

# UNIVERSITÉ DE LIMOGES

E.D. 525 « LETTRES, PENSÉE, ARTS ET HISTOIRE »

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Équipe de recherche

« Espaces humains et interactions culturelles »

Thèse

pour l'obtention du grade  
de Docteur de l'Université de Limoges  
en Sciences de l'Antiquité

présentée et soutenue par  
Cécile BORIE

le 25 mars 2011

## *L'exotisme dans la littérature latine de Plaute aux écrivains augustéens*

Sous la direction de M. Robert BEDON

Professeur à l'Université de Limoges

# UNIVERSITÉ DE LIMOGES

E.D. 525 « LETTRES, PENSÉE, ARTS ET HISTOIRE »

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Équipe de recherche

« Espaces humains et interactions culturelles »

Thèse

pour l'obtention du grade  
de Docteur de l'Université de Limoges  
en Sciences de l'Antiquité

présentée et soutenue par  
Cécile BORIE

le 25 mars 2011

## *L'exotisme dans la littérature latine de Plaute aux écrivains augustéens*

### JURY

M. Robert BEDON, Professeur à l'Université de Limoges (examineur)

Mme Lucienne DESCHAMPS, Professeur à l'Université de Bordeaux (examineur)

M. Yves LEHMANN, Professeur à l'Université de Strasbourg (rapporteur)

M. Yves LIÉBERT, Professeur à l'Université de Limoges (examineur)

M. Rémy POIGNAULT, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand (rapporteur)

*Je tiens à remercier, pour leur patience, leur  
disponibilité et leur soutien sans faille,  
mon Directeur de thèse, Monsieur Robert Bedon,  
ainsi que tous les membres de ma famille  
qui m'ont aidée dans la réalisation de ce travail.*



# INTRODUCTION

L'exotisme fait partie de ces thèmes artistiques et littéraires ayant donné lieu, à de nombreuses époques, à un engouement et à un développement importants : les périodes d'exploration, de voyages, de découvertes ont tout particulièrement suscité l'intérêt des hommes qui en ont été les témoins pour l'étranger, et contribué à développer un imaginaire fondé tantôt sur l'attraction, l'admiration, voire d'idéalisation, tantôt, au contraire, sur le dégoût, la haine et le rejet. En associant la pensée et la littérature antiques au mythe et à la fable, les études consacrées à l'exotisme littéraire oublient souvent que ce thème est déjà bien présent dans l'Antiquité, qui fut également une période de découvertes, d'explorations, de voyages et de rencontres qui ont contribué à l'émergence d'un système de représentations du monde fondées sur l'expérience, sur la science, et sur la curiosité naturelle des hommes à l'égard de tout ce qui leur est étranger, qu'il s'agisse de paysages, de physionomies, de coutumes ou de mentalités.

L'Antiquité grecque donne un premier exemple de littérature exotique dans l'*Odyssée*, où les thèmes du voyage, du désir d'exploration, de l'étrangeté, sont abordés à travers le récit des errances d'Ulysse dans un monde méditerranéen en partie encore inexploré et mal connu, où des éléments mythiques ou fabuleux se mêlent aux bribes de connaissances issues des explorations mycéniennes en direction du nord et de l'ouest de l'Europe. Qu'en est-il ensuite de Rome, qui non seulement hérita du savoir des Grecs dans des domaines aussi divers que l'astronomie, la géographie et l'ethnographie, mais se trouva dès le premier siècle avant notre ère à la tête d'un Empire s'étendant de la Bretagne à l'Euphrate, de l'Égypte au Rhin, et eut à affronter, au cours de son histoire, des Celtes aussi bien que des Orientaux et des Africains ?

La civilisation latine peut sembler, au premier abord, assez peu concernée par le sens exotique, dans la mesure où le goût de l'exotisme s'accorde assez mal avec l'esprit pratique et concret qui caractérise les Romains et qui a notamment donné lieu à la célèbre remarque de Frontin à propos des pyramides égyptiennes et de l'architecture grecque :

*Tot aquarum tam multis necessariis molibus pyramidas uidelicet otiosas compares aut cetera inertia sed fama celebrata opera Graecorum!*<sup>1</sup>

Le génie romain, d'autre part, se caractérise généralement par une méfiance instinctive à l'égard de la nouveauté, de l'étranger et des voyages lointains ; il se différencie en cela du Grec, qui, s'il redoute bien évidemment la mer et ses dangers – la malédiction divine qui s'abat sur le héros de l'*Odyssée* en est l'une des premières et des plus frappantes illustrations – possède naturellement « la vocation du voyage, indissolublement lié à l'aventure<sup>2</sup> ». Trop attaché à sa propre civilisation, le Romain éprouve plus de dédain – ou de crainte – que de réelle curiosité à l'égard de l'étranger, et envisage difficilement de vivre en-dehors des cadres de la civilisation grecque ou romaine, voire de l'enceinte même de Rome, comme l'affirme Cicéron dans un passage de sa *Correspondance* :

*Urbem, urbem, mi Rufe, cole et in ista luce uiue ; omnis peregrinatio, quod ego ab adulescentia iudicaui, obscura et sordidast iis quorum industria Romae potest inlustris esse*<sup>3</sup>.

Et, lorsqu'un désir de fuite vers un monde meilleur se manifeste, cet « ailleurs » se situe non pas dans le monde réel, même lointain, mais dans un espace ou une temporalité purement imaginaires, voire mythiques : c'est par exemple le cas dans la seizième épode d'Horace, où le poète choisit comme refuge les Îles Fortunées de la mythologie grecque, une contrée située dans l'Océan, aux extrémités du monde, au-delà des terres habitées, où règnerait encore l'âge d'or de la nature et la pureté du genre humain ; et encore ne s'agit-il même pas d'un réel désir de départ, mais plutôt de l'expression d'un dégoût, d'un immense regret, d'une critique douloureuse du monde contemporain marqué par les guerres civiles, traduisant davantage l'amour de la patrie qu'un rêve d'évasion.

Car, pour cette civilisation issue d'une nation de paysans, proche de la terre, sédentaire et hostile par principe au changement apporté par l'intrusion d'éléments étrangers, tout ce qui évoque le départ, l'exil, le voyage est généralement synonyme de malheur ou de danger ; les périls de la mer et de la navigation – tels que les tempêtes, les naufrages ou les attaques de pirates –, le sentiment d'insécurité lié à la seule proximité de la mer – parce qu'elle met l'Italie en contact avec l'étranger, source de corruption –, ainsi que la souffrance provoquée par l'exil et la nostalgie du pays natal sont des thèmes récurrents de la littérature latine<sup>4</sup>, et témoignent de cette dimension « casanière » inhérente à l'esprit latin, à laquelle sont venus s'ajouter, par l'intermédiaire de la Grèce, certains thèmes de réflexion propres à détourner l'esprit humain de toute curiosité exotique. Les descriptions de l'âge d'or, depuis Hésiode, associent le thème du voyage à ceux des dangers de la navigation et de l'interdit divin bravé par l'homme sacrilège, qui dépasse par son audace sa condition de mortel, comme le déplore Horace au moment où un navire doit emporter son ami Virgile en Grèce :

<sup>1</sup> « Aux masses si nombreuses et si nécessaires de tant d'aqueducs, allez donc comparer des pyramides qui ne servent évidemment à rien ou encore les ouvrages des Grecs, inutiles, mais célébrés partout ! » (Frontin, *De aquaeductu urbis Romae*, XVI, p. 13).

<sup>2</sup> J.-M. André, & M.-F. Baslez, *Voyager dans l'Antiquité*, Paris, Fayard, 1993, p. 8.

<sup>3</sup> « Ah Rome ! mon cher Rufus, c'est Rome qu'il faut habiter, dans cette lumière qu'il faut vivre. Il n'y a point de séjour à l'étranger – j'en ai ainsi jugé dès mon adolescence – qui ne soit obscur et misérable quand on peut à Rome faire briller son activité » (*Correspondance*, CCLXV, 2 = *Fam.*, II, 12, t. IV). Voir aussi, par exemple, Ovide, *Tristes*, I, 1 et 5 ; III, 12 ; *Pontiques*, I, 3, 35-37.

<sup>4</sup> Sur ce thème de la nostalgie de Rome, cf. M. Bonjour, *Terre natale. Études sur une composante affective du patriotisme romain*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Ét. Anc., 1975.

*Nequicquam deus abscidit  
prudens Oceano dissociabili  
terras, si tamen impiae  
non tangenda rates transiliunt uada<sup>1</sup>.*

La philosophie grecque, surtout, a développé des théories qui entrent souvent en contradiction avec l'émerveillement exotique et avec les finalités mêmes du voyage. Il ne faut s'étonner de rien, n'éprouver ni crainte ni émerveillement devant les phénomènes naturels, dans la mesure où la raison peut donner une explication aux *mirabilia* du monde entier ; comme Démocrite qui prônait l'« athaumastie », Horace se moque par exemple du goût du public romain pour les étalages de curiosités – *essedae*, ivoire ou bronzes de Corinthe –, d'animaux exotiques et de prisonniers barbares présentés dans les parades et les défilés :

*Verum equitis quoque iam migravit ab aure uoluptas  
omnis ad incertos oculos et gaudia uana.  
Quattuor aut pluris aulaeae premuntur in horas  
dum fugiunt equitum turmae peditumque cateruae ;  
mox trahitur manibus regum fortuna retortis,  
essedae festinant, pilenta, petorrita, naues,  
captiuum portatur ebur, captiua Corinthus.  
Si foret in terris, rideret Democritus, seu  
diuersum confusa genus panthera camelo  
siue elephans albus uolgi conuerteret ora<sup>2</sup>.*

Les produits exotiques, qui représentent souvent des symboles de richesse et de raffinement, sont incompatibles avec l'idée, développée chez les philosophes, qu'il faut fuir le luxe, revenir à la simplicité des besoins de la nature et renoncer aux désirs, toujours insatiables, qui poussent l'homme à se lancer dans des expéditions dangereuses et des guerres meurtrières ; le voyage en lui-même, d'ailleurs, est inutile : il ne permet pas de fuir ou d'oublier les malheurs, car, comme l'affirme Horace – et comme le fera ensuite Sénèque – l'âme ne peut échapper à elle-même :

*cui placet alterius, sua nimirum est odio sors,  
stultus uterque locum inmeritum causatur inique ;  
in culpa est animus, qui se non effugit umquam<sup>3</sup>.*

Enfin, la philosophie est à l'origine d'une réflexion sur l'humanité prise dans sa globalité qui tend à nier les sentiments d'étrangeté, d'attraction ou de répulsion que les Anciens pouvaient éprouver à l'égard des peuples et des mœurs exotiques, et la lecture des textes révèle par

---

<sup>1</sup> « Vainement un dieu, dans sa prévoyance, mit entre les terres, pour les désunir, la barrière de l'Océan, puisque, malgré tout, des esquifs impies franchissent de leurs bords l'étendue inviolable des eaux » (*Odes*, I, 3, 21-24) ; voir aussi *Od.*, II, 16, 17-24 : *Quid breui fortes iaculamur aeuo / multa ? quid terras alio calentis / sole mutamus ? patriae qui exul / se quoque fugit ? / Scandit aeratas uitiosa nauis / cura nec turmas equitum relinquit, / ocior ceruis et agente nimbos / ocior Euro* : « Pourquoi viser intrépidement tant de buts quand la vie est brève ? pourquoi chercher ailleurs des terres que chauffe un autre soleil ? qui, s'exilant de sa patrie, se fuit soi-même ? Il monte sur les navires garnis de bronze, le morbide souci ; il suit sans relâche les escadrons de cavaliers, plus rapide que les cerfs, plus rapide que l'Eurus chassant les nuages » ou encore III, 1, 25-28.

<sup>2</sup> « Mais déjà, chez les chevaliers eux-mêmes, tout le plaisir est passé de l'oreille aux yeux mobiles et à leurs vaines joies. Le rideau demeure baissé quatre heures ou davantage pendant que défilent des escadrons de cavaliers, des bataillons de fantassins ; puis sont traînés, les mains liées derrière le dos, des rois et leur fortune, et se hâtent des *essedae*, des *pilentes*, des *petorrites*, des navires ; on porte l'ivoire captif, Corinthe captive. Démocrite, s'il était encore de ce monde, rirait de voir l'animal qui mêle, par une double nature, la panthère au chameau ou bien un éléphant blanc attirer sur eux seuls les regards de la foule » (Horace, *Épîtres*, II, 1, 187-196).

<sup>3</sup> « Gens à qui plaît la condition d'autrui et qui, naturellement, prennent la leur en aversion, dans notre déraison nous accusons injustement, l'un et l'autre, un lieu qui n'en peut mais. C'est notre âme qui est en faute, notre âme qui jamais ne peut échapper à elle-même » (Hor., *Épîtres*, I, 14, 11-13). La même idée sera développée chez Sénèque, par exemple dans le traité *De la tranquillité de l'âme*, II, 11 sq. ou dans les *Lettres à Lucilius*, 28 ; 104, 7 sq.

ailleurs que les Romains ont fait preuve – par-delà les clichés exotiques, les préjugés xénophobes ou racistes présents dans de nombreux textes –, d'un respect et d'une admiration sincères et objectifs envers les autres grandes civilisations du monde méditerranéen, à tel point que certaines d'entre elles leur sont même apparues, à maints égards, comme des exemples à suivre ou à surpasser.

Au départ il n'y aurait donc pas, dans la mentalité romaine, cet intérêt pour la nouveauté, cette volonté désintéressée de découvrir l'autre par le voyage et l'observation, que révèle par exemple, chez les Grecs, la curiosité géographique et ethnographique d'un Hérodote. Pour R. Chevallier, les Romains feraient même preuve en cela d'une « incuriosité essentielle<sup>1</sup> ». En dépit, toutefois, de ces conditions culturelles et psychologiques peu favorables à l'éclosion d'une littérature d'inspiration exotique, les textes latins s'avèrent particulièrement riches en renseignements de toutes sortes concernant les réalités et les peuples avec lesquels les Romains sont entrés en contact au cours de leur histoire, que ce soit par l'intermédiaire de l'héritage culturel des Grecs ou, de manière beaucoup plus concrète, dans leur propre expérience de la guerre et de la conquête territoriale. On peut dire ainsi que, chez eux, ce ne sont pas le sentiment exotique, la curiosité, le goût du voyage et des explorations qui motivent l'intérêt pour l'étranger, mais les circonstances historiques liées aux affaires de politique extérieure ; les voyages et les expéditions ont d'abord pour but la guerre, la domination, l'appropriation, puis la défense des frontières et le recensement des territoires. Le sentiment exotique, ne survient, éventuellement, qu'après. D'ailleurs – et les Anciens eux-mêmes le reconnaissent – seul le monde habité, donc potentiellement « assimilable » un jour par Rome, intéresse le géographe antique, qui n'éprouve que désintérêt ou mépris pour les confins inhabitables à cause de leur climat ou de leur extrême éloignement<sup>2</sup>. C'est donc en référence aux événements historiques eux-mêmes que R. Chevallier analyse, en prenant l'exemple de la Germanie, l'évolution des connaissances géographiques et ethnographiques chez les Romains, ainsi que leur intérêt pour l'exotisme de ces contrées : ce sont les nécessités politiques ou militaires qui motivent l'exploration, et la curiosité de la société romaine n'apparaît qu'à l'occasion de l'entrée de ces pays et de leur population dans l'histoire de la Ville<sup>3</sup>. C'est dans cette perspective « utilitaire » que Salluste, par exemple, introduit la digression<sup>4</sup>, insérée dans la *Guerre de Jugurtha*, sur la géographie et les populations de l'Afrique : celle-ci en effet s'impose par le sujet même du livre et par le fait que Rome eut à affronter, à l'occasion de cette guerre contre le roi numide, le pays et les peuples africains :

---

<sup>1</sup> « La notion d'*étranger* à Rome n'a, à l'origine, qu'un sens géographique. Le point de vue de Rome est par définition central : c'est de l'*Vrbs* que l'on se place pour considérer l'entourage géographique et le Romain diffère du Grec par une incuriosité essentielle ; certaines notions religieuses lui font voir dans une curiosité trop grande une véritable impiété » (R. Chevallier, *Rome et la Germanie au I<sup>er</sup> siècle de notre ère*, Bruxelles, Latomus, 1961, p. 12).

<sup>2</sup> Cf. G. Aujac, *Strabon et la science de son temps*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Ét. Anc. XCVIII, 1, 1966, p. 180 ; 203.

<sup>3</sup> « Soulignons [...] que le Romain n'a pas la notion d'exploration scientifique et désintéressée. La pénétration a lieu au hasard des campagnes [...] D'autre part, cette progression suivait des voies déterminées, toujours les mêmes, d'ordinaire les vallées ou les cours des fleuves, ce qui explique que l'aspect général du relief n'apparaisse pas. Les informations fournies par les marchands concernaient surtout les voies de communications, les facilités d'accès sur lesquelles il importait d'être renseigné » (R. Chevallier, *Rome et la Germanie...*, p. 24-25, qui cite dans la note 4 p. 24 un passage de Strabon (VII, 1, 4) décrivant ce mécanisme à propos, précisément, des Germains, qui n'ont été connus des Romains qu'à partir du moment où ils sont devenus leurs ennemis). L'exotisme latin sera donc souvent, et essentiellement, superficiel, « casanier » et utilitaire : « Les intérêts du Romain étaient orientés dans deux directions apparemment opposées : curieux de pittoresque et de couleur locale, il notait tout ce qui frappait son imagination par son étrangeté, mais surtout il recherchait en même temps les points sur lesquels pouvait s'établir dans son esprit une comparaison avec ce qu'il connaissait, au profit naturellement de sa propre civilisation. L'excellence de cette dernière était pour lui d'une évidence telle que bien souvent il négligeait les usages étrangers qui lui paraissaient aberrants, et dont il ne voyait pas l'originalité : l'observation morale retient ce qui choque ou étonne » (R. Chevallier, *Rome et la Germanie...*, p. 25).

<sup>4</sup> Chap. XVII-XIX.



*Res postulare uidetur Africae situm paucis exponere et eas gentis, quibuscum nobis bellum aut amicitia fuit, attingere. Sed quae loca et nationes ob calorem aut asperitatem, item solitudines minus frequentata sunt, de iis haud facile conpertum narrauerim ; cetera quam paucissimis absoluam<sup>1</sup>.*

Quant à l'appât du gain, il entre pour une grande part dans l'intérêt des Romains pour les contrées exotiques : les richesses fabuleuses de ces régions encore peu ou pas du tout explorées, célèbres aussi bien dans la légende que dans la réalité, ont motivé certaines interventions romaines ; on s'imaginait ainsi la Bretagne, avant les expéditions de César, comme une sorte d'Eldorado et les expéditions romaines en Arabie, à l'époque augustéenne, ont été suscitées par la propagande romaine : il s'agissait de prétexter des troubles causés par certains peuples pour aller les piller, politique caractéristique de la fin de la République romaine en Orient.

Le point de départ de la découverte de l'autre est donc le désir de domination, la défense des intérêts romains, le désir de conforter un sentiment de supériorité face au reste du monde, l'inquiétude quant à l'espace et au temps : la peur que les « autres », Carthaginois, Grecs, ou Gaulois par exemple, ne viennent mettre Rome en danger. Le rôle des lectures, des voyages et des expéditions est donc avant tout de déboucher sur un savoir qui achèvera de compléter une domination. Face à la terreur ressentie à l'égard de l'inconnu, le Romain décide de mieux le connaître afin de le dominer et éventuellement de l'intégrer. Ainsi, cette « incuriosité » originelle n'empêche pas, chez les Latins, le développement d'un certain intérêt pour les « choses exotiques », qu'il faut concevoir, bien entendu, comme très différent du sentiment exotique tel qu'il peut apparaître dans certains passages de la littérature moderne. Le terme d'« exotisme », qui, dans la langue française, n'est attesté que depuis 1866, n'a évidemment pas d'équivalent en latin ; mais le sentiment exotique se manifeste, dans les textes, par la présence récurrente de ce qu'on pourrait appeler les *exotica* : ce terme, forgé à partir de l'adjectif latin *exoticus* – calque du grec ἑξωτικός, lui-même formé à partir du préfixe ἔξω-, « au dehors » – permet ainsi de regrouper sous une dénomination commune l'ensemble des références littéraires aux pays ou aux peuples considérés, à une époque donnée, comme « en dehors », « à l'extérieur », c'est-à-dire situés, concrètement, hors des frontières de l'Empire, ou bien ayant conservé, en dépit de leur intégration dans les provinces ou dans la sphère d'influence romaine, des caractéristiques foncièrement étrangères à l'esprit latin, qui ne pouvaient laisser les Romains indifférents et ont donc continué à provoquer chez eux des réactions spécifiques. Ces dernières vont de la simple curiosité à l'étonnement, voire à la fascination, et s'accompagnent de surcroît d'une dimension affective : la différence et l'étrangeté, en effet, peuvent susciter tantôt l'attraction et l'admiration, tantôt la répulsion, la peur ou l'indignation. L'exotisme latin serait donc la mise en œuvre littéraire de ces *exotica*, dans la mesure où ils sont porteurs de connotations, soit positives, soit négatives.

De nombreuses études ont été consacrées au thème de l'exotisme dans la littérature moderne ; il n'en va pas de même, en revanche, des *exotica* de l'Antiquité latine. Nous nous proposons d'analyser ici leur émergence et leur développement dans les textes latins, tous genres littéraires confondus, au cours d'une période s'étendant du milieu du III<sup>e</sup> siècle avant

---

<sup>1</sup> « Mon sujet exige, semble-t-il, que j'expose brièvement la géographie de l'Afrique, et que je touche un mot des nations que nous y avons eues comme ennemies ou comme amies. Quant aux contrées et aux peuples que la chaleur, le relief du sol ou les déserts font moins fréquenter, il me serait difficile d'en rien dire de certain ; des autres, je traiterai aussi brièvement que possible » (*Jugurtha*, XVII, 1-2).

notre ère – ce que P. Grimal a appelé les « origines » et les « premiers temps » de la littérature latine<sup>1</sup> –, jusqu’aux auteurs ayant composé la majeure partie de leur œuvre avant la mort d’Auguste et la fin de l’époque augustéenne.

Au cours de cette période, deux facteurs liés au contexte culturel, moral et politique de Rome se réunissent pour contribuer à l’émergence, dans les arts et dans le domaine littéraire en particulier, d’un exotisme latin reposant sur les représentations mentales, les attitudes, et les sentiments associés aux *exotica*. Le premier de ces deux facteurs est l’omniprésence de l’héritage grec : Rome, dès ses origines les plus lointaines, puis par le biais de la conquête de la Grèce et de l’Orient, est en effet imprégnée de la pensée, de l’histoire et de la littérature helléniques, qui, déjà, portaient en elles les réflexions, les représentations et les images des pays et des peuples étrangers rencontrés par les Grecs au cours de leur histoire. Le second est celui de l’expansion géographique sans précédent qui caractérise l’ensemble de cette période, au cours de laquelle Rome constitue la plus grande partie de son Empire et, soit par ses conquêtes, soit par l’envoi d’expéditions lointaines, soit par l’établissement de contacts diplomatiques, étend sa connaissance de l’*orbis terrarum* depuis l’Espagne, la Gaule et la Bretagne à l’ouest, jusqu’aux contrées explorées par Alexandre le Grand et ses successeurs en Orient, et depuis la Germanie et les mers septentrionales jusqu’aux régions du nord de l’Afrique. Dans les représentations mentales des Romains et, par conséquent, dans leur littérature, ces *exotica* hérités des Grecs, issus des traditions livresques, religieuses, ou culturelles de l’hellénisme et du monde hellénistique dans son ensemble, viennent donc se mêler et se confronter aux *exotica* issus de l’expérience directe de Rome avec l’étranger.

La lecture des textes de cette période nous révèle que l’exotisme littéraire latin, en héritant des Grecs un grand nombre de ses *exotica*, a également reçu d’eux ce que l’on pourrait appeler une *poétique* de l’exotisme, c’est-à-dire l’ensemble des thèmes et des procédés littéraires dans lesquels sont mis en œuvre ces *exotica*, tant sur le plan du contenu – thèmes privilégiés, clichés, stéréotypes culturels – que sur le plan de la mise en œuvre stylistique et poétique – figures de style, scènes de genre, thèmes narratifs ou descriptifs –, et dont l’ensemble constitue le thème de l’exotisme. Nous analyserons donc, dans un premier temps, le contenu de l’ensemble des *topoi* exotiques présents chez les auteurs de cette période. Ils se présentent sous la forme d’un *thesaurus* d’*exotica* concernant, pour les uns, la géographie des contrées exotiques, et, pour les autres, leurs caractéristiques ethnographiques ; ils sont généralement porteurs d’une valeur symbolique ou de connotations, tantôt positives, tantôt négatives, témoignant de la dimension affective inhérente à tout

---

<sup>1</sup> P. Grimal, *La Littérature latine*, Paris, Fayard, 1994, p. 59 sq. Les *exotica* sont déjà présents, en effet, dans certains des textes les plus anciens de la littérature latine, qui seront cités ici dans la mesure où les recherches ont pu émettre des hypothèses sur leur contenu et leur forme, ou donner un commentaire sur les fragments qui nous sont parvenus. Seront évoqués, d’une manière générale, les fragments ou les titres des œuvres perdues de toute cette période ayant un rapport avec le thème de l’exotisme et ayant été conservés par la tradition : certains *testimonia* grecs et latins contemporains de la période étudiée ici, ou postérieurs à cette période – comme Pline l’Ancien –, seront parfois cités, de même que l’ouvrage d’H. Bardon, *La littérature inconnue*, Paris, Klincksieck, 1952 (t. I, « L’époque républicaine ») et 1956 (t. II, « L’époque impériale »). De nombreuses œuvres, perdues aujourd’hui, devaient en effet contenir des *exotica* : on pense, en particulier, aux œuvres d’annalistes ou d’historiens, par exemple les historiens de l’époque républicaine ou du temps d’Auguste, auxquels Tite-Live fait allusion et dont les œuvres n’ont laissé aucune autre trace : « [...] Les expressions dont [Tite-Live] se sert (cf. *noui semper scriptores*) donnent à penser que nous n’avons que les restes infimes d’une production beaucoup plus vaste. Il nous faut, une fois encore, nous résigner à l’ignorance. Mais nous sentons que bien des auteurs ont disparu définitivement sans laisser d’autre trace que l’allusion trop vague de Tite-Live » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, Paris, Klincksieck, 1956, p. 92). Les œuvres de poètes épiques qui, parfois, ont été les témoins directs des guerres et des conquêtes romaines qu’ils ont décrites ou célébrées dans leurs œuvres, contenaient certainement des *exotica*, comme les *Annales belli gallici* de Furius Bibaculus, qui semblent avoir eu un certain succès à l’époque (cf. *ibid.*, t. I, p. 180 note 3, p. 349-350), de même que certains ouvrages de géographie dont nous ne possédons plus que les titres (la *Chorographie* de Cicéron par exemple, cf. *ibid.*, t. I, p. 202, ou certaines œuvres de Varron, *ibid.*, p. 292).

sentiment exotique. Nous verrons enfin que nombre de ces *topoi*, en raison, précisément, de cette valeur symbolique ou affective, ont été mis en œuvre par les auteurs dans une perspective littéraire, poétique – au sens premier du terme –, de telle sorte qu'ils se retrouvent investis d'une fonction à la fois ornementale et expressive, contribuant de ce fait à réaliser les objectifs premiers assignés par les Anciens à tout texte littéraire : *delectare* – plaire –, *mouere* – émouvoir –, *persuadere* ou *docere* – persuader ou enseigner.



**PREMIÈRE PARTIE. – LE CONTENU  
THÉMATIQUE DES *EXOTICA* : UN  
*THESAURUS*<sup>1</sup> DE LIEUX COMMUNS,  
ENTRE TRADITION ET EXPÉRIENCE**

De l'ensemble des connaissances et des représentations, plus ou moins exactes, que pouvaient avoir les Romains des peuples et des pays exotiques se dégage tout d'abord une série de thématiques exotiques que l'on rencontre de façon récurrente dans toute la littérature latine, à tel point que l'on peut classer les *exotica* selon un certain nombre de thèmes traditionnels, de *topoi* thématiques ; ces *topoi* sont souvent issus d'une longue tradition littéraire, mythologique ou scientifique, remontant même, pour certains d'entre eux, à la littérature grecque classique voire aux poèmes homériques, et ont parfois été véhiculés par le biais d'autres arts, au point d'apparaître déjà dans la littérature latine sous forme de clichés, d'images traditionnelles attendues par un lecteur nourri de culture grecque et latine. À ces *exotica* de la littérature antique sont même associés, de manière plus ou moins figée, chez des auteurs différents et d'époques diverses, les mêmes représentations mentales, les mêmes stéréotypes culturels, voire les mêmes champs lexicaux, les mêmes mots, les mêmes figures de style<sup>2</sup>. C'est ainsi par exemple, comme nous le verrons, que le Strymon, l'Hèbre ou le

---

<sup>1</sup> Expression empruntée à Cic., *De finibus*, IV, 4, 10 : *Nam e quibus locis quasi thesauris argumenta depromerentur...*, « Car les lieux, qui sont comme le magasin d'où l'on peut extraire des arguments... »

<sup>2</sup> Il s'avère souvent difficile, voire impossible, de retrouver l'origine de tel ou tel *topos* exotique, ou de déterminer l'époque à laquelle telle

Thermodon sont traditionnellement associés aux Amazones, en tant que fleuves emblématiques de leur pays ; de même, le guerrier gaulois est souvent caractérisé par une taille gigantesque, par ses braies ou par le torque qu'il porte autour du cou, et le Carthaginois par son orgueil, sa cruauté et sa perfidie. Tous ces *exotica* constituent, en quelque sorte, un immense *thesaurus* de renseignements, d'images et de représentations, dans lequel ont puisé, à des degrés divers et dans des intentions différentes<sup>1</sup>, la plupart des auteurs latins de cette période.

Soulignons tout d'abord que, pour certains de ces *exotica*, les frontières entre fable, merveilleux et savoir objectif sont parfois difficiles à établir. Les apports de la géographie, de l'ethnographie et des sciences grecques en général, ainsi que les acquis de l'expérience romaine, ont contribué à accroître le nombre des *exotica* déjà présents dans la fable et les cycles épiques ; cependant, les *exotica* issus des progrès du savoir et de l'expérience sont simplement venus s'ajouter, sans les supplanter, aux *exotica* mythologiques, créant de ce fait différentes « strates » de savoir, reflets de différents stades de connaissance. L'étude des *exotica* dans la littérature latine doit donc tenir compte, en premier lieu, du poids d'une certaine tradition littéraire et artistique, qui explique notamment que les *topoi* exotiques de la fable et des cycles épiques grecs n'ont pas cessé d'être cités, repris et renouvelés dans les textes latins – en dépit, d'ailleurs, de l'esprit critique romain qui, très tôt, s'est exercé sur les inventions des poètes<sup>2</sup> –, et que certains passages de la littérature latine, en particulier dans les genres poétiques, se font donc l'écho des plus anciennes conceptions astronomiques, géographiques ou ethnographiques, selon lesquelles, par exemple, l'Océan est un fleuve entourant les terres de ses eaux, et la Thrace une terre nordique.

Les textes mettant en œuvre des *exotica* ne sont pas tous dépourvus, cependant, du souci de *uariatio* et d'originalité. Le recours à la tradition est parfois poussé, en effet, jusqu'à la recherche du détail savant et érudit, lorsqu'un texte met en œuvre des *exotica* moins connus, tirés par exemple de sources grecques peu utilisées ou de légendes plus ou moins obscures, rarement traitées dans la littérature antérieure<sup>3</sup>. On connaît le goût de certains auteurs pour l'érudition mythologique, pour l'allusion savante ou pour les termes rares :

---

ou telle notation géographique ou ethnographique s'est transformée en cliché ; quoi qu'il en soit, certains *exotica*, comme nous le verrons, ont même fini par acquérir dans la littérature une valeur proverbiale.

<sup>1</sup> La fréquence et le contenu des *topoi* exotiques diffèrent évidemment, en fonction de l'auteur, de l'œuvre, et des genres littéraires. L'auteur doit en effet prendre en compte, dans le choix qu'il fait parmi les *exotica* que lui proposent la tradition, certaines contraintes imposées par le genre littéraire, la vraisemblance chronologique, le contexte général de l'œuvre et éventuellement l'imitation d'une ou de plusieurs sources antérieures, grecques notamment. La fréquence et la récurrence des *exotica* dans le domaine de la poésie s'expliquent notamment par ce que J. André appelle, à propos du *Contre Ibis* d'Ovide, les « deux servitudes de la poésie latine, le recours à la mythologie et l'imitation » (*Introduction du Contre Ibis*, p. XXXVIII) ; quant à leur contenu, il varie selon le genre, et selon le type de sujets : ainsi une tragédie *cothurnata* empruntera exclusivement ses *exotica* à la tradition grecque, et notamment à la fable ; de même, Ovide, dans son *In Ibin* « avait d'excellentes raisons d'emprunter le moins possible ses *exempla* à la période récente ou contemporaine. Ces événements se seraient mal accordés avec les récits mythiques et une poésie savante n'a que faire de l'actualité ou d'un passé proche et connu. Son propos d'imiter Callimaque, donc d'écrire dans le genre alexandrin le contraignait à ne pas dépasser, sauf exception, la période hellénistique. D'ailleurs, même dans les *Tristes* et les *Pontiques*, où son inspiration plus libre n'était retenue par le souci d'aucun modèle, ses exemples sont empruntés à la mythologie, parfois à l'histoire grecque et alexandrine, jamais à l'histoire romaine » (J. André, *ibid.*, p. XXXII). Les pièces prétextes au contraire, dont le sujet est spécifiquement romain, devaient se prêter malaisément à l'utilisation d'*exotica* issus de la mythologie. Les rapports entre les *exotica*, les différents genres littéraires et la vision du monde propre à chaque auteur, seront plus longuement analysés dans notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> Lucilius se moque déjà dans ses *Satires*, du merveilleux mythologique ; Ovide, dans les *Amours*, considère des fables mythologiques comme des « prodiges mensongers imaginés par les vieux poètes » (III, 6, 17-18 : *Prodigiosa loquor ueterum mendacia uatum, / nec tulit haec umquam nec feret ulla dies* : « Je parle là de prodiges mensongers, imaginés par les vieux poètes, mais que notre époque n'a jamais vus et ne verra jamais »).

<sup>3</sup> Il est nécessaire toutefois d'introduire ici les réserves habituelles qu'impose l'état lacunaire dans lequel la littérature latine nous a été transmise, celui-ci rendant difficile la tâche de distinguer ce qui relève de l'érudition ou de l'originalité de ce qui relève du cliché ou du stéréotype.

certaines poètes en ont même fait l'une des finalités de leur œuvre, comme Catulle et les poètes que l'on regroupe sous le terme de *neoteri*. Un exemple frappant, dans l'œuvre de Catulle, est celui du poème 66, adaptation d'un poème de Callimaque consacré à la transformation en constellation d'une boucle de la chevelure de Bérénice<sup>1</sup> : cette pièce présente en effet une originalité totale, du fond comme de la forme, et se révèle « inclassable » dans la tradition poétique latine ; il semble même que l'on puisse parler ici d'un genre poétique exotique, tant par son atmosphère, gréco-égyptienne, orientale<sup>2</sup>, que par sa forme typiquement alexandrine<sup>3</sup>. Il arrive que l'auteur lui-même revendique son originalité et précise qu'il utilise des sources peu connues. C'est le cas notamment d'Ovide, dont l'œuvre entière – en particulier les *Métamorphoses* et les *Fastes* – est empreinte d'érudition, au point de traiter parfois de légendes inconnues par ailleurs, comme le poète le signale lui-même dans certains passages de son œuvre : c'est le cas, par exemple, de l'histoire, d'origine asiatique, de Pyrame et Thisbé, un « sujet peu banal » – *uulgaris fabula non est*<sup>4</sup> – en raison surtout de son cadre exotique, situé dans les environs de Babylone. L'érudition mythologique et exotique, voire

<sup>1</sup> Cette légende est relatée, postérieurement au poème de Catulle, dans *L'Astronomie* d'Hygin, à propos des sept étoiles situées au-dessus de la constellation du Lion : ... *sunt aliae septem stellae ad caudam Leonis in triangulo conlocatae, quas crines Berenices esse Conon Samius mathematicus et Callimachus dicit. Cum Ptolomaeus Berenicen Ptolomaei et Arsinoes filiam sororem suam duxisset uxorem, et paucis post diebus Asiam obpugnatum profectus esset, uouisse Berenicen, si uictor Ptolomaeus redisset, se crinem detonsuram ; quo uoto damnata crinem in Veneris Arsinoes Zephyritidis posuisse templo, eumque postero die non conparuisse. Quod factum cum rex aegre ferret, ut ante diximus, Conon mathematicus cupiens inire gratiam regis, dixit crinem inter sidera uideri conlocatum et quasdam uacuas a figura septem stellas ostendit, quas esse fingeret crinem*, « [Il y a] sept autres étoiles, placées en triangle près de la queue du Lion ; c'est la chevelure de Bérénice selon le récit du mathématicien de Samos, Conon, et de Callimaque. Ptolémée avait épousé sa sœur Bérénice, fille de Ptolémée et d'Arsinoé, et quelques jours plus tard il était parti attaquer l'Asie ; alors Bérénice fit vœu de couper sa chevelure si Ptolémée revenait vainqueur. Comdamnée par son vœu, elle déposa sa chevelure dans le temple de Vénus-Arsinoé du Zéphyrion, mais le lendemain celle-ci avait disparu. Le roi en fut marri, mais le mathématicien Conon, comme nous l'avons déjà dit, dans son désir d'obtenir la faveur royale, prétendit voir la chevelure placée au milieu des astres : il montra sept étoiles qui s'appartenaient à aucune figure et selon lui représentaient la chevelure » (II, 24, 1). « [Conon] inventa en 247 avant J.-C. cette constellation, qui auparavant formait la houppe de la queue du Lion » (A. Le Bœuffle, note 4 ; sur la confusion d'Hygin dans les personnages égyptiens mentionnés ici, voir la suite de cette note). Au paragraphe suivant, Hygin introduit d'autres éléments de l'histoire de Bérénice, inspirés entre autres de Callimaque.

<sup>2</sup> Catulle évoque pour la première fois peut-être dans la littérature latine le nom de cette reine d'Égypte, épouse de Ptolémée II, et celui de Conon de Samos (sur ce géomètre et astronome grec, ami de Callimaque, qui vivait à Alexandrie, cf. H. Bardon, note 3, p. 164 et Virgile, *Bucoliques*, III, 40) : *Idem me ille Conon caelesti in lumine uidit / e Beroniceo uertice caesariem / fulgentem clare, quam multis illa dearum / leuia protendens brachia pollicita est, / qua rex tempestate nouo auctus hymenaeo / uastatum finis iuerat Assyrios*, « Celui-là même, Conon, m'a vue dans la lumière céleste, boucle de la tête de Bérénice, jeter mes rayons clairs : à maintes déesses, tendant ses bras lisses, elle m'avait promise, au temps où le roi, grandi par ce récent hymen, s'en était allé porter ravage aux pays assyriens » (66, 7-12, trad. H. Bardon, éd. Latomus). Le poème fait aussi une allusion érudite à la géographie égyptienne lorsque, aux v. 57-58, la reine Arsinoé est désignée par son surnom de *Zephyritis* (de *Zephyrium*, nom d'un promontoire proche d'Alexandrie où Arsinoé, femme de Ptolémée II et identifiée à Aphrodite, avait un temple, cf. H. Bardon, note 1, p. 168) et que la ville de Canope est citée par métonymie pour désigner l'Égypte tout entière : *Ipsa suum Zephyritis eo famulum legarat / Graiaa Canopieus incola litoribus*, « C'est elle, Zéphyritis, qui y avait délégué son serviteur, grecque habitante aux rivages canopiens » (trad. H. Bardon) ; il révèle une certaine connaissance de l'histoire de la région : *Is haut in tempore longo / captam Asiam Aegypti finibus addiderat*, « Lui, sans tarder, il avait ajouté aux frontières d'Égypte l'Asie conquise » (trad. H. Bardon, v. 35-36). Sur Ptolémée III et ses conquêtes, qui s'étendirent en effet, comme le dit Catulle, au-delà de la Syrie, cf. C. J. Fordyce, *Catullus*, Oxford, Clarendon Press, 1973, p. 333.

<sup>3</sup> Sur l'originalité du poème 66, voir l'*Introduction* de J.-P. Néraudau dans la C.U.F. : « Rien n'est plus étranger à l'esprit romain que ce genre de poésie répandue à la cour des Ptolémées d'Égypte » (p. XIX) ; Catulle s'est livré ici à « un exercice de style » (*id.*, *ibid.*). Voir aussi la notice de C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*), p. 328-329 : « The piece is gallant court-poetry, characteristically Alexandrian in its parade of allusion, drawn from astronomy, history, and mythology, in its compressed and selective handling of incident, in its playful and arch sentimentality, and in its interest in the psychology of love ». Parmi les autres *neoteri* dont l'histoire a gardé le souvenir, on peut citer l'ami de Catulle, C. Helvius Cinna, dont la *Zmyrna*, épyllion consacré à la légende de Smyrna – autrement appelée Myrrha –, mère d'Adonis était célèbre dès l'Antiquité pour son érudition et son obscurité ; Catulle (95, 1-5) fait allusion à cette œuvre difficile, fruit de nombreuses années de recherche, empreinte sans doute de références mythologiques et exotiques peu connues (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>4</sup> Ovide, *Métamorphoses*, IV, 53 (cf. la note 1 p. 98 de G. Lafaye). Dans les *Métamorphoses* et les *Fastes*, cette recherche de l'originalité se révèle notamment à travers plusieurs légendes de caractère exotique : par exemple celle de la rencontre de Persée avec le géant Atlas, en Hespérie (*Mét.*, IV, 627 sq. ; voir la note 4, p. 117 de G. Lafaye), celle d'Olénos et Léthéa, changés en rochers dans la région de Troie (*ibid.*, X, 70-71), ou celle qui, dans les *Fastes* (IV, 361-366), attribue l'origine du nom des Galles à un fleuve nommé *Gallus*, dont l'eau aurait la propriété de faire perdre la raison « *Cur igitur Gallos, qui se excidere, uocamus, / cum tanto a Phrygia Gallica distet humus ?* » / « *Inter* », ait, « *uiridem Cybelen altasque Celaenas / amnis it insana, nomine Gallus, aqua. / Qui bibit inde, furit ; procul hinc discedite, quis est / cura bonae mentis : qui bibit inde, furit* », « « Pourquoi appelle-t-on Galles ceux qui se sont émasculés alors que la terre gauloise est si éloignée de la Phrygie ? » « Entre le verdoyant mont Cybèle et l'altière Célènes, dit [Érato], coule un fleuve nommé Gallus dont l'eau a la propriété de faire perdre la raison. Qui en boit devient fou ; éloignez-vous de là, si vous vous souciez de votre santé mentale ; qui en boit devient fou ». Ovide semble également faire allusion, de la même façon, à des connaissances géographiques ou ethnographiques encore peu connues, par exemple dans le passage du livre XV (271 sq.) consacré à la doctrine de Pythagore sur le perpétuel changement à l'œuvre dans la nature : parmi les *mirabilia* concernant les transformations, les bizarreries qui affectent les fleuves grecs, siciliens, ou asiatiques, certains détails sont en effet inconnus par ailleurs, et le poète fait allusion, pour la première fois sans doute dans la littérature latine, au caméléon et à certaines croyances concernant la hyène ou le lynx (voir *infra* le passage consacré aux animaux exotiques).

une certaine obscurité, sont même une revendication d'Ovide dans le *Contre Ibis*, en particulier dans la longue série d'*exempla*<sup>1</sup> des vers 251 à 638, que J. André, pour suggérer l'effet qu'elle produit sur nos esprits modernes, désigne par l'expression « fatras d'érudition<sup>2</sup> ».

D'autres textes enfin introduisent parmi les lieux communs thématiques relatifs aux *exotica* des détails qui paraissent issus des découvertes les plus récentes dues aux conquêtes romaines, voire des observations personnelles de l'auteur<sup>3</sup>. Un certain nombre d'écrivains latins en effet, en tant que militaires ou diplomates par exemple, ont participé aux expéditions et aux combats des armées romaines hors du sol italien, et ont voyagé dans les provinces romaines, parfois jusqu'aux limites de l'*imperium Romanum* ; leurs œuvres sont parfois le reflet de cette expérience, bien que celle-ci soit inextricablement mêlée aux connaissances livresques que ces auteurs possédaient par ailleurs, et bien que cette culture héritée prenne souvent le pas sur l'observation et la réflexion personnelles. Les exemples les plus remarquables de la littérature latine de cette période sont bien sûr ceux de César pour les contrées nordiques et occidentales, et – dans une moindre mesure – de Salluste pour l'Afrique ; on trouve chez Caton et chez Varron des échos de leur séjour en Espagne<sup>4</sup>, et des observations personnelles d'Ovide à propos des réalités géographiques et ethnographiques des environs de la Mer Noire<sup>5</sup>.

Nous examinerons donc dans cette première partie le contenu thématique des *exotica*, qu'il soit issu des différentes traditions littéraires – de la fable ou de la littérature géographique ou ethnographique par exemple – ou de l'expérience romaine. Il est difficile, en raison de leur extrême variété et de leur foisonnante complexité, de proposer un classement satisfaisant permettant de répertorier tous ces thèmes exotiques, qui vont de la représentation globale de l'*orbis terrarum* jusqu'aux détails les plus précis des civilisations et des mentalités

---

<sup>1</sup> Ov., *Contre Ibis*, 57, *utque ille historiis inuoluam carmina caecis*, « et, comme [Callimaque], je draperai mes vers de légendes obscures » ; v. 59 : *Illius ambages imitatus in Ibide dicar*, « on dira que j'ai imité les énigmes de son Ibis » (sur les « ambages », voir l'*Introduction* de J. André, p. XVI sq.) ; v. 63 : *utque mei uersus aliquantum noctis habebunt*, « de même que mes vers se voileront de quelque obscurité ».

<sup>2</sup> J. André, *Introduction au Contre Ibis* d'Ovide, p. X. Plus loin, p. XII-XIII, le commentateur nuance ainsi son propos : « L'érudition d'Ovide nous surprend par son ampleur autant que par son obscurité. Mais ses contemporains ne devaient pas s'effrayer d'une telle somme et de tels mystères, car leur éducation les y préparait. La pédagogie hellénistique imposait l'étude des innombrables mythes et la connaissance parfaite des généalogies des dieux et des héros. À Rome aussi, les écoles secondaires donnaient dans leurs programmes une place importante à cette discipline » (voir aussi, à ce sujet, H. I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, Seuil, 1948, p. 234). Dans cette recherche d'érudition mythologique qui caractérise le *Contre Ibis*, mais aussi nombre de passages des *Métamorphoses* ou des *Fastes*, Ovide s'est inspiré notamment, en dehors des poètes tragiques et épiques grecs, des *Aitia* de Callimaque, un recueil de récits étiologiques portant sur la mythologie ou la religion (cf. J. André, *Introduction*, p. XIII-XVII). L'érudition est présente chez bien d'autres poètes encore, par exemple chez les auteurs des poèmes regroupés sous le nom d'*Appendix Virgiliana*, ou chez Aulus Sabinus, un contemporain d'Ovide (cf. *Amours*, II, 18 ; *Pont.*, IV, 16), auteur d'*Épîtres* ou *Héroïdes* qui ressemblent à celles d'Ovide. S'il est évidemment difficile, en l'absence de revendication explicite de l'auteur et en raison de notre connaissance partielle de la littérature antique, d'apprécier le degré d'originalité d'un passage, il semble néanmoins que la difficulté que les commentateurs éprouvent à expliquer telle ou telle allusion, à trouver une source ou d'autres occurrences plaide en faveur d'une intention délibérée d'originalité et d'érudition.

<sup>3</sup> Dans le creuset, regroupant tant d'éléments d'origines diverses, que constitue la littérature latine, il est toutefois très difficile de distinguer ce qui provient de l'héritage grec de ce qui relève d'une expérience plus ou moins directe des Romains. Les auteurs en effet peuvent utiliser différentes sources, grecques ou latines, qui parfois nous font défaut ; ensuite, les éléments issus des sources grecques et ceux qui proviennent de sources antérieures, latines voire étrusques, peuvent s'entremêler, s'influencer, se compléter, de sorte que la distinction entre les uns et les autres est souvent impossible.

<sup>4</sup> De même, les voyages de Varron en Asie, lors de la guerre contre les pirates de Cilicie en 67 et peut-être dans les campagnes de Pompée contre Mithridate, ont certainement influencé son œuvre immense, dont peu de textes nous sont parvenus.

<sup>5</sup> Cette littérature inspirée de « choses vues », qui comportait, en particulier, les récits de voyage et les monographies géographiques ou ethnographiques, était probablement plus abondante qu'on ne peut aujourd'hui l'imaginer, dans la mesure où ces œuvres n'ont le plus souvent laissé aucune trace, si ce n'est parfois un titre ou un nom d'auteur. Parmi ces œuvres perdues, d'auteurs parfois inconnus ou mal identifiés, citons par exemple Tanusius Géminus (ou peut-être Gabinus), auteur d'un livre sur la Mauritanie ; L. Aurunculéius Cotta, légat de César, qui rédigea un récit sur l'expédition de Grande-Bretagne ; Albinovanus Pédo, qui relata la guerre contre les Germains ; Rabirius, contemporain d'Auguste, auteur d'un *Bellum Actiacum*. Il sera plus longuement question de ces auteurs et de leurs œuvres dans notre II<sup>e</sup> partie.



exotiques. Mais la littérature latine elle-même nous fournit un modèle de classement dans le plan traditionnel qu'appliquent généralement les historiens – ou les encyclopédistes comme Pline l'Ancien dans son *Histoire Naturelle* – dans les notices géographiques et ethnographiques qu'ils insèrent dans leur œuvre. Dans la description d'un pays donné, ces auteurs observent en effet, de façon conventionnelle et plus ou moins rigoureuse, un schéma qui part des considérations géographiques les plus générales – en premier lieu la situation dans l'*orbis terrarum* – pour aboutir finalement à l'examen des croyances et des mentalités de sa population, en passant par le détail des notations géographiques relatives au climat, aux fleuves, aux éléments du relief, aux différentes productions, et l'examen des mœurs, des caractères physiques et du costume des peuples. C'est, dans les grandes lignes, ce point de vue d'abord englobant, puis de plus en plus précis, qu'adopte par exemple César dans la *Guerre des Gaules* au sujet de la Gaule et de ses habitants : au livre I, une première notice, de caractère essentiellement géographique, offre une vision d'ensemble de la Gaule – *Gallia omnis* :

*Gallia est omnis diuisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur*<sup>1</sup>,

où les principaux éléments géographiques de la région – fleuves, mers et chaînes de montagnes – sont cités comme des points de repère pour le lecteur latin déjà plus ou moins familiarisé avec certains noms tels que l'Océan ou les Pyrénées :

*Gallos ab Aquitanis Garunna flumen, a Belgis Matrona et Sequana diuidit. [...] Eorum una pars, quam Gallos optinere dictum est, initium capit a flumine Rhodano, continetur Garunna flumine, Oceano, finibus Belgarum, attingit etiam ab Sequanis et Heluetiis flumen Rhenum, uergit ad septentriones. Belgae ab extremis Galliae finibus oriuntur, pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni, spectant in septentrionem et orientem solem. Aquitania a Garunna flumine ad Pyrenaeos montes et eam partem Oceani quae est ad Hispaniam pertinet ; spectat inter occasum solis et septentriones*<sup>2</sup>.

Puis, au livre VI, une notice examine en détail les mœurs des Gaulois, considérées sous l'angle des classes sociales, de la justice, de la guerre et des croyances<sup>3</sup>.

Nous distinguerons donc, de façon générale, les *exotica* portant sur la géographie des pays exotiques et ceux qui concernent les peuples ; *exotica* géographiques et *exotica* ethnographiques se subdiviseront eux-mêmes en plusieurs thèmes privilégiés : les notations géographiques peuvent en effet concerner la situation globale dans l'*orbis terrarum*, le climat ou les divers éléments du paysage, ainsi que la flore, la faune ou les diverses productions du pays ; les notations ethnographiques, quant à elles, portent sur l'apparence physique – caractéristiques physiologiques, costume et parure –, sur les mœurs, et enfin sur les mentalités des peuples.

<sup>1</sup> « L'ensemble de la Gaule est divisé en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par le peuple qui, dans sa langue, se nomme Celte, et, dans la nôtre, Gaulois » (*B. G.*, I, 1, 1).

<sup>2</sup> « Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. [...] La partie de la Gaule qu'occupent, comme nous l'avons dit, les Gaulois commence au Rhône, est bornée par la Garonne, l'Océan et la frontière de Belgique ; elle touche aussi au Rhin du côté des Séquanes et des Helvètes ; elle est orientée vers le nord. La Belgique commence où finit la Gaule ; elle va jusqu'au cours inférieur du Rhin ; elle regarde vers le nord et vers l'est. L'Aquitaine s'étend de la Garonne aux Pyrénées et à la partie de l'Océan qui baigne l'Espagne ; elle est tournée vers le nord-ouest » (*ibid.*, I, 1, 2-7).

<sup>3</sup> VI, chap. XI sq. Beaucoup d'autres aspects de la géographie et de l'ethnographie de la Gaule, de la Germanie ou de la Bretagne – faune, alimentation, apparence physique, organisation sociale, etc. – sont évidemment abordés par César dans différents passages des *Commentaires*, dont plusieurs seront cités plus loin dans cette 1<sup>ère</sup> partie.



## CHAPITRE PREMIER. – Origines et influences

Les origines de ces *exotica* sont extrêmement diverses : il s'ensuit que l'une des premières remarques que l'on puisse faire concernant le contenu thématique des *exotica* de la littérature latine est celle de sa grande complexité. On peut y déceler deux principaux types d'influences : l'héritage hellénique d'une part, qu'il s'agisse du mythe, de la fable ou de la somme de savoirs acquis par les Grecs, depuis les poèmes homériques jusqu'aux auteurs hellénistiques et contemporains des auteurs latins étudiés ici ; et, d'autre part, l'expérience que les Romains de cette époque firent de l'étranger. Avec le développement du commerce et des conquêtes, c'est en effet un changement profond et irréversible des esprits et des mœurs, constaté de très bonne heure par tous et souvent déploré, qui se produit à Rome et en Italie au cours de cette période, en direction de l'hellénisation, voire de l'orientalisation de la civilisation latine, dans les domaines de la vie quotidienne, des mœurs, des croyances, des idées, des arts et des sciences.

### A. L'héritage de la Grèce

L'origine des influences grecques et gréco-orientales sur la civilisation romaine, comme on le sait, se perd dans la nuit des temps<sup>1</sup>, et les Romains, comme les Grecs d'ailleurs, en avaient très nettement conscience<sup>2</sup> : l'ancienneté des légendes relatives aux lointaines origines grecques et troyennes des Italiens en témoigne. Au III<sup>e</sup> siècle, l'hellénisme domine déjà l'ensemble du bassin méditerranéen<sup>3</sup>, et Rome, dès cette époque, est une ville bilingue :

---

<sup>1</sup> Rome a subi, dès les temps les plus anciens, des influences étrangères, helléniques en particulier, comme l'a montré entre autres P. Grimal dans *Le siècle des Scipions* (Paris, Aubier, 1975). Ces apports étrangers sont dans un premier temps dus aux Étrusques, qui eux-mêmes ont subi l'influence de l'hellénisme au moment de la colonisation grecque en Italie du sud, puis aux rapports commerciaux établis dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle entre le Latium et les villes de Campanie et de Grande-Grèce : « Rome « cohabitait » en Italie, depuis toujours, avec des peuples de tradition orientalisante, comme les Étrusques, ou même grecque, comme les cités coloniales d'Italie méridionale (depuis Naples, qui n'est située qu'à 200 kilomètres de Rome, ou Cumes, plus proche encore) » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 18). P. Grimal conclut à une très ancienne parenté des civilisations grecque et italique.

<sup>2</sup> « [L'] analogie profonde du monde italique et du monde grec n'échappait pas aux Anciens. À leurs yeux, et de très bonne heure, Rome apparut comme une cité « satellite » du monde hellénique. Cela, au moins depuis le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, et sans doute bien plus tôt encore » (*id.*, *ibid.*, p. 32).

<sup>3</sup> Au-delà de cette très ancienne parenté des deux civilisations, c'est le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. qui marque, avec l'entrée de Rome dans la communauté culturelle hellénique, un véritable tournant dans l'histoire du monde méditerranéen ; cf. *id.*, *ibid.*, p. 16-17 : « Depuis le début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, l'hellénisme est loin d'être une réalité purement « grecque ». Sans remonter à ses origines, qui le montrent comme une civilisation issue des mélanges culturels et ethniques dont la Méditerranée orientale a toujours été le creuset, on sait que la conquête d'Alexandre, puis la dislocation de l'empire macédonien lui ont donné non seulement un champ plus large où s'étendre mais aussi le prestige d'être la civilisation des maîtres du moment. On sait aussi qu'il a donné naissance à diverses cultures, parentes, mais non identiques, selon le terroir où il s'est implanté. Il y a désormais des hellénismes pergaménien, syrien, alexandrin, attique, sicilien. Il y a des civilisations mixtes, non seulement jusqu'en Inde mais en Occident : Carthage et les pays puniques, sensibles aux influences venues des métropoles orientales et de Cyrène, leur voisine, en subissent l'attrait. Comment Rome, qui entrait en conquérante dans cette vaste communauté culturelle, allait-elle à son tour réagir ? Jusque-là, c'était l'hellénisme qui avait été conquérant. [...] Que se passerait-il, maintenant qu'un pays « barbare », c'est-à-dire une cité dont les citoyens parlaient une autre langue, était, à son tour, dans le rôle du vainqueur ? L'héritage accumulé depuis les temps mycéniens, enrichi patiemment au cours des siècles, survivrait-il à ce renversement des forces ? [...] Mais la catastrophe ne se produisit pas ». Grâce à la conquête des villes grecques d'Italie du Sud, et en particulier de celle de Tarente – après la conquête de l'Italie centrale, Rome se lance vers le sud de l'Italie, et la conquête de la Grande Grèce, avec la prise de Tarente, en 272, favorise les échanges et les influences helléniques – le III<sup>e</sup> siècle marque le début des premiers contacts directs de Rome avec la civilisation hellénistique, et le début d'une hellénisation plus directe, par l'intermédiaire des Italiens ; en effet, selon P. Grimal, « cette hellénisation ne fut pas seulement, comme on l'avance le plus souvent, le fait d'une plèbe déjà cosmopolite où marchands, matelots et soldats eussent apporté la langue et les mœurs d'outre-mer. Il faudra attendre au moins un siècle pour que commence l'invasion de Rome

« Le grec y était enseigné. Il servait de langue de culture, mais aussi de langue diplomatique et commerciale. Les rapports incessants, et accrus depuis la victoire de Rome sur Carthage, avec les cités de Grande-Grèce et les pays grecs riverains de l'Adriatique, le trafic commercial entretenu entre la Campanie et le monde égéen, ne permettaient pas que l'on ignorât le grec<sup>1</sup> ». Dès le siècle suivant, l'éducation romaine est mixte<sup>2</sup>, composée aussi bien d'éléments culturels grecs que latins : « À partir du second siècle avant J.-C., la pensée grecque et la pensée romaine ont vécu dans une symbiose à peu près totale. L'éducation du jeune Romain commençait par l'acquisition (scolaire) de la langue grecque, et celle de la langue latine, dans les mêmes conditions, ne venait qu'après. Si bien que les jeunes gens possédaient deux langues de culture. Non seulement ils étaient bilingues, comme l'on dit de nos jours, mais ils étaient capables de composer littérairement dans les deux langues. Ils possédaient une double culture littéraire, et, par conséquent, spirituelle<sup>3</sup> ».

Ainsi les Romains vainqueurs de la Grèce, selon l'expression célèbre d'Horace<sup>4</sup>, se sont faits les élèves des vaincus en adoptant le visage et la forme de leurs divinités, leurs

---

par une populace orientale. Les esclaves de langue grecque sont encore loin de constituer une majorité importante, puisque les conquêtes n'intéressent encore que fort peu de régions helléniques et que les prisonniers de guerre grecs sont encore (et seront toujours) assez peu nombreux dans la population servile à Rome. Les nouveaux venus à Rome sont en majorité des Italiens et l'hellénisme qu'ils apportent, celui que, inversement, découvrent les colons romains ou latins installés d'Ariminum à Bénévent est l'hellénisme italique. Archéologie, littéraire et linguistique s'accordent à nous montrer les signes de cette hellénisation médiante de Rome, à travers les écrans perméables de la Campanie, de la Lucanie ou de l'Étrurie. Rome est alors entraînée vers un hellénisme vivant et contemporain, qui n'est pas, assurément, celui de l'Attique et où l'on ne peut encore déceler l'action directe de l'hellénisme classique et savant, mais n'était-ce pas aussi le cas de toutes les grandes cités du monde hellénistique, d'Alexandrie à Pergame ? Nous n'avons aucune raison, d'autre part, de considérer l'influence exercée à cette époque sur Rome par la communauté hellénique comme étant un phénomène surtout ou exclusivement populaire. C'est la cité tout entière qui est soumise à cette force spirituelle ; les idées et les formes se diffusent à travers la masse même de Rome et, à aucun moment, ne se laisse discerner, pour cette période antérieure à la guerre d'Hannibal, de résistance aristocratique. L'opposition à l'hellénisme n'est pas encore née, parce qu'elle n'est pas nécessaire, elle n'est même guère concevable. C'est dans la vie et les mots de chaque jour, à travers les traditions que l'on dirait le plus solidement romaines que l'hellénisme se glisse dans la vie religieuse, et jusqu'au sénat » (*ibid.*, p. 96-97).

<sup>1</sup> P. Grimal, *La littérature latine*, Paris, Fayard, 1994, p. 67. Cf. aussi *id.*, *Le siècle des Scipions*, p. 49-50 et les notes correspondantes : « À Rome, au début du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le grec n'était pas une langue inconnue. Les relations commerciales, les influences religieuses tissent des liens entre Rome et Tarente, mais aussi entre Rome et Naples, Locres, etc. Le Grec était la langue des relations internationales et nous pouvons légitimement admettre que, vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., beaucoup de Romains étaient bilingues. Le nombre toujours croissant des esclaves originaires du Sud avait répandu la connaissance du grec, qui était la langue de la vie quotidienne, ou du moins de la plupart des techniques ». Certains des premiers auteurs romains choisissent d'ailleurs le grec, plutôt que le latin, comme langue d'expression ; au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., en effet, la langue latine est encore marquée par ses insuffisances : « Sans doute la prose latine n'était-elle plus dans l'enfance. L'exemple [...] de Caton, orateur et historien, le prouve assez. Mais cette langue n'était encore ni assez souple ni assez riche pour rendre possibles des œuvres comparables à celles de la prose grecque. Dès qu'il s'agissait d'exprimer une pensée dans ses nuances philosophiques et abstraites, le recours au grec s'avérait indispensable » (*ibid.*, note 10, p. 152). L'historien Fabius Pictor par exemple, à la fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., écrivit en grec ses *Actions des Romains* (*Ῥωμαίων πράξεις*) : « Le choix d'une langue étrangère pour écrire l'histoire nationale paraît d'abord surprenant. À la réflexion, il s'explique pourtant. Fabius, écrivant en grec, ne se ferait pas pour autant le public romain, habitué à lire des ouvrages grecs bien avant qu'il y eût aucune œuvre littéraire de langue latine. Mais, surtout, il s'ouvrait le public du monde méditerranéen tout entier. [...] Il se peut qu'il ait jugé, d'instinct, que la langue latine était encore mal préparée pour servir d'instrument à un exposé historique en prose » (*ibid.*, p. 150).

<sup>2</sup> Quintilien dira (I, 1, 12-13) que, dans la société cultivée, les enfants apprennent le grec avant même leur langue maternelle, et que cela engendre d'ailleurs divers défauts de prononciation.

<sup>3</sup> P. Grimal, *La littérature latine*, p. 20. Cf. aussi J. Marouzeau, *Traité de stylistique latine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Études latines, 1970, p. 8 : « [...] Le grec, parmi les langues d'importation, avait à Rome une place privilégiée ; on ne s'excuse pas de le parler, on s'en vante : Ennius ne se cache pas d'être « *semigraecus* » (Suét., *De gramm.* 1), l'Albucius de Cicéron (*De fin.* I, 3, 8) se dit « *plane graecus* » ». Sur cet Albucius, cf. aussi Cic., *Brutus*, XXXV, 131 : *Doctus etiam Graecis T. Albucius uel potius paene Graecus*, « Il était instruit dans les lettres grecques, ou plutôt il était presque Grec lui-même ». Ainsi, dès l'époque républicaine, la connaissance parfaite des deux langues constitue le bagage culturel minimum de l'« honnête homme » (voir par exemple ce conseil de séduction qu'Ovide donne à ses contemporains : *Nec leuis ingenuas pectus coluisse per artes / cura sit et linguas edidicisse duas*, « Ne considère pas comme un soin futile de cultiver ton intelligence par les arts libéraux et de bien savoir les deux langues », *Art d'aimer*, II, 121-122) ; mais cela n'exclut pas la condamnation de certaines formes d'excès ou d'affectation dans l'emploi de termes grecs ou dans leur prononciation. Les biographies de Suétone nous renseignent par ailleurs sur la culture grecque de certains hauts personnages, comme les princes, qui, parfois, s'essayaient même à composer en grec des œuvres littéraires : on apprend chez lui qu'Auguste, par exemple, goûtait fort les études grecques, mais qu'il ne parlait pas couramment la langue (*Auguste*, LXXXIX, 1-4), que Tibère était féru de culture hellénique, parfois jusqu'au ridicule (*Tibère*, LXX, 1 et 4), et s'exprimait facilement en grec – sans cependant abuser des hellénismes (*ibid.*, LXXI, 1-3). Le goût de Claude pour la langue, la culture et la littérature grecques est aussi bien connu, surtout par la satire qu'en fit Sénèque dans son *Apocoloquintose* (cf. aussi le témoignage de Suét., *Claude*, XLII, 1-3), et l'on sait l'ampleur que prendra le phénomène de la grécomanie chez un Néron ou chez un Hadrien.

<sup>4</sup> *Graecia capta ferum uictorem cepit et artes / intulit agresti Latio...*, « La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur et porté les arts dans le rustique Latium » (*Épîtres*, II, 1, 156-157).

légendes, leurs formes littéraires<sup>1</sup>, et l'ensemble du décor de la vie sociale hellénique ; car, en dépit de l'opposition à l'hellénisme née au cours de la seconde guerre punique<sup>2</sup> et illustrée en particulier par le personnage de Caton l'Ancien<sup>3</sup>, on note, à partir du siècle des Scipions notamment, l'émergence d'un philhellénisme aristocratique, dont témoignent des figures importantes, comme celles de T. Quinctius Flaminius ou de Scipion Émilien entre autres<sup>4</sup>. Les mises en garde de Caton et de tous les partisans du *mos maiorum* ne purent s'opposer à l'hellénisation progressive de la société romaine : l'existence quotidienne, la langue, la vie politique, religieuse, intellectuelle, artistique et sociale des Romains se modifient à partir de l'essor des conquêtes sous les influences conjointes de l'hellénisme, de l'afflux des richesses et du cosmopolitisme de la société romaine, jusqu'à la fusion des deux civilisations qui caractérise déjà, en dépit de toutes les oppositions, le siècle d'Auguste, sur les plans politique, économique, artistique et littéraire<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Les auteurs latins, comme on le sait, ont très souvent adapté, voire traduit, les genres littéraires grecs et les œuvres de leurs prédécesseurs helléniques. Les traductions totales ou partielles d'œuvres grecques ont sans doute beaucoup contribué à la diffusion, dans la culture et la littératures latines, des *exotica* grecs. Cicéron a par exemple traduit Eschyle, Sophocle, Euripide, et les *Phénomènes* d'Aratos, qu'il cite aussi de façon ponctuelle dans ses œuvres (cf. J. Soubiran, *Aratea et fragments poétiques* de Cicéron, *Introduction*, Paris, C.U.F., p. 54-65). D'une manière générale, ce sont à la fois la langue – présente sous la forme d'hellénismes savants ou populaires –, les sujets – mythologiques, historiques, scientifiques ou philosophiques –, les formes – l'hexamètre dactylique notamment –, et les genres littéraires de la littérature grecque classique ou hellénistique – les genres spécifiquement romains, comme la *satura* et la *fabula togata*, sont peu nombreux – qui exercent leur influence sur la littérature latine, avant même la conquête de la Grèce. On a montré par exemple que le théâtre, à Rome, était le résultat d'une combinaison d'éléments divers, italiques – étrusques en particuliers – grecs ou orientaux (cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 65 sq.). P. Grimal a également fait remarquer que beaucoup des premiers auteurs latins n'étaient pas des natifs de Rome, mais des Italiques, venus parfois de régions depuis longtemps en contact avec l'hellénisme (*Littérature latine*, p. 26-27).

<sup>2</sup> C'est seulement à partir de la seconde guerre punique qu'apparaît, en même temps qu'un repli de Rome sur elle-même, un mouvement d'opposition à l'hellénisme, dû à l'attitude des cités grecques du centre et du sud de l'Italie – et notamment à la défection de Capoue – au moment où Hannibal, formé à l'école des tacticiens grecs, était aux portes de Rome : repliée sur elle-même et sur le *mos maiorum*, moins tolérante à l'égard des influences extérieures et consciente de sa propre supériorité, qui lui permet de mener une politique désormais à l'échelle du monde hellénistique, Rome « affirme ses propres valeurs nationales et, peu à peu, prend naissance un courant qui tend à la séparer de l'hellénisme contemporain, à le lui faire renier, et s'opposer à lui [...] Rome cesse d'être en voie de devenir une cité satelite du monde hellénistique pour confisquer à son profit une civilisation dont sa politique va accélérer le déclin. Pour la première fois verra le jour en elle une opposition importante à l'hellénisme et l'on assiste, avec le début du second siècle avant notre ère, à la montée d'un antagonisme entre un esprit national romain et l'héritage grec que lui offre l'histoire. Pourtant le divorce ne sera jamais total. Beaucoup de Romains conserveront le respect de l'hellénisme, sans que leur patriotisme soit mis en question. Mais ce qu'ils respecteront, ce ne sera plus le même visage de l'hellénisme, leur attention se portera sur son autre visage, celui de la Grèce d'autrefois. Le philhellénisme intellectuel et savant va succéder à la poussée inconsciente, instinctive, de l'hellénisme italique » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 98-99). Cf. aussi *ibid.*, p. 117 : « À l'égard de l'hellénisme, ou plutôt des États grecs d'Italie, de Sicile et de Macédoine, naît un sentiment d'hostilité et de défiance. Engagé par les intrigues d'Hannibal dans un conflit qu'elle n'a pas voulu, Rome se raidit, oppose à l'hellénisme désormais considéré comme agresseur, ses propres traditions nationales et s'efforce d'affirmer, dans tous les domaines, sa propre vérité. Il faudra bien des années pour que s'apaise la colère issue de ce que Rome ne peut s'empêcher de considérer comme une trahison, un manquement à la *Fides*. Elle se teintera seulement de mépris, lorsque cette trahison se sera révélée vaine. Et l'attitude de Rome en face de l'hellénisme en sera marquée pour toujours ».

<sup>3</sup> Toutefois, il ne faut pas exagérer, selon P. Grimal, l'anti-hellénisme de Caton, malgré les paroles que rapporte à ce sujet Plinius l'Ancien (*N. H.*, XXIX, 14) : « Rien n'est plus injuste que de voir en Caton un ennemi systématique et borné de toutes les choses grecques. Lui-même sait trop ce qu'il doit à l'esprit grec, il est trop proche des réalités pour ne pas comprendre que Rome a, dans tous les domaines, beaucoup à apprendre des techniciens et des penseurs grecs, mais moins ceux du présent que ceux du passé. On se rappelle ses paroles à son fils Marcus, à propos des Grecs : « à propos des Grecs auxquels tu penses, je te dirai, mon fils Marcus, ce que j'ai découvert à Athènes, l'intérêt qu'il y a à examiner leurs ouvrages littéraires, mais non à les apprendre par cœur. Je te démontrerai que leur race est perverse et incapable de s'améliorer. Et voici ce que tu dois considérer comme parole d'oracle : le jour où cette engeance nous donnera sa littérature, elle corrompra tout, et bien plus encore, si elle nous envoie ici ses médecins » (*Le siècle des Scipions*, p. 215).

<sup>4</sup> Cf. *id.*, *ibid.*, p. 192-193 : en 191, au moment de la guerre contre Antiochus III, Caton est chargé de porter la parole à diverses cités grecques pour s'assurer de leur fidélité : « Caton en profita pour se livrer à une manifestation symbolique : au lieu de prononcer son discours en grec, ce dont il eût été fort capable, il affecta en public de parler seulement latin. Un interprète traduisait à mesure. C'était là une nouveauté que les cités grecques, et notamment les Athéniens, accueillirent avec ironie, mais qui était fort significative de la nouvelle attitude qui commençait à se faire jour à Rome à l'égard de la Grèce et de l'hellénisme. Jusque-là, les ambassadeurs et les généraux romains avaient pris grand soin de venir en alliés, parlant le même langage, se référant au même idéal que les Grecs. Flaminius, par exemple, avait procédé à plusieurs dédicaces à Delphes, accompagnant ses offrandes de vers grecs, où il se proclamait « l'un des fils d'Énée », ce qui était une manière de remettre en mémoire l'appartenance de Rome à la vieille communauté culturelle homérique. Caton, au contraire, se refusait à toute concession ».

<sup>5</sup> Toutes ces évolutions s'accompagneront toutefois de la persistance d'une certaine originalité romaine, due notamment au respect de la coutume ancestrale, du *mos maiorum* ; en effet, « à Rome, la position de la tradition fut toujours plus beaucoup plus forte [que chez les Grecs] ; elle sera toujours l'objet d'une vénération indiscutée : c'est avec une nuance péjorative qu'on y parle de *res novae*, d'« innovations » ou de « révolution » (c'est tout un pour le Latin) » (H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil, 1948, p. 342). « [...] Ce qu'on appelle volontiers la vertu « romaine » n'est autre chose que la vieille morale de la cité antique à laquelle demeuraient fidèles les Romains de la République, ces Romains robustes, raides, et à tout prendre encore barbares, en face des Grecs de leur temps, déjà si évolués, civilisés, un peu trop peut-être, encore qu'ils m'apparaissent moins dégénérés qu'affranchis, émancipés du vieil idéal totalitaire et parvenus au stade de l'éthique personnaliste de la *παιδεία*. Pour une part, l'originalité romaine, vis-à-vis de la Grèce, est faite de cet archaïsme rémanent. Rome ne s'affranchira jamais tout à fait de l'idéal collectif qui consacre l'individu à l'état ; elle ne

Les *exotica* littéraires font bien entendu partie de cet héritage culturel de la Grèce<sup>1</sup>. Or, si celui-ci ne fait aucun doute, on se heurte inévitablement, dans ce domaine comme dans bien d'autres, aux difficultés inhérentes à la recherche des sources. Il est évidemment très difficile de déterminer avec précision quelles sources grecques ont été utilisées, soit que l'auteur n'en fasse nulle part mention, soit que les ouvrages utilisés aient été perdus, en tout ou partie<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, les *exotica* hérités des traditions grecque et hellénistique sont issus de plusieurs systèmes de représentations différents qui ont coexisté dans le monde grec : la pensée mythique, la fable et la pensée objective, issue de l'expérience ou de l'observation de la réalité.

On retrouvera donc conjointement à Rome deux types d'exotisme d'influence grecque : l'un s'inspire de la mythologie et de la représentation du monde qui caractérise les cycles épiques, tandis que l'autre est issu de l'expérience et du progrès des connaissances tels qu'ils se sont exprimés, dans la littérature grecque, dans les récits de voyages ou d'expéditions et dans la littérature didactique, géographique et ethnographique. Mais, chez les Grecs déjà, les deux systèmes de représentations ne sont pas étanches et influent l'un sur l'autre, le savoir objectif ne se détachant pas, surtout à ses débuts, d'une conception mythique, philosophique ou métaphysique du monde, et la fable, qui évolue et se crée sans cesse, empruntant souvent certains de ses éléments à la réalité concrète. Entre mythologie et pensée scientifique intervient d'autre part le merveilleux, élément indissociable de l'exotisme antique, issu d'une représentation du monde encore imprégnée du mythe et du sentiment de la présence dans le monde de la divinité. Il n'est évidemment pas question ici d'examiner en détail la littérature grecque dans son ensemble pour en dégager tous les renseignements géographiques ou ethnographiques accumulés au fil des siècles sur les pays et les peuples étrangers, mais de citer les traditions et les œuvres littéraires, qui, parmi les plus importantes, ont pu être connues de manière directe ou indirecte par les auteurs latins et ont servi de sources à la création d'*exotica*.

## 1. La fable et les cycles épiques

On connaît le rôle considérable qu'a consacré la civilisation grecque aux légendes et aux thèmes mythologiques, aussi bien dans le domaine des arts figurés que dans celui de la littérature, depuis les poèmes homériques jusqu'aux œuvres grecques de la période hellénistique<sup>3</sup> ; on sait aussi à quel point Rome a suivi dans ce domaine le chemin tracé par les

---

consentira jamais à y renoncer, même quand l'évolution des mœurs s'en sera éloignée ; elle s'y reportera sans cesse avec nostalgie, s'efforcera périodiquement d'y revenir [...] » (*ibid.*, p. 339). Sur les réactions romaines à l'encontre des influences gréco-orientales, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>1</sup> Il est évident que Rome doit beaucoup à la pensée et aux œuvres des auteurs grecs, qui ont connu, dès les débuts de la littérature latine, un grand prestige. On pense bien sûr, d'abord, aux poèmes homériques et aux grands auteurs grecs classiques. Mais au départ, c'est la littérature hellénistique qui est prise pour modèle par les Romains : au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les premiers auteurs de langue latine, comme Ennius (cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 19 : « Ennius, que les Romains regarderont, avec raison, comme le Père de leur poésie nationale est, à bien des égards, un poète hellénistique »), s'inspirent des œuvres grecques contemporaines (cf. *id.*, *Le siècle des Scipions*, p. 46 : « Comme il était naturel, ce fut l'hellénisme vivant, contemporain, qui exerça le premier son influence. La vague partit de Grande-Grèce. L'événement déterminant fut l'annexion de Tarente qui, en 272, provoqua la venue à Rome du premier auteur qui devait donner une œuvre écrite en langue latine, Livius Andronicus »). Les auteurs grecs plus anciens ne seront à l'honneur qu'un peu plus tard : « Peu à peu, l'attitude des Romains à l'égard de l'hellénisme va changer. On s'éloignera du monde grec contemporain, considéré comme décadent et dangereux pour la solidité romaine, et l'on se tournera vers la Grèce classique, victorieuse des Perses, splendide, autour d'Athènes. Plus haut encore, on retrouvera Hésiode, et les lyriques éoliens du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (*id.*, *Littérature latine*, p. 19).

<sup>2</sup> L'ouvrage d'H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, permet parfois de se faire une idée du contenu de ces œuvres perdues et notamment des *exotica* que l'on pouvait y trouver ; plusieurs exemples seront cités *infra*.

<sup>3</sup> « [La légende] est *au service* de la littérature. C'est l'œuvre littéraire qui reste par excellence l'épanouissement du mythe. Il n'est presque

Grecs, adoptant le visage des divinités helléniques et les légendes qui leur étaient associées<sup>1</sup>. Or tous ces textes proposent un discours sur l'univers et sur le monde qui annonce et prépare l'émergence de l'exotisme antique.

### a. L'influence du mythe

En effet, le mode de connaissance et d'appréhension de la réalité passe d'abord, chez les Anciens, par le récit mythique, le *μῦθος*<sup>2</sup>, qui repose sur une conception du monde caractérisée par l'interpénétration du réel et du divin<sup>3</sup>. Le monde que les mythes et les fables des Grecs nous présentent est un monde créé et habité par les dieux, où la divinité intervient sans cesse pour créer, transformer les choses, ou interagir avec les mortels. Dans l'*Illiade* et l'*Odyssée*, par exemple, comme c'était aussi probablement le cas dans les autres cycles épiques qui ne nous sont pas parvenus, les dieux interviennent dans la vie des héros et influencent leurs actions ; les extrémités du monde connu, au-delà des limites du monde habité, sont le royaume des dieux ou la demeure des morts : tout homme qui ose s'aventurer au-delà des frontières assignées aux mortels par la divinité s'expose à rencontrer des monstres et à affronter la colère des dieux. L'*imago mundi* hellénique suppose en effet que la Grèce est située au centre des terres habitées ; le voyageur qui s'aventure au-delà rencontre d'abord les peuples barbares<sup>4</sup> situés à la périphérie du monde grec ; plus loin, il atteindra les frontières de l'humain, une marge mal définie, où la géographie et les êtres tendent à s'éloigner de la nature humaine et du domaine de l'expérience pour s'approcher de l'imaginaire et du merveilleux, qu'il soit positif ou négatif, monstrueux ou idéalisé. Chez Homère, les êtres monstrueux, comme les Cyclopes, peuplent encore la Méditerranée, hors du domaine connu de la Grèce continentale, des îles de la mer Égée et de la côte ionienne ; plus loin commence le domaine des peuples idéalisés, proches du divin, que sont les Hyperboréens, les Éthiopiens ou les Indiens.

Or les Romains, comme on le sait, lisent et apprennent les poèmes homériques ; ils connaissent les légendes de la mythologie depuis les périodes les plus anciennes de leur histoire, et héritent des premières descriptions géographiques et ethnographiques issues des découvertes grecques en Méditerranée telles qu'elles apparaissent dans les fables et les cycles épiques, c'est-à-dire encore largement prises en charge par l'élaboration mythique. C'est ainsi que l'exotisme latin reflètera parfois une conception du monde proche de celle du mythe, où

---

aucun aspect de la littérature grecque qui ne le connaisse et ne prenne en quelque sorte appui sur lui. C'est pourquoi son étude est inséparable de celle des œuvres elles-mêmes » (P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, P.U.F., 1994, Introduction, p. XXIII).

<sup>1</sup> Malgré l'existence de légendes spécifiquement romaines, on peut dire, comme P. Grimal (*Dictionnaire...*, Introduction, p. XII), que « la pensée mythique grecque est de beaucoup la plus riche et [que] c'est elle qui, finalement, imposera ses formes à l'autre ».

<sup>2</sup> Voir V. H. Debidour (*Saveur des lettres. Problèmes littéraires*, Paris, Plon, 1946), à propos du rôle du mythe dans l'appréhension du monde : « [...] C'est que le mythe, chez un Socrate, est une étape nécessaire de l'esprit sur la route de la connaissance. Pour Platon, rechercher la vérité c'est tenter de réveiller le regard intérieur, il s'agit de susciter la *réminiscence*. [...] L'imagination a donc une valeur de vérité et de certitude, sinon d'exactitude. Elle est un instrument de connaissance, soumis à la raison, encadré par elle, et lui donnant l'achèvement de sa flamme. Le mythe joue dans la philosophie platonicienne le rôle d'excitateur et de couronnement qui est pour les savants d'aujourd'hui celui de l'hypothèse scientifique. Il remédie à l'infirmité de l'esprit et aux défauts de l'expérience : et lui seul y peut remédier ; toute autre route nous vaudrait un bloc de mystère rebelle, ou une connaissance qui mutilerait le mystère en le vidant de son caractère surnaturel : le mythe, tel que le manie Platon, nous donne une vraie prise sur un mystère qui reste vrai mystère. »

<sup>3</sup> Selon J.-M. Moura (*Lire l'exotisme*, Paris, Dunod, 1992), la conception du monde dans l'Antiquité (et plus tard au Moyen Âge) se caractérise par « l'indifférenciation de l'espace réel et de l'espace mythique » (p. 17).

<sup>4</sup> Sur le concept de barbare et de barbarie en Grèce, et les différences qu'il faut établir avec le concept de barbare et de barbarie chez les Romains, voir Y. A. Dauge, *Le Barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, coll. Latomus CLXXVI, Bruxelles, Latomus, 1981, Introduction, p. 10 sq.

les confins du monde connu apparaissent comme le domaine d'êtres différents ou de phénomènes incroyables, témoins de la présence divine dans ces contrées et de l'interdit opposé aux hommes franchissant cette frontière<sup>1</sup>.

La fonction étiologique de certaines fables grecques se retrouve également dans nombre de textes latins, qui, dans un contexte poétique bien entendu, attribuent aux divinités ou aux héros de la mythologie grecque l'origine de certains phénomènes en rapport avec le monde exotique, dans le domaine de l'astronomie, de la météorologie, de la géologie, de la faune ou de la flore, voire dans celui de l'anthropologie. La course des astres dans le ciel, chaque jour, est ainsi fréquemment associée, chez les poètes, à l'étiologie mythologique que constitue le parcours du char du Soleil, tiré par quatre chevaux, depuis le mythique pays des Éthiopiens situé aux confins orientaux du monde jusqu'à l'Océan occidental<sup>2</sup> ; l'histoire de Phaéthon, fils du Soleil, qui, ayant souhaité conduire le char de son père, faillit embraser le monde par sa maladresse et fut foudroyé par Zeus, conduit Ovide à rappeler, dans les *Métamorphoses*, la façon dont la fable expliquait la couleur de peau des peuples africains :

*Sanguine tum credunt in corpora summa uocato  
Aethiopum populos nigrum traxisse colorem*<sup>3</sup>,

mais aussi l'origine du climat aride et des déserts de l'Afrique :

*Tum facta est Libye raptis umoribus aestu  
arida...*<sup>4</sup>,

et le mystère des sources cachées du Nil :

*Nilus in extremum fugit perterritus orbem  
occulitque caput, quod adhuc latef*<sup>5</sup>.

Un épisode de la même légende propose encore une explication de l'origine et de l'apparence de l'ambre, matière précieuse que les Grecs importaient des pays nordiques<sup>6</sup> : Phaéthon

---

<sup>1</sup> Cette peur des confins s'exprime dans nombre de textes ultérieurs aux poèmes homériques : la littérature latine, à la suite des Grecs, s'en fait souvent l'écho, d'une manière plus ou moins explicite. On se représente en effet les régions situées à la périphérie du monde comme désertiques, hors des représentations habituelles associées au climat, à la végétation, à la présence humaine ou animale ; le monde, à ses confins, semble se dépouiller de ses éléments caractéristiques et s'approcher du néant ou du chaos originel. On trouve notamment chez Quinte-Curce de nombreux passages décrivant la terreur métaphysique ressentie par les soldats d'Alexandre en Orient, aux approches des extrémités orientales du monde, menés par un chef avide de gloire et désireux de dépasser les bornes assignées à la nature humaine en atteignant les limites du monde. Cette vision du monde semble avoir perduré à Rome, même si le thème de la peur des confins est traité de façon burlesque et comique chez Plaute, lorsque Théopropide, dans la *Mostellaria*, s'imagine un instant avoir été promené « dans des régions désertiques, au bout du monde (Non equidem in Aegyptum hinc modo uectus fui, / sed etiam in terras solas orasque ultimas / sum circumuectus, ita ubi nunc sim nescio, « [...] Ce n'est pas en Égypte que le vaisseau m'a naguère emporté d'ici, mais on m'a promené dans des régions désertes, au bout du monde, car je ne sais plus où je suis », v. 994-996). Que cette réplique provienne de la source grecque de Plaute ou du comique latin lui-même, elle témoigne d'une représentation effrayante des confins encore bien présente, d'une manière plus ou moins consciente, dans la mentalité antique. J.-M. André, « Les Romains et l'Égypte » (dans *Les Études philosophiques*, 2/3, avril-septembre 1987, p. 189-206), remarque à propos de ce passage de la *Mostellaria* (ainsi qu'à propos du v. 400) que « pour Plaute, l'Égypte se [perd] dans les lointains légendaires » (p. 190), et que ce n'est qu'avec la génération cicéronienne que « l'Égypte ancienne sortira graduellement de la « fable » » (*ibid.*).

<sup>2</sup> Voir par exemple le développement de la légende de Phaéthon au second livre des *Métamorphoses* d'Ovide, dont plusieurs passages seront cités *infra*.

<sup>3</sup> « C'est alors, croit-on, que le sang des peuples d'Éthiopie, attiré à la surface de leurs corps, a pris sa couleur noire » (*Mét.*, II, 235-236). Comme nous le verrons plus bas, le terme « Éthiopiens », chez les Anciens, servait fréquemment à désigner de façon globale et imprécise tous les peuples à la peau noire.

<sup>4</sup> « C'est alors que la Libye, d'où l'incendie avait retiré toute humidité, est devenue si aride » (*ibid.*, II, 237-238).

<sup>5</sup> « Le Nil épouvanté s'enfuit au bout de l'univers et y cache sa source, que nous ne connaissons pas encore » (*ibid.*, II, 254-255).

<sup>6</sup> La première mention des perles d'ambre apparaît dans l'*Odyssée*, XV, 460, en relation avec le nord de l'Europe.



foudroyé tomba en effet dans le fleuve Éridan<sup>1</sup>, où les Héliades, ses sœurs, transformées en peupliers, versèrent des larmes qui se solidifièrent et donnèrent naissance aux gouttes d'ambre :

*Inde fluunt lacrimae stillataque sole rigescunt  
de ramis electra nouis, quae lucidus amnis  
excipit et nuribus mittit gestanda Latinis<sup>2</sup>.*

La présence de nombreux serpents en Libye, *topos* exotique fréquemment traité chez les auteurs latins, serait quant à elle due au passage de Persée portant la tête de la Gorgone dégouttante de sang :

*Cumque super Libycas uictor penderet harenas,  
Gorgonei capitis guttae cecidere cruentae,  
quas humus exceptas uarios animauit in angues,  
unde frequens illa est infestaque terra colubris<sup>3</sup>.*

Les fables sont citées également par les auteurs pour expliquer l'origine de certaines mœurs, en particulier lorsqu'il s'agit de peuples exotiques. On trouve ainsi chez plusieurs auteurs des légendes similaires, d'origine sémitique<sup>4</sup>, justifiant le fait que les Syriens ne consomment pas de poissons et les placent au rang de divinités ; elle a pour cadre les bords de l'Euphrate, et concerne l'Aphrodite syrienne, Atargatis ou Derkéto, fuyant devant le géant Typhon. Les *Fastes* d'Ovide associent la légende à la déesse Dionè<sup>5</sup>, qui, sur les bords de l'Euphrate, aurait appelé à l'aide les nymphes du fleuves pour échapper à Typhon :

---

<sup>1</sup> Sur l'Éridan, voir *infra* le passage consacré aux fleuves.

<sup>2</sup> « De là coulent les larmes que distillent leurs jeunes rameaux, ces gouttes d'ambre, durcies au soleil, que reçoit le fleuve limpide et qu'il envoie aux jeunes femmes du Latium pour qu'elles en fassent leur parure » (Ov., *Mét.*, II, 364-366).

<sup>3</sup> « Tandis que, victorieux, [Persée] planait au-dessus des sables de la Libye, des gouttes de sang tombèrent de la tête de la Gorgone ; la terre qui les reçut les anima et les changea en reptiles de différentes espèces ; de là la multitude de serpents dont ce pays est infesté » (Ov., *Mét.*, IV, 616-620).

<sup>4</sup> Sur l'origine sémitique de la légende, et l'assimilation entre Vénus, Isis, et la déesse syrienne Derkéto ou Atargatis, voir la note 4 d'A. Le Bœuffle dans son éd. du *De astronomia* d'Hygin à propos du chapitre II, 30, ainsi que la note 2 au paragraphe II, 41.

<sup>5</sup> *Fastes*, 461 sq.

... *Pisces subiere gemelli :*  
*pro quo nunc, cernis, sidera nomen habent.*  
*Inde nefas ducunt genus hoc imponere mensis*  
*nec uiolant timidi piscibus ora Syri<sup>1</sup>.*

## b. Une « carte fabuleuse »

D'autre part, le discours mythique, les fables et les cycles épiques, qu'ils concernent les régions bien connues des Grecs – la Grèce et ses proches environs –, ou des contrées plus ou moins lointaines encore empreintes de mystère, reposent sur les premières expériences humaines du temps et de l'espace, conditions nécessaires à la naissance d'un sentiment exotique. Celui-ci en effet ne doit pas seulement à l'imagination : il se nourrit d'éléments réels, de bribes de connaissances des pays et des peuples étrangers, acquises par l'intermédiaire des multiples contacts – commerciaux notamment – qui existaient probablement entre les différents peuples du bassin méditerranéen depuis la plus haute Antiquité : au II<sup>e</sup> millénaire, les Mycéniens ont en effet sillonné la Méditerranée et ont laissé des traces de leur passage en Égypte, en Syrie, en Phénicie, à Rhodes, à Chypre, en Italie du Sud, en Sicile, dans les Îles Lipari, en Étrurie, en Espagne, et peut-être même en Angleterre et en Irlande. Avec la colonisation grecque en Méditerranée se multiplient ensuite les échanges commerciaux, ainsi probablement que les récits des marchands, qui, ne sachant interpréter ce qu'ils avaient vu, ou soucieux de décourager la concurrence tout en mettant en valeur leur bravoure et en justifiant les prix élevés qu'ils demandaient pour leurs marchandises<sup>2</sup>, pouvaient mêler, dans leur description des pays lointains, éléments réels et détails fabuleux.

Tous ces voyages et toutes ces découvertes ont sans doute subi, à cette époque ancienne, une transformation légendaire que la tradition a transmise aux siècles suivants sous forme de récits relatant les aventures de héros tels que les Argonautes, Hercule ou Ulysse. Ce dernier, dans l'*Odyssee*, doit par exemple se rendre dans le pays des Cimmériens pour interroger le devin Tirésias et évoquer les morts<sup>3</sup>. Cicéron, dans un passage des *Premiers livres académiques*, évoque encore ces êtres mythiques

---

<sup>1</sup> « Deux poissons se placèrent sous elle. En récompense ils figurent aujourd'hui, comme tu vois, parmi les noms des constellations. C'est pourquoi les Syriens considèrent comme sacrilège de servir du poisson à table et craignent d'en souiller leurs lèvres (*Fastes*, II, 471-474). Sur cette légende, voir la note de R. Schilling, au v. 461 : « Dionè est ici une représentation synchrétique de l'Aphrodite syrienne ou Derketo, de même que Typhon (alias *Typhoeus*, *F.* 1, 573) est plus ou moins contaminé par l'égyptien Seth. Dans *M.* 5, 321 s., Ovide évoque la terreur inspirée aux dieux par Typhoeé et la fuite de ceux-ci en Égypte ». R. Schilling, dans la note au v. 474, cite Hygin, *Fabulae*, 197 à propos des poissons devenus divinités chez les Syriens : « (en raison des services rendus à Vénus) *pisces in astrorum numerum relati sunt et ob id Syri pisces... ex deorum numero habentes non edunt* ». Des versions un peu différentes de la légende sont relatées chez Manilius, IV, 579 sq. et 800 sq., dans les *Phénomènes d'Aratos* de Germanicus, 563-564, et dans *L'Astronomie* d'Hygin : cf. II, 30, à propos de la constellation des Poissons : *Diognetus Erythraeus ait quodam tempore Venerem cum Cupidine filio in Syriam ad flumen Euphraten uenisse. Eodem loco repente Typhona, de quo supra diximus, adparuisse ; Venerem autem cum filio in flumen se proiecisse et ibi figuram piscium forma mutasse : quo facto, periculo esse liberatos. Itaque postea Syros, qui in his locis sunt proximi, destitisse pisces esitare, quod uereantur eos capere, ne simili causa aut deorum praesidia impugnare uideantur, aut eos ipsos captare, « Selon le récit de Diognète d'Érythrée, il fut une fois où Vénus vint avec son fils Cupidon en Syrie au bord de l'Euphrate. Soudain, au même endroit, se montra Typhon, dont nous avons parlé plus haut. Vénus avec son fils se jeta dans le fleuve et là ils se métamorphosèrent en poissons : ce qui les sauva du danger. Aussi, par la suite, les Syriens voisins de ces parages ont-ils renoncé à leur habitude de manger du poisson et n'osent-ils en prendre, pour éviter, dans une circonstance analogue, de paraître s'attaquer aux refuges des dieux ou chercher à s'emparer de leur personne » ; et *ibid.*, II, 41, à propos du Poisson austral ou grand Poisson, et où Hygin cite comme une de ses sources Ctésias de Cnide : *Qui laborantem quondam Isim seruasse existimatur ; pro quo beneficio simulacrum piscis et eius filiorum, de quibus ante diximus, inter astra constituit. Itaque Syri complures pisces non esitant et eorum simulacra inaurata pro diis Penatibus colunt. De hoc et Ctésias scribit, « [Le Poisson] sauva jadis Isis en difficulté, pense-t-on. Pour le remercier de ce service, elle plaça au ciel l'image du poisson et celles de ses fils, dont nous avons parlé précédemment. Aussi beaucoup de Syriens ne mangent-ils pas de poissons et honorent-ils leurs statues dorées comme dieux Pénates. Ctésias aussi écrit là-dessus ».**

<sup>2</sup> Voir par exemple, à ce sujet, le témoignage révélateur de Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XII, 85.

<sup>3</sup> *Odyssee*, XI, 11 sq.

... quibus adaspectum solis siue deus aliquis siue natura ademerat siue eius loci quem incolebant situs<sup>1</sup>.

Selon la tradition homérique en effet, le peuple des Cimmériens « vit couvert de nuées et de brumes, que jamais n'ont percées les rayons du Soleil, ni durant sa montée vers les astres du ciel, ni quand, du firmament, il revient à la terre », dans un pays sur lequel « pèse une nuit de mort<sup>2</sup> » et qui serait situé, selon les différentes interprétations de la légende, « tantôt dans l'extrême Occident, et tantôt dans les plaines qui s'étendent au nord de la Mer Noire<sup>3</sup> » ; comme l'explique P. Grimal, ils sont donc considérés « tantôt comme les ancêtres des Celtes, et tantôt comme ceux des Scythes de la Russie méridionale<sup>4</sup> ». De même, les Pygmées souvent évoqués dans la fable ou représentés sur les peintures et les mosaïques antiques font partie de ces peuples mythiques empruntant probablement certains traits à la réalité, et témoignant des contacts établis, dès les temps les plus anciens, avec les peuples exotiques<sup>5</sup>.

La mythologie et les cycles épiques grecs déployaient donc devant les yeux des Anciens, Grecs et Latins, une véritable carte fabuleuse, où l'exotisme surgissait dès lors que dieux et héros étaient mis en scène dans des aventures se déroulant hors de la Grèce et de ses environs, dans des pays plus ou moins lointains, plus ou moins bien connus des Grecs, voire aux limites du monde habité et jusque dans les contrées censées accueillir les âmes des défunts, comme les fameuses « Îles Fortunées » ou « Îles des Bienheureux », auxquelles on

<sup>1</sup> « [Les Cimmériens] à qui une divinité peut-être ou bien la nature ou encore la situation de leur pays ont ravi la vue du soleil » (*Lucullus (Premiers livres académiques)*, XIX, trad. C. Appuhn, éd. Garnier).

<sup>2</sup> *Odyssée*, XI, 15-19, trad. V. Bérard.

<sup>3</sup> P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 93, art. « Cimmériens ». Voir aussi P.-M. Duval, *La Gaule jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris, Picard, 1971, p. 171-172 (et la bibliographie), à propos du passage de l'*Odyssée* cité ci-dessus. Ovide, *Pont.*, IV, 10, 1 qualifie le rivage de la mer Noire de « rivage cimmérien » (*Haec mihi Cimmerico bis tertia ducitur aestas*, « Voici le sixième été que je passe sur le rivage Cimmérien ») ; sur cet adjectif, voir la note *ad loc.* de J. André : « Les Cimmerici, connus depuis Homère, étaient un peuple de cavaliers iraniens, sur la côte méridionale de l'actuelle Russie, aux IX<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. Sous la pression des Scythes, une partie d'entre eux franchit le Caucase, une autre le Bosphore, et ils envahirent l'Asie Mineure ; cf. Hérodote, I, 6 ; 4, 11-12. Mais le nom était resté au pays qu'ils avaient primitivement occupé, et Cimmericus doit être compris au sens de « nordique » ».

<sup>4</sup> P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 93. Selon P. Grimal, il est possible de reconnaître dans certaines des descriptions faites de ce peuple, censé vivre tout le jour dans des demeures souterraines reliées par des galeries et ne sortir que la nuit, l'influence de données objectives : « Il est possible que dans la formation de cette légende ait passé le souvenir confus des peuples de mineurs qui, en Europe centrale (Bohême) ou en Europe occidentale (Grande-Bretagne) fournissaient aux marchands venus en caravanes des bords de la Méditerranée l'étain et le cuivre, et cela depuis une époque très ancienne, au temps où les routes commerciales étaient entourées de mystère » (*id.*, *ibid.*). Pour V. Bérard, il s'agirait de la région de Pouzzoles, du Lucrin et de l'Averne. Sur cette localisation surprenante, voir P. Grimal, *ibid.*, p. 93b : « Parfois même on [...] place [les Cimmériens], de façon étonnante, aux abords de Cumes, en Italie, sans doute parce qu'on croyait qu'il y avait là une porte des Enfers, et que les Cimmériens passaient pour être voisins du pays des Morts ». Postérieurement aux poèmes homériques, le peuple mythique des Cimmériens apparaît comme un peuple historique du nord de la mer Noire (voir la note précédente).

<sup>5</sup> « Ce peuple des Pygmées, bien qu'il passe, auprès des géographes antiques, pour être du domaine de la fable, emprunte probablement des traits à des populations réelles de l'Afrique centrale » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 402, art. « Pygmées »). Il faut également mentionner ici les légendes d'origine étrangère – orientale le plus souvent – que les Grecs adoptèrent et intégrèrent à leur propre mythologie. C'est le cas par exemple de celle d'Adonis, qui a pour cadre soit l'île de Chypre, soit le Liban, et symbolise le mystère de la végétation : « La fable d'Adonis est une légende syrienne, à laquelle Hésiode fait déjà allusion. [...] Les origines sémitiques de cette légende sont évidentes, le nom même du dieu remonte au mot hébreu signifiant « Seigneur ». Le culte d'Adonis se répandit dans le monde méditerranéen à l'époque hellénistique, et sa légende figure déjà sur des miroirs étrusques » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 11 et 13, art. « Adonis »). Parmi ces légendes d'origine étrangère, on trouve aussi le mythe d'Attis, qui est lié à la déesse phrygienne Cybèle et a pour cadre la Phrygie : Cybèle, que l'on appelle la Mère des Dieux ou la Grande Mère, *Magna Mater*, était en effet primitivement honorée en Asie Mineure (cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 107 : « Souvent, Cybèle est considérée par les mythographes grecs comme une simple incarnation (voire une simple « appellation ») de Rhéa, la mère de Zeus et des autres dieux, fils de Cronos. Cybèle serait la Rhéa adorée sur le Mont Cybèle, en Phrygie. Elle intervient peu dans les mythes qui nous ont été conservés », avant l'expansion de son culte dans tout le monde grec, puis romain. On trouvera chez les auteurs romains de fréquentes allusions du culte de la déesse phrygienne et à ses aspects exotiques : elle est souvent représentée entourée de lions et accompagnée d'une troupe de serviteurs, les Curètes ou Corybantes, célébrant son culte orgiaque. La légende d'Attis est souvent associée à ces descriptions exotiques du culte de Cybèle : frappé de folie, Attis, compagnon de Cybèle, s'émascule au cours d'une scène orgiaque. Pour P. Grimal cependant, « ce mythe n'est que la transposition de scènes qui se déroulaient réellement dans le culte asiatique de Cybèle » (*ibid.*, p. 60). On peut citer enfin, autre témoignage de la transmission au monde grec de légendes d'origine étrangère, le mythe du Phénix, l'oiseau fabuleux qui renaît périodiquement de ses cendres et se nourrit de perles d'encens : elle a pour cadre l'Égypte et l'Éthiopie, et, selon P. Grimal, « est liée au culte du Soleil chez les Égyptiens » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 365, art. « Phénix »). Hérodote (II, 73) est le premier à mentionner le phénix : il en fait une description, précisant qu'il ne l'a pas vu, sauf en peinture et nous transmet la légende qui lui est associée tout en la jugeant incroyable ; dans le domaine latin, cf. notamment Ov., *Mét.*, XV, 391 sq ; Plin., XII, 85 ; XIII, 42. Sur tous ces thèmes à la fois mythologiques et exotiques, voir les passages d'auteurs latins cités *infra*.

attribuait une localisation terrestre. Ces légendes au cadre exotique ont fourni aux auteurs latins, lecteurs des Grecs, un *thesaurus* inépuisable d'*exotica*<sup>1</sup> mythologiques. Le rôle de l'*Illiade* et, surtout, des poèmes relatant les « retours de Troie » des héros homériques, au premier rang desquels figure l'*Odyssée*, est bien entendu primordial. C'est en effet dans ces poèmes des retours, les *Nostoi*, que l'on rencontre le plus d'exotisme, lorsque les principaux héros de l'*Illiade* reprennent la mer pour rentrer chez eux et qu'ils rencontrent sur leur route, au gré des tempêtes, des naufrages et des interventions divines, des contrées lointaines caractérisées par une nature ou des populations étranges.

C'est ainsi que l'*Odyssée* marque, pour certains, la naissance de l'exotisme dans la littérature<sup>2</sup>. Le voyage de retour d'Ulysse le mène de l'Asie, où s'était déroulée la guerre de Troie, aux contrées les plus occidentales, encore très méconnues des Grecs de l'époque homérique, et empreintes de mystère<sup>3</sup>. Les bribes de connaissances parvenues aux oreilles des Grecs au sujet de ces régions lointaines ont pu servir de base à l'élaboration des légendes relatées dans l'*Odyssée*, qui, en cela, ne relèvent pas seulement du mythe, mais aussi de l'exotisme. Outre les poèmes homériques, il faut citer, parmi les sources principales des auteurs latins, les tragiques grecs : les légendes du cycle troyen forment par exemple la plus grande partie de l'œuvre dramatique d'Eschyle, une partie de l'œuvre de Sophocle et de celle d'Euripide. Mais la mythologie est aussi la base du travail de certains historiens<sup>4</sup>, et l'un des thèmes favoris des poètes hellénistiques, sans parler des notices des mythographes, ou des compilations de légendes rassemblées par les grammairiens<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> On se heurte toutefois, dans le domaine de la mythologie comme dans bien d'autres, au problème de la transmission et de l'utilisation par les auteurs latins des sources grecques. Certains éléments légendaires ont ainsi pu avoir été ajoutés au mythe initial par les Romains alors qu'ils ne figuraient pas dans la tradition grecque, témoignant du remaniement permanent des légendes mythologiques dans l'Antiquité, à moins que ces éléments n'aient existé chez des auteurs grecs disparus pour nous, mais auxquels les Romains avaient encore accès, ce qui supposerait l'existence de versions différentes d'un même mythe.

<sup>2</sup> Notamment pour R. Mathé, *L'exotisme d'Homère à Le Clézio*, Paris, Bordas, 1972, p. 33 sq. Un passage du *Panegyrique de Messalla* semble suggérer que les Anciens eux-mêmes s'étaient interrogés sur la localisation exacte des contrées abordées par Ulysse au cours de son voyage de retour vers Ithaque, et qu'on avait émis l'hypothèse que ses aventures avaient eu lieu dans un autre *orbis terrarum* : *Atque haec seu nostras inter sunt cognita terras, / fabula siue nouum dedit his erroribus orbem, / sit labor illius, tua dum facundia maior*, « Mais aussi, que ces faits [les aventures d'Ulysse, résumées par l'auteur du panegyrique] aient eu pour théâtre nos contrées, ou que la Fable ait placé ces courses dans un monde inconnu de nous, si tels sont les travaux de ce héros, ton éloquence en revanche est au-dessus de la sienne » (*Panegyrique de Messalla*, 79-81). Cf. aussi Sénèque, *Lettres à Lucilius*, XI, 88, 7 : *Quaeris, Vlixes ubi errauerit, potius quam efficias, ne nos semper erremus ? Non uacat audire, utrum inter Italiam et Siciliam iactatus sit an extra notum nobis orbem, – neque enim potuit in tam angusto error esse tam longus*, « Tu te demandes en quelles contrées errait Ulysse au lieu de nous apprendre le moyen de ne pas errer toujours ? Je n'ai pas le temps d'écouter, quand on se demande devant moi s'il fut battu du flot et des orages entre l'Italie et la Sicile ou au-delà des limites du monde connu, vu qu'il lui était impossible d'errer si longtemps dans un si étroit espace » (trad. H. Noblot, *Sénèque. Lettres à Lucilius*, t. III, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1965) et Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XIV, 6, 3.

<sup>3</sup> Ulysse, séparé d'Agamemnon par une tempête, aborde dans un premier temps en Thrace, au pays des Cicones (*Od.*, IX, 39-61). Ensuite, la géographie odysseenne se fait moins précise, les paysages et les peuples rencontrés plus exotiques. Le pays des Lotophages, les « mangeurs de lotos » (*Od.*, IX, 83-102) était généralement situé par les géographes anciens sur la côte de Tripolitaine (cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 472, art. « Ulysse ») ; la nature exacte du lotos – ce fruit si délicieux qu'il faisait oublier à qui en mangeait tout souvenir de sa patrie – a donné lieu, quant à lui, à différentes hypothèses (Pline, *N. H.*, XIII, 105 attribue le nom de *lotos* à un jujubier poussant dans la région des Syrtes et des Nasamons : *... tam dulcis ibi cibo, ut nomen etiam genti terraeque dederit nimis hospitali aduenarum obliuione patriae*, « [La saveur de ses fruits] est là-bas si agréable qu'ils ont donné leur nom aux peuples qui n'en nourrissent et à leur pays, trop hospitalier puisqu'il fait oublier la patrie ». Le pays des Cyclopes (*Od.*, IX, 105-540) était généralement identifié à la Sicile, ou à la région de Naples (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 108, art. « Cyclopes »), l'île flottante d'Éole (*Od.*, X, 1-75) à Stromboli, le pays des Lestrygons (*Od.*, X, 80-132) avec la côte des environs de Formies ou de Gaète, au nord de la Campanie (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 472, art. « Ulysse »). Aiaïé, l'île de Circé la magicienne (*Od.*, X, 135-574 et XII, 8 sq.) « est située en Italie ; c'est sans doute la presque île, appelée aujourd'hui Monte-Circeo, près de Gaète et de Terracine, qui domine la côte basse des Marais Pontins » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 94, art. « Circé ») ; l'île des Sirènes (*Od.*, XII, 165-200) serait située « le long de la côte d'Italie méridionale, sans doute au large de la presque île de Sorrente » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 424, art. « Sirènes »). Les lieux visités par Ulysse sont ensuite le détroit de Charybde et Scylla (*Od.*, XII, 201-259), la Trinacrie – c'est-à-dire la Sicile (*Od.*, XII, 260 sq.), Ogygie – l'île de Calypso, localisée généralement sur la côte marocaine (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 77, art. « Calypso ») –, et enfin Schéria, le pays des Phéaciens et du roi Alcinoos, probablement l'île de Corfou (*id.*, p. 473, art. « Ulysse »). Parmi les contrées exotiques visitées par Ulysse, il faut aussi mentionner le « pays des morts », au-delà de l'Océan, chez les Cimmériens.

<sup>4</sup> Les légendes mythologiques étaient en effet considérées par certains historiens comme faisant partie de l'histoire. Cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, Introduction, p. XIX-XX, à propos, notamment, des *Généalogies* d'Hécateé de Milet.

<sup>5</sup> Cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, Introduction, p. XX : « Avec l'âge hellénistique se fait jour et s'affirme une [...] tendance, qui n'a pour objet ni d'interpréter les récits fabuleux ni de les intégrer dans l'histoire, mais simplement de les recueillir pour eux-mêmes ».

Certaines de ces légendes ont connu, depuis l'époque pré-hellénique jusqu'à l'époque romaine, de nombreuses variantes, et témoignent ainsi de la perpétuelle évolution des mythes grecs à travers l'Antiquité. Cela explique sans doute le fait que les frontières du monde tel qu'il apparaît dans la mythologie varient selon les différentes traditions et selon la date où les différents épisodes d'une même légende ont été conçus ; et c'est sans doute aussi la raison pour laquelle la localisation de certains pays ou de certains peuples diffère parfois d'un auteur à l'autre. Dans les premiers temps, avant que les connaissances géographiques ne se précisent, de nombreux peuples mythiques, comme les Éthiopiens, les Cimmériens, et certains personnages, comme les Hespérides, sont par exemple situés de manière très vague « près de l'Océan »<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, le cadre des fables et des épopées les plus célèbres du monde antique s'étend depuis l'Orient le plus lointain – l'Inde, l'Éthiopie –, jusqu'à l'extrême-Occident – l'Hespérie, les Colonnes d'Hercule –, en passant par l'Afrique, par les contrées lointaines de l'Europe du Nord et de l'Est, par l'Assyrie ou par l'Asie Mineure, sans oublier le « fleuve » Océan dont les eaux, selon les représentations helléniques primitives, entourent l'ensemble des terres. Certains personnages mythologiques ou divinités dont les sanctuaires étaient présents dans de nombreuses contrées du monde antique sont même associés à toute une série de récits qui, en voulant expliquer la présence de leur culte dans telle ou telle localité, les mènent jusqu'aux confins du monde connu, révélant pour nous l'état des connaissances géographiques ou ethnographiques, et la façon dont on se représentait le monde au moment de leur élaboration<sup>2</sup>. Ces légendes, qu'elles portent sur les dieux voyageurs – Apollon, Bacchus-Dionysos – ou sur la geste des héros les plus célèbres de la mythologie, faisaient partie, en dehors de l'existence de quelques versions moins connues voire obscures, de la culture de base du public romain, qui les rencontrait, dès l'enfance, dans la lecture des œuvres grecques et latines, et qui pouvaient en voir des représentations imagées dans l'architecture même de leurs villes<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cf. par exemple *Illiade*, I, 423-424 : Ζεὺς γὰρ ἐς Ὀκεανὸν μετ' ἀμύμονας Αἰθιοπῆας / χθιζὸς ἔβη μετὰ δαῖτα, « Zeus est parti hier du côté de l'Océan prendre part à un banquet chez les Éthiopiens sans reproche ».

<sup>2</sup> Les légendes mythologiques ont bien sûr connu de constants remaniements au fil du temps, s'enrichissant par exemple d'éléments nouveaux ; certaines offrent différentes versions d'un même thème selon les régions. P. Grimal (*Dictionnaire...*, Introduction, p. XIII) a décrit ce caractère mouvant de la mythologie hellénique : « Des légendes se forment, évoluent, deviennent matière littéraire, religieuse ou « historique », changent de caractère à mesure que les centres de rayonnement se déplacent d'île en île, de continent à continent [...]. Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, l'on assiste à un foisonnement de traditions, de contes, de mythes, chacun se référant à un épisode ou à un moment, et tous se mêlant dans la confusion la plus totale ».

<sup>3</sup> Pour un résumé des aventures des héros et des divinités, leurs principales occurrences chez les auteurs grecs et latins, et des éléments de bibliographie critique, on pourra se reporter bien sûr au *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* de P. Grimal. Seules les légendes les plus importantes et les plus représentées dans la littérature et dans l'art seront évoquées dans ce développement ; mais d'autres mythes moins connus contiennent des éléments exotiques, de même que les légendes secondaires et les histoires populaires qui sont venues se greffer, parfois, aux mythes les plus célèbres : ils feront l'objet de développements ultérieurs. Nous ne citerons généralement pas ici les légendes et les épisodes de l'épopée qui se déroulent dans le domaine grec au sens large – la Grèce continentale, les îles grecques, et certaines contrées d'Asie Mineure – dans la mesure où elles étaient pour la plupart très connues et où elles semblent avoir perdu, parfois dès les textes les plus anciens de la littérature latine, le caractère exotique qu'elles avaient peut-être, au départ, pour les Romains. Il n'en sera fait mention que lorsqu'elles concernent les cultes étrangers adoptés à Rome, comme celui de Cybèle, encore empreint de connotations exotiques en raison de ses caractéristiques orientales, ou lorsqu'un détail géographique ou ethnographique vient rappeler et souligner l'exotisme de la légende : ainsi la légende d'Hercule chez la reine de Lydie Omphale est parfois traitée par les auteurs dans une perspective exotique, lorsque l'accent est mis sur la description vestimentaire du héros, habillé de pourpre de Phrygie et coiffé de la mitre, deux symboles de la mollesse orientale (voir par exemple *Ov., Héroïdes*, IX, 55 sq. et P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 202). Quant aux légendes liées à l'Italie et à ses proches environs, régions qui avaient certainement pour les anciens Grecs une couleur exotique dans la mesure où elles se situaient dans une région longtemps méconnue qu'ils englobaient sous le terme vague d'Hespérie, elles ne seront qu'incidemment mentionnées dans la mesure où elles ne revêtent évidemment pas, pour les Romains, la même dimension de mystère et d'éloignement. Les aventures d'Ulysse sont ainsi généralement évoquées, chez les auteurs latins, dans une perspective uniquement légendaire, narrative, sans la dimension exotique qu'elles pouvaient avoir dans les poèmes épiques ; il en est de même pour celles d'Énée en Méditerranée – que Virgile, comme on le sait, a intégrées dans l'*Énéide* en les associant à la légende des origines de Rome, mais dans une perspective plus mythologique qu'exotique –, à l'exception toutefois de l'épisode carthaginois.

## 2. La science grecque : astronomie, géographie, ethnographie, historiographie

Les *exotica* présents dans la littérature latine portent également la trace, bien évidemment, des différentes strates du savoir grec sur l'étranger, depuis l'époque des premières explorations et découvertes géographiques et ethnographiques jusqu'aux apports les plus récents, voire contemporains, de l'astronomie et de la science hellénistique en général, en passant par l'expérience des guerres médiques et des conquêtes helléniques en Méditerranée<sup>1</sup>. Les Romains héritent ainsi d'une véritable science grecque, d'un savoir objectif reflétant les acquis de l'expérience et déjà exploité dans l'historiographie, la géographie et l'ethnographie grecques.

Ce savoir grec, cependant, est parfois empreint de merveilleux. C'est sans doute le souvenir des légendes mythologiques concernant les parties du monde les plus éloignées de la Grèce, associé à des éléments réels, objectifs, issus de l'observation, qui ont provoqué ou du moins favorisé l'émergence dans la littérature du merveilleux, qu'il faut toutefois bien distinguer du mythe : « Le merveilleux n'est jamais coupé du réel ; il s'appuie sur lui ; mieux encore, il se présente comme réel<sup>2</sup> ». L'intrusion fréquente du merveilleux dans la littérature antique, y compris dans des ouvrages destinés à diffuser un savoir historique, géographique ou ethnographique, peut surprendre : il s'agit là d'une caractéristique de l'esprit antique, qu'il faut mettre en relation avec l'état lacunaire des connaissances. Car le merveilleux repose sur un fondement réel, auquel viennent s'ajouter des éléments imaginaires, destinés à pallier une incompréhension ou une certaine méconnaissance des pays et des peuples lointains ; l'imprécision ouvre alors la porte à un sentiment de mystère, qui laisse libre cours à l'imagination et peut conduire parfois jusqu'à l'élaboration merveilleuse ou monstrueuse. C'est la raison pour laquelle l'exotisme, dans l'Antiquité, favorise souvent l'émergence d'un discours sur l'autre où prédominent l'imagination, les fantasmes et les craintes d'une civilisation<sup>3</sup>. Il faut aussi tenir compte des circonstances économiques et militaires, qui pouvaient favoriser, de la part de marchands voulant éviter la concurrence ou augmenter le prix de leurs marchandises, ou encore de la part des soldats et des généraux désireux de

---

<sup>1</sup> Cette situation pourrait être comparée à ce qui s'est passé en Europe à l'époque de la Renaissance, où la multiplication des découvertes a peu à peu fait succéder les témoignages de l'expérience aux représentations empreintes de merveilleux caractéristiques du Moyen-Âge. Cf. J.-M. Moura (*Lire l'exotisme*, p. 45), à propos de la Renaissance, « l'âge des découvertes » : « Cette mutation historique sans précédent laisse entrevoir un point capital pour l'exotisme littéraire : l'apparition dans le champ de la conscience européenne d'objets, de lieux, d'animaux, d'hommes profondément différents de ce qui était connu jusqu'alors. Là se trouve le principe d'un changement profond de mentalité. Les voyages de découverte, d'exploration ou d'exploitation transforment durablement la pensée. [...] Le réel va peu à peu se dépouiller de sa gangue de merveilleux, la représentation des peuples étrangers va progressivement se modifier, et c'est dans des conditions culturelles nouvelles, dominées par le pragmatisme, que se développe l'exotisme littéraire ».

<sup>2</sup> V. H. Debidour, *Saveurs des Lettres. Problèmes littéraires*, p. 35. « Le mot de mythologie, si étroitement lié au mythe et au merveilleux facilite une confusion [...]. Mais le merveilleux est essentiellement non symbolique. Il ne signifie que lui-même, faute de quoi il s'abâtardit ou disparaît pour céder la place à l'allégorie. Il ne dit que ceci : « Il y a des merveilles [...] ». Aussi ne permet-il guère la demi-mesure. Dans le mythe, on peut, à la rigueur, admettre le sens et rejeter la fable, ou inversement. Avec le merveilleux c'est tout l'un ou tout l'autre » (*ibid.*).

<sup>3</sup> Le merveilleux et l'exotisme sont souvent liés. Cf. J.-M. Moura, *Lire l'exotisme*, p. 38, à propos de la littérature médiévale : « L'information occidentale sur l'Islam a été aussi précaire que sa représentation a été abondante. Comme il arrive parfois, la faiblesse de l'une a accru la liberté de l'autre » et *ibid.* p. 42, à propos des exagérations et des récits fabuleux présents dans l'œuvre de Marco Polo, qui « entremêle observations précises et merveilleux selon un principe constant qui donne à l'exotisme médiéval cette coloration indécise » [...]. L'évocation de l'étranger, a fortiori de l'Asiatique, représentant d'une humanité très lointaine, manque rarement de dériver vers la fable et la légende, même chez un voyageur aussi averti que le marchand vénitien — qui précise cependant qu'« il y a ici certaines choses qu'il ne vit pas, mais il les tient d'hommes dignes d'être crus et cités » ». Le merveilleux, dans ce contexte exotique, représente donc « la manifestation d'un écart culturel entre les valeurs de référence, servant à établir la communication entre l'auteur et son public, et les qualités d'un monde autre (Daniel Poirion, *Le Merveilleux dans la littérature française du Moyen Âge*, P.U.F., « Que sais-je ? », 1982.) ».

magnifier leurs exploits, la diffusion de descriptions effrayantes des lointains, lesquelles devaient trouver un terrain favorable chez les populations antiques éprises de merveilleux<sup>1</sup>.

Certains témoignages tendraient cependant à montrer que les Anciens avaient une certaine conscience des origines fantasmatiques de ce merveilleux exotique : Quinte-Curce place ainsi dans la bouche d'Alexandre le Grand une réflexion analysant les mécanismes de la peur de l'inconnu et de l'étranger<sup>2</sup> ; de même, Pline l'Ancien, dans sa description des arbres de l'Arabie, exprime son scepticisme à propos des fables associées à la récolte du cinnamome – que l'on devait, selon la légende rapportée par les *Histoires* d'Hérodote, aller chercher dans des nids d'oiseaux inaccessibles<sup>3</sup> – ou à celle de la *casia*, la cannelle :

*Item cassiam circa paludes, propugnante unguibus diro uespertilionum genere aligerisque serpentibus, his commentis augentes rerum pretia [...] Omnia falsa*<sup>4</sup>.

Comme on peut le déduire de ces deux exemples, le merveilleux concerne tout particulièrement les extrémités du monde connu : la méconnaissance de ces régions, leur proximité supposée avec le monde divin et leur éloignement du centre du monde, que la Grèce croyait occuper, favorisent l'essor de l'imaginaire, des fantasmes, des craintes et des désirs les plus profonds de l'âme humaine. Pour les Grecs du temps d'Homère, le domaine du mythe et du merveilleux commençait ainsi aux portes de la Grèce, en Méditerranée ; puis, au fil des siècles, des voyages et des découvertes, la frontière du merveilleux recule peu à peu, jusqu'à se réfugier, à l'époque augustéenne, à l'Inde ou au pays des Sères, à l'Éthiopie, à la Bretagne, à la Germanie ou à la mystérieuse île de Thulé. Ainsi, chaque point cardinal peut encore, que ce soit dans les représentations grecques ou, plus tard, romaines, être sujet à l'apparition du merveilleux, et favoriser la création de légendes venant se greffer les unes sur les autres : l'Orient, l'Occident, les pays du Nord et l'Afrique, ainsi que l'Océan qui, selon les conceptions géographiques des Grecs, entoure l'ensemble des terres, sont propices à éveiller l'imagination et se prêtent bien à l'élaboration fabuleuse, qu'elles concernent les éléments

<sup>1</sup> Cf. J.-M. André & M. F. Baslez, *Voyager dans l'Antiquité*, à propos des rumeurs circulant sur les Égyptiens dans l'Antiquité grecque : « Toutes ces histoires n'étaient, au fond, qu'un moyen d'écartier les concurrents des places d'échange privilégiées. »

<sup>2</sup> Cf. Quinte-Curce, *Histoires*, IX, II, 12-34. Ce passage est constitué d'un discours d'Alexandre à ses soldats, destiné à les convaincre de poursuivre l'avancée en Inde ; son argumentation s'attache à combattre les clichés exotiques et à démystifier, en quelque sorte, les représentations effrayantes associées aux pays et aux peuples lointains, véhiculées parfois par ces peuples eux-mêmes dans un but défensif.

<sup>3</sup> Pline, *N. H.*, XII, 85, d'après Hérodote, III, 110-111.

<sup>4</sup> « Quant à la *casia*, elle pousserait au bord de marais, et serait défendue à coups d'ongles par une espèce affreuse de chauve-souris et par des serpents ailés : c'est par ces contes qu'on augmente le prix des choses. [...] Tout cela est faux » (Pline, *N. H.*, XII, 85-86). Le merveilleux est une caractéristique de toutes les civilisations anciennes ; parmi les civilisations orientales – égyptienne, ou mésopotamienne par exemple – certaines ont pu exercer leur influence sur la Grèce, avant que cette dernière n'exerce à son tour la sienne sur Rome. Un passage des *Métamorphoses* d'Ovide où le poète décrit le limon du Nil enfantant les animaux sous l'action de l'humidité et de la chaleur, tirerait ainsi son origine d'une ancienne fable égyptienne : *Sic ubi deseruit madidos septemfluus agros / Nilus et antiquo sua flumina reddidit alueo / aetheroque recens exarsit sidere limus, / plurima cultores uersis animalia glaebis / inueniunt et in his quaedam modo coepta per ipsum / nascendi spatium, quaedam imperfecta suisque / trunca uident numeris et eodem in corpore saepe / altera pars uiuit, rudis est pars altera tellus*, « ... ainsi, quand le Nil aux sept embouchures a quitté les champs inondés et ramené ses flots dans leur ancien lit, quand le soleil chauffe le limon récent, les cultivateurs, en retournant la glèbe, y trouvent un grand nombre d'animaux, certains à peine ébauchés, d'autres imparfaits, d'autres avec une partie vivante et l'autre encore une terre informe » (I, 422-429). G. Lafaye, dans la note correspondante (p. 22), évoque une « fable, probablement d'origine égyptienne, acceptée sans contrôle par d'autres écrivains de l'antiquité comme l'expression d'un fait réel. C'est à la même source que les Latins ont emprunté la tradition qui faisait naître des abeilles du cadavre d'un bœuf ». Cf. Virg., *Géorg.*, IV ; Ov., *Mét.*, XV, 361 sq. Certes, la plupart des notations merveilleuses de la littérature latine proviennent des Grecs – par le biais des poèmes homériques, de l'*Histoire* d'Hérodote, ou des ouvrages de Ctésias de Cnide sur l'Inde et la Perse, qui, entre autres, en fournissent de nombreux exemples –, mais la crédulité et l'absence d'esprit critique dont font preuve parfois certains auteurs latins, y compris dans des ouvrages de portée géographique ou ethnographique, montre que le monde latin n'avait pas perdu cette croyance au surnaturel, aux prodiges, ni cet intérêt pour les *mirabilia*. Les extrémités du monde connu sont des endroits où les êtres fabuleux présents dans les légendes mythologiques grecques, disparus partout ailleurs, ont subsisté : c'est ainsi qu'un légat de la Gaule écrivit à Auguste qu'on apercevait sur les côtes des Néréides mortes, c'est-à-dire des Sirènes, dont tout le corps était recouvert d'écaillés (Pline, *N. H.*, IX, 4, 1).

naturels ou les populations<sup>1</sup>. Certaines contrées sont d'ailleurs particulièrement concernées par les *mirabilia* ; c'est le cas surtout de l'Orient et plus particulièrement de ses limites extrêmes, représentées par l'Inde, dont la littérature grecque – par le biais des *Indika* de Ctésias de Cnide et du *Periplus* de Scylax entre autres –, a forgé une image merveilleuse que les auteurs latins reprendront en partie.

### a. Hérodote et les autres auteurs de l'époque classique

Dans le domaine de l'exotisme issu de la science grecque, les auteurs latins sont d'abord les héritiers d'Hérodote, qui, avec ses « Enquêtes » – une œuvre dont la vocation est essentiellement historique, mais qui est néanmoins émaillée de nombreuses digressions géographiques et ethnographiques –, représente une source importante d'*exotica*. À partir des guerres médiques, les références aux peuples et aux contrées exotiques se font en effet plus nombreuses dans la littérature grecque. Ce conflit qui opposa durant de longues années l'Europe et l'Asie constitue le sujet principal d'Hérodote, qui était considéré chez les Romains, selon l'expression de Cicéron, comme « le père de l'histoire » – *pater historiae*<sup>2</sup> –, et que l'on peut sans doute associer également à la naissance de la géographie et de l'ethnographie : dans le récit des guerres menées par les Grecs contre les Perses, il était non seulement amené à décrire les mœurs perses, mais à s'intéresser également à d'autres peuples plus ou moins bien connus des Grecs de l'époque, plus ou moins sujets aussi à l'affabulation

---

<sup>1</sup> Aux extrémités du monde, dans ces contrées presque totalement inconnues, vivent des êtres hybrides, des « monstres » au sens antique du terme, à mi-chemin entre l'homme et la bête, ou entre l'homme et la divinité. Pour la période suivante, voir notamment Pline, *N. H.*, VII, 9-33 et ses descriptions fabuleuses de peuples exotiques (Arimaspes, androgynes, Indiens, Sciapodes, satyres, Pygmées, etc.), empruntées pour la plupart à ces prédécesseurs grecs. On a parfois déploré la crédulité des Anciens en ce domaine. M. Benabou (« Monstres et hybrides chez Lucrèce et Pline l'Ancien », dans *Entretiens sur le racisme*, Paris-La Haye, Mouton éditeur, 1975) a proposé, au sujet des monstres et des hybrides décrits par Pline, cette réflexion qui peut être a fortiori appliquée aux auteurs antérieurs, et en particulier aux Grecs dont découlent d'ailleurs la plupart de ces descriptions fabuleuses : « Plutôt que d'incriminer, comme on le fait souvent, l'excessive crédulité de Pline, on peut se demander s'il n'a pas plutôt cédé à un souci, très « scientifique », d'exhaustivité : désireux de décrire l'univers dans sa totalité et dans sa diversité, trouvant dans ses innombrables lectures des mentions d'êtres prodigieux, ne disposant pas de critères scientifiques sérieux pour en contester la vraisemblance, il prend soin de ne pas les omettre dans son encyclopédie. Mais alors, peut-on se demander, d'où viennent ces monstres ? Certains, les plus nombreux peut-être, sont nés des déformations infligées par des voyageurs – qui n'étaient pas nécessairement de mauvaise foi –, à leur vision de peuples primitifs. D'autres, les plus étranges et peut-être les plus intéressants, ont une tout autre origine : [...] il s'agit de figures appartenant à un folklore issu de l'imagination, d'archétypes » (p. 150). Chez Pline d'ailleurs, comme le remarque M. Benabou, le domaine de la monstruosité commence avec les peuples à la peau noire (cf. *N. H.*, VII, 6, passage cité par M. Benabou, p. 148 : *Quis enim Aethiopas ante quam cerneret credidit ? Aut quid non miraculo est, cum primum in notitiam uenit ?*, « Qui, en effet, a cru aux noirs de l'Éthiopie, avant de les voir ? Qu'est-ce qui ne paraît pas merveilleux, quand on en prend connaissance pour la première fois ? »), ce qui permet de donner une explication à la crédulité de l'encyclopédiste comme à celle des auteurs qui l'ont précédé : « car si le champ du prodige commence avec l'existence – difficilement contestable – d'hommes à la peau noire, il n'y a pas lieu de douter de l'existence des autres prodiges. Aux yeux de Pline, il n'y a pas de réelle différence de vraisemblance, de crédibilité, puisque les deux choses sont tout aussi invraisemblables, incroyables : les peuples noirs, comme les peuples aux pittoresques monstruosités, sont de l'autre côté de la norme. Ainsi le champ de l'étrange, donc du monstrueux, commence sinon aux portes de la Cité, du moins à celles de l'Empire ». Les réflexions antiques sur ce sujet se reflètent peut-être dans un passage de Saint Augustin – qui prend toutefois place dans un contexte chrétien – *C. D.*, 16, 8, 137, cité par R. Schilling (éd. du livre VII de l'*Histoire Naturelle* de Pline, C.U.F., note 1 au § 32) : « ... S'il s'agit d'hommes dans ces descriptions merveilleuses, pourquoi Dieu n'aurait-il pas voulu créer de la même façon certains peuples, de peur que nous ne croyions, en voyant naître un monstre parmi nous, que la sagesse qui a façonné la nature humaine a failli dans son œuvre comme un artiste maladroit ? Dès lors, il ne doit pas nous sembler absurde qu'il y ait dans l'humanité des races de monstres, comme il y a dans chaque race quelques monstres d'hommes. Et pour conclure avec prudence et circonspection : ou ce qu'on raconte de ces races est faux ; ou ce ne sont pas des hommes ; ou s'ils sont des hommes, ils viennent d'Adam ».

<sup>2</sup> *De leg.*, I, 1 ; cf aussi *De orat.*, II, 13, 55 : ... *Herodotum illum qui princeps genus hoc ornauit...*, « Hérodote, par exemple, le premier historien qui orna sa matière... ». Avec Hérodote, en effet, le genre historique progresse ; les faits positifs commencent à prendre le pas sur les anecdotes romanesques ou le mythe, et s'appuient sur des données géographiques et ethnographiques plus précises. Le titre même – *historiai*, que l'on peut traduire par « recherches », ou « enquêtes » – est très significatif : que ce soit dans le domaine des faits historiques ou dans celui de la description des pays et des peuples, Hérodote, en l'absence presque totale de sources antérieures écrites, mène sa propre investigation, et s'attache avant tout à rapporter ce que lui-même a vu ou entendu lors de ses voyages : on sait, d'après ses propres affirmations, qu'il voyagea dans les pays d'Asie – la Perse, la Phénicie, le Bosphore Cimmérien –, en Afrique – en Cyrénaïque et en Égypte – et en Europe – dans le monde grec, y compris en Grande-Grèce. « Les Grecs, navigateurs et curieux, avaient toujours aimé la géographie. Ils l'avaient d'abord connue toute merveilleuse, dans l'*Odyssée* et dans les poèmes relatifs aux Argonautes. Depuis Anaximandre et Hécateé, ils étaient devenus plus exigeants. Hérodote, voyageur avant d'être écrivain, ouvre largement son livre à la description des pays qu'il a parcourus. En s'occupant de ces choses, il suivait l'exemple d'Hécateé ; mais c'était la première fois sans doute que la géographie s'unissait si étroitement à l'histoire et donnait aux récits de cette dernière un cadre et un support » (A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, de Boccard, 1928-1938, t. II, p. 611-612).



mythologique ou exotique. Le livre I est consacré à Crésus<sup>1</sup> et Babylone ; le livre II contient une longue et célèbre digression sur l'Égypte, portant dans un premier temps sur sa géographie et les mœurs de ses habitants, puis sur son histoire, et dont le prétexte est fourni par l'invasion de ce pays par Cambyse, héritier et fils de Cyrus ; au livre IV, l'expédition de Darius en Scythie et en Libye est l'occasion de nouvelles digressions ethnographiques<sup>2</sup> ; quant au livre V, il présente un tableau des Thraces, au moment du récit des opérations du général perse Mégabaze contre ce peuple. On trouve dans ces passages des *Enquêtes* de nombreuses descriptions pittoresques de pays et de peuples barbares, qui apparaissent parfois comme un prétexte à l'introduction d'*exotica* destinés à provoquer l'étonnement et le dépaysement des lecteurs grecs<sup>3</sup>. Le merveilleux est lui aussi présent dans les *Histoires*<sup>4</sup>, et les auteurs latins ne manqueront pas de transmettre certains de ces *mirabilia* exotiques, qui tendent à suggérer que les contrées lointaines regorgent de richesses fabuleuses, ou sont peuplées d'animaux étranges, inconnus ailleurs. Dans l'*Aulularia* de Plaute, l'esclave Strobile, qui a trouvé la marmite pleine d'or d'Euclion, fait par exemple allusion aux montagnes d'or des griffons : selon la légende rapportée par Hérodote d'après Aristée de Proconnèse<sup>5</sup>, ces monstres, gardiens de trésors en Scythie, chez les Hyperboréens, avaient le corps d'un lion, la tête et les ailes d'un aigle :

<sup>1</sup> Sur le personnage de Crésus, cf. la *Notice* de l'éd. de la C.U.F. des *Histoires* d'Hérodote, p. 20 : « Dès avant [Hérodote], l'opulence de Crésus, sa générosité, le brusque retour de sa fortune, la façon dont sa vie illustre l'instabilité des choses de ce monde et la vanité des prévisions humaines, l'avaient rendu célèbre chez les Grecs. Célèbre, et généralement sympathique ».

<sup>2</sup> Sur l'image des Scythes chez Hérodote, voir F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, 1980, *passim*.

<sup>3</sup> Par exemple en VII, 61-99, où Hérodote fait le « catalogue » des peuples présent dans l'armée perse : « l'énumération de toutes les troupes qui forment l'armée de Xerxès, avec leurs costumes bizarres et l'étrange variété de leur armement, est un morceau d'un vif intérêt : il semble qu'on assiste à ce prodigieux défilé de peuples où apparaissent successivement, à côté des Perses et des Mèdes, coiffés de leurs tiaras et de leurs mitres, les Éthiopiens, couverts de peaux de lions, et qui, pour le combat, se blanchissent la moitié du corps avec du plâtre tandis qu'ils peignent l'autre de vermillon ; puis les Lydiens, presque pareils à des Grecs ; les Caspiens, vêtus de poils de chèvre ; les Chalybiens, ornés d'oreilles et de cornes pareilles à celles des bœufs ; et cent autres nations qui font de cette armée comme un échantillon bariolé de toute la barbarie asiatique et africaine prête à se ruer sur la Grèce. Tout cela est vivement peint, à la fois net et coloré » (A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. II, p. 660).

<sup>4</sup> On s'est beaucoup moqué des erreurs et de la crédulité d'Hérodote ; mais il faut se souvenir du contexte dans lequel il écrit ses *Histoires* : ce Ionien « est un esprit curieux, avisé, clairvoyant. Mais c'est un voyageur du V<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, qui passe vite au milieu d'une foule de choses nouvelles et étranges, sans éducation scientifique, sans livres, sans instruments, sans nos habitudes modernes de précision, et qui, de la meilleure foi du monde, mêle beaucoup d'à-peu-près à des indications très justes. Le problème était encore plus compliqué pour les informations qu'il empruntait à autrui soit par des lectures, soit par ouï-dire [...]. Si Hérodote a beaucoup vu, il a bien plus appris encore par les récits qu'on lui a faits ou par les écrits de ses devanciers ; toute la partie vraiment historique de son livre dérive de cette source. C'est donc là, pour l'appréciation de son esprit critique, le point capital. Or les difficultés étaient grandes. [...] [Ses sources d'information] ont presque toutes, à des degrés divers, quelque chose de populaire, d'incomplet, de hasardeux. Ce qui doit sortir de là, c'est une masse de dires non vérifiés, de faits indifféremment puérils ou considérables, de choses tour à tour minutieusement exactes ou naïvement merveilleuses, de souvenirs précis et de légendes » (A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, tome II, p. 622-624). Sur ces erreurs, cf. aussi *ibid.*, p. 632-640, à propos des résultats obtenus par l'*Enquête*.

<sup>5</sup> Au cours de la période des VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles avant J.-C., bien avant Hérodote donc, les voyages d'exploration ou de commerce avaient déjà donné naissance à toute une série de textes d'inspiration géographique et ethnographique, mais encore empreints de merveilleux. Aristée de Proconnèse, voyageur grec du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. mentionné par Hérodote (IV, 14-15) aurait visité les contrées situées au nord de la mer Noire, et serait parvenu chez les Issédons, au nord de la Scythie ; c'est là qu'il aurait recueilli des informations sur les Hyperboréens et sur le peuple nordique des Arimaspes qui, selon ses descriptions, ne possédaient qu'un œil au milieu du front, et cherchaient à s'emparer des trésors d'Apollon, gardés par les Griffons. Il raconta ses voyages dans un poème épique, l'*Arimaspeia*. Sur Aristée de Proconnèse et les Arimaspes, cf. Hérodote, III, 116 ; IV, 13, 14, 27 ; Pline, *N. H.*, IV, 88 ; VI, 50 ; VII, 10 : *Sed iuxta eos [...], produntur Arimaspi [...] uno oculo in fronte media insignes. Quibus adsidue bellum esse circa metalla cum grypis, ferarum uolucrum genere, quale uulgo traditur, eruente ex cuniculis aurum, mira cupiditate et feris custodientibus et Arimaspiis rapientibus, multi, sed maxime inlustres Herodotus et Aristes Proconnesius scribunt*, « Tout près de ces Scythes [...], on signale les Arimaspes [...], qui se distinguent par un œil unique au milieu du front. Ils sont continuellement en guerre, autour des mines, avec les griffons, espèce d'animaux ailés, tels que les dépeint la tradition, qui extraient l'or des galeries souterraines et mettent autant d'acharnement à le garder que les Arimaspes à le ravir : telle est la version de plusieurs auteurs, dont les plus illustres sont Hérodote et Aristée de Proconnèse ». Voir aussi Croiset, t. II, p. 482 sq. ; P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 51, art. « Aristées ».

*Picis diuitiis qui aureos montis colunt  
ego solus supero...*<sup>1</sup>

Properce, quant à lui, évoque dans l'une de ses élégies les fourmis de l'Inde qui, toujours d'après Hérodote, rapportaient des profondeurs de la terre une poussière d'or recueillie ensuite par les Indiens :

*Inda cauis aurum mittit formica metallis*<sup>2</sup>.

Après Hérodote, la littérature grecque voit se développer un genre historique qui réserve une place relativement importante à la géographie et à l'ethnographie, considérées dans un premier temps comme une annexe de l'histoire<sup>3</sup> : les Romains ont ainsi pu puiser dans les œuvres des historiens grecs de cette époque un grand nombre de renseignements sur les peuples étrangers, notamment orientaux, avec lesquels les Grecs avaient eu des contacts. Parmi ces auteurs figure Xénophon, dont on sait que les œuvres ont été redécouvertes par la société romaine cultivée après la victoire de Pydna, en 168 avant J.-C., grâce au transfert à Rome de la bibliothèque de Persée, lot de Paul-Émile dans le triomphe. Xénophon contribue à enrichir les *exotica* de la littérature latine grâce, essentiellement, à son *Anabase*<sup>4</sup> et à sa *Cyropédie*, deux ouvrages inspirés de la propre expérience de l'auteur en Perse auprès de Cyrus le Jeune, puis dans les combats menés par le roi de Sparte Agésilas contre les Perses de Pharnabaze. La *Cyropédie*, biographie romancée du roi de Perse Cyrus le Grand, est souvent citée chez Cicéron<sup>5</sup> qui, à la suite de l'historien grec qui idéalisait déjà dans cette œuvre le roi de Perse, image du gouvernant idéal, donne aux *exotica* cette dimension moralisatrice, politique et philosophique qui est l'une de leurs fonctions essentielles dans la littérature latine<sup>6</sup> :

<sup>1</sup> « Foin des griffons qui habitent les montagnes d'or ! à moi seul je les dépasse en richesse » (*Aul.*, 701-702). Sur les Griffons, voir Hérodote, III, 102 et 116 ; IV, 27 ; Eschyle, *Prométhée*, 830 sq. ; Pline, *N. H.*, VII, 10 (passage cité dans la note précédente) ; P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 169, art. « Griffons ».

<sup>2</sup> « La fourmi indienne envoie l'or de ses mines profondes » (Properce, *Élégies*, III, 13, 5, texte établi et traduit par S. Viarre, Paris, C.U.F., 2005). Cf. Hérodote, III, 102 et Pline, XI, 111. C'est peut-être à ces fourmis que songe Horace lorsqu'il évoque, dans l'une de ses *Odes*, l'or de l'Inde (*aurum... Indicum*, I, 31, 6).

<sup>3</sup> S. Saïd, M. Trédé & A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, P.U.F., 1997, p. 184 : « L'historiographie grecque a su définir d'emblée avec Hérodote sa forme – le récit émaillé de discours – et ses intérêts fondamentaux : histoire militaire, constitutionnelle et politique d'une part, enquête géographique et ethnographique d'autre part. Le lien entre géographie et histoire, si manifeste chez Hérodote, constitue, sans aucun doute possible, l'une des caractéristiques les plus nettes du genre en Grèce : Thucydide, Timée, Polybe, Diodore, etc., parsèment leur récit de « digressions » géographiques. »

<sup>4</sup> *L'Anabase* fait en effet le récit de l'expédition des « Dix-Mille » mercenaires grecs menée en 401 avant J.-C. par Cyrus le Jeune contre son frère aîné Artaxerxès II, devenu roi à la suite de leur père Darius II, et à laquelle Xénophon lui-même prit part. Les Grecs découvrirent, à cette occasion, l'intérieur de la péninsule anatolienne : l'expédition et les combats les conduisirent en effet jusqu'à la région de Babylone, l'Arménie et la Mer Noire. Cf. S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 205 : « Dans cette œuvre, Xénophon se révèle un amateur averti de la chose militaire, épris de détails concrets, de petits faits vrais ; il livre son expérience de vieux soldat. Le récit abonde en indications géographiques et ethnographiques qui rappellent Hérodote mais sont le fruit d'une observation personnelle ».

<sup>5</sup> Notamment dans son *Caton l'Ancien* ou *De la vieillesse* (texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Paris, C.U.F., 1955 ; cf. l'*Introduction*, p. 28 et les passages cités *infra*) ; cf. aussi *Brutus*, 42 et certains passages de la *Correspondance* de Cicéron cités *infra*. P. Wuilleumier relève notamment l'influence de la *Cyropédie* dans le § 30 et les §§ 79-81 du *Caton l'Ancien* (*Introduction*, p. 51) et signale aussi des emprunts à l'*Économique* de Xénophon dans le § 59, qui relate l'entrevue de Cyrus et de Lysandre : « Il vante les mérites de Cyrus et de Lysandre ; il développe certains termes sur un ton de rhéteur ; il ajoute des traits qui transforment le parc oriental en un verger romain, où la terre est bien battue et les arbres disposés en quinconce, comme les manipules des légions ; il substitue au parfum des vêtements l'éclat de la personne » (*ibid.*, p. 47 sq.).

<sup>6</sup> « Portrait du chef idéal, cette œuvre fait le plus souvent bon marché de la vérité historique, ce qui ne présentait aucune difficulté pour un personnage passé depuis longtemps dans la légende. C'est en fait le premier roman historique écrit à des fins pédagogiques [...]. Le souvenir des amours romanesques d'Abrodade et de Penthée (livres V à VII) et des vertus du grand Cyrus inspirera encore, au XVII<sup>e</sup> siècle, à Mlle de Scudéry un roman qui connut une immense faveur : *Le Grand Cyrus* » (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 210). Le choix par Xénophon du personnage de Cyrus l'Ancien était assez habile ; celui-ci en effet était « assez célèbre pour intéresser l'imagination des lecteurs, assez mal connu pour laisser à sa propre fantaisie toute liberté, mêlé enfin par sa vie à toutes les choses militaires et politiques dont il voulait faire l'objet principal de son livre » (A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. IV, p. 403).

*Cyrus ille a Xenophonte non ad historiae fidem scriptust, sed ad effigiem iusti imperii, cuius summa grauitas ab illo philosopho cum singulari comitate coniungitur ; quos quidem libros non sine causa noster ille Africanus de manibus ponere non solebat : nullum est enim praetermissum in iis officium diligentis et moderati imperii ; eaque si sic coluit ille qui priuatus futurus numquam fuit, quonam modo retinenda sunt iis quibus imperium ita datum est ut redderent, et ab iis legibus datum est ad quas reuertendum est ?<sup>1</sup>*

En marge de l'historiographie, la période classique voit également l'émergence d'ouvrages didactiques traitant d'astronomie, de géographie et d'ethnographie, d'où proviennent sans doute nombre d'*exotica* de la littérature latine. L'étude des astres, des constellations, de leur position et de leurs mouvements dans le ciel a connu à Rome une vogue importante, qui s'est manifestée par un engouement pour la poésie didactique grecque ayant traité de ce sujet<sup>2</sup>, et qui a sans doute contribué au développement du goût romain pour l'exotisme. Beaucoup de ces ouvrages didactiques, en effet, mêlent étroitement noms de pays ou de peuples exotiques et astronomie ; ils reflètent les conceptions grecques de diverses époques relatives à la configuration de l'univers : certains témoignent d'une représentation du monde encore archaïque, telle qu'elle apparaît encore par exemple chez Hérodote<sup>3</sup> – une terre plate, entourée par le fleuve Océan – alors que d'autres supposent la connaissance des apports ultérieurs de l'astronomie grecque : Aristote avait démontré, peut-être d'après Pythagore, que la terre était sphérique, et la situait au centre de l'univers<sup>4</sup> ; après lui, de nombreux savants, dont Ératosthène et Posidonius, ont traité des astres, de la configuration de la terre habitée et de l'univers<sup>5</sup> : certaines de leurs idées apparaissent, chez les auteurs latins, dans les nombreux *exotica* faisant allusion à la sphéricité du globe terrestre, aux « pôles » et à la division du monde habité en différentes « zones », notion introduite par le mathématicien et astronome Eudoxe de Cnide<sup>6</sup>, auteur d'une *Description de la terre*<sup>7</sup> combinant géographie scientifique et géographie descriptive.

Les conceptions antiques sur les pays et les peuples exotiques doivent beaucoup, en outre, à la fameuse théorie des climats, développée dans le traité hippocratique *Airs, eaux,*

---

<sup>1</sup> « Xénophon n'a pas écrit son fameux « Cyrus » selon la vérité historique, mais pour fournir une image du gouvernement tel qu'il doit être : le philosophe donne à son héros une sévérité extrême jointe à une très particulière douceur ; et ce n'est pas sans raison que notre grand Scipion gardait toujours ce livre entre les mains : il n'est pas en effet un seul des devoirs d'un souverain vigilant et sage qui y soit omis. Or, si ces devoirs étaient tellement chers à Cyrus, qui ne devait jamais descendre à la condition privée, quel soin ne doivent pas mettre à les observer ceux qui n'ont reçu le pouvoir qu'à charge de le rendre, et qui le tiennent des lois mêmes sous lesquelles ils devront venir se ranger à nouveau ? » (*Correspondance*, t. I, XXX, 8, 23 = *Q. Fr.* I, 1, 8)

<sup>2</sup> Le poète grec Aratos, qui vécut entre la fin du IV<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., écrivit les *Phénomènes*, un poème didactique décrivant les positions des étoiles et des constellations, qui connut une grande célébrité à Rome : il fut en effet traduit en latin par Cicéron d'abord, puis par Germanicus et Aviénus ; il influença également Lucrèce et Virgile dans ses *Géorgiques*. Sur cet engouement pour l'astronomie, mêlé souvent au goût des Romains pour la mythologie, cf. *infra*.

<sup>3</sup> Hérodote lui-même critique ses prédécesseurs, Anaximandre ou Hécateé de Milet, pour la représentation qu'ils donnent du monde : « Je ris, quand je vois que beaucoup déjà ont dessiné des images d'ensemble de la terre, sans qu'aucun en ait donné un commentaire raisonnable ; ils représentent l'Océan enveloppant de son cours la terre, qui serait toute ronde comme si elle était faite au tour, et s'imaginent l'Asie égale à l'Europe » (IV, 36, trad. Ph.-E. Legrand).

<sup>4</sup> Dans le traité *Du ciel*.

<sup>5</sup> Ératosthène de Cyrène (vers 285-280-vers 194 avant J.-C.) était directeur de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie ; il avait écrit notamment une *Chronographia* (une chronologie de l'histoire de la Grèce, dépourvue d'éléments mythologiques, allant de la chute de Troie jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand) et des *Geographica*, première description complète du monde habité. Ératosthène est en particulier connu pour avoir établi un planisphère (qui comportait sans doute deux axes principaux de latitude et de longitude) et pour avoir calculé avec une précision remarquable pour l'époque la circonférence de la terre (*Sur les mensurations de la terre*).

<sup>6</sup> Eudoxe (408-340 ; ou 395-342 avant J.-C.), mathématicien et astronome, a le premier affirmé la sphéricité de la terre, et sa division en zones. Il est le fondateur de la théorie des sphères célestes, qui tournent toutes autour de la terre comme centre. Son œuvre fut interprétée dans les *Phaenomena* d'Aratos, dont il a déjà été question plus haut.

<sup>7</sup> « Avant Strabon, [Eudoxe de Cnide] avait combiné géographie scientifique et géographie descriptive dans une *Description de la terre* qui inversait l'ordre ordinaire du périple en partant de l'est et de la côte d'Asie Mineure » (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 383).

*lieux*<sup>1</sup> : l'auteur y démontrait l'influence du climat sur la santé et le tempérament des êtres humains, et donnait ainsi une explication scientifique aux différences observées entre les pays et les races humaines qui semble avoir grandement contribué à forger les représentations romaines. On sait d'autre part que certains ouvrages de l'œuvre immense d'Aristote, qui formait à elle seule une véritable encyclopédie, ont été connus des Romains<sup>2</sup> : nombre de traités du philosophe grec contenaient des informations concernant la géographie ou les mœurs étrangères, sa curiosité s'étant portée sur toutes les manifestations de la nature et sur tous les aspects de l'esprit humain. Il avait notamment composé un traité sur les *Coutumes des Barbares*<sup>3</sup> ; dans le livre II de sa *Politique*, il décrivait la constitution de Carthage, après celles de Sparte et de la Crète ; les traités qu'il a consacrés aux animaux comportaient des observations sur la faune de diverses parties du monde, qu'Alexandre le Grand, grâce à ses conquêtes, avait pu mettre à sa disposition pour ses recherches<sup>4</sup>. Un passage du *De finibus* de Cicéron témoigne de la connaissance qu'ont pu avoir les Romains des œuvres du Stagirite, ainsi que de celles de son élève Théophraste<sup>5</sup>, sur la faune et la flore exotiques :

*Persecutus est Aristoteles animantium omnium ortus, uictus, figuras, Theophrastus autem stirpium naturas omniumque fere rerum quae e terra gignerentur causas atque rationes*<sup>6</sup>,

ou sur les mœurs étrangères :

*Omnium fere ciuitatum non Graeciae solum, sed etiam barbariae ab Aristotele mores, instituta, disciplinas, a Theophrasto leges etiam cognouimus*<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Ce traité attribué au médecin Hippocrate daterait de la fin du V<sup>e</sup> ou du début du IV<sup>e</sup> siècle. La vie d'Hippocrate est mal connue ; des biographies tardives mêlent vérité et légende ; il est fréquemment cité par Pline (VII, 123 ; XVIII, 75 ; XXII, 136 ; XXVI, 10 ; XXX, 10, etc.).

<sup>2</sup> Les œuvres d'Aristote furent diffusées à Rome au temps de Sylla : selon Plutarque (*Sylla*, 26, 1-2), Sylla avait rapporté de Grèce la bibliothèque d'Apellicon de Téos, qui contenait des œuvres d'Aristote et de Théophraste ; celles-ci furent ensuite diffusées à Rome. Le fils de Sylla, Faustus, hérita de ces livres, et Cicéron, comme l'indique l'une de ses lettres à Atticus, eut l'occasion de s'enrichir de ces lectures : *Ego hic pascor bibliotheca Fausti*, « Ici, je me repais de la bibliothèque de Faustus » (Cic., *Corresp.*, t. III, CXXIV, 1 = *Att.*, IV, 10, 1). Cf. aussi H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 151.

<sup>3</sup> Cf. S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 208 : « L'intérêt porté aux institutions des cités grecques connut un grand développement avec l'école d'Aristote (on attribuait au Stagyrite lui-même cent cinquante-huit *Constitutions*) et s'étendit aux coutumes des Barbares. Citons ici, à côté des *Coutumes des Barbares* (*Nomina Barbarika*) d'Aristote, les monographies consacrées à l'Égypte par Manetho, à l'Éthiopie par Bion de Soles, à Babylone par Bérosee de Babylone, etc. » Manetho (ou Manéthon) était un prêtre d'Héliopolis en Égypte, qui vécut au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et écrivit en grec une histoire de l'Égypte (*Aegyptiaka*) des temps mythiques à 323 avant J.-C. ; une partie de son histoire a été conservée par des auteurs postérieurs comme Eusèbe. Bérosee était lui aussi un prêtre du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., auteur d'une histoire de Babylone (*Babyloniaka* ou *Chaldaika*) depuis les origines jusqu'à l'époque d'Alexandre, écrite en grec, dont on possède quelques citations ; il est mentionné comme astrologue par Vitruve (IX, 7), Sénèque (*Q. N.*, III, 29, 1), et Pline (VII, 123). Cf. aussi Croiset, t. V, p. 98 sq.

<sup>4</sup> Cf. le témoignage de Pline l'Ancien, *N. H.*, VIII, 17, 44 et Athénée, IX, 398 E.

<sup>5</sup> Les ouvrages sur les plantes du philosophe Théophraste (vers 370-vers 287 av. J.-C.) – les *Recherches sur les plantes* et *Les causes des plantes* – contiennent de nombreuses descriptions de plantes exotiques ; on peut supposer que l'ensemble de son œuvre immense, aujourd'hui perdue en grande partie – puisque Théophraste, comme son maître Aristote, s'était intéressé, en dehors des sciences naturelles, à toutes les parties de la science – contenait également des références aux nouvelles découvertes géographiques issues des expéditions d'Alexandre et de ses successeurs.

<sup>6</sup> « Aristote a étudié, d'une manière approfondie, la naissance de tous les animaux, leur façon de vivre, leur conformation ; Théophraste, lui, la nature des plantes, aussi bien que les causes qui rendent compte de presque tout ce que produit la terre » (*De fin.*, V, 4, 10).

<sup>7</sup> « Pour presque toute les cités, non seulement de la Grèce, mais encore du monde barbare, nous connaissons, par Aristote, les coutumes, les institutions, le système politique, par Théophraste, quelque chose de plus, les lois écrites » (*ibid.*, V, 4, 11). À la charnière entre l'époque classique et la période hellénistique, qui verra l'essor des connaissances dues aux conquêtes d'Alexandre, il faut enfin mentionner plusieurs auteurs ayant eu un rôle important dans la transmission de renseignements sur l'étranger. Ctésias, un médecin grec originaire de Cnide en Asie Mineure et ayant vécu entre la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle et le début du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., est l'auteur de plusieurs ouvrages : un *Périple*, divers traités *Sur les Montagnes*, *Sur les Fleuves*, mais surtout d'une *Histoire des Perses* – les *Persika* – et d'un livre consacré à l'Inde – les *Indika* – grâce auxquels il est principalement connu. Ctésias tirait ses renseignements sur l'Orient et sur l'Inde du séjour qu'il fit à la cour du roi de Perse à Suse, en tant que médecin, et lors duquel il a pu consulter les parchemins royaux des archives de Suse (cf. Diodore, II, 32, 4 et A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. IV, p. 194). Mais son œuvre, dès l'Antiquité, a été discréditée par la place qu'elle réserve au merveilleux, au romanesque, voire au mensonge, notamment dans le traité *Sur l'Inde* (cf. A. Croiset, *ibid.*, p. 195). Ctésias fut notamment utilisé par Pline l'Ancien, Diodore de Sicile ou Plutarque, et, pour l'époque étudiée ici, par Hygin.

## b. La période hellénistique et contemporaine

L'expédition orientale d'Alexandre le Grand et les entreprises de ses successeurs suscitérent évidemment la publication de nombreux ouvrages historiques relatifs à ses exploits<sup>1</sup> et entremêlés de passages géographiques et ethnographiques reflétant l'évolution des connaissances due aux nouvelles découvertes, mais pas toujours exempts de merveilleux ou d'exagérations<sup>2</sup>. Les récits d'exploration – parmi lesquels figurent les fameux périple –, se multiplient à cette époque : Néarque, un officier proche d'Alexandre, chargé par le conquérant de reconnaître la route maritime depuis l'embouchure de l'Indus jusqu'au Golfe Persique et à l'Euphrate, écrivit un *Périple*, compte-rendu de la navigation qu'il effectua, avec Onésicrite, le long du littoral<sup>3</sup>. L'extrême Occident commence lui aussi à entrer dans les connaissances et l'imaginaire grecs avec Pythéas, un explorateur grec de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., originaire de Marseille, qui, selon Polybe, Strabon – qui le critiqua vigoureusement<sup>4</sup> –, Diodore de Sicile et Pline l'Ancien<sup>5</sup>, entreprit de remonter le long de la côte occidentale de l'Europe jusqu'à la Bretagne, le Jutland, les îles Orkneys et les Shetlands. La contrée nordique

<sup>1</sup> Au cours du III<sup>e</sup> siècle fleurissent en effet les histoires d'Alexandre, écrites d'abord par ses propres compagnons, puis par d'autres historiens : « Le conquérant lui-même semblait avoir sollicité le concours des historiens. Il était parti d'Europe avec un cortège de beaux-esprits, rhéteurs ou philosophes, qui avaient pour tâche principale, sans doute, de continuer à lui faire goûter, au milieu de ses campagnes, le plaisir délicat de leurs entretiens, mais qui devaient aussi répandre sa gloire par leurs écrits. C'est ce qui fut fait. D'autres vinrent à la suite des premiers, et, pendant un siècle, il y eut comme un « cycle d'Alexandre » incessamment parcouru par les historiens. La matière était belle, mais elle était dangereuse par sa richesse même pour des esprits que ni la pratique des affaires ni le respect austère de la science ne défendaient contre les tentations de toute sorte. La première de ces tentations fut, chez les contemporains du roi, le désir de le flatter : de même que les démagogues avaient flagorné le peuple d'Athènes, les historiens prirent l'habitude de flatter les princes. D'ailleurs, la grandeur des choses accomplies devait inviter les écrivains à enfler la voix : en dehors de toute flatterie, il était bien tentant, pour un Grec, d'être éloquent à si bon compte. Enfin la nouveauté des pays parcourus, leur éloignement presque fabuleux, le caractère exotique des hommes, des animaux, des plantes, de la nature entière, tout concourait à pousser les imaginations en verve un peu au-delà de l'exacte vérité. Graves inconvénients, auxquels certains hommes sans doute échappèrent plus ou moins, mais qui se firent fâcheusement sentir dans les œuvres de la plupart » (A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 102 ; cf. aussi P. Pedech, *Les historiens compagnons d'Alexandre*, Paris, 1984). Parmi les œuvres de ces historiens compagnons d'Alexandre se trouvent par exemple la *Geste d'Alexandre* de Callisthène d'Olynthe (vers 370-327 avant J.-C.), neveu et disciple d'Aristote, riche en *excursus* scientifiques, l'*Histoire d'Alexandre* de Ptolémée ou encore l'ouvrage du philosophe cynique Onésicrite, disciple de Diogène, intitulé *Comment Alexandre fut éduqué*. Onésicrite composa un récit de la campagne indienne d'Alexandre ; il aurait été chargé par le roi d'aller interroger les brahmanes de l'Inde. Il subsiste de son œuvre un passage racontant l'entretien qu'il eut avec les fakirs indiens, les fameux « gymnosophistes » (Pline l'Ancien cite Onésicrite parmi ses sources extérieures ; mais son œuvre a eu, dès l'Antiquité, la réputation de contenir beaucoup de mensonges. Puis les historiens s'intéresseront aux successeurs d'Alexandre, les Séleucides en Orient et les Ptolémées en Égypte. Le célèbre Mégasthène, par exemple, qui voyagea en Inde comme ambassadeur de Séleucos I<sup>er</sup>, écrivit une *Histoire de l'Inde*, les *Indika*. Hécateë d'Abdère avait composé, sous le règne de Ptolémée Sôter (304-283 avant J.-C.) deux ouvrages qui l'avaient rendu célèbre : une *Histoire d'Égypte* (*Aigyptiaka*) et un livre *Sur les Hyperboréens*, mais ces œuvres doivent être rangées parmi l'histoire romancée, dans la lignée de la *Cyropédie* de Xénophon.

<sup>2</sup> « La période [hellénistique] a été pour la géographie grecque un âge de développement et de progrès. Les conquêtes d'Alexandre ouvraient à la Grèce des horizons inconnus. Le commerce prit une extension considérable. Une vive curiosité s'empara des esprits. On décrivit ces pays nouveaux ; on refit l'étude méthodique de l'ancienne Grèce. En même temps, les progrès des sciences exactes conduisaient certaines intelligences à se former une idée plus juste de la Terre prise dans son ensemble. L'étude de la Terre sous ses deux formes essentielles – géographie descriptive et géographie mathématique –, produit alors toute une bibliothèque. Mais la plupart des écrits de cette sorte ne nous sont aujourd'hui connus qu'indirectement, par les témoignages des écrivains postérieurs, et les plus importants d'ailleurs devaient leur intérêt moins à l'art qu'au fond des choses » (A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 115).

<sup>3</sup> « [Le *Périple* de Néarque] n'était pas seulement un journal de route, mais [...] contenait aussi de nombreuses informations sur les choses de l'Inde. Il y rapportait avec sincérité et non sans critique, semble-t-il, à la fois ce qu'il avait vu lui-même et ce qu'il avait appris par ouï-dire. Il paraît avoir vu des Brahmanes ; mais il se bornait à répéter ce que les Indiens lui avaient dit sur leurs tigres et leurs serpents ; en revanche, il avait rencontré des baleines et décrivait leurs jeux terrifiants. Au point de vue géographique, il est certain que son livre apportait aux Grecs des renseignements d'une grande nouveauté et d'une grande valeur sur les pays dont il avait longé les côtes et sur l'océan qu'il avait parcouru » (A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 116). Strabon le cite souvent, et Arrien l'utilisa pour son traité *Sur l'Inde* (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 381).

<sup>4</sup> Strabon, II, 4, 2. « Polybe et Strabon [...] sont peu favorables [à Pythéas]. Mais cette divergence vient surtout d'une différence de point de vue. Pythéas n'était pas seulement un voyageur, un peintre de mœurs et de pays : c'était un mathématicien qui savait se servir du gnomon : ses déterminations de latitude avaient une valeur positive que des erreurs de détail ne sauraient affaiblir. Polybe et Strabon, mieux informés sur nombre de détails, sont plutôt des politiques et des philosophes que des savants : en somme, c'est souvent Pythéas qui avait raison contre eux sur l'essentiel. Mais rien ne prouve qu'il fût un écrivain » (A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 118).

<sup>5</sup> Pythéas est notamment évoqué chez Pline à propos des jours et des nuits de six mois dans les régions du monde les septentrionales : *Quod fieri in insula Thyle Pytheas Massiliensis scribit, sex dierum nauigatione in septentrionem a Britannia distante, quidam uero et in Mona, quae distat a Camaloduno Britanniae oppido circiter CC milia, adfirmant*, « Pythéas de Marseille écrit que c'est le cas pour l'île de Thulé, à six jours de mer au nord de la Bretagne, et certains assurent qu'il en est de même à Mona, située à 200 milles environ de la ville de Camalodunum en Bretagne » (N. H., II, 187).

de Thulé, dont la situation exacte a donné lieu à de nombreuses hypothèses et controverses<sup>1</sup>, est ainsi mentionnée pour la première fois dans son œuvre *Sur l'Océan*. Enfin, avec Agatharchide de Cnide<sup>2</sup>, connu surtout pour son œuvre de géographe et son *Périple de la mer Rouge*<sup>3</sup>, mentionné par Plin l'Ancien, « le périple entre véritablement dans la littérature. Car cette compilation qui rassemble les résultats d'une série d'explorations entreprises au service des Ptolémées ne vise aucun but pratique. Leur auteur ne s'adresse plus à des marins, mais à un public cultivé avide d'exotisme. Il flatte sa curiosité en lui présentant des pays merveilleux et en lui proposant à l'occasion le tableau d'une vie selon la nature qui n'est pas sans évoquer l'idéal cynique<sup>4</sup> ». C'est à cette tradition des périples que se rattache le fameux *Périple d'Hannon*, que l'on a parfois considéré comme un faux<sup>5</sup>. Les nouvelles connaissances dues aux conquêtes d'Alexandre et de ses successeurs ont également été rassemblées dans des ouvrages de géographie générale, genre dans lequel s'est notamment illustré le savant Ératosthène de Cyrène, dont la *Géographie* était accompagnée d'une nouvelle carte du monde<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Thulé a été identifiée tantôt aux îles du nord de la Grande-Bretagne, tantôt à la Norvège ou à l'Islande.

<sup>2</sup> Il vécut au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

<sup>3</sup> Outre ce *Périple*, il aurait écrit un grand ouvrage en 59 livres, *Sur l'Europe et sur l'Asie*, dont le contenu était à la fois géographique et ethnographique (cf. A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 118).

<sup>4</sup> S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 381. Cet ouvrage est une compilation d'œuvres antérieures : il illustre, en effet, une caractéristique de l'époque hellénistique, durant laquelle « on commencera à faire des livres à partir d'autres livres : le *Périple de la mer Rouge* d'Agatharchide de Cnide qui date à peu près du milieu du II<sup>e</sup> siècle n'est qu'une compilation de rapports d'explorateurs conservés à Alexandrie » (*id.*, *ibid.*, p. 290).

<sup>5</sup> Sur Hannon, voir par exemple Plin, II, 169 : *Et Hanno Carthaginis potentia florente circumuectus a Gadibus ad finem Arabiae nauigationem eam prodidit scripto, sicut ad extera Europae noscenda missus eodem tempore Himilco*, « Alors que la puissance de Carthage était florissante, Hannon fit le grand tour depuis Gadès jusqu'aux frontières d'Arabie et publia le récit de son périple, comme le fit aussi Himilcon, que l'on envoya dans le même temps reconnaître les abords extérieurs de l'Europe ». Le genre du périple et du récit de voyage tend d'ailleurs à s'approcher, chez certains auteurs, du mythe, de la philosophie ou du roman. À la frontière entre exotisme et utopie, Évhémère de Messine raconte dans *l'Écriture sacrée ou histoire sacrée* (*ιστὰ ἀναγραφὴ*), d'après ce que nous en disent les résumés de Diodore de Sicile (V, 41-46) et de Lactance (*Institutions divines*, I, 11), le voyage qui l'aurait conduit à travers l'océan Indien jusqu'à une île appelée Hiera ou Panchaia, au large de l'Arabie du Sud. Il développait dans cette œuvre une théorie philosophico-religieuse à laquelle on donnera plus tard le nom d'évhémérisme, et selon laquelle les dieux n'étaient en réalité que des mortels divinisés : « Évhémère y racontait qu'après avoir parcouru la Phénicie et l'Égypte, il était arrivé dans l'Arabie Pétrée et aux trois îles de la Panchaïe, dont la capitale s'appelle Panara. Au milieu de récits d'aventures et de descriptions de mœurs, il s'attachait surtout à mettre en lumière l'idée essentielle de ce qui s'est appelé ensuite l'évhémérisme, à savoir que les dieux sont d'anciens mortels divinisés. C'est une inscription du temple de Panara (d'où le titre de son ouvrage) qui servait de prétexte à l'exposition de sa théorie. Cette inscription, en effet, consacrée aux trois plus antiques divinités de la mythologie grecque, Ouranos, Kronos et Zeus, racontait que ces dieux avaient été d'abord des rois de la Panchaïe. Évhémère partait de là pour exposer à sa façon l'histoire des dieux et leurs généalogies » (A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 149). Les théories d'Évhémère connurent une grande vogue à l'époque romaine (l'*Histoire sacrée* a été adaptée en latin par Ennius dans sa *Sacra historia* ; cf. Cic., *De natura deorum*, I, 119), et l'île fabuleuse de Panchaïe sera associée, chez de nombreux poètes, aux thèmes de la richesse, de l'encens et des aromates (cf. *infra*, I<sup>ère</sup> partie). Dans la lignée des œuvres d'Hécate d'Abdère, déjà mentionnées, et de celle d'Évhémère, on peut ajouter, datant peut-être du II<sup>e</sup> siècle av. J. C., celle d'un certain Iamboulos (ou Jambule), auteur d'un récit de voyages plus ou moins imaginaires : il aurait découvert l'Île bienheureuse, après plusieurs mois de navigation au sud de l'Éthiopie. Cette œuvre nous est connue par l'intermédiaire de Diodore, II, 55-60 (cf. S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 521 et A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 148).

<sup>6</sup> Cette carte remplaçait celle d'Anaximandre ; l'œuvre d'Ératosthène fut abondamment citée et critiquée par ses successeurs, comme Hipparque de Nicée (194-120), ou Artémidore d'Éphèse, auteur lui aussi d'une *Géographie*. On note en effet, durant la période hellénistique, le développement des débats, des polémiques, chez les historiens et les géographes : « Polybe consacra une bonne partie du livre XII de son histoire à critiquer l'historien Timée pour son manque d'information et son absence de jugement. Les débats entre géographes sur la valeur des informations qu'on peut tirer d'Homère furent tout aussi vifs : aux sceptiques comme Ératosthène s'opposèrent ceux qui, comme Cratès de Mallos et Hipparque, tenaient Homère pour un vrai géographe » (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 290-291). L'œuvre géographique d'Ératosthène, qui fut aussi historien, poète, philosophe et philologue, nous est principalement connue par l'intermédiaire de Strabon : dans sa *Géographie*, il « se veut résolument moderne : il rejette toutes les informations antérieures à Alexandre et refuse en particulier de se soumettre à l'autorité d'Homère. Le fait même que ses successeurs ne cessent de le discuter et de se définir en s'opposant à lui suffit à démontrer l'importance de son œuvre » (*id.*, *ibid.*, p. 383). D'autres géographes furent utilisés par les auteurs latins : le péripatéticien Dicaërque, auteur d'une *Description de la terre* ; Artémidore d'Éphèse, né vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J. C., auteur d'une *Géographie* en onze livres, une des sources de Strabon, et cité par Plin l'Ancien. Agrippa, pour l'établissement de la carte du portique Vipsania (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie), « s'inspira des Grecs : il s'accordait parfois avec Posidonius et Artémidore. Dans l'ensemble, il s'est servi d'Ératosthène, qui, deux siècles avant lui, avait essayé d'établir une carte du monde. Pas plus que son prédécesseur, il n'a songé à user de calculs purement mathématiques : alors qu'Hipparque, moins d'un siècle après Ératosthène, s'était servi de l'astronomie pour ses cartes, Agrippa est resté attaché aux vieux procédés de mensuration » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 105).

L'essor des découvertes et de la géographie s'étant poursuivi jusqu'à la période romaine, les ouvrages des auteurs grecs de cette période représentent enfin, pour les Romains, de véritables encyclopédies historiques, géographiques et ethnographiques dans lesquels les auteurs latins ont pu puiser des informations nécessaires à l'élaboration de leurs propres œuvres. On sait par exemple que Cratès de Mallos, directeur de la bibliothèque de Pergame, fut envoyé comme émissaire à Rome, aux alentours de 168 avant J.-C., où il donna des conférences. Polybe<sup>1</sup>, l'historien des débuts de la conquête romaine, enrichit son œuvre de sa propre expérience géographique, acquise lors de ses nombreux voyages en Europe occidentale, en Afrique, en Égypte<sup>2</sup> ; au début de son *Histoire*, il se livre par exemple à un exposé préliminaire au récit des guerres puniques décrivant les États romain et carthaginois. Grande fut sans doute aussi, pour les Romains, l'influence de Posidonius – qui voyagea notamment jusqu'en Gaule et en Espagne, où il put observer le phénomène des marées<sup>3</sup> –, ou celle du compilateur Diodore de Sicile, qui fut d'abord, lui aussi, un voyageur<sup>4</sup>, et qui écrivit entre 60 et 30 avant J.-C. une histoire du monde, la *Bibliothèque historique*, en quarante livres, formant une compilation de sources antérieures, et dans laquelle « il se proposait [de] faire figurer tous les siècles, depuis les origines fabuleuses jusqu'à son temps, tous les peuples, aussi bien les barbares que les Grecs et les Romains, et enfin toutes les parties de la connaissance historique, géographie, histoire des institutions et des mœurs, des arts et des lettres<sup>5</sup> ». Parmi les nombreux auteurs grecs de la période romaine, citons encore Alexandre

<sup>1</sup> Historien grec (vers 200-après 118 av. J.-C.), auteur d'une *Histoire* en quarante livres, écrite en grec et analysant l'essor de l'impérialisme romain depuis les guerres Puniennes jusqu'à la destruction de Carthage et de Corinthe en 146 av. J.-C., Polybe, qui considérait que l'historien doit d'abord être un homme d'action et connaître les pays sur lesquels il écrit (cf. III, 59), avait lui-même servi de médiateur au moment des conflits entre Rome et la Grèce, et avait accompagné Scipion en 147-146 dans son expédition contre Carthage. « Polybe, qui reconnaît qu'il est du devoir de l'historien d'apporter sa contribution à la géographie s'est attaché à décrire la configuration du monde habité au livre XXXIV de son *Histoire* » (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 380). « Outre son *Histoire*, on sait qu'il avait écrit une monographie sur *La guerre de Numance*, une biographie de Philopoemen ainsi qu'un traité de tactique et une monographie sur les régions équatoriales, toutes œuvres aujourd'hui disparues » (*ibid.*, p. 392).

<sup>2</sup> Sur les voyages et la géographie de Polybe, cf. A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 273-274 : « Il parcourut [...], à maintes reprises, la plus grande partie de la Grèce et de l'Italie, l'Égypte, la Sicile, comme on le voit par de nombreux passages de ses récits. Mais il fit mieux encore : il entreprit de véritables voyages d'exploration. Dans un très beau passage du III<sup>e</sup> livre (ch. 58 et 59), il rappelle les difficultés presque insurmontables qui s'opposaient jadis, dans le morcellement et la barbarie universelle du monde ancien, aux lointaines explorations. Désormais, les conquêtes d'Alexandre et celles de Rome ont rendu ce genre de voyages sinon faciles, du moins possibles. Il a donc voulu parcourir des régions nouvelles ou peu connues. Il a visité, non sans danger, la Libye, l'Ibérie, la Gaule jusqu'à la mer extérieure (l'Océan) ; il a parcouru les Alpes, afin de mieux comprendre la marche d'Annibal. Il ne néglige pas l'astronomie, qu'il juge nécessaire en quelque mesure à un bon général, et sur laquelle il avait peut-être écrit lui-même. Mais il n'est pas, cependant, un géographe savant de l'école des Pythéas et des Ératosthène : il est avant tout un voyageur et un observateur, plus préoccupé, dans ses recherches géographiques, de guerre et de politique que de géographie pure ».

<sup>3</sup> Posidonios (vers 135-vers 50 avant J.-C.), originaire de la ville d'Apamée en Syrie et établi ensuite à Rhodes, était un savant universel, à la fois philosophe stoïcien, historien et scientifique. Son œuvre historique (une histoire en cinquante-deux livres, de 146 av. J.-C. jusqu'au milieu des années 80) est une continuation de celle de Polybe, et a été utilisée par Salluste, César, Tacite et Plutarque. En tant que géographe, ethnographe et astronome, il condensa la science de l'époque hellénistique et la transmit à Rome. Parmi ses ouvrages scientifiques, tous perdus pour nous, se trouvait un traité sur les marées (le traité *Sur l'Océan*) et sur les volcans. Son enseignement philosophique influença notamment Cicéron, qui suivit à Rhodes ses leçons, et son œuvre scientifique fut utilisée par un grand nombre d'auteurs, comme Lucrèce, Virgile, Manilius, Sénèque et Pline l'Ancien. « Si l'on en croit les témoignages, pour une fois convergents, de Strabon et de Galien, Posidonius est surtout remarquable par son caractère scientifique et par l'intérêt qu'il portait aux explications causales, ce qui l'apparentait à l'Aristotélisme » (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 384). L'*Histoire* écrite par Posidonius comportait des passages ethnographiques, concernant par exemple les Gaulois et les Germains, dont César a pu s'inspirer, et qui ont pu prendre parfois une dimension moralisatrice : « [Posidonius] expliquait en effet la migration des Cimbres moins par des circonstances que par leur tempérament de pirates et de nomades » (*ibid.*, p. 400). L'influence de Posidonius apparaît notamment au livre VIII du traité *De l'architecture* de Vitruve (cf. *infra*, et M. Laffranque, *Posidonios d'Apamée*, Paris, P. U. F., 1964).

<sup>4</sup> Il voyagea à travers l'Europe et l'Asie, et fit notamment un séjour en Égypte. Cf. M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 341.

<sup>5</sup> M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 342. « Il s'agit [...] d'une œuvre qui repose surtout sur la compilation des histoires qui l'ont précédée (d'où son nom de *Bibliothèque historique*), même si l'autopsie y joue un rôle (son auteur se vante d'avoir « parcouru une importante partie de l'Europe et de l'Asie », 1. 4. 1). S'il faut chercher un ancêtre à Diodore, il faut [...] regarder du côté d'Éphore. Comme celui-ci, Diodore tente de fondre en un seul récit les histoires des différents États [...]. Les livres I à VI étaient consacrés aux temps mythiques et commençaient logiquement par l'Égypte « où la mythologie place les origines des dieux » (1. 9. 6). Les livres VII à XVII constituaient « une histoire universelle de la période qui va de la guerre de Troie à la mort d'Alexandre » (1. 4. 6). Dans les vingt-trois derniers livres, Diodore racontait tout ce qui s'était passé « jusqu'au début de la guerre entre les Romains et les Celtes » (*ibid.*), c'est-à-dire l'expédition de César en Bretagne en 54 avant J.-C. (3. 38. 2) ou plutôt jusqu'à la défaite des dernières troupes républicaines à Thapsos en 47 avant J.-C. » (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 401). Mais, au-delà de la simple compilation d'ouvrages antérieurs, l'œuvre de Diodore se caractérise par sa tonalité moralisante, notamment à travers les passages relevant de l'ethnographie :

de Milet, un Grec venu à Rome comme prisonnier de guerre du temps de Sylla, surnommé Alexandre Polyhistor en raison du nombre de ses ouvrages et de son érudition<sup>1</sup>, Isidore de Charax, ingénieur d'Agrippa, auteur d'un ouvrage géographique sur l'Orient<sup>2</sup>, ou le roi Juba II de Numidie, éduqué à Rome puis placé sur le trône de Numidie par Octave en 29 avant J.-C.<sup>3</sup> ; en revanche, les auteurs de la période augustéenne ne semblent pas avoir connu les œuvres de Strabon, les *Études historiques* – ouvrage qui continuait l'œuvre de Polybe et traitait donc principalement des conquêtes romaines effectuées après la destruction de Carthage en 146 –, et surtout les dix-sept livres de sa *Géographie*<sup>4</sup>, parue pourtant au temps d'Auguste<sup>5</sup>, et que l'on considère aujourd'hui comme le témoin capital de l'état des connaissances géographiques et ethnographiques au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>6</sup>. Strabon, comme certains de ses prédécesseurs, s'était notamment formé par ses nombreux voyages à travers l'Empire romain<sup>7</sup> ; pourtant, cette œuvre est caractéristique de la perspective romaine qui assigne à la science une fonction essentiellement utilitaire, morale, philosophique ou politique<sup>8</sup>.

---

« Quand il se fait ethnographe, [Diodore] retient des coutumes des autres non seulement « ce qu'il y a de plus extraordinaire », mais aussi « ce qui peut être le plus utile au lecteur » (I. 69. 2). Même quand il imite de près les descriptions d'Hérodote, il ne se prive pas d'y introduire les idées de son temps, en transformant en bons sauvages des peuples que l'*Enquête* montrait sous un jour parfaitement négatif. À ses yeux, la sauvagerie n'est pas seulement un repoussoir, elle est aussi une réalisation de l'idéal cynique : elle offre le modèle d'une « nature qui n'est pas encore pervertie » et « place le souverain bien dans la satisfaction des besoins » (3. 17. 4) » (*ibid.*, p. 402).

<sup>1</sup> Plinius cite parmi ses sources ; Alexandre Polyhistor semble avoir été, d'après les titres et les fragments qui nous sont parvenus de ses œuvres, un grand compilateur de *mirabilia* et de récits exotiques : « [Ses ouvrages] étaient des monographies historico-géographiques, semble-t-il, sur une foule de parties du monde ; sans compter des *Histoires merveilleuses* (*Θαυμασίων συναγωγῆ*) et une *Succession des philosophes* (*Διαδοχαὶ φιλοσόφων*), à l'imitation de tant d'autres écrits analogues de la période alexandrine. Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant à signaler dans son œuvre, qui paraît n'avoir été qu'une immense compilation, c'est sa curiosité pour les choses de l'Orient : il avait consacré des monographies à l'Inde, à la Syrie, à Babylone, à l'Égypte. Il avait même écrit un ouvrage *Sur les Juifs* (*Περὶ Ἰουδαίων*) » (A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 306). Sur ce personnage voir notamment Suétone, *De grammaticis et rhetoribus*, XX, 1, et les notes correspondantes de M.-C. Vacher.

<sup>2</sup> « Isidore de Charax fut un des ingénieurs chargés par Agrippa d'établir les mesures de distances les plus intéressantes à relever pour évaluer l'étendue de l'empire. Il s'occupa spécialement de l'Orient. Nous avons de lui, sous le titre d'*Étapes de Parthie* (*Σταθμοὶ παρθικοί*, en latin *Mansiones Parthicae*), une sorte d'itinéraire, de Mésopotamie en Arachosie, qui n'est probablement qu'un fragment d'un ouvrage beaucoup plus étendu » (M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 395). Plinius utilise en particulier Isidore de Charax pour le chapitre du livre II concernant la mesure de l'œcumène, cf. le commentaire de J. Beaujeu aux paragraphes 242-246, dans la C.U.F., p. 264 sq.

<sup>3</sup> Il aurait écrit notamment des *Recherches sur l'histoire romaine*, un ouvrage *Sur les Assyriens*, des *Comparaisons historiques*, des ouvrages de géographie ou d'histoire naturelle (*Sur la Libye*, *Sur l'Arabie*, *Sur certains phénomènes de la nature*, *Sur la plante appelée euphorbe*, *Sur la sève*) : cf. M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 403. « Son ouvrage *Sur la Libye* (*Λιβυκά*), où il s'était aidé d'anciens livres carthaginois, comprenait de la mythologie, de la géographie, des descriptions de sites, d'animaux et de plantes, auxquelles la connaissance personnelle du pays que possédait l'auteur donnait plus de précision et d'autorité. Il a fourni à Plinius des renseignements intéressants sur l'Atlas et les îles Canaries, dus en partie sans doute aux explorations que Juba avait fait faire ou aux informations qu'il avait recueillies tout exprès. Sa *Description de l'Arabie* fut composée pour le jeune Caius César, fils d'Auguste, au moment où il songeait à une expédition en ce pays (I avant J.-C.). Elle ne nous est connue que par les citations de Plinius et semble avoir contenu un grand nombre de fables » (*id.*, *ibid.*, p. 404). Avant Plinius, les œuvres de Juba ont également influencé Vitruve, comme nous le verrons, au livre VIII du *De architectura*.

<sup>4</sup> Strabon (64 av. J.-C.-après 24 ap. J.-C.), originaire d'Amasie dans le royaume du Pont, fut d'abord un grand voyageur, visitant une grande partie de l'Empire romain de l'époque. Dans sa *Géographie*, « Il se présente [...], à la manière d'Hérodote, comme un grand voyageur et rappelle à l'occasion que « [ses] visites se sont étendues vers l'Occident, depuis l'Arménie jusqu'aux parties de la Tyrhénie qui font face à la Sardaigne, vers le midi depuis le Pont-Euxin jusqu'aux bornes de l'Éthiopie » (2. 5. 11) » (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 414). Il est l'auteur d'un ouvrage historique (*les Commentaires historiques*, *Historika Hypomnemata*) en 47 livres, dont il ne reste que des fragments, mais il est essentiellement connu pour avoir, dans sa *Géographie*, qui traitait de la géographie, de l'histoire, de l'économie et des mœurs des principales provinces de l'Empire romain, de l'Espagne à l'Arabie et de la Grande-Bretagne à l'Afrique, « mis à la disposition de tous les hommes cultivés de l'Empire le savoir géographique accumulé par les Grecs » (*ibid.*, p. 414).

<sup>5</sup> Cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 424.

<sup>6</sup> « Les Prologomènes (I et II) constituent un véritable manifeste en faveur d'une géographie générale qui « néglige les détails mineurs et peu notables et s'étend à loisir sur ce qui est connu et important » (1. 1. 23). Strabon y souligne la nouveauté de son propos et dénonce vigoureusement les insuffisances de ceux qui l'ont précédé. Les livres III à XVII sont consacrés à une description de la terre habitée qui, selon le schéma habituel des périples, part des Colonnes d'Hercule (c'est-à-dire du détroit de Gibraltar) et procède région par région en allant chaque fois de la côte vers l'intérieur et en s'ordonnant d'ouest en est, puis d'est en ouest pour revenir au point de départ. Ainsi se succèdent l'Espagne (III), la Gaule et la Bretagne (IV), l'Italie et la Sicile (V-VI), l'Europe du Nord avec la Germanie, la région du Danube, la Scythie, l'Épire, la Macédoine et la Thrace (VII), la Grèce (VIII-X). Strabon décrit ensuite au livre XI le Caucase, l'Asie intérieure, les pays des Mèdes et des Arméniens. Il consacre à l'Asie Mineure les livres XII à XIV. Viennent ensuite l'Inde et la Perse (XV), la Mésopotamie, la Syrie, la Phénicie, la Palestine, le golfe Persique, l'Arabie et la mer Rouge (XVI). Le dernier livre (XVII) couvre l'Égypte, l'Éthiopie et la Libye » (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 414).

<sup>7</sup> Cf. M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 385-386.

<sup>8</sup> Dans la *Géographie* de Strabon, « les préoccupations utilitaires, qui contrastent avec la curiosité gratuite d'un Hérodote, l'emportent. Cette utilité est tout à la fois théorique et pratique. Strabon se dit en effet « philosophe ». Sa géographie est une science totale qui suppose « la connaissance des phénomènes célestes, de la terre et de la mer, avec ce qu'elles contiennent, êtres vivants, plantes et fruits » (1. 1. 1).



Dès ses origines donc, Rome se retrouve héritière d'un immense répertoire d'*exotica* issus d'une représentation du monde extrêmement complexe, issue à la fois de la fable et des acquis d'un savoir qui se complique parfois d'éléments merveilleux ; comme dans les littératures grecque et hellénistiques, l'*imago mundi* que nous révélera la littérature latine présentera ce mélange, pour nous déroutant et contradictoire, de merveilleux, de mythologie et de notations objectives. D'autre part, les auteurs latins héritent de tout un système de représentations de l'autre, tributaire des idéologies, de la morale, de l'imaginaire, ainsi que de la manière dont les Grecs, avant eux, avaient intégré et mis en œuvre les *exotica* dans leur propre littérature, tous genres littéraires confondus : c'est en effet chez les Grecs que l'alliance de la mythologie, du savoir, du merveilleux et de l'élaboration littéraire a permis d'abord l'émergence de ce que l'on appelle l'exotisme, c'est-à-dire l'utilisation d'*exotica* dans un tout autre but que la description objective de l'étranger ou l'élaboration d'un récit mythique, mais à des fins littéraires, poétiques<sup>1</sup>.

## B. L'expérience romaine

Cet héritage culturel, en grande partie livresque, de la civilisation grecque puis hellénistique, est cependant loin de constituer tout le matériel exotique de la littérature latine. Rome ne doit pas tout à la Grèce, et il en est ainsi dans le domaine des *exotica*, qui peuvent aussi trouver leur source dans la propre expérience des Romains<sup>2</sup>. Certes, les contacts entre Rome et les civilisations grecque et hellénistique ont fortement influencé, depuis les origines de la Ville, la pensée des Romains et par conséquent leur littérature. Mais parallèlement à cet apport extérieur, Rome, à travers son histoire, n'a cessé de faire elle-même l'expérience de la rencontre avec l'étranger dans ses relations, directes ou indirectes, avec des peuples plus ou moins lointains, de l'Europe du Nord-Ouest à l'Asie, en passant par tout le pourtour de la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

---

Elle s'interroge aussi sur l'opposition entre barbarie et civilisation ainsi que sur les rapports qui unissent l'homme à son milieu. C'est pourquoi elle peut intéresser « les adeptes de la philosophie » (1. 1. 22). Mais la géographie de Strabon, tout comme l'histoire de Polybe, se veut surtout « orientée vers la pratique du gouvernement » (1. 1. 16) et utile « aux gens haut placés » (1. 1. 23). D'où sa volonté de proportionner la longueur des développements qu'il consacre à chaque région à l'utilité qu'elle présente pour l'Empire et son choix de commencer par l'Europe « parce qu'elle possède une grande variété de formes, qu'elle est la mieux douée en hommes et en régimes politiques de valeur et qu'elle a été pour le monde la grande dispensatrice des biens qui lui étaient propres » (2. 5. 26). Rappelant les désastres auxquels a pu conduire dans le passé l'ignorance de la topographie d'une région ou des mœurs de ses habitants, Strabon affirme qu'« il serait plus facile de prendre en main un pays si l'on connaissait ses dimensions, sa situation relative, les particularités originales de son climat et de sa nature » (1. 1. 16) » (S. Saïd & alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 415).

<sup>1</sup> Il serait évidemment très intéressant et très fructueux d'étudier de façon précise et approfondie la mise en œuvre des *exotica* dans la littérature grecque et la façon dont elle a été reprise ensuite par les auteurs latins : cette question réclamerait à elle seule un très long développement, qui dépasserait le cadre de ce travail ; nous aurons cependant l'occasion de noter, au cours des différents chapitres de cette thèse, certains des emprunts que firent les textes latins à leurs prédécesseurs grecs.

<sup>2</sup> On peut penser que l'exotisme grec contribua peut-être à l'histoire de Rome et à son expansion conquérante dans le monde en suscitant dans l'esprit romain le désir de connaître et de soumettre ces pays et ces peuples décrits avec curiosité, intérêt, admiration ou effroi par la littérature exotique grecque ; ce rôle de l'exotisme pourrait dès lors être comparé à celui que V. H. Debidour assigne au mythe : « Le mythe enfin est *conquérant* : semence d'idéal et d'action, il se décèle à la présence exigeante qu'il sait prendre en face des âmes. On n'impose pas un mythe, il s'impose ; il s'impose à la poésie comme une source intarissable de variations, à la pensée comme un centre d'où rayonnent d'inépuisables révélations. À dire vrai, on ne sait plus si c'est l'esprit qui le nourrit, ou lui qui nourrit l'esprit [...]. La vie du mythe authentique est d'être ainsi toujours repris et remodelé, trésor en quelque sorte indivis versé au fonds commun de l'humanité. Et l'on communique dans le mythe, qui devient ainsi source d'action. Lorsque se trouvent réunies en lui l'emprise massive sur une foule, la force d'enchantement et la force d'enseignement, les hommes ne se contentent plus d'en peupler leurs veillées, d'en nourrir leurs rêves et leurs idées : ils se lèvent armés. À cet égard le Saint-Sépulchre a eu pour l'Europe des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles tous les caractères d'un mythe, et le *Deutschtum* les a pour l'Allemagne aujourd'hui. C'est la troisième forme de dégradation (ou d'évolution) du mythe. Nous l'avons vu verser au merveilleux ; ou à l'exposé dogmatique qui échappe déjà à la littérature. Il s'en évade complètement en se faisant mystique de croisade [...] » (*Saveurs des lettres. Problèmes littéraires*).

Cette confrontation avec l'étranger constitue un point commun entre toutes les grandes civilisations antiques : elle s'établit par le biais de la défense des frontières et par le développement des relations commerciales d'abord, puis à l'occasion de l'expansion territoriale. Dans le monde méditerranéen, ce fut avant Rome le cas des Phéniciens, des Grecs, et des Carthaginois. Ainsi, l'expérience qu'ont faite les Romains de la rencontre avec l'étranger est inséparable de leur histoire et de leur vie quotidienne : la politique extérieure romaine, au fil des guerres, des conquêtes, des découvertes, et de l'expansion du commerce, va profondément influencer la vie de la cité et de ses habitants, voire leur identité même. Dès les origines de Rome, en effet, s'opèrent des contacts avec l'étranger, avec l'autre ; ces contacts commencent avec la confrontation des Romains avec les autres populations de la péninsule italienne, puis se poursuivront, à l'extérieur de l'Italie, par les conquêtes et la constitution de l'Empire, par les déplacements commerciaux, scientifiques, les voyages d'études ou simplement touristiques, mais aussi par les ambassades, les missions militaires, le commerce de produits exotiques et l'afflux d'esclaves étrangers, jusqu'à la fin de l'Empire romain<sup>1</sup>.

## 1. La guerre, la conquête et le voyage

L'une des principales occasions au cours desquelles les Romains ont pu avoir une expérience directe des pays ou des peuples étrangers était fournie par les expéditions militaires et les guerres menées soit à l'intérieur, soit en dehors de la péninsule italienne ou de l'Empire. Au cours de son histoire en effet, Rome, comme on le sait, envoya des légions aussi bien dans les régions les plus connues et les plus hellénisées de la Méditerranée que dans les contrées encore barbares de l'Espagne, de la Grande-Bretagne, de la Gaule et de la Germanie, ou encore de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ; sur son propre territoire, Rome eut également à lutter contre les Carthaginois et leurs mercenaires africains, contre des Gaulois ou contre des Grecs<sup>2</sup>. Cette expérience était cependant réservée à un nombre limité d'individus : les soldats, les généraux et leur escorte, auxquels il faut ajouter les esclaves et les marchands qui accompagnaient généralement les troupes en déplacement<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, Introduction, p. 12-13, à propos des liens entre littérature et histoire des conquêtes romaines : « [La littérature latine], parallèlement aux péripéties de la conquête, atteint rapidement son plein éclat. L'étude de cette littérature constitue un objet d'étude aussi digne d'attention que les phases et le mécanisme de la conquête elle-même. Ce sont là deux aspects du phénomène historique, aussi intimement liés, aussi indiscernables, peut-être, que le sont, chez un être vivant, l'histoire de son corps et celle de son âme. Il est vain de vouloir (en dépit de Platon) assigner à l'un une prééminence sur l'autre. Chacun d'eux, tour à tour, domine. Les vicissitudes des guerres font naître, dans une nation, des sentiments qui devront bien, d'une manière ou d'une autre, trouver leur expression. En même temps, les victoires, aussi brutales soient-elles, finissent par mettre le vainqueur en face de sa responsabilité morale, ne serait-ce qu'au moment où il s'interroge sur les moyens d'en conserver le fruit et d'en jouir en paix. Mais, inversement, la pensée, trait d'union durable entre le présent et les exploits révolus, prépare l'avenir et l'infléchit à son gré. Et son travail n'est pas seulement le calcul du diplomate ou du politique. Plus profond, plus insidieux, il change le cœur même des hommes, capable d'inspirer du dédain ou du regret pour ce qui, jusque-là, semblait mériter le mépris ou l'envie. Cheminement silencieux d'une idée, d'abord solitaire, et bientôt accueillie par un peuple entier que l'on croyait, qui se croyait d'un sentiment opposé ».

<sup>2</sup> Il ne saurait être question de faire ici l'histoire exhaustive des expéditions militaires et des guerres qui ont conduit les soldats romains et leurs généraux à une confrontation directe avec des contrées et des peuples exotiques ; toutefois, elles pourront bien sûr être évoquées, au fil du développement, à l'occasion de l'analyse des différents aspects de l'exotisme romain ou des différentes mises en œuvre des *exotica* en littérature.

<sup>3</sup> Les récits des soldats, acteurs de ces guerres ou de ces expéditions, et témoins directs de certaines réalités étrangères, ont sans doute eu un rôle, qu'on ne peut définir ni quantifier, dans la création et la diffusion à Rome des représentations mentales associées aux pays et aux peuples exotiques. Mais ces récits de guerre ont bien sûr connu une diffusion et un impact beaucoup plus importants lorsque leur auteur était un personnage illustre dont le témoignage a été recueilli et transmis par l'écriture, voire un homme de lettres : les *Commentarii* de César sur la guerre des Gaules sont à ce titre l'exemple le plus probant de ces témoignages directs ayant contribué à la création et à la diffusion dans la littérature latine d'*exotica* relatifs à la Gaule, la Germanie et la Grande-Bretagne.

En revanche, le peuple de Rome dans son ensemble était informé, par divers moyens, des événements de politique extérieure et pouvait assister, dans la Ville même, à la célébration des victoires et des conquêtes de ses armées. Il était en effet nécessaire pour l'homme politique ou le général de faire connaître ses exploits à Rome, d'informer ses concitoyens, quel que soit leur rang social, des résultats de ses campagnes ; dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le pouvoir politique est largement tributaire de la bonne renommée, de la gloire et de la richesse, qui s'acquièrent notamment par les victoires militaires et les conquêtes territoriales. Ces dernières confèrent une extrême puissance aux généraux, qui profitent de leur pouvoir militaire et de leur prestige auprès de leurs soldats et du peuple de la Ville pour régenter le pouvoir civil. En l'absence de journaux, la nouvelle des exploits des généraux est diffusée à Rome par un certain nombre de moyens de communication pouvant toucher l'ensemble du peuple : l'exposition publique des trophées de guerre, l'organisation de triomphes en l'honneur des généraux vainqueurs, l'attribution de surnoms prestigieux aux empereurs ou *imperatores*, et, enfin, la mise en images des victoires dans les arts figurés, permettent ainsi, précédant ou accompagnant l'hommage que pourra leur rendre la littérature, de célébrer et de diffuser dans la cité la gloire des conquérants<sup>1</sup>.

De nombreux passages de la littérature latine témoignent enfin de la fréquence des voyages effectués non seulement par les soldats ou les marchands<sup>2</sup>, mais aussi par des particuliers, dans le but de s'instruire, d'approfondir leur culture de la civilisation grecque, ou dans le cadre de missions militaires ou diplomatiques par exemple. De nombreux auteurs, comme nous le verrons, ont mis cette expérience à profit dans leurs œuvres, dans des intentions diverses : certains passages de l'œuvre de Caton témoignent d'une connaissance directe des pays et peuples ibériques ; Catulle a évoqué son séjour en Bithynie, ainsi que les voyages de certains de ses amis en Espagne ; les déplacements de Vitruve en Gaule, avec les armées césariennes, lui ont sans doute inspiré plusieurs observations de son traité *De l'architecture*. En dépit de cet esprit casanier évoqué plus haut, certains de ces auteurs semblent avoir manifesté, au cours de leurs voyages, une certaine curiosité à l'égard des villes et des civilisations qu'avaient rendues célèbres la fable et l'histoire. Cicéron exprime par exemple son désir de visiter Alexandrie et l'Égypte :

*Cupio equidem et iam pridem cupio Alexandriam reliquamque Aegyptum uisere*<sup>3</sup>,

ou la fierté que l'on ressent à visiter les lieux qu'auraient autrefois parcourus le navire Argo, ou à franchir le détroit qui sépare l'Europe de l'Afrique, théâtre de nombreux épisodes fabuleux ou historiques :

*Etenim, si nunc aliquid adsequi se putant qui ostium Ponti uiderunt et eas angustias per quas penetrauit ea, quae est nominata « Argo, quia Argiui in ea delecti uiri /*

<sup>1</sup> Sur les différents moyens employés dans le but de glorifier les généraux et les conquêtes de Rome, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> On trouve, chez Horace par exemple, des allusions à la vie aventureuse des marchands : dans l'*Ode*, I, 31, il évoque un commerce avec la Syrie (... *diues et aureis / mercator exsiccat culillis / uina Syra reparata merce*, « Que le riche marchand épuise dans des calices d'or des vins payés de denrées syriennes », v. 10-12) et le marchand est cher aux dieux « puisque, trois ou quatre fois l'an, il peut revoir impunément les flots atlantiques », *quippe ter et quater / anno reuisens aequor Atlanticum / inpune...* (v. 13-15).

<sup>3</sup> « J'ai envie, vraiment, de visiter Alexandrie et le reste de l'Égypte, et c'est une envie qui ne date pas d'hier » (Cic., *Corresp.*, XXXII, 1, t. I = *Att.*, II, 5). Cette lettre fait allusion au désir des triumvirs Pompée, César et Crassus d'envoyer Cicéron en mission auprès du roi Ptolémée Aulète (cf. la note correspondante de L.-A. Constans, p. 290).

*uecti petebant pellem inauratam arietis », aut ii qui Oceani freta illa uiderunt,  
« Europam Libyamque rapax ubi diuidit unda » ...<sup>1</sup>*

Properce, quant à lui, évoquera à propos d'un voyage en Grèce le prestige de la culture hellénique, de sa philosophie, de sa langue, et de ses arts :

*aut certe tabulae capient mea lumina pictae,  
siue ebore exactae, seu magis aere, manus<sup>2</sup>.*

## 2. La transformation des mœurs et des mentalités

La tradition date du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. les premières manifestations de l'influence hellénistique sur les mœurs et la vie quotidienne des Romains, insistant en particulier sur le développement, à partir de cette époque, du luxe et des modes raffinées imitées de la Grèce ou de l'Orient, parallèlement à l'évolution de la notion d'*otium*.

### a. La vie privée

Dans le domaine de la vie privée, ces nouvelles modes, alimentées sans cesse par l'afflux des richesses et le développement du commerce d'importation, privilégient les produits de luxe, venus de provinces plus ou moins lointaines voire de contrées situées bien au-delà des frontières de l'Empire, et touchent tous les domaines de la vie quotidienne : l'apparence corporelle et vestimentaire, le luxe des habitations et de la table, l'architecture et les loisirs. On s'habille à la grecque ou à l'orientale, on porte de la pourpre de Tyr ou de la soie venue du lointain pays des Sères ; on se fait construire de riches demeures, que l'on aménage, à la manière hellénistique, autour d'un péristyle ; on les décore d'œuvres d'art grecques, d'ornements d'ivoire ou de meubles en bois exotiques, telle la luxueuse *domus* décrite par Properce :

<sup>1</sup> « Oui, si à présent l'on est fier d'avoir vu le Bosphore et les détroits franchis par le navire qui fut appelé « Argo, parce que des Argiens, des guerriers d'élite, le montaient pour aller conquérir la Toison d'or d'un bélier » ; si l'on est fier encore d'avoir vu le fameux détroit de l'Océan, « là où l'onde dévorante sépare l'Europe de l'Afrique », ... » (*Tusculanes*, I, XX, 45). Les deux premiers vers cités sont tirés de la *Médée* d'Ennius, et le troisième de ses *Annales* (passage cité *infra*).

<sup>2</sup> « [...] Ou du moins des tableaux peints captiveront mes yeux, ou encore des ouvrages faits à la main, d'ivoire ou mieux encore de bronze » (III, 21, 29-30). Sur les voyages antiques, voir aussi Ov., *Tr.*, I, 2, 75-80 : *Non ego diuitias auidus sine fine parandi / latum mutandis mercibus aequor aro ; / nec peto, quas quondam petii studiosus, Athenas, / oppida non Asiae, non loca uisa prius ; / non ut Alexandri claram delatus in urbem / delicias uideam, Nile iocose, tuas*, « Ce n'est point par un désir d'amasser sans fin des richesses et pour échanger des marchandises que je sillonne la vaste mer ; je ne me rends pas à Athènes, comme autrefois pour étudier, ni dans les villes d'Asie, ni dans des lieux autrefois visités ; mon but n'est pas d'aborder à la célèbre ville d'Alexandre pour y voir, Nil joyeux, tes réjouissances » ou *Pont.*, II, 10, 21-28 : *Te duce magnificas Asiae perspeximus urbes, / Trinacris est oculis te duce uisa meis ; / uidimus Aetnae caelum splendescere flamma, / subpositus monti quam uomit ore gigans, / Hennaesque lacus et olentia stagna Palici, / quamque suis Cyanen miscet Anapus aquis. / Nec procul hinc nympha est quae, dum fugit Elidis amnem, / tecta sub aequorea nunc quoque currit aqua*, « Sous ta conduite, j'ai visité les villes magnifiques d'Asie, sous ta conduite, j'ai découvert la Trinacrie ; nous avons vu le ciel resplendir des flammes de l'Etna, que vomit la bouche du géant enseveli sous la montagne, et le lac d'Henna, et le marais fétide de Palicus, et Cyané à qui l'Anapus mêle ses eaux, non loin de la nymphe qui, fuyant le fleuve de l'Élide, court encore aujourd'hui cachée sous les eaux de la mer ».

*Quod non Taenariis domus est mihi fulta columnis,  
nec camera auratas inter eburna trabes,  
nec mea Phaeacas aequant pomaria siluas,  
non operosa rigat Marcius antra liquor<sup>1</sup> ;*

les jardins sont agrémentés de ces canaux artificiels dont parle par exemple Cicéron, et que l'on appelait, de manière tout à fait caractéristique, des « Euripes » ou des « Nils<sup>2</sup> ». On sert lors de la *cena* des mets de plus en plus nombreux et de plus en plus recherchés ; on pratique les activités de la palestra ou on se livre à la chasse dans des parcs privés ; on possède des esclaves de plus en plus spécialisés et de plus en plus nombreux. P. Grimal dresse, dans *Le siècle des Scipions*, un tableau caractéristique de cette nouvelle société, découvrant le luxe des habitations, de la table et des loisirs sportifs : « Avec le développement du luxe se produit une modification profonde de la société ; il attire des artisans de plus en plus nombreux, qui se mettent au service des particuliers, alors que, jusque-là, ils travaillaient surtout pour le culte des dieux : sculpteurs, ciseleurs et orfèvres, peintres, mais aussi médecins, parfumeurs, qui commencent à utiliser les essences orientales, les iris de Macédoine et les roses de Lucanie, cependant que le luxe de la table fait rechercher des cuisiniers toujours plus habiles. Au temps de Plaute (c'était un héritage de la comédie nouvelle) les cuisiniers de comédie apparaissent comme des artisans que l'on va louer pour les besoins d'une réception ou d'une cérémonie familiale ; cet usage grec était encore étranger à Rome ; il apparaissait comme un raffinement exotique. Et, brusquement, voici que les Romains avaient leur propre cuisinier, à demeure, un « artiste » méprisant les vieilles recettes paysannes que vante Caton dans son traité *Sur l'Agriculture*. Tout le décor de la vie quotidienne qui, dans la *fabula palliata*, est ressenti comme une curiosité de la vie « à la grecque », est transporté à Rome où il est en quelque sorte naturalisé. Nous avons vu, dans la maison de Paul-Émile, sculpteurs, peintres et autres entourer l'adolescence du jeune Scipion. Paul-Émile lui-même, sur le conseil de ses médecins (des Grecs !) passe de plus en plus de temps dans son domaine de Vélie, sur la côte lucanienne, au sud de Paestum. On commence à concevoir que la vie privée peut légitimement se parer de plaisir, une fois accomplie la tâche du magistrat ou du citoyen. Nous avons rappelé aussi que Scipion Émilien s'était initié aux véneries « à la grecque » ; il importa cette mode en Italie, où les forêts de la Sabine et de Lucanie regorgeaient de gros gibier. La chasse, image de la guerre, séduisait cette jeunesse robuste, avide d'affirmer sa *uirtus*, et cela d'autant plus qu'elle se parait du prestige d'être le sport royal par excellence. Les Romains ne peuvent échapper au sentiment d'être dans un monde nouveau les successeurs des princes qu'ils ont détrônés. À partir du milieu du siècle, la vie des riches Romains commence à devenir véritablement « royale ». Bientôt la langue familière enregistrera ce sentiment. Horace et ses

<sup>1</sup> « Je n'ai pas une maison soutenue par des colonnes du Ténare, ni des caissons d'ivoire entre des poutres dorées, et mes vergers n'égalent pas les plantations des Phéaciens, l'eau de Marcius n'arrose pas mes grottes artificielles » (III, 2, 11-14). La mention des Phéaciens fait évidemment référence aux célèbres jardins d'Alcinoüs chantés par l'*Odyssée*, VII, 112-132.

<sup>2</sup> Ces canaux, apanage des *magnificae uillae*, sont opposés par Atticus aux créations de la nature dans ce passage du *De legibus* de Cicéron : *Equidem, qui nunc potissimum huc uenerim, satiari non queo, magnificasque uillas et pauimenta marmorea et laqueata tecta contemno. Ductus uero aquarum quos isti Nilos et Euripos uocant, quis non cum haec uideat intriserit ? Itaque, ut tu paulo ante de lege et de iure disserens ad naturam referebas omnia, sic in his ipsis rebus quae ad quietem animi delectationemque quaeruntur, natura dominatur*, « Quant à moi, qui suis justement sous l'impression de mon arrivée [à Arpinum], je ne puis m'en lasser et je n'ai plus que dédain pour les villas ambitieuses, les dallages de marbre et les plafonds cloisonnés : quand on voit ce paysage, peut-on ne pas trouver ridicules ces canaux artificiels qu'on appelle des « Nils » et des « Euripes » ? Si bien que, comme tout à l'heure, quand tu faisais la théorie de la Loi et du Droit, tu ramenaient tout à la nature, ainsi, dans ces objets où nous cherchons un délassement et un agrément pour l'esprit, c'est la nature qui est reine » (II, I, 2). « On commençait à déployer dans les riches demeures un grand luxe de canalisations artificielles, cascades, fontaines, etc. L'Euripe, bras de mer séparant l'Eubée de l'Aulide, était célèbre par un courant alternatif de ses vagues qui constituait une étrangeté de la nature » (G. de Plinval, note 2, p. 37).

contemporains parleront couramment des *reges*, pour désigner les riches romains<sup>1</sup> ». Nous verrons en effet que, dans les textes, le thème du luxe vestimentaire et domestique est intimement lié à celui de l'exotisme.

## b. La vie de la cité

### – L'afflux à Rome des étrangers

La puissance romaine et la croissance de la ville, devenue peu à peu l'une des plus grandes agglomérations du monde méditerranéen, exercent évidemment sur les étrangers un fort pouvoir d'attraction : l'afflux d'étrangers à Rome<sup>2</sup>, hommes libres ou esclaves, est une autre conséquence des conquêtes et de l'accroissement du commerce<sup>3</sup>. Ces étrangers, dans la période étudiée ici, sont présents dans la plupart des catégories sociales et dans différents domaines de la vie romaine, contribuant sans doute à la connaissance des peuples exotiques, voire à la diffusion de modes, de mœurs et d'idées nouvelles.

On sait que l'armée nationale, au cours de son histoire, accueille dans ses rangs un nombre croissant d'éléments étrangers<sup>4</sup>. La vie politique romaine amène les personnages

<sup>1</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 262-263.

<sup>2</sup> Par étrangers, nous entendons ici les personnes n'appartenant pas, à l'origine, à la culture romaine ou aux différentes cultures italiennes, c'est-à-dire les Italiens de culture hellénique, les Grecs ou Orientaux hellénisés, et bien entendu tous les représentants des peuples dits barbares.

<sup>3</sup> Rome, au cours de son histoire, devient une ville de plus en plus cosmopolite : dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la société romaine commence à subir une hellénisation due principalement à la présence des Grecs d'Italie du Sud : « Cette hellénisation [de Rome] ne fut pas seulement, comme on l'avance le plus souvent, le fait d'une plèbe déjà cosmopolite où marchands, matelots et soldats eussent apporté la langue et les mœurs d'outre-mer. Il faudra attendre au moins un siècle pour que commence l'invasion de Rome par une population orientale. Les esclaves de langue grecque sont encore loin de constituer une majorité importante, puisque les conquêtes n'intéressent encore que fort peu de régions helléniques et que les prisonniers de guerre grecs sont encore (et seront toujours) assez peu nombreux dans la population servile à Rome. Les nouveaux venus à Rome sont en majorité des Italiens et l'hellénisme qu'ils apportent, celui que, inversement, découvrent les colons romains ou latins installés d'Ariminum à Bénévent est l'hellénisme italique. Archéologie, littéraire et linguistique s'accordent à nous montrer les signes de cette hellénisation médiée de Rome, à travers les écrans perméables de la Campanie, de la Lucanie ou de l'Étrurie. Rome est alors entraînée vers un hellénisme vivant et contemporain, qui n'est pas, assurément, celui de l'Attique et où l'on ne peut encore déceler l'action directe de l'hellénisme classique et savant [...] » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 96-97). Au siècle suivant, avec l'essor des conquêtes, Rome voit affluer des esclaves ou des hommes libres venus de tout le pourtour méditerranéen. Les étrangers, principalement des affranchis d'origine italique ou grecque, plus rarement barbare, viennent d'abord grossir la plèbe urbaine, puis les autres ordres. César essaya des critiques pour avoir introduit dans le Sénat des Gaulois (cf. Suétone, *César*, LXXVI, 5 : « C'est avec le même sans-gêne qu'au mépris d'usages consacrés, [il] fit entrer au sénat des gens gratifiés du droit de cité et des Gaulois à demi barbares », et *quosdam e semibarbaris Gallorum recepit in curiam* ; et LXXX, 3 : *Peregrinis in senatum allectis libellus propositus est : « Bonum factum ! Ne quis senatori nouo curiam monstrare uelit, » et illa uulgo canebantur : Gallos Caesar in triumphum ducit, idem in curiam ; / Galli bracas deposuerunt, latum clauum sumpserunt, » À l'adresse des étrangers admis au sénat, on placarda l'affiche suivante : « À tous salut ! que personne ne s'avise d'indiquer le chemin de la curie à un nouveau sénateur », et l'on chantait partout ce couplet : « Après avoir triomphé des Gaulois, César les fait entrer à la curie / Les Gaulois ont quitté leurs braies pour prendre le laticlave »). Plus tard, Claude s'attira les foudres de Sénèque dans son *Apocoloquintose*, parce qu'il souhaitait « voir en toge tous les Grecs, Gaulois, Espagnols et Bretons ».*

<sup>4</sup> La présence, dans les armées romaines ou parmi l'escorte militaire des personnages importants, de soldats ou de mercenaires étrangers est un phénomène qui, amorcé sous la République, s'est peu à peu généralisé sous l'Empire, à tel point que l'on peut parler d'une barbarisation croissante des troupes : alors qu'il ne concernait au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. que les corps auxiliaires, il s'étendra sous les Antonins aux légions elles-mêmes. Cf. par exemple cette remarque étymologique de Varron, *La langue latine*, V, 16, 90, à propos des « auxiliaires » : *Auxilium appellatum ab aucto, cum accesserant ei qui adiumento essent alienigenae*, « L'appellation d'*auxilium* (troupes auxiliaires) vient de l'accroissement (*auctus*) qui se produisait lorsque les troupes étrangères qui étaient en soutien, s'étaient adjointes aux combattants » (trad. J. Collart). Salluste mentionne par exemple la présence de Thraces et de Ligures dans les troupes romaines envoyées en Afrique pour la guerre de Jugurtha (*Jug.*, XXXVIII, 6 ; cf. aussi LXXXIV, 2, ... *postulare legionibus supplementum, auxilia a populis et regibus sociisque arcessere*...), « [Marius] [complétait] l'effectif des légions, [faisait] fournir des troupes auxiliaires par les peuples, les rois, les alliés ». César enrôle dans ses troupes des auxiliaires gaulois – belges et allobroges – ; après la prorogation pour cinq ans de son *imperium*, il lève même à ses frais de nouvelles légions, dont la V<sup>e</sup> légion *Alaudae*, composée de Gaulois Transalpins (cf. Suét., *Cés.*, XXIV, 2 : *Qua fiducia ad legiones, quas a re publica acceperat, alias priuato sumptu addidit, unam etiam ex Transalpinis conscriptam, uocabulo quoque Gallico (Alauda enim appellabatur), quam disciplina cultuque Romano institutam et ornatam, postea uniuersam ciuitate donauit*, « Fort de ce succès, aux légions qu'il avait reçues de la république il en ajouta d'autres levées à ses frais ; l'une d'entre elles fut même recrutée chez les Gaulois Transalpins et garda un nom gaulois, celui d'Alauda [L'alouette], mais il l'assujettit à la discipline des Romains, la pourvut de leur équipement et plus tard la gratifia tout entière du droit de cité »). A la même époque, Antoine et Pompée accroissent eux aussi leurs armées en recourant à des éléments étrangers (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie). Des Barbares composent la garde armée des dictateurs, des généraux ou des princes : Salluste mentionne la présence de frondeurs baléares dans l'escorte de Sylla (cf. *Jug.*, CV, 2, *Is missus cum praesidio equitum atque [peditum] funditorum Balarum*, « Sylla partit avec une escorte de cavalerie et d'infanterie, et de frondeurs baléares ») ; Antoine était escorté d'Ityréens (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie, et la réprobation de Cicéron dans ses *Philippiques*), César de

politiques à rencontrer des interlocuteurs venus de provinces ou de contrées alliées plus ou moins lointaines : des rois, des diplomates, des ambassadeurs, des otages ou de simples visiteurs sont accueillis à Rome<sup>1</sup>, à l'occasion, par exemple, de la signature d'un traité, d'une cérémonie officielle ou d'un spectacle, au cours desquels ils pouvaient être aperçus par la foule. Ovide fait sans doute allusion à ces visiteurs étrangers lorsqu'il témoigne, dans son *Art d'aimer*, de son étonnement et de son admiration face à la foule cosmopolite, venue « de l'une et l'autre mer », présente lors de la naumachie d'Auguste :

*Quid, modo cum belli naualis imagine Caesar  
Persidas induxit Cecropiasque rates ?  
Nempe ab utroque mari iuuenes, ab utroque puellae  
uenere, atque ingens orbis in Vrbe fuit<sup>2</sup>.*

Il célébrera de même, dans les *Pontiques*, les nombreux peuples présents lors du triomphe de Tibère sur la Pannonie et l'Illyrie, le 23 octobre 12, tel que la Renommée le lui a décrit dans son exil :

*Indice te didici nuper uisenda coisse  
innumeras gentes ad ducis ora sui,  
quaeque capit uastis immensum moenibus orbem,  
hospitiis Romam uix habuisse locum<sup>3</sup>.*

La société servile d'origine étrangère représente une catégorie beaucoup plus nombreuse. Les prisonniers de guerre, arrivés à Rome parmi le butin des généraux vainqueurs, étaient vendus comme esclaves ; d'autres parvenaient aux ports italiens, véritables marchandises « exotiques » : Tibulle évoque, dans l'une de ses élégies où il se moque de l'amant de Némésis – un ancien esclave enrichi –, l'estrade où l'on procédait à la vente de ces hommes et de ces femmes :

---

gardes espagnols (cf. Suét., *Cés.*, LXXXVI, 2, à propos du sénatusconsulte qui décernait cumulativement à César tous les honneurs divins et humains, et du serment par lequel tous les sénateurs s'étaient engagés à défendre la vie du seul César : « c'est par suite de son entière confiance dans le dernier sénatusconsulte et le serment des sénateurs qu'il renvoya même les gardes espagnols qui l'escortaient, armés de glaives », *etiam custodias Hispanorum cum gladiis*). Sous l'Empire également, des Germains ou des Espagnols assuraient la garde personnelle du *princeps*. Auguste eut pour gardes du corps des Calagurritains et des Germains (*id.*, *Aug.*, XLIX, 1 : *dimissa Calagurritanorum manu, quam usque ad deuictum Antonium, item Germanorum, quam usque ad cladem Varianam inter armigeros circa se habuerat*, « [...] quand il eut licencié la troupe des Calagurritains, puis celle des Germains, qu'il avait eus comme gardes du corps, les premiers, jusqu'à la défaite d'Antoine, les seconds, jusqu'au désastre de Varus »). Cf. aussi, pour les époques postérieures, *Galba*, XII, 4 ; *Caligula*, XLIII, 1 ; XLV, 1 ; LV, 4 ; LVIII, 6 ; *Néron*, XXXIV, 1. Les poètes se plaisent souvent à décrire l'armement et les techniques de guerre des soldats étrangers employés dans les armées romaines : l'habileté des frondeurs des îles Baléares, par exemple, était renommée.

<sup>1</sup> Plusieurs rois étrangers vinrent à Rome au cours de cette période : Jugurtha, par exemple, amené à Rome sur l'ordre du Sénat pour répondre de ses crimes en Numidie (cf. Sall. *Jug.*, XXX-XXXV ; le roi numide avait auparavant envoyé à Rome une délégation chargée de corrompre les membres les plus influents de la noblesse ; cf. *Jug.*, XIII-XIV et XXVII-XXX). Les ambassades étrangères sont fréquentes : des Maures sont envoyés en ambassade à Rome par le roi Bocchus pour négocier la paix avec les Romains (*Jug.*, CIV, 3).

<sup>2</sup> « Et lorsque, il n'y a pas longtemps, César nous offrit le spectacle d'un combat naval, où parurent des vaisseaux perses et des vaisseaux des enfants de Cécrops, que d'hommes vinrent de l'une et l'autre mer, que de femmes de l'une et l'autre mer ! Le monde immense et Rome ne faisaient qu'un » (Ov., *A. A.*, I, 171-174).

<sup>3</sup> Tu m'as révélé et appris que des peuples sans nombre se sont récemment assemblés pour voir le visage de leur chef, et que Rome, dont les vastes remparts embrassent l'univers immense, eut à peine de place pour ses hôtes » (*Pont.*, II, 1, 21-24). Suétone rapporte que c'est sous Auguste que l'on vit pour la première fois des otages envoyés par les Parthes : *Quodam autem muneris die Parthorum obsides, tunc primum missos, per mediam arenam ad spectaculum induxit superque se subsellio secundo collocavit*, « Un jour de représentation, conduisant au spectacle des otages parthes, les premiers que l'on eût envoyés à Rome, il les fit passer au milieu de l'arène et les installa au second rang, au-dessus de lui » (*Aug.*, XLIII, 10). La toponymie a parfois gardé le souvenir de certains de ces visiteurs étrangers : cf. par exemple Varron, *L. L.*, V, 32, 155, à propos de la *Graecostasis* : *Ante hanc Rostra ; cuius id uocabulum, ex hostibus capta fixa sunt rostra ; sub dextra huius a Comitio locus substructus, ubi nationum subsisterent legati qui ad senatum essent missi ; is Graecostasis appellatus a parte, ut multa*, « Devant [la *Cura Hostilia*] se trouvent les Rostres (*Rostra*) ; le lieu est ainsi nommé car des éperons de navires (*rostra*) pris à l'ennemi y sont fixés. Un peu vers la droite des Rostres, du côté du Comitium, se trouve, à un niveau inférieur, une construction où les ambassadeurs étrangers, envoyés en mission auprès du sénat, devaient attendre audience : c'est d'après une partie du tout, comme beaucoup d'objets, que l'endroit tira son nom de *Graecostasis* (la salle d'attente des Grecs) » (trad. J. Collart). R. G. Kent (note e, p. 146) explique ainsi l'origine du terme *Graecostasis* : « Presumably because the Greeks were the first to send such embassies ; when other nations began to send them, the name of the place had been established ».

*Nota loquor : regnum ipse tenet, quem saepe coegit  
barbara gypsatos ferre catasta pedes<sup>1</sup>,*

et plusieurs poètes ont fait allusion aux prostituées, esclaves ou affranchies d'origine étrangère, telles ces filles de l'Euphrate ou de l'Oronte que Properce, dans l'une de ses élégies, dit préférer aux Romaines, en raison de leur liberté :

*Et quas Euphrates et quas mihi misit Orontes,  
me iuuerint...<sup>2</sup>*

En dehors des esclaves, des marchands et des trafiquants de tout genre, les textes nous renseignent d'autre part sur certaines catégories professionnelles qui, comme nous aurons plus loin l'occasion de le faire remarquer, joueront un rôle dans l'émergence et l'expression de l'exotisme littéraire latin : ce sont, par exemple, les astrologues – les fameux *chaldaei* –, devins, prêtres, médecins, intellectuels et artistes étrangers débarquant, dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., de tout le pourtour méditerranéen<sup>3</sup>.

C'est ainsi que Rome se retrouve peuplée d'éléments étrangers ou d'origine étrangère, esclaves provenant de tout le monde antique bien sûr, mais aussi hommes et femmes de diverses professions, dont les textes littéraires esquissent de temps à autre le portrait : le chanteur grec, le professeur de rhétorique, le sectateur de telle ou telle croyance ou religion exotique, l'astrologue, ou le mercenaire barbare sont des figures récurrentes de la littérature latine de cette période. Ces gens, même s'ils adoptaient rapidement la langue et les usages romains, apportaient évidemment avec eux leurs coutumes, leurs croyances ou leur savoir ; certains d'entre eux pratiquent à Rome leurs propres cultes, y construisent leurs temples : ce sont ces éléments grecs et orientaux, puis leurs descendants, qui contribueront, comme nous le verrons, à l'hellénisation, voire à l'orientalisation de la civilisation romaine, en particulier dans le domaine religieux. Quant aux domaines des activités intellectuelles et artistiques, et à celui de la littérature en particulier, ils subiront l'influence de ces esclaves ou anciens esclaves grecs et orientaux, lettrés et cultivés, devenus à Rome grammairiens, chargés de l'enseignement des jeunes gens issus de familles aisées, ou membres influents de l'entourage de certains riches Romains hellénisés. Certains auteurs latins furent d'ailleurs, à leurs débuts, des professeurs, otages ou anciens esclaves, qui commencèrent par enseigner le grec ou le latin aux fils des grandes familles romaines. Tel fut le cas par exemple de Livius Andronicus, venu encore enfant à Rome comme prisonnier de guerre après la prise de Tarente, ou d'Ennius, originaire de la ville de Rudies, près de Tarente<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « Je parle de choses connues : celui qui règne sur son cœur n'est ni plus ni moins qu'un individu qui souvent a dû monter, les pieds frottés de plâtre, sur l'estrade aux esclaves barbares » (II, 3, 59-60).

<sup>2</sup> « Celles que m'ont envoyées l'Euphrate et l'Oronte, qu'elles me plaisent ! » (II, 23, 21-22).

<sup>3</sup> « Rome n'attire plus seulement, comme elle le faisait un siècle plus tôt, des Italiens hellénisés venus de Tarente, de Campanie ou d'Ombrie ; son attraction s'exerce, presque à l'égal de celle d'Athènes, sur le bassin de la Méditerranée entière. Les très nombreuses ambassades qui s'y succèdent donnent lieu à un va-et-vient des personnages divers, diplomates, mais aussi secrétaires, interprètes, intellectuels de toute sorte, sans compter les artistes et les « sophistes » que les nobles Romains philhellènes entretiennent déjà dans leur maison » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 280).

<sup>4</sup> À propos d'Ennius, voir la tradition rapportée par exemple par Cornélius Népos, *De Latinis historicis (Les historiens latins)*, *Caton* (XXIV), 1, 4 : *Praetor prouinciam obtinuit Sardiniam, ex qua quaestor superiore tempore ex Africa decedens Q. Ennium poetam deduxerat*, « Préteur, [Caton] reçut du sort la province de Sardaigne, d'où, lorsque, après sa questure, l'année précédente, il quittait l'Afrique, il avait ramené à Rome le poète Q. Ennius » (sur cette tradition, contestée, cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 102-103). Suétone (*De grammaticis et rhetoribus*, I, 2), évoquant les débuts à Rome de la grammaire, qualifie Livius et Ennius de *semigraeci*. « Le terme peut surprendre appliqué à Ennius, puisque celui-ci naquit à Rudies, en Messapie, à moins de 70 kilomètres à l'est de Tarente et que la ville n'était pas grecque ; mais comme le montre J. Vahlen (*Ennianae poesis reliquiae*, Leipzig 1903, p. IX), l'erreur s'explique par le fait que toute la région, la Calabre, était très fortement imprégnée de culture hellénique [...] » (M.-C. Vacher, note 4, p. 35). Certains de ces



## – La vie politique : spectacles, jeux, art officiel et hellénisation du pouvoir politique

Les changements introduits par l'hellénisation de la société et les conquêtes ne concernent pas seulement la sphère privée : ils ont bien entendu affecté aussi le domaine de la vie publique et politique romaine. Certains parmi ces changements ont tout particulièrement contribué à l'émergence de la thématique exotique dans la littérature latine. Il en est ainsi de l'acclimatation à Rome de différents types de *spectacula* ou de *ludi*, qui, tout en étant une donnée très ancienne à Rome<sup>1</sup>, s'est développée de manière caractéristique, à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., sous l'influence étrangère. En 196, les armées romaines eurent par exemple l'occasion d'assister, en Grèce, aux Jeux Isthmiques, à propos desquels Tite-Live, qui rapporte l'événement au livre XXXIII de son *Histoire romaine*, souligne le goût des Grecs pour ce genre de divertissement :

*Isthmiorum statum ludicrum aderat, semper quidem et alias frequens cum propter spectaculi studium insitum genti, quo certamina omnis generis artium uiriumque et pernicitatis uisuntur*<sup>2</sup>.

Ainsi, par l'intermédiaire de la Grèce hellénistique, des conquêtes et de la redécouverte de la civilisation grecque classique, sont organisés à Rome des spectacles de musique et de danse<sup>3</sup>,

---

écrivains conservèrent d'ailleurs, dans le cadre de leur activité littéraire, leur langue d'origine, comme l'hipparque Polybe, qui avait été déporté à Rome parmi les mille otages achéens après Pydna, et qui devint le tuteur des fils de Paul-Émile et l'ami du cadet, Scipion Émilien. Suétone évoque dans son *De grammaticis et rhetoribus* le grammairien grec Alexandre de Milet, de l'école de Pergame, et surnommé Polyhistor en raison de l'étendue de son savoir ; il vint à Rome comme prisonnier de guerre et y devint pédagogue, avant d'être affranchi et de se consacrer à la fois à l'enseignement et à l'écriture (cf. XX, 1, et les notes correspondantes de M.-C. Vacher). Sur les liens entre les arts et le thème de l'exotisme, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>1</sup> Le fait d'importer des genres de spectacles de l'étranger est une donnée ancienne à Rome. Les combats de gladiateurs par exemple, si caractéristiques pour nous de la civilisation romaine, sont en effet d'origine campanienne et ont été introduits pour la première fois dans la cité en 264. On sait d'autre part que les différents genres théâtraux, à Rome, sont le résultat d'une combinaison d'éléments divers, italiques ou grecs, et que leur naissance même semble due à une multitude d'influences extérieures, venues de l'Étrurie, des spectacles populaires des cités de Grande Grèce ou d'Orient. Voir par exemple Tite-Live, VII, 2, 3 sq., à propos de l'organisation, vers 360, de jeux scéniques tirant leur origine de l'étranger (*et ea ipsa peregrina res fuit*, § 4), sous forme de danses exécutées par des *ludiones* venus d'Étrurie. Voir aussi P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 65 sq.

<sup>2</sup> « La date fixée pour les Jeux Isthmiques était arrivée. Certes ceux-ci, même en d'autres circonstances, attiraient toujours la foule en raison d'abord du goût, naturel à cette race, pour ces spectacles où l'on voit des compétitions de toutes sortes mettant en jeu l'art, la force et l'agilité... » (XXXIII, 32, 1).

<sup>3</sup> P. Grimal (*Le siècle des Scipions*, p. 72) a évoqué le succès remporté à Rome par les spectacles musicaux d'origine orientale que sont les lysiodies et les magodies, comportant des chansons mimées de style populaire, le plus souvent érotiques.

les premiers jeux à la mode grecque – qui semblent avoir été institués en 186 avant J.-C.<sup>1</sup> –, et, surtout, les exhibitions d’animaux ou de populations exotiques.

De même, les influences étrangères sur les arts et l’architecture, si elles sont, elles aussi, une donnée ancienne<sup>2</sup>, s’intensifient à partir du II<sup>e</sup> siècle. Les transformations constatées plus haut dans l’architecture privée des *uillae* et des *domus* s’observent également dans l’art officiel et religieux, dans les domaines de l’architecture, de la sculpture et de la peinture. L’architecture de la Ville témoigne d’une hellénisation importante<sup>3</sup>, due principalement, selon P. Grimal, à l’influence de Délos<sup>4</sup> : c’est à cette époque que l’on commence à construire des basiliques, dont la plus ancienne fut l’œuvre de Caton, en 184<sup>5</sup>, et des portiques<sup>6</sup>, formes architecturales empruntées aux cités hellénistiques. Les œuvres d’artistes hellénistiques commencent à envahir non seulement les demeures des riches particuliers, mais aussi certains temples et lieux publics, et l’art romain subit l’influence grecque – hellénistique surtout –, par l’intermédiaire de Rhodes, de Pergame, ou d’Alexandrie. Les thèmes du décor, empruntés aux légendes mythologiques ou aux sujets exotiques déjà présents dans l’art grec et hellénistique,

<sup>1</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 50, note 8 : « Des *Ludi graeci* sont attestés à Rome (Cicéron, *Ad fam.* VII, 1, 3) où, en 54 avant J.-C., ils semblent continuer une tradition ancienne. En effet, lors de la censure de 115 avant J.-C., les censeurs, L. Metellus et Cn. Domitius expulsent de Rome tous les acteurs, « sauf le flûtiste latin et le *ludus talarius* » (Cassiodore, *Chron. a. V. c.* 639). La tradition des artistes étrangers (Grecs et Osques) est plus ancienne encore ». Pendant la période républicaine, mais surtout sous l’Empire, on instaura, dans l’Empire romain ou à Rome même, des jeux ou des spectacles imités des Grecs, qui témoignent de la volonté du pouvoir d’assimiler les deux civilisations. Plusieurs princes tentèrent, avec plus ou moins de succès, d’instituer des concours conçus sur le modèle grec, avec compétitions athlétiques, comme à Olympie, voire également musicales et poétiques, comme à Delphes. Auguste fonda par exemple, en 28, des jeux quinquennaux destinés à commémorer la bataille d’Actium, et qui pouvaient être comparés, pour le prestige, aux Jeux Olympiques et Pythiques de la Grèce ancienne ; un écho de l’institution de ces jeux se trouve dans l’*Énéide* de Virgile au moment où les Troyens, parvenus à Actium, organisent des jeux (III, 280-282 : *Actiaque Iliacis celebramus litora ludis. / Exercent patrias oleo labente palaestras / nudati socii*, « Nos jeux troyens mettent en fête le rivage d’Actium. Les membres nus, frottés d’huile, nos compagnons s’exercent à la palestre selon nos traditions » ; sur ces jeux, voir la note de J. Perret, p. 177). Il existait d’ailleurs à Rome, selon Suétone, des concours littéraires sur le modèle grec, auxquels Auguste lui-même avait l’habitude d’assister (cf. *Aug.*, XLV, 4, et la note correspondante de la C.U.F.). Un exemple particulièrement révélateur de ces jeux instaurés afin d’établir un pont, une continuité entre Rome et la Grèce est celui des « Jeux Troyens », de ce fameux *Ludus* ou *Lusus Troiae*, dont l’origine même est obscure, mais dont le nom avait en tout cas le mérite de rappeler l’origine troyenne des Romains et leurs liens avec l’hellénisme. Il s’agissait d’une parade équestre, mettant en scène un combat fictif entre de jeunes aristocrates des grandes familles romaines. D’après l’*Énéide*, la tradition de ces jeux remonterait à Énée lui-même. Le poète les met en effet en rapport avec les cérémonies célébrées sur la tombe d’Anchise (V, 596 sq.) et attribue à Ascagne la volonté de perpétuer en Italie le souvenir de cette parade troyenne (V, 595-602). Le *Lusus Troiae* acquiert une dimension symbolique au temps d’Auguste, qui, au dire de Suétone, en fit souvent donner (*Aug.*, XLIII, 5-7). Sur l’origine de ces jeux équestres, apparus d’abord sous Sylla, puis sous César (cf. Suét., *César*, XXXIX, 4, à propos des spectacles organisés par César à l’occasion de ses triomphes : *Troiam lusit turma duplex, maiorum minorumque puerorum*, « Des jeux troyens y furent donnés [dans le cirque] par deux escadrons d’enfants, d’âge différent »), et déjà nommés de ce nom de *Troia* apparemment sans rapport avec la légende troyenne mais encore inexplicé aujourd’hui, voir la note 1, p. 27 de J. Perret. Les jeux à la grecque furent perpétués et développés par les successeurs d’Auguste (cf. Suét., *Néron*, XII, 7 et 10 ; XXIII, 1 ; *Domitien*, IV, 9), de même que le *Lusus Troiae* (*id.*, *Caligula*, XVIII, 5 ; *Claude*, XXI, 7 ; *Néron*, VII, 1). Toutefois, les compétitions athlétiques de type grec ne furent jamais véritablement intégrées à la civilisation romaine, et ne devinrent pas à Rome aussi populaires que les spectacles de gladiateurs. Nous verrons en effet (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie) que les pratiques sportives ont pâti du mépris des Romains à l’égard de certains aspects de la civilisation grecque.

<sup>2</sup> Dès les débuts de son histoire, Rome a subi l’influence de l’art étrusque, et, dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., « la Ville, en dépit de toutes les résistances, accueillait sur son forum le décor de la vie société hellénique » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 18).

<sup>3</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 266 sq.

<sup>4</sup> D’après P. Grimal (*ibid.*), l’invasion des formes architecturales helléniques (assimilées plutôt que servilement imitées) dans la vie quotidienne fut, sinon provoquée, du moins accélérée par la création du port franc de Délos, l’architecture délienne fournissant des modèles.

<sup>5</sup> « [Caton] fut le premier à doter le Forum d’une basilique et, par conséquent, à introduire dans le décor de la vie publique (et non plus seulement de la vie commerciale) une forme architecturale empruntée à l’Orient » (*id.*, *ibid.*, p. 236). « Le nom de « basilique » (*basilica*), transcription du grec βασιλική sous-entendu στοά (le Portique), indique que, pour les Romains, ce genre d’édifice était de ceux qui appartenaient, par excellence, à l’architecture des rois. Il est possible en effet que, dans les palais royaux de Syrie, de Pergame ou de Macédoine, les audiences se soient données, la justice ait été rendue dans de semblables édifices, véritables cours couvertes et divisées en nef par des rangées de colonnes. Les architectes romains auraient imité ainsi, de très bonne heure, pour en faire le décor de la vie quotidienne du « peuple-Roi » un thème emprunté au palais des monarques vaincus » (*ibid.*, p. 267).

<sup>6</sup> L’introduction à Rome du portique intervient après la guerre contre Philippe V de Macédoine et la « libération » de la Grèce : « En même temps s’introduisait à Rome une forme nouvelle d’édifice public, le Portique, qui était la forme par excellence des lieux de rencontre dans l’urbanisme hellénistique et pouvait s’adapter à toutes sortes de fonctions » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 187-188). On éleva ainsi, au Champ de Mars, un des premiers portiques : « Il est vraisemblable que ce fut là le premier essai d’une rue marchande, couverte le long de son parcours et bordée par des échoppes et des boutiques » (*ibid.*).

sont repris à Rome dans les ornements des temples, des monuments publics ou ceux des demeures privées<sup>1</sup>.

Enfin, la multiplication des conquêtes, la constitution de l'Empire romain et les contacts avec la Grèce et l'Orient hellénistique, influencèrent à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. la conception même du pouvoir et de la politique ; c'est en effet à partir de ce que P. Grimal a appelé le « siècle des Scipions » que certains hauts personnages commencèrent à adopter les mœurs, l'image, et certains des idéaux politiques des monarques hellénistiques. Le philhellénisme des Scipions et l'hostilité qu'ils suscita chez les partisans du *mos maiorum* comme Caton sont révélateurs de ces nouvelles données politiques, dont émerge l'image du « héros à la grecque », du conquérant victorieux<sup>2</sup>, favorisé par la divinité<sup>3</sup>. Par leur recherche de la gloire militaire, voire de la richesse, associée à l'idée de la faveur divine accordée à un homme d'élite, les *imperatores* romains tendent de plus en plus à ressembler aux souverains hellénistiques, et notamment à Alexandre le Grand<sup>4</sup>, et les ambitions personnelles, l'attraction pour la monarchie sur le modèle du despotisme oriental<sup>5</sup>, voire l'appât du gain constituent à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. certains des principaux mobiles des visées impérialistes. À partir de cette idée de la valeur exceptionnelle du chef, le chemin était tout tracé vers l'adoption de l'idée grecque faisant du chef victorieux un être exceptionnel, comparable aux dieux ou aux héros conquérants de la fable, tels Bacchus-Dionysos après sa victoire sur l'Inde ou Hercule vainqueur des monstres du monde entier<sup>6</sup>. Cet aspect de l'influence hellénistique sur les

<sup>1</sup> Au cours du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, le processus se poursuit et s'intensifie, avec un recours plus grand à l'influence de la Grèce classique.

<sup>2</sup> À partir du siècle des Scipions, l'idée de la valeur personnelle du chef, bien qu'ayant existé depuis longtemps, sous une certaine forme, dans la civilisation romaine, se trouve exaltée par l'influence hellénistique : « [Scipion] est sensible à la valeur personnelle et, en cela encore, se montre disciple des Grecs. Ces idées, on devrait peut-être dire ces intuitions ou ces notions instinctives ne lui ont probablement pas été enseignées directement et explicitement par des maîtres grecs, mais elles procèdent de l'hellénisme diffus dans le monde méditerranéen de ce temps : il y a longtemps (depuis le temps de Pyrrhus) que les Romains ont su ce que pouvait être un héros, et nous avons dit que Scipion avait une expérience personnelle de la puissance et de l'efficacité politique que cela pouvait conférer » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 210-211).

<sup>3</sup> L'œuvre de Sylla est un exemple caractéristique de l'influence hellénistique sur la politique romaine : à son retour, victorieux, de l'Orient, le dictateur honore la Grande Déesse sous les noms de Vénus ou de *Fortuna*, et prend lui-même le surnom de *Felix* équivalent du grec *Épaphrodite*, « favori de la Fortune », c'est-à-dire de Vénus. Plus tard, César poussera encore plus loin l'idée hellénistique de l'homme supérieur favorisé par la divinité en se prétendant issu d'une lignée remontant à Vénus par l'intermédiaire d'Iule et d'Énée, et en élevant un temple sur son forum à la Vénus *Genitrix*. Le prestige de l'*imperator* s'achemine alors vers une véritable divinisation de sa personne, non plus seulement aux yeux des Grecs – certains *imperatores*, tels Flamininus, Lucullus ou Sylla, avaient déjà reçu des honneurs divins de la part des cités grecques et asiatiques – mais aux yeux des Romains eux-mêmes : en 44, César prend le titre de *Divus*, à l'imitation, peut-être, du culte royal qui se pratiquait dans les monarchies hellénistiques ; il sera divinisé après sa mort, et son temple, en plein cœur du Forum, inauguré en 29. Après César, et surtout après Auguste – qui rejeta l'idée d'une divinisation de sa personne même ainsi que celle d'un culte impérial qui lui serait directement adressé, du moins à Rome –, on sait l'ampleur que prendra le phénomène de la divinisation du *princeps* et du culte de l'empereur.

<sup>4</sup> Scipion l'Africain fut le premier homme politique à être salué du titre de « roi ». Les faits eurent lieu en Espagne, après la bataille de Baecula (Bailen) contre Asdrubal : « Après Baecula nous assistons, pour la première fois, à cette confrontation entre la notion d'*imperator* et celle de *rex*, qui allait être de si grande conséquence pour l'histoire future de Rome. Scipion n'eut sans doute aucune peine à refuser la tentation, malgré sa jeunesse ; il demeura fidèle aux principes républicains, mais il ne pouvait pas ne pas prendre conscience encore plus nettement du caractère exceptionnel de sa destinée, qui le portait d'emblée à la puissance et la gloire. Il y avait à peine un siècle que s'était déroulée l'aventure d'Alexandre, et le monde était encore plein de son bruit ; l'Orient portait son empreinte, pour des générations. Un peu partout, après lui, le pouvoir avait pris la forme royale, et le nom. Ce souvenir hantait Hannibal, il hantera Scipion, dont les premiers actes, après Carthagène, par exemple la modération dont il fit preuve envers les filles et les femmes des princes espagnols avaient des modèles dans la geste du conquérant macédonien. Il n'est jusqu'à la promesse faite aux soldats d'une intervention divine au moment décisif qui ne rappelle le prestige mystique dont aimait à s'entourer Alexandre » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 136).

<sup>5</sup> On sait qu'une étape décisive vers la fin du régime républicain fut franchie au moment de la dictature de Sylla, qui ressemblait, par de nombreux aspects, à une véritable monarchie, imitée du modèle oriental ; César, Antoine et Octave accélérèrent le mouvement, et, malgré la tentative de restauration, purement formelle, entreprise par Auguste, les principats successifs des Julio-Claudiens, puis des Flaviens, virent s'accroître la tentation du despotisme oriental, notamment sous le règne d'un Caligula, d'un Néron, d'un Domitien ou même d'un Trajan.

<sup>6</sup> P. Grimal explique ainsi le rôle du personnage d'Hercule dans la formation d'une théologie romaine de la victoire : « Malgré son « étatisation » au début du III<sup>e</sup> siècle, cette religion était restée vivante et on la voit attirer à elle une théologie de la victoire, qui ne pouvait manquer d'apparaître après la conquête de l'Orient. Héraclès, dieu vainqueur, associé aux rites du triomphe, est de plus en plus considéré comme le précurseur héroïque et le modèle des généraux victorieux. Mummius, en 146, après le sac de Corinthe, lui consacra la dîme du butin conquis sur l'ennemi. Mais il est beaucoup plus significatif encore que Fulvius Nobilior, après sa victoire d'Ambracie, en 187 (deux ans avant que n'éclate le scandale des Bacchanales), lui ait élevé un temple sous l'épithète singulière d'*Hercules Musarum*. Dans la

*imperatores* romains se manifeste notamment, comme nous le constaterons, par les expéditions entreprises avec plus ou moins de succès – ou simplement projetées –, par certains généraux et certains princes cherchant à imiter la marche d’Alexandre en Asie ou les expéditions de Bacchus et d’Hercule aux confins des terres.

### c. Les croyances

Les influences étrangères s’exercent également, au cours de cette période, sur les différentes formes de croyances et sur la mentalité religieuse romaine. Les représentations de cérémonies religieuses et de dieux étrangers sur les peintures murales de Pompéi ou de la villa Farnésine ne reflètent pas seulement les goûts artistiques de leurs propriétaires : la Grèce et l’Orient ont aussi transformé en profondeur la spiritualité romaine. Depuis les débuts de son histoire, en effet, Rome se montre perméable aux croyances et religions étrangères : tout en étant profondément attachée à ses traditions, la religion romaine tente de se concilier ou accueille les dieux des autres<sup>1</sup> ; elle est, dès ses origines, composée d’éléments de diverses origines – pré-latins, indo-européens, étrusques –, recourt parfois à l’assimilation d’une divinité étrangère par l’*interpretatio*, ou s’empare des dieux de l’ennemi par l’*euocatio*. C’est, en particulier, dans les périodes de crise, en cas de danger ou de détresse extrêmes, que s’exprime la tendance romaine à se tourner vers les divinités étrangères, et ce dès les premiers temps de la République, malgré les tentatives de répression que le pouvoir politique oppose parfois à l’adoption de nouvelles pratiques<sup>2</sup>. L’histoire religieuse de Rome est ainsi jalonnée par les différentes introductions de cultes exotiques et, pour certains d’entre eux, par leurs interdictions ou leurs limitations successives. En 204 avant J.-C., le culte de Cybèle, la Mère des Dieux, est officiellement introduit à Rome, en plein cœur de la seconde guerre punique, en une période de crise et de profond ébranlement de la sensibilité religieuse<sup>3</sup> ; en 186 éclate la fameuse affaire des Bacchanales, dont la violence constitue une preuve manifeste de la méfiance et de la répulsion que faisaient naître dans certains esprits romains les rites étrangers, tout autant que de l’attrait exercé sur la foule par ces nouvelles religions de salut<sup>4</sup>.

---

légende canonique du héros, rien ne paraît autoriser semblable association, mais tout devient clair si l’on songe qu’Héraclès avait revêtu, dans les spéculations mystiques, le caractère d’un hiérophante. Sa descente aux Enfers, d’où il avait rapporté le feuillage sacré et purificateur du peuplier blanc, en faisait, comme ailleurs Dionysos, un guide de l’âme vers l’outre-tombe. De leur côté, les Muses, selon la tradition pythagoricienne, représentent la félicité des Bienheureux et l’harmonie souveraine du monde. La figure d’un Hercule Musagète, maître du chœur des Muses, symbolise la promesse d’immortalité que contient la victoire. Le vieux rite du triomphe, sans doute étrusque, sous sa forme première, se transfigura au contact des spéculations helléniques. Et cela se produisit, comme on pouvait s’y attendre, au moment où Ennius qui, dans le poème (sans doute une *fabula praetexta*) intitulé Ambracie, chantait la même victoire, affirmait lui aussi sa foi en l’immortalité personnelle, au nom de la doctrine de Pythagore. Bientôt, l’introduction et le développement d’une philosophie romaine, notamment d’un stoïcisme platonisant, allaient fournir à ces aspirations vers des croyances plus hautes l’appui d’une doctrine fondée en raison » (*Le siècle des Scipions*, p. 277-278).

<sup>1</sup> Dans la langue religieuse, le terme *Nouensiles* ou *Nouensides* désigne les dieux étrangers, récemment introduits à Rome, par opposition aux *Indigetes*, divinités nationales anciennes. Cf. Varron, *L. L.*, V, 10, 74 et Virg., *Géorg.* I, 498 : *Di patrii, Indigetes et Romule Vestaque mater*, « Dieux nationaux, dieux Indigètes, et toi Romulus, et toi Vesta notre mère ».

<sup>2</sup> Voir par exemple Tite-Live, IV, 30, 9-10, à propos de la sécheresse et des épidémies de l’an 325 de Rome : *Nec corpora modo adfecta tabo, sed animos quoque multiplex religio et pleraque externa inuasit, nouos ritus sacrificandi uaticinando inferentibus in domos quibus quaestui sunt capti superstitione animi, donec publicus iam pudor ad primores ciuitatis peruenit, cernentes in omnibus uicis sacellisque peregrina atque insolita piacula pacis deum exposcendae*, « Le corps n’était pas seul contaminé ; les âmes aussi furent gagnées par toutes sortes de superstitions et de pratique presque toutes étrangères ; de nouveaux rites pour les sacrifices étaient introduits dans les maisons par ces devins qui exploitaient les âmes en proie à la crédulité ; enfin, le scandale éclata et arriva jusqu’aux premiers de l’État, lorsqu’ils virent dans toutes les rues, dans toutes les chapelles, des sacrifices étrangers et inusités pour tâcher d’apaiser les dieux » et *ibid.*, § 11 : *Datum inde negotium aedilibus, ut animaduertent ne qui nisi Romani di neu quo alio more quam patrio colerentur*, « On donna alors aux édiles la mission de ne tolérer que le culte des dieux romains et que les rites nationaux ». Voir aussi, entre autres, XXV, 1, 6-12 (description de la crise religieuse survenue à l’occasion de la seconde guerre punique).

<sup>3</sup> De nombreux auteurs ont rappelé les circonstances et le déroulement de l’arrivée de Cybèle à Rome (voir par exemple Prop., IV, 11, 51-52, et Tite-Live, XXXIX, chap. 10-11 et 14, 5-14).

<sup>4</sup> Cf. Tite-Live, XXXIX, chap. 8-19 ; R. Turcan, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. 289 ; p. 302-303. La constitution, dans toute l’Italie, de chapelles secrètes, dont les membres, aussi bien hommes que femmes, étaient liés par un

Un peu plus tard, c'est le pythagorisme<sup>a</sup> qui apparaît sur le devant de la scène ; la perception qu'avaient les Romains du caractère étranger de ce courant philosophique et religieux<sup>1</sup> est perceptible dans l'attitude qu'eurent à son égard les Romains de l'époque, un mélange d'attraction et de rejet caractéristique de la mentalité romaine face aux influences extérieures : en 181, quelques années seulement après le scandale des Bacchanales, le Sénat fit détruire les livres pythagoriciens, manifestement œuvre de faussaires, retrouvés dans la soi-disant tombe du roi Numa découverte au Janicule<sup>2</sup>, leur contenu philosophique paraissant sans doute nuisible à la religion d'État<sup>3</sup>. Cependant, ces différentes mesures de répression n'empêchent pas, au cours du dernier siècle de la République, le déclin des croyances et des rites

---

serment, « constituait, aux yeux des magistrats romains, un danger double. D'une part, les collègues de mystes échappaient au regard de l'autorité et pouvaient former la trame d'une immense conjuration italique contre Rome, et, d'autre part, le culte célébré ainsi dans le secret comportait des rites sexuels et criminels qui répugnaient à la morale romaine » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 232). La dénonciation, par une jeune femme, d'une chapelle établie sur l'Aventin, déclencha la réaction du sénat, qui, on le sait, fut extrêmement sévère : le culte de Dionysos, s'il ne fut pas supprimé, fut du moins strictement réglementé. Le texte du sénatus consulte voté en 186 au sujet des Bacchanales, a été conservé (*C. I. L.*, F, 581) : il interdit les fêtes de Bacchus non autorisées au préalable par un magistrat romain, ainsi que les « serments » entre mystes, sous peine de mort : « Que, dorénavant, l'on n'établisse en commun ni serment, ni vœu, ni libation, ni promesse, et que personne ne procède à un engagement réciproque. Que personne ne célèbre les cérémonies en secret, ni en un lieu public, ni en un lieu privé, à moins de s'être présenté au préteur urbain et que celui-ci ne lui en ait accordé l'autorisation sur avis du Sénat [...] » (texte cité par P. Grimal, *ibid.*, p. 361). « La sévérité de la répression », écrit plus haut P. Grimal (*ibid.*, p. 232), « prouve l'ampleur du mouvement ».

<sup>a</sup> Voir note complémentaire, p. 921.

<sup>1</sup> Cf. par exemple la remarque que fait Cicéron au livre IV des *Tusculanes*, après avoir énuméré les nombreux indices d'une influence pythagoricienne dans la civilisation des anciens Romains (tels que la connaissance de la notation musicale et de la poésie, ou le recueil de sentences d'Appius Caecus, qui passait pour pythagoricien) : *Multa etiam sunt in nostris institutis ducta ab illis ; quae praetereo, ne ea quae reperisse ipsi putamur, aliunde didicisse uideamur*, « Il y a encore bien d'autres éléments de nos institutions qui ont été puisés dans le pythagorisme ; je les passe sous silence, ne voulant pas que nous paraissions avoir appris chez des étrangers des choses qui passent pour nos créations propres » (IV, II, 4) ; cf. aussi *De Rep.*, II, 15, 29. « Certes, ce pythagorisme n'a pas cessé d'apparaître comme une doctrine étrangère, que son caractère mystique de religion révélée et son origine grecque opposent nettement à la tradition religieuse de Rome, mais s'il éveille la défiance dans certains esprits, on ne peut, en même temps, s'empêcher d'éprouver à son égard une crainte respectueuse, qui ne va pas sans attraction. Lorsque, en pleine crise des guerres samnites, l'oracle de Delphes ordonna aux Romains d'élever une statue au plus brave et au plus sage des Grecs, le choix du sénat se porta spontanément sur Alcibiade et sur Pythagore. La religion officielle, héritée du passé le plus lointain, pouvait prétendre à une certaine immutabilité, il n'en restait pas moins que des mouvements d'idées venus de l'extérieur l'agitaient de courants profonds, et le pythagorisme est l'un de ceux que nous saisissons le moins mal, dans la Rome issue de la victoire. Il est significatif qu'en 181 se soit produite la découverte « fortuite » du sarcophage de Numa au pied du Janicule. À côté de ce sarcophage, un second était rempli de livres « pythagoriciens », testament religieux, disait-on, du roi antique. Le sénat, sans même permettre qu'on les lût, fit brûler tous ces rouleaux, qui risquaient d'apporter à Rome une dangereuse « révélation ». Cette prudence du sénat devant la menace d'une crise de mysticisme se comprend d'autant mieux que, cinq ans plus tôt, avait éclaté le scandale des Bacchanales » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 230-231).

<sup>2</sup> Un fragment provenant du livre IV de l'œuvre de l'annaliste L. Cassius Hémina (frg. 40 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 14, ap. Pline, XIII, 84-86) « fait le récit de la découverte, en 181, sur le Janicule, du sarcophage de Numa et des livres qu'il avait composés : ceux-ci, après cinq siècles, étaient bien conservés, et Cassius expliquait par quelles précautions ils s'étaient maintenus intacts ; le préteur Pétilius les brûla, parce que c'était là écrits philosophiques : précieuse preuve des résistances à l'hellénisme, au début du second siècle » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 75 et 77). Cf. Pline, XIII, 84-85 : *Namque Cassius Hemina, uetustissimus auctor Annalium, quarto eorum libro prodidit Cn. Terentium scribam agrum suum in Ianiculo repastinatum effodisse arcam in qua Numa, qui Romae regnauit, situs fuisset. In eadem libros eius repertos P. Cornelio L. filio Cethego, M. Baebio Q. filio Tamphilo cos., ad quos a regno Numae colliguntur anni DXXXV*, « Un très ancien historien, Cassius Hémina, au quatrième livre de ses Annales, rapporte que le greffier Cnéus Téréntius, en défonçant son champ du Janicule, exhuma un sarcophage ayant contenu le corps du roi Numa. À l'intérieur il découvrit, sous le consulat de Publius Cornélius Céthégus, fils de Lucius, et de Marcus Baebius Tamphilus, fils de Quintus, soit 535 ans après le règne de Numa, les livres de celui-ci ». Pline cite au paragraphe suivant le passage d'Hémina, qui se termine par ces mots *In his libris scripta erant philosophiae Pythagoricae*, « Ces livres contenaient l'exposé de la philosophie pythagoricienne » (XIII, 86), avant de conclure en disant que « ces livres furent brûlés, à cause de leur contenu philosophique, par le préteur Quintus Pétilius » (*eosque combustos a Q. Petilio praetore, quia philosophiae scripta essent*). Au § 87, Pline cite encore d'autres auteurs, dont L. Calpurnius Piso, Varron, et Valérius Antias, qui confirment le contenu philosophique de ces livres : *Hoc idem tradit Piso censorius primo Commentariorum, sed libros septem iuris pontificii, totidem Pythagoricos fuisse [...]. Ipse Varro Humanarum Antiquitatum VII, Antias secundo libros fuisse XII pontificales Latinos, totidem Graecis praecepta philosophiae continentes*, « Pison le censeur, au livre I<sup>er</sup> de son Histoire, rapporte le même fait, mais dit qu'il y avait sept livres de droit pontifical et sept traitant du pythagorisme [...]. Varron de son côté, au livre VII de ses *Antiquités de l'homme*, Antias, au livre II, disent qu'il y avait douze livres latins concernant les pontifes et douze livres grecs contenant des préceptes philosophiques ». Cf. Calp. Piso frg. 13 (ap. Pline, N. H. XIII, 87) ; Sempr. Tudit. frg. 7 ap. Pline, XIII, 87 ; Val. Ant. frgs. 9a, 9b, et 10 Chassignet ap. Plut., *Numa*, 22, 6, Pline, *loc. cit.* et Tite-Live XL, 20, 8 ; Varron ap. Pline, *loc. cit.* ; et Tite-Live, XL, 29, 3-14, qui évoque une fraude récente (il qualifie ces livres de *non integros modo, sed recentissima specie*). Voir les notes de M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, au frg. 40 des *Annales* d'Hémina, pour la bibliographie, et en particulier la note 6 : « Si la trouvaille de ces livres paraît certaine, il n'en va pas de même pour leur origine. Tous les Modernes s'accordent à dire que leur découverte était un coup monté et les *libri Numae* un faux grossier. Selon les uns, cette mise en scène serait imputable aux Pythagoriciens et aux novateurs voulant se réclamer d'un nom vénéré par les traditionalistes (J. Carcopino, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, Paris, 1926, p. 184-185 [...]) ; il est également possible que ce faux soit dû aux traditionalistes eux-mêmes, désireux de frapper un grand coup contre les courants philosophiques grecs et contre M. Fulvius Nobilior [...] ». Ovide, au chant XV de ses *Métamorphoses*, fait encore de Pythagore le maître spirituel de Numa (XV, 60 sq.).

<sup>3</sup> Cf. M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, note 14 au frg. 40 des *Annales* d'Hémina : « Le geste du préteur [Q. Pétilius Spurinus, qui fit brûler ces livres] est une mise en garde solennelle à l'égard des novateurs et révèle la crainte du Sénat devant la menace d'une crise

traditionnels, ni le développement, en parallèle, des mystères dionysiaques ou du néo-pythagorisme<sup>1</sup>, et l'arrivée, par l'intermédiaire de la Grèce et des villes de l'Italie du sud, des premiers cultes proprement orientaux, comme celui d'Isis et de Sérapis, révélateurs des nouveaux besoins spirituels de la population.

#### d. La vie intellectuelle

Grâce à la connaissance de la langue grecque, l'hellénisme exerce enfin sur les Romains une attirance d'ordre intellectuel<sup>2</sup>. Les Romains en effet, en dépit des réticences qu'ils manifestent par ailleurs envers d'autres aspects de la culture hellénique, n'ont cessé d'éprouver une grande admiration pour le savoir développé par les Grecs au cours de leur histoire : Cornélius Népos parle par exemple d'Athènes comme d'une cité

*... quae antiquitate, humanitate doctrinaque praestaret omnes<sup>3</sup> ;*

Cicéron attribue à la Grèce l'origine de l'*humanitas* et sait à quel point la civilisation romaine lui est redevable :

*... cum uero ei generi hominum praesimus, non modo in quo ipsa sit sed etiam a quo ad alios peruenisse putetur humanitas, certe iis eam potissimum tribuere debemus a quibus accepimus. Non enim me hoc iam dicere pudebit, praesertim in ea uita atque iis rebus gestis in quibus non potest residere inertiae aut leuitatis ulla suspicio, nos ea quae consecuti sumus iis studiis et artibus esse adeptos quae sint nobis Graeciae monumentis disciplinisque tradita. Quare praeter communem fidem quae omnibus debetur, praeterea nos isti hominum generi praecipue debere uidemur ut, quorum praeceptis sumus eruditi, apud eos ipsos quod ab iis didicerimus uelimus expromere<sup>4</sup>.*

---

de mysticisme, cinq ans après les Bacchanales » ; cf. aussi J. Carcopino, *La Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, p. 185 et P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 230-231 : « La religion officielle, héritée du passé le plus lointain, pouvait prétendre à une certaine immutabilité, il n'en restait pas moins que des mouvements d'idées venus de l'extérieur l'agitaient de courants profonds, et le pythagorisme est l'un de ceux que nous saisissons le moins mal, dans la Rome issue de la victoire. Il est significatif qu'en 181 se soit produite la découverte « fortuite » du sarcophage de Numa au pied du Janicule. À côté de ce sarcophage, un second était rempli de livres « pythagoriciens », testament religieux, disait-on, du roi antique. Le sénat, sans même permettre qu'on les lût, fit brûler tous ces rouleaux, qui risquaient d'apporter à Rome une dangereuse « révélation ». Cette prudence du sénat devant la menace d'une crise de mysticisme se comprend d'autant mieux que, cinq ans plus tôt, avait éclaté le scandale des Bacchanales ».

<sup>1</sup> À partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., les doctrines de Pythagore connurent un grand succès sous la forme d'un « néo-pythagorisme » principalement représenté par le personnage de Nigidius Figulus, un astrologue et un charlatan présent dans les sphères du pouvoir : ami de Cicéron, il fut préteur en 58 et mourut, exilé par César, en 45. H. Bardon écrit qu'« après Varron, qui fut le plus grand théologien du paganisme, le maître de ces études est, sans conteste, P. Nigidius Figulus. [...] Il ne s'est pas contenté d'exposer, dans ses divers ouvrages d'astronomie, de physique, d'histoire naturelle, de morale ou de théologie, les connaissances qu'il avait acquises : il s'adonne surtout à une théologie, imprégnée du pythagorisme, dont la doctrine lui apporte l'explication des diverses sciences humaines. Si son prestige et son action furent essentiels, il n'a pas eu de disciples qui aient, comme la maître, répandu par des écrits de langue latine ces formes modernes du pythagorisme » (*La littérature latine inconnue*, t. I, p. 306-307. Sur les œuvres de Nigidius Figulus, cf. la note 8, p. 306).

<sup>2</sup> À la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. déjà, l'attitude du censeur App. Claudius, souvent considéré comme le premier Romain à avoir été marqué par l'hellénisme, en témoigne. Il avait fait adopter par l'État le culte d'Héraclès chthonien, montrant ainsi qu'il aurait été marqué par le pythagorisme, et cette influence se retrouvait peut-être dans le recueil de maximes de sagesse, datant de la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., qu'on lui attribue (cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 24-25). Comme l'ont montré les travaux de P. Grimal, c'est, dans un premier temps, la Grèce hellénistique qui a exercé sur Rome son influence. Dès la fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., en effet, les Romains étaient conscients de la différence entre l'hellénisme contemporain, qu'ils jugeaient déjà décadent, et la Grèce classique : « [...] la grande expérience spirituelle de Rome, en cette extrême fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, fut précisément de découvrir le divorce entre les deux hellénismes, celui du passé et la réalité contemporaine. Il était impossible, inconcevable, que Rome répudiât d'un seul coup et irrémédiablement des formes de pensée et des aspirations qui lui étaient depuis longtemps intégrées [...], mais il était naturel aussi que, devant ce qui pouvait apparaître comme une décadence de la Grèce et les conséquences d'une désintégration politique accélérée, même les plus clairvoyants des Romains éprouvent un sentiment de défiance, sinon parfois de mépris. L'Athènes des guerres médiques était morte depuis longtemps, et l'on ne pouvait effacer de l'histoire quelques trois siècles d'une lente décadence » (*id.*, *Le siècle des Scipions*, p. 214-215).

<sup>3</sup> « Un État que son antiquité, sa civilisation et sa science mettaient au-dessus de tous les autres » (Cornélius Népos, *Atticus* (XXV), 3, 3). Cette réflexion est introduite à propos du séjour à Athènes d'Atticus (XXV, 2, 2 sq.).

<sup>4</sup> « Mais quand les hommes placés sous nos ordres sont d'une race qui, non contente d'être civilisée, passe pour être le berceau de la civilisation, à coup sûr ils ont droit au premier chef à ce que nous leur rendions ce que nous avons reçu d'eux. Je ne rougirai pas, en effet, de le dire, surtout quand ma vie et mes actes ne peuvent prêter au moindre soupçon d'indolence ou de légèreté : ce que nous sommes devenus, nous le devons à des études, à des sciences et arts qui nous ont été transmis par les œuvres et les enseignements de la Grèce. C'est

De nombreux auteurs accordent en particulier aux Grecs la supériorité dans les domaines scientifiques<sup>1</sup>, et, surtout, dans ceux de l'éloquence et des arts, comme le fait par exemple Horace dans ce passage de son *Art poétique*, où il oppose l'éducation utilitaire donnée aux jeunes Romains à l'*ingenium* grec :

*Grais ingenium, Grais dedit ore rotundo  
Musa loqui, praeter laudem nullius auaris ;  
Romani pueri longis rationibus assem  
discunt in partibus centum diducere*<sup>2</sup>.

Déjà T. Quinctius Flaminius, en proclamant dans le discours qu'il prononça lors des Jeux Isthmiques de 196 la « liberté » de la Grèce après la défaite de Philippe de Macédoine à Cynoscéphales à l'été 197, avait évoqué le prestige de son antique civilisation, et affirmé le fait que Rome en était l'héritière<sup>3</sup>. Après la guerre contre Antiochus, Rome, dans ses efforts

---

pourquoi ici la loyale protection qui est due généralement à tous les peuples ne suffit pas : nous avons, semble-t-il, un devoir particulier envers la race des hommes que tu gouvernes : ils ont été nos précepteurs, il nous faut avoir à cœur de faire paraître, dans nos rapports avec eux, ce qu'ils nous ont appris » (*Corresp.*, t. I, XXX, IX, 27-28 = *Q. fr.*, I, 1). Même si la supériorité des Grecs sur les Romains est souvent niée, on note la persistance d'un certain sentiment d'infériorité : voir par exemple les réflexions de P. Grimal, *Le siècle des Scipions* sur ce sujet, à propos des premiers chapitres des *Tusculanes* de Cicéron : « Au début des *Tusculanes*, Cicéron nie la « prétendue » supériorité des Grecs, mais ne parvient en fait qu'à excuser les Romains de leur infériorité évidente dans les arts, assurant que, s'ils n'ont pas fait mieux, c'est qu'ils n'ont pas voulu s'y appliquer. Ainsi, *ibid.*, I, 1, 3 : « Sous le rapport de la culture générale, il est vrai, et dans tous les genres littéraires, les Grecs l'emportaient sur nous ; mais sur ce terrain il leur était facile de remporter une victoire qu'on ne leur disputait pas. » Le bilan a un peu changé au temps de Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1, 46. Au temps de Trajan, l'ancien consul et haut fonctionnaire Frontin s'écrie, après avoir énuméré les aqueducs de Rome et donné leurs caractéristiques techniques : « Aux masses si nombreuses et si nécessaires de tant d'aqueducs, allez donc comparer les pyramides, qui ne servent évidemment à rien, ou encore les ouvrages des Grecs, inutiles mais célébrés partout ! » (*De aquaeductu*, XVI). L'argument invoqué dissimule mal un certain sentiment d'infériorité de la part du Romain ».

<sup>1</sup> Plusieurs auteurs ont loué la prééminence des Grecs dans le domaine des sciences. L'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* la cite comme un lieu commun dans cet exemple de métonymie où le contenu est désigné par le contenant : « *Armis Italia non potest uinci nec Graecia disciplinis* » – *nam hic, pro Graecis et Italis, quae continent nominata sunt*, « Il est impossible que l'Italie soit vaincue dans les combats et la Grèce dans les sciences ». Ici en effet à la place de « Grecs » et d'« Italiens » on a nommé les pays qui les englobent » (IV, 43). Dans un passage du *De oratore*, Cicéron cite le terme de *mathematici* (il s'agit ici, selon E. Courbaud et H. Bornecque, de « ceux qui s'adonnent à toutes les sciences mathématiques, et non à la seule astronomie (sens de l'époque impériale) », en laissant entendre qu'il est peu familier aux Romains : *ei qui mathematici uocantur...*, « et ceux que l'on nomme des *mathématiciens...* » (I, 3, 10). Pline (*N. H.*, VII, 125) a évoqué la célébrité dont Archimède était déjà l'objet chez les Romains de l'époque de la seconde guerre punique, et les mesures qu'aurait prises Marcellus pour l'épargner lors de la prise de Syracuse : *Grande et Archimedi geometricae ac machinalis scientiae testimonium M. Marcelli contigit interdicto, cum Syracusae caperentur, ne uiolaretur unus, nisi fefelisset imperium militaris inprudencia*, « M. Marcellus rendit un magnifique hommage à Archimède, pour sa science en géométrie et en mécanique, quand il prescrivit, lors de la prise de Syracuse, de n'épargner que lui ; mais l'ignorance d'un soldat rendit l'ordre caduc ». Cf. Tite-Live XXV, 31, 9-10 et l'allusion de Cicéron, *Verr.*, IV (*Les œuvres d'art*), 131 (*Etenim ille requisisse etiam dicitur Archimedem illum, summo ingenio hominem ac disciplina ; quem cum audisset interfectum, permolesto tulisse*, « Car [Marcellus], dit-on, alla jusqu'à s'enquérir d'Archimède, grand génie et grand savant, et fut très contrarié en apprenant sa mort ». Pline a énuméré par ailleurs, dans plusieurs passages de son encyclopédie, différentes techniques inventées et développées par les peuples étrangers, grecs ou orientaux (cf. Pline, VII, 123 sq ; 194 sq., etc.). À propos d'Archimède, voir encore Cic., *De natura deorum*, II, 34-35, 88 et la note de M. Van Den Bruwaene dans l'édition Latomus ; *De Rep.*, I, 14, 21-22 (passages cités *infra*, 1<sup>ère</sup> partie) et ce passage des *Tusculanes* rappelant la redécouverte par Cicéron du tombeau d'Archimède à Syracuse, pendant sa questure à Lilybée, en 75 avant J.-C. : *Ita nobilissima Graeciae ciuitas, quondam uero etiam doctissima, sui cuius unius acutissimi monumentum ignorasset, nisi ab homine Arpinate didicisset*, « Ainsi la cité de la Grèce la plus célèbre et même à un moment la plus savante aurait ignoré le monument du plus génial de ses fils, si un enfant d'Arpinum ne le lui avait fait connaître » (V, 23, 66).

<sup>2</sup> « Aux Grecs, la Muse a accordé le génie, accordé de parler d'une bouche harmonieuse, aux Grecs avides de la gloire seule. Chez les Romains les enfants apprennent à diviser par de longs calculs un as en cent parties » (*Art Poétique*, 323-326). Cf. aussi Cic., *Brutus*, VII, 26 (... *Graecia, quae cum eloquentiae studio sit incensa iamdiuque excellat in ea praestetque ceteris, tamen omnes artes uetustiores habet et multo ante non inuentas solum, sed etiam perfectas, quam haec est elaborata dicendi uis atque copia*, « [La Grèce] est passionnée pour l'éloquence, la cultive depuis longtemps avec succès et y réussit mieux qu'on ne le fait partout ailleurs : cependant chez elle tous les autres arts sont plus anciens : les Grecs les ont inventés, portés même à leur perfection, avant d'être arrivés à créer l'art de la parole puissante et pleine ») ou *De orat.*, I, 4, 13 (*Atque ut omittam Graeciam, quae semper eloquentiae princeps esse uoluit, atque illas omnium doctrinarum inuentrices Athenas, in quibus summa dicendi uis et inuenta est et perfecta...*, « Car, sans parler de la Grèce, qui a toujours prétendu à la palme de l'éloquence, ni d'Athènes, ce berceau de tous les arts, où l'art de la parole en particulier prit naissance pour être porté ensemble à sa perfection... »). Le système politique de plusieurs cités grecques a par ailleurs reçu les éloges des auteurs latins. Tite-Live (III, 31, 8) parle d'une ambassade envoyée à Athènes pour étudier les lois de Solon afin d'éviter une lutte armée entre patriciens et plébéiens (toutefois, comme l'indique G. Baillet, *Appendice* au livre III de Tite-Live, p. 131, « on ne croit plus à une ambassade préliminaire chargée d'étudier à Athènes les lois de Solon. Si des emprunts aux villes hellènes de Grande-Grèce ne sont pas impossibles, l'influence grecque a pu aussi s'exercer sur Rome médiatement et de façon échelonnée, sans supposer des voyages d'études tout juste préliminaires au Décemvirat ») ; plusieurs auteurs témoignent par ailleurs de leur sympathie pour Sparte. Cf. Cic., *De rep.*, II, 23 ; P. Grimal, *Le Siècle des Scipions*, p. 256, note 20). L'une des sources des auteurs latins à propos du système politique spartiate était sans doute la description des institutions lacédémoniennes chez Xén., *Constitution des Lacédémoniens* ; Sparte représentait pour lui l'image d'une cité parfaite, qui aurait dégénéré.

<sup>3</sup> Cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 192-193 : au moment des guerres de Macédoine, « les ambassadeurs et les généraux romains avaient pris grand soin de venir en alliés, parlant le même langage, se référant au même idéal que les Grecs. Flaminius, par exemple, avait

pour gérer l'instabilité politique en mer Égée, se tourne ensuite vers la Grèce elle-même et redécouvre la culture grecque classique. Les Romains vont, de plus en plus nombreux, se rendre dans les cités grecques, d'abord pour des raisons diplomatiques, mais accessoirement pour y faire du « tourisme » culturel dans les villes rendues célèbres par l'histoire<sup>1</sup>. La connaissance de la culture grecque, déjà largement partagée à cette époque – puisque les poèmes homériques et les légendes mythologiques faisaient partie de l'éducation de base du jeune Romain – s'approfondit encore : en effet, c'est aussi à cette époque que l'on voit arriver à Rome, après la victoire de Pydna, la bibliothèque de Persée, qui contenait, entre autres, les ouvrages de plusieurs philosophes, ainsi que ceux de Xénophon. P. Grimal a insisté sur le rôle de cette bibliothèque sur l'élite de la jeunesse romaine, et en particulier sur Scipion Émilien et son entourage<sup>2</sup> ; d'autre part, les élites de la société, désireuses de connaître la discipline grecque, commencent à s'entourer d'intellectuels et d'artistes étrangers, grecs ou hellénisés – Scipion Émilien était l'ami de Polybe, du philosophe Panétius de Rhodes, de Térence, affranchi d'origine africaine – qui contribuent, eux aussi, à la transformation des idées romaines ; Cicéron, dans ce passage du *De oratore*, reconnaît d'ailleurs l'influence de ces *eruditissimi homines ex Graecia* sur certains des personnages les plus célèbres de l'histoire romaine :

---

procédé à plusieurs dédicaces à Delphes, accompagnant ses offrandes de vers grecs, où il se proclamait « l'un des fils d'Énée », ce qui était une manière de remettre en mémoire l'appartenance de Rome à la vieille communauté culturelle homérique. Caton, au contraire, se refusait à toute concession. » Voir Plutarque, *Flaminius*, 12, 6 et suiv.

<sup>1</sup> « Les perpétuelles plaintes des cités grecques, leurs ambassades incessantes obligeaient les envoyés du sénat à des va-et-vient continus, qui familiarisaient de plus en plus les sénateurs, de plus en plus nombreux à se rendre au-delà de la mer Ionienne, avec la Grèce contemporaine. Leur mission diplomatique s'accommodait de quelque « tourisme ». Ils passaient traditionnellement par Corinthe, visitaient – comme le fit Paul-Émile après Pydna – les villes glorieuses : Thèbes, Delphes, et surtout Athènes, qu'ils apprenaient à connaître et à aimer. Et ils prenaient ainsi une connaissance plus directe et plus profonde de la véritable culture grecque, celle du passé. » (P. Grimal, *ibid.*, p. 250-251)

<sup>2</sup> « Sur le butin conquis après Pydna, Paul-Émile n'avait voulu retenir que la bibliothèque du roi, afin, disait-il, d'en faire présent à ses fils – il est vrai qu'il leur avait aussi laissé l'usage de l'équipage de chasse et des réserves de gibier de Persée. Les deux présents de Paul-Émile se trouvèrent jouer un rôle considérable dans l'évolution de la « mentalité » romaine et, plus précisément, la formation spirituelle et intellectuelle de la génération arrivant alors à l'âge d'homme. Sans doute, la bibliothèque de Pella ne pouvait-elle se comparer à celles d'Alexandrie ou même de Pergame, mais on ne doit pas oublier que, moins d'un siècle et demi plus tôt, la cour de Philippe II avait été la résidence d'Aristote, dont la curiosité s'étendait à toutes les connaissances humaines. D'un seul coup, les fils de Paul-Émile et, autour d'eux, les jeunes aristocrates romains eurent à leur disposition les œuvres de la pensée grecque classique. Peut-être les travaux les plus récents de l'érudition, qui avaient vu le jour dans les cercles d'Alexandrie, d'Athènes ou d'Asie mineure ne se trouvaient pas dans ces collections, mais l'essentiel des « socratiques » y figurait sûrement. On sait aussi l'amitié qui avait lié Antigone Gonatas et le stoïcien Zénon ; il est impossible que cette bibliothèque ne comprît pas une « section » importante consacrée aux travaux des philosophes du Portique. Parmi tous ces ouvrages, ceux de Xénophon semblent avoir été l'objet de la prédilection de celui qui deviendra le second Africain, Scipion Émilien [...]. La découverte de la *Cyropédie* et de l'*Anabase* venait en son temps. On imagine l'effet de cette prose limpide, de ces romans animés de sentiments simples et magnifiques, sur l'imagination d'un jeune Romain à qui ses deux familles successives, celle des Aemilii et celle des Cornelii, donnaient déjà tant d'exemples d'héroïsme et de grandeur » (P. Grimal, *ibid.*, p. 251-252). Cette bibliothèque, finalement, contribua pour beaucoup au changement d'attitude des Romains face à l'hellénisme : « [...] La bibliothèque [...] des rois de Macédoine, riche, surtout, des œuvres classiques de la Grèce, exerça une action profonde sur la classe dirigeante, au moment où le contact que cette jeunesse, avide de savoir, avait eu directement avec l'hellénisme disposait les meilleurs esprits à tourner les regards vers l'hellénisme glorieux de jadis en contraste avec l'hellénisme brouillon de l'époque contemporaine » (*ibid.*, p. 253). Par la suite, les classes cultivées ont pu approfondir leur connaissance de la culture grecque par la lecture des auteurs, poètes, historiens, dramaturges, philosophes, ou scientifiques, dont ils possédaient les ouvrages ou qu'ils pouvaient consulter dans les bibliothèques des grandes villes de l'Empire lors de leurs déplacements, par exemple lors des voyages d'études en Grèce ou en Asie Mineure qu'effectuaient traditionnellement les jeunes gens autour de leur vingtième année (voir par exemple Hor., *Épîtres*, II, 2, 43-45, évoquant son propre séjour à Athènes : *Adiecere bonae paulo plus artis Athenae, / scilicet ut uellem curuo dinoscere rectum / atque intersiluas Academi quaerere uerum*, « La bonne Athènes ajouta quelque chose à ma culture ; oui, elle m'inspira le désir de distinguer la ligne droite de la ligne courbe et de chercher le vrai au milieu des bosquets d'Académus »). On sait qu'il y eut, à Rome même, plusieurs bibliothèques grecques, preuve de la pratique et de la lecture des œuvres grecques par une part importante de la population : Suétone cite parmi les projets de César celui de « mettre à la disposition du public des bibliothèques grecques et latines aussi riches que possible » (*César*, XLIV, 4 : *bibliothecas Graecas Latinasque quas maximas posset publicare* ; dans le même passage, on apprend qu'« il avait confié à Marcus Varron le soin d'acquérir et de classer les livres », *data Marco Varroni cura comparandarum ac digerendarum*, mais que le projet, à l'époque, n'a pu aboutir). Asinius Pollion fonda, grâce au butin rassemblé lors de la guerre contre les Parthini, une première bibliothèque publique près du Forum (cf. Pline, *N. H.*, VII, 115, et la note 2 de R. Schilling). Par la suite, Auguste créa à Rome deux bibliothèques publiques : le temple d'Apollon élevé par le prince sur le Palatin comportait une bibliothèque latine et grecque (Suét., *Aug.*, XXIX, 4, rapporte qu'il fit ajouter au temple d'Apollon des portiques, avec une bibliothèque latine et grecque [...]), *cum bibliotheca Latina Graecaque* ; sur cette bibliothèque, inaugurée en octobre 28, et dont les premiers directeurs furent Pompeius Macer, puis l'érudit Hygin, voir Ov., *Tr.*, III, 1, 63-64 ; Suét., *De grammaticis et rhetoribus*, XX, 2) ; une seconde bibliothèque, celle du Portique d'Octavie, comportait aussi une section grecque et une section latine (cf. Suét., *De grammaticis et rhetoribus*, XXI, 3, et les notes correspondantes de M.-C. Vacher). Par la suite, l'on s'est efforcé de maintenir, voire de reconstituer les fonds de ces bibliothèques (cf. par exemple Suét., *Domitien*, XX, 1).



... et certe non tulit ullos haec ciuitas aut gloria clariores aut auctoritate grauiores aut humanitate politiores P. Africano, C. Laelio, L. Furio, qui secum eruditissimos homines ex Graecia palam semper habuerunt<sup>3</sup>.

Rome voit ainsi apparaître et se développer des idées et des sciences d'origine étrangère, qui, pour certaines d'entre elles – et à des degrés divers – ont gardé chez plusieurs auteurs de la période étudiée ici une certaine couleur exotique, et ont ainsi donné lieu, comme nous le constaterons, à des passages où l'identité romaine tente de s'exprimer à travers une réflexion sur ses rapports avec l'autre. Tout comme la grammaire et la rhétorique à leurs débuts<sup>1</sup>, la philosophie, encore peu familière aux Romains du temps de Cicéron malgré une présence de longue date dans les mentalités et la littérature romaines<sup>2</sup>, demeure souvent associée aux noms des grands philosophes de la Grèce antique ou du monde hellénistique, et apparaît dans les textes comme une science étrangère, comme le montre, par exemple, cette remarque faite par Cicéron à Caton, à propos de son exposé sur la philosophie stoïcienne :

*Itaque mihi uideris Latine docere philosophiam et ei quasi ciuitatem dare ; quae quidem adhuc peregrinari Romae uidebatur nec offerre sese nostris sermonibus, et ista maxime propter limatam quandam et rerum et uerborum tenuitatem<sup>3</sup>.*

<sup>3</sup> « Certes, jamais notre cité n'a produit d'hommes plus éclatants de gloire, plus riches d'autorité, plus affinés de culture, que P. l'Africain, C. Laelius, L. Furius : or ils eurent toujours auprès d'eux, sans en faire mystère, les plus savants d'entre les Grecs » (*De orat.*, II, 37, 154). Les trois personnages cités ici sont d'ailleurs les interlocuteurs du *De Republica*.

<sup>1</sup> Le terme de *grammatici* est lui-même d'origine étrangère, calqué sur le grec γραμματικοί, cf. Suét., *De grammaticis et rhetoribus*, IV, 1 sq. et les notes de M.-C. Vacher pour ce passage. Suétone attribue l'introduction à Rome de la grammaire – qui concerne d'abord l'étude des textes, puis l'art du bien parler et du bien écrire – à des Grecs ou demi-Grecs : il cite les précurseurs, Livius Andronicus et Ennius (*De gram. et rhet.*, I, 2 : *Initium quoque eius mediocre extitit, siquidem antiquissimi doctorum, qui idem et poetae et semigraeci erant – Liuium et Ennium dico, quos utraque lingua domi forisque docuisse adnotatum est – nihil amplius quam Graecos interpretabantur, aut, si quid ipsi Latine composuissent, praelegebant*, « Les commencements de cette discipline furent tout aussi modestes, puisque les maîtres les plus anciens, qui étaient en même temps des poètes et des demi-Grecs – je veux parler de Livius et d'Ennius, dont on sait qu'il enseignèrent chez eux et au-dehors dans l'une et l'autre langue – ne faisaient que traduire des auteurs grecs ou donner des lectures commentées de ce qu'eux-mêmes avaient pu composer en latin »), puis Cratès de Mallos (*ibid.*, II, 1-2 : *Primus igitur, quantum opinamur, studium grammaticae in urbem intulit Crates Mallotes, Aristarchi aequalis, qui missus ad senatum ab Attalo rege inter secundum ac tertium Punicum bellum sub ipsam Enni mortem...*, « Le premier donc, selon nous, à avoir introduit à Rome l'étude de la grammaire fut Cratès de Mallos, un contemporain d'Aristarque ; envoyé auprès du Sénat par le roi Attale entre la deuxième et la troisième guerre punique, juste vers l'époque de la mort d'Ennius... »), venu à Rome, peut-être en 168 avant J.-C. Sur les problèmes de chronologie relatifs à la date de cette ambassade pergaménienne, cf. la note 3, p. 40-41 de M.-C. Vacher à propos de l'affirmation de Suétone. D'une manière parallèle, dans un premier temps, à la philosophie, la rhétorique grecque exerce elle aussi une influence capitale sur la littérature latine, par l'intermédiaire de l'éloquence : cette technique, développée dans les grandes cités culturelles du monde hellénistique, et apparue en Italie et à Rome vers la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. avec l'arrivée des rhéteurs grecs, vient transformer de façon décisive, après quelques résistances, l'éloquence romaine préexistante (cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 23). La *Rhétorique à Hérennius* (entre le milieu de l'année 86 et la fin de 83 av. J.-C.), qui présente des préceptes très généraux sur l'art de la parole, est sans doute l'un des tout premiers manuels rédigés à Rome sur cette technique. Il expose dans la langue latine des préceptes que l'on connaissait alors seulement en grec (voir l'*Introduction* de G. Achard, p. IX-X).

<sup>2</sup> La philosophie grecque est présente de bonne heure à Rome. Elle influence par exemple le théâtre de Plaute ou de Térence (voir P. Grimal, *Littérature latine*, p. 100) ; Ennius s'inspire de l'évhémérisme et du pythagorisme ; le stoïcisme de Panétius, qui marque les débuts de cette doctrine à Rome, exerce son influence sur la formation des élites politiques et intellectuelles du temps de Scipion Émilien, et notamment sur Lucilius ; l'épicurisme, bien qu'étant généralement très mal vu par les Romains, inspire à Lucrèce son *De rerum natura*, dans lequel le poète exprime aussi son admiration pour Empédocle d'Agrigente (I, 729 sq.).

<sup>3</sup> « Je trouve que tu as l'air d'apprendre le latin à la philosophie et de lui donner en quelque sorte droit de cité, à elle qui jusqu'ici semblait être à Rome comme une étrangère et ne se présentait pas dans nos conversations, particulièrement ta philosophie, à cause de la subtilité avec laquelle sont comme limés vos idées et votre vocabulaire » (*De fin.*, III, 12, 40). Cf. aussi *De orat.*, I, 3, 9 : *Neque enim te fugit omnium laudatarum artium procreatricem quandam et quasi parentem eam, quam philosophiam Graeci uocant, ab hominibus doctissimis iudicari*, « Tu n'ignores pas que la créatrice, le mère pour ainsi dire de toutes les connaissances libérales, c'est, au jugement des hommes les plus habiles, la science que les Grecs appellent *philosophie* » et la note correspondante d'E. Courbaud : « Ni le mot, ni la chose ne sont encore bien familiers aux Romains. Ceux-ci ne connaissent que la *sapientia*, laquelle n'a pas tout à fait le même sens ; elle désigne seulement la morale, et encore la morale appliquée bien plutôt que la morale théorique. C'est Cicéron qui donnera vraiment au mot *philosophia* droit de cité (plus loin il l'écrit même sous sa forme latine), comme c'est lui qui, par ses dialogues et ses traités, fera définitivement accepter la chose de ses concitoyens ».



## CHAPITRE II. – *Imago mundi*, la « carte » de l'exotisme<sup>1</sup>

Les *exotica* relatifs à la géographie des contrées exotiques<sup>2</sup>, qu'ils soient issus de l'héritage hellénique ou des acquis de l'expérience romaine, sont extrêmement nombreux dans la littérature latine de cette période, et recouvrent toute une série de thèmes différents : la situation géographique au sein de l'*orbis terrarum* – qui pose notamment le problème des confins du monde connu –, les différentes caractéristiques du climat, les éléments du paysage – lacs et mers, cours d'eau, type de relief –, la végétation, la faune, et les diverses productions. Tous ces *exotica* reflètent l'état des connaissances acquises par les Anciens depuis l'élaboration des mythes les plus anciens jusqu'aux découvertes les plus récentes dues aux explorations grecques et romaines ; l'exotisme géographique latin se définit donc, en premier lieu, par sa complexité, voire, dans nombre de textes – poétiques surtout –, par son caractère approximatif : les représentations géographiques les plus anciennes, issues par exemple de l'*Odyssée* ou des *Histoires* d'Hérodote, y côtoient les connaissances acquises par les astronomes et les géographes grecs de diverses époques, ou par les Romains eux-mêmes au cours de leur histoire. C'est ainsi que, soit par défaut d'information, soit en vertu du respect des traditions qui caractérise la littérature antique – où les poèmes d'Homère sont souvent considérés comme des ouvrages de référence, voire comme des modèles absolus, y compris sur le plan scientifique –, les auteurs latins nous transmettent une *imago mundi* complexe et souvent empreinte de contradictions.

### A. Les représentations du monde, de la fable à la théorie des zones climatiques

Il est nécessaire, dans un premier temps, de s'interroger sur la façon dont les Romains se représentaient le monde dans son ensemble : beaucoup d'*exotica* – et notamment ceux qui font référence aux confins, aux climats ou aux différences observées entre les peuples – sont en effet liés aux différentes représentations du monde en vigueur à l'époque où vivaient les auteurs latins étudiés ici. Les avancées du savoir depuis les poèmes homériques avaient alors, bien entendu, apporté de grandes modifications dans la façon dont les Anciens concevaient le *mundus*, et plus particulièrement la partie connue de ce monde, l'*orbis terrarum*. Les auteurs latins ont hérité en bloc de divers systèmes de représentations du monde, où coexistent

---

<sup>1</sup> Cette expression s'inspire du titre de l'ouvrage d'A. Bernand, *La carte du tragique. La géographie dans la tragédie grecque*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1985.

<sup>2</sup> Nous ne retiendrons ici que les notations géographiques *exotiques*, à savoir celles qui correspondent à la définition donnée plus haut de cet adjectif pour la littérature antique, ce qui exclut toutes les références, très nombreuses, qui concernent non seulement la géographie de l'Italie, mais aussi celle la Grèce ainsi que celle de toutes les contrées qui, pour un auteur donné, ont fini par ne plus être perçues comme exotiques parce qu'elles étaient depuis longtemps intégrées dans la sphère culturelle grecque ou latine : c'est le cas, par exemple, de la Sicile.

différentes strates du savoir, depuis celle qui caractérise les poèmes homériques jusqu'à celles qui reflètent les plus récentes avancées de la science hellénistique.

## 1. Rôle du mythe et de la fable

Les *exotica*, lorsqu'ils interviennent dans un cadre mythologique ou légendaire, en particulier chez les poètes, se font en général l'écho de représentations très anciennes, telles qu'elles apparaissent dans les différentes versions des mythes et légendes grecques. Dans cette *imago mundi* des fables et des poèmes homériques, l'Océan peut encore être conçu comme un grand fleuve périphérique entourant le disque plat de la terre ; c'est ainsi que Lygdamus peut écrire, pour évoquer le lever du soleil :

*Iam Nox aetherium nigris emensa quadrigis  
mundum caeruleo lauerat amne rotas*<sup>1</sup>,

et qu'Ovide, dans ses *Métamorphoses*, peut désigner l'Océan par la périphrase *flumen Hiberum* :

*Ter iuga Phoebus equis in Hiberno flumine mersis  
dempserat...*<sup>2</sup>

D'autre part, le monde entier, particulièrement dans ses confins, est habité par la divinité : les dieux sont présents partout, voyagent – Bacchus par exemple –, influent sur la nature et les hommes, apportent la civilisation, et sont les mêmes dans tous les pays, sous des noms différents ; certains éléments naturels, tels que l'Océan, les fleuves, les monts ou les sources, sont personnifiés ; le pays des morts se situe, lui aussi, dans ce monde terrestre et les confins sont le domaine de peuples mystérieux comme les Hyperboréens ou les Cimmériens.

Mais les apports plus récents de la science grecque sont eux aussi présents dans l'*imago mundi* des Romains, et coexistent même parfois, dans une même œuvre, avec un savoir depuis longtemps dépassé.

## 2. La découverte de la sphéricité de la terre et ses conséquences

Les Grecs avaient connaissance, comme on le sait, de la sphéricité de l'univers et de la terre<sup>3</sup>, et plusieurs passages de la littérature latine témoignent du fait que les Romains

<sup>1</sup> « Déjà la Nuit avait sur son noir quadriga parcouru la voûte éthérée et baigné ses roues dans l'onde azurée du fleuve Océan » (*Corpus Tibullianum*, III, 4, 17-18).

<sup>2</sup> « Trois fois Phébus avait retiré leur joug à ses coursiers, plongés dans le fleuve d'Hibérie » (*Mét.*, VII, 324-325). « Depuis Homère, l'Océan des poètes et de la mythologie était un vaste fleuve à circulation continue, entourant complètement la calotte terrestre ; il donnait naissance à tous les fleuves et aux mers intérieures et recevait toutes leurs eaux [...]. Notons que la plupart des géographes de l'antiquité respectaient les poèmes homériques comme une Bible qui ne pouvait receler aucune erreur [...] » (J. Beaujeu, *Commentaire à Pline*, II, 167, note 5, p. 227).

<sup>3</sup> L'univers est sphérique, selon une opinion communément admise depuis Parménide et Platon (cf. par exemple *Timée*, 62 c), et démontrée plus tard dans le traité *Du ciel* d'Aristote (livre II, chap. 14 = 297b-298a) ; l'origine de cette théorie remonterait même à Pythagore. Cf. Pline, *N. H.*, II, 160-166, et le commentaire correspondant de J. Beaujeu, p. 224 sq. qui explique ainsi la persistance de représentations plus anciennes, traditionnelles, remontant à Homère et à Hérodote : « Depuis que les Pythagoriciens avaient réfuté les antiques conceptions présocratiques ou ioniennes, qui faisaient de la terre un disque ou un cylindre, flottant sur l'eau ou dans l'air, et démontré qu'elle était une sphère, les philosophes et les savants s'accordaient unanimement sur ce point, à l'exception d'un certain nombre d'épicuriens obstinés [...]. Les poètes et le vulgaire gardèrent longtemps leur préférence pour les systèmes archaïques, les uns par vénération pour Homère, les autres par ignorance, presque tous par attachement aux croyances religieuses, eschatologiques surtout, que la doctrine nouvelle ébranlait

admettaient eux aussi, pour la plupart d'entre eux, cette idée<sup>1</sup>. Dans le *De natura deorum*, le stoïcien Lucilius Balbus, dans son exposé sur le finalisme, fait allusion aux *sphaerae*<sup>2</sup> construites par les savants grecs – parmi lesquels Archimède, déjà célèbre dans l'Antiquité –, et que certains Romains avaient eu l'occasion d'observer :

*Quod si in Scythiam aut in Britanniam sphaeram aliquis tulerit hanc quam nuper familiaris noster effecit Posidonius, cuius singulae conuersiones idem efficiunt in sole et in luna et in quinque stellis errantibus quod efficitur in caelo singulis diebus et noctibus, quis in illa barbaria dubitet quin ea sphaera sit perfecta ratione ; hi autem dubitant de mundo ex quo et oriuntur et fiunt omnia, casu ipse sit effectus aut necessitate aliqua an ratione ac mente diuina et Archimedem arbitrantur plus ualuisse in imitandis sphaerae conuersionibus quam naturam in efficiendis praesertim cum multis partibus sint illa perfecta quam haec simulata sollertius<sup>3</sup>.*

On trouve par ailleurs, chez divers auteurs, des descriptions du monde<sup>4</sup> qui évoquent une sphère céleste au centre de laquelle se trouve le globe terrestre. C'est ainsi que la décrit Ovide dans les *Fastes*, en comparant la forme ronde de la terre à celle du temple de Vesta :

---

dangereusement » (*Commentaire*, p. 224, note 4).

<sup>1</sup> Voir par exemple Cic., *De natura deorum*, II, 39 ; II, 49 ; II, 116 ; *Tusc.*, I, 68 ; *De orat.*, III, 45, 178 (dans une comparaison entre les éléments de la phrase, qui valent à la fois par leur utilité et par leur agrément, et l'ordre de l'univers) : *Incolunitatis ac salutis omnium causa uidemus hunc statum esse huius totius mundi atque naturae, rotundum ut caelum terraque ut media sit eaque sua ui nutuque teneatur, sol ut eam circumferatur, ut accedat ad brumale signum et inde sensim ascendat et in diuorsam partem ; ut luna accessu et recessu solis lumen accipiat ; ut eadem spatia quinque stellae dispari motu cursuque conficiant*, « C'est pour la conservation et dans l'intérêt de tous les êtres que nous voyons régler la disposition entière de cet univers, de cette nature où nous vivons, où le ciel est un cercle, dont la terre forme le centre, maintenue par l'effet de ses tendances propres, où le soleil accomplit sa révolution, s'approche du solstice d'hiver et ensuite s'élève peu à peu vers le point opposé ; où la lune, en s'approchant et en s'éloignant, reçoit la lumière du soleil ; où les cinq planètes parcourent la même carrière d'un mouvement et avec une vitesse différents pour chacune d'elles » ; Hygin, *L'astronomie*, I, 8, 1 : *Terra mundi media regione conlocata, omnibus partibus aequali dissidens interuallo, centrum obtinet sphaerae*, « La terre, placée au milieu du monde, équidistante de tous ses points, occupe le centre de la sphère » ; Plin., *N. H.*, II, 5 et 177.

<sup>2</sup> Les Anciens disposaient d'objets nommés *sphaerae* permettant de se représenter de façon concrète, sous forme de « modèle réduit » illustré, la sphère céleste, et dont les manuels d'astronomie constituaient, selon l'expression d'A. Le Bœuffle, « le mode d'emploi » (*Introduction à l'Astronomie* d'Hygin, p. IX). Sur ces *sphaerae*, sur les sphères armillaires – des sphères mobiles à armature métallique – et sur les planétaires de l'Antiquité, voir *ibid.*, p. IX-XII et les références bibliographiques. Voir aussi la note 3, p. XI, sur le globe de l'Atlas Farnèse, copie d'un modèle ancien établi d'après une sphère d'Hipparque.

<sup>3</sup> « Si quelqu'un portait en Scythie ou en Bretagne la sphère qu'a récemment construite notre ami Posidonius – sphère dont les divers mouvements accomplissent, dans le chef du soleil, de la lune et des cinq étoiles mouvantes, les mêmes trajets qui s'accomplissent dans le ciel, chaque jour et chaque nuit –, qui dans ce monde barbare douterait que cette sphère a été faite selon un plan ? Mais chez nous on se demande à propos du monde dont tout est issu et créé, s'il s'est fait par hasard ou par quelque loi mécanique ou par l'action de l'intelligence divine et on pense qu'Archimède a montré plus de génie en imitant les évolutions célestes que la nature en les faisant ; alors surtout que très souvent ces phénomènes ont été exécutés avec plus de virtuosité qu'ils n'ont été contrefaits » (*De natura deorum*, II, 34-35, 88). Sur la mention de Posidonius, voir la note 211, p. 112, de M. Van Den Bruwaene dans l'éd. Latomus : « On s'est trop vite contenté de prendre acte de la mention de Posidonius pour conclure à un emprunt à ce philosophe dans ce raisonnement. En réalité Cicéron fait un raisonnement – ou suit une démonstration – pour lequel l'autorité invoquée est Archimède, comme le prouvent les autres rappels d'Archimède en *Tusc.* I, 63 et *Rep.* I, 21-22. Que Cicéron cite Posidonius ne peut prouver autre chose qu'un souci d'information ou de mise à jour. K. Reinhardt (*Poseidonios*<sup>1</sup>, 1921, p. 7) suppose que Cicéron vit la sphère de Posidonius lors de son séjour à Rhodes, cela est fort possible, et porte à mieux comprendre comment il y a dans l'œuvre de Cicéron tant de matériaux gardés depuis l'époque de ses études ». Les *sphaerae* d'Archimède sont citées également dans le *De Rep.*, I, 14, 21-22 où Cicéron met dans la bouche de Philus cet éloge du savant grec : *Sed posteaquam coepit rationem huius operis scientissime Gallus exponere, plus in illo Siculo ingenii quam uideretur natura humana ferre potuisse iudicabam fuisse*, « Par contre, lorsque [Sulpicius] Gallus se fut mis, d'une façon fort érudite, à nous expliquer le mécanisme de la sphère que nous avions sous les yeux, je compris que ce Sicilien avait eu un génie qui dépassait tout ce que peut comporter, semble-t-il, la nature humaine ».

<sup>4</sup> Ces représentations, dans la mesure où elles sont souvent le prétexte à l'évocation des grands fleuves, des chaînes de montagnes, des différents climats, des peuples exotiques et des exploits romains, ont donné lieu, dans la poésie épique ou didactique notamment, à des descriptions détaillées qui constituent un véritable *topos* (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie).

*Terra pilae similis, nullo fulcimine nixa,  
aere subiecto tam graue pendet onus :  
ipsa uolubilitas libratum sustinet orbem  
quique premat partes angulus omnis abest.  
Cumque sit in media rerum regione locata  
et tangat nullum plusue minusue latus,  
ni conuexa foret, parti uicinior esset  
nec medium terram mundus haberet onus<sup>1</sup>.*

En découvrant la sphéricité de la terre, les Anciens ont pris conscience du fait que l'*orbis terrarum* ne représentait finalement qu'une petite portion du globe terrestre<sup>2</sup>, située dans la partie orientale de l'hémisphère nord<sup>3</sup> ; certains en ont conclu, par ailleurs, que les autres régions de la sphère terrestre, encore totalement ignorées, pouvaient être habitées. Il convient donc d'ouvrir ici une parenthèse et d'examiner brièvement, bien qu'elle relève de la pure spéculation scientifique et n'ait suscité que très peu de développements exotiques, la question de l'existence d'autres continents, d'autres *orbis terrarum*. Les auteurs latins, à la suite des Grecs –, se sont interrogés en effet sur la possibilité de l'existence d'autres mondes, habités ou non, situés au-delà du cercle équatorial, ou dans la partie ouest de l'hémisphère nord, au-delà de l'Océan<sup>4</sup>. Chez certains auteurs, et en particulier chez les poètes, l'écho des

<sup>1</sup> « La terre est semblable à une balle, qui ne repose sur aucun soutien ; sa masse si pesante est suspendue dans l'air qui la porte : sa rotation même tient le globe en équilibre ; il n'y a pas d'angle qui puisse exercer une pression sur quelque partie. Comme elle est située au milieu du monde et ne touche ni plus ni moins aucun côté, si elle n'était arrondie, la terre serait plus proche d'une partie (que d'une autre) et ne constituerait pas la masse centrale de l'univers » (VI, 269-276). Ovide fait même allusion, dans les vers suivants, au planétarium d'Archimède représentant l'univers tel qu'on le concevait à l'époque : *Arte Syracosia suspensus in aere clauso / stat globus, immensi parua figura poli, / et quantum a summis, tantum secessit ab imis / terra ; quod ut fiat, forma rotunda facit*, « Il existe une sphère, de fabrication syracusaine, qui est suspendue dans un espace clos, un modèle réduit de l'immense univers : la terre y est aussi éloignée du sommet que de la base, conséquence logique de sa forme ronde » (*Fastes*, VI, 277-280). Sur la sphère évoquée par Ovide, voir la note de R. Schilling au v. 277 dans l'édition des Belles Lettres : « Il s'agit du fameux planétarium d'Archimède, conquis par le vainqueur de Syracuse, M. Claudius Marcellus, en 212 avant J.-C. [...] Il avait été déposé dans le temple de *Virtus* par le même Marcellus qui conserva chez lui une miniature de la même sphère [...]. L'allusion d'Ovide concerne la sphère très admirée (*nobilior in uolguis*) qui se trouvait dans le temple ». Sur ce planétarium, voir également Cic., *De Rep.*, I, 14, 21.

<sup>2</sup> Voir par exemple ce passage du *De Republica* de Cicéron dans lequel Scipion célèbre la beauté du monde tel que le savant, grâce à l'étude des phénomènes célestes, peut le contempler : *Quid porro aut praeclarum putet in rebus humanis, qui haec deorum regna perspexerit, aut diuturnum, qui cognouerit quid sit aeternum, aut gloriosum, qui uiderit quam parua sit terra, primum uniuersa, deinde ea pars eius quam homines incolant quamque nos in exigua eius parte adfixi, plurimis ignotissimi gentibus, speremus tamen nostrum nomen uolitare et uagari latissime ?* « Allons plus loin : que pourrait-on trouver d'admirable dans le monde humain, quand on a considéré ces royaumes divins ? Qu'y trouverait-on de durable, quand on a appris à connaître ce qui est éternel ? Que devient la gloire, quand on a vu combien la terre est petite, tout d'abord la terre entière, ensuite la partie habitée par les hommes, et à quelle minuscule portion de celle-ci nous restons nous-mêmes confinés, tout à fait ignorés de la plupart des peuples, alors que, cependant, nous sommes convaincus que notre nom vole sur la bouche des hommes et se répand au loin ? » (I, 17, 26). Cf. aussi ce passage du *Songes de Scipion* (*De Rep.*, VI, 19, 20) : *Tu enim quam celebritatem sermonis hominum aut quam expetendam consequi gloriam potes ? Vides habitari in terra raris et angustis in locis et in ipsis quasi maculis ubi habitatur uastas solitudines interiectas*, « Quelle renommée et quelle gloire dignes d'être recherchées pourrais-tu obtenir des propos des hommes ? Tu vois que la terre n'est habitée que çà et là, en des régions resserrées et que, même dans ces espaces habités, qui forment comme des taches, sont intercalés des déserts immenses ».

<sup>3</sup> Voir par exemple les passages de Cicéron faisant référence aux deux zones habitables du globe terrestre, dans les *Tusculanes*, I, 27, 68 : *... tum globum terrae eminentem e mari, fixum in medio mundi uniuersi loco, duabus oris distantibus habitabilem et cultum, quarum altera, quam nos incolimus, « Sub axe posita ad stellas septem, unde horrifera / Aquilonis stridor gelidas molitur niues »...*, « [...] quand nous voyons le globe de la terre dressé au-dessus de la mer, fixe au point central du monde entier, habitable et cultivé dans deux zones éloignées l'une de l'autre et dont la première, celle que nous habitons, « Est située sous le pôle, auprès des sept étoiles, d'où l'Aquilon, avec un sifflement porteur de frissons, charrie les neiges glacées » » (le vers cité ici par Cicéron est extrait du *Philoctète* d'Accius (fr. 20, v. 242-243 Dangel) ; et dans le *De Republica*, VI, 20, 21 : *... hic autem alter subiectus aquiloni, quem incolitis, cerne quam tenui uos parte contingat. Omnis enim terra quae colitur a uobis, angustata uerticibus, lateribus latior, parua quaedam insula est circumfusa illo mari quod Atlanticum, quod magnum, quem Oceanum appellatis in terris, qui tamen tanto nomine quam sit paruus uides*, « [...] quant à l'autre zone, qui s'étend sous l'Aquilon et que vous habitez, regardez quelle minuscule partie vous concerne. Considérée dans son ensemble, la région que vous habitez, resserrée dans la direction des pôles, s'étendant plus largement sur les côtés, est une sorte de petite île, baignée tout alentour par la mer que vous appelez, sur la terre, la mer Atlantique, la grande mer, l'Océan. Tu vois, cependant, combien cet Océan, malgré un nom si considérable, est petit ».

<sup>4</sup> Cette question a beaucoup préoccupé les Anciens : « On sait que l'opinion vulgaire était opposée à l'existence des Antipodes, tandis que le public cultivé demeurait hésitant » (J. Beaujeu, *Commentaire* au livre II de l'*Histoire Naturelle* de Pline, p. 225). Cf. aussi *id.*, *ibid.*, p. 230 : « [...] Notre ekoumène (ou *terrarum orbis*) est-elle seule à émerger des flots ? ou bien y a-t-il outre mer d'autres îles et d'autres continents ? et combien ? Selon les uns, Stoïciens surtout, deux océans perpendiculaires, l'un équatorial et l'autre méridien, limitaient quatre continents symétriques, le nôtre occupant une des deux faces de l'hémisphère Nord ; d'autres, à l'esprit moins géométrique, supposaient un nombre indéterminé d'îles et de continents [...] ». La conception stoïcienne de l'existence de ces terres isolées les unes des autres et inaccessibles les unes aux autres est due à l'hypothèse de Cratès de Mallos, au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ; la surface du globe, selon sa théorie, était divisée en quatre parties, isolées les unes des autres par les eaux de l'Océan : dans l'hémisphère nord, la partie habitée par les

spéculations grecques ou latines relatives à ces questions a donné lieu à des développements où les anciennes représentations mythologiques se mêlent aux données de l'observation et de la science, par exemple dans ce passage des *Géorgiques* où, malgré la mention des pôles, empruntée au savoir astronomique, ces mondes situés en dehors des terres connues sont plus ou moins associés par Virgile aux représentations traditionnelles concernant l'emplacement des Enfers<sup>1</sup> :

*Mundus, ut ad Scythiam Rhiphaeasque arduos arcis  
 consurgit, premitur Libyae deuexus in Austros  
 hic uertex nobis semper sublimis ; at illum  
 sub pedibus Styx atra uidet Manesque profundi.  
 Maximus hic flexu sinuoso elabitur Anguis  
 circum perque duas in morem fluminis Arctos,  
 Arctos Oceani metuentis aequore tingi.  
 Illic, ut perhibent, aut intempesta silet nox  
 semper et obtenta densentur nocte tenebrae,  
 aut redit a nobis Aurora diemque reducit ;  
 nosque ubi primus equis Oriens adflauit anhelis,  
 illic sera rubens accendit lumina Vesper<sup>2</sup>.*

Mais on trouve dans d'autres textes, en particulier dans les œuvres à vocation didactique, l'écho des théories grecques les plus avancées dans ce domaine, selon lesquelles le monde serait composé de quatre parties isolées les unes des autres par les océans, le monde connu se situant, selon ce type de représentation, dans la partie orientale de l'hémisphère nord. C'est notamment la question de l'existence des antipodes – dans l'hémisphère sud, au-delà de la zone centrale du globe terrestre – et de la présence d'autres hommes dans ces continents inaccessibles qui a suscité le plus d'intérêt chez les auteurs latins, mais les antipodes n'y sont citées que dans le cadre de réflexions purement spéculatives : pour la plupart des auteurs, il est impossible d'imaginer la nature réelle de ces autres mondes, que certains pensent d'ailleurs inhabités, voire inhabitables. On trouve déjà des échos de cette théorie des antipodes chez Lucrèce, qui la considère d'emblée comme absurde<sup>3</sup>. Cicéron, quant à lui, semble l'envisager

σύνοικοι, comprenant la Libye, l'Asie et l'Europe, et une autre située à l'ouest de celle-ci, correspondant à l'Amérique du nord (περίοικοι) ; dans l'hémisphère sud, les ἄντικοι (correspondant au sud de l'Afrique) et, diamétralement opposé à la partie habitée, les ἀντίποδες, cf. J. Beaujeu, *ibid.*, note 2 p. 230). Pline se penchera lui aussi sur la question (*N. H.*, II, 161-165), et il semble admettre la possibilité de l'existence d'autres terres habitées, sans se prononcer toutefois sur leur nombre.

<sup>1</sup> Cf. la note d'E. de Saint-Denis au v. 243.

<sup>2</sup> « Tandis que la voûte céleste monte en s'élevant vers la Scythie et les sommets Rhiphéens, elle s'abaisse en s'inclinant vers les régions des autans libyens. L'un des pôles est toujours au-dessus de nos têtes ; mais l'autre, sous nos pieds, est visible pour le Styx noir et les Mânes souterrains. Ici l'immense Dragon se faufile d'un mouvement sinueux, à la façon d'un fleuve, autour et au travers des deux Ourses, des Ourses qui craignent de se tremper dans les eaux de l'Océan. Là, dit-on, règne le silence éternel d'une profonde nuit, et les voiles de la nuit épaississent les ténèbres ; ou bien l'Aurore, en nous quittant, y retourne et y ramène le jour, et sitôt que le soleil levant nous fait sentir le souffle de ses chevaux haletants, là-bas Vesper rougeoyant allume les feux du soir » (*Géorg.*, I, 240-251). J. Soubiran (*Commentaire* au livre IX de Vitruve, *De l'architecture*, p. 82) rapproche le v. 241 de cette première *Géorgique* (ainsi que Manilius, I, 239-240, passage cité *infra*) d'un passage de Vitruve concernant le centre de rotation de la terre, qui « dans la région du sud [...] se trouve dans les espaces inférieurs sous la terre qui le dissimule » (*in meridiana... parte in inferioribus locis subiectum a terra obscuratur*, VIII, 1, 3) et en tire la conclusion que « ceci [...] est malaisément conciliable avec l'hypothèse d'une terre sphérique n'occupant au centre de l'univers qu'un espace infinitésimal, mais s'accorde mieux avec la vieille conception de la terre plate et circulaire supportant la voûte céleste ». On trouve par ailleurs dans un fragment parfois attribué aux *Histoires* de Salluste une allusion aux antipodes qui semble s'inspirer des anciennes représentations grecques relatives à un peuple d'Éthiopiens idéalisé : *Maurique, uanum genus, ut alia Africae, contendebant antipodas ultra Aethiopiā cultu Persarum iustos et egregios agere*, « Les Maures, race d'hommes fourbes, comme les autres races d'Afrique, soutenaient que les hommes des antipodes, au-delà de l'Éthiopie, mènent selon la civilisation des Perses une vie juste et glorieuse » (Sall. (?), *Histoires, Fragmenta dubia uel falsa*, 3, éd. Maurenbrecher, trad. personnelle).

<sup>3</sup> *Et quae pondera sunt sub terris omnia sursum / nitier in terraque retro requiescere posta, / ut per aquas quae nunc rerum simulacra uidemus. / Et simili ratione animalia suppa uagari / contendunt, neque posse e terris in loca caeli / recidere inferiora magis quam corpora nostra / sponte sua possint un caeli templa uolare ; / illi cum uideant solem, nos sidera noctis / cernere, et alternis nobiscum tempora caeli / diuidere, et noctes parilis agitare diebus,* « [Garde-toi bien de croire] enfin que les corps pesants situés de l'autre côté de la terre tendent tous vers la surface supérieure, et qu'ils reposent sur le sol à l'inverse des nôtres comme les images renversées que nous voyons dans l'eau. En vertu du même raisonnement ils prétendent qu'en dessous de nous des animaux se promènent la tête en bas, et que

comme sérieuse, en tant que conception philosophique, dans un passage des premières *Académiques*, où il expose les idées de Lucullus et de ses amis :

*Vos etiam dicitis esse e regione nobis, e contraria parte terrae, qui aduersis uestigiis stent contra nostra uestigia, quos antipodas uocatis*<sup>1</sup>,

et dans le *Songe de Scipion*, où Cicéron fait allusion à des peuples *obliqui, transuersi* ou *aduersi* :

*... eosque qui incolunt terram non modo interruptos ita esse ut nihil inter ipsos ab aliis ad alios manare possit, sed partim obliquos, partim transuersos, partim etiam aduersos stare uobis. A quibus expectare gloriam certamine nullam potestis*<sup>2</sup>.

À l'époque augustéenne, Hygin examine encore la question dans son ouvrage sur *L'astronomie* : après avoir décrit le climat de la zone centrale tempérée de l'hémisphère nord, il émet l'hypothèse qu'une zone semblable puisse exister dans l'autre hémisphère, bien que le fait ne puisse pas être vérifié en raison de la présence de la zone aride inhabitable de la zone équatoriale<sup>3</sup> :

*Quod cum ueniat in hac definitione, illud quoque fieri posse uidemus, ut hiemali circulo nobis ad antarcticum finem habitari possit, quod pares eodem perueniant casus. Certum quidem esse nemo contendit, neque peruenire eo potest quisquam propter interiectum terrae, quae propter ardorem non habitatur. Sed cum uidemus hanc regionem sphaerae habitari, illam quoque in simili causa posse constitui suspicamur*<sup>4</sup>.

---

pourtant ils ne peuvent pas plus tomber de la terre dans les régions inférieures du ciel que nos corps ne pourraient d'eux-mêmes s'élever dans les espaces célestes ; que, quand ces êtres voient le soleil, nous apercevons les astres de la nuit ; que leurs saisons et les nôtres se distribuent alternativement, et que nos jours et leurs nuits se correspondent (*De rerum natura*, I, 1058-1067). Selon A. Ernout (note *ad loc.*, p. 40), « pour Lucrèce cette notion est d'autant plus absurde qu'il a dû concevoir la terre, non comme une sphère, mais comme une sorte de disque ».

<sup>1</sup> « Vous, cependant, vous affirmez que dans une région opposée à celle que nous habitons, de l'autre côté de la terre, il y a des êtres qui se dressent dans une direction exactement contraire à celle que nous prenons en marchant et vous les appelez antipodes » (*Lucullus (Premiers livres académiques)*, 39 ; trad. C. Appuhn, éd. Garnier). Sur les antipodes, voir la note *ad loc.* de l'éd. Garnier (602, p. 617), et la citation extraite de la *Cité de Dieu* de Saint Augustin, XVI, 9.

<sup>2</sup> « Non seulement ceux qui vivent sur terre sont séparés par des obstacles tels que rien ne peut se communiquer, parmi eux, des uns aux autres ; mais une partie de l'humanité se trouve à l'oblique, par rapport à vous, une autre, à la transversale, une autre enfin, aux antipodes. De tous ces hommes, vous ne pouvez assurément attendre aucune gloire » (*De Rep.*, VI, 19, 20). E. Bréguet (note 1, p. 112) définit ainsi les termes employés par Cicéron : « *Obliquos* : les ἀντροκοί, qui se trouvent dans la zone tempérée opposée à la nôtre (dans le sens de la latitude), donc de l'hémisphère sud, mais dans la même moitié occidentale ou orientale du monde. – *transuersos* : ceux qui se trouvent dans la même zone tempérée, mais de l'autre côté du monde (à 180 degrés de longitude), c'est-à-dire dans l'hémisphère oriental, si nous sommes dans l'hémisphère occidental. – *aduersos* : les ἀντίποδες, qui sont dans la zone tempérée opposée à la nôtre (hémisphère sud) et également dans l'autre hémisphère (oriental) à 180 degrés, dans le sens de la longitude (cf. Macr., *comm.* 2, 5) » (voir aussi les schémas correspondants, réalisés d'après Macrobe, *ad Comm. in Som. Scip.* 2, 5, 13 ss., et 6, 2 ss. (*Notes complémentaires*, p. 188). Cf. aussi *De Rep.*, VI, 20, 21, où Scipion affirme l'existence d'une autre zone habitable, située dans l'hémisphère sud : *Duo sunt habitabiles, quorum australis ille, in quo qui insistent aduersa uobis urgent uestigia, nihil ad uestrum genus* ; « Deux zones sont habitables : celle du sud, où les hommes qui se tiennent debout marquent sur le sol des traces de pas qui sont en face des vôtres, ne peut intéresser en rien votre race » ; et *Tusc.*, I, 27, 68, où cette autre zone est également évoquée : *... altera australis, ignota nobis, quam uocant Graeci ἀντίθρονα...*, « [...] tandis que la seconde, la zone australe que les Grecs appellent la Contre-Terre, est inconnue de nous... ».

<sup>3</sup> Cette théorie d'une zone équatoriale, entre les deux tropiques, inhabitée et inhabitable en raison de la chaleur, la seule zone habitée se trouvant restreinte à la partie comprise entre le tropique du Cancer et le cercle arctique, est annoncée par Hygin dans la préface de son *Astronomie* (§ 2) et développée en I, 8, 2 (passage déjà cité *supra*, à propos des zones climatiques). Sur l'opinion traditionnelle selon laquelle cette zone du globe était inhabitée en raison de la chaleur (encore chez Pline, *N. H.*, II, 172), et sur sa réfutation par Posidonius, voir la note 8 d'A. Le Bœuffe dans l'éd. de *L'astronomie* d'Hygin, dans la C.U.F.

<sup>4</sup> « Puisque cela arrive dans cette situation, qui est la nôtre, nous constatons aussi qu'il n'est pas exclu que nous puissions habiter du cercle hivernal au cercle antarctique, parce que des conditions semblables doivent aboutir au même résultat. Que ce soit une certitude, à vrai dire, personne ne l'affirme et l'on ne peut parvenir là-bas à cause de la zone terrestre intermédiaire que la chaleur rend inhabitable. Mais voyant habitée notre zone de la sphère, nous conjecturons que l'autre aussi peut être placée dans les mêmes conditions » (*L'astronomie*, I, 8, 3). Les antipodes sont encore mentionnées en IV, 1, 2, à propos des cercles célestes : *... id ad nostram conlocationem mundi esse demonstratum, qui inter aestium circulum et arcticum sumus constituti, non ad illorum sphaeram, qui ab hiemali circulo antarcticum habitantes, nobis antipodes dicuntur*, « [...] que cet exposé se rapporte à notre position dans le monde, à nous qui sommes situés entre les cercles estival et arctique, non à la sphère des habitants de l'antarctique, au-delà du cercle hivernal, appelés par nous antipodes ».



La même hypothèse se retrouve enfin dans le chant I des *Astronomiques* de Manilius, où le poète se livre à une description globale du monde et évoque brièvement une zone habitable située sous nos pieds :

... *Pars eius ad arctos  
eminet, austrinis pars est habitabilis oris  
sub pedibusque iacet nostris...*<sup>1</sup>

On trouve par ailleurs plusieurs allusions aux antipodes chez Virgile – en relation, peut-être avec une expédition projetée par Auguste dans ces régions<sup>2</sup>. Le passage des *Géorgiques* consacré aux cinq zones climatiques du globe semble en effet évoquer l'existence d'une zone tempérée dans l'hémisphère sud :

*has inter mediamque duae mortalibus aegris  
munere concessae diuom...*<sup>3</sup>,

et, dans l'*Énéide*, le poète envisage l'existence possible d'autres mondes situés au-delà de l'Océan ou de la zone équatoriale que les Anciens croyaient, pour la plupart, désertique et inhabitable à cause de la chaleur, dans le seul but toutefois de souligner par une hyperbole le retentissement que provoqua à travers le monde entier l'affrontement entre la Grèce et l'Orient sous les murs de Troie :

---

<sup>1</sup> « Une partie [de la surface de la terre] s'élève vers les deux ourses ; une autre, également habitable, s'étend vers les climats méridionaux ; celle-ci est sous nos pieds » (I, 236-239, trad. Pingré, éd. Nisard). Sur ce passage, voir l'*Introduction* de G. P. Goold, p. xx, dans l'éd. de la Loeb Classical Library. Comme chez Virgile, *Géorg.* I, 249 sq. (passage cité *supra*), Manilius semble confondre en une seule partie les parties sud et ouest du globe terrestre.

<sup>2</sup> Cf. *Én.*, VI, 795-797 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>3</sup> « Entre [les deux zones glaciales] et la zone médiane, deux autres ont été concédées aux malheureux mortels par la faveur des dieux » (*Géorg.*, I, 237-238).

*Quanta per Idaeos saevis effusa Mycenis  
tempestas ierit campos, quibus actus uterque  
Europae atque Asiae fatis concurrerit orbis,  
audiit et si quem tellus extrema refuso  
summouet Oceano et si quem extenta plagarum  
quattuor in medio dirimit plaga solis iniqui<sup>1</sup>.*

### 3. La théorie des zones climatiques

Cette représentation sphérique du monde et du globe terrestre a enfin pour corollaire l'idée que ces deux sphères sont partagées par différents cercles – dont les principaux sont l'équateur, des tropiques, et les pôles<sup>2</sup> –, et divisées en cinq zones climatiques, aux zones de la sphère céleste correspondant celles de la terre<sup>3</sup>. Cette théorie des zones, élaborée sans doute, sous l'influence des Pythagoriciens, par Aristote et Ératosthène avant d'être transmise aux Romains par l'intermédiaire de Posidonius, et selon laquelle deux zones tempérées encadraient une zone équatoriale inhabitable et désertique, elles-mêmes encadrées par deux zones glaciales, situées aux pôles, a connu chez les auteurs latins<sup>4</sup> un grand succès, si l'on en juge par le nombre de textes qui y font référence<sup>5</sup>. Elle apparaît chez Lucrèce, qui y consacre un assez long développement, comportant aussi la théorie antique expliquant par le climat les différences morphologiques ou psychologiques entre les diverses nations de l'*orbis terrarum*.

<sup>1</sup> « L'ouragan que la cruelle Mycènes a déchaîné par les plaines de l'Ida, les destins qui dans un affrontement mutuel ont poussé deux mondes, l'Europe et l'Asie, chacun en a entendu parler, fût-il, par delà les reflux de l'Océan, écarté en quelque terre extérieure ou séparé de nous par cette zone qu'un soleil implacable étend au milieu des quatre autres » (*Én.*, VII, 222-227). Un passage d'Hygin semble lui aussi admettre l'existence d'antipodes habités ; à la suite des lignes, déjà citées plus haut, qui évoquent la proximité du soleil dans les régions méridionales (*L'astr.*, I, 6, 3), Hygin ajoute en effet : *Itaque Aethiopes sub utroque orbe necessario fiunt*, « Il en résulte que les Éthiopiens doivent être sous l'un et l'autre cercle ». Sur *sub utroque orbe*, qui signifie « sous les deux tropiques », voir la note 13 d'A. Le Bœuffle et la référence à Homère sur laquelle s'appuierait cette théorie (*Odyssée*, I, 23).

<sup>2</sup> Voir par exemple Varron, *L. L.*, IX, 18, 24-25, qui mentionne l'équateur, les tropiques et les pôles ; Virg., *Géorg.*, I, 242-243 (*Hic uertex nobis semper sublimis ; at illum / sub pedibus Styx atra uidet Manesque profundi*, « L'un des pôles est toujours au-dessus de nos têtes ; mais l'autre, sous nos pieds, est visible pour le Styx noir et les Mânes souterrains ») ; Vitruv., *De l'architecture*, IX, 1, 2 ; Ovide, *Fastes*, III, 105-106 : *Quis tunc ... / senserat... geminos esse sub axe polos ?*, « Qui avait alors [...] pensé [autrefois, chez les anciens Romains] qu'il existe deux pôles sous la voûte du ciel ? » ; *Contre Ibis*, 67-68 : *Di maris et terrae quique his meliora tenetis / inter diuersos cum loue regna polis*, « Dieu de la mer et de la terre et vous qui, plus heureux, régnerez avec Jupiter entre les pôles opposés » ; *Tr.*, IV, 10, 107-108 : *totque tuli terra casus pelagoque quot inter / occultum stellae conspicuumque polum*, « et j'endurai sur terre et sur mer autant de malheurs qu'il est d'étoiles entre le pôle caché et le pôle visible » ; *Pont.*, II, 7, 63-64 : *... tristior ista / terra sub amobus non iacet ulla polis*, « il n'est pas sous les deux pôles de terre plus désolée que celle-ci ». Au terme scientifique *polus* correspond parfois, en poésie, le terme *axis* (cf. par exemple Lucrèce, VI, 720 : *flabra, quae gelidis ab stellis axis aguntur*, « ces courants [...] [qui] viennent des constellations glacées du pôle arctique », et Virg., *Géorg.*, II, 271).

<sup>3</sup> Sur ce sujet, voir Plinius, *N. H.*, II, 172 : *... nam cum sint eius [= caeli] quinque partes, quas uocant zonas, infesto rigore et aeterno gelu premitur omne, quicquid est subiectum duabus extremis utrimque circa uertices, hunc, qui Trionum septem uocatur, eumque, qui aduersus illi austrinus appellatur ; perpetua caligo utrobique et alieno molliorum siderum adspetu maligna ac pruina tantum albicans lux. Verum media terrarum, qua solis orbita est, exusta flammis et cremata comminus uapore torretur. Circa duae tantum inter exustam et rigentes temperantur eaque ipsae inter se non peruiae propter incendium siderum. Ita terrae tres partes abstulit caelum ; oceani rapina in incerto est*, « [Le ciel] en effet est divisé en cinq parties qu'on appelle zones : or un froid rigoureux et un gel éternel pèsent sur toutes les régions situées sous les zones extrêmes et entourant les deux pôles, le nôtre qui tire son nom du Septentrion, et l'autre, à l'opposé, appelé austral. D'un côté comme de l'autre, il règne une demi-obscurité perpétuelle et, comme les astres plus doux n'y sont jamais visibles, une lumière chétive, blanchie seulement par le reflet du givre. Au contraire, la zone médiane, par où passe l'orbite solaire, embrasée par les flammes et consumée par la radiation toute proche, est torride. Seules les deux zones comprises entre la région torride qu'elles encadrent et les régions glacées sont tempérées, et encore toute communication de l'une à l'autre est-elle rendue impossible par le feu des astres. Ainsi le ciel déroberait trois parties de la terre ; la proportion ravie par l'Océan n'est pas connue ». Sur la théorie exposée dans ce passage, voir le *Commentaire* de J. Beaujeu, note 5, p. 230 : « Avant Aristote et Ératosthène, la théorie des « cercles » célestes, du moins des tropiques [...], aurait été ébauchée par les Pythagoriciens [...] et celle des zones terrestres par Parménide (cf. Strab., II, 94). Posidonius en avait fait l'historique et Strabon les exposait avec rigueur (II, 95-97) » ; et *id.*, *ibid.*, p. 231 : « [...] Selon la tradition, contre laquelle seul Posidonius s'était dressé, la zone équatoriale est déclarée inhabitable. Notre portion de terre tempérée est elle-même entaillée et diminuée par quatre mers intérieures [...] ».

<sup>4</sup> La théorie des zones était également exposée chez Strabon ; cf. G. Aujac, *Strabon et la science de son temps*, p. 147 sq. et les extraits de Strabon cités par l'auteur : II, 5, 3 : « Il faut poser en préalable que le ciel a cinq zones, cinq aussi la terre, et que les zones portent le même nom ici bas qu'en haut [...]. Les zones seraient délimitées par des cercles parallèles à l'équateur, tracés de chaque côté, de celles-ci, deux d'entre eux isolant la zone torride, deux autres à la suite formant, à partir des zones tempérées, les zones glaciales [...]. On appelle tempérées celles que l'on peut habiter, inhabitables les autres, l'une à cause de la chaleur, les deux autres à cause du froid » (trad. G. Aujac).

<sup>5</sup> L'exposé de cette doctrine fournissait aux auteurs l'occasion d'introduire dans leur texte des *exotica* (voir les passages cités *infra*) ; elle contribua également, comme nous le verrons, à justifier le sentiment de supériorité des Romains, conscients d'habiter en Italie, au cœur de la zone tempérée, dans une situation géographique et climatique idéale, favorable à l'émergence d'une race humaine supérieure.

Le poète y évoque les zones de la terre rendues inhabitables par l'excès de chaleur ou, au contraire, par le froid :

*Inde duas porro prope partis feruidus ardor  
adsiduusque geli casus mortalibus aufert*<sup>1</sup>,

et dénombre plus loin quatre climats, correspondant aux quatre régions du ciel :

*Nam quid Britannis caelum differre putamus,  
et quod in Aegypto est qua mundi claudicat axis,  
quidue quod in Ponto est differre, et Gadibus atque  
usque ad nigra uirum percocto saecla colore ?  
Quae cum quattuor inter se diuersa uidemus  
quattuor a uentis et caeli partibus esse  
tum...*<sup>2</sup>

On trouve, à la même époque, un exposé plus précis et plus scientifique de cette doctrine chez Cicéron, qui, dans son *De Republica*, décrit les deux zones glacées, la région désertique située entre les deux tropiques – toutes trois considérées comme inhabitées et inhabitables en raison de leur climat –, et les zones intermédiaires tempérées dont il a été question plus haut, l'une, celle de l'hémisphère nord, représentant le monde connu des Anciens, l'autre – les antipodes – restant totalement ignorée :

*Cernis autem eandem terram quasi quibusdam redimitam et circumdatam cingulis e  
quibus duos maxime inter se diuersos et caeli uerticibus ipsis ex utraque parte  
subnixos obriguisset pruina uides, medium autem illum et maximum solis ardore  
torreri. Duo sunt habitabiles...*<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> « En outre, près des deux tiers du sol sont ravis aux mortels par une chaleur torride, et par la chute incessante de la gelée » (V, 204-205). Cf. aussi VI, 720, à propos des aquilons qui, parce qu'ils remontent le Nil en été, causent selon Lucrèce la crue du Nil : ... *gelidis ab stellis axis aguntur*, « [les aquilons] viennent des constellations glacées du pôle arctique » ; et VI, 721-723, à propos des sources du Nil : *Ille ex aestifera parti uenit amnis ab austro, / inter nigra uirum percocto saecla colore / exoriens penitus media ab regione diei*, « Le Nil au contraire sort de la zone torride située du côté de l'Auster ; c'est parmi les races noires, au teint brûlé par le soleil, qu'il prend sa source au loin, dans les profondeurs du midi ».

<sup>2</sup> « Quelle différence en effet ne voyons-nous pas entre le ciel de la Bretagne et celui de l'Égypte, où s'infléchit l'axe du monde ; quelle différence encore entre le ciel du Pont, et celui qui va depuis Gadès jusqu'aux peuplades noires au teint brûlé ? Non seulement nous voyons ces quatre climats occuper des positions opposées dans la direction des quatre vents et des quatre régions du ciel ; mais encore... » (VI, 1106-1111).

<sup>3</sup> « Tu remarques aussi, d'autre part, que des sortes de ceintures entourent entièrement la terre ; les deux d'entre elles qui sont le plus éloignées l'une de l'autre et qui, de part et d'autre, sont soutenues par les pôles mêmes du ciel, ont été durcies, comme tu vois, par le froid intense ; par contre, celle qui se trouve au milieu, et qui est la plus étendue, est grillée par l'ardeur du soleil. Deux zones sont habitables [...] » (*De Rep.*, VI, 20, 21). Dans les *Tusculanes*, Cicéron affirme également qu'en dehors des deux zones habitables situées dans les deux hémisphères opposés, « toutes les autres [zones] sont incultes parce qu'on y trouve ou bien un froid rigoureux ou bien des chaleurs torrides... » (... *ceteras partis incultas, quod aut frigore rigeant aut urantur calore...*, *Tusc.*, I, 27, 68). Voir aussi *ibid.*, I, 20, 45, à propos de la vie de l'âme dans le ciel, après la mort : ... *quod tandem spectaculum fore putamus, cum totam terram contueri licebit eiusque cum situm, formam, circumscriptionem, tum et habitabiles regiones et rursus omni cultu propter uim frigoris aut caloris uacantis ?*, « [...] comment donc faut-il s'imaginer le spectacle que nous offrira la terre entière que nous pourrions contempler, avec sa position, sa forme, son contour, d'autre part ses régions habitables et inversement celles que la violence de la chaleur ou du froid rend désertes ? »). Dans le *De natura deorum*, I, 10, 24, les différentes zones climatiques sont également présentes dans l'exposé que présente l'épicurien Velléius sur la nature divine : *Terra enim profecto quoniam mundi pars est pars est etiam dei. Atqui terrae maxumas regiones inhabitabilis atque incultas uidemus quod pars earum adpulsu solis exarserit, pars obriguerit niue pruinaque longinquo solis abscessu ; quae si mundus est deus quoniam mundi partes sunt dei membra, partim ardentia partim refrigerata ducenda sunt*, « Or, n'est-ce pas ?, la terre parce qu'elle est une partie du monde est partie de dieu, or nous voyons d'énormes régions de la terre inhabitables et incultes, parce qu'une partie d'entre elles est desséchée par l'action du soleil, une autre est noyée par la neige, la pluie et le grand éloignement du soleil, et si le monde est dieu, puisque les parties du monde sont des membres de dieux, il faut les imaginer en partie brûlants, en partie glacés. Et ceci est bien de votre école, Lucilius ».

On retrouve enfin cette théorie chez Varron<sup>1</sup>, chez Vitruve et chez Horace, qui y font brièvement allusion<sup>2</sup>, et surtout chez Hygin, qui, dans son traité sur *L'astronomie*, tente de donner à la théorie des zones climatiques une explication scientifique, cosmologique, et justifie de ce fait la restriction de la zone habitée à la partie comprise entre le cercle estival – c'est-à-dire le Tropique du Cancer – et le cercle arctique<sup>3</sup>. Ainsi le froid des régions septentrionales est dû au fait que le soleil, dans cette partie du monde, est plus éloigné de la terre – théorie que l'on rencontre aussi chez Virgile et Vitruve :

*Quanto enim abest longius ab his qui in aquilonis habitant finibus, hoc hieme maiore conflictantur ; aestate autem hi quibus sol adpositus peruidetur*<sup>4</sup>.

Les régions extrêmes, à proximité des deux pôles, sont donc inhabitables en raison de l'absence de soleil :

*Extremae autem regiones sphaerae duorum circularum, quorum alter boreus, alter notius uocatur, non habitantur, ideo quod sol ab his circulis semper est longe, uentique adsiduos habent flatu*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Varron (*Res rusticae*, I, 2, 4) fait allusion à la théorie des zones dans un passage où Agrius fait l'éloge de l'Italie, dont la situation géographique et climatique dans l'*orbis terrarum* est idéale ; il y est plus précisément question de la zone glaciale *Nam intus paene septemtrinae hiemes, neque mirum, quod sunt regiones inter circulum septemtrionalem et inter cardinem caeli, ubi sol etiam sex mensibus continuus non uidetur. Ita que in oceano in ea parte ne nauigari quidem posse dicunt propter mare congelatum*, « Car, à l'intérieur [de la zone continentale], on a des hivers presque éternels, et ce n'est pas étonnant, puisque ces régions sont situées entre le cercle septentrional et le pôle, où le soleil, jusqu'à six mois de suite, n'apparaît pas. Aussi dit-on que de ce côté-là, dans l'océan, même la navigation est impossible, parce que la mer est gelée ». Sur cette représentation du Nord chez Varron, voir le commentaire correspondant de J. Heurgon, p. 102 sq., t. I : « Varron se réfère aux connaissances que les anciens avaient des régions arctiques, que, non sans naïveté, il semble faire commencer au nord des Alpes. En fait le « cercle septentrional » ou « arctique » qui marquait le début de la zone glaciale, était placé par Aristote et Polybe à la latitude de 54° [...], celle de l'Écosse, du Jutland et de l'embouchure de la Vistule, laissant ainsi dans la zone tempérée une partie considérable, non méditerranéenne, de l'Europe ».

<sup>2</sup> Hor., *Odes*, III, 3, 53-56 : *quicumque mundo terminus obstitit, / hunc tanget armis, uisere gestiens, / qua parte debacchentur ignes, / qua nebulae pluuiisq; rores*, « En tout lieu où le monde a trouvé une borne devant lui, là [Rome] touchera de ses armes, avide d'explorer dans quelle partie de la terre se déchaînent les feux brûlants, dans quelle partie les brouillards et les pluies ruisselantes » ; chez Vitruve, voir, au livre VI du traité *De l'architecture*, le passage qui expose la nécessité de tenir compte du climat et de la latitude dans la conception des bâtiments : *Haec autem ita erunt recte disposita, si primo animaduersum fuerit quibus regionibus aut quibus inclinationibus mundi constituantur. Namque aliter, Aegypto, aliter Hispania, non eodem modo Ponto, dissimiliter Romae, item ceteris terrarum et regionum proprietatibus oportere uidentur constitui genera aedificiorum quod alia parte solis cursu premitur tellus, alia longe ab eo distat, alia per medium temperatur. Igitur, uti constitutio mundi ad terrae spatium in inclinatione signiferi circuli et solis cursu disparibus qualitatibus naturaliter est conlocata, ad eundem modum etiam ad regionum rationes caelique uarietates uidentur aedificiorum debere dirigi conlocationes*, « Or la première condition d'une construction bien adaptée est de tenir compte de la région d'implantation et de sa latitude. Car l'architecture des bâtiments doit être manifestement conçue suivant un type particulier en Égypte, particulier en Espagne, autre dans le Pont, différent à Rome, et ainsi, dans tous les cas, en fonction des caractères propres aux terres et aux régions : si dans telle partie du monde, en effet, la trajectoire du soleil rase la terre, elle en est fort distante dans telle autre et, dans une autre, se situe en position moyenne et tempérée. En conséquence, la nature ayant établi, par rapport aux divers points de la terre, une disposition de l'univers qui, avec l'inclinaison du zodiaque et la trajectoire du soleil, en fait varier les caractères propres, il apparaît également nécessaire que la disposition des édifices soit réglée en fonction de la nature des régions et de la variété des climats » (VI, 1, 1). L'emploi du terme *regio* dans ce passage, qui appartient au vocabulaire scientifique, administratif et religieux, « participe également de la définition de zones (torrides, glaciales, tempérées) par lesquelles le globe terrestre se trouve distribué en régions plus chaudes ou moins chaudes » (L. Callebat, *Commentaire* du livre VI, note 2, p. 67).

<sup>3</sup> Le climat de la zone centrale tempérée, mélange de froid et de chaleur, sera décrit en I, 8, 3.

<sup>4</sup> « Plus le soleil est éloigné des habitants des pays nordiques, plus un long hiver les tourmente ; mais c'est l'été qui tourmente ceux auxquels le soleil paraît tout proche » (*L'astronomie*, I, 6, 3). Sur l'expression *hi quibus sol adpositus*, voir la note 12 d'A. Le Bœuffle, qui rappelle que « selon une croyance antique le ciel serait plus bas dans les régions australes ; donc le soleil y serait plus proche ». À propos de cette idée selon laquelle le soleil était plus proche de la terre dans les régions méridionales que dans les régions nordiques ; cf. aussi Virg., *Géorg.* I, 240-241 ; et Vitr., *De l'arch.*, IX, 1, 3, qui fait allusion à une plus grande élévation du ciel au niveau du pôle nord ; voir à ce sujet la note correspondante de J. Soubiran dans son *Commentaire*, p. 79 sq., qui explique cette croyance par la persistance de représentations primitives, antérieures à la découverte de la sphéricité de la terre et de l'univers mais demeurées vivaces dans l'imagination populaire : « [...] par une conséquence logique, le ciel est plus bas, donc le soleil plus proche, dans les régions méridionales » (J. Soubiran, p. 81). Cf. aussi Vitr., *De l'arch.*, VI, 1, 1 et la note 5, p. 68-69 de L. Callebat dans son *Commentaire* ; Hor., *Odes*, I, 22, 21-22 (*pone sub curru nimium propinqui / solis in terra domibus negata*, « mets-moi sous le char du soleil trop proche, sur la terre refusée aux habitations encore, plus tard, chez Plinie (*N. H.*, II, 189 : *Aethiopas uicini sideris uapore torreri*, « les Éthiopiens sont rôtis par la radiation de l'astre tout proche » et XVIII, 277), ou chez Lucain (IX, 351).

<sup>5</sup> « Quant aux régions extrêmes des deux cercles de la sphère, dont l'un se nomme boréal, l'autre austral, à partir du cercle arctique et de celui qui se nomme antarctique, elles sont inhabitées, parce que le soleil est toujours éloigné de ces cercles et que les vents y soufflent sans cesse » (Hyg., *L'astr.*, I, 8, 2). Voir aussi le paragraphe suivant (I, 8, 3), où est encore évoqué le froid extrême dans les régions éloignées, en direction du cercle arctique et dans l'autre partie du monde, vers le cercle antarctique.

Quant à la zone intertropicale, elle est elle aussi inhabitable, mais pour la raison inverse : celle de la trop grande proximité du soleil et de la chaleur :

*Sol enim per mediam regionem sphaerae currens, nimium hic locis efficit feruorem. Itaque quae finis est ab aestiuo circulo ad hiemalem, ea terra a Graecis διακεκαυμένη uocatur, quod neque fruges propter exustam terram nasci, neque homines propter nimium ardorem durare possunt<sup>1</sup>.*

Cette théorie scientifique a été développée jusque chez les poètes, où l'énumération et la description des différentes zones semblent même être devenues, comme nous le verrons, un véritable *topos* poétique. Les cinq zones sont en effet évoquées dans la première *Géorgique* de Virgile :

*Quinque tenent caelum zonae : quarum una corusco  
semper sole rubens et torrida semper ab igni ;  
quam circum extremae dextra laeuaque trahuntur  
caeruleae glacie concretae atque imbris atris ;  
has inter mediamque duae mortalibus aegris  
munere concessae diuom, et uia secta per ambas,  
obliquos qua se signorum uerteret ordo.  
Mundus, ut ad Scythiam Riphaeasque arduos arcis  
consurgit, premitur Libyae deuexus in Austros<sup>2</sup>.*

On retrouve ensuite une description similaire dans le *Panegyrique de Messalla*<sup>3</sup>, au moment où le poète prédit à Messalla des conquêtes s'étendant dans l'autre partie du monde :

---

<sup>1</sup> « En effet, le soleil, dans sa course à travers la zone centrale de la sphère, produit en ces régions un excès de chaleur. Aussi la zone qui s'étend du cercle estival à l'hivernal est-elle appelée par les Grecs « terre brûlée », parce que les céréales ne peuvent y pousser à cause de l'embrasement du sol et les hommes ne peuvent y subsister à cause de l'excès de chaleur » (Hyg., *L'astr.*, I, 8, 2). Cf. aussi le paragraphe suivant (I, 8, 3) où Hygin illustre la théorie des zones climatiques par des notations ethnographiques concernant la couleur de peau des Éthiopiens et le port de braies chez les peuples du Nord.

<sup>2</sup> « Cinq zones se partagent le ciel : l'une que le soleil étincelant fait toujours rougeoier, et que toujours il brûle de ses feux ; de part et d'autre, deux zones extrêmes s'étendent à droite et à gauche, sombres, prises par les glaces et noires de pluies ; entre elles et la zone médiane, deux autres ont été concédées aux malheureux mortels par la faveur des dieux, l'une et l'autre traversées par la route où devait circuler obliquement le cortège des constellations. Tandis que la voûte céleste monte en s'élevant vers la Scythie et les sommets Riphéens, elle s'abaisse en s'inclinant vers les régions des autans libyens » (*Géorg.*, I, 233-241). Sur cette division en cinq zones, qui reflète la conception d'Ératosthène, et sur les différences entre l'exposé de Virgile et celui de Varron, voir la note d'E. de Saint-Denis au v. 231.

<sup>3</sup> Cette œuvre est un poème de félicitations adressé à Messalla à l'occasion de son entrée en fonction comme consul, en 31 avant J.-C. (voir la *Notice* de M. Ponchont dans la C.U.F.)

*Nam circumfuso consistit in aere tellus  
 et quinque in partes toto disponitur orbe.  
 Atque duae gelido uastantur frigore semper :  
 illic et densa tellus absconditur umbra,  
 et nulla incepto perlabitur unda liquore,  
 sed durata riget densam in glaciemque niuemque,  
 quippe ubi non umquam Titan super egerit ortus.  
 At media est Phoebi semper subiecta calori,  
 seu propior terris aestiuum fertur in orbem  
 seu celer hibernas properat decurrere luces ;  
 non igitur presso tellus exurgit aratro,  
 nec frugem segetes praebent neque pabula terrae ;  
 non illic colit arua deus, Bacchusue Ceresue,  
 ulla nec exustas habitant animalia partes.  
 Fertilis hanc inter posita est interque rigentes  
 nostraque et huic aduersa solo pars altera nostro,  
 quas similis utrimque tenens uicinia caeli  
 temperat, alter et alterius uires necat aer<sup>1</sup>.*

Puis ce thème est encore repris dans le livre I des *Métamorphoses* d'Ovide, lorsque le poète évoque la séparation des éléments, au moment de la création du monde :

*Vtque duae dextra caelum totidemque sinistra  
 parte secant zonae, quinta est ardentior illis,  
 sic onus inclusum numero distinxit eodem  
 cura dei totidemque plagae tellure premuntur.  
 Quarum quae media est non est habitabilis aestu ;  
 nix tegit alta duas ; totidem inter utramque locauit  
 temperiemque dedit mixta cum frigore flamma<sup>2</sup>.*

On le retrouve encore dans les *Astronomiques* de Manilius, qui, au chant IV, se livre à une description globale du monde<sup>3</sup>, lequel se divise selon lui en quatre parties :

<sup>1</sup> « Car la terre est suspendue dans l'air qui l'enveloppe de tous côtés et forme un globe dont l'ensemble est divisé en cinq zones. Deux d'entre elles sont toujours désolées par un froid glacial : elles sont plongées dans d'épaisses ténèbres ; les eaux qui commencent d'y couler n'achèvent pas leur course, mais durcissent et se changeant en épais glaçons et en neige, vu que jamais le Soleil n'y a envoyé ses rayons. Celle du milieu est toujours soumise à la chaleur de Phébus, soit qu'il se rapproche de la terre quand il traverse le ciel, l'été, soit qu'il accélère sa course pour mettre fin aux jours d'hiver ; aussi le sol ne se soulève pas sous le soc de la charrue, il n'y a pas de champs ensemencés qui donnent des moissons et pas de pâturages dans les terres ; les campagnes n'y sont pas visitées par la divinité, par Bacchus ni par Cérés, et nul être vivant n'habite ces régions toutes brûlées. Deux zones fertiles s'étendent entre celle-ci et les zones glaciales, la nôtre et celle qui lui correspond dans l'autre hémisphère, zones semblables tempérées par les deux climats qui les avoisinent de part et d'autre en neutralisant réciproquement leur influence » (*Panégistique de Messalla*, 151-168).

<sup>2</sup> « Deux zones partagent le ciel à droite, deux autres à gauche, avec une cinquième plus chaude au milieu d'elles ; la masse qu'il enveloppe fut soumise à la même division par les soins du dieu et il y a sur la terre autant de régions que couvrent les zones d'en haut. L'ardeur du soleil rend celle du milieu inhabitable ; deux autres sont recouvertes de neiges épaisses ; entre elles il en plaça encore deux, à qui il donna un climat tempéré, en mélangeant le froid et le chaud » (*Mét.*, I, 45-51). Voir aussi, en II, 129, l'allusion aux cinq zones parallèles. Cf. aussi Hor., *Odes*, III, 24, 35-44.

<sup>3</sup> Manilius, *Astronomiques*, IV, 585 sq. Sur les sources possibles de Manilius, voir G. P. Goold, *Introduction*, p. lxxxix, qui évoque l'influence probable de Posidonius : « Whether, as many have thought, Posidonius' περι ὀκεανοῦ served as Manilius's source cannot be determined with certainty. It is enough that the closeness of [Aristotle], *De Mundo* 3 and Strabo 2. 121 ff. attests the orthodoxy of his geography ». Sur ce passage des *Astronomiques*, voir aussi J.-H. Abry, « Une carte du monde à l'époque d'Auguste : Manilius, *Astronomiques*, IV, 585-817 », dans *L'espace et ses représentations*, p. 83-112, Paris & Lyon, de Boccard, Travaux de la Maison de l'Orient Méditerranéen n° 32, 2000. L'auteur de cet article souligne que « nous avons là la première description complète qui nous soit parvenue en langue latine de l'*orbis terrarum* antérieure à Pline et à Pomponius Méla » (p. 84), et analyse précisément ses différentes parties et son fonctionnement (p. 85 sq.). Même si Manilius évoque les zones climatiques, c'est selon lui, en premier lieu, « l'influence physique des astres qui rend compte de la variété des terres et des hommes [...] : le soleil, mais aussi les planètes ou les signes du zodiaque exercent leur influence sur les terres et sur les hommes pour donner des caractéristiques différentes, qu'elles soient climatiques, physiques (711-714) ou morales (*mores*, 732) » (*ibid.*, p. 86-87).

*Quattuor in partes caeli describitur orbis,  
nascentem lapsumque diem mediosque calores  
teque, Helice...*<sup>1</sup>

Cette théorie des zones terrestres et des climats, aura, comme nous le soulignerons ultérieurement, des conséquences sur les représentations romaines liées aux pays et aux peuples exotiques dans la mesure où, appliquée à la géographie et à l'ethnographie, elle explique à la fois l'existence de différentes variétés de terres, produisant une flore et une faune diverses selon les pays, et celle de caractéristiques physiques, intellectuelles et morales variables pour les populations de l'*orbis terrarum*<sup>2</sup>.

À cet exposé concernant les différentes zones climatiques vient se superposer, chez certains de ces auteurs, l'évocation de la « rose des vents », qui répertoriait l'ensemble des différents vents, leur provenance et, en fonction de la zone climatique dans laquelle ils prenaient naissance, leurs caractéristiques respectives. Aussi les vents se trouvent-ils souvent associés à des contrées exotiques, en fonction de leur origine supposée. Le nombre des vents cités chez les auteurs varie selon la source scientifique sur laquelle ils s'appuient, ou selon les auteurs dont ils s'inspirent : les poèmes homériques en citent quatre, mais l'on constate chez les auteurs postérieurs un accroissement de leur nombre<sup>3</sup>. Chez les poètes, toutefois, on a pu noter la persistance de la rose des vents homérique : « quatre vents, correspondant aux quatre points cardinaux et servant d'ordinaire à les désigner<sup>4</sup> », l'Eurus, le Notos, le Zéphyr et Borée<sup>5</sup>.

On trouve chez Vitruve un exposé à caractère scientifique, s'inspirant de la théorie des zones climatiques :

*Indices autem sunt eius rei uenti, ex quibus qui a frigidissimis partibus ueniunt procreati, septentrio et aquilo, extenuatos siccitatibus in aere flatus spirant ; auster uero et reliqui, qui a solis cursu impetum faciunt, sunt umidissimi et semper adportant imbres, quod percalefacti ab regionibus feruidis adueniunt, ex omnibus terris lambentes eripiunt umores et ita eos profundunt ad septentrionales regiones*<sup>6</sup>.

Chez Ovide, l'exposé de la répartition des vents sur la terre, présentés comme des frères ennemis régnant chacun sur une contrée différente, est évidemment plus poétique et empreinte

<sup>1</sup> « Le globe céleste se divise en quatre parties : celle d'où naît le jour, celle où il disparaît, celle qui nous envoie les plus grandes chaleurs, celle qui est voisine de l'ourse » (IV, 587-588, trad. Pigné, éd. Nisard).

<sup>2</sup> Sur les sources grecques de cette théorie des climats, voir par exemple la note 1, p. 102 du *Commentaire* de L. Calébat au passage que lui consacre Vitruve, VIII, 3, 12, et les références à Théophraste et Strabon (sous l'influence probable de Posidonius).

<sup>3</sup> Voir par exemple Vitr., I, 6, 4-5 (roses à quatre et huit vents) et 10 (rose à vingt-quatre vents). Sur la « rose des vents » des Anciens, cf. Plin., II, 119-121, et le commentaire correspondant de J. Beaujeu p. 195 sq. Ces autres vents sont par exemple le Corus (ou Caurus), vent du Nord-Ouest cité par exemple chez Virg., *Géorg.*, III, 356 dans sa description de l'hiver scythe, ou l'Africus, un vent chaud du sud-ouest.

<sup>4</sup> J. Beaujeu, *Commentaire* au livre II de Plin. aux paragraphes 119-121, p. 196.

<sup>5</sup> Voir notamment Virg., *Én.*, I, 85 sq. et 102 ; Ov., *Mét.*, I, 61-66 ou encore Man., IV, 588-594, lequel fait correspondre quatre vents principaux aux quatre parties du globe céleste : ... *Totidem uenti de partibus isdem / erumpunt secumque gerunt per inania bella. / Asper ab axe ruit Boreas, fugit Eurus ab ortu, / Auster amat medium solem Zephyrusque profectum. / Hos inter binae mediis e partibus aurae / exspirant similis mutato nomine flatus*, « De ces quatre parties s'élancent autant de vents qui se font la guerre dans le vague de l'air : le fougueux Borée part du pôle, l'Eurus s'échappe de l'Orient, l'Autant a son poste au midi, le Zéphyr vient de l'Occident. Entre ces vents principaux, chaque partie exhale deux vents intermédiaires qui sont de même nature, et ne diffèrent que par le nom » (trad. Pigné, éd. Nisard).

<sup>6</sup> « Or de ce point de vue les vents sont révélateurs : parmi eux ceux qui proviennent et sont issus des régions les plus froides, le Septentrion et l'Aquilon, exhalent des souffles raréfiés par la sécheresse de l'air, l'Auster, au contraire, et tous les autres vents dont l'élan vient de la route du soleil sont très humides et apportent toujours les pluies parce qu'ils arrivent surchauffés de régions brûlantes, lèchent l'humidité de tous les pays < qu'ils traversent > et s'en saisissent pour aller ainsi la répandre vers les régions septentrionales » (*De l'arch.*, VIII, II, 5).

à la fois de mythologie<sup>1</sup> et d'un exotisme oriental représenté par les Nabatéens, la Perse, la Scythie :

*Eurus ad auroram Nabataeaeque regna recessit  
Persidaque et radiis iuga subdita matutinis ;  
Vesper et occiduo quae litora sole tepescunt  
proxima sunt Zephyro ; Scythiam septemque triones  
horrifera inuasit Boreas ; contraria tellus  
nubibus assiduis pluuioque madescit ab Austro<sup>2</sup>.*

#### 4. *L'orbis terrarum*

Quant à *l'orbis terrarum*, le monde connu des Anciens, il est composé lui-même, selon la plupart des auteurs, de trois parties : l'Asie, l'Europe et l'Afrique<sup>3</sup>, cette dernière – souvent appelée *Libya*, terme qui désignait couramment toute l'Afrique septentrionale connue alors<sup>4</sup> – étant sans doute la plus méconnue, son étendue étant très sous-estimée par les Anciens, qui ne connaissaient rien de ce continent au-delà de la Haute-Égypte et de la région ou de la ville qu'ils appelaient « Méroé<sup>5</sup> », en dépit des circumnavigations qu'avaient sans doute entreprises

<sup>1</sup> Un passage des *Métamorphoses* (I, 57-60) rappelle, au sujet des vents, l'étiologie mythologique : *His quoque non passim mundi fabricator habendum / aera permisit ; uix nunc obsistitur illis, / cum sua quisque regant diuerso flamina tractu, / quin lanient mundum ; tanta est discordia fratrum*, « Aux vents eux-mêmes l'architecte du monde ne livra pas indistinctement l'empire de l'air ; aujourd'hui encore, quoiqu'ils règnent chacun dans une contrée différente, on a beaucoup de peine à les empêcher de déchirer le monde, si grande est la discorde entre ces frères ».

<sup>2</sup> « L'Eurus se retira vers l'Aurore, le royaume des Nabatéens, la Perse et les sommets au-dessus desquels montent les rayons du matin ; Vesper et les rivages attiédés par le soleil couchant sont voisins du Zéphyre ; l'horrible Borée envahit la Scythie et le septentrion ; les régions opposées de la terre sont détremées sans trêves par les nuages et les pluies de l'Auster » (*Mét.*, I, 61-66). Cf. aussi cet adynaton du *Contre Ibis*, 33-34 et 38 : *Parsque eadem caeli zephyros emittet et euros, / et gelido tepidus flabit ab axe notus, [...] atque eadem regio uesper et ortus erit*, « une même région céleste déchaînera les Zéphirs et les Eurus, le tiède Notus soufflera du pôle glacé, [...] Vesper et l'Orient ne formeront plus qu'une même région [avant qu'Ovide renoue avec « Ibis »] ». Si l'Eurus, vent du sud-est, est associé aux peuples d'Arabie et de Perse chez Ovide, il n'en est pas de même dans un passage de Virgile où le terme d'*Eurus* semble désigner le vent ou les vents d'est en général, et paraît associé à l'idée de froid (cf. *Géorg.*, III, 381 : *Riphaeo... Euro*, « l'Eurus venu du Riphée »).

<sup>3</sup> D'après Salluste toutefois, certains auteurs anciens rattachaient l'Afrique à l'Europe et concevaient donc un monde en deux parties : cf. *Jug.*, XVII, 3 : *In diuisione orbis terrae plerique in parte tertia Africam posuere, pauci tantummodo Asiam et Europam esse, sed Africam in Europa*, « Dans la division [des terres], on fait généralement de l'Afrique la troisième partie du monde ; quelques auteurs n'en comptent que deux, l'Asie et l'Europe, et rattachent l'Afrique à cette dernière ». Cette théorie se trouve exposée chez Varr., *L. L.*, V, 5, 31-32 : *Vi omnis natura in caelum et terram diuisa est, sic caeli regionibus Terra in Asiam et Europam. Asia enim iacet ad meridiem et austrum, Europa ad septentriones et aquilonem. Asia dicta ab nympha, a qua et Iapeto traditur Prometheus. Europa ab Europa Agenoris, quam ex Phoenice, Manlius scribit taurum exportasse, quorum egregiam imaginem ex aere Pythagoras Tarenti*, « Comme la nature, dans son ensemble, comprend le ciel (*caelum*) et la terre (*terra*), de même, selon l'orientation, la Terre (*Terra*) comprend l'Asie (*Asia*) et l'Europe (*Europa*). L'Asie en effet est orientée vers le Midi et l'*Auster* (vent du Sud), l'Europe vers le septentrion et l'*Aquilo* (vent du Nord). L'Asie (*Asia*) tire son nom de la nymphe qui, unie à Japet, enfanta, dit-on, Prométhée. L'Europe (*Europa*) tire le sien d'Europe, fille d'Agénor : d'après le récit de Manlius, Europe fut transportée de Phénicie par le Taureau, et à Tarente, Pythagore a tiré de leur groupe une admirable statue de bronze » (trad. J. Collart). Varron (*ibid.*, V, 3, 16) précise en outre la double signification du terme *Asia* chez les Romains : *Nam et Asia, quae non Europa, in quo etiam Syria, et Asia dicitur prioris pars Asiae, in qua est Ionia ac prouincia nostra*, « Car *Asia* (Asie) désigne le continent qui n'est pas l'Europe et où la Syrie est incluse, d'autre part *Asia* (Asie) désigne une partie seulement de l'Asie antérieure, celle qui contient l'Ionie et, d'une façon générale, notre province » (trad. J. Collart). « Pratiquement *Asia* a même trois significations : 1°) tout le continent asiatique connu des Anciens (parfois, mais rarement, appelé *Asia Maior*) ; 2°) l'Asie Mineure tout entière (parfois appelée *Asia Minor*) ; 3°) la province romaine d'Asie, organisée en 129), et qui englobait entre autres l'*Ionia*, c'est-à-dire le littoral et les îles, du Nord de Smyrne au Sud de Milet » (J. Collart, note 3 au § 16). Sur ce passage, voir aussi A. Lehmann (« L'image de l'Asie dans la pensée de Varron », *Ktéma* n° 13, 1988, Strasbourg, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1988, p. 264), qui remarque que « l'Asie nous est présentée d'abord de manière négative, en opposition pertinente avec l'Europe : est *Asia* tout ce qui n'est pas l'Europe, l'Asie commence là où finit l'Europe », et que « l'imprécision géographique est [...] flagrante ».

<sup>4</sup> Sur les termes *Libya* et *Africa* voir la note 480, p. 220, de M. Van Den Bruwaena à propos de Cic., *De deorum natura*, II, 66, 165 (passage cité *infra*), dans l'éd. Latomus : « Tant Aristote (*De Mundo* III, 393 b 22) qu'Hérodote (IV, 45) donnent à l'Afrique le nom de *Libye*, d'après un nom de femme ; les Romains ont étendu à tout le continent le nom d'*Africa* qui désignait d'abord les provinces puniques [...]. L'origine du nom est incertaine. C'est chez Cicéron qu'apparaît pour la première fois l'emploi du mot au sens continental. *Africa* apparaît au début du *Somnium Scipionis*. Ce qui renforce la thèse que le *Somnium Scipionis* et notre passage appartiennent à une même inspiration ; tout désigne Posidonius ».

<sup>5</sup> Voir par exemple ce passage de Vitruve à propos des astres et des constellations qui nous demeurent cachés, dissimulés par la terre : *Huius autem rei index est stella Canopi, quae his regionibus est ignota, renuntiant autem negotiatores qui ad extremas Aegypti regiones proximasque ultimis finibus terrae terminationes fuerunt*, « L'exemple de l'étoile Canopus est significatif à cet égard : l'existence de cet astre, inconnu de nos contrées, nous est révélée par des marchands qui ont atteint les régions les plus lointaines de l'Égypte et les confins les plus proches de la limite extrême de la Terre » (*De l'arch.*, IX, 5, 4) et les notes correspondantes de J. Soubiran dans son *Commentaire*, p. 198 sq. ; voir notamment la note 42, p. 199, dans laquelle le commentateur analyse l'expression *proximasque ultimis finibus terrae terminationes* : « Vitruve révèle ici une erreur – ou plus exactement une ignorance – commune à tous les géographes de l'Antiquité, qui ont



les Carthaginois le long des côtes africaines<sup>1</sup>. L'image de l'*orbis terrarum* se présente donc, comme le montre par exemple ce passage d'Hygin, sous la forme de trois continents ainsi répartis :

*Sic igitur et terras contineri poterimus explanare : nam quaecumque regio est quae inter arcticum et aestiuum finem conlocata est, ea diuiditur trifariam, e quibus una pars Europa, altera Asia, tertia Africa uocatur. Europam igitur ab Africa diuidit mare ab extremis Oceani finibus et Herculis columnis*<sup>2</sup>.

En dehors de la mer Méditerranée qui sépare l'Europe de l'Afrique, ce sont les fleuves qui constituent les frontières entre les continents : le Nil entre la Libye et l'Asie – l'Égypte en effet, pour les Anciens, faisait partie de l'Asie et non de l'Afrique<sup>3</sup> – et le Tanaïs<sup>4</sup> entre l'Asie et l'Europe :

*Asiam autem et Libyam cum Aegypto disternat os Nili fluminis, quod Canopicum appellatur. Asiam ab Europa Tanais diuidit, bifariam se coniciens in paludem quae Maeotis appellatur*<sup>5</sup>.

---

grandement sous-estimé l'étendue de l'Afrique en latitude. Déjà Homère situait les Éthiopiens aux confins de l'Océan extérieur (*Il.* XXIII, 205 sq.) et les appelait (*Od.* I, 23) ἔσχατοι ἄνδρῶν. Les traités techniques de l'époque romaine ratifient à peu près cette vue du monde [...] : la Haute-Égypte était déjà le bout du monde, et les nègres qui venaient ensuite n'étaient connus que par des récits hautement fantaisistes (Pomponius Mela, III, 9, 91 sqq. ; Pline, *N. H.* VI, 187 sqq.) ». Sur l'étoile Canopus, qui apparaît en Égypte, vers Alexandrie, voir aussi Man., I, 216 sq.

<sup>1</sup> Sur le *Périple d'Hannon*, cf. Pline II, 169. Outre le périple du Carthaginois, Pline cite dans le même passage les témoignages de Cornélius Népos et de Coelius Antipater concernant des voyages effectués entre Gadès et l'Arabie en longeant les côtes africaines : *Praeterea Nepos Cornelius auctor est Eudoxum quandam sua aetate, cum Lathyrum regem fugeret, Arabico sinu egressum Gades usque peruectum, multoque ante eum Caelius Antipater uidisse se qui nauigasset ex Hispania in Aethiopiam commercii gratia*, « En outre Cornélius Népos garantit que de son temps un certain Eudoxe, fuyant le roi Ptolémée Lathyre, sortit du golfe d'Arabie et fit voile jusqu'à Gadès ; longtemps avant lui, Caelius Antipater atteste avoir vu un homme qui avait navigué d'Espagne en Éthiopie pour raison de commerce » (II, 169). Sur ce passage, voir le commentaire de J. Beaujeu au livre II, 167-170, p. 228 sq ; selon ce commentateur, la citation de Cornélius Népos relative à Eudoxe de Cyzique vient de Pomponius Mela, III, 90 (*ibid.*, p. 229). Les régions situées dans l'extrême nord de l'Europe étaient elles aussi très mal connues (cf. *infra*), malgré les navigations effectuées par Pythéas dans ces régions.

<sup>2</sup> « Voici donc comment nous pourrions détailler les continents terrestres : toute la région qui est située entre les cercles arctique et estival se divise en trois parties ; l'une d'elles s'appelle l'Europe, l'autre l'Asie, la troisième l'Afrique. Donc l'Europe est séparée de l'Afrique par la mer depuis les confins de l'Océan et les colonnes d'Hercule » (*L'astr.*, I, 8, 1). Voir aussi, par exemple, Cic., *De natura deorum*, II, 66, 165 : *Sin autem consulunt iis qui quasi magnam quandam insulam incolunt quam nos orbem terrae uocamus etiam illis consulunt qui partes eius insulae tenent, Europam, Asiam, Africam*, « Or [si les dieux] s'intéressent à ceux qui peuplent la sorte de grande île que nous appelons le globe terrestre, ils s'occupent aussi de ceux qui peuplent les parties de cette île, l'Europe, l'Asie, l'Afrique ».

<sup>3</sup> Cf. par exemple Sall., *Jug.*, XIX, 3 : *Igitur ad Catabathmon, qui locus Aegyptum ab Africa diuidit...*, « Donc, attendant au Catabathmos, qui sépare l'Égypte de l'Afrique... » (sur ce terme grec désignant le plateau incliné qui s'étend de la Cyrénaïque à l'Égypte, cf. *ibid.*, XVIII, 4 et la note 3, p. 151 d'A. Ernout). Dans les *Astronomiques* de Manilius, le Nil représente la frontière entre la Libye et l'Asie : cf. IV, 669-670 : *Ac sterili peior siccis infestat harenas, / donec ad Aegypti ponat sua iura colonos*, « Plus tristement partagée que si elle était stérile, [l'Afrique] couvre de monstrueux produits ses sables arides, et elle est telle jusqu'aux frontières où commence l'Égypte », trad. Pingré. Sur ce vers, voir la note e p. 275 de G. P. Goold, et la référence à Pline, *N. H.* III, 3.

<sup>4</sup> Sur le Tanaïs (aujourd'hui le Don), voir par exemple le *Commentaire* de L. Callebaut au livre VIII de Vitruve, p. 75 ; Ov., *Pont.*, IV, 10, 55-56 : *quique duas terras, Asiam Cadmique sororem, / separat et cursus inter utramque facit*, « et celui qui sépare deux continents, l'Asie et la sœur de Cadmus, et coule entre eux » (la périphrase désigne le Tanaïs ; cf. Pline, *N. H.*, III, 3 ; IV, 78 : *Tanain amnem... nouissimum inter Europam Asiamque finem*) ; Man., IV, 677. Pour d'autres auteurs latins, ce rôle de fleuve frontière entre l'Europe et l'Asie semble avoir été attribué à l'Hypanis – fleuve de la Sarmatie d'Europe (aujourd'hui le Boug), qui se jette dans le Pont-Euxin. Un pentamètre conservé de Cornélius Gallus (*uno tellures diuidit amne duas*) ferait ainsi allusion, selon H. Bardon, au fleuve Hypanis : « il est question du fleuve Hypanis, en Scythie, qui « divise de son cours deux continents », l'Asie et l'Europe ; l'allusion à l'Hypanis et cet exotisme inattendu me donnent à penser que Gallus, comme ses modèles d'Alexandrie, s'est servi du distique pour ses élégies à caractère savant » (*La littérature latine inconnue*, t. II, p. 43). Sur l'Hypanis, voir encore Virg., *Géorg.*, IV, 369 (*saxosusque sonans Hypanis*, « ensuite l'Hypanis grondant parmi les rochers »), qui le cite parmi les fleuves jaillissant des profondeurs de la terre vers la surface terrestre, observés par le berger Aristée depuis la demeure souterraine de sa mère Cyréné, dans les eaux du fleuve Pénée ; Prop., I, 12, 3-4, où l'Hypanis apparaît comme le symbole des extrémités du monde, du lointain : *Tam multa illa meo diuisa est milia lecto, / quantum Hypanis Veneto dissidet Eridano*, « Cynthia est aussi loin de moi et de mon lit que l'Hypanis est loin de l'Éridan et de la Vénétie » ; Ov., *Mét.*, XV, 285-286 : *Quid ? non et Scythicis Hypanis de montibus ortus, / qui fuerat dulcis, salibus uitiatu amaris ?*, « Eh quoi ? l'Hypanis, qui, sorti des montagnes de la Scythie, ne roule d'abord que de l'eau douce, n'est-il pas altéré ensuite par des sels amers ? ». Les Anciens pensaient qu'une source mêlait ses eaux à l'Hypanis entre sa source et son embouchure et rendait ses eaux amères (voir Vitr., VIII, 3, 11). Ce renseignement est déjà présent chez Hérodote (IV, 52).

<sup>5</sup> « L'Asie et la Libye avec l'Égypte ont pour frontière l'embouchure du Nil, nommée Canopique. L'Asie est séparée de l'Europe par le Tanaïs qui se jette en deux bras dans le marais appelé Méotide » (Hyg., *L'astr.*, I, 8, 1). Cf. aussi II, 19, à propos de Deltoton, constellation de forme triangulaire : *Nonnulli Aegypti positionem, alii qua Nilus terminaret Aethiopiam et Aegyptum dixerunt. Alii Siciliam figuratam putauerunt ; alii, quod orbem terrarum superiores trifariam diuiserunt, tres angulos esse constitutos dixerunt*, « Certains y voient la forme de l'Égypte, d'autres la région où le Nil sépare l'Éthiopie et l'Égypte. Selon d'autres opinions, c'est l'image de la Sicile ; pour d'autres, à cause du partage du monde en trois par les Anciens, on a dessiné trois angles ».

Ainsi, cet *orbis terrarum*, dont de nombreuses régions sont encore mal connues, et qui se caractérise par sa diversité géographique et ethnographique, s'avère propice au développement d'une curiosité exotique qui se manifeste, dans le domaine littéraire, par un foisonnement d'allusions à ses confins, à ses caractéristiques géographiques, à ses différents types de végétation, à sa faune et à ses productions diverses et variées.

## B. *Vltima tellus*<sup>1</sup> : l'exotisme des confins

Les confins de l'*orbis terrarum*, dans la mesure où ils étaient encore mal connus, voire presque totalement ignorés des Anciens, font évidemment partie des contrées les plus susceptibles d'éveiller la curiosité exotique et de donner lieu à une élaboration littéraire, chez les Grecs puis chez les Romains. Les références à ces contrées lointaines sont très nombreuses dans la littérature latine de cette période, et témoignent souvent de l'aura de mystère qui entourait encore certaines de ces régions, ainsi que des sentiments de crainte ou de fascination qu'elles pouvaient susciter chez les Anciens qui, tels le sycophante du *Trinummus* de Plaute évoquant son prétendu voyage vers la lointaine Arabie, avaient tendance à se représenter les confins comme le lieu de toutes les « merveilles » :

*CH. Quos locos adisti ? SY. Nimum mirimodis mirabilis.  
CH. Labet audire, nisi molestumst. SY. Quin discupio dicere.  
Omnium primum in Pontum aduecti Arabiam terram sumus*<sup>2</sup>.

Les confins du monde, tels qu'ils sont représentés dans les textes de la période étudiée ici, nous offrent donc une *imago mundi* où se mêlent science et mythologie, réminiscences littéraires et acquis de l'expérience, erreur et vérité, le caractère imprécis ou changeant des termes mêmes servant à désigner ces régions reflétant les différentes strates du savoir humain, depuis l'époque où furent élaborés les mythes les plus anciens jusqu'aux expéditions entreprises dans les dernières années de la République et au cours du principat d'Auguste.

L'évocation des extrémités du monde connu des Grecs puis des Romains représente ainsi l'occasion, pour un auteur, de rappeler certains des *topoi* exotiques de la littérature antérieure ou, au contraire, d'introduire de nouveaux *exotica* issus des découvertes plus récentes, comme dans ces paroles prononcées par Mélibée dans la première *Bucolique* de Virgile :

*At nos hinc alii sitientis ibimus Afros,  
pars Scythiam et rapidum cretae uenimus Oaxen  
et penitus toto diuisos orbe Britannios*<sup>3</sup>,

où le poète mentionne, pour désigner les points cardinaux et symboliser de façon hyperbolique l'éloignement d'un exil aux limites extrêmes du monde, les Africains au sud, la

<sup>1</sup> Expression employée par exemple chez Ovide, à propos des extrémités occidentales de la terre et du royaume d'Atlas (*Mét.*, IV, 632) ; on la retrouve fréquemment, comme nous le verrons, dans les *Tristes* et les *Pontiques*, où elle désigne le lieu d'exil d'Ovide.

<sup>2</sup> « CHARMIDÈS. – Quels pays as-tu visités ? SYCOPHANTE. – Des pays excessivement, merveilleusement merveilleux ! CHARMIDÈS. – Je voudrais bien entendre son récit, si cela ne t'ennuie pas. SYCOPHANTE. – Au contraire, je meurs d'envie d'en parler. En premier de tout, nous sommes arrivés par mer dans le Pont, jusqu'au pays d'Arabie » (*Trinummus*, 931-933).

<sup>3</sup> « Mais nous, loin d'ici, nous irons, les uns chez les Africains assoiffés, les autres en Scythie, vers l'Oaxès, torrent crayeux, ou chez les Bretons isolés au bout du monde » (*Buc.*, I, 64-66).

traditionnelle « Scythie » au nord et à l'est<sup>1</sup>, et la Bretagne – plus récemment entrée dans l'imaginaire exotique antique – à l'ouest.

## 1. L'Océan<sup>2</sup>

Les limites extrêmes du monde connu sont tout d'abord représentées, chez les Anciens, par l'Océan, dont l'image s'avère complexe : alors que de nombreux textes latins témoignent d'une conception de l'Océan encore empreinte des représentations cosmologiques les plus anciennes, d'autres en revanche sont le reflet des acquis de la science grecque ou des observations romaines les plus récentes<sup>3</sup>.

### a. L'Océan et le pays des morts

Le terme *Oceanus*, comme nous l'avons déjà constaté, désigne encore parfois, chez les poètes latins, le grand fleuve Océan, « personnification de l'eau qui, dans les conceptions helléniques primitives, entoure le Monde<sup>4</sup> ». Dans la fable et les poèmes homériques, il symbolise également l'inconnu et l'interdit : il est le domaine de la divinité, des monstres, que seuls les Immortels ou certains héros exceptionnels comme Hercule ont pu parcourir. C'est sans doute la raison pour laquelle certaines traditions remontant aux Grecs, et coexistant avec d'autres représentations où les Enfers sont situés dans le monde souterrain<sup>5</sup>, situent le pays des morts dans l'Océan, du côté du couchant, au-delà des Colonnes d'Hercule<sup>6</sup>. Dans l'*Illiade* en effet, l'entrée des Enfers s'ouvre dans l'extrême Occident, au-delà du fleuve Océan<sup>7</sup> ; dans l'*Odyssee*, lorsque Circé envoie Ulysse consulter l'âme de Tirésias aux Enfers, le héros doit d'abord « traverser l'Océan<sup>8</sup> », pour parvenir au pays des Cimmériens<sup>9</sup>. Virgile, au livre VI de

<sup>1</sup> À propos du fleuve « Oaxes », voir la note correspondante d'E. de Saint-Denis, qui suggère que Virgile a pu commettre ici une erreur, dans la mesure où il n'y a pas en Scythie de fleuve Oaxes, mais un Oxus.

<sup>2</sup> Seules seront retenues ici les références à l'Océan en rapport avec une représentation exotique, c'est-à-dire lorsque le terme est employé pour évoquer les extrémités du monde, en particulier du côté de l'Occident, voire, aux confins du mythe et de l'exotisme, dans les représentations purement spéculatives concernant le pays des morts, situé dans certaines traditions antiques dans le monde réel, terrestre, au cœur de l'Océan.

<sup>3</sup> A. Bajard, dans son article « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan de César aux Flaviens » (*R.É.L.* 1998, 76, p. 177-191, Paris, Les Belles Lettres, 1998), s'est interrogée, précisément, sur les images contradictoires associées à cet *Oceanus*, un terme dont les occurrences sont plus nombreuses à partir de la fin de la République. Malgré les contacts directs avec les régions occidentales et nordiques, « [...] on trouve autour de cet *Oceanus* romain tous les thèmes hérités de la tradition mythique et littéraire grecque. Doit-on croire que les poètes, orateurs et historiens latins ne surent pas dépasser ces *topoi* ? Il semble toutefois que l'on puisse relever chez eux une insistance plus importante sur le caractère redoutable et inquiétant du milieu océanique. Cette présentation s'organise autour de quelques thèmes essentiels : les liens entretenus par l'Océan avec l'outre-tombe, son caractère de barrière sacrée et infranchissable du monde humain, enfin la puissante figure du dieu *Oceanus*. Bien qu'entièrement héritées, à l'origine, de la tradition grecque, [...] ces thèmes prirent à Rome des caractéristiques originales » (p. 178).

<sup>4</sup> P. Grimal, *Dictionnaire...*, art. « Océan », p. 321. L'image traditionnelle d'un Océan personnifié sous la forme d'une divinité est encore présente chez les poètes latins ; il est notamment le « père de tous les fleuves » (*ibid.*), et l'époux de la déesse Téthys ; cf. par exemple Catulle, 88, 5-6 : *Suscipit, o Gelli, quantum non ultima Tethys / nec genitor Nympharum abluat Oceanus*, « Gellius, il se charge d'un crime que ne lavent ni Téthys du bout du monde ni l'Océan père des Nymphes » (trad. H. Bardon).

<sup>5</sup> La localisation des Enfers a donné lieu à de nombreuses spéculations dans l'Antiquité : si le royaume d'Hadès et de Perséphone est d'ordinaire imaginé comme un souterrain, les textes grecs cependant le situent souvent aux extrémités du monde – dans l'Océan occidental, ou encore dans l'extrême Nord, chez les Hyperboréens (cf. *infra*). Ces deux conceptions différentes relatives à la localisation du pays des morts se retrouvent conciliées par le fait que l'entrée des Enfers était supposée s'ouvrir dans des contrées éloignées, ou dans l'Océan qui ceinture la terre. Par la suite, on a pu penser que certaines localités de Grèce, ou d'Italie – par la présence de gouffres naturels, grottes, ou lacs – permettaient de communiquer également avec ce monde souterrain, par exemple la région de Ténare en Laconie, ou celle de Cumès en Italie. Virgile (*Géorg.*, I, 242-243, passage cité *supra*) semble localiser les Enfers dans les autres parties, inconnues et inaccessibles, du globe terrestre (dans l'hémisphère sud, ou au-delà de l'*orbis terrarum*, en direction de l'ouest).

<sup>6</sup> Sur les rapports entretenus par l'*Oceanus* des Grecs, puis des Romains, avec la mort et sur son image de frontière entre le monde des vivants et celui du surnaturel, cf. A. Bajard, « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan », p. 180 sq.

<sup>7</sup> IV, 59 ; V, 395 sq. ; IX, 569 sq. ; XV, 187 sq. ; XX, 61 sq.

<sup>8</sup> *Odyssee*, X, 508 (*δι' Ωκεανοῖο*).

<sup>9</sup> *Od.*, XI, 11 sq. Lygdamus (*Corpus Tibullianum*, III, 5, 24) désigne les lacs infernaux – ceux que doivent traverser les âmes des morts – par l'expression *Cimmerios... lacus*, « lacs cimmériens ».

l'*Énéide*, semble faire allusion lui aussi à cette croyance en une localisation terrestre du monde des morts, lors de l'épisode de la catabase d'Énée ; les paroles de Déiphobe accueillant le héros troyen semblent effectivement suggérer une localisation océanique du séjour des morts :

*Sed te qui uiuom casus, age fare uicissim,  
attulerint. Pelagine uenis erroribus actus  
an monitu diuom ? ...*<sup>1</sup>

Quant aux Îles Fortunées, ou Îles des Bienheureux, déjà mentionnées dans les poèmes homériques et chez Hésiode<sup>2</sup>, elles représentent « le *Paradis* de l'Orphisme et du néopythagorisme<sup>3</sup> », l'endroit où, après leur mort, se retrouvaient les êtres vertueux et les héros<sup>4</sup>. Les représentations associées à ces Îles des Bienheureux semblent avoir été familières aux Romains comme aux Grecs, puisque Plaute dans son *Trinummus* n'hésite pas à les mentionner dans une plaisanterie lancée par Philon à Stasime, à propos d'un champ qui a porté malheur à ses propriétaires successifs :

*sicut fortunatorum memorant insulas,  
quo cuncti qui aetatem egerint caste suam  
conueniant ; contra istoc detrudi maleficos  
aequom uidetur, qui quidem istius sit modi*<sup>5</sup>.

On les imagine, elles aussi, dans l'Océan occidental, au-delà des colonnes d'Hercule, comme le montrent deux témoignages antiques : celui de Salluste dans les *Histoires*, à propos de ce

<sup>1</sup> « Mais toi, quelles aventures t'ont conduit ici vivant, allons, parle à ton tour. Viens-tu poussé à travers mers en des courses errantes ; est-ce par un avis des dieux ? (*Én.*, VI, 531-532). Sur l'interprétation à donner à ce passage, voir la note correspondante de J. Perret : « Ces mots semblent se rapporter à des doctrines qui localisent le séjour des morts (ou de certains morts) dans des îles océaniques. Tout navigateur, dès qu'il perd le contrôle de sa route, est donc exposé à y aborder. Dans l'antiquité classique ces représentations ne tiennent pas autant de place que celles d'un au-delà souterrain ou céleste. Elles sont toutefois bien attestées dans l'*Odyssee* (4, 561-568), chez Hésiode (*Travaux*, 167-173) et Pindare (*Ol.*, 2, 66-90) ; elles ont connu un regain de faveur en dépendance de spéculations sur la sphéricité de la terre et la localisation des morts aux antipodes, cf. *Georg.*, 1, 240-251 ; Stace, *Theb.*, 12, 558-561 ; F. Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942, p. 52-63 ». Plus tard, cette conception d'un monde des morts situé dans l'Océan occidental se retrouve chez Silius Italicus, *Punica*, XIII, 550-555, dans le récit de la catabase de Scipion ; voir à ce propos la note de J. Volpilhac et M. Martin, p. 251, au sujet de l'expression employée par Silius, *ultra Oceanum*, qui semble impliquer que les Champs-Élysées évoqués dans ce passage « sont une île ou un groupe d'îles situées dans l'extrême-Océan » (citation extraite de C. Maubert, *Revue de Philologie*, 1928, 2 et 3, p. 140-160 et 216-240).

<sup>2</sup> *Odyssee* (IV, 561-568) ; Hésiode, (*Travaux*, 171 : *αἱ μακάρων νῆσοι*). Cf. aussi Pindare (*Olympiques*, II, 66-90).

<sup>3</sup> Cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, à propos de l'Apollon Hyperboréen, qui règne sur ces îles des morts (art. « Apollon », p. 43a). Voir aussi les art. « Cronos », p. 105a (« Dans la tradition religieuse orphique, Cronos apparaît délivré de ses chaînes, réconcilié avec Zeus, et habitant aux Îles des Bienheureux ») et « Orphée », p. 333b (« L'âme d'Orphée [...] fut transportée aux Champs-Élysées où, revêtue d'une longue robe blanche, elle continue ses chants pour les Bienheureux. C'est autour de ce mythe que se forma la théologie orphique. De sa descente aux Enfers, à la poursuite d'Eurydice, Orphée était censé avoir rapporté des renseignements sur la façon de parvenir au pays des Bienheureux et d'éviter tous les obstacles et les pièges qui attendent l'âme après la mort »).

<sup>4</sup> Cf. par exemple Cic., *De fin.*, V, 19, 53, à propos de la présence chez l'homme du désir désintéressé de la connaissance : *Ac ueteres quidem philosophi in beatorum insulis fingunt qualis futura sit uita sapientium, quos cura omni liberatos, nullum necessarium uitae cultum aut paratum requirentes, nihil aliud esse acturos putant, nisi ut omne tempus inquirendo ac discendo in naturae cognitione consumant.* « Et voilà pourquoi sans doute les anciens philosophes, quand ils veulent donner une idée de ce que sera un jour, dans les Îles des Bienheureux, l'existence des sages, les représentent affranchis de tout souci, ne réclamant rien de ce qu'exige la vie comme soins ou équipement, et ne devant avoir d'autre occupation que de consumer la totalité des jours en recherches et en études relatives à la connaissance de la nature ». Sur le thème des Îles Fortunées dans la poésie antique, d'Homère aux poètes augustéens, et sur l'influence de la philosophie – et de Posidonius notamment – dans la diffusion de ce mythe, voir le commentaire aux fragments des *Histoires* de Salluste de P. McGushin, p. 166, t. I : « The mythical Elysian plain at the world's end 'where life is easiest for men' (Hom. *Od.* 4. 563-8 ; cf. *ibid.* 15. 403-12 ; Hes. *Op.* 167-73) had by Plato's time become the abode of the just in the life of the hereafter (*Grg.* 523). It was a doctrine inculcated by Greek philosophers resident in Rome and became part of Roman poetic thought (*Aen.* 6. 637 ff.). It was probably the scholarly Posidonius, who had himself voyaged in the western Ocean, that first gave an actuality to this mythical concept (Ehrenberg, 186) and it is not unlikely that Sallust found a description of the Isles of the Blest an Posidonius ».

<sup>5</sup> « Comme il y a, dit-on, les îles des bienheureux où tous ceux qui ont mené une vie pure doivent un jour se trouver réunis ; ton champ devrait être au contraire le lieu de déportation des malfaiteurs, s'il est bien tel que tu le dis » (*Trin.*, 549-552).

dessein, prêté à Sertorius, de s'enfuir<sup>1</sup> vers ces îles, qu'il imaginait pouvoir atteindre en naviguant au large de l'Espagne :

*Quas duas insulas propinquas inter se et decem <milia> stadium a Gadibus sitas constabat suoapte ingenio alimenta mortalibus gignere<sup>2</sup>,*

et celui d'Horace, qui, dans un passage devenu célèbre des *Épodes*, songe à fuir la guerre pour gagner cette contrée lointaine où, imagine-t-il, règnent encore la paix et la fertilité de l'âge d'or<sup>3</sup> :

*Nos manet Oceanus circumuagus ; arua, beata petamus arua, diuites et insulas<sup>4</sup>.*

## b. Océan Atlantique et Océan oriental

À côté de ces conceptions anciennes, les textes latins, à la suite des savants grecs, véhiculent l'idée d'un Océan mondial entourant l'ensemble des terres<sup>5</sup>. C'est ainsi qu'est défini l'Océan dans le passage du *Songe de Scipion* déjà cité plus haut, ou dans l'*Astronomie* d'Hygin :

*Oceanus autem, regione circumductionis sphaerae profusus, prope totius orbis adluit fines ; itaque et signa occidentia in eum decidere existimantur<sup>6</sup>,*

mais aussi chez les poètes, comme Catulle :

<sup>1</sup> Cf. Sall., *Hist.*, I, frg. 102 Maurenbrecher (92 McGushin) : *Traditur fugam in Oceani longinqua agitauisse*, « On raconte qu'il médita le projet de fuir au loin à travers l'Océan » (trad. personnelle) et le texte d'une scolie cité par B. Maurenbrecher : *Oceanus, in quo sunt insulae fortunatae, ad quas Sal. in historia dicit uictum uoluisse ire Sertorium*, « L'Océan, où se trouvent les Îles Fortunées, dans lesquelles, dit Salluste dans son *Histoire*, Sertorius vaincu voulait se rendre » (*Schol. ad Horat. Epod. XVI 42*, trad. personnelle). Sur ce projet de fuite de Sertorius, voir le commentaire de P. McGushin, p. 166, t. I, et les références bibliographiques à Plutarque (*Sert.* VIII, 2-9 ; IX, 2) et Florus, II, 10, 2.

<sup>2</sup> « Deux îles rapprochées l'une de l'autre et distantes de Gadès de dix mille stades passaient pour produire d'elles-mêmes ce qui est nécessaire à la nourriture des hommes » (Sall., *Hist.*, I, frg. †100 Maurenbrecher = 90 McGushin, trad. personnelle). Ce fragment se rattacherait, selon P. McGushin, à un développement de Salluste sur les Îles Fortunées, identifiées tantôt aux îles de Madère et de Porto Santo, tantôt aux îles Canaries (voir le commentaire de P. McGushin et les références bibliographiques, p. 166, t. I) ; la générosité de la nature est plus abondamment évoquée par Plutarque (cité par P. McGushin, *ibid.*), *Sert.* 8, 3. Voir aussi Sall., *Histoires*, I, frg. 101 Maurenbrecher (91 McGushin), *ap. Servius ad Aen.* V, 735 : *Secundum philosophos elysium est insulae fortunatae, quas ait Sallustius inclitas esse Homeri carminibus*, « D'après les philosophes, l'Élysée correspond aux Îles Fortunées qui, dit Salluste, sont célébrées par les chants d'Homère » (trad. personnelle) et *Hist.*, I, frg. 103 Maurenbrecher (89 McGushin) : *More humanae cupidinis ignara uisendi*, « par le désir naturel des hommes de voir ce qui est inconnu » (trad. personnelle). D'après P. McGushin (p. 165, t. I), ce désir aurait été inspiré à Sertorius par des récits de marins : « I take it to refer to a voyage of some sailors from Cadiz who had recently returned from the Atlantic Islands (Plut. *Sert.* 8. 2). Sertorius, anchored off the western coast of the peninsula, met up with them on their return home. The sailors' description of what they believed to be the Isles of the Blessed must have aroused in Sertorius a longing for the peace and comfort which was a prospect rendered remote by his existing status as an outcast ».

<sup>3</sup> Cette épode civique, probablement composée au moment de la guerre de Pérouse (41 av. J.-C.) ou peu de temps auparavant, témoigne du désespoir des Romains (on a pu remarquer des correspondances entre ce poème et la IV<sup>e</sup> *Bucolique* de Virgile, qui est de 40 avant J.-C.). Les paysages, la végétation, les animaux évoqués par Horace (v. 41-66) n'ont rien d'exotique : il s'agit en fait d'une description de l'âge d'or, chargée d'exprimer le désespoir du poète et son désir de paix. Cf. Ovide, *Fastes*, V, 187-198 : *Chloris eram, nymphe campi felicitis, ubi audis / rem fortunatis ante fuisse uiris*, « J'étais Chloris [maintenant la déesse Flora], une nymphe des riantes plaines qui, comme tu sais, appartenait aux Bienheureux de jadis » et la note correspondante de R. Schilling, qui rapproche ce passage de l'évocation hésiodique des Îles des Bienheureux (*Travaux*, v. 170-173).

<sup>4</sup> « Oui, nous, l'Océan qui erre autour du monde nous attend. Gagnons les campagnes, les riches campagnes, les Îles Fortunées » (*Épodes*, XVI, 41-42). Aux v. 59-60, le poète affirme que cette terre reste ignorée des navigateurs : *non huc Sidonii torserunt cornua nautae, / laboriosa nec cohors Vlixei*, « vers elle n'ont détourné leurs antennes ni les marins de Sidon, ni l'équipage tant éprouvé d'Ulysse ». Cf. aussi Hor., *Od.*, IV, 8, 27.

<sup>5</sup> Sur l'évolution de la conception de l'Océan chez les Anciens, voir la note 1, p. 113 d'E. Bréguet à propos de Cic., *De Rep.*, VI, 20, 21 : « L'Océan, considéré d'abord comme un fleuve entourant la terre en forme de disque, fut, dès le VII<sup>e</sup> s., imaginé comme une mer, qui reçut, à l'ouest, dans le langage poétique, le nom de « mer Atlantique » (Stésichore, frg. 6). La théorie d'une terre sphérique changea considérablement la signification géographique de l'Océan : il se présente dès lors comme un système de deux canaux se croisant perpendiculairement, ou comme une mer mondiale, sur laquelle la terre est une île. Platon a présenté les deux théories (*Phédon*, 109 a, la première ; *Timée*, 24 c, la seconde). Cicéron fait allusion à la seconde ».

<sup>6</sup> « L'Océan répandu sur la périphérie de la sphère baigne les confins de presque tout le globe. Aussi les constellations à leur coucher y tombent-elles, pense-t-on » (*L'Astronomie*, I, 8, 1).

*Oceanusque, mari totum qui amplectitur orbem*<sup>1</sup>,

l'auteur du *Panegyrique de Messalla* :

*Alter dicat opus magni mirabile mundi,  
qualis in immenso desederit aere tellus,  
qualis et in curuum pontus confluerit orbem*<sup>2</sup>,

ou encore Ovide :

*Oceanus...  
qui terram liquidis, qua patet, ambit aquis*<sup>3</sup>.

Ce même Océan, qui « s'étend [...] aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, au Sud et au Nord de [la Terre], dont il marque les frontières les plus lointaines<sup>4</sup> » peut donc être qualifié non seulement d' « occidental » – ou d'*Atlanticus*<sup>5</sup> –, mais aussi d' « oriental » lorsqu'il s'agit d'évoquer les lieux d'où surgit le Soleil à son lever, ou de « septentrional » à propos des confins nordiques du monde<sup>6</sup>. Il désigne ainsi, chez Catulle, tantôt le lieu d'où vient l'Aurore :

*Flere desine. Non tibi, Aurunculeia, periculum est,  
nequa femina pulcrior  
clarum ab Oceano diem  
uiderit uenientem*<sup>7</sup>,

tantôt les eaux où disparaît le Soleil à son coucher :

<sup>1</sup> « L'Océan, qui de mer embrasse le monde entier » (Catulle, 64, 30, trad. H. Bardon).

<sup>2</sup> « Qu'un autre dise la création merveilleuse du vaste univers, comment la terre s'est fixée dans l'immensité de l'air, comment l'océan a coulé en cercle pour l'envelopper » (*Panegyrique de Messalla*, 18-20) ; cf. aussi v. 52-53 : *ille per ignotas audax errauerit urbes, / qua maris extremis tellus includitur undis* « [bien qu'Ulysse] ait erré audacieusement de ville en ville en des pays inconnus, jusqu'à l'extrémité des terres que borne l'Océan » et 147-148 : *Quid moror ? Oceanus ponto qua continet orbem, / nulla tibi aduersis regio sese offeret armis*, « Pourquoi m'arrêter ? Jusqu'aux flots de l'Océan qui borne le monde, nulle région ne t'opposera ses armes ».

<sup>3</sup> « Océan qui entoure de ses eaux limpides la terre, sur toute son étendue... » (Ov. *Fastes*, V, 81-82). Voir aussi, dans les *Métamorphoses*, II, 5-7, la description des portes du palais du Soleil ... *nam Mulciber illic / aequora caelarat medias cingentia terras / terrarumque orbem caelumque, quod imminet orbi*, « ... car Mulciber [...] avait ciselé [sur la porte] les flots, qui entourent la terre d'une ceinture, et le globe terrestre et le ciel qui s'étend au-dessus de ce globe » ; Man., IV, 595-596 : *Ipsa natat tellus pelagi lustrata corona / cingentis medium liquidis amplexibus orbem*, « La terre, flottante au centre du monde, est environnée de l'Océan qui lui sert de couronne, et la resserre en tous sens entre ses bras liquides » (trad. Pingré, éd. Nisard).

<sup>4</sup> P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 321. Voir par exemple Cic., *Corresp.* CLVIII, 2, t. III (= *Fam.*, VII, 10), où *Oceanus* est employé à propos de la Bretagne dans une lettre adressée à Trébatius, un jeune juriste membre de l'état-major de César : *Sed tu in re militari multo es cautior quam in aduocationibus, qui neque ni Oceano natate uolueris, studiosissimus homo natandi, neque spectare essedarios, quem antea ne audabata quidem defraudare poteramus*, « Mais tu es beaucoup plus prudent à la guerre que dans tes consultations : ne t'es-tu pas refusé à nager dans l'Océan, toi qui pourtant es passionné de nage, et à jouir du spectacle des essédaires, toi qu'auparavant nous n'aurions pas pu frustrer même d'un andabate ? Mais trêve de plaisanteries » ; l'Océan est également associé à la Bretagne chez Horace, *Odes*, IV, 14, 47 (passage cité *infra*).

<sup>5</sup> Par exemple chez Cic., *De Rep.*, VI, 20, 21.

<sup>6</sup> Le plus souvent cependant, le terme d'*Oceanus* est associé à l'Occident ou l'extrême-Occident, aux confins occidentaux du monde connu voire au pays des morts localisés dans certaines tradition dans l'Océan occidental, au-delà des Colonnes d'Hercule. Cf. *infra*, les pages consacrées aux confins occidentaux (Hespérie, Ibérie, Maurétanie).

<sup>7</sup> « Cesse de pleurer. Il n'y a pas de danger, Aurunculeia, qu'une femme plus belle que toi voie la lumière du jour venir de l'Océan » (Catulle, 61, 86-90). Cf. aussi Properce, II, 9, 29-30 : *Quid si longinuos retinerer miles ad Indos / aut mea si staret nauis in Oceano ?*, « Et que serait-ce si j'étais retenu sous les armes dans les Indes lointaines ou que mon navire fût immobilisé en plein Océan ? ».

... uertor in occasum, tardum dux ante Booten,  
qui uix sero alto mergitur Oceano<sup>1</sup>.

On trouve ailleurs l'expression *uterque Oceanus*, ou *utrumque mare*, pour désigner l'ensemble des nations de la terre, les peuples occidentaux et orientaux<sup>2</sup>, souvent dans un contexte faisant référence aux conquêtes romaines, par exemple lorsque le prêtre du livre VII de l'*Énéide* prédit à Latinus des descendants qui soumettront à leurs lois tout l'univers,

... qua Sol utrumque recurrens  
aspicit Oceanum ...<sup>3</sup>,

ou lorsqu'Ovide célèbre les futures conquêtes d'Auguste, annoncées par Jupiter à Vénus :

*Quid tibi barbariam gentesque ab utroque iacentes  
Oceano numerem ? Quodcumque habitabile tellus  
sustinet, huius erit ; pontus quoque seruiet illi*<sup>4</sup>.

L'Océan sert même, assez souvent, à évoquer de manière vague les confins du monde, dans toutes les directions, voire toute l'étendue des terres, le monde dans son ensemble, comme le fait Jupiter au livre I de l'*Énéide* lorsqu'il prédit à la future Rome augustéenne un « empire sans fin<sup>5</sup> » :

*Nascetur pulchra Troianus origine Caesar,  
imperium Oceano, famam qui terminet astris  
Iulius, a magno demissum nomen Iulo*<sup>6</sup>.

## 2. Les confins occidentaux

Les confins occidentaux du monde se caractérisent dans la littérature latine, tout comme l'Océan, par une grande imprécision géographique, où les noms de la Gaule, de la Bretagne ou de la Maurétanie se mêlent aux conceptions anciennes relatives à l'Hespérie des Grecs, ces « contrées du couchant » – selon l'étymologie du terme – englobant à la fois l'Italie, la Sicile, la Gaule et l'Espagne, des régions qui toutes, pour les Grecs contemporains de l'élaboration des fables ou des poèmes homériques, étaient encore empreintes de mystère,

<sup>1</sup> « J'incline vers le couchant, guide devant le lent Bootès, qui peine et tarde à se plonger dans les profondeurs de l'Océan » (Catulle, 66, v. 67-68). Cf. aussi Virg., *Én.*, XI, 912-914 : *Continuoque in eant pugnās et proelia temptent, / ni roseus fessos iam gurgite Phoebus Hiberno / tingat equos noctemque die labente reducat*, « Sur l'heure [Turnus et Énée] engageraient la bataille et tenteraient la chance des combats, si le rose Phébus déjà ne baignait ses chevaux fatigués dans le gouffre de l'Ibérie, ramenant la nuit tandis que glisse le jour ». Sur les lieux communs géographiques associés respectivement à l'Océan Atlantique et à l'Océan oriental, voir *infra*.

<sup>2</sup> Cf. par exemple l'expression comparable d'Ovide célébrant les œuvres de Gallus (*Amours*, I, 15, 29-30) : *Gallus et Hesperis et Gallus notus Eois, / et sua cum Gallo nota Lycoris erit*, « Gallus sera connu des peuples du couchant, des peuples de l'Orient, et, en même temps que lui sera connue sa chère Lycoris. »

<sup>3</sup> « [...] Tout ce qu'embrasse le soleil allant et venant de l'un à l'autre Océan » (Virg., *Én.*, VII, 100-101).

<sup>4</sup> « Que servirait de t'énumérer les nations barbares qui s'étendent sur les bords des deux océans ? Tout ce que porte la terre habitable appartiendra à ce héros ; la mer elle-même sera son esclave » (*Mét.*, XV, 829-831). Cf. aussi Virg., *Géorg.*, III, 32-33, décrivant les battants de la porte du théâtre qu'il voudrait consacrer à Octave : *et duo raptā manu diuerso ex hoste tropaea / bisque triumphatas utroque ab litore gentis*, « [J'ajouterai] les deux trophées conquis sur des ennemis situés aux extrémités du monde, et le double triomphe remporté sur les peuples de l'un et l'autre rivage » ; Ov., *A. A.*, I, 173-174, dans sa description de la naumachie d'Auguste : *Nempe ab utroque mari iuuenes, ab utroque puellae / uenere*, « que d'hommes vinrent de l'une et l'autre mer, que de femmes de l'une et l'autre mer ! » ; et l'hyperbole du passage de l'*Énéide* cité *supra* à propos des antipodes (VII, 225-226).

<sup>5</sup> *His ego nec metas rerum nec tempora pono : imperium sine fine dedi*, « [Aux Romains] ni bornes dans l'espace ni durée définie je ne fixe : je leur ai donné un empire sans fin » (Virg., *Én.*, I, 278-279). Cf. aussi Catulle, 115, 6, où le poète évoque les immenses richesses du personnage qu'il nomme *Mentula* en disant que ses possessions s'étendent *Vsque ad Hyperboreos et mare ad Oceanum*, « jusqu'aux Hyperboréens et à la mer Océane ».

<sup>6</sup> « Un Troyen paraîtra, d'une lignée bénie, César, pour étendre leur empire jusqu'à l'Océan, leur renom jusqu'aux astres ; il sera Julius, nom qui lui vient du grand Iule » (Virg., *Én.*, I, 286-288).

de merveilleux et d'exotisme, comme en témoignent l'*Odyssee* et nombre de légendes associées à ces régions. On retrouve ainsi dans les textes latins, chez les poètes surtout, ce nom d'*Hesperia*, employé par exemple dans ce fragment des *Annales* d'Ennius :

*Est locus, Hesperiam quam mortales perhibebant*<sup>1</sup>,

et dans l'*Énéide* de Virgile :

*Est locus, Hesperiam Grai cognomine dicunt,  
terra antiqua, potens armis atque ubere glaebae ;  
Oenotri coluere uiri ; nunc fama minores  
Italiam dixisse ducis de nomine gentem*<sup>2</sup>.

On rencontre aussi les adjectifs dérivés *Hesperis* et *Hesperius*, comme dans cette image poétique d'Ovide pour évoquer le coucher du soleil, où l'Océan est désigné par la périphrase *Hesperium fretum* :

*Pronus erat Titan inclinatoque tenebat  
Hesperium temone fretum...*<sup>3</sup>,

ou encore dans cette expression d'Horace pour désigner, dans le cadre d'un hymne à la gloire d'Auguste, les confins occidentaux du monde connu :

*... fama que et imperi  
porrecta maiestas ad ortus  
solis ab Hesperio cubili*<sup>4</sup>.

Mais ce sont aussi, évidemment, les termes et les représentations issus du savoir géographique grec et romain que l'on rencontre dans les textes latins de cette période qui ont évoqué les confins occidentaux de l'*orbis terrarum*.

---

<sup>1</sup> « Il y a un lieu que les mortels appelaient autrefois l'Hespérie, c'est-à-dire « les contrées du couchant » » (*Annales*, I, frg. 12 Steuart, p. 4, trad. personnelle). Ennius fait ici référence à l'Italie, comme dans les passages de l'*Énéide* cités ensuite.

<sup>2</sup> « Il est une contrée que les Grecs appellent Hespérie, terre antique, puissante par les armes comme par la fécondité de la glèbe ; les Énotres l'ont habitée ; on dit que par la suite cette nation a pris d'un de ses chefs et porte maintenant le nom d'Italie » (*Én.*, I, 530-533). Cf. aussi I, 569 : *Hesperiam magnam Saturniaque arua*, « la grande Hespérie et les champs de Saturne » ; III, 163, etc.

<sup>3</sup> « Le Titan penché en avant venait de faire toucher la mer d'Hespérie à son timon incliné... » (*Mét.*, XI, 257-258). Voir aussi *ibid.*, II, 142-143 : ... *Hesperio positas in litore metas / umida nox tetigit*, « la nuit humide a touché les bornes qui se dressent sur le rivage de l'Hespérie » ; II, 257-259 : *Fors eadem Ismarios Hebrum cum Strymone siccat / Hesperiosque amnes Rhenum Rhodanumque Padumque, / cuique fuit rerum promissa potentia, Thybrim* « La même catastrophe met à sec, au pays de l'Ismarus, l'Hèbre et le Strymon ; en Hespérie, le Rhin, le Rhône, le Pô et le fleuve à qui fut promis l'empire du monde, le Tibre » ; IV, 214-216, où les chevaux du Soleil, à la tombée de la nuit, paissent *axe sub Hesperio*, « sous le ciel de l'Hespérie » (*Axe sub Hesperio sunt pascua Solis equorum*, « Sous le ciel de l'Hespérie sont les pâturages des chevaux du Soleil ») ; *Fastes*, II, 73 : *Hesperias Titan abiturus in undas*, « Titan, prêt à s'enfoncer dans les flots de l'Hespérie ».

<sup>4</sup> « ... Et qui ont porté la renommée et la majesté de l'Empire, de l'Hespérie où le soleil se couche, jusqu'aux bords où il se lève » (*Odes*, IV, 15, 14-16).



## a. Les Colonnes d'Hercule, l'Espagne et la Maurétanie

L'Espagne et le nord-ouest du continent africain, symbolisés, dans la fable, par les fameuses Colonnes d'Hercule, apparaissent déjà dans diverses légendes grecques parmi les plus célèbres, comme celles de Persée et d'Hercule, qui font tous deux partie des grands voyageurs de la mythologie. Beaucoup de textes latins ont évoqué les confins occidentaux par l'intermédiaire de ces fables, où les représentations de la mythologie et des poèmes homériques se mêlent aux noms de lieux ou de peuples connus des Grecs et des Romains par le biais de l'expérience ou des acquis de la science.

Les premiers exploits de Persée<sup>1</sup> ont pour cadre les extrémités occidentales de l'Afrique. Après s'être emparé de l'œil des filles de Phorcus, le héros tue la Gorgone Méduse : cet épisode est généralement localisé, de manière assez vague, près du royaume des morts et du pays des Hespérides<sup>2</sup> ; Ovide précise, au sujet des deux filles du dieu marin Phorcus – appelées parfois les Grées –, que leur demeure se situait *gelido sub Alante*, « au pied de l'Atlas glacé<sup>3</sup> ». Puis le héros, selon certaines traditions, change le géant Atlas<sup>4</sup> en rocher en lui présentant la tête de Méduse, qui, d'après la légende, pétrifiait quiconque la regardait. Le cadre de cet épisode, tel qu'il apparaît dans les *Métamorphoses*, reste empreint de la vision mythologique du monde : le poète emploie le terme d'Hespérie et localise cette contrée à l'aide de l'image traditionnelle représentant le Soleil conduisant son char de l'Orient à l'Occident. Persée en effet

*constitit Hesperio, regnis Atlantis, in orbe*<sup>5</sup>,

et la demeure du géant Atlas, aux confins du monde – dans la région des Colonnes d'Hercule et de la Maurétanie –, est située ainsi :

*... ultima tellus  
rege sub hoc et pontus erat, qui Solis anhelis  
aequora subdit equis et fessos excipit axes*<sup>6</sup>.

L'Occident est également le cadre de plusieurs épisodes de la geste héracléenne. Descendant direct de Persée, Héraclès, qui est l'un des plus célèbres des héros de la mythologie gréco-romaine, et celui qui aura, avec Énée et Bacchus-Dionysos, la plus grande

<sup>1</sup> Ce personnage, fils de Zeus et ancêtre d'Héraclès, serait, si l'on tente de suivre l'ordre « chronologique » suggéré par les généalogies divines et héroïques, l'un des premiers héros voyageurs de la mythologie. Ses aventures le mènent de l'extrême Occident – l'Hespérie, où se situe notamment l'épisode mettant en scène le géant Atlas – à l'Éthiopie, aux confins orientaux du monde, cadre de la légende d'Andromède. Sa légende est évoquée dans l'*Illiade*, XIV, 319 ; XIX, 116 ; 123 ; chez Hésiode, *Théog.*, 276 sq. ; *Bouclier*, 222 sq. ; pour le domaine latin, voir en particulier Ov., *Mét.*, IV, 604-803 et V, 1-249.

<sup>2</sup> Les Hespérides sont, d'après la légende, les filles d'Hespérus, qui habitaient, près de l'Atlas, un jardin aux arbres garnis de pommes d'or et gardé par un serpent gigantesque ou un dragon. Elles sont localisées, dans certaines traditions « à l'extrême Occident, non loin de l'Île des Bienheureux » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 209b).

<sup>3</sup> Ov., *Mét.*, IV, 772.

<sup>4</sup> Atlas avait été condamné par Zeus, après la lutte entre les Géants et les Dieux, à porter sur ses épaules la voûte céleste. « Sa demeure est généralement située dans l'extrême Occident, au pays des Hespérides. Parfois aussi on le place « chez les Hyperboréens ». Hérodote est le premier qui parle comme d'une montagne située en Afrique du Nord » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 59, art. « Atlas »). Toutefois, l'intervention de Persée dans la légende d'Atlas semble apparaître pour la première fois dans les *Métamorphoses* d'Ovide (voir la note 4, p. 117 de G. Lafaye à propos du livre IV, v. 649 et suivants).

<sup>5</sup> « [Persée] s'arrête sur [la terre d'] Hespérie, dans le royaume d'Atlas » (Ov., *Mét.*, IV, 628).

<sup>6</sup> « [Atlas] tenait sous ses lois les extrémités de la terre ainsi que la mer qui ouvre ses flots aux coursiers haletants du Soleil et reçoit son char fatigué » (Ov., *Mét.*, IV, 632-634). Cf. aussi Hor., *Odes*, I, 34, 11 : *Atlanteus... finis*, « la borne atlantéenne » (c'est-à-dire d'Atlas). Dans les vers suivants du livre IV des *Métamorphoses* (635-638), la description du jardin d'Atlas et de ses fruits d'or, malgré son cadre géographique lointain, reste tributaire de la fable, et ne présente pas de caractère exotique. Généralement, ce jardin merveilleux de l'Hespérie est plutôt associé aux filles d'Atlas, les Hespérides.

postérité littéraire dans les domaines de la morale, de la politique et de la philosophie, peut aussi être considéré comme le plus grand voyageur mythique. Le cycle de ses aventures lui fait parcourir non seulement la Grèce, ses alentours et les îles de la Méditerranée, mais aussi de nombreuses régions de l'Orient – la Thrace, la Cappadoce, la Troade, la Lydie, l'Égypte, le Caucase –, l'Afrique, ainsi que les confins occidentaux, orientaux et septentrionaux du monde<sup>1</sup>. Le dixième des Travaux d'Héraclès, la capture des bœufs de Géryon<sup>2</sup>, a pour cadre soit l'Ibérie<sup>3</sup>, soit l'île d'Érythie, située selon la légende dans l'extrême-Occident<sup>4</sup>, au-delà du désert de Libye, que le héros dut traverser et qu'il débarrassa d'une partie de ses monstres, et au-delà même de l'Océan. Au cours du voyage aller, le héros aurait d'ailleurs brisé Calpé – c'est-à-dire Gibraltar – pour livrer passage à la mer, et élevé les fameuses Colonnes d'Hercule, traditionnellement identifiées au rocher de Gibraltar et à Ceuta, là où la mer sépare l'Europe de la Libye.

Héraclès termine le cycle de ses Travaux par une nouvelle expédition dans l'Extrême-Occident, Eurysthée lui ayant ordonné de lui apporter les pommes d'or des Hespérides, trois nymphes<sup>5</sup> chargées de garder un jardin qui se situait, selon les traditions, « tantôt à l'Ouest de la Libye, tantôt au pied du mont Atlas, tantôt, encore, chez les Hyperboréens<sup>6</sup> », et qui était protégé de surcroît par un dragon à cent têtes. Chez les auteurs latins qui ont évoqué ce jardin mythique, celui-ci se situe généralement en Hespérie, dans les pays du couchant, à proximité du mont Atlas et de l'Océan occidental. C'est le cas par exemple chez Lucrèce :

*Aureaque Hesperidum seruans fulgentia mala,  
asper, acerba tuens, immani corpore serpens  
arboris amplexus stirpem quid denique obsesset  
propter Atlanteum litus pelagique seuera,  
quo neque noster adit quisquam nec barbarus audet ?<sup>7</sup>*

C'est le cas aussi dans l'*Énéide*, où Virgile crée une atmosphère exotique empreinte de mystère et de magie en intégrant habilement à son épopée les réminiscences de la fable – le jardin des Hespérides gardé par le dragon, le géant Atlas –, les notations géographiques et ethnographiques relatives à une « Éthiopie » occidentale et au peuple des Massyles, et l'exotisme de Carthage, fondée en Afrique par la Phénicienne Didon :

<sup>1</sup> L'aspect exotique du cycle héracléen apparaît d'abord dans les Douze Travaux que le héros doit accomplir sous les ordres d'Eurysthée : en effet, si les six premiers de ces Travaux se déroulent en cadre grec – le Péloponnèse –, les suivants ont pour cadre des pays plus ou moins lointains de la Grèce, voire les confins. Puis, en dehors de ces Douze Travaux, Hercule est associé à un certain nombre de légendes isolées se déroulant en pays exotiques (voir P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 187b sq.).

<sup>2</sup> Voir par exemple Lucr., V, 28 ; Plin., *N. H.*, IV, 20 ; Hor., *Odes*, II, 14, 7 sq. ; Virg., *Én.*, VI, 289 ; Ov., *Mét.*, IX, 184 sq.

<sup>3</sup> Cf. Ov., *Hér.*, IX, 91-92 : *prodigiumque triplex, armenti diues Hiberi / Geryones*, « [Tu ne tais pas] ce triple monstre, riche d'un troupeau ibérien, Géryon » ; *Mét.*, IX, 185 : lorsque Hercule rappelle ses exploits, il mentionne le « pasteur d'Hibérie », Géryon : ... *nec me pastoris Hiberi / forma triplex... mouit*, « moi que n'[a] pu effrayer... le triple corps du pasteur d'Hibérie » ; cf. aussi *ibid.*, XV, 12-14, à propos de l'arrivée d'Hercule en Italie, après l'expédition contre Géryon : *Diues ab Oceano bubus loue natus Hiberis / litora felici tenuisse Lacinia cursu / fertur*, « Parti de l'Océan avec les bœufs de l'Hibérie dont il s'était enrichi, le fils de Jupiter, après un heureux voyage, arriva, dit-on, aux rives Laciniennes ».

<sup>4</sup> Le nom même de l'île, Ἐρυθία (dérivé du verbe ἐρυθόω, « rougir ») signifie en grec « la Rouge », en référence sans doute à la couleur du ciel à l'Occident au moment du coucher du soleil.

<sup>5</sup> Ces trois nymphes sont « Aeglé, Érythie et Hesperaréthousa, c'est-à-dire : « la Brillante », la « Rouge » et l'Aréthuse du Couchant », dont les noms rappellent les teintes du ciel lorsque le Soleil disparaît à l'Occident » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 195).

<sup>6</sup> P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 195b. « Les Hespérides habitent à l'extrême Occident, non loin de l'Îles des Bienheureux, au bord de l'Océan. À mesure que le monde occidental fut mieux connu, on précisa l'emplacement du pays des Hespérides, et on le situa au pied du mont Atlas » (*ibid.*, p. 209, art. « Hespérides »). L'épisode des pommes d'or des Hespérides est développé notamment chez Ovide, *Mét.*, IV, 637 sq. ; IX, 190 (et plus tard, chez Sén., *Herc. fur.*, 530 ; Luc., *Guerre civile*, IX, 363).

<sup>7</sup> « [Et quel grand mal nous ferait] ce gardien des brillantes pommes d'or des Hespérides, ce serpent furieux, au regard cruel, dont le corps immense enlaçait le tronc de l'arbre précieux, de quel danger enfin serait-il pour nous, là-bas, sur le rivage d'Atlas, près des colères de cet océan qu'aucun des nôtres ne visite, où le barbare même n'ose s'aventurer ? » (V, 32-36).

*Oceani finem iuxta solemque cadentem  
ultimus Aethiopum locus est, ubi maximus Atlas  
axem umero torquet stellis ardentibus aptum ;  
hinc mihi Massylae gentis monstrata sacerdos,  
Hesperidum templi custos, epulasque draconi  
quae dabat et sacros seruabat in arbore ramos,  
spargens umida mella soporiferumque papauer.  
Haec se carminibus promittit soluere mentes  
quas uelit, ast aliis duras immittere curas,  
sistere aquam fluuiis et uertere sidera retro,  
nocturnosque mouet manis : mugire uidebis  
sub pedibus terram et descendere montibus ornos<sup>1</sup>.*

En dehors de ces légendes spécifiquement rattachées aux extrémités occidentales, l'Espagne est souvent citée pour symboliser ces confins, ou représentée par ses villes, ses montagnes ou ses fleuves les plus emblématiques. Ainsi la région de Tartessos<sup>2</sup> symbolise, depuis l'époque des poèmes homériques, la limite extrême des terres occidentales :

*Sparserat occiduus Tartessia litora Phoebus<sup>3</sup>,*

rôle que peut jouer aussi la ville de Gadès mentionnée par exemple chez Lucrèce, qui l'oppose à la région du Pont :

*quidue quod in Ponto est differre, et Gadibus atque  
usque ad nigra uirum percocto saecla colore ?<sup>4</sup>*

ou encore le détroit de Gibraltar, célébré entre autres par Cicéron :

*Oceani freta illa<sup>5</sup>,*

<sup>1</sup> « Près des confins de l'Océan et du soleil quand il se couche, il est un lieu, aux extrémités de l'Éthiopie, là où sur son épaule le grand Atlas fait tourner le ciel semé d'ardentes étoiles : une prêtresse du peuple des Massyles, venue de là-bas, m'a été présentée ; gardienne du temple des Hespérides, elle donnait sa nourriture au dragon et veillait sur les rameaux sacrés de l'arbre, répandant la liqueur du miel et le pavot soporifique. Par la vertu de ses incantations elle se fait fort de délivrer les cœurs qu'il lui plaît et d'insinuer en d'autres les dures peines, d'arrêter l'eau dans les rivières, de faire rebrousser les étoiles ; elle évoque les Mânes nocturnes, tu verras la terre mugir sous ses pieds et du haut des montagnes descendre les ornes » (Virg., *Én.*, IV, 480-491). L'Éthiopie étant associée dans la mythologie et les poèmes homériques à la demeure du Soleil, le terme d'Éthiopie a servi à désigner tantôt – et le plus souvent – les extrémités orientales du monde, au sud-est de l'Égypte, tantôt, comme c'est le cas ici (v. 481) les confins occidentaux de l'Afrique, le lieu où le Soleil se couche. Voir aussi l'explication de J. André, *Virgile et les Indiens, R.É.L.* 1949, Paris, Les Belles Lettres, 1949, p. 159, concernant l'existence d'*Aithiopes*, « hommes au visage brûlé », aussi bien à l'est qu'à l'ouest de l'Afrique, et la référence à Servius, *Ad Aen.* IV, 481, qui mentionne deux *Aethiopiae*, l'une du côté du levant, l'autre du côté du couchant, en Mauritanie.

<sup>2</sup> Tartessos, qui désigne la région du sud-ouest de l'Espagne ou, peut-être, une ville portuaire, fondation phénicienne, située sur l'embouchure du Bétis, est déjà citée chez Stésichore (*ap.* Strabon, III, 2, 11) et chez Hérodote (I, 163, etc.).

<sup>3</sup> « Phébus en se couchant venait de répandre sa lumière sur le rivage de Tartesse » (Ov., *Mét.*, XIV, 416).

<sup>4</sup> « Quelle différence encore entre le ciel du Pont, et celui qui va depuis Gadès jusqu'aux peuplades noires au teint brûlé ? » (VI, 1108-1109). Voir aussi Hor., *Odes*, II, 2, 9-11, où le poète rappelle l'origine tyrienne de la ville, et lui applique le qualificatif *remotus* (*Latius regnes auidum domando / spiritum quam si Libyam remotis / Gadibus iungas et uterque Poenus / seruiat uni*, « Ton royaume est plus vaste si tu domptes l'esprit d'avidité que si tu joignais la Libye aux terres lointaines de Gadès et si, des deux côtés, le Punique n'avait que toi pour maître ») et II, 6, 1-4 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie). Gadès et l'Océan sont aussi intimement liés chez Tite-Live, XXVI, 19, 6 : *In hiberna diuersi concesserant, Hasdrubal Gisgonis usque ad Oceanum et Gades*, « Ils étaient tous partis, dans des directions opposées, pour leurs quartiers d'hiver : Hasdrubal, fils de Gisgon, jusqu'à l'Océan et Gadès ». En XXVIII, 32, 8, Scipion, dans un discours adressé à ses troupes en 206, parle même de Gadès comme d'une île située dans l'Océan : *Magonis hercule sibi, qui extra orbem terrarum in circumfusam Oceano insulam cum paucis perfugerit nauibus, maiorem curam esse quam Ilergetum*, « À coup sûr, Magon, qui s'est enfui avec quelques navires hors du monde, dans une île entourée par l'Océan, constitue pour lui un plus grand souci que les Ilergètes » (la ville de Gadès était séparée du continent par un détroit, cf. la note 6 de P. Jal et les références à Strabon III, 5, 3 qui donne une description du site de Gadès, et à Pline, IV, 119). En XXXVI, 17, 15, Acilius, avant la bataille des Thermopyles de 191, cite Gadès comme la limite occidentale d'un empire romain destiné à s'étendre jusqu'au *Rubrum Mare* (*ab Gadibus ad mare Rubrum*, « de Gadès à la mer Rouge »).

<sup>5</sup> « Le fameux détroit de l'Océan » (*Tusc.*, I, 20, 45). Cf. aussi Sall., *Jug.*, XVII, 4, à propos du détroit de Gadès : *Ea finis habet ab occidente fretum nostri maris et Oceani...*, « [L'Afrique] a pour limites à l'Ouest le détroit qui unit notre mer à l'Océan... » ; Tite-Live, XXI, 43, 13, citant les paroles d'Hannibal exhortant ses soldats avant la bataille du Tessin : *... ab Herculis columnis, ab Oceano terminisque ultimis terrarum per tot ferocissimos Hispaniae et Galliae populos uincentes huc peruenistis*, « ... vous êtes, en partant des Colonnes d'Hercule, de l'Océan et des extrémités de l'univers, en traversant tant de peuples si sauvages d'Espagne et de Gaule, vous êtes arrivés jusqu'ici en vainqueurs ».

par Horace :

*Horrenda late nomen in ultimas  
extendat oras, qua medius liquor  
secernit Europen ab Afro*<sup>1</sup>,

et déjà, bien avant eux, par Ennius dans ses *Annales* :

*Europam Libyamque rapax ubi diuidit unda*<sup>2</sup>.

## b. La Gaule et la Bretagne

Comme l'Espagne et la Maurétanie, la Gaule et la Bretagne symbolisent les confins occidentaux dans nombre de textes, aussi bien dans le domaine de la fable que dans celui de la géographie. Dans la légende, ces contrées occidentales sont parcourues par Hercule : après l'épisode des bœufs de Géryon, le héros passe en effet en Gaule<sup>3</sup>, en Italie<sup>4</sup> et en Sicile, avant de rentrer en Grèce. C'est lors de ce voyage qu'Hercule aurait franchi pour la première fois les Alpes, chaîne de montagnes qui a fait l'objet dans la littérature latine, comme nous le verrons, d'un thème particulier : elle révèle en effet un interdit divin, représente un mur infranchissable, sauf par les dieux ou les héros comme Hercule<sup>5</sup>. Avant de parvenir aux confins occidentaux du monde et aux pays des Hespérides, Hercule dut d'autre part accomplir un long voyage dans le but de se renseigner sur la localisation exacte du jardin aux pommes d'or : on le rencontre en Illyrie et sur les bords de l'Éridan, contrées occidentales à connotation exotique pour les Grecs. Le Pô – auquel on identifie souvent l'Éridan de la fable<sup>6</sup> –, le Rhin ou le Rhône apparaissent parfois, en effet, dans un contexte poétique et légendaire surtout, comme des fleuves de l'Hespérie – ou même comme des fleuves du Nord –, lorsque le poète se place du point de vue des anciens Grecs imaginant les aventures des héros dans ces contrées méconnues. C'est le point de vue adopté, par exemple, dans ce

<sup>1</sup> « [Rome] peut, portant au loin la terreur, étendre son nom jusqu'aux régions extrêmes, là où l'onde, s'interposant, sépare l'Europe de l'Afrique » (*Odes*, III, 3, 45-47).

<sup>2</sup> « Là où l'onde dévorante sépare l'Europe de l'Afrique » (*Annales*, livre IX, frg. IV Skutsch, trad. J. Humbert). Cicéron cite ce vers dans le passage des *Tusculanes* mentionné précédemment et également dans le *De natura deorum*, III, 10, 24. Voir aussi, par exemple, Hor., *Odes*, I, 36, 1-4, qui, dans une allusion à la guerre d'Auguste contre les Cantabres (27-24 av. J.-C. ; cf. II, 62 ; III, 14, 1-4), célèbre un personnage du nom de Numida qui revient sain et sauf de l'Hespérie – c'est-à-dire de l'Espagne –, *Hesperia... ab ultima* ; Tite-Live, XXVIII, 39, 14 : ... *ut Hispaniam non Hiberno amne tenus sed qua terrarum ultimas finit Oceanus domitam armis habeatis*, « vous tenez l'Espagne soumise par les armes non jusqu'à l'Èbre, mais jusqu'à l'endroit où l'Océan marque la fin des terres ».

<sup>3</sup> En Gaule, le héros doit notamment affronter les Ligures « dans la plaine de Crau entre Marseille et la vallée du Rhône » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 194). L'épisode est relaté chez Hygin (*L'astronomie*, II, 6, 3), d'après le *Prométhée délivré* d'Eschyle, à propos de la constellation appelée « l'Agenouillé » (*Engonasin*) : *Aeschylus autem, in fabula quae inscribitur Προμηθεὺς λυόμενος, Herculem ait esse, non cum Dracone, sed cum Liguribus depugnantem. Dicit enim, quo tempore Hercules a Geryone boues duxerit, iter fecisse per Ligurum fines ; quos conatos ab eo pecus abducere, manus contulisse et complures eorum sagittis confixisse. Sed postquam Herculem tela defecerint, multitudine barbarorum et inopia armorum defessum, se ingeniculasse, multis iam uulneribus acceptis*, « Eschyle, dans sa pièce qui a pour titre *Prométhée délivré*, dit que c'est Hercule en lutte, non avec le Dragon, mais avec les Ligures. D'après son récit, en effet, à l'époque où Hercule enleva les bœufs de Géryon, il traversa le territoire des Ligures ; ceux-ci tentèrent de lui arracher le troupeau, on en vint aux mains et il en perça beaucoup de ses flèches. Mais à bout de munitions, accablé par la foule des barbares et le manque d'armes, Hercule se mit à genoux, atteint déjà de nombreuses blessures ».

<sup>4</sup> L'épisode où le héros combat Cacus et reçoit l'hospitalité d'Évandre se situe, selon les traditions latines de la légende herculéenne, dans le Latium, à l'emplacement de la future Rome.

<sup>5</sup> Selon certaines traditions, Hercule aurait même, au cours de ce voyage, traversé les pays celtes, ou encore la Grande-Bretagne. P. Grimal explique que ces « épisodes aberrants » se sont ajoutés au cycle des légendes herculéennes, « au fur et à mesure que, dans un monde de mieux en mieux connu, les voyageurs et les marchands hellènes rencontraient des héros et des dieux locaux qu'ils assimilaient tant bien que mal à Héraclès » (*Dictionnaire...*, p. 194). À ces traditions tardives se rattache notamment la légende de Pyréné, fille du roi Bébryx qui régnait dans la région de Narbonne ; cette histoire semble n'avoir été développée chez les auteurs latins que dans les *Punica* de Silius Italicus (III, 420 sq.). Ce serait en souvenir de Pyréné, morte déchirée par des bêtes féroces, qu'Héraclès aurait donné le nom de Pyrénées à la chaîne de montagnes voisine.

<sup>6</sup> Sur l'Éridan, voir *infra* le passage consacré aux fleuves.

passage des *Métamorphoses* décrivant les conséquences du passage de Phaéthon conduisant le char du Soleil, qui assèche les fleuves de l'Occident :

*Hesperiosque amnes Rhenum Rhodanumque Padumque  
cuique fuit rerum promissa potentia, Thybrim*<sup>1</sup>.

De même, dans les *Fastes*, lorsque le poète illustre les errances de Cérès recherchant sa fille à travers le monde en citant des peuples ou des éléments géographiques symbolisant les confins du monde, ce sont le Rhin, le Rhône, le Pô et le Tibre qui sont évoqués pour représenter les limites occidentales de la terre :

*Nunc adit Hesperios, Rhenum Rhodanumque Padumque  
teque, future parens, Thybri, potentis aquae*<sup>2</sup>.

En dehors de la fable, la Gaule et la Bretagne symbolisent aussi, bien évidemment, les extrémités occidentales du monde. Pour les Romains des premiers temps de la République, la Gaule devait en effet représenter une contrée encore mystérieuse, associée à tous les fantasmes terrifiants qui s'attachent habituellement aux confins terrestres ; Tite-Live, dans son récit de l'invasion gauloise de 390 avant J.-C., souligne ce fait lorsqu'il s'efforce de représenter l'état d'esprit des Romains de l'époque :

*Cum tanta moles mali instaret – adeo occaecat animos Fortuna, ubi uim suam  
ingruentem refringi non uolt – ciuitas quae aduersus Fidenatem ac Veientem hostem  
aliosque finitimos populos ultima experiens auxilia dictatorem multis tempestatibus  
dixisset, ea tunc, inuisitato atque inaudito hoste ab Oceano terrarumque ultimis oris  
bellum ciente, nihil extraordinarii imperii aut auxilii quaesiuit*<sup>3</sup>.

Mais Cicéron, contemporain des expéditions césariennes en Gaule et en Bretagne, situe encore Marseille *in ultimis terris* dans un passage rhétorique du discours *Pour L. Flaccus* où l'orateur adresse à la ville grecque un éloge destiné à rejaillir sur son client, qui s'était attiré la sympathie de ses habitants<sup>4</sup>. La Bretagne cependant, mise au premier plan de l'actualité

<sup>1</sup> « En Hespérie [sont mis à sec] le Rhin, le Rhône, le Pô et le fleuve à qui fut promis l'empire du monde, le Tibre » (Ov., *Mét.*, II, 258-259).

<sup>2</sup> « Maintenant [Cérès] gagne, à l'ouest, le Rhin, le Rhône et le Pô, ainsi que toi, Tibre, futur père d'un fleuve puissant » (Ov., *Fastes*, IV, 571-572). Cf. aussi, dans les *Métamorphoses*, la mort de Phaéthon et sa chute dans le fleuve Éridan, à l'opposé de son pays, l'Éthiopie : *Quem procul a patria diuerso maximus orbe / excipit Eridanus fumantiaque abluat ora*, « Bien loin de sa patrie, dans l'hémisphère opposé, [Phaéthon] est reçu par le grand Éridan, qui baigne son visage fumant » (II, 323-324).

<sup>3</sup> « Malgré l'immensité d'un danger si pressant, tel est l'aveuglement de ceux que la Fortune veut empêcher de briser la force de ses coups, que Rome, après avoir employé contre Fidènes, Véies et d'autres peuples tout proches des moyens extrêmes, après avoir en mainte circonstance nommé des dictateurs, se trouvant aujourd'hui en guerre avec un ennemi tout nouveau et dont on ne savait rien, venu des bords de l'Océan et de l'extrémité de la terre, n'eut pourtant recours à aucune autorité et à aucun moyen de salut exceptionnels » (Tite-Live, V, 37, 1-2).

<sup>4</sup> *Pro L. Flacco*, XXVI, 63 : *Neque uero te, Massilia, praetereo quae L. Flaccum tribunum militum quaestoremque cognosti ; cuius ego ciuitatis disciplinam atque grauitatem non solum Graeciae, sed haud scio an cunctis gentibus anteponebam iure dicam ; quae tam procul a Graecorum omnium regionibus, disciplinis linguaque diuisa, cum in ultimis terris cincta Gallorum gentibus barbariae fluctibus adluatur, sic optimatium consilio gubernatur ut omnes eius instituta laudare facilius possint quam aemulari*, « Et je n'ai garde de t'oublier, Marseille, toi qui as connu L. Flaccus tribun militaire et questeur ; car cette cité, pour ses institutions politiques, et sa sagesse, mérite d'être préférée – je puis le dire à bon droit – non seulement à la Grèce, mais peut-être même à toutes les autres nations, elle qui, dans un si grand éloignement de tous les pays habités par les Grecs, séparée de leurs coutumes et de leur langue, située à l'extrémité de l'univers, environnée de nations gauloises et comme battue par les flots de la barbarie, est si bien gouvernée par la sagesse de ses notables qu'il serait plus facile à tous de louer ses institutions que de rivaliser avec elles ». Le même éloge de Marseille, ville restée grecque parmi des peuples sauvages, est mis chez Tite-Live dans la bouche des Rhodiens à la conférence de paix de 189 av. J.-C., après la défaite d'Antiochus (*Massiliensis, quos, si natura insita uelut ingenio terrae uinci posset, iam pridem efferassent tot indomitae circumfusae gentes, in eo honore, in ea merito dignitate audimus apud uos esse, ac si medium umbilicum Graeciae incolerent. Non enim sonum modo linguae uestitumque et habitum, sed ante omnia mores et leges et ingenium sincerum integrumque a contagione accolarum seruarunt*, « Marseille, qui, si la nature héréditaire pouvait céder aux influences géographiques, se trouverait assauvagie au milieu de tant de peuples indomptés, jouit auprès de vous – nous le savons – d'une considération et d'un prestige bien mérité, comme si elle occupait le nombril même de la Grèce. Car ce n'est pas seulement sa prononciation, son costume, son extérieur, ce sont surtout ses mœurs, ses lois, ses dispositions profondes qu'elle a conservées pures et intactes, à l'abri de la contagion de ses voisins » (XXXVII, 54, 21-22). Voir cependant une

romaine au moment des expéditions de César de 55 et 54 avant J.-C., tend à remplacer la Gaule dans cette valeur symbolique : dans la *Guerre des Gaules*, César insiste sur le fait que cette contrée est encore, au moment de son premier débarquement, presque inconnue non seulement des Romains, mais des Gaulois eux-mêmes<sup>1</sup>. Catulle emploie l'adjectif *ultimus* pour qualifier les Bretons, peuple « du bout du monde<sup>2</sup> », ou leur pays, dans lequel le chevalier romain Mamurra fit tant de butin :

*Quis hoc potest uidere, quis potest pati,  
nisi impudicus et uorax et aleo,  
Mamurram habere quod Comata Gallia  
habebat uncti et ultima Britannia ?*

...  
*Eone nomine, imperator unice,  
fuiſti in ultima occidentis insula,  
ut ista nostra diffututa Mentula  
ducenties comesset aut trecenties ?<sup>3</sup>*

Chez d'autres auteurs, les peuples celtes, gaulois et bretons, reçoivent fréquemment les épithètes *ultimus*, *remotus*, *diuisus* ou encore *diuersus* : on trouve par exemple chez Horace les expressions *ultimos orbis Britannos*<sup>4</sup> et *remotis Britannis*<sup>5</sup> ; Mélibée et ses compagnons, dans la première *Bucolique* de Virgile, expriment le désespoir de leur situation en invoquant leur prochain exil aux confins du monde, par exemple en Bretagne :

---

affirmation contraire à propos des Marseillais en XXXVIII, 17, 12, et la note 7 de R. Adam.

<sup>1</sup> *B. G.*, IV, 20, 2-3 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie). La Bretagne, l'Irlande (l'Irlande) et certaines îles britanniques sont ensuite décrites au livre V, chap. XIII (voir les passages cités *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>2</sup> *Furi et Aureli, comites Catulli, / siue in extremos penetrabit Indos, / litus ut longe resonante Eoa / tunditur unda, / siue in Hyrcanos Arabasue molles, / seu Sagas sagittiferosue Parthos, / siue quae septemgeminus colorat / aequora Nilus, / siue trans altas gradietur Alpes, / Caesaris uisens monimenta magni, / Gallicum Rhenum, horribilesque uli- / mosque Britannos*, « Furius et Aurelius, compagnons de Catulle, irait-il aux plus lointaines Indes où le rivage est battu, là-bas, du fracas de l'onde orientale, soit chez les Hyrcaniens ou les Arabes alanguis, les Sages ou les Parthes sagittaires, soit dans les flots que colore le Nil sept fois lui-même ; traverserait-il les hautes Alpes, pour contempler les trophées du grand César, le Rhin gaulois, et, hirsutes, les Bretons du bout du monde » (Catulle, 11, 1-12, trad. H. Bardon).

<sup>3</sup> « Qui peut voir cela, qui peut le souffrir, – à moins qu'il n'en soit pour la débauche, la goinfrerie et les dés, – qu'un Mamurra possède ce que possédaient de succulent la Gaule Chevelue et la Bretagne du bout du monde ? [...] Mais est-ce avec cette intention, général comme pas un, que tu es allé dans l'île occidentale au bout du monde, pour que cette Verge flasque, toute à nous, dévore vingt ou trente millions ? » (Catulle, 29, 1-4 et 11-14, trad. H. Bardon). Avant les incursions de César en Bretagne, cette contrée apparaît encore, en raison sans doute de son éloignement et du mystère dont elle était encore auréolée, comme une sorte d'Eldorado ; voir par exemple, à propos de l'expression *ultima Britannia* employée par Catulle dans le passage qui vient d'être cité, le commentaire de C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*) : « If rumour had represented the island as an Eldorado, reports from Caesar's second expedition in 54 disproved it : in July 54 Cicero writes to Trebatius, who was then with Caesar in Britain (*Fam.* vii. 7, 1) '*in Britannia nihil esse audio neque auri neque argenti*' and to Atticus (*Att.* iv. 17. 6) '*etiam illud iam cognitum est nec argenti scrupulum esse ullum in illa insula neque ullam spem praedae nisi ex mancipiis*' ». Sur les expéditions de César en Bretagne, et sur l'image de ce pays et de ses habitants, voir notamment les passages de la *Guerre des Gaules* et de la *Correspondance* de Cicéron cités *infra*.

<sup>4</sup> *Od.* I, 35, 29 : *Serues iturum Caesarem in ultimos / orbis Britannos...*, « Préserve César, prêt à marcher au bout du monde contre les Bretons... ».

<sup>5</sup> *Ibid.*, IV, 14, 47.

... *penitus toto diuisos orbe Britannios*<sup>1</sup>.

### 3. Les confins nordiques

Avec la Bretagne s'opère naturellement la jonction entre confins occidentaux et confins nordiques. Ces derniers sont représentés tantôt par les peuples mythiques des Hyperboréens ou des Cimmériens, tantôt par des termes géographiques, plus ou moins précis : on trouve parfois de vagues allusions aux « pays situés sous l'Ourse » ou à proximité du pôle, à une « Scythie » encore mal définie, mais aussi des références précises aux contrées septentrionales explorées par les Grecs et les Romains au cours de leur histoire.

#### a. Le pays des Hyperboréens, le pays des Cimmériens et la « Scythie »

Dans les fables grecques, ainsi que chez les auteurs latins héritiers de ces traditions, les régions représentant les confins nordiques s'étendent de manière imprécise et fluctuante depuis la Thrace jusqu'aux extrémités d'une « Scythie » où l'on situe, généralement, le pays des Cimmériens et celui des Hyperboréens. Les Hyperboréens sont un peuple mythique<sup>2</sup> vivant, comme l'indique l'étymologie du terme grec, dans l'extrême Nord, « au-delà du point d'où souffle Borée », le vent du Nord<sup>3</sup>, qui souffle depuis la Thrace<sup>4</sup> ou depuis des contrées plus septentrionales encore – ce qui est à l'origine du fait que la localisation des Hyperboréens, comme c'est généralement le cas pour les peuples mythiques, est incertaine et varie selon les différentes traditions. Ils jouent un rôle dans diverses légendes parmi les plus célèbres du monde antique : celle d'Apollon<sup>5</sup> surtout, mais aussi, si l'on fait du pays des

<sup>1</sup> « Chez les Bretons isolés au bout du monde » (Virg., *Buc.*, I, 66). Sur ce vers, voir la note *ad loc.* d'E. de Saint-Denis, qui rappelle que : « la Grande-Bretagne et l'île de Thulé (cf. *Georg.* I, 30) sont le bout du monde connu à l'époque de Virgile ». Voir aussi Ov., *Mét.*, XV, 752, qui, à propos de l'apothéose de Jules César, rappelle ses expéditions en Bretagne : *scilicet aequoreos plus est domuisse Britannos*, « [dans tous les titres de César il n'en est pas de plus grand que] d'avoir soumis les Bretons au milieu des mers... » (l'adjectif *aequoreus* évoque probablement l'isolement de l'île dans l'Océan, donc au bout du monde) et Grattius, *Cynégétiques*, 156 : *magnaque diuersos extollit gloria Celtas*, « un grand désir de gloire exalte les lointains Celtiques lointains » (trad. personnelle).

<sup>2</sup> Les Hyperboréens sont mentionnés dans l'*Hymne homérique à Dionysos*, 29 ; chez Pindare (*Isthmiques*, VI, 23), ils sont géographiquement opposés au Nil (voir aussi *Olymp.* III, 16 ; *Pyth.*, X, 30). Sur la localisation des Hyperboréens, les caractéristiques de leur pays et leurs mœurs, voir Hérodote, IV, 32 et suiv. ; Pomponius Mela, III, 5 ; Plin., *N. H.*, IV, 12, 188 sq. L'*Arimasée*, le poème épique d'Aristéas de Proconèse sur le peuple fabuleux des Arimaspes, décrivait déjà les Hyperboréens, habitants du nord de la Scythie, aux extrémités du monde : dans cette œuvre empreinte de merveilleux, ce peuple nordique était représenté comme juste et pieux, riche et redoutable (sur Aristéas, cf. Hérodote, VI, 13 et suiv. ; P. Grimal, *Dictionnaire* ..., p. 51, art. « Aristéas »). Leur sagesse était aussi décrite dans le livre d'Hécateé d'Abdère *Sur les Hyperboréens*, dont Diodore de Sicile nous précise le contenu (Diodore, II, 47). Sur la situation géographique variable assignée aux Hyperboréens et sur l'origine de leur nom, voir l'article de R. Dion, « La notion d'Hyperboréens : ses vicissitudes au cours de l'Antiquité », *B.A.G.B.* 1976, 2, Paris, Les Belles Lettres, 1976, p. 143-157.

<sup>3</sup> Voir par exemple Ov., *Tr.*, I, 2, 29 : *Nunc sicca gelidus Boreas bacchatur ab Arcto*, « tantôt le glacial Borée se déchaîne des régions de l'Ourse toujours sèche » et la note *ad loc.* de J. André, qui précise que « l'Ourse de descend jamais au firmament et, selon la conception antique, ne se plonge jamais dans la mer, cf. *Fast.* 2, 192 ; *Ibis*, 474 ; *Trist.* 4, 3, 1-2 ».

<sup>4</sup> Sur l'origine thrace de Borée, voir par exemple Ov., *Mét.*, VI, 682 sq., qui situe la légende de Borée en Thrace ; *A. A.*, II, 431 : *Threicio Borea*, « Borée venu de Thrace » ; *Pont.*, IV, 10, 41. Voir aussi Virg., *En.*, X, 350, qui fait figurer parmi les guerriers combattant aux côtés des Troyens trois Thraces dont les aïeux étaient fils de Borée (*Tris quoque Threicios Boreae de gente*) et XII, 365-369, où Borée est qualifié d'Édonien (les Édoniens étaient un peuple de Thrace) : *Ac uelut Edoni Boreae cum spiritus alto / insonat Aegaeo sequiturque ad litora fluctus, / qua uenti incubuere, fugam dant nubila caelo : / sic Turno, quacumque uiam secat, agmina cedunt / conuersaeque ruunt acies*, « Quand, venu de l'Édonie, le souffle de Borée retentit sur l'Égée profonde, quand il chasse les flots contre les rivages, partout où les vents se sont abattus, les nuages s'enfuient à travers le ciel : ainsi devant Turnus, partout où il se taille un passage, les bataillons cèdent, les lignes se retournent et s'effondrent ».

<sup>5</sup> Après la naissance d'Apollon sur l'île de Délos, et avant qu'il ne rejoigne Delphes, des cygnes le conduisirent dans le pays des Hyperboréens ; par la suite, Apollon y retournera tous les dix-neuf ans (voir P. Grimal, *Dictionnaire*..., art. « Hyperboréens », p. 217-218). Cicéron, *De natura deorum*, III, 23, 57 fait une brève allusion à cette légende : « ce nom [d'*Hyperborei*] n'apparaît qu'ici dans toute l'œuvre de Cicéron. Les anciens ne pouvaient pas les localiser, leur connaissance partant en fait d'une tradition delphique, celle-ci donnait Apollon comme originaire du pays des Hyperboréens et croyait qu'il retournait chaque hiver dans leurs montagnes nordiques. Déjà à l'époque d'Hérodote on les classait parmi les *μυθολογούμενα*, cf. Hérodote, IV, 32 ; 36. Selon une scholie pour Apollonius de Rhodes, il y aurait une trace des bienheureux Hyperboréens à Olbia en Crimée. Cf. *Argon.* II 675 ; IV 614 » (M. Van Den Bruwaene, note 243, p. 104, de l'éd. Latomus). Cet aspect de la légende d'Apollon apparaît peu chez les auteurs latins de la période étudiée ; on en trouve cependant une autre allusion chez Hygin, *L'astronomie*, II, 15, 6, à propos de la constellation de la Flèche, qui serait l'arme avec laquelle Apollon tua

Hyperboréens le séjour d'Atlas et des Hespérides, celles d'Hercule et de Persée<sup>1</sup>. L'Hyperborée et les Hyperboréens symbolisent, souvent de manière hyperbolique, les extrémités nordiques du monde, comme dans ce passage où Catulle dénonce l'étendue des possessions du personnage qu'il surnomme *Mentula* :

*Prata, arua, ingentis siluas saltusque paludesque  
usque ad Hyperboreos et mare ad Oceanum*<sup>2</sup>.

C'est, probablement, en raison de leur situation géographique aux confins du monde que les Hyperboréens, entre mythe et exotisme, ont chez plusieurs auteurs antiques servi de support à l'élaboration de développements moraux, philosophiques ou mystiques dans lesquels leur civilisation était présentée comme idyllique<sup>3</sup> ; toutefois cette image semble avoir connu des évolutions et des transformations au fil du temps : le pays des Hyperboréens étant censé se situer dans l'extrême Nord, le terme *Hyperborei* et l'adjectif dérivé *Hyperboreus* sont le plus souvent, chez les auteurs latins, associés au nord et à tout ce qui le symbolise, aux champs lexicaux du froid, de l'hiver, porteurs de connotations négatives, voire à une représentation terrifiante des confins<sup>4</sup>. Chez Virgile par exemple, l'adjectif « hyperboréen » sert à qualifier l'Aquilon, un vent froid venu du Nord :

*Qualis Hyperboreis Aquilo cum densus ab oris  
incubuit Scythiaeque hiemes atque arida differt  
nubila...*<sup>5</sup>,

la neige et la glace,

*Solus Hyperboreas glacies Tanaimque niualem  
aruaque Riphaeis numquam uiduata pruinis  
lustrabat...*<sup>6</sup>,

ou encore la constellation de l'Ourse :

---

les Cyclopes : *Hanc autem sagittam in Hyperboreo monte Apollinem defosisse*, « Cette flèche fut enterrée sur le mont Hyperborée par Apollon » et A. Le Bœuffle (note 14) rappelle que, « selon d'autres versions de la légende, Apollon cacha cette flèche dans le temple qu'il possédait au milieu de la capitale des Hyperboréens [...] ».

<sup>1</sup> La légende dit en effet qu'Hercule dut se rendre chez les Hyperboréens pour y rencontrer le géant Atlas, afin que celui-ci aille cueillir pour lui les pommes merveilleuses du jardin des Hespérides, situé à proximité ; certains épisodes de la légende de Persée se déroulent également, comme nous l'avons signalé plus haut, à proximité du lieu où résidait Atlas.

<sup>2</sup> « Des prés, des labours, des forêts immenses, et des landes, et des marais jusqu'aux Hyperboréens et à la mer Océane ! » (Catulle, 115, 5-6, trad. H. Bardon). Voir aussi Hor., *Odes*, II, 20, 16, où « les plaines hyperboréennes » (*Hyperboreosque campos*) symbolisent le nord.

<sup>3</sup> Une légende grecque déjà mentionnée par Pindare faisait des Hyperboréens un peuple de sages (Pindare, *Pythiques*, X, 29-44) : « [...] à partir de l'époque classique, on s'est plu à figurer leur pays comme une région idéale, au climat très doux, heureusement tempéré, un vrai pays d'Utopie. Là, le sol produit deux récoltes par an. Les habitants ont des mœurs aimables, vivent en plein air, dans les champs et les bois sacrés, et leur longévité est extrême. Lorsque les vieillards ont assez joui de la vie, ils se précipitent dans la mer du haut d'une falaise, joyeux, la tête couronnée de fleurs, et trouvent une mort heureuse dans les flots. On prêtait encore aux Hyperboréens la connaissance de la magie. Ils pouvaient se déplacer dans l'air, trouver les trésors, etc. » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 218). Voir aussi R. Dion, « La notion d'Hyperboréens : ses vicissitudes au cours de l'Antiquité », p. 151. Les descriptions idéales du pays des Hyperboréens se rencontrent principalement dans la littérature postérieure (voir notamment le *De chorographia* de Pomponius Mela, III, 5 et Pline, IV, 12, 188 sq. ; elles ont sans doute contribué à faire de l'Hyperborée l'un des différents lieux du monde censés accueillir les âmes des hommes vertueux après leur mort, au même titre que les Îles des Bienheureux : voir à ce sujet le développement consacré à ces îles dans les pages précédentes et la référence à P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 43.

<sup>4</sup> Sur la signification géo-politique de l'image des Hyperboréens à l'époque augustéenne, cf. R. Dion, « La notion d'Hyperboréens... », p. 152-157, et notre Conclusion.

<sup>5</sup> « Tel l'Aquilon puissant s'abat des régions hyperboréennes : il disperse les orages de Scythie et les nuages sans pluie » (Virg., *Géorg.*, III, 196-198).

<sup>6</sup> « Seul à travers les glaces hyperboréennes, les neiges du Tanaïs et les champs que les frimas du Riphée ne quittent jamais, [Orphée] allait » (*Géorg.*, IV, 517-518).



*Hyperboreo Septem... trioni*<sup>1</sup>.

Les Cimmériens sont un autre de ces peuples mythiques situés dans les confins septentrionaux du monde : nous avons rappelé qu'Ulysse, dans l'*Odyssée*, doit se rendre dans leur pays pour interroger le devin Tirésias et évoquer les morts, et que la tradition les situait tantôt dans l'extrême Occident, tantôt dans les plaines du nord de la Mer Noire. La description homérique d'un pays privé de soleil – transposition mythique, probablement, du phénomène géographique réel de la longueur des nuits hivernales dans l'extrême Nord – se retrouve dans le passage de Cicéron cité plus haut<sup>2</sup>, puis dans les *Métamorphoses*, où le pays du Sommeil est localisé par Ovide « près du pays des Cimmériens » :

*Est prope Cimmerios longo spelunca recessu,  
mons cauus, ignaui domus et penetralia Somni*<sup>3</sup>,

et caractérisé par l'absence du soleil et le règne de l'obscurité et du brouillard :

*quo numquam radiis oriens mediusue cadensue  
Phoebus adire potest ; nebulae caligine mixtae  
exhalantur humo dubiaequae crepuscula lucis.  
Non uigil ales ibi cristati cantibus oris  
euocat Auroram, nec uoce silentia rumpunt  
sollicitiue canes canibusue sagacior anser ;  
non fera, non pecudes, non moti flamine rami  
humanaeue sonum reddunt conuicia linguae ;  
muta quies habitat ; saxo tamen exit ab imo  
riuus aquae Lethes, per quem cum murmure labens  
inuitat somnos crepitantibus unda lapillis*<sup>4</sup>.

Ces deux peuples mythiques des Hyperboréens et des Cimmériens ont été localisés ensuite en Scythie – au moment sans doute où, en raison de l'amélioration des connaissances géographiques, s'est opérée l'insertion du mythique dans un cadre réel, géographique – et cette « Scythie », dénomination assez vague encore dans les textes, se retrouve elle aussi associée aux représentations traditionnelles des confins nordiques, comme c'est le cas, par exemple, dans un passage des *Odes* d'Horace où le Tanaïs est qualifié d'*extremum* et où la Scythie est représentée comme une contrée soumise au souffle glacial des Aquilons<sup>5</sup>. Les monts Riphées, situés généralement dans cette contrée, selon une géographie traditionnelle et approximative, symbolisent eux aussi les extrémités nordiques du monde connu, la zone glaciale du globe, où naissent les vents froids du Nord<sup>6</sup>. Dans la description de la terre habitée

<sup>1</sup> « La constellation de l'Ourse hyperboréenne » (*Géorg.*, III, 381).

<sup>2</sup> Cic., *Lucullus* (*Premiers livres académiques*), XIX.

<sup>3</sup> « Il est près du pays des Cimmériens une caverne profondément enfoncée dans les flancs d'une montagne ; c'est le mystérieux domicile du Sommeil paresseux » (*Mét.*, XI, 592-593). Sur les Cimmériens, voir Pline, III, 61.

<sup>4</sup> « Jamais Phébus, ni à son lever, ni au milieu de sa course, ni à son coucher, n'y peut faire pénétrer ses rayons ; de sombres brouillards s'y dégagent de la terre ; il y règne une lumière douteuse comme celle du crépuscule. Là, l'oiseau vigilant, couronné d'une crête, n'appelle point l'aurore par ses chants : le silence n'est jamais rompu par la voix des chiens attentifs ni par celle de l'oie, dont l'oreille est plus subtile encore ; on n'entend ni bêtes sauvages, ni troupeaux, ni rameaux agités par les vents, ni voix humaines : aucun son bruyant ; c'est le séjour du repos muet ; seulement du pied de la roche sort un ruisseau de l'eau du Léthé, qui, coulant sur un lit de cailloux crépitants, invite au sommeil par son murmure » (*Ov.*, *Mét.*, XI, 594-604).

<sup>5</sup> *Odes*, III, 10, 1-4 : *Extremum Tanain si biberes, Lyce, / saeuo nupta uiro, me tamen asperas / porrectum ante foris obicere incolis / plorares Aquilonibus*, « Quand, au bout du monde, Lycé, tu boirais les eaux du Tanaïs, mariée à un époux féroce, tu pleureras de me laisser étendu devant des battants raboteux, en butte aux Aquilons, hôtes du pays ».

<sup>6</sup> Cf. R. Dion, « La notion d'Hyperboréens : ses vicissitudes au cours de l'Antiquité », p. 143 : « On s'est figuré qu'en allant contre [Borée] vers l'intérieur du continent, comme on remonterait le cours d'un torrent, on finirait par atteindre les lieux où il naît et l'on se représentait ces lieux sous l'aspect de montagnes communiquant à l'air le froid de leur neiges. Les Grecs donnèrent à ces imaginaires montagnes

que donne Virgile dans ses *Géorgiques*, les monts Riphées sont cités, en même temps que la Scythie, comme symbole des confins nordiques :

*Mundus, ut ad Scythiam Riphaeasque arduos arcis  
consurgit, premitur Libyae deuexus in Austros*<sup>1</sup>.

Un peu plus loin, ils sont désignés à nouveau comme l'extrémité nordique – et orientale<sup>2</sup> – du monde, en tant que lieu de naissance du vent d'Est, l'Eurus, auquel est appliquée l'épithète *Riphaeus*<sup>3</sup>. Dans un passage où Properce exprime son amitié à Tullus, ces montagnes semblent aussi symboliser les confins septentrionaux du monde tels qu'ils sont nommés dans la fable, et opposées à l'Éthiopie désignée par la périphrase « pays de Memnon » :

*cum quo Rhipaeos possim conscendere montes  
ulteriusque domos uadere Memnonias*<sup>4</sup>.

Chez Ovide, la Scythie est dépeinte également comme l'extrémité nordique du monde, lorsque Hypsipyle, écrivant à Jason, évoque ainsi le pays d'origine de Médée, la Colchide :

*Non probat Alcimedea mater tua (consule matrem),  
non pater a gelido cui uenit axe nurus ;  
illa sibi Tanai Scythiaequae paludibus udae  
quaerat et a patria Phasidis usque uirum* !<sup>5</sup>,

ou lorsque le poète donne cette description du lieu de résidence de la Faim, sur le Caucase stérile et froid :

*Est locus extremis Scythiae glacialis in oris,  
triste solum, sterilis, sine fruge, sine arbore tellus ;  
frigus iners illic, habitant Pallorque Tremorque  
et ieiuna Fames*...<sup>6</sup>

Comme les monts Riphées, le Caucase – chaîne de montagnes souvent mal identifiée et localisée de façon très imprécise en Scythie<sup>7</sup> – est en effet un élément emblématique des

---

septentrionales le nom de Rhipées [...]. Du haut des monts Rhipées, Borée était en quelque sorte lancé vers les plaines méditerranéennes. Cette figure, l'une des plus anciennes qu'ait enfantées la géographie mythique des Grecs, fut aussi l'une de celles qui résistèrent le plus longtemps aux progrès de la connaissance objective. À l'époque impériale romaine encore, une place est faite aux monts Rhipées dans la description de l'Europe ».

<sup>1</sup> « Tandis que la voûte céleste monte en s'élevant vers la Scythie et les sommets Riphéens, elle s'abaisse en s'inclinant vers les régions des autans libyens » (Virg., *Géorg.*, I, 240-241).

<sup>2</sup> Voir la note correspondante d'E. de Saint-Denis : « Si l'on donne à *Eurus* son sens propre (vent d'est), les monts Riphées, dont la situation est indéterminée, devaient être en Russie orientale ».

<sup>3</sup> *Riphaeo... Euro*, « l'Eurus venu du Riphée » (Virg., *Géorg.*, III, 381). Cette mention des Riphées fait partie d'une description générale de la Scythie et plus particulièrement de l'hiver scythe (III, 349-383) qui, selon E. de Saint-Denis (note au v. 349), témoigne encore de la méconnaissance des Romains concernant cette région du monde et reste donc empreinte de la vision homérique du « Nord » : « [Cette] description de la Scythie (au nord de la Macédoine et de la Thrace) est faite surtout de souvenirs littéraires et d'amplifications » ; le commentateur y relève des souvenirs d'Homère et de sa description du pays des Cimmériens : par exemple au v. 357, *pallentis... umbras* (voir la note correspondante, et le renvoi à *Od.*, XI, 14 sqq.), ou au v. 379, qui fait allusion à la nuit polaire (voir la note, et le renvoi à *Od.*, XI, 19, *νύξ ὀλοή*, « une nuit de mort », trad. V Bérard). Les monts Riphées sont encore évoqués plus loin, avec le Tanaïs, à propos de la légende d'Orphée, comme élément naturel d'un « Nord » imprécis ; cf. Virg., *Géorg.*, IV, 518 (passage cité *infra*).

<sup>4</sup> « [...] Toi avec qui je pourrais escalader les monts Riphées et aller au-delà de la demeure de Memnon » (Prop., I, 6, 3-4).

<sup>5</sup> « Ta mère Alcimède ne t'approuve pas (prends l'avis de ta mère) ; ton père pas davantage, à qui, du pôle glacé, vient une bru. Que celle-ci se cherche un mari au Tanaïs, dans les marais de l'humide Scythie et jusqu'au Phase natal » (*Hér.*, VI, 105-108).

<sup>6</sup> « Il est, à l'extrémité de la Scythie, un lieu glacial, un pays désolé, une terre stérile, sans moissons, sans arbres ; là habitent le Froid qui engourdit, la Pâleur, le Frisson et la Faim toujours à jeun » (*Mét.*, VIII, 788-791). Cf. aussi, aux v. 796-789, l'arrivée de l'envoyée de Cérès en ce lieu : *Deuenit in Scythiam rigidique cacumine montis / (Caucason appellans) serpentum colla leuauit ; / quaesitamque Famem...*, « elle arrive en Scythie et là, sur le sommet d'une montagne glacée (on l'appelle le Caucase), elle débarrasse du joug le cou des dragons ; elle cherche la Faim ».

<sup>7</sup> « Le Caucase des Anciens coïncidait à la fois avec la chaîne montagneuse qui s'étend de la Mer Noire à la Caspienne (région dite

confins nordiques et orientaux du monde ; il est mentionné dans le cadre de plusieurs légendes, notamment dans celle de Prométhée, enchaîné sur son rocher, et dans celle d'Hercule : au cours du voyage vers le jardin des Hespérides, on retrouve le héros sur le Caucase, où se déroule l'épisode de la libération de Prométhée, toujours enchaîné à son rocher. Le rappel de ces fables donne ainsi l'occasion aux poètes de développer les lieux communs, aux connotations toujours négatives, concernant le climat de la Scythie, sa situation aux extrémités septentrionales du monde, et l'hostilité de sa nature et de ses habitants : c'est un monde où règne la roche :

... *Scythiam Cilicasque feros uiridesque Britannos,  
quaeque Prometheo saxa cruore rubent*<sup>1</sup>,

et où sévissent une nature sauvage<sup>2</sup>, le froid et le vent<sup>3</sup>, et des populations aux mœurs barbares<sup>4</sup>.

Les confins nordiques sont même, parfois, symbolisés par la Thrace, avec laquelle la Scythie est associée dans la représentation d'un « extrême-nord » aux contours imprécis. La Thrace en effet symbolisait globalement le « nord » chez les Grecs, en raison de sa situation géographique par rapport à la Grèce : elle était d'ailleurs, à ce titre, la patrie de Borée, le vent du nord, auquel les mentions de la Thrace sont souvent associées<sup>5</sup> depuis les poèmes homériques. Pour les auteurs grecs comme pour leurs imitateurs latins, elle se caractérise donc, traditionnellement, par son climat froid et peut même symboliser les confins nordiques, hors de toute considération d'exactitude géographique. Un passage des *Géorgiques* de Virgile est particulièrement révélateur : le poète mêle en effet, pour décrire les errances du poète thrace après la mort d'Eurydice, l'Hyperborée, le Tanaïs, les monts Riphées et le pays des Cicones – c'est-à-dire la Thrace –, dont les noms sont tous cités en l'espace de quelques vers :

---

*Caucasus Scythicus*) et avec l'Hindou-Kouch oriental (*Caucasus Indicus*)» (L. Callebat, *Commentaire* du livre VIII du traité *De l'architecture* de Vitruve, C.U.F., p. 74).

<sup>1</sup> « [Sans toi, je crois habiter] la Scythie, la terre des farouches Ciliciens, des Bretons entourés d'eau ou les rochers qu'a rougis le sang de Prométhée » (Ov., *Am.*, II, 16, 39-40).

<sup>2</sup> Ov., *Tr.*, I, 8, 40 : *inque feris Scythiae Sarmaticisque iugis*, « et dans les montagnes sauvages de la Scythie et de la Sarmatie ».

<sup>3</sup> Voir *infra* le passage consacré aux climats.

<sup>4</sup> La légende de Prométhée peut à ce titre être rapprochée de celle de Médée, qui sera évoquée dans les pages suivantes : toutes deux ont pour cadre une Scythie lointaine et hostile. Chez Properce par exemple (I, 12, 9-10), la « montagne de Prométhée », le Caucase, semble être citée en référence aux herbes magiques employées par Médée ; le poète en proie à un tourment amoureux s'écrie en effet : *Inuidiae fuimus : num me deus obruit ? An quae / lecta Prometheis diuidit herba iugis ?*, « Mais nous fûmes objet d'envie : est-ce un dieu qui m'accable ? Est-ce l'herbe cueillie sur la montagne de Prométhée qui nous divise ? ».

<sup>5</sup> Voir le passage consacré *infra* aux climats.

*Nulla uenus, non ulli animum flexere hymenaei.  
Solum Hyperboreas glacies Tanaimque niualem  
aruaque Riphaeis numquam uiduata pruinis  
lustrabat, raptam Eurydicen atque inrita Ditis  
dona querens ; spretae Ciconum quo munere matres  
inter sacra deum nocturnique orgia Bacchi  
discerptum latos iuuenem sparsere per agros<sup>1</sup>.*

De même Ovide, dans ses *Métamorphoses*, semble situer la Thrace, représentée par les peuples de l'Ismarie, dans une région nordique diamétralement opposée à la Panchaïe – c'est-à-dire l'Arabie, le pays des parfums –, qui vit naître Myrrha :

*Gentibus Ismariis et nostro gratulor orbi,  
gratulor huic terrae, quod abest regionibus illis  
quae tantum genuere nefas...<sup>2</sup>*

Cette image de la Thrace et de ses environs trouve chez Ovide un plus ample développement encore dans ses poèmes d'exil : pour exprimer sa tristesse, son sentiment d'abandon, sa nostalgie de Rome et son ardent désir de rentrer chez lui, le poète assimile explicitement son lieu d'exil à la Scythie et aux contrées nordiques :

*Ergo erat in fatiis Scythiam quoque uisere nostris,  
quaque Lycaonio terra sub axe iacet !<sup>3</sup>*

À de nombreuses reprises, dans les *Tristes* et les *Pontiques*, Tomes est même, de façon abusive mais tout à fait propre à exprimer au mieux la douleur du poète, considérée comme une ville reléguée aux confins nordiques du monde connu ; le ton est donné, dès le premier poème des *Tristes*, par cette apostrophe de l'auteur à son livre, qui se rendra sans lui à Rome :

*Longa uia est, propera ! nobis habitabitur orbis  
ultimus, a terra terra remota mea<sup>4</sup>.*

Au livre III du même recueil, le poète se situe, géographiquement, comme étant à proximité de la constellation de l'Ourse, dans une terre qu'il qualifie d'*ultima*, et cite certains des lieux

<sup>1</sup> « Aucun amour, aucun hymen ne fléchirent son cœur ; seul à travers les glaces hyperboréennes, les neiges du Tanais et les champs que les frimas du Riphée ne quittent jamais, il allait, pleurant la perte d'Eurydice et l'inutile faveur de Dis. Cet hommage irrita les femmes du pays des Cicones ainsi dédaignées : au milieu des cérémonies sacrées et des orgies nocturnes en l'honneur de Bacchus, elles déchirèrent le jeune homme et dispersèrent les lambeaux de son corps dans la vaste étendue des campagnes. (*Géorg.*, IV, 516-522). Dans les vers suivants est encore mentionné l'Hèbre, fleuve de Thrace, dans lequel les Bacchantes avaient jeté la tête d'Orphée : *Tum quoque marmorea caput a ceruice reuolsum / gurgite cum medio portans Oeagrius Hebrus / uolueret, Eurydicen uox ipsa et frigida lingua / ah ! miseram Eurydicen anima fugiente uocabat ; / Eurydicen toto referebant flumine ripae*, « Alors même que sa tête arrachée de son cou marmoréen roulait au milieu des tourbillons, emportée par l'Hèbre (Eagrien, d'elle-même sa langue glacée appelait encore Eurydice ; « Ah ! malheureuse Eurydice ! » appelait-il encore, expirant ; « Eurydice ! » répétait, tout le long du fleuve, l'écho de ses rives » (v. 523-527).

<sup>2</sup> « Je félicite les peuples de l'Ismarie et la partie du monde que nous habitons, je félicite notre patrie d'être si éloignée des contrées qui ont donné le jour à un pareil monstre » (*Mét.*, X, 305-307).

<sup>3</sup> « Il était donc dans mon destin de voir aussi la Scythie et les terres situées sous l'axe Lycaonien » (*Tr.*, III, 2, 1-2) ; voir aussi I, 3, 61-62 : *Scythia est quo mittimur, inquam, / Roma relinquenda est*, « c'est en Scythie que l'on m'envoie, dis-je ; c'est Rome qu'il faut quitter » ; III, 4, 45-46 : *Nasonisque tui, quod adhuc non exulat unum, / nomen ama : Scythicus cetera Pontus habet*, « Que le nom de ton ami Nason, la seule chose de lui qui ne soit pas encore exilée, te soit cher ; le Pont de Scythie a tout le reste » ; III, 12, 51 : *Ei mihi ! iamne domus Scythico Nasonis in orbe est ?*, « Hélas ! la demeure de Nason est-elle désormais dans le monde des Scythes ? » ; V, 2b, 17-18 : *Arua relegatum iussisti uisere Ponti, / et Scythicum profuga scindere puppe fretum*, « Tu m'as condamné à la relégation dans les territoires du Pont et à sillonner la mer de Scythie sur mon vaisseau voguant vers l'exil » ; V, 6, 19-22 ; V, 10, 48 : ... *hic in Scythicis gentibus esse queror*, « je me plains d'être ici chez les Scythes » ; *Pont.*, I, 2, 108 ; II, 1, 3 : *Nil fore dulce mihi Scythica regione putavi*, « Je pensais que la Scythie n'aurait pour moi aucune douceur » ; III, 7, 29-30 : *Cur ego concept Scythicis me posse carere / finibus...*, « Pourquoi donc ai-je imaginé pouvoir quitter le pays des Scythes » ; IV, 6, 5 : *In Scythia nobis quinquennis olympias acta est*, « Je viens de passer en Scythie les cinq années d'une olympiade ». De même, dans les *Fastes*, Ovide évoque avec regret Sulmone, sa patrie, si éloignée de son lieu d'exil qu'il désigne par la périphrase *Scythicum solum* : *Me miserum, Scythico quam procul illa solo est !* « Malheureux que je suis ! Comme [Sulmone, ma patrie] est loin du pays des Scythes ! » (IV, 82).

<sup>4</sup> « La route est longue, hâte-toi ! Pour moi, je vais habiter, aux confins de l'univers, une terre éloignée de ma terre » (*Tr.*, I, 1, 127-128).

les plus représentatifs des confins nordiques pour un lecteur grec ou romain, à savoir le Bosphore Cimmérien, le Tanaïs et le Palus-Méotide :

*Proxima sideribus tellus Erymanthidos Vrsae  
me tenet, adstricto terra perusta gelu.  
Bosphoros et Tanais superant Scythiaequae paludes  
uixque satis noti nomina pauca loci.  
Vlterius nihil est nisi non habitabile frigus.  
Heu ! quam uicina est ultima terra mihi !<sup>1</sup>*

## b. *Vltima Thule, extremi Morini* : les nouveaux confins nordiques

Parmi les nouveaux confins nordiques introduits par les avancées de la science géographique ou ethnographique figurent, en direction de l'ouest, les îles britanniques décrites par César au livre V de la *Guerre des Gaules*, à propos desquelles il rapporte – sans toutefois la confirmer – la croyance selon laquelle les nuits d'hiver s'étendaient, dans ces régions, sur une durée de trente jours :

*... conplures praeterea minores subiectae insulae existimantur ; de quibus insulis non nulli scripserunt dies continuos XXX sub bruma esse noctem. Nos nihil de eo percontationibus reperiebamus, nisi certis ex aqua mensuris breuiores esse quam in continenti noctes uidebamus<sup>2</sup>.*

Pour A. Bajard, l'image des confins et de l'*Oceanus* nordiques, à partir de la fin de l'époque républicaine, se rapproche ainsi des anciennes images associées aux brumes du pays des Cimmériens, à l'obscurité des régions infernales, situées au-delà du cours du Soleil : ainsi les souvenirs mythologiques et littéraires « trouvaient une nouvelle actualité, pour les

<sup>1</sup> « La contrée la plus proche de la constellation de l'Ourse de l'Érymanthe me retient, terre brûlée par le gel qui contracte. Au-dessus sont le Bosphore, le Tanaïs et les marais de Scythie et quelques noms de lieux à peine connus. Il n'y a rien au-delà qu'un froid inhabitable. Hélas ! combien est proche de moi l'extrémité du monde ! » (III, 4b, 1-6). Sur ce thème récurrent de l'éloignement de Tomes, voir aussi *Tr.*, I, 2, 85-86 : *Nescio quo uideam positos ut in orbe Tomitas, / exilem facio per mea uota uiam*, « c'est afin de voir les habitants de Tomes, en je ne sais quel lieu de l'univers, que je forme des vœux pour abrégier ma route » ; I, 3, 83 : *Et mihi facta uia est et me capit ultima tellus*, « La route est libre aussi pour moi et il y a place pour moi à l'extrémité de l'univers » ; II, 187-188 : *Vltima perpetior medius eiectus in hostes, / nec quisquam patria longius exul abest*, « J'endure les pires maux, jeté au milieu des ennemis et personne n'est exilé plus loin de sa patrie » ; II, 193-194 : *Cumque alii causa tibi sint grauiore fugati, / ulterior nulli quam mihi terra data est*, « Bien que d'autres aient été exilés pour des motifs plus graves à nul ne fut assignée une terre plus lointaine qu'à moi » ; II, 197-200 : *Hactenus Euxini pars est Romana sinistra, / proxima Bastarnae Sauromataequae tenent ; / haec est Ausonio sub iure nouissima uixque / haeret in imperii margine terra tui*, « Ici s'arrête la domination romaine sur la rive occidentale du Pont-Euxin ; les Bastarnes et les Sarmates occupent le territoire voisin. C'est la dernière contrée sous la dépendance ausonienne ; à peine appartient-elle aux confins de ton empire » ; III, 1, 24-25 : *Duc age ! namque sequar, quamuis terraque marique / longinquo referam lassus ab orbe pedem*, « Va, conduis-moi, je te suivrai, quoique je revienne épuisé d'une contrée lointaine, ayant traversé les terres et les mers » ; III, 1, 49-52 : *Adice seruatis unum, pater optime, ciuem / qui procul extremo pulsus in orbe latet, / in quo poenarum quas se meruisse fatetur / non facinus causam, sed suus error habet*, « À ceux que tu sauvas, ô le meilleur des pères, ajoute encore un seul citoyen, qui vit au loin, ignoré, en exil aux extrémités du monde, à qui une erreur, et non un crime, valut le châtement qu'il avoue avoir mérité » ; III, 3, 2-3 : *aeger eram, / aeger in extremis ignoti partibus orbis*, « Je suis malade, malade aux extrémités d'un monde inconnu » ; III, 3, 13 : *Lassus in extremis iaceo populusque locisque*, « Je gis épuisé à l'extrémité des peuples et des terres » ; III, 3, 37-38 : *Tam procul ignotis igitur moriemur in oris / et fient ipso tristia fata loco*, « Je mourrai donc si loin, sur des bords inconnus, et les lieux mêmes ajouteront à l'horreur de mon destin » ; III, 4b, 27 : *longa regione remotus*, « relégué dans une contrée lointaine » ; III, 6, 37-38 : *Quae si non ita sunt, alium quo longius absim / quaere – suburbana haec sit mihi terra – locum*, « S'il en est autrement, cherche un autre lieu plus éloigné encore, auprès duquel cette terre-ci soit un faubourg de Rome ! » ; III, 10, 3 : *Subpositum stellis nunquam tangentibus aequor*, « placé sous des étoiles qui ne touchent jamais la mer » ; III, 13, 11-12 : *Quid tibi cum Ponto ? num te quoque Caesaris ira / extremam gelidi misit in orbis humum ?*, « Qu'as-tu à faire avec le Pont ? Est-ce que, toi aussi, la colère de César t'a envoyé à l'extrémité du monde glacé ? » ; III, 13, 25-28 ; III, 14, 9-12 et 25-26 ; IV, 8, 40-42 ; IV, 9, 9-10, 17-20 ; V, 3, 7-8 : ... *Quem nunc subpositum stellis Cynosuridos Vrsae / iuncta tenet crudis Sarmatis ora Getis...*, « Aujourd'hui, sous la constellation de l'Ourse de Cynosoura, la terre de Sarmatie voisine des Gètes cruels me retient » ; V, 12, 9-10 ; *Pont.*, I, 2, 71-72 (*ultimus... locus*) ; I, 5, 66 : *diuersum ... in orbem*, « à l'autre extrémité du monde » (le poète parle ici de Rome) ; I, 5, 71-74 ; I, 7, 5 : *in extremo ... orbe*, « au bout du monde » ; II, 2, 121 ; II, 7, 66 : *ultima me tellus, ultimus orbis iacet*, « je suis au bout de la terre, au bout du monde » ; II, 8, 11 : *ultima tellus*, « au bout du monde » ; II, 10, 45-48 ; II, 11, 3-4 ; III, 1, 27-28 ; III, 3, 39-40 ; IV, 7, 1-2 ; IV, 9, 93-94.

<sup>2</sup> « Il y a aussi, dit-on, plusieurs autres îles plus petites, voisines de la Bretagne, à propos desquelles certains auteurs affirment que la nuit y règne pendant trente jours de suite, au moment du solstice d'hiver. Pour nous, nos enquêtes ne nous ont rien révélé de semblable ; nous constatons toutefois, par nos lepsydras, que les nuits étaient plus courtes que sur le continent » (*B. G.*, V, 13, 3-4). Sur les différentes identifications proposées pour ces îles par les auteurs antiques et modernes, voir la note 4, p. 141 de L.-A. Constans.

observateurs romains, dans les longues nuits hivernales du nord de l'Europe ainsi que dans les brumes épaisses qui couvrent souvent les mers de ces régions<sup>1</sup> ». La mystérieuse île de Thulé, dont l'identification a donné lieu à de nombreuses discussions, fait également partie des confins nordiques révélés par la science et l'expérience grecques. Quoi qu'il en soit de sa localisation exacte – la plus lointaine pourrait même correspondre, d'après certains, à l'Islande –, elle est qualifiée d'*ultima* chez Virgile, lors de son invocation à Auguste dans la première *Géorgique* :

*An deus immensi uenias maris ac tua nautae  
numina sola colant, tibi seruiat ultima Thule*<sup>2</sup>.

Vers l'est, les confins septentrionaux du monde sont symbolisés par la Belgique ou la Germanie, placées, comme la Bretagne, sur le devant de la scène politique par les expéditions entreprises dans ces régions à la fin de la période républicaine, puis sous le principat d'Auguste<sup>3</sup> : parmi les hauts faits romains figurés sur le bouclier d'Énée au chant VIII de l'*Énéide* figurent en effet les Morins, un peuple de Belgique, que Virgile associe à la mention du Rhin et qu'il qualifie d'*extremi* :

---

<sup>1</sup> A. Bajard, « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan », p. 183.

<sup>2</sup> « Ou bien deviendras-tu [César] dieu de la mer immense ? est-ce que les marins révéreront ta seule divinité ? est-ce que Thulé, la plus lointaine des terres, te sera soumise ? » (*Géorg.*, I, 29-30). Sur Thulé, voir la note correspondante d'E. de Saint-Denis, qui rappelle que « les Romains situaient l'île de Thulé aux confins du monde septentrional ; elle avait été mentionnée par Pythéas ; à l'époque de Tacite (cf. *Agr.*, 10, 6), après les reconnaissances dans le nord de la Grande-Bretagne, c'est Mainland, la plus grande des îles Shetland ». On trouve peut-être une autre allusion à l'île de Thulé dans l'*Énéide*, VII, 225-226 (*audii et si quem tellus extrema refuso / summouet Oceano*, « chacun [...] a entendu parler [de la guerre de Troie], fût-il, par delà les reflux de l'Océan, écarté en quelque terre extérieure ») : voir à ce sujet la note correspondante de J. Perret, qui voit dans ces vers une allusion à une île de l'extrême Nord comme l'Irlande ou Thulé, par opposition aux vers 226b-227 qui semblent évoquer les antipodes situées au-delà de la zone torride et désertique du globe.

<sup>3</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie. L'intérêt porté aux confins septentrionaux apparaît déjà dans une anecdote de Cornélius Népos rapportée chez Plinius (II, 170) au sujet de Q. Metellus Celer, proconsul de la Gaule en 69/63 et consul en 69/60 : *Idem Nepos de septentrionali circuitu tradit Quinto Metello Celeri, Afrani in consulatu collegae, sed tum Galliae proconsuli, Indos a rege Sueborum dono datos, qui ex India commercii causa nauigantes tempestatibus essent in Germaniam abrepti*, « Cornélius Népos encore, parlant du périple nordique, rapporte que Quintus Metellus Celer, ancien collègue d'Afranius au consulat, alors proconsul de Gaule, reçut en présent du roi des Suèves des Indiens, qui, partis de l'Inde par mer pour raison de commerce, avaient été déportés en Germanie par les tempêtes ». Sur ce passage, voir le *Commentaire* de J. Beaujeu au livre II, 167-170, p. 228 sq., selon lequel « les citations de Cornélius Népos, relatives à Eudoxe de Cyzique et aux Indiens de Métellus, viennent sans aucun doute de Pomponius Mela (III, 90 et 45), qui n'est pas nommé » (p. 229 ; voir aussi la note 5). Selon J. André, « Des Indiens en Germanie ? », J.S. 1982, Paris, de Boccard, p. 45-55, le texte de Cornélius Népos, qui serait à l'origine des passages de Pomponius Mela (III, 44-45), de Plinius (II, 170) et de Martianus Capella (VI, 621), parlerait en réalité d'esquimaux d'Amérique du Nord ou du Groenland, qui, en raison de leurs caractères physiques, auraient pu être confondus avec les Indiens basanés de la tradition.

*extremique hominum Morini Rhenusque bicornis*<sup>1</sup>.

Chez Properce, c'est un fleuve des confins nordiques et orientaux, le Borysthène<sup>2</sup>, qui est cité en tant que symbole de ces confins, dans un passage où il est d'ailleurs associé aux *topoi* climatiques concernant ces contrées :

*Hinc etenim tantum meruit mea gloria nomen,  
gloria ad hibernos lata Borysthenidas*<sup>3</sup>.

#### 4. Les confins orientaux

L'évocation des contrées glaciales de la Scythie et de la Thrace, au nord-est du monde grec, nous amène jusqu'aux confins orientaux du monde qui, peut-être davantage encore que les trois autres points cardinaux, ont fait l'objet de fantasmes qui apparaissent non seulement dans les nombreuses légendes qui leur sont consacrées, depuis la Thrace – pays d'Orphée et des Amazones – jusqu'à l'Inde, patrie de Bacchus, et à l'Éthiopie, lieu de résidence du Soleil, mais aussi dans les représentations associées aux contrées décrites par les géographes et les ethnographes anciens<sup>4</sup>. Les extrémités orientales du monde sont représentées tantôt, du côté du nord-est, par les contrées localisées globalement en « Scythie », tantôt, au sud-est, par

<sup>1</sup> « Puis les Morins nés aux confins du monde, le Rhin à deux cornes » (*Én.*, VIII, 727). Au début du règne de Tibère, l'épopée d'Albinovanus Pédo racontant l'expédition de Germanicus aux bouches du Rhin en 16 après J.-C. reprendra ce thème des confins nordiques, qui apparaît précisément dans les quelques vers qui subsistent de son épopée (cités par Sénèque le Père, *Suas.*, I, 15), où s'expriment les fantasmes et les craintes attachés à ces contrées. Le passage, qui relate une navigation dans les mers septentrionales au large de la Germanie, témoigne en effet de la crainte religieuse qu'inspiraient aux Anciens les confins du monde connu ; ces lieux sont peuplés de monstres : *nunc illum pigris immania monstra sub undis / qui ferat Oceanum, qui saeuas undique pristis / aequoreosque canes, ratibus consurgere prensis. / Accumulat fragor ipse metus. Iam sidere limo / nauigia et rapido desertam flamine classem / seque feris credunt per inertia fata marinis / iam non felici laniandos sorte relinqui*, « maintenant, celui qui porte au fond de ses ondes paresseuses des monstres effroyables, l'Océan, qui porte de toutes parts les cruelles baleines et les chiens marins, ils le voient se redresser, saisissant les vaisseaux. Le fracas, à lui seul, accumule les craintes. Ils croient déjà que les navires s'échouent, que la flotte est abandonnée du souffle qui l'entraîne et qu'eux-mêmes, oubliés des destins, les monstres marins doivent par un sort cruel les déchirer, abandonnés qu'ils sont » (v. 5-11) ; et, surtout, les confins sont marqués par l'interdit divin : *iam pridem notis extorres finibus orbis / per non concessas audaces ire tenebras / ad rerum metas extremaque litora mundi*, « ils sont rejetés des limites connues de l'univers, audacieux pour aller à travers les ténèbres interdites, vers les bornes des choses et les rivages extrêmes du monde » (v. 2-4) ; *Quo ferimur ? fugit ipse dies orbemque relictum / ultima perpetuis claudit natura tenebris. / Anne alio positas ultra sub cardine gentes / atque alium flabris intactum quaerimus orbem ? / Di reuocant rerumque uetant cognoscere finem / mortales oculos : aliena quid aequora remis / et sacras uiolamus aquas diuumque quietas / turbamus sedes ?*, « Où sommes-nous emportés ? le jour lui-même fuit, et la nature, à son terme, ferme de ténèbres éternelles le monde que nous avons laissé. Ou bien, cherchons-nous des nations qui demeurent au-delà, sous un autre ciel, et un autre monde que les vents épargnent ? Les dieux nous rappellent en arrière, et interdisent à l'œil humain de connaître où finissent les choses. Pourquoi violer de nos rames ce calme d'une onde étrangère, ces eaux sacrées, et troubler les demeures paisibles des dieux ? » (v. 16-23), trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, II, p. 70-71. A. Bajard a donné un commentaire des vers d'Albinovanus Pèdo dans son article « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan », p.178 sq.

<sup>2</sup> Aujourd'hui le Dniepr.

<sup>3</sup> « Car c'est de là que ma gloire a mérité un si grand renom, ma gloire étendue jusqu'aux fils du Borysthène hivernal » (*Prop.*, II, 7 a, v. 17-18). Cf. *Ov.*, *Pont.*, IV, 10, 53.

<sup>4</sup> « Comme l'est pour nous l'Extrême-Orient, l'Orient fut pour les anciens le pays du mystère, unissant la richesse fabuleuse des pierres précieuses, la luxuriance des végétaux et l'étrangeté des animaux exotiques et des habitants. L'expédition indienne de Bacchus passait pour un exploit. Alexandre devait sa gloire à sa campagne du Nord de l'Inde autant qu'à ses autres victoires. L'Orient forme pour les écrivains une région indistincte et vague dont ils ne séparent pas les peuples : Éthiopiens, Indiens et Sères sont souvent nommés ensemble. Mais c'est surtout par les légendes aux variantes multiples et à la topographie hésitante et déformée que les poètes latins avaient des notions de géographie » (J. André, *Virgile et les Indiens*, p. 158). Voir aussi J. Dangel, « L'Asie des poètes latins de l'époque républicaine » (*Ktéma* n° 10, 1985, Strasbourg, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1985), p. 176 : « Les mirages et les rêves d'étrangeté, qui sont à la base du phénomène oriental dans la littérature romaine, sont liés nettement à l'absence de contacts trop directs qui détruiraient les capacités créatrices de l'imaginaire. On constatera ainsi qu'au moins jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. les évocations littéraires romaines sont issues essentiellement des récits poétiques d'Homère ou légendaires d'Hérodote, ainsi que des témoignages empreints des préjugés des philosophes et compagnons d'Alexandre et donnés par les écrivains grecs de l'époque alexandrine, voire par des récits de voyage plus ou moins déformés par la transmission orale. Il s'agit là essentiellement de l'héritage hellénistique puisé aux sources du modèle littéraire grec. En revanche, au fur et à mesure que Rome s'engage au Proche-Orient, on constate que l'imaginaire poétique recule ses limites géographiques en direction du Moyen et de l'Extrême-Orient, repoussant toujours plus loin vers l'Est les frontières de la fiction pure et des aventures fabuleuse ».

l'Inde<sup>1</sup>, l'Arabie<sup>2</sup> ou l'Éthiopie<sup>3</sup> – souvent confondues d'ailleurs, en raison de l'amalgame géographique qui regroupait ces différentes contrées dans un même climat, dû à la proximité du Soleil<sup>4</sup> –, voire par l'énigmatique pays des Sères<sup>5</sup> ou par cette mer orientale encore méconnue qui baignait les côtes de l'Inde.

### a. La Thrace et la « Scythie »

Les confins orientaux sont tout particulièrement représentés, dans le domaine de la fable, par la légende de Bacchus ; de toutes les légendes liées à l'Orient, c'est elle qui présente en effet le plus grand nombre de caractères exotiques<sup>6</sup>. Les aventures du fils de Sémélé le mènent de l'Orient le plus lointain – la Scythie<sup>7</sup>, l'Inde – à la Grèce, en passant par la l'Égypte, la Syrie, la Phrygie et la Thrace<sup>8</sup>. Après une enfance passée chez les nymphes de Nysa<sup>9</sup>, Dionysos, frappé de folie par Héra, parcourt l'Égypte, la Syrie, avant de parvenir en Phrygie, où il est accueilli par la déesse Cybèle, qui l'initie aux rites de son culte. C'est au cours de son voyage vers l'Inde que Dionysos dut traverser la Thrace, cadre de la légende de

<sup>1</sup> Alexandre, dans son désir de réaliser une monarchie universelle, et conformément aux connaissances géographiques de son temps, considérait l'Inde comme l'extrémité orientale de la terre ; Scylax de Caryanda et Ctésias de Cnide en avaient donné des descriptions plus ou moins merveilleuses, et le roi macédonien marchait sur les traces d'Hercule et de Bacchus.

<sup>2</sup> L'Arabie est parfois désignée, chez les auteurs latins, par le terme de Panchaïe, l'île fabuleuse située dans l'Océan Indien par Évhémère, *F. Gr. H.*, I, 301 s. Dans la tradition de la poésie latine, c'est une île productrice d'encens (Virg., *Géorg.*, II, 139) et d'aromates (Tibulle, III, 2, 23), plus ou moins confondue avec l'Arabie, traditionnellement associée, elle aussi, aux parfums (voir *infra* le passage consacré aux parfums exotiques).

<sup>3</sup> Voir les légendes ayant pour cadre l'Éthiopie – celle de Phaéthon par exemple, cf. *Ov.*, *Mét.*, I, 774 ; 778-779 ou celle de Memnon – ou l'Inde – comme celle de Bacchus ; cf. *Ov.*, *Mét.*, IV, 20-21.

<sup>4</sup> On trouve chez Pline des croyances similaires relatives à l'Inde et à l'Éthiopie, concernant notamment la taille gigantesque des plantes, des arbres, des animaux ou des hommes. Pour l'Inde, cf. *N. H.*, VIII, 32 ; VII, 21 : *Maxima in India gignuntur animalia*, « les animaux les plus grands naissent dans l'Inde » (Pline cite ensuite le chien, le figuier, les roseaux, et certains indigènes) ; VIII, 36-76 ; VIII, 141 (à propos des escargots géants du mont Nysus en Inde) ; et VIII, 176 (à propos des bœufs et de leurs cornes). Pour l'Éthiopie, cf. VI, 187 : *animalium hominumque monstrificas effigies circa extremitates eius gigni minime mirum, artificii ad formanda corpora effigiesque caelandas mobilitate ignea*.

<sup>5</sup> Sur le peuple des Sères et sur les *serica*, voir l'article de J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine : réalités et mythes », dans *M.E.F.R.A.*, t. 91, Rome, école française de Rome & Paris, de Boccard, 1979, auquel nous nous référerons à plusieurs reprises. Le terme de Sères, emprunté au grec Σῆρες, désigne les peuples d'une lointaine Asie, très peu connus du monde gréco-romain, et localisés de façon imprécise vers l'Asie centrale et l'ouest de la Chine actuelle, mais toujours à l'extrémité orientale du monde (sur les problèmes posés par l'identification de ce peuple, cf. J.-M. Poinssotte, note 6, p. 433) ; nous verrons que les poètes augustéens, dans les éloges qu'ils ont adressés à Auguste, ont annoncé que ses victoires futures s'étendraient, entre autres, jusqu'aux pays des Sères, symbole du plus lointain Orient que l'on puisse concevoir à l'époque.

<sup>6</sup> Les rites de la religion dionysiaque semblent avoir toujours été perçus par les Romains comme étrangers, exotiques. Il sera question plus loin des nombreux passages évoquant les Bacchantes – créées par Dionysos, selon la légende, à Thèbes, après son retour de l'Inde –, le délire mystique des fidèles et l'aspect oriental, excessif, de ses rites qui subirent les attaques des moralistes et des adversaires des religions d'origine orientale.

<sup>7</sup> D'après la tradition, Bacchus n'était pas seul à avoir élevé des autels en Scythie. La légende attribue le même geste à Hercule, Sémiramis et Cyrus ; voir Pline, *N. H.*, VI, 16, 49.

<sup>8</sup> C'est probablement dans son histoire même que l'on doit rechercher les origines de l'exotisme présent dans le mythe de Bacchus-Dionysos. P. Grimal rappelle que « sa légende est complexe, car elle unit des éléments divers, empruntés non seulement à la Grèce, mais aux pays voisins », qu'il « a absorbé en lui des cultes analogues originaires d'Asie Mineure », et que « ces identifications partielles ont donné naissance à des épisodes plus ou moins bien rattachés au reste de son histoire » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 126, art. « Dionysos »). La légende de Dionysos fut souvent traitée par Eschyle (*Sémélé*, *Penthée*, les *Xantries*, les *Bacchantes*, les *Edones*, les *Bassarides*, les *Jeunes gens*, *Lycurgue*, les *Nourrices de Dionysos*) et Sophocle lui-même y consacra un drame satyrique, le *Drame dionysiaque*. Euripide, dans ses *Bacchantes*, décrit bien sûr les Bacchantes et leurs transes, mais surtout la violence du meurtre de Penthée, roi de Thèbes persécuteur de Dionysos. La religion dionysiaque, bien que depuis longtemps acclimatée en Grèce à l'époque d'Euripide, semble avoir gardé dans l'esprit des Grecs un caractère exotique. On retrouve la même violence chez Théocrite racontant la mort de Penthée déchiré par sa mère Autooné (*Idylles*, XXVI, *Les Bacchantes*).

<sup>9</sup> Ville ou montagne située en Inde, en Arabie, ou encore en Éthiopie ou en Thrace ; cf. *infra*.



Lycurque<sup>10</sup>. Un passage des *Fastes* résume ainsi la geste du dieu dans cette région, qui, pour le poète, englobe la Thrace et la Scythie :

*Sithonas et Scythicos longum narrare triumphos*<sup>1</sup>.

Cet épisode de la légende de Bacchus le lie, dans la tradition antique, aux *exotica* géographiques et ethnographiques de la Thrace<sup>2</sup> – souvent considérée, d’ailleurs, comme la véritable patrie du dieu<sup>3</sup> –, notamment à travers l’évocation des Bacchantes, dont le nom lui-même apparaît fréquemment associé à celui de la Thrace ou de ses éléments géographiques les plus emblématiques : l’adjectif *Threicia* sert souvent d’épithète de nature pour qualifier une Bacchante ou une Ménade, comme dans cette comparaison d’Ovide :

*Tum quoque erat neglecta decens, ut Threicia Bacche,  
cum temere in uiridi gramine lassa iacet*<sup>4</sup>.

Ces Bacchantes thraces interviennent par ailleurs dans d’autres légendes célèbres<sup>5</sup> : celle de Procné et Philomèle par exemple<sup>6</sup>, dont un épisode, celui de la vengeance de Procné contre le roi Térée, se déroule pendant les Bacchanales :

---

<sup>10</sup> Cf. Ov., *Mét.*, IV, 22-23 : *Pentheia tu, uenerande, bipenniferumque Lycurgum / sacrilegos mactas...*, « c’est toi, dieu vénérable, qui as immolé, en punition de leurs sacrilèges, Penthée et Lycurque armé de la hache à deux tranchants » (Lycurque est ici associé à l’une des armes emblématiques de la Thrace, la hache bipenne, cf. *infra*) ; cf. aussi, dans les *Fastes*, III, 721-722, la rapide allusion faite par le poète à l’histoire de Penthée, roi de Thèbes, mis en pièces par les Bacchantes (cf. les *Bacchantes* d’Euripide), et à celle de Lycurque roi des Édoniens, qui, après avoir chassé les nourrices de Dionysos du Nyséion et le dieu lui-même, fut frappé de folie ; on trouve par ailleurs dans le *Contre Ibis* une périphrase désignant Lycurque, où le nom du Rhodope est employé en tant que montagne emblématique de la Thrace : *Vtque Dryantiadae Rhodopeia regna tenenti*, « [péris] comme au fils de Dryas, le roi du Rhodope... » (345). La légende de Lycurque a été plus longuement traitée dans une tragédie de Naevius ; cf. aussi Hygin, *Fab.*, 132.

<sup>1</sup> « Il serait trop long de raconter tes triomphes sur les Sithoniens et les Scythes » (Ov., *Fastes*, III, 719). Voir aussi *Tr.*, V, 3, 21-22 : *Nec patria est habitata tibi, sed adusque niuosum / Strymona uenisti Marticolamque Geten*, « Tu n’es pas resté dans ta patrie, mais tu es allé jusqu’au Strymon enneigé, jusque chez les Gètes belliqueux ».

<sup>2</sup> Voir par ex. Hor., *Odes*, III, 25, 8-14 : *Non secus in iugis / exsomnis stupet Euhias, / Hebrum prospiciens et niue candidam / Thracen ac pede barbaro / lustratam Rhodopen, ut mihi deuio / ripas et uacuum nemus / mirari libet*, « De même que, sur les cimes, l’Éviade sans sommeil tombe en extase, regardant au loin l’Hèbre et la Thrace étincelante de neige et le Rhodope que foule un pied barbare, ainsi j’aime, loin des sentiers, à admirer les rives et le bois solitaire ».

<sup>3</sup> D’autant plus que le culte de Bacchus en Thrace était ancien : cf. par exemple Ennius, frg. 424-5 Warmington, *Ex incertis fabulis, (tragoediis), R.O.L.*, t. I, p. 376-377 (*Trag. Rom. Frag.* 347-348 Ribbeck), cité par Varron, *L. L.*, V, 14 : *O terra Thraeca, ubi Liberi fanum inclutum / Maro locauit*, « Ô terre de Thrace, où Maro a bâti à Liber un temple célèbre » (trad. personnelle). Maro est un compagnon de Bacchus, qui fonda la ville de Maronée en Thrace. Les pentes du mont Ismarus étaient, d’autre part, couvertes d’un vignoble estimé (c’est avec le vin d’Ismare qu’Ulysse enivre le Cyclope, dans l’*Odyssée*, IX, 196), que les textes associent à Bacchus : cf. Virg., *Géorg.*, II, 37-38 : *Iuuat Ismara Baccho / conserere atque olea magnum uestire Taburnum*, « Il y a plaisir à planter Bacchus sur l’Ismare et à vêtir d’oliviers le massif du Taburne. La Thrace est, pour toutes ces raisons, le cadre privilégié dans lequel sont placées les descriptions relatives aux transes bachiques, aux délires des bacchantes. Cette région est également la patrie d’Orphée, et les deux légendes se rejoignent souvent par l’intermédiaire de l’épisode de la mort d’Orphée, mis à mort par les Bacchantes de Thrace (cf. *infra*).

<sup>4</sup> « Même alors, dans ce négligé, elle était belle, comme une bacchante de Thrace, qui, fatiguée, s’est étendue sur le vert gazon en une attitude abandonnée » (*Am.*, I, 14, 21-22) ; cf. aussi *Mét.*, IX, 641-644 : *Vtque tuo motae, proles Semeleia, thyrsos / Ismariae celebrant repetita triennia bacchae, / Byblida non aliter latos ululasse per agros / Bubasides uidere nurus*, « semblable aux bacchantes de l’Ismarus, qui, excitées par ton thyrsos, ô fils de Sémélé, recommencent à célébrer tes fêtes triennales, Byblis parcourt en hurlant les vastes campagnes sous les yeux des jeunes femmes de Bubasus » ou *Fastes*, IV, 458.

<sup>5</sup> D’autres sont moins connues : une tradition rapportée par Ovide dans ses *Fastes* fait de Bacchus le découvreur du miel et situe l’épisode dans les paysages de la Thrace : *Ibat harenoso satyris comitatus ab Hebro / (non habet ingratos fabula nostra iocos) / iamque erat ad Rhodopen Pangaeaque florida uentum : / aeriferae comitum concrepuere manus. / Ecce nouae coeunt uolucres tinnitibus actae, / quosque mouent sonitus aera, sequuntur apes*, « Il revenait des bords de l’Hèbre sablonneux, en compagnie des satyres (notre récit n’est pas dépourvu d’histoires plaisantes) ; déjà on avait atteint le Rhodope et le Pangée fleuri : ses compagnons firent résonner les cymbales de bronze qu’ils tenaient en mains. Voici qu’attirés par les tintements, des volatiles inconnus se rassemblent en groupe et se mettent à suivre le son produit par les cymbales : c’étaient des abeilles » (III, 737-742). Cf. aussi *ibid.*, III, 410 sq., la légende de Bacchus et d’Ampélos, située en *Ismariis... iugis* (v. 410), « sur les hauteurs de l’Ismarus ».

<sup>6</sup> Voir notamment Ov., *Mét.*, VI, 412 sq. L’histoire de Térée avait également été traitée chez plusieurs poètes tragiques (par exemple Livius Andronicus et Accius, cf. *infra*).

*Tempus erat quo sacra solent trieterica Bacchi  
Sithoniae celebrare nurus ; nox conscia sacris.  
Nocte sonat Rhodope tinnitibus aeris acuti*<sup>1</sup>,

mais aussi celle d'Orphée. C'est en Thrace en effet, à la jonction des confins nordiques et orientaux du monde, que se déroule la légende de l'aède mythique<sup>2</sup>, dont la musique arrêta le cours des fleuves et déplaçait les montagnes, et dont il a déjà été brièvement question précédemment à propos de la Scythie et des confins nordiques, auxquels il est aussi associé<sup>3</sup>. Le caractère exotique de l'histoire d'Orphée est dû à plusieurs facteurs. Il provient tout d'abord des origines thraces du poète-musicien<sup>4</sup>, traditionnellement représenté, dans les arts figurés et dans la littérature, dans le costume de son pays<sup>5</sup> et dans un cadre thrace symbolisé par les montagnes, les fleuves, les plaines ou les peuples emblématiques de cette contrée. Ainsi le Rhodope, l'Hémus<sup>6</sup>, le Pangée, l'Hèbre<sup>7</sup>, l'Hister<sup>8</sup> ou le Strymon<sup>9</sup>, les peuples des Cicones ou des Bistoniens<sup>10</sup>, la terre de Rhésus<sup>11</sup>, ainsi que les *topoi* associés au climat froid de la Thrace, constituent la géographie mythique et exotique de la légende orphique. Orphée lui-même est connu comme le célèbre « chantré de Thrace », et fréquemment évoqué à côté de l'un ou l'autre de ces éléments géographiques ou ethnographiques que les auteurs latins, et les poètes surtout, emploient dans des périphrases ou des épithètes consacrés par l'usage : il est par exemple cité en relation avec le Rhodope et l'Ismare chez Virgile<sup>12</sup>, ou appelé *Rhodopeius Orpheus*, « Orphée du mont Rhodope », chez Ovide<sup>13</sup>. Il fait fondre, par ses chants, la neige qui recouvre les montagnes les plus élevées de la Thrace ; chez Horace, ses chants donnent vie et mouvement aux arbres de l'Hémus :

<sup>1</sup> « C'était le temps où les jeunes femmes de Sithonie ont coutume de célébrer dans des fêtes triennales les mystères de Bacchus ; la nuit est la confidente de ces mystères. Pendant la nuit, le Rhodope retentit des tintements aigus du bronze » (Ov., *Mét.*, VI, 587-589). Procné elle-même revêt cette nuit-là la tenue des Bacchantes et participe aux rites, décrits v. 590 sq. (cf. *infra*, religion). Cette légende est aussi l'occasion, pour les poètes, d'introduire d'autres *topoi*, celui du tempérament lascif des Thraces (Ov., *Mét.*, VI, 458-460 : *Digna quidem facies ; sed et hunc innata libido / exstimulat pronumque genus regionibus illis / in Venerem est ; flagrat uitio gentisque suoque*, « La beauté de Philomèle, à la vérité, avait bien de quoi séduire ; mais [Térée] est encore aiguillonné par son tempérament lascif ; car les peuples de son pays sont enclins aux ardeurs de Vénus ; le vice de sa race est aussi celui qui le consume »), et celui de leur cruauté et de leur barbarie (voir *ibid.*, VI, 511 sq., l'épisode où Térée enlève Philomèle puis lui coupe la langue afin qu'elle ne puisse se plaindre de son viol).

<sup>2</sup> La légende d'Orphée a été développée notamment chez Virg. *Géorg.*, IV, 453 sq. et chez Ov., *Mét.*, X, 1-85 et XI, 1-66.

<sup>3</sup> Le caractère exotique de la légende d'Orphée est présent aussi dans un élément de la théologie orphique : l'idée d'un « paradis » situé dans les Îles des Bienheureux – aux confins du mythe et de l'exotisme –, dont il a été question plus haut à propos des *topoi* associés à l'Océan.

<sup>4</sup> Cf. par exemple Ov., *Mét.*, XI, 2 : *Threicius uates*, « le chantré de Thrace » ; *ibid.*, XI, 92-93, ... *Midan, cui Thracius Orpheus / orgia tradiderat cum Cecropio Eumolpo*, « [...] Midas, que le Thrace Orphée et Eumolpe [apporta en Attique les mystères d'Eleusis et la culture de la vigne], né dans la ville de Cécrops, ont initié aux orgies ».

<sup>5</sup> « Les mythographes en font un roi de cette région : des Bistoniens, des Odryses et des Macédoniens, etc. » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 332, art. « Orphée »).

<sup>6</sup> L'Hémus, montagne consacrée aux Muses, est particulièrement associée à Orphée.

<sup>7</sup> Auj. la Maritza. Voir *infra* le passage consacré aux cours d'eau.

<sup>8</sup> Le Danube inférieur.

<sup>9</sup> Le Strymon (aujourd'hui Strouma) marque la frontière entre la Thrace et la Macédoine. Voir *infra* le passage consacré aux cours d'eau.

<sup>10</sup> Cf. par exemple Ov. *Mét.*, X, 2, où le poète introduit le récit de la légende d'Orphée et Eurydice par la mention de la Thrace, la contrée des Ciconiens (*Ciconum ad oras*) ou *Pont.*, II, 9, 53-54 (où le poète s'adresse à Cotys, roi de Thrace et poète) : *Neue sub hoc tractu uates foret unicus Orpheus, / Bistonis ingenio terra superba tuo est*, « Pour qu'Orphée ne fût pas le seul poète en cette contrée, la terre de Bistonie s'enorgueillit de ton talent ».

<sup>11</sup> Rhésus est un roi de Thrace qui conduisit ses guerriers au siège de Troie.

<sup>12</sup> Cf. Virg., *Buc.*, VI, 30 : *nec tantum Rhodope miratur et Ismarus Orpheus*, « moins grande est l'admiration du Rhodope et de l'Ismare pour Orphée ».

<sup>13</sup> Ov., *A. A.*, III, 321 ; cf. aussi, dans les *Mét.* (X, 11-12), la périphrase *Rhodopeius uates*, « le chantré du Rhodope » ; et, en X, 50, l'épithète *Rhodopeius* appliquée au poète thrace : *Rhodopeius Orpheus*, « Orphée du Rhodope ».

... gelidou in Haemo  
unde uocalem temere insecutae  
Orphea siluae<sup>1</sup>.

À la mort d'Eurydice, il est représenté arpentant la Thrace – voire des contrées encore plus septentrionales – et chantant sa douleur sur le Rhodope, comme chez Virgile<sup>2</sup>, ou Ovide :

... in altam  
se recipit Rhodopen pulsumque aquilonibus Haemum<sup>3</sup>.

Le passage des *Géorgiques* de Virgile consacré au récit de la mort d'Eurydice présente en l'espace de quelques vers une succession de ces *topoi* géographiques et mythologiques liés à la Thrace, où l'exotisme des peuples et des paysages se mêle à la poésie des sonorités grecques :

At chorus aequalis Dryadum clamore supremos  
implerunt montis ; flerunt Rhodopeïae arces  
altaque Pangaea et Rhesi Mauortia tellus  
atque Getae atque Hebrus et Actias Orithyia<sup>4</sup>.

Quelques vers plus loin, le Strymon s'ajoute encore à cette liste :

Septem illum totos perhibent ex ordine mensis  
rupe sub aeria deserti ad Strymonis undam  
fleuisse et gelidis haec euoluisse sub antris<sup>5</sup>.

Orphée, d'autre part, est représenté aussi bien dans les textes que dans les arts figurés comme l'aède capable de charmer les arbres<sup>6</sup> ainsi que les bêtes sauvages les plus féroces, parmi lesquelles figurent généralement les lions et les tigres, qui ont fait l'objet, comme nous le verrons, d'un important *topos* exotique. Cet autre caractère exotique de la légende d'Orphée est souligné par Horace, lorsque, évoquant l'aède de Thrace, il dit de lui :

<sup>1</sup> « ... Ou [sur] l'Hémus glacé, lieu d'où les forêts suivirent à l'aventure l'harmonieux Orphée » (Hor., *Odes*, I, 12, 6-8). Sur les pouvoirs du chant d'Orphée, cf. aussi Virg., *Buc.*, VI, 26-30 : *Simul incipit ipse. / Tum uero in numerum Faunosque ferasque uideres / ludere, tum rigidas motare cacumina quercus. / Nec tantum Phoebus gaudet Parnasia rupes, / nec tantum Rhodope miratur et Ismarus Orphea*, « Et aussitôt [Silène] commence. Alors on aurait pu voir Faunes et fauves en cadence s'ébattre, alors les chênes raides balancer leurs cimes. Moins ravie d'entendre Phébus est la roche du Parnasse, moins grande est l'admiration du Rhodope et de l'Ismare pour Orphée » ; *Géorg.*, IV, 510 : *mulcentem tigris et agentem carmine quercus*, « [Orphée conta ses malheurs], charmant les tigres et entraînant les chênes par son chant », ou encore Hygin, *L'astronomie*, II, 7, 1, à propos de la constellation de la Lyre : *Postea igitur Orpheus, ut complures dixerunt, in Olympo monte, qui Macedoniam diuidit a Thracia, sed ut Eratosthenes ait, in Pangaeo sedens, cum cantu delectaretur, dicitur ei Liber obiecissee Bacchas...*, « Ensuite, comme Orphée assis, selon de nombreux récits, sur le mont Olympe qui sépare la Macédoine de la Thrace, mais, selon Ératosthène, sur le Pangée, se plaisait à chanter, Liber lança, dit-on, contre lui les Bacchantes... ».

<sup>2</sup> Cf. le passage des *Géorgiques* de Virgile cité *supra*, où sont décrites les errances d'Orphée dans des confins nordiques englobant la Thrace, la Scythie, et les monts Riphées.

<sup>3</sup> « [Orphée] se retire enfin sur les hauteurs du Rhodope et sur l'Hémus battu des Aquilons » (*Mét.*, X, 76-77).

<sup>4</sup> « Alors le chœur des Dryades, de même âge qu'elle, emplît de ses cris les sommets des montagnes ; on entendit pleurer les cimes du Rhodope, les hauteurs du Pangée et la terre de Rhésus chère à Mars, et les Gètes et l'Hèbre, et Orithyie l'Actiade » (*Géorg.*, IV, 460-463). La mention du dieu Mars s'explique par le fait qu'Homère, et, à sa suite, nombre d'auteurs grecs et latins, font de la Thrace le séjour d'Arès ; quant à Orithyie, qui était la fille d'Érechthée, roi de l'Attique, elle est liée elle aussi à la Thrace par son mariage avec Borée, le vent de Thrace, qui fait d'elle une reine des régions septentrionales.

<sup>5</sup> « Durant sept mois de suite, sept mois entiers, dit-on, au pied d'une roche aérienne, sur les bords du Strymon désert, [Orphée] pleura et conta ses malheurs sous les antres glacés » (*Géorg.*, IV, 507-509).

<sup>6</sup> Cf. Ov., *Mét.*, X, 103-105, où, parmi les arbres qui se rendent auprès d'Orphée est cité le pin, l'arbre favori de la Mère des dieux : *Et succincta comas hirsutaque uertice pinus, / grata deum matri ; siquidem Cybeleius Attis / exiit hac hominem truncoque induruit illo*, « et toi, pin, à la chevelure relevée, à la cime hérissée, arbre que chérit la mère des dieux ; car Attis, favori de Cybèle, a quitté pour lui la figure humaine et il est devenu la dure substance qui en forme le tronc ».

*dictus ob hoc lenire tigris rabidosque leones*<sup>1</sup>,

et lorsque Virgile, à la suite du passage des *Géorgiques* cité quelques lignes plus haut, décrit le poète pleurant son épouse sur les bords du Strymon,

*mulcentem tigris et agentem carmine quercus*<sup>2</sup>.

L'exotisme est enfin présent dans la légende d'Orphée jusque dans les récits consacrés à la mort de l'aède<sup>3</sup>. Selon certaines versions du mythe, il aurait en effet été déchiré par des Bacchantes qui souhaitaient le punir de ne pas avoir honoré leur dieu Dionysos – ou pour avoir assisté aux mystères dionysiaques<sup>4</sup> –, les morceaux de son corps auraient été dispersés, et sa tête emportée par l'Hèbre jusqu'à la mer. C'est ainsi que la mort d'Orphée démembré par les femmes de Thrace a été racontée par Virgile :

*... spretae Ciconum quo munere matres  
inter sacra deum nocturnique orgia Bacchi  
discerptum latos iuuenem sparsere per agros.  
Tum quoque marmorea caput a ceruice reuolsum  
gurgite cum medio portans Oeagrius Hebrus  
uolueret, Eurydicen uox ipsa et frigida lingua  
ah ! miseram Eurydicen anima fugiente uocabat ;  
Eurydicen toto referebant flumine ripae*<sup>5</sup>.

La Thrace, patrie de Bacchus et d'Orphée, est également liée à la geste d'Hercule. Après avoir tué le taureau de Crète<sup>6</sup>, Hercule se rend en Thrace, qui sert de cadre à plusieurs épisodes de son histoire, souvent évoqués par les auteurs latins, et dans lesquels apparaissent les différents *exotica* associés à cette région, à ses fleuves, à ses montagnes, à son climat, et aux mœurs de ses habitants. C'est en Thrace que se situe la lutte d'Hercule contre le roi Diomède, qu'il donne en pâture à ses propres juments anthropophages<sup>7</sup>. L'épisode est brièvement évoqué chez Lucrèce, par exemple, à propos des monstres chimériques de la

<sup>1</sup> « Et voilà pourquoi l'on a dit qu'il domptait les tigres et les lions féroces » (*Art poétique*, 393). Cf. aussi *Odes*, III, 11, 13-14, où le poète fait peut-être allusion, sans le nommer, au chantre de la Thrace pour célébrer les pouvoirs de la poésie : *Tu potes tigris comitesque siluas / ducere et riuos celeres morari*, « Mais toi, lyre, tu sais te faire suivre des tigres et des forêts et arrêter les ruisseaux dans leur course ».

<sup>2</sup> « Charmant les tigres et entraînant les chênes par son chant » (*Géorg.*, IV, 510). Cf. aussi Prop., III, 2, 3-4, célébrant ainsi les pouvoirs de la poésie : *Orphea delenisse feras et concita dicunt / flumina Thracia sustinuisse lyra*, « Orphée, dit-on, adoucit les bêtes sauvages et retint de sa lyre thrace des fleuves impétueux ».

<sup>3</sup> Voir notamment le récit d'Ovide, *Mét.*, XI, 1-66, consacré à la mort d'Orphée.

<sup>4</sup> Cf. Hygin, *L'astronomie*, II, 6, 3, à propos de la constellation de l'Agenouillé, *Engonasin : Alii Orphea a Thraciis mulieribus interfici, quod uiderit Liberi patris initia*, « Selon d'autres, c'est Orphée, tué par les femmes de Thrace pour avoir vu les mystères du vénérable Liber » ; et II, 7, 1, à propos de la constellation de la Lyre : *... dicitur ei Liber obiecisse Bacchas, quae corpus eius discerperent interfeci. Sed alii dicunt, quod initia Liberi sit speculatus, id ei accidisse*, « [...] Liber lança, dit-on, contre [Orphée] les Bacchantes afin de le tuer et de mettre en pièces son cadavre. Mais selon d'autres récits, c'est pour avoir épié les mystères de Liber qu'il subit ce destin ». Sur cette dernière phrase, voir la note 5 d'A. Le Bœuffle, qui rappelle qu'« Orphée passait pour avoir inventé les mystères de Dionysos sur le modèle des mystères égyptiens d'Osiris » et cite entre autres le témoignage de Diodore de Sicile, I, 23. Une autre version des causes de la mort d'Orphée est encore exposée plus loin par Hygin (II, 7, 3) : *Venerem autem indignatam, quod non sibi proprium concessisset, obiecisse omnibus quae in Thracia essent mulieribus, ut Orphea amore inductae ita sibi quaeque adpeterent ut membra eius discerperent*, « Mais Vénus, indignée de ne pas [...] avoir [Adonis] en exclusivité, inspira à toutes les femmes de Thrace l'idée de s'emparer d'Orphée et de vouloir chacune se l'approprier au point de l'écarteler ».

<sup>5</sup> « Cet hommage [à Eurydice] irrita les femmes du pays des Cicones ainsi dédaignées : au milieu des cérémonies sacrées et des orgies nocturnes en l'honneur de Bacchus, elles déchirèrent le jeune homme et dispersèrent les lambeaux de son corps dans la vaste étendue des campagnes. Alors même que sa tête arrachée de son cou marmoréen roulait au milieu des tourbillons, emportée par l'Hèbre (Eagrien, d'elle-même sa langue glacée appelait encore Eurydice ; « Ah ! malheureuse Eurydice ! » appelait-il encore, expirant ; « Eurydice ! » répétait, tout le long du fleuve, l'écho de ses rives » (*Géorg.*, IV, 520-527). Cf. aussi Ov., *Mét.*, XI, 50-51 : *Membra iacent diuersa locis ; caput, Hebre, lyramque / excipis*, « Les membres de la victime sont dispersés çà et là ; tu reçois, ô fleuve de l'Hèbre, sa tête et sa lyre ».

<sup>6</sup> Cf. Virg., *Én.*, VIII, 294 sq.

<sup>7</sup> La légende de Diomède est évoquée, entre autres, chez Ovide, *Hér.*, IX, 67-68 ; *Pont.*, I, 2, 122 ; *Contre Ibis*, 381-382 et 401-402 ; *Mét.*, IX, 194-195 : *Quid, cum Thracis equos humano sanguine pingues / plenaque corporibus laceris praesepia uidi / uisique deiici dominumque ipsosque peremi ?*, « Rappellerai-je encore que, ayant vu les chevaux du roi de Thrace engraisés de sang humain et leurs crèches remplies de corps en lambeaux, j'ai détruit les crèches, immolé le maître et ses coursiers ? ».

mythologie, accompagné d'une référence à l'Ismarus, l'une des montagnes emblématiques de la Thrace, et aux « plaines Bistonniennes », autre *topos* lié à cette région :

*et Diomedis equi spirantes naribus ignem  
Thracis Bistoniasque plagas atque Ismara propter*<sup>1</sup>.

C'est peut-être à cet épisode des chevaux de Diomède, qui entre d'ailleurs en résonance avec d'autres légendes plus ou moins bien connues mettant en scène des Thraces ou des Scythes – comme celle d'Iphigénie en Tauride –, que l'on doit le lieu commun ethnographique concernant la sauvagerie ou la cruauté de ces peuples : les Thraces, et, *a fortiori*, les Scythes sont considérés comme des barbares ou au mieux comme des semi-barbares, leurs coutumes et même leurs dieux sont réputés sanguinaires<sup>2</sup>.

À la suite de ce premier exploit en pays thrace, Hercule s'embarque pour le royaume des Amazones, où il a pour mission de s'emparer de la ceinture de leur reine Hippolyté, et où il doit entreprendre une guerre contre ces femmes guerrières<sup>3</sup>. Les Amazones font partie de ces peuples mythiques dont la localisation est incertaine et fluctuante. En effet, « on place leur royaume dans le Nord, soit sur les pentes du Caucase, soit en Thrace, soit en Scythie méridionale (dans les plaines de la rive gauche du Danube)<sup>4</sup> ». Certains textes d'ailleurs ne se soucient guère d'exactitude géographique, en citant conjointement la Thrace et le fleuve Thermodon, près duquel, dans certaines traditions, sont censées vivre les Amazones, alors qu'il coule en Cappadoce – loin de la Thrace donc – et se jette dans le Pont-Euxin<sup>5</sup>. Quoiqu'il en soit, les Amazones passent pour être les filles d'Arès, qui selon la légende est né et habite en Thrace<sup>6</sup>, dont l'image était en effet pour les Grecs celui d'un pays « à demi sauvage, au climat rude, riche en chevaux, et parcouru par des populations guerrières<sup>7</sup> ». Une comparaison de Virgile illustre particulièrement bien ces liens entre le dieu de la Guerre et les paysages de la Thrace :

<sup>1</sup> « [Et quel grand mal nous feraient] les chevaux de Diomède soufflant le feu par leurs naseaux, en Thrace, dans les plaines Bistonniennes, au pied de l'Ismare ? » (V, 30-31).

<sup>2</sup> Aulus Sabinus, *Épîtres*, II (*Réponse de Démophon à Phyllis*), 100 : *Et nimis audaces gens habet ista deos*, « Les dieux de la Thrace ne sont déjà que trop barbares » (trad. Cabaret-Dupaty, éd. Panckoucke) ; cf. aussi Ov., *Mét.*, XIII, 429-338, à propos de l'histoire de la trahison du roi de Thrace Polymestor, qui tua Polydore, fils de Priam et d'Hécube, qu'il était chargé d'élever loin de la guerre de Troie (XIII, 435-436 : *impuis... / rex Thracum*, « l'impie souverain des Thraces » ; III, 628-629 : *... scelerataque limina Thracum / et Polydoreo manantem sanguine terram / linquit*, « [Énée] quitte les rivages criminels des Thraces et la terre arrosée du sang de Polydore »). Sur la réputation de cruauté des Thraces, voir aussi *infra*.

<sup>3</sup> Parmi les héros de la mythologie qui eurent à mener des guerres contre les Amazones, on peut citer encore Thésée, autre grand voyageur de la mythologie grecque : il aurait participé aux côtés d'Héraclès, d'une part, à cette expédition guerrière, et aurait entretenu, d'après certaines versions de la légende, une relation amoureuse avec l'Amazone Antiopé, dont il aurait eu un fils ; d'autre part, certaines traditions le montrent engagé dans un conflit, indépendant de l'expédition d'Hercule, au pays des Amazones, causé par l'enlèvement ou la répudiation d'Antiopé. Cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 453-454 ; Aulus Sabinus, *Épîtres*, II (*Réponse de Démophon à Phyllis*), 9-10.

<sup>4</sup> P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 30. Indépendamment du cadre oriental et nordique de leur légende, le mode de vie des Amazones, peuple composé exclusivement de femmes, se présente d'emblée, lui aussi, comme exotique pour un Grec ou un Romain (cf. *infra*, Chapitre III).

<sup>5</sup> Le Thermodon est souvent cité lorsque sont évoquées les Amazones, en tant qu'élément emblématique de leur pays. Voir par exemple Prop., III, 14, 13-14, qui compare à des Amazones les jeunes filles spartiates s'exerçant dans la palestine : *qualis Amazonidum nudatis bellica mammis / Thermodontiacis turba lauatur aquis*, « telle la troupe belliqueuse des Amazones au sein dénudé qui se baigne dans les eaux du Thermodon » ; Ov., *Pont.*, IV, 10, 51 : *et tu, femineae Thermodon cognite turmae*, « et toi, Thermodon connu de l'escadron de femmes ».

<sup>6</sup> Cf. par exemple *Iliade*, XIII, 301, où Arès et son fils Effroi sont décrits comme partant de Thrace, *ἐκ Θρηάκης*. La Thrace en tant que patrie de Mars est évoquée par exemple chez Virg., *Géorg.*, IV, 46 (*Rhesi Mauortia tellus*, « la terre de Rhésus chère à Mars »), ou encore Ov., *A.*, II, 588 ; *Fastes*, V, 257-258.

<sup>7</sup> P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 44-45.

*Qualis apud gelidi cum flumina concitus Hebri  
sanguineus Mauors clipeo increpat atque furentis  
bella mouens immittit equos, illi aequore aperto  
ante Notos Zephyrumque uolant, gemit ultima pulsu  
Thraca pedum circumque atrae Formidinis ora  
Iraeque Insidiaeque, dei comitatus, aguntur<sup>1</sup>.*

Aussi les représentations exotiques liées au pays des Amazones reposent-elles la plupart du temps sur les fleuves, les montagnes et les paysages de la Thrace : les évocations du peuple de femmes guerrières sont fréquemment accompagnées de notations géographiques concernant l'Hèbre, l'Hister<sup>2</sup>, le Strymon, l'Hémus, ou encore des lieux communs concernant le climat rude de la région de la Thrace ou du Pont. Quant au Thermodon, à propos duquel nous avons précisé, quelques lignes plus haut, qu'il n'était pas un fleuve de Thrace, il est lui aussi souvent cité lorsque sont évoquées les Amazones, comme élément géographique emblématique de leur pays, par exemple dans cette comparaison de Virgile :

*quales Threiciae cum flumina Thermodontis  
pulsant et pictis bellantur Amazones armis<sup>3</sup>.*

Contemporain d'Héraclès, Jason est lui aussi le héros de légendes à caractère exotique – notamment oriental – d'origine ancienne, puisqu'elles datent, dans leurs premières versions du moins, d'une époque antérieure aux poèmes homériques<sup>4</sup>. Le héros thessalien est principalement connu pour avoir mené une expédition jusqu'en Colchide, à la conquête de la Toison d'Or<sup>5</sup>, à bord de la nef Argo – d'où le nom d'Argonautes attribué aux membres de cette expédition<sup>6</sup>. C'est aussi au cours de cette expédition que Jason rencontre la sorcière Médée, dont la légende est empreinte d'un exotisme terrifiant. La géographie mythique de la légende des Argonautes – qui a inspiré de nombreux poètes<sup>7</sup>, mais dont Apollonios de

<sup>1</sup> « Ainsi, quand il s'ébranle près des courants de l'Hèbre glacé, Mars, sanglant, frappe son bouclier et, déchaînant les guerres, lance ses chevaux furieux ; eux, dans la plaine ouverte, plus rapides que les Notus et le Zéphyr, volent ; au choc de leurs pieds, la Thrace gémit dans ses profondeurs ; autour d'eux se poussent les visages de la noire Épouvante, les Colères et les Surprises, cortège du dieu » (Virg., *Én.*, XII).

<sup>2</sup> L'Hister est évoqué dans un fragment d'une pièce de Naevius, peut-être en relation avec la légende des Amazones (mais, selon E. H. Warmington, plutôt dans le cadre de la légende d'Iphigénie en Tauride), cf. *infra*.

<sup>3</sup> « Ainsi les Amazones thraces quand elles ébranlent les flots du Thermodon et sous leurs armes peintes vont guerroyant » (*Én.*, XI, 659-660). Sur cette incohérence, qui s'explique par l'imprécision concernant la situation géographique exacte du pays des Amazones – tantôt la Cappadoce, tantôt la Thrace – voir la note d'A. Bellessort dans l'édition de la C.U.F. de 1936 pour ce passage : « Le Thermodon est un fleuve du Pont qui se jette dans la mer Noire. Mais les Amazones, qui habitaient sur ses bords, passaient pour être venues de Thrace. Aussi bien la Thrace, chez les poètes, désigne-t-elle souvent, par une extension abusive, les régions du Nord en général. Les migrations et les guerres des Amazones sont d'ailleurs placées par la légende en beaucoup de contrées, surtout en Phrygie et en Asie Mineure [...] ». Chez Aulus Sabinus (*Épîtres*, II (*Réponse de Démophon à Phyllis*), 9-10) les Amazones sont appelées *Maeotides*, « les Méotides », substantif formé à partir de l'adjectif *Maeotis* signifiant « scythique » (d'après la localisation du peuple des *Maeotae*, dans le Palus-Méotide, c'est-à-dire la Mer d'Azov). Il est à noter ici que les Amazones apparaissent comme un peuple exotique, non seulement par leur localisation géographique, mais aussi par leur mœurs, dont il sera question plus loin, à propos, surtout, de l'armement et des mœurs sociales.

<sup>4</sup> *Odyssée*, XII, 69-72. Cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 49, art. « Argonautes ».

<sup>5</sup> Sur l'origine de cette Toison d'Or, celle du bélier de Phrixos, qui le conduisit jusque chez le roi Aëtès, en Colchide, voir par exemple Ovide, *Fastes*, III, 851 sq. ; Hygin, *L'astronomie*, II, 20, 2, qui, à propos du Bélier, résume la légende du bélier tué par Phrixos en Colchide.

<sup>6</sup> Parmi ces Argonautes figure notamment Orphée, dont la légende a été examinée dans les pages précédentes. Certaines versions font aussi figurer Hercule-Héraclès au nombre des Argonautes, mais le font abandonner l'expédition avant l'arrivée en Colchide (cf. Ov., *Mét.*, XIII, 23-24, où l'on trouve une allusion à la légende qui fait d'Hercule l'un des Argonautes partis pour la Colchide). Apollodore comme Apollonios de Rhodes dans ses *Argonautiques* « s'accordent à nommer Héraclès, dont le nom est attaché à un épisode de la navigation, l'enlèvement d'Hylas, mais à propos duquel la tradition est loin d'être unanime » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 46). « À l'époque où la légende d'Héraclès avait peu à peu pris l'importance prépondérante que nous lui connaissons, il semblait que le héros dût figurer dans toutes les légendes principales, notamment quand il s'agissait d'exploits merveilleux. Lorsque la donnée primitive excluait l'intervention d'Héraclès, on s'efforçait de la modifier de façon à permettre de l'y faire figurer ou du moins à expliquer qu'il n'y figurât point » (*id.*, p. 201). Thésée, autre grand voyageur antique, avait été lui aussi associé, selon certaines traditions, à la quête de la Toison d'Or, aux côtés d'Héraclès et des Argonautes (*id.*, *ibid.*, p. 47).

<sup>7</sup> En particulier Eschyle avec les œuvres – malheureusement perdues – intitulées *Athamas*, *Hypsipyle*, *Argo*, les *Cabires*, *Phinée* ; mais aussi Sophocle (le premier et le second *Athamas*, *Phryxos*, les *Femmes de Lemnos*, les *Scythes*, le premier et le second *Phinée*, les

Rhodes, qui avait pour ambition de devenir un second Homère, est le premier à raconter en un seul poème toutes les péripéties – est assez complexe<sup>1</sup> ; de ce long voyage, lors duquel les Argonautes explorèrent, à l’aller, la partie orientale de la Méditerranée et différentes contrées d’Asie<sup>2</sup>, et au retour les contrées du nord de l’Europe, de la partie occidentale de la Méditerranée et même la Libye<sup>3</sup>, les auteurs latins ont retenu principalement les difficultés rencontrées par le navire Argo dans la région du Pont-Euxin – la Mer Noire –, les épisodes de la légende se déroulant en Colchide, et les conséquences du mariage malheureux de Jason avec la Colchidienne Médée<sup>4</sup>. Par l’intermédiaire de l’histoire des Argonautes, les Cyanées – les « Roches Bleues », appelées aussi Symplégades, qui sont les deux écueils situés à l’entrée du Pont-Euxin, dans le Bosphore de Thrace, et qui, selon la légende, fermaient l’accès du détroit aux navigateurs<sup>5</sup> –, sont devenues dans la littérature un véritable *topos* exotique, destiné à illustrer, principalement, le thème traditionnel des dangers de la navigation en ces terres lointaines et hostiles. L’origine de cette malédiction des voyages est d’ailleurs attribué assez souvent au navire Argo, le premier à avoir été construit par les hommes : c’est déjà le cas dans ces vers tirés de la *Médée* d’Ennius :

---

*Coupeuses de racines, les Femmes de Colchos, les Porteuses d’eau, Amycos*), et Euripide, avec sa *Médée*, de l’année 431.

<sup>1</sup> La carte du périple d’Argo s’étend en effet de la Thessalie à la Colchide, pays de Médée et de la Toison d’or, en passant par la mer Égée, l’île de Samothrace, l’île de Cyzique, la Mysie, la Bithynie, la Thrace, le Pont-Euxin ; le voyage de retour, depuis la Colchide, les mène jusqu’en Italie et en Sicile, en passant par le Danube, l’Éridan et le pays des Ligures et des Celtes. La nef Argo dut même, poussée par une tempête, aborder en Libye, avant de rejoindre la Crète. Dans les *Argonautiques* d’Apollonios de Rhodes, le voyage de retour des Argonautes est d’une grande complexité : « le chant IV [...] propose une sorte de synthèse des différentes versions du retour des Argonautes. Pour les uns, les Argonautes avaient emprunté au retour le même chemin qu’à l’aller et repassaient par le Bosphore. D’autres les avaient fait revenir par l’Orient et passer par le désert de Libye ou la mer Tyrrhénienne. Apollonios combine tous ces itinéraires, puisque ses Argonautes, après avoir traversé le Pont-Euxin, passent de l’Adriatique à la Méditerranée grâce à une confusion entre le Pô, le Rhin et le Rhône avant d’être jetés sur la côte de Libye d’où ils regagnent la Grèce » (S. Saïd et alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 320). Comme pour celle d’Héraclès, la complexité géographique du voyage de la nef est sans doute due à des ajouts successifs destinés à intégrer au cycle des Argonautes des légendes locales.

<sup>2</sup> Les Argonautes font d’abord escale dans l’île de Samothrace, au large de la Thrace, où ils se font initier aux mystères des Cabires (dieux d’origine probablement étrangère, peut-être sémite, qui étaient l’objet de cultes à mystères dans les îles de Lemnos et de Samothrace notamment, et qu’Eschyle avait évoqués dans une tragédie perdue, les *Kāδeipoi*, où ils recevaient les Argonautes à Lemnos). Ils abordent ensuite dans l’île de Cyzique, où habitaient le peuple des Doliones. En Mysie intervient l’épisode d’Hylas, où Héraclès, qui, selon certaines traditions, faisait partie du voyage, joue un rôle important. Au pays des Bébryces, que l’on identifie avec la Bithynie, les Argonautes affrontent le roi Amycos : à cet épisode vient se rattacher la légende des Dioscures, Castor et Pollux, qui faisaient partie de l’expédition et se distinguèrent dans cette guerre (parmi les *Idylles* de Théocrite, celle qui porte sur les *Dioscures* (XXII) célèbre la victoire de Pollux sur Amycos, cf. S. Saïd et alii, *Histoire de la littérature grecque*, p. 334). En Thrace, sur le rive européenne de l’Hellespont, les Argonautes rencontrent le devin Phinée et le débarrassent des Harpyes qui chaque jour souillaient sa nourriture.

<sup>3</sup> Le voyage retour des Argonautes est beaucoup plus complexe. Jason, fuyant la colère d’Aeétès, aurait rejoint les contrées occidentales en remontant l’Istros, c’est-à-dire le Danube, jusque dans l’Adriatique (« À l’époque où fut élaborée cette version de la légende, le Danube, ou Istros, était considéré comme une artère fluviale, mettant en communication le Pont-Euxin et l’Adriatique », P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 48-49, art. « Argonautes »), puis l’Éridan – ici le Pô – et le Rhône, traversant au passage le pays des Ligures et celui des Celtes. Le navire Argo aurait ensuite navigué en Méditerranée, et aurait rencontré successivement sur sa route, préfiguration de l’errance d’Ulysse, l’île d’Aeaea, où habitait la magicienne Circé (« sans doute la presque île du Monte Circeo, au Nord de Gaète, entre le Latium et la Campanie », selon P. Grimal, *ibid.*), la mer des Sirènes, Charybde et Scylla, un groupe d’île errantes – les îles Lipari –, avant d’aborder finalement à Corcyre, pays des Phéaciens et du roi Alcinoos. De là enfin, le navire Argo fut entraîné par la tempête jusque dans la région des Syrtes et en Libye, avant de rejoindre la Thessalie, en passant par la Crète et Égine.

<sup>4</sup> L’histoire de Jason et Médée a été racontée notamment par Ovide, *Mét.*, VII, 1 sq. : il évoque rapidement le départ des Thessaliens sur le navire Argo, construit à Pagases, et le voyage jusqu’en Colchide. Le récit concerne principalement la quête de la toison d’or du bélier de Phrixus, l’amour de Médée pour Jason, les travaux imposés aux Thessaliens par le roi de Colchide et l’aide apportée par Médée à Jason grâce à sa connaissance de la magie ; le poète relate ensuite la fuite de Médée avec Jason et son séjour en Thessalie, pendant lequel elle rajeunit Éson et tue son frère Pélias, puis l’assassinat de ses enfants, à Corinthe, dans le but de se venger de l’infidélité de Jason. La légende de Médée avait été traitée par Ennius dans une tragédie intitulée *Medea* (ou *Medea exul*, en référence à l’exil de Médée à Corinthe, où elle a suivi Jason), pièce qui, selon Cicéron (*De fin.*, I, 2, 4) a été traduite du grec mot pour mot (voir cependant l’opinion plus nuancée d’E. H. Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 311 dans son introduction aux fragments conservés).

<sup>5</sup> La légende rapporte en effet qu’il s’agissait, au départ, d’îles mouvantes qui se rapprochaient pour écraser les navires lorsqu’ils tentaient de franchir le détroit. Après le passage d’Argo, elles restèrent définitivement immobiles, car leur mouvement était destiné à cesser aussitôt qu’un navire aurait réussi à les franchir. Cf. Ov., *Mét.*, XV, 337-339 : ... *Timuit concursibus Argo / undarum sparsas Symplegadas alisarum, / quae nunc immotae perstant uentisque resistunt*, « L’Argo eut à craindre les Symplégades, arrosées par les vagues qui se brisaient en se rencontrant ; aujourd’hui ces îles restent en place, immobiles, et résistent aux vents ».

*Vtinam ne in nemore Pelio securibus  
caesae accidissent abiignae ad terram trabes,  
neue inde nauis inchoandi exordium  
cepisset, quae nunc nominatur nomine  
Argo, quia Argiui in ea delecti uiri  
uecti petebant pellem inauratam arietis  
Colchis, inperio regis Peliae, per dolum :  
nam numquam era errans mea domo efferrer pedem  
Medea <animo> aegro, amore <saueo> saucia<sup>1</sup> ;*

le *topos* est toujours présent, bien plus tard, dans ce passage des *Amours* d'Ovide, qui associe Argo – désigné par la métonymie « le sapin coupé sur le mont Pélion » – et les Symplégades :

*Prima malas docuit mirantibus aequoris undis  
Peliaco pinus uertice caesa uias,  
quae concurrentis inter temeraria cautes  
conspicuum fuluo uellere uexit ouem<sup>2</sup>.*

Cependant les *exotica* associés à la légende de Jason et des Argonautes concernent surtout la Colchide, terme du voyage. C'est là que Jason, après de difficiles épreuves, conquiert la Toison d'Or ; c'est là aussi qu'il rencontra Médée, la fille du roi Aeétès. Celle-ci, contre une promesse de mariage, seconda le héros grâce à la magie, art qui sera par la suite fréquemment associé à la Colchide – et donc généralement considéré comme exotique – chez les auteurs grecs et latins. Le personnage de Médée, souvent associée à la Colchide ou à sa géographie<sup>3</sup>, et souvent désignée par des périphrases telles que « l'Étrangère », la « Barbare<sup>4</sup> », ou « la Colchidienne<sup>5</sup> », représente sans doute l'une des principales sources d'exotisme de la légende de Jason en Colchide et des récits qui prolongent la quête de la Toison d'Or<sup>6</sup>, par l'intermédiaire de ses talents de magicienne et des philtres qu'elle prépare dans sa vengeance contre Pélias, qui avait imposé à Jason toutes ces épreuves, puis contre la fille de Créon, que Jason s'appropriait à épouser<sup>7</sup>. La légende de Médée a été abondamment traitée chez les auteurs latins, accompagnée des *topoi* géographiques et ethnographiques liés à cette région scythique, aux confins nordiques et orientaux du monde. Parmi ces *topoi* figurent

<sup>1</sup> « Plût au ciel qu'au bois du Pélion les sapins, abattus à coup de hache, ne fussent pas tombés à terre et qu'ils n'eussent pas servi à commencer la construction du navire que l'on nomme aujourd'hui Argo, parce qu'il emmenait l'élite des Argiens qui voulaient ramener par ruse de Colchide la toison d'or du bélier, sur ordre du roi Pélias ! Car jamais ma maîtresse, aujourd'hui errante, n'aurait porté ses pas hors de sa demeure, ma maîtresse Médée au cœur blessé, frappée par un cruel amour » (Ennius, *Medea*, frg. 253-61 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 312-313, trad. G. Achard, éd. de la *Rhétorique à Hérennius*, II, 22, 34).

<sup>2</sup> « Le premier, le sapin coupé sur le mont Pélion enseigne de funestes chemins sur les flots étonnés de la mer, lui qui, s'engageant témérement entre les promontoires opposés, transporta le bélier à la toison d'or éclatante » (Ov., *Am.*, II, 11, 1-4). Les *topoi* concernant les Symplégades, l'Hellespont et le Pont-Euxin, seront analysés plus longuement dans le passage consacré *infra* aux mers.

<sup>3</sup> Cf. par exemple le vocatif employé par Ennius (*Medea*, frg. 281 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 320) : *Mede Colchis*, « Ô Médée de Colchide » (trad. personnelle).

<sup>4</sup> Médée est parfois surnommée « la Barbare », *Barbara*, par exemple chez Ov., *Mét.*, VII, 144. Lorsque Médée, dans les *Métamorphoses*, envisage de suivre Jason, elle avance les arguments de la cruauté de son père et de la barbarie de son pays (VII, 53 : *est mea barbara tellus*, « mon pays [est] barbare »), pour les opposer à la civilisation de la Grèce (VII, 55-58 : ... *Non magna relinquam, / magna sequar ; titulum seruatae pubis Achiuae / notitiamque loci melioris et oppida, quorum / hic quoque fama uiget, cultusque artesque locorum*, « Il n'y a rien de si précieux dans ce que je quitterai ; tout est précieux dans ce qui m'attend : la gloire de sauver la jeunesse Achéenne, la joie de connaître un pays plus favorisé, des villes dont la renommée s'étend jusqu'ici, la civilisation et les arts de chaque contrée »).

<sup>5</sup> Voir par exemple Ov., *Mét.*, VII, 196 : *a Colchide*, « de la Colchidienne » ; VII, 301 : *Colchis*, « la Colchidienne » ; Manil., III, 9.

<sup>6</sup> On retrouvera ensuite Médée à Athènes, où, après avoir soumis Égée à son influence, elle faillit empoisonner Thésée (épisode relaté, à la suite de l'expédition des Argonautes et du séjour en Thessalie, chez Ovide, *Mét.*, VII, 404-452).

<sup>7</sup> C'est le sujet de la *Médée* d'Euripide.



les évocations du climat rude de la Scythie<sup>1</sup>, du Phase<sup>2</sup> – le fleuve emblématique de la Colchide –, du Caucase, ou des pratiques magiques de Médée. Celle-ci symbolise en effet, dans la littérature antique, le type même de la magicienne, et son nom est fréquemment cité dans les passages traitant de pratiques magiques, de sorcellerie, de la préparation de breuvages empoisonnés, que ces passages soient ou non en rapport avec la fable.

Indépendamment des histoires de Bacchus, d'Orphée, d'Hercule ou de Jason, on retrouve également les peuples de l'Asie cités dans ce chapitre – Thraces, Amazones, et « Scythes » au sens large – dans les poèmes homériques<sup>3</sup> et dans la série de récits épiques qui, se greffant à l'épopée homérique, ont mis en scène certains des héros de la guerre de Troie ou certains des membres de leur famille. Parmi les forces en présence dans la guerre de Troie, l'*Iliade* mentionne, aux côtés de Priam et des Troyens, un contingent d'Amazones commandé par la reine Penthésilée, qui fut tuée par Achille<sup>4</sup> ; les Thraces sont présents également, avec à leur tête le héros Rhésos et ses chevaux blancs rapides comme le vent, qui rappellent l'image que les Grecs se faisaient de la Thrace, patrie du dieu de la guerre, des chevaux et des grands espaces. Parmi les légendes postérieures à l'*Iliade* et à l'*Odyssee*, certaines présentent un caractère exotique que les auteurs grecs et latins ont pu ensuite développer. C'est le cas par exemple des récits légendaires, postérieurs à l'*Iliade*<sup>5</sup>, consacrés à Iphigénie, la fille d'Agamemnon : dans des récits indépendants du poème homérique, elle est enlevée par Artémis au moment où elle devait être sacrifiée à Aulis, et devient prêtresse de la déesse chez les Taures, qui habitent la Chersonèse Taurique, sur la mer Noire<sup>6</sup>, et pratiquent les sacrifices humains. La pièce d'Euripide *Iphigénie en Tauride* traite une partie de cette légende, qui se déroule dans un cadre exotique ; à sa suite, certains auteurs latins ont exploité ce thème de l'exotisme scythique en relation avec la légende d'Iphigénie. Naevius aurait écrit une tragédie, sur le modèle de celle d'Euripide, intitulée *Iphigénie* ; un fragment tragique, attribué à cette pièce par certains commentateurs, présente en effet les *topoi* climatiques liés à la Thrace et à la Scythie, avec la mention de l'Hister :

*Vos qui accolitis Histrum fluiuium, atque algidam [...] quam numquam uobis Grai  
atque barbari...*<sup>7</sup>

En dehors même du contexte mythologique, les références vagues à la Scythie, comme dans le passage de la première *Bucolique* cité précédemment<sup>8</sup>, peuvent symboliser les confins

<sup>1</sup> Voir, par exemple, ces paroles de Médée chez Ovide, *Hér.*, XII, 27-28 : ... *Scythia tenuis ille niuosa / omne tenet, Ponti qua plaga laeua iacet*, « [mon père, Étès] gouverne [...] tout ce qui s'étend depuis la rive gauche du Pont jusqu'à la Scythie neigeuse ». Sur les *topoi* associés au climat scythe, voir *infra* le passage consacré aux climats.

<sup>2</sup> Aujourd'hui Rion. Le Phase prend sa source dans le Caucase et se jette dans le Pont-Euxin. Sur les *topoi* associés à ce fleuve, voir *infra* le passage consacré aux cours d'eau.

<sup>3</sup> L'*Iliade* en effet n'est pas, à cet égard, exempte d'exotisme : le cadre est celui de Troie, cité située en Asie et donc voisine de peuples orientaux dont le nom apparaît parfois au cours du poème. Le poète mentionne en effet, de façon anecdotique, un certain nombre de peuples exotiques – Thraces, Amazones, mais aussi Éthiopiens –, dont la présence dans l'*Iliade* révèle peut-être l'existence de légendes antérieures ou contemporaines, perdues pour nous, où ils étaient plus longuement et plus précisément décrits.

<sup>4</sup> *Iliade*, VI, 186.

<sup>5</sup> Iphigénie n'est pas mentionnée dans le poème homérique, et semble être une création de poètes postérieurs.

<sup>6</sup> C'est-à-dire la Crimée actuelle.

<sup>7</sup> « Vous qui habitez les rives de l'Hister et la froide région... Que jamais Grecs et Barbares ne vous... » (trad. A. Yon). Ces vers, sénaires tirés d'une tragédie inconnue, sont cités notamment chez Cicéron, *L'orateur*, XLV, 152, comme exemple d'hiatus en poésie (cf. la note 1, p. 55, de l'édition de *L'orateur*, par A. Yon). E. H. Warmington les attribue à une tragédie de Naevius intitulée *Iphigénie* (frg. 23 Warmington, t. II, p. 122), dont le modèle serait l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide (412 av. J.-C.) ; le passage cité ici correspondrait au v. 1422 de la tragédie grecque, et serait l'ordre lancé à ses hommes par Thoas, le roi des Taures, de poursuivre Iphigénie, Oreste et Pylade dans leur fuite.

<sup>8</sup> Virg., *Buc.*, I, 65

orientaux de l'*orbis terrarum*, de même que certains des éléments géographiques emblématiques de cette région, comme le Caucase, le Palus-Méotide ou la Mer Caspienne. Un vers d'Ennius, cité par Cicéron à propos de Scipion l'Africain, semble faire du Palus-Méotide la limite orientale du monde connu, dans le cadre d'une *laudatio* où la gloire du personnage est illustrée de façon plus ou moins hyperbolique par la mention des confins – procédé fréquent, comme nous le constaterons, dans la littérature latine :

*A sole exoriente supra Maeotis paludes  
nemo est qui factis aequiperare queat*<sup>1</sup>.

De même Virgile, dans les *Géorgiques*, semble placer aux extrémités orientales du monde le peuple scythe des Gélons au Nord, tandis que les Arabes occupent, au Sud, la même position :

*Adspice et extremis domitum cultoribus orbem  
Eoasque domos Arabum pictosque Gelonos*<sup>2</sup>.

Chez Horace encore, les Gélons sont qualifié d'*ultimi*<sup>3</sup>, et le Caucase apparaît comme l'un des symboles des confins asiatiques<sup>4</sup>, de même que chez Ovide qui cite, sans la nommer, la chaîne de montagne s'ou surgit le soleil à son lever, et qu'il faut sans doute identifier au Caucase, confondu avec l'Himalaya chez les Anciens :

*Eurus ad auroram Nabataeaeque regna recessit  
Persidaeque et radiis iuga subdita matutinis*<sup>5</sup>.

## b. L' « Inde », l' « Éthiopie » et le pays des Sères

Les extrémités orientales de l'*orbis terrarum*, en direction du sud, sont bien évidemment représentées par l'Inde, dont les délimitations géographiques, chez les auteurs de la période étudiée ici, demeurent très floues<sup>6</sup>, d'autant plus que ces auteurs ne nous en donnent généralement que ce que J. André et J. Filliozat ont appelé des « témoignages littéraires »<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> « Du point où le soleil se lève bien au-delà du lac Maeotis < jusques à l'Occident >, il n'est personne qui puisse m'égalier par ses exploits » (Ennius, *Epigrammata*, frg. 1-2 Warmington, *R.O.L.* t. I, p. 398-401, trad. J. Humbert). Ces vers sont cités par Cicéron dans les *Tusculanes*, V, 17, 49 ; ils reproduiraient les paroles de Scipion l'Africain, ou, peut-être, son épitaphe.

<sup>2</sup> « Regarde le monde soumis aux cultivateurs jusqu'à ses extrémités : à l'Orient les demeures des Arabes, d'autre part les Gélons tatoués » (*Géorg.*, II, 114-115). Les Gélons sont pour les Anciens un peuple de Scythie, que l'on localise dans les steppes du nord de la Mer Noire, dans l'Ukraine actuelle.

<sup>3</sup> *Odes*, II, 20, 18-19 : *ultimi... Geloni*, « au bout du monde, les Gélons ».

<sup>4</sup> *Épodes*, I, 11-12 (passage cité *infra*).

<sup>5</sup> « L'Eurus se retira vers l'Aurore, le royaume des Nabatéens, la Perse et les sommets au-dessus desquels montent les rayons du matin » (*Mét.*, I, 61-62). Selon G. Lafaye (note 5, p. 9), l'expression désigne « la chaîne de montagnes qui ferme l'Inde au Nord » : il s'agit de l'Himalaya, que les Anciens confondaient avec le Caucase (voir la définition antique de *Caucasus* donnée plus haut et l'opinion selon laquelle le Gange et l'Indus prenaient leur source dans le Caucase, chez Vitruve, VIII, 2, 6, passage cité *supra*).

<sup>6</sup> Sur le nom traditionnel d' « Inde » qui a été donné à tout un ensemble de régions orientales, voir J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome. Textes latins de l'Antiquité relatifs à l'Inde*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'ét. anciennes, 1986, p. 9 : « Les idées conçues par l'Europe sur l'Inde semblent avoir été vouées à l'erreur ou à l'incertitude depuis leur première apparition. Le nom même d'Inde est ambigu. Il représente, transmise par les Grecs, la forme vieux-perse de Sindhu, nom authentique du grand fleuve qu'en conséquence nous appelons Indus. À l'époque où ces noms sont apparus, tout le bassin du fleuve était sous la domination achéménide, qui laissait libre toute la zone géographique s'étendant à l'Est et au Sud. Mais, déjà depuis Mégasthène et Ératosthène, le nom d'Inde, qui n'aurait dû s'appliquer qu'aux actuelles régions de l'Afghanistan, du Pakistan, du Kashmir et du Panjâb, a été étendu lui-même à toute cette zone orientale. Celle-ci consiste, en fait, en toute l'Asie des moussons au Sud de la chaîne himalayenne et de ses prolongements extrême-orientaux et descendant jusqu'à l'hémisphère sud. C'est ce que nous appelons Inde, Indochine et Indonésie, ou même Inde et Inde extérieure, et c'est le domaine majeur de la culture élaborée à la fois dans le Bassin du Sindhu et dans l'ensemble de la Péninsule attenante à l'Est, notre actuelle Inde, puis implantée dans tout le Sud-Est asiatique ».

<sup>7</sup> J. André et J. Filliozat, *ibid.*, p. 16-17 distinguent en effet deux types de témoignages sur l'Inde : « Dans la littérature latine, L'Inde se présente sous deux aspects, l'un scientifique, l'autre purement littéraire. Les témoignages scientifiques figurent dans les œuvres historiques – essentiellement celles qui relatent les conquêtes d'Alexandre (Quinte-Curce, Justin) –, ethno-géographiques (Mela, Pline, Solin, Martianus Capella, Isidore, etc.) et médicales, par l'indication de drogues importées (Celse, Scribonius Largus, etc.). Toutes sont largement

Dans les textes faisant référence à la fable, l'Inde peut être citée comme le lieu où se situe le palais de l'Aurore ; c'est ce que fait par exemple Properce, évoquant l'amour de l'Aurore pour le vieux Tithon, dans sa demeure orientale, *Eoa domo*<sup>1</sup> :

*illum ad uicinos cum amplexa quiesceret Indos,  
maturus iterum est questa redire dies*<sup>2</sup>.

Toutefois, l'Inde est surtout associée, dans le domaine légendaire, à l'histoire de Bacchus<sup>3</sup>. Cet exotisme est présent dès l'enfance du dieu, puisque Dionysos, fils de Zeus et de Sémélé, aurait été caché par son père dans une contrée éloignée afin d'échapper à la colère d'Héra. Il y aurait été élevé par les nymphes habitant le pays de Nysa<sup>4</sup>, dont le nom reste associé, dans la tradition grecque et latine, à la légende et au culte de Bacchus, parfois désigné par son surnom de *Nyseus*, « enfant de Nysa »<sup>5</sup>, ou par une périphrase comportant ce toponyme ou un adjectif dérivé<sup>6</sup>. « Nysa » fait toutefois partie de ces lieux à la géographie très incertaine : le nom désigne, selon des traditions divergentes, tantôt une montagne<sup>7</sup>, tantôt une ville, très diversement situées d'ailleurs – en relation sans doute avec les différentes étapes du savoir géographique concernant les pays orientaux – de la Thrace à l'Inde, en passant par l'Éthiopie<sup>8</sup>.

Bacchus-Dionysos est aussi connu, dans la littérature antique, comme étant le premier conquérant de l'Inde<sup>9</sup> ; celle-ci est donc le théâtre de certains des épisodes les plus importants de la légende dionysiaque, et la littérature antique contient de très nombreux passages relatifs à cette dimension très exotique du mythe. L'occasion est ainsi fournie aux auteurs latins de citer les grands fleuves de l'Inde, le Gange et l'Indus, qui servent de cadre à l'évocation de

---

tributaires des auteurs grecs et transmettent peu de renseignements nouveaux [...]. Les témoignages purement littéraires permettent de mesurer la place de l'Inde dans la culture romaine. Toute auréolée de son éloignement à l'extrémité du monde connu et des mirages nés des exploits d'Alexandre, elle jouit, plus que l'Afrique toute proche, que la Germanie barbare et les régions nordiques désolées, d'une réputation que ne vient pas ternir une proximité qui pourrait être cruelle, source de rêves de richesses et d'étrangetés, bref l'Eldorado des Romains ». Les deux auteurs évoquent ensuite les *extremi Indi* ou l'*India tosta* de Catulle, l'*ebur Indicum* d'Horace, les *Indae conchae* de Properce (tous ces passages seront analysés ultérieurement dans cette thèse), qui représentent « [des] notations qui n'apportent rien à notre connaissance de la contrée, [mais] soulignent par leur fréquence même l'importance du « phénomène indien » dans la poésie, ainsi que sa durée, qui va des 14 allusions à l'Inde chez Virgile aux 19 de Sidoine Apollinaire » (*ibid.*, p. 17). Sur l'Inde et l'Éthiopie, confins du monde, voir aussi J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 176.

<sup>1</sup> Properce, II, 18b, 8.

<sup>2</sup> « Quand le tenant embrassé, elle se reposait au voisinage de l'Inde, elle s'est plainte que le jour revint trop tôt » (II, 18b, 11-12).

<sup>3</sup> Cf. J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 18. Il existe aussi des traditions selon lesquelles Hercule serait allé, comme Bacchus-Dionysos, jusqu'en Scythie et en Inde. Cet aspect de la légende herculéenne sera particulièrement développé chez Quinte-Curce, qui fait de cet Hercule, conquérant de l'Orient, l'un des modèles d'Alexandre, au même titre que Bacchus. L'historien rapporte, à ce propos, certains épisodes de la légende d'Hercule se déroulant en Inde (*Histoires*, VIII, 11, 2 ; IX, 4, 1-4 ; voir aussi IX, 4, 19-23).

<sup>4</sup> Cf. par exemple Ov., *Mét.*, III, 314-315 : ... *inde datum nymphe Nyseides antris / occulere suis lactisque alimenta dedere*, « ensuite [Ino] le confia aux nymphes de Nysa, qui le cachèrent dans leurs antres et le nourrissent de lait » ; *Fastes*, III, 769, *Nysiadas nympas*, « les nymphes de Nysa ». « Cet épisode [...] donne une étymologie approximative du nom de Dionysos, par un à peu près avec le nom de Nysa » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 127).

<sup>5</sup> Cf. Ov., *Mét.*, IV, 13.

<sup>6</sup> Le nom de Nysa est également associé aux personnages et à diverses composantes de la légende ou du culte de Bacchus. Voir par exemple Catulle, 64, 252 : *Nisigenis Silenis*, « [Bacchus, accompagné] des Silènes fils de Nysa », ou Prop., III, 17, 21-24 : *Dicam ego maternos Aetnae fulmine partus, / Indica Nysaeis arma fugata choris, / uesanumque noua nequiquam in uite Lycurgum, / Pentheos in triplicis funera grata greges*, « je dirai l'accouchement de ta mère frappée par la foudre de l'Etna, les guerriers indiens mis en fuite par les danses de Nysa, la fureur vaine de Lycurgue contre la vigne nouvelle, le cadavre de Penthée déchiré entre trois bandes de Ménades ».

<sup>7</sup> Voir par exemple Virg., *Én.*, VI, 804-805 : *nec qui pampineis uictor iuga flectit habenis / Liber, agens celso Nysae de uertice tigris*, « ni celui-là non plus qui, vainqueur, conduit son attelage avec des rênes de pampre, Liber, menant ses tigres depuis les hautes cimes de Nysa ».

<sup>8</sup> Dans la tradition homérique, Nysa est localisée en Thrace (*Iliade*, VI, 133) ; ce n'est que postérieurement aux poèmes homériques que la ville natale de Dionysos est située en Arabie, en Éthiopie ou en Inde.

<sup>9</sup> Cf. par exemple Hor., *Odes*, II, 19, 17-18 : *Tu flectis amnes, tu mare barbarum*, « Tu soumets les fleuves, et la mer des barbares » et la note 4, p. 84, de F. Villeneuve, qui rappelle que « Bacchus, allant conquérir l'Inde, avait arrêté les eaux de l'Oronte et de l'Hydaspe, pour franchir ces fleuves, et apaisé les flots de l'Océan indien » ; Ov., *Am.*, I, 2, 47 : *Talis erat domita Bacchus Gangetide terra*, « Tel était Bacchus, quand il soumettait les terres que baigne le Gange » ; A. A., I, 189-190 : *Nunc quoque qui puer es, quantus tum, Bacche, fuisti, / cum timuit thyrsos India uicta tuos ?*, « Et toi, toujours enfant, que tu fus grand, Bacchus, lorsque l'Inde vaincue craignit ton thyrsos ! » ; *Mét.*, IV, 605-606 : ... *quem debellata colebat / India, quem positis celebrabat Achaia templis*, « [Bacchus], qu'adorait l'Inde vaincue et à qui la Grèce rendait hommage dans des temples élevés à sa gloire ». Voir aussi Quinte-Curce, *Histoires*, livres VIII-IX, *passim*.

cette légende, mais aussi les productions les plus caractéristiques de l'Orient, comme l'encens<sup>1</sup>, ou les *topoi* ethnographiques concernant les peuples de l'Orient. Ovide résume la geste de Bacchus en Orient en l'espace de deux vers, où l'Indus et l'encens apparaissent comme des éléments emblématiques de cet Orient lointain :

*Sithonas et Scythicos longum narrare triumphos  
et domitas gentes, turifer Inde, tuas*<sup>2</sup>.

Ailleurs, ce sont le Gange et les « Indiens basanés » qui tiennent ce rôle :

*... Oriens tibi uictus adusque  
decolor extremo qua cingitur India Gange*<sup>3</sup>,

ou encore les Indiens « aux cheveux nattés » :

*Interea Liber depexos crinibus Indos  
uicit et Eoo diues ab orbe redit*<sup>4</sup>.

C'est par la conquête de l'Inde que l'on explique d'autre part l'origine du cortège triomphal de Bacchus, souvent présent dans la littérature et dans les arts figurés : ce cortège se compose de divers éléments d'allure exotique, dont P. Grimal a dressé la liste : « le char traîné par des panthères et orné de pampres et de lierre, les Silènes et les Bacchantes, les Satyres, ainsi que d'autres divinités mineures, comme Priape, le dieu de Lampsaque<sup>5</sup> ». Un passage de l'*Art d'aimer* d'Ovide rassemble en effet, à l'occasion du récit de l'enlèvement d'Ariane par le dieu, les principaux éléments de ce cortège : les cymbales, les tambours, Silène, les Bacchantes et les Satyres, ainsi que les tigres attelés au char :

<sup>1</sup> Sur la méconnaissance des Anciens concernant le lieu de production réel des produits exotiques comme les parfums, les épices ou les tissus précieux, cf. *infra*.

<sup>2</sup> « Il serait trop long de raconter tes triomphes sur les Sithoniens et les Scythes, et tes victoires sur les peuples du pays de l'Indus qui produit l'encens » (*Fastes*, III, 719-720).

<sup>3</sup> « L'Orient t'est soumis jusqu'aux lieux où le Gange, au terme de sa course, baigne le pays des Indiens basanés » (Ov., *Mét.*, IV, 20-21). Cf. aussi *Am.*, I, 2, 47-48 : *Talis erat domita Bacchus Gangetide terra ; / tu grauis alitibus, tigribus ille fuit*, « Tel était Bacchus, quand il soumettait les terres que baigne le Gange ; mais toi, tu es lourd pour des oiseaux, lui l'était pour des tigres » ; *Tr.*, V, 3, 21-24 : *Nec patria est habitata tibi, sed adusque niuosum / Strymona uenisti Marticolamque Geten / Persidaque et lato spatiantem flumine Gangem / et quascumque bibit decolor Indus aquas*, « Tu n'es pas resté dans ta patrie, mais tu es allé jusqu'au Strymon enneigé, jusque chez les Gètes belliqueux, jusqu'en Perse et aux bords du Gange au large cours et des eaux où boit l'Indien basané ». Ovide attribue d'ailleurs à Bacchus, après sa victoire sur l'Inde, l'invention des prémices, des libations et des sacrifices offerts aux divinités, et notamment l'offrande de parfums comme l'encens ou la cannelle : *Te memorant, Gange totoque Oriente subacto, / primitias magno seposuisse Ioui : / cinnama tu primus captiuaque tura dedisti*, « C'est toi, selon la tradition, qui, après la soumission du Gange et de tout l'Orient, as réservé les prémices au grand Jupiter : le premier, tu as offert de la cannelle et de l'encens prélevés sur le butin » (*Fastes*, III, 729-731). D'après R. Schilling toutefois « [ce] récit, peut-être d'origine hellénistique, qui attribue à Dionysos l'invention des prémices, galettes, libations ainsi que des sacrifices sanglants n'est pas compatible avec les données de la tradition romaine, pour des raisons de date et de rite » (note au v. 730).

<sup>4</sup> « Cependant Liber qui avait vaincu les Indiens aux cheveux nattés revint, riche en butin, des régions de l'Orient » (Ov., *Fastes*, III, 465-466). Voir aussi *Pont.*, IV, 8, 61 : *sic uictor laudem superatis Liber ab Indis*, « c'est ainsi que Liber victorieux eut la gloire d'avoir triomphé des Indiens ».

<sup>5</sup> P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 127. Le tigre, le lynx ou la panthère, considérés comme des animaux indiens par excellence, sont consacrés à Bacchus et donc fréquemment cités à l'occasion des descriptions du cortège dionysiaque ; voir par exemple Virg., *Géorg.*, III, 264 ; Lygdamus (*Corpus Tibullianum*), III, 6, 15-16 : *Armenias tigres et fuluas ille leaenas / uicit et indomitis mollia corda dedit*, « il soumet les tigresses d'Arménie et les lionnes fauves et apprivoise les êtres indomptables » ; Propertius, III, 17, 7-8 ; Ovide, *Mét.*, III, 668-669 et XV, 413, *Victa racemifero lynxas dedit India Baccho*, « L'Inde vaincue a donné le lynx à Bacchus », etc. Une mosaïque de la Maison du Faune, à Pompéi, représente Dionysos chevauchant un animal tenant à la fois du lion – par sa crinière – et du tigre – par son pelage rayé. Sur l'ensemble des *topoi* associés à ces animaux, voir *infra*.

*Iam deus in curru, quem summum texerat uuis,  
tigribus adiunctis aurea lora dabat<sup>1</sup>.*

Dans certains épisodes de la légende, les tigres, lynx ou panthères consacrés au dieu apparaissent aussi de manière isolée, non pas attelés au char de Bacchus précédant son cortège, mais en tant qu'animaux familiers ; c'est le cas, par exemple, dans les *Métamorphoses* d'Ovide, à propos de la légende des matelots tyrrhéniens transformés en dauphins par le dieu :

*Quem circa tigres simulacraque inania lyncum  
pictarumque iacent fera corpora pantherarum<sup>2</sup>.*

Il va de soi qu'en dehors du contexte mythologique, les confins orientaux du monde sont aussi, très fréquemment, représentés par l'Inde, limite extrême de l'expédition asiatique d'Alexandre le Grand<sup>3</sup> ; le roi de Macédoine, en effet, doit en grande partie son prestige au fait d'avoir atteint, avec son armée, les extrémités du monde connu en direction de l'est, exploit qui n'avait été accompli avant lui, croyait-on, que par Dionysos et, peut-être, par Hercule. Ce *topos* de l'Inde, dernière terre en direction du soleil levant, est présent dans tous les genres littéraires, aussi bien chez les poètes que chez les historiens, qui l'ont à plusieurs reprises exploité, en particulier dans un contexte rhétorique. Le fait d'avoir atteint les « rivages les plus lointains » – *ultimas oras* – est l'une des raisons invoquées par Hannibal, selon Claudius Quadrigarius, pour placer le Macédonien à la première place des généraux de l'Histoire :

*... quaerenti Africano quem fuisse maximum imperatorem Hannibal crederet,  
respondisse Alexandrum Macedonum regem, quod parua manu innumerabiles  
exercitus fudisset quod<que> ultimas oras, quas uisere supra spem humanam esset,  
peragrasset<sup>4</sup>.*

C'est pour la même raison que Persée, au livre XLII de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, s'adresse à ses troupes rassemblées à Cittium, en 171 avant J.-C., en leur rappelant l'exploit des Macédoniens de l'armée d'Alexandre, qui s'avancèrent jusqu'aux limites du monde –

<sup>1</sup> « Cependant le dieu, sur son char, couronné de raisins, lâchait les rênes dorées aux tigres qui le traînaient » (Ovide, *A. A.*, I, 547-548) ; les tigres sont à nouveau cités quelques vers plus loin (v. 557, *tigres*). Cf. aussi Virg., *Én.*, VI, 804-805 : ... *qui pampineis uictor iuga flectit habenis / Liber, agens celso Nysae de uertice tigris*, [Il n'a point affronté tant de terres, celui] qui, vainqueur, conduit son attelage avec des rênes de pampre, Liber, menant ses tigres depuis les hautes cimes de Nysa » ; Horace, *Odes*, III, 3, 13-15 : *hac te merentem, Bacche pater, tuae / uexere tigres indocili iugum / collo trahentes*, « Par [cette vertu] tu as mérité, ô Bacchus, ô père, d'être mené là-haut par tes tigres tirant le joug de leur cou indocile » ; Ovide, *Amours*, I, 2, 47-48 : *Talis erat domita Bacchus Gangetide terra ; / Tu grauis alitibus, tigribus ille fuit*, « Tel était Bacchus, quand il soumettait les terres que baigne le Gange ; mais toi, tu es lourd pour des oiseaux, lui l'était pour des tigres » ; Ovide, *Mét.*, IV, 24-25 : ... *tu biugum pictis insignia frenis / colla premis lyncum*, « toi qui fais peser un double joug sur le cou des lynx, paré de rênes aux vives couleurs » ; *Hér.*, II, 78-79 : *Illa (nec inuideo) fruitur meliore marito / inque capistratis tigribus alta sedet*, « Elle [Ariane] – et je ne l'envie pas – jouit d'un meilleur époux [Bacchus], et siège, altière, sur des tigres muselés » ; cf. aussi Virg., *Buc.*, V, 29-31, ou le personnage mystérieux de « Daphnis » semble assimilé à Bacchus : *Daphnis et Armenias curru subiungere tigris / instituit ; Daphnis thiasos inducere Bacchi, / et foliis lentas intexere mollibus hastas*, « Daphnis ? il a aussi, le premier, attelé à un char des tigres d'Arménie, introduit les thiasos de Bacchus, et enlacé d'un souple feuillage des hampes flexibles ».

<sup>2</sup> « Autour de lui sont couchées, apparitions illusoires, des tigres, des lynx et des panthères féroces au corps tacheté » (Ovide, *Mét.*, III, 668-669). Voir aussi, au livre suivant, le récit du châtement infligé aux filles de Minyas qui refusaient de célébrer une fête en l'honneur de Bacchus : *falsaque saeuarum simulacra ululare ferarum*, « de vains fantômes de bêtes féroces [...] remplissent [l'édifice] de hurlements » (IV, 404 ; ces *ferae* sont les tigres, les lynx et les panthères de Bacchus).

<sup>3</sup> J. André et J. Filiozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 18, remarquent toutefois que les conquêtes d'Alexandre sont relativement peu exploitées, en tant que thème littéraire et poétique : « On peut trouver surprenant que les conquêtes d'Alexandre ne soient pas un thème poétique, et, hormis les historiens et les géographes, soient réservées à Cicéron, Sénèque et Pline l'Ancien. C'est Auguste qui est présenté, depuis Virgile, comme le véritable vainqueur des Indiens, bien qu'il n'ait pas dépassé l'Euphrate ». Sur le rôle de l'Inde dans la propagande augustéenne, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie, Chap. II, B, 2, a.

<sup>4</sup> « [...] Comme l'Africain demandait à Hannibal quel avait été, selon lui, le plus grand général, celui-ci répondit que c'était Alexandre, roi de Macédoine, parce qu'avec une poignée d'hommes, il avait mis en déroute des armées innombrables et qu'il avait parcouru les rivages les plus lointains, situés au-delà de ce qu'un être humain pouvait espérer voir » (Claudius Quadrigarius, *Annales*, frg. 65, 1 Chassignet ; l'annaliste est cité par Tite-Live, XXXV, 14, 5-13, à propos d'une entrevue qui eut lieu en 193 entre P. L'Africain et Hannibal à Éphèse, rapportée par Claudius d'après les *Annales* grecques d'Acilius : cf. le frg. 7 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. I).

représentées ici par l'Inde et par l'Océan Indien, désigné par le terme habituel de *Rubrum mare* – et découvrirent un monde encore totalement inconnu :

*... animos habendos esse, quos habuerint maiores eorum, qui Europa omni domita transgressi in Asiam incognitum famae aperuerint armis orbem terrarum nec ante uincere desierint, quam Rubro mari inclusis, quod uincerent, defuerit. At hercule nunc non de ultimis Indiae oris, sed de ipsius Macedoniae possessione certamen fortunam indixisse<sup>1</sup>.*

Tite-Live lui-même reconnaîtra plus loin, en guise de conclusion sur la défaite de Persée à Pydna en 168, que le royaume macédonien avait atteint, au temps d'Alexandre, les extrémités de l'univers, c'est-à-dire l'Inde et l'Arabie baignées par le *Rubrum mare* :

*Arabas hinc Indiamque, qua terrarum ultimos finis Rubrum mare amplectitur, peragrauit. Tum maximum in terris Macedonum regnum nomenque<sup>2</sup>.*

Comme dans les passages qui viennent d'être cités, les adjectifs *extremus* ou *ultimus* qualifient souvent l'Inde, ses fleuves, ses montagnes ou ses habitants<sup>3</sup>. Le Gange est cité par exemple, dans une comparaison de Cicéron, pour suggérer l'extrême éloignement par rapport à Rome :

*Ex his ipsis cultis notisque terris num aut tuum aut cuiusquam nostrum nomen uel Caucasum hunc quem cernis transcendere potuit, uel illum Gangem tranatate ? Quis in reliquis orientis aut obeuntis solis ultimis aut aquilonis austriue partibus tuum nomen audiet ? Quibus amputatis cernis profecto quantis in angustiis uestra se gloria dilatari uelit<sup>4</sup>.*

Catulle associe à l'Inde l'adjectif *extremus* et l'image de l'Océan oriental qui baigne ses bords :

*Furi et Aureli, comites Catulli,  
siue in extremos penetrabit Indos,  
litus ut longe resonante Eoa  
tunditur unda<sup>5</sup> ;*

de même Virgile, dans son développement sur la variété des arbres selon les pays et les climats, situe l'Inde et ses forêts d'arbres immenses au limites extrêmes du monde, sur les bords de l'Océan :

<sup>1</sup> « Ils devaient être animés des sentiments de leurs ancêtres qui, après avoir soumis toute l'Europe et être passés en Asie, découvrirent, les armes à la main, un monde inconnu de la Renommée, et ne cessèrent de vaincre que lorsque, se heurtant partout à la Mer Rouge, ils n'eurent plus rien à vaincre. Mais, par Hercule, ce n'était plus maintenant pour les rivages les plus reculés de l'Inde, mais bien pour la possession de la Macédoine elle-même que la Fortune avait décidé la lutte » (XLII, 52, 14).

<sup>2</sup> « [Alexandre] parcourut ensuite le pays des Arabes et l'Inde, contrées les plus reculées de la terre qu'embrasse la mer Rouge. C'est à ce moment que le royaume et le renom des Macédoniens furent les plus grands dans l'univers » (XLV, 9, 6-7).

<sup>3</sup> « L'attrait de Rome pour l'Inde et ses habitants tient d'abord à leur éloignement, source de mystère. Ils marquent (avec le Gange, si l'on veut préciser davantage) l'extrême limite du monde oriental avant l'océan Sérique. Poétiquement, dans Catulle, Virgile, Horace, etc., ils symbolisent le « bout du monde », comme Gadès et l'Atlas le font pour sa limite occidentale » (J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 18).

<sup>4</sup> « Et même dans ces régions habitées et bien connues, est-ce que ta renommée, ou celle de l'un quelconque des membres de notre famille a pu franchir soit la hauteur du Caucase, que tu aperçois ici, soit passer là-bas, au travers des flots du Gange ? Qui donc entendra ton nom dans les autres contrées, qui sont les plus éloignées à l'orient ou à l'occident, au nord ou au sud ? Et si on les retranche, tu te rends assurément compte de l'exiguïté du territoire dans lequel votre gloire vise à ce qu'on l'amplifie » (*De Rep.*, VI, 20, 22). Voir aussi *De fin.*, III, 14, 45.

<sup>5</sup> « Furius et Aurelius, compagnons de Catulle, irait-il aux plus lointaines Indes où le rivage est battu, là-bas, du fracas de l'onde orientale » (Catulle, 11, 1-4, trad. H. Bardon).

*aut quos Oceano propior gerit India lucos,  
extremi sinus orbis, ubi aera uincere summum  
arboris haud ullae iactu potuere sagittae ?<sup>1</sup>*

Horace cite les Indes comme le terme extrême des voyages que le marchand peut entreprendre à la recherche des faux biens que sont les richesses :

*impiger extremos curris mercator ad Indos,  
per mare pauperiem fugiens, per saxa, per ignes<sup>2</sup>,*

tandis qu'Ovide, dans le poème des *Amours* consacré à l'oraison funèbre d'un perroquet, désigne cet oiseau comme étant l'une des merveilles venues de ces contrées lointaines du bout du monde, *extremo... ab orbe* :

*Occidit ille loquax humanae uocis imago  
psittacus, extremo munus ab orbe datum<sup>3</sup>.*

Les extrémités orientales sont également associées à l'Éthiopie, dans la mesure où celle-ci est souvent confondue avec l'Inde dans les textes anciens<sup>4</sup>. Selon la fable et les poèmes homériques, c'est en effet chez le peuple des Éthiopiens, encore en grande partie fabuleux, que se rend parfois le Soleil<sup>5</sup>, et que se situe l'Océan oriental d'où surgit l'Aurore. Dans les *Métamorphoses* d'Ovide, Phaéthon, pour aller trouver son père le Soleil, doit franchir le territoire des Éthiopiens et celui des Indiens :

*Aethiopasque suos positosque sub ignibus Indos  
sideris transit patriosque adit impiger ortus<sup>6</sup>.*

L'Éthiopie joue aussi un rôle dans une autre légende célèbre, celle des aventures de Persée ; son parcours le mène en effet, après la traversée de la Libye, jusqu'en Éthiopie, pays du roi Céphée et de sa fille Andromède, que Properce symbolise dans l'une de ses élégies par le nom de Méroé et l'allusion à des *fusca regna* :

<sup>1</sup> « Ou [à quoi bon te rappeler] les bois sacrés que porte l'Inde sur les bords du fleuve Océan, au fin fond du monde, là où jamais flèche n'a pu atteindre les hauteurs aériennes que l'arbre atteint ? » (*Géorg.*, II, 122-123). Il s'agit ici d'une description des arbres géants de la jungle indienne (voir la note d'E. de Saint-Denis au v. 122, et la référence à Pline, VII, 21). Cf. aussi Prop., II, 9, 29-30 : *Quid si longinquos retineret miles ad Indos / aut mea si staret nauis in Oceano ?*, « Et que serait-ce si j'étais retenu sous les armes dans les Indes lointaines ou que mon navire fût immobilisé en plein Océan ? » ; *Panegyrique de Messalla*, 144-145 : *impia nec saeuus celebrans conuiuia mensis / ultima uicinus Phoebus tenet arua Padaeus*, « ni le pays habité par le Padéen qui célèbre des festins impies aux plats barbares, à l'extrémité du monde, près de Phoebus » (Les Padéens sont un peuple de l'Inde orientale, qui tuait et mangeait les malades et les vieillards, comme l'indique Hérodote, III, 99).

<sup>2</sup> « Tu cours, marchand infatigable, au bout du monde, jusqu'aux Indes, fuyant la gêne à travers la mer, les rochers, les flammes » (*Épîtres*, I, 1, 45-46).

<sup>3</sup> « Et la mort a frappé cet oiseau qui savait si bien imiter la voix humaine, ce perroquet, présent qui venait des extrémités du monde ! » (*Am.*, II, 6, 37-38) ; cf. aussi II, 6, 1-2 : *Psittacus, Eois imitatrix ales ab Indis, / occidit...*, « L'oiseau venu des Indes où se lève l'aurore, le perroquet, qui imitait la voix humaine, n'est plus » ; Manilius, IV, 756-757 : *... uos [...], fratres, / ultimus et sola uos tranans colit Indica Ganges*, « Le Gange situé à l'extrémité de la terre, qui coule à travers les terres indiennes, vous obéit, Gémeaux » (trad. personnelle).

<sup>4</sup> Il est difficile, dans certains passages, de se représenter précisément quelle partie du monde était désignée par l'auteur. Sur les problèmes représentés par les appellations d'Inde et d'Éthiopie, voir J. André, *Virgile et les Indiens*, p. 162-163 : « Éthiopie et Inde demeurent étroitement associées, en dépit du progrès relatif des connaissances géographiques. Indiens, Sères et Éthiopiens restent des entités vagues et obscures. [...] L'incertaine réalité géographique cédait le pas, chez les poètes épris de légendes et nourris d'elles, aux apparences et à la tradition ». Dans la quatrième *Géorgique*, v. 293, où le Nil est décrit comme s'écoulant « depuis le pays des Indiens basanés », *coloratis... ab Indis*, Virgile se ferait d'une part l'écho d'une idée ancienne selon laquelle le Nil aurait une origine indienne, et serait l'héritier, d'autre part, des conceptions géographiques approximatives de la fable et des poèmes homériques (J. André, *ibid.*, p. 159-161).

<sup>5</sup> *Illiade*, I, 423-424 (passage cité *supra*).

<sup>6</sup> « Il franchit le territoire de ses Éthiopiens, l'Inde, qui s'étend sous les feux du grand astre, et il se dirige à la hâte vers les lieux où se lève son père » (*Mét.*, I, 778-779). Voir aussi, quelques vers plus haut (I, 774), les paroles de Clymène, épouse du roi d'Éthiopie Mérops, à son fils Phaéthon : *unde oritur, domus est terrae contermina nostrae*, « La demeure d'où [le Soleil] monte dans l'espace touche à notre pays ». Il faut cependant préciser que malgré ce terme, aux connotations exotiques, d'« Éthiopie », la description du palais du Soleil qui fait suite à ces deux passages (II, 1-18) est plus mythologique qu'exotique.

*Cepheam hic Meroën fuscaque regna canat*<sup>1</sup>.

Les auteurs latins ont trouvé là l'occasion d'introduire certains des *topoi* géographiques ou ethnographiques concernant l'Éthiopie et les confins orientaux et méridionaux du monde. Andromède, dans le récit que fait Ovide dans ses *Métamorphoses*, doit son châtement à la malédiction du dieu Ammon, le Jupiter Libyen :

*Illic inmeritam maternas pendere linguae  
Andromedan poenas iniustus iusserat Ammon*<sup>2</sup>.

La fille de Céphée est, d'autre part, une femme que les auteurs évoquent le plus souvent sous les traits d'une Éthiopienne dotée des caractères physiques attribués traditionnellement aux peuples que les Anciens qualifiaient d' « Éthiopiens » – littéralement les « hommes au visage brûlé » – ou d' « Indiens » – souvent confondus dans les représentations antiques –, c'est-à-dire aux populations à la peau noire<sup>3</sup>. Les Éthiopiens apparaissent enfin dans les cycles épiques liés à la guerre de Troie, en la personne de Memnon, fils d'Eos, l'Aurore, et de Tithon, fils de Laomédon et donc frère de Priam ; il était le roi des Éthiopiens<sup>4</sup> et combattait du côté troyen. Virgile le cite parmi les héros de la guerre de Troie figurés sur le temple de Junon à Carthage et lui attribue l'épithète de *niger*, tandis que l'adjectif *Eoas*, qui rappelle à la fois le personnage mythologique de l'Aurore et la situation de l'Éthiopie aux extrémités orientales du monde, est employé pour qualifier ses troupes :

*Eoasque acies et nigri Memnonis arma*<sup>5</sup>.

Ainsi, hors du contexte de la fable, les Indiens, comme les Éthiopiens, peuvent symboliser ces confins orientaux, ou leur être étroitement associés. Les Indiens sont plusieurs fois évoqués, chez Virgile, parmi les peuples des extrémités de la terre soumis par Auguste, dans les *Géorgiques* d'abord :

<sup>1</sup> « [...] Que celui-ci chante la Meroé de Céphée et son royaume noir » (Prop., IV, 6, 78). Ovide, pour introduire la légende d'Andromède dans son cadre éthiopien, nous montre Persée survolant la région et regardant « les peuples de l'Éthiopie et [...] les champs de Céphée », *Aethiopum populos Cepheaque ... arua*, (*Mét.*, IV, 669). Cf. aussi *A. A.*, I, 53 : *Andromedan Perseus nigris portarit ab Indis* « Andromède, Persée a été la chercher chez les noirs Indiens ». Ennius avait lui aussi raconté l'histoire d'Andromède dans une tragédie, *Andromeda*, composée sur le modèle de la pièce d'Euripide du même nom (cf. E. H. Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 254 sq.), mais les fragments conservés de cette tragédie ne comportent pas d'*exotica*.

<sup>2</sup> « Là [en Éthiopie] Andromède payait d'un châtement immérité le langage insolent de sa mère, sur l'ordre de l'impitoyable Ammon » (*Mét.*, IV, 670-671). La mère d'Andromède, Cassiopée, s'étant vantée d'être plus belle que les Néréides, fut châtiée pour son orgueil, à travers sa fille, par l'oracle libyen d'Ammon.

<sup>3</sup> Sur ces caractères physiques, cf. *infra*.

<sup>4</sup> La ville de Memnon était Thèbes. « Les traditions diffèrent sur la patrie de Memnon. Parfois on nomme la Syrie, parfois la région de Suse et la Bactriane, dans l'Asie intérieure, parfois encore l'Égypte et le pays de Thèbes » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 288, art. « Memnon »). Un autre poème, l'*Éthiopide*, racontait les exploits de ce héros.

<sup>5</sup> « Les armées de l'Aurore et les armes du noir Memnon » (*Én.*, I, 489) ; cf. aussi chez Ov., *Mét.*, XIII, 576 sq., le récit des funérailles de Memnon, tué par Achille pendant la guerre de Troie. Sur les origines éthiopiennes de Memnon, voir aussi Prop., I, 6, 3-4, où les monts Riphées, au Nord, sont opposés au « pays de Memnon » : *cum quo Rhipaeos possim conscendere montes / ulteriusque domos uadere Memnonias*, « [...] toi avec qui je pourrais escalader les monts Riphées et aller au-delà de la demeure de Memnon ». Un vers d'Horace (*Sat.*, I, 10, 36) suggère que le poète Furius Bibaculus, auteur d'une épopée sur la guerre des Gaulles dont il raille le style ampoulé, avait dans ce poème ou dans une autre de ses œuvres épiques évoqué la mort de Memnon ; voir les hypothèses proposées par F. Villeneuve, dans la note 3, p. 105-106 de son éd. des *Satires* : « On a supposé [que Furius Bibaculus] avait aussi imité l'*Éthiopide* du poète cyclique Arctinos et qu'il y décrivait la mort de Memnon, roi d'Éthiopie, égorgé par Achille devant Troie. Mais Memnon pouvait figurer dans quelque épisode mythologique de la *Guerre des Gaulles*. Arctinos de Milet est un poète auquel on attribue des poèmes épiques appartenant au cycle troyen, l'*Aethiopide* (qui constitue une suite de l'*Illiade*), ainsi que l'*Ilioupersis*, suite de *La Petite Illiade*).



... haec Decios, Marios magnosque Camillos,  
Scipiadas duros bello et te, maxime Caesar,  
qui nunc extremis Asiae iam uictor in oris  
imbellem auertis Romanis arcibus Indum<sup>1</sup>,

puis dans l'*Énéide*, par exemple lorsque Anchise prédit à Énée la destinée d'Auguste, qui

... super et Garamantas et Indos  
proferet imperium<sup>2</sup>,

hyperbole fondée sur l'idée que les Indiens représentent les bornes extrêmes de l'Orient, tout comme les Garamantes représentent celles du Midi<sup>3</sup>.

Les Indiens ou les Éthiopiens sont parfois associés aux Arabes, voire, chez les poètes augustéens, au mystérieux peuple des Sères<sup>4</sup>, dans les représentations de ces confins orientaux. C'est le cas, par exemple, dans le passage de Catulle déjà cité, lorsque, après avoir nommé l'Inde, il semble lui associer, aux extrémités orientales du monde, les « Arabes alanguis », *in... Arabas... molles*<sup>5</sup>; c'est ce que fait également Horace lorsqu'il évoque les richesses de la mer – sans doute les perles de la mer Rouge ou de l'Océan Indien – qu'exportent, du bout du monde, Arabes et Indiens :

*Quid censes munera terrae,  
quid maris extremos Arabas ditantis et Indos*<sup>6</sup>,

ou bien lorsqu'il célèbre les futures victoires d'Auguste en Asie, « aux bornes de l'Orient » :

---

<sup>1</sup> « [Notre pays] a produit les Décies, les Marius, les Camilles au grand cœur, les Scipions endurcis à la guerre, et toi, le plus grand de tous, César, qui aujourd'hui vainqueur aux ultimes confins de l'Asie, écarter des hauteurs de Rome l'Indien désarmé » (*Géorg.*, II, 169-172). Ces vers font allusion au séjour qu'Octavien, vainqueur d'Antoine à Actium, fit en Asie de 30 à 29 – en réalité, jusqu'aux bords de l'Euphrate –, en vue de pacifier l'Orient. Ce passage a dû être ajouté par Virgile au moment où il achevait son poème, en cette même année 30. Voir à ce sujet la note d'E. de Saint-Denis au v. 171, et *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> « Plus loin que les Garamantes et les Indiens il dilatera notre empire » (*Én.*, VI, 794-795).

<sup>3</sup> Les Indiens sont à nouveau associés aux confins orientaux – par l'intermédiaire de l'image de l'Aurore – en VII, 605-606, dans un passage rappelant le cérémonial de l'ouverture des portes de Janus : ... *nunc maxima rerum / Roma colit, cum prima mouent in proelia Martem, / siue Getis inferre manu lacrimabile bellum / Hyrcanisue Arabisue parant seu tendere ad Indos / Auroramque sequi Parthosque reposcere signa*, « [...] et Rome maintenant, la toute grande, [...] observe [ce cérémonial] quand on ébranle Mars pour engager le combat, qu'on se prépare soit à porter aux Gètes, l'arme au poing, la guerre avec ses larmes, ou aux Hyrcaniens ou aux Arabes, soit à marcher contre les Indiens, à poursuivre l'Aurore, à réclamer aux Parthes nos étendards ».

<sup>4</sup> Sur l'ignorance des Romains concernant la localisation des Sères, voir J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », qui parle d'une « quiète résignation à l'ignorance » (p. 463) et de la persistance de « piètres stéréotypes » (p. 471), mais rappelle que la Chine réelle était « difficilement accessible aux investigations des Occidentaux » (p. 463), surtout pour ce qui concerne la période étudiée ici. Pour ce commentateur, « il y a d'excellentes raisons, en particulier, pour que l'Inde et la Sérique forment couple dans l'esprit des Romains, et pour que cette association entraîne quelque confusion. On se représente en Occident l'impalpable Sérique à travers des contrées, moins lointaines et moins ignorées, qui lui donnent un peu de leur substance : on attribue naturellement à ceux que l'on ne connaît pas des traits propres à ceux que l'on connaît un peu. L'Inde, qui jouit d'une notoriété certaine à partir d'Auguste et dont on a vu des ambassadeurs à Rome, constitue à cet égard, pour la Sérique, un support appréciable. Une double analogie, des fonctions et des situations, ne peut que renforcer la similitude des deux nations telles qu'on les imagine. D'une part, ce sont des objets de même nature qui matérialisent principalement, en Occident, l'existence de l'une et de l'autre [...]. D'autre part, l'Inde et la Sérique, pense-t-on, se partagent le privilège d'assister au lever du soleil tout proche » (*ibid.*, p. 470). Ces objets communs à l'Inde et aux pays des Sères, dans l'esprit des Romains de l'époque étudiée ici, seraient les produits de luxe que sont les soieries, les perles et les pierres précieuses, dont la nature, la provenance, le mode de culture ou de récolte demeuraient presque entièrement ignorés.

<sup>5</sup> Catulle, 11, 5 (*Siue in Hyrcanos Arabasue molles*, « [Catulle irait-il] chez les Hyrcaniens ou les Arabes alanguis »).

<sup>6</sup> « [...] Et les présents de la terre, à ton avis ? et ceux de la mer, qui enrichit au bout du monde Arabes et Indiens ? » (*Épîtres*, I, 6, 5-6).

*Ille seu Parthos Latio imminentis  
egerit iusto domitos triumpho  
siue subiectos Orientis orae  
Seras et Indos<sup>1</sup>.*

De même, lorsque Ovide, dans ses *Métamorphoses*, traite de la répartition des différents vents sur la terre, il place le domaine de l'Eurus, aux extrémités orientales du monde – *ad auroram*, « vers l'Aurore » – du côté des *Nabataea regna*, des « royaumes des Nabatéens », c'est-à-dire vers l'Arabie :

*Eurus ad auroram Nabataeaque regna recessit  
Persidaque et radiis iuga subdita matutinis<sup>2</sup>.*

Parfois, ce sont d'autres peuples d'Orient, qui, du fait des connaissances géographiques plus ou moins approximatives des Anciens, symbolisent les confins, à la place ou aux côtés des Indiens, des Arabes ou des Éthiopiens. Le poème 11 de Catulle associe à l'Inde les Hyrcaniens, les Arabes, les Sages et les Parthes, tous confondus, semble-t-il, dans un Orient lointain et imprécis. À la période augustéenne, ce rôle de symbole des confins orientaux est souvent attribué, en raison des faits d'actualité, aux peuples d'Orient voisins de l'Égypte et de la mer Rouge – en rapport avec la bataille d'Actium, au cours de laquelle, comme le préfigure le bouclier d'Énée,

*... ope barbarica uariisque Antonius armis,  
uictor ab Aurorae populis et litore rubro,  
Aegyptum uirisque Orientis...<sup>3</sup>*

Dans certains textes, ce rôle est dévolu au royaume des Parthes ou, de façon générale, à la Perse – souvent confondue avec la Parthie<sup>4</sup> – et à ses confins, qui évoquent l'expédition d'Alexandre : c'est ainsi que Virgile, dans le même passage de l'*Énéide*, cite encore Bactres – la capitale de la Bactriane, où s'illustra Alexandre –, pour symboliser les lointains orientaux qui, un jour, seront soumis à l'Empire de Rome :

<sup>1</sup> « Lui, ayant dompté et mené en un triomphe légitime ou bien les Parthes qui menaçaient le Latium ou bien les Sères et les Indiens placés aux bornes de l'Orient... » (*Odes*, I, 12, 53-56). Cf. aussi, chez Ovide (*Fastes*, IV, 569), l'association des Arabes et des Indiens, à propos des errances de Cérès cherchant sa fille à travers le monde et jusqu'aux confins de la terre, symbolisés par les peuples ou éléments géographiques emblématiques de ces confins : *Nam modo turilegos Arabas, modo despicit Indos*, « En effet, [Cérès] peut voir d'en haut tantôt les Arabes qui recueillent l'encens, tantôt les Indiens ». À propos de l'Arabie, voir aussi le passage de Virgile cité *supra* : *Adspice et extremis domitum cultoribus orbem / Eoasque domos Arabum pictosque Gelonos* « Regarde le monde soumis aux cultivateurs jusqu'à ses extrémités : à l'Orient les demeures des Arabes, d'autre part les Gélons tatoués » (*Géorg.*, II, 114-115).

<sup>2</sup> « L'Eurus se retira vers l'Aurore, le royaume des Nabatéens, la Perse et les sommets au-dessus desquels montent les rayons du matin » (*Mét.*, I, 61-62). Pour G. Lafaye (note *ad loc.*), ces sommets désignent « la chaîne de montagnes qui ferme l'Inde au Nord ».

<sup>3</sup> « [...] Avec une profusion barbare et des armes bigarrées, Antoine, ramenant ses victoires depuis les peuples de l'Aurore et les rivages Rouges, traîne avec soi l'Égypte, les forces de l'Orient » (*Én.*, VIII, 685-687) ; cf. aussi VIII, 704-706, toujours à propos de la bataille d'Actium : *Actius haec cernens arcum intendebat Apollo / desuper : omnis eo terrore Aegyptus et Indi, / omnis Arabs, omnes uertebant terga Sabaei*, « À cette vue, l'Apollon d'Actium tendait son arc, d'en haut ; tous alors, épouvantés, l'Égypte, l'Indien, les Arabes tous ensemble, tous les Sabéens s'enfuyaient » ; et auparavant, en VI, 830-831, la même allusion aux « peuples de l'Aurore », à propos des exploits accomplis par Pompée en Orient, opposés aux victoires nordiques de César : *aggeribus socer Alpinis atque arce Monoeci / descendens, gener aduersis instructus Eois !*, « le beau-père descendant du rempart des Alpes et du rocher de Monécus ; le gendre, en face, appuyé des peuples de l'Aurore ». Chez Tite-Live, XXXVI, 17, 5, le *Rubrum Mare* est opposé à Gadès dans le discours adressé par Acilius à ses troupes avant la bataille des Thermopyles, en 191.

<sup>4</sup> Voir par exemple cette allusion à l'actualité chez Horace, *Odes*, II, 2, 17 : *Redditum Cyri solio Prahaten...* « Phraate est rendu au trône de Cyrus », où l'on constate, comme le fait F. Villeneuve dans la note 2, p. 59, une « confusion des Perses et des Parthes » (voir aussi I, 2, 22). Le roi des Parthes mentionné par Horace est Phraate IV qui, « chassé par ses sujets et remplacé par Tiridate (cf. I, 26, 5), s'était réfugié chez les Scythes et revint, aidé par eux, reconquérir son royaume (30 avant J.-C.) » (*id.*, *ibid.*).

... et ultima secum  
Bactra uehit...<sup>1</sup>

De même Ovide, en faisant allusion à la restitution des enseignes romaines par les Parthes, assimile leur royaume à un *Oriens ultimus* :

*Ecce parat Caesar, domito quod defuit orbi,  
addere. Nunc, Oriens ultime, noster eris.  
Parthe, dabis poenas. Crassi gaudete sepulti  
signaque barbaricas non bene passa manus*<sup>2</sup>.

## 5. Les confins méridionaux

C'est par les extrémités méridionales que nous achevons ce circuit des confins du monde connu des Anciens. Aux noms de l'Égypte, de la « Libye » – c'est-à-dire l'Afrique du Nord, qui commence, selon les représentations antique, à l'ouest du delta du Nil –, il faut ajouter celui de l'Éthiopie qui, en raison de l'imprécision qui caractérise cette région, peut aussi désigner les contrées, encore largement ignorées, situées au sud de l'Égypte : les Grecs et les Romains n'ayant pas dépassé Méroé<sup>3</sup>, les représentations associées à l'Éthiopie et aux Éthiopiens demeurent confuses, et cette méconnaissance explique sans doute le nombre restreint de fables et de descriptions géographiques ou ethnographiques relatives à cette partie de l'*orbis terrarum*.

### a. L'Égypte et l'Éthiopie

Dans la fable, l'Égypte est surtout présente, chez les auteurs latins, dans la légende d'Io<sup>4</sup> et dans celle d'Hercule, dont un épisode secondaire racontait la lutte du héros contre Busiris, un roi d'Égypte<sup>5</sup> qui faillit le donner en sacrifice à Zeus ; elle est également le cadre de certains récits rattachés à la guerre de Troie<sup>6</sup>, parmi lesquels la lutte menée par le peuple

<sup>1</sup> [Antoine... traîne avec soi] Bactres tirée du fond de l'univers » (*Én.*, VIII, 687-688).

<sup>2</sup> « Voici que César se dispose à dompter ce qui reste de l'univers ; maintenant, extrémités de l'Orient, vous serez à nous. Parthes, vous serez châtiés. Réjouissez-vous, Crassus, dans votre sépulture, et vous, enseignes, qui avez eu le malheur de supporter des mains barbares » (*A. A.*, I, 177-180).

<sup>3</sup> Le terme de Méroé désigne à la fois une île et une région situées en Éthiopie, entre le Nil et son affluent l'Astaboras. Sur l'identification de Méroé, cf. L. Callebat, *Commentaire* au livre VIII de Vitruve, *De l'architecture*, note 15, p. 82-83 et les références à Hérodote (II, 29-30) ; Plinie, II, 184 ; Strabon, I, 2, 25 et XVII, 2, 2.

<sup>4</sup> Io, était, comme on le sait, une jeune fille argienne aimée de Zeus, et transformée en génisse pour échapper à la jalousie d'Héra ; victime de la vengeance de la déesse, elle parcourut la Grèce, puis passa en Asie – par le Bosphore, le « Passage de la Vache », qui lui doit son nom. Elle s'établit finalement en Égypte, où elle s'identifie, pour les Anciens, à la déesse Isis. Cette fable a été traitée par de nombreux poètes grecs, notamment Eschyle, qui y consacre un passage de son *Prométhée enchaîné* ; chez les auteurs latins, voir notamment Ovide, *Mét.*, I, 568 sq. (et en particulier les v. 724-750, qui racontent l'arrivée d'Io en Égypte et son identification à Isis). Une épopée grecque perdue, intitulée la *Danaïde* (cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 231) était liée à la ville d'Argos ; c'est de là que proviennent la légende d'Io et celle des Danaïdes, ses descendantes : par leurs liens avec l'Égypte, ces légendes étaient parcourues d'éléments exotiques. Eschyle consacra à l'histoire des Danaïdes plusieurs tragédies : seules nous sont parvenues les *Suppliantes* – les filles de Danaos, ayant fui la Libye pour ne pas épouser les fils d'Égyptos, leurs cousins, demandent sa protection à Argos –, pièce qui faisait sans doute partie d'une trilogie qui comprenait en outre les *Égyptiens* et les *Danaïdes* (cf. Croiset, tome III, p. 184).

<sup>5</sup> « Busiris est, dans la légende grecque, un roi d'Égypte. En réalité, son nom ne figure dans aucune des dynasties pharaoniques, mais est peut-être une déformation de celui du dieu Osiris » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 68). Les auteurs grecs et latins ont fait de ce roi le type même du roi cruel. Cf. Virg., *Géorg.*, III, 5 ; Ov., *A. A.*, I, 645-654 ; *Mét.*, IX, 183 ; *Pont.*, III, 6, 41, etc.

<sup>6</sup> Signalons ici qu'une série de récits traitait des voyages d'Hélène en Asie et en Égypte, auxquels l'*Iliade* ne faisait qu'une brève allusion. À peine enlevée par Pâris, et avant même d'arriver à Troie, elle aurait abordé avec son amant, à Sidon, en Phénicie, ou bien encore en Égypte. Certaines versions, destinées sans doute à présenter sous un meilleur jour le personnage d'Hélène, auquel les auteurs sont généralement hostiles, prétendent même qu'Hélène avait été transportée par Hermès en Égypte, à la cour du roi Protée, tandis que son fantôme, une nuée, un « simulacre d'Hélène » accompagnait Pâris à Troie et déclenchait une guerre absurde et inutile. Parmi les récits liés à l'Égypte, il faut aussi mentionner le retour de Troie de Ménélas, qui, après le naufrage de ses vaisseaux au large de la Crète, aurait selon l'*Odyssée* poursuivi jusqu'en Égypte, où il serait resté cinq ans, et aurait amassé de grandes richesses (*Od.*, III, 300 sq.). Postérieurement à l'époque étudiée ici, Plinie fait une allusion à l'Égypte d'Homère, en citant un passage de l'*Odyssée* qui démontre d'ailleurs la

des Pygmées contre les grues<sup>1</sup>. Ce peuple d'hommes nains qui, selon certaines traditions, habitait le sud de l'Égypte<sup>2</sup>, apparaît dans l'*Illiade*, et a ensuite donné lieu, dans les arts figurés principalement, à toute une thématique exotique<sup>3</sup>.

En dehors même de tout contexte fabuleux, l'Égypte est encore considérée, dans certains textes, comme l'extrémité sud-est de la terre : c'est ce que semble indiquer Lucrèce dans le passage consacré à l'énumération des différents climats, où l'Égypte est opposée à la Bretagne, citée en tant que symbole du nord :

... *in Aegypto... qua mundi claudicat axis*<sup>4</sup> ;

de même, c'est le Nil que cite Junon, dans l'une des *Odes* d'Horace, pour prédire la gloire future de Rome, qui s'étendra jusqu'aux « régions extrêmes<sup>5</sup> ». Salluste en revanche, à propos de la géographie de l'Afrique, mentionne dans son *Jugurtha* le peuple des Éthiopiens comme étant le plus méridional, à la limite de la zone torride :

*Super Numidiam Gaetulos accepimus partim in tuguriis, alios incultius uagos agitare ; post eos Aethiopas esse, dehinc loca exusta solis ardoribus*<sup>6</sup>.

Ovide quant à lui, lorsqu'il décrit les errances de Cérès à travers le monde, symbolise les confins méridionaux à la fois par la Libye et par la ville de Méroé, caractérisés par l'aridité de leur sol, *sicca terra* – le désert étant, comme nous le verrons, l'un des *topoi* géographiques associés au Sud africain :

*Hinc Libys, hinc Meroe siccaque terra subest*<sup>7</sup> ;

dans ses *Pontiques*, cette même région est représentée par Syène, ainsi que par Taprobane, dont le nom apparaît sans doute, à cette occasion, pour la première fois dans la littérature latine :

---

méconnaissance qui entourait encore cette région à l'époque de la composition du poème : cf. *N. H.*, XIII, 70 : *Si quidem a Pharo insula, quae nunc Alexandriae ponte iungitur, noctis dieique uelifico nauigii cursu terram afuisse prodidit*, « En effet Homère déclare que l'île de Pharos, rattachée actuellement par un môle à Alexandrie, était éloignée de la terre à la distance d'un jour et une nuit de navigation à voile » ; A. Ernout (note 4 au § 70) explique à propos de ce passage que Pline se réfère à *Od.*, IV, 354-357 et que l'affirmation d'Homère se trouve également au livre II, § 201, et au livre XXV, § 11 de l'*Histoire Naturelle*, ainsi que chez Sén., *N. Q.*, VI, 26, 1.

<sup>1</sup> Ovide a brièvement évoqué, dans ses *Métamorphoses*, l'origine de la guerre contre les grues, due à une femme nommée Gérana : *Altera Pygmaeae fatum miserabile matris / pars habet ; hanc luno uictam certamine iussit / esse gruem populisque suis indicere bellum*, « Dans le second [angle] est retracé le destin lamentable de la mère des Pygmées ; Junon, qu'elle avait provoquée, l'ayant vaincue, la changea en grue, et la condamna à déclarer la guerre à son propre peuple » (VI, 90-92). La grue est encore associée aux Pygmées dans les *Fastes*, VI, 176, à propos des temps anciens, qui ne connaissaient pas les mets exotiques – *adscitas... dapes*, v. 172 : *Nec Latium norat quam praebet Ionia diues / nec quae Pygmaeo sanguine gaudet auis*, « Le Latium ne connaissait pas l'oiseau que fournit la riche Ionie ni celui qui se délecte du sang du Pygmée ».

<sup>2</sup> Ou, moins fréquemment, en Inde ou en Scythie. Cf. *Illiade*, III, 3 sq. ; Hérodote, II, 32 ; Pline, *N. H.*, VII, 26-27.

<sup>3</sup> « Les Pygmées ont inspiré l'art égyptisant. Ils apparaissent sur les mosaïques et les peintures, au milieu d'une faune nilotique, luttant avec des oiseaux et des animaux divers, attaquant des crocodiles, se livrant à des activités humaines qu'ils parodient par leur laideur et leur maladresse. Sur ces représentations, ils sont caractérisés par l'énormité de leurs organes sexuels » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 401-402). Plusieurs peintures ou mosaïques pompéiennes mettent en scène des pygmées naviguant sur des pirogues, ou chassant le crocodile ou l'hippopotame.

<sup>4</sup> « L'Égypte, où s'infléchit l'axe du monde » (VI, 1107).

<sup>5</sup> *Odes*, III, 3, 43-48 : *triumphatisque possit / Roma ferox dare iura Medis. / Horrenda late nomen in ultimas / extendat oras, qua medius liquor / secernit Europen ab Afro, / qua tumidus rigat arua Nilus*, « [Rome] peut, portant au loin la terreur, étendre son nom jusqu'aux régions extrêmes, là où l'onde, s'interposant, sépare l'Europe de l'Afrique, là où le Nil débordé arrose les campagnes ».

<sup>6</sup> « Au-dessus de la Numidie se trouvent, dit-on, les Gétules, qui vivent les uns dans des huttes, les autres, plus barbares, en nomades ; derrière eux, les Éthiopiens, enfin des régions embrasées par les ardeurs du soleil » (*Jug.*, XIX, 5-6).

<sup>7</sup> « Puis [Cérès] trouve sous ses pieds la Libye, Méroé et le désert » (*Fastes*, IV, 570).

*Quid tibi, si calidae, prosit, laudere Syenae  
aut ubi Taprobanen Indica tingit aqua ?*<sup>1</sup>

De même, Cicéron semble être le seul auteur de la période étudiée ici à faire allusion aux Troglodytes – *Troglodytae* ou *Trogodytae* –, un peuple que les Anciens situaient en Afrique, au-delà de l'Éthiopie, sur les bords de la mer Rouge<sup>2</sup>, et qui vivait, disait-on, dans des cavernes ; quoi qu'il en soit, le passage du traité *De la divination* dans lequel ils sont mentionnés cite leur pays en tant qu'exemple d'extrême éloignement<sup>3</sup>.

## b. La Libye

À l'opposé de l'Égypte et de l'Éthiopie, la Libye est surtout mentionnée à propos des légendes de Persée, d'Hercule et de Didon<sup>4</sup>. Un épisode des aventures de Persée, déjà évoqué précédemment, montre en effet le héros survolant le désert libyen, tenant à la main la tête de Méduse : c'est à cette occasion que des gouttes de sang tombées de la tête de la Gorgone auraient fait naître les fameux serpents libyens, si redoutés des Anciens. La fable attribue également à Héraclès une série d'expéditions ou d'aventures secondaires se déroulant en Libye : en marge des Douze Travaux, le héros de Tirynthe y combat notamment le géant Antée<sup>5</sup>. L'Afrique est enfin le cadre de l'épisode carthaginois de la légende d'Énée, qui confère à la geste du héros troyen une grande part de son caractère exotique, que Virgile développera encore en l'associant à la légende de Didon<sup>6</sup>. Nous sommes là au point où la fable – en la personne d'Énée – rencontre les données historiques – les migrations tyriennes et les fondations de villes phéniciennes en terre africaine –, et à la jonction entre exotisme oriental – puisque les Carthaginois sont d'origine tyrienne – et exotisme africain. L'*Énéide* évoque en effet, s'inspirant des formes les plus anciennes de la légende, la fuite d'Élissa – le nom phénicien de Didon –, chassée de Tyr par le crime de Pygmalion, assassin de son époux, et son arrivée sur la côte africaine où elle fonda Carthage ; toutefois l'exotisme de l'*Énéide* doit davantage aux données de la science et de l'expérience qu'à celles de la fable : il surgit à la fois du cadre africain dans lequel se déroule l'épisode de Didon – Carthage est en effet

<sup>1</sup> « Quel intérêt pour toi d'être loué par la brûlante Syène ou par les lieux où l'Océan Indien baigne Taprobane ? (*Pont.*, I, 5, 79-80). Syène (cf. Vitruve, VIII, 2, 7 ; Pline, *N. H.*, V, 69 et Pomponius Mela, I, 60) est qualifiée de *calidae*, car, comme le rappelle J. André dans la note *ad loc.*, « c'est un des points les plus rapprochés de l'équateur qu'ait connus l'antiquité » ; quant à l'île de Ceylan – que les Anciens appelaient Taprobane –, elle avait été longtemps considérée, comme le signale J. André (*ibid.*) d'après Pline (*N. H.*, VI, 81), comme faisant partie d'un autre *orbis*, chez les *antichthones*.

<sup>2</sup> Voir par exemple Pomponius Mela, I, 4, 4 ; Pline, II, 185 ; VI, 169.

<sup>3</sup> *De diu.*, II, 44, 93 : *In his locis quae nos incolimus, post solstitium Canicula exoritur, et quidem aliquot diebus, at apud Troglodytas, ut scribitur, ante solstitium*, « Dans les pays que nous habitons, la Canicule se lève après le solstice, et même plusieurs jours plus tard ; mais à ce qu'on dit, chez les Troglodytes elle se lève avant le solstice ».

<sup>4</sup> L'Afrique est également mentionnée, chez Horace, à propos de la légende des Danaïdes, lorsque le poète fait dire à Hypermnestre, la Danaïde qui sauva son mari de la mort en désobéissant aux ordres de son père : *me uel extremos Numidarum in agros / classe releget*, « [que mon père] me mette sur un navire et me relègue jusqu'au fond des territoires numides » (*Odes*, III, 11, 47-48).

<sup>5</sup> « Antée est un géant, fils de Poséidon et de Gaïa. Il habitait en Libye (non loin d'Utique, selon Lucain, au Maroc, selon la plupart des auteurs) et contraignait tous les voyageurs à lutter contre lui. Puis, quand il les avait vaincus et tués, il ornait de leurs dépouilles le temple de son père. Antée était invulnérable tant qu'il touchait sa mère (c'est-à-dire le sol) » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 37, art. « Antée »). Sur Antée, voir par exemple Ov., *Contre Ibis*, 395, et *Mét.*, IX, 183-184 : ... *saeuorque alimenta parentis / Antaeo eripui...*, « [Est-ce bien] moi qui ai ravi au terrible Antée les forces qu'entretenait sa mère ? ».

<sup>6</sup> « La légende de Didon, la reine de Carthage, est surtout connue grâce au roman d'amour inséré par Virgile dans son *Énéide*. Mais elle existait avant lui, et racontait un épisode des migrations phéniciennes vers l'Occident méditerranéen » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 124, art. « Didon »). Avant Virgile, la reine de Carthage est mentionnée chez Naevius ; postérieurement à l'*Énéide*, Ovide traite de façon rapide l'épisode carthaginois de la légende d'Énée ; voir, dans les *Métamorphoses*, XIV, 75-81, le résumé qu'il fait du séjour d'Énée chez Didon, et en XIV, 82-83, l'évocation de son départ : *Rursus harenosae fugiens noua moenia terrae / ad sedemque Erycis fidumque relatus Acastem*, « Énée, fuyant les murailles nouvelles du pays des sables, retourne vers la ville d'Éryx et vers le fidèle Acaste ».

entourée de peuples indigènes, et les paysages sont ceux de l’Afrique du Nord – et des mœurs orientales de ces exilés phéniciens<sup>1</sup>.

C’est, d’ailleurs, au cours de l’époque augustéenne qu’apparaissent, dans l’évocation des confins méridionaux, les noms de certains peuples de l’ouest de l’Afrique, comme celui des Massyles ; Énée, lorsqu’il fait le compte de ses épreuves dans une prière adressée à Apollon, les qualifie de *penitus reposti*, « relégués au plus profond » du continent africain et de l’univers :

... *magnas obeuntia terras*  
*tot maria intraui duce te penitusque repostas*  
*Massylum gentis praetentaque Syrtibus arua*<sup>2</sup>.

Le peuple des Garamantes<sup>3</sup> est situé lui aussi par Virgile « au bout du monde », comme le montrent l’expression *extremi Garamantes* de la VIII<sup>e</sup> *Bucolique*<sup>4</sup> et la prédiction d’Anchise au chant VI de l’*Énéide*, qui annonce un empire romain s’étendant, grâce à Auguste, *super et Garamantas et Indos*, « plus loin que les Garamantes et les Indiens<sup>5</sup> ».

Signalons enfin que la Libye est également associée, selon certaines traditions, à la naissance d’Athéna sur les bords du lac Triton, localisé parfois en Afrique<sup>6</sup>, et à la légende de Bacchus qui est cité, dans de rares textes, comme conquérant de l’Afrique. Hygin est le seul auteur de l’époque étudiée ici à faire allusion à cet épisode de la fable : dans son livre sur *L’astronomie*, il attribue à Bacchus, à propos de la constellation du Bélier, la fondation du temple de Jupiter Ammon – dieu, égyptien à l’origine, traditionnellement représenté avec des cornes de bélier – dans le désert africain :

<sup>1</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie. Au livre XXII de Tite-Live, les Carthaginois sont mentionnés, dans le discours de Minucius, comme un peuple des confins, pour des raisons évidemment rhétoriques (il s’agit de provoquer l’indignation des Romains face au risque d’invasion de l’Italie) : ... *Poenus aduena, ab extremis orbis terrarum terminis nostra cunctatione et socordia iam huc progressus*, « le Carthaginois, un étranger, qui, des extrémités du monde, grâce à notre circonspection, à notre indolence, s’est déjà avancé jusqu’ici » (XXII, 14, 5, trad. E. Lasserre). Il en est de même, au livre XXIII, dans le discours de Varron aux Campaniens, en 216 : *Non cum Samnite aut Etrusco res est ut quod a nobis ablatum sit in Italia tamen imperium maneat ; Poenus hostis ne Africae quidem indigena ab ultimis terrarum oris, freto Oceani Herculisque columnis, expertem omnis iuris et condicionis et linguae prope humanae militem trahit*, « Nous n’avons pas affaire au Samnite ou à l’Étrusque, de sorte qu’avec eux, si l’Empire nous avait été enlevé, celui-ci resterait cependant en Italie : c’est le Carthaginois qui est notre ennemi, lui qui, même en Afrique, n’est pas un indigène, mais qui, du fin fond des terres, du détroit de l’Océan et des colonnes d’Hercule, traîne ici un soldat qui ignore tout droit, toute relation et presque toute langue propre à des hommes » (XXIII, 5, 11).

<sup>2</sup> « Au large des vastes terres, j’ai pénétré sous ta conduite en tant de mers, et chez les peuples des Massyles retraits au fond de l’univers et dans les champs frangés par les Syrtes » (Virg., *Én.*, VI, 58-60).

<sup>3</sup> Les Garamantes sont un peuple de l’Ouest de l’Afrique, établis dans la région de l’actuelle Fèz. Cf. Hérodote, IV, 143 ; 174 ; 183 ; Tite-Live, XXIX, 33, 9 ; Strabon, II, 5, 33 ; XVII, 3, 19-25 ; Pline, V, 36 ; VI, 209 ; Tacite, *Annales*, III, 74. Ce territoire fut conquis en 19 av. J.-C. par Cornélius Balbus Minor, et annexé à l’Empire romain, sous le nom de Phazania (Pline, V, 35).

<sup>4</sup> « Les Garamantes, au bout du monde » (*Buc.*, VIII, 44).

<sup>5</sup> Virg., *Én.*, VI, 794-795, passage cité *supra* (... *super et Garamantas et Indos / proferet imperium*, « plus loin que les Garamantes et les Indiens il dilatera notre empire »). Dans l’*Énéide*, Iarbas, le roi gétule, est présenté comme étant le fils d’une nymphe du pays des Garamantes (IV, 198-208 : *Hic Hammon satus rapta Garamantide nymppha / templa Ioui centum latis immania regnis, / centum aras posuit uigilemque sacrauerat ignem*, « [Iarbas], fils d’Hammon, né d’une nymphe garamantide enlevée par le dieu, dédia à Jupiter cent temples énormes en ses vastes royaumes, cent autels »). Sur ces confins africains, voir aussi le passage, déjà mentionné ici, de la première *Bucolique*, où Mélébée fait allusion à un exil « chez les Africains assoiffés » (*At nos hinc... sitiētis ibimus Afros*) et la note correspondante d’E. de Saint-Denis ; et *Én.*, VI, 795-797 : ... *iacet extra sidera tellus, / extra anni solisque uias, ubi caelifer Atlas / axem umero torquet stellis ardentibus aptum*, « par delà les constellations, par delà les chemins du soleil et de l’année, une terre s’étend où Atlas, le soutien du ciel, fait tourner sur son épaule la voûte émaillée d’étoiles ardentes » (d’après J. Perret, ce passage fait « allusion à des ambassades ou expéditions qui avaient frappé l’imagination des Romains », et notamment à un projet de « périple de l’Afrique » ; cf. aussi R. Dion, « Explication d’un passage des *Res gestae diui Augusti* », dans *Mélanges d’archéologie, d’épigraphie et d’histoire offerts à J. Carcopino*, p. 249-270, Paris, Hachette, 1966).

<sup>6</sup> La déesse portait l’épithète de Τριτογένεια ; ce fleuve Triton est diversement situé, selon les traditions, en Thessalie, en Béotie, dans les contrées hyperboréennes ou en Libye. Ce serait notamment le nom d’un lac de Cynénaïque, près de la petite Syrte. Sur l’association entre Minerve et ce fleuve ou lac Triton, voir par exemple Catulle, 64, 395 : *rapidi Tritonis era*, « la dame du Triton torrentiel », ou Ovide, qui désigne à plusieurs reprises la déesse par le terme *Tritonia*, « déesse du Triton » (*Mét.*, V, 250, 270, etc.). D’après J. André, le lac Triton serait évoqué dans le *Contre Ibis*, 225-226, à propos du lieu de naissance d’Ibis, en Afrique, à proximité d’un marais aux eaux infernales : *Protinus Eumenides lauere palustribus undis, / qua caua de Stygiis fluxerat unda uadis*, « Aussitôt les Euménides le lavèrent des eaux d’un marais, dans un creux où débordaient les flots du Styx » (*Introduction du Contre Ibis*, p. XX-XXI).

*Hermippus autem dicit, quo tempore Liber Africam obpugnauerit, deuenisse cum exercitu in eum locum qui propter multitudinem pulueris Ammodes est appellatus<sup>1</sup>.*

## C. Frigora Rheni, India tosta : les caractéristiques climatiques

Une autre série d'*exotica* concerne les notations relatives aux différents climats affectant les régions exotiques de l'*orbis terrarum*. Là encore, le souvenir littéraire des représentations les plus anciennes, venues des poèmes homériques ou d'Hérodote, se mêle aux réflexions plus récentes des Grecs concernant l'existence des différentes zones climatiques. Quoi qu'il en soit, l'évocation des climats et des vents donne souvent lieu à la mise en œuvre d'*exotica*, dans la mesure où elle représente pour les auteurs une occasion privilégiée de citer les noms des contrées ou des peuples lointains évocateurs d'exotisme, rendus célèbres par la fable ou par l'histoire. Certains d'entre eux sont ainsi traditionnellement associés à des notations climatiques : tandis que la Thrace ou la Scythie évoquent le froid, la neige, et les étendues glacées, la Libye et l'Éthiopie, à l'opposé, se caractérisent par leur aridité et par leur climat torride, dû à la trop grande proximité du Soleil dans ces régions méridionales. Un passage de la dixième *Bucolique* illustre bien cette opposition, et le rôle tenu par les *exotica* : Virgile, pour montrer la puissance de l'Amour, que les épreuves les plus difficiles ne pourraient fléchir, oppose deux séries de *topoi* exotiques relatifs aux climats extrêmes du globe, l'une concernant les pays nordiques – avec les mentions de l'Hèbre et des neiges de Thrace, associés à l'hiver, au froid et à l'humidité :

*Non illum nostri possunt mutare labores,  
nec si frigoribus mediis Hebrumque bibamus,  
Sithoniasque niues hiemis subeamus aquosae<sup>2</sup>,*

l'autre concernant, à l'inverse, le climat chaud et sec de la Libye exposée au tropique du Cancer, évoqué à travers l'image des bergers éthiopiens :

*nec si, cum moriens alta liber aret in ulmo,  
Aethiopum uersemus ouis sub sidere Cancri.  
Omnia uincit amor : et nos cedamus Amori<sup>3</sup>.*

### 1. Les pays du froid

Les régions les plus souvent caractérisées par des *exotica* associés au climat nordique sont celles que les Anciens englobaient, au nord-est de l'*orbis terrarum*, sous la dénomination assez imprécise de « Scythie ». On considérait d'ailleurs que les vents froids provenaient de ces « pays du Nord<sup>4</sup> ».

<sup>1</sup> « Selon Hermippe, à l'époque où Liber attaqua l'Afrique, il arriva avec son armée en un endroit auquel l'abondance de poussière a valu le nom d'*Ammodes* (sablonneux) » (*L'astronomie*, II, 20, 3, d'après Hermippe de Smyrne, péripatéticien, disciple de Callimaque et auteur de *Phénomènes*).

<sup>2</sup> « Ce dieu-là, nos épreuves sont incapables de le fléchir, quand bien même nous boirions, en pleine froidure, l'eau de l'Hèbre, et affronterions les neiges sithoniennes, par un hiver humide » (*Buc.*, X, 64-69). Les Sithoniens sont une tribu de la Thrace septentrionale, établie sur les bords du Pont-Euxin.

<sup>3</sup> « [...] Quand bien même, au moment où l'écorce tendre meurt de sécheresse en haut de l'orme, nous guiderions les brebis des Éthiopiens sous la constellation du Cancer. L'Amour triomphe de tout ; nous aussi, plions devant Amour » (*ibid.*, 67-69).

<sup>4</sup> Voir par exemple Acc., *Philoctète*, frg. XX Dangel : *sub axe posita ad stellas septem, unde horrifera / Aquilonis stridor gelidas molitur*

Ainsi, la Scythie est le pays des pluies, des orages<sup>1</sup>, des vents froids et humides<sup>2</sup>, de la neige et de la glace<sup>3</sup>. Le passage le plus caractéristique de la littérature latine de cette époque concernant les *topoi* climatiques liés au Nord est sans doute la description de l'hiver scythe de la III<sup>e</sup> *Géorgique*<sup>4</sup> : on y retrouve les champs lexicaux du froid, de l'hiver, associés au thème de la stérilité scythique et aux *topoi* ethnographiques attachés aux peuples et aux mœurs nordiques depuis les Grecs ; ces champs lexicaux sont surtout présents dans la description des déserts<sup>5</sup> de neige et de glace :

... *neque ullae  
aut herbae campo apparent aut arbore frondes :  
sed iacet aggeribus niueis informis et alto  
terra gelu late, septemque assurgit in ulnas.  
Semper hiems, semper spirantes frigora Cauri*<sup>6</sup>,

et dans les évocations pittoresques de l'eau gelant dans les rivières :

*Concrescunt subitae currenti in flumine crustae  
undaque iam tergo ferratos sustinet orbis,  
puppibus illa prius, patulis nunc hospita plaustris*<sup>7</sup>,

dans les récipients, les mares, et jusque sur le corps des hommes :

---

*niues*, « située sous le pôle auprès des sept étoiles, d'où l'Aquilon, dans un sifflement porteur de frissons, charrie des neiges glacées » ; Lucr., VI, 720 : ... *gelidis ab stellis axis aguntur*, « [les aquilons qui remontent le Nil en été] viennent des constellations glacées du pôle arctique » ; Virg., *Géorg.*, III, 196-198 : *Qualis Hyperboreis Aquilo cum densus ab oris / incubuit Scythiaeque hiemes atque arida differt / nubila*, « Tel l'Aquilon puissant s'abat des régions hyperboréennes : il disperse les orages de Scythie et les nuages sans pluie ».

<sup>1</sup> Voir par exemple la comparaison de Virgile déjà citée plus haut à propos de l'Hyperborée : *Qualis Hyperboreis Aquilo cum densus ab oris / incubuit Scythiaeque hiemes atque arida differt / nubila*, « Tel l'Aquilon puissant s'abat des régions hyperboréennes : il disperse les orages de Scythie et les nuages sans pluie » (*Géorg.*, III, 196-198).

<sup>2</sup> Voir par exemple les passages déjà cités des *Odes* d'Horace (III, 10, 1-4 : *Extremum Tanain si biberes, Lyce, / saevo nupta uiro, me tamen asperas / porrectum ante foris obicere incolis / plorares Aquilonibus*, « Quand, au bout du monde, Lycé, tu boirais les eaux du Tanaïs, mariée à un époux féroce, tu pleureras de me laisser étendu devant des battants raboteux, en butte aux Aquilons, hôtes du pays »), ou des *Héroïdes* d'Ovide (VI, 105-108) ; voir aussi *Mét.*, I, 64-65 : ... *Scythiam septemque triones / horrifer inuasit Boreas*, « l'horrible Borée envahit la Scythie et le septentrion » ; et, *ibid.* II, 224, où le poète fait allusion à la Scythie dans l'énumération des territoires brûlant sous la chaleur du soleil, au passage de Phaéthon : *Nec prosunt Scythiae sua frigora...*, « La Scythie n'est pas défendue par ses frimas ».

<sup>3</sup> Voir par exemple Prop., IV, 3, 45-48 : *Romanis utinam patuissent castra puellis ! / Essem militiae sarcina fida tuae, / nec me tardarent Scythiae iuga, cum Pater altas / astricto in glaciem frigore uertit aquas*, « Puisse les camps avoir été ouverts aux jeunes femmes romaines ! Je serais un bagage fidèle pour tes campagnes, les montagnes de la Scythie ne me retarderaient pas quand le Père des dieux change par un froid aigu les eaux profondes en glace » ; Ov., *Hér.*, VI, 105-108 : *Non probat Alcimède mater tua (consule matrem), / non pater a gelido cui uenit axe nurus ; / illa sibi Tanai Scythiaeque paludibus udae / quaerat et a patria Phasidis usque uirum !* », « Ta mère Alcimède ne t'approuve pas (prends l'avis de ta mère) ; ton père pas davantage, à qui, du pôle glacé, vient une bru [Médée]. Que celle-ci se cherche un mari au Tanaïs, dans les marais de l'humide Scythie et jusqu'au Phase natal » ; XII, 27-28 : ... *Scythia tenus ille niuosa / omne tenet, Ponti qua plaga laeua iacet*, « [mon père, Étés] gouverne [...] tout ce qui s'étend depuis la rive gauche du Pont jusqu'à la Scythie neigeuse ». Voir aussi, dans les *Métamorphoses*, VIII, 788-791 et 796-789, la description du pays de la Faim, en Scythie et Manilius, III, 632-633 : *Tunc et bella fero tranciantur Marte cruenta / nec Scythiam defendit hiems...*, « D'un autre côté, Mars déploie l'étendard sanglant de la guerre ; les glaces ne servent plus de rempart à la Scythie » (trad. Pingré, éd. Nisard).

<sup>4</sup> *Géorg.*, III, 349-383.

<sup>5</sup> Sur les origines grecques du thème du désert scythe, voir notamment F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, p. 31-38.

<sup>6</sup> « [...] Et l'on n'aperçoit ni herbes dans la plaine ni feuilles sur les arbres ; mais la terre s'étend au loin, informe, sous des amas de neige et sous une épaisse couche de glace qui atteint sept coudées. Toujours l'hiver, toujours les Caurus soufflant la froidure ! » (III, 352-356). Voir aussi, quelques vers plus loin, l'évocation pittoresque des bêtes pétrifiées, mortes de froid (*Interea toto non setius aere ningit : / intereunt pecudes ; stant circumfusa pruinis / corpora magna boum, confertoque agmine cerui / torpent mole noua et summis uix cornibus exstant*, « Cependant il neige sans cesse à travers tout le ciel. Les bêtes périssent ; enveloppés de givre, les grands corps des bœufs sont immobilisés ; et les cerfs, en troupe serrée, sont paralysés sous une masse < de neige > qui se renouvelle et d'où émerge à peine la pointe de leur ramure », v. 367-370) et la scène de chasse au cerf décrite en 371-375, où les Scythes abattent facilement les animaux enlisés dans l'épaisseur de neige. Les plaines désertiques de Scythie auraient également été évoquées dans un fragment de la *Satire Ménippée* intitulée *Prometheus Liber* de Varron : *mortalis nemo exaudit, sed late incolens / Scythiarum inhospitalis campis uastitas*, « aucun mortel ne m'entend ; mais le désert inhospitalier occupant à perte de vue les plaines de Scythie » (fig. 426 Cèbe) ; toutefois, l'établissement du texte présente des difficultés : voir le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 1774.

<sup>7</sup> « Tout à coup sur les eaux courantes des glaçons se forment ; voici que l'onde supporte à sa surface des roues cerclées de fer : elle accueillait des poupes, elle accueille maintenant de larges chariots » (III, 360-362).



*areaque dissiliunt uolgo, uestesque rigescunt  
indutae, caeduntque securibus umida uina,  
et totae solidam in glaciem uertere lacunae,  
stiriaque impexis induruit horrida barbis<sup>1</sup>.*

Ces mêmes champs lexicaux caractérisent souvent la Thrace, qui est, selon la fable, la patrie de Borée<sup>2</sup>, et se distingue mal, dans certains textes, de cette « Scythie » aux contours imprécis. Cette région était en effet, dans l'Antiquité, traditionnellement associée à un climat froid ; on a déjà signalé que pour les Grecs et, parfois, pour leurs imitateurs latins, le pays lui-même ou ses éléments emblématiques – fleuves et montagnes – pouvaient encore symboliser le nord en général, hors de toute considération d'exactitude géographique. Un passage des *Géorgiques* met ainsi en parallèle nord et sud, en associant le Rhodope – chaîne de montagnes située en Thrace – , avec les contrées du pôle arctique ; le poète, qui vient d'évoquer les bergers de Libye, se prépare en effet à donner une description opposée de ceux de la Scythie :

*At non, qua Scythiae gentes Maeotiaque unda  
turbidus et torquens flauentis Hister harenas  
quaque redit medium Rhodope porrecta sub axem<sup>3</sup>.*

C'est ainsi que l'on retrouve souvent dans la poésie latine, comme dans ces vers de Virgile, l'image des neiges de Thrace, ou des eaux glacées de l'Hèbre, en dehors même de tout cadre légendaire, par exemple lorsque Horace se demande, au moment où il rédige ses *Épîtres*, où se trouve la mission conduite par Tibère à travers la Macédoine et la Thrace, en direction de l'Orient :

*Thracane uos Hebrusque niuali compede uinctus,  
...  
... morantur ?...<sup>4</sup>,*

ou lorsqu'un poète, voulant célébrer la blancheur de la peau d'une femme, la compare à celle des neiges sithoniennes, comme le fait Ovide dans ses *Amours* :

<sup>1</sup> « Partout les vases de bronze éclatent, les vêtements se raidissent sur le corps, on coupe à la hache le vin naguère liquide, les mares ne sont plus qu'un bloc de glace, et la roupie congelée hérissé les barbes embroussaillées » (III, 363-366). Le froid extrême de cette région est encore suggéré par la mention de troncs d'arbres entiers brûlés par les Scythes au fond de leurs cavernes pour se chauffer durant la longue nuit hivernale (III, 377-378), par celle des monts Riphées au v. 382 (*gens effrena uirum Riphæo tunditur Euro*, « une race d'hommes sauvages, que bat l'Eurus venu du Riphée »), et par l'allusion aux vêtements de peau (v. 383). Cf. aussi Hor., *Odes*, IV, 5, 25 : *gelidum Scythen*, « le Scythe transi ».

<sup>2</sup> Cf. par exemple Hor., *Épodes*, XIII, 3 : *Threicio Aquilone*, « sous l'Aquilon thrace » ; *Odes*, I, 25, 11-12 : *Thracio bacchante magis sub inter- / lunia uento*, « ... pendant que le vent de Thrace redoublera sa bacchanale sous un ciel sans lune » (la périphrase désigne ici l'Aquilon ou Borée) ; IV, 12, 2 : *animae... Thraciae*, « les souffles de la Thrace » (périphrase désignant les vents du nord, cf. la note 1, p. 180 de F. Villeneuve) ; Ov., *A. A.*, II, 431 : *Threicio Borea*, « Borée venu de Thrace ». La légende de Borée est racontée dans les *Métamorphoses*, VI, 682 sq., où le poète la situe effectivement en Thrace ; il évoque à cette occasion la violence de ce vent (VI, 685 sq.), qu'il appelle « le roi des frimas », *gelidi... tyranni* (VI, 711).

<sup>3</sup> « Il n'en est pas ainsi dans la région des peuples de la Scythie, de l'onde Méotide et de l'Ister, qui roule dans ses eaux troubles des sables jaunâtres ; dans la région où le Rhodope revient sur lui-même après s'être allongé jusqu'au milieu du pôle » (Virg., *Géorg.*, III, 349-351). Sur l'ensemble de cette description, qui doit moins à la réalité qu'aux souvenirs littéraires d'Homère, voir notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> « Est-ce la Thrace, et l'Hèbre pris sous des entraves de glace [...] qui vous retiennent ? » (*Épîtres*, I, 3, 3-5). Cf. aussi *Épîtres*, I, 16, 12-13, où Horace, en parlant de son domaine, célèbre une source « telle que l'Hèbre ne serpente pas plus frais et plus pur à travers la Thrace » (... *ut nec / frigidior Thraecam nec purior ambiat Hebrus*) ; *Odes*, III, 25, 10-11 : ... *niue candidam / Thracen* ..., « la Thrace étincelante de neige » ; III, 26, 10 : *Memphin carentem Sithonia niue*, « Memphis ignorant les neiges sithoniennes » ou encore Virg., *Én.*, XII, 331, ... *apud gelidi... flumina... Hebri*, « près des courants de l'Hèbre glacé ».

*Illa quidem nostro subiecit eburnea collo  
bracchia Sithonia candidiora niue<sup>1</sup>.*

Ailleurs encore, ce sont les autres fleuves ou montagnes emblématiques de la Thrace, qui, comme l'Hèbre ou le Rhodope dans les passages qui viennent d'être cités, sont associés au gel, au froid, à la neige<sup>2</sup>. On sait d'autre part quelle utilisation fit Ovide, dans ses poèmes d'exil, de cette assimilation abusive – mais attestée depuis longtemps dans l'imaginaire et la littérature antiques –, de la Thrace et de ses environs à la Scythie, voire aux extrémités nordiques du monde. Ce sont surtout les *Tristes* et les *Pontiques* qui regorgent de ces lieux communs relatifs au climat, que le poète décrit comme « scythique », de la région de Tomes en Mysie, sur les bords du Pont-Euxin : le lieu d'exil d'Ovide est le domaine du froid et de la neige :

*longius hac nihil est, nisi tantum frigus et hostes,  
et maris adstricto quae coit unda gelu<sup>3</sup>.*

Certaines de ses descriptions rappellent d'ailleurs l'évocation virgilienne de l'hiver scythe : dans le tableau qu'il brosse, dans les *Tristes*, de la saison hivernale à Tomes, Ovide parle des étendues formées par une neige quasi éternelle – *perpetua* – et de la violence des vents du nord :

*At cum tristis hiems squalentia protulit ora,  
terraque marmoreo est candida facta gelu,  
dum parat et Boreas et nix habitare sub Arcto,  
tum patet has gentes axe tremente premi.  
Nix iacet, et iactam ne sol pluuiiaeque resoluant,  
indurat Boreas perpetuamque facit.  
Ergo ubi delicuit nondum prior, altera uenit  
et solet in multis bima manere locis ;  
tantaque commoti uis est Aquilonis ut altas  
aequet humo turres tectaque rapta ferat<sup>4</sup>.*

Il décrit également les effets de ce froid sur les populations, leurs vêtements primitifs adaptés à ces conditions climatiques extrêmes, leurs cheveux et leurs barbes pris par le gel, le vin qui se solidifie dans les jarres :

<sup>1</sup> « Elle a eu beau passer autour de mon cou ses bras d'ivoire plus blancs que la neige de Sithonie... » (*Am.*, III, 7, 7-8). Les neiges de Sithonie, du Palus-Méotide ou de la Scythie sont en effet entrées, chez les poètes, dans des expressions proverbiales destinées à louer la blancheur de la peau ; voir aussi cette métaphore de Propertius : *ut Maeotica nix minio si certet Hiberno*, « c'est la neige méotique avec du vermillon d'Hibérie » (II, 3, 11), par laquelle le poète compare le teint de sa maîtresse à un mélange de neige et de vermillon.

<sup>2</sup> Sur les monts et les fleuves de la Thrace, voir le chapitre consacré *infra* aux éléments du paysage.

<sup>3</sup> « Il n'y a rien au-delà sinon le froid, les ennemis et l'eau de la mer prise par le gel qui la saisit » (*Tr.*, II, 196-197).

<sup>4</sup> « Mais quand le triste hiver a montré son hideux visage et que le gel marmoréen a blanchi la terre, tandis que Borée et la neige s'apprentent à s'établir à demeure au-dessous de l'Ourse, on voit ces peuples accablés par le pôle frissonnant. La neige forme un tapis et, pour qu'une fois tombée le soleil ni les pluies ne la fassent fondre, Borée la durcit et la rend éternelle. Ainsi la première n'est pas encore fondue qu'il en survient une autre, et en nombre d'endroits elle demeure deux ans. Telle est la violence de l'Aquilon déchaîné qu'il renverse des tours élevées et arrache et emporte des toits » (*Tr.*, III, 10, 9-18). Sur les vents du Nord, voir aussi III, 11, 8 ; *Contre Ibis*, 11-12 : *Ille relegatum gelidos Aquilonis ad ortus / non sinit exilio delituisse meo*, [Ibis] ne souffre pas que, relégué aux lieux glacés où se lève l'Aquilon, je demeure oublié dans mon exil ».

*Pellibus et sutis arcent mala frigora braxis,  
oraque de toto corpore sola patent.  
Saepe sonant moti glacie pendente capilli,  
et nitet inducto candida barba gelu ;  
nudaque consistunt, formam seruantia testae  
uina, nec hausta meri, sed data frusta bibunt<sup>1</sup>.*

L'évocation la plus saisissante, pour un peuple méditerranéen comme l'était celui des Romains, était sans doute celle des eaux gelées de l'Hister – en dépit de sa largeur, comparable à celle du Nil – sur lesquelles on pouvait circuler, dit Ovide, à pied ou en chariot :

*Quid loquar ut uincti concrecant frigore riui  
deque lacu fragiles effodiantur aquae ?  
Ipse papyrifero qui non angustior amne  
miscetur uasto multa per ora freto  
caeruleos uentis latices durantibus Hister  
congelat et tectis in mare serpit aquis ;  
quaque rates ierant, pedibus nunc itur et undas  
frigore concretas ungula pulsat equi ;  
perque nouos pontes subter labentibus undis  
ducunt Sarmatici barbara plaustra boues<sup>2</sup>.*

Le poète décrit enfin, comme un fait digne des *mirabilia* les plus incroyables, les eaux de la mer elle-même, figées par le gel :

---

<sup>1</sup> « Des peaux et des braies cousues les protègent des froids dangereux, et de tout leur corps seul le visage est visible. Souvent, quand ils les secouent, la glace pendue à leurs cheveux tinte et leur barbe brille, blanche du gel qui la recouvre. Le vin se tient seul, gardant la forme des jarres ; et pour boire, on ne puise pas le vin, mais on en donne des morceaux » (*Tr.*, III, 10, 19-24).

<sup>2</sup> « Que dire des ruisseaux pris et enchaînés par le froid et des eaux qu'on casse pour les arracher au lac ? L'Hister lui-même qui, aussi large que le fleuve porteur de papyrus, se jette dans la vaste mer par de nombreuses embouchures, lorsque les vents durcissent ses flots bleus, gèle et coule vers la mer en cachant ses eaux. Là où passaient les navires, on va maintenant à pied, et le sabot du cheval frappe les eaux prises par le froid, et sur ces ponts nouveaux sous lesquels coulent les eaux, les bœufs sarmates traînent des chariots barbares (*Tr.*, III, 10, 25-34).

*Vix equidem credar, sed, cum sint praemia falsi  
nulla, ratam debet testis habere fidem.  
Vidimus ingentem glacie consistere pontum,  
lubricaque inmotas testa premebat aquas.  
Nec uiddisse sat est, durum calcauimus aequor  
undaque non udo sub pede summa fuit.  
Si tibi tale fretum quondam, Leandre, fuisset,  
non foret angustae mors tua crimen aquae.  
Tum neque se pandi possunt delphines in auras  
et, quamuis Boreas iactatis insonet alis,  
fluctus in obsesso gurgite nullus erit ;  
inclusaeque gelu stabunt in marmore puppes,  
nec poterit rigidas findere remus aquas.  
Vidimus in glacie pisces haerere ligatos,  
sed pars ex illis tum quoque uiua fuit<sup>1</sup>.*

En dehors de ces passages, les mêmes thèmes sont repris, inlassablement, aussi bien dans les *Tristes*<sup>2</sup> que dans les *Pontiques*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> « On aura peine à me croire, il est vrai, mais quand le mensonge est sans récompense, le témoin doit trouver créance. J'ai vu la mer immense figée par la glace : une carapace glissante pressait les eaux immobiles. Mais ce n'est pas assez de l'avoir vue ; j'ai foulé la mer durcie et mon pied s'est posé sans être mouillé à la surface de l'eau. Si tu avais eu jadis un tel détroit, Léandre, un bras de mer ne serait pas accusé de ta mort. Alors les dauphins recourbés ne peuvent plus bondir dans les airs – le dur hiver retient leurs efforts – et, quoique Borée gronde en agitant ses ailes, aucune vague ne s'élèvera dans le gouffre fermé ; les vaisseaux bloqués par le gel se tiendront droit dans un bloc de marbre et la rame ne pourra plus fendre les eaux rigides. J'ai vu des poissons raidis et pris dans la glace, mais encore en partie vivants » (*Tr.*, III, 10, 35-50).

<sup>2</sup> *Tr.*, II, 190 : *Parrhasiae gelido uirginis axe premor*, « je suis accablé par l'axe glacé de la vierge de Parrhasie » ; III, 2, 7-8 : *Plurima sed pelago terraque pericula passum / ustus ab adsiduo frigore Pontus habet*, « Mais, après avoir souffert mille dangers sur terre et sur mer, je suis prisonnier du Pont brûlé d'un froid continuel » ; III, 10, 51-52 : *Sive igitur nimii Boreae uis saeua marinas, / protinus aequato siccis Aquilonibus Histro*, « Lors donc que par un excès de sauvage violence Borée solidifie les eaux de la mer ou celles du fleuve débordé, dès que les Aquilons desséchés ont aplani l'Hister... » ; III, 4b, 1-6 (cf. surtout v. 5 : *non habitabile frigus*) ; III, 12, 1-2 : *Frigora iam Zephyri minuunt, annoque peracto / longior antiquis uisa Maeotis hiems*, « Déjà les zéphirs adoucissent les froids ; l'année est révolue et l'hiver de Méotide m'a paru plus long que ceux de jadis » ; III, 12, 13-16 (où le poète évoque l'absence de la vigne, la rareté et la pauvreté de la végétation) ; III, 12, 27-30 ; III, 13, 12 : *extremam gelidi... in orbis humum*, « à l'extrémité du monde glacé » ; IV, 4, 55 : *Frigida me cohibent Euxini litora Ponti*, « Je suis retenu par le rivage glacé de la mer « hospitalière » » ; V, 2b, 19-22 : *Iussus ad Euxini deformia litora ueni / aequoris – haec gelido terra sub axe iacet. / Nec me tam cruciat nunquam sine frigore caelum / glebaque canenti semper obusta gelu*, « J'obéis et parvins aux affreux rivages du Pont-Euxin, région située sous le pôle glacé. Ce qui fait mon tourment, c'est moins le climat éternellement froid, la terre toujours brûlée par le gel qui la blanchit ... » ; V, 10, 1-2 : *Vt sumus in Ponto, ter frigore constitit Hister, / facta est Euxini dura ter unda maris*, « Depuis que je suis dans le Pont, trois fois l'Hister s'est arrêté pris par le froid, et trois fois les eaux de l'Euxin se sont durcies » ; V, 13, 5-6 : *Perque dies multos lateris cruciatibus uror, / saeua quod immodico frigore laesit hiems*, « depuis bien des jours je ressens de brûlantes douleurs dans le côlit, car le froid excessif de l'affreux hiver m'a fait du mal » ; V, 13, 21.

<sup>3</sup> *Pont.*, I, 2, 23-26, 79-80 ; I, 3, 37 : ... *Scythico quid frigore peius ?*, « Quoi de pire que le froid scythique ? » ; I, 3, 47-54 ; I, 7, 9 : *inter glaciem*, « au milieu des glaces » ; I, 7, 11-13 ; II, 2, 93-94 ; II, 4, 1 : *Accipe colloquium gelido Nasonis ab Histro*, « Reçois ces propos de Nason venus de l'Hister gelé » ; II, 4, 27 ; II, 7, 72 : *frigore perpetuo Sarmatis ora riget*, « le rivage des Sarmates est durci par un froid perpétuel » ; II, 10, 45-48 ; III, 1, 2 ; III, 1, 11 sq. ; III, 3, 25-26 : *huc quoque uenisti, pax est ubi tempore nullo / et coit adstrictis barbarus Hister aquis ?*, « es-tu venu toi aussi en ce lieu où ne règne jamais la paix, où la glace contracte les eaux du barbare Hister ? » ; III, 4, 33-36 ; III, 8, 13-18 ; IV, 5, 3-5 ; IV, 7, 7-10 : *Ipse uides certe glacie concrescere Pontum, / ipse uides rigido stantia uina gelu ; / ipse uides onerata ferox ut ducat lazyx / per medias Histri plaustra bubulcus aquas*, « Tu vois vraiment toi-même le Pont pris par les glaces ; tu vois toi-même le vin durci et solidifié par le gel, tu vois toi-même le farouche bouvier lazyge conduire son chariot chargé à travers les eaux de l'Hister » ; IV, 9, 81-86 ; IV, 10, 31 : *Hic agri infrondes...*, « Ici les champs sont sans feuillage » ; IV, 10, 31-38 ; IV, 10, 39-64, où le poète explique les raisons géographiques à l'origine du climat de Tomes : *Proxima sunt nobis plaustris praebentia formam / et quae praecipuum sidera frigus habent. / Hinc oritur Boreas oraque domesticus huic est / et sumit uires a propiore loco. / At Notus, aduerso tepidum qui spirat ab axe, / est procul et rarus languidiorque uenit. / Adde quod hic clauso miscentur flumina Ponto, / uimque fretum multo perdit ab amne suam. / Huc Lycus, huc Sagaris Peniusque Hypanisque Calesque / influunt et crebro uertice tortus Halys / Partheniusque rapax et uoluens saxa Cynapses / labitur et nullo tardior amne Tyras, / et tu, femineae Thermodon cognite turmae / et quondam Graiis Phasi petite uiris, / cumque Borysthenio liquidissimum amne Dyrapses / et tacite peragens lene Melanthus iter, / quique duas terras, Asiam Cadmique sororem, / separat et cursus inter utramque facit, / innumerique alii, quos inter maximus omnis / cedere Danuuius se tibi, Nile, negat. / Copia tot laticum, quas auget, adulterat undas / nec patitur uires aequor habere suas. / Quin etiam stagno similis pigraeque paludi / caeruleus uix est diluiturque color. / Innata unda freto dulcis leuiorque marina est, / quae proprium mixto de sale pondus habet* « Tout près de nous sont les étoiles qui présentent la forme d'un chariot et s'accompagnent d'un froid extraordinaire. C'est d'ici que vient Borée, cette rive est son domaine et plus proche est le lieu où il prend ses forces. Au contraire, le lointain Notus au souffle tiède, venu du pôle opposé, nous parvient rarement et affaibli. Ajoute qu'ici les fleuves se jettent dans la mer mer fermée du Pont et qu'elle perd sa force par le grand nombre des cours d'eau. Là se jettent le Lycus, là le Sagaris, le Pénius, l'Hypanis, le Calès, l'Halys qui tournoie en de nombreux tourbillons et l'impétueux Parthénus ; là descendent le Cynapsès qui roule des rochers, le Tyras, le plus lent des fleuves et toi, Thermodon connu de l'escadron de femmes, et toi, Phase, que jadis visitèrent des guerriers grecs, et le Dyrapès si limpide avec le Borysthène, et le Mélanthus achevant silencieusement son cours paisible, et celui qui sépare deux continents, l'Asie et la sœur de Cadmus, et coule entre eux, et d'autres innombrables, dont le Danube, le plus grand de tous, refuse, Nil, de te céder. Une telle masse d'eau altère les ondes qu'elle grossit et ne permet pas à la mer de conserver ses forces. Et même, semblable à un étang et à un marais dormant, sa couleur s'affaiblit ; elle est à peine bleue. L'eau douce surnage, plus légère que l'eau de mer à qui le mélange de sel donne une pesanteur particulière » (sur tous ces fleuves, voir les notes correspondantes de J. André) ; IV, 12, 33 ; IV, 13, 39-40 ; IV, 14, 27 ; IV, 14, 62 ; IV, 15,

Outre ceux de la Thrace et de la Scythie, bien d'autres noms propres encore peuvent être cités en relation avec ces *topoi* climatiques. C'est le cas, comme les passages d'Ovide qui viennent d'être cités l'ont montré, des éléments du paysage associés à la « Scythie », tels que ses fleuves – l'Hister, le Borysthène ou le Tanaïs par exemple<sup>1</sup> –, ses montagnes – en particulier le Caucase et les monts Riphées<sup>2</sup> – et ses mers, à savoir le Pont-Euxin et la mer Caspienne ; cette dernière est évoquée, par exemple, dans ce passage des *Odes* où Horace adresse ce message de consolation à son ami Valgius Rufus :

*Non semper imbres nubibus hispidos  
manant in agros aut mare Caspium  
uexant inaequales procellae  
usque, nec Armeniis in oris,  
amice Valgi, stat glacies iners  
mensis per omnis<sup>3</sup>.*

Il en va de même des noms de peuples emblématiques de ces régions de Thrace ou de Scythie, tels que les Gètes, qualifiés d'*hiberni* chez Properce<sup>4</sup>.

D'autres régions, parfois moins septentrionales, peuvent enfin se trouver mêlées aux mêmes représentations et être associées aux mêmes *topoi* du froid, de la neige, du vent glacé. Les Anciens en effet, en raison de l'état d'ignorance presque totale où l'on était encore de ces régions de l'extrême-Nord de l'Europe, imaginaient parfois une zone glaciale beaucoup plus étendue qu'elle ne l'était en réalité. Cette méconnaissance, tout autant que les fantasmes associés au climat des confins nordiques, apparaît bien dans le passage des *Res rusticae* de Varron consacré à l'éloge de l'Italie, située idéalement en Europe, dans la zone tempérée du globe ; au-delà de la péninsule italienne, Varron semble imaginer une zone continentale, *interior*, affectée d'un climat extrêmement rigoureux :

*Nam intus paene sempiternae hiemes, neque mirum, quod sunt regiones inter  
circulum septemtrionalem et inter cardinem caeli, ubi sol etiam sex mensibus  
continuis non uidetur. Itaque in oceano in ea parte ne nauigari quidem posse dicunt  
propter mare congelatum<sup>5</sup>.*

---

36.

<sup>1</sup> Les contrées baignées par ces fleuves sont souvent qualifiées de « glacées » ou associées au froid, à la neige. Voir par exemple Naevius, *Iphigénie* (frg. 23 Warmington, t. II, p. 122 : *Vos qui accolitis Histrum fluium, atque algidam*, « Vous qui habitez les rives de l'Hister et la froide région... » (trad. A. Yon) ; Virg., *Géorg.*, IV, 517 : *Tanaïmque niuaem*, « les neiges du Tanaïs » ; Prop., II, 7 a, 17-18 : *Hinc etenim tantum meruit mea gloria nomen, / gloria ad hibernos lata Borysthenidas*, « Car c'est elle qui a fait mon renom et ma gloire, une gloire qui s'étend jusqu'aux rives glacées du Borysthène » ; Ov., *Contre Ibis*, 136 : *frigidus Hister*, « l'Hister glacé ».

<sup>2</sup> Voir par exemple Acc., *Prométhée*, frg. II Dangel, dans une probable allusion au climat du Caucase : ... *tum profusus flamine hiberno gelus*, « alors le gel répandu par le souffle hivernal » ; Cic., *Tusc.*, V, 27, 77, à propos des sages de l'Inde : *In ea tamen gente primum ii qui sapientes habentur, nudi aetatem agunt et Caucasi niues hiemalemque uim perferunt sine dolore*, « C'est pourtant un peuple où d'abord ceux que l'on tient pour des sages demeurent nus toute leur vie, insensibles aux neiges du Caucase et aux rigueurs de l'hiver » ; Virg., *Géorg.*, IV, 518 : *aruaque Riphaeis numquam uiduata pruinis*, « les champs que les frimas du Riphée ne quittent jamais » ; Ov., *Mét.*, VIII, 799, à propos du lieu de résidence de la Faim, situé en Scythie, près du Caucase, qualifié de *rigidus mons* (passage cité *supra*, à propos des confins nordiques).

<sup>3</sup> « On ne voit point les pluies couler toujours, des nuées, sur les champs qui se hérissent, ou les caprices de la tempête tourmenter sans cesse la mer Caspienne, ni, aux bords arméniens, ami Valgius, la glace inactive rester figée tous les mois durant » (Horace, *Odes*, II, 9, 1-6). F. Villeneuve (note 2, p. 68) cite à propos des tempêtes, redoutables, de la mer Caspienne, un passage de Pomponius Méla (III, 3, 58 : *Mare Caspium... atrox, saeuum, sine portibus, procellis undique expositum*) et rappelle que le climat rigoureux de l'Arménie, avait éprouvé les troupes de Lucullus, selon Plutarque, *Lucull.* 32.

<sup>4</sup> Prop., IV, 3, 9 : *hibernique Getae*, « les Gètes dans l'hiver ».

<sup>5</sup> « Car, à l'intérieur, on a des hivers presque éternels, et ce n'est pas étonnant, puisque ces régions sont situées entre le cercle septentrional et le pôle, où le soleil, jusqu'à six mois de suite, n'apparaît pas. Aussi dit-on que de ce côté-là, dans l'océan, même la navigation est impossible, parce que la mer est gelée » (*R. R.*, I, 2, 4).

Ce passage doit sans doute beaucoup, comme l'indique J. Heurgon dans son commentaire<sup>1</sup>, aux témoignages antérieurs concernant la longueur des nuits hivernales dans les régions nordiques, et notamment aux auteurs que cite César dans la *Guerre des Gaules* à propos des îles du nord de la Bretagne<sup>2</sup>.

C'est ainsi que, dans l'expression des tourments de l'amour ou dans celle de la gloire romaine, cette thématique « nordique » se trouve parfois appliquée aux contrées de l'Europe centrale ou occidentale mises sur le devant de la scène à la fin de la République et au cours de la période augustéenne – la Gaule, la Germanie<sup>3</sup>, la Belgique, et l'Illyrie notamment – ainsi qu'aux éléments les plus emblématiques de ces régions, tels que le Rhin pour la Gaule ou la Germanie. Dans la dixième *Bucolique*<sup>4</sup>, où Virgile déplore la décision de Lycoris, la bien-aimée de son ami, d'accompagner un autre homme sur les bords du Rhin, le poète mentionne d'abord les neiges comme une des caractéristiques principales de cette expédition en direction du Nord :

... tua cura Lycoris  
perque niues alium perque horrida castra secuta est<sup>5</sup>,

puis les *frigora Rheni*, « les frimas du Rhin » :

Tu procul a patria (nec sit mihi credere tantum)  
Alpinas, a, dura, niues et frigora Rheni  
me sine sola uides. A, te ne frigora laedant !  
a, tibi ne teneras glacies secet aspera plantas !<sup>6</sup>

Chez Properce, c'est l'Illyrie qui devient l'un de ces pays nordiques au climat rigoureux lorsque le poète tente de dissuader Cynthie d'y accompagner son rival, propréteur de cette province :

<sup>1</sup> Varron, *Économie rurale*, t. I, p. 102 sq. « Varron se réfère aux connaissances que les anciens avaient des régions arctiques, que, non sans naïveté, il semble faire commencer au nord des Alpes. En fait le « cercle septentrional » ou « arctique » qui marquait le début de la zone glaciale, était placé par Aristote et Polybe à la latitude de 54° [...], celle de l'Écosse, du Jutland et de l'embouchure de la Vistule, laissant ainsi dans la zone tempérée une partie considérable, non méditerranéenne, de l'Europe. – Il est clair que Varron a été séduit par les images de la mystérieuse île de Thulé que les explorations du massaliote Pythéas (vers 330) avaient, malgré les dénégations de Polybe et un peu plus tard de Strabon, proposées aux savants comme Ératosthène, Hipparque et Poseidonios et aux poètes comme Virgile (*Georg.* 1, 30 : *ultima Thule*) [...]. C'est Pythéas qui avait découvert, à Thulé, au moment du solstice d'hiver, « l'horreur d'une nuit de six mois » : (*sol*) *brumati descensu semiannuam facit horrere noctem* (Mart. Cap. 6, 595), bien que déjà Hérodote (4, 25) eût entendu parler, au nord de la Scythie, d'hommes « qui dorment la moitié de l'année » (*ibid.*, p. 103-104).

<sup>2</sup> B. G., V, 13, 3-4 (passage cité *supra*). Un peu plus tard, au début du règne de Tibère, l'épopée d'Albinovanus Pédo consacrée à l'expédition de Germanicus contre les Germains décrit une navigation sur les mers nordiques qui apparaît comme empreinte des représentations traditionnelles associées aux confins et des *topoi* climatiques relatifs aux contrées septentrionales, l'absence de soleil et une durée plus longue de la nuit : *Iamque uident post terga diem solemque relictum*, « Depuis longtemps, derrière eux ils voient peu à peu disparaître le jour et le soleil » (v. 1) ; cf. aussi, v. 16-17, ... *fugit ipse dies orbemque relictum / ultima perpetuis claudit natura tenebris*, « le jour lui-même fuit, et la nature, à son terme, ferme de ténèbres éternelles le monde que nous avons laissé » (trad. H. Bardon, *La littérature inconnue*, t. II, p. 69-70). À propos des jours et des nuits de six mois dans les régions du monde les plus septentrionales, voir, à la période suivante, le témoignage de Pline II, 187 : *Quod fieri in insula Thylye Pytheas Massiliensis scribit, sex dierum nauigatione in septentrionem a Britannia distante, quidam uero et in Mona, quae distat a Camaloduno Britanniae oppido circiter CC milia, adfirmant*, « Pythéas de Marseille écrit que c'est le cas pour l'Île de Thulé, à six jours de mer au nord de la Bretagne, et certains assurent qu'il en est de même à Mona, située à 200 milles environ de la ville de Camalodunum en Bretagne », et le commentaire de J. Beaujeu correspondant, p. 238-239.

<sup>3</sup> Cés., B. G., IV, 1, 10, dit par exemple, à propos des Suèves, qu'ils habitent « des régions très froides », *locis frigidissimis*.

<sup>4</sup> Cette *Bucolique*, composée sans doute en 37 avant J. C., « a été écrite en l'honneur de C. Cornélius Gallus, trahi dans son amour pour l'affranchie Volumnia, dont le nom de guerre au théâtre était Cythéris, et que Virgile appelle ici Lycoris. On pense qu'elle avait suivi sur les bords du Rhin un officier de l'armée d'Agrippa, tandis que Gallus était occupé à défendre contre Sextus Pompée les côtes italiennes » (E. de Saint-Denis, *Notice*, p. 95).

<sup>5</sup> « Lycoris ton aimée a suivi un autre homme à travers les neiges et les camps farouches » (*Buc.*, X, 22-23).

<sup>6</sup> « Et toi [Lycoris], loin de la patrie (je voudrais douter de tant d'horreur) tu vois seule et sans moi, ah ! cruelle, les neiges des Alpes et les frimas du Rhin. Ah ! puissent les frimas ne pas te faire mal ! ah ! puissent les aspérités des glaçons ne pas couper tes pieds délicats ! » (X, 46-49). Selon H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 38-41, C. Cornélius Gallus, le premier en date des élégiaques latins, aurait inspiré cette dixième *Bucolique*, et ces vers 46-49 auraient justement été directement empruntés à Gallus.

*Tune igitur demens, nec te mea cura moratur ?  
 An tibi sum gelida uilior Illyria ?  
 Et tibi iam tanti, quicumque est, iste uidetur,  
 ut sine me uento quolibet ire uelis ?  
 Tune audire potes uesani murmura ponti  
 fortis et in dura naue iacere potes ?  
 Tu pedibus teneris positas fulcire pruinas,  
 tu potes insolitas, Cynthia, ferre niues ?<sup>1</sup>*

## 2. Les contrées soumises à la chaleur

À l’opposé de ces régions plus ou moins nordiques du globe, les pays auxquels les Romains associent les caractéristiques climatiques inverses – la chaleur, la sécheresse, voire le désert et la stérilité – sont celles qui, en raison de leur situation géographique dans l’*orbis terrarum*, sont supposées plus proches du Soleil, c’est-à-dire l’Afrique et l’Éthiopie principalement, mais aussi l’Inde, l’Égypte ou la Mésopotamie.

En dépit de l’existence de régions à la fertilité exceptionnelle, souvent célébrées d’ailleurs par les auteurs latins<sup>2</sup>, les *topoi* climatiques associés à l’Afrique sont le plus souvent, depuis les fables et les poèmes homériques<sup>3</sup>, ceux de la chaleur, de l’aridité et des déserts de sable. Le *Jugurtha* de Salluste, où apparaissent les premières descriptions détaillées du continent africain, de sa géographie et de ses peuples, évoque souvent les rigueurs du climat et notamment le problème du manque d’eau, considéré à la fois dans une perspective géographique, ethnographique et historiographique, voire stratégique. Dans sa description générale de l’Afrique dans sa partie connue, la *penuria aquarum* est déjà citée comme l’une des caractéristiques principales de ce continent<sup>4</sup> :

*Mare saeuom, inportuosum ; ager frugum fertilis, bonus pecori, arbori infecundus ;  
 caelo terraque penuria aquarum<sup>5</sup> ;*

<sup>1</sup> « Es-tu donc folle ? Le souci que tu as de moi ne t’arrête-t-il pas ? Ou ai-je moins de valeur pour toi que l’Illyrie glacée ? Et cet homme, quel qu’il soit, a-t-il à tes yeux tant de prix que tu veuilles aller sans moi à tout vent ? Es-tu capable d’avoir le courage d’entendre les grondements de la mer en furie et de coucher sur un dur navire ? Es-tu capable de fouler de tes pieds délicats les gelées blanches accumulées et, Cynthia, de supporter les neiges inconnues ? » (Prop., I, 8, 1-8).

<sup>2</sup> Au continent africain sont associés deux systèmes de représentations opposés : d’un côté, comme nous le verrons ultérieurement, une fertilité exceptionnelle, et, de l’autre, l’image d’une stérilité totale, du manque d’eau, du sable et du désert.

<sup>3</sup> Voir notamment, dans les *Métamorphoses* d’Ovide, l’interprétation mythologique des causes de l’aridité du sol africain, qui serait due au passage de Phaéthon conduisant le char du Soleil au-dessus de la Libye (II, 237-238 : *Tum facta est Libye raptis umoribus aestu / arida...*, « C’est alors que la Libye, d’où l’incendie avait retiré toute humidité, est devenue si aride »).

<sup>4</sup> Sur ce thème, cf. aussi Vitruv., *De arch.*, VIII, 2, 8 : *Ergo cum omnia flumina < amplissimis > magnitudinibus in orbis terrarum descriptionibus a septentrione uideantur profluere Afrique campi, qui sunt in meridianis partibus subiecti solis cursui, latentes penitus habent umores nec fontes crebros amnesque raros, relinquuntur uti multo meliora inueniantur capita fontium quae ad septentrionem aut aquilonem spectant...*, « Puisqu’il apparaît donc dans les représentations du globe terrestre que tous les fleuves d’importance majeure jaillissent du Septentrion et que les terres africaines, qui sont, dans les parties méridionales, placées sous la trajectoire du soleil, ont des eaux profondément enfouies, peu de sources et de rares fleuves, il s’ensuit que les meilleures émergences de sources sont de loin celles que l’on trouve orientées vers le Septentrion ou l’Aquilon... ». Sur l’absence totale ou presque totale de fleuves ou de sources dans les parties méridionales de la Libye, voir le *Commentaire* de L. Callebaut correspondant à ce passage, p. 86-87.

<sup>5</sup> « La mer y est mauvaise, sans mouillages ; le sol, fertile en céréales, bon pour l’élevage, stérile en arbres ; l’eau, tant de pluie que de sources, fort rare » (*Jug.*, XVII, 5). Un peu plus haut, la chaleur est présentée comme l’une des causes de la méconnaissance de certaines parties de l’Afrique : *Sed quae loca et nationes ob calorem aut asperitatem, item solitudines minus frequentata sunt, de iis haud facile conpertum narrauerim*, « Quant aux contrées et aux peuples que la chaleur, le relief du sol ou les déserts font moins fréquenter, il me serait difficile d’en rien dire de certain » (*ibid.*, XVII, 2). Le thème de la chaleur apparaît ensuite dans les passages où l’historien traite du peuplement de l’Afrique, son extension vers le Sud étant limitée par la présence des *ardores solis*, des feux du soleil ; ainsi les Gétules habitent « plus près du soleil [que les Libyens situés à proximité de la mer d’Afrique], non loin de la zone torride » (*Gaetuli sub sole magis, haud procul ab ardoribus*, XVIII, 9) ; et, derrière les Gétules, les Éthiopiens sont le dernier peuple africain avant le commencement de la zone torride : *Super Numidiam Gaetulos accepimus partim in tuguriis, alios incultius uagos agitare ; post eos Aethiopas esse, dehinc loca exusta solis ardoribus*, « Au-dessus de la Numidie se trouvent, dit-on, les Gétules, qui vivent les uns dans des huttes, les autres, plus barbares, en nomades ; derrière eux, les Éthiopiens, enfin des régions embrasées par les ardeurs du soleil » (XIX, 5-6).

la chaleur, le désert et les difficultés du ravitaillement en eau reviennent ensuite, comme un leitmotiv, tant dans le récit des opérations que dans les digressions géographiques du *Jugurtha*. L'historien y décrit, en particulier, la violence des tempêtes de sable du désert<sup>1</sup> :

*Ceterum solet in illis locis tempestas haud secus atque in mari retinere : nam ubi per loca aequalia et nuda gignentium uentus coortus harenam humo excitauit, ea, magna ui agitata, ora oculosque implere solet ; ita prospectu impedito morari iter<sup>2</sup>.*

Mais, avant même le *Jugurtha* de Salluste, le sable et la sécheresse font déjà partie des représentations traditionnelles attachées au continent africain. Cette thématique exotique a par exemple donné lieu chez Catulle à des hyperboles amoureuses, dont l'une évoque les sables de la Cynénaïque et l'oracle d'Ammon, le « Jupiter torride » – *Iuppiter aestuosus* – situé à la limite du désert de Libye :

*Quam magnus numerus Libyssae harenae  
lasarpiciferis iacet Cyrenis,  
oraclum Iouis inter aestuosi  
et Batti ueteris sacrum sepulcrum<sup>3</sup>.*

À la même époque, Lucrèce, qui fait partie des auteurs qui s'inspirèrent de la théorie grecque des zones climatiques, évoque à propos des sources du Nil, situées dans la zone torride, les *topoi* exotiques de la chaleur, du soleil trop proche qui brûle la peau des Éthiopiens :

*Ille ex aestifera parti uenit amnis ab austro,  
inter nigra uirum percocto saecla colore  
exoriens penitus media ab regione diei<sup>4</sup>.*

Par la suite, les mêmes lieux communs sont repris chez Virgile, lorsqu'il évoque dans les *Bucoliques* les « Africains assoiffés » – *sitientis Afros*<sup>5</sup> – ou la sécheresse qui règne sous la

---

<sup>1</sup> Ces tempêtes de sable étaient déjà connues de la tradition antérieure, notamment grâce à l'épisode célèbre, peut-être en partie légendaire, de l'armée perse envoyée par Cambyse contre l'oasis d'Ammon, qui se trouva prise dans une tempête de sable (cf. Hérodote, III, 26 ; Justin, I, 9, 3 ; et cette énigme du *Contre Ibis* d'Ovide (v. 313-315) qui fait probablement allusion à cet événement : *Vtique Iouis Libyci templum uiolare parantes, / acta noto uultus condat harena tuos*, « [Péris] comme ceux qui s'apprétaient à violer le temple de Jupiter Libyen, que le sable soulevé par le Notus ensevelisse ton visage ».

<sup>2</sup> « Dans ces contrées, non moins qu'en pleine mer, la tempête empêche d'avancer. Lorsque le vent souffle sur cette plaine unie et sans végétation, il soulève des nuages de sable qui, chassés avec une grande force, emplissent la bouche et les yeux des voyageurs, masquent la vue, et retardent la marche » (LXXIX, 6). Voir aussi la description des environs, en grande partie désertiques, du fleuve Muthul, en XLVIII, 3-4 (la chaleur et le manque d'eau sont cités comme éléments déterminants lors de la bataille qui s'y déroula : L, 1 ; LI, 3) et celle du désert s'étendant aux environs de Thala: *... quamquam inter Thalam flumenque proximum in spatio milium quinquaginta loca arida atque uasta esse cognouerat*, « [...] malgré la présence d'un grand désert qui s'étendait, [...] avait-on dit [à Métellus], sur un espace de cinquante milles entre Thala et le fleuve le plus proche [...] » (LXXV, 2). Le désert africain est encore évoqué en LXXVIII, 6, *Inter illos et frequentem Numidiam multi uastique loci erant*, « entre [les habitants de Leptis Magna] et la partie la plus peuplée de la Numidie c'étaient de grands déserts » ; en LXXX, 1, *per magnas solitudines*, « [Jugurtha partit] à travers de grands déserts » ; en LXXXIX, 4 à propos de la situation de Capsa, « au milieu d'immenses déserts », *inter ingentis solitudines* et LXXXIX, 5 : *praeter oppido propinqua, alia omnia uasta, inculta, egentia aquae*, « sauf les environs immédiats de Capsa, tout le reste est désert, inculte, privé d'eau » ; en LXXXIX, 7, toujours à propos de Capsa, *Id ibique et in omni Africa, quae procul a mari incultius agebat...*, « cette disette d'eau, là comme dans toute la partie de l'Afrique éloignée de la mer et demeurée sauvage... » ; et en XC, 1, dans l'évocation de la campagne africaine à la fin de l'été : *ager autem aridus et frugum uacuus ea tempestate, nam aestatis extremum erat*, « de plus, c'était la fin de l'été, la campagne était alors aride, et absolument nue ».

<sup>3</sup> « Le nombre des grains de sable qui, en Libye, jonchent le sol de Cyrène porteuse de laser, entre l'oracle de Jupiter torride et le tombeau sacré de Battos l'ancien... » (Catulle, 7, 3-6, trad. H. Bardon). On trouve une hyperbole comparable dans le poème 61, épithalame en l'honneur de L. Manlius Torquatus et de Iunia Aurunculeia : *Ille pulueris Africi / siderumque micantium / subducat numerum prius, / qui uestri numerare uult / multa milia ludi*, « Du sable d'Afrique et des scintillantes étoiles, qu'il calcule d'abord le nombre, celui qui veut dénombrer vos mille et mille jeux » (v. 199-203, trad. H. Bardon). À propos de ces allusions aux sables de Libye, R. Chevallier remarque que « sur l'Afrique, Catulle n'a que des idées convenues » (« *La géographie de Catulle* », p. 190) ; parmi ces *topoi* africains, il cite encore la mention du Triton (64, 395), des Syrtes (64, 156), du *laserpicium* de Cyrène (7, 4), de l'oracle de Jupiter-Ammon (7, 5).

<sup>4</sup> « Le Nil au contraire sort de la zone torride située du côté de l'Auster ; c'est parmi les races noires, au teint brûlé par le soleil, qu'il prend sa source au loin, dans les profondeurs du midi » (VI, 721-723).

<sup>5</sup> *Sitientis... Afros*, « chez les Africains assoiffés » (*Buc.*, I, 64).



constellation du Cancer, chez les Éthiopiens<sup>1</sup>. Dans l'*Énéide*, les sables et les déserts de la Libye constituent l'un des leitmotifs du poème, et paraissent tout autant destinés à souligner la situation difficile de Didon, l'exilée phénicienne, seule dans cette région hostile et sauvage<sup>2</sup>, qu'à mettre en valeur les exploits et les épreuves d'Énée dans sa quête de l'Italie. Lorsqu'Anna, au chant IV, met en garde sa sœur contre les dangers de l'Afrique, elle invoque, à côté des peuples barbares et guerriers des Gétules et des Numides, l'hostilité de la nature africaine, représentée par ses Syrtes et par ses étendues désertiques :

*Hinc deserta siti regio...*<sup>3</sup>

Et lorsqu'Énée, après la perte de ses vaisseaux, raconte à Vénus ses épreuves, il évoque l'image des déserts de Libye pour souligner sa solitude et son dénuement :

*Ipsè ignotus, egens, Libyae deserta peragro,  
Europa atque Asia pulsus*<sup>4</sup>.

De même Hercule, dans un poème de Properce, parle de ses cheveux brûlés par le soleil d'Afrique :

*Sin aliquem uultusque meus saetaeque leonis  
terrent et Libyco sole perusta coma*<sup>5</sup> ;

dans l'une de ses *Odes*, Horace qualifie la « terre de Juba » d'*arida*<sup>6</sup> et Hygin décrit, dans son *Astronomie*<sup>7</sup>, les difficultés rencontrées par Bacchus en Afrique en reprenant les *topoi* habituels associés au climat : d'après ce récit, l'armée du dieu souffrit du manque d'eau<sup>8</sup> avant d'apercevoir un bélier et de le suivre « malgré une progression rendue pénible par la poussière et la chaleur » – *etsi puluere et aestu pressi uix progrediebantur* – jusqu'à l'emplacement futur du temple de Jupiter Ammon, où se trouvait une source<sup>9</sup>.

Moins souvent, ce sont les mentions de l'Inde, de l'Éthiopie<sup>10</sup> ou de l'Arabie qui, en raison toujours de la proximité du soleil, sont accompagnées des champs lexicaux de la

<sup>1</sup> *Buc.*, X, 67-68, passage cité *supra*.

<sup>2</sup> Voir les paroles de Didon à Énée en I, 615-616 : *Quis te, nate dea, per tanta pericula casus / insequitur ? quae uis immanibus applicat oris ?*, « Fils d'une déesse, à travers de si grands périls, quel sort te poursuit donc, quelle force te jette sur nos rives sauvages ? ».

<sup>3</sup> *Nec uenit unam mentem quorum conserderis aruis ? / hinc Gaetulae urbes, genus insuperabile bello, / et Numidae infreni cingunt et inhospita Syrtis ; / hinc deserta siti regio lateque furentes / Barcaei*, « Ne songes-tu pas non plus chez quels peuples tu es venue t'établir ? Ici, les villes des Gétules, race invincible à la guerre, puis les Numides, cavaliers sans frein, qui t'entourent, et la Syrte inhospitalière ; là, une région désolée par la soif, les incursions furieuses des Barcées » (*Én.*, IV, 39-43).

<sup>4</sup> « Moi-même, inconnu, manquant de tout, je parcours les déserts de Libye, rejeté de l'Europe et de l'Asie » (*Én.*, I, 383-384). Sur les sables et les déserts de la Libye, voir aussi IV, 257 : *litus harenosum ad Libyae*, « vers les bords sablonneux de la Libye » ; Ov., *Mét.*, XIX, 82, à propos du départ d'Énée de chez Didon : ... *harenosae fugiens noua moenia terrae*, « [Énée], fuyant les murailles nouvelles du pays des sables... » ; et les passages, cités *supra*, où la Libye intervient en tant que cadre de certaines légendes (en particulier Ov., *Fastes*, IV, 570 : *Hinc Libys, hinc Meroe siccaque terra subest*, « Puis [Cérès] trouve sous ses pieds la Libye, Meroé et le désert » et *Mét.*, IV, 617 : *Cumque super Libycas uictor penderet harenas*, [Persée a tué la Gorgone] « alors qu'il planait au-dessus des sables de la Libye »).

<sup>5</sup> « Si ma physionomie et ma peau de lion effraient quelqu'un ainsi que ma chevelure brûlée par le soleil libyen... » (IV, 9, 45-46).

<sup>6</sup> Horace a rencontré dans la forêt sabinienne un loup « comme n'en fait pas naître la terre de Juba, nourrice desséchée des lions », *nec Iubae tellus generat, leonum / arida nutrix* (*Odes*, I, 22, 15-16). Comme l'indique F. Villeneuve (note 5, p. 34), la périphrase peut désigner soit la Numidie, soit la Mauritanie : « c'est la Numidie, s'il s'agit de Juba I, partisan de Pompée, qui se tua après Thapsus, en 46 avant J.-C., ou la Mauritanie, donnée par Auguste, vers 25 avant J.-C., à Juba II, fils du précédent ». Voir aussi Manilius, IV, 598 : *Numidas Libyamque calentem*, « les Numides [et] la brûlante Libye » (trad. personnelle) ; IV, 668 (*siccas... harenas*, « ses sables arides », trad. Pigné) et IV, 728-729.

<sup>7</sup> II, 20, 3.

<sup>8</sup> *Accessit eo ut aquae maxima penuria esset*, « il en arriva au point de manquer totalement d'eau » (*ibid.*).

<sup>9</sup> Sur la source et le temple d'Ammon, cf. *infra*.

<sup>10</sup> On a signalé plus haut que les Anciens confondaient souvent Inde et Éthiopie, Indiens et Éthiopiens.

chaleur ou de la sécheresse. Parallèlement aux *sitientes Afri* cités plus haut, on trouve dans les *Géorgiques*, à propos de l'étoile Sirius, annonciatrice de la canicule, l'expression *sitientes Indi* :

*Iam rapidus torrens sitientis Sirius Indos,  
ardebat caelo et medium sol igneus orbem  
hauserat...*<sup>1</sup>

Ce *topos* climatique lié à l'Inde apparaît d'ailleurs dans la littérature latine dès l'époque de Catulle, qui, dans le poème 45, associe la référence à l'Inde à celle de la Libye :

*Acmen Septimius suos amores  
tenens in gremio "Mea" inquit "Acme,  
ni te perdit amo atque amare porro  
omnes sum assidue paratus annos  
quantum qui pote plurimum perire,  
solus in Libya Indiaque tosta  
caesio ueniam obuius leoni*<sup>2</sup>.

L'Assyrie est parfois incluse dans ce *topos*, de même que l'Égypte : Horace a évoqué les « sables brûlants » de l'Assyrie :

*temptabo... urentis harenas  
litoris Assyrii uiator*<sup>3</sup> ;

le qualificatif « tiède » est souvent donné au Nil, comme chez Properce<sup>4</sup> ; Ovide, dans le passage déjà cité des *Pontiques*, qualifie Syène de « brûlante<sup>5</sup> », et Grattius attribue à la ville égyptienne de Canope l'épithète *aestiuus* :

*... sonipes aestiui turba Canopi*<sup>6</sup>.

Tite-Live également, à propos de l'offensive d'Antiochus IV en Égypte, en 168 avant J.-C., aurait mentionné les déserts d'Arabie dans un passage très lacunaire et difficilement compréhensible du livre XLV<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> « Déjà le dévorant Sirius qui brûle les Indiens assoiffés brillait dans le ciel, et le soleil en feu avait achevé la moitié de sa carrière » (Virg., *Géorg.*, IV, 425-427).

<sup>2</sup> « Septimius tient sur ses genoux Acmé, ses amours : « Acmé chérie, dit-il, si je ne t'aime à en mourir et ne suis prêt à t'aimer encore et toujours pour toute la vie aussi fort qu'on peut aimer à en mourir, seul en Libye ou dans l'Inde brûlée puissé-je me trouver en face d'un lion aux yeux pers » (Catulle, 45, 1-7, trad. H. Bardon). Cf. aussi Ovide qui, dans son *Contre Ibis*, oppose la tiédeur du Gange aux eaux glacées de l'Hèbre : *dum tepidus Ganges, frigidus Hister erit*, « tant que le Gange sera tiède et l'Hister glacé » (v. 136).

<sup>3</sup> « [Je prendrai plaisir] à braver [...], voyageur, les sables brûlants du rivage assyrien » (*Odes*, III, 4, 31-32). Voir aussi cet *adynaton* d'Ovide : *Longa dies citius brumali sidere noxque / tardior hiberna solstitialis erit / nec Babylon aestum nec frigora Pontus habebit / caltaque Paestanas uincet odore rosas / quam tibi nostrarum ueniant obliuia rerum*, « Les jours seront longs dans la saison d'hiver, Babylone ne sentira plus la chaleur ni le Pont la froidure, le parfum du souci l'emportera sur celui de la rose de Paestum avant que tu viennes à oublier mon sort » (*Pont.*, II, 4, 25-29) et Manilius, IV, 624 : *Syriamque perustam*, « la Syrie brûlée par les ardeurs du soleil » (trad. Pingré).

<sup>4</sup> II, 33a, 3 : *Nilo... tepente*, « depuis les tièdes rivages du Nil ». S. Viarre (note 410) signale le même *topos* chez Juvénal, X, 148 ; Sénèque, *Ed.*, 606 ; Martial, XI, 11, 1. Sur le climat égyptien, voir aussi Hor., *Odes*, III, 26, 10 : *Memphin carentem Sithonia niue*, « Memphis ignorant les neiges sithoniennes » et Manilius, IV, 798 : *Aegyptum ad tepidam*, « vers le doux climat de l'Égypte » (trad. personnelle).

<sup>5</sup> *Calidae... Syenae* (*Pont.*, I, 5, 79). Sur le climat de cette région de l'Égypte, proche de l'Éthiopie et donc de la zone torride, voir Lucain, X, 234, *Cancroque suam torrente Syenen*, « ... sitôt que le Cancer embrase Syène qu'il domine... », trad. A. Bourgerie et M. Ponchont, Paris, C.U.F., 1993 et Plin., *N. H.* II, 183.

<sup>6</sup> « La foule dansante de l'ardente Canope » (*Cyn.*, 43, trad. personnelle).

<sup>7</sup> XLV, 12, 1 : *... nauigantibus ostio Nili ad Pelusium...*, « navigant sur le delta en direction de Péluse... », *... per deserta Arabiae...*, « par les déserts d'Arabie ».

## D. Fabulosus Hydaspes : les éléments du paysage

Les diverses caractéristiques du paysage – mers, cours d'eau, lacs, éléments du relief, villes –, constituent une part très importante du *thesaurus* d'*exotica* de la littérature latine. Il est utile de se souvenir à ce propos que dans la mythologie les éléments naturels sont souvent représentés comme des divinités à part entière – les fleuves sont, par exemple, des dieux portant des cornes sur le front, tel le Rhin à deux cornes, *Rhenus... bicornis*, de Virgile<sup>1</sup> – ; ils jouent un rôle dans de nombreuses fables<sup>2</sup> ou se rattachent à des cultes particuliers. Ceux qui se situent dans des contrées exotiques, voire aux extrémités du monde, devaient donc susciter, davantage encore, l'imaginaire antique, et cela explique sans doute la fréquente apparition de leurs noms dans les œuvres grecques et latines.

Nombreux sont ceux qui, parmi tous ces éléments, sont cités dans les textes de manière récurrente : leurs apparitions se présentent souvent comme de véritables *topoi*, que l'on retrouve chez de nombreux auteurs d'époques différentes, et dans la plupart des genres littéraires<sup>3</sup> ; certains fleuves, montagnes, mers ou villes ont même fini par acquérir, grâce à quelque particularité, une valeur proverbiale, ou par devenir les emblèmes de toute une région, comme c'était le cas pour les fleuves et les montagnes devenus, depuis les poèmes homériques, les symboles mêmes de la Troade et de la Phrygie, tels que le Scamandre, le Simoïs, le Xanthe ou l'Ida, ou plus largement, de toute la région occidentale de l'Asie Mineure, comme le cours sinueux du Méandre, le Caïque de Mysie<sup>4</sup> ou le Caÿstre célèbre depuis l'*Illiade* pour les colonies d'oiseaux qui peuplaient ses bords<sup>5</sup>. Les exemples de cet

<sup>1</sup> *Én.*, VIII, 727.

<sup>2</sup> Cette personnification des éléments du paysage est une tradition qui a été reprise chez certains poètes latins. Le plus souvent, la référence reste purement mythologique, comme la description de l'Atlas dans l'*Énéide* de Virgile, qui doit plus à la fable – Atlas est représenté comme un géant – qu'à l'exotisme (IV, 246-258). Cependant, la personnification des éléments naturels donne parfois l'occasion au poète d'associer à la référence légendaire des images exotiques : un personnage introduit par Ovide au sein de sa narration de la légende de Persée est présenté comme fils du Nil « aux sept embouchures » (*At Nileus, qui se genitum septem Nilo / ementium erat, clipeo quoque flumina septem / argento partim, partim caelauerat auro*, « Nilée, qui se vantait faussement d'être issu du Nil aux sept embouchures et qui avait même fait graver sur son bouclier les sept bras du fleuve, les uns en argent, les autres en or », *Mét.*, V, 187-189). Le même *topos* des sept embouchures du Nil se trouve déjà dans les *Amours*, III, 6, 39-42 dans un contexte mythologique, où le fleuve est personnifié : *Ille fluens diues septena per ostia Nilus, / qui patriam tantae tam bene celat aquae, / fertur in Euanthe collectam Asopide flammam / uincere gurgitibus non potuisse suis*, « Le Nil, ce fleuve fécond, qui coule à la mer par sept bouches et cache si bien l'origine de ses eaux puissantes, ne put, dit-on, éteindre dans ses flots la flamme qu'il conçut pour Évanthée, fille d'Asopos ». Dans les *Métamorphoses*, le Gange est évoqué en tant que personnage mythologique, père de l'Indien Athis, dont le costume et l'armement évoquent les images d'un exotisme tout oriental : *Erat Indus Athis, quem flumine Gange / edita Limnaee uitreis peperisse sub undis / creditur, egregius forma, quam diuite cultu / augebat, bis adhuc octonis integer annis, / indutus chlamydem Tyriam, quam limbus obibat / aureus ; ornabant aurata monilia collum / et madidos murra curuum crinale capillos. / Ille quidem iaculo quamuis distantia misso / figere doctus erat, sed tendere doctior arcus*, « Il y avait là un Indien, Athis, à qui Limnée, fille du Gange, avait, dit-on, donné le jour sous les eaux cristallines ; remarquable par sa beauté, que rehaussait un riche costume, il était encore dans toute la fleur de sa seizième année ; il portait une chlamyde de Tyr, qu'entourait une bordure d'or ; un collier d'or paraît son cou ; un peigne courbe, ses cheveux imprégnés de myrrhe. Habile à percer d'un javelot le but le plus éloigné, il était encore plus habile à bander l'arc » (V, 47-55).

<sup>3</sup> Nous verrons, dans la II<sup>e</sup> partie, que les noms de fleuves, de lacs ou de montagnes – en particulier exotiques – ont donné lieu à des accumulations de noms propres qui constituent un *topos* de la poésie mythologique, épique ou didactique.

<sup>4</sup> Voir par exemple, pour le Simoïs, Ov., *Mét.*, XIII, 324 ; pour le Xanthe : Virg., *Én.*, I, 617-618 ; III, 349-351 ; Ov., *Am.*, I, 15, 9-10 ; pour le mont Ida de Phrygie : Virg., *Én.*, X, 156-158 ; XII, 542-547 ; pour le Méandre : Ov., *Hér.*, IX, 55-58 ; *Mét.*, II, 246 ; VIII, 162-163 ; IX, 451 ; pour le Caïque : Virg., *Géorg.*, IV, 369 ; Ov., *Mét.*, XII, 111 ; XV, 277-278 ; dans l'*Art d'aimer*, III, 195-196, le Caïque est cité comme le symbole d'une contrée barbare, où les femmes ne prendraient pas soin d'elles-mêmes : *Sed non Caucasea doceo de rupe puellas, / quaeque bibant undas, Myse Caice, tuas*, « Mais mes leçons ne s'adressent pas aux filles qui vivent sur les rochers du Caucase ou qui boivent tes eaux, Caïque de Mysie ».

<sup>5</sup> Cf. *Illiade*, II, 460. Le Caÿstre est une rivière de Lydie, qui arrose Éphèse ; les oiseaux cités en relation avec cette rivière sont tantôt des cygnes, tantôt des grues ou des oies. Voir par exemple Virg., *Géorg.*, I, 383-385 : *Iam uariae pelagi uolucres et quas Asia circum / dulcibus in stagnis rimantur prata Caystri, / certatim largos umeris infundere rores*, « En outre les oiseaux de mer aux plumages variés et ceux des étangs d'eau douce qui explorent à l'entour les prés asiens du Caÿstre, aspergent à l'envi leurs épaules d'abondantes ablutions ; Ov., *Mét.*, II, 252-253 : *et quae Maeonias celebrabant carmine ripas / flumineae uolucres medio caluere Caystro*, « les oiseaux des fleuves, qui faisaient retentir de leurs chants les rives Méoniennes, ont péri, consumés au milieu du Caÿstre » ; V, 385-387 : *Haud procul Hennaes lacus est a moenibus altae, / nomine Pergus, aquae ; non illo plura Caystros / carmina cygnorum labentibus audit in undis*, « Non loin des remparts d'Henna il est un lac profond qu'on appelle Pergus ; le Caÿstre n'entend pas, dans son cours, chanter un plus grand nombre de cygnes » ; Tr., V, 1, 11-14.

emploi métonymique du noms des fleuves sont très nombreux, et le passage suivant du discours *Pour Marcellus* de Cicéron est, à cet égard, particulièrement révélateur, dans la mesure où les mentions du Rhin, de l'Océan, du Nil suffisent à désigner, dans l'esprit des auditeurs, les campagnes gauloises et africaines de César :

*Obstupescunt posteri certe imperia, prouincias, Rhenum, Oceanum, Nilum, pugnas innumerabilis, incredibilis uictorias, monumenta, triumphos audientes et legentes tuos*<sup>1</sup>.

Parfois même, comme dans la fable, ces éléments sont personnifiés, et apparaissent sous la forme de divinités contre lesquelles la nation romaine doit lutter ; ce procédé littéraire rejoint ainsi l'usage romain consistant à faire défiler, lors des triomphes, des tableaux, pancartes ou statues censés représenter ou symboliser les villes, les montagnes et les fleuves des contrées soumises par Rome<sup>2</sup>.

D'autres de ces éléments, au contraire, sont cités beaucoup moins souvent – si l'on en juge, du moins, par les textes qui nous sont parvenus de cette période – et témoignent alors, de la part de l'auteur, d'une certaine recherche érudite, mise en œuvre dans le cadre d'un récit mythologique par exemple, ou dans une énumération de *mirabilia*<sup>3</sup>, ou encore, chez les historiens, d'une volonté de précision, d'exactitude et d'enseignement<sup>4</sup>.

## 1. Les eaux

Les mers, les cours d'eau et, d'une manière générale, les *aquae* des contrées exotiques, sont souvent célébrés dans la littérature antique, en raison de leur caractère effrayant, de leur puissance, de certaines particularités, et du rôle qu'ils ont joué dans la fable, dans l'histoire, ou même dans la vie quotidienne des Romains, par le biais des produits exotiques importés sur les marchés italiens.

### a. Mers et océans

L'*Oceanus*, dont il a été question plus haut à propos des confins de l'*orbis terrarum*, symbolise depuis les textes grecs les plus anciens les confins du monde connu. Il est donc

<sup>1</sup> « Certes les générations futures seront stupéfaites quand elles liront ou qu'on leur dira tes campagnes, tes conquêtes, le Rhin, l'Océan, le Nil, tes combats sans nombre, tes victoires incroyables, tes monuments, tes jeux, tes triomphes » (*Pro Marcello*, IX, 28).

<sup>2</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> Le Lycus, un fleuve de la province du Pont (aujourd'hui Kulei Hissar) qui se jette dans le Pont-Euxin, est par exemple cité chez Virgile, dans les *Géorgiques* (IV, 367) parmi les fleuves jaillissant des profondeurs de la terre vers la surface terrestre, observés par le berger Aristée depuis la demeure souterraine de sa mère Cyréné, dans les eaux du fleuve Pénée. L'Ascanius, un fleuve ou un lac de Bithynie, est cité en *Géorg.*, III, 270 à propos des chevaux (*Illas ducit amor trans Gargara transque sonantem / Ascanium...*, « L'amour les entraîne au-delà du Gargare, au-delà du bruyant Ascanius ») et, chez Properce, dans un *epyllion* portant sur la légende d'Hylas, l'un des Argonautes : *Crudelis Minyis dixerit Ascanius*, « l'Ascagne, cruel aux Minyens, pourrait le dire » (I, 20, 4). Properce fait preuve d'érudition et d'originalité dans d'autres passages de son œuvre, par exemple lorsqu'il évoque la géographie et les peuples des peuples du « nord », en I, 8, 25-26 : *Et dicam : « licet Atracis considat in oris / et licet Hylaeis, illa futura mea est »*, « Et je dirai : « Même si elle est arrêtée aux bords d'Atrax ou d'Hylaia, elle sera à moi ». L'Atrax est une rivière d'Étolie ou plutôt, ici, une ville de Thessalie proche de Larissa ; le terme *Hylaia* désigne une région de Scythie (voir les notes 66 et 67 de S. Viarre). Les noms rares de cours d'eau, de lacs ou de sources apparaissent notamment dans les énumérations de *mirabilia aquarum* de Vitruve (VIII, chap. 3), ou d'Ovide, *Mét.*, XV, 271 sq. (voir *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>4</sup> On trouve par exemple dans les *Origines* de Caton la mention d'un fleuve de Dalmatie (le *Naro*, *Nar* ou *Narenum*, *Νάρον* en grec, aujourd'hui connu sous le nom de Narenta ou Naretwa : voir la note 1, p. 100 de M. Chassignet) : *Fluuium Naronem, magnum, pulchrum, pisculentum*, « Le Naro, fleuve grand, beau, poissonneux » (livre V, frg. 5 Chassignet), et la toute première, peut-être, des apparitions littéraires de l'Èbre espagnol, que Caton avait pu observer lors de son consulat (voir le frg. 5 du livre VII, cité plus bas, et la note 2, p. 103 de M. Chassignet). Sur les indications géographiques contenues dans les ouvrages historiographiques, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

susceptible d'évoquer, chez le lecteur latin, des images exotiques ; mais les références aux mers lointaines, – telles que le *Rubrum mare* des Anciens, le Pont-Euxin, ou encore la mer que les Anciens qualifiaient de caspienne ou d'hyrcanienne –, voire à certaines parties de la mer Méditerranée s'avèrent tout aussi nombreuses parmi les *exotica* de cette période.

## L'OCÉAN ATLANTIQUE

L'Océan oriental – l'Océan Indien – atteint par Alexandre le Grand lors de son expédition orientale, reste évidemment très mal connu, et il apparaît souvent confondu, dans les textes latins de cette période, avec les autres mers orientales – la Mer Rouge et le Golfe Persique, dont il sera question plus loin. L'Océan occidental ou Atlantique, quant à lui, est à plusieurs reprises évoqué en rapport avec le thème des dangers de la navigation<sup>1</sup>, et notamment avec le phénomène des marées, quasi inconnu en Méditerranée, mais que les Romains, à la suite des Grecs<sup>2</sup>, avaient pu observer en Espagne, en Afrique, en Gaule ou en Bretagne<sup>3</sup>. Le *De rerum natura* de Lucrèce semble déjà faire allusion à ce phénomène, lorsqu'il cite, parmi les monstres terrifiants de la mythologie, le dragon gardien des pommes d'or des Hespérides, situé sur les bords d'une mer elle-même dangereuse, où même le barbare n'ose s'aventurer :

*Aureaque Hesperidum seruens fulgentia mala,  
asper, acerba tuens, immani corpore serpens  
arboris amplexus stirpem quid denique obsesset  
propter Atlanteum litus pelagique seuera,  
quo neque noster adit quisquam nec barbarus audet ?<sup>4</sup>*

À la même époque, l'évocation de César, au livre IV de la *Guerre des Gaules*, montre que le phénomène était encore mal connu des Méditerranéens ; il affirme en effet que la perte d'une grande partie de sa flotte, quelques jours après le débarquement en Bretagne de 55, fut causée par la survenue d'une forte tempête et par l'arrivée concomitante des grandes marées des nuits de pleine lune :

*Eadem nocte accidit ut esset luna plena, qui dies maritimos aestus maximos in  
Oceano efficere consuevit, nostrisque id erat incognitum. Ita uno tempore et longas  
naues quibus Caesar exercitum transportandum curauerat quasque in aridum  
subdlexerat aestus compleuerat, et onerarias, quae ad ancoras erant deligatae,*

<sup>1</sup> Le terme *Oceanus*, sans autre précision, peut également être employé dans ce contexte ; voir par exemple cette métaphore placée par Ovide dans les paroles de Byblis, qui vient d'avouer à son frère l'amour qu'elle lui porte, dans les *Métamorphoses* : *Auferor in scopulos igitur subuersaque toto / obruor Oceano, neque habent mea uela recursus*, « Aussi je suis emportée sur des écueils ; avec ma barque chavirée je m'engloutis dans les abîmes de l'Océan et le retour est interdit à mes voiles » (IX, 593-594). L'Océan Atlantique est également, selon les représentations antiques relatives au monde marin et plus particulièrement à l'Océan entourant les terres, le domaine des monstres ; voir par exemple Horace, *Odes*, IV, 14, 47-48 : ... *beluosus... Oceanus*, « l'Océan peuplé de monstres ».

<sup>2</sup> Les marées de l'Océan sont évoquées par Pline, II, 217. Cf. aussi Strabon I, 53 sqq. ; III, 173, d'après Posidonius dont se réclame le géographe grec.

<sup>3</sup> Sur ce thème des mouvements violents de l'Océan, voir A. Bajard, « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan », p. 181-182 : « [Ces mouvements] en effet firent grande impression sur les premiers explorateurs romains, que leur inexpérience face aux marées et aux bourrasques océaniques mirent souvent en difficulté. Nul doute, d'ailleurs, que les dangers encourus et les désastres subis par les diverses expéditions de César, Drusus, Germanicus et Agricola, ne soient en partie responsables du caractère assez sombre de la présentation de l'Océan dans la littérature de cette époque ».

<sup>4</sup> « [Et quel grand mal nous ferait] ce gardien des brillantes pommes d'or des Hespérides, ce serpent furieux, au regard cruel, dont le corps immense enlaçait le tronc de l'arbre précieux, de quel danger enfin serait-il pour nous, là-bas, sur le rivage d'Atlas, près des colères de cet océan qu'aucun des nôtres ne visite, où le barbare même n'ose s'aventurer ? » (V, 32-36).

*tempestas adflictabat, neque ulla nostris facultas aut administrandi aut auxiliandi dabatur*<sup>1</sup>.

Malgré les progrès des connaissances en ce domaine<sup>2</sup>, l'Océan est encore perçu, chez les auteurs postérieurs, comme un lieu terrifiant en raison de ces marées ; un passage d'Horace, qui évoque le fracas du lointain Océan désormais soumis à Auguste, semble faire allusion à ce danger, en même temps qu'au *topos* de la faune marine monstrueuse :

*te beluosus qui remotis  
obstrepit Oceanus Britannis*<sup>3</sup>.

Une autre allusion aux marées océaniques transparait dans ces vers tirés du passage des *Cynégétiques* où Grattius fait l'éloge des chiens britanniques :

*Quid, freta si Morinum dubio refluentia ponto  
ueneris atque ipsos libeat penetrare Britannos ?*<sup>4</sup>

## LE PONT-EUXIN ET LA MER CASPIENNE

Les mers que les Anciens situaient au nord du continent asiatique sont en général associées à des *topoi* concernant leur caractère effrayant, qu'il soit dû aux dangers de la navigation sur leurs eaux, à leur climat, aux populations sauvages et mal connues qui peuplaient leurs rives, ou, tout simplement, au mystère entourant encore ces régions de l'*orbis terrarum*, restées plus ou moins ignorées des Anciens, et sujettes aux divers fantasmes que faisaient naître dans les esprits la Scythie et les confins orientaux du monde.

Parmi ces mers, la plus fréquemment citée est le Pont-Euxin, considéré, depuis les Grecs, comme le type même de la mer inhospitalière – son nom, comme on le sait, serait une antiphrase<sup>5</sup> – ; il évoque en premier lieu les dangers de la navigation, sous l'influence

<sup>1</sup> « Le sort voulut que cette même nuit ce fût pleine lune, moment où les marées de l'Océan sont les plus hautes ; et les nôtres ignoraient la chose. Aussi les vaisseaux longs, dont César s'était servi pour transporter son infanterie, et qu'il avait tirés au sec, se trouvèrent-ils remplis d'eau, cependant que les vaisseaux de transport, qu'on avait mis à l'ancre, étaient maltraités par la tempête sans qu'on eût aucun moyen d'y faire la manœuvre ou de leur porter secours » (*B. G.*, IV, 21, 1-2).

<sup>2</sup> Le phénomène des marées en Espagne et en Bretagne est brièvement évoqué chez Cicéron, lorsque Cotta réfute les idées stoïciennes de Balbus en citant comme exemples plusieurs phénomènes naturels réguliers qui se produisent selon lui sans intervention divine : *Quid aestus maritimi uel hispanienses uel britannici eorumque certis temporibus uel accessus uel recessus sine deo fieri nonne possunt ?*, « Quoi ? les fortes marées en Espagne ou en Bretagne, leur va-et-vient à temps réguliers, ne peuvent-elles se faire sans dieu ? » (*De natura deorum*, III, 10, 24). Manilius, II, 89 sqq. explique plus longuement le rôle de la lune dans ce phénomène.

<sup>3</sup> « [Il t'obéit,] l'Océan peuplé de monstres, qui couvre de son fracas les lointains Bretons » (*Odes*, IV, 14, 47-48). Sur l'association des termes *Oceanus* et *belua, fera, monstrum*, voir A. Bajard, « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan », p. 178, qui cite le cas des quelques vers conservés d'Albinovanus Pedo (v. 5-7 et 10-11) par Sénèque le Père, *Suasoires*, I, 15. Pour A. Bajard, ce thème de la faune marine monstrueuse apparaît comme un *topos* ancien, renouvelé dès la fin de l'époque républicaine par les récentes explorations des mers occidentales et nordiques : « Si le fleuve *Okeanos* des mythes grecs pouvait border des terres ou des îles habitées par certaines créatures surnaturelles, chez les auteurs latins l'insistance porte sur les monstres habitant les profondeurs mêmes de l'Océan. L'*Oceanus* romain fut donc, sur ce point, héritier des caractéristiques du *Pontos* grec. Inversement, il est certain que la tératologie marine se trouva enrichie par la découverte des grands mammifères marins de l'océan septentrional. La forte impression qu'ils produisirent sur les explorateurs romains fut certainement à l'origine directe de l'ampleur prise par le thème de l'« Océan peuplé de monstres » » (p. 179).

<sup>4</sup> « Et si tu te trouvais sur la mer des Morins, balayée d'une marée incertaine et s'il te plaisait de pénétrer jusque chez les Bretons eux-mêmes ? » (*Cyn.*, 174-175, trad. personnelle). Les Morins habitaient au Nord de la Gaule ; la ville principale était *Gesoriacum*, devenue *Bononia* (Bologne). Un passage des *Métamorphoses* d'Ovide offre peut-être une illustration supplémentaire du caractère mystérieux et effrayant que pouvait revêtir pour les Méditerranéens le phénomène des marées de l'Océan : dans sa description d'une scène de magie orchestrée par Médée, Ovide indique en effet, parmi les ingrédients du philtre magique préparé par la sorcière, « du sable lavé par les flots de l'Océan dans leur reflux » : *Adicit extremo lapides oriente petitos / et quas Oceani refluxum mare lauit harenas*, « Elle y mêle des pierres rapportées des extrémités de l'Orient et du sable lavé par les flots de l'Océan dans leur reflux » (VII, 266-267). Toutefois, les évocations de l'Océan chez les auteurs latins de cette période le sont pas exemptes de connotations positives : c'est aussi, du côté de l'Orient, le lieu d'où proviennent les perles (voir *infra*).

<sup>5</sup> En grec ὁ πόντος Εὐξεινος, *lit.* « la mer hospitalière » (cf. Naevius, *Iphigénie*, frg. 22 Warmington, p.120, où l'expression *fretus fauens* pourrait désigner le Pont-Euxin). L'ancien nom du pont-Euxin était d'ailleurs, en grec, ἄξενος πόντος (« la mer inhospitalière ») et en latin

principale, sans doute, de la légende d'Argo et des fables qui lui sont associées<sup>1</sup>. Ce *topos* est déjà présent dans le *Medus* de Pacuvius, à propos du voyage accompli à travers la région du Pont et jusqu'en Colchide par le héros éponyme – fils de Médée et d'Égée – à la recherche de sa mère :

*Axena Ponti per freta Colchos denique delatus adhaesi<sup>2</sup>;*

bien plus tard, il fait encore partie, évidemment, des thèmes privilégiés d'Ovide dans ses *Tristes* et ses *Pontiques*, qui s'attardent longuement sur le caractère inhospitalier des rives du Pont-Euxin, et sur ses tempêtes légendaires :

*Neue fretum laudes terra magis, aequora semper  
uentorum rabie solibus orba tument<sup>3</sup>.*

D'autres noms propres sont englobés dans ce *topos* : ceux de la Propontide<sup>4</sup>, du Bosphore de Thrace<sup>5</sup>, du détroit de l'Hellespont<sup>6</sup> et des Symp légades – deux écueils situés à l'entrée du Pont-Euxin, dans le Bosphore de Thrace, et aussi appelés « Cyanées ». Catulle, décrivant le voyage du *phaseus* depuis les bois du Cytore, dont il est originaire, jusqu'au lac de Garde, qualifie la Propontide d'*horrida* et le Pont de *trux*<sup>7</sup> :

---

*Axenus (Pontus)* ; il est encore employé par Pacuvius (voir le passage du *Medus* cité *infra*). Voir aussi Ov., *Tr.*, III, 13, 27-28 : ... *Pontus / Euxinus falso nomine dictus...*, « le Pont qu'on nomme mensongèrement Euxin » ; IV, 4, 55-58 : *Frigida me cohibent Euxini litora Ponti : / dictus ab antiquis Axenus ille fuit ; / nam neque iactantur moderatis aequora uentis / nec placidos portus hospita nauis adit*, « Je suis retenu par le rivage glacé de la mer « hospitalière » que les anciens appelaient « inhospitalière », car des vents furieux agitent les flots et le navire étranger n'y trouve pas de ports tranquilles » ; V, 10, 13-14 : *Quem tenet Euxini mendax cognomine litus / et Scythici uere terra sinistra freti ?*, « ... pour moi que retiennent le rivage de l'Euxin au surnom menteur et la terre réellement sinistre ».

<sup>1</sup> Voir par exemple Cic., *Tusc.*, I, 20, 45, où le Bosphore et l'Hellespont sont évoqués en relation avec la légende d'Argo, origine de leur célébrité (passage cité *supra*).

<sup>2</sup> « Jeté, à travers les flots inhospitaliers du Pont, chez les Colchidiens, j'ai enfin accosté » (*Medus*, frg. 234 Warmington, *R.O.L.*, t. II, p. 250, trad. personnelle).

<sup>3</sup> « La mer ne mérite pas plus d'éloges que la terre : toujours la fureur des vents enfle les flots privés de soleil » (*Pont.*, I, 3, 51-52). Sur les tempêtes du Pont-Euxin, voir la note *ad loc.* de J. André : « La réputation du Pont-Euxin était déplorable (cf. Pline, *N. H.* 6, 1, *Pontus Euxinus, antea ab inhospitali feritate Axinus appellatus*) et ses brouillards célèbres, cf. Mela, 1, 102, *atrox, nebulosus* ; Amm. Marcell. 22, 8, 46, *Omnis autem circumfluo ambitu Pontus et nebulosus est* ». Voir aussi *Tr.*, I, 8, 39 : ... *scopulis, Ponti quod haec habet ora sinistri*, « parmi les écueils de ces rivages du Pont sinistre » ; III, 2, 11 : *mare portibus orbum*, « une mer sans ports » ; III, 11, 7 : *inhospita litora Ponti*, « les rivages inhospitaliers du Pont » ; IV, 1, 60 : ... *Euxini litora saeua...*, « la rive sauvage du Pont-Euxin » ; Manilius, IV, 679.

<sup>4</sup> L'actuelle mer de Marmara.

<sup>5</sup> Voir par exemple Hor., *Odes*, II, 20, 13-14 : *Iam Daedalo ocior Icaro / uisam gementis litora Bosphori*, « Voici que je vais, plus rapide qu'Icare, le fils de Dédale, visiter, oiseau harmonieux, les rivages du Bosphore grondant » et *ibid.*, III, 4, 29-31, où le Bosphore apparaît comme le symbole des dangers de la mer : *Vt cumque mecum uos eritis, libens / insanientem nauita Bosphorum / temptabo...*, « À tout moment où vous [Camènes] serez avec moi, je prendrai plaisir, navigateur, à braver la rage du Bosphore ».

<sup>6</sup> L'Hellespont est le détroit des Dardanelles, qui sépare l'Europe et l'Asie et fait communiquer la Propontide antique et la Méditerranée. Voir par exemple Hor., *Épîtres*, I, 3, 4 : *an freta uicinas inter currentia turris*, « ... où [est-ce] le détroit qui agite ses eaux entre deux tours [qui vous retient] ? » ; ou Ovide, *Mét.*, XIII, 406-407, à propos d'Hécube, changée en chienne : *externasque nouo latratu terruit auras, / longus in angustum qua clauditur Hellespontus*, « ... et ses aboiements nouveaux font frémir les airs d'un ciel étranger, sur les bords où le long passage de l'Hellespont est emprisonné dans un étroit espace ». D'après la légende, il doit son nom à une héroïne du nom d'Hellé : voir par exemple Hygin, *L'astronomie*, II, 20, 2, à propos de la constellation du Bélier : *Hellen decidisse et ibi debitum naturae reddidisse, et ex eius nomine Hellespontum appellatum*, « Hellé tomba et paya là son tribut à la nature ; son nom est à l'origine du vocable Hellespont ». L'Hellespont est aussi associé au dieu Priape, originaire de la ville de Lampsaque, et à la légende d'Héro et de Léandre, qui se situe sur le détroit, entre Sestos et Abydos.

<sup>7</sup> Dans le même poème, aux v. 23-24, le Pont-Euxin est désigné par la périphrase *mare nouissimum*, qu'H. Bardou, dans l'éd. Latomus, traduit par « mer si lointaine » (... *cum ueniret a mari / nouissimo hunc ad usque limpidum lacum*, « ... quand, d'une mer si lointaine, il parvint à ce lac transparent »).

*Et hoc negat minacis Adriatici  
negare litus insulasue Cycladas  
Rhodumque nobilem horridamque Thraciam  
Propontida trucemue Ponticum sinum,  
ubi iste post phaselus antea fuit  
comata silua<sup>1</sup>.*

Le Pont-Euxin et l'Hellespont sont encore évoqués dans les *Géorgiques* de Virgile en relation avec la navigation :

*Praeterea tam sunt Arcturi sidera nobis  
Haedorumque dies seruandi et lucidus Anguis,  
quam quibus in patriam uentosa per aequora uectis  
Pontus et ostriferi fauces temptantur Abydi<sup>2</sup>.*

Quant aux roches Cyanées, elles sont fréquemment citées par les auteurs latins aux côtés d'autres passes maritimes réputées pour leur dangerosité, comme le détroit de Charybde et Scylla ; elles constituaient le cadre d'un épisode important de la légende d'Argo, évoqué dans ces paroles de Médée chez Ovide :

*Quid quod nescio qui mediis incurrere in undis  
dicuntur montes ratibusque inimica Charybdis  
nunc sorbere fretum, nunc reddere, cinctaque saevis  
Scylla rapax canibus Siculo latrare profundo ?<sup>3</sup>*

Ailleurs, le Pont-Euxin, l'Hellespont ou la Propontide sont associés à d'autres lieux communs, en relation avec des événements historiques, comme les guerres médiques, avec la religion ou avec les productions exotiques de la région. Ainsi l'Hellespont est lié aux guerres médiques, et notamment au pont de bateaux qui permit à l'armée de Xerxès de franchir le détroit<sup>4</sup>, qu'il avait d'ailleurs fait fouetter et enchaîner de manière symbolique lorsqu'un

<sup>1</sup> « Et [le canot] dénie que le nient le rivage de l'Adriatique menaçante ou les îles des Cyclades et l'illustre Rhodes et la Propontide thrace hérissée par le vent ou le farouche golfe du Pont, où, devenu ensuite canot, il a été d'abord forêt chevelue » (Catulle, 4, 6-11, trad. H. Bardon, éd. Latomus). G. Lafaye, dans l'éd. de la C.U.F., traduit *horridam Thraciam Propontida* par « l'horrible Propontide de Thrace ». Sur cette épithète *horridam*, qu'il faut associer à *Propontida*, voir le commentaire de C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 102 : « it is the sea which is *horrida*, as the sea behind is *trux* and the sea in front is *minax*, and the epithets reflect the normal attitude of a people who were no sailors and to whom every sea was an enemy ». R. Chevallier (« *La géographie de Catulle* », p. 189-190) s'interroge également sur cet adjectif : « Est-ce le souvenir d'une mauvaise navigation ou une épithète de nature qu'il faut voir dans les expressions : « l'horrible Propontide de Thrace » [...] et « le golfe sauvage du Pont » [...] ? ». Cf. aussi 64, 357-358, à propos des futurs exploits d'Achille lors de la guerre de Troie : *Testis erit magnis uirtutibus unda Scamandri, / quae passim rapido diffunditur Hellesponto*, « Témoin sera de ses grandes vertus l'onde du Scamandre qui se déverse, ici là, dans l'Hellespont impétueux » ;

<sup>2</sup> « En outre nous devons observer la constellation de l'Arcture, l'époque des Chevreux et l'Hydre lumineuse avec autant de soin que les voyageurs qui, regagnant leur patrie à travers les mers tempêteuses, affrontent le Pont-Euxin et les passes d'Abydos riches en huîtres » (Virg., *Géorg.*, I, 204-207). Voir aussi Hor., *Odes*, II, 13, 14-16, qui évoque l'épouvante du marin dans ces lieux : ... *nauiata Bosphorum / Poenus perhorrescit neque ultra / caeca timet aliunde fata*, « le marin punique s'épouvante du Bosphore, et il ne redoute point, par delà, les destins ténébreux venus d'ailleurs » (F. Villeneuve, note 1, p. 74, estime que *Bosphorum* « désigne ici, symboliquement, toute mer orageuse ». Ovide, lors de son voyage vers Tomes, a préféré la route par terre de Tempyra à Tomes, pour éviter précisément le franchissement des détroits.

<sup>3</sup> « Et puis, on parle de je ne sais quelles montagnes qui s'entrechoquent au milieu des flots, d'une Charybde, ennemie des navires, qui tantôt engloutit les vagues et tantôt les rejette, d'une Scylla rapace, entourée d'une ceinture de chiens terribles, qui font retentir la mer de Sicile de leurs aboiements ! » (*Mét.*, VII, 62-65). Cf. aussi *Hér.*, XII, 121 : *Complexos utinam Symplegades elisissent*, « Plût au ciel que les Symplégades nous eussent rompus en plein enlacement » ; *Mét.*, XV, 337-339 : ... *Timuit concursibus Argo / undarum sparsas Symplegadas alisarum, / quae nunc immotae perstant uentisque resistunt*, « L'Argo eut à craindre les Symplégades, arrosées par les vagues qui se brisaient en se rencontrant ; aujourd'hui ces îles restent en place, immobiles, et résistent aux vents » ; *Tr.*, I, 10, 34 : *instabiles... Cyaneas*, « les mouvantes Cyanées ». Sur ces îles, voir Pline l'Ancien, *N. H.*, IV, 92.

<sup>4</sup> Voir par exemple Hérodote, VII, 33-36 ; Lucrèce, III, 1029-1033 ; Manilius, III, 19-21, ou Varron qui, dans *La langue latine*, VII, 2, 21, cite un vers d'auteur inconnu : *Hellespontum et claustra* (« le barrage de l'Hellespont », trad. personnelle) et en donne ce commentaire : *Claustra, quod Xerxes quondam eum locum clausit*, « *Claustra* (fermeture), parce que jadis Xerxès ferma l'Hellespont » (trad. personnelle). Un vers d'Ennius, cité dans le même passage, faisait peut-être allusion au même exploit (voir le commentaire d'O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 535) : *Isque Hellesponto pontem contendit in alto*, « Il jette un pont sur les profondeurs de l'Hellespont » (*Annales*, livre XIII, fig I Skutsch = *R.O.L.*, t. I, p. 136-137 Warrington, trad. personnelle). Les exploits de Xerxès sont également célébrés dans le *Culex*, 31-34, en tant que sujets traditionnels d'épopée.



premier pont de navires avait été détruit par une tempête. Il est associé aussi à Priape, le dieu de la ville de Lampsaque, sur l’Hellespont, dont le culte, à l’époque augustéenne, commençait à s’implanter à Rome et dans les villes d’Italie<sup>1</sup>. Toute la région du Pont est enfin citée parmi les lieux communs concernant les productions exotiques : elle exportait en effet, entre autres marchandises, des poissons et des coquillages, comme l’indique l’épithète *ostrifer* forgée par Virgile et appliquée à l’Hellespont dans le passage des *Géorgiques* cité quelques lignes plus haut<sup>2</sup>.

Les autres mers du nord asiatique, sont, quant à elles, davantage concernées encore par les lieux communs géographiques et ethnographiques associés à l’hostilité de la nature et à la sauvagerie des populations scythes<sup>3</sup>. Ainsi le Palus-Méotide – l’actuelle Mer d’Azov<sup>4</sup> – est nommé, aux côtés de l’Hister et du Rhodope, autres symboles des pays « du Nord<sup>5</sup> », dans la description que fait Virgile des campagnes stériles de la Scythie, où règnent le froid et les ténèbres, et qu’il oppose au tableau précédent qui concernait la vie des bergers nomades de Libye<sup>6</sup>. Dans un passage des *Tristes* d’Ovide, le Palus-Méotide fait également partie, avec le Bosphore Cimmérien, des éléments les plus emblématiques de la Scythie :

*Bosphoros et Tanais superant Scythiaequae paludes  
uixque satis noti nomina pauca loci*<sup>7</sup>.

C’est beaucoup moins souvent que les auteurs de cette époque ont parlé de la mer Caspienne ou Hyrcanienne – Horace a, dans un passage déjà cité plus haut, fait allusion à ses tempêtes<sup>8</sup> –, une mer que les Anciens se représentaient généralement, comme en témoigne ce passage des *Astronomiques* de Manilius, comme une intrusion des eaux de l’Océan nordique à l’intérieur des terres :

*Namque inter borean ortumque aestate nitentem  
in longum angusto penetrabilis aequore fluctus  
peruenit et patulis tum demum funditur aruis  
Caspiaque Euxini similis facit aequora ponti*<sup>9</sup>.

## LA MER LIBYENNE ET LES SYRTE

Ces mers asiatiques ne sont toutefois pas les seules à représenter, dans l’imaginaire antique, le danger des navigations lointaines ; c’est le cas également de certaines parties de la

<sup>1</sup> Voir par exemple Virg., *Géorg.*, IV, 109-111 : *Inuitent croceis halantes floribus horti / et custos furum atque auium cum falce saligna / Hellespontiaci seruet tutela Priapi*, « Que des jardins embaumés de fleurs safranées [...] attirent [les abeilles] et que, les gardant des voleurs et des oiseaux avec sa faux en bois de saule, Priape, dieu de l’Hellespont assure leur protection ».

<sup>2</sup> Sur les importations de marchandises du Pont, cf. *infra*.

<sup>3</sup> Sur les lieux communs associés aux Scythes, cf. *infra*.

<sup>4</sup> Cf. Pline, *N. H.*, II, 168 ; IV, 76, 84 et 93.

<sup>5</sup> Cf. *supra*.

<sup>6</sup> *Géorg.*, III, 349-351 (passage cité *supra*).

<sup>7</sup> « Au-dessus sont le Bosphore, le Tanais et les marais de Scythie et quelques noms de lieux à peine connus » (*Tr.*, III, 4b, 3-4). Voir aussi III, 12, 1-2 : *Frigora iam Zephyri minuunt, annoque peracto / longior antiquis uisa Maeotis hiems*, « Déjà les zéphyrus adoucissent les froids ; l’année est révolue et l’hiver de Méotide m’a paru plus long que ceux de jadis ».

<sup>8</sup> Cf. Horace, *Odes*, II, 9, 1-6 (passage cité *supra*).

<sup>9</sup> « Entre le septentrion et l’orient d’été, un bras de mer long et très étroit, facile à traverser, s’échappe de l’Océan, s’élargit au milieu des terres, et forme, sous le nom de mer Caspienne, une mer égale au Pont-Euxin » (IV, 646-649). Sur cette conception antique, voir la note a, p. 274 de G. P. Goold : « Manilius falls into a common error (e. g. Strabo 2. 5. 18) in making the Caspian or Hyrcanian Sea an arm of Ocean, though Herodotus (1. 202. 4) had recognized it as a lake ».

Méditerranée associées chez les Anciens à l’Afrique et aux lieux communs, généralement porteurs de connotations négatives, qui la caractérisent. On trouve ainsi de nombreuses références à ce que les Anciens nommaient la « mer libyenne », entre la Sicile et l’Afrique, une partie de la Méditerranée particulièrement connue pour ses tempêtes ou ses courants<sup>1</sup>. La littérature antique a tout particulièrement exploité l’image des Syrtes, ces deux bas-fonds situés sur la côte Nord de l’Afrique, entre Cyrène et Carthage<sup>2</sup> : en effet, leur dangerosité et la peur qu’ils inspiraient aux navigateurs leur avaient donné, chez les Grecs déjà, une valeur proverbiale. Dans sa *Guerre de Jugurtha*, Salluste leur consacre, en marge de son exposé sur l’histoire de la ville de Leptis Magna, une description assez détaillée :

... ceterum situm inter duas Syrtis, quibus nomen ex re inditum. Nam duo sunt sinus prope in extrema Africa, in pares magnitudine, pari natura. Quorum proxima terrae praealta sunt ; cetera, uti fors tulit, alta alia, alia in tempestate uadosa. Nam ubi mare magnum esse et saeuire uentis coepit, limum harenamque et saxa ingentia fluctus trahunt : ita facies locorum cum uentis simul mutatur ; Syrtes ab tractu nominatae<sup>3</sup>.

Chez les poètes, l’image des Syrtes est très fréquemment employée, aux côtés d’autres passes dangereuses ayant acquis la même valeur proverbiale – telles que le détroit de Charybde et Scylla, le cap Malée, ou les monts Cérauniens – pour évoquer les dangers de la navigation, comme dans cette prière adressée aux femmes par le poète des *Amours* :

<sup>1</sup> Virg., *Én.*, I, 556 ; la mer de Libye est souvent citée dans des images, comparaisons ou *adynata* : voir par exemple Virg., *Géorg.*, II, 103-106 : *Sed neque quam multae species, nec nomina quae sint, / est numerus ; neque enim numero comprehendere refert : / quem qui scire uelit, Libyci uelit aequoris idem / discere quam multae Zephyro turbentur harenae*, « Mais combien y a-t-il d’espèces ? et quels sont leurs noms ? impossible de les dénombrer, et, de fait, à quoi bon ce dénombrement ! Vouloir en faire le calcul, autant vouloir apprendre le nombre des grains de sable que le Zéphyr bouleverse au bord de la mer de Libye » ; *Én.*, V, 588-595 : *Vt quondam Creta fertur Labyrinthus in alta / parietibus textum caecis iter ancipitemque / mille uiis habuisse dolum, qua signa sequendi / frangeret indeprentus et inremeabilis error : / haud alio Teucrum nati uestigia cursu / impediunt texuntque fugas et proelia ludo, / delphinum similes qui per maria umida nando / Carpathium Libycumque secant luduntque per undas*, « Jadis en la haute Crète, on dit que le labyrinthe recelait dans ses murs aveugles un labyrinthe de couloirs, l’ambiguïté fallacieuse de mille parcours, où les marques d’une route se rompaient sur une erreur qu’on ne discernait pas et d’où l’on ne pouvait revenir. Telle la parade où les fils des Troyens entremêlent leurs pas, enlacent, en se jouant, des échappées et des combats, semblables aux dauphins qui, dans les mers humides, fendent à la nage les flots de Carpathos ou de la Libye et jouent parmi les ondes » ; VII, 718-719, ... *quam multi Libyci uoluuntur marmore fluctus, / saeuos ubi Orion hibernis conditur undis*, « [...] moins nombreux [que les guerriers italiens de Clausus] les flots qui roulent sur le marbre des mers libyques quand le farouche Orion s’engloutit dans les houles de l’hiver » ; Ov., *Contre Ibis*, 197-198 : ... *ut siquis ... / ... summam Libyci de mare carpat aquam*, « comme on cueillerait [...] de l’eau à la surface de la mer Libyenne ».

<sup>2</sup> Les auteurs parlent en général de *Syrtis*, au pluriel ; l’une d’elles était nommée Petite Syrte (à l’ouest, le long de la côte de Tunisie) et l’autre Grande Syrte (à l’est, sur la côte de Tripolitaine). Cf. Pline, V, 25 et 34 ; V, 25 et VI, 136.

<sup>3</sup> « [Leptis Magna] est située entre les deux Syrtes, qui doivent leur nom au caractère même de ces rivages. Il y a en effet, presque à l’extrémité de l’Afrique deux golfes, d’inégale grandeur, mais de même nature ; très profonds près du rivage, leurs autres parties, au hasard des circonstances et des tempêtes, présentent ici des gouffres, là des bas-fonds. En effet, lorsque la mer devient forte et mauvaise sous l’action des vents, les vagues traînent avec elle de la vase, du sable, même d’immenses rochers, et l’aspect des lieux change avec les vents ; le nom de Syrtes leur vient du verbe traîner (en grec σύρειν) » (*Jug.*, LXXVIII, 1-3). Cf. aussi *ibid.*, XIX, 3 : *Igitur ad Catabathmon, qui locus Aegyptum ab Africa diuidit, secundo mari prima Cyrene est, colonia Theraeon, ac deinceps duae Syrtes interque eas Leptis...*, « Donc, attenante au Catabathmos, qui sépare l’Égypte de l’Afrique, en suivant la mer se trouvent d’abord Cyrène, colonie de Théra, ensuite les deux Syrtes, avec Leptis entre deux [...] ».

*Et uobis alii uentorum proelia narrent,  
quas Scylla infestet quasue Charybdis aquas,  
et quibus emineant uiolenta Ceraunia saxis,  
quo lateant Syrtes magna minorque sinu<sup>1</sup>.*

De fait, les Syrtes sont citées par Anna, dans l'*Énéide*, parmi les multiples dangers de la terre africaine, dont Didon devrait se méfier, au même titre que des peuples africains, Numides et Gétules, et des déserts :

*Nec uenit un mentem quorum consederis aruis ?  
hinc Gaetulae urbes, genus insuperabile bello,  
et Numidae infreni cingunt et inhospita Syrtis ;  
hinc deserta siti regio lateque furentes  
Barcaeï...<sup>2</sup>*

D'une manière générale, Virgile s'est abondamment servi du nom des Syrtes tout au long de son épopée, pour illustrer les dangers auxquels Énée a dû faire face dans sa quête de l'Italie, et qu'il a surmontés malgré la colère de Junon<sup>3</sup> ; elles en deviennent même un symbole de son courage et de son obéissance aux dieux, comme dans la prière qu'il adresse à Apollon au chant VI :

*Magnas obeuntia terras  
tot maria intraui duce te penitusque repostas  
Massylum gentis praetentaque Syrtibus arua<sup>4</sup>,*

et une preuve de sa piété à l'égard des mânes de son père :

*Hunc ego Gaetulis agerem si Syrtibus exsul,  
Argolicou mari deprensus et urbe Mycenae,  
annua uota tamen sollemnisque ordine pompas  
exsequeretur strueremque suis altaria donis<sup>5</sup>.*

Cette valeur proverbiale, alliée à ces connotations négatives, est à l'origine des nombreuses images où les Syrtes apparaissent pour évoquer les périls de la navigation<sup>6</sup>, et de

<sup>1</sup> « Que d'autres vous racontent la lutte contre les vents, les mers tourmentées par Charybde ou par Scylla, les écueils que dressent sur les eaux les monts Cérauniens si dangereux, le golfe où sont cachées les deux Syrtes, la grande et la petite ! » (Ovide, *Amours*, II, 11, 17-20). Cf. aussi *Fastes*, IV, 499 : *Effugit... Syrtes*, « [Cérès] évite les Syrtes ». C'est peut-être aux Syrtes qu'Ovide fait allusion encore dans l'épître adressée par Didon à Énée : *Nota mihi freta sunt Afrum plangentia litus ; / temporibus certis dantque negantque uiam*, « Je connais les flots qui battent le rivage africain : à des époques fixes, ils donnent le passage ou bien le refusent » (*Hér.*, VII, 169-170). Voir aussi Manilius, IV, 600 : *litoraue in Syrtes reuocat sinuata uadosas*, « [...] les deux Syrtes, golfes dangereux par leurs bancs de sable » (trad. Pingré, éd. Nisard).

<sup>2</sup> « Ne songes-tu pas non plus chez quels peuples tu es venue t'établir ? Ici, les villes des Gétules, race invincible à la guerre, puis les Numides, cavaliers sans frein, qui t'entourent, et la Syrte inhospitalière ; là, une région désolée par la soif, les incursions furieuses des Barcées » (Virg., *Én.*, IV, 39-43).

<sup>3</sup> Voir, dans l'*Én.*, VII, 302-303, ces paroles de Junon au moment où elle découvre avec colère que les Troyens ont atteint le but de leur voyage : *quid Syrtes aut Scylla mihi, quid uasta Charybdis / profuit ?...*, « Que m'ont servi les Syrtes et Scylla ou les gouffres de Charybde ? »

<sup>4</sup> « Au large des vastes terres, j'ai pénétré sous ta conduite en tant de mers, et chez les peuples des Massyles retraites au fond de l'univers et dans les champs frangés par les Syrtes » (*Én.*, VI, 58-60). Cf. aussi, en V, 192-193, les paroles par lesquelles Mnesthée exhorte ses compagnons, et leur rappelle le courage dont ils ont fait preuve « dans les Syrtes gétules, sur la mer Ionienne, dans l'acharnement des flots du Malée », ... in *Gaetulis Syrtibus... / Ionioque mari Maleaeque sequacibus undis*.

<sup>5</sup> « Qu'[Anchise] me trouvât exilé dans les Syrtes gétules ou, surpris sur les mers d'Argos, dans la ville même de Mycènes, j'accomplirais cependant mes vœux annuels, j'ordonnerais les pompes solennelles, je chargerais ses autels des présents qui leur sont dus » (*Én.*, V, 51-54).

<sup>6</sup> Voir par exemple Prop., II, 9, 33 : *Non sic incerto mutantur flamine Syrtes*, « Les Syrtes sont moins mouvantes sous les souffles capricieux » ; Hor., *Épodes*, IX, 31 : *exercitatas... Syrtis Noto*, « les Syrtes tourmentées par le Notus » ; Odes, I, 22, 5 : *per Syrtis... aestuosas*, « à travers les Syrtes bouillonnantes » (sur les Syrtes et le sens de l'adjectif *aestuosas*, qui fait allusion soit aux dangers de la navigation dans ces golfes de Libye, soit à la chaleur du climat africain, voir la note 2, p. 34 de F. Villeneuve) ; II, 6, 3-4 : *barbaras Syrtis, ubi Maura semper / aestuat unda*, « ... dans les Syrtes barbares où toujours bouillonne l'onde maure... » ; Ov., *Am.*, II, 16, 21-22 : *Cum*

l'emploi du terme de *Syrtis* au sens figuré, attesté par Cicéron à propos de l'usage des comparaisons dans les discours, bien que lui-même rejette ce terme au profit d'une image moins teintée d'exotisme et de poésie :

« *Syrtim* » *patrimonii scopulum libentius dixerim*<sup>1</sup>.

L'emploi métaphorique du terme est en effet fréquent chez les poètes, pour exprimer la nature changeante, la cruauté d'une situation ou d'une personne, voire le danger qu'ils représentent. Là encore, les Syrtes sont souvent associées à d'autres noms propres évocateurs de la perfidie des flots, comme dans les imprécations lancées à Thésée par Ariane abandonnée :

*Quaenam te genuit sola sub rupe leaena,  
quod mare conceptum spumantibus expuit undis,  
quae Syrtis, quae Scylla rapax, quae uasta Charybdis,  
talia qui reddis pro dulci praemia uita ?*<sup>2</sup>

ou dans cette recommandation des *Remèdes à l'amour* où Ovide conseille à l'ancien amant d'éviter les lieux susceptibles de rappeler le souvenir de la personne aimée :

*Haec tibi sint Syrtes ; haec Acrocerania uita ;  
hic uomit epotas dira Charybdis aquas*<sup>3</sup>.

## **RUBRUM MARE : LA MER ROUGE, LE GOLFE PERSIQUE ET L'OcéAN INDIEN**

À l'inverse des mers citées jusqu'à présent, ce sont plutôt des connotations positives qui s'attachent à la « Mer Rouge » des Anciens ; elle est associée en effet aux *exotica* qui concernent les productions orientales et les objets de luxe importées de cette région : c'est là, notamment, que l'on pêchait les perles dont les Romaines faisaient leur parure<sup>4</sup>. Du fait de la confusion géographique habituelle qui caractérise les régions éloignées et mal connues, les expressions *Rubrum mare* ou *Oceanus ruber* désignent tantôt la Mer Rouge actuelle, tantôt le golfe persique et la partie de l'Océan Indien entrevue par les armées d'Alexandre lors de son expédition orientale. Cette imprécision caractérise de nombreux passages, tels que cette prière d'Horace à la Fortune, au sujet de l'expédition projetée par Auguste contre les Arabes :

---

*domina Libycas ausim perrumpere Syrtes / et dare non aequis uela ferenda Notis*, « Avec ma maîtresse, je n'hésiterais pas à braver les Syrtes de la Libye, à ouvrir ma voile au perfide Notus ».

<sup>1</sup> « Plus volontiers que « syrte » d'un patrimoine, je dirais « écueil » (*De oratore*, III, 41, 163). Sur l'emploi des images, et en particulier des images exotiques, voir notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> « C'est donc une lionne qui t'enfanta sous une roche solitaire, c'est la mer qui t'a conçu, et recraché avec l'écume des flots ? ou une Syrte, une Scylla dévorante, une Charybde insatiable ? toi qui t'acquittes ainsi, pour prix de la douceur de vivre ! » (Catulle, 64, 154-157). Cf. aussi, chez Ovide, les images similaires employées par Scylla dans ses imprécations contre Minos, qui l'abandonne : *Non genetrix Europa tibi est, sed inhospita Syrtis, / Armeniae tigres austroque agitata Charybdis*, « non, ce n'est pas Europe qui t'a donné le jour, mais la Syrte inhospitalière, des tigres d'Arménie ou Charybde soulevée par l'Auster » (*Mét.*, VIII, 120-121).

<sup>3</sup> « Qu'ils soient pour toi les Syrtes ; évite ces rochers Acrocéranien ; c'est la cruelle Charybde vomissant l'eau qu'elle a bue » (*Remèdes à l'amour*, 739-740). Sur ces images, et la valeur expressive des *exotica* en général, voir notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> Voir *infra* le passage consacré aux productions exotiques.

*Serues iturum Caesarem in ultimos  
orbis Britannos et iuuenum recens  
examen Eois timendum  
partibus Oceanoque rubro<sup>1</sup>.*

Les Anciens se représentaient en effet les différents golfes et mers de cette région de l'Asie comme des avancées de l'Océan oriental à l'intérieur des terres, tout comme la mer Caspienne était pour eux un « bras » de l'Océan nordique. Manilius, au chant IV de ses *Astronomiques*, décrit d'ailleurs ce phénomène à la suite du passage déjà cité consacré à la formation de la mer Caspienne ; cette évocation géographique est l'occasion, pour le poète, d'introduire les *exotica* traditionnellement attachés à l'image de l'Arabie, productrice d'*odores*, et à celle de ses habitants, que caractérise la *mollitia* orientale :

*Altera sub medium solem duo bella perinde  
intulit Oceanus terris. Nam Persica fluctus  
arua tenet, titulum pelagi praedatus ab isdem  
quae rigat ipse locis, latoque infunditur orbe.  
Nec procul in mollis Arabas terramque ferentem  
delicias uariaeque nouos radices odores  
leniter affundit gemmantia litora pontus,  
et terrae mare nomen habet. Media illa duobus<sup>2</sup>.*

## b. Cours d'eau, lacs et sources

Comme l'Océan et les différentes mers de l'*orbis terrarum*, de nombreux cours d'eau, lacs et sources exotiques ont fasciné les Anciens par leur puissance, par leurs propriétés particulières ou par les productions des contrées qu'ils traversaient. Certains fleuves exotiques sont cités parmi les plus grands du monde connu<sup>3</sup> : le pouvoir d'évocation de leurs noms apparaît de manière particulièrement parlante dans un passage du traité *De l'architecture* de Vitruve où l'auteur, dans le but de démontrer que les plus grands fleuves du monde prennent leur source au Septentrion, et avant de consacrer un long paragraphe au cours supposé du Nil<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> « Préserve César, prêt à marcher au bout du monde contre les Bretons, et le nouvel essaim des jeunes hommes redoutable aux régions de l'Aurore et à l'Océan rouge » (*Odes*, I, 35, 29-32). Pour F. Villeneuve (note 2, p. 48), « les mots « Océan rouge » (*Oceanus ruber*) paraissent pris dans le sens assez vague qu'avait primitivement l'expression de « mer Érythrée », c'est-à-dire qu'ils désignent non seulement la mer Rouge et le golfe Persique, mais encore ce que nous appelons la mer d'Oman ». Voir aussi Cornélius Népos, *Hannibal* (XXIII), 1, 2, où le terme de *rubrum mare* semble désigner l'ensemble des mers orientales : *Nam ut omittam Philippum, quem absens hostem reddidit Romanis, omnium iis temporibus potentissimus rex Antiochus fuit. Hunc tanta cupiditate incendit bellandi, ut usque a rubro mari arma conatus sit inferre Italiae*, « Car, pour ne pas parler de Philippe à qui de loin [Hannibal] inspira des sentiments d'hostilité pour les Romains, il n'y eut pas à l'époque qui nous occupe de plus puissant roi qu'Antiochos, et c'est ce roi qu'il enflamme d'une telle ardeur guerrière que des lointains rivages de la mer Rouge il prépara une invasion en Italie » ; voir de même, chez Virgile, *Én.*, VIII, 685-688, l'imprécision géographique des termes *litus rubrum*, *Aurorae populi*, *Oriens*, à propos des Orientaux combattant aux côtés d'Antoine et de Cléopâtre dans la bataille d'Actium figurée sur le bouclier d'Énée : *Hinc ope barbarica uariisque Antonius armis, / uictor ab Aurorae populis et litore rubro, / Aegyptum uirisque Orientis et ultima secum / Bactra uehit...*, « De l'autre côté, avec une profusion barbare et des armes bigarrées, Antoine, ramenant ses victoires depuis les peuples de l'Aurore et les rivages Rouges, traîne avec soi l'Égypte, les forces de l'Orient, Bactres tirée du fond de l'univers » ; ou encore Tibulle, II, 2, 13-16, qui associe les Indiens à une mer orientale imprécise, aux ondes rouges : *nec tibi, malueris, totum quaecumque per orbem / fortis arat ualido rusticus arua boue, / nec tibi, gemmarum quidquid felicibus Indis / nascitur, Eoi qua maris unda rubet*, « et tu ne préférerais pas avoir tout ce que, par l'univers entier, l'infatigable paysan laboureur de terres à l'aide du bœuf robuste, avoir toutes les perles que les heureux Indiens recueillent en Orient dans l'onde de la mer Rouge ».

<sup>2</sup> « Vers le midi, l'Océan a fait deux autres invasions sur le continent : ses flots se sont emparés d'une partie des plaines de la Perse, et cette nouvelle mer a usurpé le nom des côtes qu'elle baigne maintenant, et entre lesquelles elle pénètre par une assez large ouverture. Non loin de ce golfe, en Arabie, dans ce pays dont les habitants efféminés jouissent des délices particulières au climat, et respirent des odeurs dont une infinité de plantes parfument l'air, une autre mer mouille tranquillement les rivages où l'on recueille les perles ; elle porte le nom du pays qu'elle arrose. L'Arabie sépare ces deux mers » (IV, 650-657, trad. Pingré, éd. Nisard). La première mer décrite est bien sûr le golfe Persique, et la seconde le golfe Arabique.

<sup>3</sup> Hésiode, dans sa *Théogonie* (337-345), cite déjà, outre les grands fleuves de la Grèce et de la Thessalie, une partie des fleuves exotiques qui seront nommés dans ces pages : le Nil, le Strymon, le Méandre, l'Istros, le Phase, le Simois, et le Caïque.

<sup>4</sup> Cf. Vitruve, *De l'architecture*, VIII, 2, 7 (passage cité *infra*, à propos du Nil).

cite à côté des grands fleuves italiens les noms prestigieux des fleuves exotiques les plus illustres :

*Primumque in India Ganges et Indus ab Caucaso monte oriuntur ; Syria Tigris et Euphrates ; Asiae item Ponto Borysthenes, Hypanis, Tanais ; Colchis Phasis ; Gallia Rhodanus ; Celtica Rhenus ; citra Alpibus Timauos et Padus ; Italia Tiberis*<sup>1</sup>.

## LES GRANDS FLEUVES D'ASIE

Le Gange et l'Indus, connus depuis l'expédition d'Alexandre le Grand en Inde<sup>2</sup>, sont en effet considérés comme deux des plus grands fleuves du monde connu. Leurs noms sont accompagnés dans certains textes de notations concernant leur longueur, leur profondeur ou leur largeur. Les Anciens croyaient que le Gange était le point d'aboutissement de sept fleuves, comme le montre un passage de l'*Énéide* où il est cité, pour cette raison, à côté du Nil<sup>3</sup> ; Virgile le qualifie ailleurs de *pulcher*, en relation, peut-être, avec les dimensions extraordinaires qu'on lui attribuait<sup>4</sup>, et Ovide a évoqué son « large cours<sup>5</sup> ». L'Indus, quant à lui, se voit donner le titre de plus grand fleuve du monde par Balbus dans le *De natura deorum* de Cicéron :

*Indus uero, qui est omnium fluminum maximus non aqua solum agros laetificat et mitigat sed eos etiam conserit, magnam enim uim seminum secum frumenti similitudinem dicitur deportare*<sup>6</sup>.

Dans un passage déjà cité du *De Republica* de Cicéron, le Gange est nommé, avec le Caucase, pour symboliser un éloignement extrême<sup>7</sup>. Chez Horace, le nom de l'Hydaspe<sup>8</sup>, qualifié de *fabulosus*, est cité à côté des Syrtes et du Caucase pour évoquer, semble-t-il, un Orient lointain et dangereux :

<sup>1</sup> « Tout d'abord en Inde le Gange et l'Indus qui descendent du Caucase ; en Syrie le Tigre et l'Euphrate ; pareillement en Asie, dans le Pont, le Borysthène, l'Hypanis, le Tanais ; en Colchide, le Phase ; en Gaule, le Rhône ; chez les Celtes, le Rhin ; en deçà des Alpes, le Timave et le Pô ; en Italie, le Tibre » (Vitruve, *De l'architecture*, VIII, 2, 6). Sur le terme *Syria* employé à propos des deux fleuves mésopotamiens, voir le *Commentaire* de L. Callebaut sur ce passage, p. 75 : « Primitivement donné à toute la région de l'Asie occidentale qui s'étend de la Méditerranée à l'Euphrate, du Taurus à l'Égypte, y compris la Phénicie et la Palestine, le terme de *Syria* ne relève certainement pas d'une nomenclature très rigoureuse ». On retrouve très fréquemment ce type d'à-peu-près géographique dans les textes latins, par exemple au sujet du pays d'origine de certains parfums (cf. *infra*).

<sup>2</sup> Sur la connaissance qu'avaient les Romains de cette époque des fleuves de l'Inde, de leur longueur, de l'endroit où ils prenaient leur source, voir par exemple Vitruve, VIII, 2, 6 : *Primumque in India Ganges et Indus ab Caucaso monte oriuntur*, « Tout d'abord en Inde le Gange et l'Indus [...] descendent du Caucase » et le *Commentaire* de L. Callebaut, p. 74. J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 19, ont cité les fleuves indiens parmi les thèmes géographiques les plus souvent abordés à propos de l'Inde : « D'abord les fleuves, Indus et Gange, l'un et l'autre cités comme les plus beaux, les plus grands et les plus profonds de tous, et charriant des pierres, passé, avec l'Hydaspe, en symboles de l'Inde ».

<sup>3</sup> Virg., *Én.*, IX, 29-32, passage cité *infra* ; le Gange y est qualifié d'*altus*, « profond ».

<sup>4</sup> *Géorg.*, II, 137 : *pulcher Ganges*, « le beau Gange ».

<sup>5</sup> *Tr.*, V, 3, 23 : ... *et lato spatiantem flumine Gangem*, « [tu es allé] aux bords du Gange au large cours ». La largeur du Gange faisait l'admiration des Anciens ; d'après Plinius, *N. H.*, VI, 65 elle variait suivant le lieu de 8000 pas (11 km 800) à 100 stades (17 km 700), voir la note de J. André aux v. 23.

<sup>6</sup> « Quant à l'Indus, qui de tous les fleuves est le plus grand, non seulement il amende et amollit les champs mais même il les enseme ; en effet on dit qu'il charrie une grande masse de graines apparentées à du froment » (II, 52, 131).

<sup>7</sup> *De Rep.*, VI, 20, 22.

<sup>8</sup> Un sous-affluent de l'Indus (auj. Jhelam).

... uel quae loca fabulosus  
lambit Hydaspes<sup>1</sup>.

Les fleuves indiens apparaissent de fait, dans de nombreux textes, comme les éléments géographiques les plus emblématiques de cette contrée, comme on le voit par exemple chez Ovide, à propos de la légende de Bacchus. Dans les *Amours*, le poète désigne l'Inde tout entière par la périphrase *Gangetis terra* :

*Talis erat domita Bacchus Gangetide terra*<sup>2</sup>,

et, dans les *Métamorphoses*, il cite encore ce fleuve en tant que frontière de l'Inde soumise par le dieu, voire en tant que symbole de l'Orient tout entier :

... *Oriens tibi uictus adusque  
decolor extremo qua cingitur India Gange*<sup>3</sup>.

Les noms des fleuves indiens peuvent ainsi représenter les extrémités orientales du monde et le climat des pays chauds<sup>4</sup>, voire, comme dans ce passage des *Géorgiques*, le royaume des Parthes :

*Praeterea regem non sic Aegyptus et ingens  
Lydia nec populi Parthorum aut Medus Hydaspes  
observant...*<sup>5</sup>

L'Indus et surtout le Gange sont également associés aussi au thème de la faune indienne<sup>6</sup> et à celui de la richesse proverbiale des pays d'Orient, par le biais des productions exotiques que l'on s'imaginait, d'après les représentations assez approximatives qui caractérisaient généralement les lointains asiatiques, importées de ces contrées<sup>7</sup>. Ces deux fleuves symbolisent notamment, de manière assez imprécise, l'Orient producteur d'*odores* exotiques : Ovide, lorsqu'il rappelle les différents épisodes de la geste de Bacchus dans sa conquête du monde, évoque ses victoires sur « l'Indus qui produit l'encens », confondant dans l'expression *Indus turifer* l'Arabie, d'où provenait l'encens, et les contrées plus lointaines de l'Asie

<sup>1</sup> « [...] Ou les lieux que lèche l'Hydaspe célébré par la fable » (Horace, *Odes*, I, 22, 7-8).

<sup>2</sup> « Tel était Bacchus, quand il soumettait les terres que baigne le Gange » (Ovide, *Am.*, I, 2, 47).

<sup>3</sup> « L'Orient t'est soumis jusqu'aux lieux où le Gange, au terme de sa course, baigne le pays des Indiens basanés » (Ovide, *Mét.*, IV, 20-21). Voir aussi *Fastes*, III, 729 : ... *Gange totoque Oriente subacto*, « Après la soumission du Gange et de tout l'Orient ». Virgile, dans ses *Géorgiques*, mentionne pour la première fois sans doute dans la littérature latine les Gangarides, un peuple vivant à proximité du Gange ; le poète les introduit dans un décor de théâtre imaginaire représentant les victoires, réelles ou souhaitées, d'Auguste, où ils ont probablement pour fonction de symboliser la région s'étendant à proximité du fleuve, voire l'Inde tout entière : *In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto / Gangaridum faciam uictorisque arma Quirini*, « Sur les battants de la porte je représenterai en or et en ivoire massif la bataille contre les Gangarides et les armes de Quirinus victorieux » (III, 26-27).

<sup>4</sup> Voir *supra*.

<sup>5</sup> « Ajoutons que ni l'Égypte ni la vaste Lydie ni les peuples des Parthes ni le Mède de l'Hydaspe n'ont autant de respect pour leur roi » (Virg., *Géorg.*, IV, 210-212). Les auteurs latins confondent souvent Perses, Mèdes et Parthes ; or l'empire des Perses s'étendit, à une certaine époque, jusqu'à la région de l'Hydaspe.

<sup>6</sup> Voir *infra* le passage consacré aux animaux exotiques.

<sup>7</sup> L'Hydaspe passait pour rouler dans ses flots de l'or et des pierres précieuses (il sera qualifié, chez Sénèque, de *gemmifer* dans sa *Médée*, v. 725, et de *diues* dans son *Hercule sur l'œta*, v. 628). Dans le cadre de l'époque étudiée ici, on peut citer un passage de Properce (*Si te ꝑ Eoa dorozantium ꝑ iuuat ꝑ aurea ripa*, IV, 5, 21) qui semble faire allusion à un fleuve oriental aurifère, nommé *Dorozantium* (mais le texte est très altéré, et S. Viarre, comme D. Paganelli avant elle, ont renoncé à en proposer une traduction).

traversées par le fleuve<sup>1</sup> ; Grattius, quant à lui, applique au Gange le néologisme *nardifer*, « producteur de nard<sup>2</sup> ».

En Mésopotamie<sup>3</sup>, l'Euphrate et le Tigre, sont, comme le Gange ou l'Indus, deux grands fleuves depuis longtemps déjà célébrés dans la légende et dans l'histoire. Chez les auteurs latins, ils sont cités en relation avec les fables ayant pour cadre la région de Babylone – ville qui, traversée par l'Euphrate, lui est souvent associée<sup>4</sup> –, comme celle de Dionè :

*Venit ad Euphraten comitata Cupidine paruo  
inque Palaestinae margine sedit aquae<sup>5</sup>,*

mais aussi, bien sûr, en rapport avec l'actualité militaire ou diplomatique de la fin de la période républicaine ou du principat d'Auguste concernant les Parthes. Le thème de l'inaccessibilité de cette région est un *topos* de la littérature latine, et la courbe des fleuves est notamment invoquée comme étant l'une des raisons de cette inaccessibilité : c'est ce que fait Ovide, par exemple, dans ce passage des *Fastes* où sont accumulés certains des lieux communs les plus fréquemment attachés aux Parthes et à leur pays :

*Gens fuit et campis et equis et tuta sagittis  
et circumfusis inuia fluminibus<sup>6</sup>.*

La défaite de Crassus contre les Parthes, maintes fois évoquée chez les auteurs latins de l'époque augustéenne, représente une occasion particulière de mentionner l'Euphrate et sa dimension symbolique :

*Crassus ad Euphraten aquilas natumque suosque  
perdidit...<sup>7</sup>*

Ce fleuve, frontière entre la province de Syrie et la Parthie, symbolise en effet, dans un grand nombre de textes, le royaume des Parthes dans son ensemble, voire, de manière plus imprécise encore, l'ancien empire perse ou l'« Orient » en général ; il en va de même pour le Tigre et pour d'autres fleuves aux occurrences beaucoup plus rares, comme le Choaspe<sup>8</sup>, l'Araxe<sup>9</sup>, le Gyndès<sup>10</sup> ou l'Oroatis<sup>11</sup>, cités dans un passage du *Panegyrique de Messalla* où le poète semble se plaire à accumuler ces noms rares, mais tout empreints du prestige que leur confèrent leurs consonances exotiques et le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire :

<sup>1</sup> Voir le passage, déjà cité plus haut, des *Fastes*, III, 719-720. Voir aussi *ibid.*, III, 729-731, où le Gange, symbole de l'Orient, appelle l'évocation de la cannelle et de l'encens : *Te memorant, Gange totoque Oriente subacto, / primitias magno seposuisse Ioui : / cinnama tu primus captiuoque tura dedisti*, « C'est toi, selon la tradition, qui, après la soumission du Gange et de tout l'Orient, as réservé les prémices au grand Jupiter : le premier, tu as offert de la cannelle et de l'encens prélevés sur le butin ».

<sup>2</sup> *Cyn.*, 314, *nardiferumque... Gangem*, « le Gange producteur de nard » (trad. personnelle).

<sup>3</sup> Sur la connaissance qu'avaient les Romains de cette époque du Tigre et de l'Euphrate, voir par exemple le *Commentaire* de L. Callebaut au livre VIII de Vitruve, *De l'architecture*, p. 75.

<sup>4</sup> Voir par exemple *Ov., Mét.*, II, 248 : *Arsit et Euphrates Babylonius...*, « On vit brûler l'Euphrate, qui arrose Babylone... ».

<sup>5</sup> « [Dionè] arriva auprès de l'Euphrate, en compagnie du petit Cupidon, et s'installa sur la berge du fleuve de Palestine » (*Ov., Fastes*, II, 463-464). *Palaestina aqua*, qui s'applique ici à l'Euphrate, dénote selon R. Schilling (voir la note *ad. loc.*) « une généreuse exploitation de la liberté poétique ».

<sup>6</sup> « C'était un peuple protégé par ses plaines, ses chevaux, ses flèches et inaccessible à l'intérieur des boucles de ses fleuves » (*Fastes*, V, 581-582).

<sup>7</sup> « Crassus a perdu près de l'Euphrate ses aigles, son fils et les siens » (*Ov., Fastes*, VI, 465-466).

<sup>8</sup> Fleuve de Perse, coulant devant Suse. Son eau très pure était chère aux rois de Perse (cf. Hérodote, I, 188).

<sup>9</sup> Fleuve d'Arménie.

<sup>10</sup> Rivière d'Assyrie, dont Cyrus divisa les eaux en 360 canaux, d'après Hérodote, I, 189 (voir aussi Sénèque, *De ira*, III, 21).

<sup>11</sup> Rivière de Susiane.



*Non te uicino remorabitur obuia marte  
Gallia nec latis audax Hispania terris  
nec fera Theraeo tellus obsessa colono,  
nec qua uel Nilus uel regia lymphæ Choaspes  
profluit aut rapidus, Cyri dementia, Gyndes,  
aret Araccaeis aut unda Oroatis campis,  
nec qua regna uago Tomyris finiuit Araxe,  
impia nec saeuus celebrans conuiuia mensis  
ultima uicinus Phoebo tenet arua Padaeus<sup>1</sup>.*

Les noms de tous ces fleuves sont fréquemment employés, chez les poètes, pour leur valeur emblématique, par exemple dans cet *adynaton* de Virgile, où le Tigre apparaît à la fois comme le symbole du pays des Parthes et comme celui des confins orientaux, en opposition avec la Saône, qui évoque, à l'opposé, les Germains et les contrées du nord et de l'Occident :

*Ante leues ergo pascentur in aethere cerui,  
et freta destituent nudos in litore piscis,  
ante pererratis amborum finibus exul  
aut Ararim Parthus bibet aut Germania Tigrim,  
quam nostro illius labatur pectore uoltus<sup>2</sup>.*

Dans les *Géorgiques*, le Niphate, ce fleuve d'Arménie sur lequel Alexandre jeta un pont et qui est surtout mentionné chez les poètes latins à propos de la politique extérieure d'Auguste, est cité dans le même emploi métonymique et symbolique :

*Addam urbes Asiae domitas pulsumque Niphaten<sup>3</sup>.*

Chez Horace, c'est l'Euphrate qui apparaît en tant que symbole du royaume parthe dans la périphrase *Medum flumen*, « le fleuve mède<sup>4</sup> ». À ce titre, le Tigre et l'Euphrate, comme d'autres fleuves, sont parfois personnifiés. Chez Virgile, c'est l'Euphrate qui déclenche la guerre contre l'Empire romain, ou c'est au fleuve lui-même qu'Auguste déclare la guerre<sup>5</sup> ;

<sup>1</sup> « Rien ne te retardera, ni la Gaule, cette adversaire voisine de nous, ni les vastes contrées de l'agressive Espagne, ni la terre sauvage qu'occupe le colon de Théra, ni celles où coulent le Nil ou le Choaspe aux eaux destinées aux rois ou le rapide Gyndes, objet de la démente de Cyrus, où l'onde de l'Oroatis sèche dans les plaines d'Aracca, ni le royaume auquel Tomyris donna pour limite l'Araxe vagabond, ni le pays habité par le Padéen qui célèbre des festins impies aux plats barbares, à l'extrémité du monde, près de Phoebus » (137-145). Tomyris est une reine des Massagètes, mentionnée chez Hérodote, I, 205. Les Padéens, un peuple de l'Inde orientale, tuaient et mangeaient les malades et les vieillards, d'après Hérodote, III, 99.

<sup>2</sup> « TITYRE. – Aussi l'on verra les cerfs légers paître en plein ciel, et les flots abandonner les poissons à nu sur le rivage, on verra, dans un exil vagabond, échangeant l'un et l'autre leur patrie, le Parthe boire l'eau de la Saône ou le Germain celle du Tigre, avant que Ses [ceux du dieu de Tityre, qui lui a assuré une vie paisible, c'est-à-dire Octave, qui permit à Virgile de conserver ses biens] traits s'effacent de notre cœur » (*Buc.*, I, 59-63). E. de Saint-Denis, dans la note *ad loc.*, commente ainsi cette image : « Ce vers [...] a parfois embarrassé les commentateurs ; il signifie simplement que, dans un impossible bouleversement de la géographie, le Parthe habiterait la Germanie, et le Germain la Parthie ; mais, par un à-peu-près géographique, comme il y en a souvent dans les textes anciens, la Saône coule ici en Germanie, alors que sa source en est seulement proche. Symétrie antithétique *Ararim / Tigrim*, qui cache une opposition géographique, lenteur de la Saône, rapidité du Tigre ». Voir aussi Hor., *Odes*, IV, 14, 46 : « ... *te rapidus Tigris*, « [Il t'obéit,] le Tigre impétueux », où le Tigre représente l'Arménie.

<sup>3</sup> « J'ajouterai les villes d'Asie domptées, le Niphate ébranlé » (Virg., *Géorg.*, III, 30). Sur le Niphate et sa symbolique, voir la note d'E. de Saint-Denis et la référence à *Géorg.*, II, 171, où Virgile fait allusion aux victoires d'Auguste *extremis Asiae... in oris*, « aux ultimes confins de l'Asie ». Sur le Niphate, voir aussi Hor., *Odes*, II, 9, 20 (*et ridigum Niphaten*, « et le Niphatès gelé ») : « Le Niphatès symbolise l'Arménie (voy. Strabon, XI, p. 522). [...] C'est une question de savoir si, pour Horace, le Niphatès était une montagne (cf. Strab., *l. l.*) ou un fleuve : même incertitude touchant le vers de Virgile (*Géorg.*, III, 30) : *Addam urbes Asiae domitas pulsumque Niphaten* et celui de Lucain, III, 245 : *Armeniusque tenens uoluentem saxa Niphaten* (fleuve chez Silius, XIII, 765 et Juvénal, VI, 409) » (F. Villeneuve, note 1, p. 69). C'est pendant l'hiver 30-29 avant J.-C. qu'Octave s'occupa des affaires d'Arménie.

<sup>4</sup> Cf. Horace, *Odes*, II, 9, 21, où cette allusion à l'Euphrate intervient dans une célébration des succès militaires ou diplomatiques d'Auguste en Orient (voir *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>5</sup> Virg., *Géorg.*, IV, 560-561 : « ... *Caesar dum magnus ad altum / fulminat Euphraten...*, « ... tandis que le grand César lançait contre l'Euphrate profond les foudres de la guerre ». Sur les événements de politique étrangère auxquels Virgile fait ici référence, voir la note d'E. de Saint-Denis au v. 561.

dans l'*Énéide*, le même fleuve, représenté sur le bouclier d'Énée parmi les multiples contrées et nations soumises à Auguste, est qualifié de *mollior*, « radouci » :

... *Euphrates ibat iam mollior undis*<sup>1</sup>,

et le poète lui adjoint encore, autre symbole du royaume parthe et de l'Orient tout entier<sup>2</sup>, l'Araxe franchi par l'armée romaine :

... *pontem indignatus Araxes*<sup>3</sup>.

De même, dans l'*Art d'aimer* d'Ovide, le Tigre et l'Euphrate apparaissent comme des prisonniers, sous l'apparence de statues ou de dessins représentés sur des pancartes, dans la description d'un futur triomphe d'Auguste sur les Parthes, lesquels ne sont pas cités, mais symbolisés par le nom de leurs deux fleuves, par la Perse représentée sous les traits d'une femme, et par la mention du peuple des Arméniens et d'une ville achéménide<sup>4</sup>.

Les deux fleuves mésopotamiens font enfin partie, tout comme le Nil et les grands fleuves de l'Inde, de ces noms qui évoquaient aux Anciens la fertilité et la richesse de l'Orient. Dans le passage déjà mentionné du *De natura deorum* de Cicéron, Balbus cite l'Euphrate et la fertilité des plaines de Mésopotamie parmi les dons de la nature, aux côtés du Nil et de l'Indus :

*Mesopotamiam fertilem efficit Euphrates in quam quotannis quasi novos agros inuehit*<sup>5</sup>.

Ovide, dans ses *Fastes*, l'associe même, de manière abusive, mais bien caractéristique de la géographie approximative des Anciens, à la production de l'encens, originaire d'Arabie :

*Tura nec Euphrates... miserat*<sup>6</sup>.

Les références aux fleuves, lacs et sources de l'Asie Mineure – bien connus, certes, par l'intermédiaire des légendes et de l'histoire grecque, mais encore empreints, semble-t-il, d'un reste d'exotisme oriental –, sont encore plus nombreuses. Parmi les fleuves de cette région les plus souvent nommés figurent le Pactole et l'Hermus, deux fleuves de Lydie<sup>7</sup> célèbres pour leurs eaux, qui passaient pour contenir de l'or<sup>8</sup>. L'origine de l'or du Pactole a fait l'objet d'un récit étiologique dans les *Métamorphoses* d'Ovide, en relation avec la légende de Midas<sup>9</sup>. Au début de l'histoire, en effet, Bacchus se rend en Lydie :

<sup>1</sup> « L'Euphrate radouci faisait couler ses eaux » (Virg., *Én.*, VIII, 726).

<sup>2</sup> Chez Properce, l'Araxe apparaît comme un fleuve emblématique du pays des Parthes en III, 12, 8, et comme le symbole de l'Orient en IV, 3, 35.

<sup>3</sup> « L'Araxe irrité du pont qui l'insulte » (Virg., *Én.*, VIII, 728). On a signalé plus haut que l'Hydaspe était lui aussi cité comme le symbole du pays des Parthes chez Virg., *Géorg.*, IV, 210-212.

<sup>4</sup> Ov., *Art d'aimer*, I, 223-226, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>5</sup> « L'Euphrate fait la fertilité de la Mésopotamie où chaque année il apporte des sortes de nouveaux champs » (*De natura deorum*, II, 52, 130).

<sup>6</sup> « L'Euphrate n'avait pas envoyé son encens » (Ovide, *Fastes*, I, 341).

<sup>7</sup> Cf. la périphrase employée par Ovide (*Mét.*, XI, 137) pour désigner le Pactole, *magnis uicinum Sardibus amnem*, « le fleuve voisin de la grande ville de Sardes ».

<sup>8</sup> En dehors des passages qui seront cités *infra*, la richesse proverbiale du Pactole est mentionnée chez Hérodote, V, 101 ; Varron, *Satires Ménippées* (*Lex Maenia*, frg 241 Cèbe ; J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 1121, précise que l'or des sables du Pactole resta proverbial à Rome, alors qu'il était épuisé au temps de Strabon) ; Manilius, V, 530 ; Plîne, *N. H.*, V, 110. Le v. 672 du chant IV de Manilius est probablement une allusion au Pactole et à l'Hermus (*auratique fluunt amnes*).

<sup>9</sup> Ov., *Mét.*, XI, 85-193.

*Pactolonque petit, quamuis non aureus illo  
tempore nec caris erat inuidiosus harenis<sup>1</sup> ;*

et c'est le pouvoir donné par Bacchus au roi Midas de transformer tout ce qu'il touchait en or qui est à l'origine, d'après la fable, de cette particularité du fleuve :

*... uis aurea tinxit  
flumen et humano de corpore cessit in amnem ;  
nunc quoque iam ueteris percepto semine uenae  
arua rigent auro madidis pallentia glaebis<sup>2</sup>.*

L'or du Pactole a fini par acquérir une valeur proverbiale, à tel point que le nom du fleuve n'est parfois même pas cité, comme dans ces vers des *Cynégétiques* de Grattius qui déplore la décadence de la Lydie :

*Sic et Achaemenio cecidisti, Lydia, Cyro :  
atqui diues erat <ac> fluminis aurea uenis<sup>3</sup>,*

ou que le fleuve est nommé sans aucune mention de son or, comme dans cette métaphore de Propertius :

*Nam siue optatam mecum trahit illa quietem,  
seu facili totum ducit amore diem,  
tum mihi Pactoli ueniunt sub tecta liquores,  
et legitur Rubris gemma sub aequoribus<sup>4</sup>.*

Beaucoup d'autres fleuves d'Asie Mineure ont été célébrés chez les auteurs de cette période, comme le Cydnus de Cilicie<sup>5</sup>, auquel Tibulle a consacré ces deux vers :

---

<sup>1</sup> « [Bacchus va visiter] le Pactole qui pourtant, à cette époque, ne roulait point d'or et n'excitait pas encore l'envie par la richesse de ses sables » (*Mét.*, XI, 87-88).

<sup>2</sup> « La vertu que [Midas] possède de tout changer en or donne aux eaux une couleur nouvelle et passe du corps de l'homme dans le fleuve ; aujourd'hui encore, pour avoir reçu le germe de l'antique filon, le sol de ces campagnes est durci par l'or qui jette ses pâles reflets sur la glèbe humide » (*Mét.*, XI, 142-145).

<sup>3</sup> « C'est ainsi que tu es tombée toi aussi, Lydie, au pouvoir du Perse Cyrus : et pourtant tu étais riche et couverte de l'or qui coulait des veines de ton fleuve » (*Cyn.*, 316, trad. personnelle). Voir aussi Var., *Satires Ménippées* (*EKATOMBH Περὶ θουσιῶν*), frg. 96 Cèbe : *Ludon fluens sub Sardibus flumen tulit aurum, later quod conquadravit regius*, « le fleuve lydien qui coule sous Sardes charriait l'or qu'on équarrit pour faire les briques du roi ». À propos de ce frg., voir le *Commentaire* de J. P. Cèbe, t. III, p. 436 : « Le fragment 96 a trait au plus important des présents follement luxueux grâce auxquels Crésus entreprit de se concilier Apollon avant de partir en expédition contre Cyrus » (cf. Hérodote, I, 50). *Ludon*, qui est un mot grec (= *Lydon*), serait un terme employé, selon J. P. Cèbe (*ibid.*, p. 437), pour son exotisme ; le commentateur cite en effet L. Deschamps (*Étude sur la langue de Varron dans les « Satires Ménippées »*, Lille-Paris, 1976) pour émettre l'hypothèse selon laquelle « Varron, en gardant [la] morphologie « exotique » [du terme *Ludon*] a sans peut-être voulu évoquer « le caractère étranger et lointain » du fleuve de Lydie ».

<sup>4</sup> « Car, soit qu'elle passe avec moi la nuit que je souhaite, ou tout un jour dans un amour sans trouble, alors les eaux du Pactole viennent sous mon toit, on ramasse les pierres précieuses issues des profondeurs de la mer Rouge, alors mes voluptés promettent que les rois vont me céder le pas » (*Prop.*, I, 14, 9-12). Cf. aussi Virg., *Én.*, X, 141-142, où le *topos* de l'or du Pactole et de l'Hermus s'accompagne parfois de celui de la fertilité de leurs rives : ... *ubi pinguis culta / exercentque uiri Pactolusque inrigat auro*, « [Ismarus, noble rejeton d'une famille de cette Méonie] où les hommes travaillent de grasses campagnes abreuvées de l'or du Pactole » ; Lygdamus (*Corpus Tibullianum*), III, 3, 29-30 : *nec me regna iuuant nec Lydius aurifer amnis / nec quas terrarum sustinet orbis opes*, « un royaume ne me fera pas plaisir ni l'or que roule le fleuve de Lydie ni tout ce que l'univers contient de richesses » ; Hor., *Épodes*, XV, 20 : *tibique Pactolus fluat*, « le Pactole peut couler pour toi ». L'Hermus, moins souvent cité que le Pactole, est mentionné en tant que fleuve aurifère chez Virg., *Géorg.*, II, 137 : *auro turbidus Hermus*, « l'Hermus dont l'or trouble les eaux ».

<sup>5</sup> Cf. Cic., *Seconde Philippique*, II, 11, 26.

*An te, Cydne, canam, tacitis qui leniter undis  
caeruleus placidis per uada serpis aquis<sup>1</sup>.*

Nombre d'entre eux sont associés dans l'esprit des Romains aux parfums importés d'Orient, qu'ils qualifiaient souvent de manière impropre, comme nous aurons l'occasion de le souligner, de « syriens » ou d' « assyriens ». L'Oronte symbolise ainsi la Syrie dans l'expression de Properce *orontea murra*, qui confond le pays de production de la myrrhe – l'Arabie – avec celui d'où elle était exportée en direction des marchés italiens :

*Quid iuuat ornato procedere, uita, capillo  
et tenuis Coa ueste mouere sinus,  
aut quid Orontea crines perfundere murra ?<sup>2</sup>*

Le Cydnus, quant à lui, est souvent cité en relation avec la production de safran, dont la Cilicie était effectivement l'un des pays d'origine, par exemple chez Ovide lorsqu'il donne aux femmes ce conseil de maquillage :

*Nec pudor est oculos tenui signare fauilla  
uel prope te nato, lucide Cydne, croco<sup>3</sup>.*

## L'ÉGYPTE

Les *aquae* de l'Égypte, représentées par le lac Maréotis, par la source du temple d'Ammon et, bien entendu, par le Nil, méritent un développement particulier, même si les Anciens, comme nous l'avons signalé plus haut, considéraient que l'Égypte faisait partie du continent asiatique. Le Nil est sans doute le fleuve exotique plus souvent cité dans la littérature latine et le plus souvent représenté sur les peintures et mosaïques de cette période : il a donné lieu dans les arts figurés, comme on le sait, à un genre spécifique, celui du paysage nilotique, devenu l'un des motifs privilégiés des artistes romains de cette période. Ces représentations se caractérisent par leur pittoresque et par leur exotisme, qui se manifestent par la présence d'une flore et d'une faune typiques – papyrus, ibis, crocodiles ou hippopotames notamment –, auxquelles viennent s'ajouter parfois les signes d'une présence humaine, sous la forme de pygmées ou de personnages à la peau noire, d'éléments d'architecture de type égyptien, de barques de papyrus ou de statues représentant des divinités animales. À ces motifs décoratifs correspondent, dans la littérature, les évocations de certains poètes, qui ont célébré le Nil *papyrifer*<sup>4</sup> ou ses eaux sillonnées par les barques en usage chez les populations riveraines du fleuve, comme les *phaseli* de Virgile :

<sup>1</sup> « Ou bien est-ce toi, Cydnus [fleuve de Cilicie], que je chanterai, toi qui sans bruit promènes doucement tes eaux bleues en serpentant à travers un lit paisible ? » (Tibulle, I, 7, 13-14).

<sup>2</sup> « Pourquoi te plaît-il, ô ma vie, de venir les cheveux artistement coiffés et de faire bouger les minces plis d'un tissu de Cos ? ou pourquoi d'arroser ta chevelure de la myrrhe de l'Oronte ? » (Properce, I, 2, 1-3). L'Oronte est également cité en II, 23, 21, à côté de l'Euphrate, pour symboliser l'Orient, contrée d'origine d'esclaves ou d'affranchies.

<sup>3</sup> « Et vous ne rougisiez pas de marquer le tour des yeux avec de la cendre fine ou avec le safran qui naît sur tes rives, limpide Cydnus » (Ov., *A. A.*, III, 203-204).

<sup>4</sup> Ov., *Mét.*, XV, 753 : *perque papyriferi septemflua flumina Nili*, « sur le fleuve aux sept bouches, sur le Nil couvert de papyrus » ; dans les *Tristes*, III, 10, 27, la périphrase *papyrifer annis* suffit à désigner le Nil : *Ipse papyrifero... non angustior amne*, « L'Hister lui-même [...], aussi large que le fleuve porteur de papyrus ».

*Nam qua Pellaei gens fortunata Canopi  
accolit effuso stagnantem flumine Nilum  
et circum pictis uehitur sua rura phaselis<sup>1</sup>.*

Nombreux sont les auteurs à considérer le Nil comme le plus grand fleuve connu – Vitruve, à propos du site choisi pour la construction d’Alexandrie, qualifie le Nil d’« immense », *inmanis*<sup>2</sup> –, non seulement d’ailleurs pour sa longueur, mais aussi pour sa renommée et son rôle dans l’économie et l’histoire de l’Égypte. Son nom revêtait pour les Anciens des connotations prestigieuses, comme le montre par exemple cette exclamation d’Ovide, qui oppose une petite rivière d’Italie aux grands fleuves célébrés dans la fable et dans l’histoire :

*Huis ego, uae ! demens narrabam fluminum amores  
iactasse indigne nomina tanta pudet.  
Nescio quem hunc spectans Acheloon et Inachon amnem  
et potui nomen, Nile, refere tuum !<sup>3</sup>*

Plusieurs lieux communs sont fréquemment associés au Nil : celui de ses crues<sup>4</sup> – souvent associé à celui de la richesse de l’Égypte qui en est la conséquence –, celui de son delta formé par ses sept embouchures, et celui du mystère de ses sources. Un passage de la quatrième *Géorgique*, par lequel Virgile introduit la description du procédé employé par les Égyptiens pour faire naître un nouvel essaim d’abeilles, est particulièrement remarquable dans la mesure où il contient, en l’espace de quelques vers, l’ensemble de ces lieux communs<sup>5</sup> :

<sup>1</sup> « Là où le peuple fortuné de Canope la Pelléenne habite près de la nappe stagnante formée par le Nil débordé et fait le tour de ses campagnes sur des embarcations peintes ... » (*Géorg.*, IV, 286-288). Voir aussi Properce, III, 11, 39-46, qui évoque, à propos de la bataille d’Actium, un type de barque en usage chez les Égyptiens (la *baris*), et les *conopia*, sorte de tentures représentées sur l’un des paysages nilotiques de Pompéi : *Scilicet incesti meretrix regina Canopi, / una Philippeo sanguine adusta nota, / ausa Ioui nostro latrantem opponere Anubim, / et Tiberim Nili cogere ferre minas / Romanamque tubam crepitanti pellere sistro, / baridos et contis rostra Liburna sequi, / foedaque Tarpeio conopia tendere saxo, / iura dare et statuas inter et arma Mari !*, « Ainsi donc, une courtisane, reine de l’impure Canope, principale marque dont soit flétri le sang de Philippe, osa à notre Jupiter opposer l’aboyant Anubis et forcer le Tibre à subir les menaces du Nil, chasser la trompette romaine avec le sistre crépitant, poursuivre les rostres liburnes avec des perches de barcasses, tendre des toiles sordides sur le rocher tarpéien, et rendre des jugements parmi les statues et les armes de Marius ! ».

<sup>2</sup> *De l’architecture*, II, *Préface*, 4. À ce titre, Hygin lui donne une place au sein des constellations : cf. *L’astronomie*, II, 32, à propos de la constellation de l’Éridan : *Hunc alii Nilum, complures etiam Oceanum esse dixerunt. Qui autem Nilum uolunt uocari, propter magnitudinem eius et utilitatem aequissimum esse demonstrant*, « C’est, pour les uns, le Nil, mais pour beaucoup aussi l’Océan. Les partisans de l’appellation de Nil en expliquent la parfaite justesse par sa grandeur et son utilité ».

<sup>3</sup> « Et moi, insensé, qui lui racontais – malheur à moi ! – les amours des fleuves ! J’ai honte d’avoir prononcé ces grands noms mal à propos. En regardant ce rien du tout, j’ai pu citer les fleuves Achéloüs, Inachus et ton nom, ô Nil ! » (*Am.*, III, 6, 101-104).

<sup>4</sup> Sur les crues du Nil, voir notamment Pline, *N. H.*, XVIII, 167-170, à propos de la culture du blé.

<sup>5</sup> On peut y ajouter aussi la remarque du v. 289 sur le fait que le Nil est une frontière qui sépare l’Afrique de l’Asie, cette dernière étant symbolisée par une allusion aux Perses.

*Nam qua Pellaei gens fortunata Canopi  
accolit effuso stagnantem flumine Nilum  
et circum pictis uehitur sua rura phaselis  
quaue pharetratae uicinia Persidis urget,  
et uiridem Aegyptum nigra fecundat harena  
et diuersa ruens septem discurrit in ora  
usque coloratis amnis deuexus ab Indis<sup>1</sup>.*

Le passage le plus ancien<sup>2</sup> et le plus long consacré aux crues du Nil se trouve dans le *De rerum natura* de Lucrèce<sup>3</sup>, où le fait est cité à titre d'exemple servant à démontrer que certains phénomènes peuvent admettre plusieurs explications. Avant d'énumérer les diverses hypothèses proposées par la science<sup>4</sup>, le poète présente les débordements estivaux du fleuve comme un exemple unique :

*Nilus in aestatem crescit campisque redundat  
unicus in terris, Aegypti totius amnis.  
Is rigat Aegyptum medium per saepe calorem<sup>5</sup>.*

Ce *topos* apparaît ensuite chez de nombreux auteurs, qui y trouvent une occasion d'introduire des noms évocateurs d'exotisme relatifs à l'Égypte. Ainsi Virgile évoque de manière frappante la marche de l'armée des Italiens par le biais d'une comparaison associant deux des plus grands fleuves connus, le Gange et le Nil, choisis sans doute pour leur prestige exotique et pour l'image de puissance que suggèrent leurs crues déjà si célèbres :

<sup>1</sup> « Là où le peuple fortuné de Canope la Pelléenne habite près de la nappe stagnante formée par le Nil débordé et fait le tour de ses campagnes sur des embarcations peintes, là où le fleuve serré de près par le voisinage des Perses porteurs de carquois féconde la verdoyante Égypte d'un noir limon et se précipite pour se diviser en sept bouches divergentes, après être descendu depuis le pays des Indiens basanés... » (*Géorg.*, IV, 286-293).

<sup>2</sup> Dans une ou plusieurs de ses œuvres, Ennius aurait évoqué le Nil, qu'il appelle *Melo* (cf. Servius, *ad Aen.*, I, 741 : *Ennius dicit Nilum Melonem uocari, Atlantem uero Telamonem*, « Ennius dit que le Nil s'appelle *Melo*, et le mont Atlas *Telamo* », trad. personnelle), ainsi que le mécanisme de ses crues : cf. Ennius, *Varia incertae sedis*, frg. 32 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 444-445 (*Schol. ad Lucan.*, X, 249-52) : *Ennius haec de Nilo ait, quod per aestatem sol ab inferioribus aquam supra reuocet et hinc eo tempore Nilus increscat*, « Ennius dit ceci à propos du Nil : durant l'été, le soleil ramène l'eau des parties inférieures jusqu'à la surface, et c'est pour cela qu'en cette saison le Nil entre en crue » (trad. personnelle). Sur *Melo*, *-onis*, m., le nom latin du Nil, voir F. Gaffiot, *Dictionnaire...*, p. 963.

<sup>3</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, VI, 712-737. Pour J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », ce passage de Lucrèce fait partie « des détails sociologiques [...], géologiques, climatiques et médicaux » qui apparaissent à cette époque dans la littérature latine, « même s'ils ne sont que la forme rapportée de traités grecs sur les *Θαυμάσια* ». Elle cite encore, parmi les *mirabilia* relatés par Lucrèce à propos de l'Égypte, les sources du Nil (VI, 712, cf. *infra*), ou une maladie spécifique de cette région, l'éléphantiasis (VI, 1114).

<sup>4</sup> Voir en VI, 720, la mention des aquilons qui, parce qu'ils remontent le Nil en été, causent selon Lucrèce la crue du Nil : ... *gelidis ab stellis axis aguntur*, « [les aquilons] viennent des constellations glacées du pôle arctique ».

<sup>5</sup> « Seul entre tous les fleuves de la terre, le Nil, qui baigne l'Égypte tout entière, grossit avec les progrès de l'été et déborde alors dans les campagnes. [III] inonde régulièrement l'Égypte pendant la pleine chaleur » (VI, 712-414). Sur l'expression *unicus in terris*, Cf. A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique*, qui rappellent à propos du v. 713 que ce caractère unique du Nil est signalé aussi chez Sénèque, *N. Q.*, III, 1, 2 : *Nilum interim seponemus a turba, propriae naturae ac singularis*, alors que les Anciens savaient pourtant que d'autres fleuves connaissaient des débordements analogues, comme le Gange (cf. Virg., *Én.*, IX, 29, cité *infra* et Plin., *N. H.* VI, 18, 65) ou l'Euphrate (*N. H.* V, 26, 90).

*ceu septem surgens sedatis amnibus altus  
per tacitum Ganges aut pingui flumine Nilus  
cum refluit campis et iam se condidit alueo*<sup>1</sup>.

Il arrive souvent qu'à ce *topos* de la crue du Nil soit associé celui de la fertilité de l'Égypte et de la richesse de ses campagnes, dues, comme les Anciens le savaient, aux alluvions déposées par les eaux du fleuve lors de ses débordements. Cicéron signale cette particularité dans son traité *De la nature des dieux* :

*Aegyptum Nilus inrigat et cum tota aestate obrutam oppletamque tenuit tum recedit  
mollitosque et oblimatos agros ad serendum relinquit*<sup>2</sup>.

Pour Vitruve, la fertilité des bords du Nil aurait en partie déterminé le choix du site de la future Alexandrie<sup>3</sup>. Les poètes augustéens ont aussi célébré le grand fleuve égyptien : Virgile évoque le « noir limon », qui fertilise « la verdoyante Égypte » :

*et uiridem Aegyptum nigra fecundat harena*<sup>4</sup> ;

et Ovide, dans un passage des *Amours*, qualifie le Nil de *diues*<sup>5</sup>. Mais c'est chez Tibulle que le fleuve est le plus longuement célébré, dans la septième élégie du livre I, consacrée à la gloire et à l'action militaire et organisatrice de M. Valerius Messalla Corvinus : on y trouve un long développement sur l'Égypte et en particulier sur le Nil, ce fleuve dont les eaux abondent en été :

<sup>1</sup> « On dirait le Gange aux silencieuses profondeurs, s'enflant des sept fleuves qu'il apaise, ou le Nil aux eaux nourricières quand il reflue, quittant les plaines, et s'est déjà retiré entre ses bords » (*Én.*, IX, 29-32). J. Perret analyse ainsi cette image : « Les eaux recueillies dans les plaines d'Égypte, les torrents de l'Himalaya évoquent le tumulte d'une mobilisation (cf. 8, 1-8), auquel doit succéder le puissant silence d'une armée en marche. » Les débordements du Nil sont encore évoqués chez Hor., *Odes*, III, 3, 48 : *qua tumidus rigat arua Nilus*, « là où le Nil débordé arrose les campagnes » ; Ov., *Mét.*, I, 422-429, à propos d'une fable similaire à celle que raconte Virgile à propos des abeilles, et probablement d'origine égyptienne (voir la note p. 22, de G. Lafaye) : *Sic ubi deseruit madidos septemflus agros / Nilus et antiquo sua flumina reddidit alueo / aetheroque recens exarsit sidere limus, / plurima cultores uersis animalia glaebis / inueniunt et in his quaedam modo coepta per ipsum / nascendi spatium, quaedam imperfecta suisque / trunca uident numeris et eodem in corpore saepe / altera pars uiuit, rudis est pars altera tellus*, « ... ainsi, quand le Nil aux sept embouchures a quitté les champs inondés et ramené ses flots dans leur ancien lit, quand le soleil chauffe le limon récent, les cultivateurs, en retournant la glèbe, y trouvent un grand nombre d'animaux, certains à peine ébauchés, d'autres imparfaits, d'autres avec une partie vivante et l'autre encore une terre informe ». Sur les crues du Nil, voir aussi Manilius, III, 271-273 : *atque haec est illas demum mensura per oras / quas rigat aestiuus grauidus torrentibus amnis / Nilus...*, « Telle est donc la mesure des jours et des nuits dans les contrées que le Nil arrose, après avoir été grossi par les torrents dont il reçoit en été les eaux » (trad. Pingré, éd. Nisard) ; III, 634 : *... Nilusque tumescit in arua*, « Le Nil enflé inonde les plaines » (trad. Pingré) ; IV, 751-752 : *... Nilusque tumescens / in Cancrum et tellus Aegypti iussa natate*, « [Le Bélier est le signe dominant] du Nil, que le signe [du Cancer] fait déborder, et de l'Égypte, qui nage alors dans les eaux de son fleuve » (trad. Pingré).

<sup>2</sup> « Le Nil arrose l'Égypte et, après l'avoir, pendant toute la saison, couverte de ses crues, il se retire et laisse les champs humides et préparés pour les semences » (*De natura deorum*, II, 52, 130). Le fleuve égyptien est cité par le stoïcien Balbus comme un argument destiné à soutenir son exposé sur le finalisme, et l'intervention dans le monde d'une nature intelligente ; il cite, immédiatement après ces lignes, l'Euphrate en Mésopotamie et l'Indus en Inde, qui produisent le même phénomène et procurent aux hommes les mêmes ressources vitales (*ibid.*, §§ 130-131).

<sup>3</sup> Voir, au début du livre II, l'histoire de l'architecte Dinocrate et de son rôle auprès d'Alexandre le Grand à propos de la construction d'Alexandrie : *Ibi Alexander cum animaduertisset portum naturaliter tutum, emporium egregium, campos circa totam Aegyptum frumentarios, inmanis fluminis Nili magnas utilitates, iussit eum suo nomine ciuitatem Alexandriam constituere*, « Ayant remarqué là un port bien protégé naturellement, un excellent centre de commerce, des terres à céréales dans l'Égypte entière et toutes les possibilités offertes par le Nil, un fleuve immense, Alexandre demanda à Dinocrate d'y bâtir, sous son nom, la ville d'Alexandrie » (*Préface*, 4). Sur la fondation d'Alexandrie, voir *infra* le passage consacré aux grandes villes exotiques.

<sup>4</sup> « [Là où le fleuve...] féconde la verdoyante Égypte d'un noir limon » (Virg., *Géorg.*, IV, 290). Dans la *Satire Ménippée* intitulée *ΚΟΣΜΟΤΟΡΥΝΗ (La cuillère à pot cosmique)*, Varron semble également faire allusion au limon du Nil lorsqu'il qualifie les eaux du fleuve de « noires » ; voir le frg. 226 Cèbe : « *atque / Aegypti fluctus quam lauit amne aquilo, / saeuus ubi posuit Neptuni filius urbem* », « ... et que le flot du Nil baigne de ses eaux brunes, là où le cruel fils de Neptune fonda la ville... » Sur l'adjectif rare *aquilus*, voir le commentaire de J.-P. Cèbe, p. 1065 : « les Latins disaient couramment « noire » (*atra*) l'eau des fleuves ou de la mer ; d'autre part, Varron pensait probablement, en écrivant ce mot, aux crues du Nil qui répandaient sur la campagne un flot trouble, limoneux ».

<sup>5</sup> *Amours*, III, 6, 39 : *Ille fluens diues septena per ostia Nilus*, « Le Nil, ce fleuve fécond, qui coule à la mer par sept bouches ». Germanicus, dans *Les Phénomènes d'Aratos*, présentera le Delta du Nil comme un remarquable don de la nature et de la divinité (v. 234-236).

... arentes cum findit Sirius agros,  
fertilis aestiua Nilus abundet aqua<sup>1</sup>.

Le poète lui adresse un véritable hymne, dans lequel il évoque ses crues et le culte que lui voue l'Égypte tout entière :

*Nile pater, quanam possim te dicere causa  
aut quibus in terris occuluisse caput ?  
Te propter nullos tellus tua postulat imbres,  
arida nec pluuio supplicat herba Ioui.  
Te canit atque suum pubes miratur Osirim  
barbara, Memphiten plangere docta bouem<sup>2</sup>.*

Le delta du Nil fait l'objet, dans de nombreux passages, d'un autre *topos*, celui du fleuve aux sept embouchures<sup>3</sup>. On trouve pour la première fois chez Catulle, à propos du Nil, l'épithète *septemgeminus*<sup>4</sup>, un néologisme uniquement appliqué à ce fleuve :

... quae septemgeminus colorat  
Aequora Nilus<sup>5</sup>.

Ovide emploie, de manière similaire, les épithètes *septemfluus* et *septemplex*, à plusieurs reprises dans ses *Métamorphoses*<sup>6</sup>, et ce *topos* du delta apparaît dans de nombreux passages de la littérature augustéenne<sup>7</sup>.

Les auteurs de cette période se sont même interrogés sur les mystérieuses sources du Nil, dont l'emplacement était encore inconnu dans l'Antiquité<sup>8</sup>, mais que certaines hypothèses

<sup>1</sup> « [Dirai-je comment], quand Sirius fend la terre altérée, le Nil fertilisant a, bien qu'en été, de l'eau en abondance ? » (I, 7, 21-22).

<sup>2</sup> « Nil, ô père, pourrais-je dire pour quelle raison et en quelle région tu as caché ta source ? Grâce à toi, le sol que tu arroses ne réclame pas l'eau du ciel, et l'herbe desséchée n'implore pas Jupiter qui distribue les pluies. C'est toi que chante et que vénère, avec son Osiris, ce peuple barbare, instruit à pleurer le bœuf de Memphis » (Tibulle, I, 7, 23-28). Sur Osiris et sur le bœuf Apis (désigné ici par la périphrase « bœuf de Memphis »), voir *infra* le passage consacré à la religion égyptienne. Sur ce passage et ses rapports avec l'éloge de Messalla, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> Cf. Pline II, 201, qui cite le delta du Nil comme preuve de la formation de nouvelles terres par les alluvions fluviales ; cf. également V, 128 ; XIII, 69 sq. ; XXV, 13.

<sup>4</sup> Cette épithète semble calquée sur le grec, cf. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 126 : « the Nile is ἐπτάρπος in Aeschylus (fr. 300 N.) ἐπτάρπος in Moschus (2. 51). »

<sup>5</sup> « ... dans les flots que colore le Nil sept fois lui-même » (Catulle, 11, 7-8, trad. H. Bardon, éd. Latomus). Le même adjectif sera repris ensuite par Virg., *Én.*, VI, 800 : *et septemgemi turbant trepida ostia Nili*, « et du septuple Nil les bouches s'effraient et se troublent ».

<sup>6</sup> *Mét.*, I, 422-423 : *septemfluus... / Nilus*, « le Nil aux sept embouchures » ; V, 187-189 : *At Nileus, qui se genitum septemplex Nilo / Ementius erat, clipeo quoque flumina septem / Argento partim, partim caelauerat auro*, « Nilée, qui se vantait faussement d'être issu du Nil aux sept embouchures et qui avait même fait graver sur son bouclier les sept bras du fleuve, les uns en argent, les autres en or » ; XV, 753 : *perque papyriferi septemflua flumina Nili*, « sur le fleuve aux sept bouches, sur le Nil couvert de papyrus ».

<sup>7</sup> Virg., *Géorg.*, IV, 291, *et diuersa ruens septem discurrit in ora*, « [Là où le fleuve] se précipite pour se diviser en sept bouches divergentes » ; Prop., II, 1, 31-32 : *aut canerem Aegyptum et Nilum, cum attractus in urbem / septem captiuis debilis ibat aquis*, « [Car chaque fois que] je chanterais l'Égypte et le Nil quand il était sans forces entraîné vers Rome avec ses sept bras captifs » ; Ov., *Hér.*, XIV, 107-108 : *Per septem Nilus portus emissus in aequor / exiit insanae paelicis ora bouis*, « Le Nil, qui par sept embouchures se jette dans la mer, arracha à la rivale [de Junon] affolée son masque de génisse » ; *Am.*, II, 13, 9-10 : *Quaque celer Nilus lato delapsus in alueo / per septem portus in maris exit aquas*, « et les plaines à travers lesquelles le Nil impétueux, descendant vers la mer dans son vaste lit, s'y jette par sept bouches » ; III, 6, 39 : *Ille fluens diues septena per ostia Nilus*, « Le Nil, ce fleuve fécond, qui coule à la mer par sept bouches » ; *Mét.*, II, 255-256 : *...ostia septem / puluerulenta uacant, septem sine flumine ualles*, « ses sept embouchures taries ne sont plus que des sables, sept vallées sans eau » ; V, 323-324 : *... donec fessos Aegyptia tellus / ceperit et septem discretus in ostia Nilus*, « [...] jusqu'au moment où, épuisés de fatigue, [les dieux] arrivèrent en Égypte, sur les bords du Nil, qui se divise en sept embouchures » ; IX, 773-774 : *Isi, Paraetonium Mareoticaque arua Pharonque / quae colis et septem digestum in curnua Nilum*, « toi [Isis] qui chéris Parétonium, les champs Maréotiques, Pharos et le Nil divisé en sept branches » ; Manilius, 273-274 : *... erumpens imitatur sidera mundi / per septem fauces atque ora fugantia pontum*, « [le Nil] imite les astres du ciel, en se dégorgeant par sept embouchures dans la mer, dont il fait refluer les flots » (trad. Pingré, éd. Nisard).

<sup>8</sup> Cf. Hor., *Odes*, IV, 14, 45-46 : *... fontium qui celat origines / Nilusque et Hister...*, « le Nil et l'Ister, qui cachent l'origine de leurs sources » ; Ov., *Am.*, III, 6, 39-40 : *... Nilus, / qui patriam tantae tam bene celat aquae*, « Le Nil, [...] qui [...] cache si bien l'origine de ses eaux puissantes... » ; *Mét.*, II, 254-255 : *Nilus in extremum fugit perterritus orbem / occulitque caput, quod adhuc latet*, « Le Nil épouvanté s'enfuit au bout de l'univers et y cache sa source, que nous ne connaissons pas encore ». Cf. Sénèque, *Nat. quæst.*, IV, 1.



situaient déjà dans la lointaine Éthiopie. Lucrèce, dans le long passage évoqué plus haut, proposait cette explication :

*Ille ex aestifera parti uenit amnis ab austro,  
inter nigra uirum percocto saecla colore  
exoriens penitus media ab regione diei<sup>1</sup>.*

La même hypothèse réapparaît quelques vers plus loin à propos des crues :

*Forsitan Aethiopum penitus de montibus altis  
crescat, ubi in campos albas descendere ningues  
tabificis subigit radiis sol omnia lustrans<sup>2</sup>.*

À l'époque augustéenne, Virgile se serait quant à lui fait l'écho d'une idée ancienne, entretenue par la géographie toujours approximative des fables et des poèmes homériques, selon laquelle le Nil prendrait sa source en Inde ; c'est ainsi que s'expliquerait, d'après J. André, l'expression *Indi colorati* de la quatrième *Géorgique* :

*et diuersa ruens septem discurrit in ora  
usque coloratis amnis deuexus ab Indis<sup>3</sup>.*

Vitruve semble être le seul à proposer, à la même époque, la curieuse hypothèse localisant en Maurétanie les sources du Nil, et dans laquelle il faut peut-être voir, comme le suggère L. Callebat, une intention politique<sup>4</sup> :

<sup>1</sup> « Le Nil au contraire sort de la zone torride située du côté de l'Auster ; c'est parmi les races noires, au teint brûlé par le soleil, qu'il prend sa source au loin, dans les profondeurs du midi » (VI, 721-723).

<sup>2</sup> « Peut-être enfin est-ce au fond des hautes montagnes d'Éthiopie que se forme la crue, lorsque descendent dans les plaines les blanches neiges que le soleil qui éclaire toutes choses fait fondre à la chaleur de ses rayons » (VI, 735-737). C'est peut-être à cette origine éthiopienne que se réfère l'allusion érudite de Cicéron aux chutes du Nil et à un lieu nommé *Catadupa*, dans le *Songe de Scipion* : *Hoc sonitu oppletae aures hominum obsurduerunt ; nec est ullus hebetior sensus in uobis, sicut, ubi Nilus ad illa quae Catadupa nominantur praecipitat ex altissimis montibus, ea gens quae illum locum adcolit propter magnitudinem sonitus sensu audiendi caret*, « C'est parce qu'elles étaient continuellement remplies de ce bruit que les oreilles humaines y sont devenues sourdes ; aucun de vos sens n'est plus émoussé que celui-là ; ainsi, à l'endroit nommé « les Catadupa », où le Nil se précipite du haut de montagnes très élevées, le peuple qui habite aux environs est privé du sens de l'ouïe, à cause de l'intensité du bruit » (*De Rep.*, VI, 18, 19). « Catadupa [...] est la cataracte qui se trouve assez loin au-dessus d'Assouan. On n'avait pu l'approcher, d'où l'exagération sur ce que l'on ne connaissait pas. Aristote (*De caelo*, 2, 9, 290 b, 12 sqq.) dit : c'est parce que cette musique atteint continuellement nos oreilles que nous ne l'entendons pas. Pline (nat. 6, 181) parle aussi de la surdité que le fracas des eaux avait fini par causer aux habitants du voisinage, des Perses, qu'on avait déplacés là (cf. Hérodote, 2, 17). Ce dont des dires colportés par des nomades et des marchands » (E. Bréguet, note 3, p. 111).

<sup>3</sup> « [Là où le Nil] se précipite pour se diviser en sept bouches divergentes, après être descendu depuis le pays des Indiens basanés (*Géorg.*, IV, 292-293). Sur ces *Indi colorati*, que Virgile situe vers les sources du Nil, voir J. André, *Virgile et les Indiens*, p. 159-163, qui rappelle le succès antique de cette idée d'une origine indienne du Nil : Artaxerxès Ochos croyait que le Nil était un fleuve indien, Alexandre a cru voir dans l'Hydaspe et l'Akésinès le Haut-Nil, et Callisthène prétendait avoir trouvé le Nil en Inde (sur ces faits, voir les notes correspondantes de J. André, p. 160). Virgile aurait repris cette idée, en dépit de l'infirmité de toutes ces hypothèses : « Même si l'erreur est reconnue, la légende demeure. Malgré le veto des historiens, des géographes et des géologues, l'Atlantide continue d'enchanter les esprits. Le mythe est pour le poète parfois plus proche, plus vivant même que la réalité. L'origine mystérieuse du père des fleuves sur les terres les plus lointaines avait plus de charme que sa naissance chez les Nubiens crépus dont Rome faisait ses esclaves » (p. 160-161). J. André rappelle d'autre part que « la tradition poétique avait consacré l'identité des Éthiopiens et des Indiens » et que « la complexité des légendes entretenait cette croyance » (p. 161).

<sup>4</sup> Sur cette théorie localisant les sources du Nil à l'Ouest, en Maurétanie, et sur les termes géographiques cités dans ce passage de Vitruve, voir l'*Introduction* (p. XXI-XII) de L. Callebat et les notes correspondant à ce passage dans son *Commentaire* du livre VIII, p. 78 sq. ; voir surtout la note 12 au § II, 6, qui examine les différentes origines de la théorie des sources occidentales du Nil et les commentaires auxquels elle a donné lieu chez les auteurs (cf. les références à Hésiode, *Théogonie*, 338 ; Hérodote, II, 21 ; Strabon, XVII, 3, 3 ; Plin, V, 51), et la note 1 au § II, 7 concernant l'argument fondé sur la faune, dû à Juba. Cette théorie aurait été développée, en partie, par le roi Juba, pour des raisons multiples (notamment ethnographiques, politiques et religieuses).

... *Maurusia, quam nostri Mauretanium appellant, ex monte Atlante Dyris, qui ortus ex septentrionali regione, progreditur per occidentem ad lacum Eptagonum et mutato nomine dicitur Agger, deinde ex lacu Eptabolo sub montes desertos subterfluens per meridiana loca manat et influit in Paludem quae appellatur, circumcingit Meroen, quod est Aethiopum meridianorum regnum, ab hisque paludibus se circumagens per flumina Astansobam et Astoboam et alia plura peruenit per montes ad cataractam, ab eoque se praecipitans per septentrionalem peruenit inter Elephantida et Suenen Thebaicosque in Aegyptum campos et ibi Nilus appellatur. Ex Mauretania autem caput Nili profluere ex eo maxime cognoscitur, quod ex altera parte montis Atlantis sunt alia capita item profluentia ad occidentem Oceanum, ibique nascuntur ichneumones, crocodili, aliae similes bestiarum pisciumque naturae praeter hippopotamos<sup>1</sup>.*

Le Nil est, évidemment, l'élément naturel le plus emblématique de l'Égypte : il représente donc, assez souvent, l'Égypte tout entière<sup>2</sup>, et surtout l'Égypte vaincue par Octavien à la bataille d'Actium, comme dans ce passage de la troisième *Géorgique* où Virgile, imaginant des jeux célébrés en l'honneur du prince, décrit un changement de décor au théâtre, où le Nil apparaît comme le symbole même de l'Égypte vaincue :

... *hic undantem bello magnumque fluentem  
Nilum ac nauali surgentis aere columnas<sup>3</sup>.*

Dans un tout autre contexte, le Nil est encore cité chez Ovide comme le symbole de l'Égypte et de sa civilisation, à propos des chants égyptiens à la mode au temps d'Auguste :

*Et... Niliacis carmina lusa modis<sup>4</sup>,*

ou à l'occasion du récit de la légende d'Io, devenue Isis à son arrivée en Égypte, dans les *Métamorphoses* :

<sup>1</sup> « [...] en Maurusie, que nous appelons Maurétanie, le Dyris, issu de l'Atlas, qui prenant naissance dans une zone septentrionale s'achemine au travers des régions occidentales jusqu'au lac Eptagonus où il change son nom pour celui d'Agger, puis à partir du lac Eptabolus enfouit son cours au pied de mots désertiques, se répand au travers des régions méridionales, fait pénétrer son cours dans ce que l'on appelle le Marais, encerclé Méroé, royaume de l'Éthiopie méridionale, puis, au sortir de ces marais, déroulant ses méandres au long de l'Astansobas, de l'Astoboas et de plusieurs autres fleuves, parvient en traversant des montagnes jusqu'à la Cataracte et de là, s'élançant à travers des régions septentrionales, parvient entre Éléphantis et Syène, et dans les campagnes thébaines d'Égypte où il prend le nom de Nil. Que la Maurétanie, d'autre part, voie jaillir la source du Nil, est attesté surtout par le fait que de l'autre côté de l'Atlas se rencontrent pareillement d'autres sources qui s'écoulent vers l'Océan occidental et que naissent là les ichneumons, les crocodiles et autres espèces semblables d'animaux et de poissons, sans compter les hippopotames » (*De l'architecture*, VIII, 2, 6-7). La question des sources du Nil sera encore d'actualité à l'époque suivante : voir par exemple, chez Sénèque, *N. Q.*, VI, 8, 4, l'allusion à l'expédition envoyée par Néron à la recherche des origines du fleuve.

<sup>2</sup> Voir par exemple Manilius, IV, 601.

<sup>3</sup> « [Sur les battants de la porte je représenterai] le cours puissant du Nil agité par les vaisseaux de guerre, et les colonnes érigées avec le bronze des navires » (*Géorg.*, III, 28-29). Les colonnes mentionnées ici sont celles qu'éleva Octavien avec les éperons des navires ennemis à la suite de sa victoire sur Antoine et Cléopâtre (voir *infra*, II<sup>e</sup> partie). Voir aussi Prop., III, 11, 42 et 51 : le Nil, symbole de l'Égypte, est opposé au Tibre dans ce poème qui évoque la bataille d'Actium ; au v. 51, il est qualifié de *timidus*, « effrayé ». Le Nil est souvent personnifié, en effet, dans les passages célébrant les victoires romaines sur l'Égypte, et notamment lorsqu'il s'agit de rappeler la bataille d'Actium. Dans la célèbre description du bouclier d'Énée du livre VIII de l'*Énéide*, où figure une représentation de la bataille d'Actium, Virgile semble attribuer au Nil le rôle d'un véritable acteur de ce combat, en même temps que celui de symbole même de l'Égypte et des Égyptiens : *contra autem magno maerentem corpore Nilum / pandentemque sinus et tota ueste uocantem / caeruleum in gremium latebrosaue flumina uictos*, « [...] Et en face, le Nil, son grand corps abattu de douleur, déployant les plis de sa robe et appelant dans son giron azuré, dans les cachettes de ses canaux, les vaincus » (VIII, 711-713). De même, Properce imagine le fleuve conduit à Rome comme prisonnier : ... *aut canerem Aegyptum et Nilum, cum attractus in urbem / septem captiuus debilis ibat aquis*, « [Car chaque fois que] je chanterais [...] l'Égypte et le Nil quand il était sans forces entraîné vers Rome avec ses sept bras captifs » (II, 1, 31-32). Voir aussi Hor., *Odes*, IV, 14, 45-46 : *te fontium qui cela origines / Nilusque et Hister...*, « [Ils t'obéissent,] le Nil et l'Ister, qui cachent l'origine de leurs sources ». Sur le rôle des *exotica* dans la célébration des campagnes militaires, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> « Que [les femmes] répètent [...] des chants du Nil avec leur rythme » (*Ov., A. A.*, III, 318). Voir aussi *Tr.*, I, 2, 80.

*Vltimus immenso restabas, Nile, labori*<sup>1</sup>.

Signalons enfin qu'en dehors de son fleuve, l'Égypte est encore célébrée pour son lac Maréotis, proche d'Alexandrie, dont les vignobles étaient fameux dans l'Antiquité<sup>2</sup>, et pour l'oasis d'Ammon<sup>3</sup>, mentionnée chez de nombreux auteurs en raison surtout d'une particularité que les Anciens classaient parmi les *mirabilia aquarum* ; elle est décrite, par exemple, chez Lucrèce :

*Esse apud Hammonis fanum fons luce diurna  
frigidus, et calidus nocturno tempore fertur.  
Hunc homines fontem nimis admirantur...*<sup>4</sup>

et dans les *Métamorphoses* d'Ovide :

*... Medio tua, corniger Ammon,  
unda die gelida est ortuque obituque calescit*<sup>5</sup>.

## LES FLEUVES D'AFRIQUE ET D'ESPAGNE

Beaucoup moins souvent cités que les *aquae* de l'Orient, les fleuves d'Afrique sont, pour la plupart, mentionnés en rapport avec des événements historiques. C'est notamment le cas du Bagra, qui joue un rôle dans le célèbre épisode relatant le combat que dut mener Atilius Régulus contre un serpent monstrueux ; le *topos* du fleuve exotique rejoint ici celui du serpent africain, dont il sera plus longuement question plus bas.

Le Cinyps, un cours d'eau de la Libye Tripolitaine coulant entre les deux Syrtes et se jetant dans la mer à l'est de Leptis Magna, est un autre de ces fleuves emblématiques de cette partie de l'Afrique – il a d'ailleurs donné son nom à une région marécageuse productrice de lin<sup>6</sup>, la Cinyphie – voire du continent africain tout entier<sup>7</sup>. Il est lui aussi associé aux serpents d'Afrique dans de nombreux passages<sup>8</sup>. La mention du Cinyps est en général porteuse de connotations négatives, liées aux images évoquées par l'Afrique : celle des terres désertiques

<sup>1</sup> « Tu devais être, ô Nil, l'extrême limite de ses immenses fatigues » (Ov., *Mét.*, I, 728). Comme dans ces deux vers d'Ovide, l'évocation de la légende d'Isis a donné aux auteurs l'occasion de développer un exotisme lié à l'Égypte, à sa géographie et à son peuple. Le Nil, bien sûr, est évoqué dans ce contexte, comme dans cet autre passage des *Métamorphoses*, où Téléthuse, sur le point de marier Iphis, invoque en ces termes la déesse : *Isi, Paraetonium Mareoticae arua Pharonque / quae colis et septem digestum in curnua Nilum*, « Toi qui chéris Parétonium, les champs Maréotiques, Pharos et le Nil divisé en sept branches » (IX, 773-774). Voir aussi Properce, II, 28, 17-18 : *Io uersa caput primos muguerat annos : / nunc dea, quae Nili flumina uacca bibit*, « Io, la tête transformée, avait mugie pendant ses premières années : elle est maintenant déesse celle qui, étant vache, a bu l'eau du Nil » et II, 33, 3-4 : *Atque utinam pereant, Nilo quae sacra tepente / misit matronis Inachis Ausoniis !*, « Ah ! maudit soit le culte que la fille d'Inachos envoya des bords tièdes du Nil aux femmes d'Ausonie ! »

<sup>2</sup> Voir par exemple Virg., *Géorg.*, II, 91 : *Sunt Thasiae uites, sunt et Mareotides albae*, « Il y a les vignes de Thasos, et les raisins blancs du lac Maréotis ». Sur ces vignobles, voir *infra* le passage consacré aux productions exotiques.

<sup>3</sup> Il existait un temple d'Ammon situé dans une oasis du désert libyen (auj. l'oasis de Siouah) ; il abritait un oracle célèbre dans tout le monde antique, le dieu égyptien ayant été identifié avec Zeus et Jupiter. Ce lieu est notamment lié à l'épisode, déjà évoqué plus haut, de la tempête de sable qui causa la mort des soldats perses envoyés par Cambyse contre l'oasis d'Ammon.

<sup>4</sup> « Il y a, dit-on, près du temple d'Hammon une fontaine froide tant que brille le jour, et chaude au temps de la nuit. C'est pour les hommes un grand sujet d'émerveillement... » (VI, 848-850). Lucrèce consacre ensuite un assez long passage à ce phénomène particulier (851-878). À propos du v. 849, A. Ernout (*Introduction*, p. XII) observe que « Lucrèce dut voyager » mais qu'« il ne semble connaître l'Égypte et l'Asie Mineure que par ouï-dire ».

<sup>5</sup> « Ta source, ô Ammon, ô dieu armé de cornes, est glacée au milieu du jour, chaude quand il se lève et quand il s'en va » (*Mét.*, XV, 309-310). Sur cette source, voir aussi Hygin, *L'astronomie*, II, 20, 3, qui attribue à Bacchus, conquérant de l'Afrique, la construction du temple d'Ammon (passage cité *infra*, à propos des dieux égyptiens) ; Pline, V, 31 ; II, 228 et le commentaire de J. Beaujeu, p. 260.

<sup>6</sup> Cf. Grattius, *Cyn.*, 34-35.

<sup>7</sup> Virg., *Géorg.*, III, 311-313 (*Cinyphii... hirci*, le bouc du Cinyps) ; Ov., *Mét.*, V, 124 ; XV, 755 ; *Contre Ibis*, 281-282 (*a duce Cinyphio*, « par le général Cinyphien », où l'adjectif *Cinyphius* est mis pour *Poenus*).

<sup>8</sup> Ov., *Mét.*, VII, 271-272, etc. ; cf. *infra*.

de ce continent, peuplées de serpents venimeux, et celle de la barbarie. Ce *topos* négatif est par exemple exploité chez Ovide, et plus particulièrement dans son *Contre Ibis*, où la Cinyphie est métaphoriquement présentée comme le lieu de naissance d'Ibis<sup>1</sup>.

En Espagne, le Tage, tout comme les deux fleuves lydiens dont il a été question plus haut, était célébré par les Anciens comme un fleuve aurifère, et le *topos* de l'or charrié dans ses eaux avait acquis une dimension proverbiale. La première mention du fleuve aurifère espagnol se rencontre chez Catulle, qui, dans son invective contre Mamurra, fait référence aux opérations menées par César en Lusitanie :

*Paterna prima lancinata sunt bona ;  
secunda praeda Pontica ; inde tertia  
Hibera, quam scit amnis aurifer Tagus*<sup>2</sup>.

Il est ensuite célébré par Ovide, où il apparaît en tant que symbole de richesse :

*Cedant carminibus reges regumque triumphi,  
cedat et auriferi ripa benigna Tagi*<sup>3</sup>.

Ce grand fleuve symbolise évidemment l'Espagne, comme dans le passage de Catulle que nous venons de citer ; la même valeur emblématique peut aussi être octroyée à l'Èbre, déjà célébré dans les *Origines* de Caton, où le nom du fleuve apparaît sans doute pour la première fois dans la littérature latine :

*Fluuium Hiberum ; is oritur ex Cantabris, magnus atque pulcher, pisculentus*<sup>4</sup>.

## LES FLEUVES DU NORD DE L'EUROPE

Les *topoi* concernant les fleuves de la Gaule et de la Germanie – le Rhin, la Saône, et le Rhône notamment<sup>5</sup> –, sont souvent liés, eux aussi, aux campagnes romaines dans ces régions. Ils apparaissent tantôt comme des fleuves du nord, tantôt comme des fleuves de l'Occident, selon le point de vue adopté ; quelques passages témoignent cependant de la persistance des anciennes représentations grecques au sujet de l'Hespérie – les contrées « du couchant » –, englobant de façon imprécise l'Italie, la Gaule, l'Espagne, comme le fait Ovide décrivant la catastrophe déclenchée par Phaéthon :

<sup>1</sup> *Qui simul impura matris prolapsus ab aluo / Cinyphiam foedo corpore pressit humum*, « À peine eut-il glissé du ventre impur de sa mère et foulé de son corps affreux la terre de Cinyphie... » (*Contre Ibis*, 221-222). Sur les problèmes posés par le supposé lieu de naissance d'Ibis, situé par Ovide en Cinyphie, voir J. André, *Introduction*, p. XVII sq. (passage cité *infra*). Voir aussi, dans les *Métamorphoses*, XV, 756, l'épithète *Cinyphius* attribuée au roi Juba de Numidie, vaincu par César à Thapsus (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>2</sup> « Les biens de son père furent le premier plat ; le deuxième : le butin du Pont ; puis le troisième : celui de l'Ibérie, et le Tage aux ondes aurifères le sait bien » (Catulle, 29, 17-20, trad. H. Bardon, éd. Latomus). Sur le contexte de ce passage, voir C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 163 : « the mention of the Tagus [...] makes it clear that the reference is to the campaign which Caesar conducted in Lusitania as propraetor of Hispania Ulterior in 61 B. C. : for the wealth which it brought to him and his troops cf. Plut., *Caes.* 12 [...]. The gold deposits in the Tagus [...] were a spectacular side-line in the mineral wealth of the Iberian peninsula ; the mines there were the main source of Rome's gold supply for centuries ».

<sup>3</sup> « Que les rois, que les triomphes des rois cèdent donc le pas à la poésie ! Qu'elles le cèdent aussi, les rives opulentes du Tage qui roule de l'or ! » (*Am.*, I, 15, 33-34). ; voir aussi *Mét.*, II, 251, *quodque suo Tagus amne uehit, fluit ignibus aurum*, « l'or que le Tage charrie dans son lit coule, fondu par les flammes », image hyperbolique destinée à montrer l'ampleur du désastre causé par le passage de Phaéthon sur le char du Soleil.

<sup>4</sup> « Le fleuve Èbre : il prend sa source dans les Cantabres, il est grand et beau, poissonneux » (livre VII, frg. 5 Chassignet).

<sup>5</sup> Sur la connaissance qu'avaient les Anciens du Rhin et du Rhône, voir le *Commentaire* de L. Callebaut au livre VIII de Vitruve, *De l'architecture*, p. 77.

*Fors eadem... siccata  
Hesperios... amnes Rhenum Rhodanumque Padumque,  
cuique fuit rerum promissa potentia, Thybrim*<sup>1</sup>.

De même, certains auteurs latins ont conservé l'ancien nom d'« Éridan » – qui chez les Grecs était un fleuve mal identifié, voire mythique, des confins nordiques<sup>2</sup> –, pour désigner le Pô, qui revêt dès lors, surtout lorsqu'il apparaît dans un contexte mythologique, une certaine couleur exotique<sup>3</sup>.

Le Rhin est cité tantôt comme un fleuve de la Gaule, tantôt comme un fleuve de Germanie ; la même imprécision affecte la Saône et, parfois, le Rhône. Il semble que l'on doive la première mention du Rhin dans la littérature latine à Catulle qui, dans le poème 11, fait allusion aux campagnes de César de 55 avant J.-C., en citant les Alpes, les Bretons et le Rhin qu'il qualifie de *Gallicus*, « gaulois » ; tous ces noms évoquent des contrées lointaines dans lesquelles ses amis Furius et Aurélius n'hésiteraient pas à suivre Catulle :

*Siue trans altas gradietur Alpes,  
Caesaris uisens monimenta magni,  
Gallicum Rhenum, horribilesque ultimi-  
mosque Britannos*<sup>4</sup>.

À la même époque, Cicéron, dans son discours *Contre Pison* prononcé en 55<sup>5</sup>, considère le Rhin comme un rempart de l'Italie, au même titre que les Alpes, dans un passage qui, selon P. Grimal, laisse penser que l'orateur avait eu connaissance du franchissement du Rhin par César<sup>6</sup> :

*cuius ego imperium..., non Rheni fossam, gurgitibus illis redundantem, Germanorum  
immanissimis gentibus obicio et oppono*<sup>7</sup>.

Mais c'est dans le livre IV de la *Guerre des Gaules* de César que l'on trouve les premières descriptions du Rhin, atteint durant la campagne de l'été 55<sup>8</sup>. Au chapitre X figure tout

<sup>1</sup> « La même catastrophe met à sec, [...] en Hespérie, le Rhin, le Rhône, le Pô et le fleuve à qui fut promis l'empire du monde, le Tibre » (*Mét.*, II, 257-259).

<sup>2</sup> Éridan « est le nom d'un fleuve mythique, l'un des fils d'Océan et de Théthys. La tradition varie sur sa situation ; généralement, il est considéré comme un fleuve d'Occident. [...] Lorsque la géographie se précisa, l'Éridan fut identifié tantôt avec le Pô et tantôt avec le Rhône » (P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 145). Hérodote, III, 115 rapporte, sans y ajouter foi, que l'Éridan est un fleuve qui va se jeter dans la mer septentrionale, d'où viendrait l'ambre. Voir aussi P.-M. Duval, *La Gaule...*, t. I, p. 173 (à propos d'Hésiode, *Théogonie*, 338), qui signale, parmi les différentes identifications géographiques de l'Éridan, le Pô, le Rhône, mais aussi l'Èbre et l'Elbe.

<sup>3</sup> Virg., *Géorg.*, IV, 371-373 cite l'Éridan parmi les fleuves jaillissant des profondeurs de la terre vers la surface terrestre, (*et gemina auratus taurino cornua uoltu / Eridanus, quo non alius per pinguia culta / in mare purpureum uiolentior effluit amnis*, « et au fleuve qui porte deux cornes d'or sur un front de taureau, à l'Éridan ; il n'en est pas de plus violent traversant de grasses cultures pour aller se jeter dans la mer violette »). Voir aussi Prop., I, 12, 3-4, qui semble opposer l'Éridan, fleuve d'Occident, à l'Hypanis, symbole de l'Orient : *Tam multa illa meo diuisa est milia lecto, / quantum Hypanis Veneto dissidet Eridano*, « Cette femme est éloignée de mon lit d'autant de milles que l'Hypanis est distant de l'Éridan de Vénétie », et Manilius, IV, 610. Nous verrons que l'Éridan est associé à la production de l'ambre, par l'intermédiaire, notamment, de la légende des Héliades, sœurs de Phaéthon (voir Ov., *Mét.*, II, 323-324, où l'Éridan apparaît également comme un fleuve d'Occident, opposé à l'Éthiopie natale de Phaéthon : *Quem procul a patria diuerso maximus orbe / excipit Eridanus fumantiaque abluat ora*, « Bien loin de sa patrie, dans l'hémisphère opposé, [Phaéthon] est reçu par le grand Éridan, qui baigne son visage fumant »).

<sup>4</sup> « Traverserait-il les hautes Alpes, pour contempler les trophées du grand César, le Rhin gaulois, et, hirsutes, les Bretons du bout du monde » (Catulle, 11, 9-12). Pour C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 127, l'expression *Gallicus Rhenus* serait la première occurrence du Rhin dans la littérature latine.

<sup>5</sup> Sur la date de ce discours, voir P. Grimal, *Introduction au Contre Pison*, Paris, C.U.F., 1966, p. 7-9.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>7</sup> « Je considère que c'est le commandement [qu'exerce César] [...] et non le fossé du Rhin, aux gouffres bouillonnants, qui arrête les tribus tout à fait barbares des Germains » (*Contre Pison*, XXXIII, 81). Sur le thème du rempart des Alpes, voir *infra*.

<sup>8</sup> Le second passage du Rhin, en 53, est brièvement évoqué en VI, 9, 1-3.

d'abord un court exposé géographique sur le cours de la Meuse – *Mosa*<sup>1</sup> – puis sur celui du Rhin. Ce rapide *excursus* mentionne plusieurs noms de peuples, l'existence de différents bras « formant des îles nombreuses et immenses » – *multis ingentibusque insulis effectis*<sup>2</sup> – et, pour finir, introduit une notation ethnographique concernant les peuples, extrêmement sauvages et primitifs, vivant aux embouchures du fleuve<sup>3</sup>. À partir du chapitre XVI, le Rhin est de nouveau au centre du récit, César ayant décidé de passer le Rhin en vue d'une expédition en Germanie. Dans ce passage, le fleuve est cité pour son rôle symbolique de frontière entre la Gaule et la Germanie, et son franchissement est présenté, derrière le style toujours apparemment neutre de l'auteur, comme un défi, un exploit, une avancée sans précédent vers le monde exotique, dangereux et effrayant, des peuples germains<sup>4</sup>.

Par la suite, le Rhin semble avoir donné lieu, en littérature, à un véritable *topos* épique ou élégiaque, si l'on en croit les témoignages apportés par Horace ou Virgile sur les œuvres perdues de deux poètes, C. Cornélius Gallus et M. Furius Bibaculus de Crémone. Dans ses *Satires*, Horace se moque de ce dernier, auquel il attribue le surnom d'*Alpinus*, et de la description du Rhin à laquelle il se serait livré dans un poème consacré à la guerre des Gaules :

*Turgidus Alpinus iugulat dum Memnona dumque  
defingit Rheni luteum caput...*<sup>5</sup>

Quant à C. Cornélius Gallus, un poète augustéen qui fut sans doute le premier des élégiaques latins, il aurait inspiré, selon H. Bardon<sup>6</sup> et E. de Saint-Denis<sup>7</sup>, la dixième *Bucolique* de Virgile, dont les vers 46-49 auraient été directement empruntés à Gallus ; or ces vers font allusion, comme nous l'avons signalé plus haut à propos des *exotica* climatiques, aux « frimas du Rhin » *frigora Rheni*<sup>8</sup>. À la même époque, les fleuves de l'Occident – la Saône, le Rhône, la Garonne et la Loire – sont également cités chez Tibulle, dans l'élégie, déjà évoquée plus haut, composée à la gloire de M. Valérius Messalla Corvinus, et dans laquelle le poète célèbre son triomphe sur les peuples d'Aquitaine<sup>9</sup> :

<sup>1</sup> *B. G.*, IV, 10, 1-2. Sur les contradictions géographiques de ce passage, qui proviennent soit de César lui-même soit de sa source, voir la note *ad loc.* de L.-A. Constans, p. 103-104, et M. Rambaud, « L'espace dans le récit césarien », p. 114.

<sup>2</sup> *B. G.*, IV, 10, 3-4 : *Rhenus autem oritur ex Lepontiis, qui Alpes incolunt, et longo spatio per fines Nantuatum, Heluetiorum, Sequanorum, Mediomatricorum, Tribocorum, Treuerorum citatus fertur et, ubi Oceano adpropinquavit, in plures defluit partes multis ingentibusque insulis effectis, quarum pars magna a feris barbarisque nationibus incolitur*, « Quant [au Rhin], il prend sa source chez les Lépointes, habitants des Alpes, parcourt d'une allure rapide un long espace à travers les pays des Nantuates, des Helvètes, des Séquanes, des Médiomatrices, des Triboques, des Trévires ; à l'approche de l'Océan, il se divise en plusieurs bras en formant des îles nombreuses et immenses, dont la plupart sont habitées par des nations farouches et barbares ». Sur les marais de la Germanie, et le tracé incertain des côtes de l'Océan nordique, voir aussi Manilius, III, 633-634 ; IV, 795-796 ; Lucain, I, 409 sq. et Tacite, *Annales*, II, 5, 3.

<sup>3</sup> *B. G.*, IV, 10, 5, passage cité *infra*.

<sup>4</sup> Sur la portée symbolique et politique de ce passage, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>5</sup> « Tandis qu'Alpinus l'enflé égorge Memnon, tandis qu'il modèle la tête limoneuse du Rhin... » (Horace, *Satires*, I, 10, 36-37). Sur ce poète raillé par Horace pour son alexandrinisme, voir la note 3, p. 105-106, de F. Villeneuve dans l'édition des Belles Lettres des *Satires* et *infra*, II<sup>e</sup> partie. Horace cite encore le Rhin comme faisant partie des lieux communs descriptifs du genre épique dans son *Art poétique* : « ... *lucus et ara Dianae / et properantis aquae per amoenos ambitus agros / aut flumen Rhenum aut pluuii describitur arcus*, « On nous décrit le bois sacré et l'autel de Diane, les sinuosités d'une eau qui se hâte à travers une campagne riante, ou bien le Rhin ou l'arc-en-ciel » (v. 16-18).

<sup>6</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 38-41.

<sup>7</sup> E. de Saint-Denis (*Notice de la X<sup>e</sup> Bucolique*, p. 95-96) précise en effet que cette églogue a été composée, en 37 av. J.-C., par Virgile en l'honneur de Cornélius Gallus, dont la maîtresse avait suivi un officier de l'armée d'Agrippa sur les bords du Rhin : « [Virgile] a peut-être [...] voulu attirer l'attention du grand public sur les élégies de son ami, sur ses quatre livres d'*Amours*. Servius note à propos du vers 46 que « *tous ces vers sont de Gallus* » [...]. Sans reproduire des passages entiers de Gallus, Virgile a pu procéder par allusions, suivant une habitude chère aux Latins qui ne s'attachaient guère à citer avec exactitude ».

<sup>8</sup> Virg., *Buc.*, X, 46-49 (passage cité *supra*).

<sup>9</sup> Tibulle, I, 7, 3-4 et II, 1, 33. Sur les actions de Messalla, et la façon dont elles ont été célébrées dans la littérature augustéenne, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

*Non sine me est tibi partus honos : Tarbella Pyrene  
testis et Oceani litora Santonici,  
testis Arar Rhodanusque celer magnusque Garunna,  
Carnutis et flauis caerulea lympha Liger<sup>1</sup>.*

On peut ajouter à cette liste des fleuves du nord de l'Europe le Timave<sup>2</sup>, un fleuve qui sépare l'Istrie de la Dalmatie et qui apparaît dans les textes littéraires de l'époque augustéenne, en rapport avec la campagne menée par Pollion contre les *Parthini*. Virgile le nomme, dans la huitième *Bucolique*<sup>3</sup>, dans son éloge de Pollion :

*Tu mihi seu magni superas iam saxa Timai,  
sive oram Illyrici legis aequoris, en erit unquam  
ille dies, mihi cum liceat tua dicere facta ?  
En erit ut liceat totum mihi ferre per orbem  
sola Sophoclea tua carmina digna cothurno ?<sup>4</sup> ;*

puis dans l'*Énéide*, où le futur théâtre des campagnes augustéennes est évoqué à travers l'histoire d'Anténor qui, après la prise de Troie, serait parvenu avec ses fils jusqu'au nord de l'Italie, et serait donc l'ancêtre du peuple des Vénètes<sup>5</sup> :

*Antenor potuit mediis elapsus Achiuis  
Illyricos penetrare sinus atque intima tutus  
regna Liburnorum et fontem superare Timai,  
unde per ora nouem uasto cum murmure montis  
it mare proruptum et pelago premit arua sonanti<sup>6</sup>.*

Le Rhin, la Saône et Rhône, quand ils ne représentent pas les contrées occidentales dans leurs ensemble – comme c'est le cas parfois dans les passages reflétant l'ancienne conception grecque du monde<sup>7</sup> –, évoquent tantôt la Gaule, tantôt la Germanie. Le « Rhin gaulois » – *Gallicus Rhenus* – de Catulle, cité plus haut, suffisait déjà, à lui seul, à désigner la Gaule au moment où la campagne césarienne était d'actualité<sup>8</sup> ; il représente en revanche la Germanie dans les vers de la X<sup>e</sup> *Bucolique* où Virgile aurait paraphrasé son ami Cornélius Gallus. Ailleurs chez Virgile, c'est la Saône qui tient ce rôle, en raison des représentations géographiques plus ou moins imprécises que l'on se faisait de ces contrées<sup>9</sup> ; dans l'une des

<sup>1</sup> « J'étais avec toi quand tu méritas cet honneur : les Pyrénées des Tarbelles en sont témoins, et les rivages de l'océan des Santons ; témoin la Saône et le Rhône rapide et la vaste Garonne, et la Loire, onde bleue du Carnute blond » (Tibulle, I, 7, 9-12). À l'époque augustéenne, le Rhône figure également au livre XXI de Tite-Live, qui décrit le passage du fleuve par les armées carthagoises, en 218, comme l'un des exploits d'Hannibal (XXI, chap. 26-28 ; voir notamment, en 28, 5-12, la longue description de la traversée du Rhône par les éléphants, et XXI, 30, 5).

<sup>2</sup> Sur le Timave, voir le *Commentaire* de L. Callebaut au livre VIII de Vitruve, *De l'architecture*, p. 77-78.

<sup>3</sup> Sur le contexte de la VIII<sup>e</sup> *Bucolique*, voir la *Notice* d'E. de Saint-Denis, qui rappelle que cette pièce « a été écrite pour Pollion, au moment où, vainqueur des Parthines, il revenait à Rome pour y célébrer son triomphe ; or cette cérémonie eut lieu le 25 octobre 39 avant J. C. ».

<sup>4</sup> « Ô toi, soit que déjà tu franchisses les roches du grand Timave, soit que tu longes les bords de la mer illyrienne, viendra-t-il jamais le jour où je pourrai dire tes hauts faits ? le jour où je pourrai célébrer dans le monde entier tes vers, les seuls dignes du cothurne de Sophocle ? (Virg., *Buc.*, VIII, 6-10). Voir aussi *Géorgiques*, III, 475 : *Iapydis arua Timai*, « les campagnes d'Iapydie arrosées par le Timave ».

<sup>5</sup> Sur ce personnage, voir P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 37-38.

<sup>6</sup> « Anténor, échappé d'entre les Achéens, n'a-t-il pu pénétrer aux golfes de l'Illyrie, border sans péril les plus retirés des royaumes liburnes, la source même du Timave d'où par neuf bouches, au vaste grondement de la montagne, il va, mer impétueuse, et presse les campagnes de flots retentissants » (Virg., *Én.*, I, 242-246). Sur ces « neuf bouches », voir la note *ad loc.* d'E. de Saint-Denis.

<sup>7</sup> Cf. par exemple Ovide, *Fastes*, IV, 571-572, à propos des errances de Cérès à travers le monde et jusqu'aux confins, à la recherche de sa fille : *Nunc adit Hesperios, Rhenum Rhodanumque Padumque / teque, future parens, Thybri, potentis aquae*, « Maintenant [Cérès] gagne, à l'ouest, le Rhin, le Rhône et le Pô, ainsi que toi, Tibre, futur père d'un fleuve puissant ». Cf. *supra*.

<sup>8</sup> Catulle, 11, 11.

<sup>9</sup> Voir le passage cité *supra* (Virg., *Buc.*, I, 59-63), et, à propos de l'assimilation de la Saône à un fleuve de Germanie, la note d'E. de Saint-

*Odes* d'Horace, c'est le Rhône qui est cité en tant que fleuve emblématique de la Gaule ou de l'Occident<sup>1</sup>. Les fleuves de la Gaule et de la Germanie, en tant que symboles de l'Occident ou du Nord, ont été personnifiés, comme certains grands fleuves d'Orient évoqués plus haut. Sur le bouclier d'Énée décrit par Virgile figure en effet le « Rhin à deux cornes », « *Rhenus... bicornis*<sup>2</sup> », aux côtés des peuples orientaux, africains, et nord-occidentaux – représentés par les Morins ; et le fleuve apparaît effectivement sous la figure d'un général vaincu dans les *Fastes* d'Ovide, au moment de la paix consécutive au triomphe remporté par Germanicus sur les Germains, le 26 mai 17 après J.-C. :

*Pax erat et, uestri, Germanice, causa triumphii,  
tradiderat famulas iam tibi Rhenus aquas*<sup>3</sup>.

## LA SCYTHIE ET LA THRACE

Il reste à évoquer les fleuves de Scythie et de Thrace, qui sont souvent associés, comme nous l'avons déjà signalé, aux représentations des confins nordiques ou orientaux de l'*orbis terrarum*, ainsi qu'aux lieux communs relatifs au climat froid régnant sur ces contrées du nord-est<sup>4</sup> ; certains d'entre eux jouent également un rôle important dans des fables dont la popularité a rendu leurs noms célèbres et a fait d'eux des éléments emblématiques de ces contrées. Ainsi le Phase<sup>5</sup> est souvent mentionné en tant que symbole de la Colchide et peut rappeler à lui seul le personnage et la légende de Médée. Son nom est parfois cité, par métonymie, pour désigner le pays de Médée ; cet usage est fréquent chez les poètes désireux d'évoquer certains épisodes de l'histoire d'Argo, comme Catulle :

... *per undas*  
*Phasidos ad fluctus et fines Aeetaeos*<sup>6</sup>,

Properce :

---

Denis correspondante.

<sup>1</sup> Horace, *Odes*, II, 20, 19-20 : ... *me peritus / discet Hiber Rhodanique potor*, « ils apprendront en connaisseurs mes chants, l'Hibère et l'homme que le Rhône abreuve ».

<sup>2</sup> Virg., *Én.*, VIII, 727 : *extremique hominum Morini Rhenusque bicornis*, « puis les Morins nés aux confins du monde, le Rhin à deux cornes ».

<sup>3</sup> « La paix régnait et, origine de votre triomphe, Germanicus, le Rhin t'avait livré ses eaux soumises » (Ovide, *Fastes*, I, 285-286). Cf. aussi Ovide, *Tr.*, IV, 2, 41-42, décrivant le futur triomphe de Tibère sur les Germains : *Cornibus hic fractis, uiridi male tectus ab ulua, Decolor ipse suo sanguine Rhenus erat*, « Celui-ci, avec ses cornes brisées, mal caché sous les herbes vertes des marécages, souillé de son propre sang, c'était le Rhin » et *Pont.*, III, 4, 107-108 : *Squalibus immissos fracta sub harundine crines Rhenus et infectas sanguine porgat aquas*.

<sup>4</sup> Voir les références au Borysthène (Properce, II, 7a, 17-18), à l'Hèbre thrace (Virg., *Buc.*, X, 65) ou au Strymon citées *supra*. Nous avons signalé également, à propos de la configuration de l'*orbis terrarum*, que le Tanais marquait généralement, pour les Anciens, la frontière entre l'Asie et l'Europe. Aux fleuves scythiques cités dans ces pages, il faut peut-être ajouter l'Oxus, un fleuve de Scythie auquel Virgile fait probablement allusion, mais avec, semble-t-il, une erreur d'orthographe ou une confusion avec une rivière de Crète nommée Oaxès : Virgile cite en effet, dans ses *Bucoliques* (I, 64-66), différents lieux emblématiques des confins du monde, destinés à exprimer le désespoir de Mélébée confronté à l'exil : *At nos hinc alii sitiētis ibimus Afros, / pars Scythiam et rapidum cretae uenimus Oaxen / et penitus toto diuisos orbe Britannios*, « Mais nous, loin d'ici, nous irons, les uns chez les Africains assoiffés, les autres en Scythie, vers l'Oaxès, torrent crayeux, ou chez les Bretons isolés au bout du monde ». Sur les difficultés représentées par ce nom d'Oaxès, voir la note correspondante d'E. de Saint-Denis.

<sup>5</sup> Sur ce fleuve, et la connaissance qu'en avaient les Anciens, voir le *Commentaire* de L. Callebaut au livre VIII de Vitruve, *De l'architecture*, p. 76. Chez Virgile (*Géorg.*, IV, 367), le Phase est cité (*Phasimque*) parmi les fleuves les plus célèbres de la légende, jaillissant des profondeurs de la terre vers la surface terrestre, observés par le berger Aristée depuis la demeure souterraine de sa mère Cyréné, dans les eaux du fleuve Pénée.

<sup>6</sup> « [Argo nagea] vers les flots du Phase et le pays d'Étès » (Catulle, 64, 2-3).



*Namque ferunt olim Pagasae naualibus Argon  
egressam longe Phasidos isse uiam,  
et iam praeteritis labentem Athamantidos undis  
Mysorum scopulis applicuisse ratem<sup>1</sup>,*

ou encore Ovide,

*contigerant rapidas limosi Phasidos undas<sup>2</sup>.*

Le nom de ce fleuve, en tant que symbole de la Colchide, entre également dans de nombreuses périphrases désignant Médée – à laquelle Ovide applique à maintes reprises le surnom de *Phasias*, « la femme du Phase<sup>3</sup> » – ou a servi à forger des adjectifs dérivés qualifiant les herbes employées par la sorcière de Colchide lors de ses pratiques magiques :

*Quid te Phasiacae iuuerunt gramina terrae,  
cum cuperes patria, Colchi, manere domo ?<sup>4</sup>*

Les fleuves de Thrace – le Strymon, l'Hèbre, l'Hister et le Danube<sup>5</sup> –, souvent mentionnés à propos des Amazones, de Bacchus ou d'Orphée, sont devenus, sous l'influence principale, sans doute, de ces fables célèbres, les symboles de toute cette région. Les emplois métonymiques ou symboliques de ces noms de fleuves sont nombreux, que ce soit en référence à la mythologie, comme dans la périphrase *Strymoniae matres* d'Ovide pour désigner les Bacchantes de Thrace<sup>6</sup>, ou dans d'autres contextes : l'Hister est ainsi nommé, dans ce passage de la seconde *Géorgique*, comme l'emblème du pays des Daces et des Gètes :

<sup>1</sup> « Car on dit que jadis l'Argo sorti des chantiers de Pagase s'éloigna sur la longue route du Phase et, glissant déjà sur l'onde, après avoir dépassé les eaux de la fille d'Athamas, aborda aux rochers de Mysie » (Properce, I, 20, 17-20).

<sup>2</sup> « [Les compagnons de Jason] avaient enfin atteint les eaux rapides du Phase limoneux » (Ovide, *Mét.*, VII, 6). Voir aussi *Hér.*, VI, 105-108 (passage cité *supra*), où le Tanais et le Phase sont mentionnés en relation avec Médée ; et ces deux vers de l'*Héroïde* XII, où Médée s'adresse à Jason : *Cur umquam Colchi Magnitida uidimus Argon / turbaque Phasiacam Graia bibistis aquam ?*, « Pourquoi vîmes-nous en Colchide l'Argo de Magnésie ? pourquoi, troupe de Grecs, bûtes-vous l'eau du Phase ? » (9-10). Voir aussi, par exemple, Manilius, *Astr.*, IV, 517 ; V, 44-45.

<sup>3</sup> Voir par exemple Ovide, *Art d'aimer*, I, 103 : *Phasias*, « la magicienne du Phase » ; *Mét.*, VII, 298, etc. Sur les périphrases et autres figures de style dans lesquelles sont employés les *exotica*, voir aussi *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> « Que t'ont servi les plantes du Phase, princesse de Colchide, quand tu souhaitais de rester dans la demeure de ton père ? » (Ovide, *Remèdes à l'amour*, 261-262). Cf. aussi, Ovide, *Contre Ibis*, 603-604, faisant référence à la couronne empoisonnée offerte par Médée à la nouvelle épouse de Jason, Créuse, fille du roi de Corinthe Créon : *ut noua Phasiaca comprehensa est nupta corona, / utque pater nuptae cumque parente domus*, « comme la couronne du Phase consuma une jeune épousée ainsi que le père de l'épousée et, avec le père, le palais... » ; cf. *Mét.*, VII, 394-395.

<sup>5</sup> Il semble que Salluste, au livre III de ses *Histoires*, décrivait la région de l'Hister et du Danube. Le frg. 79 Maurenbrecher (58 McGushin) définit ces deux termes : *Nomenque Danuuium habet, quoad Germanorum terras adstringit*, « Il porte le nom de Danube dans la partie quienser le territoire des Germains » (trad. personnelle). Sur les noms *Ister* (cour inférieur) et *Danuuius* (cour supérieur), et sur les différentes hypothèses des Grecs concernant le lieu où le fleuve prenait sa source, voir le commentaire de P. McGushin, p. 109. dans le frg. 80 Maurenbrecher (59 McGushin), *ap. Aulu-Gelle*, X, 7, 1, Salluste affirmait que le second plus grand fleuve après le Nil était l'Ister. Sur l'identité de l'Ister et du Danube, établie probablement pendant les campagnes illyriennes d'Octavien en 35 avant J.-C., et rapportée pour la première fois par Salluste, voir le commentaire de P. McGushin, p. 110, t. II : « The identity of the Ister with the Danuvius was probably established during Octavian's Illyrian campaign of 35 bc [...]. Gellius remarks that Varro in his discussion of Europe placed the Rhone among the first three rivers of that quarter of the earth, by which he seems to make it a rival of the Danube. This was true in Varro's time ; Sallust was the first to record the identity of the Ister and the Danube ». Voir aussi Ovide, *Pont.*, I, 8, 11 : *... ripae uicina binominis Histri*, « Près de la rive de l'Hister au double nom » et Strabon, VII, 3, 13.

<sup>6</sup> *Contre Ibis*, 599-600 : *diripiantque tuos insanis unguibus artus / Strymoniae matres Orpheos esse ratae !*, « et que les mères du Strymon déchirent tes membres de leurs ongles furieux, croyant voir ceux d'Orphée ».

*Illum non populi fascēs, non purpura regum  
flexit et infidos agitans discordia fratres  
aut coniurato descendens Dacus ab Histro ;  
non res Romanae perituraque regna<sup>1</sup>.*

Il en est de même dans les poèmes d'exil d'Ovide, où le nom de l'Hister apparaît fréquemment, notamment lorsqu'il s'agit de suggérer la sauvagerie de ce lieu situé aux confins du monde connu, et les rigueurs du climat :

*Sed dedimus poenas Scythicique in finibus Histri  
ille pharetrati lusor Amoris abest<sup>2</sup> ;*

le poète parle également, à plusieurs reprises, de l'Hister – ou du Danube – en tant que fleuve immense pouvant rivaliser avec le Nil pour ce qui concerne la longueur, la largeur et le nombre de ses « bras »<sup>3</sup>, et en tant que frontière entre l'Empire et le domaine de la barbarie :

*Ciziges et Colchi Metereaque turba Getaeque  
Danuuii mediis uix prohibentur aquis<sup>4</sup>.*

Ailleurs, ce rôle emblématique est attribué à l'Hèbre ou au Tanaïs, comme dans ce passage du *Panegyrique de Messalla* dans lequel l'auteur célèbre les futures victoires du consul dans les régions où

---

<sup>1</sup> « Celui-là ne se laisse émouvoir ni par les faisceaux que donne le peuple, ni par la pourpre des rois, ni par la discorde qui met aux prises des frères sans foi, ni par le Dace qui descend de l'Ister conjuré, ni par les affaires de Rome et le sort des royaumes destinés à périr » (Virg., *Géorg.*, II, 495-498). À propos de cette allusion à l'Hister, E. de Saint-Denis explique que « les Daces, voisins du Danube (*Ister*), prirent le parti d'Antoine en 32 ; ils avaient pour alliés les Gètes, qui furent soumis partiellement par Crassus en 29. Quant aux Daces, ils ne furent domptés qu'en 11 avant J.-C. » Voir aussi *id.*, *Introduction*, p. XXVII, note 2 : « Quant aux Daces, ils ont souvent menacé Rome d'une invasion, avec leurs voisins et alliés, les Gètes ; Octave avait attaqué les Pannoniens en 34 ; les Daces prirent le parti d'Antoine en 32 ; les Gètes furent soumis partiellement par Crassus en 29 ». L'Hister est encore cité comme l'emblème des contrées nordiques et de la « Scythie » dans la III<sup>e</sup> *Géorgique*, III, 350, à côté du Rhodope et du Palus-Méotide (passage cité *supra*, à propos du climat nordique) ; voir aussi Horace, *Odes*, IV, 14, 45-46 : *te fontium qui celsa origines / Nilusque et Hister, te rapidus Tigris*, « [Ils t'obéissent,] le Nil et l'Ister, qui cachent l'origine de leurs sources, et le Tigre impétueux », où l'Hister représente le pays des Daces et des Gètes, refoulés sous Auguste ; IV, 15, 21 : *... qui profundum Danuuium bibunt*, « ceux qui boivent les eaux profondes du Danube » (c'est-à-dire les Daces).

<sup>2</sup> « Mais j'ai expié, et le chantre de l'Amour porteur de carquois est au loin sur la frontière de l'Hister scythe » (*Tr.*, V, 1, 21-22) ; voir aussi II, 189 : *Solus ad egressus missus septemblicis Histri*, « moi seul, relégué aux embouchures de l'Hister aux sept bras » ; IV, 10, 119-120 : *Tu dux et comes es ; tu nos abducis ab Histro / in medioque mihi das Helicone locum*, « tu es mon guide et ma compagne ; tu m'emportes loin de l'Hister et me fais une place au milieu de l'Hélicon » ; en III, 10, 27-34, le poète décrit l'Hister gelé en hiver ; V, 7, 1-2 : *Quam legis, ex illa tibi uenit epistula terra, / Latus ubi aequoreis additur Hister aquis*, « La lettre que tu lis vient de cette contrée où le large Hister se mêle aux eaux de la mer ». Sur la valeur emblématique de l'Hister ou du Danube, cf. aussi *Pont.*, I, 5, 63 ; II, 4, 1 ; III, 2, 44 ; III, 3, 25-26 ; III, 5, 1-2 ; IV, 2, 38 ; IV, 6, 45 ; IV, 7, 19 ; IV, 9, 75-80 ; IV, 10, 22.

<sup>3</sup> Cf. *Tr.*, II, 189 ; V, 7, 2 (voir la note précédente) ; *Pont.*, IV, 10, 57-58 : *innumerique alii, quos inter maximus omnis / cedere Danuuius se tibi, Nile, negat*, « ... et d'autres [fleuves] innombrables, dont le Danube, le plus grand de tous, refuse, Nil, de te céder ». « Nil et Danube sont souvent mis en parallèle comme des fleuves de même importance, bien que la longueur du Nil (6400 km) soit plus du double de celle du Danube (2900 km) ; cf. Hérodote, 2, 33-34 ; 4, 50 ; Sén., *N. Q.* 3, 22 » (J. André, note *ad loc.*).

<sup>4</sup> « Des Ciziges, des Colchidiens, des hordes de Métères et des Gètes, à peine les eaux du Danube me séparent et me protègent » (*Tr.*, II, 191-192) ; cf. aussi *Tr.*, II, 203 : *ne timeam gentes quas non bene submouet Hister*, « que je n'aie pas à redouter les peuples que l'Hister contient mal » ; III, 10, 7-8 : *dum tamen aura tepet, medio defendimur Histro : / ille suis liquidus bella repellit aquis*, « Cependant tant que la brise est tiède, le Danube qui nous [...] sépare [des Sarmates, Besses et Gètes] nous sert de rempart et de son cours liquide repousse les attaques ».

... *Hebrus Tanaisque Getas rigat atque Magynos*<sup>1</sup>,

ou encore au Strymon, dont le nom est souvent associé, par métonymie, aux grues de Thrace, comme dans cette comparaison de Virgile :

*Clamore ad sidera tollunt  
Dardanidae e muris, spes addita suscitatur iras,  
tela manu iaciunt, quales sub nubibus atris  
Strymoniae dant signa grues atque aethera tranant  
cum sonitu fugiuntque Notos clamore secundo*<sup>2</sup>.

Le Strymon est également cité, assez souvent, en rapport avec les Amazones<sup>3</sup>, tout comme le Thermodon dont il a été question plus haut à propos de la localisation imprécise du pays habité par ces femmes guerrières<sup>4</sup>.

## 2. Les éléments du relief

À l'instar des cours d'eau, les montagnes, elles aussi personnifiées et divinisées dans la fable<sup>5</sup>, font partie des éléments naturels les plus fréquemment mentionnés dans les textes latins de cette période. Si les sommets de la Grèce, des régions environnantes et même de l'Italie impressionnaient les Anciens par leur hauteur ou par le caractère hostile de la nature et du climat montagnards, les montagnes situées aux confins du monde connu ou dans les contrées lointaines de l'Orient ou de l'Occident étaient, *a fortiori*, un objet de fantasme pour les esprits antiques ; elles apparaissent soit de manière isolée, soit dans des accumulations qui mêlent les sommets célèbres du monde grec et ceux des pays exotiques encore auréolés de mystère ou de crainte, comme dans ce passage des *Métamorphoses* d'Ovide décrivant les

<sup>1</sup> « [Les pays] des Gètes et des Magins qu'arrosent l'Èbre et le Tanais » (v. 146). Le Tanais est également cité chez Horace, *Odes*, III, 4, 35-36, en tant que fleuve emblématique du pays des Gélons : *uisam pharetratos Gelonos / et Scythicum inuiolatus amnem*, « [j'irai] visiter les Gélons porteurs de carquois et le fleuve scythique » ; en III, 10, 1, il symbolise la Scythie (*Extremum Tanain si biberes, Lyce*, « Quand, au bout du monde, Lycé, tu boirais les eaux du Tanais »), de même qu'en III, 29, 25-28 : *urbi sollicitus times / quis Seres et regnata Cyro / Bactra parent Tanaisque discors*, « tu redoutes ce que peuvent, contre la Ville, préparer les Sères, et Bactres, où régna Cyrus, et le Tanais en discorde » et IV, 15, 24 : *... Tanain prope flumen orti*, « les hommes nés aux bords du Tanais » (c'est-à-dire les Scythes). Voir aussi Ovide, *Tr.*, III, 4b, 3. L'Èbre est encore mentionné, par exemple, dans ce passage des *Cynégétiques* de Grattius célébrant le bois de cornouiller produit en Thrace : *Plurima Threiciis nutritur uallibus Hebrici / cornus...*, « Le cornouiller croît en abondance dans les vallées thraces de l'Èbre » (v. 128-129, trad. personnelle). Voir aussi Horace, *Épîtres*, I, 3, 3 (passage cité *supra*, à propos du climat nordique), ou Ovide, *Hér.*, II, 113-114.

<sup>2</sup> « Les Dardanides, de leurs murs, poussent un cri vers les astres, le renfort de l'espoir réveille leurs fureurs, ils jettent leurs traits à pleins bras. Telles, au-dessous des nuées sombres, les grues du Strymon lancent leurs signaux, nagent bruyamment parmi l'éther, fuient devant les Notus avec des cris heureux » (*Én.*, X, 262-266). Voir aussi Ovide, *Mét.*, II, 257 : *Fors eadem Ismarios Hebrum cum Strymone siccat*, « La même catastrophe met à sec, au pays de l'Ismarus, l'Èbre et le Strymon » ; *Tr.*, V, 3, 21-22 (à propos des voyages de Bacchus) : *Nec patria est habitata tibi, sed adusque niuosum / Strymona uenisti Marticolamque Geten*, « Tu n'es pas resté dans ta patrie, mais tu es allé jusqu'au Strymon enneigé, jusque chez les Gètes belliqueux ». Le Strymon apparaît comme un emblème de la Thrace chez Grattius, *Cyn.*, 523, à propos d'une race de chevaux : *Sic et Strymonio facilis tutela Bisaltiae*, « Ainsi l'entretien est aisé également pour le cheval bisalte riverain du Strymon » (trad. personnelle).

<sup>3</sup> Au chant XI de l'*Énéide*, l'évocation des grues du Strymon éveille le souvenir des Amazones de Thrace, auxquelles la jeune guerrière Camille est ainsi implicitement comparée (voir la note correspondante de J. Perret, p. 107) : *Tela manu iam tum tenera puerilia torsit / et fundam tereti circum caput egit habena / Strymoniamque gruem aut album deiecit olorem*, « Dès lors, d'une main encore tendre, elle lança des traits d'enfant, fit tourner bien haut la souple courroie d'une fronde, abattit la grue du Strymon ou le cygne blanc » (XI, 578-580). On trouve dans les *Géorgiques*, I, 118-121, une autre allusion à ces grues, en dehors de tout contexte exotique ou mythologique : ces oiseaux, lors de leur migration automnale vers le sud, seraient responsables de dégâts dans les champs italiens : *Nec tamen, haec cum sint hominumque boumque labores / uersando terram experti, nihil improbus anser / Strymoniaeque grues et amaris intiba fibris / officium aut umbra nocet...*, « Et pourtant, bien que les hommes et les bœufs aient ainsi peiné à retourner la terre, ils ont encore à subir les dégâts de l'oie insatiable, des grues du Strymon, et de l'endive aux filaments amers, ou les méfaits de l'ombre ».

<sup>4</sup> Voir *supra* le passage concernant les confins orientaux.

<sup>5</sup> L'image du mont Atlas, dans la description de Virgile (*Én.*, IV, 246-248) est encore empreinte de mythologie. Ovide, *Mét.*, VI, 87-89 rappelle la légende selon laquelle le Rhodope et l'Hémus, en Thrace, sont des mortels changés en montagnes pour avoir voulu se faire rendre un culte, sous les noms de Junon et Jupiter (voir P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 172, art. « Haemos ») : *Threiciam Rhodopen habet angulus unus et Haemum, / nunc gelidos montes, mortalia corpora quondam, / nomina summorum sibi qui tribuere deorum*, « A l'un des angles, on voit Rhodope de Thrace et Hémus, aujourd'hui des montagnes glacées, autrefois des mortels qui usurpèrent les noms des plus grandes divinités ».

ravages causés par le char du Soleil, conduit par Phaéthon, sur les forêts et les montagnes du monde entier :

... *Silvae cum montibus ardent,  
ardet Athos Taurusque Cilix et Tmolus et Oete  
et tum sicca, prius creberrima fontibus, Ide  
uirgineusque Helicon et nondum Oeagrius Haemus.  
Ardet in inmensum geminatis ignibus Aetne  
Parnasusque biceps et Eryx et Cynthus et Othrys  
et tandem niuibus Rhodope caritura Mimasque  
Dindymaque et Mycale natusque ad sacra Cithaeron.  
Nec prosunt Scythiae sua frigora ; Caucasus ardet  
Ossaque cum Pindo maiorque ambobus Olympus  
aeriaeque Alpes et nubifer Appenninus<sup>1</sup>.*

Comme on peut le percevoir déjà dans ces vers, les chaînes de montagnes, et plus particulièrement celles qui concernent les contrées lointaines, sont associées à des images évoquant l'altitude, la sauvagerie de la végétation, ou la rudesse du climat montagnard : dans l'imaginaire latin, le Caucase et les monts Riphées seront ainsi associés aux glaces et aux frimas de la Scythie, l'Ida de Phrygie à la fraîcheur de ses sources, et la chaîne des Alpes à la hauteur de ses cimes. D'autre part, tout comme les fleuves auxquels elles sont parfois associées, ces montagnes sont souvent citées pour symboliser toute une région, voire un continent entier.

Les grandes plaines, comme celles de la Mésopotamie ou de la Lydie, ont également été célébrées dans la littérature antique, mais elles sont principalement associées aux images de fertilité caractérisant certaines contrées exotiques, en particulier orientales : il en sera donc question ultérieurement, à propos des productions.

## LES MONTAGNES DE L'ORIENT, DE L'INDE À LA « SCYTHIE » ET À LA THRACE

Les chaînes de montagnes de l'Asie, en raison, à la fois, de leur situation lointaine et de la réputation d'inaccessibilité qui caractérise en général les sommets, semblent avoir été assez mal connues, et donc tout à fait propres à susciter l'imaginaire antique et à donner lieu à des *exotica* littéraires. On a évoqué plus haut la montagne de Nysa, que certaines traditions situaient en Inde et qui, par sa localisation et ses liens avec certains épisodes de la légende dionysiaque, est évidemment empreinte d'exotisme : son nom évoque, à lui seul, le cortège bacchique et les manifestations les plus excessives de son culte<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « Des forêts brûlent avec les montagnes ; on voit brûler l'Athos, le Taurus de Cilicie, le Tmolus, l'Éta, l'Ida aride ce jour-là, mais jusqu'alors arrosé par de nombreuses sources, l'Hélicon, séjour des vierges divines, l'Hémus, qui n'était pas encore la montagne d'Éagre ; on voit brûler l'Etna, dont les feux, doublés de ceux du ciel, forment un brasier démesuré, le Parnasse aux deux têtes, l'Éryx, le Cynthe, l'Othrys, le Rhodope près d'être dépouillé de ses neiges, le Mimas, le Dindyme, le Mycale et le Cithéron, destiné au culte d'un dieu. La Scythie n'est pas défendue par ses frimas ; on voit brûler le Caucase et aussi l'Ossa avec le Pinde, l'Olympe, plus élevé que l'un et l'autre, les Alpes aux cimes aériennes et l'Apennin couronné de nuages » (Ovide, *Mét.*, II, 216-226). Aux sommets célébrés par les légendes grecques s'ajoutent parfois, chez les poètes latins, les montagnes italiennes, qui, aux côtés de ces noms grecs prestigieux, acquièrent eux aussi une dimension poétique : l'Apennin, cité à la fin de l'énumération d'Ovide, est également présent dans cette comparaison de Virgile, à côté de l'Éryx et de l'Athos : *At pater Aeneas audito nomine Turni / [...] opera omnia rumpit / laetitia exsultans horrendumque intonat armis : / quantus Athos aut quantus Eryx aut ipse coruscis / cum fremit ilicibus quantus gaudetque niuali / uertice se attolens pater Appenninus ad auras*, « Mais le grand Énée, sitôt qu'il entend le nom de Turnus, [...] tous travaux interrompt, tout retardement précipite, tressaillant de joie, et fait retentir d'horrible tonnerre de ses armes : aussi grand que l'Athos, aussi grand que l'Éryx ou que lui-même, quand il fait gronder ses chênes mouvants, quand il se réjouit des sommets neigeux où il s'exalte si grand, l'auguste Apennin, jusqu'aux nues » (*Én.*, XII, 697-703).

<sup>2</sup> Voir *supra* le passage consacré aux confins orientaux et aux voyages de Dionysos.

En « Scythie », les monts Riphées et les chaînes montagneuses que les Anciens désignaient par le terme souvent imprécis de *Caucasus*<sup>1</sup> représentent, comme nous l'avons constaté, les confins de l'*orbis terrarum* en direction du nord et de l'est, et servent souvent à évoquer les rigueurs du climat qui caractérise les pays « du Nord ». Le Caucase symbolise également la solitude et l'hostilité d'une nature inhabitable, sauvage, désertée par les hommes ou peuplée de nations parmi les plus barbares. Lorsque Virgile, dans ses *Géorgiques*, passe en revue les productions de chaque pays, en fonction de la nature du sol et du climat, le nom de *Caucasus* fait naître des images de forêts stériles – *steriles silvae* –, battues par les vents, utiles cependant pour le bois qu'elles procurent aux hommes :

*Ipsae Caucasio steriles in uertice silvae,  
quas animosi Euri assidue franguntque feruntque,  
dant alios aliae fetus ; dant utile lignum,  
nauigiis pinos, domibus cedrosque cupressosque*<sup>2</sup>.

Dans d'autres passages, le nom de *Caucasus* évoque plutôt l'image de roches abruptes ; c'est le cas, par exemple, dans cette métaphore par laquelle Didon exprime son ressentiment à l'égard d'Énée qui la quitte, et où l'image de la montagne hostile se joint à un autre *topos* exotique, celui de la tigresse d'Hyrcanie<sup>3</sup> :

*Nec tibi diua parens generis nec Dardanus auctor,  
perfide, sed duris genuit te cautibus horrens  
Caucasus Hyrcanaeque admorunt ubera tigres*<sup>4</sup>.

À deux reprises, dans ses *Odes* et dans ses *Épodes*, Horace qualifie le Caucase d'*inhospitalis*<sup>5</sup> ; au thème de l'hostilité de la nature, Ovide ajoute encore celui de la barbarie des populations supposées vivre sur le Caucase :

*Sed non Caucasea doceo de rupe puellas*<sup>6</sup>.

Les mêmes *topoi* s'appliquent encore au Taurus, entre la Cilicie et la Cappadoce, souvent célébré pour ses forêts, comme dans cette comparaison de Catulle :

<sup>1</sup> Sur les montagnes désignées par le terme *Caucasus*, et sur le rôle du « Caucase » dans la fable, voir le passage consacré *supra* aux confins orientaux.

<sup>2</sup> « Même au sommet du Caucase les forêts sans fruits, que les souffles violents de l'Eurus fracassent et emportent sans cesse, donnent des produits divers, donnent un bois utile : des pins pour les navires, du cèdre et des cyprès pour les maisons » (*Géorg.*, II, 440-443). Sur le thème des forêts caucasiennes, voir aussi Properce (I, 14, v. 5-7) s'adressant à un riche rival : *et nemus omne satas intendat uertice siluas, / urgetur quantis Caucasus arboribus, / non tamen ista meo ualeant contendere amori*, « que tout un parc dresse vers le ciel la cime de ses arbres – des arbres aussi pressés que sur le Caucase – tes biens ne peuvent rivaliser avec mon amour ».

<sup>3</sup> Cf. *infra* le passage consacré aux animaux exotiques.

<sup>4</sup> « Non, une déesse n'est pas ta mère et Dardanus n'est pas l'auteur de ta race, perfide, mais du chaos de ses roches le dur Caucase t'a engendré et les tigresses d'Hyrcanie t'ont donné leur lait » (Virg., *Én.*, IV, 365-367).

<sup>5</sup> Cf. Horace, *Épodes*, I, 11-12, où l'image du Caucase s'allie à celle des cimes alpines, tout aussi hostiles (voir *infra*) : *Feremus, et te uel per Alpium iuga, / inhospitale et Caucasum, / uel Occidentis usque ad ultimum sinum / forti sequemur pectore*, « Je [...] porterai [ma part du labeur] et, à travers les cimes des Alpes, à travers le Caucase inhospitalier, ou bien jusqu'au golfe le plus lointain de l'Occident, je te suivrai d'un cœur ferme » et *Odes*, I, 22, 1-8 : *Integer uitae scelerisque purus / non eget Mauris iaculis neque arcu / nec uenenatis grauida sagittis, / Fusce, pharetra, / siue per Syrtis iter aestuosas / siue facturus per inhospitale / Caucasum uel quae loca fabulosus / lambit Hydaspes*, « L'homme irréprochable en sa vie et pur de crime n'a pas besoin, Fuscus, des javelots maures, ni de l'arc, ni du carquois lourd de flèches empoisonnées, qu'il s'apprête à faire route à travers les Syrtes bouillonnantes ou le Caucase inhospitalier ou les lieux que lèche l'Hydaspe célébré par la fable ».

<sup>6</sup> « Mais mes leçons ne s'adressent pas aux filles qui vivent sur les rochers du Caucase » (Ov., *Art d'aimer*, III, 195). Au v. suivant, Ovide ajoute encore l'image du Caïque, fleuve d'Asie qui, ici, symbolise également la barbarie : *Quaeque bibant undas, Myse Caice, tuas*, « ou [à celles] qui boivent tes eaux, Caïque de Mysie ». Le *topos* des montagnes de Scythie est encore présent chez Manilius, IV, 753 : *Taurus habet Scythiae montes...*, « Le Taureau règne sur les montagnes de la Scythie » (trad. Pingré).

*Nam uelut in summo quatientem brachia Tauro  
 quercum aut conigeram sudanti cortice pinum  
 indomitus turbo contorquens flamine robur  
 eruit (illa procul radicitus exturbata  
 prona cadit, late cacumen it obuia frangens),  
 sic domito saeuum prostrauit corpore Theseus  
 nequiquam uanis iactantem cornua uentis<sup>1</sup>,*

ou, comme le fait Tibulle, pour ses hauts sommets :

*An... canam...  
 ...  
 quantus et aetherio contingens uertice nubes  
 frigidus intonsos Taurus alat Cilicas ?<sup>2</sup>*

D'autres montagnes de l'Asie sont plus particulièrement citées en rapport avec les productions exotiques de la région dont elles sont les symboles. Ainsi le Corycus, une montagne de Cilicie – c'était aussi le nom d'une ville et d'un bois situés à proximité<sup>3</sup> – est souvent associé au safran, que cette contrée d'Asie Mineure exportait vers les marchés antiques<sup>4</sup>. Le Mont Cytore, en Paphlagonie, au bord de la Mer Noire, était couvert de buis, et célèbre, pour cette raison, dans l'Antiquité<sup>5</sup>. Catulle, dans l'énumération des voyages de son *phaselus* le long des côtes grecques et asiatiques, célèbre déjà, en forgeant le néologisme *buxifer*, le « Cytore porteur de buis », lieu de naissance du canot :

*... Ponticum sinum,  
 ubi iste post phaselus antea fuit  
 comata silua ; nam Cytorio in iugo  
 loquente saepe sibilum edidit coma.  
 Amastri Pontica et Cytore buxifer,  
 Tibi haec fuisse et esse cognitissima  
 Ait phaselus...<sup>6</sup>*

Dans ses *Géorgiques*, Virgile célébrera lui aussi les bois du Cytore :

<sup>1</sup> « Oui, tels au sommet du Taurus un chêne agitant ses bras ou un pin conifère à la suintante écorce, quand le tourbillon indompté du vent tord leurs troncs, les déracine (l'arbre, au loin arraché jusqu'à la souche, s'incline et tombe ; sur un large espace, sa cime brise ce qu'elle rencontre), ainsi le monstre dompté fut abattu par Thésée, et vainement frappait de ses cornes les vents insaisissables » (Catulle, 64, 104-111).

<sup>2</sup> « Ou bien est-ce [...] que je chanterai la hauteur du Taurus dont la cime glacée s'élève dans les nues et qui nourrit les Ciliciens aux longs cheveux ? » (Tibulle, I, 7, 13-16). L'expression « Portes caspiennes » désigne le défilé du mont Taurus. C'est sans doute l'aspect majestueux et effrayant des hautes montagnes qui a fait que certains poètes ont pu donner à des personnages des noms de montagnes : voir par exemple Virg., *Én.*, II, 339, 394, etc., où *Rhipheus* est le nom d'un guerrier troyen, et Ovide, *Mét.*, XII, 352, où le même nom est attribué à un Centaure : ... *et summis extantem Rhiphea siluis*, « et [Thésée renverse] Riphée, qui dépasse la cime des forêts ».

<sup>3</sup> Cf. Salluste, *Histoires*, II, frg. 81 Maurenbrecher (63 McGushin), *Iter uertit ad Corycum urbem inclitam portu atque nemore*, « Il se dirigea vers la ville de Corycus, célèbre par son port et par son bois » (trad. personnelle). Le nom de la ville de Corycus semble avoir été, lui aussi, emblématique de la Cilicie, si l'on en croit une expression de Virgile, *Corycius senex*, désignant le vieillard de Tarente cité dans les *Géorgiques*, qui était d'origine cilicienne : *Namque sub Oebaliae memini me turribus arcis, / qua niger umectat flauentia culta Galaesus, / Corycius uidisse senem, cui pauca relict / iugera ruris erant...*, « Ainsi je me souviens d'avoir vu, au pied des tours de la haute ville d'Ébalos, là où le noir Galèse arrose de blondissantes cultures, un vieillard de Corycus qui possédait quelques arpents d'un terrain abandonné... » (IV, 125-128). H. Goelzer explique, dans son éd. des *Géorgiques* de 1947 (Les Belles Lettres, C.U.F.), que l'expression *Corycius senex* désigne un vieillard cilicien : « Corycus (auj. *Cureo*) est en effet une ville de Cilicie. Les pirates de Cilicie, vaincus par Pompée, avaient été transportés, les uns en Grèce, les autres en Calabre, et on leur avait donné des terres à cultiver. Les Ciliciens passaient pour de très habiles horticulteurs. Celui dont parle Virgile mettait sa gloire à produire des primeurs et à forcer la nature ». Voir aussi la note d'E. de Saint-Denis dans l'éd. de 1995 et les références à Servius, Columelle, Martial.

<sup>4</sup> Horace, *Satires*, II, 4, 68 cite le safran du Corycus comme ingrédient d'une sauce (*Corycioque croco*). D'autres exemples seront cités *infra*, dans le passage consacré aux *odores* exotiques.

<sup>5</sup> Cf. Pline, XVI, 28, 71.

<sup>6</sup> « [...] le farouche golfe du Pont, où, devenu ensuite canot, il a été d'abord forêt chevelue : car sur la crête de Cytore il fit souvent retentir le sifflement de sa chevelure parlante. Amastris la Pontique, et toi, Cytore porteur de buis, le canot affirme que ceci te fut, et t'est, bien connu... » (Catulle, 4, 9-15). Au v. 11, l'adjectif *Cytorius* désignerait, selon H. Bardon, le port de Cytore, en Paphlagonie, sur le Pont-Euxin (note 2, p. 38) ; voir aussi C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, à propos du v. 11.

*Et iuuat undantem buxo spectare Cytorum*<sup>1</sup>,

et les poètes utilisent volontiers l'épithète exotique *Cytoriacus* pour qualifier les divers objets d'usage courant, notamment les peignes, que l'on fabriquait avec le buis :

*saepe Cytoriaco deducit pectine crines*<sup>2</sup>.

Le Tmolus – ou Timolus –, en Lydie<sup>3</sup>, est fréquemment cité en référence aux vignobles célèbres qui naissaient sur ses pentes<sup>4</sup>, et au culte de Dionysos qui y était pratiqué<sup>5</sup> ; Virgile le mentionne d'ailleurs, dans ses *Géorgiques*, parmi les vignobles les plus estimés du monde antique :

*Sunt et Aminneae uites, firmissima uina,  
Tmolius assurgit quibus et rex ipse Phanaeus,  
Argitisque minor...*<sup>6</sup>,

et Ovide dans ses *Métamorphoses* le cite, avec le Pactole, comme élément géographique emblématique de la Lydie, à propos de la légende d'Arachné :

*Huius ut aspicerent opus admirabile saepe  
deseruere sui nymphae uineta Timoli,  
deseruere suas nymphae Pactolides undas*<sup>7</sup>.

Le Tmolus est associé aussi au safran que produisait la Lydie<sup>8</sup> : la première *Géorgique* le cite dans ce contexte, parmi les exemples proposés par le poète pour démontrer que chaque sol possède ses qualités propres et qu'il faut adapter les cultures à sa nature :

*Nonne uides croceos ut Tmolus odores  
... mittit*<sup>9</sup>.

Les monts de Phrygie – le Bérécynthe, le Dindyme, le Cybèle, l'Ida et son sommet le Gargaron – sont étroitement liés au culte de Cybèle et à la légende d'Attis qui lui est associée, mais aussi, bien sûr, au cycle épique de Troie. Ces noms semblent évoquer, comme le Taurus

<sup>1</sup> « C'est un plaisir aussi de regarder le Cytore ondoyer sous le buis » (Virg., *Géorg.*, II, 437).

<sup>2</sup> « Souvent [Salmacis] démêle ses cheveux avec un peigne du Cytore » (Ov., *Mét.*, IV, 311). Voir aussi *ibid.*, VI, 132 : *utque Cytoriaco radium de monte tenebat*, « [Pallas] tenait encore à la main sa navette, venue du mont Cytore » ; *Catalepton*, X, 10-11 : ... *Cytorio iugo / premente...*, « sous le poids du joug du Cytore » (trad. personnelle).

<sup>3</sup> Sur sa situation géographique, voir la description qu'en fait Ovide dans ses *Métamorphoses*, XI, 150-152, *Nam freta prospiciens late riget arduus alto / Tmolus in ascensu cliuoque extensus utroque / Sardibus hinc, illinc paruis finitur Hypaepis*, « Dominant une vaste étendue de mer, le Tmolus dresse à une grande hauteur sa cime escarpée et il allonge ses deux flancs, d'un côté jusqu'à Sardes, de l'autre jusqu'à l'humble Hypaepa ».

<sup>4</sup> Voir par exemple, chez Virgile (*Géorg.*, IV, 380), cette métaphore désignant le vin de Lydie : *cape Maeonii carchesia Bacchi*, « prends ces coupes de Bacchus Méonien » ; Ovide, *Pont.*, IV, 15, ... *quot Tmolia terra racemos*, « [aussi nombreux] que les raisins de la terre de Tmolos » et la périphrase employée par l'auteur du *Culex* pour désigner la vigne dans les v. 74-75 : ... *uiridi iam palmite lucens / Tmolia pampineo subter coma uelat amictu*, « l'arbuste du Tmolus, jouant de ses verts sarments, le voile de sa chevelure et le recouvre d'un manteau de pampre » (trad. M. Rat, éd. Garnier).

<sup>5</sup> Voir par exemple Ov., *Mét.*, XI, 86-87 : *cumque choro meliore sui uineta Timoli / Pactolonque petit...*, « et, suivi d'une troupe moins barbare, [Bacchus] va visiter les vignobles de son cher Timolus et le Pactole » ; *Fastes*, II, 313 : *Iam Bacchi nemus et Tmolii uineta tenebat*, « Déjà [Omphale] venait d'atteindre le bois de Bacchus et le vignoble du Tmole ».

<sup>6</sup> « Il y a aussi le cru d'Aminnée, vins pleins de corps, auxquels le Tmolus et même le Phanée, roi des vignobles, rendent les honneurs, et le petit Argitis... » (*Géorg.*, II, 96-98). Sur le vin de Tmole, voir aussi Vitruv., *De l'architecture*, VIII, 3, 12 ; Plinius, V, 110 ; XIV, 74.

<sup>7</sup> « Pour contempler ses ouvrages admirables, souvent les nymphes du Tmolus désertèrent leurs vignobles, les nymphes du Pactole désertèrent leurs eaux » (*Mét.*, VI, 14-16).

<sup>8</sup> Columelle, III, 8, 4.

<sup>9</sup> « Ne vois-tu pas comme le Tmolus nous envoie le safran parfumé » (Virg., *Géorg.*, I, 56).

ou le Caucase, l'image de hautes forêts et d'une végétation luxuriante : les auteurs évoquent souvent les sources de l'Ida<sup>1</sup> et ses arbres<sup>2</sup>, qu'il s'agisse de pins :

*Troia caeduntur Phrygia pineta securi  
quaeque erat aequoreis utilis arbor aquis ;  
ardua proceris spoliantur Gargara siluis  
innumerasque mihi longa dat Ida trabes<sup>3</sup>,*

ou de cèdres, comme dans cette image d'Ovide, où la couleur d'une chevelure est comparée à celle d'une écorce :

...  
*qualem cliuosae madidis in uallibus Idae  
ardua derepto cortice cedrus habet<sup>4</sup>.*

Ils symbolisent évidemment Troie, la Phrygie, les Phrygiens – voire les Romains eux-mêmes, en tant que descendants d'Énée – en référence aux poèmes homériques et aux diverses légendes se déroulant dans cette région de l'Asie Mineure.

De même, les monts de la Thrace – le Rhodope, l'Hémus ou l'Ismarus –, sont célébrés dans de nombreux textes, pour leur hauteur<sup>5</sup>, ou pour leur nature sauvage, comme dans cette exclamation de Virgile louant la vie champêtre :

... *O ubi campi  
Spercheosque et uirginibus bacchata Lacaenis  
Taugeta ! o qui me gelidis in uallibus Haemi  
sistat et ingenti ramorum protegat umbra !<sup>6</sup>*

À l'instar de l'Hèbre, de l'Ister ou du Strymon, ces montagnes sont, dans l'imaginaire antique, des éléments emblématiques de la Thrace ; lorsque Virgile, dans la troisième *Géorgique*, décrit la pratique de la saignée pour soigner la fièvre des ovins, il évoque, à titre de

<sup>1</sup> Voir, par exemple Horace, *Odes*, III, 20, 15-16, qui désigne Ganymède par la périphrase *aquosa / raptus ab Ida*, « l'enfant enlevé de l'humide Ida », où l'adjectif *aquosa* fait sans doute référence aux nombreuses sources présentes sur ce mont ; Ovide, *Mét.*, II, 218 : *et tum sicca, prius creberrima fontibus, Ide*, « l'Ida aride ce jour-là, mais jusqu'alors arrosé par des nombreuses sources » ; X, 70-71 : *... iunctissima quondam / pectora, nunc lapides, quos umida sustinet Ide*, « [Olénos et Léthéa,] cœurs jadis étroitement unis, [...] ne sont plus aujourd'hui que des rochers sur l'humide sommet de l'Ida » ; *Fastes*, IV, 249 : *amoenam fontibus Iden*, « l'Ida aux sources agréables » ; VI, 15 : *... in aquosae uallibus Idae*, « dans les vallées de l'humide Ida ».

<sup>2</sup> L'Ida est qualifié de *uiridis*, « verdoyant », chez Catulle, 63, 30 ; voir aussi 63, v. 52-53, et 70-72 ; Virg., *Én.*, V, 252 : *frondosa... Ida*, « l'Ida plein de feuillages » ; Ovide, *Hér.*, XVI, 53 : *... in mediis nemorosae uallibus Idae*, « au milieu des vallons de l'Ida boisés » ; *Fastes*, VI, 327 : *in opacae uallibus Idae*, « dans les vallées de l'Ida ombrées ».

<sup>3</sup> « Sous la hache phrygienne tombent les pinèdes de Troie et tout ce qu'il y a d'arbres utilisables pour naviguer sur la mer. Le Gargare escarpé est dépouillé de ses hautes forêts et le long Ida me donne des poutres sans nombre » (Ov., *Hér.*, XVI, 107-108). Voir aussi, dans l'*Énéide*, les allusions faites aux pins de l'Ida, dont le bois est notamment utilisé par les Troyens pour la construction de navires (III, 5-6 : *... classemque sub ipsa / Antandro et Phrygiae molimur montibus Idae*, « sous les murs mêmes d'Antandros, au pied des monts de l'Ida phrygien, nous construisons une flotte » ; V, 448-449 : *... ut quondam caua concidit aut Erymantho / aut Ida in magna radicibus eruta pinus*, « Ainsi dans l'Érymanthe ou sur le grand Ida tombe un pin creux arraché à ses racines »).

<sup>4</sup> « Telle, dans les humides vallées du mont Ida escarpé, la couleur d'un cèdre élané dont on a enlevé l'écorce » (Ovide, *Amours*, I, 14, 10-12). Chez Virgile, le Gargare est aussi associé à une nature sauvage, lorsque le poète décrit les ébats des chevaux : *Illas ducit amor trans Gargara transque sonantem / Ascanium...*, « L'amour les entraîne au-delà du Gargare, au-delà du bruyant Ascanius » (*Géorg.*, III, 269-270).

<sup>5</sup> Chez Virgile par exemple, le Rhodope est cité, avec l'Athos et les monts Cérauniens, pour évoquer la violence des orages en altitude : *... ille flagranti / aut Atho aut Rhodopen aut alta Ceraunia telo / deicit...*, « quant au dieu, de son trait brûlant, il décapite l'Athos, ou le Rhodope, ou les cimes cérauniennes » (*Géorg.*, I, 331-333).

<sup>6</sup> « Oh ! où sont les plaines et le Sperchius et le Taygète parcouru par le cortège bachique des vierges laconiennes ? oh ! qui pourrait m'installer dans les fraîches vallées de l'Hémus, à l'abri d'ombrages immenses ? » (Virg., *Géorg.*, II, 486-489). Dans un passage de la huitième *Bucolique*, cependant, cette nature revêt les connotations négatives de la roche, de la sauvagerie, lorsque le poète déplore la cruauté de l'amour : *Nunc scio quid sit Amor : duris in cautibus illum / aut Tmaros aut Rhodope aut extremi Garamantes / nec generis nostri puerum nec sanguinis edunt*, « Maintenant, je sais ce qu'est l'Amour ; parmi les durs rochers c'est le Tmaros ou le Rhodope ou les Garamantes, au bout du monde, qui lui donnent le jour ; il n'est, cet enfant, ni de notre race ni de notre sang » (Virg., *Buc.*, VIII, 43-45).



comparaison, les peuples thraces des Bisaltes et des Gélons qui se nourrissent de sang de cheval, et qu'il représente chevauchant sur le Rhodope :

*Bisaltae quo more solent acerque Gelonus,  
cum fugit in Rhodopen atque in deserta Getarum  
et lac concretum cum sanguine potat equino*<sup>1</sup>.

Elles sont fréquemment citées, à ce titre, en relation avec les épisodes légendaires, déjà évoqués plus haut, ayant pour cadre cette région de l'Orient, en particulier celles de Diomède, d'Orphée et de Bacchus<sup>2</sup>, mais aussi celles qui sont liées, plus ou moins directement, à la Thrace ou à la religion dionysiaque<sup>3</sup>. D'autre part, la Thrace étant traditionnellement, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, considérée comme une contrée « nordique »<sup>4</sup>, ses montagnes sont naturellement appelées à illustrer la rigueur du climat. Dans le passage de la troisième *Géorgique* déjà cité à propos du climat du « nord », le Rhodope est représenté comme une chaîne de montagnes s'allongeant « jusqu'au milieu du pôle », *medium sub axem*<sup>5</sup> ; et, d'une manière générale, les sommets thraces sont souvent, soit en raison de leur altitude, soit en raison des caractéristiques climatiques attribuées à la contrée tout entière, qualifiés de « neigeux » ou « glacés »<sup>6</sup>.

## LES MONTS DE L'OCCIDENT, DE L'ATLAS À LA CHAÎNE DES ALPES

Les *exotica* concernant les montagnes de l'Occident révèlent bien souvent la même méconnaissance, y compris, comme nous le verrons, lorsqu'il s'agit des Alpes, qui longtemps représentèrent pour les Romains une frontière entre l'Italie et les contrées barbares de l'Europe du nord et de l'ouest. Aux extrémités occidentales de l'*orbis terrarum*, l'Atlas en Maurétanie, et les Colonnes d'Hercule – Calpé, le rocher de Gibraltar – sont le cadre de plusieurs légendes évoquées plus haut, en particulier celles d'Hercule et de Persée<sup>7</sup> ; l'Atlas est également, chez Virgile, l'objet d'une description dont l'absence d'exotisme semble due à

<sup>1</sup> « Ainsi font couramment les Bisaltes et l'infatigable Gélon, lorsque, fuyant sur le Rhodope ou dans les déserts des Gètes, il boit un mélange de lait caillé et de sang de cheval » (Virg., *Géorg.*, III, 461-463). Cette valeur emblématique des monts de Thrace est à l'origine de la formation des adjectifs dérivés *Ismarius*, « de l'Ismarus », ou *Rhodopeius*, « du Rhodope », c'est-à-dire « de Thrace » (voir par exemple Ovide, *Mét.*, II, 257, *Fors eadem Ismarios Hebrum cum Strymone siccat*, « La même catastrophe met à sec, au pays de l'Ismarus, l'Hébre et le Strymon »).

<sup>2</sup> Sur Diomède, voir Lucrèce, *De rerum natura*, V, 30-31 (passage cité *supra*) ; sur Orphée, voir les passages de Virgile (*Buc.*, VI, 30 ; *Géorg.*, IV, 460-463), Horace (*Odes*, I, 12, 6-8), Ovide (*Mét.*, X, 76-77), cités *supra* ; sur Bacchus, voir Horace, *Odes*, III, 25, 8-14 (passage cité *supra*) ; Ovide, *Fastes*, III, 410 ; III, 735 sq. On a déjà signalé également la fréquence des tournures employant les noms des fleuves ou des monts de Thrace pour désigner Orphée (par exemple chez Ovide, *A. A.*, III, 321 : *Rhodopeius Orpheus*, « Orphée, le chantré du mont Rhodope » ; *Mét.*, X, 11-12 : *Rhodopeius uates*, « le chantré du Rhodope » ; X, 50 : *Rhodopeius Orpheus*, « Orphée du Rhodope »).

<sup>3</sup> Voir par exemple Ovide, *Hér.*, II, 1, où un adjectif dérivé du nom Rhodope sert à qualifier Phyllis, une héroïne mythologique, fille d'un roi de Thrace : ... *tua te Rhodopeia Phyllis*, « ta Phyllis du Rhodope » ; voir aussi l'histoire de Procné et Philomèle racontée dans les *Métamorphoses* (cf. VI, 587-589, passage cité *supra*), celle de Byblis (*ibid.*, IX, 641-644) ou celle de Lycurgue, désigné dans le *Contre Ibis* (v. 345) par une périphrase évoquant le Rhodope : *Vique Dryantiadae Rhodopeia regna tenenti*, « [péris] comme au fils de Dryas, le roi du Rhodope... ».

<sup>4</sup> Voir *supra*.

<sup>5</sup> Virg., *Géorg.*, III, 351.

<sup>6</sup> Voir par exemple Horace, *Odes*, I, 12, 6-8 : *gelidou in Haemo / unde uocalem temere insectatae / Orphea siluae*, « ... ou [sur] l'Hémus glacé, lieu d'où les forêts suivirent à l'aventure l'harmonieux Orphée » ; Ovide, *Hér.*, II, 113 : *Qua patet... Rhodope glacialis...*, « Là où s'élève le Rhodope glacé » (ces vers ont été exclus dans l'éd. de M. Prévost et H. Bornecque, mais leur condamnation n'est pas systématique dans toutes les éditions) ; *Mét.*, II, 222 : *et tandem niuibus Rhodope caritura...*, « le Rhodope près d'être dépouillé de ses neiges » ; *Fastes*, I, 390, *et quicumque tuas accolit, Haeme, niues*, « et les habitants de tes pentes neigeuses, ô Hémus... ». Voir aussi *Mét.*, X, 76-77 (passage cité *supra*), où l'Hémus est associé aux aquilons, les vents du nord.

<sup>7</sup> Voir le passage consacré *supra* aux confins occidentaux.

l'atmosphère mythologique et merveilleuse dans laquelle cette région baignait encore à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère :

*Iamque uolans apicem et latera ardua cernit  
Atlantis duri caelum qui uertice fulcit,  
Atlantis, cinctum adsidue cui nubibus atris  
piniferum caput et uento pulsatur et imbri,  
nix umeros infusa tegit, tum flumina mento  
praecipitant senis et glacie riget horrida barba<sup>1</sup>.*

La chaîne des Pyrénées, quant à elle, ne semble pas avoir été évoquée, chez les auteurs étudiés ici, dans le contexte fabuleux<sup>2</sup>. Son nom apparaît, pour la première fois sans doute, dans un discours de Caton l'Ancien au sujet de son consulat de 195 en Espagne<sup>3</sup>, puis, chez les historiens ou les poètes, à propos de divers événements de l'histoire romaine s'étant déroulés en Espagne ou dans les régions du sud de la Gaule : César, dans la description qu'il donne du pays des Gaulois au début de la *Guerre des Gaules*, la cite en tant que frontière naturelle avec l'Ibérie<sup>4</sup>, et Tibulle l'évoque parmi les témoins de la gloire acquise par M. Valérius Messalla lors de ses campagnes d'Aquitaine, dans l'élégie composée à la gloire de ce général<sup>5</sup>. Comme les autres montagnes dont il a été question précédemment, les Pyrénées évoquent l'image de hauteurs vertigineuses, voire inaccessibles, et l'hostilité d'une nature sauvage, où règne la roche<sup>6</sup> : dans le passage des *Cynégétiques* où Grattius traite des chevaux hispaniques, capables de travailler en terrain abrupt, la montagne pyrénéenne est qualifiée de *scruposa*, « rocailleuse » :

*... At tibi contra  
Callaecis lustratur equis scruposa Pyrene<sup>7</sup>.*

Les Pyrénées participent donc, à ce titre, à la glorification des généraux, romains ou étrangers, qui s'y sont illustrés lors de leurs campagnes : Cornélius Népos par exemple, dans sa biographie d'Hannibal, mentionne le franchissement des Pyrénées comme faisant partie des exploits du général carthaginois :

*Saltum Pyrenaeum transiit<sup>8</sup>.*

<sup>1</sup> « Et déjà dans son vol [Mercure] distingue la cime et les flancs escarpés de l'Atlas, — Atlas, le géant qui de toute sa hauteur soutient le ciel. Ceinte perpétuellement de nuages sombres, sa tête chargée de pins est battue par le vent et la pluie, une neige épanchée recouvre ses épaules, des fleuves dévalent du menton du vieillard, sa barbe hérissée est raidie par la glace » (Virg., *Én.*, IV, 246-251). J. Perret (note *ad loc.*) a en effet décelé, derrière cette description fantastique mais dépourvue d'exotisme, l'influence de l'image des géants transmise par la fable : « Depuis le V<sup>e</sup> siècle (Hérodote, 4, 184) le nom d'Atlas désigne une montagne du nord de l'Afrique. Mais le présent texte n'est pas la personnification d'une montagne décrite métaphoriquement avec des mots qui conviendraient à un homme. Atlas était aussi un roi arcadien, origine de nombreuses dynasties héroïques (cf. *Aen.*, 8, 134-141) ; c'était aussi un Titan, frère de Prométhée (Hésiode, Eschyle), relégué dans l'extrême occident pour y porter le ciel. Virgile se souvient de ces légendes : il décrit un géant que sa longue station, son dur ministère ont changé en montagne. L'évocation, assurément fantastique, est pourtant moins abrupte qu'il ne semble de prime abord ».

<sup>2</sup> Cf. *supra*.

<sup>3</sup> Caton l'Ancien, *Dierum dictarum de consulatu suo*, frg. 30 Malcovati (*ap.* Aulu-Gelle, IV, 17, 15), *O. R. F.*, p. 21 : *Ita nos fert uentus ad primorem Pyrenaeum, quo proicit in altum*, « C'est ainsi que le vent nous porte vers la partie la plus avancée des Pyrénées, et, de là, il nous poussa vers la haute mer » (trad. personnelle).

<sup>4</sup> I, 1, 7 (passage cité *supra*) ; voir aussi *B. C.*, I, 37, 1 et III, 19, 2.

<sup>5</sup> Tibulle, I, 7, 9-10 : *... Tarbella Pyrene / testis et Oceani litora Santonici*, « les Pyrénées des Tarbelles en sont témoins, et les rivages de l'océan des Santons ».

<sup>6</sup> Voir L. Deschamps, « L'image des Pyrénées dans la littérature latine », Actes du XXXVI<sup>e</sup> congrès de l'A.P.L.A.E.S., Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2004, p. 103 : « Intéressantes sont les évocations impressives des Pyrénées. La plupart du temps l'évocation des Pyrénées se fait dans un contexte où leur image est liée à la notion d'éloignement extrême, de rudesse du point de vue du relief ou du climat, de sauvagerie ou de danger ». Cette image persiste chez les auteurs postérieurs à l'époque étudiée ici (cf. *id.*, *ibid.*, p. 103-106).

<sup>7</sup> « Tu peux voir, au contraire, les chevaux de Gallécie parcourir la rocailleuse chaîne des Pyrénées » (Grattius, *Cyn.*, 513-514, trad. personnelle).

<sup>8</sup> « Il franchit les montagnes des Pyrénées » (*Hannibal* (XXIII), 3, 3). Cf. aussi Tite-Live, XXI, chap. 23-24 ; XXI, 26, 4 ; XXI, 30, 5.

Il faut enfin mentionner, parmi ces *exotica*, ceux qui concernent la chaîne des Alpes ; celles-ci en effet, malgré leur situation en bordure de la péninsule italienne, apparaissent dans les textes – du moins parmi les plus anciens, ou parmi ceux qui font référence aux premiers siècles de la République romaine –, revêtues d'un certain caractère exotique, dû, tout d'abord, à la tradition grecque ancienne qui les situait dans la lointaine Hespérie, ensuite à leur aspect encore mystérieux, voire effrayant<sup>1</sup>, ainsi qu'à leur rôle de frontière à la fois naturelle et symbolique entre l'Italie et le monde barbare.

Parmi les lieux communs associés aux Alpes figure, comme pour le Caucase et les Pyrénées, celui des sommets vertigineux, de l'altitude effrayante. Catulle les qualifie d'*altae* dans l'énumération des lieux hostiles et lointains que ses amis Furius et Aurélius n'hésiteraient pas à braver pour l'accompagner :

*Siue trans altis gradietur Alpes,  
Caesaris uisens monimenta magni*<sup>2</sup>.

Chez Virgile et Ovide, elles sont *aeriae*, « aériennes<sup>3</sup> », et Horace cite les cimes alpines parmi les lieux symbolisant le danger et l'éloignement, à côté du Caucase et des mers occidentales<sup>4</sup>. À l'instar des montagnes de Scythie, les Alpes sont également associées au lieu commun de la rudesse et de l'hostilité du climat. La neige ou la glace accompagnent souvent les mentions de la chaîne alpine, par exemple dans le passage de la dixième *Bucolique* de Virgile déjà cité à propos du Rhin :

*Alpinas, a, dura, niues et frigora Rheni  
me sine sola uides. A, te ne frigora laedant !  
a, tibi ne teneras glacies secet aspera plantas !*<sup>5</sup>

Ailleurs, ce sont les vents du Nord qui sont associés au climat alpin, comme dans cette comparaison tirée de l'*Énéide* :

<sup>1</sup> Voir par ex. Horace, *Odes*, IV, 14, 12 : *Alpibus... tremendis*, « les Alpes effrayantes ».

<sup>2</sup> « [Catulle] traverserait-il les hautes Alpes, pour contempler les trophées du grand César... » (Catulle, 11, 9-10).

<sup>3</sup> Virg., *Géorg.*, III, 474 : *aeris Alpibus*, « les Alpes aériennes » ; Ovide, *Mét.*, II, 226 : [*ardent*] *aeriaeque Alpes*, « [on voit brûler] les Alpes aux cimes aériennes ».

<sup>4</sup> Horace, *Épodes*, I, 11-12 : *Feremus, et te uel per Alpium iuga, / inhospitalem et Caucasum, / uel Occidentis usque ad ultimum sinum / forti sequemur pectore*, « Je [...] porterai [ma part du labeur] et, à travers les cimes des Alpes, à travers le Caucase inhospitalier, ou bien jusqu'au golfe le plus lointain de l'Occident, je te suivrai d'un cœur ferme ». Sur ce thème, voir aussi Tite-Live, XXI, chap. 33-37, au sujet de la traversée des Alpes par Hannibal.

<sup>5</sup> « Tu vois seule et sans moi, ah ! cruelle, les neiges des Alpes et les frimas du Rhin. Ah ! puissent les frimas ne pas te faire mal ! ah ! puissent les aspérités des glaçons ne pas couper tes pieds délicats ! » (Virg., *Buc.*, X, 47-49). Sur l'attribution possible de ces vers, ou des thèmes qu'ils abordent, au poète Cornélius Gallus, auquel Virgile dédie cette églogue, cf. *supra*. Sur le thème des neiges alpines, voir aussi le *Panegyrique de Messalla*, v. 108 (*gelidas... in Alpes*, « dans les Alpes glacées »), ou Ovide, *Mét.*, XIV, 794-795, à propos de l'histoire de Tarpéïa, et de la transformation d'une source d'eau froide en source d'eau chaude par les nymphes, pour barrer le passage aux Sabins : *Alpino modo quae certare rigori / audebatis, aquae, non ceditis ignibus ipsis*, « vous aussitôt, ondes qui osiez naguère rivaliser avec la glace des Alpes, voilà que vous ne le cédez plus à la chaleur du feu »

*Ac uelut annoso ualidam cum robore quercum  
Alpini Boreae nunc hinc nunc flatibus illinc  
eruere inter se certant ; it stridor, et altae  
consternunt terram concusso stipite frondes ;  
ipsa haeret scopulis et quantum uertice ad auras  
aetherias, tantum radicem in Tartara tendit<sup>1</sup>,*

ou dans cette image d'Ovide lorsqu'il aborde le thème traditionnel des dangers du voyage : les « Alpes battues par les vents » sont citées parmi les passages réputés dangereux, au même titre que les Syrtes, le détroit de Charybde et Scylla, et le cap Malée :

*Tum mihi, si premerem uentosas horridus Alpes  
dummodo cum domina, molle fuisset iter<sup>2</sup>.*

Ce thème de la rudesse du climat alpin semble même avoir constitué, à partir de l'époque augustéenne, les prémices d'un véritable lieu commun de l'épopée – illustré à l'époque suivante par Lucain et Silius Italicus –, si l'on en croit Horace lorsqu'il se moque, dans ses *Satires*, du poète Furius Bibaculus qui dans son poème sur la *Guerre des Gaules* s'était livré à une description des Alpes, probablement à propos de leur traversée par l'armée de César :

*Furius hibernas cana niue conspuet Alpibus<sup>3</sup>.*

La rigueur du climat explique sans doute l'émergence d'un autre *topos* développé à propos des Alpes, celui du désert, de la solitude et de la sauvagerie, que ce soit celle de la nature ou celle des populations. Dans un passage de l'*Art d'aimer* d'Ovide, les Alpes sont caractérisées par l'abondance du gibier, indice de la sauvagerie des lieux<sup>4</sup> ; ailleurs sont évoquées, à propos de cette région, les populations barbares de montagnards, éloignées des raffinements de la civilisation<sup>5</sup>.

À tous ces éléments, il faut encore ajouter le thème de la frontière entre la civilisation et la barbarie – celle des Gaulois notamment, auxquels s'attache par ailleurs l'image de l'envahisseur –, et celui de l'interdit divin qui fait de cette chaîne de montagne la frontière symbolique de l'Italie, voire un mur infranchissable que seuls les dieux ou des héros exceptionnels, comme Hercule, ont osé braver. En dehors de ses apparitions dans un contexte

<sup>1</sup> « Comme un chêne solide au bois durci par les années, les Borées de l'Alpe, soufflant d'ici, de là, rivalisent pour l'arracher ; l'air siffle et sous les coups qui frappent le tronc les feuilles du sommet jonchent la terre ; l'arbre tient dans les rochers : autant que de son front il tend vers les vents de l'éther, autant dans le Tartare il étend sa racine » (Virg., *Én.*, IV, 441-446).

<sup>2</sup> « Pour moi, si, transi de froid, j'avais à gravir les Alpes battues par les vents, pourvu que ce fût avec ma maîtresse, le voyage me serait doux » (Ovide, *Amours*, II, 16, 19-20).

<sup>3</sup> « ... Si Furius [...] crache une neige blanche sur les Alpes hivernales » (Horace, *Satires*, II, 5, 40-41). « Horace parodie ici, en le modifiant à peine, un vers de Furius Bibaculus dans son poème sur la *Guerre des Gaules* (cf. I, 10, 36), vers que nous ont conservé Quintilien et les scolastes : *Iuppiter hibernas cana niue conspuet Alpibus* » (F. Villeneuve, note 3, p. 184). À la même époque, le climat rude des Alpes est un leitmotiv du récit donné par Tite-Live, au livre XXI, du passage des Alpes par Hannibal : voir notamment XXI, 31, 8 ; XXI, 32, 7 : *Tum, quamquam fama prius, qua incerta in maius uero ferri solent, praecepta res erat, tamen ex propinquo uisa montium altitudo niuesque caelo prope immixtae, tecta informia imposita rupibus, pecora iumentaue torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanimaque omnia rigentia gelu, cetera uisu quam dictu foediora terrorem renouarunt*, « Alors – on le savait déjà par la renommée qui a l'habitude de grossir ce dont on n'est pas absolument certain – lorsqu'on vit de près la hauteur des montagnes et les neiges qui se confondaient presque avec le ciel, des habitations informes placées sur des rochers, le bétail et les bêtes de somme engourdis par le froid, les hommes chevelus et sales, des êtres, animés et inanimés, tous raidis par le gel, et mille autres choses, plus horribles à voir qu'à dire, tout cela fit renaître la peur » : XXI, chap. 33 ; XXI, 35, 6-7 (description d'une tempête de neige dans les Alpes).

<sup>4</sup> *Sed neque ramosa numerabis in ilice glandes, / nec quot apes Hyblae, nec quot in Alpe ferae, / nec mihi tot positus numero comprehendere fas est*, « Mais on ne dénombre pas plus les glands d'un chêne touffu, les abeilles de l'Hybla, le gibier des Alpes, que moi je ne puis fixer le nombre des genres de coiffure » (Ovide, *Art d'aimer*, III, 149-151).

<sup>5</sup> Voir *infra* le chapitre consacré aux mentalités exotiques.

spécifiquement mythologique<sup>1</sup>, l'épisode du franchissement des Alpes par Hercule est rappelé chez plusieurs historiens antiques. Cornélius Népos l'évoque à propos d'Hannibal, qui, entre autres exploits, réussit à s'ouvrir un chemin parmi les roches, à y faire passer ses éléphants, et à vaincre les montagnards alpins :

*Ad Alpes posteaquam uenit, quae Italiam ab Gallia seiungunt, quas nemo umquam cum exercitu ante eum praeter Herculem Graium transierat (quo facto is hodie saltus Graius appellatur), Alpico conantes prohibere transitu concidit, loca patefecit, itinera muniit, effecit ut ea elephantus ornatus ire posset qua antea unus homo inermis uix poterat repere<sup>2</sup>.*

Tite-Live y fait également allusion, à propos du projet du chef gaulois Ségovèse d'envahir l'Italie :

*Alpes inde oppositae erant ; quas inexsuperabiles uisas haud equidem miror, nulladum uia, quod quidem continens memoria sit, nisi de Hercule fabulis credere libet, superatas<sup>3</sup>,*

puis à propos d'Hannibal, qui aurait lui-même cultivé une ressemblance avec Hercule<sup>4</sup>. Cet exploit, réitéré par le Carthaginois, puis par Pompée et par César, apparaît comme un véritable *topos* littéraire, où l'exotisme carthaginois, ibérique ou gaulois se mêle au thème des Alpes infranchissables, marquées du sceau de l'interdit divin, dans l'intention de célébrer la gloire d'un général ou celle d'une nation<sup>5</sup>. Cette image qui fait de la chaîne des Alpes le « rempart » de Rome, ainsi protégée comme une forteresse, est attestée à date ancienne : apparue probablement chez Caton<sup>6</sup>, l'idée est reprise ensuite chez les historiens et les orateurs, par exemple dans le discours *Sur les provinces consulaires* où Cicéron évoque les victoires de César :

*Alpibus Italiam munierat antea natura non sine aliquo diuino numine. Nam, si ille aditus Gallorum immanitati multitudinique patuisset, numquam haec urbs summo*

---

<sup>1</sup> Cf. *supra*.

<sup>2</sup> « Il arriva au pied des Alpes qui séparent l'Italie de la Gaule et que jamais personne avant lui n'avait passées à la tête d'une armée, sauf l'Hercule grec – exploit d'où cet endroit a tiré le nom de Montagnes Grecques. Les populations alpines s'efforçant de lui barrer le passage, il les tailla en pièces, s'ouvrit des chemins, construisit des routes et arriva à ce qu'un éléphant muni de son équipage pût avancer là où auparavant un homme isolé et sans armes pouvait à peine grimper » (*Hannibal* (XXIII), 3, 4). Sur l'utilisation de la légende d'Hercule par Hannibal, voir Tite-Live XXI, 41, 7. Polybe (III, 47, 6), sans nier la difficulté du passage des Alpes, affirme cependant que cette région montagneuse n'est pas constituée uniquement de déserts et de roches, que la traversée avait été pratiquée par les Celtes bien avant Hannibal et ne constituait donc pas une entreprise surhumaine.

<sup>3</sup> « Là [chez les Tricastins], il se heurtait aux Alpes, qui lui parurent infranchissables ; je le crois sans peine : car on ne les avait jamais encore franchies par aucun passage, du moins de mémoire d'homme, à moins d'ajouter foi à la légende d'Hercule » (Tite-Live, V, 34, 6). Le thème d'Hercule, premier héros à avoir accompli l'exploit de franchir les Alpes, sera abondamment utilisé par Alexandre, dans l'*Histoire* de Quinte-Curce.

<sup>4</sup> Tite-Live, XXI, 41, 1 : ... *utrum Hannibal hic sit aemulus itinerum Herculis, ut ipse fert...*, « si Hannibal rivalise avec Hercule, comme il s'en vante lui-même, dans ses itinéraires... »

<sup>5</sup> Sur l'exploit d'Hannibal, voir la prédiction de Jupiter au conseil des dieux, chez Virg., *Én.*, X, 11-13 : *Adueniet iustum pugnae (ne arcessite) tempus, / cum fera Karthago Romanis arcibus olim / exitium magnum atque Alpibus immittet apertas* : « Il viendra, ne le hâtez pas ! le juste temps des combats, quand la farouche Carthage sur les collines romaines lancera grande ruine et les Alpes ouvertes. » Le passage du poème 11 de Catulle déjà cité précédemment rappelle, parmi les « trophées du grand César » – *Caesaris... monimenta magni* – la traversée des Alpes (Catulle, 11, 9-10). D'après H. Bardon, il n'y aurait, dans cette allusion élogieuse aux campagnes de 55, aucune ironie, contrairement au poème 54, v. 7 (note 4, p. 48) ; sur le passage des Alpes par César, cf. aussi Virg., *Én.*, VI, 830-831. À propos de celui de Pompée, voir Salluste, *Histoires*, IV, *Lettre de Pompée au Sénat* (hiver 75 avant J.-C.), § 4, où l'*imperator*, résumant sa campagne contre Sertorius en Espagne, met en valeur son courage et sa valeur militaire en mentionnant la traversée des Alpes ... *per [Alpes] iter aliud atque Hannibal, nobis opportunius, patefecit*, « À travers [les Alpes], je me suis ouvert une route, différente de celle d'Hannibal, et plus commode pour nous ». Sur l'utilisation d'*exotica* dans la glorification des généraux romains, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>6</sup> Cat., *Orig.*, IV, frg. 10 Chassignet (*ap. Serv., ad Verg. Aen.* X, 13) : *Alpes quae secundum Catonem et Liuium muri uice tuebantur Italiam*, « Les Alpes qui, selon Caton et Tite-Live, protégeaient l'Italie à la manière d'un rempart ». Cette image de la forteresse pour évoquer l'Italie, protégée de l'extérieur par le rempart des Alpes, remonterait à Caton (voir M. Chassignet, note 1, p. 39).

*imperio domicilium ac sedem praebuisset. Quae iam licet considant. Nihil est enim ultra illam altitudinem montium usque ad Oceanum quod sit Italiae pertimescendum*<sup>1</sup>.

ou chez Tite-Live à propos du passage d'Hannibal, en 218<sup>2</sup>, mais aussi chez des poètes comme Virgile, qui célèbre ainsi les destins de César et le Pompée :

*aggeribus socer Alpinis atque arce Monoeci  
descendens, gener aduersis instructus Eois*<sup>3</sup>.

### 3. Les grandes villes

Il faut enfin mentionner, parmi les *exotica* faisant référence aux éléments du paysage, certaines grandes villes des contrées exotiques, orientales surtout. La fable célébrait déjà Nysa – qui était, selon certaines traditions, la ville de Bacchus en Inde –, Tartessos, Babylone, ou encore l'Illion des poèmes homériques ; à ces grandes cités mythiques ou fabuleuses sont venues ensuite s'ajouter, ou se superposer, celles que firent connaître l'histoire et l'expérience romaine. Certaines de ces villes étrangères apparaissent étroitement liées aux productions exotiques de la région dans laquelle elles sont situées, et seront par conséquent mentionnées ultérieurement<sup>4</sup> ; mais d'autres sont davantage caractérisées. Il s'agit principalement des grandes cités de l'Orient, qui, en raison de leur histoire, des caractères de leur population ou de leur situation géographique, apparaissent dans les textes auréolées d'une atmosphère exotique et s'accompagnent de *topoi* géographiques ou ethnographiques. L'Occident, en effet, est très peu concerné par cette thématique : les fondations phéniciennes en Espagne – telles que Tartessos ou Gadès – ne sont généralement citées, en tant qu'*exotica*, que pour symboliser les confins occidentaux de l'*orbis terrarum*<sup>5</sup> ; quant à Carthage, bien qu'étant située sur le continent africain, elle se présente souvent chez les auteurs, en tant que fondation tyrienne,

<sup>1</sup> « Si les Alpes servaient auparavant de rempart naturel à l'Italie, ce n'était pas d'ailleurs sans quelque dessein des dieux. Car si l'accès de notre pays avait été ouvert à la sauvagerie et à la masse des Gaulois, jamais notre ville n'aurait pu devenir le centre ni le siège d'un grand empire. Elles peuvent désormais s'effondrer ; par delà les sommets des montagnes et jusqu'à l'Océan, il n'y a plus rien à redouter pour l'Italie » (*De provinciis consularibus*, XIV, 34). Voir aussi *In Pis.* XXXIII, 81 : *cuius ego imperium, non Alpium uallum, contra ascensum transgressionemque Gallorum... obicio et oppono*, « Je considère que c'est le commandement [que César] exerce, et non le rempart des Alpes, qui est l'obstacle empêchant la montée et le passage des Gaulois en Italie » ; *Phil.* V, 13, 37. Chez César, *B. G.*, III, 2, 5, les sommets des Alpes sont évoqués comme des points stratégiques en vue de la conquête de la Gaule.

<sup>2</sup> Tite-Live, XXI, 10, 5 ; XXI, 23, 4 : *Constabat non tam bello motos quam longinquitate uiae insuperabilique Alpium transitu*, « Ce qui [...] avait poussés [les Carpetani à la défection], de toute évidence, c'était moins la crainte de la guerre que celle de la longueur du trajet et l'idée que les Alpes étaient infranchissables » ; XXI, 29, 7 : *Multitudo timebat quidem hostem nondum obliterata memoria superioris belli ; sed magis iter immensum Alpesque, rem fama utique inexpertis horrendam, metuebat*, « La masse des soldats [d'Hannibal] redoutait, certes, l'ennemi, le souvenir de la guerre précédente n'était pas encore effacé, mais elle craignait davantage la longueur considérable de la route ainsi que les Alpes, un obstacle qu'on disait terrible et qui l'était en tout cas pour des gens qui n'en avaient pas fait l'expérience ». En XXI, chap. 30, Tite-Live fait prononcer par Hannibal un long discours d'encouragement, devant ses troupes qui craignent le passage des Alpes (cf. 30, 5 et 6-8, où le général tente de relativiser les difficultés que représente ce passage). Voir aussi XXI, 32, 7, et les chap. 33-37 (en particulier 35, 9 : *...moeniaque eos tum transcendere non Italiae modo sed etiam urbis Romanae...*, « Ces remparts qu'ils franchissaient, c'étaient non seulement ceux de l'Italie, mais ceux de la ville de Rome ») ; XXXIX, 54, 12.

<sup>3</sup> « [...] Le beau-père descendant du rempart des Alpes et du rocher de Monécus ; le gendre, en face, appuyé des peuples de l'Aurore » (*Én.*, VI, 830-831) ; voir aussi Manilius, IV, 659 (*Alpinas arces*). Le thème sera abondamment développé dans les *Punica* de Silius Italicus (voir notamment III, 146 sq., où le poète présente le passage des Alpes comme une entreprise surhumaine).

<sup>4</sup> La ville de Saba par exemple, en Arabie Heureuse, n'est citée dans les textes de la période étudiée ici que pour symboliser, par métonymie, l'Arabie tout entière, en relation le plus souvent avec la production d'encens ou d'épices ; voir par exemple Virg., *Én.*, I, 416-417 : *... ubi templum illi, centumque Sabaeo / ture calent arae sertisque recentibus halant*, « [Vénus revoit] son temple où sur les cent autels brûle l'encens de Saba, s'exhale le parfum des fraîches guirlandes » ; ou Ovide, *Mét.*, X, 478, qui cite Saba à propos de la légende de Myrrha, fable dont le but est d'expliquer l'origine de la myrrhe d'Arabie : X, 480 : *... terra requieuit fessa Sabaea*, « épuisée, elle s'arrêta sur la terre de Saba ».

<sup>5</sup> Tartessos est rarement évoquée chez les auteurs de cette période : Salluste cite son nom (Tartessos, devenu ensuite *Gaddir*) dans ses *Histoires* (II, frg. 5 Maurenbrecher = 7 McGushin), peut-être à l'occasion d'un excursus sur l'histoire mythique du peuplement de la Sardaigne. Ovide (*Mét.* XIV, 416) la cite en tant que symbole des confins occidentaux (passage cité *supra*) ; Cicéron, dans son *Caton l'Ancien*, donne (d'après Hérodote, I, 163) comme exemple de longévité exceptionnelle l'exemple d'Arganthonius, roi des Tartessiens, qui aurait vécu 120 ans (XIX, 69). La ville de Gadès, en Espagne, peut symboliser, elle aussi, les confins occidentaux (voir Lucrèce, VI, 1108 ; Horace, *Odes*, II, 2, 10-11, passages cités *supra*), mais n'est généralement pas davantage caractérisée.

sous les traits d'une ville orientale : les *topoi* exotiques qui lui sont associés sont donc, essentiellement, ceux qui se rapportent traditionnellement à l'Orient<sup>1</sup>.

Il faut exclure, d'autre part, les passages où les grandes cités grecques d'Europe, d'Afrique ou d'Asie ne sont citées, en dehors de tout contexte exotique, qu'en tant que symboles de l'histoire ou de la culture helléniques<sup>2</sup>, comme c'est le cas, par exemple, dans ce passage d'Horace où le poète aborde le thème philosophique de la vanité du voyage et énumère les noms de plusieurs villes d'Asie, qui, en raison de leur *fama*, figuraient parmi les étapes habituelles des voyages d'études ou de tourisme :

*Quid tibi uisa Chios, Bullati, notaque Lesbos,  
quid concinna Samos, quid Croesi regia Sardis,  
Zmyrna quid et Colophon ? maiora minoraue fama,  
cunctane prae Campo et Tiberino flumine sordent ?  
an uenit in uotum Attalicis ex urbibus una ?  
an Lebedum laudas odio maris atque uiarum ?*<sup>3</sup>

Il arrive parfois, cependant, que ces villes fassent l'objet d'une mise en œuvre exotique, en particulier lorsqu'elles sont replacées, dans un contexte fabuleux ou historique, dans l'époque qui a précédé leur colonisation par les Grecs et leur hellénisation ; elles sont alors envisagées comme des cités orientales, et apparaissent, dans les textes, accompagnées des *topoi* associés à l'Orient. Nous verrons ultérieurement que c'est le cas de Troie, dont l'exotisme oriental, dans la tragédie ou l'épopée essentiellement, se manifeste par une opulence typiquement asiatique, et par ses liens avec la religion de Cybèle<sup>4</sup> ; c'est également le cas d'autres villes auréolées du prestige des anciennes civilisations d'Orient, comme Sardes, la capitale de la Lydie<sup>5</sup>, ou Halicarnasse, célébrée par Vitruve pour le fameux palais de Mausole, satrape de Carie<sup>6</sup> :

---

<sup>1</sup> Les *topoi* associés à Carthage et aux Carthaginois seront examinés *infra*, Chapitre III, à propos des mœurs et des mentalités exotiques.

<sup>2</sup> Ces villes grecques d'Europe, d'Orient ou d'Afrique pourront en revanche être mentionnées dans ces pages lorsque leur mention s'accompagne de références à des *exotica* géographiques ou ethnographiques précis en rapport avec l'Orient, ses productions, ses mœurs, ou ses mentalités.

<sup>3</sup> « Que t'a-t-il semblé de Chios, Bullatius, et de la célèbre Lesbos ? de Sardes, capitale de Crésus ? de la coquette Samos ? de Smyrne et de Colophon ? Au-dessus ou au-dessous de leur réputation, sont-elles toutes peu de chose à tes yeux auprès du Champ de Mars et du Tibre ? ou bien une des villes que possédait Attale fixe-t-elle tes vœux ? ou bien vantes-tu Lébédos en haine de la mer et des voyages ? » (Horace, *Épîtres*, I, 11, 1-6). Horace cite encore, quelques vers plus loin, Rhodes et Mytilène (I, 11, 17-18 : *Incolumi Rhodos et Mytilene pulchra facit quod / paenula solstitio...*, « À l'homme dont la situation est intacte, la belle Rhodes et la belle Mytilène conviennent comme un gros manteau au solstice d'été »), puis, à nouveau, Samos, Chios et Rhodes (v. 20-21 : *Dum licet ac uoltum seruat Fortuna benignum, / Romae laudetur Samos et Chios et Rhodos absens*, « Tant que nous le pouvons et que la Fortune conserve un visage bienveillant, restons à Rome et vantons Samos, Chios et Rhodes de loin »). Voir aussi l'éloge que fait Catulle des villes d'Asie, qu'il visita lors de son retour de Bithynie (46, 4-6 : *Linquantur Phrygii, Catulle, campi / Nicaeaeque ager uber aestuosae ; / ad claras Asiae uolemus urbes*, « Laissons, Catulle, les plaines de Phrygie, et la fertile campagne de Nicée l'ardente. Vers la lumière des villes d'Asie, envolons-nous ») ; Horace, *Odes*, I, 7, 1-11 (*Laudabunt alii claram Rhodon aut Mitylenen / aut Ephesum...*) ; ou Ovide, *Mét.*, I, 515-516 : *... Mihi Delphica tellus / et Claros et Tenedos Pataraeque regia seruit*, « C'est à moi [Apollon] qu'obéissent le pays de Delphes et Claros et Ténédos et la résidence royale de Patara » ; *Tr.*, I, 2, 77.

<sup>4</sup> Sur Troie, voir le passage consacré *infra* aux mœurs et aux mentalités exotiques.

<sup>5</sup> Sardes est notamment célèbre pour avoir été la capitale du roi Crésus, dernier roi de Lydie, à la richesse proverbiale : voir par exemple Horace, *Épîtres*, I, 11, 2 : « ... *quid Croesi regia Sardis* », « [Que t'a-t-il semblé de] Sardes, capitale de Crésus ? » ; Vitruve, *De l'architecture*, II, 8, 10 ; elle apparaît également dans l'histoire de Midas, racontée dans les *Métamorphoses* d'Ovide (cf. XI, 137 et 150-152).

<sup>6</sup> La description du site d'Halicarnasse est développée en II, 8, 10-15 ; au § 11, Vitruve mentionne le Mausolée, *... ita egregiis operibus est factum ut in septem spectaculis nominetur*, « travail si remarquable qu'il est classé parmi les Sept Merveilles du monde ». On sait qu'Auguste appela le tombeau qu'il fit construire au Champ de Mars son « Mausolée », d'après le nom de ce célèbre tombeau du monde antique. Pour J.-P. Néraudeau (*Auguste*, p. 159), ce monument rappelle les souvenirs d'un roi oriental, ainsi que le tombeau d'Alexandre, que César avait visité à Alexandrie.

*Item Halicarnasso potentissimi regis Mausoli domus, cum Proconnensio marmore omnia haberet ornata, parietes habet latere structos qui ad hoc tempus egregiam praestant firmitatem ita tectoriis operibus expoliti uti utri perluciditatem uideantur habere. Neque is rex ab inopia id fecit ; infinitis enim uectigalibus erat fartus, quod imperabat Cariae toti<sup>1</sup>.*

## LES GRANDES VILLES D'ASSYRIE, DE LA MÉDIE ET DE LA PERSE

Les villes des anciens empires assyrien, mède et perse, déjà célébrées chez les Grecs depuis Hérodote, sont souvent citées dans les textes latins de cette période, où elles s'accompagnent généralement de certains des nombreux lieux communs associés à l'Orient. C'est bien sûr la ville de Babylone qui a donné lieu aux témoignages les plus nombreux. Elle apparaît, comme nous l'avons signalé plus haut, dans certaines fables grecques ou orientales reprises chez les auteurs latins, comme celle de l'Aphrodite syrienne ; elle est déjà présente chez Plaute, en tant que ville d'origine de célèbres tentures d'Orient appelées *Babylonica*<sup>2</sup>, et en tant que théâtre des exploits de Stratophane, le *miles* du *Truculentus*, qui y a fait fortune<sup>3</sup> ; chez Lucilius, elle est citée, avec Ecbatane<sup>4</sup>, comme l'une des villes les plus évocatrices de l'Orient :

*Ad regem legatus, Rhodum, Ecbatanam ac Babylonem  
ibo, cercurum sumam<sup>5</sup>.*

Babylone est également liée à une figure emblématique de cette partie de l'Orient, porteuse de connotations à la fois exotiques et prestigieuses : celle de sa fondatrice Sémiramis, un personnage mi-historique, mi-légitime dont parle déjà Hérodote<sup>6</sup> et auquel les Anciens attribuaient notamment la construction des fameux jardins suspendus de Babylone, célébrés comme l'une des merveilles du monde<sup>7</sup> ; Sémiramis était également considérée comme la

<sup>1</sup> « À Halicarnasse également, la demeure du très puissant roi Mausole, bien que tout entière ornée par le marbre de Proconnèse, a des murs en brique qui témoignent jusqu'à notre époque d'une remarquable solidité et dont les enduits sont si lisses qu'ils paraissent avoir la transparence du verre. Or ce roi n'a pas fait ce choix par manque de moyens, lui qui, régnant sur la Carie tout entière, en tirait jusqu'à saturation d'immenses revenus » (*De l'architecture*, II, 8, 10). Vitruve cite cet exemple prestigieux dans le but de promouvoir l'usage de la brique, caractéristique de l'architecture orientale (voir *infra* l'exemple de Babylone) : « Avec la résidence de Mausole à Halicarnasse nous atteignons le sommet du luxe ; la valeur démonstrative de l'emploi de la brique n'en sera que plus efficace. Vitruve insiste plus bas, dans la dernière phrase du paragraphe, sur la richesse de ce monarque qui lui aurait permis d'utiliser les matériaux les plus précieux s'il avait eu un moindre souci de la *firmitas* ! » (P. Gros, *Commentaire*, p. 129 ; voir aussi *ibid.*, note 5 : « L'insistance sur la richesse de Mausole, que Pline (*HN*, XXXVI, 30) qualifie de *regulus* (roitelet) s'explique par l'objectif que s'est fixé Vitruve [...], mais on conviendra qu'en ce domaine Crésus aurait pu constituer une figure plus emblématique. Mais tout est concerté, dans ce préambule, pour présenter le cas d'Halicarnasse comme exemplaire », et l'*Introduction* de P. Gros, p. XLVI sq.). La description du palais de Mausole de Carie prend place dans un passage assez long (II, 8, 9-15) où Vitruve fait l'éloge de l'architecture grecque et hellénistique, à travers des exemples prestigieux de constructions utilisant la brique : avant Halicarnasse, l'architecte a cité Athènes, Paros, Tralles (où se trouve le palais royal des Attalides), et le palais de Crésus à Sardes (§ 10).

<sup>2</sup> Plaute, *Stichus*, 378 (voir *infra* le chapitre consacré aux productions exotiques).

<sup>3</sup> Voir *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> Ecbatane, ancienne capitale de la Médie, puis de l'empire perse, fut pillée par Alexandre en 331. Elle devient ensuite la résidence royale des souverains parthes. Lucilius semble le seul auteur de la période étudiée ici à mentionner son nom, qui apparaît ensuite chez Quinte-Curce.

<sup>5</sup> « Député vers le roi, j'irai à Rhodes, à Ecbatane, à Babylone ; je prendrai un cercurus » (Lucilius, *Satires*, XIV, frg. 16 Charpin). D'après certains commentateurs (voir F. Charpin, *Commentaire*, p. 234, t. II), ce fragment mettrait en scène Scipion Émilien évoquant son ambassade en Orient (140-138) dans le but de rétablir les monarchies hellénistiques en proie à des luttes dynastiques ; cette ambassade est attestée notamment chez Cicéron, *Rep.*, VI, 11, 11 qui cite, parmi les étapes de ce voyage, l'Égypte, la Syrie, l'Asie et la Grèce. Toutefois, F. Charpin estime que « l'accumulation des noms les plus prestigieux de l'Orient (Ecbatane, Rhodes, Babylone) traduit le prestige de l'exotisme beaucoup plus que l'intention politique » et attribue ces paroles à « un rêveur qui bâtit des plans de voyage » (*ibid.*, p. 235).

<sup>6</sup> On l'identifie généralement à Samouranah, épouse du roi d'Assyrie Adiadad II. Certains traits de la figure légendaire de Sémiramis sont empruntés à la déesse Ishtar, d'autre à l'imagination grecque. Sur le personnage de Sémiramis et sur la civilisation et l'histoire babyloniennes, voir Hérodote, I, 184 sq ; Strabon XVI, 1-2.

<sup>7</sup> Les jardins suspendus de Sémiramis sont notamment évoqués, à l'époque suivante, chez Quinte-Curce, V, 1, 35 (l'historien parle de ces jardins comme d'une « merveille célébrée par les fables des Grecs », *uulgatum Graecorum fabulis miraculum*) et chez Pline, *N. H.*, XIX, 49 : ... *antiquitas nihil prius mirata est quam Hesperidum hortos ac regum Adonidis et Alcinoi itemque pensiles siue illos Semiramis siue*



fondatrice d'un immense empire, qu'Alexandre le Grand aurait cherché à égaler<sup>1</sup>. Chez les auteurs latins également, l'imaginaire exotique construit autour de la ville de Babylone paraît intimement lié au personnage de Sémiramis ; la ville faisait l'admiration des Romains par son architecture ingénieuse, que Properce donne comme un exemple illustre du pouvoir que peuvent acquérir les femmes :

*Persarum statuit Babylona Semiramis urbem,  
ut solidum cocto tolleret aggere opus,  
et duo in aduersum mitti per moenia currus  
nec possent tacto stringere ab axe latus ;  
duxit et Euphraten medium, qua condidit, arcis,  
iussit...<sup>2</sup>*

Les murs de brique de Babylone sont encore loués, chez Vitruve, dans l'exposé du livre VIII consacré aux *mirabilia aquarum* :

*Babylone lacus amplissima magnitudine, qui λίμνη ἀσφαλτῆτις appellatur, habet supra natans liquidum bitumen ; quo bitumine et latere testaceo structum murum Samiramis circumdedit Babylonem<sup>3</sup>,*

et dans le récit de la légende de Pyrame et Thisbé chez Ovide<sup>4</sup> :

---

Assyriae rex Syrus fecit, de quorum opere alio uolumine dicemus, « l'antiquité n'a rien plus admiré que les jardins des Hespérides et des rois Adonis et Alcinous, ainsi que les jardins suspendus, œuvre de Sémiramis ou de Syrus, roi d'Assyrie, travaux dont ne parlerons dans un autre ouvrage » (en fait Pline n'en parle nulle part ailleurs dans son *Histoire Naturelle*).

<sup>1</sup> Voir P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 419-420. Sémiramis, qui aurait fondé de nombreuses villes dans toute l'Asie, et jusqu'en Inde, est l'un des modèles d'Alexandre chez Quinte-Curce, avec Dionysos et Héraclès.

<sup>2</sup> « Sémiramis établit Babylone, la ville des Perses, de façon à élever un solide mur de briques cuites pour qu'on pût lancer deux chars sur les remparts l'un contre l'autre et qu'ils ne pussent pas frotter leurs flancs en se touchant de leurs essieux ; elle fit même amener l'Euphrate au milieu de la citadelle qu'elle avait fondée » (Properce, III, 11, 21-26).

<sup>3</sup> « À Babylone un lac d'une remarquable grandeur, que l'on appelle λίμνη Ασφαλτῆτις (Lac Bitumineux), a du bitume liquide qui nage à sa surface ; c'est avec ce bitume et des briques de terre cuite que Sémiramis édifia le mur d'enceinte de Babylone » (Vitruve, VIII, 3, 8). Cette prouesse technique est également évoquée en I, 5, 8, où il est question de la construction des murs et des remparts ; Babylone y est encore citée à titre d'exemple exceptionnel : *Sed ubi sunt saxa quadrata siue silex seu caementum aut coctus later siue crudus, his erit utendum. Non enim uti Babylone abundantes liquido bitumine, pro calce et harena, et cocto latere factum habent murum, sic item possunt omnes regiones seu locorum proprietates habere tantas eiusdem generis utilitates, uti ex his comparationibus ab aeternitatem perfectus habeatur sine uitio murus*, « Là où il y a de la pierre de taille, du silex, du moellon, de la brique cuite ou crue, il faudra s'en servir. En effet si, à Babylone, disposant en abondance de bitume liquide, ils ont un mur fait de briques cuites liées avec ce produit en guise de chaux et de sable, il n'est pas vrai que toutes les régions, ou les ressources propres de l'endroit, puissent procurer des facilités de ce genre aussi précieuses, de sorte qu'en puisant dans ces approvisionnements tout prêts on puisse avoir un rempart sans défaut construit pour l'éternité ». Sur le bitume de Babylone, voir la note *ad loc.* de P. Fleury et les références, entre autres, à Hérodote, I, 179, Pline, II, 235 et Quinte-Curce, V, 1, 16 ; V, 1, 25. Sur la célébrité des murs de Babylone, cf. aussi Cic., *De diu.*, II, 67, 139 : *Num igitur, cum aut muros Babylonis aut Homeri faciem cogito, imago illorum me aliqua pellit ? Omnia igitur, quae uolumus, nota nobis esse possunt ; nihil est enim, de quo cogitare nequeamus*, « Mais quand je me représente les murs de Babylone ou le visage d'Homère, est-ce une image de ces représentations qui vient me frapper ? Nous pouvons donc connaître tout ce que nous voulons, et il n'y a rien que nous ne puissions constituer dans notre pensée ».

<sup>4</sup> Ovide, *Mét.*, IV, 55-166.

*Pyramus et Thisbe, iuuenum pulcherrimus alter,  
altera, quas Oriens habuit, praelata puellis,  
contiguas tenuere domos, ubi dicitur altam  
coctilibus muris cinxisse Semiramis urbem<sup>1</sup>.*

On trouve également, dans les textes de cette période, plusieurs mentions de Bactres<sup>2</sup> ; la capitale de la Bactriane évoquait, dans les esprits antiques, le souvenir de Sémiramis, qui, comme le précise Properce à la suite du passage cité quelques lignes plus haut,

*iussit et imperio subdere Bactra caput<sup>3</sup>,*

puis l'expédition orientale d'Alexandre le Grand. Elle symbolise chez Virgile, qui la qualifie d'*ultima*, l'Orient le plus lointain<sup>4</sup>, tout comme chez Properce lorsqu'il prédit à Rome un empire s'étendant jusqu'à Bactres<sup>5</sup> ; elle fait également émerger des pensées terrifiantes relatives aux Parthes<sup>6</sup>, mais aussi tout l'imaginaire développé autour de l'Orient merveilleux et opulent de la fable ou de l'historiographie grecques, comme dans ce passage des *Géorgiques* où le poète l'associe à d'autres lieux exotiques orientaux porteurs de connotations prestigieuses :

*Sed neque Medorum siluae ditissima terra,  
nec pulcher Ganges atque auro turbidus Hermus  
laudibus Italiae certent, non Bactra neque Indi  
totaque turiferis Panchaia pinguis harenis<sup>7</sup>.*

Tyr et Sidon<sup>8</sup> sont, quant à elles, intimement liées à leurs activités portuaires et à leur situation d'étapes commerciales entre l'Orient et l'Occident ; elles sont essentiellement mentionnées comme l'un des lieux d'origine de la pourpre, l'une des productions exotiques les plus prestigieuses, mais aussi, par métonymie, en relation avec les connaissances astronomiques acquises au cours de leur histoire par les Phéniciens, et mises en œuvre, en particulier, dans le domaine de la navigation<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> « Pyrame et Thisbé, l'un le plus beau des jeunes gens, l'autre la plus admirée entre les filles de l'Orient, habitaient deux maisons contiguës dans la ville qui doit à Sémiramis une haute enceinte de murailles en terre cuite » (IV, 55-58) Un peu plus loin, Ovide évoque le roi Ninus, époux de Sémiramis selon la légende : *neue sit errandum lato spatiantibus aruo, / conueniant ad busta Nini lateantque sub umbra / arboris*, « pour ne point s'égarer au loin dans leur course à travers la campagne, ils se réuniront auprès du tombeau de Ninus, et se cacheront sous l'arbre qui l'ombrage » (IV, 87-88). Le prestige de la ville de Babylone motive aussi, probablement, l'emploi de l'épithète *Babylonius* à propos de l'Euphrate dans les *Métamorphoses*, II, 248, à propos des conséquences du passage de Phaëthon : *Arsit et Euphrates Babylonius*, « on vit brûler l'Euphrate, qui arrose Babylone ». Sur la topographie et l'architecture de Babylone, voir aussi Quinte-Curce, *Histoires*, V, I, 23-35.

<sup>2</sup> Capitale de la Bactriane (Turkestan actuel), près de l'Indus.

<sup>3</sup> « [Sémiramis] fit baisser la tête à Bactres sous son empire » (III, 11, 26).

<sup>4</sup> Cf. *supra*, « confins orientaux » et la référence à Virg., *Én.*, VIII, 687-688. Bactres est également mentionnée comme une ville emblématique de l'Orient chez Prop., III, 1, 16 ; IV, 3, 7 et 63. Dans un autre passage, c'est la ville de Suse (sur la conjecture *Susa*, voir la note 257 de S. Viarre) qui apparaît comme l'emblème de l'empire achéménide : *Non tot Achaemeniis armantur Susa sagittis, / spicula quot nostro pectore fixit Amor*, « Suse est moins armée de flèches achéménides que l'Amour n'a fixé de dards dans mon cœur » (Properce, II, 13, 1-2).

<sup>5</sup> Properce, III, 1, 15-16 : *Multi, Roma, tuas laudes annalibus addent, / qui finem imperii Bactra futura canent*, « Beaucoup, Rome, ajouteront à tes louanges dans les annales qui chanteront la future limite de l'empire à Bactres ».

<sup>6</sup> Voir par exemple Horace, *Odes*, III, 29, 25-28, où le poète s'adresse ainsi à Mécène : *urbi sollicitus times / quis Seres et regnata Cyro / Bactra parent Tanaisque discors*, « tu redoutes ce que peuvent, contre la Ville, préparer les Sères, et Bactres, où régna Cyrus, et le Tanais en discorde ». Bactres représente la Bactriane, qui correspondait à l'époque aux parties les plus éloignées du royaume des Parthes. Cf. Manilius, IV, 802-804 : *Magna iacet tellus magnis circumdata ripis / Parthis et a Parthis domitae per saecula gentes, / Bactraque et Aethiopes, Babylon et Susa Ninosque, / nominaque innumeris uix complectenda figuris*, « La Parthie, vaste contrée baignée par une grande étendue de mer, est aussi du ressort des poissons, ainsi que les peuples domptés en différents temps par les Parthes, [les Bactriens, les Éthiopiens], Babylone, Suse, [et Ninive] » (trad. d'après Pingré, éd. Nisard).

<sup>7</sup> « Mais ni la terre des Mèdes, si riche en forêts, ni le beau Gange, ni l'Hermus, dont l'or trouble les eaux, ne sauraient lutter de mérites avec l'Italie, ni Bactres ni l'Inde ni la Panchaie, tout entière couverte de sables thurifères » (Virg., *Géorg.*, II, v. 136-139).

<sup>8</sup> Tyr et Sidon sont deux villes proches, situées en Phénicie, et souvent confondues chez les auteurs.

<sup>9</sup> Voir *infra*, dans ce même chapitre, le passage concernant les productions exotiques et le Chapitre III, consacré à l'humanité exotique.

## L'ÉGYPTE

Comme Babylone ou Bactres, certaines villes d'Égypte, en dépit de leurs liens historiques et culturels déjà anciens avec la Grèce hellénistique<sup>1</sup>, font partie des *exotica* de la littérature latine, dans la mesure où elles apparaissent souvent associées aux cultes égyptiens – dont la dimension très exotique sera analysée plus loin<sup>2</sup> – ou à certains stéréotypes attachés aux mœurs et aux mentalités orientales. Ainsi Parétonium<sup>3</sup>, Pharos<sup>4</sup>, Canope<sup>5</sup> et Memphis<sup>6</sup> sont fréquemment nommées en tant que villes emblématiques de l'Égypte et des cultes égyptiens, celui d'Isis surtout<sup>7</sup>. Tibulle imagine Délia célébrant le culte d'Isis « parmi la foule des célébrants de Pharos » – *turba... in Pharia*<sup>8</sup> ; ailleurs, il désigne le bœuf Apis vénéré par les Égyptiens par la périphrase *Memphiten bouem*<sup>9</sup> ; le nom de Pharos est également utilisé à plusieurs reprises chez Ovide dans des périphrases désignant Io, devenue la déesse égyptienne Isis, sous l'appellation de « génisse de Pharos », *Pharia iuuenca*<sup>10</sup>. Dans ses *Métamorphoses*, il cite Parétonium et Pharos dans une invocation à Isis, – à côté d'autres éléments géographiques symboliques de l'Égypte que sont la région du lac Maréotis et, bien sûr, le Nil :

---

<sup>1</sup> Les Romains ont évidemment admiré la ville grecque d'Alexandrie ; on en trouve un éloge chez Vitruve (*De l'architecture*, Préface du livre II), qui évoque notamment le choix judicieux du site de la ville : *Ibi Alexander cum animaduertisset portum naturaliter tutum, emporium egyptium, campos circa totam Aegyptum frumentarios, inmanis fluminis Nili magnas utilitates, iussit eum suo nomine ciuitatem Alexandriam constituere*, « Ayant remarqué là un port bien protégé naturellement, un excellent centre de commerce, des terres à céréales dans l'Égypte entière et toutes les possibilités offertes par le Nil, un fleuve immense, Alexandre demanda à Dinocrate d'y bâtir, sous son nom, la ville d'Alexandrie » (Préface, 4). Sur la fondation d'Alexandrie, voir les références bibliographiques données par P. Gros dans son *Commentaire* (p. 61) qui signale notamment la dimension politique que prend cet éloge dans le contexte du Principat : « La mise en œuvre de ce vaste projet urbanistique, le plus ambitieux de toute l'Antiquité grecque [...], se recommande [...] par la pertinence de sa localisation et le caractère favorable de son environnement, sur lesquels Vitruve insiste : la ville est un port remarquablement protégé situé au centre d'un terroir particulièrement fertile ; toutes les conditions sont donc réunies pour qu'elle vive et se développe. Dans l'optique vitruvienne, Dinocrate apparaît seulement comme un génial réalisateur de *formae* ; pour la fondation elle-même, et la réussite de l'opération, l'auteur laisse entendre que tout le mérite en revient à Alexandre. C'est une façon [...] de dépouiller l'*imitatio Alexandri*, qui est une composante essentielle de l'idéologie du début du Principat, de tout aspect « tyrannique » ou mégalomane pour n'en retenir que la leçon suivante : un responsable digne de ce nom se doit de préférer l'efficacité à la fantaisie. [...] Il n'en reste pas moins que la tradition retiendra surtout le caractère colossal de la nouvelle ville ». Voir aussi l'*Introduction* de P. Gros, p. XXVIII, et J.-M. André, « Les Romains et l'Égypte », p. 194.

<sup>2</sup> Voir *infra*, chap. III.

<sup>3</sup> *Paraetionium* est une ville située à proximité d'Alexandrie.

<sup>4</sup> Pharos était une île au large de l'Égypte, près d'Alexandrie (cf. par exemple Ovide, *Mét.*, XV, 287-288 : *Fluctibus ambitae fuerant Antissa Pharusque / et Phoenissa Tyros, quarum nunc insula nulla est*, « Les flots entouraient Antissa, Pharos et Tyr la Phénicienne ; aujourd'hui ce ne sont plus des îles ») ; César donne de l'île de Pharos une description, essentiellement d'un point de vue stratégique, dans la *Guerre Civile*, III, 112, 1-3.

<sup>5</sup> Canope est une ville de la Basse-Égypte, située à l'embouchure du bras occidental du Nil ; cf. par exemple Hygin, *L'astronomie*, II, 32, à propos de la constellation de l'Éridan et d'une étoile située à proximité, nommée *Canopus* : *Canopus autem insula flumine adluitur Nilo*, « Or Canopus est une île baignée par le Nil » ;

<sup>6</sup> Memphis, capitale de l'Égypte est par ex. nommée chez Horace, *Odes*, III, 26, 9-11, en raison du fait qu'il y avait là un temple dédié à Aphrodite (cf. Hérodote, II, 112) : *O quae beatam diua tenes Cyprum et / Memphin carentem Sithonia niue / regina...*, « Ô toi, déesse qui possèdes l'heureuse Chypre et Memphis ignorant les neiges sithoniennes, reine... ».

<sup>7</sup> À Canope se trouvait un sanctuaire dédié à Osiris.

<sup>8</sup> Cf. Tibulle, I, 3, 29-32 : *ut mea uotiuas persoluens Delia uoces / ante sacras lino tecta fores sedeat / bisque die resoluta comas tibi dicere laudes / insignis turba debeat in Pharia*, « ... ma Delia, s'acquittant des chants promis, se tiendra assise, vêtue de lin, devant ta porte sacrée, et, deux fois le jour, les cheveux dénoués, elle devra chanter les hymnes en ton honneur, belle à voir parmi la foule des célébrants de Pharos ».

<sup>9</sup> « Le bœuf de Memphis » (Tibulle, I, 7, 28).

<sup>10</sup> Ovide, *Art d'aimer*, III, 635, *Phariae... iuuencae* ; *Fastes*, V, 619 : *Phariam... iuuenecam*.

*Isi, Paraetonium Mareoticaque arua Pharonque  
quae colis et septem digestum in curnua Nilum<sup>1</sup> ;*

ailleurs, dans un contexte similaire, le poète ajoute à Pharos et Parétonium les villes de Canope et Memphis :

*Isi, Paraetonium genaliaque arua Canopi  
quae colis et Memphin palmiferamque Pharon,  
quaque celer Nilus lato delapsus in alueo  
per septem portus in maris exit aquas<sup>2</sup>.*

Dans un passage des *Cynégétiques* de Grattius, c'est Canope qui est citée à propos du culte rendu par les Égyptiens à la déesse Bubastis :

*Vix operata suo sacra ad Bubastia lino  
uelatur sonipes aestiui turba Canopi<sup>3</sup>.*

De façon générale, toutes ces villes égyptiennes – ainsi qu'Alexandrie bien sûr<sup>4</sup> – sont également employées par les auteurs pour symboliser une région entière de l'Égypte, voire l'Égypte dans son ensemble. Dans le poème 66 consacré à l'histoire de la boucle de cheveux de Bérénice, et dont le cadre se situe en Égypte, Catulle qualifie Arsinoé de *Graia Canopieis incola litoribus*, « grecque habitante aux rivages canopiens<sup>5</sup> » ; de même Ovide, dans la prédiction faite par Jupiter à Vénus de la future grandeur d'Auguste, oppose, dans une image frappante, le Capitole romain et Canope l'Égyptienne s'affrontant au moment de la bataille d'Actium, qui opposa Rome à Cléopâtre, elle-même désignée par la périphrase *coniunx Aegyptia* :

<sup>1</sup> « Toi [Isis,] qui chéris Parétonium, les champs Maréotiques, Pharos et le Nil divisé en sept branches » (Ovide, *Mét.*, IX, 773-774). Cf. aussi *Art d'aimer*, I, 77-78, où le poète utilise l'adjectif *Memphitica*, « de Memphis », c'est-à-dire « égyptiens » pour qualifier les temples d'Isis : *Nec fuge linigerae Memphitica templa iuuencae ; / multas illa facit, quod fuit ipsa Ioui*, « Ne fuis pas non plus le temple de la génisse, déesse égyptienne, vêtue de lin : de beaucoup de femmes elle fait ce qu'elle a été elle-même pour Jupiter » ; en III, 393, Isis elle-même est désignée par la périphrase *Memphitidos uaccae : Visite turicremas uaccae Memphitidos aras* « Visitez les autels où brûle l'encens offert à la génisse de Memphis ».

<sup>2</sup> « Isis, toi qui habites Parétonium et les campagnes voluptueuses de Canope et Memphis et Pharos féconde en palmiers et les plaines à travers lesquelles le Nil impétueux, descendant vers la mer dans son vaste lit, s'y jette par sept bouches... » (Ovide, *Amours*, II, 13, 7-10).

<sup>3</sup> « C'est à peine si la foule dansante de l'ardente Canope est voilée par le lin qu'elle produit elle-même, lorsqu'elle pratique ses sacrifices à la déesse Bubastis » (Grattius, *Cynégétiques*, 42-43, trad. personnelle).

<sup>4</sup> On peut encore ajouter à cette liste la ville de Péluse, à l'extrémité de la branche orientale du Nil, employée par exemple chez Virgile, *Géorg.*, I, 227-229 comme emblème de l'Égypte, à propos d'une production agricole typiquement égyptienne, la lentille : *Si uero uiciamque serēs uilemque phaselum / nec Pelusiacaē curam aspernabere lentis. / haud obscura cadens mittet tibi signa Bootes*, « Au contraire, si tu sèmes la vesce et le pois commun, ou si tu ne dédaignes pas de cultiver la lentille de Péluse, le coucher du Bouvier te donnera des indications très claires ». Sur la situation de Péluse, cf. Tite-Live, XLV, 11, 11, où la ville est mentionnée à propos de l'offensive d'Antiochus IV en Égypte, en 168 av. J.-C. : *... et Pelusio agroque, qui circa Pelusiacum ostium Nili esset*, « ... ainsi que Péluse et le territoire qui entourait la bouche pélusiaque du delta du Nil » et XLV, 12, 1 : *... nauigantibus ostio Nili ad Pelusium...*, « navigant sur le delta en direction de Péluse... ».

<sup>5</sup> Catulle, 66, 57-58 (dans ces vers, la boucle de cheveux de Bérénice raconte comment le cheval ailé (Zéphyr, fils d'Éos, frère de Memnon) de la Locrienne Arsinoé l'a emporté dans le ciel : *Ipsa suum Zephyritis eo famulum legarat / Graia Canopieis incola litoribus*, « C'est elle, Zéphyritis, qui y avait délégué son serviteur, grecque habitante aux rivages canopiens ») ; C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 336, a relevé la valeur métonymique de l'adjectif *Canopitis* : « the adjective may be used as a general term for Egyptian ».

*Romanique ducis coniunx Aegyptia taedae  
non bene fisa cadet frustra erit illa minata  
seruitura suo Capitolia nostra Canopo<sup>1</sup>.*

Ailleurs, c'est Parétonium qui est citée pour représenter l'Égypte, par exemple dans l'*Art d'aimer*, à propos de l'Apollon d'Actium, qui donna la victoire à Octavien sur les vaisseaux de Cléopâtre :

*Visite laurigero sacrata Palatia Phoebo  
(ille Paraetonicas mersit in alta rates)<sup>2</sup> ;*

le même rôle est dévolu à Pharos lorsque Properce, faisant référence au même événement, désigne l'Égypte vaincue par Octavien par l'expression *Ptolomaei litora capta Phari*, « les rivages conquis de Pharos ptolémaïque<sup>3</sup> » ou encore à Alexandrie et Memphis :

*Noxia Alexandria, dolis aptissima tellus,  
et totiens nostro Memphi cruenta malo,  
tris ubi Pompeio detraxit harena triumphos  
tollet nulla dies hanc tibi, Roma, notam<sup>4</sup>.*

Enfin, les villes d'Égypte sont parfois associées à d'autres *topoi* exotiques, concernant la géographie, les productions, la faune ou les mœurs égyptiennes : nous avons cité plus haut le passage des *Pontiques* d'Ovide où la ville de Syène, à proximité de l'Éthiopie, symbolise les confins méridionaux de l'*orbis terrarum* et les contrées soumises au climat torride<sup>5</sup> ; nous verrons que Canope est aussi, bien qu'étant une fondation lacédémonienne, le symbole de l'Égypte dans ce qu'elle a de plus barbare, de plus dépravé, de plus excessif, les vices des habitants de Canope ayant acquis dans l'Antiquité une valeur proverbiale<sup>6</sup>.

## E. La flore, la faune, et les productions exotiques

Il faut enfin aborder les *exotica*, extrêmement nombreux, qui se rapportent à la flore, à la faune et aux diverses productions agricoles ou artisanales des contrées exotiques. Dans ce domaine, comme dans les précédents, l'*imago mundi* des Romains, telle qu'elle apparaît dans les textes de cette période, est à la fois tributaire des représentations les plus anciennes –

<sup>1</sup> « L'épouse égyptienne d'un général romain, trop confiante dans son hymen, succombera, après avoir vainement menacé d'asservir notre Capitole à son Canope » (Ovide, *Mét.*, XV, 826-828). À propos de Canope, symbole de l'Égypte, cf. aussi Virg., *Géorg.*, IV, 287-288 : *Nam qua Pellaei gens fortunata Canopi / accolit effuso stagnantem flumine Nilum*, « Là où le peuple fortuné de Canope la Pelléenne habite près de la nappe stagnante formée par le Nil débordé » (sur l'épithète *Pellaei*, qui se réfère à l'origine macédonienne des souverains d'Égypte, héritiers d'Alexandre, voir la note d'E. de Saint-Denis au v. 287) ; et Properce III, 11, 39 : *Scilicet incesti meretrix regina Canopi, / una Philippeo sanguine adusta nota, / ausa Ioui nostro latrantem opponere Anubim, / et Tiberim Nili cogere ferre minas*, « Ainsi donc, une courtisane, reine de l'impure Canope, principale marque dont soit flétri le sang de Philippe, osa à notre Jupiter opposer l'aboyant Anubis et forcer le Tibre à subir les menaces du Nil » (39-42).

<sup>2</sup> « Visitez sur le Palatin le temple de Phébus couronné de lauriers – c'est lui qui coula au fond de la mer les vaisseaux de Paraetionium » (Ovide, *Art d'aimer*, III, 389-390).

<sup>3</sup> Properce, II, 1, 30 ; le poète cite ensuite explicitement l'Égypte et le Nil (v. 31). Alexandrie, Memphis, Canope sont encore citées en tant que villes emblématiques de l'Égypte en III, 11, 29-46. Voir aussi, pour Pharos, Ovide, *Pont.*, I, 1, 38.

<sup>4</sup> « Alexandrie coupable, terre particulièrement apte aux perfidies et Memphis tant de fois ensanglantée par notre malheur, où le sable déroba à Pompée trois triomphes, jamais, Rome, on ne t'enlèvera cette marque » (Properce, III, 11, 33-36). Voir aussi Horace, *Odes*, IV, 14, 34-36 : *Nam tibi quo die / portus Alexandria supplex / et uacuum patefecit aulam*, « Car, pour toi [Auguste], au jour où Alexandrie suppliante t'ouvrit ses ports et son palais déserté... ».

<sup>5</sup> Ovide, *Pont.*, I, 5, 79 (*calidae... Syenae*, « la brûlante Syène »). Dans les *Métamorphoses*, Syène est mentionnée à propos d'un personnage oriental, Phorbas (*Syenites... Phorbas*, « Phorbas de Syène »), l'un des adversaires de Persée ; Ovide semble avoir voulu symboliser, par ce nom de Syène, l'Égypte tout entière en tant que partie de l'Orient (voir la note 3, p. 127 de G. Lafaye).

<sup>6</sup> Cf. *infra*, « Chapitre III », mentalités.

issues de la fable, des premières épopées grecques ou du merveilleux qui caractérise, par exemple, certains passages des *Histoires* d'Hérodote –, et des données plus récentes provenant de la géographie et de la science hellénistiques, ou de l'expérience acquise par les Romains eux-mêmes par le biais des contacts commerciaux, des expéditions militaires et des conquêtes lointaines. C'est ainsi, comme nous pourrions le constater, que l'ambre demeure une matière mystérieuse, venue de contrées très mal connues et encore empreintes des représentations véhiculées par la fable, et que nombre d'auteurs paraissent ignorer l'origine exacte des parfums orientaux importés à Rome, tout en faisant preuve, par d'ailleurs, de connaissances assez exactes et beaucoup plus précises portant sur d'autres types de productions, comme la pourpre.

La science grecque, en développant la théorie des zones climatiques dont il a été question plus haut, est notamment à l'origine de l'idée, développée chez plusieurs auteurs latins, selon laquelle la flore, la faune et les productions des différentes régions de l'*orbis terrarum* variaient en fonction du climat et des propriétés du sol. Ce thème de la variété des terres et de leurs productions respectives a trouvé son illustration la plus célèbre dans les *Géorgiques* de Virgile, où il a servi de prétexte à l'introduction de nombreux *exotica* poétiques<sup>1</sup> ; mais il est exposé aussi, par exemple, dans le livre VIII du traité de Vitruve. Dans un long passage consacré aux *mirabilia aquarum* du monde entier<sup>2</sup>, l'architecte fait allusion à cette théorie dans un *excursus*<sup>3</sup> où il donne comme exemples le cas typique des vignobles<sup>4</sup>, puis celui des parfums, qui ne naissent que dans les régions de la terre où l'ensoleillement et la latitude leur sont propices :

*Quodsi terra generibus umorum non esset dissimilis et disparata, non tantum in Syria et Arabia in harumdinibus et iuncis herbisque omnibus essent odores, neque arbores turiferae, neque piperis darent bacas, nec murræ glaebulae, nec Cyrenis in ferulis laser nasceretur, sed in omni terra regionibus eodem genere omnia procrearentur. Has autem uarietates regionibus et locis inclinatio mundi et solis impetus, propius aut longius cursum faciendo, tales efficit terrae<sup>5</sup>.*

<sup>1</sup> Voir les différents passages cités *infra*.

<sup>2</sup> Les différentes qualités des eaux, selon les régions, sont la conséquence de la variété des terres et des climats ; ce point est évoqué en VIII, 2, 8, puis dans l'ensemble du chapitre VIII, 3, et notamment en VIII, 3, 26 : ... *non est miranda si tanta in magnitudine terrae innumerabiles suorum reperientur uarietates, per quarum uenas aquae uis percurrens tincta peruenit ad fontium egressus, et ita ex eo disparas uariique perficiuntur in propriis generibus fontes propter locorum discrepantiam et regionum qualitates terrarumque dissimiles proprietates*, « [...] il n'est pas surprenant que dans la grande masse de la terre se trouvent d'innombrables variétés de sucs dont s'imprègne, en traversant leurs veines, le courant de l'eau qui va jaillir aux sources ; et c'est ainsi que les sources se différencient et se diversifient en types particuliers, conformément à la variété des lieux, aux qualités distinctives des régions et aux propriétés dissemblables des terres ». Dans son énumération des *mirabilia aquarum*, Vitruve cite non seulement des sources ou rivières italiennes ou siciliennes, mais aussi grecques, asiatiques, ou africaines : le fleuve Cydnos de Cilicie (3, 6), les lacs salés de Parétonium en Égypte (3, 7), les eaux huileuses de Soles en Cilicie, de lacs éthiopiens (cf. Hérodote, III, 23) et indiens, d'une source de Carthage, d'un lac de Babylone (cf. Hérodote, I, 179), et de lacs de Syrie (sans doute la Mer Morte) et d'Arabie (3, 8), les eaux pétifiantes d'un lac de Cappadoce (3, 9), de Hiéropolis en Phrygie (3, 10), les eaux amères de l'Hypanis (3, 11), les eaux tinctoriales de Grèce et d'Asie (3, 14), les eaux mortelles de Chrobs en Thrace, d'une source de Thessalie (3, 15), et d'une eau des Alpes (3, 17), les eaux enivrantes de Paphlagonie, les eaux des Alpes qui donnent le goût (3, 20), les eaux de Suse, en Perse, qui font perdre les dents (3, 23), et les eaux d'Asie et de Zama en Afrique qui donnent une belle voix à ceux qui en boivent (3, 24-25). Sur tous ces noms de lieux, voir les notes de L. Callebat dans son *Commentaire* du livre VIII, p. 88 sq.

<sup>3</sup> Sur ce développement, voir la note 1, p. 102 du *Commentaire* de L. Callebat.

<sup>4</sup> En VIII, 3, 12, où Vitruve cite l'île de Lesbos, la Méonie, la Lydie et son vin de Tmole (cf. *infra*), la Sicile, et des vignobles italiens parmi les plus célèbres, avant de conclure sur la diversité des espèces et des qualités de vins en disant : *Quae non aliter possunt fieri, nisi, cum terrenus umor suis proprietatibus saporis in radicibus sit infusus, enutrit materiam, per quam egrediens ad cacumen profundat proprium loci et generis sui fructus saporem*, « Et il ne peut en être ainsi que parce que les sucs de la terre, après avoir pénétré les racines de leur saveur caractéristique, saturent le bois, au travers duquel ils s'élèvent jusqu'au sommet pour répandre dans les fruits la saveur qui est propre au terrain et à l'espèce ». Manilius, IV, 736 fera également allusion aux vignobles dans le passage de ses *Astronomiques* où sont énumérées les productions agricoles des différents peuples du monde.

<sup>5</sup> « Si donc la terre n'offrait pas dissemblances et variétés dans la nature de ses sucs, ce n'est pas seulement en Syrie et en Arabie que les roseaux et les joncs et toutes les herbes seraient odoriférants, qu'il y aurait des arbres porteurs d'encens et ceux qui donnent les baies du poivre et les petites boules de la myrrhe, ce n'est pas seulement à Cyrène que naîtrait la plante férulacée du silphion, mais sur toutes les

On retrouve cette conception de la répartition des différentes espèces végétales dans l'*orbis terrarum* chez Manilius, qui aborde ce thème dans la longue description des zones climatiques et astrologiques du chant IV des *Astronomiques*, en citant, comme Vitruve, la vigne et les *odores*, représentés ici par le *cinnamum* :

*adde genus proprium simili sub semine frugum  
et Cererem uaria redeuntem messe per urbes  
nec paribus siliquas referentem uiribus omnis,  
nec te, Bacche, pari donantem munere terras  
atque alias aliis fundentem collibus uuas,  
cinnama nec totis passim nascentia campis*<sup>1</sup>.

L'influence du climat et des terres s'applique aussi à la faune : l'idée, introduite dans l'Antiquité par Aristote dans son *Histoire des Animaux*<sup>2</sup>, semble déjà esquissée chez Lucrèce<sup>3</sup>, qui l'illustre par l'exemple des éléphants<sup>4</sup>, dont les Romains de son époque n'ont vu que de rares spécimens alors qu'ils se comptent par milliers en Inde :

*... tanta ferarum  
uis est, quarum nos perpauca exempla uidemus*<sup>5</sup>.

À la même époque, certains passages du *De natura deorum* de Cicéron témoignent d'une réflexion antique sur la diversité des espèces animales selon les régions de l'*orbis terrarum*, et sur le sentiment d'« étrangeté » que la vue des animaux exotiques peut susciter. L'académicien C. Aurélius Cotta, dans le but de réfuter l'idée épicurienne selon laquelle la forme des dieux et des hommes serait la même, invoque l'exemple des lions, des panthères et des éléphants, dont on ne peut nier l'existence sous prétexte qu'on ne les a pas vus et que leur aspect paraît, dès lors, si étrange :

*Quid deum ipsum numne uidisti ? Cur igitur credis esse ? Omnia tollamus ergo quae  
aut historia nobis aut ratio noua adfert. Ita fit ut mediterranei mare esse non credant.  
Quae sunt tantae animi angustiae ut, si Seriphi natus esses nec umquam egressus ex  
insula in qua lepusculos uulpeculasque saepe uidisses, non crederes leones et  
pantheras esse cum tibi quales essent dicerentur*<sup>6</sup>.

---

terres toutes les productions seraient de même nature. Or ces diversités suivant les régions et les endroits sont dues à la latitude et au mouvement du soleil qui, selon l'éloignement plus ou moins grand de sa course, donne sa qualité à la terre » (Vitruve, *De l'architecture*, VIII, 3, 13). Sur l'influence de la latitude exprimée dans ce passage, cf. la note 7, p. 107 de L. Callebat dans son *Commentaire* : « [...] cette notion ne semble pas avoir été parfaitement claire dans l'esprit de notre auteur, qui explique par ailleurs (VI, 1, 5 sq.) les dissemblances physiques et morales entre peuples du nord et peuples du midi par la différence de la hauteur du ciel au-dessus d'eux, explication fondée sur la vieille croyance selon laquelle le Nord est plus élevé que le Sud ». Sur ces diverses plantes, voir les notes de L. Callebat dans son *Commentaire*, p. 105 sq. et *infra*, le passage consacré aux épices, aromates et parfums.

<sup>1</sup> « [À ces variétés] joignez les fruits de la terre variés à l'infini, quoique provenant des mêmes semences ; les dons de Cérés communs à tous les pays ; une aussi grande variété dans la production des légumes ; Bacchus ne faisant point partout ses présents avec une égale libéralité, et diversifiant les vins dont il enrichit les divers coteaux ; les plantes aromatiques ne naissant point dans toutes les campagnes » (IV, 733-738, trad. Pingré).

<sup>2</sup> VIII, chap. 27.

<sup>3</sup> II, 532-535 : *Nam quod rara uidet magis esse animalia quaedam, / fecundamque minus naturam cernis in illis, / at regione locoque alio terrisque remotis / multa licet genere esse in eo numerumque repleti*, « Sans doute tu vois certaines espèces plus rares que d'autres, et tu crois apercevoir en elles une nature moins féconde ; mais peut-être qu'en une autre région, en un autre lieu, dans des terres lointaines elles se multiplient davantage et arrivent à compléter leur juste nombre ». Ce passage rappelle en outre « le principe de l'isonomie, c'est-à-dire de l'égale distribution des choses et des êtres à travers le monde, qu'Épicure semble avoir le premier formulé » (A. Ernout, note 1, p. 61 ; cf. Cic., *N. D.*, I, 50).

<sup>4</sup> II, 536-540. En II, 1074-1076, l'idée de la variété des terres et des êtres qui en sont issus est poussée à l'extrême : la théorie de la pluralité des mondes amène en effet l'idée qu'il existe d'autres *orbes*, et, par conséquent, d'autres races humaines et animales : *... necesse est confiteare / esse alios aliis terrarum in partibus orbis / et uarias hominum gentis, et saecla ferarum*, « [...] il te faut avouer qu'il y a dans d'autres régions de l'espace d'autres terres que la nôtre, et des races d'hommes différentes, et d'autres espèces sauvages ».

<sup>5</sup> « [...] Tans sont nombreux là-bas ces animaux, dont pourtant nous ne connaissons que de rares spécimens » (II, 539-540).

<sup>6</sup> « Dis, as-tu jamais vu dieu lui-même ? Pourquoi dès lors crois-tu à son existence ? Supprimons donc tout ce que ou l'histoire ou quelque

Un peu plus loin, l'académicien cite encore l'exemple des animaux de l'Inde ou du *Rubrum mare*, qui témoignent de la multitude des espèces animales différentes à travers le monde :

*An quicquam tam puerile dici potest (ut eundem locum diutius urgeam) quam si ea genera beluarum quae in rubro mari Indiae gignantur nulla esse dicamus ? Atqui ne curiosissimi quidem homines exquirendo audire tam multa possunt quam sunt multa quae terra mari, paludibus, fluminibus existunt ; quae negemus esse qui numquam uideamus ?<sup>1</sup>*

Par la suite, Vitruve fait brièvement allusion à cette diversité animale à propos du bétail<sup>2</sup>, et Manilius, à la suite du passage cité un peu plus haut où est exposé le principe de la diversité des productions agricoles et des végétaux, aborde également celui de la variété des espèces animales, en citant l'exemple des éléphants, animal exclusivement exotique et qui ne naît, par ailleurs, que dans deux régions de l'*orbis terrarum* :

*diuersas pecudum facies propriasque ferarum  
et duplici clausos elephantas carcere terrae<sup>3</sup>.*

À l'époque suivante, Pline analysera plus précisément les conséquences du climat sur les animaux dans un passage du livre II de l'*Histoire Naturelle* où êtres humains et bêtes sauvages sont mis en parallèle<sup>4</sup>. Cette idée apparaît essentiellement, au cours de la période étudiée ici, dans le *topos* concernant les animaux d'Afrique, région que les Anciens associaient aux fauves et, d'une manière générale, aux animaux les plus grands et les plus dangereux de l'*orbis terrarum*<sup>5</sup>.

---

découverte nous apporte. Ainsi il arrive que les gens du milieu des terres ne croient pas qu'il y ait la mer. Quelle est cette si grande étroitesse d'esprit que, si tu étais né à Seriphos et si tu n'étais jamais sorti de cette île où tu aurais souvent vu des lièvres et des renards, tu n'admettrais pas qu'il y eût des lions et des panthères quand on te les décrirait. Et si quelqu'un venait parler de l'éléphant, tu croirais qu'on se moque de toi » (*De nat. deor.*, I, 31, 88). M. Van Den Bruwaene, dans la note 4, p. 148, de l'éd. Latomus rappelle que Seriphos est une petite île des Cyclades, dédaignée par les Grecs, et renvoie à Platon, *Rep.*, I, 329 e – 330 a.

<sup>1</sup> « Et peut-on avancer quelque chose de plus enfantin (pour serrer davantage cet argument) que si nous disons que n'existent pas les espèces animales qui naissent sur la mer Rouge ou dans l'Inde ? Or, même les hommes les plus avides de connaître ne peuvent dans leurs recherches en apprendre autant qu'il y a d'espèces sur terre et sur mer, dans les marais, dans les fleuves, et nous allons les nier parce que nous ne les avons jamais vues ! » (I, 35, 97-98).

<sup>2</sup> Vitruve évoque l'influence des eaux sur le bétail en VIII, 3, 13 et 14.

<sup>3</sup> « [À ces variétés joignez] les différences entre les animaux domestiques et sauvages d'une même espèce ; les éléphants ne se reproduisent que dans deux parties de la terre » (IV, 739-740, trad. Pigné). Manilius fait évidemment allusion ici aux deux races d'éléphants : celle d'Afrique et celle d'Asie.

<sup>4</sup> Pline, II, 189-190 : *Namque et Aethiops uicini sideris uapore torreri adustisque similes gigni, barba et capillo uibrato, non est dubium, et aduersa plaga mundi candida atque glaciali cute esse gentes, flauis promissas crinibus, truces uero ex caeli rigore has, illas mobilitate sapientes, ipsoque crurum argumento illis in supera sucum reuocari natura uaporis, his in inferas partes depelli umore deciduo ; hic graues feras, illic uarias effigies animalium prouenire et maxime alitum multas figuras igni uolucres ; corporum autem proceritatem utrobique, illic ignium nisu, hic umoris alimento*, « Il est hors de doute que les Éthiopiens sont rôtis par la radiation de l'astre tout proche et ont en naissant l'air brûlés du soleil, que leur barbe et leurs cheveux sont crépus, tandis que dans la zone contraire les races ont la peau blanche et glacée, avec de longs cheveux blonds ; le froid raide de l'air rend ces derniers sauvages, sa mobilité rend les autres sages ; et leurs jambes mêmes fournissent la preuve que chez les uns l'action de la radiation solaire attire les sucs dans le haut du corps et que chez les autres ils sont refoulés dans ses parties inférieures par la chute des liquides. Dans la région glaciale on rencontre des bêtes pesantes, dans l'autre des animaux de formes variées, et surtout de nombreuses espèces d'oiseaux dont le feu céleste accélère la vitesse. Mais dans les deux régions les êtres sont de grande taille, là sous la poussée des feux, ici nourris par l'humidité ». J. Beaujeu, dans son *Commentaire*, p. 240, décèle dans ce passage une influence stoïcienne : « [Cette] influence du climat sur les caractères ethniques et les aptitudes physiques et psychiques des hommes habitant les diverses régions de la terre, ainsi que sur la faune qui y domine [est une] application féconde du causalisme stoïcien, dont l'honneur revient surtout à Posidonius et que Vitruve a traitée avec plus de détails ». Sur le rôle joué par le climat et d'autres facteurs géographiques sur les mentalités des populations, voir *infra* le chapitre consacré à l'humanité exotique, et notamment Cicéron, *N. D.*, II, 6, 17 ; 16, 42 ; *De fat.*, IV, 7 ; Vitruve, VI, 1, 3, sqq ; 9 ; 11.

<sup>5</sup> Chez Vitruve, l'*excursus* consacré aux qualités particulières de la région de Zama, en Afrique (VIII, 3, 24) semble faire allusion au rôle joué par la terre sur la présence des bêtes fauves (l'Afrique y est qualifiée de *parens et nutrix ferarum bestiarum*, « la mère nourricière des bêtes sauvages ») et notamment des serpents : la terre de Zama, comme celle des Baléares, posséderait la vertu d'empêcher la naissance ou de provoquer la mort de ces reptiles, si nombreux d'habitude en Afrique (cf. la note 7, p. 127 de L. Callebaut dans son *Commentaire*). Ce *topos* de l'Afrique, terre nourricière des fauves, sera plus longuement traité *infra*.



L'analyse des *exotica* relatifs à la flore et à la faune révèle que les Romains ont manifesté une évidente curiosité à l'égard des animaux exotiques, qu'ils soient originaires d'Orient, d'Afrique ou des contrées du nord-ouest de l'Europe ; en revanche, les particularités de la flore exotique ne sont que rarement évoquées pour elles-mêmes chez les auteurs de la période étudiée ici<sup>1</sup> ; elles sont, la plupart du temps, envisagées dans une perspective « utilitaire », en tant que produits d'importation – il en est ainsi, notamment, des plantes ou arbustes dont étaient issus les divers parfums exotiques –, ou en tant qu'espèces végétales d'origine étrangère ayant fait l'objet d'une acclimatation afin d'être cultivées en Italie<sup>2</sup>. Dans son *De Agricultura*, Caton s'intéresse surtout aux conditions dans lesquelles certains végétaux ont été importés et acclimatés en Italie<sup>3</sup>. Dans la *Guerre des Gaules*, la description de la forêt Hercynienne, en Germanie, ne donne lieu qu'à des considérations relatives à son immensité et à la méconnaissance que l'on avait, dans le monde gréco-romain, de cette région reculée, par lesquelles César entend sans doute justifier le demi-échec de son expédition<sup>4</sup>. Au dire de Pline, Cornélius Népos aurait parlé du *lotos* africain<sup>5</sup>, mais surtout, semble-t-il, pour ses fruits et pour l'utilisation que l'on en faisait :

*Eadem Africa, qua uergit ad nos, insignem arborem loton gignit, quam uocat celthim. [...] Magnitudo quae piro, quamquam Nepos Cornelius breuem tradit. [...] Vinum quoque exprimitur illi simile mulso, quod ultra denos dies negat durare idem Nepos, bacasque concisas cum alica ad cibos doliis condi*<sup>6</sup>.

Dans ses *Géorgiques*, Virgile célèbre les espèces végétales exotiques – telles que l'« arbre à soie » du pays des Sères<sup>7</sup>, ou le citronnier de Médie – dans le même contexte, agricole ou artisanal ; dans les *Bucoliques*, il cite cependant la colocasie – une plante exotique introduite

<sup>1</sup> À l'époque suivante, en revanche, l'*Histoire Naturelle* de Pline consacra de longs passages à la description de la végétation des contrées exotiques, en s'inspirant notamment des traités de Théophraste sur les plantes.

<sup>2</sup> Voir *infra* le passage concernant les productions exotiques.

<sup>3</sup> Par exemple le cyprès, dont l'acclimatation en Italie fut difficile à obtenir (*Agr.* 48, 151 ; cf. Pline, XVI, 139 et les notes *d loc.* de J. André), le saule grec (6, 4 : *salicem graecam*), le laurier de Delphes et de Chypre (8, 2, *loream Delphicam et Cypriam*), les noix grecques (8, 2, *nuces... Graecas*), le fenugrec (27, *fenum graecum*) ; cf. J. André, *Lexique...* : « les Romains ont connu par les Grecs cette plante d'origine orientale utilisée comme fourrage, d'où son nom de foin grec », les oignons de Mégare (8, 2, *bulbos megaricos*) ; sur les oignons de Mégare, cf. aussi Ov., *Remedia amoris*, 797-798 : *Daunius an Libycis bulbus tibi missus ab oris / an ueniat Megaris, noxius omnis erit*, « L'oignon, qu'il soit daunien, qu'il soit expédié des rivages de Libye ou viennois de Mégare, l'oignon est toujours mauvais pour toi », et A. A., II, 421). Pour les arbres fruitiers cités chez Caton, cf. *infra*.

<sup>4</sup> En VI, 24, 2, César signale qu'Ératosthène et d'autres auteurs grecs en ont seulement entendu parler : [*Hercynia silua*], *quam Eratostheni et quibusdam Graecis fama notam esse uideo, quam illi Orcyniam appellant...*, « ... la forêt Hercynienne, forêt dont Ératosthène et certains autres auteurs grecs avaient, à ce que je vois, entendu parler – ils l'appellent Orcynie... » ; un peu plus loin, César affirme que personne en Germanie ne connaît les limites exactes de cette forêt (25, 1-4, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie). En VI, 29, 4, César fait brièvement allusion à la forêt des Ardennes (*totius Galliae maxima*, « la plus grande forêt de toute la Gaule ») ; en VI, 10, 4-5, il évoquait une autre forêt, appelée *Bacenis*, et uniquement, là encore, pour son rôle de frontière et de rempart naturel ; cette forêt se situait à l'extrémité du territoire des Suèves : ... *siluam esse ibi infinita magnitudine, quae appellatur Bacenis ; hanc longe introrsus pertinere et pro natiuo muro obiectam Cheruscos ab Suebis Suebosque ab Cheruscis iniuriis incursionibusque prohibere : ad eius initium siluae Suebos aduentum Romanorum expectare constituisse*, « [...] il y a là une forêt immense, qu'on appelle *Bacenis* ; elle s'étend profondément vers l'intérieur et forme entre les Suèves et les Chérusques comme un mur naturel qui s'oppose à leurs incursions et à leurs ravages réciproques : c'est à l'entrée de cette forêt que les Suèves ont résolu d'attendre les Romains ». L.-A. Constans (note *ad loc.*) a tenté d'identifier cette forêt d'après les noms de peuples cités par César dans la *Guerre des Gaules* : « D'après Ptolémée, II, 11, 10, les Chérusques habitaient entre l'Elbe, la Weser et le Harz. Quant aux Suèves, qui apparaissent au temps de Tacite comme le nom collectif d'un grand nombre de peuples germains, il n'est pas douteux que pour César c'est seulement le nom d'un de ces peuples (cf. I, 51, 2). Et ce peuple paraît avoir habité non pas la Souabe, qui doit son nom aux Suèves, mais la région au nord du Mein. Dans ces conditions, la *silua Bacenis* est soit le Harz, soit le Thüringerwald, soit, plutôt, les hauteurs boisées de la Hesse ».

<sup>5</sup> Le terme *lotos* a été appliqué, dans l'Antiquité, à de nombreuses espèces d'arbres ; cf. J. André, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 147 sq. Le passage de Pline en question semble désigner le jujubier d'Afrique (XIII, 104-105).

<sup>6</sup> « La même Afrique, dans la partie tournée vers nous, produit un arbre remarquable, le *lotos*, appelé là-bas *celthis* [...]. Sa taille est celle du poirier, bien que Cornélius Népos le dise de petite taille. [...] On [...] fait [de ses fruits] un vin, semblable à notre vin miellé, mais qui, d'après Cornélius Népos, ne se conserve pas plus de dix jours. Ce dernier rapporte que les fruits broyés avec du gruau d'épeautre sont conservés dans des jarres pour l'alimentation » (*N. H.*, XIII, 104 et 106).

<sup>7</sup> Le vers 121 de la seconde *Géorgique* contiendrait la plus ancienne mention des Sères dans la littérature latine, cf. J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 432, note 5, et serait donc « le prototype d'une abondante tradition poétique » (*ibid.*, p. 432-433), dans laquelle perdurera l'affirmation de l'origine végétale de la soie.

après la conquête de l'Égypte<sup>1</sup> –, pour sa valeur ornementale<sup>2</sup>. Plusieurs auteurs – des poètes surtout – ont évoqué la célébrité et la beauté des forêts luxuriantes de l'Orient, qui apparaît comme un thème convenu, où l'imprécision et l'absence de pittoresque dominent généralement. Nous avons fait allusion précédemment aux forêts de l'Ida de Phrygie, à celles du Caucase ou de la Thrace, évoquées dans un cadre légendaire ou en corrélation avec les *topoi* associés aux montagnes<sup>3</sup> ; Horace, dans une métonymie désignant un vaisseau, qualifie la forêt du Pont d' « illustre » – *silua nobilis* :

*Quamuis Pontica pinus,  
siluae filia nobilis,  
iactes et genus et nomen inutile*<sup>4</sup>.

De même, les forêts du Caucase ont été louées pour leur beauté et leur majesté, par exemple chez Properce, lorsqu'il compare le parc que possède – ou que pourrait posséder – son rival, un homme riche, aux forêts caucasiennes :

*et nemus omne satas intendat uertice siluas,  
urgetur quantis Caucasus arboribus ;  
non tamen ista meo ualeant contendere amori*<sup>5</sup>.

On trouve aussi plusieurs références aux palmiers de Judée, autrement appelée, par métonymie, « Idumée<sup>6</sup> », une région qui intervint notamment sur la scène de la politique étrangère romaine par le biais du roi Hérode. C'est ainsi qu'Horace, dans ses *Épîtres*, cite les « palmeraies d'Hérode » comme un symbole de fertilité, un exemple caractéristique de la richesse du sol :

---

<sup>1</sup> Pline consacre un paragraphe (XXI, 51, 87) à cette plante, la colocase, dont il dit qu'on la cueille dans les eaux du Nil, qu'elle est employée par les Égyptiens à divers usages – notamment alimentaire –, et qu'elle a été acclimatée en Italie. Cf. Martial, VIII, 33, 13 et XIII, 57 où il la nomme *Niliacum holus*, « légume du Nil ».

<sup>2</sup> Avant Pline, cette plante exotique n'est mentionnée, en effet, que dans l'évocation de l'âge d'or de la quatrième *Bucolique*, à côté de l'amome assyrien (IV, 18-25 : *At tibi prima, puer, nullo munuscula cultu / errantis hederas passim cum baccare tellus / mixtaque ridenti colocasia fundet acantho. / Ipsae lacte domum referent distenta capellae / ubera, nec magnos metuent armenta leones ; ipsa tibi blandos fundent cunabula flores. / Occidet et serpens, et fallax herba ueneni / occidet ; Assyrium uolgo nascetur amomum*, « Cependant, comme premiers cadeaux, enfant, la terre, sans culture, te prodiguera les lierres exubérants ainsi que le baccar, et les colocasies mariées à l'acanthé riante. Spontanément, les chèvres ramèneront au logis leurs mamelles gonflées de lait, et les troupeaux ne redouteront pas les grands lions ; spontanément, ton berceau foisonnera d'une séduisante floraison. Péra le serpent, et la perfide plante vénéneuse périra ; partout poussera l'amome assyrien »).

<sup>3</sup> Les bois de Phrygie sont également cités en relation avec la légende et la religion de Cybèle (cf. *infra*).

<sup>4</sup> « Tu as beau, pin du Pont, fils d'une forêt illustre, vanter une naissance et un nom inutiles... » (Horace, *Odes*, I, 14, 11-13). Cf. aussi cette remarque de Vitruve, II, 1, 4, à propos des différents types de construction barbares : *Apud nationem Colchorum in Ponto propter siluarum abundantiam...*, « En Colchide, dans le Pont, où les forêts sont abondantes... »

<sup>5</sup> « [...] Et tout un bois peut tendre les cimes de sa plantation aussi haut que celles des arbres qui se pressent sur le Caucase ; cependant ces biens ne sauraient lutter avec mon amour » (Properce, I, 14, 5-7).

<sup>6</sup> L'Idumée (pays d'Edom) est, proprement, une région de la Palestine méridionale située au sud de la mer Morte, qui ne devint province romaine qu'après la victoire de Titus (70 ap. J.-C.).

*Cur alter fratrum cessare et ludere et ungui  
praeferat Herodis palmetis pinguibus, alter  
diues et inportunus ad umbram lucis ab ortu  
siluestrem flammis et ferro mitiget agrum<sup>1</sup>,*

tandis que Virgile qualifie la palme, insigne de la victoire, d' « iduméenne<sup>2</sup> ». Toutefois, les palmiers sont aussi associés à l'Arabie<sup>3</sup>, ou, comme chez Properce, à l'Égypte :

*seu quae palmiferae mittunt uenalia Thebae<sup>4</sup>.*

On rencontre enfin, dans les *Géorgiques*, un passage qui constitue peut-être la première évocation, dans la littérature latine, des arbres gigantesques de la jungle indienne, inspirée sans doute des récits des historiens et des géographes grecs postérieurs à l'expédition d'Alexandre<sup>5</sup> :

*aut quos Oceano propior gerit India lucos,  
extremi sinus orbis, ubi aera uincere summum  
arboris haud ullae iactu potuere sagittae ?  
Et gens illa quidem sumptis non tarda pharetris<sup>6</sup>.*

Qu'ils concernent la faune ou les productions exotiques, il faut enfin rappeler ici que les *exotica* littéraires ne sont que l'une des principales manifestations de l'exotisme en tant que thème artistique au sens large, et que les espèces animales ou végétales qui ont fait l'objet de *topoi* dans la littérature sont bien souvent représentés, parallèlement, dans la peinture, la mosaïque ou la sculpture antiques<sup>7</sup>.

## 1. Le bestiaire exotique

Les références aux animaux exotiques sont extrêmement fréquentes dans la littérature latine, et constituent l'un des *topoi* exotiques les plus riches et les plus variés. Quelques-uns de ces animaux appartiennent au domaine de la fable<sup>8</sup> ou du bestiaire merveilleux d'Hérodote et de ces prédécesseurs, tels les Griffons auxquels Plaute fait probablement allusion dans les

<sup>1</sup> « Pourquoi, de deux frères, l'un préfère-t-il la flânerie, les jeux, les parfums aux fertiles palmeraies d'Hérodote, tandis que l'autre, riche et incommode, dompte par la flamme et le fer, du lever du jour jusqu'au soir, un sol sauvage ? » (Horace, *Épîtres*, II, 2, 183-186).

<sup>2</sup> Voir Virg., *Géorg.*, III, 12 : *primus Idumaeas referam tibi, Mantua, palmas*, « le premier je te rapporterai, ô Mantoue, les palmes iduméennes » et la note d'E. de Saint-Denis à propos de l'épithète *Idumaeas*.

<sup>3</sup> Par exemple chez Ovide, en relation avec la légende de Myrrha ou celle du phénix, qui ont pour cadre l'Arabie : cf. *Mét.*, X, 478 : *Palmiferos Arabas Panchaeaque rura reliquit*, « [Myrrha] quitte l'Arabie fertile en palmiers et les terres de la Panchaïe » et XV, 395-397 : *Haec ubi quinque suae compleuit saecula uitae, / ilicis in ramis tremulaeae cacumine palmae / unguibus et puro nidum sibi construit ore*, « À peine [le phénix] a-t-il accompli les cinq siècles assignés à son existence qu'aussitôt, posé sur les rameaux ou la cime oscillante d'un palmier, il construit un nid avec ses ongles et son bec pur de toute souillure ».

<sup>4</sup> « Si te plaisent les objets à vendre qu'envoie Thèbes, la ville des palmiers » (Properce, IV, 5, 25) ; cf. aussi Ovide, *Amours*, II, 13, 8 : *Quae colis et Memphin palmiferamque Pharon*, « [Isis], toi qui habites [...] Pharos féconde en palmiers ».

<sup>5</sup> Voir, à ce sujet, la note d'E. de Saint-Denis au v. II, 122, et la référence à Pline, VII, 21.

<sup>6</sup> « Ou [à quoi bon te rappeler] les bois sacrés que porte l'Inde sur les bords du fleuve Océan, au fin fond du monde, là où jamais flèche n'a pu atteindre les hauteurs aériennes que l'arbre atteint ? et pourtant les gens n'y vont pas de main morte quand ils ont pris leur carquois » (Virg., *Géorg.*, II, 122-124). Sur ce passage, voir J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 19 : « Le thème de la végétation, auquel les écrivains étaient d'une façon générale peu sensibles, n'est attesté, malgré sa singularité, que pour la taille des arbres, dont aucune flèche ne peut atteindre le sommet (Virgile), et la seule essence digne de mention est l'ébène, très recherchée pour le mobilier de luxe ».

<sup>7</sup> On songe notamment aux motifs nilotiques, comportant des représentations d'animaux égyptiens comme le crocodile ou l'ibis, qui furent l'objet d'une mode picturale.

<sup>8</sup> Il ne sera question ici, de des animaux réels, ou du moins présentés comme tels – ce qui inclut certaines races d'hybrides ou de monstres à l'existence desquels croyaient les Anciens –, à l'exclusion des animaux mythologiques, qui n'apparaissent que dans un contexte fabuleux, comme la Chimère ou les dragons.

vers de l'*Aulularia* déjà cités plus haut<sup>1</sup>, ou le phénix, cet oiseau d'Éthiopie devenu symbole d'immortalité<sup>2</sup>, qui avait sans doute déjà fait l'objet d'un *topos* littéraire<sup>3</sup> avant qu'Ovide ne relate sa légende au livre XV des *Métamorphoses*, à titre d'exemple de transformation animale :

*Vna est, quae reparat seque ipsa reseminet, ales ;  
Assyrii phoenica uocant ; non fruge neque herbis,  
sed turis lacrimis et suco uiuit amomi.  
Haec ubi quinque suae compleuit saecula uitae,  
ilicis in ramis tremulaeue cacumine palmae  
unguibus et puro nidum sibi construit ore.  
quo simul ac casias et nardi lenis aristas  
quassaque cum fulua substrauit cinnama murra,  
se super imponit finitque in odoribus aeuum.  
Inde ferunt, totidem qui uiuere debeat annos,  
corpore de patrio paruum phoenica renasci.  
Cum dedit huis aetas uires onerique ferendo est,  
ponderibus nidi ramos leuat arboris altae  
fertque pius cunasque suas patriumque sepulcrum  
perque leuis auras Hyperionis urbe potitus  
ante fores sacras Hyperionis aede reponit<sup>4</sup>.*

Toutefois, le plus grand nombre d'*exotica* relatifs aux animaux concernent les *bestiae* d'Afrique, d'Orient et, dans une moindre mesure, de l'Occident nordique, dont les Romains avaient pu lire des descriptions dans la littérature géographique grecque, ou qu'ils avaient eu l'occasion d'affronter lors des guerres menées contre certains peuples étrangers, et qu'ils donnaient en spectacle lors des triomphes et des *uenationes*. Preuve, sans doute, de l'engouement des Romains pour ces animaux exotiques, ceux-ci semblent avoir été intégrés très tôt dans des expressions du langage courant, sous forme de proverbes, de comparaisons

<sup>1</sup> *Aul.*, 701-702. Sur la légende des Griffons et des Arimaspes, transmise par Hérodote d'après l'*Arimaspeia* d'Aristée de Proconnèse, voir *supra*, Chapitre I.

<sup>2</sup> La légende du phénix a été racontée, pour la première fois, par Hérodote, II, 73. Toutefois, sa longévité extraordinaire aurait été mentionnée chez Hésiode, d'après Pline, VII, 153 (voir la note *ad loc.* de R. Schilling et la référence aux *Fragmenta Hesiodica*, édit. Merkelbach-West, p. 158, n° 304). En dehors du récit des *Métamorphoses* d'Ovide (XV, 392 sq., passage cité *infra*), le phénix apparaît dans l'oraison funèbre du perroquet de Corinne (*Amours*, II, 6) en tant que symbole d'immortalité, et en particulier de l'immortalité poétique : *Illic innocui late pascuntur olores / et uiuax phoenix, unica semper auis*, « [Dans l'Élysée] habitent les cygnes innocents et l'immortel phénix, toujours seul de son espèce » (v. 53-54).

<sup>3</sup> Un poème de Laevius (un auteur mal connu qui aurait vécu, selon P. Grimal, *Littérature latine*, p. 232, vers la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) était consacré au phénix (le renseignement nous est transmis par Charisius, 288 K, cité en note par P. Grimal) : « Nous savons [...] qu'il avait composé un poème dont les vers, inégaux, dessinaient l'image d'un phénix. Or le phénix était d'actualité à Rome durant les premières années du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., lorsque un très savant sénateur, du nom de Manlius, fit, si l'on en croit Pline l'Ancien, connaître pour la première fois cet oiseau aux Romains » (P. Grimal, *ibid.* ; cf. Pline, X, 4).

<sup>4</sup> « Mais il y a un oiseau, un seul, qui se renouvelle et se recrée lui-même ; les Assyriens l'appellent le phénix ; il ne vit ni de grains ni d'herbes, mais des larmes de l'encens et du suc de l'amome. À peine a-t-il accompli les cinq siècles assignés à son existence qu'aussitôt, posé sur les rameaux ou la cime oscillante d'un palmier, il construit un nid avec ses ongles et son bec pur de toute souillure. Là il amasse de la cannelle, des épis du nard odorant, des morceaux de cinname, de la myrrhe aux fauves reflets ; il se couche au-dessus et termine sa vie au milieu des parfums. Alors du corps paternel renaît, dit-on, un petit phénix destiné à vivre le même nombre d'années. Quand l'âge lui a donné assez de force pour soutenir un fardeau, il décharge du poids de son nid les rameaux du grand arbre et il emporce pieusement son berceau, qui est aussi le tombeau de son père ; parvenu à travers les airs légers à la ville d'Hypérion, il le dépose devant la porte sacrée de son temple » (Ovide, *Mét.*, XV, 392-407). Hypérion est le père du Soleil, mais ce nom sert également à désigner le Soleil lui-même (cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 218, art. « Hypérion ») ; la ville mentionnée par Ovide est donc Héliopolis en Basse-Égypte (P. Grimal, *ibid.*, p. 365, art. « Phénix », rappelle que la légende du phénix « est liée au culte du Soleil chez les Égyptiens »).

ou de plaisanteries<sup>1</sup>, et sont devenus un véritable thème littéraire, voire, comme nous le verrons ultérieurement, un instrument de propagande politique<sup>2</sup>.

Si l'évocation des animaux exotiques constitue en elle-même un *topos* littéraire, il faut préciser cependant que certaines espèces ne sont citées que très rarement dans les textes que nous possédons, et ne semblent donc pas avoir fait l'objet d'un *topos* particulier chez les auteurs de cette période. Certains d'entre eux, comme nous avons pu le faire remarquer plus haut, cherchaient en effet à faire preuve d'originalité, voire d'érudition, et la thématique animalière a parfois fourni l'occasion d'introduire des *exotica* jusque là rarement – voire jamais – évoqués auparavant dans la littérature latine. Les poèmes d'Ovide, dont on a signalé déjà la prédilection pour les légendes obscures et l'érudition, représentent, dans ce domaine comme dans d'autres, un exemple caractéristique : nous verrons en effet qu'il est le seul auteur de cette époque à faire allusion à la hyène et au caméléon. Il faut enfin mentionner, parmi la multitude des animaux ayant fait l'objet d'un *topos* littéraire dans la littérature antique, ceux qui, même s'ils ne possédaient pas – ou plus – de caractère exotique en eux-mêmes, étaient cependant d'origine exotique, récente ou plus ancienne, certaines espèces ayant fait l'objet, très tôt, d'une acclimatation ou d'un élevage à Rome ou en Italie. Parmi ces espèces animales, certaines, comme les chiens ou les chevaux, seront évoquées à propos des productions<sup>3</sup>. D'autres encore, tout en n'étant pas des espèces exotiques, sont citées dans un cadre étranger, par exemple en tant qu'éléments d'une digression géographique introduite dans une œuvre historiographique ou un poème didactique : il seront évoqués, à l'occasion, dans notre seconde partie<sup>4</sup>.

### a. Les *ferae* d'Afrique et d'Asie

Parmi les *topoi* relatifs aux animaux, c'est celui des bêtes sauvages d'Afrique et d'Asie qui apparaît comme le plus développé : les références au tigre, à la panthère, mais surtout au lion et à l'éléphant, sont innombrables ; d'autres de ces *bestiae*, comme le rhinocéros, se font beaucoup plus rares dans les textes. Ces *exotica* trouvent leur origine à la fois dans

---

<sup>1</sup> Les comédies de Plaute, dans lesquelles les animaux de l'amphithéâtre sont souvent évoqués dans le cadre de la conversation et dans une intention comique, offrent peut-être un témoignage de cette utilisation familière, proverbiale, de l'image des animaux exotiques. Voir notamment *Ep.*, 18 : ... *Qui uarie ualent, / capreaginum hominum non placet mihi neque pantherinum genus*, « Je n'aime point les gens à bigarrures, race de chèvres et de panthères », ou encore ce passage du *Miles gloriosus* (235-236) : *Eru' meus elephanti corio circumtentust, non suo, / neque habet plus sapientia quam lapis*, « Mon maître, en fait de peau, est recouvert d'un vrai cuir d'éléphant ; il a tout autant d'intelligence qu'une borne ».

<sup>2</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> D'autres espèces seront laissées de côté, dans la mesure où elles ne semblent pas avoir fait l'objet de mises en œuvre particulières dans le domaine des *exotica* ; c'est le cas, par exemple, des mouflons de Corse ou d'Espagne, peut-être évoqués brièvement chez Lucilius, *Satires*, VI, frg. 22 Charpin : ... *praedium emit qui uendit equum, musimonem*, « avec le prix de vente d'un cheval, d'un mouflon, il acquiert une terre ». Sur *musimo*, voir le *Commentaire* de F. Charpin, p. 275, t. I, qui signale que les Anciens n'étaient pas d'accord sur l'animal que désignait ce terme : pour les uns, il s'agissait d'un mulet, d'un cheval ou d'un âne de petite taille (Nonius, 137, 23), pour d'autres d'un béliet (Servius, *Ad Georg.* III, 446) : « Il semble bien que le mot désigne une espèce de moutons ; tous les auteurs sont d'accord pour situer l'origine de ces bêtes » (F. Charpin, *ibid.*). Les auteurs cités par F. Charpin à l'appui de son analyse sont Strabon V, 225 et Pline, *N. H.*, VIII, 199 : *Est in Hispania, sed maxime Corsica, non absimile pecori genus musmonum, caprino uillo quam pecoris uelleri propius, quorum e genere et ouibus natos prisci umbros uocauerunt*, « Il y a en Espagne, mais surtout en Corse, une espèce assez semblable au mouton : c'est le *musmo* : son poil se rapproche davantage du poil de la chèvre que de la toison du mouton ; les produits du moufflon et de la brebis s'appelaient autrefois *umbres* ». Le *musimo* est également cité, par exemple, chez Caton le Censeur (*De Laetorio*, frg. 108 Malcovati, *O.R.F.*, p. 44 : *asinum aut musimonem aut arietem*). Il ne sera pas question non plus des *topoi* que représentent le gibier des Alpes (par exemple chez Virg., *Én.*, X, 707 sq. ; Ov., *A. A.*, III, 150) – plus pittoresque qu'exotique –, les abeilles du mont Hybla en Sicile (Ov., *ibid.*) ou les lièvres du mont Athos – expressions proverbiales qui font référence à un cadre grec qui n'était plus perçu comme exotique.

<sup>4</sup> Les poètes ont chanté, par exemple, les troupeaux scythes ou africains, qui, sans être en eux-mêmes « exotiques », interviennent dans un cadre exotique (pour le bétail africain, cf. Virg., *Géorg.*, III, 311-313 et 339-347 ; pour l'élevage chez les Scythes, cf. *ibid.*, III, 352 sq.).

l'expérience des Romains – qui pouvaient voir ces diverses *bestiae* ou *ferae* venues d'Afrique<sup>1</sup> ou d'Asie dans l'enceinte même de la Ville, à l'occasion des triomphes, des *ludi* ou d'autres types de spectacles –, et dans l'héritage transmis par la littérature grecque, où l'image du lion, par exemple, est abondamment mise en œuvre dès les poèmes homériques. Les *exotica* attachés à ces animaux ont trait soit à leur origine géographique, soit à leurs caractères particuliers. Certains, comme le tigre, sont liés aux *topoi* de la géographie asiatique ; un grand nombre sont, comme le lion, associés à l'Afrique, qui est, dans les représentations antiques, la terre nourricière des fauves par excellence<sup>2</sup> : ce lieu commun attaché au continent africain apparaît par exemple chez Horace, qui compare le loup aperçu dans la forêt sabinienne aux monstres nés de la terre africaine :

*nec Iubae tellus generat, leonum  
arida nutrix*<sup>3</sup>,

ou encore chez Vitruve, qui utilise une expression similaire à propos d'une ville proche de Zama, dénommée Ismuc, justement épargnée, de façon tout à fait extraordinaire, par ce fléau :

*Cum esset enim Africa parens et nutrix ferarum bestiarum, maxime serpentium, in eius agris oppidi nulla nascitur, et si quando adlata ibi ponatur, statim moritur*<sup>4</sup>.

Manilius, dans sa description de l'*orbis terrarum* du livre IV des *Astronomiques*, a même consacré plusieurs vers à ce thème des animaux malfaisants de l'Afrique, qu'il présente comme un châtiment destiné à punir Carthage de ses futurs forfaits à l'encontre de Rome :

*Huc uarias pestes diuersaque monstra ferarum  
congessit bellis natura infesta futuris.  
Horrendos angues habitataque membra ueneno  
et mortis pastu uiuentia, crimina terrae,  
et uastos elephantas habet, saeuosque leones  
in poenas fecunda suas parit horrida tellus  
et portentosos cercopum ludit in ortus  
ac sterili peior siccis infestat harenas,  
donec ad Aegypti ponat sua iura colonos*<sup>5</sup>.

Ces espèces animales africaines sont donc généralement caractérisées par leur aspect effrayant et par leur dangerosité, et principalement associées, de ce fait, aux champs lexicaux de la férocité, de la sauvagerie et de la cruauté, mais aussi, pour certaines d'entre elles, à ceux de la vaillance, du courage ou de l'intelligence.

<sup>1</sup> On trouve l'expression *Africae bestiae* chez Varron, *De lingua latina*, VII, 3, 39 ; ailleurs *Libycae bestiae* ou *ferae*. Sur les exhibitions d'animaux exotiques à Rome, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> Cf. par exemple Apollonios de Rhodes, IV, 1561.

<sup>3</sup> « [Et c'était un monstre] comme n'en fait pas naître la terre de lions » (Hor., *Od.*, I, 22, 15-16).

<sup>4</sup> « Bien que l'Afrique, en effet, soit la mère nourricière des bêtes sauvages, particulièrement des serpents, aucune ne naît sur les terres de cette cité, et celles que d'aventure on y apporte meurent aussitôt (*De l'architecture*, VIII, 3, 24). Cf. aussi, chez Salluste, cette remarque sur la faune africaine et son influence sur la vie des populations : *Plerosque senectus dissoluit, nisi qui ferro aut bestiis interiere ; nam morbus haud saepe quemquam superat. Ad hoc malefici generis pluruma animalia*, « Presque tous [les Africains] meurent de vieillesse, sauf ceux qui tombent sous le fer, ou sous la dent des fauves ; car il est rare que la maladie les emporte. Ajoutez à cela le grand nombre des animaux malfaisants » (*Jug.*, XVII, 6).

<sup>5</sup> « La nature, ayant en horreur les guerres que Carthage devait soutenir contre Rome, en punit l'Afrique en la rendant le repaire de bêtes féroces et de monstres de toute espèce, d'horribles serpents, d'animaux infectés de venin, nourris de ce qui donne la mort, vrais forfaits de la terre qui les produit. Cette terre barbare, fertile en productions qui la dévastent, porte aussi d'énormes éléphants et des lions furieux : c'est un jeu pour elle de donner naissance à des singes de la difformité la plus hideuse. Plus tristement partagée que si elle était stérile, elle couvre de monstrueux produits ses sables arides, et elle est telle jusqu'aux frontières où commence l'Égypte » (IV, 662-670, trad. Pingré).

## – *Leo Gaetulus, Armenia tigris, Cibyrateae pantherae* : le lion, le tigre et les autres félins exotiques

Les grands fauves, lions, tigres, lynx, panthères et léopards, font partie des animaux exotiques les plus souvent cités<sup>1</sup>. Si l'on considère la fréquence de ses apparitions littéraires, on peut même dire à propos du lion qu'il est pour l'Antiquité, comme il le sera pour les époques postérieures, le « roi des animaux » : Hygin, à propos de la constellation du Lion, le définit d'ailleurs dans son *Astronomie* comme « le premier des animaux », *omnium ferarum princeps*<sup>2</sup>. En plus de sa fréquente présence lors des *ludi*, des triomphes ou d'autres spectacles romains, la mythologie – et notamment l'épisode du lion de Némée dans la légende herculéenne – a sans doute grandement contribué à la fortune de la thématique du lion dans la littérature et dans les arts : le lion est l'un des animaux sauvages le plus souvent décrits et mentionnés dans les textes antiques depuis les poèmes homériques – où il entre comme élément comparant dans de nombreuses images épiques – et les fables d'Ésope<sup>3</sup>. Le nom du tigre au contraire n'apparaît que tardivement, dans les textes de la fin de la République et de la période augustéenne, où son image tend à s'associer à celle du lion ou de la lionne, voire à la supplanter, dans la mesure où, à ce moment-là, l'exotisme du lion avait peut-être commencé à s'estomper en raison de la fréquence de ses apparitions dans la vie romaine ; quant aux autres félins exotiques, originaires d'Asie pour les uns, d'Afrique pour les autres<sup>4</sup>, ils semblent avoir été connus, pour certains d'entre eux du moins, dès l'époque de Plaute<sup>5</sup>, mais lynx, panthères, léopards ou guépards semblent souvent confondus dans les textes<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Sur l'origine grecque de ces mots, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> *Hic dicitur ab Ioue constitutus, quod omnium ferarum princeps esse existimatur*, « Jupiter le plaça (au ciel), dit-on, parce qu'il a la réputation d'être le premier des animaux » (Hygin, *L'astronomie*, II, 24, 1).

<sup>3</sup> Sur le lion, et les fauves africains en général, voir Pline, VIII, 41-43, 45 sq. La fréquence des références aux lions et aux lionnes dans la littérature grecque est peut-être due à l'existence de lions en Europe à une époque reculée ; Pline (VIII, 45) affirme en effet qu'il existe des lions en Macédoine (à la suite d'Hérodote, d'Aristote, de Xénophon, de Pausanias : voir les références bibliographiques indiquées par A. Ernout dans la note 3 au § 45) : « L'existence de lions en Europe à l'époque historique a été souvent contestée ; voir l'article *Löwe* dans P. W., XIII, 1, 970 et s. ; en tout cas l'emprunt du nom de l'animal montre que les Latins n'ont connu le lion que par les Grecs. Mais chez ceux-ci il apparaît si souvent dans la légende, dans la littérature et dans l'art, comme dans les comparaisons et les expressions proverbiales, qu'il semble leur être un animal familier, au contraire du tigre, connu fort tard et toujours senti comme étranger » (A. Ernout, *ibid.*). Le lion est un personnage traditionnel des fables depuis l'Antiquité (Ésope, Perse) et jusqu'à La Fontaine ; voir par exemple Lucilius, livre XXX, frg. 44 et 48 Charpin, et Horace, *Épîtres*, I, 1, 73, qui ont repris une fable d'Ésope très connue, celle du lion malade et du renard (voir par exemple Platon, *Banquet*, 123a, et le *Commentaire* de F. Charpin, p. 216, t. III).

<sup>4</sup> La correspondance de Cicéron, qui fut chargé par l'édile Caelius Rufus de trouver des panthères destinées aux *ludi*, parle à la fois de panthères d'Asie (*Cibyrateae pantherae*, « des panthères Cibyratees », c'est-à-dire de Cibyre, une ville de Cilicie) et de panthères d'Afrique (*Correspondance*, CCX, t. IV = *Fam.*, VIII, 9, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>5</sup> Cf. *Épidique*, 18 (passage cité *infra*) et ce passage du *Poenulus* qui fait probablement allusion à des panthères présentées lors de *ludi* : *Non audis ? mures Africanos praedicat / in pompam ludis dare se uelle aedilibus*, « Tu n'entends pas ? Il parle de rats africains qu'il a l'intention de donner aux édiles pour la procession des jeux » (1011-1012). Sur les périphrases *passer marinus* (*Persa*, 199, passage cité *infra*) et *mures Africani*, voir cette analyse de Naudet, *Théâtre de Plaute*, cité par A. Ernout (note 1, p. 230 au v. 1011) : « Les anciens Romains, au lieu d'appliquer de nouveaux noms à des espèces nouvelles d'animaux qu'ils voyaient pour la première fois, employaient des noms d'espèces connues, en y ajoutant une qualification particulière. Ainsi les autruches furent des oiseaux d'outre-mer, *passer marinus* ; les éléphants, des bœufs de Lucanie, *boues Lucae*, parce que leur première apparition eut lieu à la bataille d'Héraclée ; ici les rats africains sont des panthères ». Sur l'origine grecque du nom de la panthère, cf. Varron, *L. L.*, V, 20, 100 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie) et la note 2 de J. Collart au § 100 : « Il est déjà question de la panthère dans l'*Illiade* (XXI, 572), mais l'animal n'a été vraiment bien connu des Grecs qu'après la campagne d'Alexandre dans l'Inde ; les Romains, eux, ont appris à le connaître en Numidie. En 186 avant J.-C., Fulvius Nobilior offre déjà en spectacle une *uenatio* de panthères et de lions » ; cf. aussi J. Aymard, *Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins* (*Cynegetica*), Paris, de Boccard, 1951, p. 74.

<sup>6</sup> Le terme de *pardi* ou *leopardi* désigne à l'origine désigne les mâles des panthères (*pantherae* ou *pantheris*), mais sert aussi à désigner les guépards et peut-être d'autres félins : cf. Pline, VIII, 42 et les notes correspondantes d'A. Ernout. Cf. aussi J. Desanges, *Introduction* au livre V, § 1-46, p. 207 sq. à propos des productions de la Numidie. Les *pardi* sont très communs en Afrique, d'après Pline, VIII, 63. Le lynx mentionné dans les textes cités *infra* est d'origine africaine ou orientale, différent du lynx commun ; Pline, VIII, 72, parle du lynx d'Éthiopie (selon la note 1 d'A. Ernout pour ce paragraphe, il s'agit du caracal à peau mouchetée, cf. Virg., *Én.*, I, 333) ; on le trouvait également en Inde, et il passait pour avoir figuré dans le cortège de Bacchus (cf. Ov., *Mét.*, XV, 413 : *Victa racemifero lyncas dedit India Baccho*). La confusion entre les différentes espèces de félins connues dans l'Antiquité est peut-être à l'origine de l'animal hybride, mi-lion, mi-tigre, qui sert de monture à Dionysos sur une mosaïque de la Maison du Faune à Pompéi. Sur la confusion entre les différentes espèces de félins, et leurs représentations dans la littérature et l'art, voir par exemple F. Préchac, « Quelques animaux dans la littérature et l'art », *R.É.L.* t. 14, 1936, Paris, Les Belles Lettres, 1937, p. 105-109.

Les *topoi* associés à ces fauves concernent d'abord leur origine géographique, asiatique ou africaine<sup>1</sup>. Le lion et la lionne apparaissent fréquemment dans les textes accompagnés de références globales à la Libye<sup>2</sup> – c'est-à-dire, pour les Anciens, le continent africain – ou plus précisément à certaines de ses régions, la Numidie<sup>3</sup> et la Gétulie surtout<sup>4</sup>, voire la région de Carthage. Ainsi, la lionne est associée chez Catulle aux « monts libyens » :

*Num te leaena montibus Libystinis  
aut Scylla latrans infima inguinum parte  
tam mente dura procreavit ac taetra,  
ut supplicis uocem in nouissimo casu  
contemptam haberes, a ! nimis fero corde ?<sup>5</sup>,*

de même que chez Virgile, lorsqu'il évoque la saison des amours chez les animaux, dans les déserts de la Libye, *Libyae solis... in agris* :

*Tempore non alio catulorum oblita leaena  
saeuior errauit campis nec funera uolgo  
tam multa informes ursi stragemque dedere  
per siluas ; tum saeuos aper, tum pessima tigris :  
heu ! male tum Libyae solis erratur in agris<sup>6</sup>.*

Ailleurs, c'est « dans les champs des Puniques », *Poenorum... in aruis*, que le même poète décrit, dans une comparaison, une chasse au lion<sup>7</sup>. Mais la plupart des références mentionnant l'origine géographique du lion ou de la lionne ne comportent que des expressions toutes faites, voire de simples épithètes de nature qualifiant ces animaux : Ovide compare les Fabii renversant les Étrusques à des « lions de Libye » se jetant sur les troupeaux :

<sup>1</sup> Cicéron, *De nat. deor.*, II, 50, 126, associe la panthère aux contrées barbares en général (*barbaria*), dans cet exemple destiné à démontrer le finalisme stoïcien : *Auditum est pantheras quae in barbaria uenenata carne caperentur remedium quoddam habere quo cum essent usae non morerentur*, « On raconte que les panthères qui, dans les contrées barbares, sont contaminées par de la viande empoisonnée, ont un certain remède et qu'elles ne meurent pas si elles y ont recours ».

<sup>2</sup> Aux textes qui seront cités dans ce paragraphe, on peut ajouter, chez Ovide, la référence aux lionnes du pays d'Ibis : *Feta tibi occurrat patrio popularis in aruo, / sitque Phalaeceae causa leaena necis*, « Rencontre, dans les champs de ta patrie, une lionne de ton pays qui vienne de mettre bas et qu'elle te donne la mort de Phalécus » (*Contre Ibis*, 501-502 ; sur la légende de Phalécus, voir la note 9 de J. André au v. 501 ; sur la naissance d'Ibis en terre de Cinyphie, c'est-à-dire, par extension, la Numidie ou la Libye tout entière, terres nourricières des *ferae Libycae*, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie). Au v. 383, Ovide semble également faire allusion à une légende, par ailleurs inconnue, se déroulant en Libye (cf. la note 4 de J. André *ad loc.*) : *Therodamanteos ut qui sensere leones*, « [péris] comme ceux qui furent victimes des lions de Thérodamas ».

<sup>3</sup> Voir par exemple, dans le *Jugurtha* de Salluste, le portrait de la jeunesse de Jugurtha, représenté dans des scènes de chasse africaine : ... *ad hoc, pleraque tempora in uenando agere, leonem atque alias feras primus aut in primis ferire*, « En outre il passait la plupart de son temps à la chasse, il était le premier ou des premiers à frapper le lion ou les autres bêtes sauvages » (VI, 1).

<sup>4</sup> Le lion est mis en rapport avec la Gétulie (la Kabylie) dans Pline, VIII, 48 et 54. Voir aussi J. Desanges, *Introduction de l'Histoire Naturelle* de Pline, livre V, § 1-46, p. 208 (la Gétulie était pour partie englobée dans la Numidie au sens large). Sur la situation géographique des différents peuples africains selon les Anciens, cf. Salluste, *Jugurtha*, XIX, 4-6 : *Cetera loca usque ad Mauretianam Numidae tenent ; proximi Hispanias Mauri sunt. Super Numidiam Gaetullos accepimus partim in tuguriis, alios incultius uagos agitare ; post eos Aethiops esse, dehinc loca exusta solis ardoribus*, « Les autres régions jusqu'à la Maurétanie sont occupées par les Numides ; les plus près de l'Espagne sont les Maures. Au-dessus de la Numidie se trouvent, dit-on, les Gétules, qui vivent les uns dans des huttes, les autres, plus barbares, en nomades ; derrière eux, les Éthiopiens, enfin des régions embrasées par les ardeurs du soleil ».

<sup>5</sup> « Est-ce une lionne sur les monts libyens, ou Scylla aboyante au bas des aines, qui t'a enfanté avec une âme si dure et si affreuse que la voix d'un suppliant, au dernier péril, n'ait que ton indifférence ? ah ! cœur trop sauvage ! » (Catulle, 60, 1-5). Sur l'adjectif rare *Libystinis*, et sur l'image de la lionne cruelle (lieu commun remontant à l'Iliade, XVI, 33), cf. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 234.

<sup>6</sup> « Jamais en nulle autre saison la lionne oubliant ses petits n'erra plus cruelle dans les plaines ; jamais les ours difformes ne multiplièrent dans les forêts tant de trépas et de carnage ; alors le sanglier est féroce, et la tigresse plus mauvaise que jamais. Malheur, hélas ! à qui s'égare alors dans les solitudes de la Libye » (Virg., *Géorg.*, III, 245-249). Si le lion et l'ours sont bien des animaux associés habituellement à l'Afrique, le tigre est, lui, un animal indien : l'expression *Libyae solis... in agris* s'appliquerait donc uniquement à la lionne (voire à l'ours), ou, par une licence poétique – les poètes ne se soucient pas toujours de l'exactitude géographique ou ethnographique –, à tous ces animaux.

<sup>7</sup> *Poenorum qualis in aruis / saucius ille graui uenantum uolnere pectus / tum demum mouet arma leo gaudetque comantis / excutiens ceruice toros fixumque latronis / impauidus frangit telum et fremit ore cruento / : haud secus accenso gliscit uiolentia Turno*, « Ainsi, dans les champs des Puniques, un grand lion rudement touché à la poitrine par le fer des veneurs, alors seulement s'ébranle pour la guerre, il exulte, faisant jaillir sous sa crinière les muscles de sa nuque, rompt sans effroi le trait qu'a fiché le piqueur et gronde, la gueule sanglante. Telle grandit en lui la violence maintenant que Turnus a pris feu » (Virg., *Én.*, XII, 4-9).



*non aliter quam cum Libyca de gente leones  
inuadunt sparsos lata per arua greges*<sup>1</sup>,

ou désigne une lionne par la périphrase *Libyca fera*, « la bête sauvage de Libye » :

*Dumque petit latebras fetae catulosque leaenae,  
ipse fuit Libycae praeda cruenta ferae*<sup>2</sup>.

Ailleurs, on leur applique les épithètes de *Libycus* :

*Cur tibi pro Libycis clauduntur rete leaenis  
imbelles capreae sollicitusque lepus* ?<sup>3</sup>

de *Numidus*,

*Obsequium tigrisque domat Numidasque leones*<sup>4</sup>,

ou encore de *Gaetulus*, « gétule », comme chez Horace :

*Atqui non ego te, tigris ut aspera  
Gaetulusque leo, frangere persequor*<sup>5</sup>

et Virgile :

*Sic fatus tergum Gaetuli immane leonis  
dat Salio uillis onerosum atque unguibus aureis*<sup>6</sup>,

qui emploie également l'épithète *Poenus*<sup>7</sup>,

*Daphni, tuom Poenos etiam ingemuisse leones  
interitum montesque feri silvaeque loquuntur*<sup>8</sup>.

Toutefois, le lion est aussi associé, dans la légende du moins, à Babylone<sup>9</sup>, et, dans le domaine religieux, à la Phrygie, en relation avec le culte de Cybèle : la Mère des dieux est en effet considérée comme une déesse dompteuse de lions, et représentée, dans la tradition littéraire ou iconographique, dans un char tiré par des lions. Elle est, selon l'expression de Lucrèce, la *Mater ferarum*, la « Mère des espèces sauvages<sup>10</sup> » ; dans le chant II du *De rerum*

<sup>1</sup> [Les Fabius renversèrent les Étrusques] tels les lions de Libye qui se jettent sur des troupeaux dispersés à travers l'étendue des champs » (Ovide, *Fastes*, II, 209-210).

<sup>2</sup> « Alors qu'il s'en prenait au repaire et à la portée d'une lionne qui avait mis bas, il devint lui-même la proie sanglante de la bête sauvage de Libye » (Ovide, *Fastes*, V, 177-178).

<sup>3</sup> « Pourquoi pour te célébrer, prend-on dans les filets des chèvres pacifiques et des lièvres timorés au lieu des lionnes de Libye ? » (Ovide, *Fastes*, V, 371-372). Le poète s'adresse ici à la déesse Flora, et fait allusion aux jeux – les *Floralia* – célébrés en son honneur.

<sup>4</sup> « Avec de la patience, on dompte les tigres et les lions de Numidie » (Ovide, *A. A.*, II, 183).

<sup>5</sup> « Et pourtant je ne suis pas un tigre farouche ni un lion de Gétulie, je ne te poursuis point pour te broyer » (Horace, *Odes*, I, 23, 9-10) ; cf. aussi III, 20, 1-2 : *Non uides quanto moueas periclo, / Pyrrhe, Gaetulae catulos leaenae* ?, « Tu ne vois pas, Pyrrhus, tout le danger d'enlever les petits d'une lionne gétule ? »

<sup>6</sup> « À ces mots, il donne à Salius la dépouille énorme d'un lion de Gétulie, lourde de ses longs poils et de ses griffes dorées » (*Én.*, V, 351-352).

<sup>7</sup> L'épithète signifie ici, par extension, « africain ».

<sup>8</sup> « Daphnis, sur ta mort ont gémi même les lions puniques : les montagnes sauvages et les forêts le disent » (Virg., *Buc.*, V, 27-28). Cf. aussi Ovide, *Tr.*, IV, 6, 5 : *Tempore Poenorum compescitur ira leonum*, « avec le temps s'apaise la colère des lions puniques ».

<sup>9</sup> Voir, chez Ovide, *Mét.*, IV, 96 sq., la légende de Pyrame et Thisbé (dont des passages ont été cités précédemment), où une lionne provoque indirectement la mort des deux personnages.

<sup>10</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, II, 598 ; cf. aussi Varron, *Satires Ménippées*, *ΟΝΟΣ ΑΥΡΑΣ* (*L'âne de la lyre*) frg. 358 Cèbe : *non uidisti simulacrum leonis ad Idam eo loco ubi quondam subito eum cum uidissent quadrupedem, galli tympanis adeo fecerunt mansuem ut tractarent manibus* ?, « est-ce que tu n'as pas vu une statue de lion près de l'Ida en ce lieu où soudain autrefois, ayant vu cette bête, des

*natura*, où un long passage est consacré à l'explication du mythe de Cybèle, il est en effet question des lions attelés à son char, à côté des autres éléments emblématiques de la déesse ou de son culte – comme les montagnes de Phrygie ou la musique orientale :

*Hanc ueteres Graium docti cecinere poetae  
sedibus in curru biugos agitare leones<sup>1</sup>,*

de même que chez Virgile :

*Hinc mater cultrix Cybeli Corybantiaque aera  
Idaeumque nemus, hinc fida silentia sacris,  
et iuncti currum dominae subiere leones<sup>2</sup>.*

On retrouve en particulier cette thématique du lion dans le poème 63 de Catulle dans lequel est relatée l'histoire d'Attis, au moment où la déesse lance l'un des lions de son char à la poursuite d'Attis<sup>3</sup>.

---

galles la rendirent si douce avec leurs tambourins qu'ils la caressaient de leurs mains ? » et le *Commentaire* correspondant de J.-P. Cèbe, p. 1517 ; Grattius, *Cyn.*, 19-20 : ... *domitrixque Idaea leonum / mater*, « ... et la Mère idéenne, Cybèle, dompteuse de lions » (trad. personnelle) ; Manilius, II, 441 ; IV, 759-460. Ovide a relaté dans certains passages de son œuvre les légendes qui expliquent l'origine de cette image de Cybèle dompteuse de fauves ; voir, dans les *Métamorphoses*, X, 703-704, l'histoire d'Atalante et Hippomène, qui, ayant profané un temple de la Mère des dieux, furent transformés en lions (... *aliisque timendi / dente premunt domito Cybeleia frena leones*, « ils sont devenus des lions, qui, redoutables pour tous, sauf pour Cybèle, pressent son frein entre leurs dents soumises » ; cette légende est évoquée aussi dans le *Contre Ibis*, 457-458 : *inque pecus subito Magnae uertare Parentis, / uictor ut est celeri uictaque uersa pede*, « sois changé tout à coup en l'animal consacré à la Grande Mère, comme le furent le vainqueur et la vaincue d'une course rapide ») ; voir également, dans les *Fastes*, IV, 215-218, cette explication de la présence des lions dans les représentations de Cybèle : ... « *Cur huic genus acre leonum / praebent insolitas ad iuga curua iugas ?* » / *Desieram* ; *coepit* : « *Feritas mollita per illam / creditur ; id curru testificata suo est* », « Pourquoi des lions, pourtant féroces, présentent-ils – fait insolite – leur crinière sous son joug courbe ? ». J'avais fini ; elle reprit : « Leur sauvagerie, croit-on, a été adoucie par elle : son char en constitue un témoignage ». Sur les lions tirant le char de Cybèle, voir la note de R. Schilling au v. 215 : « Depuis le VII<sup>e</sup> siècle, Cybèle apparaît sur un char attelé de lions sur les représentations numismatiques et sculpturales ; ainsi, sur la frise du Trésor des Siphniens à Delphes » et A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. II, 600 de Lucrèce, cité *infra* : « La Grande Mère apparaît traînée par des lions sur des monnaies romaines de C. Norbanus Flaccus (préteur 44-43 avant J. C.), et de M. Volteius M. f. (environ 88 avant J. C.) ». Voir aussi H. Graillot, *Le culte de Cybèle Mère des dieux à Rome et dans l'empire romain*, p. 2 ; 109, etc.

<sup>1</sup> « C'est elle [Cybèle] que les savants poètes de la Grèce ancienne ont chantée < sous les traits de la déesse qui, laissant > son temple, mène un char attelé de deux lions » (Lucrèce, *De rerum natura*, II, 600-601). Voir aussi Varron, *Antiquitates rerum diuinarum*, livre XVI, frg. 267 Cardauns, l. 18-12 (*ap. Augustin, Ciu.*, VII, 24, p. 304, 10) : *Leonem (inquit) adiungunt solum ac mansuetum, ut ostendant nullum genus esse terrae tam remotum ac uehementer ferum, quod non subigi colique conueniat*, « Les anciens, dit Varron, associe à Cybèle un lion en liberté et apprivoisé, pour montrer qu'il n'y a sur terre aucune espèce si éloignée et si violemment sauvage qu'elle ne puisse être soumise et éduquée », trad. personnelle.

<sup>2</sup> « De Crète nous vint la Mère qui hante le Cybèle, l'airain des Corybantes et le bois de l'Ida, le silence qu'on garde aux mystères, l'attelage des lions soumis au char de leur maîtresse » (Virg., *Én.*, III, 111-113) ; cf. aussi *Én.*, X, 156-158 : ... *Aeneia puppis / prima tenet rostro Phrygios subiuncta leones, / imminet Ida super, profugis gratissima Teucris*, « Le navire d'Énée tient la tête, attelé par sa proue aux lions de la Phrygie ; l'Ida les domine, si cher aux Troyens exilés » ; X, 252-255, *Alma parens Idaea deum, cui Dindyma cordi / turriferaeque urbes biugique ad frena leones, / tu mihi nunc pugnae princeps, tu rite propinques / augurium Phrygibusque adsis pede, diua, secundo*, « Bienfaitante Idéenne, mère des dieux, toi qui aimes le Dindyme, les villes couronnées de tours et les lions accouplés sous le joug, toi désormais le guide de mes combats, hâte, je t'en prie, l'accomplissement de ton augure et d'un pied favorable, déesse, viens assister les Phrygiens » ; Ovide, *Mét.*, XIV, 535-538 : *perque leues domitis inuecta leonibus auras, [...]*, « ayant traversé les airs légers sur son char que traînent des lions apprivoisés... ».

<sup>3</sup> Catulle, 63, 76-89 : *Ibi iuncta iuga resoluens Cybele leonibus / laeuumque pecoris hostem stimulans ita loquitur* : « *Agedum, inquit, age ferox i, fac ut hunc furor agitet, / fac uti furoris ictu reditum in nemora ferat, / mea libere nimis qui fugere imperia cupit. / Age caede terga cauda, tua uerbera patere, / fac cuncta mugienti fremitu loca retonent, / rutilam ferox torosa ceruice quate iubam* ». / *Ait haec minax Cybebe religatque iuga manu. / Ferus ipse sese adhortans rapidum incitat animo, / uadit, fremit, refringit uirgulta pede uago. / At ubi umida albicantis loca litoris adit, / tenerumque uidit Attin prope marmora pelagi, / facit impetum ; ille demens fugit in nemora fera*, « Aussitôt Cybèle détache ses lions du joug accouplé, aiguillonne l'ennemi du bétail, celui de gauche, et parle : « Va donc, va, dit-elle, point de pitié ! fais que la fureur le transporte, fais que, sous le choc de la fureur, il retourne aux forêts celui qui, dans l'excès de sa hardiesse, désire s'évader de mes pouvoirs. Va, bats tes flancs de ta queue, endure tes propres coups, fais que les pays entiers tonnent de ton rugissement ; pas de pitié ! secoue sur ta nuque musculeuse ta crinière rutilante. » Elle dit, la menaçante Cybèle, et de la main délie les jougs. Le fauve spontanément s'encourage, il s'élançe impétueux, va, rugit, brise les arbrisseaux, d'un pied errant. Mais, dès qu'il eut atteint de la côte blanchissante les sols mouillés, et vu le tendre Attis auprès des ondes marmoréennes, il fonce : lui, hors de sens, il fuit vers les bois sauvages ».

Le tigre, quant à lui, est associé traditionnellement à l'Asie : il est l'animal indien par excellence<sup>1</sup>, ramené d'Orient, selon la légende, par Bacchus après sa conquête de cette partie du monde<sup>2</sup>, et lié de ce fait aux éléments emblématiques de l'Inde, comme le Gange :

... ueluti Gangetica ceruae  
lactentem fegum per siluas tigris opacas<sup>3</sup>.

Mais il est aussi mentionné, chez les poètes notamment, en relation avec d'autres contrées asiatiques, sans doute plus ou moins confondues, comme c'est souvent le cas en poésie, dans un « Orient » aux contours imprécis, davantage imaginé et fantasmé que réellement connu. Aussi les tigres sont-ils ailleurs qualifiés d' « hyrcaniens<sup>4</sup> » :

... Hyrcanaeque admorunt ubera tigres<sup>5</sup>,

ou d'arméniens :

Daphnis et Armenias curru subiungere tigris  
Instituit...<sup>6</sup>,

de même que, chez Ovide, les antres dans lesquels ils s'abritent :

Hoc neque in Armeniis tigres fecere latebris<sup>7</sup>.

Outre leur origine exotique, l'aspect et le caractère des lions, tigres ou panthères ont retenu l'attention des Romains, lorsqu'ils avaient l'occasion de les admirer de leurs propres yeux ou en lisaient des descriptions dans les textes grecs. Leur taille semble avoir impressionné les Anciens – Virgile, par exemple, qualifie les lions de *magni*<sup>8</sup>, et le tigre

<sup>1</sup> Cf. J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 19, qui citent le tigre, avec le lion et l'éléphant, comme faisant partie des thèmes animaliers les plus couramment associés à l'Inde, les deux félins représentant notamment des « symboles de férocité ».

<sup>2</sup> Sur le tigre et le lynx en tant qu'animaux associés à la légende de Bacchus, et sur ses représentations picturales ou littéraires du dieu dans un char triomphal tiré par ces fauves, cf. *supra*.

<sup>3</sup> « [Procné entraîne son fils Itys], comme, sur les bords du Gange, une tigresse entraîne à travers d'épaisses forêts le petit qu'une biche nourrissait de son lait » (Ovide, *Mét.*, VI, 636-637).

<sup>4</sup> L'Hyrcanie est une région de l'Asie située près de la mer Caspienne (cf. Pline, VI, 36, 113). Sur les tigres d'Hyrcanie, voir Pline, VIII, 66 : *Tigrim Hyrcani et Indi ferunt*, « Le tigre naît dans l'Hyrcanie et dans l'Inde ». Il faut aussi mentionner ici la croyance antique selon laquelle une race de chiens asiatiques, les « Hyrcaniens », étaient issus du croisement entre une chienne et un tigre (Grattius, *Cyn.*, 161-170 : *Sed non Hyrcano satis est uehementia gentis / tanta suae : petiere ultro fera semina siluis ; / dat Venus accessus et blando foedere iungit. / Tunc et mansuetis tuto ferus errat adulter / in stabulis ultroque grauem succedere tigrin / ausa canis maiore tulit de sanguine fetum. / Sed praeceps uirtus : ipsa uenabitur aula / ille tibi et pecudum multo cum sanguine crescet. / Pasce tamen : quaecumque domi sibi crimina fecit, / excutiet silua magnus pugnator adepta*, « Cependant l'Hyrcanien ne se satisfait pas de la si grande agressivité caractéristique de sa propre race : ces chiens recherchent plus loin, dans les bois, des croisements avec des espèces sauvages ; Vénus favorise leurs rencontres et les unit dans un pacte amoureux. Alors le sauvage amant rôde, inoffensif, dans les paisibles étables, et la chienne qui d'elle-même a osé approcher le tigre terrible porte en son sein les fruits d'un sang plus noble. Cependant, sa force prévaudra : tu le verras chasser sur ton propre terrain, et tirer sa croissance, pour une grande part, du sang des troupeaux. Laisse-le croître cependant : quels que soient les méfaits dont il se sera rendu coupable chez toi, il les fera oublier, dès qu'il aura atteint la forêt, en se révélant un grand combattant » (trad. personnelle).

<sup>5</sup> « [...] Et les tigresses d'Hyrcanie t'ont donné leur lait » (Virg., *Én.*, IV, 367).

<sup>6</sup> « Daphnis ? il a aussi, le premier, attelé à un char des tigres d'Arménie » (Virg., *Buc.*, V, 29-31). Cf. aussi Lygdamus (*Corpus Tibullianum*), III, 6, 15 : *Armenias tigres*.

<sup>7</sup> « Un tel crime, jamais tigresse ne l'a commis au fond de sa caverne d'Arménie » (*Am.*, II, 14, 35). Cf. aussi Properce, I, 9, 19-22 : *Tum magis Armenias cupies accedere tigres / et magis infernae uincula nosse rotae, / quam pueri totiens arcum sentire medullis / et nihil iratae posse negare tuae*, « Alors, tu désireras approcher les tigresses d'Arménie et connaître les liens de la roue infernale plutôt que de sentir tant de fois dans tes moelles la flèche du jeune archer et de ne pouvoir rien refuser à ton amie en colère » ; Ov., *Mét.*, VIII, 120-121 : *Non genetrix Europa tibi est, sed inhospita Syrtis, / Armeniae tigres austroque agitata Charybdis*, « non, ce n'est pas Europe qui t'a donné le jour, mais la Syrte inhospitalière, des tigres d'Arménie ou Charybde soulevée par l'Auster » et XV, 85-87 : *At quibus, ingenium est immansuetumque ferumque, / Armeniae tigres iracundique leones / cumque lupis ursi, dapibus cum sanguine gaudent*, « Il n'y a que les animaux d'une nature cruelle et féroce, les tigres d'Arménie, les lions toujours en fureur, les loups, les ours, qui aiment une nourriture ensanglantée ».

<sup>8</sup> Cf. *Buc.*, IV, 22 : *... nec magnos metuent armenta leones*, « ... et les troupeaux ne redouteront pas les grands lions » ; voir aussi Manilius, V, 227 et 701 (*uastos leones*, « les lions énormes », trad. personnelle).

d'*immanis*<sup>1</sup> –, mais beaucoup d'autres détails de la morphologie de ces fauves ont suscité l'intérêt des Anciens. Le passage des *Métamorphoses* où Ovide décrit, à travers les paroles de Vénus à Adonis, la transformation en lions d'Atalante et Hippomène, profanateurs du temple de Cybèle, rassemble dans une description précise, et de façon exemplaire, l'ensemble des traits qui ont constitué, dans la littérature latine, les *topoi* attachés au lion, à savoir les particularités de leur morphologie – la crinière, le poil fauve, le mouvement de la queue<sup>2</sup>, les griffes, le regard terrifiant, le rugissement, la force – et leur réputation de férocité :

... ergo modo leuia fuluae  
colla iubae uelant, digiti curuantur in ungues,  
ex umeris armi fiunt, in pectora totum  
pondus abit, summae cauda uerruntur harenae.  
Iram uultus habet, pro uerbis murmura reddunt,  
pro thalamis celebrant siluas ; aliisque timendi  
dente premunt domito Cybeleia frena leones.  
Hos tu, care mihi, cumque his genus omne ferarum,  
quod non terga fugae sed pugnae pectora praebet,  
effuge, ne uirtus tua sit damnosa duobus<sup>3</sup>.

Sa crinière est déjà évoquée chez Catulle dans le poème 63, où Cybèle lance l'un de ses lions à la poursuite d'Attis :

*Rutilam ferox torosa ceruice quate iubam*<sup>4</sup>,

ou dans le *De rerum natura* lorsque Lucrèce décrit les lions de guerre que tentèrent d'utiliser, en vain, certains peuples :

<sup>1</sup> *Én.*, IX, 730 : *immanem ueluti pecora inter inertia tigrim*, « [Turnus.] tigre énorme au milieu de brebis sans défense ». L'adjectif peut aussi, dans ce vers, être entendu au sens de « cruel ».

<sup>2</sup> Ce détail apparaît antérieurement chez Catulle, 63, 81, lorsque Cybèle exhorte l'un de ses lions à poursuivre Attis : *Age caede terga cauda, tua uerbera patere*, « Va, bats ton dos de ta queue, frappe-toi toi-même sans faiblir ».

<sup>3</sup> « Alors leur cou, si pur tout à l'heure, se couvre d'une fauve crinière, leurs doigts se courbent en forme de griffes, à leurs épaules naissent des pattes ; tout le poids de leur corps se porte sur leur poitrine ; il leur vient une queue, qui balaie la surface du sable. Leurs regards expriment la colère ; au lieu de paroles, ils profèrent des rugissements ; au lieu des salles d'un palais, ils habitent les forêts ; ils sont devenus des lions, qui, redoutables pour tous, sauf pour Cybèle, pressent son frein entre leurs dents soumises. Évites-les, mon bien-aimé, comme toutes les espèces de bêtes sauvages qui, au lieu de tourner le dos pour s'enfuir, présentent leur poitrine pour combattre ; crains que ton courage ne nous soit fatal à tous deux » (Ovide, *Mét.*, X, 698-707).

<sup>4</sup> « Secoue farouchement ta rousse crinière sur ton cou musculeux » (Catulle, 63, 83). Un passage de Varron évoque aussi la crinière caractéristique du lion (Varron, *La langue latine*, VII, 4, 76 : *iubar dicitur stella Lucifer, quae in summo quod habet lumen diffusum, ut leo in capite iubam*, « Lucifer, l'étoile du matin, est appelée *iubar*, parce qu'elle a sur son sommet une lumière diffuse, comme le lion a sur sa tête une crinière (*iuba*) » (trad. personnelle).

... *permixta caede calentes*  
*turbabant saeui nullo discrimine turmas,*  
*terrificas capitum quatientes undique cristas*<sup>1</sup>.

Le poil du lion, ou l'animal lui-même, est souvent qualifié de *fuluus*<sup>2</sup> – comme dans le passage des *Métamorphoses* cité plus haut –, ou encore d'*hirsutus*<sup>3</sup>. Le tigre, la panthère et le léopard ont quant à eux donné lieu à des images pittoresques évoquant leur pelage caractéristique. Plaute, déjà, s'appuie sur l'image de leur bigarrure pour forger l'adjectif *pantherinus* dans cette plaisanterie lancée par Épidique :

... *Qui uarie ualent,*  
*capreaginum hominum non placet mihi neque pantherinum genus*<sup>4</sup>.

Par la suite, Virgile appliquera au lynx l'adjectif *uarius* :

*Quid lynces Bacchi uariae et genus acre luporum*<sup>5</sup>.

Les griffes et les dents, eux aussi, sont souvent mentionnés ; Lucrèce, lorsqu'il évoque les instincts des animaux, en fait la caractéristique morphologique principale des fauves :

---

<sup>1</sup> « Échauffées par le carnage et la mêlée, les bêtes furieuses jetaient indistinctement le trouble dans tous les escadrons, agitaient de tous côtés leurs terribles crinières » (V, 1313-1315). Cf. aussi Virg., *Én.*, X, 726-729, dans une image où Mézence est comparé à un lion poursuivant une proie ... *comasque arrexet et haeret / uisceribus super accumbens, lauit improba taeter / ora cruor -, / sic ruit in densos alacer Mezentius hostis*, « [...] il a gonflé sa crinière et reste attaché à sa proie, s'allongeant sur les chairs déchirées, un sang hideux lave sa gueule avide ; ainsi Mézence se rue en bondissant au plus épais des ennemis » ; *ibid.*, XII, 4-9, où le même type de comparaison animale concerne, cette fois, Turnus : *Poenorum qualis in aruis / saucius ille graui uenantum uolnere pectus / tum demum mouet arma leo gaudetque comantis / excutiens ceruice toros fixumque latronis / impauidus frangit telum et fremit ore cruento : / haud secus accenso gliscit uiolentia Turno*, « Ainsi, dans les champs des Puniques, un grand lion rudement touché à la poitrine par le fer des veneurs, alors seulement s'ébranle pour la guerre, il exulte, faisant jaillir sous sa crinière les muscles de sa nuque, rompt sans effroi le trait qu'a fiché le piqueur et gronde, la gueule sanglante. Telle grandit en lui la violence maintenant que Turnus a pris feu. » ; et Ovide, *Fastes*, IV, 215 : ... « *Cur huic genus acre leonum / praebent insolitas ad iuga curua iugas ?* », « Pourquoi des lions, pourtant féroces, présentent-ils – fait insolite – leur crinière sous son joug courbe ? ».

<sup>2</sup> Cf. Virg., *Géorg.*, IV, 407-408 : *fiet enim subito sus horridus atraque tigris / squamosusque draco et fulua ceruice leaena*, « en effet [Protée] se fera soudain porc hérissé, tigre affreux, dragon écailleux et lionne à la nuque fauve » ; *Én.*, IV, 158-159 : *spumantemque dari pecora inter inertia uotis / optat aprum, aut fuluum descendere monte leonem*, « [Ascagne] souhaite de tous ses vœux qu'au milieu de ce lâche bétail lui soit donné un sanglier écumeux ou qu'un lion fauve descende de la montagne » ; Ov., *Hér.*, X, 85-86 : *Forsitan et fuluos tellus alat ista leones ; / quis scit an et saeuas tigridas intus alat ?*, « Cette terre, peut-être, nourrit des lions fauves. Qui sait si l'intérieur ne contient pas des tigres féroces ? » ; *Mét.*, I, 304-305 : *Nat lupus inter oues, fuluos uehit unda leones, / unda uehit tigres*, « Le loup nage au milieu des brebis ; l'onde charrie des lions au poil fauve ; l'onde charrie des tigres » ; X, 550-552 : *Fulmen habent acres in aduncis dentibus apri, / impetus est fuluis et uasta leonibus ira / inuisumque mihi genus est*, « Dans leurs défenses recourbées les sangliers intrépides portent la foudre ; les lions fauves ont pour eux leur impétuosité et leurs colères que rien n'arrête ; c'est une race qui m'est odieuse ».

<sup>3</sup> Ov., *Fastes*, V, 175-176 : *At postquam uirtus annis adoleuit, in apros / audet et hirsutas comminus ire leas*, « mais une fois qu'[Hyas] eut pris des forces avec les années, il osa s'attaquer aux sangliers et aux lionnes hirsutes » ; *Mét.*, XIV, 207-209, où le Cyclope en train de dévorer les compagnons d'Ulysse est comparé à un lion : *cum super ipse iacens hirsuti more leonis / uisceraeque et carnes cumque albis ossa medullis / semianimesque artus auidam condebat in aluum*, « ... puis, étendu sur leur corps, comme un lion hérissé, enfour dans son ventre avide leurs entrailles, leurs chairs, leurs os remplis de blanche moelle et leurs membres encore palpitants ».

<sup>4</sup> « Je n'aime point les gens à bigarrures, race de chèvres et de panthères » (*Ep.*, 18).

<sup>5</sup> « Que dire des lynx tachetés de Bacchus et des loups, violente engeance » (*Géorg.*, III, 264). À propos de Thétis transformée en tigresse, Ovide utilise l'adjectif *maculosus* (*Mét.*, XI, 245-246 : *Tertia forma fuit maculosae tigridis ; illa / territus Aeacides a corpore brachchia soluit*, « La troisième forme que tu pris fut celle d'une tigresse à la peau rayée ; épouvanté cette fois, le fils d'Éaque détacha ses bras de ton corps »).

*At catuli pantherarum scymnique leonum  
unguibus ac pedibus iam tum morsuque repugnant,  
uix etiam cum sunt dentes unguisque creati<sup>1</sup>.*

Il en donnera d'ailleurs, quelques vers plus loin, une illustration terrifiante dans le tableau consacré aux lions employés dans les guerres, qui se livraient indistinctement au carnage dans les rangs des soldats appartenant à des camps opposés :

*Irritata leae iaciebant corpora saltu  
undique et aduersum uenientibus ora petebant,  
et nec opinantis a tergo deripiebant,  
deplexaeque dabant in terram uulnere uictos,  
morsibus adfixae ualidis atque unguibus uncis<sup>2</sup>.*

Le rugissement est une autre de ces caractéristiques, évoquée également dans le même passage,

*nec poterant equites fremitu perterrita equorum  
pectora mulcere et frenis conuertere in hostis<sup>3</sup>,*

ou encore à propos d'un exposé sur la nature des êtres dominés par la chaleur, auxquels appartiennent les lions ; Lucrèce se fait à ce sujet l'écho d'une curieuse croyance, selon laquelle ces fauves, en rugissant, pouvaient se rompre la poitrine :

*Quo genere in primis uis est uiolenta leonum,  
pectora qui fremitu rumpunt plerumque gementes,  
nec capere irarum fluctus in pectore possunt<sup>4</sup>.*

Le regard lui-même a particulièrement frappé les anciens : un vers de Catulle<sup>5</sup> qualifie le lion de *caesius*, « aux yeux pers » – c'est-à-dire « tirant sur le vert » –, un adjectif de couleur aux connotations généralement négatives<sup>6</sup>, tandis que Virgile qualifie la lionne de *torua*<sup>7</sup>. D'autres témoignages relatifs à ces fauves relèvent de la littérature des *mirabilia* et *admiranda* : un

<sup>1</sup> « Les petits des panthères, les jeunes lionceaux se défendent avec leurs griffes, leurs pattes et leurs crocs, avant même que griffes et dents leur soient poussées » (V, 1036-1038) ; les « mâchoires redoutables » du lion sont encore évoquées chez Virgile, *Én.*, X, 723-729 : *impastus stabula alta leo ceu saepe peragrans / (suadet enim uesana fames), si forte fugacem / conspexit capream aut surgentem in cornua ceruom, / gaudet hians immane comasque arrexit et haeret / uisceribus super accumbens, lauit improba taeter / ora cruor –, / sic ruit in densos alacer Mezentius hostis*, « Dès que Mézence le vit, jetant au loin le désordre parmi les bataillons, avec ses rouges aigrettes et le manteau de pourpre donné par sa fiancée, comme un lion à jeun, en courses sans relâche dans les hauts pâturages – une faim furieuse l'incite –, s'il a vu une chevrete prompte à fuir ou un cerf dressant sa ramure, il reprend cœur, ouvrant ses mâchoires redoutables ; il a gonflé sa crinière et reste attaché à sa proie, s'allongeant sur les chairs déchirées, un sang hideux lave sa gueule avide ; ainsi Mézence se rue en bondissant au plus épais des ennemis ».

<sup>2</sup> « Furieuses les lionnes bondissaient de toutes parts ; courant au devant des soldats, elles les mordaient au visage, ou, les surprenant par derrière, elles les jetaient à bas de leurs montures, et sans desserrer leur étreinte, elles terrassaient leur proie vaincue par la blessure, enfonçant dans ses chairs leurs crocs puissants et leurs griffes recourbées » (V, 1318-1322).

<sup>3</sup> « Et les cavaliers ne pouvaient calmer leurs montures effarées par les rugissements, ni à l'aide du mors les ramener sur l'ennemi » (V, 1316-1317).

<sup>4</sup> « Dans ce genre la première place revient à la violence farouche des lions, qui de leurs rugissements vont parfois jusqu'à rompre leur poitrine, incapable de contenir les flots de leurs colères » (III, 296-298) ; cf. aussi Catulle, 63, 82, où Cybèle dit au lion qu'elle lance sur les traces d'Attis : *Fac cuncta mugienti fremitu loca retonent*, « que tout le pays retentisse du bruit de tes rugissements ».

<sup>5</sup> Catulle, 45, 7 : *Solus in Libya Indiaque tosta / caesio ueniam obuius leoni*, « puissé-je, abandonné dans la Libye ou dans l'Inde brûlée du soleil, être exposé à la rencontre d'un lion aux yeux glauques ».

<sup>6</sup> Voir *infra*, Chapitre III, B, 1.

<sup>7</sup> *Buc.*, II, 63 : *Torua leaena lupum sequitur*, « La lionne au regard torve cherche le loup ». L'adjectif *toruus* (« qui se tourne de côté ») est en effet très souvent employé à propos du regard (« qui regarde de travers », d'où « menaçant »), cf. F. Gaffiot, *Dictionnaire...*, p. 1585. Cf. aussi *Én.*, IX, 792-796, où Turnus est comparé à un lion traqué par les chasseurs : *Ceu saeuom turba leonem / cum telis premit infensis, at territus ille, / asper, acerba tuens, retro redit et neque terga / ira dare aut uirtus patitur, nec tendere contra / ille quidem hoc cupiens potis est per tela uirosque ; / haud aliter... Turnus...*, « Quand des chasseurs formés en bande tiennent un lion féroce à la pointe de leurs épieux, inquiet, farouche, le regard effrayant, il recule, se retire ; sa colère, son courage lui interdisent de tourner le dos et il ne peut non plus, si fort qu'il le désire, se faire jour à travers les dards et les hommes. Ainsi Turnus... »

passage des *Métamorphoses* d'Ovide fait une allusion érudite à la croyance selon laquelle l'urine solidifiée du lynx deviendrait une pierre précieuse :

*Victa racemifero lyncas dedit India Baccho ;  
e quibus, ut memorant, quiquid uesica remisit,  
uertitur in lapides et congelat aere tacto*<sup>1</sup>.

Mais c'est surtout à leur force exceptionnelle que les fauves doivent la fréquence de leurs apparitions littéraires. Le lion était déjà un symbole de puissance dans la légende<sup>2</sup>, dans les poèmes homériques – les guerriers y sont souvent comparés à des lions, soit pour leur courage, soit pour leur dangerosité – ou les fables d'Ésope, à tel point que sa force et sa cruauté semblent avoir acquis, à date ancienne, une valeur proverbiale<sup>3</sup>. Cette image revêt toutefois, dans le cas du lion, deux aspects différents, voire contradictoires : certaines évocations présentent un caractère nettement négatif – l'accent est alors mis sur la cruauté, la sauvagerie, la férocité du fauve – ; d'autres, au contraire, sont empreintes de connotations plus positives : pour l'auteur, il s'agit plutôt de mettre en valeur sa détermination et son courage au combat. La force est en effet, d'après Lucrèce, la principale caractéristique de la nature des lions et des fauves en général, par opposition à d'autres animaux, qui se défendent par la fuite ou la ruse :

*Principio genus acre leonum saeuaque saecla  
tutastat uirtus, uolpes dolus et fuga ceruus*<sup>4</sup> ;

la férocité naturelle de ces animaux est l'une des manifestations de cette force, comme l'affirment des auteurs tels que Lucrèce :

<sup>1</sup> « L'Inde vaincue a donné le lynx à Bacchus, le dieu couronné de raisins ; tout ce qu'émet la vessie de cet animal se coagule, dit-on, et se change en pierre au contact de l'air » (XV, 413-415). La même affirmation apparaît chez Pline, VIII, 137 : *Lyncum umor ita redditus, ubi gignuntur, glaciatur arescitue in gemmas carbunculis similis et igneo colore fulgentes, lyncurium uocatas*, « L'urine des lynx, dans le pays où naît cet animal, une fois évacuée, se cristallise et se solidifie en pierres semblables à des escarboucles et qui jettent l'éclat du feu : on les appelle lyncurium » ; selon A. Ernout (note *ad loc.*), la pierre décrite ici serait une sorte d'ambre ; la légende rapportée sur cette pierre précieuse (λυγγοῦριον ou λυγκούριον) a été souvent racontée, et pourrait reposer sur « une étymologie populaire, peut-être en rapport avec le nom de la Ligurie, dont l'ambre provenait en partie » (*ibid.*). Quant à la panthère, elle passait pour dégager une odeur agréable, cf. Pline, VIII, 62, XXI, 39, XXXVII, 190 ; le nom de *pardalium* (cf. Pline, XIII, 6) donné dans l'Antiquité à un certain type de parfum (inconnu par ailleurs) semble d'ailleurs dérivé du nom de la panthère, πάρδαλις. Sur les *mirabilia* concernant les fauves exotiques, voir aussi le passage décrivant les animaux réels ou fabuleux de l'Éthiopie chez Pline, VIII, 72 sq. (qui semble confondre d'ailleurs Inde et Éthiopie). Au § 72, Pline évoque le lynx, le sphinx, des chevaux ailés, les « crocottes » (peut-être des hyènes ; en VIII, 107, l'encyclopédiste parle de corocottes, produits de l'accouplement de la hyène et de la lionne d'Éthiopie). Au § 75, il cite encore les mantichores (des « mangeurs d'hommes », peut-être les tigres), et au § 77 le *catoblepas*, animal qui tuerait par un simple regard, comme la gorgone (sur cet animal, voir la note *ad loc.* d'A. Ernout, qui rappelle l'anecdote suivante, d'après Athénée (V, 64, p. 221b) : « cette gorgone aurait, dans la guerre contre Jugurtha, foudroyé de son regard des soldats qui l'avaient attaquée ; finalement, elle aurait été tuée à distance par des cavaliers libyens, et sa peau, apportée à Rome par Marius qui l'aurait déposée dans le temple d'Hercule ».

<sup>2</sup> Il faut peut-être voir dans les descriptions données par la fable de certains monstres mythologiques le reflet de la crainte suscitée par les animaux sauvages exotiques, en particulier les lions ; voir, par exemple, celle de la Chimère chez Lucrèce, V, 901-906 (905 : *prima leo, postrema draco, media ipsa Chimaera*, « lion par devant, dragon par derrière, et par le milieu Chimère, comme on l'appelle »), ou chez Ovide, *Mét.*, IX, 648 : *pectus et ora leae, caudam serpentis habebat*, « [la Chimère] avait la poitrine et la tête d'une lionne et la queue d'un serpent ». Le lion figure aussi parmi les formes effrayantes prises par le dieu Protée pour effrayer ses agresseurs ; voir par exemple Virgile (*Géorg.*, IV), qui cite parmi ces formes des « bêtes horribles » (*horribilem... feram*, v. 442), parmi lesquelles le tigre et la lionne, cités à côté du dragon (v. 407-408 : *fiet enim subito sus horridus atraque tigris / squamosusque draco et fulua ceruice leaena*, « en effet il se fera soudain porc hérissé, tigre affreux, dragon écailleux et lionne à la nuque fauve ») ; et Ov., *Mét.*, VIII, 732. On trouve aussi des lions parmi les bêtes sauvages issues de la transformation des hôtes de la magicienne Circé (*Mét.*, XIV, 255 : *mille lupi mixtique lupis ursique leaeque*, « mille loups, et mêlés aux loups, des ours et des lions »).

<sup>3</sup> Voir, par exemple, ces deux fragments poétiques qui semblent faire allusion à des expressions proverbiales utilisant l'image du lion : Naevius, *Ariolus*, frg. 21 Warmington, p. 80 (*ap. Festus*, 202, 23) : *Deprandi autem leoni si obdas oreas*, « Mais ce serait mettre un mors à un lion à jeun » (trad. personnelle), et Lucilius, *Satires*, livre VII, frg. 19 Charpin : *esuriante leoni ex ore exculpere praedam*, « arracher la proie à la gueule affamée d'un lion » (cf. Martial VI, 64, 27).

<sup>4</sup> « Tout d'abord l'espèce cruelle des lions et les autres bêtes féroces furent protégées par leur force, les renards par la ruse, les cerfs par la fuite » (V, 862-863) ; cf. aussi V, 1036-1038 (passage déjà cité *supra*, à propos des griffes et des crocs).

*Denique cur acris uiolentia triste leonum  
seminium sequitur, uolpes dolus, et fuga ceruis  
a patribus datur...<sup>1</sup>*

ou Ovide lorsqu'il transmet les préceptes végétariens de Pythagore :

*At quibus, ingenium est immansuetumque ferumque,  
Armeniae tigres iracundique leones  
cumque lupis ursi, dapibus cum sanguine gaudent<sup>2</sup>.*

Les passages où l'image du lion ou du tigre est associée aux champs lexicaux de la cruauté sont extrêmement nombreux ; la cruauté de la lionne en particulier, lorsqu'elle allaite ses lionceaux, les protège des prédateurs ou chasse pour les nourrir a fini par constituer en elle-même, depuis Homère<sup>3</sup>, un *topos* littéraire à l'intérieur du thème plus large que représente la férocité des fauves exotiques<sup>4</sup>. À l'époque romaine, la tigresse et ses petits offrent aux auteurs, dans le même contexte, un motif de *uariatio*. Les fureurs des fauves sont décrites dans plusieurs passages de la littérature latine, dont l'un des plus longs et des plus caractéristiques est l'évocation par Lucrèce des lions employés dans les combats, dont on a cité plus haut quelques vers ; mais le *topos* de la férocité de ces félins apparaît également, dans de nombreux passages, sous la forme de brèves allusions, en particulier dans des comparaisons, métaphores ou hyperboles, qui seront plus précisément analysées dans notre seconde partie. Lucrèce, dans le passage qui vient d'être cité et ailleurs encore, utilise à propos des lions le terme *uiolentia*<sup>5</sup> ; Horace parle de « la violence » – *uis* – « du lion en fureur<sup>6</sup> » ; Ovide de leur *feritas*<sup>7</sup> ; Manilius de leur *rabies*<sup>8</sup> ; on évoque de même, à propos des lions, des tigres ou des panthères, leurs

---

<sup>1</sup> « Pourquoi enfin la violence courroucée s'attache-t-elle toujours à la race cruelle des lions, la ruse aux renards ; pourquoi chez les cerfs l'instinct de la fuite se transmet-il du père aux enfants » (III, 741-743).

<sup>2</sup> « Il n'y a que les animaux d'une nature cruelle et féroce, les tigres d'Arménie, les lions toujours en fureur, les loups, les ours, qui aiment une nourriture ensanglantée » (*Mét.*, XV, 85-87).

<sup>3</sup> Cf. *Iliade*, II, 318.

<sup>4</sup> Voir par exemple Horace, *Od.*, III, 20, 1-2, où le poète s'adresse à Pyrrhus, qui a enlevé un bel éphèbe à une femme : *Non uideas quanto moueas periculo, / Pyrrhe, Gaetulae catulos leaenae ?*, « Tu ne vois pas, Pyrrhus, tout le danger d'enlever les petits d'une lionne gétule ? ».

<sup>5</sup> Cf. aussi III, 296 : *uis... uiolenta leonum*, « la violence farouche des lions ».

<sup>6</sup> *Od.*, I, 16, 15-16 : *insani leonis / uim* : « la violence du lion en fureur ».

<sup>7</sup> *Fastes*, IV, 215-218 : ... « *Cur huic genus acre leonum / praebent insolitas ad iuga curua iugas ?* » / *Desieram ; coepit* : « *Feritas mollita per illam / creditur ; id curru testificata suo est* », « Pourquoi des lions, pourtant féroces, présentent-ils – fait insolite – leur crinière sous [le] joug courbe [de Cybèle] ? ». J'avais fini ; elle reprit : « Leur sauvagerie, croit-on, a été adoucie par elle : son char en constitue un témoignage » ; *Tr.*, IV, 6, 5-6 : *Tempore Poenorum compescitur ira leonum / nec feritas animo quae fuit ante manet*, « avec le temps s'apaise la colère des lions puniques et disparaît leur sauvagerie passée ».

<sup>8</sup> Manilius, IV, 235 ; V, 707.



colères, *irae*<sup>1</sup>, leur impétuosité<sup>2</sup>, et on leur attribue les épithètes *acri*<sup>3</sup>, *asper*<sup>4</sup>, *saeui*<sup>5</sup>, *rabidi*<sup>6</sup>, *feroces*<sup>7</sup>, *uiolenti*<sup>8</sup>, *feri*<sup>9</sup>, *immansueti*<sup>10</sup>, *grau*<sup>11</sup>, *atri*<sup>12</sup>, ou *pessimi*<sup>13</sup>. La férocité du fauve s'exerce d'abord à l'encontre des autres animaux ; il est le type même du prédateur, comme le suggèrent les paroles qu'Ovide, au chant XV des *Métamorphoses*, prête à Pythagore lorsqu'il interdit aux hommes la consommation de viande, cette « nourriture des lions » :

*Postquam non utilis auctor  
uictibus inuidit, quisquis fuit ille, leonum  
corporeasque dapes auidam demersit in aluum,  
fecit iter scelere...*<sup>14</sup>

L'image du fauve en tant que menace pour le bétail est d'ailleurs un aspect particulier du *topos* de la férocité des félins exotiques ; les auteurs ont souvent évoqué, parmi tous les prédateurs, le lion ou le tigre chassant ou dévorant leurs proies<sup>15</sup>, se servant même de l'image

<sup>1</sup> Lucr., III, 298 : *nec capere irarum fluctus in pectore possunt*, « ... leur poitrine, incapable de contenir les flots de leurs colères » (cf. aussi *id.*, V, 1318, *Irritata leae iaciebant corpora saltu*, « Furieuses les lionnes bondissaient de toutes parts ») ; Ov., *Mét.*, X, 550-552 : *Fulmen habent acres in aduncis dentibus apri. / impetus est fuluis et uasta leonibus ira / inuisumque mihi genus est*, « Dans leurs défenses recourbées les sangliers intrépides portent la foudre ; les lions fauves ont pour eux leur impétuosité et leurs colères que rien n'arrête ; c'est une race qui m'est odieuse ». Voir aussi, *ibid.*, XV, 85-87, l'adjectif *iracundi* : *At quibus, ingenium est immansuetumque ferumque, / Armeniae tigres iracundique leones / cumque lupis ursi, dapibus cum sanguine gaudent*, « Il n'y a que les animaux d'une nature cruelle et féroce, les tigres d'Arménie, les lions toujours en fureur, les loups, les ours, qui aiment une nourriture ensanglantée ».

<sup>2</sup> Voir Catulle, 63, 85, à propos du lion envoyé par Cybèle à la poursuite d'Attis : *Ferus ipse sese adhortans rapidum incitat animo*, « L'animal sauvage, s'encourageant lui-même, excite son impétuosité ».

<sup>3</sup> Cornélius Népos, *Eumène* (XVIII), 11, 1 : « *Vt acerrimum* » inquit « *leonem aut ferocissimum elephantum* », « Comme le plus redoutable des lions, dit-il, ou le plus sauvage des éléphants ».

<sup>4</sup> Hor., *Od.*, I, 23, 9-10 : *Atqui non ego te, tigris ut aspera / Gaetulusue leo, frangere persequor*, « Et pourtant je ne suis pas un tigre farouche ni un lion de Gétulie, je ne te poursuis point pour te broyer ».

<sup>5</sup> Lucr., III, 306 : *saeuosque leones*, « et les lions furieux » ; IV, 1015-1017 : *Multi depugnant gemitusque doloribus edunt, / et quasi pantherae morsu saeuie leonis / mandantur, magnis clamoribus omnia complent*, « D'autres se débattent, poussent des gémissements de douleur, et, comme s'ils étaient dévorés par la morsure d'une panthère ou d'un lion furieux, ils emplissent l'air de leurs clameurs » ; *id.*, V, 1314, *turbabant saeui nullo discrimine turmas*, « les bêtes furieuses jetaient indistinctement le trouble dans tous les escadrons » ; Virg., *Géorg.*, II, 151-152 : « ... *saeua leonum / semina...*, « la race cruelle des lions » ; III, 245-246 : *Tempore non alio catulorum oblita leaena / saeuior errauit campis...*, « Jamais en nulle autre saison la lionne oubliant ses petits n'erra plus cruelle dans les plaines » ; Ov., *Hér.*, X, 85-86 : *Forsitan et fuluos tellus alat ista leones ; / quis scit an et saeuas tigridas intus alat ?*, « Cette terre, peut-être, nourrit des lions fauves. Qui sait si l'intérieur ne contient pas des tigres féroces ? » ; *Mét.*, IV, 102-104 : *Vt lea saeua sitim multa compescuit unda, / dum redit in siluas, inuentos forte sine ipsa / ore cruentato tenues laniauit amictus*, « Quand la lionne farouche s'est désaltérée à longs traits dans la source et tandis qu'elle retourne vers les forêts, elle trouve par hasard ce voile léger abandonné par la jeune fille et le déchire de sa gueule ensanglantée » ; X, 702 ; Manilius, IV, 666.

<sup>6</sup> Lucr., IV, 710-713 : *Quin etiam gallum, noctem explaudentibus alis / auroram clara consuetum uoce uocare, / noenu queunt rabidi contra constare leones / inque tueri : ita continuo meminere fugai*, « Cela va si loin que la vue du coq qui, applaudissant de ses ailes au départ de la nuit, salue l'aurore d'une voix éclatante, est insupportable au lion ; sa fureur n'y saurait résister, il ne songe plus qu'à la fuite » ; Virg., *Géorg.*, II, 151 *rabidae tigres*, « les tigres féroces » ; Hor., *Art poétique*, 393 : *dictus ob hoc lenire tigris rabidosque leones*, « et voilà pourquoi l'on a dit qu'[Orphée] domptait les tigres et les lions féroces ».

<sup>7</sup> Lucr., IV, 717.

<sup>8</sup> Ov., *Mét.*, II, 81, à propos du signe du zodiaque : *uiolentique ora Leonis*, « la gueule du Lion féroce ».

<sup>9</sup> Ov., *Mét.*, XV, 85 (passage cité *supra*) ; cf. aussi IV, 112-114 : « ... *Nostrum diuellite corpus / et scelerata fero consumite uiscera morsu, / o quicumque sub hac habitatis rupe, leones*, « Mettez mon corps en lambeaux, punissez-moi de mon forfait en déchirant mes entrailles par vos féroces morsures, ô lions qui habitez ces rochers ! ». Grattius, *Cyn.*, 164 désigne le tigre qui s'accouple avec une chienne par la périphrase *ferus... adulter*, « le sauvage amant » (trad. personnelle).

<sup>10</sup> Cf. Ov., *Mét.*, XV, 85 (passage cité *supra*).

<sup>11</sup> Grattius, *Cyn.*, 165, *grauem... tigrin*, « le tigre terrible » (trad. personnelle).

<sup>12</sup> Virg., *Géorg.*, IV, 407-408 : *fiet enim subito sus horridus atraque tigris / squamosusque draco et fulua ceruice leaena*, « en effet [Protée] se fera soudain porc hérissé, tigre affreux, dragon écaillé et lionne à la nuque fauve ».

<sup>13</sup> Virg., *Géorg.*, III, 24 *tum pessima tigris*, « alors [...] la tigresse [est] plus mauvaise que jamais ».

<sup>14</sup> « Le premier, quel qu'il soit, qui, donnant un exemple funeste, convoita la nourriture des lions et engloutit de la chair dans son ventre avide, celui-là ouvrit le chemin au crime » (Ovide, *Mét.*, XV, 103-106).

<sup>15</sup> Cic., *De finibus*, III, 19, 66 : *Atque ut tauris natura datum est, ut pro uitalis contra leones summa ui impetuque contendat...*, « [...] de même qu'aux taureaux la nature a donné de défendre les veaux contre les lions avec la dernière énergie et de tout leur élan, ... » ; Virg., *Én.*, IX, 730 ; X, 453-456 ; X, 723-729 ; Ovide, *Mét.*, I, 505-507 : « ... *Sic agna lupum, sic cerua leonem, / sic aquilam penna fugiunt trepidante columbae, / hostes quaeque suos...*, « Comme toi, l'agnelle fuit le loup ; la biche, le lion ; les colombes, d'une aile tremblante, fuient l'aigle ; chacune, leur ennemi » ; IV, 96-98 : « ... *Venit ecce recenti / caede leaena boum spumantis oblita rictus, / depositura sitim uicini fontis in unda*, « Voilà qu'une lionne, sa gueule écumante encore teinte du sang des bœufs qu'elle a récemment égorgés, vient étancher sa soif dans l'onde de la fontaine voisine » ; V, 164-166 : *Tigris ut, auditis diuersa ualle duorum / exstimulata fame mugitibus armentorum, / nescit utro potius ruat et ruere ardet utroque ; / sic...* *Perseus...*, « Lorsqu'un tigre, excité par la faim, a entendu dans des vallons séparés mugir deux troupeaux de bœufs, il ne sait sur lequel il se jettera de préférence et il brûle de se jeter sur tous les deux ; ainsi

inversée du lion inoffensif dans certaines évocations de l'âge d'or<sup>1</sup>, ou devenant lui-même proie dans les *adynata*<sup>2</sup>. Mais c'est surtout l'image du lion en tant que menace pour l'homme qui domine dans cette thématique, alimentée par des réminiscences littéraires, homériques notamment<sup>3</sup>, tout autant que par l'expérience des *uenationes* romaines, au cours desquelles lions et autres bêtes fauves étaient opposés aux bestiaires dans l'arène. Le thème de la chasse au lion apparaît en effet dans de nombreux textes, que ce soit dans le cadre de la fable<sup>4</sup>, de l'histoire ou de l'épopée. Le *Jugurtha* de Salluste, empreint d'exotisme africain, offre un portrait du jeune roi numide dans lequel on le voit chasser le fauve dans son pays :

... *ad hoc, pleraque tempora in uenando agere, leonem atque alias feras primus aut in primis ferire*<sup>5</sup>.

Dans l'épopée de Virgile, les scènes de chasse<sup>6</sup> et les images comparant tel ou tel guerrier à un fauve cerné par les chasseurs sont nombreuses – elles seront évoquées dans notre seconde partie<sup>7</sup> – et c'est surtout dans ce contexte épique qu'apparaît la seconde caractéristique, aux connotations positives cette fois, de la nature des fauves, à savoir le courage et la vaillance face à l'adversaire. Cicéron a parlé d'une certaine *uirtus* présente chez les lions, comme chez les chiens ou les chevaux :

*Sunt autem bestiae quaedam, in quibus inest aliquid simile uirtutis, ut in leonibus, ut*

---

Persée... » ; VI, 636-637 : ... *ueluti Gangetica ceruae / lactentem fegum per siluas tigris opacas*, « [Procné entraîne son fils Itys], comme, sur les bords du Gange, une tigresse entraîne à travers d'épaisses forêts le petit qu'une biche nourrissait de son lait » ; X, 540-541 : *Raptorsque lupos armatosque unguibus ursos / uitat et armenti saturatos caede leones*, « [Vénus] évite les loups ravisseurs, les ours armés de griffes et les lions qui se gorgent du sang des bœufs » ; *Fastes*, II, 209-210 : *non aliter quam cum Libya de gente leones / inuadunt sparsos lata per arua greges*, « [les Fabius renversèrent les Étrusques] tels les lions de Libye qui se jettent sur des troupeaux dispersés à travers l'étendue des champs » ; voir aussi chez Grattius, *Cynégétiques*, 167-170 le caractère de prédateurs des chiens « hyrcaniens », produits de l'accouplement du tigre et de la chienne. On sait que dans les spectacles du cirque, les lions étaient parfois opposés à d'autres bêtes sauvages, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>1</sup> Voir par exemple l'évocation de la quatrième *Bucolique*, IV, 21-22 (*Ipsae lacte domum referent distenta capellae / ubera, nec magnos metuent armenta leones*, « Spontanément, les chèvres ramèneront au logis leurs mamelles gonflées de lait, et les troupeaux ne redouteront pas les grands lions ») et cette affirmation d'Horace, selon laquelle les Romains, par haine des guerres civiles, s'exileront et ne reviendront que lorsque « par un caprice nouveau, d'étranges amours formeront des rapprochements monstrueux où la tigresse se plairait à être couverte par le cerf », *nouaque monstra iunxerit libidine / mirus amor, iuuat ut tigris subsidere ceruis* (*Épodes*, XVI, 31).

<sup>2</sup> Sur la mise en œuvre des *exotica* dans les procédés de style, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> On trouve par exemple dans l'*Illiade* (XII, 48) la description d'un lion cerné par les chasseurs.

<sup>4</sup> La chasse au lion est évoquée, entre autres, chez Ovide à propos de la légende de Vénus et d'Adonis (*Mét.*, X, 540-541 ; 547-549 ; 550-552) ; en IV, 514, Athamas, frappé de folie, tue au cours d'une chasse sa femme Ino et son fils, les prenant pour une lionne et son lionceau. Cf. aussi Ovide, *Fastes*, V, 175-176 : *At postquam uirtus annis adoleuit, in apros / audet et hirsutas comminus ire leas*, « mais une fois qu'[Hyas] eut pris des forces avec les années, il osa s'attaquer aux sangliers et aux lionnes hirsutes » et *ibid.*, 177-178 : *Dumque petit latebras fetae catulosque leaenae, / ipse fuit Libya praeda cruenta ferae*, « Alors qu'il s'en prenait au repaire et à la portée d'une lionne qui avait mis bas, il devint lui-même la proie sanglante de la bête sauvage de Libye ».

<sup>5</sup> « En outre il passait la plupart de son temps à la chasse, il était le premier ou des premiers à frapper le lion ou les autres bêtes sauvages » (Salluste, *Jugurtha*, VI, 1).

<sup>6</sup> Voir en particulier, au chant IV de l'*Énéide*, la chasse organisée par Didon dans la campagne africaine des environs de Carthage, à laquelle participent les Troyens (*spumantemque dari pecora inter inertia uotis / optat aprum, aut fuluum descendere monte leonem*, « [Ascagne] souhaite de tous ses vœux qu'au milieu de ce lâche bétail lui soit donné un sanglier écuman ou qu'un lion fauve descende de la montagne », IV, 158-159).

<sup>7</sup> Virg., *Én.*, IX, 551-553 : *ut fera, quae densa uenantum saepta corona / contre tela furit seseque haud nescia morti / inicit et saltu supra uenabula fertur, / haud aliter iuuenis...*, « Hélénor, comme un fauve, enfermé dans le cercle serré des chasseurs, s'acharne contre leurs piques, connaissant sa mort, s'y va jeter, s'enlève d'un bond au-dessus des épieux, ainsi le jeune homme... » ; J. Perret (note *ad loc.*, p. 26), voit dans cette image un fauve (un lion, ou, selon Servius, une panthère) « [essayant] d'abattre le chasseur en sautant par-dessus les armes, épieu ou bouclier, qu'on lui oppose » et renvoie à Stace, *S.*, II, 5, 9, et à J. Aymard, *Les chasses romaines*, Paris, 1951, p. 402-403. Voir aussi *ibid.*, IX, 792-796 : *Ceu saeuom turba leonem / cum telis premit infensis, at territus ille, / asper, acerba tuens, retro redit et neque terga / ira dare aut uirtus patitur, nec tendere contra / ille quidem hoc cupiens potis est per tela uirosque ; / haud aliter... Turnus...*, « Quand des chasseurs formés en bande tiennent un lion féroce à la pointe de leurs épieux, inquiet, farouche, le regard effrayant, il recule, se retire ; sa colère, son courage lui interdisent de tourner le dos et il ne peut non plus, si fort qu'il le désire, se faire jour à travers les dards et les hommes. Ainsi Turnus... » ; XII, 4-9 : *Poenorum qualis in aruis / saucius ille graui uenantum uolnere pectus / tum demum mouet arma leo gaudetque comantis / excutiens ceruice toros fixumque latronis / impavidus frangit telum et fremit ore cruento : / haud secus accenso gliscit uiolentia Turno*, « Ainsi, dans les champs des Puniques, un grand lion rudement touché à la poitrine par le fer des veneurs, alors seulement s'ébranle pour la guerre, il exulte, faisant jaillir sous sa crinière les muscles de sa nuque, rompt sans effroi le trait qu'a fiché le piqueur et gronde, la gueule sanglante. Telle grandit en lui la violence maintenant que Turnus a pris feu ».

*in canibus, ut in equis, in quibus non corporum solum, ut in suibus, sed etiam animorum aliqua ex parte motus quosdam uidemus*<sup>1</sup>.

Ovide, dans ses *Halieutiques*, célèbre aussi la *uirtus* des lions au sein d'une énumération des différents moyens de défense donnés par la nature aux animaux, selon leur nature :

*... pugnans uirtute leones*<sup>2</sup>,

et décrit ensuite plus précisément l'attitude courageuse du lion *inpiger*, « infatigable », face aux chasseurs<sup>3</sup>. Horace avait lui aussi souligné, en faisant probablement référence à une fable bien connue, la noblesse du lion, qualifié d'*ingenuus*, par opposition à la ruse du renard :

*Scilicet ut plausus, quos fert Agrippa, feras tu  
astuta ingenuum uolpes imitata leonem*<sup>4</sup>.

C'est ainsi que le lion est devenu un symbole de puissance en lui-même : son nom seul suffit parfois à suggérer la force par opposition à la faiblesse<sup>5</sup>, ou encore les pouvoirs de la magie, de l'amour, d'un phénomène naturel ou d'un être humain. Le chant d'Orphée, dans la légende, charmait les bêtes sauvages et même les lions<sup>6</sup> ; la puissance du déluge est illustrée, dans les *Métamorphoses* d'Ovide, par la présence des fauves, entraînés eux aussi par les eaux débordées :

*Nat lupus inter oues, fuluos uehit unda leones,  
unda uehit tigres*...<sup>7</sup>

On sait enfin quel parti ont tiré certains personnages politiques de l'image des fauves, qu'ils aient été utilisés concrètement – dans les *ludi* qu'ils offraient à la foule, dans leurs défilés triomphaux ou dans d'autres démonstrations de leur puissance<sup>8</sup> – ou, de manière imagée et

<sup>1</sup> « Il y a certaines bêtes qui ont en elles quelque chose qui ressemble à une vertu, les lions, par exemple, les chiens, les chevaux : chez elles nous constatons une certaine activité, non seulement corporelle, comme chez les porcs, mais aussi, dans une certaine mesure, spirituelle » (*De fin.*, V, 14, 38).

<sup>2</sup> « Les lions combattent avec courage » (*Halieutiques*, 4). L'énumération d'Ovide (qui cite le veau, le daim, le lion, le chien, le scorpion, et l'oiseau) se rapproche de celle de Lucrèce, V, 1034-1040, qui, à propos du même sujet, évoque le veau, la panthère, le lionceau, et l'oiseau. Cf. aussi Cic., *De nat. deor.*, II, 50, 127 : *Iam illa cernimus ut contra uim et metum suis se armis quaeque defendat ; cornibus tauri, apri dentibus, cursu leones, aliae fuga se, aliae occultatione tutantur ; atramenti effusione saepiae, torpore torpedines, multae etiam insectantes odoris intolerabili foeditate depellunt*, « Nous pouvons voir comment chacune se défend avec ses armes propres contre l'attaque ou dans la crainte : les taureaux avec leurs cornes, les sangliers avec leurs défenses, les lions en chargeant, les uns se protègent par la fuite, les autres se cachent, les seiches crachent leur noir, les torpilles engourdissent, beaucoup repoussent les chasseurs par une puanteur insupportable ».

<sup>3</sup> Cf. Ov., *Halieutiques*, 53-57, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie. Voir aussi *Mét.*, X, 705-707, où Vénus met ainsi en garde Adonis contre les lions : *Hos tu, care mihi, cumque his genus omne ferarum, / quod non terga fugae sed pugnae pectora praebet, / effuge, ne uirtus tua sit damnosa duobus*, « Évite-les, mon bien-aimé, comme toutes les espèces de bêtes sauvages qui, au lieu de tourner le dos pour s'enfuir, présentent leur poitrine pour combattre ; crains que ton courage ne nous soit fatal à tous deux » et *Tr.*, III, 5, 33-36.

<sup>4</sup> « Mais peut-être voudrais-tu enlever les mêmes applaudissements qu'Agrippa, toi, rusé renard imitant le lion généreux » (Horace, *Satires*, II, 3, 185-186).

<sup>5</sup> Cf. par exemple Hor., *Épîtres*, II, *Art poétique*, 12-13, lorsqu'il affirme qu'une œuvre d'art ne doit pas être incohérente et mêler plusieurs genres : *... non ut / serpentes auibis geminentur, tigribus agni*, « [il faut oser, mais non] jusqu'à apparier les serpents avec les oiseaux, les agneaux avec les tigres ». Sur ces images, cf. aussi *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>6</sup> Cf. *supra* ; cf. aussi, chez Aulus Sabinus, *Épîtres*, III (*Réponse de Pâris à Oenone*), 85-86, le pouvoir sur les lions des chants d'Oenone évoqué par Pâris : *Pascebam tauros, interque armenta leones / obstupui placidos uocibus ire tuis*, « Un jour je fus surpris de voir errer, au milieu des taureaux que je faisais paître, des lions subjugués par tes magiques accents » (trad. Cabaret-Dupaty).

<sup>7</sup> « Le loup nage au milieu des brebis ; l'onde charrie des lions au poil fauve ; l'onde charrie des tigres » (*Mét.*, I, 304-305).

<sup>8</sup> Voir, par exemple, l'usage que fit Antoine de ce symbole – en relation aussi, sans doute, avec la légende d'Hercule, avec lequel Antoine cultivait une ressemblance –, d'après cette anecdote rapportée par Pline, VIII, 55 : *Iugo subdidit eos primisque Romae ad currum iunxit M. Antonius, et quidem ciuili bello, cum dimicatum esset in Pharsaliis campis, non sine ostento quodam temporum, generosos spiritus iugum subire illo prodigio significante. Nam quod ita uectus est cum mima Cytheride, super monstra etiam illarum calamitatum fuit* « Le premier qui [...] ait mis [les lions] sous le joug et attelés à un char dans Rome est Marc-Antoine ; et cela pendant la guerre civile, après la bataille livrée dans les plaines de Pharsale : sorte de signe des temps, prodige symbolique du joug que subissaient les esprits généreux. Quant au fait qu'Antoine se fit ainsi traîner avec la mime Cythérès, il dépassait toutes les monstruosité annonciatrices des malheurs de cette

symbolique, à travers l'iconographie, la littérature ou l'assimilation aux dompteurs de fauves de la mythologie, tels Hercule ou Bacchus<sup>1</sup>. La dépouille du lion est elle-même symbole de puissance ; elle souligne la force et la majesté des dieux, ou témoigne à elle seule de la valeur d'un guerrier ou d'un chasseur<sup>2</sup>. On voit en effet dans les textes que la peau de lion est l'attribut de certains dieux<sup>3</sup>, de certains héros – parmi lesquels figure évidemment Hercule, vainqueur du lion de Némée<sup>4</sup> –, des guerriers valeureux de l'épopée<sup>5</sup> ou même des chevaux vainqueurs dans les *ludi*<sup>6</sup>. Ces fauves sont également sculptés sur les proues des navires, comme on le voit notamment dans l'*Énéide*, où le vaisseau d'Énée semble attelé des « lions de la Phrygie<sup>7</sup> », tandis que celui de Massicus porte l'effigie d'un tigre de bronze<sup>8</sup>.

## – *Luca bos, elephantus Indus* : l'éléphant d'Afrique et d'Asie

Avec les félins, l'éléphant fait partie des *bestiae* exotiques les plus couramment mentionnées dans les textes ; les Romains en effet conquirent cet animal assez tôt dans leur histoire, souvent dans des circonstances critiques<sup>9</sup> – la guerre contre Pyrrhus d'abord, puis les guerres puniques<sup>10</sup> – mais aussi sous la forme d'un produit exotique présent depuis longtemps

---

époque ». Voir aussi le témoignage de Cicéron dans l'une de ses lettres, en date du 7 mai 49 : *Tu Antoni leones pertimescas caue ; nihil est illo homine iucundius*, « Ne te laisse pas effrayer par les lions d'Antoine ; c'est le plus charmant des êtres ! » (*Corresp.*, CCCCXX, 1, t. VI = *Att.*, X, 13). Chez Plutarque, *Anton.* 9, 8, il est question des monnaies représentant un lion tenant un poignard, symbole de puissance.

<sup>1</sup> Voir par exemple, en relation sans doute avec l'image de Bacchus triomphateur de l'Inde, l'évocation de Virgile (*Buc.*, V, 29-31), qui n'est pas sans évoquer César : *Daphnis et Armenias curru subiungere tigris / instituit ; Daphnis thiasos inducere Bacchi, / et foliis lentas intexere mollibus hastas*, « Daphnis ? il a aussi, le premier, attelé à un char des tigres d'Arménie, introduit les thiasos de Bacchus, et enlacé d'un souple feuillage des hampes flexibles ». Sur l'utilisation politique du thème du dieu ou du héros conquérant, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> La peau de lynx est portée, notamment, par les nymphes chasseresses, compagnes de Diane, ou par les Amazones (cf. *infra*). Le portrait de la jeune guerrière Camille chez Virgile (*Én.*, XI, 576-577) leur emprunte ce trait caractéristique : *Pro crinali auro, pro longae tegmine pallae / tigridis exuiiae per dorsum a uertice pendent*, « Point d'or dans ses cheveux ni, pour la vêtir, de longues robes mais, à la place, la dépouille d'une tigresse, au long du dos pendant depuis la tête ». À propos du v. 577, J. Perret (note *ad loc.*) parle d'« un exotisme [...] qui rappellera les Bacchantes sous leur nébride, les nymphes vêtues d'une peau de lynx (I, 316-324), la Thrace surtout, pays des Amazones (659-660), du Strymon (v. 580), et où Orphée charmait les tigres (*Georg.*, 4, 510) ». Il faut préciser toutefois que la peau de lion, comme les autres peaux ou fourrures animales, est aussi, dans certains cas – en particulier chez les peuples primitifs d'Italie ou d'ailleurs –, un symbole de rusticité – la rusticité ne s'opposant pas à la puissance, à laquelle elle semble même, parfois, contribuer. Voir le passage consacré *infra* aux costumes et parures exotiques.

<sup>3</sup> Cf. par exemple *Ov.*, *Mét.*, VI, 123, à propos de la tapisserie d'Arachné, où Phébus est représenté portant une peau de lion, *terga leonis*.

<sup>4</sup> Cf. aussi *Ov.*, *Mét.*, III, 52-53 : *... Tegumen derepta leoni / pellis erat*, « [Cadmus] avait pour vêtement la dépouille d'un lion » ; et *XII*, 429-431 : *Ante oculos stat et ille meos, qui sena leonum / uinxerat inter se conexis uellera nodis, / Phaeocomes, hominemque simul protectus equumque*, « Il me semble voir encore ce Phécomès qui avait réuni six peaux de lions, attachées l'une à l'autre par des nœuds, et qui couvrait à la fois son double corps d'homme et de cheval ».

<sup>5</sup> Cf. par exemple dans l'*Énéide* la grande valeur, matérielle tout autant que symbolique, qui semble accordée aux peaux de lion, témoignages de la richesse, de la puissance ou de la gloire de leur possesseur. La peau de lion apparaît, dans cette épopée, comme la parure des chefs ; elle fait aussi partie des récompenses octroyées par un chef aux guerriers valeureux (cf. V, 351-352 : *Sic fatus tergum Gaetuli immane leonis / dat Saliu uillis onerosum atque unguibus aureis*, « À ces mots, [Énée] donne à Salius la dépouille énorme d'un lion de Gétulie, lourde de ses longs poils et de ses griffes dorées. » ; VII, 666-669 ; et IX, 306-307 : *Dat Niso Mnestheus pellem horrentisque leonis / exuias*... « Mnesthée donne à Nisus la peau arrachée à un lion hirsute ».

<sup>6</sup> Cf. *Ov.*, *Hal.*, 71-72, décrivant un cheval vainqueur au cirque : *celsaue cum caeso decorantur terga leone, / quam tumidus quantoque uenit spectabilis actu*, « Son dos qui se hausse est-il orné de la peau d'un lion mis à mort ? quel orgueil et quelle prestance dans son allure ! » et le *Commentaire* d'E. de Saint-Denis, p. 49 (passage commenté *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>7</sup> *Virg.*, *Én.*, X, 156-158 : *... Aeneia puppis / prima tenet rostro Phrygios subiuncta leones, / imminet Ida super, profugis gratissima Teucris*, « Le navire d'Énée tient la tête, attelé par sa proue aux lions de la Phrygie ; l'Ida les domine, si cher aux Troyens exilés. »

<sup>8</sup> *Én.*, X, 166 : *Massicus aerata princeps secat aequora Tigri*, « Massicus, de son Tigre de bronze, est le premier à fendre les eaux ».

<sup>9</sup> Sur la présence des éléphants dans les défilés triomphaux, dans les jeux de l'amphithéâtre ou autres spectacles, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>10</sup> D'après plusieurs témoignages antiques, c'est lors de la guerre contre Pyrrhus que les Romains eurent, pour la première fois, l'occasion de voir des éléphants. Cf. Varron, *L. L.*, VII, 39 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie) ; Tite-Live, *Periocha XIII* : *Valerius Laeuius consul parum prospere aduersus Pyrrhum pugnauit, elephantorum maxime inusitata facie territis militibus*, « Le consul Valérius Laevinus combattit avec peu de succès contre Pyrrhus, les soldats ayant été terrifiés surtout par l'aspect, pour eux inhabituel, des éléphants » ; Pline, *N. H.*, VIII, 16 : *Elephantos Italia primum uidit Pyrrhi regis bello, et boues Lucas appellauit in Lucanis uisos anno Vrbs CCCCLXXII, Roma autem in triumpho VII annis ad superiorem numerum additis*, « C'est dans la guerre contre le Pyrrhus que l'Italie vit pour la première fois des éléphants ; on les appela bœufs de Lucanie, car c'est en Lucanie qu'on les avait vus, ceci en l'an de Rome 472. Sept ans plus tard, Rome en vit dans un triomphe » ; *XVIII*, 17 ; Sénèque, *De breuitate uitae*, XIII, 3 ; *Isid. Etym.* XII, 2, 14-15. Par la suite, les Romains virent des éléphants lors des guerres puniques, en Italie même (par exemple à la bataille de la Trébie, cf. Tite-Live, XXI, 56, 6 et XXII, 2, 10) ou sur les autres théâtres du conflit. Ils eurent ensuite à les affronter en de nombreuses occasions : par exemple lors de la guerre d'Antiochus (Tite-Live, XXXVII, 39, 13, etc.), de la guerre de Jugurtha en Numidie (Salluste, *Jugurtha*, XXIX, 6 ; XXXII, 3 ; XLIX, 1 ; LII, 5 ; LIII, 3-4 ; LXII, 5, etc.) et pendant la Guerre Civile, le roi Juba I<sup>er</sup> possédant des éléphants dans ses troupes (cf. Cés., *B. C.*, II, 40, 1,

dans les cultures grecque et romaine, l'ivoire<sup>1</sup>. Dans le *Miles gloriosus*, l'image absurde qui est donnée de l'éléphant dans les flatteries débitées par Artotrogus à Pyrgopolinice peut être considérée comme un témoignage indirect de la connaissance qu'avaient de cet animal les Romains de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère : Plaute exploite manifestement cette image erronée dans le but de faire rire son public, qui, contrairement sans doute à Artotrogus, savait à quoi ressemblait un éléphant et donc à quel point la flatterie était exagérée :

*AR. ... Edepol uel elephanto in India  
quo pacto ei pugno praefregisti braccium !  
PY. Quid, braccium ? AR. Illud dicere uolui : femur.  
PY. At indiligenter iceram. AR. Pol si quidem  
conisus esses, per corium, per uiscera  
perque os elephantum transmineret braccium<sup>2</sup>.*

Le premier nom de l'éléphant qui apparaît en littérature est celui de « bœuf de Lucanie<sup>3</sup> » ; à partir d'Ennius, on rencontre le terme d'*elephantus* ou d'*elephas* (-*phans*) emprunté au grec ἐλέφας. Les *topoi* attachés à ces animaux sont comparables à ceux qui ont été analysés précédemment à propos des félins : ils concernent d'une part les contrées qui voient naître cette espèce animale, mais aussi – et surtout – les particularités de sa morphologie et de son caractère.

Les Romains ayant connu à la fois l'éléphant indien et l'éléphant d'Afrique<sup>4</sup>, les *topoi* exotiques relatifs à l'origine géographique de l'éléphant ou de l'ivoire concernent tantôt la

---

qui en mentionne 60, *elephantisque LX*).

<sup>1</sup> Sur l'éléphant – description, origine, capture, usages, caractère – et la connaissance qu'en ont eu les Romains, cf. Pline, VIII, 1-34 et les notes correspondantes d'A. Ernout. L'ivoire de l'éléphant a été connu et a fait l'objet d'un commerce bien avant l'animal lui-même, que les Latins connurent par l'intermédiaire des Grecs, à l'occasion de la guerre contre Pyrrhus, en Lucanie (cf. *supra*). J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 19 mentionnent évidemment l'éléphant parmi les thèmes animaliers les plus fréquemment associés à l'Inde depuis Plaute et Lucrèce, dans la mesure où l'animal a été célébré pour sa taille et ses défenses. Les références à l'éléphant concernant spécifiquement son ivoire seront plus précisément analysées un peu plus loin (2, b), à propos des productions exotiques.

<sup>2</sup> « ARTOTROGUS. – [...] Et dans l'Inde, par Pollux, te rappelles-tu cet éléphant ! Comment, d'un coup de poing, tu lui as cassé le bras ? PYRGOPOLINICE. – Comment, le bras ? ARTOTROGUS. – Je voulais dire la cuisse. PYRGOPOLINICE. – Et j'avais frappé mollement. ARTOTROGUS. – Parbleu ! Si tu y avait mis toute ta force, avec ton bras tu lui aurais traversé le cuir, le ventre, et la mâchoire, à cet éléphant » (Plaute, *Miles gloriosus*, 25-30). Sur la mention de l'Inde dans ce passage, voir J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 17 : « Les premières mentions de l'Inde dans la littérature latine apparaissent dans des adaptations ou traductions d'œuvres de la comédie grecque, entre 205 et 166 a.C., chez Plaute et Térence. De l'*Alazon* d'un poète grec inconnu au *Miles gloriosus* qui l'imité, nous ignorons combien d'années se sont écoulées, mais 120 années seulement séparent la campagne d'Alexandre contre Porus en 326 de la comédie de Plaute. Pour avoir un écho qui ne soit pas une pure imitation, il faudra attendre Cicéron et Varron de l'Aude, entre 50 et 40 a.C. Qu'il y ait eu influence directe est difficile à admettre, surtout à l'époque républicaine et encore sous Auguste, et on peut douter de l'existence de rapports intellectuels et littéraires immédiats entre l'Inde et Rome ». Voir aussi J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 178 : « Tributaire des modèles grecs, Plaute, on le sait, par-delà la truculence bien romaine et une traduction qui n'est jamais littérale, doit beaucoup à Ménandre. Aussi est-il vrai que les évocations orientales y sont le plus souvent brèves et stéréotypées quant à leur contenu géographique ou historique. Ainsi l'Inde, la Perse, l'Arabie y sont évoquées pour stimuler avant tout l'imaginaire du public. La tâche est aisée. Les pays cités ont l'abstraction qui convient pour apporter avec eux la touche nécessaire de mystère et d'exotisme. L'Inde du *Miles gloriosus* répond au stéréotype de l'éléphant et de l'or ».

<sup>3</sup> Naevius, *Bellum Punicum*, frg. 60, *Fragmenta incertae sedis* Strzelecki, éd. Teubner, p. 27 (= frg. 63 Morel, *Frag. Poet. Lat.*, page 28 ; frg. 72-73 Warmington, *R.O.L.* II.), ap. Varron, *L. L.*, VII, 39 ; Lucrèce, V, 1302, 1339 (passages cités *infra*).

<sup>4</sup> Il semble que, des deux sous-espèces d'éléphants d'Afrique, c'est le plus petit, l'éléphant des forêts – d'une taille généralement inférieure à celle de l'éléphant d'Asie –, que les Ptolémées et les Carthaginois utilisèrent dans leurs campagnes ; c'est ce qui expliquerait notamment l'affirmation de Tite-Live selon laquelle l'éléphant d'Afrique est plus petit que l'éléphant de l'Inde : cf. XXXVII, 39, 13 : ... *ne pari quidem numero Indicis Africi resistunt, siue quia magnitudine – longe enim illi praestant – siue robore animorum uincuntur*, « même à nombre égal les éléphants d'Afrique ne résistent pas aux éléphants de l'Inde : tant pour la taille (les autres sont beaucoup plus gros) que pour la résistance, ils ont l'infériorité ». J.-M. Engel (note 13) rappelle, à propos de ce passage, que « [cette] remarque, surprenante, concernant les éléphants d'Afrique émane de Polybe (5, 84, 6) et restera accréditée pendant toute l'Antiquité (Pline, *N. H.*, 8, 27 ; Philostrate, *Apoll.*, 1, 12) » et renvoie à l'ouvrage de H. H. Scullard, *The Elephant in the Greek and Roman World*, Londres, 1974.

Libye<sup>5</sup>, tantôt l'Inde. Properce, lorsqu'il célèbre l'architecture du temple d'Apollon Palatin inauguré en 28 avant J.-C., vante sa porte ornée de « dent libyenne » :

*et ualuae, Libyci nobile dentis opus*<sup>1</sup>.

Plus souvent cependant, c'est l'Inde qui est mentionnée à propos de l'éléphant. Artotrogus, dans le passage du *Miles gloriosus* cité quelques lignes plus haut, situe en Inde le combat de Pyrgopolinice contre l'éléphant<sup>2</sup> ; Thrason, le soldat de l'*Eunuchus* de Térence, raconte le conflit qui l'opposa, au cours de ses aventures lointaines, à un certain Straton, préposé à la conduite des « éléphants indiens » d'une armée orientale :

*... Inuidere omnes mihi,  
mordere clanculum ; ego non flocci pendere ;  
illi inuidere misere, uerum unus tamen  
inpense, elephantis quam Indicis praefecerat.  
Is ubi molestus magis est : « Quaeso, inquam, Strato,  
eone es ferox, quia habes imperium in beluas ? »*<sup>3</sup>

Lucrèce, à l'occasion d'une réflexion objective, scientifique et philosophique, concernant la diversité des espèces animales dans le monde<sup>4</sup>, fait de l'éléphant indien une évocation plus longue et plus concrète – ce sont des quadrupèdes, nombreux en Inde, et possédant une trompe caractéristique –, accompagnée d'une remarque érudite sur l'existence en Inde de véritables « remparts d'ivoire » :

---

<sup>5</sup> Les témoignages antiques ne s'accordent pas toujours sur l'origine géographique exacte des éléphants d'Afrique. Pour Pline (VIII, 32) l'éléphant maghrébin ne vit qu'en Maurétanie et en arrière des Syrtes, mais l'existence d'éléphants en Numidie est attestée par Frontin, *Strat.*, IV, 7, 18 et Plutarque, *Pompée*, 12 (à propos de Pompée chassant le lion et l'éléphant en Numidie). L'éléphant semble étroitement lié, pour les Romains, à l'Afrique : Varron (*L. L.*, VII, 3, 39), citant un auteur antérieur, mentionne une étymologie – fautive selon lui – du premier nom de l'animal, *Luca bos*, qui ferait remonter l'origine de *Lucas* au nom de la Libye, *Libya : Nam et in Cornelii Commentario erat ab Libycis Lucas, et in Vergili ab Lucanis Lucas ; ab eo quod nostri, cum maximam quadrupedem quam ipsi haberent uocarent bouem et in Lucanis Pyrrhi bello primum uidissent apud hostis elephantos, id est item quadrupedes cornutas (nam quos dentes multi dicunt sunt cornua), Lucanam bouem quod putabant, Lucam bouem appellarent. Si ab Libya dictae essent Lucae, fortasse an pantherae quoque et leones non Africae bestiae dicerentur, sed Lucae ; neque ursi potius Lucani quam Luci. Quare ego arbitror potius Lucas ab luce, quod longe relucebant propter inauratos regios cluueos, quibus eorum tum ornatae erant turres*, « Je lis dans un ouvrage de Cornélius : *Lucas* vient de *Libyci* (Libyens), et dans Virgile : *Lucas* vient de *Lucani* (Lucaniens), parce que le bœuf était le plus grand quadrupède que connussent les Romains, et qu'en voyant, dans la Lucanie, les éléphants de l'armée de Pyrrhus, ils donnèrent le nom de *Luca bos* à ces quadrupèdes, qui leur étaient inconnus, et qu'ils prirent pour des bœufs de Lucanie, à cause de leurs cornes ; car les prétendues dents de l'éléphant sont de véritables cornes. Si *Luca* dérivait de *Libya*, pourquoi ne donnerait-on pas le même nom aux panthères et aux lions, que nous appelons bêtes d'Afrique ? De même, si *Luca* venait de *Lucani*, pourquoi donne-t-on le nom de *Lucani* aux ours, et non pas celui de *Luci* ? Je pense donc que *Luca* vient de *lux* (lumière), parce que les éléphants reluisaient au loin (*relucebant*) à cause de l'or des boucliers de Pyrrhus, dont les tours que portaient ces animaux étaient ornées ».

<sup>1</sup> « [...] Et les portes, chef-d'œuvre d'ivoire libyen » (Properce, II, 31, 12). Ailleurs, l'ivoire est qualifié d'indien ; cf. Catulle, 64, 47-49 : *Puluinar uero diuae geniale locatur / sedibus in mediis, Indo quod dente politum / tincta tegit rosco conchyli purpura fuco*, « Quant à la couche nuptiale de la déesse, elle a place au centre du palais : toute lisse de dent indienne, elle se couvre d'une pourpre teinte au colorant rouge-vif du conchylium » ; Ovide, *Mét.*, VIII, 288 : *... dentes aequantur dentibus Indis*, « ses dents égalent celles de l'animal Indien » ; XI, 167-168 : *instructamque fidem gemmis et dentibus Indis / sustinet a laeua...*, « sa lyre, sertie de pierreries et d'ivoire de l'Inde, est posée sur sa main gauche ».

<sup>2</sup> Plaute, *Miles gloriosus*, 25-26 (passage cité *supra*). Cf. aussi *Truculentus*, 319 : *Vidi equidem elephantum Indum domitum fieri atque alias beluas*, « J'ai vu, ma foi, un éléphant de l'Inde s'appropriiser, et d'autres bêtes aussi farouches » ; le texte de ce passage, toutefois, est très incertain (voir la note d'A. Ernout à propos du vers *uidi equidem f' exinem intu domito f' fieri atque alias beluas*, qui a donné lieu à deux conjectures, dont l'une propose de voir dans l'animal dompté un cheval et non un éléphant).

<sup>3</sup> « Tout le monde de me jalouser, de me grignoter en cachette ; moi de n'en avoir cure ; eux de me jalouser lamentablement, mais l'un en dépassant les bornes, celui qu'il avait mis à la tête des éléphants indiens. Celui-là, un jour qu'il devient particulièrement insupportable : « Je t'en prie, lui dis-je, Straton, est-ce parce que tu commandes à des bêtes que tu es si fougueux ? » » (Térence, *Eunuchus*, III, 1, 410-415).

<sup>4</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, II, 532-535, passage cité *supra*.

*sicut quadripedum cum primis esse uidemus  
in genere anguimanus elephantos, India quorum  
milibus e multis uallo munitur eburno,  
ut penitus nequeat penetrari : tanta ferarum  
uis est, quarum nos perpauca exempla uidemus<sup>1</sup>.*

La mention de la trompe de l'éléphant chez Lucrèce nous amène au second groupe de *topoi* qui lui sont associés, à savoir ceux qui concernent sa morphologie ; celle-ci devait apparaître aux Anciens particulièrement étonnante et exotique, aucun animal d'Europe ne pouvant réellement lui être comparé. En dehors de sa trompe – particularité soulignée par Lucrèce<sup>2</sup> mais également par Cicéron dans le *De natura deorum*<sup>3</sup> –, de l'ivoire de ses défenses – dont il sera question plus loin<sup>4</sup> – et de la couleur sombre de sa peau<sup>5</sup>, les Anciens ont bien évidemment été frappés par la taille de cet animal gigantesque, par sa force, par ses facultés d'apprentissage mais aussi par sa férocité – notamment lorsqu'il était employé comme combattant lors des guerres –, et par certains autres détails, réels ou merveilleux, de sa physiologie.

La taille, le poids et la force de l'éléphant sont évoqués, plus ou moins explicitement, dans de nombreux textes. Le fragment de Naevius auquel il a été fait allusion plus haut, et qui oppose l'éléphant à la sauterelle dans ce qui semble être une sorte d'expression toute faite, témoigne déjà du caractère proverbial acquis par les dimensions extraordinaires de l'animal, dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. :

---

<sup>1</sup> « Ainsi parmi les quadrupèdes nous voyons tout d'abord les éléphants à la trompe serpentine ; l'Inde les nourrit par milliers innombrables, et s'en fait un rempart d'ivoire qui interdit l'accès de ses profondeurs : tant sont nombreux là-bas ces animaux, dont pourtant nous ne connaissons que de rares spécimens » (*De natura rerum*, II, 536-540). L'adjectif *anguimanus* « semble une création de Lucrèce [...] Cf. Isid. *Orig.* XII, 2, 14 *rostrum autem proboscida dicitur, quoniam illo pabulum ori admouet, et est angui similis, uallo munitus eburneo* » (A. Ernout et L. Robin, *Commentaire exégétique et critique*, v. 537). J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 186, voit dans la création de l'adjectif *anguimanus* la preuve que les poètes latins ont parfois refusé la banalité stéréotypée : « L'expression *anguimanus* en est une vivante illustration. Comme le précise en effet J. Filliozat, ce mot composé est en fait l'un de ces vocables étrangers romanisés, dans la mesure où il est une adaptation du sanscrit *nagasana* « au nez de serpent ». Ainsi se trouve renouvelé le thème de l'éléphant indien exploité par Plaute » (J. Dangel fait ici référence à l'ouvrage de J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, n. 9). Sur les « remparts » d'ivoire, voir A. Ernout et L. Robin, *ibid.*, v. 538 et Pline, VIII, 31 : ... *sed tamen in extremis Africae, quae confinis Aethiopiae est, postium uicem in domiciliis praebere, saepesque in his et pecorum stabulis pro palis elephantorum dentibus fieri Polybius tradidit auctore Gulusa regulo*, « ... toutefois à l'extrémité de l'Afrique, sur les confins de l'Éthiopie, elles servent de montants de portes dans les maisons ; et on les emploie, en guise de pieux, pour en faire des cloisons et des parcs à bestiaux : c'est du moins ce que rapporte Polybe, sur l'autorité d'un roitelet nommé Gulusa ». Pline cite ici Polybe, XXXIV, 16, 1. Gulussa était le second fils de Massinissa (voir la note 3 d'A. Ernout au § 31). Sur les éléphants de l'Inde, cf. aussi Ovide, *Tr.*, IV, 6, 7-8 (*Inda ... belua*, « le monstre indien »).

<sup>2</sup> En dehors du passage cité ci-dessus, la trompe de l'éléphant est encore évoquée en V, 1303, à l'aide du même adjectif *anguimanus* : *Inde boues lucas turrato corpore, taetras, / anguimanus...*, « Plus tard les bœufs de Lucanie, au dos garni de tours, monstres affreux, dont la trompe s'allonge en serpent... ».

<sup>3</sup> En II, 47, 123, Balbus applique aux animaux le finalisme stoïcien, et cite la « main » de l'éléphant comme l'une des preuves de l'intervention d'une nature intelligente : *Quae autem altiora sunt, ut anseres, ut cycni, ut grues, ut cameli, adiuuantur proceritate collorum ; manus etiam data elephantost quia propter magnitudinem corporis difficiles aditus habebat ad pastum*, « Quant à ceux qui sont trop grands comme les oies, les cygnes, les grues, les chameaux, ils sont aidés par l'étirement du cou, même une main a été donnée à l'éléphant parce qu'à cause de l'énormité du corps il avait un accès difficile à la nourriture ».

<sup>4</sup> Les auteurs emploient les expressions *dens Indus* (Catulle, 64, 48 ; Ovide, *Mét.*, VIII, 288 ; XI, 167) et *dens Libycus*, Properce, II, 31, 12), citées plus haut et *infra*, pour désigner l'ivoire en tant que matériau issu de la défense de l'éléphant. Chez Virgile, le mot *elephantus* désigne même l'ivoire par métonymie (*Géorg.*, III, 26-27 : *In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto / Gangaridum faciam uictorisque arma Quirini*, « Sur les battants de la porte je représenterai en or et en ivoire massif la bataille contre les Gangarides et les armes de Quirinus victorieux »). Les défenses de l'éléphant sont toutefois, pour certains écrivains, des cornes (par exemple pour Varron, *De lingua latina*, VII, 3, 39).

<sup>5</sup> Voir l'expression *nigrum agmen* d'Ennius (passage cité *infra*) et Horace, *Épodes*, XII, 1 : *Quid tibi uis, mulier nigris dignissima barris ?*, « Que prétends-tu, femme bien digne des noirs éléphants ? ».

atque prius pariet  
lucusta Lucam bouem<sup>1</sup>.

La puissance du pachyderme, que Cicéron qualifie par exemple de bête « montruese » – *immanis* – et « énorme » – *uasta*<sup>2</sup> –, semble en effet avoir inspiré aux auteurs de nombreuses images, notamment à des fins comiques<sup>3</sup>. Chez Plaute, le gigantisme de l'éléphant a donné lieu à d'autres affirmations, de caractère plus ou moins fantaisiste : l'épaisseur de la peau du pachyderme, comparée à du cuir, est soulignée dans deux passages du *Miles gloriosus*<sup>4</sup> ; ailleurs, le poète comique se fait même l'écho, à propos de cet animal, de certaines erreurs ou exagérations dignes des *mirabilia* rapportés par les Grecs ou, plus tard, par Pline l'Ancien dans son *Histoire Naturelle*<sup>5</sup>. En revanche Horace semble être le seul, pour la période étudiée, à faire allusion aux éléphants blancs, dans ce qui semble être le souvenir d'un spectacle d'une extrême rareté à Rome<sup>6</sup>. C'est d'ailleurs à l'occasion de certains de ces spectacles que les Romains purent apprécier aussi l'intelligence, l'habileté et les facultés d'apprentissage des éléphants<sup>7</sup>, autre *topos* attaché à ces animaux dès les textes les plus anciens que nous possédons. Outre le vers du *Truculentus* cité plus haut, dans lequel Astaphie fait allusion – du moins si l'on retient la conjecture choisie par A. Ernout pour le vers 319 – aux éléphants indiens que l'on pouvait apprivoiser<sup>8</sup>, on trouvait chez Caton et chez l'annaliste Antipater, d'après ce que nous dit Pline l'Ancien, des anecdotes relevant des *admiranda* exotiques

<sup>1</sup> « ... On verrait plutôt naître d'une sauterelle un éléphant... » (Naevius, *Bellum Punicum*, frg. 60, *Fragmenta incertae sedis* Strzelecki, p. 27 ; frg. 63 Morel, *Frag. Poet. Lat.*, page 28 ; frg. 72-73 Warmington, *R.O.L.* II).

<sup>2</sup> *De Rep.*, II, 40, 67 ; *N. D.*, I, 35, 97-98 (passages cités *infra*). Voir aussi Manilius, IV, 666 (*uastos elephantas*).

<sup>3</sup> C'est le cas chez Plaute : cf. *Casina*, 846 : *OL. ... Institit plantam / quasi luca bos...*, « OLYMPION. – Elle m'a marché sur le pied ; on dirait un éléphant » et le dialogue du *Miles gloriosus*, déjà cité, où l'image absurde de l'éléphant semble n'être introduite que pour son caractère exotique et pour la valorisation de Pyrgopolinice, qui aurait vaincu à mains nues un tel monstre (v. 25-30). Chez Cicéron, l'éléphant est cité comme un exemple de force physique : *Nec nunc quidem uires desidero adolescentis – is enim erat locus alter de uitii senectutis – non plus quam adulescens tauri aut elephanti desiderabam*, « Quant au manque de vigueur juvénile – tel était, en effet, le deuxième tort de la vieillesse – je ne le ressens pas plus que ne me manquait dans ma jeunesse la vigueur du taureau ou de l'éléphant » (*Cato Maior*, IX, 27). Ovide, quant à lui, donne à sa description du sanglier de Calydon un caractère effrayant en comparant ses dents aux défenses de l'éléphant : ... *dentes aequantur dentibus Indis*, « ses dents égalent celles de l'animal Indien » (*Mét.*, VIII, 288).

<sup>4</sup> Palestrion compare plaisamment son maître à un éléphant : *Eru' meus elephanti corio circumtentust, non suo, / neque habet plus sapientia quam lapis*, « Mon maître, en fait de peau, est recouvert d'un vrai cuir d'éléphant ; il a tout autant d'intelligence qu'une borne » (Plaute, *Miles gloriosus*, 235-236). Le terme de *corium* apparaît déjà, à propos de l'éléphant, au v. 29 (passage cité *supra*).

<sup>5</sup> Dans le *Stichus*, 168-170, le parasite Gélasime, en parlant de sa faim, évoque pour la femelle de l'éléphant une gestation de dix ans : *Auditai saepe hoc uolgo dicier, / solere elephantum grauidam perpetuos decem / esse annos. Eius ex semine haec certost fames ; / nam iam compluris annos utero haeret meo*, « J'ai ouï dire communément que la femelle de l'éléphant portait son petit pendant dix années entières. Certainement ma Faim est de la même race, car il y a déjà bien des années qu'elle loge dans mes entrailles. » Cette croyance populaire se retrouvera chez Pline, VIII, 28. L'encyclopédiste signale également, dans le même passage, la longévité extraordinaire de l'éléphant (200 ou 300 ans).

<sup>6</sup> Horace, *Épîtres*, II, 1, 194-196 : *Si foret in terris, rideret Democritus, seu / diuersum confusa genus panthera camelo / siue elephans albus uolgi conuerteret ora*, « Démocrite, s'il était encore de ce monde, rirait de voir l'animal qui mêle, par une double nature, la panthère au chameau ou bien un éléphant blanc attirer sur eux seuls les regards de la foule ».

<sup>7</sup> Sur ces spectacles, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie. Il faut sans doute considérer les réactions hostiles des Romains face à certains spectacles particulièrement cruels comme une manifestation de cette admiration pour l'intelligence des éléphants. Voir, à ce propos, le témoignage de Cicéron concernant les jeux de Pompée de 55 avant J.-C. : *Extremus elephantorum dies fuit. In quo admiratio magna uulgi atque turbae, delectatio nulla exstitit ; quin etiam misericordia quaedam consecutast atque opinio eiusmodi, esse quandam illi beluae cum genere humano societatem*, « Le dernier jour fut celui des éléphants : le peuple, la foule a éprouvé une grande admiration, mais aucun plaisir. Bien plus, cela a provoqué je ne sais quel sentiment de pitié, et l'impression qu'il y a quelque chose de commun entre ces bêtes et l'espèce humaine » (Cicéron, *Correspondance*, CXXVII, 3, t. III (*Fam.*, VII, 1)). Les Romains, en dépit du goût qu'ils manifestaient généralement pour les spectacles sanglants, semblent en effet avoir été émus par la cruauté de ce massacre, qui a donné lieu à deux passages pathétiques et moralisants dans la littérature latine postérieure, l'un chez Sénèque, qui évoque cet événement parmi d'autres exemples de *uenationes* (*De breuitate uitae*, XIII, 6), l'autre chez Pline, qui décrit ainsi l'attitude pathétique des éléphants semblant implorer la pitié des spectateurs : *Sed Pompeiani, amissa fugae spe, misericordiam uulgi inenarrabili habitu quaerentes supplicauerunt quadam sese lamentatione conplorantes, tanto populi dolore, ut oblitus imperatoris ac munificentiae honori suo exquisitae, flens uniuersus consurgeret dirasque Pompeio, quas ille mox luit, inprecaretur*, « Quant aux éléphants de Pompée, ayant perdu tout espoir de fuite, ils implorèrent la miséricorde du peuple dans des attitudes indescriptibles, et poussant des lamentations où ils semblaient pleurer sur eux-mêmes, si bien que les spectacles émus de pitié, oubliant le respect dû au général et la munificence déployée par lui en leur honneur, se levèrent tous ensemble en versant des larmes, et lancèrent contre lui des malédictions qu'il dut bientôt expier de sa personne » (Pline, VIII, 21).

<sup>8</sup> Astaphie, tout en constatant le caractère violent de l'esclave *Truculentus*, espère toutefois l'amadouer par des flatteries ou des prières, comme on apprivoise un éléphant : *Vidi equidem elephantum Indum domitum fieri atque alias beluas*, « J'ai vu, ma foi, un éléphant de l'Inde s'apprivoiser, et d'autres bêtes aussi farouches » (v. 319). Sur la taille et le dressage de l'éléphant de l'Inde, voir Pline, *N. H.* VIII, 24-27.



concernant des éléphants de guerre ayant montré des facultés de compréhension et d'apprentissage exceptionnelles. L'encyclopédiste évoque en effet deux éléphants d'Antiochus, qui non seulement étaient capables de reconnaître leurs noms :

*Antipater auctor est duos Antiocho regi in bellicis usibus celebres etiam cognominibus fuisse ; etenim nouere ea<sup>1</sup>,*

mais également de faire preuve de courage, de discernement et même de ressentir, semble-t-il, des sentiments humains tels que la honte ou le souci de l'honneur :

*Antiocho uadum fluminis experienti renuit Ajax, alioqui dux agminis semper. Tum pronuntiatum eius fore principatum qui transisset, ausumque Patroclum, ob id phaleris argenteis, quo maxime gaudent, et reliquo omni primatu donauit. Ille qui notabatur inedia mortem ignominiae praetulit<sup>2</sup>.*

D'après Pline toujours, Caton avait même transmis le souvenir d'un éléphant dénommé *Surus* – qu'il faut sans doute considérer comme un nom ethnique, le « Syrien » – s'étant particulièrement illustré dans l'armée carthaginoise :

*Certe Cato, cum imperatorum nomina Annalibus detraxerit, eum, qui fortissime proeliatu esset in Punica acie, Surum tradidit uocatum altero dente mutilato<sup>3</sup>.*

Les références au dressage des éléphants sont ensuite assez nombreuses, en particulier dans les ouvrages historiographiques, par exemple lorsque César ou Tite-Live évoquent le rôle des éléphants de guerre des armées africaines ou carthaginoises<sup>4</sup>, mais aussi chez Ovide<sup>5</sup>, chez Manilius<sup>6</sup>, ou chez Cicéron, qui, dans plusieurs passages de son œuvre, a rendu hommage à l'intelligence de cet animal et rappelé les nombreux services que sa domestication a rendus aux hommes ; dans le *De Republica*, il évoque notamment sa docilité, lorsque Scipion compare la raison aux prises avec les désirs à un cornac maîtrisant un éléphant, à cette différence près que l'éléphant est docile, alors que la partie déraisonnable de l'âme est rétive :

<sup>1</sup> « Antipater rapporte que le roi Antiochus avait deux éléphants de guerre, renommés pour leur valeur, et dont le surnom même était célèbre : et en effet ils connaissent leurs noms » (Pline, VIII, 11).

<sup>2</sup> « Un jour qu'Antiochus voulait sonder le gué d'un fleuve, l'éléphant Ajax, qui autrement menait toujours la bande, refusa d'avancer. Alors il fut proclamé que le commandement serait à celui qui passerait. Patrocle s'y hasarda, et en récompense, Antiochus lui fit don de colliers d'argent – chose qu'ils aiment entre toutes – et des autres prérogatives du commandement. L'autre éléphant, ainsi dégradé, se laissa mourir de faim, préférant la mort à la honte » (Pline, VIII, 11-12). Le roi de Syrie mentionné ici est sans doute Antiochus le Grand, vaincu en 190 par les Romains (Scipion l'Africain l'Aîné), cf. la note 4 d'A. Ernout au § 11.

<sup>3</sup> « Caton en tout cas, bien qu'il ait supprimé le nom des généraux dans ses *Annales*, nous dit que l'éléphant qui avait combattu avec le plus de courage dans l'armée punique était appelé *Surus* parce qu'il lui manquait une défense » (*Orig.*, IV, frg. 11 Chassignet, *ap.* Pline, VIII, 11), trad. M. Chassignet. Sur le nom *Surus*, que Pline fait dériver du latin *surus*, le pieu, voir la note 6 d'A. Ernout, qui précise que « *Surus* est sans doute la transcription du gr. Σύρος, « le Syrien », fréquent comme *cognomen* » et que l'explication de Pline (*altero dente mutilato*) est erronée : « Pline semble par cet ablatif vouloir expliquer le nom de l'animal qu'il identifie sans doute avec *surus* « pieu, piquet », sans réfléchir qu'il est peu vraisemblable qu'un éléphant carthaginois ait un nom latin » (A. Ernout, *ibid.*) ; voir aussi la note 2, p. 40 de M. Chassignet, qui attribue au nom *Surus* la même origine : « Était-ce un surnom habituel pour les éléphants ou ce nom indique-t-il, comme le suppose G. Charles-Picard, qu'à la différence de ses congénères, il venait d'Asie ? (G. Charles-Picard, *Hannibal*, Paris, 1967, p. 170) ».

<sup>4</sup> *De Bello Africo*, XXVII ; XXX, 2.

<sup>5</sup> *Tr.*, IV, 6, 7-8 : *quaeque sui monitis obtemperat Inda magistri / belua, seruitium tempore uicta subit*, « si le monstre indien obéit aux ordres de son maître, c'est vaincu par le temps qu'il subit l'esclavage ».

<sup>6</sup> Selon Manilius, IV, 235-237, les hommes nés sous le signe du Sagittaire possèdent des aptitudes à apprivoiser et à dompter les animaux sauvages, tels que les lions, les tigres et les éléphants, ces derniers étant cités à propos des *spectacula* : *exorare tigres rabiemque auferre leoni / cumque elephante loqui tantamque aptare loquendo / artibus humanis uaria ad spectacula molem*, « [Ils se plaisent à] calmer la fureur du tigre, à apprivoiser le lion, à se faire entendre de l'éléphant, et à dresser habilement cette masse énorme à nous donner des spectacles variés » (trad. Pingré, éd. Nisard) ; le poète évoque encore les hommes habiles au dressage des éléphants en V, 705-706 (v. 705 : *Ille elephanta premet dorso stimulisque mouebit*, « Il montera sur le dos de l'éléphant, le conduira à sa guise », trad. Pingré).

*Sed tamen est ille prudens qui, ut saepe in Africa uidimus, inmani et uastae insidens beluae coercet et regit quocumque uolt et leui admonitu aut tactu inflectit illam feram. – (Laelius) : Noui et tibi cum essem legatus saepe uidi. – (Scipio) : Ergo ille Indus aut Poenus unam coercet beluam et eam docilem et humanis moribus aduetam ; at uero ea quae latet in animis hominum quaeque pars animi mens uocatur non unam aut facilem ad subigendum frenat et domat beluam, si quando id efficit, quod perraro potest<sup>1</sup>.*

Mais ce sont surtout l'aspect effrayant, la dangerosité et la férocité de l'éléphant qui ont donné lieu au *topos* le plus important, évidemment alimenté par le souvenir les conflits qui opposèrent à plusieurs reprises les Romains aux éléphants de guerre indiens ou africains – utilisés à la fois par les rois hellénistiques, comme Pyrrhus ou Antiochus, et par les Carthaginois<sup>2</sup> – ainsi que par l'expérience des spectacles du cirque, au cours desquels on faisait combattre des éléphants entre eux, contre d'autres animaux ou même contre des hommes<sup>3</sup>. Le caractère spectaculaire de ces pachydermes dans leurs combats, et la terreur qu'ils inspiraient aux soldats romains<sup>4</sup>, ont fourni, dans l'historiographie et la poésie principalement, l'occasion d'amples développements épiques ou pathétiques, et d'anecdotes

<sup>1</sup> SCIPION. – « Mais l'homme compétent dont je parle est celui qui, comme nous l'avons vu souvent en Afrique, est installé sur une bête monstrueuse, énorme, sait la maîtriser et la conduire où cela lui plaît et, d'une simple indication ou d'un contact léger, fait changer de direction à cette bête sauvage. – LAELIUS. – Je sais ; j'ai vu cela souvent, quand j'étais ton légat en Afrique. – SCIPION. – Donc cet Indien ou ce Carthaginois n'impose sa volonté qu'à une seule bête, et encore est-elle obéissante et familiarisée avec les usages des hommes ; au contraire, ce qui se dissimule dans l'âme des hommes, cette partie de l'âme qu'on appelle l'esprit, n'a pas à réfréner et à dompter une bête unique ou facile à soumettre, à supposer qu'elle y parvienne, ce qui est très rare » (*De Rep.*, II, 40, 67). Cf. aussi *N. D.*, I, 35, 97-98 : *Elephanto beluarum nulla prudentior, at figura quae uastior ?*, Aucune bête n'est plus avisée que l'éléphant, mais pour la forme quelle bête est plus épaisse ? » ; II, 60, 151 : *Efficimus etiam domitu nostro quadrupedum uectiones quorum celeritas atque uis nobis ipsis adfert uim et celeritatem. Nos onera quibusdam bestiis, nos iuga inponimus, nos elephatorum acutissimis sensibus, nos sagacitate canum ad utilitatem nostram abutimur*, « Et par notre dressage nous obtenons d'être portés par des quadrupèdes dont la rapidité et l'endurance nous valent à nous-mêmes endurance et rapidité. C'est nous qui imposons des bâts à certains animaux, des jougs, qui usons des sens éveillés des éléphants, du flair des chiens pour notre service » ; II, 64, 161 : *Iam uero immanes et feras beluas nanciscimur uenando ut et uescamur iis et exerceamur in uenando ad similitudinem bellicae disciplinae et utamur domitis et condocefactis, ut elephantis*, « En outre, nous prenons de grandes bêtes sauvages à la chasse, pour notre nourriture, pour nous exercer par la chasse à l'art de la guerre, pour nous servir de ces bêtes quand elles sont domptées et dressées, les éléphants par exemple ». Il semble que l'on dressait également des éléphants afin qu'ils exécutent certains tours d'adresse lors des *spectacula* : voir, à ce sujet, le bon mot d'Auguste rapporté par Suétone (LIII, 5) et Quintilien (*I. O.*, VI, 3, 59), dans lequel le prince fait allusion à un éléphant prenant dans sa trompe une pièce de monnaie ; sur cet usage, voir A. Ernout, note 1, à Pline VIII, 14.

<sup>2</sup> Cf. Pline, *N. H.*, VIII, 28 : *Domiti militant et turres armatorum in dorsis ferunt, magna ex parte Orientis bella conficiunt : prosternunt acies, proterunt armatos*, « Domptés, [les éléphants] servent dans les armées ; ils portent sur leur dos des tours garnies de soldats, et en Orient ce sont eux qui, en grande partie, décident du sort des guerres : ils renversent les lignes, écrasent les soldats ». Sur les éléphants porteurs de tours, cf. les passages, cités *infra*, de Lucrèce (V, 1302), du *De bello Africo* (XXX, 2). Sur les éléphants de guerre en général, voir la note de M. Chassignet, I, p. 39 dans son éd. des *Origines* de Caton : « Les Carthaginois, imitant l'exemple des rois hellénistiques, dressèrent des éléphants à des fins guerrières à partir du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Très vite, ils généralisèrent l'emploi de cette nouvelle arme : contrairement aux Ptolémées ou aux Séleucides qui devaient aller en Érythrée ou en Inde pour s'approvisionner, les Carthaginois pouvaient acheter les éléphants qui vivaient au pied de l'Atlas. Leur aspect nous est connu par les magnifiques séries de monnaies d'argent émises par les Barcides en Espagne (H. H. Scullard, *Hannibal's Elephants*, in *Numismatic Chronicle* VIII, 1948, p. 160) [...] ». Les Romains utilisèrent eux-mêmes des éléphants dans leurs armées ; d'après Tite-Live, XXXI, 36, 4, ce fut, pour la première fois, en 199 av. J.-C., contre Philippe de Macédoine : *Postero die consul omnibus copiis in aciem descendit ante prima signa locatis elephantis, quo auxilio tum primum Romani, quia captos aliquot bello Punico habebant, uti sunt*, « Le lendemain, le consul descendit avec toutes ses troupes et les disposa en ordre de bataille, en faisant placer des éléphants en avant des premières lignes ; ce fut la première fois que les Romains, qui en avaient capturé un certain nombre pendant la guerre contre Carthage, utilisèrent leur aide ». Selon A. Hus (note 4), « ce sont probablement – outre les animaux capturés (23, 46, 4 ; 23, 49, 13 ; 24, 42, 8 ; 25, 41, 7, etc.) – les éléphants dressés que les Carthaginois avaient dû livrer aux Romains : c'était une des conditions de paix édictées en 30, 37, 1-6 (par. 3 pour les éléphants ; cf. Pol. 15, 18, 3). Ils les utiliseront de nouveau par la suite à Cynoscéphales (XXXIII, 9, 6) et à Magnésie (XXXVII, 39, 13) ainsi qu'à Pydna (XLIV, 41, 4) ».

<sup>3</sup> Cf. *supra*.

<sup>4</sup> Tite-Live a probablement décrit ces combats et la frayeur des Romains lors de son récit de la guerre contre Pyrrhus dans son livre XIII (cf. *Periocha* XIII, passage cité *supra*). Voir aussi les nombreux récits de bataille cités *infra*, II<sup>e</sup> partie.

tantôt effrayantes<sup>1</sup>, tantôt pittoresques<sup>2</sup>. Térence, dans le passage de l'*Eunuchus* déjà cité plus haut à propos des éléphants indiens, fait sans doute référence à la férocité de ces animaux, lorsque Thrason, en évoquant ses aventures orientales, assimile ce Straton avec lequel il eut un différend aux pachydermes dont il avait le commandement<sup>3</sup>. À la même époque, les *Annales* d'Ennius, d'après certains fragments conservés de l'œuvre, devaient déjà offrir des descriptions terrifiantes de batailles où figuraient les éléphants des armées de Pyrrhus ou d'Hannibal : le poète les qualifiait en effet de *taetri*<sup>4</sup>, et les décrivait se jetant avec violence dans la bataille :

*Denique ui magna quadrupes eques atque elephanti  
proiciunt sese*<sup>5</sup>.

Ces évocations ont sans doute inspiré celles de Lucrèce, qui consacre en effet plusieurs passages de son poème aux éléphants de guerre, dont l'aspect effrayant dû à leur taille était encore accru par le fait qu'on leur faisait parfois porter des tours ; ils sont cités à propos des guerres puniques :

*Inde boues lucas turrato corpore, taetras,  
anguimanus, belli docuerunt uolnera Poeni  
sufferre et magnas Martis turbare cateruas*<sup>6</sup>,

et, de façon générale, à propos du carnage causé par les animaux utilisés dans les batailles, qu'il s'agisse de lions, de taureaux, de sangliers, ou d'éléphants, les descriptions consacrées aux animaux exotiques, plus originales et plus spectaculaires, étant privilégiées<sup>7</sup>, comme dans cette comparaison :

<sup>1</sup> Voir par exemple l'anecdote exotique, à un double point de vue – elle met en scène des éléphants et constitue en même temps un témoignage sur la cruauté d'Hannibal, autre lieu commun de l'exotisme latin, cf. *infra* – transmise par Pline (et Valère-Maxime, IX, 2 ext. 2) sur un combat, resté célèbre, organisé par Hannibal entre un prisonnier romain et un éléphant, dont l'homme sortit vainqueur : *Clara est unius e Romanis dimicatio aduersus elephantum, cum Hannibal captiuos nostros dimicare inter sese coegisset. Namque unum qui supererat obiecit elephanto, et ille dimitti pactus, si interemisset, solus in harena congressus magno Poenorum dolore confecit. Hannibal, cum famam eius dimicationis contemptum adlaturam beluis intellexeret, equites misit qui abeuntem interficerent*, « Certain combat d'un Romain contre un éléphant est demeuré célèbre. Hannibal avait forcé les prisonniers romains à combattre entre eux. Restait un seul survivant ; il le mit en face d'un éléphant, en lui promettant de le renvoyer, s'il tuait la bête. Le Romain la combattit tout seul dans l'arène, et, au grand chagrin des Carthaginois, il en vint à bout. Hannibal, comprenant que le bruit de ce combat ferait mépriser ces animaux, envoya des cavaliers tuer le soldat sur le chemin du retour » (Pline, *N. H.*, VIII, 18).

<sup>2</sup> Tite-Live, XXI, chap. 28 évoque par exemple les difficultés que représentait le transport des éléphants, à propos du franchissement du Rhône par Hannibal.

<sup>3</sup> Cf. Térence, *Eun.*, III, 1, 410-415 (passage cité *supra*). Sur l'adjectif *ferox* appliqué ici à Straton, voir la note *ad loc.* d'A. Ernout, qui précise que « *ferox* se dit proprement des animaux ; cf. Plaute, *Men.*, 863 ; Lucrèce, IV, 717 ».

<sup>4</sup> Ennius, *Annales, Sedes incertae Annalium fragmenta*, livre XVI ?, fragment CXXXXIX Skutsch : *tetros elephantos*, « les horribles éléphants » (trad. personnelle). D'après E. M. Steuart, *The Annals of Ennius*, p. 141, ce fragment appartient au livre VI, « most probably from the description of the battle of Heraclea, the first occasion on which the dreaded *Lucae boues* were seen by Roman soldiers. The rout, due entirely to the elephants, must have been worthily described ; and we may perhaps see a hint of Ennius' picture of the elephants themselves in two Lucretian passages, II. 536-7 and V. 1302 f. ».

<sup>5</sup> « Enfin, avec une grande violence, le cavalier au galop et les éléphants se jettent dans la bataille » (Ennius, *Annales*, livre VII, frg. XXI Skutsch, *ap. Aulu-Gelle, Nuits Attiques*, XVIII, 5, trad. personnelle). Ces deux vers font sans doute allusion à la bataille de la Trébie, où le rôle de la cavalerie et des éléphants s'avéra décisif, selon Polybe, III, 72 sq. et Tite-Live, XXI, 55 (cf. O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 368 et p. 417). Cf. aussi Ennius, *Annales, Incertae sedis fragmenta*, frg. 29 Steuart, frg. 502 Skutsch : *It nigrum campis agmen*, « un noir bataillon va par les plaines » ; ce fragment est cité par Serv., *Ad Verg. Aen.*, IV, 404, selon lequel l'expression *nigrum agmen* désignerait des éléphants de guerre (*hemistichium Enni de elephantis dictum, quod ante Accius est usus de Indis : it nigrum campis agmen*, « hémistiche d'Ennius employé à propos d'éléphants ; Accius l'a utilisé auparavant à propos des Indiens : « un noir bataillon va par les plaines » » (trad. personnelle). Sur le contexte supposé de ce vers, cf. O. Skutsch, *Commentaire*, p. 656 : « Elephants were used by Pyrrhus, Hannibal and Antiochus, and the placing of the fragment is therefore uncertain. Hannibal's approach to Italy through the plains of Gaul or his movements in the Po valley before he lost many of the beasts in crossing the Apennines seem likely settings ».

<sup>6</sup> « Plus tard les bœufs de Lucanie, au dos garni de tours, monstres affreux, dont la trompe s'allonge en serpent, furent dressés par les Carthaginois à supporter les blessures de la guerre, et à jeter le désordre dans les grands bataillons » (Lucrèce, *De rerum natura*, V, 1302-1304). Sur les éléphants porteurs de tours, cf. aussi Cés., *La Guerre d'Afrique*, XXX, 2 : « ... *uniuersis copiis productis, elephantisque turritis XXX ante aciem instructis*... », « [Scipion] fit sortir toutes ses troupes, et plaçant en avant de sa ligne ses trente éléphants chargés de tours » ; Tite-Live, XXXVII, 40, 4.

<sup>7</sup> Pour les lions employés dans les batailles, cf. *supra*.

*ut nunc saepe boues lucae ferro male mactae  
diffugiunt, fera facta suis cum multa dedere*<sup>1</sup>.

À la même époque, Cornélius Népos qualifie l'éléphant d'*acer*<sup>2</sup> ; mais c'est dans les récits de bataille de Tite-Live que l'on trouve les descriptions les plus effrayantes de ces animaux et des dégâts qu'ils pouvaient provoquer dans les rangs des soldats.

### – *Serpens Afer, Cinyphius chelydrus* : le serpent africain

Bien que le serpent soit un animal présent en Europe, il apparaît curieusement, dans la littérature latine, comme un animal exotique ; c'est du moins ce que sous-entend cette affirmation de Virgile, dans l'éloge de l'Italie du livre II des *Géorgiques* : il se félicite de l'absence, dans cette partie du monde privilégiée, des animaux malfaisants que sont les lions et les tigres, mais aussi des serpents :

*At rabidae tigres absunt et saeva leonum  
semina ; nec miseros fallunt aconita legentis,  
nec rapit immensos orbis per humum neque tanto  
squameus in spiram tractu se colligit anguis*<sup>3</sup>.

Les serpents, du moins lorsqu'ils sont venimeux ou considérés comme tels, ou encore lorsqu'ils atteignent une certaine taille ou présentent une morphologie particulière, apparaissent en effet associés, dans les textes latins, aux contrées exotiques d'Asie ou d'Afrique<sup>4</sup>. Ce reptile apparaît dans certains des lieux communs associés à l'Égypte – ces derniers seront évoqués un peu plus loin, avec les autres animaux emblématiques de l'Égypte –, mais c'est le thème du serpent libyen qui a donné lieu au *topos* le plus fréquent dans la littérature latine de cette période. Dans la fable, où les serpents interviennent de façon fréquente, l'Afrique est déjà présente à travers la légende des pommes d'or des Hespérides, et

<sup>1</sup> « Comme de nos jours encore, il arrive que les éléphants, mis à mal par le fer, s'enfuient de toutes parts, après avoir multiplié les coups furieux sur leurs maîtres » (Lucrèce, *De natura rerum*, V, 1339-1340). Les éléphants de guerre sont aussi évoqués brièvement en V, 1226-1230 : *Summa etiam cum uis uiolenti per mare uenti / induperatorem classis super aequora uerit / cum ualidis pariter legionibus atque elephantis, / non diuom pacem uotis adit, ac prece quaesit / uentorum pauibus paces animasque secundas ?*, « Et quand, au comble de leur fureur, les vents se déchaînent sur la mer et balayent sur les flots le chef de la flotte avec la masse de ses légions et de ses éléphants, ce chef n'essaye-t-il pas d'obtenir par des vœux la bienveillance des dieux, n'en implore-t-il pas, dans son effroi, l'apaisement de la tempête et des souffles favorables ? ». J. Marouzeau a souligné, à propos de ce passage, le jeu sur les sonorités en rapport avec l'image des éléphants : « Il va de soi que l'effet des mots longs est particulièrement sensible quand on prend soin de les grouper. [...] Lucrèce [...] groupe le nom des éléphants avec une suite de lourds polysyllabes » (*Traité de stylistique latine*, p. 100-101).

<sup>2</sup> Cornélius Népos, *Eumène* (XVIII), 11, 1 : « *Vt acerrimum* » inquit « *leonem aut ferocissimum elephantum* », « Comme le plus redoutable des lions, dit-il, ou le plus sauvage des éléphants ».

<sup>3</sup> « Par contre, on n'y trouve pas les tigres féroces et la race cruelle des lions, ni les aconits [plante vénéneuse] qui trompent les malheureux qui les cueillent, ni de serpent couvert d'écailles qui traîne à terre d'immenses anneaux, ou qui ramasse en spirale un corps si long » (*Géorg.*, II, 151-154).

<sup>4</sup> Outre l'influence d'Aristote (*Histoire des animaux*, VIII, 27, 8), qui affirme qu'il existe en Libye des serpents gigantesques, il faut peut-être voir dans ces représentations attachées aux serpents l'influence de la mythologie et notamment du serpent monstrueux – ou du dragon – qui gardait, dans les contrées de l'extrême Occident, les pommes d'or du jardin des Hespérides (cf. *supra*) ; Plinius (VIII, 32-37) parlera des serpents gigantesques de l'Inde ou de l'Éthiopie. Mais les serpents gigantesques et les dragons de la fable s'inspirent peut-être de la réalité elle-même : les Anciens connaissaient en effet l'existence de serpents à crête, nommés céraustes, qui vivaient en Égypte et en Libye. Il s'agit de vipères à cornes dont la piqûre est mortelle, et que les textes antiques ont souvent mentionnées : « d'après ce modèle l'imagination des Grecs a inventé des serpents à crête, qui jouent un grand rôle dans les fables et dans les arts de l'antiquité classique » (G. Lafaye, note 1, p. 70 à Ovide, *Mét.*, III, 32, qui évoque l'un de ces serpents fabuleux à propos de la légende de Cadmus ; cf. aussi *ibid.*, IV, 599 et Plinius, VIII, 85). Salluste témoigne de la présence de serpents le long des Syrtes (cf. *Jug.*, LXXXIX, 5, passage cité *infra*), et le poème de Lucain, dans sa célèbre description des souffrances de l'armée de Caton (IX, 607-937), a longuement parlé des serpents de Cyrénaïque, parmi lesquels figure le basilic, dont le nom est transcrit du grec, et qui a donné lieu à de nombreuses évocations fabuleuses (cf. Lucain, IX, 724 sq.) ; au dire des Anciens, c'étaient son regard et son haleine, et non seulement sa morsure, qui étaient dangereux pour les autres animaux comme pour les hommes (le passage, cité *infra*, de Cicéron, *De natura deorum*, I, 36, 101, où Cotta fait allusion à des serpents d'Afrique redoutables en raison, notamment, de leur odeur fait peut-être référence au basilic ; cf. aussi Plinius, VIII, 78 et les notes *ad loc.* d'A. Ernout). À propos de la croyance selon laquelle certains peuples – dont les Psyllés, en Afrique – étaient insensibles au venin de serpent, cf. *infra*, Chapitre III.

dans celle de Persée telle que nous la transmet Ovide dans ses *Métamorphoses*, et selon laquelle les serpents qui infestent la Libye seraient nés des gouttes de sang tombant de la tête de Méduse alors que le héros survolait cette région<sup>1</sup>. Outre les informations transmises par les Grecs, que ce soit par la fable ou par les ouvrages géographiques, les Romains ont aussi bénéficié de leur propre expérience de la faune africaine, même si leur regard pouvait être plus ou moins influencé par toute la tradition antérieure. Chez Salluste, l’Afrique apparaît bien comme une terre de serpents ; l’historien en fait l’un des éléments les plus caractéristiques de la nature africaine décrite dans le *Jugurtha* :

*Nam praeter oppida propinqua, alia omnia uasta, inculta, egentia aquae, infesta serpentibus quarum uis, sicuti omnium ferarum, inopia cibi acrior. Ad hoc natura serpentium ipsa perniciose siti magis quam alia re accenditur*<sup>2</sup>.

Le serpent d’Afrique est ensuite devenu un véritable *topos*<sup>3</sup>, que ce soit chez les poètes ou chez les historiens. Horace, dans l’une de ses *Satires*, compare de façon hyperbolique le souffle de la sorcière Canidie à l’haleine des serpents d’Afrique, dont on croyait qu’elle représentait, tout comme leur morsure, un danger mortel<sup>4</sup> :

... *quem nos sic fugimus ulti,  
ut nihil omnino gustaremus, uelut illis  
Canidia adflasset peior serpentibus Afris*<sup>5</sup>.

Ovide a, quant à lui, utilisé à plusieurs reprises ce thème poétique du serpent d’Afrique, en association avec celui du fleuve Cinyps, lui aussi emblématique de l’Afrique<sup>6</sup> ; dans son récit de la légende de Médée, au livre VII des *Métamorphoses*, il intervient, comme chez Horace, dans un contexte magique, mais cette fois comme ingrédient d’un philtre, les connotations négatives attachées au serpent et à l’Afrique venant contribuer à créer l’atmosphère terrifiante et exotique de la scène :

<sup>1</sup> Ovide, *Mét.*, IV, 617-620, passage cité *supra*.

<sup>2</sup> « Car, sauf les environs immédiats de Capsa, tout le reste est désert, inculte, privé d’eau, infesté de serpents dont la férocité, comme chez toutes les bêtes sauvages, s’accroît par le défaut de nourriture ; de plus le serpent, dangereux par lui-même, n’a rien qui l’exaspère autant que la soif » (Salluste, *Jugurtha*, LXXXIX, 5). Sur la situation géographique de la place forte de Capsa, voir la note 2 p. 235 d’A. Ernout ; ce dernier, à propos des serpents mentionnés dans ce passage, explique que Salluste fait peut-être « allusion [...] à ces serpents que les Grecs appellent δὶψάδες, et qui tirent leur nom de la soif, δίψα, soit parce qu’ils passaient pour être continuellement altérés, soit que leur morsure causât, dit-on, une soif inextinguible. Ce sont eux que représente Lucain, lorsqu’il dépeint la marche de Caton à travers la Libye, et son arrivée près d’une source où la présence des reptiles, épouvantant ses soldats, menace de les faire périr de soif : *Stabant in margine siccae / aspides, in mediis sitiebant dipsades undis* (*Phars.* 9, 609-10) » (note 1 p. 236).

<sup>3</sup> Voir l’affirmation de Vitruve, *De l’architecture*, VIII, 3, 24 (passage cité *supra*), selon lequel « l’Afrique... [est] la mère nourricière des bêtes sauvages, particulièrement des serpents », *Africa parens et nutrix ferarum bestiarum, maxime serpentium*, à tel point que la ville d’Ismuc mentionnée dans le même passage fait figure d’exception. L. Callebaut, dans son *Commentaire*, note 3, p. 125, signale à propos de cette information que Vitruve a peut-être utilisé les ouvrages de Juba II, qui avait traité, entre autres, des serpents africains (cf. Plin. VIII, 35 ; XXXI, 18).

<sup>4</sup> Voir la note consacré un peu plus haut au basilic.

<sup>5</sup> « Aussi lui avons-nous échappé par la fuite, nous vengeant de lui en ne touchant à aucun de ces plats comme si Canidie avait soufflé sur eux, plus dangereuse que les serpents d’Afrique » (Horace, *Satires*, II, 8, 93-95). Voir aussi *Odes*, III, 10, 18 : *nec Mauris animum mitior anguibus*, « toi dont le cœur est aussi cruel que les serpents maures ».

<sup>6</sup> Cf. *supra*, Chapitre II, D.

... nec defuit illis  
squamea Cinyphii tenuis membrana chelydri<sup>1</sup>.

Dans le *Contre Ibis*, le thème mythologique, poétique et historique de l'Afrique « terre des horreurs<sup>2</sup> » – et notamment des fauves et des serpents –, est également sous-jacent dans la mention de la Cinyphie, lieu supposé de la naissance d'Ibis<sup>3</sup>.

Ce thème du serpent libyen a même donné lieu à un *topos* dans le genre de l'historiographie – probablement sous l'influence de la mythologie et de la poésie épique, qui mettent souvent des héros ou des dieux aux prises avec de tels monstres<sup>4</sup> –, à travers l'histoire du serpent monstrueux combattu en Afrique, près du fleuve Bagrada<sup>5</sup>, par Atilius Régulus. Cette histoire, très connue<sup>6</sup>, est rapportée en effet par plusieurs auteurs antiques, poètes ou historiens<sup>7</sup>, d'après les *Histoires* de Q. Aelius Tubéro qui en faisait le récit à propos du second consulat de Régulus en 256 avant J.-C. :

*Tubero in Historiis scriptum reliquit bello primo Poenico Alilium Regulum consulem in Africa castris apud Bagradam flumen positis proelium grande atque acre fecisse aduersus unum serpentem in illis locis stabulantem inusitatae immanitatis eumque magna totius exercitus confliccione balistis atque catapultis diu oppugnatum, eiusque interfecti corium longum pedes centum et uiginti Romam misisse*<sup>8</sup>.

### – *Serpens peregrina, ichneumon, crocodilus, ibis, hippopotamus, faeles* : la faune égyptienne

Le serpent, nous l'avons signalé plus haut, est également associé à l'Égypte. Il fait en effet partie des animaux emblématiques de cette région, au même titre que plusieurs espèces d'animaux bien particulières, telles que l'*ichneumon* – la mangouste –, l'hippopotame, le

<sup>1</sup> « Elle n'a point oublié non plus la peau écailleuse d'un petit chélydre du Cinyps » (Ovide, *Mét.*, VII, 271-272).

<sup>2</sup> E. de Saint-Denis, *Introduction au Contre Ibis*, p. XX. Parmi les mises en œuvre mythologiques de ce thème du serpent libyen, E. de Saint-Denis cite, outre la légende de Persée survolant l'Afrique en brandissant la tête de Méduse traitée par Ovide dans ses *Métamorphoses*, celle qui fait périr l'Argonaute Mopsos en Libye, victime de la morsure de serpents, et que racontait Apollonios de Rhodes, IV, 1502. Le thème sera, à l'époque suivante, repris par Lucain (IV, 761-838 ; IX, 787, 805, 855, 859, etc.).

<sup>3</sup> Voir aussi Manilius, IV, 665-666. Il faut enfin signaler, pour la période augustéenne, les serpents, peut-être exotiques, étudiés dans l'œuvre d'Aemilius Macer, un poète didactique, auteur d'une *Ornithogonia* et de *Theriaca*. Il est mentionné par Ovide, *Tr.*, IV, 10, 43-44 : *Saepe suas Volucres legit mihi grandior aeuo, / quaeque nocet serpens, quae iuuat herba, Macer*, « Souvent Macer, mon aîné, m'a lu ses Oiseaux, les serpents dangereux et les herbes bienfaisantes » ; Pline le cite parmi ses sources et Lucain l'a utilisé dans les vers où il dépeint les morsures de serpents dans le livre IX de la *Pharsale* (cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 44-45).

<sup>4</sup> Par exemple Hercule et l'hydre de Lerne, ou Cadmus et le dragon de Béotie (cf. Ovide, *Mét.*, III, 31 sq.).

<sup>5</sup> Le Bagrada, aujourd'hui la Medjerda, est le fleuve le plus important de l'Afrique punique. Il est souvent cité par César (*B. C.*, II, 24, 1 ; 26, 1 ; 38, 3 ; 39, 1).

<sup>6</sup> Les faits remontent à l'année 256 av. J.-C., au moment de l'expédition de Régulus en Afrique. Après avoir défait la flotte carthaginoise qui tentait de les intercepter, les Romains débarquent à Clupea sur le côté sud du Cap Bon, promontoire situé au nord-est de la côte tunisienne. À la tête de 15 000 hommes, Régulus repousse d'abord les Carthaginois. Mais ceux-ci, au cours de l'hiver 256-255 réorganisent leur armée et la confient à un condottiere spartiate, Xanthippe. Régulus veut néanmoins acculer les Puniques à une capitulation sans conditions. Devant leur refus et sans attendre l'arrivée des renforts, le Romain livre bataille ; il est pris et perd la majeure partie de ses effectifs. C'est là qu'intervient l'épisode du serpent libyen. Cf. Tite-Live, *Per.*, XVIII, 1 : *Atilius Regulus in Africa serpentem portentosae magnitudinis cum magna clade militum occidit*, « Atilius Régulus fit tuer en Afrique, au prix de grandes pertes parmi ses soldats, un serpent d'une taille monstrueuse » et le frg. 8 Jal (livre XVIII), passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>7</sup> Cf. la note 3 de M. Chassignet, qui signale la fréquente reprise de cette anecdote par les auteurs des époques ultérieures, entre autres Pline (*N. H.* VIII, 37), Valère-Maxime (I, 8 ext. 19) ou Silius Italicus (VI, 151-293).

<sup>8</sup> « Tubéro a laissé dans les *Histoires* un texte selon lequel, lors de la première guerre punique, le consul Atilius Régulus qui avait établi son camp en Afrique près du fleuve Bagrada, livra un grand et violent combat contre un seul serpent, d'une taille extraordinaire, qui vivait là ; qu'il l'attaqua longtemps en luttant avec toute son armée à l'aide de balistes et de catapultes et qu'après l'avoir tué, il envoya à Rome sa peau longue de cent vingt pieds [plus de trente-cinq mètres] » (Q. Aelius Tubéro, *Historiae*, frg. 9 Chassignet, *ap. Aulu-Gelle*, VII, 3). À en croire Pline, VIII, 37, la peau de ce serpent aurait même été conservée quelque temps à Rome : *Nota est in Punicis bellis ad flumen Bagradam a Regulo imperatore ballistis tormentisque, ut oppidum aliquod, expugnata serpens CXX pedum longitudinis ; pellis eius maxillaeque usque ad bellum Numantinum durauere Romae in templo*, « On connaît l'histoire du serpent qui, dans les guerres puniques, auprès du fleuve Bagrada, fut pris d'assaut, comme une place forte, par le général Régulus à l'aide de balistes et de catapultes : il avait cent vingt pieds de long ; sa peau et ses mâchoires ont été conservées à Rome, dans un temple, jusqu'à la guerre de Numance ».

crocodile ou l'ibis<sup>1</sup>, qui ont inspiré aussi bien la littérature que les arts figurés – les paysages nilotiques, comme on le sait, constituent l'un des thèmes à la mode au cours de cette période, et la mosaïque de sol en *opus uermiculatum* découverte dans la Maison du Faune à Pompéi en offre un exemple caractéristique, avec son crocodile, son serpent, son hippopotame et ses deux ibis représentés dans les eaux du Nil, environnés d'une végétation exotique<sup>2</sup>.

Le serpent est lié à l'Égypte dans la mesure où il est l'un des animaux sacrés de la religion égyptienne<sup>3</sup>, et, en particulier, l'un des attributs d'Isis. Ovide, par exemple, le désigne dans ses *Métamorphoses*, à côté d'autres éléments du culte isiaque comme les sistres, par l'expression *serpens peregrina* :

*Sistraque erant numquamque satis quaesitus Osiris  
plenaque somniferis serpens peregrina uenenis<sup>4</sup>.*

Le serpent intervient aussi dans deux autres lieux communs exotiques en rapport avec l'Égypte. L'un d'entre eux concerne, à l'époque augustéenne, les serpents – des aspics<sup>5</sup>, selon la tradition – dont la morsure aurait provoqué la mort volontaire de Cléopâtre, désireuse d'échapper à l'humiliation de sa défaite ; cette anecdote semble avoir grandement contribué au développement de la dimension romanesque d'un personnage déjà présenté, dans de nombreux passages de la littérature de cette période, comme exotique, en dépit de ses origines macédoniennes. Virgile y fait sans doute allusion au chant VIII de l'*Énéide*, lorsque, dans la description de la bataille d'Actium représentée sur le bouclier d'Énée, il évoque deux serpents se profilant derrière l'image de la reine :

*Regina in mediis patrio uocat agmina sistro  
necdum etiam geminos a tergo respicit anguis<sup>6</sup> ;*

Properce, imaginant la fuite de Cléopâtre à l'issue du combat, évoque de manière plus précise la morsure des serpents sacrés de l'Égypte sur ses bras :

<sup>1</sup> Les mangoustes, crocodiles et hippopotames sont citées dans un passage de Vitruve comme des animaux caractéristiques de la région nilotique, et le fait que, comme l'affirme l'architecte, leur présence serait attestée en Maurétanie prouverait que le Nil prend sa source dans cette région occidentale : *Ex Mauretania autem caput Nili profluere ex eo maxime cognoscitur, quod ex altera parte montis Atlantis < sunt > alia capita item profluentia ad occidentem Oceanum, ibique nascuntur ichneumones, crocodili, aliae similes bestiarum pisciumque naturae praeter hippopotamos*, « Que la Maurétanie, d'autre part, voie jaillir la source du Nil, est attesté surtout par le fait que de l'autre côté de l'Atlas se rencontrent pareillement d'autres sources qui s'écoulent vers l'Océan occidental et que naissent là les ichneumons, les crocodiles et autres espèces semblables d'animaux et de poissons, sans compter les hippopotames » (*De l'architecture*, VIII, 2, 7). Sur cette affirmation, voir le *Commentaire* de L. Callebaut, note 2, p. 85. Il ne sera pas question ici de l'oiseau fabuleux d'Éthiopie, le phénix, bien qu'il soit lié à l'Égypte ; sa légende a été évoquée *supra*.

<sup>2</sup> Cette mosaïque daterait des années 120-100 av. J.-C.

<sup>3</sup> Dans le *De natura deorum*, Cotta cite les aspics dans la liste des divinités adorées chez les Égyptiens : *Boues igitur et equos, ibis, accipitres, aspidas, crocodilos, pisces, canes, lupos, faelis multas praeterea beluas in deorum numerum reponemus*, « Donc nous allons introduire, dans la liste des dieux, des bœufs et des chevaux, des ibis, des éperviers, des aspics, des crocodiles, des poissons, des chiens, des loups, des chats et bien d'autres bêtes » (III, 19, 47). Voir aussi la liste de ces animaux sacrés dans les *Tusculanes*, V, 27, 78 : *Aegyptiorum morem quis ignorat ? Quorum inbutae mentes prauitatis erroribus quamuis carnificinam prius subierint, quam ibim aut aspidem aut faelem aut canem aut crocodillum uiolent, quorum etiamsi imprudentes quippiam fecerint, poenam nullam recusent*, « Qui ne connaît la coutume des Égyptiens ? Ces gens dont l'esprit et imbu de superstitions bizarres affronteraient les pires tortures plutôt que de porter une main sacrilège sur un ibis, un aspic, un chat, un chien, un crocodile, et même s'il leur arrivait par mégarde de commettre rien de tel, il n'est point de châtement qu'ils ne reconnaîtraient légitime ».

<sup>4</sup> « [Isis avait autour d'elle] des sistres et cet Osiris qu'on n'a jamais fini de chercher et ce serpent étranger tout gonflé d'un venin qui plonge dans le sommeil » (Ovide, *Mét.*, IX, 693-694). Le serpent était, de manière générale, l'attribut des dieux guérisseurs comme Esculape. La croyance selon laquelle le venin de certains serpents provoquait le sommeil est rapportée aussi par Plinius, XXIX, 63 (à propos de la *somnifica uis* de la vipère). Sur les *topoi* associés à la religion isiaque, cf. *infra*.

<sup>5</sup> L'aspic était un serpent très redouté, cf. Plinius, *N. H.*, VIII, 85.

<sup>6</sup> « La reine, dans le cœur du combat, appelle ses troupes au son du sistre de ses pères et ne voit pas encore derrière son dos les deux serpents » (Virg., *Én.*, VIII, 696-697).

*Fugisti tamen in timidi uada flumina Nili :  
 accepere tuae Romula uincla manus.  
 Bracchia spectauis sacris admorsa colubris,  
 et trahere occultum membra soporis iter<sup>1</sup>.*

Le second est celui des combats d'animaux opposant les serpents à l'*ichneumon*, c'est-à-dire la mangouste, ou à l'ibis, deux autres espèces animales emblématiques de l'Égypte<sup>2</sup> : la lutte proverbiale entre l'aspic et la mangouste ne fera l'objet d'un *topos* qu'à l'époque suivante<sup>3</sup>, même si Cicéron semble y faire allusion dans un passage du *De natura deorum* où Cotta, pour illustrer l'idée que les Égyptiens ont divinisé certains animaux à cause de leur utilité, évoque celle de l'*ichneumon*<sup>4</sup> ; dans ce même passage, l'académicien décrit avec davantage de précision les ibis dans leur rôle de prédateurs des serpents qui prolifèrent en Égypte :

*... uelut ibes maximam uim serpentium conficiunt cum sint aues excelsae cruribus rigidis, corneo proceroque rostro ; auertunt pestem ab Aegypto cum uolucris anguis ex uastitate Libyae uento Africo inuectas interficiunt atque consumunt, ex quo fit ut illae nec morsu uiuae noceant nec odore mortuae<sup>5</sup>.*

La nature de l'ibis<sup>6</sup> a d'ailleurs suscité, pour d'autres raisons, l'intérêt des Anciens. Dans le *De natura deorum*, Cicéron le cite à plusieurs reprises en tant qu'animal sacré chez les Égyptiens<sup>7</sup> ; on le retrouve ensuite, chez Ovide et Hygin, dans le contexte mythico-religieux du syncrétisme gréco-égyptien<sup>8</sup>. D'autre part, la réputation de saleté attachée à cet oiseau a retenu l'attention de Cicéron et d'Ovide : cette particularité est évoquée dans le *De natura deorum*, lorsque Balbus cite à l'appui de sa démonstration du finalisme stoïcien le cas de

<sup>1</sup> « Pourtant tu as fui vers les flots vagabonds du Nil effrayé ; tes mains ont reçu des chaînes romaines. J'ai vu tes bras mordus par les serpents sacrés et ton corps absorbant la marche cachée du sommeil » (III, 11, 51-54). Suét. (*Aug.* 17-18) affirme qu'Octavien avait en vain fait appel à des Psylles pour sucer le venin de la plaie ; Plutarque rapporte qu'il y eut dans le triomphe sur l'Égypte une *imago* de Cléopâtre comportant un aspic (*Ant.*, 86, 7). Sur ce geste d'Octavien, et sur la présence d'*exotica* dans la cérémonie du triomphe ou dans les descriptions littéraires de triomphes, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> L'ἰχνεύμων – ou rat de Pharaon – est cité, entre autres, par Aristote, *Hist. An.*, IX, 6, 612a et Strabon, XVII, 812. La mangouste fait partie des animaux égyptiens énumérés par Vitruve dans le passage déjà cité (VIII, 2, 7).

<sup>3</sup> Sur les combats à mort entre une espèce de serpent (l'aspic, *aspis* = une vipère) et la mangouste, le « rat de Pharaon », *ichneumon*, voir notamment Lucaïn, *Phars.*, IV, 724 sq. ; Pline, VIII, 87 et 88, et les notes correspondantes d'A. Ernout. Pline, *N. H.*, VIII, 88 décrit ainsi la technique utilisée par la mangouste contre l'aspic : après s'être roulée dans le limon, elle attend qu'il sèche puis, protégée par cette cuirasse, se lance à la gorge du serpent.

<sup>4</sup> *Possum de ichneumonum utilitate, de crocodilorum, de faelium dicere. Sed nolo esse longus...*, « Je pourrais parler de l'utilité des mangoustes, des crocodiles, des chats, mais je ne veux pas abuser » (Cicéron, *De deorum natura*, I, 36, 101).

<sup>5</sup> « Ainsi les ibis neutralisent la grande quantité de serpents, parce qu'ils sont des oiseaux haut perchés sur des pattes droites et ayant un bec comme de la corne et long ; ils détournent la peste de l'Égypte en tuant et en mangeant les serpents ailés qui sont portés du désert de Libye par le vent d'Afrique, ainsi il se fait que ceux-ci ne nuisent pas, vivants, par leurs morsures, ni, morts, par leur odeur » (Cicéron, *De natura deorum*, I, 36, 101). Sur les serpents ailés mentionnés dans ce passage, voir la note 3, p. 162, de M. Van Den Bruwaene dans l'édition. Latomus : « Les serpents ailés apparaissent dans la littérature avec Hérodote, II, 75, repris par Aristote (assez incrédule), *Hist. An.*, I, 5, 490 a 10-113, par Pline, *N. H.*, X, 75 ; Pausanias, IX, 21, 6 ; Aélien, *N. A.* II, 38 ; Ammien Marcellin, XXII, 15, 26. Tous ces anciens présentent les serpents ailés comme de très petite taille et volant en essaim » ; parmi les modernes, « les uns disent qu'il s'agit de pure imagination, d'autres pensent aux sauterelles (sept plaies d'Égypte). La meilleure explication, selon Pease, est celle de Gossen-Steiner dans *R.E.*, XI, p. 1964-65, qui croit qu'il s'agit du βασιλικός, mais ajoute qu'il vaut mieux suivre Strabon, XV, 703, lequel les localise dans l'Inde » (*ibid.*).

<sup>6</sup> Sur l'ibis, cf. Pline, VIII, 97.

<sup>7</sup> *De natura deorum*, I, 29, 82 : *At uero ne fando quidem auditum est crocodilum aut ibin aut faelem uiolatam ab Aegypto*, « Par contre, on n'a pas même entendu émettre l'idée qu'un crocodile ou un ibis ou un chat ait été violé par l'Égypte » ; cf. aussi III, 19, 47 et *Tusc.*, V, 27, 78 (passages cités *supra*).

<sup>8</sup> Pour les Anciens, l'ibis est associé à Mercure, assimilé du dieu Thot des Égyptiens ; c'est ainsi qu'il est présenté chez Ovide, quand le poète relate la fuite vers l'Égypte des dieux grecs poursuivis par le géant Typhée, et les diverses apparences adoptées par ceux-ci pour lui échapper : *pisce Venus latuit, Cyllenius ibidis alis*, « Vénus [devint] un poisson, et les ailes d'un ibis déguisèrent le dieu du Cyllène » (*Mét.*, V, 331) ; voir aussi le passage de *L'astronomie* d'Hygin déjà cité *supra* : *Aegypti autem sacerdotes et nonnulli dicunt poetae, cum complures dei Aegypto conuenissent, repente peruenisse eodem Typhona, acerrimum giganta et maxime deorum hostem. Quo timore permotos in alias figuras se conuertisse ; Mercurium factum esse ibim, Apollinem autem, quae Threicia auis uocatur, Dianam aeluero simulatam. Quibus de causis Aegyptios ea genera uiolari non sinere monstrant, quod deorum imagines dicantur*, « Selon les prêtres égyptiens et quelques poètes, un grand rassemblement de dieux en Égypte avait été marqué par l'arrivée soudaine de Typhon, géant des plus violents et surtout ennemi des dieux. Saisis de frayeur, ils prirent des apparences différentes ; Mercure devint un ibis, Apollon l'oiseau de Thrace, comme on l'appelle ; Diane prit la ressemblance d'une chatte. Pour ces raisons, les Égyptiens, indique-t-on, ne permettent pas de maltraiter ces espèces, parce que ce sont pour eux des figures divines » (II, 28).



certains animaux, capables de se soigner par eux-mêmes, parmi lesquels figure l'ibis d'Égypte :

*Atque illa mirabilia quod – ea quae nuper, id est paucis ante saeculis, medicorum ingeniis reperta sunt – uomitione canes, purgantes autem aluo se ibes Aegyptiae curant<sup>1</sup>.*

Ovide a quant à lui, dans son *Contre Ibis*, exploité de façon systématique les *topoi* associés à l'oiseau égyptien depuis les Grecs. Le poète latin, s'inspirant en cela de Callimaque<sup>2</sup>, désigne en effet par ce pseudonyme d'« Ibis » son adversaire, un homme qui, alors qu'Ovide était déjà en exil, cherchait à l'accabler davantage en tentant de s'emparer de ses biens laissés à Rome<sup>3</sup>. La première raison de ce choix de l'ibis est peut-être cette saleté proverbiale, qu'Ovide, en se référant à son modèle grec, évoque dans le distique suivant :

*et quibus exiguo uolucris deuota libello,  
corpora proiecta quae sua purgat aqua<sup>4</sup>.*

La seconde raison de l'assimilation du personnage surnommé « Ibis » à l'oiseau égyptien est probablement, aussi bien chez Callimaque que chez Ovide, la référence à Hermès, dieu des voleurs – assimilé au Thot des Égyptiens, traditionnellement représenté avec une tête d'ibis, l'animal qui lui était consacré<sup>5</sup>.

Les autres animaux égyptiens ne sont que rarement nommés dans les textes de la période étudiée et ne semblent donc pas avoir donné lieu à de véritables *topoi* littéraires. Les noms de l'hippopotame et du crocodile<sup>6</sup> figurent dans le traité varronien *De la langue latine*, où ils sont cités, de manière tout à fait anecdotique, à propos de l'origine étrangère de certains termes zoologiques du latin<sup>7</sup>, ainsi que dans le passage de Vitruve évoqué plus haut, où ils ne

<sup>1</sup> « Et ceci est admirable que – ces faits ont été constatés récemment, c'est-à-dire il y a peu de siècles par l'habileté des médecins – les chiens se soignent en vomissant, les ibis d'Égypte en lâchant le ventre » (*De natura deorum*, II, 50, 126).

<sup>2</sup> « Le pseudonyme est emprunté au titre d'un ouvrage que Callimaque écrivit contre Apollonios de Rhodes [...]. Apollonios, né à Alexandrie ou à Naucratis, peut fort bien avoir été désigné par l'oiseau égyptien qu'est l'ibis » (J. André, *Introduction au Contre Ibis* d'Ovide, p. XXVI-XXVIII). Dans les vers 55 et 449, l'œuvre du poète alexandrin est désignée par l'expression *exiguus libellus* et la référence à l'oiseau égyptien.

<sup>3</sup> Cf. *Contre Ibis*, 11-21, et l'*Introduction* de J. André, p. XXI-XXII.

<sup>4</sup> [Que retombe sur ta tête les imprécations] qui devouèrent, en un petit livre, l'oiseau qui se purge d'un lavement d'eau » (*Contre Ibis*, 449-450). Bien qu'« [...] Ovide désigne l'oiseau dans cette énigme par son trait le plus étrange et le plus frappant », J. André précise toutefois que « les Égyptiens n'y voyaient aucune malpropreté, puisque, selon Élien, *H. A.*, 2, 35, l'ibis avait eu l'honneur de les initier aux pratiques « hygiéniques » des κλύσματα et de la κάθαρσις γαστρός » (note 4 au v. 450). Dans son *Introduction*, J. André décrit en effet « le double caractère de l'ibis, oiseau sale et sacré », qui « fouille dans les ordures, avale serpents et scorpions, répand ses excréments partout et se donne des clystères avec son bec », mais précise que « le distique d'Ovide qui rappelle cette thérapeutique [...] ne veut pas expliquer pour quel motif l'oiseau a été choisi. C'est une énigme entre plusieurs autres possibles et le poète eût aussi bien pu dire « l'oiseau qui dévore les serpents » » (p. XXVIII).

<sup>5</sup> Cf. *ibid.*, p. XXIX : « L'ibis et Apollonios ne peuvent être rapprochés que sur un point. Cet oiseau est consacré à Thot, représenté avec une tête d'ibis, dieu assimilé à Hermès. Or, Hermès est le dieu des voleurs, dès les origines de son culte, comme le montre le rapt des bœufs d'Apollon dans l'*Hymne à Hermès*. L'ibis est un oiseau vorace, qui se gorge de serpents, nettoie les rues et les marchés (d'où la nécessité du clystère par mesure d'hygiène) et fouille les ordures. Tels étaient les adversaires littéraires de Callimaque qui pillaient dans Homère jusqu'à ses formules ».

<sup>6</sup> D'après Pline, VIII, 96, les Romains virent pour la première fois à Rome ces animaux en 56 av. J.-C. (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>7</sup> Cf. Varron, *La langue latine*, V, 13, 78 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie) : l'hippopotame et le crocodile y figurent comme des exemples d'animaux vivant à la fois dans l'eau et sur terre (*a quo Graeci ea quae in aqua et terra possunt uiuere uocant ἀμφίβια*, « les animaux qui peuvent vivre à la fois sur terre et dans l'eau, les Grecs, de ce fait, les nomment ἀμφίβια (amphibies) » (trad. J. Collart). Au paragraphe suivant, Varron évoque à propos du Nil d'autres animaux, communs à l'Égypte et à l'Europe : *Vi Aegypti in flumine quadrupes sic in Latia, nominati lutra et fiber*, « Il existe des quadrupèdes à habitat fluvial en Égypte, il en est de même dans le Latium, on les nomme *lutra* (la loutre) et *fiber* (le castor) » (*ibid.*, V, 13, 79, trad. J. Collart). L'hippopotame (ἵππος ποτάμιος) et le crocodile (κροκόδειλος) sont déjà cités chez Hérodote (II, 71) ; sur l'hippopotame, cf. Pline, VIII, 95 ; sur le crocodile, voir notamment Pline, V, 51 ; VIII, 89-93 et les notes correspondantes d'A. Ernout. À l'époque suivante, Sénèque décrira la faune du Nil, et en particulier le combat que se livrent, dans la bouche occidentale du fleuve, les crocodiles et les dauphins venus de la mer, en se référant aux œuvres, aujourd'hui disparues, de Ti. Claudius Balbillus, préfet d'Égypte à partir de 55 ap. J.-C. (*N. Q.*, IV, 2, 12 sq.). Voir aussi Pline, VIII, 9.

sont mentionnés qu'en tant qu'espèces typiquement nilotiques. Le crocodile semble avoir davantage retenu l'attention de Cicéron qui non seulement le cite parmi les animaux sacrés de l'Égypte<sup>1</sup>, mais introduit, dans l'exposé de Balbus du *De natura deorum*, quelques remarques sur la nature amphibie de l'animal<sup>2</sup> ; en revanche, il n'apparaît qu'une seule fois en poésie, et seulement en tant que source d'un ingrédient entrant dans la composition d'un produit de maquillage utilisé par les femmes :

... color...  
stercore fucatus crocodili<sup>3</sup>.

Quant au chat – dont les noms latins sont *aelurus* et *feles*<sup>4</sup> –, il était très peu connu des anciens Grecs et Romains. Il est cité chez Cicéron<sup>5</sup> en qualité d'animal sacré de la religion égyptienne, puis dans les *Métamorphoses* d'Ovide et dans l'*Astronomie* d'Hygin en tant qu'incarnation de Diane chez les Égyptiens<sup>6</sup>.

### – D'autres animaux d'Afrique ou d'Asie

En dehors de tous les animaux qui viennent d'être cités, il faut encore mentionner d'autres espèces africaines ou asiatiques, qui ne se laissent pas facilement classer parmi les *exotica* animaliers, soit parce qu'elles n'apparaissent que rarement dans les textes de cette période, soit parce qu'elles entrent plutôt dans la catégorie des importations de denrées exotiques. Dans cette seconde catégorie figurent, en particulier, certains oiseaux exotiques d'Asie ou d'Afrique, importés à Rome principalement pour leur viande ; ils seront donc plus précisément évoqués dans les pages suivantes. En dehors, toutefois, de leur éventuelle utilisation culinaire, des oiseaux exotiques sont cités, bien qu'assez rarement, à propos des *ludi* ; Plaute, dans un passage du *Persa* déjà cité précédemment, fait allusion à un *marinus passer*, un « oiseau d'outre-mer » – sans doute une autruche<sup>7</sup> – figurant dans les jeux du cirque<sup>8</sup>. Le perroquet, au nom d'origine grecque, *psittacus*, est lui aussi un produit

<sup>1</sup> N. D. I, 29, 82 et I, 36, 101 ; *Tusc.*, V, 27, 78 (passages cités *supra*). Une fresque de la Maison des Pygmées, à Pompéi, représente une statue de crocodile surmontant une colonne en forme de sarcophage.

<sup>2</sup> Cf. II, 48, 124 où Balbus applique le finalisme stoïcien au crocodile et à d'autres animaux amphibies, comme il l'avait fait auparavant pour l'éléphant par exemple : *Est etiam admiratio nonnulla in bestiis aquatilibus iis quae gignuntur in terra ; ueluti crocodilli fluuiatilesque testudines quaedamque serpentes ortae extra aquam simul ac primum niti possunt aquam persequuntur*, « Il y a aussi sujet à émerveillement devant les bêtes d'eau qui naissent sur la terre, comme les crocodiles, les tortues d'eau, quelques sortes de serpents, nées hors de l'eau ces espèces vont à l'eau aussitôt qu'elles peuvent se soulever » ; voir aussi, dans le même contexte, II, 51, 129 : *testudines autem et crocodilos dicunt, cum in terra partum ediderint, obruere oua deinde discedere : ita et nascuntur et educantur ipsa per sese*, « Les tortues, elles, et les crocodiles, on dit qu'ils mettent leurs œufs sur le sol, les couvrent de terre puis s'en vont ; ainsi les petits naissent et s'élèvent tout seuls ».

<sup>3</sup> « Le fard pétri dans la fiente de crocodile » (Horace, *Épodes*, XII, 10-11).

<sup>4</sup> Le terme *feles* désigne également, dans la langue latine, les petits carnassiers tels que la martre, le furet ou la fouine (cf. A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire*...). C'est probablement à ce type d'animaux que renvoient les occurrences de ce terme chez Plaute (*Persa*, 751 : *feles uirginaria* et *Rudens*, 748 : *feles uirginalis*, expression injurieuse qu'A. Ernout rend, faute de mieux, par « dénicheur de jeunes filles ») ou dans les *Res rusticae* de Varron (III, 11, 3, etc.).

<sup>5</sup> *De nat. deor.*, I, 82 ; I, 36, 101 ; III, 19, 47 ; *Tusc.*, V, 27, 78 (passages cités *supra*). Cf. aussi *De leg.*, I, 11, 32 : ... *qui canem et felem ut deos colunt*, « ceux qui adorent comme des dieux le chien et le chat ».

<sup>6</sup> Cf. Ov., *Mét.*, V, 330 ; Hyg., *Astr.*, II, 28. Il est évoqué plus tard dans une *Satire* de Juvénal (XV, 7) dirigée contre les dieux animaux des Égyptiens, toujours, donc, dans un contexte exotique. Cf. aussi Aulu-Gelle, *Nuits attiques* XX, 8, 6. C'est peut-être pour son caractère exotique que le chat a été représenté, sur une mosaïque pompéienne, entouré de canards – qui apparaissent dans nombre de paysages nilotiques, à côté des ibis – et en train de chasser un oiseau.

<sup>7</sup> Sur l'autruche (*struthocamelus*), cf. Pline, X, 1 sq.

<sup>8</sup> Plaute, *Persa*, 199 : ... *Istuc marinus passer per circum solet*, « C'est ce que fait l'oiseau d'outre-mer à travers le cirque » ; selon A. Ernout (*Notice*, p. 97), cette « allusion aux courses d'autruches données dans le cirque [...] laisse conjecturer [...] que ces animaux avaient déjà figuré dans les jeux à Rome, et place la pièce après la prise de Carthage, par exemple aux *Ludi Romani* de l'année 197 ». Peut-être faut-il voir une autre allusion à l'autruche dans l'expression *ales equus*, « cheval ailé », du poème 66 de Catulle, consacré à la boucle de cheveux de Bérénice devenue constellation : *Abiunctae paulo ante comae mea fata sorores / lugebant, cum se Memnonis Aethiops / unigena impellens nutantibus aera pennis / obtulit Arsinoes Locridos ales equos*, « Séparées de moi depuis peu, les boucles mes sœurs

d'importation ; il n'est évoqué pour la période envisagée ici que chez Varron et Ovide<sup>1</sup>. Varron, en effet, parle de perroquets exposés au public, parmi d'autres oiseaux rares, lors de certains spectacles :

*Aspectu ac facie incontaminatae in ornatibus publicis solent poni cum psittacis ac merulis albis, item aliis id genus rebus inusitatis*<sup>2</sup>.

Le perroquet semble également avoir été importé pour servir d'animal de compagnie à certains Romains fortunés, si l'on en croit le poème des *Amours* d'Ovide<sup>3</sup> consacré à l'oraison funèbre du perroquet de Corinne. L'animal, choisi sans doute pour son originalité, y apparaît comme empreint d'un exotisme plutôt grotesque, destiné à souligner le caractère parodique du poème, imité de Catulle<sup>4</sup>. L'exotisme est présent tout autant par l'Inde, lieu d'où provenait ce « présent des extrémités du monde », *extremo munus ab orbe datum*<sup>5</sup> :

*Psittacus, Eois imitatrix ales ab Indis,  
occidit...*<sup>6</sup>

que par sa rareté<sup>7</sup> – conséquence probable de son origine lointaine –, son aspect bigarré et insolite, qui appelle d'ailleurs d'autres références exotiques prestigieuses, comme l'émeraude, le safran, la pourpre punique :

---

déploraient mes destins, quand le jumeau de Memnon l'Éthiopien, battant l'air de ses plumes oscillantes, se présenta, cheval ailé de la Locrienne Arsinoé » (v. 51-54). Cette mention d'un cheval ailé en relation avec Memnon reste en effet mal expliquée ; d'après H. Bardon (note 1, p. 168, éd. Latomus), « Zéphyr, comme Memnon, est fils d'Eos ; il est représenté ici, semble-t-il, sous la forme d'un cheval ailé » ; on retrouve la même interprétation chez C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 336. Mais J.-P. Néraudau propose une seconde hypothèse dans sa note de l'éd. des Belles Lettres : « Par cheval ailé, il est possible qu'il faille entendre l'autruche, oiseau dont la fable aurait fait le frère de Memnon, roi légendaire de l'Éthiopie. Une autruche, messagère sacrée, aurait pris la boucle, l'aurait transportée dans le temple d'Arsinoé et déposée sur sa statue ».

<sup>1</sup> Le perroquet est mentionné ensuite chez Stace, Martial, Apulée, ou encore dans les *Satires* de Perse.

<sup>2</sup> « Quand [les poules sauvages] sont sans défaut pour la présentation et l'aspect, il est d'usage de les exposer dans les solennités publiques, avec des perroquets et des merles blancs, ainsi que toute autre rareté de cette espèce » (Varron, *Res rusticae*, III, 9, 17). J. Heurgon explique, dans le commentaire qu'il propose de ce passage, qu'« au temps de [Varron], [la poule sauvage] était aussi rare à Rome qu'un perroquet ou un merle blanc » et que « c'est ici la seule intervention du perroquet dans les *Res rusticae* ».

<sup>3</sup> Ovide, *Amours*, II, 6. Le nom de l'oiseau, *psittacus*, est lui-même cité à quatre reprises (v. 1, 16, 38, 57).

<sup>4</sup> Sur la signification littéraire de ce poème, voir l'*Introduction* aux *Amours* d'Ovide par J.-P. Néraudau, Paris, Les Belles Lettres, « Classiques en Poche », 2004, p. XX : « Il est évident que le poète songe aux deux poèmes que Catulle avait consacrés à la mort du moineau de Lesbie (*Poèmes*, 2, et 3). Mais le moineau est devenu un perroquet, « qui imitait la voix humaine » (II, 6, 1) mieux qu'aucun autre. Il n'est pas possible de dire avec plus de malice métaphorique que le poème est une imitation de Catulle ».

<sup>5</sup> *Occidit ille loquax humanae uocis imago / psittacus, extremo munus ab orbe datum*, « Et la mort a frappé cet oiseau qui savait si bien imiter la voix humaine, ce perroquet, présent qui venait des extrémités du monde ! » (v. 37-38). J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, citent le perroquet parmi les thèmes animaliers associés à l'Inde, au même titre que l'éléphant ou le tigre.

<sup>6</sup> « L'oiseau venu des Indes où se lève l'aurore, le perroquet, qui imitait la voix humaine, n'est plus » (v. 1-2).

<sup>7</sup> *Alitis... rarae*, « oiseau rare » (v. 9) ; *rari forma coloris*, « l'éclat de ton rare plumage » (v. 17).

*Tu poteris fragiles pinnis hebetare zmaragdosa  
tincta gerens rubro Punica rostra croco*<sup>1</sup>,

et sa capacité exceptionnelle à imiter la voix humaine<sup>2</sup>. Quant au paon, en dehors des occurrences, souvent mythologiques – il est traditionnellement associé à Junon –, où il est célébré pour la beauté de son plumage<sup>3</sup>, et des passages où il est évoqué en relation avec le pythagorisme<sup>4</sup>, il est plutôt cité, comme nous le verrons, en tant que mets exotique à la mode dès la fin de l'époque républicaine.

D'autres espèces animales exotiques se caractérisent par la rareté de leurs occurrences. Les chameaux, dromadaires, et girafes<sup>5</sup> sont assez peu évoqués dans les textes de cette période, du moins dans ceux que nous avons conservés. Ils sont cités dans le traité *De la langue latine* de Varron, qui les nomme en tant qu'exemples de termes de zoologie d'origine étrangère<sup>6</sup>. Les noms du chameau et du dromadaire apparaissent, dans l'historiographie

<sup>1</sup> « Tu pouvais, par ton plumage, éclipser la fragile émeraude et ton bec avait la couleur safranée de la pourpre punique » (*ibid.*, v. 21-22). Cf. aussi Ovide, *Hér.*, XV, 37-38, où l'oiseau est désigné par la périphrase *uiridis auis* : *Et uariis albae iunguntur saepe columbae ; / et niger a uiridi turtur amatur aue*, « D'ailleurs, les colombes blanches s'unissent souvent à d'autres au plumage varié et la tourterelle noire est aimée par un oiseau vert ».

<sup>2</sup> Cf. *ibid.*, v. 1 : *Psittacus... imitatrix ales*, « le perroquet, qui imitait la voix humaine » ; v. 17-20 : *Quid tamen ista fides, quid rari forma coloris, / quid uox mutandis ingeniosa sonis, / quid iuuat, ut datus es, nostrae placuisse puellae ? / Infelix, auium gloria, nempe iaces !*, « Mais à quoi bon ta fidélité dans l'amitié ? l'éclat de ton rare plumage ? ta voix habile à prononcer les sons les plus divers ? l'affection que t'avait vouée mon amie, dès que tu lui fus donné ? Tu étais la gloire des oiseaux, et tu es, hélas ! étendu mort devant nous » ; v. 26 : *garrulus*, « bavard » ; v. 29-30 : *... nec prae sermonis amore / in multos poterant ora uacare cibos*, « tu aimais tant parler que ton bec n'était pas libre pour manger beaucoup » ; v. 47-48 : *Nec tamen ignauo stupuerunt uerba palato ; / clamauit moriens lingua : « Corrina, uale ! »*, « Les mots cependant ne se glacèrent pas dans ton gosier défaillant : en mourant, ta langue cria : « Corrine, adieu ! » ; v. 57-58 : *Psittacus has inter nemoralis sede receptus / conuertit uolucres in sua uerba pias*, « Reçu parmi eux [les oiseaux pieux, dans l'Élysée], dans ce séjour ombreux, notre perroquet, par son langage, excite l'admiration des oiseaux pieux » ; v. 62 : *ora fuere mihi plus aue docta loqui*, « ma bouche savait mieux parler qu'il n'est habituel aux oiseaux ». J.-P. Néraudeau, *ibid.*, p. XX commente ainsi les v. 53 sq. : « [Dans l'Élysée], il est admiré par d'autres oiseaux dont chacun représente un aspect de la poésie, l'harmonie du chant (les cygnes), l'immortalité poétique (le Phénix), la bigarrure élégiaque (le paon) et l'amour (la colombe et son mâle) ». Manilius, V, 378-387, fait allusion aux techniques utilisées pour apprivoiser différentes espèces d'oiseaux (cf. aussi Plin., X, 116).

<sup>3</sup> Le paon était en effet recherché pour ses plumes (cf. Ovide, *Fastes*, VI, 177, à propos des temps anciens, où le paon n'était pas encore recherché pour ses qualités gustatives : *Et praeter pennas nihil in pauone placebat*, « Le paon n'était recherché que pour ses plumes ») Sur la beauté du paon, l'origine de son plumage particulier et ses liens avec Junon, cf. Lucrèce, *De Rerum natura*, II, 500-504 : *Iam tibi barbaricae uestes, Meliboeaque fulgens / purpura Thessalico concharum infecta colore, / aurea pauonum ridentis imbuta lepore / saecla, nouo rerum superata colore iacerent* « En outre, sois-en sûr, les étoffes de Barbarie, la pourpre éclatante de Mélibée, malgré la teinte qu'elle doit aux coquillages thessaliens, les paons dorés, en dépit de la grâce riante qui les pare, dépassés en éclat par des objets aux nouveaux coloris, tomberaient dans l'abandon » ; II, 806-807 : *Caudaque pauonis, largo cum luce repleta est, / consimili mutat ratione obuersa colores*, « De même la queue du paon, quand elle est baignée d'une lumière abondante, change de couleur suivant ses différentes expositions » ; Ovide, *Amours*, II, 6, 55 : *explicat ipsa suas ales lunonia pinnas*, « de lui-même, l'oiseau de Junon y déploie ses plumes » ; *Art d'aimer*, I, 625-626 : *Laudatas ostendit auis lunonia pinnas ; / si tacitus spectes, illa recondit opes*, « Quand on loue son plumage, l'oiseau de Junon le déploie ; le regarde-t-on en silence, il cache ses richesses » ; *De medicamine faciei femineae*, 33-34 : *laudatas homini uolucris lunonia pennas / explicat, et forma muta superbit auis*, « Lors qu'on loue son plumage, l'oiseau de Junon le déploie, et, silencieux, s'enorgueillit de sa beauté » ; *Mét.*, I, 722-723 : *Excipit homines uolucrisque suae Saturnia pennis / collocat et gemmis caudam stellantibus inplet*, « La fille de Saturne [...] recueille [les yeux d'Argus] ; elle en couvre le plumage de l'oiseau qui lui est cher et les répand comme des pierres précieuses sur sa queue étoilée » ; II, 531-533, *... habili Saturnia curru / ingreditur liquidum pauonibus aethera pictis, / tam nuper pictis caeso pauonibus Argo / quam...*, « la fille de Saturne s'élance dans l'air limpide, montée sur son char commode, que traînent des paons aux brillantes couleurs, ces paons qui devaient depuis peu leurs couleurs au meurtre d'Argus, à l'époque où... » ; XV, 385 : *lunonis uolucrum, quae cauda sidera portat*, « l'oiseau de Junon, dont la queue est ornée d'étoiles ».

<sup>4</sup> Cf. Ennius, *Annales*, I : *Memini me fieri pauum*, « Je me rappelle devenir un paon » (trad. personnelle). Ce vers du début des *Annales* fait allusion à un rêve dans lequel Ennius aurait appris de la bouche d'Homère qu'il était sa réincarnation.

<sup>5</sup> Pour le chameau et le dromadaire, cf. Plin., VIII, 67, et, pour la girafe (*camelopardalis*), *ibid.*, 69 : *... collo similem equo, pedibus et cruribus boui, camelo capite, albis maculis rutilum colorem distinguentibus, unde appellata camelopardalis ; dictatoris Caesaris circensibus ludis primum uisa Romae. Ex eo subinde cernitur...*, « [Le *camelopardalis*] a l'encolure du cheval, les pieds et les jambes du bœuf, la tête du chameau, des taches blanches qui tranchent sur son pelage roussâtre : de là son nom de *camelopardalis* (chameau-léopard). C'est aux jeux du cirque donnés par le dictateur César que la girafe a paru à Rome pour la première fois. Depuis, on en voit de temps à autre ».

<sup>6</sup> Le nom latin du chameau, *camelus* ou *camellus*, est emprunté au grec κάμηλος, qui proviendrait lui-même du sémitique ; celui de la girafe est *camelopardalis*, du grec καμηλοπάρδαλις. Selon A. Ernout (note à Plin., VIII, 69), le nom de la girafe apparaît pour la première fois dans Agatharchide, *Peripl. m. Erythr.* 72, et en latin dans Varron, *L. L.*, V, 20, 100, qui en donne le sens et l'origine : *Camelus suo nomine Syriaco in Latium uenit, ut Alexandria camelopardalis nuper adducta, quod erat figura ut camelus, maculis ut panthera*, « Le chameau (*camelus*) nous est venu dans le Latium avec son nom syrien, tout comme la girafe (*camelopardalis*) qui nous a été récemment amenée d'Alexandrie ; son nom est dû au fait qu'elle était comparable au chameau (*camelus*) pour la forme, à la panthère (*panthera*) pour les mouchetures » (trad. J. Collart). En mentionnant Alexandrie, Varron fait référence aux jeux de 46 donnés par César (cf. Plin., VIII, 69, cité *supra* et Dion, XLIII, 23 ; sur les *spectacula* mettant en scène des animaux exotiques, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie). Sur *camelus*, effectivement d'origine sémitique, et *camelopardalis*, dont la seconde partie, *pardalis*, provient d'un mot indien désignant la panthère, voir les notes et f, p. 96 de R. G. Kent dans l'édition de *De lingua latina* de la Loeb Classical Library. Les termes zoologiques d'origine étrangère seront plus

romaine, dans *La guerre d'Afrique*<sup>1</sup>, dans le livre III des *Histoires* de Salluste – qui traitait, entre autres, de la guerre contre Mithridate<sup>2</sup> –, et dans le récit que fait Tite-Live, au livre XXXVII de son *Histoire romaine*, de la bataille de Magnésie du Sipyle, au cours de laquelle les légions romaines durent affronter, parmi les nombreux auxiliaires orientaux d'Antiochus, des archers arabes montés sur des dromadaires<sup>3</sup>. On le trouve aussi dans le *De natura deorum* de Cicéron où il est cité parmi les animaux dont la grande taille est compensée par un long cou<sup>4</sup>. En poésie, la girafe n'apparaît que chez Horace, et de façon tout à fait anecdotique ; l'animal – que le poète désigne, dans une périphrase, comme étant « l'animal qui mêle la panthère au chameau » – est cité à côté de l'éléphant blanc parmi les curiosités offertes au peuple romain à l'occasion de certains spectacles, dans un passage des *Épîtres* déjà cité plus haut<sup>5</sup>.

Peu fréquentes également sont les apparitions de l'ours « libyen ». Il est vrai que l'ours ne peut en lui-même être considéré comme un animal exotique, dans la mesure où de nombreux passages évoquent les ours de Sicile, de Thessalie ou même du sud de l'Italie<sup>6</sup> ; toutefois, certains spécimens étaient importés d'Afrique pour être présentés dans les jeux du cirque<sup>7</sup>. C'est peut-être ainsi qu'il faut s'expliquer l'usage de l'épithète poétique *Libystis*, « libyen », pour qualifier cet animal dans certaines de ses occurrences, par exemple chez Virgile qui l'utilise à deux reprises : la première fois au chant V de l'*Énéide*, au moment de l'arrivée d'Énée en Sicile, chez le Dardanien Aceste :

longuement évoqués dans notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>1</sup> *La guerre d'Afrique*, LXVIII, 4 : *et camelis XXII regis abductis*, « [César enleva] vingt-deux chameaux du roi ». Selon A. Bouvet, note 112, il s'agirait là de la « première mention connue du chameau dans l'histoire de l'Afrique ». Toutefois, d'après Ernout et Meillet (*Dictionnaire étymologique de la langue latine*), le premier auteur latin à mentionner le chameau serait L. Pomponius de Bologne (I<sup>er</sup> s. avant J.-C.), auteur d'atellanes et de satires (cf. Pomponius, *Atell.*, 112 Ribbeck, *Atellanarum fragmenta*).

<sup>2</sup> Cf. Salluste, *Histoires*, III, frg. 42 Maurenbrecher (29 McGushin) : selon Plutarque, *Luc.* 11, 6, Salluste affirme que les Romains virent des chameaux pour la première fois lors de la guerre contre Mithridate. Cependant, d'après Plutarque, les Romains avaient déjà aperçu des chameaux lors de la guerre contre Antiochus, à la bataille de Magnésie (en 190 av. J.-C., voir la référence à Tite-Live citée *infra*). Sur ces *cameli* de Salluste, voir le commentaire de P. McGushin (p. 84, t. II), selon lequel les Romains, qui connaissaient déjà le dromadaire – ou chameau d'Arabie, à une bosse –, ont pu voir pour la première fois lors du siège de Cyzique soit des chameaux d'Asie – à deux bosses –, soit des dromadaires d'un type différent, que Mithridate aurait fait venir de contrées d'Asie éloignées.

<sup>3</sup> Tite-Live, XXXVII, 40, 12 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie). J.-M. Engel (note *ad loc.*) explique les faits de la même façon que P. McGushin (voir la note précédente) : « *Dromades* est un adjectif substantivé désignant καμήλους ὄξυτάτας (Appien, *Syr.*, 32). Les chameaux, originaires de Bactriane, avaient l'avantage, au dire d'Hérodote (I, 80), de dégager une odeur qui faisait fuir la cavalerie adverse. Mais, comme ils ne joueront aucun rôle dans cette bataille, les Romains ne les remarqueront pas avant l'époque du grand Mithridate (Plut., *Lucullus*, 21 ; Amm. Marc., 23, 6) et ne les utiliseront guère (Veg., *Mil.*, 3, 23) ».

<sup>4</sup> *De deorum natura*, II, 47, 123 (passage cité *supra*, à propos de l'éléphant).

<sup>5</sup> Horace, *Épîtres*, II, 1, 194-196, *Si foret in terris, rideret Democritus, seu / diuersum confusa genus panthera camelo / siue elephans albus uolgi conuerteret ora*, « Démocrite, s'il était encore de ce monde, rirait de voir l'animal qui mêle, par une double nature, la panthère au chameau ou bien un éléphant blanc attirer sur eux seuls les regards de la foule ».

<sup>6</sup> L'ours est en effet, le plus souvent, associé aux montagnes de la Grèce et de la Thessalie (cf. Ovide, *Mét.*, XII, 312, ... *in Ossaeae uillosis pellibus ursae*, « sur la dépouille velue d'une ourse de l'Ossa » ; XII, 353-354 : *Theraeque, Haemoniis qui prensos montibus ursos / ferre domum uiuos indignantesque solebat*, « et [Thésée renverse] Thérée, qui capturait les ours sur les monts de l'Hémonie et les emmenait dans sa demeure vivants et révoltés » ; ou Grattius, *Cynégétiques*, 49 : ... *sed illis / tu licet Haemonios includas retibus ursos*, « mais dans de tels filets, on peut prendre au piège même les ours hémoniens », trad. personnelle), à la Sicile (Ovide, *Mét.*, XIII, 834-836), ou encore à la Lucanie (voir par exemple Varron, *La langue latine*, V, 20, 100 : *Vrsi Lucana origo uel, unde illi, nostri ab ipsius uoce*, « Le nom de l'ours (*ursus*) nous vient de Lucanie, ou bien ce sont nos ancêtres qui l'ont désigné d'après son cri et ont fourni la forme aux Lucaniens » ; VII, 3, 39 : *Si ab Libya dictae essent Lucae, fortasse an pantherae quoque et leones non Africae bestiae dicerentur, sed Lucae ; neque ursi potius Lucani quam Luci*, « Si Luca dérivait de Libya, pourquoi ne donnerait-on pas le même nom aux panthères et aux lions, que nous appelons bêtes d'Afrique ? De même, si Luca venait de Lucani, pourquoi donne-t-on le nom de *Lucani* aux ours, et non pas celui de *Luci* ? » ; Ovide, *Halieutiques*, 58) et à l'Apulie (par exemple chez Horace, *Odes*, II, 4, 18).

<sup>7</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie. Le passage des *Géorgiques* où Virgile évoque la saison des amours chez les bêtes sauvages semble inclure l'ours parmi les espèces animales présentes en Libye, au même titre que le lion : *Tempore non alio catulorum oblita laena / saeuior errauit campis nec funera uolgo / tam multa informes ursi stragemque dedere / per siluas ; tum saeuos aper, tum pessima tigris : / heu ! male tum Libyae solis erratur in agris*, « Jamais en nulle autre saison la lionne oubliant ses petits n'erra plus cruelle dans les plaines ; jamais les ours difformes ne multiplieront dans les forêts tant de trépas et de carnage ; alors le sanglier est féroce, et la tigresse plus mauvaise que jamais. Malheur, hélas ! à qui s'égaré alors dans les solitudes de la Libye » (III, 245-249).

... *Acestes,*  
*horridus in iaculis et pelle Libystidis ursae*<sup>1</sup>,

puis, au chant VIII, lorsque le héros est accueilli par Évandre :

*Dixit et angusti subter fastigia tecti*  
*ingentem Aenean duxit stratisque locavit*  
*effultum foliis et pelle Libystidis ursae*<sup>2</sup>.

De même, le singe est assez peu représenté dans les textes<sup>3</sup>. Le caractère exotique de l'animal apparaît dans le *Poenulus* de Plaute : il semble faire partie, pour les Romains, du cadre de vie africain et carthaginois, si l'on se réfère à la réplique d'Hannon faisant allusion à la marque qu'aurait laissée la morsure d'un singe sur la main d'Agorastoclès, son neveu, lui aussi originaire de Carthage<sup>4</sup>. Ailleurs, le singe semble toujours accompagné de connotations négatives, en raison de sa laideur et du fait qu'il représente une imitation, une contrefaçon ridicule de l'être humain. Cet aspect de l'image du singe apparaît déjà chez Ennius, dans un passage de ses *Satires* :

*Simia quam similis turpissima bestia nobis !*<sup>5</sup>

puis chez Horace, qui compare le chanteur Démétrius à un singe se contentant d'imiter ses illustres prédécesseurs :

... *hoc sunt imitandi ; quos neque pulcher*  
*Hermogenes umquam legit, neque simius iste*  
*nil praeter Caluom et doctus cantare Catullum*<sup>6</sup>.

Les références au singe que l'on trouve chez Plaute, en dehors de celles du *Poenulus*, sont en revanche plus difficiles à interpréter. Un vers du *Trinummus* fait allusion à une certaine « île des Singes », expression dont la signification demeure obscure<sup>7</sup> ; le songe du singe et de la

<sup>1</sup> « Aceste accourt, hérissé de ses javelots, sous la peau d'une ourse libyenne » (Virg., *Én.*, V, 36-37).

<sup>2</sup> « Il dit et sous les poutres de l'étroite demeure il conduisit la haute stature d'Énée, il l'installa pour se coucher sur un lit de feuillage recouvert de la peau d'une ourse de Libye » (VIII, 366-368). Dans ces deux exemples, la peau d'ours apparaît, en tant que vêtement ou parure des peuples primitifs, comme un symbole de rusticité, ce qui amène à considérer l'épithète exotique comme un simple ornement poétique. J. Perret fait d'ailleurs remarquer, dans sa note au vers V, 37 (p. 5) que « la rusticité de cet accoutrement rappelle les attaches indigènes de ces Troyens de Sicile ». Voir par exemple, à l'époque suivante, Martial, I, 104, 5 : ... *frenis Libyci domantur ursi*, « les ours de Libye obéissent à la bride », trad. H.-J. Izaac.

<sup>3</sup> Pline, VIII, 215-216, évoque quelques espèces de singes ; au § 216, il parle de singes apprivoisés et de leurs petits, vivant dans les demeures des Romains.

<sup>4</sup> *HA. Sed si ita est ut tu sis Iahonis filius, / signum esse oportet in manu laeva tibi, / ludenti puero quod memordit simia*, « Mais s'il est vrai que tu sois le fils de Iahon, tu dois avoir un signe à la main gauche, la marque d'une morsure qu'un singe te fit dans ton enfance, en jouant avec toi » (*Poenulus*, 1072-1073).

<sup>5</sup> « Quelle n'est pas la ressemblance entre le singe, cette bête si affreuse, avec nous ! » (Ennius, *Satires*, frg. 23 Warmington, *R. O. L.*, t. I, p. 390-391). Ce vers d'Ennius est cité chez Cicéron, *N. D.*, I, 35, 98, lorsque C. Aurélius Cotta, dans le but de réfuter l'idée épicurienne selon laquelle la forme des dieux et des hommes serait la même, invoque l'exemple du singe, qui, pour ressembler à l'homme, n'en est pas moins un animal laid et ridicule.

<sup>6</sup> « C'est sur ce point [la plaisanterie, *ridiculum*, v. 14] qu'il faut [...] imiter [les maîtres de l'ancienne comédie], ces auteurs que n'ont jamais lus ni le bel Hermogène ni ce singe qui ne sait rien chanter que Calvus et que Catulle » (*Satires*, I, 10, 17-19). Sur la signification à donner à *simius ille* – qui ferait allusion soit à la laideur du personnage visé, le chanteur Démétrius, soit à son imitation servile de ses prédécesseurs –, voir la note 3, p. 104 de F. Villeneuve. Sur le singe, animal ridicule et associé à l'Afrique, voir aussi Manilius, IV, 668 (passage cité *supra*).

<sup>7</sup> Au v. 928, le personnage du sycophante, qui ne connaît par Charmidès, répond à celui-ci, revenu à l'improvisiste, qui lui demande où se trouve Charmidès : *Pol illum reliqui ad Rhadamantem in Cercopio [insula]*, « Pardieu, je l'ai laissé chez Rhadamante, dans l'île des Singes ». D'après A. Ernout (note *ad loc.*), « peut-être y a-t-il ici une allusion à l'île Pithécuse, dont les habitants au dire d'Ovide, *Mét.*, I, XIV, 90 sqq. auraient été changés en singes à cause de leur perfidie. Mais l'expression veut sans doute simplement dire « à tous les diables de l'enfer » ».

chèvre fait par Démiphon dans le *Mercator* serait quant à lui une parodie des rêves prémonitoires de l'épopée, où le singe représenterait un personnage malfaisant<sup>1</sup>.

Enfin, certains animaux africains ou asiatiques ne sont mentionnés, dans les textes que nous possédons, que de manière totalement isolée. Lucilius, par exemple, semble être le seul auteur de toute cette période à avoir parlé du rhinocéros, espèce exotique très rare<sup>2</sup>. C'est donc à ce poète que serait due l'introduction du nom grec de l'animal dans la langue latine<sup>3</sup> ; ce fait semble d'ailleurs contredire l'affirmation de Pline selon laquelle le rhinocéros n'aurait été vu à Rome pour la première fois que lors des jeux de Pompée, en 70<sup>4</sup>. Au livre III des *Satires*, le nom du rhinocéros apparaît dans les invectives échangées lors d'une joute oratoire entre deux gladiateurs, avant le combat armé ; l'un des deux hommes est comparé à cet animal à la morphologie si particulière :

*Broncus Bouillanus dente aduerso eminulo hic est  
rinoceros*<sup>5</sup>.

Lucilius utiliserait donc dans ce passage des *Satires* un détail exotique original ou érudit, peut-être emprunté à une source grecque ayant déjà utilisé l'aspect du rhinocéros à des fins comiques ou satiriques<sup>6</sup>. Ovide, enfin, semble être le seul auteur de cette période à faire allusion au caméléon : c'est cet animal qu'il décrit à propos des métamorphoses touchant les animaux – sans toutefois citer son nom, d'origine grecque, de *chamaeleon* :

---

<sup>1</sup> Plaute, *Mercator*, 225-271. « Ce songe », écrit A. Ernout dans la *Notice* du *Mercator* (p. 89, note 1) « est une imitation parodique des songes de l'épopée et de la tragédie », comparable à celui du *Rudens*, v. 593-612, « où le vieux Démonès est également averti par un rêve des événements qui se préparent dans sa maison ». Ces songes prémonitoires remonteraient, selon certains commentateurs, aux modèles grecs de Plaute. Le singe paraît en tout cas avoir été choisi, dans le cadre de cette parodie, pour son caractère ridicule – le comique naît dans ce passage de la comparaison implicite d'un personnage avec cet animal – et pour sa réputation de ruse : il est « le symbole du personnage malignement intentionné, et dont il faut se méfier » (A. Ernout, note 1, p. 110 du *Mercator*, v. 269).

<sup>2</sup> On ne trouve pas d'autres mentions du rhinocéros avant Quinte-Curce, Sénèque, et Pline. L'animal appelé *equus ferus*, « cheval sauvage » chez Horace, dans le récit d'un combat de paroles entre les bouffons Messius et Sarmentus, en Campanie (*Satires*, I, 5, 56-57 : *Prior Sarmentus* : « *Equi te / esse feri similem dico* », « Et d'abord Sarmentus : « Je dis que tu ressembles, toi, au cheval sauvage » »), ne serait pas, selon F. Villeneuve (note 3, p. 73), le rhinocéros : « il ne s'agirait pas ici du rhinocéros, comme dans la satire de Lucilius, mais de l'unicorne ou licorne, animal fabuleux, originaire de l'Inde, que Pline (*N. H.* VIII, 76) décrit ainsi : *Asperimam autem feram monocerotem, reliquo corpore equo similem, capite ceruo, pedibus elephanto, cauda apro, mugitu graui, uno cornu nigro media fronte cubitorum duum eminente*, « Mais la bête la plus sauvage [de l'Inde] est le *monocéros*, ou unicorne ; il a le corps du cheval, la tête du cerf, les pieds de l'éléphant, la queue du sanglier ; un mugissement grave, une seule corne noire, haute de deux coudées, qui se dresse au milieu du front » ».

<sup>3</sup> F. Charpin, dans son *Commentaire*, p. 235, t. I, estime que « le mot, grec, a été, vraisemblablement, introduit par Lucilius en latin ».

<sup>4</sup> Pline, VIII, 71, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie. Voir également F. Charpin, *Commentaire* des *Satires* de Lucilius, p. 253, t. I, à propos du frg. IV, 16.

<sup>5</sup> « Cet homme de Bovillae avec son museau allongé et sa dent de devant qui se dresse en pointe à l'air d'un rhinocéros » (Lucilius, *Satires*, livre III, frg. 13). F. Charpin (*Commentaire*, p. 235, t. I) commente ce fragment en disant que « le rhinocéros [...] apporte ici une note pittoresque et exotique ». Cf. aussi, au livre IV, frg. 16, la comparaison *rinoceros uelut Aethiopus*, « comme un rhinocéros d'Éthiopie ».

<sup>6</sup> J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 183, commente les mentions du rhinocéros chez Lucilius en évoquant le mélange des *topoi* venus des Grecs et la possible référence à des faits d'actualité relatifs à l'Éthiopie : « L'Éthiopie, avec laquelle Rome n'a pas de démêlés particuliers, continue à occuper l'imaginaire des Romains selon les principes conventionnels. Elle semble cependant avoir fait l'objet de quelques aménagements présentés sur un mode personnel [...]. On relève ainsi, outre des xénismes pertinents par leur couleur locale, des détails nouveaux. Tel est le rhinocéros éthiopien évoqué dans un fragment de Lucilius : *rinoceros uelut Aethiopus*. Romanisée dans sa morphologie, tant par la disparition de l'aspiration que par la consonance finale de l'adjectif *aethiopus* au lieu de *aethiops*, cette expression sert à fustiger sur le ton satirique la fureur homicide des gladiateurs ou à dépeindre le défaut physique de *Broncus Bouillanus*, cet habitant de la ville bovine, à la mâchoire proéminente et aux dents parfois elles-mêmes avancées (*Broncus* ou *Broccus*) ».

*Id quoque, quod uentis animal nutritur et aura,  
protinus assimilatur, tetigit quoscumque, colores*<sup>1</sup>.

Dans les vers précédant immédiatement ce passage, Ovide faisait déjà preuve d'érudition en citant la hyène, et la croyance antique selon laquelle cet animal avait la faculté de changer de sexe :

*Si tamen est aliquid mirae nouitatis in istis,  
alternare uices et, quae modo femina tergo  
passa marem est, nunc esse marem miremur hyaenam*<sup>2</sup>.

## b. Les *bestiae exotiques* de l'Occident et des contrées nordiques

Si les références aux *bestiae* africaines ou asiatiques sont nombreuses et variées, il n'en est pas de même de celles qui concernent les *ferae* des contrées occidentales ou nordiques, pour des raisons à la fois géographiques et historiques : la faune de ces régions, en effet, diffère beaucoup moins, dans l'ensemble, de celle de l'Italie et de ses proches environs, et les quelques espèces réellement exotiques ne possèdent pas le caractère spectaculaire de certaines espèces africaines ou asiatiques comme l'éléphant ou le tigre<sup>3</sup> ; les contrées nordiques, d'autre part, restent encore mal connues et difficiles d'accès, comme le montrent notamment les revers subis par les armées romaines de la fin de la République et du principat d'Auguste en Germanie. Quelques espèces typiquement occidentales ou nordiques apparaissent, toutefois, dans les textes latins que l'on a conservés de cette période. Le lapin, par exemple, apparaît encore comme un animal caractéristique de l'Espagne chez Catulle<sup>4</sup>, qui a forgé l'épithète *cuniculosa* pour l'appliquer à l'Ibérie, dans le poème où il s'en prend aux coutumes ibères répugnantes qu'il attribue à un certain Égnatius, descendant d'une famille de colons romains installés en Celtibérie<sup>5</sup>. Mais c'est l'exotisme zoologique des contrées du Nord qui s'est le plus développé, en relation, essentiellement, avec la conquête de la Gaule et les expéditions de César en Bretagne et en Germanie. C'est évidemment César qui leur consacre les descriptions les plus détaillées, dans le passage de la *Guerre des Gaules* consacré à la forêt Hercynienne<sup>6</sup> : l'auteur précise lui-même que cette forêt recèle des espèces animales qu'on ne rencontre pas ailleurs, et qu'il n'a retenu parmi celles-ci que les plus remarquables par leur

<sup>1</sup> « Tel autre animal, qui se nourrit d'air et de vent, reflète aussitôt les couleurs de tous les objets qu'il touche » (Ov., *Mét.*, XV, 411-412). Le caméléon ne sera explicitement nommé qu'à partir de Sénèque (*Questions naturelles*, I, 5) et Pline, VIII, 120-122 (*Ipse celsus hianti semper ore solus animalium nec cibo nec potu alitur nec alio quam aeris alimento, rictu terrifico fere, innoxius alioqui. Et coloris natura mirabilior : mutat namque eum subinde et oculis et cauda et toto corpore, redditque semper quemcumque proxime attingit praeter rubrum candidumque ; defuncto pallor est*, « Toujours droit sur ses pattes et la gueule ouverte, seul de tous les animaux il ne mange ni ne boit, et ne se nourrit d'autre aliment que l'air ; son rictus lui donne un air terrible, au reste il est inoffensif. La nature de sa coloration est ce qu'il a de plus étonnant ; il change en effet souvent de couleur dans ses yeux, dans sa queue, et dans tout son corps, et reproduit toujours celles à laquelle il touche de plus près, sauf le rouge et le blanc ; mort, il est de couleur pâle » (VIII, 122)). Cette description de Pline est empruntée à Aristote II, 11 et à Théophraste. Cf. aussi Pline, XXVIII, 112 sq. (où sont évoquées ses propriétés plus ou moins fabuleuses).

<sup>2</sup> « ... Nous devons considérer aussi comme un miracle que l'hyène change de sexe alternativement et que tantôt elle reçoive le mâle sur son dos, tantôt elle devienne mâle » (Ovide, *Mét.*, XV, 408-410). Sur la hyène, et sur ses prétendus pouvoirs magiques, cf. Pline, VIII, 105-106, et les notes correspondantes d'A. Ernout.

<sup>3</sup> Pline, VIII, chap. 15, attribue au manque d'arbres et de végétation le petit nombre d'animaux produit par la Scythie et par la Germanie, qui en est proche.

<sup>4</sup> Le fait est attesté chez Pline, VIII, 80, 1, qui cite également les îles Baléares.

<sup>5</sup> Cf. 37, 17-20 : *Tu praeter omnes une de capillatis, / cuniculosae Celtiberiae fili, / Egnati, opaca quem bonum facit barba / et dens Hibera defricatus urina*, « Toi entre autres, le roi des chevelus, fils du pays des lapins, la Celtibérie, Egnatius, qui as l'air de quelqu'un à cause de ta barbe épaisse et de tes dents frottées d'urine ibère ». Comme l'indique J.-P. Néraudau dans son lexique (éd. des Belles Lettres, « Classiques en poche », 2002, p. 200), « le lapin [...] s'est répandu de l'Espagne dans les autres pays de l'Europe, qui, à l'origine, ne connaissaient que le lièvre ; on avait fait du lapin un des attributs caractéristiques de l'Espagne ».

<sup>6</sup> B. G., VI, chap. 25-28.



originalité<sup>1</sup>. La première est désignée par la périphrase *bos cerui figura* – le recours à ce procédé témoigne du caractère totalement inconnu, exotique, de l’animal, qui ne peut donc être appréhendé que par comparaison avec une figure connue, en l’occurrence celle du cerf :

*Est bos cerui figura, cuius a media fronte inter aures unum cornu existit excelsius magisque directum his quae nobis nota sunt cornibus : ab eius summo sicut palmae ramique late diffunduntur. Eadem est feminae marisque natura, eadem forma magnitudoque cornuum<sup>2</sup>.*

L’animal en question serait le renne ; le fait que César commette une erreur en attribuant au renne une corne unique laisse entendre qu’il n’a pas eu l’occasion de l’observer lui-même, et plaiderait en faveur de l’utilisation de sources géographiques antérieures mal informées, peut-être grecques<sup>3</sup>. C’est sans doute à la même origine qu’il faut attribuer les détails fantaisistes relatifs à la bête nommée *alces* – sans doute l’élan –, dont César décrit assez longuement l’aspect, le mode de vie et la capture par les chasseurs :

*Sunt item quae appellantur alces. Harum est consimilis capris figura et uarietas pellium, sed magnitudine paulo antecedunt mutilaeque sunt cornibus et crura sine nodis articulisque habent, neque quietis causa procumbunt, neque, si quo adflictae casu conciderunt, erigere sese aut subleuare possunt. His sunt arbores pro cubilibus : ad eas se adplicat atque ita paulum modo reclinatae animaduersum a uenatoribus quo se recipere consuerint, omnes eo loco aut ab radicibus subruunt aut accidunt arbores, tantum ut summa species earum stantium relinquatur. Huc cum se consuetudine reclinauerunt, infirmas arbores pondere adfligunt atque una ipsae concidunt<sup>4</sup>.*

La description suivante, celle de l’urus, paraît en revanche plus exacte, et semble provenir d’une source plus proche, voire de César lui-même :

---

<sup>1</sup> VI, 25, 5 : ... *multaque in ea genera ferarum nasci constat quae reliquis in locis uisa non sint ; ex quibus quae maxime differant ab ceteris et memoriae prodenda uideantur haec sunt*, « Il [se] trouve [dans la forêt Hercynienne], assure-t-on, beaucoup d’espèces de bêtes sauvages qu’on ne voit pas ailleurs ; celles qui diffèrent le plus des autres et paraissent le plus digne d’être notées sont les suivantes ».

<sup>2</sup> « Il y a un bœuf ressemblant au cerf, qui porte, au milieu du front, entre les oreilles, une corne unique, plus haute et plus droite que les cornes de nous connues ; à son sommet elle s’épanouit en empaumures et rameaux. Mâle et femelle sont de même type, leurs cornes ont même forme et même grandeur » (VI, 26, 1-3).

<sup>3</sup> Voir à ce sujet la note 1, p. 194 de L.-A. Constans et son *Introduction*, p. XIV-XV, dans laquelle il pointe la mauvaise utilisation qu’a faite César de ses sources géographiques : « Les passages [géographiques] ne sont pas postérieurs au *Bellum Gallicum* publié par César. Mais ceci ne revient pas à dire qu’ils soient de César. Il y a de telles puérilités sur la faune de la forêt hercynienne qu’on répugne à attribuer à un esprit comme le sien. D’autre part, on remarque dans les chapitres géographiques des hellénismes et des tours inattendus qui sentent la traduction. Nul doute, pour nous, que César, désirent offrir à ses lecteurs des renseignements sur les pays lointains où il avait le premier porté les aigles romaines, n’ait chargé un de ses secrétaires de compiler à leur intention quelques géographes grecs. Il y a interpolation, si l’on veut, mais interpolation contemporaine de la publication de l’ouvrage, et opérée par l’auteur lui-même, ou de son aveu. Certes, le procédé est blâmable. Mais il faut répéter une fois de plus que les *Commentaires* sont un livre improvisé, une œuvre de circonstance » ; sur les sources livresques de César, voir aussi M. Rambaud, « L’espace dans le récit césarien », dans *Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Mélanges offerts à R. Dion, Caesarodunum IX bis, Paris, Picard, 1974, p. 114. Sur le renne, *ceruus tarandus*, cf. Pline, VIII, 123 sq.

<sup>4</sup> « Il y a aussi les animaux qu’on appelle élans. Ils ressemblent aux chèvres et ont même variété de pelage ; leur taille est un peu supérieure, leurs cornes sont tronquées et ils ont des jambes sans articulations : ils ne se couchent pas pour dormir, et, si quelque accident les fait tomber, ils ne peuvent se mettre debout ni même se soulever. Les arbres leur servent de lits : ils s’y appuient et c’est ainsi, simplement un peu penchés, qu’ils dorment. Quand, en suivant leurs traces, les chasseurs ont découvert leur retraite habituelle, ils déracinent ou coupent au ras du sol tous les arbres du lieu, en prenant soin toutefois qu’ils se tiennent encore debout et gardent leur aspect ordinaire. Lorsque les élans viennent s’y accoter comme à leur habitude, les arbres s’abattent sous leur poids, et ils tombent avec eux » (VI, 27, 1-5). Pline, *H. N.*, VIII, chap. 15 et 16, cite lui aussi l’*alces* (la note d’A. Ernout au paragraphe 39) et un animal qui lui ressemble, nommé *achlis* et vivant en Scandinavie (*in Scadinauia*) ; l’encyclopédiste évoque à propos de ce dernier la même particularité concernant la raideur des jambes. L.-A. Constans, dans la note 2, p. 194, cite à propos de ce détail la réflexion intéressante de Buffon, *Histoire naturelle*, XII : « L’élan a les jambes fort raides, c’est-à-dire les articulations très fermes ; et comme les anciens étaient persuadés qu’il y avait des animaux, tels que l’éléphant, qui ne pouvaient ni plier les jambes ni se coucher, il n’est pas étonnant qu’ils aient attribué à l’élan cette partie de la fable des éléphants ».

*Tertium est genus eorum qui uri appellantur. Hi sunt magnitudine paulo infra elephantos, specie et colore et figura tauri. Magna uis eorum est et magna uelocitas, neque homini neque ferae quam conspexerunt parcunt. Hos studiose foueis captos interficiunt [...]. Sed assuescere ad homines et mansuefieri ne paruuli quidem excepti possunt. Amplitudo cornuum et figura et species multum a nostrorum bouum cornibus differt. Haec studiose conquisita ab labris argento circumcludunt atque in amplissimis epulis pro proculis utuntur<sup>1</sup>.*

## 2. *Peregrina munera*<sup>2</sup> : les productions exotiques

Les *ferae* exotiques, dont on a pu signaler plus haut qu'elles étaient importées des provinces et des contrées lointaines pour être données en spectacles lors des *ludi* ou servir d'animaux de compagnie, nous conduisent tout naturellement à évoquer l'ensemble des productions exotiques que les Romains ont pu connaître, soit de manière livresque – par l'intermédiaire des ouvrages des Grecs notamment – soit, de façon plus concrète, grâce au développement du commerce. Cette période, en effet, se caractérise par le développement croissant des importations étrangères : au fur et à mesure des progrès des conquêtes et de l'extension de l'empire, les activités commerciales avec le monde extérieur s'intensifient, au point qu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., Ovide puisse déjà affirmer, à propos de Rome :

*Simplicitas rudis ante fuit ; nunc aurea Roma est  
et possidet orbis opes...*<sup>3</sup>

On peut observer, d'une manière générale, une tendance constante à introduire à Rome, en Italie ou dans l'Empire, tout ce qui pouvait y être transporté, voire assimilé et utilisé, qu'il s'agisse de denrées, d'animaux, de plantes, de matériaux ou d'objets en tout genre, de telle sorte que Rome finisse par devenir le « marché du monde ».

Dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., Rome met en place une économie d'échanges grâce à sa situation privilégiée sur la rive du Tibre et grâce au port d'Ostie ; puis, avec la conquête de l'Italie du sud, qui avait des liens commerciaux avec les royaumes hellénistiques, Rome s'ouvre aux échanges méditerranéens, établissant même des contacts avec l'Égypte lagide<sup>4</sup>. À partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., avec l'essor pris par les conquêtes au sortir de la seconde guerre Punique, le grand négoce maritime, aux mains des *negotiatores* romains, se

<sup>1</sup> « Une troisième espèce est celle des urus. Ce sont des animaux dont la taille est un peu au-dessous de celle de l'éléphant, et qui ont l'aspect général, la couleur et la forme du taureau. Ils sont très vigoureux, très agiles, et n'épargnent ni l'homme ni l'animal qu'ils ont aperçu. On s'applique à les prendre à l'aide de pièges à fosse, et on les tue [...] Quant à habituer l'urus à l'homme et à l'appivoiser, on n'y peut parvenir, même en le prenant tout petit. Ses cornes, par leur ampleur, leur forme, leur aspect, sont très différentes de celles de nos bœufs. Elles sont fort recherchées : on en garnit les bords d'un cercle d'argent, et on s'en sert comme de coupes dans les grands festins » (VI, 28, 1-6). L'animal décrit ici est bien l'urus ou l'auroch – le bison d'Europe –, disparu depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, mais qu'« on [...] chassait encore au début du Moyen Âge dans les Ardennes et dans les Vosges » (L.-A. Constans, note 1, p. 195). César affirme dans ce passage que les aurochs sont indomptables ; mais il semble, d'après Martial, I, 104, 8, qu'on réussit à atteler des bisons sous l'Empire : *turpes esseda quod trahunt uisontes*, « d'affreux bisons traînent des chars de guerre », trad. H.-J. Izaac). Sur les aurochs de Germanie, cf. Pline, VIII, 38. Chez Virgile, *Géorg.*, II, 374 et III, 532, le terme *urus* désigne le buffle, originaire d'Asie mais établi également en Europe, où il fut domestiqué.

<sup>2</sup> Expression empruntée à Properce, I, 2, 4.

<sup>3</sup> « Jadis régnait une simplicité grossière ; maintenant Rome est resplendissante d'or et possède les immenses richesses du monde qu'elle a dompté » (A. A., III, 113-114). Plus tard, Sénèque écrira dans le *De Clementia* : *Cogitato, in hac ciuitate [...] in qua consumitur quidquid terris omnibus aratur* (VI, 1) et Pline emploiera, à propos du Tibre, l'expression *rerum in toto urbe nascentium mercator placidissimus* (III, 54).

<sup>4</sup> Les contacts entre Rome et l'Égypte datent du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. : en 273, Rome, maîtresse de la Grande-Grèce, noue des relations diplomatiques avec l'Égypte lagide. Cf. Tite-Live, *Per.*, XIV, 6 (pour la date probable de 273 av. J.-C.) : *Cum Ptolemaeo, Aegypti rege, societas iuncta est*, « On conclut une alliance avec Ptolémée, roi d'Égypte ». Il s'agit de Ptolémée II Philadelphe ; Rome lui avait envoyé une ambassade (Q. Fabius Maximus Gurgès, N. Fabius Pictor et Q. Ogulnius Gallus) en vue de cette alliance.

développe : outre le blé de Sicile, de Sardaigne, d'Espagne, d'Asie, d'Afrique ou d'Égypte, l'Italie voit affluer dans ses ports des produits de luxe en provenance d'Orient, des esclaves venus de tout le pourtour méditerranéen, des métaux ou matériaux précieux des provinces orientales ou occidentales<sup>1</sup>. Le commerce de luxe s'intensifie encore au siècle suivant, tandis que se développent les importations en provenance des provinces occidentales, telles que la métallurgie celte ou les étoffes gauloises par exemple : dès l'époque du Haut Empire, le commerce extérieur atteint les confins du monde connu alors, et l'on en fait venir, à grands frais, des produits tels que l'ambre, venu des bords de la mer Baltique par la Vistule, la soie du « pays des Sères », l'encens d'Arabie, les gemmes et les perles des bords de la Mer Rouge ou de l'Océan Indien, ou l'ivoire d'Afrique.

Les *topoi* littéraires concernant les produits de la terre, de la mer ou de l'activité humaine ne concernent pas seulement les productions exotiques : les écrivains latins ont évidemment célébré les productions de la terre italienne, puis celles de leur Empire. Ces dernières seront évoquées assez rapidement, dans la mesure seulement où leur apparition dans les textes rappelle parfois leur origine exotique<sup>2</sup>. Il faut enfin préciser ici que certaines productions exotiques bien connues aujourd'hui étaient encore très rares, ou trop mal connues à Rome pour apparaître souvent dans les textes de cette période<sup>3</sup> ; d'autres encore étaient au contraire des produits connus et utilisés depuis longtemps, et dont l'origine exotique n'apparaît plus dans les textes que nous possédons, si ce n'est, parfois, par leur nom emprunté au grec. C'est le cas, par exemple, du papyrus importé d'Égypte, qui servait à la fabrication du papier, et dont Varron, dans l'une de ses œuvres perdues, semble être le seul à avoir rappelé l'origine exotique ; d'après Pline, qui consacre dans le livre XIII de son *Histoire Naturelle* un assez long développement aux différents supports de l'écriture à travers les âges<sup>4</sup>, et en particulier à la culture du papyrus et à ses divers usages, Varron aurait en effet daté la création des *chartae*<sup>5</sup> de papyrus de la conquête de l'Égypte par Alexandre :

---

<sup>1</sup> Certains auteurs datent de l'expédition de Manlius Vulso en 189-188 contre les Galates l'entrée du luxe oriental à Rome (Tite-Live, XXXIX, chap. 6, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie). Lucilius, dans ses *Satires* (livre II, frg. 23) évoque peut-être cet événement dans cette invective contre un Manlius (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie). Sur l'apparition du luxe matériel au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., cf. aussi P. Grimal, *Le Siècle des Scipions*, p. 260-261 : « Dans l'Orient hellénistique, l'afflux des richesses provoqué par la conquête d'Alexandre, l'ouverture des marchés d'Asie intérieure, l'exploitation commerciale et artisanale de territoires immenses, les largesses des rois, les profits de la guerre, l'argent répandu par les Lagides pour établir leur influence dans l'Égée, tout cela avait développé considérablement le luxe matériel. Rome avait été longtemps tenue à l'abri de ce mouvement par sa relative pauvreté, puis les nécessités de la guerre, pendant la lutte contre Hannibal, avaient obligé les Romains à consacrer toutes leurs ressources à la défense de l'Italie, mais, brusquement, après la victoire et les guerres heureuses en Orient, et aussi l'exploitation des mines d'Espagne, la situation changea. La paix revenue, les terres italiennes furent activement mises en valeur. Les colonies établies au nord de la péninsule permirent d'installer, sur des domaines fertiles et d'une étendue suffisante, un nombre assez considérable de citoyens ; mais, surtout, les indemnités de guerre payées par Carthage, par les tribus espagnoles, les cités gauloises d'Italie septentrionale, les populations ligures et, source principale, par les rois de Macédoine et de Syrie, ainsi que le butin vendu après chaque campagne au profit du trésor, finirent par alimenter celui-ci de telle façon qu'il ne devint plus nécessaire de faire payer aux Romains aucun impôt direct ». Les nombreuses critiques visant le luxe et les influences étrangères, seront plus longuement analysées *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> Bien que les Romains aient souvent évoqué les blés africains, les vins grecs, le miel de l'Hymette, l'huile d'olive ou les métaux d'Espagne par exemple, ces produits ne peuvent pas réellement être considérés comme faisant partie des *exotica* de la littérature latine, d'une part parce qu'ils ne sont pas en eux-mêmes exotiques, d'autre part parce que leur pays d'origine, une fois entré dans la sphère de l'*imperium* romain, a perdu plus ou moins rapidement son caractère exotique. Par conséquent, seuls seront analysés avec précision les références concernant les productions qui, à une période donnée, combinent à la fois une origine étrangère – c'est-à-dire venus de contrées situées au-delà des frontières de l'Empire romain ou de provinces encore partiellement auréolées de mystère ou d'étrangeté – et un caractère exotique intrinsèque de par leur nature même, et qui, en raison de leur caractère prestigieux, de leur prix ou du phénomène de mode dont ils ont fait l'objet, ont été cités assez souvent pour constituer un *topos* littéraire.

<sup>3</sup> Le riz, par exemple, n'est évoqué que chez Horace, et dans un contexte médical (*Satires*, II, 3, 155-157, passage cité *infra*).

<sup>4</sup> XIII, 68 sq.

<sup>5</sup> Le mot lui-même est d'origine grecque (χαρτης, cf. Varron, *La langue latine*, XI, frg. 14a).

*Et hanc Alexandri Magni uictoria repertam auctor est M. Varro, condita in Aegypto Alexandria*<sup>6</sup>,

avant d'évoquer l'invention du parchemin par les Pergaméniens :

*... Mox aemulatione circa bibliothecas regum Ptolemaei et Eumenis, supprimente chartas Ptolemaeo, idem Varro membranas Pergami tradit repertas. Postea promiscue repatuit usus rei qua constat immortalitas hominum*<sup>2</sup>.

Les importations concernent à la fois les productions issues de la nature sauvage, de l'agriculture ou de l'élevage, et celles de l'artisanat, voire de l'art. Les textes latins y font très souvent référence, qu'il s'agisse de produits de luxe, rares et chers, ou au contraire de produits de consommation plus courante et d'un coût plus accessible.

### a. *Quidquid terris omnibus aratur*<sup>3</sup> et *omnium gentium animalia*<sup>4</sup>

Parmi les produits de l'agriculture et de l'élevage ayant été importés par les Romains, certains, tout en n'étant pas – ou plus – des productions exclusivement exotiques, semblent avoir conservé parfois, dans la conscience romaine, tout le prestige et l'intérêt de leur provenance étrangère : il s'agit en l'occurrence de produits courants, ou de plantes, d'arbres ou d'animaux égrangers ayant été acclimatés à date plus ou moins ancienne en Italie, mais qui sont souvent désignés, dans les textes, par des termes ou des périphrases accompagnés d'adjectifs ethniques ou géographiques rappelant leur origine exotique.

#### – Les productions agricoles

On a fait remarquer plus haut que les particularités de la flore avaient en elles-mêmes assez peu retenu l'attention des auteurs de cette période. La végétation, les particularités du terrain ou du climat sont souvent envisagées, au contraire, dans une perspective « utilitaire », agricole ; les contrées exotiques sont souvent associées, de ce fait, à deux *topoi* contraires, mais qui concernent tous deux, essentiellement, l'Afrique et l'Orient : celui de l'exubérante fertilité et, à l'opposé, celui de la stérilité, du « désert ». En Orient, la stérilité concerne évidemment, pour les raisons géographiques et climatiques évoquées plus haut, de nombreuses contrées englobées sous le terme de « Scythie ». Dans la fable, ce thème apparaît

<sup>6</sup> « D'après Marcus Varron, l'invention [des *chartae* de papyrus] remonte à la conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand et à la fondation d'Alexandrie » (*N. H.*, XIII, 69). A. Ernout fait remarquer, à propos de cette affirmation, que Varron s'est trompé – ou bien que Pline l'a mal lu – car le papyrus était employé dans l'Égypte pharaonique plus de 3000 ans av. J.-C., même s'il n'a été importé en Grèce que bien plus tard, vers le VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et que son usage et son commerce se sont surtout répandus après la conquête de l'Égypte par Alexandre (note 1 au § 69). Sur l'usage du papyrus à Rome, voir également M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, note 8 au fig. 40 des *Annales* de Cassius Hémina (qui relate la découverte des livres de papyrus de la tombe de Numa) : « La plus ancienne mention à Rome du papyrus comme support de l'écriture ne remonte pas au-delà de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Enn., *Ann.* 564 V<sup>2</sup>). Varron en date cependant l'apparition de 332 (Varr. *ap.* Plin., *N. H.* XIII, 69). Il a sans doute fallu attendre que les relations entre Rome et l'Égypte s'intensifient, c'est-à-dire sous le règne de Ptolémée II (283-246 avant J.-C.), pour que l'usage de ce matériau se répandît en Italie. *Contra* : E. Peruzzi, *Origini di Roma*, II, p. 126-143, qui pense que le papyrus était connu à Rome dès l'époque de Numa, par l'intermédiaire de la Grèce, mais réservé aux écrits d'une importance exceptionnelle » (G. Achard, *La communication à Rome*, Paris, 1991, p. 56). Un poème de Catulle (22, 6) cite la *charta regia*, le « papyrus royal », parmi le matériel d'écriture de luxe, par opposition au palimpseste, vieux parchemin dont on avait gratté le texte ; le papyrus royal semble avoir été supérieur aux autres par son format et sa qualité.

<sup>2</sup> « Plus tard, toujours d'après Varron, quand Ptolémée et Eumène voulurent rivaliser par leurs bibliothèques et que le premier eut interdit l'exportation du papyrus, on inventa à Pergame le parchemin. Dans la suite, le commerce en étant redevenu libre, l'usage se répandit partout de ce produit sur lequel repose l'immortalité des hommes » (*N. H.*, XIII, 70). « Il s'agit de Ptolémée Epiphane (205-182 av. J.-C.) et d'Eumène, roi de Pergame (197-159 av. J.-C.). C'est de cette origine que le parchemin tire son nom *περγαμηνή* » (A. Ernout, note 1 au § 70).

<sup>3</sup> « [Cette ville où l'on consomme] les produits de tous les champs labourés du monde » (Sénèque, *De Clementia*, III, 4, 1).

<sup>4</sup> « [Nomentanus et Apicius, ... reconnaissant sur leur table] les animaux de tous les pays » (Sén., *De uita beata*, XI, 4).

à plusieurs reprises : l'idée de stérilité est évidemment sous-jacente, par exemple, dans la description que fait Ovide, dans les *Métamorphoses*, du pays de la Faim<sup>1</sup> ; une autre histoire, qui semble avoir été destinée à fournir une explication à la stérilité de la Scythie et, par conséquent, au nomadisme scythe, raconte comment Triptolème, chargé par Cérès de répandre par toute la terre les semences des céréales, se heurta en Scythie à l'opposition d'un roi nommé Lyncus<sup>2</sup>. Nous avons déjà analysé, dans les pages précédentes, les *topoi* associés à ces régions, dans la mesure où le thème de la végétation apparaît souvent dans les *exotica* relatifs aux climats, aux montagnes ou aux cours d'eau : ainsi, dans l'imaginaire latin, la stérilité caractérise souvent le Caucase, domaine de la roche<sup>3</sup> ou des forêts *sterilae*, « sans fruits<sup>4</sup> », ainsi que les étendues neigeuses et désertiques où vivent les Scythes ou les Thraces, avec leurs troupeaux<sup>5</sup>. En Afrique, les *deserta* sont également présents, en raison cette fois du manque d'eau et de la chaleur excessive : ce thème des déserts de sables libyens est présent, comme nous avons déjà pu le constater, dans les poèmes de Catulle<sup>6</sup>, dans le *Jugurtha* de Salluste<sup>7</sup>, dans l'*Énéide* de Virgile<sup>8</sup>, dans les *Métamorphoses* d'Ovide<sup>9</sup> ou l'*Astronomie* d'Hygin<sup>10</sup>. Mais certaines contrées d'Orient ou d'Afrique sont, au contraire, célébrées pour leur fertilité.

## LES FORÊTS DE L'AFRIQUE ET DE L'ORIENT

Les forêts asiatiques, notamment, sont souvent évoquées en tant que sources inépuisables de bois de construction, pour les habitations et pour les navires. Vitruve, dans le passage de son œuvre qui traite des différents bois de construction, consacre plusieurs lignes au cèdre, dont l'huile était utilisée en parfumerie<sup>11</sup> et dont le bois servait à confectionner divers ouvrages architecturaux :

*Arboris autem eius sunt similes cupresseae foliaturae ; materies uena directa. Ephesi in aede simulacrum Dianae, etiam lacunaria ex ea et ibi et in ceteris nobilibus fanis propter aeternitatem sunt facta. Nascuntur autem eae arbores maxime Cretae et Africae et nonnullis Syriae regionibus*<sup>12</sup>.

<sup>1</sup> Ovide, *Mét.*, VIII, 788-791 et 796-789 (passages cités *supra*).

<sup>2</sup> Ovide, *Mét.*, V, 645 sq. (648-650 : *Iam super Europen sublimis et Asida terram / uetus erat iuuenis ; Scythicas aduertitur oras. / Rex ibi Lyncus erat...*, « Bientôt le jeune homme, dans sa course à travers les airs, avait passé au-dessus de l'Europe et de l'Asie ; il se tourne alors vers le pays des Scythes, où régnait Lyncus »). Le roi scythe, pour avoir voulu mettre à mort Triptolème, fut changé en lynx par Cérès.

<sup>3</sup> Voir le passage d'Ovide (*Amours*, II, 16, 39-40), cité *supra*.

<sup>4</sup> Virgile, *Géorg.*, II, 440.

<sup>5</sup> Virgile, *Géorg.*, III, 352-356 (passage cité *supra*) et 461-463 (462 : *deserta Getarum*, « les déserts des Gètes »). Les steppes de Scythie sont un *topos* de la littérature antique depuis les Grecs, qui ont transmis l'image – à travers le livre IV d'Hérodote notamment – du désert scythe (*Σκυθῶν ἐρημία* est devenue une expression proverbiale, qu'Aristophane, *Les Acharniens*, 704, emploie même à propos d'un homme).

<sup>6</sup> Catulle, 7, 3-6 ; 61, 199 (passages cités *supra*).

<sup>7</sup> L'absence d'arbres est notée en XVII, 5 ; de nombreux passages évoquent les *solitudines* africaines (par exemple en XVII, 2).

<sup>8</sup> Virgile, *Én.*, IV, 42, *deserta siti regio* ; I, 383, *Libyae deserta* ; IV, 257, *harenosae... moenia terrae* (passages cités *supra*).

<sup>9</sup> Voir Ovide, *Fastes*, IV, 570, *sicca... terra* ; *Mét.*, IV, 617 : *Libycas... harenas* ; XIV, 82-83 : *harenosae... moenia terrae* (où l'on retrouve l'expression virgilienne), passages cités *supra*.

<sup>10</sup> *L'astronomie*, II, 20, 3.

<sup>11</sup> Voir *infra* le passage consacré aux *odores* exotiques.

<sup>12</sup> « Le feuillage [du cèdre] est semblable à celui du cyprès ; les veines du bois sont droites. La statue de Diane dans le temple d'Éphèse, les plafonds à caissons aussi, dans cet endroit et dans les autres sanctuaires célèbres, sont faits avec ce bois à cause de sa pérennité. Ces arbres naissent surtout en Crète et en Afrique et dans quelques régions de Syrie » (*De l'architecture*, II, 9, 13). Sur le cèdre, et notamment le cèdre du Liban, exploité depuis longtemps, voir la note 1 au § 13 de P. Gros, *Commentaire*, p. 169. Sur l'origine géographique des diverses essences mentionnées dans ce passage, voir la note 4 (*id.*, *ibid.*, p. 170).

Virgile, quant à lui, a loué les forêts du Caucase pour leur utilité, dans ce passage de la seconde *Géorgique*, qui énumère les diverses essences que l'on y trouve et leurs différentes utilisations :

*Ipsae Caucasio steriles in uertice siluae,  
quas animosi Euri assidue franguntque feruntque,  
dant alios aliae fetus ; dant utile lignum,  
nauigiis pinos, domibus cedrosque cupressosque*<sup>1</sup>.

Les poètes, de manière générale, associent fréquemment le bois à des noms de contrées orientales, telles que le Pont ou la Bithynie<sup>2</sup>.

### **FERTILIS AFRICA, PINGUES ASIAE CAMPI : LES CÉRÉALES D'AFRIQUE ET D'ASIE MINEURE**

Les abondantes productions de céréales des plaines de l'Asie Mineure, de l'Égypte ou de certaines régions d'Afrique – devenues les « greniers à blé » de Rome – représentent un autre *topos*. Virgile a célébré la richesse de la Mysie et les moissons du Gargare :

*hiberno laetissima puluere farra,  
laetus ager : nullo tantum se Mysia cultu  
iactat et ipsa suas mirantur Gargara messis*<sup>3</sup>,

Horace les « plaines grasses de l'Asie » – *pingues Asiae campi*<sup>4</sup> – et Ovide les fertiles campagnes de la Lycie<sup>5</sup>. L'exceptionnelle fertilité des bords du Nil est évoquée dans l'élégie I, 7 de Tibulle<sup>6</sup>, dont il a déjà été question plus haut à propos des nombreux *topoi* associés au fleuve d'Égypte. L'Afrique est, elle aussi, un symbole d'abondance, et de nombreux auteurs associent les termes *Libya* ou *Africa* aux productions agricoles, et en particulier aux moissons : Ennius évoque déjà les champs céréaliers d'Afrique, à propos, sans doute, des largesses accordées au peuple par Scipion à son retour de Carthage :

<sup>1</sup> « Même au sommet du Caucase les forêts sans fruits, que les souffles violents de l'Eurus fracassent et emportent sans cesse, donnent des produits divers, donnent un bois utile : des pins pour les navires, du cèdre et des cyprès pour les maisons » (Virgile, *Géorg.*, II, v. 440-443). Plus haut, Virgile, parmi les merveilles de l'Asie, cite les forêts du pays des Mèdes : *Sed neque Medorum siluae ditissima terra, / nec pulcher Ganges atque auro turbidus Hermus / laudibus Italiae certent, non Bactra neque Indi / totaque turiferis Panchaia pinguis harenis*, « Mais ni la terre des Mèdes, si riche en forêts, ni le beau Gange, ni l'Hermus, dont l'or trouble les eaux, ne sauraient lutter de mérites avec l'Italie, ni Bactres ni l'Inde ni la Panchaïe, tout entière couverte de sables thurifères » (*Géorg.*, II, 136-139).

<sup>2</sup> Le *phaselus* de Catulle, avant de naviguer sur les eaux du Pont, était une « forêt chevelue » (*comata silua*, 4, v. 11) sur la crête du Cytore (*Cytorio in iugo, ibid.*) ; Horace, *Odes*, I, 35, 7-8, qualifie une étrave de « bithynienne », *Bithyna... carina* (F. Villeneuve, note 4, p. 47 rappelle à ce sujet que « les forêts de la Bithynie fournissaient beaucoup de bois de construction pour les navires »). Voir aussi les passages de l'*Énéide* (III, 5-6 ; V, 448-449) et des *Héroïdes* (XVI, 107-108) cités *supra* à propos des pins de l'Ida, qui fournirent aux Troyens du bois de construction pour leurs navires ; les forêts de pins de la Phrygie étaient également à l'origine de la résine ou de la poix de l'Ida, très renommées dans l'Antiquité, cf. *Géorg.*, III, 450 (*Idaeas... pices*, « poix de l'Ida ») et IV, 41 (*Phrydiae... pice... Idae*, « la poix de l'Ida phrygien ») ; Grattius, *Cynégétiques*, 128-129, a célébré, entre autres, le cornouiller de Thrace : *Plurima Threiciis nutritur uallibus Hebri / cornus...*, « le cornouiller croît en abondance dans les vallées thraces de l'Hèbre » (trad. personnelle).

<sup>3</sup> « Un hiver poussiéreux fait des blés surabondants, la campagne fertile. Il fait que, sans être cultivée, la Mysie est si glorieuse, et le Gargare lui-même étonné de ses moissons » (Virgile, *Géorg.*, I, 101-103). Cf. aussi Ovide, *A. A.*, I, 57-59 : *Gargara quot segetes... habet...*, « Autant le Gargare est fertile en blé... ».

<sup>4</sup> Horace, *Épîtres*, I, 3, 5 : *... pingues Asiae campi collesque morantur*, « [Est-ce] les plaines grasses, les riches collines de l'Asie qui vous retiennent ? ». Un fragment de tragédie d'auteur inconnu, cité par Cicéron, *Or.*, 19, célèbre de même la fertilité de l'Asie, en relation sans doute avec le voyage des Argonautes : *Aries auricomus Colchorum... / ... frugifera et ferta arua Asiae tenet*, « Le bélier à la toison d'or des Colchidiens... Il tient en son pouvoir les champs féconds et productifs de l'Asie » (v. 90-91 Warmington, *R. O. L.*, t. II, p. 614).

<sup>5</sup> Ovide, *Mét.*, VI, 317 : *Lyciae... fertilis agris*, « dans les fertiles campagnes de la Lycie ». Cf. aussi cette comparaison de Virgile (*Én.*, VII, 720-721) : *uel cum sole nouo densae torrentur aristae / aut Hermi campo aut Lyciae flauentibus aruis*, « ... moins serrés les épis que brûle le soleil neuf dans les plaines de l'Hermus, dans les champs blonds de la Lycie ».

<sup>6</sup> Vers 23 sq. Sur la fertilité des régions fluviales, telles que l'Égypte et la Mésopotamie, voir *supra* le passage consacré aux cours d'eau.

*testes sunt  
lati campi quos gerit Africa terra politos<sup>1</sup> ;*

les textes ultérieurs montrent que cette fertilité et cette abondance africaines – les importations de blé devinrent au cours de l’histoire romaine de plus en plus importantes<sup>2</sup> – ont fini par acquérir une valeur proverbiale ; Horace par exemple, dans l’une de ses *Odes*, symbolise de manière hyperbolique la richesse recherchée par les hommes par les quantités énormes de céréales produites par le sol africain :

*illum, si proprio condidit horreo  
quicquid de Libycis ueritur areis<sup>3</sup>.*

### **MAREOTICUM VINUM, NUX PERSICA, MALA PUNICA : LES AUTRES PRODUCTIONS EXOTIQUES OU D’ORIGINE EXOTIQUE**

Outre les productions céréalières d’Asie ou d’Afrique, les Anciens ont célébré bien d’autres productions agricoles venues de l’étranger ; certaines d’entre elles, en dépit de leur caractère courant, voire banal, apparaissent parfois dans les textes accompagnées d’un terme géographique ayant pour fonction, en indiquant la provenance de tel ou tel produit, de l’ennoblir, et de lui conférer tout le prestige associé à un nom propre aux connotations prestigieuses. Les Anciens, comme on le sait, ont ainsi célébré le miel de Sicile ou de Grèce<sup>4</sup> ; longtemps après leur intégration dans l’Empire romain, ces contrées semblent encore empreintes, dans ce contexte, du prestige de l’éloignement ou de l’ancienneté de leur

<sup>1</sup> « En sont témoins les riches plaines que produit la terre africaine bien cultivée » (*Satires*, frg. 10-11 Warmington, *R. O. L.*, t. I, p. 386-387, trad. personnelle). Pour E. H. Warmington, note a, p. 387, ce passage ferait allusion à la grande quantité de blé rapportée d’Afrique par Scipion en 201 av. J.-C., et à la distribution qu’il en fit ensuite au peuple de Rome (cf Tite-Live, XXXI, 4).

<sup>2</sup> Varron exprimera plus tard, dans ses *Res rusticae* (II, *préf.*, 3), son regret de l’abandon des campagnes par les paysans romains, et l’importation de blés étrangers qui en résulte : *frumentum locamus qui nobis aduehat, qui saturi fiamus, ex Africa et Sardinia et nauibus uindemiam condimus ex insula Coa et Chia*, « nous affermons le blé, pour nous rassasier, à des gens qui l’importent d’Afrique et de Sardaigne et c’est avec des bateaux que nous rentrons une vendange venant des îles de Cos et de Chio ». J. Heurgon, dans le commentaire qu’il donne de ce passage, considère qu’il faut y voir le point de départ du lieu commun romain consistant à regretter l’abandon des terres et le déclin de l’agriculture italienne : « Afrique, Sardaigne, Cos, Chio : alors que, dans le *prooemium* du livre 1 (1, 2, 3-4), la terre d’Italie était vantée comme la plus totalement cultivée du monde, on en est réduit maintenant à importer le blé et le vin. Cela prouve que les deux textes ne sont pas de la même période : si l’éloge de l’Italie était valable en 57, l’introduction du livre 2 a été écrite en 37 ou 36 [...]. L’image de Rome contrainte d’importer céréales et vins en raison de l’abandon des champs allait devenir l’un des lieux communs le plus souvent exprimés par les écrivains latins ». La Sardaigne est encore citée, par exemple, chez Horace, *Odes*, I, 31, 3-4 : ... *opimae / Sardiniae segetes feraces*, « les moissons fécondes de la grasse Sardaigne ». Sur l’Afrique, « grenier d’abondance » de l’Italie, voir aussi Salluste, *Jugurtha*, XVII, 5, à propos de la géographie de l’Afrique : *ager frugum fertilis*, « le sol [y est] fertile en céréales ».

<sup>3</sup> « Tel autre [s’applaudit], s’il enferme dans ses propres greniers tout le grain balayé sur les aires libyques » (Horace, *Odes*, I, 1, 9-10). Voir aussi *Odes*, III, 16, 31-32 : *fulgentem imperio fertilis Africae / fallit sorte beatior*, « celui que pare l’empire de la fertile Afrique ne se doute pas que c’est un lot plus riche que le sien », ou cette hyperbole des *Satires*, II, 3, 87 : *frumenti quantum metit Africa*, « tout ce que l’Afrique moissonne de blé » ; Ovide, *Pont.*, IV, 15, 9 : *Africa quot segetes...*, « aussi nombreux que les moissons d’Afrique » ; II, 7, 25 : *Cinyphiae segetis citius numarabis aristas*, « Tu compteras les épis de la moisson de Cinyphie ... » (sur la Cinyphie, région très fertile, voir la note *ad loc.* de J. André et la référence à Pomponius Mela, I, 37, *Cinyps fluuius per uberrima arua decidens*). Le caractère proverbial de la production céréalière africaine est également visible dans une recette de cosmétique figurant dans le *De medicamine faciei femineae* d’Ovide, 53-54 : *Hordea, quae Libyci ratibus misere coloni, / exue de palea tegminibusque suis*, « Prenez de l’orge que les cultivateurs de Libye ont envoyée par mer. Dépouillez-là de sa paille et de ses enveloppes ». Sur la fertilité de l’Afrique, et notamment sur la production de céréales, cf. Pline, XVIII, chap. 21 et 51.

<sup>4</sup> Les poètes citent souvent le miel de l’Hybla de Sicile (cf. Varron, *R. R.*, III, 2, 12 et III, 16, 14 : *Propter hoc Siculum mel fert palmam, quod ibi thymum bonum frequens est*, « Si le miel de Sicile emporte la palme, c’est parce que là-bas il y a beaucoup de thym de bonne qualité » ; sur le terme Hybla, voir par exemple la note 1, p. 12 d’E. de Saint-Denis dans son éd. du *Contre Ibis* d’Ovide), ou celui de l’Hymette, en Attique (Hor., *Sat.*, II, 2, 15 : ... *Hymettia mella Falerno / ... diluta...*, « du miel de l’Hymette dilué dans du Falerne » ; Ov., *Tr.*, V, 4, 29-30 ; dans le *Satiricon*, XXXVIII, 3, Pétrone cite parmi les extravagances de Trimalcion le fait qu’il ait fait venir des abeilles d’Athènes pour avoir chez lui du miel de l’Attique). En revanche, le miel de Corse ou de Sardaigne semble avoir été peu estimé, en raison sans doute de son amertume (due à certaines plantes, comme l’absinthe, ou l’if, que butinaient les abeilles, cf. Virg., *Buc.*, VII, 41) : cf. *Buc.*, IX, 30, *Sic tua Cyrneas fugiant examina taxos*, « Eh bien ! puissent tes essaims éviter les ifs de Cyros » ; Horace, *Art poétique*, 375 ; Ovide, *Am.*, I, 12, 7-10 : *Ite hinc, difficiles, funebria ligna, tabellae, / tuque, negaturis cera referta notis, / quam, puto, de longae collectam flore cicutae / melle sub infami Corsica misit apis*, « Loin de moi, méchantes tablettes, bois funèbre, et toi, cire, pleine de mots de refus. Exprimée, sans doute, de la fleur de la longue ciguë, c’est une abeille de Corse qui t’a formée sous son miel détestable ».

civilisation. De même, les auteurs de cette période ont loué la laine de Gaule<sup>1</sup> ou celle de Milet<sup>2</sup> – parfois, d’ailleurs, en association avec cet autre produit exotique qu’était la pourpre de Phénicie<sup>3</sup> –, le lin d’Espagne<sup>4</sup> ou d’Afrique<sup>5</sup>, le roseau de Crète<sup>6</sup> ou, comme Grattius, le chanvre d’Alabanda en Carie<sup>7</sup>. Mais c’est surtout dans les passages évoquant les plantes, arbres ou arbustes d’origine étrangère dont les produits étaient importés ou cultivés en Italie en vue d’un usage alimentaire qu’apparaissent le plus souvent les noms de pays ou de peuples évocateurs d’exotisme. On les rencontre dans les ouvrages des agronomes latins, dans les *Géorgiques* de Virgile mais aussi chez bien d’autres auteurs ; leur consonance grecque, ou les termes géographiques entrant dans les périphrases servant à les désigner, témoignent de la multiplicité et de la variété des contacts commerciaux de Rome, voire de l’étendue de son Empire.

La vigne fait partie des principales espèces concernées. En effet, bien que certaines variétés de vignes étrangères aient été acclimatées en Italie ou dans d’autres régions de l’Empire, un nom propre ou un adjectif dérivé signale souvent l’origine étrangère de vins célèbres<sup>8</sup>. Les Anciens ont bien évidemment célébré les vins grecs, qui venaient, entre autres,

<sup>1</sup> Horace fait sans doute allusion aux laines gauloises dans ce passage des *Odes* où il affirme qu’il est à l’abri du besoin, bien qu’il ne voie pas « croître dans les pâturages gaulois d’épaisses toisons », *nec pinguis Gallicis / crescunt uellera pascuis* (III, 16, 35-36).

<sup>2</sup> La laine des brebis de Milet était très renommée dans l’Antiquité, et faisait l’objet d’un impôt en nature dû par Milet à Rome. Cicéron (*Seconde action contre Verrès*, livre I, La préture urbaine, XXXIV, 86) rapporte que Verrès avait exigé de la laine de la part des Milésiens ; cf. aussi Virgile, *Géorg.*, III, 306 (*Milesia uellera*) ; IV, 334 et, à l’époque suivante, Columelle, VII, 2, 3-4 et Plinius, VIII, 190, qui accorde aux laines de Milet le troisième rang. La laine de Gaule, en revanche, était moins réputée que celle d’Apulie, cf. Varro, *La langue latine*, IX, 28, 39 : *Sic enim lana Gallicana et Apula uidetur imperito similis propter speciem, cum peritus Apulam emat pluris, quod in usu firmior sit*. Virgile, *Géorg.*, III, 311-313, semble faire allusion également à une importation de poils de chèvre d’Afrique, dont on faisait, entre autres, des couvertures en usage dans l’armée : *Nec minus interea barbas incanaeque menta / Cinyphii tondent hirci saetasque comantis / usum in castrorum et miseris uelamina nautis*, « Sans compter que l’on coupe, pour l’usage des camps et l’habillement des pauvres marins, la barbe qui blanchit le menton du bouc du Cinyphus et ses poils ébouriffés » (Martial, *Épigrammes*, XIV, 141, parlera de chaussons en poil de bouc d’Afrique).

<sup>3</sup> Cf. *infra*.

<sup>4</sup> Catulle (64, 226-227), fait dire à Égée à son fils Thésée au moment de son départ : *Nostros ut luctus nostraeque incendia mentis / carbasus obscurata dicit ferrugine Hibera*, « afin qu’une voile de lin, foncée à la rouille ibérique, proclame nos deuils et les incendies de notre âme ! ». Le poète fait ici allusion aux toiles de lin fabriquées en Espagne à son époque, en supposant qu’elles étaient déjà en usage dans les temps mythiques. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 304, rappelle à propos de ces vers que l’Espagne était dans l’Antiquité une grande productrice de toiles de lin, ainsi que de teintures ; cf. aussi Virgile, *Én.*, IX, 582 ; Tite-Live, XXII, 46, 6 (où le lin caractérise le costume des guerriers d’Hannibal, en 216, à la bataille de Cannes) ; Plinius, XIX, 9-10. Le lin ibérique semble avoir été également la matière première d’étoffes de luxe, mentionnées chez Catulle (cf. *infra*). Horace, *Épodes*, IV, 3, fait allusion à une autre production espagnole, les cordes faites de sparte ou jonc d’Espagne : *Hibericis peruste funibus latus*, « [toi] dont le flanc porte la brûlure des cordes ibériques » ; cf. aussi Vitruve, *De l’architecture*, VII, 3, 2, à propos de l’aménagement des voûtes en berceau : *Asseribus dispositis, tum tomice ex sparto hispanico harundines graecae tunsae ad eos, uti forma postulat, religuntur*, « Les chevrons mis en place, on y attachera, avec de la corde en sparte d’Espagne, des roseaux grecs écrasés, selon le profil voulu ». Sur le sparte d’Espagne, voir le *Commentaire* de M.-T. Cam, p. 106, et la référence à Plinius, XIX, 26-30.

<sup>5</sup> Grattius, *Cyn.*, 34-35 : *Optima Cinyphiae... paludes / lina dabunt...* : « Les marais du Cinyphus [...] donneront d’excellents fils de lin » (trad. personnelle).

<sup>6</sup> Voir par exemple Horace, *Odes*, I, 15, 17 et IV, 9, 16 ; Plinius, XVI, 157 et XXIV, 88 cite le roseau d’Égypte, employé pour la fabrication des calames destinés à l’écriture.

<sup>7</sup> *Cyn.*, 46-48 : *At pauper rigui custos Alabandius horti / cannabinas nutrit siluas, quam comoda nostro / armamenta operi...*, « Mais le modeste gardien d’une propriété bien irriguée d’Alabanda parvient à faire pousser des plantations de chanvre, matériau tout à fait approprié à notre travail » (trad. personnelle).

<sup>8</sup> Cf. Virg., *Géorg.*, livre II, 89 sq., qui cite la *Methymnaea uitis* de Lesbos (v. 90), les *Thasiae* (II, 91), les *Maréotides*, les *lagéae* (II, 93-94) et des espèces exotiques inconnues en Italie. J. André, dans la note 7 au livre XIV, § 39 de Plinius, donne cette explication des termes viticoles employés par Virgile et par les agronomes latins : « Les *Thasiae uites* de Virg., *G.* 2, 91, sont comptées par Col. 3, 2, 24, parmi les *Graeculae* [...] ; ce plant, cité par Macr. 3, 20, 7 et Isid., *Or.* 17, 5, 25, originaire de l’île de Thasos, implanté en Égypte (Plinius, 14, 75 ; 117), aimait les terrains légers ; pour les vins de l’île, cf. 14, 73. Raisin à petit grain (Col.), ce serait le raisin de Corinthe [...]. – Les *Mareotides albae* de Virg., *G.* 2, 91 ; Luc. 10, 161 ou la *Mareotica* (Col. 3, 2, 24, parmi les *Graeculae* ; Macr. 3, 20, 7) formaient les vignobles du lac Maréotis en Basse-Égypte, que mentionne Strabon, 799 ; aimant les terres riches, ce plant donnait un raisin blanc (Virg.) ou noir (Isid., *Or.* 17, 5, 25), à petits grains. Son vin, *Mareoticum uinum* (Hor., *Od.* 1, 37, 14) [...], blanc et léger, passait pour excellent et ne portait pas à la tête [...] ». Plinius (*N. H.*, XIV) cite les vignes indigènes, puis, à partir du § 25, celles qui ont été importées. Parmi celles-ci, il nomme, entre autres, « la grecque » (*Graecula*) – de Chio ou de Thasos – l’*eugénie* (*Eugenia*) originaire de Taouroménium en Sicile, la Rhétique (*Raetica*), l’Allobroge (*Allobrogica*), la Biturigiaque (*Biturigiaca*), originaire de la Gaule, la *Balisca* cultivée notamment en Espagne (etc.). Plus loin (XIV, 73 sq.), l’encyclopédiste cite parmi les vins les plus célèbres venus d’outremer (*transmarina*) le Thasos, le Chio (cf. Virg., *Buc.* V, 71, qui cite l’Ariusien, une variété de Chio), le Lesbos (un des vins les plus célèbres de l’Antiquité, qui comprenait trois crus, le Mitylène, l’Éressos et le Méthymne, cf. Plaute, *Poenulus*, 699 ; Virg., *G.*, II, 90 ; Properce, IV, 8, 38 ; Horace, *Od.*, I, 17, 21), le Tmolitès du mont Tmolos de Lydie (Virg., *G.* II, 98 ; Vitruve, VIII, 3, 12), le *Catacécauménitès* de Méonie (Vitr., *ibid.*). Certains de ces vins



de Chios, de Samos, de Lesbos, de Cos, de Rhodes, ou encore du mont Tmolus en Lydie<sup>1</sup>, et qui connurent une grande vogue pendant toute la période républicaine<sup>2</sup>. Ils sont fréquemment cités dès les débuts de la littérature latine, par exemple chez Plaute :

*Vbi tu Leucadio, Lesbio, Thasio, Chio,  
uetustate uino edentulo aetatem inriges<sup>3</sup>.*

Plus tard, on trouve aussi mention des vignobles gaulois ou espagnols<sup>4</sup>, sans oublier le maréotique produit près d'Alexandrie, dont le nom, encore évocateur d'exotisme, est cité par exemple chez Horace à propos de Cléopâtre :

*mentemque lymphatam Mareotico  
redegit in ueros timores<sup>5</sup>,*

et dans les *Cynégétiques* de Grattius à propos de la décadence des rois d'Égypte, due aux excès du luxe :

*Haec illa est Pharios quae fregit noxia reges,  
dum seruata cauis potant Mareotica gemmis<sup>6</sup>.*

De même, les plantes, fruits ou légumes d'origine étrangère, tout comme les vins, ont souvent gardé, dans les expressions latines dont on se servait pour les désigner, le souvenir de leur provenance, même lorsqu'ils étaient acclimatés en Italie ou dans les autres régions de l'Empire. C'est ainsi que la luzerne, plante originaire d'Asie et introduite en Europe au moment des guerres médiques, a conservé dans sa dénomination latine le souvenir de son origine exotique :

---

(notamment le vin blanc de Cos, cf. Pline, XIV, 78) étaient coupés d'eau de mer. Sur ce procédé, voir l'explication de J. André (note 1 au § 78), qui invoque les difficultés du transport : « Le salage du moût était, d'une façon générale, assez fréquent et l'addition d'eau de mer était commune dans les îles grecques et sur la côte d'Ionie. La découverte de cette technique est peut-être fortuite, comme le prétend Pline, mais le salage du moût, en stabilisant le vin, en permettait le transport, et ce n'est pas par hasard que seuls étaient coupés d'eau de mer les vins grecs, destinés à de longs et périlleux voyages ».

<sup>1</sup> Voir *supra* le passage consacré aux *topoi* associés aux montagnes.

<sup>2</sup> Pline (*N. H.*, XIV, 95) affirme en effet : ... *diu transmarina in auctoritate fuerunt et ad auos usque nostros, quin et Falerno iam reperto*, « La vogue des vins d'outre-mer dura longtemps et jusqu'à nos grands-pères, même après la découverte du Falerne ». L'encyclopédiste ajoute quelques lignes plus loin *Tanta uero graeco uino gratia erat, ut singulae potiones in conuictu darentur* (« Le vin grec était si estimé qu'il n'en était servi qu'une fois dans chaque banquet »), et cite un passage de Varron (tiré du livre IV du *De uita populi Romani*, d'après Non. 495, 55 et 544, 14) illustrant ses propos : *L. Lucullus puer apud patrem numquam lautum conuiuium uidit in quo plus semel Graecum uinum daretur ; ipse cum rediit ex Asia, milia cadum congiarium diuisit amplius centum. C. Sentius, quem praetorem uidimus, Chium uinum suam domum inlatum dicebat tum primum, cum sibi cardiaco medicus dedisset*, « L. Lucullus, dans son enfance, ne vit jamais chez son père un dîner de gala où l'on servît plus d'une fois du vin grec ; lui-même, à son retour d'Asie, distribua en largesses plus de cent mille *cadî*. C. Sentius, que nous avons vu préteur, disait que le vin de Chio était entré chez lui pour la première fois sur ordonnance du médecin pour sa maladie cardiaque ». Le *cadus* (voir la note *ad loc.* de J. André) désigne un récipient ainsi qu'une unité de mesure pour les vins grecs.

<sup>3</sup> « [Une fête] où tu arroses ta jeunesse de vins de Leucade, de Lesbos, de Thasos, de Chios, si vieux que leurs dents en sont tombées » (*Poenulus*, 699-700).

<sup>4</sup> Varron évoque dans ses *Res rusticae* (1, 8, 1) la culture en Espagne, et surtout en Bétique, de la vigne rampante ou sur joug. Pline (*N. H.*, XIV, 71) cite, parmi les crus célèbres, plusieurs vins espagnols. Sur ces vins, et sur leur exportation, cf. la note 1 de J. André, au § 71 du livre XIV de Pline. Il semble toutefois que le vin espagnol était considéré comme de mauvaise qualité : cf. par exemple Ovide, *A. A.*, III, 645-646) conseillant d'employer le vin pour tromper la surveillance du gardien d'une femme : *Fallitur et multo custodis cura Lyaeo, / illa uel Hispano lecta sit uua iugo*, « Pour tromper la surveillance d'un gardien, on peut employer encore la liqueur de Lyaeus, fût-elle récoltée sur les coteaux d'Espagne ».

<sup>5</sup> « ... Et, pour réduire à des terreurs vraies son esprit que transportait le vin maréotique » (Horace, *Odes*, I, 37, 14-15).

<sup>6</sup> « Telle est la faute qui anéantit les rois de Pharos, tandis qu'ils buvaient leurs réserves de vin Maréotique dans des coupes creusées dans des pierres précieuses » (*Cynégétiques*, 312-313, trad. personnelle).

*Vere fabis satio ; tum te quoque, medica, putres  
accipiunt sulci...*<sup>1</sup>

Dans un autre passage des *Géorgiques*, Virgile semble utiliser les connotations prestigieuses attachées à la ville de Péluse pour promouvoir la culture de la lentille d'Égypte, qui semble avoir été plutôt dédaignée à l'époque :

*Si uero uiciamque seres uilemque phaselum  
nec Pelusiaca curam aspernabere lentis,  
haud obscura cadens mittet tibi signa Bootes*<sup>2</sup>.

Les références les plus nombreuses concernent les arbres fruitiers ; dans l'exposé qu'il leur consacrera, Pline qualifiera encore certains d'entre eux de *peregrinae* :

*Peregrinae et cerasi Persicaeque et omnes quarum Graeca nomina aut aliena*<sup>3</sup>.

Les auteurs ont ainsi célébré les figes importées de Grèce, d'Espagne, d'Asie ou d'Afrique<sup>4</sup> ; une anecdote rapportée par Pline à propos de la fige africaine atteste que ce fruit faisait l'objet d'une importation dès l'époque de Caton, et fournit un renseignement sur les relations commerciales entre Rome et l'Afrique : selon l'encyclopédiste en effet, Caton, pour convaincre ses concitoyens qu'il était nécessaire de détruire Carthage, apporta à la curie un jour de l'année 148, juste avant le début de la troisième guerre punique, une fige fraîche provenant d'Afrique et la montra aux sénateurs pour leur faire prendre conscience de la proximité du danger :

*« Interrogo uos, inquit, quando hanc pomum demptam putetis ex arbore. » Cum inter omnes recentem esse constaret : « Atqui tertium, inquit, ante diem scitote decerptam Carthagine. Tam prope a moeris habemus hostem ! »*<sup>5</sup>

<sup>1</sup> « Au printemps, les semis de fèves ; au même moment, graine de Médie, les sillons ameublés t'accueillent » (Virgile, *Géorg.*, I, 215-216). Sur cette *Medica herba*, « herbe de Médie », cf. Pline, XVIII, 144, qui affirme en effet que cette plante a été « apportée en Grèce par les Mèdes pendant les invasions perses conduites par Darius », *a Medis aduecta per bella Persarum quae Darius intulit* ; cf. Isidore de Séville, *Origines*, XVII, 4, 9.

<sup>2</sup> « Au contraire, si tu sèmes la vesce et le pois commun, ou si tu ne dédaignes pas de cultiver la lentille de Péluse, le coucher du Bouvier te donnera des indications très claires » (Virgile, *Géorg.*, I, 227-229). Ovide mentionne la lentille égyptienne parmi les nombreuses importations étrangères dans ses *Fastes*, V, 268 : *lentes, aduena Nile, tuae*, « tes lentilles, Nil étranger ». La lentille est en effet signalée par Pline comme une production égyptienne, cf. *N. H.*, XVIII, 123 et les notes *ad loc.* d'H. Le Bonniec ; cf. aussi la note de J. André au § 201, livre XVI de Pline, et Martial, *Épigrammes*, XIII, 9.

<sup>3</sup> « Sont exotiques, les cerisiers, les pêchers, et tous ceux dont les noms sont grecs ou étrangers » (*N. H.*, XII, 7, 14). Pline traite au livre XII des arbres exotiques, et dans la seconde partie du livre XV, des arbres fruitiers poussant à l'étranger et de ceux qui ont été introduits en Italie.

<sup>4</sup> Caton, *De Agr.* cite par exemple la fige africaine (8, 1, *Africanas*) et la fige de Sagonte (8, 1, *Sacontinas*) ; cf. Plaute, *Merc.* 943. Cf. aussi Varron, *Res rusticae*, I, 41, 6 : *Sic genera ficorum, Chiae ac Chalcidicae et Lydiae et Africanae, item cetera transmarina in Italiam perlata*, « C'est ainsi que les figuiers de Chios, de Chalcidique, de Lydie et d'Afrique et de même toutes les espèces d'outre-mer ont été apportées en Italie ». Pline (XIII, 51) évoquera les figes de Carie : *in ficorum autem caricas et minores eiusdem generis, quas cottana uocant*, « En fait de figes [la Syrie] produit les *cariques* et de plus petites du même genre dites *cottanes* » ; A. Ernout (note 2 au § 51), rappelle que « la fige de Carie est celle qui a été connue la première à Rome, et [que] l'adjectif s'est employé seul sans *ficus* », comme chez Cic., *Diu.*, II, 40, 84 ou Ov., *Met.*, VIII, 674. Il semble toutefois que les termes *carica* et *caunea* aient fini par désigner toute espèce de fige. Sur les différentes variétés de figes, cf. Pline, XV, 68-76 ; XIII, 56-58 (passage consacré aux merveilles des figes d'Égypte et de Chypre).

<sup>5</sup> « « Je vous demande, dit-il, quand vous pensez que ce fruit a été cueilli à l'arbre. » Tous convenant qu'il était frais : « Eh bien ! sachez qu'il a été cueilli à Carthage il y a trois jours, tant l'ennemi est près de nos murs » » (Pline, XV, 74-75).

Ailleurs apparaissent les noms de *cydonia* – « pommes de Cydon<sup>1</sup> », du nom d'une ville de Crète –, ou de *nux persica* – la « noix de Perse » –, dont un poète nommé Séius aurait rappelé, dans une pièce intitulée *Moretum*, l'introduction en Grèce par les compagnons d'Alexandre :

... qui quondam cum rege potenti,  
nomine Alexandro Magno, fera proelia belli  
in Persas tetulere, suo post inde reuentu  
hoc genus arboris in praelatis finibus Graeis  
disseruere, nous fructus mortalibus dantes<sup>2</sup>.

Plusieurs auteurs ont également célébré les poires dites « de Syrie », comme le fait par exemple Virgile :

pomaque et Alcinoi siluae, nec surculus idem  
Crustumis Syriisque piris grauibus uolemis<sup>3</sup>,

mais il semble que cette variété ait été nommée ainsi la suite d'une confusion entre le nom de la Syrie et l'adjectif *syricus* servant à qualifier, comme on le voit notamment chez Pline, les fruits de couleur sombre, rouges ou noirs, d'après le nom d'un colorant appelé *syricum*<sup>4</sup> – Pline dit d'ailleurs à leur sujet qu'elles sont de couleur noire, *colore nigro*<sup>5</sup>. D'autres espèces de fruits, importés ou acclimatés en Italie, ne figurent, semble-t-il, que dans les ouvrages spécialisés des agronomes ou encyclopédistes, et n'ont pas laissé de traces dans le reste de la littérature de cette période, du moins dans ce qu'il nous en reste : c'est le cas des *mala persica* – « pommes de Perse<sup>6</sup> » –, des *mala Punica* – « pommes puniques<sup>7</sup> » –, ou de la cerise, que Lucullus, en 73 avant J. C., aurait ramenée dans son butin de la ville de Cérasonte dans le Pont<sup>8</sup> et introduite en Italie. Bien d'autres fruits exotiques, dont Pline affirme qu'ils étaient

<sup>1</sup> C'est-à-dire les coings. Cf. par exemple Ovide, *A. A.*, III, 705 (*matura Cydonia*, « les pommes de Cydon déjà mûres »). Cf. Pline, *N. H.*, XV, 37-38 (... *cydonea, e Creta insula aduecta*, « [les coings], qui viennent de l'île de Crète »). Selon J. André (note 1 au § 37), « L'origine crétoise du nom du coing, admise par les Anciens, est fondée sur le rapprochement de τὰ κυδόνια « coings » et de Κύδωνες, nom d'un peuple de Crète. Mais l'arbre est originaire du Turkestan, de la Transcaucasie et de la Perse où il croît à l'état sauvage, et fut introduit en Grèce avant le 7<sup>e</sup> siècle ».

<sup>2</sup> « Eux qui autrefois, avec un puissant roi, du nom d'Alexandre le Grand, ont porté aux Perses les sauvages batailles de la guerre, ensuite à leur retour ils ont planté ce genre d'arbres sur les vastes territoires de la Grèce, [donnant] aux mortels de nouveaux fruits » (texte cité et traduit par H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 187. Pline (*N. H.*, XV, 87) évoque l'introduction en Grèce de certaines variétés exotiques de noix, appelées « noix de Perse » : *Et has e Perside regibus translatas indicio sunt Graeca nomina : optimum quippe genus earum Persicum atque basilicon uocant, et haec fuere prima nomina*, « Les noms grecs montrent qu'elles ont été apportées de Perse par les rois : la meilleure espèce s'appelle Persique et basilique, et ce furent les premiers noms ».

<sup>3</sup> Virg., *Géorg.*, II, 87-88 : « de même arbres fruitiers et les vergers d'Alcinoüs [donnent des fruits de formes variées], et le même jet ne porte pas les poires de Crustumium, ou de Syrie, ou les poires pesantes qui remplissent la main ».

<sup>4</sup> Sur ce colorant, cf. J. André, note 5 au § 47 du livre XV de Pline, et note 2 au § 51. Pour les poires dites de Syrie, cf. *id.*, note 4 au § 53 : « La poire « de Syrie », *pirum Syrium* [...] était aussi dite, et plus justement, Tarentine (Col. 5, 10, 18, *Tarentina quae Syria dicuntur*), puisque le climat de la Syrie ne permet pas la culture des poiriers, arbres des régions tempérées [...] ; elles étaient sans doute nommées d'après leur couleur ». Au § 55, Pline évoque d'autres espèces de poires dont les noms suggèrent une origine exotique (*Alexandrina, Numidiana, Graeca* ; sur ces noms, voir les notes de J. André correspondantes).

<sup>5</sup> Pline, *N. H.*, XV, 53.

<sup>6</sup> C'est-à-dire les pêches. Cf. Pline, *N. H.*, XV, 39-40, et la note 3 au § 39, par J. André, qui retrace ainsi l'histoire du pêcher : « Le pêcher [...] était déjà cultivé au 3<sup>e</sup> millénaire par les Chinois. Passé de Chine en Asie Mineure au 2<sup>e</sup> siècle avant J.-C., il est inconnu de Caton et Varron. C'est au début du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. qu'il parvient en Italie sous le nom que lui ont donné les Grecs, Περσικὸν μῆλον, *malum persicum* ou *persicum*. À l'époque de Pline, il devait être encore assez rare, puisqu'il n'était planté que dans les jardins, v. Col. 10, 410 sq. [...] ». L'abricot, évoqué dans les § 40-41, est encore un fruit d'introduction récente à l'époque de Pline, qui mentionne son coût très élevé (sur l'histoire de ce fruit, cf. les notes de J. André aux §§ 40-41.).

<sup>7</sup> Les *mala Punica* sont les grenades, cf. Caton, *De Agr.*, 7, 3. Cf. aussi Pline, XIII, 112 : *Sed circa Carthaginem Punicum malum cognomine sibi uindicat ; aliqui granatum appellant*, « Mais c'est aux environs de Carthage que [l'Afrique] revendique, comme le montre son nom même, la « pomme » dite « punique » et que certains nomment *grenade* » et la note 1 au § 112 d'A. Ernout. Le grenadier était cultivé en Afrique, mais était originaire d'Asie occidentale. Sur les grenades et leur utilisation, voir encore Varron, *R. R.*, I, 59, 3 et *L. L.*, VII, 5, 91.

<sup>8</sup> Pline l'Ancien, *N. H.*, XV, 30, 102 : *Cerasi ante uictoriam Mithridaticam L. Luculli non fuere in Italia, ad urbis annum DCLXXX. Is primum uexit e Ponto, annisque CXX trans oceanum in Britanniam usque peruenere*, « Le cerisier n'existait pas en Italie avant la victoire de L. Lucullus sur Mithridate, jusqu'en 680 de Rome. Celui-ci l'apporta le premier du Pont et en 120 ans, passant l'Océan, il est parvenu jusqu'en Bretagne ». Selon A. Ernout, cependant, « il ne s'agit sans doute que d'une variété cultivée, et le cerisier sauvage devait déjà y

connus avant son époque, ne semblent pas avoir été mentionnés par les auteurs étudiés ici : c'est le cas par exemple, des jujubes et azeroles introduits en Italie, d'après l'encyclopédiste, au temps d'Auguste<sup>1</sup>, ou des prunes de Damas<sup>2</sup> ; il est possible que certains, comme les dattes<sup>3</sup>, aient perdu le prestige de leur origine exotique en devenant communs en Italie et dans les provinces<sup>4</sup>.

## – Les produits de l'élevage

En dehors des animaux destinés à l'alimentation ou aux divers *spectacula*<sup>5</sup>, les Romains ont également importé ou acclimaté des espèces animales venues de l'étranger pour l'agrément et le divertissement des particuliers. En dépit de la présence, parfois ancienne, de ces animaux sur le sol italien, et en dehors du fait qu'ils n'appartenaient pas toujours à des espèces exclusivement exotiques, les textes littéraires ont souvent gardé le souvenir de leur origine étrangère dans des épithètes de nature ou des périphrases à valeur ornementale choisies, comme dans certains des exemples cités plus haut à propos des plantes, pour leurs connotations prestigieuses et exotiques, à plus forte raison lorsque ces animaux faisaient partie des modes ou des « produits » de luxe introduits dans la riche société romaine à la suite des conquêtes.

Nous avons parlé plus haut des singes ou des perroquets introduits à Rome comme animaux de compagnie ; il sera question ici de certaines races de chevaux ou de chiens réputées, particulièrement appréciées par la haute société ; on sait en effet que la chasse faisait partie des plaisirs de la jeunesse, comme le montre par exemple – postérieurement à l'exemple célèbre, mais sans doute relativement isolé au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, de Scipion Émilien –, ce témoignage de Salluste sur les cadeaux offerts par Catilina aux jeunes gens dont il recherchait l'amitié :

---

exister avant cette date » (note 1 au § 14, livre XII ; cf. aussi J. André, note 1 au § 102 du livre XV).

<sup>1</sup> Pline, XV, 47 : *Aequae peregrina sunt zizipha et tubures, quae et ipsa non pridem uenere in Italiam, haec ex Africa, illa ex Syria. Sext. Papinius, quem consulem uidimus, primus utraque attulit Diui Augusti nouissimis temporibus in castris sata, bacis similia quae malis, sed aggeribus praecipue decora, quoniam et in tecta iam siluae scandunt*, « Exotiques aussi sont les jujubes et les azeroles venus eux-mêmes aussi depuis peu en Italie, celles-ci d'Afrique, ceux-là de Syrie. Sext. Papinius, que nous avons vu consul, les apporta tous deux le premier vers la fin du règne du Divin Auguste ; ils furent plantés dans les camps ; ce sont des baies plutôt que des pommes, mais ils sont très décoratifs sur les terrasses, puisque nous faisons maintenant grimper des forêts jusque sur les toits » (voir aussi les notes *ad loc.* de J. André).

<sup>2</sup> Pline, *N. H.*, XIII, 51 : *item pruna in Damasco monte nata et myxas, utramque iam familiarem Italiae*, « [La Syrie] porte également des prunes sur les collines de Damas et des *myxa* (ou sébestes), les unes et les autres déjà bien connues en Italie ». Au livre XV, § 43, l'encyclopédiste affirme à nouveau que la Prune de Damas était depuis longtemps acclimatée à Rome, *iam pridem in Italia nascentia*. Un peu plus loin (§ 46), il affirme que « toutes les espèces de prunes n'ont commencé à se répandre qu'après Caton », *pruna quoque omnia post Catonem coepisse manifestum erit*. On connaissait aussi un raisin de Syrie : *Syriaca uua*, classé par Pline parmi les raisins de table (XIV, 41 ; il s'agit sans doute d'un cépage d'origine syrienne, importé en Italie).

<sup>3</sup> *Palma, ae*, f. désigne à la fois l'arbre (le palmier) et le fruit (la datte). Varron, *R. R.* II, 1, 27, cite les *caryotae*, une variété de dattes (cf. Pline, XIII, 44-45 ; XXIII, 97). Cf. aussi Ovide, *Fastes*, I, 185 et *Mét.*, VIII, 674. Perse, *Satires*, VI, 38-39 citera les dattes parmi les aliments d'importation, au même titre que le poivre : *postquam sapere urbi / cum pipere et palmis uenit*, « depuis que la sagesse est venue à la Ville avec le poivre et les dattes ». Sur les dattes et les palmiers, leurs lieux de production, leurs différentes variétés et utilisations, cf. Pline, *N. H.*, XIII, 26-50 et en particulier le § 41, concernant les dattes dites « royales » (*regiae*), qui étaient jadis réservées au roi de Perse. Au § 46, l'encyclopédiste rappelle l'usage consistant à faire des offrandes de dattes aux divinités.

<sup>4</sup> On ne trouve pas, par exemple, dans la période étudiée ici, de textes évoquant l'origine étrangère de la noisette, attestée chez Pline : *In Asiam Graeciamque e Ponto uenere, et ideo Ponticae nuces uocantur*, « Elles sont venues du Pont en Asie Mineure et en Grèce, aussi les nomme-t-on noix Pontiques » (*N. H.*, XV, 24, 88). Le noisetier existait déjà en Europe, ce sont les variétés cultivées qui ont été importées d'Asie (voir J. André, note 2 § 88 et, pour les noix, la note 1, § 87). La châtaigne, également d'origine asiatique, et encore inconnue de Caton, (cf. Pline, XV, 92-94, et les notes *ad loc.* de J. André) n'apparaît pas non plus comme exotique. L'origine grecque des amandes n'est rappelée que dans les ouvrages spécialisés : Caton, par exemple, appelle encore l'amande *nux Graeca* (*Agr.* 8, 2) ; Ovide emploie d'ailleurs le mot grec *amygdalum* (*A. A.*, III, 183) et Pline celui d'*amygdala*. J. André rappelle que « l'amandier [...] est originaire de l'Asie centrale et occidentale (Afganistan et Turkestan). Cultivé en Perse, il passa ensuite en Asie Mineure, puis en Grèce vers le 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s., et en Italie au 3<sup>e</sup> s. a. C. » (note à Pline, XV, 89).

<sup>5</sup> Cf. *infra*.

... *aliis canes atque equos mercarii*<sup>1</sup>.

Même lorsque ces chevaux ou ces chiens n'étaient plus importés mais élevés en Italie même, les différentes races sont nommées, comme de nos jours, d'après leur région d'origine<sup>2</sup>, et la renommée de certaines d'entre elles semble encore accrue par le prestige de dénominations rappelant des régions célèbres de la Grèce, voire des contrées lointaines d'Orient ou d'Occident<sup>3</sup>. Plusieurs écrivains de cette période ont même consacré de longs passages de leur œuvre à l'énumération de ces races canines, à leurs différentes caractéristiques et à la comparaison de leurs qualités respectives : c'est le cas de Varron dans ses *Res rusticae*<sup>4</sup>, mais aussi de poètes comme Virgile<sup>5</sup> et surtout Grattius, auteur d'un ouvrage entièrement consacré à la chasse, les *Cynégétiques*<sup>6</sup> ; mais beaucoup d'autres auteurs ont évoqué ces animaux dans des comparaisons ou d'autres types d'images, pour leur caractère pittoresque.

### **CANIS GALLICUS, HYRCANUS : LES DIFFÉRENTES RACES CANINES**

Les textes ont ainsi célébré plusieurs races grecques<sup>7</sup>, parmi lesquelles certaines apparaissent déjà dans les comédies de Plaute : les chiens d'Arcadie<sup>8</sup>, ceux de Laconie et de Sparte – dont certains étaient peut-être des lévriers<sup>9</sup> –, et ceux de l'Épire<sup>10</sup>. Au livre III des *Métamorphoses* d'Ovide, l'énumération<sup>11</sup> des chiens d'Actéon, avec leurs noms grecs et la mention de leurs différentes origines, représente un exemple caractéristique de la mise en œuvre ornementale des noms de races canines dans la poésie latine<sup>12</sup>. Les chiens originaires des contrées nordiques et occidentales étaient elles aussi très réputées : plusieurs auteurs ont

<sup>1</sup> « Aux autres il achetait des chiens et des chevaux » (*Catilina*, XIV, 6).

<sup>2</sup> Varron (*Res rusticae*, II, 9, 5) précise en effet que les chiens sont nommés d'après leur région d'origine (*a regionibus appellantur*).

<sup>3</sup> Les auteurs ont également fait l'éloge des races italiennes, en particulier des chiens d'Ombrie : voir par exemple Grattius, *Cynégétiques*, 171-173, 194.

<sup>4</sup> Varron, *R. R.* II, 9 sq. ; pour l'époque suivante, voir notamment Pline, *N. H.*, VIII, 142 sqq.

<sup>5</sup> Virgile, *Géorg.*, III, 404 sq.

<sup>6</sup> Vers 154 sqq. (la longue énumération des différentes races de chiens est introduite par ces deux vers : *Mille canum patriae ductique ab origine mores / quoique sua...*, « Il y a mille races de chiens, et chacune possède des caractéristiques dérivées de son origine » (154-155, trad. personnelle).

<sup>7</sup> Sur les différentes races grecques (chiens d'Épire, de Sparte, de Crète, de Thessalie, d'Étolie et d'Acarnanie par exemple), voir Grattius, *Cynégétiques*, v. 182 sqq. et v. 212 sqq.

<sup>8</sup> On trouve, chez les poètes notamment, l'expression *Maenalius canis*, « chien du Ménale », un mont d'Arcadie ; voir par exemple Ovide, *A. A.*, I, 272-273 : *Maenalius lepori det sua terga canis, / femina quam iuueni blande temptata repugnet* « le chien du Ménale fuira devant le lièvre, avant que la femme résiste aux sollicitations caressantes d'un homme ».

<sup>9</sup> Sur les chiens lacédémoniens, laconiens, ou les « chiens du Taygète », voir par exemple Plaute, *Epidicus*, 224 (où figure un jeu de mots sur *Laconicum*, désignant à la fois un type de vêtement féminin et une race de chien : *Cani quoque etiam ademptumst nomem. PE. Qui ? EP. Vocant Laconicum*, « ÉPIDIQUE. – [Les robes] n'ont-elles pas été jusqu'à prendre un nom de chien ? PÉRIPIHANE. – Comment ? ÉPIDIQUE. – Et la robe à la Laconienne ? ») ; Varron, *Res rusticae*, II, 9, 5 ; Virgile, *Géorg.*, III, 44, *Taugeti... canes* ; III, 405 : *uelocis Spartaee catulos acremque Molossum*, « les rapides lévriers de Sparte et l'impétueux molosse » ; III, 345, où le poète décrit le bouvier africain accompagné de son « chien d'Amyclées », *Amyclaeum... canem* (l'épithète, qui semble curieuse pour un chien d'Afrique, est sans doute une épithète d'excellence, dont la fonction est purement ornementale) ; Horace, *Épodes*, VI, 5 (*fuluus Lacon*, « le Laconien fauve ») ; Ovide, *Mét.*, III, 208-223.

<sup>10</sup> Sur les Molosses, qui sont – à l'origine du moins – des chiens épirotes (la Molossie est une région de l'Épire), voir par exemple Plaute, *Captiui*, 85-87, où le poète joue sur les sonorités grecques dans une image rapprochant les parasites et les Molosses : *Prolatis rebus parasitici uenatici / [canes] sumus ; quando res redierunt, Molossici / odiossique et multum incommodestici*, « Durant la morte-saison, nous, les parasites, nous ressemblons aux chiens de chasse ; mais reprennent les affaires, nous voilà des molosses, et féroces, et peu commodes » ; Lucrèce, V, 1063 ; Varron, II, 9, 5 ; Virgile, *Géorg.*, III, 405 (... *acremque Molossum*, « et l'impétueux molosse ») ; Horace, *Satires*, II, 6, 114 ; *Épodes*, VI, 5 ; Grattius, *Cynégétiques*, v. 181, 197, etc.

<sup>11</sup> Ovide, *Mét.*, III, 206-233. Sur cette liste, et sur le procédé poétique de l'énumération de noms propres, voir la note I, p. 76 de G. Lafaye, et *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>12</sup> Le poète cite successivement « Ichnobates, né à Gnose » (III, 208 : *Gnosius Ichnobates*), « Mélampus de la race de Sparte » (III, 208 : *Spartana gente Melampus*), « Pamphagos, Dorcée et Oribasos, tous Arcadiens » (III, 210 : *Pamphagos et Dorceus et Oribasos, Arcades omnes*), « Ladon de Sicyone » (III, 216 : *Sicyonius... Ladon*), « le robuste Laconien » (III, 219 : *Praeualidusque Lacon*), « Lyciscé avec son frère le Chypriote » (III, 220 : ... *et Cyprio uelox cum fratre Lycisce*), et enfin deux autres chiens, « nés d'un père du mont Dicté, mais d'une mère Laconienne, Labros et Agriodos » (III, 223-224 : *Et, patre Dictaeo sed matre Laconide nati, / Labros et Agriodos...*).

évoqué le *canis Gallicus*, le « chien gaulois », déjà cité chez Catulle<sup>1</sup>, et célébré par Ovide pour ses qualités de chasseur dans cette comparaison :

*Vt canis in uacuo leporem cum Gallicus aruo  
uidit et hic praedam pedibus petit, ille salutem ;  
...  
Sic deus...<sup>2</sup>*

C'est évidemment Grattius qui leur consacre le développement le plus long ; il fait d'abord l'éloge des *Celtae*, les « chiens celtiques », qu'il qualifie de *diuersi*, « lointains » :

*magnaque diuersos extollit gloria Celtas<sup>3</sup>,*

puis celui des chiens britanniques, qu'il compare aux fameux Molosses et qui lui fournissent l'occasion d'introduire dans son poème, en citant les peuples reculés des *Morini*<sup>4</sup> et des *Britanni*, au bord de l'Océan agité par les marées, certains des *exotica* relatifs à cet extrême-Occident encore mal connu et empreint de mystère :

*Quid, freta si Morinum dubio refluentia ponto  
ueneris atque ipsos libeat penetrare Britannos ?  
O quanta est merces et quantum impendia supra !  
Si non ad speciem mentiturosque decores  
pronus es (haec una est catulis iactura Britannis),  
at magnum cum uenit opus promendaque uirtus  
et uocat extremo praeceps discrimine Mauors :  
non tunc egregios tantum admirere Molossos<sup>5</sup>.*

Le poète évoque également les chiens sycambres – du nom d'une tribu de Germanie, située près du Rhin – et une race mal identifiée, peut-être d'origine celtique, le *uertraha* :

---

<sup>1</sup> Catulle, 42, 7-9 : ... *Ille, quam uidetis / turpe incedere, mimice ac moleste / ridentem catuli ore Gallicani*, « Là-bas, vous la voyez avec sa démarche indécente, avec son rire écœurant de comédienne, sa gueule de chien des Gaules ».

<sup>2</sup> « Quand un chien des Gaules a aperçu un lièvre dans une plaine découverte, ils s'élancent, l'un pour saisir sa proie, l'autre pour sauver sa vie [...] : ainsi le dieu... (*Mét.*, I, 533-538).

<sup>3</sup> « Un grand désir de gloire exalte les Celtiques situés à l'opposé de nous » (*Cyn.*, 156, trad. personnelle).

<sup>4</sup> Les Morins habitaient au nord de la Gaule ; leur ville principale était *Gesoriacum* (Pline, *N. H.*, IV, chap. 102),auj. Boulogne.

<sup>5</sup> « Et si tu te trouvais sur la mer des Morins, soumise à l'alternance des marées, et qu'il te plaisait de pénétrer jusque chez les Bretons ? Quelle grande récompense pour toi, et ô combien supérieure à ce que tu as dépensé pour l'obtenir ! Si tu n'es pas porté sur la beauté extérieure et sur des apparences trompeuses (c'est là le seul inconvénient des chiots britanniques), lorsque en revanche il s'agit de se mettre au travail sérieux, qu'il faut faire preuve de courage, et que l'impétueux dieu de la Guerre, au moment le plus critique, lance son appel, alors tu ne saurais éprouver tant d'admiration pour les célèbres Molosses » (*Cynégétiques*, 174-181, trad. personnelle). Sur les chiens britanniques, voir la note e p. 166 de J. W. et A. M. Duff, et la référence à Strabon, qui signale en effet l'exportation, depuis la Bretagne, de chiens présentant des aptitudes à la chasse (IV, chap. 5, 2 = C 199).

*Petronios (haec fama) canes uolucresque Sycambros  
et pictam macula Vertraham delige flaua<sup>1</sup>.*

Grattius décrit enfin plusieurs races de chiens asiatiques : le Mède<sup>2</sup>, le Gélon – qu’il compare au Perse<sup>3</sup> –, le Sère<sup>4</sup>, le Lycaonien<sup>5</sup>, et, surtout, le produit du croisement entre le chien d’Hyrcanie – dont Lucrèce avait déjà célébré la vaillance face à une proie dangereuse<sup>6</sup> – et le tigre :

*Sed non Hyrcano satis est uehementia gentis  
tanta suae : petiere ultro fera semina siluis ;  
dat Venus accessus et blando foedere iungit.  
Tunc et mansuetis tuto ferus errat adulter  
in stabulis ultroque grauem succedere tigrin  
ausa canis maiore tulit de sanguine fetum.  
Sed praeceps uirtus : ipsa uenabitur aula  
ille tibi et pecudum multo cum sanguine crescet.  
Pasce tamen : quaecumque domi sibi crimina fecit,  
excutiet silua magnus pugnator adepta<sup>7</sup>.*

### **THRACIUS EQUUS, CALLAECUS EQUUS : LES RACES CHEVALINES**

On sait enfin que certaines races de chevaux étaient particulièrement recherchées, et que les auteurs ont parfois mentionné leur origine, qu’elle soit africaine, grecque ou asiatique, pour rehausser le prestige de certaines évocations. Comme pour les chiens, il semble que ce sont les races grecques qui ont été d’abord célébrées, en particulier les chevaux d’Épire<sup>8</sup> et de

<sup>1</sup> « [Pour chasser la biche et le lièvre], choisis les chiens « qui chassent dans les roches » (telle est leur réputation), et les rapides Sycambres, et le lévrier coloré de taches fauves » (*Cynégétiques*, 202-203). On trouve chez Grattius la forme *uertraha*, ailleurs les formes *uertragus*, *uertracus*, *uertagus*, ou *uetragus* (par exemple chez Martial, *Épigrammes*, XIV, 200, *uertragus acer*, « le lévrier ardent »). Le mot semble d’origine celtique (cf. F. Gaffiot, article *uertagus*, et la note e p. 171 de J. W. et A. M. Duff, qui citent, pour l’origine celtique de ce nom, le témoignage d’Arrien, *Cynég.* 3, 6. Sur l’expression *Petronios... canes*, qui désignerait des chiens aptes à travailler en terrain rocheux, voir *id.*, note c p. 171.

<sup>2</sup> *Cynégétiques*, 155 : ... *Magna indocilis dat proelia Medus*, « le Mède indiscipliné livre de grands combats » (trad. personnelle).

<sup>3</sup> *Arma negant contra martemque odere Geloni, / sed natura sagax : Perses in utroque paratus*, « les Gélon, au contraire, refusent les combats et haïssent les travaux de Mars, mais sont naturellement dotés d’une fine intelligence : le Perse, quant à lui, est pourvu de ces deux qualités » (*Cynégétiques*, 157-158, trad. personnelle).

<sup>4</sup> *Sunt qui Seras alant, genus intractabilis irae*, « Certains élèvent des Sères, race d’une agressivité indomptable » (*Cynégétiques*, 159, trad. personnelle). Pour J. W. & A. M. Duff, *Minor Latin Poets*, qui traduisent *Seras* par « Chinese dogs » (p. 167), ce terme désigne peut-être des chiens tibétains (note d, p. 166).

<sup>5</sup> *At contra faciles magnique Lycaones armis*, « À l’inverse, les Lycaoniens sont dociles, et de large carrure » (*Cynégétiques*, 160, trad. personnelle). La Lycaonie est une contrée de l’Asie Mineure.

<sup>6</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, III, 748-751 : *Quod si immortalis foret et mutare soleret / corpora, permixtis animantes moribus essent, / effugeret canis Hyrcano de semine saepe / cornigeri incursum cerui...*, « Que si l’âme était immortelle et passait d’un corps dans un autre, les mœurs des animaux se confondraient : souvent un chien de race hyrcanienne fuirait l’attaque d’un cerf hautement encorné ».

<sup>7</sup> « Cependant l’Hyrcanien ne se satisfait pas de la si grande agressivité caractéristique de sa propre race : ces chiens recherchent plus loin, dans les bois, des croisements avec des espèces sauvages ; Vénus favorise leurs rencontres et les unit dans un pacte amoureux. Alors le sauvage amant rôde, inoffensif, dans les paisibles étables, et la chienne qui d’elle-même a osé approcher le tigre terrible porte en son sein les fruits d’un sang plus noble. Cependant, sa force prévaudra : tu le verras chasser sur ton propre terrain, et grandir en se nourrissant, en grande partie, du sang du bétail. Laisse-le croître cependant : quels que soient les méfaits dont il se sera rendu coupable chez toi, il les fera oublier, dès qu’il aura atteint la forêt, en se révélant un grand combattant » (*Cynégétiques*, 161-170, trad. personnelle). Ces croisements entre chiennes et tigres sont également attestés chez Pline, VIII, 148, d’après Aristote, *Histoire des animaux*, VIII, 27, 11 (voir la note *ad loc.* d’A. Ernout) : *E tigribus eos Indi uolunt concipi, et ob id in siluis coitus tempore alligant feminas. Primo et secundo fetu nimis feroces putant gigni, tertio demum educant*, « Les Indiens veulent avoir des chiens croisés de tigre, et pour cela, ils attachent dans les bois des lices quand elles sont en chaleur. Ils regardent les produits de la première et de la seconde génération comme trop féroces, et ne les élèvent qu’à partir de la troisième ». Quelques vers plus loin, Grattius décrit la pratique des croisements entre différentes races canines dans le but d’améliorer la performance des chiens, et cite encore les qualités de l’Hyrcanien : *Idcirco uariis miscebo gentibus usum : / quondam inconsultis mater dabit Vmbrica Gallis / sensum agilem, traxere animos de patre Gelonae / Hyrcano...*, « C’est pour cette raison que je combinerai entre elles les qualités des différentes races : parfois une mère Ombrienne donnera d’heureuses dispositions aux chiens Gaulois dépourvus d’aptitude, des femelles de la race des Gélon ont pu tirer de l’énergie d’un mâle Hyrcanien » (193-196, trad. personnelle).

<sup>8</sup> Les cavales d’Épire ont été évoquées, notamment, par Virgile, *Géorg.*, I, 59 ; III, 121 ; les chevaux d’Argolide étaient célèbres également, cf. *ibid.*, III, 44, *domitrix... Epidaurus equorum*, « Épidaure dompteuse de chevaux » (cf. Horace, *Odes*, I, 7, 9). Grattius loue particulièrement les chevaux de Sicile (*Cynégétiques*, 524 sqq.), supérieurs selon lui aux chevaux de l’Épire.

Thessalie<sup>1</sup>. Les textes font souvent allusion, également, aux chevaux utilisés dans différentes contrées de l'Orient, de l'Afrique ou de l'Occident<sup>2</sup>. Les chevaux thraces semblent avoir été particulièrement réputés, si l'on en croit par exemple Virgile, qui en fait la monture de plusieurs guerriers de l'*Énéide*, comme le jeune Priam :

... quem Thracius albis  
portat equos bicolor maculis, uestigia primi  
alba pedis frontemque ostentans arduos albam<sup>3</sup>,

ou Turnus<sup>4</sup>. Dans l'une de ses *Odes*, Horace paraît faire allusion au caractère difficile du cheval gaulois, à propos des exercices d'équitation pratiqués par les jeunes Romains au Champ de Mars :

Gallica nec lupatis  
temperet ora frenis<sup>5</sup>.

Grattius a loué les qualités chevaux égyptiens et parthes, bien qu'ils ne soient habitués qu'aux terrains plats de leur pays d'origine et probablement peu aptes à chasser sur un terrain difficile :

Nec saeuos miratur equos terrena Syene  
scilicet, et Parthis inter sua mollia rura  
mansit honor...<sup>6</sup>

Le poète parle encore de la facilité d'entretien du cheval bisalte<sup>7</sup>, mais consacre un plus long passage aux qualités d'endurance des montures africaines et celles de l'Espagne, une contrée dont Varron avait déjà signalé la richesse en chevaux<sup>8</sup>, dont certaines variétés étaient

<sup>1</sup> Sur la célébrité des chevaux thessaliens, voir par exemple Varron, *Res rusticae*, II, 7, 6 ou Grattius, *Cynégétiques*, 502 ; pour ce dernier, toutefois, ils n'ont de mérite qu'en tant que chevaux de course, et sont impropres à la chasse.

<sup>2</sup> Plusieurs peuples exotiques apparaissent, dans les textes, associés à l'image du cheval, en relation avec leur mode de vie nomade – dans le cas, par exemple, des peuples de Scythie ou de certaines peuplades thraces et africaines –, ou leurs habitudes guerrières : la cavalerie des Parthes et celle des Numides constituent, comme nous le verrons, un véritable *topos* (cf. *infra* le passage consacré à l'armement et aux techniques de guerre).

<sup>3</sup> « Un cheval thrace porte [Priam], tacheté de blanc, montrant fièrement les pointes blanches de ses pieds et son front blanc qu'il porte haut » (Virgile, *Én.*, V, 565-567).

<sup>4</sup> IX, 49-50 ... *Maculis quem Thracius albis / portat equos cristaque tegit galea aurea rubra*, « ... [Turnus] monte un cheval thrace tout moucheté de blanc, il porte un casque d'or paré d'un cimier rouge ». J. Perret (note *ad loc.*, p. 6) explique le qualificatif *Thracius*, appliqué à la monture d'un guerrier italien, par le fait que « le cheval de Turnus remonte sans doute à ceux qu'Orithyie donna à Pilumnus » et renvoie à XII, 83. Le poème virgilien parle également d'un cheval sidonien, cadeau de Didon à Iule : ... *pulcher Iulus / Sidonio est inuectus equo, quem candida Dido / esse sui dederat monimentum et pignus amoris*, « le bel Iule s'avance sur un cheval sidonien que la blanche Didon lui avait donné pour être souvenir d'elle et gage de sa tendresse » (V, 570-572).

<sup>5</sup> « [Sybaris] ne gouverne plus, sous le mors à dents de loup, le cheval gaulois » (*Odes*, I, 8, 6-7). Selon F. Villeneuve (note 5, p. 16-17), « les mors garnis de pointes (*lupatis... frenis*, v. 6-7) servaient à dompter les chevaux difficiles, comme étaient ceux de la Gaule ».

<sup>6</sup> « Et ce ne sont pas, bien entendu, des chevaux sauvages que Syène admire sur ses plaines terreuses, et, pour ce qui est des chevaux parthes, leur réputation reste acquise parmi leurs plates campagnes » (*Cynégétiques*, 507-509). La rapidité des chevaux parthes était proverbiale : cf. Ovide, *Fastes*, V, 591-592 : *Quid tibi nunc solitae mitti post terga sagittae, / quid loca, qui rapidi profuit usus equi ?*, « À quoi te servent maintenant, Parthe, les flèches que tu avais coutume de lancer par derrière, à quoi la nature des lieux, à quoi la maîtrise des chevaux rapides ? » ; 581-582 : *Gens fuit et campis et equis et tuta sagittis / et circumfusus inuia fluminibus*, « [Le peuple des Parthes] était [...] protégé par ses plaines, ses chevaux, ses flèches et inaccessible à l'intérieur des boucles de ses fleuves » et *infra*.

<sup>7</sup> *Cynégétiques*, 523 : *Sic et Strymonio facilis tutela Bisaltae*, « Ainsi l'entretien est aisé aussi pour le cheval bisalte riverain du Strymon ».

<sup>8</sup> Varron, *R. R.*, II, 1, 5, a évoqué les chevaux sauvages d'Espagne (*in Hispania citeriore regionibus aliquot*). La légende des cavales fécondées par le vent, relatée chez Virgile, *Géorg.*, III, 271-275, apparaît liée, chez Varron, à l'Espagne, ou plus précisément à la Lusitanie et à la région de Lisbonne (*Olisipo*) : *In fetura res incredibilis est in Hispania, sed est uera, quod in Lusitania ad oceanum, in ea regione ubi est oppidum Olisipo, monte Tagro quaedam e uento concipiunt certo tempore equae, ut hic gallinae quoque solent, quarum oua hypenemia appellant. Sed ex his equis qui nati pulli non plus triennium uiuunt*, « À propos de reproduction, il se produit en Espagne une chose incroyable mais vraie : en Lusitanie, près de l'Océan, dans la région où se trouve la ville d'Olisipo, il y a sur le mont Tagrus des juments qui conçoivent à un certain moment par l'effet du vent, comme chez nous aussi ont coutume de faire les poules dont on appelle les œufs *hypenemia*. Mais les poulains qui naissent de ces juments ne vivent pas plus de trois ans » (*Res rusticae*, II, 1, 7 ; 19). Sur cette légende très ancienne, qui se trouve déjà dans l'*Illiade* (XVI, 150-151 ; XX, 222-224), voir aussi Aristote (*H. A.*, VI, 18, 4), qui la situe en Crète ; Pline VIII, 166 et la note 1 d'A. Ernout ; Columelle VI, 27, 7.



particulièrement renommées chez les Anciens<sup>1</sup>. Les *Cynégétiques* décrivent en effet l'agilité dont fait preuve le cheval de Galice sur les pentes difficiles des Pyrénées :

... *At tibi contra  
Callaecis lustratur equis scruposa Pyrene,  
non tamen Hispano martem temptare ministro  
ausim : in muricibus uix ora tenacia ferro  
concedunt...*<sup>2</sup>,

puis la vigueur des chevaux d'Afrique, que les peuples africains conduisent sans frein et qui s'entretiennent à peu de frais, étant habitués à une nourriture pauvre :

... *At tota leui Nasamonia uirga  
fingit equos : ipsis Numidae soluere capistris  
audax et patiens operum genus. Ille uigebit  
centum actus spatiis atque eluctabitur iram*<sup>3</sup>.

### – *Adscitae dapes*<sup>4</sup> : les mets exotiques

Si toutes ces productions ont parfois donné lieu, comme l'ont montré les exemples cités plus haut, à l'introduction de détails exotiques concernant leur origine, les *exotica* concernent bien davantage les denrées de luxe, importées de provinces lointaines, voire de contrées situées au-delà des frontières de l'Empire. Ce thème constitue en effet un véritable *topos* de la littérature latine, en particulier dans un contexte satirique : beaucoup d'auteurs ont dénoncé les prix exorbitants atteints par ces marchandises dans des développements opposant la simplicité des mœurs anciennes au luxe apporté à Rome sous l'influence des campagnes étrangères et de la colonisation, qui firent naître, entre autres, un nouvel intérêt pour l'art culinaire<sup>5</sup>. Les *Fastes* d'Ovide, à propos de l'antique déesse Carna, citent quelques-unes des principales composantes de ce luxe, à savoir les importations de poissons, de coquillages et d'autres espèces animales – en particulier des oiseaux –, destinés à l'alimentation :

---

<sup>1</sup> C'est le cas surtout des chevaux asturiens ; le terme *asturco, onis*, m., dérivé d'*Asturicus*, désigne un cheval d'Asturie, une province de la Tarraconnaise (cf. par exemple *Rhétorique à Hérennius*, IV, 50, 63 ou Pline, VIII, 166 et la note 2 d'A. Ernout, qui explique que l'« on recherchait ce cheval à cause de la douceur de sa marche, l'amble » et que « le nom s'était étendu à tout cheval dressé à ce pas » (Martial, XIV, 199, célébrera le cheval asturien : *Hic breuis ad numeros rapidum qui colligit unguem, / uenit ab auriferis gentibus Astur equus*, « Ce petit cheval, qui ramène en mesure son sabot rapide, il vient d'Asturie, pays abondant en or »).

<sup>2</sup> « Tu peux voir, au contraire, les chevaux de Gallécie parcourir la rocaillieuse chaîne des Pyrénées. Je n'oserais pas cependant tenter l'épreuve de la guerre sur un coursier hispanique : sur les roches pointues, ils livrent difficilement leurs bouches rétives au mors » (*Cyn.*, 513-517, trad. personnelle).

<sup>3</sup> « Mais toute la tribu des Nasamons dresse ses chevaux au moyen d'une légère baguette ; les Numides, race d'hommes hardis et durs à la peine, délivrent même les leurs de leurs licols. Le cheval Numidie montrera sa vigueur en faisant à la course cent tours de piste et par ce moyen se déchargera de son impétuosité. Et son entretien ne coûte pas cher : tout ce que donne une terre inculte et ce que produisent de maigres ruisseaux suffira à sa subsistance (*Cyn.*, 517-520, trad. personnelle). Sur les cavaliers africains *infrenati*, et la docilité des chevaux d'Afrique, voir aussi Tite-Live, XXI, 44, 1 et XXIII, 29, 5.

<sup>4</sup> Ovide, *Fastes*, VI, 172 (passage cité *infra*).

<sup>5</sup> On trouve par exemple chez Horace, *Satires*, II, 4, un exemple de cet intérêt (qu'illustrera, plus tard, l'*Art culinaire* d'Apicius) à travers les conseils du gastronome Catus concernant les poissons, le gibier, les vins, ou les fruits. Cf. notre II<sup>e</sup> partie.

*Prisca dea est aliturque aliturque cibis quibus ante solebat,  
nec petit adscitas luxuriosa dapes.  
Piscis adhuc illi populo sine fraude natabat  
ostreaque in conchis tuta fuere suis.  
Nec Latium norat quam praebet Ionia diues  
nec quae Pygmaeo sanguine gaudet auis.  
Et praeter pennas nihil in paupone placebat  
nec tellus captas miserat ante feras<sup>1</sup>.*

Mais le personnage de Grumion, dans la *Mostellaria* de Plaute, oppose déjà à l'ail – l'une des composantes de la nourriture rustique et frugale des anciens Romains – ces mets raffinés que sont la volaille et le poisson :

*... Quid uis fieri ?  
non omnes possunt ...  
... superiores accumbere,  
neque tam facetis, quam tu uiuis, uictibus.  
Tu tibi istos habeas turtures, piscis, auis ;  
sine me aleato fungi fortunas meas<sup>2</sup>.*

Parmi les mets exotiques les plus chers, les plus rares et les plus appréciés de la haute société romaine – à la grande indignation de certains moralistes –, les témoignages littéraires citent souvent, en effet, différentes espèces exotiques de gibier et de poissons<sup>3</sup> : si certaines espèces animales destinées à l'alimentation semblent avoir été introduites en Italie à date ancienne<sup>4</sup> et n'apparaissent plus comme exotiques chez les auteurs étudiés ici, d'autres en revanche sont encore, à cette époque, des produits d'importation et sont intimement associées, dans les représentations romaines, à leur origine exotique ; cela reste vrai également des animaux qui, comme le paon, ont été acclimatés et élevés sur le sol italien. Ces volailles et ces poissons faisaient, en grande partie, la splendeur des banquets que l'on donnait chez les riches Romains ; les gastronomes s'attachaient en outre à présenter ces mets de façon originale, ou selon des recettes inédites, ou encore de manière à leur donner un goût ou une apparence surprenante<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> « Carna est une déesse antique ; elle se nourrit d'aliments qu'elle avait l'habitude de prendre jadis et n'exige pas de mets exotiques par goût de luxe. En ce temps, le poisson pouvait nager sans péril et les huîtres étaient en sécurité dans leurs coquilles. Le Latium ne connaissait pas l'oiseau que fournit la riche Ionie ni celui qui se délecte du sang du Pygmée. Le paon n'était recherché que pour ses plumes et aucun pays n'avait alors envoyé à Rome des bêtes sauvages capturées » (Ovide, *Fastes*, VI, 171-178).

<sup>2</sup> « Que veux-tu ? Tout le monde ne peut pas [...] tenir le haut bout de la table, comme toi, ni manger d'aussi fins plats que toi. Garde pour toi tes tourterelles, tes poissons, ta volaille ; laisse-moi manger mon ail et subir ma destinée » (*Mostellaria*, 41-48). Voir aussi Cicéron, *Contre Pison*, XXVII, 67, évoquant le train de vie misérable de son adversaire : *extracta mensa non conchyliis aut piscibus, sed multa carne subrancida*, « sur la table, on sert, non des coquillages et des poissons, mais des morceaux de viande un peu rance ».

<sup>3</sup> Les *exotica* concernant les épices et aromates seront traités ultérieurement, à propos des *odores*, dans la mesure où beaucoup de ceux qui étaient utilisés dans l'art culinaire – comme la cannelle ou le safran – étaient également employés comme parfums ou comme ingrédients de préparations pharmaceutiques ou cosmétiques.

<sup>4</sup> Ces espèces sont mentionnées, notamment, chez les agronomes ; Varron (*Res rusticae*, III, 9, 19) rappelle par exemple que l'Italie avait importé d'Asie une espèce de poules, appelées « poules de Médie », *medica* ou *melica* : *Hae primo dicebantur, quae ex Medica propter magnitudinem erant allatae quaeque ex iis generatae*, « On appelait d'abord ainsi [les poules] qui avaient été importées de Médie à cause de leur grande taille, ainsi que leurs descendantes ». Le lapin, lui, provenait d'Espagne (voir le passage de Catulle, 37, 17-20, cité *supra*) : Varron cite en effet, parmi les trois races de lièvres, le « lapin », *cuniculus*, qui, dit-il, « naît en Espagne », *quod in Hispania nascitur*. J. Heurgon, dans la note *ad loc.*, rappelle que « [le lapin], originaire d'Espagne, où il pullulait, paraît avoir été introduit en Italie après 218 avant J.-C. »

<sup>5</sup> Voir par exemple la description du repas chez le riche Nasidiénus Rufus dans la satire II, 8 d'Horace, v. 27 sq. : ... *cenamus auis, conchyliis, piscis, / longe dissimilem noto celantia sucum*, « nous faisons notre dîner d'oiseaux, de coquillages, de poissons qui se dissimulaient sous une saveur très différente de leur goût ordinaire » (v. 27-28) ; ... *cum passeris atque / ingustata mihi porrexerit ilia rhombi*, « [...] lorsque Nomentanus me fit passer des entrailles de plie et de turbot auxquelles, d'abord, je n'avais pas touché » (v. 29-30) ; *Adfertur squillas inter murena natantis / in patina porrecta*, « On apporte une murène couchée au milieu de squilles nageant dans un large plat » (v. 42-43). Voir aussi, à l'époque suivante, les différents services du banquet de Trimalchion dans le *Satiricon* de Pétrone, ou l'évocation que fera Suétone d'un festin offert à ses hôtes par Vitellius, dont le vice était la gourmandise : *Famosissima super cetera fuit cena data ei aduenticia a fratre, in qua duo milia lectissimorum piscium, septem auium apposita traduntur. Hanc quoque exuperavit ipse*

On sait que la faune marine a tout particulièrement retenu l'intérêt des Anciens ; la curiosité et l'émerveillement que suscitaient le nombre et la variété des différentes espèces de poissons, de mollusques, de crustacés et de coquillages se manifestent à la fois dans le thème décoratif de la nature morte, illustré dans de nombreuses peintures et mosaïques romaines<sup>1</sup>, et, dans le domaine littéraire, à travers les nombreux passages évoquant les animaux marins. Ce thème a été, en effet, assez souvent traité chez les auteurs antiques, notamment<sup>2</sup> dans des œuvres didactiques, surprenantes pour le lecteur moderne, entièrement consacrées à l'étude de la faune marine de diverses régions de l'*orbis terrarum*, et à celle des différentes techniques de pêche : plusieurs auteurs grecs avaient composé des *Ἀλιευτικά*<sup>3</sup>, sur le modèle desquels Ovide écrivit, durant son exil dans le Pont, ses *Halieutiques*<sup>4</sup>, dans lesquels il énumère des noms de poissons, souvent tirés du grec<sup>5</sup>, tantôt communs en Méditerranée<sup>6</sup>, tantôt étrangers, comme l'esturgeon<sup>7</sup>. La faune évoquée dans ce type d'ouvrages n'est donc pas forcément

---

*dedicatione patinae, quam ob immensam magnitudinem "clipeum Mineruae πολιοῦχον" dicitabat. In hac scarorum iocinera, fasianarum et pauorum cerebella, linguas phoenicoptererum, murenarum lactes a Parthia usque fretoque Hispanico per nauarchos ac triremes petitarum, commiscuit, « Le plus fameux de tous fut le banquet de bienvenue que son frère lui offrit : on y servit, dit-on, deux mille poissons des plus recherchés et sept mille oiseaux. Lui-même surpassa encore cette somptuosité en inaugurant un plat qu'il se plaisait à nommer, à cause de ses dimensions extraordinaires, « le bouclier de Minerue protectrice de la ville ». Il fit mêler dans ce plat des foies de scares, des cervelles de faisans et de paons, des langues de flamants, des laitances de murènes, que ses capitaines de navire et ses trirèmes étaient allés lui chercher jusque dans le pays des Parthes et jusqu'au détroit de Gadès » (Vitellius, XIII, 3-5).*

<sup>1</sup> E. de Saint-Denis (*Introduction des Halieutiques*, p. XXVII) rappelle, en relation avec le sujet du poème d'Ovide, « que les poissons, mollusques et coquillages ont fourni aux artistes de l'antiquité des sujets de natures mortes. Outre les mosaïques où des poissons figurent comme acteurs secondaires de scènes de pêche ou comme ornements périphériques, il y a celles dont l'unique sujet est une juxtaposition grouillante et multicolore de bêtes marines ». Voir aussi, p. XXVII-XXVIII, les exemples de mosaïques romaines cités et commentés par E. de Saint-Denis.

<sup>2</sup> Rappelons également que le thème de la faune marine apparaît dans de nombreuses figures de style, en particulier des comparaisons (cf. par exemple Virgile, *Én.*, V, 594-595 : *delphinum similes qui per maria umida nando / Carpathium Libycumque secant luduntque per undas*, « semblables aux dauphins qui, dans les mers humides, fendent à la nage les flots de Carpathos ou de la Libye et jouent parmi les ondes »), des hyperboles ou des *adynata* (le thème de la faune marine incalculable a été exploité, entre autres, chez et Ovide (*A. A. I*, 58 ; *Tr.*, IV, 1, 56 ; V, 2, 25 ; *Pont.*, II, 7, 28).

<sup>3</sup> Sur les prédécesseurs d'Ovide, voir l'*Introduction* d'E. de Saint-Denis, p. VII-VIII.

<sup>4</sup> On a émis l'hypothèse qu'Ovide ait pu observer à Tmes, durant son exil, les poissons du Pont-Euxin, ainsi que le travail des pêcheurs (cf. E. de Saint-Denis, *Introduction*, p. XIX-XX). Dans ce poème, il se plaît à énumérer les noms des divers produits de la mer : « Les *Halieutiques* d'Ovide ne sont pas seulement une récréation de poète exilé qui s'avise d'imiter quelques prédécesseurs grecs dans un genre didactique et curieux ; l'auteur a vécu au début d'une époque dans laquelle la gourmandise a excité l'ingéniosité des gastronomes, le poisson a gardé sa place d'honneur dans les menus des gourmets, les caprices de la mode ont mis en vedette ou détrôné telle ou telle espèce rare, tandis que les poissons démocratiques et les salaisons chargeaient les tables des humbles » (*ibid.*, p. X-XI). À l'époque suivante, Pline l'Ancien et Apicius s'intéresseront également aux productions de la mer : le livre IX de l'*Histoire Naturelle* est entièrement consacré aux animaux aquatiques, et le livre IX de l'*Art culinaire* porte tout spécialement sur les produits de la pêche (voir aussi le livre X).

<sup>5</sup> Beaucoup de poissons, mollusques ou coquillages portent en effet des noms d'origine grecque ; cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie, et les références à Varron, *La Langue latine*, V, 12, 77 ; V, 13, 78 ; VII, 3, 47.

<sup>6</sup> « Il ne faut pas se laisser abuser par une suggestion de Pline l'Ancien (32, 152), qui cite plusieurs noms de poissons comme ignorés des auteurs autres qu'Ovide et n'existant peut-être que dans le Pont-Euxin (*fortassis in Ponto nascentia*) : le bœuf, le cercyre, l'orphus, l'erythin, l'iule, la mormyre, la daurade, la perche, la mendole et l'épode. *Bos, orphus, erythinus, iulus* (ou *iulis*), *mormyr, chrysophrys, perca, tragus* (ou *maena*), *melanurus* sont des poissons communs en Méditerranée, et cités dans l'*Histoire des animaux* d'Aristote, que Pline connaissait bien. Mais ces noms grecs ont pu dérouter le naturaliste latin, qui a cru tomtes des vocables rares ou nouveaux pour lui » (E. de Saint-Denis, *Introduction*, p. XIX-XX). Sur cette erreur d'Ovide concernant l'origine des poissons cités dans les *Halieutiques*, voir également la note suivante.

<sup>7</sup> Dans les vers 94-134, Ovide cite successivement les noms suivants : *scarus* (le scare, v. 9, 119 ; sur l'origine grecque de ce mot, voir le *Commentaire* d'E. de Saint-Denis aux v. 9-10, p. 41), *sepia* (la seiche, v. 19), *lupus* (le loup, v. 23, 39, 112), *muraena* (la murène, v. 27, 114), *polypus* (le poulpe, v. 32), *mugil* (le mulot, v. 38), *anthias* (l'anthias, v. 46), *scombri* (le maquereau, v. 94), *boves* (le « bœuf marin », v. 94), *hippuri* (l'hippurre – sans doute la coryphène –, v. 95), *milui* (le milan, v. 95), *pretiosus elops nostris incognitus undis* (« le précieux héllops inconnu de nos eaux » – sans doute le petit esturgeon ou sterlet –, v. 96), *xiphias* (l'espadaon, v. 97), *thunni* (le thon, v. 98), *echenais* (l'échéneüs ou rémora, v. 99), *pompile* (le pompile, v. 101), *cercyros* (le cercyre, v. 102), *cantharus* (le canthare – la brème de mer –, v. 103), *orphos* (le sans doute le mérour, v. 104), *erythinus* (l'érythin, v. 104), *sargus* (le sargue, v. 105), *iulis* (la girelle, v. 105), *sparulus* (le sparailon, v. 106), *phager* (le pagre, v. 107), *synodontes* (le synodon, v. 107), *channe* (le serran, v. 108), *saxatilis* (le saxatile, v. 109), *rarus faber* (« la dorée, poisson rare » – il s'agit d'un poisson de l'Atlantique –, v. 110), *mormyres* (la morme, v. 110), *chrysophrys* (la daurade, v. 111), *umbræ* (l'ombrine marine, v. 111), *percae* (la perche, v. 112), *tragi* (peut-être la mendole, v. 112), *melanurus* (l'oblade, v. 113), *merulae* (le merle, v. 114), *conger* (le congre, v. 115), *scorpius* (le scorpion de mer, v. 116), *glaucus* (peut-être le bleu, v. 117), *maenae* (la mendole, v. 120), *lamiros* (le lamire, v. 120), *smaris* (le picarel, v. 120), *chromis* (la chromis, v. 121), *salpa* (la saupe, v. 121), *mullus* (le surmulet, v. 123), *soleae* (la sole, v. 124), *passer* (la plie, v. 125), *rhombus* (le turbot, v. 125), *epodes* (l'épode, v. 126), *ranae* (la baudroie, v. 126), *gobius* (le bouleureau, v. 130), *lolligo* (le calmar, v. 132), *sues* (les porcs, v. 132), *caris* (la crevette, v. 132), *asellus* (l'aselle, v. 133), *peregrinis acipenser nobilis undis* (l'esturgeon, fameux habitant des eaux étrangères). Sur ces poissons, leur identification, leurs lieux de pêche et l'origine de leur nom, voir le *Commentaire* d'E. de Saint-Denis, p. 51-65. Certains de ces poissons

d'origine exotique<sup>1</sup> ; toutefois, les produits de la pêche qui étaient importés de mers lointaines et atteignaient parfois un prix exorbitant – soit parce qu'ils étaient rares, soit parce qu'ils faisaient l'objet, à telle ou telle époque, d'un engouement particulier<sup>2</sup> – y tiennent une place privilégiée. C'est, d'ailleurs, bien avant les *Haliéutiques* d'Ovide que ces importations exotiques ont été célébrées dans la littérature latine. On sait, grâce à Apulée qui en cite quelques vers dans son *Apologie*, que les *Hedyphagetica* d'Ennius<sup>3</sup> traitaient déjà de ce thème<sup>4</sup>, et bien d'autres auteurs encore citent, à l'occasion, les poissons et les coquillages comme faisant partie des raffinements du luxe introduits à Rome avec les conquêtes. Une *Satire* d'Horace mentionne par exemple le « lagopède exotique » – *peregrina lagois* – parmi ces mets coûteux, à côté des huîtres et du scare :

*pinguem uitiiis albumque neque ostrea  
nec scarus aut poterit peregrina iuuare lagois*<sup>5</sup>,

et Ovide évoque lui aussi les coquillages parmi les immenses richesses – *magnae opes*<sup>6</sup> –, venues à Rome au moment des conquêtes :

*lectaque diuerso litore concha uenit*<sup>7</sup>.

Ces poissons et coquillages provenaient notamment de la Méditerranée orientale et de la Mer Noire ; ils semblent, de ce fait, avoir été associés dans les représentations romaines à l'« Orient » en général, comme le montre par exemple la seconde *Épode* d'Horace, qui oppose le turbot et les scares pêchés dans ces mers lointaines aux produits moins chers – mais selon lui préférables – de la terre italienne :

*non me Lucrina iuuerint conchylia  
magisue rhombus aut scari,  
siquos Eois intonata fluctibus  
hiems ad hoc uertat mare*<sup>8</sup>.

Ennius avait loué, entre autres, le poulpe de Corcyre :

---

sont bien d'origine exotique, comme l'*elops* – qualifié en effet de *pretiosus* et de *nostris incognitus undis*. Mais « Pline (*N. H.* 32, 152) a cru à tort que [le bœuf marin, c'est-à-dire la raie cornue] était une espèce tomite qui n'était citée que par Ovide » (*Commentaire* au v. 94, p. 51-52).

<sup>1</sup> Certains des poissons, mollusques ou coquillages appréciés des Anciens provenaient de différentes régions d'Italie : Varron, dans ses *Satires Ménippées*, a évoqué les huîtres de Tarente (*ap. Gell., N. A.* 6, 16) ; Horace a célébré les poissons et les oursins de la mer Tyrrhénienne (*Épîtres*, I, 15, 23), ou les huîtres du lac Lucrin, en Campanie (*Épodes*, II, 49 : *non me Lucrina iuuerint conchylia*, « [...] non, les coquillages du Lucrin ne me donneraient pas plus de plaisir »).

<sup>2</sup> Caton, pour dénoncer le faste régnant déjà chez ses contemporains, aurait dit qu'une ville où un poisson se vend plus cher qu'un bœuf pouvait difficilement être sauvée (cf. Plutarque, *Caton*, VIII, 2).

<sup>3</sup> Dans cette œuvre, Ennius, sur le modèle d'Archestratos, « énumérait un nombre considérable de poissons et de coquillages » (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie). Il faut noter toutefois que, d'après J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 324 sq., les *Hedyphagetica* d'Ennius seraient une parodie destinée à ridiculiser le modèle grec.

<sup>4</sup> Apulée, *Apol.*, XXXIX, 2 : *Q. Ennius hedyphagetica uorsibus scripsit ; innumerabilia genera piscium enumerat, quae scilicet curiose cognorat. Paucos uorsus memini, eos dicam...*, « Quintus Ennius a écrit une *Gastronomie* en vers ; il y énumère d'innombrables espèces de poissons, qu'il connaissait naturellement pour les avoir étudiés avec soin. Je me rappelle quelques-uns de ces vers ; je vais les réciter ». Après la citation d'Ennius, Apulée ajoute : *Alios etiam multis uorsibus decorauit, et ubi gentium quisque eorum, qualiter assus aut iurulentus optime sapiat*, « Il y a bien d'autres poissons encore qu'il a célébrés dans ses vers, disant pour chacun d'eux dans quel pays, et comment apprêté – en friture ou en sauce – il a le goût le plus savoureux » (XXXIX, 4, trad. P. Vallette, Paris, C.U.F., 1960).

<sup>5</sup> « L'homme épaissi et décoloré par les excès, ni les huîtres, ni le scare, ni le lagopède exotique ne pourront lui être un régal » (Horace, *Satires*, II, 2, 21-22). Sur ce *topos* satirique, cf. II<sup>e</sup> partie.

<sup>6</sup> ... *Nunc aurea Roma est / et domiti magnas possidet orbis opes*, « [...] Maintenant Rome est resplendissante d'or et possède les immenses richesses du monde qu'elle a dompté » (*Art d'aimer*, III, 113-114).

<sup>7</sup> « On fait venir de divers rivages des coquillages choisis » (*Art d'aimer*, III, 124).

<sup>8</sup> « [...] Non, les coquillages du Lucrin ne me donneraient pas plus de plaisir, ni le turbot, ni les scares, si la tempête tonnait sur les flots de l'Orient en détournait quelques-uns vers cette mer-ci » (*Épodes*, II, 49-52).

*Polypus Corcyrae, caluaria pinguis acarnae,  
purpura, muriculi, mures, dulces quoque echini<sup>1</sup>,*

et l'helops que l'on achetait à Sorrente :

*Surrenti tu elopem fac emas<sup>2</sup>.*

Plusieurs auteurs ont par la suite évoqué l'esturgeon, poisson auquel Ovide attribue une origine étrangère :

*Tuque, peregrinis acipenser nobilis undis<sup>3</sup>,*

ainsi que d'autres espèces de poissons pêchés au large des îles grecques ou dans le Pont-Euxin<sup>4</sup>. Les coquillages et crustacés des mers orientales – en particulier les huîtres de l'Hellespont – ont eux aussi été célébrés par les auteurs, depuis Ennius :

*mures sunt Aeni, aspra ostrea plurima Abydi...<sup>5</sup>*

jusqu'à Virgile qui, dans ses *Géorgiques*, attribue à la ville d'Abydos le qualificatif d'ostrifer :

*Praeterea tam sunt Arcturi sidera nobis  
Haedorumque dies seruandi et lucidus Anguis,  
quam quibus in patriam uentosa per aequora uectis  
Pontus et ostriferi fauces temptantur Abydi<sup>6</sup>.*

Plusieurs auteurs ont également loué les poissons, mollusques ou coquillages d'Afrique, comme le fait Ennius à propos des mustelles de Clupea :

*Omnibus ut Clipea praestat mustela marina<sup>7</sup>,*

ou encore ceux d'Espagne<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> « À Corcyre sont les poulpes, les succulentes cervelles de bar, les pourpres, les murex, les moules, les savoureux oursins » (Enn., *Hedyph.*, 10-11, trad. P. Vallette).

<sup>2</sup> « Achète à Sorrente l'hélops » (Enn., *Hedyph.*, 6, trad. P. Vallette). L'hélops est le petit esturgeon ou sterlet, poisson de la Méditerranée orientale et de la mer Noire, qu'Ovide (*Halieutiques*, 96) qualifie de *pretiosus* ; cf. aussi Pline, IX, 169 ; XXXII, 153.

<sup>3</sup> L' « esturgeon, fameux habitant des eaux étrangères » (Ovide, *Halieutiques*, 134).

<sup>4</sup> *Mytilenae est pecten Charadrumque apud Ambraciae finis*, « à Mytilène sont les peignes, qu'on trouve aussi à Charadra, dans la région d'Ambracie » (Enn., *Hedyph.*, 3, trad. P. Vallette) ; *Quid scarum praeterii cerebrum Iouis paene supremi / (Nestoris ad patriam hic capitur magnusque bonusque)*, « Comment ai-je oublié le scare, mets digne de la table des dieux (c'est près de la patrie de Nestor qu'on le pêche le plus grand et le plus friand) » (*ibid.*, 7-8, trad. P. Vallette). On trouve peut-être une autre allusion aux importations de poissons de la Mer Noire chez Horace, *Satires*, II, 4, 65-66, lorsqu'il recommande, dans la recette qu'il donne de la « sauce double » (*duplex ius*, v. 63), de mélanger à du vin de la saumure, « mais de celle-là seulement qui a imprégné de son odeur une orque de Byzance », *muria... / non alia quam qua Byzantia putuit orca* ; à l'époque suivante, Perse (*Satires*, V, 134) parle en effet des *saperdae* que l'on conservait dans la saumure et que l'on importait de la région du Pont : *En saperdas aduehe Ponto...*, « Allons : du Pont importe saumures... ». Les *saperdae* sont les coracins, des poissons de la Mer Noire et du Palus-Méotide, que l'on conservait dans la saumure (cf. Lucilius, *Satires*, I, frg. 33 Charpin : *Occidunt, Lupe, saperdae te et iura siluri*, « Ta mort, Lupus, ce sont les coracins et le jus de silure », et le *Commentaire* de F. Charpin, t. I, p. 211).

<sup>5</sup> « Les moules abondent à Aenos, les huîtres rugueuses à Abydos » (Enn., *Hedyph.*, 2, trad. P. Vallette).

<sup>6</sup> « En outre nous devons observer la constellation de l'Arcture, l'époque des Chevreux et l'Hydre lumineuse avec autant de soin que les voyageurs qui, regagnant leur patrie à travers les mers tempêteuses, affrontent le Pont-Euxin et les passes d'Abydos riches en huîtres » (Virgile, *Géorg.*, I, 204-207). Sur les huîtres de l'Hellespont, cf. aussi Pline, IX, 52.

<sup>7</sup> « La mustelle de Clipea l'emporte sur toutes les autres » (Ennius, *Hedyph.*, 1, ap. Apulée, *Apol.*, XXXIX, trad. P. Vallette). *Clupea* (ou *Clypea*) est une ville d'Afrique, citée chez César, *B. C.*, II, 23, 2.

<sup>8</sup> Voir par exemple Horace, *Sat.*, II, 8, 46, évoquant une sauce à base de « garum fait avec du suc de poissons d'Espagne », *garo de sucis piscis Hiberi*.

## IONIA AVIS ; PAVUM, RARA AVIS : VOLAILLES ET AUTRES VIANDES EXOTIQUES

Certaines viandes d'origine exotique, en particulier des volailles, ont été l'objet de modes au cours de la période républicaine ou du principat d'Auguste. Avant le flamant et l'« oiseau du Phase » ou « de Scythie » – c'est-à-dire le faisán –, qui ne seront introduits à Rome qu'à l'époque suivante<sup>1</sup>, les auteurs de la période étudiée ici citent parmi les viandes à la mode, l'« oiseau d'Ionie » – c'est-à-dire le francolin<sup>2</sup> – et la grue, comme dans le passage des *Fastes* d'Ovide cité plus haut<sup>3</sup>, mais également *gallina Africana* ou *Numidica* – la « poule d'Afrique » ou « poule de Numidie », c'est-à-dire la pintade<sup>4</sup> –, le lièvre des Alpes<sup>5</sup>, ou même les escargots – *cochleae*<sup>6</sup> –, dont certaines espèces étaient importées d'Afrique<sup>7</sup>. Dans le passage de la seconde *Épode* déjà évoqué plus haut, où Horace affirme préférer un repas campagnard aux mets coûteux à la mode de son temps, l'« oiseau d'Afrique » et le francolin d'Ionie sont cités à la suite du turbot et du scare pêchés dans les mers orientales :

<sup>1</sup> Sur le flamant, cf. Sénèque, *Ep.*, 110, 12 ; Pline, X, 133. Connu depuis longtemps déjà en Grèce, le faisán (cf. Pline, X, 132 et XIX, 52) n'est pas explicitement mentionné dans les textes latins avant l'époque de Pline, de Pétrone, de Juvénal ; mais Manilius y fait peut-être déjà allusion au chant V des *Astronomiques*, lorsqu'il évoque le luxe de la table et parle de denrées venues des bois du Phase et du pays de la Toison d'or : *Atque haec in luxum. Iam uentri longius itur / quam modo militiae : Numidarum pascimur oris / Phasidos et lucis ; arcessitur inde macellum / unde aurata nouo deuecta est aequore pellis*, « [Le luxe] de la table nous fait pénétrer jusqu'aux contrées que nos armes n'ont pu subjuguier ; nous mettons à contribution les extrémités de la Numidie, les bois qui bordent le Phase ; on expose, dans nos marchés, des denrées apportées du pays d'où de hardis navigateurs enlevèrent autrefois la toison d'or » (V, 374-377, trad. Pingré). À l'époque impériale, certaines de ces espèces de gibier devaient encore être rares et onéreuses, si l'on en croit un témoignage de Suétone évoquant les fantaisies de Caligula sacrifiant à sa divinité, au cours d'une cérémonie somptueuse, des oiseaux exotiques que le biographe qualifie d'*excogitatissimae* : *Templum etiam numini suo proprium et sacerdotes et excogitatissimas hostias instituit. [...] Hostiae erant phoenicopteri, pauones, tetraones, numidicae, meleagrides, phasianae, quae generatim per singulos dies immolarentur*, « Il consacra même à sa divinité un temple spécial, des prêtres, et des victimes tout à fait rares. [...] Les victimes étaient des flamants, des paons, des coqs de bruyère, des poules de Numidie, des pintades, des faisans, et chaque jour on changeait d'espèce » (*Caligula*, XXII, 4 et 7). Cf. aussi LVII, 9.

<sup>2</sup> Le francolin est un oiseau de la famille des Sylvains et de la taille du faisán ; on le trouvait en Europe, en Afrique et en Asie, mais c'est celui de l'Ionie qui était le plus estimé des Anciens (cf. Plin., *N. H.*, X, 133).

<sup>3</sup> Ovide, *Fastes*, VI, 175-176, à propos des « mets exotiques », *adscitas... dapes* (v. 172) qui ne doivent pas être offerts à Carna, qui est une déesse antique (*prisca*, v. 171) : *Nec Latium norat quam praebet Ionia diues / nec quae Pygmaeo sanguine gaudet auis*, « [En ce temps] le Latium ne connaissait pas l'oiseau que fournit la riche Ionie ni celui qui se délecte du sang du Pygmée » ; l'oiseau associé au peuple mythique des Pygmées est la grue, citée également par Horace, *Satires*, II, 8, 87, au menu du repas offert à ses convives par le riche Nasidiénus Rufus : *membra gruis sparsi sale multo non sine farre*, « des membres découpés de grue mâle, largement saupoudrés de sel et garnis de pâtes ». Sur la mode des grues et des cigognes, voir la note 5, p. 213 de F. Villeneuve, et la référence à Pline, *N. H.*, X, 60.

<sup>4</sup> Varron évoque « trois sortes [de poules] : les domestiques, les sauvages et les africaines », *Igitur sunt gallinae quae uocantur generum trium : uilliticae et rusticae et Africanae* (*Res rusticae* III, 9, 1). Cf. aussi III, 9, 16. En III, 9, 18, il consacre un passage aux poules africaines : *Gallinae Africanae sunt grandes, uariae, gibberae, quas meleagridas appellant Graeci. Haec nouissima in triclinium cenantium introierunt e culina propter fastidium hominum. Veneunt propter penuriam magno*, « Les poules africaines sont grandes, bigarrées, bossues ; ce sont celles que les Grecs appellent « méléagrides ». Ce sont les dernières à avoir fait leur entrée de la cuisine dans les salles de banquet, en raison du goût blasé des gens. En raison de leur rareté, elles sont vendues un bon prix ». Sur cette espèce, voir le commentaire *ad loc.* de J. Heurgon : « La pintade, originaire d'Afrique, et qui porte pour cette raison le nom de « poule africaine », « poule numidique » vint à Rome après la prise de Carthage, car elle paraît y avoir été inconnue au temps des guerres puniques (Mart., 13, 73). La description qu'en fait Columelle (8, 2, 2) permet d'en préciser l'espèce : c'était la pintade à barbillons rouges. [...] Manifestement, vers la fin de la République, la pintade est un oiseau encore très rare et très cher, qu'on commence à élever et qui fait alors seulement son apparition sur les tables, à cause, dit Pline 10, 74, de son fumet désagréable ». Cf. aussi Pline, XIX, 52.

<sup>5</sup> Voir le passage des *R. R.* de Varron (III, 12, 6) où sont énumérées les différentes races de lièvres, et notamment celui des Alpes : *Alterius generis est, quod in Gallia nascitur ad Alpis, qui hoc fere mutant, quod toti candidi sunt ; ii raro perferuntur Romam*, « Appartient à la seconde espèce celui qui naît en Gaule, auprès des Alpes ; pratiquement, leur seule différence tient dans le fait qu'ils sont entièrement blancs ; on en apporte rarement jusqu'à Rome ». Calpurnius Siculus (*Bucoliques*, VII, 58) parlera en effet de lièvres des neiges (*niueos lepores*) présentés dans l'amphithéâtre au cours d'une *uenatio*.

<sup>6</sup> Le mot lui-même vient du grec *ὀκκλίαις* (cf. Varron, *La langue latine*, XI, frg. 14a).

<sup>7</sup> Varron (*R. R.*, III, 14, 4) nous apprend que l'on importait certaines espèces d'escargots : *Genera cochlearum sunt plura, ut minutae albulae, quae adferuntur e Reatino, et maximae, quae de Illyrico adportantur, et mediocres, quae ex Africa adferuntur ; non quo non in his regionibus quibusdam locis ac magnitudinibus sint disperiles ; nam et ualde amplae sunt ex Africa*, « Il y a plusieurs espèces d'escargots, telles que les petits, blanchâtres, qui viennent de Réate, les très grands que l'on importe d'Illyrie et les moyens qui proviennent d'Afrique ; ce n'est pas que, dans ces pays, ils ne soient différents selon certains lieux et par la taille ; car il y en a aussi de très grands qui viennent d'Afrique ». J. André (*L'alimentation et la cuisine à Rome*, p. 125-126) confirme le caractère récent de la consommation d'escargots par les Romains : « L'escargot est attesté dans l'alimentation des Grecs dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., à Rome seulement à partir de Varron, bien que ce soit un reste de la pratique primitive du ramassage. Peu avant 50 avant J.-C. fut créée par Fulvius Lippinus la première des escargotières (*cochlearia*) où les Romains engraisaient de vin cuit et de farine des espèces importées d'Illyrie ou d'Afrique ». Voir aussi Pline IX, 173-174.

*non Afra auis descendat in uentrem meum,  
non attagen Ionicus  
iucundior, quam lecta de pinguissimis  
oliua ramis arborum*<sup>1</sup>.

Dans les *Satires*, le poète mentionne les « limaçons d’Afrique » – *Afra coclea* – parmi les mets propres à exciter la soif des convives<sup>2</sup>.

Mais c’est le paon qui, jusqu’à la fin de la période augustéenne, semble avoir été le plus souvent cité, à la fois pour sa valeur gustative et en tant que symbole même du luxe de la table : cette volaille en effet, en raison probablement de son prix et de sa beauté devenue proverbiale<sup>3</sup>, semble avoir grandement contribué au raffinement des festins de la fin de la République et du principat d’Auguste<sup>4</sup>. Cicéron y fait déjà allusion dans un passage de sa *Correspondance*<sup>5</sup> ; mais c’est encore chez Horace que l’on trouve le plus grand nombre de détails sur le paon et sur la façon dont on l’apprêtait. Dans l’une des *Satires*, le campagnard Ofellus stigmatise le goût d’un de ses contemporains pour les tables luxueusement servies, et en particulier pour le paon ; il décrit particulièrement bien le mécanisme du phénomène de mode dont cet oiseau était l’objet : on ne recherche en fait ce mets que parce qu’il est rare et cher :

*corruptus uanis rerum, quia ueneat auro  
rara auis*...<sup>6</sup>,

et parce qu’il présente des qualités esthétiques :

<sup>1</sup> « [...] Non, l’oiseau d’Afrique ni le francolin d’Ionie ne descendraient [pas] dans mon estomac plus agréablement que les olives cueillies sur les rameaux les plus féconds des arbres... » (*Épodes*, II, 53-56).

<sup>2</sup> *Satires*, II, 4, 58-59 : *Tostis marcentem squillis recreabis et Afra / potorem coclea...*, « Avec des squilles rôties, tu ranimeras un buveur alourdi, et aussi avec des limaçons d’Afrique ».

<sup>3</sup> Cf. *supra*.

<sup>4</sup> D’abord produit d’importation, le paon fut élevé dans les volières des riches villas romaine, comme nous l’apprend Varron dans ses *Res rusticae*, qui cite à plusieurs reprises ces oiseaux : cf. III, 2, 14 (*pauonum*) ; III, 3, 8 (*pauones*) et surtout III, 6, 1-6. On apprend dans ce dernier passage que les paons représentaient une importante source de revenus (III, 6, 1 : *De pauonibus nostra memoria, inquit, greges haberi coepti et uenire magno. Ex iis M. Aufidius Lurco supra sexagena milia nummum in anno dicitur capere*, « En ce qui concerne les paons, c’est à notre époque qu’on s’est mis à en avoir des troupeaux et à les vendre cher. On dit que M. Aufidius Lurco tire des siens plus de soixante mille sesterces par an »). Selon Pline, ce M. Aufidius Lurco dont parle Varron est le premier à avoir engraisé des paons à Rome (*N. H.*, X, 45). Au paragraphe 6, Varron rappelle les circonstances de l’introduction de la viande de paon dans l’alimentation et l’augmentation de son prix : *Primus hos Q. Hortensius augurali aditali cena posuisse dicitur, quod potius factum tum luxuriosi quam seueri boni uiri laudabant. Quem cito secuti multi extulerunt eorum pretia, ita ut oua eorum denariis ueneant quinis, ipsi facile quinquagenis, grex centenarius facile quadragena milia sestertia ut reddat, ut quidem Abuccius aiebat, si in singulos ternos exigeret pullos, perfici sexagena posse*, « Le premier Q. Hortensius, dit-on, en a servi dans le banquet d’installation de son augurat et la chose fut approuvée plutôt par les amis du luxe que par les hommes de bien aux mœurs sévères. Beaucoup de gens suivirent rapidement cet exemple et firent monter les prix des paons au point que leurs œufs se vendent cinq deniers pièce et eux-mêmes facilement cinquante ; au point qu’un troupeau de cent têtes rapporte facilement quarante mille sesterces ; en fait, comme le disait Abuccius, si on exige trois petits pour chaque mère, on peut arriver à soixante mille ».

<sup>5</sup> *Correspondance*, CCCXCII, 3, t. VII (*Fam.*, IX, 18) : *pluris iam pauones confeci quam tu pullos columbinos*, « j’ai déjà expédié plus de paons que toi de pigeonneaux ».

<sup>6</sup> « Tu es séduit par de pures vanités, en voyant qu’on paie à prix d’or cet oiseau rare » (Horace, *Satires*, II, 2, 25-26).

... et picta pandat spectacula cauda<sup>1</sup>.

b. *Nunc aurea Roma est / et domiti magnas possidet orbis opes*<sup>2</sup>

Les importations étrangères, dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., concernent également toutes sortes de matériaux et d'objets. Certains d'entre eux, bien qu'étant devenus d'usage courant ou ne présentant pas en eux-mêmes de caractère exotique, ont conservé parfois dans les textes, à l'instar des productions agricoles évoquées plus haut, le souvenir prestigieux de leur origine étrangère. On sait par exemple que Rome importait des provinces des minerais – de l'argent, du fer et du plomb d'Espagne, de l'étain de Bretagne, du cuivre de Chypre par exemple –, des pierres de construction, et diverses productions de l'artisanat étranger utilisées par les Romains dans leur vie quotidienne, tels que la céramique grecque<sup>3</sup>, les étoffes gauloises<sup>4</sup> ou les produits de l'industrie métallurgique des contrées nordiques ou occidentales. Les textes de cette période célèbrent notamment les armes espagnoles<sup>5</sup>, telles que le « couteau de Tolède » utilisé, selon Grattius, par les chasseurs :

*ima Toletano praecingant ilia cultro*<sup>6</sup>,

et celles du Norique – entre la Rhétie et la Pannonie, au sud du Danube –, évoquées par exemple chez Horace<sup>7</sup>, ou chez Ovide, qui loue leur solidité dans cette image destinée à illustrer la cruauté de la belle Anaxarète à l'égard d'Iphis :

<sup>1</sup> « ... Et qu'il déploie le spectacle d'une queue bigarrée » (*ibid.*, 26). Voir aussi la *Satire*, I, 2, v. 115-116, où Horace, dénonçant la vanité qui pousse les hommes à aller vers les femmes de haut rang plutôt que vers les affranchies, compare les premières à des mets coûteux, au raffinement superflu, tels que le paon et le turbot : *num esuriens fastidis omnia praeter / paonem rhombumque ?*, « Quand tu es affamé, rebutes-tu tous les mets, hors le paon et le turbot ? ». Voir aussi le passage des *Fastes* d'Ovide cité *supra* à propos des textes anciens, qui ne connaissaient pas les mets exotiques (*adscitas... dapes*, VI, 172) : *Et praeter pennas nihil in pauone placebat*, « Le paon n'était recherché que pour ses plumes » (v. 177).

<sup>2</sup> Ovide, *Art d'aimer*, III, 113-114.

<sup>3</sup> Rome importa la céramique grecque, puis gauloise (à partir du Haut Empire). La poterie de Samos, par exemple, semble avoir été considérée comme très commune : voir un passage de la *Rhétorique à Hérennius* (IV, 64) où la poterie de Samos est mise en opposition avec de la vaisselle d'argent (*nos Samiis delectabimur*, « nous nous contenterons de la vaisselle de Samos ») et la note 339 de G. Achard.

<sup>4</sup> De la Gaule provenaient des toiles de lin, des manteaux et des braies destinés à un usage quotidien.

<sup>5</sup> Caton est sans doute le premier à célébrer l'Espagne pour sa richesse en minerais : cf. *Orig.*, V, frg. 2 Chassignet, à propos des régions situées en-deçà de l'Èbre : *Sunt in his regionibus ferrariae, argentifodinae pulcherrimae*, « Mais dans ces régions, il y a de très belles mines de fer et d'argent ». M. Chassignet (note 1, p. 42) rappelle à propos de ce passage la célébrité des mines espagnoles dans l'Antiquité : « Aucune terre dans l'Antiquité, d'après Strabon, n'était plus riche en métaux que l'Espagne (Strab. III, 2, 8). Les gisements de fer et d'argent de la vallée de l'Èbre, attestés ici pour la première fois dans la littérature latine et cités plus tard par Plin., *N. H.* IV, 112, n'étaient pas les plus abondants de la péninsule : ils permirent à Helvius et à A. Minucius de rapporter chacun à Rome en 195 une quantité considérable d'argent, en particulier le célèbre *argentum Oscense* (Liv. XXXIV, 10, 4 et 7) ; Caton pour sa part put donner à son armée une livre d'argent par tête et, à son triomphe en 194, il livra à l'*Aerarium* 25 000 livres de lingots d'argent en plus d'un grand nombre de pièces de monnaie, somme la plus importante jamais rapportée d'Espagne à Rome (Plut., *Cato M.* 10, 4 ; Liv. XXXIV, 46, 2). Ces mines étaient en effet d'un grand rendement, sans qu'on puisse affirmer si à l'époque de Caton elles étaient exploitées directement par l'État ou par des *societates publicanorum* ». D'après Strabon, III, 9, Posidonius a parlé de la richesse en métaux de l'Ibérie ; il existait une fable selon laquelle, lors d'un incendie, la terre fut liquéfiée et rejeta à la surface de l'or et de l'argent fondu. Sur les descriptions géographiques et ethnographiques de l'historiographie, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>6</sup> « Que les chasseurs ceignent leurs flancs d'un couteau de Tolède » (Grattius, *Cyn.*, 341, trad. personnelle). Voir aussi, par exemple, Horace, *Odes*, I, 29, 15, qui fait allusion à « la cuirasse ibérienne », *loricis Hiberis* (c'est-à-dire forgée dans le fer ibérique). On sait que les Romains ont adopté certaines armes espagnoles dans leurs armées. Ainsi l'épée d'Espagne, apte à frapper d'estoc comme de taille par les deux tranchants et qui se porte sur la cuisse droite (cf. Pol., VI, 23, 6-7) aurait été utilisée à partir de 225 av. J.-C. selon Polybe, II, 30, 8 et 33, 5 (ou bien, selon Pol., fig. 179, lors de la guerre contre Hannibal) : cf. P. Couissin, *Les armes romaines*, Paris, 1926, p. 227-234 et J. Harmand, *L'armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère*, Paris, 1967, p. 64.

<sup>7</sup> *Épodes*, XVII, 71 et *Odes*, I, 16, 9-10 (*Noricus ensis*, « l'épée du Norique »).



*Saeuior illa freto surgente cadentibus Haedis,  
durior et ferro, quod Noricus excoquit ignis*<sup>1</sup>.

Il est intéressant de noter, à ce propos, que la découverte du fer et l'invention de la métallurgie sont associées dans l'Antiquité à un peuple exotique, celui des Chalybes – du grec *Χάλυβες* – que l'on situait dans le Pont, dans la région sud-est de la mer Noire. Dans la littérature grecque, les Chalybes sont en effet considérés comme les découvreurs du fer et comme les premiers hommes à avoir travaillé ce métal<sup>2</sup>. Le nom de cette peuplade est donc traditionnellement associé, chez certains auteurs latins, à ses mines de fer, au travail du métal et au fer en général ; c'est le cas, par exemple, dans ce passage du poème 66 de Catulle dans lequel la boucle de cheveux de Bérénice, devenue constellation, maudit l'instrument qui l'a coupée :

*Iupiter, ut Chalybum omne genus pereat,  
et qui principio sub terra quaerere uenas  
institit ac ferri fingere duritiem* !<sup>3</sup>

de même que dans les *Géorgiques*<sup>4</sup> ou encore au chant VIII de l'*Énéide*, où le poète évoque les Chalybes à propos des Cyclopes chargés de forger l'épée destinée à Énée :

*Insula Sicanium iuxta latus Aeoliamque  
erigitur Liparen fumantibus ardua saxis,  
quam subter specus et Cyclopum exesa caminis  
antra Aetnaea tonant ualidique incudibus ictus  
auditi referunt gemitus striduntque cauernis  
stricturae Chalybum et fornacibus ignis anhelat*<sup>5</sup>.

Le peuple des Chalybes a enfin donné son nom, par métonymie, à l'acier, désigné chez certains poètes par le terme de *chalybs*, tiré du grec *χάλυψ*<sup>6</sup>.

Mais ce sont surtout les matières et les produits de luxe appréciés par la riche société romaine qui ont été cités dans les textes en tant qu'*exotica*, dans la mesure où leur origine lointaine et leur rareté en rehaussaient encore le prestige et le coût<sup>7</sup> ; ces *exotica* concernent également, par ailleurs, les objets fabriqués à Rome à partir de matières premières d'origine lointaine ou d'après un modèle étranger devenu à la mode. Ces matériaux et ces objets sont extrêmement divers et variés ; ils concernent aussi bien le luxe de la parure ou du costume,

<sup>1</sup> « Mais elle, plus cruelle que n'est la mer soulevée, quand se couchent les Chevreux, plus dure que le fer forgé sur les foyers du Norique » (Ovide, *Mét.*, XIV, 711-712).

<sup>2</sup> Cf. Xénophon, *Anabase*, V, 5, 1, où les Chalybes apparaissent comme un peuple réel, et la description d'Apoll., II, 1001-1007.

<sup>3</sup> « Ô Jupiter, périsse toute la race des Chalybes et celui qui, au début, entreprit de chercher les filons sous la terre et de façonner la dureté du fer » (Catulle, 66, 48-50, trad. H. Bardon). *Chalybum* est une forme de génitif grec, recherchée, qui témoigne, de la part, du poète d'un souci d'érudition.

<sup>4</sup> *At Chalybes nudi ferrum [mittunt]*, « Tandis que les Chalybes nus fournissent le fer » (Virgile, *Géorg.*, I, 58).

<sup>5</sup> « Une île se dresse au flanc de la Sicanie, proche de Liparé, royaume d'Éole, hérissée de rochers fumants ; par dessous, une caverne qu'emplit le tonnerre d'antres étnéens rongés par les feux des Cyclopes ; les coups puissants sur les enclumes éveillent de longs gémissements, les masses forgées par les Chalybes sifflent dans les souterrains, le feu halète aux fourneaux » (Virgile, *Én.*, VIII, 416-421). Voir aussi *ibid.* X, 172-174, où les Chalybes sont cités à propos des mines de l'île d'Elbe (*Ilua*) : *Sescentos illi dederat Populonia mater / expertos belli iuuenes, ast Ilua trecentos / insula inexhaustis Chalybum generosa metallis*, « Populonia, [la] mère [d'Abas], lui avait donné six cents hommes, mais Ilua trois cents, l'île féconde où se creusent inépuisables les minières des Chalybes ».

<sup>6</sup> Voir par exemple Virgile, *Én.*, VIII, 445-446, ... *Fluit aes riuis aurique metallum / uulnificusque chalybs uasta fornace liquescit*, « Le bronze, le métal d'or coule en ruisseaux, le fer meurtrier fond dans une vaste fournaise » ; Properce, I, 16, 30, *sit licet et ferro durior et chalybe*, « et bien qu'elle soit plus dure que le fer et l'acier » et la périphrase *chalybeia massa* d'Ovide, *Fastes*, IV, 405, *chalybeia massa latebat*, « le minerai de fer était inconnu ».

<sup>7</sup> J.-M. Poinssotte (« Les Romains et la Chine », p. 472) signale en effet comme « un *topos* cher aux poètes latins » le fait d'énumérer des marchandises précieuses, « auxquelles on se plaît à associer les peuples ou les lieux qui les ont produites ».

que celui de la décoration intérieure ou de l'architecture, comme le montre, par exemple, ce passage où Lucrèce énumère les dépenses consenties par les jeunes hommes pour leur maîtresse, pour eux-mêmes et pour le faste de leurs banquets :

*Labitur interea res et Babylonica fiunt,  
languent officia atque aegrotat fama uacillans.  
Vnguenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident  
scilicet, et grandes uiridi cum luce zmaragdi  
auro includuntur, teriturque thalassina uestis  
assidue, et Veneris sudorem exercita potat.  
Et bene parta patrum fiunt anademata, mitrae,  
interdum in pallam atque Alidensia Ciaeque uertunt.  
Eximia ueste et uictu conuiuia, ludi,  
pocula crebra, unguenta coronae sarta parantur<sup>1</sup>.*

Les étoffes de prix, les cosmétiques et les parfums orientaux, les marbres prestigieux, les pierres et les bijoux précieux, les objets d'art ou les réalisations de l'artisanat exotique sont en effet si fréquemment cités dans les textes qu'ils sont devenus, pour certains d'entre eux du moins, de véritables *topoi* littéraires. La plupart de ces produits de luxe venaient d'Orient, transitant notamment par le port d'Alexandrie ; mais les provinces occidentales ont elles aussi fait l'objet, à certaines époques, de véritables modes exotiques dans la haute société romaine.

#### – *Assyrii odores, Corycius crocus, Sabaeum tus...* : parfums, épices, aromates, *unguenta exotica* et cosmétiques

L'exotisme était depuis longtemps présent dans la riche société romaine par l'intermédiaire des diverses épices et plantes odoriférantes importées de l'étranger, utilisées telles quelles – dans l'alimentation par exemple – ou entrant dans la composition de parfums formulés à base de corps gras – les *unguenta*, c'est-à-dire les huiles parfumées<sup>2</sup> –, d'eaux parfumées, de produits cosmétiques ou pharmacologiques<sup>3</sup>. Tous ces *odores* ont été abondamment cités et célébrés dans la littérature dès les textes les plus anciens parvenus jusqu'à nous : ils font partie, dans la conscience romaine, de tous ces produits exotiques évocateurs de la *luxuria* introduite dans la société vers la fin de la période républicaine, comme en témoigne par exemple Ovide, qui déclare, pour opposer la simplicité des offrandes consacrées autrefois aux dieux au luxe de l'époque contemporaine :

<sup>1</sup> « Cependant leur fortune se fond et se dissipe en tapis de Babylone ; leurs devoirs sont négligés, leur réputation chancelle et faiblit. Sans doute à leurs pieds parfumés brillent les chaussures de Sicyone ; à leurs doigts jettent leurs feux d'énormes émeraudes enchâssées dans l'or ; les vêtements de pourpre, qu'ils ne quittent plus, sont fatigués de boire la sueur de Vénus. Les biens honorablement acquis de leurs pères sont convertis en bandeaux, en mitres, en robe de femmes, en étoffes d'Alinde ou de Céos. Ce ne sont que banquets où la chère et le décor rivalisent de raffinements, jeux, coupes sans cesse remplies, parfums, couronnes, guirlandes » (*De rerum natura*, IV, 1123-1132).

<sup>2</sup> Sur l'origine des parfums composés à base d'huile (*unguenta*), leur fabrication, les plantes et autres ingrédients entrant dans leur composition, cf. Pline, *N. H.*, livres XII et XIII (le livre XII est consacré aux arbres et plantes exotiques servant en parfumerie ou en médecine ; le livre suivant traite, dans les § 1-26, des parfums composés). Selon l'encyclopédiste, le parfum fut inventé par les Perses (XIII, 3, passage cité *infra*) ; sont cités ensuite, parmi les plus célèbres, les parfums originaires de Grèce ou de différentes îles grecques, d'Égypte, de Chypre, de pays orientaux (Phénicie, Cilicie, etc.), d'Italie (§ 4-6). Voir aussi le témoignage de Lucrèce, II, 847-853.

<sup>3</sup> Sur l'origine et l'identification des différents *odores* importés et utilisés par les Romains, voir par exemple l'article de J. Vons, « Il est des parfums sauvages comme l'odeur du désert ». Étude du vocabulaire des parfums chez Pline l'Ancien » (*Latomus*, tome 58, fascicule 4, p. 820-838, Bruxelles, Latomus, 1999), qui propose, p. 835-838, un lexique des diverses essences exotiques signalées par Pline dans son *Histoire Naturelle*, mais que l'on trouve déjà, pour certaines d'entre elles, chez les auteurs de la période étudiée ici.

*nondum pertulerat lacrimatas cortice murras  
acta per aequoreas hospita nauis aquas,  
tura nec Euphrates nec miserat Indias costum,  
nec fuerant rubri cognita fila croci*<sup>1</sup>.

L'introduction à Rome de ces *odores* semble toutefois remonter aux temps les plus anciens de la République, si l'on en croit un passage de la loi des Douze Tables, qui atteste déjà l'usage de l'encens au cours de certaines cérémonies publiques<sup>2</sup>.

## ORIGINES DES ODORES

Le caractère exotique de la plupart de ces épices et aromates est clairement perçu et affirmé tout au long de l'histoire de la littérature romaine. Au début du livre XIII de son *Histoire Naturelle*, qui traite des *unguenta*, Pline précise, à propos des ingrédients entrant dans leur composition :

*Nihilque eius rei causa in Italia uictrice omnium, in Europa uero tota praeter irim  
Illyricam et nardum Gallicum gignitur. Nam uinum et rosa et myrti folia oleumque  
communia fere omnium terrarum intellegantur*<sup>3</sup>.

Vitruve, dans le passage déjà cité du livre VIII de son traité *De l'architecture*, avait auparavant affirmé que les plantes odoriférantes ne naissaient qu'en Syrie ou en Arabie<sup>4</sup>, et Horace, dans le cadre d'un paradoxe humoristique destiné à illustrer l'impossibilité de cultiver la vigne sur son domaine, avait utilisé l'image du poivre et de l'encens comme symboles mêmes de productions exclusivement exotiques, ne pouvant supporter aucune acclimatation :

*angulus iste feret piper et tus ocius uua*<sup>5</sup>.

On trouve chez les auteurs de la période étudiée ici, à propos des épices, aromates et parfums, de fréquentes allusions à l'Orient en général, nom évocateur à lui seul d'exotisme et de réminiscences littéraires allant des souvenirs d'Hérodote aux écrivains hellénistiques postérieurs à l'expédition orientale d'Alexandre le Grand. Le peu de connaissances que l'on avait à Rome de la géographie orientale et des routes commerciales lointaines semble avoir incité les Romains à englober les régions productrices de parfums ou d'épices sous les diverses dénominations, plus ou moins générales, vagues, voire abusives, d'Assyrie ou de

<sup>1</sup> « Le navire traversant les eaux des mers n'avait pas encore apporté de l'étranger la myrrhe, cette larme qui perle sur l'écorce ; l'Euphrate n'avait pas envoyé son encens, l'Inde [n'avait pas envoyé] son nard, et on ne connaissait pas les filaments rouges du safran » (*Fastes*, I, 339-342).

<sup>2</sup> Cicéron, *Leg.* II, 60. Voir aussi les passages des *Censoriae Tabulae* (ap. Varron, *La langue latine*, VI, 9, 87) et des *Annales* de Fabius Pictor (frg. 20 Chassignet) cités *infra*, à propos des différents usages des parfums.

<sup>3</sup> « Aucun ingrédient à ces parfums n'est produit en Italie, pourtant victorieuse de toutes les nations, ni même en Europe, à l'exception de l'iris d'Illyrie et du nard celtique de Gaule. Car pour ce qui est du vin, des roses, des feuilles de myrte et de l'huile, on peut dire qu'on les trouve presque partout » (XIII, 18). Voir aussi XXVI, 16. La plupart des épices, plantes et aromates évoqués par Pline au sujet des *unguenta* sont décrits dans le livre XII, qui traite des arbres exotiques. En XIII, 26, il affirme toutefois l'importance de la Campanie pour le commerce des parfums : *Cetero terrarum omnium Aegyptus accommodatissima unguentis ; ab ea Campania est copia rosae*, « De tous les pays, l'Égypte est le plus apte à produire des parfums ; vient ensuite la Campanie, par l'abondance de ses roses ». Sur l'association des *unguenta* avec les aromates venus d'Orient, voir aussi Manilius, V, 263-266.

<sup>4</sup> Vitruve, *De l'architecture*, VIII, 3, 13 : *Quodsi terra generibus umorum non esset dissimilis et disparata, non tantum in Syria et Arabia in harumdinibus et iuncis herbisque omnibus essent odores*, « Si donc la terre n'offrait pas dissemblances et variétés dans la nature de ses sucs, ce n'est pas seulement en Syrie et en Arabie que les roseaux et les joncs et toutes les herbes seraient odoriférants... ».

<sup>5</sup> « On fera produire à ce petit coin de terre du poivre et de l'encens plus vite que du raisin » (*Épîtres*, I, 14, 23). Sur l'association des *odores* à l'Orient en général, voir aussi Manilius, IV, 673.

Syrie, d'Arabie ou d'Inde, voire de Panchaïe<sup>1</sup>, auxquelles il ne faut généralement pas, dans ce contexte-là, attribuer de localisation précise. Les Romains semblent notamment avoir souvent confondu lieu de production et lieu d'exportation<sup>2</sup> : les parfums qu'ils pensaient originaires de Syrie ou d'Arabie pouvaient provenir, effectivement, de ces régions – l'Arabie est réellement productrice de myrrhe et d'encens –, mais parfois, aussi, de pays encore plus lointains<sup>3</sup>, dans la mesure où les villes du Moyen-Orient constituaient des étapes ou le point d'aboutissement des grandes routes commerciales antiques – celle de la soie, ou des épices –, qui partant de l'Inde ou de la Chine, traversaient l'Asie pour conduire les marchandises jusqu'aux grandes villes commerçantes de l'Antiquité, telles que Commagène en Syrie, Ecbatane en Médie, Babylone en Perse, puis jusqu'aux côtes de l'Arabie ou de l'Égypte<sup>4</sup>. C'est ainsi que Properce parle, dans l'une de ses élégies, de la « myrrhe de l'Oronte » :

*aut quid Orontea crines perfundere murra ?*<sup>5</sup>

confondant, comme bien d'autres de ses contemporains<sup>6</sup>, le lieu de production de cette résine et l'une des étapes de la route des parfums, qui passait, effectivement, par la Syrie. Quoi qu'il en soit, l'Arabie était traditionnellement associée, dans l'Antiquité, à la production de ces épices et aromates, comme en témoignent cette expression tirée du *Roman de Sulpicia* :

*... metit quidquid bene olentibus aruis  
cultor odoratae diues Arabs segetis*<sup>7</sup>,

et cette fable rapportée par Pline, qui reflète, tout autant qu'elle a dû les alimenter, les rêveries exotiques des Anciens relatives aux parfums :

*Comitata uero fabula est ad meridiani solis repercussus inenarrabilem quandam*

<sup>1</sup> Voir les passages cités *infra*. Le terme de *Panchaia* provient de l'ouvrage d'Évhémère cité plus haut, par l'intermédiaire d'Ennius qui en donna une traduction, *Évhémère* ou *l'Histoire sacrée*. Voir à ce sujet la notice d'E. H. Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 414-415 : « It is certain that Ennius translated or put together in a Latin form, probably in several books, the *Sacred Chronicle* of Euhemerus (a man of uncertain birthplace, but born c. 340 b. c.), by whom the old myths were given a rational explanation in a philosophic romance ; herein the gods were explained as men of old who were heroes and conquerors ». Cf. aussi Cicéron, *De natura deorum*, I, 42, 119 et Lactance, *Diu. Inst.*, I, 11, 33. Un fragment de l'*Euhemerus* d'Ennius contient peut-être, en effet, l'adjectif *Panchaeus* ; le texte des lignes 66-67 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 422-423 (*Deinde Pan eum deducit in montem qui uocatur Caeli Stela*, « Alors Pan le conduisit sur une montagne appelée « Pilier du Ciel » », trad. personnelle) est incertain et, selon le commentateur, il faut peut-être lire *Panchaeum* ou *Panchaeam eum* (l. 66) et *sella* (l. 67) : cf. la note a, p. 423 : « Or, if we accept *Panchaeam* (or the like) and *sella*, readings based on the parallel account of the eastern Utopia in Diodor. V, 44 (from Euhemerus) – 'Then he led him to Panchaea... Sky's Seat' ».

<sup>2</sup> Voir par exemple A. Lallemand, « Le parfum comme signe fabuleux des pays mythiques », dans *Peuples et pays mythiques*, Actes du V<sup>e</sup> Colloque du Centre de recherches mythologiques de l'Université de Paris X, Paris, Les Belles Lettres, coll. Vérité des mythes, 1988, p. 78-79. « Ainsi on trouve souvent la mention des « parfums de Syrie », parce que le commerce des aromates à l'époque classique est presque entièrement entre les mains des Phéniciens » (*id.*, *ibid.*, p. 78 ; voir la référence à Hérodote, *Histoires*, I, 1, qui décrit les Phéniciens transportant des marchandises égyptiennes et assyriennes vers Argos).

<sup>3</sup> Voir par exemple les notes d'A. Ernout pour le livre XII de l'*Histoire Naturelle* de Pline, et en particulier la note 1 au § 50, p. 83. Ainsi, la cannelle dont parle Pline, et dont il décrit le trafic (XII, 87-88), provenait de Ceylan (*cinnamomum*) et de Chine (*casia*) : « Elle ne provenait donc pas de l'Éthiopie comme le croyaient les auteurs résumés par Pline ; les hardis navigateurs dont il parle étaient vraisemblablement des Malais » (P. Fournier, cité par A. Ernout, note 1 au § 89 ; voir l'*Introduction*, p. 9). Le terme *malobathrum* cité par Horace et Pline (cf. *supra*) recouvre quant à lui « des plantes d'Extrême-Orient, non de Syrie comme le croyait Pline » (P. Fournier, cité par A. Ernout, note 1 au § 129 du livre XII de Pline).

<sup>4</sup> D'autres erreurs concernent la présence supposée en Europe de certains arbres ou plantes exotiques qui ne peuvent s'acclimater dans ces régions, comme le poivrier ou la cannelle : Pline parle par exemple d'un arbre à poivre d'Italie, et de la cannelle des régions nordiques : *Viuu in Italia piperis arbor, casiae uero etiam in septentrionali plaga*, « L'arbre à poivre vit en Italie, et l'arbre à cannelle même dans les régions nordiques » (Pline, *N. H.*, XVI, 136). Il s'agit en réalité de plantes différentes (voir les notes de J. André pour le paragraphe).

<sup>5</sup> « [...] Ou pourquoi [te plaît-il] d'arroser ta chevelure de la myrrhe de l'Oronte ? » (Properce, I, 2, 3). L'Oronte est un fleuve de Syrie ; or la myrrhe est originaire d'Arabie (cf. Pline, XII, 51 et 66-71).

<sup>6</sup> Voir les autres exemples cités *infra*.

<sup>7</sup> « [Seule Sulpicia est digne de posséder] tous les parfums que recueille en ses champs embaumés l'Arabe enrichi par la culture des essences odorantes » (*Corpus Tibullianum*, III, 8, 17-18). Voir aussi Properce, II, 29, 17-18 : *afflabunt tibi non Arabum de gramine odores, / sed quos ipse suis fecit Amor manibus*, « ce ne sont pas les parfums des plantes de l'Arabie qui s'exhaleront pour toi mais ceux qu'Amour lui-même a créés de ses mains » ; ou Manilius, IV, 654-657 (passage cité *supra*).

*uniuersitatis halitum e tota paeninsula existere tot generum aurae spirante concentu,  
Magnique Alexandri classibus Arabiam primum odoribus nuntiatam in altum*<sup>1</sup>.

Rappelons d'autre part que les légendes relatives à ces contrées orientales que sont l'Assyrie et l'Arabie sont souvent liées aux parfums, dont elles proposent parfois, d'ailleurs, une étymologie : c'est le cas notamment de l'histoire de Myrrha racontée dans les *Métamorphoses* d'Ovide, dont le cadre se situe sur la terre de Saba<sup>2</sup>, dans cette Panchaïe mentionnée comme étant par excellence le lieu de naissance des parfums<sup>3</sup>, et qui donne l'explication mythologique de l'origine de la myrrhe. Au chant XV du même poème, la légende du phénix, l'oiseau merveilleux qui renaît de ses cendres, mentionne aussi plusieurs parfums orientaux parmi les plus connus du monde antique<sup>4</sup>, et son cadre semble s'étendre de l'Assyrie<sup>5</sup>, lieu de naissance et de mort de l'oiseau, à l'Égypte où, ressuscité, il va rendre hommage à son père le Soleil<sup>6</sup>. Quant au cas particulier des *unguenta*, leur association à l'Orient semble également provenir du fait que les Anciens attribuaient leur invention aux Perses, comme le rapportent Ovide, à propos de la légende d'une jeune femme perse, Leucothoé, aimée du Soleil :

*Gentis odoriferae quam formosissima partu  
edidit Eurynome...*<sup>7</sup>,

et, plus tard, Pline l'Ancien :

*Vnguentum Persarum gentis esse debet. Illi madent eo et accersita commendatione  
inluuie natum uirus extingunt. Primum, quod equidem inueniam, castris Darii regis  
expugnatis in reliquo eius apparatu Alexander cepit scrinium unguentorum*<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> « Une autre fable accompagnait [les fables relatives à la récolte du cinnamome et de la *casia*] : sous la réverbération du soleil de midi, la péninsule exhale, dit-on, un parfum indicible dû à l'accord de tous les arômes que transporte la brise, et ce sont ces odeurs qui auraient les premières porté en pleine mer à la flotte d'Alexandre le Grand l'annonce de l'Arabie » (Pline, *N. H.*, XII, 86). Voir aussi Hérodote, III, 113.

<sup>2</sup> *Mét.*, X, 480 : ... *tandem terra requieuit fessa Sabaea*, « enfin, épuisée, [Myrrha] s'arrêta sur la terre de Saba ».

<sup>3</sup> *Ibid.*, X, 305-310 : *Gentibus Ismariis et nostro gratulor orbi, / gratulor huic terrae, quod abest regionibus illis / quae tantum genuere nefas ; sit diues amomo / cinnamaque costumque suum sudataque ligno / tura ferat floresque alios Panchaia tellus, / dum ferat et myrrham ; tanti noua non fuit arbor*, « je félicite les peuples de l'Ismaïrie et la partie du monde que nous habitons, je félicite notre patrie d'être si éloignée des contrées qui ont donné le jour à un pareil monstre ; que l'amome, le cinname, le costus et l'encens, distillé par un bois, et que des fleurs encore enrichissent la Panchaïe qui les produit, pourvu qu'elle soit seule aussi à produire la myrrhe ; l'arbre nouveau ne valait pas le prix dont il fut payé ».

<sup>4</sup> *Mét.*, XV, 393-400 : ... *non fruge neque herbis, / sed turis lacrimis et suco uiuit amomi. / Haec ubi quinque suae compleuit saecula uitae, / ilicis in ramis tremulaeue cacumine palmae / unguibus et puro nidum sibi construit ore. / Quo simul ac casias et nardi lenis aristas / quassaque cum fulua substrauit cinnama murra, / se super imponit finitque in odoribus aeuum*, « [Le phénix] ne vit ni de grains ni d'herbes, mais des larmes de l'encens et du suc de l'amome. À peine a-t-il accompli les cinq siècles assignés à son existence qu'aussitôt, posé sur les rameaux ou la cime oscillante d'un palmier, il construit un nid avec ses ongles et son bec pur de toute souillure. Là il amasse de la cannelle, des épis du nard odorant, des morceaux de cinname, de la myrrhe aux fauves reflets ; il se couche au-dessus et termine sa vie au milieu des parfums ».

<sup>5</sup> Le poète en effet semble donner à la légende une origine assyrienne : *Vna est, quae reparat seque ipsa reseminet, ales ; / Assyrii phoenica uocant...*, « Mais il y a un oiseau, un seul, qui se renouvelle et se recrée lui-même ; les Assyriens l'appellent le phénix (*ibid.*, XI, 392-393).

<sup>6</sup> *Ibid.*, XV, 401-407 : *Inde ferunt, totidem qui uiuere debeat annos, / corpore de patrio paruam phoenica renasci. / Cum dedit huius aetas uires onerique ferendo est, / ponderibus nidi ramos leuat arboris altae / fertque pius cunasque suas patriumque sepulcrum / perque leuis auras Hyperionis urbe potitus / ante fores sacras Hyperionis aede reponit*, « Alors du corps paternel renaît, dit-on, un petit phénix destiné à vivre le même nombre d'années. Quand l'âge lui a donné assez de force pour soutenir un fardeau, il décharge du poids de son nid les rameaux du grand arbre et il emporce pieusement son berceau, qui est aussi le tombeau de son père ; parvenu à travers les airs légers à la ville d'Hyperion, il le dépose devant la porte sacrée de son temple ». Sur les liens entre la légende du phénix, l'Assyrie et l'Égypte, voir *supra*.

<sup>7</sup> « [Leucothoé] qui, chez la nation d'où nous viennent les parfums, naquit d'Eurynome » (*Mét.*, IV, 208-210). Cette nation dont parle Ovide est la Perse ; voir en effet, quelques vers plus loin, v. 212-213, l'allusion à Achéménès, ancêtre des Achéménides, les souverains de la Perse : *Rexit Achaemenias urbes pater Orchamus isque / septimus a prisco numeratur origine Belo*, « Elle avait pour père Orchamus, qui régnait sur les villes de l'Achéménide, auquel on attribue le septième rang parmi les descendants de l'antique Bélus ». Leucothoé fut d'ailleurs, d'après cette légende, changée par le Soleil en arbre à encens (*ibid.*, IV, 251-255).

<sup>8</sup> « Les parfums doivent revenir aux Perses. Ils s'en inondent et recourent à ce palliatif pour étouffer la mauvaise odeur due à leur malpropreté. La première mention que j'en retrouve, c'est qu'à la prise du camp de Darius, Alexandre s'empara, parmi tout l'appareil royal, d'une boîte à parfums » (Pline, *N. H.*, XIII, 3). Ce coffret à parfums est évoqué aussi au livre VII, 108.

D'autre part, la nature exacte des arbres, arbustes, plantes ou animaux d'où provenaient les épices et aromates utilisés dans l'Antiquité était elle-même, souvent, assez floue dans l'esprit des Romains, y compris chez les auteurs ayant étudié de manière approfondie le sujet, comme Pline. De même, les termes employés pour les désigner sont parfois fluctuants : différents termes – *casia* ou *cassia*, *cinnamomum* ou *cinnamum* – étaient utilisés pour désigner la cannelle<sup>1</sup>. Pline, dont les descriptions et les explications, issues pour la plupart de ses prédécesseurs grecs, contiennent beaucoup d'erreurs et de confusions<sup>2</sup>, avoue parfois son ignorance : il regrette par exemple que personne n'ait jamais décrit de façon précise l'arbre qui produit l'encens, malgré les expéditions entreprises sous le principat d'Auguste en Arabie :

*Res in Arabia gessimus et Romana arma in magnam partem eius penetrauerunt. Gaius etiam Caesar Augusti filius inde gloriam petiit, nec tamen ab ullo, quod equidem sciam, Latino arborum earum tradita est facies*<sup>3</sup>.

Les lieux communs littéraires attachés aux parfums concernent tout d'abord leur origine géographique lointaine. Plaute, en parlant des *unguenta* utilisés par les Romains raffinés, les qualifie simplement d'« exotiques » :

*... Quid uis fieri ?  
non omnes possunt olere unguenta exotica,  
si tu oles...*<sup>4</sup>

mais ils sont plus fréquemment associés à un Orient imprécis, désigné par les termes généraux d'« Arabie » – parfois appelée Panchaïe<sup>5</sup>, d'après l'*Histoire sacrée* d'Évhémère –, d'« Inde », de « Syrie » ou d'« Assyrie », ou encore d'« Arménie ». On trouve chez Lucrèce l'expression « parfums de Panchaïe » :

*araque Panchaeos exhalat propter odores*<sup>6</sup>,

reprise plus tard par Virgile,

---

<sup>1</sup> Les termes *cinnamome* et *casia* désignaient en réalité des plantes différentes. Cependant, « il semble [...] que les Anciens n'aient pas fait de différence entre les deux plantes et leurs produits [...]. Les poètes emploient *casia*, *cassia*, *cinnamum* (la forme *cinnamomum* [le o est long] était impossible dans l'hexamètre) ou *cinnamon* suivant leurs besoins ou leur fantaisie » (A. Ernout, note 1 à Pline, XII, 89).

<sup>2</sup> Voir les notes d'A. Ernout au livre XII.

<sup>3</sup> « Nous avons fait campagne en Arabie, et les armes romaines y ont largement pénétré. Même Caius César, le fils d'Auguste, lui a demandé la gloire, et pourtant aucun Latin, que je sache, ne nous a rapporté une description de cet arbre » (*N. H.*, XII, 55). Sur cette expédition en Arabie, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> « GRUMION. – « Que veux-tu ? Tout le monde ne peut pas sentir les parfums exotiques, comme toi » (*Mostellaria*, 41-43).

<sup>5</sup> *Panchaia* est le nom de l'île fabuleuse, au large de l'Arabie, qu'Évhémère, dans son *Histoire sacrée*, affirmait avoir atteinte au cours de son voyage dans l'océan Indien (cf. *supra*) ; le nom et les aventures d'Évhémère avaient été popularisés par Ennius dans son *Euhemerus*, traduction de l'*Histoire sacrée* d'Évhémère. Il semble que le nom de Panchaïe ait ensuite servi à désigner une partie de l'Arabie (cf. Pline, X, 4).

<sup>6</sup> « [Et que] l'autel voisin exhale les parfums de l'Arabie » (*De natura rerum*, II, 417). Sur ce vers de Lucrèce, voir A. Ernout et L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. 417, qui notent que *Panchaeos* représente la « première apparition de l'adjectif qui, comme le subst. *Panchaia*, a connu une grande vogue dans la langue poétique [...] ».

*Panchaeis adolescunt ignibus arae*<sup>1</sup>.

D'autres textes parlent de « parfums assyriens » ou « syriens », Syrie et Assyrie étant souvent confondues dans la géographie approximative des poètes<sup>2</sup> ; c'est le cas de Catulle :

*Nec tamen illa mihi dextra deducta paterna  
fragrantem Assyrio uenit odore domum*<sup>3</sup>,

ou de Tibulle, qui emploie la même expression *Assyrii odores*<sup>4</sup>. Ce dernier, dans d'autres pièces du recueil, évoque aussi l'image d'une « Arménie embaumée » :

*Haec mihi fingebam, quae nunc Eurusque Notusque  
iactat odoratos uota per Armenios*<sup>5</sup>,

ou celle des parfums venus d'Arabie :

*Vrantur pia tura focis, urantur odores  
quos tener e terra diuite mittit Arabs*<sup>6</sup>.

Ces dénominations générales peuvent recouvrir en fait toute une série de plantes, épices ou aromates, dont les auteurs ont également cité les noms précis : parmi ceux-ci, on

<sup>1</sup> « Les feux de la Panchaïe brûlent sur les autels » (*Géorg.*, IV, 379). La Panchaïe est déjà mentionnée à propos de l'encens en II, 139, *tota... turiferis Panchaia pinguis harenis*, « la Panchaïe, tout entière couverte de sables thurifères » ; cf. aussi Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 2, 23 : *Illic quas mittit diues Panchaia merces*, « Qu'il y ait là tous les parfums qu'[envoie] la riche Panchaïe » ; Ovide, *Mét.*, X, 307-310 (passage cité *supra*) ; *Culex*, 87-88 : ... *illi Panchaia tura / floribus agrestes herbae uariantibus addunt*, « ses encens de Panchaïe, ce sont les herbes des champs, émaillées de fleurs » (trad. M. Rat, éd. Garnier).

<sup>2</sup> À propos de l'adjectif *Assyrio* employé par Catulle, 68, 144, C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*, p. 359-360) rappelle que les approximations géographiques sont habituelles chez les poètes : « *Assyrius* is a frequent epithet of perfumes in the poets [...] who, with their usual inaccuracy in matters of oriental geography, use it as equivalent to *Syrius*, though Syria, the coastal region of the Levant, and Assyria, the region beyond the Tigris (the eastern part of modern Iraq), were far apart. The oriental perfumes and spices used in Rome were produced not in Syria but in Arabia or farther East, but took the name Syrian from the fact that they reached Rome from Syrian ports to which caravans had brought them overland ». Voir aussi la remarque similaire de J. André, *Virgile et les Indiens*, p. 157, qui, pour illustrer le fait que les poètes latins étaient de « médiocres géographes », cite à l'appui de cette affirmation la confusion de la Syrie et de l'Assyrie chez Virgile, *Géorg.*, II, 465 ou Ovide, *Mét.*, XV, 393, « que l'on peut attribuer à l'ignorance, à l'insouciance de la précision scientifique ou à un simple rapprochement homonymique » (*id.*, *ibid.*, note 1).

<sup>3</sup> « Et elle ne m'a quand même pas été menée au bras paternel en ma demeure embaumée des parfums d'Assyrie » (Catulle, 68, 143-144). Voir aussi 6, 6-8 : *Nam te non uiduas tacere noctes / nequiquam tacitum cubile clamat / sertis ac Syrio fragrans oliuo*, « Car tu ne dors pas des nuits veuves : elle a beau être muette, ta couche le crie, elle qui sent guirlandes et huile syrienne ».

<sup>4</sup> Tibulle, I, 3, 7-8 : *non soror, Assyrios cineri quae dedat odores / et fleat effusis ante sepulcra comis*, « je n'ai pas une sœur qui offre à ma cendre les parfums d'Assyrie et qui pleure, les cheveux épars, devant mon tombeau ». Voir aussi la description que fait Lygdamus d'Apollon : *stillabat Syrio myrtea rore coma*, « ses cheveux foncés comme le myrte distillaient la rosée des parfums de Syrie » (*Corpus Tibullianum*, III, 4, 28), ou encore Propertius, II, 13, 30 : *cum dabitur Syrio munere plenus onyx*, « quand on répandra l'offrande syrienne de la coupe d'onyx ».

<sup>5</sup> « Voilà le rêve que je faisais : illusions, que maintenant l'Eurus et le Notus dissipent à travers l'Arménie embaumée » (Tibulle, I, 5, 35-36). Sur l'adjectif *Armenios*, voir par exemple le commentaire de M. C. J. Putnam (*Tibullus. A commentary*, Norman, American Philological Association Series of Class. Texts, 1973), p. 104 : « *Armenios* for the more usual *Assyrios* [...]. Exotic sound more than inexactitude of locale conveys the vagueness of distance ».

<sup>6</sup> « Qu'on brûle un religieux encens dans le foyer, qu'on brûle les parfums que l'Arabe voluptueux envoie de son riche pays » (Tibulle, II, 2, 3-4). Cf. aussi Propertius, II, 29, 15-18 et III, 13, 8 ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 2, 23-25 : *Illic quas mittit diues Panchaia merces / Eoique Arabes, diues et Assyria, / et nostri memores lacrimae fundantur eodem*, « Qu'il y ait là tous les parfums qu'envoient la riche Panchaïe, l'Arabie orientale et la riche Assyrie et qu'ils s'y mêlent aux larmes données à ma mémoire », et l'expression *Arabum dona* chez Ovide, *Hér.*, XV, 76 : *Non Arabum noster dona capillus olet*, « dans ma chevelure plus de parfums d'Arabie ».

peut citer la myrrhe – *murra*<sup>1</sup> –, le safran – *crocum*<sup>2</sup> –, la cannelle – *casia* ou *cinnamomum*<sup>3</sup> –, la racine de *costus*<sup>4</sup>, le nard – *nardum*<sup>5</sup> –, le jonc ou roseau odorant – *calamus*<sup>6</sup> –, l’encens – *tus*<sup>7</sup> –, l’amome – *amomum*<sup>8</sup> –, le silphium<sup>9</sup> – communément appelé *laser* ou *laserpicium*<sup>10</sup> –, le poivre – *piper*<sup>11</sup> – ou encore le bois de cèdre. Plus rarement sont mentionnés le citron, le baume – *balsamum*<sup>12</sup> –, le *galbanum* – qui était selon Pline la résine d’une plante originaire de Syrie<sup>13</sup> –, le *panax* – une gomme-résine aromatique, appelée aujourd’hui opopanax<sup>14</sup> –, le *malobathrum* – arbre originaire, selon Pline, de Syrie, d’Égypte ou d’Inde, et dont on tirait une huile parfumée<sup>15</sup> – et bien d’autres encore. Tous ces termes, déjà évocateurs d’exotisme en eux-mêmes, en raison du prestige, de la rareté et du coût de ces *odores*, sont de surcroît

<sup>1</sup> Cette résine provenait des côtes de la mer Rouge ; cf. Pline, *N. H.*, XII, 66-71.

<sup>2</sup> Le meilleur safran provenait de Cilicie (cf. Salluste, *Histoires*, II, frg. 81 Maurenbrecher (63 McGushin) : *Iter uertit ad Corycum urbem inclitam portu atque nemore, in quo crocum gignitur*, « Il se dirigea vers la ville de Corycus, célèbre par son port et par son bois, d’où provient le safran », trad. personnelle, et d’autres passages cités *infra*). D’après une comparaison de Cicéron, il semble le safran donnait aux *unguenta* une odeur forte, capiteuse (*De oratore*, III, 25, 99 : *unguentis minus diu nos delectari summa et acerrima suauitate conditis quam his moderatis, et magis laudari quod ceram quam quod crocum olere uideatur*, « Les parfums très forts et très pénétrants nous charment moins longtemps que les parfums sobres dont nous usons et l’on préfère ce qui semble sentir la cire plutôt que le safran »). Certains textes semblent faire allusion à une huile parfumée au safran, appelée *crocinum*, cf. Plaute, *Curculio*, 101, cité *infra* ; et peut-être Properce, III, 10, 21-22 : *... noxque inter pocula currat, / et crocin nares murreus ungat onyx*, « et que la nuit coure parmi les coupes et que la jarre de parfum touche nos narines d’une odeur de safran » ; Pline (XIII, 5) évoquera plus tard cet *unguentum* célèbre à base de safran de Cilicie : *Crocinum in Solis Ciliciae diu maxime laudatum est*, « Le parfum au safran de Soles en Cilicie fut longtemps le plus renommé ».

<sup>3</sup> Sur la cannelle d’Arabie, cf. Hérodote, III, 110-111 et Pline, *N. H.*, XII, 85-98.

<sup>4</sup> Sur cette plante (κόστος), qui venait d’Inde, cf. Pline, XII, 41, et la note 2 d’A. Ernout.

<sup>5</sup> Le terme *nardum* regroupe diverses plantes originaires de pays d’Orient (Arabie, Inde, Médie), de Gaule (nard celtique), ou de Crète : cf. Pline, XII, 42-47, et les notes correspondantes d’A. Ernout. Voir par exemple Ovide, *Art d’aimer*, III, 443 : *Nec coma uos fallat liquido nitidissima nardo* « Ne vous laissez pas séduire par leurs cheveux tout brillants d’essence de nard ».

<sup>6</sup> Cf. Pline, *N. H.*, XII, 104-106 (pour les usages médicaux, cf. XXI, 119 sq. ; XXX, 104, XXXII, 141, XXV, 157). Les Romains n’auraient connu cette plante qu’en tant qu’ingrédients de certains *unguenta* (cf. J. André, note 1 à Pline, XV, 30, à propos du terme *calamus*, désignant « le roseau odorant, rhizome de l’acore [...] ; les Romains n’ont pas connu la plante elle-même qui fut introduite plus tard par les Mongols »).

<sup>7</sup> Sur l’arbre à encens (*arbor turis* ou *turifera*), cf. Pline, XII, 54 ; XVI, 136. Il généralement cité par les Anciens comme un arbre exotique poussant en Arabie (Virgile, *G. I.*, 57 ; Pline, XII, 51) et dans l’Inde (Ovide, *Fastes*, III, 720). Il existe en fait deux types d’encens : l’encens d’Arabie (« encens femelle ») et l’encens indien (« encens mâle ») provenant de deux espèces d’arbres différentes. Cf. Pline, *N. H.*, XII, 51-65, et les extraits de ce passage cités *infra*.

<sup>8</sup> Pline, *N. H.*, XII, 48-49.

<sup>9</sup> Sur l’aspect de cette plante – de la famille des fêrues –, son origine, sa culture, sa disparition, et ses diverses utilisations, cf. Pline, XIX, 38-46, et les notes correspondantes de J. André. Elle était originaire de Cyrénaïque, cf. *N. H.*, XIX, 38 : *clarissimum laserpicium, quod Graeci silphion uocant, in Cyrenaica prouincia repertum*, « [le] prestigieux *laserpicium*, que les Grecs nomment *silphion*, trouvé dans la province de Cyrénaïque ». Voir aussi le commentaire de J. Desanges (éd. de Pline l’Ancien, *Histoire Naturelle*, livre V, 1-46, Paris, C.U.F., 1980, p. 372-374, ainsi que les nombreuses références bibliographiques indiquées en note).

<sup>10</sup> *Silphium* vient du grec σίλφιον ; le suc de cette plante porte en latin le nom de *laser* – de *laserpicium*, c’est-à-dire *lac serpicium*. Cf. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, à propos du poème 7, v. 4 : « Ist juice [...] was given the name *laser* – a popular misformation : *laserpicium* is itself *lac serpicium*, ‘serpe-juice’, *serpe* (or *sirpe*) being the Latin name of the plant, probably an early borrowing from σίλφιον. (Plaut. *Rud.* 630 ‘sirpe et laserpicium’ shows the original use) ».

<sup>11</sup> « Les Anciens, Grecs et Latins, ont connu le poivre, mais non la plante qui le produit » (L. Callebat, *Commentaire* du livre VIII de Vitruve, *De l’architecture*, note 3 p. 106). Le poivrier est évoqué par Pline, *N. H.*, XII, 26-29, parmi les arbres, arbustes et plantes poussant en Inde ; il parle aussi des différentes falsifications possibles du poivre, preuve du prix élevé de cette marchandise d’importation à Rome (*ibid.*, XII, 26 sq.). Le poivre est souvent cité chez les auteurs de l’époque impériale ; cf. Horace, *Épîtres*, II, 1, 270 ; *Satires*, II, 4, 74 et II, 8, 49 (passages cités *infra*) ; voir aussi Perse, *Satires*, V, 54-55 et 136, et les notes d’A. Cartault aux v. 54-55 sur le commerce du poivre, et *ibid.*, VI, 38-39. Après le poivre, Pline mentionne encore le clou de girofle, qu’il compare au poivre : *Est etiamnum in India piperis granis simile quod uocatur caryophyllon, grandius fragiliusque. Tradunt in Indica loto id gigni ; aduehitur odoris gratia*, « Il existe aussi dans l’Inde une graine semblable au poivre, mais plus grosse et on plus friable : le *caryophyllon* (girofle). On dit qu’elle pousse sur le lotus indien ; sur l’importe pour son arôme » (*N. H.*, XII, 30).

<sup>12</sup> Le baume est le suc d’un arbuste appelé baumier, poussant uniquement, selon Pline, en Judée (cf. Pline, *N. H.*, XII, 111-123). Vespasien et Titus, selon l’encyclopédiste, apportèrent à Rome des spécimens de cet arbre, après la prise de Jérusalem en 70.

<sup>13</sup> Virgile le mentionne comme répulsif contre les serpents (*Géorg.*, III, 415, *galbano... nidore*, « par les vapeurs du galbanum ») ou comme remède pour soigner les abeilles (*ibid.* IV, 264, *hic iam galbanoos suadebo incendere odores*, « je recommanderai de brûler dans la ruche les parfums du galbanum »). Pline (*N. H.*, XII, 126), affirme qu’il n’était employé qu’en médecine (*medicinae hoc tantum*) ; cf. aussi XXIV, 21 sq.

<sup>14</sup> Cf. Virgile, *Én.*, XII, 419 ; Pline, *N. H.*, XII, 127. Le *panax* servait en parfumerie et en pharmacologie (cf. Pline, XXV, 30-33 ; XX, 264).

<sup>15</sup> Horace semble être le seul auteur de la période étudiée ici à citer le *malobathrum* : *... nitentis / malobathro Syrio capillos*, « mes cheveux luisants de malobathre syrien » (*Odes*, II, 7, 7-8). Cf. Pline, XII, 129 : *Dat et malobathrum Syria, arborem folio conuoluto, colore aridi folii, ex quo premitur oleum ad unguenta, fertiliore eiusdem Aegypto ; laudatius tamen ex India uenit*, « La Syrie donne encore le *malobathrum*, arbre à feuilles enroulées, de couleur feuille morte. On en exprime une huile pour la parfumerie. L’Égypte en produit davantage que la Syrie, mais le meilleur vient de l’Inde ». Le *malobathrum* était aussi employé en médecine (*N. H.*, XXIII, 93).



accompagnés assez souvent par un adjectif, un détail géographique ou ethnographique indiquant leur provenance, réelle ou supposée. Ainsi, dans les textes, l'Arabie – autrement nommée pays des Sabéens<sup>1</sup>, terre de Saba, ou Panchaïe – était associée, à juste titre, à la production de l'encens, de la myrrhe ou de la cannelle. L'Arabie était même le seul pays, selon les Anciens, à produire l'encens ; c'est du moins ce qu'affirme Virgile dans ses *Géorgiques*, à propos de la variété des arbres selon les pays et les climats :

*diuisae arboribus patriae. Sola India nigrum  
fert hebenum, solis est turea uirga Sabaeis*<sup>2</sup>.

La mention de l'Arabie en effet est très fréquemment présente dans les textes faisant allusion à l'encens, à la cannelle ou à la myrrhe, depuis Plaute :

*Ex Arabia tibi  
attuli tus*<sup>3</sup>,

jusqu'à Ovide :

*Nam modo turilegos Arabas, modo despicit Indos*<sup>4</sup>,

et Grattius :

*... Ab Eois descendit uirga Sabaeis  
mater odorati multum pulcherrima turis*<sup>5</sup>,

en passant par Vitruve<sup>6</sup>, Tibulle<sup>7</sup>, ou Virgile, qui a célébré à plusieurs reprises dans son œuvre l'Arabie productrice de parfums, couverte de « sables thurifères » :

<sup>1</sup> Peuple de l'Arabie Heureuse.

<sup>2</sup> « Les arbres ont chacun leur patrie. L'Inde est seule à produire la noire ébène, et seuls les Sabéens à posséder la tige thurifère » (Virg., *Géorg.*, II, 116-117). Pline (*N. H.* XII, 51-52) écrira encore à propos de l'Arabie : *Principalia ergo in illa tus atque murra, haec et cum Trogoditis communis. Tura praeter Arabiam nullis, ac ne Arabiae quidem uniuersae*, « Ses produits principaux donc, sont l'encens et la myrrhe ; celle-ci lui est commune avec les Troglodytes. L'encens ne se trouve nulle part qu'en Arabie, et encore pas dans toute l'Arabie ». L'encyclopédiste décrit ensuite les « forêts d'encens », les arbres à encens, la récolte de la précieuse résine, son aspect et son prix (XII, 52-65).

<sup>3</sup> « Je t'ai apporté de l'encens d'Arabie » (Plaute, *Truculentus*, 539-540, dans l'énumération des cadeaux rapportés d'Orient par le soldat Stratophane à la courtisane Phronésie ; cf. aussi *Trinummus*, 933-935 : *illa ubi tus gignitur*, « [L'Arabie] qui produit l'encens »).

<sup>4</sup> « En effet, [Cérès] peut voir d'en haut tantôt les Arabes qui recueillent l'encens, tantôt les Indiens » (Ovide, *Fastes*, IV, 569) ; voir aussi le récit de la légende de Myrrha, dans les *Métamorphoses*, qui a pour cadre l'Orient en général et l'Arabie surtout : *...sit diues amomo / cinnamaque costumque suum sudataque ligno / tura ferat floresque alios Panchaia tellus*, « que l'amome, le cinname, le costus et l'encens, distillé par un bois, et que des fleurs encore enrichissent la Panchaïe qui les produit » (X, 307-309) ; *Palmiferos Arabas Panchaeaque rura reliquit*, « elle quitte l'Arabie fertile en palmiers et les terres de la Panchaïe » (X, 478) ; dans cette fable, l'origine de la myrrhe est attribuée à la transformation de Myrrha en arbre : *flet tamen et tepidae manant ex arbore guttae. / Est honor et lacrimis, stillataque robore myrrha / nomen erile tenet nulloque tacebitur aeuo*, « elle continue à pleurer et des gouttes tièdes s'échappent de l'arbre. Ses larmes ont un grand prix ; la myrrhe, distillée par le bois, conserve le nom de celle qui la donne ; on parlera d'elle dans la suite des âges » (*ibid.*, X, 500-502). Cf. aussi *Art d'aimer*, I, 285-288 : *Myrrha patrem, sed non qua filia debet, amauit, / et nunc obducto cortice pressa latet ; / illius lacrimis, quas arbore fundit odora, / unguimur, et dominae nomina gutta tenet*, « Myrrha aime son père, mais d'une affection qui n'était pas filiale ; maintenant une enveloppe d'écorce l'étreint et nous la cache. Ses larmes, que répand un arbre odoriférant, nous servent de parfum, et elle a donné son nom à l'essence ».

<sup>5</sup> « Des Sabéens d'Orient provient la tige, de loin la plus belle, qui donne naissance à l'encens odorant » (*Cynégétiques*, 132-133, trad. personnelle). Grattius semble ici faire allusion au fait que l'on employait le bois d'encens pour fabriquer des lances ou des javalots pour la chasse.

<sup>6</sup> Cf. Vitruve, *De l'architecture*, VIII, 3, 13 (passage cité *supra*) : *Quodsi terra generibus umorum non esset dissimilis et disparata, non tantum in Syria et Arabia... essent... arbores turiferae, neque piperis darent bacas, nec murrae glaebulae*, « Si donc la terre n'offrait pas des dissemblances et variétés dans la nature de ses sucres, ce n'est pas seulement en Syrie et en Arabie [...] qu'il y aurait des arbres porteurs d'encens et ceux qui donnent les baies du poivre et les petites boules de la myrrhe ».

<sup>7</sup> Tibulle, II, 2, 3-4, passage cité *supra*.

*totaque turiferis Panchaia pinguis harenis*<sup>1</sup>.

Parfois même, la mention de l'Arabie, des Sabéens ou de la Panchaïe suffit à elle seule à désigner l'encens ou la myrrhe, en tant que productions emblématiques de cette région, dans des expressions telles que *Arabus* – ou *Arabicus* – *odor*, « le parfum d'Arabie », employées chez Plaute<sup>2</sup>, ou *Panchaei ignes*, « les feux de la Panchaïe », chez Virgile<sup>3</sup>. Mais on trouve ailleurs, à propos de l'encens ou de la myrrhe, des références à la Syrie, à l'Inde ou à la Perse, qui témoignent sans doute, comme dans bien d'autres domaines, du peu de souci qu'avaient souvent les Anciens – et en particulier les poètes – de l'exactitude géographique, ou de la confusion qui s'opérait souvent entre le lieu de production et les différentes étapes commerciales situées sur la route des parfums : c'est ainsi que Properce, comme nous l'avons déjà signalé, peut associer la myrrhe à l'Oronte de Syrie<sup>4</sup>, et qu'Ovide peut associer l'encens à l'Euphrate<sup>5</sup>, à l'Indus<sup>6</sup>, ou encore à la Perse – cette dernière ayant été choisie, peut-être, en tant que pays inventeur des *unguenta*<sup>7</sup>.

L'origine du fameux silphium, aussi appelé *laser* ou *laserpicium*, fréquemment cité chez les auteurs, était également bien connue des Anciens : il provenait essentiellement de Cyrénaïque, comme on le voit par exemple chez Vitruve<sup>8</sup>, ou, déjà, dans le *Rudens* de Plaute, dont le cadre était la côte africaine près de la ville de Cyrène, et où le personnage de Trachalion parle d'une récolte de silphium destinée au marché de Capoue :

*... Teque oro et quaeso, si speras tibi  
hoc anno multum futurum sirpe et lasserpicium  
eamque euenturam exagogam Capuam saluam et sospitem*<sup>9</sup>.

Catulle avait également évoqué le silphium de Cyrénaïque, à travers le néologisme *laserpicifer* qualifiant Cyrène dans le poème 7 :

<sup>1</sup> « [Mais] la Panchaïe, tout entière couverte de sables thurifères [ne saurait lutter de mérites avec l'Italie] » (*Géorg.*, II, 139) ; I, 56-57 : *Nonne uides... ut... / ... [mittunt] ... molles sua tura Sabaei*, « Ne vois-tu pas comme [...] les Sabéens efféminés [envoient] leur encens » ; II, 116-117 (passage cité *supra*) ; voir aussi *Én.*, I, 416-417 : *... ubi templum illi, centumque Sabaeo / ture calent arae sertisque recentibus halant*, « [Vénus revoit] son temple où sur les cent autels brûle l'encens de Saba, s'exhale le parfum des fraîches guirlandes ».

<sup>2</sup> Pour la périphrase *Arabus odor*, associée à la mention de la myrrhe, cf. Plaute, *Poenulus*, 1178-1179, *Tanta ibi copia uenustatum aderat, in suo quique loco sita munde. / Arabus, murrinus, omnis odor complebat*, « Quelle abondance de splendeurs il y avait là, et chacune à sa place, dans un ordre élégant ! L'encens, la myrrhe, tous les parfums emplissaient les autels » ; pour *Arabicus odor*, cf. *Miles gloriosus*, 411-412 : *Inde ignem in aram, ut Ephesiae Dianae laeta laudes / gratesque agam eique ut Arabico fumificem odore amoeno*, « Porte le feu sur l'autel, pour que dans ma joie j'offre à Diane d'Éphèse des louanges et des actions de grâces et fasse monter vers elle la suave odeur de l'encens d'Arabie ».

<sup>3</sup> *Panchaeis adolescent ignibus arae*, « Les feux de la Panchaïe brûlent sur les autels » (*Géorg.*, IV, 379).

<sup>4</sup> Cf. le passage de Properce, I, 2, 3 mentionnant la « myrrhe de l'Oronte », et cité *supra*.

<sup>5</sup> *Tura nec Euphrates... miserat*, « L'Euphrate n'avait pas envoyé son encens » (Ovide, *Fastes*, I, 341).

<sup>6</sup> Cf. Ovide, *Fastes*, III, 719-720, à propos des conquêtes orientales de Bacchus : *Sithonas et Scythicos longum narrare triumphos / domitas gentes, turifer Inde, tuas*, « Il serait trop long de raconter tes triomphes sur les Sithoniens et les Scythes, et tes victoires sur les peuples du pays de l'Indus qui produit l'encens ».

<sup>7</sup> Cf. les passages des *Métamorphoses* déjà cités *supra* à propos de la légende de Leucothoé (IV, 208-210 et 251-255).

<sup>8</sup> Vitruve, *De l'architecture*, VIII, 3, 13 (texte cité *supra*).

<sup>9</sup> « Et je te prie, je te supplie, si tu espères récolter cette année une ample récolte de silphium et de lait de silphium, qui ait la chance d'être transportée sans perte et sans déchet jusqu'au marché de Capoue... » (*Rudens*, 629-631). Au v. 633, Plaute cite le terme *magudaris*, dont on a supposé qu'il pourrait être le nom de la racine ou de la tige du silphium (voir la note *ad loc.* d'A. Ernout) : *... Seu tibi confidis fore multam magudarim*, « ... ou que tu comptes recueillir la *magudaris* en abondance [...] ».

*Quam magnus numerus Libyssae harenae  
lasarpiciferis iacet Cyrenis,  
oraclum Iouis inter aestuosi  
et Batti ueteris sacrum sepulcrum*<sup>1</sup>.

Parmi les parfums à propos de l'origine desquels les textes s'accordent généralement, citons d'autre part le nard, généralement associé à l'Inde, comme en témoignent Ovide<sup>2</sup> et Grattius<sup>3</sup>, ou, selon la liberté poétique habituelle, à l'Assyrie ou à la Perse, comme chez Horace<sup>4</sup>, et le safran, que l'on rattache le plus souvent à la Cilicie – et, par métonymie, aux éléments géographiques emblématiques de la région, comme le fleuve Cydnus<sup>5</sup>, le mont Corycus<sup>6</sup> – ou à la Lydie et au mont Tmolus<sup>7</sup>, que ce soit chez Lucrèce<sup>8</sup>, chez Properce<sup>9</sup>, chez Horace<sup>10</sup>, ou encore chez Ovide, qui, dans un *adynaton*, célèbre la production cilicienne :

*quotue ferat dicam terra Cilissa crocos*<sup>11</sup>.

Du Pont provenait l'*absinthium Ponticum*, une herbe aromatique<sup>12</sup> dont Plaute fait mention dans un échange de répliques entre le sycophante et Charmidès, où le comique naît en grande partie d'une confusion géographique entre le Pont – à propos duquel est citée cette herbe – et l'Arabie :

<sup>1</sup> « Le nombre des grains de sable qui, en Libye, jonchent le sol de Cyrène porteuse de laser, entre l'oracle de Jupiter torride et le tombeau sacré de Battos l'ancien... » (Catulle, 7, 3-6). Battos est le héros fondateur de la ville de Cyrène. Voir aussi Manilius, IV, 780-781 : ... *donataque rura / Cyrenes lacrimis radiceis Scorpios acris / eligit ...*, « Le Scorpion choisit le territoire de Cyrène, auquel ont été données les larmes d'une âcre racine » (trad. personnelle).

<sup>2</sup> ... *Nec miserat India costum*, « L'Inde [n'avait pas envoyé] son nard » (*Fastes*, I, 341).

<sup>3</sup> Cf. *Cyn.*, 314, où le poète utilise d'ailleurs un néologisme, l'adjectif *nardifer*, « qui produit le nard », pour qualifier le Gange : *nardiferumque metunt Gangem...*, « [tandis que les rois d'Égypte] récoltaient les parfums du Gange producteur de nard » (trad. personnelle).

<sup>4</sup> Cf. *Épodes*, XIII, 8-9 : *Nunc et Achaemenio / perfundi nardo iuuat*, « Aujourd'hui, il nous plaît de nous inonder du nard achéménien » (l'adjectif *Achaemenius* désigne la Perse, comme dans deux autres passages des *Odes* : II, 12, 21 et III, 1, 44) ; *Odes*, II, 11, 16 : ... *et rosa / canos odorati capillos, / dum licet, Assyria... nardo*, « et, tant que nous le pouvons encore, embaumant nos cheveux gris de l'odeur des roses et les parfumant de nard assyrien » (assyrien est mis ici pour syrien, cf. III, 4, 32 et Virg., *Géorg.* II, 465) ; Lygdamus (*Corpus Tibullianum*), III, 6, 63-64 : *Iam dudum Syrio madefactus tempora nardo / debueram sertis implicuisse comas*, « Voilà longtemps que j'aurais dû arroser mes tempes du nard de Syrie et placer des guirlandes dans ma chevelure ».

<sup>5</sup> Voir *supra* le passage consacré aux fleuves.

<sup>6</sup> Le terme peut désigner aussi une ville, et un bois (cf. *supra* le passage consacré aux éléments du relief, et la référence à Sall., *Histoires*, II, frg. 81 Maurenbrecher).

<sup>7</sup> Cf. Virg., *Géorg.*, I, 56, passage cité *supra*.

<sup>8</sup> Lucrèce, *De natura rerum*, II, 416 : *cum scena croco Cilici perfusa recens est*, « quand la scène vient d'être arrosée de safran de Cilicie ».

<sup>9</sup> Properce, IV, 6, 73-74 : *uinaque fundantur prelis elisa Falernis, / perluat et nostras spica Cilissa comas*, « Que les vins broyés par les pressoirs de Falerne soient versés et que le safran de Cilicie baigne nos chevelures ».

<sup>10</sup> Cf. Hor., *Sat.*, II, 4, 68, où le safran est cité comme faisant partie des ingrédients de la sauce appelée « double » (*duplex ius*, v. 63) : *Corycioque croco...*, « [en saupoudrant la sauce] de safran du Corycus ».

<sup>11</sup> « [Car je ne saurais dire] combien de safrans porte la terre de Cilicie » (*Contre Ibis*, 200) ; cf. aussi *A. A.*, III, 203-204 : *Nec pudor est oculos tenui signare fauilla / uel prope te nato, lucide Cydne, croco*, « Et vous ne rougissez pas de marquer le tour des yeux avec de la cendre fine ou avec le safran qui naît sur tes rives, limpide Cydnus » ; *Fastes*, I, 75-76 : *Cernis odoratis ut luceat ignibus aether / et sonet accensis spica Cilissa focus ?*, « Vois-tu comme le ciel reluit de feux odorants et comme le safran de Cilicie crépite sur le foyer embrasé ? ».

<sup>12</sup> Sur l'absinthe Pontique, une herbe qui servait à aromatiser le vin, cf. aussi Ovide, *Tr.*, V, 13, 21-23 : *Cana prius gelido desint absinthia Ponto / et careat dulci Trinacris Hybla thymo, / inmemorem quam te quisquam conuincat amici*, « Le Pont glacé manquerait de blanche absinthe et l'Hybla trinacrienne de thym suave avant qu'on te convainque d'avoir oublié ton ami » ; *Pont.*, III, 1, 23-24 ; III, 8, 15 ; Pline, *N. H.*, XIV, 109. Pline mentionne ailleurs (XXVII, 45) une sorte d'origan originaire d'Héraclée du Pont (*absinthium Ponticum*). Caton, *De agricultura*, CLXVII, 159 signale l'un de ses usages pharmaceutiques : *Intertrigini remedium : in uiam cum ibis, apsinthi pontici surculum sub anulo habeto*, « Remède contre les excoriations : quand vous irez en route, portez sous votre anneau un brin d'absinthe du Pont ».

*SY. Omnium primum in Pontum aduecti ad Arabiam terram sumus.  
CH. Eho, an etiam Arabiast in Ponto ? SY. Est ; non illa ubi tus gignitur,  
Sed ubi apsinthium fit atque cunila gallinacea*<sup>1</sup>.

C'est également du pont que provient le *castoreum*<sup>2</sup>, une sorte de musc tiré des castors dont ont parlé plusieurs auteurs anciens, dont Virgile, qui mentionne son origine pontique :

*... uirosaque Pontus  
castorea...*<sup>3</sup>

Virgile, dans son exposé de la II<sup>e</sup> *Géorgique* sur la variété des arbres selon les pays et les climats, semble être le seul auteur de la période étudiée ici<sup>4</sup> à mentionner l'origine orientale du citronnier :

*Media fert tristis sucos tardumque saporem  
felicis mali...*<sup>5</sup>

et à en donner une description :

*Ipsa ingens arbos faciemque simillima lauro  
et, si non alium late iactaret odorem,  
laurus erat ; folia haud ullis labentia uentis ;  
flos ad prima tenax...*<sup>6</sup>

D'autres *odores*, au contraire, apparaissent de façon assez floue, que ce soit quant à leur nature même ou quant à leur origine géographique. Le *costus*, par exemple, est associé à la Perse chez Horace<sup>7</sup>, et à l'Arabie dans le passage des *Métamorphoses* d'Ovide déjà cité, alors que Pline lui donne une origine indienne<sup>8</sup> ; l'amome, lui, est tantôt associé à la région du

<sup>1</sup> « SYCOPHANTE. – [...] En premier de tout, nous sommes arrivés par mer dans le Pont, jusqu'au pays d'Arabie. CHARMIDÈS. – « Hein ? l'Arabie est donc dans le Pont ? SYCOPHANTE. – « Mais oui : non pas celle qui produit l'encens, mais celle où poussent l'absinthe et l'organ des poules » (Plaute, *Trinummus*, 933-935).

<sup>2</sup> Lucrèce (VI, 794) avait déjà évoqué les « lourds effluves du castoréum », *castoreo... graui*. Sur l'origine animale du *castoreum*, cf. *Nux*, 165-166, et la note 1, p. 247 de J. H. Mozley dans l'éd. de la Loeb Classical Library : « The beaver was commonly supposed to escape the hunters by biting off the object of their chase, viz. his testicles, which secreted an oil much used by the ancients in midwifery » ; cf. aussi Pline, VIII, 109 : *Easdem partes sibi ipsi Pontici amputant fibri periculo urgente, ob hoc se peti gnari ; castoreum id uocant medici*, « Les castors du Pont se coupent également les parties génitales, quand le péril les presse ; car ils savent que c'est pour cela qu'on les poursuit : c'est le produit que les médecins appellent castoréum » et la note correspondante d'A. Ernout : « Le *castoréum*, qui provenait des castors du Pont-Euxin (cf. Virg., *G.*, I, 59 ; Pline, XXXII, 27, etc.), entrainé dans de nombreuses préparations pharmaceutiques ; et la légende de sa castration par lui-même était devenue proverbiale, cf. Cic., *Scaur.*, 2, 7, bien qu'elle fût niée par quelques-uns, cf. Plin., XXXII, 26 *amputari hos ab ipsis, cum capiuntur, negat Sextius diligentissimus medicinae*, où l'on trouvera une longue description du *castoreum*. On sait que c'est une sécrétion de glandes placées sous la queue du castor, ce qui a pu fournir quelque vraisemblance à la légende que chasseurs et marchands ont répandue pour augmenter la valeur du produit ». Le castoréum était notamment employé comme narcotique (cf. Celse, 3, 20, et 6, 7, 8). Sur les importations de castoréum du Pont, cf. aussi Perse, *Satires*, V, 134-135 et la note correspondante d'A. Cartault.

<sup>3</sup> « [Ne vois-tu pas comme] le Pont [nous envoie] la nauséabonde huile de castor » (Virgile, *Géorg.*, I, 58-59).

<sup>4</sup> Voir aussi les mentions du *citrus* relatives à son usage insecticide, citées *infra*.

<sup>5</sup> « La Médie produit les sucres acides et la saveur persistante du citron » (*Géorg.*, II, 126-127). Pline affirme en effet que le citronnier n'a pu s'acclimater en Italie (*N. H.*, XII, 7, 15-16 : *Malus Assyria, quam alias Medicam uocant, uenenis medetur. [...] Temptare gentes transferre ad sese propter remedii praestantiam [...]. Sed nisi apud Medos et in Perside nasci noluit*, « Le pommier d'Assyrie, dit aussi pommier de Médie, est un antitoxique. [...] Des nations ont tenté d'acclimater le citronnier chez elles en raison de ses vertus médicinales [...]. Mais le citronnier s'est refusé à pousser en dehors de la Médie et de la Perse »).

<sup>6</sup> « L'arbre lui-même est gigantesque et son aspect tout à fait semblable à celui du laurier ; s'il ne répandait pas au loin un odeur différente, ce serait un laurier ; aucun vent ne fait tomber ses feuilles ; sa fleur est particulièrement tenace » (*Géorg.*, II, 131-134). Virgile décrit ici une espèce de citronnier (voir la note d'E. de Saint-Denis au vers 131). Les différents usages du citron évoqués par Virgile dans ce même passage seront cités *infra*.

<sup>7</sup> *Odes*, III, 1, 43 : *Achaemeniumque costum*, « le *costus* achéménien ». Pour l'épithète achéménien, cf. II, 12, 21.

<sup>8</sup> *Mét.*, X, 305-310 (le *costus* est mentionné au v. 308 comme faisant partie des parfums de la Panchaïe).

Pont<sup>1</sup>, tantôt, comme la plupart des autres parfums, à l'Assyrie<sup>2</sup> ou à l'Arabie<sup>3</sup> ; la plante appelée *calamus*<sup>4</sup> – terme que l'on traduit souvent par l'expression « roseau odorant » – doit peut-être être assimilée aux roseaux ou aux joncs mentionnés par Vitruve comme étant originaires de Syrie ou d'Arabie au même titre que le poivre, cité dans le même paragraphe du livre VIII<sup>5</sup>. Dans le passage des *Épîtres* d'Horace déjà cité précédemment, le poivre est simplement présenté, à côté de l'encens, comme une production exotique, inconnue évidemment en Italie, comme l'encens<sup>6</sup>. L'origine de certains de ces arbres producteurs d'*odores* ou de condiments n'est en revanche jamais mentionnée chez les auteurs de cette période : c'est le cas par exemple du cumin, qui provenait d'Égypte ou d'Éthiopie<sup>7</sup>, du cèdre<sup>8</sup>, ou du baume dont parle Virgile, qui était originaire du Moyen-Orient :

*Quid tibi odorato referam sudantia ligno  
balsamaque et bacas semper frondentis acanthi ?*<sup>9</sup>

### LE PRESTIGE ET LES DIVERS USAGES DES *ODORES* EXOTIQUES

En dehors des lieux communs concernant leur origine géographique exotique, c'est leur caractère luxueux, leur prestige, qui caractérisent le plus souvent dans la littérature latine toutes ces plantes ou substances odoriférantes, ainsi que les divers produits qui en dérivait. La présence de ces *odores* était d'ailleurs l'une des caractéristiques de la nature de l'âge d'or ou de celle du séjour des morts tels que se les représentaient les Anciens, comme chez Virgile dans le passage de la IV<sup>e</sup> *Bucolique* annonçant le nouvel âge d'or qui accompagnera la naissance de l'enfant :

<sup>1</sup> Plaute, *Truculentus*, 539-540 : *tibi / atuli... Ponto amomum...*, « je t'ai apporté [...] de l'amome du Pont ». Pour Pline (*N. H.*, XII, 48-49), l'amome est originaire de l'Inde, de l'Arménie, de la Médie et du Pont (voir à ce sujet la note 1 au § 48 d'A. Ernout). Il semble que l'on vendait aussi sous le nom d'amome d'autres épices, dont la cardamome, provenant selon Pline d'Arabie ou de Médie (cf. *N. H.*, XII, 50 et la note 1 d'A. Ernout) ; sur les mots ἄμωμον, καρδαμάωμον et κιννάμωμον, cardamome, cinnamome, voir aussi la note 1 au § 50). Salluste, *Histoires*, fig. IV, 72 Maurenbrecher (71 McGushin) parle de l'amome des *Gordueni*, en Arménie : *Apud Gorduenos amomum et alii leues odores gignuntur*, « Chez les Gordyeni sont produits l'amome et d'autres parfums » (trad. personnelle). Pline cite les divers emplois de ces plantes aux livres XIII (15, 16, 18), XIV (107), XV (30), XXVI (34, 101).

<sup>2</sup> Cf. Virgile, *Buc.*, IV, 25 : *Assyrium... amomum*, « l'amome assyrien » (l'amome est encore cité en III, 89, passage cité *infra*). Sur l'amome, cf. J. André, *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris, 1956, p. 28. Dans la légende du phénix, d'origine assyrienne, racontée par Ovide (*Mét.*, XV, 392-407), l'amome est cité parmi les parfums utilisés par le phénix pour la confection de son nid.

<sup>3</sup> Cf. Ovide, *Mét.*, X, 307, où l'amome est cité, à l'occasion du récit de la légende de Myrrha, parmi les *odores* produits par la Panchaïe (voir le passage, déjà cité, des v. 305-310).

<sup>4</sup> Selon Pline, XII, 104, le « roseau odorant » poussait en Inde, en Arabie et en Syrie. Sur ses usages, cf. *infra*.

<sup>5</sup> *De l'architecture*, VIII, 3, 13 (passage cité *supra*).

<sup>6</sup> Horace, *Épîtres*, I, 14, 23 (*angulus iste feret piper et tus ocus uua*, « on fera produire à ce petit coin de terre du poivre et de l'encens plus vite que du raisin »).

<sup>7</sup> Le cumin n'est cité, pour la période, que chez Caton (dans une recette de conserve pour les olives : *Agr.*, CXXVIII, 119), Varron (*L. L.*, V, 103), et Horace, *Épîtres*, I, 19, 17-18 : *Decepit exemplar uititis imitabile ; quodsi / pallerem casu, biberent exsangue cuminum*, « Faciles à imiter, les défauts d'un modèle nous égarent ; si par hasard je devenais pâle, on boirait le cumin qui rend exsangue ». Sur cette propriété du cumin, qui passait pour provoquer la pâleur, cf. aussi Perse, *Satires*, V, 54-55, et les notes *ad loc.* d'A. Cartault ; sur cette plante et sa provenance (certaines variétés étaient importées d'Orient ou d'Afrique), voir Pline, *N. H.*, XIX, 160-161.

<sup>8</sup> Le mot *cedrus* peut toutefois désigner, chez certains auteurs, le genévrier, avec lequel le cèdre, arbre exotique, est parfois confondu (c'est le cas notamment chez Pline ; cf. aussi Vitruve, II, 9, 13). Sur les usages, du cèdre, cf. *infra*.

<sup>9</sup> « À quoi bon te rappeler le baume exsudé par un bois odorant et les baies de l'acacia toujours feuillé ? » (*Géorg.*, II, 118-119). Sur les baumes naturels provenant d'arbres exotiques, voir la note d'E. de Saint-Denis au v. 119, à propos du terme *acanthi*, et la référence à Pline, *N. H.*, XII, 111-123. E. de Saint-Denis (note 2, p. 24-25) cite également le passage suivant de Pline à propos du v. 119 et des « baies de l'acacia toujours feuillé », *bacas semper frondentis acanthi*, c'est-à-dire l'acacia d'Arabie ou d'Égypte : *Cummim optimam esse ex Aegyptia spina conuenit, uermiculatam, colore glauco, puram, sine cortice, dentibus adhaerentem. Pretium eius in libras denariorum III*, « On s'accorde à reconnaître la gomme de l'épine d'Égypte comme la meilleure. Elle est fendillée, d'un blond verdâtre, pure et sans débris d'écorce ; elle colle aux dents. Son prix est de trois deniers la livre » (XIII, 66 ; sur la « gomme arabe », cf. aussi XIII, 63).

*Occidet et serpens, et fallax herba ueneni  
occidet ; Assyrium uolgo nascetur amomum*<sup>1</sup>.

ou chez Tibulle décrivant les Champs Élyséens :

*fert casiam non culta seges...*<sup>2</sup>

À propos de l'encens, de la myrrhe et d'autres *odores*, Plaute emploie le terme de *uenustates*, dans le passage déjà cité du *Poenulus* :

*Tanta ibi copia uenustatum aderat, in suo quique loco sita munde.  
Arabus, murrinus, omnis odor complebat*<sup>3</sup>.

Dans le *Curculio*, Lééna, la vieille ivrogne, compare l'odeur du vin à celle des parfums les plus précieux :

*Nam omnium unguentum odor prae tuo nauteast.  
Tu mihi stacta, tu cinnamum, tu rosa,  
tu crocinum et casia es, tu telinum*<sup>4</sup>.

Dans plusieurs passages, les parfums apparaissent d'autre part comme l'une des caractéristiques de la beauté des dieux ou des déesses, comme Bacchus, souvent associé aux parfums de l'Orient qu'il a conquis<sup>5</sup>. L'usage que l'on en faisait témoigne lui-même de la valeur qu'on leur accordait : comme le montrent les vers de Plaute qui viennent d'être cités, on employait en effet certains de ces *odores*, l'encens et la myrrhe surtout, lors des sacrifices faits aux dieux<sup>6</sup> – c'est d'ailleurs, selon Pline, le premier usage que les hommes firent des parfums<sup>7</sup> – et lors des funérailles, pour l'incinération des cadavres, et pour parfumer l'urne contenant les cendres d'un défunt, voire le défunt lui-même<sup>8</sup>. Il arrivait aussi que l'on enduise

<sup>1</sup> « Périra le serpent, et la perfide plante vénéneuse périra ; partout poussera l'amome assyrien » (*Buc.*, IV, 24-25). En III, 88-89, Damète souhaite à l'ami de Pollion un bonheur digne de l'âge d'or, symbolisé, là encore, par la production spontanée de l'amome : *Qui te, Pollio, amat, ueniat quo te quoque gaudet ; / mella fluant illi, ferat et rubus asper amomum*, « Que celui qui t'aime, Pollion, parvienne au même bonheur que toi ; que pour lui coulent des ruisseaux de miel, et que la ronce revêche produise l'amome ».

<sup>2</sup> « Le cinnamome y pousse sans culture » (Tibulle, I, 3, 61).

<sup>3</sup> « Quelle abondance de splendeurs il y avait là, et chacune à sa place, dans un ordre élégant ! L'encens, la myrrhe, tous les parfums emplissaient les autels » (*Poenulus*, 1178-1179).

<sup>4</sup> « Tous les parfums du monde ne sont que sentine auprès de ton odeur. Pour moi, tu es essence de myrrhe, tu es cinnamome, tu es rose, tu es safran et tu es cannelle, tu es fenugrec » (*Curculio*, 99-101).

<sup>5</sup> Cf. par exemple Ovide, *Mét.*, III, 555-556, où Penthée décrit Bacchus comme un dieu « qui n'aime que la myrrhe dont il arrose ses cheveux, les couronnes, parure de la mollesse, la pourpre, les vêtements éclatants et brochés d'or » (... *madidi murra crines mollesque coronae / purpuraque et pictis intextum uestibus aurum*). Au chant suivant, Ovide, dans la description des prodiges accomplis par Bacchus, évoque des émanations merveilleuses de myrrhe et de safran : ... *et olent murraeque crocique*, « la myrrhe et le safran exhalent leurs parfums » (*Mét.*, IV, 393). Voir aussi la description que donne Lygdamus d'Apollon, dont les cheveux sont luisants des parfums de Syrie (*Corpus Tibullianum*, III, 4, 28 ) et Ovide, *Hér.*, XXI, 168 : *spissaque de nitidis tergit amoma comis*, « et [Hyménée] essuie l'amome onctueux de sa chevelure luisante ».

<sup>6</sup> Voir les textes cités *supra* : Plaute, *Miles gloriosus*, 411-412 ; Lucrèce, *De natura rerum*, II, 353 ; II, 417 ; Virgile, *Buc.*, VIII, 65 ; *Géorg.*, IV, 379 ; *Én.* I, 416-417 ; Properce, II, 13, 30. Voir aussi Properce, IV, 6, 5-8 : *Costum molle date et blandi mihi turis honores, / terque focum circa laneus orbis eat. / Spargite me lymphis, carmenque recentibus aris / tibia Mygdoniis libet eburna cadis*, « [...] que mon urne répande les eaux de Cyrène ! Donnez-moi le doux costum, l'hommage de l'encens suave et que le cercle de laine tourne trois fois autour du foyer. Versez sur moi l'eau pure et que sur les nouveaux autels la flûte d'ivoire offre en libation la chant pris aux jarres mygdoniennes » ; Tite-Live, XXIX, 14, 13, au sujet de l'arrivée à Rome de la Mère des Dieux : ... *turibus ante ianuas positus qua praeferebatur atque accenso ture...*, « dans les cassolettes, placées devant les portes des maisons sur le trajet de la procession, l'encens brûlait ». Sur l'emploi de l'encens lors des funérailles ou des sacrifices, cf. Pline, XII, 82-83.

<sup>7</sup> Pline, *N. H.*, XIII, 2.

<sup>8</sup> Sur l'usage des *odores* lors des funérailles, voir par exemple Prop., IV, 7, 32, où les mânes de Cynthie reprochent au poète de ne pas avoir fait brûler de parfums à l'occasion de sa mort : *Cur nardo flammae non oluere meae ?*, « Pourquoi mes flammes n'ont-elles pas senti le nard ? » ; Tibulle, I, 3, 7-8 ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 2, 23-25 ; Ov., *Tr.*, III, 3, 69 : *Atque ea cum foliis et amomi puluere misce*, « Mêlé à mes cendres des feuilles et de la poudre d'amome » (sur l'amome, voir la note *ad loc.* de J. André, qui précise que l'amome (confondu avec le cinnamome) était un « aromate associé au mythe du Phénix comme élément d'immortalité » et les références à J. Hubaux & M. Leroy, *Le mythe du Phénix*, p. 94-97 et R. Crahay & J. Hubaux, *Sous le masque de Pythagore*, in *Ovidiana*, p. 298. Voir aussi, à l'époque suivante, Perse, *Sat.*, VI, 33-37 et Martial, III, 12.

de parfums la statue d'un dieu<sup>1</sup>. Dans le même ordre d'idées, un passage de Pline évoque, à propos des usages du cinname, une racine de cet arbuste exposée comme un objet précieux dans le temple du Palatin dédié à Auguste :

*Radice[m] eius magni ponderis uidimus in Palatii templo, quod fecerat Diuo Augusto coniunx Augusta, aureae paterae inpositam, ex qua guttae editae annis omnibus in grana durabantur, donec id delubrum incendio consumptum est<sup>2</sup>.*

En relation plus ou moins étroite avec ces aspects religieux, les parfums étaient d'autre part, à date très ancienne, utilisés dans certaines cérémonies publiques, comme on le voit par exemple dans ce témoignage de Varron, citant un extrait des *Censoriae Tabulae*, les *Registres des Censeurs*, où était déjà mentionné l'usage de la myrrhe et des huiles parfumées, *unguenta*, dans la cérémonie de la *lustratio* :

*Vbi lucet, censor, scribae magistratus murra unguentisque unguentur<sup>3</sup>.*

Lors des représentations théâtrales ou des jeux de l'amphithéâtre, on aspergeait la foule ou la scène d'eau parfumée au safran. Cet usage de la *sparsio* est déjà attesté, pour le théâtre, chez Lucrèce, qui évoque dans ce contexte le safran de Cilicie, dans un passage destiné à illustrer la théorie des formes différentes que peuvent prendre les atomes, lisses lorsque la sensation est agréable, crochus lorsqu'elle est désagréable :

*neu simili penetrare putes primordia forma  
in nares hominum, cum taetra cadauera torrent,  
et cum scena croco Cilici perfusa recens est<sup>4</sup>.*

Mais ces *odores*, épices ou aromates apparaissent surtout, en tant que symboles de richesse, de luxe, voire d'une certaine mollesse<sup>5</sup>, dans de multiples circonstances de la vie

<sup>1</sup> Cf. par exemple Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, l. IV (*Les œuvres d'art*), XXXV, 77.

<sup>2</sup> « Nous en avons vu dans le temple du Palatin, qu'Augusta (Livie) avait édifié pour son époux Auguste divinisé, une racine d'un grand poids posée sur une patère d'or, et dont il s'écoulait des gouttes qui durcissaient en forme de grains, et cela tous les ans jusqu'à la destruction du temple par un incendie » (Pline, *N. H.*, XII, 94).

<sup>3</sup> « Quand il fait jour, le censeur, les secrétaires, les magistrats s'oignent de myrrhe et d'onguents » (Varron, *La langue latine*, VI, 9, 87, trad. P. Flobert). Les *Annales* de Fabius Pictor (frg. 20 Chassignet, ap. Dion. Hal., *Antiquités Romaines*, VII, 13) évoquent également l'encens et d'autres aromates que l'on brûlait dans la *pompa* du cirque : « Après ces chœurs venaient un gros groupe de citharistes et de nombreux flûtistes et, à leur suite, les porteurs de vases à parfums (*οἷ τε τὰ θυμιατήρια κομίζοντες*) sur lesquels on brûlait aromates et encens (*ἀρώματα καὶ λιβανωτός*) tout au long du chemin » (trad. M. Chassignet).

<sup>4</sup> « [...] Ne t'imagines pas davantage que des éléments de même forme pénétrèrent dans nos narines, quand on brûle des cadavres à l'odeur infecte, ou quand la scène vient d'être arrosée de safran de Cilicie (*De natura rerum*, II, 414-416). Cf. aussi Horace, *Épîtres*, II, 1, 79-80 : *Recte necne crocum floresque perambulet Attae / fabula...*, « La comédie d'Atta marche-t-elle droit jusqu'au bout à travers le safran et les fleurs ? ». Propertius, IV, 1, 15-16 signale que cet usage était encore inconnu avant la venue des Troyens au Latium : *Nec sinuosa cauo pendebant uela teatro, / pulpita sollemnis non oluere crocos*, « Et des voiles sinueux ne pendaient pas sur un profond théâtre ; les estrades n'exhalaient pas l'odeur du safran solennel » ; de même Ovide (*A. A.*, I, 103-104) rappelle qu'à l'époque de Romulus cet usage n'était pas encore en vigueur : *Tunc neque marmoreo pendebant uela teatro, / nec fuerant liquido pulpita rubra croco*, « Alors un voile ne couvrait pas un théâtre de marbre et la scène n'était pas arrosée de la rouge essence du safran ». Pour un exemple de *sparsio* dans l'amphithéâtre, voir par exemple la description que fera à l'époque suivante Calpurnius Siculus (VII, 57-72) d'une *uenatio*, au terme de laquelle on fit apparaître une forêt d'arbousiers arrosée d'une pluie de safran (*Et in iisdem saepe cauernis / aurea cum croceo creuerunt arbuta nimbo*, « Et souvent dans ces mêmes crevasses, sous une pluie de safran, ont poussé des arbousiers dorés », v. 71-72), et la note correspondante de J. Amat à propos de ces aspersions de safran dans les spectacles : « C'est la reproduction d'un type antique de prodige favorable : Macr., *sat.*, 3, 7 et surtout Virgile, *Buc.*, 4, 44-47 « *iam croceo mutabit uellera luto* ». Cette aspersion prodigieuse est censée produire ici la soudaine apparition des arbousiers, eux-mêmes implicitement comparés aux arbres mythiques à fruits d'or, comme ceux du jardin des Hespérides ; l'adjectif *aureus* peut aussi désigner la couleur des arbres après l'aspersion ». La *sparsio* pouvait même se faire dans la rue, comme le montre par exemple le témoignage de Suétone (*Néron*, XXV, 3), au sujet du retour de Néron à Rome, après son voyage en Grèce et ses triomphes artistiques : *Incedenti passim uictimae caesae sparso per uias identidem croco...*, « Partout, sur son passage, on immolait des victimes, on répandait à chaque instant du safran dans les rues ».

<sup>5</sup> L'usage même des parfums, tout autant que leur provenance, est présenté dans de nombreux textes de cette période comme une coutume venue de l'étranger : il fait partie des thèmes privilégiés de la satire et de la diatribe, lorsqu'il s'agit pour l'auteur de présenter sous un jour défavorable un personnage aux mœurs douteuses, peu conformes au *mos maiorum*. Sur les connotations négatives attachées à ces produits et aux autres composantes du luxe, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

quotidienne des Romains telle que nous la révèlent les textes de cette époque. On les trouvait en effet sur les marchés<sup>1</sup> et sur le fameux *uicus Tuscus*, comme en témoigne ce passage des *Épîtres* d'Horace à propos du poivre :

... *in uicum uendentem tus et odores*  
*et piper et quicquid chartis amicitur ineptis*<sup>2</sup>.

L'usage de ces *odores*, *unguenta*, eaux parfumées, ou produits de maquillage divers fabriqués à partir de ces substances importées est attesté à date ancienne<sup>3</sup> : dans le passage de la *Mostellaria* cité précédemment à propos des poissons et des volailles, les *unguenta exotica* figurent déjà parmi les raffinements de la vie romaine au même titre que ces mets délicats<sup>4</sup>. On utilisait certains de ces *odores* pour parfumer les maisons lors de certaines fêtes ou cérémonies, comme en témoignent par exemple le passage du poème 68 de Catulle déjà cité plus haut<sup>5</sup>, ou les quelques références au bois de cèdre, *cedrus*, qui montrent qu'on le brûlait pour parfumer l'air<sup>6</sup>. Lucrèce, lorsqu'il décrit les méfaits de l'amour qui conduit les hommes à dilapider leur patrimoine, évoque les *unguenta* parmi les raffinements des banquets donnés dans la riche société romaine :

*Eximia ueste et uictu conuiuia, ludi,*  
*pocula crebra, unguenta coronae sarta parantur*<sup>7</sup>,

et un fragment des *Histoires* de Salluste semble faire allusion à la coutume de répandre du safran sur le sol lors de festivités ou de banquets donnés par de riches personnages<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Cf. le passage du *Rudens* de Plaute (v. 629-631) cité *supra* à propos du silphium de Cyrénaïque envoyé à Capoue.

<sup>2</sup> « ... Dans la rue où se vendent l'encens, les parfums, le poivre et tout ce qu'habillent les écrits insipides » (*Épîtres*, II, 1, 269-270). Sur le *uicus Tuscus* désigné ici par Horace, voir la note 2, p. 163, de F. Villeneuve.

<sup>3</sup> Pline avoue ignorer la date exacte de l'introduction des parfums dans la vie des Romains, mais mentionne un édit interdisant la vente des *unguenta exotica* après la guerre contre Antiochus III de Syrie (192-188 av. J.-C.) : *Quando id primum ad Romanos penetraverit, non facile dixerim. Certum est Antiocho rege Asiaque deuictis, Vrbs anno DLXV, P. Licinium Crassum L. Iulium Caesarem censores edixisse ne quis uenderet unguenta exotica ; sic enim appellauere*, « En quel temps s'introduisirent chez nous les parfums, il est difficile de le dire. C'est un fait certain qu'après la défaite d'Antiochus et la conquête de l'Asie Mineure, l'an de Rome 565, les censeurs Publius Licinius Crassus et Lucius Julius César interdirent par un édit la vente des parfums « exotiques » : c'est le terme dont ils se servirent » (Pline, *N. H.*, XIII, 24). Sur l'adjectif *exoticus*, transcription du grec ἑξωτικός, voir la note d'A. Ernout au § 24, qui rappelle que l'adjectif figure déjà chez Plaute (*Mostellaria*, 42, passage cité *supra*), mais que l'expression de Pline montre « qu'il n'était pas encore acclimaté à Rome à cette époque ». Le motif de cette interdiction, à laquelle s'ajoutait une obligation de baisser le prix du vin (cf. *N. H.*, XIV, 95, et les notes de J. André correspondantes) semble être lié au contexte de la guerre sociale : « [Ces mesures] sont d'ordre économique et destinées en particulier à priver la Campanie révoltée du bénéfice de ses exportations et réexportations et à empêcher les sorties d'or romain » (J. André, note 2 au § 95).

<sup>4</sup> Vers 41-48 ; cf. aussi v. 273-278, et *Poenulus*, 701-704.

<sup>5</sup> Catulle, 68, 143-144 (*Nec tamen illa mihi dextra deducta paterna / fragrantem Assyrio uenit odore domum*, « et elle ne m'a quand même pas été menée au bras paternel en ma demeure embaumée des parfums d'Assyrie »). Ce passage semble indiquer que l'on parfumait les maisons à l'occasion des mariages. Un passage de Tibulle déjà cité (II, 2, 3-4), fait, lui, allusion à un anniversaire, celui de Cornutus. Sur l'usage de brûler des parfums ou aromates à l'intérieur des maisons, voir aussi la promesse que fait Pâris à Hélène chez Ovide, *Hér.*, XVI, 335 : *quaque feres gressus, adolebunt cinnama flammae*, « partout où tu porteras tes pas, la flamme exhalera le cinname ».

<sup>6</sup> Cf. Virgile, *Én.*, VII, 13, décrivant le palais de Circé : *urit odoratam nocturna in lumina cedrum*, pour éclairer sa nuit elle brûle le cèdre odorant ; cf. aussi *Géorg.*, III, 414, où l'on trouve la même expression *odoratam... cedrum*.

<sup>7</sup> « Ce ne sont que banquets où la chère et le décor rivalisent de raffinements, jeux, coupes sans cesse remplies, parfums, couronnes, guirlandes » (*De rerum natura*, IV, 1131-1132). De même Virgile, lorsqu'il oppose le bonheur des paysans à celui des riches citadins, cite l'usage d'une huile parfumée de cannelle parmi les manifestations du luxe et du raffinement : *nec casia liquidi corrumpitur usus oliui*, « [Ils ignorent l'art] d'altérer par un mélange de cannelle la pureté de l'huile qu'ils emploient... » (*Géorg.*, II, 461-466).

<sup>8</sup> *Histoires*, II, frg. 70 Maurenbrecher (59 McGushin), § 2 (... *simul croco sparsa humus*...).



L'usage cosmétique des *unguenta* et autres produits parfumés concernait les hommes<sup>1</sup> comme les femmes, et dans les rues de Rome s'ouvraient les boutiques des artisans parfumeurs, les *unguentariae tabernae*<sup>2</sup>. Plaute cite, dans le passage déjà cité du *Curculio*, le nom d'une de ces compositions parfumées, appelée *telinum*<sup>3</sup>. Les parfums se présentaient également sous la forme de poudres parfumées<sup>4</sup>, ou de pastilles que l'on suçait ou que l'on avalait pour lutter contre la mauvaise haleine<sup>5</sup>. Les *Géorgiques* de Virgile citent d'autre part, pour ce dernier emploi, l'usage de la fleur de citronnier originaire de Médie :

... *animas et olentia Medi*  
*ora fouent illo et senibus medicantur anhelis*<sup>6</sup>.

On sait par Ovide que le safran de Cilicie pouvait être employé comme fard à paupières<sup>7</sup> et plusieurs textes mentionnent, en relation plus ou moins étroite avec ces *odores*, divers types de produits cosmétiques utilisés par les femmes romaines ou par les efféminés et dont l'usage paraît lié, lui aussi, à des modes exotiques, ces produits étant importés de provinces plus ou moins éloignées, voire de contrées non intégrées encore dans l'empire romain. Plaute fait déjà allusion, parmi les produits de maquillage employés par les femmes, à des fards importés de Grèce ou dont le composant principal provenait de cette région :

<sup>1</sup> Cf. par exemple Plaute, *Poenulus*, 701-703, où le léno Lycus dit à l'esclave Collybiscus : *Ibi ego te replebo usque unguentum cheumatis. / Quid multa uerba ? faciam, ubi tu laueris, / ibi ut balneator faciat unguentariam*, « Et puis je t'inonderai de torrents de parfums. Bref, je ferai si bien qu'avec l'eau de ton bain le baigneur pourra ouvrir une boutique de parfumerie » ; cf. aussi Catulle, 6, 6-8 ; Properce, IV, 6, 73-74 ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 6, 63-64 (passages cités *supra*) ; Ovide, *Art d'aimer*, III, 443 qui conseille aux femmes d'éviter les hommes trop élégants, les séducteurs : *Nec coma uos fallat liquido nitidissima nardo* « Ne vous laissez pas séduire par leurs cheveux tout brillants d'essence de nard » ; ou *Mét.*, V, 53, où il est question d'Athis, un Indien combattu par Persée : *et madidos murra curuum crinale capillos*, « un peigne courbe [ornait] ses cheveux imprégnés de myrrhe ». Voir aussi cette anecdote rapportée par Pline (XIII, 25) : *L. Plotium, L. Planci bis consulis censorisque fratrem, proscriptum a triumuiris in Salurnitana latebra unguenti odore proditum constat, quo dedecore tota absoluta proscriptio est : quis enim non merito iudicet perisse tales ?*, « On sait que Lucius Plotius, frère de Lucius Plancus deux fois consul et censeur, proscrit par les triumvirs, fut trahi dans sa cachette de Salerne par l'odeur de son parfum, dépravation qui suffit à absoudre toute la proscription. Qui pourrait en effet trouver imméritée la mort de pareilles gens ? ». Sur cette anecdote, voir la note 2 au § 25 d'A. Ernout.

<sup>2</sup> Sur l'appellation *unguentaria taberna*, « boutique de parfumeur » (déjà employé chez Plaute, *Poenulus*, 703 : voir la note précédente), cf. Varron, *La langue latine*, VIII, 30, 55 : *ab unguento unguentaria dicitur...*, « d'*unguentum* (huile parfumée) vient le terme *unguentaria* (boutique de parfumeur) » (trad. personnelle). Horace (*Satires*, II, 3, 228) semble situer les échoppes des parfumeurs dans le *uicus Tuscus*, le quartier toscan, qui était à Rome le quartier des commerçants et des courtisanes : *edicit, piscator uti, pomarius, auceps, / unguentarius ac Tusci turba impia uici, / cum scrurris fartor, cum Velabro omne macellum / mane domum ueniant*, « aussitôt, il édicte que pêcheur, fruitier, oïseleur, parfumeur, avec la tourbe impie de la rue des Toscans, que bouffons et artiste en plats farcis, que le Vélabre et tout le marché viennent chez lui de bon matin ». Cf. aussi le passage des *Épîtres* (II, 1, 269-270) cité *supra* et la note 2, p. 163, de F. Villeneuve.

<sup>3</sup> Plaute, *Curculio*, 101 (passage cité *supra*). On trouve chez Pline la composition de ce parfum appelé *telinum*, fabriqué à partir du fenugrec (τήλινον) : *Telinum fit ex oleo recenti, cypiro, calamo, meliloto, feno Graeco, melle, maro, amaraco* « Le *telinum* se fabrique avec de l'huile fraîche, du souchet, de l'acore, du mélilot, du fenugrec, du miel, du marum, de la marjolaine » (XIII, 13 ; sur ces plantes, voir les notes correspondantes d'A. Ernout). L'encyclopédiste précise que ce parfum était « le plus renommé au temps du poète comique Ménandre », *celeberrimum Menandri poetae comici aetate (ibid.)*, c'est-à-dire dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Pline transmet par ailleurs (*N. H.*, XIII, 4-26) les noms et les ingrédients de différents types d'*unguenta*, ainsi que l'usage que l'on en faisait à Rome.

<sup>4</sup> Pline, XIII, 19, parle en effet de l'existence de poudres parfumées : *Siccis odoribus constant quae diapasmata uocantur* « On nomme *diapasmata* les poudres à parfums ». Voir à ce sujet la note correspondante d'A. Ernout. Cf. aussi *N. H.*, XXI, 125 et Martial, I, 87, 1 : *Ne grauis hesterno fragres, Fescennia, uino, / pastillos Cosmi luxuriosa uoras*, « Pour ne pas sentir, Fescennia, le vin que tu as bu hier, tu avalues sans modération des pastilles de Cosmos », trad. H. J. Izaac (Cosmos est le nom d'un célèbre parfumeur de l'époque, cité en III, 55, 1 ; XIV, 146 ; et chez Juvénal, VIII, 86).

<sup>5</sup> Cf. par exemple Horace, *Satires*, I, 2, 27, *pastillos Rufillus olet*, « Rufillus sent les pastilles ».

<sup>6</sup> « Les Médés [...] utilisent [la fleur de citronnier] pour atténuer la fétidité de l'haleine et pour soigner les vieillards asthmatiques » (*Géorg.*, II, 134-135). L'usage du citron contre la mauvaise haleine est attesté aussi par Pline, XII, 16, à propos des Parthes : *Haec est cuius grana Parthorum proceres incoquere diximus esculentis commendandi halitus gratia*, « Ce sont les graines de cet arbre que la noblesse parthe fait cuire avec ses aliments, comme nous l'avons déjà dit, pour se parfumer l'haleine » (voir aussi XI, 278).

<sup>7</sup> Cf. Ovide, *Art d'aimer*, III, 203-204 (passage cité *supra*).

*Non istanc aetatem oportet pigmentum ullum attingere,  
neque cerussam neque Melinum neque aliam ullam offuciam*<sup>1</sup>.

Plus tard, Ovide donnera dans son opuscule sur *Les produits de beauté pour le visage de la femme* une recette de cosmétique à l'usage des femmes, comportant de l'encens, de la myrrhe, et un produit nommé *sal ammoniacus*<sup>2</sup>. On sait également que les diverses expéditions qui eurent lieu en Germanie à l'époque de César et d'Auguste, ainsi que la présence dans la population servile d'hommes et de femmes d'origine nordique ou occidentale ont suscité un engouement pour la teinte blonde ou rousse des cheveux de ces peuples barbares<sup>3</sup>, dont les textes se sont fait l'écho en évoquant l'importation de plantes destinées à servir de teintures pour les cheveux des élégantes romaines ; Ovide, dans son *Art d'aimer*, cite ces « herbes de Germanie » :

*Femina canitiem Germanis inficit herbis,  
et melior uero quaeritur arte color*<sup>4</sup>

qu'évoquait déjà Caton, semble-il, dans un passage des *Origines*<sup>5</sup>, ainsi que Properce dans l'une de ses élégies ; ce dernier semble même révéler, dans le même passage, l'existence chez les élégantes romaines d'une mode consistant à appliquer sur le visage un fard de couleur bleue, à l'instar des guerriers bretons rencontrés par les armées romaines. Properce se moque évidemment de ces couleurs factices, qu'elles soient destinées à s'appliquer sur la peau ou sur les cheveux :

<sup>1</sup> « À ton âge, est-ce qu'on doit seulement toucher à aucune espèce de fard, blanc de céruse, blanc de Mélos, ou tout autre badigeonnage ? » (*Mostellaria*, 263-264). *Melinum* désigne un produit de maquillage, le blanc de Mélos, du nom d'une île de la mer Egée ; cf. Vitruve, VII, 7, 3, qui cite le *melinum* parmi les couleurs naturelles employées dans la décoration : *Eadem ratione melinum, quod eius metallum insula cycladi Melo dicitur esse*, « De même le blan mélien [tire son nom des lieux d'où on l'extrait], parce que son gisement se trouve, dit-on, dans l'île de Mélos, une des Cyclades », et Pline XXXV, 12, 19, 31, 37, 52.

<sup>2</sup> Ovide, *De medicamine faciei femineae*, v. 83 sq. (*tura*, v. 83 ; *olentibus... murris*, v. 91 ; *ammoniaco... sale*, v. 94). Sur ce dernier composant, voir la note 5 p. 53 d'H. Bornecque, qui note les difficultés rencontrées pour l'identifier : « Suivant les uns, corps voisin de l'alun qui se trouve dans les sables de Libye ; suivant d'autres, gomme résineuse qui coule d'un arbre de l'oasis d'Hammon ». Voir par exemple Pline, XII, 107.

<sup>3</sup> Cf. J. André, *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris, 1949, p. 327 : « Le type brun à cheveux noirs des méditerranéens était le plus fréquent chez les Romains. L'introduction dans la main d'œuvre servile de populations nordiques à teint blanc et à cheveux blonds leur proposa un autre modèle. Le blond devient, au début du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., une mode que l'on suit en usant de teintures ou de décolorants et, au besoin, de perruques. Cette mode passe de la vie courante à la littérature. La poésie élégiaque s'y conforme et Ovide offre 30 exemples de personnes blondes (22 *flauus*, 3 *flauens*, 2 *fuluus*, 2 *aureus*, 1 *croceus*) pour 5 brunes (3 *niger*, 1 *ater*, 1 *pullus*). Faut-il voir en ce fait un reflet des conditions raciales et des mœurs ? Il semble que ce soit aussi la conséquence d'un phénomène d'ordre plus général. La blancheur du teint qu'ont chantée les poètes latins n'est pas le propre d'une race à chevelure noire, comme l'était dans l'ensemble la leur. L'association de la peau blanche et des cheveux blonds était fatale pour eux comme elle semble l'être pour tout poète. Victor Hugo, par exemple, n'y échappe pas ; tous les personnages sympathiques de la *Légende des Siècles* sont blonds. L'imitation, le goût de l'époque et la tendance générale de la poésie auraient ainsi contribué à créer un type idéal ».

<sup>4</sup> « La femme, elle, teint ses cheveux blancs avec des herbes de Germanie et leur procure artificiellement une nuance plus séante que la couleur naturelle » (*Art d'aimer*, III, 163-164).

<sup>5</sup> Cf. Cat., *Orig.*, VII, frg. 10 Chassignet : *Mulieres nostrae capillum cinere unguatabant, ut rutilus esset crinis*, « Nos femmes enduisaient leurs cheveux de cendre pour rendre leur chevelure blond fauve » et la note 1, p. 105 de M. Chassignet : « Le *cinis* désigne ici le *sapo*, teinture fauve d'origine gauloise ou germaine, faite de cendre de hêtre carbonisé et de graisse de chèvre qui rendait la chevelure d'un blond fauve flamboyant ». Voir également les références données dans cette note (par exemple Pline, *N. H.* XXVIII, 191 ; Mart. VIII, 33, 20 : ... *mutat Latias spuma Bataua comas*, « [plus épaisse encore est] la pommade batave qui transforme les chevelures latines » ; XIV, 26 et 27 ; Val. Max. II, 1, 5).

*Nunc etiam infectos demens imitare Britannos,  
 ludis et externo tincta nitore caput ?  
 Vt natura dedit, sic omnis recta figura est :  
 turpis Romano Belgicus ore color.  
 An si caeruleo quaedam sua tempora fuco  
 tinxerit, idcirco caerulea forma bona est ?  
 Illi sub terris fiant mala multa puellae,  
 quae mentita suas uertit inepta comas !<sup>1</sup>*

Le prix des *odores* et de leurs produits dérivés semble avoir été en général assez élevé, notamment celui des *unguenta*<sup>2</sup>, surtout lorsqu'ils ne contenaient que des produits exotiques, comme le signale Pline à propos des huiles parfumées contenant de la cannelle<sup>3</sup> ; mais il devait en exister de différentes qualités, et un passage de Plaute semble évoquer un parfum tiré du *schoenus* – le jonc<sup>4</sup> –, plutôt bon marché et utilisé notamment par les *meretrices* :

*... An te ibi uis inter istas uersarier  
 prosedas, pistorum amicas, reginas alicarias,  
 miseris schoeno delibutas seruolicolas sordidas<sup>5</sup>.*

En dehors de leur emploi en cosmétique, certaines de ces épices ou plantes exotiques étaient aussi employées en cuisine, pour parfumer certains plats. Outre le poivre, mentionné par exemple chez Horace comme ingrédient de différentes recettes<sup>6</sup>, les textes citent à de nombreuses reprises le célèbre silphium parmi les condiments les plus appréciés. Le suc – appelé *laser* – de cette plante, que Pline qualifie de « prestigieuse », *clarissimum*<sup>7</sup>, était utilisé aussi bien en parfumerie, en pharmacologie<sup>8</sup> et en cuisine, que pour l'alimentation animale<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> « Donc, tu imites encore follement les Bretons barbouillés et tu joues les coquettes, la tête teinte d'un éclat étranger ? Comme la nature l'a donnée, toute apparence est comme il faut : c'est une honte pour un visage romain que la couleur belge. Si une femme se teint les tempes avec un fard azuréen, est-ce que de ce fait le bleu est beau ? Qu'aux Enfers beaucoup de maux accablent la jeune femme qui a eu la sottise de mentir en changeant la couleur de ses cheveux ! » (II, 18, 23-28). Sur cette caractéristique des Bretons, cf. Cés., *B. G.*, V, 14, 2 et *infra*, chapitre III.

<sup>2</sup> Cf. par exemple Plaute, *Poenulus*, 704-705 et notre II<sup>e</sup> partie. Pline (XIII, 20) affirme dans un passage au ton moralisateur que « [Les *unguenta*] se vendent plus de quarante deniers la livre » (*Exceduntque quadringenos denarios librae*). L'encyclopédiste (livre XII, *passim*), donne, pour son époque, les prix respectifs des épices et des extraits de plantes et d'arbres qu'il énumère, selon leur qualité ou leur provenance. Il décrit aussi divers procédés de falsification de ces produits, ou de contrefaçon de parfums (XIII, 16), à partir de plantes plus accessibles et moins chères, ce qui constitue une preuve supplémentaire de la rareté et du prix élevé de ces importations étrangères.

<sup>3</sup> *Externa omnia, et prodigiosa cinnamomino pretia : adicitur cinnamo balaninum oleum, xylobalsamum, calamus, iunci, balsami semina, murra, mel odoratum ; unguentorum hoc crassissimum*, « Le parfum au cinnamome ne contient que des produits exotiques et atteint des prix prodigieux. À la cannelle cinname on ajoute de l'huile de ben, du xylobalsame, de l'acore, du jonc odorant, des graines de baumier, de la myrrhe, du miel parfumé ; c'est le plus épais de tous les parfums » (Pline, XIII, 15). Pline cite ensuite (§ 17-18) le « parfum royal », le plus raffiné de tous : *Nunc dicitur cumulus ipse deliciarum et summa auctoritas rei. Ergo regale unguentum, appellatum quoniam Parthorum regibus ita temperatur, constat myrobalano, costo, amomo, cinnamo comaco, cardamomo, nardi spica, maro, murra, casia, styrace, ladano, opobalsamo, calamo iuncoque Syriis, oenanthe, malobathro, serichato, cypro, aspalatho, panace, croco, cypro, amaraco, loto, melle, uino*, « Je vais parler maintenant de celui qui est le comble du raffinement, et possède la plus grande réputation de tous. C'est le parfum dit royal, parce qu'il est composé pour les rois des Parthes. Il comporte huile de ben, costus, amome, cinname comaque, cardamome, épi de nard, marum, myrrhe, casse, styrax, ladanium, baume, acore et jonc odorant de Syrie, oenanthe, malobathre, serichatum, henné, aspalathe, panax, safran, souchet, dictame, lotos, miel et vin ».

<sup>4</sup> Sur ce terme, voir R. Goujard, note 6 à Caton, *De l'agriculture*, CXIV, 105, 2, qui précise que *schoenus* transcrit le grec *σχοῖνος* (d'autres auteurs employant plutôt le mot latin *iuncus*) et qui en donne cette définition : « c'est l'herbe à chameau ou jonc odorant, dont l'essence était utilisée en parfumerie et en médecine ».

<sup>5</sup> « Veux-tu te mêler là-bas avec ces piliers de lupanar, ces bonnes amies des garçons de moulin, ces restes de galants enfarinés, ces pauvres filles toutes poisseuses d'huile de jonc, qui ne fréquentent que la racaille des esclaves, sales à faire peur... » (*Poenulus*, 265-267). Ces vers sont cités par A. Ernout, note 2 à Pline, XII, 106, à propos du *schoenus* : « Le parfum fourni par le jonc était bon marché et réservé aux femmes de bas étage, comme on le voit par Plaute, *Poe.* 265-267 [...] Cf. Festus 442, 7 L. : *schoeniculas appellauit meretrices Plautus propter usum unguenti schoeni quod est pessimi generis* ». Voir aussi *Cistellaria*, 407 : *Diabolaes, schoenicolae, miraculae*, et le commentaire donné de cette citation par Varron, *La langue latine*, VII, 3, 64 : *Schoenicolae ab schoeno, nugatorio unguento, « Schoenicolae (courtisanes de bas étage, utilisatrices de parfum de jonc) vient de schoenus (le jonc), une huile parfumée à bas prix » (trad. personnelle).*

<sup>6</sup> Cf. Horace, *Satires*, II, 4, 74, *piper album*, et *Satires*, II, 8, 49, *pipere albo*.

<sup>7</sup> Pline l'Ancien, *N. H.*, XIX, 38 (passage cité *supra*).

<sup>8</sup> Caton, *De agr.*, CLXV, 157, 7 ; Pline, *N. H.*, XXII, 101-106.

<sup>9</sup> Pline, *N. H.*, XIX, 43 : *Vesci pecora solita primoque purgari, mox pinguescere, carne mirabilem in modum iucunda*, « Le bétail mangeait

La plante était, comme nous l'avons également signalé plus haut, originaire de Cyrénaïque<sup>1</sup> ; elle se vendait très cher, sans doute en raison de sa rareté<sup>2</sup> : suite à une exploitation mal gérée, ou excessive, on sait que la plante avait déjà disparu de Cyrénaïque<sup>3</sup> à l'époque de Pline, mais que l'on en importait d'Orient, depuis déjà longtemps, une variété moins chère<sup>4</sup>. Le *Pseudolus* de Plaute cite déjà le suc de silphium dans la composition des mets raffinés, dont se moque le cuisinier à propos de ses collègues qui utilisent des herbes dans la préparation de leurs plats :

*Eas herbas herbis aliis porro condiunt :  
indunt coriandrum, feniculum, alium, atrum holus,  
apponunt rumicem, brassicam, betam, blitum,  
eo lasserpici libram pondo diluunt*<sup>5</sup>.

On aromatisait également certains vins avec ces épices, plantes ou aromates ; Pline en énumèrera d'ailleurs un grand nombre pouvant être employés à cet usage et comparera les recettes de vins parfumés à celles des *unguenta*<sup>6</sup>. L'utilisation de la myrrhe pour parfumer le vin semble avoir été connu dès l'époque de Plaute<sup>7</sup>, qui, parmi diverses sortes de vins, évoque dans le *Pseudolus* une boisson appelé *murrina*<sup>8</sup> ; dans le *Persa*, il cite peut-être aussi, dans le même emploi que la myrrhe, le *calamus*, le roseau odorant :

---

cette plante, qui le purgeait d'abord, puis l'engraissait, donnant à sa chair un goût merveilleusement agréable ».

<sup>1</sup> Sur sa consommation par les habitants de Cyrénaïque, cf. Pline, *N. H.*, XIX, 43.

<sup>2</sup> Cf. Pline, *N. H.*, XIX, 38-39 : ... *sucus laser uocatur, magnificum in usu medicamentisque et ad pondus argentei denarii repensum*, « Son suc, appelé *laser*, est merveilleux dans les usages de la vie et en pharmacie, et se vend au poids de l'argent ». Pline rapporte à ce propos deux faits qui révèlent la valeur que l'on accordait à ce *silphion* au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. : *Quo minus omittendum uidetur C. Valerio M. Herennio cos. Cyrenis aduecta Romam publice laserpicii pondo XXX, Caesarem uero dictatorem initio belli ciuilibus inter aurum argentumque protulisse ex aerario laserpicii pondo MD*, « C'est une raison de ne pas omettre que, sous le consulat de C. Valérius et de M. Hérennius, l'État fit importer trente livres de *laserpicium* de Cyrène à Rome, ni que César dictateur, au début de la guerre civile, tira du trésor public, parmi l'or et l'argent, quinze cents livres de *laserpicium* » (Pline, *N. H.*, XIX, 40). Le premier fait date de 93, et le second de 49 avant J.-C. (cf. les notes 3 et 4 de J. André pour le paragraphe).

<sup>3</sup> Pline, *N. H.*, XIX, 39 : *Multis iam annis in ea terra non inuenitur, quoniam publicani, qui pascua conducunt, maius ita lucrum sentientes depopulantur pecorum pabulo*, « Depuis de nombreuses années déjà il a disparu de [la province de Cyrénaïque], parce que les fermiers des pâturages, trouvant en cela plus de profit, la dévastent en y faisant paître les troupeaux ». Le *laserpicium* de Cyrénaïque se faisait déjà très rare à l'époque d'Auguste (sur les raisons probable de sa disparition, voir la note 1 au § 39 de J. André).

<sup>4</sup> Pline, *N. H.*, XIX, 40 : *Diuque iam non aliud ad nos inuehitur laser, quam quod in Perside aut Media et Armenia nascitur large, sed multo infra Cyrenaicum*, « Depuis déjà longtemps nous n'importons d'autre *laser* que celui qui croît en abondance en Perse ou en Médie et en Arménie, mais il est très inférieur à celui de Cyrénaïque ». Sur cette plante, qui fournit une gomme-résine, cf. la note 1 de J. André pour ce paragraphe.

<sup>5</sup> « Ils y mettent de la coriandre, du fenouil, de l'ail, du persil ; ils y ajoutent de l'oseille, du chou, de la poirée, des blettes ; ils y délayent une livre tout entière de suc de silphium » (*Pseudolus*, 813-816). Pour l'emploi du silphium ou du *laserpicium* en cuisine, cf. aussi Cat., *Orig.*, III, frg. 6 Chassignet : *Laserpitium pro pulmentario habet*, « Il a du *laserpitium* pour son ragoût » et la note 1, p. 83 de M. Chassignet. Cf. aussi Apicius, *passim* et J. André, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Étud. Anc., 1981, p. 207 et 208.

<sup>6</sup> *Aromatiten quoque inuenio factitatum tantum non unguentorum compositione, primo ex murra, ut diximus, mox et nardo Celtico, calamo, bitumine, offis in mustum aut dulce uinum delectis, alibi calamo, iunco, costo, nardo Syriaco, amomo, casia, cinnamo, croco, palma, asaro, similiter in offa. Apud alios nardi etiam et malobathri selibris in musti congios duos additis, qualia nunc quoque fiunt pipere et melle addito, quae alii condita, alii piperata appellant*, « Je vois aussi qu'on avait l'habitude de faire un vin aromatique préparé presque comme les parfums, d'abord de myrrhe, comme nous l'avons dit, puis aussi de nard celtique, de roseau, de bitume, en boulettes jetées dans le moût ou le vin doux ; ailleurs de roseaux, de jonc, de costus, de nard syriaque, d'amome, de cannelle, de cinname, de safran, de palmier, d'asarum, en boulette également. D'autres mettent aussi une demi-livre de nard et autant de malobathre dans deux congios de moût, comme se préparent encore aujourd'hui, par addition de poivre et de miel, les vins dits tantôt « relevés », tantôt « poivrés » (*N. H.*, XIV, 107-108). Dans les paragraphes suivants, l'encyclopediste cite encore d'autres recettes de vins parfumés comportant des plantes exotiques, et conclut (§ 115) sur cette note moralisante : *Et Hercules coactus usus eorum uideri potest, nisi si quis naturae opus esse credit aromatiten et ex unguentis uina composita, aut ut biberentur genuisse eam frutices*, « Et, ma foi, il peut sembler que leur usage a quelque chose de forcé, à moins de croire que c'est la nature qui a fait le vin aromatique et les vins composés de parfums, ou qu'elle a créé les arbustes pour être bus ».

<sup>7</sup> Cf. Pline, *N. H.*, XIV, 92 : *Lautissima apud priscos uina erant murræ odore condita, ut apparet un Plauti fabulis*, « Les vins les plus estimés des anciens étaient parfumés à la myrrhe, ainsi qu'on le voit dans les pièces de Plaute ». Sur cet usage de la myrrhe, voir la note 1 à Pline, XIII, 25 d'A. Ernout. Pline qui adopte dans ce passage du livre XIII un ton moralisateur, s'indigne de cet usage des parfums : *At Hercules iam quidam etiam in potus addunt, tantique est amaritudo, ut odore prodigo fruatur ex utraque parte corpus*, « Et maintenant, justes dieux ! il se trouve des citoyens pour en mêler leurs boissons, et l'on fait tant de cas de leur amertume qu'à l'intérieur comme à l'extérieur le corps juit de l'odeur ainsi répandue ». Toutefois, le terme *murrina* a donné lieu à des interprétations très diverses ; selon certaines d'entre elles, le terme ne désignerait pas un vin myrrhé ; voir la note 4 de J. André à Pline, XIV, 93.

<sup>8</sup> Pline, dans le passage cité ci-dessus (XIV, 92), cite encore deux fragments versifiés attribués à Plaute et parlant de la *murrina* : *Mittebam uinum pulchrum murrinam* (« J'envoyais de bon vin *murrina*) et *Panem et polentam, uinum murrinam* (« Du pain, de la polente, du vin *murrina* ») ; ce dernier fragment est tiré, selon Pline, de l'*Acharistio*, une pièce alors attribuée à Plaute ; voir la note 2 au § 92 de J. André).

*Commisce mulsum, struthæa, coluteaque appara,  
bene ut in scutris concaleant ; et calamus inice*<sup>1</sup>.

Plusieurs de ces *odores*, épices, ou plantes aromatiques avaient enfin un usage insecticide ou pharmaceutique, qui apparaît également, dans certains textes, comme un signe de luxe ou de raffinement extrêmes. Un fragment de Nævius fait probablement allusion à l'usage du cédratier ou du citronnier pour parfumer les vêtements et les protéger de l'attaque des insectes :

*puram pulchramque ex auro uestem citrosam*<sup>2</sup>.

Un passage de l'annaliste L. Cassius Hémina, au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., mentionne aussi le *citrus* utilisé comme répulsif contre les mites<sup>3</sup>, et le passage des *Géorgiques* de Virgile consacré au « pommier de Médie » semble confirmer – du moins pour la période républicaine et pour le principat – cet usage exclusivement insecticide ou pharmaceutique :

*Media fert tristis sucos tardumque saporem  
felicitis mali, quo non praesentius ullum,  
pocula si quando saevae infecere nouercae  
miscueruntque herbas et non innoxia uerba,  
auxilium uenit ac membris agit atra uenena.*

...  
*flos ad prima tenax ; animas et olentia Medi  
ora fouent illo et senibus medicantur anhelis*<sup>4</sup>.

On utilisait aussi l'huile de cèdre – un bois essentiellement importé du Liban<sup>5</sup> – pour protéger les papyrus contre les insectes et la moisissure, comme en témoigne le passage du traité de Vitruve relatif aux différents bois de construction :

<sup>1</sup> « Mélange le vin miellé, apprête les coings et les baguenaudes, qu'ils chauffent bien dans les bassines ; jettes-y de la cannelle » (*Persa*, 87-88). Il faut préciser toutefois que l'interprétation de ce passage pose des difficultés (voir la note 1 d'A. Ernout, et l'apparat critique. Sur l'emploi du *calamus* pour parfumer le vin, voir aussi Caton, *Agricultura*, CXIV, 105, 2 et Pline, *N. H.* XII, 105.

<sup>2</sup> « Un vêtement, sans tache, magnifique, broché d'or et parfumé au citronnier » (Nævius, *Bellum Punicum*, I, frg. 11 Warmington, *R.O.L.*, II, p. 50, trad. personnelle ; dans l'édition de W. Strzelecki, le texte de ce même fragment (frg. 22) s'appuie sur une autre conjecture : *pulcræque <uasa> ex auro uestemque citrosam*). Sur la mauvaise interprétation d'Isidore (*Isid. Etym.* 19, 22, 20 : *citrosa, quasi concrispa ad similitudinem citri*) qui s'appuie sur l'autre signification de *citrus* (le bois de citre, utilisé pour faire des meubles), la bonne analyse de Macrobie (*Macrob. Sat.* 3, 19, 5 : *hinc et Næuius poeta in Bello Punico ait citrosam uestem*), et sur l'usage que faisaient les Romains des feuilles et des fruits du citronnier pour parfumer les vêtements et éloigner les insectes, voir la note b, p. 51 de E. H. Warmington.

<sup>3</sup> Il s'agit du frg. 40 Chassignet (*L'annalistique romaine*, t. II, p. 14), cité par Pline, *N. H.*, XIII, 86, qui explique en partie par la présence de bois de *citrus* le bon état de conservation des livres pythagoriciens provenant du sarcophage de Numa retrouvé en 181 sur le Janicule : *Et libros citratos fuisse ; propterea arbitrarier tineas non tetigisse*, « [...] de plus [les livres] étaient enveloppés dans des feuilles de cédratier, et c'est pourquoi sans doute les mites les avaient respectés » (trad. A. Ernout). A. Ernout (note 2 au § 86) explique ainsi l'emploi de l'adjectif *citratos* donné par tous les mss. : « Pline songe sans doute au pouvoir insecticide que possèdent les feuilles du « pommier d'Assyrie » ou cédratier, cf. I. XII, 15-16, et plus bas § 103 ». D'une manière générale, Cassius Hémina semble s'être intéressé aux produits exotiques, si l'on en croit l'encyclopédiste, qui le cite parmi les sources utilisées pour le livre XIV de son *Histoire Naturelle*.

<sup>4</sup> « La Médie produit les sucres acides et la saveur persistante du citron, qui est d'une efficacité sans pareille, quand de cruelles marâtres ont empoisonné un breuvage, mêlant ensemble les herbes et les formules maléfiques : c'est un remède qui chasse du corps les noirs poisons. L'arbre lui-même est gigantesque et son aspect tout à fait semblable à celui du laurier ; s'il ne répandait pas au loin une odeur différente, ce serait un laurier ; aucun vent ne fait tomber ses feuilles ; sa fleur est particulièrement tenace ; les Mèdes l'utilisent pour atténuer la fétidité de l'haleine et pour soigner les vieillards asthmatiques » (*Géorg.*, II, 126-135). Pline (*N. H.*, XII, 15-16) affirme aussi que le « pommier d'Assyrie » n'a pu s'acclimater en Italie, et que ses fruits n'étaient utilisés que pour leurs vertus médicinales, leur parfum et leurs propriétés insecticides : *Malus Assyria, quam alias Medicam uocant, uenenis medetur. [...] Pomum ipsum alias non manditur, odore praecellit foliorum quoque, qui transit in uestes una conditus arceque animalium noxia. [...] Temptauere gentes transferre ad sese propter remedii praestantiam [...]. Sed nisi apud Medos et in Perside nasci noluit*, « Le pommier d'Assyrie, dit aussi pommier de Médie, est un antitoxique. [...] Le fruit, du reste, ne se mange pas ; il vaut surtout par son parfum, et par celui des feuilles, qui passe dans les vêtements avec lesquels on l'enferme, et les défend contre les dégâts des insectes. [...] Des nations ont tenté d'acclimater le citronnier chez elles en raison de ses vertus médicinales [...]. Mais le citronnier s'est refusé à pousser en dehors de la Médie et de la Perse ». Cf. aussi XIII, 103, et XV, 110, *citreis odor acerrimus, sapor asperrimus*, « dans le cédrat, l'odeur est très pénétrante et la saveur très âpre ». Sur les propriétés médicales du citron, cf. *N. H.*, XXIII, 105.

<sup>5</sup> Voir *supra* le passage consacré aux productions agricoles.

*Item cedrus et iuniperus easdem habent uirtutes et utilitates ; sed quemadmodum ex cupressu et pinu resina, ex cedro oleum, quod cedrium dicitur, nascitur, quo reliquae res cum sunt unctae, uti etiam libri, a tineis et carie non laeduntur<sup>1</sup>.*

Cet usage de l'huile de cèdre est confirmé par ces vers tirés de l'*Art poétique* d'Horace :

*... speramus carmina fingi  
posse linenda cedro et leui seruanda cupresso<sup>2</sup>.*

On trouve enfin, bien que plus rarement, des allusions à d'autres plantes, épices ou mélanges d'aromates utilisés dans des préparations pharmaceutiques dont certaines seront plus tard répertoriées par Pline dans son *Histoire Naturelle*, et plus particulièrement dans les livres de cette œuvre consacrés à la médecine<sup>3</sup> : une résine d'Égypte, par exemple, mentionnée à la fois par Plaute et par l'encyclopédiste, semble avoir été employée contre les maux de gorge<sup>4</sup>. Caton mentionne le silphium comme remède pharmaceutique<sup>5</sup> et comme produit insecticide pour protéger ses lentilles des vers<sup>6</sup>. On sait par le témoignage d'Horace que les Grecs et les Romains connaissaient le riz, que l'on faisait venir de l'Inde, mais qu'il était réservé à un usage pharmaceutique, sous forme de décoction ou de bouillie, et coûtait très cher ; c'est ce que semble indiquer ce passage des *Satires*, où un médecin conseille à l'avare Opmius, atteint de léthargie, de se soigner avec une tisane de riz :

*... agedum, sume hoc tisanarium orizae. –  
Quanti emptae ? – Paruo. – Quanti ergo ? – Octussibus – Eheu,  
quid refert, morbo an furtis pereamque rapinis ?<sup>7</sup>*

## – *Tunicae Lydorum, purpura Tyria, serica, Phariae uestes...* : les composants exotiques du luxe vestimentaire

Comme les *odores* exotiques, les tissus, vêtements ou modes vestimentaires d'origine étrangère sont très fréquemment cités dans les textes de cette période. On importait bien

<sup>1</sup> « Le cèdre et le genévrier ont également les mêmes qualités et les mêmes avantages [que le cyprès et le pin] ; mais de même que le cyprès et le pin produisent de la résine, le cèdre produit une huile que l'on appelle cedrium : les différents objets qui en sont enduits, les livres même par exemple, sont protégés contre les vers et la carie » (*De l'architecture*, II, 9, 13).

<sup>2</sup> « [...] Nous espérons qu'il sera capable de modeler des vers dignes d'être parfumés avec l'huile de cèdre et conservés sous du bois de cyprès bien poli » (*Art poétique*, 331-332). Pour l'époque suivante, voir par exemple Perse, I, 42.

<sup>3</sup> Pline a en effet consacré de nombreux passages de son œuvre aux produits pharmaceutiques tirés de plantes importées d'Orient ; parmi celles-ci figurent par exemple le poivre (XXIII, 57, etc.), le safran (XXI, 138-139), le silphium (XXII, 101-106) ou le sucre de canne, employé dans l'Antiquité comme médicament (Pline, XII, 30 sq.). Sur la canne à sucre, cf. aussi XII, 32 : *Saccaron et Arabia fert, sed laudatius India. Est autem mel in harundinibus collectum, cummum modo candidum, dentibus fragile, amplissimum nucis abellanae magnitudine, ad medicinae tantum usum*, « L'Arabie produit aussi du sucre ; mais celui de l'Inde est plus réputé. C'est un miel recueilli sur des roseaux, blanc comme de la gomme, qui se casse sous la dent, de la grosseur au plus d'une noisette, utilisé seulement en médecine », et la note 2 d'A. Ernout, qui précise que « les conquêtes d'Alexandre firent connaître et répandre en Grèce l'usage du sucre de canne, mais seulement à titre de médicament (*Saccharum officinarum* L.). – Ce n'est qu'après l'époque des Croisades que l'usage du sucre se généralisa, et que se répandit la culture de la canne à sucre ». A. Ernout, à propos du sucre, renvoie entre autres à un passage d'une œuvre perdue de Varron de l'Aude (*ap. Isid. XVII, 58*), à Lucain, III, 237 et à Sénèque, *ad Luc.* 84, 4. D'après J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 8, ce passage de Varron de l'Aude (*Geog.* 20 M) « fournit la date la plus ancienne de la mention de la canne à sucre à Rome ».

<sup>4</sup> Dans le *Mercator* de Plaute (v. 139), Charinus répond avec impatience à Acanthion, qui dit que pour le servir, il s'est rompu les bronches : *Resinam ex melle Aegyptiam uorato ; saluom feceris*, « Avale de la résine d'Égypte avec du miel ; cela te guérira ». Un passage de Pline (*N. H.*, XXIV, 34) atteste en effet que cette résine d'Égypte était utilisée comme remède contre les maux de gorge.

<sup>5</sup> Caton, *Agr.*, CLXV, 157, 7. Sur le silphium utilisé en médecine, cf. les références à l'*H. N.* de Pline citées *supra*.

<sup>6</sup> *Ibid.*, CXXV, 116.

<sup>7</sup> « Allons, prends cette petite tisane de riz. – Combien coûte-t-elle ? – Peu de chose. – Mais encore ? – Huit as. – Hélas ! Quelle différence de mourir par la maladie, ou par le vol et les rapines ? » (*Satires*, II, 3, 155-157). Pline, (*N. H.*, XVIII, 71) décrit le riz et la « tisane » que l'on préparait avec : *Hordeum Indis satium et siluestre, ex quo panis apud eos praecipuus et alica. Maxime quidem oryza gaudent, ex qua tisanam conficiunt, quam reliqui mortales ex hordeo*, « Les Indiens ont une orge cultivée et une orge sauvage, dont ils font un excellent pain et de la bouillie. Mais leur céréale préférée est le riz, avec lequel ils préparent la tisane que le reste de l'humanité fait avec l'orge ». Voir à ce sujet la note 3 d'H. Le Bonniec, selon lequel, « pour les Romains, le riz est resté une céréale exotique », et J. André, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, p. 56.

entendu des étoffes plus ou moins grossières, originaires des provinces orientales ou occidentales, destinées à la confection de vêtements d'usage courant ; mais les *exotica* concernent en grande majorité les étoffes et les modes venues ou imitées de la Grèce et de l'Orient, en raison de leur caractère luxueux, de leur prix et du prestige qui s'attachait à leur origine. Beaucoup d'entre elles portent d'ailleurs des noms d'origine étrangère – grecque la plupart du temps – comme l'indique Varron :

*Parapechia, chlamydes, sic multa, Graeca*<sup>1</sup>.

Certaines d'entre elles ont en effet fait l'objet, très tôt, de véritables *topoi* littéraires. Les premiers textes latins que nous possédons font déjà de nombreuses références aux différents types d'étoffes précieuses et de vêtements importés de l'étranger, ainsi qu'aux diverses modes vestimentaires gréco-orientales qu'adoptèrent les Romains – hommes ou femmes<sup>2</sup> – au cours de cette période. Les comédies de Plaute nous donnent une idée de ce que pouvaient être, à son époque, le luxe et les modes vestimentaires des femmes de la riche société romaine, qui apparaissent comme les premières manifestations de l'hellénisation de la société<sup>3</sup>. Dans l'*Epidicus*, par exemple, il énumère différentes matières, teintures et formes de robes probablement importées de l'étranger ou, du moins, confectionnées à partir de matières premières exotiques ou d'après des modèles gréco-orientaux ; certains des noms cités par Épidique révèlent d'ailleurs l'origine – ou tout au moins l'allure exotique – de ces robes à la mode : l'une d'elles est nommée *exoticum* – « robe exotique » ou « vêtement exotique » –, une autre *basilicum* – « vêtement royal » –, une autre encore, la *crocotula*, rappelle par sa couleur et par son nom même le prestige du safran, l'un des parfums exotiques les plus prisés<sup>4</sup> :

<sup>1</sup> « *Parapechia* (blouses bordées aux coudes), *clamides* (chlamydes), beaucoup d'autres encore, sont des mots grecs » (*La langue latine*, V, 30, 133, trad. J. Collart). Sur *parapachia*, voir la note b, p. 126 de R. G. Kent dans l'éd. de la Loeb Classical Library et la note 2 au § 133 de J. Collart, qui précise que *parapechia* est un hapax, et semble désigner une sorte de robes à manches courtes, s'arrêtant aux coudes. Dans le même passage, Varron fait aussi allusion au *pallium* (le manteau à la grecque). Voir aussi les deux exemples indiqués un peu plus haut (V, 30, 131) : *Multa post luxuria atulit, quorum uocabula apparet esse Graeca, ut asbestinon*, « Ultérieurement un luxe excessif introduisit de nombreux vêtements aux noms visiblement grecs, tels l'*asbestinon* (l'incombustible) » (trad. J. Collart). Sur l'*asbestinon*, qui désigne un vêtement fait d'une matière minérale appelée ἄσβεστος voir R. Kent (note i, p. 124) et la note 7 au § 131 de J. Collart, qui précise que « Pline l'ancien (*N. H.*, XIX, 19) et Plutarque (*De Defect. orac.*, 43) nous racontent que les Grecs étaient parvenus à tisser une sorte de fibre minérale incombustible, l'*asbestos* (l'amiante). [...] Plutarque nous parle même de « voiles de tête » incombustibles, mais il n'est pas question dans ses propos de vêtements ajustés ». Ce lin incombustible, connu au temps d'Auguste, est plus longuement évoqué par Pline (*N. H.*, XIX, 19-20) qui le décrit comme une merveille de la nature : *Inuentum iam est etiam quod ignibus non absumeretur. Viuum id uocant, ardentisque in focis conuiuiorum ex eo uidimus mappas sordibus exustis splendentibus igni magis quam possent aquis. Regum inde funebres tunicae corporis fauillam ab reliquo separant cinere. Nascitur in desertis adustusque sole Indiae, ubi non cadunt imbres, inter diras serpentes, adsuesciturque uiuere ardendo, rarum inuentu, difficile textu propter breuitatem. Rufus de cetero colos splendet igni. Cum inuentum est, aequat pretia excellentium margaritarum. Vocatur autem a Graecis asbestinon ex argumento naturae. Anaxilaus auctor est linteo eo circumdatam arborem surdis ictibus et non exaudiantur caedi. Ergo huic lino principatus in toto orbe*, « On a découvert aussi un lin incombustible. On le nomme lin vif et nous en avons vu des serviettes jetées dans les foyers lors de banquets en sortir nettoyées, rendues plus éclatantes par le feu que l'eau n'aurait pu le faire. On en fabrique des linceuls royaux, qui séparent des autres les cendres du corps. Il vient dans les déserts brûlés par le soleil de l'Inde, où ne tombe aucune pluie, au milieu d'horribles serpents. Il s'y habitue à résister au feu ; il est rare à trouver et difficile à tisser parce qu'il est court. Du reste sa couleur est rousse et respandit au feu. Quand on le trouve, son prix vaut celui des plus belles perles. Les Grecs l'appellent *asbestinon* d'après ses propriétés. Anaxilaus affirme que, si on coupe un arbre enveloppé d'un tissu de ce lin, les coups sont assourdis et ne s'entendent pas. Ce lin occupe donc le premier rang dans tout l'univers ». Sur cet *asbestinon*, voir la note *ad loc.* de J. André et *N. H.*, XXXVII, 146 ; Anaxilaus de Larissa, pythagoricien du temps d'Auguste, est cité plusieurs fois par Pline – en tant que naturaliste vraisemblablement (*id.*, note 1 au § 20).

<sup>2</sup> Ovide (*De medicamine faciei femineae*, 23-26) remarque que les hommes de son époque sont aussi soucieux de leur apparence que les femmes (... *Sit uobis cura placendi, / cum comptos habeant saecula uestra uiros ; / feminea uestri potiuntur lege mariti, / et uix ad cultus nupta, quod addat, habet...*, « vous [les femmes] devez avoir le souci de plaire, puisqu'à notre époque les hommes sont recherchés dans leur parure. Vos maris prennent les goûts féminins et c'est à peine si l'épouse peut ajouter quelque chose à leur luxe... ») ; plusieurs des textes qui seront cités *infra* montrent cependant que c'est bien avant l'époque augustéenne que les hommes – ou du moins certains d'entre eux – commencèrent à se préoccuper des modes et à rechercher le luxe du vêtement ou de la parure.

<sup>3</sup> Voir *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> Le nom du safran, *crocum*, a en effet servi à la formation des adjectifs de couleur *croceus* (Virgile, *Géorg.*, 1, 447 ; *Én.*, XI, 475, etc.) et *crocinus* (Catulle, 68, 134) aux connotations plutôt positives, ou de noms de vêtements, généralement féminins, évoquant le luxe, le raffinement, eux-mêmes dérivés du grec ὀ κροκωτὸς (sous-entendu πῆπλος ou χιτὼν). Outre le terme *crocotula* (citée par Épidique au v. 230), on trouve aussi celui de *crocota*, chez Plaute (*Aulularia*, frg. I : *Pro illis corcotis, strophis, sumptu uxorio*, « Pour payer ces robes

*Quid istae quae uestei quotannis nomina inueniunt noua ?  
 Tunicam rallam, tunicam spissam, linteolum caesicium,  
 indusiatam, patagiatam, caltulam aut crocotulam,  
 supparum aut subnimum, ricam, basilicum aut exoticum,  
 cumatile aut plumatile, carinum aut gerrinum, gerrae maxumae !  
 Cani quoque etiam ademptumst nomem. PE. Qui ? EP. Vocant Laconicum<sup>1</sup>.*

D'autres textes font allusion à des tuniques ou autres vêtements qualifiés de « lydiens » ou de « phrygiens », en raison, sans doute, de leur facture de type oriental, de la richesse des matières utilisées pour les confectionner – telles que la pourpre, ou le fil d'or –, ou des techniques de tissage ou de broderie mises en œuvre par l'artisan. Lucilius, parmi les importations orientales qu'il condamne, parle de « tuniques de Lydie » – *tunicae Lydorum*<sup>2</sup> –, ou encore des *chirodyti*, qui étaient sans doute des « tuniques dorées », à manches longues :

*chirodyti aurati, ricae, toracia, mitrae*<sup>3</sup>.

Un fragment de Laevius, vers la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>4</sup>, fait également allusion à une parure de Lydie – *ornatu Lydio* –, à côté d'autres vêtements d'origine orientale<sup>5</sup>. On trouve par ailleurs chez Lucrèce l'expression *Barbaricae uestes* – « étoffes de Barbarie<sup>6</sup> », la Barbarie désignant, dans certains textes les plus anciens, la Phrygie –, et une allusion à des étoffes d'Alinde<sup>7</sup>. Les références les plus nombreuses concernent toutefois certains types

---

safran, ces corsets, toutes ces dépenses de femmes », chez Naevius (*Lycurgus*, frg. 39 Warmington, *R.O.L.* II, p. 128 : *pallis patagiis crocotis malacis mortalibus*, « Avec des manteaux, des franges, des robes souples couleur de safran, des vêtements de deuil », trad. personnelle), ou encore chez Cicéron (*Har.* 44), et dans la *Ciris*. Ces robes ou tuniques couleur de safran étaient, semble-t-il, réservées aux femmes et aux hommes d'apparence efféminée, tels que les prêtres de Cybèle.

<sup>1</sup> « Aussi chaque année, que de noms n'inventent-elles pas pour baptiser leurs nouvelles modes ! C'est la tunique transparente, la tunique épaisse, le linon à franges, la chemisette, la robe brodée, la jaune-souci, la robe safran, le vêtement de dessous et le vêtement de quatre-sous, le bandeau, la royale ou l'étrangère, la vert-de-mer, celle au plumetis, la jaune-cire, la jaune-miel, et tous ces noms à vous donner la jaunisse. N'ont-elles pas été jusqu'à prendre un nom de chien ? PÉRIPHANE. – Comment ? ÉPIDIQUE. – Et la robe à la Laconienne ? » (*Ep.*, 228-234). Épidique, dans ce passage, fait aussi allusion au coût élevé, dû sans doute à la matière utilisée – importée, donc rare et chère –, de ces vêtements féminins : c'est l'une des premières manifestations, dans la littérature latine, de la critique du luxe, et notamment du luxe des femmes (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>2</sup> Cf. Lucilius, *Satires*, I, frg. 10 (*ap. Non.*, 356, 27) : *praetextae ac tunicae Lydorum, opus, sordidum omne*, « des toges prétextes et des tuniques de Lydie, travail tout à fait méprisable ». Sur la tunique, un vêtement long, tombant jusqu'aux pieds, et souvent associé à l'Orient (voir *infra*, le passage consacré à la parure et au costume de peuples exotiques), voir les notes *ad loc.* de F. Charpin, qui cite la définition donnée par Nonius à propos de ce fragment de Lucilius : *TVNICA est uestimentum sine manicis...*, « *TVNICA* (la tunique) désigne un vêtement sans manches... ». Sur le contexte dans lequel semble s'inscrire ce frg. – celui de la satire du luxe et des modes orientales – cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie. Les allusions à ces tuniques se rencontrent souvent en association avec la pourpre, les broderies, l'or, et ce vêtement apparaît parfois comme le symbole d'une certaine mollesse, d'un caractère efféminé.

<sup>3</sup> « Tuniques dorées, mouchoirs, plaques pectorales, mitres » (Lucilius, *Satires*, II, frg. 13). Sur ces *chirodyti*, cités dans la plaidoirie d'Albucius contre Scaevola, voir le *Commentaire* de F. Charpin (p. 218-219, t. I) qui précise que ce terme est « la transcription latine, passablement estropiée, du grec χειροτότης χιτών » et qu'Aulu-Gelle (VI, 12, 5) décrit l'objet comme étant une tunique à manches longues. Voir également les références à Virgile, *En.* IX, 616 (*Et tunicae, inquit, manicas et habent redimicula mitrae*) et à Ennius parlant de la jeunesse de Carthage qui porte tunique (*tunicata*, frg. cité *infra*). Quant au mot *toracia*, il désignerait, selon F. Charpin (*ibid.*) une sorte de corsage. Sur les vêtements orientaux ornés d'or, cf. aussi Ovide, *Mét.*, VI, 166, dans le récit de l'histoire de Niobé, originaire de la Méonie devenue l'épouse d'Amphion, roi de Thèbes : *Vestibus intexto Phrygiis spectabilis auro*, Niobé s'avance « vêtue d'un magnifique costume phrygien, broché d'or ». À propos de *ricae* et de *mitrae*, cf. *infra*.

<sup>4</sup> Sur le poète Laevius, cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 232-233.

<sup>5</sup> Laevius, *Erotopaegnica*, (poème *Protésilaudamie*) : *Aut / nunc quaequam alia te illo / Asiatico ornatu adfluens / aut Sardiano aux Lydio, / fulgens decore et gratia / pellicuit ?*, « Ou quelque autre femme t'a maintenant séduit, surchargée de ces parures d'Asie, ou de Sardes, ou de Lydie, éclatante de beauté et de charme » (cité et traduit par H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 190).

<sup>6</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, II, 500-503 : *Iam tibi barbaricae uestes, Meliboeaque fulgens / purpura Thessalico concharum infecta colore, / aurea pauonum ridenti imbuta lepore / saecla, nouo rerum superata colore iacerent*, « En outre, sois-en sûr, les étoffes de Barbarie, la pourpre éclatante de Mélébée, malgré la teinte qu'elle doit aux coquillages thessaliens, les paons dorés, en dépit de la grâce riante qui les pare, dépassés en éclat par des objets aux nouveaux coloris, tomberaient dans l'abandon ». Sur *barbaricae uestes*, cf. A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. 500, qui précisent que l'adjectif *barbaricus* (« phrygien ») se trouve déjà chez Ennius (dans Cic., *Tusc.* III, 19, 44), et qu'il sera repris par Virgile, *En.* II, 504.

<sup>7</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, IV, 1129-1130 : *Et bene parta patrum fuit anademata, mitrae, / interdum in pallam atque Alidensia Ciaeque uertunt*, « Les biens honorablement acquis de leurs pères sont convertis en bandeaux, en mitres, en robe de femmes, en étoffes d'Alinde ou de Céos ». Sur le terme *Alidensia*, cf. A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. 1130, qui précisent que le terme *Alidensia*, de sens très discuté, pourrait être dérivé du nom d'Alinda, une ville de Carie dont les habitants (*Alidienses*) sont mentionnés par Plinius (*N. H.* V, 109) ; selon d'autres conjectures, l'adjectif désignerait plutôt les étoffes tissées en Élide, qui étaient très estimées dans l'Antiquité. À propos du terme *Cia*, qui fait lui aussi difficulté, cf. *infra* le passage consacré aux tissus de Céos.



bien précis d'étoffes ou de vêtements d'origine exotique, à savoir la pourpre<sup>1</sup>, la soie et le lin<sup>2</sup>, ainsi que divers accessoires de mode tels que des chaussures ou des parures de tête.

## LA POURPRE

Les allusions aux vêtements de pourpre sont innombrables dans les textes de cette période. Le terme *purpura* désigne cette teinture si chère, que l'on tirait du coquillage appelé *murex*<sup>3</sup> : les Anciens connaissaient bien l'origine de la pourpre, comme en témoignent par exemple ces vers de Catulle décrivant la couche nuptiale de Thétis :

*Puluinar uero diuae geniale locatur  
sedibus in mediis, Indo quod dente politum  
tincta tegit rosco conchyli purpura fuco*<sup>4</sup>.

Le traité *De l'architecture* de Vitruve contient également une description assez détaillée des différentes nuances d'*ostrum*<sup>5</sup> que l'on pouvait obtenir à partir des coquillages :

*Id autem excipitur e conchylio marino e quo purpura inficitur, cuius non minores sunt quam ceterarum rerum naturae considerantibus admirationes, quod habet non in omnibus locis quibus nascitur unius generis colorem, sed solis cursu naturaliter temperatur*<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Les étoffes de pourpre servaient également à confecionner des tissus d'ameublement (tapis, tentures, couvertures, etc.) : sur tous ces objets, voir *infra*.

<sup>2</sup> On a signalé plus haut, à propos des productions agricoles, que le lin servait également à fabriquer des étoffes ou des objets d'usage courant. De même, la soie n'aurait pas servi uniquement à la confection de vêtements, si l'on en croit Dion Cassius qui affirme dans son *Histoire romaine* que César fit tendre des *uela* de soie lors des spectacles qu'il donna à Rome, afin de protéger les spectateurs du soleil : « Pour qu'aucun des spectateurs ne fût gêné par le soleil, il fit placer des tentures, de soie (σηρικὰ), dit-on. Ce tissu est l'œuvre de la mollesse des barbares » (Dion Cassius, 43, 24, 2, cité par J. André, note 3 à Pline, *N. H.*, XIX, 23). Il s'agit ici des spectacles évoqués chez Suétone, *César*, 39. Selon J.-M. Poinssotte cependant (« Les Romains et la Chine », note 5, p. 432-433), il ne faut pas ajouter foi à ce témoignage de Dion Cassius.

<sup>3</sup> Le murex est parfois désigné simplement par les termes *conchylium* ou *concha* (voir certains des passages cités *infra*). Sur l'origine du nom de la pourpre en latin, cf. Varron, *La langue latine*, V, 23, 113 : *Purpura a purpurae maritimae colore, ut Poenicum, quod a Poenis primum dicitur allata*, « *Purpura* (étoffe de pourpre) vient de la couleur du pourprier marin (*purpura maritima*), c'est un terme carthaginois, car ce sont les Carthaginois, dit-on, qui nous ont apporté la première étoffe de pourpre » (trad. J. Collart). Selon R. G. Kent (note d, p. 109), le nom de la pourpre est peut-être, en effet, d'origine punique, mais transmis en Italie par l'intermédiaire de la forme grecque πορφύρα. J. Collart (note 2 au § 113) signale lui aussi cet emprunt oral au grec.

<sup>4</sup> « Quant à la couche nuptiale de la déesse, elle a place au centre du palais : toute lisse de dent indienne, elle se couvre d'une pourpre teinte au colorant rouge-vif du conchylium » (Catulle, 64, 47-49). Sur l'origine de la pourpre, voir aussi Lucrèce, II, 500-503 : *Meliboeaque fulgens / purpura Thessalico concharum infecta colore*, « la pourpre éclatante de Mélibée, malgré la teinte qu'elle doit aux coquillages thessaliens... » ; et, en IV, 1127, l'expression *thalassina uestis*, où l'adjectif *thalassinus* signifie sans doute « faits avec les produits de la mer », comme l'adjectif grec θαλάττιος (cf. J. André, *Étude sur les termes de couleur...*, p. 104). Voir aussi VI, 1074-1077 : *Purpureusque colos conchyli iungitur una / corpore cum lanae, dirimi qui non queat usquam, / non si Neptuni fluctu renouare operam des, / non mare si totum uelut eluere omnibus undis*, « La couleur de la poupre fournie par le murex s'incorpore si étroitement avec la laine, qu'elle ne saurait plus en être séparée, quand même on emploierait tous les flots de Neptune pour rendre à l'étoffe sa première teinte, quand même la mer tout entière voudrait l'effacer avec toutes ses ondes » ; Virgile, *Buc.*, IV, 42-44 : *nec uarios discet mentiri lana colores, / ipse sed in pratis aries iam suaue rubenti / murice*, « la laine n'apprendra plus le mensonge des teintures multicolores, mais, de lui-même, alors, dans les prés, le bélier prendra sur sa toison la couleur délicatement pourpre du murex » ; Properce, IV, 5, 22 : *... quae sub Tyria concha superbit aqua*, « le coquillage qui s'enorgueillit sous l'eau tyrienne », etc.

<sup>5</sup> Vitruve désigne la couleur pourpre par le terme *ostrum* dont il explique l'origine dans le même passage (le terme est lié à l'origine du pigment, à savoir les différentes espèces de *murex*, voir M.-T. Cam, *Comm.*, p. 177) : *Et quod ex concharum marinarum testis eximitur, ideo ostrum est uocitatum*, « Et du fait qu'on la tire de l'enveloppe de coquillages de mer, on a appelé *ostrum* la couleur pourpre » (VII, 13, 3). Sur les différents termes désignant la pourpre et les diverses teintes obtenues à partir du coquillage, voir J. André, *Étude sur les termes de couleur...*, p. 92-93 et 103-105.

<sup>6</sup> « Cette couleur se tire du coquillage de mer grâce auquel on obtient, par teinture, les étoffes de pourpre ; et, entre tous les phénomènes de la nature, elle a de quoi éveiller tout particulièrement la curiosité des observateurs attentifs, parce qu'elle n'a pas dans tous les lieux où elle est produite une seule variété de teinte, mais est nuancée naturellement selon la course du soleil » (VII, 13, 1). Sur l'*ostrum*, voir le *Commentaire* de M.-T. Cam, p. 177, et les références à Aristote, *Histoire des animaux*, 547a, et Pline IX, 125-141. « Son usage principal est la teinture. Il fallait une énorme quantité de coquillages pour obtenir un peu de pourpre [...]. Si certaines pourpres étaient d'un prix relativement abordable (Pline 9, 138 ; 35, 45), les meilleures, celles de Tyr (double bain), de Gétulie, de Laconie (Strabon 16, 2, 23 ; Pline 9, 127 et 137) atteignaient des prix exorbitants. Cette couleur était symbole de luxe et de puissance (M. Reinhold, « History of Purple as a Status Symbol in Antiquity », *Latomus*, 116, 1970, p. 7-73) et Pline la place au premier rang des *colores floridi* (9, 127 et 35, 30 et 44) » (*id.*, *ibid.*). M.-T. Cam explique ainsi la dernière ligne de ce passage de Vitruve : « La nuance varie selon le climat : dans les régions les plus chaudes, on trouve la plus belle teinte pourpre ; même observation chez Aristote, *Histoire des Animaux*, 547a. [...] [On] a montré que la couleur de la pourpre variait à la fois en fonction de l'espèce du coquillage et de la durée d'exposition au soleil. Les Anciens ne

L'architecte énumère ensuite les différents lieux de productions, et explique l'influence qu'aurait, selon lui, la latitude sur la couleur et la qualité du pigment, les coquillages recueillis dans les régions méridionales et orientales fournissant la couleur la plus belle et la plus estimée<sup>1</sup>.

Le terme de *purpura* désigne également, par extension, les vêtements de laine teints par ce moyen<sup>2</sup> : la laine et la pourpre sont en effet souvent associées, comme dans ce passage des *Géorgiques* qui fait allusion aux importations d'étoffes de Milet teintes de pourpre tyrienne :

*Haec quoque non cura nobis leuiore tuendae ;  
nec minor usus erit, quamuis Milesia magno  
uellera mutentur Tyrios incocta rubores*<sup>3</sup>,

ou dans l'histoire d'Arachné racontée par Ovide dans ses *Métamorphoses* :

*... pater huic Colophonius Idmon  
Phocaico bibulas tingebat murice lanas*<sup>4</sup>.

Les *topoi* associés à la pourpre concernent tout d'abord son origine, généralement exotique : la teinture, ou les étoffes elles-mêmes, provenaient en effet de différentes régions du monde connu, de l'Afrique à l'Orient<sup>5</sup>. La ville de Mélibée, en Thessalie, produisait une pourpre très estimée, qu'a notamment célébrée Lucrèce :

---

connaissaient pas moins de treize nuances de pourpre, du noir au rouge, en passant par le bleu, le vert, le jaune et le violet » (*ibid.*, p. 178).

<sup>1</sup> VII, 13, 2 : *Itaque quod legitur Ponto et Gallia, quod hae regiones sunt proximae ad septentrionem, est atrum ; progredientibus inter septentrionem et occidentem inuenitur liuidum ; quod autem legitur ad aequinoctialem orientem et occidentem inuenitur uiolaceo colore ; quod uero meridianis regionibus excipitur rubra procreatur potestate, et ideo hoc Rhodo etiam insula creatur ceterisque eiusmodi regionibus quae proximae sunt solis cursui*, « C'est ainsi que la pourpre recueillie dans la région du Pont-Euxin et en Gaule, du fait que ces pays sont très proches du Septentrion, est noire ; si l'on s'avance entre le Septentrion et l'Occident, elle se révèle bleuâtre ; celle qui est recueillie aux abords de l'Orient et de l'Occident équinoxiaux révèle une teinte violette ; mais celle qui provient des régions méridionales est rouge par vertu de nature : aussi est-ce cette variété que produisent, par exemple, l'île de Rhodes et toutes les régions qui comme elle sont toutes proches de la course du soleil ». Sur la mention de la Gaule, cf. le *Commentaire* de M.-T. Cam, p. 178 (on a parfois corrigé en *Galatia*, région proche du Pont, mais les manuscrits donnent *Gallia* : « le témoignage de Pline 22, 3, confirme la production de la pourpre en Gaule, mais c'est une pourpre de contrefaçon »). Vitruve détermine quatre secteurs géographiques, en fonction de la course du soleil, mais M.-T. Cam (*ibid.*) précise que l'on trouvait en fait des centres de production sur tout le pourtour de la Méditerranée, comme le montrent Aristote, *loc. cit.* et Pline IX, 127.

<sup>2</sup> La pourpre apparaît dans les textes sous différentes dénominations : à côté de *purpura*, on trouve également les termes *ostrum* (cf. Virgile, *Én.*, V, 111 ; I, 700 ; VII, 814), ou *murex* (cf. *Én.*, IV, 262 ; Ovide, *Remedia amoris*, 708 ; *Mét.*, VI, 9) : ces noms désignant les coquillages d'où l'on tirait la teinture ont servi à désigner par extension la pourpre elle-même ou les vêtements teints de pourpre. Parmi les adjectifs de couleur associés à la pourpre, les auteurs emploient notamment *purpureus* et *phoeniceus*, « d'un rouge éclatant, pourpre » (du grec φοινικεος, tiré du nom de la Phénicie ; cf. par exemple Ovide, *Mét.*, XII, 104, *poeniceas uestes*, « étoffe de pourpre »).

<sup>3</sup> « L'élevage des chèvres ne mérite pas moins notre attention que celui des brebis, et leur utilité n'est pas moindre, si cher que se vendent les toisons de Milet, après avoir bouilli dans les bains de pourpre tyrienne » (*Géorgiques*, III, 305-307).

<sup>4</sup> « Son père, Idmon de Colophon, teignait avec la pourpre de Phocée la laine spongieuse » (*Mét.*, VI, 8-9). Cf. aussi, entre autres : Virgile, *Géorgiques*, II, 465 ; Tibulle, II, 4, 28 ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 3, 17-18 ; Horace, *Épîtres*, I, 10, 26-29 ; Ovide, *Art d'aimer*, III, 169-172 ; *De medicamine faciei femineae*, 9.

<sup>5</sup> Horace mentionne également une teinture produite à Aquinum, une ville du Latium, mais pour opposer sa médiocre qualité à la prestigieuse pourpre de Tyr : *Non qui Sidonio contendere callidus ostro / nescit Aquinatem potantia uellera fucum / certius accipiet damnum propiusue medullis / quam qui non poterit uero distinguere falsum*, « Non, l'homme inhabile à faire la différence entre la pourpre de Tyr et les laines qu'imbibe la teinture d'Aquinum ne subira pas un dommage plus certain et qui l'atteigne plus à fond que l'homme incapable de distinguer le vrai du faux » (*Épîtres*, I, 10, 26-29). Le prix de la pourpre orientale étant très élevé, les Anciens avaient sans doute tenté d'en produire des imitations de moindre qualité et de moindre coût. Plusieurs textes de cette période font notamment référence à la *ferrugo*, que l'on employait, semble-t-il, en Espagne pour teindre des vêtements ou des voiles de navires (il s'agirait d'une nuance de pourpre, propre à l'Espagne, cf. J. André, *Étude sur les termes de couleur*, p. 107) : voir par exemple Virgile, *Én.*, IX, 581-582 : *Stabat in egregiis Arcentis filius armis / pictus acu chlamydem et ferrugine clarus Hibera*, « Le fils d'Arcens tenait bon, paré d'armes de prix, d'une chlamyde brodée à l'aiguille, rutilant de pourpre ibérique ».

... *Meliboeaque fulgens*  
*purpura Thessalico concharum infecta colore*<sup>1</sup>.

Horace cite la pourpre de Laconie comme un symbole de luxe et de raffinement :

*nec Laconicas mihi*  
*trahunt honestae purpuras clientae*<sup>2</sup>.

Plus nombreux sont les passages à louer la pourpre de Gétulie<sup>3</sup> : elle apparaît chez Horace comme un signe, parmi d'autres, de richesse et de raffinement<sup>4</sup>, de même que chez Tibulle, qui la compare à la pourpre de Tyr<sup>5</sup>. Ovide en revêt même, de manière anachronique, la reine de Lydie Omphale célébrée par la fable, en reprenant mot pour mot l'expression d'Horace<sup>6</sup>. Mais le plus souvent la pourpre – qu'il s'agisse de la teinture ou des étoffes de pourpre –, est associée à la Phénicie<sup>7</sup>, et plus précisément aux villes de Tyr<sup>8</sup> ou de Sidon. C'est en effet la pourpre originaire de cette région qui semble avoir été la plus précieuse et la plus appréciée des Anciens, comme on le voit par exemple chez Properce, lorsqu'il se plaint des goûts de luxe de certaines femmes de son époque qui exigent, pour la pourpre qu'elles portent, cette origine tyrienne si prestigieuse :

---

<sup>1</sup> « La pourpre éclatante de Mélibée, malgré la teinte qu'elle doit aux coquillages thessaliens... » (II, 500-501). Sur la pourpre de Mélibée, cf. aussi Virgile, *Én.*, V, 250 (passage cité *infra*).

<sup>2</sup> « [...] Et des clientes bien nées ne tissent point pour moi de pourpres laconiennes » (*Odes*, II, 18, 7-8) ; F. Villeneuve (note 2, p. 82) explique à propos de ce passage que « la pourpre de Laconie, très renommée, était recueillie sur la côte Sud de la Laconie, dans les eaux de Cythère et près de Gythium ». Ovide juge cependant la pourpre d'Amyclée – une ville de Laconie – bien inférieure à celle de Tyr : *Confer Amyclaeis medicatum uellus aenis / murice cum Tyrio ; turpius illud erit*, « Compare à la pourpre de Tyr une toison teinte dans les cuves d'Amyclée ; elle te paraîtra la plus grossière » (*Remèdes à l'amour*, 707-708).

<sup>3</sup> Sur la pourpre de Gétulie, voir la note de R. Schilling à Ovide, *Fastes*, II, 319 (passage cité *infra*), qui précise que cette pourpre était produite « par les Gétules, ancêtres des modernes Touaregs, qui vivaient au sud de la Numidie et de la Maurétanie » et renvoie à Plin., *N. H.*, V, 12 et VI, 201.

<sup>4</sup> Horace, *Épîtres*, II, 2, 180-182 : *Gemmas, marmor, ebur, Tyrrhena sigilla, tabellas, / argentum, uestes Gaetulo murice tinctas / sunt qui non habeant, est qui non curat habere*, « Pierres précieuses, marbre, ivoire, statuettes tyrrhéniennes, tableaux, argenterie, étoffes teintées de la pourpre de Gétulie, il est des hommes qui n'en ont point, j'en sais un qui ne se soucie pas d'en avoir » ; dans l'*Ode* II, 16, v. 35-37, le poète fait peut-être allusion à la pourpre de Gétulie lorsqu'il parle du *murex* africain : ... *te bis Afro / murice tinctae / uestiunt lanae*..., « toi, tu as pour te vêtir des laines deux fois teintées de murex africain ».

<sup>5</sup> Tibulle, II, 3, 57-58 : *illi selectos certent praebere colores / Africa puniceum purpureumque Tyros*, « Que lui arrivent à l'envi les teintures de choix, d'Afrique l'écarlate et la pourpre de Tyr ».

<sup>6</sup> Ovide, *Fastes*, II, 319 : *Dat tenuis tunicas Gaetulo murice tinctas*, « elle [...] passe [à Hercule] ses fines tuniques teintées de pourpre de Gétulie ». R. Schilling, dans la note *ad loc.*, souligne l'étrangeté de cette allusion à la pourpre de Gétulie dans le cadre d'une légende se déroulant en Asie. Quelques passages semblent évoquer une « pourpre punique » : voir par exemple Properce, IV, 3, 51-52 : *Nam mihi quo Poenis nunc purpura fulgeat ostris / crystallusque meas ornet aquosa manus ?*, « Car pour moi, dans quel but la pourpre maintenant brillerait-elle dans les étoffes puniques et le cristal pur comme l'eau ornerait-il mes mains ? » ou Ovide, *Amours*, II, 6, 22 : *tincta gerens rubro Punica rostra croco*, « et ton bec avait la couleur safranée de la pourpre punique » (trad. revue par J.-P. Néraudau, éd. Classiques en Poche, 2004, et remplaçant la trad. d'H. Bornecque : « ton nez de Carthaginois était coloré de rouge safran. Il semble difficile de déterminer si ces auteurs font ici référence à la pourpre africaine, ou à la pourpre de Phénicie – puisque les Puniques étaient les descendants de colons phéniciens.

<sup>7</sup> Devenue la province romaine de Syrie, parfois appelée Assyrie. L'industrie de la pourpre était l'une des principales richesses de la Phénicie ; voir à ce sujet la notice consacrée à la fabrication de la pourpre chez Plin. IX, 125-38, et en particulier les paragraphes 133-135, qui montrent que la laine était plongée dans un bain bouillant (*incocta*), et qu'on obtenait par mélanges et dosages diverses nuances (*rubores*).

<sup>8</sup> L'ancien nom de la ville de Tyr était *Sur* – *Sarra*. On rencontre ce nom, par exemple, dans les *Annales* d'Ennius (*Sedis incertae Annalium fragmenta*, frg. XXVII (livre VII ?) Skutsch : *Poenos Sarra oriundos*, « les Carthaginois, originaires de Sarra », trad. personnelle) ou dans les *Géorgiques* de Virgile (II, 506 : ... *Sarrano dormiat ostro*, « [L'un veut détruire une ville et de malheureux foyers dormir] dormir sur la pourpre de Sarra »).

*Semper in Oceanum mittit me quaerere gemmas  
et iubet ex ipsa tollere dona Tyro*<sup>1</sup>.

Il semble que cette préférence était due à la technique particulière utilisée par les artisans teinturiers de Phénicie, qui consistait à baigner plusieurs fois le tissu dans la teinture<sup>2</sup>, comme on le voit par exemple dans ce passage d'Ovide qui cite l'exemple de la pourpre de Tyr pour illustrer la nécessité pour les femmes de s'embellir<sup>3</sup> :

*uelleræ saepe eadem Tyrio medicantur aeno*<sup>4</sup>.

Les références à la pourpre de Tyr ou de Sidon sont extrêmement nombreuses dans la littérature latine<sup>5</sup> ; d'autant plus que, par extension, cette pourpre était également associée aux noms de la Phrygie, de l'Ionie<sup>6</sup>, voire à celui d'Assyrie comme chez Virgile qui désigne la pourpre par l'expression « drogue assyrienne<sup>7</sup> », conformément à l'imprécision géographique caractéristique de la plupart des textes latins.

Une seconde série de *topoi* associés à la pourpre concerne son caractère prestigieux et sa symbolique, le plus souvent positive. La couleur pourpre était, en raison de sa teinte éclatante<sup>8</sup>, très appréciée des Anciens, comme l'indiquent les connotations positives qui accompagnent généralement l'adjectif *purpureus*<sup>9</sup>, très souvent employé, et les descriptions élogieuses que certains auteurs ont donné des étoffes de pourpre : Lucrèce, en effet, célèbre leur « brillante splendeur », qu'il met en parallèle avec l'éclat de l'or :

<sup>1</sup> « Constamment elle m'envoie chercher des perles dans l'Océan et exige que les dons viennent de Tyr elle-même » (II, 16, 16-18). Cf. aussi II, 16, 55-56 : *Quare ne tibi sit tanti Sidonia uestis / ut timeas, quotiens nubilus Auster erit*, « Attache donc moins de prix aux étoffes de Sidon, si tu ne veux pas trembler au moindre nuage, au moindre souffle de l'Auster » ; IV, 5, 21-22 : « *Si te ... iuuat ... / ... quae sub Tyria concha superbit aqua*, « et si tu aimes l'orgueilleux coquillage des eaux tyriennes ».

<sup>2</sup> La pourpre de Tyr deux fois teinte, *dibapha Tyria purpura* (selon la technique de teinturerie qui consistait à baigner la laine deux fois dans la cuve pleine de teinture) était considérée comme la plus précieuse, cf. Pline, *N. H.* IX, 137.

<sup>3</sup> *Culta placent*, « Tout ce qui est orné plaît » (*De medicamine faciei femineae*, 7).

<sup>4</sup> « La laine reçoit souvent plusieurs teintures dans les chaudières tyriennes » (Ovide, *De medicamine faciei femineae*, 9). Cf. aussi *Corpus Tibullianum*, III, 8, 15-16 : *Sola puellarum digna est cui mollia caris / uelleræ det sucis bis madefacta Tyros*, « [...] Seule [Sulpicia], parmi les jeunes filles, est digne de recevoir de Tyr ces délicats tissus teints deux fois de sucs précieux » ; Horace, *Épodes*, XII, 21-22 : *Muricibus Tyriis iteratae uelleræ lanae / cui properabantur ?*, « Pour qui cette ardeur à plonger deux fois les flocons de la laine dans le murex tyrien ? » ou Ovide, *Fastes*, II, 107 : *induerat Tyrio bis tinctam murice pallam*, « [Arion] avait revêtu une robe qui avait été deux fois teinte dans la pourpre de Tyr ».

<sup>5</sup> En dehors des exemples déjà cités, voir par exemple Tibulle, I, 2, 75 ; II, 3, 57-58 ; II, 4, 27-28 : *O pereat quicumque... / ... niueam Tyrio murice tingit ouem !*, « Ah ! périsse quiconque [...] teint avec la pourpre de Tyr une blanche toison ! » ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 3, 17-18 : *Quidue... / tincta... Sidonio murice lana iuuat*, « Quel plaisir me [donnerait] la laine teinte avec la pourpre de Sidon ? » ; *Corpus Tibullianum*, III, 8, 11 ; Properce, II, 16, 18 et 55 ; III, 13, 7 ; IV, 5, 22 ; *Panegyrique de Messalla*, 121 ; Horace, *Épîtres*, I, 6, 18 et I, 10, 26 ; Ovide, *Hér.*, XII, 179 : *Rideat et Tyrio iaceat sublimis in ostro*, « [que Créüse] rie et qu'elle s'étale, superbe, dans la pourpre de Tyr » ; *Art d'aimer*, III, 170 ; *Mét.*, V, 390 ; IX, 340 ; X, 211 ; X, 267 ; XI, 166.

<sup>6</sup> Le passage des *Métamorphoses* cité quelques lignes plus haut (VI, 9) à propos de l'histoire d'Arachné, qui a pour cadre la Lydie et la Phrygie, fait en effet référence à la « pourpre de Phocée », une ville d'Ionie (aux v. 61-62 cependant, c'est la pourpre de Tyr qui est nommée, à propos de la lutte entre Pallas et Arachné : *Tyrium quae purpura sensit aenum / textitur...*, « Elles emploient pour leurs tissus la pourpre que Tyr a préparée dans ses vases de bronze »).

<sup>7</sup> Virgile, *Géorgiques*, II, 465 : *alba neque Assyrio fucatur lana ueneno*, « [les agriculteurs] ignorent l'art de teindre la blanche laine dans la drogue assyrienne ». Voir aussi *Culex*, 62-63 : *si non Assyrio fuerint bis lauta colore / Attalidis opibus data uelleræ...*, « Si jamais pour [le berger] des toisons, payées par les trésors d'un Attale, n'ont été deux fois trempées dans la teinture assyrienne » (trad. M. Rat, éd. Garnier).

<sup>8</sup> Les champs lexicaux de la lumière, de la clarté, sont souvent associés à la couleur pourpre ; voir par exemple, chez Lucrèce (II, 500), l'adjectif *fulgens* appliqué à la pourpre de Mélébée et le verbe *fulgeo* employé par Properce, IV, 3, 51-52 : *Nam mihi quo Poenis nunc purpura fulgeat ostris*, « Car pour moi, dans quel but la pourpre maintenant brillerait-elle dans les étoffes puniques » ou par l'auteur du *Panegyrique de Messalla*, 121-122 : *Nam modo fulgentem Tyrio subtegmine uestem / indueras...*, « Naguère en effet tu avais revêtu une tige éclatante avec sa bordure de pourpre tyrienne » ; Horace, *Odes*, III, 1, 42-43 emploie l'adjectif *clarus* : *purpurarum sidere clarior / ... usus...*, « l'usage des étoffes de pourpre plus éclatantes que les astres ». Voir aussi, chez Ovide, *Mét.*, X, 211-212, l'emploi du qualificatif *nitens*, « brillant, éclatant » : *... Tyrio nitenior ostro / flos oritur*, « plus brillante que la pourpre de Tyr une fleur apparaît », ou, chez Virgile, cette description de la fleur nommée *amellus* : *... sed in foliis quae plurima circum / funduntur uiolae subluet purpura nigrae*, « mais sur les pétales, qui se répandent en grand nombre tout autour, brille faiblement l'éclat de la violette foncée » (*Géorgiques*, IV, 274-275).

<sup>9</sup> Voir, par exemple, l'emploi figuré de l'adjectif *purpureus* chez Catulle, 45, 12, *illo purpureo ore*, « de sa jolie bouche de pourpre », à propos d'Acme, la maîtresse de Septimus. Cf. aussi J. André, *Étude sur les termes de couleur...*, p. 102.

... audacterque inter reges rerumque potentis  
uersantur, neque fulgorem reuerentur ab auro,  
nec clarum uestis splendorem pupureai,  
quid dubitas quin omni' sit haec rationi' potestas... ?<sup>1</sup>,

et qualifie un peu plus loin la couleur pourpre de *clarissimus* :

ut fit ubi in paruas partis discerpitur austrum :  
purpura poeniceusque color clarissimu' multo  
filatim cum distractum est, disperditur omnis<sup>2</sup>.

Dans la fable, la pourpre est souvent l'une des caractéristiques principales du costume et de la parure des dieux, des rois ou des héros, à côté des broderies, de l'or, des pierres précieuses ou des parfums. Phébus apparaît par exemple, chez Ovide, drapé dans un manteau de pourpre de Tyr :

uerit humum Tyrio saturata murice palla<sup>3</sup>,

tout comme Énée chez Virgile, au moment de son séjour chez Didon :

Atque illi stellatus iaspide fulua  
ensis erat Tyrioque ardebat murice laena  
demissa ex umeris, diues quae munera Dido  
fecerat, et tenui telas discreuerat auro<sup>4</sup>,

ou encore la jeune guerrière Camille :

---

<sup>1</sup> « [Si les craintes et les soucis des hommes] hantent audacieusement les rois et les puissants du monde, s'ils ne respectent ni l'éclat de l'or, ni la brillante splendeur d'un vêtement de pourpre : pourquoi douter que seule la philosophie ait le pouvoir de les mettre en fuite ? » (II, 50-54).

<sup>2</sup> « Ainsi en est-il d'une étoffe de pourpre qu'on divise en menus fragments ; la pourpre, l'écarlate même dont l'éclat dépasse de loin toutes les autres couleurs, si l'on détisse l'étoffe fil à fil, disparaissent et s'anéantissent » (Lucrèce, II, 829-831). La couleur pourpre entre en effet dans de nombreuses comparaisons aux connotations positives (cf. II<sup>e</sup> partie), fréquentes chez Ovide par exemple (*Mét.*, IX, 340-341 : *Haud procul a stagno Tyrios imitata colores / in spem bacarum florebat aquatica lotos*, « Non loin du lac, un lotus, ami des eaux, était couvert de fleurs dont l'éclat rappelait la pourpre de Tyr » ; *ibid.*, X, 211-212 : ... *Tyrio nitentior ostro / flos oritur*, « plus brillante que la pourpre de Tyr une fleur apparaît » ; *ibid.*, V, 390 : *Frigora dant rami, Tyrios humus umida flores*, « Là le feuillage entretient la fraîcheur ; la terre humide, des fleurs semblables à la pourpre de Tyr », etc.). Le prestige associé à la couleur pourpre apparaît également dans le fait qu'elle était parfois utilisée pour teinter des objets précieux en ivoire (cf. *infra*), et Vitruve, à propos de l'emploi de l'*ostrum* dans la peinture murale, affirmera que cette couleur tenait le premier rang dans les préférences de ses contemporains (*De l'architecture*, VII, 13, 1).

<sup>3</sup> « [Phébus] balaie la terre de sa robe, teinte dans la pourpre de Tyr » (*Mét.*, XI, 166).

<sup>4</sup> « [Énée] portait une épée constellée de jaspe fauve ; un manteau de pourpre tyrienne tombant de ses épaules, flamboyait : présents que lui avait faits l'opulente Didon et elle avait broché le tissu d'un fil d'or » (*Énéide*, IV, 261-264) ; la pourpre fait en effet partie du luxe du palais de Didon (*ibid.*, I, 637-639 : *At domus interior regali splendida luxu / instruitur, mediisque parant conuiuia tectis : / arte laboratae uestes ostroque superbo*, « Les appartements intérieurs [du palais de Didon] sont parés avec la splendeur d'un luxe royal : au milieu du palais on prépare un banquet : étoffes artistement ouvrées, rehaussées d'une pourpre magnifique » ; et I, 700 : ... *stratoque super discumbitur ostro*, « chacun s'étend sur des draps de pourpre »).

... ut regius ostro  
uelet honos leuis umeros<sup>1</sup>.

Dans la légende toujours, la pourpre est parfois présente, en tant que symbole de gloire et de richesse, dans la parure des chevaux<sup>2</sup>, ou fait partie des diverses récompenses accordées par les chefs aux guerriers valeureux ou aux vainqueurs des joutes sportives au cours desquelles s'affrontent parfois les héros de l'épopée, comme chez Virgile :

*Ipsis praecipuos ductoribus addit honores :  
uictori chlamydem auratam, quam plurima circum  
purpura maeandro dupici Meliboea cucurrit<sup>3</sup>.*

De ce fait, la pourpre est devenue un symbole de raffinement, de luxe, de richesse, d'autant plus que les tissus ou vêtements de pourpre se vendaient très cher, et qu'ils étaient parfois rehaussés d'or ou de broderies, comme ceux qui habillaient les rois et les héros de la fable : ce sont ces luxueux vêtements que Lucrèce oppose à ceux des premiers hommes, vêtus de peaux de bêtes :

---

<sup>1</sup> « Ah ! cette parure royale qui voile de pourpre ses fines épaules » (*Énéide*, VII, 814-815). Pour l'association entre pourpre, broderies et métaux précieux dans la parure des rois et des héros, voir par exemple la description du guerrier troyen Chlorée, *ibid.* XI, 772 : *Forte sacer Cybello Chloereus olimque sacerdos / insignis longe Phrygiis fulgebat in armis / spumantemque agitabat equom, quem pellis aenis / in plumam squamis auro conserta tegebat. / Ipse peregrina ferrugine clarus et ostro / spicula torquebat Lycio Gortynia cornu ; / aureus ex umeris erat arcus et aurea uati / cassida ; tum croceam chlamydemque sinusque crepantis / carbaseos fuluo in nodum collegerat auro, / pictus acu tunicas et barbara tegmina crurum* », « À ce moment Chlorée, consacré au culte du Cybèle, prêtre jadis, étincelait dans l'éclat de ses armes phrygiennes et attirait de loin les regards ; il pressait un cheval écumant, recouvert d'une peau où l'on avait cousu d'un fil d'or des écailles de bronze imitant un plumage. Lui-même, éblouissant dans l'éclat sombre d'une pourpre exotique, lançait d'un arc lycien des flèches de Gortyne ; l'arc appendu aux épaules était d'or, et d'or aussi le casque du prophète ; sa chlamyde safranée, les plis frémissants de sa robe de lin, un lien d'or fauve les serrait dans un nœud ; tout était broderie sur ses tuniques et sur ses braies barbares ». Cf. aussi Ovide, *Mét.*, V, 51-52, où l'un des adversaires de Persée dans la bagarre générale provoquée par Phinée, l'Indien Athis, est vêtu d'un riche costume (*diuitem cultu*, v. 49), comportant une chlamyde de Tyr, sans doute de pourpre rehaussée d'or : *indutus chlamydem Tyriam, quam limbus obibat / aureus...*, « il portait une chlamyde de Tyr qu'entourait une bordure d'or ».

<sup>2</sup> Par exemple les chevaux des fils de Niobé tués par Apollon chez Ovide, *Mét.*, VI, 221-222 : *Pars ibi de septem genitis Amphione fortes / conscendunt in equos Tyrioque rubentia suco*, « Là, parmi les sept fils d'Amphion, il en est qui, montés sur de vigoureux coursiers, pressent leurs flancs couverts de la pourpre de Tyr ». Cf. aussi Virgile, *Géorgiques*, III, 17-18, où le poète imagine les jeux qu'il voudrait célébrer en l'honneur du prince : *Illi uictor ego et Tyrio conspectus in ostro / centum quadriugos agitabo ad flumina currus*, « En son honneur je ferai, victorieux et bien en vue sous la pourpre tyrienne, courir cent quadriges près du fleuve ».

<sup>3</sup> « Aux capitaines [Énée] donne en sus des honneurs insignes : au vainqueur une chlamyde d'or ; elle est largement bordée d'une pourpre mélibéenne courant en un double méandre » (*Énéide*, V, 249-251). Cette chlamyde rassemble, comme dans les exemples cités précédemment, les évocations prestigieuses de l'or, de la pourpre et des broderies, puisque le poète décrit dans les vers suivants la scène représentée sur le vêtement, à savoir l'enlèvement de Ganymède par l'aigle de Jupiter : *intextusque puer frondosa regius Ida / uelocis iaculo ceruos cursuque fatigat / acer, anhelantii similis, quem praepeas ab Ida / sublimem pedibus rapuit Iouis armiger uncis ; / longaeui palmas nequiquam ad sidera tendunt / custodes, saeuitque canum latratus in auras*, « tissé dans la trame, l'enfant royal, sur l'Ida plein de feuillages, force les cerfs rapides de ses javelines, de ses courses, ardent, comme haletant : descendu d'un trait de l'Ida, l'écuyer de Jupiter l'a enlevé dans ses serres crochues ; les vieillards qui l'escortent tendent en vain les mains vers les astres, l'aboiement des chiens se déchaîne contre les vents » (v. 252-257). Voir aussi *ibid.*, V, 111-112 : *... ostro / perfusae uestes*, « étoffes gorgées de pourpre ».

*Tunc igitur pelles, nunc aurum et purpura curis  
 exercent hominum uitam belloque fatigant ;  
 quo magis in nobis, ut opinor, culpa resedit.  
 Frigus enim nudos sine pellibus excruciat  
 terrigenas ; at nos nil laedit ueste carere  
 purpurea atque auro signisque ingentibus apta,  
 dum plebeia tamen sit quae defendere possit<sup>1</sup>.*

Un vers de Lygdamus cite la pourpre parmi les biens matériels qui suscitent tout particulièrement l'admiration des hommes :

*Quidue in Erythraeo legitur quae litore concha  
 tinctaque Sidonio murice lana iuuat,  
 et quae praeterea populus miratur ?<sup>2</sup>*

On sait, d'ailleurs, que la pourpre est l'attribut des puissants, qu'il s'agisse des rois et des tyrans du monde gréco-oriental, mais aussi des consuls romains, dont la toge était bordée de pourpre<sup>3</sup>.

Les vêtements de pourpre figurent déjà, dans les comédies de Plaute, parmi les diverses composantes de ce nouveau luxe vestimentaire des femmes, dont il a déjà été question plus haut. Certains personnages masculins se plaignent en effet du prix de ces étoffes, qui contribuent pour une grande part aux dépenses ruineuses que leur imposent leurs femmes : dans le *Truculentus* par exemple, le soldat Stratophane, de retour d'Orient, ramène en cadeau à la courtisane Phronésie une mantille de Phrygie, qu'il dit être de pourpre<sup>4</sup>. Après eux, les poètes augustéens célébreront eux aussi, tout autant qu'ils en déploreront le prix, les manteaux ou autres vêtements de pourpre prisés par les femmes de leur temps<sup>5</sup> : les passages de Properce cités plus haut en sont le témoignage, de même que certains vers d'Ovide :

<sup>1</sup> « Jadis c'étaient donc les peaux de bêtes, aujourd'hui c'est la pourpre et l'or dont la possession tourmente de désirs la vie humaine et l'épuise dans la lutte. Aussi, selon moi, la faute la plus grave retombe-t-elle sur nous. Car, nus comme ils étaient, sans peaux de bêtes, le froid torturait ces enfants de la terre ; mais nous, nous ne souffrons en rien de n'avoir point de vêtement de pourpre et d'or tout rehaussé de larges broderies, pourvu qu'il nous reste une étoffe plébéienne pour nous défendre du froid » (V, 1423-1429). La pourpre apparaît aussi en IV, 1127 en tant que symbole de luxe et de richesse. Voir aussi, chez Horace, la fable du rat de ville et du rat des champs (*Satires*, II, 6, 102-103 et 106), ou certains passages des *Épîtres*, où les teintures tyriennes sont mentionnées entre autres objets de luxe comme les marbres, les bronzes, les pierres précieuses (I, 6, 17-18), de même que la pourpre de Gétulie, citée elle aussi parmi ces mêmes objets : *Gemmas, marmor, ebur, Tyrrhena sigilla, tabellas, / argentum, uestes Gaetulo murice tinctas / sunt qui non habeant, est qui non curat habere*, « Pierres précieuses, marbre, ivoire, statuettes tyrrhéniennes, tableaux, argenterie, étoffes teintées de la pourpre de Gétulie, il est des hommes qui n'en ont point, j'en sais un qui ne se soucie pas d'en avoir » (II, 2, 180-182) ; cf. aussi Virgile, *Géorgiques*, II, 465 et 506, etc.

<sup>2</sup> « Quel plaisir me donneraient le coquillage que l'on recueille au bord de la mer Érythrée, la laine teinte avec la pourpre de Sidon, et tout ce qui fait l'admiration du peuple ? » (*Corpus Tibullianum*, III, 3, 17-19).

<sup>3</sup> Voir par exemple *Panégryque de Messalla*, 121-122 : *Nam modo fulgentem Tyrio subtegmine uestem / indueras...*, « Naguère en effet tu avais revêtu une toge éclatante avec sa bordure de pourpre tyrienne ». Les Romains offraient parfois aux rois étrangers dont ils recherchaient l'amitié ou l'alliance des vêtements de pourpre, entre autres objets précieux (voir par exemple Tite-Live, XXVII, 4, 8 et 10).

<sup>4</sup> *Mea uoluptas, attuli eccam pallulam ex Phrygia tibi*, « Mon amour, voici une mantille que je t'ai rapportée de Phrygie » (*Truculentus*, 536). Au vers 539, Stratophane précise en effet, au sujet de cette mantille, qu'il s'agit de pourpre : *Etiannunc nili pendit purpuram*, « La voilà qui fait fi de la pourpre, à présent ! ». Cf. aussi *Aulularia*, 167-169, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie ; *Stichus*, 376-379, où Pinacion, racontant à Panégryris qu'il a vu au port son mari et son esclave Stichus, cite la pourpre parmi les objets précieux (*nimum bonae rei*, v. 379) qu'ils rapportent (v. 376 : *Lanam purpuramque multam*, « de la laine, de la pourpre en quantité »).

<sup>5</sup> Cf. par exemple Tibulle, I, 9, 69-70 : *Ista ita persuadet facies, auroque lacertos / uinciat et Tyrio prodeat apta sinu ?*, « Est-ce la figure que tu as qui la séduit au point qu'elle mette des bracelets d'or et se montre parée de la robe tyrienne ? » ; Ov., *Art d'aimer*, II, 297-298, où le poète conseille aux hommes d'être en admiration perpétuelle devant leur maîtresse : *Siue erit in Tyriis, Tyrios laudabis amictus ; / siue erit in Cois, Coa decere puta*, « Porte-t-elle un manteau en pourpre de Tyr ? Vante les manteaux en pourpre de Tyr. Porte-t-elle un tissu de Cos ? Pense que le tissu de Cos lui va bien ».

*Quid de ueste loquar ? Nec nunc segmenta requiro,  
nec quae de Tyrio murice, lana, rubes ;  
cum tot prodierint pretio leuiore colores,  
quis furor est census corpore ferre suos ?<sup>1</sup>*

C'est ainsi, comme nous le verrons, que la pourpre est devenue, en raison de son prix, un symbole de luxe excessif et inutile, de débauche, en particulier chez les moralistes<sup>2</sup> ; en tant qu'attribut de la royauté<sup>3</sup>, elle a aussi revêtu des connotations négatives dans un cadre politico-moral.

## LA SOIE

Très élevé également était le prix de la soie, importée d'Extrême-Orient à partir de la fin de l'époque républicaine, à la faveur d'un engouement de plus en plus vif de la part des Romains<sup>4</sup>. Les lieux communs associés à cette matière, que l'on croyait d'origine végétale, concernent d'abord, comme la pourpre, leur origine géographique, que les Anciens situaient généralement dans le lointain et indéterminé « pays des Sères<sup>5</sup> », comme le font des auteurs tels que Virgile :

*Quid...  
uellera... ut foliis depectant tenuia Seres ?<sup>6</sup>*

ou Ovide lorsqu'il compare les cheveux d'une femme à la soie tissée par les Sères :

*Quid, quod erant tenues, et quos ornare timeres,  
uela colorati qualia Seres habent<sup>7</sup>.*

Dans d'autres passages, du fait des confusions et approximations habituelles touchant à la géographie orientale, le pays de la soie est localisé en Arabie. Properce, par exemple, semble le situer dans un Orient lointain et indéfini, où le pays des Sères et l'Arabie seraient mal distingués l'un de l'autre :

<sup>1</sup> « Que dirai-je du vêtement ? Et par là je n'entends ni la passementerie d'or, ni toi, laine, rougie dans la pourpre de Tyr. Alors qu'on trouve tant de couleurs d'un prix moins élevé, quelle folie de porter sur soi toute sa fortune ! » (*Art d'aimer*, III, 169-172).

<sup>2</sup> Voir par exemple Hor., *Odes*, II, 16, 35-37 (passage cité *supra*), et notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> Voir, par exemple, le portrait de Cyrus le Jeune chez Cicéron, *Cato Maior*, XVII, 59-60.

<sup>4</sup> Sur le commerce de la soie dans l'Antiquité, et sur la connaissance des *serica* par les Romains (qui remonterait au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), cf. J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 432 sq.

<sup>5</sup> J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », note 6, p. 433, et p. 463. Sur l'association étroite entre *Seres* et *serica*, voir les pages 471-472 : « *Seres* et *serica* forment un couple original, où la dérivation grammaticale va en sens contraire de la découverte inductive des *Seres* à partir des *serica*. Aussi les Sères sont-ils le « peuple de la soie », périphrase qui n'est pas un moyen, parmi d'autres, d'appréhender une réalité complexe sous un certain angle, mais qui est l'expression exhaustive de cette réalité » (p. 472).

<sup>6</sup> « [À quoi bon te rappeler] la façon dont les Sères détachent des feuilles, à coups de peigne, leur mince toison ? » (*Géorgiques*, II, 120-121). La croyance antique selon laquelle les Sères recueillaient le précieux duvet sur des « arbres à soie » s'illustre également, à l'époque suivante, chez Sénèque évoquant la simplicité de la femme pauvre : *nec Maeonia distinguit acu / quae Phoebeis subditus Euris / legit Eois Ser arboribus*, « l'aiguille méonienne n'a point brodé pour elle l'étoffe dont le Sère exposé aux rayons du soleil levant recueille à ses arbres le fil » (*Hercule sur l'Éta*, 665-667, trad. L. Herrmann, Paris, C.U.F., 1982) ou chez Pline, *N. H.*, VI, 54 et XII, 8, 17 : *Lanigeras Serum in mentione gentis eius narrauimus*, « À propos du pays des Sères, nous avons parlé de ses arbres à laine ». Sur cette « croyance tenace et générale en Occident », d'autant plus étonnante que les Anciens connaissaient l'origine animale de la soie méditerranéenne dont il sera question un peu plus bas à propos des tissus de Cos, voir J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », note 105, p. 455-456.

<sup>7</sup> « Et ce n'est pas tout : [tes cheveux] étaient si fins que tu craignais de les peigner, semblables aux tissus fabriqués par les Sères au teint basané » (*Amours*, I, 14, 5-6).



*nec si qua Arabio lucet bombyce puella*<sup>1</sup>.

La soie parvenait ensuite jusqu'en Asie Mineure, où elle était travaillée à nouveau – Sénèque célèbrera, à ce sujet, l'habileté des brodeuses de Méonie<sup>2</sup>. Une variété de soie d'origine moins lointaine que le « pays des Sères » formait peut-être la matière première de ce que les Romains appelaient les « tissus de Cos » – *Coa*<sup>3</sup> –, qui sont en effet décrits comme des étoffes légères, transparentes, laissant deviner le corps ; ils étaient, à ce titre, particulièrement prisés par les affranchies et les courtisanes, comme l'indique par exemple ce passage d'Horace :

*Altera, nil obstat ; Cois tibi paene uidere est  
ut nudam, ne crure malo, ne sit pede turpi ;  
metiri possis oculo latus...*<sup>4</sup>

Une élégie de Tibulle, où le poète évoque les goûts de luxe de Némésis, nous apprend que ces tissus étaient parfois entremêlés de fils d'or :

*illa gerat uestes tenues, quas femina Coa  
texuit, auratas disposuitque uias*<sup>5</sup> ;

Un passage d'Horace associe également les tissus de Cos à la pourpre<sup>6</sup>.

On trouve dans les textes de très nombreuses allusions aux soieries – *serica* – et à ces tissus de Cos, qui semblent avoir été très à la mode à la fin de la République et lors de la période augustéenne : « Ce produit incomparable, encore fort rare, dont on ne sait guère d'où il vient et dont ne sait pas comment il est fabriqué, arrive à point nommé : les parvenus de la fin de la République ne savent pas quoi se procurer pour satisfaire leur amour du luxe, leur goût de la parade, leur manie de l'exotisme<sup>7</sup> ». Les mentions des *serica* et des *Coa* se rencontrent surtout chez les poètes, qui, comme Properce, ont chanté leurs maîtresses drapées dans ces voiles légers :

<sup>1</sup> « Ni la jeune femme resplendissant dans la soie d'Arabie » (Properce, II, 3, 15). Le terme *bombyx* désigne ici un vêtement de soie ; on trouve chez Pline le substantif neutre *bombycina* : *telas araneorum modo texunt ad uestem luxumque feminarum, quae bombycina appellantur* (N. H. XI, 76), de même que chez Martial, VIII, 68, 7. J.-M. Poinssotte évoque cependant une variété de soie produite en Assyrie ou en Arabie, qui est à distinguer des *serica* venus de Chine, production beaucoup plus coûteuse et d'apparition plus tardive en Occident (« Les Romains et la Chine », p. 455).

<sup>2</sup> Voir les vers 665-667 de l'*Hercule sur l'Éta* cités plus haut et J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 453-454).

<sup>3</sup> Avant les auteurs de la période augustéenne, Lucrèce est peut-être le premier à faire allusion aux soieries, lorsqu'il mentionne, parmi les dépenses ruineuses des hommes en proie au sentiment amoureux, des « étoffes de Céos » (*Cia*) : *Et bene parta patrum fiunt anademata, mitrae, / interdum in pallam atque Alidensia Ciaque uertunt*, « Les biens honorablement acquis de leurs pères sont convertis en bandeaux, en mitres, en robe de femmes, en étoffes d'Alinde ou de Céos » (IV, 1129-1130). Peut-être y a-t-il là, de la part du poète, une confusion avec Cos ; voir à ce sujet A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique*, au v. 1130 qui expliquent ainsi le terme *Cia* : « L'indication est prise dans Aristote [...]. Toutefois Varron, qui semble être la source de Lucrèce, a confondu *Cos* et *Ceos*, et Pline l'a suivi également dans son erreur ; cf. N. H. IV, 62 *Ceos... ex hac profectam deliciosem feminis uestem auctor est Varro...* ». Le passage d'Aristote cité par les commentateurs est tiré de l'*Histoire des animaux* (livre V), où l'auteur parle de cocons d'insectes dévidés par les femmes de certaines contrées, d'après la technique inventée par une femme de l'île de Cos. Pline (N. H., VI, 76) désigne également cette femme, Pamphilé, fille de Platès, comme étant à l'origine du tissage de la soie. Sur la distinction entre les *serica* (soieries de Chine) et les *Coae uestes*, confectionnées à partir d'une soie locale, produite en Assyrie ou en Arabie puis dans tout le Proche-Orient, voir J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 454-455.

<sup>4</sup> « Chez [l'affranchie], nul embarras ; les tissus de Cos te laissent voir à peu près comme nue, tu n'as pas à craindre qu'elle ait la jambe mal faite, le pied vilain ; tu pourrais, de l'œil, mesurer sa taille » (*Satires*, I, 2, 101-103). Voir aussi Properce, IV, 2, 23 : *Indue me Cois, fiam non dura puella* « Revêts-moi d'un tissu de Cos, je deviendrai une fille complaisante » et, à l'époque suivante, Sénèque, *De ben.* VII, 9, 5 : *uideo sericas uestes, si uestes uocandae sunt, in quibus nihil est, quo defendi aut corpus aut denique pudor possit, quibus sumptis parum liquido nudam se non esse iurabit*.

<sup>5</sup> « Qu'elle porte des étoffes fines, de celles que la femme de Cos a tissées en y entremêlant des raies d'or » (II, 3, 53-58).

<sup>6</sup> *Odes*, IV, 13, 13 : *Coae... purpurae*, « les tissus pourprés de Cos ».

<sup>7</sup> J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 441 ; à l'époque impériale encore, « le port de la soie est considéré [...], parmi des couches sociales de plus en plus nombreuses, comme un élément indispensable d'un bon standing » (*ibid.*, p. 452).

*Siue illam Cois fulgentem incedere cogis,  
hoc totum e Coa ueste uolumen erit*<sup>1</sup>,

tout en déplorant leur prix élevé :

*Quid iuuat ornato procedere, uita, capillo  
et tenuis Coa ueste mouere sinus,  
aut quid Orontea crines perfundere murra  
teque peregrinis uendere muneribus,  
naturaeque decus mercato perdere cultu  
nec sinere in propriis membra nitere bonis* ?<sup>2</sup>

Tout comme la pourpre, la soie et les tissus de Cos apparaissent en effet, dans nombre de passages, comme des symboles de richesse, de luxe ; c'est ce que révèlent le passage de Lucrèce où figure l'allusion aux « tissus de Céos » – à condition toutefois qu'il s'agisse bien des tissus de Cos –, où ceux-ci sont cités à côté d'autres produits de luxe, comme la pourpre ou les parfums<sup>3</sup>, ainsi que les vers des poètes augustéens cités plus haut. Ils sont également considérés, assez souvent, comme des signes de mollesse et de débauche – ces tissus transparents étant traditionnellement associés, comme le montre le passage d'Horace cité quelques lignes plus haut, aux courtisanes ou affranchies – et sont donc, à ce titre, fréquemment pointés du doigt par les moralistes<sup>4</sup>.

## LE LIN

D'autres tissus ou types de vêtements d'importation ou de facture étrangère apparaissent plus rarement dans les textes. L'expression « tissus de Pharos » – *Phariae uestes* – désigne sans doute les étoffes de lin importées d'Égypte<sup>5</sup>, très appréciées, comme le montrent ces vers de Grattius, pour leur extrême finesse :

<sup>1</sup> « [Cynthia] s'avance-t-elle, resplendissante sous les tissus de Cos, je ferai un « volume » entier sur le tissu de Cos » (II, 1, 5-6). Voir aussi I, 14, 22, où le poète évoque ainsi les tourments de l'amour : *quid releuant uariis serica textilibus* ?, « quel allègement [...] apporte [au jeune homme] la soie aux textures variées ? » ; IV, 5, 23 : *Euryppylique placet Coae textura Miueruae*, « si te plaisent les étoffes de Cos que tisse Minerve pour Eurypyle » ; et le passage d'Ov., *A. A.*, II, 297-298, déjà cité à propos de la pourpre, où les tissus de Cos sont mentionnés à côté des manteaux de pourpre comme étant très prisés chez les femmes : *Siue erit in Tyriis, Tyrios laudabis amictus* ; / *siue erit in Cois, Coa decere puta*, « Porte-t-elle un manteau en pourpre de Tyr ? Vante les manteaux en pourpre de Tyr. Porte-t-elle un tissu de Cos ? Pense que le tissu de Cos lui va bien ».

<sup>2</sup> « Pourquoi te plaît-il, ô ma vie, de venir les cheveux artistement coiffés et de faire bouger les minces plis d'un tissu de Cos ? ou pourquoi d'arroser ta chevelure de la myrrhe de l'Oronte, de te faire valoir par des biens étrangers, de perdre ta parure naturelle pour des ornements achetés et de ne pas laisser ton corps briller de son éclat propre ? » (Properce, I, 2, 1-6). Voir aussi IV, 5, 54-58, où une entremetteuse conseille à une femme de se faire offrir des tissus de Cos plutôt que des vers : *Versibus auditis quid nisi uerba feres* ? / [...] / *Qui uersus, Coae dederit nec munera uestis, / ipsius tibi sit surda sine aere lyra*, « Quand tu as écouté des vers, que te restera-t-il si ce n'est des mots ? Celui qui te donne des vers et ne te fait pas cadeau de tissu de Cos, que sa lyre, sans argent, n'ait pas de son pour toi ! » et Tibulle, II, 4, 27-30, déplorant la perversion des femmes par le luxe : *O pereat quicumque legit uiridesque smaragdus / et niueam Tyrio murice tingit ouem* ! / *Hic dat auaritia causas et Coa puellis / uestis et e rubro lucida concha mari*, « Ah ! périsse quiconque recueille les vertes émeraudes et teint avec la pourpre de Tyr une blanche toison ! C'est lui qui irrite l'avidité des jeunes filles, ce sont les tissus de Cos et la brillante coquille de la mer Rouge ».

<sup>3</sup> Cf. IV, 1123-1132.

<sup>4</sup> Sur la mise en œuvre morale et idéologique des références aux tissus de Cos, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>5</sup> L'Égypte était une grande productrice de lin ; ce lin égyptien semble avoir été particulièrement renommé pour sa blancheur et sa transparence. Pline évoque le lin produit en Égypte pour la fabrication des voiles de navires (*N. H.*, XIX, 7) ou des étoffes servant à confectionner des vêtements (XIX, 14-15) Sur le lin d'Égypte, et sur l'importance de sa culture en Égypte, voir les notes de J. André à Pline, XIX, 14. Plus tard, l'expression « toile de Péluse » – *Pelusium linteum* – sera employée par exemple chez Phèdre, *Fables*, II, 5 : *cui tunica ab umeris linteo Pelusio / erat destrecta, cirris dependentibus* « sa tunique était serrée sous ses épaules mêmes par une écharpe en toile de Péluse laissant pendre ses franges bouclées ». Pline (*N. H.*, XIX, 14) cite en effet parmi les différentes variétés de lin d'Égypte le « pélusiaque » – *Pelusiacum* –, qui tire bien sûr son nom de la ville de Péluse ; voir la note 1 de J. André au § 14, et Silius Italicus, III, 24 et 375.

*Vix operata suo sacra ad Bubastia lino  
uelatur sonipes aestiui turba Canopi<sup>1</sup>,*

et pour leur blancheur, célébrée par Ovide :

*Nigrrior ad Phariae confuge uestis opem<sup>2</sup>.*

Grattius les juge d'ailleurs impropres, en raison même de cette blancheur éclatante, à la fabrication de filets de chasse :

*ipse in materia damnosus candor inertii  
ostendit longe fraudem atque exterruit hostes<sup>3</sup>.*

En revanche, l'usage des tissus de coton, qui sont eux aussi d'origine exotique, semble être resté totalement inconnu à Rome, bien que les Romains, comme les Grecs, en aient entendu parler. Virgile, en effet, cite le cotonnier dans le passage des *Géorgiques* célébrant la variété des espèces végétales selon les pays et les climats :

*Quid nemora Aethiopum molli canentia lana<sup>4</sup>,*

mais aucun auteur de cette période ne semble faire allusion à la présence d'étoffes de coton parmi les nombreuses importations en provenance de contrées lointaines.

#### SICYONIA, MITRAE : LES DIVERS ACCESSOIRES DE MODE EXOTIQUES

En dehors des étoffes, divers accessoires d'origine étrangère venaient enrichir la parure des riches Romains. Quelques-uns parmi ceux-ci ont donné lieu à des lieux communs littéraires, comme les fameuses chaussures de Sicyone – *Sicyonia* –, célèbres dans tout le

<sup>1</sup> « C'est à peine si la foule dansante de l'ardente Canope est voilée par le lin qu'elle produit elle-même, lorsqu'elle pratique ses sacrifices à la déesse Bubastis » (*Cyn.*, 42-43). Les Égyptiens sont en effet caractérisés, dans plusieurs passages de la littérature, par leurs vêtements de lin ; c'est le cas aussi des Romains qui honoraient les dieux égyptiens introduits dans la Ville (voir par exemple Tibulle, I, 3, 30, évoquant la pratique du culte d'Isis par Délia : *lino tecta*, « [Délia,] vêtue de lin », et *infra*).

<sup>2</sup> « [As-tu le teint] trop brun ? Emprunte le secours des blancs tissus de Pharos » (Ovide, *Art d'aimer*, III, 270). Comme c'est souvent le cas (cf. *infra*), l'île de Pharos désigne ici, par métonymie, l'Égypte tout entière. C'est peut-être à ce lin d'Égypte que l'auteur du *Roman de Sulpicia* fait allusion dans ces vers où il est question d'un vêtement d'une blancheur de neige : *Vrit, seu Tyria uoluit procedere palla : / urit, seu niuea candida ueste uenit*, « [Sulpicia] enflamme les cœurs, quand il lui plaît de se montrer avec sa robe de pourpre tyrienne : elle les enflamme quand elle apparaît éclatante dans son vêtement blanc comme la neige » (*Corpus tibullianum*, III, 8, 11-12).

<sup>3</sup> « Sa blancheur même, ruineuse du fait qu'elle rend le matériau impropre à la fabrication de filets, révèle de loin le piège, et effraie les proies » (*Cyn.*, 42-45, trad. personnelle).

<sup>4</sup> « [À quoi bon te rappeler] les buissons de l'Éthiopie qui blanchissent sous un duvet moelleux » (*Géorgiques*, II, 120). Le cotonnier et les tissus de coton sont évoqués chez différents auteurs grecs – notamment à propos des vêtements de coton portés par les prêtres égyptiens –, comme Hérodote (III, 106). Après Virgile, le cotonnier est encore cité chez Pline XIII, 90 et XII, 38-39 : *Ferunt mali cotonei amplitudine cucurbitas, quae maturitate ruptae ostendunt lanuginis pilas, ex quibus uestes pretioso linteo faciunt. Arborem uocant gossypinum*, « [Les arbres à laines de l'île de Tylos] portent des courges de la grosseur d'un coing, qui, se rompant à maturité, libèrent des pelotes laineuses, dont on fait des vêtements d'un tissu précieux. On appelle cet arbre *gossypinum* » (l'île de Tylos correspond sans doute à l'archipel de Bahrein, cf. A. Ernout, note 3, au § 38. Une autre mention du cotonnier (confondu, semble-t-il, avec une variété de lin) figure au livre XIX, 14 : *superior pars Aegypti in Arabiam uergens gignit fruticem quem aliqui gossypion uocant, plures xylon et ideo lina inde facta xylina. [...] Nec ulla sunt cum candore molliora pexioraue. Vestes inde sacerdotibus Aegypti gratissimae*, « La Haute-Égypte, du côté de l'Arabie, produit un arbrisseau nommé parfois *gossypion*, plus souvent *xylon*, et c'est pourquoi on appelle xylines les étoffes qui en sont faites. [...] Aucun lin n'est à la fois plus souple, plus blanc et plus facile à peigner. On en tisse des vêtements très appréciés des prêtres égyptiens ». Pline et d'autres auteurs latins semblent confondre souvent, en effet, le coton et le lin (voir la note 3 de J. André au § 14). Pline cite aussi (XIX, 20) une plante nommée *byssus*, connue du temps d'Auguste et originaire de Grèce, dont on faisait des tissus qui se vendait au poids de l'or : *Proximus byssino, mulierum maxime delictis circa Elim in Achaia genito. Quaternis denariis scripula eius permutata quondam ut auri reperio*, « Le second [rang] appartient au *byssus*, dont les femmes raffolent et qui vient aux environs d'Élis en Achaïe. Je trouve dans les textes qu'un scrupule en était vendu autrefois quatre deniers, c'est-à-dire au poids de l'or ». Selon J. André (note *ad loc.*), il s'agirait ici « non d'un tissu particulier de lin, mais d'une plante distincte du lin » ; le commentateur, d'ailleurs, « n'est pas très loin d'y voir le coton [...] » : « le scrupule pesant 1 gr. 136, il est fait allusion à l'*aureus* d'Auguste (7 gr. 79 pour 25 deniers), ce qui donne 1 gr. 25 pour 4 deniers. Le choix d'une aussi basse unité de poids laisse entendre que la vente ne s'opérait que par très petites quantités, ce qui semble exclure le lin » (*id.*, note 3).

monde antique<sup>1</sup>. Elles sont déjà évoquées comme un symbole de luxe et de raffinement chez Lucilius :

*et pedibus laeua Sicyona demit honesta*<sup>2</sup>,

et chez Lucrèce, qui les associe aux parfums :

*Vnguenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident*<sup>3</sup>.

Cicéron témoigne du fait qu'elles étaient déjà considérées chez les Grecs comme un luxe d'efféminé ; dans un passage du *De oratore*, Socrate compare le discours tout préparé que lui offrait l'orateur Lysias pour sa défense lors de son procès aux souliers de Sicyone, beaux et confortables, mais indignes d'un homme :

*Sed [...] ut, si mihi calceos Sicyonios attulisses, non uterer, quamuis essent habiles atque apti ad pedem, quia non essent uiriles*<sup>4</sup>.

Cependant les *Sicyonia* n'étaient pas le seul type de chaussures confectionnées à la mode gréco-orientale : un fragment de l'orateur C. Memmius dénonçant la corruption de Lucullus fait allusion à des « escarpins de Syrie, étoilés par les colorations des gemmes » :

*Syriaci calceoli, gemmarum stellati coloribus*<sup>5</sup>.

Les élégants appréciaient aussi le cuir de Sicile, dont on confectionnait des chaussures ou autres accessoires luxueux ; Lucilius cite plusieurs de ces objets dans ses *Satires* :

*Adde Syracusis sola pasceolum... alutam*<sup>6</sup>.

Certains couvre-chefs à la mode étrangère<sup>7</sup> étaient également prisés, surtout, semble-t-il, chez les femmes romaines ; ils faisaient eux aussi partie des accessoires portés par les élégants de la fin de la République et du principat. Lucrèce, dans le passage du chant IV déjà cité à plusieurs reprises dans ces pages, cite les *anademata* et les mitres, *mitrae* :

<sup>1</sup> Sur les chaussures de Sicyone, cf. A. Ernout, & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. IV, 1125 de Lucrèce, qui citent le terme grec (Σικυόνια) et la définition de Festus, 455, 7 (*Sicyona genus calciamenti*, « le terme *Sicyona* désigne une sorte de chaussures » (trad. personnelle) : « Ces chaussures fabriquées à Sicyone étaient célèbres dans tout le monde antique. Héronidas en parle à Alexandrie au III<sup>e</sup> siècle [...]. Lucien nomme les ambades en feutre blanc de Sicyone, qu'il recommande au rhéteur qui veut se faire remarquer par son luxe. C'était la chaussure des élégants et des efféminés » (*id.*, *ibid.*).

<sup>2</sup> « Et, de sa main gauche, elle retire de ses pieds les belles sandales de Sicyone » (Lucilius, *Satires*, frg. H. 111 Charpin).

<sup>3</sup> « À leurs pieds parfumés brillent les chaussures de Sicyone » (IV, 1125).

<sup>4</sup> « Si tu m'avais apporté des souliers de Sicyone, je ne les mettrais point, quelque bien faits qu'ils fussent et adaptés à mon pied, parce que cette chaussure n'est pas digne d'un homme » (*De oratore*, I, 54, 231). La chaussure de Sicyone est portée par Scylla dans la *Ciris* (v. 169 : *coccina non teneris pedibus Sicyonia seruans*, « la rouge chaussure sicyonienne n'enveloppe plus ses pieds délicats », trad. M. Rat, éd. Garnier). Sur les vêtements, parures et accessoires jugés efféminés par les Romains, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>5</sup> C. Memmius, *Contre L. Licinius Lucullus* (ap. Serv., *ad Aen.*, IV, 261), texte cité et traduit par H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 228.

<sup>6</sup> « Ajoute, venant de Syracuse, des semelles, une bourse... du cuir fin » (Lucilius, *Satires*, XIII, frg. 1 Charpin). « Lucilius cite les spécialités siciliennes et tout particulièrement le cuir de Syracuse [...]. Il était très apprécié des Romains [...] Le fragment désigne deux objets de luxe qui étaient à la mode : les semelles (*sola*) qui s'attachaient à l'aide de courroies que l'on passait entre les doigts de pied, étaient une tenue de repos ; la bourse en cuir (*pasceolus*) est un objet d'origine grecque (φάσκωλος), sorte de sac où l'on plaçait ce qui était précieux ; cf. Plaute, *Rud.* 1314 : *Praeterea centum minaria Philippia in pasceolo sorsus* » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 220, t. II). Sur le cuir de Sicile, cf. Strabon VI, 2, 7 et Cicéron, qui cite le cuir parmi les principales exportations siciliennes : ... *sine ullo sumptu nostro, coriis, tunicis frumentoque suppeditando, maximos exercitus nostros uestiuit, aluit, armauit*, « sans aucune dépense de notre côté, par ses fournitures de cuirs, de tuniques, de froment, [la Sicile] a vêtu, elle a nourri, elle a équipé nos armées » (*Seconde action contre Verrès*, I, II, « La préture de Sicile », II, 5).

<sup>7</sup> Cf. Varron, *La langue latine*, V, 29, 130 : *Mitra et reliqua fere in capite postea addita cum uocabulis Graecis*, « Le bandeau (*mitra*) et presque toutes les autres parures de la tête furent introduites ultérieurement en même temps que les termes grecs < qui les désignent > » (trad. J. Collart). Le mot latin *mitra* est le calque du grec (μίτρα), cf. J. Collart, note 6 au § 130.

*Et bene parta patrum fiunt anademata, mitrae*<sup>1</sup>.

Parmi les multiples parures de tête féminines, les auteurs ont essentiellement retenu ce nom de *mitra*, qui désignait une parure typiquement orientale<sup>2</sup>, réservée en principe aux femmes, comme le montre, par exemple, cette évocation de Properce :

*Quae cum Sidoniae nocturna ligamina mitrae  
soluerit atque oculos mouerit illa grauis*<sup>3</sup>,

mais que les auteurs attribuent parfois à des personnages masculins caractérisés par leur *effeminatio*<sup>4</sup>. À ce titre, la mitre ne jouissait pas d'une très bonne réputation chez les moralistes et les satiristes romains<sup>5</sup>.

Citons enfin parmi les parures à la mode les éventails en plumes de paon, auxquels Properce fait allusion dans l'une de ses élégies<sup>6</sup>, et, surtout, les perruques importées de Germanie, qui furent l'objet d'un certain engouement à l'époque où l'actualité, par le biais des guerres ou des expéditions entreprises dans ces régions nordiques, mit sur le devant de la scène politique romaine les peuples germains, caractérisés par la couleur blonde ou rousse – qui revêtait sans doute pour les Méditerranéens un caractère plutôt insolite et exotique – de leurs cheveux. Ovide en parle dans un passage des *Amours*, où elles apparaissent comme l'une des fantaisies de la mode de son temps, en rapport étroit avec l'actualité étrangère :

<sup>1</sup> « Les biens honorablement acquis de leurs pères sont convertis en bandeaux, en mitres » (Lucr., *De rerum natura*, IV, 1129). Sur ces *anademata*, cf. A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. 1129, selon lesquels la forme *anademata*, transcription du mot grec, « n'est pas attestée avant Lucrèce » ; les commentateurs citent la définition que donne Isidore de l'*anadema* ou *diadema* : *ornamentum capitis matronarum ex auro et gemmis contextum quod in se circumactis extremitatibus retro astringitur et exinde dictum graecae quod praeligetur* (Orig. XIX, 31, 1). Lucilius (*Sat.*, II, frg. 13 Charpin) cite, à côté des *chirodyti aurati* dont il a été question plus haut, des *ricae*, « mouchoirs », et des *mitrae*. Selon F. Charpin, *Comm.*, p. 218-219, t. I, « *rica* désigne un mouchoir dont les femmes se couvraient la tête » (cf. Varr., *L. L.*, V, 29, 130). Voir aussi, dans les *Satires Ménippées* de Varron, le frg. 433 Cèbe du poème intitulé *Prometheus Liber* : *aliae mitram ricinam aut mitram Melitensem*, « d'autres une mitre à *rica* ou une mitre de Malte », et le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 1789 sq.

<sup>2</sup> C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*, p. 287) définit ainsi la mitre : « the *mitra* was a cap or bonnet with strings under the chin [...] associated with the East and particularly with Lydia ».

<sup>3</sup> « Quand elle aura dénoué les attaches de son bonnet sidonien et qu'elle aura ouvert ses yeux lourds de sommeil... » (II, 29, 15-16). Voir aussi Catulle, 64, 63, où la mitre fait partie du costume d'Ariane abandonnée (passage cité *infra*), ou Ovide, *Mét.*, XIV, 654-656, où Vertumnus, dieu des saisons, se déguise en femme pour approcher Pomone : *Ille etiam picta redimitus tempora mitra, / innitens baculo, positus per tempora canis, / adsimulauit anum cultosque intravit in hortos*, « Un autre jour, la tête entourée d'une mitre aux vives couleurs, s'appuyant sur un bâton, des cheveux blancs aux tempes, il prend la figure d'une vieille femme ; il entre dans ces jardins si bien cultivés ».

<sup>4</sup> Chez Properce, III, 17, 30, Bacchus est coiffé d'une mitre lydienne (*Lydia mitra*). Dans la légende, Hercule chez Omphale porta la mitre (cf. Ovide, *Hér.*, IX, 63 : *Ausus es hirsutos mitra redimere capillos*, « Tu as osé coiffer de la mitre tes cheveux hirsutes » ; au v. 65-66, le poète évoque aussi une ceinture méonienne : *Nec te Maeonia lasciuae more puellae / incingi zona dedecuisse putes* ?, « Et tu ne penses pas qu'il était indigne de toi d'agrafer sur tes reins la ceinture méonienne, à la mode d'une fille dévergondée ? », en employant le mot grec ζώνη ; cf. Catulle, 2, 13).

<sup>5</sup> Cicéron (*Har. resp.*, 44) met la mitre sur la tête d'individus efféminés, et Rémulus, dans l'*Énéide*, IX, 616, insulte les guerriers troyens en évoquant leurs mitres, signes parmi d'autres de leur *effeminatio* (*et tunicae manicas et habent redimicula mitrae*, « vos tuniques ont des manches, vos mitres, des rubans »). On apprend chez Juvénal que la mitre était portée par les courtisanes (III, 66 : *Ite, quibus grata est picta lupa barbara mitra*, « Allez à elles, vous qui trouvez à votre goût ces louves barbares à la mitre bariolée »). Voir *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>6</sup> Le poète les cite dans un passage énumérant quelques-uns des cadeaux exigés par les femmes : ... *et modo pauonis caudae flabella superbae / et manibus durae frigus habere pilae, / et cupit iratum talos me poscere eburnos, / quaeque nitent Sacra uilia dona Via*, « ... et seulement un éventail fait d'une orgueilleuse queue de paon, avoir dans les mains le froid d'un globe dur et en me mettant en colère par moments elle me réclame cupidement des dés d'ivoire et des cadeaux sans valeur qui brillent sur la Voie Sacrée » (II, 24b, 11-14). À cause de la lacune, le texte de ce passage est peu intelligible ; mais Ovide, dans le passage déjà cité des *Fastes* où il évoque le souvenir des temps anciens, atteste que l'on recherchait le paon non seulement pour sa viande, mais aussi pour la beauté de son plumage : *Et praeter pennas nihil in pauone placebat*, « Le paon n'était recherché que pour ses plumes » (VI, 177).

*Nunc tibi captiuos mittet Germania crines ;  
tuta triumphatae munere gentis eris.  
O quam saepe comas aliquo mirante rubebis,  
et dices « empta nunc ego merce probor ;  
nescio quam pro me laudat nunc iste Sygambram ;  
fama tamen memini cum fuit ista mea<sup>1</sup>.*

## – *Smaragdi, chrysolithi, lapides Oriente petiti* : perles et pierres précieuses

Les pierres précieuses et les perles sont une autre des composantes du luxe vestimentaire des Romains de cette période ; on en faisait des bijoux ou des ornements comme celui qu'évoque Virgile dans cette comparaison :

*qualis gemma micat fuluum quae diuidit aurum,  
aut collo decus aut capiti...<sup>2</sup>*

Ces *gemmae*, *lapilli* et *margaritae* dont se paraient les riches Romains, hommes ou femmes, et dont les auteurs ont souvent célébré la pureté, l'éclat ou les couleurs variées<sup>3</sup>, provenaient essentiellement de l'étranger ; leur présence au sein des *exotica* littéraires est due non seulement à leur origine, parfois mentionnée explicitement dans les textes, mais également à leurs noms mêmes, très souvent d'origine grecque<sup>4</sup>. De nombreux auteurs ont ainsi évoqué l'émeraude – *smaragdus*<sup>5</sup> – et les perles<sup>6</sup> ; quelques-uns ont cité l'ambre – *electrum* –, la chrysolithe – la « pierre dorée », généralement identifiée avec la topaze<sup>7</sup> –, le *beryllus* – le

<sup>1</sup> « Maintenant la Germanie t'enverra les chevelures de ses femmes, nos esclaves. Tu seras tranquille, grâce au présent d'une nation sur laquelle nous avons célébré le triomphe. Combien de fois, lorsqu'on admirera ta chevelure, tu rougiras, disant : « C'est pour une marchandise achetée que l'on me loue aujourd'hui, moi ! Je ne sais quelle femme sicambre cet homme loue maintenant au lieu de moi. Et cependant, je m'en souviens, il fut un temps où ces éloges s'adressaient à moi » (Ovide, *Amours*, I, 14, 45-50).

<sup>2</sup> « Telle une gemme scintille, sertie dans l'or fauve, parure de la tête ou du cou » (*Énéide*, X, 134-135).

<sup>3</sup> Un fragment d'un poème de Mécène (cité intégralement *infra*, II<sup>e</sup> partie) énumère en l'espace que quelques vers plusieurs de ces *gemmae* et *margaritae* aux sonorités étrangères, évoquant le luxe et l'exotisme : émeraudes, béryls, perles, jaspe. Le poète y qualifie les émeraudes de *lucentes*, « brillantes » (v. 1), les béryls de *nitentes*, « éclatants » (v. 2) et les perles de *percandida*, « très blanches » (v. 3). Virgile a célébré, dans une hyperbole, la pureté de l'*electrum* – probablement l'ambre (... *non qui per saxa uolutus / purior electro campum petit amnis*, « ... ni non plus le cours d'eau, qui, plus pur que l'électron, roule sur les pierres et gagne la plaine... »), *Géorgiques*, III, 521-522) ; Ovide, dans les *Mét.*, a quant à lui rapproché sa couleur de celle de l'or : *Crathis et hinc Sybaris, nostris conterminus oris, / electro similis faciunt auroque capillos*, « le Crathis et, de ce côté, le Sybaris, voisin de notre territoire donnent aux cheveux la couleur de l'ambre et de l'or » (XV, 315-316).

<sup>4</sup> La langue latine a en effet conservé les noms grecs des principales de ces pierres, par exemple celui de l'émeraude, *smaragdus* ou *zmaragdus* (σμάραγδος), et celui des perles, *margaritae* (du grec μαργαρίτης ; sur l'origine grecque du terme latin, voir Varron, *La langue latine*, XI, frg. 14C, *ap.* Charisius, *Inst. Gram.* i. 108. 4-12 Keil).

<sup>5</sup> Voir par exemple le passage – aux nombreuses sonorités grecques, cf. II<sup>e</sup> partie – où Lucrèce décrit les teintes changeantes des plumes de la colombe à l'aide des images colorées véhiculées par l'émeraude et le pyrope (le pyrope est un alliage d'or et de cuivre, cf. Propertius, IV, 10, 21 ; Ovide, *Mét.*, II, 2 ; Manilius, V) : *pluma columbarum quo pacto in sole uidetur, / quae sita ceruices circum collumque coronat ; / namque alias fit uti claro sit rubra pyropo, / interdum quodam sensu fit uti uideatur / inter caeruleum uiridis miscere zmaragdus*, « ainsi chatoie au soleil le plumage qui forme une couronne autour de la nuque et du cou de la colombe ; tantôt il a le rouge éclat du rubis, tantôt par une impression différente il semble mêler au bleu lapis la verte émeraude » (*De rerum natura*, II, 801-805) ; l'émeraude est encore citée en IV, 1126 (cf. *infra*). Voir aussi Ovide, *Amours*, II, 6, 21, qui loue ainsi le plumage du perroquet de Corinne, qui rivalise avec l'émeraude : *Tu poteras fragiles pinnis hebetare zmaragdus*, « Tu pouvais, par ton plumage, éclipser la fragile émeraude ».

<sup>6</sup> Cf. Cicéron, *Or.* 78 ; *Seconde action contre Verrès*, I. IV, 1, 1, et les exemples cités *infra*.

<sup>7</sup> Cf. Propertius, II, 16, 44 ; Ovide, *Mét.*, II, 109.

béryl ou aigue-marine<sup>1</sup>, ou le *crystallus* – le cristal<sup>2</sup>. L'origine exotique, le plus souvent orientale, de ces perles ou pierres précieuses est devenue un lieu commun chez les auteurs, qui les associent, de manière générale, à des contrées lointaines, comme le montre par exemple l'expression *peregrini lapilli* employée par l'auteur du poème intitulé *Nux – La Noix* –, attribué parfois à Ovide<sup>3</sup>.

L'ambre, qui passait pour une sécrétion du peuplier, était importé de Germanie par les Anciens, et se rattachait donc, dans les représentations antiques, à l'exotisme nordique, voire occidental, puisque son origine était liée, dans la fable, au fleuve Éridan et à l'histoire des Héliades<sup>4</sup>. La plupart des pierreries sont, en effet, associées à l'Orient, de même, bien sûr, que les perles importées de l'Océan Indien et de la mer Rouge. Chez un certain nombre d'auteurs, les *gemmae* ou les *lapilli* évoquent en effet l'image d'un Orient lointain et fantasmé : c'est le cas, par exemple, chez Properce :

*nec minus Eois pectus uariare lapillis*<sup>5</sup>,

qui évoque ailleurs, plus précisément, des *Indicae gemmae* :

*siue uagi crines puris in frontibus errant,  
Indica quos medio uertice gemma tenet*<sup>6</sup>.

C'est ce que fait aussi Ovide, lorsqu'il fait figurer des pierres « rapportées des extrémités de l'Orient » parmi les ingrédients d'un philtre préparé par Médée, révélant ainsi les connotations prestigieuses et l'aura de mystère qui s'attachaient à ces contrées et à leurs productions :

<sup>1</sup> Cf. Properce, IV, 7, 9 (Cynthia portait un béryl au doigt, *beryllon*) ; *Élégie à Mécène*, I, I, 19-20 : *uincit uulgares ueluti beryllus harenas, / litore in extremo quas simul unda mouet*, « Ainsi le béryl l'emporte sur les sables vulgaires que l'onde roule avec lui au bord de la côte » (trad. personnelle). J. W. & A. M. Duff (*Minor Latin Poets*, note a, p. 123) ont mis ces vers en relation avec un autre texte mentionnant Mécène et cette pierre, sans doute d'origine indienne : « Among terms applied to Maecenas in a jocular letter from Augustus were *Cibriorum smaragde... berylle Porsennae* (Macrob. *Saturn.* II. iv. 12). The beryl (βήρυλλος) is a transparent gem, usually sea-green, and, though now found in many parts of the Old World and the New, was mainly known to the ancients as coming from India (Plin. *N. H.* XXXVII. 5, 20, *India eos gignit raro alibi repertos*, a passage which tempts one to take *extremo in litore* as « on a distant shore » [...]). Pliny rightly associates it with the emerald. Since one species was the aquamarine, some knowledge of this may have prompted the reference to the sea-shore in 20. Is it difficult, however, to imagine that this product of granitic rocks can have been often washed up among the sands of the sea, though Gorallus quotes Greek hexameters from Dionysius Periegetes, of which one interpretation supports the view ».

<sup>2</sup> Le *crystallus* est cité dans un frg. de Cinna, auteur d'un *Propempticon* disparu, sans doute inspiré de ceux de Callimaque et de Parthénios ; d'après H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 346, « cette prière d'accompagnement était adressée à Pollion qui partait pour un voyage d'études en Grèce et en Asie (en 56). L'un des fragments (frag. 1) traite des merveilles qui attendent le visiteur, et, au frag. 4, Cinna célèbre « l'éclat du cristal qui imite les neiges » » (*atque imitata niues lucens legitur crystallus*, scol., *ad Iuu.*, 6, 155, texte cité et traduit par H. Bardon, *ibid.*).

<sup>3</sup> *Auferat hic aurum, peregrinos ille lapillos*, « que l'un prenne de l'or, l'autre des pierreries étrangères » (v. 141, trad. personnelle).

<sup>4</sup> Selon la légende, ce sont les larmes des Héliades, les sœurs de Phaéon changées en peupliers après la mort de leur frère, qui donnent naissance à l'ambre, près du fleuve Éridan, en Hespérie (cf. *supra*) : cf. Ov., *Mét.*, II, 364-366 : *Inde fluunt lacrimae stillataque sole rigescunt / de ramis electra nouis, quae lucidus amnis / excipit et nuribus mittit gestanda Latinis*, « De là coulent les larmes que distillent leurs jeunes rameaux, ces gouttes d'ambre, durcies au soleil, que reçoit le fleuve limpide et qu'il envoie aux jeunes femmes du Latium pour qu'elles en fassent leur parure » ; et X, 262-263, où l'on voit Pygmalion apporter à sa statue, entre autres cadeaux, des bijoux d'ambre : *et ab arbore lapsas / Heliadum lacrimas*, « des larmes tombées de l'arbre des Héliades ». Sur l'origine végétale de l'ambre, voir aussi Virg., *Buc.*, VIII, 52-55, où l'ambre est cité dans un adynaton destiné à illustrer les pouvoirs de la poésie : *Nunc et ouis ultro fugiat lupus ; aurea durae / mala ferant quercus, narcisso floreat alnus, / pinguis corticibus sudent electra myricae, / certent et cycnis ululae, sit Tityrus Orpheus*, « Désormais que le loup prenne même la fuite devant les moutons, que les chênes durs produisent des pommes dorées, que le narcisse fleurisse sur l'aune, que l'écorce des tamaris exsude l'ambre onctueux, que les hiboux rivalisent avec les cygnes, que Tityre soit un Orphée ». Sur la connaissance qu'avaient les anciens Grecs et Romains de l'origine de l'ambre, voir par exemple R. Dion, « La notion d'Hyperboréens : ses vicissitudes au cours de l'Antiquité », p. 144-146.

<sup>5</sup> « [...] et aussi bien varier les perles d'Orient sur ta poitrine » (Properce, I, 15, 7).

<sup>6</sup> « [Cependant mes yeux se cherchent une blessure, soit qu'une femme se tienne assise avec sa poitrine blanche non couverte] soit qu'errent sur son front pur des cheveux vagabonds retenus au sommet de sa tête par une pierre de l'Inde » (Properce, II, 22, 9-10).

*Adicit extremo lapides oriente petitos  
et quas Oceani refluxum mare lauit harenas*<sup>1</sup>.

Les perles pêchées dans la « mer Rouge<sup>2</sup> » des Anciens constituent, à elles seules, un *topos* particulier à l'intérieur de celui que constituent les pierres précieuses importées d'Orient. Elles sont très fréquemment citées chez les poètes augustéens, mais il est parfois difficile de déterminer s'il s'agit de pierres ou de perles, dans la mesure où plusieurs auteurs semblent les avoir confondues les unes avec les autres. Le terme *gemmae* semble en effet désigner les perles dans certains passages de Properce ou de Tibulle. Le premier parle de *gemmae* recueillies dans un Océan oriental fantasmé plus que réellement connu :

*Semper in Oceanum mittit me quaerere gemmas*<sup>3</sup> ;

le second évoque, de même, des *gemmae* pêchées dans les ondes d'une mer orientale, située à la limite de l'*orbis terrarum*, aux confins de l'Inde ou de l'Arabie :

*nec tibi, malueris, totum quaecumque per orbem  
fortis arat ualido rusticus arua boue,  
nec tibi, gemmarum quidquid felicibus Indis  
nascitur, Eoi qua maris unda rubet*<sup>4</sup>,

Pourtant, Properce paraît connaître l'origine des perles – puisqu'il désigne ailleurs les perles par la périphrase « coquillages indiens<sup>5</sup> » – de même que Lygdamus :

*Quidue in Erythraeo legitur quae litore concha  
tinctaque Sidonio murice lana iuuat,  
et quae praeterea populus miratur* ?<sup>6</sup>

Plusieurs passages de la poésie augustéenne associent, d'autre part, le *topos* des perles du *Rubrum mare* avec celui des peuples noirs qui en font la récolte sur leurs rivages, qu'ils soient appelés « indiens », « éthiopiens » ou « arabes ». Tibulle, dans les vers cités quelques lignes plus haut, qualifie ces Indiens de *felices* ; l'auteur du *Roman de Sulpicia* leur applique le qualificatif *nigri* :

<sup>1</sup> « Elle y mêle des pierres rapportées des extrémités de l'Orient et du sable lavé par les flots de l'Océan dans leur reflux » (Ovide, *Mét.*, VII, 266-267). Cf. aussi *De medicamine faciei femineae*, 20-22 (passage cité *infra*). Hygin évoque également des pierreries indiennes lorsqu'il décrit la couronne offerte par Bacchus à Ariane (*L'astronomie*, II, 5, 1, passage cité *infra*). Sur l'association des perles à l'Orient, voir aussi Manilius, IV, 672.

<sup>2</sup> Le terme *Rubrum mare*, comme nous l'avons vu, englobe à la fois la Mer Rouge, le Golfe Persique, et une partie de l'Océan Indien actuels ; on pêchait en effet les perles sur les côtes de l'Éthiopie ou de l'Arabie : cf. Manilius, IV, 656 (passage cité *supra*), et Pline, XII, 84 : *Verum Arabiae etiamnum felicius mare est : ex illo namque margaritas mittit*, « Mais ce que l'Arabie a de plus heureux encore [que l'encens et la myrrhe], c'est sa mer, dont elle tire les perles qu'elle exporte ». Cf. aussi IX, 101, 106 et sq., etc.

<sup>3</sup> « Constamment elle m'envoie chercher des perles dans l'Océan » (Properce, II, 16, 17). Voir aussi I, 14, 9-12 : *Nam siue optatam mecum trahit illa quietem, / seu facili totum ducit amore diem, / tum mihi Pactoli ueniunt sub tecta liquores / et legitur Rubris gemma sub aequoribus*, « Car, soit qu'elle passe avec moi la nuit que je souhaite, ou tout un jour dans un amour sans trouble, alors les eaux du Pactole viennent sous mon toit, on ramasse les pierres précieuses issues des profondeurs de la mer Rouge » ; III, 4, 2 : *Arma deus Caesar dices meditatatur ad Indos / et freta gemmiferi findere classe maris*, « Le divin César médite de porter ses armes jusque dans l'Inde aux richesses opulentes et de sillonner avec sa flotte la mer où viennent les perles ».

<sup>4</sup> « [...] Et tu ne préférerais pas avoir tout ce que, par l'univers entier, l'infatigable paysan laboureur de terres à l'aide du bœuf robuste, avoir toutes les perles que les heureux Indiens recueillent en Orient dans l'onde de la mer Rouge » (Tibulle, II, 2, 13-16).

<sup>5</sup> *Hanc ego non auro, non Indis flectere conchis, / sed potui blandi carminis obsequio*, « [...] Ce n'est pas par l'or ni par les perles de l'Inde que j'ai pu la fléchir mais par l'hommage de mer vers tendres » (Properce, I, 8, 39-40).

<sup>6</sup> « Quel plaisir me donneraient le coquillage que l'on recueille au bord de la mer Érythrée, la laine teinte avec la pourpre de Sidon, et tout ce qui fait l'admiration du peuple ? » (Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 3, 17-19).



*et quascumque niger rubro de litore gemmas  
proximus Eois colligit Indus aquis*<sup>1</sup>,

tandis qu'Horace, dans l'une de ses *Épîtres*, fait allusion aux *munera maris*, ces « présents de la mer » qui enrichissent les Indiens et les Arabes du bout du monde – *extremi*<sup>2</sup>. Précisons enfin que l'on importait d'Orient non seulement les pierres et les perles, mais aussi les bijoux eux-mêmes, fabriqués par les artisans orientaux ; les vers de Mécène auxquels il a été fait brièvement allusion plus haut célèbrent en effet les « anneaux polis par la lime de Bithynie » :

*... quos thynica lima perpoliuit  
anellos*<sup>3</sup>.

Tous ces exemples montrent que les pierres et les perles représentent dans les textes, comme les autres productions exotiques évoquées jusqu'à présent, des symboles de richesse, de raffinement extrême<sup>4</sup>. Elles faisaient partie, comme l'or, la pourpre ou les parfums, de la parure des dieux, des déesses et des héros décrits dans la fable ; Hygin, par exemple, associe ce type de bijoux à la divinité, lorsqu'il décrit, à propos de la constellation de la Couronne, la parure d'or et de pierreries indiennes offerte par Bacchus à Ariane dans le but de la séduire, mais dont on racontait aussi qu'elle avait été forgée par Vulcain :

*Dicitur etiam a Vulcano facta ex auro et Indicis gemmis, per quas Theseus existimatur de tenebris labyrinthi ad lucem uenisse, quod aurum et gemmae in obscuro fulgorem luminis efficiebant*<sup>5</sup>.

Horace qualifie les *lapides* de *cari*<sup>6</sup>, et cite perles et émeraudes comme symboles évidents de richesse lorsqu'il décrit, pour l'opposer aux courtisanes, une femme de la haute société

---

<sup>1</sup> « [Elle seule est digne de posséder] toutes les perles que sur le rivage de la mer Rouge récolte le noir Indien voisin de l'océan oriental » (*Corpus Tibullianum*, III, 8, 15-20).

<sup>2</sup> Horace, *Épîtres*, I, 6, 5-8 : *Quid censes munera terrae, / quid maris extremos Arabas ditantis et Indos ? / ludicra quid, plausus et amici dona Quiritis ? / quo spectanda modo, quo sensu credis et ore ?*, « [...] et les présents de la terre, à ton avis ? et ceux de la mer, qui enrichit au bout du monde Arabes et Indiens ? et les jeux, les applaudissements, les dons que fait l'amitié du Quirite ? de quelle manière, avec quel sentiment, de quel air, selon toi, faut-il les contempler ? » Le passage peut être lu de diverses façons ; l'une des solutions proposées par F. Villeneuve (note 2, p. 62) associe les productions exotiques au terme *ludicra* : « Si l'on joint le mot *ludicra* à *maris*, on entendra « les futilités de la mer », ou, si l'on en fait une apposition à ce qui précède : « les présents de la terre et de la mer, ces futilités » ; si on l'isole : « les tiens-tu pour des futilités ? [...] » Toutefois, dans sa note complémentaire, p. 254, F. Villeneuve propose en définitive une interprétation un peu différente, où *ludicra* se rapporterait uniquement à *maris* : « L'expression *maris ludicra* peut donc s'entendre fort bien de la mer se jouant aux créations de sa fantaisie, comme le corail et les perles, auxquels les mots *extremos Arabas ditantis et Indos* font allusion ». Quelques vers plus loin, Horace cite les pierres précieuses, *gemmae*, parmi les biens matériels que désirent et que recherchent les hommes.

<sup>3</sup> « [Je ne cherche pas] les anneaux polis par la lime de Bithynie » (trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 14).

<sup>4</sup> Outre les exemples qui seront cités *infra*, on peut citer les v. 139-141 du poème *Nux*, qui placent les *gemmae* (v. 140) et les *peregrini lapilli* (v. 141, cf. *supra*), parmi les plus grandes richesses (*opes*, v. 142), à côté de l'or et de l'argent (cités aux v. 139 et 141). Cf. aussi les v. 433-434 de la *Ciris*, où l'ambre et cité parmi d'autres richesses, qualifiées de « royales » : *Me non diliciis commouit regia diues, / diues curatio fragili et lacrimoso electro*, « Je ne fus plus frappée des délices du palais royal, riche en fragile corail et en larmes d'ambre » (trad. M. Rat, éd. Garnier). On peut se faire une idée du prix exorbitant qu'atteignaient sans doute les perles dans l'Antiquité par l'existence de plusieurs anecdotes racontant comment certains personnages firent fondre des perles dans du vinaigre, par pure provocation ; outre l'anecdote célèbre des perles de Cléopâtre qui sera racontée chez Pline, *N. H.*, IX, 122, on peut citer celle du fils d'Ésopus chez Horace, *Satires*, II, 3, 239-242 : *Filius Aesopi detractam ex aure Metellae, / scilicet ut deciens solidum absorberet, aceto / diluit insignem bacam ; qui sanior ac si / illud idem in rapidum flumen iaceretue cloacam ?*, « Le fils d'Ésopus détacha de l'oreille de Métella une admirable perle ronde, et, voulant sans doute avaler d'un seul coup un million de sesterces, il la fit dissoudre dans du vinaigre. En quoi fut-il plus sain d'esprit que s'il eût jeté l'objet dans un fleuve emporté ou dans un égout ? »

<sup>5</sup> « On dit aussi que Vulcain avait fait la couronne d'or et de pierres précieuses indiennes, qui avaient permis, pense-t-on, à Thésée de sortir des ténèbres du labyrinthe pour revenir à la lumière ; car cet or et ces pierres produisaient l'éclat du jour dans l'obscurité » (*L'astronomie*, II, 5, 1). Signalons ici que des pierreries et des perles étaient parfois offertes aux divinités, exposées dans des temples ou des lieux publics ; ainsi, d'après Suétone (*Aug.* 30), Auguste fit don au temple de Jupiter Capitolin de perles et de pierres précieuses, et Ovide, dans ses *Fastes* (I, 203), fait dire à Janus, pour opposer les temps anciens à l'époque contemporaine : *Frondebis ornabant quae nunc Capitolia gemmis*, « Le Capitole était orné de feuillages comme il n'est aujourd'hui de pierres précieuses ».

<sup>6</sup> *Odes*, IV, 13, 14 : *Cari lapides*, « les pierres coûteuses ».

... *inter niveos uiridisque lapillos*<sup>1</sup>.

Ces bijoux sont, en effet, l'une des principales constituantes du luxe féminin, comme le soulignent cette remarque de Properce à propos des cadeaux reçus par Cynthie :

*Sed quascumque tibi uestes, quoscumque smaragdos,  
quosue dedit flauo lumine chrysolithos,  
haec uideam rapidas in uanum ferre procellas :  
quae tibi terra, uelim, quae tibi fiat aqua*<sup>2</sup>,

ou celle d'Ovide à propos des femmes en général :

*conspiciam gemmis uultis habere manum ;  
induitis collo lapides Oriente petitos,  
et quantos onus est aure tulisse duos*<sup>3</sup>,

ou encore la description qu'il donne, dans ses *Métamorphoses*, de la statue d'ivoire de Pygmalion :

*Dat digitis gemmas, dat longa monilia collo ;  
aure leues baccae, redimicula pectore pendent*<sup>4</sup>.

Mais les hommes aussi pouvaient se passionner pour ces bijoux, comme en témoignent Lucrèce à propos des méfaits de l'amour et du luxe chez les jeunes gens<sup>5</sup>, ou l'affirmation de Suétone selon laquelle César lui-même aurait été un grand amateur de perles et de gemmes<sup>6</sup>. Chez un certain nombre d'auteurs, elles sont même considérées comme la marque d'un luxe excessif : porter des perles était pour une femme le signe d'un luxe tapageur, si l'on se réfère, par exemple, à cette comparaison de Cicéron :

*Tum remouebitur omnis insignis ornatus quasi margaritarum*<sup>7</sup>,

ou à Ovide, qui, dans un passage de son *Art d'aimer*, va jusqu'à déconseiller aux femmes de porter des pierres ou des perles indiennes à leurs oreilles :

---

<sup>1</sup> Horace, *Satires*, I, 2, 80 : *Nec magis huic inter niveos uiridisque lapillos / (sit licet hoc, Cerinthe, tuum) tenerum est femur aut crus / rectius, atque etiam melius persaepe togatae*, « Cette femme, au milieu de ses perles de neige et de ses vertes émeraudes (permis à toi, Cérinthe, d'être fêtu de ces parures), n'en a pas la cuisse plus souple et la jambe plus droite ; bien souvent même on trouve mieux chez celle qui porte la toge ». Les pierres apparaissent encore en tant que symbole de richesse, aux côtés de l'ivoire ou de l'argenterie, dans les *Épîtres*, II, 2, 180.

<sup>2</sup> « Mais quels que soient les vêtements, les émeraudes, les topazes qu'il t'a donnés avec leur éclat doré, je voudrais voir les bourrasques ravisseuses les réduire à néant, je voudrais qu'ils deviennent terre et eau pour toi » (II, 16, 43-46).

<sup>3</sup> « Vous voulez qu'à votre main l'on admire les pierres précieuses de vos bagues ; vous ornez votre cou de diamants venus d'Orient et si lourds que, pour une oreille, deux sont un vrai fardeau » (*De medicamine faciei femineae*, 20-22). Cf. aussi *Remèdes à l'amour*, 343-344 : ... *gemmis auroque teguntur / omnia*, « les pierreries et l'or couvrent tout ».

<sup>4</sup> « Il met à ses doigts des pierres précieuses, à son cou de longs colliers ; à ses oreilles pendent des perles légères, sur sa poitrine des chaînettes » (*Mét.*, X, 264-265). Dans les vers qui précèdent (262-263), Ovide cite encore des bijoux d'ambre (passage cité *supra*).

<sup>5</sup> *Et grandes uiridi cum luce zmaragdi / auro includuntur*..., « à leurs doigts jettent leurs feux d'énormes émeraudes enchâssées dans l'or » (IV, 1126-1127).

<sup>6</sup> Suétone, *César*, XLVII : *Britanniam petisse spe margaritarum, quarum amplitudinem conferentem interdum sua manu exegisse pondus ; gemmas [...] semper animosissime comparasse*, « On prétend [que César] attaqua la Bretagne dans l'espoir d'y trouver des perles, et que, pour reconnaître les plus grosses, il en soulevait parfois dans sa propre main ; qu'il collectionna toujours avec passion les pierres précieuses ». Cf. aussi l'affirmation de Tacite, *Agricola*, XII, 11-12 : *Gignit et Oceanus margarita, sed subfusca ac luientia. Quidam artem abesse legentibus arbitrantur ; nam in rubro mari uiua ac spirantia saxa auelli, in Britannia, prout expulsa sint, colligi ; ego facilius crediderim naturam margaritis deesse quam nobis auaritiam*, « L'Océan, de son côté, donne des perles, mais un peu ternes et plombées. Certains pensent que la méthode des pêcheurs laisse à désirer ; en effet, dans la mer Rouge, on les arrache des rochers vivantes et animées ; en Bretagne, on les ramasse où le flot les a rejetées. Pour moi, je croirais que la qualité manque aux perles plutôt qu'à nous l'avidité » (trad. E. de Saint-Denis, Paris, C.U.F., 1948 ; voir aussi Pline, *N. H.*, IX, 35, 116).

<sup>7</sup> « Alors on écartera [dans un discours de style simple] toute parure voyante, comme seraient des perles » (*L'orateur*, XXIII, 78).

*Vos quoque non caris aures onerate lapillis,  
quos legit in uiridi decolor Indus aqua,  
nec prodite graues insuto uestibus auro*<sup>1</sup>.

## – Tapis d'Orient, ivoire, bois exotiques, œuvres d'art et marbres étrangers : les différentes composantes du luxe domestique et architectural

L'Orient et l'Afrique, d'où provenaient la plupart des matières, des substances ou des modes luxueuses décrites plus haut, exportaient enfin d'autres produits de luxe, destinés à la construction et à la décoration des demeures de la riche clientèle romaine ; un grand nombre d'entre eux ont également donné lieu à des *topoi* littéraires, que l'on voit apparaître dès les textes datant de l'époque de Plaute ou de Caton : ce sont les étoffes précieuses qui composaient le linge de maison, les diverses pièces de mobilier en ivoire, en bronze ou en bois exotiques, les objets d'art, mais aussi les pierres et pigments servant à la décoration murale des *domus*, des *uillae*, des temples et des bâtiments publics.

### *ALEXANDRINA TAPETIA, BABYLONICA, PERISTROMATA, SUDARIA SAETABA* : LES ÉTOFFES EXOTIQUES DE LA *DOMUS* ROMAINE

Les Romains importaient différents types d'étoffes étrangères destinées à la confection de tissus d'ameublement, dont le nom même révélait, le plus souvent, l'origine exotique ; toutes ne sont pas citées, cependant, parmi les *exotica* littéraires. Varron, à propos des termes employés dans le domaine de la literie, en cite quelques unes, sans doute parmi les plus courantes et les plus communes, telles que le *sagum* et le *reno* gaulois :

*In his multa peregrina, ut sagum, reno Gallica*<sup>2</sup>.

Ce sont donc, dans ce domaine-là comme beaucoup d'autres, les marchandises de luxe qui ont donné lieu à des *topoi* littéraires, telles que la pourpre, les tissus brodés ou tissés de fils d'or, que l'on importait principalement d'Orient<sup>3</sup>. Diverses régions d'Asie Mineure – comme la

<sup>1</sup> « Mais n'allez pas non plus charger vos oreilles de ces pierres de grand prix, que le noir Indien recueille dans l'eau verte, et ne vous montrez pas alourdis par des vêtements tout cousus d'or » (*Art d'aimer*, III, 129-131). Les importations de perles semblent avoir représenté, dès le Haut Empire, une dépense considérable, si l'on en croit Pline qui, à propos des exportations de perles d'Arabie, s'exclame : ... *minimaque computatione milies centena milia sestertium annis omnibus India et Seres et paeninsula illa imperio nostro adimunt : tanti nobis deliciae et feminae constant*, « [...] Et, selon l'évaluation la plus basse, c'est cent millions de sesterces par an que l'Inde, les Sères et cette péninsule soustraient à notre Empire : tant nous coûtent cher le luxe et les femmes ! » (*N. H.*, XII, 84). Voir aussi l'évocation que fait Manilius, V, 400-405 de la pêche aux perles de l'Océan, dont, affirme-t-il, on faisait grand cas à Rome. Le fait que pierreries et perles figuraient également parmi les ornements exposés dans les temples (cf. Manilius, V, 509, 511 et 512 ; Suét., *Aug.*, XXX, 2), ou entraînaient dans la fabrication d'objets d'artisanat de luxe est un autre indice de leur rareté et de leur coût élevé (voir *infra* le passage consacré au luxe domestique et architectural).

<sup>2</sup> « Sous cette rubrique on rencontre beaucoup de mots étrangers comme *sagum* (grosse couverture) et *reno* (fourrure de renne) qui sont gaulois » (*La langue latine*, V, 35, 167, trad. J. Collart). J. Collart (note 5 au § 167) explique ainsi le terme *sagum*, cité par exemple chez Strabon (IV, 196), Tacite (*Germ.*, 17) ou Suétone (*Oth.*, 2) : « [*Sagum*] désigne 1°) une sorte de vaste pèlerine, en laine grossière, que portaient Gaulois et Germains [...] ; 2°) le « sayon » ou casaque militaire du soldat romain ; 3°) (et sans doute est-ce le cas ici) une vaste couverture de laine ». Sur *reno*, mot d'origine germanique ou celtique, qui « désigne une sorte de renne et aussi la « peau du renne » », voir *id.*, *ibid.*, et les passages de César (*B. G.*, VI, 21), Salluste (*Histoires*, frg. III, frg. 104 et 105 Maurenbrecher (88 et 89 McGushin)) cités *infra*, chapitre III.

<sup>3</sup> Certaines des étoffes citées plus bas, d'abord produits d'importation, furent sans doute par la suite fabriquées à Rome même à partir de modèles orientaux ; l'art de la broderie fut en effet importé en Italie : on sait par exemple que des étoffes brodées d'or étaient fabriquées à Rome par les *phrygiones*, des artisans brodeurs dont le nom rappelle l'origine phrygienne de l'art de la broderie. On trouve des références à ces brodeurs en or chez Plaute (*Aulularia*, 508 ; *Menaechmi*, 426), chez Varron (*Satires Ménippées*, *Κοσμοτοπὸν*, frg. 227 Cèbe), et dans un fragment du *Barbatus* (*Le Barbu*) de Titinius, auteur de *fabulae togatae* contemporain de Plaute (cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 139 et *infra*, II<sup>e</sup> partie) : ... *frygio fui primo beneque id opus sciui : / reliqui acus aciasque ero atque erae nostrae*, « j'ai été brodeur d'or, et c'est un métier que je connais bien ; j'ai laissé aiguilles et fils à nos patron et patronne » (trad. H. Bardon). Sur ce fragment de Titinius, qu'il faut mettre en rapport avec la loi Oppia sur le luxe des femmes. cf. A. Daviault, *Comoedia togata. Fragments*, Paris, Les Belles

Phrygie ou la Lydie – étaient en effet renommées depuis longtemps pour leur artisanat ; ce fut aussi le cas, un peu plus tard, de l'Égypte<sup>1</sup>. Catulle célèbre par exemple les *catagraphi Thyni*, « probablement des foulards brodés des monts de Phrygie et des régions voisines qui excellaient dans cet art<sup>2</sup> :

*Remitte pallium mihi meum, quod inuolasti,  
sudariumque Saetabum catagraphosque Thynos<sup>3</sup>.*

Les textes désignent parfois<sup>4</sup> ces étoffes sous leurs différents noms, souvent d'origine grecque : les *tapetia* sont déjà cités, sans doute pour la première fois en latin, chez Livius Andronicus<sup>5</sup>, puis dans une scène du *Pseudolus* de Plaute, où Ballion menace de fouetter ses esclaves et compare plaisamment les marques qu'il leur fera sur le dos aux décors représentés sur les tapis d'Alexandrie, *Alexandrina tappetia* :

---

Lettres, 1981, p. 92-95, et H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 40. Peut-être faut-il entendre aussi le nom *phrygio* employé par Cicéron, *De oratore*, II, 70, 283 (*Phrygionis Pompei, locupletis hominis, bona...*, « [les] biens du riche Phrygio Pompeius », trad. E. Courbaud) comme un nom de métier et non comme un nom propre. Sur l'étymologie du mot, voir le commentaire de J.-P. Cèbe, p. 1070, à propos du frg. 227 de la satire varronienne, selon lequel *phrygio* est un « mot comparable à *fullo* et formé sur le grec Φρύγιος (ethnique changé en nom de métier : les Phrygiens excellaient dans l'art de la broderie). [...] À Rome, les *phrygiones* étaient soit établis à leur compte, soit esclaves ». Cf. aussi Pline, VIII, 196 et la note 1 d'A. Ernout.

<sup>1</sup> Voir le passage de Pline (VIII, 196) consacré aux étoffes brodées, dont l'invention remonterait, selon la tradition, à la Phrygie (voir la note précédente), et les notes d'A. Ernout pour ce passage, qui cite plusieurs centres antiques de l'industrie textile : Pergame, Babylone, puis l'Égypte. La mythologie évoquait sans doute ces étoffes précieuses à travers certaines légendes relatives à la Lydie ou à la Phrygie, celle de la lutte entre Pallas et Arachné par exemple, racontée par Ovide au début du chant VI des *Métamorphoses*. Le poète, au sujet des tapisseries confectionnées par la jeune Lydienne et par la déesse, évoque l'emploi, entre autres couleurs (v. 62-67), des teintures de pourpre (v. 61-62 : *Tyrium quae purpura sensit aenum / textitur...*, « Elles emploient pour leurs tissus la pourpre que Tyr a préparée dans ses vases de bronze »), des fils d'or mêlés à la trame (v. 68 : *Illic et lentum filis immittitur aurum*, « aux fils s'entrelace l'or flexible ») ; Ovide décrit ensuite (v. 70-128), assez longuement et de façon précise, les scènes mythologiques brodées sur ces tissus : *et uetus in tela deducitur argumentum*, « sur le tissu se déroulent des histoires des anciens temps » (v. 69).

<sup>2</sup> J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 186. Pour J. Dangel, ce passage de Catulle montre qu'à cette époque, « on voit s'étendre la liste des pays orientaux cités et se multiplier les détails exotiques précis, par-delà le simple héritage hellénistique » (*ibid.*).

<sup>3</sup> « Rends-moi mon manteau, que tu m'as volé, et le mouchoir de Sétabis, et les broderies de Thynie » (25, 6-7). H. Bardon (note 4, p. 64 de l'éd. Latomus) explique le nom *Thynos* par le fait que « la Bithynie ayant été peuplée par les Thyniens, race belliqueuse de la côte E. de la Thrace sur le Pont-Euxin, il s'est établi une équivalence entre la Thynie et la Bithynie ». Un passage d'Horace évoque l'existence d'un trafic commercial entre Rome et la Bithynie (cf. *Odes*, III, 7, 3, où le poète parle de l'amant d'Astérie, qui reviendra riche de Bithynie : *Thyna merce beatum*, « riche du trafic de la Thynie »).

<sup>4</sup> En dehors des textes qui seront cités *infra*, où les étoffes importées ou fabriquées sur le modèle gréco-oriental sont explicitement nommées par leurs noms précis, évocateurs d'exotisme par leurs consonances grecques ou par la mention de leur contrée d'origine, de nombreux autres passages font sans doute allusion à ces riches couvertures, tapis et tentures, sans référence à leur origine exotique. La couche nuptiale de Thétis et Pélée, qui donne lieu à une longue *ekphrasis* (v. 50 sq. ; cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie) dans le poème 64 de Catulle, fait probablement référence, par sa couleur pourpre et ses nombreuses broderies, à ces étoffes luxueuses et à l'habileté des artisans orientaux ; voir aussi Catulle, 61, 164-166 : *Aspice, unus ut accubans / uir tuus Tyrio in toro / totus immineat tibi*, « Regarde : seul, étendu sur une couche tyrienne, ton époux n'est qu'élan vers toi » ; Virgile, *Énéide*, I, 700 : *... stratoque super discumbitur ostro*, « chacun s'étend sur des draps de pourpre » ; Properce, I, 14, 20 : *nec timet ostrino, Tulle, subire toro*, « [Vénus] n'a pas peur de s'insinuer dans un lit de pourpre, Tullus » ; Tibulle, I, 2, 75-76 : *Quid Tyrio recubare toro sine amore secundo / prodest, cum fletu nox uigilanda uenit ?*, « Coucher sur la pourpre de Tyr sans que l'amour nous favorise, à quoi bon, quand la nuit ne ramène que les larmes et l'insomnie ? » ; Ovide, *Mét.*, X, 267 : *Collocat hanc stratis concha Sidonide tinctis*, « [Pygmalion] la couche sur des tapis teints de la pourpre de Sidon », etc.

<sup>5</sup> Livius Andronicus, *Hymni* (Hymnes), frg. 2 Warmington (*R.O.L.*, t. II, *Dubia*) : *erant et equorum inaurata tapeta*, « les tapis qui recouvraient les chevaux étaient eux aussi brochés d'or » (trad. personnelle).

*Nunc adeo hanc edictionem nisi animum aduertetis omnes,  
nisi somnum socordiamque ex pectore oculisque exmouetis,  
ita ego uostram latera loris faciam ut ualide uaria sint,  
ut ne peristromata quidem aequae picta sint Campanica,  
neque Alexandrina beluata tonsilia tappetia<sup>1</sup>.*

Les représentations d'animaux auxquelles Plaute fait allusion dans ce dernier vers semblent indiquer que ces *Alexandrina tapetia* étaient des tapisseries ou couvertures brodées, représentant des tableaux mythologiques ou des scènes de la vie courante. Ce sont encore des broderies colorées qui ornent les « tapis de Babylone » – *Babylonica* – cités également chez Plaute<sup>2</sup> et à plusieurs reprises chez Lucrèce, où ils apparaissent, parmi d'autres productions d'origine exotique, comme un symbole de luxe et de richesse : le poète évoque notamment, au chant IV, « la magnifique splendeur [des] tapis de Babylone », *Babylonica magnifico splendore*<sup>3</sup>. Un peu plus loin, dans le passage déjà cité plus haut, le poète fait explicitement allusion à leur coût<sup>4</sup>, et ce sont peut-être encore ces *Babylonica* qu'il faut imaginer derrière la parure de lit brodée et teinte de pourpre qui vient former antithèse, dans un passage du livre II, avec une « étoffe plébéienne<sup>5</sup> ».

Les *peristromata* – autrement appelés *peripetasmata*<sup>6</sup> – auxquels Plaute fait allusion dans le même passage du *Pseudolus*, étaient aussi de luxueuses couvertures brodées – *picta* –, ou teintées de pourpre, dont on garnissait les lits des *triclinia*<sup>7</sup>. D'autres textes mentionnent

<sup>1</sup> « Or çà, si vous n'écoutez tous l'ordre que je vous signifie, si vous ne chassez de votre cœur et de vos yeux le sommeil et la paresse, je vous fouetterai les reins d'importance, et vous les bigarrerai de si belle façon, que même les tentures de Campanie ne seront pas mieux brodées, ni les tapis ras d'Alexandrie avec tous leurs animaux » (*Pseudolus*, 143-147). A. Ernout rappelle, à propos du v. 147, que « les tapis d'Orient ont de tout temps été recherchés à Rome » et que « c'est Alexandrie qui a inventé l'art de tisser à plusieurs lices les étoffes qu'on appelle brocarts » ; Plin (VIII, 196) affirme en effet : *Plurimis uero licis texere, quae polymita appellant, Alexandria instituit*, « Quant à l'art de tisser à plusieurs lices les étoffes qu'on appelle *polymites*, c'est Alexandrie qui l'a trouvé ». Sur les tapis venus d'Égypte, voir A. Ernout, note 3 d'à Plin, VIII, 196. Le terme *tapete* ou *tapetum* se rencontre chez bien d'autres auteurs de cette période ; voir par exemple Plaute, *Stichus* 378 (cité dans la note suivante) ; Caecilius, *Ex incertis fabulis*, frg. 272 Warrington, *R.O.L.*, t. I, p. 558-559 : *glabrum tapete*, « un tapis à poil ras » (trad. personnelle) ; Varron, *Satires Ménipées (Hercules Socraticus)*, frg. 212 Cèbe (*in Sardinianis tapetibus*, « sur des tapis de Sardes » (sur la vogue de ces tapis, voir J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 998).

<sup>2</sup> Chez Plaute (*Stichus*, 376-379), Pinacion raconte à Panégryris qu'il a vu au port son mari et son esclave Stichus rapportant diverses marchandises de luxe, parmi lesquelles figuraient « de la laine, de la pourpre en quantité » (*Lanam purpuramque multam*, v. 376) et différents types d'étoffes orientales : *Tum Babylonica et peristroma, tonsilia et tappetia. / Aduexit nimium bonae rei*, « et puis des tentures de Babylone, des tapisseries, des tapis ras et de haute laine. Enfin il apporte des tas d'objets précieux » (v. 378-379). Sur *Babylonica*, voir la note *ad loc.* d'A. Ernout, qui rappelle que « c'est à Babylone qu'étaient les manufactures les plus actives et les plus perfectionnées d'étoffes brodées en plusieurs couleurs, et [que] c'est de là que ces étoffes prirent leur nom » (cf. Plin, *N. H.*, VIII, 196 : *colores diuersos picturae intexere Babylone maxime celebrauit et nomen imposuit*, « C'est surtout Babylone qui répandit l'usage des broderies multicolores ; aussi leur a-t-elle donné son nom », et la note 3 d'A. Ernout). Un passage de Plutarque (*Vie de Caton*) rapporte d'autre part qu'à l'époque de Caton, des tentures de salle à manger en tapisserie de Babylone se vendaient 800.000 sesterces et que Caton, qui en avait trouvé une dans l'héritage que lui avait laissé l'un de ses amis, la fit vendre immédiatement ; à ce sujet, voir aussi Plin, VIII, 196 : *Metellus Scipio tricliniaria Babylonica sestertium octingentis milibus uenisse iam tunc ponit in Catonis criminibus*, « Métellus Scipion nous apprend, dans les accusations qu'il porte contre Caton, que des tapis de table de Babylone se vendaient déjà de son temps 800.000 sesterces ». L'encyclopédiste ajoute ensuite que Néron acheta certains de ces tapis quatre millions de sesterces.

<sup>3</sup> IV, 1026-1029 : *Puri saepe lacum propter si ac dolia curta / somno deuincti credunt se extollere uestem, / totius umorem saccatum corpori fundunt, / cum Babylonica magnifico splendore rigantur*, « Et les plus pudiques mêmes, une fois dans les liens du sommeil, s'il leur arrive de croire qu'ils relèvent leurs vêtements devant un bassin ou un tonneau coupé pour cet usage, répandent le liquide filtré dans leurs organes, et inondent la magnifique splendeur de leurs tapis de Babylone ».

<sup>4</sup> *Labitur interea res et Babylonica fiunt*, « Cependant leur fortune se fond et se dissipe en tapis de Babylone » (IV, 1123).

<sup>5</sup> II, 34-36 : *Nec calidae citius decedunt corpore febres, / textilibus si in picturis ostroque rubenti / iacteris, quam si in plebeia ueste cubandum est*, « Et les fièvres brûlantes ne quittent pas plus vite le corps, que l'on s'agit sur des tapis brodés, sur la pourpre écarlate, ou qu'il faille s'alliter sur une étoffe plébéienne ».

<sup>6</sup> Ces termes sont les calques du grec περίστρομα et περιπέτασμα. Sur ces termes, voir Varron, *La langue latine*, V, 35, 168 : *Graeca sunt peristromata et peripetasmata, sic alia quae item conuiuii causa ibi multa*, « *Peristromata* (parures de lit) et *peripetasmata* (tentures de lit) sont des mots grecs ; il en est de même pour d'autres termes que, dans le même ordre d'idées, on emploie pour les banquets, et ils sont légion » (trad. J. Collart). Sur ces objets, voir la note 3 au § 168 de J. Collart, qui remarque que « ces mots se rencontrent dans des textes littéraires [...], où ils sont destinés à donner de la « couleur locale ». *Peristroma* semble désigner un « dessus de lit » orné, *peripetasma* une sorte de tenture disposée en large frange autour du lit. Mais ces mots en grec sont rares et tardifs et on voit mal la différence des objets qu'ils représentent ».

<sup>7</sup> Cf. la note d'A. Ernout au v. 146 du *Pseudolus*, et la référence à Cicéron, *Philipp.* II 27, 67 : *conchyliatis Cn. Pompei peristromatis seruorum in cellis lectos stratos uideres*, « on pouvait voir les couvertures de pourpre de Cn. Pompée étendues sur les lits dans les loges d'esclaves ». Les *peristromata* sont également cités dans le passage du *Stichus* déjà mentionné plus haut (v. 378), ou chez Varron (*Satires*

encore des *Attalica* – « étoffes d’Attale<sup>1</sup> » –, qui semblent avoir été considérées comme le comble du luxe et du raffinement. Elles font partie des objets volés par Verrès, dans l’accusation développée par Cicéron dans le *De Signis* : l’orateur cite, en effet, ces tapis qui, selon ses dires, étaient célèbres dans toute la Sicile – *illa Attalica tota Sicilia nominata*<sup>2</sup> – et mentionne quelques lignes plus bas l’immense valeur de ces objets<sup>3</sup>. À l’époque augustéenne, Properce les mentionne à deux reprises comme des symboles de luxe ; l’un de ces passages indique que des tapisseries d’Attale figuraient notamment parmi les ornements du portique de Pompée :

*Scilicet umbrosis sordet Pompeia columnis  
porticus, aulaeis nobilis Attalicis*<sup>4</sup>.

C’est aussi au luxe de la table qu’il faut rattacher, semble-t-il, les *gaunaca* ou *gausapa*, – dont Varron rappelle l’origine grecque<sup>5</sup> et dont Lucilius et Horace nous apprennent qu’ils pouvaient être de pourpre<sup>6</sup> –, de même que les *psilae* – tapis simples, n’ayant de poils que d’un seul côté –, et les *amphitapoe* – tapis doubles – dont l’étymologie permet d’imaginer à la fois sur l’aspect et le mode de fabrication<sup>7</sup>, décrits par Lucilius dans un passage des *Satires*

---

*Ménippées*, satire *Quinquatus*, frg. 447 Cèbe : ... *cum in eborato lecto ac purpureo peristromate cubare uideas aegrotum*, « alors que tu vois un malade couché sur un lit orné d’ivoire et une couverture pourpre »).

<sup>1</sup> Les *Attalica* désignent des tapis ou vêtements cousus de fils d’or, d’origine asiatique. Vitruve, *De l’architecture*, VII, 8, 4, y fait brièvement allusion (voir à ce propos le *Commentaire* de M.-T. Cam, p. 163, qui signale que ces étoffes sont déjà mentionnées dans l’Ancien Testament). Pline décrit en VIII, 196 cette technique de tissage, dont l’origine remonterait au roi de Pergame Attale I<sup>er</sup> Sôter ; cf. également XXXIII, 63. Des étoffes brodées d’or sont évoquées aussi chez Virgile, *Géorgiques*, II, 464 : *inlusaque auro uestis*, « des étoffes où l’or se joue » et, dans l’*Énéide*, parmi les somptueux cadeaux offerts par Andromaque à Ascagne : *Nec minus Andromache digressa maesta supremo / fert picturatas auri subtemine uestis / et Phrygiam Ascanio chlamydem (nec cedit honori) / textilibusque onerat donis*, « Andromaque, elle aussi, triste aux derniers moments de ce départ, apporte des étoffes brodées sur trame d’or et une chlamyde phrygienne pour Ascagne, cadeau bien digne de l’honneur qu’elle veut lui faire ; elle lui prodigue les tissus précieux... » (III, 482-485).

<sup>2</sup> Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, I. IV (Les œuvres d’art), XII, 27 : *Verum haec emisse te dicis. Quid? illa Attalica tota Sicilia nominata ab eodem Heio emere oblitus es?*, « Mais ces objets, tu les as achetés, dis-tu. Eh quoi ? Ces tapis dans le goût d’Attale, célèbres par toute la Sicile, as-tu oublié de les acheter à Heius ? ».

<sup>3</sup> *Ibid.*, XII, 28 : *Hic tibi in mentem non uenit iubere ut hoc quoque referret HS VID se tibi uendidisse? Metuisti ne aes alienum tibi cresceret, si HS VID tibi constarent ea quae tu facile posses uendere HS ducentis milibus?*, « Ici, Verrès, ne t’est-il pas venu à l’esprit d’ordonner à Heius de marquer que ces tapis dans le goût d’Attale, comme les statues, t’avaient été vendus par lui six mille cinq cents sesterces ? As-tu craint de grossir tes dettes en payant six mille cinq cents sesterces des objets que tu pouvais aisément vendre deux cent mille sesterces ? ».

<sup>4</sup> « Évidemment, le portique de Pompée est méprisable à tes yeux avec ses colonnes ombrées, renommé pour les rideaux d’Attale » (II, 32, 11-12). Le Portique de Pompée était un lieu de rendez-vous à la mode (voir la note 394 de S. Viarre et les références à Prop., I, 16, 33 et IV, 8, 75 ; Ovide, *A. A.*, I, 67 et III, 387-388). Les *Attalica* sont également citées en II, 13, 21-23 : *nec mihi tunc fulcro sternatur lectus eburno / nec sit in Attalica mors mea nixa toro. / Desit odoriferis ordo mihi lancibus...*, « qu’on n’étende pas pour moi un lit aux appuis d’ivoire ; qu’on ne fasse pas reposer mon corps sur une couche digne d’Attale ; qu’il n’y ait pas un défilé de plateaux chargés de parfums » et III, 18, 17-20 : *I nunc, tolle animos et tecum finge triumphos, / stantiaque in plausum tota theatra iuent / Attalicas supera uestes, atque omnia magnis / gemmae sint ludis : ignibus ista dabis* « Va maintenant, sois fier, imagine en toi-même des triomphes, sois heureux que des théâtres entiers se lèvent pour t’applaudir ; surpasse les étoffes d’Attale et que tout ne soit que pierreries pour les Grands Jeux : tu donneras tout cela au feu ».

<sup>5</sup> *In his multa peregrina, ... ut gaunaca et amphi-mallum Graeca*, « Sous cette rubrique on rencontre beaucoup de mots étrangers [...] comme *gaunacum* (pelisse) et *amphi-mallum* (douillette) qui sont grecs » (*La langue latine*, V, 35, 167, trad. J. Collart). Le mot *gaunaca* (ou *gaunacum*), d’origine perse, « désigne une pelisse d’origine persane ; le mot est emprunté à gr. καννάκης ; il est souvent confondu avec *gausapa* (*gausapum*, *gausape*), calque de gr. γαυσάπης, et qui désigne aussi une étoffe épaisse et pelucheuse » (note 5 au § 167 de J. Collart ; voir aussi Ernout-Meillet, *Dictionnaire...*, p. 477). Le terme *gausapa* est cité encore, dans *La langue latine*, en XI, frg. 14a et 14b, à propos de son origine grecque. Voir aussi la description de Pline (VIII, 193), et la note 1 d’A. Ernout, qui explique que *gausapa* « désigne une étoffe à longs poils d’un côté, unie de l’autre, qui servait à faire des serviettes, des essuie-mains » et qu’« à partir d’Ovide et de Pétrone, la mode était venue d’en faire des vêtements ». Sur cet usage, cf. Ov., *A. A.*, II, 300 : *gausapa si sumit, gausapa sumpta proba*, « Si elle a choisi la bure, loue la bure qu’elle a choisie » ; Pétr., XXXVIII, 15 : *apros gausapatos* « des sangliers en robe de chambre » (c’est-à-dire avec leur peau), trad. A. Ernout, C.U.F., 1993 ; Martial, XIV, 145.

<sup>6</sup> Lucilius (*purpureo tersit tum late gausape mensas*) ; Hor., *Sat.*, II, 8, 10-11 : *gausape purpureo*, « avec une gausape de pourpre ».

<sup>7</sup> F. Charpin dans son édition des *Satires* de Lucilius transmet les définitions de Nonius (540, 28 : « AMPHITAPOE désigne des tapis ayant des poils sur les deux côtés ») et Isidore (*Orig.* 19, 26, 5) : « PSILA désigne un tapis n’ayant de poils que sur un seul côté, pour ainsi dire simpla. AMPHITAPA est un tapis ayant des poils sur le dessus et sur le dessous ». Sur ces différentes sortes de tapis, voir le *Commentaire* de F. Charpin, p. 197, t. I : « *Psilae* et *amphitapae*, plutôt que des habits, désignent les couvertures que l’on étendait sur les lits pour les repas. Les gloses de Nonius et d’Isidore de Séville indiquent clairement les différences entre les deux objets : l’un (*psila*) est tissé à longs poils sur un seul côté ; l’autre (*amphitapae*), sur les deux côtés ». Voir aussi les références aux auteurs grecs qui ont décrit ces objets, indiquées par F. Charpin, *ibid.*

qui était probablement destiné à condamner les goûts de luxe de ses contemporains en matière d'ameublement et de décoration intérieure :

*psilae atque amphitapoe uillis ingentibus molles*<sup>1</sup>.

Le passage du poème 25 de Catulle cité plus haut à propos des broderies bithyniennes montre toutefois que les étoffes luxueuses que l'on trouvait dans les riches demeures romaines n'étaient pas toutes originaires d'Orient, puisque le poète y fait aussi allusion, comme dans d'autres passages de son œuvre, aux tissus de lin fabriqués en Espagne, très réputés pour leur blancheur<sup>2</sup>, que l'on destinait à divers usages<sup>3</sup> et notamment à la fabrication de ces « mouchoirs de Sétabis<sup>4</sup> », souvenir d'Espagne que Catulle reçut en cadeau de la part de ses amis Fabullus et Véranius :

*Nam sudaria Saetaba ex Hiberis  
miserunt mihi muneri Fabullus  
et Veranius...*<sup>5</sup>

Par l'emploi du terme *aestimatio*, le poète fait allusion à leur valeur marchande dans les vers précédents, bien qu'il semble avoir beaucoup tenu à ces objets en raison, surtout, de leur valeur sentimentale :

*Quod me non mouet aestimatione,  
uerum est mnemosynum mei sodalis*<sup>6</sup>.

On trouve par ailleurs chez Cicéron une référence aux *Melitensia* – des « étoffes de Malte », qui semblent également appartenir à la catégorie des tissus précieux – parmi les nombreux vols commis par Verrès en Sicile<sup>7</sup>.

### **DENS INDUS, DENS LIBYCUS, ASSYRIUM EBUR : L'IVOIRE**

L'ivoire est un autre de ces produits exotiques qui apparaissent dans les textes de cette période comme des symboles du luxe des habitations ; les Romains l'importèrent d'abord d'Afrique<sup>8</sup>, puis de l'Inde<sup>9</sup>, comme en témoignent Virgile :

<sup>1</sup> « Des tapis simples et des tapis doubles, aux longues soies, moelleux », (*Satires* I, frg. 11). Voir aussi Lucilius, *Satires*, VI, frg. 5, *pluma atque amphitapoe et si aliud quid deliciarum*, « plume, tapis doubles, et tous les autres raffinements de luxe » et le *Commentaire* de F. Charpin, p. 267, t. I, qui place ces deux fragments dans un contexte satirique : « À la malpropreté sordide (*rusticum*) du fragment 4 s'oppose le luxe du fragment 5 où sont évoqués les couvertures et tapis tissés à longs poils sur les deux côtés (*amphitapoe*), bien moelleux et confortables, que les dieux condamnent dans I, 11. *Pluma* désigne des matelas garnis de duvet [...]. Toutes sortes de raffinements ont été ajoutés, *si quid deliciarum* ; l'auteur pense sans doute aux *uestimenta cubitoria Tyria* (Pétrone 30, 11), aux *psilae* (I, 11), aux *cercualia minutissima* (I, 13). Apparemment Lucilius condamne tout ce luxe qui amollit ». Voir la description de Pline, VIII, 193 et la note 3 d'A. Ernout correspondante.

<sup>2</sup> Voir par exemple Tite-Live, XXII, 46, 6.

<sup>3</sup> Par exemple à la fabrication de voiles de navires (cf. Catulle, 64, 226-227, passage cité *supra*).

<sup>4</sup> Cette ville d'Espagne Tarraconnaise (aujourd'hui Jativa) était en effet renommée pour ses tissages de lin. Pline (*N. H.*, XIX, 9) attribue à Saetabis le premier rang en Europe pour la qualité de son lin. Le lin de l'Espagne citérienne est aussi évoqué un peu plus loin, XIX, 10, et l'encyclopédiste précise qu'il est « d'une blancheur remarquable », *splendorem... praecipuum* et d'une « finesse merveilleuse », *tenuitas mira*. Cf. aussi Grattius, *Cynégétiques*, 41 : *Hispanique alio spectantur Saetabes usu* : « ... et l'on éprouve par un autre usage le lin produit par l'hispanienne Sétabis » (trad. personnelle) et Silius Italicus, III, 374.

<sup>5</sup> « Car Fabullus et Veranius m'ont envoyé d'Espagne, en cadeau, des mouchoirs de Sétabis » (Catulle, 12, 14-16).

<sup>6</sup> « Si j'y tiens, ce n'est pas à cause de sa valeur ; mais c'est un souvenir d'ami » (Catulle, 12, 12-13).

<sup>7</sup> *Seconde action contre Verrès*, livre II, La préture de Sicile, LXXII, 176 (*uestem Melitensem*) et LXXIV, 183 (*Melitensium*).

<sup>8</sup> Voir par exemple Ovide, *Pontiques*, IV, 9, 27-28 : *Signa quoque in sella nossem formata curuli / et totum Numidi sculpsit dentis opus*, « J'examinerais aussi les figures ciselées de la chaise curule et toutes les sculptures de l'ivoire numide ».

<sup>9</sup> Pline affirme (VIII, 7) que l'ivoire avait déjà disparu d'Afrique à son époque, et qu'on ne le trouvait plus qu'en Inde : *Etenim rara*

*Nonne uides ... ut ...  
India mittit ebur<sup>1</sup>,*

ou Horace, qui le qualifie d'*Indicum*<sup>2</sup>, ou encore Ovide :

*sectile deliciis India praebet ebur<sup>3</sup>.*

Les lieux communs attachés à l'ivoire sont donc liés à l'exotisme de ces contrées lointaines, ainsi, bien entendu, qu'à celui de l'éléphant. Les auteurs, en effet, désignent parfois l'ivoire par des périphrases utilisant le mot *dens* et rappelant de ce fait l'origine animale de cette matière, la dent de l'éléphant<sup>4</sup> ; ils lui associent fréquemment, d'autre part, les qualificatifs « libyen » ou « indien », ou encore, sous l'effet de la confusion fréquente entre le pays de production et le lieu d'exportation, celui d' « assyrien<sup>5</sup> ». Catulle, par exemple, évoque la « dent indienne » qui orne la couche nuptiale de Thétis, associé à cet autre symbole de richesse qu'est la pourpre :

*Puluinar uero diuae geniale locatur  
sedibus in mediis, Indo quod dente politum  
tincta tegit rosco conchyli purpura fuce<sup>6</sup>,*

et Properce, lorsqu'il célèbre la beauté du temple d'Apollon Palatin, dont l'inauguration eut lieu en 28 avant J.-C., loue la beauté de sa porte ornée de la « dent libyenne » :

*et ualuae, Libyci nobile dentis opus<sup>7</sup>.*

L'ivoire apparaît, d'autre part, comme un symbole de richesse, souvent associé à l'or, à l'argent, ou à la pourpre, comme le montre cet exemple de métonymie cité par l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* :

*... ut si quis aurum aut argentum aut ebur nominet, cum diuitias uelit nominare<sup>8</sup>.*

Le prestige associé à cette matière précieuse fait qu'elle est fréquemment associée aux divinités, aux héros ou aux rois des légendes, soit en tant qu'élément de la décoration de leurs palais<sup>9</sup>, soit en tant qu'ornement de leur costume ou de leur parure, comme la lyre de Phébus décrite par Ovide dans les *Métamorphoses* :

---

*amplitudo iam dentium praeterquam ex India reperitur ; cetera in nostro orbe cessere luxuriae*, « En effet, il est rare de trouver aujourd'hui de grandes défenses, excepté dans l'Inde ; dans notre partie du monde, tout l'ivoire qui s'y trouvait a disparu, absorbé par le luxe ».

<sup>1</sup> « Ne vois-tu pas comme [...] l'Inde [nous envoie] l'ivoire » (*Géorgiques*, I, 56-57).

<sup>2</sup> *Odes*, I, 31, 6 : *non aurum aut ebur Indicum*, « ni l'or ou l'ivoire de l'Inde ».

<sup>3</sup> « L'Inde, pour les raffinements de notre luxe, fournit son ivoire, scié en morceaux » (*De medicamine faciei femineae*, 10).

<sup>4</sup> Cf. aussi *supra* le passage consacré aux animaux exotiques (Chapitre II, E, 1).

<sup>5</sup> Ovide, *Amours*, II, 5, 40, *Assyrium... ebur* (passage cité *infra*).

<sup>6</sup> « Quant à la couche nuptiale de la déesse, elle a place au centre du palais : toute lisse de dent indienne, elle se couvre d'une pourpre teinte au colorant rouge-vif du conchylium » (64, 47-49). Cf. aussi, par exemple, Virgile, *Énéide*, XII, 67-68 ou Ovide, *Mét.*, XI, 167 (passages cités *infra*).

<sup>7</sup> « Les portes, chef-d'œuvre d'ivoire libyen... » (II, 31, 12).

<sup>8</sup> « Si l'on disait par exemple l'« or », l'« argent » ou l'« ivoire » pour désigner les richesses » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 43).

<sup>9</sup> Voir, par exemple, la description de la couche nuptiale de Thétis et Pélée dans le passage de Catulle cité *supra*, ou celle du palais du Soleil, en Éthiopie, dans les *Métamorphoses* d'Ovide : *cuius ebur nitidum fastigia summa tegebat*, « l'ivoire resplendissant en couronnait le faite » (II, 3).



*instrictamque fidem gemmis et dentibus Indis  
sustinet a laeua...*<sup>1</sup>

Les objets d'ivoire sont également cités parmi les cadeaux de valeur échangés par les héros de la fable et de la poésie épique, tels que ceux que fait apporter Hélénius aux Troyens dans l'*Énéide* :

*Dona dehinc auro grauia sectoque elephanto  
imperat ad nauis ferri stipatque carinis  
ingens argentum Dodonaeosque lebetas,  
loricam consertam hamis auroque trilicem,  
et conum insignis galeae cristasque comantis,  
arma Neoptolemi...*<sup>2</sup>

À Rome, en raison de son caractère précieux et de ses connotations prestigieuses, l'ivoire est, au même titre que l'or, l'une des matières privilégiées utilisées, par exemple, dans la fabrication de statues<sup>3</sup>, pour l'ornementation des temples – comme le montre le vers de Propertius<sup>4</sup> déjà cité à propos des portes du temple d'Apollon Palatin –, ou celle des monuments élevés à la gloire des *imperatores* et des princes, tel le théâtre imaginé par Virgile dans les *Géorgiques*, et dont les portes représentent, gravés dans l'or et l'ivoire, les exploits d'Auguste :

*In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto  
Gangaridum faciam uictorisque arma Quirini*<sup>5</sup>.

Mais l'ivoire fait aussi partie de ces matières premières luxueuses entrant dans la fabrication de divers objets utilisés – ou collectionnés, lorsqu'il s'agissait de véritables œuvres d'art –, par les riches Romains<sup>6</sup> : c'est le cas, par exemple, des chars ou de ces lits et pieds de lit incrustés d'ivoire, devenus à eux seuls un *topos* littéraire. Comme les tentures orientales, auxquelles il est parfois associé, l'ivoire symbolise dès l'époque de Plaute la *luxuria* apparue à Rome à l'époque des conquêtes<sup>7</sup>, voire, pour certains moralistes, l'excès de raffinement et la

<sup>1</sup> « Sa lyre, sertie de pierreries et d'ivoire de l'Inde, est posée sur sa main gauche » (*Mét.*, XI, 167-168). « Le poète veut dire que la lyre du dieu se compose de plaques d'ivoire ajustées à l'aide de pierreries » (G. Lafaye, note *ad loc.* de l'édition des Belles Lettres, p. 7). Un peu plus haut, le poète faisait référence à sa robe teinte de pourpre tyrienne. Voir aussi, par exemple, *ibid.*, I, 178, où le poète fait allusion au sceptre d'ivoire de Jupiter (*sceptro... eburno*).

<sup>2</sup> « [Hélénius] fait porter à nos vaisseaux, entasse en nos carènes de lours présents d'or et d'ivoire ouvré, tout un trésor d'argent, des bassins de Dodone, une cuirasse en mailles tressée de trois fils d'or, un casque magnifique avec son cimier et sa chevelure d'aigrettes, armure de Néoptolème » (*Énéide*, III, 464-469). À propos de ces objets d'or et d'ivoire, ou agrémentés d'ornements en or et en ivoire, voir la note de J. Perret, p. 180, qui fait remarquer que « les associations imaginatives liées à l'évocation conjointe de l'or et de l'ivoire l'emportent sans doute ici sur la précision concrète ».

<sup>3</sup> Cf. Plinius, VIII, 31.

<sup>4</sup> II, 31, 12.

<sup>5</sup> « Sur les battants de la porte je représenterai en or et en ivoire massif la bataille contre les Gangarides et les armes de Quirinus victorieux » (*Géorgiques*, III, 26-27).

<sup>6</sup> Voir, à l'époque suivante, le témoignage de Plinius sur les débuts du travail de la corne et de l'ivoire : *coepere tingui animalium cornua, dentes secari lignumque ebore distingui, mox operiri*, « on s'est mis à teindre les cornes des animaux, à fendre leurs dents et à décorer, puis à recouvrir le bois d'ivoire » (*N. H.*, XVI, 232). Dans le même passage, l'encyclopédiste évoque les objets précieux fabriqués en ébénisterie ou en marqueterie à partir de bois exotiques et présentant des incrustations d'ivoire, de corne ou d'écaille de tortue (XVI, 231-233 ; voir aussi les notes correspondantes de J. André). La *testudo* (incrustation d'écaille de tortue) est déjà attestée, dans la décoration des maisons, à l'époque de Virgile (*Géorg.*, II, 463 *nec uarios inhiant pulchra testudine postis*, « [S'ils n'ont pas...] des chambranles incrustés de belle écaille »), de Varron (*L. L.* IX, 33, 47, passage cité *infra* et *Satires Ménippées*, frg. 448 Cèbe : *quam in testudineo lecto culcita plumea in die dormire*, « que de dormir dans la journée sur un lit en écaille de tortue et un matelas de plume ») et d'Ovide (*Mét.*, II, 737-738, *Pars secreta domus ebore et testudine cultos / tris habuit thalamos...*, « Le palais [de l'Athénienne Hersé] contenait dans sa partie la plus retirée trois chambres ornées d'ivoire et d'écaille »).

<sup>7</sup> Au dire de Plinius, l'ivoire était encore à son époque d'un très grand prix, *ingens pretium* (*N. H.*, VIII, 31). Un témoignage d'Horace montre que l'on exhibait des objets d'ivoire dans les parades triomphales, à titre de curiosités, de symboles de richesse et de gloire (*Épîtres*, II, 1, 193 : *captium portatur ebur...*, « on porte l'ivoire captif » ; sur ces défilés, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie).

corruption morale<sup>1</sup>. Plaute cite déjà les chars – *eburata uehicla*<sup>2</sup> –, et les lits ornés d’ivoire prisés par les femmes de la haute société romaine :

*Lectos eburatos, auratos...*<sup>3</sup> ;

Lucilius, dans son énumération des nouveaux objets en vogue chez les riches Romains<sup>4</sup>, fait notamment allusion à la mode des « clinopodes », ces montants ou pieds de lit ouvragés et sculptés<sup>5</sup>, parfois ornés d’incrustations d’ivoire, dont l’introduction à Rome, selon un passage de Pline s’appuyant sur l’annaliste L. Calpurnius Pison, remonterait à la conquête de l’Asie par Cn. Manlius Vulso<sup>6</sup> :

*porro clinopodas lychnosque ut diximus semnos ;  
ante pedes lecti atque lucernas*<sup>7</sup>.

Ces pièces de mobilier seront ensuite évoquées à de nombreuses reprises, chez Varron<sup>8</sup> ou Horace par exemple<sup>9</sup>. Comme le montrent certains des exemples cités jusqu’à présent, ces

<sup>1</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> Plaute, *Aulularia*, 168. Dans ce passage portant sur le luxe des femmes, l’ivoire est cité à côté d’autres symboles de richesse et de luxe, tels que les vêtements de pourpre : *Istas magnas factiones, animos, dotes dapsilis, / clamores, imperia, eburata uehicla, pallas, purpuram / nihil moror, quae in seruitutem sumptibus redigunt uiros*, « Je ne m’inquiète pas de tous ces beaux partis, avec leur orgueil, leurs riches dots, leurs criaileries, leurs manières autoritaires, leurs chars d’ivoire, leurs manteaux et leur pourpre ; avec leurs dépenses, elles réduisent leurs maris à l’esclavage » (167-169).

<sup>3</sup> « Des lits garnis d’ivoire et d’or » (*Stichus*, 377). Le poète mentionne ces lits parmi les objets précieux rapportés par le mari de Panégyris et son esclave Stichus.

<sup>4</sup> Ces objets luxueux sont présentés comme un raffinement de snobs : cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>5</sup> F. Charpin, à propos de Lucilius, *Satires*, IV, frg. 12 (passage cité *infra*) décrit ainsi ces objets, dont la mode était venue des Grecs : « Ce sont des accoudoirs ouvragés que la mode impose à Rome [...]. Délos était célèbre pour les pieds et les montants de lits de table que l’on y fabriquait ; pour en parler, Pline dit *pedes fulcraque*, expression symétrique de celle des *Satires* » (*Commentaire*, p. 251, t. I). Pline décrit en effet ces pièces de mobilier au livre XXXIV : *Antiquissima aeris gloria Deliaco fuit, mercatus in Delo celebrante toto orbe et ideo cura officinis. Tricliniorum pedibus fulcrisque ibi prima aeris nobilitas, peruenit deinde et ad deum simulacra effigiemque hominum et aliorum animalium*, « (N. H., XXXIV, 9).

<sup>6</sup> *Nam triclinia aerata abacosque et monopodia Cn. Manlium Asia deuicta primum inuexisse triumpho suo quem duxit anno urbis DLXVII L. Piso auctor est*, « Quant aux lits de table décorés de bronze, dessertes et guéridons, ce fut Cn. Manlius qui, à en croire L. Pison, les introduisit le premier à Rome après sa conquête de l’Asie, lors de son triomphe, qu’il célébra en l’an 567 de Rome » (Calpurnius Pison, *Annales*, frg. 37 Chassignet, ap. Pline, N. H., XXXIV, 14, trad. M. Chassignet, *L’annalistique romaine*, t. II, p. 36). Cf. aussi Valérius Antias (fig. 65 Chassignet, ap. Pline, N. H., XXXIV, 14) : *Antias quidem (sc. auctor est) heredes L. Crassi oratoris multa etiam triclinia aerata uendidisse*, « Antias, de son côté, affirme que les héritiers de l’orateur Crassus ont vendu un grand nombre de ces lits de table décorés de bronze » (trad. M. Chassignet). Sur le triomphe de Cn. Manlius Vulso de 187 avant J.-C. et la *luxuria asiatica*, cf. Tite-Live, XXXIX, 6, 7-9 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie) ; Pline, N. H. XXXVII, 12.

<sup>7</sup> « Et puis ces *clinopodes* et ces *lustres*, comme nous nous sommes mis à dire avec emphase, étaient auparavant des *pieds de lit* et des *lampes* » (Lucilius, *Satires*, I, frg. 12). Le frg. 12 du livre IV décrit une pièce de mobilier de luxe, probablement un lit, en faisant probablement allusion, une nouvelle fois, à ces fameux *clinopodes* : *Subicit huic fulcrum, fulmentas quattuor addit*, « Il lui fixe un montant ; il ajoute quatre pieds ». F. Charpin (*Commentaire*, p. 251, t. I) estime en effet que ce frg. « décrit [...] ces *clinopodes* qui, dans I, 12, sont dénoncés comme expression d’un luxe de snobs qui, par emphase, attribuent des dénominations brillantes à des réalités terre à terre *pedes lecti*. *Fulcrum* apparaît dans Virgile (*Aen.* 6, 604) dans la description d’une scène infernale : ... *lucent genialibus altis / aurea fulcra toris...* ». Un autre fragment des *Satires* de Lucilius (I, frg. 13 : *miracla ciet tylyphantas*, « le fabricant de coussins fait des prodiges », dont le texte présente des difficultés, évoque peut-être des objets d’ivoire : « Le fragment 13 présente quelques difficultés ; les manuscrits ont *ciet elephantas* ou bien *ciet et elephantas*. Sous ces mots, il est possible de reconnaître ou bien *ciet tylyphantas*, transcription latine de τυλοφάντης, le tisseur de matelas et coussins (de τυλή et ύφαίνω), ou bien *ciet elephantas*, terme employé avec le sens de *objets en ivoire*, comme dans Verg., *Georg.* 3, 26 ; *Aen.* 3, 464 ; 6, 895 (dans ce cas, *miracla* devient une apposition à *elephantas* : « il montre des objets en ivoire comme s’il s’agissait de prodiges ») » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 197-198, t. I).

<sup>8</sup> Cf. Varron, *La langue latine*, VIII, 16, 32 : ... *neque potius delectaremur suppellectile distincta quae esset ex ebore aliisque rebus disparibus figuris quam grabatis...*, « [...] et la vue d’un ameublement où brille l’ivoire, et que l’art a embelli d’ornements divers, ne réjouirait pas plus nos yeux que celle [des] lits grossiers » (trad. de l’éd. Nisard) et IX, 33, 47 : *Rogant, si similitudo sit sequenda, cur malimus habere lectos alios ex ebore, alios ex testudine*, « Mais pourquoi, dit-on, si la similitude est une loi inviolable, prenons-nous plaisir à avoir des lits en ivoire, en écaille ? » (trad. de l’éd. Nisard). Voir aussi la *Satire Ménippée* intitulée *Prometheus Liber*, frg. 434 Cèbe : *eburneis lectis et plagis sigillatis*, « sur des lits ornés d’ivoire et des couvertures agrémentées de figures », et le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 1790-1791, ou encore la satire *Quinquatrus*, frg. 447 Cèbe : ... *cum in eborato lecto ac purpureo peristromate cubare uideas aegrotum*, « alors que tu vois un malade couché sur un lit orné d’ivoire et une couverture pourpre » et le *Comm.* correspondant, p. 1822.

<sup>9</sup> Dans son récit de la fable du rat de ville et du rat des champs, le poète évoque en effet les deux compères s’introduisant dans une riche demeure, ... *rubro ubi cocco / tincta super lectos canderet uestis eburnos*, « où des étoffes teintes de pourpre rutilante brillaient sur des lits d’ivoire » (*Sat.*, II, 6, 102-103) ; cf. aussi *Odes*, II, 18, 1-2 : *Non ebur neque aureum / mea renidet in domo lacunar*, « Ni l’ivoire ni des panneaux dorés ne resplendissent dans ma maison ». En dehors du mobilier, l’ivoire était également utilisé dans la décoration des murs et des plafonds ; voir par exemple Prop., III, 2, 12 : *nec camera auratas inter eburna trabes*, « [Je n’ai pas de] caissons d’ivoire entre des poutres dorées ».

objets, pièces de mobilier ou œuvres d'art, associaient parfois l'ivoire à diverses matières précieuses, comme l'or, l'argent, ou d'autres produits d'importation tels que les étoffes de pourpre ou les bois exotiques<sup>1</sup>. L'ivoire pouvait d'ailleurs être lui-même teinté de pourpre, si l'on en croit le témoignage de Virgile, comparant la rougeur des joues de Lavinia à la couleur pourpre appliquée sur un objet d'ivoire :

*Indum sanguineo ueluti uiolauerit ostro  
si quis ebur, aut mixta rubent ubi lilia multa  
alba rosa, talis uirgo dabat ore colores*<sup>2</sup>,

ou celui d'Ovide, qui révèle que les artisans, en dehors de motivations esthétiques probables<sup>3</sup>, utilisaient cette technique dans le but d'empêcher le jaunissement de l'ivoire :

*aut quod, ne longis flauescere possit ab annis,  
Maeonis Assyrium femina tinxit ebur*<sup>4</sup>.

### **EBENUM, CITRAE MENSARUM : LES BOIS EXOTIQUES ET LE MOBILIER DE LUXE**

L'industrie du mobilier de luxe, en dehors de l'ivoire, faisait bien sûr appel à différents bois précieux, dont certains étaient des produits d'importation : on employait par exemple, en ébénisterie ou en marqueterie, le buis du mont Cytore en Paphlagonie<sup>5</sup>, ou le térébinthe d'Oricos en Épire ; ce dernier semble avoir été parfois associé à l'ivoire<sup>6</sup> et Properce le cite dans l'une de ses élégies comme faisant partie des matériaux symbolisant le luxe et l'oisiveté :

*et thyio thalamo aut Oricia terebintho  
effultum pluma uersicolore caput*<sup>7</sup>,

Ces deux essences, présentes dans les régions méditerranéennes, n'étaient sans doute pas considérées en elle-même comme des produits exotiques, mais bénéficiaient du prestige de leur origine grecque ou asiatique. En revanche, Rome connut aussi, au cours de cette période, la mode des bois exotiques, importés de contrées lointaines de l'Orient ou de l'Afrique.

---

<sup>1</sup> Cf. aussi Virgile, *Énéide*, X, 136-137 : ... *uel quale per artem / inclusum buxo aut Oricia terebintho lucet ebur*, « tel, artistement enchâssé dans le buis ou dans le térébinthe d'Oricos, un ivoire resplendit ». Sur le térébinthe d'Oricos et les bois exotiques, voir *infra*.

<sup>2</sup> « Ainsi un artiste teinte l'ivoire indien du sang de la pourpre, ainsi, mêlés à des bouquets de roses, rougissent de blancs lis, telles les couleurs sur les traits de la jeune fille » (*Énéide*, XII, 67-69).

<sup>3</sup> Les Anciens semblent avoir particulièrement apprécié le contraste produit par l'association de la blancheur de l'ivoire et de l'intensité de la couleur pourpre, cf. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 285, à propos de la description de la couche nuptiale de Thétis et Pélée, où dominent ces deux teintes (poème 64, 48-49, passage cité *supra*).

<sup>4</sup> « Ou l'ivoire assyrien teint par les femmes de Méonie pour l'empêcher de jaunir sous l'effet des années » (*Amours*, II, 5, 39-40) ; cf. aussi *Mét.*, IV, 331-332 : *Hic color aprica pendentibus arbore pomis / aut ebori tincto est aut sub candore rubenti, / cum frustra resonant aera auxiliaria, lunae*, « [La rougeur d'Hermaphrodite] rappelle la couleur des fruits qui pendent à un arbre exposé au soleil, ou celle de l'ivoire teinté de pourpre, ou encore celle de la lune rougissant sous sa blanche surface, quand les sons du bronze retentissent vainement pour lui porter secours ».

<sup>5</sup> Le mont Cytore était célèbre pour ses buis (cf. Virgile, *Géorgiques*, II, 437, et Plin., XVI, 71, passages cités *supra*). Plusieurs textes font allusion à de petits objets fabriqués en buis du Cytore : cf. Ovide, *Mét.*, IV, 311 : *saepe Cytoriaco deducit pectine crines*, « souvent [Salmacis] démêle ses cheveux avec un peigne du Cytore » ; VI, 132 : *utque Cytoriaco radium de monte tenebat*, « [Pallas] tenait encore à la main sa navette, venue du mont Cytore ».

<sup>6</sup> Cf. Virgile, *Énéide*, X, 136-137 : ... *uel quale per artem / inclusum buxo aut Oricia terebintho lucet ebur*, « tel, artistement enchâssé dans le buis ou dans le térébinthe d'Oricos, un ivoire resplendit » (texte cité *supra*). Pline, XVI, 205 évoque, probablement par erreur, des coupes de térébinthe fabriquées par un potier de Corinthe : *Celebratur et Thericles nomine calices ex terebintho solitus facere torno ; perquam probatur materies*, « Un nommé Thériclès est célèbre aussi pour avoir tourné des coupes de térébinthe ; ce bois est très estimé » (sur l'erreur de Pline, qui aurait mal compris Théophraste, voir la note *ad loc.* de J. André).

<sup>7</sup> « [Paetus ne pleurerait que les richesses] et de ne pas avoir la tête appuyée, dans un lit de thuya ou de térébinthe d'Oricos, sur des plumes chatoyantes » (III, 7, 49-50).

L'ébène, comme l'affirme Virgile – le premier auteur latin à employer le nom *hebenum*<sup>1</sup> –, était originaire de l'Inde :

... *Sola India nigrum  
fert hebenum...*<sup>2</sup> ;

le cèdre provenait essentiellement du mont Liban<sup>3</sup> ; le citre – ou bois de thuya – était quant à lui un arbre odoriférant d'origine africaine<sup>4</sup>, déjà connu des Grecs, et importé principalement de Maurétanie<sup>5</sup>. Ce bois précieux est déjà cité, avec l'ivoire et les *pauimenta Poenica*, dans un fragment d'un discours de Caton qui atteste son utilisation dans l'architecture ou le mobilier dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère :

*Dicere possum, quibus uillae atque aedes aedificatae atque expolitae maximo opere  
citro atque ebore atque pauimentis Poenicis sient*<sup>6</sup>.

L'ébène et le thuya symbolisent évidemment, comme tant d'autres produits d'importation, la richesse et le raffinement, et étaient utilisés dans la réalisation d'ornements décoratifs ou de meubles. Le bois de thuya, que Varron cite parmi plusieurs symboles du luxe architectural

<sup>1</sup> *Hebenum* ou *ebenum*, du grec ἔβενοϛ.

<sup>2</sup> « L'Inde est seule à produire la noire ébène » (*Géorgiques*, II, 116-117). Sur l'ébénier, cf Pline, *N. H.*, XII, 17-20, qui semble, à propos des arbres exotiques, contredire cette affirmation de Virgile en disant que l'ébène venait aussi d'Éthiopie : *Vnam e peculiaribus Indiae Vergilius celebravit hebenum, nusquam alibi nasci professus. Herodotus eam Aethiopiae intellegit maluit*, « De ceux qui sont propres à [l'Inde], Virgile n'a célébré que l'ébénier, proclamant qu'il ne pousse nulle part ailleurs. Hérodote pourtant a laissé entendre qu'il appartenait plutôt à l'Éthiopie » (*N. H.*, XII, 17). Certains auteurs, comme Perse (*Satires*, V, 134-135 : *En... aduehe Ponto, / ... ebenum*, « Allons : du Pont importe ... [l'ébène] ») associent à l'ébène d'autres lieux, qui étaient sans doute des étapes sur les routes commerciales.

<sup>3</sup> Vitruve (*De l'architecture*, II, 9, 13) cite plusieurs essences exotiques dans le passage consacré aux différents bois de construction, et en particulier le cèdre : *Item cedrus et iuniperus easdem habent uirtutes et utilitates [...] Arboris autem eius sunt similes cupressae foliaturae ; materies uena directa. Ephesi in aede simulacrum Dianae, etiam lacunaria ex ea et ibi et in ceteris nobilibus fanis propter aeternitatem sunt facta. Nascuntur autem eae arbores maxime Cretae et Africae et nonnullis Syriae regionibus*, « Le cèdre et le genévrier ont également les mêmes qualités et les mêmes avantages [que le cyprès et le pin] [...] Le feuillage [du cèdre] est semblable à celui du cyprès ; les veines du bois sont droites. La statue de Diane dans le temple d'Éphèse, les plafonds à caissons aussi, dans cet endroit et dans les autres sanctuaires célèbres, sont faits avec ce bois à cause de sa pérennité. Ces arbres naissent surtout en Crète et en Afrique et dans quelques régions de Syrie ». Sur le cèdre, et notamment le cèdre du Liban, exploité depuis longtemps à l'époque de Vitruve, voir P. Gros, *Commentaire*, note 1 p. 169 ; sur *iuniperus*, voir *id.*, note 2, p. 170, où est évoquée la confusion, fréquente chez les Anciens, entre deux espèces bien distinctes : « Vitruve ne distingue pas (Théophraste ne le faisait pas davantage) le genévrier commun, simple buisson, du genévrier de Phénicie (oxycèdre ou cade) ; cf. *Recherches sur les plantes*, III, 12, 3-4 et V, 7, 4. Il s'agit évidemment, chez Théophraste comme chez Vitruve, de la seconde variété, seule utilisable en architecture ». À propos de l'allusion à la statue de Diane à Éphèse, P. Gros (*ibid.*, note 3) fait remarquer que ce sanctuaire pourrait faire partie des choses que Vitruve a pu observer par lui-même. Sur l'origine géographique de ces essences, voir enfin *id.*, *ibid.*, note 4 : « Il est difficile de démêler si ces mentions d'origine valent seulement pour les deux dernières essences mentionnées ou englobent aussi celles du ou des paragraphes précédents. De Crète venaient entre autres les cyprès (Athénée, V, 205 b) ; de Syrie venaient évidemment les cèdres. Pour l'Afrique, aucune des variétés mentionnées par Vitruve n'y paraît produite mais Théophraste fait état d'une qualité de thuyas qui serait originaire de Cyrénaïque (V, 3, 7). Quant au genévrier, originaire de Phénicie, il pourrait, au sens large, appartenir aux essences syriennes. [...] Le Mont Liban restera au long du Haut Empire l'un des sites principaux de l'approvisionnement en bois pour la construction navale de Rome : quatre essences y étaient soumises au monopole impérial, le cèdre, le sapin, le genévrier, le cyprès ou le chêne ». Pline cite également le genévrier, qu'il confond lui aussi avec le cèdre, en tant qu'essence servant à fabriquer des statues de divinités : *Et maioris cedri duo genera. [...] Ex hac resina laudatissima. Materiae uero ipsi aeternitas, itaque et simulacra deorum ex ea factitauerunt. Cedrinus est Romae in delubro Apollo Sosianus Seleucia aduectus*, « Il [...] croît [en Phénicie] deux espèces de cèdres plus grands [...]. La résine [de l'un] est très estimée et le bois dure éternellement ; c'est pourquoi on en a fréquemment fait les statues des dieux. Il y a dans un de nos temples, à Rome, un Apollon « Sosianus » en bois de cèdre qui y fut apporté de Séleucie » (*N. H.*, XIII, 53). Sur la confusion entre cèdre et genévrier, cf. *id.*, note 1 au § 53 et les notes du § 52.

<sup>4</sup> Sur le thuya, cf. Théophraste, *Hist. pl.*, V, 4, 7 ; Pline, *N. H.*, XIII, 2 ; XIII, 91, 95 et 101, et la note 1 au § 91 d'A. Ernout. Le bois de citre dont parlent les Anciens provient du thuya, qu'il ne faut pas confondre avec le cédratier (*citrus*), cf. *ibid.*, XII, 15-16 ; XIII, 86 et 103 ; XVI, 129 ; XVI, 185, etc. Cette confusion s'est produite chez les Anciens eux-mêmes, comme le montre par exemple la mauvaise interprétation que donne Isidore du fragment de Naevius (*Bellum Punicum*, I, frg. 11 Warmington, *R.O.L.*, II, p. 50 (frg. 22 Strzelecki), déjà cité et commenté *supra*), où il est question d'une *uestis citrosa*.

<sup>5</sup> On peut mesurer l'importance prise au cours de l'histoire romaine par le commerce du thuya de Maurétanie d'après ce renseignement donné par Pline (XIII, 95) : *Ancorarius mons uocatur citerioris Mauretaniae, qui laudatissimum dedit citrum, iam exhaustus*, « C'est le mont Ancorarius, dans la Mauritanie intérieure, qui produisait le citre le plus estimé ; il est déjà épuisé ». Selon Pline toujours (XIII, 101-102), Théophraste loue déjà la solidité et la beauté de ce bois, mais ne parle pas des tables de citre.

<sup>6</sup> « Je pourrais dire qui possède des maisons de campagne et des demeures bâties et ornées à grand renfort de bois de thuya, d'ivoire, de dallages puniques » (discours *Ne quis iterum consul fieret*, frg. 185 Malcovati, *O. R. F.*, 36, 1, trad. personnelle). Ce discours daterait approximativement, selon E. Malcovati, de l'année 152 av. J.-C. Sur les *pauimenta Poenica*, voir *infra*.

dans ses *Res rusticae*<sup>1</sup> et dans l'une de ses *Satires Ménippées*<sup>2</sup>, servait notamment à fabriquer des pièces de charpente, comme l'indique un passage d'Horace faisant allusion au temple que Paulus Maximus pourrait offrir à Vénus<sup>3</sup>, mais aussi des lits<sup>4</sup> et des tables. Ces dernières étaient déjà très en vogue sous la République<sup>5</sup>, et ont été longuement décrites chez Pline au livre XIII de son *Histoire Naturelle*. L'encyclopédiste emploie même le terme d'*insania*<sup>6</sup> pour évoquer la passion suscitée par ces meubles, non seulement chez ses contemporains, mais aussi chez les riches Romains de l'époque républicaine, qui étaient prêts à acheter très cher une table de citre :

*Exstat hodie M. Ciceroni in illa paupertate et, quod magis mirum est, illo aevo empti quingenti milia sestertium. Memoratur et Galli Asini decem centena milia sestertium. Venumdatae sunt et duae ab Iuba rege pendentes, quarum alteri pretium fuit duodecim centena milia sestertium, alteri paulo minus. Interiit nuper incendio a Cethegis descendens, tredecim centena milia sestertium permutata, latifundii taxatione, si quis praedia tanti mercari malit<sup>7</sup>.*

Ces meubles étaient fabriqués à partir des loupes du thuya, c'est-à-dire des excroissances se développant sur les racines de l'arbre<sup>8</sup> : celles-ci produisaient un bois parcouru de veines, créant différents motifs – rappelant le pelage des tigres ou des panthères, ou encore les ocelles des plumes du paon – que l'encyclopédiste décrit de manière très précise<sup>9</sup>, avant d'évoquer

<sup>1</sup> Dans les *Res rusticae*, III, 2, 4, Appius Claudius Pulcher oppose ainsi la Villa Publica, construite par les *maiores* sur le Champ de Mars et servant de lieu de réunion pour les magistrats, à la luxueuse *uilla* du sénateur Axius : *Nuncubi hic uidēs citrum aut aurum ? Num minium aut armenium ? Num quod emblema aut lithostratum ?*, « Vois-tu quelque part ici du bois de thuya ou de l'or ? Du vermillon ou de l'azur ? Quelque médaillon ou lithostratum ? ».

<sup>2</sup> Voir la sat. *Γερωντοδιδάσκαλος*, frg. 182 Cèbe : « *in quibus Libyssa citrus fasciis cingit fores* », « où des bandeaux de thuya libyque encadrent les portes ». J.-P. Cèbe rappelle, dans le commentaire de ce frg. (p. 858 sq.), que le thuya « passait pour être pratiquement indestructible », et était un produit exotique très cher : « Comme il poussait lentement et comme il fallait, avant de le travailler, le soumettre à divers traitements, c'était le plus cher de tous les bois. De même que celui qui nous occupe, les passages où il en est question stigmatisaient presque toujours le luxe et exaltaient en contraste la simplicité des abris qui suffisaient aux vieux Romains ». Sur son prix, cf. aussi Pline, *N. H.*, XIII, 92 ; XXXVII, 204.

<sup>3</sup> Horace, *Odes*, IV, 1, 20 : *sub trabe citrea*, « sous des poutres de thuya ». « Il s'agit d'une coupole dont la charpente sera faite de citrus [...] bois précieux importé d'Afrique » (F. Villeneuve, note 2, p. 157).

<sup>4</sup> Voir le passage de Propertius (III, 7, 49) cité un peu plus haut. Les lits faits de thuya sont encore synonymes de luxe chez Perse (*Satires*, I, 1, 52-53) lorsqu'il critique la poésie hellénisante et « tout ce qui s'écrit sur des lits de citronnier » (... *quidquid denique lectis / scribitur in citreis*...). A. Cartault (note *ad loc.*) explique ainsi le sens de cette expression : « « Tout ce qui est écrit sur des lits de cédratier », c'est-à-dire « tout ce qui est écrit par des amateurs riches ». Il est ici question du *lectus lucubratorius* sur lequel les Romains se couchaient pour lire et pour écrire ».

<sup>5</sup> Cicéron, *Seconde action contre Verrès*, I. IV (« Les œuvres d'art »), 17, 37 accuse Verrès d'avoir volé l'une de ces tables à Q. Lutatius Diodorus : *tu maximam et pulcherrimam mensam citream a Q. Lutatio Diodoro, qui Q. Catuli beneficio ab L. Sulla ciuis Romanus factus est, omnibus scientibus Lilybaei abstulisti*, « c'est toi qui au su de tout le monde, dans Lilybée, as volé une très grande et très belle table en thuya de Q. Lutatius Diodore, qui, protégé par Q. Catulus, obtint de Sylla le titre de citoyen romain ». Sur la vogue des tables de citre, voir, pour l'époque suivante, Pétrone, 119, 27 et suiv. ; Martial, XIV, 89 ; Lucain, IX, 426 et suiv.

<sup>6</sup> Cf. Pline, *N. H.*, XIII, 91 : *Confines ei Mauri, quibus plurima arbor citri et mensarum insania, quas feminae uiris contra margaritas regerunt*, « À [l'Atlas] confine la Mauritanie, où abondent les citres, et d'où vient cette folie des tables de citre que les femmes rétorquent aux hommes quand ils leur reprochent leurs perles ».

<sup>7</sup> « Il existe encore aujourd'hui une table de citre payée par Cicéron 500.000 sesterces, et cela, malgré sa fortune médiocre, et, fait plus étonnant encore, dans un temps comme le sien ! On mentionne aussi celle de Gallus Asinius, qui lui coûta un million de sesterces. Deux de ces tables dépendant de la succession du roi Juba furent vendues, l'une un million deux cent mille sesterces, et l'autre, un peu moins. Récemment, il s'en est perdu dans un incendie une venant des Céthégus, qui avait coûté un million trois cent mille sesterces, la valeur d'un grand domaine, si tant est qu'on voulût mettre une pareille somme dans une propriété » (*N. H.*, XIII, 92). Sur la vogue des meubles de citre sous l'Empire, voir Pline, XIII, 93, qui décrit deux de ces tables, l'une appartenant à Ptolémée, roi de Mauritanie, et l'autre à Nomius, affranchi de Tibère.

<sup>8</sup> XIII, 95 : *Tuber hoc est radice [...], proprieque quod tanti emitur arborum uitium est*, « Ces loupes sont des excroissances de la racine [...]. À vrai dire, ce que l'on paie si cher est donc un défaut de l'arbre ». Cf. aussi Sénèque, *Ben.*, VII, 9, 2, qui suggère que le bois avait d'autant plus de valeur que les défauts étaient plus nombreux.

<sup>9</sup> XIII, 96-97 : *Mensis praecipua dos in uenam crispis uel in uertices paruos. Illud oblongo euenit discursu ideoque tigrinum appellatur, hoc intorto et ideo tales pantherinae uocantur. Sunt et undatim crispae, maiore gratia si pauonum caudae oculos imitentur. Magna, uerum post has, gratia extra praedictas crispis densa ueluti grani congerie, quas ob id a similitudine apiatas uocant*, « La principale qualité des tables de citre, c'est d'avoir des veines en forme de cheveux crépus ou de petits chignons. Dans le premier cas, les veines courent en long et ces tables sont dites tigrées, dans le second, elles tournent sur elles-mêmes ; aussi qualifie-t-on ces tables de panthérées. Il en est aussi à madures ondulées et frisées, dont les plus prisées sont celles qui imitent les ocelles des queues de paon. On tient en grande faveur – mais après ces dernières – et aussi celles qui sont nommées plus haut – les tables dont les madures, serrées et granuleuses, sont dites, par comparaison avec le persil, persillées ».

leur teinte rappelant la couleur du miel<sup>1</sup>, la facture de ces fameuses tables<sup>2</sup>, les particularités considérées comme des défauts et la manière dont on prépare le bois avant de le travailler<sup>3</sup>.

### ***EXTERNUM MARMOR, PAVIMENTA POENICA* : PIERRES, MARBRES ET AUTRES MATÉRIAUX EXOTIQUES**

De l'étranger arrivent également en Italie différentes pierres et matériaux précieux servant à la construction : on importait des marbres et d'autres types de pierres, de pigments minéraux ou végétaux destinés à l'ornement des édifices, des maisons particulières jusqu'aux bâtiments publics et aux temples. Ce sont surtout les marbres étrangers, souvent mentionnés dans les textes de cette période, qui ont donné lieu à un *topos* littéraire, en tant que produits d'importation d'abord, comme le montrent l'expression *lapis externus* employée par Tibulle pour désigner le marbre<sup>4</sup>, ou ces vers d'Ovide célébrant le Portique d'Octavie et ses « marbres étrangers » :

*ubi muneribus nati sua munera mater  
addidit, externo marmore diues opus<sup>5</sup>,*

mais aussi en tant que symboles de richesse et de raffinement. L'utilisation du marbre dans l'architecture est en effet considérée comme l'un des nombreux signes de l'introduction, puis de l'accroissement du luxe dans la société romaine au cours de l'époque républicaine et du Haut Empire. Lorsque Ovide, par exemple, oppose à la « simplicité grossière » – *simplicitas rudis*<sup>6</sup> – des temps anciens le nouveau visage de Rome, il cite, à côté des produits de la mer importés pour le luxe de la table, le marbre extrait des montagnes en tant que symbole du luxe architectural :

*lectaque diuerso litore concha uenit,  
... decrescunt effosso marmore montes<sup>7</sup>.*

Ces marbres<sup>8</sup> étaient importés de provinces plus ou moins lointaines, et de nombreux passages de la littérature de cette époque mentionnent cette origine exotique. Comme on le sait, les marbres grecs – ceux de Thasos et de Paros<sup>9</sup> notamment, réputés pour leur

<sup>1</sup> XIII, 97 : *Summa uero omnium in colore ; hic maxime mulsi placet, uinis suis refulgens*, « Chez toutes ces sortes, la qualité essentielle est dans la teinte ; la préférée est celle du vin miellé, où se reflètent les vins dont elles s'abreuvent ».

<sup>2</sup> *Ibid.* : *Post haec amplitudo est : iam toti caudices iuuant, pluresque in una*, « La taille vient ensuite : et ce qu'on aime ce sont les tables faites dans un tronc entier et celles de plusieurs tronçons soudés en une seule table ».

<sup>3</sup> XIII, 98 et 99.

<sup>4</sup> *Cui lapis externus curae est...*, « [L'homme cupide] recherche la pierre étrangère » (Tibulle, II, 3, 43).

<sup>5</sup> « À l'endroit où la mère a ajouté ses présents à ceux de son fils, ouvrage magnifique par ses marbres étrangers » (*Art d'aimer*, I, 69-70).

<sup>6</sup> *Art d'aimer*, III, 113-114, *simplicitas rudis ante fuit ; nunc aurea Roma est / et domiti magnas possidet orbis opes*, « Jadis régnait une simplicité grossière ; maintenant Rome est resplendissante d'or et possède les immenses richesses du monde qu'elle a dompté ».

<sup>7</sup> « ... On fait venir de divers rivages des coquillages choisis, [...] nous voyons décroître les montagnes à force d'en extraire le marbre » (*Art d'aimer*, III, 124-125). Voir aussi l'évocation du temple d'Apollon dans les *Tristes*, III, 1, 59-62 : *Inde tenore pari gradibus sublimia celsis / ducor ad intonsi candida templa dei, / signa peregrinis ubi sunt alterna columnis / Belides et stricto barbarus ense pater*, « Nous poursuivons notre route et mon guide me conduit vers un temple de marbre blanc, au sommet de hautes marches, le temple du dieu à la longue chevelure, là où l'on voit, entre les colonnes de pierre exotique, les statues des Bélides et de leur père barbare, l'épée à la main ». Le marbre est cité comme symbole de richesse dans de nombreux textes ; en dehors des passages qui seront cités *infra*, voir aussi, par exemple l'*Épître*, II, 2, v. 180 d'Horace, où le marbre est évoqué à côté de l'ivoire ou de l'argenterie. Sur la mise en œuvre idéologique des références aux marbres exotiques, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>8</sup> Vitruve, *De l'architecture*, VII, chap. 6, évoque brièvement l'existence de différentes sortes de marbre, aux couleurs variées, qu'elles soient naturelles ou artificielles.

<sup>9</sup> Voir par exemple Virgile, *Géorgiques*, III, 34, *Parii lapides*, « des blocs de Paros » ; Horace, *Odes*, I, 14, 10-20 : *interfusa nitentis / uites aequora Cycladas*, « les flots répandus parmi les Cyclades éclatantes » ; III, 28, 14 : *fulgentis... Cycladas*, « les brillantes Cyclades » (les îles sont qualifiées ainsi, probablement, en référence à l'éclat du marbre) ; Ovide, *Mét.*, VII, 465 : *marmoream Paron*, « Paros aux beaux marbres » ; *Pontiques*, IV, 8, 31-32 : *Nec tibi de Pario statuam, Germanice, templum / marmore : carpsit opes illa ruina meas*, « Je ne

blancheur – étaient très estimés. Un passage de Pline témoigne des débuts de leur introduction à Rome, au début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>1</sup>, à propos de la maison de l’orateur Crassus, remarquable, entre autres, par ses colonnes en marbre de l’Hymette – un marbre blanc parcouru de veines bleues –, luxe encore inconnu à l’époque :

... iam columnas VI Hymetti marmoris, aedilitatis gratia ad scenam ornandam aduectas, in atrio eius domus statuerat, cum in publico nondum essent ullae marmoreae<sup>2</sup>.

À l’époque augustéenne, Horace célèbre encore le marbre de l’Hymette<sup>3</sup>, tandis que Propertius et Lygdamus louent le marbre noir du Ténare, en Laconie, qu’ils citent entre d’autres symboles de richesse tels que l’ivoire ou la pourpre<sup>4</sup> ; les marbres de Paros et d’autres régions de la Grèce sont, eux aussi, très fréquemment cités, notamment en tant que comparants, dans le cadre de comparaisons ou de métaphores<sup>5</sup>.

Le caractère exotique de ces marbres grecs a dû cependant s’estomper peu à peu dans les représentations romaines, au profit d’autres types de marbre, issus de provinces plus lointaines, de couleur ou d’aspect différents. Les auteurs ont tout particulièrement exploité les images exotiques associées au marbre punique ou marbre de Numidie, une pierre jaune veinée de rouge<sup>6</sup>, qui, selon Pline, fut introduite pour la première fois dans l’architecture privée par le consul M. Lépidus, qui fit tailler dans ce marbre les seuils de sa maison<sup>7</sup> ; son usage se répandit ensuite dans les salles à manger des riches demeures et dans les lieux publics. Horace évoque en effet, pour l’opposer à la sienne, une maison où les colonnes seraient taillées *ultima*

---

t’élèverai pas, Germanicus, un temple en marbre de Paros : ma ruine a épuisé ma fortune ».

<sup>1</sup> Le marbre de Grèce ou d’Orient est peut-être déjà évoqué chez Caton, *Orig.*, V, frg. 12 Chassignet : *Lapis candidior quam ꝑ pelastes*, « Une pierre plus blanche que les... ». Selon M. Chassignet, en effet, « [...] le livre V ayant pour objet les affaires d’Orient, la pierre blanche dont il est question peut désigner le marbre de Paros, célèbre pour sa blancheur de neige ou encore le marbre d’Éphèse d’un blanc éclatant lui aussi. [...] » (note 1, p. 102).

<sup>2</sup> « [...] Six colonnes en marbre de l’Hymette, qu’il avait fait venir pour son édilité afin d’orner la scène, avaient été placées dans l’*atrium* de cette maison, à une époque où les édifices publics n’avaient encore aucune colonne de marbre » (Pline, *N. H.*, XVII, 6). Sur ces colonnes, voir la note *ad loc.* de J. André.

<sup>3</sup> Horace, *Odes*, II, 18, 3-5 : *non trabes Hymettiae / premunt columnas ultima recisas / Africa...*, « des architraves de l’Hymette n’y pèsent point sur des colonnes taillées dans la plus lointaine Afrique ».

<sup>4</sup> Propertius, III, 2, 11 : *Quod non Taenariis domus est mihi fulva columnis*, « Je n’ai pas une maison soutenue par des colonnes du Ténare » ; Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 3, 13-16 : *Quidue domus prodest Phrygiis innixa columnis, / Taenare siue tuis, siue Caryste tuis, / et nemora in domibus sacros imitantia lucos / aurataeque trabes marmoreumque solum?*, « Que me serviraient une demeure qui s’appuie sur des colonnes en marbre de Phrygie ou de chez vous, Ténare ou Caryste, et, à l’intérieur de ma demeure, des futaies à l’imitation des bois sacrés, des poutres revêtues d’or, un dallage de marbre ? ». Le marbre de Caryste, en Eubée, figure parmi les pierres d’ornement mentionnées par Pline au livre XXXVI de son *Histoires Naturelles*.

<sup>5</sup> Cf. par exemple Virg., *Én.*, I, 592-593 : *quale manus addunt ebori decus, aut ubi flauo / argentum Pariusue lapis circumdatur auro*, « Telle la beauté que l’artisan ajoute à l’ivoire ou quand l’argent et la pierre de Paros sont revêtus d’or blond. » ; VI, 469-471 : *Illa solo fixos oculos auersa tenebat / nec magis incepto uolunt sermone mouetur / quam si dura silex aut stet Marpesia cautes*, « [Didon], s’étant détournée, tenait ses yeux fixés au sol et à cet essai d’entretien ne marque pas dans son visage plus de sentiment que si dur silex elle était ou que fût là debout un marbre de Marpessos » ; Hor., *Od.*, I, 19, 5-6 : *Vrit me Glycerae nitor / splendentis Pario marmore purius*, « Je brûle pour la beauté radieuse de Glycère, jetant un éclat plus pur que le marbre de Paros » ; Ov., *Hér.*, XV, 142 : *Mygdonii marmoris instar*, « pareilles au marbre de Mygdonie » ; Am., I, 7, 51-52 : *Adstitit illa amens albo et sine sanguine uultu, / caeduntur Pariiis qualia saxa iugis*, « Elle était devant moi, éperdue, le visage pâle et livide, semblable aux marbres que l’on détache des collines de Paros » ; Mét., III, 419, *ut e Pario formatum marmore signum*, « [Narcisse demeure immobile,] semblable à une statue taillée dans le marbre de Paros », etc.

<sup>6</sup> Cf. Stace, *S.*, I, 5, 36-37 ; II, 2, 92 ; Pline, XXXIV, 57. En V, 2, 22, l’encyclopédiste précise que le marbre était l’une des productions de la Numidie les plus célèbres dans le monde romain, avec les fauves. Sur la production et les diverses utilisations de ce marbre, voir le J. Desanges, *Commentaire* du livre V, 1-46 de l’*Histoire Naturelle*, p. 205-207.

<sup>7</sup> *N. H.*, XXXVI, 8, 49.

*Africa* – « dans la plus lointaine Afrique<sup>8</sup> » –, et Properce célèbre les « colonnes puniques » du portique de Phébus construit autour du temple d'Apollon Palatin, inauguré en 28 avant J.-C. :

*Tanta erat in speciem Poenis digesta columnnis,  
inter quas Danaï femina turba senis !<sup>1</sup>*

D'autres textes parlent de marbres ou de pierres originaires de diverses régions d'Orient. Vitruve a mentionné le marbre de Proconnèse dont était ornée la demeure de Mausole à Halicarnasse<sup>2</sup>. Lygdamus évoque des colonnes taillées dans la pierre de Phrygie, à laquelle Horace fait également allusion dans l'une de ses *Odes*<sup>3</sup> ; Properce parle d'une entrée ornée de pierre ou de marbre d'Arabie, qui, associée à la pourpre, symbolise encore la richesse :

*illa neque Arabium metuit transcendere limen  
nec timet ostrino, Tulle, subire toro<sup>4</sup>.*

Quelques textes de cette période mentionnent enfin les divers pigments, d'origine minérale ou végétale, utilisés notamment dans les peintures décoratives ; beaucoup d'entre eux, comme nous l'apprend Vitruve dans le passage du livre VII consacré à la décoration murale, étaient importées des provinces grecques, asiatiques ou africaines et l'usage qu'en faisaient les architectes et artisans romains s'inspiraient des réalisations de leurs prédécesseurs étrangers. L'architecte en dresse une longue liste<sup>5</sup> : l'ocre<sup>6</sup>, le blanc de Paraetionium et le blanc de Mélos<sup>7</sup>, la terre verte de Smyrne<sup>8</sup>, l'orpiment du Pont et la *sandaraca* du Pont-Euxin<sup>9</sup>, la

<sup>8</sup> Horace, *Odes*, II, 18, 3-5 : *non trabes Hymettiae / premunt columnas ultima recisas / Africa...*, « des architraves de l'Hymette n'y pèsent point sur des colonnes taillées dans la plus lointaine Afrique ». F. Villeneuve (note 1, p. 82) voit dans le v. 5 une allusion au marbre jaune d'Afrique. Sur l'utilisation du marbre de Numidie dans les salles à manger, voir aussi Juvénal, VII, 182-183 : *Parte alia longis Numidarum fulta columnis / surgat et algentem rapiat cenatio solem*, « Que d'un autre côté s'élève une salle à manger, soutenue par une longue colonnade en marbre de Numidie, qui recueille les rayons du soleil d'hiver ».

<sup>1</sup> « Quel superbe spectacle que toutes ces colonnes puniques encadrant les filles du vieux Danaos ! » (II, 31, 3-4). Sur l'emploi du marbre d'Afrique dans les monuments, voir aussi Suétone, *César*, LXXXV, 2, où l'on apprend qu'après la mort du dictateur, on érigea en son honneur sur le forum une colonne en marbre de Numidie (*lapidis Numidici*) portant l'inscription « Au Père de la Patrie ».

<sup>2</sup> *De l'architecture*, II, 8, 10. La même affirmation se trouve chez Pline, XXXVI, chap. VI. Sur ce marbre, originaire de l'île de Marmara en Propontide, voir le *Commentaire* de P. Gros, p. 129.

<sup>3</sup> Cf. Lygdamus, *Corpus Tibullianum*, III, 3, 13-14 : *Quidue domus prodest Phrygiis innixa columnis, / Taenare siue tuis, siue Caryste tuis*, « Que me serviraient une demeure qui s'appuie sur des colonnes en marbre de Phrygie ou de chez vous, Ténare ou Caryste ? » et Horace, *Odes*, III, 1, 41-43 : *Quod si dolentem nec Phrygius lapis / nec purpurarum sidere clarior / delenit usus...*, « Puisque pour adoucir le chagrin, ne valent ni la pierre de Phrygie ni l'usage des étoffes de pourpre plus éclatantes que les astres ». Il s'agirait du marbre de Synnade, en Syrie, une pierre blanche tachetée de pourpre (voir la note 4, p. 97 de F. Villeneuve).

<sup>4</sup> « Rien n'[...] arrête [Vénus], ni le seuil en marbre d'Arabie, ni le lit de pourpre, ô Tullus » (I, 14, 19-20).

<sup>5</sup> M.-T. Cam a dressé de l'ensemble des couleurs mentionnées par Vitruve un tableau, comportant notamment des informations sur leur teinte et leur origine géographique (Tableau IV, *Introduction*, p. XL-XLI).

<sup>6</sup> VII, chap. 7. En 7, 1, Vitruve mentionne le sil (en grec *ochra*), que l'on le trouve en beaucoup d'endroits et jusqu'en Italie ; en 7, 2, il traite de l'ocre rouge : *Item rubricae copiosae multis locis eximuntur, ed optima paucis, uti Ponto Sinope, et Aegypto, in Hispania Balearibus, non minus etiam Lemno, cuius insulae uectigalia Atheniensibus senatus populusque Romanus concessit fruenda*. « De même les ocres rouges se tirent en abondance de beaucoup de lieux, mais les meilleures se trouvent en de rares endroits : Sinope dans le Pont, l'Égypte, en Espagne les Baléares, sans oublier Lemnos, île dont les revenus ont été laissés en usufruit aux Athéniens par le Sénat et le Peuple Romain ». Sur cette matière et son origine, cf. le *Commentaire* de M.-T. Cam, p. 155-156.

<sup>7</sup> VII, 7, 3 : *Paraetionium uero ex ipsis locis, unde foditur habet nomen. Eadem ratione melinum, quod eius metallum insula Cycladi Melo dicitur esse*, « Le blanc de Paraetionium prend son nom des lieux mêmes d'où on l'extrait. De même le blanc mélien, parce que son gisement se trouve, dit-on, dans l'île de Mélos, une des Cyclades ». « La ville antique [de Paraetionium] est sans doute l'actuelle Marsa Matrouh en Cyrénaïque, port frontière d'Égypte à 295 km à l'ouest d'Alexandrie (Pline 5, 33 et 39 ; 33, 90) ; 35, 36 ; Vitruve VIII, 3, 7, n. 3) » (M.-T. Cam, *Commentaire*, p. 156). Sur l'origine et la nature exacte de cette couleur blanche, qui porte le nom de la cité qui la produit et dont le prix était élevé, voir la suite de la note (*ibid.*) et la référence à Pline, XXXV, 36, selon lequel il s'agit d'une écume de mer, mêlée à du limon et solidifiée, et dans laquelle on trouvait de petits coquillages. Sur le *melinum*, le « blanc mélien » (une autre couleur blanche de qualité supérieure), cf. *id.*, *ibid.*, p. 156-157.

<sup>8</sup> VII, 7, 4 : *Creta uiridis item pluribus locis nascitur, sed optima Smyrnae*, « La terre verte est de même produite en plusieurs lieux, mais la meilleure à Smyrne ». Sur cette substance, cf. le M.-T. Cam, *Commentaire*, p. 157, qui précise que cette couleur était plutôt bon marché, et que Vitruve commet probablement une erreur : Smyrne ne pouvant produire cette terre verte, elle devait l'importer de Chypre).

<sup>9</sup> VII, 7, 5 : *Auripigmentum, quod ἀρσενικόν graece dicitur, foditur Ponto. Sandaraca item pluribus locis, sed optima Ponto proxime flumen Hypanim habet metallum*, « L'orpiment, appelé en grec *arsenicum*, s'extrait dans la région du Pont. La *sandaraca* se trouve de même en plusieurs lieux, mais la meilleure a son gisement sur le Pont-Euxin, tout près du fleuve Hypanis ». Sur l'orpiment, cf. le *Commentaire* de M.-T. Cam, p. 158, selon laquelle le Pont désigne sans doute ici le royaume du Pont (cf. Pline VI, 98 qui cite la Perse



chrysocolle de Macédoine<sup>1</sup>, le bleu d'Arménie et l'indigo<sup>2</sup>, le bleu céruléen – dont la fabrication avait été mise au point à Alexandrie<sup>3</sup> –, la pourpre<sup>4</sup> et le cinabre – *minium*<sup>5</sup> – une couleur très prisée par les Anciens<sup>6</sup> et importée principalement des mines espagnoles<sup>7</sup>, comme le montre par exemple cette comparaison où Properce célèbre la fraîcheur du teint de sa maîtresse au moyen de deux comparants exotiques, la neige méotique et le vermillon ibérique, et où ce dernier constitue une *uariatio* par rapport à l'utilisation, plus traditionnelle, de la pourpre :

*ut Maeotica nix minio si certet Hiberno*<sup>8</sup>.

Parmi tous ces *colores*, la plupart n'ont pas donné lieu à des *topoi* littéraires, soit en raison de la banalisation de leur emploi à date ancienne ou de la diminution de leur coût, soit du fait que leur nature et leur origine exotique n'étaient connues que des spécialistes d'architecture et de décoration intérieure, comme l'était Vitruve. Plusieurs textes évoquent cependant le *minium*, qui était utilisé non seulement dans la décoration des bâtiments, mais aussi, par exemple, en guise de maquillage pour le triomphateur revêtu d'attributs divins, dont le visage et les bras

---

comme pays producteur d'orpiment, et en XXXIII, 79 la Syrie). Sur *sandaraca*, terme emprunté au grec et dont c'est la première occurrence en latin (il s'agit du réalgar), Cf. M.-T. Cam, *ibid.*, p. 158-159.

<sup>1</sup> VII, 9, 6 : *Chrysocolla adportatur a Macedonia*, « La chrysocolle est importée de Macédoine ». Il semble que ce passage contienne la première mention en latin de la *chrysocolla* – la malachite –, une couleur chère, importée effectivement de Macédoine (cf. M.-T. Cam, *Commentaire*, p. 166-167).

<sup>2</sup> VII, 9, 6 : *Armenium et indicum nominibus ipsis indicatur quibus in locis procreatur*, « Quant au bleu d'Arménie et à l'indigo, on les désigne par les noms mêmes des lieux qui les produisent ». L'*armenium* est une couleur chère, en raison de la rareté de ce pigment sur le marché avant la découverte d'une autre variété en Espagne, cf. Pline, XXXV, 47 (M.-T. Cam, *Commentaire*, p. 167) ; voir aussi Varron, *R.*, III, 2, 4. Sur l'*indicum*, seule couleur naturelle d'origine non pas minérale mais végétale, cf. *id.*, *ibid.*, p. 167-168 et la référence à J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 30-31 et p. 341, n. 21 et 22. L'indigo, dont le prix était élevé était tiré d'une plante nommée *indigofera*, cultivée en Inde et en Chine (Pline, XXXIII, 163 et XXXV, 46).

<sup>3</sup> Le chap 11 du l. VII est consacré à la fabrication de la couleur bleue, d'origine égyptienne (11, 1 : *Caeruli temperationes Alexandriae primum sunt inuentae, postea item Vestorius Puteolis instituit faciendum*, « La fabrication du bleu céruléen a été mise au point à Alexandrie, et plus tard Vestorius en a fondé une fabrique à Pouzzoles »). M.-T. Cam (*Commentaire*, p. 170) analyse ainsi ce passage : « *Caerulum* ou *caeruleum*, adjectif neutre substantivé, correspond au grec κῠανός (Dioscoride 5, 91), bleu azur, terme générique désignant sans distinction de composition plusieurs substances bleues naturelles ou artificielles. Théophraste, *Lap.* 55, et Pline, 33, 161-163, mentionnent sous ce nom trois espèces de bleus : le bleu de Chypre, *caeruleum Cyprium* ou κῠανός κύπριος, identifié à l'azurite, et à rapprocher de l'*armenium* de Vitruve [...] ; le bleu de Scythie, *caeruleum Scythicum* ou κῠανός σκυθῆς, identifié au lapis-lazuli ; le bleu égyptien ». Sur le bleu égyptien, « qui jouissait d'un quasi monopole dans la peinture murale », et dont le prix était élevé, cf. la suite de la n. 1, p. 170-171. Sur la mention d'Alexandrie, cf. la n. 2, p. 171, où M.-T. Cam précise que « la fabrication du bleu égyptien ainsi que son usage sont en fait bien antérieurs à la fondation d'Alexandrie, mais [que] la capitale des Ptolémées avait éclipsé tous les autres centres de production. La présence de cette couleur est attestée par les fouilles dans tout le monde méditerranéen, en Mésopotamie, en Crète, à Mycènes, en Grèce classique [...]. Ce pigment fut fabriqué en Égypte dès avant la IV<sup>e</sup> dynastie [...]. Le bleu égyptien était le plus apprécié (Pline, 33, 161) ».

<sup>4</sup> Parmi tous les *colores* utilisés dans la peinture murale, Vitruve affirme que l'*ostrum* avait la préférence : *Incipiam nunc de ostris dicere, quod et carissimam habet excellentissimam habet praeter hos colores aspectus suavitatem*, « Je vais maintenant parler de l'*ostrum*, dont l'aspect flatteur est si apprécié et surpasse tellement celui des couleurs dont il est question ici » (VII, 13, 1). Sur les différentes teintes obtenues, et sur l'origine géographique de l'*ostrum*, voir VII, 13, 1-3 (passages cités *supra*, à propos de pourpre utilisée pour teindre les étoffes).

<sup>5</sup> Le chap. 8 du livre VII est entièrement consacré au cinabre, à sa nature, son origine et son extraction (8, 1 : *Ingrediar nunc minii rationes explicare. Id autem agris Ephesiorum Cilbianis primum esse memoratur inuentum. Cuius et res et ratio satis magnas habet admirationes*, « J'en viens maintenant à décrire les caractéristiques du cinabre. On dit qu'il a été trouvé pour la première fois sur le territoire des Cilbians d'Éphèse. Sa nature et ses caractéristiques sont tout à fait curieuses »). Sur le cinabre, voir le *Commentaire* de M.-T. Cam, p. 159, qui met en garde contre les problèmes de terminologie (le terme *minium* peut aussi désigner le tétraoxyde de plomb, la sandaraque artificielle), et explique que le cinabre est une couleur connue depuis le paléolithique, utilisée au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Grèce, et employée dans la peinture murale antique jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. sur des surfaces restreintes, telles que les motifs géométriques ou les bordures). Vitruve, en VII, 5, 8 (passage cité *infra*) déplore l'abus qui en est fait de son temps, et M.-T. Cam (*ibid.*, p. 160) cite encore le témoignage de Dioscoride (5, 94), qui en note l'usage parcimonieux et le prix élevé.

<sup>6</sup> Pline (XXXIII, 111) note le prestige que cette couleur possède encore de son temps et la valeur sacrée qu'elle avait autrefois.

<sup>7</sup> Après avoir signalé sa découverte à Éphèse, Vitruve évoque son exploitation en Espagne : *Quae autem in Ephesiorum metallis fuerunt officinae, nunc traiectae sunt ideo Romam, quod id genus uenae postea est inuentum Hispaniae regionibus, e quibus metallis glebae portantur et per publicanos Romae curantur*, « Les ateliers qui étaient autrefois aux mines d'Éphèse ont été maintenant transférés à Rome, du fait que des filons de ce genre ont été découverts plus tard dans les régions de l'Espagne ; de ces mines, les glèbes sont transportées à Rome où des publicains contrôlent leur transformation » (VII, 9, 4). Sur l'origine du *minium*, voir M.-T. Cam, *Comm.*, p. 160 et 165 ; Pline, *N. H.*, XXXIII, 118.

<sup>8</sup> « Comme la neige méotique rivalisant avec le vermillon d'Hibérie » (II, 3a, 11).

étaient passés au *minium* comme ceux de la statue de Jupiter Capitolin<sup>1</sup>. Dans un contexte architectural, il symbolise le nouveau luxe des habitations, comme semble l'indiquer un fragment, cité par Suétone, d'une poésie de M. Furius Bibaculus, dans lequel ce poète du temps de Catulle critique son contemporain et ami Valérius Caton, grammairien et écrivain, qui possédait, comme certains Romains aisés de l'époque, une villa à Tusculum, mais termina sa vie dans la pauvreté ; le *minium* y apparaît comme un élément décoratif symbolisant la situation financière de départ du propriétaire des lieux et contrastant avec son récent dénuement :

*Si quis forte mei domum Catonis  
depictas minio assulas, et illos  
custudes uidet hortuli Priapos,  
miratur, quibus ille disciplinis  
tantam sit patientiam adsecutus  
quem tres cauliculi, selibra farris,  
racemi duo tegula sub una  
ad summam prope nutriant senectam*<sup>2</sup>.

Varron le cite également, dans ses *Res rusticae*, comme l'un des symboles du luxe des *uillae* de son temps<sup>3</sup>. Vitruve, quant à lui, dénonce l'abus que certains riches Romains de son temps faisaient du *minium* dans la décoration de leurs maisons, où ce pigment, par son luxe ostentatoire, avait pour fonction de révéler la richesse du propriétaire : il se moque tout d'abord de la mésaventure du scribe Fabérius, qui fut le secrétaire de César et qui, ayant fait fortune, avait voulu le montrer en enduisant de cinabre tous les murs des péristyles de sa maison<sup>4</sup> ; il cite ensuite le cinabre, entre autres pigments très onéreux, dans la critique qu'il fait, de manière générale, de l'utilisation excessive des couleurs dans la peinture murale de son temps, qu'il oppose à la parcimonie des Anciens :

*Quis enim antiquorum non uti medicamento minio parce uidetur usus esse ? At nunc passim plerumque toti parietes inducuntur. Accedit huc chrysocolla, ostrum, armenium. Haec uero cum inducuntur etsi non ab arte sunt posita, fulgentes colorum reddunt uisus, et ideo quod pretiosa sunt, legibus excipiuntur ut a domino, non a redemptore, repraesententur*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Cf. Pline, XXXIII, 111 : *Iouis ipsius simulacri faciem diebus festis minio inlini triumphantiumque corpora (credere necesse est)*. Un passage de Suétone montre qu'on parsemait le cirque de *minium* au cours de certains spectacles de l'époque impériale : *Edidit et circenses plurimos a mane ad uesperam interiecta modo Africanarum uenatione modo Troiae decursione, et quosdam praecipuos, minio et chrysocolla constrato circo nec ullis nisi ex senatorio ordine aurigantibus*, « En outre, il donna très souvent des jeux du cirque, durant du matin jusqu'au soir, avec des intermèdes qui consistaient soit en une chasse de bêtes d'Afrique, soit en une parade troyenne ; pour certains jeux exceptionnels, il fit parsemer le cirque de vermillon et de malachite, et n'admit à conduire les chars que des membres de l'ordre sénatorial » (*Caligula*, XVIII, 5).

<sup>2</sup> « Si jamais on voit la maison de mon pauvre Caton, ses planchettes peintes au vermillon et jardinets sur lesquels veille un Priape, on se demande, étonné, quelle philosophie a pu le conduire à un tel degré de sagesse que trois petits choux, une demi-livre de farine et deux grappes de raisin suffisent à le nourrir sous son unique tuile jusqu'au seuil de l'extrême vieillesse » (*De grammaticis et rhetoribus*, XI, 4, trad. M.-C. Vacher).

<sup>3</sup> *Nuncubi hic uidet ... minium aut armenium ?*, « Vois-tu quelque part ici [...] du vermillon ou de l'azur ? » (III, 2, 4).

<sup>4</sup> Appliqué dans des pièces closes, le *minium* gardait sa couleur sans s'altérer, ce qui n'était pas le cas dans les lieux ouverts : *... apertis uero, id est peristylis aut exhedris aut ceteris eiusdem modi locis, quo sol et luna possit splendores et radios immittere, cum ab his locus tangitur, uitiatur et amissa uirtute coloris denigratur. Itaque cum et alii multi tum etiam Faberius scriba, cum in Auentino uoluisset habere domum eleganter expolitam, peristylis parietes omnes induxit minio, qui post dies XXX facti sunt inuenusto uarioque colore*, « Mais dans les lieux ouverts, c'est-à-dire les péristyles, les exèdres ou les autres pièces du même genre, où le soleil peut faire pénétrer ses rayons et la lune son éclat, dès qu'un endroit peint de cinabre en est touché, celui-ci s'altère, et, ayant perdu sa vertu colorante, il noircit. C'est ainsi, pour prendre cet exemple entre beaucoup d'autres, que le scribe Fabérius, qui avait voulu avoir sur l'Aventin une maison élégamment décorée, fit enduire de cinabre tous les murs des péristyles : au bout de trente jours, ces murs prirent une couleur désagréable et toute tavelée » (VII, 9, 2). Vitruve explique ensuite (9, 3-4) qu'il est possible d'éviter cette altération en enduisant le cinabre d'un film protecteur à base de cire.

<sup>5</sup> « Qui, en effet, parmi les anciens, ne paraît avoir utilisé le cinabre avec parcimonie, comme on fait d'une drogue ? Aujourd'hui, on en recouvre très souvent des murs entiers, indistinctement. Et de même pour la chrysocolle, la pourpre, le bleu d'Arménie. Lorsqu'on fait un

## LES NOUVELLES COMPOSANTES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA DÉCORATION

Au-delà même de l'utilisation de ces divers matériaux dans la décoration intérieure des habitations ou dans l'architecture des différents bâtiments urbains, c'est, comme on le sait, la structure et la composition mêmes des édifices qui s'est modifiée au cours de cette période de l'histoire romaine. Il est vrai que Rome, dans ce domaine comme dans tant d'autres, subissait depuis longtemps les influences étrangères, étrusques en particulier, et les Romains en avaient eux-mêmes conscience<sup>1</sup>. Cependant l'introduction récente de la *luxuria* se traduit, à partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., par une modification profonde de l'architecture officielle, de même que de l'architecture des *domus* ou des *uillae* que se faisaient construire les riches Romains.

L'austère *domus* traditionnelle s'enrichit en effet d'une maison luxueuse de type hellénistique destinée à la vie privée et à l'*otium*, agrémentée de péristyles et de jardins : « [...] c'est dans les demeures privées qu'il faut chercher les transformations les plus profondes et les plus lourdes de conséquences pour l'évolution des mœurs nationales », affirme P. Grimal<sup>2</sup>. La Maison du Faune, à Pompéi, en donne un exemple caractéristique : « [...] Derrière la façade de l'édifice, une façade austère et seulement percée d'une porte, et parallèlement à la rue, se juxtaposent une maison de tradition italique et une maison « à la grecque ». La première est probablement destinée aux actes de la vie publique ; recevoir les clients, rendre les arbitrages que l'on vient solliciter du maître de maison, personnage assurément considérable dans la ville. La seconde « maison » (le second ensemble) est mieux adapté à la vie familiale, et il faut sans doute imaginer que les femmes et les servantes, autour de la maîtresse de maison, s'y tenaient d'ordinaire. Mais, à cette double demeure, vient s'ajouter un troisième ensemble, qui n'a son origine ni dans l'architecture privée italienne ni dans l'architecture privée des Grecs. Ce sont deux péristyles disposés en enfilade et séparés par un salon (un *æcus*, mot qui transcrit le grec οἶκος), où l'on a trouvé la mosaïque représentant la bataille d'Arbèles. L'origine de ces vastes péristyles est toute autre que celle des péristyles déliens ; elle doit être cherchée dans l'architecture publique de l'Orient, non dans la demeure privée. Ce sont les grands périboles sacrés, peut-être les *agorai* et les paradis royaux qui fournirent l'idée de compléter la maison privée par ces immenses jardins où trouvaient leur compte aussi bien le vieux « naturalisme » romain que l'orgueil du conquérant<sup>3</sup> ».

---

revêtement avec ces couleurs, même si elles n'ont pas été artistement posées, elles éblouissent le regard ; et, du fait qu'elle sont coûteuses, il est expressément stipulé dans les contrats qu'elles sont fournies par le propriétaire et non point par l'entrepreneur » (VII, 5, 8). M.-T. Cam (n. 1, *Commentaire*, p. 149) explique ainsi le terme *medicamentum* : « La plupart des couleurs utilisées par les Anciens avaient aussi, à très petites doses, un usage pharmaceutique. Pline en donne de nombreux exemples dans les livres 33, 34 et 35 ; par exemple le sil, cité en 7, 1, est astringent et cicatrisant (Pline 33, 164), le *melinum*, mentionné en 7, 3, a des propriétés siccatives (Pline 35, 37), la chrysocolle (9, 6) figure parmi les collyres, les émoullients et comme vomitif (Pline 33, 92) ».

<sup>1</sup> Varron par exemple, dans l'examen qu'il propose de l'étymologie des mots latins, témoigne de la conscience qu'avaient les Romains de l'ancienneté de l'influence étrusque dans l'architecture : *Tuscanicum dictum a Tuscis, posteaquam illorum cauum aedium simulare coeperunt. Atrium appellatum ab Atriatibus Tuscis : illinc enim exemplum sumptum*, « Le nom de *Tuscanicum* (galerie toscane) vient de *Tusci*, « les Étrusques », depuis qu'on s'est mis à imiter leurs cours intérieures. Quant à l'appellation d'*atrium*, elle est tirée d'Atriates, « les habitants d'Atria » en Étrurie, car c'est chez eux qu'on en a pris le modèle » (V, 33, 161, trad. J. Collart). Sur *Tuscanicum*, qui désigne « une variété luxueuse d'*atrium* », voir la note 1 de J. Collart au § 161 ; selon lui le mot *atrium* est vraisemblablement un mot d'origine étrusque (cf. Ernout-Meillet, p. 96, et Vitruve, *Arch.*, VI, 3, 2). R. G. Kent (note a, p. 152) donne une autre origine possible pour le nom *atrium* (qui proviendrait de l'adjectif *ater*, « noir », car le toit était noirci par les fumées). Sur l'*atrium*, voir aussi Vitruve, VI, 3, 1 et la note 3, p. 97 sq. de L. Callebaut dans son *Commentaire*.

<sup>2</sup> *Le siècle des Scipions*, p. 270.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 272-272.

Quelques textes littéraires de cette période se sont faits les témoins de cette nouvelle architecture ; en dehors du traité de Vitruve qui consacre, dans le livre VI notamment, plusieurs passages aux divers éléments entrant dans l'architecture des maisons « à la grecque » – tels que les *pinacothecae*<sup>1</sup> –, on trouve par exemple chez Cicéron plusieurs allusions aux palestres, gymnases ou portiques qui agrémentent déjà certaines *uillae* de son époque. Dans le *De oratore*, où l'entretien des différents personnages se déroule dans la maison de campagne de l'orateur L. Licinius Crassus, à Tusculum, P. Sulpicius Rufus s'adresse ainsi à Crassus :

*Quod quidem si erit a uobis impetratum, magnam habebō, Crasse, huic palaestrae et Tusculano tuo gratiam et longe Academiae illi ac Lycio tuum hoc suburbanum gymnasium antepōnam*<sup>2</sup>.

Mais c'est chez Varron que l'on trouve le plus de détails concernant les éléments empruntés à l'architecture et à l'art hellénistiques, et désormais intégrés dans les luxueuses *uillae* que les riches Romains possédaient en dehors de Rome<sup>3</sup> : bien loin de la *uilla rustica* traditionnelle, ces édifices sont désormais des maisons de plaisance comportant non seulement des palestres, mais aussi des jardins, des viviers et des parcs à gibier. Les termes grecs servant à désigner les différentes parties de ces riches demeures, que les Romains raffinés jugent ridicule de nommer encore *uillae*, suffisent, pour Varron, à dénoncer l'influence hellénistique :

*... nec putant se habere uillam si non multis uocabulis retineant Graecis, quom uocent particulatim loca, procoetona, palaestram, apodyterion, peristylon, ornithona, peripteron, oporothece*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> En VI, 3, 8, Vitruve mentionne des « galeries », *pinacothecae* ; sur ce mot, « emprunté au grec où il désigne une salle utilisée comme galerie de peintures, à l'intérieur d'un sanctuaire », cf. la note 7, p. 146 de L. Callebat dans son *Commentaire* : « [...] Lucullus apparaît comme un témoin essentiel de leur introduction, à son retour d'Asie, en 66 avant J.-C. (cf. Varron, *R. R.* 1, 2, 10 ; Plutarque, *Luc.* 39, 2). Expression sans doute de modes et de goûts culturels et esthétiques marqués par l'hellénisme, mais d'un luxe aussi perçu comme ostentatoire et excessif (cf. Varron, *R. R.* 1, 2, 10 ; 1, 59, 2), l'introduction des pinacothèques dans les maisons romaines, d'abord sans doute dans les villas, constitue plus particulièrement le signe appuyé de la relation établie entre sphère privée et sphère publique et de l'extériorisation par l'architecture et la décoration de l'habitat non seulement d'une personnalité, mais de son statut social aussi, de sa fonction ». Il n'y a pas d'intention moralisante chez Vitruve, contrairement à Varron, *R. R.* 1, 59, 2, qui évoque les Romains qui prennent leurs repas dans un « fruitier » (cf. *infra*).

<sup>2</sup> « Si j'obtiens cette faveur [connaître l'opinion de Crassus et Antoine sur l'art oratoire], j'en aurai, Crasse, une éternelle reconnaissance à la palestre où nous sommes, et à ta villa de Tusculum qui l'abrite ; L'Académie et le Lycée seront bien loin de valoir à mes yeux ce gymnase aux portes de Rome » (*De orat.*, I, 21, 98). E. Courbaud et H. Bornecque (note *ad loc.*) rappellent que « depuis l'introduction de l'hellénisme à Rome, tout Romain qui se piquait de culture élégante avait dans sa villa, sinon son Académie et son Lycée comme Cicéron à Tusculum (*Tuscul.*, II, 3, 9), du moins un gymnase ou une palestre qui était le lieu de réunion pour les entretiens philosophiques et littéraires ». Cf. aussi *De orat.*, II, 5, 19 (... *porticus haec ipsa, ubi nunc ambulamus, et palaestra et tot locis sessiones gymnasiorum et Graecorum disputationum memoriam quodam modo commouent*, « Ce portique où nous nous promenons, cette palestre, ces sièges ménagés en tant de places, rappellent à la mémoire les gymnases des Grecs et leurs disputes savantes ») et le livre V du *De arch.* de Vitruve, dont le chap. 11 est consacré à la construction des palestres. En 11, 1, Vitruve commence par signaler que la construction de palestres n'est pas une chose habituelle dans l'architecture urbaine de l'Italie : ... *tametsi non sint italicae consuetudinis palastrarum aedificationes*, « Bien que les palestres ne soient pas en usage en Italie... » (trad. Ch.-L. Mauftras, éd. Panckoucke, 1847). Puis il donne une description des différentes parties de la palestre grecque, à l'aide de termes d'architecture empruntés au grec (*exhedrae, ephebeum, coryceum, loutron, elaeothesium, Laconicum*, etc.). En 11, 2, il évoque plus précisément les *exhedrae* : *Constituantur autem in tribus porticibus exhedrae spatiosae, habentes sedes, in quibus philosophi, rhetores reliquique, qui studiis delectantur, sedentes disputare possint*, « Le long des trois portiques seront distribuées de vastes salles, avec des sièges sur lesquels les philosophes, les rhéteurs et tous ceux qui aiment les lettres pourront discuter » (trad. Ch.-L. Mauftras, éd. Panckoucke, 1847).

<sup>3</sup> En dehors des exemples cités *infra*, voir aussi les passages des auteurs concernant, par exemple, la luxueuse villa que Lucullus, resté célèbre pour ses campagnes contre Mithridate, pour sa richesse et ses extravagances, avait fait construire près du cap Misène (Varron, *R. R.*, I, 13, 7 ; Plinius, IX, 170).

<sup>4</sup> « [...] L'on n'a pas le sentiment de posséder une ferme si on ne l'emprisonne pas dans une foule de mots grecs, en appelant les lieux, dans leurs diverses parties : *procoeton* (antichambre), *palaestra* (palestre), *apodyterion* (vestiaire), *peristylon* (péristyle), *ornithon* (volière), *peripteros* (édifice entouré de colonnades), *oporothece* (fruiterie) » (*R. R.*, II, *préf.*, 2). Varron a également évoqué les nouveaux éléments architecturaux de la *domus* romaine dans ses *Satires Ménippées* ; voir la satire *ΤΑΦΗ ΜΕΝΙΠΠΙΟΥ*, frg. 530 Cèbe : *non uidēs in magnis peristylis qui cryptas domi non habent sabulum iacere a pariete fāt et xystis, ubi ambulare possint ?*, « tu ne vois pas que dans les grands péristyles ceux qui n'ont pas chez eux de cryptoportiques jettent du sable à partir de la paroi, ... xystes, pour pouvoir s'y promener ? » et le *Comm.* de J.-P. Cèbe, p. 1980 sq.

Le sujet même des *Res rusticae* appelait de plus amples développements sur la mode des parcs à gibier, volières et autres viviers faisant partie désormais des agréments de la vie à la campagne ; Varron attribue également ces raffinements au luxe ostentatoire de ses contemporains<sup>1</sup> ; ils sont aussi, probablement, la marque d'une influence orientale transmise par l'intermédiaire des Grecs, puisque les « paradis » des rois orientaux – des souverains perses notamment –, sont un des lieux communs exotiques de la littérature grecque hérités par les Romains<sup>2</sup>. Sont ainsi décrites, dans les *Res rusticae*, les différentes caractéristiques et attributions du *leporarium*<sup>3</sup>, du *chenoboscion*<sup>4</sup>, du *nessotrophion*<sup>5</sup>, de l'escargotière<sup>6</sup>, des divers pigeoniers, poulaillers et viviers, et même du *therotrophium* où les invités d'Hortensius purent assister à un spectacle musical figurant Orphée charmant les animaux sauvages. Varron se moque du luxe ostentatoire, aux couleurs exotiques, de cette mise en scène « à la manière thrace » :

*Ego uero, inquit ille, apud Q. Hortensium cum in agro Laurenti essem, ibi istuc magis θρακικῶς fieri uidi. Nam silua erat, ut dicebat, supra quinquaginta iugerum maceria saepta, quod non leporarium, sed therotrophium appellabat. Ibi erat locus excelsus, ubi triclinio posito cenabamus. Quo Orphea uocari iussit. Qui cum eo uenisset cum stola et cithara cantare esset iussus, bucina inflauit, ut tanta circumfluxerit nos ceruorum aprorum et ceterarum quadripedum multitudo, ut non minus formosum mihi uisum sit spectaculum, quam in Circo Maximo aedilium sine Africanis bestiis cum fiunt uenationes*<sup>7</sup>.

Ce *therotrophium* d'Hortensius s'apparente aux parcs pour animaux sauvages par lesquels les Romains, à la suite des Grecs<sup>8</sup>, s'inspiraient des « paradis royaux » des rois de Perse<sup>9</sup>, et qui furent appelés, à partir du début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., des *uiuaria*. Varron les nomme encore *leporaria* et semble en attribuer l'invention, en Italie, à un certain Fulvius Lippinus<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> *R. R.*, III, 3, 10 : *Sic nostra aetas in quam luxuriam propagauit leporaria, hac piscinas protulit ad mare et in eas pelagios greges piscium reuocauit*, « Ainsi notre époque, faisant preuve du même goût du luxe qui lui a fait étendre les parcs à gibier, a transporté les viviers jusqu'à la mer et y a fait venir des troupeaux marins de poissons ». Sur la vogue des viviers de poissons et de coquillages dans les riches propriétés des bords de mer, dès le dernier siècle de la République, cf. Cicéron, *Corresp.*, XXVII, 7 (*Att.*, II, 1, 7), t. I : ... *nostri autem principes digito se caelum putent attingere si nulli barbati in piscinis sint qui ad manum accedant*, « de leur côté nos grands s'imaginent toucher le ciel du doigt qu'ils ont dans leurs viviers des barbeaux qui viennent manger à la main ». Ailleurs, Cicéron raille encore les *piscinarii* (« amateurs de viviers », *Corresp.*, XXVI, 3, = *Att.*, I, 20, 3), les *piscinarum Tritones* (« [tes amis] les Tritons de viviers », *ibid.*, XXXVI, 1, = *Att.*, II, 9, 1). Les viviers d'eau salée que se faisaient construire les nobles étaient, selon Varron (III, 17, 2) très coûteux à construire et à entretenir. Cf. aussi Pline, IX, 170-172.

<sup>2</sup> Voir *infra*, chap. III et les passages cités du *Caton l'Ancien* de Cicéron.

<sup>3</sup> III, 3, 8. Sur les *leporaria*, voir le *Commentaire* de C. Guiraud (p. 64), qui précise qu'« il ne s'agit plus, conformément à l'étymologie, de lieux réservés aux seuls lièvres », mais, comme l'affirme Varron lui-même, « de tous les enclos ajoutés à la villa, où l'on enferme les animaux à élever » (*omnia saepta, adficta uillae quae sunt et habent inclusa animalia quae pascantur* : III, 3, 2).

<sup>4</sup> III, 10, 1 : *In quibus, ubi anseres aluntur, nomine <alieno> chenoboscion appellatis*, « Les endroits où sont élevées les oies, vous leur donnez le nom <étranger> de *chenoboscion* ». Sur les *chenoboscia*, voir aussi Columelle, VIII, 14, 1.

<sup>5</sup> Le *nessotrophion* est le « lieu pour élever les canards » (III, 11, 1). C. Guiraud (*Comm.*, p. 92) fait remarquer à propos de ce passage que le canard n'est pas mentionné chez Caton, et que son élevage était peut-être « un emprunt relativement récent aux Grecs ».

<sup>6</sup> Sur les différentes espèces d'escargots, dont certaines étaient d'origine exotique, cf. III, 14, 4 (passage cité *supra*).

<sup>7</sup> Varron, *Res rusticae*, III, 13, 2-3 : « Quant à moi, dit l'autre, tandis que je me trouvais chez Q. Hortensius dans la campagne laurentine, j'ai assisté à un spectacle qui était encore plus dans la manière thrace. Car il y avait une forêt de plus de cinquante arpents, à ce qu'il disait, entourée d'une muraille, qu'il appelait non pas « parc à gibier », mais « réserve d'animaux sauvages ». Il y avait là un lieu élevé, où on avait installé une salle à manger et où nous dînions. Votre hôte y convoqua Orphée. Il arriva là en robe longue et, ayant été invité à chanter avec sa cithare, il souffla dans une trompe ; et voici qu'une foule de cerfs, de sangliers et de tous les autres quadrupèdes se répandit autour de nous, au point que le spectacle ne me parut pas moins beau que les chasses données par les édiles au Cirque Maxime, mais sans bêtes africaines ». Sur l'hapax *therotrophium*, voir Ch. Guiraud, *Comm.*, p. 95, selon lequel le choix de ce terme par Hortensius pourrait être dû, au moins en partie, à son « pédantisme hellénisant ».

<sup>8</sup> Les Grecs connaissaient déjà ces parcs orientaux, qu'ils nommaient παράδεισος d'après leur nom perse. Il semble en effet que leur invention remonte aux souverains perses (cf. Xénophon *An.*, I, 2, 7 ; *Cyr.* I, 3, 14). Le nom de θηροτροφεῖον qu'emploie Hortensius chez Varron doit être plus récent (cf. A. Ernout, note à Pline, VIII, 211, passage cité *infra*).

<sup>9</sup> Cf. P. Grimal, *Les Jardins romains*, Paris, 1969, p. 203 sq.

<sup>10</sup> *R. R.*, III, 12, 1. Voir aussi Pline, *N. H.*, VIII, 211 : *uiuaria eorum ceterarumque siluestrium primus togati generis inuenit Fulvius Lippinus ; in Tarquinensi feras pascere instituit, nec diu imitatores defuere L. Lucullus et Q. Hortensius*, « Le premier des Romains qui ait inventé les parcs pour sangliers et autres bêtes sauvages est Fulvius Lippinus ; il entreprit d'en élever aux environs de Tarquinies ; L.

Parmi les animaux élevés dans ces parcs à gibier se trouvaient des espèces d'importation récente et encore considérées comme exotiques, telles que la pintade, le paon, certaines espèces de poissons ou d'escargots ; plus tard, les *uiuaria* s'enrichiront de la présence d'autres d'animaux exotiques<sup>1</sup>. On rencontre également, chez les poètes, de brèves allusions à ces nouvelles manifestations du luxe domestique : Properce, décrivant la riche demeure qu'il ne possède pas, parle de pièces d'eau et de « forêts phéaciennes », ces dernières désignant, sans doute, les jardins et les parcs des *uillae* luxueuses de son temps :

*nec mea Phaeacas aequant pomaria siluas,  
non operosa rigat Marcius antra liquor<sup>2</sup>.*

À ces nouveaux éléments architecturaux, il faut enfin ajouter les divers éléments du décor des habitations, des temples ou des bâtiments publics tels que les mosaïques ou les peintures murales, dont la mode et les techniques étaient elles aussi issues, en grande partie, des cultures grecque et hellénistique et dont les noms eux-mêmes, par leurs consonances grecques ou la présence d'un adjectif ethnique, révèlent parfois l'origine étrangère. Le témoignage le plus ancien que l'on possède sur ces réalisations réside sans doute dans l'expression *pauimenta Poenica* – « dallages puniques » – employée par Caton dans le passage déjà cité de l'un de ses discours, où est également dénoncée l'utilisation de l'ivoire et du bois de thuya dans la décoration de certaines *uillae* de son époque<sup>3</sup>. On trouve ensuite chez Lucilius la première allusion à un *emblema uermiculatum*, dans un passage où Scaevola compare la rhétorique d'Albucius à l'art de la mosaïque :

*... ut tesserae omnes  
arte pauimento atque emblemate uermiculato !<sup>4</sup>*

Varron, outre les *emblemata*<sup>5</sup>, évoque également la technique décorative du *lithostratum* – ou *lithostrotum* – dont le nom grec dénote, là encore, l'héritage grec :

Lucullus et Q. Hortensius ne tardèrent pas à l'imiter ». Plin. (IX, 173) attribue au même Lippinus l'invention des *coclearum uiuaria*.

<sup>1</sup> Ch. Guiraud (*Comm.*, p. 65-66) explique qu'à partir du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., « aux animaux de grande taille comme sangliers, cerfs, chevreuils, daims, etc. vinrent s'ajouter des animaux exotiques vivant en liberté » ; il cite à l'appui les témoignages de Columelle (VIII, 1, 4 ; IX, 1, 1-9), Plin. (VIII, 211) et Aulu-Gelle (II, 20, 2-4).

<sup>2</sup> « [...] Et mes vergers n'égalent pas les plantations des Phéaciens, l'eau de Marcius n'arrose pas mes grottes artificielles » (III, 2, 13-14). Le poète fait bien sûr référence aux jardins d'Alcinoüs chantés dans l'*Odyssée*, VII, 112-132. Lygdamus, (*Corpus Tibullianum*, III, 3, 15) évoque, dans un passage développant une idée similaire, « des futaies à l'imitation des bois sacrés » (*et nemora in domibus sacros imitantia lucos*).

<sup>3</sup> Caton, discours *Ne quis iterum consul fieret*, frg. 185 Malcovati (*O.R.F.* 36, 1, éd. H. Jordan, Leipzig, 1860, p. 55), passage cité *supra*, à propos du bois de thuya. Contrairement à ce que l'on a pu penser, ces *pauimenta poenica* ne désigneraient pas un dallage en marbre de Numidie (cf. la définition de Fest. p. 282, 4), mais, comme le montre l'archéologie, « de la terre couverte d'un ciment très fin, teinté de rouge par la brique pilée qui entrainait dans sa composition et piqué de petits fragments de marbre blanc » (J. Desanges, *Commentaire* au livre V, § 1-46 de l'*Histoire Naturelle* de Plin. ; voir également les indications bibliographiques données dans ce commentaire, et notamment J. Kolendo, *L'influence de Carthage sur la civilisation matérielle de Rome*, in *Archeologia* (Varsovie), XXI, 1970, p. 10-11. .

<sup>4</sup> « [...] Comme les cubes dans un carrelage et dans une mosaïque vermiculée ! » (*Satires*, II, frg. 15 Charpin). Sur le contexte et la signification de ce frg., voir le *Commentaire* de F. Charpin (p. 220, t. 1), selon lequel « [ces vers] renferment le plus ancien témoignage sur l'*opus musium* : cette technique, née à Pergame, se répandait tout juste à Rome ». Plin. (*N. H.*, XXXVI, 185) cite en effet ce passage de Lucilius et en fait le témoin de l'introduction à Rome de l'art de la mosaïque : « ... *frequentata uero pauimenta ante Cimbricum (bellum) magna gratia animorum indicio est Lucilianus ire uersus*, « Que la mosaïque ait été vulgarisée avant la guerre contre les Cimbres pour le plus grand plaisir des esprits, on en trouve la preuve dans le vers de Lucilius [...] ». Les mosaïques sont décrites par Plin., *N. H.* XXXV, 1, 2 comme un assemblage de petites pierres de couleur (*tesserae*) et où l'on faisait figurer des médaillons incrustés (*emblemata*) représentant des personnages ou des animaux dont les linéaments (*uermiculata*) de pierres minuscules formaient le dessin. Voir aussi l'explication d'E. Courbaud et H. Bornecque (note à Cic., *De or.*, III, 43, 171, qui cite également ce frg. de Lucilius) : « Sur un fond de stuc frais, on incrustait (grec *emballein*, d'où le latin *emblema*), de petits cubes colorés, chacun d'eux faisant un trou dans le stuc, à la façon d'un vers (*uermi*, d'où *uermiculatus*) qui pique un morceau de bois ».

<sup>5</sup> R. R., III, 2, 4 : *Nuncubi hic uidēs... quod emblema aut lithostrotum ?*, « Vois-tu quelque part ici [...] quelque médaillon ou *lithostrotum* ? ».

... cum enim uillam haberes opere tectorio et intestino ac pauimentis nobilibus lithostrotis spectandam<sup>1</sup>.

Horace, quant à lui, semble faire allusion à des mosaïques constituées d'éclats de marbre ou de pierre d'Afrique lorsque, pour vanter les mérites de la campagne, il oppose au parfum de l'herbe les *Libyci lapilli*, dont il fait l'un des symboles du luxe de l'architecture urbaine :

*deterius Libycis olet aut nitet herba lapillis ?<sup>2</sup>*

Il est révélateur enfin que Vitruve, dans un passage que l'on peut considérer comme une sorte d'abrégé de l'histoire de la peinture murale romaine<sup>3</sup>, condamne certains des phénomènes de mode introduits sous l'influence des conquêtes et de l'imitation de l'art gréco-oriental. Ce sont non seulement, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, l'abus des couleurs chères telles que le cinabre, la pourpre ou le bleu d'Arménie que critique l'architecte<sup>4</sup>, mais aussi la mode de certains motifs décoratifs qu'il qualifie de *monstra* – car il sont contraires au principe de la *mimesis* –, et dont les origines étaient exotiques<sup>5</sup>. À l'époque de Vitruve, les demeures des plus riches personnages de la société ressemblent de plus en plus, en effet, aux palais orientaux. La villa d'Agrippa et de Julie sur le Tibre – la Villa de la Farnésine –, nous en fournit un exemple précieux par les peintures et les stucs qui en ont été conservés : « Cette villa reflète le portrait d'un couple élégant et cultivé, placé au faîte du pouvoir. Elle n'était pas fermée sur elle-même, comme l'étaient les maisons traditionnelles, mais au contraire ouverte sur ses jardins, qui descendaient suivant une pente légère jusqu'aux rives du Tibre. Dans quatre des chambres, les plafonds étaient décorés de tableaux en stuc qui représentaient, dans deux d'entre elles, une initiation aux mystères de Dionysos, et, dans une autre, des paysages animés par des figures humaines et animales ou par des scènes mythologiques, comme, par exemple, l'entrevue entre le Soleil et Phaéthon, venu lui demander le droit de conduire le char solaire. Dans l'un des paysages, apparaît le dieu Hermès, assimilé au dieu égyptien Thot, accompagnateur des âmes dans le monde des morts, dont le visage semble être un portrait d'Auguste. De la décoration se dégage l'impression d'un univers sacré, hanté à la fois par l'esprit de la religion romaine – Jupiter, Apollon, Mercure et

<sup>1</sup> « Tu as une villa remarquable par le travail de stuc et de boiserie, ainsi que par ses fameux dallages, ces *lithostrata* (R. R., III, 1, 10). Sur les problèmes d'identification posés par ces *lithostrata*, qui désigneraient des pavements de mosaïque, voir la note *ad loc.* de C. Guiraud. Voir aussi la *Satire Ménippée ΤΑΦΗ ΜΕΝΙΠΠΙΟΥ*, frg. 533 Cèbe : *λιθοστρωτα pauimenta et parietes incrustatos*, « des pavements à *lithostrota* et des murs à placage de marbre » et le *Comm.* de J.-P. Cèbe, p. 2007-2008. Cf. aussi Plin., *N. H.*, XXXVI, chap. 60 et 74.

<sup>2</sup> « L'herbe a-t-elle moins de parfum ou moins d'éclat que les mosaïques libyennes ? » (*Épîtres*, I, 10, 19).

<sup>3</sup> *De l'architecture*, VII, chap. 5 ; sur la valeur de ce témoignage, cf. M.-T. Cam, *Introduction* au livre VII du *De architectura*, p. XXXIII sq.

<sup>4</sup> VII, 5, 7-8 (passage cité *supra*).

<sup>5</sup> VII, 5, 3 : *Sed haec quae ex ueris rebus exempla sumebantur nunc iniquis moribus improbantur. Nam pinguntur tectoriis monstra potius quam ex rebus finitis imagines certae*, « Mais ces motifs, qui étaient des copies tirées de choses véritables, aujourd'hui un goût dépravé fait qu'on les condamne. On peint sur les enduits des monstruosité plutôt que les images précises de choses bien définies ». L'architecte cite à titre d'exemples des roseaux figurant des colonnes, ou encore des représentations d'être hybrides ou tronqués. « [Ces motifs] s'imposent dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. [...] Leurs origines sont grecques et orientales. [...] Diverses influences se sont exercées à Rome bien avant Sylla, dès le II<sup>e</sup> siècle : Alexandrie, l'Asie mineure, puis la Grèce ont influencé les goûts des aristocrates romains » (M.-T. Cam, *Introduction*, p. XXXVII). Les grotesques, en particulier, « sont un vieux motif oriental dont les exemples remontent au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les conquêtes romaines, l'afflux d'artistes grecs à Rome, la circulation de modèles à la mode expliquent la floraison de ces motifs dans les plus grandes maisons » (*id.*, *ibid.*). M.-T. Cam (*ibid.*, p. XXXVII-XXXVIII) fait cependant remarquer le paradoxe qui consiste, de la part de Vitruve, à condamner des sujets décoratifs présents dans la demeure même du prince ou des personnalités importantes de cette époque ; ce paradoxe s'expliquerait par le fait que la mode des grotesques aurait pris fin après Actium, au profit d'un nouvel ordre souhaité par l'idéologie augustéenne, et dont l'*Ara Pacis* constitue l'un des modèles : « Dans les années 20-15, lorsque le régime augustéen est définitivement en place, ces motifs disparaissent, comme le montrent l'architecture et la décoration de l'*Ara Pacis Augustae*. Ainsi replacée dans son contexte, la « critique d'art » vitruvienne prend une dimension idéologique et ne contrevient pas à l'éloge du prince dédicataire, bâtisseur et civilisateur » (*id.*, *ibid.*, p. XXXVIII-XXXIX).

Cérès y sont représentés – et par le mysticisme des rituels initiatiques. C'était l'illustration de la fusion qu'Auguste voulait réaliser entre les traditions romaines et la sensibilité orientale<sup>1</sup> ».

## LES DIVERS ACCESSOIRES ET OBJETS D'ART DES *DOMUS* ET *VILLAE*

Il faut enfin évoquer, parmi les modes venues de l'extérieur, le cas des œuvres d'art et de divers objets importés ou fabriqués en Italie d'après des modèles étrangers, le plus souvent grecs ou orientaux. Aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant J. C., les généraux commencent à rapporter à Rome les œuvres d'art saisies lors des campagnes militaires menées dans les différentes régions de la Grèce ou de l'Orient hellénistiques, afin de les exhiber lors des parades triomphales<sup>2</sup>, ou d'en orner les temples et les édifices publics, comme le fit L. Memmius après la prise de Corinthe, en 146 avant notre ère, avec les vases de bronze du théâtre :

... [Lucius Mummius] qui diruto theatro Corinthiorum ea aenea Romam deportavit et de manubiis ad aedem Lunae dedicavit<sup>3</sup>.

On sait à quel point les œuvres d'art grecques furent ensuite passionnément recherchées et collectionnées par certains Romains philhellènes pour en orner leurs demeures ou leurs jardins. Après les guerres puniques et les guerres de Macédoine, ce sont non seulement les dirigeants, mais les particuliers eux-mêmes qui s'emparent de ces œuvres ou de ces objets précieux pour en orner leurs *domus* ou leurs *villae*. Les riches Romains étaient en effet férus d'antiquités<sup>4</sup> – qu'elles soient grecques, orientales ou étrusques –, ainsi que des œuvres de l'artisanat de luxe ou de l'art gréco-oriental contemporains<sup>5</sup>. Selon Salluste, ces goûts esthétiques et leur conséquence – à savoir l'habitude du pillage des œuvres d'art à l'occasion des guerres –, trouvent leur origine au temps de Sylla, lors de la rencontre des soldats romains avec l'Asie :

*Ibi primum insuevit exercitus populi Romani amare, potare, signa, tabulas pictas,*

<sup>1</sup> J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 293-294.

<sup>2</sup> Horace fait allusion à ces objets lorsqu'il décrit un défilé triomphal dans l'*Épître*, II, 1 : *captivum portatur ebur, captiva Corinthus*, « on porte l'ivoire captif, Corinthe captive » (v. 193). Sur la signification de cette métonymie, cf. la note 2, p. 160 de F. Villeneuve, selon lequel il faut entendre « quantité de bronzes de Corinthe », comme après la prise de Corinthe par Memmius, en 146. Sur les défilés triomphaux, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> « [...] L. Memmius, qui, après avoir fait abattre [le] théâtre [de] Corinthe, en transporta à Rome les vases d'airain, qu'il choisit parmi les dépouilles pour les consacrer dans le temple de la Lune » (Vitruve, *De l'architecture*, V, 5, 7-8, trad. Ch.-L. Maufras, éd. Panckoucke, 1847). Le temple de la Lune était situé sur l'Aventin, et fut détruit lors de l'incendie de Néron, cf. Tacite, *Annales*, XV, 41. Vitruve (II, 8, 9), évoque aussi le cas de peintures originaires de Sparte importées à Rome pour orner le *Comitium* (selon P. Gros, *Commentaire*, p. 127, cette spoliation daterait de 68 av. J.-C. car « c'est l'époque où l'antique Lacédémone, soumise à de très lourds impôts, connaît une décadence irréversible ». Sur les divers objets d'origine exotique exposés dans les temples et les bâtiments publics, voir aussi *infra*, II<sup>e</sup> partie. Certains généraux ont été loués pour leur attitude à l'égard de ces œuvres d'art ; cf. par exemple Cic., *Seconde action contre Verrès*, I, IV (*Les œuvres d'art*), 120 et 121, où l'orateur vante le désintéressement de Marcellus, le conquérant de Syracuse, qui, tout en ayant le droit, en tant que vainqueur, de piller la ville, ne transporta à Rome que quelques objets, qu'il consacra dans des temples : *In hac partitione ornatus non plus victoria Marcelli populo Romano adpetiuit quam humanitas Syracusanis reseravit. Romam quae asportata sunt, ad aedem Honoris et Virtutis itemque aliis in locis religiosis videmus. Nihil in aedibus, nihil in hortis posuit, nihil in suburbano*, « Dans ce partage d'objets décoratifs, la victoire de Marcellus ne chercha pas à en prendre plus que l'humanité n'en garda pour Syracuse. Ce qui fut transporté à Rome, c'est près du temple de l'Honneur et de la Vertu et en d'autres endroits consacrés que nous le voyons. Marcellus ne plaça rien dans sa demeure, rien dans son jardin, rien dans son domaine ». Sur l'attitude de Marcellus à Syracuse, voir aussi Tite-Live, XXV, 24, 11 sq. et 40, 1-3 (passage cité *infra*).

<sup>4</sup> Horace (*Épîtres*, I, 6, 17-18) recommande, de façon ironique, d'admirer les objets de luxe, et parmi eux tout ce qui est *uetus*, ancien, antique : *I nunc, argentum et marmor uetus aeraque et artis / suscipe, cum gemmis Tyrios mirare colores*, « Va donc, sois en extase devant les antiquités, argenterie, marbres, bronzes et toutes les œuvres de l'art ; admire les pierres précieuses et les teintures tyriennes ».

<sup>5</sup> Ce goût est perceptible jusque dans la fable ou l'épopée, à travers les cadeaux de prix échangés par les héros, qui sont très souvent des objets d'art ou de l'artisanat de luxe. Voir par exemple le passage déjà cité de Virgile, *Énéide*, III, 464-469, où Hélénus offre à Énée des objets d'or, d'argent et d'ivoire, et des bassins de Dodone.



*uasa caelata mirari, ea priuatim et publice rapere, delubra spoliare, sacra profanaque omnia polluere*<sup>1</sup>,

Mais Tite-Live fait remonter à la prise de Syracuse par Marcellus, en 212, le comportement sacrilège des Romains consistant à dépouiller les édifices sacrés et profanes :

*... Marcellus, captis Syracusis, cum cetera in Sicilia tanta fide atque integritate composuisset ut non modo suam gloriam, sed etiam maiestatem populi Romani augeret, ornamenta urbis, signa tabulasque, quibus abundabant Syracusae, Romam deuexit : hostium quidem illa spolia et parta belli iure ; ceterum inde primum initium mirandi Graecarum artium opera licentiaeque hinc sacra profanaque omnia uolgo spoliandi factum est, quae postremo in Romanos deos, templum id ipsum primum quod a Marcello eximie ornatum est, uertit. Visebantur enim ab externis ad portam Capenam dedicata a M. Marcello templa propter excellentia eius generis ornamenta, quorum perexigua pars comparet*<sup>2</sup>.

Le cas le plus célèbre est évidemment celui de Verrès, que Cicéron, dans les *Verrines*, a longuement opposé à Marcellus – considéré comme un modèle de désintéressement<sup>3</sup> –, et dont il a énuméré les nombreuses spoliations ; mais l'on sait que Cicéron lui-même faisait partie de ces amateurs d'art<sup>4</sup>. Parmi les objets particulièrement recherchés figuraient, outre les objets d'or, d'argent ou de bronze, les œuvres de peintres grecs<sup>5</sup>, les « couteaux de Bithynie » dont parle Varron dans l'une de ses *Satires Ménippées*<sup>6</sup>, les statuette tyrrhéniennes<sup>7</sup>, les coupes ou autres objets ornés de pierres précieuses ou creusés à même la pierre<sup>8</sup>, la verrerie – qui, si l'on en croit les rares témoignages qui y font allusion<sup>9</sup>, était encore peu familière aux Romains du

<sup>1</sup> « C'est là pour la première fois que l'armée du peuple romain apprit à faire l'amour, à boire, à admirer les statues, les tableaux, les vases ciselés, à les voler aux particuliers comme à l'État, à dépouiller les temples, à ne rien respecter, ni le sacré, ni le profane » (*Catilina*, XI, 6).

<sup>2</sup> « ... Marcellus, qui, après avoir pris Syracuse, avait tout réglé en Sicile avec tant de conscience et d'honnêteté qu'il ajouta non seulement à sa propre gloire, mais à la majesté du peuple romain, fit transporter à Rome les ornements de la ville, statues et tableaux, qui abondaient à Syracuse : sans doute, c'étaient des dépouilles de l'ennemi, acquises par le droit de la guerre ; mais c'est à partir de ce moment qu'on commença à admirer les œuvres de l'art grec, et, par suite, à se permettre de dépouiller indistinctement tous les édifices sacrés et profanes, licence qui finit par se retourner contre les dieux romains, et en premier lieu contre le temple qui, justement, avait été magnifiquement orné par Marcellus. Les étrangers venaient en effet visiter, près de la porte Capène, les temples dédiés par Marcellus, à cause de leurs remarquables ornements de ce genre, dont une très petite partie seulement est encore là » (XXV, 40, 1-3). Tite-Live condamne se transfert ; il juge la conduite de Marcellus d'un point de vue moral et religieux. L'accent est mis sur la « décadence » romaine (voir l'*Introduction* de F. Nicolet-Croizat, p. XXII-XXIII). Au livre XXVI, Tite-Live rapporte longuement les plaintes des Syracusains après le pillage de leur ville (32, 3).

<sup>3</sup> *Seconde action contre Verrès*, IV, 120-123.

<sup>4</sup> Plusieurs passages de la *Correspondance* de Cicéron mentionnent des œuvres d'art acquises par l'intermédiaire d'Atticus ; voir par exemple IV, 2 (*Att.*, I, 8, 2), où Cicéron demande à son ami de lui faire parvenir plusieurs statues en marbre de Mégare, ainsi que des Hermès, en vue d'orner un gymnase.

<sup>5</sup> Cf. par exemple Horace, *Satires*, II, 7, 95, où l'esclave d'Horace, Davus, épingle le goût de son maître pour les œuvres d'un ancien peintre grec : *Vel cum Pausiaca torpes, insane, tabella*, « Mais lorsque tu restes, insensé, paralysé d'admiration devant un tableautin de Pausias... » Sur ce peintre grec du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., voir la note 2 de F. Villeneuve, p. 205, et la référence à Pline, *N. H.*, XXXV, 123 sq.

<sup>6</sup> Voir la sat. *Γερωντοδιδάσκαλος*, frg. 197 Cèbe : « noctu cultro coquinari se traiecit ; nondum enim [mi]hi inuecti erant cultelli emp<a>estati e Bithynia », « il (elle) se transperça de nuit avec un couteau de cuisine ; car on n'avait pas encore importé de Bithynie ces couteaux ornés d'incrustations métalliques ». Sur ces *cultelli empaeestati* importés de Bithynie, et sur la date de composition de la satire, voir J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 844 : « [...] Les couteaux ornés, *cultelli empaeestati*, de 197 avaient sûrement été importés dans l'*Vrbs* depuis peu quand Varron publia cet ouvrage. Il ne s'agissait pas d'une production de série des orfèvres bithyniens, mais de bijoux rares et prestigieux fabriqués pour les rois du pays. Le dernier de ces souverains, Nicomède, légua tous ses biens aux Romains. Aussi Q. Pompeius Bithynicus fit-il transférer à Rome quand il fut mort, en 73, les trésors de ses palais. Les fameux *cultelli* furent naturellement du voyage. En conséquence, *Γερωντοδιδάσκαλος* pourrait remonter à 73 ou 72 ». Sur *empaeestati* et sur la technique employée, voir *id.*, p. 916 : « Le travail de l'ἐμπαιστική (τέχνη) consistait à fixer en saillie sur des objets de métal, par rivetage et non par soudure ou damasquinage, des ornements d'un métal différent et d'une autre couleur. C'est, naturellement, le manche de nos *cultelli* qui était décoré de cette manière. Les ateliers les plus réputés se trouvaient à Pergame et dans le Pont, mais les productions de la Bithynie ne manquaient pas d'amateurs à Rome ».

<sup>7</sup> Horace cite les *Tyrrhena sigilla*, les « statuette tyrrhéniennes » parmi d'autres symboles de richesse, comme les pierres précieuses ou l'ivoire (*Épîtres*, II, 2, 180).

<sup>8</sup> Cf. Properce, III, 5, 4 (passage cité *infra*) ; Grattius, *Cynégétiques*, 312-313 : *Haec illa est Pharios quae fregit noxia reges, / dum seruata cauis potant Mareotica gemmis*, « Telle est la faute qui anéantit les rois égyptiens, tandis qu'ils buvaient dans des réserves de vin Maréotique dans des coupes creusées dans des pierres précieuses » (trad. personnelle) ; Ovide, *Mét.*, VIII, 572-573 : *... dapibusque remotis / in gemma posuere merum*, « puis, les plats enlevés, [les nymphes] servent le vin dans des vases de pierres précieuses ».

<sup>9</sup> Le banquier Rabirius Postumus, lié à Pompée puis à César, et installé en Égypte comme ministre des finances du roi Ptolémée Aulète, a

I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et devait donc passer pour un raffinement exotique –, ou encore les vases murrhins<sup>1</sup> – dont la première mention remonte sans doute à Properce, qui les associe à l'Orient et plus précisément aux Parthes :

*murreaque in Parthis pocula cocta focis*<sup>2</sup>,

et qui, dans le même passage, semble faire allusion à des antiquités venues de l'Orient :

*sectaque ab Attalicis putria signa toris ;  
seu quae palmiferae mittunt uenalia Thebae*<sup>3</sup>.

Mais ce sont surtout les fameux bronzes de Corinthe ou de Délos, très en vogue parmi certains Romains raffinés et symboles, parmi d'autres, de luxe et de richesse, qui ont donné lieu à cette époque à un important *topos* littéraire<sup>4</sup>. Cicéron, par exemple, dénonce plusieurs fois, dans ses discours, la présence chez ses adversaires de ces objets<sup>5</sup> ; Virgile les cite parmi les symboles les plus évidents du luxe contemporain<sup>6</sup> et Horace parmi les objets les plus emblématiques portés lors des triomphes pour célébrer la gloire d'un général et provoquer l'admiration du public romain<sup>7</sup>. Chez d'autres poètes augustéens, ils sont nommés également en tant que symboles de luxe, tout particulièrement dans les passages où sont dénoncées la cupidité et la vénalité des femmes, ou lorsque le poète décrit, selon les conventions de la *militia amoris*, sa pauvreté, comme le fait Properce dans ces vers :

*Nec tamen inuiso pectus mihi carpitur auro,  
nec bibit e gemma diuite nostra sitis,  
nec mihi mille iugis Campania pinguis aratur,  
nec miser aera paro clade, Corinthe, tua*<sup>8</sup>.

Si la plupart de ces objets de luxe provenaient d'Orient ou d'Afrique, remarquons toutefois que certaines circonstances particulières de l'histoire romaine ont pu créer dans la société romaine d'autres modes, liées cette fois à l'actualité concernant les confins occidentaux de l'Empire : de même que l'on a cité plus haut un engouement pour les perruques et teintures en provenance de Germanie, Rome semble avoir connu, à l'époque des interventions romaines en Gaule, en Bretagne et en Germanie, une mode des chars gaulois et

---

envoyé en 55 en direction de l'Italie plusieurs navires chargés de marchandises égyptiennes, parmi lesquelles figuraient des objets de verre. Voir Cicéron, *Pro C. Rabirio Postumo oratio* XIV, 40 : *chartis et linteis et uitro delatis*, « car c'est du papier, du lin, du verre qu'on a transporté ».

<sup>1</sup> Les vases murrhins *murrhina*, étaient fabriqués à partir de la murrhe, *murrha* ou *murra*, une matière minérale mal identifiée dont on faisait des objets précieux (Martial, *Stace*, cf. Gaffiot). L'adjectif *murrheus* ou *murreus* signifie « fait avec de la matière murrhine », « murrhin » (cf. Sénèque, *Ep.* 119, 3) ; les adjectifs *murrhinus* et *murrinus* sont de même sens (cf. Pline, XXXVII, 20).

<sup>2</sup> « [Si te plaisent] les coupes murrhines cuites dans les fours parthes » (Properce, IV, 5, 26).

<sup>3</sup> « [Si te plaisent] les figures poussiéreuses détachées des lits d'Attale, si te plaisent les objets à vendre qu'envoie Thèbes, la ville des palmiers » (*ibid.*, 24-25). Varron, *Satires Ménippées* (*EST MODUS MATVLAE Περὶ μέθης*) mentionne également des « coupes mède » : *dolia atque apothecae tricliniaris, Melicas, Calenas obbas et Cumanos calices*, « jarres et celliers pour les salles à manger, pots de Médie, de Calès, et coupes de Cumes » (frg. 116 Cèbe). Sur *Melicas obbas*, des « coupes mède », voir le commentaire de J. P. Cèbe, t. IV, p. 524, qui note les difficultés d'interprétation de ce passage.

<sup>4</sup> Ce *topos* sera encore bien présent dans la littérature de l'époque impériale (voir, par exemple, la critique que fait Sénèque dans le *De breuitate uitae* des gens qui collectionnent les vases de Corinthe). La possession de ces bronzes, comme des autres objets de luxe d'origine étrangère, a donné lieu, dans la littérature latine, à des développements polémiques ou diatribiques fustigeant le luxe des particuliers (cf. II<sup>e</sup> partie).

<sup>5</sup> Cf. par exemple Cicéron, *Pro Sex. Roscio Amerino*, XLVI, 133 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>6</sup> Virgile, *Géorgiques*, II, 464 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>7</sup> Cf. Horace, *Épîtres*, II, 1, 193 : *... portatur ... captiua Corinthus*, « on porte [...] Corinthe captive » (c'est-à-dire des bronzes de Corinthe ; voir la note 2, p. 160 de F. Villeneuve).

<sup>8</sup> « Mais mon cœur n'est pas pris par l'or odieux, ma soif ne s'éteint pas à une riche coupe ornée de pierres précieuses, je ne laboure pas la grasse Campanie avec mille couples de bœufs, et je n'ai pas le malheur d'acquérir tes bronzes, Corinthe, grâce à ta ruine » (III, 5, 3-6).

bretons, nommés *essedae*, que l'on décorait avec magnificence, comme celui que possédait le riche Mécène et dont on trouve mention dans une élégie de Propertius :

*si te forte meo ducet uia proxima busto,  
essedae caelatis siste Britanna iugis*<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> « Si le hasard te conduit auprès de ma tombe, arrête ton char breton au joug ciselé » (II, 1, 75-76). L'*Essedum* était un char découvert, à deux roues, ouvert par devant, fermé par derrière, que les Gaulois et les Bretons employaient à la guerre (cf. *infra*, chap. III). Voir aussi Cicéron, *Seconde Philippique*, XXIV, 58, décrivant le cortège d'Antoine : *Vehebatur in essedo tribunus plebi [...]. Sequebatur raeda cum lenonibus, comites nequissimi*, « Il voyageait dans un char gaulois, ce tribun de la plèbe [...]. Suivait un chariot avec des proxénètes » (les *raedae* sont également des voitures gauloises), et Virgile, *Géorgiques*, III, 204 : *Belgica uel molli melius feret, esseda collo*, « ... ou bien plutôt, d'un cou docile, [le cheval] entraînera les chars belges ».



## CHAPITRE III. – L’humanité exotique

Les *topoi* concernant l’humanité exotique sont tout aussi nombreux, en dépit du fait que les Romains aient développé, assez tôt, des représentations propres à empêcher l’émergence d’un exotisme portant sur les différences observées entre les différents peuples de l’*orbis terrarum*.

### UNITÉ DU GENRE HUMAIN ET RELATIVITÉ DES COUTUMES

Les différentes philosophies avaient notamment répandu l’idée, assez contradictoire avec l’idée même d’exotisme, de l’unité du genre humain et de la relativité des mœurs. Le traité *Des lois* de Cicéron illustre particulièrement bien ces idées affirmant l’unité et l’universalité du genre humain, et aboutissant à une vision cosmopolite du monde. Après avoir établi que la raison – *ratio* – est ce qui lie l’homme et la divinité, et que le monde serait donc, comme l’affirment les stoïciens, une sorte de grande cité appartenant à la fois aux dieux et aux hommes<sup>1</sup>, Cicéron affirme l’existence d’une parenté entre tous les êtres humains, des plus sauvages aux plus civilisés :

*Nam cum de natura hominis quaeritur, haec disputari solent – et nimirum ita est, ut disputatur – perpetuis cursibus conuersionibusque caelestibus exstitisse quandam maturitatem serendi generis humani, quod sparsum in terras atque satum diuino auctum sit animorum munere, cumque alia quibus cohaerent homines e mortali genere sumpserint, quae fragilia essent et caduca, animum esse ingeneratum a deo. Ex quo uere uel agnatio nobis cum caelestibus uel genus uel stirps appellari potest. Itaque ex tot generibus nullum est animal praeter hominem quod habeat notitiam aliquam dei, ipsisque in hominibus nulla gens est neque tam mansueta neque tam fera, quae non, etiamsi ignoret qualem haberi deum deceat, tamen habendum sciat<sup>2</sup>.*

<sup>1</sup> Cf. Cic., *De leg.*, I, 7, 23 : *Est igitur, quoniam nihil est ratione melius, eaque est et in homine et in deo, prima homini cum deo rationis societas. Inter quos autem ratio, inter eosdem etiam recta ratio communis est : quae cum sit lex, lege quoque consociati homines cum dis putandi sumus. Inter quos porro est communio legis, inter eos communio iuris est. Quibus autem haec sunt inter eos communia, ei ciuitatis eiusdem habendi sunt. Si uero isdem imperiis et potestatibus parent, multo iam magis parent huic caelesti descriptioni mentique diuinae et praepotenti deo, ut iam uniuersus sit hic mundus una ciuitas communis deorum atque hominum existimanda. Et quod in ciuitatibus ratione quadam, de qua dicitur idoneo loco, agnationibus familiarum distinguuntur status, id in rerum natura tanto est magnificentius tantoque praeclarus, ut homines deorum agnatione et gente teneantur, « Donc, puisqu’il n’y a rien de mieux que la raison et que celle-ci existe en l’homme et dans la divinité, il y a entre l’homme et la divinité une première association <consistant en une participation> à la raison. Mais pour ceux entre lesquels est commune la faculté de la raison, la droite raison aussi est commune ; et, comme c’est elle qui est la Loi, nous devons croire les hommes et les dieux réunis en une association fondée sur la Loi. Or pour ceux qui ont entre eux communauté de loi, il y a communauté de droit. Mais ceux pour qui ces choses (loi et droit) sont communes doivent être considérés comme appartenant à la même Cité. À plus forte raison, s’ils obéissent aux mêmes commandements et aux mêmes autorités, obéissent-ils au mouvement réglé de notre ciel, à la pensée des dieux et à la divinité prédominante. Si bien qu’il faut regarder tout cet ensemble du monde comme une Cité unique appartenant en commun aux dieux et aux hommes. Et ce qui existe dans les cités, en vertu de principes dont nous parlerons à l’endroit convenable, où les relations de parenté différencient les situations familiales, dans l’univers cela existe aussi, sous une forme d’autant plus grandiose et glorieuse que les hommes se trouvent rattachés aux dieux par les liens de famille et de race ». Cf. aussi III, 19, 64 et *De Nat. Deor.*, II, 154.*

<sup>2</sup> « En effet, lorsqu’on étudie la nature de l’homme, voici ce que l’on a coutume d’établir, et sans doute en est-il bien comme on l’établit : à savoir qu’au long des cycles et des retours incessants des choses célestes, il s’est produit un certain instant de maturité propre à l’ensemencement de la race des hommes ; race qui, une fois répandue et semée à la surface des terres, s’est enrichie par le don de l’âme qu’elle a reçue des dieux. Ainsi, tandis que les hommes ont emprunté les autres éléments dont ils se composent à leur nature mortelle, élément faibles et périssables, l’âme a été inculquée en eux par la divinité. D’où vraiment nous pouvons parler d’une « parenté » existant entre nous et les êtres du ciel, de « race » ou de « filiation ». C’est pourquoi, parmi tant d’espèces, il n’y a pas un être vivant, en dehors de l’homme, qui ait quelque connaissance de la divinité, et d’autre part, chez les hommes, il n’est pas de nation, tant civilisée que sauvage, qui, même si elle ignore ce qu’elle doit tenir pour dieu, ne sache cependant qu’elle en doit avoir » (*De leg.*, I, 8, 24). Sur l’unité du genre

L'homme est donc un « concitoyen du monde entier » – *ciuis totius mundi* – avant d'être l'habitant d'une cité, d'une région données :

*Idemque quom caelum, terras, maria rerumque omnium naturam perspexerit, eaque unde generata quo recursura, quando, quo modo obitura, quid in iis mortale et caducum, quid diuinum aeternumque sit uiderit, ipsumque ea moderantem et regentem deum paene prenderit, seseque non oppidi circumdatum moenibus popularem alicuius definiti loci, sed ciuem totius mundi quasi unius urbis agnouerit, in hac ille magnificentia rerum, atque in hoc conspectu et cognitione naturae, dii immortales, qualem se ipse noscet ! Quam contemnet, quam despiciet, quam pro nihilo putabit ea quae uolgo dicuntur amplissima !<sup>1</sup>*

Quant aux dieux, ce sont partout les mêmes, sous des noms et des aspects différents selon les peuples et selon les contrées, aussi bien chez les Grecs et les Romains que chez les peuples barbares ; de nombreux textes latins de cette période témoignent d'une réflexion religieuse visant en effet à identifier les dieux étrangers aux divinités gréco-romaines. Ennius, dans son *Évhémère*, attribue déjà l'origine des différents cultes de Jupiter à travers le monde au dieu lui-même, qui aurait établi des temples à sa gloire dans les différentes régions du monde qu'il parcourait<sup>2</sup>. On trouve ensuite dans l'exposé de l'académicien C. Aurélius Cotta, au livre III du *De natura deorum* de Cicéron, plusieurs exemples de ces identifications effectuées par les

---

humain à travers le monde, voir aussi *De natura deorum*, II, 66, 164-165, où le stoïcien Lucilius Balbus affirme que la providence divine s'exerce sur tous les hommes vivant sur la sphère terrestre et donc sur tous ceux de l'*orbis terrarum* : *Nam si omnibus hominibus qui ubique sunt quacumque in ora ac parte terrarum ab huiusce terrae quam nos incolimus continuatione distantium deos consulere censemus ob has causas quas ante diximus, iis quoque hominibus consulunt qui has nobiscum terras ab oriente ad occidentem colunt. Sin autem consulunt iis qui quasi magnam quandam insulam incolunt quam nos orbem terrae uocamus etiam illis consulunt qui partes eius insulae tenent, Europam, Asiam, Africam*, « Car, pour les raisons que ne venons de dire, si nous estimons que les dieux veillent au bien de tous les hommes où qu'ils se trouvent, y compris n'importe quel rivage ou morceau de terre séparés de ce continent habité par nous, ils s'occupent aussi de ces hommes qui habitent avec nous ces terres de l'Orient à l'Occident. Or s'ils s'intéressent à ceux qui peuplent la sorte de grande île que nous appelons le globe terrestre, ils s'occupent aussi de ceux qui peuplent les parties de cette île, l'Europe, l'Asie, l'Afrique ». Sur l'universalité du sentiment religieux, chez les peuples civilisés comme chez les peuples barbares, voir également cette réflexion des *Tusculanes* sur l'existence des dieux : *Vt porro firmissimum hoc adferri uidetur cur deos esse credamus, quod nulla gens tam fera, nemo omnium tam sit inmanis, cuius mentem non imbuerit deorum opinio (multi de dis praua sentiunt ; id enim uitioso more effici solet ; omnes tamen esse uim et naturam diuinam arbitrantur, nec uero id conlocutio hominum aut consensus effecit, non institutis opinio est confirmata, non legibus ; omni autem in re consensus omnium gentium lex naturae putanda est)*, « L'argument le plus solide que l'on puisse invoquer, semble-t-il, pour établir cette existence, est qu'il n'y a pas de nation si barbare, pas d'individu au monde si sauvage qu'il n'y ait dans leur pensée quelque trace de la croyance aux dieux. Bien des gens se font des dieux une idée fautive, car c'est là un effet général du préjugé ; mais néanmoins tous croient qu'il existe une puissance et une essence divines, et ce n'est pas là le résultat d'une entente, d'une décision prise en commun ; il ne s'agit point d'une croyance accréditée par les institutions ou par les lois. Or, en toutes choses, l'accord unanime des peuples doit être interprété comme une loi naturelle » (I, 13, 30). Le même thème est évoqué, bien sur, dans le *De deorum natura*, où l'épicurien Velléius affirme (en I, XVI, 43), l'universalité de l'idée de dieu chez les hommes, opinion que réfutera ensuite l'académicien C. Aurélius Cotta, selon lequel « il y a des peuplades assez abruties par la sauvagerie, au point qu'il n'y ait chez elles nulle notion des dieux » (*Equidem arbitror multas esse gentes sic inmanitate efferatas ut apud eas nulla suspicio deorum sit*, I, 13, 62).

<sup>1</sup> « Cet homme encore, quand il aura observé à fond le ciel, la terre, les mers et la nature universelle ; qu'il verra d'où viennent toutes ces choses, où elles doivent aller, quand, comment elles périront, ce qu'il y a en elles de mortel et de fragile, ce qu'il y a de divin et d'éternel ; quand il saisira pour ainsi dire le dieu qui en est le régulateur et le maître, qu'il reconnaîtra qu'il n'est plus borné par les murs d'une cité, habitant d'une région limitée, mais concitoyen du monde entier comme d'une ville unique ; au milieu de toute cette grandeur, dans cette vision et cette connaissance de la nature, ô dieux immortels, comme il prendra conscience de lui-même ! Comme il dédaignera, regardera de haut et tiendra pour néant les choses que la masse appelle les plus grandes ! » (*De leg.*, I, 23, 61). Cf. aussi *Tusc.*, V, 37, 108 : *Postremo ad omnis casus facillima ratio est eorum qui ad uoluptatem ea referunt quae sequuntur in uita, ut, quocumque haec loco suppeditetur, ibi beate queant uiuere. Itaque ad omnem rationem Teucri uox accommodari potest : « Patria est, ubicumque est bene. » Socrates quidem cum rogaretur cuiusmodi se esse diceret, « Mundanum » inquit ; totius enim mundi se incolam et ciuem arbitrabatur, « En fin de compte, la théorie de ceux qui font de la recherche du plaisir la loi de leur existence s'accommode fort aisément de toutes les éventualités, car, quel que soit l'endroit où le plaisir leur est procuré, ils sont à même d'y vivre heureux. Et sur cette base il n'est pas d'école philosophique qui ne puisse faire sienne la maxime de Teucer : « Ma patrie est partout où je me trouve bien ». On demandait à Socrate de dire où il était citoyen. « Citoyen du monde » fut sa réponse : c'est le monde entier en effet qu'il considérait comme son pays d'origine et sa cité ». Le concept du monde considéré comme la « ville unique » des hommes est une idée stoïcienne que l'on retrouvera chez Sénèque (voir par exemple *De tranq. animi*, IV, 3). Sur les caractéristiques universelles du genre humain, cf. aussi I, 9, 27 (où il est question de la station debout, de la physiologie humaine et en particulier des yeux, de la faculté de parole) ; I, 9, 29-30 (où Cicéron affirme l'égalité des hommes, qui forment une seule et même espèce, malgré les divergences d'habitudes et d'opinions ; cette égalité concerne la raison et les sens) ; I, 11, 31-32 (où se trouve affirmée la ressemblance de tous les hommes jusque dans leurs défauts) ; I, 12, 33 (où il est question du droit, et où Cicéron cite le célèbre vers 77 de l'*Heautontimoroumenos* de Térence) ; III, 19, 63 ; III, 19, 64 ; III, 20, 65 ; IV, 2, 4. Cf. aussi *De legibus*, I, 33 ; *De officiis*, I, 12 ; III, 6, 28.*

<sup>2</sup> Cf. Ennius, *Euhemerus (Sacra Historia)*, lignes 93 sq. Warmington (*R.O.L.*, t. I, p. 426-429).

Anciens entre dieux barbares – égyptiens en particulier<sup>1</sup> – et divinités gréco-romaines : il existe ainsi plusieurs « Hercule<sup>2</sup> », de même qu'il existe plusieurs « soleils<sup>3</sup> », plusieurs « Vulcain<sup>4</sup> », plusieurs « Mercure<sup>5</sup> », plusieurs « Esculape<sup>6</sup> », plusieurs « Diane<sup>7</sup> », plusieurs « Dionysos<sup>8</sup> », plusieurs « Vénus<sup>9</sup> » et plusieurs « Minerve<sup>10</sup> ». Les poètes et les mythographes, quant à eux, racontent comment les dieux gréco-romains, en voulant fuir le géant Typhée – ou Typhon –, parvinrent en Égypte :

<sup>1</sup> Selon M. Van Den Bruwaene, les paragraphes 53-60 du livre III (chapitres XXI-XXIII) « constituent une sorte de catalogue de divinités « complexes ». Les personifications successives trouvent, pour la plupart, leur interprétation par une transposition de sujets égyptiens » (voir, à ce propos, l'article de M. Van Den Bruwaene, « Traces de mythologie égyptienne dans le *De Natura Deorum* de Cicéron (III 53-60) » publié à la fin du t. III du *De natura deorum* ». Cicéron aurait utilisé, pour la rédaction du livre III, des ouvrages alexandrins, des catalogues de divinités, traitant des différentes mythologies – et notamment de la mythologie égyptienne – et de la façon dont les dieux des différents peuples de la Méditerranée ont été confondus et assimilés. Il se serait inspiré en particulier d'« une mythographie dressée par Apollodore, un Alexandrin qui professait vers le milieu du premier siècle avant J.-C. La mythographie en question ne brillait pas par l'originalité, mais, écrite dans la ville des ouvrages encyclopédiques, Alexandrie, elle devait fournir une bonne matière de vulgarisation ; elle avait évidemment tendance à compilation et relevait de la politique des Ptolémées qui consistait à placer les dieux grecs sous des figures égyptiennes » (M. Van Den Bruwaene, *Préface*, p. 10). Les Anciens éprouvaient un grand intérêt pour la mythologie égyptienne depuis Hérodote, qui déclarait que la plupart des noms de divinités venaient d'Égypte (cf. II, 50).

<sup>2</sup> En dehors de celui qui, selon la mythologie, était le fils de Jupiter, Cotta cite entre autres un Hercule phrygien, un Hercule égyptien, puis Melkart (l'Hercule de Tyr), et Bélus (en Inde) : *Alter traditur Nilo natus Aegyptius quem aiunt Phrygias litteras conscripsisse. Tertius est ex Idaeis Digitis cui inferias adferunt. Coi Quartus Iouis est Asteriae Latonae sororis, qui Tyri maxime colitur, cuius Carthaginem filiam ferunt. Quintus in India qui Belus dicitur*, « Du deuxième on dit que, fils du Nil, il est égyptien et qu'il a écrit de la musique phrygienne. Le troisième fait partie des Dactyles de l'Ida, on offre des sacrifices à ses mânes. Le quatrième vient de Koios, par l'union de Jupiter et Asteria, sœur de Latone, son culte se trouve surtout à Tyr, on dit que Carthage est sa fille. Le cinquième est en Inde, on l'appelle Belus » (Cicéron, *De deorum natura*, III, 16, 42). Sur ces différents noms d'Hercule, voir les notes correspondantes de M. Van Den Bruwaene, p. 72-74.

<sup>3</sup> *De natura deorum*, III, 21, 54 : *Vnus eorum Ioue natus, nepos Aetheris, alter Hyperione, tertius Volcano Nili filio cuius urbem Aegyptii uolunt esse eam quae Heliopolis appellatur*, « L'un [des soleils] est né de Jupiter, est petit-fils de l'Éther, l'autre est né d'Hypérion, le troisième de Vulcain, fils du Nil, et les Égyptiens veulent faire sienne la ville qui s'appelle Héliopolis ... ».

<sup>4</sup> Cicéron souligne en particulier la correspondance entre le dieu égyptien Ptah et Vulcain (voir la note 213, p. 99, de M. Van Den Bruwaene) : *Volcani item complures : primus Caelo natus ex quo et Minerua Apollinem eum cuius in tutela Athenas antiqui historici esse uoluerunt, secundus in Nilo natus Pthas ut Aegyptii appellant quem custodem esse Aegypti uolunt...*, « Il y a de même plusieurs Vulcains : le premier est né du ciel, de son union avec Minerve, fut le père de l'Apollon dont les anciens historiens écrivent qu'Athènes était sous sa protection, le deuxième est né dans le Nil, les Égyptiens l'appellent Ptah, on prétend qu'il est le gardien de l'Égypte, ... » (*De natura deorum*, III, 22, 55).

<sup>5</sup> Parmi ces « Mercure », ... *quartus Nilo patre quem Aegyptii nefas habent nominare, quintus quem colunt Pheneatae qui Argum dicitur interemisse ob eamque causam Aegyptum profugisse atque Aegyptii leges et litteras tradidisse, hunc Aegyptii Theyth appellant eodemque nomine anni primus mensis apud eos uocatur*, « le quatrième [est celui] dont le Nil est le père et dont les Égyptiens considèrent qu'il est impie de prononcer le nom. Le cinquième est celui dont le culte est à Phénée, on dit qu'il a tué Argus, a, pour cette cause, fui en Égypte et a donné aux Égyptiens des lois et un alphabet, les Égyptiens l'appellent Theyth ; c'est aussi le nom que porte chez eux le premier mois de l'année » (*De N. D.*, III, 22, 56). Ce quatrième Mercure est Épaphus, fils de Déméter ou d'Io (voir la note 232, p. 102 de M. Van Den Bruwaene) ; à propos de l'assimilation de Mercure au dieu égyptien Thot, voir les notes 234, 235, 236, p. 102-103. Sur la correspondance entre Hermès-Hermanubis ou Anubis (le chien), voir M. Van Den Bruwaene, « Traces de mythologie égyptienne dans le *De Natura Deorum* de Cicéron (III 53-60) », p. 191.

<sup>6</sup> *De natura deorum*, III, 22, 57. M. Van Den Bruwaene a décelé la présence de certains éléments de la mythologie égyptienne dans les légendes relatives aux différents Esculapes (Esculape correspondant au dieu égyptien Imhotep (« Traces de mythologie égyptienne dans le *De Natura Deorum*... », p. 193).

<sup>7</sup> La troisième « Diane » citée par Cotta porte le nom d'Upis et serait, selon M. van den Bruwaene, note 247, p. 106 (cf. aussi « Traces de mythologie égyptienne... », p. 197) une divinité égyptienne (... *tertia pater Vpis traditur Gauce mater ; eam saepe Graeci Vpim paterno nomine appellant*, « [...] de la troisième on dit qu'Upis est le père par Glaukè, les Grecs l'appellent Upis du nom de son père », *De N. D.*, III, 23, 58).

<sup>8</sup> Parmi les différents Dionysos cités par Cotta, l'un est lié à l'Asie, un autre à l'Égypte : *Dionysos multos habemus ; primum Ioue et Proserpina natum, secundum Nilo qui Nysam dicitur interemisse, tertium Capro patre eumque regem Asiae praeuisse dicunt cui Sabazia sunt instituta...*, « Nous avons beaucoup de Dionysos, le premier est né de Jupiter et de Proserpine ; le deuxième est fils du Nil et passe pour avoir tué Nysa ; le troisième, dont Capricorne est le père, régna dit-on sur l'Asie, c'est en son honneur que furent institués les mystères de Sabaz... » (*De N. D.*, III, 23, 58). Sur Nysa, et le rapport de ce nom avec l'Égypte, voir la note 250, p. 106 de M. Van Den Bruwaene ; les rapports de ce catalogue avec l'Égypte sont analysés dans les notes des p. 106-108.

<sup>9</sup> L'une de ces « Vénus » est la déesse syrienne Astarté : ... *quarta Syria Cyroque concepta quae Astarte uocatur quam Adonidi nupsisse proditum est*, « [...] la quatrième qu'on appelle Astarté est née de Syria et de Cyros, on dit qu'elle a épousé Adonis » (*De N. D.*, III, 23, 59). Sur les rapports de Vénus avec l'Égypte et l'Asie, cf. notes de M. Van Den Bruwaene, p. 109-110.

<sup>10</sup> L'une d'entre elles est liée à l'Égypte, et assimilée à une divinité égyptienne : ... *secunda orta Nilo quam Aegyptii Saietae colunt*, « [...] la deuxième, née du Nil, a son culte chez les Égyptiens à Saïs » (*De N. D.*, III, 23, 59). M. Van Den Bruwaene rappelle à son propos (note 264, p. 110) que : « La représentation de l'Athéna de Saïs fut courante en Égypte à la période romaine ; on a trouvé de nombreuses statuettes d'Athéna casquée et portant une torche, mais cette Athéna est une modification de Neith ».

... *fessos Aegyptia tellus*  
*ceperit et septem discretus in ostia Nilus*<sup>1</sup>,

et y revêtirent des formes animales :

*Huc quoque terrigenam uenisse Typhoea narrat*  
*et se mentitis superos celasse figuris :*  
*« Duxque gregis » dixit « fit Iuppiter, unde recuruis*  
*nunc quoque formatus Libys est cum cornibus Ammon ;*  
*Delius in coruo est ; proles Semeleia capro,*  
*fele soror Phoebi, niuea Saturnia uacca,*  
*pisce Venus latuit, Cyllenius ibidis alis »*<sup>2</sup>.

On trouve par ailleurs, chez un certain nombre d'auteurs latins, une réflexion objective sur la relativité des mœurs, des opinions ou des croyances, qui tend à gommer le sentiment d'étrangeté dont se nourrit l'exotisme : Cornélius Népos par exemple, dans la *Préface* de son traité sur *Les grands généraux des nations étrangères*, exprime cette idée, sous la forme d'un avertissement au lecteur, à propos de certaines mœurs grecques qu'un Romain pourrait trouver choquantes et en particulier de la pratique de la musique et de la danse par Épaminondas :

*Non dubito fore plerosque, Attice, qui hoc genus scripturae leue et non satis dignum*  
*summorum uirorum personis iudicent cum relatum legent quis musicam docuerit*  
*Epaminondam aut in eius uirtutibus commemorari saltasse eum commode*  
*scienterque tibiis cantasse. Sed ii erunt fere qui, expertes litterarum Graecarum, nihil*  
*rectum, nisi quod ipsorum moribus conueniat putabunt. Hi si didicerint non eadem*  
*omnibus esse honesta atque turpia, sed omnia maiorum institutis iudicari, non*  
*admirabuntur nos in Graiorum uirtutibus exponendis mores eorum secutos*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> [...] Épuisés de fatigue, [les dieux] arrivèrent en Égypte, sur les bords du Nil, qui se divise en sept embouchures » (Ovide, *Mét.*, V, 323-324).

<sup>2</sup> « [La Piéride] ajoute que Typhoée, fils de la terre, y vint aussi et que les dieux revêtirent, pour se cacher, des formes mensongères : « Jupiter, dit-elle, se mit à la tête du troupeau ; de là vient qu'aujourd'hui encore, sous le nom d'Ammon Libyen, il est représenté avec des cornes recourbées ; le dieu de Délos se changea en corbeau, le fils de Sémélé se cacha sous l'aspect d'un bouc, la sœur de Phébus d'une chatte ; la fille de Saturne d'une génisse blanche comme la neige, Vénus d'un poisson, et les ailes d'un ibis déguisèrent le dieu du Cyllène » (V, 325-331). La même fable est rapportée par Hygin, *L'astronomie*, II, 28, à propos du Capricorne : *Aegypti autem sacerdotes et nonnulli dicunt poetae, cum complures dei Aegypto conuenissent, repente peruenisse eodem Typhona, acerrimum giganta et maxime deorum hostem. Quo timore permotos in alias figuras se conuertisse ; Mercurium factum esse ibim, Apollinem autem, quae Threicia uis uocatur, Dianam aeluro simulatam. Quibus de causis Aegyptios ea genera uiolari non sinere demonstrant, quod deorum imagines dicantur*, « Selon les prêtres égyptiens et quelques poètes, un grand rassemblement de dieux en Égypte avait été marqué par l'arrivée soudaine de Typhon, géant des plus violents et surtout ennemi des dieux. Saisis de frayeur, ils prirent des apparences différentes ; Mercure devint un ibis, Apollon l'oiseau de Thrace, comme on l'appelle ; Diane prit la ressemblance d'une chatte. Pour ces raisons, les Égyptiens, indigne-t-on, ne permettent pas de maltraiter ces espèces, parce que ce sont pour eux des figures divines ».

<sup>3</sup> « Je suis certain, Atticus, qu'il y aura beaucoup de lecteurs pour trouver le genre que j'ai adopté trop peu sérieux et indigne du rôle joué par de si grands hommes, quand dans mon histoire ils liront qui fut le maître de musique d'Épaminondas et trouveront dans la liste de ses qualités ses talents pour la danse et son habileté à jouer de la flûte. Mais ceux-là seront presque toujours des gens ignorant les écrits des Grecs et n'estimant bonne aucune autre manière d'agir qui ne soit conforme à leurs coutumes à eux. Si on peut leur apprendre que les peuples ne jugent pas tous de même des convenances et de l'indécence et que la règle en ces matières est l'usage établi, ils ne s'étonneront plus qu'ayant à exposer les hauts faits des Grecs, je me conforme à leurs mœurs » (*Avertissement au lecteur*, 1-3). Plus loin, Cornélius Népos donne encore l'exemple de la passion amoureuse en Crète (§ 4), des amants des femmes lacédémoniennes (*ibid.*), de la pratique des sports et de la participation aux jeux olympiques (§ 5), de la pratique du théâtre (*ibid.*) et exprime à nouveau cette idée de la relativité des mœurs : ... *quae omnia apud nos partim infamia, partim humilia atque ab honestate remota ponuntur. Contra ea pleraque nostris moribus sunt decora quae apud illos turpia putantur*, « Toutes ces coutumes chez nous passent pour infamantes ou pour viles et indignes des gens considérés. En revanche, beaucoup d'autres selon nos mœurs sont fort convenables, quand là-bas on les estime indécentes » (*ibid.*, 5-6). Cf. aussi *Épaminondas* (XV), 1, 1-2 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie). Ces idées relatives à la relativité des mœurs et des coutumes s'exprimaient déjà, par exemple, chez un Hérodote, qui « n'a nul mépris pour les Barbares : il dit expressément au début de son livre, comme la chose la plus naturelle du monde, que les hauts faits des Barbares y trouveront place à côté de ceux de ses compatriotes. Il a été ravi de toutes les merveilles qu'il a vues en Égypte et en Orient ; il admire la piété des Égyptiens et l'antiquité de leurs traditions. D'ailleurs nulle particularité de mœurs, si étrange qu'elle puisse paraître à un Grec, n'a le pouvoir de le scandaliser ; il s'émerveille de tout et ne se choque de rien [...] Hérodote est un philosophe souriant qui s'amuse de la diversité des choses et n'a pas de parti-pris » (A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. II, p. 618-619). S'il s'attache cependant à établir des comparaisons entre Grecs et Barbares, « l'historien souligne aussi bien les coïncidences que les contrastes, avec des catégories d'analyse qui restent, bien sûr, celles d'un Grec, mais dans un esprit de large tolérance : « Chacun juge que ses propres usages sont les meilleurs » (III, 38) » (S. Said, M. Trédé & A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, p. 188-189). Au sujet de la religion, on note déjà chez Hérodote une pensée syncrétique et cette



C'est ce même regard objectif que porte Philus, l'un des interlocuteurs du *De Republica* de Cicéron, sur la diversité des croyances religieuses telles qu'on pourrait les observer « d'en haut<sup>1</sup> » – *despicere* –, en faisant notamment allusion à la zoolâtrie des Égyptiens et aux sacrifices humains pratiqués par certains peuples exotiques, coutumes considérées comme choquantes par les Romains<sup>2</sup> ; et, dans le *De natura deorum*, l'académicien C. Aurélius Cotta remarque lui aussi la diversité et la relativité des conceptions religieuses, et en particulier de la façon dont les hommes se représentent la divinité<sup>3</sup>. Il donne à ce sujet l'exemple caractéristique des dieux animaux chez les peuples barbares : si les Romains imaginent les dieux sous une forme anthropomorphique,

... non Aegyptii nec Syri nec fere cuncta barbaria ; firmiores enim uideas apud eos opiniones esse de bestiis quibusdam quam apud nos de sanctissimis templis et simulacris deorum<sup>4</sup>.

## LE RESPECT ROMAIN POUR LES GRANDES CIVILISATIONS EXOTIQUES

Il semble évident, d'autre part, que les Romains éprouvaient une admiration sincère pour les civilisations exotiques brillantes, dont certaines caractéristiques étaient même données comme des exemples à imiter ou à surpasser<sup>5</sup>.

De nombreux textes rendent notamment hommages aux anciens peuples « savants » – Babyloniens, Phéniciens ou Égyptiens par exemple –, déjà loués chez les Grecs

---

conscience de l'universalité des croyances qui s'épanouiront chez certains auteurs latins : les dieux des étrangers sont, sous des noms différents, les mêmes que ceux de la Grèce : « Comme il a beaucoup voyagé, [Hérodote] connaît une foule de dieux étrangers que les anciens poètes ne connaissaient pas et qu'Hésiode n'avait pas mis dans ses catalogues. Mais il n'en est pas embarrassé. Ces dieux nouveaux ne sont au fond que les mêmes dieux sous d'autres noms. Un syncrétisme large et hospitalier s'était formé de lui-même sur les confins du monde grec et du monde barbare. Hérodote l'accueille sans hésiter : sous les dieux égyptiens ou asiatiques, il retrouve tout de suite les dieux grecs » (A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. II, p. 629-630).

<sup>1</sup> *Nunc autem, si quis illo Pacuiano « inuehens alitum anguim curru » multas et uarias gentis et urbes despicere et oculis conlustrare possit...*, « Et maintenant supposons qu'on puisse, selon un vers fameux de Pacuvius, « s'élever sur un char tiré par des dragons » et, du haut du ciel, voir passer sous ses yeux des nations et des villes nombreuses et diverses... » (*De Republica*, III, 9, 14).

<sup>2</sup> Cicéron, *De Republica*, III, 9, 14-15 (voir les passages cités *infra*, I<sup>ère</sup> partie). Plus loin (cf. IV, chap. 3 et 4), un autre interlocuteur, Scipion, évoque les mœurs grecques jugées scandaleuses chez les Romains, et en particulier la pédérastie (sur ce thème, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>3</sup> *De deorum natura* I, chap. 29-30, par. 81-83.

<sup>4</sup> « Ce n'est le cas ni des Égyptiens, ni des Syriens, ni de presque tout le monde barbare ; on peut en effet constater que chez eux la religion des bêtes est plus forte que chez nous celle des temples et des images des dieux les plus officiels » (*ibid.*, I, 29, 82). Cf. aussi I, 30, 83-84, où Cotta évoque la diversité des noms attribués aux divinités selon les contrées.

<sup>5</sup> Cette attitude objective des Romains peut être rapprochée de leur capacité, souvent constatée, à intégrer dans leur cité les techniques ou le savoir qu'ils admiraient chez les autres peuples : on sait qu'ils ont ainsi emprunté une partie de leur armement aux Samnites ou aux Ibères, et imité la forme des navires carthaginois et hellénistiques, dont ils avaient pu observer la puissance lors des guerres puniques ou lors des expéditions menées contre les Grecs ou les armées d'Antiochus. On connaît, d'autre part, le respect que témoignent les Romains, au-delà les clichés qui, par ailleurs, s'attachent parfois aux peuples orientaux, pour certains aspects de l'ancienne civilisation étrusque dont l'influence s'est exercée sur Rome, dès sa fondation, dans des domaines aussi variés que les croyances, les rituels religieux – enseignés par l'haruspicine et la *disciplina etrusca* –, l'art, ou les institutions ; les Romains ont notamment emprunté aux Étrusques les insignes de leurs magistratures – chaise curule, toge prétexte, escorte des licteurs, porteurs de faisceaux –, adoption des armes samnites et des insignes des magistratures étrusques, cf. Salluste, *Catilina*, LI, 37-38 : *Maiores nostri, patres conscripti, neque consili neque audaciae umquam eguere ; neque illis superbia obstat quo minus aliena instituta, si modo proba erant, imitarentur. Arma atque tela militaria ab Samnibus, insignia magistratum ab Tuscis pleraque sumpserunt ; postremo, quod ubique apud socios aut hostis idoneum uidebatur, cum summo studio domi exsequabantur : imitari quam inuidere bonis malebant*, « Nos ancêtres, pères conscrits, n'ont jamais manqué ni de sagesse ni d'audace, et aucun orgueil ne les empêchait d'adopter les institutions étrangères, pourvu qu'elles fussent bonnes. Aux Samnites ils empruntèrent la plupart de leurs armes offensives et défensives, aux Étrusques la plupart des insignes de leurs magistratures. En un mot tout ce qui leur semblait bien fait chez leurs alliés comme chez leurs ennemis, ils s'empressaient de le réaliser chez eux, aimant mieux imiter les bons exemples que d'en être jaloux » ; voir la note 1, p. 108 d'A. Ernout et la référence à Polybe, *Hist.*, VI, 25, 11, qui fait à propos des Romains la même remarque concernant leur capacité à adopter les mœurs étrangères qui leur paraissaient bonnes. Cf. aussi Tite-Live, I, 8, 3 ; II, 1, 8 et l'*Appendice* de R. Bloch et Ch. Guittard, p. 120 sq., dans l'édition de la C.U.F.. Le prestige du peuple et de la civilisation étrusque est notamment perceptible dans le fait que certaines vieilles familles de Rome s'enorgueillissaient de leurs origines étrusques (cf. par exemple Horace, *Satires*, I, 1 : *Maecenas atavis edita regibus*, « Mécène, issu d'aïeux royaux... ») et la note 1, p. 6 de F. Villeneuve).





*Inrideamus haruspices, uanos, futiles esse dicamus, quorumque disciplinam et sapientissimus uir et euentus ac res comprobauit, contemnamus ; contemnamus etiam Babylonios, et eos qui e Caucaso caeli signa seruantes numeris stellarum cursus persequuntur. Condemnemus, inquam, hos aut stultitiae aut uanitatis aut inprudenciae, qui quadrigenta septuaginta milia annorum, ut ipsi dicunt, monumentis comprehensa continent, et mentiri iudicemus, nec saeculorum reliquorum iudicium quod de ipsis futurum sit pertimescere<sup>1</sup>.*

À l'époque augustéenne, on retrouve ces théories chez Vitruve, un amateur de science orientale<sup>2</sup> dont l'œuvre témoigne de l'influence des mages – ces maîtres de sagesse qu'auraient consultés, comme Vitruve, le rappelle, Pythagore ou Démocrite<sup>3</sup> –, du prêtre babylonien Bérosee<sup>4</sup> et de sa théorie sur les phases lunaires :

*Berosus, qui ab Chaldaeorum ciuitate siue ratione progressus in Asia etiam disciplinam Chaldaicam patefecit, ita est professus : pilam esse ex dimidia parte candentem, reliqua habere caeruleo colore...<sup>5</sup>,*

ou encore des recherches astrologiques des Chaldéens :

<sup>1</sup> « Moquons-nous des haruspices ! Prétendons qu'ils sont sans foi et sans autorité ! Leur science, confirmée par un homme si sage, par l'événement et par la réalité, méprisons-la ! Méprisons aussi Babylone et ceux qui, observant depuis le Caucase les signes célestes, suivent par leurs calculs les mouvements des astres ! Taxons-les, dis-je, de sottise, de fourberie ou d'effronterie, eux qui renferment dans leurs écrits, comme ils le disent eux-mêmes, une tradition de 470 000 ans ! Considérons qu'ils mentent et qu'ils n'ont cure du jugement que porteront sur eux les générations à venir ! » (*De diu.*, I, 19, 36). « Le nombre des années remonte, d'après Pline l'Ancien (VII, 193), à Bérosos de Babylone [...] D'autres nombres sont attestés, jusqu'à 720 000 années (Epigénès de Byzance, Pline, *l. l.*) » (G. Freyburger & J. Scheid, note 88, p. 44). Plus loin, Cicéron réfutera ainsi cet argument de son frère : *Nam quod aiunt quadrigenta septuaginta milia annorum in periclitandis experiundisque pueris quicumque nati Babylonios posuisse, fallunt ; si enim esset factitatum, non esset desitum ; neminem autem habemus auctorem, qui id aut fieri dicat aut factum sciat*, « Quant aux 470 000 années prétendument employées par les Babyloniens à observer tous les nouveau-nés, et à les mettre à l'épreuve, c'est une tromperie. Car s'ils l'avaient fait habituellement, ils n'auraient pas cessé de le faire. Or aucune source digne de confiance n'atteste que cela se fait ou ne sait si cela s'est fait jadis » (*ibid.*, II, 46, 97). Cicéron semble toutefois reconnaître la valeur des observations astronomiques des Assyriens, sur lesquelles les Chaldéens ont fondé leurs théories astrologiques : *Principio Assyrii, ut ab ultimis auctoritatem repetam, propter planitiam magnitudinemque regionum, quas incolabant, cum caelum ex omni parte patens atque apertum intuerentur, traiectiones motusque stellarum obseruauerunt, quibus notatis, quid cuique significaretur memoriae prodiderunt. Qua in natione Chaldaei, non ex artis sed ex gentis uocabulo nominati, diuturna obseruatione siderum scientiam putantur efficisse, ut praedici posset quid cuique euenturum et quo quisque fato natus esset*, « Ce sont d'abord les Assyriens — pour remonter aux plus anciennes autorités — qui, mettant à profit les régions planes et vastes qu'ils habitaient et qui leur permettaient de voir le ciel sur toute son étendue et toute son ouverture, ont assidûment observé le cours et les mouvements des astres et, les ayant consignés, ont transmis à la postérité ce que cela signifiait pour chacun. À l'intérieur de ce peuple les Chaldéens — qu'on appelle ainsi du fait de leur nation, non pas de leur activité —, après avoir étudié longtemps les astres, élaborèrent, dit-on, une science permettant de prédire ce qui allait arriver à chacun et avec quel destin chacun était né » (*De diu.*, I, 1, 2). Cicéron semble témoigner du même respect à l'égard de l'ancienneté de la science égyptienne, évoquée à la suite de ce passage : *Eandem artem etiam Aegyptii longinquitate temporum innumerabilibus paene saeculis consecuti putantur*, « Les Égyptiens passent pour avoir acquis la même technique au cours d'un temps important, sur une suite presque innombrable de siècles » (*ibid.*).

<sup>2</sup> Cf. J. Soubiran, *Introduction* au livre IX de Vitruve, p. LIV-LV, à propos du « goût de Vitruve pour tout ce qui est oriental » : « Il est [...] significatif que soient cités bien souvent les *Chaldaei*, et sans que s'ajoute à ce nom la nuance péjorative qui est si courante dans la littérature latine. De même le nom de Bérosee, fort rarement attesté par ailleurs, revient trois fois dans le seul livre IX [...]. Et il n'est peut-être pas interdit de supposer, sur ce point encore, une influence de l'énigmatique Nigidius Figulus, qui avait justement tenté un syncrétisme des religions orientales et des doctrines helléniques (stoïcisme et pythagorisme), et dont le goût de la divination et de la magie était notoire. Malgré le caractère hermétique de ses écrits, il a pu avoir en Vitruve, si curieux *de omni re scibili*, un lecteur attentif, sinon toujours pénétrant » (p. LV).

<sup>3</sup> Vitruve, *De l'architecture*, VIII, *Préface*, 1 : *De septem sapientibus Thales Milesius omnium rerum principium aquam est professus, Heraclitus ignem, Magorum sacerdotes aquam et ignem...*, « L'un des Sept Sages, Thalès de Milet, professa que le principe de toutes choses est l'eau, Héraclite le feu, les prêtres mages l'eau et le feu ». Vitruve fait ici référence ici « sans aucune nuance péjorative, aux disciples de Zoroastre, aux prêtres chaldéens dont Vitruve a volontiers fait mention dans son œuvre [...]. Peut-être est-ce par Nigidius Figulus [...] que Vitruve prit connaissance ou eut une révélation plus complète de ces croyances orientales qui accordaient à l'eau et au feu (force dissolvante) une valeur essentielle. Sur la qualité sacerdotale des mages, cf. Hdt. I, 132 ; Philostr., *Epist. Ap.* 17 ; Apul., *Apol.* 25 : *Persarum lingua magus est qui nostra sacerdos* » (L. Callebaut, note 4). Cf. aussi le *Commentaire* du livre IX de Vitruve par J. Soubiran, p. LV.

<sup>4</sup> Bérosee, prêtre babylonien du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., auteur d'ouvrages historiques et géographiques et fondateur d'une école d'astrologie à Cos (cf. *infra*), « [...] passait auprès des Grecs [...] pour initié aux secrets de la science chaldéenne. Pratiquement, c'est lui qui introduisit l'astrologie orientale dans le monde grec [...] » (J. Soubiran, *Commentaire* du livre IX de Vitruve, note 1, p. 116). En IX, 8, 1, Vitruve mentionne un instrument de mesure du temps, inventé par ce même Bérosee.

<sup>5</sup> « Bérosee, qui partit de la cité ou, si l'on veut, de la nation chaldéenne pour divulguer jusqu'en Asie Mineure l'enseignement de ce peuple, a professé que la Lune était une boule brillante pour une moitié, mais dont le reste était de couleur bleu foncé » (Vitruve, *De l'architecture*, IX, II, 1).

*Ceterum ex astrologia quos effectus habeant signa XII, stellae V, sol, luna ad humanae uitae rationem, Chaldaeorum ratiocinationibus est concedendum, quod propria est eorum genethliologiae ratio, uti possint ante facta et futura ex ratiocinationibus astrorum explicare. Eorum autem inuentiones reliquerunt, in quae sollertia acuminibusque fuerunt magnis, qui ab ipsa natione Chaldaeorum profluxerunt; primusque Berossus in insula et ciuitate Coos consedit, ibique aperuit disciplinam, post ei studens Antipater, iterumque Achinapolus, qui etiam non e nascentia, sed ex conceptione genethliologiae rationes explicatas reliquit<sup>1</sup>.*

Manilius rend lui aussi hommage, au début de ses *Astronomiques*, à la science orientale, représentée par des « rois » qu'il ne mentionne pas mais qui, selon les commentateurs, pourraient être Zoroastre ou Bélus :

*regalis animos primum dignata mouere  
proxima tangentis rerum fastigia caelo,  
qui domuere feras gentes oriente sub ipso,  
qua mundus redit et nigras super euolat urbes<sup>2</sup>.*

Les auteurs latins s'accordent enfin à célébrer la richesse et la puissance politique et militaire des civilisations impérialistes d'Orient qui les ont précédés dans l'histoire méditerranéenne<sup>3</sup>. Celle des Assyriens est évoquée, en particulier, à travers la reine Sémiramis, figure emblématique de l'Orient, mais en partie légendaire<sup>4</sup> ; celle des Perses est

<sup>1</sup> « Par ailleurs, la recherche astronomique des influences qu'exercent les douze signes, les cinq planètes, le Soleil et la Lune sur le déroulement de la vie humaine, nous devons l'abandonner aux spéculations des Chaldéens, car ils possèdent en propre une théorie de l'horoscope qui leur permet, par des calculs astronomiques, de tirer au clair le passé et l'avenir. Leurs découvertes dans ce domaine, où ils se sont montrés fort ingénieux et subtils, nous ont été transmises par des hommes qui descendaient du peuple chaldéen même ; Bérosee, le premier, s'installa dans l'île et dans la cité de Cos, où il dispensa son enseignement, puis son élève Antipater et après lui Achinapolus, qui laissa même des théories de l'horoscope fondées non sur le moment de la naissance, mais sur celui de la conception » (Vitruve, IX, 6, 2). Sur ce passage, voir les notes de J. Soubiran dans son *Commentaire* du livre IX de Vitruve, p. 200 sq., et notamment la note 4 consacrée à l'origine controversée de l'astrologie, que l'on situait tantôt en Égypte, tantôt en Chaldée : « Quoi qu'il en soit, l'idée que Babylone était le pays d'origine de l'astronomie et de ses applications prophétiques était si répandue dans le monde romain [...] que l'astrologie elle-même en vint à s'appeler Χαλδαϊκή [...], et que ses spécialistes, quelle que fût du reste leur nationalité, se présentaient sous le nom de *Chaldaei* [...] ». Les Romains se sont également intéressés à d'autres domaines scientifiques, qui avaient été abordés avant eux par des Grecs ou des peuples hellénisés ; le fait que certains auteurs aient lu et utilisé leurs ouvrages témoigne du respect et de la valeur qu'ils accordaient à la science étrangère. Ainsi Salluste accorde une certaine valeur historique aux livres puniques attribués à Hiempsal II et les utilise pour son histoire du peuplement de l'Afrique, tout en « laissant aux auteurs la responsabilité de leurs dires » : *Sed qui mortales initio Africam habuerint, quique postea adcesserint, aut quomodo inter se permixti sint, quamquam ab ea fama quae plerosque obtinet diuersum est, tamen uti ex libris Punicis, qui regis Hiempsalis dicebantur, interpretatum nobis est, utique rem sese habere cultores eius terrae putant, quam paucissimis dicam. Ceterum fides eius rei penes auctores erit.* « Quant aux premiers habitants de l'Afrique, à ceux qui vinrent s'y joindre, aux croisements qui en sont résultés, bien que cette opinion diffère de la tradition généralement adoptée, je vais résumer très brièvement l'exposé qu'on m'a traduit de livres puniques, attribués au roi Hiempsal, et qui concorde du reste avec ce que pensent les indigènes eux-mêmes, en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs dires » (Salluste, *Jugurtha*, XVII, 7). Sur Hiempsal II, voir la note I, p. 152 d'A. Ernout. De même, les ouvrages historiques et géographiques de Juba II de Numidie inspirèrent plusieurs auteurs latins, dont Vitruve et, plus tard, Pline l'Ancien (cf. *infra*).

<sup>2</sup> « [La nature] daigna d'abord se faire connaître aux rois, à ces âmes dont la puissance approche de la majesté divine ; qui, dans les contrées de l'Orient, ont policé les nations sauvages : c'est là que le monde renaît, et voit la lumière s'élever au-dessus des villes enveloppées de ténèbres » (Manilius, *Astronomica*, I, 41-45, trad. Pingré, éd. Nisard). Pour évoquer les débuts de l'astrologie, Manilius mentionne le rôle joué par des rois orientaux (I, 42) – expression vague dans laquelle il faut peut-être voir une allusion à Zoroastre (Zarathustra) et à Bélus –, et par des prêtres (I, 47 sq. ; peut-être Nechepso et Pétoisiris, qui sont des noms légendaires) : voir en effet l'*Introduction* de G. P. Goold, p. xvii-xviii : « The kings of the Orient referred to in verse 42 perhaps include Zoroaster (that is the Persian sage Zarathustra, reputed in later tradition to have been a king of Bactria and the founder of astronomy) and Belus (for whom the Chaldeans make the same claim [...]). Among the priests mentioned in 47 are presumably included Nechepso [...] and Petosiris, legendary names, once perhaps even borne by a Pharaoh and his high-priest, but owing their currency among ancient astrologers to a 2<sup>nd</sup>-century B. C. manual purporting to be written by them. Manilius seems to give precedence in astronomy to the Babylonians (41-45), in astrology to the Egyptians (46 ff.) ». En I, 300-301, Manilius fait allusion aux connaissances astronomiques des Tyriens ; en I, 301-302 à celles des Carthaginois, utilisées pour la navigation ; en I, 402, la mention du mont Taurus, en Cilicie, en tant qu'observatoire astronomique est peut-être une allusion à Aratos, qui était Cilicien, cf. la note a, p. 37 de G. P. Goold.

<sup>3</sup> Un auteur de l'époque de Sylla, Aemilius Sura, cité par Velléius Paterculus (I, 6) aurait énuméré dans un ouvrage intitulé *Années du peuple romain (Anni populi R.)* les différents empires qui se succédèrent en Méditerranée avant l'avènement de Rome : « il y est dit, dans une langue claire et simple, que les Assyriens fondèrent le premier empire universel, et que leur succédèrent les Mèdes, les Perses, les Macédoniens et, enfin, Rome, après la défaite d'Antiochos et de Carthage » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 195).

<sup>4</sup> Quinte-Curce (*Histoires*, VII, 20-24), à propos du siège de Cyropolis par Alexandre, rappellera l'admiration vouée par le roi macédonien à Sémiramis – associée par ailleurs au roi de perse Cyrus –, pour les villes qu'elle avait fondées, et son désir de s'identifier à cet exemple. La puissance de la reine d'Assyrie était devenue proverbiale, comme le montre par exemple cette anecdote de Suétone, rapportant une plaisanterie de César : « César parmi toutes les provinces qu'il pouvait choisir préféra les Gaules car, entre autres avantages, cette province



aussi inspiré de Xénophon<sup>1</sup> et présenté sous la forme idéalisée d'un vieillard vertueux pratiquant l'agriculture, et agençant lui-même son parc<sup>2</sup>. D'autres passages évoquent enfin les nombreuses fondations phéniciennes en Méditerranée<sup>3</sup>, ou encore les empires étrusque<sup>f</sup> et carthaginois. L'intérêt et l'admiration pour la civilisation carthaginoise, déjà présents chez les Grecs<sup>4</sup>, s'expriment chez nombre d'auteurs latins, en dépit des très nombreuses réactions hostiles générées par l'expérience des guerres puniques, dont il sera question plus loin. On a loué notamment sa puissance guerrière et économique, sa science militaire<sup>5</sup>, son expérience de la navigation<sup>6</sup>, et la valeur de ses généraux, parmi lesquels se détachent surtout, en dépit du souvenir douloureux des guerres puniques, les figures d'Hamilcar et d'Hannibal, dont plusieurs auteurs ont reconnu, au-delà des clichés habituels attachés aux Carthaginois et dont il sera plus longuement question plus loin, l'intelligence et la bravoure ; dans le *De oratore*, l'orateur Antoine cite d'ailleurs Hannibal comme un modèle, au même titre que les Scipions, ou Épaminondas :

... *quarum qui essent animo et scientia compotes, eos esse imperatores dicerem,*

---

mourir en même temps que le corps, vous toutefois, en vénérant les dieux, qui gardent et dirigent tout ce bel univers, vous conserverez notre souvenir avec une piété inviolable. » Ainsi parla Cyrus au moment de mourir ; nous, si vous le voulez bien, examinons notre histoire ».

<sup>1</sup> *Cato Maior*, XVII, 59 : *Multas ad res perutiles Xenophontis libri sunt ; quos legite, quaeso, studiose, ut facitis. Quam copiose ab eo agricultura laudatur in eo libro qui est de tuenda re familiari, qui Economicus inscribitur ! Atque – ut intellegatis nihil ei tam regale uideri quam studium agri colendi – Socrates in eo libro loquitur cum Critobulo Cyrum minorem, Persarum regem, praestantem ingenio atque imperii gloria, cum Lysander Lacedaemonius, uir summae uirtutis, uenisset ad eum Sardis eique dona a sociis attulisset, et ceteris in rebus comem erga Lysandrum atque humanum fuisse, et ei quandam consaeptum agrum diligenter consutum ostendisse*, « Les livres de Xénophon sont très utiles pour bien des choses ; lisez-les attentivement, je vous prie, comme vous le faites. Que de louanges il décerne à l'agriculture dans le livre relatif à l'administration du patrimoine, intitulé l'*Économique* ! Et — pour vous montrer que rien à ses yeux n'est plus digne d'un roi que le soin de la culture — Socrate, dans ce livre, raconte à Critobule que le roi de Perse Cyrus le Jeune, éminent par son génie et par la gloire de son règne, reçut à Sardes Lysandre de Lacédémone, un homme de très grande vertu, qui lui apporta des présents au nom de ses alliés ; entre autres attentions aimables à l'égard de Lysandre, le roi lui montra un parc planté avec soin ». Cf. Xénophon, *Économiques*, IV, 20-25. Sur les personnages de Cyrus le Jeune, satrape de Lydie, et de Lysandre, voir la note 7, p. 167, de P. Willeumier, qui précise que, tout comme il le fait pour la *Cyropédie*, « Cicéron transpose librement le texte grec, lui-même romancé ».

<sup>2</sup> *Ibid.*, 59-60 : *... cum admiraretur Lysander et proceritates arborum et directos in quincuncem ordines et humum subactam atque puram et suauitatem odorum qui adflarentur e floribus, tum eum dixisse mirari se non modo diligentiam, sed etiam sollertiam eius a quo essent illa dimensa atque discripta ; et Cyrum respondisse : « Atqui ego ista sum omnia dimensus ; mei sunt ordines, mea discriptio, multae etiam istarum arborum mea manu sunt satae. » Tum Lysandrum, intuentem purpuram eius et nitorem corporis ornatumque Persicum multo auro multisque gemmis, dixisse : « Rite uero te, Cyre, beatum ferunt, quoniam uirtuti tuae fortuna coniuncta est. » Hac igitur fortuna frui licet senibus, nec aetas impedit quominus et ceterarum rerum et in primis agri colendi studia teneamus ad ultimum tempus senectutis, « Lysandre admira la hauteur des arbres, l'ordonnance des quinconces, le sol assoupli et nettoyé, les suaves parfums qui s'exhalent des fleurs, et il déclara qu'il admirait non seulement le soin, mais aussi l'habileté de l'homme qui avait tracé et disposé ce parc ; et Cyrus répondit : « Eh bien ! c'est moi qui ai tracé tout cela ; les alignements sont mon œuvre, la disposition aussi ; beaucoup de ces arbres ont même été plantés de ma main. » Alors, fixant les yeux sur la pourpre du roi, l'éclat de sa personne et ses parures perses étincelantes d'or et de pierreries, Lysandre répondit : « On a bien raison, Cyrus, de te dire heureux, puisqu'en toi le bonheur est joint à la vertu. » Tel est donc le bonheur dont peuvent jouir les vieillards, et l'âge n'empêche pas de conserver jusqu'à l'extrême limite de la vieillesse le goût de l'agriculture plus encore que de toute autre chose ».*

<sup>3</sup> Voir, par exemple, le résumé de l'histoire des fondations phéniciennes en Afrique chez Salluste, *Jugurtha*, XIX 1-2.

<sup>f</sup> Voir note complémentaire, p. 923.

<sup>4</sup> Cf. M. Szynger, *Les passages puniques en transcription latine dans le Poenulus de Plaute*, p. 35-36, à propos des modèles grecs du comique latin : « Depuis longtemps, les auteurs grecs consacraient une place assez grande aux descriptions des exploits maritimes, de l'essor économique, des mœurs ou de la religion des Carthaginois. Dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., un poète athénien, Hermippe, célébrait les tapis et les coussins brodés de Carthage [cf. *Athénée*, I, 27 f]. [...] Cet intérêt [pour les choses puniques] est confirmé, en quelque sorte, par des traductions grecques de textes puniques, qui ont dû être assez nombreuses, mais dont seuls quelques rares textes, très fragmentaires, nous sont connus par l'intermédiaire des auteurs grecs et latins ». M. Szynger (*ibid.*, p. 36) cite parmi ces textes le « Périple d'Hannon », récit d'une expédition carthaginoise le long des côtes de l'Afrique, celui d'Himilcon ou encore le *Serment d'Hannibal*, « dont le texte se lit sur un fragment du livre VII des *Histoires* de Polybe conservé dans un manuscrit du Vatican. Polybe y reproduit les termes du serment qu'Hannibal avait prêté en 215 avant J.-C. pour confirmer solennellement son alliance avec Philippe V de Macédoine », et qui serait bien la traduction grecque d'un original punique. Selon Jérôme Carcopino, « Toute l'Antiquité, depuis Éphore, vers 350 avant J.-C., a lu et médité, dans la version qui en circula de très bonne heure à travers le monde grec, le rapport qu'Hannon avait établi à son retour ; sur le voyage que, d'ordre de la République, il avait accompli en dehors des Colonnes d'Hercule... » (*ibid.* ; la citation de J. Carcopino est tirée de son ouvrage *Le Maroc antique*, Paris, 1943, p. 74). Plus tard, d'après Suétone, Claude écrivit en grec une histoire des Carthaginois (*Claude*, XLII, 5).

<sup>5</sup> Cf. par exemple *Rhétorique à Hérennius*, IV, 37 : *... nihil Kartaginiensibus scientia rei militaris adiumento fuit*, « [Contre les Romains], les Carthaginois [n'ont trouvé] aucun appui dans leur science militaire » et les passages cités *supra* à propos de l'invention du bélier (Vitruve, *De l'architecture*, X, 13, 1-2).

<sup>6</sup> Le marin punique est une figure proverbiale ; voir par exemple Horace, *Odes*, II, 13, 14-16 où l'expression *nauiata Poenus* désigne symboliquement, selon F. Villeneuve (note 1, p. 74), « tout navigateur marchand ». Voir aussi l'allusion de Manilius, V, 51 aux explorations carthaginoises.

*utererque exemplis Africanorum et Maximorum, Epaminondam atque Hannibalem atque eius generis homines nominarem*<sup>1</sup>.

## A. L'image de l'humanité exotique

Les *topoi* concernant l'apparence, les mœurs et les mentalités des peuples exotiques sont, comme les *topoi* géographiques, très fréquents dans la littérature latine. De nombreux peuples sont cités dans les textes de l'époque étudiée ici, soit que la littérature grecque antérieure, notamment par le biais des légendes mythologiques, ait transmis leur nom et des descriptions plus ou moins étendues de leur apparence ou de leur mode de vie, soit qu'ils aient fait partie de l'expérience acquise par les Romains au fil des guerres étrangères et des conquêtes<sup>2</sup>. Les Romains distinguaient, d'une manière schématique, Européens, Africains et Orientaux – l'Égypte étant incluse dans ce qu'il appelaient l'Orient – et, parmi les peuples exotiques des trois continents, certains ont connu une grande fortune littéraire, en fonction des événements de politique extérieure, qui pouvaient les mettre un temps sur le devant de la scène, ou parce qu'ils faisaient déjà partie, dans la littérature antérieure, grecque notamment, du « matériel exotique » littéraire. On peut citer, pour illustrer le premier cas, l'exemple des Gaulois, auxquels les Romains furent, dès les premiers temps de leur histoire, violemment confrontés ; un passage de Tite-Live, à propos des premières invasions gauloises en Italie, analyse parfaitement cette sensation d'étrangeté exotique, où l'apparence différente de ces peuples, alliée aux rumeurs qu'ils suscitaient et à la crainte qu'ils inspiraient, a contribué à créer dans l'esprit romain une image stéréotypée du Gaulois :

*Clusini nouo bello exterriti, cum multitudinem, cum formas hominum inuisitatas cernerent et genus armorum, audirentque saepe ab iis cis Padum ultraque legiones Etruscorum fusas...*<sup>3</sup>

On peut citer encore, plus tard, l'exemple des Bretons ou des Germains, qui apparurent en tant que thème littéraire à l'époque des expéditions de César, non seulement dans la *Guerre des Gaules*, mais aussi chez Catulle. L'exemple des Colchidiens, rendus célèbres à travers la légende de Médée, et souvent cités dans les textes parlant de magie ou de sorcellerie, correspond au second cas cité plus haut.

<sup>1</sup> « Et celui dont le génie et la science seraient capables d'embrasser cette foule d'objets, je le dirais alors un général, et je citerais comme modèles les Scipion, les Fabius, je nommerais Épaminondas, Hannibal et les guerriers de pareille valeur » (*De oratore*, I, 48, 210). Cf. aussi *De oratore*, II, 18, 75-76. Cornélius Népos, dans le passage de son traité consacré aux rois, fait l'éloge d'Hamilcar et d'Hannibal, *quos et animi magnitudine et calliditate omnes in Africa natos praestitisse constat*, « deux généraux dont la grandeur d'âme et l'adresse ont fait sans contredit les premiers des Africains » (*Les Rois* (XXI), 5) et leur consacre deux biographies. Voir notamment *Hannibal* (XXIII), I, 1 : *Si uerum est quod nemo dubitat, non est infitandum Hannibalem tanto praestitisse ceteros imperatores prudentia quanto populus Romanus antecedit fortitudine cunctas nationes*, « Si le consentement universel est marque de vérité, on ne peut nier qu'Hannibal ait été aussi supérieur au reste des généraux en habileté que le peuple romain l'emporte en valeur sur toutes les nations » ; *ibid.*, 3, 3-4 (résumé de ses exploits). Sur la bravoure et l'intelligence d'Hamilcar et d'Hannibal, cf. aussi *ibid.*, 13, 1, où Hannibal est appelé *uir fortissimus*, « homme d'un grand courage » ; 13, 2 : *hic tantus uir* et *Timothée* (XIII), 4, 5. Chez Tite-Live, voir surtout le portrait d'Hannibal, dont une partie est consacrée à l'énumération de ses qualités (XXI, 4, 5-8) ; cf. aussi, entre autres, XXI, 39, 7-9.

<sup>2</sup> Il faut notamment invoquer ici la méfiance ancienne des Romains à l'égard des étrangers ; Varron, *La langue latine*, V, 1, 3 indique d'ailleurs, à propos des mots qui ont de son temps une acception différente de leur signification antérieure, que le terme *hostis*, « ennemi », signifiait à l'origine « étranger » : ... *ut hostis : nam tum eo uerbo dicebant peregrinum qui suis legibus uteretur*, « *hostis* (ennemi de l'état) par exemple : car jadis par ce mot on désignait l'étranger assujéti aux lois de son pays » (trad. J. Collart).

<sup>3</sup> Tite-Live, V, 35, 4, à propos de l'arrivée des Gaulois à Clusium : « Les Clusiniens furent épouvantés par l'étrangeté de cette guerre, par l'aspect de cette multitude d'ennemis et de leur type qu'on n'avait jamais vu, par la nature de leurs armes et par le récit de toutes les défaites qu'ils avaient infligées de part et d'autre du Pô aux légions étrusques ».



Certains *topoi* concernant les caractères physiques proviennent de l'héritage mythologique ou des *mirabilia* de l'ethnographie grecque. Dans la fable, certains peuples exotiques sont déjà caractérisés par des traits bien particuliers : on pense bien sûr à Memnon l'Éthiopien, ou à la petite taille des Pygmées par exemple, *topoi* que reprendront, entre autres, les auteurs latins. L'ethnographie merveilleuse des Grecs, depuis Hérodote, a quant à elle introduit l'image de peuples exotiques au physique ou aux facultés exceptionnelles, comme les Arimaspes d'Aristée, les Éthiopiens Μακρόβιοι, « à longue vie<sup>1</sup> », d'Hérodote, ou les peuples fabuleux des confins orientaux décrits par les historiens d'Alexandre. Pour ce qui concerne spécifiquement la littérature latine, les descriptions merveilleuses de peuples exotiques sont peu fréquentes avant Pline l'Ancien<sup>2</sup>. Il faut peut-être attribuer ce fait à l'influence de Lucrèce<sup>3</sup> qui avait introduit une réflexion sur les monstres et les êtres hybrides où l'on décèle le refus de la mythologie et du merveilleux exotique, supplantés par les données de la science : un passage du *De rerum natura* tente de démontrer en effet l'impossibilité pour la nature de produire les monstres dont parlent les légendes ; pour l'admirateur d'Épicure qu'était Lucrèce, en effet, « ce sont [...] les lois mêmes de la physique épicurienne qui rendent impossible l'existence des monstres, êtres mi-hommes mi-bêtes<sup>4</sup> » :

<sup>1</sup> Hérodote, III, 17, 97. Des *admiranda* relatifs à la longévité exceptionnelle de certains personnages se rencontrent chez les auteurs latins, mais ne concernent pas uniquement les peuples exotiques. Cf. par exemple Pline, VII, 154 sq. et l'exemple d'Arganthonius, roi des Tartessiens, qui aurait vécu 120 ans (150 ans selon Pline, VII, 154 qui cite lui aussi ce personnage) cité chez Cicéron, *Caton l'Ancien*, XIX, 69, à propos de la crainte de la mort chez les vieillards : *Quaque, o di boni ! quid est in hominis natura diu ? Da enim supremum tempus, expectemus Tartessorum regis aetatem – fuit enim, ut scriptum uideo, Arganthonius quidam Gadibus, qui octoginta regnauerit annos, centum uiginti uixerit – sed mihi ne diuturnum quidem quicquam uidetur in quo est aliquid extremum*, « D'ailleurs, grands dieux ! qu'est-ce que longtemps dans la nature humaine ? Prends le maximum de durée, escomptons le même âge que le roi des Tartessiens – car l'histoire m'apprend qu'à Gadès un certain Arganthonius régna quatre-vingts ans et en vécut cent vingt – mais je ne puis pas même trouver long quoi que ce soit qui a une fin ». Sur cette anecdote, voir la note 6, p. 173, de P. Wuilleumier.

<sup>2</sup> Cf. notamment Pline, *N. H.*, VII, 9-33, qui fournit une série de descriptions fabuleuses de peuples exotiques (Arimaspes, androgynes, Indiens, Sciapodes, satyres, Pygmées, etc.). On peut s'interroger sur les raisons de cette crédulité des Anciens, dont on peut peut-être retrouver un reflet et une tentative de justification dans un passage de Saint Augustin – toutes réserves faites en raison du contexte chrétien –, *C. D.*, 16, 8, 137, cité par R. Schilling (éd. du livre VII de Pline, C.U.F., note 1 au § 32) : « ... S'il s'agit d'hommes dans ces descriptions merveilleuses, pourquoi Dieu n'aurait-il pas voulu créer de la même façon certains peuples, de peur que nous ne croyions, en voyant naître un monstre parmi nous, que la sagesse qui a façonné la nature humaine a failli dans son œuvre comme un artiste maladroit ? Dès lors, il ne doit pas nous sembler absurde qu'il y ait dans l'humanité des races de monstres, comme il y a dans chaque race quelques monstres d'hommes. Et pour conclure avec prudence et circonspection : ou ce qu'on raconte de ces races est faux ; ou ce ne sont pas des hommes ; ou s'ils sont des hommes, ils viennent d'Adam. »

<sup>3</sup> D'après M. Benabou (« *Monstres et hybrides chez Lucrèce et Pline l'Ancien* », dans *Entretiens sur le racisme*, Paris-La Haye, Mouton éd., 1975, p. 143), « [...] le *De rerum natura* de Lucrèce et l'*Histoire naturelle* de Pline – au-delà de leur commune et très significative référence à la Nature – sont peut-être les seuls ouvrages de la littérature latine classique où l'on puisse trouver, sinon une théorie cohérente sur les phénomènes de monstruosité et d'hybridité, du moins des éléments d'information suffisamment nombreux et précis pour qu'on puisse tenter de reconstituer l'attitude générale de nos auteurs sur ces problèmes ».

<sup>4</sup> M. Benabou, *op. cit.*, p. 144.

*Nec tamen omnimodis conecti posse putandum est  
omnia. Nam uolgo fieri portenta uideres,  
semiferas hominum species existere, et altos  
interdum ramos eigni corpore uiuo,  
multaque conecti terrestria membra marinis,  
tum flammam taetro spirantis ore Chimaeras  
pascere naturam per terras omniparentis<sup>1</sup>.*

Un autre passage du poème semble cependant attester la croyance, chez Lucrèce et chez ses modèles épicuriens, à l'existence d'autres mondes, où des êtres différents peuvent vivre :

*... necesse est confiteare  
esse alios aliis terrarum in partibus orbis  
et uarias hominum gentis, et saecla ferarum<sup>2</sup>,*

et d'autres auteurs, s'inspirant de modèles scientifiques et philosophiques différents, témoignent du fait qu'un autre type de réflexion avait cours dans l'Antiquité. Ovide, dans le livre XV de ses *Métamorphoses*, semble par exemple justifier le merveilleux exotique ou mythologique par la doctrine de Pythagore, selon laquelle tout change et se renouvelle sans cesse dans le monde. Le poète en fait l'un des fondements de la croyance aux métamorphoses, comme le montrent par exemple les passages faisant référence au phénix, ou à la transformation en pierre précieuse de l'urine de lynx, cités plus haut à propos des animaux exotiques. Ovide se montre un peu plus sceptique concernant les transformations opérées sur le corps humain :

*Esse uiros fama est in Hyperborea Pallene  
qui soleant leuibus uelari corpora plumis,  
cum Tritoniacam nouiens subiere paludem ;  
haud equidem credo ; sparsae quoque membra ueneno  
exercere artes Scythides memorantur easdem<sup>3</sup>.*

Cependant, même si Ovide affirme ne pas ajouter foi à ces légendes – *haud equidem credo* –, le témoignage qu'il donne de leur existence, et le fait qu'elles semblent avoir concerné surtout

<sup>1</sup> « Pourtant il ne faut pas croire que tous les éléments puissent se combiner de toutes les façons : autrement partout on verrait se créer des monstres, des êtres mi-hommes, mi-bêtes, venir au monde, parfois aussi de hautes branches s'élançant d'un corps vivant, des membres d'animaux terrestres s'unir à des parties d'animaux marins, et même des chimères soufflant la flamme par leur gueule effroyable que nourrirait la nature sur la terre mère de toutes choses » (II, 700-706). Au chant IV, 722 sq., Lucrèce, à propos des « visions » à l'origine des créatures fabuleuses de la mythologie, Centaures, Scyllas, Cerbères, et des fantômes (cf. aussi V, 878 sq.), démontre par la théorie épicurienne des simulacres que ces monstres ne sont que le produit de notre imagination. Cela n'empêche pas que Lucrèce et ses modèles aient pu croire que la terre, à ses débuts, a pu enfanter des êtres fabuleux, qui ne ce sont pas reproduits ; mais Lucrèce ne croit pas aux êtres hybrides, hommes-animaux, même dans les premiers temps de la terre (cf. V, 878 sq.) : *Multaque tum tellus etiam portenta creare / conatata mira facie membrisque coorta, / androgynem, interutras<que> nec utrum, utrimque remotum, / orba pedum partim, manuum uiduata uicissim, / muta sine ore etiam, sine uoltu caeca reperta, / uinctaque membrorum per totum corpus adhaesu, / nec facere ut possent quicquam, nec cedere quoquam, / nec uitare malum, nec sumere quod foret usus*, « Nombreux aussi furent les monstres que la terre en ce moment s'efforça de créer, et qui naissaient avec des traits et des membres étranges – tel l'androgyné, intermédiaire entre les deux sexes, et qui n'est ni l'un ni l'autre et n'appartient à aucun –, êtres privés de pieds ou dépourvus de mains, ou encore muets et sans bouche, ou qui se trouvaient être aveugles et sans regard, ou dont les membres captifs demeuraient entièrement soudés au corps et qui ne pouvaient rien faire, ni se mouvoir, ni éviter le danger, ni pourvoir à leurs besoins » (V, 837-844). Selon M. Benabou, *op. cit.*, p. 145, il s'agit dans ce passage d'une autre catégorie de monstres : « Ceux dont l'existence est considérée comme possible, ce sont des monstres tels que les étudie la tératologie, et dont l'existence ne contrevient qu'en apparence aux lois de la nature ».

<sup>2</sup> « Il te faut avouer qu'il y a dans d'autres régions de l'espace d'autres terres que la nôtre, et des races d'hommes différentes, et d'autres espèces sauvages » (II, 1074-1076 ; sur l'existence d'autres mondes, cf. la note 2, p. 81 d'A. Ernout et la référence à Épicure, *Lettre à Hérodoté*, § 45).

<sup>3</sup> « On raconte qu'il y a dans les contrées hyperboréennes, à Pallène, des hommes dont le corps se couvre de plumes légères, lorsqu'ils se sont plongés neuf fois dans le lac Triton ; mais je n'en crois rien ; c'est ainsi encore que les femmes de Scythie, assure-t-on, à l'aide de sucres magiques qu'elles répandent sur leurs membres, opéreraient le même prodige » (*Mét.*, XV, 356-360).

des régions lointaines – ici les régions hyperboréennes et la Scythie<sup>4</sup> –, semble démontrer l'existence, dans les représentations romaines, du merveilleux exotique.

À l'influence de la fable et du merveilleux vient s'ajouter celle de la science grecque, dans les domaines de l'ethnographie bien sûr, mais aussi de la philosophie ou même de la médecine, notamment à travers la théorie des climats découlant de la théorie des différentes zones climatiques du globe, et par l'intermédiaire du traité hippocratique intitulé *Airs eaux, lieux*. La théorie des climats appliquée aux populations humaines, développée d'abord chez les Grecs, a trouvé des échos chez de nombreux auteurs latins<sup>1</sup>. Cette théorie peut être définie comme l'analyse de l'« influence du climat sur les caractères ethniques et les aptitudes physiques et psychiques des hommes habitant les diverses régions de la terre, ainsi que sur la faune qui y domine<sup>2</sup> ». On en trouve déjà une allusion chez Lucrèce, qui, partant d'une simple observation – le dépaysement et l'effort d'adaptation nécessaires à ceux qui doivent voyager loin de leur pays d'origine, dans des pays étrangers où le genre de vie et le climat sont différents<sup>3</sup> –, en vient à la cause première de ce constat, qui est l'existence de différents climats correspondant aux diverses régions terrestres<sup>4</sup> et à ses conséquences sur les caractères physiques des populations et les types de maladies qui les affectent :

*Quae cum quattuor inter se diuersa uidemus  
quattuor a uentis et caeli partibus esse,  
tum color et facies hominum distare uidentur  
largiter et morbi generatim saecla tenere.  
Est elephas morbus qui propter flumina Nili  
gignitur Aegypto in media neque praeterea usquam.  
Athide temptantur gressus oculique in Achaëis  
finibus. Inde aliis alius locus est inimicus  
partibus ac membris : uarius concinnat id aer<sup>5</sup>.*

Cicéron évoque lui aussi cette théorie dans son *De Diuinatione* :

*Quid enim ? Non uidemus quam sint uaria terrarum genera ? Ex quibus et mortifera  
quaedam pars est, ut et Ampsancti in Hirpinis et in Asia Plutonia, quae uidimus, et  
sunt partes agrorum aliae pestilentes aliae salubres, aliae quae acuta ingenia  
gignant, aliae quae retusa ; quae omnia fuit et ex caeli uarietate et ex disparili  
aspiratione terrarum<sup>6</sup>.*

<sup>4</sup> La géographie d'Ovide semble d'ailleurs, dans ce passage, assez confuse ; cf. la note *ad loc.* de G. Lafaye, qui précise que le lac Triton est d'ordinaire localisé en Thrace, et que Pallène est une ville de Chalcidique.

<sup>1</sup> Voir notamment la définition, le commentaire et les références aux auteurs grecs et latins données par L. Callebaut dans son *Commentaire* au livre VI de Vitruve (à propos de VI, 1, 3), p. 70-71, qui cite parmi les Grecs ayant traité de ce sujet le Corpus hippocratique – et peut-être même, auparavant, Héraclite –, Panétius, Posidonius, Platon, Aristote, Strabon et Isidore de Séville, et, chez les Latins – outre Vitruve – Cicéron, Pline l'Ancien (II, 189) et Végèce (et peut-être aussi Varron).

<sup>2</sup> J. Beaujeu, *Commentaire* au livre II de l'*Histoire Naturelle* de Pline, p. 240, à propos de II, 189 sq. ; cette théorie peut être considérée comme l'« application féconde du causalisme stoïcien, dont l'honneur revient surtout à Posidonius et que Vitruve a traitée avec plus de détails » (*id.*, *ibid.*). L'influence de la théorie des climats sur la faune a été évoquée *supra*, à propos des animaux.

<sup>3</sup> *Nonne uidēs etiam caeli nouitate et aquarum / temptari procul a patria quicumque domoque / adueniunt ideo quia longe discrepant res ?*, « Ne vois-tu pas aussi que la nouveauté du climat et des eaux éprouve tous ceux qui, loin de leur patrie et de leur demeure, s'en vont à l'étranger, et ce à cause du désaccord profond dans les conditions de vie ? » (VI, 1103-1105).

<sup>4</sup> VI, 1106-1111, passage cité *supra*.

<sup>5</sup> Quelle différence en effet ne voyons-nous pas entre le ciel de la Bretagne et celui de l'Égypte, où s'infléchit l'axe du monde ; quelle différence encore entre le ciel du Pont, et celui qui va depuis Gadès jusqu'aux peuplades noires au teint brûlé ? Non seulement nous voyons ces quatre climats occuper des positions opposées dans la direction des quatre vents et des quatre régions du ciel ; mais encore le teint et le visage de leurs habitants présentent de larges différences, et chacune des races qui les habitent a ses maladies spécifiques : c'est l'éléphantiasis, qui naît sur les bords du Nil, au centre de l'Égypte, et ne se trouve nulle part ailleurs. En Attique le mal se prend aux pieds ; aux yeux, sur les confins de l'Achaïe. D'autres contrées encore ne conviennent pas à d'autres parties du corps ; tous ces effets sont dus aux différences de l'air » (VI, 1110-1118).

<sup>6</sup> « Eh bien ? Ne voyons-nous pas combien est grande la variété des terres ? Certaines d'entre elles sont mortelles, comme celle

Selon lui, l'influence du climat<sup>1</sup> est plus importante que celle des astres sur les hommes<sup>2</sup> :

*Quid ? Dissimilitudo locorum nonne dissimilis hominum procreationes habet ? Quas quidem percurrere oratione facile est, quid inter Indos et Persas et Aethiopas et Syros differat corporibus, animis, ut incredibilis uarietas dissimilitudoque sit. Ex quo intellegitur plus terrarum situs quam lunae tactus ad nascendum ualere<sup>3</sup>.*

C'est cependant le livre VI du traité *De l'architecture* de Vitruve qui y consacre le plus long développement ; après un passage explicatif où sont examinées les influences conjointes et contraires de la chaleur et de l'humidité<sup>4</sup>, Vitruve expose les conséquences de cet état de faits sur les populations nordiques, qui tirent du manque de soleil et de l'excès d'humidité leur grande taille, la blancheur de leur peau, la couleur claire de leurs cheveux et de leur yeux<sup>5</sup>, ainsi que l'abondance de sang dans leur corps :

*Ex eo quoque <quae> sub Septentrionibus nutriuntur gentes inmanibus corporibus,*

---

d'Ampsante chez les Hirpins et Plutonia en Asie, que nous avons vues ; certaines parties de territoires sont insalubres, d'autres sont saines ; les unes produisent des intelligences vives, d'autres des esprits obtus. Tout cela résulte d'une part de la variété des climats, d'autre part des différentes exhalaisons de la terre » (I, 36, 79).

<sup>1</sup> Dans le second discours *Sur la loi agraire*, Cicéron admet également l'influence de la nature et de la situation d'un pays sur le caractère des habitants : *Non ingenerantur hominibus mores tam a stirpe generis ac seminis quam ex eis rebus quae ab ipsa natura nobis ad uitae consuetudinem suppediantur, quibus alimur et uiuimus. Carthaginienses fraudulentum et mendaces non genere, sed natura loci, quod propter portus suos multis et uariis mercatorum et aduenarum sermonibus ad studium fallendi studio quaestus uocabantur. Ligures montani duri atque agrestes ; docuit ager ipse nihil ferendo nisi multa cultura et magno labore quaesitum. Campani semper superbii bonitate agrorum et fructuum magnitudine, urbis salubritate, descriptione, pulchritudine. Ex hac copia atque omnium rerum adfluentia primum illa apta est adrogantia qua a maioribus nostris alterum Capua consulem postulauit, deinde ea luxuries quae ipsam Hannibalem armis etiam tum inuictum uoluptate uicit, « Ce qui détermine le caractère des peuples, ce n'est pas tant l'origine et le sang que ce que la nature nous fournit pour l'ordinaire de la vie, ce qui sert à notre nourriture, à notre subsistance. Les Carthaginois étaient portés à la fraude et au mensonge, non par tempérament mais à cause de la situation de leur pays. Leurs ports les mettant en relations avec une foule de trafiquants et d'étrangers d'origines diverses, l'amour du gain les inclinait à la tromperie. Les Ligures des montagnes sont durs et sauvages : ils ont été formés par leur sol même, qui ne produit rien qu'à force de culture et de travail. Les Campaniens se sont toujours enorgueillis de l'excellence de leurs terres, de l'abondance de leurs récoltes, de la salubrité, de l'heureuse ordonnance et de la beauté de leur ville. C'est de cette abondance et de cette affluence de tous les biens qu'est liée tout d'abord cette arrogance qui engagea Capoue à réclamer à nos ancêtres le privilège de fournir d'un des deux consuls et ensuite cette mollesse qui vainquit par la volupté Hannibal lui-même que les armes n'avaient pu vaincre encore » (*De lege agraria* II, XXXV, 95).*

<sup>2</sup> II, chap. 45-46, 94-97.

<sup>3</sup> « Quoi ? La variété des pays ne fait-elle pas naître des hommes différents ? Il est facile de citer les différences physiques et spirituelles existant entre les Indiens et les Perses, entre les Éthiopiens et les Syriens, à tel point que la différence et la variété sont proprement incroyables. Il en ressort que les situations sur la terre ont plus d'influence sur les naissances que les contacts avec la lune » (II, 46, 96-97). Voir aussi *De natura deorum*, II, 6, 17 ; 16, 42. Dans le traité *Du destin*, IV, 7-8, Cicéron expose la même théorie, mais semble toutefois admettre qu'elle possède des limites : *Inter locorum naturas quantum intersit uidemus ; alios esse salubris, alios pestilentis ; in aliis esse pituitosos et quasi redundantis, in aliis exsiccatos atque aridos ; multa sunt alia, quae inter locum et locum plurimum differant. Athenis tenue caelum, ex quo etiam acutiores putantur Attici ; crassum Thebis, itaque pingues Thebani et ualentes. Tamen neque illud tenue caelum efficiet, ut aut Zenonem quis aut Arcesilam aut Theophrastum audiatur ; neque crassum, ut Nemea potius quam Isthmo uictoriam petat. Diuine longius : quid enim loci natura adferre potest, ut in porticu Pompei potius quam in campo ambulemus ? tecum quam cum alio ? Idibus potius quam Kalendis ? Vt igitur ad quasdam res natura loci pertinet aliquid, ad quasdam autem nihil, sic astrorum adfectio ualeat, si uis, ad quasdam res, ad omnis certe non ualebit, « Entre les climats nous voyons qu'il y a de grandes différences : les uns sont salubres, les autres malsains ; ici les tempéraments sont lymphatiques et comme engorgés d'humeurs, là les gens maigres et secs ; et il y a bien d'autres caractères qui mettent entre tel et tel lieu une grande différence. Athènes jouit d'un air subtil : c'est ce qui fait, croit-on, la finesse des Athéniens ; il est épais à Thèbes, aussi les Thébains sont-ils gras et forts. Ce n'est pourtant pas cet air subtil qui fera de quelqu'un l'auditeur de Zénon au lieu d'en faire celui d'Arcésilas ou encore de Théophraste, ni cet air épais qui l'enverra chercher la victoire à Némée plutôt qu'à l'Isthme. Poussez plus loin l'analyse. Quelle influence peut avoir le climat pour que je me promène dans le portique de Pompée plutôt qu'au Champ de Mars ? avec vous plutôt qu'un autre ? aux Ides plutôt qu'aux Calendes ? Donc, de même qu'il y a certaines choses dans lesquelles le climat entre pour une part, d'autres où il n'est pour rien, ainsi l'état des astres peut valoir dans certains cas, si vous voulez : il ne vaudra certes pas dans tous ».*

<sup>4</sup> *Haec autem ex natura rerum sunt animaduertenda consideranda atque etiam ex membris corporibusque gentium obseruanda. Namque sol quibus locis mediocriter profundit uapores, in his conseruat corpora temperata ; quaeque proxime currendo deflagrat, eripit exurendo temperaturam umoris ; contra uero refrigeratis regionibus, quod absunt a meridie longe, non exhauritur a coloribus umor, sed ex caelo roscidus aer in corpora fundens umorem efficit ampliores corporaturas uocisque sonitus grauiore, « Ces données, que l'on tirera d'une observation attentive de la nature, sont également identifiables dans la constitution physique des populations. Dans les endroits en effet où le soleil ne répand qu'une chaleur modérée, il assure là une régulation physiologique constante ; dans ceux qu'embrase sa course toute proche, il fait disparaître, en la consumant, la composante humide. Dans les régions froides au contraire, très éloignées du Sud, l'humidité n'est pas absorbée par la chaleur : l'eau, dont est chargée l'atmosphère, imprègne les corps d'une humidité qui donne de plus fortes corpulences et un timbre de voix plus grave » (VI, 1, 3).*

<sup>5</sup> Ces *topoi* relatifs aux caractères physiques des populations, et que l'on retrouve chez de nombreux auteurs, seront examinés *infra*.

*candidis coloribus, directo capillo et rufo, oculis caesis, sanguine multo ab umoris plenitate caelique refrigerationibus sunt conformati*<sup>1</sup>,

tandis que les peuples du Midi, placés dans des conditions inverses – par manque d’humidité et excès de chaleur – présentent les caractéristiques opposées, une petite taille, un teint foncé, des cheveux frisés, des yeux noirs et une moindre quantité de sang dans le corps :

*... qui autem sunt proximi ad axem meridianum subiectique solis cursui breuioribus corporibus, colore fusco, crispo capillo, oculis nigris, cruribus ualgis, sanguine exiguo solis impetu perficiuntur*<sup>2</sup>.

Puis, comme chez Lucrèce et Cicéron, l’effet du climat selon Vitruve s’exerce jusque sur la résistance aux maladies et sur les mentalités, l’abondance du sang chez les peuples nordiques étant la cause directe de leur courage à la guerre, tandis que les peuples méridionaux, de par leur habitude à supporter la chaleur, résistent mieux aux fièvres<sup>3</sup> :

*Itaque etiam propter sanguinis exiguitatem timidiores sunt ferro resistere, sed ardores ac febres sufferunt sine timore quod nutrita sunt eorum membra cum feruore. Itaque corpora quae nascuntur sub Septentrione a febre sunt timidiora et inbecilla, sanguinis autem abundantia ferro resistunt sine timore*<sup>4</sup>.

L’influence du climat, humide ou chaud, sur les qualités intellectuelles et morales des populations est ensuite développé plus longuement<sup>5</sup> ; l’inégalité entre peuples nordiques et peuples méridionaux s’applique à l’intelligence :

*Item propter tenuitatem caeli meridianae nationes ex acuta feruore mente expeditius celeriusque mouentur ad consiliorum cogitationes ; septentrionales autem gentes infusae crassitudine caeli, propter obstantiam aeris umore refrigeratae stupentes habent mentes*<sup>6</sup>,

et aux qualités de courage, de vaillance guerrière :

---

<sup>1</sup> « De là vient aussi que les populations vivant qu Nord ont une taille gigantesque, le teint blanc, des cheveux raides et roux, des yeux bleu clair et beaucoup de sang, conformation qu’elles doivent à la saturation en humidité et au froid du climat » (VI, 1, 3).

<sup>2</sup> « [...] En revanche les habitants des régions voisines de la partie sud de l’axe du monde et placés sous la trajectoire du soleil reçoivent, de l’énergie solaire, une taille plus petite, un teint brun, des cheveux frisés, des yeux noirs, des jambes torsés, peu de sang » (VI, 1, 4). Sur *cruribus ualgis*, lieu commun que l’on retrouve chez Pline, II, 189, Aristote et Strabon, voir la note 3, p. 72-73 de L. Callebat dans son *Commentaire*. En VI, 1, 5-8, Vitruve développera un cas particulier de l’influence du climat – humide ou chaud – : celui des différents timbres de voix (cf. aussi Manilius, IV, 731). Sur ce passage, qui rappelle le traité hippocratique *Airs, eaux, lieux* (5-6), voir la note 1, p. 74 de L. Callebat.

<sup>3</sup> Sur ce passage, où « Vitruve [...] transcrit certainement [...] l’enseignement vulgarisé de la science grecque, hippocratique [...] ou, plus précisément sans doute, aristotélicienne », voir la note 4 p. 73-74 de L. Callebat, et les références aux passages d’Aristote relatifs à cette doctrine de la différence entre les peuples nordiques, courageux mais manquant d’intelligence et d’habileté, et les peuples des pays chauds, qui possèdent ces deux dernières qualités mais qui se révèlent en revanche craintifs.

<sup>4</sup> « Il s’ensuit également que ce peu de sang leur fait redouter d’affronter une arme, mais qu’ils ne redoutent ni la canicule, ni les fièvres, la chaleur étant le milieu où leurs membres se sont développés. Et il s’ensuit que, physiquement, les natifs du Nord redoutent, eux, la fièvre à laquelle ils sont vulnérables, mais qu’ils doivent à l’abondance de leur sang d’affronter une arme sans la redouter » (VI, 1, 4). Voir le développement comparable de Pline, II, 189, à propos des différences physiques entre peuples du Nord et du Sud : *Namque et Aethiopus uicini sideris uapore torreri adustusque similes gigni, barba et capillo uibrato, non est dubium, et aduersa plaga mundi candida atque glaciali cute esse gentes, flauis promissas crinibus, truces uero ex caeli rigore has, illas mobilitate sapientes, ipsoque crurum argumento illis in supera sucum reuocari natura uaporis, his in inferas partes depelli umore deciduo*, « il est hors de doute que les Éthiopiens sont rôtis par la radiation de l’astre tout proche et ont en naissant l’air brûlés du soleil, que leur barbe et leurs cheveux sont crépus, tandis que dans la zone contraire les races ont la peau blanche et glacée, avec de longs cheveux blonds ; le froid raide de l’air rend ces derniers sauvages, sa mobilité rend les autres sages ; et leurs jambes mêmes fournissent la preuve que chez les uns l’action de la radiation solaire attire les sucs dans le haut du corps et que chez les autres ils sont refoulés dans ses parties inférieures par la chute des liquides ».

<sup>5</sup> VI, 1, 9-11.

<sup>6</sup> « C’est pareillement à cause de la légèreté de l’air que les populations du Sud, auxquelles la chaleur donne un esprit vif, manifestent une grande facilité et une grande rapidité de réflexion et de discernement ; l’épaisseur de l’air qui les imprègne et le froid humide d’un ciel bouché font en revanche que les populations nordiques ont l’esprit engourdi » (VI, 1, 9).

*Cum sint autem meridianae nationes animis acutissimis infinitaque sollertia consiliorum, simul ad fortitudinem ingrediuntur, ibi succumbunt, quod habent exsuctas ab sole animorum uirtutes ; qui uero refrigeratis nascuntur regionibus ad armorum uehementiam paratiores sunt ; magnis uirtutibus sunt sine timore<sup>4</sup>,*

la valeur guerrière étant toutefois tempérée et contrebalancée, chez les peuples nordiques, par leur manque de finesse et de discernement – ce qui a notamment contribué à alimenter, dans la littérature latine, le *topos* concernant l'inconstance et la versatilité du peuple gaulois<sup>5</sup> :

*... sed tarditate animi sine considerantia irruentes sine sollertia suis consilii refragantur<sup>6</sup>.*

C'est aussi, en partie du moins, à cette influence du climat sur les caractères des populations que se réfère Tite-Live<sup>7</sup> dans le discours qu'il fait prononcer à Manlius Vulso, en 189, avant le combat contre les Galates ou Gallo-Grecs d'Asie Mineure, lorsqu'il constate la dégénérescence des peuples gaulois s'étant établis, au cours de leurs migrations, dans cette région orientale, ainsi que celle des peuples grecs ou macédoniens qui colonisèrent des contrées barbares<sup>8</sup>. À l'extrême fin du principat d'Auguste ou au début du règne de Tibère, les mêmes analyses se retrouvent encore dans les *Astronomiques* de Manilius, qui attribue non

<sup>4</sup> « Mais si les populations du Sud ont une intelligence très vive et une immense capacité de discernement, elles se retrouvent sans force dès l'instant où elles ont à faire acte de courage : leur bravoure et leur énergie sont taries par le soleil. Ceux qui, en revanche, naissent dans les régions froides sont, eux, parfaitement aptes à la violence des armes ; leur bravoure est grande et ils sont sans peur » (VI, 1, 10).

<sup>5</sup> Cf. *infra*, mentalités.

<sup>6</sup> « [...] Mais, lents d'esprits et se précipitant sans réfléchir, [les peuples des régions froides] font échec, par leur manque de finesse, à leurs propres entreprises » (VI, 1, 10). Voir aussi, par exemple, l'opposition entre Barbares et Grecs chez Cicéron, *Tusculanes*, II, 27, 65 : *Itaque barbari quidam et inmanes ferro decertare acerrume possunt, aegrotare uiriliter non queunt. Graeci autem homines, non satis animosi, prudentes, ut est captus hominum, satis, hostem aspicere non possunt, eidem morbos toleranter atque humane ferunt. At Cimbri et Celtiberi in proeliis exultant, lamentantur in morbo. Nihil enim potest esse aequabile, quod non a certa ratione proficiscatur*, « Ainsi des barbares, des sauvages sont capables de déployer dans les combats la plus grande énergie et ne sont pas à même de résister à la maladie comme des hommes. Inversement les Grecs, trop peu courageux, mais aussi sensés que des hommes peuvent l'être naturellement, sont incapables de regarder en face l'ennemi, et cependant supportent la maladie avec une douce résignation. De leur côté les Cimbres et les Celtibériens poussent des cris de joie dans les batailles et des cris de douleur quand ils sont malades. Aussi bien ne peut-il y avoir d'égalité dans la conduite là où manque un principe ferme ». Voir encore, à l'époque suivante, les explications de Pline, II, 189-190 : *Namque et Aethiopas uicini sideris uapore torrerit adustisque similes gigni, barba et capillo uibrato, non est dubium, et aduersa plaga mundi candida atque glaciali cute esse gentes, flauis promissas crinibus, truces uero ex caeli rigore has, illas mobilitate sapientes, ipsoque crurum argumento illis in supera sucum reuocari natura uaporis, his in inferas partes depelli uapore deciduo ; hic graues feras, illic uarias effigies animalium prouenire et maxime alitum multas figuras igni uolucres ; corporum autem proceritatem utrobique, illic ignium nisu, hic umoris alimento*, « Il est hors de doute que les Éthiopiens sont rôtis par la radiation de l'astre tout proche et ont en naissant l'air brûlés du soleil, que leur barbe et leurs cheveux sont crépus, tandis que dans la zone contraire les races ont la peau blanche et glacée, avec de longs cheveux blonds ; le froid raide de l'air rend ces derniers sauvages, sa mobilité rend les autres sages ; et leurs jambes mêmes fournissent la preuve que chez les uns l'action de la radiation solaire attire les sucs dans le haut du corps et que chez les autres ils sont refoulés dans ses parties inférieures par la chute des liquides. Dans la région glaciale on rencontre des bêtes pesantes, dans l'autre des animaux de formes variées, et surtout de nombreuses espèces d'oiseaux dont le feu céleste accélère la vitesse. Mais dans les deux régions les êtres sont de grande taille, là sous la poussée des feux, ici nourris par l'humidité ». Pour J. Beaujeu (*Commentaire*, p. 240), « [cette] influence du climat sur les caractères ethniques et les aptitudes physiques et psychiques des hommes habitant les diverses régions de la terre, ainsi que sur la faune qui y domine [est une] application féconde du causalisme stoïcien, dont l'honneur revient surtout à Posidonius et que Vitruve a traitée avec plus de détails ».

<sup>7</sup> Sur la présence de la théorie des climats chez Tite-Live, voir R. Girod, « La géographie de Tite-Live » (dans A.N.R.W., p. 1190-1129, Berlin, de Gruyter, 1982), p. 1222, qui cite, outre le passage du livre XXXVIII reproduit dans la note suivante, un passage du livre IX (13, 7) concernant les montagnards samnites. R. Girod fait cependant remarquer que le point de vue de Tite-Live, par rapport à celui du médecin Hippocrate dans son traité « Airs, eaux, lieux », est « plus étroit et reste lié à sa préoccupation d'historien de la conquête romaine : pour lui, l'influence du milieu se limite à des conséquences morales et détermine essentiellement la valeur guerrière ou au contraire la manque de pugnacité d'un groupement humain » (note 114).

<sup>8</sup> Tite-Live, XXXVIII, 17, 10-13 : *... sicut in frugibus pecudibusque non tantum semina ad seruandam indolem ualent quantum terrae proprietates caelique sub quo aluntur mutat : Macedones, qui Alexandriam in Aegypto, qui Seleuciam ac Babyloniam, quique alias sparsas per orbem terrarum colonias habent, in Syros Parthos Aegyptios degenerarunt ; Massilia, inter Gallos sita, traxit aliquantum ab accolis animorum ; Tarentinis quid ex Spartana dura illa et horrida disciplina mansit ? Generosius in sua quidquid sede gignitur ; insitum alienae terrae, in id quo alitur, natura uertente se, degenerat*, « Encore nos lointains ancêtres avaient-ils affaire à de véritables Gaulois, nés dans leur pays d'origine ; ceux-ci sont déjà des dégénérés, des sang-mêlé et vraiment des Gallogrecs, comme on les appelle ; comme pour les plantes et le bétail, la semence n'est pas aussi apte à préserver le caractère des espèces que la bonne ou mauvaise qualité du sol et du climat où ils croissent à les changer : ainsi les Macédoniens, qui ont fondé Alexandrie en Égypte, qui possèdent Séleucie et Babylone et d'autres colonies éparpillées dans le monde, ont dégénéré en Syriens, en Parthes, en Égyptiens ; Marseille, située au milieu des Gaulois, a pris quelques traits de caractère à ses voisins ; et les Tarentins, que leur est-il resté de ces rudes et âpres mœurs spartiates ? Ce qui croît en son lieu naturel est de nature plus noble ; ce qui est semé en terre étrangère, par un changement de sa nature, devient ce dont il se nourrit ». Cf. aussi XXXVIII, 17, 17.

seulement à l'influence première des astres, mais aussi à la division du monde en différentes zones climatiques, l'origine des variations observées entre les peuples :

*Idcirco in uarias leges uariasque figuras  
dispositum genus est hominum, proprioque colore  
formantur gentes, sociataque iura per artus  
materiamque parem priuato foedere signant<sup>1</sup>.*

Chez Manilius comme chez Vitruve, ce déterminisme des astres et du climat s'exerce à la fois sur l'apparence physique – la couleur de la peau, la teinte et la texture des cheveux, la taille et la force<sup>2</sup> – sur la voix et les langues<sup>3</sup>, mais aussi sur les mœurs et les mentalités<sup>4</sup>.

Aux influences de la tradition grecque, de la fable à la théorie des climats, il faut enfin ajouter celle des expériences romaines, puisque Rome, en prenant le relais des Grecs, s'est peu à peu forgé son propre système de représentations, soit en redécouvrant les contrées déjà visitées par ses prédécesseurs hellènes, soit en explorant des régions restées très mal connues des Grecs, notamment en Occident. On note ainsi, dans les textes latins, la présence d'une certaine xénophobie, voire d'une sorte de « racisme<sup>5</sup> », qui toutefois ne semble pas avoir constitué chez les Romains une attitude systématique : les stéréotypes – négatifs ou même positifs – concernent en général des événements précis, ponctuels, et répondent souvent à des motivations littéraires, politiques ou morales<sup>6</sup>.

## B. Caractères physiques et apparence

Ces *topoi* concernent tout d'abord, bien entendu, les caractères physiques et l'apparence des peuples exotiques. Il semble que les auteurs insistent principalement sur les caractères physiques qui sont pour eux objets d'étonnement, à cause de la différence qu'ils présentent avec le type méditerranéen, et en tant que marqueurs de barbarie et d'exotisme. L'attention semble se porter essentiellement sur les extrêmes, à savoir le teint foncé des peuples africains ou extrême-orientaux – comme celui des Indiens ou même des « Sères » –, par opposition à celui, très clair, des peuplades nordiques, ou encore la haute taille des Germains comparée au nanisme des Pygmées. Une première série de *topoi* concerne en effet la couleur de la peau, des yeux, des cheveux et de la barbe ; une deuxième série rassemble les remarques globales concernant le corps dans son ensemble, ses particularités, sa taille, sa force ou sa résistance, ou au contraire sa faiblesse. Quant au costume, il apparaît comme l'un des éléments principaux permettant de définir un peuple, une nation : pris au sens large – vêtements, couvre-chef, chaussures mais aussi soins du corps ou des cheveux, de la saleté

---

<sup>1</sup> « C'est à ce partage qu'il faut rapporter ces différences de mœurs et de figures que nous remarquons parmi les hommes ; chaque nation est distinguée par ses nuances ; et des traits de ressemblance, des traces de conformité caractérisent les naturels d'un même pays » (IV, 711-714, trad. Pingré). Sur l'ensemble du passage commençant au vers 711 voir l'*Introduction* de G. P. Goold, p. XC-XCI dans l'édition de la Loeb Classical Library.

<sup>2</sup> Voir les passages cités *infra*.

<sup>3</sup> IV, 731.

<sup>4</sup> IV, 732. Sur les relations entre l'homme, la terre et le ciel dans ce passage de Manilius, voir J.-H. Abry, « Une carte du monde à l'époque d'Auguste », p. 87.

<sup>5</sup> Le terme de racisme représente un anachronisme pour l'antiquité (voir Chr. Delacampagne, *Une histoire du racisme*, Paris, Livre de Poche, 2000, p. 27) ; cependant, la civilisation gréco-romaine aurait porté en germe cette notion, dans l'opposition essentielle entre Grecs et Barbares, et dans la partition entre hommes libres et esclaves (*id.*, *ibid.*, p. 27-28).

<sup>6</sup> Cf. II<sup>e</sup> partie.

jusqu'aux raffinements les plus extrêmes – le costume peut même symboliser à lui seul un peuple donné : la chlamyde et le *pallium*, par exemple, signalent l'origine grecque ou gréco-orientale, par opposition à la toge portée d'ordinaire par les citoyens romains.

## 1. *Indi colorati, Comata Gallia* : caractéristiques de la peau, des yeux, des cheveux

Ainsi les peuples situés aux extrémités méridionales du monde – c'est-à-dire les Africains ou Libyens – et ceux qui étaient censés habiter les confins orientaux – Sères, Indiens et Éthiopiens, souvent confondus d'ailleurs en raison du caractère encore très flou de la géographie de ces régions, tout particulièrement chez les poètes<sup>1</sup> –, sont souvent associés à des lieux communs relatifs à leur teint brun, basané, que les Anciens attribuaient à la brûlure du soleil<sup>2</sup>. Cette croyance est visible jusque dans l'étymologie du terme d'Éthiopien, le grec Αἰθίοψ signifiant littéralement « au visage brûlé<sup>3</sup> », et a été relayée ensuite par la théorie des zones, selon laquelle le soleil est plus proche de la terre dans les régions méridionales. Hygin, à propos des différences de climat en fonction des zones terrestres, introduit une remarque ethnographique relative à la couleur de peau des peuples habitant cette zone en leur attribuant le qualificatif d'Éthiopiens, qui semble être employé ici dans son sens étymologique :

*Praeterea hinc quoque intellegimus... in aestiuo circulo calorem esse, quod quae terra habitatur, eos tamen uidemus, ... qui autem proximi sunt aestiuo circulo, eos Aethiopas et perusto corpore esse*<sup>4</sup>.

Manilius, dans sa longue description de l'*orbis terrarum* du chant IV des *Astronomiques*, introduit davantage de précision en citant différents noms de peuples et différentes nuances de couleur de peau, en fonction de la situation géographique et des climats :

<sup>1</sup> Les Anciens donnaient généralement le nom d'Éthiopiens à tous les peuples à la peau foncée. Cf. J. André, *Virgile et les Indiens*, p. 158 : « [...] L'Antiquité ne limitait pas à ces Africains [les derniers riverains visibles du Haut-Nil] le nom d'*Aithiopes* « les hommes au visage brûlé », terme général qui englobe toutes les populations à peau noire ou très foncée ». J. André ajoute que « la littérature homérique [...] divise [les *Aithiopes*] en deux groupes géographiquement opposés : ceux de l'Est, qui figurèrent plus tard à l'armée de Xerxès ; ceux de l'Ouest, c'est-à-dire les populations noires d'Afrique occidentale et centrale, que les Carthaginois, en relation avec le Soudan par l'intermédiaire des oasis du Fezzan, révélèrent au monde méditerranéen. Cette opposition répond à la théorie antique suivant laquelle la pigmentation était due à la proximité du soleil, et l'effet de l'astre devait être nécessairement le même au levant et au couchant. [...] La force de la tradition homérique maintiendra jusque sous l'Empire cette dualité, limitée désormais à l'Afrique chez les géographes, mais non chez les profanes. Ainsi les Indiens qui, eux aussi, habitent, croit-on, l'extrémité orientale des terres, sont des Éthiopiens de l'Est comme le sont également pour certains les Sères » (p. 158-159). Pour les références homériques, voir entre autres *Od.* I, 23 et IV, 84.

<sup>2</sup> Voir le passage déjà cité d'Ovide, *Mét.*, II, 235-236, relatif aux conséquences du passage de Phaëthon au-dessus de l'Afrique, qui fournirait l'explication mythologique de la couleur de peau des « Éthiopiens », c'est-à-dire des peuples africains à la peau noire : *Sanguine tum credunt in corpora summa uocato / Aethiopum populos nigrum traxisse colorem*, « C'est alors, croit-on, que le sang des peuples d'Éthiopie, attiré à la surface de leur corps, a pris sa couleur noire » ; voir aussi J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 19 : « Si les Indiens sont fréquemment évoqués, leur portrait est assez rudimentaire, avec deux éléments principaux : le teint basané (chez 18 poètes depuis Virgile) et la chevelure flottante, généralement teinte et parfumée ».

<sup>3</sup> Formé sans doute à partir du verbe αἴθω, « enflammer, faire brûler » et du nom ὄψ, « visage ». J. André, *Virgile et les Indiens*, p. 158, note 3, à propos des *Aithiopes*, remarque que « les appellations des peuples anciens d'après une caractéristique chromatique ne sont pas rares, cf. *Rutuli, Ruteni* « les blonds » ».

<sup>4</sup> « De plus, nous comprenons aussi les excès [...] de chaleur sur le cercle estival, puisque même dans la zone habitée de la terre nous voyons [que] [...] les peuples tout proches du cercle estival sont Éthiopiens et ont le corps brûlé » (*L'astronomie*, I, 8, 3). Sur le corps brûlé des Éthiopiens, voir la note 12 d'A. Le Bœuffle, qui rappelle que ce nom signifie « visage brûlé » et cite Plinius, *N. H.* II, 189 : *Aethiopas uicini sideris uapore torrerit adustisque similes gigni* (passage cité *supra*). Sur cet emploi du sens étymologique du terme d' « Éthiopien », voir aussi Varron, *La langue latine*, VIII, 20, 38 ; VIII, 21, 41 et IX, 30, 42.



*Aethiopes maculant orbem tenebrisque figurant  
 perfusas hominum gentes ; minus India tostos  
 progenerat ; tellusque natans Aegyptia Nilo  
 lenius irriguis infuscat corpora campis  
 iam proprior mediumque facit moderata tenorem.  
 Phoebus harenosis Afrorum puluere terris  
 exsiccat populos, et Mauretania nomen  
 oris habet titulumque suo fert ipsa colore<sup>1</sup>.*

La même croyance à l'influence du climat et de la brûlure du soleil apparaissait déjà dans le *De rerum natura* de Lucrèce, qui se réfère lui aussi à la théorie des zones et utilise à deux reprises le qualificatif *percoctus*, « cuit », à propos des peuples noirs d'Éthiopie, la première fois à propos du Nil, qui prendrait sa source dans la zone torride,

*inter nigra uirum percocto saecla colore<sup>2</sup>,*

la seconde dans le passage du livre VI concernant les zones climatiques, où le pays de ces hommes à la peau brûlée représente l'extrémité sud-est de l'*orbis terrarum* :

*quidue quod in Ponto est differre, et Gadibus atque  
 usque ad nigra uirum percocto saecla colore ?<sup>3</sup>*

De fait, les qualificatifs *coloratus*, *decolor*<sup>4</sup>, ou *niger* sont souvent associés à ces peuples. Dans la légende figuraient déjà les personnages de Memnon, roi des Éthiopiens, et d'Andromède, fille du roi d'Éthiopie Céphée ; Memnon est plusieurs fois qualifié de *niger*<sup>5</sup>, et la couleur de la peau d'Andromède constitue un *topos* dans la poésie amoureuse d'Ovide, qui invoque souvent son origine éthiopienne,

*Andromedan Perseus nigris portarit ab Indis<sup>6</sup>,*

notamment à titre d'*exemplum* mythologique destiné à combattre le préjugé antique à l'encontre des femmes ayant le teint mat ou foncé, comme dans ce passage de l'*Art d'aimer* :

<sup>1</sup> « Le teint noir des Éthiopiens forme dans l'univers une vraie bigarrure ; ils représentent assez bien des peuples qui seraient toujours enveloppés de ténèbres. Les Indiens sont moins brûlés ; [...] et l'Égypte [...], rafraîchie par les débordements du Nil, donne à ses habitants une couleur encore moins foncée [ : elle est plus voisine de notre climat et un air moins chaud ne les colore qu'à moitié]. L'Africain est desséché par l'ardeur du soleil, au milieu de ses sables brûlants. La Mauritanie, ainsi appelée à cause de la couleur de ceux qui l'habitent, doit ce nom à la [couleur] de leur teint » (IV, 724-730, texte de l'éd. G. P. Goold, trad. d'après Pingré, éd. Nisard). Sur le nom de la Maurétanie, qui dérive selon Isidore, *Orig.* XIV, 5, 10, du mot grec μαῦρος, signifiant « sombre », voir la note a, p. 280 de G. P. Goold et J. André, *Virgile et les Indiens*, p. 159. Voir aussi IV, 758-759 : *Ardent Aethiopes Cancro, cui plurimus ignis : / hoc color ipse docet...*, « Les Éthiopiens brûlent sous le Cancer, dont les feux sont les plus abondants : leur couleur elle-même nous l'enseigne » (trad. personnelle).

<sup>2</sup> « Parmi les races noires, au teint brûlé par le soleil » (Lucrèce, VI, 722).

<sup>3</sup> « Quelle différence encore entre le ciel du Pont, et celui qui va depuis Gadès jusqu'aux peuplades noires au teint brûlé ? » (VI, 1108-1109).

<sup>4</sup> Sur l'emploi de ces deux adjectifs pour qualifier la couleur de peau de certains peuples étrangers, voir les analyses de J. André, *Étude sur les termes de couleur...*, p. 125-126.

<sup>5</sup> Cf. le passage de Virgile (*Énéide*, I, 489) décrivant les épisodes de la guerre de Troie représentés sur le temple de Junon à Carthage, où figure Énée aux prises avec « les armées de l'Aurore et les armes du noir Memnon », *Eoasque acies et nigri Memnonis arma*. Cf. aussi Ovide, *Amours*, I, 8, 3-4 : *nigri... Memnonis*, « le noir Memnon » et I, 13, 33-34 ; *Pontiques*, III, 3, 95-98 : *Si dubitem faueas quin his, o Maxime, dictis, / Memnonio cygnos esse colore putem. / Sed neque mutatur nigra pice lacteus umor, / nec quod erat candens fit terebinthus ebur*, « Si je doutais, Maxime, que tu applaudisses à ce discours, ce serait croire que les cygnes sont de la couleur de Memnon. Mais ni le lait ne se change en poix noire ni l'ivoire, qui était blanc, ne devient du térébinthe ».

<sup>6</sup> « Andromède, Persée a été la chercher chez les noirs Indiens » (*Art d'aimer*, I, 53).

*Nec suus Andromedae color est obiectus ab illo,  
mobilis in gemino cui pede pinna fuit<sup>1</sup>.*

On trouve déjà ce *topos* chez Plaute, à propos des « esclaves éthiopiens » mentionnés dans plusieurs comédies : dans le *Poenulus*, le teint sombre de ces esclaves – nommés *Aegyptini*<sup>2</sup> –, qui sont mentionnés dans le contexte des jeux du cirque<sup>3</sup>, fournit l’occasion d’une comparaison comique mise dans la bouche du soldat Antaménide :

*Ita replebo atritate atrior multo ut siet  
quam Aegyptini, qui cortinam ludis per circum ferunt<sup>4</sup>.*

La couleur noire est aussi associée aux « Indiens » – en l’occurrence les Éthiopiens – dans le passage des *Géorgiques* déjà cité à propos des sources du Nil<sup>5</sup> ; Ovide, dans l’*Art d’aimer*, évoque encore le « noir Indien » – *decolor Indus* –, à propos des riverains de la « mer Rouge » dans laquelle se pêchaient les perles ou les pierres précieuses<sup>6</sup>, et, dans les *Métamorphoses*, l’« Inde basanée » soumise par Bacchus<sup>7</sup>. L’adjectif *coloratus* employé par Virgile à propos des Éthiopiens sera utilisé par Ovide à propos des Sères, mal connus au point d’être, sans doute, assimilés aux Indiens, pour ce qui concerne du moins l’apparence physique<sup>8</sup>. Quant aux cheveux des peuples du sud, ils sont crépus et frisés, comme l’indiquent, par exemple, le

<sup>1</sup> « Celui qui portait au pied des ailes rapides ne reprocha jamais à Andromède la couleur de son teint » (*ibid.*, II, 643-644 ; cf. aussi *Hér.*, XV, 35-36, où Sapho s’adresse ainsi à Phaon : *Candida si non sum, placuit Cephæia Perseo / Andromede, patriae fusca colore suae*, « Si je ne suis point blanche, Andromède, fille de Céphée, brune selon la couleur de sa patrie, plut à Persée »).

<sup>2</sup> Cf. Festus, 98.

<sup>3</sup> Sur le caractère exotique de certains spectacles des *ludi*, et sur le sens de l’expression *qui cortinam ferunt* dans la citation de Plaute, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie, Chap. II, B, 2, b.

<sup>4</sup> « Je la couvrirai tellement de noirissures, qu’elle sera plus noire que les Éthiopiens qui portent des seaux d’eau dans le cirque à l’occasion des jeux » (*Poenulus*, 1290-1291). J. Dangel, « L’Asie des poètes latins... », p. 181, a commenté ce passage en soulignant la concomitance entre les *topoi* venus des Grecs et l’actualité des *exotica* du temps de Plaute : « [...] Ce sont finalement moins les emprunts conventionnels faits aux modèles grecs que des impressions bien romaines, en surimposition, et de ce fait actualisées, que Plaute présente dans son théâtre. Le cas est [...] net avec l’évocation des *Éthiopiens*. S’ils sont perçus en fonction du trait banal et stéréotypé de la noirceur de leur peau, Plaute essaie cependant d’en parler non pas en parodiant par exemple quelque passage d’Homère ou d’Hérodote, mais à partir de ce qui peut être observable à Rome même dans le monde des esclaves. [...] Par la référence à ces petits métiers qui gravitent autour du spectacle des jeux du cirque et avec une pointe d’exotisme trouvée sur son propre sol, Plaute montre ce goût bien romain pour l’observation directe et personnelle, fût-elle au bout du compte coupée de son contexte d’origine ». Un peu plus haut dans le *Poenulus*, la description faite par Milphion de la nourrice des deux jeunes Carthaginois, Giddénis, semble évoquer, de même, une esclave africaine : *Statura hau magna, corpore aquilost...*, « Pas très grande, le teint basané... » (v. 1112), et il ajoute encore : *Specie uenusta, ore... atque oculis pernigris*, « Agréable à voir, la bouche... les yeux très noirs » (v. 1113). Sur cette représentante des populations africaines que firent connaître les Carthaginois au monde méditerranéen, voir J. André, *Virgile et les Indiens*, p. 159, n. 2.

<sup>5</sup> Virgile, *Géorgiques*, IV, 293 : *coloratis... ab Indis*, « depuis le pays des Indiens basanés ». Les Éthiopiens sont peut-être évoqués aussi dans un fragment d’Accius, de localisation incertaine (appartenant peut-être aux *Annales*) : *it nigrum campis agmen*, « un noir bataillon va par les plaines » (frg. VI Dangel). Ce fragment provient de Serv., *Ad Verg. Aen.*, IV, 404 : *hemistichium Enni de elephantis dictum, quod ante Accius est usus de Indis : it nigrum campis agmen*, « hémistiche d’Ennius employé pour des éléphants ; Accius l’a utilisé antérieurement à propos des Indiens : « un noir bataillon va par les plaines » ». Pour la référence à Ennius (Skutsch, frg. 502), cf. *supra*, le passage consacré aux éléphants.

<sup>6</sup> *Art d’aimer*, III, 129-131 (passage cité *supra*).

<sup>7</sup> *Mét.*, IV, 20-21 : ... *Oriens tibi uictus adusque / decolor extremo qua cingitur India Gange*, « l’Orient t’est soumis jusqu’aux lieux où le Gange, au terme de sa course, baigne le pays des Indiens basanés » ; cf. aussi Prop., IV, 3, 10 : *ustus et Eoa discolor Indus aqua*, l’Indien brûlé et basané sur l’eau orientale (en II, 33, 15, le poète étend ce *topos* aux Égyptiens : *An tibi non satis est fuscis Aegyptus alumnis ?*, « N’est-ce pas assez pour toi de l’Égypte aux enfants basanés ? ») ; Tib., II, 3, 55-56 : *illi sint comites fusci, quos India torret / Solis et admotis inficit ignis equis*, « qu’elle ait un cortège de ces noirs Indiens brûlés par le soleil qui les colore de ses feux en rapprochant d’eux son char » ; III, 8, 19-20 (*niger... Indus*) ; Ov., *Tr.*, V, 3, 24 : *decolor Indus*, « l’Indien basané ». Voir également le passage où Horace rappelle que les noms que l’on donnait aux esclaves étaient parfois en rapport avec leur pays d’origine ou avec leurs caractéristiques ethniques : l’esclave d’un riche Romain est en effet désigné par le poète par l’expression *fuscus Hydaspes*, « Hydaspe au teint bronzé » (*Sat.*, II, 8, 14). L’Hydaspe étant le nom d’un fleuve de l’Inde, on peut penser que l’esclave qui portait ce nom devait rappeler, par son apparence physique, les représentations associées aux Indiens dans la littérature ou les arts figurés.

<sup>8</sup> Cf. le passage déjà cité d’Ovide, *Am.*, I, 14, 5-6 : *Quid, quod erant tennes, et quos ornare timeres, / uela colorati qualia Seres habent*, « Et ce n’est pas tout : [tes cheveux] étaient si fins que tu craignais de les peigner, semblables aux tissus fabriqués par les Sères au teint basané ». J.-M. Poinssotte (« Les Romains et la Chine », p. 470-471) attribue cette affirmation d’Ovide à la confusion, habituelle à son époque, entre l’Inde et la Série : « le lieu commun de « l’Indien basané » entraîne Ovide à donner au Sère la même sombre pigmentation » ; il rapproche ainsi Virg., *Géorg.*, IV, 293 (*coloratis... Indis*) et d’autres textes (Prop. IV, 3, 10 ; Manilius, IV, 754) de l’expression *colorati... Seres* d’Ovide (note 181, p. 471).

passage de Vitruve cité plus haut, et cette remarque de Cicéron à propos de Juba, fils du roi Hiempsal :

*Volitat enim ante oculos istorum Iuba, regis filius, adulescens non minus bene nummatus quam bene capillatus*<sup>1</sup>.

Les peuples nordiques, Gaulois, Germains, Bretons ou même Scythes, se caractérisent au contraire par la couleur claire de leurs yeux et de leur peau, et par la teinte souvent blonde ou rousse de leurs cheveux, inhabituelle pour les Méditerranéens généralement bruns – d'où, sans doute, la mode des teintures ou perruques en provenance de Germanie dont il a été question plus haut<sup>2</sup>. Vitruve utilise l'adjectif *caesius* en parlant des yeux des peuples nordiques<sup>3</sup>. Le passage du chant VIII de l'*Énéide* où la prise de Rome par les Gaulois est représentée, entre autres événements majeurs de l'histoire romaine, sur le bouclier d'Énée, rassemble un grand nombre de *topoi* relatifs aux Celtes et aux peuples du Nord en général, et notamment ceux qui concernent la blancheur de la peau et la blondeur de la chevelure :

*... aurea caesaries ollis atque aurea uestis,  
uirgatis lucent sagulis, tum lactea colla  
auro innectuntur...*<sup>4</sup>

La blondeur des peuples gaulois est encore soulignée par Tibulle dans un poème à la gloire de M. Valérius Messalla, victorieux des peuples d'Aquitaine, où il cite, parmi d'autres nations gauloises, le « Carnute blond » :

*Carnutis et flauis caerulea lymphis Liger*<sup>5</sup>.

Ovide attribue également cette caractéristique aux Coralles, un peuple de Thrace vivant sur les bords de l'Hister :

---

<sup>1</sup> « Car sans cesse voltige devant leurs yeux l'image de Juba, le fils du roi, dont la fortune n'est pas moins opulente que la chevelure » (*De lege agraria II*, XXII, 59). Voir aussi Manilius, IV, 722 : *Syriam produunt torti per tempora crines*, « Une chevelure crépue est la marque distinctive du Syrien » (trad. Pingré).

<sup>2</sup> Ovide, *Amours*, I, 14, 45-50.

<sup>3</sup> Vitruve, VI, 1, 3. Sur cet adjectif, voir la note 6 de L. Calébat dans son *Commentaire*, p. 72 : « Cet adjectif caractérise plus précisément une couleur des yeux bleu-clair et brillante, mentionnée en diverses occurrences des textes latins dans une perspective dépréciative (cf. Tér., *Hec.* 440 ; *Heaut.* 1062 ; Lucr. V, 1161...). Voir aussi J. André, *Étude sur les termes de couleur*, 178-180 : « [...] on doit reconnaître à *caesius* la valeur d'un bleu clair et brillant. Sa valeur péjorative provient de ce qu'il s'agit d'une nuance de l'iris étrangère aux peuples méditerranéens » (p. 180).

<sup>4</sup> « D'or est leur chevelure et d'or leurs vêtements, leurs sayons rayés luisent, leurs cous de lait sont entourés de cercles d'or » (*Énéide*, VIII, 659-661). La peau blanche des Galates (d'origine gauloise) est évoquée chez Tite-Live, XXXVIII, 21, 9 : *candida corpora et candor corporum*).

<sup>5</sup> « ... Et la Loire, onde bleue du Carnute blond » (I, 7, 12). Voir aussi Tite-Live, XXXVIII, 17, 3 (à propos de l'origine gauloise des Galates d'Asie Mineure).

*Hic mea cui recitem nisi flauis scripta Corallis  
quasque alias gentes barbarus Hister habet ?<sup>1</sup>*

Horace désigne les Germains par ce qui semble être pour lui l'un de leurs principaux signes distinctifs, la couleur bleue de leurs yeux<sup>2</sup>. Manilius définit les peuples nordiques, Gaulois et Germains, par leur blondeur, plus ou moins prononcée :

*Flaua per ingentis surgit Germania partus,  
Gallia uicino minus est infecta rubore<sup>3</sup>.*

Le port de la barbe, ou d'une longue chevelure, est également associé à cette barbarie nordique ou occidentale<sup>4</sup> ; c'est, par exemple, l'une des caractéristiques des Gaulois de la *Comata Gallia*, des Gètes et des Germains chez Ovide<sup>5</sup>, ou des Bretons chez César :

*... capilloque sunt promisso atque omni parte corporis rasa praeter caput et labrum  
superius<sup>6</sup>.*

Comme on peut le remarquer à travers certains des exemples qui viennent d'être cités, des connotations négatives liées à des considérations esthétiques s'attachent la plupart du temps à ces lieux communs concernant la couleur des yeux et de la peau, ainsi que l'aspect de la chevelure ou de la barbe. Plusieurs témoignages indiquent que les teints foncés étaient en général peu appréciés dans l'Antiquité – comme à d'autres époques d'ailleurs –, en particulier chez les femmes : un passage des *Fastes* d'Ovide est à cet égard très révélateur, lorsque Ariane délaissée par Bacchus s'efforce de déprécier sa rivale, fille d'un roi indien, en évoquant ironiquement son teint basané, qu'elle oppose à sa propre blondeur :

<sup>1</sup> « À qui lirais-je ici mes écrits, sinon aux blonds Coralles et aux autres peuples qui vivent sur les bords de l'Hister barbare ? » (*Pontiques*, IV, 2, v. 37-38). Sur les Coralles, voir la note *ad loc.* de J. André, qui signale d'autres occurrences de ce nom : « Strabon, 7, 5, 12, mentionne les Coralles dans une liste de peuples pillards de Thrace, sur la côte du Pont au sud des Balkans. Ovide, Pont. 4, 8, 83, les dit vêtus de peaux, et Val. Flacc. 6, 89 sq. évoque leurs emblèmes et leurs chants de guerre ».

<sup>2</sup> Cf. *Épodes*, XVI, 7, où le poète déplore le fait que Rome va se détruire elle-même dans la guerre civile alors qu'elle n'a pu être anéantie par ses ennemis, parmi lesquels figurait « la sauvage Germanie et ses jeunes hommes aux yeux d'azur » (*nec fera caerulea domuit Germania pube*). L'expression fait évidemment allusion à l'invasion des Cimbres et des Teutons.

<sup>3</sup> « Les Germains sont d'un blond ardent et d'une taille élevée. La couleur des Gaulois est à peu près la même, mais cependant moins vive » (IV, 715-716, trad. Pingré).

<sup>4</sup> C'est d'ailleurs, de manière générale, une caractéristique des peuples barbares et sauvages ; chez Tibulle, I, 7, 16, une longue chevelure est par exemple le trait distinctif choisi par le poème pour qualifier les Ciliciens, un peuple oriental réputé pour sa sauvegarde (*intonso Cilicas*, « les Ciliciens aux longs cheveux », ou, d'après M. C. J. Putnam, *Tibullus. A commentary*, p. 121, « barbus » : « bearded, with the implication of uncultivated roughness »).

<sup>5</sup> Sur les Gètes, cf. *Tristes*, III, 10, 22, qui fait allusion à la barbe des habitants de la région de Tomes, toute blanche de neige en hiver ; V, 7, 18 : *Non coma, non ulla barba resecta manu*, « Nulle main n'a coupé leurs cheveux ni leur barbe » ; V, 7, 50 : *Oraque sunt longis horrida tecta comis*, « et de longs cheveux couvrent leur visage effrayant » ; V, 10, 31-32 : *Quos ut non timeas, possis odisse uidendo / pellibus et longa corpora tecta coma*, « Même sans les craindre, on pourrait les avoir en horreur en voyant leurs corps couverts de peaux et d'une longue chevelure » ; *Pontiques*, I, 5, 74 : *hirsutos... Getas*, « les Gètes hirsutes » ; III, 5, 5-6 : *Qui tibi quam mallet praesens adferre salutem / mittit ab hirsutis, Maxime Cotta, Getis*, « Ce salut qu'il préférerait t'apporter personnellement, il te l'envoie, Maxime Cotta, du pays des Gètes hirsutes » ; IV, 1, 1-2 : *Quod legis, o uates magnorum maxime regum, / uenit ab intonsis usque, Seuere, Getis*, « Ce que tu lis, Sévère, toi le plus grand poète des grands rois, vient du pays des Gètes aux longs cheveux ». Sur les Germains, voir la description des Germains menés, en tant que captifs, dans le futur triomphe d'Auguste et de Tibère sur la Germanie, dans les *Tristes*, IV, 2, v. 34 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>6</sup> « Ils portent de longues chevelures, et se rasent toutes les parties du corps à l'exception de la tête et de la lèvre supérieure » (*B. G.*, V, 14, 2-3).

*Vt puto, praeposita est fuscae mihi candida paelex :  
eueniat nostris hostibus ille color !  
Quid tamen hoc refert ? Vitio tibi gratior ipso est.  
[...] Amplexus inquinat illa tuos*<sup>1</sup>.

Avant Ovide, Cicéron, par exemple, s'était déjà moqué, dans plusieurs passages de son discours *Contre Pison*, du teint basané de son ennemi, qui le rendait selon lui indigne de la famille des Calpurnii<sup>2</sup>. Quant à la couleur claire des yeux rencontrée chez les peuples du Nord ou de l'Occident, elle semble n'avoir pas été davantage appréciée, comme en témoigne par exemple l'emploi de l'adjectif *caesus* chez Vitruve.

## 2. *Immania corpora* : taille et force physique

Une autre série de *topoi* concerne le corps pris dans son ensemble, et considéré sous l'angle de la taille, de la force physique, ou encore de la longévité. Dans la fable, la petite taille des Pygmées semble déjà annoncer, quoique de manière caricaturale, les caractéristiques prêtées aux peuples africains en général. Mais le *topos* le plus fréquent est relatif à la haute taille, et à la force physique qui en découle souvent, des peuples nordiques ou occidentaux : dans le passage précédemment cité de Vitruve, les peuples du Nord se caractérisent par leur taille gigantesque, *immanibus corporibus*<sup>3</sup>. Il concerne d'abord les Gaulois, que les Romains eurent, très tôt dans leur histoire, à affronter : la peur, teintée d'admiration, inspirée par leur taille et leur force physique semble trouver son origine dans l'histoire des invasions gauloises, comme on le voit notamment chez Tite-Live à travers le *topos*, d'origine annalistique, que constituent les récits de combats singuliers opposant un Romain à l'un de ces Gaulois gigantesques<sup>4</sup>, ou encore dans la terreur que pouvaient ressentir les armées romaines ou italiennes à l'idée d'affronter ces Barbares. Ce *topos* de la taille extraordinaire et terrifiante apparaît, par exemple, dans un passage du discours prononcé par Camille, après la prise de Rome par les Gaulois, devant les Ardéates, afin de les convaincre de combattre les envahisseurs qui s'approchent de la ville : le fait que le général romain tente de tempérer cette

<sup>1</sup> « Apparemment une concubine au teint éclatant m'a été préférée, à moi qui serais basané ? Un teint comme le sien, je le souhaite à mes ennemies ! Qu'importe, d'ailleurs ! Par ce défaut même elle ne te plaît que davantage. [...] Tu te souilles en l'embrassant » (*Fastes*, III, 493-496). R. Schilling, dans la note *ad loc.*, précise en effet, à propos du v. 493, qu'il y a là un « trait d'amertume ironique [...] Le teint clair passe pour avantager une femme dans le monde méditerranéen : *candida me docuit nigras odisse puellas* (*CIL* IV, 1520). Déjà Hésiode (*Théog.* 947) signale la blondeur d'Ariane ». Quant à *Amplexus inquinat illa tuos*, c'est une « expression passionnelle dont la force tient à la rareté du terme (*inquinare* n'est utilisé que trois fois par Ovide) » (*ibid.*). Le fait que plusieurs auteurs aient cherché à dénoncer ce préjugé en révèle, paradoxalement, la force et la fréquence dans l'Antiquité ; voir, par exemple, les passages concernant la couleur de peau d'Andromède cités *supra*, ou encore Virgile, *Bucoliques*, X, 38-39, ... *quid tum si fuscus Amyntas ? / et nigrae uiolae sunt et uaccinia nigra*, « Amyntas est basané : et après ? noires sont les violettes, et les viacets sont noirs », et Ovide, *Amours*, II, 4, 40, *est etiam in fusco grata colore uenus*, « même un teint ambré n'est pas sans agrément pour l'amour ». Au début de son traité sur *Les produits de beauté pour le visage de la femme*, Ovide associe un teint coloré par le soleil – *matrona rubicunda* – à la rusticité des anciens temps, qu'il oppose à la période contemporaine, où les femmes sont davantage soucieuses de leur beauté : *Forsitan antiquae Tatius sub rege Sabinae / maluerint quam se rura paterna coli, / cum matrona, premens altum rubicunda sedile, / assiduo durum pollice nebat opus*, « Peut-être, il y a longtemps, sous le roi Tatius, les Sabines auraient mieux aimé, elles, cultiver les champs paternels que leur beauté. C'est l'époque où la matrone épaisse, au teint coloré, assise sur un siège élevé, de son pouce filait sans relâche sa dure tâche ».

<sup>2</sup> Voir le frg. 12 Grimal (C.U.F., p. 89) : *Qui colore ipso patriam aspernaris...*, « Toi dont le teint même est une insulte à ta patrie » et la note 4 de P. Grimal ; voir aussi I, 1, où l'orateur qualifie le teint de son ennemi de *seruilis* (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>3</sup> Vitruve, VI, 1, 3. Voir aussi Manilius, IV, 692, qui évoque la taille des Germains dans sa description de l'Europe et dans l'évocation du caractère de ses habitants : *et stupefacta suos inter Germania partus*, « La Germanie admire avec étonnement la taille de ses habitants » (trad. Pingré) et IV, 715.

<sup>4</sup> Claudius Quadrigarius, frg. 10 b et 12 Chassignet, passages cités *infra*, II<sup>e</sup> partie ; voir aussi Tite-Live, VII, 9, 8 : *Tum eximia corporis magnitudine in uacuum pontem Gallus processit*, « C'est alors qu'un Gaulois d'une taille extraordinaire s'avança sur le pont désert » ; au chap. suivant, ce même Gaulois est qualifié de *belua* par Titus Manlius (10, 3), et Tite-Live évoque de nouveau sa haute stature en le comparant à celle du Romain : *Corpus alteri magnitudine eximium [...] ; media in altero militaris statura*, « La taille de l'un est extraordinaire [...]. L'autre a une stature moyenne pour un soldat » (10, 7). Cf. aussi VII, 10, 9 : *Gallus uelut moles superne imminens*, « Le Gaulois qui, telle une masse, dominait son adversaire » ; VII, 10, 10 ; VII, 26, 1 : *Gallus processit magnitudine atque armis insignis*, « un Gaulois, remarquable de taille et d'armes, s'avança devant eux ».

peur par l'argument du manque de fermeté – témoin, sans doute, de l'influence de la théorie des climats sur Tite-Live – montre paradoxalement son ampleur :

*Qui effuso agmine aduentant gens est cui natura corpora animosque magna magis quam firma dederit : eo in certamen omne plus terroris quam uirium ferunt*<sup>1</sup>.

Ce *topos* est à nouveau associé aux Gaulois au temps de la guerre des Gaules<sup>2</sup> et, surtout, aux Germains, dont César donne déjà, comme le fera plus tard Tacite, une description effrayante :

*Dum paucos dies ad Vesontionem rei frumentariae commeatusque causa moratur, ex percontatione nostrorum uocibusque Gallorum ac mercatorum, qui ingenti magnitudine corporum Germanos, incredibili uirtute atque exercitatione in armis esse praedicabant (saepe numero sese cum his congressos ne uultum quidem atque aciem oculorum dicebant ferre potuisse), tantum subito timor omnem exercitum occupauit, ut non mediocriter omnium mentes animosque perturbaret*<sup>3</sup>.

Cependant, plus qu'au climat, l'auteur attribue cette grande taille et cette force physique à l'alimentation primitive, à l'exercice et à la *libertas* de ces peuples :

*Quae res et cibi genere et cotidiana exercitatione et libertate uitae, quod a pueris nullo officio aut disciplina adsuefacti nihil omnino contra uoluntatem faciunt, et uires alit et immani corporum magnitudine homines efficit*<sup>4</sup>.

La taille et la puissance physique des barbares nordiques, est contrebalancée toutefois par certaines faiblesses, relevant tantôt de la psychologie, tantôt de la physiologie. La grande taille et la force physique des peuples nordiques sont aussi associées à un certain manque de constance, de fermeté, comme on le voit dans le passage de Tite-Live cité plus haut, mais également à une plus grande vulnérabilité aux maladies ou aux changements de climat. Ce *topos* doit beaucoup, sans doute, aux représentations véhiculées par la théorie des climats.

<sup>1</sup> « Ces troupes en débandade qui marchent contre nous, ce sont des hommes qui ont reçu de la nature une grande taille et un grand courage, mais non la fermeté : aussi dans toute rencontre se montrent-ils plus effrayants que résistants. » (Tite-Live, V, 44, 4). Voir aussi XXII, 46, 5 (*magnitudine corporum*, à propos des Gaulois et des Espagnols de l'armée d'Hannibal à Cannes) ; XXXVIII, 17, 3 ; 21, 4 ; 46, 4 ; 49, 4 (à propos de l'origine gauloise des Galates d'Asie Mineure combattus par Manlius Vulso). Ce *topos* de la taille gigantesque des peuples gaulois sera encore exploité, plus tard, par Silius Italicus au livre V de *La guerre punique*, lorsqu'il mettra dans la bouche de Flaminius cette comparaison des Gaulois Boïens, vaincus en 223 avant J.-C., avec les Géants de la mythologie punis par Zeus d'avoir osé attaquer l'Olympe : *Siccine nos, inquit, Boiorum in bella ruentis / spectastis, cum tanta lues uulgiusque tremendum / ingrueret, rupesque iterum Tarpeia paueret ? / Quas ego tunc animas dextra, quae corpora fudi / irata tellure sata et uix uulnere uitam / reddentis uno ! Iacere ingentia membra / per campos magnisque premunt nunc ossibus arua*, « Est-ce ainsi, dit-il, que vous nous avez vu courir au combat contre les Boïens, quand le gigantesque fléau de leur horde redoutable s'abaissait sur nous et que pour la seconde fois tremblait la roche tarpéenne ? Quels cœurs valeureux abattit alors mon bras, quels corps, nés de la terre en courroux ! Une seule blessure suffisait à peine à leur faire rendre le souffle ! Leurs membres de géants jonchèrent les plaines et leurs squelettes énormes pèsent aujourd'hui sur nos sillons » (V, 107-113 ; sur la forfanterie de Flaminius, cf. la note *ad loc.* dans la C.U.F.).

<sup>2</sup> Cf. par exemple *B. G.*, II, 30, 4 : *nam plerumque omnibus Gallis prae magnitudine corporum suorum breuitas nostra contemptui est*, « car aux yeux de tous les Gaulois, en général, notre petite taille à côté de leur haute stature est un objet de mépris ».

<sup>3</sup> « Tandis qu'il faisait halte quelques jours près de Besançon pour se ravitailler en blé et autres vivres, les soldats questionnaient, indigènes et marchands bavardaient : ils parlaient de la taille immense des Germains, de leur incroyable valeur militaire, de leur merveilleux entraînement : « Bien des fois, disaient les Gaulois, nous nous sommes mesurés avec eux, et le seul aspect de leur visage, le seul éclat de leurs regards nous furent insoutenables. » De tels propos provoquèrent dans toute l'armée une panique soudaine, et si forte qu'un trouble peu commun s'empara des esprits et des cœurs » (*B. G.*, I, 34, 1). Voir aussi I, 39, 1 (où est employé l'adjectif *ingens*) ; II, 30, 4. La grande taille des Germains est peut-être à l'origine de la légende rapportée à propos de l'expédition de Drusus dans l'Océan septentrional, jusqu'au Jutland, en 12-9 av. J.-C., selon laquelle ce général arrêta son avance à cause de « l'apparition d'une femme barbare de grandeur surhumaine », *species barbarae mulieris humana amplior*, qui lui défendit de pousser plus avant (Suétone, *Claude*, I, 3).

<sup>4</sup> « Ce genre de vie — leur alimentation, l'exercice quotidien, la vie libre, car, dès l'enfance, n'étant pliés à aucun devoir, à aucune discipline, [les Suèves] ne font rien que ce qui leur plaît — tout cela les fortifie et fait d'eux des hommes d'une taille extraordinaire » (IV, 1, 9). Cette résistance est également attribuée, dans les lignes suivantes, à l'habitude de se baigner dans les eaux froides des fleuves germains, et au fait de vivre presque nus : *Atque in eam se consuetudinem adduxerunt, ut locis frigidissimis neque uestitus praeter pellis haberent quicquam, quarum propter exiguitatem magna est corporis pars aperta, et lauarentur in fluminibus*, « Ajoutez [que les Suèves] ont pris l'habitude, bien qu'habitants des régions très froides, de n'avoir pour tout vêtement que des peaux, dont l'exiguïté laisse à découvert une grande partie de leur corps, et de se baigner dans les fleuves » (IV, 1, 10).

C'est par ce type de faiblesse que Tite-Live, au livre V, explique l'épidémie qui frappa les Gaulois lors du siège de la citadelle du Capitole :

*... cum loco iacente inter tumulos castra habentes, tum ab incendiis torrido et uaporis pleno cineremque non puluerem modo ferente cum quid uenti motum esset. Quorum intolerantissima gens umorique ac frigori adsueta cum aestu et angore uexati uolgatis uelut in pecua morbis morerentur, iam pigritia singulos sepeliendi promisce aceruatos cumulos hominum urebant, bustorumque inde Gallicorum nomine insignem locum fecere<sup>1</sup>.*

Au livre X, Fabius et Décimus, face à une armée de Samnites, d'Étrusques, de Gaulois et d'Ombriens près de Sentinum, invoquent le manque de résistance de l'ennemi – et surtout de l'ennemi gaulois – comme argument pour prolonger le combat :

*quia ita persuasum erat duci, et Samnites et Gallos primo impetu feroces esse, quos sustineri satis sit ; longiore certamine sensim residere Samnitium animos, Gallorum quidem etiam corpora, intolerantissima laboris atque aestus, fluere, primaque eorum proelia plus quam uirorum, postrema minus quam feminarum esse<sup>2</sup>.*

C'est aux mêmes causes – l'incapacité de supporter la chaleur et le manque d'endurance – qu'il attribue, au livre XXXIV, la défaite des Boïens face aux troupes du consul Tiberius Sempronius, en 194 :

*Vsque ad meridiem aequis uiribus ac prope pari spe pugnatum est. Labor et aestus mollia et fluida corpora Gallorum, et minime patientia sitis, cum decedere pugna coegisset, in paucos restantes impetum Romani fecerunt fusosque compulerunt in castra<sup>3</sup>.*

C'est encore en grande partie à la théorie des climats que l'on doit, probablement, l'idée inverse que les peuples d'Afrique sont de petite taille, mais agiles et peu sujets aux

---

<sup>1</sup> « Car le lieu où ils campaient était une cuvette entourée de collines et surtout calcinée par les incendies, remplie d'exhalaisons brûlantes, et où le moindre vent soulevait autant de cendre que de poussière, toutes choses absolument intolérables pour une nation accoutumée à l'humidité et au froid. Suffoqués par la chaleur, ils mouraient comme du bétail quand gagnent les épizooties, et, n'ayant plus le courage de les enterrer un à un, ils entassaient les corps pêle-mêle et les brûlaient par monceaux : de là le nom de *Bûchers des Gaulois*, qui désigne cet endroit » (Tite-Live, V, 48, 2-3).

<sup>2</sup> « ... Le général [Fabius] étant persuadé que les Samnites comme les Gaulois étaient fougueux dans leur premier élan ; qu'il suffisait alors de leur résister ; que, la lutte se prolongeant, l'ardeur des Samnites s'affaiblissaient peu à peu ; quant aux Gaulois, c'étaient leurs corps mêmes, tout à fait incapables de supporter la fatigue et la chaleur, qui fondaient en eau : au début de leurs combats, ils étaient plus que des hommes ; à la fin, moins que des femmes » (X, 28, 3-4, trad. Eugène Lasserre, éd. Garnier). Voir aussi XXII, 2, 4 (à propos de la marche d'Hannibal à travers les marais étrusques, en 217) : *...[iussit] sequi Gallos [...], Magonem inde cum expeditis Numidis cogere agmen, maxime Gallos, si taedio laboris longaeque uiae, ut est mollis ad talia gens, dilaberentur aut subsisterent, cohibentem*, « [...] il fait suivre les Gaulois [...], puis Magon, avec des Numides sans bagages, pour fermer la marche, et contenir surtout les Gaulois, au cas où, dégoûtés par la fatigue et la longueur du chemin – ce peuple manquant d'énergie devant de telles épreuves – ils se disperseraient ou s'arrêteraient » (trad. E. Lasserre) ; XXII, 2, 6-7 : *Galli neque sustinere se prolapsi, neque adsurgere ex uoraginibus poterant, neque aut corpora animis aut animos spe sustinebant, 7 alii fessa aegre trahentes membra, alii, ubi semel uictis taedio animis, procubuissent, inter iumenta et ipsa iacentia passim morientes*, « Mais les Gaulois ne pouvaient ni rester debout quand ils glissaient, ni sortir des trous ; ils ne soutenaient pas leurs forces par leur énergie, ni leur énergie par l'espoir, les uns traînant avec peine leurs membres fatigués, les autres, quand une fois ils s'étaient couchés, leur énergie vaincue par le découragement, mourant çà et là parmi les mulets étendus eux aussi » (trad. E. Lasserre).

<sup>3</sup> « Jusqu'au milieu du jour, on se battit avec des forces semblables et presque avec des espérances égales. Mais la fatigue et la chaleur ayant forcé les Gaulois, aux corps mous et gras, et tout à fait incapables de supporter la soif, à se retirer du combat, les Romains chargèrent le petit nombre d'entre eux qui résistaient, les dispersèrent et les refoulèrent dans leur camp » (XXXIV, 47, 5, trad. E. Lasserre). Voir aussi XXXV, 5, 7 (à propos des Boïens) : *Sol ingenti ardore torreat minime patientia aestus Gallorum corpora*, « Le soleil brûlait de son feu intense les corps des Gaulois, qui ne supportent pas du tout la chaleur... » ; XXXVIII, 17-7 (discours de Manlius Vulso avant la rencontre avec les Galates d'Asie Mineure) : *Iam usu hoc cognitum est : si primum impetum, quem feruido ingenio et caeca ira effundunt, sustinueris, fluunt sudore et lassitudine membra, labant arma ; mollia corpora, molles, ubi ira consedit, animos, sol puluis sitis, ut ferrum non admoueas, prosternunt*, « L'expérience nous l'a appris : si l'on soutient leur premier assaut, qu'ils mènent avec une détermination bouillante et une rage aveugle, leurs bras mollissent de sueur et de fatigue, leurs armes tombent ; leurs corps amollis, leurs esprits amollis, une fois la colère éteinte, le soleil, la poussière, la soif les jettent au sol, sans qu'on doive approcher l'épée ».

maladies, comme on le voit non seulement dans les passages du traité de Vitruve cités plus haut<sup>1</sup>, mais aussi chez Salluste, qui caractérise ainsi les Africains :

*Genus hominum salubri corpore, uelox, patiens laborum. Plerosque senectus dissoluit, nisi qui ferro aut bestiis interiere ; nam morbus haud saepe quemquam superat. Ad hoc malefici generis plurima animalia*<sup>2</sup>.

### 3. L'humanité merveilleuse : hybridité, facultés exceptionnelles

Même si, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la littérature latine antérieure à l'*Histoire Naturelle* de Pline fait peu de place aux descriptions merveilleuses de peuples exotiques, on trouve dans les textes de cette période quelques références à l'ethnographie fabuleuse des Grecs.

Les monts Riphées, dont il a été question plus haut à propos des confins nordiques, sont aussi le cadre d'un exotisme concernant plus particulièrement des populations d'êtres fabuleux. Il sont liés en effet à la légende des Griffons et des Arimaspes de Scythie, présente chez Hérodote qui s'inspire, non sans crédulité, du poème d'Aristée de Proconnèse<sup>3</sup>. Cette légende apparaît peu chez les auteurs latins ; on en trouve une allusion probable dans un passage d'Ennius, cité par Varron, où il est question de personnages désignés sous le nom de *Coclites* – des « Borgnes », dans lesquels il faut sans doute voir une allusion aux Arimaspes, qui étaient dotés d'un seul œil – enterrant au sommet des monts Riphées quelque chose que Varron n'a pas retenu dans sa citation mais qui pourrait être l'or volé aux Griffons :

*< massas > ... decem Coclites quas montibus summis  
Ripaeis fodere*<sup>4</sup>.

D'autres textes témoignent, plus sobrement, de facultés exceptionnelles acquises par certains peuples ; l'exotisme a pu jouer un rôle, par exemple, dans la croyance selon laquelle

<sup>1</sup> Cf. le passage de Vitruve cité *supra*, VI, 1, 4.

<sup>2</sup> « Les hommes y sont sains de corps, agiles, durs au travail ; presque tous meurent de vieillesse, sauf ceux qui tombent sous le fer, ou sous la dent des fauves ; car il est rare que la maladie les emporte. Ajoutez à cela le grand nombre des animaux malfaisants » (*Jugurtha*, XVII, 6). Pour J. Servier (« Les « Berbères » (Numides et Maures) dans l'imaginaire des Latins : le *Bellum Jugurthinum* de Salluste », dans *Les imaginaires des Latins*, Actes du colloque international de Perpignan, organisé par l'E.P.R.I.L., dirigé par T. Joël, p. 141-150, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, coll. Études, 1992), Salluste semble « avoir revueilli les lieux communs de son époque » concernant les populations africaines (p. 141-142), et parmi ceux-ci figure celui du « bon sauvage », qui apparaîtrait précisément en XVII, 6 : « La description que Salluste donne des hommes qui peuplent ce pays relève d'un imaginaire connu, celui du « bon sauvage » [...]. Il est évident que Salluste ne sait rien de particulier sur les Numides et énumère des lieux communs, ce que beaucoup feront après lui » (p. 146).

<sup>3</sup> Au cours de la période des VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles avant J.-C., bien avant Hérodote donc, les voyages d'exploration ou de commerce avaient déjà donné naissance à toute une série de textes d'inspiration géographique et ethnographique, mais encore empreints de merveilleux. Aristée de Proconnèse par exemple, voyageur grec du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. mentionné par Hérodote (IV, 14-15) aurait visité les contrées situées au nord de la mer Noire, et serait parvenu chez les Issédons, au nord de la Scythie ; c'est là qu'il aurait recueilli des informations sur un peuple nordique, les Arimaspes – qui, selon ses descriptions, ne possédaient qu'un œil au milieu du front –, ainsi que sur les Hyperboréens. Il raconta ses voyages dans un poème épique, l'*Arimaspeia*. Sur Aristée de Proconnèse et les Arimaspes, cf. Croiset, tome II, p. 482 sq. ; Hérodote, III, 116 ; IV, 13, 14, 27 ; Pline, IV, 88 ; VI, 50 ; VII, 10 : *Sed iuxta eos [...], produntur Arimaspi [...] uno oculo in fronte media insignes. Quibus adsidue bellum esse circa metalla cum grypis, ferarum uolucris genere, quale uulgo traditur, eruente ex cuniculis aurum, mira cupiditate et feris custodientibus et Arimaspiis rapientibus, multi, sed maxime inlustres Herodotus et Aristaeus Proconnesius scribunt*, « Tout près de ces Scythes [...], on signale les Arimaspes [...], qui se distinguent par un œil unique au milieu du front. Ils sont continuellement en guerre, autour des mines, avec les griffons, espèce d'animaux ailés, tels que les dépeint la tradition, qui extraient l'or des galeries souterraines et mettent autant d'acharnement à le garder que les Arimaspes à le ravir : telle est la version de plusieurs auteurs, dont les plus illustres sont Hérodote et Aristée de Proconnèse ».

<sup>4</sup> « [Les trésors ?] que les Borgnes ont enterrés sur les sommets des monts Riphées » (Ennius, *Sat.* 67-68 Vahlen ; frg. 25-26 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 392-393 ; passage cité par Varron, *L. L.*, VII, 3, 71, trad. personnelle). Sur ce passage, voir la note a, p. 328-329 de R. G. Kent dans l'éd. du *De lingua latina* : « The one-eyed Arimaspi of northern Scythia (where the Rhipaeian or Rhiphaean mountains were located) were said to have taken much gold from their neighbours the Grypes (or Griffins) ; cf. Herodotus, iii. 116, iv. 13, iv. 27, who quotes (with credulity) from a poem by Aristaeus of Proconnesus ».



le peuple des Psylles, qui habitaient en Afrique dans la région des Syrtes, avait pu développer une résistance au venin de serpent<sup>1</sup>. L'Afrique était en effet, pour les Anciens, la terre des serpents par excellence ; toutefois, cette faculté était aussi, selon d'autres témoignages, la caractéristique d'autres peuples : Pline cite le témoignage de Varron concernant les « Ophiogènes », situés sur les bords de l'Hellespont :

*Crates Pergamenus in Hellesponto circa Parium genus hominum fuisse, quos Ophiogenes uocat, serpentium ictus contactu leuare solitos et manu inposita uenena extrahere corpori. Varro etiamnum esse paucos ibi, quorum saliuae contra ictus serpentium medeantur*<sup>2</sup>.

Cette particularité était même attribuée, en Italie, aux Marses<sup>3</sup>, sans doute en raison de leur origine exotique supposée : ce peuple en effet était lié à la magicienne Circé, sœur de Médée<sup>4</sup>.

### C. Costume et parure

Tout comme les caractères physiques, le costume est un élément important dans la caractérisation des différents peuples, en tant que marqueur, lui aussi, de civilisation ou de barbarie, de familiarité ou d'étrangeté. En l'absence de caractères physiques particuliers comme la couleur de la peau ou des cheveux, c'est le vêtement qui permet de définir un peuple. Les Romains opposaient ainsi le costume grec caractéristique, composé de la chlamyde, du *pallium* et des crépides, à la toge et aux *calcei*<sup>5</sup> ; mais les *topoi* exotiques relatifs au costume et à la parure du corps relèvent plutôt de l'opposition fondamentale entre les deux extrêmes, tous deux exotiques du point de vue romain, que représentent d'un côté les peuples occidentaux et nordiques, souvent représentés comme sauvages, primitifs, et de l'autre certains peuples orientaux « trop » civilisés, voire décadents ; cette opposition fondamentale apparaît par exemple dans ce passage du chant VII de l'*Énéide* évoquant l'étonnement des Italiens, peuple encore étranger aux raffinements de la civilisation, face à l'arrivée des Troyens, caractérisés par la richesse de leur costume, à laquelle le poème fait souvent allusion :

<sup>1</sup> Sur ces Psylles charmeurs de serpents, qui éprouvaient la pureté de la race de leurs nouveau-nés en les exposant à la morsure d'un serpent, cf. Lucain, IX, 890-937 ; leur corps, selon Pline, contenait une substance capable de faire fuir les serpents, cf. *N. H.*, VII, 14 (et la référence à Agatharchide de Cnide) ; cf. aussi VII, 2 ; VIII, 38 et 93 ; XXVIII, 30.

<sup>2</sup> Pline, *N. H.*, VII, 13, citant Varron (*Antiquitates. I. Rerum humanarum*, I, ap. Priscien, G. L. K., II, 542, 2) : *ut habent Parii qui uocantur 'Oφιογενεις cum arbitrantur subpositum esse in stirpe aliquem, ei admouent, ut pungat, colubram. Cum pupugerit, si de genere sit, uiuere, si non sit, mori. In eodem : admota aspis cum pupugerit, si non occidat, sciat ex Psyllorum esse stirpe*, « D'après Cratès de Pergame, il a existé sur l'Hellespont, près de Parium, une race d'hommes, qu'il appelle Ophiogènes, habitués à guérir par le toucher les morsures des serpents et à extraire le venin du corps par l'imposition des mains. D'après Varron, il en subsiste quelques uns au même endroit, dont la salive sert de remède contre les morsures de serpents ». Sur *Ophiogenes* ('Oφιογενεις, « issus de serpents »), cf. la note 2 de R. Schilling, au § 13.

<sup>3</sup> Cf. Lucilius, *Satires*, 575 M : *iam disrumpetur medius iam, ut Marsus colubras / Disrumpit cantu, uenas cum extenderit omnis* ; Virgile, B. 8, 72 : *frigidus in pratis cantando rumpitur anguis* ; Ovide, *Mét.*, VII, 203 ; *Am.*, II, 1, 25, etc.

<sup>4</sup> Cf. Pline, VII, 15 : *Simile et in Italia Marsorum genus durat, quos a Circae filio ortos ferunt et ideo inesse his uim naturalem eam*, « Tout à fait semblable est, à l'heure actuelle, en Italie, la race des Marses, qui remonte, dit-on, au fils de Circé et qui doit à cette ascendance cette vertu innée » ; cf. aussi XXI, 78 ; XXV, 11 ; XXVIII, 19, 30.

<sup>5</sup> La crépide était la chaussure nationale des Grecs, et le *calceus* celle des Romains ; de même le *pallium* s'oppose à la toge, cf. par exemple Suétone, *Tibère*, 13 : *redegit... se, deposito patrio habitu, ad pallium et crepidas*. Le *pallium*, comme la barbe, sont les signes distinctifs des professeurs grecs (à l'inverse des *grammatici Latini*, visage rasé et toge ; cf. E. Jullien, *Les professeurs de littérature*, p. 171-172, cité par M.-C. Vacher, éd. de Suétone, *De grammaticis et rhetoribus*, note 18, p. 102 : E. Jullien évoque deux épitaphes, *CIL X 9454* et *X 9455*). Les différents éléments du costume grec revêtent une certaine couleur exotique dans certains textes, notamment ceux des premiers temps de la littérature latine, par exemple chez Plaute, où ils contribuent à créer l'atmosphère grecque, hellénistique, des comédies, ou chez Lucilius qui les cite pour fustiger la grécomanie de certains de ses contemporains (cf *infra* II<sup>e</sup> partie).

... *longaeui regis ad auris*  
*nuntius ingentis ignota in ueste reportat*  
*aduenisse uiros...*<sup>1</sup>

## 1. *Saga, bracaë, picti Agathyrsi...* : costume et parure du « barbare » primitif

Les peuples exotiques primitifs et sauvages dont parlent les textes latins sont caractérisés par la simplicité, la pauvreté de leur vêtement, ainsi que par l'absence totale ou presque totale de parure, de soins apportés au corps et à l'apparence physique, voire par la malpropreté. À l'extrême se situe évidemment la nudité, totale ou partielle ; toutefois, en dehors des « Chalybes nus » évoqués par Virgile,

*at Chalybes nudi ferrum [mittunt]*<sup>2</sup>,

la plupart des références concernent plus particulièrement la nudité guerrière de certains peuples barbares réputés pour leur sauvagerie, leur bellicosité<sup>3</sup>, comme les Amazones de la fable, qui combattent le flanc découvert, le genou nu, ou, parmi les peuples historiques, les Gaulois que durent affronter les Romains dans les périodes reculées de leur histoire<sup>4</sup>. Ovide, quant à lui, semble faire allusion au caractère négligé de certains peuples barbares lorsqu'il oppose les Romaines, auxquelles il adresse les recommandations de son *Art d'aimer*, aux femmes du Caucase ou des bords du Caïque de Mysie :

*Sed non Caucasea doceo de rupe puellas,*  
*quaeque bibant undas, Myse Caice, tuas*<sup>5</sup>.

Mais la plupart des *topoi* exotiques relatifs au costume de ces peuples exotiques concernent plutôt l'aspect grossier de leurs vêtements et les connotations de sauvagerie, d'inculture véhiculées par les divers éléments de leur parure, ou par l'absence même de parure. Les vêtements évoqués dans ce contexte sont surtout les vêtements fabriqués à partir de peaux ou de fourrures animales, qui paraissent le plus souvent connoter la sauvagerie, ou, en tout cas, un stade inférieur d'humanisation et de civilisation. Dans la fable, les peaux de bêtes sauvages font partie du costume traditionnellement attribué, entre autres, à Hercule<sup>6</sup>, aux nymphes chasseresses<sup>7</sup> et aux Amazones, comme le montre cette description que Vénus, sous les traits d'une chasseresse, fait à Énée :

<sup>1</sup> « [Un messager] apporte aux oreilles du vieux roi [Latinus] que des hommes imposants, vêtus d'habits inconnus, viennent d'arriver » (Virg., *Én.*, VII, 167-168).

<sup>2</sup> « Tandis que les Chalybes nus fournissent le fer » (Virg., *Géorg.*, I, 58). Cette nudité s'explique sans doute par le travail des métaux, auquel les Chalybes sont associés (cf. *infra*, mœurs).

<sup>3</sup> Cf. P. Couissin, *Études sur l'arc de triomphe d'Orange : la nudité guerrière des Gaulois*, Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, XIV, n° 2, p. 65-89, Aix-en-Provence, P. Roubaud, 1928-1929, p. 65-89.

<sup>4</sup> En tant que trait de mœurs, cette nudité guerrière sera évoquée plus loin. Cf. *infra*, mœurs.

<sup>5</sup> « Mais mes leçons ne s'adressent pas aux filles qui vivent sur les rochers du Caucase ou qui boivent tes eaux, Caïque de Mysie » (Ov., *A. A.*, III, 195-196).

<sup>6</sup> Cf. par exemple le portrait d'Aventinus, fils d'Hercule, chez Virgile, *Énéide*, VII, 666-669 : *Ipse pedes, tegimen torquens immane leonis / terribili impexum saeta cum dentibus albis / indutus capiti, sic regia tecta subibat, / horridus Herculeoque umeros innexus amictu*, « Lui-même, à pied, tordant autour de soi la dépouille gigantesque d'un lion, hirsute, le poil terrible, et sur la tête le mufler de la bête, aux dents blanches, entrait, ainsi vêtu, dans le palais du roi, effrayant, et le manteau d'Hercule noué sur ses épaules » (sur Aventinus, et la descendance supposée d'Hercule en Italie, voir la note 1 p. 108 de J. Perret et *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>7</sup> Par exemple, certaines des nymphes entourant Cyréné, mère d'Aristée, en Thessalie, sont vêtues de « fourrures tachetées », *pictis... pellibus* (Virg., *Géorg.*, IV, 342).

*Ac prior « Heus » inquit « iuuenes, monstrate, mearum  
uidistis si quam hic errantem forte sororum  
succinctam pharetra et maculosae tegmine lyncis,  
aut spumantis apri cursum clamore prementem<sup>1</sup>.*

Ces représentations liées à la chasse, à l’aspect un feu fruste du héros de Tirynthe, ou à la bellicosité proverbiale des guerrières amazones, ont fait sans doute que le port de vêtements de peau ou de fourrures ait été considéré par les Romains comme réservé aux peuples sauvages, ou primitifs<sup>2</sup>, tels que certains des Bretons<sup>3</sup> ou des Germains<sup>4</sup> décrits par César. Quelques auteurs citent en particulier les « rhénons » – *r(h)enones* – qui étaient peut-être, primitivement, des peaux de rennes, avant de désigner des vêtements en peau ou fourrure d’animal, en usage chez les peuples nordiques et occidentaux. César, par exemple, en fait le costume habituel des Germains, hommes ou femmes :

*Pellibus aut paruis renonum tegimentis utuntur magna corporis parte nuda<sup>5</sup>.*

L’usage de vêtement de peaux ou de fourrure en général est attribué par Varron, dans les *Res rusticae*, aux Gétules et aux Sardes<sup>6</sup> – ces derniers étant particulièrement considérés comme deux des peuples les moins civilisés de Méditerranée –, tandis que Virgile en revêt les Scythes :

<sup>1</sup> « Et parlant la première : « Holà ! dites-moi, jeunes gens, n’avez-vous pas vu par hasard quelqu’une de mes sœurs, battant près d’ici la forêt, un carquois à la ceinture, sous la peau d’un lynx tacheté ou pressant de ses cris la course d’un sanglier écumant ? » » (Virg., *Én.*, I, 321-324). Les peaux d’animaux sont aussi un des attributs des Centaures (cf. par exemple le portrait d’Hylonomé, jeune fille amoureuse du Centaure Cyllare, chez Ovide, *Mét.*, XII, 414-415 ; ou la description du Centaure Phaeocomès en XII, 429-430, *Ante oculos stat et ille meos, qui sena leonum / uinxerat inter se conexas uellera nodis, / Phaeocomes...*, « Il me semble voir encore ce Phaeocomès qui avait réuni six peaux de lions, attachées l’une à l’autre par des nœuds », et des Bacchantes formant le cortège de Bacchus ; dans ce cadre, elles semblent participer, pour les auteurs latins, au caractère sauvage, exotique, de ce culte d’origine orientale (cf. *infra*, mœurs religieuses).

<sup>2</sup> M. Chassignet, dans son éd. des *Origines* de Caton (n. 5, p. 105), signale la persistance de cette opinion romaine jusqu’à l’époque tardive (voir les références à Pline, *N. H.* XXXIII, 143, puis Claud., *De Bell. Goth.*, 481-482).

<sup>3</sup> *B. G.*, V, 14, 2 : *Interiores plerique frumenta non serunt, sed lacte et carne uiuunt pellibusque sunt uestiti*, « Ceux de l’intérieur [les Bretons], en général, ne sèment pas de blé ; ils vivent de lait et de viande, et sont vêtus de peaux ».

<sup>4</sup> *B. G.*, IV, 1, 10 : *Atque in eam se consuetudinem adduxerunt, ut locis frigidissimis neque uestitus praeter pellis haberent quicquam, quarum propter exiguitatem magna est corporis pars aperta*, « Ajoutez [que les Suèves] ont pris l’habitude, bien qu’habitants des régions très froides, de n’avoir pour tout vêtement que des peaux, dont l’exiguïté laisse à découvert une grande partie de leur corps ».

<sup>5</sup> « [Hommes et femmes] n’ont d’autres vêtements que des peaux ou de courts rénonis qui laissent la plus grande partie du corps à nu » (VI, 21, 5). Voir la note *ad loc.* de L.-A. Constans, selon lequel « il est peu vraisemblable qu’il s’agisse de peaux de rennes : *reno* est un mot celtique qui paraît désigner un vêtement de peau à longs poils ; Isidore de Séville, *Orig.*, 19, 23, parle d’une sorte de gilet couvrant les épaules et la poitrine, et que les poils rendent imperméable à la pluie ». Voir aussi Salluste, *Histoires*, III, frg. 104 Maurenbrecher (88 McGushin) : *Germani intectum renonibus corpus tegunt*, « Les Germains couvrent leur corps de « rhénons » » (trad. personnelle) ; Varron, *La langue latine*, V, 35, 167 (passage cité *supra* à propos des importations exotiques, ainsi que le commentaire de J. Collart correspondant).

<sup>6</sup> Varron, *Res rusticae*, II, 11, 11 : *Neque non quaedam nationes harum pellibus sunt uestitae, ut in Gaetulia et in Sardinia*, « J’ajoute que certains peuples sont vêtus de [peaux de moutons], comme par exemple en Gétulie et en Sardaigne ». Varron écrit toutefois, immédiatement après ces lignes, *Cuius usum apud anticos quoque Graecos fuisse apparet*, « Cet usage est attesté aussi chez les anciens Grecs ». Sur les vêtements de peau des Sardes, voir aussi Cicéron, *Pro M. Aemilio Scauro oratio*, frg. h, p. 200 (C.U.F.) : *Quem purpura regalis non commouit, eum Sardonum mastruca mutauit ?*, « Lui, que la pourpre royale n’a pas ému, la peau de mouton des Sardes l’a changé ? » ; *De prouinciis consularibus*, VII, 15 : *res in Sardinia cum mastrucatis latrunculis...*, « en Sardaigne, on n’avait eu affaire qu’à de la brigandaille en peau de mouflon » (J. Cousin, note 3, p. 188, explique que « la *mastruca* est un vêtement de peau, dont le nom est considéré comme étant d’origine phénicienne ou, selon Quintilien (I, 5, 8), sarde) et Tite-Live, XXIII, 40, 3, qui mentionne un peuple de « Sardes Pellites », in *Pellitos Sardos*, dont le nom « tient sans doute au fait qu’ils s’habillaient avec des peaux de chèvres ou de moutons » (P. Jal, note *ad loc.*).

*Talis Hyperboreo Septem subiecta trioni  
gens effrena uirum Riphæo tunditur Euro  
et pecudum fuluis uelatur corpora saetis<sup>1</sup> ;*

mais c'est aussi l'une des caractéristiques des peuples de l'Italie primitive tels que les décrit l'*Énéide* afin de souligner le caractère encore sauvage, non corrompu par les excès de la civilisation, des peuples italiens qui accueillirent Énée et les Troyens. Une peau de tigre, détail anachronique, couvre par exemple les épaules de la jeune guerrière Camille, qui rappelle ainsi les nymphes chasseresses et les Amazones :

*Pro crinali auro, pro longae tegmine pallae  
tigridis exuuiæ per dorsum a uertice pendent<sup>2</sup>,*

tandis qu'une peau de panthère est évoquée à propos du costume d'Évandre :

*Consurgit senior tunicaque inducitur artus  
et Tyrrhena pedum circumdat uincula plantis.  
Tum lateri atque umeris Tegeaeum subligat ensem  
demissa ab laeua pantherae terga retorquens<sup>3</sup>.*

En dehors des peaux et fourrures, d'autres vêtements encore sont associés à la barbarie, et plus particulièrement aux peuples encore considérés comme sauvages rencontrés par les Romains au cours de leurs conquêtes en Europe du Nord et de l'Ouest. C'est le cas des braies<sup>4</sup>, *bracae*, portées par les peuples occidentaux ou nordiques – en particulier les Gaulois –, dont Hygin fait le vêtement emblématique des peuples du Nord :

*... eos tamen uidemus, qui proxime sunt arcticum finem, uti bracis et eiusmodi uestitu  
† uestium †<sup>5</sup>.*

<sup>1</sup> « Telle est, sous la constellation de l'Ourse hyperboréenne, la vie d'une race d'hommes sauvages, que bat l'Eurus venu du Riphée, et qui se couvre le corps de fauves pelletteries » (*Géorgiques*, III, 381-383). Cf. aussi Ovide, *Tristes*, III, 10, 19-20, à propos de la population de Tomes et de ses environs : *Pellibus et sutis arcant mala frigora bracis, / oraque de toto corpore sola patent*, « Des peaux et des braies cousues les protègent des froids dangereux, et de tout leur corps seul le visage est visible » ; V, 7, 49 : *Pellibus et laxis arcant mala frigora bracis*, « Des fourrures et de larges braies les protègent des froids redoutables » ; V, 10, 31-32 : *Quos ut non timeas, possis odisse uidendo / pellibus et longa corpora tecta coma*, « Même sans les craindre, on pourrait les avoir en horreur en voyant leurs corps couverts de peaux et d'une longue chevelure » ; *Pontiques*, IV, 8, 83-84 : *Litora pellitis nimium subiecta Corallis / ut tandem saeuos effugiamque Getas*, « Puissé-je fuir enfin ces rivages trop voisins des Coralles vêtus de peaux et les Gètes cruels » ; IV, 10, 1-2 : *Haec mihi Cimberio bis tertia ducitur aestas / litore pellitos inter agenda Getas*, « Voici le sixième été que je passe sur le rivage Cimmérien et je dois le vivre parmi les Gètes vêtus de peaux ».

<sup>2</sup> « Point d'or dans ses cheveux ni, pour la vêtir, de longues robes mais, à la place, la dépouille d'une tigresse, au long du dos pendant depuis la tête » (Virg., *Én.*, XI, 576-577). Sur ce détail de la description, voir la note de J. Perret : « Jeune Artémis (cf. l'hymne de Callimaque), future Penthésilée (v. 662), Virgile accumule ici les traits d'une rudesse barbare et presque scythique (cf. la légende d'Harpylicé dans Serv., I, 317) ; un exotisme aussi (v. 577), qui rappellera les Bacchantes sous leur nébride, les nymphes vêtues d'une peau de lynx (I, 316-324), la Thrace surtout, pays des Amazones (659-660), du Strymon (v. 580), et où Orphée charmait les tigres (*Géorg.*, 4, 510) ».

<sup>3</sup> « Le vieillard se lève, il revêt sa tunique, serre autour de ses pieds les courroies tyrrhéniennes. Puis à ses épaules, à son flanc il attache son épée tégéenne, rejetant en arrière la peau de panthère qui tombe sur son côté gauche » (Virgile, *Énéide*, VIII, 457-460). Cf. aussi la description, parmi les guerriers italiens, du fils d'Hercule, Aventinus, revêtu d'une peau de lion (*Énéide*, VII, 666-669, passage cité *supra*), et d'hommes à ce point rustiques (*legio agrestis*, VII, 681) qu'ils se battent avec des balles de plomb (686-687), portent des bonnets en peau de loup (*lupi de pelle galeros*, 688) en guise de casques, et gardent le pied gauche nu, le droit étant chaussé de cuir brut (*crudus... pero*, 690). Du côté troyen figure encore le chasseur Ornytus, un Tyrrhénien, revêtu d'une peau de taureau (XI, 679) et coiffé d'une tête de loup (XI, 681).

<sup>4</sup> Ce mot, et la chose qu'il représente, sont d'origine gauloise. Ce sont des « chausseries plus ou moins larges serrées par le bas, portées par les barbares » (F. Gaffiot, *Dictionnaire*), et notamment par les peuples de l'Europe du Nord et de l'Ouest. Les braies sont parfois, mais beaucoup plus rarement, attribuées à des peuples orientaux, par exemple les Parthes : cf. Properce, III, 4, 15 : *bracati militis arcus*, « les arcs des soldats porteurs de braies » (la périphrase désigne ici les Parthes défilant, avec leurs armes, dans le futur triomphe d'Auguste).

<sup>5</sup> « [...] Nous voyons les peuples tout proches du cercle arctique porter des braies et des vêtements de ce genre » (*L'astronomie*, I, 8, 3). De fait, la périphrase *bracati sagatique* suffit à désigner les Gaulois chez Cicéron (*Pro M. Font.* XV, 33 : *eos... sagatos bracosque...* « ces barbares, avec leurs sayons, leurs braies » (voir encore, plus tard, Pline III, chap. 31, où l'expression *Gallia Bracata* désigne la Gaule Narbonnaise, ou Juvénal, VIII, 234 : *bracatorum pueri Senonumque minores*, « en fils des porteurs de braies, en descendants des Sénones »). Un passage de Suétone relatif à l'ouverture du sénat aux étrangers révèle le caractère symbolique des braies, marqueur de barbarie, par opposition à la toge, dans la mentalité romaine populaire (*César*, LXXX, 3 : *Peregrinis in senatum allectis libellus propositus*



La façon de traiter le corps fait lui aussi partie des éléments descriptifs traditionnels de ces peuples : des cheveux longs, mal soignés, voire hirsutes, ou encore le port de la barbe, sont le plus souvent des indicateurs de barbarie, de sauvagerie<sup>1</sup>. Dans la fable, ce *topos* est associé notamment aux Amazones, ainsi qu’aux chasseresses de Thrace qui leur sont plus ou moins apparentées, traditionnellement représentées avec les cheveux dénoués, témoins de la liberté, de l’absence de coquetterie, voire de la relative sauvagerie de ces femmes. Virgile souligne cette caractéristique dans la description qu’il fait de Vénus apparaissant à Énée sous la forme d’une chasseresse, qu’il compare à une guerrière thrace de la fable, Harpalycé<sup>2</sup> :

*Namque umeris de more habilem suspenderit arcum  
uenatrix dederatque comam diffundere uentis,  
nuda genu nodoque sinus collecta fluentis*<sup>3</sup>.

D’une manière générale, ce *topos* est associé aux peuples barbares mal connus des confins nordiques du monde, encore mal dissociés de l’image qui leur a été donnée dans les textes grecs, comme les Barbares évoqués par Virgile dans sa longue description de l’hiver scythe, évidemment imaginés comme des sauvages portant de longues barbes hirsutes :

*stirique impexis induruit horrida barbis*<sup>4</sup>.

Les peuples historiques concernés par ce *topos* sont surtout les peuples nordiques ou occidentaux<sup>5</sup> rencontrés par les Romains au cours de leur histoire. C’est évidemment le cas des Gaulois, le *topos* étant présent jusque dans le nom qu’attribuèrent les Romains à la Gaule Transalpine, *Gallia Comata*, la « Gaule Chevelue », où les habitants portaient encore les cheveux longs à la mode barbare<sup>6</sup>, pour la distinguer de la Cisalpine où on les portait courts, comme la plupart des Romains eux-mêmes. Les textes associent encore barbes et cheveux longs aux peuples ibériques, comme on le voit dans un fragment des *Satires* de Lucilius faisant peut-être allusion à des Lusitaniens :

---

*bracae*, « des braies rayées », mentionnées à propos du chef belge Virdomar. Le torque est mentionné à propos du chef belge Virdomar, chez Prop., IV, 10, 44. Tite-Live, à propos du Gaulois combattu par T. Manlius, qualifie son vêtement de *uersicolor* (VII, 10, 7 ; selon Quadrigarius, toutefois, ce Gaulois était *nudus*).

<sup>1</sup> Les Romains, du moins ceux de l’époque envisagée ici, se coupaient les cheveux courts et ne portaient généralement pas la barbe ; celle-ci était aussi, cependant, l’une des caractéristiques des Grecs et des anciens Romains (voir par exemple Cic., *De fin.*, IV, 23, 62 : *...hoc uero te ferre non potuisse, quod antiqui illi quasi barbari, ut nos de nostris solemus dicere...*, « Ce que tu n’as pu tolérer, c’est que ces vieux philosophes, ces espèces de « barbus », comme nous disons de nos ancêtres... » ou Tite-Live, V, 41, 9, à propos des nobles romains qui restèrent assis dans leur vestibule pendant le pillage de Rome par les Gaulois, en 390 : *Ad eos uelut simulacra uersi cum starent, M. Papirius, unus ex iis, dicitur Gallo barbam suam, ut tum omnibus promissa erat, permulcenti scipione eburneo in caput incusso iram mouisse, atque ab eo initium caedis ortum, ceteros in sedibus suis trucidatos...*, « Devant eux, comme devant des statues, [les Gaulois] restaient immobiles, quand l’un d’eux, Marcus Papirius, à qui, dit-on, un Gaulois caressait la barbe, qu’il portait longue à la mode d’alors, lui donna sur la tête un coup de son bâton d’ivoire, déchaîna sa colère, et fut le premier massacré ; tous les autres furent tués sur leurs sièges. ». Ce Gaulois aurait fait ce geste « par vénération ou en signe d’accord (comme faisaient les Grecs : cf. Plut., *Cam.*, 22, 5-6), plutôt que par curiosité ou dérision (Florus, I, 13 [...]). » (note 2, p. 67-68, C.U.F.).

<sup>2</sup> *Threissa Harpalyce* (*Énéide*, I, 316-317).

<sup>3</sup> « Car elle avait, à leur image, suspendu sur ses épaules un arc à sa mesure, en vraie chasseresse ; elle avait abandonné sa chevelure au caprice des vents, le genou nu, et rassemblant par un nœud les plis flottants de sa tunique » (Virgile, *Énéide*, I, 318-320).

<sup>4</sup> « Et la roupie congelée hérisse les barbes embroussaillées » (Virgile, *Géorgiques*, III, 366).

<sup>5</sup> C’est aussi l’une des caractéristiques des peuples de l’Italie primitive. Voir, par exemple, la description des premiers Romains, au temps de Romulus, chez Ovide, *Art d’aimer*, I, 108, qui évoque leur « chevelure hirsute », *hirsutas... comas*.

<sup>6</sup> Cf. Catulle, 29, 3, *Comata Gallia*. Voir le commentaire de C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 161 : « *comata* was used as an unofficial term for the Transalpine province of Gaul [...]. Caesar does not use it but Cicero puts it into the mouth of Antony, *Phil.* VIII. 27 ‘*Galliam, inquit, togatam remitto, comatam postulo*’ ».

*iactari caput atque comas, fluitare capronas  
altas, frontibus inmissas, ut mos fuit illis<sup>1</sup>,*

aux Bretons<sup>2</sup>, ou encore aux Germains<sup>3</sup>. La présence de tatouages, ou de peintures sur le corps, est aussi l'indice d'une grande sauvagerie : cet autre *topos* est associé, dans la littérature ancienne, aux Bretons – mais uniquement, semble-t-il, dans un contexte guerrier<sup>4</sup> – mais aussi, en tant que marqueur tribal, à certaines tribus des Scythes : Virgile, parlant des extrémités de l'*orbis terrarum*, évoque les « Gélons peints », *pictos Gelonos*<sup>5</sup>, et fait figurer également des *picti Agathyrsi*, des « Agathyrses peints », parmi les peuples soumis à Apollon, sans doute en tant que divinité liée aux contrées hyperboréennes :

*Qualis ubi hibernam Lyciam Xanthique fluenta  
deserit ac Delum maternam inuisit Apollo  
instauratque choros, mixtique altaria circum  
Cretesque Dryopesque fremunt pictique Agathyrsi,  
ipse...<sup>6</sup>*

## 2. *Tunicae, Maeonia mitra...* : costume et parure du « barbare » civilisé

À l'inverse, les lieux communs relatifs au costume des peuples exotiques civilisés, orientaux surtout, sont ceux de la richesse, du raffinement excessif, voire de la mollesse<sup>7</sup>. Le costume oriental se caractérise tout d'abord par la longueur des vêtements, souvent soulignée dans les témoignages, qui évoquent des tuniques tombantes<sup>8</sup>, à manches longues parfois<sup>9</sup>, ou

<sup>1</sup> « Ils agitaient la tête et la chevelure, ils laissaient flotter leurs longues franges qui tombaient de leurs fronts comme c'était la mode parmi eux » (Lucilius, *Satires*, VII, frg. 21). F. Charpin (*Commentaire*, p. 283) indique à propos de ce passage qu'« il s'agit [peut-être] des Lusitaniens qui furent défaits par Scipion Émilien pendant la guerre de Numance » et renvoie à Appien, *Iber.* 67, 284.

<sup>2</sup> Voir notamment l'expression de Catulle, 11, 11-12, *horribilesque uli- / mosque Britannos*, que G. Lafaye (éd. de la C.U.F., p. 10) traduit par « les Bretons hirsutes au bout de la terre », de même qu'H. Bardon dans l'éd. Latomus : « hirsutes, les Bretons du bout du monde ». L'établissement du texte, cependant, présente ici des difficultés : pour C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*, p. 127), il faudrait lire *horribile aequor uli-mosque Britannos* : « The manuscripts have *horribilesque ultimosque*, but the hiatus [...] and the coupling of two disparate epithets both point to corruption, but none of the many suggested remedies is entirely satisfactory. [...] *Horribile aequor* is both palaeographically plausible and apt ; Caesar had his troubles in the Channel (*B. G.* iv. 28), and any sea is *horribile* to a Latin poet [...] » R. Chevallier (« *La géographie de Catulle* », p. 191) traduit quant à lui l'adjectif *horribiles* par « horribles ».

<sup>3</sup> Ovide, *Fastes*, I, 645-646 : ... *passos Germania crines / porrigit auspiciis, dux uenerande, tuis*, « sous tes auspices, ô chef vénérable, la Germanie a fait hommage de sa chevelure éparse ».

<sup>4</sup> Voir les références données *infra*, à propos des mœurs guerrières.

<sup>5</sup> *Adspice et extremis domitum cultoribus orbem / Eoasque domos Arabum pictosque Gelonos*, « Regarde le monde soumis aux cultivateurs jusqu'à ses extrémités : à l'Orient les demeures des Arabes, d'autre part les Gélons tatoués » (Virgile, *Géorgiques*, II, 114-115). Le peuple scythe des Gélons habitait dans la région correspondant à l'Ukraine actuelle.

<sup>6</sup> « Quand Apollon déserte l'hiver de sa Lycie et les eaux du Xanthe, quand il revoit la maternelle Délos et y renoue les chœurs, que mêlés autour des autels, Crétois, Dryopes frémissent, et les Agathyrses au corps peint, lui-même... » (Virg., *Én.*, IV, 146). Voir aussi cette anecdote racontée par Cicéron, *De Off.*, II, 7, 25, dont l'un des personnages est un barbare thrace tatoué : *Quid ? Alexandrum Pheraeum quo animo uixisse arbitramur ? Qui, ut scriptum legimus, cum uxorem Theben admodum diligeret, tamen ad eam ex epulis in cubiculum ueniens barbarum et eum quidem, ut scriptum est, conpunctum notis Thraeciis destricto gladio iubebat anteire praemittebatque de stipatoribus suis qui scrutarentur arculas muliebres et, ne quod in uestimentis telum occultaretur, exquirerent. O miserum qui fidiorem et barbarum et stigmatiam putaret quam coniugem ! Nec eum fefellit ; ab ea est enim ipsa propter pelicatus suspicionem interfectus. Nec uero ulla uis imperii tanta est, quae premente metu possit esse diuturna*, « Eh quoi ? Dans quelles dispositions d'âme pensons-nous que vivait Alexandre de Phères ? Cet homme – nous le lisons en toutes lettres – aimait beaucoup son épouse Thébée, néanmoins, lorsqu'il se rendait près d'elle, après le repas, dans sa chambre à coucher, il faisait passer devant lui un barbare et même – le fait est consigné – un barbare marqué de tatouages thraces, le glaive dégainé ; il se faisait avancer par quelques gardes pour fouiller les coffrets de cette femme et s'assurer qu'elle ne cachait aucune arme dans ses vêtements. Oh le malheureux, pour juger un barbare, un esclave tatoué, plus fidèle que sa femme ! Et il ne se trompait pas : c'est elle-même en effet, sur un soupçon de concubinage, qui l'assassina. À la vérité, il n'est pas de si grande force du pouvoir, qui puisse être durable par la pression de la crainte ».

<sup>7</sup> Certains des passages qui seront cités ici sont en effet porteurs de connotations négatives attachées à certains types de costumes ou à la façon de porter tel ou tel vêtement, qui seraient la preuve, selon les représentations romaines, de mœurs efféminées (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>8</sup> Sur les tuniques d'Orient, voir Lucilius, *Satires*, Livre I, frg. 10 : *praetextae ac tunicae Lydorum, opus, sordidum omne*, « des toges prétextes et des tuniques de Lydie, travail tout à fait méprisable », et livre II, frg. 13 (cf. *supra*).

<sup>9</sup> Cf. Virg., *Én.*, IX, 616, à propos du costume troyen : *et tunicae manicas et habent redimicula mitrae*, « vos tuniques ont des manches, vos

des braies – c’est-à-dire ces sortes de pantalons portés par certains peuples asiatiques, qui devaient s’opposer, dans l’esprit des Romains, à la tunique plutôt courte portée sous la toge. Le caractère exotique de ce détail que représente la longueur ou l’aspect flottant de la tenue vestimentaire apparaît bien dans un passage d’Horace, qui, parmi les défauts – *uitia* – de ses contemporains, signale comme une excentricité le fait pour un Romain de porter des tuniques trop longues :

*Maltinus tunicis demissis ambulat*<sup>1</sup>.

Virgile caractérise les Africains représentés sur le bouclier d’Énée – en tant que nation destinée à être soumise à Auguste – par le détail exotique et emblématique de leurs vêtements, qu’ils laissent flotter sur leur corps, comme l’indique le qualificatif de *discincti*, « à la ceinture détachée », qui leur est attribué :

*Hic Nomadum genus et discinctos Mulciber Afros*

...  
*finxerat*...<sup>2</sup>

De même Manilius, dans sa description des différentes zones de l’*orbis terrarum* et de ses différents peuples, semble faire de leurs vêtements flottants le principal signe distinctif des Perses :

... *et laxo Persis amictu*  
*uestibus ipsa suis haerens*...<sup>3</sup>

Dès l’époque de Plaute, la tunique apparaît dans les textes comme le costume caractéristique des Carthaginois, peuple d’origine orientale. L’adjectif *tunicatus*, qui suffit à les désigner dans la périphrase *tunicata iuventus* employée par Ennius pour parler de la jeunesse carthaginoise, témoigne d’ailleurs de cette valeur emblématique de ce vêtement<sup>4</sup>.

mitres, des rubans ». Sur les connotations attachées aux tuniques à manches longues, cf. aussi Scipion, cité par Aulu-Gelle, 6, 12, 1 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>1</sup> « Maltinus se promène avec une tunique tombant jusqu’à terre » (Horace, *Satires*, I, 2, 24-26). Le surnom du personnage, selon F. Villeneuve, pourrait d’ailleurs être rapproché du terme *maltha*, « qui désignait métaphoriquement un efféminé », et que Lucilius a employé dans ses *Satires*, v. 732 Marx : *insanum uocat, quem maltam ac feminam dici uidet* (note 4, p. 41). Cf. aussi Cicéron, *Deuxième catilinaire*, X, 22, où les tuniques longues, à manches longues, font partie des détails contribuant à discréditer les partisans de Catilina : *Postremum autem genus est, non solum numero, uerum etiam genere ipso atque uita, quod proprium Catilinae est, de eius dilectu, immo uero de complexu eius ac sinu quos pexo capillo, nitidos, aut imberbis aut bene barbato uidetis, manicatis et talaribus tunicis, uelis amictos, non togis ; quorum omnis industria uitae et uigilandi labor in antelucanis cenis expromitur*, « De ces espèces enfin la dernière, je ne dis pas seulement par le rang, mais par sa nature et par ses mœurs, ah ! comme elle est en propre la chose de Catilina ! des gens de son choix, disons mieux, de ses intimités et de ses tendresses : vous les voyez, les cheveux bien peignés, luisants d’huile, les uns sans barbe, les autres à la barbe artistement coupée, en tuniques longues de manches et longues de pans, habillés de voiles flottants et non pas de toges : toute l’activité de leur vie, toute leur endurance aux veilles ne se déploie que dans des festins qui se prolongent jusqu’à l’aube ». « Il était honteux, pour des hommes, de porter, à l’imitation des femmes, des tuniques à manches et descendant plus bas que le genou » (note 2, p. 39, C.U.F.).

<sup>2</sup> « Ici Mulciber avait figuré le peuples des Nomades, les Africains à la robe flottante » (Virgile, *Énéide*, VIII, 724-726). Plaute, dans le *Poenulus*, attribue également aux Carthaginois le fait de ne pas porter de ceinture (v. 1008, passage cité *infra*). C’est à cette thématique que pourrait se référer aussi un fragment d’Ennius : *Pendent peniculamenta unum ad quemque pedum Annales*, (*Annales*, livre XI, fragment IV Skutsch) ; selon O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 527-528, il viserait soit les femmes romaines – dans le cadre du discours de Caton contre l’abrogation de la loi Oppia – soit certains des peuples orientaux ayant combattu aux côtés d’Antiochus (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>3</sup> « [Le Bélér est le signe dominant] de la Perse au manteau flottant, empêtrée dans ses propres vêtements » (IV, 750, trad. personnelle). Il est difficile de savoir si l’expression *uestibus suis haerens* vise l’ampleur du vêtement, ou au contraire l’étroitesse des braies portées par les Perses.

<sup>4</sup> Ennius, *Annales*, livre IX, frg. V Skutsch : ... *tunicata iuventus*. Sur l’interprétation de ce frg., cf. O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 475 : « v speaks slightly of the youth of Carthage, probably as being different from Hannibal’s veterans and unable to offer resistance » ; et p. 479, à propos du port de la tunique (la citation d’Ennius provient d’Aulu-Gelle, VI, 12, 6-7 : *Vergilius quoque tunicas huiusmodi (manicatas) quasi femineas probrosas criminatur. « et tunicae » inquit (Aen. 9. 616) « manicas et habent redimicula mitrae. Q. quoque Ennius Carthaginiensium « tunicatam iuuentutem » non uidetur sine probro dixisse*) : « Clearly not a reference to Hannibal’s veterans but to the young men of the city of Carthage who might be called upon to defend her : hence Book IX. Probably from a speech, which, however, to judge from Gellius’ expression, was not as openly abusive as that of Turnus cited by him. It could be Scipio



Celle-ci fait partie du costume du Carthaginois Hannon dans le *Poenulus* de Plaute, qui s'en sert comme d'un leitmotiv dans cette pièce baignant dans une atmosphère exotique, à la fois orientale et africaine<sup>1</sup>. Le port de la tunique attire immédiatement l'attention sur Hannon, comme le montrent cette réplique de Milphion adressée à Giddénis :

*Nouistin tu illunc tunicatum hominem qui siet ?*<sup>2</sup>

et, surtout, ce dialogue comique entre Milphion et Agorastoclès à propos du Carthaginois, dont les tuniques trahissent immédiatement l'origine exotique :

*MI. Sed quae illaec auis est quae huc cum tunicis aduenit ?  
Numnam in balineis circumductust pallio ?  
AG. Facies quidem edepol Punicast. MI. Guggast homo*<sup>3</sup>,

tout comme, d'ailleurs, les boucles d'oreilles portées par les esclaves africains de sa suite :

*[MI.] Seruos quidem edepol ueteres antiquosque habet.  
AG. Qui scis ? MI. Viden homines sarcinatos consequi ?  
Atque, ut opinor, digitos in manibus non habent.  
AG. Quid iam ? MI. Quia incedunt cum anulatis auribus*<sup>4</sup>.

Le costume oriental se caractérise également, en effet, par la richesse des matières – pourpre de Tyr, tissus précieux par leur finesse, leurs couleurs, leurs broderies, ou la présence de fils d'or par exemple –, par le caractère précieux ou raffiné des parures que sont les bijoux, couvre-chefs, ou chaussures élégantes<sup>5</sup>, et par les soins particuliers apportés au corps et à la chevelure<sup>6</sup>. Plaute cite déjà la tiare et les *crepidulae* comme éléments distinctifs du costume

---

making light of the danger which Fabius in opposing his crossing to Africa has stressed : Livy 28. 44. 5 *Carthaginiensi nihil ciuilibus roboris est.* » « The *tunica* was the characteristic dress of the Carthaginian : in Plaut. *Poen.* 975 f. Hanno's appearance on the stage is heralded by *sed quae illaec auis est quae huc cum tunicis aduenit ? Numnam in balineis circumductust pallio ?* cf. 1121 ; 198 ; 1303. To the Roman a man wearing the *tunica* without *pallium* or *toga*, and the type which would be noticed as such, the long-sleeved *manicata*, as opposed to the sleeveless *exomis*, appeared effeminate : see Gell. 6. 12. 1 ff. *tunicis uti uirum prolixis ultra brachia et usque in primores manus ac prope in digitos Romae atque in omni Latio indecorum fuit* (Aug. *de doct. Christ.* 3. 12. 20)... *uiri autem Romani primo quidem sine tunicis toga sola amicti fuerunt ; postea substrictas et breues tunicas circa humerum desinentis habebant* ; also the quotation from Scipio, *ibid.* 5, and Cic. *Catil.* 2. 22. The long *tunica* (*talaris*) seemed especially effeminate (Plaut. *Poen.* ; Cic. *loc. cit.* ; Hor. *sat.* 1. 2. 25) or even lascivious (Plaut. *loc. cit.* 1303 ; Cic. *Verr.* 2. 5. 31) ».

<sup>1</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> « Ah ça ! connais-tu l'homme en tunique qui est là-bas ? » (Plaute, *Poenulus*, 1121).

<sup>3</sup> « MILPHION. – Mais quel est cet oiseau qui arrive ici avec des tuniques ? Est-ce qu'il se serait laissé filouter son manteau aux bains ? AGORASTOCLÈS. – Par Pollux, il a l'air d'un Carthaginois. MILPHION. – C'est un gugga » (*Poenulus*, 975-977). Sur le terme intraduisible de *gugga*, qui est vraisemblablement une injure raciste, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie. Au v. 1008, Milphion s'adressera à Hannon en faisant une nouvelle allusion à cette bizarrerie vestimentaire : ... *Tu qui zonam non habes, / quid in hanc uenistis urbem aut quid quaeritis ?*, « Toi qui n'as pas de ceinture, dis-moi, pourquoi êtes-vous venus dans cette ville, après quoi cherchez-vous ? ».

<sup>4</sup> « MILPHION. – Il a, ma foi, des esclaves joliment vieux, de vraies antiquailles. AGORASTOCLÈS. – Les vois-tu qui le suivent courbés sous le faix ? De plus il n'ont pas de doigts aux mains, j'imagine. AGORASTOCLÈS. – Pourquoi cela ? MILPHION. – Parce qu'ils portent leurs anneaux aux oreilles » (*Poenulus*, 978-981). Plus loin (v. 1298-1304), une réplique d'Antaménide révèle de façon explicite les connotations négatives, évoquées plus haut, attachées au port de tuniques tombantes : *Quis hic homo est cum tunicis longis quasi puer cauponius ? / Satin ego oculis cerno ? Estne illaec mea amica Anterastilis ? / Et east certo. Iam pridem ego me sensi nili pendier. / Non pudet puellam implexari baiolum in media uia ? / Iam hercle ego illunc excruciantum totum carnufici dabo. / Sane genus hoc mulierosumst tunicis demissiciis. / Sed adire certum est hanc amatricem Africam*, « Qu'est-ce que c'est que cet homme avec ses longues tuniques, comme un mignon de cabaret ? Ai-je la berlué ? N'est-ce pas ma bonne amie Anterastile ? Mais oui, c'est bien elle. Il y a longtemps que je me suis aperçu qu'on se moquait de moi. Elle n'a pas honte, une jeune fille, d'embrasser ce portefaix au milieu de la rue ? Par Hercule, je vais le livrer, celui-là, au bourreau pour qu'il le torture des pieds à la tête. C'est une race joliment portée pour les femmes, avec ses tuniques tombantes. Mais je veux d'abord dire deux mots à mon amoureuse Africaine ». J.-P. Cèbe (*La caricature et la parodie dans le monde romain antique des origines à Juvénal*, Paris, de Boccard, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 106, 1966, p. 64), a souligné que Plaute, dans ses caricatures d'étrangers, n'a pas épargné les Carthaginois, dont « il décrie [la] légendaire fausseté [...] et [...] plaisante [l'] accoutrement exotique ».

<sup>5</sup> Sur ces matières et ces objets, cf. le passage consacré *supra* aux importations.

<sup>6</sup> Sur les parfums, cf. *supra*. Les Anciens attribuaient une origine orientale, perse plus précisément, à l'invention des parfums ; celle-ci serait due, paradoxalement, à la malpropreté des Perses. Cf. Pline, *N. H.*, XIII, 3 : *Vnguentum Persarum gentis esse debet. Illi madent eo et accersita commendatione inluuie natum uirus extingunt. Primum, quod equidem inueniam, castris Darii regis expugnatis in reliquo eius apparatu Alexander cepit scrinium unguentorum*, « Les parfums doivent revenir aux Perses. Ils s'en inondent et recourent à ce palliatif

oriental, lorsque, dans le *Persa*, Sagariston et la fille de Saturion font leur entrée, « royalement » parés – *basilice* – de leurs habits persans :

... *Euge, euge exornatu's basilice.*  
*Tiara ornatum lepide condecorat tuum.*  
*Tum hanc hospitam autem crepidula ut graphice decet !<sup>1</sup>*

L'eunuque, personnage typiquement oriental, est, quant à lui, vêtu de vêtements colorés, comme l'indique un passage de l'*Eunuchus* de Térence :

... *Ita uisus est*  
*dudum, quia uaria ueste exornatus fuit ;*  
*nunc tibi uidetur foedus, quia illam non habet<sup>2</sup>.*

C'est la mitre que porte Ariane dans le poème 64 de Catulle<sup>3</sup>, et Virgile, dans l'*Énéide*, chausse Vénus, vêtue en chasserresse, de cothurnes de pourpre :

*Virginibus Tyriis mos est gestare pharetram*  
*purpureoque alte suras uincire coturno<sup>4</sup>,*

L'épopée virgilienne, en raison de son atmosphère en grande partie orientale – troyenne, phrygienne, ou encore carthaginoise – fournit d'ailleurs de nombreuses descriptions vestimentaires rassemblant souvent plusieurs de ces *topoi*. Ils apparaissent en effet dans les passages qui évoquent le costume de Didon, l'exilée phénicienne, vêtue par exemple, au chant IV, d'une chlamyde de pourpre ornée de broderies et parée d'ornements en or :

---

pour étouffer la mauvaise odeur due à leur malpropreté. La première mention que j'en retrouve, c'est qu'à la prise du camp de Darius, Alexandre s'empara, parmi tout l'appareil royal, d'une boîte à parfums ». Cette opinion est peut-être à mettre en rapport avec ce que dit par ailleurs Virgile dans ses *Géorgiques* (II, 134-135) à propos de l'usage par les Mèdes du citron pour lutter contre la mauvaise haleine : ... *animas et olentia Medi / ora fouent illo et senibus medicantur anhelis*, « les Mèdes [...] utilisent [la fleur du citronnier] pour atténuer la fétidité de l'haleine et pour soigner les vieillards asthmatiques ». Cf. aussi Pline XII, 16 et XI, 278.

<sup>1</sup> « Bravo ! bravo ! tu es royalement costumé. La tiare est d'un effet délicieux pour relever ton costume. (*Se tournant vers la jeune fille*) Et notre étrangère, comme cette sandalette lui va bien ! Un vrai tableau ! » (*Persa*, 462-464). La tiare apparaît encore, en tant que symbole de l'Orient, dans l'*Énéide*, où elle fait partie des insignes du roi Priam offerts par les Troyens à Latinus, à côté du sceptre et d'un manteau phrygien (*Hoc pater Anchises auro libabat ad aras, / hoc Priami gestamen erat, cum iura uocatis / more daret populis, sceptrumque sacerque tiaras / Iliadumque labor uestes*, « C'est dans cet or que le vénérable Anchise offrait la libation sur les autels ; voici les insignes de Priam quand suivant la coutume il disait le droit devant ses peuples convoqués, son sceptre, sa tiare sacrée et la manteau ouvré par les Troyennes », Virgile, *Énéide*, VII, 245-248). Les crépides, *crepidae*, qui sont une sorte de sandales, font également partie du costume greco-oriental (cf. *supra*).

<sup>2</sup> « C'est ce qu'il [l'eunuque que Pythias a vu] t'a semblé tout à l'heure, parce qu'il était affublé d'un costume bariolé. Il te semble vilain maintenant parce qu'il ne l'a plus » (Térence, *Eunuchus*, IV, 4, 682-684). Sur ce costume bariolé des eunuques, voir la note de l'édition des Belles Lettres et la citation du grammairien Euphrasius (VI<sup>e</sup> siècle), qui rédigea un commentaire sur Térence : *eunuchi utebantur ueste uersicoloria, ut multis coloribus texta fulgerent*, « les eunuques portaient des vêtements bigarrés, de sorte que les tissus brillent de multiples couleurs » (trad. personnelle).

<sup>3</sup> Catulle, 64, v. 63 : *non flauo retinens subtilem uertice mitram*, « elle ne retient pas la mitre fine sur ses cheveux blonds ». Le mot est répété au v. 68 (*mitrae*). Sur cette coiffure d'origine orientale, cf. *supra*, importations, et la référence à Varron, *L. L.*, V, 29, 130.

<sup>4</sup> « Pour les vierges de Tyr c'est la coutume de porter le carquois et d'enserrer bien haut leur jambe d'un cothurne de pourpre » (Virg., *Én.*, I, 336-337). Les *cothurni* sont des chaussures montantes utilisées par les chasseurs, ou les acteurs tragiques ; ils sont, dans les représentations romaines, associés à l'Orient : Ovide, par exemple, dans les *Amours*, III, 1, 14, applique au cothurne le qualificatif de « lydien » (*Ludius... cothurnus*), car chez Hérodote (I, 154-157), Crésus, roi de Lydie, conseille à Cyrus de faire porter des cothurnes aux Lydiens.

... *ostroque insignis et auro  
stat sonipes ac frena ferox spumantia mandit.  
Tandem progreditur magna stipante caterua  
Sidoniam picto chlamydem circumdata limbo ;  
cui pharetra ex auro, crines nodantur in aurum,  
aurea purpuream subnectit fibula uestem*<sup>1</sup>.

On retrouve ces mêmes éléments dans les descriptions d'Énée, qui revêt lui aussi, au chant IV, un manteau de pourpre de Tyr, broché d'or<sup>2</sup>, et qui porte, au dire d'Iarbas, un « bandeau méonien », c'est-à-dire une mitre, sur une chevelure sans doute imprégnée de parfums<sup>3</sup> ainsi que dans l'évocation de certains guerriers troyens<sup>4</sup>, comme le prêtre de Cybèle Chlorée :

*Ipsa peregrina ferrugine clarus et ostro  
spicula torquebat Lycio Gortynia cornu ;  
aureus ex umeris erat arcus et aurea uati  
cassida ; tum croceam chlamydemque sinusque crepantis  
carbaceos fuluo in nodum collegerat auro,  
pictus acu tunicas et barbara tegmina crurum*<sup>5</sup>.

Lorsque, au chant IX, Rémulus interpelle les Troyens, Virgile se sert précisément de tous ces *topoi* liés au costume oriental pour opposer Italiens et Phrygiens ; contrairement à la simplicité, encore sauvage, des habitants de l'Italie, les Troyens aiment les riches vêtements :

*Vobis picta croco et fulgenti murice uestis  
... iuuat...,  
et tunicae manicas et habent redimicula mitrae*<sup>6</sup>.

Des descriptions semblables se rencontrent encore dans l'œuvre d'Ovide, dont nombre de passages se caractérisent, eux aussi, par leur atmosphère orientale : Omphale la Méonienne, par

<sup>1</sup> « Rutilant de pourpre et d'or, son cheval au pied sonore est là et mâche avec fougue son frein blanc d'écume. Enfin elle paraît, au milieu d'une troupe nombreuse, serrée dans une chlamyde sidonienne bordée de broderies ; son carquois est d'or, d'or est le nœud de ses cheveux ; une agrafe d'or retient sa robe de pourpre » (Virgile, *Énéide*, IV, 134-139).

<sup>2</sup> *Atque illi stellatus iaspide fulua / ensis erat Tyrioque ardebat murice laena / demissa ex umeris, diues quae munera Dido / fecerat, et tenui telas discreuerat auro*, « [Énée] portait une épée constellée de jaspe fauve ; un manteau de pourpre tyrienne tombant de ses épaules, flamboyait : présents que lui avait faits l'opulente Didon et elle avait broché le tissu d'un fil d'or » (Virgile, *Énéide*, IV, 261-264).

<sup>3</sup> Virgile, *Énéide*, IV, 215-217 : *Et nunc ille Paris cum semiuiro comitatu, / Maeonia mentum mitra crinemque madentem / subnixus, raptu potitur...*, « Et maintenant ce beau Pâris avec son escorte d'eunuques, soutenant d'un bandeau méonien son menton, ses cheveux humides, se fait maître de ce qu'on m'a volé ». Cf. aussi XII, 97-100, où Turnus s'adresse ainsi à sa lance : *Da sternere corpus / loricamque manu ualida lacerare reuolsam / semiuiri Phrygis et foedare in puluere crinis / uibratos calido ferro murræ madentis*, « Donne-moi de coucher à terre le corps de l'eunuque phrygien, d'arracher de ma robuste main, de mettre en pièces sa cuirasse, de souiller dans la poussière ses cheveux frisés au fer chaud et imbibés de myrrhe. »

<sup>4</sup> La jeune guerrière Camille, curieusement, se voit elle aussi parée de pourpre et d'or, alors que Virgile décrira plus loin (XI, 576-577, passage cité *supra*) la simplicité presque sauvage de son apparence (*Illam omnis tectis agrisque effusa iuuentus / turbaque miratur matrum et prospectat euntem / attonitis inhians animis, ut regius ostro / uelet honos leuis umeros, ut fibula crinem / auro internectat, Lyciam ut gerat ipsa pharetram / et pastoralem praefixa cuspide myrtum*, « Accourant des maisons et des champs, toute la jeunesse, la foule des mères l'admire et la regarde s'éloigner, l'esprit saisi, avec une attention avide ; ah ! cette parure royale qui voile de pourpre ses fines épaules, cette agrafe qui fait briller l'or dans ses cheveux, sa manière de porter le carquois lycien et le myrte des pâtres armé d'un fer de lance », Virgile, *Énéide*, VII, 812-817).

<sup>5</sup> « Lui-même, éblouissant dans l'éclat sombre d'une pourpre exotique, lançait d'un arc lycien des flèches de Gortyne ; l'arc appendu aux épaules était d'or, et d'or aussi le casque du prophète ; sa chlamyde safranée, les plis frémissants de sa robe de lin, un lien d'or fauve les serrait dans un nœud ; tout était broderie sur ses tuniques et sur ses braies barbares » (Virgile, *Énéide*, XI, 772-777). Le caractère efféminé des Galles, les prêtres de Cybèle, a été souvent dénoncé par les auteurs latins (cf. II<sup>e</sup> partie). La richesse de la parure de Chlorée s'étend même à sa monture : *Forte sacer Cybello Chloreus olimque sacerdos / insignis longe Phrygiis fulgebat in armis / spumantemque agitabat equom, quem pellis aenis / in plumam squamis auro conserta tegebat*. « À ce moment Chlorée, consacré au culte du Cybèle, prêtre jadis, étincelait dans l'éclat de ses armes phrygiennes et attirait de loin les regards ; il pressait un cheval écumanant, recouvert d'une peau où l'on avait cousu d'un fil d'or des écailles de bronze imitant un plumage » (*ibid.*, 768-771). Cf. aussi, par exemple, *ibid.* III, 482-485 : *Nec minus Andromache digressu maesta supremo / fert picturatas auri subtemine uestis / et Phrygiam Ascanio chlamydem (nec cedit honori) / textilibusque onerat donis*, « Andromaque, elle aussi, triste aux derniers moments de ce départ, apporte des étoffes brodées sur trame d'or et une chlamyde phrygienne pour Ascagne, cadeau bien digne de l'honneur qu'elle veut lui faire ; elle lui prodigue les tissus précieux... ».

<sup>6</sup> « Vous, vous aimez les étoffes rehaussées de safran et de pourpre brillante [...], vos tuniques ont des manches, vos mitres, des rubans » (Virgile, *Énéide*, 614-615). Rémulus se sert de ces traits de civilisation pour dénoncer le caractère efféminé des Troyens (cf. II<sup>e</sup> partie).

exemple, porte dans les *Fastes* une robe brochée de fils d'or, de la pourpre et du parfum dans les cheveux<sup>1</sup>, de même que l'Indien Athis dans les *Métamorphoses*<sup>2</sup> ; les Indiens soumis par Bacchus se distinguent par le caractère travaillé de leur coiffure :

*Interea Liber depexos crinibus Indos  
uicit et Eoo diues ab orbe redit*<sup>3</sup>,

et le peuple égyptien, quant à lui, se définit par ses longues tuniques de lin<sup>4</sup>, comme l'indique la périphrase *linigera turba*, « la foule vêtue de lin », désignant les Égyptiens adorateurs d'Isis, devenue Isis, dans les *Métamorphoses*<sup>5</sup>. Grattius, dans ses *Cynégétiques*, a célébré en effet la blancheur et la finesse de cette matière, impropre, à cause de son éclat, à la fabrication de filets pour la chasse :

*Vix operata suo sacra ad Bubastia lino  
uelatur sonipes aestiui turba Canopi :  
ipse in materia damnosus candor inert  
ostendit longe fraudem atque exterruit hostes*<sup>6</sup>.

## D. Mœurs

Les mœurs des peuples exotiques représentent elles aussi un grand centre d'intérêt pour les Romains. Dans certains textes figurent seulement des remarques très générales concernant les traits de civilisation barbares, dans d'autres, au contraire, apparaissent des détails pittoresques, que l'on pourrait classer parmi les *admiranda*, tels que l'affirmation de Catulle selon laquelle les peuples ibériques se lavaient les dents avec de l'urine<sup>7</sup>. La plupart

<sup>1</sup> Ovide, *Fastes*, II, 309-310 : *Ibat odoratis umeros perfusa capillis / Maeonis, aurato conspicienda sinu*, « La Méonienne cheminait, ses cheveux parfumés répandus sur les épaules, resplendissante dans sa robe aux fils d'or » et v. 319 : *Dat tenuis tunicas Gaetulo murice tinctas*, « elle [...] passe [à Hercule] ses fines tuniques teintes de pourpre de Gétulie ». Cf. aussi le costume de Niobé, l'épouse méonienne d'Amphion, roi de Thèbes, dans les *Métamorphoses* : *Ecce uenit comitum Niobe celeberrima turba, / uestibus intexto Phrygiis spectabilis auro*, « Voici que Niobé s'avance, entourée d'un nombreux cortège, vêtue d'un magnifique costume phrygien, broché d'or » (VI, 165-166) ou celui d'Arion, chanteur mythique originaire de Lesbos, dans les *Fastes* : *induerat Tyrio bis tinctam murice pallam*, « il avait revêtu une robe qui avait été deux fois teinte dans la pourpre de Tyr » (II, 107). « Avec la couronne de laurier et la robe de pourpre, Arion entend apparaître dans la tenue solennelle du citharède » (R. Schilling, note au v. 107).

<sup>2</sup> Ovide, *Mét.*, V, 47-49 : *Erat Indus Athis, quem flumine Gange / Edita Limnae uitreis peperisse sub undis / Creditur, egregius forma, quam diuite cultu / augebat, bis adhuc octonis integer annis, / indutus chlamydem Tyriam, quam limbus obibat / aureus ; ornabant aurata monilia collum / et madidos murra curuum crinale capillos. / Ille quidem iaculo quamuis distantia misso / figere doctus erat, sed tendere doctior arcus*, « Il y avait là un Indien, Athis, à qui Limnée, fille du Gange, avait, dit-on, donné le jour sous les eaux cristallines ; remarquable par sa beauté, que rehaussait un riche costume, il était encore dans toute la fleur de sa seizième année ; il portait une chlamyde de Tyr, qu'entourait une bordure d'or ; un collier d'or paraît son cou ; un peigne courbe, ses cheveux imprégnés de myrrhe. Habile à percer d'un javelot le but le plus éloigné, il était encore plus habile à bander l'arc ».

<sup>3</sup> « Cependant Liber qui avait vaincu les Indiens aux cheveux nattés revint, riche en butin, des régions de l'Orient » (Ov., *Fastes*, III, 465-466).

<sup>4</sup> Sur le lin égyptien, cf. *supra*, productions.

<sup>5</sup> *Nunc dea linigera colitur celeberrima turba*, « Maintenant c'est une déesse, à qui la foule vêtue de lin rend de toutes parts un culte solennel » (Ovide, *Mét.*, I, 747). Cf. aussi *Amours*, II, 2, 25-26 : *Nec tu linigeram fieri quid possit ad Isim / Quaesieris nec tu curua theatra time*, « Et ne va pas chercher non plus ce qui peut bien se passer dans le temple d'Isis, la déesse qui n'admet que les étoffes de lin, et ne redoute pas les gradins en demi-cercle des théâtres. »

<sup>6</sup> « C'est à peine si la foule dansante de l'ardente Canope est voilée par le lin qu'elle produit elle-même, lorsqu'elle pratique ses sacrifices à la déesse Bubastis : sa blancheur même, ruineuse du fait qu'elle rend le matériau impropre à la fabrication de filets, révèle de loin le piège, et effraie les proies » (Grattius, *Cynégétiques*, 42-45, trad. personnelle).

<sup>7</sup> Catulle, 37, 17-20, éd. Latomus : *Tu praeter omnes une de capillatis, / cuniculosae Celtiberiae fili, / Egnati, opaca quem bonum facit barba / dt dens Hibera defricatus urina*, « Toi entre autres, le roi des chevelus, fils du pays des lapins, la Celtibérie, Egnatius, qui as l'air de quelqu'un à cause de ta barbe épaisse et de tes dents frottées d'urine ibère » ; et 39, 17-21 : *Nunc Celtiber es ; Celtiberia in terra, / quod quisque minxit, hoc sibi solet mane / dentem atque russam pumicare gingiuam / ut quo iste uester expolitor dens est, / hoc te amplius bibisse praedicet loti*, « Mais tu es Celtibère ; en terre de Celtibérie, ce qu'on a uriné on s'en ponce au matin dents et gencives rouge-vif ; ainsi, plus votre dentition a d'éclat, plus elle clame que tu as bu ta rasade de pipi ». Sur cette coutume, cf. Diodore de Sicile, V, 33, 5 et Strabon, III, 4, 16. Catulle tient peut-être ce renseignement sur les coutumes ibères de son ami Véranius dont il est question dans le poème 9, qui célèbre justement son retour d'Hibérie : *Visam te incolumen audiamque Hiberum / narrantem loca, facta, nationes, / ut mos est tuus*, « Je vais te revoir bien portant, je vais t'entendre – à ton habitude – parler des Hibères, lieux, histoire, peuples ». Cf. aussi R.

des notations concernant les mœurs exotiques se rattachent cependant à une série de lieux communs, dans laquelle on peut distinguer d'une part les mœurs guerrières, d'autre part les remarques relatives à la civilisation en général, à l'organisation de la vie quotidienne de ces peuples.

## 1. La guerre : armement et mœurs guerrières exotiques

Les mœurs guerrières, en raison sans doute du contexte, souvent conflictuel, dans lequel Romains et peuples étrangers entraient le plus souvent en contact pour la première fois, occupent une place privilégiée parmi les lieux communs relatifs aux mœurs exotiques. Souvent lié au costume, comme certaines des exemples cités dans les pages précédentes l'ont montré, l'armement était aussi l'un des éléments primordiaux permettant de caractériser les peuples ; les armes figuraient par exemple parmi les accessoires des acteurs, au théâtre, si l'on en croit le témoignage d'Accius dans ses *Didascalía* :

*actoribus manuleos, baltea, machaeras*<sup>1</sup>.

La simple mention de certaines armes suffit d'ailleurs à désigner tel ou tel peuple, par métonymie : dans la *Rhétorique à Hérennius*, un exemple de figure où le possesseur est désigné par l'instrument évoque sans ambiguïté les Macédoniens derrière le nom de la *sarissa*, et les Gaulois derrière celui de la *materis* :

*... ut si quis Macedones appellarit hoc modo : « Non tam cito sarisae Graeciae potitae sunt », aut idem Gallos significans : « nec tam facile ex Italia materis Transalpina depulsa est »*<sup>2</sup>.

De même, le cheval est souvent associé aux peuples barbares, comme dans ce passage de l'épode XVI d'Horace, où le poète, à l'aube d'une nouvelle guerre civile – le poème date probablement de 41 avant J.-C. – imagine la ruine future de Rome :

*Barbarus, heu, cineres insistet uictor, et urbem  
eques sonante uerberabit ungula,  
quaeque carent uentis et solibus ossa Quirini,  
(nefas uidere) dissipabit insolens*<sup>3</sup>.

L'intérêt pour les armes et les mœurs guerrières exotiques, en particulier, est évident dans l'histoire et la littérature latines, tant les références sont nombreuses. On connaît d'une part le goût des Romains pour les spectacles guerriers, qu'ils soient imaginaires, comme les récits épiques, ou réels, comme les combats de gladiateurs, dont les différents « types » – Thraces, Samnites, Gaulois – se distinguaient par leurs armes et leur costume, ou les naumachies, dans lesquelles la mise en scène s'attachait sans doute, de la même manière, à différencier les

Chevallier, « *La géographie de Catulle* », p. 190.

<sup>1</sup> « Pour les acteurs, des gantelets, des baudriers, des épées » (*Didascalía*, livre VIII, frg. VII Dangel). Sur ce passage, cf. le commentaire, p. 384 : « [...] Le frg. VII concerne l'équipement et l'habillement des acteurs, héros et combattants. [...] *Manuleus*, hapax et calque grec (χεῖρίς ; cf. Hom., *Od.*, 24, 230), [désigne] un gant plutôt qu'une manchette longue et large des Perses ou des Gaulois (cf. Xén., *Cyr.*, 3, 14 et 8, 8, 17). » *Machaera* est la transposition du grec μάχαιρα (cf. *infra*).

<sup>2</sup> « [...] Par exemple si l'on parlait ainsi des Macédoniens : « Les sarisses ne s'emparèrent pas si vite de la Grèce » – ou si on évoquait de même les Gaulois : « La materis transalpine ne fut pas si facilement chassée d'Italie » (IV, chap. 32).

<sup>3</sup> « Le Barbare, hélas ! en foulera, victorieux, les cendres ; sur son cheval, il fouettera la ville d'un sabot grondant, et les os de Quirinus, abrités aujourd'hui du vent et du soleil, il les dispersera, spectacle sacrilège ! d'une main insolente » (Horace, *Épodes*, XVI, 11-14).

acteurs des deux camps<sup>1</sup>. On sait d'autre part que l'on suspendait les armes prises à l'ennemi sur les portes des temples, ou que l'on en faisait des trophées<sup>2</sup>. La comparaison entre elles des différentes armes ou des différentes techniques de guerre, de leur efficacité respective pour tel ou tel type de combat, contre tel ou tel adversaire, constitue même un véritable *topos* épique, que l'on retrouve même dans l'historiographie, par exemple dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live, qui, au livre XXII, compare ainsi l'épée espagnole et l'épée gauloise :

*Gallis praelongi ac sine mucronibus, Hispano... breuitate habiles et cum mucronibus*<sup>3</sup>.

Les différents peuples exotiques mentionnés dans les textes littéraires sont fréquemment, en effet, associés à un type d'armement précis.

### a. *Cateia, uenenum, infecti Britanni* : armes et mœurs guerrières associées aux peuples barbares

Certaines des mœurs guerrières étrangères évoquées dans les textes sont globalement, et parfois même uniquement, attribuées aux peuples barbares : ce sont alors leurs noms eux-mêmes, ou leur caractère insolite, qui apparaissent comme exotiques.

Ainsi le *spare*, une sorte de lance barbare à l'extrémité recourbée<sup>4</sup>, et la *tragule*<sup>5</sup>, un javelot muni d'une courroie destinée à augmenter sa portée, ne sont jamais attribués aux Romains. De même, les armes rudimentaires – bâtons, pierres, ou frondes par exemple – concernent principalement certains Barbares peu civilisés, ou les peuples de l'Italie primitive tels qu'ils sont décrits par exemple dans l'*Énéide* de Virgile, qui a d'ailleurs introduit dans la littérature latine le nom de l'*aclys*<sup>6</sup> et celui de la *catéia*, une arme qu'il associe aux Germains :

*Teutonico ritu soliti torquere cateias*<sup>7</sup>.

La fronde, elle aussi employée par les Italiens primitifs<sup>8</sup>, est associée surtout aux Baléares. Bien que l'usage de cette arme soit attestée chez d'autres peuples, les frondeurs des îles Baléares constituent dans la littérature latine un *topos* important : les auteurs ont plusieurs fois célébré l'habileté qui fit leur renommée, comme le montre notamment cette remarque de Tite-

<sup>1</sup> Voir par exemple, dans l'*Art d'aimer* (I, 171-172), l'évocation de la naumachie donnée par Auguste, et où parurent « des vaisseaux perses et des vaisseaux des enfants de Cécrops » (*Persidas... Cecropiasque rates*), différents sans doute par leur aspect extérieur, et par le costume porté par les acteurs, selon qu'ils figuraient les Grecs ou les Perses. Sur ces spectacles, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> Sur cet usage, que nous évoquerons plus longuement dans notre II<sup>e</sup> partie, cf. Virg., *Én.*, VII, 183-186 et, plus tard, chez Silius Italicus, *La guerre punique*, I, 617-629, la description d'un temple où sont exposées les armes étrangères rappelant les hauts faits de l'histoire romaine.

<sup>3</sup> « Chez l'Espagnol, habitué à frapper de pointe plutôt que de taille, [des épées] courtes, par là faciles à manier et pointues » (XXII, 46, 5).

<sup>4</sup> Salluste, *Catilina*, 56, 3 ; Tite-Live, XXXIV, 15 ; Virgile, *Énéide*, XI, 682 met le *sparus* dans les mains d'un chasseur tyrrhénien, Ornytus, vêtu d'une peau de taureau et coiffé d'une tête de loup (cf. *supra*), et qualifie cette arme d'*agrestis*, « grossier, rustique ».

<sup>5</sup> Cf. Cés., *B. G.*, V, 35, 6 ; V, 48, 5 et la note de L.-A. Constans qui définit la *tragula* comme « une arme de jet propre aux peuples celtiques », mais qui « dès le temps de Plaute (cf. *Pseud.*, I, 4, 14) [...] était assez connue des Romains pour que l'expression *inicere tragulam* fût passée en proverbe » ; cf. aussi Tite-Live XXI, 7, 10, qui attribue cette arme aux Sagontins assiégés par Hannibal : *Hannibal ipse, dum murum incautius subit, aduersum femur tragula grauiter ictus cecidit*, « Hannibal lui-même, en s'approchant imprudemment du rempart, [tomba], sérieusement blessé, frappé d'un javelot à la cuisse ».

<sup>6</sup> Virgile, *Énéide*, VII, 730-731 : ... *Teretes sunt aclydes illis / tela, sed haec lento mos est aptare flagello*, « [Les Osques] ont comme armes des *aclys* polies mais leur coutume est de les attacher à une hampe flexible ».

<sup>7</sup> « [Les peuples Sarrastes] sont accoutumés à lancer la *catéia* à la manière des Teutons » (*Énéide*, VII, 741). Sur l'*aclys* et la *catéia*, cf. la note 2, p. 110 de J. Perret, qui précise que ces deux armes « ont été introduites par Virgile dans la tradition poétique et ethnographique » et que « les descriptions qui nous ont été faites de l'une et de l'autre se ressemblent un peu » : il s'agirait en effet de « sortes de boomerangs, ou de fléaux dont la masse terminale fût pesamment cloutée ». Après Virgile, ces deux armes seront ensuite mentionnées, toujours en contexte épique, chez Silius Italicus et Valérius Flaccus. Virgile mentionne encore une sorte de dard nommé *ueru* (VII, 665).

<sup>8</sup> Entre autres, par la guerrière Camille (*Énéide*, XI, 579).

Live à propos des peuples de ces îles, abordées par Magon au cours de son expédition vers l'Italie :

*Fundis ut nunc plurimum, ita tum solo eo telo utebantur, nec quisquam alterius gentis unus tantum ea arte quantum inter alios omnes Baliares excellunt*<sup>1</sup>.

La fronde et le plomb leur sont d'ailleurs souvent associés, en dehors même de tout contexte exotique, comme dans ces vers des *Géorgiques* :

*... tum figere dammas  
stuppea torquentem Balaris uerbera fundae*<sup>2</sup>.

L'usage du poison, et notamment de flèches empoisonnées, en principe réservé à la chasse et jugé méprisable par les Romains, est quant à lui caractéristique de certains peuples barbares. Les textes l'attribuent parfois aux Gaulois<sup>3</sup>, mais plus souvent à des peuples orientaux. C'est l'une des caractéristiques de l'armement thrace ou scythe, comme l'affirme Ovide, dans ses *Tristes*, à propos des populations barbares qui menacent sans cesse la ville de Tomes :

---

<sup>1</sup> « Si aujourd'hui c'est surtout de frondes qu'ils se servent, c'était alors leur seule arme et il n'est pas dans une autre nation un seul homme sachant la manier avec une habileté égale à celle où tous les Baléares excellent » (XXVIII, 37, 6). Les lanceurs de fronde baléares sont probablement évoqués dans un fragment de Claudius Quadrigarius (*Annales*, frg. 86, 1 Chassignet, *ap.* Aulu-Gelle, IX, 1, 1), appartenant sans doute au livre XIX : *Sagittarius cum funditore utrimque summo studio spargunt fortissime*, « L'archer ainsi que le lanceur de fronde font voler leurs projectiles de part et d'autre avec une ardeur extrême et un très grand courage ». En effet, d'après M. Chassignet (note 1, p. 47), « il s'agit sans doute d'un épisode de la guerre menée en Espagne entre 79 et 72 avant J.-C. par le consul Q. Caecilius Métellus Pius contre Sertorius ». Les Romains eux-mêmes ont employé ces frondeurs dans leurs armées. Leur présence est mentionnée par exemple dans l'escorte de Sylla, chez Salluste, *Jug.*, CV, 2 : *Is missus cum praesidio equitum atque [peditum] funditorum Balarium*, « Sylla partit avec une escorte de cavalerie et d'infanterie, et de frondeurs baléares » ; voir aussi Tite-Live, XXII, 37, 7-8. Hannibal les a également utilisés dans ses armées (cf. Tite-Live, XXI, 21, 12).

<sup>2</sup> « [C'est] le moment de transpercer les daims en faisant tournoyer les lanières d'étoffe de la fronde du Baléare » (Virgile, *Géorgiques*, I, 308-309). Cf. aussi les images anachroniques de la fronde baléaire dans le contexte mythologique des *Métamorphoses* d'Ovide : *tantum aberat scopulis quantum Balarica torto / funda potest plumbo medii transmittere caeli*, « [Le monstre] n'[...] était plus séparé [d'Andromède] que par une distance égale à celle que peut franchir au milieu des airs le plomb lancé à tours de bras par la fronde baléaire » (IV, 709-710) et II, 727-729 : *non secus exarsit quam cum Balarica plumbum / funda iacit ; uolat illus et incandescit eundo / et, quos non habuit, sub nubibus inuenit ignis*, « [Mercure] s'enflamma [à la vue d'Hersé] comme le plomb qui, lancé par la fronde Baléaire, vole, s'embrase dans son trajet et trouve sous les nues des feux qu'il ne connaissait pas ».

<sup>3</sup> Les Gaulois en usaient habituellement (cf. Celse, V, 27, 3 ; Pline, *N. H.*, XXVII, 101).

*Hostis habens arcus inbutaque tela uenenis  
saeuus anhelanti moenia lustrat equo ;  
utque rapax pecudem quae se non texit ouili  
per sata, per siluas fertque trahitque lupus,  
sic, si quem nondum portarum saepe receptum  
barbarus in campis repperit hostis, habet :  
aut sequitur captus coniectaque uincola collo  
accipit aut telo uirus habente perit<sup>1</sup>.*

L'usage du poison est également attribué aux Parthes, dont les auteurs se sont souvent plu à dénoncer l'attitude déloyale, comme dans cette image où Virgile compare l'envol d'une des *Dirae* au parcours d'une flèche parthe :

*Non secus ac neruo per nubem impulsu sagitta,  
armatam saeui Parthus quam felle ueneni<sup>2</sup>.*

Dans l'*Énéide*, les flèches empoisonnées figurent dans l'armement de certains guerriers de l'armée d'Énée, signe parmi d'autres de leur origine exotique<sup>3</sup>. Parmi les mœurs guerrières associées le plus souvent aux populations barbares figurent encore certains cris, danses ou chants guerriers. Bien que le cri de guerre ait été également une pratique romaine – chants et cris de guerre sont d'ailleurs un thème de la poésie épique depuis les poèmes homériques<sup>4</sup> –, les textes insistent particulièrement sur celui que poussaient des peuples exotiques et sauvages comme les Gaulois, les Ibères, les Germains<sup>5</sup> ou certains peuples africains, en raison sans doute de leurs sonorités ou de leurs rythmes étranges, et en relation avec la vanité, la forfanterie associées souvent aux mentalités barbares<sup>6</sup>. Salluste en effet, à propos des Maures et des Gétules alliés à Jugurtha, brosse ce tableau à la fois pittoresque et exotique des Africains dansant et chantant autour du feu :

<sup>1</sup> « L'ennemi, armé d'arcs et de flèches empoisonnées, l'air farouche, fait le tour des remparts sur ses chevaux haletants ; et comme le loup ravisseur emporte et traîne par les champs et par les forêts la brebis qui ne s'est pas réfugiée dans la bergerie, ainsi l'ennemi barbare capture celui qui ne s'est pas retiré à l'abri des portes et qu'il surprend dans la campagne : ou il est emmené prisonnier, une chaîne au cou, ou il meurt d'une flèche empoisonnée » (*Tr.*, IV, 1, 77-84). Cf. aussi *Tr.*, III, 10, 62-63 : *pars cadit hamatis misere confixa sagittis, / nam uolucris ferro tinctile uirus inest*, « [...] d'autres tombent misérablement transpercés de flèches à barbillons, car le poison enduit le fer qui vole » ; V, 7, 15-16 : *In quibus est nemo qui non coryton et arcum / telaque uipereo lurida felle gerat*, « Aucun d'eux qui n'ait un carquois, un arc et des flèches jaunies par le venin de vipère » ; V, 11, 21-22 : *Saepe intra muros clausis uenientia portis / per medias legimus noxia tela uias*, « Souvent, à l'intérieur des murs, nous ramassons en pleine rue des traits empoisonnés qui arrivent en dépit des portes fermées » ; *Pont.*, I, 2, 15-16 : *Qui, mortis saeuo geminent ut uulnere causas, / omnia uipereo spicula felle linunt*, « ... pour rendre doublement mortelles leurs cruelles blessures, ils enduisent tous leurs traits de venin de vipère » ; III, 1, 25-26 : *Adde metus et quod murus pulsatur ab hoste / tinctaque mortifera tabe sagitta madet*, « Ajoute la peur, l'ennemi qui vient battre les murs, les flèches imprégnées d'un poison mortel » ; IV, 7, 11-12 : *Aspicis et mitti sub adunco toxica ferro / et telum causas mortis habere duas*, « Tu vois aussi lancer des flèches à barbe empoisonnées et les traits porter deux fois la mort » ; IV, 7, 35-38 (récit de la reprise d'*Ægisos* par l'armée romaine, et du comportement courageux de *Vestalis*, un centurion primipile) : *Nec te missa super iaculorum turba moratur / nec quae uipereo tela cruore madent. / Spicula cum pictis haerent in casside pennis / parsque fere scuti uulnere nulla uacat*, « Rien ne t'arrête, ni le nombre des javelots lancés contre toi, ni les traits imprégnés de sang de vipère. Les flèches aux plumes colorées hérissent ton casque et il n'est presque aucune partie de ton bouclier qui n'ait reçu de coup » ; IV, 9, 83 : *sintne litae tenuis serpentis felle sagittae*, « [Demande-lui] si leurs flèches légères sont enduites de venin de serpent » ; IV, 10, 31 : ... *hic spicula tincta uenenis*, « ici les flèches sont empoisonnées ». Le fait que les Scythes imprégnaient leurs flèches de venin de serpent est attesté par d'autres auteurs antiques, dont Plin., *N. H.*, XI, 279 et Elien., *N. A.*, IX, 15.

<sup>2</sup> « Ainsi la flèche décochée à travers les nuages : le Parthe l'a armée du fiel d'un terrible poison » (Virgile, *Énéide*, XII, 856-857).

<sup>3</sup> Cf. Virg., *Én.*, X, 139-142 : *Te quoque magnanimae uiderunt, Ismare, gentes / uolnera derigere et calamos armare ueneno, / Maeonia generose domo, ubi pinguis culta / exercentque uiri Pactolusque inrigat auro*, « Toi aussi, Ismarus, nos peuples généreux t'ont vu diriger tes coups meurtriers, enduire tes roseaux de poison, noble rejeton d'une famille de cette Méonie où les hommes travaillent de grasses campagnes abreuvées de l'or du Pactole ». J. Perret, dans sa note au v. IX, 773, précise que « le poison ne sert, en principe, que pour la chasse » (voir en effet IX, 771-773 : ... *inde ferarum / uastatorem Amycum, quo non felicior aliter / ungere tela manu ferrumque armare ueneno*, « Ensuite c'est Amycus, grand chasseur de fauves, sans égal pour enduire lui-même ses traits et armer leur fer de poison ») et que « Virgile emprunte à des populations exotiques ou primitives les traits qui caractériseront l'Italie des origines ». Cf. *Odyssée*, I, 260-264.

<sup>4</sup> Les Achéens, à la mort d'Hector (*Il.*, XXII, 391-344) et les amis de Mézence, à la mort d'Orodes (*Én.*, X, 738) entonnent un péan de victoire.

<sup>5</sup> Voir la description que Tacite donne du « bardit » des Germains : « On recherche surtout la rudesse du son et des éclats rauques, le bouclier placé devant la bouche afin que la voix, plus pleine et plus grave, s'enfle en y résonnant » (*Germanie*, 3). »

<sup>6</sup> Cf. *infra*, mentalités.



*Dein crebris ignibus factis plerumque noctis barbari suo more laetari, exultare, strepere uocibus*<sup>1</sup>.

Tite-Live, quant à lui, évoque à plusieurs reprises les chants guerriers des Gaulois comme une manœuvre d'intimidation, en même temps qu'une manifestation de leur férocité et de leur vantardise ; à l'occasion du récit consacré au passage du Rhône par l'armée d'Hannibal, l'historien décrit cette coutume gauloise à propos des riverains du fleuve :

*Galli occursant in ripa cum uariis ululatus cantuque moris sui, quatientes scuta super capita uibrantesque dextris tela*<sup>2</sup>.

Ces cris et ces chants semblent avoir contribué, en particulier, à la terreur ressentie par les Romains lors de chaque *tumultus Gallicus* et lors des invasions gauloises, comme à la bataille de l'Allia racontée chez Tite-Live :

*Iam omnia contra circaque hostium plena erant et nata in uanos tumultus gens truci cantu clamoribusque uariis horrendo cuncta compleuerant sono*<sup>3</sup>,

ou à celle de Sentinum, au cours de laquelle P. Decius Mus combattit une coalition de Gaulois et de Samnites, en 295 avant J.-C. :

*... Caleti uoce canora  
fremitu peragrant minitabiliter*<sup>4</sup>.

Enfin, la nudité, totale ou partielle, du guerrier, les peintures de guerre et les mutilations sont aussi des traits de mœurs spécifiquement attribués aux peuples exotiques ou primitifs<sup>5</sup>. Les mutilations guerrières sont le fait des Amazones qui, dans la légende, se coupaient un sein afin de mieux combattre<sup>6</sup>. On trouve par exemple ce *topos* dans le passage de l'*Énéide* déjà cité plus haut<sup>7</sup>, ou dans *Curculio* de Plaute : dans l'énumération des pays visités par Charançon, au milieu de noms de lieux et de peuples tantôt réels tantôt totalement

<sup>1</sup> « Ensuite, ayant allumé de nombreux feux, les barbares passèrent la plus grande partie de la nuit à témoigner leur joie par leurs danses et leurs cris, suivant leur usage » (Salluste, *Jugurtha*, XCVIII, 6).

<sup>2</sup> « Les Gaulois, sur la rive, accourent, poussent toutes sortes de hurlements et entonnent leur chant traditionnel, secouant leur bouclier au-dessus de leur tête et brandissant leurs armes de la main droite » (Tite-Live, XXI, 28, 1).

<sup>3</sup> « Déjà en face et aux alentours tout était plein d'ennemis, et, comme cette nation a l'instinct des vaines démonstrations, ses chants sauvages et ses cris variés remplissaient ces lieux d'un horrible fracas » (Tite-Live, V, 37, 8). Cf. aussi V, 39, 5, après la bataille de l'Allia : *Priuatios deinde luctus stupefecit publicus pauor, postquam hostes adesse nuntiatum est ; mox ululatus cantusque dissonos, uagantibus circa moenia turmatim barbaris, audiebant*, « Mais ensuite les deuils particuliers restèrent muets devant la terreur générale, quand on annonça l'ennemi ; bientôt les hurlements et les chants discordants des barbares répandus par bandes autour des murailles se faisaient entendre » ; V, 43, 2 : *clamore sublato*, « en poussant leur cri de guerre » ; VII, 23, 6 : *... truci clamore adgreditur*, « et [la ligne de bataille gauloise] se lance à l'assaut en poussant une clameur sauvage » ; X, 26, 11 (*ouantesque moris sui carmine*, « et montrant leur triomphe par un chant de leur façon » (trad. Eugène Lasserre, éd. Garnier) ; XXX, 34, 1 ; XXXVIII, 17, 4.

<sup>4</sup> « Les Calètes déferlent dans un concert de cris, avec un grondement menaçant » (Accius, *Les Énéades* ou *Decius*, frg. II Dangel). Sur le nom *Caleti*., voir le *Commentaire* de J. Dangel, p. 376 : « Curieuse est la dénomination des Gaulois dans le frg. II. [...] Cette dénomination désigne le peuple du pays de Caux [...]. À l'époque augustéenne, le terme s'applique aux *Belgae*, tandis que Pline, *N. H.*, 4, 107, évoque ainsi les habitants de la Gaule lyonnaise. [...] Dans le fragment accien, ce même vocable est pris dans le sens général de Gaulois [...] » ; et p. 376-377 : « Les Gaulois qui, dans le récit livien, forment seulement l'aile gauche, opposée au seul Décus (Tite-Live, 10, 28, 10), semblent ici menacer à eux seuls l'ensemble de l'armée romaine, lorsqu'ils font entendre leur chant de guerre selon un thème littéraire et historique traditionnel. » Cf. aussi Ennius, *Annales*, livre VII, fragment XVI Skutsch (frg. 244 Warmington, *R.O.L.* I, p. 88) : *Dum censent terrere minis hortantur ibe sos*, « While they were minded to startle them with threats, therewith they encouraged them », et le commentaire de O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 410 : « A habit of threatening the enemy is in antiquity often ascribed to barbarian nations and particularly to the Celts. Norden [...] has therefore attractively combined this fragment with Polybius' account (2. 29. 6 ff.) of the battle of Telamon in 225 BC, where the shouting and threatening appearance of the Gauls are said to have terrified the Romans, whilst on the other hand the display of golden ornaments on the huge bare bodies of the Celtic warriors made them eager to fight [...]. Polybius' source and in all probability that of Ennius were the *Annals* of Fabius Pictor, who himself took part in the Gallic War ».

<sup>5</sup> Cf. aussi, *supra*, les exemples mentionnant des guerriers dans le développement consacré aux vêtements grossiers que sont les fourrures et peaux animales par exemple.

<sup>6</sup> Cf. *supra*.

<sup>7</sup> Virgile, *Énéide*, I, 490-493.

fantaisistes, figure une allusion au pays des Amazones, désigné par l'expression *Classiam Vnomammiam*, qu'A. Ernout traduit par « l'armée Unomamellienne<sup>1</sup> ». La nudité partielle concernait déjà, elle aussi, le peuple des Amazones, comme l'indique par exemple l'image de la reine Penthésilée figurée sur le temple de Junon à Carthage :

... *mediisque in milibus ardet,*  
*aurea subnectens exsertae cingula mammae*  
*bellatrix...*<sup>2</sup>,

ou celle de Camille, dont on a vu déjà qu'elle était, en tant que femme et en tant qu'individu appartenant à un peuple encore empreint d'une certaine sauvagerie, une figure assez proche de celle des guerrières thraces<sup>3</sup>. La jeune fille, avec son carquois et son flanc découvert, est même explicitement comparée à une Amazone :

*At medias inter caedes exsultat Amazon*  
*unum exserta latus pugnae, pharetrata Camilla*<sup>4</sup>.

Parmi les peuples historiques, c'est le cas notamment de certains Gaulois, qui selon certains témoignages, ne portaient pas de casque<sup>5</sup> ou allaient jusqu'à combattre nus, comme le Gaulois qu'affronta T. Manlius en combat singulier, dans le récit emprunté par Tite-Live à l'annaliste Claudius Quadrigarius<sup>6</sup>, ou comme certains des guerriers gaulois de l'armée d'Hannibal, à la bataille de Cannes, d'après le récit de Tite-Live :

*Galli super umbilicum erant nudi*<sup>7</sup>.

Les peintures de guerre sont, elles, plus spécifiquement associées aux Bretons, tels que la *Guerre des Gaules* les a effectivement décrits :

*Omnes uero se Britanni uitro inficiunt quod caeruleum efficit colorem atque hoc horridiores sunt in pugna aspectu*<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> *Dicam. Quia enim Persas, Paphlagonas, / Sinopas, Arabes, Caras, Cretanos, Syros, / Rhodiam atque Lyciam, Perediam et Perbibesiam, / Centauromachiam et Classiam Vnomammiam / Libyamque oram omnem, < et omnem > Conterebromniam, / dimidiam partem nationum usque omnium / subegit solus intra uiginti dies*, « CHARANÇON. – Parce que, les Perses, les Paphlagoniens, les Sinopéens, les Arabes, les Cariens, les Crétois, les Syriens, la Rhodie et la Lycie, les pays de Boustifaille et de Boissonnaille, la Centauromachie et l'armée Unomamellienne, toute la côte lybique et toute la Contérébromnie, bref la moitié de tous les peuples de l'univers, il les a, à lui seul, subjugués en moins de vingt jours » (*Curculio*, 442-448).

<sup>2</sup> « Parmi ses milliers de compagnes elle brûle comme une flamme, son baudrier d'or agrafé sous le sein qu'elle a découvert, en guerrière » (Virg., *Én.*, I, 491-493).

<sup>3</sup> L'entrée en scène du personnage de Camille (XI, 498 sq. ; et surtout 648 sq.) peut d'ailleurs être comparée aux Amazones de l'*Iliade* : voir à ce sujet la note complémentaire de J. Perret au v. 498 : « Cette arrivée imprévue d'une jeune guerrière à l'heure où les hommes désespèrent, les espoirs qu'elle suscite, si tôt déçus pourtant, rappelaient au lecteur antique l'arrivée de Penthésilée et de ses Amazones au lendemain de la mort d'Hector »).

<sup>4</sup> « Mais, au milieu du carnage, une Amazone bondit, un flanc découvert pour le combat, c'est Camille, avec son carquois » (Virg., *Én.*, XI, 648-649). En I, 320, Vénus apparaissant à Énée sous la forme d'une chasserresse est décrite comme ayant « le genou nu » : *nuda genu nodoque sinus collecta fluentis*, « ... le genou nu, et rassemblant par un nœud les plis flottants de sa tunique... ». Sur la nudité guerrière traditionnellement attribuée aux Amazones, voir aussi Prop., III, 14, 13-14 : *qualis Amazonidum nudatis bellica mammis / Thermodontiacis turba lauatur aquis*, « telle la troupe belliqueuse des Amazones au sein dénudé qui se baigne dans les eaux du Thermodon » ; IV, 3, 43-44 : *Felix Hippolyte ! nuda tulit arma papilla / et texit galea barbara molle caput*, « Heureuse Hippolyte ! Elle porta les armes le sein nu et en barbare couvrit d'un casque sa douce tête » ; IV, 4, 71-72 : *Ille ruit, qualis celerem prope Thermodonta / Strymonis abscisso fertur aperta sinu*, « Elle s'élançait, telle, près du Thermodon rapide, dit-on, une strymonienne montrant son sein mutilé à travers son vêtement déchiré ».

<sup>5</sup> L'absence de casque était la coutume en Gaule transalpine, cf. P. Couissin, *La nudité guerrière des Gaulois*, *Ann. de la Fac. des L. d'Aix*, 1928-1929, p. 65-89.

<sup>6</sup> Cf. Claudius quadrigarius, frg. 10 b Chassignet, où le Gaulois est qualifié de *nudus*, nu (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>7</sup> « Les Gaulois, au-dessus du nombril, étaient nus » (Tite-Live, XXII, 46, 6, trad. E. Lasserre). Voir aussi XXXVIII, 21, 9 sq. et 46, 3 (où il s'agit plus précisément des Galates combattus par Manlius Vulso en Asie) et Polybe, III, 114, 4.

<sup>8</sup> « Mais c'est un usage commun à tous les Bretons de se teindre le corps au pastel, qui donne une couleur bleue, et cela rend leur aspect particulièrement terrible dans les combats » (*B. G.*, V, 14, 3). Le *uitrum* est la guède ou pastel (*isatis tinctoria* L.), cf. J. André, *Noms de*

Cette couleur bleue et la terreur qu'elle inspirait à l'adversaire sont devenues un *topos* chez les auteurs postérieurs à César, qui sont allés parfois jusqu'à reprendre ses propres termes, comme Properce lorsqu'il qualifie les Bretons de l'épithète *infecti*<sup>1</sup>. Ovide, dans un passage des *Amours*, qualifie les Bretons de *uirides*, faisant allusion sans doute, lui aussi, à cette coutume<sup>2</sup>.

### b. *Macedonia sarisa, Scythica sagitta, Lycia pharetra, Parthi sagittiferi* : les mœurs guerrières orientales

Les armées orientales, par leur immensité, ont particulièrement frappé les imaginations grecques puis romaines. L'aspect bigarré, voire désorganisé, contribuait également à créer dans les représentations grecques et romaines le caractère exotique de ces armées barbares : elles étaient souvent, en effet, composées d'un mélange de peuples d'origines diverses, différant par leurs armes ou leurs costumes, voire d'animaux exotiques comme les éléphants de guerre<sup>3</sup>. On trouve, chez les historiens comme chez les poètes, plusieurs descriptions de ces armées exotiques<sup>4</sup>. Dans les biographies de Cornélius Népos, ce sont celles des Perses qui sont évoquées : le passage le plus caractéristique, par son énumération de noms de peuples barbares, est sans doute celui de la bataille qui opposa Datame aux armées du Grand Roi :

*Habebat barbarorum equitum uiginti, peditum centum milia, quos illi Cardacas appellat, eiusdemque generis tria milia funditorum, praeterea Cappadocum octo milia, Armeniorum decem milia, Paphlagonum quinque milia, Phrygum decem milia, Lydorum quinque milia, Aspendiorum et Pisidarum circiter tria milia, Cilicum duo milia, Captianorum totidem, ex Graecia conductorum tria milia, leuis armaturae maximum numerum*<sup>5</sup>.

---

*plantes dans la Rome antique*, Paris, 1985, p. 274. Voir aussi le *Commentaire* de M.-T. Cam à Vitruve, *De l'architecture*, VII, 14, 2, p. 182 : « Le mot *uirum* désigne aussi le verre et la plante a été nommée ainsi à cause de sa couleur vitreuse ».

<sup>1</sup> Du verbe *infectio*, « imprégner, recouvrir », employé par César dans le passage cité ci-dessus ; cf. Prop., II, 18, 23-28 (passage cité *supra*)

<sup>2</sup> Ovide, *Amours*, II, 16, 39 : *Sed Scythiam Cilicasque feros uiridesque Britannos*, « [mais je crois habiter] la Scythie, le pays des farouches Ciliciens, celui des Bretons teints en vert » (trad. personnelle). H. Bornecque traduit, dans l'éd. de la C.U.F., par « Bretons entourés d'eau », mais C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*, p. 128) rapproche cette expression d'Ovide des passages de César (*B. G.*, V, 14, 3) et de Properce (II, 18, 23) relatifs à cette teinture bleue.

<sup>3</sup> Quinte-Curce fera, plus tard, de pittoresques descriptions des armées perses, où il notera, de surcroît, la somptuosité des armures, des chars, et la présence de femmes, d'eunuques et de tout un mobilier luxueux dans la suite du souverain. Pour un Romain ou un Grec, ces foules immenses, bigarrées et désordonnées s'apparentaient davantage à une mascarade, une vaine démonstration de richesse et de puissance qu'à une véritable force armée.

<sup>4</sup> En dehors des auteurs qui seront cités *infra*, signalons que Salluste par exemple, dans ses *Histoires*, devait décrire les armées de Mithridate ; c'est du moins ce que semble indiquer, au livre III, le fig. 20 Maurenbrecher (10 McGushin) : *Equis et armis decoribus cultus*, qui évoque l'opulence qui caractérisait les armées orientales (cf. Plutarque, *Lucullus*, 7, 5), du moins au début des affrontements avec Rome (voir le commentaire de P. McGushin, p. 74, t. II).

<sup>5</sup> « Il avait en fait de barbares 20000 cavaliers et 100000 fantassins, de ceux que les Perses appellent les miliciens mercenaires et, appartenant encore à leur nation, 3000 frondeurs ; en plus, de Cappadociens 8000, d'Arméniens 10000, de Lydiens 5000, d'Aspendiens et de Pisidiens environ 3000, de Ciliciens 2000, de Captianiens autant, de mercenaires grecs 3000. Les troupes légères étaient innombrables » (*Datame* (XIV), 8, 2). Sur *barbarorum*, cf. la note 1, p. 82 d'A.-M. Guillemin, qui précise qu'« il s'agit ici des troupes perses. Le nom grec *κάρδαξ* est la traduction de celui qu'on donne en Perse à des soldats mercenaires originaires du pays même ». En 8, 1, cette description est annoncée par les termes suivants : *cum tantis copiis*, « une armée si imposante ».

Mais ce *topos* apparaît également dans les biographies de Miltiade<sup>1</sup>, de Thémistocle<sup>2</sup> ou de Pausanias<sup>3</sup>.

C'est ce thème de l'armée barbare innombrable et bigarrée que veut rappeler Virgile – évidemment dans une intention politique et idéologique – dans la description qu'il fait, au chant VIII de l'*Énéide*, des troupes d'Antoine à la bataille d'Actium, rassemblées de tous les coins de l'Orient, avec leur *ops barbarica* et la diversité des armes, *uaria arma*<sup>4</sup>. Par la suite, L'*Histoire romaine* de Tite-Live évoque brièvement les armées perses<sup>5</sup>, mais surtout les armées grecques et orientales affrontées par les Romains lors des guerres menées contre les Macédoniens et divers peuples de Grèce ou d'Asie. Ces évocations se présentent parfois sous la forme de longs catalogues d'armées exotiques, parmi lesquels les plus impressionnants sont sans doute ceux de la phalange macédonienne et de l'armée d'Antiochus. Cette dernière, en particulier, se faisait précéder de rumeurs célébrant son immensité et sa puissance, si l'on en croit ce passage du livre XXXV, où l'Étolien Alexamène, en 192 avant J.-C., fait miroiter à Nabis l'intervention prochaine d'Antiochus :

<sup>1</sup> Miltiade, (I), 4, 1 : *Dareus autem, cum ex Europa in Asiam redisset, hortantibus amicis ut Graeciam redigeret in suam potestatem, classem quingentarum nauium comparauit eique Datim praefecit et Artaphernem iisque ducenta peditum, decem equitum milia dedit...*, « Quant à Darius, une fois rentré d'Europe en Asie, poussé par ceux de son entourage à réduire la Grèce en sa puissance, il arma une flotte de cinq cents navires à la tête de laquelle il mit Datis et Artapherne et il leur confia 200000 fantassins et 10000 cavaliers » ; 5, 4 : *Datis etsi non aequum locum uidebat suis, tamen fretus numero copiarum suarum confligere cupiebat*, « Datis voyait bien le désavantage de sa position, mais, comptant sur le nombre de ses troupes, il voulait livrer bataille » ; 5, 5 : *In quo tanto plus uirtute ualuerunt Athenienses ut decemplem numerum hostium profligarint adeoque eos perterruerint ut Persae non castra, sed naues petierint. Qua pugna nihil adhuc exstitit nobilius ; nulla enim umquam tam exigua manus tantas opes prostrauit*, « Sur le terrain, le courage fut tellement supérieur du côté des Athéniens qu'ils mirent en pleine déroute un nombre d'ennemis décuple du leur et leur inspirèrent un tel effroi que les Perses se précipitèrent non dans leur camp, mais dans leurs navires. Ce combat est de tous ceux qui ont eu lieu jusqu'à nos jours le plus glorieux ; jamais en effet si petite armée n'avait écrasé de si grandes forces militaires ».

<sup>2</sup> Thémistocle (II), 2, 4-5 : *Nam cum Xerxes et mari et terra bellum uniuersae inferret Europae cum tantis copiis inuasit quantas neque ante nec postea habuit quisquam (huius enim classis mille et ducentarum nauium longarum fuit, quam duo milia onerariarum sequebantur, terrestres autem exercitus septingenta peditum, equitum quadringenta milia fuerunt)*, « Car à ce moment, aussi bien par mer que par terre, Xerxès s'attaquait à toute l'Europe avec des troupes si nombreuses qu'avant lui et après lui personne n'en eut de telles (ce roi possédait en effet une flotte de 1200 navires de guerre que suivaient 2000 bateaux de transport ; quant aux armées de terre, elles se montaient à 700000 fantassins et 400000 cavaliers) ». Cornélius Népos insiste sur le fait que Xerxès est vaincu par l'habileté de Thémistocle, malgré son immense flotte : *... alienissimo sibi loco, contra opportunissimo hostibus adeo angusto mari conflixit ut eius multitudo nauium explicari non potuerit*, « bien qu'il se trouvât dans une position aussi désavantageuse pour lui que favorable à ses ennemis, il livra bataille dans un bras de mer resserré où son immense flotte ne put se déployer » (*ibid.*, 4, 5) ; *Nam pari modo apud Salamina paruo numero nauium maxima post hominum memoriam classis est deuicta*, « ... Salamine vit un petit nombre de vaisseaux remporter sur la plus grande flotte connue de mémoire d'homme une victoire définitive » (*ibid.*, 5, 3).

<sup>3</sup> Pausanias (IV), 1, 2 : *Huius illustrissimum est proelium apud Plataeas. Namque illo duce Mardonius, satrapes regius, natione Medus, regis gener, in primis omnium Persarum et manu fortis et consilii plenus, cum ducentis milibus peditum, quos uiritim legerat, et uiginti equitum haud ita magna manu Graeciae fugatus est, eoque ipse dux cecidit proelio*, « Son principal titre de gloire fut la bataille de Platées, car c'est sous son commandement que Mardonios, satrape du grand roi, Perse de naissance, beau-frère du prince, l'un des premiers parmi les Perses pour sa bravoure à la guerre et sa sagesse dans les conseils, ayant avec lui 200 000 fantassins choisis homme par homme et 20 000 cavaliers, fut mis en fuite par une petite poignée de Grecs et sur le terrain le chef lui-même tomba dans la mêlée ». Voir aussi, à la même époque, Cicéron, *Tusc.*, V, VII, 20 : *Nam Xerxes quidem refertus omnibus praemiis donisque fortunae, non equitatu, non pedestribus copiis, non nauium multitudine, non infinito pondere auri contentus praemium proposuit qui inuenisset nouam uoluptatem ; qua ipsa non fuit contentus ; neque enim umquam finem inueniet libido. Nos uellem praemio elicere possemus qui nobis aliquid attulisset quo hoc firmiter crederemus*, « Pour son compte, Xerxès, bien que comblé de toutes les faveurs de la fortune, malgré sa cavalerie, ses troupes d'infanterie, sa flotte innombrable, ses trésors inépuisables, n'en avait pas encore assez, et il proposa un prix à qui découvrirait un plaisir nouveau, lequel, au reste, ne put suffire à le satisfaire, car l'avidité ne connaîtra jamais de bornes. Eh bien ! j'aurais voulu, moi, pouvoir provoquer la découverte d'une raison propre à fortifier ma croyance que la vertu suffit au bonheur ». Cf. aussi, un peu plus tard, l'évocation de Vitruve, au livre I de son traité, de la bataille de Platées livrée par Pausanias contre les Perses, qui opposa l'innombrable armée barbare au petit nombre des Grecs : *... Lacones, Pausania Agesilae filio duce, Plataico proelio pauca manu infinitum numerum exercitus Persarum cum superauissent...* « ... Comme, sous la conduite de Pausanias, le fils d'Agésilas, [les Lacédémoniens] avaient vaincu à la bataille de Platées l'innombrable armée perse avec une petite troupe... » (I, I, 6). « C'est au cours de l'été 479 a. C. qu'une armée de cinquante mille hommes environ, y compris l'infanterie athénienne, sous la commandement du régent de Sparte Pausanias, affronta, près de Platées en Béotie, l'armée perse composée d'environ cent vingt cinq mille hommes dirigés par Mardonios. Les Perses vaincus quitteront ensuite la Grèce continentale » (P. Fleury, note *ad loc.*).

<sup>4</sup> *Hinc ope barbarica uariisque Antonius armis, / uictor ab Aurorae populis et litore rubro, / Aegyptum uirisque Orientis et ultima secum / Bactra uehit...*, « De l'autre côté, avec une profusion barbare et des armes bigarrées, Antoine, ramenant ses victoires depuis les peuples de l'Aurore et les rivages Rouges, traîne avec soi l'Égypte, les forces de l'Orient, Bactres tirée du fond de l'univers » (*Énéide*, VIII, 685-688). Voir aussi, quelques vers plus loin, l'accumulation de noms de peuples (Égyptiens, Indiens, Arabes et Sabéens) fuyant les traits lancés par Apollon (VIII, 704-713). Sur la valeur politique et idéologique de ce passage, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>5</sup> Cf. Tite-Live, IX, 17, 16, à propos des armées de Darius affrontées par Alexandre le Grand (passage cité *infra*).

*Antiochum iam in Europam transisse, mox in Graecia fore ; terras maria armis uiris completurum ; non cum Philippo rem esse credituros Romanos ; numerum iniri peditum equitumque ac nauium non posse ; elephantorum aciem conspectu ipso debellaturam<sup>1</sup>.*

Tite-Live, tout au long des livres relatant la guerre contre le roi de Syrie, insiste d'ailleurs sur la bigarrure de ses troupes, comme lorsqu'il évoque, au livre XXXVII, l'installation d'Antiochus à Sardes, en 190, *cum magno exercitu mixto uariis ex gentibus*, « avec une grande armée où se mêlaient diverses races<sup>2</sup> », pour mieux souligner leur manque d'efficacité ; c'est en tout cas la conclusion qu'il tire de la bataille de Magnésie du Sipyle, en comparant, comme il le fait souvent, armées romaines et étrangères :

*... quae nihil admodum Romanis, eadem perincommoda regiis erant ; nam et obscuritas lucis in acie modica Romanis non adimebat in omnis partes conspectum, et umor toto fere graui armatu nihil galdios aut pila hebetabat ;<sup>4</sup> regii tam lata acie ne ex medio quidem cornua sua conspicerere poterant, nedum extremi inter se conspicerentur, et umor arcus fundasque et iaculorum amenta emollierat<sup>3</sup>.*

Si les Romains se montrent généralement assez méprisants face à ces armées cosmopolites et quelque peu désorganisées, ils semblent, en revanche, avoir admiré les flottes orientales, remarquables par la présence de navires gigantesques ou de petits navires rapides, dont les auteurs se sont plu à citer les noms, d'origine grecque. Parmi ces termes de marine figurent, par exemple, le *myoparo* cité par Salluste dans un passage de ses *Histoires*, à propos de la guerre contre les pirates d'Asie Mineure<sup>4</sup>, le *celox*<sup>5</sup> et le *cercyrus* – ou *cercurus* –, un type de navire oriental, dont les occurrences sont assez fréquentes dans la littérature latine de cette période, de Plaute<sup>6</sup> à Tite-Live. Ce dernier le cite à de nombreuses reprises, avec les *lembi* – un autre de ces petits navires asiatiques – à partir du livre XXXIII, à propos des flottes

<sup>1</sup> « Antiochus avait déjà mis le pied en Europe, il ne tarderait pas à être en Grèce ; il couvrirait terres et mers d'armes et de soldats ; les Romains se rendraient bien compte qu'ils n'avaient pas affaire à un Philippe ; le nombre de ses fantassins, de ses cavaliers, de ses navires aussi, était incalculable ; la ligne de ses éléphants, rien qu'en se montrant, déciderait de la guerre » (XXXV, 35, 7). En fait, les troupes d'Antiochus consistent, à son passage en Grèce, en dix mille fantassins, cinq cents cavaliers et six éléphants (cf. XXXV, 43, 6).

<sup>2</sup> XXXVII, 18, 6. « Tite-Live ne manque jamais d'insister sur la bigarrure de l'armée syrienne, formée de mercenaires, par référence implicite à l'homogénéité de l'armée civique des Romains (37, 39, 7 et 37, 40, 1) » (J.-M. Engel, note 7). Les catalogues d'armées présents dans les livres conservés de l'*Histoire romaine* seront plus longuement analysés *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> « Ces phénomènes [brouillard et humidité] ne gênaient pas du tout les Romains, mais gênaient fort les Royaoux. Car la mauvaise visibilité, sur le front peu étendu, n'empêchait pas les Romains d'apercevoir toutes les parties de leur dispositif ; et l'humidité, étant donné leur armement tout entier lourd ou presque, n'émoissait pas leurs glaives ni leurs javelots. Les Royaoux, en revanche, sur un front d'une telle étendue, ne pouvaient même pas du centre apercevoir leurs ailes ni, à plus forte raison, s'apercevoir des deux extrémités, et l'humidité avait amolli leurs arcs, leurs frondes et les courroies de leurs javelots » (XXXVII, 41, 3-4). Sur l'ensemble du chapitre 40, et sur la description minutieuse de Tite-Live (cité *infra*, II<sup>e</sup> partie) qui montre bien la supériorité numérique de l'adversaire, voir la note 16 de J.-M. Engel, selon lequel l'historien, « en citant les noms de peuples mal connus (*nomina gentium uix audita*, 35, 48, 5 ; *nomina gentium inaudita*, 35, 49, 8), [...] donne l'impression d'un amalgame inconsistant » et, « en répétant l'ajustage méticuleux de ces troupes, [...] veut railler sans doute la tactique hellénistique qui mêle troupes à cheval et à pied, lourdes et légères, avec de savants et inutiles dosages ». Voir aussi le jugement de Tite-Live sur la bataille de Magnésie, en XXXVII, 58, 8 : « *In Asia totius Asiae steterunt uires, ab ultimis Orientis omnium gentium contractis auxiliis*, « Tandis qu'en Asie, l'Asie entière prit position avec ses forces, en tirant du fond de l'Orient et de tous les peuples les troupes qu'elle avait rassemblées ».

<sup>4</sup> Cf. *Histoires*, III, frg. 8 Maurenbrecher (74 McGushin), où Sall. fait référence à l'attaque d'un vaisseau romain, qui s'était retrouvé « cerné par deux navires pirates » (*praedonum myoparonibus circumuenta*, trad. personnelle), le *myoparo* – « myoparon » –, étant une sorte de navire utilisé par les pirates.

<sup>5</sup> Cf. Tite-Live, XXXVII, 27, 4 (à propos des événements d'Asie de l'année 190) : *apparuit deinde piraticos celoces et lembos esse*, « on s'aperçut ensuite qu'il s'agissait de felouques et de cotres de pirates ». Sur le *celox*, voir la définition de J.-M. Engel (note 4) : « Le *celox* grec (21, 17, 3 et 5), comme le *lembus* illyrien ou la *liburna* dalmate, est un navire effilé, léger, rapide, naviguant à la voile ou à la rame, dont se servaient les pirates ou qu'on utilisait comme avisos (E. de Saint-Denis, *Les types de navires dans l'Antiquité*, R. Ph., XLVIII, 1974, p. 20) ».

<sup>6</sup> Ce terme du vocabulaire de la marine est cité par exemple chez Hérodote, VIII, 97 ; dans la littérature latine, on le rencontre déjà chez Plaute, *Stichus*, 368, qui le décrit comme un vaisseau très long. Voir aussi Lucilius, VIII, frg. 13, où le poète « compare la démarche d'un être à l'écoulement d'un fleuve et à l'avance puissante et régulière du cercyre » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 288, t. I) : *uerum flumen uti, atque ipso diuortio... / iligneis pedibus cercyrum currere et aequis*, « mais comme un fleuve et comme dans le détroit même... on voit le cercyre courir avec ses pieds de chêne et à toute voile » (cette citation provient de Nonius, 533, 30, qui définit le *cercyrus* comme « un très grand navire d'Asie », *nauis est Asiana pergrandis*).

grecques, macédoniennes et asiatiques affrontées par les Romains à partir du début du II<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. D'autres types de vaisseaux grecs et orientaux, gigantesques, paraissent avoir fortement marqué les Romains de l'époque : Tite-Live a parlé notamment des cataphractes de Philippe de Macédoine, qui étaient des bateaux couverts<sup>2</sup>, et de l'impressionnant navire royal, que le roi fut autorisé à garder, selon les modalités de paix de 196 :

... *et regiam unam, inhabilis prope magnitudinis, quam sedecim uersus remorum agebant*<sup>3</sup>.

Dans un passage de ses *Odes* faisant allusion à la bataille d'Actium, Horace célèbre quant à lui la puissance de la flotte égyptienne, forte de la présence de nombreux alliés orientaux :

... *Aethiops*  
... *classe formidatus*<sup>4</sup>.

Mais ce sont aussi, plus précisément, certaines armes ou techniques guerrières qui ont été spécifiquement associées aux peuples de l'Orient au sens large, qu'elles leur soient ou non réservées exclusivement. La *machaera* et la *sarissa*, aux noms de consonance étrangère<sup>5</sup>, apparaissent par exemple comme des armes typiquement macédoniennes, que ce soit dans un contexte légendaire, par exemple dans les *Métamorphoses*, où Ovide utilise l'épithète *Macedonia* pour qualifier la sarisse du Centaure Latrée :

... *clipeo, gladioque Macedoniaque sarisa*<sup>6</sup>,

ou dans un contexte historique, comme dans ce fragment d'une *Satire* de Lucilius :

---

<sup>1</sup> Cf. XXXIII, 19, 10, où sont mentionnés à la fois les « corcyriens » (*cercuri*) et des *lembi* (« chaloupes ») utilisés par Antiochus en 197 av. J.-C. « Nous n'avons pas de représentations identifiables de ces bateaux : l'on sait seulement que les *cercuri* (καρκούροι) étaient originaires de Chypre (Pline, *NH.*, VII, 208) ou, si l'on se réfère à l'étymologie, plus probablement de Corcyre – et il semble qu'ils aient été de fait assez grands, utilisant couramment la voile [...] ; les *lembi* (λέμβοι), originaires de Cyrène (Pline, *NH.*, VII, 57) sont mentionnés plus souvent : ils semblent avoir évolué : au début simples canots servant à faire transiter les passagers d'un navire de haute mer à la terre (u. Plaute, *Merc.*, 259 etc.), ils ont été ensuite employés pour la guerre et par les pirates : non pontés, ils pouvaient transporter des dizaines d'hommes (u. Liv., 44, 28, 15) ». Les *lembi* sont cités aussi par Tite-Live au cours du récit de la guerre contre Persée, XLIV, 28, 13-15 ; XLV, 6, 2 ; et auparavant lors de la guerre contre Philippe de Macédoine, XXXI, 45, 10 (présence de *lembi* utilisés par les habitants de l'île d'Issa – une île de Dalmatie –, alliés de Rome contre Philippe) ; ils sont mentionnés aussi en XXXI, 21, 27 ; XXXIV, 26, 11 et 35, 5 ; XXXV, 26, 1 ; XXXVII, 27, 4 ; à propos des Illyriens en XXXVIII, 7, 2 ; à propos de Macédoniens en XXXVIII, 16, 6 et XL, 4, 11.

<sup>2</sup> Cf. XXXIII, 30 : après la proclamation de la liberté de la Grèce, en 196, Philippe doit livrer tous ses *cataphractes*, « à bordages relevés pour protéger les rameurs des traits » (G. Achard, note d, p. 44).

<sup>3</sup> « [Le] navire royal, qui était presque impropre à manoeuvrer en raison de sa taille et qu'actionnaient seize rangs de rameurs » (XXXIII, 30). Sur ce bateau, voir la définition et la description de G. Achard (note 4) : « Il s'agit donc de l'ἑκκαδικήρης, vaisseau considérable, trois fois plus grand qu'une pentère. Il doit sans doute son nom au fait que chaque rame était maniée par seize hommes. Le bateau a pu appartenir à Lysimaque, puis à Démétrius Poliorcète. Il sera amené en Italie après la victoire de Paul-Émile sur Persée en 167 ».

<sup>4</sup> « L'Éthiopien, [...] formidable par sa flotte » (*Odes*, III, 6, 14-15).

<sup>5</sup> Sur *machaera*, voir par exemple Ennius, *Annales*, *Sedis incertae Annalium fragmenta*, livre XVI (?), fragment LXVII Skutsch : *succincti corda machaeris* et fragment CXXXXI Skutsch : *heia machaeras* ; dans son *Commentaire*, O. Skutsch (*The Annals of Quintus Ennius*, p. 671), à propos du frg. LXVII, évoque l'origine grecque du nom, et ses occurrences dans la littérature latine : « The Greek word μάχαρα is firmly established in the language of the Roman people at the end of the third century BC. It is very common in Plautus but practically disappears from literature after Accius ». F. Charpin dans sa note à Lucilius, *Satires*, V, frg. 15 (frg. cité ci-dessous) définit la *saris(s)a* (du grec σάρισσα), la lance macédonienne, comme étant une « arme de choc qui pouvait atteindre de 4,30 m à 6,30 m ».

<sup>6</sup> « Son bouclier, son épée et sa sarisse macédonienne... » (Ov., *Mét.*, XII, 466) ; cf. aussi XII, 478-479 : ... *furit ille dolore, / nudaque Phyllei iuuenis ferit ora sarisa*, « le centaure, fou de douleur, frappe de sa sarisse le visage découvert du jeune guerrier de Phyllus », ou encore ce fragment d'Ennius (*Hectoris lytra*, frg. 192 Warmington, t. I, p. 286), où Achille mentionne parmi ses armes une *machaera*.

*custodem classis, catapultas, tela, sarisas*<sup>1</sup>,

ou dans plusieurs passages de l'*Histoire romaine* de Tite-Live<sup>2</sup>. Ce dernier mentionne en outre, à propos des campagnes militaires menées contre Philippe de Macédoine, les guerriers macédoniens appelés *peltastae*, armés de la *caetra*, un petit bouclier :

*... nocte caetratos, quos peltastas uocant, loco opportuno inter bina castra in insidiis abdiderat*<sup>3</sup>,

et, bien entendu, la célèbre phalange macédonienne, dont il décrit, quelques chapitres plus bas, la formation très particulière et les faiblesses :

*Erant pleraque siluestria circa, incommoda phalangi maxime Macedonum, quae nisi ubi praelongis hastis uelut uallum ante clipeos obiecit, quod ut fiat libero campo opus est, nullius admodum usus est*<sup>4</sup>.

L'historien cite, dans le même passage la *rumpia* des guerriers thraces :

*Thracas quoque rumpiae ingentis et ipsae longitudinis inter obiectos undique ramos impediabant*<sup>5</sup>.

Ce terme *rumpia* se trouvait déjà dans les *Annales* d'Ennius, qui, pour la « couleur locale » probablement, a en effet évoqué à plusieurs reprises des armes typiquement étrangères, aux noms exotiques<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> « Le commandant de la flotte < avait préparé > javelots pour catapultes, traits, piques macédoniennes » (Lucil., *Sat.*, V, frg. 15). « Le vers indique l'armement que le *duumvir naualis* C. Matienus avait fait embarquer sur les navires qu'il commandait [...] » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 261, t. 1).

<sup>2</sup> Voir par exemple IX, 19, 7-8 (*Arma clupeus sarisaeque illis*, « Les Macédoniens avaient pour armes l'écu et la sarisse » (trad. Corpet-Verger et E. Personneaux, *Classiques Garnier*). La sarisse est citée à de nombreuses reprises dans l'*Histoire romaine*, à propos des guerres de Macédoine (cf. XXXII, 17, 12-14 ; XXXIII, 8, 13), mais aussi à propos de la guerre contre Antiochus de Syrie, qui faisait combattre dans ses armées des *sarisophori* (des « sarissophores », des « porteurs de sarisse », cf. XXXVI, 18, 2 et la note 4 d'A. Manuelian ; XXXVI, 18, 6-7 ; XXXVII, 40, 1 et la note 1 de J.-M. Engel ; XXXVII, 42, 4 ; XXXVIII, 7, 12, à propos du siège d'Ambracie par M. Fulvius Nobilior, en 189, etc.). Voir aussi le passage de la *Rhétorique à Hérennius*, IV, 32, cité plus haut. Ovide attribue la *sarisa* au peuple thrace des Bistoniens, voisins de la Macédoine, cf. *Pont.*, I, 3, 59 : *altera Bistonias pars est sensura sarisas*, « ici menacent les piques des Bistones ».

<sup>3</sup> « Pendant la nuit, [Philippe] dissimula en embuscade des hommes équipés d'un petit bouclier, soldats que les Grecs appellent peltastes » (XXXI, 36, 1). A. Hus (note 1) précise que « la *caetra* ou *cetra* était un petit bouclier léger en usage dans l'armée romaine (cf. Serv., *Ad Aen.*, 7, 732 : *caetra scutum loreum quo utuntur Afri et Hispani*), équivalent approximatif de la *πέλιτη* macédonienne ». Les *caetrati* (c'est-à-dire les *πελαστοί* grecs) sont également cités en XXVIII, 5, 11 ; XXXIII, 4, 4 ; XXXIII, 8, 7 ; XXXV, 27, 5 (à propos de l'armée de Philopoemen, dans la guerre entre Nabis et les Achéens) ; XXXVII, 40, 13 (dans les armées d'Antiochus) ; XLII, 51, 4 (dans l'armée de Persée) ; XLIV, 41, 1, etc. Les *peltastae* sont donc « des mercenaires légèrement armés, Thraces à l'origine, qui tiraient leur nom de leur bouclier, plus petit et plus léger que celui de l'hoplite classique » (A. Hus, note 2 à Tite-Live, XXXI, 24, 2). G. Achard (note à XXXIII, 4, 4) précise que « le terme latin [*caetrati*] utilisé par Tite-Live ne se trouve pas à Rome avant César ».

<sup>4</sup> « Mais les alentours étaient presque entièrement boisés, ce qui gênait particulièrement la phalange macédonienne : celle-ci est en effet complètement inutilisable si elle ne forme pas, de ses lances très longues, une sorte de palissade devant ses boucliers, ce pourquoi elle a besoin d'espace libre » (XXXI, 39, 10). Sur la phalange et son arme caractéristique, la sarisse macédonienne (accompagnée du petit bouclier), cf. la note 6 d'A. Hus. Voir aussi XXXII, 17, 12-14 (où Tite-Live décrit la phalange, hérissée des piques des sarisses, comme un rempart infranchissable pour l'armée de Flamininus). « La phalange en ligne de bataille présentait un front hérissé de lances tenues horizontalement, où les sarisses du cinquième rang dépassaient encore de trois pieds la poitrine des hommes du premier rang » (M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques*, 1949, p. 358).

<sup>5</sup> « Les Thraces, également, au milieu des branches qui, de tous côtés, gênaient leurs mouvements, étaient embarrassés par leurs romphées, qui sont, elles aussi, d'une longueur extrême » (XXXI, 39, 11). Il y avait aussi dans l'armée macédonienne des archers crétois (mentionnés au paragraphe suivant, et dans d'autres passages encore). La *rumpia* (ou *romphaea*, du grec *ρομφαία*, romphée) désigne une lance à deux tranchants ; elle est mentionnée dans d'autres passages de Tite-Live (par exemple en XLII, 59, 3 et 60, 2, à propos des auxiliaires thraces de Persée). Aulu-Gelle, X, 25, 4, en donne une description ; voir aussi Plutarque, *Paul-Émile*, 18, 5 où, à propos des Thraces, sont mentionnées les *ὀρθὰς ῥομφαίας*.

<sup>6</sup> Cf. *Annales*, livre XIV, frg. V Skutsch : *rumpia*. D'après O. Skutsch (*The Annals of Quintus Ennius*, p. 535), ce frg. se rapporte peut-être à la bataille de Magnésie. Dans un autre frg., Ennius cite la *sibyna* des Illyriens (livre VII, frg. XIV Steuart = *Sedis incertae fragmenta*, livre XVI (?), frg. LXXIII Skutsch) : *Illyrii restant sicis sibynisque fodentes*. « Les Illyriens résistent, transperçant... avec leurs poignards et leurs lances » (trad. personnelle). Sur le contexte de ce frg., cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie, et le commentaire d'E. M. Steuart, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 160 : selon ce commentateur, *sica* désigne un grand poignard de forme incurvée et *sibyna* serait le nom, d'origine illyrienne, d'une lance courte et large. Le commentateur remarque à ce propos qu'Ennius « is careful, wherever possible, to give a touch of local colour by introducing native names for non-Roman weapons » ; voir aussi le commentaire d'O. Skutsch (*The Annals of Quintus Ennius*, p.

L'arc, le carquois et les flèches qui sont, eux aussi, typiques de l'armement oriental, sont attribués à plusieurs nations : en dehors des Crétois, qui, tout en faisant partie de l'« Orient » global des Romains, ont sans doute très rapidement cessé d'apparaître comme un peuple exotique<sup>1</sup>, l'arc concerne beaucoup de peuples asiatiques, dont certains se voient même attribuer, à plusieurs reprises, l'épithète *sagittiferi*, « porteurs de flèches ». Virgile, dans le passage déjà cité des *Géorgiques* évoquant les arbres géants de l'Inde, semble attribuer cette arme à ces Indiens encore si mal connus, en tant que peuple de l'Orient<sup>2</sup>. Beaucoup plus fréquemment, il est attribué aux peuples de la Scythie au sens large, qui vivent à côté d'une mer, le Pont-Euxin, qui a elle-même la forme d'un arc scythique<sup>3</sup>, et dont l'habileté dans le maniement de l'arc a été maintes fois célébrée : Virgile, dans sa description du bouclier d'Énée, cite parmi les nations soumises au futur Auguste les « Gélons porteurs de flèches » :

... *sagittiferosque Gelonos*  
*finxerat...*<sup>4</sup>,

Ce *topos* de l'arc et de la flèche scythes est tout particulièrement développé chez Ovide : dans les *Métamorphoses*, la flèche est qualifiée de *Scythica* dans une hyperbole destinée à illustrer la rapidité d'Atalante :

*Quae quamquam Scythica non setius ire sagitta*  
*Aonio uisa est iuueni*<sup>5</sup> ;

mais ce sont surtout les œuvres écrites pendant l'exil du poète à Tomes, sur les rives du Pont-Euxin, la « mer de Scythie », qui regorgent de références aux arcs et aux flèches des Scythes, des Daces, des Sarmates, des Gélons ou des Gètes<sup>6</sup>, à tel point que cette atmosphère guerrière semble, à la lecture du *Contre Ibis*, des *Tristes* et des *Pontiques*, être l'une des caractéristiques

677-678) qui cite à propos de *sybinis* l'étymologie illyrienne proposée par le grammairien Verrius : « Verrius' statement that *sybina* is an Illyrian word is not likely to be more than an inference from the context, but is probably correct nevertheless ».

<sup>1</sup> Les Crétois sont traditionnellement représentés comme d'habiles archers, et étaient employés parfois dans les armées romaines (cf. Cés., *B. C.*, III, 4, 3, qui signale parmi les soldats de Pompée des archers de Crète (*Sagittarios Creta, Lacedaemone, ex Ponto atque Syria reliquisque ciuitatibus III milia numero habebat*, « des archers de Crète, de Lacédémone, du Pont et de Syrie, et des autres pays, trois mille hommes au total, étaient sous ses ordres »). L'arc et les flèches de Crète constituent un *topos* fréquent ; les mentions de ces armes sont souvent accompagnés d'un adjectif ethnique relatif à la Crète, à ses peuples ou à certaines de ses villes, comme Cydon, Gnosse, ou Gortyne, célèbres pour leurs roseaux servant à fabriquer les flèches : voir entre autres Virgile, *Bucoliques*, X, 59-60 : *Cydonia... specula*, « les traits de Cydon » ; *Géorg.*, III, 345, *Cressam... pharetram*, « carquois de Crète » ; *Én.*, V, 305-306 : *Gnosia bina dabo leuato lucida ferro / spicula*, « À chacun je donnerai à emporter une paire de dards de Cnosse, au fer poli et brillant » ; XII, 857-858 ; Prop., II, 12, 10 : *et pharetra ex umero Gnosia utroque iacet*, « un carquois de Gnosse fut posé sur ses épaules » ; Hor., *Odes*, I, 15, 17-18 : ... *calami spicula Cnosii / uitabis...*, « tu voudras éviter [...] la pointe du roseau de Cnosse » ; Ov., *Mét.*, VII, 778 : *Gortyniaco... ab arcu*, « à l'arc de Gortyne » ; VIII, 22 : *Cydneasque pharetras*, « et leurs carquois de Cydon ».

<sup>2</sup> *Aut quos Oceano propior gerit India lucos, / extremi sinus orbis, ubi aera uincere summum / arboris haud ullae iactu potuere sagittae ? / Et gens illa quidem sumptis non tarda pharetris*, « ... ou [à quoi bon te rappeler] les bois sacrés que porte l'Inde sur les bords du fleuve Océan, au fin fond du monde, là où jamais flèche n'a pu atteindre les hauteurs aériennes que l'arbre atteint ? et pourtant les gens n'y vont pas de main morte quand ils ont pris leur carquois » (*Géorgiques*, II, 122-124).

<sup>3</sup> Cf. Salluste, *Hist.*, III, frg. 63 Maurenbrecher (= 44 McGushin) : *Speciem efficit Scythici arcus*, « Il prend la forme d'un arc scythe » (trad. personnelle). Sur le contexte de ce frg., qui se rapporte à une description du Pont-Euxin, voir le commentaire de B. Maurenbrecher, citant Servius, *ad Aen.* III, 533, et le commentaire de P. McGushin, p. 105. Voir aussi Manilius, IV, 755-756 : *Euxinus Scythicos pontus sinuatus in arcus / sub Geminis te, Phoebae, colit...*, « Le Pont-Euxin, qui, par la courbure de ses rivages, imite celle d'un arc de Scythie, vous fait partager, ô Apollon, sous le nom des Gémeaux, le culte qu'il rend à votre frère » (trad. Pingré).

<sup>4</sup> « [Ici Mulciber] avait figuré [...] les Gélons porteurs de flèches » (*Énéide*, VIII, 725). Voir aussi Horace, *Odes*, III, 4, 35-36 : *uisam pharetratos Gelonos / et Scythicum inuiolatus amnem*, « [j'irai] visiter les Gélons porteurs de carquois et le fleuve scythique » ; III, 6, 14-16 : ... *Dacus... / ... / missilibus melior sagittis*, « [le Dace] supérieur dans le jet des flèches » ; III, 8, 23-24 : *iam Scythae laxo meditantur arcu / cedere campis*, « déjà les Scythes, détendant leur arc, songent à se retirer de leurs plaines » ; III, 6, 13-16 : *Paene occupatam seditionibus / deleuit urbem Dacus et Aethiops, / hic classe formidatus, ille / missilibus melior sagittis*, « Peu s'en est fallu que, livrée aux séditions, elle ne pérît, la Ville, détruite par le Dace et par l'Éthiopien, celui-ci formidable par sa flotte, celui-là supérieur dans le jet des flèches ».

<sup>5</sup> « Quoiqu'elle franchisse l'espace devant les yeux du jeune Aonien avec autant de rapidité que la flèche du Scythe » (*Mét.*, X, 588-589).

<sup>6</sup> Les Daces occupaient les actuelles provinces de Transylvanie, Moldavie et Valachie ; les Gètes, la région comprise entre les Carpathes et le Danube inférieur.



principales de la vie de la région. Le poète souhaite par exemple à Ibis de vivre « parmi les flèches des Gètes et des Sarmates » :

*denique Sarmaticas inter Geticasque sagittas  
his precor ut uiuas et moriari locis !<sup>1</sup>*

Le poème des *Tristes* qui décrit la saison hivernale à Tome insiste sur le danger que représentent alors, à cause de l'opportunité que leur offrent les eaux gelées de l'Hister, les incursions de cavaliers barbares armés de flèches :

*inuehitur celeri barbarus hostis equo ;  
hostis equo pollens longaque uolante sagitta  
uicinam late depopulatur humum<sup>2</sup>.*

L'arc et les flèches font aussi partie de l'armement, très souvent évoqué par les auteurs, des Amazones de la fable qui, comme l'ont montré les analyses précédentes, sont liées à la Scythie et aux contrées nord-orientales du monde. Cet armement comporte aussi le baudrier, la pelte<sup>3</sup>, le javelot et la bipenne, *bipennis*, c'est-à-dire la hache à double tranchant<sup>4</sup>, autre élément typique de l'armement oriental<sup>5</sup>. Le carquois et les flèches amazones sont encore cités par Virgile comme prix proposés pour les Jeux organisés par Énée en Sicile :

<sup>1</sup> « Enfin, parmi les flèches des Gètes et des Sarmates, je souhaite que tu vives et meures ici même » (*Contre Ibis*, 637-638). Dans un autre passage de cette œuvre, le poète semble même inclure les Thraces parmi les peuples scythes lorsqu'il leur attribue l'usage de l'arc : *Pugnabunt arcu dum Thraces, lazyges hasta, / dum tepidus Ganges, frigidus Hister erit*, « Tant que les Thraces combattront à l'arc, les lazyges à la lance, tant que le Gange sera tiède et l'Hister glacé... » (v. 135-136). J. André commente ainsi cette attribution inhabituelle : « L'arc n'est pas l'arme favorite des Thraces, qui combattaient au sabre et au javelot (Thuc., 2, 98 ; Liv., 31, 39, 11). Ovide étend ici aux barbares de l'Europe sud-orientale l'arme des Gètes et des Sarmates (*Trist.*, 4, 10, 110 ; *Pont.*, 4, 9, 78 ; 13, 35-36 ; *Ibis*, 637) » (note au v. 135, p. 9). Peut-être Ovide s'est-il souvenu également que l'arc était aussi l'arme de prédilection des Amazones, que l'on localisait en Thrace ou en Scythie.

<sup>2</sup> « Les ennemis barbares s'avancent sur leurs chevaux rapides ; ces ennemis, redoutables par leurs chevaux et leurs flèches qui volent au loin, dévastent sur une grande étendue la contrée avoisinante » (*Tristes*, III, 10, 53-55). Ces flèches, comme c'est le cas chez d'autres peuples barbares, sont parfois enduites de poison : *pars cadit hamatis misere confixa sagittis, / nam uolucris ferro tinctile uirus inest*, « [...] d'autres tombent misérablement transpercés de flèches à barbillons, car le poison enduit le fer qui vole » (III, 10, 62-63 ; voir également les autres passages cités *supra*, à propos de l'armement barbare). Sur l'arc et les flèches gètes, sarmates, ou scythes, voir aussi *Tristes*, IV, 10, 109-110 : *Tacta mihi tandem longis erroribus acto / iuncta pharetratis Sarmatis ora Getis*, « Après de longs détours, j'atteignis enfin le rivage de Sarmatie voisin des Gètes porteurs de carquois » ; V, 7, 15-16 ; *Pontiques*, I, 1, 79 : *inque locum Scythico uacuum mutabor ab arcu*, « [peut-être] serai-je transféré en un lieu à l'abri des arcs scythique » ; I, 2, 15-22, 45 (*aut ego Sarmaticas uideor uitare sagittas*, « Je m'imagine fuyant les flèches sarmates ») et 83-86 : *Dant illis animos arcus plenaque pharetrae / quamque libet longis cursibus aptus equus / quodque sitim didicere diu tolerare famemque / quodque sequens nullas hostis habebit aquas*, « Ils doivent leur courage à leurs arcs, à leurs carquois bien garnis, à leurs chevaux entraînés aux plus longues courses, au fait qu'ils ont appris à endurer la soif et la faim et qu'un ennemi lancé à leur poursuite ne trouvera pas d'eau » (sur le portrait fait par Ovide de ces peuples, voir la note *ad loc.* de J. André : « Portrait véridique des peuplades scythes dont l'armée était formée de cavaliers et d'archers. Hérodote, 4, 120 sq. décrit leur tactique de repli afin d'entraîner leurs ennemis Perses dans les steppes, et Tacite, *Hist.* 1, 79, a dépeint les pillards Sarmates dans leurs incursions en Mésie (*cupidine praedae graues onere sarcinarum*). Les Scythes avaient découvert dans la réglisse un remède contre la soif et la faim (Théophr., *H. P.* 9, 13, 2 ; Plin., *N. H.* 25, 82, *in ore habentes sitim famemque non sentiunt*), d'où le nom de *scythice* donnée à la plante : σκυθηκή sc. ρίζα « la racine des Scythes ») ; I, 5, 49-50 : *Moris an oblitus patrii contendere discam / Sarmaticos arcus et trahar arte loci ?*, « Oubliant les mœurs de ma patrie, apprendrai-je tendre l'arc sarmate et serai-je attiré par l'art qui se pratique ici ? » ; I, 7, 9 : *inter... Scythicasque sagittas*, « au milieu [...] des flèches scythes » ; I, 8, 6 : *Viuimus adsiduis expertes pacis in armis / dura pharetrato bella mouente Geta*, « Nous vivons sans cesse au milieu des armes, sans connaître la paix, car le Gète porteur de carquois suscite de cruelles guerres » ; II, 1, 65 : *inbuero Scythicas si non prius ipse sagittas*, « si je ne teins pas auparavant de mon sang les flèches des Scythes » ; III, 5, 45 : *Ipse quidem Getico peream uiolatus ab arcu*, « Pour moi, puissé-je mourir frappé par un arc gète » ; III, 8, 19-21 ; IV, 3, 51-52 ; IV, 9, 78 : *hic arcu fisis terruit ense Getas*, « [Flaccus] terrifia de son glaive les Gètes confiants en leur arc » ; IV, 9, 83 ; IV, 13, 33-36.

<sup>3</sup> Le terme *pelta* désigne un petit bouclier rond aux échancrures en forme de croissant de lune, caractéristique des Thraces et des peuples d'Asie, et notamment, dans la mythologie, des Amazones, dont le séjour était en effet, selon certaines traditions, la Thrace, ses montagnes et ses fleuves. Sur la pelte, cf. Cornélius Nepos, *Iphicrate*, I, 4 ; Tite-Live, XXVIII, 5, 11, et le témoignage de Varron, *L. L.*, VII, 3, 43, qui l'attribue aux Thraces.

<sup>4</sup> La bipenne, la hache à deux tranchants, est souvent associée, elle aussi, aux peuples d'Asie, notamment aux Thraces, cf. par exemple Ov., *Mét.*, IV, 22, *bipenniferum... Lycurgum*, « Lycurgue armé de la hache à deux tranchants ».

<sup>5</sup> Cf. Hor., *Odes*, IV, 4, 18-21 : *Vindelici – quibus / mos unde deductus per omne / tempus Amazonia securi / dextras obarmet, quaerere distuli*, « les Vindéliques – d'où ceux-ci ont tiré la coutume d'armer, de tout temps, leur droite de la hache des Amazones, j'en ai différé la recherche... », ou la périphrase d'Ovide, *Hér.*, IV, 117, *securigeras... puellas*, « les femmes porteuses de haches » (c'est-à-dire les Amazones).

*Primus equom phaleris insignem uictor habeto ;  
alter Amazoniam pharetram plenamque sagittis  
Threiciis, lato quam circum amplectitur auro  
balteus et tereti subnectit fibula gemma<sup>1</sup>.*

La seule mention des armes typiques des Amazones peut suffire d'ailleurs à les désigner, accompagnée ou non d'une notation géographique elle aussi caractéristique, comme le Thermodon. Chez Ovide par exemple, le baudrier en or du Thermodon symbolise à lui seul l'Amazone Hippolyté, qu'Hercule, au moment de sa mort, se rappelle avoir vaincue :

*... uestra uirtute relatus  
Thermodontiaco caelatus balteus auro ?<sup>2</sup>*

de même que la bipenne du Thermodon symbolise les Amazones luttant aux côtés des Troyens, et dont Achille, sans doute, aurait préféré être victime plutôt que d'être tué par l'efféminé Pâris :

*at si femineo fuerat tibi Marte cadendum,  
Thermodontiaci malle cecidisse bipenni<sup>3</sup>.*

Parfois même, la seule mention de la pelte suffit à évoquer les Amazones, comme dans ce passage des *Amours* d'Ovide :

*Quid iuuat immunes belli cessare puellas  
nec fera peltatas agmina uelle sequi,  
si sine Marte suis patiuntur uulnera telis  
et caecas armant in sua fata manus ?<sup>4</sup>*

Il faut également citer ici d'autres fables qui, tout en ne concernant pas directement la légende des Amazones, présentent cependant avec elle de nombreuses similitudes et sont associées aux mêmes *topoi* que ceux qui viennent d'être cités en rapport avec le peuple de femmes guerrières : c'est le cas, par exemple, des récits relatant l'enfance d'Harpalycé, l'héroïne thrace<sup>5</sup>, ou de ceux qui concernent la jeune guerrière Camille dans l'*Énéide* de Virgile, dont les mœurs rudes rappellent celles des Amazones. Une comparaison de Virgile évoque à

<sup>1</sup> « Le premier, le vainqueur, aura un cheval tout paré de phalères ; le second un carquois d'Amazone plein de flèches thraces, maintenu par un large baudrier d'or, fixé par une agrafe que rehausse une pierre fine » (*Én.*, V, 310-313). Voir aussi, par exemple, Prop., III, 11, 13-16 : *Ausa ferox ab equo quondam oppugnare sagittis / Maeotis Danaum Penthesilea rates ; / aurea cui postquam nudauit cassida frontem, / uicit uictorem candida forma uirum*, « Penthésilée du Méotis osa jadis farouchement, du haut de son cheval, attaquer de ses flèches les vaisseaux des Danaens ; quand le casque d'or eut dénudé son front, son éclatante beauté vainquit le héros vainqueur » ; Ovide, *Pontiques*, III, 1, 95-96 : *Nec tibi Amazonia est pro me sumenda securis / aut excisa leui pelta gerenda manu*, « Il ne s'agit pas de prendre pour moi la hache de l'Amazone ou de porter d'une main légère la pelte échançrée ».

<sup>2</sup> « Est-ce bien grâce à votre vaillance [Hercule s'adresse à ses mains, *manus*] que [fut] rapporté le baudrier, ciselé en or, du Thermodon ? » (*Mét.*, IX, 188-189). Sur ce baudrier, cf. aussi *Hér.*, XXI, 121 (passage cité *infra*).

<sup>3</sup> « S'il te fallait tomber victime d'une main de femme armée contre toi, tu aurais mieux aimé tomber sous une hache du Thermodon » (*Ov.*, *Mét.*, XII, 610-611).

<sup>4</sup> « C'est inutilement que les belles, dispensées de faire la guerre, vivent en repos, et n'ont pas, armées du bouclier léger, à se mêler aux colonnes des guerriers cruels, si, exemptes de servir Mars, elles se blessent de leurs propres traits et arment contre leurs jours des mains téméraires » (Ovide, *Amours*, II, 14, 1-4). De même, Aulus Sabinus, dans sa seconde *Épître*, célèbre Thésée vainqueur des Méotides – ici les Amazones – « armées de boucliers » *peltiferae* : *Qui modo peltiferas fudit Maeotidas armis, / Alcidae magni non minor esse comes*, « [Thésée] qui, naguère digne émule du grand Alcide, vainquit les Méotides armées de peltes » (*Épîtres*, II, *Réponse de Démophon à Phyllis*, 9-10, trad. personnelle). Sur les armes des Amazones, voir encore *Ov.*, *Hér.*, IV, 117 (passage cité *infra*) ; *ibid.*, XXI, 119-121, où Cydippe s'adresse ainsi à Acontius : *Non ego constiteram sumpta peltata securi, / qualis in Iliaco Penthesilea solo ; / nullus Amazonio caelatus balteus auro*, « Je ne m'étais pas dressée devant toi, armée du bouclier et de la hache, telle Penthésilée aux champs d'Ilion. Nul baudrier d'Amazone ciselé d'or ne fut, comme sur Hippolyte, le butin par toi ravi ».

<sup>5</sup> Cf. Servius, *ad Aen.* I, 317 ; Hygin, *Fab.*, 193 ; 252 ; 254.

propos de cette dernière, dans un cadre typiquement thrace, les mœurs guerrières, les chevaux et certaines des armes attribuées aux Amazones :

*... uel qualis equos Threissa fatigat  
Harpalyce uolucrumque fuga praeuertitur Hebrum.  
Namque umeris de more habilem suspenderit arcum  
uenatrix dederatque comam diffundere uentis,  
nuda genu nodoque sinus collecta fluentis.  
Ac prior Heus inquit iuuenes, monstrate, mearum  
uidistis si quam hic errantem forte sororum  
succinctam pharetra et maculosae tegmine lyncis,  
aut spumantis apri cursum clamore prementem<sup>1</sup>.*

Plus loin, dans le récit qu'il fait de l'enfance de Camille, le poète utilise encore ces *topoi* associés à la Thrace et aux Amazones, l'éducation guerrière et le maniement des armes caractéristiques, le javelot, l'arc et les flèches :

*... iaculo palmas armauit acuto,  
spiculaque ex umero paruae suspendit et arcum<sup>2</sup>,*

Toutes les armes typiques des Amazones sont citées ensuite, les flèches, la bipenne, l'arc<sup>3</sup> ; puis les noms des autres vierges, ses compagnes de guerre, avec leurs armes<sup>4</sup>, que le poète compare là encore, explicitement, à un bataillon d'Amazones, en citant le Thermodon, les peltes, et les noms des Amazones les plus célèbres de la mythologie, Hippolyté et Penthésilée :

---

<sup>1</sup> « [Et voici que sa mère, au milieu de la forêt, vint à sa rencontre, avec le visage, le port d'une vierge], telle Harpalcé de Thrace quand elle fatigue ses chevaux ou devance dans sa course les flots ailés de l'Hèbre. Car elle avait, à leur image, suspendu sur ses épaules un arc à sa mesure, en vraie chasseresse ; elle avait abandonné sa chevelure au caprice des vents, le genou nu, et rassemblant par un nœud les plis flottants de sa tunique. Et parlant la première : « Holà ! dites-moi, jeunes gens, n'avez-vous pas vu par hasard quelqu'une de mes sœurs, battant près d'ici la forêt, un carquois à la ceinture, sous la peau d'un lynx tacheté ou pressant de ses cris la course d'un sanglier écumant ? » » (Virg., *Én.*, I, 316-324).

<sup>2</sup> « [Métabus, père de Camille] arma ses mains d'un javelot pointu, suspendit aux épaules de la petite des flèches et un arc » (Virg., *Én.*, XI, 574-475).

<sup>3</sup> *Et nunc lenta manu spargens hastilia denset, / nunc ualidam dextra rapit indefessa bipennem ; / aureus ex umero sonat arcus et arma Dianae. / Illa etiam, si quando in tergum pulsa recessit, / spicula conuerso fugientia derigit arcu*, « tantôt son bras disperse en grêle serrée les dards flexibles, tantôt, infatigable, elle saisit en son poing la puissante bipenne ; l'arc d'or sonne sur son épaule, et les armes de Diane. Encore : à chaque fois qu'elle s'est échappée et que l'ennemi la poursuit, elle retourne son arc et dans sa fuite lance des flèches » (XI, 650-654).

<sup>4</sup> *At circum lectae comites, Larinaque uirgo / Tullaque et aeratam quatiens Tarpeia securim, / Italides, quas ipsa decus sibi dia Camilla / delegit pacisque bonas bellique ministras*, « Autour d'elle, des vierges, ses compagnes d'élection, Larina, Tulla, Tarpeia qui brandit une hache de bronze, filles de l'Italie que la divine Camille a choisies elle-même, garde d'honneur pour elle, de bon service dans la paix et la guerre » (XI, 655-658).

*quales Threiciae cum flumina Thermodontis  
pulsant et pictis bellantur Amazones armis,  
seu circum Hippolyten, seu cum se Martia curru  
Penthesilea refert magnoque ululante tumultu  
feminea exsultant lunatis agmina peltis*<sup>1</sup>.

Enfin, arc, flèches et carquois sont associés aux contrées de la Perse et de l'Asie Mineure. Les Lyciens ou les Syriens, par exemple, étaient des archers renommés<sup>2</sup>, de même que les brigands de l'Iturée, contrée située au nord-est de la Palestine, dont Cicéron s'indigne qu'ils aient été présents dans l'entourage d'Antoine :

*cur homines omnium gentium maxime barbaros, Ityraeos, cum sagittis deducis in  
forum ?*<sup>3</sup>

En poésie, l'arc et les flèches se voient d'ailleurs, parfois, attribuer le qualificatif de « lyciens », l'adjectif étant employé, dans de nombreux cas, comme une épithète de nature à valeur ornementale, comme chez Grattius :

*Ipsa arcu Lyciaque suos Diana pharetra  
armavit comites*...<sup>4</sup>

Dans d'autres passages, c'est celui d' « ituréen » qui est utilisé, comme dans ce passage des *Géorgiques* :

*Ituraeos taxi torquentur in arcus*<sup>5</sup>.

Quant aux Perses, aux Mèdes et aux Parthes, parfois confondus d'ailleurs, ils sont très souvent cités en rapport avec leurs armes ou leurs mœurs guerrières, en raison sans doute de la grande fortune que connurent, dans la littérature ancienne, le thème des guerres médiques d'abord, puis celui des rapports, militaires ou diplomatiques, entre les Romains et les Parthes. Le plus souvent, ce sont les Parthes, et non les Perses des guerres médiques, qui sont cités chez les auteurs latins en relation avec ce *topos* de l'arc et des flèches – celles-ci étant parfois empoisonnées<sup>6</sup> –, parfois accompagné de la mention des *cataphractae*, ces pesantes armures métalliques caractéristiques, elles aussi, des guerriers orientaux<sup>7</sup>. Ces armes, ces combattants

<sup>1</sup> « Ainsi les Amazones thraces quand elles ébranlent les flots du Thermodon et sous leurs armes peintes vont guerroyant, soit autour d'Hippolyté, soit quand, fille de Mars, Penthésilée apparaît sur son char et que, dans le hurlement d'un grand tumulte, ces bataillons féminins bondissent, agitant leurs peltes aux cornes de lune » (XI, 659-663). Sur l'ensemble de ce passage, voir la note de J. Perret, p. 110 : « [...] Virgile [...] attribue [aux Amazones] l'adresse des Parthes à tirer en fuyant (*Georg.*, 3, 31). Hippolyté rappelle Thésée et l'expédition d'Héraclès contre les Amazones [...]. Le Thermodon se jette dans la Mer Noire, fort loin de la Thrace ; on ne sait trop si ses eaux renvoient l'écho de la course des Amazones, ou si leurs chevaux font sonner la glace qui recouvre le fleuve. Mais ces indécisions ajoutent au fantastique ».

<sup>2</sup> Cf. le passage déjà cité *supra* de César (*Guerre civile*, III, 4, 3) à propos des archers crétois, aux côtés desquels figurent des archers du Pont et de Syrie. Cf. aussi III, 4, 5, *CC ex Syria a Commageno Antiocho [...] missi erant, in his plerique hippotoxotae*, « deux cents venaient de Syrie, envoyés par Antiochus de Commagène [...] : pour la plupart, ces derniers étaient des archers à cheval ». Cf. aussi Virgile, *Énéide*, I, 336-337 : *Virginibus Tyriis mos est gestare pharetram / purpureoque alte suras uincire coturno*, « Pour les vierges de Tyr c'est la coutume de porter le carquois et d'enserrer bien haut leur jambe d'un cothurne de pourpre. »

<sup>3</sup> « Pourquoi introduis-tu au Forum les hommes les plus barbares de toutes les nations, les Ityréens, armés de flèches ? » (*Philippiques*, II, XLIV, 112). Les Ityréens sont un peuple transjordanien, soumis par Pompée en 63.

<sup>4</sup> « Diane elle-même arma ses compagnons de l'arc et du carquois lycien » (Grattius, *Cynégétiques*, 124-125, trad. personnelle). Cf. aussi Virgile, *Énéide*, VII, 816, à propos des armes de Camille : *... Lyciam ut gerat ipsa pharetram*, « ... sa manière de porter le carquois lycien » ; VIII, 166-167 : *Ille mihi insignem pharetram Lyciasque sagittas / discedens*, « À son départ [Anchise] me donna un carquois magnifique avec des flèches lyciennes » et XI, 773 768-777 : *spicula torquebat Lycio Gortynia cornu*, « Chlorée lançait d'un arc lycien des flèches de Gortyne ».

<sup>5</sup> « Les ifs sont ployés en arcs d'Iturée » (Virgile, *Géorgiques*, II, v. 448).

<sup>6</sup> Cf. la comparaison de Virgile (*Énéide*, XII, 856-857 citée *supra*).

<sup>7</sup> Cf. J.-M. Engel, note à Tite-Live, XXXVII, 40, 5 : « Les cavaliers cataphractes, c'est-à-dire cuirassés (*cataphracti = loricati*, 35, 48, 3) –

cuirassés, ainsi que leurs chevaux, font partie de l'image stéréotypée des Parthes dans les représentations romaines, comme l'indique par exemple cette définition d'Ovide :

*Gens fuit et campis et equis et tuta sagittis  
et circumfusus inuia fluminibus*<sup>1</sup>.

Catulle qualifiait déjà les Parthes de *sagittiferi*, « porteurs de flèches<sup>2</sup> ». Dans un vers des *Géorgiques*, Virgile qualifie la Perse – représentant ici le royaume des Parthes – de *pharetrata*, « porteuse de carquois » :

*quaque pharetratae uicinia Persidis urget*<sup>3</sup>.

Properce associe à plusieurs reprises l'arc et les flèches parthes à l'image du guerrier cuirassé<sup>4</sup> :

*neue tua Medae laetentur caede sagittae,  
ferreus aurato neu cataphractus equo*<sup>5</sup>.

Les guerriers et les chevaux cuirassés, *cataphracti*, apparaissent, en effet, comme typiquement orientaux. Au livre IV de ses *Histoires*, Salluste les évoquait sans doute à propos d'une armée arménienne<sup>6</sup>, et Tite-Live les mentionne à plusieurs reprises dans les livres de son *Histoire romaine* traitant des guerres menées en Grèce, en Macédoine ou en Asie contre des armées comportant de nombreux auxiliaires asiatiques, et notamment dans le catalogue des armées d'Antiochus de Syrie, qui étaient composées, entre autres, de combattants mèdes, d'archers montés<sup>7</sup> et de *cataphracti*<sup>8</sup>. En revanche, Horace semble être le seul auteur de cette période à parler de l'*acinaces*, l'épée courte des Perses :

---

ancêtres des chevaliers médiévaux – sont originaires d'Asie centrale. Ils portent une cotte de maille (*tegumen*, 37, 40, 11). Montés sur des chevaux eux aussi cuirassés (Pol., 30, 25, 9), mieux assis étant donné leur poids (l'étrier reste ignoré jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle), ils constituent une cavalerie lourde ».

<sup>1</sup> « C'était un peuple protégé par ses plaines, ses chevaux, ses flèches et inaccessible à l'intérieur des boucles de ses fleuves » (Ovide, *Fastes*, V, 581-582) ; cf. aussi *ibid.*, V, 592.

<sup>2</sup> Catulle, 11, 6, *sagittiferos... Parthos*, « les Parthes sagittaires ».

<sup>3</sup> « Là où le fleuve serré de près par le voisinage des Perses porteurs de carquois » (*Géorgiques*, IV, 290). Le poète parle ici du Nil, qui touchait au pays des Parthes, et non à la Perse proprement dite. Cf. aussi *Bucoliques*, X, 59-60 : ... *libet Partho torquere Cydonia cornu / spicula*, « j'ai envie de darder les traits de Cydon avec la corne parthe » ; Ovide, *Tristes*, II, 227-228 : ... *nunc porrigit arcus / Parthus eques timida captaque signa manu*, « tantôt le cavalier Parthe, d'une main craintive, livre son arc et les étendards qu'il a conquis ».

<sup>4</sup> Une élégie du même poète semble également attribuer la cataphracte à un peuple sarmate (mais le texte pose des difficultés) ; cf. IV, 3, 8 : *munito Neuricus hostis equo*, « l'ennemi Neurien aux chevaux caparaçonnés ». Sur la conjecture *Neuricus*, voir la note 800 de S. Viarre : « Les *Neuri* – qui constituent une branche des Sarmates – ont selon Tacite (*Hist.*, I, 79) une cavalerie lourde pourvue de cataphractes faites d'une peau sur laquelle étaient cousues des lames de fer disposées en écailles ».

<sup>5</sup> « [Craignant] que les flèches mèdes prennent plaisir à te tuer ou le guerrier de fer, en armure sur son cheval couvert d'or » (III, 12, 11-12) ; les armes et les guerriers *cataphracti* sont cités dans d'autres passages de Properce : voir II, 13, 1-2 : *Non tot Achaemeniis armantur Susa sagittis / spicula quot nostro pectore fixit Amor*, « Suse est moins armée de flèches achéménides que l'Amour n'a fixé de dards dans mon cœur » ; IV, 3, 63-69 : *Ne, precor, ascensis tanti sit gloria Bactris, / raptae odorato carbasa lina duci, / plumbea cum tortae sparguntur pondera fundae, / subdolos et uersis increpat arcus equis ! / Sed (tua sic domitis Parthae telluris alumnis / pura triumphantis hasta sequatur equos !) / incorrupta mei conserua foedera lecti !*, « Je t'en prie, que la gloire qu'on trouve à escalader les murs de Bactres ou à ravir ses vêtements de lin à un chef parfumé n'ait pas autant de prix quand les frondes tournoyantes déversent des poids de plomb ou que l'arc rusé claque depuis les chevaux qui s'enfuient ! Mais que ta lance pure, une fois domptés ainsi les fils de la terre parthe, suive les chevaux du triomphe ! Conserve indemne le pacte de mon lit de mariage ». Voir aussi Horace, *Odes*, II, 13, 17-20 : *miles sagittas et celerem fugam / Parthi, catenas Parthus et Italum / robur ; sed inprovisa leti / uis rapuit rapietque gentis*, « Notre soldat craint les flèches et la fuite rapide du Parthe ; le Parthe, les chaînes et la solidité italiennes ; mais c'est un coup imprévu du trépas qui toujours a pris et prendra sa proie dans les nations » ; II, 16, 6 : *Medi pharetra decori*, « les Mèdes parés du carquois ».

<sup>6</sup> Cf. *Histoires*, IV, frg. 64, 65, 66 Maurenbrecher (= 64, 65, 66 McGushin). Le frg. 64 nomme des *equites catafracti*, des « cavaliers cuirassés » ; le frg. 65 décrit plus précisément ces cuirasses, qui étaient des caparaçons (frg. 65 : *operimenta*), faits de plaques de métal (*ferrea*, frg. 66) appliquées sur une toile, disposées comme des plumes (frg. 65 : *linter ferreas laminas in modum plumae adnexerant*).

<sup>7</sup> Voir par exemple XXXV, 48, 3 ; XXXVII, 40, 8 sq.

<sup>8</sup> Voir par exemple XXXV, 48, 3 ; XXXVII, 40, 5 ; 42, 1-2.

*Vino et lucernis Medus acinaces  
immane quantum discrepat<sup>1</sup>.*

En relation étroite, parfois, avec cette thématique de l'arc, nombreux sont les auteurs à évoquer aussi la fameuse technique de guerre des cavaliers parthes<sup>2</sup>, consistant à simuler la fuite avant de se retourner brusquement pour lancer des flèches en direction de leurs ennemis : cette tactique redoutable – mais souvent jugée déloyale ou indigne – a été fréquemment décrite, au point de devenir un *topos* poétique, que l'on retrouve chez Virgile :

*Fidentemque fuga Parthum uersisque sagittis<sup>3</sup>,*

chez Horace :

*... nec patitur Scythas  
aut uersis animosum equis  
Parthum dicere nec quae nihil attinent<sup>4</sup>,*

chez Propertius<sup>5</sup> ou encore chez Ovide :

*Tergaque Parthorum Romanaque pectora dicam  
telaque ab auerso quae iacit hostis equo.  
qui fugis ut uincas, quid uicto, Parthe, relinquis ?<sup>6</sup>*

Ce *topos* de la fuite du Parthe se rencontre même, parfois, en dehors de tout contexte guerrier, dans le cadre de comparaisons ou d'*exempla* exotiques par exemple, comme chez Virgile<sup>7</sup> ou Ovide qui fait plusieurs fois allusion à la tactique parthe d'une manière décalée, voire humoristique, dans un contexte amoureux<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> « Au milieu du vin et des flambeaux le cimetière mède ? la monstrueuse dissonance ! » (*Odes*, I, 27, 5-6). Cette arme sera ensuite mentionnée chez Quinte-Curce (III, 3, 18, etc.).

<sup>2</sup> Les Parthes, en effet, sont souvent évoqués en tant que cavaliers ; en dehors des exemples qui seront cités plus bas, voir aussi Horace, *Satires*, II, 1, 13-15 : *neque enim quiuis horrentia pilis / agmina nec fracta pereuntis cuspide Gallos / aut labentis equo describit uulnera Parthi*, « il n'est pas donné à tout homme de décrire les bataillons hérissés de longs javelots, les Gaulois expirant sous une pointe qui se brise, ou les blessures du Parthe tombant de cheval » ; *Odes*, I, 2, 51-52 (ici les les Mèdes sont en réalité les Parthes, contre lesquels Auguste doit lutter) : *neu sinas Medos equitare inultos / te duce, Caesar*, « ... et ne permets pas que les Mèdes chevauchent impunément quand tu es notre chef, ô César ! » ; Ovide, *Tristes*, II, 227-228.

<sup>3</sup> « [J'ajouterai] le Parthe confiant dans sa fuite et dans les flèches qu'il lance en se retournant » (*Géorgiques*, III, 31).

<sup>4</sup> « [Vénus] ne souffre point que je dise les Scythes ou la volte-face valeureuse du cavalier parthe, et tout cela qui ne l'intéresse en rien » (*Odes*, I, 19, 10-12) ; voir aussi II, 13, 17-18 (passage cité *supra*).

<sup>5</sup> Prop., IV, 3, 66 (passage cité *supra*).

<sup>6</sup> « Je peindrai les Parthes tournant le dos, les Romains présentant leur poitrine, et les traits que, de son cheval, l'ennemi lance tout en s'éloignant du combat. Toi qui fuis pour vaincre, ô Parthe, que laisses-tu donc au vaincu ? » (*A. A.*, I, 209-211). Voir aussi, *ibid.*, I, 199 : *Tu pia tela feres, sceleratas ille sagittas*, « Tu porteras, toi [C. César, petit-fils d'Auguste], des armes sacrées, lui [le roi des Parthes] des flèches parjures » ; *ibid.*, I, 215-216 : *Ibunt ante duces onerati colla catenis, / ne possint tuti, qua prius, esse fuga*, « On verra s'avancer devant toi les généraux ennemis, le cou chargé de chaînes, pour qu'ils ne puissent pas, comme auparavant, chercher leur salut dans la fuite » ; *Remèdes à l'amour*, 155-157 : *Ecce, fugax Parthus, magni noua causa triumphi, / iam uidet in campis Caesaris arma suis ; / uince Cupidineas pariter Parthasque sagittas*, « Voici que le Parthe fuyard, nouvelle occasion d'un grand triomphe, voit déjà dans ses plaines les armes de César. Triomphe à la fois des traits de Cupidon et de ceux du Parthe » ; *Fastes*, V, 591-592, où le poète célèbre la restitution des enseignes romaines prises par les Parthes après la défaite de Crassus à Carrhes : *Quid tibi nunc solitae mitti post terga sagittae, / quid loca, qui rapidi profuit usus equi ?*, « À quoi te servent maintenant, Parthe, les flèches que tu avais coutume de lancer par derrière, à quoi la nature des lieux, à quoi la maîtrise des chevaux rapides ? » ; *ibid.*, V, 593 : *Parthe, ... uictos quoque porrigis arcus*, « Parthe... tu offres aussi tes arcs, après ta défaite ».

<sup>7</sup> Dans les *Géorgiques* (IV, 312-314), les abeilles nées de la chair putréfiée d'un taureau prennent leur envol comme les flèches décochées par les « Parthes agiles » : *donec ut aestiuus effusus nubibus imber / erupere aut ut neruo pulsante sagittae, / prima leues ineunt si quando proelia Parthi*, « comme l'averse lâchée par les nuées d'été, ou les flèches décochées par la corde de l'arc, lorsque les Parthes agiles engagent le combat ».

<sup>8</sup> Voir *A. A.*, III, 785-786, à propos du choix des positions à adopter au lit, en fonction du physique de chaque femme : *Tu quoque, cui rugis uterum Lucina notauit, / ut celer auersis utere Parthus equis*, « Lucine a-t-elle laissé des rides sur ton ventre ? Fais, toi aussi, comme le Parthe, qui combat en tournant le dos » ; ou *Remèdes à l'amour*, 224, où le poète conseille la fuite comme un remède possible à l'amour, avec l'*exemplum* de la tactique parthe ... *tutus adhuc Parthus ab hoste fuga est*, « jusqu'à présent, ce qui protège le Parthe contre ses ennemis, c'est la fuite ».

Il faut enfin mentionner, parmi les armes et techniques de guerre orientales, l'usage des éléphants de guerre et des chars armés de faux qui ont fortement impressionné, voire effrayé, les Grecs puis les Romains au cours de leur histoire. Les éléphants, utilisés notamment par Pyrrhus, par les Carthaginois, ou par Antiochus<sup>1</sup>, ont déjà été cités plus haut à propos des animaux exotiques<sup>2</sup>, de même que les lions de guerre que tentèrent d'employer certains peuples dans les combats, et dont Lucrèce fait une description terrifiante au chant V du *De rerum natura*<sup>3</sup>. Les chars armés de faux sont associés aux peuples orientaux<sup>4</sup>, qui les avaient inventés et les utilisèrent peut-être contre les Romains ; Lucrèce les mentionne à deux reprises, en particulier dans une assez longue description du chant III, saisissante d'horreur :

*Falciferos memorant currus abscidere membra  
saepe ita de subito permixta caede calentis,  
ut tremere in terra uideatur ab artubus id quod  
decidit abscisum, cum mens tamen atque hominis uis  
mobilitate mali non quit sentire dolorem*<sup>5</sup>.

Après lui, Salluste aurait, selon Servius, évoqué ce type de chars au livre III de ses *Historiae*<sup>6</sup> et Tite-Live en donne une assez longue description au livre XXXVII de son *Histoire romaine*, à l'occasion du récit de la bataille de Magnésie du Sipyle, contre les armées d'Antiochus de Syrie :

*Falcatae quoque quadrigae, quibus se perturbaturum hostium aciem Antiochus  
crediderat, in suos terrorem uerterunt. Armatae autem in hunc maxime modum  
erant : cuspides circa temonem ab iugo decem cubita exstantes uelut cornua  
habebant, quibus quidquid obuuium daretur, transfigerent, et in extremis iugis binae  
circa eminebant falces, altera aequata iugo, altera inferior in terram deuexa, illa ut  
quidquid ab latere obiceretur, abscideret, haec ut prolapsos subeuntesque  
contingeret ; item ab axibus rotarum utrimque binae eodem modo diuersae  
deligabantur falces*<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Quinte-Curce évoquera, plus tard, les éléphants de guerre des Indiens rencontrés par Alexandre au cours de son expédition orientale.

<sup>2</sup> Ils sont notamment associés à la peur des Carthaginois, d'Hannibal en particulier. À ce sujet, on peut citer l'anecdote suivante rapportée par Tite-Live (XXVII, 11, 5) et Pline, VII, 34, selon laquelle, en 209 av. J.-C., parmi d'autres prodiges, une femme accoucha à Sinuessa d'un enfant à tête d'éléphant.

<sup>3</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, V, 1308-1322 (passage cité *supra*). Le poète ne précise pas le nom ou l'origine des peuples qui firent ces tentatives, mais ce sont probablement des peuples exotiques, Carthaginois ou Asiatiques.

<sup>4</sup> Voir cependant Tite-Live, fig. 64 Jal (*Uncertorum librorum fragmenta*), ap. Servius, *Commentaires à Virgile, Énéide*, I, 476) : *Curribus falcatis usos esse maiores et Liuius et Sallustius docent*, « Tite-Live et Salluste nous apprennent que nos ancêtres utilisèrent des chars à faux ». Dans son commentaire de ce frg. (p. 294), P. Jal s'interroge : « Il faudrait donc admettre que [les Romains] s'étaient, dans certaines circonstances exceptionnelles, servi des mêmes armes que leurs adversaires ». Les éditeurs ont supposé une erreur de Servius, qui aurait attribué à tort l'utilisation de ces chars aux Romains, en lisant chez Tite-Live, XXXVII, 41, 5 sq. la description des chars du roi Antiochus (voir aussi le frg. des *Historiae* de Salluste cité *infra*). « Au nom de quoi, cependant, mettre en doute l'affirmation formelle de Servius ? Le commentateur, en outre, a-t-il pu, même s'il commet maintes erreurs [...], se tromper à la fois pour Salluste et pour Tite-Live ? C'est pourquoi, tout en le classant, à la différence de nos prédécesseurs, parmi les fragments que l'on ne peut rattacher à un livre déterminé, nous croyons devoir conserver ce fragment. Peut-être quelque découverte archéologique justifiera-t-elle ce choix dans l'avenir... Pour sa part, M. J. Perret pense que les érudits avaient dû supposer que, dans le passage commenté par Servius (*Énéide*, I, 476), Troilus avait un char muni de faux, comme Stace se l'imaginait dans la Grèce héroïque (*Theb.*, 10, 544) : c'est en ce sens qu'il faudrait entendre *maiores* (ancêtres troyens). Il nous paraît difficile d'admettre pour *maiores* le sens de « gens d'autrefois », bien attesté (symétriquement) pour *minores* (cf. *Énéide*, I, 532 ; 3, 165 ; 6, 822) » (P. Jal, *ibid.*)

<sup>5</sup> « On dit que les chars armés de faux, tout chauds du carnage et de la mêlée, tranchent des membres si subitement qu'on voit palpiter à terre la partie détachée et tombée du tronc, sans que néanmoins l'âme du combattant, surprise par la soudaineté du coup, puisse en ressentir la douleur » (*De rerum natura*, III, 642-646). La description du carnage causé par les faux se poursuit jusqu'au v. 656. Lucrèce évoque à nouveau ces chars, dans un passage du chant V consacré aux progrès effectués au cours des âges dans l'art de la guerre (V, 1300-1301 : *Et biugos pris est quam bis coniungere binos / et quam falciferos armatum escendere currus*, « Et l'on attela deux chevaux avant d'en atteler deux couples et de monter en armes sur des chars garnis de faux ». A. Ernout (note 2, p. 109) fait remarquer à propos du premier passage que « Lucrèce ne connaît le fait que par oui-dire » et fait référence à Xénophon, *Anabase*, I, 8, 10.

<sup>6</sup> *Histoires*, III, frg. 21 Maurenbrecher = 11 McGushin, ap. Servius, *ad Verg. Aen.*, I, 476.

<sup>7</sup> « Les quadriges armés de faux, qui devaient bouleverser la ligne ennemie, comme l'avait cru Antiochus, tournèrent l'épouvante sur leurs propres troupes. Ils étaient, en gros, armés de la façon suivante : autour du timon des dards pointaient du joug, longs de dix coudées, comme des cornes, pour transpercer tout ce qui se trouvait sur leur passage ; et à chaque extrémité du joug sortaient deux faux, l'une au

### c. *Gaesum, materis, essedum* : les mœurs guerrières nord-occidentales

Les armées occidentales sont généralement caractérisées, comme les armées orientales, par un certain désordre, souvent souligné par les auteurs latins ; cet aspect désordonné était notamment dû, semble-t-il, à la présence de nombreux bagages, véhicules ou personnes étrangères à l'armée proprement dite – y compris des femmes –, comme le remarque César à propos des Gaulois et des Germains dans plusieurs passages de son œuvre ; ce *topos* est présent dans la *Guerre civile* :

*Venerant eo sagittarii ex Rutenis, equites ex Gallia cum multis carris magnisque impedimentis, ut fert Gallica consuetudo*<sup>1</sup>,

mais surtout dans la *Guerre des Gaules*, où l'historien décrit notamment une scène curieuse :

*Tum demum [...] Germani [...] omnem aciem suam redis et carris circumdederunt, ne qua spes in fuga relinqueretur. Eo mulieres imposuerunt, quae in proelium proficiscentis passis manibus flentes inplorabant ne se in seruitutem Romanis traderent*<sup>2</sup>.

Le manque d'ordre et de discipline est souvent souligné, également, dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live, par opposition à l'organisation qui caractérise les armées romaines. Ce défaut est notamment attribué aux Gaulois<sup>3</sup> ou à leurs descendants asiatiques, les Gallo-Grecs<sup>4</sup>.

Les armes attribuées à ces peuples de l'Occident ou du Nord de l'Europe – Espagnols, Bretons, Gaulois ou Germains – sont généralement différentes de celles qui ont été évoquées

---

niveau du joug, l'autre placée en dessous et inclinée vers le sol, destinée celle-là à couper tout ce qui se présentait à droite et à gauche, celle-ci à atteindre l'ennemi à plat ventre ou rampant ; à l'axe des roues, des deux côtés et orientées de la même façon, deux autres faux étaient attachées » (XXXVII, 41, 5-7). J.-M. Engel, dans sa note 10, rappelle l'origine de ces chars (déjà cités en XXXVII, 40, 12 dans le catalogue des armées syriennes) et tente de définir leur rôle dans la bataille de Magnésie : « Les *falcatiae quadrigae* ont été inventés par Cyrus (Xen., *Cyr.*, 1, 1) et les Asiatiques les ont longtemps utilisées : Mithridate IV, en - 86, et Pharnace II, en - 47, s'en servirent encore. Arme plus terrorisante qu'efficace, dont les Romains se moquèrent vite (*inane ludibrium*, 37, 41, 12 ; Veg., *Mil.*, 3, 23). Mais il n'est pas certain qu'à Magnésie, les Romains, qui les rencontraient pour la première fois, n'eussent pas, sans Eumène, été épouvantés ». En XXXVII, 41, 8-12, Tite-Live constate l'inefficacité de ces chars lors de la bataille de Magnésie, qui tourne en déroute pour l'armée d'Antiochus (dont les chevaux et les chameaux sont gagnés par la panique), et en tire cette conclusion : *Ita medio inter duas acies campo exiguntur quadrigae ; amotoque inani ludibrio, tum demum ad iustum proelium, signo utrimque dato, concursus est*, « C'est ainsi que les quadriges furent chassés du milieu de la plaine séparant les deux armées. Une fois écarté ce vain épouvantail, on en vint au combat régulier et, au signal donné de part et d'autre, ce fut le choc ». Cf. aussi 42, 1 : *Ceterum uana illa res uerae mox cladis causa fuit. Auxilia enim subsidiaria quae proxima locata erant, pauore et consternatione quadrigarum territa et ipsa in fugam uersa, nudarunt omnia usque ad cataphractos equites*, « Au reste ce dérisoire épisode provoqua bientôt un réel désastre. Car les auxiliaires placés tout près, en appui, effrayés par la peur et la panique des quadriges, prirent la fuite à leur tour et dégarnirent toute l'aile jusqu'aux cavaliers cataphractes ». Quinte-Curce mentionnera et décrira lui aussi ces chars dans ses *Histoires* (voir par exemple IV, 9, 4).

<sup>1</sup> « Il y avait là des archers rutènes, des cavaliers gaulois avec beaucoup de chars et des quantités de bagages, suivant l'habitude gauloise » (*B. C.*, I, 51, 1).

<sup>2</sup> « Alors les Germains [...], pour s'interdire tout espoir de fuite, [...] formèrent une barrière continue sur tout l'arrière du front avec les chariots et les voitures. Ils y firent monter leurs femmes, qui, tendant leurs mains ouvertes et versant des larmes, suppliaient ceux qui partaient au combat de ne pas faire d'elles des esclaves des Romains » (I, 51, 2-3). Voir aussi VIII, 14, 2 : *Quorum perturbatum et confusum dum explicant agmen (magna enim multitudo carrorum etiam expeditos sequi Gallos consuevit), oppressi luce copias armatorum pro suis instruunt castris*, « [Les Gaulois] étaient occupés à mettre de l'ordre dans la colonne où régnaient l'émotion et la confusion (les Gaulois ont l'habitude, même pour les expéditions les plus brèves, de se faire suivre d'une foule de chariots), lorsque le jour les surprend : ils rangent devant le camp des troupes en armes ». Sur le rôle des femmes dans la guerre, voir aussi II, 13, 3 : *Item, cum ad oppidum accessisset castraque ibi poneret, pueri mulieresque ex muro passis manibus suo more pacem ab Romanis petierunt*, « César avança sous les murs de la ville et y campa : et cette fois les enfants et les femmes, du haut des murs, bras écartés et mains ouvertes suivant leur geste habituel de supplication, demandèrent la paix aux Romains » ; VII, 47, 5 ; VII, 48, 3.

<sup>3</sup> Voir par exemple VII, 24, 8 : *Inde barbari dissipati, quibus nec certa imperia nec duces essent, uertunt impetum in suos*, « Dès lors, les barbares se dispersent ; et, faute d'ordres et de chefs assurés, ils tournent leur élan contre les leurs ».

<sup>4</sup> Voir par exemple le récit de la bataille du mont Olympe en XXXVIII, 21, 4-13, et XXXVIII, 23, 9 (à propos du nombre de tués et de prisonniers après cette bataille) : *Numerus captiuorum haud dubie milia quadraginta expleuit, qui omnis generis aetatisque turbam secum traxerant, demigrantium magis quam in bellum euntium modo*, « En tout cas le nombre des prisonniers atteignit sans aucun doute les quarante mille, car les Gaulois avaient entraîné avec eux une foule de tout genre et de tous âges, plus comme des émigrants que comme une armée qui part en campagne ».



dans les pages précédentes à propos des Orientaux, même si certaines ont pu, bien entendu, être communes à plusieurs peuples<sup>1</sup>, comme on le voit par exemple dans le texte de César cité ci-dessus, et où figurent des archers rutènes, qui étaient des Gaulois d'Aquitaine. La catéa, arme de jet attribuée aux Germains chez Virgile – qui a introduit cette arme dans l'exotisme guerrier –, a déjà fait l'objet d'un développement, à propos de l'armement barbare<sup>2</sup>. La *materis*, *mataris* ou encore *matarata*, qui était un javelot celtique au large fer<sup>3</sup>, est quant à elle devenue l'une des armes emblématiques du peuple gaulois, comme le montre le passage de la *Rhétorique à Hérennius* cité plus haut<sup>4</sup>. Elle est mentionnée, par exemple, dans les *Histoires* de L. Cornélius Sisenna, en relation avec les peuples de la Gaule :

*Galli materibus ac lanceis conf<li>gunt*<sup>5</sup>.

César cite en outre la *tragula*<sup>6</sup> – une arme typiquement barbare, déjà définie plus haut – et le *gaesum*<sup>7</sup>, une sorte de javelot. C'est le *gaesum* que Virgile met d'ailleurs, en raison sans doute de sa valeur emblématique, dans les mains des Gaulois représentés sur le bouclier d'Énée :

... *duo quisque Alpina coruscant  
gaesa manu scutis protecti corpora longis*<sup>8</sup>.

Le port de casques effrayants est également attribué aux peuples gaulois<sup>9</sup>, de même que la coutume du duel, que semblent attester les récits de Tite-Live racontant les combats singuliers qui opposèrent certains chefs romains à des guerriers gaulois<sup>10</sup> ; quant à la coutume consistant à recouvrir d'or le crâne d'un ennemi tué au combat et à s'en servir de coupe ou de vase sacré,

<sup>1</sup> On apprend dans la *Guerre des Gaules* que les Gaulois employaient des archers dans leurs armées (cf. VII, 31, 3-4 et la note *ad loc.* de L.-A. Constans). On sait que les Romains eux-mêmes ont emprunté certaines de leurs armes à leurs voisins gaulois. Varron (*L. L.*, V, 24, 116) indique ainsi l'origine gauloise de la *lorica* : *Lorica, quod e loris de corio crudo pectoralia faciebant ; postea subcidit gallica e ferro sub id uocabulum, ex anulis ferrea tunica*, « *Lorica* (cuirasse) vient du fait que les plaques pectorales étaient faites de lanières (*lora*) de cuir brut ; puis on trouve sous ce nom la cuirasse gauloise en ger, véritable tunique faite de maillons métalliques » (trad. J. Collart). Varron est le seul à donner ce renseignement sur la cote de mailles gauloise (cf. la note 3 au § 116 de J. Collart). Cf. Servius, *Aen.*, XI, 679.

<sup>2</sup> Cf. Virg., *Én.*, VII, 741, passage cité *supra*. Silius Italicus en fait, lui, une arme des Maces, un peuple d'Afrique voisin des Syrtés, présent dans les armées puniques.

<sup>3</sup> Voir par exemple Cés., *B. G.*, I, 26, 3, et la définition qu'en donne M. Chassignet (note 1) à propos du frg. de Sisenna (*Histoires*, III, 30) cité ci-dessous : « Sur *materis* ou *mataris* ou encore *matarata*, type de javelot gaulois proche de la lance et possédant un fer large, cf. J.-L. Brunaux – B. Lambot, *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 avant J.-C.)*, Paris, 1987, p. 94. Son apparition remonterait à la Tène moyenne. »

<sup>4</sup> *Rhétorique à Hérennius*, IV, 32.

<sup>5</sup> « Les Gaulois combattent avec des javelots et des lances » (*Historiae*, III, frg. 30 Chassignet, *ap. Non.*, p. 892, 18 L). « Le fragment [...] a sans doute pour objet les auxiliaires gaulois présents dans les armées romaines et italiennes [...] L'hypothèse la plus plausible est que ces *Galli* désignent les fantassins gaulois venus au secours d'Acerrae lors de son siège par C. Papius Mutilus [...] » (M. Chassignet, note 3 au frg. III, 30). Cf. aussi le frg. 72 Chassignet : « *G>al<l>i materibus aut lanceis tamen medium perturbant agmen*, « Cependamment les Gaulois sèment le désordre au milieu de la colonne avec leurs javelots ou leurs lances », qui se rapporterait « à la bataille qui opposa Sylla et L. Cluentius entre Pompéi et Nole [...] » (M. Chassignet, note 1 au frg. 72).

<sup>6</sup> Voir par exemple *B. G.*, V, 48, 5 : *Si adire non possit, monet ut tragulam cum epistola ad ammentum deligata intra munitionem castrorum abiciat*, « Dans le cas où [le cavalier gaulois utilisé comme messenger] ne pourrait arriver jusqu'à Cicéron, il devra attacher la lettre à la courroie de sa tragule et la lancer à l'intérieur des fortifications » et la définition qu'en donne L.-A. Constans (note 3, p. 165), citée *supra*.

<sup>7</sup> Cf. Cés., *B. G.*, III, 4, 1 : ... *hostes ex omnibus partibus signo dato decurrere, lapides gaesaeque in uallum coicere*, « [...] les ennemis, de toutes parts, à un signal donné, descendent à la course et jettent contre le retranchement des pierres et des javelots ». « Le mot *gaesum*, qui est d'origine celtique, désigne un javelot de fer, qui paraît avoir été d'abord propre aux peuples des Alpes [...], puis est devenu l'arme de tous les Gaulois et leur a été emprunté par les Germains » (L.-A. Constans, note *ad loc.*) ; voir aussi, entre autres, Tite-Live, VIII, 8, 5 ; XXVI, 6, 5. Tite-Live (XXXVIII, 17, 4) parle également des très longues épées des Gaulois (*praelongi gladii*).

<sup>8</sup> « Chacun brandit à bout de bras deux lourdes piques alpines, de longs boucliers protègent leur corps » (*Énéide*, VIII, 661-662). Le *gaesum* est également attribué aux troupes du chef belge Viridomar, chez Prop., IV, 10, 42.

<sup>9</sup> Cet usage est associé également, dans l'*Énéide*, aux populations primitives de l'Italie ; voir, en VII, 785-788, la description du casque de Turnus, qui comporte une crinière et qui est surmonté d'une Chimère. Diodore attribue aux Gaulois cette habitude de porter des casques à hauts cimiers surmontés d'oiseaux ou d'animaux (cf. V, 28, 3).

<sup>10</sup> C'était une coutume pour les chefs Boïens de provoquer en duel les chefs ennemis (cf. Diodore de Sicile, V, 29, 3).

elle a donné lieu à des passages d'un exotisme particulièrement effrayant, chez l'annaliste Cn. Gellius d'abord :

*Caluariaeque eius ipsum ossum expurgarunt inauraueruntque*<sup>1</sup>,

puis chez Tite-Live, à propos du même événement, celui de la mort au combat de L. Postumius, en 215 :

*Spolia corporis caputque praecisum ducis Boii ouantes templo quod sanctissimum est apud eos intulere. Purgato inde capite, ut mos iis est, caluam auro caelauere, idque sacrum uas iis erat quo sollemnibus libarent poculumque idem sacerdoti esset ac templi antistitibus*<sup>2</sup>.

Les épées ou poignards espagnols ont été souvent célébrés dans la littérature latine, soit en tant qu'armes ennemies, soit en tant que produit d'importation, la métallurgie ibérique étant particulièrement renommée : Ennius, dans ses *Annales*, y fait une probable allusion<sup>3</sup>, de même que Tite-Live dans son récit de la bataille de Cannes, où des guerriers ibériques figuraient parmi les troupes d'Hannibal :

*Hispano, punctim magis quam caesim adueto petere hostem, breuitate habiles et cum mucronibus*<sup>4</sup>.

Tite-Live a également mentionné, au livre XXXIV, le *soliferreum* employé par les peuples du nord-est de l'Espagne, ainsi que la phalarique<sup>5</sup> ; il avait d'ailleurs consacré à cette arme et à ses effets terrifiants une assez longue description au livre XXI de son *Histoire romaine*, à propos des opérations devant Sagonte<sup>6</sup>. L'historien a en outre rendu hommage, à plusieurs reprises à l'agilité que manifestaient les peuples ibériques dans les combats, comme dans ces lignes tirées du livre XXII :

<sup>1</sup> « Ils nettoyaient l'os même de son crâne et le recouvrirent d'or » (Cn. Gellius, *Annales*, frg. 27 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 81). Selon M. Chassignet (note 2 au frg. 27), « l'extrait de Cn. Gellius fait sans doute allusion au sort subi par le préteur L. Postumius Albinus : son armée, composée de deux légions, fut anéantie en Gaule Cisalpine à la fin de l'hiver 216-215 avant J.-C. et sa dépouille subit le procédé de dorage du crâne ». Cf. aussi Cicéron, *Tusc.* I, 89.

<sup>2</sup> « Les Boïens, triomphants, portèrent dans le temple qui est le plus vénéré chez eux les dépouilles enlevées au cadavre et la tête coupée du général. Puis, après avoir nettoyé la tête, comme c'est la coutume chez eux, ils incrustèrent le crâne d'or ; c'était pour eux un vase sacré qui servait à faire des libations les jours de fête, en même temps qu'une coupe pour le prêtre et le desservant du temple » (XXIII, 24, 11-12). Sur la coutume gauloise de border des crânes évidés d'un cercle d'or en vue de s'en servir comme de coupes pour les libations, cf. la note 4 de P. Jal à XXIII, 24, 12 et la référence à Silius Italicus, XIII, 482-483.

<sup>3</sup> Ennius, *Annales*, livre VII, frg. XXIII Skutsch : *deducunt habiles gladios filo gracilento*, « Ils forgent des épées maniables, finement aiguisées ». Sur cette probable allusion aux épées espagnoles, appartenant peut-être à un passage ethnographique sur l'Espagne, voir le *Commentaire* d'O. Skutsch (*The Annals of Quintus Ennius*, p. 421) : « The fine and well-tempered swords mentioned here must be Spanish swords, which were as famous in antiquity [...] as the blades of Toledo were later ».

<sup>4</sup> « Chez l'Espagnol, habitué à frapper de pointe plutôt que de taille, [des épées] courtes, par là faciles à manier et pointues » (XXII, 46, 5). Ces épées espagnoles furent adoptées par l'armée romaine, cf. Polybe, VI, 23, 6-7 et Tite-Live, XXXI, 34, 4, où l'historien mentionne, en 199 av. J.-C., l'utilisation dans les armées romaines de l'épée espagnole, (*gladius Hispaniensis*) à propos des soldats de Philippe de Macédoine, qui, habitués à combattre des Illyriens et des Grecs, n'avaient connu jusque-là que les blessures provoquées par des javelots ou des flèches, moins affreuses et moins dangereuses que celles provoquées par l'épée. En revanche, l'épée espagnole citée en VII, 10, 5 à propos du combat singulier ayant opposé T. Manlius à un Gaulois semble être un anachronisme (*Hispano cingitur gladio, ad propiorem habili pugnam*, « [T. Manlius] ceint une épée espagnole commode dans le corps à corps »).

<sup>5</sup> Cf. Tite-Live, XXXIV, 14, 11, où il est question des combats qui eurent lieu entre Espagnols et Romains, sous les auspices de Caton, en 195 ; le *soliferreum* est un javelot, long de près de 2 mètres, tout en fer, avec une pointe triangulaire munie de deux crochets à l'arrière. La phalarique est une autre sorte de javelot, comportant une hampe en bois que l'on enduisait de poix et que l'on enflammait avant de le lancer sur l'ennemi (cf. la description de XXI, 8, 10-12).

<sup>6</sup> XXI, 8, 10-12 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

*Ea, adsuetior montibus, et ad concursandum inter saxa rupesque aptior ac leuior, cum uelocitate corporum, tum armorum habitu, campestrum hostem, grauem armis statariumque, pugnae genere facile elusit*<sup>1</sup>.

Quant aux Bretons, ils sont plus particulièrement associés aux *essedae*, qui étaient des chars de guerre à deux roues, attelés de deux chevaux, employés aussi par les Gaulois<sup>2</sup>. Au livre IV de la *Guerre des Gaules*, César mentionne ces chars comme étant l'une des techniques de guerre les plus familières aux Bretons :

*At barbari consilio Romanorum cognito praemisso equitatu et essedariis, quo plerumque genere in proeliis uti consuerunt, reliquis copiis subsecuti nostros nauibus egredi prohibebant*<sup>3</sup>,

et consacre même un chapitre entier à la description des combats d'*essedae*<sup>4</sup>. Le caractère emblématique de l'*essedum* apparaît bien dans plusieurs passages de la *Correspondance* de Cicéron, qui, en 54 avant J.-C., met justement en garde Trébatius, un jeune juriste membre de l'état-major de César, contre ces fameux *essedarii* bretons :

*Tu, qui ceteris cauere didicisti, in Britannia ne ab essedariis decipiaris caueto*...<sup>5</sup>,

avant d'en faire un sujet de plaisanterie, par exemple dans ces lignes où ils compare les combats menés par les *essedaires* de Bretagne aux combats de gladiateurs auxquels Trébatius pouvait assister lorsqu'il était encore à Rome :

*Sed tu in re militari multo es cautior quam in aduocationibus, qui neque ni Oceano natate uolueris, studiosissimus homo natandi, neque spectare essedarios, quem antea ne audabata quidem defraudare poteramus*<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> « Ces hommes, plus habitués à la montagne, plus adroits pour charger au milieu des pierres et des rochers et plus lestes, à la fois par leur agilité et par leur armement, devant un ennemi accoutumé à la plaine, lourdement armé et combattant de pied ferme, esquiveront facilement ses attaques dans un combat de ce genre » (XXII, 18, 3, trad. E. Lasserre). Il s'agit d'un combat ayant eu lieu en 217 entre les Romains et les troupes légères des Carthaginois, qui auraient été vaincues sans l'intervention d'une cohorte d'Espagnols. Sur l'agilité de l'infanterie légère espagnole, voir aussi XXV, 34, 14 ; XXVIII, 2, 7 et, en XXIII, 26, 11, cette comparaison entre Africains et Ibères, à l'occasion d'un combat de l'année 216 : ... *nec Numida Hispano eques par fuit nec iaculator Maurus caetrato, uelocitate pari, robore animi uirumque aliquantum praestanti*, « le cavalier numide ne n'y montra pas à la hauteur de l'espagnol ni le lanceur de javelots maure à celle du porteur de la *caetra* : si leur célérité était égale, le dernier l'emportait par une bravoure et une énergie bien supérieure ». La *caetra*, qui ressemble à la *pelta* des Macédoniens (cf. Tite-Live, XXVIII, 5, 11 : *pelta caetrae haud dissimilis est*, « la pelta ne diffère guère de la *caetra* »), est le petit bouclier de cuir porté par les Espagnols.

<sup>2</sup> Cf. Tite-Live, X, 28, 9 : en 295, les Romains de Fabius et Décimus, opposés aux Samnites, Étrusques, Gaulois et Ombriens près de Sentinum, sont effrayés par un nouveau genre de combat où les *essedae* gaulois jouent un grand rôle : *essedis carrisque superstans, armatus hostis ingenti sonitu equorum rotarumque aduenit, et insolitos eius tumultus Romanorum conterruit equos*, « debout sur ses chars de guerre et sur des chariots, l'ennemi, armé, arrive à grand bruit de chevaux et de roues, et effraie les chevaux des Romains qui n'étaient pas habitués à ce vacarme » (trad. Eugène Lasserre, éd. Garnier).

<sup>3</sup> « Mais les barbares, quand ils s'étaient rendu compte de nos intentions, avaient envoyé en avant leur cavalerie et leurs chars – moyen de combat qui leur est familier –, le reste de leurs troupes avait suivi de près, et ils s'opposaient à notre débarquement » (*B. G.*, IV, 24, 1). L.-A. Constans (note 1, p. 114) signale l'origine celtique du mot *essedum*, formé avec la racine *sed*, « s'asseoir ».

<sup>4</sup> *B. G.*, IV, chap. 33. Sur ces chars, voir aussi Tacite, *Vie d'Agricola*, 35.

<sup>5</sup> « Toi qui sais prendre toutes garanties pour les autres, tâche de te garantir toi-même, en Bretagne, contre les surprises des *essedaires* » (*Correspondance*, CXXXV, 2, t. III = *Fam.*, VII, 6).

<sup>6</sup> « Mais tu es beaucoup plus prudent à la guerre que dans tes consultations : ne t'es-tu pas refusé à nager dans l'Océan, toi qui pourtant es passionné de nage, et à jouir du spectacle des *essedaires*, toi qu'auparavant nous n'aurions pas pu frustrer même d'un *andabate* ? Mais trêve de plaisanteries » (*Corresp.*, CLVIII, 2, t. III, = *Fam.*, VII, 10) ; cf. aussi CXXXIX, 1, t. III (= *Fam.*, VII, 7), où Cicéron s'adresse toujours à Trébatius, (juin 54) : *In Britannia nihil esse audio neque auri neque argenti. Id si itast, essedum aliquod capias suadeo et ad nos quam primum recurras*, « Il paraît qu'il n'y a ni or ni argent chez les Bretons. S'il en est ainsi, je te conseille de prendre un de leurs chars de guerre et de t'en revenir vers nous le plus tôt possible au grand trot ». Prop., IV, 3, 9 indique que les chars bretons, tout comme le visage des guerriers (cf. *supra*) étaient peints, peut-être dans le but d'effrayer l'ennemi (*pictoquo Britannia curru*, « la Bretagne aux chars peints »).

#### d. *Maurum iaculum, Numidae infreni* : les mœurs guerrières africaines

Les armées africaines, enfin, se caractérisent elles aussi, comme les autres armées barbares, par leur désordre ; ce lieu commun est présent, par exemple, dans un passage du *Jugurtha* de Salluste qui, pour les opposer à l'attitude de Marius – qui s'organise pour la nuit avec méthode, en rassemblant ses troupes et en faisant régner l'ordre et la discipline –, décrit la désorganisation et l'indiscipline régnant dans l'armée ennemie :

*Ita reges loci difficultate coacti proelio deterrentur, neque tamen suos longius abire sinunt, sed utroque colle multitudinem circumdato effusi consedere. Dein crebris ignibus factis plerumque noctis barbari suo more laetari, exultare, strepere uocibus, et, ipsi duces feroces, quia non fugerant pro uictoribus agere. Des ea cuncta Romanis ex tenebris et editioribus locis facilia uisu magnoque hortamento erant<sup>1</sup>.*

De même Tite-Live, au livre XXVIII de son *Histoire romaine*, introduit à l'occasion d'un éloge d'Hannibal une remarque concernant la diversité des peuples qui constituaient les troupes carthaginoises, lesquelles étaient comparables, en cela, aux armées orientales citées plus haut, à l'exception du fait qu'il s'agissait généralement, dans ce cas précis, de nations d'Afrique ou d'Europe occidentale :

*Ac nescio an mirabilior aduersis quam secundis rebus fuerit, quippe qui, cum in hostium terra per annos tredecim, tam procul ab domo, uaria fortuna bellum gereret, exercitu non suo ciuili sed mixto ex conuulsiuone omnium gentium, quibus non lex, non mos, non lingua communis, alius habitus, alia uestis, alia arma, alii ritus, alia sacra, alii prope di essent, ita quodam uno uinculo copulauerit eos ut nulla nec inter ipsos nec aduersus ducem seditio exstiterit<sup>2</sup>.*

Mais le *topos* le plus fréquent concernant les armées africaines est celui qui concerne leurs cavaliers. Comme l'explique, chez Tite-Live, le roi Syphax à l'ambassadeur envoyé en Afrique par les Romains, en 214, les Numides étaient spécialisés dans les combats de cavalerie :

*... rudem ad pedestria bella Numidarum gentem esse, equis tantum habilem ; ita iam inde a principibus gentis maiores suos bella gessisse, ita se a pueris insuetos<sup>3</sup>.*

<sup>1</sup> « Contraints par la difficulté du terrain, les rois arrêtent le combat, sans toutefois permettre à leurs troupes de s'éloigner ; mais disposant autour des deux collines la masse de leurs hommes, ils s'installèrent en grand désordre. Ensuite, ayant allumé de nombreux feux, les barbares passèrent la plus grande partie de la nuit à témoigner leur joie par leurs danses et leurs cris, suivant leur usage ; leurs chefs eux-mêmes, pleins de fierté, se regardaient comme vainqueurs, parce qu'ils n'avaient pas fui. Des hauteurs où la nuit les tenait cachés, les Romains jouissaient à leur aise de ce spectacle, qui était pour eux d'un puissant réconfort » (Salluste, *Jugurtha*, XCVIII, 5-7). L'organisation de ses troupes par Marius est décrite dans les paragraphes 3 et 4 du même chapitre. Sur le désordre des Africains, voir aussi Tite-Live, XXX, 3, 8-9.

<sup>2</sup> « Je me demande d'ailleurs si [Hannibal] ne fut pas plus digne d'admiration dans l'adversité que dans la prospérité, lui qui, dans un pays ennemi, pendant treize ans, si loin de chez lui, faisait la guerre avec des fortunes diverses, avec une armée formée non pas de compatriotes, mais d'un agrégat confus de troupes appartenant à toutes les nations, qui n'avaient en commun ni loi, ni coutume, ni langue, chez lesquelles diffèrait le vêtement, diffèraient les armes, diffèraient les usages, diffèraient les pratiques du culte, diffèraient presque les dieux ; ces gens-là, il les avait unis à ce point par une sorte de lien spécial qu'il n'y eut pas entre eux ni contre leur chef une seule révolte ... » (XXVIII, 12, 2-4). Voir la note 1 de P. Jal et la référence à Polybe, XI, 19, 3-4 qui fait à propos de l'armée d'Hannibal la même remarque. La diversité qui régnait dans les troupes d'Hannibal est à nouveau soulignée par Tite-Live à propos de Zama (202), au livre XXX, 33, 8 : *Varia adhortatio erat in exercitu inter tot homines, quibus non lingua, non mos, non lex, non arma, non uestitus habitusque, non causa militandi eadem esset*. « Bien différentes étaient les exhortations à adresser, dans cette armée, à tant d'hommes, qui n'avaient de commun ni langue, ni coutume, ni lois, ni armes, ni costume et attitude, ni raison de combattre » et 33, 12 : *Cum maxime haec imperator apud Carthaginienses, duces suarum gentium inter populares, pleraque per interpretes inter immixtos alienigenis agerent...*, « Au milieu de ces discours du général en chef aux Carthaginois, des chefs des divers peuples à leurs concitoyens, et, le plus souvent, de harangues faites par le moyen d'interprètes à des corps où se mêlent diverses nations... ». Voir aussi XXX, 28, 3 ; 34, 1 et 35, 7. Sur la catégorie sociale des mercenaires, voir *infra*.

<sup>3</sup> « La nation numide était inexpérimentée dans les combats d'infanterie, elle n'était habile que dans ceux de la cavalerie. C'est ainsi que

De nombreux auteurs ont présenté les Africains comme un peuple redoutable à la guerre<sup>1</sup> en raison, surtout, de la façon très particulière qu'ils avaient de conduire leurs chevaux et de mener les combats de cavalerie. D'après plusieurs témoignages, les cavaliers numides et gétules<sup>2</sup> montaient des chevaux sans rênes, qui obéissaient avec une baguette souple : Virgile emploie pour qualifier les Numides l'adjectif *infreni*, « sans frein<sup>3</sup> », et Grattius, à propos de l'élevage des chevaux, cite l'exemple particulier des peuples africains, qui ont pour coutume de conduire leur bêtes à la baguette, sans l'aide du *capistrum*, le licol servant habituellement à conduire l'animal :

*At tota leui Nasamonia uirga  
fingit equos : ipsis Numidae soluere capistris  
audax et patiens operum genus*<sup>4</sup>.

Les cavaliers acquéraient de ce fait une grande rapidité et une grande agilité, souvent remarquées par les auteurs ; c'est ce que font par exemple César, dans la *Guerre civile*, à propos de la mobilité de la cavalerie numide de Juba :

*Numidae integri celeritate impetum nostrorum effugiebant*<sup>5</sup>,

ou Salluste à propos de la bataille du Muthul où de nombreux Numides, malgré leur défaite, durent leur survie à leur agilité :

*plerosque uelocitas et regio hostibus ignara tutata sunt*<sup>6</sup>.

Ces cavaliers numides jouèrent un grand rôle dans les guerres puniques, ou lors de la guerre contre Jugurtha par exemple<sup>7</sup>. Les Numides formaient des troupes de harcèlement dont la tactique consistait à se retirer et à se disperser rapidement pour revenir ensuite à la charge<sup>8</sup> :

---

dès l'origine de son peuple, leurs ancêtres avaient fait la guerre, c'est à cela qu'ils avaient été habitués depuis l'enfance » (XXIV, 48, 5-6). Voir aussi XXIX, 34, 5 (en 204, Hannon enrôle des cavaliers numides) : *Nec aliarum gentium aspernatus, maxime tamen Numidas – id longe primum equitum in Africa est genus – conduit*, « Sans dédaigner ceux des autres peuples, ce sont surtout des Numides qu'il recrute cependant (ils constituent de loin la première race de cavaliers en Afrique) ». Les Romains eux-mêmes utilisèrent ces cavaliers africains dans leurs armées, après les guerres puniques (cf. Tite-Live, XXXI, 19, 3). En dehors de ce *topos* des cavaliers numides, maures ou massyles (cf. Salluste, *Jugurtha*, CVI, 5, *eguites Mauri*, « les cavaliers Maures » ; Virgile, *Énéide*, IV, 132 : *Massyli [...] ruunt equites et odora canum uis*, « Les cavaliers massyles s'élancent, et la meute qui flairer le vent » et les exemples cités *infra*), certains auteurs mentionnent également l'existence de fantassins : par exemple Sall., *Jug.* LIX, 3 : *pedites cum equitibus*, « les fantassins mêlés aux cavaliers » ; Cés., *B. G.* II, 10 ; ou encore Hor., *Odes*, I, 2, 39-40, *acer et Mauri peditis cruentum / uoltus in hostem*, « [toi, Mars, que charme] le regard terrible du fantassin maure à son ennemi sanglant » (il est à noter toutefois que certains commentateurs corrigent *Mauri* en *Marsi*, cf. Nisbet et Hubbard, p. 33).

<sup>1</sup> Anna, lorsqu'elle expose à sa sœur Didon les dangers du continent africain sur lequel elle est venue fonder son royaume, évoque entre autres les Gétules qu'elle qualifie de race « invincible à la guerre » : *hinc Gaetulae urbes, genus insuperabile bello*, ici, les villes des Gétules, race invincible à la guerre... » (Virg., *Én.*, IV, 40).

<sup>2</sup> Les Gétules étaient un peuple de cavaliers nomades vivant dans le nord du Sahara, dans le Sud algérien et le Sud marocain actuels.

<sup>3</sup> Après l'exemple des Gétules, Anna cite en effet cet autre peuple africain parmi les menaces qui pèsent sur Carthage : *Nec uenit un mentem quorum conserderis aruis ? / hinc Gaetulae urbes, genus insuperabile bello, / et Numidae infreni cingunt...*, « Ne songes-tu pas non plus chez quels peuples tu es venue t'établir ? Ici, les villes des Gétules, race invincible à la guerre, puis les Numides, cavaliers sans frein, qui t'entourent... » (Virgile, *Énéide*, IV, 39-41).

<sup>4</sup> « Mais toute la tribu des Nasamons dresse ses chevaux au moyen d'une légère baguette ; les Numides, race d'hommes hardis et endurants au travail, délivrent même les leurs de leurs licols » (*Cyn.*, 517-519, trad. personnelle). Voir aussi Tite-Live, XXI, 44, 1, parlant des cavaliers *infrenati* (les Numides) ; XXXV, 11, 8 (*equi sine frenis*) ; et Silius Italicus, I, 215. Sur l'ignorance du mors chez les cavaliers numides, voir l'article de J. Servier, « Les "Berbères" (Numides et Maures) dans l'imaginaire des Latins : le *Bellum Jugurthinum* de Salluste », p. 149-150.

<sup>5</sup> « Les Numides, qui étaient frais, évitaient l'attaque, grâce à leur mobilité » (*Guerre Civile*, II, 41, 6).

<sup>6</sup> « La plupart purent se sauver grâce à leur agilité et à l'ignorance du pays où étaient les nôtres » (*Jugurtha* LII, 4).

<sup>7</sup> Ennius, *Annales*, livre VII, fig. XXV Skutsch, évoque déjà la cavalerie numide : *Explorant Numidae, totam quatit ungula terram* (le contexte de cette allusion à la cavalerie numide est toutefois inconnu, d'après le commentaire d'O. Skutsch, p. 368).

<sup>8</sup> La tactique des Numides combattant dans les armées puniques a été décrite ainsi par Polybe en III, 72, 10.

cette façon de combattre, sans ordre et sans organisation apparente, déroutante pour les Romains, a été décrite à plusieurs reprises dans le *Jugurtha*, à l'occasion notamment de la bataille du Muthul<sup>1</sup> :

*Ante iam docti ab Jugurtha equites, ubi Romanorum turma insequi coeperat, non confertim neque in unum sese recipiebant, sed alius alio quam maxime diuorsi. Ita numero priores, si ab persequendo hostis deterrere nequiverant, disiectos ab tergo aut lateribus circumueniebant ; sin opportunior fugae collis quam campi fuerat, ea uero consueti Numidarum equi facile inter uirgulta euadere ; nostros asperitas et insolentia loci retinebat<sup>2</sup>.*

Tite-Live, dans son *Histoire romaine*, a reconnu la supériorité de la cavalerie carthaginoise lors des guerres puniques<sup>3</sup>, et a consacré un assez long passage – pittoresque, mais totalement gratuit selon P. Jal<sup>4</sup> – à la description d'une technique employée par les cavaliers africains d'Hasdrubal en Espagne, en 216 :

*Nec omnes Numidae in dextro locati cornu sed quibus desultorum in modum binos trahentibus equos inter acerrimam saepe pugnam in recentem equum ex fesso armatis transultare mos erat ; tanta uelocitas ipsis tamque docile equorum genus est<sup>5</sup>.*

Quelques passages de la littérature de cette période mentionnent, d'autre part, des armes typiquement africaines. Salluste parle par exemple de boucliers de cuir en usage chez les Numides, que les Romains utilisèrent à l'occasion de l'ascension d'une montagne abrupte, près du fleuve Muluccha, où se trouvait le fortin dans lequel Jugurtha avait caché ses trésors :

*Ceterum illi qui escensuri erant, praedocti ab duce, arma ornatumque mutauerant : capite atque pedibus nudis, uti prospectus nisusque per saxa facilius foret, super terga gladii et scuta, uerum ea Numidica ex coriis, ponderis gratia simul et offensa quo leuius streperent<sup>6</sup>.*

Horace a évoqué, pour sa part, le « javelot maure » dans un passage de ses *Odes* :

---

<sup>1</sup> Salluste, *Jugurtha*, L, 4-6.

<sup>2</sup> « Suivant les instructions de Jugurtha, les cavaliers numides, dès qu'un escadron romain les chargeait, au lieu de se retirer en pelotons et au même endroit, s'enfuyaient isolément en s'égaillant de toutes parts. De cette façon, s'ils ne parvenaient pas à briser la poursuite des ennemis, ils profitaient de leur supériorité numérique pour attaque de dos ou de flanc leurs formations dispersées ; si la colline leur offrait une retraite plus favorable que la plaine, leurs chevaux, habitués au terrain, s'échappaient sans peine à travers les broussailles ; les nôtres étaient arrêtés par les difficultés d'une région dont ils n'avaient pas l'expérience » (Salluste, *Jugurtha*, L, 5-6). Cf. aussi LIV, 9 ; LV, 8 ; LIX, 3 et le récit de la bataille qui opposa l'armée de Marius aux cavaliers Maures et Gétules, en XCVII, 4-5 : *Igitur simul consul ex multis de hostium aduentu cognouit, et ipsi hostes aderant ; et prius quam exercitus aut instrui aut sarcinas colligere, denique antequam signum aut imperium ullum accipere quiuuit, equites Mauri atque Gaetuli, non acie neque ullo more proeli, sed cateruatim, uti quosque fors conglobauerat, in nostros incurrunt*, « Ainsi donc au moment même où Marius apprenait de divers côtés l'arrivée des ennemis, ils étaient déjà sur lui ; et avant que l'armée ait pu se ranger en bataille, ou seulement rassembler les bagages, bref, recevoir aucun signal ni aucun ordre, les cavaliers Maures et Gétules, non pas en ligne de combat ni suivant aucune règle tactique, mais en pelotons formés au hasard des rencontres, se précipitent sur les nôtres » (Salluste, *Jugurtha*, XCVII, 4) ; ... *pugna latrocinio magis quam proelio similis fieri : sine signis, sine ordinibus, equites pedesque permixti...*, « la bataille prend l'aspect plus d'une rencontre de brigands que d'un combat en règle : sans rangs, sans enseignes, cavaliers et fantassins s'entremêlent » (XCVII, 5). Sur la tactique numide, et l'étonnement qu'elle provoquait chez les Romains, voir J. Servier, « Les "Berbères" ... », p. 149-150.

<sup>3</sup> Cf. XXI, 47, 1, à propos de la bataille du Tessin.

<sup>4</sup> Le commentateur parle d'un détail « pittoresque et gratuit » (note b, p. 49), d'autant plus que la cavalerie ne se battit pas au cours de la bataille racontée par Tite-Live. Voir aussi son *Introduction*, p. LIII.

<sup>5</sup> « Ceux qui étaient placés à l'aile droite n'étaient pas tous Numides ; il y avait aussi ceux qui avaient l'habitude, à la façon des acrobates, de conduire chacun deux chevaux et de sauter souvent, tout armés, au plus fort de la bataille, d'un cheval fatigué sur un cheval frais ; si grande était leur agilité et si docile la race de leurs chevaux ! » (XXIII, 29, 5). La cavalerie numide est louée dans d'autres passages, par exemple en XXVI, 38, 12-13 et dans la description de XXXV, 11, 6-10, citée *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>6</sup> « Ceux qui devaient faire l'ascension, sur les instructions de leur guide, avaient changé d'armes et de tenue : ils avaient la tête et les pieds nus, afin de mieux voir et de grimper plus aisément parmi les rochers ; sur le dos, leurs épées et leurs boucliers, ceux-ci de cuir à la façon des Numides, à la fois pour alléger leur charge, et pour qu'ils fissent moins de bruit en se heurtant » (Salluste, *Jugurtha*, XCIV, 1).

*Integer uitae...  
non eget Mauris iaculis*<sup>1</sup>.

## 2. La vie quotidienne

Les Romains se sont intéressés également, bien entendu, aux différentes manifestations de l'exotisme humain dans la vie quotidienne des peuples, des caractéristiques les plus générales aux détails les plus précis. Comme c'était déjà le cas chez les Grecs, l'opposition entre nomadisme et sédentarité apparaît comme l'un des critères fondamentaux permettant de distinguer peuples barbares et peuples civilisés ; le régime politique et l'organisation sociale constituent un autre de ces critères, la monarchie et la tyrannie étant la plupart du temps l'apanage des peuples exotiques, ou du moins considérés comme tels. Les différentes coutumes relatives à la religion et aux croyances en général, ont également donné lieu à de très nombreux *exotica* dans les textes latins de cette période.

### a. Nomadisme et sédentarité, habitat et alimentation

Nombreuses sont, tout d'abord, les notations ethnographiques concernant l'habitat et le mode d'alimentation, qui constituent les traits de mœurs les plus immédiatement visibles d'une civilisation. La littérature latine a particulièrement retenu, dans ce domaine, le nomadisme de certains peuples et les caractéristiques de l'habitat et de l'alimentation qui en découlent : l'errance, le caractère rudimentaire des habitations – cabanes grossières, voire abris aménagés dans des grottes –, sont en effet des traits de mœurs qui apparaissent aux Romains comme typiquement barbares et exotiques, comme ils l'étaient déjà pour les Grecs du temps d'Hérodote, qui consacre un long développement de ses *Enquêtes* au nomadisme scythe<sup>2</sup>.

C'est sans doute en référence, précisément, à la littérature grecque et à Hérodote surtout que certains auteurs latins ont traité dans leur œuvre de l'exotisme scythique, dont les *topoi* les plus fréquents sont en effet le nomadisme, la pratique de la chasse ou de l'élevage, et une alimentation grossière, sauvage, à base de lait et de viande<sup>3</sup>. Dans la légende, la Scythie est présentée comme une contrée stérile, où l'agriculture s'avère impossible, soit en raison de la sauvagerie de ses habitants<sup>4</sup>, soit à cause de sa situation géographique aux extrémités nordiques du monde, qui en fait un pays sombre et glacial<sup>5</sup>. Dans d'autres contextes – en particulier dans les textes de portée géographique ou ethnographique –, on retrouve souvent les mêmes thèmes, bien que nuancés parfois. Dans l'*excursus* du livre III de ses *Histoires*

---

<sup>1</sup> « L'homme irréprochable en sa vie [...] n'a pas besoin [...] des javelots maures » (Horace, *Odes*, I, 22, 1-2). Sur les javelots employées par les Africains, voir aussi, entre autres, Tite-Live, XXI, 21, 11 ; XXIII, 26, 11 ; XXVIII, 11, 13.

<sup>2</sup> Sur le thème du nomadisme scythe, voir par exemple F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, p. 46-50.

<sup>3</sup> Le poète du *Panegyrique de Messalla* semble être le seul auteur de cette période (avec Tite-Live, XXIII, 5, 12-13 et Ovide, *Tristes*, IV, 4, 59 sq., cf. *infra*) à mentionner des pratiques anthropophages, à propos des Padéens, un peuple indien dont parle Hérodote, III, 99 : *impia nec saevius celebrans conuiuia mensis / ultima uicinus Phoebus tenet arua Padaeus*, « ni le pays habité par le Padéen qui célèbre des festins impies aux plats barbares, à l'extrémité du monde, près de Phoebus » (144-145).

<sup>4</sup> Cf. *supra*, « confins ». Voir, en particulier, le passage des *Métamorphoses* déjà cité (V, 645 sq.), où Ovide semble donner l'explication mythologique de la stérilité de la Scythie et du nomadisme des Scythes à travers la légende selon laquelle Triptolème, chargé par Cérès de répandre par toute la terre les semences, faillit être tué par le roi de Scythie Lynceus, qui fut changé en lynx.

<sup>5</sup> Cf. *supra* (la Scythie, chez Ovide, est le pays du Sommeil, de la Faim).

consacré à la région de la Mer Noire, Salluste décrit effectivement les Scythes comme des nomades vivant dans leurs *plaustra* :

*Scythae nomades tenent, quibus plaustra sedes sunt*<sup>1</sup>.

Dans la longue description qu'il consacre aux mœurs scythes dans ses *Géorgiques*, Virgile les présente comme des chasseurs<sup>2</sup> et des éleveurs de bétail<sup>3</sup>, vivant, l'hiver, dans des cavernes creusées dans le sol :

*Ipsi in defossis specubus secreta sub alta  
otia agunt terra congestaque robora totasque  
aduoluere focis ulmos ignique dedere*<sup>4</sup>.

En l'absence d'agriculture, l'alimentation de ces peuples se compose de viande et de lait ; Virgile, à propos de la pratique de la saignée pour soigner la fièvre des ovins, introduit cette notation exotique à propos des Bisaltes et aux Gélon :

*Bisaltae quo more solent acerque Gelonus,  
cum fugit in Rhodopen atque in deserta Getarum  
et lac concretum cum sanguine potat equino*<sup>5</sup> ;

quant à l'ignorance du vin, chez ces même peuples scythes décrits dans les *Géorgiques*, elle est un autre marqueur de barbarie :

*Hic noctem ludo ducunt et pocula laeti  
fermento atque acidis imitantur uitea sorbis*<sup>6</sup>.

Le nomadisme, le pillage et le brigandage sont également associés à certaines populations asiatiques parmi les plus primitives et les plus sauvages<sup>7</sup>, ainsi qu'aux différents peuples de la

<sup>1</sup> « [Là] vivent les nomades scythes, auxquels leurs chariots tiennent lieu d'habitations » (*Hist.*, frg. 76 Maurenbrecher = 56 McGushin, trad. personnelle).

<sup>2</sup> Voir, en III, 369-375, la description de la chasse au cerf en Scythie.

<sup>3</sup> Le poète, dont le but est d'évoquer l'hiver scythe, décrit notamment la situation du bétail soumis au rigueur du climat (III, 352 sq.) : *Illic clausa tenent stabulis armenta*, « Là on tient les troupeaux enfermés dans les étables » (v. 352) ; *intereunt pecudes ; stant circumfusa pruinis / corpora magna boum*, « les bêtes périssent ; enveloppés de givre, les grands corps des bœufs sont immobilisés » (v. 368-369).

<sup>4</sup> « Quant aux hommes, ils mènent une vie d'insouciance inaction dans des cavernes creusées profondément sous terre, entassant des rochers et des ormes entiers pour les rouler dans leurs foyers et les livrer aux flammes » (*Géorgiques*, III, 376-378).

<sup>5</sup> « Ainsi font couramment les Bisaltes et l'infatigable Gélon, lorsque, fuyant sur le Rhodope ou dans les déserts des Gètes, il boit un mélange de lait caillé et de sang de cheval » (*Géorgiques*, III, 461-463). Les Bisaltes habitaient en Thrace, sur les bords du Strymon (aujourd'hui Kasaru ou Struma).

<sup>6</sup> « Là, cette nuit, ils la passent à jouer et boivent joyeusement une liqueur d'orge fermentée et de sorbes acides, contrefaçon du jus de la vigne » (*Géorg.*, III, 379-380). Sur le v. 380, voir la note d'E. de Saint-Denis et la référence à Tacite (*Germ.*, 23) qui fait également allusion à une sorte de cervoise. À la même époque, voir aussi Hor., *Odes*, I, 35, 9 : *profugi Scythae*, « les Scythes errant débandés » ; III, 24, 9-11 (sur ce passage, voir aussi *infra*, II<sup>e</sup> partie) : *Campestres melius Scythae, / quorum plaustra uagas rite trahunt domos, / uiuunt...*, « Meilleure est la vie des Scythes habitants des steppes, dont c'est la coutume nationale de traîner sur des chariots leurs maisons errantes » ; IV, 14, 42 : *profugus Scythes*, « les Scythes qui errent débandés ». Sur le mode d'alimentation sauvage des Scythes, voir aussi, plus tard, l'œuvre de Quinte-Curce, et les Scythes mangeurs de chair humaine chez Pline, IV, 88 ; VI, 53 ; VII, 9.

<sup>7</sup> Voir par exemple Ov., *Am.*, II, 16, 39-40, où le peuple des Ciliciens, qualifiés de *feri*, est cité en tant que symbole de sauvagerie, à côté de la Scythie, des Bretons et du Caucase : ... *Scythiam Cilicasque feros uiridesque Britannos, / quaeque Prometheo saxa cruore rubent*, « [Sans toi, je crois habiter] la Scythie, la terre des farouches Ciliciens, des Bretons entourés d'eau ou les rochers qu'a rougis le sang de Prométhée » ; *Mét.*, IX, 645 : *armiferos Lelegas*, « [Biblis porte ses pas] chez les Lélèges toujours en armes », et la note *ad loc.* de G. Lafaye, p. 114, qui rappelle que les Lélèges sont un peuple primitif qui avait occupé diverses parties du monde grec, notamment la Lycie, et qui pratiquait la piraterie (cf. Vitruv., *De l'architecture*, II, 8, 12, qui mentionne en effet, à propos de l'histoire de la Carie, les Cariens et les Lélèges comme étant les premiers occupants de l'Ionie, et qui les décrit comme des barbares, des brigands : voir le *Commentaire* de P. Gros, note 4 au § 12, p. 138). D'autres textes évoquent des pirates orientaux : Ciliciens, Syriens, Égyptiens, etc. Voir Cés., *B. C.*, III, 110, 3 (*collecti ex praedonibus latronibusque Syriae Ciliciaeque*, « des hommes qu'on avait recrutés parmi les pirates et les brigands de Syrie ») ; III, 112, 3 (à propos des pillards égyptiens habitant l'île de Pharos) : *In hac sunt insula domicilia Aegyptiorum et uicus oppidi magnitudine ; quaeque ubique naues imprudentia aut tempestate paulum suo cursu decesserunt, has more praedonum diripere consueuerunt*, « Dans cette île sont des maisons appartenant à des Égyptiens, et qui forment une agglomération aussi importante qu'une ville. Tout navire, où que ce soit, qu'une fausse manœuvre ou le mauvais temps fait un peu dévier de sa route, est régulièrement mis au



Thrace et de ses environs. Ovide, dans ses *Tristes* et ses *Pontiques*, a donné des mœurs de ces derniers une description effrayante, destinée à susciter la pitié pour le Romain exilé sur ces terres barbares ; c'est notamment le cas dans la longue évocation de l'hiver gète du livre III des *Tristes*, qui consacre plusieurs vers à ces scènes de pillage :

*hostis equo pollens longeque uolante sagitta  
uicinam late depopulatur humum.  
Diffugiunt alii nullisque tuentibus agros  
incustoditae diripiuntur opes,  
ruris opes paruae, pecus et stridentia plaustra  
et quas diuitias incola pauper habet.  
Pars agitur uinctis post tergum capta lacertis  
respiciens frustra rura Laremque suum ;  
pars cadit hamatis misere confixa sagittis,  
nam uolucris ferro tinctile uirus inest.  
Quae nequeunt secum ferre aut abducere perdunt  
et cremat insontes hostica flamma casas<sup>1</sup>.*

Le même *topos* semble s'appliquer également, en partie du moins, aux peuples ibériques<sup>2</sup>, bretons, gaulois et germains, qui, assez souvent, sont décrits comme des peuples chasseurs ou éleveurs, pillards, assez instables et enclins aux migrations. Certains peuples gaulois et germains sont ainsi caractérisés chez César<sup>3</sup>, de même que certains Bretons dans l'*excursus* ethnographique du livre V :

*Interiores plerique frumenta non serunt, sed lacte et carne uiuunt pellibusque sunt uestiti<sup>4</sup>.*

L'importance de la chasse chez les Germains est notamment soulignée par César lorsqu'il évoque, au livre VI de ses *Commentaires*, la chasse à cet animal qu'il nomme *alces* et qui est

---

pillage par les habitants, véritables pirates ».

<sup>1</sup> « Ces ennemis, redoutables par leurs chevaux et leurs flèches qui volent au loin, dévastent sur une grande étendue la contrée avoisinante. Les uns fuient en tous sens et, dans les campagnes sans défense, leurs biens que nul ne garde sont livrés au pillage : maigres récoltes, bétail, chariots grinçants, magot des pauvres habitants. D'autres sont emmenés captifs les bras liés derrière le dos, et se retournent pour regarder en vain leurs champs et leurs foyers ; d'autres tombent misérablement transpercés de flèches à barbillons, car poison enduit le fer qui vole. Ce qu'ils ne peuvent emporter ou emmener avec eux est détruit, et la flamme de l'ennemi brûle les innocents chaumières » (*Tr.*, III, 10, 54-66). Voir aussi *Tr.*, I, 11, 31-32 : *Barbara pars laeua est auidaeque adsueta rapinae, / quam cruor et caedes bellaque semper habent*, « À gauche [la côte occidentale du Pont-Euxin] est un pays barbare de pillards avides, qu'occupent sans cesse le meurtre, le massacre et la guerre » ; IV, 4, 59 ; V, 10, 15-16 : *Innumerae circa gentes fera bella minantur, / quae sibi non raptu uiuere turpe putant*, « Tout autour nous menacent de guerres cruelles d'innombrables peuplades pour qui c'est une honte de ne pas vivre de pillage » ; Tite-Live, XXXVIII, chap. 41 ; 49, 7-8. Ovide parle à plusieurs reprises des chariots thraces ou scythes, éléments indissociables du nomadisme : cf. *Tr.*, III, 10, 33-34 : *perque nouos pontes subter labentibus undis / ducunt Sarmatici barbara plaustra boues*, « et sur ces ponts nouveaux sous lesquels coulent les eaux, les bœufs sarmates traînent des chariots barbares » ; III, 10, 58 : *stridentia plaustra*, « chariots grinçants » ; *Pontiques*, IV, 7, 10.

<sup>2</sup> Cf. par exemple Virgile, *Géorgiques*, III, 406-408 : *numquam custodibus illis / nocturnum stabulis furem incursusque luporum / aut impacatos a tergo horrebis Hiberos*, « jamais, avec de tels gardiens, tu ne redouteras pour tes bergeries le voleur nocturne, ni les incursions des loups, ni l'attaque par derrière des Ibères indomptés ».

<sup>3</sup> Sur les Gaulois, voir par exemple *B. G.*, I, 2, 4 ; sur les Suèves et les autres peuples Germains, cf. IV, 1, 8 : *Neque multum frumento, sed maximam partem lacte atque pecore uiuunt multumque sunt in uenationibus*, « Le blé compte peu dans leur alimentation, ils vivent principalement du lait et de la chair des troupeaux, et ils sont grands chasseurs » ; VI, 21, 3 : *Vita omnis in uenationibus atque in studiis rei militaris consistit : a paruis labori ac duritiae student*, « Toute leur vie se passe à chasser et à faire la guerre ; dès leur enfance, ils s'entraînent à une existence fatigante et dure » ; VI, 22, 1 : *Agriculturae non student, maiorque pars eorum uictus in lacte, caseo, carne consistit*, « L'agriculture les occupe peu, et leur alimentation consiste surtout en lait, fromage et viande » ; VI, 23, 6 : *Latrocinia nullam habent infamiam, quae extra fines cuiusque ciuitatis fiunt, atque ea iuuentutis exercendae ac desidiae mimuendae causa fieri praedicant*, « Le vol n'a rien de déshonorant, quand il est commis hors des frontières de l'État : ils prétendent que c'est un moyen d'exercer les jeunes gens et de combattre chez eux la paresse » ; VI, 35, 7 : *Non hos palus in bello latrocinisque natos, non siluae morantur*, « Les marais, les bois ne sont pas un obstacle pour ces hommes qui sont nés dans la guerre et le brigandage ». Voir aussi Tacite, *Germ.*, XIV, 4 ; XV, 1 ; Pomponius Mela, III, 3, 27 sq. Sur l'humidité et les marais de la Germanie, voir aussi Manilius, III, 633-634 ; IV, 795-796 et Tacite, *Annales*, II, 5, 3.

<sup>4</sup> « Ceux de l'intérieur, en général, ne sèment pas de blé ; ils vivent de lait et de viande, et sont vêtus de peaux » (V, 14, 2-3).

sans doute l'élan<sup>1</sup>, de même que celle de l'*urus* ; cette coutume y apparaît comme une preuve du caractère encore primitif de ces peuples, mais aussi de leur dangerosité, car ce sont de redoutables chasseurs, habitués à affronter des animaux de grande taille et, du reste, totalement inconnus des Romains :

*Hos studiose foueis captos interficiunt ; hoc se labore durant adulescentes atque hoc genere uenationis exercent, et qui plurimos ex his interfecerunt, relatis in publicum cornibus, quae sint testimonio, magnam ferunt laudem*<sup>2</sup>.

Au livre IV, un passage concernant les Germains habitant les bouches du Rhin mentionne même des nations *ferae* et *barbarae*, dont César précise le mode d'alimentation – des poissons et des œufs d'oiseaux – dans le but, sans doute, de souligner par une remarque d'apparence objective leur caractère extrêmement primitif :

*Vbi Oceano adpropinquauit, in plures defluit partes multis ingentibusque insulis effectis, quarum pars magna a feris barbarisque nationibus incolitur, ex quibus sunt qui piscibus atque ouis auium uiuere existimantur, multisque capitibus in Oceanum influit*<sup>3</sup>.

Les mêmes lieux communs relatifs aux migrations, au brigandage, à des pratiques d'élevage, de chasse ou de pêche apparaissent aussi chez Cicéron<sup>4</sup> ou chez Tite-Live<sup>5</sup>.

Les peuples nordiques ne sont pas, toutefois, les seuls à être associés à ces lieux communs ; à l'image des Scythes, essentiellement transmise par le biais de la littérature grecque, les auteurs latins ont ajouté, notamment<sup>6</sup>, celle de certains peuples africains que les Romains eurent l'occasion de rencontrer ou dont ils entendirent parler au cours des conflits menés sur le continent africain<sup>7</sup>. On trouve dans le *Jugurtha* de Salluste plusieurs passages relatifs au mode de vie nomade et sauvage de ces peuples ; les Gétules et les Libyens, premiers habitants de l'Afrique cités par l'historien à propos de l'histoire du peuplement de cette région, étaient en effet des nomades, qualifiés de *uagi*, « errants » :

<sup>1</sup> Cf. *B. G.*, VI, 27, 4-5 (passage cité *supra*).

<sup>2</sup> « On s'applique à [...] prendre [les *urus*] à l'aide de pièges à fosse, et on les tue ; cette chasse fatigante est pour les jeunes gens un moyen de s'endurcir, et ils s'y entraînent : ceux qui ont tué le plus grand nombre de ces animaux en rapportent les cornes pour les produire publiquement à titre de preuve, et cela leur vaut de grands éloges » (*B. G.*, VI, 28, 3).

<sup>3</sup> « À l'approche de l'Océan, [le Rhin] se divise en plusieurs bras en formant des îles nombreuses et immenses, dont la plupart sont habitées par des nations farouches et barbares, au nombre desquelles sont ces hommes qu'on dit se nourrir de poissons et d'œufs d'oiseaux ; il se jette dans l'Océan par plusieurs embouchures » (*B. G.*, IV, 10, 4-5).

<sup>4</sup> Cf. *De Republica*, III, 9, 14-15, où plusieurs exemples étrangers illustrent l'idée de la relativité des mœurs : *Vitae uero instituta sic distant, ut Cretes et Aetoli latrocinari honestum putent, Lacedaemonii suos omnis agros esse dictitarint quos spiculo possent attingere. Athenienses iurare etiam publice solebant omnem suam esse terram quae oleam frugesue ferret ; Galli turpe esse ducunt frumentum manu quaerere, itaque armati alienos agros demetunt*, « Quant aux mœurs établies, elles diffèrent tellement qu'aux yeux des Crétois et des Étoliens la piraterie est honorable, et que les Lacédémoniens déclarèrent à mainte reprise comme leur propriété toutes les terres qu'ils pouvaient atteindre, la lance à la main. Les Athéniens avaient coutume de jurer, au nom de la patrie même, qu'ils considéraient toute terre productrice d'oliviers ou de blé comme leur appartenant. Les Gaulois jugent déshonorant de travailler la terre de leurs mains pour lui faire donner du blé ; voilà pourquoi ils vont en armes moissonner les champs des autres peuples ».

<sup>5</sup> Voir par exemple *Per.*, LXIII, 5-6 (à propos des événements de 113 av. J.-C.) : *Cimbri, gens uaga populabundi in Illyricum uenerunt. Ab his Papirius Carbo cos. cum exercitu fusus est*, « Les Cimbres, peuple nomade, vinrent en Illyrie pour piller. Ils mirent en déroute le consul Papirius Carbo et son armée » ; XXII, 1, 2 (à propos des Gaulois) ; XXVIII, 32, 9 (à propos des peuples d'Espagne) ; XXXIV, 21, 1 (à propos des habitants de Vergium Castrum, sur les contreforts des Pyrénées) ; XXXV, 7, 7 (à propos des peuples d'Espagne) ; XXXVIII, 27, 7 (à propos des Galates) ; XXXIX, 54, 5 et la note 4 d'A.-M. Adam.

<sup>6</sup> Horace, *Odes*, III, 4, 33-34 a également parlé d'un peuple cantabre (cf. aussi I, 36 et Silius Italicus, III, 360) dont l'alimentation se rapproche de celle des Scythes : *uisam... / ... laetum equino sanguine Concanum*, « J'irai visiter, inviolable, [...] le Concanien que délecte le sang des chevaux ». La pratique du nomadisme et de l'élevage chez les Arabes, les Phrygiens et les Ciliciens, est par ailleurs évoquée par Cicéron comme ayant été les facteurs du développement des pratiques divinatoires (par l'observation des oiseaux) chez ces peuples (cf. *De diu.*, I, 42, 94).

<sup>7</sup> L'influence de la littérature grecque n'est pas, toutefois, à négliger dans ce domaine, dans la mesure où les auteurs latins, à propos de ces peuples africains, ont pu s'inspirer, par exemple, des écrits de Juba.

*Ei neque moribus neque lege aut imperio cuiusquam regebantur ; uagi, palantes, quas nox coegerat sedes habebant*<sup>1</sup>.

À l'époque de la guerre de Jugurtha, ces mêmes Gétules sont encore en partie nomades :

*Super Numidiam Gaetulos accepimus, partim in tuguriis, alios incultius uagos agitare*<sup>2</sup>.

Quant aux Numides, leur habitat – les *mapalia* ou *magalia*<sup>3</sup>, qui ressemblaient sans doute à des huttes de branchages –, constitue à lui seul un véritable *topos* : Caton les évoquait déjà au livre IV de ses *Origines*, à propos sans doute des peuples africains rencontrés au cours des guerres puniques :

*Mapalia uocantur ubi habitant : ea quasi cohortes rotundae sunt*<sup>4</sup> ;

Salluste y fait à son tour plusieurs allusions dans le *Jugurtha* ; leur forme allongée, en forme de navire, rappellerait d'ailleurs, d'après lui, l'origine des peuples d'Afrique, constitués en partie par les restes de l'armée d'Hercule venus se réfugier en Afrique sur des bateaux qui leur servirent ensuite de cabanes<sup>5</sup> :

*Ceterum adhuc aedifica Numidarum agrestium, quae mapalia illi uocant, oblonga , incuruis lateribus tecta quasi nauium carinae sunt*<sup>6</sup>.

Parallèlement à l'habitat, l'historien est amené à évoquer l'alimentation de ces peuples africains : les premiers de ces peuples se nourrissaient des produits de la chasse et de la cueillette :

<sup>1</sup> « [Les Gétules et les Libyens] n'étaient gouvernés ni par la coutume, ni par la loi, ni par un maître ; errant à l'aventure, dispersés, ils s'arrêtaient seulement où les surprenait la nuit » (*Jugurtha*, XVIII, 2). Un peu plus loin, Salluste explique l'origine du peuple des Nomades, formé du mélange des Gétules et des Perses venus de l'armée d'Hercule : *Ei paulatim per conubia Gaetulos secum miscuere et, quia saepe temptantes agros alia, deinde alia loca petuerant, semet ipsi Nomadas appellauere*, « Peu à peu [les Perses de l'ancienne armée d'Hercule] se mêlèrent aux Gétules par voie de mariage ; et comme dans leurs différentes tentatives pour trouver un territoire convenable, ils s'étaient souvent déplacés, ils se donnèrent eux-mêmes le nom de Nomades » (XVIII, 7). Le peuple des Nomades est aussi cité, par exemple, chez Virgile, lorsque Didon évoque devant Énée, qui s'apprête à partir, l'hostilité des peuples africains à son égard : *Te propter Libycae gentes Nomadumque tyranni / odere, infensi Tyrit*, « À cause de toi les nations libyennes et les princes des Nomades m'ont haie, mes Tyriens me sont hostiles » (*Én.*, IV, 320-321).

<sup>2</sup> « Au-dessus de la Numidie se trouvent, dit-on, les Gétules, qui vivent les uns dans des huttes, les autres, plus barbares, en nomades » (Salluste, *Jugurtha*, XIX, 5).

<sup>3</sup> On trouve la forme *magalia* chez Virgile, *Énéide*, I, 421 et IV, 259 (passages cités *infra*) et dans le commentaire de Servius (voir notamment l'allusion au *De uiris illustribus* de Cornélius Népos, *ad Aen.* I, 368 : *Carthago enim antea speciem habuit duplicis oppidi, quasi aliud alterum amplecteretur: cuius interior pars Byrsa dicebatur, exterior Magalia. Huius rei testis est Cornelius Nepos in eo libro, qui uita illustrium inscribitur*). Cf. aussi Tite-Live, XXI, 27.

<sup>4</sup> « *Mapalia* : tel est le nom de leurs habitations ; elles ressemblent à des enclos ronds » (*Orig.*, IV, frg. 2 Chassignet). Sur ces *mapalia*, voir la note 1 de M. Chassignet, qui renvoie au commentaire de J. Desanges à propos d'un passage de Pline (*N. H.* V, 22, Paris, Belles Lettres, 1980, p. 189-190, n. 3). Les *mapalia* « désignent des huttes de nattes tressées de jonc (Plinius, *N. H.* XVI, 178) ou de roseau (Sil. It. XVII, 88-89 [...]), tantôt fixes, tantôt transportables (Plinius, *N. H.* V, 22) » (M. Chassignet, *ibid.*).

<sup>5</sup> Cf. Salluste, *Jugurtha*, XVIII, 3-4, à propos de l'histoire du peuplement de l'Afrique (d'après les livres puniques d'Hiempsal II, que Salluste signale comme sa source principale en XVII, 7) : *Sed postquam in Hispania Hercules, sicuti Afri putant, interiit, exercitus eius, compositus ex uariis gentibus, amisso duce ac passim multis sibi quisque imperium petentibus, breui dilabitur. Ex eo numero Medi, Persae et Armenii, nauibus in Africam transuecti, proximos nostro mari locos occupauere*, « Mais après la mort d'Hercule en Espagne – c'est du moins l'opinion de l'Africain – son armée, composée de peuples divers, privée de son chef, et tirailée entre plusieurs rivaux qui tous voulaient le commandement, ne tarda pas à se débânder. Dans le nombre, les Médés, les Perses, et les Arméniens passèrent en Afrique sur des vaisseaux et occupèrent des contrées voisines de notre mer ». Cette tradition prend appui sur la similitude entre les habitations numides, *mapalia*, et les cabanes qu'auraient construites les Perses en retournant les coques de leurs barques (la description de ces cabanes se trouve en XVIII, 5), à leur arrivée en Espagne : *Ceterum adhuc aedifica Numidarum agrestium, quae mapalia illi uocant, oblonga , incuruis lateribus tecta quasi nauium carinae sunt*, « Du reste, aujourd'hui encore, les habitations des paysans numides, qu'ils appellent *mapalia*, avec leur forme allongée, les flancs recourbés qui leur servent de toit, ressemblent à des carènes de navires » (XVIII, 8). En XVIII, 10, Salluste affirme d'ailleurs que le terme ethnique « Maures » est dérivé de « Médés ».

<sup>6</sup> « Du reste, aujourd'hui encore, les habitations des paysans numides, qu'ils appellent *mapalia*, avec leur forme allongée, les flancs recourbés qui leur servent de toit, ressemblent à des carènes de navires » (Salluste, *Jugurtha*, XVIII, 8). Les *mapalia* sont encore évoqués en XLVI, 5. Cf. aussi Tite-Live, XXX, 3, 9 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

*Africam initio habuere Gaetuli et Libyes, asperi incultique, quis cibus erat caro ferina atque humi pabulum uti pecoribus*<sup>1</sup>.

Les Numides, quant à eux, sont présentés comme des éleveurs, vivant essentiellement du lait et de la viande de leurs troupeaux ; ces mœurs semblent résulter davantage, pour l'historien, d'un manque d'intérêt pour l'agriculture, donc de leur barbarie et de leur grossièreté, que d'une adaptation nécessaire au climat et à la nature du sol, comme semble l'indiquer cette remarque à propos du manque de blé dont était menacée l'armée de Marius :

*... etiam frumenti inopia temptabatur, quia Numidae pabulo pecoris magis quam aruo student, et quodcumque natum fuerat iussu regis in loca munita contulerant ; ager autem aridus et frugum uacuos ea tempestate, nam aestatis extremum erat*<sup>2</sup>.

Un peu plus haut, l'historien introduit d'ailleurs, à propos du manque d'eau dont les Romains souffrirent en Afrique, une réflexion moralisante à propos de la simplicité de cette alimentation sauvage, comparée implicitement aux excès de raffinement introduits par le luxe dans l'alimentation des Romains, comme si elle n'était, là encore, qu'un signe de barbarie, et non une conséquence des conditions de vie de ces peuples :

*Id ibique et in omni Africa, quae procul a mari incultius agebat, eo facilius tolerabatur quia Numidae plerumque lacte et ferina carne uescebantur, et neque salem neque alia inritamenta gulae quaerebant. Cibus illis aduersus famem atque sitim, non lubricum neque luxuriae erat*<sup>3</sup>.

Ces lieux communs apparaissent encore, un peu plus tard, chez Tite-Live<sup>4</sup> et chez Virgile : dans l'*Énéide*, la mention des *magalia* contribue à l'atmosphère exotique qui règne dans l'ensemble du chant IV, au moment où le poète évoque la ville de Carthage en construction :

*Vt primum alatis tetigit magalia plantis,  
Aenean fundantem arces ac tecta nouantem  
conspicit...*<sup>5</sup> ;

et on trouve au chant III des *Géorgiques* un tableau exotique ayant pour sujet la vie des nomades de Libye, où, dans un cadre désertique – *longa in deserta*<sup>6</sup> – sont encore cités les *mapalia* :

<sup>1</sup> « Les premiers habitants de l'Afrique furent les Gétules et les Libyens, gens grossiers et barbares, qui se nourrissaient de la chair des bêtes sauvages, ou de l'herbe des prés, à la façon des troupeaux » (Salluste, *Jugurtha*, XVIII, 1).

<sup>2</sup> « [Marius] était même menacé de manquer de blé, parce que les Numides s'intéressent davantage à l'élevage du bétail qu'au labourage, et que le roi avait déjà fait transporter toutes les récoltes dans des places fortes ; de plus, c'était la fin de l'été, la campagne était alors aride, et absolument nue » (*Jugurtha*, XC, 1).

<sup>3</sup> « Cette disette d'eau, là comme dans toute la partie de l'Afrique éloignée de la mer et demeurée sauvage, était d'autant plus facilement tolérée que les Numides ne se nourrissaient guère que de lait et de venaison, sans employer de sel ni d'autres stimulants de l'appétit. Les aliments leur servaient à combattre la faim et la soif ; ils n'étaient pas pour eux un instrument de plaisir ou de débauche » (*Jugurtha*, LXXXIX, 7-8). Sur cette remarque moralisatrice, voir notre II<sup>e</sup> partie et la note 2 p. 236 d'A. Ernout, qui cite un passage semblable chez Tacite, *Germanie*, XXIII, à propos du mode d'alimentation des Germains : *sine apparatu, sine blandimentis expellunt famem*, « sans apprêts, sans raffinements, ils chassent la faim ».

<sup>4</sup> Cf. XXIX, 31, 8, à propos de la guerre entre Syphax et Masinissa, en 206 : Masinissa et les Massyles sont défaits, le roi s'enfuit : *Familiae aliquot cum mapalibus pecoribusque suis – ea pecunia illis est – persecuti sunt regem*, « Plusieurs familles, avec leurs tentes et leurs troupeaux (c'est là leur fortune), suivirent le roi » et 31, 9 (à propos des Massyles réfugiés, avec Masinissa, sur le mont Bellus) : *Quem ceperant exules montem herbibus aquosusque est ; et quia pecori bonus alendo erat, hominum quoque carne ac lacte uescentium abunde sufficiebat alimentis*, « Le mont occupé par les exilés offre de l'herbe et de l'eau ; propre à nourrir des troupeaux, il pouvait largement subvenir aussi à l'alimentation d'hommes qui vivaient de viande et de lait ».

<sup>5</sup> « Dès que [Mercure] eut de ses pieds ailés pris terre parmi les douars, il aperçoit Énée qui s'occupait à fonder des ouvrages de défense et à bâtir de nouvelles maisons » (*Énéide*, IV, 259-261) ; cf. aussi, un peu plus loin, *Miratur molem Aeneas, magalia quondam*, « Énée admire cet ensemble, simple douar naguère » (IV, 421).

<sup>6</sup> III, 42.

*Quid tibi pastores Libyae, quid pascua uersu  
prosequar et raris habitata mapalia tectis ?<sup>1</sup>,*

et la pratique de l'élevage chez ces bergers, que le poète compare ensuite aux soldats romains en campagne, portant leurs paquetage sur le dos<sup>2</sup> :

*Saepe diem noctemque et totum ex ordine mensem  
pascitur itque pecus longa in deserta sine ullis  
hospitiis : tantum campi iacet ! Omnia secum  
armentarius Afer agit, tectumque laremque  
armaque Amyclaeumque canem Cressamque pharetram<sup>3</sup>.*

À la même époque, Vitruve confirme, au livre II de son traité *De l'architecture*, le caractère barbare de ces habitations faites de bois, de branchages ou de boue ; il cite en effet, à propos des débuts de la civilisation et des origines de l'habitat humain, plusieurs peuples étrangers n'utilisant pas la pierre, et considérés, de ce fait, comme barbares ou primitifs :

*Haec autem ex is, quae supra scriptae sunt, originibus instituta esse possumus sic animaduertere, quod ad hunc diem nationibus exteris ex his rebus aedificia constituuntur, uti Gallia, Hispania, Lusitania, Aquitania scandulis robusteis aut stramentis. Apud nationem Colchorum in Ponto propter siluarum abundantiam arboribus perpetuis planis dextra ac sinistra in terra positis, spatio inter eos relicto quanto arborum longitudines patiuntur, conlocantur in extremis partibus earum supra alterae transversae quae circumcludunt medium spatium habitationis. Tum insuper alternis trabibus ex quattuor partibus angulos iugumentantes, et ita parietes arboribus statuentes ad perpendicularum imarum, educunt ad altitudinem turres, interuallaque quae relinquuntur propter crassitudinem materiae schidiis et luto obstruunt. Item tecta, recidentes ad extremos angulos transtra, traiciunt gradatim contrahentes, et ita ex quattuor partibus ad altitudinem educunt medio metas, quas fronde et luto tegentes efficiunt barbarico more testudinata turrium tecta<sup>4</sup>.*

<sup>1</sup> « Te décrirai-je dans mes vers les pâtres de la Libye, leurs pâturages, et leurs douars peuplés d'abris espacés ? » (III, 339-340).

<sup>2</sup> *Non secus ac patriis acer Romanus in armis / iniusto sub fasce uiam quom carpit et hosti / ante expectatum positus stat in agmine castris*, « de même que le vaillant Romain, revêtu de ses armes nationales, marche sous l'énorme fardeau de son paquetage et, devançant l'attente de l'ennemi, se présente en bon ordre après avoir établi son camp » (*Géorgiques*, III, 346-347).

<sup>3</sup> « Souvent, jour et nuit, et tout un mois sans interruption, le bétail paît et va de désert en désert, sans trouver aucun refuge : tant est vaste l'étendue de la plaine ! Le bouvier africain emmène tout avec soi : maison, dieu lare, armes, chien d'Amyclées et carquois de Crète » (Virgile, *Géorgiques*, III, 341-345). Voir encore, un peu plus haut dans le chant III, ce qui semble être une allusion à l'élevage des chèvres en Afrique (v. 311-313 : *Nec minus interea barbas incanaque menta / Cinyphii tondent hirci saetasque comantis / usum in castrorum et miseris uelamina nautis*, « Sans compter que l'on coupe, pour l'usage des camps et l'habillement des pauvres marins, la barbe qui blanchit le menton du bouc du Cinyps et ses poils ébouriffés », et le passage déjà cité des *Bucoliques* faisant référence aux troupeaux éthiopiens : *nec si, cum moriens alta liber ariet in ulmo, / Aethiopum uersemus ovis sub sidere Cancrici*, « ... quand bien même, au moment où l'écorce tendre meurt de sécheresse en haut de l'orme, nous guiderions les brebis des Éthiopiens sous la constellation du Cancer » (X, 67-68). Quant aux Nasamons, qui habitaient les côtes orientales et méridionales de la grande Syrte, entre Carthage et Cyrène, ils vivaient du pillage des épaves, comme le montre Lucain, IX, 434-444.

<sup>4</sup> « Que ces réalisations aient connu les origines décrites ci-dessus, il nous est donné de le constater dans le fait que des nations étrangères utilisent, de nos jours encore, ce type de construction : en Gaule, par exemple, en Espagne, en Lusitanie, en Aquitaine avec des bardeaux de chêne rouvre ou avec du chaume. En Colchide, dans le Pont, où les forêts sont abondantes, on dispose à plat sur le sol, à droite et à gauche, des arbres d'une seule pièce, on laisse entre eux un espace proportionné à leur longueur et l'on dispose transversalement sur ces arbres, à leurs extrémités, d'autres arbres qui circonscrivent l'espace intérieur de l'habitation. De plus, liant ensuite les angles, sur les quatre faces, avec des poutres disposées en alternance, et dressant ainsi les murs avec des arbres placés à l'aplomb de ceux du bas, ils élèvent des tours et ils bouchent, à l'aide de copeaux et de boue, les vides que laisse le bois mal dégrossi. Ils mettent par ailleurs en place une toiture, en diminuant à leurs extrémités et avec un resserrement progressif, la longueur des traverses et, à partir des quatre faces jusqu'au point supérieur médian, ils forment ainsi un toit en pavillon qu'ils recouvrent de feuillage et de boue, réalisant un type barbare de couverture « testudinée » (à quatre pans) de tours » (II, 1, 3). Dans « cet essai d'ethnologie comparée, fondé sur l'observation des techniques mises en œuvre à l'époque de Vitruve par des peuples qui n'avaient pas encore adopté l'architecture de pierre ni les types d'habitat de la koine hellénistique », Vitruve s'est inspiré « de ses propres observations ou d'une documentation livresque relativement récente » (P. Gros, *Commentaire*, p. 68). À propos des mentions de la Gaule, de l'Espagne, de la Lusitanie, et de l'Aquitaine, P. Gros estime que « la participation de l'auteur aux campagnes césariennes lui a peut-être permis des « autopsies » qui complètent avantageusement ses lectures » (*ibid.*, p. 68). « Pour les pays ibériques, l'intermédiaire peut être Varron qui, dans sa carrière, avait eu l'occasion de prendre de nombreux contacts avec les peuples qui les occupaient ; mais nous savons aussi que Posidonius avait laissé sur eux des notices précises » (*ibid.*, p. 68). « Pour l'Aquitaine, on peut également supposer une « visite » de Vitruve à la suite des armées césariennes » (*ibid.*, p. 68). Sur les habitations de la Colchide, P. Gros envisage plutôt une source grecque : « Cette description d'une technique particulière à la Colchide suppose de la part de Vitruve l'accès à une source qui traite de cette région autrement qu'en fonction

Quelques lignes plus loin, l'architecte développe encore, pour illustrer la même idée, l'exemple des habitations phrygiennes, qu'il compare aux cabanes primitives d'Athènes ou de Rome :

*Phryges uero, qui campestribus locis sunt habitantes, propter inopiam siluarum egentis materiae eligunt tumulos naturales eosque medios fossura distinctas et itinera perfodientes dilatant spatia, quantum natura loci patitur. Insuper autem stipites inter se religantes metas efficiunt quas harundinibus et sarmentis tegentes exaggerant supra habitationes e terra maximos grumos. Ita hiemes calidissimas, aestates frigidissimas efficiunt tectorum rationes. Nonnulli ex ulua palustri componunt tuguria tecta. Apud ceteras quoque gentes et nonnulla loca pari similique ratione casarum perficiuntur constitutiones. Non minus etiam Massiliae animadvertere possumus sine tegulis subacta cum paleis terra tecta. Athenis Areopagi antiquitatis exemplar ad hoc tempus luto tectum. Item in Capitolio commonefacere potest et significare mores uetustatis Romuli casa et in arce sacrorum stramentis tecta<sup>1</sup>.*

Notons enfin que, dans l'*Énéide*, un habitat et un mode d'alimentation sauvages sont même attribués aux peuples de l'Italie primitive – dont on a déjà pu remarquer à plusieurs reprises les caractères barbares –, dans le passage où Virgile évoque l'enfance rude de Camille auprès de son père Métabus, à l'écart des villes :

*Non illum tectis ullae, non moenibus urbes  
acceper, neque ipse manus feritate dedisset<sup>2</sup>,*

au milieu des troupeaux qui assuraient leur subsistance :

des souvenirs mythologiques ou littéraires qui lui sont attachés ; à cet égard une mention comme celle de Varron, *Économie rurale*, II, 1, 6, ne lui est d'aucun secours. Posidonius, encore une fois (mais à travers quels intermédiaires ?) peut avoir fourni une base d'information) » (*ibid.*, p. 69).

<sup>1</sup> « Les Phrygiens cependant qui habitent des régions de plaine pauvres en forêts, et qui ne disposent donc pas de bois, choisissent des buttes naturelles, ils y ouvrent des excavations en leur milieu, percent des passages et élargissent ces espaces autant que le permet la nature du lieu. Liant, par-dessus, de grosses planches les unes aux autres, ils forment un cône qu'ils recouvrent de roseaux et de sarments, et ils entassent d'énormes mottes de terre sur ces habitations. Ce type de couverture assure ainsi des hivers très chauds et des été très frais. Certains utilisent les plantes des marais comme couverture des huttes qu'ils construisent. Chez d'autres peuples encore et en divers lieux, c'est d'une manière exactement semblable qu'est réalisée la construction des cabanes. Aussi bien, nous pouvons, également, voir à Marseille des toitures sans tuiles, faites de paille mélangée à de la terre. À Athènes, il y a, de nos jours encore, sur l'Aréopage, les vestiges de ce passé : une toiture faite de boue. La cabane de Romulus, sur le Capitole ainsi que les toits de chaume des sanctuaires sur la citadelle peuvent donner un témoignage significatif de ces pratiques anciennes » (II, 1, 5). À propos du passage sur les Phrygiens et ce type d'architecture qui s'apparente au troglodytisme, voir le *Commentaire* de P. Gros, p. 70-71, qui estime que Vitruve a pu puiser ses informations chez Posidonius (frg. 277 et 292 de Edelstein et Kidd). À propos des *tuguria tecta*, « huttes », voir *id.*, *ibid.*, p. 71 : « Vitruve recourt une seule fois à ce mot *tugurium* qui évoque chez Varron, *Économ. Rurale*, III, 1, 3, au même titre que *casa*, le temps lointain et primitif où les hommes vivaient disséminés dans les champs : *nec murus et porta quid esset sciebant*. C'est la chaumière de Virgile, *Buc.* I, v. 68, mais aussi la case des Numides dans le *Bellum Jugurthinum* de Salluste (46, 5 ; 75, 4 : *pleraque lignea, collecta ex tuguriis Numidarum*). On peut supposer, sous toute réserve, que le *tugurium* est pour Vitruve un habitat plus exotique que la *casa*, même si l'un et l'autre relèvent du même état pré-urbain de la société, antérieur à toute différenciation sociale ». À propos de la référence à Marseille, et du problème de la participation de Vitruve au siège de cette ville en 49 avant J.-C., P. Gros (*ibid.*) estime que « la présence d'un habitat de tradition celto-ligure dans cette colonie grecque, dont la monumentalité semble être restée longtemps modeste, n'est pas surprenante ».

<sup>2</sup> « Jamais ville ne [...] reçut [Métabus] dans ses maisons ou dans ses murs ; lui-même en son humeur farouche n'aurait jamais accepté sa défaite » (Virgile, *Énéide*, XI, 567-568).

*pastorum et solis exegit montibus aeuom.  
Hic natam in dumis interque horrentia lustra  
armentalis equae mammis et lacte ferino  
nutribat teneris immulgens ubera labris<sup>1</sup>.*

## b. Mœurs politiques et sociales

Les auteurs latins se sont aussi beaucoup intéressés, évidemment, aux mœurs politiques et sociales des peuples étrangers, et certaines d'entre elles, considérées comme faisant partie de celles qui étaient les plus éloignées des mœurs romaines, ont constitué de véritables *topoi* exotiques<sup>2</sup>.

Le *topos* le plus fréquent concerne bien sûr les régimes monarchiques et tyranniques, qui, dans les représentations romaines, sont particulièrement associés aux mœurs gréco-orientales<sup>3</sup>, comme le sous-entendent ces vers de Virgile où l'évocation de la royauté semble naturellement faire surgir les noms de l'Égypte, de la Lydie, des Parthes et des Mèdes, traditionnellement attachés à leurs monarques :

*Praeterea regem non sic Aegyptus et ingens  
Lydia nec populi Parthorum aut Medus Hydaspes  
observant...<sup>4</sup>*

Une remarque similaire apparaît dans la *Guerre civile* de César, à propos, cette fois, des Égyptiens :

*... regem ut in sua potestate haberet Caesar effecit, magnam regium nomen apud  
suos auctoritatem hebere existimans...<sup>5</sup>*

Le roi et le tyran représentent d'ailleurs, dans les représentations romaines de cette époque, le type même de l'ennemi étranger, comme le révèle par exemple une ode d'Horace où le poète imagine un ennemi de Rome sous les traits d'un despote<sup>6</sup>.

On trouve en effet dans les textes de très nombreuses allusions aux tyrans grecs, siciliens ou étrusques, ainsi qu'aux monarchies orientales, depuis les anciens souverains Perses jusqu'aux rois parthes qui ont fait l'actualité des dernières années de la République et de la période augustéenne, en passant par les rois d'Égypte, de Syrie ou de Numidie par

<sup>1</sup> « Sur les montagnes solitaires il vécut la vie des pâtres. Là, dans les halliers, dans l'épine des broussailles, il nourrissait sa fille d'un lait sauvage, aux mamelles d'une jument de son troupeau, glissant les trayons entre ses tendres lèvres » (Virgile, *Énéide*, XI, 569-572). J. Perret, dans la note déjà citée se rapportant à ce passage, évoque en effet son atmosphère exotique, et l'accumulation de « traits d'une rudesse barbare et presque scythique ». On peut rapprocher de ces Italiens primitifs l'image que donne Tite-Live des habitants des Alpes rencontrées par Hannibal lors de sa traversée : ce sont des êtres sauvages, qui habitent des grottes. Les faits sont historiques : les mêmes renseignements sont donnés chez Polybe, III, 51-53.

<sup>2</sup> Certaines de ces mœurs, en raison du contexte, souvent idéologique, dans lequel elles sont citées, feront surtout l'objet d'une analyse dans notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> Sur les liens entre barbarie et royauté, voir par exemple F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, p. 213-214 ; 328-340.

<sup>4</sup> « Ajoutons que ni l'Égypte ni la vaste Lydie ni les peuples des Parthes ni le Mède de l'Hydaspe n'ont autant de respect pour leur roi » (Virg., *Géorg.*, IV, 210-212).

<sup>5</sup> « César s'arrangea pour être maître de la personne du roi [Ptolémée, encore enfant], pensant que le nom royal était d'un grand poids auprès des Égyptiens... » (*Guerre civile*, III, 109, 6).

<sup>6</sup> *Odes*, III, 2, 6-9 : *Illum ex moenibus hosticis / matrona bellantis tyranni / prospiciens et adulta uirgo / suspiret...*, « qu'en [...] voyant au loin [le jeune soldat romain], du haut des remparts ennemis, la femme du despote qui nous combat et sa fille, vierge nubile, soupirent » et 9-12 : *ne rudis agminum / sponsus lacessat regius asperum / tactu leonem, quem cruenta / per medias rapit ira caedes*, « [la fille du despote craignant] que le royal fiancé, novice encore aux armes, n'aille provoquer ce lion à l'abord épineux qu'une rage sanglante emporte au milieu du carnage ».

exemple. Ces régimes politiques exotiques semblent avoir exercé une certaine fascination sur les mentalités romaines habituées depuis plusieurs siècles au régime républicain ; tout en ayant fait surgir, de la part de nombreux auteurs, de violentes critiques morales ou politiques, ils semblent avoir véhiculé parallèlement, dans l'imagination populaire, des images de richesse, de luxe, de prestige et de grandeur, comme en témoigne par exemple un passage du *Truculentus* de Plaute dans lequel le soldat Stratophane, de retour d'Orient, offre à la courtisane Phronésie deux servantes de Syrie, en insistant bien sur le fait qu'elles sont issues de sang royal, ce qui semble accroître la valeur du cadeau :

*STR. ... Adduxi ancillas tibi eccas ex Suria duas ;  
is te dono. Adduce hoc tu istas. Sed istae reginae domi  
suae fuere ambae ; uerum patriam ego excidi manu<sup>1</sup>.*

Le prestige du nom royal apparaît encore dans la folie des grandeurs du chanteur Tigellius – qui avait été en faveur auprès de César et de Cléopâtre, puis d'Auguste<sup>2</sup> –, raillé dans les *Satires* d'Horace pour ses accès de snobisme :

*... habebat saepe ducentos,  
saepe decem seruos ; modo reges atque tetrarchas,  
omnia magna loquens, modo : « Sit mihi mensa tripes et  
concha salis puri et toga quae defendere frigus  
quamuis crassa queat. »<sup>3</sup>*

Quelles que soient, d'ailleurs, leurs opinions – généralement hostiles<sup>4</sup> – vis-à-vis du régime monarchique, les auteurs se sont souvent plu à évoquer les us et coutumes de ces souverains exotiques. Le thème de l'armée innombrable a déjà été mentionné plus haut parmi les lieux communs attachés aux monarchies orientales, perses notamment ; l'immensité des royaumes est un autre de ces lieux communs – auquel les moralistes associeront les thèmes du conquérant insatiable et de la puissance qui se détruit elle-même. Nombre de textes ont décrit également les différents éléments du cortège royal, thème véhiculé et popularisé tout d'abord par la littérature grecque qui, depuis les guerres médiques, associait la royauté au thème de la servitude : rois et tyrans sont entourés par un grand nombre d'esclaves, par des concubines, des eunuques<sup>5</sup>, ou encore par une garde personnelle, comme celle des Immortels chez les

---

<sup>1</sup> « J'ai ramené à ton intention deux servantes de Syrie ; les voici, je t'en fais cadeau. (*À un homme de sa suite*) Amène-les ici. (*À Phronésie*) Et tu sais, elles étaient toutes deux princesses dans leur pays ; mais de ma main j'ai anéanti leur ville » (Plaute, *Truculentus*, 530-532).

<sup>2</sup> Cf. la note de F. Villeneuve au v. 3 de la *Satire* 2, livre I d'Horace, où ce chanteur sarde est également mentionné.

<sup>3</sup> « Souvent il avait deux cents esclaves, souvent dix seulement ; tantôt il n'avait à la bouche que rois, que tétrarques, rien enfin que des grandeurs, tantôt il s'écriait : « Je ne souhaite qu'une table à trois pieds, une coquille de simple sel, une toge qui me défende du froid, si grossière qu'elle puisse être » » (Horace, *Satires*, I, 3, 11-15).

<sup>4</sup> Voir, cependant, les remarques positives de Cicéron sur les monarchies perses, à propos de l'idée selon laquelle la justice est à l'origine des rois et des lois : *Mihi quidem non apud Medos solum, ut ait Herodotus, sed etiam apud maiores nostros iustitiae fruendae causa uidentur olim bene morati reges constituti. Nam cum premeretur in otio multitudo ab iis qui maiores opes habebant, ad unum aliquem confugiebant uirtute praestantem ; qui cum prohiberet iniuria tenuiores, aequitate constituenda summos cum infimis pari iure retinebat. Eademque constituendarum legum fuit causa quae regum*, « Je crois assurément que ce n'est pas seulement chez les Mèdes, comme le dit Hérodote, mais aussi chez nos aïeux que jadis, pour jouir de la justice, on fit rois des hommes de bonne conduite. En effet, quand la population était écrasée à loisir par ceux qui avaient plus de puissance, elle cherchait refuge auprès de quelque personnage, supérieur par sa vertu, qui, en défendant les petits de l'injustice, par l'établissement de l'équité, maintenait sous un même droit les grands et les humbles. Et la raison de l'établissement des lois, fut celle-là même qui établit les rois » (*De Officiis*, II, 12, 41).

<sup>5</sup> Tous ces personnages de cour semblent avoir suscité la réprobation des Romains ; voir par exemple, chez Horace, le dégoût provoqué par les membres de la suite de Cléopâtre : *dum Capitolio / regina dementis ruinas / fumus et imperio parabat / contaminato cum grege turpium / morbo uirorum, quidlibet impotens / sperare fortunaque dulci / ebria...*, « Dans le temps qu'une reine préparait la ruine insensée du Capitole et les funérailles de l'empire, avec son troupeau malsain d'hommes infâmes et souillés, livrée sans frein à tous les espoirs et ivre des douceurs de la Fortune » (*Odes*, I, 37, 6-12). Voir aussi Tite-Live, IX, 17, 16 (passage cité *infra*), à propos des eunuques présents dans la suite de Darius.



Perses. Plusieurs passages des biographies de Cornélius Népos introduisent ainsi, à l'occasion, des anecdotes ou détails exotiques relatifs à la vie de cour chez les Perses : il cite par exemple la fonction de « gardien du trésor royal » – *gazae custos regia*<sup>1</sup> –, ou le *chiliarches* par l'intermédiaire duquel Conon doit se faire introduire auprès du Grand Roi :

*Huius accusandi gratia Conon a Pharnabazo ad regem missus posteaquam uenit, primum ex more Persarum ad chiliarchum, qui secundum gradum imperii tenebat, Tithrausten accessit seque ostendit cum rege colloqui uelle. Nemo enim sine hoc admittitur*<sup>2</sup>.

Un peu plus loin, il fait allusion à l'usage, typiquement barbare et monarchique – *barbarorum mos* –, de la *προσκύνησις*, qui consistait, pour un sujet, à se prosterner devant un roi :

*Huic ille : « Nulla » inquit « mora est, sed tu delibera utrum colloqui malis an per litteras agere quae cogitas. Necesse est enim, si in conspectum ueneris, uenerari te regem (quod προσκύνησιν illi uocant). Hoc si tibi graue est, per me nihilo setius editis mandatis conficies quod studes ». Tum Conon : « Mihi uero » inquit « non est graue quemuis honorem habere regi, sed uereor ne ciuitati meae sit opprobrio si, cum ex ea sim profectus quae ceteris gentibus imperare consuerit, potius barbarorum quam illius more fungar. » Itaque quae huic uolebat scripta tradidit*<sup>3</sup>.

Plusieurs autres passages laissent enfin deviner à quel point les intrigues et les jalousies entre courtisans pouvaient être fréquentes et complexes à la cour des rois de Perses<sup>4</sup>, ou révèlent, à propos de la vie des rois de Macédoine, certains traits de mœurs macédoniens<sup>5</sup>.

La littérature latine a particulièrement retenu, dans cette thématique exotique, le personnage de l'eunuque et celui du mercenaire à la solde d'un roi ou d'un tyran, dont les noms à eux seuls semble faire surgir des images exotiques liées à l'Orient et aux monarchies orientales. En dehors du contexte de la religion de Cybèle, dont les prêtres, les Galles, avaient pour usage de s'émasculer, le personnage typiquement oriental de l'eunuque apparaît par exemple dans l'*Eunuchus* de Térence, où la courtisane Thaïs, désireuse d'imiter les usages des reines de l'Orient, exige de Phédria qu'il lui en offre un :

<sup>1</sup> *Datame* (XIV), 5, 3 : *Pandantes, gazae custos regia*..., « Pandantès, gardien du trésor royal ».

<sup>2</sup> « Porteur d'une accusation contre [le satrape Tissapherne], Conon fut envoyé par Pharnabaze auprès du grand roi et une fois arrivé se rendit d'abord, suivant l'usage des Perses, auprès du chef des Mille qui occupait la première place après le souverain, Tithraustès ; il lui exposa son désir d'entretenir le grand roi. Personne en effet ne peut sans cette formalité être introduit » (*Conon* (IX), 3, 2-3). A.-M. Guillemin (note 1, p. 54) fait remarquer que « Cornélius Népos ne traduit pas cette dénomination, [mais qu'] il se contente de donner une terminaison latine au mot par lequel son modèle grec avait traduit le titre asiatique ». Sur le *chiliarches*, cf. Quinte-Curce, V, 2, 3.

<sup>3</sup> « [Le ministre Tithraustès] répondit [à Conon] : « Rien ne s'oppose à ta demande, mais de ton côté examine si tu veux avoir un entretien direct plutôt que de traiter par écrit ce que tu as en vue. Car tu ne peux te dispenser, une fois admis devant le trône, de rendre au roi l'hommage d'adoration (ce qu'on appelle en ce pays-là le baiser). Si cette cérémonie te déplaît, tu pourras par mon moyen et tout aussi facilement, grâce aux instructions que tu me donneras, mener à bien ce que tu te proposes. » Alors Conon répondit : « Personnellement il ne me déplaît pas de rendre quelque honneur que ce soit au grand roi ; mais peut-être mon pays serait-il avili si, venu d'un État habitué à commander au reste de nations, je préfère les usages des barbares à ceux de cet État. » En conséquence ce fut au ministre qu'il remit par écrit tout ce qu'il jugea opportun » (*Conon* (IX), 3, 3-4). La « proskynèse » était, chez les Perses, le mode normal de salutation envers le souverain, comme on le voit à de multiples reprises dans l'œuvre de Quinte-Curce ; chez les Grecs en revanche, elle était réservée aux dieux. Les Grecs ont ainsi prêté aux Perses la coutume de diviniser tous leurs rois dès leur vivant, ce qui n'est pas exact. Tite-Live, XXX, 16, 4 semble souligner le caractère servile et humiliant de cet usage, à propos des trente personnages importants envoyés par Carthage pour demander à Scipion ses conditions de paix : *Qui ubi in castra Romana et in praetorium peruenerunt, more adulantium – accepto, credo, ritu ex ea regione ex qua oriundi erant – procubuerant*, « Arrivés au camp romain et au prétoire, comme des courtisans – suivant un usage tiré, je pense, de leur pays d'origine – ils se prosternèrent ».

<sup>4</sup> Voir par exemple *Datame* (XIV), 5, 2-3, où Datame, à cause de ses succès, excite contre lui la jalousie des courtisans, qui s'entendent pour le perdre.

<sup>5</sup> Cornélius Népos évoque, par exemple, la dignité de la fonction de secrétaire chez les Grecs, et en particulier chez les rois de Macédoine (*Eumène* (XVIII), 1, 5) ou le trône d'or, le sceptre et le diadème des rois de Macédoine (*ibid.*, 7, 2, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

... Porro eunuchum dixti uelle te,  
quia solae utuntur his reginae : repperi<sup>1</sup>,

et, dans le contexte de l'historiographie, chez César et Tite-Live, qui ont tous deux souligné le rôle des eunuques dans les intrigues fomentées dans les cours d'Égypte<sup>2</sup> ou de Macédoine. Au sujet de la mort d'Antiochus, fils du roi Antiochus de Syrie, en 193, Tite-Live souligne le rôle que tiennent habituellement les eunuques dans ces sortes d'affaires :

*Quo carior acceptiorque omnibus erat, eo mors eius suspectior fuit : grauem successorem eum instare senectuti suae patrem credentem, per spadones quosdam, talium ministerio facinorum acceptos regibus, ueneno sustulisse<sup>3</sup>.*

Dans une *Épode* d'Horace probablement composée après la victoire d'Actium, les eunuques sont d'ailleurs cités comme l'un des symboles les plus représentatifs de l'Égypte des Ptolémées dans un tableau montrant les soldats d'Antoine devenus sujets de la reine Cléopâtre<sup>4</sup>. Chez Ovide, un eunuque, probablement d'origine étrangère, figure dans deux poèmes des *Amours* où il a pour fonction, comme en Orient, de servir de gardien à une jeune femme ; le poète lui attribue de surcroît le nom perse, exotique, de Bagoas<sup>5</sup>.

Le type du mercenaire – catégorie sociale encore exotique au début de la période étudiée ici<sup>6</sup> – est lui aussi bien représenté dans les comédies de Plaute et de Térence. A. Ernout a analysé les origines grecques du type du soldat vantard, à la solde de rois grecs ou asiatiques ; Rome en effet, à l'époque des comédies plautiniennes, ignore encore les mercenaires barbares : « Épuisée par les guerres soutenues contre les Carthaginois, mais victorieuse d'Hannibal, il lui fallait souffler un peu avant de se lancer à la conquête du monde ; son sénat ne prévoyait pas encore les expéditions qui de proche en proche l'amèneraient à transformer le service militaire en un métier permanent, à faire du légionnaire

<sup>1</sup> « Après cela tu as dit que tu voulais un eunuque, parce que seules les reines en ont à leur service : je t'en ai trouvé un » (*Eunuchus*, I, 2, 167-168). Cf. aussi III, 2, 472 et IV, 4, 682-684, où il est question du costume bariolé que portaient ordinairement les eunuques.

<sup>2</sup> César (*B. C.*, III, 108, 1) cite l'eunuque Pothin (*eunuchus nomine Pothinus*, « un eunuque du nom de Pothin »), régent du royaume d'Égypte pendant l'enfance du roi Ptolémée ; voir aussi *Bell. Alex.*, 4-23, et Tite-Live, frg. 51 Jal (livre 112), *ap. Adnotationes super Lucanum, Phars.*, X, 521 : (*Arsinoe*) *soror Ptolemaei fuit ; hanc Ganymedes quidam spado puellae acceptissimus in castra Achillae perduxit, cuius iussu Achilles occisus est et exercitui Ganymedes praepositus. Hanc postea Caesar uictis Aegyptiis in triumpho duxit, ut meminit Livi in libro quarto ciuiliis belli*, « (Arsinoé) était la sœur de Ptolémée ; Ganymède, un eunuque qui était le favori de la jeune femme, la conduisit dans le camp d'Achilles. Sur l'ordre de celle-ci, Achilles fut tué et Ganymède placé à la tête de l'armée. Plus tard, après avoir vaincu les Égyptiens, César la fit conduire dans son triomphe, comme le rappelle Tite-Live au livre quatre de la guerre civile ». Sur Arsinoé, la jeune sœur de Ptolémée XIV, morte en 31, probablement assassinée sur l'ordre de Cléopâtre, voir le commentaire de P. Jal, p. 282-283, qui précise en outre que « l'eunuque Ganymède était le pédagogue de la princesse Arsinoé. César qui les tenait tous deux prisonniers (avec le roi) favorisa leur fuite de façon à semer la discorde parmi les chefs des troupes qui l'assiégeaient, ce qui ne manque pas d'arriver. De fait, Ganymède obtint d'Arsinoé qu'elle fit exécuter Achilles et le mit à sa place à la tête de l'armée où il ne tarda pas à faire preuve de grandes qualités stratégiques. [...] Alors qu'il est attesté [...] qu'Arsinoé figura au triomphe de César, en août 46 (nombreux témoignages dans les textes), aucun document ne parle de la présence de Ganymède parmi les prisonniers ; en outre Florus (2, 13, 60), qui s'inspire probablement ici de Tite-Live, déclare que l'eunuque périt dans sa fuite, après la victoire de César à Alexandrie (il est vrai que Florus commet une erreur sur un fait semblable, en faisant mourir Pothin de façon identique, alors que, à en croire les autres textes, il avait été exécuté plusieurs mois auparavant sur l'ordre de César, pour trahison) ».

<sup>3</sup> « Mais plus il était cher et bien vu de tous, plus sa mort fut suspecte : on disait que son père, conscient que c'était un successeur encombrant qui menaçait sa vieillesse, l'aurait fait disparaître en confiant à des eunuques, individus qui se font bien voir des rois en se chargeant de telles tâches, de l'empoisonner » (XXXV, 15, 4).

<sup>4</sup> Horace, *Épodes*, IX, 11-16 : *Romanus, eheu (posteri, negabit) / emancipatus feminae / fert uallum et arma, miles et spadonibus / seruire rugosis potest*, « Le Romain, hélas ! – vous le nierez, temps futurs – devenu la propriété d'une femme, porte pour elle le pieu et les armes ; soldat, il peut obéir en esclave aux eunuques ridés ». Cicéron faisait également allusion à l'opulence des eunuques de Syrie et d'Égypte, dans un fragment de son discours *Pro C. Cornelio*, II, 9 (cité dans *L'orateur*, LXX, 232 et chez Quintilien, IX, 4).

<sup>5</sup> Cf. Ovide, *Amours*, II, 2, 1 et le poème suivant, II, 3, 1-9, où la qualité d'eunuque de ce gardien est explicite. Le nom perse Bagoas est à mettre en relation avec l'histoire perse (chez Quinte-Curce, Bagoas est le nom d'un eunuque célèbre à la cour de Cyrus) ; cf. Plin., *N. H.*, XIII, 41 : *Clarissimae omnium quas regias appellauerunt ob honorem, quoniam regibus tantum Persidis seruarentur, Babylone natae uno un horto Bagou ; ita uocant spadones, qui apud eos etiam regnauerunt*, « De toutes les dattes, les plus célèbres, honorées du qualificatif de « royales » parce qu'elles étaient réservées aux rois de Perse, venaient de Babylone et uniquement du jardin de Bagoas. C'est le nom que les Perses donnent aux eunuques, car il y en eut qui régnèrent chez eux ».

<sup>6</sup> Voir A. Ernout, *Notice du Miles gloriosus*, p. 164-167, t. IV, qui, en dehors de la Grèce et des rois d'Orient, cite encore Carthage (cf. *infra*) et les villes grecques d'Italie comme Tarente.

un salarié qui, loin de se ruiner à faire la guerre, comme ses lointains ancêtres, y trouverait au contraire sa subsistance et parfois sa fortune. Il faut attendre la réforme de Marius, et l'admission des prolétaires dans les armées pour voir s'amorcer ce bouleversement de la constitution militaire, et par suite de l'état social de Rome. En Grèce au contraire, il semble que le condottiere, celui qui se louait lui-même et se chargeait de recruter et de commander une troupe à sa solde, ait existé de bonne heure. Pour les jeunes gens nés sans fortune, ou qui avaient dissipé à faire la fête l'héritage paternel, s'engager au service de quelque roi d'Asie était une façon normale de se faire une carrière<sup>1</sup> ». Dans le *Curculio* par exemple, ce personnage du mercenaire est incarné par Thérapontigonus, dont Charançon énumère les exploits dans les vers 437-448, sous la forme d'une longue liste de peuples exotiques, plus ou moins fantaisistes, qui auraient été soumis par le militaire au cours de ses expéditions orientales et africaines<sup>2</sup> ; dans le *Trinummus*, c'est Lesbonicus, que son esclave Stasimus doit suivre en Asie<sup>3</sup> ; mais c'est surtout dans le *Miles gloriosus* que le thème trouve son plus ample développement, en la personne de Pyrgopolinice, « le type achevé des héros burlesques<sup>4</sup> », engagé par le roi Séleucus afin de lever une armée de mercenaires :

*Nam rex Seleucus me opere orauit maximo  
ut sibi latrones cogere et conscriberem.  
Regi hunc diem mihi operam decretumst dare<sup>5</sup>.*

En dehors de ces catégories sociales typiquement exotiques, ce sont aussi, plus globalement, le faste de la vie de cour<sup>6</sup>, voire la décadence de ces monarchies, qui constituent les thèmes les plus souvent développés dans la littérature latine, que ce soit à propos de l'Égypte comme dans le passage des *Cynégétiques* de Grattius déjà cité précédemment<sup>7</sup>, des souverains de Numidie chez Salluste<sup>8</sup>, ou des tyrans siciliens chez Tite-Live par exemple<sup>9</sup> ; de même, certains auteurs sont plus à évoquer les rivalités, jalousies et intrigues de palais : c'est le cas, par exemple, de César à propos de l'Égypte<sup>10</sup> ou de Salluste à propos de la

<sup>1</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 164-165. Sur le caractère de ces aventuriers, dans la réalité puis dans l'image qu'en donnèrent ensuite les comédies grecques et latines, et sur leurs liens avec le thème de l'exotisme, voir p. 166-167, et notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> Plaute, *Curculio*, 437-448 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>3</sup> *Trinummus*, 596-599.

<sup>4</sup> A. Ernout, *ibid.*, p. 167.

<sup>5</sup> « Le roi Séleucus m'a prié avec les plus grandes instances de lever et d'enrôler pour lui des mercenaires. Je veux consacrer la journée au service de ce prince » (Plaute, *Miles gloriosus*, 75-77). Cf. aussi v. 948-950 : *Nam ego hodie ad Seleucum regem misi parasitum meum, / ut latrones quos conduxì hinc ad Seleucum duceret, / qui eius regnum tutarentur, mihi dum fieret otium*, « C'est ainsi qu'aujourd'hui j'ai envoyé mon parasite au roi Séleucus pour lui conduire les soldats que j'ai engagés dans cette ville, et qui auront charge de défendre son royaume, pendant que je me reposerai ». Le mercenaire grec apparaît encore dans les *Bacchides*, avec le personnage de Cléomaque, et dans le *Poenulus* avec celui d'Antaménide. Un passage de Varron cite encore une comédie perdue de Plaute, la *Cornicularia* (*La langue latine*, VII, 3, 52), dans laquelle il était question d'un *latro*.

<sup>6</sup> Le thème de la richesse des rois est un *topos* de la littérature latine. Horace et ses contemporains parlent couramment des *reges*, pour désigner les riches romains (cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 263) : cf. par exemple Horace, *Satires*, I, 2, 86 ; II, 2, 45, etc. Mais une réplique d'Ergasile dans les *Captiui* de Plaute marque peut-être le premier emploi du terme : *Nam postquam meus rex est potitus hostium*, « Car depuis que mon roi est tombé au pouvoir des ennemis... » (v. 92).

<sup>7</sup> À la suite de ses recommandations concernant l'alimentation des chiens, Grattius introduit en effet un développement consacré aux méfaits du luxe, qui cause la ruine des nations (*Cyn.*, 310-325), dans lequel figure l'exemple de la décadence des rois égyptiens : *Haec illa est Pharios quae fregit noxia reges, / dum seruata cauis potant Mareotica gemmis / nardiferumque metunt Gangen uititisque ministrant*, « Telle est la faute qui anéantit les rois égyptiens, tandis qu'ils buvaient leurs réserves de vin Maréotique dans des coupes creusées dans des pierres précieuses, qu'ils récoltaient les parfums du Gange producteur de nard, et qu'ils s'adonnaient à leurs vices » (v. 312-314, trad. personnelle).

<sup>8</sup> Voir par exemple, dans le *Jugurtha*, cette évocation du faste déployé lors des funérailles du roi Micipsa : *Micipsa paucis post diebus moritur. Postquam illi more regio iusta magnifice fecerant, reguli unum conuenerunt ut inter se de cunctis negotiis disceptarent*, « Micipsa mourut peu de jours après. Quand les jeunes rois lui eurent rendu les derniers honneurs avec toute la pompe usitée pour un souverain, ils se réunirent pour délibérer sur toutes les affaires du royaume » (XI, 2).

<sup>9</sup> Voir aussi notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>10</sup> Cf. Cés., *Guerre civile*, III, 103 sq. : Ptolémée, encore enfant, est alors au pouvoir (III, 103, 2) ; l'auteur décrit, sous la régence de Pothin, Achillas et Théodote de Chios (III, 104, 1), la rivalité et la guerre de Ptolémée avec sa sœur Cléopâtre (III, 103, 2).

monarchie numide<sup>1</sup> ; quant aux pratiques cruelles des rois et des tyrans en matière de justice, de politique ou de guerre, elles constituent l'un des griefs les plus souvent développés à l'encontre du régime monarchique<sup>2</sup>, de même que la vénération et la soumission exigée par certains souverains d'Orient de la part de leurs sujets.

Les monarchies ne sont pas toutefois, les seuls régimes étrangers à avoir attiré l'attention des Romains pour leur caractère exotique. En raison, notamment, de l'impact qu'eurent les guerres puniques dans l'histoire, la littérature et les mentalités romaines, les mœurs carthaginoises ont été, elles aussi, souvent décrites. Caton avait déjà consacré à Carthage une partie du livre IV des *Origines*, où il traitait probablement, entre autres, de la constitution<sup>3</sup> et du droit<sup>4</sup> puniques, et de l'emploi de mercenaires<sup>5</sup>. Ce dernier thème est aussi présent dans les *Annales* d'Ennius, dont le livre VII commençait probablement par une histoire de Carthage, où étaient évoquées ses origines et ses mœurs<sup>6</sup> :

*Poeni stipendia pendunt*<sup>7</sup>.

Plus tard, les mercenaires carthaginois, recrutés chez divers peuples africains, espagnols ou gaulois, seront à de nombreuses reprises cités par Tite-Live, dans les livres de l'*Histoire*

<sup>1</sup> Cf. par exemple Sall., *Jug.*, XI, 3 : *Sed Hiempsal, qui minimus ex illis erat, natura ferox, et iam antea ignobilitatem Iugurthae, quia materno genere impar erat, despiciens, dextra Adherbalem adsedit ne medius ex tribus, quod apud Numidas honori ducitur, Iugurtha foret.* « Mais le plus jeune d'entre eux, Hiempsal, nature orgueilleuse, et qui depuis longtemps méprisait Jugurtha pour l'infériorité de sa naissance du côté maternel, s'assit à la droite d'Adherbal, afin d'empêcher Jugurtha d'occuper le siège du milieu, qui est la place d'honneur chez les Numides ».

<sup>2</sup> Cf. *infra*, « mentalités ».

<sup>3</sup> Cf. Cat., *Orig.*, IV, frg. 3 Chassignet (= Serv. *ad Verg. Aen.* IV, 682) : « *Extincti te meque, soror, populumque patresque Sidonios urbemque tuam* »... *Quidam hoc loco uolunt tres partes politiae comprehensas, populi, optimatum, regiae potestatis. Cato enim ait de tribus istis partibus ordinatam fuisse Carthaginem*, « « Avec toi, ma sœur, c'est moi, ton peuple, ton sénat sidonien, ta ville, que tu as anéantis »... Certains veulent que dans ce passage soient embrassées les trois formes de gouvernement : populaire, aristocratique, monarchique. Caton dit en effet que Carthage a eu une constitution reposant sur ces trois éléments ». Sur le mot *politiae*, cf. la note 1 p. 84-85 de M. Chassignet : « Transcription latine de πολιτεία. Il est malheureusement impossible de savoir si le mot était utilisé par Caton lui-même. Sur la constitution de Carthage, nos sources anciennes sont essentiellement Aristote, *Pol.* II, 11 et *Pol.* VI, 51. À son apogée, le gouvernement de Carthage reposait sur une constitution « mixte », formée d'une combinaison d'éléments monarchiques, aristocratiques et démocratiques, s'équilibrant réciproquement. Aristote avait déjà insisté sur ce caractère original de la constitution carthaginoise qu'il présentait comme étant la meilleure avec celles de Lacédémone et de la Crète (Aristote, *Pol.* II, 11, 1272 b 24). Le fragment de Caton semble impliquer une lecture ou du moins la connaissance des idées d'Aristote ou de son disciple Dicéarque : auteur d'un ouvrage intitulé Τριπολιτικός, ce dernier y développait précisément la théorie d'un régime idéal qui appliquerait le mélange équilibré des trois types de gouvernement [...]. Il présente également des analogies avec le jugement de Polybe sur la constitution de Carthage [...] (VI, 51, 3) [...]. » Sur *regiae potestatis*, cf. la note 2 p. 85 : « [...] La plupart des commentateurs modernes pensent que le principe monarchique n'était pas représenté à Carthage par de véritables rois mais par deux suffètes qui ont été, du moins à partir d'une certaine époque, les magistrats suprêmes [...]. Au temps des guerres puniques et en particulier à l'époque d'Hannibal, la constitution de Carthage avait perdu son caractère mixte. Selon Polybe, contemporain de la chute de Carthage, le sénat a seul gardé, semble-t-il, toutes ses attributions, même dans les affaires de la plus haute importance (*Pol.* III, 33, 4...) ; l'assemblée du peuple est devenue toute-puissante et les suffètes sont de plus en plus sous sa dépendance, voire démagogues (*Pol.* VI, 51, 6 [...]) ».

<sup>4</sup> *Orig.*, IV, frg. 4 Chassignet : *Si quis membrum rupit aut os fregit, talione proximus cognatus ulciscitur*, « Si quelqu'un a mutilé un membre ou brisé un os, le plus proche parent (de la victime) en tire vengeance par la peine du talion ». Voir toutefois la note 1, p. 86 de M. Chassignet, qui précise que l'interprétation de ce frg. est contestée, et que, si certains le rapportent au droit romain, « d'autres [y] voient [...] une référence au droit punique [...] ». Civilisation sémitique, Carthage connaissait cette loi du talion en vigueur dans le droit biblique ; dans le détail cependant le droit punique nous est pratiquement inconnu. Faute d'éléments plus précis, le problème reste entier ». Cornélius Népos, dans la biographie qu'il consacre à Hannibal, semble témoigner du fait que les Romains de son époque n'étaient pas très au fait des mœurs politiques carthaginoises, puisqu'il donne à Hannibal le titre de *rex*, à défaut de connaître la réalité exacte de sa fonction (*Hannibal* (XXIII), 7, 4 : *Huc ut rediit, rex factus est, postquam praetor fuerat anno secundo et uicesimo ; ut enim Romae consules, sic Karthagine quotannis annui bini reges creabantur*, « Rentré dans sa patrie, Hannibal fut créé roi après avoir été général pendant vingt ans. De la même manière en effet que Rome se donne des consuls, Carthage créait chaque année deux rois munis de pouvoirs annuels »). A.-M. Guillemin (note *ad loc.*) explique que « le mot *rex* s'applique ici à l'un des hauts magistrats de Carthage auxquels on donne parfois le nom de suffète (*suffes*) tiré de leur désignation carthaginoise. C. N. en a cherché l'équivalent latin et s'est servi du mot *rex*. Quant à *praetor*, c'est le titre qu'il donne à la plupart des généraux étrangers dont il parle dans les *Vies* ».

<sup>5</sup> *Orig.*, IV, frg. 5 Chassignet : *Compluriens eorum milites mercennarii inter se multi alteri alteros <in castris> occidere, compluriens multi simul ad hostis transfugere, compluriens in imperatorem impetum facere*, « Bien souvent leurs soldats mercenaires se tuent les uns les autres en grand nombre à l'intérieur du camp, bien souvent ils passent ensemble à l'ennemi en grand nombre, bien souvent ils attaquent leur général ».

<sup>6</sup> Voir le commentaire d'O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 367.

<sup>7</sup> « Les Carthaginois payent des mercenaires » (Ennius, *Annales*, livre VII, frg. V Skutsch, trad. personnelle). « The context in Varro [L. L. 5, 182] shows that Ennius is speaking of wages paid to soldiers » (O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 383).

romaine consacrés aux guerres puniques. Au livre XXVIII, ce trait de mœurs est utilisé comme argument par Scipion, dans son discours de 205 devant le sénat, pour porter la guerre en Afrique : en effet, contrairement à Rome, qui peut compter sur le soldat romain, Carthage n'a pas d'armée nationale :

*Carthaginiensi nihil ciuilis roboris est : mercede paratos milites habent, Afros Numidaeque, leuissima fidei mutandae ingenia*<sup>1</sup>.

Enfin, parmi les mœurs étrangères les plus souvent décrites par les textes, figurent les coutumes matrimoniales, la sexualité et, d'une manière générale, le rôle réservé aux femmes<sup>2</sup>. La littérature d'inspiration ethnographique, comme le montrent plusieurs témoignages, traitait évidemment de ces thèmes, dans la mesure où ils faisaient partie des *mores* en général. Les *Origines* de Caton font déjà allusion aux mœurs matrimoniales d'un peuple étranger, sans doute les Cantabres dont le mode de vie était probablement décrit dans le livre VII<sup>3</sup> ; César introduit plusieurs remarques relatives au rôle des femmes et au mariage chez les Gaulois, les Germains et les Bretons<sup>4</sup> ; Salluste, dans son *Jugurtha*, consacre un court passage à celles des Numides et des Maures, à propos du mariage de Jugurtha avec la fille du roi Bocchus :

*Et iam antea Iugurthae filia Bocchi nupserat. Verum ea necessitudo apud Numidas Maurosque leuis ducitur, quia singuli pro opibus quisque quam plurimas uxores, denas alii, alii plures, habent, sed reges eo amplius. Ita animus multitudinem distrahitur ; nulla pro socia obtinet, pariter omnes uiles sunt*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> « Chez les Carthaginois, il n'y a aucune force nationale ; comme soldats, ils ont des mercenaires, africains et numides, caractères les moins fermes qui soient quand il s'agit de changer de camp » (XXVIII, 44, 5). Voir aussi XXIX, 3, 13 et 4, 2.

<sup>2</sup> Pour ce qui concerne la Grèce, les auteurs ont souvent évoqué, dans ce domaine, les mœurs spartiates et la liberté dont jouissaient les femmes lacédémoniennes, qui avaient notamment pour habitude de pratiquer nues des exercices physiques ; voir par exemple Ovide, *Hér.*, XVI, 151-152, où Pâris s'adresse ainsi à Hélène : *more tuae gentis nitida dum nuda palaestra / ludis et es nudis femina mixta uiris*, « ... lorsque, selon la coutume de ta nation, ointe d'huile, tu t'exerces à la lutte, femme nue mêlée aux hommes nus ». La courtisane grecque constitue également un *topos* dans la littérature latine, certains noms (Phryné, Thaïs) étant restés célèbres dans toute l'Antiquité). Voir par ex. l'allusion à l'illustre Phryné d'Athènes, chez Lucil., VII, frg. 4 : *Phryne nobilis illa...*, « Cette Phryné illustre, quand elle agissait avec passablement d'impudence envers l'un de ses amants... » ; Properce, II, 6, 1-6 : *Non ita complebant Ephyreae Laidos aedis, / ad cuius iacuit Graecia tota fores ; / turba Menandreae fuerat nec Thaidos olim / tanta, in qua populus lusit Erichthonius ; / nec quae deletas potuit componere Thebas, / Phryne tam multis facta beata uiris*, « Oui, il y avait moins de monde à Corinthe dans le palais de Laïs, quand la Grèce entière soupirait à sa porte ; on se pressait moins en foule chez Thaïs, la Thaïs de Ménandre qui fit les délices du peuple d'Érichthon, et chez celle qui aurait relevé les ruines de Thèbes, chez l'opulente Phryné qui comptait tant d'amants » ; Properce, IV, 5, 41-44 : *Nec te Medeae delectent probra sequacis / (nempe tulit fastus ausa rogare prior) ; / sed potius mundi Thaïs pretiosa Menandri, / cum ferit astutos comica moecha Getas*, « Ne te laisse pas séduire par la honte d'être une Médée obstinée (évidemment elle a rencontré des dédains en osant demander la première) mais plutôt pas la coûteuse Thaïs de l'élégant Ménandre quand la courtisane de comédie dupe des Gétas astucieux » ; Ovide, *A. A.*, III, 604 : *Vt sis liberior Thaïde, finge metus*, « Es-tu plus libre que Thaïs ? ».

<sup>3</sup> *Orig.*, VII, frg. 6 Chassignet) : *Dotes filiabus suis non dant*, « Ils ne donnent pas de dot à leurs filles ». Selon M. Chassignet (note 1, p. 52) ce frg., « parvenu sans indication de livre », pourrait être attribué au livre VII « si l'on admet [...] que la coutume relevée ici est propre aux Cantabres dont le pays a été cité au fragment précédent. Strabon signale en effet qu'ils vivaient dans un régime de gynécocratie ». Cf. Strabon, III, 4, 18.

<sup>4</sup> Voir par ex. *B. G.*, I, 50, 4 et I, 53, 4 : *Duae fuerunt Ariouisti uxores, una Sueba natione, quam domo secum duxerat, altera Norica, regis Voccionis soror, quam in Gallia duxerat, a fratre missam*, « Arioviste avait deux épouses : l'une Suève, qu'il avait emmenée de Germanie avec lui, l'autre du Norique, la sœur du roi Voccion, que celui-ci avait envoyée et qu'il avait épousée en Gaule » ; V, 14, 4-5 : *Vxores habent deni duodenique inter se communes et maxime fratres cum fratribus parentesque cum liberis ; sed si qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi quo primum uirgo quaeque deducta est*, « [Les] femmes [des Bretons] sont en commun entre dix ou douze, particulièrement entre frères et entre pères et fils ; mais les enfants qui naissent de cette promiscuité sont réputés appartenir à celui qui a été le premier époux ». Plus tard, Tacite, *Germ.* 17, 5 évoquera aussi le mariage chez les Germains, pour les ériger en exemple.

<sup>5</sup> « De plus, Jugurtha avait épousé la fille de Bocchus. Il est vrai que ce lien ne compte guère chez les Numides et les Maures ; chacun, suivant ses ressources, y a plusieurs femmes : les uns dix, d'autres davantage, et les rois plus encore. Aussi l'affection se perd dans cette multitude. Aucune ne tient le rang d'une véritable compagne ; toutes sont pareillement méprisées » (Salluste, *Jugurtha*, LXXX, 6-7).

Varron, quant à lui, a consacré un passage de ses *Res rusticae* à la robustesse des femmes illyriennes<sup>1</sup> et liburniennes<sup>2</sup>.

Parmi les peuples exotiques ayant donné lieu, à l'intérieur de ce thème, à un *topos* particulier, figurent essentiellement les Orientaux. Dans la fable, ce thème est bien sûr développé dans la légende des Amazones : « Elles se gouvernent elles-mêmes, sans le secours d'aucun homme. À leur tête est une reine. Elles ne tolèrent la présence des hommes qu'à titre de serviteurs, pour les travaux serviles. D'après certains, elles mutilaient leurs enfants mâles à la naissance, les aveuglant ou les rendant boiteux. D'après d'autres, elles les tuaient, et, à certaines époques, s'unissaient à des étrangers pour perpétuer la race, ne gardant que les enfants du sexe féminin. À ces enfants, elles enlevaient un sein, pour qu'elles ne soient point gênées dans la pratique de l'arc ou dans le maniement de la lance, et c'est par cette coutume que l'on expliquait leur nom (ἄ-μαζών, « Celles qui n'ont pas de sein »). Leur passion principale est la guerre<sup>3</sup> ».

Certains aspects des coutumes des Amazones ont ainsi été empruntés par les auteurs latins et élevés au rang de *topoi* exotiques : de nombreux textes – ainsi que les arts figurés, qui présentent avec la littérature de nombreuses correspondances dans le domaine de la représentation des peuples exotiques de la fable ou de l'histoire – font référence à ces lieux communs. Le portrait que fait Virgile de la reine des Amazones Penthésilée au chant I de l'*Énéide* est à cet égard tout à fait caractéristique – d'autant plus qu'il représente une véritable *ekphrasis*, puisqu'il fait partie de la description des épisodes de la guerre de Troie figurés sur le temple de Junon construit par les Carthaginois – ; on y retrouve en effet, en l'espace de quatre vers, l'ensemble des éléments traditionnels attribués à ces femmes guerrières : la nudité partielle, l'armement caractéristique – représenté dans ce passage par la pelte<sup>4</sup> et le baudrier – ainsi que la virginité :

---

<sup>1</sup> R. R., II, 10, 7, où il est question des compagnes à donner aux bergers : *Sed eas mulieres esse oportet firmas, non turpes, quae in opere multis regionibus non cedunt uiris, ut in Illyrico passim uidere licet, quod uel pascere pecus, uel ad focum adferre ligna ac cibum coquere, uel ad casas instrumentum seruare possunt*, « Mais il convient que ces femmes soient robustes sans être laides, elles qui, dans beaucoup de pays, ne le cèdent en rien aux hommes sous le rapport du travail, ainsi qu'on peut le voir un peu partout en Illyrie, car elles sont capables soit de garder le troupeau, soit d'apporter du bois au foyer et de faire la cuisine, soit de surveiller le matériel près des cabanes ».

<sup>2</sup> R. R., II, 10, 8-9 : *Simul aspicit ad me et : ut te audii dicere, inquit, cum in Liburniam uenisses, te uidisse matres familias eorum afferre ligna et simul pueros quos alerent, alias singulos, alias binos, quae ostenderunt fetas nostras, quae in conopiis iacent dies aliquot, esse eiuncidas ac contemnendas. Cui ego : Certe, inquam ; nam in Illyrico hoc amplius, praegnatem saepe, cum uenit pariendi tempus, non longe ab opere discedere ibique enixam puerum referre, quem non peperisse sed inuenisse putes. Nec non etiam hoc, quas uirgines ibi appellant, non numquam annorum uiginti, quibus mos eorum non denegauit, ante nuptias ut succumberent quibus uellent et incomitatis ut uagari liceret et filios habere*, « Là-dessus [Cossinius] me regarde et ajoute : « C'est précisément ce que tu m'as dit avoir vu lorsque tu es allé en Liburnie : des mères de famille portant du bois en même temps que des enfants qu'elles nourrissaient, les uns un, les autres deux ; elles montraient bien que nos accouchées, qui restent étendues pendant plusieurs jours sous des moustiquaires, sont frêles comme le jonc et méprisables. – Certes, lui répondis-je, car en Illyrie il y a encore plus fort : souvent une femme enceinte, quand vient l'heure de la délivrance, s'écarte un peu de son ouvrage et, ayant accouché sur place, rapporte un enfant qu'on croirait qu'elle a non pas mis au monde, mais trouvé. J'ajoute que celles que là-bas on appelle vierges, parfois âgées de vingt ans, se donnent avant leur mariage à qui leur plaît – la coutume du pays ne le leur défend pas – et elles ont le droit d'aller et venir sans être accompagnées et d'avoir des enfants » ».

<sup>3</sup> P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 30-31, art. « Amazones ».

<sup>4</sup> Voir *supra* les remarques concernant l'armement oriental.

*Ducit Amazonidum lunatis agmina peltis  
Penthesilea furens mediisque in milibus ardet,  
aurea subnectens exsertae cingula mammae  
bellatrix, audetque uiris concurrere uirgo*<sup>1</sup>.

La chasseresse sous les traits de laquelle Vénus apparaît à Énée, dans ce même chant I, comporte des éléments similaires – la nudité, l’armement, la virginité – qui, dans les représentations antiques, étaient également associés, pour une part du moins, aux jeunes filles de Sparte, autre *topos* antique :

*Cui mater media sese tulit obuia silua  
uirginis os habitumque gerens et uirginis arma  
Spartanae, uel qualis equos Threissa fatigat  
Harpalyce uolucrumque fuga praeuertitur Hebrum.  
Namque umeris de more habilem suspenderat arcum  
uenatrix dederatque comam diffundere uentis,  
nuda genu nodoque sinus collecta fluentis*<sup>2</sup>.

Ce *topos* relatif aux mœurs des Amazones connu, dans la poésie amoureuse notamment, un assez grand développement ; il apparaît dans plusieurs images d’Ovide, par exemple dans cette métaphore de l’*Art d’aimer*, où le terme d’Amazone désigne une femme difficile à séduire :

*Sed quicumque meo superarit Amazona ferro,  
inscribat spoliis « Naso magister erat »*<sup>3</sup>.

Parmi les femmes orientales, à mi-chemin entre la légende et l’histoire, l’exotisme romain a encore retenu l’image de Sémiramis, vue comme un modèle à suivre<sup>4</sup>, et la vertu des femmes indiennes qui vont jusqu’à se sacrifier sur le bûcher de leur époux ; ce *topos*, héritage des Grecs<sup>5</sup>, figure dans les *Tusculanes* de Cicéron, qui en fait un argument en faveur de l’idée selon laquelle le sage peut être heureux jusque dans les supplices les plus affreux, et donne à cet *exemplum* édifiant une tonalité moralisante, à l’intention de la mollesse de ses contemporains :

<sup>1</sup> « Penthésilée, terrible, entraîne ses bataillons d’Amazones aux boucliers échancrés, parmi ses milliers de compagnes elle brûle comme une flamme, son baudrier d’or agrafé sous le sein qu’elle a découvert, en guerrière ; contre des hommes une vierge ose se battre » (*Én.*, I, 490-493).

<sup>2</sup> « Et voici que sa mère, au milieu de la forêt, vint à sa rencontre, avec le visage, le port d’une vierge, les armes aussi d’une vierge de Sparte ou telle Harpalycé de Thrace quand elle fatigue ses chevaux ou devance dans sa course les flots ailés de l’Hèbre. Car elle avait, à leur image, suspendu sur ses épaules un arc à sa mesure, en vraie chasseresse ; elle avait abandonné sa chevelure au caprice des vents, le genou nu, et rassemblant par un nœud les plis flottants de sa tunique » (*Én.*, I, 314-320).

<sup>3</sup> « Mais que tous ceux qui, grâce au glaive reçu de moi, triompheront d’une Amazone, inscrivent sur les dépouilles : « Ovide était mon maître » » (*A. A.*, II, 743-744) ; Cf. aussi III, 1-2 : *Arma dedi Danaïs in Amazonas ; arma supersunt / quae tibi dem et turmae, Penthesilea, tuae*, « J’ai donné des armes aux Grecs contre les Amazones : il me reste maintenant, Penthésilée, à donner aussi des armes à toi et à des escadrons ».

<sup>4</sup> Voir l’anecdote rapportée par Suétone à propos de César (*Cés.*, 22, passage cité *supra*), où Sémiramis et les Amazones sont citées comme exemples de femmes ayant acquis un immense pouvoir et dirigé des empires. Sur Sémiramis en tant que modèle politique pour les généraux romains, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie ; voir aussi *supra* les remarques faites sur la ville de Babylone.

<sup>5</sup> Cf. J. André et J. Filiozat, *L’Inde vue de Rome*, p. 19, à propos du portrait, assez rudimentaire, qui est fait des Indiens dans la littérature latine : « Quant à leurs mœurs, on relève surtout le suicide par crémation des philosophes, et des veuves par fidélité à leur mari défunt, objet d’étonnement et d’admiration plutôt que d’horreur ».

*Mulieres uero in India, cum est cuius earum uir mortuus, in certamen iudiciumque ueniunt quam plurimum ille dilexerit (plures enim singulis solent esse nuptae) ; quae est uictrix, ea laeta prosequentibus suis una cum uiro in rogam imponitur, illa uicta maesta discedit. Numquam naturam mos uinceret ; est enim ea semper inuicta ; sed nos umbris, deliciis, otio, languore, desidia animum infecimus, opinionibus maloque more delentum molliuimus<sup>1</sup>.*

On le retrouve plus tard chez Properce, qui en fait, lui, une preuve parmi tant d'autres de la corruption et de l'infidélité des femmes de son temps :

*Felix Eois lex funeris una maritis,  
quos Aurora suis rubra colorat equis !  
Namque ubi mortifero iacta est fax ultima lecto,  
uxorum fuis stat pia turba comis,  
et certamen habent leti, quae uiua sequatur  
coniugium : pudor est non licuisse mori.  
Ardent uictrices et flammae pectora praebent  
imponuntque suis ora perusta uiris<sup>2</sup>,*

Si des connotations plutôt positives accompagnent généralement les mentions des Amazones, de Sémiramis ou des femmes indiennes, d'autres peuples sont cités, au contraire, pour leurs mauvaises mœurs en ce qui concerne les femmes ou la sexualité. Plusieurs textes évoquent les mœurs libérées des femmes étrusques, voire la prostitution à laquelle elles étaient censées adonner. Ce *topos* négatif apparaît dès les comédies de Plaute, dans la *Cistellaria* :

*... non enim hic, ubi ex Tusco modo  
tute tibi indigne dotem quaeras corpore<sup>3</sup>.*

La même réprobation touchera, chez Tite-Live, les Campaniens et leurs mœurs dépravées, dont l'origine s'explique évidemment par l'influence gréco-orientale et une *luxuria* excessive. Plusieurs auteurs latins ont également évoqué, tout autant pour leur exotisme que pour l'horreur qu'elles leur inspiraient, les mœurs incestueuses des mages de la Perse, qui constituent un *topos* chez les auteurs anciens, grecs et latins : Ovide y fait probablement allusion dans cet argument placé dans la bouche de Myrrha, l'héroïne incestueuse amoureuse de son père Cinyras, qu'il assimile elle-même, d'ailleurs, à un monstre – *tantum nefas*<sup>4</sup> :

---

<sup>1</sup> « Quant aux femmes de l'Inde, toutes celles qui viennent à perdre leur mari se présentent devant un arbitre pour faire valoir qu'elles étaient les préférées du défunt, car les Indous ont plusieurs épouses ; puis celle qui l'emporte s'en va joyeuse, escortée par ses proches, prendre place sur le bûcher aux côtés de son époux, tandis que la vaincue se retire désappointée. Et il ne faut pas voir là un triomphe de la coutume sur la nature, car la nature est toujours invincible ; ce qui est vrai, c'est que chez nous la délicatesse, les raffinements, l'oisiveté, l'indolence, la fainéantise ont contaminé les âmes, les préjugés et la perversion de l'ambiance les ont séduites et amollies » (*Tusc.*, V, 27, 78).

<sup>2</sup> « Heureuse seulement la loi pour les funérailles des maris orientaux que l'Aurore rougeoyante colore avec ses chevaux ! En effet quand la torche dernière est jetée sur le lit mortuaire, la foule pieuse des épouses se tient les cheveux épars et elles ont un combat pour la mort afin de savoir qui suivra vivante son époux : c'est un déshonneur de ne pas avoir le droit de mourir. Ayant triomphé, elles brûlent, elles offrent leur poitrine à la flamme et posent leurs lèvres brûlées sur le corps de leur mari » (Properce, III, 13, 15-22).

<sup>3</sup> « Ce n'est pas comme ici, où tu es obligée de gagner ta dot à la mode toscane, en te déshonorant à faire commerce de ton corps » (*Cistellaria*, 562-563). A. Ernout, dans sa note de l'édition des Belles Lettres, rapproche ce passage de « la détestable réputation du *uicus Tuscus* à Rome », qui était notamment le quartier des courtisanes.

<sup>4</sup> *Mét.*, X, 305-307 : *Gentibus Ismariis et nostro gratulor orbi, / gratulor huic terrae, quod abest regionibus illis / quae tantum genuere nefas...*, « je félicite les peuples de l'Ismarie et la partie du monde que nous habitons, je félicite notre patrie d'être si éloignée des contrées qui ont donné le jour à un pareil monstre ».



... *Gentes tamen esse feruntur  
in quibus et nato genetrix et nata parenti  
iungitur et pietas geminato crescit amore*<sup>1</sup>.

Mais c'est probablement Catulle qui s'est, le premier, servi de ce *topos*, dans l'intention de donner de son ennemi Gellius l'image la plus répugnante possible, et d'exprimer sa haine à l'égard de ce personnage :

*Nascatur magus ex Gelli matrisque nefando  
coniugio et discat Persicum aruspicium ;  
nam magus ex matre et gnato gignatur oportet,  
si uera est Persarum impia religio,  
gnatus ut accepto ueneretur carmine diuos,  
omentum in flamma pingue liquefaciens*<sup>2</sup>.

### c. Religions et croyances

Très nombreux sont, enfin, les *topoi* exotiques concernant les religions étrangères. Ces *topoi* sont d'autant plus nombreux qu'ils portent à la fois sur les religions et les croyances restées totalement ou presque totalement exotiques, telles que celles des peuples gaulois<sup>3</sup>, et sur celles qui ont été introduites et intégrées, au cours des différentes périodes de l'histoire antique, dans la société et les mœurs romaines elles-mêmes.

Dès le début de son histoire Rome subit, comme on le sait, de multiples influences religieuses. Les Romains étaient conscients de la nature composite de leur religion, et y reconnaissaient même les influences étrangères les plus anciennes : on sait que des Étrusques viennent, entre autres, le culte de *Iuno Regina*<sup>4</sup>, celui d'Apollon, et les Livres Sibyllins<sup>5</sup>. Le

<sup>1</sup> « Il y a pourtant, on l'assure, des peuples chez qui la mère s'unit à son fils, la fille à son père, et chez qui la tendresse filiale se double d'amoureux désir » (*Mét.*, X, 331-333). Selon G. Lafaye (note 1, p. 133), Ovide se serait rappelé l'opinion de certains auteurs grecs, selon laquelle « l'union avec un ascendant n'était pas considérée comme incestueuse chez les Perses ».

<sup>2</sup> « Qu'un mage naisse de l'infâme accouplement de Gellius et de sa mère, et qu'il apprenne l'haruspicie étrusque : car c'est un mage qui doit naître du fils et de la mère, s'il faut en croire la superstition impie des Perses : ainsi leur enfant, pour ses prières, aura l'oreille des dieux, tandis que fondront dans les flammes les entrailles grasses » (Catulle, 90). H. Bardon (note 1, p. 202, éd. Latomus) signale chez des auteurs grecs comme Euripide (*Andr.*, 174), Diogène Laërce (I, 7) et Strabon (XV, 735) la présence de cette croyance selon laquelle les mages entretenaient des relations incestueuses avec leurs mères ou leurs sœurs. Les Romains, en revanche, ne semblent pas avoir utilisé les mœurs – comparables à celles des Perses – pratiquées par les pharaons d'Égypte, qui étaient censés épouser l'une de leurs « sœurs ». Catulle, 66, 22 (*fratris cari flebile discidium*, « la séparation lamentable d'un frère chéri », trad. H. Bardon, éd. Latomus), fait peut-être allusion à cette coutume à propos de la boucle de cheveux de Bérénice, cette reine ayant épousé son cousin Ptolémée III Évergète. Mais C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*, p. 332) a souligné l'ambiguïté des termes de frère et de sœur dans le contexte de la monarchie égyptienne : « Berenice and Ptolemy were not brother and sister ; they were actually cousins (and *frater* is regularly used for 'cousin'), but that relationship is not in point here. The reference is to the formal honorific style which described the Egyptian king's consort as his sister : so these two are described in inscriptions [...] ».

<sup>3</sup> Un témoignage de Suétone montre toutefois que la *religio* des druides avait été pratiquée, dès l'époque d'Auguste, par des citoyens romains : *Druidarum religionem apud Gallos dirae immanitatis et tantum ciuibus sub Augusto interdictam penitus aboleuit*, « [Claude] abolit complètement en Gaule la religion atroce et barbare des Druides, qui, sous Auguste, avait été interdite aux seuls citoyens » (*Claude*, XXV, 13).

<sup>4</sup> Voir par ex. chez Tite-Live les circonstances de l'introduction du culte de *Iuno Regina*, dont le caractère étranger est nettement affirmé dans le discours prononcé par Camille après la victoire sur les Gaulois (390 av. J.-C.) et où il s'oppose à l'abandon de Rome : *At etiam, tamquam ueterum religionum memores, et peregrinos deos transtulimus Romam et instituimus novos. Iuno Regina transueta a Veis nuper in Auentino quam insigni ob excellens matronarum studium celebrique dedicata est die !*, « Bien plus : le même sentiment qui nous rend fidèles aux vieux cultes nous a conduits aussi et à introduire dans Rome des dieux étrangers et à instituer de nouveaux dieux. C'est Junon Reine amenée dernièrement de Véies sur l'Aventin, où on lui consacra un temple, en une journée combien mémorable par la ferveur extrême des femmes et par l'affluence » (V, 52, 10). « La fête de 207 où fut chanté un [...] *carmen* de Livius Andronicus fut célébrée [...] en l'honneur de *Iuno Regina*, derrière laquelle ne se dissimule pas l'Héra hellénique mais bien la divinité protectrice des cités, « évoquée » naguère de Véies. Les processions et les danses rituelles qui accompagnèrent cette action de grâces rappellent les pratiques des ludions et les danseuses des fresques étrusques plus que les chœurs de Tarente » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 121).

<sup>5</sup> Ces Livres Sibyllins étaient, selon la légende, des recueils d'oracles d'origine grecque achetés à la Sibylle de Cumes par Tarquin le Superbe ; consultés pour obtenir des indications sur l'avenir ou sur les moyens d'apaiser la colère des dieux, ils furent d'abord conservés dans le temple de Jupiter Capitolin ; ils furent détruits dans l'incendie de ce temple en 83, reconstitués puis déposés par Auguste dans le temple d'Apollon sur le Palatin. Ils étaient gardés par des prêtres, dont le nombre passa à quinze à partir du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. : ces *Quindecimviri sacris faciundis* étaient chargés de consulter ces livres, lorsque le Sénat en donnait l'ordre. Sur l'origine étrusque des Livres

respect éprouvé par les Romains en face de cette religion aux aspects parfois barbares et exotiques, mais depuis longtemps intégrée à la tradition nationale, était tel qu'après le désastre de Cannes et le profond désarroi qu'il créa dans les esprits on n'hésita pas à procéder, après consultation des Livres Sibyllins, à des sacrifices humains<sup>1</sup>, pratique que les auteurs condamneront ensuite unanimement comme digne des peuples les plus barbares. Ce respect, au moins formel, envers les apports religieux étrusques, perdurera longtemps encore, comme en témoigne par exemple le recours fréquent, au cours de l'histoire romaine, aux prescriptions des Livres Sibyllins<sup>2</sup>.

La religion étrusque étant pénétrée d'éléments helléniques, les Romains avaient également, de ce fait, parfaitement conscience de l'ancienneté des influences religieuses venues de l'hellénisme sur leurs croyances, et du rôle d'intermédiaires que jouèrent, dans ces premiers temps de leur histoire, les Étrusques. C'est sur une prescription des Livres Sibyllins, par exemple, que furent introduits à Rome : lors de la grande famine de 496 avant J.-C., les cultes grecs de Déméter, Iacchos – ou Dionysos – et Coré, identifiés aux anciennes divinités latines Cérès, Liber et Libera ; Cicéron fait allusion à cet événement dans le *Pro Balbo*, et souligne le caractère étranger – *scientia peregrina et externa* – des rites associés à ces trois divinités :

*Sacra Cereris, iudices, summa maiores nostri religione confici caerimoniaque uoluerunt. Quae cum essent adsumpta de Graecia, et per Graecas curata sunt semper sacerdotes et Graece omnia nominata. Sed cum illam quae Graecum illud sacrum monstraret et faceret, ex Graecia deligerent, tamen sacra pro ciuibus ciuem facere uoluerunt, ut deos immortales scientia peregrina et externa, mente domestica et ciuili precaretur*<sup>3</sup>.

Sibyllins, voir R. Bloch, *L'origine étrusque des livres sibyllins*, Mél. Ernout, Paris, 1940 (référence citée par P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 118). La légende relative à l'introduction à Rome des livres Sibyllins est rapportée entre autres chez Aulu-Gelle, *N. A.*, I, 19, 1-11, d'après les *Annales* des Pontifes (cf. M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. I, p. 6, et les notes complémentaire au fig. 16), et chez Cassius Hémina (cf. M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 15, et la note complémentaire au fig. 40 des *Annales* d'Hémina).

<sup>1</sup> Après le désastre de Cannes, on pense que c'est la colère des dieux qui a provoqué la catastrophe : « Aussi renouvela-t-on l'horrible sacrifice pratiqué déjà en 226 lorsque menaçaient l'invasion des Transalpins et la révolte des Insubres. On enterra vivants, au *Forum Boarium*, une Gauloise et un Gaulois, un Grec et une Grecque. Ce rite cruel fut conseillé par une consultation des Livres Sibyllins, qui sont, on le sait, un recueil de recettes religieuses et magiques, destinées à faire face à des situations graves et imprévues, et dont l'origine étrusque es indéniable. Il est vraisemblable que le choix des victimes se rapporte en un temps où le pays étrusque était menacé par deux groupes d'ennemis, les Gaulois établis en Cisalpine et les Grecs de la côte campanienne. Rome reprend le rite à son compte, acceptant le symbolisme : la cité a, comme autrefois les peuples étrusques, le sentiment d'être assiégée vers le nord et vers le sud. Mais si, au VI<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle, Rome n'eût jamais compté parmi ses ennemis les peuples grecs, maintenant à l'ennemi traditionnel gaulois s'ajoute la race qui, jusque-là, avait passé pour alliée » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 118). Au même moment eut lieu la consultation de l'oracle de Delphes par Fabius Pictor, qui pourrait, selon P. Grimal, s'expliquer non pas par une volonté de participation à la communauté religieuse hellénique, mais par un retour aux lointaines origines étrusques : « On a montré que la réputation et l'action de l'oracle delphique s'étaient imposées en Latium par l'intermédiaire de l'Étrurie. Un « retour à Delphes » manifesterait alors bien plutôt qu'on ne sait quel philhellénisme dont tout devait détourner le sénat, un renouveau des traditions religieuses et de la discipline étrusque, depuis longtemps intégrées à la religion nationale. [...] Ainsi, d'une façon peut-être paradoxale, mais significative, l'ambassade de Fabius Pictor au sanctuaire de Phocide témoigne d'un retour à l'antique communauté étrusco-latine » (*ibid.*, p. 118-119). De plus, en 212 le sénat fonda en l'honneur d'Apollon les *Ludi Apollinares* qui, quatre ans plus tard, furent intégrés dans le cycle des fêtes annuelles.

<sup>2</sup> Parmi les nombreux recueils de prophéties, les Livres Sibyllins paraissent seuls jouir d'une certaine autorité. Voir le témoignage de Suétone au sujet de l'attitude d'Auguste à l'égard de ces recueils (*Auguste*, XXXI, 1) : *Postquam uero pontificatum maximum, quem numquam uiuo Lepido auferre sustinuerat, mortuo demum suscepit, quidquid fatidicorum librorum Graeci Latiniue generis nullis uel parum idoneis auctoribus uulgo ferebatur, supra duo milia contracta undique cremavit ac solos retinuit Sibyllinos, hos quoque delectu habito ; conditque duobus forulis auratis sub Palatini Apollinis basi*, « Lorsqu'il devint grand pontife après la mort de Lépide, car il n'avait jamais voulu, de son vivant, lui retirer cette charge, ayant rassemblé tous les recueils de prophéties grecs et latins qui, sans aucune autorité ou sans autorité suffisante, avaient cours dans l'empire, soit plus de deux mille ouvrages, il les fit brûler, et ne conserva que les livres Sibyllins, encore après y avoir fait un choix, puis il les enferma dans deux armoires dorées, sous la statue d'Apollon Palatin ». En 17 av. J.-C., les Livres Sibyllins était intervenus dans la décision d'organiser les jeux séculaires : parce qu'une comète était apparue dans le ciel, annonciatrice de temps nouveaux, les Quindécemvirs consultèrent les Livres Sibyllins et déclarèrent que ce prodige était le signe que le temps était venu de célébrer ces jeux, symboles pour les Étrusques d'un changement de « siècle » – le *saeculum* étant, selon la doctrine étrusque, un cycle, de durée variable, qui s'achevait quand disparaissait le dernier vivant qui était né à son début, et dont la fin était signalée aux hommes par l'apparition de prodiges.

<sup>3</sup> « Nos aïeux ont voulu que le culte de Cérès fût célébré avec piété et cérémonial. Comme ce culte avait été importé de Grèce, il était toujours desservi par des prêtresses grecques et tout le vocabulaire était grec. Mais tout en choisissant en Grèce une femme pour les initier à ce culte hellénique et pour le célébrer, ils ont voulu que, célébrant un culte pour des citoyens Romains, elle fût citoyenne, afin qu'elle

Ce sont également les Livres Sibyllins qui, en 433, au cours d'une épidémie, prescrivirent la fondation d'un temple à Apollon. Le dieu « à la longue chevelure<sup>1</sup> », qui ne fut jamais véritablement assimilé à une divinité latine, semble d'ailleurs avoir conservé longtemps son caractère étranger dans l'esprit des Romains, malgré tout le respect voué à son oracle de Delphes, malgré le rôle important attribué, dans la littérature, aux Sibylles<sup>2</sup>, et malgré l'intégration dans le cycle des fêtes annuelles des *Ludi Apollinares* créés en 212<sup>3</sup> : Lucilius, par exemple, le présente dans le premier livre de ses *Satires* comme un dieu spécifiquement grec<sup>4</sup>. H. Bardon estime qu'au temps de Varron, l'haruspicine, héritage des Étrusques, était encore perçue comme étrangère, voire exotique : « À [cette époque], les Romains s'efforcent de rédiger sous forme de traités en latin les préceptes de l'haruspicine, cette « discipline étrusque » (*disciplina etrusca*), à laquelle ils en appelaient depuis si longtemps, dans les circonstances graves, sans l'avoir jamais dépouillée de son caractère d'exception, voire d'exotisme<sup>5</sup> ».

À partir du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. se font sentir les conséquences de l'ouverture sur le monde hellénistique causée par la conquête des villes grecques du centre et du sud de l'Italie, ainsi que par l'expérience des guerres puniques. La religion romaine accueille de nouveaux cultes venus de Grande-Grèce : par exemple celui d'Hercule à l'*Ara Maxima*, en réalité Héraclès chthonien, introduit par l'un des premiers Romains marqué par l'hellénisme, le censeur Appius Claudius<sup>6</sup>, ou encore, au moment de la première guerre punique, celui de l'Hadès grec, assimilé à *Dis Pater*, et de Perséphone, assimilée à la Proserpine romaine<sup>7</sup>. De Sicile arrive, au moment de la seconde guerre punique, le culte de Vénus Érycine<sup>8</sup>. Un peu plus tard, des magistrats philhellènes édifient dans Rome plusieurs sanctuaires à la Fortune<sup>9</sup>, et

---

priât les dieux immortels selon des rites exotiques et étrangers sans doute, mais du moins avec un esprit national et civique » (*Pro Balbo*, XXIV, 55).

<sup>1</sup> Apollon est souvent désigné par cette périphrase ; voir par exemple Hor., *Épodes*, 15, 9 (*intonsosque... Apollinis capillos*) ; Ov., *Tr.*, III, 1, 60 (*intonsi... dei*), etc.

<sup>2</sup> Notamment dans l'*Énéide* de Virgile, où la Sibylle de Cumès sert de guide à Énée lors de sa descente aux Enfers. Chez Silius Italicus (XIII, 400-416), Scipion, au moment où il se prépare à descendre aux Enfers pour rencontrer les deux Scipions morts en Hibernie, rencontre Autooné, la prêtresse de Cumès, qui lui annonce qu'il rencontrera l'ancienne Sibylle de Cumès.

<sup>3</sup> Sur les circonstances de l'institution de ces jeux, voir Tite-Live, XXV, 12, 2-15, et l'*Introduction* de F. Nicolet-Croizat dans la C.U.F., p. LIII sq. L'événement intervient au moment de la diffusion dans la Ville de superstitions étrangères et suspectes, en 213 av. J.-C. (cf. XXV, 1, 8).

<sup>4</sup> Cf. Lucilius, *Satires*, I, frg. 16 et 19, cités *infra*, II<sup>e</sup> partie. Dans le frg. 19, Apollon est décrit en train de danser ; or la pratique de la danse, qui faisait partie des mœurs grecques et orientales, était jugée efféminée et donc déshonorante par les Romains.

<sup>5</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 311-312. Sur les auteurs qui traitèrent de ce sujet, cf. *ibid.*, p. 312-316. Les troubles politiques de la fin de l'époque républicaine suscitérent un regain d'intérêt pour l'Étrurie : Plinius cite dans l'*Index* des livres III et IV un Julius Aquila, peut-être affranchi de Mécène, auteur d'un livre intitulé *La discipline étrusque (De etrusca disciplina)*, cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 109.

<sup>6</sup> Cf. les analyses de J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain*, Paris, 1926. Sur les liens existant entre cet Hercule et le pythagorisme, cf. J. Carcopino, *Les origines pythagoriciennes de l'Hercule romain*, in *Aspects mystiques de la Rome païenne*, Paris, 1947.

<sup>7</sup> On célébra également en l'honneur de Dis Pater et de Proserpine des « Jeux Tarentins », du nom du lieu-dit *Tarentum* au Champ de Mars : « Les *Ludi Tarentini* de 249, célébrés en l'honneur de *Dis Pater* (Pluton) et de Proserpine, étaient des emprunts directs au rite grec. Livius Andronicus (dont ce fut probablement la première manifestation littéraire officielle) avait composé l'hymne qui fut chanté solennellement, selon la coutume grecque, à cette occasion, par un chœur de vingt-sept jeunes filles » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 120).

<sup>8</sup> Le temple de Vénus Érycine sur le Capitole avait été voué en 217 par Fabius, mais achevé seulement en 215, après Cannes. Sur les nuances à apporter à son caractère étranger, voir l'opinion de P. Grimal, *ibid.*, p. 124-125 : « Les historiens modernes considèrent que nous avons là l'implantation pure et simple d'un culte hellénique, et l'interprètent comme le signe d'un nouveau stade de l'hellénisation religieuse de Rome. Pourtant, les circonstances dans lesquelles fut installée la déesse tendent à prouver le contraire. L'Épidaurien Asclépios avait été autrefois relégué dans l'île Tibérine, *Dis Pater* et Proserpine étaient honorés dans le Champ de Mars, au *Tarentum*. La Vénus du Mont Éryx, elle, fut introduite à l'intérieur du *pomerium* et sur la colline sacrée par excellence. Cette exception a étonné les historiens. Mais l'exception n'est qu'apparente et n'a certainement pu scandaliser les contemporains. Vénus trouva place sur le Capitole parce que les Romains ne la considéraient pas comme une étrangère, mais comme une divinité déjà nationale, et ils l'accueillaient comme telle. Or, cette Sicilienne était bien en vérité une Romaine retrouvée, puisque la fondation de son temple était attribuée à Énée, non loin de cette Ségeste dont les origines troyennes étaient un souvenir encore vivant, ranimé, probablement, par des tragédies comme l'*Hésione* de Naevius. »

<sup>9</sup> Cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, note 66, p. 210 : « Nous pensons au temple de *Fortuna Primigenia*, dont l'épithète indique que la

les Romains accueillent, venu de Phrygie, le culte de la Grande Mère de Pessinonte, dont on installa en 204 le symbole, la Pierre noire, à l'intérieur même du *Pomoerium*, sur le Palatin<sup>1</sup> : bien que débarrassée de ses aspects les plus excessifs et de son mysticisme, et rattachée au passé romain par le moyen de la légende des origines troyennes de Rome<sup>2</sup>, ce n'en est pas moins une divinité orientale qui entre alors dans la religion officielle<sup>3</sup>. De Grande-Grèce arrivent aussi, vers la fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., de nouvelles croyances : le pythagorisme<sup>4</sup> et la religion dionysiaque, dont l'influence marque déjà certains des premiers auteurs de langue latine<sup>5</sup>, se développent à cette époque en Italie méridionale, et bientôt atteignent Rome. Enfin, c'est à partir de cette époque également que les dieux romains, de manière générale,

---

déesse est considérée comme la « première-née » de Jupiter et comme une force primordiale, fondamentale de l'Univers. Cette notion n'appartient pas à la vieille religion romaine, mais il s'agit d'un culte originaire de Préneste et fortement teinté d'hellénisme. Le temple fut voué en 204 par le consul P. Sempronius Sophus, dont le surnom indique suffisamment les tendances philhellènes et le gentilice les liens qui pouvaient unir aux Cornélii, dont les Sempronii furent de tout temps les alliés. [...] D'autre part, le temple de la *Fortuna Huiusce diei*, au Palatin, est assignable à un autre membre du même groupe politique, L. Aemilius Paulus ».

<sup>1</sup> Sur l'arrivée de Cybèle à Rome et les origines de son culte, cf. notamment Tite-Live, Ovide (*Fastes*, livre IV), Silius Italicus (*La guerre punique*, XVII, 1-48).

<sup>2</sup> Pour P. Grimal, l'installation du culte de Cybèle à Rome ne correspond pas à une quelconque vague de mysticisme due au désespoir né des guerres puniques, mais à toute une série de motivations beaucoup plus complexes : « On soupçonne, derrière cette décision, inspirée par les Livres Sibyllins, tout un complexe de mobiles. Celui que les modernes invoquent d'ordinaire est le moins probable. Il ne s'agissait pas de dériver dans un culte d'État les superstitions populaires qui se faisaient jour un peu partout, puisque, précisément, le sénat s'appliqua à dépouiller la nouvelle religion de ses éléments affectifs, et que nulle autre déesse ne fut desservie de façon aussi exclusive par les représentants des *gentes* patriciennes. Des raisons d'opportunité politique suggèrent sans doute cette venue de la déesse : les relations diplomatiques de plus en plus étroites avec les Attalides de Pergame, alliés de Rome pendant la première guerre de Macédoine, tournaient tous les yeux vers la Phrygie. Mais surtout grandissait à Rome le désir d'affirmer les origines troyennes de la cité. Il faut sans doute attribuer, dans le renouveau de ce mouvement, une grande responsabilité à l'influence exercée par le théâtre, qui popularisait les mythes du cycle troyen et contribuait à doter les Romains d'un trésor légendaire, susceptible de fournir des mythes inspirants [...]. Il est très significatif que l'introduction de la divinité phrygienne (comme d'ailleurs celle de la Vénus Érycine, qui ne s'y fût pas moins prêtée) ne se soit pas accompagnée d'une vague de mysticisme et que ce culte ne soit parvenu sur les rives du Tibre que décanté et dépouillé de son caractère orgiastique. Le sénat prenait ses précautions contre les dangers que pouvait faire courir au *mos maiorum* un contact imprudent avec les rites excessifs de l'Orient. Attis, le parèdre ambigu de la déesse, n'avait point sa place au sanctuaire palatin, et la religion de Cybèle perdait, par là même, ce qui faisait son pouvoir sur les foules asiatiques : ce mystère de mort et de résurrection, d'érotisme et de douleur. La Grande Mère, que l'on appelait de Pergame, était moins la Cybèle Mère des Dieux, la déesse aux fauves, entourée de ses corybantes que Rhéa, mère des Romains, hypostase divine de cette Rhéa Silvia que l'on disait fille ou descendante d'Énée et mère de Rémus et de Romulus. Les patriciens qui accueillirent la déesse et formèrent pour célébrer son culte des « sodalités » d'où étaient exclus les plébéiens, n'avaient pas le sentiment de rompre, pour autant, avec les traditions religieuses nationales, mais, au contraire, celui de les retrouver après un long oubli et de leur rendre une vigueur bienfaisante pour toute la cité » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 125-127).

<sup>3</sup> Sur les monnaies et les sculptures à l'effigie de Cybèle, cf. M. Bieber, *The Images of Cybele in Roman Coins and Sculpture*, dans *Hommages à M. Renard*, t. III, p. 31.

<sup>4</sup> D'après P. Grimal, le pythagorisme serait venu de Grande-Grèce à Rome par l'intermédiaire des marins abordant au port du Tibre. Malgré l'attrait exercé par le pythagorisme sur les esprits, il semble avoir reçu un accueil réservé de la part des *Patres*. La réforme du culte d'Hercule à l'*Ara Maxima*, le sanctuaire consacré au héros sur le Forum romain, non loin du Port, et dans lequel Appius Claudius joua un rôle, semble liée au pythagorisme : « Le caractère « pythagoricien » et mystique de ce culte, venu de Crotona par l'intermédiaire de Tarente a été démontré. Le rite, à la différence des cultes romains, comportait une véritable communion des fidèles, qui participaient à un banquet sacré. Hercule était honoré en ce lieu comme le vainqueur par excellence, le héros qui avait triomphé de la mort et conquis l'immortalité par son mérite personnel. [...] [J. Carcopino] a discerné le caractère véritable des célébrants, dont l'un, le *Potitius*, était l'échanson qui dispensait le breuvage d'immortalité et les autres, les *Pinarii*, étaient les fidèles, « ceux qui ont faim et soif ». L'innovation d'Appius Claudius, le Pythagoricien, consista à confier la célébration de la cérémonie au préteur urbain, qui se substituait au *Potitius*, tandis que ses serviteurs tenaient le rôle des *Pinarii*. Par cette réforme, qui fut taxée d'impiété en son temps, au point que l'on expliqua par une punition du ciel la cécité dont Appius fut frappé en sa vieillesse, était annexé à la religion officielle un rite pythagoricien qui, jusque-là, n'avait profité qu'aux initiés et aux fidèles, individuellement. Appius Claudius, ce faisant, enrichissait le patrimoine religieux de la cité, captait au bénéfice de celle-ci une religion prestigieuse, qui ne promettait rien moins que l'immortalité personnelle. La démarche d'Appius s'explique par la politique suivie habituellement au sénat en pareilles matières : il fallait à la fois ménager la susceptibilité des dieux et se prémunir contre les dangers de pratiques qui tendaient à établir un contact direct entre le fidèle et la divinité, à amoindrir la cohésion interne de la cité et, finalement, introduisaient des ferments d'anarchie. On pourrait penser qu'il aurait été plus simple d'interdire purement et simplement le culte de l'*Ara maxima*. Mais il est toujours dangereux d'interdire un culte, on risque d'offenser le dieu et, de plus, certains des Pères, parmi lesquels, peut-être, Appius Claudius lui-même, étaient probablement animés de quelque sympathie pour le pythagorisme. Ils savaient ce que celui-ci pouvait apporter de neuf à la cité. Finalement, la décision prise risque bien d'avoir été le résultat d'une transaction, un compromis où chacun trouvait son compte » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 228-230).

<sup>5</sup> Livius Andronicus, Naevius, puis Plaute, Pacuvius, Accius et Ennius évoqueront dans leurs œuvres les rites dionysiaques. Le *Térée* de Livius et le *Lycurgue* de Naevius, deux tragédies traitant directement de la légende de Dionysos et mettant en scène des thiasés, sont, d'après P. Grimal (*Le siècle des Scipions*, p. 80), le reflet littéraire de cette innovation spirituelle et culturelle de la fin du III<sup>e</sup> siècle en Italie (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie). Ennius, originaire d'Italie du Sud, sera marqué également par le pythagorisme : « Le prologue des *Annales* raconte en effet un rêve que le poète aurait fait et dans lequel il lui aurait été révélé que l'âme du vieil aède revivait en lui. Ce songe est évidemment imité de Callimaque, et on peut le considérer comme un simple artifice littéraire, mais, ainsi qu'on l'a fait remarquer, s'il est vrai que le songe d'Ennius soit « callimachéen », dans la forme, son sens ne l'est pas. De plus, Ennius, dans un autre poème, intitulé *Épicharme*, a exposé et défendu la doctrine pythagoricienne de la métempsychose. Rien n'indique que ce ne soit pas chez lui une conviction profonde, liée, probablement, à ses origines méridionales, puisque, dans l'Italie du Sud, on le sait, la pythagorisme avait exercé une influence considérable, politique, religieuse et philosophique, et les préoccupations eschatologiques n'ont jamais cessé d'être vives dans

tendent à s'assimiler de plus en plus aux divinités du panthéon grec, dont ils empruntent la forme et le visage<sup>1</sup>, sans toutefois se confondre, dans l'esprit des fidèles, avec l'image qu'en donnent les mythes grecs<sup>2</sup>.

Mais c'est surtout à partir du siècle suivant, avec l'introduction ou le progrès des superstitions orientales populaires au détriment de la religion officielle, que les influences étrangères commencèrent à marquer profondément la société romaine, dans les classes les plus humbles comme dans les milieux les plus élevés, au point de susciter, parfois, les réactions violentes du pouvoir et l'inquiétude des moralistes. À partir de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., après le profond désarroi et la véritable crise religieuse causés par la seconde guerre punique, les Romains délaissent peu à peu la religion traditionnelle, incapable de répondre à leurs interrogations et à leurs nouveaux besoins spirituels ; alors que certains se tournent vers la pensée philosophique grecque, la plupart, tout en conservant, parfois, une pratique purement formelle de la religion nationale et de ses rites ancestraux, se tournent vers d'autres traditions. Lors du dernier siècle de la République en effet, les contacts avec l'Orient et la Grèce hellénistiques, les bouleversements historiques et l'insécurité éveillent dans les esprits le désir d'une religion consolatrice ; dans la mesure où la vieille religion nationale était incapable de répondre à ces exigences, les Romains recourent aux cultes à mystères, déjà familiers aux Grecs.

Parmi les nouvelles religions qui exercèrent leur attrait sur les esprits des Romains, certaines semblent n'avoir connu qu'un succès relativement restreint. Les mystères d'Éleusis, par exemple, qui jouissaient chez les Romains, malgré leur caractère étranger, d'une grande considération due à l'ancienneté et à la renommée de ce culte en Grèce<sup>3</sup>, n'étaient célébrés qu'à Athènes<sup>4</sup> ; certains se faisaient initier lors d'un séjour en Attique, comme le fit Auguste<sup>5</sup>. La « Déesse Syrienne » – déesse de la fertilité connue sous le nom d'Atargatis et qui avait son temple à Hiéropolis en Syrie – fut introduite en Italie par Sylla, qui l'avait connue en Asie : le dictateur honorait cette déesse sous les noms de Vénus ou de *Fortuna* et se faisait appeler *Felix*, à l'imitation des rois hellénistiques et de leur *Tychè*, en liaison avec ce culte et la protection que lui accordait la divinité. La religion de Mithra, ancien dieu indo-iranien

---

les pays entre Tarente et Locres » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 219).

<sup>1</sup> Cf. P. Grimal, *Le Siècle des Scipions*, p. 17-18.

<sup>2</sup> « Jamais les fictions de la mythologie grecque n'avaient été acceptées, à Rome, comme article de foi. [...] L'assimilation de l'un quelconque des dieux romains à son « correspondant » hellénique n'est qu'une formule commode, une généralisation sommaire, qui n'engage pas la réalité de la divinité considérée. On comprendra aisément, par exemple, que la puissance de la *Juno Regina*, évoquée de Véies lorsque la ville fut prise par les Romains, n'a rien à voir avec les légendes relatives à Héra grecque, ses démêlés avec Jupiter, sa rancune contre Héraclès. On pourra *essayer* d'agir sur telle divinité en fondant un rite sur sa légende, telle que la racontent les Grecs ; mais ce ne sera jamais qu'une tentative, dont le résultat pratique seul dira si elle est valable. Ce mépris tranquille pour les mythes helléniques nous est garanti par un indice significatif : lorsqu'on décida d'introduire le rite du lectisterne, en 399 avant J.-C., les couples de divinités qui furent alors constitués ne répondent pas du tout à ceux que sembleraient imposer les légendes traditionnelles en Grèce. C'est ainsi que l'on associa Hercule à Diane et Mercure à Neptune, tandis qu'Apollon était placé auprès de Latona. [...] Pour les Romains, les divinités sont essentiellement des forces agissantes, elles sont, en elles-mêmes, inconnaisables et ce qu'en racontaient les Grecs, poètes ou mythographes, était sans importance réelle » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 225-226).

<sup>3</sup> Néron lui-même, d'après Suétone, éprouvait à l'égard des mystères de Cérès une crainte religieuse, qui se manifesta lors d'un voyage en Grèce qu'il fit après le meurtre de sa mère Agrippine (*Néron*, XXXIV, 8).

<sup>4</sup> Suétone nous apprend que Claude voulut le transporter à Rome (Suétone, *Claude*, XXV, 13).

<sup>5</sup> Suétone, *Auguste*, XCIII, 1. Sylla avait également reçu l'initiation aux mystères d'Éleusis (cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. 1, p. 151). J.-P. Cèbe (*Varron, Satires Ménippées*, p. 894 sq.) indique que les mystères grecs de Cérès-Déméter étaient classés parmi les *sacra peregrina* (ils avaient été importés d'Italie du Sud, sans doute de Campanie, au début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère) et jouissaient d'une certaine faveur vers 70 av. J.-C., à l'époque où Varron écrivait la satire *Gerontodidaskalos* (cf. Varron, *R. R.*, III, 1, 5 ; Cicéron, *Leg.*, II, 14, 36 ; Tite-Live, XXXI, 14, 7 ; XXXI, 47, 2). Ce culte était réglementé, réservé aux femmes et intégré dans la religion officielle, mais n'était peut-être pas aussi bien considéré qu'on l'a prétendu (si le frg. 191 de la satire *Gerontodidaskalos* fait allusion à ce culte).

identifié au Soleil<sup>1</sup>, dont le culte à mystères progressa en Italie et à Rome à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. par l'intermédiaire des pirates assagis par Pompée et installés dans le sud de la péninsule, était quant à elle réservée aux hommes et prospéra surtout dans chez les marchands et les soldats ; elle n'est citée dans aucun des textes que nous possédons de cette période. Mais certaines religions d'origine gréco-orientale connurent un succès beaucoup plus grand, touchant les éléments les plus humbles de la population au même titre que les élites riches et cultivées : c'est le cas, bien sûr, des cultes de Bacchus, de Cybèle et des divinités égyptiennes.

## – Les religions et les croyances de l'Occident et du Nord

Les religions occidentales sont peu représentées parmi l'ensemble des *topoi* exotiques concernant les cultes étrangers ; cela est sans doute dû au fait que les pratiques religieuses des peuples nordiques et occidentaux étaient, d'une part, beaucoup moins bien connues que celles de l'Orient, et d'autre part généralement considérées comme barbares, primitives, et tout à fait indignes d'être pratiquées par un Romain.

Quelques auteurs ont évoqué, de manière parfois assez détaillée, la religion des Gaulois et des Germains. En dehors des exposés que consacre la *Guerre des Gaules* de César aux croyances de ces peuples<sup>2</sup>, on trouve des renseignements chez Cicéron, qui a parlé des druides et de la pratique de la divination chez les Gaulois :

*Eaque diuinationum ratio ne in barbaris quidem gentibus neglecta est, siquidem et in Gallia Druidae sunt, e quibus ipse Diuitiacum Haeduum, hospitem tuum laudatoremque, cognoui, qui et naturae rationem, quam φυσιολογία Graeci appellant, notam esse sibi profitebatur et partim auguriis, partim coniectura, quae essent futura, dicebat*<sup>3</sup>.

Tite-Live remarque seulement, à l'occasion du récit de l'invasion gauloise de 390 avant J.-C. et de l'action courageuse de Fabius – qui se rendit sur le Quirinal, en traversant les avant-postes ennemis, pour y pratiquer un sacrifice traditionnel –, la crainte religieuse qui caractérise les Gaulois, déjà soulignée par César dans plusieurs passages de la *Guerre des Gaules*<sup>4</sup>.

Toutefois, en ce qui concerne les rites religieux et les croyances des peuples nordiques et occidentaux, ce sont surtout les aspects les plus barbares, les plus primitifs et les plus choquants pour les mentalités grecques ou romaines qui ont été le plus souvent retenus dans la

<sup>1</sup> Mithra est un ancien dieu indo-iranien, associé à la lumière, au soleil, au feu (sacré et éternel chez les Perses), allié à la puissance bénéfique Ahuramazda.

<sup>2</sup> Sur les Gaulois, voir VI, 13, 3-4 ; VI, 14, 3-6 ; VI, chap. 16-18 ; sur les Germains, voir I, 50, 4 et I, 53, 7 (sur la consultation des sorts, d'après lesquels les Germains décident ou non d'engager le combat, et le rôle de certaines femmes ; la consultation des sorts est une coutume citée également chez Tacite, *Hist.*, IV, 61 et *Germ.*, 10). Sur les *excursus* ethnographiques de la *Guerre des Gaules*, voir les passages cités *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>3</sup> « Ce système divinatoire n'a pas même été négligé chez les peuples barbares. La Gaule a ses druides, parmi lesquels j'ai moi-même connu l'Héduen Diviciacus, ton hôte et ton panégyriste, qui affirmait connaître la science de la nature, appelée physiologie par les Grecs, et qui prédisait l'avenir en partie par une technique augurale, en partie par la conjecture » (*De diuinatione*, I, 41, 90). Sur Diviciacus (ou Diviciacus), souvent nommé dans la *Guerre des Gaules* de César, et qui fut sans doute l'hôte de Cicéron lors de son séjour à Rome en 61, voir la note 169, p. 72 dans la C.U.F.

<sup>4</sup> Tite-Live, V, 46, 3 : ... *in Capitolium ad suos rediit, seu attonitis Gallis miraculo audaciae seu religione etiam motis, cuius haudquaquam neglegens gens est*, « [Fabius] revint au Capitole parmi les siens, devant les Gaulois frappés de stupeur par cette audace prodigieuse et éprouvant peut-être aussi une crainte religieuse, à laquelle leur nation est loin d'être insensible » ; Cf. aussi *B. G.*, VI, 16, 1 (passage cité *infra*) ; VI, chap. 17 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

littérature de cette période<sup>1</sup>. De nombreux auteurs ont évoqué, en effet, les rituels religieux sanglants de certains peuples barbares, et en particulier les sacrifices humains qu'ils effectuaient à certaines occasions ; la répugnance éprouvée par les Romains à l'égard de ces pratiques est soulignée par exemple chez Tite-Live à propos du sacrifice d'un couple de Gaulois et d'un couple de Grecs effectué en 216 avant J.-C. sur l'injonction des Livres Sibyllins :

*Interim ex fatalibus libris sacrificia aliquot extraordinaria facta, inter quae Gallus et Galla, Graecus et Graeca in foro bouario sub terram uiui demissi sunt, in locum saxo consaeptum, iam ante hostiis humanis, minime Romano sacro, imbutum*<sup>2</sup>.

Ces sacrifices humains constituent l'un des lieux communs attachés aux Gaulois<sup>3</sup>, et relèvent sans doute tout autant de la vérité historique que de l'exagération poétique ou de la rhétorique. Cicéron, dans la défense de Fontéius, se sert de l'horreur que ne manquera pas de susciter cette coutume chez son public<sup>4</sup>, Tite-Live l'évoque brièvement, à des fins essentiellement rhétoriques, dans le discours où Manlius Vulso démontre l'utilité de sa campagne militaire contre les Galates d'Asie Mineure<sup>5</sup>, et César en parle, bien évidemment, dans son exposé des mœurs gauloises :

*Natio est omnis Gallorum admodum dedita religionibus, atque ob eam causam qui sunt affecti grauioribus morbis quique in proeliis periculisque uersantur, aut pro uictimis homines immolant aut se immolatueros uouent administrisque ad ea sacrificia druidibus utuntur, quod, pro uita hominis nisi hominis uita reddatur, non posse deorum immortalium numen placari arbitrantur, publiceque eiusdem generis habent instituta sacrificia. Alii immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta uiminibus membra uiuis hominibus complent ; quibus succensis circumuenti flamma exanimantur homines. Supplicia eorum qui in furto aut in latrocinio aut ex aliqua noxia sint comprehensi gratiora dis immortalibus esse arbitrantur ; sed cum eius generis copia defecit, etiam ad innocentium supplicia descendunt*<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Le cas le plus extrême est sans doute celui des Germains, qui, au dire de César, n'ont pas de prêtres, pratiquent peu de sacrifices et adorent les éléments naturels tels que le soleil, le feu ou la lune (*B. G.*, VI, 21, 1-2, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>2</sup> « Cependant, sur l'indication des livres du Destin, on fit plusieurs sacrifices extraordinaires : entre autres, un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque furent enterrés vivants au marché aux bœufs, dans un endroit clos de pierres, arrosé déjà auparavant du sang de victimes humaines, cérémonie religieuse bien peu romaine » (XXII, 57, 6, trad. E. Lasserre). Voir aussi, à propos de la cérémonie des Argées célébrée le 14 mai, la note de R. Schilling au v. 612 du livre V des *Fastes* d'Ovide : « [Cette fête] passe pour la plus grande cérémonie de purification, selon Plutarque (*Q. R.* 86) qui se demande si jadis on ne jetait pas dans le Tibre des êtres humains à la place des mannequins. C'est un fait qu'au moins à trois reprises [...], en 228, 216, 114-113 avant J.-C., eurent lieu à Rome des sacrifices humains, qui furent accomplis chaque fois à la suite de l'*incestum* commis par des Vestales, sur injonction des livres sibyllins ». R. Schilling précise quelques lignes plus loin qu'on ignore « de quels critères relevait le choix ethnique des victimes ». Pline, XXX, 12, affirme que c'est seulement sous le consulat de Cn. Cornélius Lentulus et de P. Licinius Crassus (en 97 av. J.-C.) qu'un sénatus-consulte interdit d'immoler un homme.

<sup>3</sup> Voir aussi la coutume gauloise, déjà évoquée plus haut, consistant à se servir du crâne d'un ennemi comme d'une coupe à l'usage des prêtres ou comme vase sacré pour les libations (Cn. Gellius, *Annales*, frg. 27 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 81, et la note correspondante). Salluste fait également allusion à l'utilisation de sang humain dans le cadre d'un rite d'alliance pratiqué par Catilina et ses complices, à l'imitation, peut-être, des peuples gaulois : *Fuere ea tempestate qui dicerent Catilinam, oratione habita, cum ad iusiurandum popularis sceleris sui adigeret, humani corporis sanguinem uino permixtum in pateris circumtulisse*, « Lors de ces événements, certains ont prétendu qu'après son discours Catilina, au moment où il faisait prêter serment à ses complices, aurait fait circuler des coupes pleines de sang humain mélangé à du vin » (*Catilina*, XXII, 1). Sur ce rite d'alliance, voir la note 1, p. 77 d'A. Ernout.

<sup>4</sup> Cicéron, *Pro M. Fonteio*, XIV, 31 (voir *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>5</sup> XXXVIII, 47, 12 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie). R. Adam (note *ad loc.*) précise à propos de ce passage que « l'authenticité des sacrifices humains dans la religion gauloise n'est pas certaine pour le II<sup>e</sup> siècle », mais que « les Romains ont [...] trop souvent parlé de sacrifices humains pour qu'il n'y ait pas un fond de vérité ».

<sup>6</sup> « Tout le peuple gaulois est très religieux ; aussi voit-on ceux qui sont atteints de maladies graves, ceux qui risquent leur vie dans les combats ou autrement, immoler ou faire vœu d'immoler des victimes humaines, et se servir pour ces sacrifices du ministère des druides ; ils pensent, en effet, qu'on ne saurait apaiser les dieux immortels qu'en rachetant la vie d'un homme par la vie d'un autre homme, et il y a des sacrifices de ce genre qui sont d'institution publique. Certaines peuplades ont des mannequins de proportions colossales, faits d'osier tressé, qu'on remplit d'hommes vivants : on y met le feu, et les hommes sont la proie des flammes. Le supplice que ceux qui ont été arrêtés en flagrant délit de vol ou de brigandage ou à la suite de quelque crime passe pour plaire davantage aux dieux ; mais lorsqu'on n'a pas assez de victimes de ce genre, on ne craint pas de sacrifier des innocents » (*B. G.*, VI, 16, 1-5). Ces sacrifices cessèrent sur l'intervention des Romains, au temps d'Auguste (cf. Strabon, IV, 4, 5 (C, 198) et Suét., *Cl.*, XXV, 13, passage cité *supra*). César décrit également une coutume, proche de celle des sacrifices humains, consistant à brûler avec le cadavre, lors des funérailles, les proches du défunt : *Funera*

Mais ce *topos* s'attache également à d'autres peuples. Philus en fait la liste au livre III du *De Republica*, à titre d'argument destiné à illustrer la diversité des coutumes : outre les Gaulois, y figurent le légendaire Busiris vaincu par Hercule, les Taures du Pont-Euxin, ainsi que les Carthaginois :

*Quam multi, ut Tauri in Axino, ut rex Aegypti Busiris, ut Galli, ut Poeni, homines  
immolare et pium et diis immortalibus gratissimum esse duxerunt !<sup>1</sup>*

Dans les *Tristes* et les *Pontiques*, Ovide ne manquera pas de faire allusion aux mœurs barbares et sanglantes des Taures pour dépeindre la sauvagerie de son lieu d'exil et attirer sur lui la pitié. Il rappelle explicitement, à plusieurs reprises, la légende d'Iphigénie en Tauride et les pratiques anthropophages des Taures ; c'est le cas, notamment, dans ce passage du livre IV des *Tristes* :

*Sunt circa gentes quae praedam sanguine quaerunt  
nec minus infida terra timetur aqua.  
Illi quos audis hominum gaudere cruore  
paene sub eiusdem sideris axe iacent ;  
nec procul a nobis locus est, ubi Taurica dira  
caede pharetratae pascitur ara deae<sup>2</sup>,*

et dans le poème du livre III des *Pontiques* où Ovide fait raconter à un vieillard de Tomes les légendes associées à la Diane scythique<sup>3</sup>. Ce récit présente la Tauride comme étant située à proximité du pays des Gètes où réside Ovide<sup>4</sup> ; il contient une description détaillée du temple d'Artémis en Tauride<sup>5</sup> et des évocations terrifiantes des sacrifices humains pratiqués en l'honneur de la déesse, qui exigeait le meurtre des étrangers<sup>6</sup>.

---

*sunt pro cultu Gallorum magnifica et sumptuosa ; omniaque quae uiuis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt, etiam animalia, ac paulo supra hanc memoriam serui et clientes quos ab iis dilectos esse constabat iustis funeribus confectis una cremabantur*, « Les funérailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses ; tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, même les animaux, et, il n'y a pas longtemps encore, la règle d'une cérémonie funèbre complète voulait que les esclaves et les clients qui lui avaient été chers fussent brûlés avec lui » (VI, 19, 4). Ovide semble également associer les sacrifices humains aux Germains (*Tr.*, IV, 2, 35-36, passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie). Lucain (I, 444-446) évoquera les sacrifices à Teutatès et Taranis, et, en III, 399-426, décrira un bois sacré dont tous les arbres sont dégouttants de sang humain (*omnis et humanis lustrata cruoribus arbor*, 405).

<sup>1</sup> « Que de gens, tels les Taures, sur l'Euxin, Busiris, roi d'Égypte, les Gaulois, les Carthaginois, se sont imaginé que sacrifier des victimes humaines était un rite pieux et extrêmement agréable aux dieux immortels » (*De Rep.*, III, 9, 15). Les Taures étaient les habitants de la Crimée actuelle ; ce peuple barbare et sauvage offrait en sacrifice à Artémis les naufragés et les prisonniers (cf. *infra*). Sur Busiris, roi mythique d'Égypte vaincu par Hercule, cf. *supra*. Hérodote, IV, 103 mentionne ces sacrifices humains chez les Taures et les Égyptiens. Les sacrifices humains pratiqués par les Gaulois et les Carthaginois sont encore évoqués dans les *Antiquitates rerum diuinarum* de Varron à propos du dieu Saturne (livre XVI, fig. 244 Cardauns, *ap.* Augustin, *De ciuitate Dei*, 7, 19 p. 297, 28). Sur la religion carthaginoise, voir *infra*.

<sup>2</sup> « Tout autour sont des peuples qui versent le sang pour piller, et la terre n'offre pas moins de dangers que la mer perfide. Ce peuple qui, tu le sais, fait ses délices du sang humain se trouve presque sous l'axe du même astre, et non loin de nous est l'endroit où l'autel Taurique de la déesse au carquois se repaît d'affreux meurtres » (*Tristes*, IV, 4, 59-64). Les anthropophages de Scythie sont mentionnés par Hérodote, IV, 106 et Pline, *N. H.*, IV, 26. Les vers 65-82 rappellent plus en détail la légende d'Iphigénie en Tauride, et celle d'Oreste et de Pylade (qu'Iphigénie, devenue prêtresse d'Artémis, faillit sacrifier ; cf. v. 78 : *Cinxerat et Graias barbara uitta comas*, « ses cheveux grecs ceints d'une bandelette barbare »). Voir aussi les v. 83-86 : *Haec igitur regio, magni paene ultima mundi, / quam fugere homines dique, propinqua mihi est ; / aequae mea terra prope sunt funebria sacra, / si modo Nasoni barbara terra sua est*, « Telle est donc cette région, la dernière presque de l'immense univers, désertée par les hommes et les dieux, qui est voisine de moi ; près de ma terre ont lieu des sacrifices homicides, si toutefois Nason peut dire sienne une terre barbare ».

<sup>3</sup> *Pont.*, III, 2, 43-96.

<sup>4</sup> III, 2, 45-48 : *Est locus in Scythia – Tauros dixere priores – / qui Getica longe non ita distat humo. / Hac ego sum terra – patriae nec paenitet – ortus. / Consortem Phoebi gens colit illa deam*, « Il est un lieu de Scythie – nos ancêtres l'ont appelé Tauride – qui n'est pas très éloigné de la terre des Gètes. C'est là que je suis né et je n'ai pas honte de ma patrie. Cette nation vénère la déesse sœur de Phébus ».

<sup>5</sup> III, 2, 49-54.

<sup>6</sup> Cf. III, 2, 53-54 : *araque, quae fuerat natura candida saxi, / decolor adfuso sanguine tincta rubet*, « et l'autel, qui avait jadis la blancheur naturelle de la pierre, a perdu sa couleur et rougit, teint du sang répandu » ; 57-58 : *Sacrifici genus est, sic instituire parentes, / aduena uirgineo caesus ut ense cadat*, « L'usage de ce sacrifice institué par nos pères veut que tout étranger tombe frappé par le glaive de la vierge » ; 66 : *tristitia sacra*, « sinistres sacrifices ». Dans les vers 61 sq., le vieillard de Tomes centre son récit sur la légende d'Iphigénie en Tauride (d'après l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide), qui était devenue prêtresse de la déesse et présidait aux sacrifices sanglants lorsqu'arrivèrent Oreste et Pylade. Comme elle se préparait à sacrifier l'un d'entre eux, Oreste et Pylade se sont disputés pour mourir, avant



En dehors des sacrifices humains, les pratiques magiques – qui ne jouissaient pas non plus, chez les Romains, d’une très bonne réputation – sont elles aussi associées, de manière traditionnelle, aux peuples exotiques<sup>1</sup>, et en particulier aux barbares des contrées nordiques. L’influence de la fable paraît primordiale dans ce *topos*, dans la mesure où la Colchidienne Médée représentait, comme nous l’avons signalé plus haut, le type même de la sorcière. Les allusions à Médée sont donc, dans ce contexte, très nombreuses<sup>2</sup>. Chez Tibulle, le nom de la Colchidienne est associé à des herbes malfaisantes<sup>3</sup>, et à toutes sortes de poisons :

*Quidquid habet Circe, quidquid Medea ueneni,  
quidquid et herbarum Thessala terra gerit,  
et quod, ubi indomitis gregibus Venus adflat amores,  
hippomanes cupidae stillat ab inguine equae,  
si non me placido uideat Nemesis mea uultu,  
mille alias herbas misceat illa, bibam*<sup>4</sup>.

Il en est de même chez Horace<sup>5</sup>, et bien sûr dans les *Métamorphoses* d’Ovide, où figurent plusieurs descriptions fantastiques<sup>6</sup> ou scènes de magie<sup>7</sup> en rapport avec ce personnage.

C’est ainsi, sans doute, que s’explique le fait que, dans beaucoup d’autres passages, les herbes vénéneuses et les poisons de toutes sortes soient associés à la Colchide, à la Scythie, au Caucase, au Phase<sup>8</sup> ou à d’autres termes géographiques ou ethnographiques susceptibles de rappeler les pratiques magiques de Médée. Horace évoque ainsi, à propos de la sorcière Canidie, les herbes de l’Hibérie et les flammes de Colchide :

---

qu’Oreste ne reconnaisse en la prêtresse sa propre sœur. Ils enlevèrent ensuite la statue de la déesse et s’enfuirent. Ce récit est une nouvelle occasion d’évoquer ces pratiques inhumaines, et la cruauté des habitants : cf. v. 77-79 (qui rapportent les paroles d’Iphigénie à Oreste et Pylade) : « *Non ego crudelis, iuuenes, ignoscite, dixit, / sacra suo facio barbariora loco. / Ritus is est gentis*, « Ce n’est pas moi qui suis cruelle, jeunes gens, pardonnez-moi, dit-elle ; je préside à des sacrifices plus cruels encore que ce lieu. Tels sont les rites de cette nation » et l’allusion à Thoas, roi de Chersonnèse Taurique, des vers 59-60 : *Regna Thoas habuit Maeotide clarus in ora, / nec fuit Euxinis notior alter aquis*, « Là régnait Thoas, célèbre sur la rive Méotide, et nul autre ne fut plus connu sur les eaux de l’Euxin » (sur Thoas, cf. aussi *Contre Ibis*, 383 : *quique Thoanteae Taurica sacra deae*, « [comme ceux qui furent victimes] des sacrifices tauriques à la déesse de Thoas »). Sur ces sacrifices humains, voir aussi *Pontiques*, IV, 9, 84 : *fiat an humanum uictima dira caput*, « [Demande-lui] s’ils offrent des victimes humaines dans de cruels sacrifices ».

<sup>1</sup> Sur les origines exotiques de la magie (situées généralement en Perse), voir le passage consacré par S. Viarre, dans son ouvrage *L’image et la pensée dans les Métamorphoses d’Ovide*, p. 159 sq., à la magie en tant que « science sacrée et étrangère » (p. 172) et aux réactions des Romains face à ces pratiques, qu’ils associent souvent à l’image d’un Orient mystérieux, voire dangereux et malfaisant.

<sup>2</sup> La magie est également associée, dans un grand nombre de textes, à la Thessalie, dans la mesure, sans doute, où cette région est le cadre de l’un des épisodes de la légende de Médée et de Jason (cf. S. Viarre, *L’image et la pensée...*, p. 199), à la Thrace (cf. *id.*, *ibid.*, p. 200), ou à l’Égypte (*id.*, *ibid.*, p. 200-201) ; de même, les pratiques magiques sont une caractéristique des Mares, qui sont parfois mis en rapport avec Circé, laquelle, en tant que fille du Soleil, serait apparentée à Médée (cf. par exemple Ovide, *Mét.*, XIV, 10 : *Sole satae Circes*, « de Circé, fille du Soleil » et XIV, 33, *filia Solis*, « fille du Soleil »).

<sup>3</sup> *Malas Medeae [...] herbas*, « Les herbes malfaisantes de Médée » (Tibulle, I, 2, 51).

<sup>4</sup> « Tout ce que Circé, tout ce que Médée ont de poisons, tout ce que la terre de Thessalie produit d’herbes, l’hippomane qui, dans la saison où Vénus inspire leurs ardeurs aux troupeaux indomptés, coule des flancs de la jument en folie, si ma Nemesis ne veut pas me faire bon visage – dût-elle y mêler mille autres herbes – je boirai tout » (II, 4, 55-60).

<sup>5</sup> Horace, *Épodes*, V, 61-62 : *dira barbarae... uenena Medeae*, « les philtres terribles de Médée la Barbare ».

<sup>6</sup> Voir, par exemple, les allusions au char de Médée, traîné par des dragons (*Mét.*, VII, 218 sq. ; VII, 350 sq.). En VII, 224 sq., le poète décrit le parcours de Médée dans les airs ; elle survole notamment la Thessalie, à la recherche d’herbes magiques.

<sup>7</sup> En VII, 98, Médée aide Jason en lui donnant ses herbes enchantées (*cantatas... herbas*) ; le poète décrit une prière à Hécate en VII, 179 sq., puis une scène de magie en VII, 238 sq. (où Médée, dans sa fureur, est comparée à une Bacchante, v. 257-258 : *... passis Medea capillis / Bacchantum ritu*, « Médée, les cheveux épars, à la manière des bacchantes »). Voir aussi VII, 394 : *Sed postquam Colchis arsit noua nupta uenenis*, « Mais, quand la nouvelle épouse de Jason eut été consumée par les poisons de la Colchide » ; VII, 406-407 : *Huius in exitum miscet Medea quod olim / attulerat secum Scythicis aconiton ab oris*, « Pour [...] perdre [Thésée], Médée compose un mélange où elle fait entrer l’aconit qu’elle avait jadis apporté avec elle des bords de la Scythie » ; *Hér.*, VI, 83-84, *Nec facie meritisque placet, sed carmina nouit / diraque cantata pabula falce metit*, « Et ce n’est ni par sa beauté, ni par ses services que [Médée] te plaît ; mais elle connaît des formules magiques ; d’une faux enchantée elle moissonne des plantes redoutables ». Selon Manilius, V, 34-35, Médée serait à l’origine de la diffusion des pratiques magiques en Thessalie, puis dans le monde entier.

<sup>8</sup> Sur le Phase et le Caucase en rapport avec la légende de Médée, cf. *supra*.

*herbasque, quas Iolcos atque Hiberia  
mittit uenenorum ferax,  
et ossa ab ore rapta ieiunae canis  
flammis aduri Colchicis<sup>1</sup>.*

## – Les religions orientales

Les *exotica* relatifs aux religions orientales sont, en revanche, représentés dans un très grand nombre de textes latins de cette période, en raison de l'ancienneté des connaissances acquises par les Anciens à leur propos, mais aussi grâce à l'engouement dont firent l'objet certaines d'entre elles en Italie, à Rome et dans les provinces. C'est le cas notamment de certaines religions à mystères – la religion dionysiaque et le culte de Cybèle en particulier –, qui touchèrent une grande partie de la population romaine au cours de la période étudiée ici<sup>2</sup>. D'autres, au contraire, ne sont évoquées qu'assez rarement, sans doute parce qu'elles étaient encore trop mal connues, ou considérées comme trop exotiques, trop étrangères à la mentalité romaine pour représenter un intérêt littéraire.

Il est frappant de constater, par exemple, que la religion des Carthaginois n'est représentée, en général, que par ses caractères barbares et orientaux les plus révoltants pour la mentalité romaine, en particulier par ses sacrifices d'enfants<sup>3</sup> à Melkart, l'Hercule Tyrien. Avant Cicéron et Varron, qui les mentionnent à côté des sacrifices humains pratiqués par d'autres peuples barbares<sup>4</sup>, ils sont signalés chez Ennius au livre VII de ses *Annales*, qui commençait probablement par un exposé géographique et ethnographique sur l'histoire de Carthage et sur ses mœurs :

---

<sup>1</sup> « [Canidie ordonne] que des herbes venues d'Iolcos et de l'Hibérie, féconde en poisons, et des os dérobés à la gueule d'une chienne à jeun soient brûlés sur des flammes de Colchide » (*Épod.*, V, 21-24). Sur ces lieux, cf. la note 2, p. 212, de F. Villeneuve, qui rappelle que « l'Hibérie mentionnée au v. 21 n'est pas l'Espagne, mais une contrée située entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, à côté de la Colchide » et que « c'est, semble-t-il, ce voisinage qui en faisait associer le nom aux opérations magiques ». Iolcos était une ville de Thessalie, citée en référence à la célébrité des sorcières thessaliennes (cf. Lucain, *Phars.*, VII, 434 sq.). Voir aussi Prop., I, 12, 9-10 : *Inuidiae fuimus : num me deus obruit ? An quae / lecta Prometheus diuidit herba iugis ?*, « Mais nous fûmes objet d'envie : est-ce un dieu qui m'accable ? Est-ce l'herbe cueillie sur la montagne de Prométhée qui nous divise ? » ; Horace, *Odes*, II, 13, 8 : *uenena Colcha*, « les poisons de la Colchide » ; *Épodes*, XVII, 35 (*uenenis... Colchicis*) ; Ov., *Hér.*, VI, 131 : *... o demens Colchisque ablate uenenis*, « ô dément égaré par les poisons de Colchide » ; Aulus Sabinus, *Épîtres*, I (*Réponse d'Ulysse à Pénélope*), 37 : *Non quod Colchiacas artes tentauerit herbis*, « En vain Circé recourut aux philtres de Colchos » (trad. Cabaret-Dupaty), etc.

<sup>2</sup> Ces cultes eurent notamment un grand succès chez les femmes (cf. par exemple Tite-Live, XXV, 1, 7 ; XXXIX, 13, 8) ; J.-P. Cèbe, à propos du frg. 191 de la satire ménippée de Varron intitulée *Γερωντιδιδασκαλος*, qui nous présente des Romaines adeptes des cultes à mystères, explique ainsi ce succès féminin : « [ces cultes] procuraient aux femmes ce que la religion officielle était incapable de leur offrir – extase, intensité de l'émotion mystique, communion avec la divinité, contemplation du monde supérieur, bonheur par l'ascétisme, promesse d'une éternelle félicité après la mort – et les faisaient échapper à un ordre qui n'était pas le leur : beaucoup moins engagées que les hommes dans la vie de la cité, exclues du gouvernement et, dans une très grande mesure, de la religion d'état, dont on n'ignore pas les aspects politiques, elles trouvèrent dans les religions à mystères, en marge des structures institutionnelles, un « cadre de groupement » où elles s'épanouissaient, où leur dignité de personnes humaines était mieux reconnue et où elles étaient appelées à jouer le rôle auquel elles aspiraient. Elles parvinrent de la sorte à s'affranchir des servitudes de l'existence quotidienne, à s'émanciper de la condition inférieure dans laquelle on les enfermait auparavant, à fuir un univers bâti par et pour les hommes, à refuser sans mauvaise conscience l'idéal masculin de sagesse et de maîtrise de soi, en cultivant l'enthousiasme, le délire divin, la folie » (J.-P. Cèbe, *Varron, Satires Ménippées*, p. 893).

<sup>3</sup> Les sacrifices d'enfants, selon Quinte-Curce, *Histoires*, IV, III, 23 (qui parle à ce propos de *dira superstitio*, « superstition barbare »), étaient déjà pratiqués dans la religion des Phéniciens, et le rite se serait transmis ensuite à Carthage. L'histoire comme l'archéologie semblent confirmer en effet l'existence du *molk*, ce sacrifice d'enfants que les Carthaginois pratiquaient en cas de péril national (cf. G. et C. Charles-Picard, *Vie et mort de Carthage*, Paris, 1970, p. 46-51). Au cours du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Carthage semble avoir connu une véritable révolution spirituelle qui l'a rapprochée de ses sources orientales et sémitiques – la déesse Tanit apparaît notamment comme une résurgence de la grande déesse-mère de l'Orient.

<sup>4</sup> Voir les passages cités quelques lignes plus haut.

*Poeni soliti suos sacrificare puellios<sup>1</sup>.*

Peu nombreuses également sont les références au culte de la « déesse syrienne » Atargatis, qui ne connut pas en Occident le même développement qu'en Orient, où il concerne un grand nombre de cités grecques à partir du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>2</sup>. La déesse syrienne semble n'avoir été évoquée de manière précise, parmi les auteurs étudiés ici, que chez certains écrivains soucieux d'érudition religieuse et mythologique, comme Ovide ou Hygin, qui l'assimilent d'ailleurs à d'autres déesses plus connues. La légende, d'origine sémitique<sup>3</sup>, racontant comment la déesse, poursuivie par Typhon sur les bords de l'Euphrate<sup>4</sup>, échappa à son poursuivant, a en effet été traitée dans les *Fastes*<sup>5</sup>, où Ovide nomme cette divinité syrienne Dioné :

*... Pisces subiere gemelli :  
pro quo nunc, cernis, sidera nomen habent<sup>6</sup>.*

La même déesse est évoquée d'une manière un peu différente, à propos de la constellation des Poissons, dans le traité d'Hygin consacré à l'astronomie ; la déesse y est identifiée à Vénus :

*Diognetus Erythraeus ait quodam tempore Venerem cum Cupidine filio in Syriam ad flumen Euphraten uenisse. Eodem loco repente Typhona, de quo supra diximus, adparuisse ; Venerem autem cum filio in flumen se proiecisse et ibi figuram piscium forma mutasse : quo facto, periculo esse liberatos<sup>7</sup>.*

Ovide ne semble d'ailleurs citer cette légende que pour introduire un détail ethnographique, celui de l'interdiction, chez les Syriens, de la consommation de poisson :

<sup>1</sup> « Les Carthaginois avaient coutume de sacrifier des petits enfants » (Ennius, *Annales*, livre VII, frg. IV Skutsch, trad. personnelle). Sur ce frg., voir le *Commentaire* d'O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 367 et p. 381-382.

<sup>2</sup> C'est un fanatique de la Déesse Syrienne qui avait contribué à déclencher la guerre servile en 134 avant J.-C. (cf. Tite-Live, *Per.*, LVI, 10 : *Huius belli initium fuit Eumus seruus, natione Syrus...*, « à l'origine de cette guerre, il y eut l'esclave Eunos, un Syrien... ». Le culte d'Atargatis connaîtra un développement littéraire, plus tard, chez Lucien (*De dea Syria*), ou dans les *Métamorphoses* d'Apulée.

<sup>3</sup> Cf. la note 4 d'A. Le Bœuffle, à propos du passage d'Hygin, *L'astronomie*, II, 30 cité *infra*. Un passage des *Fastes* d'Ovide fait sans doute allusion à la déesse syrienne : *Saepe Palaestinas iurat adesse deas*, « Souvent [Attis, frappé de folie par Cybèle] jure être aux prises avec les déesses palestiniennes » (*Fastes*, IV, 236). Sur l'expression *Palaestinas deas*, qui ferait allusion à la *Dea Syria*, R. Schilling (note au v. 236), qui fait également remarquer, à propos de l'adjectif *Palaestinas* appliqué à une divinité syrienne, qu'« Ovide ne se soucie guère de précision géographique », et renvoie à l'expression *Palestina aqua* dont le poète se sert pour désigner l'Euphrate en II, 464.

<sup>4</sup> Voir, dans les *Métamorphoses*, V, 321 sq., le récit de la fuite des dieux en Égypte, poursuivis par le géant Typhoée.

<sup>5</sup> Ovide, *Fastes*, II, 461 sq.

<sup>6</sup> « Deux poissons se placèrent sous elle. En récompense ils figurent aujourd'hui, comme tu vois, parmi les noms des constellations » (*Fastes*, II, 471-472). R. Schilling, à propos du v. 461, explique que « Dioné est ici une représentation syncrétique de l'Aphrodite syrienne ou Derketo, de même que Typhon (alias *Typhoeus*, F. 1, 573) est plus ou moins contaminé par l'égyptien Seth ». Voir aussi *Mét.*, IV, 43-46, où l'une des filles de Minyas évoque brièvement une version de la légende de Derketo : *Illa quid e multis referat (nam plurima norat) / cogitat et dubia est de te, Babylonia, narret, / Derceti, quam uersa squamis uelantibus artus / stagna Palaestini credunt motasse figura*, « Quelle histoire va-t-elle choisir entre tant d'autres (car elle en savait un grand nombre) ? elle réfléchit et se consulte ; sera-ce la tienne, Dercétis de Babylone, dont les membres, couverts d'écailles après leur métamorphose, comme on le croit en Palestine, y agitèrent les eaux d'un lac ? ».

<sup>7</sup> « Selon le récit de Diognète d'Érythrée, il fut une fois où Vénus vint avec son fils Cupidon en Syrie au bord de l'Euphrate. Soudain, au même endroit, se montra Typhon, dont nous avons parlé plus haut. Vénus avec son fils se jeta dans le fleuve et là ils se métamorphosèrent en poissons : ce qui les sauva du danger » (II, 30). La même légende est évoquée un peu plus loin à propos du Poisson austral ou grand Poisson, mais la déesse apparaît cette fois sous le nom d'Isis et Hygin s'inspire d'une autre source, Ctésias de Cnide (V<sup>e</sup> siècle) : *Qui laborantem quondam Isim seruasse existimatur ; pro quo beneficio simulacrum piscis et eius filiorum, de quibus ante diximus, inter astra constituit. Itaque Syri complures pisces non esitant et eorum simulacra inaurata pro diis Penatibus colunt. De hoc et Ctésias scribit*, « [Le Poisson] sauva jadis Isis en difficulté, pense-t-on. Pour le remercier de ce service, elle plaça au ciel l'image du poisson et celles de ses fils, dont nous avons parlé précédemment. Aussi beaucoup de Syriens ne mangent-ils pas de poissons et honorent-ils leurs statues dorées comme dieux Pénates. Ctésias aussi écrit là-dessus » (II, 41). Sur la mention d'Isis, voir A. Le Bœuffle (note 2), qui souligne que la déesse égyptienne « se confond ici avec la déesse Derketo ou Atargatis ». Cette déesse avait un corps qui se terminait en queue de poisson (cf. Hor., *Art Poétique*, 4 ; Lucien, *De dea Syria* 14 ; F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1929, p. 95 sq.). Cf. aussi Germanicus, *Les Phénomènes d'Aratos*, 563-564 : *Annua concludunt, Syriae duo numina, Pisces / tempora...*, « Le cycle annuel s'achève avec les deux Poissons, divinités syriennes » et la note *ad loc.* de la C.U.F., p. 70. La légende de la déesse syrienne et des poissons se trouve encore, sous des formes un peu différentes, chez Manil., IV, 579 sq. et 800 sq., Nigid. Fig., 100, et Hyg., *Fab.* 197.

*Inde nefas ducunt genus hoc imponere mensis  
nec uiolant timidi piscibus ora Syri<sup>1</sup>,*

de même qu'Hygin :

*Itaque postea Syros, qui in his locis sunt proximi, destitisse pisces esitare, quod uereantur eos capere, ne simili causa aut deorum praesidia inpugnare uideantur, aut eos ipsos captare<sup>2</sup>.*

Tibulle semble être le seul, en revanche, à mentionner le caractère sacré de la colombe pour les Syriens, dans le passage empreint d'exotisme oriental de l'épigramme I, 7 :

*Quid referam ut uolitet crebras intacta per urbes  
alba Palaestino sancta columba Syro<sup>3</sup>.*

D'autres dieux exotiques sont encore moins souvent cités dans les textes de cette période. Parmi ces derniers, figurent, entre autres, les divinités thraces, qui semblent être restés assez ignorés des Romains. Citons par exemple le dieu Zbelsurdus, au nom exotique, auquel Cicéron fait une très brève allusion dans son discours *Contre Pison*<sup>4</sup>, ou encore la déesse thrace Cotytto, dont Horace fait prononcer le nom à la sorcière Canidie dans l'une de ses épodes :

*Inultus ut tu riseris Cotytia  
uolgata, sacrum liberi Cupidinis<sup>5</sup>.*

Les Cabires, dieux énigmatiques de Samothrace parfois identifiés à Castor et Pollux, et les rites mystiques qui étaient accomplis en leur honneur, sont un peu plus souvent mentionnés mais semblent être restés, eux aussi, assez mal connus : les passages qui y font allusion sont d'ailleurs, en général, tirés d'ouvrages d'érudition, tels que le *De natura deorum* de Cicéron<sup>6</sup> ou le traité *De la langue latine* de Varron ; c'est en effet chez cet auteur, dont on sait qu'il a

---

<sup>1</sup> « C'est pourquoi les Syriens considèrent comme sacrilège de servir du poisson à table et craignent d'en souiller leurs lèvres » (*Fastes*, II, 473-474). La place accordée aux poissons dans la religion syrienne est évoquée à plusieurs reprises chez Cicéron, par exemple dans le *De natura deorum*, III, 15, 39 (*piscem Syri uenerantur*, « les Syriens adorent un poisson ») où Cotta assimile la zoolâtrie des Syriens – tout comme celle des Égyptiens, cf. *infra* – à une pratique digne d'ignorants, *imperiti*. M. Van Den Bruwaene (note 83, p. 66, éd. Latomus) précise quelques aspects du culte de la *Dea Syria*, qui avait son temple à Hiéropolis en Syrie : « Ses dévôts avaient le culte des poissons, pratiquaient des rites de derviches. Xénophon signale ce culte du poisson dans *Anabase* I, 4, 9. Dans le grand temple d'Assur, on a trouvé un bassin rituel [...]. Ce bassin est orné d'une double figure de personnages recouverts d'un poisson, ils communiquent l'eau vive à deux prêtres ».

<sup>2</sup> « Aussi, par la suite, les Syriens voisins de ces parages ont-ils renoncé à leur habitude de manger du poisson et n'osent-ils en prendre, pour éviter, dans une circonstance analogue, de paraître s'attaquer aux refuges des dieux ou chercher à s'emparer de leur personne » (Hygin, *L'astronomie*, II, 30). Cf. aussi II, 41, passage cité *supra*.

<sup>3</sup> « Dirai-je comment vole sans danger à travers d'innombrables cités la blanche colombe, sacrée pour le Syrien de la Palestine ? » (I, 7, 17-18). « White doves were sacred, and for this reason *intacta*, to the Syrian-Phoenician goddess Astarte as the were to her Greek equivalent Aphrodite » (M. C. J. Putnam, *Tibullus. A commentary*, p. 121).

<sup>4</sup> *A te Iouis Zbelsurdi fanum antiquissimum barbarorum sanctissimumque direptum est*, « Le temple de Jupiter Zbelsurdus, le plus antique, le plus sacré parmi les sanctuaires des barbares, fut pillé par toi » (*Contre Pison*, XXXV, 85). Ce dieu thrace avait été assimilé à Zeus par les Grecs (cf. la note 1, p. 145 de P. Grimal).

<sup>5</sup> « Sans châtement, tu aurais pu te rire des mystères dévoilés de Cotytto, des rites du libre Désir ? » (*Épodes*, XVII, 56-57). F. Villeneuve (note 5, p. 233) précise que les mystères de cette déesse thrace « passaient pour couvrir les pires turpitudes » ; cf. aussi *Catalepton*, 13, et *Juv.*, II, 92.

<sup>6</sup> En I, 42, 119, Cotta cite les mystères de Samothrace à côté de ceux d'Éleusis et de Lemnos : *Omitto Eleusinem sanctam illam et augustam « ubi initiantur gentes orarum ultimae », praetereo Samothraciam eaque « quae Lemni nocturno aditu occulta coluntur siluestribus saepibus densa » quibus explicatis ad rationemque reuocatis rerum magis natura cognoscitur quam deorum*, « Je passe la célèbre, sainte et auguste Éleusis « où sont initiés des peuples des confins du monde », je passe Samothrace et les mystères qu'à Lemnos on célèbre en secret la nuit, dans le fond des fourrés de la forêt. Toutes ces pratiques examinées à la lumière de la raison font que la nature du monde est mieux connue que celle des dieux ».

cherché à expliquer, rapprocher et harmoniser les mythes<sup>7</sup>, que l'on trouve le plus de renseignements sur ces divinités :

*Terra enim et Caelum, ut Samothracum initia docent, sunt dei magni, et hi quos dixi multis nominibus, non quas Samothracia ante portas statuit duas uirilis species aeneas di magni, neque ut uolgens putat, hi Samothraces dii, qui Castor et Pollux, sed hi mas et femina et hi quos Augurum Libri scriptos habent sic 'diui qui potes', pro illo quod Samothraces THEOE ΔΥΝΑΤΟΕ<sup>1</sup>.*

Enfin, un passage de l'*Art d'aimer* d'Ovide où ces mystères sont cités à côté de ceux de Cérès pour illustrer la nécessité d'observer de la discrétion en amour témoigne encore de l'obscurité dans laquelle ils demeuraient dans l'esprit des Romains :

*Quis Cereris ritus ausit uulgare profanis,  
magnaue Threicia sacra reperta Samo ?<sup>2</sup>*

C'est également chez ce poète que l'on trouve une allusion à un sacrifice religieux thrace, qu'il eut l'occasion d'observer lors de son exil sur les bords de la Mer Noire :

*Exta canum uidi Triuiae libare Sapaeos  
et quicumque tuas accolit, Haeme, niues<sup>3</sup>.*

## LES RELIGIONS DES ANCIENNES CIVILISATIONS ORIENTALES

Parmi les croyances religieuses orientales ayant donné lieu à un *topos* plus étendu figurent celles des anciennes civilisations de l'Orient, telles que celle des Perses<sup>4</sup> et des Babyloniens. En dehors de la croyance relative aux pratiques incestueuses des mages, déjà

<sup>7</sup> Voir à ce sujet la note 1 de J. Collart à *La langue latine*, V, 10, 59.

<sup>1</sup> « Or le ciel et la Terre, comme l'enseignent les mystères de Samothrace, sont des Grands Dieux, je viens de les mentionner sous de nombreuses appellations ; mais ils ne s'identifient pas pour autant avec ces Grands Dieux dont Samothrace a placé les deux effigies masculines en bronze devant ses portes ; ils ne sauraient en effet se confondre, malgré l'opinion populaire, avec les dieux de Samothrace en question qui, eux, s'identifient avec Castor et Pollux ; or ceux dont je parle, sont deux divinités, homme et femme, ce que celles que les *Livres des Augures* ont enregistrées sous la dénomination *diui qui potes* pour rendre l'expression de Samothrace Θεοε δύνατοε (*Θεοί δύνατοί*, les Dieux Puissants) » (*L. L.*, V, 10, 58, trad. J. Collart). Sur les mystères de Samothrace – mal connus – et leurs « Grands Dieux » (les *Cabires*), identifiés tantôt à Castor et Pollux, tantôt au Ciel et à la Terre, voir la note 1 au § 58 de J. Collart. Les Mystères de Samothrace sont encore cités ailleurs dans le *De lingua latina* : en VII, 2, 11, Varron transmet un passage du *Philoctète de Lemnos* d'Accius, où il est question des Cabires (*Lemnia praesto / litora rara, et celsa Cabirum / delubra tenes, mysteria quae / pristina castis concepta sacris* [= frg. 2 Dangel, C.U.F. ; *Trag. Rom. Frag.* 525-534 Ribbeck ; *R.O.L.* II 506-507 Warmington) et peut-être en VII, 2, 19, dans la citation d'un autre vers d'Accius, où il est question des mystères d'Éléusis ou de ceux des Cabires (voir la note b, p. 287 de R. G. Kent) : *Mystica ad dextram uada / praeteruerti* [= *Trag. Rom. Frag.* 687-688 Ribbeck ; *R.O.L.* II 568-569 Warmington] ; voir aussi *L. L.*, VII, 3, 34 ; *Antiquitates rerum diuinarum*, livre XV (*De dis incertis*), frg. 205 Cardauns, à propos du Corinthien Démarate, père de Tarquin (= *Seru. auct. Aen.* 2, 296 ou *Macr.* 3, 4, 8) et frg. 206 Cardauns (= Augustin, *De ciuitate Dei*, 7, 28 p. 311, 7).

<sup>2</sup> « Qui oserait révéler aux profanes les mystères de Cérès et les augustes cérémonies qu'on trouve à Samothrace ? » (*Ov., A. A.*, II, 601-602).

<sup>3</sup> « J'ai vu que les Sapéens et les habitants de tes pentes neigeuses, ô Hémus, offrent à Trivia des entrailles de chien » (*Ovide, Fastes*, I, 389-390). Sur ce passage relatif à un sacrifice offert à la déesse Hécate, voir la note de R. Schilling dans l'édition des Belles Lettres, selon lequel « c'est en se rendant en exil à Tomes qu'Ovide a pu apercevoir (*uidi*) les Sapéens, peuple thrace qui vivait sur les pentes méridionales du Rhodope, ainsi que les autres autochtones qui habitaient plus au nord le long de la chaîne de l'Hémus ».

<sup>4</sup> Les cultes et croyances perses seront plus longuement traités, à l'époque suivante, chez Quinte-Curce ; toutefois, on trouve déjà une allusion au culte du Soleil chez Cicéron (*De Republica*, VI, 4, 9), à propos du roi Massinissa que Scipion décrit en train d'invoquer le Soleil : *Ad quem ut ueni, complexus me senex conlacrimauit aliquantotum post suspexit ad caelum et* : « *Grates, inquit, tibi ago, summe Sol, uobisque, reliqui caelites, quod, ante quam ex hac uita migro, conspicio in meo regno et his tectis P. Cornelium Scipionem*, « Dès que je fus en sa présence, le vieillard fondit en larmes en m'embrassant et, un instant après, levant les yeux au ciel, il dit : « Je te rends grâce, Soleil souverain, et à vous aussi, les autres dieux du ciel, de l'avoir permis, avant que je ne quitte cette vie, de voir dans mon royaume et sous mon toit Publius Cornélius Scipion » » Comme le rappelle E. Bréguet (note 3, p. 104), « les Numides prétendaient être les descendants des Perses (Sall., *Jug.* 18), d'où le culte des astres chez eux. Le soleil était pour eux le plus grand des dieux. La lune et les étoiles (*reliqui caelites*) sont aussi considérées comme des divinités [...] » Ovide, dont on connaît le goût pour l'érudition mythologique, fait allusion, dans les *Fastes*, au sacrifice d'un cheval offert au Soleil : *Placat equo Persis radiis Hyperiona cinctum, / ne detur celeris uictima tarda deo*, « C'est par le sacrifice d'un cheval que la Perse se concilie Hypérion à la couronne rayonnante : on ne saurait offrir une bête lente à ce dieu rapide » (I, 385-386). R. Schilling (note *ad loc.*) rappelle que « le Titan Hypérion, qui est chez Hésiode le père du Soleil, est identifié [...] avec lui » et que le sacrifice du cheval au Soleil chez les Perses est attesté chez Xénophon, *Anab.*, IV, 5, 35.

évoquée plus haut, et des quelques allusions au culte du Soleil chez les Perses, certains auteurs ont rappelé, à la suite de leurs prédécesseurs grecs, le fait que ce peuple considérait comme sacrilège d'enfermer les divinités à l'intérieur des temples et de les représenter sous forme de statues ; c'est le cas notamment de Cicéron, qui, dans le passage du *De Republica* traitant de la diversité des coutumes, fait dire à Philus :

*... deinde Graeciae sicut apud nos delubra magna humana consecrata simulacris, quae Persae nefaria putauerunt, eamque unam ob causam Xerxes inflammari Atheniensium fama iussisse dicitur, inclusos parietibus contineri nefas esse duceret. Post autem cum Persis et Philippus, qui cogitavit, et Alexander, qui gessit, hanc bellandi causam inferebat quod uellet Graeciae fana poenire ; quae ne reficienda quidem Graii putauerunt, ut esset posteris ante os documentum Persarum sceleris sempiternum<sup>1</sup>.*

C'est encore chez Cicéron que l'on trouve les renseignements les plus précis concernant les mœurs funéraires de divers peuples orientaux : celles des Perses sont décrites dans un passage du *De legibus*<sup>2</sup>, mais l'exposé le plus long – et le plus érudit – dans ce domaine se trouve dans les *Tusculanes*, où l'auteur compare les divers préjugés humains relatifs à la mort, en citant successivement les Égyptiens, les Perses, les Mages de la Perse et les Hyrcaniens :

*Condiunt Aegyptii mortuos et eos seruant domi, Persae etiam cera circumlitos condunt, ut quam maxime permaneant diuturna corpora. Magorum mos est non humare corpora suorum, nisi a feris sint ante laniata. In Hyrcania plebs publicos alit canes, optimum domesticos. Nobile autem genus canum illud scimus esse ; sed pro sua quisque facultate parat, a quibus lanietur, eamque optimum illi esse censent sepulturam. Permulta alia colligit Chrysippus, ut est in omni historia curiosus ; sed ita taetra sunt quaedam, ut ea fugiat et reformidet oratio<sup>3</sup>.*

Cicéron s'est enfin intéressé, de manière approfondie, aux diverses formes de divination, et a examiné à cette occasion les croyances des différents peuples, grecs, orientaux ou étrusques.

---

<sup>1</sup> « [...] On verrait ensuite les temples splendides de la Grèce et de notre pays servir de sanctuaires à des représentations humaines des dieux, qui sont considérées comme sacrilèges par les Perses ; et l'on dit que Xerxès fit mettre le feu aux temples d'Athènes, seulement parce qu'il considérait comme un crime religieux le fait de tenir enfermés entre des murs les dieux, dont le monde entier est la demeure. Plus tard, pour la guerre contre les Perses, Philippe, qui le projeta, puis Alexandre, qui la fit, alléguèrent comme motif leur volonté de venger les sanctuaires de Grèce. Mais les Grecs se dirent qu'il convenait même de ne point les relever, afin de laisser pour l'éternité, devant les yeux de leurs descendants, la preuve du crime commis par les Perses » (III, 9, 14-15). Cf. aussi *De leg.*, II, 10-11 : *Delubra esse in urbibus censeo, nec sequor magos Persarum quibus auctoribus Xerxes inflammasse templa Graeciae dicitur, quod parietibus includerent deos, quibus omnia deberent esse patentia ac libera, quorumque hic mundus omnis templum esset et domus. Melius Graii atque nostri, qui ut auferent pietatem in deos, easdem illos urbes quas nos incolere uoluerunt*, « Je suis d'avis qu'il y ait des temples dans les villes, et ne me range pas au sentiment des Mages chez les Perses qui poussèrent, dit-on, Xerxès à mettre le feu aux sanctuaires de la Grèce, parce que selon eux ils emprisonnaient entre des murs les dieux devant qui tous lieux doivent s'ouvrir librement et dont le temple et la demeure sont l'univers entier. Les Grecs et nos ancêtres raisonnèrent mieux, quand pour développer la piété à l'égard des dieux, ils ont voulu les faire habiter dans les mêmes villes que nous ». Le geste de Xerxès est également évoqué dans le *De nat. deor.*, I, 41, 115.

<sup>2</sup> II, XXII, 56 : *At mihi quidem antiquissimum sepulturae genus illud fuisse uidetur, quo apud Xenophontem Cyrus utitur : redditur enim terrae corpus, et ita locatum ac situm quasi operimento matris obducitur*, « Mais à mes yeux le mode le plus ancien de sépulture paraît avoir été celui qu'emploie Cyrus dans Xénophon : le corps est rendu à la terre, déposé et couché comme s'il était mis à l'abri sous le couvert d'une mère ». Cf. Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 7, 25.

<sup>3</sup> « Les Égyptiens embaument leurs morts et les gardent à la maison ; les Perses, pour assurer aux corps la plus longue durée possible, ne les mettent au tombeau qu'après les avoir enduits de cire. Pour les Mages, leur coutume est de ne pas enterrer les corps de leurs proches, sans avoir pris la précaution de les faire déchirer par les bêtes sauvages ; en Hyrcanie, ce sont des chiens qui font la besogne : pour le petit peuple, il y a des chiens entretenus aux frais de la communauté, tandis que les grands ont leurs chiens particuliers. On sait d'ailleurs que la race de chiens dont il s'agit est renommée, mais chacun fait selon ses moyens pour se faire déchirer par ces animaux : c'est là, à leur avis, la meilleure des sépultures. Il existe une foule d'autres coutumes que Chrysippe a recueillies, car c'est un chercheur qui ne néglige aucun détail, mais il y en a de si hideuses que j'aurais horreur de les rapporter » (*Tusculanes*, I, XLV, 108). Chez Silius Italicus, un exposé sur les différents modes de sépulture pratiqués par les peuples, selon leurs croyances, offre de nombreux détails exotiques, dont certains se rapprochent de ce que dit Cicéron (cf. XIII, 468-487 : en Ibérie, des vautours dévorent les cadavres ; en Hyrcanie cette tâche est assurée par des chiens ; les Égyptiens embaument le corps, puis le déposent dans un sarcophage placé dans une chambre funéraire ; dans le Pont, on conserve les crânes, vidés et embaumés ; les Garamantes enterrent les corps nus dans le sable ; les Nasamons les livrent à la mer ; les Celtes vident les crânes et les bordent d'un cercle d'or, puis s'en servent pour leurs libations, dans les banquet ; les Scythes pendent les cadavres aux arbres).

Le prestige de ces anciennes civilisations constitue d'ailleurs, dans plusieurs passages de son œuvre, un argument avancé par les partisans des pratiques divinatoires. Dans le *De legibus*, Marcus cite l'exemple des Grecs et de divers peuples asiatiques parmi les plus prestigieux<sup>1</sup> ; dans le *De diuinatione* sont énumérés, de façon similaire, les Grecs, puis certaines des plus grandes civilisations orientales, telles que celle de l'Assyrie, de la Chaldée, ou de l'Égypte avec son célèbre oracle d'Hammon :

*Gentem quidem nullam uideo neque tam humanam atque doctam neque tam immanem tamque barbaram, quae non significari futura et a quibusdam intellegi praedicique posse censeat. Principio Assyrii, ut ab ultimis auctoritatem repetam, propter planitiam magnitudinemque regionum, quas incolebant, cum caelum ex omni parte patens atque apertum intuerentur, traiectiones motusque stellarum obseruauerunt, quibus notatis, quid cuique significaretur memoriae prodiderunt. Quae in natione Chaldaei, non ex artis sed ex gentis uocabulo nominati, diuturna obseruatione siderum scientiam putantur efficisse, ut praedici posset quid cuique euenturum et quo quisque fato natus esset. Eandem artem etiam Aegyptii longinquitate temporum innumerabilibus paene saeculis consecuti putantur. Cilicum autem et Pisidarum gens et his finitima Pamphilia, quibus nationibus praefuimus ipsi, uolatibus auium cantibusque certissimis signis declarari res futuras putant. Quam uero Graecia coloniam misit in Aeoliam, Ioniam, Asiam, Siciliam, Italiam sine Pythio aut Dodonaeo aut Hammonis oraculo ? aut quod bellum susceptum ab ea sine consilio deorum est ?<sup>2</sup>*

L'émergence de la science divinatoire chez ces peuples serait d'ailleurs due, en grande partie, à la géographie même de leurs pays<sup>3</sup>. Une valeur toute particulière est accordée dans ce domaine aux Babyloniens et aux mages – une caste sacerdotale experte en astrologie et en divination –, en raison de l'ancienneté de leur tradition, et en dépit du fait qu'ils faisaient

<sup>1</sup> *De legibus*, II, 13, 32-33 (après avoir cité les noms de célèbres devins grecs, Marcus évoque la pratique de la divination chez les Phrygiens, les Lycaoniens, les Ciliciens et les Pisidiens).

<sup>2</sup> « Il est certain que je ne vois dans le monde aucun peuple, si civilisé et si instruit qu'il soit, ni si sauvage et si barbare, qui ne croie qu'il y a des signes de l'avenir et des hommes capables de le discerner et de le prévoir. Ce sont d'abord les Assyriens — pour remonter aux plus anciennes autorités — qui, mettant à profit les régions planes et vastes qu'ils habitaient et qui leur permettaient de voir le ciel sur toute son étendue et toute son ouverture, ont assidûment observé le cours et les mouvements des astres et, les ayant consignés, ont transmis à la postérité ce que cela signifiait pour chacun. À l'intérieur de ce peuple les Chaldéens — qu'on appelle ainsi du fait de leur nation, non pas de leur activité —, après avoir étudié longtemps les astres, élaborèrent, dit-on, une science permettant de prédire ce qui allait arriver à chacun et avec quel destin chacun était né. Les Égyptiens passent pour avoir acquis la même technique au cours d'un temps important, sur une suite presque innombrable de siècles. La Cilicie, la Pisidie et la Pamphylie voisine, que j'ai moi-même gouvernées, considèrent le vol et le chant des oiseaux comme des signes indubitables du futur. Quant à la Grèce, quelle colonie a-t-elle jamais envoyée en Éolie, en Ionie, en Asie, en Sicile, en Italie, sans avoir consulté auparavant ou l'oracle de Delphes ou celui de Dodone ou celui d'Hammon ? ou quelle guerre a-t-elle été jamais entreprise sans avoir pris l'avis des dieux ? » (*De diuinatione*, I, 1, 1-3). Sur les pratiques divinatoires des peuples orientaux, cf. aussi I, 15, 25-27 ; I, 41, 90-91 : *Et in Persis augurantur et diuinant magi, qui congregantur in fano commentandi causa atque inter se conloquendi, quod etiam idem uos quondam facere Nonis solebatis. Nec quisquam rex Persarum potest esse, qui non ante magorum disciplinam scientiamque perceperit. [...] In Syria Chaldaei cognitione astrorum sollertiaque ingeniorum antecellunt*, « Chez les Perses, les mages sont augures et devins : ils se réunissent dans un lieu consacré pour réfléchir et discuter ensemble, ce que vous-mêmes aviez l'habitude de faire aux nones, et nul ne peut être roi de Perse qu'il n'ait été instruit auparavant de la doctrine et de la science des mages. [...] En Syrie, les Chaldéens l'emportent par leur connaissance des astres et par leur ingéniosité » ; I, 41, 92 : *Phryges autem et Pisidae et Cilices et Arabum natio auium significationibus plurimum obtemperant, quod idem factitatum in Umbria accepimus*, « Les Phrygiens, les Pisidiens, les Ciliciens et la nation des Arabes se conforment scrupuleusement aux signes donnés par les oiseaux. Nous avons entendu dire que cela se faisait aussi d'ordinaire en Ombrie » ; II, 12, 28.

<sup>3</sup> *Ibid.*, I, 42, 93-94 : *Ac mihi quidem uidentur e locis quoque ipsis, qui a quibusque incolebantur, diuinationum opportunitates esse ductae. Etenim Aegyptii et Babylonii in camporum patentium aequoribus habitantes, cum ex terra nihil emineret, quod contemplationi caeli officere posset, omnem curam in siderum cognitione posuerunt. [...] Arabes autem et Phryges et Cilices, quod pastu pecudum maxime utuntur campos et montes, hieme et aestate peragrantes, propterea facilius cantus auium et uolatus notauerunt ; eademque et Pisidiae causa fuit et huic nostrae Umbriae. Tum Caria tota praecipueque Telmesses, quos ante dixi, quod agros uberrimos maximeque fertiles incolunt, in quibus multa propter fecunditatem fingi gignique possunt, in ostentis animaduertendis diligentes fuerunt*, « Il me semble par ailleurs que les lieux mêmes où chacun habite peuvent fournir des conditions favorables à la divination. De fait, les Égyptiens et les Babyloniens, habitant la surface unie de vastes plaines où aucune éminence terrestre ne pouvait gêner l'observation du ciel, ont consacré tous leurs soins à la connaissance des astres [...]. Les Arabes, les Phrygiens, les Ciliciens, peuples surtout pasteurs et sillonnant plaines et montagnes été comme hiver, ont ainsi plus facilement noté les chants et les vols des oiseaux. La même raison a joué pour la Pisidie et pour notre Ombrie voisine. Toute la Carie d'autre part et surtout les Telmessiens, dont je viens de parler et qui habitent des terres très riches et très fertiles où bien des choses peuvent se former et se produire du fait de la fécondité des lieux, ont été attentifs à l'observation des prodiges ».

partie des peuples barbares que l'on considérait, dans leur ensemble, comme *uani atque fallaces* :

*Inrideamus haruspices, uanos, futes esse dicamus, quorumque disciplinam et sapientissimus uir et euentus ac res comprobauit, contemnamus ; contemnamus etiam Babylonios, et eos qui e Caucaso caeli signa seruantes numeris stellarum cursus persequuntur. Condemnemus, inquam, hos aut stultitiae aut uanitatis aut inpudentiae, qui quadrigenta septuaginta milia annorum, ut ipsi dicunt, monumentis comprehensa continent, et mentiri iudicemus, nec saeculorum reliquorum iudicium quod de ipsis futurum sit pertimescere. Age, barbari uani atque fallaces ; num etiam Graiorum historia mentita est ? Quae Croeso Pythius Apollo, ut de naturali diuinatione dicam, quae Atheniensibus, quae Lacedaemoniis, quae Tegeatis, quae Argiuis, quae Corinthiis respondent, quis ignorat ?<sup>1</sup>*

## LA RELIGION DE CYBÈLE

La plupart des références aux religions exotiques concernent toutefois les divinités orientales qui furent l'objet d'un culte dans le monde gréco-romain, chez les Grecs d'abord, puis en Italie du sud et à Rome même : elles constituent, d'ailleurs, l'un des *topoi* exotiques les plus importants de la littérature et des arts anciens en général.

Le culte de Cybèle<sup>2</sup> est déjà familier aux Romains au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. ; c'est, comme on le sait, en 204 avant J.-C., pendant la seconde guerre punique, que la déesse orientale originaire de Phrygie fut introduite à Rome, sur l'injonction des livres sibyllins<sup>3</sup>, et que l'on institua les Mégalésies – *Megalesia* ou *Ludi Matri Magnae*<sup>4</sup> :

*Hac igitur uate suadente, quondam defessa Italia Punico bello atque <ab> Hannibale uexata, sacra ista nostri maiores adscita ex Phrygia Romae conlocarunt ; quae uir is accepit qui est optimus populi Romani iudicatus, P. Scipio, femina autem quae matronarum castissima putabatur, Quinta Claudia<sup>5</sup>.*

<sup>1</sup> « Moquons-nous des haruspices ! Prétendons qu'ils sont sans foi et sans autorité ! Leur science, confirmée par un homme si sage, par l'événement et par la réalité, méprisons-la ! Méprisons aussi Babylone et ceux qui, observant depuis le Caucase les signes célestes, suivent par leurs calculs les mouvements des astres ! Taxons-les, dis-je, de sottise, de fourberie ou d'effronterie, eux qui renferment dans leurs écrits, comme ils le disent eux-mêmes, une tradition de 470 000 ans ! Considérons qu'ils mentent et qu'ils n'ont cure du jugement que porteront sur eux les générations à venir ! Soit ! Les Barbares sont sans foi et trompeurs. Mais l'histoire grecque, est-elle également mensongère ? Les réponses de l'Apollon de Delphes à Crésus – pour parler de la divination naturelle – aux Athéniens, aux Spartiates, aux Tégéates, aux Argiens, aux Corinthiens, qui les ignore ? » (*De diuinatione*, I, 19, 36-37). Sur ce chiffre de 470 000 ans, qui remonterait aux calculs de Bérosee de Babylone, voir la note 88, p. 44, de la C.U.F. et la référence à Plin, *N. H.*, VII, 193. Un peu plus loin (*De diu.*, II, 46, 97), cet argument des 470 000 années est réfuté par Cicéron. Sur les pouvoirs divinatoires des mages, voir aussi l'anecdote racontée *ibid.*, I, 23, 46, à propos d'un rêve fait par Cyrus le Grand et interprété de façon exacte par les mages. Au paragraphe suivant figure encore l'histoire du brahmane Callanos, qui prédit la mort d'Alexandre.

<sup>2</sup> Sur ce thème, voir notamment l'ouvrage de H. Graillot, *Le culte de Cybèle, mère des dieux, à Rome et dans l'empire romain*, Paris, 1912 ; P. Boyancé, *Études sur la religion romaine*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 11, 1972 et plus précisément « Cybèle aux Mégalésies », p. 195 sq.

<sup>3</sup> Cf. Tite-Live, XXIX, 10, 4-5 et la note 7 de P. François.

<sup>4</sup> Du 4 au 10 avril (cf. Varron, *L. L.*, VI, 3, 15, passage cité *infra* ; Ovide, *Fastes*, IV, 179-372). Sur les Mégalésies, cf. Lucrèce, II, 600 et suiv. ; Tite-Live, XXIX, 14, 14.

<sup>5</sup> « C'est donc sur le conseil de cette prophétesse, dans un temps où l'Italie était épuisée par la guerre punique et dévastée par Annibal, que nos ancêtres ont fait venir ce culte de Phrygie pour l'établir à Rome ; il y fut accueilli par l'homme jugé le meilleur du peuple romain, P. Scipion, et par la femme estimée la plus vertueuse des matrones, Q. Claudia » (Cicéron, *De Haruspicum responsis oratio*, XIII, 27) ; cf. aussi, entre autres, Lucrèce, III, 618-620 ; Varron, *L. L.*, VI, 3, 15 : *Megalesia dicta a Graecis, quod ex Libris Sibyllinis arcessita ab Attalo rege Pergama ; ibi prope murum Megalesion, id est templum eius deae, unde aduecta Romam*, « Les *Megalesia* (fêtes de la Grande Mère) doivent leur nom aux Grecs, parce que, en vertu des livres sibyllins, on a fait venir de Pergame la déesse, en la demandant au roi Attale ; là-bas, près du rempart, se trouve le *Megalesion*, c'est-à-dire le temple de cette déesse, d'où elle a été transportée à Rome » ; Tite-Live, XXIX, 11, 7 ; 14, 5-14 ; XXXIV, 54, 3 ; XXXVI, 36, 3-4.



Bien que le Sénat ait, dès cette époque, mis en place un encadrement très strict de ce culte venu de l'étranger<sup>1</sup> – par méfiance vis-à-vis des aspects orgiastiques du culte oriental, il avait en particulier interdit aux citoyens romains d'y participer, et confié les rites à des prêtres orientaux<sup>2</sup> – et procédé à une épuration de ses aspects les plus barbares et les plus mystiques – le culte d'Attis, parèdre de la déesse, était encore proscrit au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère –, la religion de Cybèle connue, sous ses aspects les plus exotiques, un grand succès populaire, qui se développa en marge de ce culte officiel<sup>3</sup>. C'est ce qui explique sans doute la grande fortune littéraire des thématiques religieuses liées à Cybèle, de Plaute à *L'âne d'or* d'Apulée<sup>4</sup>, en passant par Lucrèce, Catulle, Cicéron, Varron ou Ovide<sup>5</sup> par exemple. Un poète du nom de Caecilius, ami de Catulle, aurait même composé un poème entièrement consacré à la déesse du Dindyme<sup>6</sup>.

Plusieurs auteurs ont parlé de Cybèle dans le cadre de l'histoire des religions ou de la philosophie : c'est le cas, notamment, de Lucrèce qui développe dans une quarantaine de vers une explication philosophico-religieuse du mythe de la Mère des dieux et des éléments de son cortège<sup>7</sup> ; c'est également le cas d'Ovide, qui expose au chant IV de ses *Fastes* les origines du culte, ses liens avec la Crète<sup>8</sup> ou les relations entre la légende de Cybèle et celle d'Attis<sup>9</sup>, ou encore celui Varron qui a consacré à la déesse un passage de ses *Antiquitates rerum*

<sup>1</sup> Cybèle était une déesse romanisée, dont la noblesse avait fait sa patronne attitrée ; pour les patriciens, elle était la protectrice naturelle des Ennéades venus de Troie (voir P. Boyancé, *Cybèle aux Mégalesies*, dans *Études sur la religion romaine*, p. 198 sq.) ; sur le caractère aristocratique du culte romain de la Grande Mère des dieux, voir aussi H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, p. 57 ; J. Bayet, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris, Payot, Bibliothèque historique, 1969, p. 57, 124.

<sup>2</sup> Cf. Tite-Live, XXIX, 14, 11, la note 10 de P. François et son *Introduction*, p. XLI sq. On sait d'autre part que les *Megalesia* étaient présidés par les édiles curules (cf. Tite-Live XXXIV, 54, 3) et, à partir de 22 avant J.-C., par les préteurs : « La présence du préteur urbain au culte de la Magna Mater était un hommage envers une déesse parente au titre de la légende troyenne en même temps qu'une garantie de surveillance » (R. Schilling, note au v. 183 du livre IV des *Fastes* d'Ovide).

<sup>3</sup> Cf. H. Graillot, p. 76-77, 79, 226 ; J. Carcopino, *Aspects mystiques de la Rome païenne*, Paris, 1941, p. 49-68.

<sup>4</sup> Dans les *Métamorphoses*, le héros Lucius, transformé en âne, est amené au cours de ses nombreuses aventures à servir l'un des membres d'une bande de prêtres errants de Cybèle.

<sup>5</sup> Cf. Catulle, poème 63 ; Lucrèce, *De natura rerum*, II, 600-644 ; Cicéron, *De Haruspicum responsis oratio*, XI-XII, 22-24, qui, à propos des jeux de la Grande Mère des dieux profanés par l'entrée d'une troupe d'esclaves, rappelle les circonstances de son arrivée à Rome et évoque son cortège bruyant ; Ovide (*Fastes*, livre IV). Cf. aussi notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>6</sup> Voir Catulle, 35, 13-18, où le poète évoque l'amour suscité chez une femme par la lecture du poème de Caecilius : *Nam quo tempore legit incohata / Dindymi dominam, ex eo misellae / Ignes interiore edunt medullam. / Ignosco tibi, Sapphica puella / Musa doctior ; est enim uenuste / Magna Caecilio incohata Mater*, « Car depuis qu'elle a lu le début de la Dame du Dindyme, dès lors, la pauvre ! une flamme la ronge au plus profond d'elle-même. Je te pardonne, fille plus savante que la Muse de Sappho : en effet Cecilius avait avec lui Vénus lorsqu'il a commencé sa Grande Mère » (trad. H. Bardon, éd. Latomus)

<sup>7</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, II, 600-644 (cf. les passages cités *infra*), assimile Cybèle, la Grande Mère des dieux, la Mère des espèces sauvages et la créatrice de l'humanité (II, 598-599) à la Terre, *Tellus* (cf. II, 589-600).

<sup>8</sup> Ovide assimile notamment Cybèle, déesse asiatique, à Rhéa, établie en Crète, et des Curètes (prêtres de Rhéa) aux Corybantes (prêtres de Cybèle) : cf. *Fastes*, IV, 201 sq. et les notes correspondantes de R. Schilling. Sur la confusion entre Curètes, Corybantes et Dactyles Idéens chez les poètes, cf. aussi Lucrèce, II, 633-639 et les évocations similaires de Virgile, *Géorgiques*, IV, 149-152 : *Nunc age, naturas apibus quas Iuppiter ipse / addidit expedit, pro qua mercede canoros / Curetum sonitus crepitantiaque aera secutae / Dictae caeli regem pauere sub antro*, « Maintenant allons ! Je vais exposer l'instinct dont Jupiter lui-même a doté les abeilles pour les récompenser d'avoir, attirées par la musique bruyante des Curètes et le crépitement de l'airain, nourri le roi du ciel sous l'antre de Dicté » ; *Énéide*, III, 111-113 : *Hinc mater cultrix Cybeli Corybantiaque aera / Idaeumque nemus, hinc fida silentia sacris, / et iuncti currum dominae subiere leones*, « De Crète nous vint la Mère qui hante le Cybèle, l'airain des Corybantes et le bois de l'Ida, le silence qu'on garde aux mystères, l'attelage des lions soumis au char de leur maîtresse » (comme l'explique J. Perret dans la note correspondante à ce passage, p. 174, « des correspondances dans la toponymie, dans les cultes (une Mère des dieux ; des danseurs armés, Curètes en Crète, Corybantes en Asie) ont suggéré dès le VII<sup>e</sup> siècle (Callinos) de rattacher à une immigration crétoise les origines mythiques de la Troade »).

<sup>9</sup> On trouve dans les *Fastes*, IV, 221-246 (voir les passages cités *infra*) l'explication de la mutilation sexuelle des *Galles* par la légende d'Attis frappé de folie par la déesse (sur Attis, dieu phrygien associé à Cybèle, et sa légende, voir la note de R. Schilling au v. IV, 223 des *Fastes* d'Ovide). La légende d'Attis ou Atys se rattachait au culte phrygien de Cybèle ; la déesse, éprise de ce beau jeune homme et jalouse de lui, l'obligea à se dépouiller de sa virilité et voulut qu'il se consacre tout entier à son service. Il est le premier et le chef des *Galles*, prêtres eunuques de la déesse. Selon d'autres versions, Attis mourut à la suite de son émasculature, ou de la chute d'une pomme de pin, arbre associé à son culte (cf. Ovide, *Contre Ibis*, 507-508 : *atque idem, simili pinus quem morte peremit, / Phryx ac uenator sis Bercyntiades*, « et sois aussi le chasseur phrygien du Bérécynte qu'un pin fit périr d'une mort semblable ! », et la note de J. André correspondante). Dans les *Métamorphoses*, X, 103-105, Ovide explique également l'association du pin à la Mère des dieux par la légende d'Attis : *Et succincta comas hirsutaque uertice pinus, / grata deum matri ; siquidem Cybeleius Attis / exiit hac hominem truncoque induruit illo*, « et toi, pin, à la chevelure relevée, à la cime hérissée, arbre que chérit la mère des dieux ; car Attis, favori de Cybèle, a quitté pour lui la figure humaine et il est devenu la dure substance qui en forme le tronc ».

*diuinarum*<sup>1</sup>. Cependant, la plupart des références à la religion métrouaque semblent se justifier, en priorité, par la volonté de présenter un tableau vivant et concret de ce que pouvait être l'atmosphère exotique créée à Rome par les manifestations les plus exotiques de ce culte, ainsi que par l'apparence et les mœurs de ses dévots<sup>2</sup>.

Le caractère exotique de la religion de Cybèle se manifeste de diverses façons. Il est tout d'abord, de par son origine géographique, étroitement associé aux paysages et aux villes d'Asie Mineure, de la Phrygie en particulier ; le cadre dans lequel il est situé est généralement celui du mont Ida<sup>3</sup>, du Dindyme<sup>4</sup>, du Cybèle<sup>5</sup> ou du Bérécynthe de Phrygie. Ovide dit de la déesse :

*Dindymon et Cybelen et amoenam fontibus Iden  
semper... amauit...*<sup>6</sup>,

et nombreuses sont, dans la littérature latine, les périphrases comportant l'un ou l'autre de ces termes géographiques pour désigner Cybèle : elle est, par exemple, la « Mère phrygienne » chez Virgile ou Ovide<sup>7</sup>, la « Mère de l'Ida » chez Lucrèce, Cicéron, Virgile, Ovide ou Grattius<sup>8</sup>, la « Mère du Bérécynthe » chez Virgile ou Ovide<sup>9</sup>, la « Mère du Cybèle » chez Ovide<sup>10</sup>, la « déesse du Dindyme » chez Horace<sup>11</sup>. La folie d'Attis a pour cadre ces sommets phrygiens<sup>12</sup> : c'est là qu'il se mutile, frappé de folie par Cybèle. Le texte le plus représentatif à cet égard est évidemment le poème 63 de Catulle, dont le décor est, en effet, celui de la

<sup>1</sup> Cf. Varr., *Antiquitates rerum diuinarum*, livre XVI, frg. 267 Cardauns (ap. Augustin, *De ciuitate Dei*, 7, 24 p. 304, 10), où la Grande Mère des Dieux, comme chez Lucrèce, II, 602-603, est assimilée à Tellus, la Terre et où les différents éléments de son cortège et de son culte sont analysés d'une façon similaire à celle de Lucrèce. Dans les *Satires Ménippées*, Varron évoque aussi Cybèle en tant que divinité guérisseuse chez les Grecs, au même titre que le dieu égyptien Sérapis (cf. « Euménides », frg. 132-147, où le héros se rend chez la Mère des Dieux, puis chez Sérapis : « [...] ces dieux et leurs clergés concurrençaient les médecins et les philosophes : on leur attribuait le don de guérison pour toutes sortes de maladies et spécialement pour les diverses variétés de folies » (J. P. Cèbe, édition et commentaire des *Satires Ménippées* de Varron, t. IV, p. 615 ; sur ce pouvoir guérisseur, voir les références aux auteurs grecs de la note 379, p. 615).

<sup>2</sup> La légende de Cybèle est assez peu développée ; P. Grimal écrit en effet à propos de celle-ci qu'elle « est considérée par les mythographes grecs comme une simple incarnation (voir une simple « appellation ») de Rhéa, la mère de Zeus et des autres dieux, fils de Cronos [...] » et qu'elle « intervient peu dans les mythes qui nous ont été conservés », étant « surtout importante à cause du culte orgiastique qui s'est développé autour d'elle » (*Dictionnaire...*, art. « Cybèle », p. 107).

<sup>3</sup> La déesse s'établit sur le mont Ida, aux confins de la Mysie et de la Phrygie, après avoir quitté au VII<sup>e</sup> s. son siège de Pessinonte en Galatie.

<sup>4</sup> Cf. Virgile, *Énéide*, IX, 618. Il y avait sur le mont Dindyme de Phrygie un temple de Cybèle.

<sup>5</sup> *Cybele* (Ovide, *Fastes*, IV, 249) ou *Cybelus* (Virgile, *Énéide*, III, 111).

<sup>6</sup> « La Mère a toujours aimé le Dindyme, le Cybèle, l'Ida aux sources agréables » (*Fastes*, IV, 249-250).

<sup>7</sup> Virgile, *Énéide*, VII, 139-140 : *Idaeumque Iouem Phrygiamque ex ordine matrem / inuocat...*, « [Énée] invoque Jupiter idéen et la Mère Phrygienne selon l'ordre » ; Ovide, *Fastes*, II, 55, *Phrygiae... Matri*.

<sup>8</sup> *Mater Idaea* ; dans le calendrier romain, Cybèle est nommée *Mater deum magna Idaea* ; cf. Lucrèce, II, 610-611 : *Hanc uariae gentes antiquo more sacrorum / Idaeam uocitant Matrem...*, « Divers peuples, difères au culte antique, l'appellent la Mère de l'Ida » ; Cicéron, *De Haruspicum responsis oratio*, XI-XII, 22, *illa Mater Idaea*, « cette Mère du mont Ida » ; Virgile, *Énéide*, IX, 619-620 : *... buxusque... Berecynthia Matris / Idaeae...*, « et le buis bérécyntien de la Mère de l'Ida » ; X, 252 : *Alma parens Idaea deum...*, « Bienfaitrice Idéenne, mère des dieux... » ; Tibulle, I, 4, 68 : *Idaeae... Opis* (Cybèle est ici confondue avec Ops, la déesse de l'abondance et de la fertilité) ; Ovide, *Fastes*, IV, 182 : *Idaeae... parentis*, « la Mère Idéenne » ; Grattius, *Cynégétiques*, 19-20 : *... domitrixque Idaea leonum / mater*, « ... et la Mère idéenne, Cybèle, dompteuse de lions » (trad. personnelle), etc. Cf. aussi Virgile, *Énéide*, III, 112 ; IX, 112 ; Ovide, *Fastes*, IV, 263-264 : *Consultitur Paeon* : « *Dium* » que « *arcessite Matrem* », / *inquit*, « *in Idaeo est inuenienda iugo* », « On consulte Péan. Il répond : « Faites venir la Mère des dieux ; vous devez la trouver au sommet de l'Ida », etc.

<sup>9</sup> *Berecynthia mater* (Virgile, *Énéide*, VI, 785) ou *Berecynthia*, « la déesse du Bérécynte » (Ovide, *Fastes*, IV, 355) ; cf. aussi *Énéide*, IX, 82 : *deum... genetrix Berecynthia*, « la Mère des dieux [...], la Bérécyntienne... » ; Ovide, *Mét.*, XI, 106, *Berecynthius heros*, « le héros du Bérécynthe » (c'est-à-dire Midas, roi de Phrygie, fils de Cybèle adorée sur le mont Bérécynthe).

<sup>10</sup> *Cybeleia mater* (Ov., *A. A.*, I, 505 ; *Contre Ibis*, 453), ou *Cybeleia* (*Fastes*, IV, 191). Cf. Virg., *Én.*, III, 111 : *mater cultrix Cybeli*, « la Mère qui hante le Cybèle » ; XI, 768 : *... sacer Cybelo Chloereus olimque sacerdos*, « ... Chlorée, consacré au culte du Cybèle, prêtre jadis ».

<sup>11</sup> Horace, *Odes*, I, 16, 5, *Dindymane*, « La déesse du Dindyme » ; cf. Virgile, *Énéide*, X, 252.

<sup>12</sup> Cf. Ovide, *Fastes*, IV, 234. Cf. aussi *Contre Ibis*, 507-508 : *atque idem, simili pinus quem morte peremit, / Phryx ac uenator sis Berecynthiades*, « et sois aussi le chasseur phrygien du Bérécynte qu'un pin fit périr d'une mort semblable ! »

Phrygie, des montagnes et des bois peuplés de fauves du Dindyme et de l'Ida<sup>13</sup>. Ce décor est planté dès les premiers vers :

*Super alta uectus Attis celeri rate maria  
Phrygium ut nemus citato cupide pede tetigit  
adiitque opaca siluis redimita loca deae<sup>1</sup>,*

Le poète évoque ensuite les « hautes forêts de Cybèle »<sup>2</sup>, les « bois phrygiens de la déesse<sup>3</sup> », « le vert Ida<sup>4</sup> ».

Le cortège qui accompagne l'image de la déesse lorsqu'on la porte à travers les villes<sup>5</sup> présente lui aussi des caractères exotiques : la déesse est, dans les arts figurés et la littérature, représentée sur un char tiré par des lions – ce fait a été évoqué plus haut, dans le passage consacré aux animaux exotiques – et accompagnée par une nombreuse troupe : la description de Lucrece énumère divers groupes de Phrygiens<sup>6</sup>, parmi lesquels figurent les Curètes, un groupe d'hommes portant des armes, « emblème d'une violente fureur<sup>7</sup> » :

*Hic armata manus, Curetas nomine Grai  
quos memorant Phrygios, inter se forte <quod armis>  
ludunt, in numerumque exsultant sanguine laeti,  
terrificas capitum quatientes numine cristas<sup>8</sup>,*

et des prêtres mendiants<sup>9</sup>, les Galles – *Galli* – ; ces derniers étaient des eunuques, particularité expliquée chez Lucrece :

<sup>13</sup> Cf. la note 1, p. 124 d'H. Bardon dans l'éd. Latomus, qui rappelle que « le culte de Cybèle, auquel est associé celui d'Attis, dieu phrygien de la végétation, avait été étroitement lié au décor des montagnes du Dindyme et de l'Ida » et C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 263.

<sup>1</sup> « Dès qu'Attis, porté par sa nef rapide sur les mers profondes, eut touché d'un pied vif le bois phrygien passionnément, et gagné le domaine de la déesse, ombreuse couronne de forêts [...] » (Catulle, 63, 1-3).

<sup>2</sup> 63, 12 : *Agite ite ad alta, Gallae, Cybeles nemora simul*, « Vite ! venez toutes, ô Galles, vers les hautes forêts de Cybèle ».

<sup>3</sup> 63, 19-20 : ... *simul ite, sequimini / Phrygiam ad domum Cybebes, Phrygia ad nemora deae*, « Venez toutes, suivez-moi vers la demeure phrygienne de Cybèle, vers les bois phrygiens de la déesse ».

<sup>4</sup> 63, 30 : *Viridem... Idam*, « le vert Ida » ; cf. aussi 52-53 : ... *ad Idae tetuli nemora pedem, / ut apud niuem et ferarum gelida stabula forem / et earum omnia adirem furibunda latibula*, « portant mon pas aux bois de l'Ida pour vivre parmi la neige et les tanières glacées des fauves, et, en furie, hanter tous leurs repaires » ; 70-72 : *Ego uiridis algida Idae niue amicta loca colam ? / Ego uitam agam sub altis Phrygiae columinibus, / ubi cerua siluicultrix, ubi aper nemoriuagus ?*, « J'habiterai, moi, de l'Ida verdoyant les pays glacés au manteau de neige ? J'aurai à vivre, moi, sous les hautes cimes de Phrygie, avec la biche forestière, avec le sanglier aux bois errant ? » ; 89 : *nemora fera*, « les bois sauvages ».

<sup>5</sup> Cf. Lucr., II, 624 : *magnas... per urbes*, « à travers les grandes villes » ; Virg., *Én.*, VI, 784-785 : ... *qualis Berecynthia mater / inuehitur curru Phrygias turrita per urbis*, « Telle la mère du Bérécynte se porte dans son char, parée de tours, parmi les villes phrygiennes... »

<sup>6</sup> *Hanc uariae gentes antiquo more sacrorum / Idaeam uocitant Matrem, Phrygiasque cateruas / dant comites, quia primum ex illis finibus edunt / per terrarum orbem fruges coepisse creari*, « Divers peuples, fidèles au culte antique, l'appellent la Mère de l'Ida, et lui donnent pour escorte des troupes de Phrygiens, parce que, dit-on, c'est en cette région que sont nées les premières céréales, c'est de là qu'elles se répandirent par toute la terre » (II, 610-613).

<sup>7</sup> *Ibid.*, II, 621 : *telaque praeportant uiolenti signa furoris*, « Le cortège brandit des armes, emblème d'une violente fureur ».

<sup>8</sup> « En même temps, des groupes armés, Curètes Phrygiens comme les nomment les Grecs, joutent entre eux capricieusement, bondissent en cadence tout joyeux du sang qui les inonde, et les mouvements de leurs têtes font remuer leurs aigrettes effroyables » (II, 629-632). « [...] Leurs danses, qui étaient censées représenter les mouvements des étoiles, étaient accompagnées de chants spéciaux (μητρῶα) composés dans un mètre particulier, le galliambe, ou de hurlements (δολύγγια) [...] ; ils se donnaient la discipline avec un fouet garni d'osselets, μάστιξ ἀστραγαλωτή ; il leur arrivait même de « se châtrer de leurs propres mains, et aussi [de] se mordre les chairs, [de] se taillader les bras et les épaules sous les yeux de la foule » (Daremberg et Saglio, art. *gallus*) » (A. Ernout et L. Robin, *Commentaire...*, v. 631).

<sup>9</sup> Cf. Lucr., II, 624-627 : *Ergo cum primum magnas inuecta per urbes / munificat tacita mortalis muta salute, / aere atque argento sternunt iter omne uiarum / largifica stipe ditantes...*, « Aussitôt donc que, portée sur son char à travers les grandes villes, l'image silencieuse de la déesse gratifie les mortels de sa muette protection, le bronze et l'argent jonchent toute la route qu'elle parcourt, offrant généreuse dont l'enrichissent les fidèles » et A. Ernout et L. Robin, *Commentaire...* au v. 627, qui expliquent *Largifica stipe* par le fait que « le cortège de Cybèle comprenait des quêteurs μητραγῶραι, sorte de prêtres mendiants d'assez mauvaise réputation ; cf. Lucien, *Asin.* 35, Apulée *Métam.* VIII, 24. Ils ne pouvaient quêter qu'à de certains jours autorisés, cf. Cicéron, *Leg.* II, 22 : *praeter Idaeae matris famulos eosque iustis diebus stipem ne quis cogito* ».

*Gallos attribuunt, quia, numen qui uiolarint  
matris et ingrati genitoribus inuenti sint,  
significare uolunt indignos esse putandos  
uiuam progeniem qui in oras luminis edant*<sup>1</sup>,

et dans les *Fastes* d'Ovide, qui invoque l'exemple d'Attis<sup>2</sup>, et donne, quelques vers plus loin, l'étymologie du nom *Gallus*, en rapprochant ce terme du nom d'un fleuve dont l'eau rendrait fou :

*« Cur igitur Gallos, qui se excidere, uocamus,  
cum tanto a Phrygia Gallica distet humus ? »  
« Inter », ait, « uiridem Cybelen altasque Celaenas  
amnis it insana, nomine Gallus, aqua.  
Qui bibit inde, furit ; procul hinc discedite, quis est  
cura bonae mentis : qui bibit inde, furit »*<sup>3</sup>.

Ce sont ces prêtres phrygiens qui, lors des fêtes consacrées à Cybèle, chantaient et dansaient sur une musique orientale, formant un bruyant cortège à la déesse :

*Ac, si uolumus ea quae de quoque deo nobis tradita sunt recordari, hanc Matrem  
Magnam... accepimus agros et nemora cum quodam setrepitu fremituque peragrare*<sup>4</sup>.

Les instruments traditionnels du culte de Cybèle sont les cymbales, *cymbala*, les tambourins, *tympana*<sup>5</sup>, et deux sortes de flûtes phrygiennes, les cors, *cornua*, à l'extrémité recourbée<sup>6</sup>, et

<sup>1</sup> « Ils lui adjoignent des Galles, pour signifier que ceux qui ont outragé la divinité de cette Mère et se sont révélés ingrats envers leurs parents doivent être jugés indignes de produire à la lumière de la vie toute postérité » (Lucrèce, *De rerum natura*, II, 614-617). Selon A. Ernout et L. Robin, *Commentaire...*, « l'interprétation que donne Lucrèce du rôle de ces prêtres est toute évhémériste ; en réalité, c'est en l'honneur du héros légendaire Attis, dont le culte se confondait avec celui de la déesse, que les prêtres de Cybèle s'émasculaient ». Voir l'interprétation différente donnée par Varron, *Antiquitates rerum diuinarum*, XVI, frg. 267 Cardauns, l. 3-5.

<sup>2</sup> IV, 221-246 ; *Venit in exemplum furor hic mollesque ministri / caedunt iactatis uilia membra comis*, « Cette folie a pris valeur d'exemple et les servants efféminés se coupent les parties honteuses en secouant leur chevelure » (IV, 243-244).

<sup>3</sup> « « Pourquoi appelle-t-on Galles ceux qui se sont émasculés alors que la terre gauloise est si éloignée de la Phrygie ? » « Entre le verdoyant mont Cybèle et l'altière Célènes, dit [Érato], coule un fleuve nommé Gallus dont l'eau a la propriété de faire perdre la raison. Qui en boit devient fou ; éloignez-vous de là, si vous vous souciez de votre santé mentale ; qui en boit devient fou » (IV, 361-366). Sur les galles, voir aussi la *Satire Ménippée* de Varron intitulée *Les Euménides*, frg. 134-141, et le commentaire de J.-P. Cèbe, p. 626 : « Les galles, ou métragyrtes (« mendiants de la Mère ») ou bakèles, formaient le clergé secondaire, la « plèbe du sacerdoce » de Cybèle. Ce n'étaient pas à proprement parler des prêtres, mais des serviteurs de la déesse (*famuli* ou *ministri Cybelae* disaient d'eux les Latins de la République). [...] Ils s'émasculaient volontairement tout jeunes, pour se vouer entièrement à leur divine patronne et commémorer la passion d'Attis. Leurs coreligionnaires et eux-mêmes proclamaient que ce sacrifice leur conférait la vertu, puisqu'il les affranchissait des tentations de la chair et leur imposait une chasteté perpétuelle ; aussi s'enorgueillissaient-ils d'être « séparés du monde profane, saints, purs, sages, parfaits ». Ils menaient en général une existence errante, et vivaient d'aumônes ou du produit de leurs consultations (ils étaient médecins, nous l'avons vu, mais également vétérinaires, jeteurs de sorts, interprètes de présages et de songes). Toutefois quelques-uns d'entre eux étaient à demeure hébergés dans tel ou tel sanctuaire » (les citations sont tirées de H. Graillot, *Le culte de Cybèle...*, p. 287-316) ; voir aussi la note 411 de J.-P. Cèbe, p. 620-621 (citant encore H. Graillot, *ibid.*, p. 298 et 300-301) : « La toilette des galles était entièrement féminisée : non seulement ils avaient pour uniforme une longue robe de femme aux couleurs tendres ou vives (bleu, blanc, jaune, etc.) et faite de soie ou de lin très fin (la longue robe est un des signes caractéristiques de la prêtrise dans les cultes sémitiques), mais ils se fardaient le visage et le tour des yeux, s'épilaient peut-être le corps à la pierre ponce, teignaient leur longue chevelure en blond et, sans cesse, « la pommadaient, l'ondulaient, la frisaient, la calamastraient, la tirebouchonnaient », avant de l'enfermer parfois dans une élégante résille » ».

<sup>4</sup> « Et si nous voulons nous rappeler les traditions relatives à chaque divinité, cette Grande Mère [...] passe pour parcourir les champs et les bois avec un grondement et un bruit particulier » (Cicéron, *De Haruspicum responsis oratio*, XI, 24).

<sup>5</sup> Voir par exemple Varron, *Satires Ménippées*, *ΟΝΟΣ ΛΥΡΑΣ* (L'âne de la lyre) frg. 358 Cèbe : *non uidisti simulacrum leonis ad Idam eo loco ubi quondam subito eum cum uidissent quadrupedem, galli tympanis adeo fecerunt mansuem ut tractarent manibus ?*, « Est-ce que tu n'as pas vu une statue de lion près de l'Ida en ce lieu où soudain autrefois, ayant vu cette bête, des galles la rendirent si douce avec leurs tambourins qu'ils la caressaient de leurs mains ? ».

<sup>6</sup> Voir par exemple Tibulle, II, 1, 85-86 : *nam turba iocosa / obstrepit et Phrygio tibia curua sono*, « car les éclats de joie de la foule et les sons de la flûte phrygienne au bout recourbé empêchent d'entendre » ; Ovide, *Mét.*, III, 533 ; *Fastes*, IV, 181-182 : *Protinus inflexo Bercyntia tibia cornu / flabit et Idaeae festa parentis erunt*, « Alors résonnera la flûte bérécyntienne au cornet recourbé : ce sera la fête de la Mère Idéenne » ; *Pontiques*, I, 1, 39-40 : *Ante deum Matrem cornu tibi cen adunco / cum canit, exiguae quis stipis aera negat ?*, « Quand, devant la Mère des Dieux, le musicien joue de sa flûte courbe, qui lui refuse une piécette de cuivre ? » et v. 45. Le qualificatif de « phrygienne » ou « bérécyntienne » est souvent associé à la flûte, en dehors même, parfois, de tout contexte religieux (voir par exemple Horace, *Odes*, I, 18, 13-14 : *Bercyntium cornu* ; III, 19, 18-19 : *Bercyntia / ... tibiae* ; IV, 1, 22-23 : *Bercyntia... tibia*).

les flûtes droites, *tibiae*<sup>1</sup> : « Les cymbales, en bronze et concaves, étaient, avec le hautbois (*tibia*) et le tambourin (*tympaenum*), les instruments de musique attitrés du culte de Cybèle et, en général, de toutes les religions à mystères, qui les empruntèrent à ce culte. Elles passaient pour une invention phrygienne et faisaient partie des attributs d'Attis et des Corybantes. On les regardait comme le symbole des deux hémisphères célestes qui enveloppent la Terre Mère. Elles étaient supposées chasser les mauvais esprits et avoir des vertus de purification et de sanctification. *Cymbalum* (forme latinisée du grec κύμβαλον) et *sonitus* (ou sonare) sont couramment associés<sup>2</sup> ».

Ces processions, très souvent évoquées dans la littérature latine, semblent avoir constitué une scène courante de la vie romaine<sup>3</sup> dès l'époque de Plaute, si l'on se réfère à un passage du *Poenulus* où Antaménide compare Agorastoclès à un *cinaedus* et cite le *tympaenum*, le tambourin dont le son rythmait les transes frénétiques des prêtres<sup>4</sup>. Par la suite, ces musiques et danses phrygiennes constituent un véritable *topos* littéraire, où dominent les termes musicaux évoqués plus haut et les notations auditives. La description de Lucrèce consacre plusieurs vers<sup>5</sup> aux danses frénétiques des Curètes<sup>6</sup>, et, quelques vers plus haut, à ces instruments orientaux aux sonorités typiques qui excitent la foule :

*Tympana tenta tonant palmis et cymbala circum  
concaua, raucisonoque minantur cornua cantu,  
et Phrygio stimulat numero caua tibia mentis*<sup>7</sup>.

La littérature latine de cette période regorge d'évocations analogues, où les mêmes termes, les mêmes expressions, les mêmes associations de mots sont parfois repris à l'identique d'un auteur à l'autre<sup>8</sup>. On retrouve dans le poème 63 de Catulle, à propos du personnage d'Attis, tous les *topoi* exotiques associés aux Galles, celui de la mutilation sexuelle bien sûr<sup>9</sup>, mais aussi ceux de la musique et de la danse orientale, qui semblent susciter chez le poète une fascination mêlée d'horreur et de répulsion. Le poème lui-même est écrit en galliambes, mètre

<sup>1</sup> Cf. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, à propos des *barbara tibia* du poème 64, v. 264 : « The *tibia* (αὐλός) bore no resemblance to the modern flute except in being a wind-instrument. Unlike the flute (but like the oboe or the clarinet) it was played through a reed which was held (as in these modern instruments) between the lips or (especially in its oriental varieties) within the mouth ».

<sup>2</sup> J. P. Cèbe, éd. et commentaire des *Satires Ménippées* de Varron, t. IV, p. 618, à propos du frg. 132 des *Euménides* évoquant la musique qui s'échappe du temple de Cybèle vers lequel se dirige le narrateur. Voir aussi H. Graillot, p. 257-258. La remarque de J.-P. Cèbe concernant la symbolique des cymbales provient du commentaire de Servius à propos de *Géorg.*, IV, 64 (passage cité *infra* : *Matris cymbala, quod in eius tutela sunt ideo quod similia sunt hemicyclii caeli*). Sur l'utilisation du *Phrygius cornus* dans le culte de Bacchus et, de manière générale, dans les cultes orientaux, voir A. Baudot, *Musiciens romains de l'Antiquité*, Montréal, Presses de l'Univ. de Montréal & Paris, Klincksieck, Études et commentaires, 1973, p. 50.

<sup>3</sup> Voir notamment l'opinion de P. Boyancé, « Cybèle aux Mégalésies », dans *Études sur la religion romaine*, p. 196-198.

<sup>4</sup> *Quor non adhibuisti, dum istaec loquere, tympanum ? / Nam te cinaedum esse arbitror magis quam uirum*, « Pourquoi n'as-tu pas pris un tambourin pour accompagner ton couplet ? Car tu m'as plus l'air d'un mignon que d'un homme » (*Poenulus*, 1317-1318). Sur cette allusion probable aux Galles, voir la note d'A. Ernout, qui rapproche cette image de celle des « prêtres de Cybèle, qui dansaient en s'accompagnant du tympanon ». À peu près à la même époque, l'annaliste L. Cassius Hémina (frg. 29 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 11) décrit une de ces processions : *Mulier cantabat tibiis Phrygiis et altera cymbalissabat*, « Une femme jouait de la flûte phrygienne et une autre des cymbales » (trad. M. Chassignet). Sur ce frg., qui semble faire allusion à l'introduction du culte de Cybèle à Rome, mais pourrait tout aussi bien se rapporter à celui de Bacchus, voir la note 1 de M. Chassignet.

<sup>5</sup> II, 610 sq. « The imagination of Lucretius was struck by the procession of begging dervishes conveying the image of the turret-crowned goddess through the streets to the sound of their wild outlandish music » (C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 262).

<sup>6</sup> II, 629-632, passage cité *supra*.

<sup>7</sup> « Les tambourins tendus tonnent sous le choc des paumes, les cymbales concaves bruissent autour de la statue, les trompettes profèrent la menace de leur chant rauque, et le rythme phrygien de la flûte jette le délire dans les cœurs » (Lucrèce, *De rerum natura*, II, 618-620). C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*, p. 264) remarque que l'allitération en *t* du v. 618, associée au contexte de la musique orientale et à l'usage des *tympana*, se retrouve aussi chez Catulle, 63, 8-9, chez Varron et chez Mécène (passage cité *infra*).

<sup>8</sup> Ces mots ou expressions peuvent concerner aussi le culte bacchique, ou d'autres religions à mystères (cf. *infra*).

<sup>9</sup> Le poète applique à Attis tantôt le genre masculin, tantôt le genre féminin.

associé au culte de Cybèle<sup>1</sup> ; Attis, dès le début du poème, chante en s'accompagnant du *tympanum* :

*Niueis citata cepit manibus leue tympanum,  
tympanum tuom, Cybebe, tua, mater, initia,  
quatiensque terga tauri teneris caua digitis  
canere haec suis adorta est tremebunda comitibus<sup>2</sup>.*

Plus loin, il évoque le cortège de la déesse, ses musiciens et danseurs :

*... simul ite, sequimini  
Phrygiam ad domum Cybebes, Phrygia ad nemora deae,  
ubi cymbalum sonat uox, ubi tympana reboant,  
tibicen ubi canit Phryx curuo graue calamo,  
ubi capita Maenades ui iaciunt hederigerae,  
ubi sacra sancta acutis ululatibus agitant,  
ubi sueuit illa diuae uolitare uaga cohors ;  
quo nos decet citatis celerare tripudiis<sup>3</sup>.*

Après Lucrèce et Catulle, la plus longue évocation de la religion de Cybèle est celle de Varron dans ses *Satires Ménippées*, plus particulièrement dans la satire intitulée les *Euménides*, où Varron se livre à une description critique du rituel, et utilise lui aussi, par endroits, le mètre particulier du galliambe<sup>4</sup>. Enfin, Ovide consacre au chant IV de ses *Fastes* un long passage aux fêtes de Cybèle, à leur cortège, aux processions de Galles, et à la musique stridente qui caractérise le culte de la déesse, représentée d'abord par son instrument emblématique, « la flûte bérécyntienne au cornet recourbé<sup>5</sup> », puis par les tambourins, les cymbales, les hurlements caractéristiques :

---

<sup>1</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> « Vite elle prit de ses mains neigeuses le tympanon léger – ton tympanon, ô Cybèle, tes initiations, ô Mère – et battant de ses doigts tendres la peau concave du taureau elle entama, frissonnante, ce chant pour ses compagnes » (63, 8-11).

<sup>3</sup> « Venez toutes, suivez-moi vers la demeure phrygienne de Cybèle, vers les bois phrygiens de la déesse, où tetentit la voix des cymbales, où lui répond le fracas des tympanons concaves, où le flûtiste phrygien chante un chant grave de son roseau recourbé, où de leurs têtes les Ménades porte-lierre donnent de violentes saccades, où elles célèbrent les saints rites avec de stridents hurlements, où le cortège de la déesse se plaît à prendre un envol vagabond ; notre désir est d'aller là, au rythme rapide de nos cadences » (63, 19-26). Voir aussi les v. 27-32 : *Simul haec comitibus Attis cecinit notha mulier, / Thiasus repente linguis trepidantibus ululat, / leue tympanum remugit, caua cymbala recrepant, / uiridem citus adit Idam properante pede chorus. / Furibunda simul anhelans uaga uadit, animam agens, / comitata tympano Attis per opaca nemora dux*, « À peine Attis, femme bâtarde, eut-elle ainsi chanté, que le thiasé, langues convulsées, pousse un soudain hurlement, le léger tympanon mugit à son tour, à leur tour les cymbales claquent, d'un pied hâtif le chœur rapide gagne le vert Ida. En même temps, furibonde vagabonde, haletante expirante, accompagnée du tympanon, guise au travers des bois opaques Attis va ». À propos de *Maenades... hederigerae* (v. 23), voir C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 266 (« the Maenads, the ivy-wreathed wands (*thyrsi*), and the *thiasus* (28) properly belong to the worship of Dionysus, but the two ecstatic Asiatic cults had been identified long before Catullus »), et la description du cortège de Bacchus du poème 64, 251 sq.

<sup>4</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie. On trouve notamment, dans cette satire, l'association de *cymbalum* et de *sonitus* (*Euménides*, frg. 132 et 140 Cèbe).

<sup>5</sup> Ovide, *Fastes*, IV, 181-182 : *Protinus inflexo Berecynthia tibia cornu / flabit et Idaeae festa parentis erunt*, « Alors résonnera la flûte bérécyntienne au cornet recourbé : ce sera la fête de la Mère Idéenne ».

*Ibunt semimares et inania tympana tudent  
aeraque tinnitus aere repulsa dabunt.  
Ipsa sedens molli comitum ceruice feretur  
urbis per medias exululata uias<sup>1</sup>.*

Beaucoup d'autres auteurs ont utilisé ce *topos* de façon plus anecdotique, à l'occasion d'une figure de style par exemple ; nombreuses sont en effet les comparaisons ou métaphores à utiliser l'image des manifestations les plus exotiques du culte de Cybèle. Les instruments de musique cités plus haut, les danses frénétiques au son de la musique phrygienne ou les hurlements des prêtres en transe sont encore évoqués, par exemple, chez Virgile ; dans l'*Énéide*, le poète fait apparaître la déesse accompagnée des « chœurs de l'Ida<sup>2</sup> », et, dans les *Géorgiques*, lui associe naturellement les cymbales, en tant qu'instrument emblématique de son culte :

*tinnitusque cie et Matris quate cymbala circum<sup>3</sup>.*

On retrouve des éléments similaires dans un fragment d'un poème de Mécène consacré, semble-t-il, à Cybèle :

*ades, inquit, o Cybebe, fera montium dea,  
ades et sonante typano quate flexibile caput<sup>4</sup>,*

chez Properce<sup>5</sup>, ou encore dans ces vers de l'*Art d'aimer* d'Ovide, où la seule mention des cymbales suffit à désigner, sans qu'il soit nommé, le culte bruyant de la Mère des Dieux :

---

<sup>1</sup> « On verra la procession des eunuques qui frappent leurs tambourins creux et font tinter en les entrechoquant les cymbales d'airain. La déesse, installée sur les nuques de ses servants efféminés, sera portée à travers les rues de la Ville au milieu des clameurs » (*Fastes*, IV, 183-186). Voir aussi v. 189-190 : ... *me sonus aeris acuti / terret et horrendo lotos adunca sono*, « le son aigu de l'airain me terrorise de même que le son strident du lotus courbe » ; v. 194 : *gaudeat adsiduo... Dea Magna sono*, « [Révélez-moi pourquoi] la Grande Déesse aime cette sonnerie interminable » ; v. 212-214 : *Aera deae comites raucaque terga mouent, / cymbala pro galeis, pro scutis tympana pulsant ; / tibia dat Phrygios, ut dedit ante, modos*, « les servants de la déesse font résonner l'airain et les rauques tambours ; ils frappent sur des cymbales à la place de casques, sur des tambourins à la place de boucliers ; la flûte émet, comme jadis, des airs phrygiens » ; v. 341-342 *Exululant comites furiosaque tibia flatur / et feriant molles taurea terga manus*, « Les servants poussent des clameurs, la flûte retentit frénétiquement et les mains efféminées battent les peaux des tambourins ».

<sup>2</sup> *Énéide*, IX, 112 : *Idaei... chori*, « les chœurs de l'Ida ».

<sup>3</sup> « Fais-y tinter le bronze et agite à l'entour les cymbales de la Grande Mère » (*Géorgiques*, IV, 64). Le poète fait allusion, ici, à une technique pour attirer un essaim d'abeilles. Voir aussi les insultes lancées par Rémulus aux Troyens dans l'*Énéide* : *O uere Phrygiae, neque enim Phryges, ite per alta / Dindyma, ubi adsuetis biforem dat tibia cantum. / Tympana uos buxusque uocat Berecynthia Matris / Idaeae : sinite arma uiris et cedite ferro*, « Ô Phrygiennes vraiment, car Phrygiens vous ne l'êtes, allez sur les sommets du Dindyme, vous y retrouverez vos habitudes, le chant de la flûte double. Les tambourins vous appellent et le buis bérécyntien de la Mère de l'Ida ; laissez les armes aux hommes, inclinez-vous devant le fer » (IX, 617-620). Cf. II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> « Viens, dit-il, ô Cybèle, sauvage déesse des montagnes, viens, et, aux accents du tympanon, secoue ta tête souple » (Mécène, frg. 5 Morel, trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*). Cf. aussi les passages où il est question des Corybantes, plus ou moins assimilés aux prêtres de Cybèle, chez Virgile, *Én.*, III, 111 ou Horace, *Odes*, I, 16, 5-12 : *Non Dindymene, non adytis quatit / mentem sacerdotum incola Pythius, / non Liber aequè, non acuta / sic geminant Corybantes aera, / tristes ut irae, quas neque Noricus / deterret ensis nec mare naufragum / nec saeuus ignis nec tremendo / Iuppiter ipse ruens tumultu*, « Ni la déesse du Dindyme, ni, dans ses sanctuaires, le dieu habitant de Pytho, et Liber non plus n'agitent au même point l'esprit de leurs prêtres, et les Corybantes redoublant leurs coups sur l'airain sonore n'égalent pas la sombre colère que ne détournent ni l'épée du Norique ni la mer pleine de naufrages, ni le feu cruel, ni Jupiter lui-même se ruant en un tumulte épouvantable » ;

<sup>5</sup> Properce, IV, 7, 61 : *aera rotunda Cybebes*.

*Conditæ si non sunt Veneris mysteria cistis,  
nec caua uaesanis ictibus aera sonant,  
attamen inter nos medio uersantur in usu,  
sed sic inter nos ut latuisse uelint<sup>1</sup>.*

Parfois, le thème de la mutilation – en particulier sexuelle – des Galles vient s’associer à celui de la musique, de la danse et des hurlements ; c’est le cas, par exemple, chez Horace<sup>2</sup>, ou dans cette image d’une élégie de Tibulle, par laquelle Priape condamne les garçons qui préfèrent les cadeaux matériels à la poésie :

*At qui non audit Musas, qui uendit amorem,  
Idææ currus ille sequatur Opis  
et tercentenas erroribus expleat urbes  
et secet ad Phrygios uilia membra modos<sup>3</sup>,*

ou encore dans le *Contre Ibis*, où Ovide souhaite à son ennemi de subir le sort des Galles :

*Attonitusque seces, ut quos Cybeleia Mater  
incitat, ad Phrygios uilia membra modos,  
deque uiro fias nec femina nec uir, ut Attis,  
et quatiâs molli tympana rauca manu<sup>4</sup>.*

Le grand nombre des références littéraires à ces aspects typiquement orientaux, éminemment exotiques, du culte de Cybèle, témoigne non seulement de l’ampleur prise par le phénomène dans la vie religieuse romaine, mais aussi de la fascination, teintée souvent de dégoût, qu’il exerçait sur les mentalités. Comme le suggèrent certains des exemples cités plus haut, des connotations négatives s’attachaient souvent, dans les représentations romaines, à ce culte exotique : les galles, surtout, semblent avoir eu très mauvaise réputation à Rome en raison de leurs mœurs, de la violence de leurs transes et de leur musique barbare<sup>5</sup>. On décèle

<sup>1</sup> « Les mystères de Vénus ne sont pas renfermés dans des coffres ; ils ne s’accompagnent pas de coups frénétiquement frappés sur des cymbales ; chacun de nous y prend part, oui ; mais chacun veut le faire en secret » (*Art d’aimer*, II, 609-612). Cf. aussi *Fastes*, IV, 181-182 : *Protinus inflexo Bercyntia tibia cornu / flabit et Idææ festa parentis erunt*, « Alors résonnera la flûte bérécyntienne au cornet recourbé : ce sera la fête de la Mère Idéenne » ; *Mét.*, XIV, 535-538, à propos de l’intervention de la Mère des dieux contre les Rutules qui incendient les vaisseaux d’Énée : *cum, memor has pinus Idæo uertice caesas, / sancta deum genitrix tinnitibus aera pulsâ / aeris et inflatî compleuit murmure buxi / perque leues domitis inuicta leonibus auras*, « ... lorsque, se souvenant que ces pins avaient été coupés sur le sommet de l’Ida, la sainte Mère des dieux remplit les airs des tintements du bronze heurté par ses fidèles et les sons graves du buis animé par leur souffle ; ayant traversé les airs légers sur son char que traînent des lions apprivoisés... ».

<sup>2</sup> Cf. Horace, *Satires*, I, 2, 120-122, citant l’épicurien Philodème de Gadara (voir la note 1, p. 47 de F. Villeneuve), auteur d’épigrammes : *Illam « Post paulo », « Sed pluris », « Si exierit uir », / Gallis, hanc Philodemus ait sibi, quæ neque magno / stet pretio neque cunctetur, cum est iussa, uenire*, « Aux Galles, déclare Philodème, celle qui dit : « Tout à l’heure », « Je vaudrais davantage », « Si mon mari sort » ; pour lui, il en veut une qui ne coûte pas cher et qui ne se fait pas prier quand on lui dit de venir ».

<sup>3</sup> « Mais celui qui n’entend pas les Muses, qui vend l’amour, qu’il suive, celui-là, le char d’Ops, la déesse de l’Ida, qu’il aille errer par trois cents cités au moins, qu’il se retranche un membre méprisable au rythme de la flûte phrygienne » (Tibulle, I, 4, 67-70).

<sup>4</sup> « Dans ton délire, comme les inspirés de la Mère Cybèle, tranche tes parties sur un rythme phrygien ; d’homme, ne deviens ni femme ni homme, comme Attis, et frappe les rauques tympanons d’une main efféminée » (*Contre Ibis*, 453-456) ; cf. aussi *Art d’aimer*, I, 505-506, où le poète utilise l’image efféminée des Galles lorsqu’il recommande à l’homme qui veut séduire de ne pas se friser les cheveux et de ne pas se raser : *Ista iube faciant, quorum Cybeleia mater / concinitur Phrygiis exululata modis*, « Laisse ces soins à ceux qui, par des hurlements dans le mode phrygien, célèbrent la déesse du mont Cybèle », ou Properce, II, 22, 15-16 : il est impossible de dire le pourquoi de l’amour : *Cur aliquis sacris laniat sua brachia cultris / et Phrygis insanos caeditur ad numeros ?* « Pourquoi déchire-t-on ses bras avec le couteau du sacrifice, pourquoi se mutile-t-on sur les rythmes fous du flûtiste phrygien ? ».

<sup>5</sup> Sur les caractéristiques du culte de Cybèle et d’Attis, cf. II<sup>e</sup> partie. La mauvaise réputation des prêtres de Cybèle dans l’ensemble de la population apparaît bien dans cette anecdote de Suétone à propos d’Auguste (*Auguste*, LXVIII, 2), qui corrobore l’image négative qu’ont les galles dans les témoignages littéraires : *Sed et populus quondam uniuersus ludorum dis et accepit in contumeliam eius et adsensu maximo comprobauit uersum in scaena pronuntiatum de gallo Matris deum tympanizante* : « Videsne, ut cinaedus orbem digito temperat ? », « Certain jour même, pendant des jeux publics, la foule tout entière accueillit comme une injure à l’adresse d’Auguste, et fut unanime pour applaudir ce vers que récitait un acteur en désignant un prêtre de Cybèle qui jouait du tambourin : « Vois-tu comme ce giton gouverne son disque avec le doigt ? ». Sur le sens de cette injure, voir la note de la C.U.F., selon laquelle « l’allusion, intraduisible en français, s’explique par le double sens du mot *orbis*, qui signifie à la fois le cercle, ici le tambourin, et l’univers, *orbis terrarum* ».



déjà chez Plaute<sup>1</sup> cette réprobation, puis chez Lucrèce<sup>2</sup>, ou dans les passages de Tibulle et d'Ovide cités ci-dessus ; certains auteurs, en effet, se servent de ces *topoi* exotiques, porteurs de connotations la plupart du temps très négatives, dans un but expressif ou idéologique<sup>3</sup> : c'est le cas, en particulier des *Satires Ménippées* de Varron, très critiques à l'égard des religions orientales dont la mode avait envahi Rome, et particulièrement à l'égard des fidèles de la Grande Mère des Dieux.

## LA RELIGION DIONYSIAQUE

Les références à la religion de Bacchus – qui serait d'ailleurs apparentée, selon certains témoignages, à celle de Cybèle<sup>4</sup>, et dont les manifestations sont parfois comparables au culte métroaque – sont elles aussi très fréquentes dans la littérature latine, en raison, là encore, du développement atteint par la religion dionysiaque, venue d'Orient jusqu'à Rome en passant par l'Italie méridionale<sup>5</sup>, dès les premières années du II<sup>e</sup> siècle : le succès rencontré par ce culte oblige en effet le Sénat à intervenir en 186, après la fameuse affaire des Bacchanales<sup>6</sup>, mais après cette date, les rites dionysiaques, tolérés, ne cessèrent de susciter l'intérêt et la curiosité de la population romaine, qui semble avoir éprouvé à leur égard à la fois fascination, dégoût et crainte. Les peintures retrouvées à Rome<sup>7</sup> ou à Pompéi et représentant des scènes d'initiation ou des éléments de la mythologie dionysiaque sont un autre témoignage de l'entrée de Bacchus-Dionysos dans la vie spirituelle des Romains, y compris chez les plus riches et les plus cultivés.

Les *topoi* exotiques associés à la légende et aux rites de la religion dionysiaque apparaissent, semble-t-il, dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, dans le *Térée* de Livius Andronicus, qui devait mettre en scène des thiasés<sup>8</sup> ; c'est à la même époque que se situe la tragédie *Lycurgue* de Naevius<sup>9</sup>, dont les quelques fragments parvenus jusqu'à nous semblent avoir trait, pour

<sup>1</sup> Cf. Plaute, *Poenulus*, 1317-1318 (passage cité *supra*).

<sup>2</sup> Cf. A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique*, au v. II, 625 (passage cité *supra*) : « Le ton solennel de tout le passage, la beauté même de la description n'empêchent pas de voir [...] une intention ironique dans le *munificat tacita... muta salute*. La majesté silencieuse du char contraste avec l'agitation bruyante du cortège. Noter l'allitération. »

<sup>3</sup> Cf. II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> Chez Prop., III, 17, 35-36, Cybèle apparaît dans le cortège de Bacchus : *uertice turrigero iuxta dea magna Cybebe / tundet ad Idaeos cymbala rauca choros*, « la grande déesse Cybèle à la tête porteuse de tours battra les rauques cymbales pour les danses de l'Ida ». Sur l'association du culte de Cybèle à celui de Bacchus, voir aussi Catulle, 64, 251 sq ; Ovide, *Art d'aimer*, I, 541-550.

<sup>5</sup> Pour P. Grimal (*Le siècle des Scipions*, p. 233), l'essor de la religion dionysiaque est un phénomène lié à un accès de mysticisme venu d'Orient, qui déferla sur l'Italie, puis envahit Rome, comme le pythagorisme, par l'intermédiaire des marins et marchands venus d'outre-mer débarquant à l'*Emporium*.

<sup>6</sup> Voir la traduction du texte de ce décret et sa signification dans *Le siècle des Scipions* de P. Grimal ; Tite-Live, XXXIX, 8-19 ; Juvénal, VI, 306-345 ; J. Bayet, *La religion...*, p. 152-153. On comprend par la description qu'en donne P. Grimal qu'au-delà des crimes commis par les dévots sous couvert de religion, le contenu même de la religion dionysiaque – qui privilégie l'individu au détriment de la collectivité – ait pu inquiéter les *Patres* et les obliger à interdire les bacchanales à Rome et en Italie : « On racontait que le petit enfant Zagreus, engendré par Zeus avec Sémélé, avait été enlevé par Héra et, à la demande de celle-ci, mis en pièces par les Titans. Sur quoi Zeus l'avait régénéré et Zagreus était devenu le « deux fois né », le Nouveau Dionysos. Cette très vieille légende, support d'un culte sauvage où les fidèles communiaient par le sang, s'était intégrée, on ne sait pas exactement de quelle manière, dans le cycle de Déméter et Coré et avait donné naissance à tout un rituel d'initiation. Elle promettait aux adeptes une nouvelle naissance, semblable à celle du dieu, et cela l'apparentait, au moins extérieurement, au pythagorisme philosophique, auquel elle donnait un contenu affectif et un rituel » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 231).

<sup>7</sup> On a ainsi retrouvé dans la villa d'Agrippa et Julie sur le Tibre, dite villa de la Farnésine, des peintures et des stucs remarquables (Rome, Musée national des Thermes) ; dans deux chambres de cette élégante demeure, les plafonds étaient décorés de tableaux en stuc représentant une initiation aux mystères de Dionysos.

<sup>8</sup> P. Grimal (*La littérature latine*, p. 76) cite un *Tereus* parmi les autres tragédies de sujet grec écrites par Livius Andronicus.

<sup>9</sup> D'après E. H. Warmington (*R.O.L.*, t. II.), cette tragédie, peut-être inspirée d'une tétralogie d'Eschyle, avait pour cadre le palais de Lycurgue, et le chœur était formé de Bacchantes. Sur le contexte de cette pièce, cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 80 : « [...] La tragédie de *Lycurgue*, qui chante le triomphe de Dionysos sur le roi de Thrace, rappelle, par le lieu de l'action et la violence dramatique du sujet, le *Térée* de Livius. Il n'est pas invraisemblable de rapprocher cette pièce du développement pris par le culte de Dionysos en cette

certains d'entre eux, aux rites dionysiaques. Ces *topoi* sont, tout d'abord, liés à la géographie exotique de certains épisodes les plus célèbres de la légende de Bacchus : celle de l'Inde, où le dieu aurait été élevé par les soins des nymphes de Nysa et qu'il soumit ensuite à son pouvoir avant de revenir en triomphateur, puis celle de la Thrace où il établit son culte. C'est dans les paysages de la Thrace – pays barbare du point de vue grec d'abord, puis romain – que se déroulent notamment l'histoire de Lycurgue, celle de Procné et Philomèle, et celle d'Orphée, dans lesquelles Bacchus ou les Bacchantes tiennent un grand rôle<sup>1</sup>. Le dieu lui-même apparaît vêtu à l'orientale, les cheveux longs, imprégnés de parfums, comme dans la description méprisante qu'en donne Penthée dans les *Métamorphoses* d'Ovide :

*At nunc a puero Thebae capientur inermi,  
quem neque bella iuuant nec tela nec usus equorum,  
sed madidi murra crines mollesque coronae  
purpuraque et pictis intextum uestibus aurum<sup>2</sup> ;*

les animaux qui lui sont consacrés – lynx, tigres ou panthères – sont originaires d'Orient ; son cortège<sup>3</sup>, comme le montre une comparaison d'Ovide, a lui aussi des allures barbares :

---

seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle dans les pays étrusques et osques et bientôt en Latium. Nous ne savons à quelle date Naevius composa son *Lycurgue*. La condamnation définitive des rites orgiaques date de 186 avant J.-C., mais il est certain que cette condamnation officielle fut précédée par de longues années pendant lesquelles s'étaient organisés les thiasés. Le *Lycurgue* serait alors contemporain du temps où se développa la crise de mysticisme qui envahit toute la péninsule hellénisante, et daterait, peut-être, des dernières années du poète. Mais cela n'est pas nécessaire, le courant dionysiaque étant bien attesté, en Italie centrale, dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. On peut alors se demander si le *Térée* de Livius ne daterait pas d'une époque voisine de celle où Naevius composa son *Lycurgue*. Les deux pièces feraient donc écho au même mouvement religieux, qui mettait au premier plan de l'actualité les légendes sanglantes de la Thrace. »

<sup>1</sup> Cf. *supra*, confins. De nombreux textes faisant allusion à la légende ou à la religion bachiques ont aussi pour cadre la Grèce, en particulier le mont Cithéron de Béotie, qui traditionnellement sert de théâtre aux Bacchanales (la légende de Penthée, notamment, se déroule à Thèbes ; cf. Ovide, *Mét.*, III, 531 sq. ; *Fastes*, III, 721-722, etc.) ; voir par exemple Acc., *Les Bacchantes*, frg. II Dangel : *ubi sanctus Cithaeron / fronde uiridantibus fetis*, « là où le Cithéron sacré foisonne de frondaisons verdoyantes », et le commentaire correspondant de J. Dangel dans la C. U. F., qui rappelle que le Cithéron était lieu privilégié des orgies, et notamment des oribasies ou courses effrénées ; le Parnasse est aussi mentionné dans le frg. IV de la même tragédie, cité *infra* et chez Catulle, 64, 390. Cf. aussi Virgile, *Énéide*, III, 124-125 : *bacchatamque iugis Naxum*, « Naxos et ses sommets hantés par les Bacchantes » ; *ibid.*, IV, 303, *nocturnus... Cithaeron*, « le Cithéron nocturne » ; Ovide, *Mét.*, III, 702-703 : *... ubi electus facienda ad sacra Cithaeron / cantibus et clara bacchantum uoce sonabat*, « [...] sur le Cithéron, qui, choisi pour la célébration des mystères, retentissait des chants et des cris perçants des bacchantes » ; *ibid.*, IV, 605-606 : *... quem debellata colebat / India, quem positus celebrabat Achaia templis* « [Bacchus], qu'adorait l'Inde vaincue et à qui la Grèce rendait hommage dans des temples élevés à sa gloire », etc. Dans les *Fastes*, I, 393 sq., Ovide décrit les fêtes de Bacchus en Grèce.

<sup>2</sup> « Mais non ; Thèbes va être prise par un faible enfant sans goût pour la guerre, les armes et les coursiers, qui n'aime que la myrrhe dont il arrose ses cheveux, les couronnes, parure de la mollesse, la pourpre, les vêtements éclatants et brochés d'or » (*Mét.*, III, 553-556).

<sup>3</sup> Bacchus est en effet représenté accompagné d'un cortège formé par des Bacchantes ou Ménades, des Satyres, et le vieillard Silène. Cf. par exemple Catulle, 64, 251-254 : *At parte ex alia florens uolitabat Iacchus / cum thiaso Satyrorum et Nysigenis Silenis, / te quaerens, Ariadna, tuoque incensus amore, / quicum alacres passim lymphata mente furebant / Euhoe bacchantes, euhoe capita inflectentes*, « Mais, d'un autre côté, venait dans un envol fleuri Iacchos accompagné du thyase des Satyres et des Silènes fils de Nysa : il te cherchait, Ariane, brûlé d'amour pour toi. Avec lui, ici, là, voici les Bacchantes, l'esprit égaré, allègres en leur frénésie, évohé ! évohé ! secouant la tête » ; *ibid.*, 390-393 : *Saepe uagus Liber Parnasi uertice summo / Thyiadas effusus euantis crinibus egit, / cum Delphi tota certatim ex urbe ruentes / acciperent laeti diuum fumantibus aris*, « Souvent Liber vagabond aux cimes hautes du Parnasse conduisit les Thyades, évohé !, aux cheveux épars, et alors, à l'envi, les gens de Delphes, désertant leur ville, se précipitaient pour accueillir avec allégresse le dieu à leurs autels fumants » ; voir aussi, dans l'*Art d'aimer* (I, 539-546), la description que fait Ovide du cortège de Bacchus, avec « les Mimallonides, les cheveux épars sur le dos » (*Mimallonides sparsis in terga capillis*, v. 539), les Satyres et Silène, le vieillard ivre (540-541) ou les descriptions similaires des *Métamorphoses* : IV, 25-27 : *... bacchae satyrique sequuntur / quique senex ferula titubantis ebrius artus / sustinet et pando non fortiter haeret asello*, « à ta suite marchent les bacchantes, les satyres et le vieillard aviné dont une tige de fêrule soutient les membres titubants et qui a peine à se tenir sur le dos voté de son âne » ; XI, 89-92, au moment où le dieu se rend sur le Tmolus : *Hunc assueta cohors satyri bacchaeque frequentant, / at Silenus abest ; titubantem annisque meroque / ruricolae cepere Phryges uinctumque coronis / ad regem duxere Midan*, « Le cortège ordinaire du dieu, les satyres et les bacchantes, l'accompagnent ; mais Silène est absent ; il titubait sous le poids de l'âge et du vin, lorsque des paysans phrygiens, l'ayant surpris, l'ont conduit, enchaîné avec des guirlandes de fleurs, au roi Midan » ; et la description du cortège du dieu (Pan, les Satyres, les nymphes, les Silènes, Priape) dans les *Fastes*, I, 393 sq. et III, 745 sq.

*Ibat, ut Edono referens trieterica Baccho  
ire solet fuisis barbara turba comis<sup>1</sup>.*

Les Bacchantes ou Ménades sont en effet recouvertes de peaux ou de fourrures animales<sup>2</sup> – dont on a analysé plus haut les connotations de sauvagerie – et sont elles aussi, traditionnellement, représentées dans un accoutrement oriental, empreint de mysticisme et d'exotisme. Quelques uns des fragments du *Lycurgue* de Naevius semblent se rattacher à cette thématique ; l'un d'entre eux mentionne explicitement les Bacchantes et leur accoutrement bachique :

*Pergite,  
thyrsigeræ Bacchæ modo, Bacchico cum schemate<sup>3</sup>,*

un autre énumère sans doute les divers éléments de leur costume d'allure exotique :

*pallis patagiis crocotis malacis mortualibus<sup>4</sup>.*

Des descriptions de Ménades figurent également dans certains fragments des *Bacchantes* d'Accius<sup>5</sup>.

D'autres caractéristiques de la religion de Bacchus présentent de grandes similitudes avec ceux du culte métroaque : l'accompagnement sonore et visuel du délire orgiastique, les flûtes, les tambourins, les cymbales, sont, dans les textes, étroitement associés aux thiasés dionysiaques comme ils le sont au bruyant cortège de Cybèle<sup>6</sup>. Ces thèmes se rencontrent chez un grand nombre d'auteurs, des poètes surtout, mais aussi des prosateurs, des annalistes et des historiens<sup>7</sup>, où les Bacchantes et leurs thiasés, devenus de véritables *topoi* littéraires, sont régulièrement décrits, mis en scène ou évoqués de façon plus superficielle, par exemple dans des figures de style consacrées par l'usage. Les Bacchantes et les Bacchanales sont

<sup>1</sup> « [Phyllis] allait, les cheveux flottants, comme va d'habitude la troupe barbare, qui, tous les trois ans, célèbre le culte de Bacchus Édonien » (*Remèdes à l'amour*, 593-594).

<sup>2</sup> Cf. Ovide, *Mét.*, IV, 4-8 : ... *Festum celebrare sacerdos / immunesque operum famulas dominasque suorum / pectora pelle tegi, crinalis solvere uittas, /serta coma, manibus frondentis sumere thyrsos / iusserat*, « Le prêtre avait ordonné de célébrer une fête ; les servantes et leurs maîtresses devaient suspendre leurs travaux, couvrir leur sein d'une peau de bête, dénouer les bandelettes de leur chevelure, porter sur leur tête une couronne, dans leur main un thyrsé orné de feuillage » ; *ibid.*, VI, 590-593 : ... *deique / ritibus instruitur furialiaque accipit arma. / Vite caput tegitur, lateri ceruina sinistro / uellera dependent, umero leuis incubat hasta*, « et [la reine, Procné] revêt le costume en usage dans le culte du dieu et se fait donner les armes qui conviennent aux orgies. Des pampres couvrent sa tête ; une peau de cerf pend à son côté gauche ; sur son épaule repose une lance légère » ; *ibid.*, XI, 3-4 : *Ecce nurus Ciconum, tectae lymphata ferinis / pectora uelleribus...*, « voici que les jeunes femmes des Ciconiens délirantes, la poitrine couverte de peaux de bêtes... », etc.

<sup>3</sup> « Allons maintenant, Bacchantes porteuses de thyrses, dans votre tenue bachique ! » (Naevius, *Lycurgus*, frg. 33-4 Warmington, *R.O.L.* II, p. 126, trad. personnelle). Il s'agirait là, selon E. H. Warmington, de paroles prononcées par le chœur des Bacchantes.

<sup>4</sup> « Avec des manteaux, des franges, des robes souples couleur de safran, des vêtements de deuil » (Naevius, *Lycurgus*, frg. 39 Warmington, *R.O.L.* II, p. 128, trad. personnelle). Cf. aussi le frg. 25 Warmington, p. 124, qui décrirait aussi les Ménades : *Alte iubatos angues in sese gerunt*, « Elles portent au-dessus de leur tête des serpents à crête » (trad. personnelle) et le frg. déjà cité *supra*, transmis par Varron, *La langue latine*, VII, 3, 53 : *Diabathra in pedibus habebat, erat amictus epicroco*, « Il avait aux pieds des chaussures légères, et portait un manteau de femme couleur de safran » (= *Trag. Rom. Frag.* 54 Ribbeck ; *R.O.L.* II, frg. 43, p. 130-131 Warmington, trad. personnelle), et dont E. H. Warmington estime qu'il pourrait être tiré du *Lycurgue* ; il pourrait s'agir, là encore, d'une description vestimentaire de Bacchantes, à rapprocher du frg. 39 Warmington, puisque *diabathra* désigne des chaussures de femme, et *epicrocum* un vêtement féminin couleur de safran.

<sup>5</sup> *Bacchæ*, frg. XII (*Tunc siluestrum exuuias laeuo pictas lateri accommodant*, « Alors elles attachent à leur côté gauche des dépouilles mouchetées de bêtes forestières ») et XIV Dangel (*Deinde ab iugulo pectus glauco pampino obnexae obtegunt*, « Puis, enlacées dans le pampre glauque qui descend de leur gorge, elles en recouvrent leur poitrine »).

<sup>6</sup> C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 309 (à propos du poème 64, v. 261-264) : « Cymbals and horns are primarily associated in art with Cybele worship [...], but the orgiastic cults tend to be assimilated to each other and the syncretism is already seen in Eur. *Bacchæ* 120 ff. »

<sup>7</sup> On trouve peut-être chez Cassius Hémina (*Annales*, livre IV, frg. 39 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 14) une allusion aux Bacchanales : *Ex Tiberi lacte aurire*, « Puiser du lait dans le Tibre ». Selon M. Chassignet en effet (cf. la note 1 au frg. 39 et les références bibliographiques), le frg. ferait allusion à une croyance selon laquelle les Bacchantes tiraient du miel et du lait des rivières, rapportée aussi chez Platon, *Ion*, 534 1, Euripide, *Bacch.* 708-711 ou Horace, *Odes*, II, 19, 10-11.

mentionnées dans plusieurs comédies de Plaute, qui reflèteraient ainsi la vogue prise par le culte dionysiaque à l'époque où les pièces furent représentées<sup>1</sup>. Le poète a particulièrement exploité le thème de la violence du délire bachique, qui, placé en dehors de son contexte mystique et religieux, dans un cadre trivial, donne lieu à des images ou des jeux de mots comiques, comme dans cette réplique de Sosie dans l'*Amphitryon* :

... *Quid uis fieri ?*  
*Non tu scis ? Bacchae bacchanti si uelis aduersarier,*  
*ex insana insaniorem facies, feriet saepius<sup>2</sup>,*

ou, dans l'*Aulularia*, dans cet emploi décalé du terme de *Bacchanal*, désignant une fête en l'honneur de Bacchus :

*Neque ego umquam nisi hodie ad Bacchas uini in Bacchanal coquinatum<sup>3</sup>.*

Les mêmes thèmes sont exploités dans certaines tragédies d'Ennius<sup>4</sup>, de Pacuvius<sup>5</sup> ou d'Accius : ce dernier, qui a consacré plusieurs tragédies à la légende ou à la religion dionysiaques<sup>6</sup>, semble avoir assez longuement décrit dans leur cadre grec traditionnel – le Cithéron ou le Parnasse<sup>7</sup> – les thiasés des Bacchantes, leur costume, leurs chants et leurs

<sup>1</sup> Le vers 980 de la *Casina* (*Nam ecastor nunc Bacchae nullae ludunt*, « Tout le monde sait bien qu'aujourd'hui les Bacchantes ont fini leurs jeux ») ferait même allusion au scandale des Bacchanales et au décret de 186. Sur ce passage et les conclusions que l'on peut en tirer sur la datation de la pièce, voir la *Notice* d'A. Ernout, p. 156 : « La date de la représentation est inconnue ; une allusion à la suppression des Bacchanales (v. 980) permet de supposer que *Casina* a dû être représentée peu après la décision du sénat qui interdisait en Italie le culte de Bacchus, c'est-à-dire en 186 ou 185 » et la note au v. 980 : « Sans doute allusion au fameux scandale des Bacchanales que raconte Tite-Live, livre XXXIX, ch. 8-18, et qui se termina par le Sénatusconsulte de l'année 186, dont une copie a été retrouvée (cf. CIL I<sup>2</sup> 581, X 504), et qui interdisait dans toute l'Italie la célébration du culte de Bacchus. Si l'hypothèse est exacte, pour que l'allusion ait pu être comprise et garder tout son sel, il faut que la comédie ait été représentée peu de temps après le sénatusconsulte, c'est-à-dire en 186 ou en 185 ».

<sup>2</sup> « Que veux-tu qu'on fasse ? Tu ne sais pas ? Si l'on contrarie une Bacchante dans ses Bacchanales, de folle qu'elle est, on la rendra plus folle encore ; elle redoublera ses coups » (*Amphitryon*, 702-704).

<sup>3</sup> « Jamais jusqu'aujourd'hui je n'ai été faire la cuisine chez des forcenés comme ceux-là. Quel Bacchanal ! » (*Aulularia*, 408) ; cf. aussi *ibid.*, 413 : *Attat, perii hercle ego miser ; aperit Bacchanal, adest, / sequitur ...*, « Hein, quoi encore ? malheureux, je suis mort ! Il ouvre son bacchanal ! Le voici ; il est là, sur mes pas » (sur ces deux vers et leur possible allusion à l'actualité sociale et politique romaine, cf. la *Notice* d'A. Ernout p. 146) ; *Bacchides*, 371-372 : *Bacchides non Bacchides, sed Bacchae sunt acerrumae*, « Les Bacchis ! ah, ce ne sont pas des Bacchis, mais des bacchantes déchaînées » ; *Casina*, 979-981 (où Cléistrate demande à Lysidame ce qu'il a fait de son manteau) *LY. Bacchae hercle, uxor... CLE. Bacchae ? LY. Bacchae hercle, uxor... MY. Nugatur sciens. / Nam ecastor nunc Bacchae nullae ludunt. LY. Oblitus fui. / Sed tamen Bacchae... CLE. Quid Bacchae ? « LYSIDAME. – Ce sont des Bacchantes, je te jure... / MYRRHINE. – Il fait exprès de divaguer. Tout le monde sait bien qu'aujourd'hui les Bacchantes ont fini leurs jeux. / LYSIDAME. – Je l'avais oublié. Mais pourtant ce sont des Bacchantes... / CLÉISTRATE. – Encore avec tes Bacchantes ? » ; Mercator, 469-470 : *Pentheum diripuisse aiunt Bacchas ; nugas maxumas / fuisse credo, praet quo pacto ego diuorsus distrahor*, « On dit que Penthée fut mis en pièces par les Bacchantes ; pures bagatelles, je pense, en comparaison des tortures qui me déchirent. »*

<sup>4</sup> En particulier dans la tragédie intitulée *Athamas*, consacrée à l'histoire du roi de Thessalie Athamas, et de sa femme Ino : « L'*Athamas* d'Ennius aura pour sujet la folie sacrée inspirée par Dionysos, et les cinq vers que nous possédons décrivent une scène d'égarement » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 233) ; « Athamas, le roi fou, possédé par Dionysos, appartenait indirectement au passé légendaire romain par sa femme Ino (identifiée à la déesse Mater Matuta) et aussi par les allusions aux rites des Bacchants, qui étaient alors actuels (P. Grimal, *La Littérature latine*, p. 106). Cf. E. H. Warmington, *R.O.L.* I, p. 260-261, frg. 128-32 (ce frg. ferait partie du récit d'un messager faisant allusion à une troupe de Bacchantes parmi lesquelles se trouvait Ino : *His erat in ore Bromius, his Bacchus pater ; / illis Lyaeus uitis inuentor sacrae. / Tum pariter Euhan euhoe euhoe Euhium / ignotus iuuenum coetus alterna uice / inibat alacris Bacchico insultans modo*, « Certaines prononçaient le nom de « Bromius », d'autres celui de « vénéré Bacchus », d'autres encore celui de « Lyaeus, découvreur de la vigne sacrée ». Alors, à l'unisson, ce rassemblement inusité de jeunes filles entonnait à tour de rôle « Euhan, évohé, évohé, Évhius », en sautant vivement sur un mode bachique » (trad. personnelle).

<sup>5</sup> Pacuvius, *Periboea*, frg. 312-13 Warmington, *R.O.L.*, t. II, p. 278 ; Pacuvius, *Teucer*, frg. 373-4 Warmington, *R.O.L.*, II, p. 300 (*ap. Cicéron, De diuinatione*, I, 36, 80 ; Varron, *La langue latine*, VII, 5, 87). Sur le délire bachique, voir aussi le passages des *Antiquitates rerum diuinorum* de Varron consacré au dieu Liber, aux Bacchanales et aux Bacchantes (livre XIV, frg. 93 Cardauns, p. 66, *ap. Aug., De ciuitate Dei*, 6, 9, p. 263, 4 : ... *Sic Bacchanalia summa celebrantur insania ; ... a Bacchantibus talia fieri non potuisse, nisi mente commota...*, « C'est ainsi que les Bacchanales se célèbrent dans le plus grand délire ; ... les Bacchantes n'auraient pu accomplir de telles choses si elles n'avaient pas eu l'esprit ébranlé » (trad. personnelle).

<sup>6</sup> Accius, en dehors de ses *Bacchantes*, est aussi l'auteur d'une tragédie intitulée *Stasiastae uel Tropaeum Liberi*, qui comportaient probablement des mises en scène de la religion dionysiaque (cf. II<sup>e</sup> partie).

<sup>7</sup> Cf. frg. II et III, cités *supra*.

danses dans la tragédie intitulée *Bacchae* écrite sur le modèle des *Bacchantes* d'Euripide ; un fragment évoque en effet le « délire frénétique » – *turbida insania* – de ces Bacchantes :

*Deinde omnis stirpe cum incluta Cadmeide  
uagant matronae percitatae turbida  
insania*<sup>1</sup>,

que semblent décrire plus précisément les autres fragments<sup>2</sup>, qui parlent de chants ou de cris stridents<sup>3</sup>, de danses effrénées ou de postures extatiques<sup>4</sup>. Cette même thématique dionysiaque a également inspiré Catulle<sup>5</sup> dans l'*epyllion* du poème 64 inséré dans le récit des noces de Thétis et Pélée, qui raconte l'histoire d'Ariane abandonnée par Thésée sur l'île de Naxos puis recueillie par Dionysos. L'arrivée de Bacchus sur le rivage de l'île s'accompagne d'une description des gestes frénétiques des Bacchantes – *lymphata mente* – « à l'esprit égaré » en proie à l'*insania* dont parlait Accius :

---

<sup>1</sup> « Puis les mères de famille errent toutes avec la célèbre lignée de Cadmos, surexcitées par le délire frénétique » (*Bacchae*, frg. I Dangel).

<sup>2</sup> Voir le commentaire de J. Dangel, qui voit dans ces passages les éléments de la liturgie habituelle du thiasse et du dithyrambe dionysiaque, avec ses danses, ses balancements rythmés du corps, ses extases, et la référence à R. Turcan, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, 1989, p. 294-296.

<sup>3</sup> *Bacchae*, frg. XV Dangel : *acricrepantes melos*, « des chants aux sonorités aiguës ». D'après J. Dangel, ce frg. ferait allusion à l'appel des Bacchantes, ou au cri strident d'Agavé en transe ; le qualificatif *acricrepantes* (formé de l'adjectif *acer*, « perçant », et du verbe *crepare*, « retentir »), aux sonorités désagréables et répétitives, possède évidemment une valeur péjorative. Voir aussi le frg. V Dangel, qui serait une réplique prononcée par une bacchante : *O Dionyse pater, <pater> optime, / uitisator, genitus Semela, euhie !*, « Ô Dionysos saint, <saint> et très bon, planteur de vigne, né de Sémélé, évohé ! »

<sup>4</sup> *Bacchae*, frg. IV Dangel : *laetum in Parnaso inter pinos tripudiantem in circulis / ludo atque taedis fulgere*, « (que) tout à sa joie, bondissant en cercles sur le Parnasse parmi les pins, il brille de l'éclat de la fête et des torches » ; frg. VI Dangel : *Agite modico gradu ! iacite nisus leuis !*, « Allez d'un pas cadencé ! Projetez vos élans en souplesse ! » ; frg. XIII Dangel : *indecorabiliter alienos alunt*, « En toute indécence, elles nourrissent des êtres d'autres espèces ».

<sup>5</sup> On a pensé que Catulle avait pu être initié aux mystères bachiques à l'époque où César semble avoir manifesté une attitude tolérante envers les associations dionysiaques. C'est l'opinion de E. V. Marmorale (H. Bardon, *L'ultimo Catullo*, Naples, 1952 ; 2<sup>ème</sup> édition 1957), ou de J. P. Boucher, *À propos du carmen 64 de Catulle*, R.E.L. XXXIV, 1956, p. 190-202. Voir l'introduction de l'éd. Latomus des poèmes de Catulle par H. Bardon, p. 9-10 : « [...] E. V. Marmorale a rattaché les conceptions morales de Catulle non pas à une philosophie, mais plutôt à une religion. Pour lui, la vie du poète s'est divisée en deux parties : d'abord, l'époque du *lusus*, du plaisir inconscient et facile ; puis, l'époque du « dernier Catulle », celui du sentiment religieux dont la vigueur, selon Marmorale, se manifeste pleinement dans le poème 76. D'ailleurs cette religion n'a rien de diffus, et Catulle fut l'adepte d'un culte parfaitement déterminé, celui de Dionysos, aux mystères de qui il aurait été initié : pour Marmorale, Jules César a réintroduit à Rome ces mystères, et le savant italien établit un rapport entre cette mesure et la réconciliation du poète avec un homme politique auquel, jusqu'alors, il n'avait pas ménagé les insultes. Sans accepter les thèses de Marmorale, plusieurs philologues contemporains insistent sur le caractère religieux de l'œuvre de Catulle : par exemple [...] J. Granarolo, auteur d'une thèse sur *L'œuvre de Catulle* [Paris, 1967]. J. Granarolo décèle chez les poètes des aspirations au divin qui l'eussent assurément converti au christianisme, si Dieu l'avait voulu ; il insiste sur la notion de *fides* et y découvre des résonances mystiques plutôt que juridiques ». Mais P. Grimal (*Littérature latine*, p. 249-250) s'oppose à cette idée d'un Catulle mystique : « L'intention de Catulle, en écrivant ce poème, n'apparaît pas clairement. S'agit-il d'une rhapsodie faite d'épisodes juxtaposés, simple prétexte à narrations et descriptions brillantes, ou bien faut-il y chercher une morale ? Ou l'a soutenu. Mais il est difficile de penser que Catulle, à un moment de sa vie (lequel ?) a été converti à la religion de Dionysos et qu'il a voulu affirmer sa foi. Il n'a rien d'un mystique ; il est, par-dessus tout, sensible à la diversité du monde, au charme des antiques légendes et, plus encore, aux joies et aux chagrins de l'amour. Il est, sans aucun doute, fasciné par le mariage, son rituel, ses promesses, ses échecs. Bonheur, passager, de Pélée et de Thétis, bonheur et trahison de Thésée, châtement du parjure. Les vieux mythes sont comme un réseau au travers duquel ses propres sentiments transparaissent. C'est sa sensibilité qui lui dicte les choix qu'il fait dans le légendaire ».

*Quicum alacres passim lymphata mente furebant  
 euhoe bacchantes, euhoe capita inflectentes.  
 Harum pars tecta quatiebant cuspide thyrsos,  
 pars e diuolso iactabant membra iuueno,  
 pars sese tortis serpentibus incingebant,  
 pars obscura cauis celebrabant orgia cistis,  
 orgia, quae frustra cupiunt audire profani<sup>1</sup>.*

Les instruments de musique traditionnellement associés au culte de Bacchus et à celui de Cybèle – tambourins, cymbales, cors et flûtes – sont ensuite évoqués :

*Plangebant aliae proceris tympana palmis  
 aut tereti tenuis tinnitus aere ciebant,  
 multis raucisonos efflabant cornua bombos  
 barbaraque horribili stridebat tibia cantu<sup>2</sup>.*

Ces mêmes *topoi* seront inlassablement repris pendant toute la période augustéenne, au cours de laquelle les thèmes dionysiaques connurent une très grande faveur littéraire et artistique<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> « Avec [Bacchus], ici, là, voici les Bacchantes, l'esprit égaré, allègres en leur frénésie, évohé ! évohé ! secouant la tête. Parmi elles, les unes agitaient les thyrses à la pointe recouverte, d'autres brandissaient les membres d'un taureau dépecé, d'autres pour ceinture avaient les orbes des serpents, d'autres célébraient les mystères cachés aux creux des cistes, mystères sourds au vain désir des profanes » (64, 254-260). Sur les Bacchantes mettant en pièces vaches, taureaux, veaux et génisses, cf. Euripide : *Bacch.*, 727 sq. Dès les premiers vers du poème, Ariane abandonnée par Thésée est comparée, en raison sans doute de la fureur provoquée par cette trahison, à une Bacchante : *Saxea ut effigies bacchantis*, « [Ariane,] telle la statue de pierre d'une Bacchante » (64, 61).

<sup>2</sup> « ... Celles-là battaient, de leurs paumes dressées, les tympanons, ou, de disques de bronze, tiraient des tintements aigus ; au souffle de beaucoup, les cornes exhalaient leurs bourdonnements de timbre rauque, et barbare la flûte chantait son frisson strident » (261-264). « Note the adaptation of sound to sense throughout this description of the oriental (*barbara*, 264) music which roused the ecstasy of the worshippers – the alliteration of *p* and *t* in 261-2, the *o* and *u* sounds of 263 and the contrasting *i*'s of 264. The same four instruments – tambourine, cymbals, horn, and *tibia* – appear with the same alliterative effects in Lucretius' description of Cybele-worship, ii. 618 ff. » (C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 308). Sur le passage de Lucrèce cité par le commentateur, cf. *supra*. L'époque de Catulle semble avoir été particulièrement propice au développement littéraire des thèmes dionysiaques : « L'érudit Santra composa des *Nuntii Bacchi* (*Messagers de Bacchus*) [...] Les deux fragments qui restent de l'œuvre de Santra sont des trimètres : ils présentent des emplois curieux, l'un de *bacchari* au sens de « être parcouru par les Bacchantes », l'autre le *expergo* au lieu de *expergefacio*. La langue en est légèrement archaïsante. Ils évoquent le thiasse de Dionysos, qu'à la même époque Catulle décrivait dans ses *Noces de Thétis et de Pélée* » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 328). Sur cet auteur, cf. Ribbeck, *R. T. Fr.*, p. 264 ; Nonius, 2, p. 78 ; 104 M.

<sup>3</sup> En marge des auteurs qui seront cités *infra*, on peut encore alléguer ce témoignage d'Horace sur la présence des thèmes dionysiaques dans les chansons de Tigellius le Sarde : ... *si collibuisset, ab ouo / usque ad mala citaret : "Io Bacchae", modo summa / uoce, modo hac, resonat quae chordis quattuor ima*, « mais [le chanteur Tigellius le Sarde], s'il lui en prenait fantaisie, était capable de lancer, des hors-d'œuvre aux fruits : « Io Bacchae », tantôt sur la note la plus haute qu'accompagne le tétracorde, tantôt sur la plus basse » (*Satires*, I, 3, 7).

On les retrouve dans nombre de vers d'Horace<sup>1</sup>, de Virgile<sup>2</sup> ou d'Ovide<sup>3</sup> par exemple, où ils sont notamment évoqués dans le cadre de figures de style ; mais c'est dans les *Métamorphoses* que l'on trouve le plus grand nombre de passages narratifs et descriptifs consacrés aux thiasés<sup>4</sup>, à l'occasion du récit des histoires de Penthée<sup>5</sup> ou des filles de Minyas<sup>6</sup>, qui refusèrent de célébrer le culte de Bacchus, et de celles de Térée<sup>7</sup> et d'Orphée<sup>8</sup>, dont le cadre est la Thrace.

---

<sup>1</sup> Cf. *Odes*, I, 16, 7 ; *ibid.*, I, 18, 13-14, où le poète s'adresse ainsi à Bacchus : *Saeua tene cum Berecynthio / cornu tympana...*, « contiens les sauvages tympanons, mêlés au cor bérécyntien » (l'adjectif *Berecynthius* employé ici à propos du cor témoigne du fait que cet instrument était primitivement associé au culte de Cybèle).

<sup>2</sup> Cf. *Bucoliques*, V, 29-31, où l'énigmatique personnage de Daphnis est présenté comme celui qui introduisit en Sicile les thiasés de Bacchus ; *ibid.*, VI, où le morceau principal est constitué par le chant de Silène (cf. VI, 26-30 et la *Notice* d'E. de Saint-Denis, p. 69-72) ; *Géorgiques*, IV, 520-527, où les femmes thraces, irritées contre Orphée, déchirèrent son corps comme les Bacchantes le font habituellement, dans leur délire, pour les bêtes sauvages ; *Énéide*, IV, 300-303 : *Saeuit inops animi totamque incensa per urbem / bacchatur, qualis commotis excita sacris / Thyias, ubi audito stimulant trieterica Baccho / orgia nocturnusque uocat clamore Cithaeron*, « Sa raison l'abandonne ; à travers toute la ville, le cœur en flammes, [Didon] erre éperdue, telle une Thyiade dressée en surstaut lors du passage des objets sacrés quand, au cri de Bacchus, les orgies triétériques lui donnent de l'aiguillon et que le Cithéron nocturne l'appelle de sa clameur » ; *ibid.*, VI, 517-519 : *illa chorum simulans euhantis orgia circum / ducebat Phrygias ; flammam media ipsa tenebat / ingentem et summa Danaos ex arce uocabat*, « [Hélène], comme pour un chœur, conduisait en rondes les Phrygiennes hurlant l'orgie ; elle-même, au milieu de ces bacchantes, tenait une flamme immense et du haut de la citadelle appelait les Danaens. » ; *ibid.*, VII, 385-391 : *Quin etiam in siluas simulato numine Bacchi / maius adorta nefas maioremque orsa furorem / euolat et natam frondosis montibus abdit, / quo thalamum eripiat Teucris taedasque moretur, / « euhoe Bacche » fremens, solum te uirgine dignum / uociferans : etenim mollis tibi sumere thyrsos, / te lustrare choro, sacrum tibi pascere crinem*, « Bien plus, égarée par les apparences d'une possession bachique, entreprenant pires excès, se livrant à pire folie, [Amata] vole dans les forêts et cache sa fille sous les ombrages de la montagne, pour arracher leurs noces aux Troyens et retarder les torches nuptiales, hurlant : « Évohé, Bacchus », vociférant que seul tu es digne de cette vierge et qu'en effet elle prend pour toi le thyrsos flexible, se joint à ton chœur, laisse croître pour toi sa chevelure consacrée » ; *ibid.*, VII, 392-398 : *Fama uolat Furiisque accensas pectore matres / idem omnes simul ardor agit noua quaerere tecta ; / deseruere domos, uentis dant colla comasque. / Ast aliae tremulis ululatus aethera complent / pampineasque gerunt incinctae pellibus hastas, / ipsa inter medias flagrantem feruida pinum / sustinet*, « Le bruit s'en répand partout ; le cœur incendié par les Furies, les mères toutes ensemble sont en proie à la même ardeur, pressées de se chercher de nouveaux logis ; elles ont déserté leurs demeures, elles livrent aux vents leurs cous et leurs cheveux. Mais tandis que d'autres emplissent l'éther de leurs hurlements modulés, serrent à leur taille des peaux de bêtes, brandissent des hastes enlacées de pampres, la reine qu'elles entourent élève avec transport un pin enflammé » ; *ibid.*, VII, 400-405 ; *ibid.*, VII, 581-581 : *Tum quorum attonitiae Baccho nemora auia matres / insultant thiasis (neque enim leue nomen Amatae), « Alors ceux dont les mères affolées par Bacchus hantent de leurs thiasés bondissants les bois impénétrables, car le nom d'Amata n'est pas sans crédit... » ; *ibid.*, X, 40-41 : *superis immissa repente / Allecto medias Italum bacchata per urbis*, « Allecto, soudain lâchée sous les cieux, mène la bacchanale dans les villes des Italiens » ; *ibid.*, XI, 735-737 : *Quo ferrum quidue haec gerimus tela dextris ? / At on in Venerem segnes nocturnaque bella / aut ubi curua choros indixit tibia Bacchi, « À quoi bon nos épées, pourquoi porter dans nos mains ces traits inutiles ? Mais pour Vénus et ses joutes nocturnes vous ne manquez pas de vigueur ou lorsque la flûte courbe a rassemblé les chœurs de Bacchus ».**

<sup>3</sup> *Hér.*, IV, 47-48 : *Nunc feror ut Bacchi furis Eleleides actae / quaeque sub Idaeo tympana colle mouent*, « Tantôt je m'élance, comme les Éléléides en proie aux fureurs de Bacchus, et comme celles qui, au pied du mont Ida, secouent le tambourin » ; *ibid.*, X (Ariane à Thésée), 47-48 : *Aut ego diffusis erraui sola capillis, / qualis ab Ogygio concita Baccha deo, Ou bien j'errai seule, les cheveux épars, telle une Bacchante possédée du dieu ogygien » ; *ibid.*, XIII, 33-34 : *Vt quas pampinea tetigisse Bicorniger hasta / creditur, huc illuc, qua furor egit, eo*, « Comme celles que l'on croit avoir été frappées par le thyrsos enlacé de pampres du dieu à la double corne, je vais çà et là, où me pousse mon délire » ; *Amours*, I, 9, 37-38 : *Summa ducum, Atrides, uisa Priameide fertur / Maenadis effusis obstipuisse comis*, « Le roi des rois, le fils d'Atreïde, resta, dit-on, interdit, lorsqu'il vit la fille de Priam, les cheveux épars comme ceux d'une bacchante » ; *A. A.*, I, 311-312 : *In nemus et saltus thalamo regina relicto / fertur, ut Aonio concita Baccha deo*, « À travers les bois et les pâtis, la reine [Pasiphaë], abandonnant sa couche, va, pareille à la Bacchante poussée par le dieu Aonien » ; *ibid.*, I, 535-536 : *Sonuerunt cymbala toto / litore et attonita tympana pulsa manu*, « On entendit des cymbales retentir sur tout le rivage, ainsi que des tambours frappés par des mains frénétiques » ; *ibid.*, I, 539-546 ; *ibid.*, III, 709-710 : *Nec mora, per medias passis furibunda capillis / euolat, ut thyrsos concita Baccha, uias*, « Puis soudain, les cheveux épars, folle de rage, [Procris] court sur les chemins, comme une femme excitée par le thyrsos de Bacchus » ; *ibid.*, III, 783-784 : *Nec tibi turpe puta crinem, ut Phylleia mater, / soluere*, « N'ayez pas honte de dénouer votre chevelure, comme les Bacchantes (ce passage toutefois, présente des obscurités, cf. la note 4 d'H. Bornecque) » ; *Remèdes à l'amour*, 593-594 (passage cité supra) ; *Mét.*, VII, 257-258 : *... passis Medea capillis / Bacchantum ritu*, « Médée, les cheveux épars, à la manière des bacchantes » ; *Fastes*, IV, 457-458 : *Mentis inops rapitur, quales audire solemus / Threicias fusis maenadas ire comis*, « Hors d'elle, [Cérés] s'élance, comme nous avons souvent entendu dire des ménades de Thrace qui vont cheveux au vent ».*

<sup>4</sup> Voir également, dans les *Fastes*, VI, 513-515, cette évocation des bacchantes du Latium (*Latias... Bacchas*, v. 507) : *... complent ululatus auras / Thyiades, effusis per sua colla comis, / iniciuntque manus puerumque reueller pugnans*, « les thyades emplissent l'air de leurs hurlements, cheveux épars sur les épaules, portent les mains sur [Ino] et s'efforcent de lui enlever l'enfant ».

<sup>5</sup> *Mét.*, III, 531-537 : *Quis furor, anguigenae, proles Mauortia, uestras / attonuit mentes ? » Pentheus ait « aerane tantum / aere repulsa ualent et adunco tibia cornu / et magicae fraudes ut quos non bellicus ensis, / non tuba terruerit, non strictis agmina telis, / femineae uoces et mota insanita uino / obscenique greges et inania tympana uincant ?*, « Enfants du dragon, descendants de Mars, s'écrit Penthée, quel délire a frappé vos esprits ? Le bronze choqué par le bronze, la flûte au pavillon recourbé et les sortilèges de la magie ont-ils donc tant de pouvoir que des hommes que n'ont effrayés ni les épées guerrières, ni les trompettes, ni les bataillons hérissés d'armes menaçantes se laissent vaincre par des cris de femmes, par la folie qu'excite le vin, par des troupes d'êtres obscènes et par des tambourins aux flancs creux ? » ; *ibid.*, III, 702-703 : *... ubi electus facienda ad sacra Cithaeron / cantibus et clara bacchantum uoce sonabat*, « [...] sur le Cithéron, qui, choisi pour la célébration des mystères, retentissait des chants et des cris perçants des bacchantes » ; *ibid.*, III, 711 sq. (où Penthée est mis en pièces par les Bacchantes en proie au délire dionysiaque) : *Prima suum misso uiolauit Penthea thyrsos / meter*, « la

## LA RELIGION DES ÉGYPTIENS

C'est également au cours de la période républicaine que les dieux égyptiens firent leur entrée dans les croyances religieuses des Romains. Certes, la curiosité des Romains pour l'Égypte et leur engouement pour les dieux égyptiens se sont surtout développés à partir des débuts de l'époque impériale, comme en témoignent Pline, Pomponius Mela, ou Sénèque. Mais les germes de cette passion pour l'Égypte et sa religion sont déjà présents dans la période précédente, dans les œuvres de Catulle ou de Cicéron par exemple. C'est en effet au cours du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., alors que le Sénat essayait, en vain, de réprimer les mystères dionysiaques et de contrôler le culte de Cybèle, que les dieux égyptiens, principalement Isis et Sérapis – deux divinités souvent associées, Sérapis étant parfois identifié à Osiris<sup>1</sup> – firent leur entrée en Italie, par l'intermédiaire de Délos et de Pouzzoles<sup>2</sup>. Le culte oriental d'Isis – en fait la triade alexandrine Sérapis-Isis-Horus<sup>3</sup> – fut, semble-t-il, introduit à Rome dès le I<sup>er</sup> siècle

---

première, elle le frappe à coups de thyrses ; c'est sa mère », 712-713 ; ... *Ruit omnis in unum / turba furens*, « toute la troupe en délire se précipite sur Penthée, qui est seul », 715-716 ; ... *Visis ululavit Agaue / collaque iactavit mouitque per aera crinem*, « À cette vue, Agavé pousse des hurlements, fait tourner son cou, agite sa chevelure dans les airs », 725-726) ; *ibid.*, IX, 641-644 : *Vitque tuo motae, proles Semeleia, thyrsos / Ismariae celebrant repetita triennia bacchae* ; / *Byblida non aliter latos ululasse per agros / Bubasides uidere nurus...*, « semblable aux bacchantes de l'Ismarus, qui, excitées par ton thyrsos, ô fils de Sémélé, recommencent à célébrer tes fêtes triennales, Byblis parcourt en hurlant les vastes campagnes sous les yeux des jeunes femmes de Bubasus ». Dans les *Fastes*, III, 735 sq., les cymbales du cortège dionysiaque jouent un rôle dans la légende selon laquelle Bacchus serait le découvreur du miel, dans un épisode situé en Thrace, sur le Rhodope et le Pangée (v. 740-742 : *aeriferae comitum concrepuere manus. / Ecce nouae coeunt uolucres tinnitibus actae, / quosque mouent sonitus aera, sequuntur apes*, « ses compagnons firent résonner les cymbales de bronze qu'ils tenaient en mains. Voici qu'attirés par les tintements, des volatiles inconnus se rassemblent en groupe et se mettent à suivre le son produit par les cymbales : c'étaient des abeilles »).

<sup>6</sup> *Mét.*, IV, 28-30 : *Quacumque ingrederis, clamor iuuenalis et una / femineae uoces impulsaque tympana palmis / concauaque aera sonant longoque foramine buxus*, « Partout où tu vas retentissent les cris des jeunes gens, les voix des femmes, les tambourins qu'on frappe de la paume, les bronzes concaves et les flûtes de buis au long tuyau » ; *ibid.*, IV, 391-393 : ... / *tympana cum subito non apparentia raucis / obstrepere sonis et adunco tibia cornu / tinnulaque aera sonant et olent murræque crocique* ; « [...] quand tout à coup des tambourins invisibles font entendre leurs sourds grondements, les sons de la flûte au pavillon recourbé se mêlent aux tintements du bronze ; la myrrhe et le safran exhaltent leurs parfums ». A. Ernout & L. Robin (*Commentaire exégétique et critique* au v. II, 618) notent les expressions parallèles de Lucrèce (II, 618), de Catulle (64, 262 sq. : *Plangebant aliae proceris tympana palmis, / aut tereti tenuis tinnitus aere ciebant* ; / *multis raucisonos efflabant cornua bombos / barbaraque horribili stridebat tibia cantu*) et d'Ovide (*Mét.* IV, 30 : *Impulsaque tympana palmis / concauaque aera sonant*).

<sup>7</sup> *Mét.*, VI, 587-589 : *Tempus erat quo sacra solent trieterica Bacchi / Sithoniae celebrare nurus ; nox conscia sacris. / Nocte sonat Rhodope tinnitibus aeris acuti*, « C'était le temps où les jeunes femmes de Sithonie ont coutume de célébrer dans des fêtes triennales les mystères de Bacchus ; la nuit est la confidente de ces mystères. Pendant la nuit, le Rhodope retentit des tintements aigus du bronze » ; *ibid.*, VI, 590-593 : ... *deique / ritibus instruitur furialiaque accipit arma. / Vite caput tegitur, lateri ceruina sinistro / uellera dependent, umero leuis incubat hasta*, « et [la reine, Progné] revêt le costume en usage dans le culte du dieu et se fait donner les armes qui conviennent aux orgies. Des pampres couvrent sa tête ; une peau de cerf pend à son côté gauche ; sur son épaule repose une lance légère » ; *ibid.*, VI, 595-596 : ... *furiisque agitata doloris, / Bacche, tuas simulat*, « agitée par les furies de sa douleur, elle feint, ô Bacchus, de n'être agitée que par les tiennes » ; *ibid.*, VI, 597 : *exululatque euhoëque sonat*, « tout en poussant des hurlements, en criant Évohé ! ... »

<sup>8</sup> Les Bacchantes interviennent en effet dans la mort d'Orphée, tué par des femmes thraces dont la colère se mêle au délire dionysiaque (*Mét.*, XI, 1-43, cf. *supra*) : XI, 3-4 : *Ecce nurus Ciconum, tectae lymphata ferinis / pectora uelleribus...*, « voici que les jeunes femmes des Ciconiens délirantes, la poitrine couverte de peaux de bêtes... » ; XI, 6 : *E quibus una, leues iactato crine per auras*, « une de ces femmes, secouant sa chevelure dans l'air léger... » ; XI, 7-9 : une femme le frappe de son thyrsos (*hastam*, v. 7) dont la pointe est enveloppée de feuillage (*foliis praesuta*, v. 9) ; XI, 15-18 : ... *sed ingens / clamor et infracto Berecynthia tibia cornu / tympanaque et plausus et Bacchei ululatus / obstrepere sono citharae* : « mais leurs clameurs retentissantes, la flûte du Bérécynthe au pavillon recourbé, les tambourins, les claquements des mains, les hurlements des bacchantes ont couvert le son de sa cithare » ; XI, 27-28 : ... *et fronde uirentes / coniciunt thyrsos, non haec in munera factos*, « [le poète voit ces femmes le frapper] avec leurs thyrsos, ornés d'un vert feuillage, qui n'étaient point faits pour cet office ».

<sup>1</sup> Cf. par exemple Ovide, *Am.*, II, 13, 12 : *Sic tua sacra pius semper Osiris amet*, « ... à ce prix que le pieux Osiris soit toujours associé à ton culte » ; *Mét.*, IX, 686-694 (passage cité *infra*).

<sup>2</sup> Cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 277 : « Il est probable [...] que Délos joua un grand rôle dans la diffusion des cultes isiaques. La religion d'Isis s'était d'abord installée dans l'île à l'initiative d'un certain Apollonios, prêtre de Memphis, et ce n'était encore qu'un culte familial, qui fut bien vite adopté par d'autres familles. En 220, on construisit un temple à Sérapis, et, bientôt, un second, puis un troisième. Au moment de l'occupation athénienne, en 166, le dernier construit de ces temples devint propriété de l'État. Il semble que le sanctuaire délien ait été le modèle de celui qui fut construit à Pompéi et consacré à Isis. Et, de là, cette religion, originellement égyptienne, mais en fait élaborée surtout dans l'Égypte hellénistique, ne tarda pas à gagner Rome. A l'époque qui nous occupe, elle n'y comptait pas encore beaucoup d'adeptes, mais à l'époque suivante, ils se multiplièrent rapidement ».

<sup>3</sup> Isis était vénérée, notamment, en tant que déesse guérisseuse : cf. l'invocation de Tibulle, I, 3, 27-28 : *Nunc, dea, nunc succurre mihi (nam posse mederi / picta docet templis multa tabella tuis)*, « Maintenant, déesse, maintenant secours-moi (tu sais guérir, comme le prouvent les nombreux tableaux de tes temples) », celle d'Ovide dans les *Amours*, II, 13, 15, destinée à sauver Corinne et la mention, au v. 13, du serpent, attribué des dieux guérisseurs comme Esculape (cf. aussi *Mét.*, IX, 686-694, où Isis vient en aide à Téléthuse, enceinte



avant J.-C., à l'époque de Sylla, comme culte d'initiés ; en dépit des interdictions successives du Sénat<sup>1</sup> et de la destruction des chapelles isiaques installées à l'intérieur du *pomœrium*<sup>2</sup>, il connut à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. un succès croissant<sup>3</sup>, quoique limité principalement, à cette époque, aux couches les plus populaires de la société romaine, en particulier les esclaves ou les affranchis d'origine étrangère, comme semblent l'indiquer une allusion d'Horace<sup>4</sup> et les paroles que prête Catulle à la maîtresse de Varus – qu'il qualifie de *scortillum*<sup>5</sup> – lorsque celle-ci demande au poète de lui prêter les porteurs de litière qu'il affirme avoir rapportés de son séjour en Bithynie :

« *Quaeso* », inquit, « *mihi, mi Catulle, paulum istos commoda ; nam uolo ad Serapim deferri* » ...<sup>6</sup>

Il semble d'ailleurs que les femmes aient joué un grand rôle dans le succès rencontré à Rome par les dieux égyptiens : les temples d'Isis ou de Sérapis sont souvent évoqués, chez les auteurs, comme un monde essentiellement féminin ; ils sont cités parmi les lieux publics fréquentés le plus souvent par les femmes, et, de ce fait, comme des endroits propices aux

---

d'Iphis, dont le mari veut mettre l'enfant à mort si c'est une fille, et, où un « serpent étranger » est mentionné dans le cortège isiaque : *Plenaque somniferis serpens peregrina uenenis*, et ce serpent étranger tout gonflé d'un venin qui plonge dans le sommeil », v. 694). Les mêmes pouvoirs de guérison étaient attribués à Sérapis : cf. par exemple cette allusion de Cicéron à Sérapis en tant que dieu médecin, au même titre qu'Esculape : *An Aesculapius an Serapis potest nobis praescribere per somnum curationem ualitudinis, Neptunus gubernantibus non potest ?*, « Qui donc acceptera que les malades demandent un médicament à l'interprète des songes plutôt qu'au médecin ? Esculape ou Sérapis pourraient donc prescrire en songe le remède à une maladie, et Neptune serait incapable de donner des directives aux pilotes ? » (*De diu.*, II, 59, 123) et l'affirmation de Varron selon laquelle les fidèles devaient payer pour se faire soigner (*Sat. Mén.*, *Euménides*, frg. 144-145 Cèbe et le commentaire de J. P. Cèbe, t. IV, p. 615). On croyait cependant qu'Isis rendait aveugles ceux qui avaient provoqué sa colère, cf. Ovide, *Pontiques*, I, 1, 51-54 : *Vidi ego linigeræ numen uiolasse fatentem / Isidis Isiacos ante sedere focos. / Alter ob huic similem priuatus lumine culpam / clamabat media se meruisse uia*, « J'ai vu moi-même s'asseoir devant les autels isiaques quelqu'un qui avouait avoir offensé la divinité d'Isis vêtue de lin. Un autre, privé de la vue pour une faute semblable, criait dans les rues qu'il l'avait mérité » et, plus tard, Juvénal, XIII, 90-94. Sur le dieu Sérapis, cf. Varron, *De gente populi Romani*, IV, 13, *apud Aug.*, *Ciu. Dei*, XVIII, 5. Horus-Harpocrate (Harpocrate est le nom grec d'Horus, associé dans la mythologie égyptienne à Isis et Sérapis, ses parents) est souvent représenté sous les traits d'un enfant avec un doigt posé sur la bouche (cf. Varron, *L. L.*, V, 10, 57 ; Ov., *Mét.*, IX, 692).

<sup>1</sup> Entre 58 et 48. Les autels que les sectateurs d'Isis avaient élevés à Rome furent renversés par ordre des consuls en 58, en 54, en 50, et en 48 (cf. J.-P. Cèbe, *Varron, Satires Ménippées*, p. 896). César semble, lui, avoir été très tolérant à l'égard du culte d'Isis (il abrogea en effet les mesures restrictives prises par le Sénat en 48). Sur l'interdiction des temples égyptiens à Rome, cf. Varron, *Antiquitates rerum diuinarum*, livre I, frg. 46a Cardauns, *ap. Tertullien, Ad nationes*, I, 10, 17 : *Serapem et Isidem et Arpocratem et Anubem prohibitos Capitolio [Varro commemorat] eorumque aras a senatu deiectas...*, « Varron rappelle que Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis ont été interdits sur le Capitole, et que leurs autels ont été renversés par le sénat... » ; cf. aussi *ibid.*, frg. 46b (*ap. Tertullien, Apologeticus* 6, 8).

<sup>2</sup> Un témoignage de Vitruve montre qu'à la fin de l'époque républicaine et pendant le principat d'Auguste les temples égyptiens étaient exclus du *pomœrium* ; l'architecte indique en effet, à propos du choix des emplacements des édifices sacrés, qu'Isis et Sérapis doivent être implantés au marché : *Mercurio autem in foro aut etiam, ut Isidi et Serapi, in emporio*, « Pour Mercure ce sera au forum ou encore, comme pour Isis et Sérapis, au marché » (*De arch.*, I, 7, 1). P. Fleury, dans la note *ad loc.* précise en effet qu'« à Rome [...] il y avait sur le champ de Mars un Sérapéum auprès d'un Iséum » ; d'ailleurs, « Isis semble avoir été à l'origine une déesse du blé, puis elle devient la divinité féminine par excellence, en même temps que la déesse du bien et de la civilisation. Elle est toujours associée aux voyageurs et aux marchands [...]. Vers 350 l'assemblée du peuple athénien autorisa les marchands égyptiens à élever un temple d'Isis au Pirée ».

<sup>3</sup> Sur la pénétration et l'ascension des cultes égyptiens dans la société romaine, voir F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, Geuthner, 1963, p. 77-79.

<sup>4</sup> Dans ses *Épîtres* par exemple, Horace représente un bateleur « jurant par le nom sacré d'Osiris », *per sanctum iuratus [...] Osirim* (I, 17, 60). F. Villeneuve (note 4, p. 115) explique cette mention du dieu égyptien par le fait que ce bateleur, probablement un Oriental, faisait partie du petit peuple de Rome, où le culte d'Isis et d'Osiris était très répandu. J.-P. Néraudau, dans son *Lexique* des poèmes de Catulle (Les Belles Lettres, 2002, p. 217) affirme toutefois que « [Sérapis] comptait un très grand nombre de dévôts dans la société élégante qui s'inspirait en toutes choses de l'exemple d'Alexandrie ».

<sup>5</sup> Catulle, 10, 3. H. Bardon (éd. Latomus, p. 44) traduit ce diminutif de *scortum* (« courtisane », « prostituée ») par « une petite connasse ».

<sup>6</sup> « Je t'en prie, dit-elle, mon petit Catulle, prête-les moi un peu : je veux me faire porter chez Sérapis » (Catulle, 10, 25-27). J.-P. Néraudau, dans sa note de l'éd. des Belles Lettres (2002) fait remarquer à propos de ce passage que Sérapis « avait alors, en dépit de la loi, des sanctuaires privés dans l'enceinte de Rome », qu'« il s'agit sûrement du Sarapeum du Champ de Mars, situé hors du *pomœrium* ».

rendez-vous amoureux<sup>7</sup>, et ce malgré les périodes de chasteté imposées aux femmes par le culte isiaque et maintes fois déplorées par les amants, comme Propercé :

*Tristia iam redeunt iterum sollemnia nobis :  
Cynthia iam noctes est operata decem.  
Atque utinam pereant, Nilo quae sacra tepente  
misit matronis Inachis Ausoniis !<sup>1</sup>*

Les premiers princes, quant à eux, non seulement dédaignèrent les cultes égyptiens mais, inquiets face à leur développement à Rome, s'employèrent même à limiter voire à interdire leur culte.

Il n'en reste pas moins que les thèmes exotiques liés à la religion isiaque et aux cultes égyptiens en général sont présents dans de nombreux textes littéraires ou œuvres d'art datant de la fin de la République et du principat, en raison sans doute de l'échec de la politique sénatoriale puis augustéenne visant à empêcher l'importation ou le développement de certains cultes orientaux. Malgré le souci, perceptible chez certains auteurs comme Varron, d'identifier certains des principaux dieux de l'Égypte avec les dieux gréco-romains et de proposer des religions méditerranéennes une vision syncrétique<sup>2</sup>, la plupart des textes qui, de manière plus ou moins étendue, ont mentionné ces cultes les entourent d'une atmosphère exotique. Un passage des *Métamorphoses* d'Ovide est à cet égard assez révélateur, dans la mesure où il

<sup>7</sup> Le temple d'Isis évoqué en tant que lieu de rencontre ou de rendez-vous entre les amants constitue d'ailleurs un véritable *topos* de la poésie amoureuse, que l'on rencontre surtout chez Ovide : cf. *Am.*, II, 2, 25-26 ; II, 13, 17-18 (passages cités *infra*) ; *A. A.*, I, 77-78 : *Nec fuge linigerae Memphitica templa iuuencae* ; / *multas illa facit, quod fuit ipsa Ioui*, « Ne fuis pas non plus le temple de la génisse, déesse égyptienne, vêtue de lin : de beaucoup de femmes elle fait ce qu'elle a été elle-même pour Jupiter » ; III, 393 : *Visite turicremas uaccae Memphitidos aras* « Visitez les autels où brûle l'encens offert à la génisse de Memphis » ; III, 463-466 : *Illa potest uigiles flammis extinguere Vestae / et rapere e templis, Inachi, sacra tuis / et dare mixta uiro tritis aconita cicutis, / accepto Venerem munere siqua negat*, « Une femme est capable d'éteindre les feux éternels de Vesta, d'enlever de ton temple, ô fille d'Inachus, les objets sacrés, et de présenter à son époux de l'aconit mêlé à de la ciguë broyée, si, après avoir reçu des présents, elle refuse les joies de l'amour » ; III, 633-635 : *Quid faciat custos, cum sint tot in Vrbe theatra, / cum spectet iunctos illa libenter equos, / cum sedeat Phariae sistris operata iuuencae*, « Que peut le gardien d'une femme, quand il y a dans Rome tant de théâtres, quand elle assiste volontiers aux courses de chars ; quand elle écoute assidûment les sistres de la génisse de Pharos » ; *Tr.*, II, 297-298 : *Isidis aede sedens, cur hanc Saturnia quaeret / egerit Ionio Bosphorioque mari*, « Assise dans le temple d'Isis, elle demandera pourquoi la fille de Saturne la chassa à travers la mer Ionienne et le Bosphore ».

<sup>1</sup> « Pour ma tristesse, voici déjà revenues à nouveau les solennités : Cynthia a déjà officié pendant dix nuits. Et qu'elles périssent ces cérémonies que la fille d'Inachus, depuis les tièdes rivages du Nil, a envoyées aux matrones ausoniennes ! » (II, 33a, 1-4). Voir aussi II, 28, 59 : *Tu quoniam, mea lux, magno dimissa periclo, / munera Dianae debita redde choros, / redde etiam excubias diuae nunc, ante iuuencae* ; / *uotiuas noctes et mihi solue decem !*, « Toi puisque tu as, ma lumière, échappé à un grand péril, donne à Diane les danses promises en offrant, donne aussi des veilles à celle qui est déesse et fut génisse ; et accorde-moi les dix nuits dont tu as fait vœu » ; II, 33, 15-16 : *An tibi non satis est fuscis Aegyptus alumnis ? / Cur tibi tam longa Roma petita uia ? / Quid tibi prodest uiduas dormire puellas ? / Sed tibi, crede mihi, cornua rursus erunt / aut nos e nostra te, saeua, fugabimus urbe : / cum Tiberi Nilo gratia nulla fuit*, « N'est-ce pas assez pour toi [Isis] de l'Égypte aux enfants basanés ? Pourquoi avoir fait une si longue route pour atteindre Rome ? À quoi te sert-il que les jeunes femmes dorment seules ? Mais toi, crois-moi, tu auras de nouveau des cornes ou bien, nous, cruelle, nous te chasserons de notre ville ; il n'y a jamais eu de bonnes grâces entre le Tibre et le Nil » ; IV, 5, 33-34 : *Denique ubi amplexu Venerem promiseris empto, / fac similes puros Isidis esse dies*, « Enfin quand tu auras promis l'amour en vendant tes étreintes, simule que ce sont les jours d'Isis consacrés à la pureté » ; Tibulle, I, 3, 25-26 : *quidue, pie dum sacra colis, pureque lauari / te, memini, et puro secubuisse toro ?* « ... à quoi [me servent], ta dévotion fidèle, cette eau pure dont tu t'arrosais – il m'en souvient – et cette couche pure où tu reposais chastement ? » (Tibulle semble faire au v. 25 une allusion aux bains rituels de la religion isiaque, mentionnés plus tard chez Perse, II, 15 et Juvénal, VI, 522) ; Ovide, *Amours*, I, 8, 73-74 : *Saepe nega noctes ; capitis modo finge dolorem, / et modo, quae causas praebet, Isis erit*, « Souvent refuse tes nuits : tantôt invoque une prétendue migraine, et tantôt Isis sera là, pour te fournir un prétexte » ; III, 9, 33-34 (reprise des vers de Tibulle adressés à Délie en I, 3, 23, sq.) : *Quid uos sacra iuuant ? quid nunc Aegyptia prosunt / sistra ? quid in uacuo secubuisse toro ?*, « Quel avantage retirez-vous [Némésis et Délie] de votre piété ? À quoi vous servent maintenant tes sistres égyptiens ? À quoi vous sert de n'avoir admis personne dans votre couche ? ».

<sup>2</sup> Voir par exemple Varr., *L. L.*, V, 10, 57 : *Principes dei Caelum et Terra. Hi dei idem qui Aegypti Serapis et Isis, etsi Harpocrates digito significat, ut taceam. Idem principes in Latio Saturnus et Ops*, « Les dieux fondamentaux sont le Ciel (*Caelum*) et la Terre (*Terra*). Ces dieux sont à identifier avec les dieux égyptiens Sérapis et Isis, bien qu'Harpocrate, avec son doigt, me fasse signe de me taire. Les mêmes dieux fondamentaux sont dans le Latium Saturne et Ops » (trad. J. Collart). R. G. Kent (note a, p. 54-55 dans l'éd. de la Loeb Classical Library) voit dans les derniers mots de ce passage l'indice d'une certaine hostilité, de la part de certains Romains, à l'identification des dieux égyptiens aux dieux gréco-romains : « The passage seems to indicate that some orthodox Romans scorned the Egyptian deities and objected to their identification with the Roman gods, a prejudice which the scholar Varro did not share ». Varron s'est également intéressé à la religion des Égyptiens dans ses *Antiquitates rerum diuinarum* (cf. livre I, frg. 23 Cardauns, l. 11-12, *ap.* Tertullien, *Ad nationes*, 2, 2, 14-20) : *Aegyptiorum plerique quattuor deos credunt, Solem et Lunam, Caelum et Terram*, « La plupart des Égyptiens croient en quatre divinités, le Soleil et la Lune, le Ciel et la Terre », trad. personnelle). Cf. aussi l'identification Osiris-Bacchus chez Tibulle, I, 7, 29-48 (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie), Ov., *Mét.*, V, 323 sq. et Hygin, *L'astronomie*, II 28 (passages cités *infra*).

rassemble, à l'occasion d'une apparition d'Isis entourée de son cortège, la plupart des *topoi* exotiques associés aux cultes égyptiens :

*Cum medio noctis spatio sub imagine somni  
Inachis ante torum, pompa comitata sacrorum,  
aut stetit aut uisa est ; inerant lunaria fronti  
cornua cum spicis nitido flauentibus auro  
et regale decus ; cum qua latrator Anubis  
sanctaque Bubastis uariusque coloribus Apis  
quique premit uocem digitoque silentia suadet  
sistraque erant numquamque satis quaesitus Osiris  
plenaque somniferis serpens peregrina uenenis<sup>1</sup>.*

Indépendamment même de son cadre égyptien originel<sup>2</sup>, cette atmosphère exotique tient en effet, principalement<sup>3</sup>, aux représentations animales caractéristiques des dieux de l'Égypte, et à certains aspects particuliers du culte, comme le rôle de la musique, déjà observé à propos de Cybèle ou de Bacchus.

Le fait que les Égyptiens incarnaient leurs divinités dans des animaux ou des végétaux devait être la marque, pour les habitudes grecques et romaines, d'un exotisme à la fois étrange et dérangent<sup>4</sup>. Les Égyptiens vénéraient, en effet, le dieu Ammon à tête de bélier<sup>5</sup>, dont l'oracle était célèbre tant chez les Grecs que chez les Romains ; Hygin a relaté sa fondation dans *Astronomie*, en l'attribuant à Bacchus, conquérant de l'Afrique :

*... arietem sequi coeperunt usque ad eum locum, qui Iouis Hammonis postea templo constituto est appellatus. Qui gauisus ad eos fines exercitum deduxit et Iouis Hammonis templum cum arietinis cornibus simulacro facto constituit<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> « [...] Au milieu de la nuit, [la mère d'Iphis] voit en songe ou elle croit voir se dresser devant sa couche la fille d'Inachus, entourée de son cortège sacré ; son front était orné du croissant de la lune, associé à de blonds épis tout brillants d'or et à l'insigne royal ; elle avait autour d'elle l'aboyant Anubis, la sainte Bubastis, Apis, marqué de diverses couleurs, le dieu qui réprime la voix et qui du doigt invite au silence, et puis des sistres et cet Osiris qu'on n'a jamais fini de chercher et ce serpent étranger tout gonflé d'un venin qui plonge dans le sommeil » (*Mét.*, IX, 686-694).

<sup>2</sup> Comme pour les cultes de Cybèle et de Dionysos décrits plus haut, le caractère exotique des références à la religion égyptienne est dû, bien sûr, aux termes géographiques qui accompagnent généralement ces références, et qui ont déjà été analysés plus haut (cf. *supra*, confins et villes).

<sup>3</sup> L'œuvre de Vitruve témoigne d'une connaissance un peu plus approfondie de la religion égyptienne, lorsqu'il parle, dans son traité *De l'architecture*, IV, 5, 2, de l'orientation spécifique des temples en Égypte : *Item si secundum flumina aedis sacra fiet, ita uti Aegypto circa Nilum, ad fluminis ripas uideantur spectare debere*, « De même, si c'est au bord d'un fleuve que les temples doivent être construits, comme c'est le cas en Égypte le long du Nil, il est admis qu'ils doivent regarder vers les rives de ce fleuve ». P. Gros (*Commentaire*, p. 158, note 3) explique ainsi la mention de l'Égypte et du Nil dans ce passage : « L'*exemplum* est exotique, mais pas plus que l'allusion au palais royal de Crésus à Sardes (II, 8, 10) ou la description de la ville d'Halicarnasse (II, 8, 11-12). [...] Et l'on sait l'importance des références aux croyances ou aux pratiques culturelles égyptiennes après Actium et pendant toute la première partie du règne d'Auguste ». Cf. VIII, *prae*f. 4.

<sup>4</sup> J.-M. André, dans son article « Les Romains et l'Égypte », a souligné le caractère assez superficiel de la connaissance de la religion égyptienne à la fin de l'époque républicaine : « Peu présente dans la littérature scientifique, encore en gestation, l'Égypte s'insère, à la fin de la République, dans les débats théologiques de Rome : sa religion sera conçue, non comme un savoir sacré, mais comme une « superstition » et comme une référence de la pensée religieuse » (p. 190-191).

<sup>5</sup> Le dieu Ammon, même devenu Jupiter Ammon, est communément représenté avec une tête de bélier ; cet animal était l'un des animaux sacrés du dieu égyptien Amon, d'abord divinité locale, puis dieu primordial de l'Empire.

<sup>6</sup> « Ils se lancèrent à la poursuite du bélier [...] jusqu'à l'endroit qui, après l'érection du temple de Jupiter Hammon, en tira son nom. Tout heureux, [Liber] amena son armée sur ce territoire et construisit un temple de Jupiter Hammon avec une statue ornée de cornes de bélier » (II, 20, 3). Hygin présente ensuite une autre version de l'origine des cornes de la statue d'Hammon, empruntée à Léon de Pella, IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., auteur d'un ouvrage sur les dieux égyptiens (II, 20, 4). Sur l'oracle de Jupiter Hammon, très célèbre dans l'Antiquité, voir Hérodote, II, 42. Il était situé dans le désert de Libye, dans l'oasis de Siouah, entre le Delta et la Grande Syrte. C'est là notamment qu'Alexandre, qui tenait à passer pour le fils du Jupiter libyen, lui rendit visite. Il est évoqué, entre autres, chez Catulle, 7, 5-6 : *oraclum Iouis inter aestuosi / et Batti ueteris sacrum sepulcrum*, « entre l'oracle de Jupiter torride et le tombeau sacré de Battos l'ancien » ; Cic., *Nat. Deor.* 1, 82 ; *De diu.*, I, 1, 3 (passage cité *supra*) et I, 43, 96 ; Virg., *Én.*, 4, 198 ; Prop., IV, 1, 103 (*harenosum Libyci Iouis antrum*) et, à propos de la légende de Persée et d'Andromède qui a pour cadre l'Éthiopie, chez Ovide, *Mét.*, IV, 670-671, passage cité *supra* (cf. aussi V, 327 sq.). Cornélius Népos témoigne de la renommée de cet oracle chez les Grecs, à propos de Lysandre, qui, souhaitant abolir la royauté à Lacédémone avec l'appui des dieux, tenta de corrompre les oracles les plus célèbres du monde grec ; il échoua à Delphes et à Dodone, puis se tourna vers l'oracle de Jupiter Hammon : ... *dixit se uota suscepisse quae Ioui Hammoni solueret, existimans se Afros facilius*

Parmi les dieux de l'Égypte figuraient encore, entre autres, le bœuf Apis<sup>1</sup> ou le chien Anubis ; Isis elle-même était, pour les Grecs et les Romains eux-mêmes, la génisse Io devenue déesse à son arrivée en Égypte. Cotta, dans le *De natura deorum* de Cicéron, cite quelques-uns de ces dieux dans le but de démontrer que les dieux ne se présentent pas, pour tous les peuples, sous une forme anthropomorphique ; il oppose en effet aux dieux gréco-romains ceux des Égyptiens, aux formes animales<sup>2</sup> :

*At non Aegyptii nec Syri nec fere cuncta barbaria ; firmiores enim uideas apud eos opiniones esse de bestiis quibusdam quam apud nos de sanctissimis templis et simulacris deorum. Etenim fana multa spoliata et simulacra deorum de locis sanctissimis ablata uidemus a nostris. At uero ne fando quidem auditum est crocodilum aut ibin aut faelem uiolatum ab Aegypto. Quid igitur censes Apim illum sanctum Aegyptiorum bouem nonne deum uideri Aegyptiis ? Tam hercle quam tibi illam uestram Sospitam quam tu numquam ne in somnis quidem uides nisi cum pelle caprina, cum hasta, cum scutulo cum calceolis repandis. At non est talis Argia nec Romana Iuno. Ergo alia species Iunonis Argiuis, alia Lanuuinis. Et quidem alia nobis Capitolini, alia Afris Hammonis Iouis<sup>3</sup>.*

De même, Ovide énumère ces divinités animales dans ses *Métamorphoses*, à l'occasion du récit, par l'une des Piérides, de la légende de la guerre des Géants contre les dieux gréco-romains<sup>4</sup>, auxquels les dieux égyptiens sont ici identifiés :

---

*corrupturum. Hac spe cum profectus esset in Africam, multum eum antistites Iouis fefellerunt. Nam non solum corrumpi non potuerunt, sed etiam legatos Lacedaemonem miserunt, qui Lysandrum accusarent quod sacerdotes fani corrumpere conatus esset, « Il prétendit alors avoir fait un vœu qui devait être accompli au sanctuaire de Jupiter Hammon, comptant que les Africains seraient plus faciles à acheter. Avec cet espoir, il partit pour l'Afrique ; mais il fut grandement déçu par les prêtres de Jupiter qui loin de se laisser séduire envoyèrent des messagers à Lacédémone pour accuser Lysandre d'avoir fait une tentative de corruption sur les prêtres du sanctuaire » (Lys. (VI), 3, 2-3).*

<sup>1</sup> Apis (égyptien *Hapi*) est mentionné pour la première fois par Hérodote, III, 28.

<sup>2</sup> En I, 36, 101, Cotta explique le choix de ces animaux (ibis, mangoustes, crocodiles et chats) par leur utilité (voir les passages cités *supra* à propos des animaux exotiques).

<sup>3</sup> « Mais ce n'est le cas ni des Égyptiens, ni des Syriens, ni de presque tout le monde barbare ; on peut en effet constater que chez eux la religion des bêtes est plus forte que chez nous celle des temples et des images des dieux les plus officiels. En effet, nous voyons que beaucoup de sanctuaires ont été dépouillés par les nôtres et beaucoup d'images divines enlevées des lieux les plus consacrés. Par contre, on n'a pas même entendu émettre l'idée qu'un crocodile ou un ibis ou un chat ait été violé par l'Égypte. Enfin, admets-tu, oui ou non, qu'Apis, le fameux bœuf sacré des Égyptiens, paraît vraiment un dieu aux Égyptiens ? Autant, par Hercule, qu'à tes yeux votre grande Junon Sospita, que tu ne vois jamais, même en songe, sans sa peau de chèvre, sa lance, son petit bouclier et ses escarpins recourbés en pointe sur le devant ? Mais ainsi ne se présente ni la Junon d'Argos, ni celle de Rome. Donc, autre est l'aspect de Junon pour les Argiens, autre pour les fidèles de Lanuvium. D'ailleurs, autre est pour nous celui de Jupiter Capitolin, autre pour les Africains celui de Jupiter Hammon » (I, chap. 29-30, 81-83). M. Van Den Bruwaene (note 2, p. 142, éd. Latomus) note le caractère savant, érudit, de ce passage mentionnant les dieux égyptiens : « Cicéron ne cite Apis qu'une seule autre fois et là il écrit *bouem quandam* [...], ce qui prouve qu'ici le *illum* n'est pas de lui mais d'un modèle pour qui Apis est notion familière. En général Cicéron emprunte à Posidonius les citations savantes ». L'expression *bouem quandam* est employée par Philus dans le *De Rep.*, III, 9, 14 : « *Nunc autem, si quis illo Pacuiano « inuehens alitum anguim curru » multas et uarias gentis et urbes despiciere et oculis conlustrare possit, uideat primum in illa incorrupta maxime gente Aegyptiorum, quae plurimorum saeculorum et euentorum memoriam litteris continet, bouem quandam putari deum, quem Apim Aegyptii nominant, multaque alia portenta apud eosdem et cuiusque generis beluas numero consecratas deorum, « Et maintenant supposons qu'on puisse, selon un vers fameux de Pacuvius, « s'élever sur un char tiré par des dragons » et, du haut du ciel, voir passer sous ses yeux des nations et des villes nombreuses et diverses ; on verrait d'abord que, dans cette nation d'Égypte, la plus fidèle à ses traditions et qui conserve dans des documents écrits les souvenirs des événements d'un très grand nombre de siècles, on considère comme dieu un certain bœuf appelé Apis par les Égyptiens ; on remarquerait que bien d'autres monstres, en particulier des bêtes de toute espèce, sont mis chez eux au nombre des divinités ». Les documents écrits dont il est question sont « les hiéroglyphes, qui couvrent les parois des temples et des palais des Égyptiens et racontent les hauts faits des rois, de leurs armées, etc. Hérodote (2, 64) désigne déjà les Égyptiens comme le plus fidèle de tous les peuples, surtout en ce qui concerne le culte des dieux » (note 3, p. 57, de la C.U.F.).*

<sup>4</sup> Poursuivis par Typhoée, les dieux s'enfuient en Égypte : ... *donec fessos Aegyptia tellus / ceperit et septem discretus in ostia Nilus*, « ... jusqu'au moment où, épuisés de fatigue, [les dieux] arrivèrent en Égypte, sur les bords du Nil, qui se divise en sept embouchures » (*Mét.*, V, 323-324).

*Huc quoque terrigenam uenisse Typhoea narrat  
et se mentitis superos celasse figuris :  
« Duxque gregis » dixit « fit Iuppiter, unde recuruis  
nunc quoque formatus Libys est cum cornibus Ammon ;  
Delius in coruo est ; proles Semeleia capro,  
fele soror Phoebi, niuea Saturnia uacca,  
pisce Venus latuit, Cyllenius ibidis alis<sup>1</sup>.*

Hygin, qui, dans *L'astronomie*, évoque la même légende<sup>2</sup>, ajoute à son propre récit la remarque suivante :

*Quibus de causis Aegyptios ea genera uiolari non sinere demonstrant, quod deorum  
imagines dicantur<sup>3</sup>.*

En dépit de la conscience qu'avaient les Romains de la relativité des mœurs, et des tentatives effectuées pour identifier ces étranges divinités égyptiennes avec les dieux les plus connus du monde gréco-romain, on voit chez Cicéron, et, plus tard, chez Pline l'Ancien<sup>4</sup>, que les Romains – et les Grecs avant eux – étaient plutôt enclins à railler et à mépriser la zoolâtrie des Égyptiens, tout en reconnaissant, par ailleurs, la grande piété de cette nation<sup>5</sup>. Cette tendance s'observe déjà chez Cicéron, dans les interventions de Cotta, dont plusieurs passages sont empreints d'un certain mépris à l'égard de cette coutume barbare. L'académicien affirme que ces superstitions provoquaient les moqueries de ses contemporains<sup>6</sup> ; plus loin, ses paroles reflètent clairement son mépris à l'égard de ces croyances :

*Quid autem dicis si dii sunt illi quos colimus et accipimus, cur non eodem in genere  
Serapim Isimque numeremus ? Quod si facimus, cur barbarorum deos repudiemus ?  
Boues igitur et equos, ibis, accipitres, aspidas, crocodilos, pisces, canes, lupos, faelis  
multas praeterea beluas in deorum numerum reponemus<sup>7</sup>.*

La même attitude condescendante transparait dans un passage des *Tusculanes*, où Cicéron, tout en rendant hommage aux Égyptiens pour le respect extrême qu'ils vouent à leurs dieux, parle à propos de leurs croyances d'*errores* et de *prauitas* :

<sup>1</sup> « [La Piéride] ajoute que Typhoée, fils de la terre, y vint aussi et que les dieux revêtirent, pour se cacher, des formes mensongères : « Jupiter, dit-elle, se mit à la tête du troupeau ; de là vient qu'aujourd'hui encore, sous le nom d'Ammon Libyen, il est représenté avec des cornes recourbées ; le dieu de Délos se changea en corbeau, le fils de Sémélé se cacha sous l'aspect d'un bouc, la sœur de Phébus d'une chatte ; la fille de Saturne d'une génisse blanche comme la neige, Vénus d'un poisson, et les ailes d'un ibis déguisèrent le dieu du Cyllène » (*ibid.*, V, 325-331).

<sup>2</sup> *L'astronomie*, II, 28 (à propos de la constellation du Capricorne) : *Aegypti autem sacerdotes et nonnulli dicunt poetae, cum complures dei Aegypto conuenissent, repente peruenisse eodem Typhona, acerrimum giganta et maxime deorum hostem. Quo timore permotos in alias figuras se conuertisse ; Mercurium factum esse ibim, Apollinem autem, quae Threicia auis uocatur, Dianam aeluro simulatam*, « Selon les prêtres égyptiens et quelques poètes, un grand rassemblement de dieux en Égypte avait été marqué par l'arrivée soudaine de Typhon, géant des plus violents et surtout ennemi des dieux. Saisis de frayeur, ils prirent des apparences différentes ; Mercure devint un ibis, Apollon l'oiseau de Thrace, comme on l'appelle ; Diane prit la ressemblance d'une chatte ».

<sup>3</sup> « Pour ces raisons, les Égyptiens, indique-t-on, ne permettent pas de maltraiter ces espèces, parce que ce sont pour eux des figures divines » (*ibid.*).

<sup>4</sup> Cf. par exemple *N. H.*, XIX, 101 : *Alium cepasque inter deos in iureiurando habet Aegyptus*, « l'Égypte invoque l'ail et les oignons parmi les dieux dans les serments ».

<sup>5</sup> Voir J.-M. André, « Les Romains et l'Égypte », p. 192.

<sup>6</sup> *De natura deorum*, I, 36, 101 : *psi qui inridentur Aegyptii nullam beluam nisi ob aliquam utilitatem quam ex ea caperent consecrauerunt*, « Les Égyptiens mêmes, dont on rit, n'ont divinisé aucune bête, sinon à cause de quelque utilité qu'ils en tiraient ».

<sup>7</sup> « Que dis-tu alors, si sont dieux ceux dont nous avons accepté le culte, pourquoi n'inscrivons-nous pas Sérapis et Isis dans le groupe ? Et si nous faisons cela, pourquoi refuser les dieux des barbares ? Dans nous allons introduire, dans la liste des dieux, des bœufs et des chevaux, des ibis, des éperviers, des aspics, des crocodiles, des poissons, des chiens, des loups, des chats et bien d'autres bêtes » (*De natura deorum*, III, 19, 47). Voir aussi III, 15, 39 : *Nec uero uolgi atque imperitorum inscitiam despiciere possum cum ea considero quae dicuntur a stoicis. Sunt enim illa imperitorum : piscem Syri uenerantur, omne fere genus bestiarum Aegyptii consecrauerunt ; iam uero in Graecia multos habent ex hominibus deos*, « Et vraiment je ne puis mépriser l'ignorance du vulgaire quand j'examine les propos des stoïciens [qui attribuent aux dieux certaines vertus, comme le courage], car ce sont là des usages d'illettrés : les Syriens adorent un poisson, les Égyptiens ont consacré presque tout le genre animal, quant à la Grèce, on a là beaucoup de dieux sortis du rang des hommes ».

*Aegyptiorum morem quis ignorat? Quorum inbutae mentes prauitatis erroribus quamuis carnificinam prius subierint, quam ibim aut aspidem aut faelem aut canem aut crocodillum uiolent, quorum etiamsi imprudentes quippiam fecerint, poenam nullam recusent*<sup>1</sup>.

Les poètes, quant à eux, ont exploité ce *topos* exotique des dieux animaux, en relation avec les légendes, les faits historiques ou l'actualité liés à l'Égypte ou aux Égyptiens qu'ils évoquaient dans leurs œuvres. Virgile, dans l'*Énéide*, en fait l'un des emblèmes de l'Égypte et de sa barbarie orientale dans la bataille d'Actium figurée sur le bouclier d'Énée, lorsqu'il évoque la lutte entre les dieux romains et les *monstra* de l'Égypte :

*Omnigenumque deum monstra et latrator Anubis  
contra Neptunum et Venerem contraque Mineruam  
tela tenent...*<sup>2</sup>

Tibulle souligne lui aussi cette particularité « barbare » dans l'élégie I, 7, à propos de l'œuvre de Messalla en Égypte :

*Te canit atque suum pubes miratur Osirim  
barbara, Memphiten plangere docta bouem*<sup>3</sup>.

Les références aux dieux animaux des Égyptiens sont particulièrement nombreuses chez Ovide, qui a plusieurs fois traité dans son œuvre des légendes ou des cultes égyptiens. Dans les *Amours*, il invoque la déesse en citant, à côté de son nom et de celui des localités associées à son culte, le « visage redoutable d'Anubis<sup>4</sup> », et le « dieu cornu » Apis<sup>5</sup> ; Ammon est qualifié de *corniger*, « porteur de cornes », lorsque Ovide cite, entre autres *mirabilia aquarum*, la source merveilleuse d'Ammon en Libye :

*... Medio tua, corniger Ammon,  
unda die gelida est ortuque obituque calescit*<sup>6</sup> ;

Isis elle-même, comme nous l'avons signalé dans les pages précédentes, est souvent désignée par les périphrases « génisse de Pharos » ou « génisse de Memphis », souvenir de son ancienne forme animale<sup>7</sup>. Le *topos* des dieux animaux apparaît même, de façon sous-jacente,

<sup>1</sup> « Qui ne connaît la coutume des Égyptiens ? Ces gens dont l'esprit est imbu de superstitions bizarres affronteraient les pires tortures plutôt que de porter une main sacrilège sur un ibis, un aspic, un chat, un chien, un crocodile, et même s'il leur arrivait par mégarde de commettre rien de tel, il n'est point de châtement qu'ils ne reconnaîtraient légitime » (*Tusc.*, V, 27, 78).

<sup>2</sup> « Des dieux monstrueux mêlés de toutes natures, l'aboyeur Anubis, pointent leurs traits contre Neptune et Vénus et contre Minerve » (*Én.*, VIII, 698-700). Voir aussi Prop., III, 11, 41 : *latrantem... Anubim*, « l'aboyant Anubis ».

<sup>3</sup> « C'est toi [Nil] que chante et que vénère, avec son Osiris, ce peuple barbare, instruit à pleurer le bœuf de Memphis » (*Tib.*, I, 7, 27-28). Les Égyptiens croyaient que le bœuf Apis portait en lui l'âme d'Osiris, cf. la note *ad loc.* de M. Ponchont, et la référence à Pline, VIII, 184-186, à propos d'Apis, des rites religieux relatifs à son culte, et de ses liens avec la ville de Memphis. Cependant l'hymne à Osiris chez Tibulle, I, 7, témoigne d'un intérêt personnel et sincère pour la religion égyptienne et d'une connaissance approfondie de la légende de ce dieu, ce qui a conduit certains à supposer que Tibulle se serait peut-être fait initier à des mystères égyptiens (voir la *Notice* de M. Ponchont dans la C.U.F., p. 51-52).

<sup>4</sup> *Amours*, II, 13, 11 : *Per tua sistra precor, per Anubidis ora uerendi*, « je te le demande par ton sistre, par le visage redoutable d'Anubis ».

<sup>5</sup> *Am.*, II, 13, 14 : *Et comes in pompa corniger Apis eat!*, « et que, dans tes processions solennelles, Apis, le dieu cornu, soit ton compagnon ». Dans le passage des *Métamorphoses* cité quelques lignes plus haut (IX, 686-694), Anubis est qualifié de *latrator*, « aboyant » (v. 690). Apis, quant à lui, est évoqué pour les couleurs (*uariisque coloribus Apis*, « Apis, marqué de diverses couleurs », v. 691).

<sup>6</sup> « Ta source, ô Ammon, ô dieu armé de cornes, est glacée au milieu du jour, chaude quand il se lève et quand il s'en va » (*Mét.*, XV, 309-310) ; cf. aussi *ibid.*, V, 17, *corniger Ammon*, « Ammon, au front armé de cornes » ; *A. A.*, III, 789-790 : *Sed neque Phoebei tripodes nec corniger Ammon / uera magis uobis, quam mea Musa, canet* « Mais ni les trépieds de Phébus, ni Ammon à la tête de taureau ne seront pour vous des oracles plus sûrs que ma Muse ».

<sup>7</sup> Cf. les passages cités *supra* (*Ov.*, *Fastes*, V, 619-620 : *Hoc alii signum Phariam dixere iuuencam, / quae bos ex homine est, ex boue facta dea*, « Pour d'autres, cette constellation [le Taureau] est la génisse de Pharos, qui d'être humain fut transformée en vache et de vache en

dans le *Contre Ibis*, dans la mesure où le pseudonyme d' « Ibis » choisi par le poète pour désigner son ennemi – celui qu'utilisa son modèle Callimaque pour s'en prendre à son adversaire littéraire Apollonios de Rhodes, qu'il accusait de piller Homère – semble être dû au fait que cet oiseau était, chez les Égyptiens, consacré à Thot, le dieu des voleurs<sup>1</sup>.

On trouve enfin chez les auteurs latins, et particulièrement chez les poètes, de multiples allusions aux caractéristiques les plus exotiques des pratiques culturelles égyptiennes : les temples retentissant de la musique des sistres, les chants et les danses des fidèles, leurs vêtements de lin, les cérémonies et les rites étranges célébrés par les prêtres constituent des *topoi* récurrents. Les instruments de musique associés à ces cultes sont, en effet, souvent mentionnés, en particulier le sistre : il s'agissait d'un petit cerceau de bronze<sup>2</sup>, traversé de plusieurs baguettes qui rendaient un son lorsqu'on les agitait. Il est associé à l'Égypte, comme on le voit chez Virgile à propos de la représentation de Cléopâtre à la bataille d'Actium :

*Regina in mediis patrio uocat agmina sistro*<sup>3</sup>,

et en particulier à la religion isiaque, comme l'indiquent le passage des *Métamorphoses* cité plus haut<sup>4</sup> à propos du cortège d'Isis, celui des *Amours* où le poète invoque la déesse « par [son] sistre<sup>5</sup> », ou ces vers de Tibulle qui, malade, s'en prend ainsi à Délia, adepte du culte d'Isis :

*Quid tua nunc Isis mihi, Delia, quid mihi prosunt  
illa tua totiens aera repulsa manu*<sup>6</sup>.

Le passage déjà plusieurs fois cité des *Cynégétiques* de Grattius semble, lui, faire allusion à des danses sacrées, lorsqu'il qualifie la foule égyptienne célébrant ses sacrifices à Bubastis de *sonipes* – littéralement « au pied bruyant<sup>7</sup> » – et Ovide semble même faire allusion à des rites sanglants comparables à ceux que pratiquaient les dévôts de Cybèle, lorsqu'il évoque, sous le nom de *Gallica turma*, les prêtres d'Isis célébrant une cérémonie en l'honneur de la déesse :

déesse » ; *A. A.*, III, 393 ; III, 635 ; cf. aussi *ibid.*, I, 77).

<sup>1</sup> Voir l'*Introduction* du *Contre Ibis* par J. André, p. XXVI sq. et surtout XXIX. Le dieu Thot, assimilé à l'Hermès grec et au Mercure latin, était représenté sous la forme d'un ibis ; cf. les passages, cités *supra*, des *Métamorphoses* (V, 328 sq.) de *L'astronomie* d'Hygin (II, 28).

<sup>2</sup> Voir par exemple Ovide, *Mét.*, 9, 777-778 : *aera Sistrorum*.

<sup>3</sup> « La reine, dans le cœur du combat, appelle ses troupes au son du sistre de ses pères » (Virgile, *Énéide*, VIII, 696).

<sup>4</sup> IX, 693 (*sistraque erant*, « et puis des sistres »). Voir aussi, un peu plus loin (IX, 776-778), la prière de Téléthuse : *Te, dea, te quondam tuaque haec insignia uidi / cunctaque cognoui, sonitum comitesque facesque... / sistrorum memorique animo tua iussa notavi*, « C'est toi, déesse, toi que j'ai vue autrefois ; j'ai vu aussi ces attributs et j'ai tout reconnu, ton bruyant cortège, tes torches, ... (le son) de tes sistres et j'ai gravé tes ordres dans ma mémoire fidèle » et, en IX, 783-784, une nouvelle manifestation d'Isis, en réponse à cette prière : ... *imitataque lunam / cornua fulserunt, crepuitque sonabile sistrum*, « le croissant de la déesse, image de la lune, jeta des éclairs et on entendit crépiter son sistre sonore ».

<sup>5</sup> *Am.*, II, 13, 11 : *Per tua sistra precor...*, « je te le demande par ton sistre ». Cf. aussi *ibid.*, III, 9, 33-34, où Ovide s'en prend aux maîtresses de Tibulle (cf. Tibulle, I, 3, 23-26), qui, adeptes du culte d'Isis, imposaient à leur amant les périodes de chasteté exigées par la déesse : *Quid uos sacra iuuant ? quid nunc Aegyptia prosunt / sistra ? quid in uacuo secubuisse toro ?*, « Quel avantage retirez-vous de votre piété ? À quoi vous servent maintenant tes sistres égyptiens ? À quoi vous sert de n'avoir admis personne dans votre couche ? » ; *ibid.*, III, 633-635 : *Quid faciat custos, cum sint tot in Vrbe theatra, / cum spectet iunctos illa libenter equos, / cum sedeat Phariae sistris operata iuuencae* « Que peut le gardien d'une femme, quand il y a dans Rome tant de théâtres, quand elle assiste volontiers aux courses de chars ; quand elle écoute assidûment les sistres de la génisse de Pharos » ; *Pont.*, I, 1, 37-38 : *Ecquis ita est audax ut limine cogat abire / iactantem Pharia tinnula sistra manu ?*, « Est-il quelqu'un d'assez audacieux pour chasser de son seuil l'homme de Pharos dont la main agite le sistre sonore ? » et v. 45 (*sistro*).

<sup>6</sup> « À quoi me sert maintenant, Delia, ton Isis ? à quoi me servent ces instruments de bronze [sistres] tant de fois agités par ta main ? » (Tibulle, I, 3, 23-24).

<sup>7</sup> *Cyn.*, v. 42-43 : *Vix operata suo sacra ad Bubastia lino / uelatur sonipes aestiui turba Canopi*, « c'est à peine si la foule dansante de l'ardente Canope est voilée par le lin qu'elle produit elle-même, lorsqu'elle pratique ses sacrifices à la déesse Bubastis » (trad. personnelle).

*Saepe tibi sedit certis operata diebus,  
qua tingit laurus Gallica turma tuas*<sup>1</sup>.

L'exotisme de ces rites est aussi présent dans les vêtements de lin si emblématiques de l'Égypte<sup>2</sup>, dont Grattius, dans le même passage, loue la blancheur et la transparence<sup>3</sup>, et qu'Ovide présente comme l'une des exigences du culte isiaque :

*Nec tu linigeram fieri quid possit ad Isim  
quaesieris...*<sup>4</sup>,

comme le faisait aussi Tibulle lorsqu'il imagine Délia « vêtue de lin », *lino tecta*<sup>5</sup>, parmi la foule des dévôts.

## LE JUDAÏSME

Il est nécessaire enfin, dans cet examen de l'exotisme religieux tel qu'il apparaît dans les textes latins, de consacrer un passage au judaïsme, considéré par les Romains comme une variante, parmi d'autres, des nombreux cultes orientaux introduits dans la péninsule depuis le second siècle avant notre ère. La présence de nombreux Juifs et de synagogues à Rome est attestée dès le premier siècle avant J.-C. Le premier témoignage concernant les Juifs de Rome et de l'Empire romain, leur nombre et leurs mœurs, nous est rapporté par Cicéron qui, en 59, donne des Juifs et de leur religion une image très négative dans son discours *Pour L. Flaccus*, à propos d'une plainte des Juifs d'Asie contre ce personnage, accusé de concussion lors de sa propriété en Asie. L'interdiction d'exporter de l'or imposée par Flaccus, qui aurait profité de cette mesure pour dépouiller les Juifs des sommes qu'ils avaient réunies pour être envoyées à Jérusalem<sup>6</sup>, devient, dans le plaidoyer de Cicéron, une mesure juste et nécessaire contre la « superstition barbare » – *barbara superstitio* – d'une multitude de Juifs – *multitudo Iudaeorum* :

*Huic autem barbarae superstitioni resistere seueritatis, multitudinem Iudaeorum  
flagrantem non numquam in contionibus pro re publica contemnere grauitatis  
summae fuit*<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> « Souvent, pour l'adorer, elle s'est assise dans tes temples, aux jours consacrés où la troupe des Galles teint de son sang les lauriers de tes autels » (*Am.*, II, 13, 17-18). À propos de l'adjectif *Gallica*, J.-P. Néraudeau, dans la note *ad loc.* de l'édition des Belles Lettres, « Classiques en Poche », 2004, explique que l'« on donnait également [le] nom [de Galles] aux prêtres d'Isis, les uns et les autres étant eunuques, et, dans certaines occasions solennelles, pratiquant des rites sanglants ».

<sup>2</sup> Cf. *supra*, les passages consacrés aux productions et au costume.

<sup>3</sup> *Cyn.*, v. 42-45.

<sup>4</sup> « Et ne va pas chercher non plus ce qui peut bien se passer dans le temple d'Isis, la déesse qui n'admet que les étoffes de lin » (*Am.*, II, 2, 25-26). Cf. aussi *Mét.*, I 747 : *Nunc dea linigera colitur celeberrima turba*, « Maintenant c'est une déesse, à qui la foule vêtue de lin rend de toutes parts un culte solennel » ; *Pontiques*, I, 1, 51-52 : *Vidi ego linigerae numen uiolasse fatentem / Isidis Isiacos ante sedere focos*, « J'ai vu moi-même s'asseoir devant les autels isiaques quelqu'un qui avouait avoir offensé la divinité d'Isis vêtue de lin ».

<sup>5</sup> Cf. Tibulle, I, 3, 29-32 : *ut mea uotiuas persoluens Delia uoces / ante sacras lino tecta fores sedeat / bisque die resoluta comas tibi dicere laudes / insignis turba debeat in Pharia*, « ... ma Délia, s'acquittant des chants promis, se tiendra assise, vêtue de lin, devant la porte sacrée, et, deux fois le jour, les cheveux dénoués, elle devra chanter les hymnes en ton honneur, belle à voir parmi la foule des célébrants de Pharos ».

<sup>6</sup> *Pro L. Flacco*, XXVIII, 67 : *Cum aurum Iudaeorum nomine quotannis ex Italia et ex omnibus nostris prouinciis Hierosolymam exportari soleret, Flaccus sanxit edicto ne ex Asia exportari liceret. Quis est, iudices, qui hoc non uere laudare possit ?*, « Tous les ans, de l'or était régulièrement exporté à Jérusalem pour le compte des Juifs, d'Italie et de toutes nos provinces. Flaccus prohiba par édit les sorties d'or d'Asie. Qui donc, juges, pourrait ne pas l'approuver sincèrement ? »

<sup>7</sup> « S'opposer à cette superstition barbare a été le fait d'une juste sévérité, et dédaigner, pour le bien de l'État, cette multitude de Juifs, parfois déchaînés dans nos assemblées, un acte de haute dignité » (*ibid.*). En XXVIII, 68, Jérusalem est qualifiée de ville « si portée aux soupçons et si médisante », *in tam suspiciosa ac maledica ciuitate*.



Un peu plus loin, tout en reconnaissant la diversité des croyances religieuses, Cicéron condamne encore la religion juive comme étant, quelles que soient les circonstances, incompatible – Cicéron utilise dans ce passage le verbe très fort d'*abhorrere* – avec l'État romain :

*Sua cuique ciuitati religio, Laeli, est, nostra nobis. Stantibus Hierosolymis pacatisque Iudaeis tamen istorum religio sacrorum a splendore huius imperi, grauitate nominis nostri, maiorum institutis abhorrebat ; nunc uero hoc magis, quod illa gens quid de nostro imperio sentiret ostendit armis ; quam cara dis immortalibus esset docuit, quod est uicta, quod elocata, quod serua facta<sup>1</sup>.*

Malgré ces manifestations d'hostilité à l'égard de la religion juive, essentiellement motivées peut-être, chez Cicéron, par la volonté de discréditer les Juifs en tant qu'accusateurs de son client, et malgré le mépris dont Auguste, un peu plus tard, semble avoir fait preuve à son égard<sup>2</sup>, l'examen des textes de la fin de la période républicaine et du principat mentionnant les croyances et les rites du judaïsme montre que celui-ci faisait également partie de ces religions orientales à la mode, ou tout au moins bien tolérées, depuis les dernières années de la République<sup>3</sup>. Comme d'autres religions étrangères, la religion juive semble avoir intéressé Varron, qui a dû, notamment, lui consacrer plusieurs passages de ses *Antiquitates Rerum Diuinarum*<sup>4</sup>, et un fragment conservé de Tite-Live montre que l'historien avait dû évoquer les mœurs et les croyances juives dans l'un des livres aujourd'hui perdus de son œuvre<sup>5</sup>. Les autres textes littéraires que nous possédons sur le sujet sont pour la plupart tirés des poètes, et montrent que les Romains possédaient quelques connaissances – parfois, certes, en partie erronées<sup>6</sup> – des pratiques religieuses des Juifs. On trouve en effet chez Horace un témoignage

<sup>1</sup> « Chaque peuple a sa religion, Lélius, comme nous avons la nôtre. Quand Jérusalem était encore puissante, et que les Juifs étaient en paix avec nous, l'exercice de leur religion n'en était pas moins incompatible avec l'éclat de notre Empire, la majesté de notre nom, les institutions de nos ancêtres. À plus forte raison aujourd'hui, puisque cette nation a manifesté, les armes à la main, ses sentiments pour notre Empire ; elle a fait voir combien elle était chère aux dieux immortels, puisque la voilà vaincue, adjugée aux fermiers de l'impôt, asservie » (*ibid.*, XXVIII, 69). Sur cette méfiance et ce mépris à l'égard des Juifs, voir J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 138.

<sup>2</sup> De même qu'Auguste dédaigna, en Égypte, le dieu Apis, son petit-fils Gaius ignore, lors de son passage en Judée, le dieu des Juifs, d'après ce que nous apprend Suétone (*Aug.*, XCIII, 2) : ... *sed et Gaium nepotem, quod Iudaeam praetheruehens apud Hierosolyma non supplicasset, conlaudauit* « ... et même il félicita vivement son petit-fils Gaius d'avoir traversé la Judée sans offrir de sacrifice à Jérusalem ». Sous l'Empire, l'histoire des Juifs de Rome et d'Italie est marquée par les interdictions et persécutions successives dont ils firent l'objet sur l'ordre de différents princes : déjà peu considéré par Auguste, le judaïsme fut sévèrement réprimé par Tibère, qui, d'après le passage de Suétone déjà cité plus haut à propos de l'interdiction de plusieurs cultes orientaux, interdit le culte juif et bannit de la Ville toute la population juive (*Tib.*, XXXVI, 1-2 : *Externas caerimonias, Aegyptios Iudaicosque ritus compescuit, coactis qui superstitione ea tenabantur religiosas uestes cum instrumento omni comburere. Iudaeorum iuentutem per speciem sacramenti in prouincias grauioris caeli distribuit, reliquos gentis eiusdem uel similia sectantes urbe summoit, sub poena perpetuae seruitutis nisi obtemperassent*, « Il interdit les religions étrangères, les cultes égyptien et juif, en obligeant les adeptes de cette première superstition à brûler tous les vêtements et objets sacrés. La jeunesse juive fut répartie, sous prétexte de service militaire, dans des provinces malsaines et les autres membres de cette nation ou gens de culte analogue furent chassés de Rome, sous peine d'une servitude perpétuelle, en cas de désobéissance ». Cette répression se reproduisit sous Claude (cf. Suét., *Claude*, XXV, 11). On apprend chez le même Suétone que les Juifs étaient soumis à des taxes particulières, et parfois traqués pour cette raison (*Domitien*, XII, 5-6). Quant aux chrétiens, parfois confondus avec les Juifs, on sait qu'ils commencèrent à être persécutés sous Néron (*Néron*, XVI, 3 : [...] *afflicti supplicis Christiani, genus hominum superstitionis nouae ac maleficae*, « [...] On livra aux supplices les chrétiens, sorte de gens adonnés à une superstition nouvelle et dangereuse »).

<sup>3</sup> Les Juifs étaient particulièrement favorables à César parce qu'il avait vaincu Pompée, qui avait pris Jérusalem ; et César, au moment de la dissolution des *collegia*, avait épargné en retour les synagogues, parce qu'il avait été aidé, lors de l'affaire d'Alexandrie, par les Juifs ; un témoignage de Suétone nous montre ces derniers prenant le deuil après le meurtre de César (*Cés.*, LXXXIV, 8 : *Exerarum gentium multitudo circulatim suo quaeque more lamentata est praecipueque Iudaei, qui etiam noctibus continuis bustum frequentarunt*, « Les colonies étrangères prirent le deuil séparément, chacune à sa manière, tout spécialement les Juifs, qui allèrent jusqu'à se réunir plusieurs nuits de suite autour de son tombeau »).

<sup>4</sup> Cf. livre I, frg. 16 (*ap. Aug., cons. ev.* 1, 22, 30) et 17 Cardauns, p. 22. Le frg. 16 indique que Varron avait identifié le dieu des Juifs à Jupiter.

<sup>5</sup> Frg. 31 Jal (livre CII) = *Commentaires de Berne à Lucain, Pharsale*, II, 593 : *Liuius de Iudaeis* : « *Hierosolymis fanum cuius deorum sit, non nominant, neque ullum ibi simulacrum est ; neque enim esse dei figuram putant*, « Tite-Live à propos des Juifs : « Ils ne nomment pas celui des dieux auquel appartient le temple de Jérusalem, et il n'y a là aucune statue ; ils pensent qu'il n'existe pas de représentation d'un dieu ». P. Jal (*Commentaire*, p. 267) note que « l'absence de reproduction figurée d'une divinité ne pouvait qu'étonner les fidèles des religions anthropomorphiques » et cite à l'appui la remarque similaire de Tacite, *Hist.*, V, 5, 8.

<sup>6</sup> L'ignorance ou du moins la méconnaissance et la mauvaise interprétation des pratiques du judaïsme expliquent sans doute l'attitude

de leur esprit de prosélytisme, lorsqu'il compare les poètes aux Juifs qui, d'après lui, forcent les gens à rejoindre leur communauté :

... *ac ueluti te  
Iudaei cogemus in hanc concedere turbam*<sup>1</sup>.

Ce fait pourrait expliquer que certaines croyances juives aient été adoptées par des Romains de cette époque, au point d'influencer la vie quotidienne de l'*Vrbs* et d'avoir donné lieu à un *topos* littéraire. La plupart des textes de la période étudiée où il est question des Juifs et de leurs croyances évoquent leur crédulité, leur crainte superstitieuse<sup>2</sup>, notamment en ce qui concerne le jour du sabbat. Ce respect scrupuleux du sabbat, jour où l'on s'abstient de tout *negotium*, apparaît même comme un *topos* chez plusieurs auteurs de la fin de la République et de l'époque augustéenne. D'après le témoignage de Flavius Josèphe, Tite-Live avait mentionné cette particularité de la religion juive à propos du récit de la prise de Jérusalem, en octobre 63, au livre CII de son *Histoire romaine*<sup>3</sup>. Quelques poètes citent même le sabbat comme étant l'une des nombreuses croyances étrangères adoptées par certains Romains particulièrement superstitieux. Le poète Fuscus Aristius, dans une satire d'Horace, s'en sert de prétexte pour éviter de tirer son ami de la fâcheuse situation où il le rencontre :

---

hostile qu'eurent certains auteurs païens à l'égard des Juifs, puis des chrétiens, souvent accusés d'immoralisme, voire de débauche, ainsi que les persécutions dont ces deux religions furent victimes. Pline, XIII, 46 dénonce, à propos des dattes utilisées dans les offrandes faites aux dieux, l'impiété supposée des Juifs : *Nam quos ex his honori deorum damus, chydaeos appellavit Iudaea gens contumelia numinum insignis*, « Celles de ces dattes que nous employons dans les offrandes aux dieux ont reçu le surnom de *chydaeos* chez les Juifs, peuple bien connu pour son mépris des divinités » (cf. aussi XIV, 102). A. Ernout (note 2, au § 46 du livre XIII) fait remarquer que « de cette épithète Pl. tire un argument pour confirmer l'hostilité des Juifs envers les cultes officiels de l'Empire ».

<sup>1</sup> « [...] Et, comme les Juifs, nous te forcerons à entrer dans notre troupe » (*Satires*, I, 4, 142-143).

<sup>2</sup> Une satire d'Horace fait peut-être allusion à cette crainte religieuse des Juifs, jugée excessive par le poète et probablement par d'autres Romains de l'époque, dans un passage où il est question des pouvoirs divins et de l'intervention des dieux dans la vie des hommes, idée réfutée par Horace et par l'épicurisme : *Credat Iudaeus Apella, / non ego ; namque deos didici securum agere aeuom, / nec, siquid miri faciat natura, deos id / tristis ex alto caeli demittere tecto*, « Que le Juif Apella le croie ; moi, point, car j'ai appris que les dieux passent leur temps dans un continuels repos et que, s'il est des phénomènes extraordinaires produits par la nature, ce n'est pas eux qui, pour tromper leur ennui, nous les envoient du haut du plafond céleste » (*Satires*, I, 5, 100-103). L'expression *Iudaeus Apella* semble désigner un Juif quelconque (cf. la note de F. Villeneuve, p. 75).

<sup>3</sup> Voir le frg. 30 Jal (livre CII), *ap.* Josèphe, *Antiquités judaïques*, 14, 4, 3 : « Lorsque Jérusalem fut prise après trois mois de siège, le jour du jeûne, dans la 179<sup>e</sup> olympiade, sous le consulat de C. Antonius et de M. Tullius Cicero, les ennemis, ayant forcé l'entrée du temple, égorgeaient ceux qui s'y trouvaient ; et cependant les ministres du culte n'en continuaient pas moins les cérémonies religieuses, sans que rien pût les déterminer à prendre la fuite, ni la crainte de la mort, ni la multitude de ceux qui avaient déjà été abattus, persuadés qu'ils étaient qu'ils devaient tout souffrir au pied des autels plutôt que de négliger une seule prescription de leurs rites. Ceci n'est pas une fable inventée uniquement pour exalter une fausse piété, c'est un récit dont la vérité est attestée par tous ceux qui ont transmis à la postérité les actions de Pompée, et parmi lesquels on peut citer Strabon et Nicolas et, en outre, Tite-Live, qui a écrit l'Histoire de Rome ». P. Jal (*Commentaire*, p. 266), rappelle, à propos de ce fragment, que la prise du temple de Jérusalem « eut lieu en octobre 63, le jour même du sabbat (où les Juifs jeûnaient et respectaient le repos prescrit par la Loi). Strabon fait une brève allusion à cet événement en 16, 2, 40 (762) ». Un passage de Suétone citant une lettre d'Auguste dans laquelle le prince parle du jeûne observé par les Juifs le jour du sabbat témoigne également de l'étonnement des Romains face au respect qui entourait cette coutume : « *Ne Iudaeus quidem, mi Tiberi, tam diligenter sabbatis ieiunium seruat quam ego hodie seruauit, qui in balineo demum post horam primam noctis duas buccas manducauit prius quam ungui inciperem* », « Mon cher Tibère, même un Juif, le jour du sabbat, n'observe pas aussi rigoureusement le jeûne que je l'ai fait aujourd'hui, car c'est seulement au bain, passé la première heure de la nuit, que j'ai mangé deux bouchées, avant que l'on se mit à me frictionner » (*Auguste*, LXXXVI, 4). Horace, *Satires*, II, 3, 288-292 fait peut-être allusion, lui aussi, au jeûne pratiqué le jour du sabbat (voir à ce sujet la note 3, p. 169-170 de F. Villeneuve, et les références bibliographiques).

« ... *Memini bene, sed meliore  
tempore dicam ; hodie tricensima, sabbata ; uin tu  
curtis Iudaeis oppedere ? – Nulla mihi » inquam  
« religio est. – At mi... »<sup>1</sup>*

Le sabbat est, de la même façon, cité par Tibulle – derrière l’expression *Saturni sacra dies*, « le jour consacré à Saturne » – comme un motif religieux pouvant retarder son départ en expédition<sup>2</sup>. Ovide en parle comme d’une bonne occasion de rencontrer des femmes :

*Nec te praetereat Veneri ploratus Adonis  
cultaque Iudaeo septima sacra Syro*<sup>3</sup>,

ou de leur faire la cour :

*Quaque die redeunt rebus minus apta gerendis  
culta Palaestino septima festa Syro*<sup>4</sup>,

tout en dénonçant, dans les *Remèdes à l’amour*, cette superstition étrangère – *peregrina Sabbata* – qui servait souvent de prétexte pour retarder ou annuler un voyage, tout comme le jour funeste de l’anniversaire de la bataille de l’Allia :

*Nec pluias opta nec te peregrina morentur  
sabbata nec damnis Allia nota suis*<sup>5</sup>.

Cela n’empêcha pas d’ailleurs, semble-t-il, la diffusion dans le monde romain des prophéties hébraïques, parfois mal interprétées, dont quelques textes nous donnent la preuve ; une certaine influence de la pensée juive, et en particulier des prophéties messianiques, sur des textes particulièrement énigmatiques de la littérature latine a même, parfois, été évoquée : on pense en particulier à la quatrième églogue de Virgile, où le poète annonce la naissance d’un enfant – qui ne serait peut-être, en fait, qu’un enfant romain, un des fils d’Asinius Pollion – et le retour de l’âge d’or<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> « Je m’en souviens fort bien, mais ce sera pour un meilleur moment ; aujourd’hui, c’est le trentième jour de la lune et sabbat ; veux-tu donc faire la nique aux Juifs circoncis ? – Je n’ai point, dis-je, de ces craintes superstitieuses. – Mais j’en ai moi » (*Satires*, I, 9, 68-71). Sur la signification de *tricensima*, qui désigne le jour de la nouvelle lune, durant lequel les Juifs s’abstenaient des affaires, et les différentes interprétations proposées pour ce passage, voir la note de F. Villeneuve, p. 99.

<sup>2</sup> I, 3, 17-18 : *Quaerebam tardas anxius usque moras. / Aut ego sum causatus aues aut omina dira / Saturniue sacram me tenuisse diem*, « Je cherchais sans cesse, dans mon anxiété, des délais pour [...] retarder [mon départ] ; ou bien j’ai incriminé les auspices, ou bien les présages sinistres, ou le jour consacré à Saturne qui me retenait ». Le jour consacré à Saturne est le samedi, jour du sabbat.

<sup>3</sup> « N’oublie pas davantage les fêtes d’Adonis, pleuré par Vénus, et les cérémonies religieuses, célébrées le septième jour de la semaine par les Juifs de Syrie » (*Art d’aimer* I, 76).

<sup>4</sup> « Ou bien le jour où, peu convenable pour s’occuper d’affaires, revient le septième jour fêté par le Syrien de Palestine » (*Art d’aimer*, I, 413-414). La satire V de Perse, qui dénonce les multiples superstitions étrangères auxquelles s’adonnent les Romains de son époque, montrera, à côté d’éléments appartenant à d’autres cultes orientaux, une connaissance assez approfondie de certains rites juifs. Au v. 184 de cette satire, le poète évoque, comme les passages d’Horace, de Tibulle et d’Ovide cités ici, des Romains célébrant le sabbat en même temps que les Juifs.

<sup>5</sup> « Et ne souhaite pas la pluie ; ne te laisse pas arrêter par le sabbat, pratique d’étrangers, ou par l’Allia, qu’un désastre a rendu fameux » (*Remèdes à l’amour*, 219-220).

<sup>6</sup> Virg., *Buc.*, IV, 18-20. Sur cette églogue, composée sans doute fin 40 ou en 41, voir la *Notice* d’E. de Saint-Denis, p. 57 : « Sans penser au Christ, tout en restant païen, [Virgile] a-t-il subi confusément l’influence de toute la littérature messianique et apocalyptique ? A-t-il pressenti la rénovation chrétienne ? son églogue est-elle, sans qu’il l’ait voulu, la première en date des œuvres chrétiennes, suivant le mot de S. Reinach ? On a rapproché certains détails de l’églogue (v. 22, 24-5) et tels versets d’Isaïe (XI, 6 sq.). On a rappelé qu’Hérode a séjourné à Rome, est entré en relations avec Pollion. Mais aucun rapprochement, aucun fait décisif n’a été invoqué. Ce qui pourrait contribuer à créer une atmosphère pré-chrétienne, dans la pièce de Virgile, appartient aussi bien aux descriptions de l’âge d’or, dans Hésiode ou Aratos. Parmi tant d’influences possibles, comment distinguer celle des oracles sibyllins et celle des prophéties hébraïques ? ». Voir également la bibliographie indiquée dans cette notice, et notamment J. Carcopino, *Virgile et le mystère de la IV<sup>e</sup> Églogue*, Paris, 1930. Pour J. P. Néraudeau (*Auguste*, p. 102), « l’enfant qu’il évoque est un symbole de l’espérance en la rénovation des temps et le ton messianique du poème, qui a souvent été comparé à celui des prophéties hébraïques, exprime la ferveur avec laquelle le monde romain espérait la fin de ses épreuves ».

## E. Mentalités

Au-delà de leur apparence physique, de leur costume et de leurs mœurs, ce sont enfin les mentalités des peuples exotiques qui ont donné lieu à des *topoi* littéraires. Dans la vision qu'avaient les Romains de ces peuples, on peut déceler, comme pour les autres *topoi* examinés jusqu'à présent, plusieurs types d'influences : tout d'abord l'influence de la littérature grecque qui, à travers ses ouvrages poétiques, historiographiques, ethnographiques ou philosophiques, a transmis une certaine vision des peuples exotiques envisagés sous l'angle de leurs caractéristiques psychologiques, de leurs qualités ou de leurs défauts respectifs ; parallèlement à cette influence grecque, essentiellement livresque, ce sont aussi les propres réflexions des Romains sur les mentalités étrangères qui, en se développant au fil de l'histoire et des diverses rencontres, pacifiques ou hostiles, avec les peuples étrangers, sont venues confirmer, compléter ou nuancer la vision grecque.

Le système d'oppositions entre civilisation et barbarie, entre Europe et Asie, qui constitue depuis les guerres médiques l'un des principaux leitmotivs de la littérature grecque, se retrouve bien sûr à Rome, avec certaines nuances<sup>1</sup>. Cicéron, par exemple, fait de la barbarie l'un des éléments permettant de définir la nature d'une personne, au même titre que le sexe, le lieu de naissance, la parenté ou l'âge :

*Atque hominum genus et in sexu consideratur, uirile an muliebre sit, et in natione, patria, cognatione, aetate. Natione, Graius an barbarus ?<sup>2</sup>*

Il est particulièrement significatif que les Romains aient eu conscience d'avoir fait partie, ou de faire encore partie pour les Grecs, des peuples barbares, comme le prouvent, chez Plaute notamment, l'emploi des termes de la famille de *barbarus* pour désigner les Romains, la langue ou les mœurs romaines<sup>3</sup>. Cela ne les a pas empêchés d'exprimer, dans bon nombre de passages de leur littérature, leur mépris pour les peuples barbares, quels qu'ils soient. Le thème de la stupidité et de l'ignorance de ces peuples est encore présent chez les auteurs latins, comme le montre par exemple cette réplique de Pistoclère dans les *Bacchides* de Plaute, où s'opposent la sagesse des Grecs, représentée par le personnage du philosophe Thalès de Milet, qui était l'un des Sept Sages, et la bêtise d'un barbare :

<sup>1</sup> Cf. J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 177 : « De fait, terre des plus grandes passions, de la violence et de la démesure, cette Asie-là, chantée par les poètes de l'ensemble de l'époque républicaine [...] n'est-elle pas finalement vouée, comme par nature, aux affrontements mortels avec l'Europe ? Après la terrible confrontation de plus de dix ans entre l'Europe et l'Asie sur les lieux de l'antique Pergame, qui faillit voir la mort de l'Occident [...], cette même terre asiatique n'a-t-elle pas engendré le projet le plus titanesque du plus grand conquérant de tous les temps, du Macédonien Alexandre, dont l'exemple n'a cessé de hanter l'esprit des hommes ? »

<sup>2</sup> « Et, pour le genre humain on envisage le sexe – soit masculin, soit féminin –, la race, le lieu de naissance, la parenté, l'âge. La race : est-il grec ou barbare ? » (Cicéron, *De inuentione*, I, 24, 35).

<sup>3</sup> Voir par exemple *Curc.*, 150 (*ludii barbari*) et *Mil.*, 211 (*poeta barbarus*). Sur l'emploi de *barbarus* pour « non-grec », voir aussi Cic., *Contre Pison*, IX, 20 : *cum altero barbaro Epicureo*, « un épicurien barbare » et la note 2, p. 104 de P. Grimal et surtout la réflexion développée dans le *De Republica*, I, 37, 58 : – *Cedo num, Scipio, barbarorum Romulus rex fuit ?* – (*Laelius*) : *Si, ut Graeci, dicunt omnis aut Graios esse aut barbaros, uereor ne barbarorum rex fuerit ; sin id nomen moribus dandum est, non linguis, non Graecos minus barbaros quam Romanos puto.* – *Et Scipio : Atqui ad hoc de quo agitur non quaerimus gentem, ingenia quaerimus. Si enim et prudentes homines et non ueteres reges habere uoluerunt, uitor neque perantiquis neque inhumanis ac feris testibus,* « – Dis-moi, demanda Scipion, est-ce que Romulus régna sur des barbares ? Lélius. – Si, comme les Grecs, on dit que les hommes ne peuvent être que des Grecs ou des barbares, j'ai bien peur qu'il n'ait régné sur des barbares. Par contre, si c'est aux mœurs et non aux langues que doit s'appliquer ce terme, je considère que les Grecs ne sont pas moins barbares que les Romains. Scipion. – Eh bien, pour ce dont nous parlons, ce ne sont pas les races qui nous intéressent, mais les esprits. En effet, si des hommes avertis, qui n'étaient pas des anciens, ont voulu avoir des rois, j'ai là le témoignage de gens ni très anciens, ni inhumains et sauvages ». Ce passage est l'« écho de la polémique des Romains contre le nom de « barbares » que les Grecs employaient aussi à leur égard. Il faut remarquer qu'ici le terme a une valeur éthique et culturelle : « sauvages », « incultes », tandis qu'il a signifié d'abord « non grec » et, d'après l'étymologie, semble-t-il, « qui parle une langue incompréhensible » (*Hom.*, *Il.* 2, 867 ; cf. Entretiens Hardt, *Grecs et Barbares*, Vandœuvres (Genève), VII, 1961, 40-82) » (note 2, p. 235, de la C.U.F.).

... *O Lyde, es barbarus ;  
quem ego sapere nimio censui plus quam Thalem,  
is stultior es barbaro poticio*<sup>1</sup>,

tout comme celui de leur cruauté, de leur défaut d'*humanitas*<sup>2</sup>, qui apparaît dans les nombreux emplois figurés du terme *barbarus* au sens de « sauvage », ou « cruel ». Dans un passage déjà cité du *De diuinatione*, Quintus, malgré son admiration pour la science des Babyloniens, admet le fait qu'on pourrait lui objecter que les barbares sont « sans foi et trompeurs<sup>3</sup> » ; pour beaucoup d'auteurs, il est honteux pour un Romain de se montrer dans une situation humiliante face à un Barbare<sup>4</sup>.

Les représentations relatives aux différences de mentalités doivent beaucoup, aussi, à l'influence de la théorie des climats appliquée aux êtres humains, selon laquelle la situation géographique dans l'*orbis terrarum*, et la nature de certains lieux pourraient déterminer les caractères non seulement physiques, mais aussi psychologiques, des peuples. C'est ce qui explique, sans doute, la présence d'une vision plus positive d'un certain type de barbarie, caractérisée par sa résistance exceptionnelle à la souffrance, son courage, sa force physique. Cicéron donne, à ce propos, l'exemple des gladiateurs barbares, qu'il rapproche d'anciens peuples vertueux, non corrompus encore par les excès de la civilisation, tels que les Spartiates dont la littérature avait transmis une image plutôt positive<sup>5</sup>.

D'autres stéréotypes concernant les mentalités étrangères semblent devoir davantage à l'influence de l'expérience. On pense bien sûr, par exemple, à l'expérience romaine précoce du *tumultus Gallicus* et des incursions en territoire italien de ces barbares que les Romains se représentaient comme des hordes de sauvages : ces faits ont sans doute grandement contribué à forger dans les mentalités romaines l'image négative du Gaulois, inspirée, à diverses

---

<sup>1</sup> « O Lydus, quel barbare du fais ! Toi que je croyais bien plus sage qu'un Thalès, tu es plus sot qu'un barbare au maillot ! » (*Bacch.*, 121-123). Sur le sens douteux de *poticio*, voir la note *ad loc.* d'A. Ernout. Voir aussi, par exemple, Caecilius, *Ex incertis fabulis*, frg. 267 Warmington, *R.O.L.* I, p. 556-557 : ... *nimis audacem nimisque bardum barbarum*, « un barbare extrêmement hardi et extrêmement stupide » (trad. personnelle) ; Cic., *De orat.*, II, 40, 169 : *si barbarorum est in diem uiuere, nostra consilia sempiternum tempus spectare debent*, « S'il plaît aux barbares de vivre au jour le jour, nos desseins à nous doivent envisager l'éternité des siècles » ; *ibid.*, III, 59, 223 : *Atque in eis omnibus, quae sunt actionis, inest quaedam uis a natura data. Quare etiam hac inperiti, hac denique barbari maxime commouentur*, « J'ajoute que, dans tout ce qui se rapporte à l'action [dans un discours], réside une certaine force naturelle ; aussi est-ce encore là ce qui touche surtout les ignorants et jusqu'aux barbares » ; *Corresp.*, XXX, VI, 19, t. I (= *Q. fr.*, I, 1) : *nisi forte me Paconii nescio cuius, hominis ne Graeci quidem ac Mysi aut Phrygis potius*, « car tu ne penses pas, j'imagine, que je puisse être ému des plaintes d'un Paconius, obscur personnage qui n'est même pas Grec, mais Mysien, ou plutôt Phrygien » et la note 1, p. 208, de la C.U.F., qui explique que « Mysiens et Phrygiens avaient, parmi les peuples de langue grecque, la réputation d'être de culture inférieure : cf. Cic., *Orat.*, 8, 25 : ... *Phrygia et Mysia, ... minime politae minimeque elegantes* ».

<sup>2</sup> Voir par ex. Cicéron, *Pro Ligario*, IV, 11, où l'orateur reproche à l'accusateur de Ligarius sa cruauté barbare : *Haec admirabilia, sed prodigi simile est quod dicam. Non habet eam uim ista accusatio ut Q. Ligarius condemnetur, sed ut necetur. Hoc egit cuius Romanus ante te nemo ; externi sunt isti mores, aut leuium Graecorum, aut immanium barbarorum qui usque ad sanguinem incitari solent odio*, « Voilà qui est extraordinaire ; mais voici qui est presque monstrueux : ton accusation peut aboutir non à faire condamner Ligarius, mais à le faire exécuter. Cela, aucun citoyen romain ne l'avait encore tenté ; ces mœurs-là ne sont pas de chez nous, elles sont bonnes pour des Grecs perfides ou des barbares cruels, que la haine assoiffe de sang ».

<sup>3</sup> Cicéron, *De diuinatione*, I, 19, 37 : *Age, barbari uani atque fallaces*, « Soit ! Les Barbares sont sans foi et trompeurs ». Voir aussi *Pro M. Aemilio Scauro oratio*, II, 16, où l'orateur exprime un certain mépris pour les Africains et même pour les Sardes.

<sup>4</sup> Voir par exemple Sall., *Jug.*, LXV, 1-2 ; Hor., *Odes*, III, 5, 5-12, rappelle la honte de la défaite de Crassus contre les Parthes, et critique l'attitude des Romains captifs, qui épousèrent des femmes barbares et vécutent « sous un roi Mède », *sub rege Medo*, v. 9) : *Milesne Crassi coniuge barbara / turpis maritus uixit*, « le soldat de Crassus a-t-il pu vivre, mari dégradé, avec une épouse barbare ? » (v. 5-6).

<sup>5</sup> Cf. *Tusculanes*, II, 17, 41 : *gladiatores, aut perditii homines aut barbari, quas plagas perferunt !*, « Les gladiateurs, c'est-à-dire des gens sans aveu ou des barbares, quels coups n'endurent-ils pas ? » et II, 20, 46 : *Tunc, cum pueros Lacedaemone, adulescentis Olympiae, barbaros in harena uideris excipientis grauissimas plagas et ferentis silentio, si te forte dolor aliquis peruellerit, exclamabis ut mulier, non constanter et sedate feres ?*, « Eh quoi ! tu as vu des enfants à Lacédémone, des jeunes gens à Olympie, des barbares dans l'arène recevoir et supporter silencieusement les coups les plus durs, et si par hasard tu éprouves quelque tiraillement douloureux, tu te récrieras comme une femme, tu ne le supporteras pas avec fermeté et avec calme ? ». Dans cette œuvre, Cicéron cite aussi des exemples d'Indiens, tirés de la lecture des historiens d'Alexandre le Grand (II, 17, 40 et II, 22, 52 ; V, 27, 77-78, passages cités *infra*, II<sup>e</sup> partie). Les enfants de Sparte sont à nouveau cités en V, 27, 77. Voir aussi l'exemple des Égyptiens et de leurs interdits religieux (V, 27, 78, passage cité *supra*). Tous ces *exotica* sont autant d'*exempla* de résistance à la douleur destinés au sage.

périodes de l'histoire de Rome, par la peur de nouvelles invasions, même après la création de la province de Gaule Transalpine<sup>1</sup>, et par la réputation de férocité, d'indomptabilité restée attachée à ce peuple malgré leur soumission<sup>2</sup>. On pense aussi à la terreur inspirée lors des guerres puniques par les Carthaginois, qui, comme les Gaulois, font dans les textes figure d'épouvantails. L'expérience des mentalités étrangères se faisait, à Rome même, à travers les peuples barbares, occidentaux, orientaux ou africains, qui fournissaient aux marchés romains leurs esclaves et auxquels se sont attachés divers lieux communs relatifs à leur psychologie. Les Syriens, par exemple, semblent avoir été à Rome des esclaves plutôt méprisés, que l'on affectait à des travaux grossiers et pénibles, comme le montre ce passage du *Trinummus* de Plaute, dans lequel Stasime et Philton dialoguent au sujet d'un champ, qui semble porter malheur à ses propriétaires successifs :

*ST. Tum autem Surorum, genus quod patientissimumst  
hominum, nemo exstat qui ibi sex menses uixerit ;  
ita cuncti solstitiali morbo decidunt.  
PH. Credo ego istuc, Stasime, ita esse ; sed Campans genus  
multo Syrorum iam antedit patientia*<sup>3</sup>.

On retrouve ensuite d'autres signes de ce mépris chez Lucilius<sup>4</sup> ou Horace<sup>5</sup> par exemple.

Toutefois, le concept de peuple exotique que l'on retiendra ici diffère sensiblement de ceux de barbarie, de xénophobie ou de racisme. Comme pour les autres thématiques examinées jusqu'à présent, il supposera la présence des trois conditions, déjà exposées plus

<sup>1</sup> La peur des migrations helvètes est l'un des motifs de la conquête de la Gaule par César.

<sup>2</sup> Sur la mauvaise réputation des Gaulois, auxquels restaient attachées des images évocatrices de barbarie, voir cette anecdote racontée par Suétone, où transparait le mépris et la haine des Romains à l'égard des Gaulois : *Peregrinis in senatum allectis libellus propositus est : « Bonum factum ! Ne quis senatori nouo curiam monstrare uelit, » et illa uulgo canebantur : Gallos Caesar in triumphum ducit, idem in curiam ; Galli bracas deposuerunt, latum clauum sumpserunt, « À l'adresse des étrangers admis au sénat, on placarda l'affiche suivante : « À tous salut ! que personne ne s'avise d'indiquer le chemin de la curie à un nouveau sénateur », et l'on chantait partout ce couplet : « Après avoir triomphé des Gaulois, César les fait entrer à la curie / Les Gaulois ont quitté leurs braies pour prendre le laticlave » (Cés., LXXX, 3).*

<sup>3</sup> « STASIME. – Il n'est pas jusqu'aux Syriens – et c'est pourtant la race la plus résistante – qui n'y meurent avant six mois : tous, jusqu'au dernier y tombent de coups de soleil. PHILTON. – Je veux bien te croire, Stasime ; mais maintenant l'espèce campanienne l'emporte de beaucoup sur la syrienne en endurance » (*Trinummus*, 542-546). A. Ernout indique dans la note correspondante, p. 47, que « les esclaves syriens étaient spécialement chargés des travaux pénibles » et que « le mot *patientia* appliqué aux Campaniens doit sans doute s'entendre au sens obscène ». Dans le *Mercator*, on peut voir que les femmes syriennes étaient elles aussi affectées aux travaux les plus grossiers de la maison : ... *Recte. Ego emero matri tuae / ancillam uirginem aliquam non malam, forma mala, / ut matrem addecat familias, aut Syram aut Aegyptiam. / ea molet, coquet, conficiet pensum, pinsetur flagro, / neque propter eam quicquam eueniet nostris foribus flagiti*, « Bon ! J'achèterai pour ta mère quelque servante un peu hommasse, un bon gros laideron, comme il sied d'en avoir à une mère de famille, une Syrienne, par exemple, ou une Égyptienne. On la fera moudre le grain, faire la cuisine, filer sa tâche ; on la rossera au fouet, et nous n'aurons pas à cause d'elle le moindre scandale à notre porte » (413-418). Voir aussi les témoignages ultérieurs de Juvénal, *Sat.* VI, 351 : *quam quae longorum uehitur ceruice Syrorum* et Martial, *Épigrammes*, I, IX, 2, 11 ; et 22, 9.

<sup>4</sup> Plusieurs passages des *Satires* de Lucilius montrent qu'il n'estimait pas particulièrement les Syriens : au l. XXVI (35), il traite un Syrien de gibier de potence (*Syrus ipse ac mastigias*) ; dans le livre XV (7), il les cite comme des usuriers (*ac de iste sacer ille tocoglyphos ac Syrophoenix / quid facere est solitus ?*). Au l. III (fg. 32), il est question d'une cabaretière syrienne : *caupona hic tamen una Syra...*, « il y avait pourtant une seule cabaretière syrienne ». F. Charpin (*Comm.*, p. 242) précise que « le terme *caupona* évoque « la *Copa Syrisca* du *Catalepton* de Virgile » et que ces cabaretières « sont généralement d'anciennes esclaves qui ont été affranchies ». Sur l'évolution de l'image de la Syrie et des Syriens à Rome, voir J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 184 : « On constate [...] que la Syrie de Plaute perd sa réputation d'Eldorado pour laisser place à des images pessimistes. Caecilius parle de *rusticana Syra* (*Tithe*, fragment 210), tandis que Lucilius amorce un thème qui deviendra banal avec Juvénal, celui du Syrien filou en affaires. Il est notamment question du *Syrophoenix*, synonyme d'avare, *tocoglyphos*, c'est-à-dire enregistrant soigneusement (γλύφειν) les intérêts qui lui sont dus (τοκός) (497 M). Rattaché à la branche phénicienne, le Syrien hérite de ce peuple, selon les lieux communs de la comédie et de la satire, tous les métiers vils qui déshonorent en rapportant de gros profits. Lucilius fustige ainsi (128 M) la cabaretière syrienne, ancienne esclave affranchie, à moins que *caupona syra* ne désigne un cabaret syrien. Il insiste également sur ce Syrien véritable, *Syrus ipse*, affranchi gibier de potence, *libertinus tricorius* (« aux trois faces »), homme à fouet (*mastigias*), en compagnie duquel le locuteur lui-même se sent devenir à plusieurs facettes ».

<sup>5</sup> Un passage des *Satires* évoque un ambitieux sans naissance, auquel le peuple ne pardonnera pas de vouloir s'élever et recherchera des renseignements sur son origine : « *Tune, Syri Damae aut Dionysi filius, audes / deicere de saxo ciuis aut tradere Cadmo ?* », « Est-ce bien toi, fils du Syrien Dama ou Dionysius, qui oses précipiter des citoyens du haut de la roche ou les livrer à Cadmus ? » (I, 6, 38-39). Sur Dama, nom d'esclave ou d'ancien esclave qui semble être l'un des noms stéréotypés attribués aux Syriens, cf. aussi II, 5, 18 : « *Vine tegam spurco Damae latus ?* », « Moi ? Que je couvre le flanc d'un impur Dama ? » et II, 7, 54-55, ... *Dama / turpis*, « un ignoble Dama ».

haut, que sont, tout d'abord, le caractère étranger de ce peuple, au sens géographique du terme – c'est-à-dire en dehors de l'Empire romain –, ou dans certains cas l'étrangeté de ses mœurs, ensuite la présence d'une réaction affective de la part des Romains, sous la forme de connotations positives ou négatives attachées à l'image de ce peuple, et enfin la mise en œuvre littéraire ou artistique des *exotica* relatifs à ce peuple. Il s'ensuit que les mœurs et les mentalités grecques, par exemple, peuvent présenter pour un Romain un caractère exotique – bien qu'ils fassent évidemment partie, avec les Romains eux-mêmes, des peuples civilisés –, et que le jugement porté sur les peuples étrangers n'est pas systématiquement négatif, comme dans le cas de la xénophobie ou du racisme.

Ces peuples exotiques, d'après l'héritage grec des notions de barbarie et de civilisation, la théorie des climats élaborée par les philosophes et l'expérience romaine, se divisent globalement en deux groupes, différant par leur situation ou leur origine géographique mais surtout par leur degré de civilisation : d'une part les peuples exotiques encore sauvages du Nord ou de l'Occident, auxquels s'apparentent aussi, en raison de leur défaut de civilisation et de culture, certains peuples africains ou extrême-orientaux, voire les Italiens primitifs, d'autre part les peuples exotiques de l'Orient civilisé, auxquels viennent s'ajouter certains personnages africains, comme Jugurtha, ainsi que les Grecs des époques hellénistique et romaine. C'est ainsi que Cicéron, dans une lettre de 59 adressée à son frère Quintus, proconsul de la province d'Asie, peut opposer Africains, Espagnols et Gaulois, considérés comme appartenant à des nations « barbares et incultes », à la race des Grecs qui représente le berceau de toute civilisation :

*Quod si te sors Afris aut Hispanis aut Gallis praefecisset, immanibus ac barbaris nationibus, tamen esset humanitatis tuae consulere eorum commodis et utilitati salutique servire ; cum uero ei generi hominum praesimus, non modo in quo ipsa sit sed etiam a quo ad alios peruenisse putetur humanitas, certe iis eam potissimum tribuere debemus a quibus accepimus<sup>1</sup>.*

Dans une autre lettre, adressée à Atticus, c'est l'inculture et la barbarie des Bretons qui fait l'objet d'une remarque ironique :

*Etiam illud iam cognitum est, neque argenti scrupulum esse ullum in illa insula neque ullam spem praedae nisi ex mancipiis ; ex quibus nullos puto te litteris aut musicis eruditos expectare<sup>2</sup>.*

<sup>1</sup> « Si le tirage au sort t'avait désigné pour gouverner des Africains, des Espagnols ou des Gaulois, nations barbares et incultes, il n'en eût pas moins été de ton devoir d'homme civilisé de penser à leur bonheur, de te dévouer à leurs intérêts et à la protection de leurs existences. Mais quand les hommes placés sous nos ordres sont d'une race qui, non contente d'être civilisée, passe pour être le berceau de la civilisation, à coup sûr ils ont droit au premier chef à ce que nous leur rendions ce que nous avons reçu d'eux » (*Corresp.*, XXX, 9, 27-28, t. I = *Q. fr.*, I, 1). Cicéron ajoute ensuite : *Non enim me hoc iam dicere pudebit, praesertim in ea uita atque iis rebus gestis in quibus non potest residere inertiae aut leuitatis ulla suspicio, nos ea quae consecuti sumus iis studiis et artibus esse adeptos quae sint nobis Graeciae monumentis disciplinisque tradita. Quare praeter communem fidem quae omnibus debetur, praeterea nos isti hominum generi praecipue debere uidemur ut, quorum praeceptis sumus eruditi, apud eos ipsos quod ab iis didicerimus uelimus expromere*, « Je ne rougirai pas, en effet, de le dire, surtout quand ma vie et mes actes ne peuvent prêter au moindre soupçon d'indolence ou de légèreté : ce que nous sommes devenus, nous le devons à des études, à des sciences et arts qui nous ont été transmis par les œuvres et les enseignements de la Grèce. C'est pourquoi ici la loyale protection qui est due généralement à tous les peuples ne suffit pas : nous avons, semble-t-il, un devoir particulier envers la race des hommes que tu gouvernes : ils ont été nos précepteurs, il nous faut avoir à cœur de faire paraître, dans nos rapports avec eux, ce qu'ils nous ont appris » (*ibid.*, § 28). Voir aussi, par exemple, la nuance de mépris qu'il faut sans doute voir dans l'épithète *Gaetulus* que Didon, la Sidonienne, applique à Iarbas, qui n'est pour elle qu'un barbare : *Quid moror ? An mea Pygmalion dum moenia frater / destruat aut captam ducat Gaetulus Iarbas ?*, « Que vais-je attendre ? Que Pygmalion mon frère vienne détruire ma ville ou que le Gétule Iarbas m'emmène captive ? » (*Virg., Én.*, IV, 326 ; cf. aussi *Ov., Hér.*, VII, 125 : *Gaetulo... Iarbae*, « au Gétule Iarbas »).

<sup>2</sup> « On sait aussi qu'il n'y a pas dans cette île la moindre parcelle d'argent, et qu'elle n'offre aucun espoir de butin, sauf en esclaves, parmi lesquels je ne pense pas que tu t'attendes à en trouver qui soient lettrés ou musiciens » (*Corresp.*, CXL, 7 = *Att.*, IV, 16).

Cette distinction n'empêche pas, toutefois, que l'on puisse trouver, au sein de ces deux groupes, les mêmes caractéristiques psychologiques, les mêmes défauts ou les mêmes qualités, attribuées à des causes différentes : la cruauté, par exemple, peut tantôt s'expliquer, en effet, par l'insuffisance de civilisation – dans le cas des peuples nordiques notamment –, tantôt par son excès, comme chez les tyrans de Sicile ou les Carthaginois. Il faut aussi distinguer ce qui relève du *topos* exotique et ce qui serait plutôt à mettre au compte de la dépréciation systématique, par les auteurs, de l'ennemi de Rome, qui fait toujours preuve, quelle que soit son origine, de perfidie, de ruse, de dissimulation et de cruauté, tous ces défauts étant soulignés dans le but de mettre en valeur les qualités romaines, d'exalter les succès militaires des généraux et la gloire de Rome, ou encore de justifier ses erreurs et ses échecs. C'est ainsi que l'ennemi des Romains, quel qu'il soit, est toujours *ferox*, *gravis*<sup>1</sup> ou impie, et les guerres qu'il suscite contre Rome, injustes ; Ovide, dans ses *Fastes*, à propos du temple de Mars d'où les guerres sont lancées, mêle ainsi Orient et Occident dans une même réprobation :

*Seu quis ab Eoo nos impius orbe lacesset,  
seu quis ab occiduo sole domandus erit*<sup>2</sup>.

De même, la *perfidia*, tout en étant la principale caractéristique des Carthaginois, et l'orgueil – associé traditionnellement aux peuples d'Orient en général – peuvent aussi, à l'occasion, être appliqués aux Gaulois, aux Ibères, ou aux Africains. La perfidie est par exemple l'un des traits de caractère attribués le plus souvent à Jugurtha et aux autres rois africains dans l'œuvre de Salluste : le roi numide, que l'historien qualifie de *callidus* – rusé<sup>3</sup> – et auquel il prête une nature déloyale – *ingenium infidum*<sup>4</sup> –, est particulièrement redoutable, en effet, par sa pratique du *dolus*, la tromperie :

*Nam in Iugurtha tantus dolus tantaque peritia locorum et militiae erat ut absens an  
praesens, pacem an bellum gerens, perniciosior esset in incerto haberetur*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Voir par exemple le terme *ferocia* employé par Salluste à propos de Mithridate dans un frg. des *Histoires* (I, frg. 32 Maurenbrecher, = 27 McGuschin), ou les qualificatifs employés par Horace à propos des Parthes (*Odes*, III, 2, 3-4 : *Parthos ferocis / uexet eques metuendus hasta*, « [que le jeune homme] harcèle, cavalier à la lance redoutable, les Parthes farouches » ; III, 5, 4 : *grauibusque Persis*, « les Perses redoutables » ; III, 8, 19 : *Medus infestus*, « le dangereux Mède »).

<sup>2</sup> « Qu'une attaque impie nous menace à l'Orient ou qu'elle doive être réprimée à l'Occident » (*Fastes*, V, 557-558).

<sup>3</sup> Cf. *Jugurtha*, LXXXI, 4, où l'on voit le roi numide manipuler habilement Bocchus pour arriver ses fins : *Nam callidus id modo festinabat Bocchi pacem imminuere, ne moras agitando aliud quam bellum mallet*, « Car le rusé Numide n'avait qu'une hâte, c'était d'amener Bocchus à une rupture ouverte, dans la crainte qu'à force d'attendre ce prince ne préférât à la guerre toute autre solution ».

<sup>4</sup> *Ibid.*, LXI, 5 : *Facile Numidae persuadet, cum ingenio infido, tum metuendi ne, si pax cum Romanis fieret, ipse per condiciones ad supplicium traderetur*, « Il n'a pas de peine à persuader le Numide qui, outre sa perfidie naturelle, craignait qu'en cas de paix avec les Romains, sa reddition et sa mise à mort n'en fussent une des conditions ».

<sup>5</sup> « En effet Jugurtha avait tant de ruse, tant d'expérience du terrain et de l'art militaire qu'on ne savait jamais, absent ou présent, en paix ou en guerre, quand il était le plus à redouter » (XLVI, 8). Salluste évoque à de nombreuses reprises la perfidie, la dissimulation et les ruses de Jugurtha pour parvenir à ses fins, moyens jugés indignes par les valeurs romaines : sa ruse se manifeste tout d'abord, probablement, à l'égard d'Adherbal : Jugurtha justifie son agression par le fait qu'Adherbal aurait tenté de l'assassiner (XXII, 4) ; en XXXIII, 2, Jugurtha achète le tribun de la plèbe C. Baebius pour assurer sa propre défense ; en XXXV, il fait assassiner Massiva, son ennemi et prétendant au trône de Numidie. Lors des campagnes militaires, Jugurtha emploie également la ruse – il tend des pièges, des embuscades –, ou la corruption par l'argent : voir par exemple le récit de la défaite romaine près de Suthul, au chap. XXXVIII, ou la bataille près du Muthul (XLIX, 5 : *dolo* ; LIII, 6, *nam dolus Numidarum nihil languidi neque remissi patiebatur*, « car la ruse des Numides ne permettait ni négligence ni relâchement » ; cf. aussi LVI, 1, *dolis*) ; en LXVI, 1 Jugurtha tente de corrompre avec son or les garnisons romaines et, en LXXX, 3 et XCVII, 2, il achète les confidents du roi Bocchus dans le but de rallier celui-ci à sa cause. La dissimulation du roi numide apparaît par exemple en LXXII, 1, à l'égard de Nabdalsa : *Ad ea rex aliter atque animo gerebat placide respondit. Bomilcare aliisque multis quos socios insidiarum cognouerat interfectis, iram obpresserat, ne qua ex eo negotio seditio oreretur*, « [Aux] protestations [de Nabdalsa] le roi répondit avec une douceur qui était loin de correspondre à ses véritables sentiments. Une fois mis à mort Bomilcar et plusieurs autres dont il avait appris la complicité dans le complot, il avait étouffé sa colère, de peur de soulever une révolte » (A. Ernout, dans la note 2, p. 213 souligne à propos de ce passage que « Salluste se plaît à souligner la dissimulation de Jugurtha » et renvoie au chapitre XI, 1, où le roi avait eu la même attitude devant Micipsa). La mentalité perfide des Africains paraît même justifier, pour Salluste, l'utilisation de la ruse par les généraux romains, par exemple à propos de cette manœuvre de Métellus, en LXI, 3-4 : *Neque id tempus, ex aliorum more, quieti aut luxuriae concedit ; sed, quoniam armis bellum parum procedebat, insidias regi per amicos tendere et eorum*



De même, le roi de Maurétanie Bocchus, alternativement allié de Jugurtha et des Romains, se voit attribuer une *Punica fides* :

*Sed ego conperior Bocchum magis Punica fide quam ob ea quae praedicabat simul Romanaum et Numidam spe pacis attinuisse, multumque cum animo suo uoluerit solitum Iugurtham Romanis an illi Sullam traderet ; lubidinem aduersum nos, metum pro nobis suasisse*<sup>1</sup>.

Plus tard, la *perfidia* sera encore appliquée au roi Juba de Numidie, par exemple lorsqu'Ovide, dans ses *Fastes*, évoque l'anniversaire – le 6 avril –, de la défaite infligée à Thapsus en 46 avant J.-C. par Jules César, sans mentionner, d'ailleurs, le pompéien Q. Metellus Scipio :

*« Haec », ait, « illa dies, Libycis qua Caesar in oris perfida magnanimi contudit arma Iubae*<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, de la même façon que l'on a pu précédemment faire émerger des thèmes récurrents dans les domaines de la géographie, des productions, ou du costume, nombre de stéréotypes psychologiques s'organisent en *topoi*, en lieux communs plus ou moins fréquents, que l'on retrouve chez plusieurs auteurs, parfois dans des contextes différents, et qui s'appliquent de manière globale à tel ou tel peuple, tel ou tel groupe ethnique.

---

*perfidia pro armis uti parat. Igitur Bomilcarem, qui Romae cum Iugurtha fuerat et inde uadibus datis clam de Massiuae nece iudicium fugerat, quod ei per maxumam amicitiam maxuma copia fallendi erat, multis pollicitationibus aggreditur, « Du reste, [Métellus] ne consacre pas ce temps, comme tant d'autres, au repos et à la mollesse ; mais comme la guerre n'avancait point par les armes, il résolut d'y substituer la ruse, et d'employer contre le roi la perfidie de ses amis. Bomilcar, qui avait accompagné Jugurtha à Rome, et qui, malgré les cautions fournies s'était soustrait aux poursuites concernant le meurtre de Massiva, lui parut plus que tout autre propre à trahir le roi, puisqu'il était plus que tout autre son ami. Il l'attaque donc à force de promesses » et LXI, 5 : Facile Numidae persuadet, cum ingenio infido, tum metuendi ne, si pax cum Romanis fieret, ipse per condiciones ad supplicium traderetur, « Il n'a pas de peine à persuader le Numide qui, outre sa perfidie naturelle, craignait qu'en cas de paix avec les Romains, sa reddition et sa mise à mort n'en fussent une des conditions ».*

<sup>1</sup> « Quant à moi je suis convaincu qu'il n'y avait rien de vrai dans les motifs allégués par Bocchus, qu'avec une perfidie toute punique il tenait en suspens par l'espoir de la paix à la fois le Romain et le Numide, et que longtemps il balança dans son esprit s'il livrerait Jugurtha aux Romains, ou Sulla à Jugurtha ; la passion lui parlait contre nous, la crainte le décida pour nous » (*Jugurtha*, CVIII, 3). La perfidie de Bocchus et de son fils Volux est également dénoncée en CVI, 6 et CVII, 2 : ... Iouem maxumum obtestatus ut sceleris atque perfidiae Bocchi testis adesset, « ayant pris à témoin le grand Jupiter du crime et de la perfidie de Bocchus... »

<sup>2</sup> « En ce jour, César a écrasé sur la côte libyenne les perfides armées de l'orgueilleux Juba » (*Fastes*, IV, 379-380).

## 1. *Immanes ac barbarae nationes* : les barbares nordiques, occidentaux et africains

Une première série de *topoi* concerne les peuples qualifiés de sauvages – *feri, immanes* – qui subissent dans les représentations romaines les influences conjointes de la théorie des climats, selon laquelle les peuples nordiques se caractérisent par une plus grande puissance physique, un plus grand courage dans les guerres mais aussi, en contrepartie, par une intelligence moins vive, un esprit changeant et une résistance moins grande aux maladies, et du concept de barbarie hérité des Grecs, selon lequel plus l'on s'éloigne des centres de civilisation que sont la Grèce, l'Orient hellénistique et Rome, plus grande est la sauvagerie des peuples rencontrés. Les peuples du « Nord » sont donc, à des degrés divers, particulièrement concernés, mais aussi les peuples des confins occidentaux – dont faisaient partie les populations de l'Italie primitive à un moment où, n'ayant pas encore subi l'influence hellénique, cette région était encore comprise, du point de vue grec, dans les confins occidentaux barbares de l'Europe – et, en raison de leur éloignement plus ou moins grand avec la Grèce et l'Italie, certaines populations d'Afrique ou d'Orient parmi les moins civilisées.

### a. Bêtise et ignorance

Ces peuples sauvages semblent avoir hérité, en premier lieu, des représentations grecques concernant la bêtise et l'ignorance des barbares, déjà brièvement évoquée plus haut. C'est sans doute à l'influence grecque que l'on doit par exemple le thème de la stupidité proverbiale des Thraces, qui, du point de vue des anciens Grecs, étaient des barbares nordiques : on retrouve ce *topos* chez plusieurs auteurs latins, par exemple dans une lettre de Cicéron, où le nom de la ville d'Abdère suffit à évoquer la bêtise<sup>1</sup>.

Ce *topos* apparaît également dans plusieurs textes relatifs aux Gaulois, dont les auteurs ont remarqué l'ignorance de certains aspects importants de la civilisation : c'est ainsi que Tite-Live peut attribuer l'origine de l'invasion gauloise de 390 avant J. C. l'attrait des Gaulois pour le vin, produit de la civilisation qu'ils ne connaissaient pas encore<sup>2</sup> ; César a, lui, évoqué leur ignorance des machines de guerre :

---

<sup>1</sup> *Hic Abdera non tacente me*, « Alors, ce fut une vraie Abdère, où je ne suis pas resté silencieux » (*Corresp.*, CXLVI, 3 = *Att.*, IV, 17). Dans cette lettre de 54 av. J. C., Cicéron évoque un scandale politique – le pacte conclu entre deux candidats au consulat, C. Memmius et Cn. Domitius Calvinus, avec les deux consuls en exercice. Sur la réputation proverbiale de stupidité des habitants d'Abdère, en Thrace, voir la note 3, p. 95, d L.-A. Constans et la référence à Martial, X, 25, 4 : *Abderitanae pectora plebis habes*, « tu n'es pas plus intelligent que la populace d'Abdère » (trad. H. J. Izaac). Cf. aussi Cicéron, *Corresp.*, CCXCV, 4, t. V (*Att.*, VII, 7) : *Id est, Ἀβδηρικόν*, « C'est agir à la manière des Abdéritains » et Juv., X, 50, qui, à propos de l'exception que représente le philosophe Démocrite d'Abdère, évoque l'« air épais » responsable de la stupidité des Thraces : ... *cuius prudentia monstrat / summos posse uiros et magna exempla daturos / ueruecum in patria crassoque sub aere nasci*, « [La] sagesse [de Démocrite] montre que de grands hommes, capables de donner de beaux exemples, peuvent naître dans la patrie des moutons et sous un air épais ».

<sup>2</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, V, 33, 2-4. *Eam gentem traditur fama dulcedine frugum maximeque uini noua tum uoluptate captam Alpes transisse agrosque ab Etruscis ante cultos possedisse ; et inuexisse in Galliam uinum inlicendae gentis causa Arruntem Clusinum, ira corruptae uxoris ab Lucumone cui tutor ipse fuerat, praepotente iuene et a quo expeti poenae, nisi externa uis quaesita esset, nequirent ; tunc transeuntibus Alpes ducebunt auctoremque Clusium oppugnandi fuisse*, « Les Gaulois, d'après la tradition, séduits par la saveur des produits de notre sol, et en particulier par le bouquet de nos vins, plaisir alors nouveau pour eux, avaient passé les Alpes et pris possession de terres occupées auparavant par les Étrusques. Le vin qui devait attirer ce peuple avait été introduit en Gaule par Arruns, de Clusium. Il était irrité contre Lucumon, son propre pupille, qui avait séduit sa femme, et il ne pouvait tirer vengeance de lui, en raison de la haute situation du jeune homme, qu'en s'adressant à une puissance extérieure. Il servit de guide aux Gaulois dans la traversée des Alpes et les engagea à attaquer Clusium ».

*Celeriter uineis ad oppidum actis, aggere iacto turribusque constitutis magnitudine operum, quae neque uiderant ante Galli neque audierant, et celeritate Romanorum permoti legatos ad Caesarem de deditioe mittunt et petentibus Remis ut conseruarentur impetrant<sup>1</sup>.*

C'est à ce thème qu'il faut rattacher également la crédulité de ces peuples et notamment leur attachement aux apparences : on décèle, à travers certains récits de Tite-Live par exemple, l'importance qu'ils accordent à un aspect physique impressionnant, à une grande taille, à la force, aux détails superficiels de l'armement ou de la parure. Déjà Cicéron avait souligné, à propos des Allobroges, leur sensibilité à la *nobilitas* plutôt qu'à la valeur réelle d'un personnage<sup>2</sup>.

Cette bêtise ou cette ignorance sont enfin attribuées, a fortiori, aux peuples les plus éloignés des centres de civilisation, tels que les Bretons ou les Scythes<sup>3</sup>. Ces deux peuples sont cités, dans un argument avancé par le stoïcien Lucilius Balbus en faveur du finalisme, comme les symboles même de l'inculture et de la naïveté barbares, par opposition à l'intelligence – voire à l'excès de réflexion – rencontrée chez les Grecs et les Romains<sup>4</sup>. Cicéron, d'autre part, s'est moqué à de nombreuses reprises de l'état de barbarie dans lequel les Romains contemporains des expéditions de César avaient trouvé la Bretagne<sup>5</sup>. Ajoutons que c'est probablement à ce défaut de civilisation et à cette ignorance qu'il faut rattacher le thème du brigandage ou de la piraterie associé à certains peuples exotiques ou primitifs.

<sup>1</sup> « On avait vivement poussé les mantelets, élevé le terrassement, construit les tours : frappés par la grandeur de ces ouvrages, chose qu'ils n'avaient jamais vue, dont ils n'avaient même jamais ouï parler, et par la rapidité de l'exécution, les Gaulois envoient à César des députés pour se rendre ; à la prière des Rèmes, il leur fait grâce » (*B. G.*, II, 12, 5). Voir aussi II, 30, 3-4, où la vanité et la forfanterie s'ajoutent à l'ignorance, et VII, 30, 4, où César affirme que les Gaulois de la Celtique apprennent à fortifier un camp après la prise d'Avaricum : ... *primunquae eo tempore Galli castra munire instituerunt ; et sic sunt animo confirmati homines insueti laboris, ut omnia quae imperarentur sibi patienda existimarent*, « les Gaulois se mirent alors, pour la première fois, à fortifier leur camp : le choc avait été si rude que ces hommes qui n'étaient pas habitués au travail pensaient devoir se soumettre à tout ce qu'on leur commandait ». L.-A. Constans précise que « le mot *Galli* désigne dans ce passage les Gaulois proprement dits, habitants de la Celtique (cf. I, 1, 1). En effet, les Aquitains avaient déjà appris des Romains à construire des camps fortifiés (III, 23, 6) ; et les Belges savaient, pour le moins, investir une place (V, 42, 1-2) » (note 2, p. 231). Tite-Live, IX, 4, 8 fait allusion à la même indolence gauloise (*ignauissimus hostis*) dans le discours qu'il prête à L. Lentulus, dans l'épisode des Fourches Caudines (voir aussi XXI, 25, 6, à propos du soulèvement des Boïens et des Insubres contre Rome : ... *gens ad oppugnandarum urbium artes rudis, pigerrima eadem ad militaria opera*, « ces Gaulois, inexpérimentés dans l'art d'assiéger les villes et en même temps très paresseux pour ce qui regarde les travaux militaires »).

<sup>2</sup> Cicéron, *Pro P. Sylla*, XIII, 37 : *Etiam, ut arbitror, cum auctoritates principum coniurationis ad incitandos animos Allobrogum colligeret Cassius et cum sciret exteris maxime nobilitate moueri, non prius Autronium quam Sullam nominauisset*, « De plus, à mon avis, puisque Cassius, pour encourager les Allobroges, énumérait toutes les autorités de la conjuration, sachant que les nations étrangères sont sensibles avant tout aux grands noms, il n'aurait pas nommé Autronius de préférence à Sylla ».

<sup>3</sup> Voir l'utilisation que fera Ovide de ce lieu commun, dans les *Tristes* et les *Pontiques*, à propos des Gètes, des Sarmates et des Scythes voisins de son lieu d'exil (cf. *infra*).

<sup>4</sup> Cicéron, *De natura deorum*, II, 34-35, 88 : *Quod si in Scythiam aut in Britanniam sphaeram aliquis tulerit hanc quam nuper familiaris noster effecit Posidonius, cuius singulae conuersiones idem efficiunt in sole et in luna et in quinque stellis errantibus quod efficitur in caelo singulis diebus et noctibus, quis in illa barbaria dubitet quin ea sphaera sit perfecta ratione ; hi autem dubitant de mundo ex quo et oriuntur et fiunt omnia, casum ipse sit effectus aut necessitate aliqua an ratione ac mente diuina et Archimedes arbitrantur plus ualuisse in imitandis sphaerae conuersionibus quam naturam in efficiendis praesertim cum multis partibus sint illa perfecta quam haec simulata sollertius*, « Si quelqu'un portait en Scythie ou en Bretagne la sphère qu'a récemment construite notre ami Posidonius – sphère dont les divers mouvements accomplissent, dans le chef du soleil, de la lune et des cinq étoiles mouvantes, les mêmes trajets qui s'accomplissent dans le ciel, chaque jour et chaque nuit –, qui dans ce monde barbare douterait que cette sphère a été faite selon un plan ? Mais chez nous on se demande à propos du monde dont tout est issu et créé, s'il s'est fait par hasard ou par quelque loi mécanique ou par l'action de l'intelligence divine et on pense qu'Archimède a montré plus de génie en imitant les évolutions célestes que la nature en les faisant ; alors surtout que très souvent ces phénomènes ont été exécutés avec plus de virtuosité qu'ils n'ont été contrefaits ».

<sup>5</sup> Voir par exemple la lettre CXL, 7 (*Att.*, IV, 16), de juillet 54 avant J. C. : *Britannici belli exitus expectatur ; constat enim aditus insulae esse muratos mirificis molibus. Etiam illud iam cognitum est, neque argenti scrupulum esse ullum in illa insula neque ullam spem praedia nisi ex mancipiis ; ex quibus nullos puto te litteris aut musicis eruditos expectare*, « On est anxieux de savoir l'issue de l'expédition de Bretagne : car c'est une chose certaine que les abords de l'île sont barrés par des murailles d'une hauteur prodigieuse. On sait aussi qu'il n'y a pas dans cette île la moindre parcelle d'argent, et qu'elle n'offre aucun espoir de butin, sauf en esclaves, parmi lesquels je ne pense pas que tu t'attendes à en trouver qui soient lettrés ou musiciens » ; ou, en CLVIII, 1 (*Fam.*, VII, 10), cette plaisanterie de Cicéron à son correspondant Trébatius, jeune juriste membre de l'état-major de César, alors en poste à Samarobriua (Amiens) : *Est quod gaudeas te in ista loca uenisse, ubi aliquid sapere uiderere. Quod si in Britanniam quoque profectus esses, profecto nemo in illa tanta insula peritior te fuisset*, « Tu as lieu de te réjouir d'être allé où tu es, dans un pays où tu peux faire figure de savant. Ah ! si tu étais allé aussi en Bretagne, il n'y aurait eu personne, à coup sûr, dans cette île pourtant si grande, qui fût plus fort que toi ».

## b. *Truces Galli, Gaetuli bellicosi* : violence et courage

Le *topos* le plus fréquent concernant ces peuples est cependant celui de leur bellicosité et de leur vaillance, que celles-ci émanent de leur constitution même ou d'un manque de civilisation ; elles revêtent, dans les textes, deux aspects principaux : l'un négatif – la sauvagerie, la violence, l'audace et la cruauté –, l'autre positif – le courage, la valeur guerrière et l'amour de la liberté.

### CRUAUTÉ, AUDACE ET IMPIÉTÉ

Ce thème de la *feritas* était déjà bien présent dans la mythologie et les poèmes épiques grecs, à travers plusieurs fables célèbres : de nombreux épisodes de la légende d'Hercule, en particulier, peuvent être considérés comme l'illustration mythologique du concept grec situant dans les confins du monde la barbarie et la sauvagerie<sup>1</sup>. Ce thème apparaît dans les légendes de Diomède et de ses juments anthropophages<sup>2</sup>, de Lycurgue, de Térée, de Polymestor<sup>3</sup>, de Médée – dont les origines barbares, en opposition avec celles de Jason, sont si souvent rappelées par les auteurs<sup>4</sup> –, d'Iphigénie chez les Taures, ce peuple scythe qui offrait à Diane des sacrifices humains, et même des belliqueuses Amazones.

C'est sans doute, en partie, à ces fables et à ces récits où les Grecs ont mis en scène la barbarie des peuples de Thrace – la patrie de Mars – ou de Scythie, que l'on doit le *topos* ethnographique concernant la sauvagerie, la bellicosité et la cruauté de ces peuples : les Thraces, et, *a fortiori*, les Scythes sont considérés comme des barbares ou au mieux comme des semi-barbares<sup>5</sup>, dont les coutumes et même les dieux sont réputés sanguinaires<sup>6</sup>. On trouve des échos de cette cruauté proverbiale des Scythes chez Cicéron<sup>7</sup>, ou chez Salluste qui, au livre III de ses *Histoires*, dans sa description des bords du Pont-Euxin et des régions environnantes, citait notamment deux peuples *ferocissimi*, les *Achaei* du Caucase et les Taures de Chersonèse Taurique :

<sup>1</sup> Voir notamment ce qui a été dit plus haut des légendes d'Antée en Libye, ou de Busiris en Égypte.

<sup>2</sup> Cf. par exemple Lucrèce, V, 29 ; Ovide, *Contre Ibis*, 381-382 : *Vt qui Threicii quondam praesepea regis / fecerunt dapibus sanguinolenta suis*, « comme ceux qui jadis ensanglantèrent les écuries du roi thrace en servant de pâture » et 401-402 : *ut qui terribiles pro gramin habentibus herbis / impius humano uiscere pauit equos*, « [péris] comme l'impie qui, au lieu de l'herbe des pâturages, nourrit ses chevaux de chair humaine » ; *Mét.*, XI, 194 sq. ; *Hér.*, IX, 89-92 : *Non tibi Threiciis adfixa penatibus ora, / non hominum pingues caede tacentur equae*, « Tu ne tais pas ces bêtes clouées aux pénates de Thrace, ni ces juments engraisées du carnage des hommes » ; *Pontiques*, I, 2, 122.

<sup>3</sup> Sur ces légendes thraces, voir *supra*.

<sup>4</sup> Cf. Ovide, *Art d'aimer*, II, 381-382 : *Coniugis admissum uiolataque iura marita est / Barbara per natos Phasias ulta suos*, « Le crime d'un époux, la violation de la loi conjugale, une épouse barbare, née aux bords du Phase, les vengea sur ses enfants » ; *Mét.*, VII, 144, où Médée est qualifiée de *barbara*, et VII, 53 : *est mea barbara tellus*, « mon pays [est] barbare ». Cf. aussi, dans le *Contre Ibis*, 435-436, l'allusion au meurtre de son frère Absyrtos par Médée ; *Tristes*, III, 9, 7-34 ; II, 526 : *Inque oculis facinus barbara mater habet*, « une mère barbare dont le crime se lit dans ses yeux ». Le personnage de Médée était d'ailleurs, au théâtre, soumis à une tradition, que rappelle Horace, *Art poétique* (*Épîtres*, livre II) dans ses recommandations (v. 119-120 : *Aut famam sequere aut sibi conuenientia finge / scriptor...* : « Suivez, en écrivant, la tradition, ou bien composez des caractères qui se tiennent ») : *Sit Medea ferox inuictaque...*, « Que Médée soit farouche et indomptable » (v. 123). La même tradition s'appliquait sans doute aux représentations de Médée dans les arts figurés : Pline (*N. H.*, VII, 126 ; XXXV, 26 et 136) fait allusion à un tableau de Timomaque, contemporain de César, représentant Médée ; ce tableau figurait dans le temple de Vénus Génitrix.

<sup>5</sup> Cf. par exemple l'allusion d'Héro au mépris des Grecs pour les Thraces chez Ovide, *Hér.*, XIX, 99-100 : *Interdum metuo patria ne laedar et impar / dicar Abydeno Thressa puella toro*, « Parfois je crains que ma patrie ne me fasse tort et que, fille de Thrace, l'on ne me déclare indigne d'un lit abydien ».

<sup>6</sup> Aulus Sabinus, *Épîtres*, II (*Réponse de Démophon à Phyllis*), 100 : *Et nimis audaces gens habet ista deos*, « Les dieux de la Thrace ne sont déjà que trop barbares » (trad. Cabaret-Dupaty) ; cf. aussi Ovide, *Mét.*, XIII, 429-338, à propos de l'histoire de la trahison du roi de Thrace Polymestor, qui tua Polydore, fils de Priam et d'Hécube, qu'il était chargé d'élever loin de la guerre de Troie (XIII, 435-436 : *impuis... / rex Thracum*, « l'impie souverain des Thraces » ; III, 628-629 : *... scelerataque limina Thracum / et Polydoreo manantem sanguine terram / linquit*, « [Énée] quitte les rivages criminels des Thraces et la terre arrosée du sang de Polydore »).

<sup>7</sup> Cicéron, *Contre Pison*, VIII, 18 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie) fait allusion à la cruauté proverbiale des Scythes.

*Namque omnium ferocissimi ad hoc tempus Achaei atque Tauri sunt, quod, quantum ego conicio, locorum egestate raptu uiuere coacti*<sup>1</sup>.

Virgile parle encore des Scythes, dans ses *Géorgiques*, comme d'une « une race d'hommes sauvages » – *gens effrena uirum*<sup>2</sup> – et Horace exprime dans l'une de ses *Odes* son désarroi amoureux en comprant Lycé – qui refuse de lui ouvrir sa porte – à une femme scythe :

---

<sup>1</sup> « Et de fait les plus sauvages de tous sont encore maintenant les Achaei et les Taures, car, pour autant que je puisse en juger, ils sont contraints par la pauvreté de leur territoire à vivre de rapines » (*Hist.*, III frg. 74 Maurenbrecher, = 54 McGushin, trad. personnelle).

<sup>2</sup> Virgile, *Géorgiques*, III, 382. Quelques vers plus loin, Virgile emploie l'adjectif *acer* à propos des Gélons, peuple scythe de l'Ukraine actuelle (III, 461 : *acer... Gelonus*, « l'infatigable Gélon »).

*Extremum Tanain si biberes, Lyce,  
saeuo nupta uiro, me tamen asperas  
porrectum ante foris obicere incolis  
plorares Aquilonibus<sup>1</sup>.*

Les différents peuples de la Thrace ne sont pas davantage épargnés<sup>2</sup> – Horace qualifie par exemple le Dace d'*asper*<sup>3</sup> –, Tite-Live emploie à propos de la nation thrace l'adjectif *ferocissima*<sup>4</sup>, et divers auteurs leur reprochent, de surcroît, un penchant à l'ivrognerie<sup>5</sup> et un tempérament lascif, eux aussi devenu proverbial<sup>6</sup>. Ovide a bien entendu exploité ce *topos* dans ses poèmes d'exil, où la barbarie et la sauvagerie des habitants de Tomes ou de ses environs – des Gètes ou Gréco-Gètes, des Sarmates et des Scythes – sont fréquemment avancées comme des arguments déterminants en faveur d'un rappel à Rome, ou d'un changement de lieu d'exil. Le poète, en effet, qualifie souvent la terre gète d'épithètes négatives telles que *barbara* ou *fera*, et fait de multiples allusions à la bellicosité des populations, à leurs mœurs grossières et à leur langue rude :

*Barbara me tellus et inhospita litora Ponti  
cumque suo Borea Maenalis ursa uidet.  
Nulla mihi cum gente fera commercia linguae ;  
omnia solliciti sunt loca plena metus ;  
utque fugax auidis ceruus deprensus ab ursis  
cinctaue montanis ut pauet agna lupis,  
sic ego belligeris a gentibus undique saeptus  
terreor hoste meum paene premente latus<sup>7</sup>.*

Ces peuples sont d'ailleurs présentés comme les dignes descendants de Médée la barbare, en dépit de la présence déjà ancienne des Grecs, qui ont fondé en bordure du Pont-Euxin leurs propres villes, à côté de celles des barbares, dont les noms révèlent une barbarie inhumaine – *inhumana barbaria* :

---

<sup>1</sup> « Quand, au bout du monde, Lycé, tu boirais les eaux du Tanaïs, mariée à un époux féroce, tu pleurerais de me laisser étendu devant des battants raboteux, en butte aux Aquilons, hôtes du pays » (*Odes*, III, 10, 1-4).

<sup>2</sup> Cf. Horace, *Épodes*, V, 13-14 : *impia ... pectora*, « le cœur impie des Thraces » ; la Thrace est qualifiée d'*armifera* chez Ovide, *Hér.*, II, 84 : *armiferam Thracen qui regat, alter erit*, « un autre se trouvera pour gouverner la Thrace belliqueuse ».

<sup>3</sup> *Odes*, I, 35, 9 : *Dacus asper*, « le Dace au rude abord ».

<sup>4</sup> XXXVI, 17, 5 (le consul Acilius, avant la bataille des Thermopyles en 191, évoque la différences entre les Syriens et Grecs d'Asie, races viles et nées pour l'esclavage, aux nations précédemment combattues lors de la guerre de Macédoine : *Macedones Thracisque et Illyrii erant, ferocissimae omnes gentes*, « des Macédoniens et des Thraces, ainsi que des Illyriens, tous peuples extrêmement rugueux »). Voir aussi XXXIII, 12, 10-11 ; XXXVIII, 17, 16 ; XLII, 52, 11 ; XLII, 59, 2-3 et 60, 2.

<sup>5</sup> L'origine de ce *topos* remonte sans doute à l'histoire des Centaures et des Lapithes dans la fable.

<sup>6</sup> Voir par exemple Cornélius Népos, *Alcibiade* (VII), 11, 4 : *... fuisse apud Thracas, homines uinolentos rebusque ueneriis deditos*, « [Alcibiade] vint chez les Thraces, gens adonnés à la boisson et au libertinage » ; Hor., *Odes*, I, 18, 9-11 : *monet Sithoniis non leuis Euhius, / cum fas atque nefas exiguo fine libidinum / discernunt auidi*, « [...] Évius, sévère aux Sithoniens lorsque leur intempérance n'oppose plus aux passions, pour distinguer ce que les dieux permettent et ce qu'ils défendent, qu'une faible barrière » ; I, 27, 1-3 : *Natis in usum laetitiae scyphis / pugnare Thracum est ; tollite barbarum / morem*, « Se battre avec les scyphes, faits à l'usage de la joie, c'est bon pour les Thraces. Écartez une coutume barbare » ; I, 36, 13-14 : *Threicia... amystide*, « la rasade thrace » (*amystis* est mot grec, désignant l'action de vider un verre d'un seul trait) ; II, 7, 26-27 : *Non ego sanius / bacchabor Edonis*, « Je serai moi, pour fêter Bacchus, aussi fou que les Édoniens ». Sur le tempérament lascif des Thraces, voir surtout la légende de Térée, Progné et Philomèle racontée par Ovide au livre VI de ses *Métamorphoses* et les v. 458-460 : *Digna quidem facies ; sed et hunc innata libido / Exstimulat pronumque genus regionibus illis / in Venerem est ; flagrat uitio gentisque suoque*, « La beauté de Philomèle, à la vérité, avait bien de quoi séduire ; mais [Téré] est encore aiguilloné par son tempérament lascif ; car les peuples de son pays sont enclins aux ardeurs de Vénus ; le vice de sa race est aussi celui qui le consume ». Horace évoque aussi cette légende et parle des « passions des rois barbares » (*Odes*, IV, 12, 7-8 : *barbaras / ... regum... libidines*).

<sup>7</sup> « Une terre barbare, les rivages inhospitaliers du Pont, l'Ourse du Ménale et son Borée me contemplant. La langue ne me permet aucune relation avec un peuple sauvage ; partout règne une crainte inquiète. Tel le cerf en fuite pris par des ours voraces ou l'agnelle apeurée cernée par des loups dans la montagne, tel, environné de toutes parts de peuplades belliqueuses, je suis terrifié par un ennemi dont l'arme presse presque mon flanc » (*Tr.*, III, 11, 7-14).

*Hic quoque sunt igitur Graiae – queuis crederet ? – urbes  
inter inhumanae nomina barbariae ;  
huc quoque Mileto missi uenere coloni  
inque Getis Graias constituere domos.  
Sed uetus huic nomen, positaque antiquius urbe  
constat ab Absyrti caede fuisse loco.  
Nam rate quae cura pugnacis facta Mineruae  
per non temptatas prima cucurrit aquas  
impia desertum fugiens Medea parentem  
dicitur his remos applicuisse uadis<sup>1</sup>.*

Tout comme les récriminations contre la rudesse du climat, ces plaintes relatives à la sauvagerie et à la barbarie des habitants, à la grossièreté de leurs mœurs – y compris de leur alimentation – sont répétées tout au long des *Tristes*<sup>2</sup> et des *Pontiques*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> « Il y a donc ici aussi – qui le croirait ? – des villes grecques parmi des noms barbares qui n'ont rien d'humain ; ici aussi sont venus des colons envoyés de Milet qui bâtitent des maisons grecques chez les Gètes. Mais le nom ancien du lieu, antérieur à la fondation de la ville, vient, on le sait, du meurtre d'Absyrte. Car, sur le vaisseau construit par les soins de la guerrière Minerve, qui le premier parcourut les eaux inviolées, l'impie Médée, dit-on, fuyant son père abandonné, dirigea ses rames vers cette plage » (*Tristes*, III, 9, 1-10). Le poète fait ensuite le récit du meurtre d'Absyrte par sa sœur Médée, lors de leur fuite de la Colchide (III, 9, 11 sq.), et donne cette étymologie du nom de la ville de Tomes : *Inde Tomis dictus locus hic, quia fertur in illo / membra soror fratris consecuisse sui*. « Le pays s'est donc nommé Tomis parce qu'une sœur, dit-on, y découpa les membres de son frère » (III, 9, 33-34). « Ovide accepte l'étymologie de *Tomis* par la racine du gr. τομή « coupure », τόμος « coupant », etc. » (J. André, note *ad loc.*).

<sup>2</sup> *Tr.*, I, 2, 83 : *fera litora Ponti*, « [je suis contraint d'aborder] aux rives sauvages du Pont occidental » ; I, 11, 27-32 : *Nam simul insidiis hominum pelagique laboro / et faciunt geminos ensis et unda metus : / ille meo uereor ne speret sanguine praedam, / haec titulum nostrae mortis habere uelit. / Barbara pars laeua est auidaeque adsueta rapinae, / quam cruor et caedes bellaque semper habent*, « Car le danger vient à la fois des pièges des hommes et de la mer, et le glaive et l'onde me causent une double terreur : je crains que l'un n'espère un butin de mon sang, que l'autre n'ambitionne l'honneur de ma mort. À gauche est un pays barbare de pillards avides, qu'occupent sans cesse le meurtre, le massacre et la guerre » ; II, 187-206 (au v. 206, Ovide dit craindre les *barbara uincla*, « les fers des Barbares ») ; sur les peuples asiatiques cités dans ce passage, voir les notes de J. André, p. 44-45) ; III, 1, 17-18 : *Si qua uidebuntur casu non dicta latine, / in qua scribebat barbara terra fuit*, « Si d'aventure quelques expressions paraissent peu latines, c'est qu'il écrivait sur une terre barbare » ; III, 3, 5-10 : *Quem mihi nunc animum dira regione iacenti / inter Sauromatas esse Getasque putes ? / Nec caelum patior nec aquis adsueuimus istis, / terraque nescio quo non placet ipsa modo. / Non domus apta satis, non hic cibus utilis aegro, / nullus Apollinea qui leuet arte malum*, « Pourrais-tu imaginer l'état de mon âme, gisant dans un affreux pays au milieu des Sarmates et des Gètes ? Je ne puis supporter le climat, je n'ai pu m'accoutumer à ces eaux et j'éprouve pour le pays même je ne sais quelle antipathie. Pas une demeure convenable, pas d'aliment bon pour un malade, nul qui par l'art d'Apollon me guérisse de ma maladie » ; III, 3, 45-46 : *Sed sine funeribus caput hoc, sine honore sepulcri / indeploratum barbara terra teget !*, « Mais, privée de funérailles, privée de l'honneur d'un tombeau, cette tête que nul ne pleurera, la terre barbare la recouvrira » ; III, 3, 61-64 : *Nam si morte carens uacua uolat altus in aura / spiritus et Samii sunt rata dicta senis, / inter Sarmaticas Romana uagabitur umbras / perque feros manes hospita semper erit*, « Car, si l'âme immortelle vole là-haut dans l'espace, et si le vieillard de Samos a dit vrai, mon ombre romaine errera parmi celles des Sarmates et sera toujours étrangère parmi des mânes sauvages » ; III, 8, 35-40 : *Haeret et ante oculos ueluti spectabile corpus / astat fortunae forma legenda meae ; / cumque locum moresque hominum cultusque sonumque / cernimus, et qui sim qui fuerimque subit, / tantus amor necis est, querar ut cum Caesaris ira / quod non offensas uindictet ense suas*, « Sans cesse devant mes yeux comme personifiée se tient l'image visible de ma fortune ; et quand je vois le pays, les mœurs des habitants, leur costume et leur langage, quand il songe à ce que je suis, à ce que je fus, j'éprouve un si vif désir de mourir que j'en veux à la colère de César de ne pas venger ses offenses par le glaive » ; III, 10, 3-6 : *Subpositum stellis nunquam tangentibus aequor / me sciat in media uiuere barbara. / Sauromatae cingunt, fera gens, Bessique Getaeque, / quam non ingenio nomina digna meo !*, « placé sous des étoiles qui ne touchent jamais la mer, je vis au milieu des barbares. Les Sarmates m'entourent, peuple farouche, et les Besses et les Gètes, noms combien indignes de mon inspiration ! » ; III, 10, 51-66 (passage cité *supra*) ; III, 10, 67 sq. ; III, 10, 77-78 ; III, 14, 29-30 : *Aequus erit scriptis quorum cognouerit esse / exilium tempus barbariemque locum*, « [Le lecteur] sera équitable pour mes vers quand il saura qu'ils ont été écrits pendant l'exil et sur une terre barbare » ; III, 14, 37-42 : *Non hic librorum per quas inuiter alarque / copia : pro libris arcus et arma sonant. / Nullus in hac terra, recitem si carmina, cuius / intellecturis auribus utar, adest ; / non quo secedam locus est : custodia muri / submouet infestos clausaque porta Getas*, « Il n'y a ici point de livres pour inviter mon esprit et le nourrir : le bruit des arcs et des armes remplace les livres. Il n'est personne en ce pays, si je lisais mes vers, dont les oreilles puissent me comprendre ; point de lieu où me retirer à l'écart : la protection du rempart et la porte fermée contiennent l'ennemi Gète » ; III, 14, 47-50 : *Threicio Scythicoque fere circumsonor ore / et uideor Geticis scribere posse modis. / Crede mihi, timeo ne sint inmixta Latinis / inque meis scriptis Pontica uerba legas*, « Autour de moi j'entends presque seulement parler thrace et scythe et je me crois capable d'écrire en gétique. Crois-moi, je crains que tu ne lises dans mes écrits des mots pontiques mêlés aux latins » ; IV, 1, 19-22, 65-70, 77-84, 89-90, 93-94 ; IV, 10, 111-114 ; V, 1, 45-46, 72-74 ; V, 2, 29-32 ; V, 2b, 23-24 ; V, 3, 8 : *iuncta tenet crudis Sarmatis ora Getis...*, « la terre de Sarmatie voisine des Gètes cruels me retient » ; V, 3, 22 : *marticolam... Geten*, « les Gètes belliqueux » ; V, 7, 9-20, 43-54 (v. 45-46 : *Siue homines, uix sunt homines hoc nomine digni / quamque lupi saeuae plus feritatis habent*, « Si je regarde les hommes, ce sont des hommes à peine dignes de ce nom, plus sauvages et plus féroces que les loups »), 55-60 ; V, 10, 27-44 (le poète fait notamment allusion, dans ces vers, à la pratique du duel, v. 43-44 : *Adde quod iniustum rigido ius dicitur ense, / dantur et in medio uulnera saepe foro*, « Ajoutez que le glaive inflexible est l'instrument d'une injuste justice et que le sang coule souvent en plein Forum ») ; sur cette coutume de régler les différends par les armes, cf. aussi *Tr.* V, 7, 47 et *Pont.*, IV, 9, 94 ; comme l'explique J. André, « il s'agit d'un duel judiciaire et non d'une rixe sanglante ») ; V, 12, 35-36, 53-58.

<sup>3</sup> *Pont.*, I, 2, 77 : *lazyges acres*, « les sauvages lazyges » ; I, 2, 104 et 106 ; I, 5, 12 : *ad duros... Getas*, « chez les Gètes sauvages » ; I, 5, 61-66 (v. 66 : *inter inhumanos ... Getas*, « au milieu des Gètes sauvages ») ; I, 7, 2 : *... a saeuus ... Getis*, « du pays des Gètes cruels » ; I, 7, 12 : *trux... Getes*, « le Gète farouche » ; I, 8, 11-19 (histoire sanglante de la ville de Tomes, depuis sa fondation) ; I, 10, 31-32 ; I, 10, 35-36 (problème de l'eau de boisson, saumâtre, cf. aussi II, 7, 73-74 et III, 1, 17-18) ; II, 2, 109-110 : *Mite, sed iratum merito mihi nomen adora, / eximar ut Scythici de feritate loci*, « Implore la divinité bienveillante, mais justement irritée contre moi, pour qu'elle m'arrache à la barbarie du pays scythe » ; II, 7, 31 : *Nulla Getis toto gens est truculentior orbe*, « Il n'est pas dans le monde entier de peuple plus

Cette sauvagerie concerne aussi, évidemment, les peuples des confins occidentaux et nordiques, tels que les Gaulois, les Bretons, les Ibères et les Germains. C’est à cette barbarie nordique et occidentale que se réfère Cicéron lorsqu’il célèbre, dans le discours *Pro Marcello*, l’exploit accompli par César en domptant des « nations barbares et cruelles » – *gentis immanitate barbaras*<sup>1</sup>. La bellicosité est l’un des traits du caractère gaulois que les auteurs – et en particulier les historiens –, se plaisent à souligner, d’autant plus que les Gaulois et les Romains, par leur proximité géographique, ont eu au cours de l’histoire de multiples occasions de s’affronter dans des guerres qui ont laissé à Rome des souvenirs terrifiants<sup>2</sup>. Tite-Live, à propos du souvenir effrayant laissé par la bataille de l’Allia, rappelle l’effet qu’eurent sur les Romains de l’époque l’aspect de ces barbares :

*Species profecto iis ibi truces Gallorum sonumque uocis in oculis atque auribus fore*<sup>3</sup>,

et Ovide qualifie les Gaulois du même adjectif *truces* lorsqu’il rappelle, dans ses *Fastes*, le siège du Capitole en 390 avant J.-C. :

*Cincta premebantur trucibus Capitolia Gallis*<sup>4</sup>.

Les allusions à la bellicosité, à la sauvagerie des Gaulois sont extrêmement nombreuses dans les textes de cette période ; elles ne concernent pas uniquement les peuples montagnards des Alpes, dont on trouve chez Tite-Live<sup>5</sup>, et, plus tard, chez Silius Italicus, des descriptions saisissantes, ni d’ailleurs les populations gauloises des premiers siècles de la République romaine, et elles ne visent pas uniquement leurs mœurs les plus exotiques, telles que les sacrifices humains dont il a été question plus haut : il s’agit véritablement d’une question de nature, comme on le voit par exemple dans ce jugement de Salluste sur la nation gauloise tout entière, formulé à propos du cas particulier représenté par les Allobroges dont il est question dans le *Catilina* :

*praeterea quod natura gens Gallica bellicosa [est]*<sup>6</sup>.

sauvage que les Gètes » ; III, 1, 2 et 5 ; III, 1, 151 ; III, 2, 37-38 ; III, 2, 102 ; III, 5, 28 : *inter inhumanos... Getas*, « parmi les Gètes inhumains... » ; III, 8, 5-18 ; III, 9, 32 : *in... feris... Getis*, « au milieu des Gètes farouches » ; IV, 5, 33-34 ; IV, 7, 9 : *ferox... lazyx*, « le farouche... lazyge » ; IV, 8, 84 ; IV, 9, 76 : *ripa ferox Histri*, « la rive farouche de l’Hister » ; IV, 9, 93-94 ; IV, 10, 21 sq. (le passage se présente sous forme d’une série de comparaisons mythologiques pour suggérer la cruauté des Gètes, des Hénioques, des Achéens) ; IV, 13, 17-22 ; IV, 14, 14 ; IV, 15, 40.

<sup>1</sup> Cicéron, *Pro Marcello*, III, 8. « Cicéron évoque ainsi plutôt les Gaulois, Belges, Bretons et Germains que les Espagnols ou les Africains : les peuples nordiques, leur pays, leur climat, leur éloignement avaient pour ces méditerranéens quelque chose de mystérieux et d’effrayant » (note 1, p. 39, de M. Lob).

<sup>2</sup> Pour Salluste, la nation gauloise est en effet « la plus acharnée contre le nom romain », *infestissumam nomini Romano* (*Catilina*, LII, 24). Le souvenir des divers *tumultus Gallici* semble avoir laissé une trace profonde dans les esprits ; Tite-Live, notamment, a évoqué la crainte qu’en avaient les Romains de l’époque (voir par exemple VIII, 20, 2) et a souligné la haine des Gaulois à l’encontre des Romains, à l’époque des guerres puniques (XXX, 33, 9).

<sup>3</sup> « À coup sûr en ce lieu ils auraient les yeux pleins du farouche aspect des Gaulois, les oreilles du son de leur voix » (VI, 28, 6).

<sup>4</sup> « Encerclé de tous côtés, le Capitole était soumis à la pression des farouches Gaulois » (Ovide, *Fastes*, VI, 84-85 ; cf. Tite-Live, V, 48, 4). Quelques vers plus loin (VI, 358), Ovide qualifie cet ennemi gaulois d’*Alpinus*, utilisant là, peut-être, les connotations de sauvagerie souvent attachées aux peuples montagnards : *Alpino Roma sub hoste iacet*, « Rome est foulée aux pieds d’un ennemi qui vient des Alpes ».

<sup>5</sup> Tite-Live, XXI, 32, 7 ; XXI, chap. 33 ; XXI, 37, 6 ; XXVII, 39, 7-8. Voir le commentaire de R. Girod, « La géographie de Tite-Live », p. 1224, sur le thème de la théorie des climats appliquée aux montagnards des Alpes en XXI, 32, 7-8.

<sup>6</sup> *Catilina*, XL, 1 : *Igitur P. Umbreno cuidam negotium dat uti legatos Allobrogum requirat eosque, si possit, inpellat ad societatem belli, existumans publice priuatimque aere alieno oppressos, praeterea quod natura gens Gallica bellicosa esset, facile eos ad tale consilium adduci posse*, « [Lentulus] charge donc un certain P. Umbrenus de s’aboucher avec les députés des Allobroges, et de les déterminer, si possible, à s’allier à lui, dans la pensée que ces hommes accablés sous le poids de leurs dettes publiques et privées, et de nature belliqueuse comme le sont tous les Gaulois, se rallieraient aisément à un tel dessein ». Quelques lignes plus loin, l’historien évoque encore leur amour de la guerre, *studium belli* : *Sed Allobroges diu in incerto habuere quidnam consilii caperent. In altera parte erat aes alienum, studium belli, magna merces in spe uictoriae ; at in altera maiores opes, tuta consilia, pro incerta spe certa praemia. Haec illis uoluntibus, tandem uicit fortuna rei publicae*, « Cependant les Allobroges hésitèrent longtemps sur le parti à prendre. Ils mettaient en balance d’un côté leurs dettes, leur amour de la guerre, les grands avantages que laissait espérer la victoire ; de l’autre, la supériorité des forces, l’absence de risques, et au lieu d’une espérance douteuse des récompenses assurées. Après de mûres réflexions, ce fut la bonne Fortune de



Ce trait de caractère attribué au peuple gaulois semble avoir, très tôt, été érigé en lieu commun<sup>1</sup>. Celui-ci apparaît comme un leitmotiv dans plusieurs discours de Cicéron<sup>2</sup>, et, bien sûr, chez les historiens, principalement dans la *Guerre des Gaules* de César et dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live. César parle de la bellicosité, de la sauvagerie des peuples gaulois et helvètes, dans la guerre comme dans leur mode de vie habituel<sup>3</sup>. Un passage de la *Rhétorique à Hérennius*, où l'auteur, donnant un exemple de figure où l'on fait entendre le pluriel avec le singulier, attribue au Gaulois transalpin le qualificatif d'*inmanis*, véritable épithète de nature, montre même à quel point cette sauvagerie avait acquis un caractère proverbial :

*Poenus fuit Hispanus auxilio, fuit inmanis ille Transalpinus*<sup>4</sup>.

Tite-Live, tout au long du récit des différentes guerres menées contre les Gaulois, décrit la bellicosité et l'amour de la guerre présents chez ce peuple, qu'il désigne, au livre VII, par l'expression *gens ferox et ingenii avidi ad pugnam*, « nation fougueuse et passionnée de lutte<sup>5</sup> » et dont il décrit à plusieurs reprises le comportement sauvage. C'est à cette intention que répond, sans doute, cette évocation sanglante des Gaulois Sénons qui, près de Clusium, vers 295, anéantissent une légion romaine :

---

la République qui finit par l'emporter » (XLI, 1-3).

<sup>1</sup> Cette image du Gaulois belliqueux semble avoir perduré dans les mentalités romaines, longtemps après la soumission de la Gaule Cisalpine et de la Gaule Transalpine et leur transformation en provinces. Plusieurs des passages cités *infra* le montreront. Voir aussi ce jugement de Caton sur la Gaule Cisalpine : *Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui*, « La majeure partie de la Gaule cultive très activement deux choses : l'art militaire et l'habileté oratoire » (*Orig.*, II, frg. 3 Chassignet). Le terme *Gallia* désigne ici la Gaule Cisalpine (cf. la note 1 de M. Chassignet).

<sup>2</sup> Voir le passage du *Pro Marcello* cité plus haut ; voir aussi, par exemple, le discours *Pro Fonteio*, III, 4, où Cicéron cite la passion et la colère comme faisant partie des mentalités gauloises ; le *De provinciis consularibus*, prononcé en 56, où Cicéron se prononce pour la prolongation du commandement de César en Gaule : *Nam ipse Caesar quid est cur in provincia commorari uelit, nisi ut ea, quae per eum adfecta sunt, perfecta rei publicae tradat ? Amoenitas eum, credo, locorum, urbium pulchritudo, hominum nationumque illarum humanitas et lepos, uictoriae cupiditas, finium imperii propagatio retinet. Quid illis terris asperius, quid incultius oppidis, quid nationibus immanius, quid porro tot uictoriis praestabilius, quid Oceano longius inueniri potest ?* « Car enfin, César lui-même, pourquoi veut-il rester dans sa province, sinon pour remettre à l'État totalement achevée l'œuvre à laquelle il s'est attaché ? Je suppose que ce qui le retient, c'est le charme du pays, la beauté des villes, l'urbanité et la gentillesse des hommes et des peuples de là-bas, la passion de la victoire, l'accroissement du territoire de l'empire. Quoi de plus âpre que ces terres, de plus mal policé que ces villes, de plus sauvage que ces peuplades, mais aussi de plus admirable que toutes ces victoires, de plus lointain que l'Océan ? » (XII, 29 ; voir aussi, en XIV, 34, l'allusion à l'*immanitas* et à la *multitudo* des Gaulois).

<sup>3</sup> Voir par exemple I, 2, 4, à propos des Helvètes (*bellandi cupidi*, « des hommes qui avaient la passion de la guerre »), ou certaines remarques introduites dans le cours du récit (voir entre autres V, 56, 1-2 : [*Indutiomarus*] *armatum concilium indicit. Hoc more Gallorum est initium belli : quo lege communi omnes puberes armati conuenire consuerunt ; qui ex iis nouissimus conuenit, in conspectu multitudinis omnibus cruciatibus adfectus necatur*, « [*Indutiomarus*] convoque l'assemblée armée. C'est là, selon l'usage des Gaulois, l'acte initial de la guerre : une loi, la même chez tous, veut que tous ceux qui ont l'âge d'homme y viennent en armes ; celui qui arrive le dernier est livré, en présence de la multitude, aux plus cruels supplices ») ou dans l'*excursus* ethnographique du livre VI : en VI, 19, 3, il est question, par exemple, du traitement réservé aux femmes soupçonnées du meurtre de leur mari : *... de morte si res in suspicionem uenit, de uxoris in seruilem modum quaestionem habent et, si conpertum est, igni atque omnibus tormentis excruciatas interficiunt*, « ... toutes les fois que meurt un chef de famille de haute lignée, les parents s'assemblent, et, si la mort est suspecte, on met à la question les épouses comme on fait des esclaves ; les reconnaît-on coupables, elles sont livrées au feu et aux plus cruels tourments ».

<sup>4</sup> « Le Punique fut aidé par l'Espagnol et le cruel Transalpin » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 45).

<sup>5</sup> VII, 23, 6. Un peu plus loin, le consul M. Popilius assimile les Gaulois à des bêtes féroces dans un discours prononcé pour encourager ses troupes (*in beluas strinximus ferrum*, « nous avons tiré le glaive contre des bêtes féroces », VII, 24, 5). Voir aussi VIII, 14, 9 (*gens efferata*, « [un] peuple sauvage ») ; X, 10, 11 (*tam efferatae gentis homines*, « des hommes d'une nation si sauvage », trad. Eugène Lasserre, éd. Garnier) ; X, 17, 6 (*Gallos, inter ferrum et arma natos, feroces cum suo ingenio, tum aduersus Romanum populum*, « les Gaulois, nés dans le fer et les armes, fiers de leur nature, mais surtout contre le peuple romain » (trad. Eugène Lasserre, éd. Garnier) ; XXI, 16, 6 : *... auidas semper armorum Gallicas gentes*, « [les] peuplades gauloises, toujours avides de combats » ; XXI, 20, 8 : *adeo ferocia atque indomita ingenia esse*, « tant ils avaient un caractère farouche et indomptable ») (dans le même passage figure un autre lieu commun de la littérature latine, celui de la cupidité des Gaulois, voir la note 5 de P. Jal et XXI, 26, 6-7) ; XXI, 43, 13 (*per tot ferocissimos Hispaniae et Galliae populos*, « en traversant tant de peuples si sauvages d'Espagne et de Gaule ») ; XXXIII, 12, 10-11 ; XXXVIII, 17, 3 ; XXXVIII, 17, 8 (Manlius Vulso parle de la *rabies* gauloise). Les mêmes stéréotypes sont appliqués, chez Tite-Live, aux Gallo-Grecs ou Galates d'Asie Mineure ; cf. XXXVII, 8, 4, où l'historien décrit les préparatifs d'Antiochus, en 190 : *Etiam in Gallograeciam miserat ; bellicosiores ea tempestate erant, Gallicos adhuc, nondum exoleta stirpe gentis, seruantes animos*, « Il avait envoyé des recruteurs jusqu'en Gallo-Grèce ; les Gallo-Grecs étaient en ce temps-là plus belliqueux : ils gardaient leur cœur, gaulois et n'avaient pas encore perdu leur caractère national » (sur ces peuples, cf. aussi XXXVIII, chap. 12, 16 et 17 ; 37, 2-3 ; 45, 11 (où les Galates sont assimilés à des *beluae*) ; 47, 6 et 9-10 ; 48, 12 et 49, 4 ; XLIV, 26, 12. En XXXVIII, 17, 9-10, Tite-Live parle cependant de leur dégénérescence, sous le double effet du climat et de leur mélange avec les Grecs ; voir aussi 46, 1-5).

*... nec ante ad consules, qui iam haud procul a Clusio aberant, famam eius cladis perlatam, quam in conspectu fuere Gallorum equites, pectoribus equorum suspensa gestantes capita et lanceis infixam, ouantesque moris sui carmine<sup>1</sup>,*

ou cette allusion à la coutume gauloise de se présenter en armes aux assemblées, découverte par les ambassadeurs romains envoyés en Gaule pour obtenir l’alliance des peuples contre les Carthaginois, en 218 avant J.-C. :

*... In his noua terribilisque species uisa est, quod armati – ita mos gentis est – in concilium uenerunt<sup>2</sup>.*

C’est à ce caractère belliqueux qu’il faut rapporter également la vanité et l’orgueil guerriers soulignés à plusieurs reprises chez les auteurs à propos de combattants gaulois, dont les paroles ou les actes semblent parfois relever de la pure gloriole. Ce *topos* apparaît déjà chez les annalistes, par exemple chez Claudius Quadrigarius où le Gaulois affronté en combat singulier par M. Valérius Maximus se caractérise par son orgueil, sa vanité et sa forfanterie<sup>3</sup>. On le retrouve à de nombreuses reprises dans la *Guerre des Gaules* de César, pour qui l’une des principales causes de conflit entre peuples gaulois, entre Gaulois et Germains ou entre Gaulois et Romains seraient l’ambition et la *cupiditas regni* de certains personnages, tels qu’Orgétorix, Dumnorix ou Arioviste<sup>4</sup>, voire l’orgueil de peuples entiers, comme celui des Helvètes, dénoncé explicitement dès le livre I :

*Quod sua uictoria tam insolenter gloriarentur, quodque tam diu se impune iniurias tulisse admirarentur, eodem pertinere. Consuesse enim deos immortales, quo grauius homines ex commutatione rerum doleant, quos pro scelere eorum ulcisci uelint, his secundo inter dum res et diuturniorem impunitatem concedere<sup>5</sup>.*

<sup>1</sup> « ... Et les consuls, qui, déjà, n’étaient pas loin de Clusium, ne reçurent pas la nouvelle de cette défaite, avant d’avoir sous leurs yeux des cavaliers gaulois portant des têtes suspendues au poitrail de leurs chevaux ou fixées au bout de leurs lances, et montrant leur triomphe par un chant de leur façon » (X, 26, 11, trad. Eugène Lasserre, éd. Garnier). Voir aussi les passages cités *supra* concernant le cri de guerre sauvage poussés par les guerriers au moment de lancer l’attaque.

<sup>2</sup> « Là, spectacle nouveau et effrayant pour eux, ce furent des gens en armes – telle était la coutume de cette nation – qui vinrent à l’assemblée » (XXI, 20, 1).

<sup>3</sup> Claudius Quadrigarius, frg. 12, 3, Chassignet (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie) ; Tite-Live, VII, chap. 26. Voir aussi la forfanterie du Gaulois affronté par Titus Manlius en 361, chez Tite-Live, VII, 9, 8 et VII, 10, 5 : *Armatum adornatumque aduersus Gallum stolidè laetum et – quoniam id quoque memoria dignum antiquis uisum est – linguam etiam ab inrisu exserentem producunt*, « Dès [que T. Manlius] a reçu armes et équipement, ils le conduisent en face du Gaulois qui manifeste une joie stupide et – fait qui a paru aux anciens digne lui aussi de mémoire – tire même la langue en signe de dérision ».

<sup>4</sup> Voir par exemple *B. G.*, I, 2, 1 : *Is M. Messala M. Pisone consulibus regni cupiditate inductus coniurationem nobilitatis fecit et ciuitati persuasit ut de finibus suis cum omnibus copiis exirent*, « Sous le consulat de M. Messala et de M. Pison, séduit par le désir d’être roi, [Orgétorix] forma une conspiration de la noblesse et persuada à ses concitoyens de sortir de leur pays avec la population entière » ; I, 3, 8 : *Hac oratione adducti inter se fidem et ius iurandum dant et regno occupato per tres potentissimos ac firmissimos populos totius Galliae sese poriri posse sperant*, « Ce langage les séduit ; les trois hommes se lient par des serments, et se flattent que, devenus rois, la puissance de leurs trois peuples, qui sont les plus grands et les plus forts, leur permettra de s’emparer de la Gaule entière » (d’après la présentation de César, les trois hommes, c’est-à-dire Orgétorix, Casticos et Dumnorix, ne poursuivent que des fins personnelles ; mais L.-A. Constans suggère qu’ils pouvaient avoir « l’ambition plus noble d’assurer, en face de la double menace germaine et romaine, l’indépendance nationale d’une Gaule unifiée ») ; I, 9, 3. I, 18, 8-9 ; sur Arioviste, voir notamment I, 31, 12-13 : *Ariouistum autem, ut semel Gallorum copias proelio uicerit, quod proelium factum sit Admagetobrigae, superbe et crudeliter imperare, obsides nobilissimi cuiusque liberos poscere et in eos omnia exempla cruciatusque edere, si qua res non ad nutum aut ad uoluntatem eius facta sit. Hominem esse barbarum, iracundum, temerarium ; non posse eius imperia diutius sustinere*, « Et Arioviste, depuis qu’il a remporté une victoire sur les armées gauloises – la victoire d’Admagétobrige –, se conduit en tyran orgueilleux et cruel, exige comme otages les enfants des plus grandes familles et les livre, pour faire des exemples, aux pires tortures, si on n’obéit pas au premier signe ou si seulement son désir est contrarié. C’est un homme grossier, irascible, capricieux ; il est impossible de souffrir plus longtemps sa tyrannie » ; I, 33, 5 (où César parle de son *adrogantia*) ; I, chap. 34 ; I, 44, 1 ; I, 46, 4 (où le terme *adrogantia* est de nouveau employé).

<sup>5</sup> « Quant à leur insolent orgueil que leur inspirait leur victoire, et à leur étonnement d’être restés si longtemps impunis, la résolution de César s’en fortifiait. Car les dieux immortels, pour faire sentir plus durement les revers de la fortune aux hommes dont ils veulent punir les crimes, aiment à leur accorder des moments de chance et un certain délai d’impunité » (I, 14, 4-5). Voir aussi II, 30, 3-4 : *Vbi uineis actis aggregato extructo turrim procul constitui uiderunt, primum inridere ex muro atque increpitare uocibus, quod tanta machinatio ab tanto spatio instrueretur : quibusnam manibus aut quibus uiribus praesertim homines tantulae staturae (nam plerumque omnibus Gallis prae magnitudine corporum suorum breuitas nostra contemptui est) tanti oneris turrim in muro sese conlocare confiderent ?*, « Lorsque [les Atuatuques] virent qu’après avoir poussé les mantelets et élevé un terrassement nous constructions au loin une tour, ils commencèrent par railler du haut de leur rempart et par nous couvrir de sarcasmes : « Un si grand appareil à une telle distance ! Quels bras, quels muscles

C'est également à cette arrogance barbare, *barbara adrogantia*, que César, dans la *Guerre Civile*, attribue la trahison de deux frères allobroges auxquels il avait accordé sa faveur, mais qui passèrent dans le camp de Pompée après avoir détourné une quantité importante d'argent<sup>1</sup> :

*Sed freti amicitia Caesaris et stulta ac barbara adrogantia elati despiciebant suos stipendiumque equitum fraudabant et praedam omnem domum auertebant*<sup>2</sup>.

L'arrogance gauloise est aussi un leitmotiv de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, qui, dans le passage du livre V déjà cité, explique notamment la coutume des cris et des chants guerriers par le fait que cette nation possède « l'instinct des vaines démonstrations », *nata in uanos tumultus gens*<sup>3</sup>. Dans ce même livre V, l'historien rapporte d'ailleurs plusieurs anecdotes illustrant ce trait de caractère ; au début de l'invasion gauloise, cette arrogance apparaît dans ce dialogue entre les ambassadeurs romains et les Gaulois qui s'apprêtaient à attaquer Clusium :

*'Et reponsum coram Romanis accipere uelle et, si negetur ager, coram iisdem Romanis se dimicaturos, ut nuntiare domum possent quantum Galli uirtute ceteros mortales praestarent'. 'Quodnam id ius esset agrum a possessoribus petere aut minari arma' Romanis quaerentibus 'et quid in Etruria rei Gallis esset', cum illi 'se in armis ius ferre et omnia fortium uirorum esse' ferociter dicerent...*<sup>4</sup>

Un peu plus loin, leur insolence, ajoutée à leur déloyauté, est encore illustrée, au cours du récit du siège du Capitole et de la capitulation romaine, par l'épisode de la rançon de mille livres d'or exigée par les Gaulois, au cours duquel fut prononcé le fameux « *Vae uictis* », deux mots insupportables – *intoleranda* – pour les Romains :

*Inde inter Q. Sulpicium tribunum militum et Brennum regulum Gallorum conloquio transacta res est, et mille pondo auri pretium populi gentibus mox imperaturi factum. Rei foedissimae per se adiecta indignitas est : pondera ab Gallis allata iniqua, et tribuno recusante additus ab insolente Gallo ponderi gladius, auditaque intoleranda Romanis uox, « Vae uictis »*<sup>5</sup>.

---

avaient-ils donc, surtout avec leur taille infime (car aux yeux de tous les Gaulois, en général, notre petite taille à côté de leur haute stature est un objet de mépris) pour prétendre placer sur le mur une tour de ce poids ? » ; VIII, 13, 4 (*insolentiores*).

<sup>1</sup> *Guerre Civile*, III, 59-60.

<sup>2</sup> « Mais, tout fiers de la bienveillance de César, gonflés d'une vanité absurde et bien digne de barbares, ils regardaient de haut leurs camarades, s'approprièrent indûment la solde des cavaliers et détournèrent tout le butin pour l'envoyer chez eux » (*Guerre Civile*, III, 59, 3). Plus loin, des Allobroges, compagnons de ces deux déserteurs, sont de nouveau évoqués et présentés avec le défaut de leur race, la vanité (*gloria elati*, « parce qu'ils débordaient de vanité »). Cet épisode mettant en scène des déserteurs, d'origine barbare de surcroît, est une habileté de César, qui fait rejaillir sur Pompée, qui accueillit les deux Allobroges, la honte de leur comportement (cf. les notes correspondantes de P. Fabre, p. 55 et 57).

<sup>3</sup> Cette remarque intervient dans le récit de la bataille de l'Allia : *Iam omnia contra circaque hostium plena erant et nata in uanos tumultus gens truci cantu clamoribusque uariis horrendo cuncta compleuerant sono*, « Déjà en face et aux alentours tout était plein d'ennemis, et, comme cette nation a l'instinct des vaines démonstrations, ses chants sauvages et ses cris variés remplissaient ces lieux d'un horrible fracas » (V, 37, 8).

<sup>4</sup> « [...] Et, si on leur refuse des terres, ils livreront bataille, toujours en présence des Romains, pour leur permettre d'aller dire chez eux combien la valeur des Gaulois surpasse celle de tous les autres mortels. » « Mais de quel droit réclamaient-ils des terres à leurs propriétaires sous menace de guerre ? demandaient les Romains. Et que faisaient les Gaulois en Étrurie ? » – « Du droit de nos armes. Tout appartient aux braves », répondirent-ils fièrement » (V, 36, 4-5).

<sup>5</sup> « Quintus Sulpicius, tribun militaire, et Brennus, roi de cette fraction des Gaulois, eurent une entrevue et se mirent d'accord : mille livres d'or furent la rançon du peuple qui allait bientôt commander le monde. À ce fait, déjà fort honteux en soi, s'ajouta une action révoltante : les poids apportés par les Gaulois étaient faux, et comme le tribun les refusait, le Gaulois eut l'insolence d'ajouter aux poids son épée et de prononcer ce mot insupportable pour des Romains : « Malheur aux vaincus ! » (V, 48, 8). Un peu plus loin, dans le discours que Camille prononce une fois l'invasion repoussée, la défaite gauloise apparaît comme un châtement divin en relation directe avec cette manifestation d'orgueil et d'*auaritia* : *et in hostes, qui caeci auaritia in pondere auri foedus ac fidem fefellerunt, uerterunt terrorem fugamque et caedem*, « Comme nos ennemis dans leur cupidité aveugle violaient en pesant l'or le traité et la foi jurée, [les dieux] ont détourné sur eux la terreur et la fuite et la mort » (V, 51, 10). Sur l'arrogance et l'audace gauloises, voir aussi Cicéron, *Pro M. Fonteio*, XV, 33 ; XX, 44 ; Tite-Live, XXXIV, 46, 8 (en 194, le roi des Boïens, Boïorix, pousse toute la nation à la rébellion : Tite-Live dénonce la « confiance

À tous ces griefs s'ajoutent, évidemment, le reproche d'impiété et la pratique des sacrifices humains, déjà signalée plus haut<sup>1</sup>.

La sauvagerie, la bellicosité, l'audace et la cruauté sont également des caractéristiques des peuples de l'Espagne : César attribue aux provinces ibériques le superlatif *bellicosissimae*<sup>2</sup>, et Salluste, dans le résumé que fait Pompée de sa campagne contre Sertorius en Espagne, où il se heurta à la résistance farouche et énergique des Ibères, emploie celui de *saeuissimus* pour qualifier l'ennemi espagnol :

... *hiememque in castris inter saeuissimos hostis, non per oppida neque ex ambitione mea egi*<sup>3</sup>.

La même image est donnée des populations ibériques chez Tite-Live, que ce soit à propos des guerres puniques<sup>4</sup>, ou, par exemple, à propos des campagnes menées en Espagne par Caton, en 195. Celui-ci ayant désarmé les peuples espagnols soumis en-deçà de l'Èbre dans le but d'éviter, après la révolte des Bergistani, d'autres soulèvements, beaucoup de guerriers se tuèrent parce que la nation espagnole, comme le dit Tite-Live, est naturellement *ferox* et habituée à vivre dans les armes :

*Quam rem adeo aegre passi, ut multi mortem sibimet ipsi consciscerent, ferox genus, nullam uitam rati sine armis esse*<sup>5</sup>.

Il en est de même, *a fortiori*, des Bretons et les Germains, voire des peuples d'Europe centrale que Rome dut affronter à l'époque d'Octavien, puis lors du principat d'Auguste. En 55 avant J.-C., Cicéron, dans son *Contre Pison*, qualifie les Germains d'*immanissimi* dans un passage faisant peut-être allusion au passage du Rhin par César<sup>6</sup> ; César les décrit comme des hommes

---

stupide » de l'ennemi gaulois, *stolida fiducia*) ; XXXVIII, 17, 5 (Manlius Vulso parle de leurs « fanfaronnades » bien connues, *uanitates notae*).

<sup>1</sup> Sur l'impiété des Gaulois, leur mépris des dieux, voir par exemple Cicéron, *Pro M. Fonteio*, XIII-XIV, 30 ; la pratique des sacrifices humains est évoquée en XIV, 31). Le *topos* s'applique, en outre, aux peuples gaulois qui s'attaquèrent à Delphes, en 278 av. J.-C. ; voir par ex. Properce, III, 13, 51-54 : *Torrida sacrilegum testantur limina Brennum, / dum petit intonsi Pythia regna dei : / at mons laurigero concussus uertice diras / Gallica Parnasus sparsit in arma niues*, « Brûlé, le seuil atteste du sacrilège de Brennus quand il attaqua le royaume pythien du dieu chevelu : et le mont Parnasse, secouant son sommet porteur de laurier, répandit d'affreuses neiges sur les armes gauloises ». Le rappel de ces lieux communs est parfois un moyen pour l'auteur, notamment par le biais de comparaisons, d'exprimer sa désapprobation à l'égard de certains personnages, de certaines mœurs ou de certains agissements, comme le fait par exemple Tite-Live, V, 36, 1, à propos d'une ambassade romaine envoyée aux Gaulois pour les détourner d'attaquer Clusium, à l'époque de l'invasion de 390 av. J.-C. : *Mitis legatio, ni praeferoces legatos Gallisque magis quam Romanis similes habuisset*, « L'ambassade était conciliante, n'eût été le caractère violent des ambassadeurs, plus semblables à des Gaulois qu'à des Romains ». Ces lieux communs servent également, assez souvent, à mettre en valeur les qualités du général vainqueur, ou à justifier ses échecs. Ces deux mises en œuvre des *exotica* seront plus longuement examinés dans notre II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> Cés., *B. C.*, I, 85, 8 : *duas bellicosissimas prouincias*, « [Pompée gouverne] deux provinces qui sont parmi les plus belliqueuses ».

<sup>3</sup> « [...] Et j'ai passé l'hiver non dans les villes, et pour faire ma cour aux troupes, mais dans les camps, au milieu des plus redoutables ennemis » (*Hist.*, IV (Lettre de Pompée au Sénat), 5). Voir aussi Cornélius Népos, *Hamilcar* (XXII), 4, 1 évoquant les exploits militaires d'Hamilcar en Espagne : *maximas bellicosissimasque genteis subegit*, « de très puissantes et très belliqueuses peuplades cédèrent à ses coups » ; *Panegyrique de Messalla*, 138 : *audax Hispania*, « l'agressive Espagne » ; Hor., *Odes*, II, 11, 1 : *bellicosus Cantaber*, « le belliqueux Cantabre » ; II, 12, 1 : *longa ferae bella Numantiae*, « les longues guerres de la féroce Numance » ; IV, 5, 27-28 : *ferae... Hiberiae*, « la farouche Hibernie ».

<sup>4</sup> Voir par exemple Tite-Live, XXI, 43, 13 (*per tot ferocissimos Hispaniae et Galliae populos*, « en traversant tant de peuples si sauvages d'Espagne et de Gaule ») ; XXI, 60, 4 ; XXIII, 49, 12 ; XXIV, 42, 6 : *gens nata instaurandis reparandisque bellis*, « cette nation, prête par nature à recommencer et à préparer de nouveau des guerres » ; XXVIII, 12, 11 ; 33, 2 ; 43, 15.

<sup>5</sup> « Ils le prirent si mal que beaucoup d'entre eux se tuèrent, en race fière, et convaincue qu'on ne vit pas sans armes » (Tite-Live, XXXIV, 17, 6, trad. E. Lasserre). Voir aussi XXXIV, 20, 2 (à propos de la soumission par Caton des Lacetani du nord-est de l'Espagne) : *Lacetanos, deuiam et siluestrem gentem, cum insita feritas continebat in armis...*, « Les Lacetani, peuple silvestre et éloigné de toute route, restaient en armes par suite de leur sauvagerie naturelle... ». Sur la *ferocia* espagnole, voir aussi XXXIV, 9, 4 (*fera et bellicosa gens*) ; XXXIV, 17, 2 ; XLIII, 4, 5 (*ferocissima gens*, allusion probable aux Celtibères ou aux Lusitaniens) ; XL, 35, 13-14. Voir aussi Manil., IV, 693.

<sup>6</sup> *Cuius ego imperium..., non Rheni fossam, gurgitibus illis redundantem, Germanorum immanissimis gentibus obicio et oppono*, « Je considère que c'est le commandement [que César] exerce [...], et non le fossé du Rhin, qui arrête les tribus tout à fait barbares des Germains » (XXXIII, 81).

sauvages et barbares<sup>1</sup> ; Horace déplore, dans l'une de ses *Épodes*, le fait que Rome soit sur le point de se détruire elle-même, alors que les invasions passées des Cimbres et des Teutons, venus de la « sauvage Germanie » – *fera Germania* –, n'avaient pu y parvenir<sup>2</sup>. Dans l'une de ses *Odes*, il qualifie les Rètes d'*immanes*, épithète traditionnellement appliquées aux peuples les plus barbares<sup>3</sup>. Dans l'une de ses lettres, datée de 54 avant J.-C. et adressée à Trébatius, un jeune juriste faisant partie de l'état-major de Jules César, Cicéron évoque avec un peu de mépris la Bretagne, qui n'a pas inspiré à son correspondant le désir de « voir du pays » en raison, sans doute, de la sauvagerie de ses paysages et de sa population :

... deinde quod in Britannia non nimis φιλοθέωρον te praebuisti, plane non reprehendo<sup>4</sup>.

À l'époque augustéenne, les Bretons, isolés dans leur île du bout du monde et restés en dehors de l'Empire – voire de la sphère d'influence de Rome<sup>5</sup> – sont encore qualifiés de *feri*<sup>6</sup> dans l'une des *Odes* d'Horace.

Cette sauvagerie, cette inculture et cette bellicosité concernent encore les peuples africains autochtones<sup>7</sup> – les choses sont un peu différentes, comme nous le verrons, pour les Carthaginois, émigrés d'origine orientale – qu'ont décrits certains historiens ou poètes de cette période. Ennius, à propos du débarquement en Afrique des troupes de Scipion, qualifie l'Afrique d'*horrida*, en faisant référence, sans doute, à l'effroi qu'inspirait encore, à l'époque des guerres puniques, une confrontation avec les peuples de ce continent encore en grande partie sauvage et mal connu :

*Africa terribili tremit horrida terra tumultu*<sup>8</sup>.

Dans la description de l'Afrique qui précède le récit de la guerre de Jugurtha, Salluste définit en effet les premiers habitants de l'Afrique comme des peuples « grossiers et barbares », *asperis incultique*, dont les mœurs étaient encore proches de celles des animaux<sup>9</sup> ; puis il classe les peuples de l'Afrique contemporaine qui interviendront dans sa monographie selon leur

<sup>1</sup> Voir par exemple *B. G.*, I, 33, 3-4 (*homines feros ac barbaros*, « ces hommes violents et incultes ») ; IV, 10, 4-5 (*Vbi Oceano adpropinquavit, in plures defluit partes multis ingentibusque insulis effectis, quarum pars magna a feris barbarisque nationibus incolitur*, « à l'approche de l'Océan, [le Rhin] se divise en plusieurs bras en formant des îles nombreuses et immenses, dont la plupart sont habitées par des nations farouches et barbares »).

<sup>2</sup> *Épodes*, XVI, 7 : ... *fera caerulea... Germania pube*, « la sauvage Germanie et ses jeunes hommes aux yeux d'azur » ; cf. aussi *Odes*, IV, 2, 34-36 : *ferocis... Sygambros*, « les farouches Sygambres ». Sur les Sygambres ou Sicambres, peuple germanique de la rive droite du Rhin, qui envahirent la Gaule avec les Usipètes et les Tencitères en 16 av. J.-C., l'expédition menée contre eux par Auguste et son retour triomphal en 13, cf. la note 2, p. 160 de F. Villeneuve. Voir aussi Ovide, *Tristes*, IV, 2, 1-2 : *fera... Germania*, « la farouche Germanie » ; *Pontiques*, II, 8, 39-40 ; Manilius, I, 899 (à propos du désastre de Varus) : *fera ... Germania* ; IV, 794 : *teque feris dignam tantum, Germania, matrem*, « et toi, Germanie, une contrée qui n'est digne que de mettre au monde des bêtes sauvages ».

<sup>3</sup> *Odes*, IV, 14, 14-16 : *immanisque Raetos*, « les Rètes barbares ».

<sup>4</sup> « Q'ensuite, quand il s'est agi de la Bretagne, tu ne te sois pas montré très curieux de voir du pays, vraiment, je ne t'en blâme pas » (Cicéron, *Correspondance*, CLV, 1 = *Fam.*, VII, 16).

<sup>5</sup> Cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>6</sup> III, 4, 33 : *uisam Britannos hospitibus feros*, « j'irai visiter, inviolable, les Bretons féroces aux étrangers ».

<sup>7</sup> Le mépris des Anciens pour les Africains atteignait aussi les Sardes, qui étaient, pour partie du moins, d'origine africaine ; voir notamment l'image donnée de ce peuple chez Cicéron, *Pro M. Aemilio Scauro oratio*, II, 16-17 ; XVIII, 41 ; XIX, 42-44, etc.

<sup>8</sup> « La farouche Afrique trembla d'un terrible tumulte » (*Annales*, livre IX, frg. VII Skutsch, trad. A. Yon, éd. de *L'orateur* de Cicéron, C.U.F.). D'après O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 475 et 486, ce fragment se rapporterait en effet à l'invasion de l'Afrique par les Romains, et ferait référence à la panique causée par l'arrivée de la flotte de Scipion, dont parle aussi Tite-Live, XXIX, 28, 2-4. Ce fragment est cité chez Cicéron, *L'orateur*, XXVI, 93, comme un exemple d'hyppallage, où le terme Afrique remplace celui d'Africains ; le même passage figure dans la *Correspondance* de Cicéron, CCCCLXXIX, 2 (*Fam.*, IX, 7), t. VII.

<sup>9</sup> Cf. le passage déjà cité à propos des mœurs : *Africam initio habuere Gaetuli et Libyes, asperi incultique, quis cibis erat caro ferina atque humi pabulum uti pecoribus*, « Les premiers habitants de l'Afrique furent les Gétules et les Libyens, gens grossiers et barbares, qui se nourrissaient de la chair des bêtes sauvages, ou de l'herbe des prés, à la façon des troupeaux » (*Jugurtha*, XVIII, 1).

degré de sauvagerie et de bellicosité, lequel augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Méditerranée et que l'on se rapproche des confins méridionaux de l'*orbis terrarum* :

*Cetera loca usque ad Mauretanium Numidae tenent ; proximi Hispanias Mauri sunt. Super Numidiam Gaetulos accepimus partim in tuguriis, alios incultius uagos agitare ; post eos Aethiopas esse, dehinc loca exusta solis ardoribus*<sup>1</sup>.

Parmi ces peuples, ce sont en effet les Gétules qui se révèlent être les plus sauvages et les plus belliqueux, comme l'indique Salluste dans son exposé sur le peuplement de l'Afrique :

*... quia Libyes quam Gaetuli minus bellicosi*<sup>2</sup>,

puis au cours de son récit, à propos, par exemple, de la fuite de Jugurtha dans les déserts africains et de sa rencontre avec cette population restée si éloignée de la civilisation qu'elle ignore jusqu'à l'existence des Romains et le métier militaire :

*Jugurtha postquam amissa Thala nihil satis firmum contra Metellum putat, per magnas solitudines cum paucis profectus, peruenit ad Gaetulos, genus hominum ferum incultumque et eo tempore ignarum nominis Romani. Eorum multitudinem in unum cogit ac paulatim consuefacit ordines habere, signa sequi, imperium obseruare, item alia militaria facere*<sup>3</sup>.

Les Numides eux-mêmes se caractérisent par leur cruauté ; le personnage de Jugurtha, tel que le dépeint Salluste, emprunte sans doute ce trait aux représentations traditionnelles relatives aux peuples africains<sup>4</sup>. Plus tard, Horace peindra encore le regard terrible du Maure :

*acer et Mauri peditis cruentum uoltus in hostem*<sup>5</sup>,

et Virgile présentera des peuples voisins de Carthage la même image, effrayante et menaçante pour la nouvelle cité des colons tyriens, de sauvagerie et de bellicosité. Elle apparaît par exemple dans les paroles de Vénus présentant à Énée le nouveau royaume punique, qu'elle oppose aux autochtones libyens :

---

<sup>1</sup> « Les autres régions jusqu'à la Maurétanie sont occupées par les Numides ; les plus près de l'Espagne sont les Maures. Au-dessus de la Numidie se trouvent, dit-on, les Gétules, qui vivent les uns dans des huttes, les autres, plus barbares, en nomades ; derrière eux, les Éthiopiens, enfin des régions embrasées par les ardeurs du soleil » (*Jugurtha*, XIX, 4-6).

<sup>2</sup> « [...] Car les Libyens étaient moins belliqueux que les Gétules » (*Jugurtha*, XVIII, 12).

<sup>3</sup> « Jugurtha, persuadé, depuis la perte de Thala, que rien ne pouvait résister à Metellus, partit avec quelques hommes à travers de grands déserts, et parvint chez les Gétules, peuplade sauvage et barbare, et qui ignorait encore jusqu'au nom des Romains. Il groupe cette multitude, et peu à peu l'accoutume à garder les rangs, à suivre les enseignes, à observer les ordres, bref à toutes les obligations du métier militaire » (*Jugurtha*, LXXX, 1-2).

<sup>4</sup> Voir par exemple, en XX, 2, l'affirmation de la bellicosité du personnage, qui s'oppose en cela à Adherbal, pacifique et craintif (*Ipse acer, bellicosus...*, « [Jugurtha] était hardi, belliqueux... ») ; cf. aussi, en XII, 6, le récit de l'assassinat d'Hiempsal, qui eut la tête tranchée sur l'ordre de Jugurtha ; en XXVI, 3 Jugurtha fait périr Adherbal par la torture et massacre les habitants romains et italiens de la ville de Cirta.

<sup>5</sup> « [Toi, Mars, que charme] le regard terrible du fantassin maure à son ennemi sanglant » (*Odes*, I, 2, 39-40).

*Punica regna uides, Tyrios et Agenoris urbem ;  
sed fines Libyci, genus intractabile bello*<sup>1</sup>.

Les mêmes stéréotypes sont enfin appliqués aux Italiens primitifs, en particulier dans l'*Énéide* de Virgile, qui fait débarquer les Troyens d'Énée dans une Italie encore ignorante des raffinements de la civilisation grecque et orientale, aux mœurs rudes, voire barbares. Anchise annonce à Énée qu'il devra soumettre, une fois parvenu dans le Latium, « une race dure, de mœurs rudes » :

*gens dura atque aspera cultu debellanda tibi Latio est*<sup>2</sup>.

Plusieurs passages des derniers chants du poème illustreront en effet cet avertissement d'Anchise : Virgile y développera certains des *topoi* caractérisant habituellement des populations barbares exotiques en les appliquant aux Latins et à d'autres peuples italiens. Ils apparaissent par exemple, comme nous l'avons vu, dans les mœurs et dans certains éléments du costume de la guerrière Camille dont le portrait emprunte beaucoup à l'image traditionnelle des Amazones et dont le père, Métabus, se caractérise par sa *feritas*<sup>3</sup>, mais aussi dans les manifestations de cruauté d'un Turnus, personnage qui, sans doute, est le plus représentatif de cette sauvagerie italienne primitive. Au chant XII, elle s'illustre notamment dans ce passage où on le voit promenant deux têtes coupées accrochées, telles des trophées, à son char, et dans lequel J. Perret voit une « caractérisation des mœurs sauvages de l'Italie pré-troyenne, plutôt qu'[une] illustration de la fureur de Turnus<sup>4</sup> » :

*Turnus equo deiectum Amycum fratremque Dioren,  
congressus pedes, hunc uenientem cuspide longa,  
hunc mucrone ferit curruque abscisa duorum  
suspendit capita et rorantia sanguine portat*<sup>5</sup>.

## COURAGE, RUDESSE ET SIMPLICITÉ

Tous les peuples dont il vient d'être question se distinguent, en revanche, par leur amour de la liberté : ce *topos* apparaît notamment à travers l'emploi d'adjectifs comme *rebellis*, ou *impacatus*. Virgile, par exemple, utilise le premier pour qualifier les Gaulois :

<sup>1</sup> « Tu vois le royaume punique, les Tyriens, la ville d'Agénor, mais c'est le pays des Libyens, race intractable et guerrière » (*Énéide*, I, 338-339). Dans les *Bucoliques*, Virgile avait déjà exprimé la crainte de l'amour à travers l'image de hautes montagnes, choisies pour leur caractère sauvage, et du peuple des Garamantes, dont le nom semble avoir été retenu pour symboliser la barbarie et la cruauté de ces peuples africains : *Nunc scio quid sit Amor : duris in cautibus illum / aut Tmaros aut Rhodope aut extremi Garamantes / nec generis nostri puerum nec sanguinis edunt*, « Maintenant, je sais ce qu'est l'Amour ; parmi les durs rochers c'est le Tmaros ou le Rhodope ou les Garamantes, au bout du monde, qui lui donnent le jour ; il n'est, cet enfant, ni de notre race ni de notre sang » (VIII, 43-45). Sur la sauvagerie des Africains, voir aussi, par ex., *Panegyrique de Messalla*, 139 : *nec fera Theraeo tellus obsessa colono*, « ni la terre sauvage qu'occupe le colon de Théra » (la périphrase désigne Cyrène, en Afrique, colonie grecque dont les fondateurs étaient venus de l'île de Théra). Tite-Live évoque aussi l'orgueil des rois africains, comme Syphax (XXX, 11, 3).

<sup>2</sup> « Au Latium tu devras soumettre par la guerre une race dure, de mœurs rudes » (V, 730). Cf. aussi Ovide, *Mét.*, XIV, 450-451, à propos d'Énée et des combats qu'il dut mener en Italie pour obtenir la main de la fille de Latinus : *... bellum cum gente feroci / suscipitur, pactaque furit pro coniuge Turnus*, « une nation belliqueuse lui fait la guerre ; Turnus déploie toutes ses fureurs pour avoir l'épouse qu'on lui avait promise » ; et XV, 479 sq., à propos du retour de Numa à Rome, et de l'enseignement des arts de la paix aux Romains, qui étaient alors une « nation farouche et belliqueuse », *gentem... feroci / assuetam bello* (v. 483-484).

<sup>3</sup> Cf. le passage déjà cité *supra* (*Én.*, XI, 567-568 : *Non illum tectis ullae, non moenibus urbes / accipere, neque ipse manus feritate dedisset*, « Jamais ville ne [...] reçut [Métabus, père de Camille] dans ses maisons ou dans ses murs ; lui-même en son humeur farouche n'aurait jamais accepté sa défaite »).

<sup>4</sup> Éd. de l'*Énéide*, Les Belles Lettres, note au v. XII, 512.

<sup>5</sup> « Turnus s'avance pied contre Amycus, jeté bas par son cheval, et contre son frère Diorès ; il frappe l'un de sa longue lance comme il s'approchait, l'autre de son épée, accroche à son char les deux têtes coupées et les emporte, ruisselantes de sang » (*Énéide*, XII, 509-512).

*Hic rem Romanam magno turbante tumultu  
sistet eques, sternet Poenos Gallumque rebellem*<sup>1</sup>,

et le second à propos des Ibères<sup>2</sup>. La sauvagerie comporte donc, la plupart du temps, un versant positif : les Romains reconnaissent à ces populations barbares et exotiques leur courage dans les combats, leur grande valeur guerrière<sup>3</sup>, ainsi que la simplicité et la rudesse des mœurs qui accompagnent en général ces qualités.

Nombre d'auteurs s'accordent ainsi à reconnaître le courage des peuples gaulois<sup>4</sup>, et même, parfois, leur supériorité par rapport aux Romains dans ce domaine. C'est ce qu'affirme Salluste dans son *Catilina*, lorsqu'il analyse les origines de la grandeur de Rome :

*Sciebam saepe numero parua manu cum magnis legionibus hostium contendisse ;  
cognoueram paruis copiis bella gesta cum opulentis regibus ; ad hoc saepe fortunae  
uiolentiam tolerauisse ; facundia Graecos, gloria belli Gallos ante Romanos fuisse.  
Ac mihi multa agitandi constabat paucorum ciuium egregiam uirtutem cuncta  
patrauisse, eoque factum uti diuitias paupertas, multitudinem paucitas superaret*<sup>5</sup>.

Ce thème du courage gaulois, espagnol, breton, germain ou africain<sup>6</sup> est récurrent chez les historiens comme César et, plus tard, Tite-Live<sup>7</sup>. On sait que César reconnaît et illustre la valeur guerrière de ses adversaires dans de nombreux passages de la *Guerre des Gaules* ou de la *Guerre Civile*. Dans la *Guerre Civile*, il met par exemple en valeur, à propos du siège de Marseille, le courage des Albiques, un peuple de montagnards<sup>8</sup> qu'il compare aux Romains pour ses qualités militaires :

*neque multum Albici nostris uirtute cedebant, homines asperi et montani et exercitati  
in armis*<sup>9</sup>.

Dans la *Guerre des Gaules*, la bravoure des Bretons, mais surtout celle des Gaulois et des Germains est plusieurs fois célébrée explicitement, comme dans ce passage du livre I où César

---

<sup>1</sup> « Dans la confusion d'un grand tumulte, ce cavalier [Marcellus] affermira l'État romain, il abattra le Punique et le Gaulois rebelle » (*Én.*, VI, 857-858).

<sup>2</sup> Virgile, *Géorgiques*, III, 408 : *impacatos... Hiberos*, « les Ibères indomptés ».

<sup>3</sup> Cicéron, *Tusculanes*, II, 27, 65 développe cette idée en rendant hommage au courage des barbares dans les combats (il donne à cette occasion l'exemple des Celtibères et des Cimbres), pour l'opposer à la lâcheté des Grecs (passage cité *supra*).

<sup>4</sup> Voir, par exemple, le courage (*uirtus*) du guerrier gaulois affronté en combat singulier par T. Manlius Torquatus, chez Claudius Quadrigarius, frg. 10 b, 1 Chassignet (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>5</sup> « J'avais appris qu'avec de faibles ressources elle avait fait la guerre à des rois puissants ; que de plus elle avait souvent supporté sans faiblir les coups de la Fortune ; mais que les Romains étaient inférieurs aux Grecs en éloquence, et aux Gaulois en gloire militaire. À force de réfléchir sur ces questions, j'en arrivai à me convaincre que c'était la valeur éminente de quelques citoyens qui avait tout fait ; c'était elle qui avait assuré la victoire de la pauvreté sur la richesse, du petit nombre sur la multitude » (*Catilina*, LIII, 3-4).

<sup>6</sup> Cela n'empêche pas les auteurs d'introduire, à l'occasion, des remarques contraires, dans le but d'expliquer ou de justifier certaines situations, où les Romains pourraient, par exemple, apparaître en situation de faiblesse, ou d'échec. Alors que Salluste souligne, à maintes occasions, la valeur guerrière des Africains, et des Numides en particulier, il les accuse de lâcheté dans un passage du *Jugurtha*, dans le but, semble-t-il, de justifier le petit nombre de prisonniers fait au cours d'une bataille : *Romani signorum et armorum aliquanto numero, hostium paucorum potiti ; nam ferme Numidis in omnibus proeliis magis pedes quam arma tuta sunt*, « Les Romains s'emparèrent d'une certaine quantité d'armes et d'enseignes, mais firent peu de prisonniers ; car généralement les Numides, dans toutes les batailles, se fient plus à leur jambes qu'à leurs armes » (LXXIV, 3).

<sup>7</sup> Il apparaît aussi, à l'occasion, chez les poètes ; voir par exemple Hor., *Odes*, IV, 14, 18 (à propos des Rètes vaincus par Tibère) : *deuota morti pectora liberae*, « des poitrines dévouées à mourir libres » ; IV, 14, 49-50 : *te non pauentis funera Galliae / duraeque tellus audit Hiberiae*, « [Ils t'obéissent.] le sol de la Gaule, qui ne craint pas la tombe, et celui de la rude Hibernie » ; IV, 14, 51 : *caede gaudentes Sygambri*, « les Sygambres, qui font du carnage leur joie ».

<sup>8</sup> Cf. *Guerre civile*, I, 34, 4, où les Albiques sont présentés comme une peuplade barbare (*Albicos, barbaros homines*) habitant les montagnes dominant Marseille.

<sup>9</sup> « Les Albiques ne le cédaient guère en valeur à nos troupes ; c'étaient de rudes montagnards, habitués à porter les armes » (*Guerre civile*, I, 57, 3) ; en II, 6, 1-3, César fait le récit des combats où s'est illustrée la bravoure des Marseillais et des Albiques (en revanche, les Marseillais sont accusés de perfidie quelques chapitres plus loin, II, 16, à propos de l'incendie des ouvrages).



met habilement dans la bouche des Gaulois – réputés eux-mêmes courageux – cette remarque sur la *uirtus* des Germains, qui serait encore supérieure à la leur :

... *incredibili uirtute atque exercitatione in armis esse praedicabant*<sup>1</sup>.

Cette *uirtus* est également suggérée, à de nombreuses reprises, par le récit des batailles ayant opposé ces peuples aux armées césariennes<sup>2</sup> et par la description de leurs mœurs et de leurs mentalités<sup>3</sup>. César présente cette caractéristique comme une conséquence même de l'éloignement où se trouvaient ces peuples des centres de civilisation que représentaient Rome et ses provinces, d'après l'idée – fréquente chez les auteurs de cette période – selon laquelle certains aspects de la civilisation engendrent une corruption des mœurs. Ainsi, les Belges, plus éloignés que les Aquitains et les Celtes de la *Prouincia*, sont les plus braves des Gaulois :

*Horum omnium fortissimi sunt Belgae, propterea quod a cultu atque humanitate prouinciae longissime absunt, minimeque ad eos mercatores saepe commeant atque ea quae ad effeminandos animos pertinent inportant*<sup>4</sup>.

Il semble que Salluste, dans les livres de ses *Histoires* qui traitaient de la guerre de Sertorius, rendait tout particulièrement hommage à la valeur guerrière des Celtibères ; Servius affirme en effet que ces peuples

... *se regibus deuouent et post eos uitam refutant*<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> « [Les Gaulois] parlaient de [l'] incroyable valeur militaire [des Germains], de leur merveilleux entraînement » (*B. G.*, I, 34, 1). César affirme ailleurs, en effet, que les Germains sont supérieurs aux Gaulois pour le courage et la valeur militaire ; voir notamment la comparaison des deux peuples en VI, 24, 1 : *Ac fuit antea tempus cum Germanos Galli uirtute superarent, ultro bella inferrent, propter hominum multitudinem agrisque inopiam trans Rhenum colonias mitterent*. « Il fut un temps où les Gaulois surpassaient les Germains en bravoure, portaient la guerre chez eux, envoyaient des colonies au-delà du Rhin parce qu'ils étaient trop nombreux et n'avaient pas assez de terres » ; l'historien ajoute ensuite : *Nunc, quod in eadem inopia, egestate patientiaque Germani permanent, eodem uictu et cultu corporis utuntur, Gallis autem prouinciarum propinquitas et transmarinarum rerum notitia multa ad copiam atque usum largitur, paulatim adsuefacti superari multisque uicti proeliis ne se quidem ipsi cum illis uirtute comparant*, « Mais aujourd'hui, tandis que les Germains continuent de mener une vie de pauvreté et de privations patiemment supportées, qu'ils n'ont rien changé à leur alimentation ni à leur vêtement, les Gaulois, au contraire, grâce au voisinage de nos provinces et au commerce maritime, ont appris à connaître la vie large et à en jouir : peu à peu, ils se sont accoutumés à être les plus faibles et, maintes fois vaincus, ils renoncent eux-mêmes à se comparer aux Germains pour la valeur militaire » (VI, 24, 4-6). Voir aussi IV, 7, 5.

<sup>2</sup> Voir par exemple I, 26, 2 (où César reconnaît la bravoure des Helvètes dans le combat) ou II, 27, 5 (où l'auteur célèbre l'héroïsme des Nerviens, dans un contexte particulièrement difficile). Les Gaulois ne craignent pas la mort, cf. VI, 14, 5 ; les hommes combattent jusqu'à un âge avancé, ce qui est un signe de *uirtus* (cf. VIII, 12, 4-5, où il est question de Vertiscos, premier magistrat de la cité des Rèmes : ... *qui cum uix equo propter aetatem posset uti, tamen consuetudine Gallorum neque aetatis excusatione in suspicienda praefectura usus erat neque dimicari sine se uoluerat*, « il pouvait à peine, en raison de son grand âge, se tenir à cheval, mais, selon l'usage des Gaulois, il n'avait pas voulu que cette raison le dispensât du commandement, ni que l'on combattît sans lui »).

<sup>3</sup> Sur l'exposé général des mœurs gauloises, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> « Les plus braves de ces trois peuples sont les Belges, parce qu'ils sont les plus éloignés de la province romaine et des raffinements de sa civilisation, parce que les marchands y vont très rarement, et, par conséquent, n'y introduisent pas ce qui est propre à amollir les cœurs » (*B. G.*, I, 1, 3). Voir aussi, II, 15, 3-6 : *Eorum fines Neruii attingebant ; quorum de natura moribusque Caesar cum quaereret, sic reperiebat : Nullum aditum esse ad eos mercatoribus ; nihil pati uini reliquiarumque rerum ad luxuriam pertinentium inferri, quod iis rebus relanguescere animos eorum et remitti uirtutem existimarent : esse homines feroces magnaue uirtutis, increpitare atque incusare reliquos Belgas, qui se populo romano dedidissent patriamque uirtutem proiecissent ; confirmare sese neque legatos missuros neque ullam condicionem pacis accepturos*, « [Les Ambiens] avaient pour voisins les Nerviens. L'enquête que fit César sur le caractère et les mœurs de ce peuple lui fournit les renseignements suivants : les marchands n'avaient aucun accès auprès d'eux ; ils ne souffraient pas qu'on introduisît chez eux du vin ou quelque autre produit de luxe, estimant que cela amollissait leurs âmes et détendait les ressorts de leur courage ; c'étaient des hommes rudes et d'une grande valeur guerrière ; ils accablaient les autres Belges de sanglants reproches pour s'être soumis à Rome et avoir fait litière de la vertu de leurs ancêtres ; ils assuraient que, quant à eux, ils n'enverraient pas de députés et n'accepteraient aucune proposition de paix ».

<sup>5</sup> Salluste, *Histoires*, I, frg. 125 Maurenbrecher (livre II, frg. 70 McGuschin) *ap. Servius ad Georg. IV 218 : Traxit autem hoc de Celtiberorum more, qui, ut in Sallustio legimus, se regibus deuouent et post eos uitam refutant*, « Il tire ce fait des mœurs des Celtibères, qui, comme nous le lisons chez Salluste, se dévouent à leurs rois et placent leur vie après la leur » (trad. personnelle) ; sur cet aspect des mœurs celtibères, voir le commentaire de P. McGuschin et les références à Valère-Maxime (II, 6, 11) et Plutarque (*Sert.* 14, 5).

Tite-Live, à son tour, a célébré à maintes reprises le courage des Gaulois, des peuples espagnols ou africains rencontrés lors des guerres menées sur le sol italien ou à l'extérieur, notamment dans les nombreux livres consacrés aux guerres puniques<sup>1</sup>.

Ce thème n'est pas absent chez les poètes, et Virgile l'a mis en œuvre, dans l'*Énéide* pour exalter le courage et la valeur guerrière des peuples de l'Italie primitive, en même temps que leur mœurs encore empreintes d'une certaine sauvagerie. Camille, comme nous l'avons vu, s'exerce au métier des armes dès sa plus tendre enfance et fait preuve au combat du même courage et de la même vigueur que les Amazones, auxquelles elle-même et ses compagnes sont explicitement comparées<sup>2</sup> ; au chant IX, on trouvait déjà, dans la bouche de Numanus – surnommé Rémulus –, une description de la simplicité et de la rudesse de la vie italienne, où étaient développés les thèmes de la résistance au froid, de la pratique de la chasse et des exercices guerriers, d'une vie partagée entre l'agriculture et la guerre<sup>3</sup>, un état de barbarie qu'il exaltait également en l'opposant aux mœurs efféminées des Troyens<sup>4</sup>.

Ces remarques récurrentes sur les qualités des adversaires étrangers ne doivent cependant pas être toujours considérées comme l'illustration d'un simple *topos* exotique, ou comme une marque d'objectivité de la part de l'auteur : nombre d'entre elles semblent surtout destinées à mettre en valeur et à glorifier un personnage ou le peuple romain dans son ensemble, ou encore à justifier certaines actions ou certains échecs<sup>5</sup>, tandis que d'autres paraissent faire partie de développements à visée moralisatrice, où ces qualités de courage, de robustesse, de simplicité des mœurs, qui rappellent à maints égards le *mos maiorum*, sont plus ou moins explicitement opposées à la décadence des mœurs romaines<sup>6</sup>.

### c. *Ingenium mobile* : imprudence et versatilité

Cette bellicosité et ce courage possèdent un corollaire, affirmé par la théorie des climats : celui de l'inconstance et du défaut de résistance. Cette double image de la sauvagerie exotique apparaît bien dans le discours que Tite-Live prête à Camille devant les Ardéates, après la prise de Rome par les Gaulois, pour les convaincre de combattre les envahisseurs malgré l'effroi qu'ils inspirent :

*Qui effuso agmine aduentant gens est cui natura corpora animosque magna magis quam firma dederit : eo in certamen omne plus terroris quam uirium ferunt*<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Cf. par exemple XXVIII, 21, 3 et 21, 6.

<sup>2</sup> Voir les passages déjà cités (*Énéide*, XI, 573-584 et 648-663).

<sup>3</sup> IX, 603-613. J. Perret, dans sa note au v. 613, p. 186, remarque à propos de ce passage que « l'obsession de la guerre, les baignades dans l'eau glacée ont grand chance d'avoir été empruntées à des récits relatifs aux Germains » ; cf. Cés., *B. G.*, IV, 1, 8-10 ; VI, 21, 3-5.

<sup>4</sup> *Ibid.*, IX, 614-620 (passage cité *infra*, à propos des mentalités orientales). Cf. aussi l'emploi de l'adjectif *ferus* dans les vers célèbres d'Horace : *Graecia capta ferum uictorem cepit et artes / intulit agresti Latio...*, « La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur et porté les arts dans le rustique Latium » (*Épîtres*, II, 1, 156-157). Grattius, *Cyn.*, 519, parle des Numides comme d'une « race d'hommes hardis et durs à la peine », ... *Numidae... / audax et patiens operum genus* (trad. personnelle).

<sup>5</sup> Cette mise en œuvre particulière des *topoi* exotiques sera examinée plus longuement dans notre II<sup>e</sup> partie. Dans le passage de la *Guerre civile* consacré à l'histoire des déserteurs allobroges Roucillus et Ecus, qui étaient les protégés de César, celui-ci insiste d'abord sur leur courage : *singulari uirtute homines, quorum opera Caesar omnibus Gallicis bellis optima fortissimaque erat usus*, « c'étaient des hommes d'un courage extraordinaire, de qui César avait éprouvé, dans toutes les campagnes des Gaules, les services éminents et la très grande vaillance » (III, 59, 1 ; cf. aussi I, III, 59 3, *propter uirtutem* ; III, 60, 1, *uirtuti eorum* ; III, 61, 1, *uirique fortes habebantur*), probablement dans le but de justifier la faveur et les avantages qui leur avaient été accordés ; après leur trahison – ces deux frères passèrent dans le camp pompéien après avoir détourné de l'argent – César évoque en revanche la vanité inhérente à leur race.

<sup>6</sup> Cf. II<sup>e</sup> partie.

<sup>7</sup> « Ces troupes en débandade qui marchent contre nous, ce sont des hommes qui ont reçu de la nature une grande taille et un grand courage, mais non la fermeté : aussi dans toute rencontre se montrent-ils plus effrayants que résistants » (V, 44, 4). Quelques chapitres plus

Cette caractéristique se retrouve généralement chez les autres peuples dits sauvages, Bretons, Ibères, Germains ou Africains : elle se manifeste par leur propension à la colère, à l'imprudencence, aux brusques changements d'avis – d'où les accusations de versatilité et de perfidie récurrentes chez les auteurs – mais aussi par une inaptitude physique à soutenir un long effort.

César attribue bien entendu ces défauts aux Gaulois, par exemple dans ce passage du livre III de la *Guerre des Gaules* où il se sert de ce *topos* pour justifier l'une de ses décisions :

*Itaque cum intellegeret omnes fere Gallos nouis rebus studere et ad bellum mobilitate celeriterque excitari, omnes autem homines natura libertati studere et condicionem seruitutis odisse, prius quam plures ciuitates conspirarent partiendum sibi ac latius distribuendum exercitum putauit<sup>1</sup>,*

mais également aux peuples d'Espagne<sup>2</sup> et aux peuples africains comme les Numides, par exemple dans ce passage de la *Guerre Civile* où le succès militaire de ses troupes est mis au compte de l'*imprudencia* de l'ennemi, habitude qualifiée de « barbare » :

*Equites missi nocte iter conficiunt imprudentisque atque inopinantis hostis aggrediuntur. Numidae enim quadam barbara consuetudine nullis ordinibus passim considerant. Hos oppressos somno et dispersos adorti magnum eorum numerum interficiunt<sup>3</sup>.*

Tite-Live associe, lui aussi, ce stéréotype à plusieurs peuples exotiques. Au livre V, le discours qu'il prête à Camille et dont il a déjà été question plus haut offre un tableau

---

haut, à propos des Étrusques qui voyaient apparaître à leurs frontières les peuples Gaulois, Tite-Live écrivait : *gentem inuisitatem, nouos accolos Gallos esse, cum quibus nec pax satis fida nec bellum pro certo sit*, « un peuple tout inconnu était apparu à leurs frontières, des Gaulois, avec lesquels la paix n'est jamais assurée, ni la guerre franche » (V, 17, 3). Cf. aussi X, 28, 4 ; XXXVIII, 17, 7. Les Gaulois sont décrits également par Polybe (II, 35), et Florus (II, 4 (1, 20) 1) comme un peuple aux premiers élans redoutables, mais totalement incapable de la moindre constance dans l'effort.

<sup>1</sup> « Aussi, sachant que les Gaulois en général aiment le changement et sont prompts à partir en guerre, que d'ailleurs tous les hommes ont naturellement au cœur d'amour de la liberté et la haine de la servitude, il pensa qu'il lui fallait, avant que la coalition se fit plus nombreuse, diviser son armée et la répartir sur une plus vaste étendue » (III, 10, 3). Voir aussi, par ex., II, 1, 2-3, où la *mobilitas* est présentée comme le motif d'un soulèvement (... *partim qui mobilitate et leuitate animi nouis imperiis studebant*, « ... les autres, en raison de la mobilité et de la légèreté de leur esprit, rêvaient de changer de maîtres ») ; III, 8, 3 : *Horum auctoritate finitimi adducti, ut sunt Gallorum subita et repentina consilia, eadem de causa Trebium Terrasidiumque retinent*, « Leur exemple entraîne les peuples voisins — car les décisions des Gaulois sont soudaines et impulsives — et, obéissant au même mobile, ils retiennent Trebius et Terrasidius » ; III, 19, 6 : *Nam ut ad bella suscipienda Gallorum alacer ac promptus est animus, sic mollis ac minime resistens ad calamitates perferendas mens eorum est*, « Car autant les Gaulois sont, pour prendre les armes, enthousiastes et prompts, autant ils manquent, pour supporter les revers, de fermeté et de ressort » ; IV, 5, 1 : *His de rebus Caesar certior factus et infirmitatem Gallorum ueritus, quod sunt in consiliis capiendis mobiles et nouis plerumque rebus student, nihil his committendum existimauit. Est enim hoc Gallicae consuetudinis, uti et uiatores etiam inuitos consistere cogant et quid quisque eorum de quaere re audierit aut cognouerit quaerant et mercatores in oppidis uulgius circumstent quibusque ex regionibus ueniant quasque ibi res cognouerint pronuntiare cogat ; his rebus atque auditionibus permoti de summis saepe rebus consilia ineunt, quorum eos in uestigio paenitere necesse est, cum incertis rumoribus seruiant et plerique ad uoluntatem eorum ficta respondeant*, « César, instruit de ces événements, et redoutant la pusillanimité des Gaulois, car ils changent facilement d'avis et sont presque toujours séduits par ce qui est nouveau, estima qu'il ne devait se reposer sur eux de rien. Il est, en effet, dans les habitudes des Gaulois d'arrêter les voyageurs, même contre leur gré, et de les interroger sur tout ce que chacun d'eux peut savoir ou avoir entendu dire ; dans les villes, la foule entoure les marchands et les oblige à dire de quel pays ils viennent et ce qu'ils y ont appris. Sous le coup de l'émotion que provoquent ces nouvelles ou ces bavardages, il leur arrive souvent de prendre sur les affaires les plus importantes des décisions dont il leur faut incontinent se repentir, car ils accueillent en aveugles des bruits mal fondés et la plupart de leurs informateurs inventent des réponses conformes à ce qu'ils désirent » ; VII, 42, 1 : *Inpellit alios auaritia, alios iracundia et temeritas, quae maxime illi hominum generi est innata, ut leuem auditionem habeant pro re conperta*, « La cupidité excite les uns, les autres obéissent à leur emportement naturel et à la légèreté qui est le trait dominant de la race, et qui leur fait prendre un bruit sans consistance pour un fait certain » ; VIII, 13, 4.

<sup>2</sup> Cf. *Guerre civile*, I, 44, 1-2, où César affirme que la manière désordonnée de combattre des Lusitaniens aurait, en quelque sorte, contaminé les soldats d'Afranius : *I. ordines suos non magnopere seruarent, rari dispersique pugnarent ; si premerentur, pedem referre et loco excedere non turpe existimarent, cum Lusitanis reliquisque barbaris genere quodam pugnae adsuefacti ; quod fere fit, quibus quisque in locis miles inueterauerit, ut multum earum regionum consuetudine mouetur*, « [ils enlevaient la position] mais sans beaucoup garder l'alignement et en combattant en ordre dispersé : s'ils étaient pressés par l'ennemi, ils ne voyaient aucune honte à lâcher pied et à battre en retraite, habitués qu'ils étaient à une certaine façon de se battre avec les Lusitaniens et autres barbares : c'est un fait ordinaire que, lorsqu'un soldat a longtemps séjourné dans une région, les coutumes du pays exercent sur lui beaucoup d'influence ».

<sup>3</sup> « La cavalerie envoyée par Curion fait route de nuit, et fond à l'improviste sur l'ennemi surpris. Car les Numides, suivant une habitude barbare, s'étaient arrêtés sans garder aucune formation et sans se rassembler. Tombant ainsi sur ces hommes profondément endormis et disséminés de tous côtés, la cavalerie en massacre un grand nombre » (*Guerre civile*, II, 38, 4-5).

révéléateur de cette faiblesse des peuples Gaulois, qu'il compare, en raison de leur imprudence – il les qualifie en effet d'*incauti* –, à des bêtes sauvages – *ferarum ritu* – dénonçant du même coup le goût immodéré pour le vin que les Anciens, grecs et latins, prêtaient à ces barbares :

*Cibo uinoque raptim hausto repleti, ubi nox adpetit, prope riuos aquarum sine munimento, sine stationibus ac custodiis passim ferarum ritu sternuntur, nunc ab secundis rebus magis etiam solito incauti*<sup>1</sup>.

L'inconstance et la négligence sont également, dans l'*Histoire romaine*, une caractéristique des peuples ibériques<sup>2</sup>.

Tous ces peuples sont aussi enclins à la colère : elle est par exemple un trait de caractère du Jugurtha de Salluste<sup>3</sup> ; chez Tite-Live, l'*ira* des Gaulois est invoquée à plusieurs reprises comme étant le principal moteur de leurs actions guerrières :

*Interim Galli, postquam accepere ultro honorem habitum uiolatoribus iuris humani elusamque legationem suam esse, flagrantes ira cuius impotens est gens, confestim signis conuolsis citato agmine iter ingrediuntur*<sup>4</sup>.

Les mêmes peuples sont évidemment accusés, du fait même de cette absence de fermeté ou de constance dans leurs pensées et dans leurs actes, de mensonge et de perfidie. Caton, dans les *Origines*, semble déjà faire de la *fallacia* l'une des principales caractéristiques de la mentalité ligure<sup>5</sup>. Plus tard, la *Guerre des Gaules* souligne très souvent cette caractéristique chez les peuples gaulois<sup>6</sup>, tout comme le fait Tite-Live pour les Gaulois ou les peuples ibériques<sup>7</sup>. Ce *topos* est abondamment repris, également, dans la *Guerre de Jugurtha* de Salluste, à propos cette fois des peuples africains<sup>8</sup>. Tout au long de sa monographie,

---

<sup>1</sup> « Gorgés de nourriture et de vin engloutis à la hâte, dès la tombée de la nuit, au bord des ruisseaux, sans retranchements, sans corps de garde ni sentinelles, ils s'allongent pêle-mêle comme des bêtes, et actuellement leur succès augmentent encore leur imprudence habituelle » (V, 44, 5-6). J. Bayet fait remarquer à propos de ce passage (note 1, p. 71-72), que « ces admirables esquisses des faiblesses des Gaulois s'avouent pour partie rhétoriques (44, 5 étant contradictoire à 43, 5). Pour l'esprit, elles remontent à l'orgueilleux sentiment de supériorité par lequel les Grecs s'affirmaient et s'encourageaient en face des « Barbares » (Polybe, II, 35 ; cf. Denys d'Hal., XIV, 9). La folle passion du vin, même si elle n'avait pas précipité les Celtes en Italie (cf. Polybe, II, 17, 3), comme le symbolisait l'anecdote d'Arruns (Denys, XIII, 11 ; Plutarque, *Camille*, 15, 2-3. Cf. plus haut, p. 55, n. 1), est notée avec complaisance comme leur vice le plus grave : Diodore, V, 26, 2-4 ; Denys, XIV, 8 ; Plut., *Cam.*, 23, 6 ; Appien, *Guerres celtiques*, 7. Polyen (VIII, 25) va jusqu'à prétendre que Camille leur procura du vin, par ruse de guerre. Pour la critique de ces données, voir Albert Bayet, *La morale des Gaulois* (Paris, 1930), p. 113, 117 et suiv. » Voir aussi XXXIII, 36, 8 : *Boi, ut est gens minime ad morae taedium ferendum patiens, ...*, « Les Boïens, dans la mesure où leur race supporte mal l'ennui que provoque l'attente... ».

<sup>2</sup> Voir par exemple XXII, chap. 21 ; XXII, 22, 6 ; XXVIII, 1, 8.

<sup>3</sup> Salluste, *Jugurtha*, XI, 8.

<sup>4</sup> « Cependant, les Gaulois, en apprenant la dignité qu'on avait pris l'audacieuse initiative de conférer à ceux qui avaient violé le droit des gens, tandis qu'on bafouait leurs propres envoyés, eurent une de ces explosions de colère que leur nation ne sait pas dominer, levèrent le camp sur l'heure et se mirent en route à marches forcées » (V, 37, 4). Cf. aussi l'épisode de la rançon de 1000 livres d'or exigée par Brennus au moment de l'invasion gauloise de 390 av. J.-C. : Camille ayant interrompu la pesée de l'or, et repris la guerre, *Galli noua re trepidi arma capiunt iraque magis quam consilio in Romanos incurrunnt*, « Les Gaulois, au contraire, troublés par ce changement imprévu, prennent les armes et, avec plus de colère que de réflexion, se jettent sur les Romains » (V, 49).

<sup>5</sup> Deux fragments du livre II des *Origines* y font en effet référence : cf. le frg. 1 Chassignet : *Sed ipsi, unde oriundi sunt, exacta memoria, inlitterati mendacesque sunt et uera minus meminere*, « Mais ils ont perdu le souvenir de leur origine, sont analphabètes et menteurs et ne rapportent guère la vérité » ainsi que le frg. 2, qui est une citation de Serv., *ad Verg. Aen.* XI, 700) : *Ligures autem omnes fallaces sunt, sicut ait Cato in secundo Originum libro*, « Mais tous les Ligures sont faux, comme le dit Caton au livre II des *Origines* ».

<sup>6</sup> Voir par exemple Cés., *B. G.*, V, 54, 4. Cf. aussi dans la *Guerre civile*, III, 59, 3-4, l'affaire de la trahison et de la désertion de deux Allobroges, protégés de César. Voir aussi, chez Horace, *Épod.*, XVI, 6, cette allusion au rôle des Allobroges dans la conjuration de Catilina : *nouisque rebus infidelis Allobrox*, « l'Allobroge traître à sa foi en des jours de révolution » (cf. Sall., *Cat.*, 31 ; Cic., *De prou. consul.*, 32).

<sup>7</sup> Voir par exemple le rôle attribué à l'inconstance des Gaulois dans la bataille de la Trébie (XXI, 52, 3), et la perfidie des Celtibères dénoncée en XXV, 33, 2-3 et 6, en XXVIII, 19, 7 ; 32, 2 ; 42, 7-11.

<sup>8</sup> Un frg. des *Histoires* attribue cette perfidie aux Celtibères, à propos de la guerre de Sertorius (III, frg. 82 Maurenbrecher = 78 McGushin) : *Cauere imperatorem perfido a Celtibero*.

l'historien dénonce l'inconstance, l'esprit versatile et la perfidie du peuple numide, auxquels durent faire face Metellus :

*Sed Metello iam antea experimentis cognitum erat genus Numidarum infidum, ingenio mobili, nouarum rerum auidum esse*<sup>1</sup>,

puis Marius dans leur lutte contre Jugurtha et les habitants de l'Afrique. Cette *mobilitas* et cette *perfidia* concernent tout autant les populations dans leur ensemble que les individus, en particulier les rois Jugurtha et Bocchus eux-mêmes. Selon l'historien, les difficultés rencontrées en Afrique par les généraux romains semblent dues, en grande partie, aux changements de camp incessants des villes africaines, qu'il s'agisse de Vaga, dont les habitants fomentèrent une conspiration, la foule numide étant « de caractère changeant » – *ingenio mobili*<sup>2</sup> – ou de Sicca, ville passée du côté romain mais à propos de laquelle Salluste écrit :

*Ac ni Marius signa inferre atque euadere oppido properauisset, profecto cuncti aut magna pars Siccensium fidem mutauissent, tanta mobilitate sese Numidae gerunt*<sup>3</sup>.

Quant aux rois eux-mêmes et aux personnages politiques importants, ils sont présentés, eux aussi, comme versatiles, sujets aux brusques changements d'opinion. Tels apparaissent, chez Salluste, Jugurtha bien sûr<sup>4</sup>, mais aussi Bocchus de Maurétanie, dont l'historien enregistre les changements de camp successifs, tantôt en faveur des Romains, tantôt en faveur de Jugurtha<sup>5</sup>, et dont il a pris soin de souligner la « légèreté naturelle » :

*Nam Bocchus nuntios ad eum saepe miserat, uelle populi Romani amicitiam, ne quid ab se hostile timeret. Id simulaueritne, quo improuisus grauior accideret, an mobilitate ingeni pacem atque bellum mutare solitus, parum exploratum est*<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> « Mais Metellus avait appris à connaître par l'exemple de ses prédécesseurs toute la perfidie des Numides, leur inconstance, leur amour du changement » (*Jugurtha*, XLVI, 3).

<sup>2</sup> *Jugurtha*, LXVI, 2 : *Igitur Vagenses, quo Metellus initio Jugurtha pacificante praesidium inposuerat, fatigati regis supplicis neque antea uoluntate alienati, principes ciuitatis inter se coniuuant ; nam uolgens, uti plerumque solet, ex maxime Numidarum, ingenio mobili, seditiosum atque discordiosum erat, cupidum nouarum rerum, quieti et otio aduersum*, « Aussi à Vaga, ville où Metellus, au moment où Jugurtha commençait à parler de paix, avait mis une garnison, cédant aux prières du roi que du reste ils n'avaient pas abandonné volontairement, les citoyens les plus notables forment une conspiration ; quant à la foule, suivant son ordinaire, surtout chez les Numides, elle était de caractère changeant, amie de la sédition et de la discorde, désireuse de nouveauté, ennemie de la paix et du repos ». Sur la perfidie des habitants de Vaga, cf. aussi LXIX, 3 (*perfidia*).

<sup>3</sup> « Et si Marius [venu chercher du blé à Sicca, ville passée du côté romain, et surpris par Jugurtha et ses cavaliers] n'avait en toute hâte donné l'ordre de marcher en avant et de quitter la ville, nul doute que tous ou presque tous les habitants de Sicca n'eussent passé à l'ennemi ; tant les Numides sont changeants ! » (*Jugurtha*, LVII, 5). Voir la remarque similaire faite à propos des habitants de Capsa, dont la *mobilitas* semble être invoquée par Salluste dans le but de justifier le traitement que lui infligea Marius qui, malgré la reddition de la ville, la livra au pillage, fit massacrer et réduire en esclavage sa population : *Id facinus contra ius belli, non auaritia neque scelere consulis admissum, sed quia locus Jugurthae opportunus, nobis aditu difficilis, genus hominum mobile, infidum, ante neque beneficio neque metu coercitum*, « Cet acte contraire au droit de la guerre ne fut inspiré au consul ni par la cupidité, ni par la cruauté ; mais la place était avantageuse pour Jugurtha, d'un accès difficile pour nous ; et la population, versatile, perfide, incapable jusqu'alors d'être contenue par la bienveillance ni par la crainte » (*Jugurtha*, XCI, 7). A. Ernout remarque à propos de ce passage que « la justification que donne Salluste de ce massacre général est assez embarrassée : la place ayant capitulé, les habitants auraient dû avoir la vie sauve. Mais Marius voulait « faire un exemple », et surtout s'attacher l'armée en lui permettant le pillage ».

<sup>4</sup> Cf. par exemple LXII, 8 : *Igitur Jugurtha... rursus coepit flectere animum suum*, « Jugurtha encore une fois changea de sentiments ».

<sup>5</sup> Cf. Salluste, *Jugurtha*, CII et CIII.

<sup>6</sup> « Quant à Bocchus, il avait souvent fait dire à Marius qu'il désirait l'amitié du peuple romain, et qu'on n'avait à craindre de sa part aucun acte d'hostilité. Était-ce une feinte pour tomber sur nous à l'improviste avec plus de chances, ou bien un effet de sa légèreté naturelle qui le portait tantôt vers la paix, tantôt vers la guerre ; il est difficile de le savoir » (*Jugurtha*, LXXXVIII, 5-6). Sur l'inconstance et la perfidie africaines, voir aussi Cicéron, *Correspondance*, CCCCXXXVIII, 3, t. VI (*Att.*, XI, 7), à propos de l'alliance romaine avec les barbares numides, après Pharsale : *Iudicio hoc sum usus, non esse barbaris auxiliis fallacissimae gentis rem publicam defendendam, praesertim contra exercitum saepe uictorem*, « À la réflexion, j'ai jugé que la défense de la République ne devait pas être confiée aux contingents barbares du plus perfide des peuples, surtout pour affronter une armée habituée à vaincre ».

Chez Tite-Live, les peuples africains des armées carthagoises, affrontés lors de différents épisodes des guerres puniques, seront encore accusés de perfidie ; l'exemple le plus caractéristique de la mise en œuvre de ce *topos* est sans doute le récit que propose l'historien de la bataille de Cannes, où la défaite romaine est attribuée à une ruse fomentée par les cavaliers numides<sup>1</sup>.

## 2. Les mentalités orientales

Une deuxième grande catégorie de *topoi* concerne enfin les peuples de l'Orient, pris au sens large, dont les représentations sont, elles aussi, issues d'héritages divers : celui de la Grèce tout d'abord, depuis la fable et les poèmes homériques jusqu'aux réflexions les plus récentes de la théorie des climats, puis celui de l'expérience faite par les Romains eux-mêmes de ces peuples, auxquels ils eurent affaire, là encore, très tôt dans leur histoire, par le biais des guerres menées contre les Carthagoises – dont l'origine orientale était bien connue –, contre la Grèce et les royaumes hellénistiques contaminés par les mœurs orientales, et, en Italie même, contre les villes de Grande-Grèce et contre les Étrusques, peuple qui, par ses mœurs et son origine même, se rattachait pour les Romains à l'Asie<sup>2</sup>. Si les Romains accordent généralement à ces peuples une grande intelligence, une grande finesse d'esprit, ils ont souvent, en revanche, stigmatisé leur orgueil, leur perfidie, leur mollesse, et parfois même leur cruauté.

### a. *Fides Punica, fides Graeca* : intelligence, cruauté, orgueil et perfidie

Aux Grecs de l'époque classique ou hellénistique, comme aux peuples orientaux les plus civilisés – et aux Carthagoises en particulier – les Romains reconnaissent bien entendu une grande intelligence, à l'origine du haut degré de civilisation qu'ils ont atteint. Les références aux qualités intellectuelles, politiques, scientifiques ou artistiques des Grecs sont très nombreuses ; Cicéron a concédé aux Grecs la suprématie intellectuelle<sup>3</sup>, et a mentionné par exemple à plusieurs reprises les Grecs de Sicile comme étant une *gens acuta natura*, une nation à l'esprit pénétrant<sup>4</sup>. Nombreuses sont aussi les remarques sur l'intelligence des

<sup>1</sup> XXII, 48, 2-4. Sur la perfidie africaine, voir aussi XXV, 41, 4 (*gens fallax*, « cette nation perfide »), à propos de l'attitude de cavaliers Numides, en 211 av. J.-C., qui, en Sicile, firent défection et refusèrent de combattre avec les Carthagoises contre les Romains ; XXVIII, 17, 6-7 (au sujet du traité conclu avec le roi Syphax, alors qu'un traité avait déjà été établi entre lui et les Carthagoises) : *Foedus ea tempestate regi cum Carthaginiensibus erat, quod haud grauius ei sanctiusque quam uolgo barbaris, quibus ex fortuna pendet fides, ratus fore, oratorem ad eum C. Laelium cum donis mittit*, « Il y avait alors un traité entre le roi et les Carthagoises ; estimant que cet état de choses n'aurait pour lui pas plus d'importance et de caractère sacré que ce n'est le cas d'habitude chez les barbares, pour qui la fidélité dépend des circonstances, Scipion lui envoie, comme ambassadeur, Laelius avec des cadeaux » ; XXVIII, 42, 7-11 ; XXVIII, 44, 7 (à propos de Syphax et Massinissa) ; XXIX, 3, 13 (les Carthagoises, à la nouvelle du débarquement en Afrique de C. Laelius, en 205, recrutent des mercenaires) : *mercede parari auxilia ex Afris, gente ad omnem auram spei mobili atque infida*, « on recrutait des auxiliaires mercenaires parmi les Africains, peuple tournant au moindre souffle d'espoir et déloyal » ; XXIX, 23, 6.

<sup>2</sup> Sur les contacts des Romains avec les peuples orientaux, tels qu'ils se trouvent illustrés dans la littérature dès l'époque républicaine, voir J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 182 : « Pour triompher des monarchies orientales turbulentes et redoutables, la diplomatie romaine a dû s'initier à la connaissance de ces mentalités si étrangères aux siennes, si bien que de nouveaux ressorts psychologiques et concepts se sont ajoutés jour après jour à ceux de la pensée romaine, qui, douée par ailleurs d'une grande capacité d'absorption, a toujours admis dans ses rangs des peuples différents. De fait, si l'on progresse un peu en direction de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, on voit qu'après la rude guerre contre la Macédoine de 171 à 167 et la défaite de Persée à Pydna en 168, Rome a appris à mieux connaître l'Orient et ses incertitudes, les alliés au double jeu et la diplomatie orientale si étrangère à la notion romaine de *fides* ».

<sup>3</sup> *Tusc.*, I, 1, 3.

<sup>4</sup> Cf. *Brutus*, XII, 46, où Cicéron cite le jugement d'Aristote sur les Siciliens. Cf. aussi *In Q. Caecilium*, IX, 28, où Cicéron, qui a été choisi par les Siciliens pour défendre leur cause contre Verrès, s'en prend à Caecilius – que Verrès, ses amis et son avocat désirent comme accusateur –, qui selon lui ne possède ni les qualités morales ni le talent qu'ils faut pour soutenir cette accusation face aux Siciliens : *Illi quidem, ut est hominum genus nimis acutum et suspiciosum, non te ex Sicilia litteras in Verrem deportare uelle arbitrantur...*, « Pour ce

Carthaginois, comme celle que fait Cicéron dans le *Lucullus*, où il emploie le même adjectif *acutus* :

*homo et acutus, ut Poenus, et ualde studiosus ac diligens*<sup>1</sup>,

ou sur les qualités de réflexion et de discernement de certains personnages célèbres, parmi lesquels domine bien sûr la figure d'Hannibal, dont les auteurs latins n'ont pas relevé que les défauts, mais aussi les immenses qualités de discernement, d'astuce et d'intelligence militaire<sup>2</sup>.

Mais il semble que cette intelligence même ait eu pour corollaires négatifs l'orgueil, la cruauté, la légèreté voire la perfidie, défauts qui sont, dans les représentations romaines, fréquemment – bien que non exclusivement, on l'a vu – associés à la mentalité orientale. Pour tout ce qui a trait à la *superbia*, il faut bien sûr invoquer ici l'héritage grec, qui, à travers les thèmes nationalistes véhiculés notamment par l'histoire des guerres médiques, a transmis à Rome l'image des rois perses, Xerxès surtout, dont l'orgueil, l'ὑβρις, constitue encore un *topos* dans la littérature latine, comme le montre, par exemple, l'anecdote célèbre rapportée par Cicéron sur la bataille des Thermopyles, dans laquelle la forfanterie perse se heurta à la détermination et au courage des Lacédémoniens :

*Pari animo Lacedaemonii in Thermopylis occiderunt [...] E quibus unus, cum Perses hostis in conloquio dixisset glorians : « Solem prae iaculorum multitudinem et sagittarum non uidebitis », « In umbra igitur », inquit, « pugnabimus »*<sup>3</sup>.

C'est en partie sur ce modèle grec, sans doute, et à travers l'expérience des rivalités entre Rome et les empires hellénistiques ou carthaginois que s'est forgé le thème de la *superbia* punique<sup>4</sup> et orientale. Il apparaît déjà, en relation avec l'histoire des guerres puniques, dans les *Annales* d'Ennius :

---

qui est des Siciliens – l'esprit de ce peuple est pénétrant et soupçonneux jusqu'à l'excès – ils estiment que tu n'as pas l'intention de rapporter de Sicile des documents contre Verrès ». En effet Cicéron fait souvent, dans les *Verrines*, allusion à l'esprit caustique et défiant des Siciliens, capables non seulement de voir ce qui est évident, mais de soupçonner ce qui est caché ; cf. (II), V, XXVIII, 71 : *qui non modo ea quae perspicua essent uidere, uerum etiam occulta suspicari possent* ; *Verr.* (II), III, VIII, 20 : *acute, ut Siculum*. Cf. aussi *Pro M. Aemilio Scauro*, XI, 24 : *Siculi... homines prudentes natura, callidi usu, doctrina eruditi* ; *Brutus*, XII, 46 : *quod esset acuta illa gens et ꝑ controuersta natura...*, « [...] chez ce peuple sicilien, d'une intelligence aiguisée... » ; *Tuscul.* I, VIII, 15 : *Epicharmi, acuti nec insulsi hominis, ut Siculi*.

<sup>1</sup> « [Le philosophe Clitomaque] était un homme d'esprit pénétrant comme peut l'être un Carthaginois et en même temps plein d'ardeur et d'une grande application » (Cicéron, *Lucullus* (Premiers livres académiques), 31, trad. C. Appuhn, éd. Garnier).

<sup>2</sup> Voir par ex. Cic., *Pro P. Sestio*, LXVIII, 142 : *Quis Carthaginiensium pluris fuit Hannibale consilio, uirtute, rebus gestis, qui unus cum tot imperatoribus nostris per tot annos de imperio et de gloria decertauit ? Hunc sui ciues e ciuitate eiecerunt ; nos etiam hostem litteris nostris et memoria uidemus esse celebratum*, « Quel Carthaginois l'emporta sur Hannibal par le discernement, la valeur, les hauts faits, lui qui, seul, lutta si longtemps contre tous nos généraux pour l'empire et pour la gloire ? Ses concitoyens le chassèrent de Carthage ; nous, au contraire, dont il fut l'ennemi, nous le voyons célébré dans notre littérature et nos annales ». Le fait qu'Hannibal aurait été chassé de Carthage est faux, puisqu'en réalité, il prit les devants en s'enfuyant, comme nous l'apprennent Cornélius Népos, *Hann.*, VII ou Tite-Live, XXXIII, 47. Sur l'intelligence d'Hannibal, voir aussi Cornélius Népos, *Han.* (XXIII), 9, 2 : *uir omnium callidissimus*, « l'homme du monde le plus avisé » ; *ibid.*, 10, 1 (récit de la ruse employée par Hannibal pour tromper les Crétois et ne pas se laisser voler par eux) ; *ibid.*, 10, 4 sq. (récit d'un stratagème imaginé par Hannibal pour se débarrasser d'Eumène, allié des Romains, et remporter la victoire lors d'une bataille navale) ; Tite-Live, XXI, 4, 5-8, etc.

<sup>3</sup> « C'est avec le même courage que moururent aux Thermopyles les Lacédémoniens [...] Au cours d'une entrevue, le chef perse ayant dit par bravade : « Vous ne verrez pas le soleil, tant nous lancerons de traits et de flèches », l'un d'eux répondit : « eh bien ! nous serons à l'ombre pour combattre » (*Tusculanes*, I, 101).

<sup>4</sup> Cette accusation de *superbia* s'applique tout autant au peuple carthaginois dans son ensemble qu'à la famille des Barca, à laquelle les auteurs romains – Tite-Live ou, plus tard, Silius Italicus par exemple – attribuent en grande partie l'hostilité de Carthage à l'égard de Rome.

*His pernas succidit iniqua superbia Poeni*<sup>1</sup>,

et se développe jusqu'à la période augustéenne, où il fait bien sûr partie du tableau de Carthage brossé par Virgile dans son *Énéide*<sup>2</sup>, mais aussi chez Horace<sup>3</sup> ou chez Properce par exemple ; ce dernier, dans une énumération des thèmes chers à la poésie épique, cite à côté de Xerxès et du canal percé à travers l'Athos la « superbe Carthage », *Carthago alta* :

*Quod mihi si tantum, Maecenas, fata dedissent,  
ut possem heroas ducere in arma manus,  
non ego Titanas canerem, non Ossan Olympo  
impositam, ut caeli Pelion esset iter,  
nec ueteres Thebas nec Pergama nomen Homeri  
Xerxis et imperio bina coisse uada  
regnaue prima Remi aut animos Carthaginis altae  
Cimbrorumque minas et benefacta Mari ;  
bellaque resque tui memorarem Caesaris, et tu  
Caesare sub magno cura secunda fores*<sup>4</sup>.

Cette *superbia* est aussi, évidemment, appliquée de manière individuelle aux généraux puniques et surtout à Hannibal ; c'est à elle qu'il faut rattacher, probablement, un autre *topos* lié à Carthage, celui de sa bellicosité, qui, contrairement à ce qui a été dit plus haut des peuples « sauvages » des confins, n'est pas consécutive au défaut de civilisation ou à l'influence du climat, mais plutôt à cet orgueil, à cette soif de puissance que Virgile évoque dès les premiers vers de son *Énéide* afin de relier son poème aux futures guerres puniques et à la future ruine de Carthage :

---

<sup>1</sup> « L'orgueil inique du Carthaginois leur coupa les jambes » (Ennius, *Annales*, livre VIII, frg. XIII Skutsch, trad. personnelle). D'après O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 431, ce fragment appartiendrait au récit de la bataille de Cannes. E. M. Stuart, *The Annals of Ennius*, p. 174, explique que ce vers fait allusion aux mutilations des blessés sur le champ de bataille et renvoie à un passage de Tite-Live décrivant, après la défaite, le champ de bataille contemplé par les Carthaginois en quête des dépouilles romaines (XXII, 51, 7 : ... *quosdam et iacentes uiuos, succisis feminibus poplitibusque, inuenerunt, nudantes ceruicem iugulumque et reliquam sanguinem iubentes haurire*, « certains, même parmi les gisants, furent retrouvés vivants, les cuisses ou les jarrets coupés, et ils mettaient à nu leur cou et leur gorge, en demandant qu'on répandît ce qui leur restait de sang », trad. E. Lasserre, éd. Garnier).

<sup>2</sup> Voir par ex. IV, 265-267, où l'adjectif *alta* appliquée à Carthage peut s'entendre – de même que dans le vers de Properce cité plus bas – au sens figuré, moral, comme le fait J. Perret dans sa traduction : ... *Tu nunc Karthaginis altae / fundamenta locas pulchramque uxorius urbem / exstruis ? heu, regni rerumque oblite tuarum ! ...*, « Te voilà maintenant à mettre en place les fondements de l'altière Carthage, une belle ville que tu fais sortir du sol en honnête mari. Malheur ! prince oublieux de ton royaume et de ta destinée ».

<sup>3</sup> Voir par exemple *Épodes*, VII, 5-6 : ... *ut superbas inuidae Carthaginis / Romanus arces ureret*, « pour que le Romain brûlât les citadelles orgueilleuses de la jalouse Carthage » ; ou *Odes*, IV, 4, 69-70, où Horace fait s'exprimer ainsi Hannibal : *Carthagini iam non ego nuntios / mittam superbos*, « Je n'envverrai plus à Carthage de messages orgueilleux » (sur ce passage, voir la note 2, p. 166 de F. Villeneuve et la référence à Tite-Live, XXIII, 12).

<sup>4</sup> « Si les destins, ô Mécène, m'avaient permis de mener au combat les bataillons héroïques, ce ne sont pas les Titans que je chanterais – et l'Ossa sur l'Olympe et le Pélion et la route du ciel –, ce n'est pas l'antique Thèbes ni Pergame, gloire d'Homère, ni les deux mers réunies par ordre de Xerxès ; ce ne sont pas les débuts de Rémus ou l'orgueil de la superbe Carthage ni les menaces des Cimbres et les hauts faits de Marius ; non, ce que je raconterais ce sont les guerres, c'est l'histoire de ton cher César, et, sous le grand César, c'est toi qui serais le second objet de mes soins » (II, 1, 17-26). Voir aussi, entre autres, Tite-Live, XXII, 22, 19 ; XXVIII, 44, 4.



*Vrbs antiqua fuit (Tyrii tenuere coloni)  
 Karthago, Italiam contra Tiberinaque longe  
 ostia, diues opum studiisque asperrima belli,  
 quam Iuno fertur terris magis omnibus unam  
 posthabita coluisse Samo ; hic illius arma,  
 hic currus fuit ; hoc regnum dea gentibus esse,  
 si qua fata sinant, iam tum tenditque fouetque.  
 Progeniem sed enim Troiano a sanguine duci  
 audierat Tyrias olim quae uerteret arces ;  
 hinc populum late regem belloque superbum  
 uenturum excidio Libyae : sic uolueret Parcas<sup>1</sup>.*

La *superbia* apparaît aussi dans le caractère des peuples grecs ou orientaux, qu'ils appartiennent au passé de la fable ou des récits épiques – Virgile qualifie la ville d'Ilion et son roi Priam du même l'adjectif *superbus*<sup>2</sup> – ou à l'actualité plus ou moins récente des guerres et des conquêtes romaines en Grèce, en Macédoine ou en Asie. On en trouve sans doute l'écho, dès les comédies de Plaute et de Térence, dans le personnage comique du soldat vantard, forgé sur le modèle du mercenaire hellénistique<sup>3</sup>, tel qu'il apparaît dans le *Curculio* avec Thérapontigonus<sup>4</sup>, ou dans le *Miles gloriosus* avec Pyrgopolinice<sup>5</sup>, dont Plaute mit bien en valeur « le contraste entre ses prétentions et ses aventures<sup>6</sup> ». Par la suite, la *superbia* concernera, notamment dans l'historiographie latine, les rois hellénistiques et orientaux avec leurs armées gigantesques et leur soif de domination, depuis Alexandre, corrompu par l'exemple oriental, désireux de s'identifier aux rois perses voire à Dionysos et Héraclès, jusqu'aux tyrans de Sicile<sup>7</sup>, jusqu'à Antiochus, Persée, Mithridate ou les souverains parthes<sup>8</sup>. Cet orgueil caractérise également les Grecs, préjugé que rappelle par exemple Caton, dans ses *Origines*, à propos des Rhodiens :

<sup>1</sup> « Il y eut jadis une ville — des colons tyriens l'habitèrent —, Carthage, en face de l'Italie, au loin, et des bouches du Tibre, opulente, intraitable en son ardeur guerrière. Junon la chérissait, dit-on, plus que toute autre sur la terre, plus encore que Samos ; là furent ses armes, là son char ; en faire la reine des nations, si les destins s'y prêtaient, la déesse dès cette heure y travaille et s'y passionne. Mais elle avait ouï dire que du sang des Troyens une lignée se prolongeait qui un jour jetterait bas les citadelles tyriennes, qu'issu de cette race un peuple, roi d'un vaste royaume et superbe à la guerre, viendrait pour la ruine de la Libye, qu'ainsi filaient les Parques » (*Énéide*, I, 12-22).

<sup>2</sup> Cf. Virg., *Én.*, II, 554-557 : *Haec finis Priami fatorum, hic exitus illum / sorte tulit Troiam incensam et prolapsa uidentem / Pergama, tot quondam populis terrisque superbum / regnatorem Asiae*. Telle fut la fin des destins de Priam, tel le trépas que le sort lui imposa, avec dans les yeux Troie en flammes et Pergame abattue, lui jadis sur tant de peuples, sur tant de terres, superbe dominateur de l'Asie » et III, 1-5 : *Postquam res Asiae Priamique euertere gentem / immeritam uisum superis, ceciditque superbum / Ilium et omnis humo fumat Neptunia Troia, / diuersa exsilia et desertas quaerere terras / auguriis agimur diuom*, « Après que les puissances d'en haut eurent décidé la perte de l'Asie, la perte aussi, malgré son innocence, du peuple de Priam, après que fut tombée la fière Ilios et que Troie tout entière, la ville de Neptune, fait monter du sol sa fumée, les signes des dieux nous pressent de chercher au loin nos exils et des terres désertes ».

<sup>3</sup> Cf. *supra*, mœurs. Sur le type comique du mercenaire hellénistique, cf. la *Notice* du *Miles gloriosus* par A. Ernout, p. 166, t. IV : « Le métier n'était pas sans risques – l'*Anabase* en est la meilleure preuve – mais il n'était pas non plus sans profits. Celui qui revenait, entre deux campagnes, glorieux des succès remportés, enrichi de tout ce qu'il avait pillé au cours de son expédition, et préoccupé de dépenser au plus tôt son avoir en fastueuses ripailles, s'efforçait d'éblouir ses concitoyens par le spectacle de son luxe comme aussi par le récit de ses exploits. [...] Contre ce faste ostentatoire et cette forfanterie dans les propos la malignité publique ne pouvait manquer de s'exercer. L'esprit critique du Grec avait vite saisi ce qu'il y avait de ridicule dans l'attitude du personnage ; la caricature s'en empara, déforma les traits en les amplifiant, les boursouffla jusqu'à l'absurde. Le bravo devint un faux brave, ses succès et ses conquêtes, tant en guerre qu'en amour, se transformèrent en autant de défaites : battu, joué, et bien obligé d'être content. Ainsi chacun se vengeait sans doute des mépris et des insolences que l'aventurier n'avait pas manqué de lui prodiguer, et satisfaisait aussi sa jalousie de n'avoir point participé à ses aventures héroïques, et surtout de n'en avoir pas eu les profits ».

<sup>4</sup> Voir notamment les v. 437-448, où Charançon énumère tous les pays, réels ou purement fantaisistes, qu'il aurait parcourus à la suite de Thérapontigonus, et les peuples que celui-ci aurait vaincus (passage cité *infra*).

<sup>5</sup> Voir notamment les v. 13-76, où, comme dans le *Curculio*, sont énumérés les noms de peuples et de pays, réels ou fantaisistes, qui constituent la liste des succès que s'attribue Pyrgopolinice (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie).

<sup>6</sup> A. Ernout, *Notice* du *Miles gloriosus*, p. 167.

<sup>7</sup> Cf. par exemple le portrait de Hiéronyme, petit-fils et successeur de Hiéron, chez Tite-Live et, plus tard, Silius Italicus, XIV, 93-95, qui dénonce aussi ses mœurs effrénées (*indomitos... mores*, v. 87).

<sup>8</sup> Cf. Hor., *Odes*, IV, 15, 6-8 : *... Parthorum superbis / postibus...*, « les portes orgueilleuses des Parthes » ; Ov., *Fastes*, V, 583-584, à propos des enseignes romaines prises par les Parthes : *Addiderant animos Crassorum funera genti, / cum perii miles signaque duxque simul*, « L'orgueil de ce peuple s'était accru par la mort des Crassus, quand soldats, enseignes et chefs périrent en même temps ».

*Rhodiensis superbos esse aiunt id obiectantes, quod mihi et liberis meis minime dici uelim. Sint sane superbi. Quid id ad nos attinet? Idne irascimini, si quis superbior est quam nos?*<sup>1</sup>

ainsi que les rois étrusques<sup>2</sup> ou les populations de Grande-Grèce ; parmi ces dernières figurent en particulier les Capouans, dont historiens et poètes, à propos de leur défection au cours de la seconde guerre punique, se sont plu à dénoncer non seulement la corruption et la luxure, mais aussi la *superbia*<sup>3</sup>. Il caractérise enfin, dans la propagande romaine, ces Romains contaminés par l'exemple oriental, comme Antoine<sup>4</sup>.

Conséquence probable de cette *superbia*, les peuples d'Orient sont souvent accusés, chez les auteurs latins, de ne pas respecter les lois divines et humaines. Cette *impietas*, ce mépris des dieux ou des valeurs humaines constituent en effet un *topos* qui remonte, là encore, aux guerres médiques et à l'image des Perses véhiculées par la littérature grecque<sup>5</sup>, voire à certaines légendes mythologiques, où certaines figures, comme celle de Médée la

---

<sup>1</sup> « On dit que les Rhodiens sont orgueilleux, reproche que je ne voudrais absolument pas me voir adresser, à moi et à mes enfants. Soit, ils sont orgueilleux. En quoi cela nous concerne-t-il? Êtes-vous irrités de ce que quelqu'un soit plus orgueilleux que vous? » (*Orig.*, livre V, frg. 3 g Chassignet, extrait de l'*oratio pro Rhodiensibus* prononcée par Caton en 167 et insérée dans les *Origines*). Sur l'orgueil des Rhodiens, qui est un lieu commun antique, cf. aussi Tite-Live, XLV, 23, 16 (qui reproduit le discours d'Astymédès, chef de l'ambassade rhodienne, au sénat en 167) ; XLV, 23, 11 et 18-19.

<sup>2</sup> Voir par exemple Salluste, *Catilina*, VI, 7 où l'historien, en parlant de Tarquin le Superbe, parle d'un pouvoir royal transformé « en une orgueilleuse tyrannie », *in superbiam dominationemque* ; un gouvernement annuel confié à deux chefs s'est ensuite substitué à la royauté : *eo modo minime posse putabant per licentiam insolescere animum humanum*, « On pensait par ce moyen empêcher l'âme humaine de concevoir cet esprit d'orgueil que donne l'abus de l'autorité ».

<sup>3</sup> Voir par ex. Cic., *De lege agraria* I, VII, 20 : ... *superbia, nata inibi esse haec ex Campanorum fastidio uidetur*, « Il semble que l'orgueil soit né dans ce même lieu, de l'arrogante satiété des Campaniens » (voir aussi II, 33, 91). Ce trait de caractère des Capouans est développé plus tard chez Tite-Live (VII, 31, 6 : *populus, luxuria superbiaque clarus*, « ce peuple [...] connu de tous pour son faste et son orgueil » ; XXV, 18, 2 et 22, 9), et, à l'époque suivante, chez Silius Italicus dans le portrait qu'il fera des mœurs et des mentalités des Capouans (XI, 33-43 ; voir aussi XI, 127). Aulu-Gelle (I, 14, 2) parle de cette « arrogance campanienne », *superbia Campana*, que révèle l'épithète de Naevius (« Depuis qu'il est descendu aux enfers, Rome ne sait plus parler latin »). Voir aussi, chez Cicéron, *Rep.*, II, 4, un développement analogue pour la ville de Corinthe.

<sup>4</sup> Sur la contamination étrangère, cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>5</sup> Voir par exemple, chez Cicéron, l'utilisation de ce *topos* dans le cadre d'un argument *a fortiori* destiné à prouver l'impiété dont fit preuve Verrès en dérochant les statues du sanctuaire d'Apollon à Délos, île qui, étant consacrée à ce dieu et à Diane, fut toujours entourée d'un grand respect religieux : *Qua ex opinione hominum illa insula eorum deorum sacra putatur, tantaque eius auctoritas religionis et est et semper fuit ut ne Persae quidem, cum bellum toti Graeciae, dis hominibusque, indixissent, et mille numero nauium classem ad Delum adpulissent, quicquam conarentur aut uiolare aut attingere. Hoc tu fanum depopulari, homo improbissime atque amentissime, audebas?*, « D'après cette croyance commune, cette île est regardée comme consacrée à ces divinités et ce sentiment religieux a et a toujours eu une telle autorité que, dans la guerre qu'ils avaient déclarée à la Grèce tout entière, à ses dieux comme à ses habitants, alors qu'ils avaient fait aborder à Délos une flotte qui comptait mille vaisseaux, les Perses eux-mêmes n'ont entrepris d'y rien voler, ni d'y porter atteinte en rien. Et ce sanctuaire, le saccager, ô le plus méchant et le plus insensé des hommes, c'est ce que tu osais ! » (*Seconde action contre Verrès*, I, XVIII, 48). H. de la Ville de Mirmont (note 1), rappelle en effet que selon Hérodote, VI, 97, « Datis, le général de Darius, a rappelé dans leur île les habitants de Délos, qui s'en étaient enfuis, et leur donna l'assurance qu'il ne serait fait aucun mal au pays où deux dieux étaient nés », et que « le scholiaste d'Aristophane explique que, si les Perses respectèrent le temple d'Artémis à Éphèse et le temple d'Apollon à Délos, c'est que les dieux qu'ils vénèrent le plus sont le Soleil et la Lune et qu'ils voyaient dans Apollon et dans Artémis le dieu solaire et la déesse lunaire des Grecs ». Voir aussi les biographies de Cornélius Népos, qui mettent souvent en scène les ruses des Perses (cf. par ex. le récit de la ruse de Pharnabaze, satrape du grand roi, à l'encontre de Lysandre, *Lys.* (VI), chap. 4. ou celui de la trahison des Perses à l'encontre d'Alcibiade (*Alc.* (VII), 10, 3 sq. : *Non tulit hunc satrapes et uiolare clementiam quam regis opes minui maluit. Itaque misit Susamithren et Bagaem ad Alcibiadem interficiendum...*, « L'énergie, en face de [la] mise en demeure [de Lysandre], abandonna le satrape [Pharnabaze] qui aime mieux sacrifier les droits de l'humanité que de voir le grand roi perdre quoi que ce fût. Il fut donc amené à envoyer Susamithrès et Bagée vers Alcibiade pour le tuer »). L'œuvre de Quinte-Curce illustrera plus tard le thème de la cruauté des châtements chez les Perses.

Colchidienne<sup>1</sup> ou celle du roi d'Égypte Busiris<sup>2</sup>, se caractérisent par le degré particulièrement élevé de leur cruauté ou par leur recours fréquent au parjure, à la perfidie.

Ce *topos* de l'*impietas* orientale se manifeste dans la littérature latine sous diverses formes. C'est à ce thème qu'il faut rattacher, notamment, la croyance selon laquelle les relations incestueuses étaient admises par les Perses, et qui est développée, comme nous l'avons constaté, chez plusieurs auteurs, en particulier chez Catulle qui qualifie à ce propos la religion perse d'*impia*<sup>3</sup>. Mais le non respect des lois et des interdits divins et humains se manifeste surtout par le mépris de la justice et de la loyauté, d'où les accusations de mensonge, de ruse, de perfidie et de cruauté si souvent associées, dans les représentations romaines, à la mentalité orientale. La cruauté, en effet, est l'une des caractéristiques principales de certains peuples d'Orient. Elle concerne, bien sûr, les Carthaginois : c'est à ce *topos* qu'il faut rattacher les considérations, déjà évoquées plus haut, portant sur la pratique des sacrifices humains dans la religion des Tyriens et des Carthaginois, mais aussi l'image d'*inhumanitas* associée de manière générale à Carthage, et plus particulièrement à Hannibal<sup>4</sup>. Le courage et la valeur guerrière que les Romains reconnaissent aux Carthaginois semblent, de ce fait, exclusivement tournés vers le mal. L'*Énéide* de Virgile s'est particulièrement fixé le but, dès les premiers vers, de prédire la future bellicosité de Carthage :

*Vrbs antiqua fuit (Tyrii tenuere coloni)  
Karthago, Italiam contra Tiberinaque longe  
ostia, diues opum studiisque asperrima belli*<sup>5</sup>,

cette bellicosité étant encore accrue par le fait que les colons tyriens se soient établis dans le pays des Libyens, cette « race intractable et guerrière » – *genus intractabile bello*<sup>6</sup> – qu'elle devra soumettre et dont elle subira sans doute l'influence. C'est d'ailleurs l'adjectif *fera* que Virgile emploiera au chant X dans la prédiction des guerres puniques par Jupiter devant le conseil des dieux :

<sup>1</sup> Sur le personnage de Médée, voir *supra*.

<sup>2</sup> Le personnage de Busiris, adepte des sacrifices humains et anthropophage, a fourni à la littérature antique d'inspiration morale ou politique l'*exemplum* mythologique par excellence du roi cruel, et le support idéal d'exercices de rhétorique – il est notamment la matière de départ du *Busiris* d'Isocrate, qui appartient au genre rhétorique de l'éloge paradoxal. Il est cité chez plusieurs auteurs latins comme le type du roi cruel : cf. Virgile, *Géorgiques*, III, 4-5 : *quis aut Eurysthea durum / aut inlaudati nescit Busiridis aras ?*, « qui ne connaît l'inflexible Eurysthée ou les autels de l'infâme Busiris ? » ou Ovide, *Art d'aimer*, I, 645-654, qui résume ainsi l'épisode principal de sa légende, celui du sacrifice du devin chypriote Thrasios, qui, pour apaiser la colère de Zeus contre l'Égypte, avait prescrit l'offrande de victimes humaines : *Dicitur Aegyptos caruisse iuuantibus arua / imbribus atque annos sicca fuisse nouem, / cum Thrasius Busirin adit monstratque piari / hospitibus adfuso sanguine posse louem. / Illi Busiris « fies Iouis hostia primus, / inquit, et Aegypto tu dabis hospes aquam. »*, « L'Égypte, dit-on, fut privée des pluies qui fertilisent ses campagnes et connut une sécheresse de neuf années. Thrasius vint trouver Busiris et lui dit qu'il pouvait apaiser Jupiter en versant le sang d'un étranger. « Eh bien ! lui répond Busiris, c'est toi tout le premier qui seras la victime offerte à Jupiter, et c'est toi l'étranger qui donnera de l'eau à l'Égypte » ». Sur la mort de Thrasios, cf. aussi Ovide, *Contre Ibis*, 399-400 et la note correspondante de J. André.

<sup>3</sup> Cf. Catulle, 90, 4 (poème cité *supra*).

<sup>4</sup> Tite-Live, XXI, 4, 9 : *Has tantas uiri uirtutes ingentia uitia aequabant, inhumana crudelitas, perfidia plus quam Punica, nihil ueri, nihil sancti, nullus deum metus, nullum ius iurandum, nulla religio*, « à d'aussi grandes qualités répondait, chez lui, un nombre égal d'énormes défauts, une cruauté inhumaine, une perfidie plus que punique, nul souci du vrai, du sacré, aucune crainte des dieux, aucun respect du serment, aucun scrupule religieux ».

<sup>5</sup> « Il y eut jadis une ville — des colons tyriens l'habitèrent —, Carthage, en face de l'Italie, au loin, et des bouches du Tibre, opulente, intractable en son ardeur guerrière » (*Én.*, I, 12-14). Voir aussi le terme *ferocia* employé en I, 302 : *Volat ille per aera magnum / remigio alarum ac Libyae citus astitit oris. / Et tam iussa facit, ponuntque ferocia Poeni / corda uolente deo*, « [Mercure] vole à travers l'air immense, ses ailes battant comme des rames ; rapide, il a pris terre aux rives de Libye. Aussitôt il exécute ses ordres, les Puniques déposent leur humeur farouche, pressés par le vouloir du dieu ».

<sup>6</sup> Cf. le passage déjà cité *supra* (I, 338-339).

*Adueniet iustum pugnae (ne arcessite) tempus,  
cum fera Karthago Romanis arcibus olim  
exitium magnum atque Alpīs immittet apertas*<sup>1</sup>.

C'est à cette thématique qu'il faut rattacher également le passage du chant I décrivant la découverte par les colons tyriens d'une tête de cheval pleine de feu sur le site de leur future cité ; cette idée de l'*omen* du cheval, qu'elle soit due aux Carthaginois ou aux Romains eux-mêmes, représente en tout cas pour le poète et pour ses lecteurs le symbole de la bellicosité carthaginoise :

*Lucus in urbe fuit media, laetissimus umbrae,  
quo primum iactati undis et turbine Poeni  
effodere loco signum, quod regia Iuno  
monstrarat, caput acris equi ; sic nam fore bello  
egregiam et facilem uictu per saecula gentem*<sup>2</sup>.

Parmi les grands personnages historiques, c'est bien sûr Hannibal, qui, surtout, fut admiré non seulement pour son intelligence et ses capacités de réflexion, mais aussi pour son courage et sa résistance<sup>3</sup> ; l'historiographie latine a, comme on le sait, abondamment célébré ses exploits guerriers, et notamment le franchissement des Alpes et des Pyrénées – qui contribua grandement à forger la légende attachée au personnage – raconté brièvement chez Cornélius Népos, et beaucoup plus longuement chez Tite-Live<sup>4</sup>.

Les auteurs ont aussi beaucoup insisté sur la bellicosité et la cruauté d'Hannibal, qui en ont fait, selon Cicéron, l'ennemi de Rome le plus détesté :

*Cum duobus ducibus de imperio in Italia est decertatum, Pyrrho et Hannibale. Ab altero propter probitatem eius non nimis alienos animos habemus ; alterum propter crudelitatem semper haec ciuitas oderit*<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> « Il viendra, ne le hâte pas ! le juste temps des combats, quand la farouche Carthage sur les collines romaines lancera grande ruine et les Alpes ouvertes » (Virgile, *Énéide*, X, 11-13).

<sup>2</sup> « Un bois s'élevait, au milieu de la ville, épandant l'ombre à profusion. C'est là qu'au commencement les Puniques, battus par les flots et les tempêtes, retirèrent du sol un signe que leur avait annoncé la royale Junon : la tête d'un cheval plein de feu. Incomparable dans la guerre, pourvue de toutes les subsistances, telle serait à travers les siècles leur nation » (Virgile, *Énéide*, I, 441-445). D'après J. Perret (voir la note *ad loc.*, qui renvoie à l'article de J. Bayet, *L'omen du cheval à Carthage*, *R.E.L.*, XIX, 1941, p. 166-190), « ce cheval est celui dont la tête figure sur un certain nombre de monnaies de Carthage : retroussant les lèvres comme pour mordre dans l'attitude bien connue du coup de dent ; c'est apparemment un symbole de victoire militaire ». On trouve chez Silius Italicus, *La guerre punique*, II 406-425 la même anecdote racontant la découverte, lors de la construction de Carthage, d'une tête de cheval de guerre (*caput bellatoris equi*) : « [...] D'après Justin (*Hist. Phil.*, 18, 15-16) et Servius (*ad Aen.*, I, 443), les premiers Carthaginois auraient d'abord trouvé dans leur sol une tête de bœuf, symbole de fertilité, mais aussi d'esclavage. C'est ensuite qu'ils découvrirent une tête de cheval. Or Tite-Live (I, 55, 5-6 ; 5, 57, 7) relate que, sur le Capitole, on déterra une tête d'homme. La légende du cheval de Carthage a donc toutes chances d'être une invention romaine destinée, au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., lors de la fondation d'une nouvelle Carthage, à symboliser, selon la tripartition fonctionnelle des sociétés indo-européennes, la complémentarité de Carthage dans sa subordination à Rome. La tête d'homme représente en effet la première fonction, celle de roi-prêtre et de magicien, le cheval, la vertu guerrière, le bœuf, l'activité agricole » (note de la C.U.F., p. 54). Sur l'*impietas* des Carthaginois, voir aussi Hor., *Odes*, IV, 4, 46-48 : « ... *impio / uastata Poenorum tumultu / fana...*, « nos sanctuaires dévastés par le déchaînement impie des Puniques » ; IV, 8, 17 : *incendia Carthagini impiae*, « l'incendie de l'impie Carthage ».

<sup>3</sup> Tite-Live, XXI, 4, 5-8 ; XXVIII, 12, 2-4 ; XXX, 28, 4 ; cf. aussi, par exemple, le récit de la conduite héroïque des deux Carthaginois qui se firent enterrer vivants pour le bénéfice de leur cité, chez Salluste, *Jugurtha*, LXXIX.

<sup>4</sup> Voir notamment Tite-Live, XXI, 23, 4 et 29, 7.

<sup>5</sup> « Deux hommes de guerre nous ont disputé la domination de l'Italie, Pyrrhus et Hannibal : la loyauté du premier nous empêche d'avoir pour lui trop d'antipathie, la cruauté du second le fera toujours détester de notre cité » (*De amicitia*, VIII, 28). Pyrrhus et Hannibal sont également opposés dans le *De Off.*, I, 38. Pyrrhus était par ailleurs connu pour son manque de discernement, comme l'indique déjà Ennius, *Annales*, livre VI, frg. XIV Skutsch (*stolidum genus Aeacidarum : / bellipotentes sunt magis quam sapientipotentes*). O. Skutsch (*The Annals of Quintus Ennius*, p. 358-359) commente ainsi ce fragment : « Pyrrhus' lack of judgement and his inability to make use of his opportunities were notorious ». Sur la haine dont Hannibal était l'objet, cf. aussi Hor. *Épod.*, XVI, 8 : *parentibusque abominatus Hannibal*, « Hannibal exécré des parents ».

Tite-Live, dans le portrait qu'il donne au livre XXI de ce protagoniste de la seconde guerre punique, fait d'ailleurs de sa *crudelitas* l'un des principaux traits de son caractère<sup>1</sup>. On sait que les auteurs latins, poètes ou prosateurs, ont accusé la nation carthaginoise, de manière générale, de pratiquer des châtiments d'une extrême cruauté, dont l'histoire de Régulus constitue un *exemplum* des plus caractéristiques<sup>2</sup> ; mais les *exempla* relatifs aux actes de cruauté d'Hannibal sont privilégiés. Dans son discours prononcé en 216 devant les Campaniens, au livre XXIII de l'*Histoire romaine*, Varron accuse même Hannibal de cannibalisme et d'autres cruautés inouïes, utilisant à des fins rhétoriques, en faveur de la propagande anti-carthaginoise, ce préjugé de *crudelitas* attaché à cette nation :

*Hunc natura et moribus immitem ferumque insuper dux ipse efferauit, pontibus ac molibus ex humanorum corporum strue faciendis et, quod proloqui etiam piget, uesci corporibus humanis docendo*<sup>3</sup>.

Le fait que le général punique ne soit parfois même pas nommé tend à montrer, précisément, l'ampleur de ce *topos* dans la littérature et les représentations romaines. Le *Contre Ibis* d'Ovide l'utilise dans une comparaison où Hannibal est simplement désigné, comme il arrive souvent chez les auteurs latins, par l'adjectif substantivé *Poenus* :

<sup>1</sup> XXI, 4, 9 ; XXI, 16, 3.

<sup>2</sup> La cruauté des Carthaginois se révèle tout particulièrement, en effet, dans le sort qu'ils réservèrent à Régulus, et de nombreux auteurs ont célébré ce héros de la première guerre punique. Voir par ex. Cicéron, *De Officiis*, III, 27, 99-100, qui résume ainsi son histoire tragique : *M. Atilius Regulus, cum consul iterum in Africa ex insidiis captus esset duce Xanthippo Lacedaemonio, imperatore autem patre Hannibalis Hamilcare, iuratus missus est ad senatum ut, nisi redditi essent Poenis captiui nobiles quidam, rediret ipse Carthaginem. [...] Cuius cum ualuisset auctoritas, captiui retenti sunt, ipse Carthaginem rediit neque eum caritas patriae retinuit nec suorum. Neque uero tum ignorabat se ad crudelissimum hostem et ad exquisita supplicia proficisci, sed ius iurandum conseruandum putabat*, « M. Atilius Regulus, consul pour la seconde fois, avait été fait prisonnier en Afrique, dans une embuscade, tendue par le lacédémonien Xanthippe, sous le haut commandement du père d'Hannibal, Hamilcar ; il fut envoyé au sénat, après avoir juré que si certains prisonniers de marque n'étaient pas rendus aux Carthaginois, lui-même rentrerait à Carthage. [...] Son autorité fit impression, les prisonniers furent gardés, lui-même retourné à Carthage et ni l'affection de sa patrie ni celle des siens ne le retinrent. Et en vérité il n'ignorait pas alors, qu'il partait vers l'ennemi le plus cruel et vers des supplices raffinés, mais il pensait devoir tenir son serment » ; cf. aussi *Contre Pison*, XIX, 43 : *Nec mihi ille M. Regulus, quem Carthaginenses resectis palpebris inligatum in machina uigilando necauerunt supplicio uidetur adfectus...*, « Ni le grand M. Regulus, à qui les Carthaginois coupèrent les paupières et qu'ils mirent à mort, attaché sur un échafaud, en le privant de sommeil, ne me semble avoir subi un supplice... » ; Horace, *Odes*, III, 5, 49-50 : *atqui sciebat quae sibi barbarus / tortor pararet*, « Et pourtant [Régulus] savait quelles tortures lui préparait le bourreau barbare » (*barbarus* peut être pris ici au sens d'« étranger », mais suggère aussi l'idée de cruauté barbare) ; Ovide, *Contre Ibis*, 281-282 : *uel quae qui redimi Romano turpe putauit / a duce Cinyphio pertulit, ipse feras*, « ou bien que les tourments infligés par le général Cinyphien à celui qui jugea honteux le rachat d'un Romain, tu les souffres toi-même » (sur l'adjectif *Cinyphius*, équivalent ici de *Libycus* ou *Poenus*, et les problèmes concernant l'établissement du texte pour le v. 282, voir la note de J. André, p. 16) ; Tite-Live, *Per.*, XVIII, 7.

<sup>3</sup> « Ce soldat, que sa nature et ses mœurs ont rendu cruel et sauvage, son chef lui-même l'a encore ensauvagé en lui faisant faire des ponts et des chaussées avec des morceaux de corps humains et en lui apprenant, il m'en coûte même de le dire, à s'alimenter avec de la chair humaine » (Tite-Live, XXIII, 5, 12 ; voir aussi le même thème au § suivant). Sur le cannibalisme supposé des Carthaginois, et la cruauté d'Hannibal, voir la note 11 de P. Jal : « Le cannibalisme attribué ici aux Carthaginois n'est mentionné par aucune autre source (à noter que Tite-Live met l'accusation dans la bouche du consul romain). Polybe 9, 24, 5-6 précise qu'il s'agissait là d'un conseil donné à Hannibal par un certain Monomachos – conseil du reste non suivi – dans le cas d'une pénurie de vivres dans l'armée punique (cf. Dion Cassius, frgt 57, 3). Tite-Live avait déjà dénoncé en 21, 4, 9 l'*inhumana crudelitas* d'Hannibal. Florus 1, 22 (2, 6), 18, après Valère Maxime (9, 2, ext. 2), nomme le torrent (le cours en est inconnu) sur lequel aurait été édifié le pont de cadavres, le Vergelle(s), alors que Silius Italicus 8, 669 parle de l'Aufide ». Sur la cruauté d'Hannibal, voir aussi Tite-Live, XXI, 57, 14 ; XXII, 59, 13-14 et 17 ; XXIV, 45, 13.

*Vt quos Poenus mersit putealibus undis  
et iacto canas puluere fecit aquas*<sup>1</sup>.

Mais le stéréotype de l'impiété et de la cruauté orientales, bien loin de se limiter aux Carthaginois, concerne encore beaucoup d'autres peuples. À la fin de l'époque républicaine et au cours de la période augustéenne, elle s'applique notamment aux Parthes, qui, en tant que peuple asiatique et ennemi de Rome, se voient accusés, eux aussi, d'*impietas* et de *crudelitas*. Ce thème apparaît par exemple dans un passage de l'*Art d'aimer*, où Ovide oppose les armes sacrées – *pia tela* – que C. César porte au nom d'Auguste, son père, aux flèches impies des Parthes – *sceleratae sagittae* –, cette dernière image faisant référence à la fois à l'arme favorite de ce peuple et à un fait d'actualité relatif aux dissensions de la monarchie parthe :

*Induit arma tibi genitor patriaeque tuusque ;  
hostis ab inuito regna parente rapit.  
Tu pia tela feres, sceleratas ille sagittas ;  
stabit pro signis iusque piumque tuis.  
Vincuntur causa Parthi, uincantur et armis.  
Eoas Latio dux meus addat opes*<sup>2</sup>.

Comme c'était le cas, avant eux, pour les Carthaginois, les Parthes se caractérisent par une bellicosité agressive, tournée vers le mal ; Ovide affirme d'ailleurs, un peu plus loin, leurs liens privilégiés avec Mars, en accolant l'adjectif possessif *tuus* au nom du dieu :

*Parthe, malum iam nunc Mars tuus omen habet*<sup>3</sup>.

Quant aux Grecs, ils n'échappent pas non plus, dans les représentations romaines, à ce *topos* lié à l'Orient, en relation, notamment, avec les connotations négatives qui accompagnent traditionnellement le régime monarchique et le cas particulier représenté par les royautes et tyrannies hellénistiques. On connaît l'utilisation que fit par exemple la littérature latine, dans le domaine de la morale, de la philosophie ou de la réflexion politique, du lieu commun de la

---

<sup>1</sup> « [Péris] comme ceux qu'un général punique noya dans un puits dont il blanchit de terre les eaux » (*Contre Ibis*, 389-390). « La ville d'Acerra, en Campanie, fut prise, pillée et incendiée en 216 par Hannibal qui en fit jeter les sénateurs dans un puits qu'il fit combler ; cf. Liv., 23, 17, 4-8 ; Val. Max., 9, 6, ext. 2 ; App., *Pun.*, 63 » (J. André, note 8 au v. 390).

<sup>2</sup> « Celui qui t'a donné tes armes, c'est le père de la patrie, qui est aussi le tien ; l'ennemi, lui, arrache le pouvoir à la résistance d'un père. Tu porteras, toi, des armes sacrées, lui des flèches parjures. On verra, devant tes étendards, marcher la sainte justice. Inférieurs par leur cause, puissent-ils être inférieurs aussi par les armes ! Que mon héros apporte au Latium les richesses de l'Orient » (*A. A.*, I, 197-202). Voir aussi Hor., *Od.*, IV, 15, 23 : *infidi... Persae*, « les Perses déloyaux ».

<sup>3</sup> « Ô Parthe, désormais c'est un présage funeste qu'a pour toi Mars, ton dieu favori » (*A. A.*, I, 212).

cruauté des tyrans siciliens – Phalaris<sup>1</sup>, Denys l'Ancien<sup>2</sup>, ou Agathocle<sup>3</sup> entre autres – dont la simple évocation fait naître instantanément des images de torture, de châtiments cruels et raffinés, comme dans cette hyperbole d'Horace :

*invidia Siculi non inuenere tyranni  
maius tormentum...*<sup>4</sup>

Le même *topos* s'applique encore à bien d'autres rois ou tyrans d'Orient, ainsi qu'à Alexandre, dont les manifestations de cruauté ont été mises, par les auteurs antiques, sur le compte de l'influence perse, et plus globalement orientale, qui s'exerça sur le roi macédonien au cours de son expédition en Asie.

Enfin, plus souvent encore que leur *superbia*, leur *impietas* ou leur *crudelitas*, c'est leur *perfidia* que les auteurs latins de cette période ont reproché aux Orientaux ; ce *topos* rassemble en effet un grand nombre de peuples asiatiques, et tout particulièrement les Phéniciens et leurs descendants carthaginois :

*Fallacissimum genus esse Phoenicum omnia monumenta uetustatis atque omnes  
historiae nobis prodiderunt. Ab his orti Poeni multis Carthaginensium rebellionibus,  
multis uiolatis fractisque foederibus nihil se degenerasse docuerunt*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> On disait que Phalaris, tyran d'Agrigente vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., avait fait construire par le sculpteur Périllos un taureau de bronze dans lequel il faisait brûler des victimes humaines ; l'inventeur et peut-être le tyran lui-même auraient péri de ce supplice. Il représente, parmi d'autres, le type du roi cruel, depuis Pindare. Il est mentionné à de nombreuses reprises chez les auteurs latins ; Cicéron fait plusieurs allusions à sa cruauté légendaire, par exemple dans le *De diu.* (I, 23, 46 : *inmanis... crudelitas*), le *De Rep.* (I, 28, 44 : *crudelissimus ille Phalaris*, « le très cruel Phalaris ou le *De Off.*, II, 7, 26 (*Testis est Phalaris cuius est praeter ceteros nobilitata crudelitas...*, « Témoin Phalaris dont, plus que tous les autres, la cruauté est restée fameuse ») et III, VI, 29 (*Phalarim, crudelem tyrannum et immanem*, « Phalaris, tyran cruel et monstrueux ». Ovide, *Contre Ibis*, 339-440, le qualifie de *ferox*. Sur le taureau de Phalaris, voir par exemple Cic., *De Rep.*, III, 31, 43 : ... *inclusorum hominum gemitu mugiebat taurus*, « ... Le taureau faisait entendre un mugissement qui était le mugissement des hommes qu'il tenait enfermés » et la note 5, p. 74 d'E. Bréguet, qui précise que « Polybe (12, 25, 1-3) et Diodore (13, 90, 4-6) rapportent que le taureau fut amené à Carthage, dans le butin qu'Hamilcar avait fait en Sicile, puis rapporté à Agrigente, après la destruction de Carthage, par Scipion Émilien » ; *De fin.*, V, 28, 85 ; *Tusc.*, II, 7, 17-18 ; V, 26, 75 ; V, 31, 87 ; *Contre Pison*, XVIII, 42 ; *Corresp.*, CCCIV, 2, t. V (*Att.*, VII, 12) ; *Ov.*, *A. A.*, I, 651-652 : *Et Phalaris tauro uiolenti membra Perilli / torruit ; infelix inbuat auctor opus*, « Phalaris aussi fit brûler dans le taureau les membres du cruel Perillus ; le malheureux inventeur arrosa son œuvre de son sang » ; *Tr.*, III, 11, 39-54 ; V, 1, 53-54 ; V, 12, 47-48 ; *Pont.*, II, 9, 44 ; III, 6, 41-42.

<sup>2</sup> Voir par ex. Cornélius Népos, *Les Rois* (XXI), 2, 2 : *Vnus item Siculus, Dionysius prior. Nam et manu fortis et belli peritus fuit et, id quod in tyranno non facile reperitur, minime libidinosus, non luxuriosus, non auarus, nullius denique rei cupidus nisi singularis perpetuae imperii ob eamque rem crudelis ; nam dum id studuit munire, nullius pepercit uitae quem eius insidiatorem putaret*, « Un seul roi aussi célèbre en Sicile, Denys l'Ancien, qui eut de la valeur personnelle avec de l'habileté à la guerre et se montra – mérite rare chez un tyran – exempt de débauche, de luxe et de cupidité, qui en un mot n'eut de passion que pour un objet : la possession d'un pouvoir absolu et à vie, ce qui l'amena à se montrer cruel. Car pour assurer la sécurité de sa domination il sacrifia quiconque lui parut la menacer » ; *Dion* (X) à propos de la cruauté de Denys l'Ancien (*crudelitas*, X, 1, 3 ; *crudelissimum nomen tyranni sua humanitate leniebat*, « le nom de tyran, ce symbole de cruauté, était moins haï à cause de sa douceur à lui » ; Cicéron, *De Officiis*, II, 7, 24-25 : *Etenim qui se metui uolent, a quibus metuentur, eosdem metuunt ipsi necesse est. Quid enim ? Censemus superiorem illum Dionysium quo cruciatus timoris angustatum, qui cultros metuens tonsorios candente carbone sibi adurebat capillum ?*, « Car en fait ceux qui voudront être craints, craindront eux-mêmes, inévitablement, ceux-là mêmes qui les craindront. Eh quoi en effet ? Mesurons-nous quel tourment de la crainte oppressait habituellement Denys l'Ancien, lui qui, par peur des rasoirs se brûlait la barbe avec un charbon ardent ? ». Denys l'Ancien doit également sa célébrité à l'anecdote selon laquelle il invita l'un de ses courtisans, nommé Damoclès, qui ne cessait de vanter le bonheur de la royauté, à prendre sa place au cours d'un banquet, et lui fit voir une épée nue suspendue au-dessus de sa tête par un crin de cheval, symbolisant le caractère précaire de ce bonheur (Cicéron, *Tusc.*, V, 21, 61).

<sup>3</sup> Agathocle, tyran de Syracuse, est notamment connu comme l'un de ces rois qui soumettaient les hommes à l'épreuve du vin. Horace, *Art poétique*, 434-436 fait sans doute allusion à Agathocle : *Reges dicuntur multis urgere culillis / et torquere mero, quem perspexisse laborent / an sit amicitia dignus*, « Les rois, dit-on, harcèlent de coupes sans nombre et soumettent à la torture du vin l'homme qu'ils ont à cœur de pénétrer pour voir s'il est digne de leur amitié » (cf. la note 3, p. 224, de F. Villeneuve).

<sup>4</sup> « Les tyrans de Sicile n'ont pas inventé de pire torture que l'envie » (Horace, *Épîtres*, I, 2, 58-59). Voir aussi le portrait de Hiéronyme, roi de Syracuse, chez Tite-Live, XXIV, chap. 5.

<sup>5</sup> « La race la plus fourbe est celle des Phéniciens, tous les témoignages de l'antiquité, tous les récits de l'histoire nous l'apprennent. Les Puniens, qui en sont issus, nous ont prouvé, par les nombreuses rébellions des Carthaginois, par la violation et la répudiation de maints traités, qu'ils n'en avaient nullement dégénéré » (Cicéron, *Pro M. Aemilio Scauro oratio*, XIX, 42). Cette réputation des Phéniciens est déjà attestée dans l'*Odyssée*, XIV, 287 sq. et XV, 415 sq. Voir aussi, par ex. *De fin.*, IV, 20, 56, où il est question de Zénon était de Citium (dans l'île de Chypre) : *Postea tuus ille Poenulus (scis enim Citieos, clientes tuos, e Phoenicia profectos), homo igitur acutus, causam non obtinens repugnante natura, uerba uersare coepit*, « Après coup, ton petit Phénicien (car tu sais que les gens de Citium, tes clients, sont originaires de la Phénicie), un malin par conséquent, voyant qu'il n'avait pas cause gagnée, puisque la nature était contre lui, s'avisait de jouer avec les mots ».

On connaît l'ampleur du thème de la *fides Punica* chez les auteurs latins, déjà présent chez Plaute à travers le personnage d'Hannon du *Poenulus*, qui, malgré l'image étonnamment positive que le poète comique en donne par ailleurs<sup>1</sup>, se voit attribuer de grandes facultés de dissimulation et de ruse. Milphion, qui interprète les pleurs d'Hannon comme la preuve qu'il joue admirablement le rôle du père dont les filles ont été enlevées pendant leur enfance, le qualifie de *callidus* et de *subdolos* :

... *MI. Eu, hercle mortalem catum,  
malum crudumque et callidum et subdolum !  
Vt adflet, quo illud gestu faciat facilius !  
Me quoque dolis iam superat architectonem*<sup>2</sup>.

Un peu plus loin, alors qu'Hannon vient de lui avouer qu'il parle latin, Milphion dénonce sa dissimulation en agrémentant ses propos de termes qui, malgré les difficultés de traduction qu'ils présentent, peuvent vraisemblablement être compris comme des injures racistes :

*MI. At hercle te hominem et sycophantam et subdolum,  
qui huc aduenisti nos captatum, migdilix,  
bisulci lingua, quasi proserpens bestia*<sup>3</sup>.

Par la suite, le thème de la *fides Punica* est constamment repris chez les auteurs, prosateurs ou poètes, ayant évoqué les guerres puniques ; Virgile l'applique même aux premiers colons tyriens de Carthage, lorsque Vénus, au chant I de l'*Énéide*, exprime ses craintes face aux Tyriens « à la langue double » :

*Quippe domum timet ambiguum Tyriosque bilinguis*<sup>4</sup>.

Il apparaît en particulier dans le *topos* historique de la violation des traités par les Carthaginois, considérée comme la cause principale des guerres puniques ; ce thème se trouve déjà, par exemple, dans les *Origines* de Caton<sup>5</sup>, avant d'être développé plus amplement chez

<sup>1</sup> Voir, à ce sujet, cette analyse du personnage par A. Ernout dans la *Notice* du *Poenulus*, p. 167 : « Quant à Hannon, il est figuré, lui aussi, d'une façon surprenante. Au lieu de nous peindre un Carthaginois muni de tous les défauts, réels ou légendaires, de sa race, Plaute le présente comme un modèle de piété et d'amour paternel plus fait pour attendre que pour indigner – et la seule concession qu'il fasse à l'opinion publique, c'est d'imaginer qu'il est dissimulé : « En outre il sait toutes les langues ; mais il fait semblant, sciemment, de ne pas les savoir. C'est un vrai Carthaginois, c'est tout dire » (v. 112-113). Encore le trait n'est-il imaginé que pour introduire une série de jeux de mots, assez plats, dans les traductions du punique improvisées par Milphion ». Voir aussi J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 64.

<sup>2</sup> « Bravo, ma foi ! Oh l'habile homme, et malin, et dur à cuire, et roué, et rusé ! Comme il pleure à propos pour faciliter le succès de notre plan ! Il me surpasse en fourberies, moi l'ingénieur en chef » (*Poenulus*, 1107-1110).

<sup>3</sup> « Et toi, par Hercule, il faut que tu sois un hypocrite et un fourbe pour venir ici essayer de nous attraper, migdilix, serpent à double langue » (*Poenulus*, 1032-1034). Sur *migdilix*, mot dont le sens est inconnu, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie. La fourberie typiquement carthaginoise d'Hannon apparaît aussi aux v. 1089-1090, où Milphion, s'adressant à Hannon, emploie à nouveau d'adjectif *subdolos* (... *MI. Potin tu fieri subdolos ? / HA. Inimico possum ; amico insipientia est*, « MILPHION. – Peux-tu te montrer fourbe ? HANNON. – Envers en ennemi, oui ; envers un ami, ce serait folie ») et aux v. 1124-1126 à propos de la nourrice Giddénis à propos de laquelle Milphion, la voyant reconnaître son maître Hannon, pense qu'elle aussi joue un rôle (... *MI. Ecce autem mala ! / Praestrigiator hic quidem Poenus probust ; / perduxit omnis ad suam sententiam*, « MILPHION. – Voyez la friponne, elle aussi ! Notre Carthaginois c'est un vrai sorcier ; il les tourne tous comme il veut »).

<sup>4</sup> « [Vénus] craint en effet cette maison douteuse et les Tyriens à la langue double » (*Énéide*, I, 661). Voir aussi Horace, *Odes*, III, 5, 33, où la périphrase *perfidii hostes* « les ennemis perfides », désigne les Carthaginois dans les paroles de Régulus.

<sup>5</sup> *Orig.*, IV, frg. 9 Chassignet : *Deinde duoeticesimo anno post dimissum bellum, quod quattuor et uiginti annos fuit, Carthaginienses sextum de foedere decessere*, « Ensuite, vingt-deux ans après la fin de la guerre qui avait duré vingt-quatre ans, les Carthaginois violèrent le traité pour la sixième fois ». Sur la date de 219 av. J.-C. considérée par Caton comme le début de la seconde guerre punique, cf. la note 1 de M. Chassignet, p. 90-91 : « Le mot *bellum* désignant ici la première guerre punique qui s'est achevée en 241 avant J.-C., Caton fait remonter à 219 la reprise des hostilités entre Rome et Carthage. Il fixe donc le point de départ de la deuxième guerre punique à la prise de Sagonte qui eut lieu à l'automne 219 (Pol. III, 17, 9 ; Liv. XXI, 15, 3) et non au franchissement de l'Èbre qui ne date que de 218 (Pol. III, 35, 2) [...]. » La déformation historique concernant les origines de la seconde guerre punique se manifeste déjà dans ce passage : « [...] le nombre même des violations est exagéré. Même ton belliqueux à l'égard de Carthage dans un passage du discours *De bello Carthaginiensi* tenu probablement par Caton en 150, un an avant sa mort : *Carthaginienses nobis iam hostes sunt ; nam qui omnia parat contra me, ut quo tempore uelit, bellum possit inferre, hic iam mihi hostis est, tametsi nondum armis agat* (frg. 195 O.R.F.<sup>5</sup>) [...] » (*id.*, *ibid.*, note 4, p. 91).



d'autres auteurs comme Cicéron<sup>1</sup> ou Tite-Live<sup>2</sup>. Chez ce dernier, la *perfidia* carthaginoise apparaît comme un leitmotiv présent dans tous les livres traitant des guerres puniques, en particulier dans les récits de bataille<sup>3</sup>. Ce lieu commun s'attache particulièrement, comme on le sait, à la figure d'Hannibal, auquel Tite-Live, dans une expression restée célèbre, prête une « perfidie plus que punique », *perfidia plus quam Punica*<sup>4</sup>, et qui, chez nombre d'auteurs, se voit attribuer le qualificatif *perfidus*, comme dans le souvenir des guerres puniques rappelé par Ovide dans ses *Fastes* :

... *Mentis delubra uidemus  
uota metu belli, perfide Poene, tui*<sup>5</sup>.

La perfidie carthaginoise, devenue proverbiale au moment des guerres puniques, semble d'ailleurs avoir fourni l'un des thèmes privilégiés de la rhétorique. La *Rhétorique à Hérennius* propose ainsi deux exemples de figures dans lesquels sont cités les Carthaginois et leur fourberie : le premier est un exemple d'« embrassement » figure de style réunissant la reprise et l'anaphore, où l'ensemble des griefs romains à l'égard de Carthage – et en premier lieu sa coutume de violer les traités – sont rassemblés :

*Qui sunt qui foedera saepe ruperunt ? Kartaginienses. Qui sunt qui crudele bellum gesserunt ? Kartaginienses. Qui sunt qui Italiam deformauerunt ? Kartaginienses. Qui sunt qui sibi postulant ignosci ? Kartaginienses. Videte ergo quam conueniat eos inpetrare*<sup>6</sup> ;

le second un exemple de personnification ou prosopopée, où la ville de Rome se plaint des ruses de la *malitiosa Kartago* :

<sup>1</sup> Voir par ex. Cic., *De Off.*, I, 12, 38 : ... *cum Latinis, Sabinis, Samnitibus, Poenis, Pyrrho de imperio dimicabatur. Poeni foedifragi, crudelis Hannibal, reliqui iustiores*, « [...] tandis que dans les guerres contre les Latins, les Sabins, les Samnites, les Carthaginois, Pyrrhus, on combattait pour la domination. Les Carthaginois, certes, violaient les traités et Hannibal était cruel, tous les autres étaient plus justes ».

<sup>2</sup> Cf. par exemple *Per.*, XIV, 9 : *Carthaginiensium classis auxilio Tarentinis uenit, quo facto ab his foedus uiolatum est*, « La flotte carthaginoise vint au secours des Tarentins ; par là, ces derniers violèrent le traité » et la note 11 de P. Jal : « Cette arrivée de la flotte carthaginoise, qui aurait eu lieu en 272, est considérée par la plupart des historiens [...] comme une invention annalistique destinée à provoquer un *casus belli* justifiant l'entrée en guerre de Rome, sept ans plus tard (cf. Tite-Live, 21, 10, 8 : première guerre punique), contre Carthage. Celle-ci était encore, à cette date, l'alliée de Rome (cf. *Per.* 13, 10) ». Voir aussi XXVIII, 44, 4 ; XXX, 22, 6 et 23, 7 ; XXX, chap. 25 ; XXX, 30, 27 ; XXX, 31, 3 ; XXX, 32, 7 ; XXX, 37, 1 ; XXX, 42, 20-21 ; XXXIV, 31, 3.

<sup>3</sup> Pour la première guerre punique, voir par exemple *Per.*, XVII, 1 : *Cn. Cornelius consul a classe Punica circumuentus et per fraudem, ueluti in conloquium euocatus, captus est*, « Le consul Cn. Cornélius fut cerné par la flotte punique et fait prisonnier par ruse, car on avait feint de l'inviter à une entrevue ». Pour la seconde, voir, entre autres, XXII, 22, 15 ; XXII, chap. 48 ; XXVI, 17, 15 ; XXVII, 33, 9 (emploi de l'expression *fraus Punica*, récurrent dans le livre XXVII, cf. l'*Introduction* de P. Jal, p. LIII) ; XXVII, 2, 12 ; XXVII, 12, 8 ; XXVII, 26, 2 ; cf. aussi XXVII, 26, 5-6 ; XXVII, chap. 28. Le thème de la perfidie punique sera plus tard l'un des leitmotifs des *Punica* de Silius Italicus, à propos duquel Martial écrira : *qui periuria barbari furoris / ingenti premis ore perfidosque / astus Hannibalis leuisque Poenos / magnis cedere cogis Africanis*, « toi qui d'une voix puissante flétris les parjures d'une frénésie barbare, et contrains les ruses déloyales d'Annibal et les perfides Carthaginois à reconnaître la victoire du grand Africain » (*Épigrammes*, IV, 14, 2-4).

<sup>4</sup> Tite-Live, XXI, 4, 9 ; voir aussi XXI, 34, 1 ; XXII, 6, 12 ; XXII, 23, 4 ; XXII, chap. 28. Une « ruse punique », *Punicus astus*, est encore attribuée à Hannibal dans le récit de l'entrevue, racontée par Tite-Live – d'après l'annaliste Claudius Quadrigarius – au livre XXXV, chap. 14, entre Scipion l'Africain et Hannibal à Éphèse, et au cours de laquelle le Carthaginois aurait répondu de manière alambiquée – *perplexum responsum* – à une question posée par le général romain (cf. Claudius Quadrigarius, *Annales*, frg. 65, 6 : *Et perplexum Punico astu responsum et improuisum adsentationis genus Scipionem mouisse, quod e grege se imperatorum uelut inaestimabilem secreuisset*, « Cette réponse alambiquée, empreinte de la ruse punique, et le côté imprévu de la flatterie frappèrent Scipion, parce qu'il l'avait distingué du troupeau des généraux comme quelqu'un d'exceptionnel »).

<sup>5</sup> « Nous voyons qu'un sanctuaire [...] a été voué [à la Sagacité, *Mens*] au temps où l'on craignait ta guerre, perfide Punique » (*Fastes*, VI, 241-242). Ovide fait ici allusion au temple voué à *Mens* après la bataille de Trasimène, et qui consacre l'opposition entre la perfidie des Carthaginois et les dispositions d'esprit inverses des Romains, attachés à la Raison, à la réflexion. Cf. aussi *ibid.*, III, 148 : *ad spatium belli, perfide Poeni, tui*, « jusqu'au temps de la guerre avec le perfide Carthaginois ». Sur la perfidie d'Hannibal, voir aussi, par exemple, Hor., *Odes*, IV, 4, 49 (*perfidus Hannibal*, « le perfide Hannibal »).

<sup>6</sup> « Quels sont ceux qui ont souvent rompu les traités ? Les Carthaginois. Quels sont ceux qui ont mené une guerre cruelle ? Les Carthaginois. Quels sont ceux qui veulent qu'on leur pardonne ? Les Carthaginois. Jugez donc combien ils méritent d'obtenir satisfaction » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 20). Selon G. Achard, note 99, p. 151, « on a généralement estimé que ce propos s'inspirait d'un discours de Caton l'Ancien [...] ».

... quam dolis malitiosa Kartago, uiribus probata Numantia, disciplinis erudita  
Corinthus labefactare non potuit, eam patimini nunc ab homunculis deterrumis  
proteri atque conculcari ?<sup>1</sup>

De même, dans le *De inuentione* de Cicéron, la valeur proverbiale de la perfidie carthaginoise apparaît dans un exemple d'argumentation :

*Ac primo quidem decipi incommodum est ; iterum, stultum ; tertio, turpe.  
Cartaginienses autem persaepe iam nos fefellerunt. Summa igitur amentia est in  
eorum fide spem habere quorum perfidia totiens deceptus sis*<sup>2</sup>.

La perfidie, la dissimulation et la ruse ne sont pas, toutefois, l'apanage des Carthaginois ou des peuples qui leur sont apparentés<sup>3</sup> ; elles s'appliquent également, on l'a dit, à d'autres Orientaux. Ce thème développé à l'encontre des Carthaginois au moment des guerres puniques semble en effet avoir été réactivé au moment des conflits entre Rome et l'empire des Parthes, et associé de façon comparable à ce peuple – sous ses différentes dénominations de Parthes, de « Perses » ou de « Mèdes » – avec en arrière-plan, probablement, les représentations que véhiculait déjà la littérature grecque à propos des Perses du temps des guerres médiques<sup>4</sup>. Horace, dans l'une de ses *Odes*, emploie l'adjectif *infidi* à propos des Parthes, seuls parmi les peuples énumérés dans ce passage du poème à recevoir ce qualificatif :

*Non qui profundum Danuuium bibunt  
edicta rumpent Iulia, non Getae,  
non Seres infidique Persae,  
non Tanain prope flumen orti*<sup>5</sup>.

Le *topos* littéraire relatif à la technique de guerre des Parthes, dont il a déjà été question plus haut, consistant à lancer des flèches vers l'ennemi tout en lui tournant le dos pour prendre la fuite, a lui aussi contribué à servir cette thématique de la perfidie parthe ; Ovide l'utilise dans

<sup>1</sup> « Alors que les ruses subtiles de Carthage, la puissance reconnue de Numance, la science consommée de Corinthe n'ont pu m'ébranler, vous souffrez maintenant que je sois terrassée et piétinée par de minables scélérats » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 66).

<sup>2</sup> « Être trompé une première fois, c'est fâcheux, une deuxième fois, c'est de la stupidité, une troisième fois, c'est une honte. Or, les Carthaginois nous ont déjà très souvent trompés. C'est donc le comble de la folie que de faire confiance à la loyauté de gens dont la perfidie nous a si souvent bernés » (*De inuentione*, I, 39, 71). Dans les *Héroïdes* d'Ovide, Didon renverse ce *topos* rhétorique en adressant à Énée le reproche de perfidie habituellement attribuée aux Carthaginois (VII, 67-68 : *Protinus occurrent falsae periuria linguae / et Phrygia Dido fraude coacta mori*, « Aussiôt s'évoqueront les parjures de ta langue menteuse et Didon forcée de mourir par ta fourberie phrygienne »).

<sup>3</sup> C'est le cas, par exemple, des Sardes, considérés comme un peuple formé d'éléments carthaginois et africains. Ils sont notamment l'objet des critiques de Cicéron : « S'agissant des Sardes [...], Cicéron affiche un vif dégoût. Il nomme les fondateurs de leur patrie « un ramas de Carthaginois et d'Africains » expulsés de chez eux, remarque que, déjà, les Phéniciens et les Carthaginois, leurs lointains ancêtres, étaient réputés pour leur perfidie, et prétend que leur immoralité héréditaire a été aggravée par les croisements dont ils sont issus » (J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p.139 ; les citations proviennent du discours *Pro Aemilio Scauro*, XIX, 42 sq.).

<sup>4</sup> Cette perfidie perse est évoquée, entre autres, dans l'un des *exempla* du *Contre Ibis* d'Ovide : « *Vtque necatorum Darei fraude secundi, / sic tua subsidens deuoret ora cinis*, « Comme les victimes de la perfidie du second Darius, qu'une couche de cendre dévore ta face » (315-316). Sur cet épisode, voir la note 4 de J. André : « Darius II Ochus qui, selon Val. Max., 9, 2, ext. 6, se défît de ceux qui l'avaient aidé à renverser les Sept Mages en les précipitant dans un lieu enclos de murs et rempli de cendres brûlantes (*fraude*, parce que, toujours selon Val. Max., il avait juré de ne jamais toucher aux conjurés ses complices). Mais, dans Hérodote, 3, 70 sq., le crime est attribué à Darius I et, si Justin attribue le meurtre des mages à une onjuration dont faisait partie le futur Darius II (I, 9, 4-23), il ne souffle mot du crime dont parle Ovide ».

<sup>5</sup> « On ne verra point les décisions juliennes violées par ceux qui boivent les eaux profondes du Danube, ni par les Gètes, par les Sères ou les Perses déloyaux, ni par hommes nés aux bords du Tanaïs » (*Odes*, IV, 15, 21-24). Dans les *Épîtres*, II, 1, 111-112, Horace, dans une hyperbole, se dit plus menteur que les Parthes : *Ipse ego, qui nullos me adfirmo scribere uersus, / inuenior Parthis mendacior*, « Moi-même, qui assure que je n'écris point de vers, je me trouve convaincu d'être plus menteur que les Parthes ». F. Villeneuve, dans sa note de l'édition des Belles Lettres au v. 112, rappelle que Trogue Pompée (*ap. Justin*, XLI, 3, 10) avait dit, à propos des Parthes : (*Parthis*) *fides dicti promissive nulla, nisi quatenus expedit*.

l'Art d'aimer pour opposer encore une fois le courage et la loyauté au combat des Romains de C. César aux Parthes qui simulent la fuite pour vaincre :

*Tergaque Parthorum Romanaque pectora dicam  
telaque ab auerso quae iacit hostis equo.  
Qui fugis ut uincas, quid uicto, Parthe, relinquis ?<sup>1</sup>*

Quant aux Grecs – ceux de l'époque hellénistique ou contemporaine –, ils n'échappent pas non plus à ces accusations de perfidie, de dissimulation ou de mensonge, qui s'appliquent tantôt à des nations bien particulières – on connaît, par exemple, la fâcheuse réputation des Crétois dans ce domaine<sup>2</sup> – tantôt à la race grecque dans son ensemble. On trouve de nombreux témoignages de ce *topos*, dès les comédies de Plaute. Dans l'*Asinaria* par exemple, Cléérète ironise déjà sur la *fides Graeca* :

*Cetera quae uolumus uti Graeca mercamur fide<sup>3</sup>.*

Par la suite, c'est sans doute dans l'œuvre de Cicéron que l'on trouve le plus de griefs énoncés à l'encontre des Grecs<sup>4</sup>. Dans l'une de ses lettres, il oppose aux Grecs de l'antiquité la plupart de ceux de son époque, avec lesquels, dit-il, il faut éviter de se lier d'amitié :

*Atque etiam e Graecis ipsis diligenter cauendae sunt quaedam familiaritates praeter hominum perpaucorum si qui sunt uetere Graecia digni...<sup>5</sup>,*

en raison, précisément, des multiples défauts inhérents à cette « race », et que l'on pourrait regrouper globalement sous le thème de la fourberie et de la dissimulation :

*... sic uero fallaces sunt permulti et leues et diuturna seruitute ad nimiam adsentationem eruditi. Quos ego uniuersos adhiberi liberaliter, optimum quemque hospitio amicitiaeque consuetudine coniungi dico oportere ; nimiae familiaritates eorum neque tam fideles sunt : non enim audent aduersari nostris uoluntatibus et inuident non nostris solum uerum etiam suis<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> « Je peindrai les Parthes tournant le dos, les Romains présentant leur poitrine, et les traits que, de son cheval, l'ennemi lance tout en s'éloignant du combat. Toi qui fuis pour vaincre, ô Parthe, que laisses-tu donc au vaincu ? » (*Art d'aimer*, I, 209-211). Cette technique est rappelée aux v. 215-216, dans la description du triomphe futur d'Auguste sur les Parthes : *Ibunt ante duces onerati colla catenis, / Ne possint tuti, qua prius, esse fuga*. « On verra s'avancer devant toi les généraux ennemis, le cou chargé de chaînes, pour qu'ils ne puissent pas, comme auparavant, chercher leur salut dans la fuite ».

<sup>2</sup> Voir par exemple Ovide, *Amours*, III, 10, 19-20 : *Cretes erunt testes ; nec fingunt omnia Cretes, / Crete nutrito terra superba Ioue* « J'en prendrai à témoin les Crétois ; les Crétois ne mentent pas toujours, les Crétois, habitants de cette terre, orgueilleuse d'avoir nourri Jupiter ».

<sup>3</sup> « Pour le reste, si nous en avons besoin, c'est à la grecque qu'on nous fait crédit » (*Asinaria*, 199). A. Ernout, dans la note *ad loc.*, explique qu'il s'agit là d'une « expression proverbiale, qui est évidemment d'origine romaine », désignant « une impossibilité comme notre « renvoyer aux calendes grecques » ». Sur l'antipathie éprouvée par Plaute à l'égard des Grecs, qui se manifeste notamment à travers cette expression *fides Graeca*, voir J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 59.

<sup>4</sup> Les Grecs (parfois désignés par le diminutif péjoratif *Graeculi*) sont souvent évoqués avec mépris chez Cicéron (*Tusc.*, I, XXXV, 86 ; *Philippiques*, V, V, 12-14) ; ils sont, en particulier, beaux parleurs et menteurs (cf. *De orat.*, I, 11, 47 ; I, 22, 102 ; I, 51, 221 ; II, 4, 17 ; II, 5, 19 ; II, 18, 75-76). Voir l'analyse de J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 139, à propos de l'image donnée des Grecs dans les discours de Cicéron : « Si les plaignants sont des Grecs, Cicéron a la partie belle : il peut spéculer sur la mauvaise opinion que ses compatriotes, en général, ont de cette race fourbe et futile, opinion qui, du reste, est sienne à de nombreux égards. Dans les procès comme dans tous leurs rapports avec autrui, soutient-il, les Grecs n'ont pas de scrupules, pas de loyauté. Leur seul souci est de gagner par n'importe quel moyen, leur seule frayeur d'avoir le dessous, d'être réfutés, confondus. C'est pourquoi ils tiennent le serment pour une plaisanterie, le témoignage pour un jeu, et mentent sans l'ombre d'un remords. Incurablement « légers », indisciplinés, versatiles, hardis, ils ont, par leur absence de sérieux et de fermeté, perdu leur propre pays. Ces défauts atteignent leur sommet chez les Grecs d'Asie Mineure et surtout d'Égypte ». Voir aussi *ibid.*, p. 220-221.

<sup>5</sup> « Parmi les Grecs aussi il faut soigneusement se garder d'avoir des amitiés particulières ; j'excepte une toute petite élite, s'il s'en trouve qui soient dignes de la Grèce antique » (*Correspondance*, XXX, V, 16 = *Q. fr.*, I, 1).

<sup>6</sup> « Mais en fait, il y a parmi eux une foule d'hommes fourbes, légers, et qu'une longue servitude a façonnés aux excès de la flatterie. Il faut, à mon avis, être aimable avec tous, mais ne former des liens d'hospitalité et d'amitié qu'avec les meilleurs d'entre eux ; ils sont excessifs dans l'amitié, sans être pour cela très sûrs, car ils n'osent jamais combattre nos désirs, et ils sont jaloux, tant des gens de leur nation que de ceux de la nôtre » (*ibid.*). De nombreux autres passages de la *Correspondance* témoignent du mépris de Cicéron ou de ses amis pour les Grecs ; cf. entre autres LIII, II, 4 (*Q. fr.*, I, 2) *Ego cum Graecorum querelas nimium ualere sentirem propter hominum ingenia*

Dans ses discours, l'orateur s'est fréquemment servi de ce *topos* pour discréditer, au besoin, le témoignage des peuples grecs dans les affaires judiciaires, par exemple celui des Grecs d'Alexandrie dans le discours *Pour C. Rabirius*, dont la mauvaise réputation, affirme-t-il, est conforme à la réalité :

*Audiebamus Alexandriam, nunc cognoscimus. Illinc omnes praestigiae, illinc, inquam, omnes fallaciae, omnia denique ab iis mimorum argumenta nata sunt*<sup>1</sup>,

ou celui des Grecs d'Asie dans le *Pour L. Flaccus*<sup>2</sup>, où Cicéron, tout en reconnaissant les qualités de certains individus et de la nation grecque en général<sup>3</sup>, affirme cependant leur mépris congénital de la *fides* :

*testimoniorum religionem et fidem numquam ista natio coluit, totiusque huiusce rei quae sit uis, quae auctoritas, quod pondus, ignorant*<sup>3</sup>.

---

*ad fallendum parata, quoscumque de te queri audiui quacumque potui ratione placui*, « C'est quand je me suis aperçu que leurs plaintes, à cause de leur génie du mensonge, trouvaient trop de créance, que j'ai employé tous les moyens possibles pour apaiser tous ceux qu'on me disait se plaindre de toi » ; LIII, II, 4 (*Q. fr.* 1, 2) : *Ego Apamensem Hephæstium, ego leuissimum hominem, Megaristum Antandrium, ego Niciam Smyrnaeum, ego nugas maximas omni mea comitate sum complexus, Nymphonem etiam Colophonium. Quae feci omnia, non quo me aut hi homines aut tota natio delectaret ; pertaesum est leuitatis, adsentationis, animorum non officiis sed temporibus seruientium*, « J'ai déployé toute mon amabilité autour d'Hephestios d'Apamée, autour de Mégariste d'Antandros, le plus insignifiant des hommes, autour de Nicias de Smyrne, autour des plus parfaites nullités, y compris Nymphon de Colophon. Si j'ai fait tout cela, ce n'était point que j'eusse beaucoup de goût ni pour ces personnages, ni pour leur nation ; ces esprits légers, courtisans, esclaves de leur intérêt et jamais de leur devoir, me donnent la nausée » ; CXXVII, 3 (*Fam.*, VII, 1) à son ami M. Marius, à propos des jeux offerts par Pompée en 55 pour l'inauguration de son théâtre et du temple de Vénus Victrix : *Non enim te puto Graecos aut Oscos ludos desiderasse, praesertim cum Oscos uel in senatu uestro spectare possis, Graecos ita non ames ut ne ad uillam quidem tuam uia Graeca ire soleas*, « Car je ne pense pas que tu aies regretté les jeux Grecs ou les jeux Osques : ceux-ci, il te suffit d'une séance de votre Sénat pour en avoir le spectacle, et quant aux Grecs, tu les aimes si peu que tu évites même de prendre la *uia Graeca* pour gagner ta villa ».

<sup>1</sup> « Nous connaissions Alexandrie par ouï-dire ; maintenant nous apprenons à la connaître < par expérience >. C'est de là que viennent toutes les jongleries ; oui c'est de là que viennent toutes les supercheries ; enfin c'est de ses habitants que sont venus tous les sujets de mime » (*Pro C. Rabirio Postumo oratio*, XII, 35).

<sup>2</sup> « Comme il avait fait au sujet des Gaulois qui accusaient Fonteius, Cicéron s'emploie à montrer que les Grecs qui chargent Flaccus ne méritent ni considération ni créance, d'abord en général, parce qu'il ne peut y avoir ni bonne foi ni sérieux chez ce peuple, puis en particulier » (A. Boulanger, *Notice*, p. 64). Le mépris de Cicéron à l'égard des peuples grecs d'Asie mineure éclate, en particulier, en XXVII, 65, passage qui rassemble les préjugés négatifs depuis longtemps associés à ces peuples : *Quam ob rem quaeso a uobis, Asiatici testes, ut, cum uere recordari uoletis quantum auctoritatis in iudicio adferatis, uosmet ipsi describatis Asiam nec quid alienigenae de uobis loqui soleant, sed quid uosmet ipsi de genere uestro statuatis, meminertis. Namque, ut opinor, Asia uestra constat ex Phrygia, Mysia, Caria, Lydia. Vtrum igitur nostrum est an uestrum hoc prouerbiolum, « Phrygem plagis fieri solere meliorem » ? Quid ? de tota Caria nonne hoc uestra uoce uolatum est, « si quid cum periculo experiri uelis, in Care id potissimum esse faciendum » ? Quid porro in Graeco sermone tam tritum atque celebratum est quam, si quis despiciatui ducitur, ut « Mysorum ultimus » esse dicatur ? Nam quid ego dicam de Lydia ? Quis umquam Graecus comoediam scripsit in qua seruus primarum partium non Lydus esset ? Quam ob rem quae uobis fit iniuria, si statuimus uestro nobis iudicio standum esse de uobis ?*, « C'est pourquoi, je vous demande une chose, témoins d'Asie : lorsque vous voudrez vous représenter sérieusement le degré de crédit que méritent vos témoignages devant les tribunaux, définissez vous-mêmes l'Asie et rappelez-vous, non ce que les étrangers disent d'ordinaire de vous, mais l'idée que vous vous faites de vous-mêmes. Car votre Asie, je crois, comprend la Phrygie, la Mysie, la Carie, la Lydie. Or est-ce de nous ou de vous qu'est venu ce proverbe : « Un Phrygien battu en devient meilleur » ? Et pour toute la Carie, n'est-ce pas un dicton répandu en votre langue : « Si tu veux faire une expérience risquée, choisis un Carien pour la faire » ? Et encore quoi de plus commun, de plus rebattu en grec, que de dire, pour marquer son mépris à quelqu'un : « C'est le dernier des Mysiens » ? Mais que dirai-je de la Lydie ? Un Grec a-t-il jamais fait une comédie sans que l'esclave qui tient le premier rôle fût un Lydien ? Est-ce donc vous faire injure que de nous en tenir, sur votre compte, à votre propre jugement ? »

<sup>3</sup> Voir note complémentaire, p. 924.

<sup>3</sup> « Quant au scrupule dans les témoignages, quant à la bonne foi, jamais cette nation ne les a pratiqués. Ils ignorent complètement la signification, la valeur, l'importance de la chose » (*Pro L. Flacco*, IV, 9-10). Cicéron ajoute ensuite (§ 10) : *Vnde illud est : « da mihi testimonium mutuum » ? num Gallorum, num Hispanorum putatur ? Totum istud Graecorum est, ut etiam qui Graece nesciunt hoc quibus uerbis a Graecis dici soleat sciant. Itaque uidete quo uolto, qua confidentia dicant ; tum intelletis qua religione dicant. Numquam nobis ad rogatum respondent, semper accusatori plus quam ad rogatum, numquam laborant quem ad modum probent quod dicunt, sed quem ad modum se explient dicendo*, « D'où vient cette expression : « Donne-moi ton témoignage à titre de revanche » ? L'attribue-t-on aux Gaulois, aux Espagnols ? Non, elle appartient bien en propre aux Grecs, et ceux même qui ignorent le grec savent comment cela se dit dans cette langue. Aussi, voyez avec quel air, quelle assurance ils déposent ; vous jugerez de leurs scrupules. Jamais à nous ils ne répondent de façon complète à nos questions ; à l'accusateur, ils répondent toujours plus qu'il ne leur demande. Jamais ils ne se préoccupent de faire la preuve de ce qu'ils avancent, mais ils s'inquiètent seulement de la façon dont ils se tireront de la réponse ». Cf. aussi V, 11, où Cicéron évoque les plaignants romains, dont l'attitude diffère profondément de celle des Grecs : *Hi si Graeci fuissent, ac nisi nostri mores ac disciplina plus ualeret quam dolor ac simulas, omnes se spoliatos, uexatos, fortunis euersos esse dixissent. Graecus testis cum ea uoluntate processit ut laedat, non iuris iurandi, sed laedendi uerba meditat ; uinci, refelli, coargui putat esse turpissimum ; ad id se parat, nihil curat aliud. Itaque non optimis quisque nec grauissimus, sed impudentissimus loquacissimusque deligitur*, « Si ces témoins [romains] avaient été des Grecs, si nos mœurs et nos principes de morale n'avaient triomphé de leur rancune et de leur inimitié, ils auraient tous dit qu'ils avaient été dépouillés, molestés, ruinés. Un témoin grec se présente avec l'intention bien arrêtée de nuire ; il ne pense pas aux termes du serment, mais à ceux qu'il emploiera pour nuire ; avoir le dessous, être réfuté, confondu, voilà à son avis le comble de la honte. C'est contre cela qu'il se prémunit ; il ne songe à rien d'autre. Aussi, ne choisit-on pas les plus honnêtes et les plus dignes de foi,

On rejoint là le *topos* de la légèreté – *leuitas* – des Grecs, dénoncé dans le même discours de Cicéron<sup>h</sup> et dans bien d'autres textes<sup>1</sup>. Il faut préciser toutefois que cette image des Grecs est fluctuante, chez Cicéron comme chez d'autres auteurs ; l'orateur utilise en effet, selon les besoins de son argumentation, toute la palette des préjugés négatifs ou positifs relatifs à un peuple, au risque, parfois, de se contredire d'un discours à l'autre, voire d'un passage à l'autre d'une même œuvre. C'est notamment le cas des *Verrines*, où l'orateur, dont le but est de charger Verrès le plus possible, s'attache à démontrer les vertus des Siciliens, dont les vices sont stigmatisés ailleurs, dans les *Tusculanes* ou le *De finibus* par exemple<sup>2</sup>. L'historiographie, quant à elle, donne bien des exemples de la perfidie des Grecs. La *Guerre Civile* de César a fait un tableau peu reluisant des intrigues, complots et trahisons de la cour d'Égypte, dominée par l'influence des régents et conseillers du roi Ptolémée XIV<sup>3</sup>, et rappelé la trahison des Égyptiens à l'égard de Pompée<sup>4</sup>, puis de César lui-même<sup>5</sup>. Ce *topos* trouvera une autre victime, à l'époque augustéenne, en la personne de Cléopâtre, reine d'une « terre particulièrement apte aux perfidies », *dolis aptissima tellus* :

---

mais les plus impudents et les plus habiles parleurs » ; V, 12 : *Num illos item putatis, quibus ius iurandum iocus est, testimonium ludus, existimatio uestra tenebrae, laus, merces, gratia, gratulatio proposita est omnis in impudenti mendacio ? Sed non dilatabo orationem meam ; etenim potest esse infinita, si mihi libeat totius gentis in testimoniis dicendis explicare leuitatem*, « Pensez-vous qu'il en soit de même de ces Grecs, pour qui le serment est une plaisanterie, le témoignage un jeu, votre opinion ténébreuse, tandis qu'ils ne peuvent attendre honneur, profit, crédit, approbation que d'un mensonge impudent ? Mais je ne veux pas allonger encore mon discours, car je n'en finirais pas si j'avais la fantaisie de m'étendre sur la légèreté de toute cette race dans ses dépositions ». Cicéron dénonce également (VII, 16) l'absence de valeur du témoignage officiel des cités, critique le système politique de souveraineté de l'assemblée populaire et attribue la déchéance de la Grèce à la liberté et à la licence sans bornes de ses assemblées (*libertate immoderata ac licentia contionum*) ; le même phénomène se passe en Asie Mineure (VII, 17) : *Mementote igitur, cum audietis psephismata, non audire uos testimonia, audire temeritatem uolgi, audire uocem leuissimi cuiusque, audire strepitum imperitorum, audire contionem concitatam leuissimae nationis. Itaque perscrutamini penitus naturam rationemque criminum ; iam nihil praeter speciem, nihil praeter terrorem ac minas reperietis*, « Souvenez-vous donc, quand vous entendrez ces décrets, que ce que vous entendez, ce ne sont pas des témoignages, mais la volonté irréfléchie de la populace, mais la voix de tout ce qu'il y a parmi eux de moins sérieux, mais le vacarme d'une foule ignorante, le tumulte des assemblées de la moins sérieuse des nations. Aussi étudiez à fond la nature et les motifs des accusations, vous n'y trouverez que fausse apparence, que terreurs, que menaces » (VIII, 19 ; cf. aussi IX, 20 : *Quam uero facile falsas rationes inferre et in tabulas quodcumque commodum est referre soleant, [...] cognoscite*, « Mais avec quelle facilité les Grecs produisent des comptes falsifiés et portent sur les registres ce qui leur est avantageux, voyez-le... » ; *Satisne uobis coarguere his auctoribus dissolutam Graecorum consuetudinem licentiamque impudentem uidemus ?*, « Trouvez-vous que je vous ai démontré assez clairement avec de tels garants le relâchement ordinaire aux Grecs, leur licence impudente ? » (*ibid.*).

<sup>h</sup> Voir note complémentaire, p. 924.

<sup>1</sup> Par ex. *Pro Ligario*, IV, 11, *leues Graeci*, « les Grecs perfides » ; *Corresp.*, CCLXXXV, t. V (*Fam.*, XVI, 4) ; *De fin.*, II, 25, 80.

<sup>2</sup> Cf. les remarques que fait H. de la Ville de Mirmont (*Notice* du livre II (*La préture de Sicile*) de la *Seconde action contre Verrès*, p. 7-8, passage cité *infra*) sur ces contradictions.

<sup>3</sup> Cés., *B. C.*, III, 103 sq.

<sup>4</sup> *B. C.*, III, 104.

<sup>5</sup> Cf. *ibid.*, III, 108, 1, et le rôle tenu dans cette trahison par l'eunuque Pothin. Ce thème de la *crudelitas* égyptienne devait être développé également chez Tite-Live, cf. par exemple *Per.* LIX, 14 (qui traite des événements d'Égypte de 131 av. J.-C.) : *Ptolemaeus Euergetes cognominatus, ob nimiam crudelitatem suis inuisus, incensa a populo regia clam Cyprum profugit, et cum sorori eius Cleopatrae, quam filia eius uirgine per uim compressa atque in matrimonium fucta repudiauerat, regnum a populo datum esset, infensus filium quem ex illa habebat in Cypro occidit caputque eius et manus et pedes matri misit*, « Ptolémée, surnommé Evergète, haï des siens en raison de son excessive cruauté, s'enfuit secrètement à Chypre après l'incendie de son palais par le peuple : comme celui-ci avait donné le trône à sa sœur Cléopâtre qu'il avait répudiée après avoir violé sa fille encore vierge et l'avoir épousée, il fit tuer à Chypre, dans sa colère, le fils qu'il avait d'elle et envoya sa tête, ses pieds et ses mains à sa mère ».

*Quid, modo quae nostris opprobria uexerit armis,  
et, famulos inter femina trita suos,  
coniugis obsceni pretium Romana poposcit  
moenia et addictos in sua regna Patres ?  
Noxia Alexandria, dolis aptissima tellus,  
et totiens nostro Memphi cruenta malo,  
tris ubi Pompeio detraxit harena triumphos  
tollet nulla dies hanc tibi, Roma, notam<sup>1</sup>.*

Chez Tite-Live, dont le jugement est souvent hostile aux Grecs, leur attitude fourbe est souvent mise en évidence<sup>2</sup>, comme celle des Capouans lors de la guerre contre Hannibal.

### b. *Diues India, molles Arabes, incestus Canopus : mollitia et luxuria*

La seconde grande caractéristique des peuples d'Orient, d'après les textes latins de cette période, est la mollesse – *mollitia* –, à laquelle se rapportent divers corollaires comme la lâcheté et la médiocrité des guerriers asiatiques, ou la propension au luxe – *luxuria*. Dans l'évocation que présente Manilius de la partie orientale de l'*orbis terrarum*, au chant IV de ses *Astronomiques*, ce sont en effet des images d'opulence qui dominent – dans lesquelles les *exotica* tels que les perles, les fleuves aurifères ou les *odores* jouent un rôle important –, associées à la notion de puissance :

*Inde Asiae populi diuesque per omnia tellus :  
auratique fluunt amnes gemmisque relucet  
pontus, odoratae spirant medicamina siluae :  
India notitia maior, Parthique uel orbis  
alter, et in caelum surgentis moenia Tauri  
totque illum circa diuerso nomine gentes  
ad Tanain Scythicis dirimentem fluctibus orbes  
Maeotisque et extremum Propontidos Hellespontum  
hanc Asiae metam posuit natura potentis<sup>3</sup>.*

Il existe, là encore, des précédents grecs : dans l'*Illiade*, Troie se distingue déjà, par rapport à la Grèce d'Ulysse ou d'Agamemnon, par son opulence<sup>4</sup> ; les légendes mythologiques relatives

<sup>1</sup> « Pourquoi cette femme qui attacha l'opprobre à nos armes, ayant même passé par les mains brutales de ses propres serviteurs, réclama-t-elle comme prix d'un mariage infâme les remparts de Rome et la soumission des Pères à son pouvoir royal ? Alexandrie coupable, terre particulièrement apte aux perfidies et Memphis tant de fois ensanglantée par notre malheur, où le sable déroba à Pompée trois triomphes, jamais, Rome, on ne t'enlèvera cette marque » (Properce : III, 11, 29-36). Les sentiments anti-égyptiens de Properce ont été analysés par J.-P. Boucher, *Études...*, p. 122-124.

<sup>2</sup> On sait que Tite-Live a souvent des mots très durs pour la nation grecque ; cf. par exemple VIII, 22, 8 : ... *a Graecis, gente lingua magis strenua quam factis*, « les Grecs, nation plus énergique par la langue que par les actes » et la note 1, p. 16 de R. Bloch et Ch. Guittard, selon lesquels « ce jugement hostile aux Grecs semble bien traduire l'opinion de Tite-Live ». Ce lieu commun réapparaît entre autres, en XXVII, 16, 1 (à propos des Tarentins) ; XXXI, 14, 12 et 44, 9 (à propos des Athéniens) ; XXIX, 12, 4 ; XXXI, 41, 7 ; XXXIII, 10 ; XXXI, 43 ; XXXVI, 17, 8 (à propos des Étolien) ; XXXVII, 1, 4 ; XXXVII, 49, 2-3 et XXXVIII, 9, 1 (à propos des Étolien). Sur l'état d'esprit de Tite-Live à l'égard des Grecs et des étrangers en général, voir J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, « Du même état d'esprit [nationaliste] procède la peinture presque caricaturale que Tite-Live, à l'occasion, fait des ennemis de Rome, dont il amplifie, pour excuser ses compatriotes et ne pas diminuer leur gloire, la déloyauté, ou bien qu'il représente, sans se préoccuper de la vraisemblance, dénués de vaillance et prompts à se décourager ».

<sup>3</sup> « De là on passe en Asie, terre fertile en productions de toute espèce : l'or roule dans les fleuves ; les mers brillent de l'éclat des perles ; les forêts sont parfumées par la suave odeur des plantes médicinales. L'Inde est fort au-dessus de ce que la renommée en publie ; la région des Parthes paraît un monde entier ; le Taurus semble élever sa cime jusqu'au ciel ; il est environné d'une multitude de peuples connus sous différents noms ; ils s'étendent jusqu'au Tanaïs, qui, en arrosant les plaines de la Scythie, forme la séparation de deux parties du monde jusqu'au Palus-Méotide, aux eaux dangereuses du Pont-Euxin, et à l'Hellespont qui termine la Propontide : c'est là que la nature a fixé les limites de la puissante Asie » (IV, 671-680, trad. Pingré).

<sup>4</sup> Dans l'*Odyssée* cependant, le luxe et la mollesse sont aussi l'une des caractéristiques des Phéaciens, qui se rapporteraient plutôt à un exotisme des confins occidentaux mal connus et donc idéalisés, par opposition à la Grèce des temps homériques. Les auteurs latins ont aussi exploité ce *topos*, qui apparaît par exemple chez Horace, *Épîtres*, I, 2, 28-31 : *Nos... / ... nebulones Alcinoi... / in cute curanda plus*

à l'Orient, comme celles de Bacchus ou d'Hercule chez Omphale, véhiculent également des images de richesse, de puissance, de luxe et d'oisiveté<sup>1</sup> ; l'expérience des guerres médiques ou de l'expédition d'Alexandre le Grand ont ensuite contribué elles aussi à diffuser cette image des Orientaux.

## LES ANCIENS PEUPLES D'ORIENT

Aux limites du monde connu, ce *topos* de la *luxuria* et de la *mollitia* orientales concerne tout d'abord les peuples de l'Inde ou de l'Arabie, dans la mesure où ces régions encore mal connues héritent des représentations plus ou moins idéalisées transmises par les fables ou les *mirabilia* de la littérature grecque postérieure à l'expédition d'Alexandre, qui en font de véritables pays de cocagne, où les hommes vivent dans l'opulence, le luxe et l'oisiveté. Les richesses de l'Arabie sont déjà évoquées dans le *Persa* de Plaute, où il est fait allusion à une ville arabe dénommée *Chrysopolis*, « la ville d'or », remplie de choses précieuses – *plena bonarum rerum* –, que les Perses auraient prise et dont ils auraient rapporté un gros butin :

*Chrysopolim Persae cepere urbem in Arabia,  
plenam bonarum rerum atque antiquum oppidum ;  
ea conportatur praeda, ut fiat auctio  
publicitus...<sup>2</sup>*

Bien plus tard, Horace évoquera encore les richesses des Arabes – *diuitiae Arabum*<sup>3</sup> – et celles de l'Inde<sup>4</sup>. Le mode de vie de ces peuples semble d'ailleurs avoir été imaginé, plus ou moins

---

*aequo operata iuventus, / cui pulchrum fuit in medios dormire dies et / ad strepitum citharae cessatum ducere curam*, « Nous sommes [...] les jeunes hommes qui, chez Alcinoüs, étaient occupés à soigner leur peau plus que juste, se faisant honneur de dormir jusqu'à midi et d'inviter, au son de la cithare, le souci à faire relâche » et *ibid.*, I, 15, 24 : *pinguis ut inde domum possim Phaeaque reuerti*, « [...] pour que j'en revienne chez moi gros et gras comme un Phéacien ».

<sup>1</sup> À l'origine situé en Épire, « le mythe [d'Hercule chez Omphale] se transporta en Lydie, où il se chargea de tout un pittoresque oriental, largement exploité par les poètes hellénistiques et les artistes » (P. Grimal, *Dictionnaire ...*, p. 328). Hygin (*L'astronomie*, II, 14, 2), à propos de la constellation d'Ophiuchus, relate la cause de cette aventure : Hercule est récompensé par la reine Omphale pour avoir débarrassé le pays du serpent du fleuve Sagaris : *Alii autem Herculem esse demonstrant, in Lydia apud flumen Sagarim auguem interficientem, qui et homines complures interficiebat et ripam frugibus orbat*, « D'après d'autres exposés, c'est Hercule tuant en Lydie, au bord du fleuve Sagaris, un serpent qui massacrait une foule de gens et privait le rivage de ses récoltes ». Dans les *Fastes* d'Ovide, le cadre est aussi situé en Asie Mineure : *Iam Bacchi nemus et Tmoli uineta tenebat*, « Déjà [Omphale] venait d'atteindre le bois de Bacchus et le vignoble du Tmole » (II, 313). La Grèce mythologique a pu elle aussi donner lieu à ce genre d'évocations, par exemple dans le poème 64 de Catulle où le poète décrit précisément le cadre luxueux du palais dans lequel se déroulent les noces de Thétis et Pélée, en Thessalie, employant d'ailleurs, à ce propos, le terme étranger de *gaza* (v. 46) : *Ipsius at sedes, quacumque opulenta recessit / regia, fulgenti splendent auro atque argento. / Candet ebur solis, collucent pocula mensae, / tota domus gaudet regali splendida gaza. / Puluinar uero diuae geniale locatur / sedibus in mediis, Indo quod dente politum / tincta tegit roseo conchylii purpura fuco*, « Mais la demeure du roi, jusqu'au fond de ses opulentes retraites, resplendit de l'éclat de l'or et de l'argent. La blancheur de l'ivoire brille sur les sièges, les coupes étincellent sur les tables, toute la maison s'égaie des feux de son trésor royal. La couche nuptiale destinée à la déesse se dresse au milieu du palais ; ornée avec les défenses de l'animal indien, elle est couverte d'un tissu de pourpre, imprégné du suc rouge qui vient d'un coquillage » (64, 43-49, trad. de la C.U.F.).

<sup>2</sup> « Les Perses ont pris Chrysopolis en Arabie, c'est une ville pleine de choses précieuses, une vieille place forte ; on est en train d'en ramener le butin pour le vendre aux enchères au profit de l'État » (*Persa*, 506-509). « Chrysopolis est le nom donné par le palimpseste ambrosien ; les manuscrits de la famille palatine ont *Cleusipolim* que les éditeurs anciens corrigeaient en Eleusipolis. La leçon du palimpseste est évidemment la bonne, le nom de « la ville d'or » ayant été choisi à dessein pour désigner les richesses fabuleuses qu'elle renferme. Il ne semble pas du reste qu'il y ait eu aucune ville ainsi appelée en Arabie ; mais on signale une Chrysopolis en Bithynie, cf. Pline, *N. H.* 5, 150 et Cassiodore, *Hist.* 12, 1, p. 1202c. D'autre part, Chrysopolis se rencontre assez fréquemment à l'époque impériale comme surnom féminin » (A. Ernout, note 1, p. 136). Sur ce passage, et sur l'image de l'Orient chez Plaute, voir J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 178 : « La Perse et l'Arabie, formant le même Eldorado de rêves et de légendes [que l'Inde du *Miles gloriosus*], permettent de façon semblable à Toxile de duper le *leno* Dordale dans *Persa*. Les fausses tablettes, inventées pour les besoins du piège, échappent à la méfiance du *leno* du fait qu'elles sont dites provenir de Perse, apportant avec elles la conventionnelle richesse qui lui est attribuée. Mal connu, ce pays n'offre la possibilité d'aucune vérification sûre du contenu des affirmations, si bien que dans la comédie il devient le piège idéal des naïfs ».

<sup>3</sup> *Épîtres*, I, 7, 35-36 : *... nec / otia diuitiis Arabum liberrima muto*, « [...] Je ne suis pas homme à échanger pour les richesses de l'Arabie la pleine indépendance de mes loisirs ».

<sup>4</sup> Dans les *Odes*, III, 24, 1-2, le poète fait la satire d'un homme « plus riche que les trésors encore entiers des Arabes et de l'Inde opulente », *intactis opulentior / thesauris Arabum et diuitis Indiae*. Sur les richesses proverbiales des Indiens et des Arabes, voir aussi *Odes*, I, 29, 1-4 :

consciemment, à partir des conquêtes de Bacchus ou d'Alexandre<sup>1</sup>, ainsi qu'à partir des connotations de luxe et de mollesse attachées aux produits exotiques importés des régions extrême-orientales, qu'il s'agisse des *odores*, des étoffes précieuses ou des pierreries ; en effet, comme l'expliquent J. André et J. Filliozat, « les écrivains ont été surtout très impressionnés par les richesses fabuleuses ou présumées telles, par les trésors de « l'Inde opulente », car les Indiens si peu connus sont réputés riches et heureux. Les produits de luxe presque seuls exportés vers le monde occidental ont fondé une réputation que les poètes ont étendue à l'ensemble de la population, si bien que toute évocation de la contrée entraîne celle de l'ivoire, des perles, de l'or, des pierreries et des aromates, et qu'inversement ces denrées sont, selon la norme poétique, ornées d'une épithète de nature : tout ivoire est indien, toute perle est indienne, tout comme les pierreries. Les auteurs en restent ainsi à une conception simplifiée de l'Inde qu'avait formée la campagne d'Alexandre, conservée telle quelle dans le monde occidental<sup>2</sup> ». C'est pour des raisons semblables que le lieu commun relatif à la *luxuria* et à la *mollitia* des Arabes, apparaît lui aussi étroitement lié, dans plusieurs témoignages, à l'idée que l'Arabie est productrice de parfums ; c'est le cas pour les *molles Sabaei* de Virgile :

*Nonne uides... ut...  
... [mittunt]... molles sua tura Sabaei<sup>3</sup>,*

et le *tener Arabs* de Tibulle, qui envoie à Rome les parfums de son riche pays – *e terra diuite* :

*Vrantur pia tura focis, urantur odores  
quos tener e terra diuite mittit Arabs<sup>4</sup>.*

Le *topos* de la *mollitia* des Perses et d'autres peuples Orientaux rencontrés par les Grecs au cours de leur histoire s'appuie davantage, quant à lui, sur des faits objectifs et sur une connaissance réelle, bien qu'il ne soit pas totalement dépourvu de fantasmes : la Perse est considérée, on l'a vu, comme le pays où les *unguenta* ont été inventés, et l'Orient en général est associé à l'image des produits exotiques luxueux importés par les Anciens ; il faut également faire la part de la propagande grecque anti-perses et anti-orientale, qui tend à charger les peuples asiatiques de tous les défauts, en particulier lorsqu'ils s'opposent aux valeurs de la

---

*Icei, beatis nunc Arabum inuides / gazis et acrem militiam paras / non ante deuictis Sabaeae / regibus...*, « Iceius, tu en veux donc aujourd'hui aux trésors fortunés des Arabes, tu prépares une rude campagne contre les rois du pays sabéen, encore ignorants de la défaite ? » ; II, 12, 24 : *plenas... Arabum domos*, « les riches demeures des Arabes » ; Properce, III, 4, 1 : *dites... Indos*, les « riches Indiens » ; Tibulle, III, 8, 18 (*diues Arabs*). Cf. Pline, *N. H.*, VI, 154 : *Arabum propter tura clarissimi* et VI, 161 : *ditissimos siluarum fertilitate odorifera, auri metallis*.

<sup>1</sup> Sur Bacchus, cf. *supra*, Chap. II, B, 4, b ; sur Alexandre, voir par exemple Tite-Live, IX, 17, 17 : *Longe alius Italiae quam Indiae, per quam temulento agmine comisabundus incessit, uisus illi habitus esset*, « [Alexandre] eût trouvé l'Italie bien différente de l'Inde, qu'il parcourut à la tête d'une armée ivre, en se livrant à de continuelles débauches » (trad. Corpet-Verger et E. Personneaux, Classiques Garnier).

<sup>2</sup> J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 19-20. L'expression « Inde opulente » est tirée d'Hor., *Od.*, III, 24, 2 (passage cité quelques lignes plus haut), et l'allusion aux Indiens riches et heureux s'appuie sur Tibulle, II, 2, 15. Quant aux épithètes de nature mentionnées par les deux auteurs, elles sont tirées de Virgile (*Én.*, XII, 67-68) et d'Horace (*Od.*, I, 31, 6) pour l'ivoire, et de Properce (I, 8, 39 et II, 22, 10) pour les perles et les pierreries.

<sup>3</sup> « Ne vois-tu pas comme [...] les Sabéens efféminés [envoient] leur encens » (*Géorg.*, I, 56-57).

<sup>4</sup> « Qu'on brûle un religieux encens dans le foyer, qu'on brûle les parfums que l'Arabe voluptueux envoie de son riche pays » (II, 2, 3-4). Chez Catulle, II, 5, les Arabes sont déjà qualifiés de *molles* (*Furi et Aureli, comites Catulli, / siue in extremos penetrabit Indos, / litus ut longe resonante Eoa / tunditur unda, / siue in Hyrcanos Arabasue molles...*, « Furius et Aurelius, compagnons de Catulle, irait-il aux plus lointaines Indes où le rivage est battu, là-bas, du fracas de l'onde orientale, soit chez les Hyrcaniens ou les Arabes alanguis ... ». C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*, p. 126) écrit à propos de cet adjectif *molles* appliqué aux Arabes : « the standing epithet for these peoples in Latin poetry, due to an assumption that those who produce luxuries are themselves luxurious ». Cf. aussi Manilius, IV, 654 (passage cité *supra*) et IV, 754 : *Et mollis Arabas, siluarum ditia regna*, « [Le Taureau règne] sur les Arabes efféminés, dont les bois font la principale richesse » (trad. Pingré).



Grèce et de la démocratie. Les richesses proverbiales des Perses, et plus généralement celles des *reges* – terme qui connote souvent, pour un Romain, un « Orient » vague et imprécis –, sont sans doute à l'origine de l'affirmation de Panégyris, dans le *Stichus* de Plaute, selon laquelle il existerait en Perse des montagnes d'or :

*Neque ille sibi mereat Persarum  
montis qui esse aurei perhibentur,  
ut istuc faciat quod tu metuis*<sup>1</sup>.

C'est aux sources grecques que l'on doit, plus précisément, les images de luxe associées aux villes perses et à la cour des rois d'Orient en général. On en trouve notamment un reflet chez Cornélius Népos, dont plusieurs biographies ont pour cadre les guerres médiques. Cette *luxuria* se manifeste par exemple, au moment de la trahison de Pausanias<sup>2</sup>, dans son changement d'attitude et de costume :

*... non enim mores patrios solum, sed etiam cultum uestitumque mutauit. Apparatu regio utebatur, ueste Medica ; satellites Medi et Aegyptii sequebantur ; epulabatur more Persarum luxuriosius, quam qui aderant perpeti possent ; aditum petentibus conueniendi non dabat, superbe respondebat, crudeliter imperabat*<sup>3</sup>.

La magnificence perse est également évoquée, à la même époque, dans le *Caton l'Ancien* de Cicéron<sup>4</sup> ; l'auteur, en s'inspirant de l'*Économique* de Xénophon<sup>5</sup>, y décrit brièvement le luxe du costume royal de Cyrus le Jeune, le satrape de Lydie, auquel Lysandre rendit visite dans son domaine de Sardes :

<sup>1</sup> « [...] Et il ne voudrait pas pour toutes les montagnes de Perse, montagnes d'or à ce qu'on dit, faire ce que tu appréhendes » (*Stichus*, 24-26). Selon A. Ernout (note *ad loc.*), cette croyance « a trait peut-être aux fables sur les Gryphons et les Arimaspes (Hérodote, liv. IV, ch. 13), et certainement aux immenses trésors des rois de Perse (*ibid.* I. III, ch. 95) ». La richesse proverbiale du roi perse Darius donne lieu à une réplique comique dans l'*Aulularia*, 85-86, où Euclion dit à la servante Staphyla, qui se plaint de la pauvreté de la maison : *Mirum quin tua [nunc] me causa faciat Iuppiter / Philippum regem aut Dareum, triuenefica. / Araneas mihi ego illas seruari uolo. / Pauper sum, fateor, patior...*, « C'est étonnant que, pour te faire plaisir, Jupiter ne fasse pas de moi un roi Philippe ou un Darius, vieille sorcière ! Je veux qu'on me garde ces toiles d'araignée, moi. Je suis pauvre, je l'avoue, je m'y résigne ». Voir aussi Varron, *Satires Ménippées*, ANΘΡΩΠΟΠΟΛΙΣ Περὶ γενεθλιακῆς, frg. 36 Cèbe : *non fit thesauris, non auro pectu' solutum ; / non demunt animis curas ac religiones / Persarum montes, non atria diviti' Crassi*, « Il n'est pas vrai que les trésors et l'or libèrent le cœur, que l'âme est débarrassée de ses soucis et de ses frayeurs superstitieuses par les montagnes de la Perse ou par les palais de Crassus le riche », et le *Commentaire* correspondant de J.-P. Cèbe : « On certifiait que ces montagnes recelaient une grande masse d'or et faisaient des Perses les plus opulents des mortels. Inventé par les Grecs, ce conte avait été largement propagé dans le peuple de Rome, spécialement par Plaute ». J.-P. Cèbe cite le passage du *Stichus*, et d'autres références antiques (Aristophane, *Ach.*, 82 ; Stace, *Silv.*, I, 3, 105 ; Juv., 14, 328-329 : « *Nec Croesi fortuna unquam nec Persica regna / sufficient animo* », « ni la fortune de Crésus, ni les biens des rois de Perse n'assouviront jamais ton âme »).

<sup>2</sup> Le biographe relate au chap. 2 de la vie de Pausanias comment celui-ci renvoya à Xerxès des nobles perses faits prisonniers à Byzance, en lui proposant une alliance.

<sup>3</sup> « Il renonça en effet aux vertus de sa patrie et même au genre de vie et à l'habillement qui y étaient usuels. Une magnificence royale l'entourait, il portait le costume perse, il avait des gardes perses et égyptiens pour l'accompagner ; dans ses repas, servis à la mode perse, régnait une somptuosité dont son entourage s'indignait. Sa porte restait fermée à ceux qui voulaient le voir, ses réponses étaient orgueilleuses, son autorité dure » (*Pausanias* (IV), 3, 1-3). Voir aussi *Alcibiade* (VII), 11, 5 : *... uenisse ad Persas, apud quos summa laus esset fortiter uenari, luxuriose uiuere ; horum si imitatum consuetudinem ut illi ipsi eum in iis maxime admirarentur*, « [Alcibiade] vint chez les Perses, où la suprême distinction consiste à se montrer bon chasseur et à étaler une vie luxueuse ; il les imita à tel point que les gens du pays étaient stupéfaits de le voir si bien réussir » ; ou *Datame* (XIV), 3, 1, où le biographe décrit ainsi le costume de satrape dont est affublé le roitelet Thuys : *... optima ueste textit quam satrapae regii gerere consuerant, ornauit etiam torque atque armillis aureis ceteroque regio cultu*, « [il lui fit] revêtir le vêtement luxueux que portaient les satrapes royaux, en le parant aussi d'un collier et de bracelets d'or, puis de tous les bijoux royaux ».

<sup>4</sup> D'autres œuvres font parfois de brèves allusions à la *luxuria* perse ; voir par ex. *Tusc.*, V, 7, 20 où Cicéron cite l'exemple de Xerxès pour démontrer que l'avidité n'a pas de bornes : *Nam Xerxes quidem refertus omnibus praemiis donisque fortunae, non equitatu, non pedestribus copiis, non nauium multitudine, non infinito pondere auri contentus praemium proposuit qui inuenisset nouam uoluptatem ; qua ipsa non fuit contentus ; neque enim unquam finem inueniet libido. Nos uellem praemio elicere possemus qui nobis aliquid attulisset quo hoc firmius crederemus*, « Pour son compte, Xerxès, bien que comblé de toutes les faveurs de la fortune, malgré sa cavalerie, ses troupes d'infanterie, sa flotte innombrable, ses trésors inépuisables, n'en avait pas encore assez, et il proposa un prix à qui découvrirait un plaisir nouveau, lequel, au reste, ne put suffire à le satisfaire, car l'avidité ne connaîtra jamais de bornes. Eh bien ! j'aurais voulu, moi, pouvoir provoquer la découverte d'une raison propre à fortifier ma croyance que la vertu suffit au bonheur ».

<sup>5</sup> IV, 20-25.

*Tum Lysandrum, intuentem purpuram eius et nitorem corporis ornatumque Persicum multo auro multisque gemmis, dixisse : « Rite uero te, Cyre, beatum ferunt, quoniam uirtuti tuae fortuna coniuncta est<sup>1</sup>.*

Mais il décrit surtout la splendeur de son parc, lequel constitue un *exemplum* destiné à illustrer le fait que la vieillesse peut avec profit se consacrer à l'agriculture :

*Atque – ut intellegatis nihil ei tam regale uideri quam studium agri colendi – Socrates in eo libro loquitur cum Critobulo Cyrum minorem, Persarum regem, praestantem ingenio atque imperii gloria, cum Lysander Lacedaemonius, uir summae uirtutis, uenisset ad eum Sardis eique dona a sociis attulisset, et ceteris in rebus comem erga Lysandrum atque humanum fuisse, et ei quendam consaepitum agrum diligenter consitum ostendisse ; cum autem admiraretur Lysander et proceritates arborum et directos in quincuncem ordines et humum subactam atque puram et suauitatem odorum qui adflarentur e floribus, tum eum dixisse mirari se non modo diligentiam, sed etiam sollertiam eius a quo essent illa dimensa atque discripta ; et Cyrum respondisse : « Atqui ego ista sum omnia dimensus ; mei sunt ordines, mea discriptio, multae etiam istarum arborum mea manu sunt satae »<sup>2</sup>.*

Cette *mollitia* des Perses se révèle jusque dans leurs armées, dont Tite-Live, avant Quinte-Curce<sup>3</sup>, a donné cette image négative et efféminée, lorsqu'il tente d'imaginer ce qu'aurait pu donner un combat entre Alexandre et les armées romaines :

*Non cum Dareo rem esse dixisset, quem mulierum ac spadonum agmen trahentem inter purpuram atque aurum oneratum fortunae apparatibus suae, praedam uerius quam hostem, nihil aliud quam bene ausus uana contemnere, incruentus deuicit<sup>4</sup>.*

On connaît également la réputation, dans ce même *topos* de la *luxuria* et de la *mollitia* orientales, de la ville de Babylone<sup>5</sup> et de l'Assyrie en général. Chez Térence, Micion est

<sup>1</sup> Alors, fixant les yeux sur la pourpre du roi, l'éclat de sa personne et ses parures perses étincelantes d'or et de pierres, Lysandre répondit : « On a bien raison, Cyrus, de te dire heureux, puisqu'en toi le bonheur est joint à la vertu. » (*Cato Maior*, XVII, 59).

<sup>2</sup> « Et – pour vous montrer que rien à ses yeux n'est plus digne d'un roi que le soin de la culture – Socrate, dans [*l'Économique* de Xénophon], raconte à Critobule que le roi de Perse Cyrus le Jeune, éminent par son génie et par la gloire de son règne, reçut à Sardes Lysandre de Lacédémone, un homme de très grande vertu, qui lui apporta des présents au nom de ses alliés; entre autres attentions aimables à l'égard de Lysandre, le roi lui montra un parc planté avec soin; Lysandre admira la hauteur des arbres, l'ordonnance des quinconces, le sol assoupli et nettoyé, les suaves parfums qui s'exhalaient des fleurs, et il déclara qu'il admirait non seulement le soin, mais aussi l'habileté de l'homme qui avait tracé et disposé ce parc; et Cyrus répondit : « Eh bien ! c'est moi qui ai tracé tout cela; les alignements sont mon œuvre, la disposition aussi; beaucoup de ces arbres ont même été plantés de ma main » (*ibid.*). Voir aussi ce que dit Cornélius Népos, *Agésilas* (XVII), 3, 1 à propos de la Carie, où le grand roi Artaxerxès possédait des domaines personnels (la région est, en outre, qualifiée de *locupletissima*). L'exotisme oriental des parcs de chasse perses sera exploité plus tard chez Quinte-Curce, qui en donne une description dans ses *Histoires*, VIII, I, 11-19, à propos du passage d'Alexandre près de Maracande : il y évoque les magnifiques fauves enfermés dans de vastes parcs et terrains boisés, parcourus de nombreuses sources et clos par de hauts murs comportant des tours où pouvaient s'abriter les chasseurs. Voir aussi *ibid.*, VII, II, 22 et P. Grimal, *Les jardins romains*, p. 88.

<sup>3</sup> Quinte-Curce rappellera dans son œuvre à quel point Alexandre, qui luttait contre des Asiatiques, réputés médiocres guerriers, était habité par la hantise de l'Europe.

<sup>4</sup> « Il eût dit qu'il n'avait plus affaire à Darius, qui, traînant à sa suite une multitude de femmes et d'eunuques, avec sa pourpre et son or, chargé de tout l'attirail de sa grandeur, semblait une proie bien plus qu'un ennemi, et qu'il vainquit sans coup férir, n'ayant eu d'autre mérite que d'avoir su braver un vain épouvantail » (IX, 17, 16, trad. Corpet-Verger et E. Pessonneaux, *Classiques Garnier*). Voir aussi IX, 19, 10-11 : *Ne ille saepe, etiamsi prima prospere euenissent, Persas et Indos et imbellem Asiam quaesisset et cum feminis sibi bellum fuisse dixisset, quod Epiri regem Alexandrum mortifero uolnere ictum dixisse ferunt, sortem bellorum in Asia gestorum ab hoc ipso iuene cum sua conferentem*, « Certes, Alexandre, eût-il dans les commencements obtenu quelques succès, aurait regretté les Perses, les Indiens et l'Asie si peu belliqueuse; il eût dit que, jusqu'alors, il n'avait eu à combattre que des femmes : ce qui fut dit aussi, à ce qu'on rapporte, par Alexandre, roi d'Épire, lorsque atteint du coup dont il mourut, il comparait avec la sienne la chance de ce même jeune souverain dans ses guerres d'Asie » (trad. Corpet-Verger et E. Pessonneaux, *Classiques Garnier*); IX, 17, 17; IX, 18, 2-3 : *Qui si ex habitu nouae fortunae nouique, ut ita dicam, ingenii quod sibi uictor induerat spectetur, Dareo magis similis quam Alexandro in Italiam uenisset et exercitum Macedoniae oblitum degenerantemque iam in Persarum mores adduxisset*, « Si on le considère d'après la disposition d'esprit où l'avait mis sa nouvelle fortune, et, pour ainsi parler, le nouveau caractère qu'il s'était formé après ses victoires, il serait arrivé en Italie bien plus semblable à Darius qu'à Alexandre, et y eût amené une armée qui, ne se souvenant plus de la Macédoine, aurait déjà offert toute la dégénération des Perses » (trad. Corpet-Verger et E. Pessonneaux, *Classiques Garnier*); IX, 19, 5.

<sup>5</sup> Sur le luxe des Babyloniens, qui s'exprime notamment à travers l'architecture de la ville et ses fameux jardins suspendus, cf. *supra*. Un frg. des *Histoires* de Salluste (IV, frg. 78 Maurenbrecher = 75 McGushin) fait allusion aux mœurs sensuelles des Mésopotamiens : *Schol. ad Iuén. I, 104 : Mesopotameni homines effrenatae libidinis sunt in utroque sexu ; Sallustius meminit, « Les Mésopotamiens sont d'une sensualité débridée à l'égard des deux sexes, comme l'a dit Salluste ».* Quinte-Curce tirera parti de cet exotisme oriental, à travers la

comparé métaphoriquement par Déméa à un Babylonien – dont les richesses étaient proverbiales :

*Euge ! iam lepidus uocor.  
Fratri aedes fient peruiaie, turbam domum  
adducet, sumptu amittet multa ; quid mea ?  
Ego lepidus in eo gratiam. Iube nunciam  
dinumeret illo Babylo uiginti minas<sup>1</sup>.*

Célèbre était notamment la figure du dernier roi d'Assyrie, Sardanapale, qui aurait fait graver sur son tombeau cette épitaphe, traduite ainsi par Cicéron<sup>2</sup> :

*Haec habeo quae edi, quaeque exsaturata libido  
hausit ; at illa iacent multa et praeclara relictas<sup>3</sup>,*

et à propos duquel le même auteur affirme :

*Sardanapallus ille uitiiis multo quam nomine ipso deformior<sup>4</sup>.*

En Asie Mineure, ce *topos* est aussi associé à de nombreux peuples, Phrygiens et Lydiens notamment<sup>5</sup>, dont la réputation de richesse, de luxe et de mollesse était ancienne, comme le montre l'expression de Properce *Asiae ueteres... diuitias<sup>6</sup>*, et devait sans doute

---

description de la *luxuria* et des mœurs corrompues des Babyloniens (*Histoires*, V, 1, 36-39), qui contaminent l'armée d'Alexandre comme celles des Capouans causèrent le relâchement des Carthaginois d'Hannibal lors de la seconde guerre punique.

<sup>1</sup> « Bravo ! voilà qu'on me traite de charmant ! La maison de mon frère va être éventrée, il amènera chez lui une horde, il paiera cher pour les frais : que m'importe ? On me sait gré à moi d'être charmant. Va, tu peux en faire compter, à ce Babylonien, des vingt mines ! » (*Adelphes*, 7, v. 911-915). Dans l'*Heautontimoroumenos* (III, 1, 451-454), la même représentation traditionnelle des immenses richesses de l'Orient est évoquée par Chrémès à travers l'image du satrape perse : ... *satrapes si siet / amator, numquam sufferre eius sumptus queat, / nedum tu possis*, « Son amant serait un satrape qu'il ne saurait suffire à ses dépenses, loin que toi tu le puisses ».

<sup>2</sup> « [Ce texte est l'] épitaphe – d'un matérialisme dont s'indignent Aristote et Cicéron (*Tusc.* V, 101, cf. *Fin.* II, 106) – que le roi d'Assyrie Sardanapale aurait, selon la tradition (Diodore, Strabon), fait graver sur son tombeau, à Anchialé. Mais ce personnage même doit plus à la légende qu'à l'histoire. Inspiré surtout (cf. la ressemblance des noms) par Assurbanipal (668-626 avant J.-C.), il symbolise, pour les Grecs, la décadence dans le luxe et la chute de l'Assyrie devant la puissance mède – ce qui n'advientra, en fait, qu'avec le successeur d'Assurbanipal, Sinshariskoun-Saracos (chute de Ninive en 612). Le texte de cette épitaphe, prétendument assyrien à l'origine (Strabon, XIV, 5, 9, le traduit ainsi : « Sardanapale, fils d'Anacyndaraxes, construisit Anchialé et Tarse en un jour ; mange, bois, amuse-toi, car tout le reste ne vaut pas ça » [un claquement de doigts]), puis traduit en grec, est conservé par plusieurs sources, non sans variantes [...] » (J. Soubiran, *Aratea et fragments poétiques*, note 5, p. 294).

<sup>3</sup> « Je possède ce que j'ai mangé, ce que l'assouvissement de mes désirs a englouti ; mais je laisse là, derrière moi, quantité de biens magnifiques » (*Fragments poétiques*, frg. IX). Cicéron cite à nouveau l'épitaphe de Sardanapale dans le *De Rep.*, III, 23, 33, frg. 2 et 3, et dans les *Tusc.*, V, 35, 101 à s'ajoute un commentaire moral et philosophique : *Quo modo igitur iucunda uita potest esse, a qua absit prudentia, absit moderatio ? Ex quo Sardanapalli, opulentissimi Syriae regis, error agnoscitur, qui incidi iussit in busto : « Haec habeo quae edi quaeque exsaturata libido / Hausit ; at illa iacent multa et praeclara relictas » « Quid aliud », inquit Aristoteles, « in bouis, non in regis sepulcro inscriberes ? Haec habere se mortuum dicit, quae ne uiuus quidem diutius habebat quam fruebatur », « Oui, comment l'existence pourrait-elle être agréable quand elle exclut la prudence, quand elle exclut la sagesse ? Et c'est en cela qu'éclate la folie de Sardanapale, l'opulent roi de Syrie qui fit graver sur son tombeau : « Ce que je possède, c'est ce que j'ai mangé et ce qu'a dévoré l'assouvissement de mes passions ; en revanche, voilà mille biens magnifiques que j'ai laissés à l'abandon. » « Aurait-on fait une autre inscription, dit Aristote, s'il s'était agi de commémorer le souvenir d'un bœuf, et non d'un roi ? Les biens qu'il dit posséder dans la mort, il ne les possédait dans la vie même qu'aussi longtemps qu'il en jouissait ».*

<sup>4</sup> « Le fameux Sardanapale était encore beaucoup plus abject par ses vices que son nom ne peut le faire croire. » (*De Republica*, III, 23, 33, frg. 1, = *Schol. in Iuuen., ad sat.* 10, 362). Sur l'image de ce roi, cf. aussi *De fin.*, II, 32, 106 (passage cité *infra*, II<sup>e</sup> partie) ; *Corresp.*, CCCCXII, 7, t. VI (= *Att.*, X, 8) : ... *nisi forte me Sardanapali uicem in suo lectulo mori malle censueris quam <in> exsilio Themistocleo*, « ... ou bien t'imaginerais-tu que je préfère mourir comme est mort Sardanapale, « dans son petit lit à lui », plutôt qu'en exil, comme Thémistocle ? ». « D'après Clitarque, historien contemporain d'Alexandre le Grand, Sardanapale [...] serait mort dans son lit, après avoir perdu son trône (*ap. Athen.*, XII, 530 A) ; Thémistocle, frappé d'ostracisme en 472, rejeté par les Lacédémoniens, finit par se réfugier auprès du Grand Roi, Artaxerxès, et mourut en 464, à Magnésie du Méandre » (note 1 de la C.U.F.).

<sup>5</sup> Voir par exemple Tite-Live, XXXVIII, 8, 8, rapportant la réponse de M. Fulvius Nobilior aux Étoliens venus demander au consul d'épargner Ambracie) : *Non paucis urbibus eum, de quarum libertate certatum sit, sed omni Asia cis Taurum montem, opimo regno, excessisse*, « [Antiochus] n'avait pas été chassé seulement des quelques villes pour la liberté desquelles on avait combattu, mais de toute l'Asie en-deçà du Taurus, royaume très riche ». Voir aussi ce qui a été dit plus haut du roi Mausole de Carie, de son palais et de son célèbre tombeau (Vitruve, *De l'architecture*, II, 8, 10 ; Properce, III, 2, 21 : *nec Mausolei diues fortuna sepulcri*, « ni la riche fortune du tombeau de Mausole... »), ou encore Manilius, IV, 761, qui qualifie la Bithynie de *diues*.

<sup>6</sup> « Les antiques richesses de l'Asie », (I, 6, 14).

beaucoup, entre autres, à la présence des deux fleuves aurifères, le Pactole et l’Hermus<sup>1</sup>, à la légende du roi Midas<sup>2</sup>, à l’histoire du roi de Lydie Crésus<sup>3</sup>, aux productions de cette région – la pourpre notamment –, ainsi qu’à l’image donnée des villes asiatiques, et de Troie en particulier, dans les poèmes homériques. Les auteurs latins ont bien entendu repris à leur compte ce *topos* de l’Asie opulente, qui apparaît déjà dans l’*ops barbarica* que prête Ennius à la Troie homérique :

*O pater, o patria : o Priami domus,  
saeptum altisono cardine templum !  
Vidi ego te adstante ope barbarica  
tectis caelatis laqueatis  
auro, ebore instructam regifice.  
Haec omnia uidi inflammari,  
Priamo ui uitam euitari,  
Iouis aram sanguine turpari<sup>4</sup>.*

On sait quel parti en tirera ensuite Virgile dans son *Énéide*, où coexistent deux images de Troie : d’une part la ville d’Énée, ancêtre vertueux pourvu déjà des qualités et des valeurs de la future Rome, d’autre part la ville phrygienne, asiatique – « barbare » au sens premier et grec du terme, comme dans le passage d’Ennius qui vient d’être cité –, et caractérisée, en tant que telle, par sa richesse, son luxe et une puissance fondée sur une civilisation brillante et raffinée. Le chant II de l’épopée virgilienne apparaît empreint de cet exotisme troyen, dû à la fois à la géographie asiatique de la ville, mais aussi à la distance temporelle instaurée par l’évocation de la gloire, du prestige de son passé héroïque ; on peut déceler dans l’image qui est donnée de Troie – comme c’est souvent le cas, d’ailleurs, pour les *exotica* de la littérature latine – un mélange de fascination et de réprobation : la Troie homérique est célébrée pour sa puissance et ses richesses, mais elle est aussi marquée par la « barbarie » orientale, sa mollesse et sa *luxuria*<sup>5</sup>. Dans ce chant II, Virgile emploie d’ailleurs, dans le même contexte

<sup>1</sup> Cf. Grattius, *Cyn.*, 315-316 : *Sic et Achaemenio cecidisti, Lydia, Cyro : / atqui diues erat <ac> fluminis aurea uenis*, « C’est ainsi que tu es tombée toi aussi, Lydie, sous la royauté du Perse Cyrus : et pourtant tu étais riche et couverte de l’or qui coulait des veines de ton fleuve » (trad. personnelle).

<sup>2</sup> Sur l’histoire de Midas, roi de Phrygie, voir par exemple Cicéron, *De diu.*, I, 36, 78 : *Midae illi Phrygi, cum puer esset, dormienti formicae in os tritici grana congesserunt. Diuitissimum fore praedictum est ; quod euenit*, « Des fourmis entassèrent des grains de blé dans la bouche du fameux Phrygien Midas encore enfant et endormi : on prédit qu’il deviendrait très riche, ce qui arriva ».

<sup>3</sup> Voir par exemple Ovide, *Pontiques*, IV, 3, 37-38 : *Diuitis audita est cui non opulentia Croesi ? / Nempe tamen uitam captus ab hoste tulit*, « Qui n’en entendu parler de l’opulence du riche Crésus ? Et pourtant, prisonnier, il a bien dû la vie à son ennemi » (J. André, dans la note *ad loc.*, rappelle que « le dernier roi de Lydie, Crésus, célèbre par ses richesses, fait prisonnier par les Perses lors de la prise de Sardes, allait périr sur le bûcher quand il fut sauvé par Cyrus » et renvoie à Hérodote, I, 86-87).

<sup>4</sup> « Ô mon père, ô ma patrie, ô maison de Priam, enceinte que fermait une porte aux gonds sonores ! Je t’ai vue debout dans ta richesse asiatique, avec tes plafonds ciselés et lambrissés, royalement parée d’ivoire et d’or. Tous ces trésors, je les ai vus devenir la proie de flammes, j’ai vu des assassins assassiner Priam et l’autel de Jupiter souillé de sang » (Ennius, *Andromacha* ou *Andromacha Aechmalotis*, frg. 101-108 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 250-253, trad. J. Humbert, *Cicéron. Tusculanes*, III, 19, 44 et 45). Ces vers sont encore cités *Tusc.* I, XXXV, 85. Virgile reprendra l’expression d’Ennius, *ops barbarica*, à propos de l’armée d’Antoine, dans le passage déjà cité à propos des mœurs guerrières et de l’armement des Orientaux (*Énéide*, VIII, 685). Cf. aussi Lucrèce, *De rerum natura*, II, 500 : *barbaricae uestes*, « les étoffes de Barbarie », c’est-à-dire de Phrygie ; et Ovide, *Mét.*, XI, 162-163, où l’adjectif qualifie la musique de Pan, que le poète situe en Lydie, sur le mont Tmolus : ... *Calamis agrestibus insonat ille / barbaricoque Midan (aderat nam forte canenti) / carmine delenit...*, « Pan fait résonner sa flûte rustique, dont la sauvage harmonie charme Midas ». Dans les *Héroïdes*, Hélène reconnaît la richesse de la Phrygie, patrie de Pâris, mais la qualifie de « barbare » : *Si iam diuitiis locus hic numeroque uirorum / uincitur, at certe barbara terra tua est*, « Au surplus, si ce lieu-ci le cède en richesse et en nombre d’hommes, ta patrie n’en est pas moins barbare » (XVII, 65-66) ; cf. aussi *ibid.*, v. 207 : *laudata... Pergama*, « Pergame si vantée » et v. 223-226 : *At fruar Iliacis opibus cultuque beato / donaque promissis uberiora feram, / purpura nempe mihi pretiosaque texta dabuntur, / congestoque auri pondere diues ero*, « Il est vrai que je jouirai des richesses troyennes et de parures splendides et que je recevrai des dons surpassant en abondance tes promesses. Sans doute on me donnera la pourpre et des tissus précieux et je serai riche du poids de l’or entassé ».

<sup>5</sup> Sur la Troie « barbare », ville maritime et « pécheresse », destinée à périr et dont Énée doit s’affranchir, voir les remarques de J. Perret, p. 152-155, t. I, concernant la signification de la topographie de Troie : « Les malheurs de Troie ont commencé au bord de la mer (le cheval, la mort de Laocoon) et lui sont venus de la mer ; le salut viendra du côté des forêts de l’Ida (v. 696), du côté de la montagne (v. 804). On se souviendra évidemment du temps bienheureux où Troie, la ville maritime et pécheresse, n’existait pas encore et où on habitait au fond des vallées dans les bois silencieux du mont Cybèle et de l’Ida (3, 109-113 et note). Cela contribuerait peut-être à éclairer la notation si étrange où le poète, après avoir raconté l’égorgeement de Priam dans son palais, abandonne ensuite sur le rivage (v. 557) son corps décapité »

que celui de l'*Andromaque* d'Ennius, cet adjectif *barbaricus*, à propos du pillage, par les Danaens, du palais de Priam, qui apparaît dans toute la splendeur et la richesse que lui donnait déjà l'*Iliade*, avec ses cinquante chambres nuptiales et ses ornements précieux :

*Quinquaginta illi thalami, spes tanta nepotum,  
barbarico postes auro spoliisque superbi  
procubuere ; tenent Danaï qua deficit ignis*<sup>1</sup>.

L'opulence « barbare » de Troie est encore rappelée, tout au long de l'épopée virgilienne, par de nombreuses références à sa splendeur passée. Dans les premiers vers du chant I, le poète évoque les vestiges de ses trésors emportés sur les navires troyens, en utilisant le terme *gaza*, d'origine perse, généralement employé dans le contexte exotique des monarchies orientales ou gréco-orientales<sup>2</sup> ; le même terme est repris au chant II, accompagné de quelques précisions, puisque le poète mentionne alors, parmi ces richesses, des tables, des cratères d'or, et des vêtements :

*Huc undique Troia gaza  
incensis erepta adytis, mensaeque deorum  
crateresque auro solidi, captiuaque uestis  
congeritur...*<sup>3</sup>

Les restes du trésor royal de Troie apparaissent aussi dans les descriptions des costumes et parures troyennes que portent encore Énée et ses compagnons, ou des présents que le héros troyen offre à ses hôtes, par exemple lors de son arrivée à Carthage, dans le palais de Didon :

---

(Notes complémentaires, p. 155). Voir aussi la note p. 174, à propos du rattachement de Troie à des petites villes de Troade et des composantes rurales de l'imagination virgilienne : « le lecteur pressent que Troie a suivi plus tard la destinée pécheresse des grandes villes maritimes, mais qu'il restait dans ces montagnes où Anchise avait fait paître ses brebis (*Énéide*, I, 618), où Énée était revenu (*Énéide*, 2, 804) des réserves d'influences sacrées et de bénédictions : *hinc* au v. 111 (livre III) introduit des noms et légendes plus phrygiens que crétois ».

<sup>1</sup> « Les cinquante chambres nuptiales, gage si sûr d'une postérité, leurs portes rehaussées de l'or et des dépouilles des barbares ont été jetées pas ; les Danaens ont pris tout ce qu'a dédaigné le feu » (*Énéide*, II, 503-505). J. Perret, dans la note *ad loc.*, p. 163 s'est interrogé sur l'expression *barbarico auro* et l'a rapprochée de l'expression d'Ennius : « On supposera dans ce contexte qu'il s'agit de l'or conquis sur les barbares ; de quels barbares s'agit-il ? — Le lecteur se souvient sûrement ici d'un célèbre passage de l'*Andromaque* d'Ennius où, conformément à la terminologie grecque, l'*ops barbarica* était celle même des Troyens. Il est donc possible que le mot soit destiné à éclairer d'un certain jour les réalités troyennes elles-mêmes. Virgile n'avait pas à insister ; toutefois il n'est pas douteux que les cinquante chambres (le détail est traditionnel, *Iliade*, 6, 244 ; 24, 495), les cent « brus » (cinquante belles-filles et cinquante filles, également destinées à donner des petits-fils au monarque) ne constituent, du point de vue des civilisations classiques, un cadre de vie assez singulier, et plus encore par contraste avec la simplicité qui règne dans la maison d'Énée (596-598, 634-794), simplicité toute familiale, civique, digne d'un Romain. Il y avait une Troie « barbare », qui devait périr ». Sur le palais de Priam, voir aussi, par exemple, Ovide, *Hér.*, I, 33-34 : « *Hac ibat Simois, haec est Sigeia tellus ; / hic steterat Priami regia celsa senis* », « Par là coulait le Simois ; voici la plaine de Sigée ; ici s'élevait le palais superbe du vieux Priam » ; *ibid.*, V, 81.

<sup>2</sup> *Apparent rari nantes in gurgite vasto, / arma uirum tabulaeque et Troia gaza per undas*, « Sur le vaste gouffre apparaissent, épars, des hommes qui nagent, les armes des héros, des planches et les trésors de Troie par les ondes » (*Én.*, I, 118-119).

<sup>3</sup> « Là [dans l'asile de Junon], de partout portés, les trésors de Troie arrachés aux sanctuaires en flammes, les tables des dieux, les cratères d'or massif, les vêtements des vaincus s'amoncellent » (*Én.*, II, 763-766).

*Munera praeterea Iliacis erepta ruinis  
ferre iubet, pallam signis auroque rigentem*  
...  
*praeterea sceptrum, Ilione quod gesserat olim,  
maxima natarum Priami, colloque monile  
bacatum, et duplicem gemmis auroque coronam*<sup>1</sup>.

Quant à la *mollitia* des Asiatiques, des Phrygiens et des Lydiens surtout, elle apparaît aussi, à plusieurs reprises, dans l'*Énéide* ; au chant IV, Iarbas se sert de ce *topos* pour dénigrer Énée lorsqu'il apprend sa liaison avec Didon ; dans la bouche du roi gétule – qui lui, se situe, à l'opposé, du côté de la bellicosité et de la « sauvagerie » africaine<sup>2</sup> –, il prend la forme d'une image caricaturale de la mollesse orientale, celle d'un « Pâris » – personnage, comme on le sait, célèbre dans la fable et la poésie épique pour sa beauté – accompagné de Phrygiens *semiuri* et coiffé, de manière efféminée, d'une *mitra* :

*Et nunc ille Paris cum semiuro comitatu,  
Maeonia mentum mitra crinemque madentem  
subnixus, rapto potitur...*<sup>3</sup>

Les mêmes accusations, la même caricature se retrouveront à la fin de l'épopée, au moment des combats entre Troyens et peuples italiens qui symbolisent l'opposition entre, d'une part, la rudesse et la relative sauvagerie des peuples de l'Italie primitive et, d'autre part, la civilisation brillante, mais corrompue, des nouveaux venus. Au chant IX, Rémulus, oppose au tableau qu'il vient de faire de l'endurance et de la robustesse italienne la mollesse des Phrygiens, dont le costume, la parure, et même les croyances religieuses, accusent le caractère efféminé :

<sup>1</sup> « [Énée] ordonne aussi d'apporter des cadeaux, arrachés aux ruines de Troie, un manteau dont l'or et les broderies raidissent l'étoffe [...] ; puis un sceptre qu'Ilioné avait porté, l'aînée des filles de Priam ; un collier de perles, une couronne double de pierreries et d'or » (*Én.*, I, 647-655). Cf. aussi *ibid.*, I, 695-696, une autre allusion aux présents – qualifiés de « royaux », *regia* – offerts par Énée aux Tyriens : *Iamque ibat dicto parens et dona Cupido / regia portabat Tyriis*, Et déjà, obéissant aux ordres, Cupidon allait, il portait aux Tyriens des présents royaux ». Les richesses de Troie sont aussi mentionnées, par exemple, chez Ovide, *Hér.*, V, 81, où Oenone s'adresse ainsi à Pâris, fils de Priam : *Non ego miror opes, nec me tua regia tandit*, « Tes richesses ne m'en imposent pas, ni ton palais ne me touche » ; cf. aussi *ibid.*, VIII, 14 : *cum Danaus Phrygias ureret ignis opes*, « lorsque le feu danaen consuma les richesses de Phrygie » ; *ibid.*, XIII, 57-57 : *Venerat, ut fama est, multo spectabilis auro / quique suo Phrygias corpore ferret opes*, « Il était venu, c'est la renommée, tout étincelant d'or, comme qui porterait sur son corps les richesses de Phrygie » ; *ibid.*, XVI, 177-183 : *Sceptra parens Asiae, qua nulla beator ora est, / finibus immensis uix obeunda tenet. / Innumeras urbes atque aurea tecta uidebis / quaeque suos dices templa decere deos. / Ilion adspicias firmataque turribus altis / moenia, Phoebae structa canore lyrae. / Quid tibi de turba narrem numeroque uirorum ?*, « Mon père tient le sceptre de l'Asie, de toutes les régions la plus fortunée, et dont on a peine à parcourir les immenses territoires. Tu verras des villes sans nombre et des palais d'or, et des temples que tu pourras dire dignes de leurs dieux. Tu contempleras Ilion et ses remparts flanqués de tours altières, construits au son de la lyre de Phébus. Que te conterai-je, touchant la foule et le nombre des hommes ? » ; *ibid.*, XVI, 188 : *Vna domus quaeuis urbis habebit opes*, « Une maison quelconque renfermera les richesses d'une ville ». Dans les *Métamorphoses*, XV, 422 sq., est cité l'exemple de Troie, « ville qui fut grande par sa richesse et ses héros » (... *magna fuit censuque uirisque*, v. 422), redevenue humble ensuite, à l'état de ruines.

<sup>2</sup> Cf. le passage cité *supra* (*Én.*, I, 338-339). Dans les *Bucoliques*, Virgile avait déjà exprimé la crainte de l'amour à travers l'image de hautes montagnes, choisies pour leur caractère sauvage, et du peuple des Garamantes, dont le nom semble avoir été retenu pour symboliser la barbarie et la cruauté de ces peuples africains : *Nunc scio quid sit Amor : duris in cautibus illum / aut Tmaros aut Rhodope aut extremi Garamantes / nec generis nostri puerum nec sanguinis edunt*, « Maintenant, je sais ce qu'est l'Amour ; parmi les durs rochers c'est le Tmaros ou le Rhodope ou les Garamantes, au bout du monde, qui lui donnent le jour ; il n'est, cet enfant, ni de notre race ni de notre sang » (VIII, 43-45).

<sup>3</sup> « Et maintenant ce beau Pâris avec son escorte d'eunuques, soutenant d'un bandeau méonien son menton, ses cheveux humides, se fait maître de ce qu'on m'a volé » (*Én.*, IV, 215-217).

*Vobis picta croco et fulgenti murice uestis,  
desidia cordi, iuuat indulgere choreis,  
et tunicae manicas et habent redimicula mitrae.  
O uere Phrygiae, neque enim Phryges, ite per alta  
Dindyma, ubi adsuetis biforem dat tibia cantum.  
Tympana uos buxusque uocat Berecynthia Matris  
Idaeae : sinite arma uiris et cedite ferro<sup>1</sup>.*

Il est à noter que le même *topos*, dans l'*Énéide*, est encore associé aux Étrusques, qui, de par les origines orientales que leur supposaient les Anciens – on leur attribuait généralement, d'après Hérodote, une origine lydienne – semblent avoir été associés au même type de représentations que les autres peuples de l'Orient civilisé. On trouve en effet, depuis Plaute, plusieurs allusions aux mœurs, jugées dissolues, des Étrusques. Dans la *Cistellaria*, Lampadion semble évoquer des pratiques de débauche, assimilées à de la prostitution :

*... non enim hic, ubi ex Tusco modo  
tute tibi indigne dotem quaeras corpore<sup>2</sup>.*

Par ailleurs, les nombreuses allusions humoristiques ou sarcastiques à l'embonpoint des Étrusques, sorte d'« image d'Épinal » associée à ce peuple, sont à mettre en relation, probablement, avec un mode de vie relâché, luxueux ; dans l'un des poèmes où Catulle s'en prend à Egnatius, l'adjectif *obesus* est employé comme une épithète de nature à propos d'un Étrusque :

*Si urbanus esses aut Sabinus aut Tiburs  
aut pinguis Vmber aut obesus Etruscus  
aut Lanuvinus ater atque dentatus  
aut Transpadanus, ut meos quoque attingam,  
aut quilubet, qui puriter lauit dentes,  
tamen renidere usque quaque te nollem<sup>3</sup>.*

Virgile utilise, dans le même contexte, l'adjectif *pinguis* à propos d'un joueur de flûte étrusque :

<sup>1</sup> « Vous, vous aimez les étoffes rehaussées de safran et de pourpre brillante, vous aimez la fainéantise, vous vous plaisez aux danses où l'on s'abandonne, vos tuniques ont des manches, vos mitres, des rubans. Ô Phrygiennes vraiment, car Phrygiens vous ne l'êtes, allez sur les sommets du Dindyme, vous y retrouverez vos habitudes, le chant de la flûte double. Les tambourins vous appellent et le buis bérécyntien de la Mère de l'Ida ; laissez les armes aux hommes, inclinez-vous devant le fer » (*Én.*, IX, 614-620). Cf. aussi *ibid.*, XII, 97-100, où Turnus, s'adressant à sa lance, désigne Énée par la périphrase *semiuir Phryx*, associée à des remarques concernant le raffinement de sa chevelure : *Da sternere corpus / loricaeque manu ualida lacerare reuolsam / semiuiri Phrygis et foedare in puluere crinis / uibratos calido ferro murraque madentis*, « Donne-moi de coucher à terre le corps de l'eunuque phrygien, d'arracher de ma robuste main, de mettre en pièces sa cuirasse, de souiller dans la poussière ses cheveux frisés au fer chaud et imbibés de myrrhe ». Pâris, en s'adressant à Hélène dans l'*Héroïde* XVI d'Ovide, évoque l'élégance (*cultus*) des hommes de Phrygie : *Cum uideas cultus nostra de gente uirorum, / qualem Dardaniis credis habere nurus ?*, « Quand tu vois l'élégance des hommes de notre nation, quelle crois-tu que soit celle des femmes dardaniennes ? » (XVI, 195-196) ; plus loin, il fait cependant allusion au mépris des Grecs pour les Phrygiens : *Da modo te facilem nec dedignare maritum, / rure Therapnaeo nata puella, Phrygem*, « Tout ce que je te demande, c'est de te montrer facile à mes vœux : fille née aux champs de Thérapné, ne dédaigne pas un mari phrygien » (196-198).

<sup>2</sup> « Ce n'est pas comme ici, où tu es obligée de gagner ta dot à la mode toscane, en te déshonorant à faire commerce de ton corps » (*Cistellaria*, 562-563). A. Ernout rappelle en outre, dans la note *ad loc.*, la « détestable réputation du *uicus Tuscus* à Rome », qui était notamment le quartier des courtisanes. Voir aussi Hor., *Odes*, III, 10, 11-12, où le poète s'adresse ainsi à Lycé qui refuse de lui ouvrir sa porte : *non te Penelopen difficilem prociis / Tyrrhenus genuit parens*, « ce n'est pas une Pénélope rebelle aux prétendants qu'a fait naître en toi un père tyrrhénien » (F. Villeneuve, note 4, p. 118, rappelle à propos du dernier vers que Virgile fait lui aussi allusion au penchant des Étrusques pour les plaisirs amoureux (*Én.*, XI, 736, passage cité *infra*).

<sup>3</sup> « Si tu étais Romain, ou Sabin, ou Tiburtin, ou un gras Ombrien, ou un noir Lanuvien aux dents solides, ou un Transpadan (il faut bien que je touche aussi à ceux de chez moi), ou n'importe qui pourvu qu'il ait pour dentifrice de l'eau pure, je n'aimerais cependant pas que tu ries, en toute occasion, de toutes tes dents » (Catulle, 39, 10-15). R. Chevallier (« *La géographie de Catulle* », p. 188) fait remarquer, à propos de ces représentations ethniques concernant les peuples d'Italie, que « l'Étrusque obèse [...] [est] une expression que commentent tant de couvercles d'urnes ou de sarcophages ».

... *qualem pateris libamus et auro,  
inflauit cum pinguis ebur Tyrrhenus ad aras  
lancibus et pandis fumantia reddimus exta*<sup>1</sup>.

C'est de cette image traditionnelle des Étrusques que Virgile se sert encore au chant XI de l'*Énéide*, où le poète met dans la bouche du guerrier Tarchon une énumération de certains préjugés attachés à leurs mœurs – leur goût pour le vin, les banquets et l'oisiveté –, employés ici dans le but de provoquer et de faire réagir les combattants étrusques :

*Quo ferrum quidue haec gerimus tela inrita dextris ?  
At on in Venerem segnes nocturnaue bella  
aut ubi curua choros indixit tibia Bacchi ;  
expectate daptes et plenae pocula mensae  
(hic amor, hoc studium), dum sacra secundus haruspex  
nuntiet ac lucos uocet hostia pinguis in altos*<sup>2</sup>.

Rappelons que les poètes augustéens reprennent souvent ce *topos* des richesses des Arabes, Perses, Babyloniens, Phrygiens, Lydiens ou Étrusques, généralement pour leur opposer d'autres richesses, qu'elles soient d'ordre sentimental :

*Num tu quae tenuit diues Achaemenes  
aut pinguis Phrygiae Mygdonias opes  
permutare uelis crine Licymniae,  
plenas aut Arabum domos  
cum flagrantia detorquet ad oscula  
ceruicem...*<sup>3</sup>,

ou d'ordre philosophique<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « [Cette liqueur] que nous offrons en libations dans les patères d'or, lorsqu'un gros Tyrrhénien a soufflé dans l'ivoire auprès des autels, et que nous offrons les entrailles fumantes dans les plats évases... » (*Géorgiques*, II, 192-194). Sur cette caractéristique physique associée aux Étrusques, voir la note d'E. de Saint-Denis au v. 193. Ces défauts, traditionnellement associés aux Étrusques en général, ont également été utilisés à l'encontre de Mécène, qui, comme on le sait, descendait d'une grande famille étrusque. Cf. J.-P. Néraudeau, *Auguste*, p. 68 : « C'était un homme étrange, qui semblait avoir réuni en lui tous les défauts que les Romains prêtaient aux Étrusques. Il jouait lui-même de son étrangeté en affichant un total mépris pour les charges et les honneurs qui faisaient se battre autour de lui tant d'ambitieux. Il les refusa tous, à la fois parce qu'ils lui semblaient indignes de son sang royal et parce qu'il était épicurien et qu'il ne s'attachait à rien qui ne fût essentiel. Mais il affectait de ne rien trouver d'essentiel, si ce n'est la futilité. Désinvolte, nonchalant, frileusement encapuchonné, ou drapé de soieries et paré de bijoux, il affectait un dandysme décadentiste qui était peut-être ce qu'en effet pouvait faire de mieux l'aristocratie étrusque, depuis longtemps déchue de ses gloires. Sénèque, qui vouait à sa mémoire une haine posthume, lui reprochait de porter des vêtements trop larges, qu'aimait aussi la jeunesse dorée de Rome, et surtout de ne pas avoir voulu cacher ses vices ».

<sup>2</sup> « À quoi bon nos épées, pourquoi porter dans nos mains ces traits inutiles ? Mais pour Vénus et ses joutes nocturnes vous ne manquez pas de vigueur ou lorsque la flûte courbe a rassemblé les cheurs de Bacchus. Attendez que viennent les banquets, les coupes d'une table bien garnie, voilà vos amours, voilà votre souci ; attendez qu'un complaisant haruspice annonce le sacrifice et qu'une grasse victime vous appelle au fond du bois sacré » (*En.*, XI, 735-740). Sur l'image donnée des Étrusques dans l'*Énéide*, voir la note complémentaire de J. Perret, p. 237, à propos de ce passage : « Ici, il convient peut-être de se souvenir de la peinture qui si souvent nous est faite de la médiocre efficacité militaire des Étrusques, cf. v. 732-740 : de fait, lorsque l'un d'eux – hormis Tarchon précisément, et Arruns qui agit par ruse – paraît nommément dans la bataille, c'est toujours pour y être tué (11, 612, 642, 677, 700 ; 12, 290, 460) ; on se souviendra encore de l'accident survenu à Tarchon lui-même et de ce qu'il paraît signifier dans le récit (10, 302 et n.). Peut-être ici Virgile veut-il nous suggérer que dans le cas des Étrusques se réalise en vérité ce que Junon, très injustement, semblait avoir pensé des Troyens (10, 608-610) : de tels hommes ne font rien de bon à moins qu'un dieu ne les pousse en avant. » Voir aussi, à propos de l'accident survenu à Tarchon, dont le navire s'enlise, la note complémentaire p. 203-204 : « Virgile veut peut-être marquer ici qu'au Latium les Étrusques ne sont pas chez eux ; c'est pour eux, de soi, une terre étrangère (*inimicam terram*, v. 295) où le destin peut les appeler un moment (*curuo in litore*, 11, 184), mais d'où ils devront repartir ».

<sup>3</sup> « Est-ce que tu voudrais, pour les biens que posséda le riche Achéménès, pour les trésors mygdoniens de la grasse Phrygie, changer un cheveu de Licymnia, ou, pour les riches demeures des Arabes, les instants où elle se détourne, offrant sa nuque aux baisers brûlants... » (Horace, *Odes*, II, 12, 21-26). Il est question ici de l'amour de Mécène pour sa femme. Achéménès est le fondateur de la dynastie persane des Achéménides et Mygdon (cf. *Iliade*, III, 184 sq.) un roi mythique de la Phrygie. Sur ce thème des richesses employé pour exprimer l'amour, l'amitié, ou la valeur du travail poétique, voir aussi Horace, *Odes*, III, 9, 4, où le poète affirme que, du temps où il plaisait à Lydie, il était « plus fortuné que le roi des Perses », *Persarum... rege beatior* ou Properce, II, 26, 23-24 et les exemples donnés *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>4</sup> Les poètes affirment préférer à ces richesses leur propre « pauvreté », réelle ou supposée. Voir par ex. Hor., *Odes*, I, 38, 1-2 : *Persicos odi, puer, apparatus*, « Je hais, garçon, des apprêts persiques » ; III, 16, 39-42 : *Contracto melius parua cupidine / uectigalia porrigam / quam si Mygdoniis regnum Alyattei / campis continuam*, « En restreignant mes désirs, j'étendrai mes modestes revenus mieux que si, du royaume d'Alyattès, j'arrondissais les campagnes mygdoniennes » (Alyattès était roi de Lydie, et père de Crésus). Sur ce thème moral et



Au même titre que tous les peuples d'Orient qui viennent d'être cités, il faut enfin inclure dans ce *topos* les Carthaginois, en raison, là encore, de leurs origines orientales. Le thème de la *luxuria* et de la *mollitia* puniques apparaît dès le *Poenulus* de Plaute, dont on a cité plus haut les passages décrivant le costume carthaginois, jugé efféminé par les Romains en raison de la longueur des tuniques ; les remarques que fait Antaménide sur la tenue d'Hannon s'accompagnent d'ailleurs d'insultes et d'allusions aux mœurs sexuelles supposées des Carthaginois : le soldat le compare d'abord à un *puer cauponius* :

*Quis hic homo est cum tunicis longis quasi puer cauponius ?*<sup>1</sup>

avant d'ajouter :

*Sane genus hoc mulierosumst tunicis demissiciis*<sup>2</sup>.

Quelques vers plus loin, il fait de nouveau allusion à son apparence efféminée :

*Tune hic amator audes esse, hallex uiri,  
aut contractare quod mares homines amant ?  
Deglupta mena, sarrapis sementium,  
manstruca, halagorasama, tum autem plenior  
ali ulpicique quam Romani remiges ?*<sup>3</sup>

Les *Annales* d'Ennius, d'après certains fragments conservés, auraient elles aussi contenu des discours où figuraient des allusions sarcastiques à mollesse et au caractère efféminé des Carthaginois : au livre VIII, le rappel de la fondation de Carthage par Didon, une femme, doit probablement être considéré comme une allusion insultante à l'égard des Carthaginois<sup>4</sup> ; au livre IX, le qualificatif *tunicata* appliqué à la jeunesse carthaginoise répond certainement à la même intention<sup>5</sup>. L'*Énéide* de Virgile, où Carthage est, évidemment, longuement évoquée dans le cadre des errances d'Énée, présente elle aussi les Carthaginois comme un peuple ayant rapporté d'Orient et transplanté sur le continent africain, au milieu des peuples libyens, la *luxuria* orientale. Dès les premiers vers du poème, Carthage est définie par son opulence – *Karthago... diues opum* – en même temps que par son ardeur guerrière<sup>6</sup> ; le poète en fait ensuite une description empreinte d'une magnificence anachronique, qui rappelle à la fois la

---

philosophique, voir *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>1</sup> « Qu'est-ce que c'est que cet homme avec ses longues tuniques, comme un mignon de cabaret ? » (*Poenulus*, 1298).

<sup>2</sup> « C'est une race joliment portée pour les femmes, avec ses tuniques tombantes » (*ibid.*, 1303).

<sup>3</sup> « Tu te mêles ici d'être amoureux, espèce d'avorton, ou de peloter les belles des vrais mâles ! Sardine écorchée, sarrapis sementium, vieille défroque, halagorasama, misérable plus bourré d'ail et d'oignon que les rameurs romains ! » (*ibid.*, 1310-1314). Sur les injures prononcées par Antaménide dans ces vers, et dont le sens exact reste inconnu, voir la note *ad loc.* d'A. Ernout.

<sup>4</sup> Cf. Ennius, *Annales*, livre VIII, frg. XXIV Skutsch : *Poenos Didone oriundos*, « ... les Carthaginois, qui tirent leur origine de Didon », trad. personnelle. D'après O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 431, ce fragment appartiendrait à un discours, où la référence à la fondatrice de Carthage serait à prendre comme une remarque injurieuse à l'encontre des Carthaginois : « In a speech, however, the reference to the female founder of the line is more likely to be meant as a taunt, especially since Carthaginian dress looked womanly to the Romans » (*id.*, *ibid.*, p. 475).

<sup>5</sup> Cf. *supra*, « costume et parure », et le frg. d'Ennius déjà cité (*Annales*, livre IX, frg. V Skutsch : ... *tunicata iuuentus*, « une jeunesse en tuniques », trad. personnelle). Ce fragment, d'après O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 475, fait allusion à la jeunesse carthaginoise, probablement dans le but de la déprécier : « v speaks slightly of the youth of Carthage, probably as being different from Hannibal's veterans and unable to offer resistance ». Il provient d'Aulu-Gelle (VI, 12, 5-7), où l'auteur rapproche l'expression d'Ennius d'un discours de Scipion où l'orateur dénonce chez l'un de ses contemporains le port de la tunique, et du passage de l'*Énéide* (IX, 616) où Turnus exprime le dégoût et la désapprobation que lui inspirent les tuniques à manches longues des Troyens (cf. *id.*, *ibid.*, p. 479).

<sup>6</sup> Cf. le passage déjà cité (*Én.*, I, 12-14). Voir aussi *ibid.*, IV, 74-75 : *Nunc media Aenean secum per moenia ducit / Sidoniasque ostentat opes urbemque paratam*, « Tantôt, dans l'enceinte des remparts elle conduit Énée avec soi, lui montre avec orgueil les richesses sidoniennes, une ville qui l'attend... » ou Ov., *Hér.*, VII, 149-150, où Didon propose ses richesses à Énée : *Hos potius populos in dotem, ambage remissa, / accipe et aduectas Pygmalionis opes*, « Renonce plutôt à ces énigmes et reçois en dot mes peuples avec les trésors de Pygmalion que j'ai emportés ».

splendeur déchu de Troie – évoquée d’ailleurs, explicitement, sur les scènes représentées sur les murs du temple de Junon – et la future Carthage romaine<sup>1</sup>. Mais la *luxuria* et la *mollitia* qu’elle induit sont surtout présentes dans les descriptions qui sont faites, dans les chants I et IV surtout, du palais de Didon, ainsi que des costumes et parures luxueuses portés par la reine et les membres de sa suite. Au chant I, la reine introduit Énée dans des appartements où s’étale un « luxe royal » :

*At domus interior regali splendida luxu  
instruitur...<sup>2</sup>,*

expression qui se trouve immédiatement illustrée, dans les vers suivants, par l’évocation des préparatifs du banquet donné par les Tyriens en l’honneur de leurs visiteurs :

*... mediisque parant conuiuia tectis :  
arte laboratae uestes ostroque superbo,  
ingens argentum mensis, caelataque in auro  
fortia facta patrum, series longissima rerum  
per tot ducta uiros antiquae ab origine gentis<sup>3</sup>,*

puis, dans le récit du festin, par l’énumération des objets et du mobilier précieux :

*Cum uenit, aulaeis iam se regina superbis  
aurea composuit sponda mediamque locauit,  
iam pater Aeneas et iam Troiana iuuentus  
conueniunt, stratoque super discumbitur ostro<sup>4</sup>,*

ainsi que des nombreux serviteurs au service de la reine<sup>5</sup>. Le raffinement et le luxe tyriens se manifestent également, on l’a vu, dans les descriptions du costume de Didon et de celui

<sup>1</sup> Voir en I, 421 sq. la description de Carthage en construction, opposée au « simple douar » qu’elle était naguère (*magalia quondam*, v. 421), avec ses portes, ses rues dallées (v. 422), ses ports, ses théâtres (v. 427), ses « colonnes gigantesques » (*immanisque columnas*, v. 428), et, surtout, son temple immense dédié à Junon (*templum... ingens*, v. 446 ; *sub ingenti... templo*, v. 453), « riche des offrandes du peuple » (*donis opulentum*, v. 447), orné de bronze (*aerea qui gradibus surgebant limina nexaeque / aere trabes, foribus cardo stridebat aenis*, v. 448-449), et de sculptures représentant les épisodes les plus célèbres de la guerre de Troie (v. 456-493). Sur cet aspect, volontairement anachronique, donné par Virgile à Carthage, voir le commentaire de J. Perret (*Notes complémentaires*, t. I, p. 147), cité *infra*, II<sup>e</sup> partie.

<sup>2</sup> « Les appartements intérieurs [du palais de Didon] sont parés avec la splendeur d’un luxe royal » (*Én.*, I, 637-638). Quelques vers plus haut, cette *luxuria* était déjà annoncée par l’emploi de l’adjectif *regia* pour qualifier la demeure de Didon : ... *simul Aenean in regia ducit / tecta*, « [Didon] conduit Énée sous son toit royal » (I, 631-632).

<sup>3</sup> « [...] Au milieu du palais on prépare un banquet : étoffes artistement ouvrées, rehaussées d’une pourpre magnifique, sur les tables une profusion d’argenterie et, ciselés dans l’or, les hauts faits des ancêtres, toute une longue série d’exploits suivie à travers tant de héros depuis l’origine de cette antique race » (*Én.*, I, 638-642). « Assurément ce luxe est honorable, mais un peu inquiétant aussi : ce n’est jamais bon signe de boire en une coupe lourde de gemmes (v. 728 ; cf. *Géorgiques*, 2, 506). Le lecteur se souvient des richesses de Priam, de la pauvreté d’Évandre ; il pressent qu’un drame de tentation va commencer » (J. Perret, note 1, p. 30).

<sup>4</sup> « Quand [Cupidon] arrive, déjà la reine a pris place sous des tentures magnifiques, sur un lit d’or, au centre ; déjà le grand Énée, déjà les guerriers troyens pénètrent dans la salle ; chacun s’étend sur des draps de pourpre » (*Én.*, I, 697-700). Cf. aussi I, 707-708 : *Nec non et Tyrii per limina laeta frequentes / conuenere, toris iussi discumbere pictis*, « Eux aussi, franchissant le seuil en fête, les Tyriens sont venus nombreux ; on les invite à s’étendre sur les lits brodés » ; I, 724-728 : *Postquam prima quies epulis mensaeque remotae, / crateras magnos statuont et uina coronant. / Fit strepitus tectis uocemque per ampla uoluant / atria ; dependent lychni laquearibus aureis / incensi et noctem flammis funalia uincunt. / Hic regina grauem gemmis auroque poposcit*, « Après une première pause dans le banquet, après les tables desservies, on apporte les grands cratères, on pose des couronnes sur les vins. Le palais s’emplit de bruit, les voix roulent à travers les vastes salles, des lampes allumées pendent aux lambris d’or, la flamme des flambeaux triomphe de la nuit. Ici la reine demanda [...] une coupe lourde de gemmes et d’or... »

<sup>5</sup> *Dant manibus famuli lymphas Cereremque canistris / expediunt tonsisque ferunt mantelia uillis. / Quinquaginta intus famulae, quibus ordine longam / cura penum struere et flammis adolere penatis ; / centum aliae totidemque pares aetate ministri, / qui dapibus mensas onerent et pocula ponant*, « Des serviteurs donnent de l’eau pour les mains, offrent dans des corbeilles les présents de Cérès, apportent des serviettes aux poils ras. À l’intérieur, cinquante femmes ont tâche de dresser en bon ordre la longue série des services et d’attiser les feux devant les pénates. Cent autres, autant de serviteurs et du même âge, doivent charger les tables de viandes et y poser les coupes » (*ibid.*, I, 701-706).

d'Énée – cadeau offert par la reine, qualifiée à cette occasion de *diues* en IV, 263 – lors la scène de chasse du chant IV<sup>1</sup>.

## LA GRÈCE ET L'ORIENT HELLÉNISTIQUES

Chez les auteurs latins, le *topos* de la *luxuria* et de la *mollitia* asiatiques concerne enfin, dès l'époque de Plaute, les Grecs contemporains dont l'influence se faisait déjà sentir sur les mœurs romaines, notamment par le biais du développement du luxe vestimentaire et domestique. Il se manifeste en particulier, chez Plaute, à travers la création du verbe *pergraecari*, « mener la vie grecque », qui se réfère à l'existence oisive, luxueuse, voire débauchée, en faveur chez certains personnages de jeunes hommes. Ce verbe est employé à plusieurs reprises dans les *Bacchis*, où l'esclave Chrysale, dans la lettre qu'il dicte à son maître Mnésiloque, en donne cette définition succincte :

*Atque id pollicetur se daturum aurum mihi,  
quod dem scortis quodque in lustris comedim et congraecem, pater*<sup>2</sup>.

Le même verbe apparaît dans le *Poenulus*,

*Et quidem quasi tu nobiscum adueniens hodie oraueris  
liberum ut commostraremus tibi locum et uoluptarium,  
ubi ames, potes, pergraecere...*<sup>3</sup>,

ou dans la *Mostellaria*, où Grumion en donne une définition similaire :

*Nunc dum tibi lubet licetque, pota, perde rem,  
corrumpe erilem, adulescentem optimum ;  
dies noctesque bibite, pergraecamini ;  
amicas emite, liberate ; pascite  
parasitos ; opsonate pollucibiliter*<sup>4</sup>.

Plusieurs nations, parmi l'ensemble que constitue le monde grec de l'époque hellénistique et contemporaine, ont été l'objet de lieux communs particuliers. C'est le cas, bien entendu, des Grecs d'Asie, Syriens, Lydiens, ou Phrygiens par exemple, dans la mesure, surtout, où c'est le contact avec les peuples et les modes de vie d'Asie Mineure qui est la principale cause, pour les historiens et les moralistes latins, de la corruption des mœurs romaines<sup>5</sup> : Cicéron, à propos de L. Flaccus, parle en effet de cette *Asiae luxuries* comme

<sup>1</sup> Voir les passages cités *supra* à propos du costume (*Én.*, IV, 134-139 ; IV, 262-267).

<sup>2</sup> « Et il m'offre de me donner cet argent, pour que je le donne aux filles, pour que je le mange dans les mauvais lieux, à mener la vie grecque. Oui, père » (*Bacchides*, 742-743). Cf. aussi *ibid.*, 812-813, où Nicobule réprimande ainsi l'esclave Chrysale : *Propterea hoc facio, ut suadeas gnato meo / ut pergraecetur tecum, teruenefice*, « Cela t'apprendra à conseiller à mon fils de mener la vie grecque avec toi, triple empoisonneur ».

<sup>3</sup> « Et nous ferons comme si tu nous avais priés aujourd'hui, en arrivant, de t'indiquer un endroit où tu puisses en toute liberté te donner du plaisir, faire l'amour, boire, t'amuser à la grecque » (*Poen.*, 601-603).

<sup>4</sup> « Maintenant, tant que tu en as envie et loisir, fais bombance, dissipe le bien du maître, pervertis son fils, un excellent jeune homme. Passez vos jours et vos nuits à boire, continuez à vivre à la grecque, achetez des maîtresses, affranchissez-les, engraissez des parasites ; dévastez le marché par vos emplettes ruineuses » (*Mostellaria*, 20-24). Cf. aussi, *ibid.*, 64 : ... *bibite, pergraecamini, / este, efcercite uos, saginam caedite*, « [...] buvez, menez la vie grecque, mangez, empiffrez-vous, tuez tout ce qui est gras ! »

<sup>5</sup> Voir par exemple Sall., *Cat.*, XI, 5-6, à propos de la contamination des soldats de Sylla par la mollesse de l'Asie : *Loca amoena, uoluptaria facile in otio ferocis militum animos molliuerant. Ibi primum insueuit exercitus populi Romani amare, potare, signa, tabulas pictas, uasa caelata mirari, ea priuatim et publice rapere, delubra spoliare, sacra profanaque omnia polluere*, « Le charme et la volupté des lieux où ils passaient leurs loisirs avaient promptement amolli l'âme farouche des soldats. C'est là pour la première fois que l'armée du peuple romain apprit à faire l'amour, à boire, à admirer les statues, les tableaux, les vases ciselés, à les voler aux particuliers comme à l'État, à dépouiller les temples, à ne rien respecter, ni le sacré, ni le profane ». Sur l'influence grecque et orientale qui s'exerça sur les

d'une caractéristique essentielle de la province d'Asie, qui exercerait sur les esprits une contagion quasi inévitable :

*Sed si neque Asiae luxuries infirmissimum tempus aetatis...*<sup>1</sup>

Dans les représentations romaines, ces peuples se définissent à la fois par leur *luxuria* et par leur mollesse. Nombreux sont les auteurs à avoir évoqué, par exemple, les richesses de Pergame et des Attalides, comme le fait Horace dans ce passage où le palais d'Attale symbolise l'opulence :

*... neque Attali  
ignotus heres regiam occupavi*<sup>2</sup>.

Quant à la *mollitia* de ces peuples, elle se révèle à la fois leur costume<sup>3</sup> et leur mœurs : Cicéron affirme, dans le discours *De provinciis consularibus*, que les Juifs et les Syriens sont des peuples nés pour l'esclavage :

*Iam uero publicanos miseros (me etiam miserum illorum ita de me meritorum  
miseriis ac dolore !) tradidit in seruitutem Iudaeis et Syris, nationibus natis seruituti*<sup>4</sup>.

Tite-Live, à son tour, décrit longuement les débauches du roi Antiochus et de ses armées<sup>5</sup>, et reprend quelques chapitres plus loin l'expression méprisante de Cicéron, presque mot pour mot, à propos des Syriens et des Grecs d'Asie ayant participé à la bataille des Thermopyles,

---

mœurs romaines, cf. II<sup>e</sup> partie.

<sup>1</sup> « Mais si la mollesse même de l'Asie n'a pu le corrompre dans un âge encore si débile... » (*Pro L. Flacco*, II, frg. 1). L'effet corrompeur de l'Asie est également un leitmotiv du discours *Pro L. Murena*, dans lequel Cicéron cherche à montrer que son client n'a pas été corrompu par son séjour dans cette région. Cf. V, 11-12 : *Obiecta est enim Asia ; quae ab hoc non ad uoluptatem et luxuriam expetita est, sed in militari labore peragrata. [...] Hic uero iudices et fuit in Asia et uiro fortissimo, parenti suo, magno adiumento in periculis, solacio in laboribus, gratulationi in uictoria fuit. Et si habet Asia suspicionem luxuriae quandam, non Asiam numquam uidisse sed in Asia continenter uixisse laudandum est. Quam ob rem non Asiae nomen obiciendum Murenae fuit ex qua laus familiae, memoria generi, honos et gloria nomini constituta est, sed aliquod aut in Asia susceptum aut ex Asia deportatum flagitium ac dedecus*, « On lui a en effet reproché l'Asie. Or, s'il a désiré y aller, ce n'est pas pour se livrer aux plaisirs et à la débauche, mais il a parcouru ce pays au cours d'expéditions militaires. [...] Oui, juges, il a été en Asie et son père, cet homme de cœur, a trouvé en lui une grande assistance dans les dangers, un grand réconfort dans les épreuves, une grande satisfaction dans la victoire. Et si l'Asie éveille un soupçon de mollesse, ce n'est pas de n'avoir jamais vu l'Asie, c'est d'avoir vécu sagement en Asie qui est un titre de gloire. Donc ce qu'il aurait fallu reprocher à Murena, ce n'est pas le seul nom de l'Asie, puisque ce pays a assuré l'illustration de sa famille, l'immortalité de sa race, l'honneur et la gloire de son nom, mais c'est un vice contracté en Asie, un scandale ou un déshonneur rapporté d'Asie » ; *ibid.*, IX, 20 : ... *Asiam istam refertam et eandem delicatam sic obiit ut in ea neque auaritia neque luxuriae uestigium reliquerit*, « cette Asie dont vous parliez, si opulente et en même temps si voluptueuse, il l'a parcourue sans y laisser nul souvenir de cupidité ni d'immoralité ».

<sup>2</sup> « Je n'ai pas, héritier inconnu d'Attale, pris possession de son palais » (*Odes*, II, 18, 5-6).

<sup>3</sup> Voir le frg. d'Ennius déjà cité à propos du costume oriental (*Annales*, livre XI, frg. IV Skutsch : *Pendent peniculamenta unum ad quemque pedum*), et le commentaire d'O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 527-528, selon lequel cette remarque pourrait concerner le costume efféminé des Grecs d'Asie, évoqués au livre XII : « the fragment could belong to the speech of the consul Acilius before Thermopylae in 191 BC ».

<sup>4</sup> « Bien plus, les malheureux fermiers des impôts — hélas ! je suis moi-même malheureux des malheurs et des chagrins de ces hommes à qui je dois tant ! — [Gabinus] en a fait les esclaves des Juifs et des Syriens, qui sont eux-mêmes des peuples nés pour l'esclavage » (*De provinciis consularibus*, V, 10). Voir aussi le discours *Pro L. Murena*, où Cicéron qualifie les Grecs d'Asie de *mulierculi* et en donne une image très méprisante : cf. XIV, 31 : *Verum haec Cato nimium nos nostris uerbis magna facere demonstrat et oblitus esse bellum illud omne Mithridaticum cum mulierculis esse gestum*, « Mais Caton veut prouver que nous exagérons ici l'importance de la chose, et que nous avons oublié que dans toute cette guerre contre Mithridate l'on n'a eu affaire qu'à des femmettes » ; *ibid.* : *Sin haec bella grauissima uictoriaeque eorum bellorum gratissimae fuerunt, cur Asiaticae nationes atque ille a te hostis contemnitur ?*, « Si, au contraire, ces guerres ont été très considérables et si les victoires qui les ont terminées ont été accueillies avec une grande joie, pourquoi méprises-tu les populations de l'Asie Mineure et particulièrement un ennemi comme celui-là ? » ; XIV, 32 : *Quo quidem in bello uirtus enituit egregia M. Catonis proai tui ; quo ille, cum esset, ut ego mihi statuo, talis qualem te esse uideo, numquam cum Glabrione esset profectus si cum mulierculis bellandum arbitraretur*, « C'est bien dans [la guerre contre Antiochus de Syrie] que se manifesta de façon éclatante la valeur de M. Caton, ton bisaïeul ; et comme il était, ainsi que je me le représente, tel que je te vois aujourd'hui, jamais il ne serait parti avec Glabron s'il avait pensé n'avoir à combattre que des femmettes ». Voir encore l'utilisation que fait Cicéron de cette image attachée aux Grecs d'Asie dans son argumentation contre Verrès, à propos des habitants de Lampsaque (*Seconde action contre Verrès*, livre I, *La préture urbaine*, XXIV, 63 et XXXII, 81, passages cités *infra*).

<sup>5</sup> XXXVI, chap. 11 (voir les passages cités *infra*, II<sup>e</sup> partie). « Des rois de Perse, la cour [d'Antiochus] a gardé l'étiquette stricte, ainsi qu'un éclat et un luxe devenus proverbiaux. Chasses, exercices physiques, banquets, sont, en dehors de la guerre, les occupations habituelles » (A. Manuelian, *Introduction*, p. XXXI).

en 191 : pour préparer ses troupes au combat, le consul Acilius oppose en effet la campagne de Macédoine, à laquelle avaient participé la plupart de ses soldats, à la guerre actuelle :

*... exercitus hostium ille et numero maior et militum genere aliquanto melior ; quippe illic Macedones Thracesque et Illyrii erant, ferocissimae omnes gentes, hic Syri et Asiatici Graeci sunt, uilissima genera hominum et seruituti nata<sup>1</sup>.*

Dans les paragraphes suivants, Acilius dénigre Antiochus en l'opposant à Philippe de Macédoine et en se servant, pour les appliquer à son cas particulier, des mêmes stéréotypes de *mollitia* attachés aux nations orientales :

*Rex ille bellicosissimus et exercitatus iam inde ab iuuenta finitimis Thracum atque Illyriorum et circa omnium accolarum bellis ; hic, ut aliam omnem uitam sileam, is est qui, cum ad inferendum populo Romano bellum ex Asia in Europam transisset, nihil memorabilius toto tempore hibernorum gesserit quam quod amoris causa ex domo priuata et obscuri etiam inter popularis generis uxorem duxit, et nouus maritus, uelut saginatus nuptialibus cenis, ad pugnam processit<sup>2</sup>.*

Le consul fait enfin miroiter à ses troupes l'immense butin, en se fondant, là encore, sur les richesses proverbiales du roi et sur les fantasmes exotiques attachés de manière générale à l'opulence et aux merveilles de l'Orient :

*Illud proponere animo uestro debetis, non uos pro Graeciae libertate tantum dimicare... neque ea tantum in praemium uestrum cessura, quae nunc in regiis castris sunt, sed illum quoque omnem apparatus qui in dies ab Epheso expectatur, praedae futurum, Asiam deinde Syriamque et omnia usque ad ortum solis ditissima regna Romano imperio aperturos<sup>3</sup>.*

Ce *topos* est également présent chez les poètes : Properce par exemple, lorsqu'il évoque le départ de son ami Tullus en Orient, qualifie en effet l'Ionie de *mollis*, dans un passage où cette *mollitia* semble mise en relation étroite avec la richesse de la région, arrosée par le Pactole :

---

<sup>1</sup> « ... L'armée ennemie était plus nombreuse et ses soldats d'une valeur nettement supérieure ; en effet, là-bas, c'étaient des Macédoniens et des Thraces, ainsi que des Illyriens, tous peuples extrêmement rugueux ; ici, ce sont des Syriens et des Grecs d'Asie, races tout à fait viles, nées pour l'esclavage » (XXXVI, 17, 4-5).

<sup>2</sup> « Là-bas, [c'était] un roi vaillant guerrier, aguerri dès sa jeunesse par des luttes avec ses voisins Thraces et Illyriens et avec tous les autres peuples d'alentour ; ici, pour ne rien dire du reste de sa vie, un prince qui, après être passé d'Asie en Europe pour faire la guerre au peuple romain, n'a rien fait, durant tout l'hiver, de plus mémorable que d'avoir par amour épousé une femme sortie de la famille d'un simple particulier, inconnue même de ses compatriotes, et c'est pour ainsi dire encore gorgé de son festin de noces que ce nouveau marié s'est avancé au combat » (XXXVI, 17, 6-7). Le consul fait ici allusion aux festivités décrites au chap. 11. En XLII, 52, 11 Persée se sert du même stéréotype lorsqu'il affirme que, par le nombre et la qualité des soldats, ses troupes sont supérieures à celles des Romains, qui ont enrôlé à la hâte des recrues parmi des peuples orientaux efféminés (les Phrygiens et les Lydiens des soldats d'Eumène, allié de Rome contre Persée) : *Auxilia Romanis Lydos et Phrygas et Numidas esse, sibi Thracas Gallosque, ferocissimas gentium*, « Les Romains avaient pour auxiliaires des Lydiens, des Phrygiens et des Numides, eux, des Thraces et des Gaulois, les plus belliqueux des peuples ».

<sup>3</sup> « Il est un point que vous devez avoir présent à l'esprit : vous ne vous battez pas seulement pour la liberté de la Grèce [...] et ce n'est pas seulement ce qui se trouve actuellement dans le camp du roi qui vous reviendra comme récompense, mais il y a aussi tous ces fameux bagages attendus chaque jour d'Éphèse qui seront votre butin, et ensuite vous ouvrirez à la puissance romaine l'Asie et la Syrie, ainsi que tous les richissimes royaumes qui s'étendent jusqu'aux pays où le soleil se lève » (XXXVI, 17, 13-14).

*At tu, seu mollis qua tendit Ionia, seu qua  
Lydia Pactoli tingit arata liquor,  
seu pedibus terras seu pontum carpere remis,  
ibis et accepti pars eris imperii :  
tum tibi si qua mei ueniet non immemor hora,  
uiuere me duro sidere certus eris<sup>1</sup>.*

Les Grecs d'Égypte, et notamment ceux d'Alexandrie ou de Canope, sont eux aussi particulièrement concernés par ces accusations de *mollitia* et de *luxuria*<sup>2</sup> : César dénonce, dans la *Guerre Civile*, la *licentia* des Alexandrins et lui attribue entre autres le relâchement des soldats de Gabinus :

*Milia enim XX in armis habebat. Haec constabant ex Gabinianis militibus, qui iam in consuetudinem Alexandrinae uitae ac licentiae uenerant et nomen disciplinamque populi Romani dedidicerant uxoresque duxerant ex quibus plerique liberos habebant<sup>3</sup>.*

Ovide évoquera lui aussi les *deliciae* de la ville d'Alexandre, pour l'opposer à la sauvagerie et à la tristesse de son lieu d'exil :

*Non ut Alexandri claram delatus in urbem  
delicias uideam, Nile iocose, tuas<sup>4</sup>.*

La ville de Canope, dont il a déjà été question plus haut, faisait elle aussi l'objet d'une très mauvaise réputation – paradoxale, d'ailleurs, pour une fondation de Sparte<sup>5</sup> – en raison des mœurs de ses habitants : Properce emploie à son propos l'adjectif *incestus*, en l'associant à l'image négative de Cléopâtre, désignée par les termes de *regina* et de *meretrix*, tous deux porteurs de connotations négatives<sup>6</sup>. Dans un passage des *Cynégétiques* déjà cité, Grattius attribue même à cette *luxuria* et à cette *mollitia* la chute des « rois de Pharos » – c'est-à-dire les souverains d'Égypte –, trop occupés à boire, à s'enduire de parfums et à satisfaire à leurs vices, *uitia*<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> « Mais toi, soit là où s'étend la molle Ionie, soit là où l'eau du Pactole colore les guérets de Lydie, que tu parcoures soit à pied la terre, soit la mer à la rame, tu le feras et deviendras le représentant d'un pouvoir bien accepté : alors s'il s'échoit une heure où tu te souviennes de moi, tu sera sûr que je vis sous une cruelle étoile » (I, 6, 31-36).

<sup>2</sup> Properce, III, 2, 19 semble être le seul auteur à faire allusion aux richesses des pharaons de l'Égypte ancienne, symbolisées par leurs somptueuses pyramides : ... *pyramidum sumptus ad sidera ducti*, « les coûteuses pyramides élevées jusqu'aux astres », avec Horace, *Odes*, III, 30, 1-2 : *Exegi monumentum aere perennius / regaliq[ue] situ pyramidum altius*, « J'ai achevé un monument plus durable que le bronze, plus haut que la décrépitude des royales Pyramides ».

<sup>3</sup> « [Achillas] avait sous les armes un effectif de 20000 hommes. Ces troupes étaient formées par les soldats de Gabinus, qui avaient déjà pris l'habitude de la vie relâchée que l'on menait à Alexandrie, avaient oublié le nom et la discipline du peuple romain, s'étaient mariés et avaient pour la plupart des enfants » (*Guerre civile*, III, 110, 2).

<sup>4</sup> « Mon but n'est pas d'aborder à la célèbre ville d'Alexandre pour y voir, Nil joyeux, tes réjouissances » (*Tristes*, I, 2, 79-80). Sur *delicias*, voir la note *ad loc.* de J. André, qui renvoie à Quint., *I. O.*, I, 2, 7 et à Martial, IV, 42, 4 (*Niliacis primum puer hic nascatur in oris : / nequitias tellus scit dare nulla magis*, « Je voudrais d'abord que ce jeune esclave soit né sur les bords du Nil : il n'est point de terre qui sache inspirer plus de folâtre gaucherie »).

<sup>5</sup> Sur la fondation de Canope par les Spartiates, cf. Tacite, *Annales*, II, 60, 2, à propos du voyage de Germanicus en Orient : *Condidere id Spartani ob sepulchrum illud rectorem nauis Canopum, qua tempestate Menelaus Graeciam repetens diuersum ad mare terramque Libyam deiectus est*, « Cette ville fut fondée par les Spartiates en mémoire du pilote Canopus enseveli en cet endroit, à l'époque où Ménélas regagnant la Grèce fut rejeté vers une autre mer et jusqu'à la terre de Libye ».

<sup>6</sup> III, 11, 39-41 : *Scilicet incesti meretrix regina Canopi, / una Philippeo sanguine adusta nota, / ausa Ioui nostro latrantem opponere Anubim*, « Ainsi donc, une courtisane, reine de l'impure Canope, principale marque dont soit flétri le sang de Philippe, osa à notre Jupiter opposer l'aboyant Anubis ». Cf. aussi Sénèque, *Lettres à Lucilius*, LI, 3 ; Silius Italicus, XI, 430-431.

<sup>7</sup> *Cyn.*, 312-314 : *Haec illa est Pharios quae fregit noxia reges, / dum seruata cauis potant Mareotica gemmis / nardiferumque metunt Gangem uitiiisque ministrant*, « Telle est la faute qui anéantit les rois égyptiens, tandis qu'ils buvaient leurs réserves de vin Maréotique dans des coupes creusées dans des pierres précieuses, qu'ils récoltaient les parfums du Gange producteur de nard, et qu'ils s'adonnaient à leurs vices » (trad. personnelle).

Les mêmes reproches de *luxuria* et de *mollitia* sont enfin associés, quoique dans une moindre mesure, aux Macédoniens et aux Siciliens contaminés, comme les Grecs d'Asie, par l'influence orientale. La richesse des rois de Macédoine semble être devenue proverbiale à partir des comédies de Plaute<sup>1</sup> ; de même, l'opulence et les mœurs dissolues des rois de Sicile sont déjà mentionnées chez Plaute : dans le prologue du *Rudens*, un Sicilien conseille au léno Labrax de passer en Sicile, car il y a là-bas des hommes qui aiment le plaisir » – *homines uoluptarii*<sup>2</sup>. On trouve ensuite, dans plusieurs passages de l'œuvre de Cicéron, un tableau critique de l'opulence et des mœurs siciliennes<sup>3</sup>, image contredite toutefois – mais uniquement, semble-t-il, pour les besoins de son argumentation –, dans les *Verrines*, où l'orateur se livre à une *laudatio* des vertus des Siciliens dans le but d'étayer son accusation contre les vices de Verrès<sup>4</sup>.

Enfin, ces stéréotypes n'épargnent pas non plus certaines villes de la Grèce proprement dite, comme Corinthe<sup>5</sup>, ni, en Italie même, les cités de Grande-Grèce. Citons en particulier, parmi ces dernières, la ville de Sybaris<sup>6</sup> et, surtout, celle de Capoue, dont les habitants, en raison de leurs mœurs oisives et débauchées, du luxe de leurs vêtements et de leurs banquets, se sont attiré les foudres des moralistes et des historiens latins<sup>7</sup>, en relation, surtout, avec les événements de la seconde guerre punique. Les fameuses « délices de Capoue » constituent à elles seules un véritable *topos*, présent par exemple chez Cicéron<sup>8</sup>, et développé surtout chez Tite-Live, dont le livre XXIII présente une description stéréotypée, que l'on retrouvera à l'époque suivante chez Silius Italicus :

*Prona semper ciuitas in luxuriam non ingeniorum modo uitio sed adfluenti copia uoluptatum et illecebris omnis amoenitatis maritimae terrestrique, tum uero ita obsequio principum et licentia plebis lasciuire, ut nec libidini nec sumptibus modus esset*<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Voir par exemple le passage de l'*Aulularia*, 85-86, cité *supra*, où Euclion cite les noms du roi Philippe de Macédoine et de Darius pour symboliser l'opulence extrême.

<sup>2</sup> *Infit lenoni suadere, ut secum simul / eat in Siciliam ; ibi esse homines uoluptarios / dicit ; potesse ibi eum fieri diuitem*, « [Le vieillard d'Agrigente] se met à lui conseiller de passer avec lui en Sicile ; là, les hommes aiment le plaisir, lui dit-il ; il pourra y faire fortune » (*Rudens*, 53-55).

<sup>3</sup> Voir surtout *Tusculanes*, V, 57 ; 61-62. Voir aussi chez Tite-Live, XXIV, chap. 5, le portrait du nouveau roi de Syracuse, Hiéronyme, successeur de Hiéron II, dont l'historien dénonce la superbe, le luxe, la cruauté et l'insolence.

<sup>4</sup> Voir *infra*, II<sup>e</sup> partie. Sur la vie voluptueuse des Siciliens, devenue proverbiale, voir aussi Horace, *Odes*, III, 1, 17-19 : *Destructus ensis cui super impia / ceruice pendet, non Siculae dapes / dulcem elaborabunt saporem*, « Pour celui qui voit une épée dégainée suspendue sur sa tête impie, les festins de la Sicile avec leurs raffinements n'auront plus de douce saveur ».

<sup>5</sup> Cf. Cicéron, *De Rep.*, II, 4.

<sup>6</sup> Sur les mœurs dépravées de Sybaris, voir par exemple l'allusion d'Ovide, *Tristes*, II, 417 à l'auteur des « livres Sybarites » (*qui composuit nuper Sybaritica*) et la note *ad loc.* de J. André : « Sans doute Hémiéthôn de Sybaris, auteur d'un ouvrage obscène traitant en particulier de la pédérastie, auquel fait allusion Lucien, *Adu. indoctum*, 23. Martial, 12, 95, 2, évoque l'obscénité des *Sybaritici libelli* ».

<sup>7</sup> Au livre VII de l'*Histoire romaine*, Tite-Live dit des Campaniens de l'époque des guerres samnites qu'ils étaient déjà « amollis par une vie de luxe », *fluentes luxu* (VII, 29, 5) ; cf. aussi VII, 31, 6 (où l'historien parle de la *luxuria*, de l'opulence et de la *superbia* de ce peuple) ; VII, 32, 7 ; XXV, 13, 7.

<sup>8</sup> *De lege agraria I*, VII, 18 et 20 : *Quid est enim cauendum est in coloniis deducendis ? Si luxuries, Hannibalem ipsum Capua corrupit*, « À quoi convient-il de en effet de prendre garde quand on établit une colonie ? À la mollesse ? Hannibal lui-même s'est laissé corrompre par Capoue ».

<sup>9</sup> « La cité avait toujours été portée au dérèglement des passions, cela, en raison non seulement des vices naturels, mais encore de la quantité sans cesse grandissante des jouissances et des séductions exercées par les agréments de toutes sortes que fournissaient la mer et la terre, mais, en cette période, par suite de la complaisance des grands personnages et de la licence de la plèbe, elle se livrait si bien aux plaisirs qu'il n'y avait de frein ni à la sensualité ni au luxe » (Tite-Live, XXIII, 4, 4-5 ; sur le luxe des Capouans, cf. la note a, p. 5, de P. Jal, et la référence à Polybe, III, 91, 6 et VII, 1, 1). Voir aussi XXIII, 2, 1 ; XXIII, 8, 6. Tite-Live décrit avec précision les délices de Capoue en XXIII, 18, 10-16 (en particulier dans les paragraphes 11-13), mais aussi, bien plus tôt, à l'occasion des guerres samnites (VII, 38, 5 sq.). Ces *deliciae* et *amoenitates* de Capoue, comme chez Cicéron, sont présentées comme la principale cause de la corruption de l'armée d'Hannibal et de sa faiblesse (XXIII, 18, 15 ; XXIII, 44, 3-4). En XXVI, 14, 34, l'historien revient encore sur ce thème de la somptuosité et du relâchement des villes gréco-orientales. La corruption des Capouans, d'autre part, explique leur manquement à la *fides* et leur trahison. Voir aussi Silius Italicus (notamment XI, 33-43 ; XIII, 350-360), qui décrira aussi le relâchement des armées d'Hannibal à Capoue (XI, 270-287, 400-409, 425-431).

Quoi qu'il en soit, ces mœurs dissolues et cette *luxuria* sont présentées, chez les auteurs romains, comme faisant partie des causes principales de la décadence, puis de la chute des régimes grecs et orientaux<sup>1</sup>, d'autant plus que, tout comme les peuples d'Asie, les Grecs passent de surcroît, selon l'expression d'Ovide renchérissant sur les vers célèbres d'Horace<sup>2</sup>, pour une « nation peu vaillante » – *male forte genus* :

*Nondum tradiderat uictas uictoribus artes  
Graecia, facundum sed male forte genus*<sup>3</sup>.

Nous verrons enfin que ce sont ces mêmes défauts que les auteurs latins accuseront d'être à l'origine de la corruption des mœurs romaines contaminées par l'exemple gréco-oriental.

\*\*\*

Comme le montrent l'ensemble des *exotica* répertoriés dans cette première partie, les Romains ont beaucoup appris de leurs prédécesseurs grecs et n'ont pas manqué d'observer, au cours de leur histoire, les pays et les peuples étrangers qu'ils ont dû combattre ou conquérir ; l'extension géographique sans précédent de l'Empire romain au cours de cette période, alliée aux apports de la tradition grecque, se traduit donc, dans la littérature, par une multitude d'*exotica* portant à la fois sur la géographie et sur l'ethnographie des contrées exotiques, et concernant un grand nombre et une grande variété de thèmes, des plus concrets aux plus abstraits. On ne peut donc méconnaître le réel intérêt pour les *exotica* dont témoignent les auteurs latins de cette époque, qu'ils proviennent de la fable, de l'histoire ou de l'expérience, tout en gardant la conviction que leur curiosité n'était sans doute pas désintéressée. La présence des *exotica* dans la littérature latine se justifie en effet, la plupart du temps, par des considérations poétiques – au sens premier du terme –, qui concernent toutes les fonctions assignées par les Anciens à un texte littéraire, à savoir plaire – *delectare* –, émouvoir – *mouere* –, enseigner et convaincre – *docere et persuadere*.

---

<sup>1</sup> Cf. le passage des *Cynégétiques* de Grattius déjà cité, où la décadence de la Lydie et sa défaite face à Cyrus sont présentées comme une conséquence de ses richesses (v. 315-316 : *Sic et Achaemenio cecidisti, Lydia, Cyro : / atqui diues erat <ac> fluminis aurea uenis*, « C'est ainsi que tu es tombée toi aussi, Lydie, sous la royauté du Perse Cyrus : et pourtant tu étais riche et couverte de l'or qui coulait des veines de ton fleuve », trad. personnelle).

<sup>2</sup> *Épîtres*, II, 1, 156-157 : *Graecia capta ferum uictorem cepit et artes / intulit agresti Latium...*, « La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur et porté les arts dans le rustique Latium ».

<sup>3</sup> « Les arts du vaincu n'avaient pas encore été transmis à ses vainqueurs par la Grèce, nation éloquente mais peu vaillante » (*Fastes*, III, 101-102). Les Romains ont par ailleurs coutume d'opposer la pratique des sports, trait de mœurs grec, aux exercices guerriers qui font la supériorité morale et militaire des Romains (cf. *infra*, II<sup>e</sup> partie).



**DEUXIÈME PARTIE. – MISES EN ŒUVRE**  
**LITTÉRAIRES DES *EXOTICA* :**  
***DELECTARE, MOVERE, DOCERE ET***  
***PERSUADERE***

L'ensemble des *exotica* qui viennent d'être énumérés et analysés forment, on l'a vu, un *thesaurus* de thèmes privilégiés, de lieux communs, qui reçoivent chez chaque auteur, au sein de chaque œuvre, une mise en œuvre formelle et symbolique particulière. La forme littéraire, « poétique » au sens large, revêtue par les *exotica*, c'est-à-dire la façon dont ils interviennent dans l'économie d'une œuvre, subit elle aussi, l'influence d'une tradition dont les sources remontent aux précédents grecs. En tant que *topos* exploité depuis les Grecs, la mise en œuvre littéraire des *exotica* chez les auteurs latins semble avoir subi l'influence de l'enseignement traditionnel, celle des *grammatici* d'abord, qui enseignaient aux jeunes Romains les textes grecs et latins<sup>1</sup>, puis, à travers les cours du rhéteur, celle de la rhétorique, dont les techniques

---

<sup>1</sup> Les auteurs étudiés chez les *grammatici Latini* étaient d'abord les anciens poètes : Livius Andronicus, Ennius, Naevius, Pacuvius, Accius, Plaute, Térence, Lucilius, etc. Suétone (*De grammaticis et rhetoribus*, XVI, 3) attribue au grammairien Q. Caecilius Epirota, affranchi d'Atticus – l'ami de Cicéron – l'introduction dans le programme d'études d'auteurs plus récents : Virgile bien sûr, mais aussi, sans doute, Horace et les élégiaques, voire Catulle. Cf. la note 10 de M.-C. Vacher correspondant au passage cité de Suétone, et H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation*, 373-374, à propos de l'innovation d'Epirota : « Dès lors, aussi longtemps que subsistera l'école antique, jusqu'aux ténèbres des temps barbares, le programme restera immuable : avec les comiques, et surtout Térence, ce sont les grands poètes du siècle d'Auguste, et Virgile avant tous, qui resteront à la base de la culture littéraire latine ». L'étude systématique de tous ces textes par les générations successives d'élèves explique la reprise, par les auteurs, des mêmes procédés, des mêmes *topoi*, des mêmes images stéréotypées.

sont l'un des fondements de la littérature antique<sup>1</sup>. On peut dire que les *exotica*, au même titre que les *exempla* mythologiques ou historiques, font partie de cette culture de base dont parle F. Desbordes dans *La rhétorique antique* : « une culture à base de lieux communs et d'exemples édifiants, de citations anthologiques, de « curiosités » et de paradoxes dont on ne cesse de s'émerveiller, de mots cueillis chez les meilleurs auteurs et d'images traditionnelles<sup>2</sup> », qui faisait en sorte que chaque individu soumis à cet enseignement, qui accordait à l'imitation des grands modèles une place prépondérante, « avait à sa disposition immédiate des méthodes de composition et tout un vaste matériel de mots, d'idées, de formes d'argumentation. Il connaissait les formes simples qui peuvent entrer dans tous les discours et, au-delà, dans toute production littéraire. Il avait surtout, pour le meilleur et pour le pire, un sentiment aigu des règles de l'art, d'un encadrement très strict. [...] Le bagage d'idées et d'expressions que l'élève peut acquérir est aussi conventionnel que possible et renvoie à un univers culturel fixe où Oreste est toujours synonyme de matricide et Achille toujours fort comme un lion<sup>3</sup> ».

La mise en œuvre littéraire des *exotica* répond donc aux trois fonctions du texte littéraire antique : *delectare*, *mouere*, *docere* ou *persuadere*<sup>4</sup>. L'exotisme relève, en premier lieu, d'une fonction ornementale, que confèrent aux *exotica* le prestige associé aux noms évocateurs d'exotisme et, bien souvent, le caractère littéraire traditionnel de ces derniers. Il s'agit d'abord de susciter par ce moyen, chez le lecteur ou l'auditeur, un plaisir littéraire et artistique. Les auteurs jouent sur les images mentales que font naître dans l'esprit de leurs lecteurs les noms propres ou les *realia* exotiques, ainsi que sur leur connaissance de la tradition antérieure : la mise en œuvre littéraire des *exotica* est en effet l'objet d'une tradition, dont les origines remontent souvent à la littérature grecque, utilisant des thèmes, des *topoi*, des procédés stylistiques ou poétiques spécifiques. Il s'agit donc, dans la mise en œuvre littéraire des *exotica*, de répondre à la première fonction du texte, celle de plaire, de procurer un plaisir littéraire, *delectare*.

Mais les *exotica*, au-delà de leur fonction ornementale, sont aussi des instruments au service de l'expressivité, chargés de susciter chez le lecteur ou l'auditeur, grâce à leur pouvoir d'évocation, des sentiments, des réactions positives ou négatives, de façon à le faire rire, à l'émouvoir ou à le convaincre. Cette fonction expressive des *exotica* peut donc se mettre au service des deux autres objectifs du texte littéraire chers aux Anciens : émouvoir – *mouere* – et persuader – *persuadere* – ou enseigner – *docere*. Les différentes fonctions possibles des

<sup>1</sup> Cf. F. Desbordes, *La rhétorique antique*, p. 160-161.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>4</sup> Ces différentes fonctions, qui s'appliquent d'abord à l'éloquence, sont très souvent citées chez les auteurs, et en particulier dans les ouvrages de Cicéron. Voir notamment *L'orateur*, XXI, 69 : *Erit igitur eloquens... is qui in foro causisque ciuilibus ita dicet ut probet, ut delectet, ut flectat. Probare necessitatis est, delectare suauitatis, flectere uictoriae : nam id unum ex omnibus ad obtinendas causas potest plurimum*, « Donc sera éloquent [...] celui qui au forum et dans les causes civiles parlera de manière à prouver, à charmer, à fléchir. Prouver est la part de la nécessité ; charmer, de l'agrément ; fléchir, de la victoire : c'est en effet cette dernière chose qui de toutes peut le plus pour gagner les causes » ; *De optimo genere oratorum*, I, 3 ; *Brutus*, XLIX, 185 ; LXXX, 276 ; *De orat.*, II, 27, 115 ; II, 28, 121 (les paragraphes 114-216 du I. II du *De oratore* proposent, développés par Antoine, les principes de l'*inventio*, et les différents moyens d'atteindre le triple objectif de l'orateur). Mais l'« utilité » est aussi une revendication des poètes, cf. Horace, *Art poétique*, 333-334 : *Aut prodesse uolunt aut delectare poetae / aut simul et iucunda et idonea dicere uitae*, « Ou être utile ou charmer, tel est le désir des poètes, ou encore dire tout ensemble des choses qui puissent à la fois avoir de l'agrément et servir à la vie », et 341-346 : *Centuriae seniorum agitant expertia frugis, / celsi praetereunt austeram poemata Ramnes. / Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci, / lectorem delectando pariterque monendo ; / hic meret aera liber Sosis, hic et mare transit / et longum noto scriptori prorogat aeuum*, « Les centuries d'anciens rejettent les œuvres qui n'apportent aucun profit ; devant les poèmes sérieux, les Ramnes passent avec une hauteur dédaigneuse ; mais il enlève tous les suffrages celui qui mêle l'agréable à l'utile, sachant à la fois charmer le lecteur et l'instruire ; son livre rapporte de l'argent aux Sosies, son livre passe la mer et fait vivre pour une longue durée le renom de l'écrivain ».

*exotica* expliquent la multiplicité et la variété des formes qu'a pu prendre le thème de l'exotisme dans la littérature latine. Ainsi, les *exotica* varient non seulement par leur contenu, mais aussi par leur fréquence, leur mode d'apparition, leur place dans les textes, et par les sentiments, les émotions, les réactions qu'ils peuvent susciter chez le lecteur.

On peut observer en effet une grande diversité dans la manière dont sont intégrées les références exotiques dans les œuvres littéraires. Les *exotica*, dans la littérature ancienne, ne constituent pas forcément le thème principal d'une œuvre ou de chapitres entiers. Ils peuvent surgir sous la forme de références brèves : un mot, une figure de style, une phrase, une brève allusion peuvent donner lieu à une évocation ponctuelle, hors de tout contexte exotique, sous forme d'ornement littéraire, ou comme moyen d'expression des sentiments, ou encore comme soutien de l'argumentation. Mais ils peuvent aussi se développer de manière plus étendue, s'étendant sur tout un paragraphe, sur un chapitre ou un chant entier, voire dans une œuvre entière. Tous les genres littéraires antiques sont concernés par les *exotica*, quoique dans des mesures différentes. Il faut sans doute invoquer ici l'influence de la notion du « convenable<sup>1</sup> » chère aux théoriciens de l'art oratoire et de la littérature en général – le *πρέπον* des Grecs, le *decorum* de Cicéron<sup>2</sup> –, exigence qui « consiste à approprier le style à son objet » et selon les prescriptions de laquelle « se réglera l'emploi de toutes les ressources que fournissent à l'orateur les procédés de style [enseignés] dans l'ornementation<sup>3</sup> ». Pour l'orateur, il s'agit d'adapter son discours aux circonstances dans lesquelles il sera prononcé :

*Quamquam id quidem perspicuum est, non omni causae nec auditori neque personae  
neque tempori congruere orationis unum genus<sup>4</sup>.*

Mais ces préceptes de l'art oratoire s'appliquent aussi à tous les autres genres littéraires, voire aux autres arts – Cicéron cite l'exemple de la peinture, où la mesure, l'équilibre entre le « trop », *nimum*, et le « trop peu », *parum*, sont tout aussi nécessaires<sup>5</sup>. Il évoque d'ailleurs les réflexions, parallèles à la sienne, des grammairiens au sujet des poètes<sup>6</sup>. Du *decorum* va

<sup>1</sup> Cf. A. Yon, *Introduction à L'orateur* de Cicéron, C.U.F., p. XXV : « Dans le schéma traditionnel de la rhétorique, suivi rigoureusement dans le *de Oratore*, [la notion du convenable] figure comme la quatrième des divisions de l'élocution qui comporte respectivement : 1) la correction : *latinitas* ; 2) la clarté : *explanatio* ; 3) l'ornementation : *ornatio* ; 4) la convenance : *quid deceat* ». Le passage du *De Oratore* auquel il est fait allusion se trouve en III, 10, 37 : *Quinam igitur dicendi est modus melior..., quam ut latine, ut plane, ut ornate, ut ad id, quodcumque agatur, apte congruenterque dicamus ?* (En quoi consiste le meilleur mode d'élocution [...], sinon dans la bonne latinité, la clarté, le brillant, enfin la convenance et l'accord du style avec le sujet, quel qu'il soit ? ». Pour l'orateur, la notion de « convenable » définit le genre de style qu'il adoptera pour répondre à ses devoirs : *Sed quot officia oratoris, tot sunt genera dicendi, subtile in probando, modicum in delectando, uehemens in flectendo, in quo uno uis omnis orationis est*, « Mais autant de devoirs de l'orateur, autant il ya de genres de style : précis dans la preuve, moyen dans le charme, véhément quand il s'agit de fléchir, car c'est là seulement que réside toute la puissance de l'orateur », *ibid.*).

<sup>2</sup> *L'orateur*, XXI, 70 : *Πρέπον* appellant hoc Graeci, nos dicamus sane decorum ; et *De Off.*, I, 27, 93 : *id quod dici Latine decorum potest ; Graece enim πρέπον dicitur*.

<sup>3</sup> A. Yon, *Introduction...*, p. CLXVII.

<sup>4</sup> « Il est d'ailleurs bien évident que le même style ne sied pas à toutes les causes, à tous les auditeurs, à tous les orateurs, à toutes les circonstances » (*De orat.*, III, 55, 210). Cf. aussi *L'orateur*, XXI, 71 : *Est autem quid deceat oratori uidendum non in sententiis solum sed etiam in uerbis. Non enim omnis fortuna, non omnis honos, non omnis auctoritas, non omnis aetas, nec uero locus aut tempus aut auditor omnis eodem aut uerborum genere tractandus est aut sententiarum, semperque in omni parte orationis ut uitae quid deceat est considerandum ; quod et in re, de qua agitur, positum est, et in personis et eorum qui dicunt et eorum qui audiunt*, « Or l'orateur doit voir ce qui est séant non seulement dans les idées, mais aussi dans les mots. En effet ni toutes les conditions, ni toutes les dignités, ni toutes les autorités, ni tous les âges, ni même tous les lieux, les temps, les auditoires ne doivent être traités avec la même sorte de mots ou d'idées, et toujours dans chaque partie d'un discours comme de la vie il faut considérer ce qui est séant. Et ceci réside d'une part dans la chose dont on traite et d'autre part dans les personnes de ceux qui parlent et de ceux qui écoutent ».

<sup>5</sup> *L'orateur*, XXII, 73.

<sup>6</sup> *Ibid.*, XXI, 72 : *Itaque hunc locum longe et late patentem... grammatici in poetis [solent tractare], eloquentes in omni et genere et parte causarum*, « Aussi cette question [du convenable], vaste par sa portée et par son étendue, [...] les grammairiens [en traitent] à propos des poètes, les orateurs pour chaque genre et chaque partie des causes ».

donc dépendre l'adoption d'un style particulier – simple, moyen, ou élevé<sup>1</sup> –, la fréquence et la nature des figures de mots ou de pensées, les sujets abordés<sup>2</sup>. Les *exotica*, en tant qu'ornements littéraires, seront donc fréquents en poésie – que ce soit dans l'épopée ou dans les différents genres dramatiques, dans lesquels l'imagination tient une place prépondérante, même si le poème traite de faits historiques, puisque l'épopée et la tragédie opèrent une transfiguration poétique de l'histoire. Mais les *exotica* émailleront aussi les ouvrages historiographiques, le discours didactique ou judiciaire – où on les attendrait moins –, sous forme de digressions plus ou moins étendues ou de brèves notations – clichés, figures de style, *exempla* ou *mirabilia* par exemple – qui laissent apparaître le goût des Romains pour ces *exotica* et révèlent en même temps les préjugés, les systèmes de représentations présents derrière la démarche objective ou scientifique de l'auteur. Le plan qui sera suivi dans les chapitres suivants distinguera donc les différents modes d'apparition de l'exotisme dans les textes littéraires, tantôt sous forme d'allusions fugaces et superficielles, tantôt développé en tableaux, tantôt composante essentielle de l'atmosphère d'une œuvre entière.

Il semble, d'autre part, que la présence des *exotica* dans les textes puisse être interprétée comme un prétexte, un support et un cadre à l'expression d'idées plus profondes que le simple désir de décrire ou de mettre en scène un monde dépaysant, et que cette mise en œuvre doive être mise en relation avec les préoccupations d'un auteur ou les circonstances particulières dans lesquelles il écrit. Car ce thème de l'exotisme littéraire, en liaison avec les événements de l'actualité politique, sociale, religieuse ou artistique, permet à un auteur de méditer sur des problèmes humains et surtout sur sa propre civilisation. Ainsi les *exotica* nous renseignent peut-être moins sur les pays et les peuples exotiques qu'ils ne nous éclairent sur les représentations morales, sur l'imaginaire social ou politique, sur les conceptions religieuses ou philosophiques des Anciens. Tout un système de représentations émerge en effet de l'analyse approfondie des *topoi* associés aux *exotica*, notamment lorsqu'il s'agit des stéréotypes attachés aux civilisations et aux peuples étrangers : ces *topoi* sont manifestement porteurs d'un discours moral, politique, ou philosophique, ou tout au moins sont le reflet de représentations répandues dans une société.

<sup>1</sup> La rhétorique antique, comme on le sait, définit trois styles différents, cf. *Rhétorique à Hérennius*, IV, 11 : *Sunt igitur tria genera, quae genera nos figuras appellamus, in quibus omnis oratio non uitiata consumitur : unam grauem, alteram mediocrem, tertiam extenuatam uocamus. Grauis est quae constat ex uerborum grauium leui et ornata constructione. Mediocris est quae constat ex humiliore neque tamen ex infima et peruulgatissima uerborum dignitate. Attenuata est quae demissa est usque ad usitatissimam puri consuetudinem sermonis*, « Il y a trois genres que nous appelons « types de style », dans lesquels entre tout discours exempt de défauts. Nous appelons le premier, le style élevé, le second, le type moyen, le troisième, le style simple. Le type élevé consiste en un arrangement d'expressions nobles, dans une forme fluide et abondante. Le type moyen est fait de mots moins relevés, mais ni trop bas, ni trop communs. Le type simple s'abaisse jusqu'à la pratique la plus courante d'un langage correct ».

<sup>2</sup> Cicéron (*Or.*, XXI, 72) donne un exemple d'inadéquation entre le sujet traité et la forme adoptée : *Quam enim indecorum est, de stillicidiis cum apud unum iudicem dicas, amplissimis uerbis et locis uti communibus, de maiestate populi Romani summis et subtiliter !* (« Combien en effet il est peu séant, quand on parle d'écoulement d'eaux devant un juge unique, d'employer de grands mots et des lieux communs, et sur la majesté du peuple romain de ne penser qu'à la simplicité et à la précision ! »). Cf. aussi *De orat.*, II, 51, 205 : *Nam neque paruis in rebus adhibendae sunt hae dicendi faces neque ita animatis hominibus, ut nihil ad eorum mentes oratione flectendas proficere possimus, ne aut inrisione aut odio digni putemur, si aut tragoedias agamus in nugis aut conuellerentur adoriamur ea, quae non possint commoueri* (« Car il ne faut employer ces feux d'une éloquence brûlante ni dans de petits sujets ni devant des auditeurs si mal disposés que rien ne saurait les fléchir en notre faveur : nous risquerions de nous rendre ridicules ou odieux, si nous allions nous hausser sur le cothurne tragique pour parler de bagatelles ou essayer d'arracher de vive force ce qu'il n'est même pas possible d'ébranler »).

## CHAPITRE PREMIER. – *Verborum iucunditas*<sup>1</sup> : images, sonorités et mises en œuvre stylistiques des *exotica*

La fonction ornementale des *exotica* est celle qui paraît, au premier abord, la plus évidente : de même que les références mythologiques aux héros du temps jadis, aux divinités, aux légendes prestigieuses, sont fréquemment citées par les auteurs antiques dans des figures de style dans le but d'embellir, d'ennoblir et de valoriser des faits ou des sentiments humains, de leur conférer le prestige et la grandeur d'une œuvre d'art, d'une épopée, ou d'une tragédie, de même les *exotica*, employés à côté ou à la place de ces allusions légendaires, confèrent au propos le prestige du lointain, contribuent à embellir le propos, à ennoblir les faits ou les personnages évoqués, à introduire de l'originalité, de la *uariatio*, par exemple par l'emploi de néologismes<sup>2</sup> ou de mots savants. Ainsi, de la même manière que les *exotica* latins reprennent souvent des thèmes issus de la littérature antérieure, ils apparaissent fréquemment dans des figures de style, des descriptions ou des récits stéréotypés introduits dans la tradition littéraire depuis les Grecs.

Quelle que soit la place donnée aux *exotica* dans les œuvres latines – qu'ils soient présents dans de brèves allusions ou au sein de développements plus étendus –, quelle que soit leur mise en œuvre stylistique et poétique, l'exotisme réside, en premier lieu, dans le pouvoir d'évocation des mots employés, dans cet univers exotique qui surgit dans l'esprit du lecteur ou de l'auditeur grâce à l'image qu'ils véhiculent, l'impression exotique étant accrue, assez souvent, par les sonorités étrangères, grecques notamment, de ces termes. À tout cela s'ajoute l'intérêt suscité par les références à l'actualité, ou, au contraire, par le prestige attaché au passé, réel ou imaginaire – c'est le cas, notamment, de certaines références mythologiques, qui associent souvent distance temporelle et éloignement spatial, et du passé littéraire grec ou latin. Enfin, le pouvoir d'évocation du terme exotique s'enrichit d'une dimension affective : il peut être porteur de connotations positives, ou au contraire négatives, nées des représentations mentales associées à l'étranger, complexes et fluctuantes selon les individus, les lieux et les époques.

La perception la plus directe de l'exotisme consiste d'abord dans l'emploi de certains termes – noms propres, adjectifs dérivés, termes empruntés à d'autres langues ou désignant des réalités étrangères –, parfois sous la forme de simples allusions, qui font naître dans

---

<sup>1</sup> Expression de Cicéron, *L'orateur*, LV, 185 : *Omnino duo sunt, quae condiant orationem, uerborum numerorumque iucunditas*, « Il y a en tout deux choses qui relèvent le style : l'agrément des mots et celui [du rythme] ».

<sup>2</sup> Sur le problème de la création de mots, cf. Horace, *Art poétique* (*Épîtres*, livre II), 46-72, où le poète exprime la nécessité d'inventer de nouveaux mots, et le prestige des néologismes forgés sur des sources grecques : ... *Si forte necesse est / indicium monstrare recentibus abdita rerum, et / fingere cinctus non exaudita Cethegis / continget dabiturque licentia sumpta pudenter, / et noua fictaque nuper habebunt uerba fidem, si / Graeco fonte cadent parce detorta [...]. / [...] Licuit semperque licebit / signatum praesente nota producere nomen*, « S'il est, d'aventure, nécessaire d'exprimer par des signes neufs des idées restées jusqu'alors dans l'ombre, il nous arrivera de forger des mots que n'ont pas entendus les Céthéguis en tablier, et on nous accordera une licence prise de façon discrète. Et, de plus, ces termes nouveaux et de création récente trouveront crédit s'ils jaillissent d'une source grecque dont on les dérivera avec ménagement. [...] Il a toujours été permis, il le sera toujours, de mettre en circulation un vocable marqué au coin du moment » (v. 48-59).

l'esprit du lecteur ou de l'auditeur la représentation imagée, souvent stéréotypée, d'un imaginaire exotique. Les *exotica* se caractérisent donc par une dimension visuelle, picturale, souvent accompagnée d'une dimension auditive ; dans ce cas, ils associent l'image du lointain, de la différence, de l'étrangeté, de la distance, à l'exotisme sonore des mots, qu'ils soient d'origine grecque ou, beaucoup plus rarement, barbare. Dans ce pouvoir d'évocation des *exotica* interviennent bien sûr l'imagination personnelle du lecteur ou de l'auditeur, mais surtout, peut-être, des réminiscences littéraires ou artistiques, l'exotisme faisant partie de l'univers imaginaire et de la sensibilité des Romains grâce à la diffusion de ses thèmes dans la littérature, la peinture, la mosaïque, la sculpture, ainsi que dans différents domaines de la vie quotidienne. A. Bernand, qui, dans *La carte du tragique*, a analysé le rôle des indications géographiques dans les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, souligne la puissance d'évocation des *exotica* dans les *Bacchantes* d'Euripide, une pièce qui révèle le goût du public pour le dépaysement et montre la façon dont l'esprit des Grecs associait chaque terme exotique à une image particulière<sup>1</sup>. Cette analyse pourrait être appliquée aussi aux *exotica* présents dans la littérature latine, non seulement par le fait que certains d'entre eux trouvent leur origine, comme nous l'avons signalé, dans la reprise voire la traduction exacte des *exotica* grecs, mais également parce qu'ils agissent selon le même principe : suggérer l'étrangeté exotique par l'emploi de consonances étrangères, et faire naître une image dépayssante par l'emploi de noms propres ou de noms communs évocateurs d'exotisme.

### A. Vt pictura poesis : dimension visuelle

Les *exotica* possèdent d'abord une dimension visuelle : ils procèdent de la faculté de l'auteur à créer une image destinée à faire surgir, dans l'imagination du lecteur ou de l'auditeur, des représentations exotiques ; les sources de ces images exotiques sont évidemment variables et complexes : elles sont généralement issues, en premier lieu, de réminiscences littéraires – on a déjà souligné, dans la première partie de ce travail, l'importance de la tradition dans les thématiques exotiques, et son rôle dans la mise en œuvre stylistique des *exotica* sera examiné plus loin – mais il semble qu'elles doivent aussi, pour certaines d'entre elles du moins, à l'influence *visuelle* des arts figurés – peintures, sculptures et mosaïques – ou des expériences vécues dans la réalité même de la vie romaine.

Il existe tout d'abord des liens évidents entre les *exotica* littéraires et la vie romaine, marquée dans son cadre quotidien par l'actualité des guerres et des conquêtes étrangères. L'exotisme littéraire se nourrit en effet de la connaissance directe que pouvaient avoir les Romains des pays et des peuples exotiques, dans le cadre de leur vie quotidienne, à Rome et en Italie, où la réalité exotique était partout *visuellement* présente, dans les physionomies, les costumes et les mœurs des étrangers vivant aux côtés des Romains, dans les multiples spectacles – jeux du cirque, défilés triomphaux, *uenationes*, où l'on pouvait observer, entre autres, des animaux venus de contrées lointaines, des tableaux ou des maquettes représentant les pays et les peuples vaincus – ainsi que dans le foisonnement des importations étrangères dont il a été question dans la première partie de ce travail. On peut citer à l'appui de cette affirmation les passages de Vitruve et d'Horace prônant dans l'art le respect de la

---

<sup>1</sup> A. Bernand, *La carte du tragique. La géographie dans la tragédie grecque*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1985, p. 142 sq.

vraisemblance et de la nature, et notamment la célèbre formule de l'*Art poétique*, que J.-M. Croisille a commenté en disant « qu'Horace se réfère au domaine *visuel* et se situe dans la perspective d'une cohérence de l'œuvre d'art, qui doit, selon la théorie aristotélicienne de la *mimesis*, imiter la création naturelle et respecter la vraisemblance, qu'il s'agisse de poésie ou de peinture<sup>1</sup> » :

*Vt pictura poesis ; erit quae, si propius stes,  
te capiat magis, et quaedam, si longius abstes ;  
haec amat obscurum, uolet haec sub luce uideri,  
iudicis argutum quae non formidat acumen ;  
haec placuit semel, haec deciens repetita placebit<sup>2</sup>.*

Tout comme l'écrivain, le peintre et le sculpteur antiques doivent imiter la nature<sup>3</sup>, et leurs œuvres ont, à leur tour, indéniablement influencé les *exotica* de la littérature, avec lesquels elles partagent le même intérêt pour certains thèmes de prédilection. Si les interactions réciproques entre la littérature et les arts figurés paraissent évidentes – notamment dans le cas particulier de l'*ekphrasis*, c'est-à-dire de la description ornementale d'une œuvre d'art réelle ou imaginaire, dont le modèle de départ est celui du bouclier d'Achille dans l'*Iliade*<sup>4</sup> –, elles sont, la plupart du temps, implicites, et il est évidemment difficile de déterminer l'origine d'un *topos* artistique, et de dire qui, de l'écrivain ou du peintre, a pu influencer l'autre. J.-M. Croisille affirme en effet qu'en dehors des deux cas précis de l'illustration et de l'*ekphrasis*, « on ne peut parler que de parallélisme, de communauté de goût ou d'intention, notamment dans le registre symbolique ou idéologique, lorsque textes et documents figurés s'éclairent mutuellement pour une meilleure appréciation de l'esprit d'une époque<sup>5</sup> ». La comparaison entre arts figurés et littérature est toutefois abordée explicitement chez plusieurs auteurs ; Horace y a recours dès les premiers vers de son *Art poétique*<sup>6</sup>, et Ovide, dans les *Amours*, fait plusieurs fois référence à des œuvres ou à des thématiques picturales en relation avec son propre travail littéraire<sup>7</sup>. Les rapprochements que l'on peut opérer entre peinture, sculpture et

<sup>1</sup> J.-M. Croisille, « Littérature et arts figurés à Rome », Actes du congrès de l'Association G. Budé (août 1998), Paris, Les Belles Lettres, p. 234.

<sup>2</sup> « Il en est d'une poésie comme d'une peinture : telle, vue de près, captive davantage, telle autre vue de plus loin ; l'une veut le demi-jour, l'autre la lumière, car elle ne redoute pas le regard perçant du critique ; l'une a plus une fois, l'autre, si l'on y revient dix fois, plaira encore » (*Art poétique*, 361-365) ; cf. aussi les premiers vers du poème : *Humano capiti ceruicem pictor equinam / iungere si uelit et uarias inducere plumas / undique conlatis membris, ut turpiter atrum / desinat in piscem mulier formosa superne, / spectatum admissi risum teneatis, amici ?*, « Si un peintre voulait ajuster sous une tête humaine le cou d'un cheval et appliquer des plumes de diverses couleurs sur des membres pris de tous côtés, dont l'assemblage terminerait en hideux poisson noir ce qui était pas en haut une belle femme, pourriez-vous, introduits pour contempler l'œuvre, vous empêcher de rire, mes amis ? » (1-5) et les v. 9-13 : ... « *Pictoribus atque poetis / quidlibet audendi semper fuit aequa potestas.* » / *Scimus, et hanc ueniam petimusque damusque uicissim, / sed non ut placidis coeant inmitia, non ut / serpentes aibus gementur, tigribus agni*, « Les peintres et les poètes, toujours, eurent le juste pouvoir de tout oser, je le sais, et c'est un privilège que je réclame et que j'accorde tout à tour, mais non jusqu'à mettre ensemble animaux paisibles et bêtes féroces, jusqu'à apparier les serpents avec les oiseaux, les agneaux avec les tigres ».

<sup>3</sup> On trouve au livre VII du traité *De l'architecture* de Vitruve, à propos de l'art pictural romain (passage cité *supra*, 1<sup>re</sup> partie) des préceptes comparables à ceux qu'énonce Horace pour la poésie.

<sup>4</sup> XVIII, 478 sq. Par la suite, l'*ekphrasis* a été pratiquée chez les poètes hellénistiques (Apollonius, Théocrite, Moschus), puis latins. Outre les exemples d'*ekphrasis* qui seront examinés dans ce chapitre en raison de leurs liens avec le thème de l'exotisme, on peut citer encore, pour la période postérieure, celles que l'on trouve dans la *Guerre punique* de Silius Italicus, VI, 653-696.

<sup>5</sup> « Littérature et arts figurés à Rome », p. 233. Illustration et *ekphrasis* sont définies précisément dans ce même article, p. 237 sq.

<sup>6</sup> Dans les vers 1-13 et 361-365, déjà cités *supra* ; voir à ce sujet la note 1, p. 202, de F. Villeneuve, qui se réfère à la *Poétique* d'Aristote, où cette comparaison du poète et du peintre était déjà présente.

<sup>7</sup> En I, 14, 33-34, le poète compare les cheveux de sa maîtresse avec ceux de Dioné dans le tableau d'Apelle, la *Vénus Anadyomène* (sur ce tableau, qu'Auguste fit venir de Cos à Rome et placer dans le temple de César, voir la note de l'éd. 2004 de la C.U.F., par J.-P. Néraudeau) : *Illis contulerim, quas quondam nuda Dione / pingitur umentis sustinuisse manu*, « je pourrais les comparer à ceux que, sur le tableau fameux, Dioné nue tient de ses mains humides » ; en III, 2, 31-32, il évoque, dans une comparaison, les jambes de Diane représentées en peinture : *Talia pinguntur succinctae crura Dianae, cum sequitur fortes fortior ipsa feras*, « Telles la peinture représente les jambes de Diane, quand, la tunique relevée, elle poursuit les bêtes féroces, moins intrépides qu'elle ». Un passage de l'*Art d'aimer* concernant les divers styles de coiffure semble se référer aux traditions picturales relatives à la représentation de différentes héroïnes mythologiques, telles Laodamie ou Diane, ou à celles de dieux comme Apollon (III, 137-157). On a aussi remarqué les liens unissant les *Métamorphoses* et l'art

littérature concernent une série de thèmes privilégiés de l'art antique, parmi lesquels figurent, en premier lieu, les évocations mythologiques – certaines descriptions de divinités, de héros ou de personnages légendaires, par exemple, se réfèrent implicitement ou explicitement à leurs représentations dans la peinture ou la sculpture, – mais aussi les portraits de personnages humains et les paysages.

L'image exotique, mélange de toutes ces influences, est complexe ; il est évidemment difficile de discerner, dans les *exotica* littéraires, une influence prépondérante, et il ne saurait être question ici de rechercher, pour l'ensemble des *exotica* de la période étudiée, quelles sources picturales ou littéraires, quelles expériences concrètes ont fait émerger, chez tel ou tel auteur, dans tel ou tel texte, des images exotiques<sup>1</sup>. On peut toutefois, dans quelques cas particuliers d'*exotica*, discerner les influences exercées sur la littérature par les arts figurés ou par les tableaux qu'offrait la réalité de la vie quotidienne romaine. Il en est ainsi, par exemple, des évocations littéraires concernant les peuples étrangers, qui semblent devoir non pas uniquement aux connaissances géographiques ou ethnographiques acquises de manière livresque, mais aussi à l'expérience concrète ou aux réminiscences d'œuvres d'art.

Cet exotisme s'exprime notamment, aussi bien dans les arts figurés que dans les textes littéraires, à travers les représentations de divers types de personnages, comme les guerriers exotiques. Certains semblent issus à la fois de l'ethnographie et de la mythologie<sup>2</sup>, comme les Amazones, qui ont particulièrement inspiré les artistes et écrivains grecs et romains : ces guerrières légendaires, mais dont certaines caractéristiques, comme l'armement, sont empruntées à des peuples orientaux historiques, ont été, comme on le sait, fréquemment représentées dans les arts figurés, en raison sans doute du caractère inhabituel que pouvait revêtir la présence de femmes dans un contexte guerrier, et de l'allure exotique que leur confèrent leur armement – l'arc et le carquois, le bouclier échancré –, leurs caractéristiques physiques – les cheveux dénoués, l'absence du sein droit, la nudité partielle, le port de fourrures ou de peaux animales – et leur cadre géographique, qui est celui des paysages de la Thrace ou de la Scythie. C'est sans doute, en partie, à ces représentations des Amazones dans les arts figurés, qui elles-mêmes viennent illustrer les œuvres littéraires qui font référence à ce peuple mythique depuis Homère, que l'on doit les descriptions faites de ces guerrières dans la littérature latine. L'évocation très visuelle qu'en fait Virgile au chant I de l'*Énéide* fait d'ailleurs partie d'une *ekphrasis*<sup>3</sup>, puisqu'elle s'insère dans la description des combats de la

---

pictural romain : « On a comparé les *Métamorphoses* aux fresques qui ont été découvertes à Pompéi, sœurs de celles qui ornaient les habitations et les édifices publics de Rome au temps d'Ovide. Le rapport en effet est évident. On ne saurait décider si ces peintures et d'autres œuvres des arts plastiques ont influencé plus que les livres l'auteur des *Métamorphoses* ; mais un fait est certain : c'est que le spectacle des aventures fabuleuses qu'il a chantées s'offrait partout à tous les regards, à toutes les heures de la vie, même dans des demeures modestes, chez des gens qui n'avaient pas une culture supérieure. Il faut donc bien croire que cette mythologie, ressource favorite de l'art industriel à bon marché, était alors aussi vivante que jamais ; elle a encore vécu pendant plusieurs siècles après Ovide, parce que ceux-là mêmes qui, comme lui, hésitaient à affirmer la véracité de tant de traditions merveilleuses, en avaient été enchantés dès l'enfance » (G. Lafaye, *Introduction des Métamorphoses*, p. X-XI). J.-M. Croisille, *La littérature et les arts figurés à Rome*, p. 238 sq., examine les problèmes posés par ces influences réciproques entre l'art et la littérature dans le domaine spécifique de l'illustration picturale d'œuvres littéraires, et évoque, à propos des *Métamorphoses*, les études tendant à prouver « la possibilité d'une illustration directe de thèmes mythologiques ovidiens dans la peinture murale » (p. 239).

<sup>1</sup> Ces problèmes relatifs aux sources, bien que très intéressants, dépasseraient largement le cadre d'une thèse ; en ce qui concerne la peinture, il faut de plus prendre en compte le caractère très limité de nos connaissances : J.-M. Croisille, *ibid.*, p. 240, rappelle en effet qu'« il ne faut jamais perdre de vue [...] la nature très fragmentaire et généralement artisanale du corpus pictural dont nous disposons, quel qu'en soit l'intérêt documentaire ».

<sup>2</sup> Nous ne retiendrons ici, comme précédemment, que celles dont le caractère exotique est très marqué – les fables se déroulant en Grèce ou dans un contexte grec ayant sans doute perdu pour les Latins, en grande partie, leur aspect exotique, pour entrer dans le fonds culturel gréco-latin.

<sup>3</sup> Voir la définition qu'en donne J.-M. Croisille, *ibid.*, p. 241 (cf. aussi les références bibliographiques données dans les notes) : ce terme



guerre de Troie représentés sur le temple de Junon à Carthage<sup>1</sup>, qui s'inspire peut-être d'œuvres d'art réelles – peintures, mosaïques, ou reliefs sculptés par exemple – où les Amazones se reconnaissent effectivement par leur armement caractéristique – principalement la *pelta* thrace – et leur flanc droit découvert pour le combat :

*Ducit Amazonidum lunatis agmina peltis  
Penthesilea furens mediisque in milibus ardet,  
aurea subnectens exsertae cingula mammae  
bellatrix, audetque uiris concurrere uirgo*<sup>2</sup>.

Dans le même passage, Énée reconnaît également, au premier coup d'œil, les troupes de Memnon venues de l'Orient, probablement identifiables, elles aussi, par leur couleur de peau, leur armement ou leur costume :

*Eoasque acies et nigri Memnonis arma*<sup>3</sup>.

Les guerriers barbares appartenant à l'histoire ont fourni eux aussi une grande source d'inspiration aux artistes. On sait que les Grecs, après l'expérience des guerres médiques, ont fréquemment représenté les Perses ; un passage du traité *De l'architecture* de Vitruve donne l'exemple de la *porticus Persica* de l'agora de Sparte dans le but de démontrer la nécessité, pour l'architecte, de posséder des connaissances historiques suffisantes : les Lacédémoniens en effet, vainqueurs des Perses à la bataille de Platées sous la conduite de Pausanias, construisirent avec l'argent du butin ce portique<sup>4</sup> où figuraient des statues de captifs « avec leurs ornements barbares » – *barbarico uestis ornatu* :

*Ubique captiuorum simulacra barbarico uestis ornatu, superbia meritis contumeliis  
punita, sustinentia tectum conlocauerunt [...]. Itaque ex eo multi statuas Persicas  
sustinentes epistylia et ornamenta eorum conlocauerunt, et ita ex eo argumento  
uarietates egregias auxerunt operibus. Item sunt aliae eiusdem generis historiae  
quarum notitiam architectos tenere oporteat*<sup>5</sup>.

---

grec (ἔκφορασις), qui s'appliquait d'abord « à tout passage descriptif dans un texte littéraire, que la description prétende ou non s'appliquer à une œuvre d'art », « a vu son sens se restreindre et se préciser tardivement dans l'Antiquité, jusqu'à désigner de préférence la description littéraire d'œuvres d'art, notamment en poésie » ; l'intention initiale de l'*ekphrasis* « est de présenter au lecteur (ou à l'auditeur) un objet artistique achevé ou en cours d'élaboration ».

<sup>1</sup> Virgile, *Énéide*, I, 456-493.

<sup>2</sup> « Penthésilée, terrible, entraîne ses bataillons d'Amazones aux boucliers échanrés, parmi ses milliers de compagnes elle brûle comme une flamme, son baudrier d'or agrafé sous le sein qu'elle a découvert, en guerrière ; contre des hommes une vierge ose se battre » (*Énéide*, I, 490-493). Il faut peut-être discerner une influence des arts figurés dans les descriptions de Camille, déjà citées (cf. *Én.*, XI, 567-584 et 648-663), où la jeune fille est dépeinte sous les traits d'une Amazone.

<sup>3</sup> « Puis [il a reconnu] les armées de l'Aurore et les armes du noir Memnon » (*Énéide*, I, 489). Cette description toutefois, selon J. Romeuf, « Les peintures du temple de Carthage », *ALMA*, 2, 1975, p. 15 sq. (cité par J.-M. Croisille, *ibid.*, p. 242), « doit plus aux réminiscences littéraires qu'artistiques ».

<sup>4</sup> Vitruve, *De l'architecture*, I, 1, 6 : *Non minus Lacones, Pausania Agesilae filio duce, Plataico proelio pauca manu infinitum numerum exercitus Persarum cum superauissent, acto cum gloria triumpho spoliolorum et praedae, porticum Persicam ex manubiis, laudis et uirtutis ciuium indicem, uictoriae posteris pro tropaeo constituerunt*, « Les Lacédémoniens ne firent pas autrement : comme, sous la conduite de Pausanias, le fils d'Agésilas, ils avaient vaincu à la bataille de Platées l'innombrable armée perse avec une petite troupe, ils célébrèrent avec gloire un triomphe dans lequel ils conduisirent les dépouilles et le butin, puis avec l'argent qu'ils en tirèrent, ils construisirent le portique perse, signe de la gloire et du courage des citoyens, qui fut pour la postérité le trophée de leur victoire ».

<sup>5</sup> « Ils y placèrent, pour soutenir le toit, des statues de captifs avec leurs ornements barbares, afin de punir leur orgueil par un outrage mérité [...]. C'est pourquoi depuis lors beaucoup d'architectes placèrent des statues de Perses pour soutenir les architraves avec leurs ornements et ainsi, à partir de ce sujet, ils développèrent des variantes remarquables pour leurs ouvrages. Il y a encore d'autres histoires du même genre dont il faut que les architectes aient connaissance » (*ibid.*, I, 1, 6). Sur *porticum persicam*, voir la note *ad loc.* de P. Fleury et la référence à Pausanias, III, 11, 3 qui décrit les figures de Perses humiliés – notamment celles de Mardonios, le commandant de l'armée perse, et d'Artémisia, reine d'Halicarnasse – présentes sur ce monument situé sur l'agora de Sparte. Le thème des armées perses est également présent dans l'art romain : à Pompéi, dans la villa du Faune, figure par exemple une mosaïque représentant la bataille d'Issos qui opposa, en 333 av. J.-C., Alexandre le Grand et Darius III, œuvre peut-être inspirée d'une peinture grecque du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et qui aurait été exécutée entre le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

L'art romain a développé, à son tour, ce thème du guerrier exotique, qu'il s'agisse de Gaulois – fréquemment représentés en raison du rôle qu'ils jouèrent à la fois dans l'histoire grecque et romaine<sup>1</sup> –, de Bretons, ou d'Orientaux par exemple. Ces combattants se reconnaissent d'emblée par les caractères physiques et vestimentaires décrits dans la première partie de ce travail, tels que les braies ou les sayons, les cheveux longs, la barbe, les *torques* et les *gaesa* pour les Gaulois. C'est peut-être, en partie, à ce genre d'œuvre d'art représentant des guerriers barbares que l'on doit certaines des *ekphraseis* de l'œuvre virgilienne. On trouve dans les *Géorgiques*<sup>2</sup> la description d'un théâtre imaginaire où seraient représentées les gloires actuelles et futures du prince ; ce sont des figures d'étrangers qui symbolisent sur les diverses parties de cette œuvre fictive les victoires réelles ou préfigurées par le poète : des figures de Bretons, probablement des guerriers, sont brodées sur le rideau :

*uel scaena ut uersis discedat frontibus utque  
purpurea intexti tollant aulaea Britanni*<sup>3</sup>,

tandis que, sur les battants de la porte, l'artiste a représenté un combat futur opposant des Indiens aux Romains :

*In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto  
Gangaridum faciam uictorisque arma Quirini*<sup>4</sup>,

ainsi que des Parthes, probablement identifiables par leurs arcs, leurs flèches et leur posture de fuite :

*Addam...  
fidentemque fuga Parthum uersisque sagittis*<sup>5</sup>.

Dans une autre *ekphrasis*, celle du bouclier d'Énée décrit au chant VIII de l'*Énéide*<sup>6</sup>, des figures de guerriers gaulois aux cheveux d'or et aux sayons rayés, portant le torque et armés du *gaesum*, illustrent la future victoire de Rome sur les envahisseurs venus des Alpes :

<sup>1</sup> On pense en particulier à la célèbre statue du *Gaulois mourant*, copie romaine d'un original en bronze qui faisait partie d'un groupe votif dédié à Attale I<sup>er</sup>, roi de Pergame, représenté avec une moustache et un torque autour du cou.

<sup>2</sup> III, 24-39.

<sup>3</sup> « [Dès à présent je me plais à voir] comment le décor, au fond de la scène s'ouvre et disparaît, tandis que les panneaux latéraux pivotent, et comment les Bretons lèvent le rideau de pourpre où ils sont tissés » (*Géorgiques*, III, 24-25) ; H. Goelzer fait remarquer dans son commentaire de l'édition de la C.U.F. de 1947 que « chez les anciens, le rideau, au lieu de descendre des frises, se levait à l'avant-scène. Les personnages qui y étaient brodés avaient donc l'air de le soulever ».

<sup>4</sup> « Sur les battants de la porte je représenterai en or et en ivoire massif la bataille contre les Gangarides et les armes de Quirinus victorieux » (*Géorgiques*, III, 26-27). E. de Saint-Denis, dans la note *ad loc.*, explique cette allusion prophétique aux Gangarides – une peuplade de l'Inde vivant à l'embouchure du Gange – par l'impression qu'avait faite sur les imaginations romaines le fait que lors de son séjour dans l'île de Samos, au cours de l'hiver 30-29 av. J.-C., Octavien avait reçu des ambassades indiennes. Il n'y eut pas d'affrontement entre les Gangarides et les Romains, le prince, pendant ce voyage en Orient, s'étant arrêté à l'Euphrate.

<sup>5</sup> « J'ajouterai les villes d'Asie domptées, le Niphate ébranlé, le Parthe confiant dans la fuite et dans les flèches qu'il lance en se retournant » (*Géorgiques*, III, 30-31).

<sup>6</sup> Cette longue *ekphrasis* (VIII, 626-728) annonce, par l'intermédiaire de la description de ce bouclier forgé par Vulcain à l'intention d'Énée, les hauts faits des futurs descendants du héros troyen, les victoires de Rome et les conquêtes de pays et de peuples étrangers depuis les origines jusqu'à la période augustéenne et aux conséquences de la bataille d'Actium : *Illic res Italas Romanorumque triumphos / haud uatum ignarus uenturique inscius aevi / fecerat ignipotens, illis genus omne futurae / stirpis ab Ascanio pugnataque in ordine bella*, « C'était l'histoire de l'Italie et les triomphes des Romains ; instruit des prophéties, pénétrant les âges futurs, le maître du feu les avait gravés là, et aussi toute la race de ceux qui sortiraient d'Ascagne, et dans leur ordre les guerres et leurs combats » (*Énéide*, VIII, 626-629).

*aurea caesaries ollis atque aurea uestis,  
uirgatis lucent sagulis, tum lactea colla  
auro innectuntur, duo quisque Alpina coruscant  
gaesa manu scutis protecti corpora longis<sup>1</sup>.*

Le même caractère visuel caractérise, un peu plus loin, les armées d'Antoine, avec leur mélange typiquement oriental de nationalités et leur *ops barbarica*<sup>2</sup>. En dehors du cas particulier que représente le guerrier barbare, la caractérisation visuelle de l'étranger concerne également d'autres types de personnages : ambassadeurs ou diplomates par exemple, dans ce même passage de l'*Énéide* où le bouclier d'Énée montre encore le défilé des nations vaincues venant présenter leurs hommages à Auguste ; celles-ci, écrit le poète, se distinguent les unes des autres à la fois par leurs armes et leurs costumes :

*Ipsa sedens niueo candentis limine Phoebi  
dona recognoscit populorum aptatque superbis  
postibus ; incedunt uictae longo ordine gentes,  
quam uariae linguis, habitu tam uestis et armis<sup>3</sup> ;*

parmi tous ces représentants, les Africains sont évoqués de façon plus précise par leurs vêtements flottants – *discincti* – tandis que les Gélons *sagittiferi* – « porteurs de flèches » – le sont par leurs armes :

*Hic Nomadum genus et discinctos Mulciber Afros,  
hic Lelegas Carasque sagittiferosque Gelonos  
finxerat...<sup>4</sup>*

Quant aux éléments naturels, ils tiennent eux aussi une grande place dans les *ekphraseis*, dans la mesure où ils sont fréquemment personnifiés : ils héritent en cela à la fois des codes de la fable et de ceux des arts figurés – où les cours d'eau, les montagnes, sont considérés comme des divinités et représentés de façon anthropomorphique – et des « choses vues » de la vie romaine, dans la mesure où les tableaux que l'on promenait dans les triomphes, par exemple, figuraient les éléments géographiques les plus emblématiques des pays conquis sous une forme humanisée. Mêlés aux nombreux peuples exotiques, des fleuves apparaissent en effet, sous une apparence personnifiée, sur le bouclier d'Énée : le Nil, évoqué à propos de la bataille d'Actium, est pourvu d'un corps et en proie à la douleur :

<sup>1</sup> « D'or est leur chevelure et d'or leurs vêtements, leurs sayons rayés luisent, leurs cous de lait sont entourés de cercles d'or, chacun brandit à bout de bras deux lourdes piques alpines, de longs boucliers protègent leur corps » (*Énéide*, VIII, 659-662).

<sup>2</sup> Cf. les passages cités *supra*, à propos de l'armement et des mœurs guerrières (*Én.*, VIII, 685-688 : *Hinc ope barbarica uariisque Antonius armis, / uictor ab Aurorae populis et litore rubro, / Aegyptum uirisque Orientis et ultima secum / Bactra uehit, sequiturque (nefas) Aegyptia coniunx*, « De l'autre côté, avec une profusion barbare et des armes bigarrées, Antoine, ramenant ses victoires depuis les peuples de l'Aurore et les rivages Rouges, traîne avec soi l'Égypte, les forces de l'Orient, Bactres tirée du fond de l'univers ; misère ! une épouse égyptienne le suit » ; *ibid.*, VIII, 704-706 : *Actius haec cernens arcum intendebat Apollo / desuper : omnis eo terrore Aegyptus et Indi, / omnis Arabs, omnes uertebant terga Sabaei*, « À cette vue, l'Apollon d'Actium tendait son arc, d'en haut ; tous alors, épouvantés, l'Égypte, l'Indien, les Arabes tous ensemble, tous les Sabéens s'enfuyaient »).

<sup>3</sup> « Lui-même, assis sur le seuil blanc comme neige de l'éblouissant Phébus, reconnaît les dons de ses peuples et les fixe aux piliers magnifiques ; les nations vaincues s'avancent en un long cortège, diverses par leurs langues mais tout autant par leurs armes et leurs costumes » (*Én.*, VIII, 720-723).

<sup>4</sup> « Ici Mulciber avait figuré le peuples des Nomades, les Africains à la robe flottante, là les Lélèges, les Cariens, les Gélons porteurs de flèches » (*Én.*, VIII, 724-726). On peut rapprocher de cette évocation littéraire les sculptures figurant sur la statue d'Auguste dite de « Prima Porta », qui comporte dans la scène centrale représenté sur la cuirasse un barbare vaincu restituant à Auguste une enseigne militaire romaine.

*fecerat ignipotens...  
 contra autem magno maerentem corpore Nilum  
 pandentemque sinus et tota ueste uocantem  
 caeruleum in gremium latebrosaue flumina uictos<sup>1</sup> ;*

un peu plus loin, l'Euphrate est qualifié de *mollior* – « radouci » –, le Rhin de *bicornis*, et l'Araxe s'indigne – *indignatus* – du pont construit par les Romains pour le franchir :

*... Euphrates ibat iam mollior undis  
 extremique hominum Morini Rhenusque bicornis  
 indomitique Dahae et pontem indignatus Araxes<sup>2</sup>.*

Ce passage de l'*Énéide* peut être rapproché des descriptions de triomphes que l'on trouve chez d'autres poètes de la période augustéenne, par exemple celle du futur triomphe d'Auguste sur les Parthes, imaginé par Ovide dans son *Art d'aimer*, où le poète évoque explicitement les images de fleuves, de pays ou de villes personnifiés que l'on promenait dans le défilé triomphal à côté des prisonniers et du butin :

*Atque aliqua ex illis cum regum nomina quaeret,  
 quae loca, qui montis, quaeue ferantur aquae,  
 omnia responde, nec tantum siqua rogabit,  
 et quae nescieris, ut bene nota refer.  
 Hic est Euphrates, praecinctus harundine frontem ;  
 cui coma dependet caerulea, Tigris erit ;  
 hos facito Armenios, haec est Danaeia Persis ;  
 urbs in Achaemeniis uallibus ista fuit<sup>3</sup>.*

Les dieux et les cultes orientaux sont un autre thème bien connu des arts figurés romains, et donc présent, à ce titre, dans les *ekphraseis* de la littérature latine. Dionysos et son cortège exotique constituent par exemple l'un des thèmes favoris de la peinture et de la sculpture ; ce thème trouve son pendant dans la littérature de cette période, et ce d'autant plus que l'essor et les progrès de la religion de Bacchus dans le monde grec et romain mettaient les mystères dionysiaques au cœur de l'actualité<sup>4</sup>. Ce thème mythologique et religieux présente d'ailleurs un caractère très pictural, en raison de la présence des tigres, des panthères, du cortège des Bacchantes échevelées en proie à la transe dionysiaque, et la littérature latine fournit plusieurs témoignages explicites de l'influence des arts figurés sur l'imagination des écrivains, en particulier des poètes. La thématique dionysiaque a été notamment traitée par Catulle dans son poème 64, où la description d'une couverture brodée représentant l'abandon d'Ariane par Thésée, puis l'arrivée de Bacchus et de son cortège au secours de la jeune

<sup>1</sup> « [...] Et en face, [le maître du feu avait fait] le Nil, son grand corps abattu de douleur, déployant les plis de sa robe et appelant dans son giron azuré, dans les cachettes de ses canaux, les vaincus » (*Én.*, VIII, 710-713).

<sup>2</sup> « [...] L'Euphrate radouci faisait couler ses eaux ; puis les Morins nés aux confins du monde, le Rhin à deux cornes, les Dahes indomptés, l'Araxe irrité du pont qui l'insulte » (*Én.*, VIII, 726-728). Dans l'*ekphrasis* de la III<sup>e</sup> *Géorgique* dont certains passages ont été cités plus haut, des éléments naturels, fleuves ou montagnes, ainsi que des villes d'Asie, sont également représentés sur les portes du temple imaginé par le poète : le Nil, toutefois, ne semble pas personnifié et sert de cadre à la bataille d'Actium (*atque hic undantem bello magnumque fluentem / Nilum ac nauali surgentis aere columnas*, « [Sur les battants de la porte je représenterai] d'autre part le cours puissant du Nil agité par les vaisseaux de guerre, et les colonnes érigées avec le bronze des navires », III, 28-29) ; quant à l'évocation du Niphate du v. 30 (*pulumque Niphaten*), elle est assez vague : ce nom désigne soit un mont, soit un fleuve d'Arménie, et rappelle aux lecteurs les affaires d'Arménie qui occupèrent Octavien pendant l'hiver 30-29 av. J.-C. (voir la note *ad loc.* d'E. de Saint-Denis).

<sup>3</sup> « Si l'une [des jeunes filles assistant au triomphe] demande le nom des rois, ou bien quels sont ces lieux, ces montagnes, ces rivières dont on porte la représentation, réponds toujours ; n'attends pas les questions ; même quand tu ne sais pas, parle comme si tu connaissais la chose à fond. Voici l'Euphrate, le front ceint de roseaux ; celui qui porte cette longue chevelure bleu sombre, c'est le Tigre ; ceux qui viennent, dis que ce sont les Arméniens ; cette femme est la Perse, dont le premier roi fut petit-fils de Danaé ; voici une ville qui exista dans les vallées des Achéménides » (*Art d'aimer*, I, 219-226).

<sup>4</sup> Cf. les thèmes dionysiaques des peintures de la Villa des Mystères, à Pompéi.

héroïne, s'insère dans le récit des noces de Thétis et Pélée ; les rapports de cette description avec les arts figurés sont clairement définis dans les vers qui introduisent cette *ekphrasis* :

*Haec uestis priscis hominum uariata figuris  
heroum mira uirtutes indicat arte*<sup>1</sup>.

Quelques vers plus loin, Ariane désespérée et furieuse à la vue du navire de Thésée qui s'éloigne est explicitement comparée à la statue d'une Bacchante :

*Quem procul ex alga maestis Minois ocellis,  
saxea ut effigies bacchantis, prospicit, eheu !  
prospicit et magnis curarum fluctuat undis*<sup>2</sup>,

et l'évocation qui suit rappelle en effet la façon dont étaient représentées, dans les arts figurés, les femmes en proie au délire dionysiaque, avec leurs cheveux dénoués, tombant épars sur leurs épaules, et leurs vêtements déchirés laissant leur poitrine nue :

*Non flauo retinens subtilem uertice mitram,  
non contacta leui nudatum pectus amictu.  
Non tereti strophio lactentis uincta papillas,  
omnia quae toto delapsa e corpore passim  
ipsius ante pedes fluctus salis adludebant*<sup>3</sup>.

Plus loin encore, la description qui est faite des Ménades accompagnant Bacchus semble empreinte de souvenirs picturaux de Bacchantes représentées la tête rejetée en arrière, entourées de serpents, brandissant leur thyrses, des dépouilles animales ou des cistes :

---

<sup>1</sup> « Ce voile, où sont brodées les figures des hommes des anciens temps, retrace les hauts faits des héros avec un art merveilleux » (Catulle, 64, 50-51). Le caractère pictural de cette évocation est encore rappelé dans les vers qui concluent cette longue parenthèse insérée dans le poème : *Talibus amplifrice uestis decorata figuris / puluinar complexa suo uelabat amictu*, « Telles étaient les figures magnifiques qui décoraient l'étoffe dont les plis enveloppaient de tous côtés la couche nuptiale » (*ibid.*, 265-266).

<sup>2</sup> « De loin, au milieu des algues, la fille de Minos, les yeux tristes semblable à la statue de pierre d'une bacchante, le suit du regard, hélas ! du regard et flotte sur une mer de soucis » (64, 60-62). G. Lafaye (note 1, p. 56) commente cette comparaison en disant qu'elle « donne à penser que Catulle avait vu une œuvre d'art représentant Ariane ou une bacchante dans l'attitude qu'il décrit ».

<sup>3</sup> « Plus de bandeau dont le fin tissu retienne sa blonde chevelure, plus de voile léger qui couvre sa poitrine mise à nu ; plus d'écharpe délicate qui emprisonne sa gorge blanche comme le lait ; tous ces ornements ont glissé de tout son corps ; épars aux pieds de la jeune femme, ils servaient de jouets aux vagues de la mer » (64, 63-67).

... quae tum alacres passim lymphata mente furebant  
 euhoe bacchantes, euhoe capita inflectentes.  
 Harum pars tecta quatiebant cuspidе thyrsoс,  
 pars e diuolso iactabant membra iuuenсo,  
 pars sese tortis serpentibus incingebant,  
 pars obscura cauis celebrabant orgia cistis,  
 orgia, quae frustra cupiunt audire profani<sup>1</sup>.

S'ajoutent encore à cette description les instruments emblématiques du culte dionysiaque, dont les noms – tambourins, cymbales, cors et flûtes – suggèrent par ailleurs tout l'environnement sonore des thiasés, que viennent souligner les nombreuses allitérations des vers 261-264 :

Plangebant aliae proceris tympana palmis  
 aut tereti tenuis tinnitus aere ciebant,  
 multis raucisonos efflabant cornua bombos  
 barbaraque horribili stridebat tibia cantu<sup>2</sup>.

Plus rarement, ce sont les divinités égyptiennes qui sont évoquées – sous leur forme d'animaux ou d'êtres hybrides – dont on pouvait sans doute admirer des représentations sous forme de peintures, de mosaïques ou de statues en Italie même, depuis l'introduction de ces cultes dans les croyances religieuses romaines. Les dieux égyptiens sont figurés, par exemple, dans le cadre de la bataille d'Actium représentée sur le bouclier d'Énée du chant VIII de l'*Énéide* ; et il faut peut-être voir des réminiscences d'œuvres d'art dans ce passage où le poète mentionne, aux côtés de Cléopâtre, ces « monstres » aux natures humaines et animales mêlées, et en particulier Anubis à tête de chien, dont l'animalité est suggérée par le terme *latrator* – « l'aboiseur » –, qui semble être un néologisme forgé par Virgile :

Regina in mediis patrio uocat agmina sistro  
 necdum etiam geminos a tergo respicit anguis.  
 Omnigenumque deum monstra et latrator Anubis  
 contra Neptunum et Venerem contraque Mineruam  
 tela tenent...<sup>3</sup>

Un autre exemple de ces influences probables entre les arts et la littérature nous est donné par les représentations littéraires ou imagées de paysages et d'animaux exotiques, qui présentent, elles aussi, des similitudes frappantes. On sait que les animaux, et en particulier les animaux exotiques, sont l'un des thèmes privilégiés de la peinture et de la mosaïque

<sup>1</sup> « Les Ménades agiles, possédées d'un délire furieux, erraient çà et là, criant évohé ! évohé ! et secouant la tête. Les unes agitaient la pointe de leur thyrsé couverte de feuillage, les autres brandissaient les membres d'un taureau mis en pièces ; d'autres ceignaient leur taille de serpents enlacés ; d'autres célébraient les mystères cachés au creux des cistes, ces mystères dont les oreilles des profanes cherchent vainement à connaître le secret » (*ibid.*, 254-260). Il faut peut-être voir dans ces représentations traditionnelles de Bacchantes dans une attitude violente et négligée une marque de l'influence de l'art sur la littérature ; dans l'*Art d'aimer*, Ovide évoque dans le même contexte de l'enlèvement d'Ariane par Bacchus, la coiffure négligée de la jeune Crétoise abandonnée (III, 153-158), et « les Mimallonides, les cheveux épars sur le dos » (*Mimallonides sparsis in terga capillis*, I, 539) ; cette image traditionnelle des Bacchantes est, comme nous le verrons, fréquemment à l'œuvre dans les figures de style, comme dans cette comparaison tirée des *Amours* d'Ovide : *Tum quoque erat neglecta decens, ut Thracia Bacche, / cum temere in uiridi gramine lassa iacet*, « Même alors, dans ce négligé, elle était belle, comme une bacchante de Thrace, qui, fatiguée, s'est étendue sur le vert gazon en une attitude abandonnée » (I, 14, 21-22), ou cette autre, tirée de l'*Art d'aimer* : *Nec tibi turpe puta crinem, ut Phylleia mater, / soluere...*, « N'ayez pas honte de dénouer votre chevelure, comme les Bacchantes » (III, 783-784).

<sup>2</sup> « D'autres frappaient les tambourins de leurs paumes levées ou tiraient du bronze arrondi des tintements aigus ; beaucoup soufflaient dans des cornes, d'où s'exhalaient de rauques mugissements, et la flûte barbare sifflait son chant porteur de frisson » (*ibid.*, 261-264).

<sup>3</sup> « La reine, dans le cœur du combat, appelle ses troupes au son du sistre de ses pères et ne voit pas encore derrière son dos les deux serpents. Des dieux monstrueux mêlés de toutes natures, l'aboiseur Anubis, pointent leurs traits contre Neptune et Vénus et contre Minerve » (*Énéide*, VIII, 696-700).

anciennes<sup>1</sup>. Dans le *De oratore*, Cicéron fait d'ailleurs allusion à un peintre animalier qui aurait à représenter un lion :

... *pingere neque esse periculum, qui leonem aut taurum pingat egregie, ne idem in multis aliis quadrupedibus facere non possit*<sup>2</sup>.

Parmi les parallèles les plus frappants, on peut citer notamment les scènes de chasse et certaines descriptions de décors naturels et architecturaux, tels que le paysage nilotique, comportant des Pygmées, des grues et les animaux les plus emblématiques de l'Égypte, comme l'hippopotame, le crocodile, ou l'ibis<sup>3</sup>. La précision et le caractère pictural de certaines comparaisons descriptives évoquant l'attitude d'animaux exotiques face aux chasseurs, souvent remarqués par les commentateurs, semblent parfois provenir non seulement de réminiscences littéraires – homériques en particulier – mais aussi de souvenirs précis de combats de l'amphithéâtre ou de *uenationes*, où les Romains avaient l'occasion d'observer la manière de combattre de ces fauves, voire d'œuvres d'art – peintures ou mosaïques – où ces scènes de chasse étaient figurées. Ces influences sont décelables, par exemple, dans cette comparaison de l'*Énéide* décrivant un lion ou une panthère :

*ut fera, quae densa uenantum saepta corona  
contra tela furit seseque haud nescia morti  
inicit et saltu supra uenabula fertur,  
haud aliter iuuenis...<sup>4</sup>,*

ou bien, parmi les évocations animalières du début des *Halieutiques* d'Ovide destinées à illustrer le fait que chaque être a reçu de la nature ses propres moyens de défense<sup>5</sup>, dans cette image du lion, qui « combat avec courage<sup>6</sup> » :

<sup>1</sup> Voir, par exemple, les descriptions de félins exotiques dans l'article de F. Préchac, « Quelques animaux dans la littérature et dans l'art », p. 105-109.

<sup>2</sup> « Il n'est point à craindre, non plus, que l'animalier qui excelle à peindre un lion ou un taureau, ne sache pas rendre avec la même sûreté les autres quadrupèdes » (*De oratore*, II, 16, 69). On trouve quelques lignes plus loin une allusion à l'Hercule de Polyclète, représenté avec sa peau de lion : « ... *Polyclitum illum, quom Herculem fingebat, quem ad modum pellem aut hydram fingeret...* », « Polyclète, lorsqu'il travaillait à son Hercule, pour rendre l'hydre ou la peau du lion... » (E. Courbaud et H. Bornecque, dans la note *ad loc.*, précisent que « la statue d'Hercule dont il est ici question est probablement celle qui avait été transportée à Rome », et renvoient à ce sujet à Plin, *H. N.* XXXIV, 19, 56).

<sup>3</sup> On pense, évidemment, aux nombreuses peintures et mosaïques de Pompéi représentant des paysages nilotiques, ou au sanctuaire de la Fortune à Praeneste, dont une salle possède un sol orné d'une mosaïque représentant une crue du Nil. Sur les représentations caricaturales des Pygmées dans les fresques, mosaïques, statuettes, bas-reliefs, etc., voir J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 345 sq. Le commentateur rappelle que les prototypes de ces représentations furent élaborés à la période hellénistique par les Grecs d'Alexandrie, qui exercèrent leur influence sur Rome entre les années 150 avant J.-C. et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le Pygmée est selon lui un « personnage burlesque » par excellence, et un article d'importation : les peintres romains suivent leurs modèles étrangers, et placent les Pygmées dans un décor qui reproduit le paysage des régions où les géographes anciens les font vivre (les marécages du Haut-Nil, avec leurs roseaux, leurs lotus, leurs animaux aquatiques – canards, ibis – et leurs constructions typiquement égyptiennes. Pour J.-P. Cèbe, la vogue de ces tableaux de Pygmées doit beaucoup à la séduction de cet univers exotique et bigarré, riche de la poésie des contrées lointaines, mal connues, aux apparences fantastiques. A. Bajard, « L'apport de l'iconographie dans l'étude des spectacles aquatiques : quelques exemples », dans *Actes du congrès de l'Association G. Budé*, Limoges, août 1998, Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. 380 sq. a également décelé des influences réciproques entre les spectacles de naumachies et les paysages nilotiques de l'iconographie.

<sup>4</sup> « Hélénor, comme un fauve, enfermé dans le cercle serré des chasseurs, s'acharne contre leurs piques, connaissant sa mort, s'y va jeter, s'enlève d'un bond au-dessus des épieux, ainsi le jeune homme... » (*Én.*, IX, 551-553) ; J. Perret commente ainsi ce passage (note *ad loc.*, p. 26) : « Il semble que le lion (ou la panthère, Servius) essaie d'abattre le chasseur en sautant par-dessus les armes, épieu ou bouclier, qu'on lui oppose ; cf. Stace, *S.*, 2, 5, 9 ; J. Aymard, *Les chasses romaines*, Paris, 1951, p. 402-403 ». Voir aussi les autres comparaisons citées *supra* à propos des *topoi* concernant les animaux exotiques (et surtout les *Africae bestiae*), et, à l'époque suivante, la description très imagée d'animaux exotiques de l'amphithéâtre – lièvres des neiges, élans, ou hippopotames notamment –, souvenir d'une *uenatio*, à laquelle se livre Calpurnius Siculus, VII, 57-72

<sup>5</sup> *Accepit mundus legem : dedit arma per omnes / admonuitque sui...*, « Le monde a reçu une loi : elle a distribué des armes à tous les êtres et les a instruits de leurs moyens » (*Halieutiques*, 1-2).

<sup>6</sup> ... *Pugnant uirtute leones*, « les lions combattent avec courage » (*ibid.*, 4).

*Inpiger ecce leo uenantum sternere pergit  
agmina et aduersis infert sua pectora telis,  
quoque uenit fidens magis et sublterior ardet  
concussitque toros et uiribus addidit iram,  
procidit atque suo properat sibi robore letum<sup>1</sup>.*

Quelques vers plus loin, la description d'un cheval vainqueur, le dos orné de la peau du lion mis à mort dans le contexte des jeux du cirque, confirme le fait que ces évocations s'inspirent, pour partie du moins, de « choses vues » tirées de scènes de la vie romaine :

*celsaue cum caeso decorantur terga leone,  
quam tumidus quantoque uenit spectabilis actu,  
conspissatque solum generoso concita pulsu  
ungula sub spoliis grauiter redeuntis opimis<sup>2</sup>*

## B. *Splendor uerborum Graecorum<sup>3</sup> et barbarae syllabae<sup>4</sup> : dimension auditive*

Cette dimension visuelle, toutefois, n'est pas la seule composante du pouvoir d'évocation des *exotica* : l'exotisme naît aussi, très souvent, de la présence de sonorités particulières, d'origine étrangère, grecque ou barbare.

On sait que les théoriciens de la langue et de la littérature nationales déplorent généralement la contamination du latin par les langues étrangères ou les dialectes, et déconseillent le plus souvent l'emploi des termes qui en sont issus. La *latinitas* chère aux puristes, en effet, « se définit par l'exclusion de tout ce qui est étranger. Quintilien déclare : « *sint (uerba) quam minime peregrina et externa* » (VIII, 1, 2) ; Cicéron note comme des curiosités les idiotismes du latin de Gaule : « *cum in Galliam ueneris, audies... uerba quaedam non trita Romae* » (*Brut.* 171), et Quintilien (I, 5, 57) s'amuse à relever les emprunts gaulois (*petorritum*), puniques (*mappa*), ibères (*gurdus*)<sup>5</sup> ; toutefois, « c'est essentiellement au grec que s'appliquent les proscriptions des puristes, comme le dit expressément Quintilien

<sup>1</sup> « Voici le lion infatigable qui s'acharne à renverser des troupes de chasseurs et qui porte son poitrail au-devant des traits ; là où il survient, il est, dans son ardeur, plus confiant et plus emporté, il a fait saillir ses muscles et accru ses forces par sa colère ; il s'affale et, victime de sa vaillance, il hâte son trépas » (*Halieutiques*, 53-57). E. de Saint-Denis (*Introduction des Halieutiques*, p. 26) commente, à propos de la valeur poétique du poème d'Ovide : « [...] Il y a de la vigueur dans les portraits du lion téméraire qui se jette au-devant des coups » ; il compare ensuite cette peinture du lion face aux chasseurs à Virgile, *Én.* XII, 5-8 (*id.*, *Commentaire*, à propos du v. 53) et renvoie à un passage des *Fastes* (II, 209-210) et à Lucain, I, 205 sq.

<sup>2</sup> « Son dos qui se hausse est-il orné de la peau d'un lion mis à mort ? quel orgueil et quelle prestance dans son allure ! comme son sabot animé d'un rythme noble foule le sol, quand il revient chargé de dépouilles opimes » (*Halieutiques*, 71-74). D'après E. de Saint-Denis (*Commentaire*, p. 49), il s'agit bien là d'un témoignage sur les jeux de l'amphithéâtre : « Il ne s'agit pas, apparemment d'un retour de chasse en pleine nature. D'après J. Aymard, *Essai sur les chasses romaines*, p. 407 sq., la chasse impériale ou seigneuriale du lion à cheval devint un grand sport sous Hadrien et Commode. Les chasses dans l'amphithéâtre furent organisées plus tôt ; à l'époque de Néron, d'après Calpurn., *Buc.* 7, 57 sq., on y voyait toutes sortes de bêtes sauvages ».

<sup>3</sup> Cicéron, *Orat.*, XLIX, 164.

<sup>4</sup> L'expression est empruntée à Varron, qui définit différents types de syllabes, selon leur sonorité, dans ses *Disciplinarum libri* : *Syllabae [...] aliae sunt asperae aliae leues, aliae procerae aliae retorridae, aliae barbarae aliae Graeculae, aliae durae aliae molles ; asperae sunt, ut trux crux trans ; leues, ut lana luna ; procerae sunt quae uocalem longam extremam habent aut paenultimam, ut facilitas ; retorridae sunt quae mutam habent extremam, ut hic hoc ; barbarae sunt, ut gaza ; Graeculae, ut hymnos Zenon ; durae, ut ignotus ; molles, ut aedes.*

<sup>5</sup> J. Marouzeau, *Traité de stylistique latine*, p. 169. Dans le *Brutus*, Cicéron déplore les influences barbares qui ont affecté la langue latine au moment de l'afflux d'éléments étrangers dans l'*Vrbs* : « *omnes tum fere, qui nec extra urbem hanc uixerant neque eos aliqua barbaries domestica infuscauerat, recte loquebantur. Sed hanc certe rem deteriorem uetustas fecit et Romae et in Graecia. Confluxerunt enim et Athenas et in hanc urbem multi inquinatae loquentes ex diuersis locis*, « [...] en général, à cette époque [celle de Caecilius et de Pacuvius], tous ceux qui n'avaient pas vécu hors de Rome, ou dont le langage n'avait pas subi dans la famille quelque barbare influence parlaient correctement. Cette qualité, le temps l'a gâtée chez nous, aussi bien que chez les Grecs : il s'est produit, en effet, dans notre ville, comme à Athènes, un afflux de gens de toute origine, qui parlent mal » (trad. J. Marthas).



(I, 5, 58)<sup>1</sup> ». Cicéron évoque souvent ce sujet délicat dans ses œuvres traitant de l'art oratoire, par exemple dans l'*Orateur* :

*Potius bonitate nostrorum uerborum utamur quam splendore graecorum*<sup>2</sup>,

ou encore dans le *De officiis* :

*Sermone eo debemus uti qui innatus est nobis, ne ut quidam graeca uerba inculcantes iure optimo rideamur*<sup>3</sup>.

Mais cette recommandation de Cicéron s'applique essentiellement à l'idéal qu'il conçoit pour l'art oratoire, l'histoire ou les écrits politiques. Les termes grecs, comme on le sait, sont souvent employés par les poètes, et J. Marouzeau a tenté d'en mesurer la fréquence chez les principaux auteurs : « C'est par la poésie, semble-t-il, que le grec trouvera accès dans la littérature. C'est en pensant aux poètes qu'Horace envisage la possibilité d'entremêler le grec au latin (*Sat.* I, 10, 20 ss.) :

*At magnum fecit quod uerbis graeca latinis  
miscuit...  
... sermo lingua concinnus utraque  
suauior...  
– Cum uersus facias, te ipsum percontor, an et cum  
dura tibi peragunda rei sit causa ? ...*

Il y a une proportion de 10% de mots grecs dans Catulle, un peu plus chez Tibulle et Ovide, 11 dans les *Satires* et les *Épîtres* d'Horace, 12 chez Properce, 14 dans les *Bucoliques* de Virgile, 15 chez Juvénal, près de 20% chez Perse, et, dans le petit poème de la *Copa*, qui a trente-huit vers, on a compté jusqu'à vingt-trois mots d'origine grecque. Le mot grec est devenu en latin une sorte d'ornement poétique<sup>4</sup> ». Dans les genres poétiques en effet, peut-être parce qu'ils étaient d'abord destinés à la récitation, les termes grecs sont recherchés pour leurs sonorités, leur prestige, leur pouvoir d'évocation, et Cicéron lui-même reconnaît la plus grande liberté des poètes dans l'emploi des mots<sup>5</sup>, tout en appréciant la valeur poétique des

<sup>1</sup> J. Marouzeau, *Ibid.*, p. 171. Au sujet de ces réticences à employer des mots d'origine grecque, dont certains finiront pourtant par passer dans l'usage, notamment par le biais de la langue parlée, cf. l'ensemble du chapitre consacré aux hellénismes, p. 171-176.

<sup>2</sup> « Servons-nous du bon vocabulaire de chez nous de préférence à l'éclat des mots grecs » (*Orat.* XLIX, 164). Cf. aussi XLIX, 163 : *legenda sunt potissimum bene sonantia, sed ea non ut poetae exquisita ad sonum, sed sumpta de medio*, « nous devons choisir de préférence des mots qui sonnent bien, non pourtant comme font les poètes, recherchés pour leur son, mais pris du commun ». Ces deux passages sont cités par J. Marouzeau, *Traité...*, p. 90, à propos des théories antiques sur l'expressivité et la valeur sonore des mots.

<sup>3</sup> « Nous devons utiliser le langage qui nous est connu pour ne pas faire rire de nous à très juste titre, comme font certains qui truffent leurs discours de mots grecs » (*De off.*, I, 111, passage cité par J. Marouzeau, *ibid.*, p. 171-172).

<sup>4</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 176. Le passage d'Horace cité ici appartient aux vers 20-26 de la satire 10, où Horace, répondant à un interlocuteur fictif admirateur de Lucilius, oppose poésie et art oratoire en ce qui concerne l'usage du grec : « *At magnum fecit quod uerbis graeca latinis / miscuit.* » *O seri studiorum, quine putetis / difficile et mirum, Rhodio quod Pitholeonti / contigit ?* « *At sermo lingua concinnus utraque / suauior, ut Chio nota si commixta Falernist.* » / *Cum uersus facias, te ipsum percontor, an et cum / dura tibi peragenda rei sit causa Petilli ?* », « « Mais c'est un grand mérite d'avoir mêlé des mots grecs aux mots latins. » Ô écoliers attardés ! estimeriez-vous donc difficile et merveilleux ce qu'a pu faire le Rhodien Pitholéon ? « Mais un style où se combinent harmonieusement les deux langues est plus doux : c'est comme un Falerne de marque mélangé avec du Chio. » Quand cela ? en faisant des vers, je te le demande, ou bien aussi quand tu aurais à soutenir jusqu'au bout la cause difficile de Pétillius ? », trad. F. Villeneuve).

<sup>5</sup> Cicéron, *L'orateur*, XX, 68 : *Ego autem, etiam si quorundam grandis et ornata uox est poetarum, tamen in ea cum licentiam statuo maiorem esse quam in nobis faciendorum iungendorumque uerborum, tum etiam nonnullorum uoluntati uocibus magis quam rebus inseruiunt ; nec uero, si quid est unum inter eos simile – id autem est iudicium electioque uerborum –, propterea ceterarum rerum dissimilitudo intellegi non potest...*, « Pour moi, même si l'accent de certains poètes est grand et orné, je pose cependant en principe qu'ils ont non seulement plus de licence que nous pour la création verbale et la composition, mais que, au gré de certains, ils s'attachent aux mots plus qu'aux idées ; et s'il y a une ressemblance entre eux et nous sur un point, qui est le goût dans le choix des mots, ce n'est pas une raison pour qu'on méconnaisse leur différence sur les autres [...] ».

noms propres : « [il] ne cache pas son admiration pour tel vers éclatant de sonorités grecques, « *splendidis nominibus illuminatus* », comme :

*Qua pontus Helles supera Tmolus ac Tauricos* »<sup>1</sup>.

Lorsqu'un auteur emploie des termes étrangers, qu'ils appartiennent à la langue grecque ou – plus rarement – à des langues barbares, c'est donc qu'il recherche un certain effet : les sonorités participent ainsi à l'un des buts que se fixe l'œuvre littéraire – plaire, faire naître le plaisir littéraire, la *delectatio* – en introduisant cet effet d'exotisme.

En dépit de ces réticences, les termes grecs ou adaptés du grec, comme on le sait, abondent en littérature. On a évoqué plus haut le bilinguisme des Romains<sup>2</sup>, et l'attrait ressenti pour cette langue se reflète bien évidemment dans la littérature ; comme l'écrit J. Marouzeau, « Les Romains subissent le charme d'un parler qu'ils déclarent plus agréable que le leur : « *tanto est sermo graecus latino iucundior* » (Quint. XII, 10, 3), où les mots ont davantage d'agrément et de grâce : « *cum minus in uerbis [Latini] habeant uenustatis et gratiae* » (Quint., IX, 4, 145)<sup>3</sup> ». Les emprunts les plus évidents et les plus fréquents sont constitués, bien entendu, par les noms propres de personnages légendaires – héros et divinités – ou historiques, ou par les termes géographiques et ethnographiques employés antérieurement dans la littérature grecque. Mais ce sont aussi les noms communs désignant les *realia* des pays lointains – qui peuvent aussi, parfois, provenir d'autres langues que le grec – et de la civilisation hellénique : c'est le cas notamment de tous ces noms grecs désignant des objets importés, des productions étrangères, ou des traits de mœurs grecs, qui émaillent déjà les pièces de Plaute, les *Satires* de Lucilius, ou même les œuvres de Caton<sup>4</sup> : « C'est que d'abord les mots grecs se sont introduits en dehors du domaine de la littérature ; ils se sont fait admettre dans la langue des métiers, des sciences, des arts, pour désigner des objets de civilisation et des éléments de culture adoptés ; de ce type sont les emprunts les plus anciens

<sup>1</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 90. Le passage cité de Cicéron appartient à l'*Orateur*, XLIX, 163 : « *Qua pontus Helles, supera Tmolus ac Tauricos* » *locorum splendidis nominibus illuminatus est uersus*, « un vers illuminé de l'éclat des noms de lieux » (trad. A. Yon). Ce vers et le suivant, « *finis frugifera et efferta arua Asiae tenet* », cité par Cicéron comme contre-exemple à cause de l'emploi d'une sonorité désagréable produite par la lettre *f*, sont traduits dans la note d'A. Yon (« Où la mer d'Hellé (l'Hellespont), par delà le Tmolus et les terres Tauriques, embrasse les champs fertiles et gras de l'Asie » ; ce sont des sénaires iambiques d'un poète inconnu).

<sup>2</sup> Ce bilinguisme n'est pas seulement le fait de l'élite cultivée de la société : les comédies de Plaute, qui comportent certains passages en grec, témoignent déjà de la connaissance qu'avait le public du grec, du moins de celui que l'on parlait dans la vie courante ; quant aux nombreux hellénismes présents dans la littérature latine, s'ils peuvent être le résultat d'une imitation littéraire et érudite, ils sont souvent aussi le reflet d'un usage courant, dans la langue parlée, de termes helléniques, tantôt latinisés, tantôt prononcés à la grecque (sur les problèmes posés par la prononciation et la graphie des mots d'origine grecque, en particulier sur la question des aspirées, cf. J. Marouzeau, *Traité...*, p. 8-12). Certains de ces hellénismes appartiennent même au registre familier ; en effet, « le peuple a aussi sa part dans l'apport des mots grecs. L'afflux des esclaves, dont la plupart étaient de langue grecque, avait créé dans les basses classes une sorte de jargon gréco-latin, dont la comédie populaire nous offre maint échantillon. Chez Plaute, les mots grecs appartiennent souvent au vocabulaire le plus familier : ainsi les interjections, comme *euge*, *eugepae*, *papae*, *euho*... Beaucoup d'adverbes admiratifs sont grecs : *basilice* = royalement ; *graphice* = littéralement (*Per.* 463) ; *euscheme* = joliment (*Mil.* 213). Des verbes de type argotique sont transplantés tels quels sous leur forme grecque : *Epid.* 678 : *Apolactizo inimicos omnis*. On en vient même à conjuguer à la latine le type verbal représenté par ce dernier exemple : *badissas* (*As.* 706), *cyatissare* (*Men.* 305), *moechissat* (*Cas.* 976), *atticissat* (*Men. prol.* 12), *purpurissatas* (*Tru.* 290) » (*id., ibid.*, p. 173-174). Même si ce « bilinguisme populaire » de Plaute s'illustre encore bien après lui dans la littérature latine – J. Marouzeau cite à ce propos l'exemple du *Satyricon* de Pétrone –, l'hellénisme nous apparaît surtout comme caractéristique de la langue familière des gens distingués. Cicéron, qui évite les mots grecs dans ses ouvrages littéraires, les multiplie dans sa correspondance [...]. Mais on observera que Cicéron n'hellénise qu'avec ses correspondants les plus familiers : Atticus, son affranchi Tiron, son gendre Dolabella ; au contraire, il se donne une attitude de Latin puriste et intransigeant quand il écrit à de grands personnages : Lentulus, Sulpicius, Marcellus, Torquatus, Appius Pulcher » (*id., ibid.*, p. 174-175).

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>4</sup> Dans le *De agricultura*, Caton a ainsi emprunté des mots au grec pour désigner des techniques étrangères ne disposant pas en latin d'un vocabulaire approprié, par exemple des noms d'accessoires agricoles comme les *trapetos*, broyeurs à olives, ou les mouffles grecques, *trochileas graecanicas* (*De agr.*, III, 5), mais encore des noms de plantes ou des termes employés dans la médecine grecque.

[...]. La très grande majorité des emprunts grecs catalogués dans les ouvrages spéciaux font partie du vocabulaire des sciences et des arts<sup>1</sup> ».

Les Romains avaient clairement conscience de l'origine étrangère de ces termes, qui constituent une partie du vocabulaire de la littérature exotique latine, et révèlent tout autant les contenus des importations étrangères dont les Romains étaient fêrus que certains de leurs centres d'intérêt en matière d'exotisme, comme la zoologie et les produits de luxe. Ces thèmes apparaissent d'ailleurs dans ce qu'il nous reste du traité de *La langue latine* de Varron, où le grammairien consacre une partie importante de son analyse aux noms d'animaux exotiques et à ceux de certains objets du quotidien d'origine étrangère. C'est surtout dans le livre V de ce traité que Varron traitait de l'origine géographique ou ethnique des noms latins : il y examine en particulier l'étymologie étrangère des noms d'animaux exotiques, comme ceux de la pieuvre, du crocodile et de l'hippopotame, tirés du grec :

*Sunt etiam animalia in aqua, quae in terram interdum exeant : alia Graecis uocabulis, ut polypus, hippos potamios, crocodilos<sup>2</sup>,*

tout comme ceux du lion et de la panthère :

*Ferarum uocabula item partim peregrina, ut panthera, leo ; utraque Graeca, a quo etiam et rete quoddam panther et leaena et muliercula Pantheris et Leaena<sup>3</sup>,*

ou ceux du tigre, du chameau et de la girafe, auxquels il attribue une origine asiatique :

*Tigris qui est ut leo uarius, qui uiuus capi adhuc non potuit ; uocabulum e lingua Armenia : nam ibi et sagitta et quod uehementissimum flumen dicitur Tigris. [...] Camelus suo nomine Syriaco in Latium uenit, ut Alexandria camelopardalis nuper adducta, quod erat figura ut camelus, maculis ut panthera<sup>4</sup>.*

Grecs sont également les noms de certains poissons, en raison de l'intérêt tardif des Romains pour la zoologie marine, et de l'origine souvent gréco-orientale des importations de produits

<sup>1</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 172.

<sup>2</sup> « On trouve aussi dans l'eau des animaux qui parfois sortent pour venir sur terre : les uns portent des noms grecs, comme *polypus* (la pieuvre), *hippos potamios* (l'hippopotame), *crocodilos* (le crocodile) » (Varron, *L. L.*, V, 13, 78, trad. J. Collart). Sur ἵππος ποτάμιος, cf. Hérodote, II, 71, Pline, VIII, 95 ; *crocodilos* : cf. Pline, V, 51. D'autres noms d'animaux issus du grec sont encore cités en V, 13, 79 : *Item alia in hoc genere a Graecis, ut querquedula quod κερκίδης, alcedo, quod ea ἀλκυνών*, « Il est encore dans la même famille d'autres noms d'animaux issus du grec : tels *querquedula* (sarcelle), qui représente *κερκίδης, alcedo* (alcyon), qui représente *ἀλκυνών* » (trad. J. Collart).

<sup>3</sup> « De même les mots désignant les fauves sont en partie étrangers comme *panthera* (la panthère mâle), *leo* (le lion). Ces deux-là sont grecs, d'où aussi le nom de certains filets de chasse appelés *panther* et *leaena*, et les noms des femelles, *pantheris* et *leaena* (*L. L.*, V, 20, 100, trad. J. Collart). Sur *panthera*, voir la note a, p. 95 de R. G. Kent ds l'éd. de la Loeb Classical Library : « Ultimately of Indian origin, transformed into a seemingly Greek word (the 'all-beast') by the Greeks, and thence given to the Romans » (sur ce terme et les discussions quant à son genre, voir encore Varron, *L. L.*, III, fig. 3 et IX, 38, 55). Sur *leo* et *leaena*, noms tirés du grec et empruntés par les Grecs à une langue indéterminée, voir la note b, p. 95 de R. G. Kent et la note 3, au § 100 de J. Collart.

<sup>4</sup> « Le tigre (*tigris*) est une sorte de lion marbré et, jusqu'à présent, n'a pu être capturé vivant : le mot vient de l'arménien, car, là-bas, la flèche et un fleuve impétueux entre tous s'appellent Tigris. [...] Le chameau (*camelus*) nous est venu dans le Latium avec son nom syrien, tout comme la girafe (*camelopardalis*) qui nous a été récemment amenée d'Alexandrie ; son nom est dû au fait qu'elle était comparable au chameau (*camelus*) pour la forme, à la panthère (*panthera*) pour les mouchetures » (*L. L.*, V, 20, 100, trad. J. Collart). Sur *tigris*, mot calqué sur le grec τίγρις, mais d'origine perse et non arménienne, voir la note e, p. 96 de R. G. Kent, la note 4 de J. Collart au § 100, qui cite A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 1951, p. 1221, et la note d'A. Ernout à Pline, *N. H.*, VIII, 10 : « Le nom du tigre, comme celui du lion, est emprunté : il vient du gr. τίγρις, et comme en grec, il est le plus souvent – toujours en poésie – du genre féminin. Le mot grec lui-même provient de l'iranien [...] Il n'apparaît qu'à la fin de la République, mais les poètes de l'époque impériale en font grand usage ; en grec le mot n'est pas attesté avant Ar. et Thphr. ». *Camelus* est effectivement un mot d'origine sémitique selon R. G. Kent, note e, p. 96, mais calqué sur le grec κάμηλος selon J. Collart (note 6 au § 100). À propos de *camelopardalis* (calque du grec καμηλοπάρδαλις, mot dont la seconde partie, *pardalis*, provient d'un mot indien désignant la panthère, voir la note f, p. 96 de R. G. Kent et la note 7 au § 100 de J. Collart, qui précise que Varron utilise là une connaissance récemment acquise : « C'est en 46 avant J.-C., en effet, que les Romains ont vu pour la première fois une girafe. La bête figurait aux jeux organisés par César à l'occasion de ses triomphes ». Cf. Pline, VIII, 69 ; J. Aymard, *Les chasses romaines*, p. 187.

de la pêche, qu'il s'agisse de poissons, de coquillages, de mollusques ou de crustacés<sup>1</sup>. Parmi les produits importés, ou du moins inventés par les civilisations étrangères, Varron fait dans la suite de son exposé du livre V une part assez importante à divers types de vêtements et d'étoffes destinées au mobilier : à propos d'un tissu appelé *asbestinon*, il attribue explicitement l'introduction de ces noms étrangers dans la langue latine à l'apparition du luxe venu de l'extérieur :

*Multa post luxuria attulit, quorum uocabula apparet esse Graeca, ut asbestinon<sup>2</sup>,*

et il souligne, à propos de la mitre et des autres parures à la mode gréco-orientale, l'arrivée concomitante dans la vie romaine de ces objets et des termes grecs servant à les désigner :

*Mitra et reliqua fere in capite postea addita cum uocabulis Graecis<sup>3</sup>.*

La plupart de ces mots étrangers appartenant au vocabulaire du textile semblent en effet provenir du grec, et beaucoup plus rarement de langues barbares : en dehors du nom de la pourpre, dans lequel Varron perçoit une origine punique :

*Purpura a purpurae maritumae colore, ut Poenicum, quod a Poenis primum dicitur allata<sup>4</sup>,*

et des termes gaulois *sagum* et *reno*, le grammairien cite essentiellement des vocables grecs :

*In his multa peregrina, ut sagum, reno Gallica, ut gaunaca et amphimallum Graeca<sup>5</sup> [...]. Graeca sunt peristromata et peripetasmata, sic alia quae item conuiuui causa ibi multa<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> *L. L.*, V, 12, 77 : *Aquatilium uocabula animalium partim sunt uernacula, partim peregrina. Foris muraena, quod μύρανα Graece, cybium et thynnus, cuius item partes Graecis uocabulis omnes, ut melander atque uraeon. [...] Item in conchyliis aliqua ex Graecis, ut peloris, ostrea, echinus*, « Les noms des animaux aquatiques sont les uns indigènes, les autres, étrangers. Du dehors nous viennent *muraena* (murène), *μύρανα* en grec, *cybium* (jeune thon) et *thynnus* (thon) ; et de même tous les morceaux de ce poisson sont désignés par des mots grecs, comme *melander* (tranche de thon mariné) et *uraeon* (morceau de la queue). [...] De même pour les coquillages, certains nous nous viennent des Grecs, comme *peloris* (palourde), *ostrea* (huîtres), *echinus* (oursin), d'autres sont indigènes » (trad. J. Collart). Sur ces emprunts savants aux Grecs, voir les notes aux § 77 et 78 de J. Collart. « Tous les termes mentionnés dans cette phrase, et qu'on retrouve chez Pline l'Ancien, sont en effet calqués sur le grec. C'est là un procédé fréquent du latin pour le lexique de la zoologie (langue savante) et pour désigner les objets intéressant la mer (besoin relativement tardif) » (J. Collart, note 1, au § 77). Cf. aussi Varron, *L. L.*, VII, 3, 47, citant Lucilius : *Apud Lucilium : 'Quid est ? Thynno capto cobium excludunt foras', et 'Occidunt, Lupe, saperdae te et iura siluri' et 'Sumere te atque amian'. Piscium nomina sunt eorumque in Graecia origo*. Sur ces noms, dérivés des mots grecs θύννος, κοιδίος, σπαέρδης (terme originaire de la région du Pont), σίλουρος, άμία, voir la note c, p. 312-313, de R. G. Kent.

<sup>2</sup> « Ultérieurement un luxe excessif introduisit de nombreux vêtements aux noms visiblement grecs, tels l'*asbestinon* (l'incombustible) » (*L. L.*, V, 30, 131, trad. J. Collart). Sur cette étoffe incombustible, cf. *supra*.

<sup>3</sup> « Le bandeau (*mitra*) et presque toutes les autres parures de la tête furent introduites ultérieurement en même temps que les termes grecs < qui les désignent > » (*L. L.*, V, 29, 130, trad. J. Collart). Sur la mitre, voir *supra*, I<sup>re</sup> partie. Voir aussi, en IX, 16, 21 et IX, 17, 22, le passage concernant l'usage de termes nouveaux pour désigner des choses nouvelles, sous l'influence de la civilisation et de la langue grecques.

<sup>4</sup> « *Purpura* (étoffe de pourpre) vient de la couleur du pourprier marin (*purpura maritima*), c'est un terme carthaginois, car ce sont les Carthaginois, dit-on, qui nous ont apporté la première étoffe de pourpre » (*L. L.*, V, 23, 113, trad. J. Collart). Selon R. G. Kent, note d, p. 109, le nom de la pourpre est peut-être, en effet, d'origine punique, mais transmis en Italie par l'intermédiaire de la forme grecque πορφύρα). Voir aussi la note 2 au § 113 de J. Collart, qui signale aussi cet emprunt oral au grec.

<sup>5</sup> « Sous cette rubrique [la literie] on rencontre beaucoup de mots étrangers comme *sagum* (grosse couverture) et *reno* (fourrure de renne) qui sont gaulois, comme *gaunacum* (pelisse) et *amphimallum* (douillette) qui sont grecs » (*L. L.*, V, 35, 167, trad. J. Collart). Sur *sagum*, *reno*, *gaunaca* (ou *ganacum*), voir *supra*, I<sup>re</sup> partie.

<sup>6</sup> « *Peristromata* (parures de lit) et *peripetasmata* (tentures de lit) sont des mots grecs ; il en est de même pour d'autres termes que, dans le même ordre d'idées, on emploie pour les banquetts, et ils sont légion » (*L. L.*, V, 35, 168, trad. J. Collart). Sur ces objets, voir *supra*, I<sup>re</sup> partie. Cf. aussi *L. L.*, V, 30, 133 : *Parapechia, chlamydes, sic multa, Graeca*, « *Parapechia* (blouses bordées aux coudes), *chlamydes* (chlamydes), beaucoup d'autres encore, sont des mots grecs » (trad. J. Collart). Sur *parapachia*, voir la note b, p. 126 de R. G. Kent, et la note 2 au § 133 de J. Collart, qui précise que *parapechia* est un hapax, et semble désigner une sorte de robes à manches courtes, s'arrêtant aux coudes. Voir également le passage, déjà cité, où Varron cite Naevius (*Trag. Rom. Frag.* 54 Ribbeck ; *R.O.L.* ii 130-131 Warmington) : *Idem [= Naevius] : 'Diabathra in pedibus habebat, erat amictus epicroco'. Vtrumque uocabulum Graecum* (*L. L.*, VII, 3, 53). Dans les livres perdus de ce traité, Varron citait encore ces noms grecs au sujet, semble-t-il, des problèmes concernant leur genre en latin (cf. XI, frg. 14A ; XI, frg. 14B ; XI, frg. 14c).

Le vocabulaire des loisirs et des arts introduits, relativement tardivement, dans les mœurs romaines sous l'influence de la Grèce ou de l'Orient, comporte lui aussi des termes d'origine étrangère ; c'est le cas par exemple des noms de certains instruments de musique, comme la cithare<sup>1</sup>, ou la sambuque – ou sambyque –, déjà citée chez Plaute et Scipion<sup>2</sup>, et, d'une manière générale, de tout ce qui caractérise la « vie à la grecque », telle qu'elle sera définie plus loin. Comme le souligne J. Marouzeau, « le vocabulaire étranger s'introduit pour exprimer certains aspects de la vie particulièrement exposés à l'influence hellénique. Le vocabulaire des sports est grec : *athleta, palaestra, stadium*... [...]. Grecque est la vie de plaisir [...] : « s'amuser, faire la noce » se dit *pergraecari* (Pl., *Most.* 22, 64 ; *Bacch.* 742 ; Hor., *Sat.* II, 2, 10). Aussi les mots grecs abondent-ils dans les descriptions de festivités :

*Cic., Pro Caelio 15, 35 : libidines, amores, adulteria, Baias, actas, conuiuia, omissationes, cantus, symphonia, nauigia iactant.*

– dans les passages de comédie où il est question de banqueter, danser, faire l'amour, se parer :

*Mil., 666 ss. : Vel hilarissimum conuiuiam hinc indidem expromam tibi,  
Vel primum parasitum atque obsonatorem optimum.  
Tum ad saltandum non cinaedus malacus aequae est...*

*Pseud. 1259 ss. : Nam ubi amans complexust amantem...  
Manu cantharum dulciferum propinare...  
... nec sermonibus morologis uti,  
Vnguenta atque odores, lemniscos corollas  
Dari dapsilis...  
Hoc... modo... hunc diem sumpsimus prothyme.*

*Truc. 290 : ... bucculas tam bene purpurissatas habes »<sup>3</sup>.*

Certains de ces mots d'origine étrangère, en raison, par exemple, de leur introduction précoce dans la langue latine, ont pu subir une latinisation qui a rendu leur caractère exotique moins prononcé ou a contribué à le faire disparaître ; d'autres au contraire, directement transcrits du grec dans leur graphie et leur prononciation, sont des mots savants, rares, témoignant de la culture voire de l'érudition de leur usager : « Les gens cultivés, à l'époque classique, ne se résignent plus à paraître ignorer la prononciation des mots qu'ils empruntent ; bien plus, ils prennent un plaisir avoué à reproduire certains sons qui flattent l'oreille par leur exotisme, comme l'v et le ζ : « *iucundissimas ex graecis litteras non habemus..., quibus nullae apud eos dulcius spirant* » (Quint. XII, 10, 28) ; il est de bon ton de les prononcer à la grecque quand on les rencontre dans un mot d'emprunt : « *quas mutuari solemus quotiens illorum nominibus utimus* » (*ibid.*) ; ils donnent à la prononciation quelque chose d'aimable et

<sup>1</sup> Du grec κithára. Les premiers emplois connus se rencontrent chez Térence, *Phormion*, 82 et 144 (*citharistria*, « joueuse de cithare ») et chez Lucrèce, *De rerum natura*, II, 28 : *nec citharae reboant laqueata aurataque templa*, « si les cithares [ne] font pas résonner les vastes salles lambrissées et dorées [de notre maison] ».

<sup>2</sup> Cf. Plaute, *Stichus*, 381 ; Scipion *ap.* Macr. III, 14, 7 ; Vitruve, VI, 1, 5 ; X, 16, 9 ; Tite-Live, XXXVI, 6, 8 (*sambucistria*, « joueuse de sambuque ») ; XXXIX, 6. Ce terme grec, d'origine orientale (cf. Chantraine, *D. E. L. G.* 1984, IV, 1, p. 986) désigne un instrument de musique à cordes de la famille des harpes et de forme triangulaire (ainsi qu'une machine de guerre : cf. Vitruve, *De l'architecture*, X, 16, 9 et le *Commentaire* de L. Callebat et P. Fleury dans la C.U.F., p. 286). Ennius, *Satires*, frg. 20 Warmington (*R.O.L.*, t. I, p. 388-389) utilise un mot d'origine étrusque, *subulo*, qui signifie « joueur de flûte » (cité par Festus, 444, 2) ; on trouve chez Horace le terme *ambubaiae* : *ambubaearum collegia*, « les collèges de joueuses de flûte syrienne » (*Satires*, I, 2, 1 ; cf. aussi Suétone, *Néron* XXVII), mot « qu'on fait venir d'un mot syrien (*abbub* ou *ambub*) signifiant flûte » (F. Villeneuve, note 1, p. 40).

<sup>3</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 172-173.

de souriant : « *quod cum contingit, nescio quo modo uelut hilarior protinus renidet oratio, ut in zephyris et zophoris ; quae si nostris litteris scribantur (c'est-à-dire par s, p, u) surdum quiddam et barbarum efficiunt* » (Quint. XII, 10, 28)<sup>1</sup> ». Ce goût et cette recherche des sonorités étrangères évoqués par Quintilien correspondrait tout à fait à l'une des caractéristiques de l'exotisme littéraire ; J. Mazouzeau poursuit son raisonnement en analysant les conséquences, notamment dans le genre poétique, de cet engouement pour les sonorités grecques : « Il faut attribuer à cet effort d'adaptation, à partir du I<sup>er</sup> siècle, l'accumulation extraordinaire des noms propres grecs dans la poésie, qui ne s'explique dans chaque cas particulier ni par des nécessités de sens, ni uniquement par le goût des évocations prestigieuses. On connaît des vers de Virgile presque entièrement composés de noms grecs, recherchés apparemment pour leur sonorité, et l'on a même remarqué que certains poètes accueillent d'autant plus volontiers ces noms qu'ils contiennent plus de sons étrangers au latin<sup>2</sup> ».

Le caractère, étrange, dépaysant, et donc exotique des noms d'origine grecque naît de deux facteurs, décrits et analysés par J. Marouzeau : l'accumulation des consonnes ou, au contraire, de voyelles, que l'oreille latine, « très sensible [...] à l'alternance et à la proportion des éléments vocaliques et consonantiques<sup>3</sup> », évite en général mais qui sont habituelles dans la langue grecque. « Le latin évite les accumulations de consonnes qui caractérisent les langues à fort accent d'intensité [...]. En général, de pareilles accumulations de consonnes sont exploitées en vue d'un effet : [...] Virgile se plaît visiblement aux jeux de sons que lui offrent des noms propres étrangers tels que *Ampsanti* (*Aen.* VII, 565), *Astyanacta* (II, 457), *Phthiam* (I, 284) et le funèbre nom du Styx, aux sonorités étouffées. Dans un vers cité par Cicéron (*Orat.* 49, 163) pour la qualité des noms propres qu'il contient (« *exquisita ad sonum* ») figure le mot *Tmolum*, qui présente un groupe de consonnes étranger au latin<sup>4</sup> ». L'accumulation des voyelles permet elle aussi des effets exotiques : « Les accumulations insolites de voyelles sont évitées aussi bien que les accumulations de consonnes ; on sait que la langue a réduit la plupart des diphtongues : eu, ou, oe ont passé à ū et ei à ī ; ae et au, qui subsistent seules, sont menacées et toutes proches de ē et de ō. Le heurt des voyelles à l'intérieur des mots est souvent atténué, quand la première est brève, par la synizèse, et

<sup>1</sup> *Id., ibid.*, p. 8-9. Cette recherche dans les sonorités exotiques a notamment eu pour conséquence l'introduction de consonnes aspirées à l'intérieur de mots qui, conformément à leur origine, ne devraient pas en comporter, une sorte d'« enjolivement » exotique, sous l'effet, dit J. Marouzeau (*ibid.*, p. 10), de « faux rapprochements étymologiques » (comme dans *lympa*, rapproché de νόμῳ, ou *charitas*, rapproché de χάρις), en particulier dans les noms d'hommes (comme *Gracchus*). D'ailleurs, écrit-il quelques lignes plus loin, « il suffit même qu'un mot soit grec pour qu'on lui prête gratuitement une aspirée » (par exemple *Bosphorus*), et « dans certains cas, l'aspiration apparaît comme un ornement que ne justifie aucun rapprochement », comme dans le langage affecté et ridicule que Catulle prête à un certain Arrius dans le poème 84 : « Arrius is a parvenu of humble origin who is uncertain of his aspirates and in his efforts to imitate educated speech inserts them in the wrong places » (C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 373). Cf. aussi la note 3 au § 160 de l'*Orator* dans l'éd. de la C.U.F., par A. Yon : « [La sourde aspirée] s'est introduite abusivement dans certains noms propres (cf. le cas de Sempronius Gracchus (le geai), qui s'est fait appeler *Gracchus* pour rimer avec *Bacchus*) ; puis par fausse étymologie dans des noms communs ou adjectifs [...] et ensuite abusivement et sans nulle raison à d'autres mots ».

<sup>2</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 9. La métrique permet de constater que, sous l'influence de la prononciation grecque, l'*h* initial était aspiré, non seulement d'ailleurs dans les mots d'origine grecque, mais aussi dans les mots latins : « Pour ce qui est de l'aspiration vocalique, nous savons par Quintilien qu'après diverses vicissitudes elle s'était maintenue et même développée au cours de l'histoire du latin. Certaines particularités de métrique attestent la tendance à la renforcer, jusqu'à traiter l'*h* comme une véritable consonne : chez les poètes de la fin de la République et du début de l'Empire, l'allongement d'une finale brève consonantique à la coupe se produit de préférence devant *h* initial, souvent quand cet *h* appartient à mot grec : Virg., *Buc.* 6, 53 : « fultūs *hyacintho* » ; *Aen.* VII, 398 : « canīt *hymenaeos* » ; Prop. II, 28, 29 : « intēr *heroidas* », mais aussi quand il est à l'initiale d'un mot latin : Prop. II, 8, 8 : « uincīs haec » ; II, 24, 4 : « exiguūs haud » ; Ov., *Met.* XV, 217 : « matrīs habitauimus » » (*id., ibid.*, p. 11).

<sup>3</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 20. Dans la *Rhétorique à Hérennius*, IV, 18, l'auteur conseille de donner au discours un aspect « fini » en évitant, entre autres, hiatus et allitérations : « ... si fugiemus crebras uocalium concursiones quae uastam atque hiantem orationem reddunt... et si uitabimus eiusdem litterae nimiam adsiduitatem, « en évitant les trop nombreuses rencontres de voyelles qui créent dans le discours des ruptures et des hiatus [...] et aussi en proscrivant le retour trop fréquent d'une même lettre ».

<sup>4</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 21.

régulièrement, quand elle est longue, par l'abrègement. Aussi les poètes sont-ils fondés à tirer parti, pour des effets phonétiques, des rencontres exceptionnelles de voyelles. Le charme « exotique » que nous trouvons dans :

*La fille de Minos et de Pasiphaé*  
*La blanche Oloossone à la blanche Camire*

nous aide à comprendre celui que Lucain réalise par le même procédé dans :

Ph. I, 103 : *Ionium Aegaeo franget mare*

et Virgile dans :

Georg. IV, 343 : *Atque Ephyrē atque Opis et Asiā Dēiōpēa*

– I, 437 : *Glauco et Panopeae et Inoo Melicertae*

– IV, 463 : *Atque Getae atque Hebrus et Aetias Orithyia.*

Virgile n'évite pas le datif-génitif *Aeneae*, qui contient deux diphtongues et un hiatus (33 exemples dans l'*Énéide*) ; il préfère *Thraeciae* à son doublet *Thraciae* ; il semble se complaire aux forme *Lyaeo* (*Aen.* IV, 58), *Circaeae* (VII, 10), *Laomedontiadae* (III, 248) ; il accepte *Eoae* (*Georg.* I, 221), ne recule pas devant l'étrange *Eoo* (*Aen.* XI, 4), ni devant le plus étrange encore *Aeaeae* (*Aen.* III, 386)<sup>1</sup> ». En dehors de l'emploi spécifique de la terminologie grecque, indispensable dans le cadre d'ouvrages scientifiques ou philosophiques – comme dans le *De rerum natura* de Lucrèce, ou certaines œuvres de Cicéron – les Anciens, conscients du caractère exotique de certains termes issus de langues étrangères, les ont également introduits dans leurs œuvres pour leurs dimensions auditive et visuelle, dans le souci évident de plaire à leurs lecteurs ou à leurs auditeurs. Il ne saurait être question d'examiner l'ensemble de ces emprunts, et la façon dont chacun d'entre eux a été mis en œuvre chez les auteurs en vue de créer un effet d'exotisme : quelques exemples seulement, parmi les plus significatifs, seront retenus ici.

Les termes d'origine étrangère sont présents dès les textes les plus anciens parvenus jusqu'à nous, chez Naevius, Pacuvius, Plaute, ou Ennius par exemple. La fréquence de leurs apparitions est impossible à estimer, bien évidemment, pour les œuvres les plus anciennes, dans la mesure où – en dehors des comédies plautiniennes notamment – il n'en reste souvent que des fragments, parmi lesquels certains ont pu être retenus dans les *testimonia* en raison, précisément, de l'emploi particulier d'un mot rare ou étranger. Dans ces textes, de tels emprunts linguistiques ne servent pas seulement à désigner des *realia* grecs ou d'importation récente pour lesquels il n'existait pas encore de terminologie latine, et ne s'expliquent pas uniquement par le fait que les auteurs s'inspiraient d'une œuvre grecque antérieure évoquant ces réalités, pour l'adapter voire la traduire, en tout ou partie, pour le public latin<sup>2</sup> : ils

---

<sup>1</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 23-24.

<sup>2</sup> Cf. Horace, *Art poétique* (*Épîtres*, livre II), 53-58, à propos de la nécessité de la création de nouveaux mots, en particulier des néologismes tirés du grec : ... *Quid autem / Caecilio Plautoque dabit Romanus, ademptum / Vergilio Varioque ? Ego cur, adquirere pauca / si possum, inuideor, cum lingua Catonis et Enni / sermonem patrium ditauerit et noua rerum / nomina protulerit ? ...*, « Eh quoi ! les Romains accorderont à Cécilius et à Plaute ce qu'ils auront refusé à Virgile et à Varius ? Pourquoi, si je puis faire quelque gain, m'en envier, à moi, le privilège, alors que la langue de Caton et celle d'Ennius ont enrichi l'idiome national et mis au jour, pour les idées, des vocables nouveaux ? ».

contribuent par ailleurs à créer une atmosphère exotique, dans ces œuvres d'inspiration hellénique par leur cadre, leurs thèmes ou leurs personnages – notamment en ce qui concerne les sujets mythologiques, fréquemment traités dans les tragédies. Naeivius emploie par exemple deux de ces termes étrangers en un seul vers, que l'on peut attribuer à sa tragédie *Lycurgue*, dont le cadre – la Thrace – et l'atmosphère religieuse – celle du culte bacchique – se présentent d'emblée comme exotiques :

*Diabathra in pedibus habebat, erat amictus epicroco*<sup>1</sup>.

Dans les comédies de Plaute, dont le cadre, les personnages et l'atmosphère sont également caractérisés par cet exotisme hellénique ou gréco-oriental, les noms d'origine grecque désignant des réalités étrangères ou d'importation récente à Rome sont fréquents : tel est le cas, précisément, de l'adjectif *exoticus* employé dans l'expression *unguenta exotica*, ou de *myropolium*<sup>2</sup>, la boutique du parfumeur, ou encore de *myropola*<sup>3</sup>, le parfumeur. Plaute, comme nous le verrons plus loin, utilise souvent ces effets d'exotisme en vue de créer une tonalité comique, burlesque, ou satirique.

D'autres emprunts au grec apparaissent encore, à la même époque, chez Ennius ; alors qu'il latinise encore des termes comme *Phryges*, transposé en *Bruges*<sup>4</sup>, ou *Pyrrhus*, devenu sous sa plume *Burrus*<sup>5</sup>, on trouve par exemple, dans ses *Annales*, le premier emploi poétique du nom commun *pontus*, d'origine grecque, à la place du terme latin *mare*. L'introduction dans la langue latine de vocables grecs est aussi un mérite reconnu par certains à Lucilius, comme le rappelle Horace dans un passage des *Satires* où il s'en prend aux admirateurs inconditionnels du satiriste :

---

<sup>1</sup> « Il avait aux pieds des chaussures légères, et portait un manteau de femme couleur de safran » (*Trag. Rom. Frag.* 54 Ribbeck ; *R.O.L.* II, frg. 43, p. 130-131 Warmington). Ce vers est peut-être tiré de la tragédie *Lycurgue* de Naeivius : c'est en tout cas l'opinion de E. H. Warmington. Varron, *La langue latine*, VII, 3, 53 où figure cette citation de Naeivius, précise en effet que ces deux mots sont grecs (*utrumque uocabulum Graecum*). *Diabathra*, calque du grec διάβαθρον, est employé chez le poète comique grec Alexis de Thurium (*ap. Ath.* 568b), un poète comique grec ayant vécu vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle qui connut une grande renommée à l'époque romaine, durant laquelle ses pièces furent adaptées ; cf. Alex., éd. A. Meineke, *Com. gr. fragm.*, 1839-57) ; il désigne, comme nous l'avons signalé dans notre I<sup>er</sup> partie, une chaussure de femme ; *epicrocum*, composé contenant le mot grec κρόκος – le safran –, désigne sans doute, comme on l'a vu également, un vêtement féminin rappelant la couleur jaune-orangé des pistils de cette plante. On trouve chez Plaute, *Aulularia*, 513, une référence aux *diabathrarii*, cordonniers spécialisés dans la fabrication de ce type de chaussures (passage cité *supra*, I<sup>er</sup> partie). Naeivius, *Lycurgus*, frg. 39 Warmington, p. 128 cite aussi les *croco*, robes couleur de safran (passage cité *supra*, I<sup>er</sup> partie).

<sup>2</sup> Plaute, *Amp.*, v. 1011.

<sup>3</sup> Plaute, *Trin.*, v. 408.

<sup>4</sup> Cf. Ennius, *Hectoris Iytra*, frg. 167 Warmington, t. I, p. 276 (où *Brugio* = *Phrygio*), cf. frg. 183, p. 282.

<sup>5</sup> Ce fragment d'Ennius se trouve chez Cicéron, *Orat.*, XLVIII, 160 : « *Burrum* » semper Ennius [dicit], numquam « *Pyrrhum* » : « *Vi patefecerunt Bruges* », non « *Phryges* », ipsius antiqui declarant libri. Nec enim Graecam litteram adhibebant », « Ennius dit toujours *Burrus*, jamais *Pyrrhus* : « ... *ui patefecerunt Bruges* », (et non *Phryges*), comme l'attestent ses anciens manuscrits. En effet on n'employait pas de lettres grecques ». Cet exemple de latinisation d'un terme grec est cité et commenté par J. Marouzeau, *Traité...*, p. 9 et 91. Cicéron lui-même, par souci de correction, dit quelques lignes avant le passage cité ci-dessus avoir adopté à une certaine époque cette prononciation « latine » : *Quin ego ipse, cum scirem ita maiores locutos esse ut nusquam nisi in uocali aspiratione uterentur, loquebar sic, ut « pulcros, Cetegos, triumphos, Cartaginem » dicerem ; aliquando, idque sero, conuicio aurium cum extorta mihi ueritas esset, usum loquendi populo concessi, scientiam mihi reseruauit*, « Moi-même, sachant que nos ancêtres ne mettaient d'aspiration nulle part que dans les voyelles, je prononçais *pulcros, Cetegos, triumphos, Cartaginem*. Une fois que, sur le tard, les reproches de mes oreilles m'eurent fait abandonner mon souci de la correction, j'ai concédé au peuple le droit de fixer l'usage, et j'ai gardé ma science pour moi » (trad. A. Yon). Sur les différentes prononciations, cf. aussi la note 3 d'A. Yon au § 160.



« *At magnum fecit quod uerbis graeca latinis miscuit.* » *O seri studiorum, quine putetis difficile et mirum, Rhodio quod Pitholeonti contigit ?* « *At sermo lingua concinnus utraque suauior, ut Chio nota si commixta Falernist* »<sup>1</sup>.

Chez Lucilius, comme nous le verrons, beaucoup de ces emprunts au grec répondent à une intention satirique dirigée contre les modes gréco-orientales introduites à son époque dans la société romaine.

Catulle et les *neoteri*, qui ont fait du style hellénisant et de l'alexandrinisme l'une des caractéristiques de leur poésie, systématisent davantage encore l'usage des sonorités étrangères<sup>2</sup>, des termes rares, pittoresques, empruntés directement au grec : c'est sans doute chez Catulle<sup>3</sup> que le mot *gaza*, qui désigne primitivement le trésor du roi de Perse, et qui est emprunté, par l'intermédiaire du grec, à la langue perse, a été employé pour la première fois. H. Bardon a analysé l'emploi, chez Catulle, de ce qu'il appelle son « vocabulaire de prestige », et qu'il définit comme des « mots qui ont en eux-mêmes une séduction due, en général, à leur exotisme<sup>4</sup> » ; ces mots, précise le commentateur, sont grecs pour la plupart : « la Grèce était alors assez éloignée de Rome, par les concepts et par l'art, pour que la notion d'exotisme lui fût appliquée<sup>5</sup> ».

À la même époque, le *De natura rerum* de Lucrèce abonde en mots grecs, noms propres ou termes désignant des *realia* grecs, tout particulièrement dans le passage suivant du livre II, destiné à démontrer la théorie selon laquelle il existe des limites dans les formes de la matière ; en effet, si ce n'était pas le cas,

---

<sup>1</sup> « Mais c'est un grand mérite d'avoir mêlé des mots grecs aux mots latins. » Ô écoliers attardés ! estimeriez-vous donc difficile et merveilleux ce qu'a pu faire le Rhodien Pitholéon ? « Mais un style où se combinent harmonieusement les deux langues est plus doux : c'est comme un Falerne de marque mélangé avec du Chio » » (*Satires*, I, 10, 20-24).

<sup>2</sup> Voir par exemple, dans le poème 64, dont l'atmosphère grecque, mythologique, se prêtait particulièrement bien à l'emploi d'un vocabulaire rare ou recherché, l'emploi des termes grecs *chorea* (« danses en chœur », v. 287) ou *calathiscus* (« petit panier », « corbeille », v. 319) et le choix de terminaisons empruntées au grec : *Phasidos*, v. 3 ; *Pelea*, v. 21 ; *Minoidi*, v. 247. La même recherche, dans le contenu comme dans le vocabulaire, caractérise le poème 66, avec par exemple, l'emploi du nom *Zephyritis* pour désigner Arsinoé, sœur de Ptolémée Philadelphie, au v. 57, ou bien, au v. 48, l'emploi d'un génitif pluriel à terminaison grecque, forme rare, recherchée (*Chalybon* ou *Chalybum*, selon les manuscrits), associée par ailleurs à une thématique exotique d'origine ethnographique, celle du travail du fer chez le peuple des Chalybes.

<sup>3</sup> 64, v. 46. On le trouve, à la même époque, dans le *De rerum natura* de Lucrèce, II, 37-38 : *Quapropter quoniam ni nostro in corpore gazae / proficiunt, neque nobilitas nec gloria regni...*, « Aussi puisque pour notre corps les trésors ne sont d'aucun secours, ni la noblesse, ni la gloire du trône... » Le terme *gaza*, employé dans un contexte évoquant la royauté, semble faire allusion aux excès de luxe des monarques orientaux, d'autant plus qu'il est question, quelques vers plus haut, de pourpre et de tapis brodés. Le terme apparaît encore chez Cicéron (*De imp. Cn. Pompei*, 66, 66 av. J.-C.), chez Cornélius Népos (*Datame* (XIV), 5, 3 : *Pandantes, gazae custos regiae...*, « Pandantès, gardien du trésor royal »), dans le *De bello Africo*, puis chez Varron, Virgile, Tite-Live, etc.

<sup>4</sup> H. Bardon, *Propositions sur Catulle*, colle. Latomus (118), Bruxelles, Latomus, 1970, p. 11.

<sup>5</sup> *Id.*, *ibid.* H. Bardon cite, dans les lignes suivantes, quelques exemples évocateurs de cet exotisme grec : « Un vocabulaire sonore, enchanteur, qui s'irise de noms propres : *Aganippe, Arethusa, Pasithea* ; d'adjectifs : *aethiops, androgeoneus, eous, lycanionius, erectheus, pagaseus, penelopeus, phthioticus, rhoeteus...* Vocabulaire évocateur de légendes et d'un lointain aussi bien spatial que temporel. On interprète toujours ces termes comme manifestation de poésie savante, « aulique ». Ne sont-ils que cela ? leur constance, même en des poèmes qui ne sont pas très élaborés, obligent à voir en eux une projection du poète vers un ailleurs, – aspiration à sortir d'un univers clos, ou élan vers des formes rares de beauté » (*ibid.*).

*Iam tibi barbaricae uestes, Meliboeaque fulgens  
 purpura Thessalico concharum infecta colore,  
 aurea pauonum ridenti imbuta lepore  
 saecla, nouo rerum superata colore iacerent,  
 et contemptus odor smyrnae mellisque sapes,  
 et cycnea mele, Phoebeaque daedala chordis  
 camina consimili ratione oppressa silerent :  
 namque aliis aliud praestantius exoreretur<sup>1</sup>.*

A. Ernout remarque que « tous ces détails de civilisation sont grecs », et que les termes étrangers abondent à partir du vers 500 : « [le vers 505] est du reste tout entier composé de mots grecs<sup>2</sup> ». La même remarque pourrait être faite à propos d'un passage du livre IV, où le poète associe de la même manière des objets de luxe, évocateurs d'images exotiques, aux sonorités étrangères des termes grecs qui servent à les désigner, non seulement à travers des noms propres ou dérivés de noms propres – *Babylonica*, *Sicyonia*, *Alidensia*, *Cia* – mais aussi dans le nom commun de l'émeraude, *zmaragdus*<sup>3</sup>, celui d'une parure appelée *anadema*<sup>4</sup>, et celui de l'adjectif *thalassinus*<sup>5</sup> :

*Labitur interea res et Babylonica fiunt,  
 languent officia atque aegrotat fama uacillans.  
 Vnguenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident  
 scilicet, et grandes uiridi cum luce zmaragdi  
 auro includuntur, teriturque thalassina uestis  
 assidue, et Veneris sudorem exercita potat.  
 Et bene parta patrum fiunt anademata, mitrae,  
 interdum in pallam atque Alidensia Ciaque uertunt<sup>6</sup>.*

De nombreux passages de la *Correspondance* de Cicéron, attestent, par ailleurs, l'usage courant du grec dans le langage de la conversation. Beaucoup plus rares sont les emprunts directs – sans le passage par l'intermédiaire grec – à d'autres langues : quelques mots de la langue carthaginoise se sont introduits dans la littérature latine, comme le terme *mapalia* ou

<sup>1</sup> « En outre, sois-en sûr, les étoffes de Barbarie, la pourpre éclatante de Mélibée, malgré la teinte qu'elle doit aux coquillages thessaliens, les paons dorés, en dépit de la grâce riante qui les pare, dépassés en éclat par des objets aux nouveaux coloris, tomberaient dans l'abandon ; il n'y aurait plus que mépris pour l'odeur de la myrrhe et la saveur du miel ; et les accents du cygne, les chants harmonieux que module la lyre de Phébus se tairaient également, étouffés par d'autres voix : car ce serait une succession indéfinie de beautés toujours plus grandes » (*De rerum natura*, II, 500-506).

<sup>2</sup> A. Ernout, note 4, p. 60. Cf. aussi A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. 505 : « Le vers est tout entier grec, et tout le passage, depuis 500, abonde à dessein en mots grecs. On sait tout le parti que Virgile tirera de ce procédé, par ex. *Georg.* IV, 333 sq. » Les commentateurs remarquent encore, à propos du v. 504, que *smyrnae* est la « transcription du grec σμύρνα doublet de μύρρα, qui du reste est beaucoup plus rare en grec ».

<sup>3</sup> Du grec σμάραγδος.

<sup>4</sup> Du grec ἀνάδημα.

<sup>5</sup> Sur cet adjectif, voir *supra*, I<sup>ère</sup> partie, le passage consacré à la pourpre.

<sup>6</sup> « Cependant leur fortune se fond et se dissipe en tapis de Babylone ; leurs devoirs sont négligés, leur réputation chancelle et faiblit. Sans doute à leurs pieds parfumés brillent les chaussures de Sicyone ; à leurs doigts jettent leurs feux d'énormes émeraudes enchâssées dans l'or ; les vêtements de pourpre, qu'ils ne quittent plus, sont fatigués de boire la sueur de Vénus. Les biens honorablement acquis de leurs pères sont convertis en bandeaux, en mitres, en robe de femmes, en étoffes d'Alinde ou de Céos » (*De rerum natura*, IV, 1123-1130). Deux termes grecs désignant des réalités exotiques sont encore utilisés en II, 801-805, dans un développement destiné à démontrer que la couleur change avec la lumière et où le poète se sert d'une comparaison utilisant les termes *zmaragdus* et *pyropus* (de πυροπός, terme qui désigne chez Pline XXXIV, 20, 94 un alliage de cuivre et d'or ; cf. aussi Properce, IV, 10, 21 ; Ovide, *Mét.*, II, 2) à propos du plumage de la colombe : *pluma columbarum quo pacto in sole uidetur, / quae sita ceruices circum collumque coronat ; / namque alias fit uti claro sit rubra pyropo, / interdum quodam sensu fit uti uideatur / inter caeruleum uiridis miscere zmaragdus*, « ainsi chatoye au soleil le plumage qui forme une couronne autour de la nuque et du cou de la colombe ; tantôt il a le rouge éclat du rubis, tantôt par une impression différente il semble mêler au bleu lapis la verte émeraude ».

*magalia*, que l'on trouve à la fois dans les *Origines* de Caton<sup>1</sup>, chez Cornélius Népos, dans le *Jugurtha* de Salluste<sup>2</sup>, puis chez Virgile<sup>3</sup>, ou encore Tite-Live<sup>4</sup>.

L'exotisme des noms d'origine grecque et particulièrement des noms propres a fini par devenir une composante quasi obligatoire des différents genres de la poésie latine, que ce soit chez Properce, Virgile ou Ovide, et, dans une moindre mesure, chez Horace. J. Marouzeau a notamment analysé l'emploi de ces sonorités étrangères dans quelques passages caractéristiques de Virgile et de Properce : « On sait comment Virgile a su tirer parti de ces effets d'exotisme, soit qu'il encadre son vers entre deux mots de sonorité pittoresque :

*Aen. V, 492 : Hyrtacidae ante omnes exit locus Hippocoontis*

*Georg. IV, 111 : Hellespontiaci seruet tutela Priapi*

– soit que, rivalisant avec Properce (I, 20, 31-34) :

*Iam Pandioniae cessit genus Orithyiae,  
Ah dolor ! ibat Hylas ibat Hamadryasin.  
Hic erat Arganthe Pege sub uertice montis  
Grata domus Nymphis umida Thyniasin.*

il s'amuse à remplir une suite de vers de noms étrangers :

*Aen. VI, 483-4 : ... Glaucumque Medontaque Thersilochumque,  
Tres Antenoridas Cererique sacrum Polyboeten.*

– *V, 825-6 : Laeva tenet Thetis et Melite Panopeaque uirgo  
Nesae Spioque Thaliaque Cymodoceque.*

*Georg. IV, 336 ss. : Drymoque Xanthoque Ligeaque Phyllodoceque  
Cydippeque et flaua Lycorias...  
Clioque et Beroe soror...  
Atque Ephyre atque Opis et Asia Deiopea.*

– soit qu'il recherche comme à plaisir les noms les plus riches en sonorités non latines : *Styx, Phthiam, Tmolus, Eoo, Aeaeae...*<sup>5</sup> ». En dehors des cas bien connus des œuvres de Virgile et d'Ovide – où les légendes mythologiques, la géographie et les *realia* des civilisations grecque ou gréco-orientale sont omniprésents, et dont la langue est imprégnée d'hellénismes –, de celles de Properce, de Tibulle, ou d'Horace, on peut enfin citer le cas de Mécène, qui semble avoir fait de cet exotisme des noms d'origine grecque un procédé de sa poésie, si l'on en juge par les quelques fragments de poèmes qui nous sont parvenus. H. Bardon écrit à son propos : « [...] Je n'hésite pas à voir en [Mécène] le premier en date des baroques latins. Tel il se montre dans ses vers, où il pousse à l'extrême la leçon hellénisante des *neoteri* : il recherche les termes rares, pittoresques, curieux, il égrène les sonorités étrangères et place les mots selon

<sup>1</sup> *Orig.*, IV, frg. 2 Chassignet (passage cité *supra*). Le terme est déjà présent chez Plaute, *Poenulus*, 86, mais il s'agit du nom propre *Magalia, ium*, n. désignant un quartier de Carthage.

<sup>2</sup> Salluste, *Jugurtha*, XVIII, 8 (passage cité *supra*) ; XLVI, 5.

<sup>3</sup> Cf. les passages déjà cités des *Géorgiques* (III, 340) et de l'*Énéide*, I, 421 ; IV, 259.

<sup>4</sup> Tite-Live, XXX, 3, 9.

<sup>5</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 91-92.

le rythme d'une harmonieuse sinuosité<sup>1</sup> ». Un fragment en particulier, comportant un mot grec à chaque vers, reflète ce parti-pris :

*Lucentes, mea uita, nec smaragdos  
beryllos mihi, Flacce, nec nitentes  
<nec> percandida margarita quaero  
nec quos thynica lima perpoliuit  
anellos neque iaspis lapillos<sup>2</sup>.*

L'emploi dans une œuvre de sonorités étrangères, qu'elles soient agréables ou au contraire déplaisantes à l'oreille – dans le cas notamment de termes aux consonances rudes, barbares surtout, mais aussi grecques parfois –, relève en tout cas chez l'auteur du souci d'établir un rapport entre la sonorité du mot et l'idée qu'il doit évoquer : il s'agit, comme nous le constaterons plus loin, de créer une émotion particulière chez le lecteur ou l'auditeur – ce qui répond à la seconde intention du texte littéraire antique, *mouere* –, voire d'appuyer une argumentation ou l'expression d'une idéologie – ce qui relève des fonctions *persuadere* et *docere*.

### C. *Nomina tanta* : la mise en œuvre stylistique des *exotica*, de l'allusion au tableau

L'exotisme antique est enfin inséparable d'une tradition littéraire qui remonte aux Grecs ; c'est au prestige des thèmes mythologiques et exotiques ainsi qu'à la consécration que leur ont apportée les textes de la littérature antérieure que se réfère Ovide lorsqu'il emploie, à propos des fleuves célèbres que sont l'Achéloüs, l'Inachus et le Nil, cette expression *nomina tanta*<sup>3</sup>. On remarque en effet, à la lecture des textes latins, que la mise en œuvre stylistique des *exotica* suit souvent un schéma prédéfini ; on peut donc parler à la fois, en ce qui concerne les *exotica* de la littérature latine, de lieux communs thématiques – qui ont fait l'objet de la première partie de cette thèse – et de *topoi* formels. Les *exotica* peuvent en effet apparaître soit sous la forme d'allusions ou de brèves évocations – dans le cadre de figures de style par exemple –, soit, de façon plus étendue, dans de véritables tableaux, descriptifs ou narratifs. Cette mise en œuvre stylistique des *exotica* concerne tous les genres littéraires, y compris ceux dans lesquels notre esprit moderne s'attendrait le moins à rencontrer ce souci de plaire, *delectare* : elle apparaît par exemple dans les ouvrages d'historiographie ou de géographie, et dans les textes à vocation didactique, le modèle de base de toute œuvre littéraire étant fourni par les poèmes homériques, où l'on voyait l'agrément, la séduction, aller de pair avec l'enseignement de la vérité<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 14.

<sup>2</sup> « Je ne cherche, ô ma vie, ni les émeraudes brillantes, ni, Flaccus, les béryls éclatants, ni les perles si blanches, ni les anneaux polis par la lime de Bithynie, ni les pierres de jaspé » (frg. cité et traduit par H. Bardon, *ibid.*, p. 14).

<sup>3</sup> Cf. le passage des *Amours*, III, 6, 101-104 déjà cité à propos des fleuves : *Huis ego, uae ! demens narrabam fluminum amores / iactasse indigne nomina tanta pudet. / Nescio quem hunc spectans Acheloon et Inachon amnem / et potui nomen, Nile, referere tuum !*, « Et moi, insensé, qui lui racontais – malheur à moi ! – les amours des fleuves ! J'ai honte d'avoir prononcé ces grands noms mal à propos. En regardant ce rien du tout, j'ai pu citer les fleuves Achéloüs, Inachus et ton nom, ô Nil ! ».

<sup>4</sup> Voir par exemple, à ce sujet, les réflexions de Strabon – qui se voulait le successeur d'Homère – sur son propre travail de géographe (voir par ex. I, 1, 19 C 11. G. Aujac écrit à son propos : « Il n'oublie pas non plus que le plaisir ne doit pas être exclu d'un ouvrage, fût-il conçu pour l'instruction, et il saura rappeler à l'occasion des lieux jadis célèbres, auxquels d'attache le charme de la légende : c'est un moyen d'instruire le lecteur sans effort » (*Strabon et la science de son temps*, p. 35).

## 1. *Ornamenta sententiarum*<sup>1</sup>, *tamquam insignia in ornatu*<sup>2</sup> : du simple mot...

L'emploi ponctuel des *exotica* concerne un grand nombre d'œuvres de cette période ; ils apparaissent, dans ce cas précis, sous la forme d'un terme isolé – par exemple dans l'emploi d'une épithète de nature ou ornementale, consacrée par l'usage – ou bien sous la forme de courts passages, dont l'étendue peut varier de quelques mots à quelques lignes, dans le cadre de divers procédés de style.

On trouve bien sûr chez les Anciens, d'abord chez les Grecs – tels Aristote, les sophistes et maîtres de rhétorique –, ensuite chez les Latins – grammairiens, *rhetorici Latini*, puis Cicéron et Horace – une réflexion approfondie sur les problèmes de style, applicable en premier lieu dans le domaine judiciaire, mais aussi dans tout type de texte écrit ou oral – on sait en effet l'influence qu'exerça la « rhétorique » en dehors de son domaine initial. Tous ces théoriciens du « bien dire » ont affirmé la nécessité d'orner le discours écrit ou oral en recourant à différentes figures. La *Rhétorique à Hérennius*, qui, sans doute en tant qu'un des tout premiers manuels rédigés à Rome sur l'art de la parole, rassemble des préceptes très généraux issus de la rhétorique grecque<sup>3</sup>, donne une première définition de l'ornementation du style :

*Dignitas est quae reddit ornatam orationem uarietate distinguens. Haec in uerborum et in sententiarum exornationes diuiditur*<sup>4</sup>,

en recommandant, toutefois, de respecter certaines limites :

*Omne genus orationis, et graue et mediocre et adtenuatum, dignitate adficiunt exornationes [...] ; quae si rariae disponentur, distinctam, sicuti coloribus, si crebrae conlocabuntur, oblitam reddunt orationem*<sup>5</sup>.

Cicéron évoquera lui aussi cette nécessité d'embellir un discours par des figures de style :

*In perpetua autem oratione, cum et coniunctionis leuitatem et numerorum, quam dixi, rationem tenuerimus, tum est quasi luminibus distinguenda et frequentanda omnis oratio sententiarum atque uerborum*<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Cicéron, *Brutus*, XXXVII, 140.

<sup>2</sup> Expression tirée également du *Brutus* (LXXIX, 275), et employée par Cicéron à propos des figures utilisées dans l'art oratoire, ... *et uerborum et sententiarum illa lumina, quae uocant Graeci σχήματα, quibus tamquam insignibus in ornatu distinguebatur omnis oratio*, « [...] ces ornements d'expressions et de pensées que les Grecs appellent figures et qui, comme des pierres dans une parure, relèvent l'éclat du discours ».

<sup>3</sup> Il faut préciser toutefois que cette œuvre, longtemps attribuée – sans doute à tort – à Cicéron, semble être restée inconnue des Romains pendant une longue période : on en trouve les premières mentions chez Jérôme, en 402-403. Sur les problèmes relatifs à l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius*, à sa datation et à ses sources, cf. l'*Introduction* de Guy Achard, dans la C.U.F..

<sup>4</sup> « Donner de la beauté au style c'est orner le discours en le relevant par la variété. Ce caractère comporte les figures de mots et les figures de pensée » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 18).

<sup>5</sup> « Tous les styles de discours, le style élevé, le moyen, le simple sont embellis par les figures de rhétorique [...]. Disposées avec parcimonie, elles rehaussent le discours comme le feraient des couleurs. Placées en trop grand nombre, elles le surchargent » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 16).

<sup>6</sup> « Pour la phrase, après avoir donné ses soins à ce qu'il n'y ait rien qui heurte dans la liaison des mots et dans le rythme, comme nous l'avons dit plus haut, il faut partout relever souvent le style par ce que j'appellerai les effets brillants de pensées et de mots » (*De orat.*, III, 52, 201).

Dans le *Brutus*, il dira par exemple à propos d'Antoine que ce dernier excellait surtout « dans l'art d'embellir les pensées et de leur donner un tour figuré », *in sententiarum ornamentis et conformationibus*<sup>1</sup> ; car, explique-t-il quelques lignes plus bas :

*Σχήματα enim quae uocant Graeci, ea maxime ornant orationem eaque non tam in uerbis pingendis habent pondus quam in illuminandis sententiis*<sup>2</sup>.

Les théoriciens de l'éloquence ont, à propos des figures, introduit une distinction entre les différents genres littéraires : si elles doivent orner le discours judiciaire, ou le texte historiographique, elles ne doivent pas y être aussi fréquentes que dans les genres poétiques, en raison des règles d'expression applicables à la prose, et à l'art oratoire en particulier, où le *πρέπον* doit être respecté. L'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* recommande d'éviter le « style boursoufflé », *sufflata [figura]*, qui se caractérise par l'emploi de néologismes, d'archaïsmes, de métaphores forcées et de mots pompeux<sup>3</sup> ; et Cicéron écrit dans *L'orateur* :

*Sed in utroque frequentiores sunt et liberiores poetae ; nam et transferunt uerba cum crebrius tum etiam audacius et priscis libentius utuntur et liberius nouis*<sup>4</sup>.

Toutefois, l'orateur pourra utiliser dans certaines circonstances la période, et « les séductions d'un style arrangé », *compositae orationis insidiae*<sup>5</sup> :

*Adhibenda est igitur numerosa oratio, si aut laudandum est aliquid ornatius, ut nos in Accusationis secundo de Siciliae laude diximus, aut in senatu de consulatu meo, aut exponenda narratio, quae plus dignitatis desiderat quam doloris, ut in quarto Accusationis de Hennensi Cerere, de Segestana Diana, de Syracusarum situ diximus*<sup>6</sup>.

Beaucoup de figures comportant des *exotica* visent pour l'essentiel le plaisir de la lecture, suscité par la naissance d'images mentales, de réminiscences littéraires, artistiques, mythologiques, historiques, associées au plaisir provoqué par l'originalité, le caractère pittoresque, la variété et la beauté de l'expression. Pour une grande part, les auteurs latins ont imité leurs prédécesseurs, grecs ou latins. On sait par exemple avec quelle fréquence les auteurs ont employé les épithètes, métonymies, périphrases, ou les différents types d'images puisés dans la littérature antérieure, certains d'entre eux étant même devenus – parfois depuis les poèmes homériques –, de véritables expressions ou formules consacrées. C'est sur ce modèle que les *exotica* fournissent aux auteurs un fonds où puiser des thèmes, des images, des

<sup>1</sup> *Brutus*, XXXVII, 140 (trad. J. Martha).

<sup>2</sup> « Car ce sont les figures qui font surtout la beauté du discours et c'est moins en donnant du coloris aux mots qu'elles produisent de l'effet qu'en jetant de l'éclat sur les pensées » (*Brutus*, XXXVII, 141). Les œuvres de Cicéron, et en particulier *L'orateur*, font une large place à la définition et à l'analyse de ces figures de mots et de pensée. Voir notamment l'*Introduction à L'orateur* dans l'édition de la C.U.F., et les passages de Cicéron cités *infra*.

<sup>3</sup> *Rhétorique à Hérennius*, IV, 15 : *Nam ita ut corporis bonam habitudinem tumor imitatur saepe, item grauis oratio saepe inperitis uidetur ea quae turget et inflata est, cum aut nouis aut priscis uerbis aut duriter aliunde translatis aut grauioribus quam res postulat, aliquid dicitur*, « En effet de même que l'embonpoint a souvent l'apparence de la bonne santé, de même les ignorants prennent souvent un discours emphatique et boursoufflé pour un discours de style élevé – quand on parle en usant de néologismes, d'archaïsmes, de métaphores forcées ou de mots plus pompeux que le sujet ne le réclame ».

<sup>4</sup> « Mais de [la matière (les mots) et du traitement (mise en place des mots)] les poètes se servent plus souvent et plus librement : ils font des métaphores non seulement plus fréquentes, mais aussi avec plus d'audace ; ils usent plus volontiers de l'archaïsme et plus librement du néologisme » (Cicéron, *L'orateur*, LX, 202). Sur la plus grande liberté accordée aux poètes en ce domaine, voir aussi le passage de Varron, *La langue latine*, IX, 1, 5, concernant le respect du principe de l'analogie.

<sup>5</sup> *L'orateur*, LXI, 208.

<sup>6</sup> « On aura donc recours au style nombreux s'il y a lieu de faire un éloge particulièrement orné, comme nous l'avons fait dans notre *Accusation*, deuxième livre, pour l'éloge de la Sicile, au sénat pour mon consulat, ou de présenter une narration qui demande plus de dignité que de pathétique, comme dans le quatrième livre de l'*Accusation* sur la Cérés d'Henna, la Diane de Ségeste, le site de Syracuse » (*L'orateur*, LXII, 210).

noms prestigieux et des *realia* à mettre en œuvre dans des procédés de style variés, traditionnels ou innovants.

La plupart des procédés de style dans lesquels interviennent les *exotica* peuvent être regroupés en deux grandes catégories : ceux qui concernent le choix des mots eux-mêmes – épithètes, périphrases, accumulations, métonymies et synecdoques – et ceux qui relèvent de l’image – la comparaison, la métaphore, l’adynaton, l’opposition ou l’hyperbole –, chacun d’eux reposant tantôt sur l’image suggérée par les *exotica*, tantôt à la fois sur cette image et sur les sonorités des termes employés. Dans de très nombreux cas, ces procédés participent évidemment, comme nous le verrons, des fonctions *mouere* et *persuadere*, mais la mise en œuvre des *exotica* dans les différentes figures de style répond en premier lieu au premier objectif du texte littéraire, celui d’orner, d’embellir le discours.

#### a. L’exotisme du mot : épithètes, métonymies, périphrases et accumulations

L’exotisme d’un passage peut naître de la seule présence de certains termes, de l’emploi d’épithètes ou de la mise en œuvre de figures de style telles que les métonymies<sup>1</sup> ou les périphrases ; il s’agit évidemment, au premier chef, des noms propres désignant des lieux ou des personnages exotiques, et, pour ce qui est des adjectifs, des qualificatifs géographiques ou ethniques, qui font émerger dans l’esprit du lecteur ou de l’auditeur des images dépaysantes, en particulier si ces noms ou ces adjectifs présentent, dans leur forme même, l’exotisme de sonorités grecques ou barbares. L’épithète *Asia* accolée au nom du myrte chez Catulle :

*Nubet alite uirgo,  
floridis uelut enitens  
myrtus Asia ramulis*<sup>2</sup>,

est particulièrement révélatrice du rôle ornemental joué par ce type d’adjectifs, de même que le qualificatif de *Sithonia* attribué à la neige dans cette comparaison d’Ovide :

*Illa quidem nostro subiecit eburnea collo  
bracchia Sithonia candidiora niue*<sup>3</sup>,

ou que ce passage de l’*Art d’aimer* où le poète énumère les différentes teintes des vêtements féminins au moyen d’épithètes exotiques, qu’elles évoquent des productions étrangères prestigieuses, comme la pourpre et le safran, ou qu’elles fassent appel à des réminiscences littéraires, comme la grue de Thrace et les myrtes de Paphos :

---

<sup>1</sup> Voir aussi les remarques faites *supra*, I<sup>ère</sup> partie, à propos de la valeur emblématique de certains noms de fleuves, de montagnes ou de villes par exemple, fréquemment employés dans des métonymies ou des périphrases.

<sup>2</sup> « Elle se marie, vierge radieuse, vrai myrte d’Asie aux branches en fleur » (61, 20-22). La comparaison elle-même est évidemment laudative, puisqu’elle s’insère dans l’épithalame composé par Catulle en l’honneur des noces de L. Manlius Torquatus et de Iunia Aurunculeia.

<sup>3</sup> « Elle a eu beau passer autour de mon cou ses bras d’ivoire plus blancs que la neige de Sithonie... » (*Amours*, III, 7, 7-8).

*Ille crocum simulat (croceo uelatur amictu,  
roscida luciferos cum dea iungit equos),  
hic Paphias myrtos, hic purpureas amethystos  
albentesue rosas Threiciamue gruem<sup>1</sup>.*

Les adjectifs tirés de noms propres désignant des éléments géographiques ou des peuples sont évidemment employés très fréquemment dans la littérature latine des *exotica*, qu'ils se réfèrent à la mythologie ou à des connaissances scientifiques, deux domaines qui, d'ailleurs, sont souvent entremêlés. Certains lieux, objets ou matières peuvent de même être désignés par des périphrases à valeur ornementale introduisant le prestige d'un terme exotique : les poètes peuvent ainsi évoquer le fer, réalité triviale, à l'aide de périphrases recherchées mentionnant le peuple des Chalybes, comme le fait Virgile dans l'*Énéide* lorsqu'il décrit l'île de Vulcain, au large de la Sicile, où sera forgée l'armure d'Énée, et où les Cyclopes travaillent « les masses de métal des Chalybes », *stricturae Chalybum* :

*Insula Sicanium iuxta latus Aeoliamque  
erigitur Liparen fumantibus ardua saxis,  
quam subter specus et Cyclopum exesa caminis  
antra Aetnaea tonant ualidique incudibus ictus  
auditi referunt gemitus striduntque cauernis  
stricturae Chalybum et fornacibus ignis anhelat<sup>2</sup>.*

D'autres termes, malgré le fait qu'ils désignent des lieux, des personnages, ou des *realia* étrangers – et que leur forme latine révèle, souvent, une origine grecque –, semblent avoir perdu peu à peu, par l'usage, leurs connotations exotiques, que les poètes ont parfois cherché à leur rendre, dans un souci d'originalité, de *uariatio*, voire d'érudition, en leur adjoignant des épithètes ou en les nommant par le biais de périphrases ou de métonymies ayant pour fonction de réintroduire cet effet d'exotisme. Ainsi les personnages célèbres ou moins célèbres de la mythologie ou de l'histoire sont souvent accompagnés d'une caractérisation ethnique ou géographique, précisée par l'emploi d'une épithète, d'une périphrase, auxquelles s'ajoute parfois la présence d'une métonymie : comme Vénus est « Cythérée », la déesse de Cythère – *Cytherea* ou *Cythereia*<sup>3</sup> –, ou le navire Argo « le bois du Pélion<sup>4</sup> », Didon est qualifiée de « sidonienne » ou de « phénicienne<sup>5</sup> », Médée de « colchidienne » et Orphée de « thrace<sup>6</sup> » ; ces mêmes personnages sont parfois désignés respectivement par les périphrases « la

<sup>1</sup> « Celle-là reproduit le safran (c'est d'un vêtement de safran que se couvre la déesse qui répand la rosée, lorsqu'elle attelle ses chevaux), une autre les myrtes de Paphos, une troisième l'améthyste violette ou les roses pâlistantes ou la grue de Thrace » (*A. A.*, III, 179-182).

<sup>2</sup> « Une île se dresse au flanc de la Sicanie, proche de Liparé, royaume d'Éole, hérissée de rochers fumants ; par dessous, une caverne qu'emplit le tonnerre d'antrons étnéens rongés par les feux des Cyclopes ; les coups puissants sur les enclumes éveillent de longs gémissements, les masses forgées par les Chalybes sifflent dans les souterrains, le feu halète aux fourneaux » (*Én.*, VIII, 416-421). Cf. aussi *ibid.*, X, 172-174, à propos de l'île d'Elbe : *Sescentos illi dederat Populonia mater / expertos belli iuuenes, ast Ilva trecentos / insula inexhaustis Chalybum generosa metallis*, « Populonia, [la] mère [d'Abas], lui avait donné six cents hommes, mais Ilva trois cents, l'île féconde où se creusent inépuisables les minières des Chalybes ». Les auteurs latins utilisent également le terme poétique *chalybs*, issu du grec *χάλυψ* qui désigne l'acier et qui rappelle ce peuple exotique traditionnellement associé à la découverte et au travail du métal : cf. Virg., *Én.*, VIII, 445-446, ... *Fluit aes riuis aurique metallum / uulnificusque chalybs uasta fornace liquescit*, « Le bronze, le métal d'or coule en ruisseaux, le fer meurtrier fond dans une vaste fournaise » ; Prop., I, 16, 30-31 : *sit licet et ferro durior et chalybe, / non tamen illa suos poterit compescere ocellos*, « [Bien qu'elle soit] plus inflexible que le fer et l'acier, elle ne pourrait pas retenir ses larmes » ; ou l'emploi de l'adjectif *chalybeius* chez Ovide, *Fastes*, IV, 405, *chalybeia massa latebat*, « le minerai de fer était inconnu ».

<sup>3</sup> Voir par exemple Virg., *Én.*, I, 257 ; Ov., *Mét.*, X, 529. *Cytherea* est l'une des nombreuses épicleses de la déesse Aphrodite (à laquelle Vénus a été identifiée) depuis Homère (*Odyssée*, VIII, 288, etc.) et Hésiode (*Théogonie*, 190 sq.), que Virgile et les poètes latins ont suivis.

<sup>4</sup> Voir par ex. Ovide, *Am.*, II, 11, 1 (passage cité *supra*).

<sup>5</sup> *Sidonia Dido* : Virg., *Én.*, I, 446 ; I, 613 ; XI, 74, etc. ; *Phoenissa Dido* : I, 670, etc. Les mêmes qualificatifs ethniques peuvent être appliqués à sa sœur Anna, par exemple chez Ovide, *Fastes*, 595 où Anna est appelée « l'exilée phénicienne » (*exul Phoenissa*).

<sup>6</sup> Virg., *Buc.*, IV, 55 : *Thracius Orpheus*, « Orphée de Thrace » ; Ov., *A. A.*, III, 3, 21 et *Mét.*, X, 50 : *Rhodopeius Orpheus*, « Orphée, le chantre du mont Rhodope » ; *Am.*, III, 9, 21 : *Ismario... Orpheo*, « Orphée, chantre ismarien » ; *Mét.*, XI, 92 : *Thracius Orpheus*, « le Thrace Orphée ». Cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.



Sidonienne<sup>1</sup> », « la Colchidienne<sup>2</sup> » – ou, par métonymie, la « femme du Phase<sup>3</sup> » –, et « le chantre de Thrace » ou « du Rhodope<sup>4</sup> » ; Isis est « la génisse de Pharos » ou de Memphis<sup>5</sup>, Europe « la jeune fille de Tyr » ou « de Sidon<sup>6</sup> », Géryon « le pasteur d’Hibérie<sup>7</sup> », et les Amazones sont souvent évoquées, par synecdoque, au moyen des fleuves emblématiques de leurs pays supposés, le Strymon de Thrace<sup>8</sup> et, surtout, le Thermodon de Cappadoce. Ovide, par exemple, parle dans ses *Métamorphoses* d’un « baudrier ciselé en or du Thermodon », dépouille arrachée à la reine des Amazones Hippolyté vaincue par Hercule :

... uestra uirtute relatus  
Thermodontiaco caelatus balteus auro ?<sup>9</sup>,

et d’une « hache du Thermodon » – c’est-à-dire d’Amazone – par laquelle Achille aurait préféré être tué, plutôt que par une flèche lancée par Pâris :

at si femineo fuerat tibi Marte cadendum,  
Thermodontiaci malles cecidisse bipenni<sup>10</sup>.

Souvent aussi le nom d’un lieu ou d’un peuple étranger, évocateur d’images exotiques en lui-même, s’accompagne d’une épithète venant accentuer encore cet effet d’exotisme ; l’adjectif *lasarpicifer*,

Quam magnus numerus Libyssae harenae  
lasarpiciferis iacet Cyrenis<sup>11</sup>,

celui de *turifer* au chant II des *Géorgiques* :

totaque turiferis Panchaia pinguis harenis<sup>12</sup>,

et celui de *turilegus* dans les *Fastes* :

<sup>1</sup> De même pour sa sœur Anna, cf. Ov., *Fastes*, 649.

<sup>2</sup> *Colchis*, « la Colchidienne », « la femme de Colchide », cf. Hor., *Épod.*, XVI, 58 ; Ov., *Am.*, II, 14, 29, etc.

<sup>3</sup> *Phasias, adis*, « la femme du Phase » : cf. Ov., *Hér.*, VI, 103 ; *ibid.*, XVI, 347 : *Phasida puppe noua uexit Pagasaesus Iason*, « Le Pagaséen Jason emporta la fille du Phase sur son vaisseau, invention nouvelle » ; *ibid.*, XIX, 175-176 : *Vt semel intrauit Colchos Pagasaesus Iason, / impositam celeri Phasida puppe tulit*, « Une fois le pagaséen Jason entré en Colchide, il enleva la fille du Phase traînée aussitôt sur sa nef rapide » ; *A. A.*, II, 103 ; *ibid.*, II, 382 ; *ibid.*, III, 33 ; *Fastes*, II, 42, etc.

<sup>4</sup> Ov., *Mét.*, X, 11-12 : *Rhodopeius... uates*, « le chantre du Rhodope ».

<sup>5</sup> Ov., *A. A.*, III, 635 : *Cum sedeat Phariae sistris operata iuuencae*, « Quand [une femme] écoute assidûment les sistres de la génisse de Pharos » ; *ibid.*, III, 393 : *Visite turicremas uaccae Memphitidos aras* « Visitez les autels où brûle l’encens offert à la génisse de Memphis » ; *Fastes*, V, 619 : *Phariam... iuuencaem*, « la génisse de Pharos ». Ces noms propres ou adjectifs peuvent entrer dans des périphrases désignant des personnages moins connus (cf. par exemple Ov., *Mét.*, XI, 106 où la périphrase *Berecynthius heros* désigne Midas, en tant que fils supposé de Cybèle, adorée sur le mont Bérécynthe), voire être conçues comme des énigmes, dont le *Contre Ibis*, notamment, fournit maints exemples ; voir par exemple, au v. 345, cette périphrase désignant Lycurgue, où les *Rhodopeia regna* représentent la Thrace : *Vtque Dryantiadae Rhodopeia regna tenenti*, « comme au fils de Dryas, le roi du Rhodope... ».

<sup>6</sup> Voir par exemple Ov., *A. A.*, III, 252 ; *Fastes*, V, 605 : *Tyriae... puellae*, « la jeune fille de Tyr » ; V, 610 et 617 : *Sidoni*, la « fille de Sidon ».

<sup>7</sup> Ov., *Mét.*, IX, 185 ... *pastoris Hiberi / forma triplex...*, « le triple corps du pasteur d’Hibérie ».

<sup>8</sup> Cf. par exemple Prop., IV, 4, 71-72 : *Illa ruit, qualis celerem prope Thermodonta / Strymonis abscisso fertur aperta sinu*, « Elle se précipite, telle sur les bords du Thermodon une Strymonienne le sein nu et déchiré ».

<sup>9</sup> « Est-ce bien grâce à votre vaillance [Hercule s’adresse à ses mains] que [fut] rapporté le baudrier, ciselé en or, du Thermodon ? » (*Mét.*, IX, 188-189).

<sup>10</sup> « S’il te fallait tomber victime d’une main de femme armée contre toi, tu aurais mieux aimé tomber sous une hache du Thermodon » (*Mét.*, XII, 610-611). Des personnages moins connus peuvent également recevoir ces épithètes exotiques, ou être désignés par des périphrases ou métonymies comportant des *exotica* ; voir par exemple Ov., *Hér.*, II, 1 : ... *tua te Rhodopeia Phyllis*, « ta Phyllis du Rhodope ».

<sup>11</sup> « Le nombre des grains de sable qui, en Libye, jonchent le sol de Cyrène porteuse de laser... » (Catulle, 7, 4).

<sup>12</sup> « [...] Ni la Panchaïe, tout entière couverte de sables thurifères » (II, 139). Le même adjectif sera réutilisé par Ovide, dans les *Fastes*, III, 720 à propos de l’Indus (*turifer Inde*).

ont été ainsi forgés par Catulle, Virgile et Ovide pour caractériser respectivement Cyrène, l'Arabie et les Arabes, et introduisent à côté de la mention de ces contrées ou de ces peuples l'image de produits d'importation et les sonorités exotiques de néologismes créés à partir des termes d'origine grecque servant à désigner ces produits<sup>2</sup>. De même, il arrive que certaines contrées ne soient pas désignées par leurs appellations usuelles, mais, de manière plus poétique, par des termes anciens ou rares qui leur confèrent le prestige de l'érudition, de sonorités nouvelles, et d'une intertextualité remontant parfois aux poèmes homériques<sup>3</sup>. C'est ainsi que l'Océan est parfois nommé « fleuve d'Ibérie<sup>4</sup> », la Thrace « contrée des Ciconiens<sup>5</sup> », « des Ismariens<sup>6</sup> », « des Sithoniens<sup>7</sup> », « des Bistoniens<sup>8</sup> », « des Odryses<sup>9</sup> » ou encore « des Édoniens<sup>10</sup> » ; chez Ovide « les terres que baigne le Gange<sup>11</sup> » désignent l'Inde soumise à Bacchus ; le nom rare de la ville de Paraetionum symbolise par métonymie l'Égypte dans l'évocation de la bataille d'Actium du livre III de l'*Art d'aimer* :

*ille Paraetonicas mersit in alta rates*<sup>12</sup>,

et, au chant XV des *Métamorphoses*, Jupiter, en prédisant à Vénus la futur gloire d'Auguste, évoque à l'aide d'une métonymie particulièrement imagée l'affrontement qui opposera le Capitole romain et la ville égyptienne de Canope – c'est-à-dire l'Empire romain et l'Égypte, voire le monde oriental – lors de cette même bataille d'Actium :

<sup>1</sup> « En effet, [Cérès] peut voir d'en haut tantôt les Arabes qui recueillent l'encens, tantôt les Indiens » (Ov., *Fastes*, IV, 569).

<sup>2</sup> C'est à cette même intention que l'on doit encore la création *nardifer* appliquée au Gange chez Grattius (*Cyn.*, 325 : *nardiferum... Gangen*, « [tandis qu'ils récoltaient] les parfums du Gange producteur de nard », trad. personnelle).

<sup>3</sup> Les exemples de ce procédé – devenu habituel en poésie – sont très nombreux : ainsi l'Émathie, région de la Macédoine (cf. Tite-Live, XLIV, 44, 5), désigne souvent, par extension, la Macédoine tout entière (par exemple chez Virgile, *Géorg.*, IV, 390) ; l'Hémonie est l'ancien nom de la Thessalie (utilisé chez Horace, *Odes*, I, 37, 20 : *... in campis niualis / Haemoniae*, « dans les plaines de la neigeuse Hémonie » ; Ov., *Mét.*, I, 568 ; etc.) ; le nom de Trinacrie, d'origine homérique, est souvent employé pour la Sicile (Virg., *Én.*, I, 196 ; III, 440, etc.), de même que celui de Sicanie (cf. par exemple *Én.*, VIII, 416) ; l'Hespérie, on l'a vu, peut désigner chez les poètes diverses contrées occidentales, l'Italie, l'Espagne ou la Maurétanie (cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie) ; l'ancien nom d'Ausonie est fréquemment mis pour celui d'Italie dans l'*Énéide* (III, 171 ; X, 54, etc.), et celui d'Oenotrie pour l'Italie méridionale (par exemple *Én.*, I, 532 : *Oenotri coluere uiri*, « les Oenotres [...] ont habité [l'Hespérie] »). Certaines de ces substitutions nominatives confinent à l'érudition, voire à l'énigme chez des poètes comme Ovide : Acté, l'ancien nom de l'Attique, est cité par exemple dans les *Métamorphoses*, VII, 681 ; et Ophiuse, l'ancien nom de Chypre, en X, 229, à propos de l'histoire des Propérides et des Cérastes (*Ophiusia... arua*, « les campagnes d'Ophiuse »).

<sup>4</sup> Cf. par exemple Ov., *Mét.*, VII, 324-325 : *Ter iuga Phoebus equis in Hiberno flumine mersit / dempserat...*, « trois fois Phébus avait retiré leur joug à ses coursiers, plongés dans le fleuve d'Hibérie ».

<sup>5</sup> Cf. par exemple Ov., *Mét.*, X, 2 : *Ciconum ad oras*, « vers la contrée des Ciconiens » ; *ibid.*, XI, 3-4, à propos des femmes de Thrace qui tuèrent Orphée : *Ecce nurus Ciconum, tectae lymphata ferinis / pectora uelleribus...*, « voici que les jeunes femmes des Ciconiens délirantes, la poitrine couverte de peaux de bêtes... »

<sup>6</sup> Ov., *Mét.*, IX, 641-642 : *Vique tuo motae, proles Semeleia, thyrsu / Ismariae celebrant repetita triennia bacchae ; / Byblida non aliter latos ululasse per agros / Bubasides uidere nurus...*, « semblable aux bacchantes de l'Ismarus, qui, excitées par ton thyrsus, ô fils de Sémélé, recommencent à célébrer tes fêtes triennales... » ; *ibid.*, X, 305 : *Gentibus Ismariis... gratulor*, « je félicite les peuples de l'Ismarie... » ; *ibid.*, XIII, 530 : *Ismario regi*, « au roi d'Ismar », c'est-à-dire Polymestor, roi des Thraces.

<sup>7</sup> Voir par exemple Hor., *Odes*, I, 18, 9 ; Virg., *Buc.*, X, 66 ; Ov., *Mét.*, XIII, 571, *Sithonios... per agros*, « les champs sithoniens » ; *Hér.*, II, 6 : *Sithonis unda*, « l'onde de Sithonie ».

<sup>8</sup> Par exemple chez Ovide, *Hér.*, XVI, 346 : *Bistonis ora*, « les bords bistoniens » ; *Hér.*, II, 90 : *Bistoniam... aqua*, « les ondes bistoniennes » ; *Mét.*, XIII, 430, *Est, ubi Troia fuit, Phrygiae contraria tellus / Bistonibus habitata uiris...*, « Il est, en face de la Phrygie, où fut Troie, un pays qu'habitent les Bistoniens ».

<sup>9</sup> Cf. par exemple Ov., *Mét.*, VI, 490 (*rex Odrysius*, « le roi des Odryses », c'est-à-dire Térée, roi de Thrace) ; XIII, 554 (*Odrysius*, « l'Odryse », c'est-à-dire Polymestor, roi des Thraces).

<sup>10</sup> Ov., *Mét.*, XI, 69 : *matres Edonidas omnes / ... ligauit*, « [Orphée] enchaîne [...] les femmes Édoniennes » (c'est-à-dire les femmes de Thrace, les Édoniens étant un peuple de Thrace).

<sup>11</sup> Ov., *Am.*, I, 2, 47 : *Talis erat domita Bacchus Gangetide terra*, « Tel était Bacchus, quand il soumettait les terres que baigne le Gange ».

<sup>12</sup> « C'est lui qui coula au fond de la mer les vaisseaux de Paraetionum » (Ov., *A. A.*, III, 390).

*Romanique ducis coniunx Aegyptia taedae  
non bene fisa cadet frustra erit illa minata  
seruitura suo Capitolia nostra Canopo*<sup>1</sup>.

Ces procédés concernent également les animaux et les *realia* exotiques : Virgile, dans les *Géorgiques*, ennoblit en quelque sorte la lentille, culture apparemment dédaignée par les paysans italiens, en l'associant à l'épithète *Pelusiaca* qui introduit l'image exotique de la Basse-Égypte, du Nil, et les sonorités grecques du nom de cette ville :

*Si uero uiciamque seres uilemque phaselum  
nec Pelusiacae curam aspernabere lentis,  
haud obscura cadens mittet tibi signa Bootes*<sup>2</sup>.

Des animaux ou *realia* aux connotations plus prestigieuses sont aussi concernés : Ovide désigne dans un passage des *Fastes* le francolin, dont le nom exact, d'origine grecque, était *attagen*, par une périphrase mentionnant son origine – l'Ionie – et la grue par une autre périphrase évoquant le peuple fabuleux des Pygmées, qui introduit dans son propos le prestige d'une note à la fois mythologique et exotique :

*Nec Latium norat quam praebet Ionia diues  
nec quae Pygmaeo sanguine gaudet auis*<sup>3</sup>.

Le safran, comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, est souvent associé, par le biais d'épithètes géographiques, à la Cilicie ou, par métonymie, au fleuve Cydnus ; l'ivoire devient, chez plusieurs poètes, la « dent indienne », périphrase qui a le mérite de rappeler à la fois l'image de l'éléphant et l'origine géographique lointaine de ce produit d'importation présent depuis longtemps dans la vie romaine<sup>4</sup> ; la flûte phrygienne, associée aux cultes de Cybèle et de Bacchus, est parfois qualifiée de « bérécyntienne », comme dans la périphrase de Virgile *buxus Berecyntia* :

*Tympana uos buxusque uocat Berecyntia Matris  
Idaee*...<sup>5</sup>

ou dans ce passage des *Métamorphoses* où Ovide utilise la même épithète *Berecyntia* à propos de la flûte lorsqu'il décrit le délire des femmes thraces :

<sup>1</sup> « L'épouse égyptienne d'un général romain, trop confiante dans son hymen, succombera, après avoir vainement menacé d'asservir notre Capitole à son Canope » (*Mét.*, XV, 826-828).

<sup>2</sup> « Au contraire, si tu sèmes la vesce et le pois commun, ou si tu ne dédaignes pas de cultiver la lentille de Péluse, le coucher du Bouvier te donnera des indications très claires » (*Géorg.*, I, 227-229). Ovide fera de même dans ses *Fastes*, en évoquant le Nil, qualifié de surcroît d'*aduena*, « étranger » : *lentes, aduena Nile, tuae*, « tes lentilles, Nil étranger » (V, 268).

<sup>3</sup> « Le Latium ne connaissait pas l'oiseau que fournit la riche Ionie ni celui qui se délecte du sang du Pygmée » (*Fastes*, VI, 175-176). Horace semble le premier à utiliser le terme zoologique d'origine grecque *attagen* dans ses *Épodes*, non sans l'accompagner, comme le fait Ovide, d'une notation exotique introduite par l'épithète *Ionicus* : *non Afra auis descendat in uentrem meum, / non attagen Ionicus / iucundior...*, « non, l'oiseau d'Afrique ni le francolin d'Ionie ne descendraient dans mon estomac plus agréablement... ».

<sup>4</sup> Sur les épithètes de nature associant l'image de l'Inde à celle de l'ivoire, des pierreries ou des perles, voir J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 20.

<sup>5</sup> « Les tambourins vous appellent et le buis bérécyntien de la Mère de l'Ida » (*Én.*, IX, 619-620).

... *sed ingens*  
*clamor et infracto Bercynthia tibia cornu*  
*tympanaque et plausus et Bacchei ululatus*  
*obstrepuere sono citharae...*<sup>1</sup>

Le caractère ornemental de ces épithètes, métonymies ou périphrases exotiques est particulièrement visible dans les cas où leur emploi ne se justifie pas par le contexte dans lequel ils apparaissent. Une épithète peut être employée pour son effet d'exotisme même lorsqu'il fait pléonasme, comme dans les expressions d'Ovide *Aegyptia sistra*, « sistres égyptiens<sup>2</sup> », ou *Iudaeus Syrus*, « Juif de Syrie<sup>3</sup> », surtout lorsqu'il s'agit de surcroît d'un terme rare, aux sonorités encore inhabituelles, comme c'est le cas pour l'adjectif *Memphitica* employé par Ovide, sans doute pour la première fois dans la littérature latine, pour qualifier les temples d'Isis :

*Nec fuge linigerae Memphitica templa iuuencae*<sup>4</sup>.

D'autre part, certaines épithètes de nature relatives à des objets ou à des animaux exotiques sont choisies pour leurs sonorités étrangères et rares dans le but de devenir de véritables épithètes d'excellence, utilisées en référence à un trait bien connu, proverbial, mais sans rapport parfois avec le contexte dans lequel elles sont utilisées. C'est ainsi par exemple que la lyre est souvent qualifiée de « thrace<sup>5</sup> » – en référence à Orphée – y compris dans les passages où le chantre célèbre de la fable n'est pas mentionné ; la neige est souvent « sithonienne » ou « scythique », en dehors même de tout contexte nordique ou oriental. Les palmes sont qualifiées d'« iduméennes » dans l'expression de Virgile, qui rappelle ainsi la célébrité des palmeraies de la Palestine :

*primus Idumaeas referam tibi, Mantua, palmas*<sup>6</sup> ;

la flèche, l'arc ou le carquois sont souvent accompagnés des qualificatifs « achéménide », « lycien(ne) », « crétois(e) », « lydien(ne) » ou « ituréen(ne) », en dehors même de tout contexte relatif à la Lycie, à la Crète, à la Lydie ou à l'Iturée. C'est ainsi que les arcs sont qualifiés d'« ituréens » au chant II des *Géorgiques*, dans un passage où sont énumérées les différentes essences de bois et leurs utilisations respectives :

... *Ituraeos taxi torquentur in arcus*<sup>7</sup>,

et qu'au chant III les pâtres de la Libye errant parmi les déserts africains sont accompagnés, au-delà de toute vraisemblance, d'un « chien d'Amyclées » et armés de « carquois de Crète » :

<sup>1</sup> « Mais leurs clameurs retentissantes, la flûte du Bérécynte au pavillon recourbé, les tambourins, les claquements des mains, les hurlements des bacchantes ont couvert le son de sa cithare » (*Mét.*, XI, 15-18). Cf. aussi, par exemple, *Fastes*, IV, 181-182 : *Protinus inflexo Bercynthia tibia cornu / flabit et Idaeae festa parentis erunt*, « Alors résonnera la flûte bérécyntienne au cornet recourbé : ce sera la fête de la Mère Idéenne ».

<sup>2</sup> *Am.*, III, 9, 33-34 : *Quid uos sacra iuuant ? quid nunc Aegyptia prosunt / sistra ? quid in uacuo secubuisse toro ?*, « Quel avantage retirez-vous de votre piété ? à quoi vous servent maintenant tes sistres égyptiens ? à quoi vous sert de n'avoir admis personne dans votre couche ? ».

<sup>3</sup> *Cultaque Iudaeo septima sacra Syro*, « et les cérémonies religieuses, célébrées le septième jour de la semaine par les Juifs de Syrie » (*A. A.*, I, 76).

<sup>4</sup> « Ne fuis pas non plus les temples égyptiens de la génisse vêtue de lin » (*A. A.*, I, 77, trad. personnelle).

<sup>5</sup> Cf. par exemple *Ov.*, *Am.*, II, 11, 32 et *Hér.*, III, 118 : *Threiciam... lyram*, la « lyre de Thrace ».

<sup>6</sup> « Le premier je te rapporterai, ô Mantoue, les palmes iduméennes » (*Géorg.*, III, 12). Sur l'Idumée et sur ses célèbres palmeraies, voir la note *ad loc.* d'E. de Saint-Denis, citée *supra*.

<sup>7</sup> « Les ifs sont ployés en arcs d'Iturée » (*Géorg.*, II, 448). Sur les archers Ituréens, cf. *supra*, 1<sup>ère</sup> partie.

... *Omnia secum  
armentarius Afer agit, tectumque laremque  
armaque Amyclaeumque canem Cressamque pharetram*<sup>1</sup>.

De même, au chant VII de l'*Énéide*, la jeune Camille, élevée dans la campagne italienne, loin des raffinements de la civilisation, porte une parure « royale » et un « carquois lycien » :

*Illam omnis tectis agrisque effusa iuventus  
turbaque miratur matrum et prospectat euntem  
attonitis inhians animis, ut regius ostro  
uelet honos leuis umeros, ut fibula crinem  
auro internectat, Lyciam ut gerat ipsa pharetram  
et pastorem praefixa cuspidem myrtum*<sup>2</sup> ;

et, au chant XI, le poète mêle, pour décrire l'armement du guerrier troyen Chlorée, l'arc lycien et les flèches crétoises :

*Ipsa peregrina ferrugine clarus et ostro  
spicula torquebat Lycio Gortynia cornu*<sup>3</sup>.

Les animaux, comme nous l'avons signalé dans la première partie de ce travail, reçoivent souvent, eux aussi, des qualificatifs consacrés par l'usage, à valeur presque proverbiale, que les poètes utilisent souvent comme ornement littéraire en dehors de leur contexte géographique et parfois même de façon anachronique. C'est ainsi qu'Évandre, en Italie, installe Énée, son hôte, sur un lit recouvert de la fourrure d'une ourse « libyenne », détail destiné à souligner la rusticité de la demeure en dépit de l'incongruité que représente ici la référence à l'Afrique, et du caractère savant de l'adjectif rare *Libystis* :

*Dixit et angusti subter fastigia tecti  
ingentem Aenean duxit stratisque locavit  
effultum foliis et pelle Libystidis ursae*<sup>4</sup>.

De même la grue est fréquemment associée à la Thrace – comme dans les vers d'Ovide cités au début de ce chapitre –, et plus précisément au Strymon ; et l'adjectif *Strymonia* qui qualifie cet oiseau dans la description qui nous est faite de l'enfance de Camille au chant XI – dans un contexte évidemment italien – ne se justifie que pour son caractère ornemental, traditionnel, et

---

<sup>1</sup> « Le bouvier africain emmène tout avec soi : maison, dieu lare, armes, chien d'Amyclées et carquois de Crète » (*Géorg.*, III, 343-345). H. Goelzer, dans sa note de l'édition de la C.U.F. (1947), remarque que « ces épithètes sont des épithètes d'excellence, conformes à l'usage des poètes alexandrins. Autrement on pourrait trouver étrange qu'à des nomades de l'Afrique le poète eût attribué des chiens d'Amyclée et des carquois de Crète ».

<sup>2</sup> « Accourant des maisons et des champs, toute la jeunesse, la foule des mères l'admire et la regarde s'éloigner, l'esprit saisi, avec une attention avide ; ah ! cette parure royale qui voile de pourpre ses fines épaules, cette agrafe qui fait briller l'or dans ses cheveux, sa manière de porter le carquois lycien et le myrte des pâtres armé d'un fer de lance » (*Én.*, VII, 812-817).

<sup>3</sup> « [Chlorée], éblouissant dans l'éclat sombre d'une pourpre exotique, lançait d'un arc lycien des flèches de Gortyne » (*Én.*, XI, 772-773). L'expression « flèches de Gortyne » désigne par métonymie les flèches crétoises ; cf. aussi cette hyperbole d'Ovide (*Mét.*, VII, 777-778) où la rapidité d'un chien de chasse est comparée à celle d'un javalot, d'une balle lancée par la fronde ou d'une flèche : *nec Gortyniaco calamus leuis exit ab arcu*, « le roseau léger n'échappe pas avec plus de vitesse à l'arc de Gortyne » et la métonymie *Cydoneas pharetras*, « les carquois de Cydon » (*Mét.*, VII, 22).

<sup>4</sup> « Il dit et sous les poutres de l'étroite demeure il conduisit la haute stature d'Énée, il l'installa pour se coucher sur un lit de feuillage recouvert de la peau d'une ourse de Libye » (*Énéide*, VIII, 366-368). Au chant V, 36-37, au moment du séjour d'Énée en Sicile, chez le Dardanien Aceste, le même adjectif qualifie la peau d'ourse portée par Aceste, à propos de laquelle J. Perret, dans sa note *ad loc.*, p. 5, remarque que « la rusticité de cet accoutrement rappelle les attaches indigènes de ces Troyens de Sicile (un chasseur avec son chien figure au droit des monnaies de Ségeste) » : ... *Acestes, / horridus in iaculis et pelle Libystidis ursae*, « Aceste accourt, hérissé de ses javalots, sous la peau d'une ourse libyenne ».

par le fait qu'il rappelle la géographie de la légende des Amazones, auxquelles s'apparente la jeune guerrière :

*Tela manu iam tum tenera puerilia torsit  
et fundam tereti circum caput egit habena  
Strymoniamque gruem aut album deiecit olorem*<sup>1</sup>.

Les productions exotiques peuvent elles aussi être accompagnées d'épithètes décoratives qui ne sont pas justifiées par le contexte. Au chant IV des *Géorgiques*, Aristée, qui a perdu ses abeilles, se rend chez sa mère Cyréné et la trouve entourée de nymphes filant des toisons « de Milet », *Milesia*, adjectif qui est ici une épithète d'excellence :

*Eam circum Milesia uellera Nymphae  
carpebant hyali saturo fucata colore*<sup>2</sup>.

La pourpre, qui est souvent, comme nous l'avons déjà remarqué, qualifiée de « tyrienne » ou de « sidonienne », reçoit dans un passage des *Fastes* d'Ovide l'épithète « gétule », qui semble devoir sa présence, dans un contexte mythologique et asiatique – le poète évoque le séjour d'Hercule chez la reine de Lydie Omphale, « la Méonienne<sup>3</sup> » –, à un souci d'originalité, de *uariatio*, au mépris de la vraisemblance chronologique et géographique :

*Dat tenuis tunicas Gaetulo murice tinctas*<sup>4</sup>.

Il faut enfin citer, en tant qu'exemple extrême de la fonction ornementale de ces termes évocateurs d'exotisme, les nombreux passages de la poésie latine où l'auteur, selon une tradition qui remonte aux poèmes homériques<sup>5</sup>, accumule des noms propres ou des adjectifs dérivés de noms propres aux sonorités grecques. Ce procédé peut évidemment, dans certains cas, contribuer à créer une tonalité comique ou satirique : cette fonction des *exotica* sera examinée plus loin. Mais l'accumulation peut aussi, en poésie, se justifier par son caractère essentiellement ornemental ; parmi les poètes ayant employé ce procédé figure Catulle, dont on connaît le goût pour les termes grecs, érudits, et la poésie savante inspirée des modèles alexandrins ; le poème 4 en fournit un exemple à travers le résumé du voyage du *phaselus*, dont les différentes étapes – l'Adriatique, les Cyclades, Rhodes, la Propontide thrace et le golfe du Pont –, depuis le Cytore et Amastris la Pontique, lieux qui virent naître le bois qui servit à construire le canot, sont énumérées en l'espace de neuf vers :

<sup>1</sup> « Dès lors, d'une main encore tendre, elle lança des traits d'enfant, fit tourner bien haut la souple courroie d'une fronde, abattit la grue du Strymon ou le cygne blanc » (*Én.*, XI, 578-580) ; sur la référence au Strymon, aux Amazones, et à la Thrace, cf. la note *ad loc.* de J. Perret, p. 107, cité *supra*.

<sup>2</sup> « Autour d'elle des Nymphes filaient les toisons de Milet, teintées d'une couleur vert foncé » (*Géorg.*, IV, 334-335).

<sup>3</sup> *Fastes*, II, 310.

<sup>4</sup> « Elle [...] passe [à Hercule] ses fines tuniques teintées de pourpre de Gétulie » (*Fastes*, II, 319). R. Schilling note, à propos de cette référence à la pourpre gétule, qu'« il est piquant qu'en dépit de l'éloignement géographique Omphale porte une tunique teinte en pourpre de Gétulie, moins appréciée que la pourpre de Tyr » ; peut-être Ovide s'est-il souvenu d'un vers d'Horace, où figure une expression similaire : *uestes Gaetulo murice tinctas*, « [des] étoffes teintées de la pourpre de Gétulie » (*Épîtres*, II, 2, 181).

<sup>5</sup> G. Lafaye (note 1, p. 76 au v. III, 225 des *Métamorphoses* d'Ovide) rappelle à propos de la longue liste des chiens d'Actéon, où s'accumulent des noms propres d'origine grecque, qu'« il ne faut pas oublier que les énumérations de noms propres peuvent être justifiées en poésie par une tradition qui remonte jusqu'à Homère ».

*Et hoc negat minacis Adriatici  
negare litus insulasue Cycladas  
Rhodumque nobilem horridamque Thraciam  
Propontida trucemue Ponticum sinum,  
ubi iste post phaselus antea fuit  
comata silua ; nam Cytorio in iugo  
loquente saepe sibilum edidit coma.  
Amastri Pontica et Cytore buxifer,  
tibi haec fuisse et esse cognitissima  
ait phaselus...<sup>1</sup>*

D'autres exemples de ces accumulations ornementales de noms propres, souvent grecs ou évocateurs d'exotisme, se rencontrent chez Virgile : au chant IV des *Géorgiques*, à l'occasion de la visite d'Aristée chez sa mère, au sein du fleuve Pénée qui ouvre ses eaux pour lui laisser le passage<sup>2</sup>, le poète cite en l'espace de six vers le Phase, le Lycus, l'Énipée, l'Hypanis, le Caïque, le Tibre, l'Anio et l'Éridan, mêlant fleuves exotiques et cours d'eau italiens :

*Iamque domum mirans genitricis et umida regna  
speluncisque lacus clausos lucosque sonantis  
ibat et ingenti motu stupefactus aquarum  
omnia sub magna labentia flumina terra  
spectabat diuersa locis, Phasimque Lycumque  
et caput, unde altus primum se erumpit Enipeus  
saxosusque sonans Hypanis Mysusque Caicus,  
unde pater Tiberinus et unde Aniena fluenta,  
et gemina auratus taurino cornua uoltu  
Eridanus, quo non alius per pingua culta  
in mare purpureum uiolentior effluit amnis<sup>3</sup>.*

Mais c'est dans les poèmes d'Ovide que ces accumulations prennent le plus d'ampleur. On trouve dans ses *Halieutiques*, consacrés à la faune marine, une longue accumulation, déjà évoquée plus haut, de noms de poissons, mollusques et coquillages<sup>4</sup>, souvent d'origine grecque, et dont E. de Saint-Denis a souligné le caractère à la fois imagé et sonore : « À la fois, dans cette énumération, il y a richesse musicale de vocables, grecs pour la plupart (les Anciens, les Alexandrins surtout y furent très sensibles), et surabondance qui suggère une profusion éclatante et changeante<sup>5</sup> ». Dans les *Fastes*, ce sont des accumulations de noms de pays, de peuples et de réalités géographiques que le poète introduit à l'occasion du voyage de Cybèle d'abord, puis de celui de Cérès à la recherche de sa fille<sup>6</sup>. Le *Contre Ibis* est constitué

<sup>1</sup> « Et il dénie que le nient le rivage de l'Adriatique menaçante ou les îles des Cyclades et l'illustre Rhodes et la Propontide thrace hérissée par le vent ou le farouche golfe du Pont, où, devenu ensuite canot, il a été d'abord forêt chevelue : car sur la crête de Cytore il fit souvent retentir le sifflement de sa chevelure parlante. Amastris la Pontique, et toi, Cytore porteur de buis, le canot affirme que ceci te fut, et t'est, bien connu [...] » (Catulle, 4, 6-15, trad. H. Bardon, éd. Latomus). Cf. aussi 11, 1-12 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie), où une accumulation de noms propres évoquant les contrées les plus lointaines intervient dans une hyperbole destinée à exprimer l'amitié de Catulle pour Furius et Aurélius ; et, dans une moindre mesure, le poème 64, v. 35-37.

<sup>2</sup> Virgile semble s'inspirer ici de la conception de Platon qui, dans le *Phédon* (112 a) imagine que tous les fleuves de la terre jaillissent d'un immense réservoir souterrain (voir la note *ad loc.* d'E. de Saint-Denis et les références à l'*Énéide*, VI, 658-660 ; Ar., *Meteor.*, II, 2, 779 ; Sén., *N. Q.*, III, 8 ; 30 ; VI, 7).

<sup>3</sup> « Maintenant il allait, admirant la demeure de sa mère et son humide empire, les bassins enfermés dans des cavernes et les bois retentissants ; stupéfait à la vue de l'immense mouvement des eaux, il contemplait tous les fleuves qui coulent sous la vaste terre en des directions opposées : le Phase et le Lycus et la source d'où jaillit d'abord le profond Énipée, ensuite l'Hypanis grondant parmi les rochers et le Caïque de Mysie, celle qui donne naissance au vénérable Tibre et au cours de l'Anio, et au fleuve qui porte deux cornes d'or sur un front de taureau, à l'Éridan ; il n'en est pas de plus violent traversant de grasses cultures pour aller se jeter dans la mer violette » (IV, 363-373).

<sup>4</sup> Vers 94-134.

<sup>5</sup> E. de Saint-Denis, *Introduction des Halieutiques*, p. XXVI-XXVII.

<sup>6</sup> Le poète, après avoir évoqué la Sicile, mentionne les Syrtes, Charybde et Scylla, l'Adriatique, Corinthe, la mer Égée, l'Hellespont, les

lui aussi, en grande partie, par une accumulation d'*exempla* et donc de noms propres, mythologiques surtout<sup>1</sup>. Les accumulations sont enfin particulièrement fréquentes dans les *Métamorphoses*, précisément dans les passages où l'on a déjà pu remarquer la présence des *exotica*<sup>2</sup> ; au livre II, à propos du passage de Phaéthon sur le char du soleil, sont énumérées les différentes contrées de la terre qui furent asséchées ou brûlées, occasion pour le poète d'évoquer les confins du monde et d'accumuler des noms propres aux sonorités grecques ou les adjectifs dérivés de ces noms propres, en parlant d'abord des montagnes et des confins nordiques :

... *Siluae cum montibus ardent,*  
*ardet Athos Taurusque Cilix et Tmolus et Oete*  
*et tum sicca, prius creberrima fontibus, Ide*  
*uirgineusque Helicon et nondum Oeagrius Haemus.*  
*Ardet in inmensum geminatis ignibus Aetne*  
*Parnasusque biceps et Eryx et Cynthus et Othrys*  
*et tandem niuibus Rhodope caritura Mimasque*  
*Dindymaque et Mycale natusque ad sacra Cithaeron.*  
*Nec prosunt Scythiae sua frigora ; Caucasus ardet*  
*Ossaque cum Pindo maiorque ambobus Olympus*  
*aeriaeque Alpes et nubifer Appenninus*<sup>3</sup>,

puis de la Libye :

---

Syrtes (IV, 499 : *Effugit... Syrtes*, « [Cérès] évite les Syrtes), l'Arabie et l'Inde (IV, 569 : *Nam modo turilegos Arabas, modo despicit Indos*, « En effet, [Cérès] peut voir d'en haut tantôt les Arabes qui recueillent l'encens, tantôt les Indiens »), la Libye, Meroé et les déserts africains (IV, 570 : *Hinc Libys, hinc Meroe siccaque terra subest*, « Puis [Cérès] trouve sous ses pieds la Libye, Meroé et le désert »), puis les confins occidentaux, représentés par le Rhin, le Rhône, le Pô, et le Tibre (IV, 571-572 : *Nunc adit Hesperios, Rhenum Rhodanumque Padumque / teque, future parens, Thybri, potentis aquae*, « Maintenant [Cérès] gagne, à l'ouest, le Rhin, le Rhône et le Pô, ainsi que toi, Tibre, futur père d'un fleuve puissant »). R. Schilling remarque à propos de ce passage que « si on suit les étapes du parcours de la déesse, elles ne correspondent pas à un itinéraire logique » et se demande s'il faut y voir « le signe du désarroi de Cérès ou de l'insouciance du poète par rapport à la topographie ». Cette dernière hypothèse correspondrait en tout cas au principe même de l'accumulation ornementale de noms propres, procédé souvent présent dans les œuvres d'Ovide.

<sup>1</sup> « La longue série d'*exempla* nous choque. La violence de la haine et la froide réflexion qui organise ce défilé de figurants mythiques et historiques apparaissent inconciliables. Ovide, quoi qu'il écrive, se dégage rarement des deux servitudes de la poésie latine, le recours à la mythologie et l'imitation. [...] Les Alexandrins avec leurs poèmes à *exempla*, Callimaque avec son *Ibis* lui montrent la voie. Sincère et personnel dans la première partie, il se prend au jeu dans la seconde et se pique d'émulation. [...] C'est l'aboutissement extrême d'un procédé déjà employé dans ses autres poèmes. Ce qui nous choque, c'est la systématisation, l'interminable liste qui nous laisse indifférents. Pour Ovide c'était rivaliser avec les Alexandrins dont la vogue était grande encore, c'était étaler l'ampleur de son érudition quand il était privé de livres, c'était renchérir même sur ses *Métamorphoses* qui évoquent les seuls grands mythes. Soyons lui reconnaissant surtout de nous avoir, grâce à son *Contre Ibis*, donné quelque idée d'un genre alexandrin dont nous n'avons aucun témoignage original » (J. André, *Introduction du Contre Ibis*, p. XXXVII-XXXVIII).

<sup>2</sup> En dehors des passages qui seront cités *infra*, où les *exotica* sont particulièrement nombreux, on trouve dans les *Métamorphoses* d'autres accumulations où dominent plutôt les termes géographiques liés au monde grec en général. Au chant III, v. 206-233, la légende d'Actéon fournit au poète l'occasion de donner la liste de ses chiens de chasse, tous grecs par le nom et l'origine : *Gnosius Ichnobates*, « Ichnobates, né à Gnose », *Spartana gente Melampus*, « Mélampus de la race de Sparte » (208), *Pamphagos et Dorceus et Oribasos, Arcades omnes*, « Pamphagos, Dorcée et Oribasos, tous Arcadiens » (210), *Sicyonius... Ladon*, « Ladon de Sicyone » (216), *Praevalidusque Lacon*, « le robuste Laconien » (219), ... et *Cyprio uelox cum fratre Lycisce*, « Lyciscé avec son frère le Chypriote » (220), *Et, patre Dictaio sed matre Laconide nati, / Labros et Agriodos*, « puis deux autres, nés d'un père du mont Dicté, mais d'une mère Laconienne, Labros et Agriodos » (223-224). Sur la liste des chiens d'Actéon données par les auteurs antiques, voir la note de G. Lafaye, I, p. 76 : « Les mythographes, après les poètes, se sont ingénies à donner une liste des chiens d'Actéon ; Hygin en nomme jusqu'à quarante-six, dix de plus qu'Ovide. Il ne faut pas oublier que les énumérations de noms propres peuvent être justifiées en poésie par une tradition qui remonte à Homère. Tous ces chiens appartiennent à des races très appréciées encore au temps d'Ovide, que fournissaient surtout l'Arcadie, la Laconie et la Crète. Chacun de leurs noms a en grec un sens qui rappelle leur vitesse, leur sagacité, leur couleur, etc. On suppose qu'Ovide a eu pour modèle dans cet épisode un poème alexandrin ». Au chant VII, des lieux de la Grèce et de la Thessalie (Tempé, l'Ossa, le Pélion, l'Othrys, le Pinde, l'Olympe, l'Eridan, l'Amphryse, l'Énipée, le Pénée, le Sperchius, le lac de Bébé, Anthédon, l'île d'Eubée) sont énumérés au moment où Médée, sur son char tiré par des dragons, se met à la recherche d'herbes magiques destinées à fabriquer le philtre qui permettra de rajeunir Éson, et, quelques vers plus loin, à propos de sa fuite au-dessus des mêmes régions de Thessalie et de Grèce.

<sup>3</sup> « Des forêts brûlent avec les montagnes ; on voit brûler l'Athos, le Taurus de Cilicie, le Tmolus, l'Éta, l'Ida aride ce jour-là, mais jusqu'alors arrosé par de nombreuses sources, l'Hélicon, séjour des vierges divines, l'Hémus, qui n'était pas encore la montagne d'Éagre ; on voit brûler l'Etna, dont les feux, doublés de ceux du ciel, forment un brasier démesuré, le Parnasse aux deux têtes, l'Éryx, le Cynthe, l'Othrys, le Rhodope près d'être dépouillé de ses neiges, le Mimas, le Dindyme, le Mycale et le Cithéron, destiné au culte d'un dieu. La Scythie n'est pas défendue par ses frimas ; on voit brûler le Caucas et aussi l'Ossa avec le Pinde, l'Olympe, plus élevé que l'un et l'autre, les Alpes aux cimes aériennes et l'Apennin couronné de nuages » (*Mét.*, II, 216-226).



*Sanguine tum credunt in corpora summa uocato  
Aethiopum populos nigrum traxisse colorem  
tum facta est Libye raptis umoribus aestu  
arida...<sup>1</sup>*

et enfin des fleuves, rivières et sources de tout l'*orbis terrarum* :

*... tum nymphae passis fontesque lacusque  
defleuere comis ; quaerit Boeotia Dircen,  
Argos Amymonen, Ephyre Pirenidam undas.  
Nec sortita loco distantes flumina ripas  
tuta manent ; mediis Tanais fumauit in undis  
Peneosque senex Teuthranteusque Caicus  
et celer Ismenos cum Phegiaco Erymantho  
arsurusque iterum Xanthus flauusque Lycormas  
quique recuruatis ludit Maeandrus in undis  
Mygdoniusque Melas et Taenarius Eurotas.  
Arsit et Euphrates Babylonius, arsit Orontes  
Thermodonque citus Gangesque et Phasis et Hister.  
Aestuat Alpheos, ripae Spercheides ardent ;  
quodque suo Tagus amne uehit, fluit ignibus aurum  
et quae Maeonias celebrabant carmine ripas  
flumineae uolucres medio caluere Caystro.  
Nilus in extremum fugit perterritus orbem  
occulitque caput, quod adhuc latet ; ostia septem  
puluerculenta uacant, septem sine flumine ualles.  
Fors eadem Ismarios Hebrum cum Strymone siccant  
Hesperiosque amnes Rhenum Rhodanumque Padumque,  
cuique fuit rerum promissa potentia, Thybrim<sup>2</sup>.*

Au chant V, la rixe générale provoquée par Phinée pendant les récits de Persée à la cour du roi d'Éthiopie est l'occasion pour le poète d'énumérer les combattants<sup>3</sup> en citant leurs noms aux consonances étrangères et, pour certains d'entre eux, leur pays d'origine ; le poète fait de ceux-ci, en quelque sorte, les représentants des différentes contrées de l'Orient : dans cette liste figurent l'Indien Athis, descendant du Gange :

---

<sup>1</sup> « C'est alors, croit-on, que le sang des peuples d'Éthiopie, attiré à la surface de leur corps, a pris sa couleur noire ; c'est alors que la Libye, d'où l'incendie avait retiré toute humidité, est devenue si aride » (*Mét.*, II, 235-238).

<sup>2</sup> « Alors aussi les nymphes, les cheveux épars, pleurèrent leurs sources et leurs lacs : la Béotie cherché Dircé, Argos, Amymonne, Éphyre, les ondes de Pirène. Les fleuves auxquels le sort a donné des rives largement séparées ne sont pas davantage à l'abri ; on vit alors fumer le Tanais, le vieux Pénée, le Caïque de Teuthranie, l'impétueux Isménos, l'Érymanthe qui baigne Phégia, le Xanthe, que le feu devait atteindre une seconde fois, le jaune Lycormas, le Méandre, qui se joue dans ses ondes sinueuses, le Mélas de Mygdonie et l'Eurotas, voisin de Ténare. On vit brûler l'Euphrate, qui arrose Babylone, brûler l'Oronte, le Thermodon rapide, le Gange et le Phase et l'Hister. L'Alphée bouillonne et les rives du Sperchius se sont embrasées ; l'or que le Tage charrie dans son lit coule, fondu par les flammes ; les oiseaux des fleuves, qui faisaient retentir de leurs chants les rives Méoniennes, ont péri, consumés au milieu du Caystre. Le Nil épouvanté s'enfuit au bout de l'univers et y cache sa source, que nous ne connaissons pas encore ; ses sept embouchures taries ne sont plus que des sables, sept vallées sans eau. La même catastrophe met à sec, au pays de l'Ismarus, l'Hèbre et le Strymon ; en Hespérie, le Rhin, le Rhône, le Pô et le fleuve à qui fut promis l'empire du monde, le Tibre » (*Mét.*, II, 238-259).

<sup>3</sup> *Mét.*, V, 47-209.

*Erat Indus Athis, quem flumine Gange  
edita Limnaee uitreis peperisse sub undis  
creditur...<sup>1</sup>,*

« l'Assyrien Lycabas » – *Assyrius... Lycabas* – « Phorbas de Syène » – *Syenites... Phorbas* –, « le Libyen Amphimédon » – *Libys Amphimedon* –, « Polydegmon, issu du sang de Sémiramis » – *Semiramio [Polydegmon] sanguine cretu[s]* –, « Abaris, venu du Caucase » – *Caucasiu[s]que Abari[s]* –, « Lycétus, fils du Sperchius » – *Sperchionide[s]que Lycetu[s]*<sup>2</sup> –, « Pélâtès, né sur les bords du Cinyps » – *Cinyphius Pelates* –, « Corythus, enfant de la Marmarique » – *Marmaridae Coryth[us]*<sup>3</sup> –, « Dorylas, le plus fortuné parmi les Nasamons » – *Nasamoniaci Dorylas ditissimus agri* –, « le Bactrien Halcyonée » – *Bactrius Halcyoneus* –, « Atrée issu d'une mère palestinienne et d'un père inconnu » – ... *Astreus, / matre Palaestina, dubio genitore creatus* –, « Molpée de Chaonie » – *Chaonius Molpeus*<sup>4</sup> –, « Échemmon le Nabatéen » – *Nabateus Echemmon* –, et enfin « Nilée, qui se vantait faussement d'être issu du Nil aux sept embouchures » – *Nileus, qui se genitum septemplice Nilo / ementius erat*<sup>5</sup>. On peut citer enfin, au chant XV, l'énumération de *mirabilia* concernant les transformations qui affectent les eaux, destinée à illustrer la doctrine de Pythagore sur le perpétuel changement à l'œuvre dans la nature<sup>6</sup> : dans cette accumulation sont cités, entre autres, des fleuves grecs – l'Érasinus, l'Anigros, ou le Lynceste<sup>7</sup> –, siciliens – l'Amenanus<sup>8</sup> –, ou orientaux – le Lycus, le Caïque, l'Hypanis<sup>9</sup> –, les villes d'Antissa, Pharos et Tyr qui jadis étaient encerclées par les flots<sup>10</sup>, la source du temple de Jupiter Ammon<sup>11</sup>, un fleuve de Thrace aux eaux pétrifiantes<sup>12</sup>, la

<sup>1</sup> « Il y avait là un Indien, Athis, à qui Linnée, fille du Gange, avait, dit-on, donné le jour sous les eaux cristallines » (*Mét.*, V, 47-49). L'origine indienne de ce personnage donne également l'occasion au poète d'esquisser un portrait empreint d'exotisme : ... *egregius forma, quam diu cultu / augebat, bis adhuc octonis integer annis, / indutus chlamydem Tyriam, quam limbus obibat / aureus ; ornabant aurata monilia collum / et madidos murra curuum crinale capillos. / Ille quidem iaculo quamuis distantia misso / figere doctus erat, sed tendere doctior arcus* ; remarquable par sa beauté, que rehaussait un riche costume, il était encore dans toute la fleur de sa seizième année ; il portait une chlamyde de Tyr, qu'entourait une bordure d'or ; un collier d'or parait son cou ; un peigne courbe, ses cheveux imprégnés de myrrhe. Habile à percer d'un javelot le but le plus éloigné, il était encore plus habile à bander l'arc » (*ibid.*, 49-55).

<sup>2</sup> *Inde Semiramio Polydegmona sanguine cretum / Caucasiumque Abarin Sperchionidenque Lycetum / intonsumque comas Helicen Phlegyamque Clytumque / sternit et exstructos morientum calcat aceruos*, « Puis Polydegmon, issu du sang de Sémiramis, Abaris, venu du Caucase, Lycétus, fils du Sperchius, Hélix, dont la chevelure n'a jamais connu le ciseau, Phlégyas et Clytus s'abattent sous ses coups et ses pieds foulent les monceaux de mourants qui s'élèvent devant lui » (V, 85-88).

<sup>3</sup> ... *Temptanti dextera fixa est / cuspide Marmaridae Corythi lignoque cohaesit*, « [La] main droite [de Pélâtès], transpercée par la lance de Corythus, enfant de la Marmarique, est clouée au bois » (V, 124-125).

<sup>4</sup> Chaonie désigne ici, selon G. Lafaye (note 3, p. 130), une ville de la Commagène, en Syrie.

<sup>5</sup> V, 60-188.

<sup>6</sup> XV, 271-360.

<sup>7</sup> XV, 276, 282, et 329.

<sup>8</sup> XV, 279.

<sup>9</sup> XV, 273-274 : *Sic ubi terreno Lycus est epotus hiatu, / existit procul hinc alioque renascitur ore*, « C'est ainsi que le Lycus, absorbé dans la terre béante, en ressort à une grande distance et renaît au jour par une autre ouverture » ; *ibid.*, 277-278 : *Et Mysum capitisque sui ripaeque prioris / paenituisse ferunt, alia nunc ire, Caicum*, « En Mysie, le Caïque, dégoûté, dit-on, de sa source et de ses rives premières, a changé de direction » ; *ibid.*, 285-286 : *Quid ? non et Scythicis Hypanis de montibus ortus, / qui fuerat dulcis, salibus uitatur amaris ?*, « Eh quoi ? l'Hypanis, qui, sorti des montagnes de la Scythie, ne roule d'abord que de l'eau douce, n'est-il pas altéré ensuite par des sels amers ? ».

<sup>10</sup> XV, 287-288 : *Fluctibus ambitae fuerant Antissa Pharosque / et Phoenissa Tyros, quarum nunc insula nulla est*, « Les flots entouraient Antissa, Pharos et Tyr la Phénicienne ; aujourd'hui ce ne sont plus des îles ».

<sup>11</sup> XV, 309-310 : ... *Medio tua, corniger Ammon, / unda die gelida est ortuque obituque calescit*, « Ta source, ô Ammon, ô dieu armé de cornes, est glacée au milieu du jour, chaude quand il se lève et quand il s'en va ».

<sup>12</sup> XV, 313-314 : *Flumen habent Cicones, quod potum saxea reddit / uiscera, quod tactis inducat marmora rebus*, « Les Cicones ont un fleuve dont l'eau pétrifie les entrailles de ceux qui en boivent et dépose une couche de marbre sur les objets qu'elle a touchés ».

source de Salmacis, les propriétés de certaines eaux d'Éthiopie<sup>1</sup>, les Symplégades<sup>2</sup>, un mystérieux lac situé dans les contrées hyperboréennes et les magiciennes de Scythie<sup>3</sup>.

## b. L'image exotique : comparaisons, métaphores, hyperboles, *adynata*

En dehors de leur rôle dans ces innombrables épithètes, périphrases ou métonymies, les *exotica* sont également présents dans les nombreuses figures de style relevant globalement de l'image, de la comparaison. La dimension ornementale de ces figures a naturellement fait l'objet d'une réflexion dans les traités de rhétorique antiques. La *Rhétorique à Hérennius* souligne déjà le pouvoir d'évocation de l'image et son utilité pour l'orateur :

*Sed inuentio similium facilis erit, si quis sibi omnes res, animantes et inanimas, mutas et eloquentes, feras et mansuetas, terrestres, caelestis, maritimas, artificio, casu, natura comparatas, usitatas atque inusitatas, frequenter ponere ante oculos poterit et ex his aliquam uenari similitudinem quae aut ornare aut docere aut apertioem rem facere aut ponere ante oculos possit*<sup>4</sup>.

Plus tard, Cicéron développera lui aussi une théorie de l'image. Dans le livre III du *De oratore*, L. Licinius Crassus analyse le rôle de la comparaison dans l'art oratoire : c'est un « grand ornement du style », *magnum ornamentum orationis*<sup>5</sup>, qui doit être employé pour donner plus d'éclat au discours<sup>6</sup>, pour exprimer une idée avec plus de relief<sup>7</sup>, d'une façon plus brillante<sup>8</sup>. Lorsqu'une comparaison est forgée avec goût,

*... ad sensus ipsos admouetur, maxime oculorum, qui est sensus acerrimus*<sup>9</sup>.

Cicéron limite toutefois le recours à la comparaison dans l'art oratoire. Elle doit, entre autres, éviter l'inexactitude<sup>10</sup> et l'obscurité<sup>11</sup> ; elle ne doit pas être poussée trop loin :

<sup>1</sup> XV, 319-321 : *Cui non audita est obscenae Salmacis undae / Aethiopesque lacus, quos si quis faucibus hausit, / aut furit, aut patitur mirum grauitate soporem ?*, « Qui n'a entendu parler de la sinistre source de Salmacis et de ces lacs d'Éthiopie qui rendent fou celui qui s'y abreuve ou qui l'accablent sous le poids d'un sommeil miraculeux ? »

<sup>2</sup> XV, 337-339 : *... Timuit concursibus Argo / undarum sparsas Symplegadas alisarum, / quae nunc immotae perstant uentisque resistunt*, « L'Argo eut à craindre les Symplégades, arrosées par les vagues qui se brisaient en se rencontrant ; aujourd'hui ces îles restent en place, immobiles, et résistent aux vents ».

<sup>3</sup> XV, 356-360 : *Esse uiros fama est in Hyperborea Pallene / qui soleant leuibis uelari corpora plumis, / cum Tritoniacam nouiens subiere paludem ; / haud equidem credo ; sparsae quoque membra ueneno / exercere artes Scythides memorantur easdem*, « On raconte qu'il y a dans les contrées hyperboréennes, à Pallène, des hommes dont le corps se couvre de plumes légères, lorsqu'ils se sont plongés neuf fois dans le lac Triton ; mais je n'en crois rien ; c'est ainsi encore que les femmes de Scythie, assure-t-on, à l'aide de sucres magiques qu'elles répandent sur leurs membres, opéreraient le même prodige ». Sur ce passage, dont la géographie semble confuse, voir la note 5, p. 132 de G. Lafaye. Voir aussi, dans les *Tristes* (I, 10), l'énumération des étapes du voyage d'Ovide jusqu'au Pont ; le poète cite une série de noms évocateurs d'exotisme, dont certains présentent, de surcroît, des consonances grecques, pour suggérer la longueur du trajet et l'éloignement de son lieu d'exil.

<sup>4</sup> « Mais il sera facile de trouver des comparaisons si l'on parvient à se représenter fréquemment tous les êtres, animés et inanimés, doués ou non de parole, sauvages et apprivoisés, vivant sur la terre, dans le ciel et dans la mer, créés par l'art, le hasard et la nature, ordinaires et extraordinaires ; et si l'on peut y dépeindre quelque élément de comparaison propre soit à orner, soit à instruire, soit à clarifier une idée, soit à la mettre sous les yeux » (IV, 61).

<sup>5</sup> Cic., *De orat.*, III, 42, 167.

<sup>6</sup> *Ibid.*, III, 38, 155-156 et 39, 157.

<sup>7</sup> *Ibid.*, III, 39, 158.

<sup>8</sup> *Ibid.*, III, 42, 168 : *res eadem enuntiatu ornatiu*, elle « exprime la même idée d'une façon plus brillante ».

<sup>9</sup> « ... [Elle s'adresse] directement à nos sens, et particulièrement aux yeux » (*ibid.*, III, 39, 160).

<sup>10</sup> *Ibid.*, III, 40, 162. Le comparant doit s'appliquer avec exactitude à l'objet comparé.

<sup>11</sup> *Ibid.*, III, 42, 167. Ces métaphores obscures confinent à l'énigme.

*Deinde uidendum est ne longe simile sit ductum. « Syrtim » patrimonii scopulum libentius dixerim, « Charybdim » bonorum uoraginem potius. Facilius enim ad ea, quae uisa, quam ad illa, quae audita sunt, mentis oculi feruntur<sup>1</sup>.*

Parmi les figures relevant de l'image, il faut aussi inclure l'hyperbole, dont la parenté avec la comparaison est soulignée dans la *Rhétorique à Hérennius*<sup>2</sup>, ainsi que l'*exemplum* : Cicéron, dans *L'orateur*, recommande en effet l'étude de l'histoire et des précédents historiques, *exempla*, qui, dans une argumentation, se révèlent souvent très efficaces à la fois par l'agrément – *delectatio* – et l'autorité, *auctoritas* :

*Commemoratio autem antiquitatis exemplorumque prolatio summa cum delectatione et auctoritatem orationi affert et fidem<sup>3</sup>.*

Ces *exempla*, comme on le sait, sont empruntés tantôt à la mythologie tantôt à l'histoire et viennent illustrer des idées abstraites, des préceptes ou des situations tout en embellissant le propos et en lui octroyant le prestige de légendes ou d'anecdotes historiques souvent largement connues et appréciées du public. L'emploi d'*exempla* faisant référence à des personnages ou des peuples exotiques semble renforcer, comme nous le verrons à travers les exemples cités plus bas, les effets d'ennoblissement, de valorisation, de dramatisation ou de persuasion visés par l'auteur.

On peut donc déduire de ces préceptes rhétoriques que les *exotica* mis en œuvre dans les images – comparaisons, métaphores, hyperboles, *adynata* ou *exempla* – de la littérature latine ont d'abord, pour l'auteur et pour son public, une valeur ornementale ; en dehors des cas, qui seront examinés plus loin, où cette dimension ornementale s'accompagne d'une valeur expressive ou argumentative particulière, certaines de ces figures de style ne semblent mentionner les lieux, les peuples ou autres *realia* étrangers que pour leur prestige et pour l'effet d'exotisme qu'ils introduisent. C'est ainsi que s'expliquent nombre de figures présentes chez les poètes. Le poème 7 de Catulle se compose par exemple d'un *adynaton* évoquant, à côté de l'image traditionnelle des étoiles innombrables, les thèmes plus originaux, et exotiques, du sable des déserts de Libye, de la ville de Cyrène « porteuse de laser », du tombeau de Battos, son fondateur grec, et de l'oracle libyen de Jupiter Ammon :

---

<sup>1</sup> « Second défaut à éviter : la comparaison ne doit pas être cherchée trop loin. Plus volontiers que « syrte » d'un patrimoine, je dirais « écueil », plutôt que « Charybde » d'une fortune, « gouffre ». En effet les yeux de l'intelligence se portent plus facilement vers les objets que nous avons vus, que vers ceux dont nous avons entendu parler » (*ibid.*, III, 41, 163).

<sup>2</sup> *Superlatio est oratio superans ueritatem alicuius augendi minuendique causa. Haec sumitur separatim aut cum comparatione*, « L'exagération est une figure qui force la réalité pour amplifier ou déprécier quelque chose. Elle est employée soit absolument soit avec une comparaison » (IV, 44). L'auteur du traité donne ensuite un exemple d'hyperbole sans comparaison : *quodsi concordiam retinebimus in ciuitate, imperii magnitudinem solis ortu atque occasu metiemur*, « Mais si nous maintenons la concorde dans la cité, l'étendue de notre empire se mesurera de l'Orient à l'Occident ».

<sup>3</sup> « D'autre part le rappel de l'antiquité et l'allusion aux précédents historiques ajoutent au discours, avec beaucoup d'agrément, à la fois de l'autorité et du crédit » (*L'orateur*, XXXIV, 120). « L'utilisation des précédents, *exempla*, permet non seulement d'intéresser l'auditoire, mais également d'entraîner sa conviction en évoquant des situations analogues à celle dont on discute ou des cas semblables qui peuvent faire jurisprudence » (A. Yon, *Introduction*, p. XLII, note 4).

*Quaeris quot mihi basiationes  
 tuae, Lesbia, sint satis superque.  
 Quam magnus numerus Libyssae harenae  
 lasarpiciferis iacet Cyrenis,  
 oraclum Iouis inter aestuosi  
 et Batti ueteris sacrum sepulcrum,  
 aut quam sidera multa, cum tacet nox,  
 furtiuos hominum uident amores,  
 tam te basia multa basiare  
 uesano satis et super Catullo est,  
 quae nec pernumerare curiosi  
 possint nec mala fascinare lingua<sup>1</sup>.*

Les mêmes thèmes exotiques apparaissent encore dans un autre *adynaton* inséré dans l'épithalame composé en l'honneur de L. Manlius Torquatus et de Iunia Aurunculeia :

*Ille pulueris Africi  
 siderumque micantium  
 subducat numerum prius,  
 qui uestri numerare uult  
 multa milia ludi<sup>2</sup>.*

Ce type d'emploi des *exotica* dans les figures de style se retrouve ensuite, par exemple, chez Horace, Tibulle, Properce, ou Virgile, lequel a repris dans un *adynaton* du livre II des *Géorgiques*, à propos des différentes espèces de vignes, la même image des grains de sable innombrables de la Libye :

*Sed neque quam multae species, nec nomina quae sint,  
 est numerus ; neque enim numero comprehendere refert :  
 quem qui scire uelit, Libyci uelit aequoris idem  
 discere quam multae Zephyro turbentur harenae<sup>3</sup>.*

Ovide associe souvent à ses comparaisons, hyperboles ou *adynata* le procédé de l'accumulation déjà évoqué plus haut : le *Contre Ibis* en présente plusieurs exemples, comme cette hyperbole où le poète affirme qu'il combattra Ibis

*Pugnabunt arcu dum Thraces, Iazyges hasta,  
 dum tepidus Ganges, frigidus Hister erit<sup>4</sup>,*

ou ce passage qui mêle hyperbole et *adynaton*, références grecques et exotiques :

<sup>1</sup> « Tu veux savoir, Lesbie, combien il me faut de tes baisers pour que j'en aie assez et trop. Le nombre des grains de sable qui, en Libye, jonchent le sol de Cyrène porteuse de laser, entre l'oracle de Jupiter torride et le tombeau sacré de Battos l'ancien, – la quantité des étoiles qui, par les nuits silencieuses, voient les amours furtives des humains, – voilà ce qu'il faut de tes baisers à ce fou de Catulle pour qu'il en ait assez et trop, et pour que les envieux ne puissent pas les dénombrer ni, d'une méchante langue, jeter un sort » (Catulle, 7, 1-12, trad. H. Bardon, éd. Latomus).

<sup>2</sup> « Du sable d'Afrique et des scintillantes étoiles, qu'il calcule d'abord le nombre, celui qui veut dénombrer vos mille et mille jeux » (Catulle, 61, 199-203, trad. H. Bardon, éd. Latomus).

<sup>3</sup> « Mais combien y a-t-il d'espèces ? et quels sont leurs noms ? impossible de les dénombrer, et, de fait, à quoi bon ce dénombrement ! Vouloir en faire le calcul, autant vouloir apprendre le nombre des grains de sable que le Zéphyr bouleverse au bord de la mer de Libye » (*Géorg.*, II, 103-106).

<sup>4</sup> « Tant que les Thraces combattront à l'arc, les Iazyges à la lance, tant que le Gange sera tiède et l'Hister glacé... » (*Contre Ibis*, 135-136).

*Inde ego pauca canam, frondes ut siquis ab Ida  
aut summam Libyco de mare carpat aquam.  
Nam neque quot flores Sicula nascantur in Hybla,  
quotue ferat dicam terra Cilissa crocos,  
nec, cum tristis hiems Aquilonis inhorruit alis,  
quam multa fiat grandine canus Athos,  
nec mala uoce mea poterunt tua cuncta referri,  
ora licet tribuas multiplicata mihi<sup>1</sup>.*

## 2. ... au tableau : mise en scène des *exotica* dans le cadre de descriptions, de récits ou de fresques exotiques

En dehors de ces emplois ponctuels, sous forme de mots ou de figures de style, les thématiques exotiques peuvent également être mises en œuvre au sein de passages plus étendus ; qu'ils soient connus ou moins connus, qu'ils proviennent de l'imaginaire, du mythe, du merveilleux, du savoir acquis depuis les Grecs ou de l'expérience directe de la réalité, ils se déploient alors dans des descriptions, des tableaux où se mêlent passages descriptifs et narratifs, voire dans de véritables fresques où l'atmosphère exotique naît à la fois du cadre, de l'emploi de sons et de vocables étrangers, et de la mise en scène des peuples étrangers caractérisés par leur apparence, leurs mœurs et leurs mentalités particulières. Les *exotica* deviennent dès lors le prétexte à la composition de « morceaux » attendus du public, de véritables *topoi* poétiques, plus ou moins codifiés, où l'érudition géographique, ethnographique et littéraire, ainsi que les stéréotypes culturels – auxquels viennent parfois s'ajouter des détails nouveaux issus de l'expérience romaine et des apports récents dus aux conquêtes –, devaient être mise en œuvre de façon originale par l'auteur. Celui-ci, intervenant souvent à la suite d'une longue série de prédécesseurs, en s'adressant à l'imagination et aux connaissances de son lecteur ou de son auditeur, doit alors prouver sa capacité à renouveler sans cesse, avec virtuosité et originalité, les mêmes images, les mêmes effets, les mêmes lieux communs offerts par la tradition à l'appréciation du public.

### a. Les divers « tableaux » exotiques : origines et dimension ornementale

Ces ornements littéraires que constituent les différents types de descriptions, de récits, de tableaux mettant en œuvre des *exotica* concernent de nombreux genres littéraires : ils interviennent aussi bien dans les genres poétiques – dans l'épopée et la poésie didactique surtout – que dans la littérature historiographique ou le genre oratoire ; la tradition, issue de la fable, des poèmes homériques ou de la littérature géographique et ethnographique antérieure, s'y mêle souvent aux notations objectives, voire aux observations personnelles de l'auteur,

<sup>1</sup> « Je ne [...] chanterai qu'un petit nombre [de tes futurs tourments], comme on cueillerait quelques feuillages de l'Ida et de l'eau à la surface de la mer Libyenne, car je ne saurais dire combien de fleurs naissent sur l'Hybla sicilien ou combien de safrans porte la terre de Cilicie ni, quand l'affreux hiver frissonne sous les ailes de l'Aquilon, combien de grêlons blanchissent l'Athos, et ma voix ne pourra rapporter toutes tes souffrances, quand on me donnerait mille bouches » (Ovide, *Contre Ibis*, 197-204). Cf. aussi, par exemple, dans l'*Art d'aimer*, cette accumulation d'hyperboles destinée à illustrer le fait qu'il n'est pas besoin de chercher l'amour ailleurs que dans l'*Urbs*, où les jeunes femmes sont nombreuses : *Tot tibi tamque dabit formosas Roma puellas, / « Haec habet » ut dicas « quidquid in orbe fuit ». / Gargara quot segetes, quot habet Methymna racemos, / aequore quot pisces, fronde teguntur aues, / quot caelum stellas, tot habet tua Roma puellas*, « Tant et de si belles filles se rencontreront à Rome, que l'on peut dire : « Notre ville possède tout ce qu'a pu produire l'univers. » Autant le Gargare est fertile en blé, autant Méthymne est fertile en grappes, autant l'onde cache de poissons, le feuillage d'oiseaux, le ciel d'étoiles, autant il y a de femmes à Rome, où tu habites » (I, 55-59).

lorsque celui-ci possède sa propre expérience, acquise par exemple lors de voyages à l'étranger.

### – Les tableaux épiques

Ces *topoi* formels sont d'origines diverses : certains d'entre eux, parmi les plus fréquents, sont issus de l'épopée, dont le modèle principal reste, pour la littérature antique, celui des poèmes homériques. Les descriptions, qu'elles concernent des lieux – montagnes, fleuves, villes, ouvrages architecturaux –, des animaux, des objets, des individus ou des peuples envisagés sous l'angle de l'apparence, des mœurs ou des mentalités, constituent également, depuis les poèmes homériques, certains des lieux communs formels de l'épopée : on pense, en particulier, aux descriptions de palais<sup>1</sup>, à celles de guerriers prenant les armes, aux catalogues d'armées, aux scènes de combats singuliers ou collectifs opposant des peuples aux armes et aux costumes variés, ou encore à ces *ekphraseis* dont il a été question plus haut, et qui remontent à la description du bouclier d'Achille dans l'*Illiade*. Horace, dans son *Art poétique*, fait allusion à ces *topoi* descriptifs que certains poètes épiques introduisent parfois de manière maladroite dans leur œuvre, et qu'il compare alors à des « lambeaux de pourpre » cousus artificiellement au récit de façon à lui donner de l'éclat. Dans ce passage, le Rhin est cité comme un exemple caractéristique – et, semble-t-il, particulièrement à la mode en raison de l'histoire récente – de ces lieux communs descriptifs, Horace faisant sans doute référence à l'épopée du poète M. Furius Bibaculus sur la *Guerre des Gaules*, dont il raille justement la description de ce fleuve<sup>2</sup> :

*Inceptis grauibus plerumque et magna professis  
purpureus, late qui splendeat, unus et alter  
adsuitur pannus, cum lucus et ara Dianae  
et properantis aquae per amoenos ambitus agros  
aut flumen Rhenum aut pluuius describitur arcus ;  
sed nunc non erat his locus*<sup>3</sup>.

D'autres passages d'Horace évoquent le caractère traditionnel, dans le genre épique, de ce genre de descriptions ou de récits mettant en scène les pays, les peuples et les mœurs exotiques, dans une intention à la fois ornementale et, bien sûr, comme nous le verrons plus loin, laudative – puisqu'il s'agit, en l'occurrence, de chanter les victoires du prince. Ainsi, dans les *Satires*, Horace répond à Trébatius, qui lui suggère de chanter les hauts faits d'Auguste<sup>4</sup> :

<sup>1</sup> Par exemple celui de Circé dans l'*Odyssée*, X, 210 sq.

<sup>2</sup> Horace *Sat.* I, 10, 36-37 : *Turgidus Alpinus iugulat dum Memnona dumque / defingit Rheni luteum caput...*, « Tandis qu'Alpinus l'enflé égorge Memnon, tandis qu'il modèle la tête limoneuse du Rhin... ». Selon H. Bardon (*La littérature latine inconnue*, t. I, p. 349-350), Horace qualifie Furius d'« Alpinus » à cause de ses descriptions, dont il raille le style alambiqué, dans le goût de celui des *neoterói*, qui n'est plus à la mode au temps d'Horace : au livre II, celui-ci se moque en effet de la « description ampoulée des Alpes » (F. Villeneuve, n. 3, p. 105, C. U. F.) qui figurait dans le poème de Furius Bibaculus, en parodiant l'un de ses vers : *... seu pingui tentus omaso / Furius hibernas cana niue conspuet Alpis*, « ou si Furius, la panse gonflée de tripes de bœuf, crache une neige blanche sur les Alpes hivernales » (II, 5, 40-41). Sur ce poète contemporain de Catulle, cf. *infra*.

<sup>3</sup> « Souvent, à un début imposant et qui promettait de grandes choses, sont cousus un ou deux lambeaux de pourpre, faits pour resplendir au loin ; on nous décrit le bois sacré et l'autel de Diane, les sinuosités d'une eau qui se hâte à travers une campagne riante, ou bien le Rhin ou l'arc-en-ciel ; mais ce n'en était pas, pour l'instant, le lieu » (*Art poétique*, 14-19). Sur la parodie, par Horace, de l'enflure de ce poète archaïsant, voir J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 330.

<sup>4</sup> F. Villeneuve (note 2, p. 134) déduit de ce passage que « cette satire est sans doute postérieure à la bataille d'Actium ».

*neque enim quiuis horrentia pilis  
agmina nec fracta pereuntis cuspidē Gallos  
aut labentis equo describit uulnera Parthi<sup>1</sup>.*

De même, dans l'une de ses *Épîtres*, le poète affirme qu'il préférerait, s'il en avait les capacités, célébrer sur le mode épique, comme le font Virgile et Varius, les succès militaires de Rome, en décrivant la géographie des pays – *terrarum situs* –, les fleuves – *flumina* –, les forteresses – *arces* –, les royaumes barbares – *barbara regna* –, et les combats – *duella* – menés par les généraux dans le monde entier :

*Nec sermones ego malle  
repentis per humum quam res componere gestas  
terrarumque situs et flumina dicere et arces  
montibus impositas et barbara regna tuisque  
auspiciis totum confecta duella per orbem,  
claustraque custodem pacis cohibentia Ianum  
et formidatam Parthis te principe Romam,  
si, quantum cuperem, possem quoque<sup>2</sup>.*

Il va de soi – l'épopée s'inspirant le plus souvent de sujets empruntés à la fable – que beaucoup de ces descriptions épiques sont empreintes de mythologie et de réminiscences homériques, même lorsqu'elles concernent des lieux lointains, exotiques. Il semble que la littérature latine de cette période n'ait accordé que très peu de place à l'exotisme dans ses topographies – au sens étymologique de « descriptions de lieux » – qu'il s'agisse de la description de paysages, d'éléments naturels, de villes, ou de palais par exemple. Ces divers éléments sont souvent évoqués d'une manière stéréotypée, codifiée, que l'on pourrait comparer aux représentations figurant sur les peintures et mosaïques romaines et illustrant un épisode de la fable ou un passage de l'*Odyssée* par exemple : il s'agit de descriptions ornementales, où l'auteur se conforme à une tradition esthétique, sans trop se préoccuper des particularités du lieu, ni même de la vraisemblance géographique ou ethnographique, même lorsque la scène est censée se situer aux confins de l'*orbis terrarum*. C'est à cette tradition de la description ornementale que répondent par exemple les représentations picturales ou littéraires d'ensembles architecturaux, de palais, ou encore celles du fameux *locus amoenus* – ce paysage idyllique caractérisé par la présence d'éléments naturels ou architecturaux. Dans l'épopée latine, les évocations de lieux exotiques se présentent souvent, eux aussi, sous une forme stéréotypée : au début de l'*Énéide*, lorsque les navires troyens, au sortir d'une violente tempête, abordent sur le rivage africain, Virgile décrit un paysage insulaire composé de criques – *sinus* –, de falaises – *rupes* –, de bois sombres – *silvae, atrum nemus* – dont l'ombre fait frissonner – *horrenti* – et d'une grotte peuplée de nymphes – *antrum, ... Nympharum domus* –, qui font partie des éléments traditionnels du paysage sacré, habité par les dieux<sup>3</sup>. La

<sup>1</sup> « Il n'est pas donné à tout homme de décrire les bataillons hérissés de longs javelots, les Gaulois expirant sous une pointe qui se brise, ou les blessures du Parthe tombant de cheval » (*Sat.*, II, 1, 13-15).

<sup>2</sup> « Et ce ne serait pas mon goût dominant d'écrire des entretiens qui rampent sur le sol : raconter de grands faits, décrire les contrées, les fleuves, les citadelles posées sur les monts, les royaumes barbares, les guerres terminées sous tes auspices par toute la terre, les portes refermées sur Janus qui garde la paix, Rome faisant sous ton principat trembler le Parthe, je le préférerais si mes désirs donnaient la mesure de ce que je puis » (*Épîtres*, II, 1, 250-257). Selon F. Villeneuve (*Notice* du livre II des *Épîtres*, p. 142), Horace ferait ici allusion « aux victoires remportées par Drusus et Tibère sur les peuples des Alpes, en l'année 15, victoires qu'Horace avait chantées dans les odes 4 et 14 du livre IV », et le passage serait un indice parmi d'autres permettant d'affirmer que le poème a été composé, au plus tôt, en 14 av. J.-C.

<sup>3</sup> *Én.*, I, 159-168 : *Est in secessus longo locus ; insula portum / efficit obiectu laterum, quibus omnis ab alto / frangitur inque sinus scindit sese unda reductos. / Hinc atque hinc uastae rupes geminique minantur / in caelum scopuli, quorum sub uertice late / aequora tuta silent. Tum siluis scaena coruscis / desuper horrentique atrum nemus imminet umbra ; / fronte sub aduersa scopulis pendentibus antrum, / intus aquae dulces uiuoque sedilia saxo, / Nympharum domus...*, « Au creux d'une baie profonde, il est un lieu : une île y fait un port en



description de l'Atlas, au chant IV, ne doit son caractère fantastique qu'aux souvenirs mythologiques du poète, dans la mesure où la montagne des confins occidentaux de l'*orbis terrarum* y est décrite, en dehors de tout effet d'exotisme, sous la forme anthropomorphisée du géant Atlas<sup>1</sup>. La description de la ville de Carthage en construction n'est pas davantage un tableau exotique : en dehors du terme *magalia*, qui n'introduit une touche de couleur locale africaine que pour la rejeter définitivement vers un passé révolu,

*Miratur molem Aeneas, magalia quondam*<sup>2</sup>,

et du *topos* de l'opulence orientale qui sous-tend cette évocation, la Carthage virgilienne est une ville d'apparence moderne, volontairement anachronique, tant par son architecture – elle possède déjà des portes, des rues pavées, des murailles, une citadelle, des ports, et même des théâtres, des colonnades<sup>3</sup>, un temple immense orné de bronze et d'œuvres d'art représentant les épisodes les plus célèbres de la guerre de Troie<sup>4</sup> – que par son organisation sociale et politique<sup>5</sup> : selon J. Perret, « il y a là une rupture décidée du parti qu'a pris le poète de situer son récit dans une civilisation de type homérique, relativement simple, proche des réalités rurales, primitive jusque dans le luxe d'un temple ou d'un banquet. [...] Ce n'est pas seulement que Virgile a voulu évoquer la Carthage romaine qui renaît de son temps par les soins d'Auguste. La mise en place d'un décor anachronique, déconcertant à la fois pour le lecteur et pour Énée, prépare subtilement l'anachronisme sentimental que constitue, du point de vue homérique, la liaison d'Énée et de Didon<sup>6</sup> ».

Comme chez Virgile, les contrées occidentales sont dans les *Métamorphoses* d'Ovide essentiellement évoquées du point de vue de la fable : malgré la mention explicite de sa situation aux confins des terres – *ultima tellus*<sup>7</sup> –, près des Colonnes d'Hercule et de la Maurétanie, la région où règne le roi Atlas n'est décrite chez Ovide qu'en tant que site légendaire du jardin aux pommes d'or gardé par un dragon<sup>8</sup>, et, dans le contexte du chant IV,

---

déployant au devant ses côtes où se brise toute la houle du large, rejetée de part et d'autre vers des criques retirées. À droite, à gauche, des falaises gigantesques, deux cimes menacent le ciel ; sous leur élévation, bien loin, les eaux abritées se taisent. Puis, comme un mur de théâtre, des forêts frémissantes descendent, et un bois noir qui fait peser son ombre mystérieuse ; au pied de cette façade, sous des roches suspendues, une grotte, abritant des eaux douces et des sièges de pierre vive, demeure des nymphes ». On peut voir dans l'emploi poétique du mot *scaena* au v. 164 – comme semble le faire J. Perret par sa traduction évoquant un décor de théâtre –, un indice supplémentaire d'une influence picturale.

<sup>1</sup> *Én.*, IV, 246-258 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>2</sup> « Énée admire cet ensemble, simple douar naguère » (*Én.*, I, 421).

<sup>3</sup> *Miratur portas strepitumque et strata uiarum. / Instant ardentis Tyrii ; pars ducere muros / molirique arcem et manibus subuoluere saxa* : « [Énée] admire les portes, l'animation et le dallage des rues. Les Tyriens travaillent avec ardeur : les uns prolongent les murailles, bâtissent la citadelle, roulent à force de bras des pierres sur les pentes » (*Én.*, I, 422-424) ; *Hic portus alii effodiunt ; hic alta theatris / fundamenta locant alii, immanisque columnas / rupibus excidunt, scaenis decora alta futuris*, « Ici les uns creusent des ports, ici pour les théâtres d'autres mettent en place de profondes assises, ils taillent à même le rocher des colonnes gigantesques, hautes décorations des scènes futures » (*ibid.*, I, 427-429).

<sup>4</sup> *Hic templum Iunoni ingens Sidonia Dido / condebat, donis opulentum et numine diuae, / aerea cui gradibus surgebant limina nexaeque / aere trabes, foribus cardo stridebat aenis*, « La Sidonienne Didon y bâtissait à Junon un temple immense, riche des offrandes du peuple et de la protection de la déesse ; au sommet des degrés, s'élevaient un seuil de bronze, des poutres assemblées par des pattes de bronze, sur leurs pivots des porte de bronze criaient » (*ibid.*, I, 446-449). Sur l'*ekphrasis* des vers I, 466-493, cf. *supra*.

<sup>5</sup> *Iura magistratusque legunt sanctumque senatum*, « Ils se donnent des lois, des magistrats, un sénat vénérable » (*ibid.*, I, 426).

<sup>6</sup> J. Perret, *Note complémentaire*, p. 147. À propos de la référence à la Carthage romaine, le commentateur renvoie à Appien, *Libyca*, 136, 647.

<sup>7</sup> IV, 631-634 : *Hic hominum cunctos ingenti corpore praestans / Iapetionides Atlas fuit ; ultima tellus / rege sub hoc et pontus erat, qui Solis anhelis / aequora subdit equis et fessos excipit axes*, « Là vivait ce souverain qui surpassait tous les hommes par sa taille gigantesque, Atlas, fils d'Iapétus ; il tenait sous ses lois les extrémités de la terre ainsi que la mer qui ouvre ses flots aux coursiers haletants du Soleil et reçoit son char fatigué ».

<sup>8</sup> IV, 637-638 : *Arboreae frondes auro radiante nitentes / ex auro ramos, ex auro poma tegebant*, « Sur ses arbres des feuilles qui replendissaient de l'éclat de l'or couvraient des rameaux d'or et des fruits d'or » ; 646-648 : *... solidis pomaria clauserat Atlas / montibus et uasto dederat seruanda draconi / arcebatque suis externis finibus omnes*, « Atlas avait enfermé ses vergers entre de solides murailles, il en avait confié la garde à un énorme dragon et il repoussait de ses frontières tous les étrangers ».

qu'en tant que cadre des aventures de Persée. À l'autre extrémité des terres, le lieu de résidence de la Faim est lui aussi décrit, au chant VIII<sup>1</sup>, de manière convenue et selon les codes de la fable : en dehors des noms *Scythia* et *Caucasus*, et de la caractérisation traditionnelle du climat scythe<sup>2</sup>, la région est essentiellement définie par ses manques – une terre stérile, *sterilis*, sans moissons, *sine fruge*, et sans arbre, *sine arbore*<sup>3</sup> – et par la présence d'entités divines, le Froid, la Pâleur, le Frisson et la Faim, cette dernière étant longuement décrite, à partir du vers 799, sous la forme d'une femme d'une extrême maigreur. Même l'histoire de Pyrame et Thisbé, racontée au livre IV, ne donne pas véritablement lieu, malgré son cadre oriental, situé à Babylone, et malgré son caractère inédit – puisque Ovide affirme lui-même que cette légende est peu connue, *uulgaris fabula non est*<sup>4</sup> – à un tableau exotique. En dehors des quelques notations introduites, semble-t-il, pour la « couleur locale » – l'adjectif *Babylonia* qualifiant Thisbé<sup>5</sup>, la mention des murailles de brique construites par Sémiramis<sup>6</sup> et la référence au tombeau de Ninus –, le récit comporte peu d'exotisme ; ses deux protagonistes ne sont pas décrits ; Pyrame et Thisbé sont simplement cités comme étant de beaux jeunes gens :

*Pyramus et Thisbe, iuuenum pulcherrimus alter,  
altera, quas Oriens habuit, praelata puellis*<sup>7</sup> ;

la description du lieu où se rencontrent les deux amants, près du tombeau de l'ancien roi de Babylone, correspond à celle d'un *locus amoenus* composé d'un élément architectural – le tombeau de Ninus –, d'un arbre – le mûrier – offrant son ombre, d'une fontaine d'eau fraîche – *gelidus fons* :

*Conueniant ad busta Nini lateantque sub umbra  
arboris ; arbor ibi niueis uberrima pomis,  
ardua morus, erat, gelido contermina fonti*<sup>8</sup>.

Un peu plus loin figurent encore d'autres éléments typiques du *locus amoenus* antique : un antre obscur – *obscurum... antrum* –, où va se cacher Thisbé pour échapper à la lionne<sup>9</sup>, et à l'arrière-plan, des forêts – *siluae* – vers lesquelles retourne le fauve après s'être abreuvé à la source<sup>10</sup>. Quant au palais du Soleil en Éthiopie, il ne donne lieu, là encore, malgré sa situation extrême-orientale, qu'à une description qui doit plus à la mythologie et aux réminiscences homériques qu'à l'exotisme : Ovide évoque des colonnes, puis, comme il se doit pour la

<sup>1</sup> VIII, 788 sq.

<sup>2</sup> *Est locus extremis Scythiae glacialis in oris*, « Il est, à l'extrémité de la Scythie, un lieu glacial... » (VIII, 788) ; *Deuenit in Scythiam rigidique cacumine montis / (Caucason appellant) serpentum colla leuauit*, « [L'envoyée de Cérès] arrive en Scythie, sur le sommet d'une montagne glacée (on l'appelle le Caucase) » (VIII, 797-798).

<sup>3</sup> *Triste solum, sterilis, sine fruge, sine arbore tellus ; / frigus iners illic, habitant Pallorque Tremorque / et ieiuna Fames...*, « [...] un pays désolé, une terre stérile, sans moissons, sans arbres ; là habitent le Froid qui engourdit, la Pâleur, le Frisson et la Faim toujours à jeun » (VIII, 789-791).

<sup>4</sup> IV, 53.

<sup>5</sup> *Babylonia Thisbe*, « Thisbé, la vierge de Babylone » (IV, 99).

<sup>6</sup> *Contiguas tenuere domos, ubi dicitur altam / coctilibus muris cinxisse Semiramis urbem*, « [Pyrame et Thisbé] habitaient deux maisons contiguës dans la ville qui doit à Sémiramis une haute enceinte de murailles en terre cuite » (IV, 57-58).

<sup>7</sup> « Pyrame et Thisbé, l'un le plus beau des jeunes gens, l'autre la plus admirée entre les filles de l'Orient » (IV, 55-56).

<sup>8</sup> « Ils se réuniront auprès du tombeau de Ninus et se cacheront sous l'arbre qui l'ombrage. Cet arbre était un mûrier, chargé de fruits blancs comme la neige, qui se dressait au bord d'une fraîche fontaine » (IV, 88-90).

<sup>9</sup> *Quam procul ad lunae radios Babylonia Thisbe / uidit et obscurum timido pede fugit in antrum*, « De loin, aux rayons de la lune, Thisbé, la vierge de Babylone, [...] a aperçu [la lionne] ; d'un pas tremblant elle fuit dans un antre obscur » (IV, 99-100).

<sup>10</sup> *Vt lea saeua sitiim multa compescuit unda, / dum redit in siluas...*, « Quand la lionne farouche s'est désaltérée à longs traits dans la source et tandis qu'elle retourne vers les forêts, ... » (IV, 102-103).

demeure du Soleil, des métaux précieux choisis pour leur luminosité – or, pyrope, ivoire et argent<sup>1</sup> – et, surtout, une représentation de l'*orbis terrarum* surplombé du ciel, peuplée de divinités<sup>2</sup>.

Quelques-uns de ces *topoi* épiques représentent cependant une occasion privilégiée de mettre en scène les *exotica*, qu'ils soient liés à la fable, à l'histoire ancienne ou récente, voire aux événements contemporains de l'auteur. L'exotisme est bien présent dans la description des *regia tecta*<sup>3</sup> de Didon dans l'*Énéide*, qui repose à la fois sur les lieux communs de l'épopée homérique et sur les stéréotypes traditionnellement associés aux peuples orientaux, tels qu'ils ont été définis plus haut : alors que le palais de Circé ne sera, au début du chant VII, que brièvement et sobrement esquissé<sup>4</sup>, la *luxuria* de la demeure de Didon<sup>5</sup> est beaucoup plus longuement développée, notamment dans le passage consacré aux préparatifs et au déroulement du banquet offert par la reine à ses hôtes troyens, où se répètent les termes *aurum* et *ostrum*<sup>6</sup>.

Les *exotica* orientaux s'organisent également dans les descriptions d'armes ou de costumes intervenant dans le cadre des portraits, qu'il s'agisse de guerriers isolés de la masse pour leur caractère exceptionnel ou emblématique, ou bien des vues d'ensemble proposées dans les dénombremens et catalogues d'armées mêlant différentes ethnies, d'origines et d'apparences diverses. On trouve dans l'*Énéide* plusieurs de ces descriptions : celles de Didon et d'Énée au départ de la partie de chasse du chant IV<sup>7</sup>, celles qui émaillent le catalogue des Italiens du chant VII<sup>8</sup> – où Virgile évoque, en particulier, l'armement et les mœurs encore barbares, et donc, d'une certaine manière, « exotiques » des peuples italiques primitifs<sup>9</sup> –, et

<sup>1</sup> *Regia Solis erat sublimibus alta columnis, / clara micante auro flammisque imitante pyropo ; / cuius ebur nitidum fastigia summa tegebat, / argenti bifores radiabant lumine ualuae*, « Le palais du Soleil s'élevait sur de hautes colonnes, étincelant de l'éclat de l'or et du pyrope, semblable à la flamme ; l'ivoire resplendissant en couronnait le faite ; sur la porte à deux battants rayonnait l'argent lumineux » (*Mét.*, II, 1-4).

<sup>2</sup> *Ibid.*, II, 5-18.

<sup>3</sup> ... *simul Aenean in regia ducit / tecta...*, « [Didon] conduit Énée sous son toit royal » (I, 631-632).

<sup>4</sup> La déesse y est simplement qualifiée de *diues*, et son palais de *superbus* : *Proxima Circaeae raduntur litora terrae, / diues inaccessos ubi Solis filia lucos / adsiduo resonat cantu tectisque superbis / urit odoratam nocturna in lumina cedrum, / arguto tenues percurrrens pectine telas*, « Là, parmi ses trésors, la fille du Soleil, d'un chant qui jamais ne repose emplis ses bois inaccessibles ; sous son toit orgueilleux, pour éclairer sa nuit elle brûle le cèdre odorant, tandis que dans les toiles fines court son peigne qui crisse » (Virg., *Én.*, VII, 10-14). Dans l'*Odyssée*, X, 210 sq., la richesse du palais de Circé est beaucoup plus détaillée (voir notamment v. 314, 352-367).

<sup>5</sup> *At domus interior regali splendida luxu / instruitur...*, « Les appartements intérieurs sont parés avec la splendeur d'un luxe royal » (*Én.*, I, 637-638).

<sup>6</sup> Cf. les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie (*Én.*, I, 638-642 : ... *mediisque parant conuiuia tectis : / arte laboratae uestes ostroque superbo, / ingens argentum mensis, caelataque in auro / fortia facta patrum, series longissima rerum / per tot ducta uiros antiquae ab origine gentis*, « [...] Au milieu du palais on prépare un banquet : étoffes artistement ouvrees, rehaussées d'une pourpre magnifique, sur les tables une profusion d'argenterie et, ciselés dans l'or, les hauts faits des ancêtres, toute une longue série d'exploits suivie à travers tant de héros depuis l'origine de cette antique race » ; 697-700 : *Cum uenit, aulaeis iam se regina superbis / aurea composuit sponda mediamque locauit, / iam pater Aeneas et iam Troiana iuuentus / conueniunt, stratoque super discumbitur ostro*, « Quand [Cupidon] arrive, déjà la reine a pris place sous des tentures magnifiques, sur un lit d'or, au centre ; déjà le grand Énée, déjà les guerriers troyens pénètrent dans la salle ; chacun s'étend sur des draps de pourpre » ; 707-708 : *Nec non et Tyrii per limina laeta frequentes / conuenere, toris iussi discumbere pictis*, « Eux aussi, franchissant le seuil en fête, les Tyriens sont venus nombreux ; on les invite à s'étendre sur les lits brodés » ; 724-728 : *Postquam prima quies epulis mensaeque remotae, / crateras magnos statuont et uina coronant. / Fit strepitus tectis uocemque per ampla uolunt / atria ; dependent lychni laquearibus aureis / incensi et noctem flammis funalia uincunt. / Hic regina grauem gemmis auroque poposcit*, « Après une première pause dans le banquet, après les tables desservies, on apporte les grands cratères, on pose des couronnes sur les vins. Le palais s'emplis de bruit, les voix roulent à travers les vastes salles, des lampes allumées pendent aux lambris d'or, la flamme des flambeaux triomphe de la nuit. Ici la reine demanda [...] une coupe lourde de gemmes et d'or... »).

<sup>7</sup> *Én.*, IV, 134-139 ; IV, 262-267 (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie, à propos du costume).

<sup>8</sup> *Én.*, VII, 655-817.

<sup>9</sup> Cf. les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie, à propos de l'armement barbare (*Én.*, VII, 730-732 : ... *Teretes sunt aclydes illis / tela, sed haec lento mos est aptare flagello. / Laeuas caetra tegit, falcati comminus enses*, « [Les Osques] ont comme armes des aclys polies mais leur coutume est de les attacher à une hampe flexible ; un bouclier léger couvre leur bras gauche, ils combattent au corps à corps avec des épées recourbées » ; VII, 741 : *Teutonico ritu soliti torquere cateias*, « [les peuples Sarrastes] sont accoutumés à lancer la catéia à la manière des Teutons »).

dans certaines figures de guerriers troyens et italiens au combat, comme celles de Camille et de ses compagnes, dépeintes au chant IX sous les traits d'Amazones<sup>1</sup>, ou celle du Troyen Chlorée, resplendissant du luxe et du raffinement de son costume et de ses armes orientales<sup>2</sup>. Dans les *Métamorphoses* d'Ovide, ces *topoi* épiques se retrouvent par exemple dans le long passage consacré au récit de la bagarre générale provoquée par Phinée pendant les récits de Persée<sup>3</sup>, dans lequel le poète s'est plu, sur le modèles des dénombrements et des portraits guerriers, à énumérer les noms<sup>4</sup> et à décrire parfois le costume et l'équipement des divers combattants, qui tous appartiennent à des contrées orientales, tels l'Indien Athis, dont l'armement et la riche parure dénotent clairement l'origine asiatique :

*Erat Indus Athis, quem flumine Gange  
edita Limnaee uitreis peperisse sub undis  
creditur, egregius forma, quam diuite cultu  
augebat, bis adhuc octonis integer annis,  
indutus chlamydem Tyriam, quam limbus obibat  
aureus ; ornabant aurata monilia collum  
et madidos murra curuum crinale capillos.  
Ille quidem iaculo quamuis distantia misso  
figere doctus erat, sed tendere doctior arcus<sup>5</sup>,*

ou Nilée, dont le bouclier artistement orné, rehaussé d'or et d'argent, rappelle ceux d'Achille et d'Énée :

*At Nileus, qui se genitum septempace Nilo  
ementius erat, clipeo quoque flumina septem  
argento partim, partim caelauerat auro<sup>6</sup>.*

Les poètes trouvent enfin dans le lieu commun épique de l'*ekphrasis* l'occasion de développement exotiques, comme l'ont montré les exemples, développés plus haut, de la

<sup>1</sup> Cf. *supra*, 1<sup>ère</sup> partie (Én., XI, 648-663 : *At medias inter caedes exsultat Amazon / unum exserta latus pugnae, pharetrata Camilla, / et nunc lenta manu spargens hastilia denset, / nunc ualidam dextra rapit indefessa bipennem ; / aureus ex umero sonat arcus et arma Dianae. / Illa etiam, si quando in tergum pulsa recessit, / spicula conuerso fugientia derigit arcu. / At circum lectae comites, Larinaque uirgo / Tullaque et aeratam quatiens Tarpeia securim, / Italides, quas ipsa decus sibi dia Camilla / delegit pacisque bonas bellique ministras : / quales Threiciae cum flumina Thermodontis / pulsant et pictis bellantur Amazones armis, / seu circum Hippolyten, seu cum se Martia curru / Penthesilea refert magnoque ululante tumultu / feminea exsultant lunatis agmina peltis*, « Mais, au milieu du carnage, une Amazone bondit, un flanc découvert pour le combat, c'est Camille, avec son carquois ; tantôt son bras disperse en grêle serrée les dards flexibles, tantôt, infatigable, elle saisit en son poing la puissante bipenne ; l'arc d'or sonne sur son épaule, et les armes de Diane. Encore : à chaque fois qu'elle s'est échappée et que l'ennemi la poursuit, elle retourne son arc et dans sa fuite lance des flèches. Autour d'elle, des vierges, ses compagnes d'élection, Larina, Tulla, Tarpeia qui brandit une hache de bronze, filles de l'Italie que la divine Camille a choisies elle-même, garde d'honneur pour elle, de bon service dans la paix et la guerre. Ainsi les Amazones thraces quand elles ébranlent les flots du Thermodon et sous leurs armes peintes vont guerroyant, soit autour d'Hippolyté, soit quand, fille de Mars, Penthésilée apparaît sur son char et que, dans le hurlement d'un grand tumulte, ces bataillons féminins bondissent, agitant leurs peltes aux cornes de lune »).

<sup>2</sup> Én., XI, 768-777 (passage cité *supra* : *Forte sacer Cybelo Chlorens olimque sacerdos / insignis longe Phrygiis fulgebat in armis / spumantemque agitabat equom, quem pellis aenis / in plumam squamis auro conserta tegebat. / Ipse peregrina ferrugine clarus et ostro / spicula torquebat Lycio Gortynia cornu ; / aureus ex umeris erat arcus et aurea uati / cassida ; tum croceam chlamydemque sinusque crepantis / carbaseos fuluo in nodum collegerat auro, / pictus acu tunicas et barbara tegmina crurum*, « à ce moment Chlorée, consacré au culte du Cybèle, prêtre jadis, étincelait dans l'éclat de ses armes phrygiennes et attirait de loin les regards ; il pressait un cheval écumant, recouvert d'une peau où l'on avait cousu d'un fil d'or des écailles de bronze imitant un plumage. Lui-même, éblouissant dans l'éclat sombre d'une pourpre exotique, lançait d'un arc lycien des flèches de Gortyne ; l'arc appendu aux épaules était d'or, et d'or aussi le casque du prophète ; sa chlamyde safranée, les plis frémissants de sa robe de lin, un lien d'or fauve les serrait dans un nœud ; tout était broderie sur ses tuniques et sur ses braies barbares »).

<sup>3</sup> *Mét.*, V, 47-209.

<sup>4</sup> Sur cette énumération, cf. *supra*.

<sup>5</sup> « Il y avait là un Indien, Athis, à qui Limnée, fille du Gange, avait, dit-on, donné le jour sous les eaux cristallines ; remarquable par sa beauté, que rehaussait un riche costume, il était encore dans toute la fleur de sa seizième année ; il portait une chlamyde de Tyr, qu'entourait une bordure d'or ; un collier d'or parait son cou ; un peigne courbe, ses cheveux imprégnés de myrrhe. Habile à percer d'un javelot le but le plus éloigné, il était encore plus habile à bander l'arc » (*Mét.*, V, 47-49).

<sup>6</sup> « Nilée, qui se vantait faussement d'être issu du Nil aux sept embouchures et qui avait même fait graver sur son bouclier les sept bras du fleuve, les uns en argent, les autres en or » (V, 187-189).

couverture brodée du poème 64 de Catulle<sup>1</sup>, dont la description s'insère dans le cadre de l'*epyllion* des noces de Thétis et Pélée, et du bouclier d'Énée au chant VIII de l'*Énéide*. Ces *ekphraseis*, ainsi que les prédictions émanant d'une divinité ou d'un défunt rencontré par un héros lors d'une catabase – autre *topos* épique –, donnent notamment au poète la possibilité d'introduire dans le cadre d'une œuvre censée se dérouler aux temps mythiques ou héroïques, sans pour autant compromettre la vraisemblance chronologique, les *exotica* liés à l'histoire romaine, même la plus récente : ces passages sont en effet l'occasion de célébrer les futures conquêtes de Rome, les triomphes de ses généraux et les connaissances que les Romains auront l'occasion d'acquérir sur les pays et les peuples exotiques de l'histoire<sup>2</sup>. Telle est évidemment la fonction des paroles d'Anchise à Énée au chant VI de l'*Énéide*, où sont évoquées de manière imagée, à la manière des oracles, les futures « conquêtes » d'Auguste<sup>3</sup>, celles de César et de Pompée<sup>4</sup>, et celles de nombreux généraux victorieux dont les noms sont restés associés à une étape cruciale de la constitution ou de l'accroissement de l'Empire<sup>5</sup>. Au livre XV des *Métamorphoses*, Ovide se servira du même procédé pour célébrer, après celles de César<sup>6</sup>, les victoires d'Auguste, que Jupiter prédit à Vénus<sup>7</sup>. Quant à l'*ekphrasis* du chant VIII de l'*Énéide*, il répond à la même intention : Virgile y décrit longuement le bouclier d'Énée, sur lequel l'art de Vulcain avait déployé la longue fresque des victoires promises à ses descendants par le destin :

<sup>1</sup> 64, 50-264.

<sup>2</sup> Les nombreux passages d'auteurs latins où sont préfigurés les triomphes de certains généraux – ceux d'Auguste, ou des membres de sa famille en particulier – s'apparentent à ce *topos* épique ; voir par exemple Ov., *A. A.*, I, 213-226, où le poète imagine le triomphe que célébrera dans Rome Gaius, le petit-fils d'Auguste ; ce triomphe n'a en fait jamais eu lieu, Gaius César étant mort prématurément.

<sup>3</sup> Virg., *Én.*, VI, 791-805 : *Hic uir, hic est, tibi quem promitti saepius audis, / Augustus Caesar, diui genus, aurea condet / saecula qui rursus Latio regnata per arua / Saturno quondam, super et Garamantas et Indos / proferet imperium ; iacet extra sidera tellus, / extra anni solisque uias, ubi caelifer Atlas / axem umero torquet stellis ardentibus aptum. / Huius in aduentum iam nunc et Caspia regna / responsis horrent diuom et Maeotia tellus, / et septemgemini turbant trepida ostia Nili. / Nec uero Alcides tantum telluris obiuit, / fixerit aripedem ceruam licet, aut Erymanthi / pacarit nemora et Lernam tremefecerit arcu ; / nec qui pampineis uictor iuga flectit habenis / Liber, agens celso Nysae de uertice tigris*, « Cet homme, c'est celui dont tu entends si souvent redire qu'il t'est promis, Auguste César, fils d'un dieu : il rouvrira ce siècle d'or qu'au Latium jadis Saturne conduisit par les champs ; plus loin que les Garamantes et les Indiens il dilatera notre empire ; par delà les constellations, par delà les chemins du soleil et de l'année, une terre s'étend où Atlas, le soutien du ciel, fait tourner sur son épaule la voûte émaillée d'étoiles ardentes. À la pensée qu'il approche, déjà maintenant les royaumes caspiens frissonnent aux oracles des dieux, frissonne aussi la terre Méotide et du septuple Nil les bouches s'effraient et se troublent. Non, Alcide n'a point affronté tant de terres, quoiqu'il eût transpercé la biche aux pieds d'airain, pacifié les bois d'Érymanthe et de son arc fait trembler Lerne ; ni celui-là non plus qui, vainqueur, conduit son attelage avec des rênes de pampre, Liber, menant ses tigres depuis les hautes cimes de Nysa ».

<sup>4</sup> Virg., *Én.*, VI, 830-831 : *aggeribus socer Alpinis atque arce Monoeci / descendens, gener aduersis instructus Eois !*, « le beau-père descendant du rempart des Alpes et du rocher de Monécus ; le gendre, en face, appuyé des peuples de l'Aurore ».

<sup>5</sup> Virg., *Én.*, VI, 836-844 : *Ille triumphata Capitolia ad alta Corintho / uictor aget currum caesis insignis Achiuus. / Eruet ille Argos Agamemnoniasque Mycenae / ipsumque Aeaciden, genus arripotentis Achilli, / ultus auos Troiae templa et temerata Mineruae. / Quis te, magne Cato, tacitum aut te, Cosse, relinquit ? / Quis Gracchi genus aut geminos, duo fulmina belli, / Scipiadae, cladem Libyae, paruoque potentem / Fabricium uel te sulco, Serrane, serentem ?*, « Celui-là, de Corinthe dont il triomphe, jusqu'au sommet du Capitole, mènera, vainqueur, son char, illustre d'avoir rompu les Achéens. Celui-là renversera Argos et l'Agamemnonienne Mycènes, un Éacide même, petit-fils de l'invincible Achille, ayant vengé ses aïeux, la Minerve de Troie, ses temples outragés. Qui pourrait te passer sans mot dire, grand Caton, ou toi, Cossus ? Qui la race de Gracchus ou ces deux hommes, deux foudres de la guerre, les Scipions, fléau de la Libye, et Fabricius puissant de sa pauvreté, ou toi, Serranus, semeur de tes sillons ? » ; VI, 857-858 : *Hic rem Romanam magno turbante tumultu / sistet eques, sternet Poenos Gallumque rebellem*, « Dans la confusion d'un grand tumulte, ce cavalier affirmera l'État romain, il abattra le Punique et le Gaulois rebelle » (il s'agit ici de Marcellus).

<sup>6</sup> *Mét.*, XV, 753-758 : *Scilicet aequoreos plus est domuisse Britannos / perque papyrifera septemflua flumina Nili / uictrices egisse rates Numidasque rebelles / Cinyphiumque Iubam Mithridateisque tumentem / nominibus Pontum populo adiecisse Quirini / et multos meruisse, aliquos egisse triumphos, / quam tantum genuisse uirum ? ...*, « Car dans tous les titres de César il n'en est pas de plus grand que d'avoir soumis les Bretons au milieu des mers, d'avoir conduit des nef victorieuses sur le fleuve aux sept bouches, sur le Nil couvert de papyrus ; d'avoir donné au peuple de Quirinus les Numides rebelles et Juba, maître du Cinyphus, et le Pont, tout glorieux des noms de ses Mithridates ; enfin d'avoir mérité beaucoup de triomphes et d'en avoir célébré plusieurs ; mais n'est-il pas aussi beau d'avoir donné le jour à ce grand homme ? ».

<sup>7</sup> *Mét.*, XV, 826-828 : *Romanique ducis coniunx Aegyptia taedae / non bene fisa cadet frustra que erit illa minata / seruitura suo Capitolia nostra Canopo*, « l'épouse égyptienne d'un général romain, trop confiante dans son hymen, succombera, après avoir vainement menacé d'asservir notre Capitole à son Canope » ; XV, 829-831 : *Quid tibi barbariam gentesque ab utroque iacentes / Oceano numerem ? Quodcumque habitabile tellus / sustinet, huius erit ; pontus quoque seruiet illi*, « Que servirait de t'énumérer les nations barbares qui s'étendent sur les bords des deux océans ? Tout ce que porte la terre habitable appartiendra à ce héros ; la mer elle-même sera son esclave ».

*Illic res Italas Romanorumque triumphos  
haud uatum ignarus uenturique inscius aei  
fecerat ignipotens, illis genus omne futurae  
stirpis ab Ascanio pugnataque in ordine bella*<sup>1</sup>.

Cette description comporte évidemment beaucoup d'*exotica*, géographiques ou ethnographiques, en rapport avec les faits de l'histoire romaine, des plus anciens – les invasions gauloises<sup>2</sup> – jusqu'aux plus récents. La partie médiane du bouclier – *in medio*<sup>3</sup> – est consacrée à la bataille d'Actium, où Virgile évoque de façon imagée les forces d'Antoine, symbolisées par leur *ops barbarica*, leur origine ethnique, orientale – l'Égypte, la « mer rouge » – voire extrême-orientale – *ultima Bactra* :

*Hinc ope barbarica uariisque Antonius armis,  
uictor ab Aurorae populis et litore rubro,  
Aegyptum uirisque Orientis et ultima secum  
Bactra uehit*...<sup>4</sup>

Dans le tableau d'ensemble de cette bataille navale, la description se focalise ensuite sur l'épouse égyptienne, à laquelle viennent s'associer certains des *topoi* les plus emblématiques et les plus négatifs liés à l'Égypte, ceux de la royauté – *regina* – et d'une religion barbare caractérisée par ses sistres et ses animaux divinisés :

*... sequiturque (nefas) Aegyptia coniunx.  
...  
Regina in mediis patrio uocat agmina sistro  
necdum etiam geminos a tergo respicit anguis.  
Omnigenumque deum monstra et latrator Anubis  
contra Neptunum et Venerem contraque Mineruam  
tela tenent*...<sup>5</sup>

La description du bouclier se termine par la célébration de la souveraineté d'Auguste sur les peuples de régions plus ou moins lointaines de l'*orbis terrarum*, présentée comme la

<sup>1</sup> « C'était l'histoire de l'Italie et les triomphes des Romains ; instruit des prophéties, pénétrant les âges futurs, le maître du feu les avait gravés là, et aussi toute la race de ceux qui sortiraient d'Ascagne, et dans leur ordre les guerres et leurs combats » (*Én.*, VIII, 626-629).

<sup>2</sup> VIII, 655-662 (passage cité *supra* : *Atque hic auratis uoluitans argenteus anser / porticibus Gallos in limine adesse caneat ; / Galli per dumos aderant arcemque tenebant / defensi tenebris et dono noctis opacae : / aurea caesaries ollis atque aurea uestis, / uirgatis lucent sagulis, tum lactea colla / auro innectuntur, duo quisque Alpina coruscant / gaesa manu scutis protecti corpora longis*, « Et ici, volant sous les portiques d'or, une oie d'argent annonçait la présence des Gaulois sur le seuil ; les Gaulois étaient là dans les buissons et serraient la citadelle, défendus par les ténèbres et la faveur d'une nuit sombre. D'or est leur chevelure et d'or leurs vêtements, leurs sayons rayés luisent, leurs cous de lait sont entourés de cercles d'or, chacun brandit à bout de bras deux lourdes piques alpines, de longs boucliers protègent leur corps »).

<sup>3</sup> VIII, 675-677 : *In medio classis aeratas, Actia bella, / cernere erat, totumque instructo Marte uideres / feruere Leucaten auroque effulgere fluctus*, « Au milieu on pouvait voir des flottes de bronze, la guerre d'Actium, Leucate tout entier bouillonnant sous l'appareil de Mars et les flots resplendir des reflets de l'or ».

<sup>4</sup> « De l'autre côté, avec une profusion barbare et des armes bigarrées, Antoine, ramenant ses victoires depuis les peuples de l'Aurore et les rivages Rouges, traîne avec soi l'Égypte, les forces de l'Orient, Bactres tirée du fond de l'univers » (VIII, 685-688). Quelques vers plus loin, Virgile dépeint encore les Égyptiens, Indiens, Arabes et Sabéens fuyant les traits lancés par Apollon, Cléopâtre vaincue et le Nil personnifié : *Actius haec cernens arcum intendebat Apollo / desuper : omnis eo terrore Aegyptus et Indi, / omnis Arabs, omnes uertebant terga Sabaei. / Ipsa uidebatur uentis regina uocatis / uela dare et laxos iam iamque immittere funis. / Illam inter caedes pallentem morte futura / fecerat ignipotens undis et Iapyge ferri, / contra autem magno maerentem corpore Nilum / pandentemque sinus et tota ueste uocantem / caeruleum in gremium latebrosoaque flumina uictos*, « À cette vue, l'Apollon d'Actium tendait son arc, d'en haut ; tous alors, épouvantés, l'Égypte, l'Indien, les Arabes tous ensemble, tous les Sabéens s'enfuyaient. La reine elle-même appelant les vents semblait mettre à la voile et déjà de plus en plus lâcher les cordages. Au milieu de tant de cadavres, pâle de la mort qui l'attend, le maître du feu l'avait fait passer, emportée par les ondes et par l'Iapyx ; et en face, le Nil, son grand corps abattu de douleur, déployant les plis de sa robe et appelant dans son giron azuré, dans les cachettes de ses canaux, les vaincus » (VIII, 704-713).

<sup>5</sup> « Misère ! une épouse égyptienne le suit. [...] La reine, dans le cœur du combat, appelle ses troupes au son du sistre de ses pères et ne voit pas encore derrière son dos les deux serpents. Des dieux monstrueux mêlés de toutes natures, l'aboyeur Anubis, pointent leurs traits contre Neptune et Vénus et contre Minerve » (VIII, 688-700).

conséquence logique de la bataille d'Actium<sup>1</sup> : après une allusion aux trois triomphes d'Auguste, célébrés en 29<sup>2</sup>, Virgile évoque en effet, de façon concrète la soumission des *gentes*, « diverses par leurs langues mais tout autant par leurs armes et leurs costumes » – *quam uariae linguis, habitu tam uestis et armis* – sous la forme d'un cortège de peuples exotiques ou de fleuves personnifiés représentés par Vulcain – *finxerat [Mulciber]* – et caractérisés, pour certains d'entre eux, par un détail géographique ou ethnographique particulier, venant rendre hommage au prince et présenter leurs offrandes au temple d'Apollon<sup>3</sup> :

*Hic Nomadum genus et discinctos Mulciber Afros,  
hic Lelegas Carasque sagittiferosque Gelonos  
finxerat ; Euphrates ibat iam mollior undis  
extremique hominum Morini Rhenusque bicornis  
indomitique Dahae et pontem indignatus Araxes*<sup>4</sup>.

### – Les *exotica* dans les descriptions et les récits du genre historiographique

Les notations concernant les pays, les peuples, les mœurs et les mentalités exotiques sont aussi, bien entendu, des composantes essentielles du genre historique, qui les met en œuvre soit sous la forme d'*excursus* plus ou moins longs – à la manière, par exemple, des digressions sur l'Égypte ou sur la Scythie que l'on rencontre dans les *Histoires* d'Hérodote –, mêlant souvent notations géographiques et ethnographiques, soit sous la forme de récits de bataille, soit sous la forme de portraits, individuels ou collectifs, de combattants exotiques. Il faut ici prendre en compte l'influence de la rhétorique sur le genre historique, que Cicéron, dans le *De legibus*, définit comme un *opus oratorium maxime*<sup>5</sup>, et dont il rapproche à plusieurs reprises les procédés de ceux du discours, comme dans ce passage de l'*Orateur* :

*Huic generi historia finitima est, in qua et narratur ornate et regio saepe aut pugna describitur ; interponuntur etiam contiones et hortationes, sed in his tracta quaedam et fluens expetitur, non haec contorta et acris oratio*<sup>6</sup>.

La *descriptio*, qu'il s'agisse de lieux, d'événements ou de personnes est en effet, d'après les enseignements de la rhétorique, l'une des composantes essentielles du discours ; cette théorie est exposée, par exemple, dans ces lignes extraites du *De oratore*, où l'auteur, après avoir exposé les premiers fondements de l'art oratoire – ne rien dire de faux, éviter le moindre

<sup>1</sup> « Il y a dans ce cadre deux scènes distinctes : les trois triomphes d'août 29 ; Auguste, dans son personnage apollinien, recevant (postérieurement à octobre 28, date de la dédicace du temple) les hommages (*dona*) de tout l'univers. Mais la composition suggère que cette souveraineté procède de la victoire d'Actium » (J. Perret, *Notes complémentaires*, p. 146).

<sup>2</sup> VIII, 714-716 : *At Caesar triplici inuectus Romana triumpho / moenia dis Italis, uotum immortale, sacrabat / maxima ter centum totam delubra per urbem*, « Mais César en un triple triomphe entrant dans les murs de Rome consacrait aux dieux italiens, impérissable offrande, trois cents grands temples par toute la ville ».

<sup>3</sup> VIII, 720-723 : *Ipsae sedens niueo candentis limine Phoebi / dona recognoscit populorum aptatque superbis / postibus ; incedunt uictae longo ordine gentes, / quam uariae linguis, habitu tam uestis et armis*, « Lui-même, assis sur le seuil blanc comme neige de l'éblouissant Phébus, reconnaît les dons de ses peuples et les fixe aux piliers magnifiques ; les nations vaincues s'avancent en un long cortège, diverses par leurs langues mais tout autant par leurs armes et leurs costumes ».

<sup>4</sup> « Ici Mulciber avait figuré le peuples des Nomades, les Africains à la robe flottante, là les Lélèges, les Cariens, les Gélons porteurs de flèches ; l'Euphrate radouci faisait couler ses eaux ; puis les Morins nés aux confins du monde, le Rhin à deux cornes, les Dahes indomptés, l'Araxe irrité du pont qui l'insulte » (VIII, 724-728). Voir aussi, dans la description d'un décor de théâtre au chant des *Géorgiques* (III, 24-39 ; passage cité et commenté *supra*), la transposition au sein d'un poème didactique de ce *topos* épique de l'*ekphrasis*.

<sup>5</sup> *De leg.*, I, 5.

<sup>6</sup> « Proche [du genre pratiqué par les sophistes] est l'histoire qui comporte des narrations ornées et souvent la description d'une contrée ou d'une bataille ; on y intercale aussi des harangues et des exhortations ; mais on y recherche un style étiré et coulant, non celui tendu et vif de l'orateur » (*Orator*, XX, 66).

soupçon de faveur ou de haine –, évoque notamment la nécessité de décrire les lieux – *regionum descriptio* – et de peindre les personnages :

*Ipsa autem exaedificatio posita est in rebus et uerbis. Rerum ratio ordinem temporum desiderat, regionum descriptionem ; uult etiam, quoniam in rebus magnis memoriaque dignis consilia primum, deinde acta, postea euentus expectentur, et de consiliis significari quid scriptor probet, et in rebus gestis declarari non solum quid actum aut dictum sit, sed etiam quo modo, et quom de euentu dicatur, ut causae explicentur omnes uel casus uel sapientiae uel temeritatis hominumque ipsorum non solum res gestae, sed etiam, qui fama ac nomine excellent, de cuiusque uita atque natura<sup>1</sup>.*

Ailleurs, Cicéron affirme encore la nécessité, pour le bon orateur – qui peut avoir à parler sur n'importe quel sujet –, de s'intéresser à l'ensemble des connaissances humaines et posséder une excellente culture générale<sup>2</sup> ; il devra notamment connaître l'histoire, non seulement celle de Rome, mais aussi celle des différents peuples impérialistes et des rois illustres :

*Cognoscat etiam rerum gestarum et memoriae ueteris ordinem, maxime scilicet nostrae ciuitatis, sed etiam imperiosorum populorum et regum illustrium [...]. Nescire autem quid ante quam natus sis acciderit, id est semper esse puerum. Quid enim est aetas hominis, nisi ea memoria rerum ueterum cum superiorum aetate contextitur ? Commemoratio autem antiquitatis exemplorumque prolatio summa cum delectatione et auctoritatem orationi affert et fidem<sup>3</sup>.*

Cicéron lui-même a, comme on le sait, appliqué ce précepte dans les *Verrines*, où figurent de multiples allusions au prestige et à l'antiquité de la civilisation grecque de Sicile, à ses monuments célèbres, à ses œuvres d'art, de même qu'à la civilisation brillante des villes grecques des îles ou d'Asie Mineure spoliées par Verrès ; l'exorde du livre II de la *Seconde action contre Verrès* se présente d'ailleurs sous la forme du long et célèbre éloge de la Sicile et des Siciliens. Un autre point de convergence entre histoire et rhétorique se manifeste dans la présence, au sein des œuvres des historiens latins, de discours ou de lettres composés selon les règles de l'art oratoire ; l'exotisme est présent dans un grand nombre d'entre eux, en particulier dans les exhortations adressées par les généraux à leurs troupes, fréquents chez Tite-Live, ou dans les paroles ou les écrits prêtés par l'historien à des personnages étrangers.

---

<sup>1</sup> « S'agit-il ensuite d'élever l'édifice ? Tout repose sur les faits et sur l'art de les exprimer. Les faits exigent qu'on suive l'ordre exact des temps, qu'on décrive les lieux. Comme on veut, quand ils sont importants et dignes de mémoire, en connaître la préparation, puis l'exécution, enfin le résultat, l'écrivain doit indiquer d'abord ce qu'il pense de l'entreprise elle-même ; à propos de l'événement, montrer non seulement ce qui s'est dit ou fait, mais de quelle manière cela s'est fait ou dit ; quant à au résultat, en dérouler les causes avec exactitude, notant la part qui revient au hasard, à la sagesse, à la témérité ; il rapportera aussi les actions des personnages et même, si leur nom jouit d'une brillante réputation, il ira jusqu'à peindre leur caractère et leur vie » (*De oratore*, II, 15, 63).

<sup>2</sup> *Ibid.*, I, 6, 20 : *Ac mea quidem sententia nemo poterit esse omni laude cumulatior orator, nisi erit omnium rerum magnarum atque artium scientiam consecutus. Etenim ex rerum cognitione florescat et redundet oportet oratio ; quae, nisi subest res ab oratore percepta et cognita, inanem quandam habet elocutionem et paene puerilem*, « À mon sens, personne ne saurait devenir un orateur accompli, s'il ne possède tout ce que l'esprit humain a conçu de grand et d'élevé. Car c'est de toutes ces notions réunies que doit sortir la fleur et jaillir le flot du discours, lequel, s'il n'est soutenu par un fond de connaissances précises, ne sera plus qu'un vain et frivole étalage de mots ». Cette théorie est développée de I, 11, 48 à I, 21, 95 ; cf. aussi I, 34, 158-159, et au livre III, les paragraphes 56-95, 120-143).

<sup>3</sup> « Qu[e l'orateur] apprenne également l'ordre des événements et de l'histoire du passé, surtout sans doute de notre cité, mais aussi des peuples conquérants et des rois illustres. [...] Ignorer ce qui s'est passé avant qu'on ne soit né, c'est être toujours un enfant. Qu'est-ce en effet que l'âge d'un homme si par le souvenir du passé il ne s'ajoute pas à celui de ses devanciers dans une trame continue ? D'autre part le rappel de l'antiquité et l'allusion aux précédents historiques ajoutent au discours, avec beaucoup d'agrément, à la fois de l'autorité et du crédit » (*L'orateur*, XXXIV, 120). Cf. aussi *De oratore*, I, 5, 18 : *Tenenda praeterea est omnis antiquitas exemplorumque uis*, « Ce n'est pas tout, et l'orateur saura encore exactement l'histoire des temps passés, pour s'appuyer de l'autorité des exemples », et I, 34, 158 : *Legendi etiam poetae, cognoscendae historiae*, « lisons les poètes, apprenons l'histoire des différents peuples ».



## LES EXCURSUS GÉOGRAPHIQUES, ETHNOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

Les descriptions à la fois géographiques et ethnographiques d'une région particulière de l'*orbis terrarum* constituent un passage obligé des œuvres historiographiques : la *descriptio locorum* fait partie des lois du genre, et l'écriture de l'histoire doit répondre, en tant que genre littéraire à part entière, à certaines règles établies par la rhétorique<sup>1</sup>. C'est donc, de prime abord, à un souci d'ordre littéraire, artistique, que l'on doit la présence de descriptions géographiques et ethnographiques dans la *Guerre des Gaules* de César<sup>2</sup>. Au livre V, un *excursus* concerne la Bretagne<sup>3</sup> : l'historien y évoque son peuplement<sup>4</sup>, ses productions<sup>5</sup>, son

<sup>1</sup> À ce sujet, voir par exemple M. Rambaud, « L'espace dans le récit césarien », p. 114 : « L'espace géographique est le lieu idéal de la vision synthétique des plus vastes contrées. Le plus souvent, les descriptions se présentent comme des digressions ». Le commentateur décrit ensuite le rôle du célèbre tableau de la Gaule chez César (*B. G.*, I, 1), et affirme ses origines livresques (« Cet espace qu'il lui faut situer à l'extrémité de l'Europe, César l'imagine d'après ses lectures ou la documentation rassemblée par quelque collaborateur », *ibid.*), même si la vision de l'espace géographique peut ensuite être corrigée, fragmentairement, par des observations locales.

<sup>2</sup> Ces descriptions et récits de caractère exotique caractérisaient, peut-être, d'autres œuvres, perdues pour nous, depuis les premiers annalistes et historiens latins jusqu'aux auteurs de la période augustéenne. Nous possédons en effet les noms et quelques fragments de certains annalistes ou historiens dont les œuvres ont été presque entièrement perdues et qui devaient, par leur sujet, évoquer des réalités exotiques. Nous évoquerons plus loin les *Origines* de Caton ; C. Cassius Hemina (seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), avait écrit des *Annales* en latin, allant des origines (depuis le mythique roi Saturne) jusqu'au milieu du siècle (on y trouve mention de l'histoire d'Énée et l'affirmation que les Sicules sont parents des Romains) : cf. P. Grimal, *La littérature latine*, p. 153 ; M. Chassignet, *L'annalistique*, t. II. L. Calpurnius Piso Censorinus Frugi, tribun de la plèbe en 149, consul en 133, avait écrit sept livres d'*Annales*, commençant avec la fondation et se poursuivant jusqu'à son époque : cf. P. Grimal, *ibid.*, p. 153 ; M. Chassignet, *L'annalistique*, t. II et H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, p. 103-105, qui parle de ses qualités d'historien : « [...] De multiples renseignements, intéressants, sinon toujours sûrs, concernaient la topographie, la flore et la faune de divers pays. [...] Le goût de Calpurnius pour les curiosités de tous ordres, c'est un héritage qu'il tient des annalistes antérieurs, dont l'attention, de plus en plus, portait au-delà de l'Italie ; ce goût convenait à un homme d'une génération que les événements militaires et économiques mettaient en contact avec les peuples les plus divers ». Calpurnius Pison est en effet cité par Plinius l'A. dans l'Index des livres qui portent sur la géographie, les arbres, les remèdes, les animaux, les métaux et les pierres (I. 12 ; 14 ; 29 ; 36). L. Coelius Antipater, jurisconsulte né vers 170, avait écrit, en rupture avec la méthode annalistique, un ouvrage d'au moins sept livres, une monographie consacrée à la guerre d'Hannibal (il est évoqué chez Cicéron, *Or.*, LXIX, 230 et cité dans le *De orat.* à plusieurs reprises, par exemple en III, 38, 153), où il utilisait non seulement les sources romaines mais aussi l'historiographie « officielle » d'Hannibal, Silénos : cf. P. Grimal, *La littérature latine*, p. 153. M. Chassignet, *L'annalistique*, t. II. Accius avait écrit, outre ses tragédies, des *Annales* dans lesquelles il était question de guerriers indiens (frg. VI Dangel, cité supra). Sempronius Asellio, qui combattit sous Numance en 134 et 133, écrivit l'histoire des événements dont il avait été le témoin, cf. P. Grimal, *La littérature latine*, p. 153-154. Rutilius Rufus écrivit une autobiographie, *De uita sua* (cf. M. Chassignet, *L'annalistique*, t. III, *Introduction*, p. X sq.) où il devait être question de la guerre de Jugurtha, à laquelle il avait participé aux côtés du consul Q. Métellus (*ibid.*, p. XI). Q. Lutatius Catulus (cf. M. Chassignet, *L'annalistique*, t. III, *Introduction*, p. XVI sq.), qui avait participé à la guerre contre les Cimbres comme consul aux côtés de Marius, écrivit plusieurs ouvrages historiques en rapport avec les événements de son époque (*ibid.*, p. XX). Claudius Quadrigarius – dont quelques passages ont été cités *supra* –, un annaliste contemporain de Sylla, était l'auteur d'un long ouvrage commençant sans doute à la prise de Rome par les Gaulois (M. Chassignet, *L'annalistique*, t. III, *Introd.*, p. XXIII sq.), mentionné chez Tite-Live et connu pour le caractère dramatique qu'il donnait à ses récits, par ses *exempla* et son romanocentrisme (*ibid.*, p. XXX). L. Cornélius Sisenna (M. Chassignet, *Introd.*, p. XXXVIII sq.) avait écrit des *Historiae*, racontant les événements compris entre 91 et 78, et notamment la guerre contre Mithridate. Valérius Antias, contemporain de Sylla était l'auteur d'un ouvrage d'au moins 75 livres, souvent cité par Tite-Live. Q. Aelius Tubéro (M. Chassignet, *Introd.*, p. LXXVI sq.) voyagea en Afrique, et composa des *Historiae*, des temps les plus anciens jusqu'à l'époque contemporaine de l'auteur. Tanusius Géminus (qui vivait à l'époque de César), était l'auteur d'*Annales* évoquées par Sénèque (*Ep.*, 93, 11 ; Suétone parle d'une *Histoire*, *Diu. Iul.*, 9). D'autre part, Strabon (17, 3, 8, p. 829 C) « [attribue] à un Gabinus (Γαβίνος), inconnu par ailleurs, des récits merveilleux sur les curiosités de Maurétanie, en particulier sur les mœurs des éléphants et sur le squelette d'Antée, découvert par Sertorius en 80 » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 265). D'après H. Bardon, ce Gabinus serait en fait Tanusius, et témoignerait d'une époque où le récit annalistique « s'enrichit de psychologie, individuelle ou collective, de pathétique, de curiosités (*mirabilia*) ; presque tous, ils passent vite sur les origines pour insister sur les événements récents : l'annalistique ne se perpétue qu'en se modifiant » (*ibid.*, p. 266). Voltacilius, rhéteur cité par Suétone, *De gramm.*, XXVII, 2, a célébré les exploits de son élève Pompée le Grand et de son père Cn. Pompéius Strabon (qui s'illustra durant la Guerre Sociale, puis dans la Guerre Civile) dans le genre historiographique. Atticus a écrit un *liber annalis*, racontant les 700 ans de l'histoire romaine depuis la fondation (cet ouvrage est évoqué par Cicéron, *Or.*, XXXIV, 120 ; *Brutus*, III, 14, et Cornélius Nepos, *Atticus*, 18, 1. À l'époque augustéenne, un historien, Q. Dellius, « prit part à l'expédition d'Antoine contre les Parthes, à la fois en officier et en historien. Son ouvrage sur *La guerre des Parthes* était rédigé en latin : car il était destiné au public d'Occident, et visait à présenter sous un jour favorable une campagne plus dangereuse que fructueuse ; il fut écrit après 34, date à laquelle Antoine s'empara du roi d'Arménie, et considéra la guerre des Parthes comme terminée » (H. Bardon, *ibid.*, t. II, p. 95). Auguste lui-même « rédigea des *Commentaires*, en treize livres, dédiés à Agrippa et à Mécène : il y conta sa vie jusqu'à la guerre des Cantabres (27-24 avant J.-C.) ; le choix de cette dernière limite reporte la rédaction à une date assez éloignée dans la carrière du prince. [...] L'œuvre était apologétique. Auguste s'y représentait choisi par les dieux pour régner sur le monde romain » (*ibid.*, p. 99).

<sup>3</sup> V, chap. 12 à 14.

<sup>4</sup> V, 12, 1-3 : *Britanniae pars interior ab iis incolitur quos natos in insula ipsi memoria proditum dicunt, maritima pars ab iis qui praedae ac belli inferendi causa ex Belgio transierunt (qui omnes fere iis nominibus ciuitatum appellantur, quibus orti ex ciuitatibus eo peruenerunt) et bello inlato ibi permanserunt atque agros colere coeperunt. Hominum est infinita multitudo creberrimaque aedificia fere gallicis consimilia, pecorum magnus numerus*, « L'intérieur de la Bretagne est peuplé d'habitants qui se disent, en vertu d'une tradition orale, autochtones ; sur la côte vivent des peuplades qui étaient venues de Belgique pour piller et faire la guerre (presque toutes portent les noms des cités d'où elles sont issues) ; ces hommes, après la guerre, restèrent dans le pays et y devinrent colons. La population de l'île est extrêmement dense, les maisons s'y pressent, presque entièrement semblables à celles des Gaulois, le bétail abonde ».

<sup>5</sup> V, 12, 4-6 : *Vtuntur aut aere aut nummo aureo aut taleis ferreis ad certum pondus examinatis pro nummo. Nascitur ibi plumbum album*

climat<sup>1</sup>, les différents degrés de civilisation de ses peuples<sup>2</sup>, leurs mœurs religieuses<sup>3</sup>, sociales<sup>4</sup>, leur alimentation, leurs caractères physiques et leur costume<sup>5</sup>, et se livre notamment à une description de l'île dans son ensemble :

*Insula natura triquetra, cuius unum latus est contra Galliam. Huius lateris alter angulus, qui est ad Cantium, quo fere omnes ex Gallia naues appelluntur, ad orientem solem, inferior ad meridiem spectat. Hoc pertinet circiter milia passuum quingenta. Alterum uergit ad Hispaniam atque occidentem solem*<sup>6</sup>.

César évoque même les îles situées à proximité de la Bretagne, telles que l'Hibernie – l'Irlande – :

*... qua ex parte est Hibernia, dimidio minor, ut existimatur, quam Britannia, sed pari spatio transmissus atque ex Gallia est in Britanniam*<sup>7</sup>,

et d'autres îles, à propos desquelles l'auteur évoque le phénomène de la longueur inhabituelle des jours et des nuits :

*In hoc medio cursu est insula quae appellatur Mona : conplures praeterea minores subiectae insulae existimantur ; de quibus insulis non nulli scripserunt dies continuos XXX sub bruma esse noctem. Nos nihil de eo percontationibus reperiebamus, nisi certis ex aqua mensuris breuiores esse quam in continenti noctes uidebamus*<sup>8</sup>.

Mais c'est à propos des Germains et des Gaulois que ces *excursus* sont les plus développés. Ils concernent d'abord le livre IV, mais surtout le livre VI des *Commentaires* sur la guerre des Gaules. L'auteur y décrit, plus longuement que pour la Bretagne, les mœurs des Gaulois, ainsi

---

*in mediterraneis regionibus, in maritimis ferrum, sed eius exigua est copia ; aere utuntur inportato. Materia cuiusque generis, ut in Gallia, est, praeter fagum atque abietem, « [...] Le centre de l'île produit de l'étain, la région côtière du fer, mais en petite quantité ; le cuivre vient du dehors. Il y a des arbres de toute espèce, comme en Gaule, sauf le hêtre et le sapin ».*

<sup>1</sup> V, 12, 6 : *Loca sunt temperatiora quam in Gallia, remissioribus frigoribus*, Le climat est plus tempéré que celui de la Gaule, les froids y étant moins rigoureux ».

<sup>2</sup> Voir par ex. V, 14, 1, où il est question du Cantium, à la pointe sud-est de l'île : *Ex his omnibus longe sunt humanissimi qui Cantium incolunt, quae regio est maritima omnis, neque multum a gallica differunt consuetudine*, « De tous les habitants de la Bretagne, les plus civilisés, de beaucoup, sont ceux qui peuplent le Cantium, région tout entière maritime ; leurs mœurs ne diffèrent guère de celles des Gaulois ».

<sup>3</sup> V, 12, 6 : *Leporem et gallinam et anserem gustare fas non putant ; haec tamen alunt animi uoluptatisque causa*, « Le lièvre, la poule et l'oie sont à leurs yeux nourriture interdite ; ils en élèvent cependant, pour le plaisir ». Pour L.-A. Constans (n. 1, p. 141), « ce passage semble indiquer que le lièvre, la poule, l'oie étaient des animaux sacrés ».

<sup>4</sup> Voir V, 12, 4 (où il est question des différentes sortes de monnaies, passage cité *supra*) ; V, 14, 4-5 : *Vxores habent deni duodenique inter se communes et maxime fratres cum fratribus parentesque cum liberis ; sed si qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi quo primum uirgo quaeque deducta est*, « Leurs femmes sont en commun entre dix ou douze, particulièrement entre frères et entre pères et fils ; mais les enfants qui naissent de cette promiscuité sont réputés appartenir à celui qui a été le premier époux. »

<sup>5</sup> V, 14, 2-3 : *Interiores plerique frumenta non serunt, sed lacte et carne uiuunt pellibusque sunt uestiti. Omnes uero se Britanni uitro inficiunt, quod caeruleum efficit colorem, atque hoc horridiores sunt in pugna aspectu ; capilloque sunt promisso atque omni parte corporis rasa praeter caput et labrum superius*, « Ceux de l'intérieur, en général, ne sèment pas de blé ; ils vivent de lait et de viande, et sont vêtus de peaux. Mais c'est un usage commun à tous les Bretons de se teindre le corps au pastel, qui donne une couleur bleue, et cela rend leur aspect particulièrement terrible dans les combats. Ils portent de longues chevelures, et se rasent toutes les parties du corps à l'exception de la tête et de la lèvre supérieure ».

<sup>6</sup> « L'île a la forme d'un triangle, dont un côté fait face à la Gaule. Des deux angles de ce côté, l'un, vers le Cantium, où abordent à peu près tous les navires venant de Gaule, regarde l'orient ; l'autre, plus bas, est au midi. Ce côté se développe sur environ cinq cents milles. Le deuxième regarde l'Espagne et le couchant » (V, 13, 1-2). À propos de cette dernière affirmation, L.-A. Constans rappelle que « cette erreur, commune aux géographes anciens, provient de ce que César avait sous les yeux des cartes mal dressées, qui orientaient les Pyrénées du sud au nord ».

<sup>7</sup> « Dans ces parages est l'Hibernie, qu'on estime deux fois plus petite que la Bretagne ; elle est à la même distance de la Bretagne que celle-ci de la Gaule » (V, 13, 2).

<sup>8</sup> « À mi-chemin est l'île qu'on appelle Mona ; il y a aussi, dit-on, plusieurs autres îles plus petites, voisines de la Bretagne, à propos desquelles certains auteurs affirment que la nuit y règne pendant trente jours de suite, au moment du solstice d'hiver. Pour nous, nos enquêtes ne nous ont rien révélé de semblable ; nous constatons toutefois, par nos clepsydres, que les nuits étaient plus courtes que sur le continent » (V, 13, 3-4). Sur les différentes identifications proposées pour ces îles par les auteurs antiques et modernes, voir la note 4, p. 141 de L.-A. Constans.

que celles des Suèves et des autres peuples germains, en abordant les thèmes traditionnels de la littérature ethnographique que sont l'organisation politique, sociale et militaire<sup>1</sup>, les coutumes matrimoniales<sup>1</sup>, l'alimentation et le mode de vie<sup>2</sup>, l'apparence physique et le costume<sup>3</sup>, l'armement et les mœurs guerrières<sup>4</sup>, les mentalités<sup>5</sup> et les croyances<sup>6</sup>.

Parmi tous ces *excursus*, l'exposé sur la religion gauloise devait présenter, pour les lecteurs romains, un caractère particulièrement exotique, dans la mesure où les Gaulois pratiquaient les sacrifices humains et d'autres rituels sanglants<sup>7</sup>, mais aussi parce que la caste des druides, présentée comme l'une des deux classes dominantes de la société gauloise<sup>8</sup>, était une spécificité des peuples gaulois et bretons encore mal connue des contemporains de César. L'historien s'attache à montrer la puissance de ces druides, qui non seulement s'occupent de tout ce qui concerne la religion, mais aussi de l'éducation des jeunes gens :

*Sed de his duobus generibus alterum est druidum, alterum equitum. Illi rebus diuinis intersunt, sacrificia publica ac priuata procurant, religiones interpretantur : ad hos magnus adulescentium numerus disciplinae causa concurrunt, magnoque hi sunt apud eos honore*<sup>9</sup>,

<sup>1</sup> Voir note complémentaire, p. 925.

<sup>1</sup> Sur les mariages gaulois, voir aussi VI, 19, 1-2 et VI, 19, 3, où César affirme que les maris ont droit de vie et de mort sur leurs femmes et leurs enfants. Sur les mariages germains, voir la remarque introduite en I, 53, 4 à propos d'Arioviste, et VI, 21, 3-5 (passage cité *infra*).

<sup>2</sup> Sur les Suèves et les autres peuples Germains, voir IV, 1, 8 : *Neque multum frumento, sed maximam partem lacte atque pecore uiuunt multumque sunt in uenationibus*, « Le blé compte peu dans leur alimentation, ils vivent principalement du lait et de la chair des troupeaux, et ils sont grands chasseurs » ; IV, 1, 9 : *Quae res et cibi genere et cotidiana exercitatione et libertate uitae, quod a pueris nullo officio aut disciplina adsuefacti nihil omnino contra uoluntatem faciunt, et uires alit et immani corporum magnitudine homines efficit*, « Ce genre de vie — leur alimentation, l'exercice quotidien, la vie libre, car, dès l'enfance, n'étant pliés à aucun devoir, à aucune discipline, [les Suèves] ne font rien que ce qui leur plaît — tout cela les fortifie et fait d'eux des hommes d'une taille extraordinaire » ; IV, 2, 6 : *Vinum ad se omnino inportari non sinunt, quod ea re ad laborem ferendum remollescere homines atque effeminari arbitrantur*, « [Les Suèves] prohibent absolument l'importation du vin, parce qu'ils estiment que cette boisson diminue chez l'homme l'endurance et le courage » ; VI, 21, 3 et VI, 22, 1 (passages cités *infra*).

<sup>3</sup> Sur les Germains, voir IV, 1, 9 (passage cité dans la note précédente) ; IV, 1, 10 : *Atque in eam se consuetudinem adduxerunt, ut locis frigidissimis neque uestitus praeter pellis haberent quicquam, quarum propter exiguitatem magna est corporis pars aperta, et lauarentur in fluminibus*, « Ajoutez [que les Suèves] ont pris l'habitude, bien qu'habitants des régions très froides, de n'avoir pour tout vêtement que des peaux, dont l'exiguïté laisse à découvert une grande partie de leur corps, et de se baigner dans les fleuves » ; VI, 21, 5 (passage cité *infra*).

<sup>4</sup> Voir par ex. IV, 2, 2 : *Quin etiam iumentis, quibus maxime Galli delectantur, quaeque inpenso parant pretio, Germani inportatis non utuntur, sed quae sunt apud eos nata, parua atque deformia, haec cotidiana exercitatione summi ut sint laboris efficiunt*, « Les Germains n'importent même pas de chevaux, qui sont la grande passion des Gaulois et qu'ils acquièrent à n'importe quel prix ; ils se contentent des chevaux indigènes, qui sont petits et laids, mais qu'ils arrivent à rendre extrêmement résistants grâce à un entraînement quotidien » ; IV, 2, 3-4 : *Equestribus proeliis saepe ex equis desiliunt ac pedibus proeliantur, equosque eodem remanere uestigio adsuefecerunt, ad quos se celeriter, cum usus est, recipiunt ; neque eorum moribus turpius quicquam aut inertius habetur, quam ephippiis uti. Itaque ad quemuis numerum ephippiatorum equitum quamuis pauci adire audent*, « Dans les combats de cavalerie, on les voit [les Germains] souvent sauter à bas de leur monture et combattre à pied ; les chevaux ont été dressés à rester sur place, et ils ont vite fait de les rejoindre en cas de besoin ; il n'y a pas à leurs yeux de plus honteuse mollesse que de faire usage de selles. Aussi n'hésitent-ils pas à attaquer, si peu nombreux soient-ils, n'importe quel corps de cavalerie dont les chevaux sont sellés ».

<sup>5</sup> IV, 3, 1 : *Publice maximam putant esse laudem, quam latissime a suis finibus uacare agros : hac re significari magnum numerum ciuitatum suam uim sustinere non posse*, « [Les Suèves] pensent que la plus grande gloire d'une nation c'est d'avoir au-delà de ses frontières un désert aussi vaste que possible, car cela signifie qu'un grand nombre de cités n'ont pu soutenir la puissance de ses armes » (la même affirmation se trouve en VI, 23, 1-3) ; VI, 18, 3 : *In reliquis uitae institutis hoc fere ab reliquis differunt, quod suos liberos, nisi cum adoleuerunt, ut munus militiae sustinere possint, palam ad se adire non patiuntur filiumque puerili aetate in publico in conspectu patris adsistere turpe ducunt*, « Dans les autres usages de la vie, la principale différence qui les sépare des autres peuples, c'est que leurs enfants, avant qu'ils ne soient en âge de porter les armes, n'ont pas le droit de se présenter devant eux en public, et c'est pour eux chose déshonorante qu'un fils encore enfant prenne place dans un lieu public sous les yeux de son père » ; VI, 23, 9 : *Hospitem uiolare fas non putant ; qui quaque de causa ad eos uenerunt, ab iniuria prohibent, sanctos habent, hisque omnium domus patent uictusque communicatur*, « Ne pas respecter un hôte, c'est à leurs yeux commettre un sacrilège : ceux qui, pour une raison quelconque, viennent chez eux, ils les protègent, leur personne leur est sacrée ; toutes les maisons leur sont ouvertes et ils ont place à toutes les tables » (cf. Tac., *Germ.*, XXI, 2 sq.).

<sup>6</sup> Voir les passages cités *infra*.

<sup>7</sup> César consacre aux sacrifices humains un chapitre entier du livre VI (chap. 16, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie). Voir aussi ce qu'il dit des funérailles en VI, 19, 4 : *Funera sunt pro cultu Gallorum magnifica et sumptuosa ; omniaque quae uiuis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt, etiam animalia, ac paulo supra hanc memoriam serui et clientes quos ab iis dilectos esse constabat iustis funeribus confectis una cremabantur*, « Les funérailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses ; tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, même les animaux, et, il n'y a pas longtemps encore, la règle d'une cérémonie funèbre complète voulait que les esclaves et les clients qui lui avaient été chers fussent brûlés avec lui ».

<sup>8</sup> Cf. VI, 13, 1 (passage cité *supra*).

<sup>9</sup> « Pour en revenir aux deux classes dont nous parlions, l'une est celle des druides, l'autre celle de chevaliers. Les premiers s'occupent des choses de la religion, ils président aux sacrifices publics et privés, règlent les pratiques religieuses ; les jeunes gens viennent en foule

et des affaires judiciaires :

*Nam fere de omnibus controuersiis publicis priuatisque constituunt et, si quod est admissum facinus, si caedes facta, si de hereditate, de finibus controuersia est, idem decernunt, praemia poenasque constituunt ; si qui aut priuatus aut populus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt. Haec poena apud eos est grauissima. Quibus ita est interdictum, hi numero impiorum ac sceleratorum habentur, his omnes decedunt, aditum sermonemque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant, neque iis petentibus ius redditur neque honos ulli communicatur<sup>1</sup>.*

La notion de chef unique, les rassemblements mystérieux dans la forêt des Carnutes, et l'origine bretonne du druidisme ajoutent encore à l'effet d'étrangeté qui émane du passage en dépit de son caractère apparemment objectif, et du style purement informatif propre à César :

*His autem omnibus druidibus praeest unus, qui summam inter eos habet auctoritatem. Hoc mortuo aut, si qui ex reliquis excellit dignitate, succedit, aut, si sunt plures pares, suffragio druidum, non numquam etiam armis de principatu contendunt. Hi certo anni tempore in finibus Carnutum, quae regio totius Galliae media habetur, considunt in loco consecrato. Huc omnes undique qui controuersias habent conueniunt eorumque decretis iudiciisque parent. Disciplina in Britannia reperta atque inde in Galliam translata esse existimatur, et nunc qui diligentius eam rem cognoscere uolunt plerumque illo discendi causa proficiscuntur<sup>2</sup>.*

La même remarque s'applique, enfin, aux informations qui clôturent l'exposé sur la classe des druides, où il est question de la forme de leur enseignement, transcrit en vers, de son contenu mystérieux, réservé aux seuls initiés, et, surtout, de la croyance à la réincarnation inculquée par les druides à tout le peuple gaulois :

*Magnum ibi numerum uersuum ediscere dicuntur. Itaque annos non nulli XX in disciplina permanent. Neque fas esse existimant ea litteris mandare, cum in reliquis fere rebus, publicis priuatisque rationibus, graecis litteris utantur. Id mihi duabus de causis instituisse uidentur, quod neque in uulgum disciplinam efferri uelint, neque eos qui discunt litteris confisos minus memoriae studere ; quod fere plerisque accidit, ut praesidio litterarum diligentiam in perdiscendo ac memoriam remittant. In primis hoc uolunt persuadere, non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios, atque hoc maxime ad uirtutem excitari putant, metu mortis neglecto. Multa*

---

s'instruire auprès d'eux, et on les honore grandement » (VI, 13, 3-4). Cf. aussi VI, 14, 1-2 : *Druides a bello abesse consuerunt neque tributa una cum reliquis pendunt, militiae uacationem omniumque rerum habent immunitatem. Tantis excitati praemiis et sua sponte multi in disciplinam conueniunt et a parentibus propinquisque mittuntur*, « Les druides s'abstiennent habituellement d'aller à la guerre et ne paient pas d'impôt comme les autres : ils sont dispensés du service militaire et exempts de toute charge. Attirés par de si grands avantages, beaucoup viennent spontanément suivre leurs leçons, beaucoup leur sont envoyés par les familles ».

<sup>1</sup> « Ce sont les druides, en effet, qui tranchent presque tous les conflits entre États ou entre particuliers et, si quelque crime a été commis, s'il y a eu meurtre, si un différend s'est élevé à propos d'héritage ou de délimitation, ce sont eux qui jugent, qui fixent les satisfactions à recevoir et à donner ; un particulier ou un peuple ne s'est-il pas conformé à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices. C'est chez les Gaulois la peine la plus grave. Ceux qui ont été frappés de cette interdiction, on les met au nombre des impies et des criminels, on s'écarte d'eux, on fuit leur abord et leur entretien, craignant de leur contact impur quelque effet funeste ; ils ne sont pas admis à demander justice, ni à prendre leur part d'aucun honneur » (VI, 13, 5-7). Voir aussi VI, 13, 6-7 : *Si qui aut priuatus aut populus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt. Haec poena apud eos est grauissima. Quibus ita est interdictum, hi numero impiorum ac sceleratorum habentur, his omnes decedunt, aditum sermonemque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant, neque iis petentibus ius redditur neque honos ulli communicatur*, « Un particulier ou un peuple ne s'est-il pas conformé à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices. C'est chez les Gaulois la peine la plus grave. Ceux qui ont été frappés de cette interdiction, on les met au nombre des impies et des criminels, on s'écarte d'eux, on fuit leur abord et leur entretien, craignant de leur contact impur quelque effet funeste ; ils ne sont pas admis à demander justice, ni à prendre leur part d'aucun honneur ».

<sup>2</sup> « Tous ces druides obéissent à un chef unique, qui jouit parmi eux d'une très grande autorité. À sa mort, si l'un d'entre eux se distingue par un mérite hors ligne, il lui succède : si plusieurs ont des titres égaux, le suffrage des druides, quelquefois même les armes en décident. Chaque année, à date fixe, ils tiennent leurs assises en un lieu consacré, dans le pays des Carnutes, qui passe pour occuper le centre de la Gaule. Là, de toutes parts affluent tous ceux qui ont des différends, et ils se soumettent à leurs décisions et à leurs arrêts. On croit que leur doctrine est née en Bretagne, et a été apportée de cette île dans la Gaule ; de nos jours encore ceux qui veulent en faire une étude approfondie vont le plus souvent s'instruire là-bas » (VI, 13, 8-12).

*praeterea de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum natura, de deorum immortalium ui ac potestate disputant et iuuentuti tradunt*<sup>1</sup>.

En revanche, César, selon un procédé habituel dans la littérature ethnographique, s'est attaché à désigner les dieux gaulois, aux noms sans doute trop exotiques et presque totalement ignorés de la majorité de ses lecteurs, par les noms des dieux gréco-romains auxquels ils pouvaient être identifiés : Teutatès est assimilé à Mercure, Bélénos à Apollon, Esus à Mars, Taranis à Jupiter, et une déesse gauloise mal identifiée à Minerve<sup>2</sup>.

Les passages concernant la Germanie et ses peuples devaient également présenter, pour les lecteurs des *Commentaires* de César, un grand intérêt d'exotisme, dans la mesure où ces confins nordiques, comme la Bretagne dont il a été question plus haut, étaient encore très mal connus, tout en étant déjà associés dans les mentalités romaines au souvenir terrifiant des invasions des Cimbres et des Teutons. César insiste tout particulièrement sur certaines des mœurs les plus étranges de ces peuples qui vivaient encore selon un « état de nature » qui devait être considéré par les Romains comme relevant d'une barbarie et d'un exotisme des plus extrêmes. Ainsi, les Germains de César, contrairement aux Gaulois – l'auteur souligne bien cette différence par l'expression *multum ... differunt* –, n'ont pas de druides, pratiquent peu de sacrifices et, dans l'ignorance totale des autres dieux, ne semblent adorer que les éléments naturels :

*Germani multum ab hac consuetudine differunt. Nam neque druides habent qui rebus diuinis praesint, neque sacrificiis student. Deorum numero eos solos ducunt quos cernunt et quorum aperte opibus iuuantur, Solem et Vulcanum et Lunam, reliquos ne fama quidem acceperunt*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> « On dit qu'après d'eux [leurs disciples] apprennent par cœur un nombre considérable de vers. Aussi plus d'un reste-t-il vingt ans à l'école. Ils estiment que la religion ne permet pas de confier à l'écriture la matière de leur enseignement, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes publics et privés, ils se servent de l'alphabet grec. Ils me paraissent avoir établi cet usage pour deux raisons, parce qu'ils ne veulent pas que leur doctrine soit divulguée, ni que, d'autre part, leurs élèves, se fiant à l'écriture, négligent leur mémoire ; car c'est une chose courante : quand on est aidé par des textes écrits, on s'applique moins à retenir par cœur et on laisse se rouiller la mémoire. Le point essentiel de leur enseignement, c'est que les âmes ne périssent pas, mais qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre ; ils pensent que cette croyance est le meilleur stimulant du courage, parce qu'on n'a plus peur de la mort. En outre, ils se livrent à de nombreuses spéculations sur les astres et leurs mouvements, sur les dimensions du monde et celles de la terre, sur la nature des choses, sur la puissance des dieux et leurs attributions, et ils transmettent ces doctrines à la jeunesse » (VI, 14, 3-6).

<sup>2</sup> VI, chap. 17 : *Deum maxime Mercurium colunt : huius sunt plurima simulacra ; hunc omnium inuentorem artium ferunt, hunc uiarum atque itinerum ducem, hunc ad quaestus pecuniae mercaturasque habere uim maximam arbitrantur. Post hunc Apollinem et Martem et Iouem et Mineruam. De his eandem fere quam reliquae gentes habent opinionem : Apollinem morbos depellere, Mineruam operum atque artificiorum initia tradere, Iouem imperium caelestium tenere, Martem bella regere. Huic, cum proelio dimicare constituerunt, ea quae bello ceperint plerumque deuouent : cum superauerunt, animalia capta immolant reliquasque res in unum locum conferunt. Multis in ciuitatibus harum rerum extractos tumulos locis consecratis conspici licet ; neque saepe accidit ut neglecta quispiam religione aut capta apud se occultare aut posita tollere auderet, grauissimumque ei rei supplicium cum cruciatu constitutum est.* « Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure : ses statues sont les plus nombreuses, ils le considèrent comme l'inventeur de tous les arts, il est pour eux le dieu qui indique la route à suivre, qui guide le voyageur, il est celui qui est le plus capable de faire gagner de l'argent et de protéger le commerce. Après lui ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ils se faut de ces dieux à peu près la même idée que les autres peuples : Apollon guérit les maladies, Minerve enseigne les principes des travaux manuels, Jupiter est le maître des dieux, Mars préside aux guerres. Quand ils ont résolu de livrer bataille, ils promettent généralement à ce dieu le butin qu'ils feront ; vainqueurs, ils lui offrent en sacrifice le butin vivant et entassent le reste en un seul endroit. On peut voir dans bien des cités, en des lieux consacrés, des tertres élevés avec ces dépouilles ; et il n'est pas arrivé souvent qu'un homme osât, au mépris de la loi religieuse, dissimuler chez lui son butin ou toucher aux offrandes : semblable crime est puni d'une mort terrible dans les tourments » ; VI, 18, 1-2 : *Galli se omnes ab Dite patre prognatos praedicant idque ab druidibus proditum dicunt. Ob eam causam spatia omnis temporis non numero dierum, sed noctium finiunt ; dies natales et mensum et annorum initia sic obseruant, ut noctem dies subsequatur*, « Tous les Gaulois se prétendent issus de Dis Pater : c'est, disent-ils, une tradition des druides. En raison de cette croyance, ils mesurent la durée, non pas d'après le nombre des jours, mais d'après celui des nuits ; les anniversaires de naissance, les débuts de mois et d'années, sont comptés en faisant commencer la journée avec la nuit ».

<sup>3</sup> « Les mœurs des Germains sont très différentes. En effet, ils n'ont pas de druides qui président au culte des dieux et ils font peu de sacrifices. Ils ne comptent pour dieux que ceux qu'ils voient et dont ils éprouvent manifestement les bienfaits, le Soleil, Vulcain, la Lune ; les autres, ils n'en ont même pas entendu parler » (VI, 21, 1-2). L.-A. Constans souligne cependant que « cette affirmation est contredite par un passage de Tacite, *Germ.*, IX, 1, qui dit que les Germains adorent Mercure, Hercule et Mars ».

Ils mènent, d'autre part, une vie sauvage et rude, qui en fait un peuple redoutable par sa force physique et son endurance ; ce sont essentiellement des chasseurs et des guerriers<sup>1</sup>, qui s'adonnent peu aux activités agricoles et s'alimentent à la manière des peuples les plus barbares<sup>2</sup>, pratiquent couramment le vol<sup>3</sup>, ne connaissent pas la propriété foncière<sup>4</sup>, se couvrent de peaux animales qui les laissent à moitié nus :

*Pellibus aut paruis renonum tegimentis utuntur magna corporis parte nuda*<sup>5</sup>,

et mettent en pratique, en matière de pudeur et de sexualité, des règles totalement inversées par rapport aux usages des autres peuples :

*Qui diutissime impuberes permanserunt maximam inter suos ferunt laudem : hoc ali staturam, ali uires neruosque confirmari putant. Intra annum uero uicesimum feminae notitiam habuisse in turpissimis habent rebus ; cuius rei nulla est occultatio, quod et promiscue in fluminibus perluunt et pellibus aut paruis renonum tegimentis utuntur magna corporis parte nuda*<sup>6</sup>.

L'*excursus* sur la Germanie s'achève enfin par l'évocation, également très exotique, de l'étendue et de la faune curieuse de la forêt Hercynienne<sup>7</sup>, dont quelques auteurs grecs seulement avaient entendu parler et qui était habitée par un peuple que son isolement<sup>8</sup> et son mystère laissent apparaître, dans la formulation de César, comme un peuple quasi mythique, connu pour sa réputation de *iustitia* et de valeur militaire :

*Itaque ea quae fertilissima Germaniae sunt loca circum Hercyniam siluam, quam Eratostheni et quibusdam Graecis fama notam esse uideo, quam illi Orcyniam appellant, Volcae Tectosages occupauerunt atque ibi consederunt : quae gens ad hoc*

<sup>1</sup> VI, 21, 3 : *Vita omnis in uenationibus atque in studiis rei militaris consistit : a paruis labori ac duritia student*, « Toute leur vie se passe à chasser et à faire la guerre ; dès leur enfance, ils s'entraînent à une existence fatigante et dure ».

<sup>2</sup> VI, 22, 1 : *Agriculturae non student, maiorque pars eorum uictus in lacte, caseo, carne consistit*, « L'agriculture les occupe peu, et leur alimentation consiste surtout en lait, fromage et viande ».

<sup>3</sup> VI, 23, 6 : *Latrocinia nullam habent infamiam, quae extra fines cuiusque ciuitatis fiunt, atque ea iuuentutis exercendae ac desidia minuendae causa fieri praedicant*, « Le vol n'a rien de déshonorant, quand il est commis hors des frontières de l'État : ils prétendent que c'est un moyen d'exercer les jeunes gens et de combattre chez eux la paresse ». Voir aussi Tacite, *Germ.*, XIV, 4 ; XV, 1 ; Pomponius Mela, III, 3, 27 sq.

<sup>4</sup> Cf. VI, 22 : *Agriculturae non student [...]. Neque quisquam agri modum certum aut fines habet proprios ; sed magistratus ac principes in annos singulos gentibus cognationibusque hominum qui una coierunt, quantum et quo loco uisum est agri adtribuunt atque anno post alio transire cogunt. Eius rei multas adferunt causas : ne adsidia consuetudine capti studium belli gerendi agricultura commutent ; ne latos fines parare studeant, potentioresque humiliores possessionibus expellant ; ne accuratius ad frigora atque aestus uitandos aedificent ; ne qua oriatur pecuniae cupiditas, qua ex re factiones dissensionisque nascuntur ; ut animi aequitate plebem contineant, cum suas quisque opes cum potentissimis aequari uideat*, « L'agriculture les occupe peu [...]. Personne ne possède en propre une étendue fixe de terrain, un domaine ; mais les magistrats et les chefs de cantons attribuent pour une année aux clans et aux groupes de parents vivant ensemble une terre dont ils fixent à leur gré l'étendue et l'emplacement ; l'année suivante, ils les forcent d'aller ailleurs. Ils donnent plusieurs raisons de cet usage : crainte qu'ils ne prennent goût à la vie sédentaire, et ne négligent la guerre pour l'agriculture ; qu'ils ne veuillent étendre leurs possessions, et qu'on ne voie les plus forts chasser de leurs champs les plus faibles ; qu'ils ne se préoccupent trop de se protéger du froid et de la chaleur en bâtissant des demeures confortables ; que ne naisse l'amour de l'argent, sources des divisions et des querelles ; désir enfin de contenir le peuple en le gardant de l'envie, chacun se voyant, pour la fortune, l'égal des plus puissants. »

<sup>5</sup> « [Hommes et femmes] n'ont d'autres vêtements que des peaux ou de courts rérons qui laissent la plus grande partie du corps à nu » (VI, 21, 5). Voir la note *ad loc.* de L.-A. Constans, selon lequel « il est peu vraisemblable qu'il s'agisse de peaux de rennes : *reno* est un mot celtique qui paraît désigner un vêtement de peau à longs poils ; Isidore de Séville, *Orig.*, 19, 23, parle d'une sorte de gilet couvrant les épaules et la poitrine, et que les poils rendent imperméable à la pluie. »

<sup>6</sup> « Plus on a gardé longtemps sa virginité, plus on est estimé par son entourage : ils pensent qu'on devient ainsi plus grand, plus fort, plus nerveux. De fait, connaît la femme avant l'âge de vingt ans est à leurs yeux une honte des plus grandes ; on ne fait pourtant point mystère de ces choses-là, car hommes et femmes se baignent ensemble dans les rivières, et d'ailleurs, ils n'ont d'autres vêtements que des peaux ou de courts rérons qui laissent la plus grande partie du corps à nu » (VI, 21, 3-5).

<sup>7</sup> VI, chap. 25 à 28 (voir les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>8</sup> César affirme en effet : *Huius Hercyniae siluae, quae supra demonstrata est, latitudo nouem dierum iter expedito patet : non enim aliter finire potest, neque mensuras itinerum nouerunt*, « Cette forêt Hercynienne, dont il a été question plus haut, a une largeur équivalant à huit journées de marche d'un voyageur légèrement équipé : c'est le seul moyen d'en déterminer les dimensions, les Germains ne connaissant

*tempus his sedibus sese continet summamque habet iustitiae et bellicae laudis opinionem*<sup>1</sup>.

On retrouvera ensuite le même type d'*excursus* géographiques et ethnographiques, bien que moins fréquents et moins développés, dans la *Guerre de Jugurtha*, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer plusieurs passages parmi les plus représentatifs<sup>2</sup>. Les *Histoires* du même auteur, dont nous n'avons conservé que des fragments plus ou moins longs, devaient comporter aussi, d'après les tentatives de reconstitution proposées par les commentateurs, ce type d'*excursus* où pouvaient intervenir des *exotica* : « Le sujet des *Histoires* est loin d'être limité dans l'espace comme ceux du *Catilina* et du *Jugurtha*. L'écrivain promène son lecteur à travers les régions les plus diverses du monde antique connu. L'action se déroule en Italie, en Sardaigne et en Corse, en Espagne, en Mauritanie Tingitane, en Crète, en Asie et jusqu'au Pont, un des points les plus éloignés à l'est de l'univers de l'Antiquité. Un des personnages importants de l'œuvre, Sertorius, n'hésite pas, mû par le goût de l'aventure, à partir à la recherche des Îles Fortunées. Cet élargissement spatial n'aurait pas déterminé, si Salluste s'en était tenu à sa première manière, d'importants ou de fréquents développements géographiques. Or, autant qu'on puisse en juger, en dépit des maigres restes de la dernière œuvre de l'historien, tel n'est pas le cas. L'écrivain s'est complu à dépeindre de façon plus ou moins rapide des lieux où les exigences du récit l'amenaient<sup>3</sup> ». Le livre II, qui devait couvrir les années 77-74 avant J.-C., portait sur la guerre de Sertorius et commençait probablement par un exposé sur la géographie, l'ethnographie et l'histoire mythique de la Corse et de la Sardaigne<sup>4</sup>, dans lequel l'historien citait le nom de la ville de Tartessos à propos des légendes relatives au peuplement de ces régions<sup>5</sup> ; il comportait sans doute aussi, à propos des guerres d'Asie, une description de la géographie de l'Orient, dans laquelle viendrait prendre place, notamment, le fragment déjà cité où Salluste parle de la ville de Corycus, renommée, entre autres, pour son bois où était produit le safran<sup>6</sup>. Le livre III, qui concernait les années 74-72, présentait peut-être, à propos de la guerre de M. Antonius contre les pirates d'Asie Mineure, un *excursus* sur la Crète<sup>7</sup> dans lequel Salluste faisait référence aux Curètes<sup>8</sup> et à l'histoire de la piraterie en Méditerranée<sup>9</sup>. Mais ce livre III est surtout remarquable par un groupe de plusieurs

---

pas les mesures itinéraires » (VI, 25, 1).

<sup>1</sup> C'est ainsi que les contrées les plus fertiles de la Germanie, au voisinage de la forêt Hercynienne, forêt dont Ératosthène et certains autres auteurs grecs avaient, à ce que je vois, entendu parler — ils l'appellent Orcynie —, furent occupées par les Volques Tectosages, qui s'y fixèrent ; ce peuple habite toujours le pays, et il a la plus grande réputation de justice et de valeur militaire » (VI, 24, 2-3).

<sup>2</sup> Dans les chap. XVII-XIX, Salluste se livre à une description géographique et ethnographique de l'Afrique : sa situation géographique dans le globe terrestre (XVII, 3) ; son étendue (XVII, 4) ; les caractéristiques générales du climat, du sol (XVII, 5) ; les caractéristiques générales de la population et des animaux (XVII, 6 sq.) ; l'histoire des populations africaines, d'après les livres du roi Hiempsal II, et quelques éléments de civilisation, tels que l'habitat et les mœurs, sont examinés dans les chap. XVIII-XIX. E. Tiffou (« Salluste et la géographie », dans *Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Mélanges offerts à R. Dion, publiés par R. Chevallier, Caesarodunum IX bis, Paris, Picard, 1974) cite ces *excursus* comme la preuve que Salluste, contrairement à l'opinion généralement adoptée, s'est intéressé à la géographie (p. 154-155), bien qu'il semble utiliser surtout, dans ces passages, une documentation d'origine grecque (p. 154 ; voir notamment la note 21).

<sup>3</sup> E. Tiffou, « Salluste et la géographie », p. 155.

<sup>4</sup> II, frg. 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 11 et 12 Maurenbrecher (= 1, 2, 3, 6, 7, 9, 10, 4, 13 et 14 McGushin).

<sup>5</sup> II, frg. 5 Maurenbrecher (7 McGushin), passage évoqué *supra*, I<sup>re</sup> partie.

<sup>6</sup> *Hist.*, II, frg. 81 Maurenbrecher (63 McGushin) : *Iter uertit ad Corycum urbem inclitam portu atque nemore, in quo crocum gignitur*, « Il se dirigea vers la ville de Corycus, célèbre par son port et par son bois, d'où provient le safran », trad. personnelle. D'après les commentateurs, l'historien décrivait encore la région du Taurus (frg. 82, 84 Maurenbrecher = frg. 65, 66 McGushin ; frg. 83 Maurenbrecher).

<sup>7</sup> III, frg. 10, 11, 12, 13, 14, 15 Maurenbrecher (= frg. 68, 69, 70, 71, 72, 73 McGushin).

<sup>8</sup> III, frg. 14 Maurenbrecher (71 McGushin).

<sup>9</sup> III, frg. 15 Maurenbrecher (73 McGushin), *ap. Servius, ad Aen.* VIII, 725 : *Carae insulani populi fuerunt piratica famosi, uicti a Minoe, ut et Thucydides et Sallustius dicunt*, « Les Cariens étaient un peuple d'insulaires célèbre pour sa pratique de la piraterie ; ils furent vaincus par Minos, comme le disent à la fois Thucydide et Salluste » (trad. personnelle).

fragments, qui constituent les restes d'un excursus géographique sur le Pont-Euxin et les contrées environnantes<sup>1</sup>. Salluste y décrivait en particulier la forme générale du Pont-Euxin :

*Speciem efficit Scythici arcus*<sup>2</sup>,

faisait allusion à ses eaux poissonneuses<sup>3</sup>, à son surnom<sup>4</sup>, à la géographie de ses environs<sup>5</sup>, à son histoire mythique<sup>6</sup> ou ancienne<sup>7</sup>, et à ses populations<sup>8</sup>. C'est aussi dans ce même livre III que figurait peut-être un *excursus* sur la géographie et l'ethnographie de la Germanie, et auquel il faudrait rattacher le fragment déjà cité où l'historien parle des rhénons portés par les Germains<sup>9</sup>. Au livre IV, la guerre menée contre Mithridate de 72 à 68 donnait enfin lieu, semble-t-il, à un exposé sur l'Arménie, la Mésopotamie et ses deux fleuves. Ce serait à cette occasion que Salluste aurait parlé, notamment, de l'amome produit chez le peuple des *Gordueni* :

*Apud Gorduenos amomum et alii leues odores gignuntur*<sup>10</sup>,

<sup>1</sup> III, frg. 61 à 80 Maurenbrecher (frg. 43 à 59 McGushin). Sur cette digression, la plus longue et la plus célèbre de Salluste, voir le commentaire de B. Maurenbrecher, p. 134-135, et celui de P. McGushin, p. 103-104. D'après ce dernier, on peut supposer, d'après les quelques fragments qu'il en reste et d'après le modèle de l'*excursus* sur la Corse et la Sardaigne du livre II, que le passage contenait des références à l'histoire mythique et à l'ethnographie de la région : « The description starts with the Hellespont, Propontis, and the Bosphorus. Passing through into the Black Sea he turned eastward to describe the coasts of Bithynia, Paphlagonia, and Pontus ; then sweeping north and west he came to the Crimea, the Scythian shore and the mouths of the Danube, and so on to his point of departure » (P. McGushin, *Commentary*, p. 103). Voir aussi E. Tiffou, « Salluste et la géographie », qui admet que « certaines descriptions nous sont parvenues dans un trop mauvais état pour qu'on puisse en faire une étude précise et décider si ce sont de brèves notations ou si Salluste leur consacrait une attention particulière », mais range, entre autres, les développements sur le Pont parmi les passages qui devaient occuper une certaine étendue (p. 155-156). Pour ce commentateur, ces *excursus* devaient être différents de ceux du *Jugurtha* : « Dans les *Histoires* [...] Salluste n'hésite pas à faire une pause dans la narration pour broser la toile de fond devant laquelle l'action se déroule. Ainsi, dans cet ouvrage, l'écrivain a pris pour la géographie un goût assez prononcé, au point qu'il n'hésite pas à suspendre son récit pour lui consacrer de substantiels développements » (p. 156).

<sup>2</sup> « Il prend la forme d'un arc scythe » (III, frg. 63 Maurenbrecher, = 44 McGushin). Sur le contexte de ce frg., qui se rapporte à une description du Pont-Euxin, voir le commentaire de B. Maurenbrecher, citant Servius, *ad Aen.* III, 533, et le commentaire de P. McGushin, p. 105.

<sup>3</sup> III, frg. 66 Maurenbrecher (46 McGushin). Il y était peut-être plus particulièrement question de la mer d'Azov (le Palus-Méotide). Cf. Plin., IX, 50-51.

<sup>4</sup> *Nomen inhospitali*, « son surnom d'Inhospitalier » (III, frg. 67 Maurenbrecher = 47 McGushin). Sur ce frg., voir le commentaire de P. McGushin, p. 106 et les références à Strabon, VII, 3, 6 et à Ovide, *Tristes*, IV, 55-60, qui attribuent la mauvaise réputation du Pont-Euxin tantôt à son climat, tantôt à la férocité des Scythes, qui pratiquent les sacrifices humains.

<sup>5</sup> Le frg. 75 Maurenbrecher (55 McGushin) ferait allusion, selon Maurenbrecher (*Commentaire*, p. 141) et P. McGushin (*Commentary*, p. 108), au Palus-Méotide (désigné par le terme *stagnum*), au fleuve Tanaïs et au peuple des Méotes, habitants de la région. Les frg. 79 et 80 Maurenbrecher (58 et 59 McGushin) se rapportent au Danube, que Salluste identifie au cours supérieur de l'Histér et considère comme le plus grand fleuve connu après le Nil (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>6</sup> Les frg. 68-69 Maurenbrecher (48-49 McGushin) font notamment allusion au voyage de Jason et des Argonautes, et sans doute au culte d'Achille pratiqué dans les régions du Pont-Euxin.

<sup>7</sup> Le frg. 70 Maurenbrecher (= 50 McGushin), se rapporte à l'histoire de la Bithynie ; le frg. 71 Maurenbrecher (= 51 McGushin) prenait sans doute place dans un développement consacré à la Paphlagonie (Sall. y fait allusion à la ville de Teos, citée par Horace, *Odes*, I, 17, 18) ; le frg. 72 Maurenbrecher (= 52 McGushin) cite le célèbre fleuve Halys (*Per hos Halys fluit, qui quondam Lydiae regna disiunxit a Persicis*, « à travers leur territoire coule la rivière Halys, qui autrefois séparait le royaume de Lydie de celui des Perses », trad. personnelle) ; le frg. 73 Maurenbrecher (= 53 McGushin) évoque le peuple des Amazones, leur territoire (la plaine de Themiscyra, en Cappadoce), et leur départ du fleuve Tanaïs (le Don, en Sarmatie).

<sup>8</sup> Le frg. 74 Maurenbrecher (= 54 McGushin) cite des noms de peuples exotiques *ferocissimi*, les *Achaei* des alentours de la Mer Noire et du Caucase et les Taures de Chersonèse Taurique, qui vivent de pillage (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie) ; le frg. 76 Maurenbrecher (= 56 McGushin) évoque le nomadisme scythe (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie) et devait appartenir à une partie de l'*excursus* traitant des différentes tribus scythes nomades habitant les rivages du nord de la mer Noire et de la mer d'Azov (cf. le commentaire de P. McGushin, p. 108-109, t. II, et les références à Strabon, Pomponius Mela, Ammien Marcellin). Sur l'organisation de l'*excursus* géographique et ethnographique concernant le Pont, voir aussi le commentaire d'E. Tiffou, « Salluste et la géographie », p. 157-158 : « Ce passage, justement célèbre dans l'Antiquité, tend à proposer une vue d'ensemble cohérente d'une région lointaine et mal connue. Salluste suit la configuration naturelle des pays qu'il traverse, sans dissocier ce qu'il est convenu d'appeler géographie physique et géographie humaine. Les liens étroits qu'il établit entre elles, témoignent d'un effort rationaliste pour ordonner et comprendre les faits » (p. 158).

<sup>9</sup> III, frg. 104-105 Maurenbrecher (= 88-89 McGushin). Sur ces deux frg., que certains éditeurs ont considéré comme faisant partie d'une description géographique et ethnographique de la Germanie insérée dans le récit de l'expédition de Curion sur le Danube en 75 (cf. *Hist.*, II, 60), mais rattachés par Maurenbrecher et McGushin à la guerre servile (à propos des Germains commandés par Crixus), voir les commentaires de ces derniers (B. Maurenbrecher, p. 154 ; P. McGushin, p. 134-135, t. II).

<sup>10</sup> « Chez les Gordyeni sont produits l'amome et d'autres parfums » (IV, frg. 72 Maurenbrecher = 71 McGushin, trad. personnelle). Le frg. 74 Maurenbrecher (= 72 McGushin) mentionne le fleuve *Arsanias*, en Arménie ; le frg. 77 Maurenbrecher (= 74 McGushin) traitait de la localisation de la source du Tigre et de l'Euphrate, en Arménie, et de la région qui s'étendait entre les deux fleuves (la Mésopotamie) ; quant au frg. 79 Maurenbrecher (= 76 McGushin), il appartenait sans doute à la description de la ville de Nisibis assiégée par Lucullus, et



ainsi que de la sensualité débridée des Mésopotamiens<sup>2</sup>.

Chez Tite-Live en revanche, les descriptions de certaines régions de la Grèce, de l'Asie, de l'Espagne ou de la Gaule par exemple, se présentent généralement sous une forme assez stéréotypée et d'un point de vue stratégique, ce qui les rend peu propices à l'insertion de détails exotiques. Plusieurs commentateurs ont d'ailleurs noté le peu d'intérêt de Tite-Live pour la géographie, le pittoresque, ou l'exotisme<sup>3</sup> ; mais il faut garder à l'esprit, comme le fait R. Girod, que les livres qui subsistent de l'*Histoire romaine* ne représentent même pas le quart de l'œuvre entière, et que la partie perdue a pu contenir des *excursus* géographiques ou ethnographiques en rapport avec les événements historiques<sup>4</sup>. Le désintérêt relatif de Tite-Live pour la géographie se justifie, d'autre part, par « la nature même de sa perspective historique. On sait, dès la préface, que Tite-Live s'est fixé pour objet de « raconter, de bout en bout, et depuis les origines de la Ville, l'histoire du peuple romain ». Son ouvrage sera donc une histoire nationale, et non universelle [...]. Quant à la géographie, il résulte de cette perspective nationale de l'histoire de Tite-Live une double conséquence : en ce qui concerne l'aire italienne, la topographie, et plus généralement l'aspect des régions naturelles sont des éléments supposés connus des lecteurs [...] ; pour les régions extra-italiques, la crainte de se laisser entraîner par la considération objective des mondes extérieurs, dans des digressions retardatrices, conduira l'historien à la même sobriété géographique : noms de villes, étapes stratégiques, brèves notices topographiques empruntées à une source digne de confiance, éventuellement paysages d'une convenance stéréotypée (fleuve, montagne, forêt), tous éléments qui ordonnent ces mondes lointains comme un décor autour du cheminement des légions<sup>5</sup> ».

## LES CATALOGUES D'ARMÉES ET LES RÉCITS DE COMBATS

En dehors de ces descriptions d'ordre géographique ou ethnographique, les *exotica* se manifestent également dans les catalogues d'armées et les récits de combats, deux autres *topoi* caractéristiques du genre de l'historiographie, dans lesquels il faut également invoquer, dans un certain nombre de cas, l'influence de l'épopée et surtout celle de l'*Illiade*. Les dénombrements de combattants, ainsi que les combats singuliers ou collectifs ayant mis aux

---

faisait peut-être référence à un type d'architecture typiquement oriental (voir le commentaire de P. McGushin, p. 204, t. II).

<sup>2</sup> IV, frg. 78 Maurenbrecher (= 75 McGushin), passage cité *supra*, I<sup>re</sup> partie. Ces fragments du livre IV appartenaient, selon les commentateurs (Maurenbrecher, p. 186 ; McGushin, p. 203 sq., t. II) à une description de la région méridionale de l'Arménie dans laquelle Lucullus passa l'hiver 69-68 avant J.-C., et à un *excursus* géographique et ethnographique sur la Mésopotamie, région dans laquelle Lucullus passa l'hiver suivant (68-67).

<sup>3</sup> Voir par exemple ce que dit P. Jal à propos du récit du passage du Rhône et de celui de la traversée des Alpes lors de la seconde guerre punique, et, de manière générale, à propos des indications géographiques et topographiques de l'*Histoire romaine* : « [Tite-Live est] « peu expert, comme beaucoup d'historiens de l'Antiquité, en géographie, esclave de ses sources, et sans doute peu intéressé par ce genre de questions » (*Introduction* au livre XXI). Voir aussi cette remarque de J.-M. Engel, *Introduction* au livre XXXVII, p. LXXVI, sur la géographie de Tite-Live et les problèmes présentés par le livre XXXVII : « Historien sédentaire, Tite-Live n'a pas les connaissances ni les curiosités géographiques d'un Polybe. Il procède comme ceux qui n'ont pas vu les pays où se situe l'action : il s'est fait une idée générale des continents, des chaînes de montagnes, des fleuves et des rivières, il situe les villes et les distances approximatives qui les séparent ; pour le reste, il utilise la nomenclature de Polybe et les renseignements qu'il apporte, pour imaginer, avec précaution, les lieux. La compétence du Grec lui sert de garantie en Grèce et en Asie ; en Espagne, ses indications sont beaucoup plus incertaines ». J.-M. Engel remarque, quelques pages plus loin, que « Tite-Live n'interrompt pas son récit par l'insertion de ce qu'il appelle *deuerticula amoena*. On trouve çà et là quelques explications géographiques ou militaires, mais elles restent brèves et sont trop bien adaptées pour être considérées comme des digressions » (p. XCVI ; l'expression *deuerticula amoena* se trouve en IX, 17, 1). Voir aussi *id.*, *ibid.*, p. CV-CVII. R. Girod, « La géographie de Tite-Live », sans contester totalement le jugement de la critique moderne, se montre toutefois plus nuancé (cf. p. 1191).

<sup>4</sup> Cf R. Girod, « La géographie de Tite-Live », *A.N.R.W.*, II, 30, 2, Berlin, de Gruyter, 1982, p. 1192-1193, qui évoque notamment les *periochae* CIII et CIV, selon lesquelles Tite-Live avait consacré deux notices spéciales à la Gaule et à la Germanie.

<sup>5</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 1198-1199 (la citation de Tite-Live est tirée de sa *Préface*, 2).

prises armées romaines et armées barbares sont en effet une occasion, pour l'historien, de décrire avec plus ou moins de précision les armes, les tactiques, les costumes, voire les animaux de guerre de l'ennemi, tout en faisant preuve, assez souvent, d'un indéniable goût pour cet exotisme guerrier.

Le premier exemple connu de ces récits est celui que donnait l'annaliste Q. Claudius Quadrigarius du combat singulier qui opposa près de l'Anio, en 361 avant J.-C., T. Manlius à un Gaulois qu'il dépouilla de son collier après l'avoir vaincu<sup>1</sup>. Ce combat est brièvement résumé chez Tite-Live<sup>2</sup>, puis chez Aulu-Gelle<sup>3</sup> qui donne davantage de détails exotiques, correspondant à certains des nombreux *topoi* associés aux peuples gaulois tels qu'ils ont été analysés plus haut, à savoir la nudité, les parures guerrières et la grande taille :

*Cum interim Gallus quidam nudus praeter scutum et gladios duos torque atque armillis decoratus processit, qui et uiribus et magnitudine et adulescentia simulque uirtute ceteris antistabat*<sup>4</sup>.

L'annaliste faisait un récit comparable du combat qui eut lieu en 349 avant J.-C. entre un Gaulois gigantesque et le tribun M. Valérius Maximus, et qui fut à l'origine de son surnom de Corvinus – puisqu'il aurait été aidé, à cette occasion, par un corbeau<sup>5</sup>. On y retrouve le même *topos* de la taille gigantesque, auquel s'ajoutent la mention d'armes d'or – qui font penser aux guerriers homériques –, et le lieu commun relatif à la fierté et à la forfanterie gauloises :

*Dux interea Gallorum uasta et ardua proceritate armisque auro praefulgentibus grandia ingrediens et manu telum reciprocans incedebat perque contemptum et superbiam circumspiciens despiciensque omnia uenire iubet et congregi, si quis pugnare secum ex omni Romano exercitu auderet*<sup>6</sup>.

Certains de ces premiers récits mettaient même en scène des animaux exotiques, comme le montre l'histoire de la lutte menée lors du second consulat de Régulus, en 256 avant J.-C., par le consul Atilius Régulus contre un serpent gigantesque, près du fleuve Bagrada, en Afrique ; cet épisode, avant d'être repris maintes fois chez les historiens et les poètes latins, était raconté, selon le témoignage d'Aulu-Gelle, chez l'historien Q. Aelius Tubéro, avec un exotisme empreint de couleurs épiques :

<sup>1</sup> Claudius Quadrigarius, frg. 10b, 13-14 Chassignet : *Vbi eum euerit, caput praecidit, torque detraxit eamque sanguinolentam sibi in collum imponit. Quo ex facto ipse posterique eius Torquati sunt cognominati*, « Lorsqu'il l'eut renversé, il lui coupa la tête, enleva le collier et il le met à son cou, tout couvert de sang. C'est à la suite de cet exploit qu'il reçut le surnom de Torquatus, lui et ses descendants ».

<sup>2</sup> Claudius Quadrigarius, frg. 10 a, 3 Chassignet (*L'annalistique*, t. III), *ap.* Tite-Live, VI, 42, 4-5 : *Bellatum cum Gallis eo anno circa Anienem flumen auctor est Claudius inlitamque in ponte pugnam, qua T. Manlius Gallum cum quo prouocatus manus conseruit in conspectu duorum exercituum caesum torque spoliauit, tum pugnatam*, « Selon Claudius, on fit la guerre cette année-là contre les Gaulois dans la vallée de l'Anio et c'est alors que se livra le célèbre combat sur un pont, au cours duquel T. Manlius, provoqué par un Gaulois, en vint aux mains avec lui sous les yeux des deux armées, le tua et le dépouilla de son collier ».

<sup>3</sup> Frg. 10 b Chassignet (*ap.* Aulu-Gelle, IX, 13, 4-19).

<sup>4</sup> « Sur ce, un Gaulois s'avança, nu, orné outre un bouclier et deux épées, d'un collier et de bracelets, surpassant tous les autres par sa force, sa grande taille, sa jeunesse et en même temps son courage » (10b, 1). La grande taille du Gaulois est encore soulignée plus loin : *Nemo audebat propter magnitudinem atque immanitatem facies. Deinde Gallus inridere coepit atque linguam exertare*, « Personne n'osait à cause de la taille monstrueuse de sa stature. Alors le Gaulois se mit à railler et à tirer la langue » (10b, 5-6). Cf. aussi le récit de Tite-Live, VII, chap. 9-10.

<sup>5</sup> Cf. aussi Ovide, *Fastes*, I, 602.

<sup>6</sup> « Sur ce, le chef des Gaulois, à la taille élevée et gigantesque, les armes étincelantes d'or, marchant à grands pas, balançant son javelot de la main, s'avança et, jetant un regard dédaigneux tout autour de lui, plein de mépris et d'orgueil, il demande que vienne marcher vers lui celui qui, dans toute l'armée romaine, oserait se battre contre lui » (Claudius Quadrigarius, frg. 12, 3 Chassignet, *ap.* Aulu-Gelle, IX, 11, 1-9). Ce passage tiré d'*Annales* est attribué tantôt à Claudius Quadrigarius, tantôt à un autre chroniqueur ; à moins que ces *Annales* ne désignent la chronique pontificale (cf. la note 2 de M. Chassignet au frg. 26 des *Annales* anonymes, dans *L'annalistique romaine*, t. I). Le même récit se trouve chez Tite-Live, VII, chap. 26 et d'autres auteurs (voir l'*Appendice* au livre VII de Tite-Live, C.U.F., p. 108-117).

*Tabero in Historiis scriptum reliquit bello primo Poenico Atilium Regulum consulem in Africa castris apud Bagradam flumen positus proelium grande atque acre fecisse aduersus unum serpentem in illis locis stabulantem inusitatae immanitatis eumque magna totius exercitus conflictione balistis atque catapultis diu oppugnatum, eiusque interfecti corium longum pedes centum et uiginti Romam misisse*<sup>1</sup>.

Par la suite, on rencontre ce type de passages, tantôt descriptifs, tantôt narratifs, où l'exotisme se mêle au goût pour l'action militaire, dans certains chapitres de la *Guerre des Gaules* de César. Au livre IV, à l'occasion du récit du débarquement en Bretagne, César consacre par exemple un chapitre entier à la description des combats d'*essedas*, ces chars à deux roues qui font partie de l'armement typique des Bretons :

*Genus hoc est ex essedis pugnae. Primo per omnes partes perequitant et tela coniciunt atque ipso terrore equorum et strepitu rotarum ordines plerumque perturbant, et cum se inter equitum turmas insinuauerunt, ex essedis desiliunt et pedibus proeliantur. Aurigae interim paulatim ex proelio excedunt atque ita currus conlocant ut, si illi a multitudine hostium premantur, expeditum ad suos receptum habeant. Ita mobilitatem equitum, stabilitatem peditum in proeliis praestant, ac tantum usu cotidiano et exercitatione efficiunt, uti in decliui ac praecipiti loco incitatos equos sustinere et breui moderari ac flectere et per temonem percurrere et in iugo insistere et se inde in currus citissime recipere consurint*<sup>2</sup>.

Il en est de même dans le *Jugurtha* de Salluste, et notamment dans le récit de la bataille du Muthul, où les Romains affrontèrent, entre autres, les cavaliers numides et leur tactique déroutante, et les éléphants de guerre commandés par Bomilcar, tout cela se déroulant sous le climat africain, en terrain inconnu et hostile<sup>3</sup>. On peut également déduire de certains fragments conservés des *Histoires* que l'historien s'était probablement livré, au livre III, à une description de l'armée de Mithridate, avec son opulence orientale<sup>4</sup>, et à celle d'armées orientales comportant des chars armés de faux<sup>5</sup> ainsi que des cavaliers *catafracti*<sup>6</sup>.

Enfin, l'*Histoire romaine* de Tite-Live présente elle aussi plusieurs récits de batailles ou de combats singuliers, ainsi que des catalogues d'armées, dans lesquels l'exotisme tient

<sup>1</sup> « Tubéro a laissé dans les *Histoires* un texte selon lequel, lors de la première guerre punique, le consul Atilius Régulus qui avait établi son camp en Afrique près du fleuve Bagrada, livra un grand et violent combat contre un seul serpent, d'une taille extraordinaire, qui vivait là ; qu'il l'attaqua longtemps en luttant avec toute son armée à l'aide de balistes et de catapultes et qu'après l'avoir tué, il envoya à Rome sa peau longue de cent vingt pieds [plus de trente-cinq mètres] » (Q. Aelius Tubéro, *Historiae*, frg. 9 Chassignet, *ap.* Aulu-Gelle, VII, 3). Cette anecdote se retrouvait chez Tite-Live, *Per.* XVIII, 1 ; elle a été reprise, ensuite, par de nombreux auteurs, poètes ou historiens (voir les références données dans la note 3 de M. Chassignet, entre autres Pline, *N. H.*, VIII, 37 ; Florus, I, 18 (II, 2), 20 ; Valère-Maxime, I, 8 ext. 19 ; Silius Italicus, VI, 151-293).

<sup>2</sup> « Voici comment ils combattent de ces chars. Ils commencent par courir de tous côtés en lançant des traits : la peur qu'inspirent leurs chevaux et le fracas des roues suffisent en général à jeter le désordre dans les rangs ; puis, ayant pénétré entre les escadrons, ils sautent à bas de leurs chars et combattent à pied. Cependant les conducteurs sortent peu à peu de la mêlée et placent leurs chars de telle manière que, si les combattants sont pressés par le nombre, ils puissent aisément se replier sur eux. Ils réunissent ainsi dans les combats la mobilité du cavalier à la solidité du fantassin ; leur entraînement et leurs exercices quotidiens leur permettent, quand leurs chevaux sont lancés au galop sur une pente très raide, de les tenir en mains, de pouvoir rapidement les mettre à petite allure et les faire tourner ; ils ont aussi l'habitude de courir sur le timon, se tenir ferme sur le joug et, de là, rentrer dans leurs chars en un instant » (*B. G.*, IV, chap. 33). Dans la *Guerre des Gaules*, les considérations sur les mœurs guerrières des Gaulois et des Germains, sur leurs tactiques de combat, sont généralement disséminées tout au long de l'œuvre, sous forme de courtes remarques (cf. *infra*, « fresques exotiques »).

<sup>3</sup> Chap. L-LIII.

<sup>4</sup> *Hist.*, III, frg. 20 Maurenbrecher (= 10 McGushin). Cf. Plutarque, *Lucullus*, 7, 5, et le commentaire de P. McGushin, p. 74, t. II.

<sup>5</sup> *Hist.*, III, frg. 21 Maurenbrecher (= 11 McGushin), *ap.* Serv. *ad Verg. Aen.* I, 476. Sur ces chars typiquement orientaux, voir *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>6</sup> *Hist.*, IV, frg. 64, 65, 66 Maurenbrecher (= McGushin 64, 65, 66). Ces frg. appartiendraient à une description de l'armée arménienne (ou au récit d'une bataille : frg. 66 Maurenbrecher), où l'auteur aurait notamment évoqué les cavaliers et leurs chevaux cuirassés de métal. Cette armée regroupait divers peuples d'Orient (voir le commentaire de P. McGushin, p. 172, t. II : « The three fragments of this group form part of the Sallustian description of the barbarian host which resulted from the conjunction of various Eastern peoples which swelled Tigranes' force, and which was the basis of the boastful confidence with which he prepared to meet Lucullus in the battle near Tigranocerta », et la référence à Plutarque, *Luc.* 26, 4, qui cite différents noms de peuples).

une place importante. J.-M. Engel a d'ailleurs remarqué que Tite-Live, généralement peu favorable aux digressions géographiques ou ethnographiques, réduit les *mirabilia* « aux armes nouvelles et à quelques accidents matériels survenus au cours des batailles<sup>1</sup> » et que l'historien, « des spectacles qu'il pourrait nous décrire, [...] ne retient guère que la disposition des parties composantes et l'élément du mouvement. Il se contente plus souvent du pouvoir suggestif de quelques mots grecs (*cataphracti, phalangitae, agema, sarisae, dromades, tetracma, cistophori*)<sup>2</sup> ». Aux livres VI et VII sont notamment relatés, d'après les sources annalistiques mentionnées plus haut, les combats ayant opposé, à plusieurs reprises, un Romain et un guerrier gaulois à l'apparence, au costume et aux armes exotiques. Au livre VII<sup>3</sup>, l'historien raconte longuement l'affrontement entre un Gaulois « d'une taille gigantesque » – *eximia corporis magnitudine*<sup>4</sup> – et Titus Manlius, en insistant sur l'opposition entre l'aspect, l'armement et le comportement de chacun des deux champions. Le Romain apparaît comme l'image inversée du Gaulois : par sa simplicité et son efficacité, il fait ressortir l'apparence et le comportement à la fois orgueilleux et ridicules, typiquement gaulois, de l'étranger :

*Armant inde iuuenem aequales : pedestre scutum capit, hispano cingitur gladio ad propiorem habili pugnam. Armatum adornatumque aduersus Gallum stolidè laetum et – quoniam id quoque memoria dignum antiquis uisum est – linguam etiam ab inrisu exserentem producunt. Recipiunt inde se ad stationem ; et duo in medio armati spectaculi magis more quam lege belli destituuntur, nequaquam uisu ac specie aestimantibus pares. Corpus alteri magnitudine eximium, uersicolori ueste pictisque et auro caelatis refulgens armis ; media in altero militaris statura modicaque in armis habilibus magis quam decoris species<sup>5</sup>.*

Au livre XVIII, Tite-Live racontait aussi, en détail, l'épisode du serpent gigantesque tué par Atilius Régulus sur les bords du fleuve Bagrada<sup>6</sup>, comme nous l'apprenons par Valère-Maxime :

*Serpentis... a T. Liuiio curiose pariter ac facunde relatae fiat mentio. Is enim ait in Africa apud Bagradam flumen anguem tantae magnitudinis fuisse, ut Atilii Reguli exercitum usu amnis prohiberet, multisque militibus ingenti ore correptis, compluribus caudae uoluminibus elisis cum telorum iactu perforari nequiret, ad ultimum ballistarum tormentis undique petitam, silicum crebris et ponderosis uerberibus procubuisse omnibusque et cohortibus et legionibus ipsa Carthagine uisam terribiliorem atque etiam cruore suo gurgitibus inbutis corporisque iacentis pestifero adflatu uicina regione polluta Romana inde summouisse castra. Adicit beluae corium centum et uiginti pedum in urbem missum<sup>7</sup>.*

<sup>1</sup> Introduction au livre XXXVII, p. XCVII.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. CVI.

<sup>3</sup> Chap. 9-10.

<sup>4</sup> VII, 9, 8.

<sup>5</sup> « Puis les compagnons du jeune homme lui donnent ses armes. Il prend un bouclier long de fantassin, ceint d'une épée espagnole commode dans le corps à corps. Dès qu'il a reçu armes et équipement, ils le conduisent en face du Gaulois qui manifeste une joie stupide et – fait qui a paru aux anciens digne lui aussi de mémoire – tire même la langue en signe de dérision. Puis ils reviennent vers leur poste et les deux guerriers sont laissés seuls entre les armées : en façon de spectacle plutôt que selon la loi de la guerre. À juger d'après l'apparence extérieure, grande est la différence entre eux. La taille de l'un est extraordinaire et, sous ses vêtements bigarrés, son armure peinte et ciselée d'or, tout son corps étincelle. L'autre a une stature moyenne pour un soldat, des armes modestes d'apparence et plus maniables que belles » (VII, 10, 5-7). Voir aussi l'exploit de M. Valérius « Corvus », en VII, chap. 26. Sur ces récits, voir l'*Appendice* de l'édition de la C.U.F., p. 97-98, et 108-117.

<sup>6</sup> *Per.*, XVIII, 1 (passage cité *supra*).

<sup>7</sup> « Mentionnons aussi le serpent qui fait l'objet d'un récit aussi soigné que détaillé de la part de Tite-Live. Celui-ci dit en effet qu'il y avait en Afrique, près de la rivière Bagrada, un serpent d'une taille telle qu'il empêchait les soldats de l'armée d'Atilius Regulus d'utiliser l'eau de la rivière. Ayant happé beaucoup de soldats dans son énorme gueule, il en avait étouffé aussi un grand nombre dans les replis de sa

Les récits de bataille sont une autre manifestation de l'exotisme livien, dans la mesure où ils offrent à l'auteur l'occasion de décrire des armes et des techniques guerrières exotiques, dont ses lecteurs étaient sans doute très curieux. À l'occasion du récit des guerres puniques, l'historien introduit par exemple une description précise de la phalarique utilisée par les Sagontins :

*Phalarica erat Saguntinis missile telum hastili abiegno et cetera tereti praeterquam ad extremum unde ferrum exstabat ; id, sicut in pilo, quadratum stuppa circumligabant linebantque pice ; ferrum autem tres longum habebat pedes ut cum armis transfigere corpus posset. Sed id maxime, etiamsi haesisset in scuto nec penetrasset in corpus, pauorem faciebat quod, cum medium accensum mitteretur conceptumque ipso motu multo maiorem ignem ferret, arma omitti cogebat nudumque militem ad insequentes ictus praebebat<sup>1</sup>.*

Tite-Live relate également plusieurs batailles où figuraient les éléphants de guerre carthaginois : citons, en particulier, celle de la Trébie, où la peur suscitée par ces animaux joue un grand rôle dans le récit qu'en donne l'historien :

*Ad hoc elephantum eminentes ab extremis cornibus, equis maxime non uisu modo sed odore insolito territis, fugam late faciebant<sup>2</sup>,*

celle d'un combat ayant eu lieu en Apulie, et qui se solda par une victoire romaine, malgré la présence déroutante et effrayante des éléphants<sup>3</sup>, ou encore celle du Métaure, en 207, où ces animaux causèrent en grand désordre, à tel point que leurs cornacs furent obligés de les abattre selon une technique bien précise, décrite par l'historien<sup>4</sup>. On trouve également, à l'occasion de

---

queue. Comme on ne pouvait le transpercer avec les traits qu'on jetait sur lui, on finit par l'attaquer de tous les côtés avec les projectiles des balistes, de façon à l'abattre sous une pluie de lourdes pierres. Il parut à toutes les cohortes et à toutes les légions plus terrible que Carthage elle-même. Mieux : comme son sang s'était mêlé aux eaux et que la région était infestée par l'odeur pestilentielle de son cadavre, les Romains durent éloigner leur camp. Tite-Live dit aussi que la peau de la bête, longue de 120 pieds, fut envoyée à Rome » (Frg. 8 Jal, livre XVIII, = Val.-Max., 1, 8, ext. 9). Sur ce frg., voir le commentaire de P. Jal, p. 240-241, qui souligne ce que peut avoir de surprenant pour nous « l'importance que les Anciens paraissent avoir attachée à ce qui n'est pour nous qu'une anecdote » et cite les nombreux auteurs où elle est mentionnée (Pline l'Ancien, VIII, 37 ; Silius Italicus, VI, 151 sq. ; Aulu-Gelle, VII, 3 ; Orose, IV, 8, 10 ; Zonaras, 8, 13).

<sup>1</sup> « Les Sagontins possédaient la phalarique, arme de jet avec une hampe de bois de sapin entièrement cylindrique, sauf à l'extrémité, d'où sortait le fer ; celui-ci, comme pour le javelot, était carré, et ils attachaient tout autour de l'étope enduite de poix ; la hampe portait un fer de trois pieds de long qui pouvait ainsi transpercer le corps avec l'armure. Mais une chose faisait surtout peur : même si l'arme était restée enfoncée dans le bouclier et n'avait pas pénétré dans le corps, comme elle était lancée avec la partie médiane enflammée et que le seul déplacement de l'air augmentait considérablement la flamme qu'on y avait allumée, le soldat était obligé d'abandonner son bouclier et de s'exposer sans protection aux coups suivants » (XXI, 8, 10-12). Sur cette arme, qui fut employée par Caton en 195 lors d'une bataille contre les Espagnols (Tite-Live, XXXIV, 14, 11), voir la note *ad loc.* de P. Jal. Silius donnera une description des effets terrifiants de la phalarique lors des combats devant Sagonte en 1, 351 sq. (cette arme ne pouvait, selon lui, être lancée qu'avec l'aide de plusieurs hommes). C'est aussi l'arme de Turnus dans l'*Énéide* de Virgile, IX, 705.

<sup>2</sup> « En outre, les éléphants, surgissant à l'extrémité des ailes – c'étaient surtout les chevaux qui étaient effrayés par leur aspect et par leur odeur pour eux inhabituelle – créaient un large vide autour d'eux » (XXI, 55, 7). P. Jal, cependant, a noté le « caractère rhétorique de cette indication [...] visant à excuser le désastre romain [...] ». La seule apparition des éléphants aux ailes n'a pu produire un tel effet. Polybe n'en dit mot » (note 10). Voir aussi XXI, 55, 10-11 : *Tamen in tot circumstantibus malis mansit aliquamdiu immota acies, maxime praeter spem omnium aduersus elephantos. Eos uelites ad id ipsum locati uerutis coniectis et auertere et insecuti auersos sub caudis, qua maxime molli cute uolnera accipiunt, fodiebant*, « Cependant, au milieu de tant de maux qui les assaillaient de tous côtés, leur ligne tint un bon moment, surtout, contrairement à l'attente générale, face à l'assaut des éléphants. Des vélites, disposés à cet effet, les faisaient se retourner en leur lançant des dards et les poursuivaient par derrière, en les leur enfonçant sous la queue, là où leur peau est la plus fine et où ils peuvent être blessés » et XXI, 56, 6, où l'historien évoque la mort de presque tous les éléphants à la bataille de la Trébie, en raison du froid (pour Polybe, III, 74, 11, un seul éléphant survécut ; Tite-Live, lui, en compte sept, cf. XXI, 58, 11).

<sup>3</sup> XXVII, 14, 6-13 (14, 6 : *Cum anceps diu pugna esset, Hannibal elephantos in primam aciem induci iussit, si quem incipere ea res tumultum ac pauorem posset*, « La bataille étant restée longtemps indécise, Hannibal fit amener les éléphants en première ligne, dans l'espoir de provoquer ainsi désordre et panique » ; 14, 7 : *turbarunt signa ordinesque*, « ils jetèrent de la confusion dans les enseignes et dans les rangs » ; 14, 8 : *ut est genus anceps*, « cette espèce d'animaux est imprévisible » ; 14, 9 : *Eo magis ruere in suos beluae tantoque maiorem stragem edere quam inter hostes ediderant, quanto acrius pavor consternatam agit quam insidentis magistris imperio regitur*, « Les bêtes ne s'en ruèrent que davantage sur les leurs et y causèrent un massacre d'autant supérieur à celui qu'elles avaient causé chez les ennemis que, chez la bête affolée, la peur l'emporte sur l'ordre d'un cornac placé sur son dos » (14, 10), etc.

<sup>4</sup> XXVII, 48, 10-11 : *Eodem uersi elephantum, qui primo impetu turbauerant antesignanos et iam signa mouerant loco ; deinde crescente certamine et clamore impotentius iam regi et inter duas acies uersari uelut incerti quorum essent, haut dissimiliter nauibus sine gubernaculo uagis*, « Là aussi s'étaient tournés les éléphants qui, dès le début de leur charge, avaient jeté le désordre parmi les troupes situées devant les enseignes et avaient déjà fait reculer ces dernières ; dans la suite, la mêlée et les cris grandissant, ils se laissaient diriger

ces récits de combats, des comparaisons entre les tactiques de guerre ou les armes des différents peuples<sup>1</sup>. Au livre XXXII, Tite-Live décrit le mur infranchissable que représenta pour Flamininus devant Atrax, en 198, la phalange de Philippe hérissée des sarisses macédoniennes :

*Sed ad loci angustias, haud late patente interuallo diruti muri, genus armorum pugnaeque hosti aptius erat. Vbi conferti hastas ingentis longitudinis prae se Macedones obiecissent, uelut in constructam densitate clipeorum testudinem Romani pilis nequiquam emissis cum strinxissent gladios, neque congredi propius neque praecidere hastas poterant et, si quam incidissent aut praefregissent, hostile fragmento ipso acuto inter spicula integrarum hastarum uelut uallum explebat<sup>2</sup>.*

Au livre XXXV, l'historien, à propos des opérations menées en Ligurie en 193-192, s'étend longuement sur le rôle déterminant d'un escadron de cavaliers numides présents parmi les auxiliaires du consul Q. Minucius Thermus, à un moment où l'armée romaine se trouve dans une posture dangereuse, coincée entre deux groupes d'ennemis dans un défilé :

*Numidae equos conscendunt et obequitare stationibus hostium, neminem lacessentes, coeperunt. Nihil primo aspectu contemptius : equi hominesque paululi et graciles, discinctus et inermis eques, praeterquam quod iacula secum portat, equi sine frenis, deformis ipse cursus rigida ceruice et extento capite currentium ; hunc contemptum de industria augentes, labi ex equis et per ludibrium spectaculo esse. Itaque qui primo intenti paratique, si lacesserentur, in stationibus fuerant, iam inermes sedentesque par maxima spectabant. Numidae adequitare, dein refugere, sed propius saltum paulatim euehi, uelut quos, impotentis regendi, equi inuitos efferrent<sup>3</sup>.*

---

moins docilement et ils allaient et venaient entre les deux lignes de bataille comme s'ils ne savaient pas à quel camp ils appartenaient, et ressemblaient presque à des navires fous et sans gouvernail » et 49, 1-2 : *Elephanti plures ab ipsis rectoribus quam ab hoste interfecti. Fabrice scalprum cum malleo habebant ; id, ubi saeuire beluae ac ruere in suos coeperant, magister inter aures positum ipsa in compage qua iungitur capiti ceruix quanto maximo poterat ictu adigebat. Ea celerrima uia mortis in tantae molis belua inuenta erat ubi regendi spem ui uicissent, primusque id Hasdrubal instituerat, dux cum saepe alias memorabilis tum illa praecipue pugna, « Il y eut plus d'éléphants tués par leurs propres cornacs que par l'ennemi. Ceux-ci avaient un ciseau de charpentier avec un marteau ; quand les bêtes commençaient à s'emporter et à se ruer sur les leurs, leur maître enfonçait ce ciseau, en frappant de toutes ses forces, l'appliquant à l'endroit précis où, entre les oreilles, l'articulation joint la tête à la nuque. C'était là le moyen le plus rapide qu'on eût trouvé pour tuer une bête d'une telle masse, quand elles ne tenaient pas compte des directions qu'on voulait leur donner ; cette pratique avait d'ailleurs été instituée par Hasdrubal, général souvent digne d'être cité dans d'autres circonstances, mais particulièrement dans cette bataille ». Voir aussi XXI, 5, 10-16 (description d'une bataille, en Espagne, entre Carthaginois et peuples espagnols, où figuraient des éléphants) ; XXVIII, 14, 4 (mention des éléphants lors d'une bataille menée en Espagne contre les Carthaginois) : *pro cornibus ante Punicam aciem elephantum castellarum procul speciem praebant*, « en avant des ailes, devant la ligne punique, les éléphants avaient l'air de loin de petits châteaux-forts » (P. Jal, note a, p. 30, rappelle à propos de ce passage les *boues lucae* de Lucrèce, V, 1302 et les éléphants indiens décrits par Quinte-Curce, VIII, 12, 7 qui reprend cette expression livienne : *procul castellarum fecerant speciem*) ; XXVIII, 15, 5 ; XXX, chap. 18 (récit de la bataille contre le Carthaginois Magon, sur le territoire des Gaulois Insubres), § 6-7, 10-12 et 15 ; XXX, 33, 12-16.*

<sup>1</sup> En dehors des exemples qui seront cités *infra*, voir aussi, entre autres, XXX, 34, 1-2 (à propos d'un combat d'infanterie, en 202, entre les armées romaines et carthaginoises) : *Ad hoc dictu parua, sed magna eadem in re gerenda momenta, congruens clamor a Romanis eoque maior et terribilior, dissonae illis, ut gentium multarum discrepantibus linguis, uoces ; 2 pugna Romana stabilis et suo et armorum pondere incumbentium in hostem, concursatio et uelocitas illinc maior quam uis*, « Ajoutez des mobiles insignifiants quand on les raconte, mais importants aussi dans l'action : le cri de guerre des Romains, uniforme, et d'autant plus grand et terrible ; les clameurs de leurs adversaires, discordantes, comme celles de plusieurs peuples aux langues différentes ; la façon de combattre solide des Romains, pesant du poids de leur personne et de leurs armes sur l'ennemi ; de l'autre côté, des attaques répétées et de la vitesse plus que de la force ».

<sup>2</sup> « Mais, compte tenu de l'étroitesse du terrain, du faible espace ouvert par le mur à demi effondré, la nature des armes, le genre de combat avantageaient l'ennemi. Après que les Macédoniens, en formation serrée, eurent tendu devant eux leurs lances immenses, les Romains, qui avaient lancé inutilement leurs javelots contre cette espèce de « tortue » constituée par les boucliers serrés les uns aux autres, ayant tiré leurs glaives s'étaient retrouvés dans l'incapacité d'approcher davantage leurs adversaires et de couper leurs lances ; s'ils parvenaient à en entailler quelques unes ou à les briser, l'éclat pointu de la hampe, au milieu des pointes des lances intactes, contribuait à combler cette espèce de palissade » (XXXII, 17, 12-14). Voir aussi XXXVI, 18, 6-7, où Tite-Live décrit le rôle joué par les sarissophores d'Antiochus dans la bataille des Thermopyles, en 191 av. J.-C.

<sup>3</sup> « Les Numides montent et commencent à chevaucher près des postes ennemis, sans attaquer personne. À première vue, rien de plus méprisable : hommes et chevaux en très petit nombre et de petite taille, des cavaliers à cru et sans armes, à part les javelots qu'ils portent, les chevaux sans mors, et même une manière de monter disgracieuse, la nuque raide et la tête levée. Ce mépris, ils l'accroissent sciemment en se laissant glisser de leurs chevaux, et se donnant en spectacle ridicule. Ainsi ceux qui s'étaient d'abord tenus à leurs postes et prêts à riposter à une attaque étaient pour la plupart assis, désarmés, à regarder le spectacle. Les Numides s'approchaient, puis reculaient, mais gagnaient doucement la vallée, faisant mine d'être incapables de diriger et emportés par leurs chevaux » (XXXV, 11, 6-10). Dans la suite du récit, les Numides franchissent les postes ennemis, incendient la région et délivrent le consul de l'encerclement.

Les batailles menées contre les armées orientales d'Antiochus fournissent encore l'occasion de nombreux récits de bataille – en particulier celle de Magnésie du Sipyle, en 190<sup>1</sup> –, dont les acteurs sont, notamment, les éléphants<sup>2</sup>, le corps d'élite des Macédoniens et leurs « sarissophores<sup>3</sup> », les chars armés de faux<sup>4</sup>, ou les guerriers *cataphracti*, qui furent écrasés, lors de la bataille de Magnésie, par le poids de leurs armures :

*... pars eorum fusi sunt, alii propter grauitatem tegumentorum armorumque oppressi sunt<sup>5</sup>.*

Le récit de cette bataille se conclut, d'ailleurs, par la description pittoresque et exotique de la pagaille qui mêla, à la fin du combat, les chars armés de faux, les éléphants et les chameaux :

*Ceterum fugientibus maior pestis intermixtis quadrigis elephantisque et camelis erat sua ipsorum turba, cum solutis ordinibus uelut caeci super alios alii ruerent et incurso beluarum obtererentur<sup>6</sup>.*

Dans les livres suivants, l'exotisme caractérise encore plusieurs affrontements entre légions romaines et armées étrangères. Signalons par exemple, au livre XXXVIII, le récit de la bataille du mont Olympe, à la fin de l'été 189, qui opposa les Romains aux Galates d'Asie Mineure, lointains descendants des Gaulois, et où l'on peut noter la présence de nombreux *exotica* et stéréotypes, tels que la haute taille de ces peuples, leur armement, leur impétuosité

---

<sup>1</sup> J.-M. Engel (*Introduction* au livre XXXVII, p. XXIII), a d'ailleurs remarqué que le livre XXXVII, « ainsi regroupé autour de la bataille de Magnésie [...], a une allure d'épopée ».

<sup>2</sup> En XXXVI, 19, 4, Tite-Live décrit le trouble occasionné par la présence des éléphants d'Antiochus lors de la bataille des Thermopyles : *Et munimenta sequentis impediunt et angustiae uallis, per quam sequendi erant, et maxime omnium quod elephantum nouissimi agminis erant, quos pedes aegre praeterire, eques nullo poterat modo, timentibus equis tumultumque inter se maiorem quam in proelio edentibus*, « Les ouvrages de défense gênent les poursuivants, ainsi que l'étranglement du passage à travers lequel devait s'effectuer la poursuite, et par-dessus tout la présence des éléphants en arrière-garde : les fantassins avaient du mal à passer près d'eux, et les cavaliers ne le pouvaient absolument pas, car les chevaux étaient effrayés et provoquaient entre eux un désordre plus grand que lors d'un combat ». En XXXVII, 42, 5, il note l'inefficacité des éléphants d'Antiochus à la bataille de Magnésie : *Ne interpositi quidem elephantum militem Romanum deterrebant, adsuetum iam ab Africa bellis et uitare impetum beluae et ex transuerso aut pilis incessere aut, si propius subire posset, gladio neruos incidere*, « Les éléphants intercalés n'intimidaient même pas le soldat romain, habitué depuis les guerres d'Afrique à éviter la charge des bêtes et à les attaquer de biais à coups de javalots ou, s'il pouvait s'approcher plus près, à leur couper les jarrets à coups d'épée ». J.-M. Engel (note 3), rappelle que « 5 000 vétérans, qui ont combattu en Afrique, accompagnent les Scipions (37, 4, 3) » et que, « d'après Appien (*Syr.*, 35) ce sont les éléphants affolés qui ont eu raison de l'héroïque résistance de la phalange syrienne : encerclée, accablée par les traits, elle défiait les légions, qui n'osaient s'approcher ».

<sup>3</sup> En XXXVI, 18, 6-7, Tite-Live décrit, comme en XXXI, 39, 10 et XXXII, 17, 12-14, le rôle des sarisses macédoniennes dans la bataille des Thermopyles : *... inde ex uallo prope alterum uallum, hastis prae se obiectis, fecerunt. Et ita modica altitudo ualli erat ut et locum superiorem suis ad pugnandum praeberet et propter longitudinem hastarum subiectum haberet hostem*, « [les soldats d'Antiochus se replient derrière les fortifications] et, à l'abri de ce retranchement, ils en formèrent en quelque sorte un deuxième en pointant leurs piques devant eux. La hauteur du retranchement était faible, au point d'offrir aux soldats d'Antiochus une position élevée pour combattre et de permettre à la longueur des piques de tenir l'ennemi en respect ». En XXXVII, 42, 4, l'historien constate l'inefficacité des sarisses macédoniennes lors de la bataille de Magnésie : *Ibi simul perturbati ordines et impeditus intercursum suorum usus praelongarum hastarum – sarisas Macedones uocant –, intulere signa Romanae legionis et pila in perturbatos coniecere*, « Là, dès que les rangs eurent été bouleversés et que les fuyards venus s'y mêler eurent empêché l'emploi des très longues lances appelées sarisses en Macédoine, les légions romaines attaquèrent et lancèrent leurs javalots sur l'ennemi en plein désordre » (les sarisses, longues de 6 mètres, étaient en effet des armes peu maniables, cf. la note 2 de J.-M. Engel).

<sup>4</sup> Ces chars sont décrits en XXXVII, 41, 5-7, et Tite-Live relate le rôle qu'ils jouèrent dans la bataille de Magnésie en XXXVII, 41, 8-12 et 42, 1 (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>5</sup> « Une partie d'entre eux se débandèrent et les autres, gênés par le poids de leurs cuirasses et de leurs armes, furent écrasés » (XXXVII, 42, 2).

<sup>6</sup> « Mais, pour les fuyards, plus funeste encore que le pêle-mêle des quadriges, des éléphants et des chameaux, était leur propre cohue : sans garder leurs rangs, ils se précipitaient aveuglément les uns sur les autres et se faisaient écraser par les bêtes » (XXXVII, 43, 9).

et leur désorganisation<sup>1</sup>, ou leur habitude de combattre à demi nus<sup>2</sup>. Au livre XLII, la guerre contre Persée de Macédoine donne encore lieu à des récits mettant en scène des guerriers, des armes et des techniques de combat exotiques. Lors de la bataille de cavalerie à Callinicos en 171, qui s'acheva par la victoire de Persée, Tite-Live s'étend longuement sur la sauvagerie et la cruauté des Thraces qui faisaient partie des troupes auxiliaires de l'armée macédonienne, et, notamment, sur l'usage qu'ils firent de leurs romphées :

*Primi omnium Thraces, haud secus quam diu claustris retentae ferae, ita concitati cum ingenti clamore in dextrum cornu, Italicos equites, incurrerunt, ut usu belli et ingenio inpauida gens turbaretur. \*\* Thraces hastas petere pedites \*\* equorumque nunc succidere crura rumpiis, nunc ilia suffodere<sup>3</sup>.*

Un peu plus loin, il décrit avec précision un nouveau genre d'arme inventé par les Macédoniens et portant le nom de *cestrosphendone* ; ces machines terrorisèrent les Romains lors d'accrochages dans les environs de Phalanna :

*Maxime cestrosphendonis uulnerabantur. Hoc illo bello nouum genus teli inuentum est. Bipalme spiculum hastili semicubitali infixum erat crassitudine digiti ; huic abiegnae breues pinnae tres, uelut sagittis solent, circumdabantur ; funda media duo scutalia inparia habebat ; cum maiori nisu libratum funditor habena rotaret, excussum uelut glans emicabat<sup>4</sup>.*

<sup>1</sup> XXXVIII, 21, 4-8 : ... *procedente certamine nihil iam aequi erat ; scuta longa, ceterum ad amplitudinem corporum parum lata, et ea ipsa plana, male tegebant Gallos ; nec tela iam alia habebant praeter gladios, quorum, cum manum hostis non consereret, nullus usus erat ; saxis, nec modicis, ut quae non praeparassent, sed quod cuique temere trepidanti ad manum uenisset, ut insueti, nec arte nec uiribus adiuuantes ictum, utebantur ; sagittis, glande, iaculis incauti et ab omni parte configebantur, nec quid agerent, ira et pauore occaecatis animis, cernebant, et erant deprenti genere pugnae in quod minime apti sunt. Nam quemadmodum comminus, ubi inuicem pati et inferre uulnera licet, accendit ira animos eorum, ita ubi ex occulto et procul leuibus telis uulnerantur, nec quo ruant caeco impetu habent, uelut ferae transfixae in suos temere incurrunt, « [...] Mais à mesure que le combat avance, l'égalité cesse : leurs boucliers longs, mais trop étroits pour leur stature, et plats de surcroît, couvraient mal les Gaulois ; ils n'eurent bientôt plus d'armes à part leurs épées, qui ne servaient à rien puisque l'ennemi n'engageait pas le corps-à-corps ; ils lançaient des pierres (non pas des petites, car ils ne s'en étaient pas munis, mais ce qui leur tombait sous la main dans leur panique) sans ajuster ni appuyer le tir, faute d'habitude ; frappés de toutes parts, à l'improviste, de flèches, de balles et de javelots, ils ne savaient que faire, aveuglés par la colère et la peur, et pris au dépourvu par un genre de combat auquel ils sont inaptes. Car si, dans le combat rapproché où l'on reçoit et inflige tout à tour des blessures, la rage les rend courageux, au contraire, quand ils sont blessés par de légers projectiles invisibles et venus de loin, quand ils ne peuvent se ruer nulle part dans un assaut aveugle, telles des bêtes transpercées, ils se jettent au hasard contre les leurs ». Voir aussi 21, 12-13.*

<sup>2</sup> XXXVIII, 21, 9-11 : *Detegebat uulnera eorum quod nudi pugnant et sunt fusa et candida corpora, ut quae numquam nisi in pugna nudentur ; ita et plus sanguinis ex multa carne fundebatur, et foediores patebant plagae, et candor corporum magis sanguine atro maculabatur. Sed non tam patentibus plagis mouentur : interdum insecta cute, ubi latior quam altior plaga est, etiam gloriosus se pugnare putat ; idem, cum aculeus sagittae aut glandis abditae introrsus tenui uulnere in speciem urit, et scrutantes qua euellant telum non sequitur, tum in rabiem et pudorem tam paruae perimentis uersi pestis, prosternunt corpora humi, sic ut passim procumberent, « Comme ils combattent nus et que leur peau est grasse et blanche, puisqu'ils ne se déshabillent que pour combattre, leurs blessures étaient mises à nu : ainsi la masse des chars laissait couler plus de sang, les plaies béantes étaient plus affreuses, et la blancheur du corps était plus souillée par le sang noir. Mais les plaies ouvertes ne les émeuvent guère : parfois, quand la blessure est large plus que profonde, ils arrachent la peau autour, pensant augmenter leur gloire. Mais quand une pointe de flèche ou une balle de fronde a pénétré dans la chair et la brûle, sous l'aspect d'une petite blessure, et qu'ils cherchent à arracher ce projectile qui ne vient pas, la honte et la rage les prennent d'être victimes d'un si minuscule adversaire, et ils se couchent à terre, si bien qu'alors ils gisaient épars ». Sur *nudi pugnant*, cf. la note 3 de R. Adam, qui rappelle, d'après XXII, 46, 6, qu'il faut entendre « nus jusqu'à la ceinture » (*super umbilicum*), et qui constate qu'« à partir de cette notation, Tite-Live dresse un tableau étonnamment cruel ».*

<sup>3</sup> « Les premiers de tous, les Thraces, semblables à des bêtes sauvages longtemps gardées en cage, s'élançèrent en poussant une immense clameur contre l'aile droite composée de cavaliers italiens, de telle sorte qu'ils jetèrent la confusion parmi ces hommes pourtant habitués à la guerre et intrépides par tempérament ; \*\*\* quant aux chevaux, tantôt les Thraces leur coupaient les tendons des jambes avec leurs romphées, tantôt ils leur perçaient le flanc » (XLII, 59, 2-3). Voir aussi XLII, 60, 2 : *Postquam rediere in castra uictores, omnes quidem laeti, ante alios Thracum insolens laetitia eminebat ; cum cantu enim rumpiis fixa capita hostium portantes redierunt, « Chez les vainqueurs, une fois rentrés au camp, la joie était, certes, générale, mais cette joie n'atteignait nulle part autant d'insolence que chez les Thraces ; ils rentrèrent en effet en chantant et portant des têtes d'ennemis fichées au bout de leurs romphées ». Sur la romphée thrace, voir *supra*, I<sup>ère</sup> partie.*

<sup>4</sup> « Ils devaient surtout leurs blessures aux *cestrosphendones*. C'était un nouveau genre de projectile inventé pendant cette guerre. Un fer de lance long de deux palmes était fixé à une hampe d'une demi-coudée et de l'épaisseur d'un doigt ; à cette hampe étaient attachées trois courtes ailettes en bois de sapin, comme c'est le cas autour des flèches ; à la poche centrale de la fronde étaient adaptées deux courroies de longueur inégale ; lorsque le frondeur, après avoir placé le projectile en équilibre, faisait tourner sa fronde avec la courroie en exerçant un effort plus grand que pour les frondes ordinaires, le trait jaillissait, projeté comme l'aurait été une balle de plomb » (XLII, 65, 9-10). Sur cette arme, voir les notes 1 à 4 de P. Jal, qui précise notamment que « Tite-Live emploie le terme technique grec transmis par Polybe 27, 11 (9). Comme l'indique l'étymologie (κέστρος, σφενδόνη), il s'agit d'une fronde qui, au lieu de lancer des projectiles ordinaires (pierres ou balles de plomb), est conçue pour envoyer un κέστρος, sorte de fléchette de métal (de κέστρο, -ας, marteau pointu). – Tite-Live traduit ici d'assez près le texte de Polybe, sans toutefois donner l'impression d'avoir bien compris ce dont il s'agit » (note 1).



Le récit de la bataille de Pydna, en 168, donnera enfin à l'historien l'occasion d'évoquer une nouvelle fois l'inconvénient que représentait, dans les combats, la longueur démesurée des sarisses macédoniennes<sup>1</sup>.

Les catalogues d'armées constituent évidemment, chez Tite-Live, un préalable indispensable aux récits des batailles les plus importantes, et rappellent un peu ceux des *Vies* de Cornélius Népos, dont on a cité plus haut quelques passages. Dans les livres qui relatent les guerres puniques, ces catalogues concernent en premier lieu les troupes carthagoises – avec, entre autres, leurs éléphants, leurs cavaliers numides et maures et leurs frondeurs baléares<sup>2</sup> – ; un passage du livre XXII décrit assez longuement, par exemple, les guerriers exotiques de l'armée d'Hannibal avant la bataille de Cannes, en 216 :

*Afros Romanam crederes aciem, ita armati erant armis et ad Trebiam, ceterum magna ex parte ad Trasumennum captis. Gallis Hispanisque scuta eiusdem formae fere erant, dispares ac dissimiles gladii, Gallis praelongi ac sine mucronibus, Hispano, punctim magis quam caesim adsueto petere hostem, breuitate habiles et cum mucronibus. Ante alios habitus gentium harum, cum magnitudine corporum, tum specie terribilis erat. Galli super umbilicum erant nudi ; Hispani linteis praetextis purpura tunicis, candore miro fulgentibus, constiterant. Numerus omnium peditum, qui tum stetero in acie, milium fuit quadraginta, decem equitum<sup>3</sup>.*

D'autres énumérations du même type se lisent dans le livre XXX<sup>4</sup>.

À partir du livre suivant, ces catalogues d'armées concernent celles du roi Philippe de Macédoine, avec leurs *peltastae* – que Tite-Live désigne par le terme latin de *caetrati* – d'origine thrace ou illyrienne<sup>5</sup>, et, surtout, celles d'Antiochus de Syrie<sup>6</sup>, qui se composaient d'une multitude de peuples aux armes et aux costumes divers, en particulier des archers mèdes, des cavaliers dahes<sup>7</sup>, des guerriers *cataphracti*, et comptaient aussi, bien entendu, de nombreux éléphants de guerre<sup>8</sup>. R. Girod cite, précisément, cet inventaire des troupes

<sup>1</sup> XLIV, 41, 6-7 : *Neque ulla euidetior causa uictoriae fuit, quam quod multa passim proelia erant, quae fluctuantem turbarunt primo, deinde disiecerunt phalangem, cuius confertae et intentis horrentis hastis intolerabiles uires sunt ; si carptim adgrediendo circumagere immobilem longitudine et grauitate hastam cogas, confusa strue implicantur*, « Mais la cause la plus manifeste de la victoire, ce fut la multiplicité et la dispersion des engagements qui, alors que sa ligne chancelait, perturbèrent d'abord, puis firent voler en éclats la phalange, dont les forces sont irrésistibles quand ses rangs sont serrés et quand elle présente un front hérissé de piques pointées en avant ; mais si, par des harcèlements, on oblige les phalangistes à faire volte-face avec une pique à laquelle sa longueur et son poids enlèvent sa mobilité, ils se trouvent empêtrés dans le pêle-mêle de leur masse désordonnée ». Cf. XXXVII, 42, 4, où l'historien avait constaté le même inconvénient, lors du récit de la bataille de Magnésie.

<sup>2</sup> Cf. XXI, 21, 12 ; XXI, 22, 3

<sup>3</sup> « Les Africains, on les aurait pris pour des Romains, tant ils portaient des armes prises à la Trébie et surtout à Trasimène. Les Gaulois et les Espagnols avaient de grands boucliers presque de même forme, mais leurs épées étaient inégales et différentes : chez les Gaulois, très longues et sans pointe ; chez l'Espagnol, habitué à frapper de pointe plutôt que de taille, courtes, par là faciles à manier et pointues. Plus que l'attitude de tous les autres combattants, celle des soldats de ces deux peuples, et par leur taille, et par leur aspect, était terrible. Les Gaulois, au-dessus du nombril, étaient nus ; les Espagnols s'étaient mis en ligne avec des tuniques de lin bordées de pourpre, éblouissantes par leur merveilleuse blancheur. Le nombre total des fantassins alors en ligne était de quarante mille, et de dix mille celui des cavaliers » (XXII, 46, 4-6, trad. E. Lasserre).

<sup>4</sup> XXX, 33, 4-6 (202 av. J.-C.) : en 33, 4, l'historien mentionne les éléphants (*Hannibal ad terrorem primos elephantos – octoginta autem erant, quot nulla unquam ante in acie habuerat – instruxit*, « Hannibal, pour inspirer la terreur, rangea en première ligne ses éléphants – or il en avait quatre-vingts, plus qu'il n'en avait jamais eu auparavant dans une bataille ») ; sont évoqués ensuite les auxiliaires ligures et gaulois, les Baléares, les Maures, puis les Carthaginois, les Africains et la légion macédonienne ; en réserve, les soldats italiens ; la cavalerie couvre les ailes (Carthaginois et Numides) ; 35, 6-9.

<sup>5</sup> Cf. XXXIII, 4, 4.

<sup>6</sup> Sur la composition et l'organisation de l'armée d'Antiochus, voir A. Manuelian, *Introduction* du livre XXXVI, p. XXXII-XXXVI.

<sup>7</sup> Les Dahes sont des mercenaires scythes, originaires de la Caspienne (cf. Pline, *N. H.*, VI, 19, 1). En XXXVII, 38, 3, avant la bataille de Magnésie du Sipyle, Tite-Live relate une attaque de l'armée romaine par des cavaliers où figuraient, entre autres, ces archers à cheval dahes. J.-M. Engel (note 3), précise à leur propos qu'ils combattaient à coups de flèches et étaient fort appréciés dans les armées orientales, de Darius jusqu'à Alexandre et aux Séleucides ; voir les références à Quinte-Curce (IV, 12, 6 ; VII, 4, 6 ; VII, 7, 32 ; VIII, 1, 6 et 8 ; VIII, 14, 5 ; IX, 2, 24).

<sup>8</sup> Voir par exemple XXXVI, 10, 4 (en 192, Antiochus décide d'attaquer Larisa) : *Elephantis agi ante signa terroris causa iussis, quadrato*

d'Antiochus comme une preuve de la présence d'un certain exotisme chez Tite-Live : « Il y a un exotisme de Tite-Live, assez rare il est vrai, qui ouvre des aperçus évocateurs sur la diversité du monde. Cette vision exotique peut évidemment s'offrir dans les affrontements militaires où les légions s'opposent à de lointains adversaires, dont les rassemblements tactiques concentrent les ressources humaines de vastes espaces. Telle est l'évocation de la cohue bigarrée qui constitue l'armée d'Antiochus à la bataille de Magnésie du Sipyle et qui s'oppose à une armée romaine de stricte ordonnance<sup>1</sup> ».

Une première énumération de troupes intervient au livre XXXV, dans le discours assez prétentieux prononcé par l'ambassadeur d'Antiochus devant l'assemblée achéenne, en 192 :

*Is, ut plerique quos opes regiae alunt, uaniloquus, maria terrasque inani sonitu uerborum compleuit : equitum innumerabilem uim traiici Hellesponto in Europam, partim loricatedos quos cataphractos uocant, partim sagittis ex equo utentes et, a quo nihil satis tecti sit, auerso refugientis equo certius figentes. His equestribus copiis quamquam uel totius Europae exercitus, in unum coacti, obrui possent, adiciebat multiplices copias peditum et nominibus quoque gentium uix fando auditis terrebat, Dahas Medos Elymaeosque et Cadusios appellans. Nauualium uero copiarum, quas nulli portus capere in Graecia possent, dextrum cornu Sidonios et Tyrios, sinistrum Aradios et ex Pamphylia Sidetas tenere, quas gentes nullae unquam nec arte nec uirtute nauuali aequassent. [...] Itaque non cum Philippo nec Hannibale rem futuram Romanis, principe altero unius ciuitatis, altero Macedoniae tantum regni finibus incluso, sed cum magno Asiae totius partisque Europae rege<sup>2</sup>.*

Il est à noter, cependant, que Flamininus ne se laissa pas impressionner par ces « nuées de fantassins et de cavaliers », ni par la variété des armes, ni par tous ces noms de peuples si exotiques que les Romains n'en avaient même jamais entendu parler<sup>3</sup>. Malgré tout, Tite-Live

*agmine ad urbem incessit*, « Il fit passer les éléphants devant les enseignes pour provoquer la terreur, et il avancer son armée en formation carrée vers la ville... » ; XXXVI, 18, 4 (bataille des Thermopyles, 191) ; XXXVII, 39, 13 (catalogue des armées syriennes avant la bataille de Magnésie du Sipyle, en 190) : *Sedecim elephantos post triarios in subsidio locauerunt ; nam praeterquam quod multitudinem regionum elephantorum – erant autem quattuor et quinquaginta – sustinere non uidebantur posse, ne pari quidem numero Indicis Africi resistunt, siue quia magnitudine – longe enim illi praestant – siue robore animorum uincuntur*, « On plaça seize éléphants derrière les « triaires », en appui ; car, outre qu'ils ne paraissaient pas pouvoir contenir la masse des éléphants du roi (il en avait cinquante-quatre), même à nombre égal les éléphants d'Afrique ne résistent pas aux éléphants de l'Inde : tant pour la taille (les autres sont beaucoup plus gros) que pour la résistance, ils ont l'infériorité ». Sur cette comparaison entre éléphants indiens et africains, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>1</sup> R. Girod, « La géographie de Tite-Live », p. 1220.

<sup>2</sup> « Beau parleur, comme tous ceux que nourrit la manne d'un roi, celui-ci emplît mers et terres du bruit vide de ses paroles : une masse innombrable de cavaliers était convoyée en Europe par l'Hellespont ; elle comportait pour partie des cavaliers munis d'une cuirasse, qu'ils appellent cataphractes, d'autre part des archers montés qui tiraient des flèches depuis leur cheval en se repliant au galop, avec beaucoup de précision, si bien qu'il n'y avait aucune échappatoire face à eux. Bien que ces forces équestres fussent à anéantir les armées de l'Europe entière, même réunies toutes ensemble, il ajoutait de multiples armées de fantassins, et inspirait la terreur en nommant des peuplades dont on avait à peine entendu parler, citant les Dahes, les Mèdes, et les Élyméens et les Cadusiens ; pour les troupes navales, que nul port grec ne saurait contenir, les Sidoniens et les Tyriens tenaient l'aile droite, les Aradiens et les Sidètes de Pamphylie la gauche, tous peuples qu'aucune nation n'avait jamais égalés ni pour la technique, ni pour le courage dans les combats navals. [...] Ce n'est donc pas à un Philippe ou à un Hannibal que les Romains aurait à faire, celui-ci prince d'une seule cité, celui-là confiné dans les seules frontières de son royaume de Macédoine, mais au grand roi de toute l'Asie et d'une partie de l'Europe » (XXXV, 48, 2-7). Sur la mention de l'Hellespont, qui rappelle le mythe de Xerxès, voir la note 370 de R. Adam, p. 125 (en fait Antiochus a envoyé ses troupes à travers la mer de Thrace). R. Adam signale au passage que l'on a pu voir des « réminiscences plautiennes dans le personnage de l'ambassadeur » (cf. aussi J.-E. Bernard, *Le Portrait chez Tite-Live : essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Paris, Latomus, 2000, p. 391) et souligne d'ailleurs que « l'adjectif *uaniloquus*, un *unicum* chez Tite-Live, trouve son origine dans l'*Amphitryon*, v. 379 ». Sur les Dahes, cf. *supra* ; les Élyméens et Cadusiens des peuplades du sud de la Caspienne, que l'on retrouvera dans la bataille de Magnésie du Sipyle (XXXVII 40), cf. R. Adam, note 372.

<sup>3</sup> XXXV, 49, 5-8 : *... rex contra peditum equitumque nubes iactat et consternit maria classibus suis. 6 Est autem res simillima cenae Chalcidensis hospitis mei, hominis boni et sciti conuiuatoris, apud quem solstitiali tempore comiter accepti cum miraremur unde illi eo tempore anni tam uaria et multa uenatio, homo, non qua isti sunt gloriosus, renidens, condimentis ait uarietatem illam et speciem ferinae carnis ex mansueto suae factam. Hoc dici apte in copias regis quae paulo ante tactatae sint posse ; uaria enim genera armorum et multa nomina gentium inauditarum, Dahas et Medos et Cadusios et Elymaeos, Syros omnes esse, haud paulo mancipiorum melius propter seruilia ingenia quam militum genus, « ... le roi pour sa part met en avant des nuées de fantassins et de cavaliers, et couvre les mers de ses flottes. Cela ressemble beaucoup à un dîner offert par mon hôte à Chalcis, un homme excellent à la table excellente, chez qui, accueillis aimablement à l'époque du solstice, nous demandions étonnés d'où, à cette époque, il tirait une telle quantité et une telle variété de gibier ; lui, mettant son orgueil à bien autre chose que ceux-là, répondit joyeux que cette variété, ce goût de gibier, c'était du cochon mariné aux aromates. On peut en dire autant, avec justesse, des troupes du roi, qu'on vient de vous vanter : les armements sont variés, et nombreux les*

s'étend très longuement, au livre XXXVII, sur la composition de l'armée syrienne qui se prépare à affronter les légions romaines à Magnésie du Sipyle, en 190<sup>1</sup> : « Il semble qu'ici se soient donné rendez-vous tous les peuples du vaste empire oriental d'Antiochus, avec la splendeur barbare et le clinquant de leurs armements disparates<sup>2</sup> ». Après avoir consacré un paragraphe aux éléphants<sup>3</sup>, Tite-Live s'attache à citer par leurs noms grecs et à décrire de façon précise la disposition et les armes des différents corps, et à nommer les diverses nationalités représentées. Il évoque, en premier lieu les « phalangites » et les éléphants surmontés de tours, propres à inspirer la terreur :

*Decem et sex milia peditum more Macedonum armati fuere, qui phalangitae appellabantur. Haec media acies fuit, in fronte in decem partes diuisa ; partes eas interpositis binis elephantis distinguebat ; a fronte introrsus in duos et triginta ordines armatorum acies patebat. Hoc et roboris in regiis copiis erat, et perinde cum alia specie, tum eminentibus tantum inter armatos elephantis magnum terrorem praebebat. Ingentes ipsi erant ; addebant speciem frontalia et cristae et tergo impositae turres turribusque superstantes praeter rectorem quaterni armati<sup>4</sup>.*

Vient ensuite une énumération d'armements typiquement asiatiques – guerriers *cataphracti*, archers, argyraspides, frondeurs, *caetrati*, cavaliers arabes et chars armés de faux<sup>5</sup> –, et d'animaux – à nouveau des éléphants, mais aussi des dromadaires –, dont l'exotisme est encore accru par la présence de nombreux termes grecs<sup>6</sup> et par l'accumulation de noms de peuples orientaux peu ou mal connus<sup>7</sup> :

---

noms de peuples dont on n'a jamais entendu parler, les Dahes et les Mèdes, et les Cadusiens, et les Élyméens ; ce sont tous des Syriens, une race plus apte, par son esprit servile, à fournir des esclaves que des combattants ». Un peu plus loin, Flamininus parle, à propos de l'armée d'Antiochus, de « l'équivalent de deux petites légions même pas complètes », *male plenarum legiuncularum instar* (49, 10).

<sup>1</sup> Tite-Live souligne la disparité des adversaires dans cette bataille : *Regia acies uaria magis multis gentibus, dissimilitudine armorum auxiliorumque erat*, « L'armée royale était plus diverse, du fait des nombreuses nationalités, de la dissemblance des armes et des troupes auxiliaires » (XXXVII, 40, 1).

<sup>2</sup> R. Girod, « La géographie de Tite-Live », p. 1220.

<sup>3</sup> XXXVII, 39, 13.

<sup>4</sup> « Il y avait seize mille fantassins armée à la manière macédonienne et appelés phalangites. C'était le centre, divisé en largeur pour former dix corps ; chacun de ces corps était séparé de l'autre par une paire d'éléphants ; en profondeur, la ligne s'étendait sur trente-deux rangs. C'était la force principale des Royaumes et, par son apparence générale, notamment par ses éléphants rangés entre les soldats de manière à dépasser l'alignement, cette troupe était formidable. Par elles-mêmes les bêtes étaient énormes, impression encore accrue par les frontaux, les panaches, les tours installées sur leur dos et portant chacune quatre hommes en plus du cornac » (XXXVII, 40, 1-4).

<sup>5</sup> Les quadriges armés de faux sont décrits en détail en XXXVII, 41, 5-7 (voir aussi 41, 8-12 et 42, 1), cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie. J.-M. Engel (*Introduction*, p. CV) a souligné, à propos des descriptions présentes dans l'*Histoire romaine*, que Tite-Live s'est plié aux exigences du genre historiographique telles que les avait définies Cicéron dans le *De oratore*, II, 63 (passage cité *supra*), et que la description, très technique, des chars armés de faux, fait partie des plus pittoresques et de celles qui sollicitent le plus l'imagination.

<sup>6</sup> Sur l'*agema* (40, 5), voir la définition qu'en donne J.-M. Engel (note 4) : « L'*agema* est « une troupe à cheval comptant un millier d'hommes et passant pour la plus solide de l'armée » (Pol., 30, 25, 8), ce que confirme ici Tite-Live (bien qu'en 42, 51, 4, il semble donner une autre définition). Elle forme la cavalerie royale (*regia ala*, 37, 40, 11 et 42, 51, 9). C'est une cavalerie lourde (*leuioribus tegumentis suis equorumque, alio haud dissimili habitu*, 37, 40, 11) ». Sur les argyraspides (40, 7), cf. *id.*, note 7 : « Les Argyraspides sont des fantassins d'élite lourdement armés, distincts des phalangites, caractérisés par la couleur argentée de leurs boucliers et formant l'infanterie de la garde royale ».

<sup>7</sup> À propos de la mention des Mysiens (40, 9), des Cyrtéens ou Cyrtiens (un peuple de Médie) et des Élyméens (qui habitaient les montagnes bordant la Mésopotamie), J.-M. Engel note que précédemment (XXXV, 48, 5) « Tite-Live a ironisé sur les noms impressionnants de ces peuples à peine connus ». Sur les *Tarentini* et *Neocretes* (40, 13) voir les hypothèses de J.-M. Engel dans les notes 13 et 14.

*Ad latus dextrum phalangitarum mille et quingentos Gallograecorum pedites opposuit. His tria milia equitum loricatorum – cataphractos ipsi appellant – adiunxit. Addita his ala mille ferme equitum ; agema eam uocabant ; Medi erant, lecti uiri, et eiusdem regionis mixti multarum gentium equites. Continens his grex sedecim elephantorum est oppositus in subsidiis. Ab eadem parte, paulum producto cornu, regia cohors erat ; argyraspides a genere armorum appellabantur ; Dahae deinde, equites sagittarii, mille et ducenti ; tum leuis armatura, trium milium, pari ferme numero, pars Cretenses, pars Tralles ; duo milia et quingenti Mysi sagittarii his adiuncti erant. Extremum cornu claudebant quattuor milia, mixti Cyrtii funditores et Elymaei sagittarii. Ab laeuo cornu phalangitis adiuncti erant Gallograeci pedites mille et quingenti, et similiter his armati duo milia Cappadocum – ab Ariarathe missi erant regi – ; inde auxiliares mixti omnium generum, duo milia septingenti, et tria milia cataphractorum equitum et mille alii equites, regia ala leuioribus tegumentis suis equorumque, alio haud dissimili habitu ; Syri plerique erant Phrygibus et Lydis immixti. Ante hunc equitatum falcatae quadrigae et cameli, quos appellant dromadas ; his insidebant Arabes sagittarii, gladios tenuis habentes longos quaterna cubita, ut ex tanta altitudine contingere hostem possent. Inde alia multitudo, par ei quae in dextro cornu erat : primi Tarentini, deinde Gallograecorum equitum duo milia et quingenti, inde Neocretes mille, et eodem armatu Cares et Cilices mille et quingenti, et totidem Tralles et quattuor milia caetratorum : Pisidae erant et Pamphylii et Lycii ; tum Cyrtiorum et Elymaeorum paria in dextro cornu locatis auxilia, et sedecim elephantum modico interuallo distantes<sup>1</sup>.*

Les livres suivants offrent d'autres descriptions d'armées et de combattants exotiques, comme les frondeurs d'Aigion, de Patrai et de Dymè au livre XXXVIII<sup>2</sup>, mais surtout, au livre XLII, le catalogue des armées macédoniennes de Persée, où est encore une fois mis en œuvre le thème traditionnel de l'immensité des armées orientales et de leur mélange de nationalités<sup>3</sup>. Sur les 43 000 hommes du roi de Macédoine, Tite-Live cite les peltastes, dont les plus vigoureux étaient choisis pour former le corps d'élite nommé « agéma<sup>4</sup> », déjà évoqué à propos des armées d'Antiochus<sup>5</sup> ; il nomme ensuite plusieurs peuples étrangers, aux noms exotiques :

*Paeones et ex Parorea et Parastrymonia – sunt autem ea loca subiecta Thraciae – et Agrianes, admixtis etiam Threcibus incolis, trium milium ferme et ipsi expleuerant numerum<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> « Sur le flanc droit des phalangites, le roi plaça mille cinq cents fantassins gallo-grecs. Il leur adjoignit trois mille cavaliers cuirassés, qu'on appelle là-bas « cataphractes ». Il les appuya d'une aile de mille cavaliers environ, nommée « agéma » ; c'étaient des Mèdes, guerriers d'élite, mêlés à des cavaliers de la même région et appartenant à beaucoup d'autres nationalités. Tout à côté venait un troupeau de seize éléphants, placés en soutien. Du même côté et un peu plus en avant se trouvait la cohorte royale, formée d'argyraspides, nom tiré de leur armement ; puis des Dahes, archers à cheval, au nombre de mille deux cents ; puis l'infanterie légère, formée de trois mille hommes, moitié Crétois, moitié Tralles, ou à peu près ; deux mille cinq cents archers mysiens leur étaient adjoints. À l'extrémité, l'aile se terminait par quatre mille hommes, mélange de frondeurs cyrtiens et d'archers élyméens. À l'aile gauche, les phalangites étaient flanqués de mille cinq cents fantassins gallo-grecs et de deux mille Cappadociens, armés comme eux et envoyés au roi par Ariarathe. Puis on trouvait un mélange de toutes races, au nombre de deux mille sept cents hommes, trois mille cavaliers cataphractes, et mille autres cavaliers, aile royale formée d'hommes et de chevaux plus légèrement protégés, mais pour le reste semblables aux précédents ; c'étaient pour la plupart des Syriens, mêlés de Phrygiens et de Lydiens. Précédaient cette cavalerie des quadriges armés de faux et des chameaux appelés dromadaires ; sur ces animaux étaient assis des archers arabes, armés d'épées minces, longues de quatre coudées pour mieux atteindre l'ennemi de si haut. Puis venait une autre masse égale à celle de l'aile droite : d'abord des Tarentins, puis deux mille cinq cents cavaliers gallo-grecs, puis mille Néo-Crétois et, avec le même armement, mille cinq cents Cariens et Ciliciens ; le même nombre de Tralles et trois mille soldats aux petits boucliers, pisiens, pamphyliens et lyciens ; enfin des auxiliaires cyrtiens et élyméens en nombre égal à ceux qui étaient placés à l'aile droite, et seize éléphants à quelque distance » (XXXVII, 5-14).

<sup>2</sup> Chap. 28, 3-7.

<sup>3</sup> XLII, chap. 51. Voir cependant la note 1, p. 113 de P. Jal, qui rappelle « la forte proportion (68 %), exceptionnelle pour une armée hellénistique, de l'élément national dans les troupes de Persée ».

<sup>4</sup> XLII, 51, 4 ; 58, 9. Sur l'agéma, terme cité plusieurs fois par Polybe, mais jamais vraiment expliqué, cf. la note 4 de P. Jal.

<sup>5</sup> XXXVII, 40, 5.

<sup>6</sup> « Des Péoniens, soldats venus de la Parorée et de la Parastrymonie – ce sont là des régions limitrophes de la Thrace – ainsi que des Agrianes, auxquels on ajouta des Thraces établis dans leur pays, avaient permis de compléter un corps d'environ trois mille hommes » (XLII, 51, 5). Sur ces peuples et ces localités, cf. les notes *ad loc.* de P. Jal.

L'énumération de noms de peuples et de chefs étrangers se poursuit dans les paragraphes suivants<sup>1</sup>, pour aboutir, en guise de conclusion, à une comparaison entre les troupes de Persée et celles d'Alexandre le Grand, référence prestigieuse probablement destinée à souligner la valeur des légions romaines, qui s'apprêtent à écraser une armée comparable à celle du plus grand général du passé<sup>2</sup> :

*Ita summa totius exercitus triginta nouem milia peditum erant, quattuor equitum. Satis constabat, secundum eum exercitum, quem magnus Alexander in Asiam traiecit, numquam ullius Macedonum regis copias tantas fuisse*<sup>3</sup>.

Quant aux livres perdus de l'*Histoire romaine*, il contenaient peut-être, eux aussi, de tels catalogues d'armées, introduits par exemple à l'occasion des guerres menées contre les Parthes et leurs alliés<sup>4</sup>.

### – Dans la littérature didactique

Les descriptions d'ordre géographique ou ethnographique, ainsi que les *mirabilia* relatifs aux pays et aux peuples étrangers, sont aussi l'une des caractéristiques de la littérature didactique, qu'elle se présente sous la forme d'ouvrages écrits en prose ou en vers. Ce genre littéraire, très prisé dans l'Antiquité<sup>5</sup>, fournit en effet aux auteurs l'occasion d'évocations pittoresques reposant sur l'analyse de phénomènes naturels ou humains – dont certains concernent spécifiquement la nature et l'humanité exotiques –, tantôt sous la forme ponctuelle de *mirabilia* et d'*admiranda*, tantôt sous la forme de passages plus étendus.

On trouve chez plusieurs auteurs, et dans divers genres littéraires, des évocations plus ou moins détaillées de l'*orbis terrarum* dans son ensemble ; on peut même affirmer que ce

---

<sup>1</sup> XLII, 51, 7-8 : *Et armatorum duo milia Gallorum erant ; praefectus Asclepiodotus. Ab Heraclea ex Sintis, tria milia Threcum liberorum suum ducem habebant. Cretensium par ferme numerus suos duces sequebatur, Susum Phalasarneum et Syllum Gnosium. Et Leonides Lacadaemonius quingentis ex Graecia, mixto generi hominum, praeerat*, « Il y avait aussi deux mille Gaulois en armes ; leur commandant était Asclépiodote. Venus d'Héraclée en Sintique, trois mille Thraces de condition libre avaient leur propre chef. Des Crétois en nombre à peu près égal suivaient les leurs, Susus de Phlasarne et Syllus de Gnosos. Léonides le Lacédémonien commandait à cinq cents Grecs d'origine diverse » ; en 51, 9 sont encore cités des Étoliens et des Béotiens, et Tite-Live donne le chiffre total des auxiliaires de Persée : *Ex his mixtis tot populorum, tot gentium auxiliis duodecim milia armatorum ferme efficiebantur*, « En additionnant les auxiliaires fournis par tant de peuples, tant de nations, on arrivait à constituer un effectif de près de douze mille hommes armés ». Au livre XLIV, pour la bataille de Pydna (168 av. J.-C.), Tite-Live citera encore des *caetrati* (41, 1-2), des soldats macédoniens armés de boucliers, appelés « chalcaspides » (41, 2) et la phalange « leucaspide » (41, 2). Sur ces termes, voir les notes correspondantes de P. Jal. La « chalcaspis » est un bouclier macédonien, de forme bombée, presque hémisphérique, orné d'une étoile entourée de cercles concentriques et d'une double rangée de clous sur ses bords (P. Jal, note 4).

<sup>2</sup> P. Jal (note 2) souligne, à propos de ce passage, les contradictions de Tite-Live, qui, en IX, 19, 5, affirmait qu'Alexandre n'avait conduit en Asie que 30 000 fantassins et 4000 cavaliers ».

<sup>3</sup> « Ainsi, au total, l'armée dans son ensemble était composée de trente-neuf mille fantassins et de quatre mille cavaliers. On disait volontiers que, depuis l'armée qu'Alexandre le Grand avait fait passer en Asie, jamais roi de Macédoine n'avait eu autant de troupes » (XLII, 51, 11). R. Girod, « La géographie de Tite-Live », p. 1220-1221, cite le catalogue des armées de Persée comme un autre exemple de l'exotisme de Tite-Live (après celui des troupes d'Antiochus de Syrie) : « Moins pittoresque et colorée, mais présentant elle aussi le rassemblement humain représentatif d'un espace géopolitique, est la revue effectuée à Pella par Persée de l'armée helléno-macédonienne, la plus importante dit Tite-Live, que jamais roi de Macédoine eût rassemblée après celle qu'Alexandre avait fait passer en Asie ».

<sup>4</sup> Voir par exemple le frg. 26 Jal (correspondant sans doute au livre XCVIII), *ap.* Plutarque, *Lucullus*, 28, 8 : « Tite-Live, de son côté, remarque que les Romains n'ont jamais affronté d'ennemis avec une telle infériorité numérique, car les vainqueurs n'étaient même pas, pour le nombre, le vingtième des ennemis » (trad. R. Flacelière-E. Chambry, Plutarque, *Vies*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., VII, 1972). Pour P. Jal (*Commentaire*, p. 264), « [ce frg.] se rattache d'autant plus aisément au livre 98 de Tite-Live que la *Periocha* mentionne expressément la défaite infligée par Lucullus à Tigrane. Il s'agit en effet du désastre essuyé le 6 octobre 69 par l'armée de Tigrane sous les murs de Tigranocerte assiégée par les Romains. Les troupes arméniennes et leurs alliés comprenaient 20 000 archers et frondeurs, 55 000 cavaliers dont 17 000 cataphractes, et 150 000 fantassins. Lucullus qui avait laissé Muréna avec 6 000 hommes poursuivre le siège, ne disposait que de 24 cohortes, soit 10 000 fantassins et 1 000 cavaliers frondeurs et archers ».

<sup>5</sup> C'est à ce genre que se rattachent, par exemple, les *Phénomènes* d'Aratos traduits par Cicéron, l'*Euhemerus* d'Ennius, le *De natura rerum* de Lucrèce, les *Géorgiques* de Virgile, les *Halieutiques* d'Ovide, les *Cynégétiques* de Grattius, ou le poème *Aetna* qui, selon certaines commentateurs, pourrait dater de la période augustéenne, et être attribué au jeune Virgile. Sur les prédécesseurs de Lucrèce dans le genre didactique, cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 251-252.

type particulier de description est devenu à lui seul un véritable *topos* littéraire, poétique surtout, en relation sans doute avec la vogue que connurent, dans la littérature latine, l'astronomie et l'astrologie<sup>1</sup>. Dans certains de ces textes, dont des passages ont été cités plus haut, l'exposé scientifique, en partant de données astronomiques, conduit souvent à des descriptions géographiques et ethnographiques de la terre habitée – en rapport, notamment, avec la théorie grecque des différentes zones climatiques, et avec les conséquences que celle-ci entraîne sur les spécificités de la flore, de la faune et des êtres humains des diverses régions de l'*orbis terrarum* –, ou bien, plus modestement, à l'introduction de quelques brèves notations sur les pays et les peuples situés aux confins. Au chant VI du *De rerum natura*, l'évocation des différents climats donne à Lucrèce l'occasion de citer les contrées traditionnellement associées aux confins de l'*orbis terrarum* – la Bretagne, l'Égypte, le Pont et la ville ibérique de Gadès –, et d'introduire quelques notations ethnographiques – l'une concernant la couleur de peau des peuples d'Afrique, l'autre les spécificités morphologiques et physiologiques constatées entre les habitants des différentes zones<sup>2</sup>. On trouve dans les *Géorgiques* de Virgile une description des cinq zones climatiques inspirée d'Ératosthène, développée dans les vers 233-251 du chant I, où le poète, comme l'avait fait Lucrèce avant lui, cite les contrées traditionnellement associées aux confins : d'un côté la Scythie et les monts Riphées, de l'autre la Libye<sup>3</sup> ; mais c'est en fait tout au long du poème que le poète déploie cette description, à travers les évocations, disséminées dans les différents chants, de la flore, de la faune et des mœurs exotiques en rapport avec les deux sujets principaux des *Géorgiques* que sont l'agriculture et l'élevage. La variété des terres et des climats de l'*orbis terrarum* est annoncée, dans un passage du début du chant I où les *exotica* sont déjà nombreux, comme l'un des leitmotifs du poème :

*Nonne uides croceos ut Tmolus odores,  
India mittit ebur, molles sua tura Sabaei,  
at Chalybes nudi ferrum uirosoque Pontus  
castorea, Eliadum palmas Epiros equarum ?  
Continuo has leges aeternaque foedera certis  
imposuit natura locis, quo tempore primum  
Deucalion uacuom lapides iactauit in orbem,  
unde homines nati, durum genus<sup>4</sup>.*

Au livre II, le poète évoque à plusieurs reprises différentes espèces végétales d'origine exotique, de façon ponctuelle<sup>5</sup> ou plus étendue : un assez long passage est notamment

<sup>1</sup> A. Le Bœuffle parle même, à propos des manuels consacrés à ces deux disciplines – en réalité confondues dans la littérature antique –, d'un véritable genre littéraire s'inspirant des précédents grecs et notamment des *Phénomènes* d'Aratos de Soles (A. Le Bœuffle, *Introduction à L'Astronomie* d'Hygin, p. IX), et dans le cas particulier d'Hygin, d'une tradition remontant sans doute à Ératosthène (*id.*, *ibid.*, p. XIII). Ce goût des Romains pour l'*astrologia*, c'est-à-dire l'astronomie, se manifeste, dans la période étudiée ici, chez Lucrèce (V, 235-770), chez Cicéron et sa traduction en hexamètres latins des *Phaenomena* d'Aratos, dans un traité perdu de César sur le mouvement des astres, chez Varron (au livre X de ses *Disciplinarum libri*), chez Nigidius Figulus (98-45 av. J.-C.), chez Ovide (qui écrivit, outre les *Fastes*, des *Phaenomena* dont il ne reste que quelques vers), chez Hygin et chez Manilius. Mais de nombreux passages, tirés d'autres auteurs ou d'autres textes font référence aux phénomènes astronomiques (par exemple comme ornement poétique, ou dans les ouvrages d'agriculture ou de philosophie).

<sup>2</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, VI, 1103-1118 (voir les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>3</sup> *Géorg.*, I, 233-251 (voir les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>4</sup> « Ne vois-tu pas comme le Tmolus nous envoie le safran parfumé ; l'Inde, l'ivoire ; les Sabéens efféminés, leur encens, tandis que les Chalybes nus fournissent le fer ; le Pont, la nauséabonde huile de castor ; l'Épire, les cavales lauréates aux courses de l'Élide ? Telles sont les loix et les conditions immuables que la nature a imposées à des lieux déterminés, du jour où Deucalion jeta sur la terre déserte les pierres d'où naquirent les hommes, dure engeance » (*Géorg.*, I, 56-63).

<sup>5</sup> Cf. II, 37-38 (les vignobles de l'Ismaire de Thrace) ; 83-84 (le lotus et le cyprès du mont Ida) ; 87-88 (les poires dites « de Syrie ») ; 437 (le buis du Cytore) ; 440-443 (les forêts du Caucase).

consacré, on l'a vu, aux espèces de vignes, locales ou étrangères<sup>1</sup>, un autre à la variété des arbres selon les climats, qui permet au poète d'introduire des notations non seulement géographiques, mais aussi ethnographiques, concernant les peintures corporelles des Gélons, la récolte de la soie par les Sères, ou encore l'armement des peuplades indiennes :

*Adspice et extremis domitum cultoribus orbem  
Eoasque domos Arabum pictosque Gelonos :  
diuisae arboribus patriae. Sola India nigrum  
fert hebenum, solis est turea uirga Sabaeis.  
Quid tibi odorato referam sudantia ligno  
balsamaque et bacas semper frondentis acanthi ?  
Quid nemora Aethiopum molli canentia lana  
uelleraque ut foliis depectant tenuia Seres ?  
aut quos Oceano propior gerit India lucos,  
extremi sinus orbis, ubi aera uincere summum  
arboris haud ullae iactu potuere sagittae ?  
Et gens illa quidem sumptis non tarda pharetris<sup>2</sup>.*

Les dix vers suivants sont même entièrement consacrés à la description et aux propriétés du citronnier de Médie, ainsi qu'à l'usage qu'en faisaient les Perses :

*Media fert tristis sucos tardumque saporem  
felicis mali, quo non praesentius ullum,  
pocula si quando saeuae infecere nouercae  
miscueruntque herbas et non innoxia uerba,  
auxilium uenit ac membris agit atra uenena.  
Ipsa ingens arbor faciemque simillima lauro  
et, si non alium late iactaret odorem,  
laurus erat ; folia haud ullis labentia uentis ;  
flos ad prima tenax ; animas et olentia Medi  
ora fouent illo et senibus medicantur anhelis<sup>3</sup>.*

Le livre III, consacré au bétail, donne lieu à plusieurs allusions ponctuelles – relatives aux races de chiens et de chevaux étrangères<sup>4</sup>, à la cruauté des lions, tigres ou lynx lors de la saison des amours<sup>5</sup>, à la laine de Milet<sup>6</sup> ou à l'élevage des chèvres en Libye<sup>7</sup>, mais, surtout à un développement plus long – essentiellement constitué, toutefois, « de souvenirs littéraires et d'amplifications<sup>8</sup> » – dédié à la vie des bergers libyens et à celle des éleveurs de Scythie. Ces

<sup>1</sup> *Géorg.*, II, 89-102.

<sup>2</sup> « Regarde le monde soumis aux cultivateurs jusqu'à ses extrémités : à l'Orient les demeures des Arabes, d'autre part les Gélons tatoués ; les arbres ont chacun leur patrie. L'Inde est seule à produire la noire ébène, et seuls les Sabéens à posséder la tige thurifère. À quoi bon te rappeler le baume exsudé par un bois odorant et les baies de l'acacia toujours feuillé ? Ou les buissons de l'Éthiopie qui blanchissent sous un duvet moelleux et la façon dont les Sères détachent des feuilles, à coups de peigne, leur mince toison ? Ou les bois sacrés que porte l'Inde sur les bords du fleuve Océan, au fin fond du monde, là où jamais flèche n'a pu atteindre les hauteurs aériennes que l'arbre atteint ? et pourtant les gens n'y vont pas de main morte quand ils ont pris leur carquois » (II, 114-125).

<sup>3</sup> « La Médie produit les sucres acides et la saveur persistante du citron, qui est d'une efficacité sans pareille, quand de cruelles marâtres ont empoisonné un breuvage, mêlant ensemble les herbes et les formules maléfiques : c'est un remède qui chasse du corps les noirs poisons. L'arbre lui-même est gigantesque et son aspect tout à fait semblable à celui du laurier ; s'il ne répandait pas au loin une odeur différente, ce serait un laurier ; aucun vent ne fait tomber ses feuilles ; sa fleur est particulièrement tenace ; les Mèdes l'utilisent pour atténuer la fétidité de l'haleine et pour soigner les vieillards asthmatiques » (*Géorg.*, II, 126-135). On trouve encore des *exotica* relatifs aux différentes contrées du monde dans l'éloge de l'Italie développé dans les v. 136-176, où celle-ci est comparée à divers pays d'Orient traditionnellement connus pour leur richesse (la Médie, la Lydie et son Pactole, Bactres, l'Inde et la Panchaïe thurifère, v. 136-139), et célébrée pour l'absence d'animaux fécoces (lions, tigres, et serpents) et de plantes vénéneuses (v. 151-154).

<sup>4</sup> Cf. *Géorg.*, III, 44, 345 et 405-408 (les chiens de Laconie, les chevaux d'Argolide, et les molosses d'Épire).

<sup>5</sup> *Géorg.*, III, 245-249, 264 ; cf. aussi les v. 269-270, consacrés aux chevaux, et dont le cadre est situé en Asie Mineure.

<sup>6</sup> *Géorg.*, III, 305-307.

<sup>7</sup> *Géorg.*, III, 311-313.

<sup>8</sup> E. de Saint-Denis, note au v. 349, à propos de la description de la Scythie ; en effet, précise le commentateur, « c'est seulement à partir de

deux « morceaux de bravoure<sup>1</sup> » condensent en effet certains des lieux communs exotiques les plus souvent associés à l’Afrique et à la Scythie, tels qu’ils ont été analysés dans la première partie de cette thèse. Ces deux contrées sont tout d’abord choisies, dans le cadre de cette *Géorgique* consacrée au bétail, pour la pratique de l’élevage et pour le nomadisme, qui sont traditionnellement cités comme des caractéristiques essentielles des mœurs africaines et scythes, avec, d’un côté, l’évocation des douars<sup>2</sup>, de l’autre celle des troupeaux que les peuples nordiques enferment dans des étables pour les protéger du froid<sup>3</sup>. Elles se caractérisent également par les lieux communs relatifs à la géographie respective de la Libye et de la Scythie<sup>4</sup> : la présence d’une nature hostile – constituée de déserts de sable ou de glace –, soumise à un climat rude, par ses excès de chaleur ou de froid<sup>5</sup>. Le caractère traditionnel et ornemental de ces descriptions se signale également, dans le premier cas, par l’emploi des épithètes d’excellence – *Amyclaeus canis*, « chien d’Amyclée » et *Cressa pharetra*, « carquois de Crète »<sup>6</sup> – et par le recours à une comparaison faisant référence à une situation plus familière, celle du Romain en campagne<sup>7</sup> ; de l’autre par les réminiscences homériques de la nuit polaire<sup>8</sup>. Cette évocation fournit en outre l’occasion d’introduire quelques traits de mœurs exotiques particulièrement pittoresques, comme la scène de chasse au cerf des vers 369-375<sup>9</sup>, la peinture des Scythes brûlant des arbres entiers dans leurs grottes :

---

l’an 4 après J.-C. que les campagnes de Germanie, de Pannonie et de Dacie étendent les connaissances romaines dans la direction du nord ».

<sup>1</sup> E. de Saint-Denis, *Introduction aux Géorgiques*, p. XXXI : « Il y a aussi dans ce chant III des morceaux de bravoure qui sentent davantage l’amplification, comme le développement sur l’impitoyable amour qui torture bêtes et gens (v. 242-283), l’évocation de la vie nomade en Libye (v. 339-348), ou de la nuit hivernale en Scythie (v. 349-383), et surtout l’épisode final de l’épidémie du Norique (v. 474-566) ».

<sup>2</sup> *Quid tibi pastores Libyae, quid pascua uersu / prosequar et raris habitata mapalia tectis ? / Saepe diem noctemque et totum ex ordine mensem / pascitur itque pecus longa in deserta sine ullis / hospitibus : tantum campi iacet !*, « Te décrirai-je dans mes vers les pâtres de la Libye, leurs pâturages, et leurs douars peuplés d’abris espacés ? Souvent, jour et nuit, et tout un mois sans interruption, le bétail pâit et va de désert en désert, sans trouver aucun refuge : tant est vaste l’étendue de la plaine ! » (*Géorg.*, III, 339-343).

<sup>3</sup> *Illic clausa tenent stabulis armenta...*, « Là on tient les troupeaux enfermés dans les étables » (III, 352). Le nomadisme scythe est suggéré par la mention des chariots et des grottes dans lesquels ces peuples s’abritent pour passer l’hiver (v. 361-362 et 376-377). En III, 461-463, Virgile évoque une nouvelle fois l’élevage chez les peuples des contrées nord-orientales, thraces et scythes, à propos de la pratique de la saignée pour soigner la fièvre des ovins (*Bisaltae quo more solent acerque Gelonus, / cum fugit in Rhodope atque in deserta Getarum / et lac concretum cum sanguine potat equino*, « Ainsi font couramment les Bisaltes et l’infatigable Gélon, lorsque, fuyant sur le Rhodope ou dans les déserts des Gètes, il boit un mélange de lait caillé et de sang de cheval »). Le long passage (III, 474-566) consacré à l’épizootie du Norique – au sud du Danube, entre la Rhétie et la Pannonie – ne présente de caractère exotique que par son cadre, établi dans les premiers vers : *Tum sciat, aeries Alpibus et Norica si quis / castella in tumulis et Iapydis arua Timaei / nunc quoque post tanto uideat desertaque regna / pastorum et longe saltus lateaque uacantis*, « Pour en juger, on n’a qu’à visiter les Alpes aériennes, les chalets installés sur les hauteurs du Norique et les campagnes d’Iapydie arrosées par le Timave : aujourd’hui encore, après tant d’années, les royaumes des pâtres y sont déserts, et les halliers vides de tous côtés » (474-477).

<sup>4</sup> Cette « Scythie » a, comme nous l’avons vu (cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie), des limites assez floues ; dans ce passage de Virgile, elle s’étend depuis le Rhodope thrace et le Danube jusqu’au « pôle » : *At non, qua Scythiae gentes Maeotiaeque unda / turbidus et torquens flauentis Hister harenas / quaque redit medium Rhodope porrecta sub axem*, « Il n’en est pas ainsi dans la région des peuples de la Scythie, de l’onde Méotide et de l’Ister, qui roule dans ses eaux troubles des sables jaunâtres ; dans la région où le Rhodope revient sur lui-même après s’être allongé jusqu’au milieu du pôle » (349-351).

<sup>5</sup> Vers 352 sq. (cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>6</sup> ... *Omnia secum / armentarius Afer agit, tectumque laremque / armaque Amyclaeumque canem Cressamque pharetram*, « Le bouvier africain emmène tout avec soi : maison, dieu lare, armes, chien d’Amyclées et carquois de Crète » (*ibid.*, 343-345).

<sup>7</sup> *Non secus ac patriis acer Romanus in armis / iniusto sub fasce uiam quom carpit et hosti / ante exspectatum positus stat in agmine castris*, « ... de même que le vaillant Romain, revêtu de ses armes nationales, marche sous l’énorme fardeau de son paquetage et, devant l’attente de l’ennemi, se présente en bon ordre après avoir établi son camp » (*ibid.*, 346-348).

<sup>8</sup> E. de Saint-Denis, dans les notes correspondantes, signale la présence de souvenirs d’Homère et de sa description du pays des Cimmériens au v. 357, *pallentis... umbras* (cf. *Odyssée*, XI, 14 sq.), et au v. 379, qui fait allusion à la nuit polaire (cf. *Odyssée*, XI, 19, *ὄζ ὄλονη*). Virgile, en effet, semble situer la Scythie aux extrémités septentrionales du monde (cf. *Géorg.*, I, 240 et III, 351).

<sup>9</sup> ... *Confertoque agmine cerui / torpent mole noua et summis uix cornibus exstant, / hos non immixtis canibus, non cassibus ullis / puniceaeue agitant pauidos formidine pinnae ; / sed frustra oppositum trudentis pectore montem / comminus obruncant ferro grauitate rudentis / caedunt et magno laeti clamore reportant*, « ... et les cerfs, en troupe serrée, sont paralysés sous une masse < de neige > qui se renouvelle et d’où émerge à peine la pointe de leur ramure. Pour les chasser on ne lâche pas de chiens, on ne tend pas de filets, on ne les effraie pas au moyen d’un épouvantail de plumes écarlates, mais, tandis qu’ils s’efforcent en vain de pousser avec leur poitrail la montagne < de neige > qui leur fait obstacle, on s’approche, on les égorge avec le fer ; tandis qu’ils brament sourdement, on les abat, et on les emporte avec de grands cris de joie ».



*Ipsi in defossis specubus secreta sub alta  
otia agunt terra congestaque robora totasque  
aduoluere focis ulmos ignique dedere<sup>1</sup>,*

et des festins de ces hommes revêtus de peaux, qui s'enivrent, en barbares ignorant le vin, d'un breuvage rustique à base d'orge fermentée :

*Hic noctem ludo ducunt et pocula laeti  
fermento atque acidis imitantur uitea sorbis.  
Talis Hyperboreo Septem subiecta trioni  
gens effrena uirum Riphæo tunditur Euro  
et pecudum fuluis uelatur corpora saetis<sup>2</sup>.*

Le chant IV clôture enfin ce tour du monde des pratiques agricoles par la légende, d'origine égyptienne, selon laquelle les abeilles naissent des chairs putréfiées d'un taureau ; le poète y trouve l'occasion d'esquisser un tableau de l'Égypte rassemblant certains des éléments les plus emblématiques de cette contrée : la ville de Canope, les crues du Nil, ses sept embouchures, sa naissance au pays des « Indiens basanés », et les *phaseli* peints voguant sur ses eaux :

*Nam qua Pellæi gens fortunata Canopi  
accolit effuso stagnantem flumine Nilum  
et circum pictis uehitur sua rura phaselis  
quaque pharetratae uicinia Persidis urget,  
et uiridem Aegyptum nigra fecundat harena  
et diuersa ruens septem discurrit in ora  
usque coloratis amnis deuexus ab Indis,  
omnis in hac certam regio iacit arte salutem<sup>3</sup>.*

L'*Astronomie* d'Hygin présente elle aussi une description du monde et de l'*orbis terrarum* émaillée de notations géographiques et ethnographiques. Annoncée dans la Préface<sup>4</sup>, cette description se développe au sein du livre I, où sont évoqués les différentes zones, leurs délimitations et leur climats<sup>5</sup>, dans un développement émaillé de quelques notations ethnographiques relatives à la couleur de peau des Éthiopiens, ou aux braies des peuples nordiques<sup>6</sup>. On retrouve un tableau similaire de tout l'*orbis terrarum* au chant IV des *Astronomiques* de Manilius ; comme chez Virgile et chez Hygin, cette description est parcourue de nombreux *exotica*, qui contribuent pour une grande part à l'*exornatio* de ce poème scientifique<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> « Quant aux hommes, ils mènent une vie d'insouciance inaction dans des cavernes creusées profondément sous terre, entassant des rourves et des ormes entiers pour les rouler dans leurs foyers et les livrer aux flammes » (376-378).

<sup>2</sup> « Là, cette nuit, ils la passent à jouer et boivent joyeusement une liqueur d'orge fermentée et de sorbes acides, contrefaçon du jus de la vigne. Telle est, sous la constellation de l'Ourse hyperboréenne, la vie d'une race d'hommes sauvages, que bat l'Eurus venu du Riphée, et qui se couvre le corps de fauves pelletteries » (379-383).

<sup>3</sup> « Là où le peuple fortuné de Canope la Pelléenne habite près de la nappe stagnante formée par le Nil débordé et fait le tour de ses campagnes sur des embarcations peintes, là où le fleuve serré de près par le voisinage des Perses porteurs de carquois féconde la verdoyante Égypte d'un noir limon et se précipite pour se diviser en sept bouches divergentes, après être descendu depuis le pays des Indiens basanés, toute cette contrée ne voit de salut assuré que dans le procédé suivant » (*Géorg.*, IV, 286-294).

<sup>4</sup> L'*Astronomie*, Préface, 2 : *praeterea terrae marisque definitionem, et quae partes eius non habitantur, ut multis iustisque de causis hominibus carere uideantur, ordine exposuimus*, « de plus, la délimitation des terres et de la mer et l'indication des régions inhabitées, avec les raisons nombreuses et valables qui expliquent l'absence d'êtres humains ont été traitées méthodiquement ».

<sup>5</sup> L'*Astronomie*, I, 6, 3 et I, 8, 1-3 (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>6</sup> L'*Astronomie*, I, 8, 3, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie. Cf. aussi I, 6, 3, où Hygin émet l'hypothèse de l'existence de peuples « éthiopiens », c'est-à-dire à la peau noire, aux antipodes.

<sup>7</sup> Cette description s'étend des vers 586 à 806. Les nombreux *exotica* qu'elle contient (par exemple l'allusion aux *odores* et à la *mollitia* des Arabes, aux v. 654-657, ou aux animaux malfaisants de l'Afrique, v. 664-668) ont pour la plupart été cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie. Nous

D'autres de ces tableaux exotiques de la poésie didactique concernent des lieux ou des phénomènes beaucoup plus précis. Le poème de Lucrèce, qui, comme on le sait, expose les théories philosophiques grecques et utilise le vocabulaire scientifique correspondant, s'inspire de l'histoire, de la civilisation et de la littérature helléniques dans divers tableaux présents dans son œuvre. Si la Sicile et ses merveilles, décrites dans le chant I du poème<sup>1</sup>, ne présentent sans doute, pour le lecteur de l'époque contemporaine du poète, qu'un caractère pittoresque, d'autres évocations, en revanche, semblent avoir été choisies dans les sources grecques non seulement pour leur valeur exemplaire – puisqu'il s'agit d'illustrer par des exemples probants les théories épicuriennes – mais aussi pour leur caractère exotique. Au chant III, la thèse selon laquelle l'âme est divisible et ne serait donc pas immortelle trouve son illustration dans une description très réaliste des ravages occasionnés par les chars armés de faux des Orientaux : même si aucun peuple étranger n'est nommé dans ce passage et si cette invention orientale ne sont pas décrits avec précision, la mention de leur nom suffit à elle seule à évoquer des armées exotiques, les Romains ayant été confronté à plusieurs reprises à ces chars et ne les ayant jamais utilisés eux-mêmes<sup>2</sup>. Plus loin, ce sont les lions utilisés dans les combats par certains peuples qui donnent lieu à une description tout aussi réaliste : après avoir mentionné les taureaux et les sangliers, c'est le lion que le poète choisit de décrire plus précisément dans ce passage, en raison de sa férocité proverbiale, de sa longue tradition littéraire et du caractère exotique que lui confèrent sa crinière, ses rugissements, ses crocs et ses griffes :

---

avons déjà mentionné *supra* qu'il s'agit là de la première description complète de l'*orbis terrarum* (cf. J.-H. Abry, « Une carte du monde à l'époque d'Auguste », p. 84).

<sup>1</sup> *De natura rerum*, I, 716-725, p. 27.

<sup>2</sup> III, 642-646 : *Falciferos memorant currus abscidere membra / saepe ita de subito permixta caede calentis, / ut tremere in terra uideatur ab artibus id quod / decidit abscisum, cum mens tamen atque hominis uis / mobilitate mali non quit sentire dolorem. Et simul in pugnae studio quod dedita mens est, / corpore relicuo pugnam caedesque petessit, / nec tenet amissam laeuam cum tegmine saepe / inter equos abstraxe rotas falcesque rapaces, / nec cecidisse alius dextram, cum scandit et instat. / Inde alius conatur adempto surgere crure, / cum digitos agit propter moribundus humi pes. / Et caput abscisum calido uiuenteque trunco / seruat humi uultum uitalem oculosque patentis, / donec reliquias animai reddidit omnis*, « On dit que les chars armés de faux, tout chauds du carnage et de la mêlée, tranchent des membres si subitement qu'on voit palpiter à terre la partie détachée et tombée du tronc, sans que néanmoins l'âme du combattant, surprise par la soudaineté du coup, puisse en ressentir la douleur. En même temps, comme l'esprit est tout entier dégagé dans l'ardeur du combat, l'homme avec le reste du corps reprend la lutte et le carnage, sans s'apercevoir souvent qu'il a perdu la main gauche avec son bouclier, emportée au milieu des chevaux par les roues et les faux destructrices. Un autre ne sent pas que sa main droite est tombée, tandis qu'il monte à l'assaut et presse son ennemi ; ailleurs un autre s'efforce de se relever sur la jambe qu'il a perdue, tandis que près de lui, sur le sol, son pied agonisant remue encore ses doigts. Une tête coupée d'un tronc encore chaud et vivant garde à terre un visage animé et les yeux ouverts, jusqu'à ce qu'elle ait rendu les derniers restes de l'âme ». Sur ces chars, cf. *supra* et les références à Xénophon, Salluste, Tite-Live et Quinte-Curce.

*Temptarunt etiam tauros in moenere belli  
 expertique sues saeuos sunt mittere in hostis.  
 Et ualidos partim prae se misere leones  
 cum doctoribus armatis saeuisque magistris  
 qui moderarier his possent uinclisque tenere,  
 nequiquam, quoniam permixta caede calentes  
 turbabant saeui nullo discrimine turmas,  
 terrificas capitum quatientes undique cristas,  
 nec poterant equites fremitu perterrita equorum  
 pectora mulcere et frenis conuertere in hostis.  
 Irritata leae iaciebant corpora saltu  
 undique et aduersum uenientibus ora petebant,  
 et nec opinantis a tergo deripiebant,  
 deplexaeque dabant in terram uulnere uictos,  
 morsibus adfixae ualidis atque unguibus uncis<sup>1</sup>.*

Enfin, au chant VI, un assez long passage est consacré au crues du Nil<sup>2</sup>. Cicéron lui-même avait auparavant – il s’agit vraisemblablement d’une œuvre de jeunesse – consacré un poème entier au fleuve égyptien, en s’inspirant de la littérature didactique alexandrine et de ses *mirabilia*<sup>3</sup>. Dans la perspective philosophique du *De rerum natura*, cet *excursus* constitue un exemple visant à illustrer le fait que certains phénomènes admettent plusieurs explications. Le choix du fleuve égyptien semble se justifier à la fois par la pertinence de l’exemple – l’origine des crues ayant donné lieu à plusieurs hypothèses scientifiques –, par le caractère unique du phénomène – *unicus* –, qui l’apparente aux *mirabilia* offerts par la nature :

*Nilus in aestatem crescit campisque redundat  
 unicus in terris, Aegypti totius amnis<sup>4</sup>,*

et par le prestige de la référence à l’Égypte, qui permet d’introduire une notation ethnographique relative aux peuples noirs de la zone torride, aux confins méridionaux de l’*orbis terrarum* :

*Ille ex aestifera parti uenit amnis ab austro,  
 inter nigra uirum percocto saecla colore  
 exoriens penitus media ab regione diei<sup>5</sup>,*

ainsi qu’une évocation poétique des montagnes d’Éthiopie :

<sup>1</sup> « On essaya encore les taureaux aux travaux de la guerre, on tenta aussi de jeter sur l’ennemi des sangliers furieux. Quelques peuples mêmes lancèrent en avant d’eux des lions vigoureux avec leurs dompteurs armés, maîtres rigoureux chargés d’en modérer les fureurs et de les tenir dans les chaînes ; vaine tentative. Échauffées par le carnage et la mêlée, les bêtes furieuses jetaient indistinctement le trouble dans tous les escadrons, agitaient de tous côtés leurs terribles crières ; et les cavaliers ne pouvaient calmer leurs montures effarées par les rugissements, ni à l’aide du mors les ramener sur l’ennemi. Furieuses les lionnes bondissaient de toutes parts ; courant au devant des soldats, elles les mordaient au visage, ou, les surprenant par derrière, elles les jetaient à bas de leurs montures, et sans desserrer leur étreinte, elles terrassaient leur proie vaincue par la blessure, enfonçant dans ses chairs leurs crocs puissants et leurs griffes recourbées » (*De rerum natura*, V, 1308-1322).

<sup>2</sup> Lucrèce, *De rerum natura*, VI, 712-737.

<sup>3</sup> Cf. J. Soubiran, *Introduction des Aratea* et des fragments poétiques de Cicéron, p. 6-7. Le titre de ce poème géographique – *Nilus*, « *Le Nil* » – nous est parvenu par l’intermédiaire d’une notice de l’*Histoire Auguste* (*Gord. tres*, III, 2) ; il comportait probablement des développements géographiques, voire ethnographiques, se rapportant à l’Égypte ou à l’Éthiopie. « C’était encore un de ces sujet alexandrins, propices à des développements à la fois didactiques et teints de merveilleux. Callimaque, toujours lui, y avait touché, et la fascination du fleuve mystérieux agira sur d’autres poètes latins. Cicéron fut peut-être le premier à y être sensible » (*ibid.*, p. 7). H. Bardou, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 367 voit aussi dans le *Nilus* de Cicéron un poème relevant de l’alexandrinisme. Après Cicéron et Lucrèce, le sujet sera traité par Tibulle, I, 7, 21-28 ; Hor., *Od.* IV, 14, 45 sq. ; Ovide, *Mét.*, II, 255, et, à la période suivante, par Lucain, X, 210-331.

<sup>4</sup> « Seul entre tous les fleuves de la terre, le Nil, qui baigne l’Égypte tout entière, grossit avec les progrès de l’été et déborde alors dans les campagnes » (Lucrèce, *De rerum natura*, VI, 712-713).

<sup>5</sup> « Le Nil au contraire sort de la zone torride située du côté de l’Auster ; c’est parmi les races noires, au teint brûlé par le soleil, qu’il prend sa source au loin, dans les profondeurs du midi » (*ibid.*, VI, 721-723).

*Forsitan Aethiopum penitus de montibus altis  
crescat, ubi in campos albas descendere ningues  
tabificis subigit radiis sol omnia lustrans*<sup>1</sup>.

Dans la lignée de la tradition alexandrine encore, les *Hedyphagetica* d'Ennius<sup>2</sup> comportaient probablement des descriptions détaillées de mets exotiques ; les onze vers qui en subsistent grâce à Apulée<sup>3</sup> peuvent nous en donner une idée : Ennius y énumère des noms de poissons ou d'autres produits de la pêche, aux appellations et à l'origine souvent étrangère, constituant une sorte de « tableau » que l'on pourrait rapprocher du thème pictural de la « nature morte », fréquent dans les peintures et mosaïques romaines :

*Omnibus ut Clipea praestat mustela marina,  
mures sunt Aeni, aspra ostrea plurima Abydi.  
Mytilenae est pecten Charadrumque apud Ambraciae finis.  
Brundisii sargus bonus est ; hunc, magnus si erit, sume.  
Apriculum piscem scito primum esse Tarenti ;  
Surrenti tu elopem fac emas, glaucumque apud Cumas.  
Quid scarum praeterii cerebrum Iouis paene supremi  
(Nestoris ad patriam hic capitur magnusque bonusque),  
melanurum, turdum, merulamque umbramque marinam ?  
Polypus Corcyrae, caluaria pinguis acarnae,  
purpura, muriculi, mures, dulces quoque echini*<sup>4</sup>.

C'est à la même tradition que se rattacheront, plus tard, les *Halieutiques* d'Ovide qui se présentent comme une description des poissons de la Mer Noire, que le poète aurait observés, en même temps que les techniques de pêche, lors de son exil à Tomes<sup>5</sup>. À la même époque, les *Cynégétiques* de Grattius<sup>6</sup> traitent, eux, du thème de la chasse et offrent notamment deux longs développements, l'un consacré aux différentes races de chiens<sup>7</sup> :

<sup>1</sup> « Peut-être enfin est-ce au fond des hautes montagnes d'Éthiopie que se forme la crue, lorsque descendent dans les plaines les blanches neiges que le soleil qui éclaire toutes choses fait fondre à la chaleur de ses rayons » (*ibid.*, VI, 735-737).

<sup>2</sup> « [Le poème des] *Hedyphagetica* (= « nourritures gourmandes ») inspiré par l'œuvre d'Archestrate de Géla qui, aux environs de 330, avait composé une sorte d'itinéraire gastronomique intitulé Ἡδυσπάθεια, parodiant les épopées didactiques qui fleurissaient alors, fut composé par Ennius après son voyage en Étolie » (P. Grimal, *La littérature latine*, p. 111).

<sup>3</sup> Apulée introduit ainsi cette citation : *Q. Ennius hedyphagetica uorsibus scripsit ; innumerabilia genera piscium enumerat, quae scilicet curiose cognorat. Paucos uorsus memini, eos dicam*, « Quintus Ennius a écrit une *Gastronomie* en vers ; il y énumère d'innombrables espèces de poissons, qu'il connaissait naturellement pour les avoir étudiés avec soin. Je me rappelle quelques-uns de ces vers ; je vais les réciter » (*Apologie*, XXXIX, 2) et conclut par ces mots : *Alios etiam multis uorsibus decorauit, et ubi gentium quisque eorum, qualiter assus aut iurulentus optime sapiat, nec tamen ab eruditissimis reprehenditur, ne ego reprehendar, qui res paucissimas cognitatis Graeciae et Latinae, propriis et elegantibus uocabulis conscribo*, « Il y a bien d'autres poissons encore qu'il a célébrés dans ses vers, disant pour chacun d'eux dans quel pays, et comment apprêté – en friture ou en sauce – il a le goût le plus savoureux. Nul homme cultivé ne lui en fait reproche : qu'on n'aille donc pas me reprocher non plus de traiter de sujets dont très peu de gens ont connaissance, en grec et en latin, en termes propres et choisis » (*ibid.*, XXXIX, 4, trad. P. Vallette).

<sup>4</sup> « La mustelle de Clipea l'emporte sur toutes les autres ; les moules abondent à Aenos, les huîtres rugueuses à Abydos ; à Mytilène sont les peignes, qu'on trouve aussi à Charadra, dans la région d'Ambracie. À Brindes le sargue est bon ; prends-le de grandes dimensions. Quant au sanglier de mer, sache qu'il est de première qualité à Tarente. Achète à Sorrente l'élops, le squalé bleu à Cumes. Comment ai-je oublié le scare, mets digne de la table des dieux (c'est près de la patrie de Nestor [Pylos] qu'on le pêche le plus grand et le plus friand), le mélanure, le labre tourd, le merle et l'ombre. À Corcyre sont les poulpes, les succulentes cervelles de bar, les pourpres, les murex, les moules, les savoureux oursins » (Ennius, *Hedyphagetica*, ap. Apulée, *Apologie*, XXXIX, 3, trad. P. Vallette).

<sup>5</sup> Cf. passages cités *infra*, I<sup>re</sup> partie. Les commentateurs se sont demandé, à propos de ce poème, s'il était réellement issu d'une observation personnelle des poissons de la Mer Noire par Ovide ; c'était l'opinion de Pliny l'Ancien, *N. H.* XXXII, 152 ; certains modernes soutiennent cette opinion (voir la bibliographie de J. André dans son *Introduction aux Tristes* d'Ovide, p. XXV), d'autres sont plus nuancés, comme E. De Saint-Denis, *Pour les « Halieutiques » d'Ovide*, in *Les Études Classiques*, XXV, 1957, p. 417 sq.).

<sup>6</sup> Ce poème incomplet (les derniers vers manquent) consacré à la chasse, et notamment à l'élevage et l'entraînement des chiens et des chevaux, appartient à la période augustéenne (voir le témoignage d'Ovide, *Pontiques*, IV, 16, 34, où le poète, avant l'année 8 avant J.-C., cite l'auteur des *Cynegetica* comme étant l'un de ses contemporains). Les sources de ce poème sont mal connues : J. W. et A. M. Duff (*Minor Latin Poets*, p. 144) citent, parmi les hypothèses proposées, le *Cynegeticus* de Xénophon (ou Pseudo-Xénophon), Plutarque, et, dans le domaine latin, les *Géorgiques* de Virgile ; quoi qu'il en soit, « it seems at least likely that some Greek author of the Alexandrian period lay behind his list of dogs, in which the Asiatic breeds come before the European, with the « Celtae » sandwiched between « Medi » and « Geloni » (155-157) ».

<sup>7</sup> *Cyn.*, 154 sq. ; Virgile, *Géorgiques*, III, 404 sqq. avait lui aussi consacré un court passage à l'élevage des chiens, de même que Varron, *R. R.* II, 9 ; pour la période suivante, cf. Pliny, *N. H.*, VIII, 142 sqq.

*Mille canum patriae ductique ab origine mores  
quoique sua...*<sup>1</sup>,

l'autre aux chevaux<sup>2</sup>. Dans la première figurent les noms de nombreuses races canines étrangères, celles de Grèce bien sûr, depuis longtemps renommées dans l'Antiquité<sup>3</sup>, mais aussi de contrées occidentales et orientales plus ou moins lointaines, de la Bretagne au pays des Sères<sup>4</sup> ; à l'intérieur de cette longue liste, un développement particulier est même consacré aux produits du croisement entre les chiens d'Hyrcanie et des tigres<sup>5</sup> et au caractère des chiens britanniques, qui donnent lieu à une évocation exotique des marées océaniques au large des côtes de la Gaule et de la Bretagne<sup>6</sup>. Dans la seconde liste, consacrée aux chevaux présentant des aptitudes à la chasse, Grattius célèbre bien entendu, là encore, les races grecques<sup>7</sup>, mais aussi des chevaux de races exotiques, parfois mis en scène dans leur cadre naturel d'origine : ceux d'Égypte et de Parthie, qui parcourent les plaines des environs de Syène<sup>8</sup> ou celles de la Mésopotamie<sup>9</sup>, ceux de l'Espagne Tarraconnaise, capables d'affronter les pentes des Pyrénées<sup>10</sup>, ceux d'Afrique, que les Nasamons dressent à la baguette et que les Numides conduisent sans frein<sup>11</sup>, et enfin les chevaux bisaltes<sup>12</sup>.

La prose didactique, quel que soit le sujet traité, n'est pas exempte non plus de ces *topoi* descriptifs<sup>13</sup> : ces ouvrages comportent des descriptions à caractère géographique ou ethnographique, et sont souvent émaillés de *mirabilia* en rapport avec les pays et les peuples étrangers<sup>14</sup>. On devait trouver dans l'œuvre didactique de Varron, en grande partie perdue, de nombreux exemples d'évocations de ce genre : au cours de sa longue vie<sup>15</sup>, cet auteur compléta en effet sa culture livresque par des observations personnelles sur les mœurs des

<sup>1</sup> « Il y a mille races de chiens, et chacune possède des caractéristiques dérivées de son origine » (*Cyn.*, 154-155).

<sup>2</sup> *Cyn.*, 497 sqq.

<sup>3</sup> Les chiens d'Épire, de Thessalie, d'Étolie et d'Acarmanie sont cités v. 182 sq. ; la réputation des chiens de Sparte, de Crète, et d'autres contrées de Grèce est célébrée aux v. 212 sqq. Les races italiennes sont également évoquées, avec les chiens d'Ombrie, v. 171-173.

<sup>4</sup> Le Mède (v. 155) ; le chien celtique (v. 156) ; le Gélon et le Perse (v. 157-158), le Sère (v. 159) ; le Lycaonien (v. 160) ; le chien d'Hyrcanie (v. 161), le Britannique (v. 178) ; le chien sycambre et une sorte de lévrier d'origine celtique (v. 202-203) ; cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>5</sup> Vers 161-170 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>6</sup> Vers 174-181, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>7</sup> Les chevaux thessaliens (v. 502) ; ceux de Sicile, d'Épire, de Grèce (v. 524 sqq.).

<sup>8</sup> V. 507 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>9</sup> V. 508 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>10</sup> V. 513-517 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>11</sup> V. 517-520 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>12</sup> V. 523-525 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>13</sup> À la période suivante, l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien, conformément à sa vocation encyclopédique, fera évidemment une grande place aux exposés géographiques et ethnographiques portant sur les pays et les peuples étrangers, ainsi qu'aux *mirabilia* et *admiranda* exotiques.

<sup>14</sup> Ces *mirabilia* semblent avoir constitué l'une des caractéristiques littéraires importantes de ce type d'écrit, au point que certains auteurs auraient composé des œuvres entièrement consacrées à ces « curiosités » ; c'est le cas par exemple de Cornélius Népos, qui « écrivit des *Exempla* qui comportaient certainement une foule de curiosités et de *mirabilia* » (J. Desanges, *Introduction* du livre V, 1-46, de l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien, p. 91 ; cf. aussi A.-M. Guillemin, *Introduction* aux *Œuvres* de Cornélius Népos, p. 9-10). D'après Pline, XIII, 104 et 106, il aurait parlé, dans l'un de ses ouvrages, du *lotos* et de la boisson que l'on faisait avec ses baies (ce *lotus* est sans doute le jujubier dont on trouve une description dans Pline, XIII, 104-105). J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 8, évoquent ce recueil de *Mirabilia* qui contenait peut-être des curiosités relatives à l'Inde : « Nous manquent encore ces recueils de *Merveilles* (*Mirabilia*) dont était friand le public romain, comme en écrivirent Statius Sebosus vers la fin de la République [...], donnant les renseignements les plus divers, les plus piquants, et parfois fantaisistes, sur les sciences de la nature et la géographie du monde entier. C'est dans ce genre qu'on peut ranger des œuvres plus importantes et moins frivoles, à considérer leurs auteurs, comme les cinq livres de *Faits exemplaires* (*Exempla*) de Cornélius Népos et les *Prairies* (*Prata*) de Suétone, recueil d'informations curieuses concernant l'histoire, l'histoire naturelle et la géographie ». Cicéron lui-même, d'après Pline, aurait écrit des *Admiranda*, recueil de curiosités anthropologiques, zoologiques et botaniques (Pline mentionne ce traité en XXI, 12, 51 ; peut-être aussi en VII, 18, 85 ; XXIX, 60, 92 et XXX, 146 ; voir également l'introduction de l'édition des *Aratea* et des fragments poétiques de Cicéron, C.U.F., p. 18 et Colum., III, 8, 2).

<sup>15</sup> 116-27 avant J.-C.

divers pays qu'il eut l'occasion de visiter au cours de sa carrière<sup>1</sup>. Plusieurs passages des *Res rusticae* témoignent par exemple d'une connaissance de la faune et de la culture de diverses régions du monde, qui s'exprime sous forme de « choses vues » relatives à la vie rurale dans les provinces ibériques, en Gaule Transalpine, dans l'*Illyricum* et dans les provinces asiatiques<sup>2</sup>, comme cette allusion à la liberté de mœurs étonnante des femmes liburniennes, présentée sous la forme d'un de ces *admiranda* qu'aimaient les Anciens :

*Nec non etiam hoc, quas uirgines ibi appellant, non numquam annorum uiginti, quibus mos eorum non denegauit, ante nuptias ut succumberent quibus uellent et incomitatis ut uagari liceret et filios habere*<sup>3</sup>.

Le traité *De l'architecture* de Vitruve est lui aussi, malgré son aspect souvent très technique, émaillé de passages descriptifs portant sur des thématiques exotiques, introduits dans le texte sous forme d'*exempla* illustratifs qui semblent avoir été choisis, précisément, pour leur intérêt exotique prestigieux ou tout simplement pittoresque<sup>4</sup>. L'*excursus* le plus long concerne la description de la ville d'Halicarnasse au livre II, où figure notamment l'éloge de la demeure de Mausole<sup>5</sup> ; dans le même livre, Vitruve se livre à un « essai d'ethnologie comparée<sup>6</sup> » décrivant de façon détaillée l'habitat primitif de certains peuples barbares d'Orient et d'Occident<sup>7</sup>, et où l'architecte semble utiliser non seulement des sources livresques, mais aussi des connaissances personnelles acquises lors de ses voyages. Au livre VI, l'*excursus* relatif à l'influence des climats sur les caractères physiques et psychologiques des différentes populations de l'*orbis terrarum*<sup>8</sup> oppose peuples du Nord et peuples du Sud, tandis qu'un passage du livre VIII prolonge cette réflexion sur les différences observées entre les zones par une allusion à la flore et aux productions agricoles ; comme dans les *Géorgiques* virgiliennes, l'architecte illustre au moyen d'exemples exotiques bien connus – les vignobles d'abord<sup>9</sup>,

<sup>1</sup> Varron aurait servi aux armées comme légat de C. Cosconius, dans l'*Illyricum*, et séjourné dans les années 76-71 en Espagne, pendant la guerre contre Sertorius, comme légat proquesteur de Pompée ; il avait été également légat de Pompée en Lydie dans la guerre contre les pirates. Sur la connaissance de l'Asie que révèle l'œuvre varronienne, et sur les hypothèses que l'on peut en tirer sur son expérience personnelle de l'étranger, voir par exemple A. Lehmann, « L'image de l'Asie dans la pensée de Varron », p. 265 : « [...] Le ton, la manière dont Varron mentionne dans les *Res rusticae* des particularités ou des coutumes qu'il a pu observer en Phrygie, en Lydie ou en Lycaonie nous portent à croire qu'il avait de l'Asie une connaissance non pas seulement livresque mais reposant sur une expérience vécue ». Cf. *R. R.*, I, 8, 5 ; II, 1, 6 ; III, 17, 4.

<sup>2</sup> Voir, entre autres, Varron, *R. R.*, I, 2, 6 ; I, 7, 6 ; I, 7, 8 ; I, 8, 1 ; I, 57 ; II, 1, 5 ; II, 6, 3 ; II, 1, 27 : *Non scitis palmulas caryotas Syrias parere in Iudaea, in Italia non posse ?*, « Ne savez-vous pas que les palmiers-dattiers de Syrie produisent en Judée, mais pas en Italie ? » ; II, 2, 3 ; II, 4, 10-11 ; II, 5, 10 ; II, 10, 4 ; II, 11, 8 ; III, 12, 5 ; III, 17, 4, où il est question des poissons sacrés et des îles dansantes de Lydie, évoqués à propos des gens qui possèdent des viviers où sont élevés des poissons de différentes espèces : ... *quos, proinde ut sacri sint ac sanctiores quam illi in Lydia, quos sacrificanti tibi, Varro, ad tibicinem gregatim uenisse dicebas ad extremum litus atque aram, quod eos capere auderet nemo, cum eodem tempore insulas Lydorum ibi χορευούσας uidisses, sic hos piscis nemo cocus in ius uocare audet*, « et de tels poissons, comme s'ils étaient sacrés et plus inviolables que ceux-là qu'en Lydie, Varron, alors que tu offrais un sacrifice, tu vis – tu nous l'as raconté – s'approcher en groupes du joueur de flûte jusqu'au bord du rivage et jusqu'à l'autel et personne n'aurait osé les prendre, alors qu'au même moment tu voyais là les îles dansantes des Lydiens ; de même aucun cuisinier n'ose convoquer ces poissons en cuisine » ; sur ce passage, cf. la note correspondante de C. Guiraud, qui rappelle que « Varron avait été légat de Pompée en Lydie dans la guerre contre les pirates » et cite Plin., II, 95 à propos des îles dansantes de Lydie.

<sup>3</sup> « J'ajoute que celles que là-bas on appelle vierges, parfois âgées de vingt ans, se donnent avant leur mariage à qui leur plaît – la coutume du pays ne le leur défend pas – et elles ont le droit d'aller et venir sans être accompagnées et d'avoir des enfants » (II, 10, 9). Ce passage concernant les femmes de Liburnie sert même de support à un développement moralisateur sur le thème du « bon sauvage » antique (cf. II, 10, 8, passage cité *infra*). Voir aussi, en II, 10, 7, la description édifiante de la vie rude des femmes illyriennes (cf. *infra*).

<sup>4</sup> Sur la signification de ces passages dans la perspective de la politique augustéenne, cf. *infra*.

<sup>5</sup> *De l'architecture*, II, 8, 10 (cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>6</sup> P. Gros, *Commentaire*, p. 68 (cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>7</sup> *De l'architecture*, II, 1, 3 et II, 1, 5 (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>8</sup> VI, 1, 3-4. Ce passage repose sur le postulat de départ que représente la division en zones climatiques – auquel le paragraphe VI 1, 1 semble faire référence (on trouve au livre IX une description aratéenne de la sphère céleste, qui présente des concordances avec celle d'Hygin). Voir aussi, en VI, 1, 5-8, VI, 1, 9-11, les passages (cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie) concernant l'influence du climat et de la latitude sur les timbres de voix, sur les qualités intellectuelles et morales.

<sup>9</sup> VIII, 3, 12.

suivis des *odores* de l'Orient et du *laser* de Cyrénaïque<sup>1</sup> – le principe naturel de la variété des terres et de leurs différentes propriétés. Dans ce même livre VIII, un exposé sur les différents fleuves de l'*orbis terrarum*, destiné à démontrer que ceux-ci prennent leur source au nord, présente une accumulation de noms exotiques prestigieux et consacre le développement le plus long au Nil, non seulement en raison de sa valeur scientifique de l'exemple, mais aussi, sans doute, de l'intérêt d'exotisme présenté par ce fleuve, à la fois lointain et mystérieux<sup>2</sup>. Enfin, le long développement consacré par Vitruve aux *mirabilia aquarum*<sup>3</sup> présente de nombreux exemples étrangers ; le passage concernant les particularités de la terre africaine des environs de Zama, en Afrique, inséré au sein d'un développement sur les propriétés des eaux, semble témoigner du goût de l'auteur et de son lecteur pour ce type de curiosités exotiques :

*Zama est ciuitas Afrorum, cuius moenia rex Iuba duplici muro saepsit, ibique regiam domum sibi constituit. Ab ea milia passus XX est oppidum Ismuc cuius agrorum regiones incredibili finitae sunt terminatione. Cum esset enim Africa parens et nutrix ferarum bestiarum, maxime serpentium, in eius agris oppidi nulla nascitur, et si quando adlata ibi ponatur, statim moritur ; neque id solum, sed etiam terra ex his locis si alio translata fuerit, et ibi. Id genus terrae etiam Balearibus dicitur esse*<sup>4</sup>.

### – Dans les autres genres

Enfin, certains types de tableaux exotiques trouvent leur origine dans d'autres genres littéraires. C'est sans doute à des modèles grecs – alexandrins surtout – que remontent certaines thématiques mythologiques – notamment lorsqu'elles rejoignent le thème des religions orientales – et certaines de leurs mises en œuvre littéraires – comme l'*epyllion*<sup>5</sup> ou d'autres types de poèmes d'inspiration mythologique<sup>6</sup> – que l'on rencontre dans la littérature latine de cette époque et des périodes suivantes : la fréquence de ces *topoi* à la fois formels et thématiques chez des poètes comme Catulle ou Ovide, dont on connaît le goût pour

<sup>1</sup> VIII, 3, 13 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>2</sup> VIII, 2, 6-7 (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>3</sup> VIII, 3, 1 à 25.

<sup>4</sup> « Zama est la ville d'Afrique dont le roi Juba fit doubler les remparts d'une seconde enceinte et dans laquelle il se fit élever un palais. À vingt mille pas de cette ville est la cité d'Ismuc dont les terres se trouvent délimitées par une frontière extraordinaire. Bien que l'Afrique, en effet, soit la mère nourricière des bêtes sauvages, particulièrement des serpents, aucune ne naît sur les terres de cette cité, et celles que d'aventure on y apporte meurent aussitôt. Et ce n'est pas tout : si l'on transporte ailleurs la terre de ces régions, l'effet y est le même. Ce genre de terre se trouve aussi, dit-on, aux Baléares » (VIII, 3, 24).

<sup>5</sup> Ou épopée miniature (*epyllion* n'est pas, toutefois, un terme antique, cf. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 272, à propos du poème 64 de Catulle).

<sup>6</sup> Cicéron lui-même, dans sa jeunesse, avait écrit un certain nombre de poèmes d'inspiration érudite et mythologique, dont il ne reste que des fragments. (cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 163 et l'introduction de l'édition des *Aratea* et des fragments poétiques de Cicéron, par J. Soubiran). Parmi ceux-ci se trouvait un *Pontius Glaucus* (*Glaucus marin* ; Glaucus, devenu dieu marin à la suite d'une métamorphose, amoureux de Scylla et d'Ariane, est un héros alexandrin), qui, d'après Plutarque (*Cic.*, II, 3), aurait été composé, probablement d'après un original grec, alors que Cicéron était encore enfant. Cicéron, on l'a vu, aurait écrit également un poème didactique sur le Nil (*Nilus*) et un *Halcyonas* (*les Alcyons*), imité peut-être d'une œuvre alexandrine : il s'agirait d'une sorte d'*epyllion* racontant l'histoire de Ceyx et de son épouse Alcyone, métamorphosés tous deux en alcyons. La légende sera reprise ensuite par Ovide, *Mét.*, XI, 410-748. « Ce sujet, peu différent de celui que suggère le titre *Pontius Glaucus* [...], confirme le goût du jeune Cicéron pour les récits merveilleux que rehausse un grandiose ou pittoresque cadre marin : poésie d'évasion dans le rêve, dans l'immensité de la nature » (J. Soubiran, *Introduction aux Aratea* et fragments poétiques de Cicéron, p. 8). Il existe peut-être aussi, selon certaines interprétations, une élégie intitulée *Thalia maesta*, poème mythologique où Cicéron évoquerait la légende rare, d'origine sicilienne, de la nymphe Thalie (cf. *id.*, *ibid.*, p. 19) : cette légende sicilienne apparaît déjà chez Eschyle (*Énéennes*), et on en décèle des allusions chez Ovide, *Mét.*, V, 406 et *Pontiques*, II, 10, 25 : Thalie, séduite par Zeus, aurait donné naissance à deux jumeaux, les *Palici* (Πάλικοι), divinités honorées au Lago dei Palici, près de Palagonia, un étang dont les eaux passaient pour malsaines. « [...] Avant Ovide, Cicéron aussi est allé en Sicile, comme questeur en 75. Il a, lui aussi, sacrifié au tourisme – si l'on nous permet cet anachronisme – et il rappelle même, avec fierté, sa découverte du tombeau d'Archimède, près de Syracuse (*Tusc.* V, 64 sqq.). Syracuse n'est pas si éloignée du lac des Palici que Cicéron n'ait pu entendre parler de ce site et du culte qui s'y célébrait ; peut-être même connaissait-il les *Énéennes* d'Eschyle. Séduit par la légende qui s'attachait à ce lieu, rien n'empêche de croire qu'il ait composé, avec sa facilité coutumière, une élégie étimologique à la manière de Callimaque, élégie où se combinaient les inspirations érudite, scientifique et amoureuse, la touchante figure de Thalie *maesta* s'accordant tout à fait à la tonalité plaintive que les Romains reconnaissaient au genre élégiaque » (*id.*, *ibid.*, p. 20).

l'alexandrinisme, semblent plaider en faveur de cette origine. Certaines œuvres de la poésie latine offrent ainsi de petits tableaux, voire de véritables fresques exotiques, en rapport avec ces thématiques.

C'est parfois l'atmosphère générale d'un poème qui se présente comme exotique, dans le cas où l'œuvre traite de légendes se déroulant dans des contrées lointaines, orientales surtout, et dans la mesure où ces dernières ont gardé, dans l'esprit romain, une certaine couleur exotique. On rencontre notamment cette atmosphère dans le genre de l'*epyllion*, qu'illustrèrent divers poètes latins. Celui que consacre Catulle aux noces de Thétis et Pélée, dans le poème 64, doit d'abord sa couleur exotique au contexte général – l'épopée des Argonautes à la recherche de la Toison d'Or de Colchide :

*Peliaco quondam prognatae uertice pinus  
dicuntur liquidas Neptuni nasse per undas  
Phasidos ad fluctus et fines Aeetaeos,  
cum lecti iuuenes, Argiuae robora pubis,  
auratam optantes Colchis auertere pellem  
ausi sunt uada salsa cita decurrere puppi<sup>1</sup> ;*

cette couleur exotique naît également du cadre thessalien, suggéré notamment par l'accumulation de termes géographiques aux consonances grecques des vers 35-37 :

*Deseritur Scyros, linquunt Pthiotica Tempe,  
Grannonisque domos ac moenia Larisaea,  
Pharsaliam coeunt, Pharsalia tecta frequentant<sup>2</sup>.*

Ce cadre permet ensuite la mise en œuvre des *topoi* relatifs à la richesse orientale, à l'occasion de la description du palais où se dérouleront les noces : son opulence – *opulenta... regia* – se manifeste par l'énumération des divers éléments du trésor royal : l'or et l'argent, les sièges d'ivoire, les coupes précieuses :

*Ipsius at sedes, quacumque opulenta recessit  
regia, fulgenti splendent auro atque argento.  
Candet ebur soliis, collucent pocula mensae,  
tota domus gaudet regali splendida gaza<sup>3</sup>.*

et, surtout, l'une de ces luxueuses couvertures brodées associées à l'Orient :

<sup>1</sup> « À la cime du Pélion, jadis, des pins ont poussé qui, dit-on, par les ondes limpides de Neptune nagèrent vers les flots du Phasé et le pays d'Étès, au temps où une élite de jeunes gens, nerf de la puissance argienne, souhaitant dérober à la Colchide la toison d'or osèrent d'une poupe rapide parcourir les abîmes salés » (Catulle, 64, 1-6).

<sup>2</sup> « On déserte Scyros, on laisse Tempé de Phtiotide, les demeures de Crannon et les murailles larisséennes. On accourt à Pharsale, on se presse aux toits de Pharsale » (64, 35-37). Cf. aussi, dans les v. 278-287, l'arrivée des divinités thessaliennes invitées aux noces (Chiron et le Pénéé). Les prédictions des Parques concernant le destin du futur Achille et ses exploits lors de la guerre de Troie (v. 338 sq.) permettent également d'évoquer le cadre asiatique du conflit.

<sup>3</sup> « Mais la demeure du roi, jusqu'au fond de ses opulentes retraites, respandit de l'éclat de l'or et de l'argent. La blancheur de l'ivoire brille sur les sièges, les coupes étincellent sur les tables, toute la maison s'égaie des feux de son trésor royal » (64, 43-46, trad. G. Lafaye).



*Puluinar uero diuae geniale locatur  
sedibus in mediis, Indo quod dente politum  
tincta tegit roseo conchyli purpura fuco*<sup>1</sup>.

C'est, enfin, l'exotisme à la fois mythologique et religieux d'une scène dionysiaque qui colore les derniers vers de la longue *ekphrasis* insérée dans le poème<sup>2</sup>. À la même époque, le poète Calvus, qui faisait partie des *neoteroi*, écrivit un *epyllion* intitulé *Io*, dont on peut imaginer, d'après son titre<sup>3</sup>, qu'il présentait peut-être cette même atmosphère exotique orientale, tout comme la *Zmyrna* du poète C. Helvius Cinna, un poème ayant pour sujet l'amour incestueux de la mère d'Adonis, Zmyrna – ou Myrrha – pour son père Cinyras ; Catulle rendit hommage à cette petite épopée dans le goût alexandrin, dont l'érudition mythologique se révèle à la fois par sa longue gestation :

*Zmyrna mei Cinnae nonam postérieur denique messem  
quam coepta est nonamque edita post hiemem*<sup>4</sup>,

et par la mention du fleuve Satrachus de Chypre :

*Zmyrna cauas Satrachi penitus mittetur ad undas*<sup>5</sup>.

Il est probable que la *Zmyrna* contenait d'autres *exotica* orientaux ; la légende, reprise dans les *Métamorphoses* d'Ovide<sup>6</sup>, donnera lieu à des évocations exotiques concernant l'Orient<sup>7</sup>, et en particulier l'Arabie, où s'enfuit l'héroïne après son inceste avant d'être transformée en arbre à myrrhe<sup>8</sup>. Dans l'entourage de Catulle et des *neoteroi*, et dans la même veine mythologique, il

<sup>1</sup> « La couche nuptiale destinée à la déesse se dresse au milieu du palais ; ornée avec les défenses de l'animal indien, elle est couverte d'un tissu de pourpre, imprégné du suc rouge qui vient d'un coquillage » (64, 47-49, trad. G. Lafaye).

<sup>2</sup> Sur ce tableau religieux, cf. *infra*. Bacchus est également évoqué dans les v. 390-393, à propos de l'âge d'or, où les dieux venaient encore en personne rendre visite aux héros et se montraient aux hommes : *Saepe uagus Liber Parnasi uertice summo / Thyiadas effusis euantis crinibus egit, / cum Delphi tota certatim ex urbe ruentes / acciperent laeti diuum fumantibus aris*, « Souvent Liber vagabond aux cimes hautes du Parnasse conduisit les Thyades, evohé !, aux cheveux épars, et alors, à l'envi, les gens de Delphes, désertant leur ville, se précipitaient pour accueillir avec allégresse le dieu à leurs autels fumants ».

<sup>3</sup> Quelques vers en ont été conservés. Sur ce poète, cité par exemple chez Horace (*Satires*, I, 10, 19) aux côtés de Catulle, cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 343.

<sup>4</sup> « La Zmyrna de mon cher Cinna, publiée, enfin, neuf mois et neuf hivers après qu'il l'eut commencée » (Catulle, 95, 1-2).

<sup>5</sup> « Cette Zmyrna pénétrera jusqu'aux ondes profondes du Satrachus » (Catulle, 95, 5). Ce fleuve de Chypre est celui près duquel Zmyrna accoucha d'Adonis (cf. H. Bardon, note 3, p. 206 ; Nonnus XIII, 458). Sur C. Helvius Cinna, poète de l'école alexandrine, ami de Catulle, cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 238-239 ; H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 344 sq. C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 383, évoque ainsi le caractère alexandrin, érudit et romantique de la *Zmyrna* : « Cinna's *Zmyrna* was a narrative poem in the style in favour of which Callimachus and his followers had renounced the epic and in which Catullus himself wrote poem 64. His subject was a more recondite one than Catullus' – the Cyprian legend of the passion of Smyrna (or Myrrha) for her father Cinyras, a story which, as Ovid's version of it in *Met.* x. 298 ff. shows, gave ample scope for Alexandrian erudition and romanticism in the elaboration of mythological detail and the exploration of morbid emotion. Cinna's treatment was such that within a few generations it needed a commentary from the *grammaticus* Crassicius Pansa ». On trouve chez Ovide (*Contre Ibis*, 539) une allusion possible au poète de la *Zmyrna* et à sa mort tragique ; Ovide semble qualifier son œuvre d'« interminable » (*tarda* ; mais l'« énigme » d'Ovide présente des difficultés d'interprétation : cf. la note de J. André au v. 539). M.-C. Vacher (Suétone, *De gramm.*, C.U.F., note 5 p. 152) parle d'un « chef d'œuvre d'érudition, qui devint proverbial pour son hermétisme ».

<sup>6</sup> *Mét.* X, 298-502.

<sup>7</sup> Cf. X, 315-317 : « ... *Vndique lecti / te cupiunt proceres totoque oriente iuuenta / ad thalami certamen adest...*, « De toutes parts l'élite de la noblesse te recherche ; toute la jeunesse de l'Orient vient se disputer l'honneur de partager ta couche » ; aux v. 305-310, la mention de l'arbre à myrrhe, résultat de cette *Métamorphose*, conduit le poète à citer les *odores* de la Panchaïe (passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie) et il faut sans doute voir dans les v. 331-333 une allusion aux mœurs incestueuses que les Anciens prêtaient aux Perses (passage cité *infra*, 1<sup>ère</sup> partie).

<sup>8</sup> *Mét.* X, 478-481 : *Palmiferos Arabas Panchaeaque rura reliquit / perque nouem errauit redeuntis cornua lunae, / cum tandem terra requieuit fessa Sabaea, / uixque uteri portabat onus*, « [Myrrha] quitte l'Arabie fertile en palmiers et les terres de la Panchaïe ; neuf fois, pendant ses courses vagabondes, elle avait vu se renouveler le croissant de la lune, lorsqu'enfin, épuisée, elle s'arrêta sur la terre de Saba, incapable de porter plus longtemps le fardeau de son sein » ; X, 499-502.

faut encore citer le poète P. Valérius Caton<sup>1</sup>, auteur de deux poèmes, intitulés *Lydia*<sup>2</sup> et *Diana*<sup>3</sup> – ou *Dictynna*. Le premier d’entre eux, qui traitait de la légende d’Omphale, reine de Lydie, se caractérisait probablement par une atmosphère exotique<sup>4</sup>. Plus tard Virgile insérera dans la IV<sup>e</sup> *Géorgique* consacrée à l’apiculture un développement mythologique portant sur la légende d’Aristée, à qui l’on doit, d’après la fable, la redécouverte du procédé égyptien consistant à faire naître un nouvel essaim d’abeilles à partir du cadavre putréfié d’un taureau<sup>5</sup>. Le récit de la rencontre entre Aristée et sa mère Cyrène<sup>6</sup>, situé dans la région du fleuve Pénée en Thessalie, est émaillé d’*exotica*<sup>7</sup>, mais l’exotisme se manifeste surtout dans l’*epyllion* d’Orphée et Eurydice<sup>8</sup> inséré, à son tour, dans le récit des aventures d’Aristée. Le cadre en est, bien sûr, la Thrace et ses lieux emblématiques, cités à propos de la mort d’Eurydice :

*At chorus aequalis Dryadum clamore supremos  
implerunt montis ; flerunt Rhodopeïae arces  
altaque Pangaea et Rhesi Mauortia tellus  
atque Getae atque Hebrus et Actias Orithyia*<sup>9</sup>,

et de la douleur d’Orphée, représenté de manière traditionnelle sur les bords du Strymon, entouré des arbres et des bêtes sauvages – ici des tigres – charmés par ses chants :

<sup>1</sup> Ovide (*Tr.*, 2, 436) qualifie ce poète de « léger ». Cet autre ami de Catulle fait également partie des grammairiens cités par Suétone (*De grammaticis et rhetoribus*, XI, 1-4) qui lui attribue deux œuvres, la *Lydia* (XI, 3 : *Ticida meminit* : « *Lydia doctorum maxima cura liber* », « Tcidas fait mention de la *Lydia* : « Lydia, le plus cher souci des érudits », trad. M.-C. Vacher) et la *Diana* (*ibid.* : *Dianae Cinna meminit*) : « *Saecula permaneant nostri Dictynna Catonis* », « ... et Cinna [fait mention] de la *Diana* : « Puisse-t-elle traverser les siècles, la Dictynna de notre Caton », trad. M.-C. Vacher). Sur les hypothèses concernant le contenu de ces poèmes, cf. les notes de M.-C. Vacher sur ce passage.

<sup>2</sup> Frg. 2 Morel.

<sup>3</sup> Frg. 14 Morel.

<sup>4</sup> « La *Lydia* avait valu à son auteur le renom de poète léger ; mais le souci qu’elle inspire, d’après Tcidas, aux « doctes » (*docti*) prouve qu’elle mêlait l’érudition et l’érotisme ; et L. Alfonsi a raison de voir en cette *Lydia* la Lydienne Omphale » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 340). En revanche, le traitement par Properce de la légende d’Hylas dans le poème I, 20 est plus mythologique qu’exotique, malgré son cadre asiatique : le poète raconte comment Hylas, qui faisait partie des Argonautes en route pour le Phase – c’est-à-dire la Colchide (I, 17-18, passage cité *supra*, I<sup>er</sup> partie) –, fut enlevé par les nymphes de l’Ascagne, un fleuve – ou un lac – de Bithynie (I, 20, 4 ; I, 20, 29). C’est également au genre de l’*epyllion*, qu’il faut rattacher la *Ciris* du pseudo-Virgile, et, dans une certaine mesure, les *Métamorphoses* d’Ovide (sur l’atmosphère exotique de ces dernières, cf. *infra*, fresques exotiques).

<sup>5</sup> IV, 281sq.

<sup>6</sup> IV, 315-558.

<sup>7</sup> L’exotisme du passage, en dehors de l’emploi de noms d’origine grecque (notamment dans l’énumération des noms des nymphes entourant Cyrène, aux v. 336-345), est dû à la mention des toisons de Milet, *Milesia uellera* (v. 334-335) que filent ces nymphes, aux « feux de la Panchaïe », *Panchaei ignes*, c’est-à-dire l’encens brûlé comme offrande aux dieux (v. 379), au vin méonien, *Maeonius Bacchus*, v. 380, aux transformations du dieu Protée en lion ou en tigre (v. 407-408), à la mention des Indiens assoiffés, *sitientes Indi*, introduite à propos de l’étoile Sirius (v. 425-427) et surtout dans l’énumération de fleuves des v. 363-373 : en rendant visite à sa mère, Aristée aperçoit en effet les bassins souterrains qui alimentent tous les cours d’eau du monde, depuis l’Orient (le Phase, le Lycus, l’Énipée, l’Hypanis, le Caïque de Mysie) jusqu’à l’Occident (le Tibre, l’Anio, et l’Éridan).

<sup>8</sup> IV, 453-527. Le terme est employé par E. de Saint-Denis dans son *Introduction* de la C.U.F., p. XXXVIII et XL : « un brillant *epyllion*, tour à tour narratif et dialogué, pittoresque et touchant ».

<sup>9</sup> « Alors le chœur des Dryades, de même âge qu’elle, emplît de ses cris les sommets des montagnes ; on entendit pleurer les cimes du Rhodope, les hauteurs du Pangée et la terre de Rhésus chère à Mars, et les Gètes et l’Hèbre, et Orithyie l’Actiade » (*Géorgiques*, IV, 460-463).

*Septem illum totos perhibent ex ordine mensis  
 rupe sub aëria deserti ad Strymonis undam  
 fleuisse et gelidis hæc euoluisse sub antris  
 mulcentem tigris et agentem carmine quercus*<sup>1</sup>.

Mais il englobe aussi, en raison des approximations géographiques si fréquentes en poésie, les contrées situées aux confins nordiques, symbolisées dans les vers 516- 520 :

*Nulla uenus, non ulli animum flexere hymenaei.  
 Solus Hyperboreas glacies Tanaimque niualem  
 aruaque Riphæis numquam uiduata pruinis  
 lustrabat, raptam Eurydicen atque inrita Ditis  
 dona querens...*<sup>2</sup>

Dans ce type de poésie, l'exotisme est souvent présent à travers le cas particulier que représentent les scènes de genre à thématique religieuse ; les cultes les plus fréquemment et les plus longuement décrits sont, comme l'indique déjà la fréquence des exemples cités dans la première partie de cette thèse, les cultes d'origine orientale, qui représentent l'une des composantes principales de l'exotisme latin, en relation avec l'introduction et le développement des religions étrangères à Rome et en Italie : comme nous l'avons déjà fait remarquer, leur étrangeté, leur violence parfois, les rendaient très impressionnants pour un Romain, et donc susceptibles de donner aux poètes l'occasion d'introduire dans leur œuvre, par le biais de ces descriptions, des scènes très pittoresques. Parmi ces cultes, ceux de Bacchus et de Cybèle – parfois accompagnée de son parèdre Attis – sont les plus représentés dans les tableaux exotiques religieux de cette période. C'est à ce *topos* poétique que se rattache le long passage consacré par Lucrèce à la religion métroaque au livre II du *De rerum natura*<sup>3</sup>, même s'il intervient dans le cadre d'un poème didactique et sert de support à une interprétation philosophico-religieuse en accord avec le propos du poète ; en opposition avec le ton didactique des premiers vers, où le poète donne pour chacun des éléments du cortège de Cybèle l'explication rationnelle fournie par la philosophie, la description des tranes des célébrants insérée au centre du passage présente une couleur plus poétique par ses champs lexicaux – ceux de la musique et de la danse<sup>4</sup> –, ses sonorités et son rythme :

<sup>1</sup> « Durant sept mois de suite, sept mois entiers, dit-on, au pied d'une roche aérienne, sur les bords du Strymon désert, [Orphée] pleura et conta ses malheurs sous les antres glacés, charmant les tigres et entraînant les chênes par son chant » (*Géorg.*, IV, 507-510). La Thrace, ses habitants et l'Hèbre sont encore cités à la fin de l'*epyllion*, à propos de la mort d'Orphée, déchiré par les femmes thraces : ... *spretæ Ciconum quo munere matres / inter sacra deum nocturnique orgia Bacchi / discerptum latos iuuenem sparsere per agros. / Tum quoque marmorea caput a ceruice reuolsum / gurgite cum medio portans Oeagrius Hebrus / uolueret, Eurydicen uox ipsa et frigida lingua / ah ! miseram Eurydicen anima fugiente uocabat ; / Eurydicen toto referebant flumine ripae*, « Cet hommage irrita les femmes du pays des Cicones ainsi dédaignées : au milieu des cérémonies sacrées et des orgies nocturnes en l'honneur de Bacchus, elles déchirèrent le jeune homme et dispersèrent les lambeaux de son corps dans la vaste étendue des campagnes. Alors même que sa tête arrachée de son cou marmoréen roulait au milieu des tourbillons, emportée par l'Hèbre œagrien, d'elle-même sa langue glacée appelait encore Eurydice ; « Ah ! malheureuse Eurydice ! » appelait-il encore, expirant ; « Eurydice ! » répétait, tout le long du fleuve, l'écho de ses rives » (IV, 520-527).

<sup>2</sup> « Aucun amour, aucun hymen ne fléchirent son cœur ; seul à travers les glaces hyperboréennes, les neiges du Tanaïs et les champs que les frimas du Riphée ne quittent jamais, il allait, pleurant la perte d'Eurydice et l'inutile faveur de Dis » (IV, 516-520).

<sup>3</sup> *De rerum natura*, II, 600-644 (voir les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>4</sup> Cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

*Tympana tenta tonant palmis et cymbala circum  
 concaua, raucisonoque minantur cornua cantu,  
 et Phrygio stimulat numero caua tibia mentis,  
 telaque praeportant uiolenti signa furoris,  
 ingratos animos atque impia pectora uolgi  
 conterrere metu quae possint numine diuae.  
 Ergo cum primum magnas inuecta per urbes  
 munificat tacita mortalis muta salute,  
 aere atque argento sternunt iter omne uiarum  
 largifica stipe ditantes, ninguntque rosarum  
 floribus umbrantes Matrem comitumque cateruas.  
 Hic armata manus, Curetas nomine Grai  
 quos memorant Phrygios, inter se forte <quod armis>  
 ludunt, in numerumque exultant sanguine laeti,  
 terrificas capitum quatientes numine cristas<sup>1</sup>.*

Le même vocabulaire, le même jeu sur les sonorités et les rythmes se rencontrent, à la même époque, chez Catulle. Dans le poème 63, le poète traite plus spécifiquement de la légende d'Attis, qui semble avoir appartenu aux thèmes en vogue dans la poésie alexandrine : l'atmosphère orientale, exotique, de la pièce tient à la fois, comme nous l'avons constaté, au cadre phrygien, situé sur les bois de l'Ida et du Dindyme<sup>2</sup>, aux thèmes de la musique, de la danse et des transes des Galles<sup>3</sup> – puisque Attis en est l'archétype –, à la présence des lions associés à la déesse – dont l'un est décrit avec précision dans sa fureur<sup>4</sup> –, et au rythme galliambique qui, d'après plusieurs témoignages antiques, était d'usage dans ce type d'évocations<sup>5</sup>. On apprend d'autre part, dans le poème 35, qu'un poète nommé Cécilius avait composé un poème sur la Grande Mère :

<sup>1</sup> « Les tambourins tendus tonnent sous le choc des paumes, les cymbales concaves bruissent autour de la statue, les trompettes profèrent la menace de leur chant rauque, et le rythme phrygien de la flûte jette le délire dans les cœurs. Le cortège brandit des armes, emblème d'une violente fureur, pour jeter dans les âmes ingrates et les cœurs impies de la foule la terreur sacrée de la puissance divine. Aussitôt donc que, portée sur son char à travers les grandes villes, l'image silencieuse de la déesse gratifie les mortels de sa muette protection, le bronze et l'argent jonchent toute la route qu'elle parcourt, offrande généreuse dont l'enrichissent les fidèles : il neige des roses dont la chute ombrage la déesse Mère et les troupes qui l'escortent. En même temps, des groupes armés, Curètes Phrygiens comme les nomment les Grecs, joutent entre eux capricieusement, bondissent en cadence tout joyeux du sang qui les inonde, et les mouvements de leurs têtes font remuer leurs aigrettes effroyables » (II, 618-632).

<sup>2</sup> Voir les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie (vers 1-3, 12, 19-20, 30, 52-53, 70-72, 89).

<sup>3</sup> Vers 8-11, et 19-32, passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> Vers 76-89, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>5</sup> Sur l'utilisation du galliambe dans les poèmes traitant de la légende d'Attis, cf. Martial, II, 86, 4-5 : *Nec dictat mihi luculentus Attis / mollem debilitate galliambon*, « ... parce que le bel Attis ne me dicte pas des galliambes qu'énervent un rythme boiteux ». C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 262-263, cite deux vers grecs, les seuls galliambes que nous possédions encore en langue grecque ; l'emploi de ce mètre provoque un effet de rapidité (« [...] The distinctive character of the metre gives the effect of tumultuous and breathless speed », p. 263), augmenté par l'emploi de syllabes courtes, par les allitérations et par un champ lexical du mouvement. Il semble que la légende d'Attis ait été un thème consacré dans la poésie de tradition alexandrine. Voir aussi Varron, *Satires Ménippées, Les Euménides*, frg. 139 Cèbe et le *Comm.* de J.-P. Cèbe sur ce vers (un galliambe), p. 638 sq. : « Il est évidemment normal que Varron ait ici recours à ce mètre particulier qui, nous l'avons noté, ne se trouve que dans des textes relatifs à la religion de Cybèle. Création des Alexandrins, utilisé par Callimaque dans des compositions dont il ne reste que deux vers, il apparaît pour la première fois dans les satires que nous étudions. [...] Le vers galliambique (ou métrouaque) se distingue par son « aspect efféminé » et son « allure sautillante ». Voir aussi H. Graillet, *Le culte de Cybèle...*, p. 101.

*Nam quo tempore legit incohatam  
Dindymi dominam, ex eo misellae  
ignes interiorem edunt medullam.  
Ignosco tibi, Sapphica puella  
Musa doctior ; est enim uenuste  
Magna Caecilio incohata Mater*<sup>1</sup>.

C'est en revanche une scène dionysiaque<sup>2</sup> que Catulle insère dans l'*ekphrasis* décrivant le tissu brodé de la couche nuptiale de Thétis et Pélée : le tableau comprend une énumération des différents personnages du cortège bachique – les Satyres, les Silènes et les Bacchantes<sup>3</sup> – suivi d'une description des transes de ces dernières<sup>4</sup>. Ces scènes de culte exotiques, qui font désormais partie des thèmes favoris de l'alexandrinisme latin, se retrouvent ensuite dans certaines *Satires Ménippées* de Varron. L'œuvre de Mécène, si l'on en croit le fragment déjà cité où il est question des transes de la religion métrouaque<sup>5</sup>, pourrait également avoir présenté ce type de tableaux ; ils apparaissent enfin dans plusieurs passages de l'œuvre d'Ovide : au livre I de l'*Art d'aimer*, l'*exemplum* mythologique des amours de Bacchus et d'Ariane, qui apparaît comme un simple prétexte visant à introduire un tableau mythologique portant sur l'enlèvement de la jeune Crétoise<sup>6</sup>, offre comme dans le poème 64 de Catulle une description du cortège du dieu empreinte d'exotisme oriental : la description commence par l'évocation de la musique annonciatrice des thiasés :

*... Sonuerunt cymbala toto  
litore et adtonita tympana pulsa manu*<sup>7</sup>,

se poursuit par l'arrivée des Satyres, de Silène, et des Bacchantes<sup>8</sup>, et se termine par l'arrivée du dieu sur son char attelé de tigres indiens<sup>9</sup>. Dans les *Métamorphoses*, Ovide se livre à une description violente du délire des femmes thraces et de la mort d'Orphée, déchiré par leurs mains : alors que cet épisode est à peine esquissé dans l'*epyllion* de la IV<sup>e</sup> *Géorgique*, il se déploie en un tableau dionysiaque où sont décrits non seulement la violence du délire bachique qui s'exerce à la fois sur les animaux et sur Orphée<sup>10</sup>, mais aussi l'accoutrement des Bacchantes, recouvertes de peaux de bêtes :

<sup>1</sup> « Car depuis qu'elle a lu le début de la Dame du Dindyme, dès lors, la pauvrete ! une flamme la ronge au plus profond d'elle-même. Je te pardonne, fille plus savante que la Muse de Sappho : en effet Cecilius avait avec lui Vénus lorsqu'il a commencé sa Grande Mère » (35, 13-18, trad. H. Bardon, éd. Latomus).

<sup>2</sup> Catulle, 64, 251-264.

<sup>3</sup> 64, 251-255, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> 64, 255-264, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>5</sup> Frg. 5 Morel.

<sup>6</sup> *A. A.*, I, 525-562. Ce passage intervient au moment où le poète s'apprête à examiner le rôle que peuvent jouer le vin et les banquets dans les jeux de séduction entre un homme et une femme. Cf. I, 523-524 : *Ecce suum uatem Liber uocat ; hic quoque amantis / adiuuat et flammae, qua calet ipse, fauet*, « Mais Liber appelle son poète ; lui aussi protège les amants et favorise la flamme dont il brûle lui-même ».

<sup>7</sup> « On entendit des cymbales retentir sur tout le rivage, ainsi que des tambours frappés par des mains frénétiques » (*Ov.*, *A. A.*, I, 535-536).

<sup>8</sup> *Ecce Mimallonides sparsis in terga capillis, / ecce leues Satyri, praeuia turba dei, / ebrius ecce senex. Pando Silenus asello / uix sedet et pressas continet arte iubas ; / dum sequitur Bacchas, Bacchae fugiuntque petuntque, / quadrupedem ferula dum malus urget eques / in caput aurito cecidit delapsus asello. / Clamarunt Satyri « surge age, surge, pater ! »*, « Voici les Mimallonides, les cheveux épars sur le dos ; voici les légers Satyres, avant-coureurs du dieu ; voici Silène, le vieillard ivre ; il a peine à se tenir sur son âne qui plie sous son poids et montre son habileté à tenir vigoureusement la crinière. Tandis qu'il suit les Bacchantes, que les Bacchantes le fuient et le harcèlent tout à la fois ; tandis que, mauvais cavalier, il presse du bâton sa monture à quatre pattes, il glisse du coursier à longues oreilles et tombe sur la tête, et Satyres de crier : « Allons, lève-toi, père, lève-toi » » (*ibid.*, I, 539-546).

<sup>9</sup> *Iam deus in curru, quem summum texerat uuis, / tigribus adiunctis aurea lora dabat*, « Cependant le dieu, sur son char, couronné de raisins, lâchait les rênes dorées aux tigres qui le traînaient » (*ibid.*, I, 547-548).

<sup>10</sup> Ovide, *Mét.*, XI, 7-38.

*Ecce nurus Ciconum, tectae lymphata ferinis  
pectora uelleribus...<sup>1</sup>,*

secouant leur chevelure, brandissant leur thyrses :

*E quibus una, leues iactato crine per auras :  
« En », ait « en hic est nostri contemptor ! » et hastam  
uatis Apollinei uocalia misit in ora<sup>2</sup>,*

et l'accompagnement sonore de leurs transes :

*... sed ingens  
clamor et infracto Berecynthia tibia cornu  
tympanaque et plausus et Bacchei ululatus  
obstrepuere sono citharae...<sup>3</sup>*

## b. Des fresques exotiques

Dans certaines œuvres, cependant, l'exotisme n'est pas seulement présent à travers ces lieux communs formels, qui constituent des morceaux bien délimités, mais se multiplie au sein d'une même œuvre au point de constituer des tableaux complexes, de véritables fresques exotiques, qui mêlent, dans des proportions variables, descriptions, récits, dialogues ou *mirabilia*, tout en abordant les différentes thématiques exotiques examinées plus haut – les lieux, les personnages, les animaux, les objets, les mœurs et les mentalités. L'œuvre semble alors baigner dans une atmosphère exotique, entraînant le lecteur ou l'auditeur dans un univers étranger à celui de la civilisation latine.

Le cas du théâtre latin constitue sans doute l'exemple le plus manifeste de cette mise en œuvre littéraire de l'exotisme ; ce genre littéraire semble en effet l'un des plus aptes à créer un effet de dépaysement et à combler les attentes du spectateur amateur d'exotisme et de couleur locale<sup>4</sup> par l'utilisation qu'il fait des costumes, des masques, des décors, des sonorités, voire des langues étrangères<sup>5</sup>. Une grande partie du théâtre latin est constituée de tragédies *cothurnatae* et de comédies *palliatae*, pour la plupart adaptées, voire traduites plus ou moins fidèlement à partir d'œuvres grecques, jouées en costume grec et se déroulant dans une atmosphère grecque ou gréco-orientale, qu'il s'agisse de sujets mythologiques ou de sujets s'inspirant de l'histoire et de la vie quotidienne du monde hellénique. Mais l'exotisme ne devait pas être totalement absent des tragédies *praetextae*, dont certaines traitent des guerres et des conquêtes étrangères, et des comédies *togatae*, où les *exotica* de la vie quotidienne des Romains pouvaient être ponctuellement évoqués<sup>6</sup>. Les Romains eux-mêmes, *grammatici* ou

<sup>1</sup> « Voici que les jeunes femmes des Ciconiens délirantes, la poitrine couverte de peaux de bêtes, ... » (*Mét.*, XI, 3-4).

<sup>2</sup> « Une de ces femmes, secouant sa chevelure dans l'air léger : « Le voilà, s'écrie-t-elle, le voilà celui qui nous méprise ! » Et elle frappe de son thyrses la bouche harmonieuse du chantr e qui eut pour père Apollon » (XI, 6-8).

<sup>3</sup> « [...] Mais leurs clameurs retentissantes, la flûte du Bérécynthe au pavillon recourbé, les tambourins, les claquements des mains, les hurlements des bacchantes ont couvert le son de sa cithare » (XI, 15-18).

<sup>4</sup> A. Couprie, *Voyage et exotisme au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 39-40, définit la couleur locale comme étant « l'ensemble des traits apparents, caractérisant les personnes et les choses dans un lieu et dans un temps donnés » ; à ce titre, la couleur locale s'apparente à l'exotisme.

<sup>5</sup> Les clichés et les stéréotypes devaient jouer, dans le théâtre latin, un rôle important, comparable à celui que joue, par exemple, la fantaisie exotique dans *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière, où le Turc se caractérise par un certain nombre de clichés, tels que son langage fleuri et incompréhensible, son costume, ses mœurs typiquement orientales.

<sup>6</sup> À propos des pièces à sujets nationaux, et non grecs, cf. Horace, *Art poétique*, 285-288 : *Nil intemptatum nostri liquere poetae, / nec minimum meruere decus uestigia Graeca / ausi deserere et celebrare domestica facta, / uel qui praetextas uel qui docuere togatas*, « Il n'est rien que les poètes de chez nous n'aient tenté ; et leur mérite n'a pas été le moins grand lorsque, osant abandonner les traces des

théoriciens de la littérature, nous ont laissé, sur ce sujet, quelques réflexions. Nous possédons notamment, au sujet des costumes et des accessoires de théâtre, un témoignage intéressant d'Accius, tiré d'un ouvrage intitulé *Didascalica* – « *Leçons*<sup>1</sup> » –, témoignant du fait que les acteurs étaient pourvus d'accessoires correspondant à l'origine ethnique des personnages qu'ils jouaient sur scène :

*actoribus manuleos, baltea, machaeras*<sup>2</sup>.

Horace, quant à lui, a proposé dans son *Art poétique* une réflexion sur l'ἤθος qui laisse entendre que l'auteur d'une œuvre théâtrale se doit d'adapter la langue et le style aux différents types de personnages mis en scène, par exemple lorsqu'il s'agit d'étrangers – Horace cite un Colchidien et un Assyrien – qu'il s'agit sans doute de faire parler de sorte qu'apparaisse nettement leur origine barbare, et de créer un effet d'exotisme par l'emploi d'un vocabulaire, d'un accent ou d'un ton particuliers :

*Intererit multum, diuosne loquatur an heros,  
maturusne senex an adhuc florente iuuenta  
feruidus, et matrona potens an sedula nutrix,  
mercatorne uagus cultorne uirentis agelli,  
Colchus an Assyrius, Thebis nutritus an Argis*<sup>3</sup>.

Certaines épopées présentent elles aussi cette atmosphère exotique, pour des raisons comparables à celles qui s'appliquent à certains genres théâtraux : en dehors de l'aspect purement formel, qui doit beaucoup à la tradition grecque, les sujets traités dans le genre épique sont soit mythologiques, soit historiques ; le cadre de ces œuvres se situe donc assez souvent hors de l'Italie, qu'il s'agisse de la Grèce, de pays du pourtour méditerranéen ou de contrées plus lointaines, ayant servi de cadre à la légende ou aux divers épisodes de l'histoire des guerres et des conquêtes romaines. Quant aux œuvres qui relèvent de l'historiographie – à savoir l'annalistique, l'histoire proprement dite, voire la biographie –, elles abordent évidemment les thématiques exotiques dans les *descriptiones locorum* qui constituent l'un des passages obligés du genre, mais aussi dans les *excursus* ethnographiques, dans les récits de bataille et les portraits dont il a été question plus haut ; mais certaines de ces œuvres, par la fréquence de ces éléments et par leur atmosphère elle-même, peuvent même être considérées elles aussi, dans leur totalité ou en partie, comme de véritables fresques exotiques.

## – L'exotisme mythologique

Les légendes mythologiques de la Grèce, comme de nombreux exemples cités dans la première partie de ce travail l'ont montré, sont souvent empreintes d'exotisme ; les œuvres

---

Grecs et célébrer des événements nationaux, ils ont mis en scène des personnages sous la prétexte ou sous la toge ».

<sup>1</sup> Sur l'œuvre grammaticale d'Accius, voir l'*Introduction* de J. Dangel dans la C.U.F., p. 48-49. Les *Didascalica* ont été identifiés comme étant « un ouvrage de critique littéraire et une réflexion sur l'écriture artistique », dont « le livre I concernerait l'épopée, le livre II la tragédie, le livre VIII les machineries et effets scéniques, le livre IX les genres poétiques » (p. 49). Cf. aussi P. Grimal, *Littérature latine*, p. 144.

<sup>2</sup> « Pour les acteurs, des gantelets, des baudriers, des épées » (*Didascalica*, livre VIII, frg. VII Dangel). « [...] Le frg. VII concerne l'équipement et l'habillement des acteurs, héros et combattants. [...] *Manuleus*, hapax et calque grec (χειρίς : cf. Hom., *Od.*, 24, 230), [désigne] un gant plutôt qu'une manchette longue et large des Perses ou des Gaulois (cf. Xén., *Cyr.*, 3, 14 et 8, 8, 17) » (J. Dangel, *Commentaire*, p. 384). Sur *machaera*, transposition du grec μάχαιρα, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>3</sup> « Il sera très important d'observer si c'est un dieu qui parle ou un héros, un vieillard mûri par le temps ou un homme encore dans la fleur d'une fouguese jeunesse, une dame de haut rang ou une nourrice empressée, un marchand qui court le monde ou le cultivateur d'un petit domaine verdoyant, un Colchidien ou un Assyrien, un fils de Thèbes ou un fils d'Argos » (Hor., *Art poétique* (*Épîtres*, livre II), 114-118).

latines qui se sont inspirées de ces traditions fabuleuses, qu'il s'agisse d'épopées, de tragédies ou d'autres types de poèmes ayant emprunté les caractéristiques de différents genres littéraires, se caractérisent donc, parfois, par une atmosphère exotique.

## LES FRESQUES EXOTIQUES DE LA POÉSIE DE SUJET MYTHOLOGIQUE

La première épopée romaine – qui est aussi la première œuvre littéraire de langue latine – est l'*Odissia* de Livius Andronicus<sup>1</sup>, qui avait pour sujet les légendes helléniques, et a été composée sur le modèle hellénique de l'*Odyssee* d'Homère : d'après les maigres fragments que nous possédons de son épopée, on constate que « Livius avait suivi pas à pas le poème homérique, dont nous reconnaissons au passages les principaux épisodes : conseil des dieux, où est décidée la délivrance d'Ulysse que retient prisonnier Calypso, arrivée chez les Phéaciens, rencontre avec Nausicaa, massacre des prétendants<sup>2</sup> ». P. Grimal rappelle que Livius « a romanisé le nom des dieux, [...] a effacé certaines images et certaines formules trop typiquement homériques, [...] a voulu éviter tout dépaysement littéraire », et évoque les « couleurs romaines<sup>3</sup> » de cette œuvre. Cependant l'exotisme n'était pas absent de cette œuvre, à cause de ses liens avec l'hellénisme et avec les contrées de la Méditerranée occidentale : cette épopée se présente en effet comme une « épopée nationale », destinée à exprimer « l'hellénisme latent de la cité<sup>4</sup> » : contrairement à l'*Iliade*, centrée sur la Grèce, la mer Égée et l'Asie, « l'*Odyssee* [...] est le poème de la Méditerranée occidentale<sup>5</sup> » et Ulysse, à l'époque de Livius Andronicus, « apparaissait comme un héros italique, médiateur entre la Grèce occidentale et l'Italie<sup>6</sup>. La date même de la composition de l'*Odissia*, révèle l'intérêt d'actualité en même temps que l'intérêt d'exotisme que devait représenter cette œuvre pour les Romains de l'époque de Livius, qui venaient d'affronter Carthage, essentiellement sur mer, lors de la première guerre punique : « Rome, jusqu'alors presque entièrement terrienne, venait de conquérir la maîtrise de la mer. Il était naturel que, la victoire acquise, l'intérêt se portât sur le poème où étaient chantées les gloires et les terreurs des mers où l'on venait de combattre. Plus que l'*Iliade*, trop lointaine, les récits de l'*Odyssee* parlaient à l'imagination des vainqueurs de Carthage<sup>7</sup> ».

Par la suite, comme on le sait, la mythologie grecque devint un thème traditionnel et presque inépuisable de l'épopée – comme, d'ailleurs, de la tragédie – et de bien d'autres genres poétiques. Ces œuvres se présentent parfois comme de grandes fresques

<sup>1</sup> Cicéron, dans le *Brutus* XVIII, 71, compare l'*Odissia* de Livius à un « ouvrage de Dédale » (*Odysia Latina est tamquam opus aliquod Daedali*) cet « artiste légendaire qui personnifiait les premiers essais de la sculpture et l'enfance de l'art » (J. Martha, note 2 p. 25 de l'éd. du *Brutus* dans la C.U.F.).

<sup>2</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 53.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 53

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 54

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 56. Sur les liens d'Ulysse avec la Méditerranée occidentale et avec l'Italie en particulier, cf. p. 55 sq. « [Ulysse] fut, pour le Latium et l'Étrurie, ce qu'était Diomède pour le Sud, précurseur et « missionnaire » symbolique de l'hellénisme dans la péninsule. Rome se trouvait donc directement intéressée à célébrer le héros qui avait apporté aux peuples désormais unis dans la cité romaine le premier message de la Grèce, au temps lointain des *Retours*. À ce titre, la traduction de l'*Odyssee* entreprise par Livius n'est pas une œuvre quelconque, de sujet indifférent ; elle doit être considérée, quelque jugement que l'on veuille porter sur le talent de son auteur, non seulement comme l'avènement du latin à la dignité littéraire mais comme la prise de conscience de l'hellénisme romain » (*ibid.*, p. 56).

<sup>7</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 57. P. Grimal ajoute encore, parmi les événements qui contribuèrent à rendre actuelles les légendes odysseennes, les affaires d'Illyrie, qui amenèrent Rome, après 230, à lutter contre cet État-mercenaire et pirate qui perturbait le commerce italien et s'en prenait aux villes grecques. Rome apparaît dès lors comme la protectrice de l'hellénisme contre les Barbares, d'où l'intérêt du personnage d'Ulysse, le héros qui symbolise les rapports anciens entre le monde de l'Adriatique et l'Italie centrale.



mythologiques, d'où l'exotisme, malgré le caractère très connu de la plupart des légendes évoquées, n'était pas absent : si l'on doit laisser de côté les légendes mythologiques se déroulant en Grèce ou dans les contrées environnantes, qui, en dehors des premiers temps de la littérature latine, ne devaient plus présenter de caractère exotique pour les Romains, il faut encore prendre en compte les nombreuses fables qui avaient pour cadre l'Orient plus ou moins lointain, ou les confins du monde. Ces histoires, comme l'ont déjà montré nombre de passages cités plus haut, témoignent du goût des Anciens, Grecs et Romains, pour ces récits, repris aussi bien dans l'*Énéide* de Virgile que dans l'œuvre d'Ovide – dans les *Métamorphoses* et les *Fastes* surtout, mais aussi dans les *Héroïdes*, les *Amours* ou l'*Art d'aimer* par exemple.

Dans l'épopée virgilienne, c'est l'épisode romanesque situé à Carthage qui, entre tous les voyages d'Énée depuis son départ de Troie, présente le caractère le plus exotique<sup>1</sup>. Nous avons vu que l'histoire, les mythes, la géographie et les mœurs de Carthage, des Tyriens et de certains peuples africains y tenaient une place assez importante, d'autant plus que le poète avait vu là une occasion de faire allusion à l'histoire et à la puissance futures de Rome, dont l'un des facteurs les plus déterminants avait été, justement, la victoire contre l'empire carthaginois<sup>2</sup>. L'exotisme est également présent, dans une moindre mesure, dans les fugitives évocations de la guerre de Troie, de la richesse et des mœurs phrygiennes, et dans la mise en œuvre, tout au long du poème, de la légende des origines troyennes de Rome<sup>3</sup>.

La plus grande fresque à la fois mythologique et exotique est sans doute celle que présentent les *Métamorphoses* d'Ovide, qui rassemblent, à côté des légendes grecques, thessaliennes, siciliennes ou italiennes, celles de l'Orient, de l'Occident, et de tous les confins du monde connu. Ce sont les contrées orientales ou nord-orientales qui sont le plus souvent représentées dans le poème, non seulement à travers les légendes plus ou moins connues, liées à la Troade ou à d'autres contrées d'Asie Mineure – comme celle d'Europe, la jeune phénicienne, et de son père Cadmus, celle de la nymphe Salmacis de Carie, celle de la Lydienne Arachné, celle des paysans Lyciens, celle de Philémon et Baucis en Phrygie ou celle du roi Midas –, à la Thrace – comme celles de Térée, de Borée, d'Orphée ou de Lycurgue –, ou à Chypre – comme celle de Pygmalion –, mais aussi à propos de fables se situant dans des contrées plus lointaines, voire dans l'extrême-Orient des Anciens. Io, en effet, se réfugie en Égypte et devient la déesse Isis à la fin du livre I ; l'Éthiopie, patrie de Phaéthon, est évoquée à la charnière des deux premiers livres, ainsi qu'au livre V, à propos de la légende de Persée et d'Andromède ; au livre IV, l'histoire de Pyrame et Thisbé se situe à Babylone, et celle de Leucothoé en Perse ; la Colchide et la Scythie sont au centre de la légende de Médée et des Argonautes, au livre VII ; c'est en Scythie que se situe une partie de la légende de Cérès et celle du roi Lyncus au livre V, et qu'est situé le lieu de résidence de la Faim au livre VIII ; la transformation de Myrrha a lieu en Arabie ; l'Inde, enfin, est souvent citée dans le cadre de la

---

<sup>1</sup> Le « roman » d'Énée et de Didon à Carthage a été amplement développé par Virgile dans l'*Énéide*, d'après, peut-être, le *Bellum Punicum* de Naevius, où l'aventure amoureuse du Troyen et de la Tyrienne avait déjà pu être évoqué, cf. *infra*.

<sup>2</sup> « [...] Des combats comme dans l'*Illiade*, des voyages comme dans l'*Odyssée*, et il ne serait pas difficile d'y répandre une suffisante couleur romaine par un jeu d'allusions, anticipations, préfigurations de toute nature. Avant même qu'il abordât au sol sacré de l'Italie, tout le récit se déroulerait dans cette Méditerranée que les victoires de Rome depuis tant d'années avaient faite toute romaine » (J. Perret, *Introduction à l'Énéide*, p. VI).

<sup>3</sup> « Telle qu'elle était, la légende [...] fournirait [à Virgile] comme acquis, reçus de tous, deux éléments pour lui essentiels : un héros pieux, porteur de promesses mystérieuses, artisan de paix et censé l'ancêtre d'Auguste ; la référence à l'Orient, au monde grec, à Homère, très convenable aux yeux d'un poète pour préfacier l'aventure d'un empire universel à l'heure où précisément la bataille d'Actium venait d'en ressouder l'unité interne, réconciliant Orient et Occident » (J. Perret, *Introduction*, p. X).

légende de Bacchus, qui intervient à plusieurs reprises dans les *Métamorphoses*. Les confins nord-occidentaux apparaissent dans les légendes des Héliades, sur les bords de l'Éridan, et de Cynus, le roi des Ligures, au livre II ; quant aux extrémités occidentales et méridionales du monde, elles sont le cadre d'une partie de la légende de Persée, qui se rend dans le royaume d'Atlas avant de survoler toute la Libye<sup>1</sup>.

Les *Fastes* constituent eux aussi, mais dans une moindre mesure, une fresque exotique, puisqu'ils contiennent des notices légendaires relatives à des personnages ou des divinités exotiques. Le poète évoque assez longuement, par exemple, la légende d'Anna<sup>2</sup>, sœur de Didon devenue à Rome la déesse Anna Perenna. Cette fable est traitée sur le mode d'un épisode romanesque, se déroulant dans un cadre exotique : après la mort de Didon, qui, comme dans l'*Énéide*, peut également être désignée par son nom d'origine phénicienne, *Elissa*<sup>3</sup>, les Numides envahissent son royaume

*Protinus inuadunt Numidae sine uindice regnum  
et potitur capta Maurus Iarba domo*<sup>4</sup> ;

Anna, « l'exilée phénicienne » – *exul Phoenissa*<sup>5</sup> – fuit Carthage et se rend dans l'île de Mélitè – Malte<sup>6</sup> – avant de reprendre la route et de parvenir en Italie, où elle est recueillie par Énée ; le poète la dépeint ensuite entrant dans le palais d'Énée, vêtue de son costume tyrien :

*Vtque domum intrauit Tyrios induta paratus*...<sup>7</sup>

Au chant IV<sup>8</sup>, les divers aspects de la légende et du culte de Cybèle – ses représentations, son cortège, sa musique, ses prêtres eunuques, son arrivée à Rome<sup>9</sup> – sont énumérés et expliqués, et le poète introduit à cette occasion le récit de l'histoire d'Attis, dont le cadre est la Phrygie<sup>10</sup>.

Il reste à évoquer brièvement les nombreuses épopées perdues de l'époque augustéenne : en effet, le genre épique connut un regain de prestige à la suite de l'*Énéide*, qui semble avoir remis à la mode les sujets légendaires<sup>11</sup>. Certains de ces poèmes de sujet

<sup>1</sup> Sur l'exotisme de nombreux passages des *Métamorphoses*, voir par exemple les analyses de S. Viarre, *L'image et la pensée...*, p. 202 sq. relatives à la présence du thème de la magie dans les légendes assyro-babyloniennes (celles de Dercétis, de Sémiramis ou de Leucothoé), syriennes ou phéniciennes (celles d'Adonis, de Myrrha, de Memnon, ou d'Europe). S. Viarre évoque même, à ce sujet, les rapports établis par certains commentateurs avec les mythes et les légendes de l'Inde : « Tant d'exotisme explique qu'on ait osé de troublants rapprochements avec le *Mahābhārata* et le *Rāmāyana* pour Cadmus, Midas, Phaéton, Céphale et Procris, Philémon et Baucis, etc. » (p. 204 ; S. Viarre fait ici référence à E. Lévêque, *Les mythes et les légendes de l'Inde et de la Perse dans Aristophane, Platon, Aristote, Virgile, Ovide, Tite-Live, Dante, Boccace, Arioste, Rabelais, Perrault, La Fontaine*, Paris, 1880).

<sup>2</sup> Ovide, *Fastes*, III, 545 sq.

<sup>3</sup> Voir la note 150 de R. Schilling au v. 553, et la référence à Timée, *Fr. Gr. Hist.* 566 F 82.

<sup>4</sup> « Aussitôt les Numides envahissent un royaume sans défense et le Maure Iarba s'installe dans le palais dont il s'est emparé » (Ov., *Fastes*, III, 551-552).

<sup>5</sup> *Ibid.*, 595. Au v. 649, elle désignée par la périphrase *Sidonis*, « la Sidonienne ».

<sup>6</sup> *Ibid.*, 567. Malte, au sud de la Sicile, avait été colonisée par les Phéniciens, avant d'être conquise par les Romains en 218 avant J.-C. (voir la note de R. Schilling au v. 567). Ovide mentionne également l'île de Cosyra : sur cette île (aujourd'hui Pantelleria) située entre l'Afrique et la Sicile, conquête carthaginoise jusqu'en 217 avant J.-C., voir la note *ad loc.* de R. Schilling).

<sup>7</sup> « Quand elle entra dans le palais, en costume tyrien... » (*ibid.*, 627). « Le poète a voulu cette note exotique qui pourrait faire songer à la somptueuse chlamyde de pourpre que porte Didon pour se rendre à la partie de chasse (Virgile, *Aen.*, 4, 137)... si Anna ne venait pas d'être victime d'un naufrage ! Ne chicanons pas au nom de la vraisemblance » (R. Schilling, note *ad loc.*, p. 154).

<sup>8</sup> Ovide, *Fastes*, IV, 181 sq.

<sup>9</sup> Le récit du voyage de la déesse depuis l'Asie mineure jusqu'à Rome, v. 277 sq., contient en particulier une énumération de termes géographiques.

<sup>10</sup> Attis tombe amoureux de la nymphe du Sagaris, un fleuve de Phrygie, *in nympa Sagaritide*, v. 229. Selon R. Schilling (note *ad loc.*), l'histoire de cette nymphe pourrait avoir été inventée par Ovide lui-même.

<sup>11</sup> Sur ce renouveau de l'épopée, cf. l'*Introduction* à la *Guerre punique* de Silius Italicus, dans la C.U.F., p. XVII et XIX.

mythologique, si l'on en juge par les titres que nous ont transmis leurs contemporains, semblent avoir exploité, comme le firent Virgile ou Ovide, l'exotisme imprégnant certaines légendes grecques. D'après Properce, l'un de ses amis, surnommé *Lynceus*, avait écrit une *Héracléide*, qui contenait peut-être les *exotica* en rapport avec certains épisodes de la légende d'Hercule<sup>1</sup>. Plusieurs témoignages antiques citent Varron de l'Aude, qui écrivit un poème sur la Toison d'or, les *Argonautiques* ; ce poème évoquait probablement les contrées orientales visitées par les Argonautes jusqu'à leur arrivée en Colchide, comme Ovide semble le suggérer dans un passage des *Amours* :

*Varronem primamque ratem quae nesciet aetas,  
aureaque Aesonio terga petita duci ?*<sup>2</sup>

et avait été composé sur des modèles helléniques : selon H. Bardon, il « adaptait, avec liberté, l'épopée d'Apollonios<sup>3</sup> ». Ovide fait également allusion à l'un de ses amis, nommé Tuticanus, et à son œuvre dans un passage des *Pontiques*<sup>4</sup> où il affirme que « Tuticanus était l'auteur d'une *Phéacide*, digne d'Homère... ». Dans le même recueil<sup>5</sup>, Ovide fait encore allusion à ce même poète qui, dit-il, *Maeoniam Phaeacida uertit*, « a traduit la Phéacide méonienne », c'est-à-dire la Phéacide d'Homère – le nom de Tuticanus, dont Ovide a constaté qu'il ne saurait rentrer dans le distique, n'est pas cité. D'après H. Bardon, « son épopée portait sur le séjour d'Ulysse chez les Phéaciens ; elle suivait de près le modèle homérique<sup>6</sup> » ; et c'est encore dans les *Pontiques* qu'est mentionné un poète augustéen, sans doute d'origine sicilienne, qu'Ovide appelle *Trinacrius* et qui composa une *Perseis*<sup>7</sup>, qui, d'après H. Bardon « traitait de la vie aventureuse du héros Persée<sup>8</sup> » et qui pouvait à ce titre contenir des *exotica* relatifs aux confins occidentaux, à la Libye et à l'Éthiopie. Domitius Marsus, un autre contemporain d'Ovide, avait composé une *Amazonide* qui, d'après Martial, était d'une prolixité fameuse<sup>9</sup> ; il s'insérait en cela dans une longue tradition, car « [...] la légende des Amazones est un sujet traditionnel d'épopée<sup>10</sup> ».

## LA TRAGÉDIE *COTHURNATA* ET L'EXOTISME

Les tragédies *cothurnatae*, par leur sujet même – la fable grecque – apparaissent d'emblée, pour le public romain des débuts de la littérature latine, comme exotiques par leur atmosphère, qui émane tout autant des personnages, des lieux qu'elles évoquent – depuis la

<sup>1</sup> II, 34, 9 et 33 sq. Ce *Lynceus* aurait également écrit une *Thébaïde*.

<sup>2</sup> « Varron, et le premier vaisseau, et la toison d'or enlevée sous la conduite du fils d'Éson, y aura-t-il un âge qui vous ignorera ? » (*Amours*, I, 15, 21-22) ; cf. aussi *Art d'aimer*, III, 335-336 : *dictaque Varroni fuluis insignia uillis / uellera germanae, Phrixus, querenda tuae*, « [les femmes peuvent avoir lu] la célèbre toison aux poils d'or, chantée par Varron, toison si fatale, Phrixus, à ta sœur » et Properce, II, 34, 85.

<sup>3</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 368-369. Cf. aussi P. Grimal, *Littérature latine*, p. 240-241 : « C'est [...] un goût pour l'esthétique des Alexandrins qui lui fit écrire des *Argonautiques*. Varron y suit d'assez près Apollonios de Rhodes, mais avec une grande liberté ».

<sup>4</sup> *Pontiques*, IV, 12, 27.

<sup>5</sup> *Pont.*, IV, 16, 27.

<sup>6</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 66.

<sup>7</sup> *Pont.*, IV, 16, 25.

<sup>8</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 67. H. Bardon nomme encore un poète, Lupus, qui « consacra ses vers au *Retour* de Ménélas et d'Hélène » (*ibid.*).

<sup>9</sup> Martial, IV, 29, 7 (voir aussi Ov., *Pontiques*, IV, 16) ; H. Bardon, *La littérature inconnue*, II, p. 52-57. Sur cet auteur, voir aussi F. Villeneuve, in Horace, *Odes*, p. 164.

<sup>10</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 57.

Grèce jusqu'aux confins tels qu'ils apparaissent dans certaines légendes, en passant par la Thrace ou l'Asie Mineure –, que de l'utilisation qu'elles font des sonorités ou des termes de vocabulaire empruntés aux Grecs.

Selon Cicéron, Livius Andronicus est le premier à avoir donné à Rome une pièce de théâtre<sup>1</sup>. Ses tragédies sont toutes, d'après leurs titres, de sujet grec<sup>2</sup> – l'auteur est d'ailleurs, comme l'indique son nom, « un Grec affranchi par un membre de la *gens Liuii*<sup>3</sup> ». À la même époque, Naevius compose lui aussi des tragédies *cothurnatae*<sup>4</sup> ; il sera suivi par Ennius, qui en aurait écrit dix-neuf<sup>5</sup>, par Pacuvius à qui on en attribue une dizaine<sup>6</sup>, et par Accius auquel sont associés plus de quarante titres de tragédies de sujet grec<sup>7</sup>. Par la suite, l'engouement du public pour le théâtre ayant cessé jusqu'à l'époque augustéenne, le genre de la *cothurnata* semble n'avoir subsisté que dans les œuvres d'amateurs, pour la plupart perdues<sup>8</sup>. L'atmosphère de la plupart de ces pièces, qu'elles traitent de légendes isolées ou

<sup>1</sup> Cf. Cicéron, *Brutus*, XVIII, 72 : *Atqui hic Liuius primus fabulam C. Claudio Caeci filio et M. Tuditano consulibus docuit anno ipso ante quam natus est Ennius, post Romam conditam autem quarto decimo et quingentesimo, ut hic ait, quem nos sequimur*, « Or ce Livius le premier donna à Rome une pièce de théâtre, sous le consulat de Caius Claudius, fils de Caecus, et de Marcus Tuditanus, précisément un an avant la naissance d'Ennius, cinq cent quatorze ans après la fondation de Rome, suivant le calcul d'Atticus, auquel je m'en rapporte ». Toutefois, selon le jugement de Cicéron, les pièces de Livius « ne méritent pas d'être lues deux fois », *Liuianae fabulae non satis dignae quae iterum legantur* (*Brutus*, XVIII, 71, trad. J. Martha). P. Grimal (*Littérature latine*, p. 72) évoque, à propos des premières œuvres du théâtre littéraire latin, une « influence grecque [...] décisive, puisque c'est pour honorer le roi de Syracuse Hiéron II, venu à Rome en visite officielle, qu'en 240 l'on décida de faire jouer, aux Jeux publics, des pièces imitées des tragédies et des comédies grecques » (sur la date, voir la note 72, p. 544, et la référence à Cassiodore, *Chron.*, *ad annum* 239 av. J.-C.) ; cf. aussi, *ibid.*, p. 73-74

<sup>2</sup> *Achille*, *Aegisthus* (Égisthe), *Ajax Mastigophorus* (Ajax au fouet), *Andromeda* (Andromède), *Danae* (Danaë), *Equos Troianus* (Le Cheval de Troie), *Hermiona* (Hermione), *Tereus* (Térée), *Ino* (titres cités par P. Grimal, *Littérature latine*, p. 76, d'après O. Ribbeck, *Scaenicae Romanorum poesis fragmenta*, Hildesheim, 1962, p. 1-6 ; cf. aussi E. H. Warmington, *R.O.L.* II). Ces pièces empruntent leurs sujets à l'Iliade ou aux cycles épiques ; *Le Cheval de Troie*, qui évoque les derniers moments d'Ilium, appartient par exemple au cycle troyen ; *Danaë* et *Andromède* sont liées au cycle itaque.

<sup>3</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 67. « Une tradition antique nous apprend qu'il fut emmené à Rome avec les Tarentins faits prisonniers et vendus comme esclaves lors de la prise de la ville – sans doute en 272 av. J.-C. » (*id.*, *ibid.*).

<sup>4</sup> Naevius, né vers 275 avant J.-C., fit représenter des pièces de théâtre à Rome en 235, cinq ans après Livius Andronicus (cf. P. Grimal, *La littérature latine*, p. 70). Les titres des tragédies qui lui sont attribués sont *Andromacha* (Andromaque), *Danae* (Danaë), *Equos Troianus* (Le Cheval de Troie), *Hector proficiscens* (Le Départ d'Hector), *Hesiona* (Hésione), *Iphigenia* (Iphigénie), *Lucurgus* (Lycurgue), cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 76, d'après O. Ribbeck, *ibid.*, p. 6-14). E. H. Warmington lui attribue en outre une *Antiopa* (Antiope).

<sup>5</sup> Ennius aurait composé dix-neuf tragédies de sujet grec : *Achilles* (Achille), *Ajax* (Ajax), *Alcmeon* (Alcméon), *Alexander* (Alexandre), *Andromache aichmalotis* (Andromaque), *Andromeda* (Andromède), *Athamas*, *Cresphontes* (Cresphontès), *Erechtheus* (Érechthée), *Eumenides* (Les Euméniades), *Hectoris lytra* (La Rançon d'Hector), *Hecuba* (Hécube), *Iphigenia* (Iphigénie), *Medea exul* (Médée en exil), *Melanippe* (Mélanipe), *Nemea*, *Phoenix*, *Telamo* (Télamon), *Telephus* (Téléphe), *Thyestes* (Thyeste), cf. P. Grimal, *La littérature latine*, note 85, p. 104 et p. 105-106). P. Grimal attribue à cet exercice d'adaptation de pièces grecques l'origine du rejet par Ennius du vers saturnien, et de l'adoption de l'hexamètre dactylique, le mètre d'Homère : « c'est grâce à cet exercice, qui lui faisait transposer les rythmes des tragiques grecs en rythmes latins, déjà traditionnels dans le théâtre romain, qu'il put concevoir l'idée de renoncer au vieux rythme saturnien et de créer – ce qui n'avait jamais été fait avant lui – un hexamètre latin » (*ibid.*, p. 104).

<sup>6</sup> P. Grimal, *La littérature latine*, p. 121-125 cite treize titres de tragédies *cothurnatae* : *Antiopa* (Antiope), *Armorum iudicium* (Le Jugement concernant les armes), *Atalanta* (Atalante), *Chryses* (Chrysès), *Dulorestes* (Oreste esclave), *Hermiona* (Hermione), *Iliona* (Ilioné), *Medus* (Médus), *Niptra* (Le Bain), *Pentheus* (Penthée), *Periboea* (Périboea), *Protesilaus* (Protésilas), *Teucer*. Parmi ces tragédies, sept traitent de sujets appartenant au cycle troyen.

<sup>7</sup> P. Grimal, *La littérature latine*, p. 144, note 67 cite *Achille*, *Epinausimachè* (Le Combat près des bateaux), *Armorum iudicium* (Le Jugement des armes), *Nyctegressia* (La Sortie nocturne), *Troades* (Les Troyennes), *Astyanax*, *Deiphobus* (Déiphobe), *Diomedès* (Diomède), *Neoptolemus* (Néoptolème), *Philocteta* (Philoctète), *Telephus* (Téléphe), *Atrous* (Atrée), *Pelopidae* (Pélopides), *Clutemnestra* (Clytemnestre), *Aegisthus* (Égisthe), *Agamemnonidae* (Les Agamemnonides), *Chrysippos*, *Antigone*, *Epigone*, *Phoenissae* (Les Phéniciennes), *Thebais* (La Thébaidé), *Alcestis* (Alceste), *Medea* (Médée), *Alcmeon* (Alcméon), *Andromeda* (Andromède), *Melanippus* (Mélanipe), *Meleager* (Méléagre), *Amphitruo* (Amphitryon), *Athamas*, *Prometheus* (Prométhée), *Tereus* (Térée), *Bacchae* (Les Bacchantes), *Stasiatae seu Tropaeum Liberi* (Les Rebelles ou Le trophée de Liber), *Persidae*, *Phinidae* (Les Fils de Phinée), *Minos siue Minotaurus* (Minos ou Le Minotaure), *Alphesiboea* (Alphésibée), *Érigona* (Érigoné), *Eriphyla* (Ériphyle). J. Dangel (*Introduction des Œuvres d'Accius*, C.U.F.), parle d'une production ordonnée en cycles suivis et cohérents (cycle de la guerre de Troie, des Pélopidés, de Thèbes, de Calydon et des Argonautes par exemple). Les tragédies d'Accius semblent former une vaste fresque mythologique : « Est-il [...] nécessaire de rappeler qu'à l'époque accienne la fresque est une spécialité pergaménienne ? [...] Accius a adapté à un genre littéraire, en l'occurrence la tragédie, des canons architecturaux et artistiques prisés dans les fresques pergaméniennes. Le fait ressort notamment d'une communauté des thèmes et trouve une illustration parfaite dans le Grand Autel de Pergame, de dimension grandiose et du meilleur style baroque et hellénistique. Cet autel comporte en effet trois des motifs du théâtre accien, la Gigantomachie, Ajax foudroyé et Téléphe. Mais Accius paraît mieux encore construire son œuvre tragique sur le modèle d'une fresque pergaménienne, faite de tableaux successifs et reliés entre eux, dans la mesure où il conçoit chacune de ses tragédies comme l'élément d'un tout » (*ibid.*, p. 32-33).

<sup>8</sup> César avait composé une tragédie intitulée *Cédipe*, et Auguste un *Ajax* (cf. J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 295-296). À la même époque, Asinius Pollion, un républicain ami de César, d'Antoine, puis rallié à César-Octavien, avait lui aussi composé des tragédies et L. Varius Rufus, un poète très lié à Auguste, est l'auteur d'un *Thyeste*, représenté avec succès en 29 av. J.-C. (sur les œuvres de Pollion et de Varius, cf. Hor., *Sat.*, I, 10, 42-43 : *Pollio regum / facta canit pede ter percusso*, « Pollion chante les actions des rois dans le vers vers à triple mesure » ; *Épîtres*, I, 16, 27-29 ; *Odes*, II, 1, 9 et I, 6, 1 et 8 ; Virg., *Buc.*, VIII, 10 ; J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 306-307). Sur le renouveau

d'épisodes légendaires se rattachant aux grands cycles épiques, devait se présenter d'emblée comme exotique pour le spectateur latin de l'époque de Livius, de Naevius, d'Ennius ou d'Accius, en raison de leur contexte hellénique : P. Grimal signale en effet l'« intérêt d'exotisme<sup>1</sup> » des *cothurnatae*, même si certaines d'entre elles se rattachaient aux légendes romaines ou italiques. Cet « intérêt d'exotisme » devait tout particulièrement concerner les nombreuses tragédies latines liées au cycle troyen et dont le cadre se situait dans la partie orientale de la Méditerranée, entre la Thrace, l'Asie Mineure, et les îles de la mer Égée : elles ont ainsi pu donner lieu, comme c'est le cas dans l'*Andromaque* d'Ennius<sup>2</sup>, à l'évocation de la *luxuria* troyenne telle qu'elle apparaissait déjà dans l'*Odyssée* homérique et chez les tragiques grecs ; on a vu en effet que plusieurs vers de la tragédie ennienne, conservés par Cicéron, décrivent le palais de Priam et son *ops barbarica*<sup>3</sup>. Un fragment du *Philoctète* d'Accius fait allusion au culte orgiastique des Cabires, célébré dans les îles de Lemnos et de Samothrace :

... Lemnia praesto  
litora rara et celsa Cabirum  
delubra tenes, mysteria quae  
pristina castis concepta sacris<sup>4</sup>.

L'exotisme devait également être présent dans les tragédies traitant des fables se déroulant dans les confins<sup>5</sup> : celle d'Andromède avait pour cadre l'Éthiopie ou une autre contrée d'Orient<sup>6</sup> ; celle d'Iphigénie était liée à la Scythie, comme le montre la pièce de Naevius

---

du genre tragique à l'époque d'Auguste, dont témoignent l'*Art poétique* d'Horace et la place prépondérante qui y est accordée à l'art dramatique, cf. F. Villeneuve, *Notice* du l. II des *Épîtres* d'Horace, p. 145-146 : « [...] Une renaissance de la tragédie, représentée et non pas restreinte au cercle étroit des lectures publiques, entrait certainement dans le programme littéraire du prince : non seulement la *togata* pouvait mettre sur la scène le passé de Rome, vers lequel Auguste ramenait sans cesse l'esprit de ses contemporains, mais la *palliata* elle-même, par le ton sublime du style, par la force des sentences, par le caractère grand ou terrible des actes accomplis, était propre à élever l'âme des spectateurs ». Cette tentative de promotion de la tragédie et des genres théâtraux en général semble s'être soldée par un échec. Quoi qu'il en soit, bien que les *ueteres fabulae* se soient attiré très tôt les foudres de certains auteurs – on a vu que Lucilius, en particulier, s'était moqué de l'emphase de ces genres nobles qu'étaient la tragédie et l'épopée, et de leur utilisation systématique de la fable – les thèmes mythologiques sont longtemps restés à la mode. On les retrouvera, au-delà de la période étudiée ici, dans les tragédies de Sénèque par exemple.

<sup>1</sup> *Littérature latine*, p. 76. Outre le cadre géographique de ces fables, leurs personnages ou les mœurs qu'elles mettaient en scène, l'exotisme concernait également des thèmes de réflexion comme les arts ou la philosophie. On trouve dans la *Rhétorique à Hérennius*, II, 36, une réflexion philosophique sur le rôle de la Fortune ou du hasard tirée d'une tragédie de Pacuvius (peut-être le *Chryses* ou le *Dulorestes*) ; en II, 43 figure une citation de l'*Antiopa* de Pacuvius, inspirée de l'*Antiopè* d'Euripide, où il est question d'un débat entre Zéthus et Amphion à propos de philosophie et de musique : « ... uti apud Pacuuium Zethus cum Amphione quorum controuersia cum de musica inducta sit, disputatio in sapientiae rationem et uirtutis utilitatem consumitur », « Ainsi Zethus et Amphion chez Pacuvius commencent par débattre de musique, puis consacrent leur discussion au principe de la sagesse et à l'utilité de la vertu ». « Dans l'*Antiopa* de Pacuvius (comme dans l'*Antiopè* d'Euripide), un débat opposait donc Zéthus, hostile à la culture, et son jumeau Amphion, épris d'arts et de sagesse. Cette *controuersia* a été souvent reprise. Cf. entre autres Cic., *Inu.*, I, 94 ; *orat.*, II, 155 » (G. Achard, note 144 de l'édition de la C.U.F.). E. H. Warmington semble attribuer cette tragédie à Naevius (Naevius, *Antiopa*, frg. 11 Warmington, *R.O.L.*, II, p. 164).

<sup>2</sup> Sur le sujet et les sources de cette pièce, cf. E. H. Warmington, *R.O.L.*, I, p. 244-245 ; le sujet paraît inspiré d'une ou de plusieurs pièces d'Euripide (cf. Varron, *L. L.*, VII, 82).

<sup>3</sup> Ennius, *Andromacha*, frg. 101-108 Warmington (*R.O.L.*, t. I, p. 250-253), passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> « Tu atteins les rivages peu fréquentés de Lemnos et les hauts sanctuaires des Cabires, ses antiques mystères, célébrés selon des rites saints » (*Philoctète*, frg. II Dangel). Selon J. Dangel (*Commentaire*, p. 310) ce fragment fait peut-être partie d'un chant du chœur, formé de Lemniens, célébrant leur pays natal à l'arrivée de la délégation grecque à Lemnos, où Philoctète a été abandonné ; J. Dangel note également, à propos de ce fragment, le grécisme *mysterium* désignant la cérémonie sacrée du culte des Cabires. Varron, *L. L.*, VII, 2, 19 cite un autre vers d'Accius (= *R.O.L.* II, 568-569 Warmington), où il est question des mystères d'Éleusis ou de ceux des Cabires (cf. la note b, p. 287 de R. G. Kent).

<sup>5</sup> Sur l'exotisme oriental dans la tragédie de l'époque républicaine, et sur l'œuvre d'Accius en particulier, voir J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 190 : « [Nous trouvons dans le théâtre accien] des passions véritablement hors de la norme, comme la cruauté de la magicienne Médée, le supplice d'Andromède livrée à un monstre marin à cause de la démesure sacrilège de sa mère, l'enragé Atrée et les Bacchantes forcenées ainsi que la folie infanticide d'Agavé. Or rappelons, s'il en est besoin, que Médée est colchidienne comme l'est vraisemblablement Atrée, petit-fils du Soleil et frère de Circé d'Aea, capitale de la Colchide, tandis que l'histoire d'Andromède concerne tout à la fois l'Éthiopie et la Syrie et que la légende de Bacchus tire son origine de l'Inde ».

<sup>6</sup> « La pièce, qui se situe à l'époque d'Agénor, fiancé d'Andromède selon Hygin, a pour cadre l'Éthiopie (Ératosthène, *Catast.*, 15), à moins qu'Accius n'ait retenu la version plus récente de Jaffa » (J. Dangel, *Commentaire*, p. 335, à propos de l'*Andromède* d'Accius) ; J. Dangel note, en outre, le goût d'Accius pour le merveilleux, qui devait se manifester dans cette pièce avec l'apparition du monstre marin auquel Andromède devait être sacrifiée. Sur l'exotisme qui devait caractériser la tragédie d'Accius voir aussi *id.*, « L'Asie des poètes latins... », p. 190-191.

imitée de l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, et où sont mentionnés l'Hister, le climat froid de la Thrace, un peuple désigné simplement par le terme *barbari*<sup>1</sup> et, peut-être, les Symplégades, à l'entrée du Pont-Euxin<sup>2</sup> ; celle de Prométhée, qui montrait le Titan cloué sur le rocher du Caucase, donnait sans doute lieu à la mise en œuvre des *topoi* climatiques associés à la Scythie, comme semble le suggérer ce fragment du *Prométhée* d'Accius :

... *tum profusus flamine hiberno gelus*<sup>3</sup>.

Quant à la légende de Médée et des Argonautes, elle semble avoir rencontré un vif succès dans le théâtre latin, puisqu'elle inspira à la fois Pacuvius, Ennius, Accius et, beaucoup plus tard, Ovide, dont on sait qu'il écrivit une tragédie intitulée *Médée*, aujourd'hui perdue<sup>4</sup>. La tragédie de Pacuvius consacrée aux aventures de *Medus*, fils de Médée et d'Égée parti en Colchide à la recherche de sa mère<sup>5</sup>, devait faire une place assez importante à l'exotisme scythe et aux nombreux *topoi* négatifs associés à la Scythie et au personnage de Médée. L'un des fragments, appartenant probablement à une réplique de *Medus*, cite le nom *Aea*, qui désigne dans la mythologie grecque la région ou la ville de Colchide sur laquelle régnait le Aëtés, le père de Médée :

*Accessi... Aeam et tonsillam pegi laeto in litore*<sup>6</sup>,

et un autre fait allusion au voyage effectué par le héros sur le Pont-Euxin dans le but de parvenir au pays des Colchidiens<sup>7</sup>. La *Medea exul – Médée en exil*<sup>8</sup> –, où Ennius décrivait la vengeance de la Colchidienne abandonnée par Jason, devait elle aussi contenir des allusions aux différentes étapes du voyage du navire Argo, comme semblent l'indiquer ces sénaires iambiques transmis par la *Rhétorique à Hérénnius* :

<sup>1</sup> Frg. 23 Warmington, II, p. 122, cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>2</sup> Cf. Naevius, *Iphigénie*, frg. 22 Warmington, p. 120, cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>3</sup> « Alors le gel répandu par le souffle hivernal » (*Prométhée*, frg. II Dangel). P. Grimal (*Littérature latine*, p. 146) écrit à propos d'Accius qu'il « semble avoir aimé (comme, en général, son public) les mises en scène pittoresques et réalistes » et cite à ce propos la tragédie de *Prométhée* « qui offrait le spectacle du Titan cloué sur le rocher du Caucase où le vautour le dévorait vivant ».

<sup>4</sup> E. H. Warmington (*R.O.L.*, t. II, p. 614, v. 90-91) cite encore, en rapport avec le cycle des Argonautes et avec leur cadre asiatique, ce frg. d'une tragédie d'auteur inconnu (ap. Cicéron, *Orator*, 19) : *Aries auricomus Colchorum... / ... frugifera et ferta arua Asiae tenet*, « Le bélier à la toison d'or des Colchidiens... Il tient en son pouvoir les champs fertiles et productifs de l'Asie » (trad. personnelle).

<sup>5</sup> « La tragédie de *Medus* avait pour héros le fils ainsi nommé de Médée et d'Égée. Parti à la recherche de sa mère, il aborde en Colchide, avec ses compagnons, et est conduit devant le roi Persès, son grand-oncle, qui avait usurpé le royaume d'Aëtés, le père de Médée. Médos dissimule sa véritable identité et se fait passer pour un fils du roi de Thèbes, Créon, tué par Médée ; il prétend être à la recherche de celle-ci. Persès ne le fait pas moins emprisonner. Sur ces entrefaites arrive Médée, sur son char traîné par des dragons volants. On lui montre le prisonnier, en qui elle reconnaît son fils ; elle le prend à part, lui donne une arme, et le jeune homme tue Persès ; puis il règnera à sa place, à moins (ce qui fut peut-être le cas) que le roi légitime, Aëtés, ne fût rétabli sur le trône » (P. Grimal, *La littérature latine*, p. 124). L'arrivée de Médée dans son char volant est évoquée dans le frg. 242 Warmington, *R.O.L.*, t. II, p. 254 : *Angues ingentes alites iuncti iugo*, « D'énormes dragons ailés, liés sous le joug... » (frg. cité par Cicéron, *De inu.*, I, 19, 27, comme exemple de récit légendaire ; cf. aussi *De Rep.*, III, 9, 14 et Varron, *Marcipor*, ap. Nonius, 451, 15). Cf. aussi ce frg. de tragédie, qu'il faut peut-être attribuer au *Medus*, cité par Cicéron, *De Rep.*, III, 9, 14 : *invehens alitum anguium curru*, « s'élevant sur un char tiré par des dragons ».

<sup>6</sup> « J'ai abordé à Aea et amaré mon navire sur un rivage favorable » (Pacuvius, *Medus*, frg. 231 Warmington, *R.O.L.*, t. II, p. 250, trad. personnelle).

<sup>7</sup> *Medus*, frg. 234 Warmington, *R.O.L.* II, p. 250 (*Axena Ponti per freta Colchos denique delatus adhaesi*, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>8</sup> Cette pièce, selon Cicéron (*De fin.*, I, 2, 4), avait été traduite du grec par Ennius (voir toutefois l'opinion plus nuancée d'E. H. Warmington, *R.O.L.*, I, p. 311 dans son introduction aux fragments conservés).

*Vtinam ne in nemore Pelio securibus  
caesae accidissent abiognae ad terram trabes,  
neue inde nauis inchoandi exordium  
cepisset, quae nunc nominatur nomine  
Argo, quia Argiui in ea delecti uiri  
uecti petebant pellem inauratam arietis  
Colchis, inperio regis Peliae, per dolum :  
nam numquam era errans mea domo efferrer pedem  
Medea <animo> aegro, amore <saueo> saucia<sup>1</sup>.*

Certains des fragments conservés de la tragédie d’Accius intitulée *Médée* ou *Les Argonautes*<sup>2</sup> ont également pu être rattachés à cette thématique orientale des voyages de la nef Argo : l’un d’entre eux paraît faire référence aux résidences royales des Thraces<sup>3</sup>, et l’autre à sa mission civilisatrice au cœur des pays barbares<sup>4</sup>. Une autre tragédie d’Accius, les *Fils de Phinée*, appartenait au cycle des Argonautes : deux fragments conservés semblent décrire le passage difficile du Bosphore :

*Hac ubi curuo litore latratu  
unda sub undis labunda sonit  
...  
simul et circum stagna tonantibus  
excita saxis saeua sonando  
crepitu clangente cachinnant<sup>5</sup>.*

Ce sont, toutefois, les thématiques religieuses exotiques – en particulier dionysiaques – qui semblent avoir été abordées le plus souvent par les auteurs de *cothurnatae*. De nombreuses pièces semblent en effet avoir mis en scène les Bacchantes et leurs transports, dans le cadre des légendes du cycle thébain ou de la légende de Dionysos notamment. Le *Lycurgue* de Naevius a pour cadre la Thrace, où Dionysos triomphe du roi Lycurgue qui s’opposait au développement de son culte ; on a pu supposer que le choix de ce thème, chez Naevius comme, d’ailleurs, chez Livius Andronicus un peu plus tôt, était lié à l’actualité, dans la mesure où les tragédies des deux auteurs interviennent au moment de l’expansion des thiasés en Italie, voire au moment même de leur condamnation, en 186 avant J.-C., après

<sup>1</sup> « Plût au ciel qu’au bois du Pélion les sapins, abattus à coup de hache, ne fussent pas tombés à terre et qu’ils n’eussent pas servi à commencer la construction du navire que l’on nomme aujourd’hui Argo, parce qu’il emmenait l’élite des Argiens qui voulaient ramener par ruse de Colchide la toison d’or du bélier, sur ordre du roi Pélias ! Car jamais ma maîtresse, aujourd’hui errante, n’aurait porté ses pas hors de sa demeure, ma maîtresse Médée au cœur blessé, frappée par un cruel amour » (trad. G. Achard, *Rhétorique à Hérennius*, II, 34 ; cf. aussi Cicéron, *De inu.*, I, 49, 91).

<sup>2</sup> « Le sujet retenu par Accius est celui de la fuite, hors de Colchide et chez les Scythes, de Médée qui a trahi son père et sa patrie pour l’amour de Jason, en mettant au service de celui-ci ses talents de magicienne pour le vol notamment de la toison d’or, gage du pouvoir royal » (J. Dangel, *Commentaire*, p. 349). Accius utilise une version qui se trouvait dans les *Argonautiques* d’Apollonios de Rhodes, et la tragédie perdue de Sophocle intitulée *Les Scythes*. Sur l’exotisme oriental de la *Médée* d’Accius, voir aussi J. Dangel, « L’Asie des poètes latins... », p. 190 : « En ce qui concerne *Médée*, les fragments restants d’Accius évoquent plus précisément le voyage de la fabuleuse nef Argo apportant d’Europe en Asie cet inconnu tout à la fois merveilleux et monstrueux [...]. Au sentiment romain développé par la diatribe d’une navigation sacrilège s’ajoute en effet l’inquiétude d’une nouveauté capable de rompre l’équilibre des choses. De fait la rencontre de Médée par Jason se traduira par l’irruption des passions les plus orientales et les plus destructrices ».

<sup>3</sup> *Medée*, frg. XIII Dangel : *apud uetustam turrem*, « auprès du vieux palais ». « *Turris* paraît être un calque du grec *τύρσις*, qui désigne ces résidences royales thraces, placées sur des hauteurs fortifiées (cf. Xén., *Anab.*, 7, 2, 17). Ces citadelles, en forme de pentagones, sont dotées de tours carrées, attenantes à un temple (cf. Apoll. Rh., *Arg.*, 4, 470 [...]) » (J. Dangel, *Commentaire*, p. 351).

<sup>4</sup> *Medée*, frg. VII Dangel : *prima ex immani uictum ad mansuetum applicans...*, « la première, faisant aborder les mœurs de la sauvagerie à la civilisation ».

<sup>5</sup> « Par là où, sur la courbe du rivage, l’onde ondoyant sous les ondes est vibrante d’abois [...]; en même temps que tout autour, des paquets d’eau, dressés sur des rochers grondants, se fracassent en résonnant sauvagement, dans un claquement éclatant » (*Les Fils de Phinée*, frg. I et II Dangel). « [Les Argonautes] accostent au pays de Phinée, terre de Thynie (cf. Apoll. Rhod., *Arg.*, 2, 177 ; 460 et 548), avec une prudence d’autant plus grande [...] qu’Apollonios de Rhodes, 3, 169-177, insiste sur un abordage rendu difficile par une barre qui ferme en permanence le Bosphore (cf. F. Vian, *Apollonios de Rhodes. Argonautiques. II*, Paris, CUF, (1974) 1976<sup>2</sup>, p. 184, note 2). Les remous effrayants des eaux donnent lieu ici à une orchestration sonore (frg. I-II). Ces vers pourraient être chantés par Jason au début de la pièce » (J. Dangel, *Commentaire*, p. 348).

l'affaire des Bacchanales<sup>1</sup>. Quelques-uns des fragments conservés du *Lycurgue* semblent décrire l'accoutrement des Bacchantes, qui formaient peut-être le chœur ; l'un d'entre eux évoque des femmes couronnées de serpents,

*Alte iubatos angues in sese gerunt*<sup>2</sup>,

d'autres décrivent vraisemblablement le costume d'allure orientale portée par ces femmes<sup>3</sup>, ainsi que les divers accessoires du culte bachique, comme les thryses<sup>4</sup>. La religion dionysiaque était également présente chez Ennius, dans la tragédie *Athamas* qui avait pour sujet « la folie sacrée inspirée par Dionysos<sup>5</sup> » à ce roi de Thessalie qui « appartenait indirectement au passé légendaire romain par sa femme Ino (identifiée à la déesse Mater Matuta) et aussi par les allusions aux rites des Bacchants, qui étaient alors actuels<sup>6</sup> ». Les cinq vers qui en subsistent décrivent en effet l'égarément d'une troupe de Bacchantes :

---

<sup>1</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 80, rapproche le *Lycurgue* de Naevius et le *Térée* de Livius – qui raconte l'histoire d'un autre roi de Thrace, de la cruauté qu'il exerça à l'encontre de sa femme et de sa belle-sœur, et de la vengeance dont il fut l'objet de la part de celles-ci – de l'actualité romaine et du développement des cultes étrangers : « Enfin la tragédie de *Lycurgue*, qui chante le triomphe de Dionysos sur le roi de Thrace, rappelle, par le lieu de l'action et la violence dramatique du sujet, le *Térée* de Livius. Il n'est pas invraisemblable de rapprocher cette pièce du développement pris par le culte de Dionysos en cette seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle dans les pays étrusques et osques et bientôt en Latium. Nous ne savons à quelle date Naevius composa son *Lycurgue*. La condamnation définitive des rites orgiaques date de 186 avant J.-C., mais il est certain que cette condamnation officielle fut précédée par de longues années pendant lesquelles s'étaient organisés les thiasés. Le *Lycurgue* serait alors contemporain du temps où se développa la crise de mysticisme qui envahit toute la péninsule hellénisante, et daterait, peut-être, des dernières années du poète. Mais cela n'est pas nécessaire, le courant dionysiaque étant bien attesté, en Italie centrale, dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. On peut alors se demander si le *Térée* de Livius ne daterait pas d'une époque voisine de celle où Naevius composa son *Lycurgue*. Les deux pièces feraient donc écho au même mouvement religieux, qui mettait au premier plan de l'actualité les légendes sanglantes de la Thrace ».

<sup>2</sup> « Elles portent au-dessus de leur tête des serpents à crête » (Naevius, *Lycurgus*, frg. 25 Warmington, p. 124, trad. personnelle). D'après E. H. Warmington, ce vers décrit des Ménades.

<sup>3</sup> Cf. *Lycurgus*, frg. 39, p. 128 (*pallis patagiis crocotis malacis mortalibus*) et 43, p. 130-131 Warmington (*Diabathra in pedibus habebat, erat amictus epicroco*), passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> *Lycurgus*, frg. 33-4 Warmington, p. 126 : *Pergite, / thyrigeræ Bacchæ modo, Bacchico cum schemate* (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie) ; d'après E. H. Warmington, ces paroles seraient à attribuer au chœur des Bacchantes.

<sup>5</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 233.

<sup>6</sup> *Id.*, *La Littérature latine*, p. 106.



*His erat in ore Bromius, his Bacchus pater ;  
illis Lyaeus uitis inuentor sacrae.  
Tum pariter Euhan euhoe euhoe Euhium  
ignotus iuuenum coetus alterna uice  
inibat alacris Bacchico insultans modo<sup>1</sup>.*

Le *Penthée* de Pacuvius devait également mettre en scène des Ménades, puisque le sujet, comme l'écrit P. Grimal, « ne peut [être] que la mort du roi impie aux mains des Ménades, sujet d'actualité depuis le sénatus-consulte de 186<sup>2</sup> » ; enfin, la religion dionysiaque semble avoir fait partie des thèmes de prédilection d'Accius, dont plusieurs pièces se rattachent directement au cycle de Dionysos<sup>3</sup> : P. Grimal cite parmi celle-ci « quatre tragédies [...] : *Alphésibée*, *Athamas*, les *Bacchantes* et surtout les *Stasiastae* (les *Rebelles*) dont le sous-titre, *Siue tropaeum Liberi*, le Triomphe de Bacchus, est bien significatif<sup>4</sup> », auxquelles il faut encore ajouter le *Térée* et, dans une moindre mesure sans doute, les *Fils de Phinée*. Les *Bacchantes*, inspirées de la pièce du même nom d'Euripide<sup>5</sup>, devaient comporter, si l'on se réfère aux fragments qui en ont été conservés, des descriptions précises du thiasse dionysiaque : ils évoquent le « délire frénétique » des Bacchants<sup>6</sup>, le Cithéron – lieu privilégié des orgies et des oribasies bachiques<sup>7</sup> –, ou encore l'accoutrement des Ménades<sup>8</sup>. Il devait en être de même dans les *Rebelles*<sup>9</sup>, dans le *Térée*<sup>10</sup>, et peut-être dans les *Fils de Phinée*<sup>11</sup>, trois tragédies dont le cadre se situait en Thrace, où les manifestations du culte dionysiaque étaient les plus violentes.

<sup>1</sup> « Certaines prononçaient le nom de « Bromius », d'autres celui de « vénéré Bacchus », d'autres encore celui de « Lyaeus, découvreur de la vigne sacrée ». Alors, à l'unisson, ce rassemblement inusité de jeunes filles entonnait à tour de rôle « Euhan, évoqué, évoqué, Évhius », en sautant vivement sur un mode bachique » (*Athamas*, frg. 128-32 Warmington, *R.O.L.* I, p. 260-261, trad. personnelle). « In the single surviving fragment it seems that a messenger tells of the Bacchic crowd in which Ino was apparently found » (E. H. Warmington, *ibid.*, p. 261).

<sup>2</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 125. La légende de Penthée était aussi un sujet souvent traité dans la tragédie grecque. Varron cite un passage de Pacuvius – qui semble devoir être rattaché à la tragédie *Teucer* – où il est question du délire dionysiaque dans une comparaison : *Flexanima tamquam lymphata aut Bacchi sacris / commota, in tumulis Teucrum commemorans suum*, « Transportée, comme égarée par les Nymphes ou secouée par les cérémonies de Bacchus, évoquant son cher Teucer sur son tombeau » (Pacuvius, *Teucer*, frg. 373-4 Warmington, *R.O.L.*, II, p. 300-301, trad. personnelle (cf. Cic., *De diu.*, I, 36, 80 ; Varr., *L. L.*, VII, 5, 87).

<sup>3</sup> Sur Accius, cf. notamment P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 233.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> J. Dangel (*Commentaire*, p. 340) expose ainsi le sujet de cette tragédie : « [...] Bacchus, de retour d'Inde et de Thrace (cf. *Les Rebelles*), arrive à Thèbes, sa ville natale, où il se heurte à l'hostilité de tous et de sa propre famille. Il a déjà frappé de folie les filles de Cadmos [...], et notamment Agavé et Ino, pour les punir d'avoir refusé de croire à la maternité divine de leur sœur Sémélé, tandis que le même mal s'empare de toutes les femmes de Thèbes ». Penthée choisit ensuite de combattre le dieu et le fait arrêter ; mais Bacchus et les Ménades sont miraculeusement délivrés. La fin de la pièce représentait Penthée déchiré par les Bacchantes.

<sup>6</sup> *Les Bacchantes*, frg. I, IV, V, VI, XV Dangel (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>7</sup> *Les Bacchantes*, frg. II Dangel (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>8</sup> *Les Bacchantes*, frg. XII, XIII et XIV Dangel (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>9</sup> « [...] Cette pièce des *Rebelles* traite un thème proche de celui des *Bacchantes* : le roi, symbole d'un ordre politique, s'oppose à Dionysos et à son culte, catalyseur des forces les plus sauvages, en capturant les Ménades, voire le dieu même, dans l'intention de les exterminer » (J. Dangel, *Commentaire*, p. 338-339).

<sup>10</sup> « [...] Cette pièce se situe dans une Thrace convertie au culte de Dionysos [...] et à toutes ses violences, à la différence de ce qui se passait dans la pièce *Stasiastae* [...]. Il s'agit en l'occurrence du culte de Dionysos Sabazios, connu pour ses désordres : voir R. Turcan, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, 1989, p. 289-324. Aussi Ovide, *Mét.*, 6, 412-674, qui a retenu, selon une version rare du mythe de Térée, le même contexte bachique qu'Accius (*Ov.*, *Mét.* 6, 587-619), peut aider à la reconstruction de la pièce ancienne [...] » (J. Dangel, *Commentaire*, p. 346). Cette tragédie se terminait par la métamorphose en oiseau des trois principaux personnages ; elle semble avoir connu un grand succès auprès du public romain, si l'on en croit le témoignage de Cicéron (*Ad Atticum*, XVI, 2, 3), selon lequel cette pièce aurait été reprise en 44 av. J.-C.

<sup>11</sup> « Cette pièce, véritable carrefour entre les cycles de Thèbes, de Dionysos et d'Hercule [...], a trait au devin d'Apollon Phinée, fils ou petit-fils d'Agénor [...]. Celui-ci est aussi le roi d'une Thrace bachique, si Accius se souvient vraisemblablement de Sophocle, *Les joueurs de tambours ou le second Phinée* [...]. Les Argonautes recherchent Phinée pour apprendre de celui-ci le meilleur chemin vers la Colchide, dans le Pont-Euxin inhospitalier. Ils accostent au pays de Phinée, terre de Thynie [...] » (J. Dangel, *Commentaire*, p. 349-350).

## – Les sujets historiques : des fresques géographiques et ethnographiques

Quant à la seconde source des *exotica* de la littérature antique – celle du savoir géographique et ethnographique, acquis de manière livresque ou par l’expérience –, elle a, elle aussi, donné lieu à des œuvres où se déploient des fresques exotiques : ces dernières sont bien entendu l’une des caractéristiques de l’historiographie et de la géographie, mais aussi des genres poétiques empruntant leur sujet à l’histoire, passée ou récente, étrangère ou nationale. Il ne sera question ici que de l’épopée, de la tragédie *praetexta* et de l’histoire, dans la mesure où les ouvrages de cette époque qui traitaient exclusivement de géographie, et qui pouvaient consacrer de longs passages aux contrées lointaines, ont tous disparu. On sait, par exemple, que Cicéron avait formé le projet d’écrire une *Géographie*<sup>1</sup>. On pense aussi, bien sûr, à Varron dont l’œuvre immense a presque totalement disparu<sup>2</sup>, à ces *chorographiae* dont parle Vitruve<sup>3</sup>, ou encore aux commentaires qui accompagnaient les cartes géographiques<sup>4</sup>.

### L’EXOTISME DANS L’ÉPOPÉE DE SUJET HISTORIQUE

#### LE *BELLUM PUNICUM* DE NAEVIUS

La seconde épopée de langue latine, après l’*Odissia* de Livius Andronicus, est le *Bellum Punicum*, – *La guerre punique* – de Naevius, qui fut probablement composé entre 215 et 210 et publié à l’époque de la bataille du Métaure<sup>5</sup>, et qui se présente comme un poème de sujet historique couvrant les événements de la première guerre punique allant de 262 à 241 avant notre ère<sup>6</sup>. L’exotisme du poème devait d’abord tenir à son cadre général, celui de la Méditerranée occidentale : « [...] C’est vers le passé troyen de Rome [que Naevius] se tourne et non vers le passé italique en général. Le *Bellum Punicum* de Naevius est l’épopée de la Méditerranée occidentale romaine, du bassin de la Tyrrhénienne, entre le Cap Bon, la Sicile et le rivage italien. L’action débute avec le récit des premières années de la première guerre punique, et se situe autour d’Agrigente<sup>7</sup> ». Le récit des combats ayant opposé Romains et Carthaginois devait donner lieu, comme ce sera le cas, plus tard, dans les *Annales* d’Ennius, les *Punica* de Silius Italicus ou dans les passages de l’*Histoire romaine* de Tite-Live consacrés aux guerres puniques, à des notations géographiques ou ethnographiques concernant

<sup>1</sup> Cf. *Correspondance*, XXXIII, 1, t. I (= *Att.*, II, 6), avril 59 : *Etenim γεωγραφικά quae constitueram magnum opus est. Ita ualde Eratosthenes, quem mihi proposueram, a Serapione et ab Hipparcho reprehenditur. Quid censes si Tyrannio accesserit ? Et hercule sunt res difficiles ad explicandum et ὁμοειδέις nec tam possunt ἀθηρογραφείσθαι quam uidebantur*, « La géographie que j’avais décidé de composer est en effet une tâche immense. Ératosthène, que je m’étais proposé pour modèle, est fortement pris à parti par Sérapion et par Hipparque ; que sera-ce, dis-moi, quand il me faudra compter avec Tyrannion ? Et puis, ma foi ! c’est une matière difficile à débrouiller, et monotone, et moins susceptible d’ornements que je ne pensais » et XXXIV, 1, t. I (*Att.*, II, 7) : *De geographia etiam atque etiam deliberabimus*, « Ma géographie, je veux encore y penser longuement ».

<sup>2</sup> Certaines de ses œuvres devaient être consacrées à la géographie d’une région, ou de l’*orbis terrarum* en entier. Ovide, par exemple, se serait servi du *De ora maritima* comme documentation pour son catalogue des fleuves de la Mer Noire, voir l’*Introd. Des Pontiques* d’Ovide dans la C.U.F., p. IX).

<sup>3</sup> Vitruve, au livre VIII, fait allusion à des chorographies et à des cartes. On sait que Varron de l’Aude était l’auteur d’une *Chorographie* (cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 241).

<sup>4</sup> Agrippa aurait écrit des *Commentarii* (mentionnés par Pline l’Ancien en III, 17) : ce sont sans doute des notes laissées par Agrippa après sa mort et qui devaient faire double emploi avec la carte réalisée par la suite. Cf. J. Desanges, *Introduction de Pline*, V, p. 20 ; H. Bardon, *La Littérature latine inconnue*, t. II, p. 104-105 ; J. André et J. Filliozat, *L’Inde vue de Rome*, p. 8.

<sup>5</sup> P. Grimal, *Le Siècle des Scipions*, p. 146.

<sup>6</sup> L’auteur lui-même, selon ses propres affirmations, avait combattu lors de la première guerre punique, cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 69, et la référence à Aulu-Gelle, *Nuits Att.*, XVII, 21, 45.

<sup>7</sup> P. Grimal, *Le Siècle des Scipions*, p. 146. Quant aux derniers livres, « [ils] contenaient le récit des événements militaires jusqu’au combat victorieux des îles Aegates. Le texte même du traité final entre Rome et Carthage, mis en vers saturniens, figurait dans le poème » (*id.*, *ibid.*, p. 147).

Carthage, l’Afrique ou la Sicile ; on peut imaginer que le thème de la *fides Punica*, que l’on rencontre à la même époque chez Plaute, y était peut-être abordé, si l’on considère, comme P. Grimal, que le *Bellum Punicum* « était une exaltation du patriotisme romain<sup>1</sup> ».

L’exotisme devait également se développer à travers les récits des voyages d’Énée – inspirés de ceux d’Ulysse – introduits par Naevius dans son œuvre<sup>2</sup>, et en particulier celui du séjour du héros troyen à Carthage : en effet, « par un artifice de composition, qui n’est pas sans rappeler la composition de l’*Odyssée*, l’auteur en vient à évoquer la venue d’Énée à Carthage, à Cumes, enfin dans le Latium, ainsi que la fin de Troie, tous épisodes dont se souviendra Virgile dans l’*Énéide*<sup>3</sup> ». P. Grimal a même suggéré que Naevius avait raconté dans son poème l’aventure amoureuse née entre Énée et Didon, suivant en cela, sans doute, le goût des poètes alexandrins<sup>4</sup> : « Il est très vraisemblable, en dépit de certaines négations des critiques modernes, que le roman de Didon était déjà esquissé, et l’on voit apparaître en son origine la « malédiction punique », le malentendu tragique entre les deux peuples, symbolisé par le mythe de l’amour malheureux qui est né entre la reine et Énée et la trahison involontaire du héros<sup>5</sup> ».

Les fragments conservés ne permettent pas, cependant, d’étayer avec certitude cette affirmation de la présence d’un exotisme troyen ou carthaginois dans le *Bellum Punicum*<sup>6</sup>. Le fragment décrivant un vêtement luxueux, tissé de fils d’or et *citrosa*, c’est-à-dire parfumé au moyen de feuilles ou de fruits de citronnier, appartient peut-être à une évocation de la *luxuria* asiatique ou plus particulièrement carthaginoise, dont on a vu plus haut qu’elle constituait un *topos* remontant, précisément, à l’époque de Plaute ; il pourrait tout à fait s’appliquer par exemple à une description, comparable à celles qu’introduira Virgile dans son *Énéide*, des richesses du palais de Didon ou du costume porté par la reine elle-même :

*puram pulchramque ex auro uestem citrosam*<sup>7</sup>.

#### LES ANNALES D’ENNIUS

Il est en revanche plus aisé de se faire une idée de l’atmosphère exotique qui imprégnait les *Annales* d’Ennius, autre épopée de sujet historique. Il reste en effet de cette

<sup>1</sup> *Littérature latine*, p. 72.

<sup>2</sup> Cf. *ibid.*, p. 70 et la référence à Macrobe, *Saturnales*, VI, 2, 30.

<sup>3</sup> P. Grimal, *Le Siècle des Scipions*, p. 146.

<sup>4</sup> « L’un des épisodes les plus curieux est l’aventure amoureuse entre Énée et Didon, autre modèle dont s’est inspiré Virgile. On a remarqué que ces amours correspondent à celles d’Ulysse et de Calypso dans l’*Odyssée*. On a fait observer que l’introduction d’une histoire d’amour dans une épopée répond à un goût des poètes alexandrins, notamment Apollonios de Rhodes, qui met le personnage de Médée au centre de ses *Argonautiques* » (*Littérature latine*, p. 70) ; un peu plus loin, P. Grimal fait encore remarquer que « [...] l’alliance [dans le *Bellum Punicum*], de thèmes légendaires et de récits historiques indique que le poète a été sensible aux courants littéraires hellénistiques » (*ibid.*, p. 71). Mais E. H. Warmington, *R.O.L.*, II, p. 52, note b, exprime une opinion plus nuancée à propos de la présence, dans le *Bellum Poenicum*, de cet épisode : « Whether Naevius brought the Trojans to Dido in Africa [...] before bringing them to Italy is not known ».

<sup>5</sup> *Le Siècle des Scipions*, p. 146.

<sup>6</sup> L’un de ces fig. semble faire allusion à la stupidité proverbiale des Sardes (Naevius, *Bellum Punicum*, frg. 63-4 Warmington, *R.O.L.* II, p. 72-73), cité chez Varron, *L. L.*, VII, 6, 108) ; un autre (certains éditeurs toutefois ont jugé sa localisation incertaine dans l’œuvre de Naevius) cite un proverbe dans lequel figure l’expression *Luca bos*, « bœuf de Lucanie » désignant l’éléphant (Naevius, *Frag. Poet. Lat.* frg. 63 Morel, p. 28 ; *Bellum Punicum*, frg. 60, *Fragmenta incertae sedis*, W. Strzelecki, éd. Teubner, p. 27 ; *R.O.L.*, t. II Warmington, *Bellum Punicum*, *Ex libris incertis*, 65-66, p. 72-73) ; un autre encore (*Bellum Punicum*, frg. 22 Strzelecki ; *Bellum Punicum*, I, frg. 11 Warmington, *R.O.L.*, p. 50), qui contient l’adjectif *citrosus*, « parfumé avec du citrus », a été cité à propos de l’usage des parfums.

<sup>7</sup> « Un vêtement, sans tache, magnifique, broché d’or et parfumé au citronnier » (*Bellum Punicum*, I, frg. 11 Warmington, *R.O.L.*, p. 50, trad. personnelle). Dans l’éd. de W. Strzelecki (*Bellum Punicum*, frg. 22), ce même frg. apparaît sous la forme *pulcraque <uasa> ex auro uestemque citrosam*, « de magnifiques vases d’or et un vêtement parfumé au citronnier » (trad. personnelle).

œuvre, composée en hexamètres dactyliques<sup>1</sup>, des passages plus étendus<sup>2</sup> ; on sait qu' « Ennius y avait raconté toute l'histoire de Rome, telle qu'elle avait été exposée dans les *Annales* de Fabius Pictor, c'est-à-dire la suite des événements qui s'étaient déroulés depuis l'arrivée d'Énée en Latium jusqu'au triomphe de Paul Émile en 167<sup>3</sup> ». Après les trois premiers livres, qui servaient de prologue et traitaient de l'histoire primitive de l'Italie, depuis l'arrivée d'Énée jusqu'à la période royale<sup>4</sup>, les *exotica* devaient se faire nombreux dans les *Annales*, puisque Ennius était évidemment amené à aborder les nombreuses guerres menées par les Romains contre les peuples étrangers jusqu'en 167<sup>5</sup> : les livres IV à VI – qui formaient la seconde triade – faisaient le récit des guerres ayant marqué les premiers siècles de la République, la conquête de l'Italie et la guerre contre le roi Pyrrhus<sup>6</sup> ; le livre VII était consacré d'une part à la première guerre Punique, sujet déjà traité par Naevius, d'autre part à la guerre d'Illyrie et aux luttes contre les Gaulois : il formait avec les livres VIII et IX, qui avaient pour sujet la seconde guerre Punique – lors de laquelle Ennius avait probablement combattu parmi les auxiliaires<sup>7</sup> –, une troisième triade. La quatrième triade – formée par les livres X, XI, XII – était occupée par le récit des affaires de Grèce – seconde guerre de Macédoine, proclamation de la liberté des Grecs, campagne contre le tyran Nabis de Sparte – et, peut-être, par les victoires de Caton en Espagne en 195 ; la cinquième – livres XIII, XIV, XV – par celui de la guerre contre Antiochus de Syrie et des opérations de M. Fulvius Nobilior en Étolie, auxquelles Ennius lui-même avait participé<sup>8</sup>. Le contenu des livres XVI à XVIII, en dehors du récit des exploits des deux frères de la famille des Caecilii en 178 ou 177<sup>9</sup>, est peu connu en raison du petit nombre de fragments conservés : il concernait les guerres les plus récentes<sup>10</sup>.

Les *exotica* associés à Carthage semblent avoir été particulièrement nombreux dans les *Annales* d'Ennius, dont les guerres puniques, et en particulier la guerre contre Hannibal,

<sup>1</sup> Ennius emploie pour la première fois en latin l'hexamètre dactylique, s'opposant en cela à son prédécesseur Naevius, qui, dans son *Bellum punicum*, utilise encore le vers saturnien : il signale lui-même au début du livre VII des *Annales* (cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 109), cité chez Cicéron, l'utilisation du vers saturnien par Naevius, son prédécesseur, dans le *Bellum Punicum : Versibus quos olim Fauni uatesque canebant* (« avec ces vers que chantaient jadis les Faunes et les devins », trad. A. Yon, dans Cicéron, *L'orateur*, LI, 171 ; le même vers est également cité, avec les trois suivants, dans le *Brutus* XVIII, 71, et de *Diu.* I, 50, 114).

<sup>2</sup> 420 vers nous sont parvenus des *Annales* d'Ennius, « appartenant aux dix-huit livres dont se composait l'ensemble du poème, qui en comptait peut-être, environ, 30 000 ! » (P. Grimal, *Littérature latine*, p. 107).

<sup>3</sup> P. Grimal, *ibid.* Sur la composition des *Annales*, cf. *ibid.*, p. 108-109 et *id.*, *Le siècle des Scipions*, p. 218 sq.

<sup>4</sup> « Le premier livre était consacré à l'histoire d'Énée et à celle de Romulus. Avec les livres II et III, qui traitent des règnes des rois, le livre I forme une première triade » (P. Grimal, *Littérature latine*, p. 108-109).

<sup>5</sup> « Le *Bellum Punicum* de Naevius ne couvrait que la première guerre contre Carthage. Depuis lors, le sujet s'était considérablement enrichi. De nouveaux exploits, de nouvelles conquêtes s'ajoutaient à ceux du passé. Ennius ne craint pas de descendre jusqu'aux événements les plus récents et, dans les derniers livres, son poème devient plus une historiographie versifiée qu'une épopée » (*id.*, *Le Siècle des Scipions*, p. 217).

<sup>6</sup> « [...] Cette triade s'achève avec la victoire sur Pyrrhus : le dernier fragment conservé du livre VI rappelle le désintéressement de M'. Curius, le vainqueur de Bénévent » (*id.*, *Littérature latine*, p. 109). Il semble que la guerre contre Pyrrhus ait été considérée par Ennius comme le prélude aux guerres puniques, puisqu'elle a vu la première intrusion d'armées étrangères sur le sol italien.

<sup>7</sup> « Ennius avait vingt ans lorsque éclata la guerre d'Hannibal, et il fut probablement compris dans le contingent que les « alliés » messapiens fournirent à Rome. Une tradition nous le montre en Sardaigne, en 204, où une armée romaine avait combattu victorieusement contre les Carthaginois depuis 215 » (*id.*, *ibid.*, p. 102 ; cf. la référence donnée en note à Cornélius Népos, *Caton*, I, 4).

<sup>8</sup> Cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 103 ; c'est à cet épisode de la vie du poète que se rattache également la tragédie prétexte *Ambracia*, dont il a été question plus haut. Sur le récit de la guerre d'Antiochus, voir J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 182, qui met l'accent sur les échos que l'on rencontre, dans les *Annales* d'Ennius, de l'actualité des monarchies hellénistiques : « Ennius, par-delà le simple exotisme, retrace une expérience vécue dans son historicité ».

<sup>9</sup> Cf. Pline, *N. H.*, VII, 101: *Q. Ennius T. Caecilium Teucrum fratremque eius praecipue miratus propter eos sextum decimum adiecit annalem*, « Q. Ennius, qui voua une admiration particulière à T. Caecilium Teucer et à son frère, ajouta en leur honneur un seizième livre à ses annales ». « Il doit s'agir ici d'une allusion à la guerre contre les habitants de l'Istrie (péninsule située à l'est de l'Adriatique) qui furent soumis par les Romains en 177 avant J.-C. ; cette guerre aurait été chantée par Ennius dans le livre 15 et l'exploit des frères Caecilii aurait été le sujet du livre 16 » (R. Schilling, note *ad loc.*).

<sup>10</sup> O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius, Introduction*, p. 5.

formaient le centre<sup>1</sup>. On a supposé notamment que le livre VII des *Annales* d'Ennius commençait par une histoire de Carthage évoquant non seulement ses origines phéniciennes, comme l'indique ce fragment de localisation incertaine – mais qui correspondrait bien au contenu de ce livre VII – mentionnant l'ancien nom de la ville de Tyr :

... *Poenos Sarra oriundos*<sup>2</sup>,

mais aussi les mœurs et les mentalités puniques : deux des fragments attribués à ce livre sont constitués en effet par des notations ethnographiques, l'un faisant allusion à la pratique des sacrifices humains chez les Carthaginois<sup>3</sup>, et l'autre à l'emploi de mercenaires dans les armées puniques<sup>4</sup>. Le reste du livre VII et les livres suivants, qui traitaient de la seconde guerre punique, semblent avoir contenu eux aussi ce type de notations, introduites à l'intérieur du récit à l'occasion, par exemple, des récits de bataille, qui devaient être nombreux et dans lesquels Ennius paraît avoir excellé<sup>5</sup> : l'un d'entre eux décrit l'assaut des éléphants de guerre carthaginois, sans doute lors de la bataille de la Trébie<sup>6</sup>, l'autre la course d'une troupe de cavaliers numides :

*Explorant Numidae, totam quatit ungula terram*<sup>7</sup>.

Les mentalités carthaginoises semblent avoir fait l'objet de plusieurs passages des livres VIII et IX : le thème de la *superbia* punique apparaît dans un fragment qu'il faut vraisemblablement rattacher au récit de la bataille de Cannes, lors de laquelle Hannibal aurait mutilé des blessés romains<sup>8</sup> ; un autre fait une allusion, sans doute méprisante, au fait que les Carthaginois descendent d'une femme, la reine Didon<sup>9</sup> ; ailleurs, c'est le caractère efféminé de la *tunicata iuventus* de Carthage, cette « jeunesse en tuniques », qui est souligné<sup>10</sup> ; un autre fragment encore, probablement à propos de l'invasion romaine menée par Scipion, qualifie l'Afrique – en fait les Africains ou les Carthaginois – de *terribilis*<sup>11</sup>. L'exotisme était peut-être présent, également, à travers l'évocation de la *luxuria* des Carthaginois ou des rois africains : un passage paraît décrire en effet une scène de banquet, où Ennius emploie le terme grec *lychni*, souvent associé au raffinement et au luxe des Orientaux :

<sup>1</sup> « [...] De ce poème en trente mille vers, le centre est bien la grande aventure de la guerre contre Hannibal [...] » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 217).

<sup>2</sup> « Les Carthaginois, originaires de Sarra » (Ennius, *Annales*, *Sedis incertae Annalium fragmenta*, frg. XXVII (livre VII ?) Skutsch, trad. personnelle).

<sup>3</sup> Voir le fragment déjà cité *supra* : Ennius, *Annales*, livre VII, frg. 4 Skutsch : *Poeni soliti suos sacrificare puellos*, et le commentaire d'O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 367 et p. 381-382.

<sup>4</sup> Voir le frg. déjà cité : Ennius, *Annales*, livre VII, frg. 5 Skutsch : *Poeni stipendia pendunt*, « Les soldats carthaginois sont des mercenaires » (cité par Varron, *L. L.*, V, 36, 182) et le commentaire d'O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 367 et 383-384.

<sup>5</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 110.

<sup>6</sup> Livre VII, frg. XXI Skutsch (*Denique ui magna quadrupes, eques atque elephantum / proiciunt sese*), passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie ; sur le contexte, cf. O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 368 et p. 417).

<sup>7</sup> « Les Numides partent en reconnaissance, les sabots de leurs chevaux ébranlent la contrée tout entière » (*Annales*, livre VII, frg. XXV Skutsch, trad. personnelle). Le contexte exact dans lequel s'insère ce frg. est inconnu, d'après O. Skutsch, p. 368.

<sup>8</sup> *Annales*, livre VIII, frg. XIII Skutsch, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie ; sur le contexte, voir O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 431 et Tite-Live, XXII, 51, 7 (passage cité *supra*).

<sup>9</sup> *Annales*, livre VIII, frg. XXIV Skutsch, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie ; sur le contexte probable, cf. O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 431 et 475).

<sup>10</sup> *Annales*, livre IX, frg. V Skutsch, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>11</sup> *Annales*, livre IX, frg. VII Skutsch, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie. Le frg. suivant (livre IX, frg. VIII Skutsch : ... *perculsi pectora Poeni*, « Les Carthaginois, l'esprit bouleversé... », trad. personnelle) rappelle selon O. Skutsch (*The Annals of Quintus Ennius*, p. 475) la consternation qui envahit Carthage à la nouvelle de l'arrivée des Romains.

... *lychnorum lumina bis sex*<sup>1</sup>.

L'exotisme gréco-oriental devait aussi tenir une grande place, dans les *Annales*, en relation avec le récit de l'intervention romaine, en 230 avant J.-C., contre les pirates illyriens tout d'abord, mais surtout avec les affaires de Grèce – depuis la seconde guerre de Macédoine jusqu'aux opérations menées contre les Étoliens –, et avec la guerre contre Antiochus. Quelques passages conservés semblent confirmer, du moins pour ce qui concerne les affaires d'Illyrie et de Grèce, cette affirmation : un fragment de localisation incertaine<sup>2</sup> cite deux noms d'armes exotiques utilisées par les Illyriens :

*Illyrii restant sicis sibynisque fodentes*<sup>3</sup> ;

on trouve dans les derniers livres d'autres noms d'armes exotiques, la *rumpia* – une arme thrace<sup>4</sup> dont le nom apparaît plus souvent sous la forme *r(h)ompaea* – et la *machaera* madéconienne<sup>5</sup>, ainsi qu'un passage concernant un ancien roi illyrien :

*Primus senex Bradylis regimen, bellique peritus*<sup>6</sup>,

qui laisse penser que le livre XVI des *Annales* comportait un excursus historique, voire géographique et ethnographique, sur l'Illyrie, comparable à celui qui concernait Carthage au livre VII<sup>7</sup>.

L'exotisme occidental, espagnol ou gaulois, semble avoir lui aussi eu sa place dans les *Annales*. L'Espagne a pu être évoquée au livre XII, parallèlement au récit des victoires de Caton dans la région, mais les deux fragments que nous possédons concernant l'Espagne et ses peuples semblent se rattacher au récit des guerres puniques : un vers attribué au livre VII

<sup>1</sup> « Les lumières de douze lustres » (Ennius, *Annales*, livre IV, frg. IX Skutsch, trad. personnelle). O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 475 estime en effet que ce fragment appartient à la description d'un banquet, qui pourrait être, selon ses conjectures, celui des noces du prince numide Masinissa et de Sophonisbe, fille du général carthaginois Hasdrubal, en 203 avant J.-C. ; l'emploi du terme *lychni*, employé notamment dans l'*Énéide* de Virgile et dans les *Satires* de Lucilius dans le contexte de banquets, pourrait venir confirmer cette hypothèse : « *lychni* are not only in Virg. *Aen.* 1. 726, but also in Cic. *Cael.* 67 and Stat. *Theb.* 1. 521 connected with banquets ; in Lucil. 15 the connection is perceptible (*lectus* here dining couch), and in Lucr. 5. 295 it is possible. A dining scene therefore seems indicated » (*id.*, *ibid.*, p. 488).

<sup>2</sup> E. M. Stuart, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 160, situe ce frg. entre la première et la seconde guerre punique, au moment de la guerre contre les pirates d'Illyrie. Mais O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 677-678, estime pour sa part que les Illyriens peuvent avoir été mentionnés aussi bien au livre VII qu'au livre IX ou dans les derniers livres des *Annales*.

<sup>3</sup> « Les Illyriens résistent, transperçant... avec leurs poignards et leurs lances » (*Annales*, livre VII, frg. XIV Stuart et *Sedis incertae fragmenta*, frg. LXXIII (livre XVI ?) Skutsch, trad. personnelle). Sur les noms *sica* et *sibyna*, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> « Romphée » (*Annales*, livre XIV, frg. V Skutsch). O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 535 indique l'origine thrace de cette arme (cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie), et propose de relier le frg. V avec le contexte de la bataille de Magnésie.

<sup>5</sup> *Annales*, *Sedis incertae Annalium fragmenta* (livre XVI ?), frg. LXVII Skutsch : *succincti... machaeris*, « ceints de sabres » et *Sedis incertae Annalium fragmenta* (livre XVI ?), frg. CXXXXXI Skutsch : *heia machaeras*.

<sup>6</sup> « Le premier à gouverner fut le vieux Bradylis, rompu à l'art de la guerre » (*Annales*, livre XVI, frg. VII Skutsch, trad. personnelle).

<sup>7</sup> Sur le contexte de ce frg., voir les hypothèses présentées par O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 564 : « an *origo gentis Illyricae* [...], although it may have introduced the Istrian War, is perhaps more likely to have to do with the increase of Illyrian piracy complained of by Tarentum and Brundisium in 181 BC and would thus confirm detailed treatment of the period between 187 and 178 BC » et p. 571-572, à propos de l'origine illyrienne du nom *Bradylis* : « The occasion for mentioning this early King can only have been a brief account of the Illyrians, an *origo regni Illyrici*. It may have been given in connection with the Istrian war : the Istrians, though politically a separate entity, were Illyrians in race and language and are sometimes identified with them. Livy 40. 18. 4 speaks of *Histri* when he clearly means *Illyri* (cf. 40. 26. 2-3), and Mela 2. 57 calls Tergeste an Illyrian city. Perhaps, however [...] the occasion for going into the history of Illyria was the increase in Illyrian piracy about the time of the accession of Genthius, the last Illyrian king. Tarentum and Brundisium, two cities of personal interest to Ennius, had complained of this, and Illyricum was therefore added to the charge of the praetor L. Duronius in 181 BC (Livy, as above). The *origo regni Illyrici*, different in scope but not different in principle from the *origo Carthaginis* in Book VII, should perhaps have had its place before the account of Rome's first involvement with Illyria, the expedition of 229 BC, which resulted in the establishment of a Roman protectorate stretching from Lissos in the north down to Epirus. But the abundance of material for Book VII and the vicinity of the *origo Carthaginis* would have dissuaded the poet from using it there even if he had thought of it at the time ; whereas in XVI a certain dearth of material probably encouraged its employment. The information given in the *origo* would derive ultimately from Theopompus' *Philippica* ».

évoque probablement les épées des soldats ibériques présents dans les armées carthaginoises, à moins qu'il ne fasse partie d'un excursus ethnographique sur l'Espagne :

*deducunt habiles gladios filo gracilento*<sup>1</sup> ;

un autre décrit les courants maritimes du détroit de Gibraltar :

*Europam Libyamque rapax ubi diuidit unda*<sup>2</sup>.

Comme ceux d'Espagne, les peuples Gaulois pouvaient avoir été cités à propos des guerres puniques, dans la mesure où ils y ont pris part aux côtés des Carthaginois ; cependant, deux fragments attribués au livre VII semblent plutôt évoquer la dernière invasion gauloise et le dernier *tumultus Gallicus*, en 225. Le premier paraît rappeler, à cette occasion, l'invasion gauloise de 390 avant J.-C. et la terreur qu'elle inspira aux Romains :

*Qua Galli furtim noctu summa arcis adorti  
moenia concubia uigilesque repente cruentant*<sup>3</sup>.

Le second, quant à lui, fait peut-être allusion au cri de guerre des Gaulois et à leur aspect effrayant au cours de la bataille du cap Télamon, où les Celtes furent arrêtés par l'armée romaine :

*Dum censent terrere minis hortantur ibe sos*<sup>4</sup>.

Deux autres fragments, de localisation plus incertaine, décrivent le vêtement traditionnellement attribué aux Gaulois, le *sagum*, considéré tantôt du point de vue de sa texture, *pinguis*,

*tergus igitur sagus pinguis opertat*<sup>5</sup>,

tantôt du point de vue de sa couleur, *caerulus*, bleu ou bleu sombre<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> « Ils forgent des épées maniables, finement aiguës » (*Annales*, livre VII, frg. XXIII Skutsch, trad. personnelle). Sur la renommée des épées espagnoles cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie, et le commentaire d'O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 421.

<sup>2</sup> « Là où l'onde dévorante sépare l'Europe de l'Afrique » (*Annales*, livre IX, frg. IV Skutsch, trad. J. Humbert). Selon O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 475 « [IV] could be connected with Laelius' naval battle in the straits of Gibraltar in 206 BC or with the surrender of Gades in the same year » ; cf. aussi *ibid.*, p. 479.

<sup>3</sup> « C'est par là que les Gaulois, attaquèrent furtivement, avant le milieu de la nuit, les murailles les plus élevées de la citadelle, et massacrèrent tout à coup les sentinelles » (*Annales*, livre VII, frg. XIV Skutsch, trad. personnelle). O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 367 et p. 405-406, relie ce frg. à la nouvelle de la traversée des Alpes par les Gaulois transalpins à l'instigation des Gaulois cisalpins en 225 avant J. C., événement qui apporte la consternation à Rome et rappelle des souvenirs de la prise de la ville en 390 av. J. C.

<sup>4</sup> « Pensant effrayer l'ennemi par leurs menaces, ils exhortent les leurs au combat » (*Annales*, livre VII, frg. XVI Skutsch, trad. personnelle). Cf. commentaire de Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 410 : « A habit of threatening the enemy is in antiquity often ascribed to barbarian nations and particularly to the Celts. Norden [...] has therefore attractively combined this fragment with Polybius' account (2. 29. 6 ff.) of the battle of Telamon in 225 BC, where the shouting and threatening appearance of the Gauls are said to have terrified the Romans, whilst on the other hand the display of golden ornaments on the huge bare bodies of the Celtic warriors made them eager to fight [...]. Polybius' source and in all probability that of Ennius were the *Annals* of Fabius Pictor, who himself took part in the Gallic War ».

<sup>5</sup> « Ainsi donc un épais sayon < lui > couvre le dos (*Annales, Sedis incertae Annalium fragmenta*, livre XVI ?, frg. LXXVI Skutsch, trad. personnelle). À propos de ce frg. et du suivant, dont le contexte exact demeure inconnu, O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 679 émet l'hypothèse suivante : « it could be the description of an individual fighter, such as the Gaul fought and killed by T. Manlius (dressed *uersicolori ueste* according to Livy 7. 10. 7, but *nudus* according to Quadrigarius), or of tribal customs ».

<sup>6</sup> *Annales, Sedis incertae Annalium fragmenta*, livre XVI ?, frg. LXXVII Skutsch : *sagus caerulus*, « un sayon de couleur bleue ». Sur ce type de vêtement, qui caractérisait primitivement les peuples celtes, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

Il était enfin question, dans un passage indéterminé des *Annales*, de la marche d'une ligne de bataille formée par des éléphants de guerre, sans que l'on puisse préciser s'il s'agissait des éléphants de Pyrrhus, d'Hannibal ou d'Antiochus :

*It nigrum campis agmen*<sup>1</sup> ;

d'autre part, le port de tuniques ou de vêtements trop longs était stigmatisé dans un fragment attribué au livre XI, sans que l'on puisse déterminer, là encore, s'il s'agissait d'une remarque méprisante adressée à des peuples orientaux – par exemple à des Syriens, des Grecs d'Asie, voire des Arabes combattant dans les troupes d'Antiochus –, ou d'un passage du discours de Caton contre l'abolition de la loi Oppia contre le luxe des femmes :

*Pendent peniculamenta unum ad quemque pedum*<sup>2</sup>.

Le reste des épopées – ou des poèmes apparentés au genre épique – de cette période ayant traité de sujets historiques est mal connu. Il n'en subsiste que des titres, ou au mieux, quelques fragments ; toutefois certaines de ces œuvres, s'il l'on en juge par leur titre évocateur ou par les quelques passages qui nous sont parvenus, devaient contenir des *exotica*. Ennius avait composé un poème intitulé *Scipio* – qu'on range parfois dans ses *Satires* –, dans lequel il faisait l'éloge de l'Africain à travers le récit de ses campagnes : les fragments qui subsistent ne contiennent qu'une allusion aux blés d'Afrique importés à Rome, ainsi que quelques références à Hannibal, à des descriptions de voyages ou de batailles<sup>3</sup> ; le genre même du poème se laisse difficilement déterminer<sup>4</sup>. Cicéron, qui pendant son adolescence avait composé plusieurs poèmes, en général d'inspiration mythologique, teintés d'alexandrinisme, s'était aussi essayé à des genres poétiques plus nobles<sup>5</sup>. On sait qu'il écrivit aussi un *Marius*<sup>6</sup> ; ce poème écrit à la gloire du général romain devait comporter des *exotica*, en rapport avec les campagnes militaires de l'époque de Marius : l'un des fragments cite le mot *torques*, le collier gaulois<sup>7</sup>, mais le poème ne comportait sans doute pas de descriptions de batailles mettant en

<sup>1</sup> « Un noir bataillon va par les plaines » (*Annales, Sedis incertae fragmenta*, (livre XVI ?), frg. LI Skutsch, = *Incertae sedis fragmenta*, frg. 29 Steuart). Ce frg. est cité par Serv., *Ad Verg. Aen.*, IV, 404, selon lequel l'expression *nigrum agmen* désignait chez Accius (frg. VI Dangel) une troupe d'Indiens, et chez Ennius des éléphants de guerre. O. Skutsch, *Commentaire*, p. 656, estime qu'on ne peut assigner à ce frg. de contexte précis : « Elephants were used by Pyrrhus, Hannibal and Antiochus, and the placing of the fragment is therefore uncertain. Hannibal's approach to Italy through the plains of Gaul or his movements in the Po valley before he lost many of the beasts in crossing the Apennines seem likely settings ».

<sup>2</sup> « Le bas des vêtements pend jusqu'aux pieds » (*Annales*, livre XI, frg. IV Skutsch. Sur le contexte, difficile à déterminer, de ce frg., cf. O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 527-528 : « Part of Cato's speech against the repeal of the *lex Oppia*, passed in 215 BC to restrict extravagance in women's dress, or a contemptuous reference to the womanish appearance of barbarian tribes ? [...] If the fragment belongs to Book XI, it is not clear what barbarians could be meant. Certainly not Spaniards fought by Cato [...] Antiochus' army could in this book have been mentioned only in a remark of Hannibal addressed to the king, or in connection with Antiochus' crossing of the Hellespont in 196 and 195 BC. Some of his light infantry, Arabs and far-eastern nations, may have worn strange apparel, but the majority of his troops, e. g. at Raphia, were Macedonian or Asiatic phalangites [...] to whom the description could not apply. If, on the other hand, *L* is correct in reading lib. XII, the fragment could belong to the speech of the consul Acilius before Thermopylae in 191 BC, where Livy 36. 17. 5 makes him say : *hic Syri et Asiatici Graeci sunt, uilissima genera hominum et seruituti nata* ».

<sup>3</sup> Frg. rassemblés chez E. H. Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 394 sq.

<sup>4</sup> « S'agissait-il d'une satire dédiée au seul Scipion ? Elle racontait, en tout cas, les campagnes du héros et décrivait des spectacles de nature, par exemple le grand silence qui accompagne l'intervention de Jupiter Macrobe, *Saturnales*, VI, 2, 26, un passage dont se souviendra Virgile (P. Grimal, *La littérature latine*, p. 112). Voir aussi l'introduction au *Scipio* d'Ennius par E. H. Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 394-395 : « This poem (probably not to be taken either as a drama or as the third book of the *Satires* or as part of it [...]) celebrated the African campaigns of Ennius' friend Scipio Africanus, in which Scipio brought the second Punic War to a close with the battle of Zama in 202 b. c. ».

<sup>5</sup> Cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 163, et l'introduction de l'éd. des *Aratea* et des fragments poétiques de Cicéron, par J. Soubiran, p. 27 sq. « Le grand homme se tourne vers la grande poésie, l'épopée dans la tradition d'Ennius. Aussi bien put-il se croire appelé, et lui seul, à cultiver ce genre avec succès : son passé récent l'homme politique le rendait apte à composer des œuvres d'inspiration à la fois romaine, nationaliste et personnelle, à condition de choisir pour sujets des événements vécus, voire suscités par lui-même » (p. 27).

<sup>6</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 163.

<sup>7</sup> *Marius*, frg. V. « [Ce dernier fragment] est ambigu : cette mention du collier gaulois peut provenir, soit du récit des victoires de Marius sur les Cimbres et les Teutons, soit encore de l'épisode du bourreau de Minturnes » (*Introduction* de l'éd. de la C.U.F., p. 43). En effet,



scène les peuples étrangers combattus par Marius au cours de sa carrière<sup>1</sup> ; Cicéron y décrivait en revanche les divers voyages effectués par Marius en Méditerranée, notamment en Afrique<sup>2</sup>. Pendant son âge mûr, entre 60 et 50 avant J. C., il écrivit d'autre part un poème *De consulatu suo*, et un *De temporibus suis* qui comportaient peut-être des *exotica*, soit sous forme de brèves allusions, soit sous forme de tableaux plus ou moins étendus. Enfin, il a célébré dans un poème, vers 57-54, les campagnes de César en Bretagne<sup>3</sup> : cette épopée, qui s'inspire d'un sujet d'actualité, témoigne de l'intérêt que suscitaient à Rome les *res gestae* du général, intérêt qui engendra à l'époque plusieurs œuvres littéraires portant sur les campagnes romaines en Gaule<sup>4</sup>. Il n'a subsisté de cette œuvre aucun fragment ni aucun témoignage indirect – il est même douteux qu'elle ait été jamais publiée<sup>5</sup> – mais son caractère exotique ne fait aucun doute<sup>6</sup>. On peut le déduire de certains passages de la *Correspondance* de Cicéron, où il s'adresse à son frère Quintus ; dans l'un de ces passages, il affirme son intention de s'inspirer, pour la composition de cette œuvre, des descriptions que lui fournira son frère d'après ses propres observations :

*modo mihi date Britanniam, quam pinguiam coloribus tuis, penicillo meo*<sup>7</sup> ;

dans un autre, qui fait allusion à une lettre où son frère Quintus lui relatait le débarquement en Bretagne, en 54 av. J.-C., il parle de ces événements et de leur cadre géographique comme une matière de choix pour une œuvre littéraire :

---

« une tradition bien attestée [...] veut qu'un bourreau gaulois ou cimbrique ait été dépêché par les magistrats de la ville pour exécuter Marius prisonnier – ce que le Gaulois, reconnaissant le captif, n'osa pas faire » (*ibid.*, note 8, p. 263). Dans la perspective où ce fragment se rattacherait au bourreau de Minturnes, ce serait « encore une belle scène, théâtrale à souhait (cf. Lucain, II, 77-85), que Cicéron poète ne dut pas dédaigner ».

<sup>1</sup> Cf. J. Soubiran, *Introduction*, p. 49 : « [...] Il paraît peu vraisemblable que Cicéron ait mis en vers [...] l'ensemble de la vie de Marius, si riche en péripéties. À l'inverse de son compatriote, Cicéron ne fut jamais un foudre de guerre (*Cedant arma togae !*), n'exerça jamais de grands commandements, et on l'imagine mal racontant en hexamètres les campagnes contre Jugurtha ou contre les Cimbres ». Le poète grec Archias, né à Antioche, avait composé un poème sur les campagnes de Marius contre les Cimbres, cf. Cic., *Pro Arch.* IX, 19 : *praesertim cum omne olim studium atque omne ingenium contulerit Archias ad populi Romani gloriam laudemque celebrandam. Nam et Cimbricas res adulescens attigit et ipsi illi C. Mario, qui durior ad haec studia uidebatur, iucundus fuit*, « Alors notamment que tout son zèle et tout son génie il les a depuis longtemps consacrés à répandre au loin la gloire et les louanges du peuple romain ! Par exemple, dans sa jeunesse il entreprit d'abord de chanter la guerre des Cimbres et fit plaisir à l'illustre C. Marius lui-même, qui se montrait quelque peu rebelle à ces études ». Notons ici que Properce, II, 1, 24, évoque effectivement les campagnes de Marius comme sujet d'épopée (*Cimbrorumque minas et benefacta Mari*). Après avoir accompagné L. Lucullus en Asie, lors de la seconde guerre contre Mithridate (74-68), Archias célébra la campagne de son patron (*Pro Arch.*, IX, 21 : *Mithridaticum uero bellum, magnum atque difficile et in multa uarietate terra uersatum, totum ab hoc expressum est ; qui libri non modo L. Lucullum, fortissimum et clarissimum uirum, uerum etiam populi Romani nomen illustrent*, « D'autre part la guerre contre Mithridate, qui fut importante et difficile et se déroula sur terre et sur mer avec une foule d'événements variés, elle a été tout entière exposée par mon client ; l'ouvrage jette de l'éclat non seulement sur L. Lucullus, cet homme si courageux et si glorieux, mais encore sur le nom du peuple romain »).

<sup>2</sup> Cf. J. Soubiran, *Introduction*, p. 50, à propos du frg. IV : « [...] Il est certain qu'il décrivait le cabotage d'Ostie à Minturnes, les épisodes du marais, de la prison et du bourreau, et la navigation vers l'Afrique. Ajoutons, sans risque d'erreur, la grande scène à faire de Marius méditant sur les ruines de Carthage, en attendant le retour, que Cicéron dut conter aussi [...] ». De même, le frg. V (*Tunc se fluctigero tradit mandatque paroni*, « Alors il livre et confie sa personne à la barque alourdie par l'eau »), ferait allusion à un type de navire léger (*paro, onis*) utilisé en Afrique du Nord (cf. note 5, p. 261).

<sup>3</sup> H. Bardon cite ce poème parmi les œuvres perdues de Cicéron (*La littérature latine inconnue*, t. I, p. 367). Dans cette œuvre, comme dans les autres poèmes écrits par Cicéron dans son âge mûr, « Cicéron s'y inspire de l'épopée homérique et de l'épopée nationale latine. Il rompt avec l'alexandrinisme » (*id.*, *ibid.*, t. I, p. 367).

<sup>4</sup> Pour le contexte historique, cf. J. Soubiran, *Introduction*, p. 51 : « Son frère Quintus est parti, au printemps de 54, rejoindre comme légat l'état-major de César en Gaule. Les campagnes victorieuses du proconsul fascinent l'opinion, et les poètes s'emparent déjà de ce beau sujet tout neuf : *Bellum Sequanicum* de Varron d'Atax, *Annales Belli Gallici* de Furius Bibaculus. Lorsque, en juillet 54, les navires romains franchissent pour la seconde fois la mer du Nord et abordent en Bretagne, Cicéron, d'avance, s'enthousiasme, et forme le projet de faire à César, avec l'aide de Quintus, une cour... poétique [...] ».

<sup>5</sup> Cf. J. Soubiran, *Introduction*, p. 53-54.

<sup>6</sup> « Poème en hexamètres [...] sur l'expédition de Bretagne, [cette œuvre] ne devait avoir de prétentions ni historiques ni scientifiques, mais plutôt développer les aspects pittoresques ou étranges du pays et des habitants, le détail des opérations militaires demeurant au second plan » (*ibid.*, p. 53).

<sup>7</sup> « Donnez-moi seulement la Bretagne à peindre : tu me fourniras les couleurs, et je tiendrai le pinceau » (*Corresp.*, CXXXVIII, 2 = *Q. fr.*, II, 13).

*O iucundas mihi tuas de Britannia litteras ! Timebam Oceanum, timebam litus insulae [...]. Te uero ὑπόθεσιν scribendi egregiam habere uideo. Quos tu situs, quas naturas rerum et locorum, quos mores, quas gentes, quas pugnas, quem uero ipsum imperatorem habes ! Ego te libenter, ut rogas, quibus rebus uis adiuuabo et tibi uersus quos rogas, hoc est « Athenas noctuam », mittam<sup>1</sup>.*

C'est sans doute à la même époque qu'interviennent, dans ce même contexte des expéditions césariennes, le *Bellum Sequanicum* – *La Guerre des Séquanes* – de Varron d'Atax, un contemporain de Catulle qui aurait participé à la campagne de César contre Arioviste<sup>2</sup> et qui aurait célébré dans son poème les exploits de César<sup>3</sup>, et le poème de M. Furius Bibaculus sur la guerre des Gaules, dont il a déjà été question plus haut, et qui comportait notamment une description du Rhin – raillée par Horace pour son caractère grandiloquent – et des Alpes. Selon H. Bardon<sup>4</sup>, cette épopée portant le titre de *Pragmatia belli Gallici*, et l'auteur – un des *neoteri*, influencé par l'alexandrinisme, auteur également d'épigrammes<sup>5</sup> – pourrait être rapproché du Furius mentionné chez Catulle : « Si le Furius, que Catulle attaque à plusieurs reprises, est, comme nous le croyons, notre Bibaculus, il se peut que celui-ci ait accompagné César dans ses campagnes : car, dans le poème 11, Catulle s'imagine escortant César, à travers les Alpes, vers le Rhin gaulois et jusque chez les Bretons, et il suppose, par ironie, que Furius le suivrait au bout du monde. Rien, là, ne force à croire que Furius accomplit ces voyages transalpins : la mention de Furius à côté de César autorise pourtant à le penser. Pour nous, nous croyons d'autant plus volontiers que le poème 11 a trait à notre écrivain, que Catulle rapproche, comme les rapprochera Horace à propos du même Furius, l'évocation de l'Égypte (v. 8) et celle des Alpes<sup>6</sup> ». Aux alentours de la période augustéenne, un poète nommé Rabirius, contemporain de Virgile, fut l'auteur d'un *Bellum Actiacum* dont il reste quelques fragments et dans lequel il célébrait la victoire d'Octavien contre Antoine à la bataille d'Actium<sup>7</sup> ; un vers de Rabirius transmis par un grammairien contient, précisément, une allusion exotique à un éléphant et à des guerriers numides :

*ac ueluti Numidis elephans circumdatur altus<sup>8</sup>.*

De même, L. Varius Rufus, un poète épique et tragique de l'entourage d'Auguste, ami de Virgile et d'Horace, avait célébré sous forme d'épopée, ou du moins en vers épiques, la gloire

<sup>1</sup> « Oh ! quel plaisir m'a fait ta lettre de Bretagne ! Je redoutais l'Océan, je redoutais le rivage de l'île. [...] Quant à toi, je vois que tu as pour écrire une *matière* de choix. Quels sites à décrire, quelles observations à faire sur le caractère des choses et des lieux, sur les mœurs, sur les nations ! quelles batailles, et enfin quel général ! C'est bien volontiers que je ferai droit à ta requête et te donnerai l'aide que tu désires ; je t'enverrai les vers que tu demandes : c'est proprement envoyer des chouettes à Athènes » (CXLIX, 4 = *Q. fr.*, II, 15).

<sup>2</sup> Cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 240, et la note 78, p. 569.

<sup>3</sup> « Le premier ouvrage de Varron avait été un *Bellum sequanicum* (*Guerre des Séquanes*), écrit vers 55. Selon l'exemple d'Ennius chantant les exploits de M. Fulvius Nobilior en Étolie, il racontait, en vers, les luttes de César » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 368).

<sup>4</sup> *La littérature inconnue*, t. I, p. 350.

<sup>5</sup> Il aurait pris pour cible, dans ces épigrammes, de grands personnages, et même ses amis : cf. le témoignage de Suétone, *De grammaticis et rhetoribus*, XI, 4, et les notes correspondantes de M.-C. Vacher.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Ovide avait loué son talent (*Pontiques*, IV, 16, 5), et Sénèque le cite encore (*Ben.*, VI, 3, 1). « [Rabirius] avait [...] traité de la lutte d'Antoine et d'Octavien, et trouvé le sujet de son épopée dans l'histoire contemporaine. Cependant, le titre exact du poème, le détail des événements mis en œuvre restent un problème sans solution » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 73).

<sup>8</sup> « Et ainsi qu'un éléphant élevé est entouré de Numides » (frg. 3 Morel, texte cité et traduit par H. Bardon, *ibid.*).

d'Auguste<sup>1</sup> ; Ovide<sup>2</sup> cite un autre auteur perdu, « le poète de la mer vélivole, dont on pourrait croire les œuvres composées par les dieux céruléens ; et celui qui a dit les armées libyennes et les combats romains<sup>3</sup> ». Selon H. Bardon, « [ce] poète, anonyme, à qui les dieux de la mer semblent avoir prêté leur talent, avait raconté les opérations contre Sextus Pompée, ou la défaite de Cléopâtre à Actium. Quant aux « armées libyennes et aux combats romains », n'est-ce pas une allusion à la guerre contre Juba et les Pompéiens ?<sup>4</sup> ». Aux limites extrêmes de la période étudiée ici, Albinovanus Pédo – dont on a cité plus haut le passage, conservé par Sénèque le Père, relatant la navigation de la flotte romaine sur les mers nordiques<sup>5</sup> –, avait quant à lui choisi pour sujet d'épopée un épisode d'actualité, celui de l'expédition conduite par Germanicus sur les bords de la Weser, en Germanie, dans les années 15-16<sup>6</sup>, en s'inspirant sans doute de sa propre expérience militaire aux côtés de Germanicus<sup>7</sup> : le commentaire que fait H. Bardon des vingt-trois vers conservés souligne la présence de l'exotisme, qui confine au merveilleux et au fantastique : « Ainsi, le merveilleux humain se substitue à la mythologie<sup>8</sup>. La nature n'est plus le thème de souriantes évocations. Le Tibre qui accueillait les compagnons d'Énée avait l'apaisement de paysages classiques. Chez Albinovanus, tout est turbulence, force, excès. Le poème nous amène aux limites du monde : derrière nous, le jour et le soleil ; devant nous, l'Océan et les ténèbres, l'Océan avec ses monstres, les ténèbres, que le regard humain ne saurait traverser : témérité de la créature, qui rompt le silence des repos divins<sup>9</sup> ! »

<sup>1</sup> F. Villeneuve, in Horace, *Odes et Épodes, Introduction*, p. XXIII. Cf. Horace, *Satires*, I, 10, 43-44, *forte epos acer, / ut nemo, Varius ducit* (« le bouillant Varius coule comme personne l'hexamètre vigoureux »). Horace cite, selon les scolastes, quelques vers de Varius à la louange d'Auguste dans ses *Épîtres*, I, 16, 27-29 (voir à ce propos la note 2, p. 108 de F. Villeneuve). Dans les *Odes* (I, 6, 1 sq., Horace, tout en faisant l'éloge d'Agrippa, affirme que Varius serait plus qualifié pour célébrer ses exploits militaires). Sur Varius et son épopée, cf. aussi H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 29-33.

<sup>2</sup> *Pontiques*, IV, 16.

<sup>3</sup> Trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 26.

<sup>4</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 26.

<sup>5</sup> Passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie. Albinovanus Pédo est aussi l'auteur d'une épopée de sujet mythologique, la *Théséide*, connue d'Ovide (cf. *Introduction aux Pontiques* d'Ovide, C.U.F., p. XXXI).

<sup>6</sup> D'après H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 69-70, les vingt-trois vers subsistant de l'épopée d'Albinovanus Pédo (« Le ton et le style de ces vers indiquent qu'ils sont détachés d'une épopée. Le sujet du poème était la guerre contre les Germains ») cités par Sénèque le Père dans ses *Suasoires* (I, 15) « ont trait à « la navigation de Germanicus », en 16 apr. J.-C., lorsqu'il revint de Germanie en passant par la mer du Nord » et non à l'expédition de Drusus, plus importante, qui eut lieu en 12 (H. Bardon explique en effet que « le nom de Germanicus, lorsqu'il est employé seul comme dans le texte de Sénèque [*In nauigante Germanico*, loc. cit., I, 15], ne désigne que le fils de Drusus » et que « la présence de Pédo à l'armée de Germanicus ôte toute hésitation sur l'identité du chef dont il a raconté les exploits »).

<sup>7</sup> « Albinovanus Pédo est un poète doublé d'un militaire, dont tout prouve qu'il appartenait à l'entourage de Germanicus. Il servit sous ses ordres en 15 comme *praefectus equitum* et fut chargé d'un raid chez les Frisons. Au retour à Rome, il écrivit sur la campagne une épopée dont Sénèque le Père nous a conservé vingt-trois vers décrivant la navigation de la flotte romaine sur l'océan nordique. Il est aussi l'auteur d'une *Théséide* connue d'Ovide et d'épigrammes » (*Introduction aux Pontiques* d'Ovide, C.U.F., p. XXXI). L'information concernant les activités militaires d'Albinovanus Pédo provient de Tacite, *Ann.* I, 60, 2.

<sup>8</sup> Ici H. Bardon cite L. Alfonsi (*Sul frammento epico di Pedone, Atene e Roma*, 1943, p. 31), qui rappelle la description que Trogue Pompée fait des Scythes, certaines pages de Tacite, et Quinte-Curce.

<sup>9</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 71. Le commentateur ajoute (*ibid.*) que « le poème, dont Sénèque a tiré ces 23 vers, ne se limitait pas au retour de Germanicus : il portait sur l'ensemble de la guerre » et cite un fragment d'auteur inconnu que l'on pourrait attribuer à un passage d'Albinovanus concernant les Germains ou d'autres peuples nordiques : *ingenia immansueta quoque simillima caelo*, « cœurs farouches et très semblables à leur climat ». Le renouveau de l'épopée donnera naissance ensuite, dans le domaine des sujets empruntés à l'histoire passée ou contemporaine, aux *Punica* de Silius Italicus, qui reprend à la suite de Naevius et d'Ennius le thème des guerres puniques et des antiquités carthagoises ; Stace recevra une couronne d'or pour avoir célébré les victoires de l'empereur en Dacie et sur le limes rhénan ; Domitien écrira un poème sur la guerre de Judée terminée en 70, et par la suite un autre, semble-t-il, sur les campagnes de Germanie (Cf. *Introduction de La guerre punique* de Silius Italicus, C.U.F.).

## LA TRAGÉDIE *PRAETEXTA* ET L'EXOTISME

Contrairement au *cothurnatae* évoquées plus haut, certaines tragédies *praetextae* – un genre théâtral relativement secondaire qui se caractérise par ses sujets et ses costumes romains<sup>1</sup> – doivent quant à elles leur atmosphère exotique à la présence des peuples étrangers rencontrés par les Romains au cours de leur histoire militaire. La première *fabula praetexta*, postérieure à la seconde guerre punique, est le *Clastidium* de Naevius, qui célèbre la bataille victorieuse de M. Claudius Marcellus contre les Gaulois commandés par le roi des Insubres Viridomar ; elle aurait été composée par Naevius à l'occasion des jeux funèbres célébrés en l'honneur du vainqueur de Syracuse, mort en 208<sup>2</sup>. Cette pièce faisait probablement allusion aux mœurs et aux mentalités gauloises : le récit de la bataille de Clastidium débutait, comme l'explique P. Grimal, par un épisode épique, le combat singulier qui opposa Marcellus et Viridomar. D'un coup de lance, Marcellus transperça l'armure du Gaulois et le désarçonna, puis l'armée gauloise, démoralisée, fut aisément défaite et la capitale insubre, Mediolanum, tomba entre les mains des consuls. Comme le suggère P. Grimal, « Naevius, en 208, pouvait [...] changer à la mort de Marcellus l'exploit du consul défunt et le duel où s'était joué le sort de la guerre. *Clastidium*, première *fabula praetexta*, exaltait sans doute un héros de Rome, mais aussi le moment dramatique où s'étaient opposées la bravoure raisonnée d'un citoyen libre et l'arrogance brutale d'un roi<sup>3</sup> ».

Les autres *praetextae* que nous connaissons – soit par leur titre, soit par les quelques fragments qui en subsistent – comportaient peut-être, elles aussi, des *exotica*. La Grèce, par exemple, devait être évoquée dans le poème d'Ennius intitulé *Ambracie*, dont on pense qu'il était une *fabula praetexta* composée en l'honneur de la victoire de M. Fulvius Nobilior contre les Étoliens en 189 avant J.-C., lors de la guerre contre le roi Antiochus de Syrie. Le titre semble rappeler le fait que dans cette guerre, la lutte s'était concentrée autour d'Ambracie, la vieille capitale de Pyrrhus ; Ennius lui-même avait participé à cette campagne militaire et avait assisté à la prise de la ville, ce qui lui avait peut-être permis d'introduire dans son œuvre des observations personnelles sur les mœurs de la région<sup>4</sup>. Pacuvius avait à son tour composé une tragédie prétexte à la gloire d'un général romain : cette tragédie, intitulée *Paulus*, avait pour sujet les exploits de Paul-Émile, qui remporta la victoire, en 168 avant J.-C., à Pydna, sur le roi de Macédoine Persée<sup>5</sup>. On estime qu'elle a pu être composée pour le triomphe de 167 ou, comme les *Adelphes* de Térence, pour les jeux funèbres de 160<sup>6</sup>. Cette tragédie donnait peut-être lieu, comme le fera plus tard Tite-Live dans son récit de la troisième guerre de Macédoine, à des évocations exotiques de l'armée macédonienne et des mœurs royales. Il est davantage possible de se faire une idée de l'atmosphère exotique dans laquelle baignaient sans doute certains passages de la tragédie prétexte d'Accius intitulée *Aeneadae siue Decius* – *Les*

<sup>1</sup> Sur la naissance et les caractéristiques de la *fabula praetexta*, cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 76.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>3</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 93-94. Sur le contexte historique du *Clastidium* et sur la dimension géo-politique prise par la pièce, cf. *infra*.

<sup>4</sup> P. Grimal, *La littérature latine*, p. 103-104 ; E. H. Warmington, *R.O.L.*, I, p. 358-359 : « Ennius accompanied Marcus Fulvius Nobilior on his appointment to a command against the Aetolians, and shared in the campaign which Fulvius conducted there in 189 b. c. (Cic., *Tusc. Disp.*, I, 2, 3 ; *Brut.*, 20, 79 ; cp. *pro. Arch.*, 11, 27). That Ennius' work entitled *Ambracia* was a '*fabula praetexta*' is probable. It was written with the object of glorifying M. Fulvius with special reference to his capture of Ambracia [...] ». Ennius a traité le même sujet dans le livre XV de ses *Annales*.

<sup>5</sup> Cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 122 ; E. H. Warmington, *R.O.L.*, II, p. 302.

<sup>6</sup> P. Grimal, *ibid.*

*Énéades* ou *Décus* –, qui avait pour sujet la *deuotio* du second P. Décus Mus lors de la bataille de Sentinum qui opposa les Romains à des troupes de Gaulois et de Samnites coalisés, en 295 avant J.-C<sup>1</sup>. Deux des fragments qui en ont été conservés évoquent une scène de combat de tonalité épique, où apparaissent certains des *topoi* exotiques associés aux peuples gaulois : le premier décrit un assaut des troupes gauloises et fait allusion à leur fameux cri de guerre, souvent mentionné dans la littérature historiographique :

... *Caleti uoce canora*  
*fremitu peragrant minitabiliter*<sup>2</sup>,

le second cite le terme de *tumultus*, lui aussi traditionnellement appliqué aux invasions soudaines qui effrayèrent les Romains au cours des premiers siècles de la République :

*Nihil neque pericli neque tumulti est, quod sciam* !<sup>3</sup>

## L'EXOTISME ET L'HISTORIOGRAPHIE

En dehors des *descriptiones locorum*, des *excursus* géographico-ethnographiques dont on a vu plus haut qu'ils constituaient une loi du genre historique, d'autres éléments contribuent à créer, dans ce type d'ouvrages, de véritables fresques historiques. Il faut rappeler également, que les historiens, tout comme certains auteurs d'épopées de sujet historique, ont pu être à la fois les acteurs – en tant qu'hommes politiques, diplomates ou militaires – et les historiens de la politique étrangère romaine, d'où le choix particulier de certains sujets – l'Espagne dans les *Origines* de Caton, l'Afrique et la guerre de Jugurtha chez Salluste, et, bien sûr, la Gaule, la Bretagne et la Germanie chez César par exemple – et la présence dans leur œuvre, à côté de l'ensemble des connaissances géographiques ou ethnographiques transmises par la littérature antérieure, grecque ou latine, de certains *exotica* issus de leur expérience personnelle.

### LES *ORIGINES* DE CATON

Le premier ouvrage d'historiographie présentant ce type de fresque exotique est pour nous celui de Caton : les fragments conservés des *Origines* sont en effet, contrairement à ceux des annalistes et des historiens qui les ont précédés, assez nombreux et concernent, pour certains d'entre eux, la géographie et à l'ethnographie des pays et des peuples que l'auteur cite dans son œuvre<sup>4</sup>. Les *exotica* qui y figurent peuvent être attribués soit à la culture grecque de

<sup>1</sup> P. Grimal, *ibid.*, p. 146 ; J. Dangel, *Commentaire*, p. 375.

<sup>2</sup> « Les Calètes déferlent dans un concert de cris, avec un grondement menaçant » (*Les Énéades* ou *Décus*, frg. II Dangel. « Les Gaulois qui, dans le récit livien, forment seulement l'aile gauche, opposée au seul Décus (Tite-Live, 10, 28, 10), semblent ici menacer à eux seuls l'ensemble de l'armée romaine, lorsqu'ils font entendre leur chant de guerre selon un thème littéraire et historique traditionnel » (J. Dangel, *Commentaire*, p. 376-377). Sur le terme *Caleti*, cf. *ibid.*, p. 376 : « Curieuse est la dénomination des Gaulois dans le frg. II. [...] Cette dénomination désigne le peuple du pays de Caux [...]. À l'époque augustéenne, le terme s'applique aux *Belgae*, tandis que Plin, *N. H.*, 4, 107, évoque ainsi les habitants de la Gaule lyonnaise. [...] Dans le fragment accien, ce même vocable est pris dans le sens général de Gaulois [...] ».

<sup>3</sup> « Il n'y a aucun danger ni aucun tumulte, que je sache ! » (*Les Énéades* ou *Décus*, frg. VI Dangel. J. Dangel (*Commentaire*, p. 377) associe ce fragment à la décision prise par Décus de renouer avec la tradition paternelle de la *deuotio* (frg. IV-V), la situation étant devenue critique : « Quelqu'un met alors en doute la gravité de la situation, au point de dénoncer la hantise du célèbre « tumulte gaulois » [...] auquel devait réagir le public accien, tenaillé, en cette fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., par la peur des Gaulois ». Une autre tragédie prétexte d'Accius, le *Brutus*, contenait peut-être des *exotica* en rapport avec l'Étrurie, les coutumes et la royauté étrusques (cf. J. Dangel, *Commentaire*, p. 372).

<sup>4</sup> Ce fait peut être relié à l'originalité de l'œuvre de Caton, qui rompt avec la tradition annalistique antérieure : « Par rapport [aux premiers

Caton, dont ont témoigné plusieurs auteurs antiques – en particulier Cicéron<sup>1</sup> –, soit à son expérience personnelle. Car les *Origines* ne sont pas seulement l'œuvre d'un historiographe « mais aussi d'un juriste, d'un chef militaire, d'un orateur et tout simplement d'un homme curieux. L'expérience personnelle de Caton y est donc particulièrement sensible<sup>2</sup> ». Cette expérience acquise en tant que militaire ayant voyagé et en tant qu'homme politique ayant eu à gérer les relations avec les peuples étrangers, a sans doute joué sur ce plan un rôle important : « l'homme politique réfléchit sur la constitution des États, l'exploitation des pays conquis et voit dans son livre l'occasion de justifier ses propres interventions, d'exprimer une idéologie en matière de politique extérieure à propos des rapports de Rome avec Carthage, Rhodes et l'Espagne. Le militaire s'attache aux inconvénients des armées de mercenaires, aux récompenses auxquelles devraient s'attendre les officiers courageux, à la disposition des armées lors d'une bataille. [...] Enfin les *Origines* sont l'œuvre d'un homme curieux de détails ethnographiques, économiques, géographiques, intéressé par l'Italie tout entière, l'Espagne et l'Illyrie<sup>3</sup> ». La composition même des *Origines* témoigne de l'intérêt d'exotisme que devait représenter cet ouvrage : Cornélius Népos, dans la notice qu'il consacre à Caton dans son recueil sur *Les historiens latins*, résume ainsi les sept livres de cette histoire :

*Earum sunt libri septem. Primus continet res gestas regum populi Romani, secundus et tertius unde quaeque ciuitas orta sit Italica, ob quam rem omnes Origines uideatur appellasse. In quarto autem bellum Poenicum est primum, in quinto secundum. 4 Atque haec omnia capitulatim sunt dicta. Reliquaque bella pari modo persecutus est usque ad praeturam Ser. Galbae, qui diripuit Lusitanos ; atque horum bellorum duces non nominauit, sed sine nominibus res notauit. In eisdem exposuit quae in Italia Hispaniisque aut fierent aux uiderentur admiranda ; in quibus multa industria et diligentia comparet, nulla doctrina<sup>4</sup>.*

Le premier livre, qui était consacré à la période antérieure à la fondation de Rome, puis à la période royale<sup>5</sup>, ne devait contenir que peu d'*exotica*. Dans les livres II et III était rappelée l'histoire des « origines » des principaux peuples italiens, Ligures, Gaulois, Marrucins,

---

annalistes], l'originalité de Caton l'Ancien est considérable : vis-à-vis d'eux, il crée l'histoire ; il bouleverse la composition, groupe les faits au lieu de les énumérer année par année, déborde, de Rome, sur l'Italie entière, sur l'Espagne, l'Afrique » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 32). La structure de l'œuvre est d'ailleurs difficile à cerner, selon M. Chassignet (cf. son *Introduction aux Origines*, p. XIII-XXI, qui rappelle les diverses hypothèses proposées par les commentateurs), « l'hypothèse la plus probable est que Caton n'avait pas de plan préconçu au départ [...]. L'absence de structure apparaît dans l'hétérogénéité des domaines abordés (géographiques, ethnographiques, économiques, mythologiques, historiques, étymologiques), provenant de lectures et d'observations, présentés *nulla doctrina* » (*id.*, *ibid.*, p. XX-XXI).

<sup>1</sup> Cf. Cicéron, *Caton l'Ancien*, I, 3 : *Qui si eruditus uidebitur disputare quam consueuit ipse in suis libris, attribuito litteris Graecis, quarum constat eum perstudiosum fuisse in senectute*, « Si tu trouves [que Caton] montre dans la discussion plus de culture que dans ses propres ouvrages, tu l'attribueras à la littérature grecque, dont il fut, on le sait, très fervent dans sa vieillesse » ; *ibid.*, VIII, 26, à propos des vieillards qui continuent à apprendre : *et ego feci, qui litteras Graecas senex didici*, « Moi-même je l'ai fait, en étudiant dans ma vieillesse la littérature grecque » ; *ibid.*, XI, 38 : *multumque etiam Graecis litteris utor*, « je consacre aussi beaucoup de temps à la littérature grecque ».

<sup>2</sup> M. Chassignet, *Introduction*, p. XXVIII.

<sup>3</sup> M. Chassignet, *Introduction*, p. XXVIII-XXIX ; les références aux fragments des *Origines* correspondant aux thématiques évoquées sont donnés en note. Ceux qui comportent des *exotica* ont été ou seront analysés dans ces pages.

<sup>4</sup> « [...] Il [...] écrivit sept livres [d'histoires]. Le premier contient tout ce qui eut lieu sous les rois des Romains ; le second et le troisième se rapportent à l'origine de tous les peuples italiens, ce qui l'a engagé, croit-on, à donner à l'ensemble de l'ouvrage le titre d'*Origines* ; dans le quatrième est racontée la première guerre punique ; dans le cinquième, la seconde. Dans ces diverses parties, le récit est sommaire ; les autres guerres sont pareillement relatées jusqu'à la fin et l'ouvrage s'arrête à la préture de Ser. Galba qui pillait la Lusitanie. Ajoutons que dans toutes ces guerres ni n'a pas donné le nom des généraux et, sans désignations personnelles, n'a cité que les faits. Dans le même ouvrage se trouvent rapportés au sujet de l'Italie et de l'Espagne et les événements et les curiosités dignes d'attention. Il y fait preuve de beaucoup de recherches et de soin, mais non de culture générale » (Cornélius Népos, *De Latinis historicis, Caton* (XXIV), 3, 3-4).

<sup>5</sup> Cf. M. Chassignet, *Introduction*, et P. Grimal, *La littérature latine*, p. 120 : « Le premier livre racontait l'arrivée d'Énée et les luttes entre les Troyens et les Aborigènes, les premiers habitants du pays. Ces Aborigènes, Caton les concevait-il comme des Grecs venus là de très bonne heure ? Denys d'Halicarnasse l'affirme. Ce qui est neuf, dans le livre de Caton, c'est qu'il étudie non seulement la fondation de Rome, mais celle des cités italiennes (c'est le sens du mot *origo*, qui signifie la fondation de chaque ville) : ainsi se trouvent consacrés dans l'historiographie le sentiment et le fait de l'unité italienne, autour de Rome, qui s'étaient affirmés pendant la deuxième guerre Punique ».

Tiburtins, Latins, Arpinates, gens de Rhegium et de Turin, avec des indications sur les coutumes de ces peuples<sup>1</sup> : l'expérience personnelle de Caton – qui avait participé à la bataille du Métaure en 207 – explique la connaissance de l'*ager Gallicus* qui apparaît dans le fragment 14 du livre II<sup>2</sup>, et les traits de mœurs ou de mentalités gauloises décrits au livre II, comme les défauts des peuples ligures<sup>3</sup>, le goût des peuples de la Gaule Cisalpine pour l'art militaire et l'éloquence :

*Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui*<sup>4</sup>,

la manière qu'ont les Libuens de faire provision d'eau<sup>5</sup>, ou un détail de la pratique de l'élevage porcin en Gaule Cisalpine<sup>6</sup>. Le livre IV, qui relatait les guerres puniques, était sans doute riche en indications ethnographiques et géographiques concernant principalement Carthage<sup>7</sup>, comme l'indiquent les passages déjà cités faisant allusion aux *mapalia*<sup>8</sup>, à la constitution de Carthage<sup>9</sup>, à sa pratique de la loi du talion<sup>10</sup>, à sa coutume d'employer des soldats mercenaires<sup>11</sup> et des éléphants de guerre<sup>12</sup>, et, bien entendu, au *topos* déjà traditionnel de la *fides Punica* et du viol des traités de paix par les Carthaginois<sup>13</sup>. Il devait en être de même du livre V, qui avait pour objet les affaires d'Illyrie, les guerres de Macédoine, les guerres contre Antiochus, contre les Ligures et les Gaulois d'Italie du Nord, et les campagnes d'Espagne, parmi lesquelles figurait en bonne part la campagne personnelle de Caton. Dans ce livre, comme dans le livre II, les observations personnelles de Caton devaient s'ajouter à ses connaissances acquises : « son trinunat militaire en Grèce en 191 lui permit de voir le site des Thermopyles, sa campagne en Espagne durant son consulat lui fit découvrir les particularités

<sup>1</sup> Cf. M. Chassignet, *Introduction*, p. XXI : « Les livres II et III sont beaucoup plus originaux [que le livre I] : à la lecture des historiens grecs, en particulier de Timée qui avait parlé de la géographie et de l'histoire légendaire de l'Occident barbare, [Caton] a pu sentir qu'il y avait dans les origines des villes italiennes une matière négligée par ses prédécesseurs ». Les trois premiers livres évoquent en particulier les origines grecques ou phrygiennes de différents peuples italiens (cf. I, frg. 4, 6 et 19 ; II, 12, 15, 18, 22, 24, 26 ; III, 3, 4 Chassignet).

<sup>2</sup> Cf. M. Chassignet, *Introduction*, p. XXIX.

<sup>3</sup> *Orig.*, II, frg. 1 : *Sed ipsi, unde oriundi sunt, exacta memoria, inliterati mendacesque sunt et uera minus meminere*, « Mais ils ont perdu le souvenir de leur origine, sont analphabètes et menteurs et ne rapportent guère la vérité » et II, frg. 2 Chassignet (= Serv., *ad Verg. Aen.* XI, 700) : *Ligures autem omnes fallaces sunt, sicut ait Cato in secundo Originum libro*, « Mais tous les Ligures sont faux, comme le dit Caton au livre II des *Origines* ».

<sup>4</sup> « La majeure partie de la Gaule cultive très activement deux choses : l'art militaire et l'habileté oratoire » (*Orig.*, II, frg. 3 Chassignet). Sur *Gallia*, qui désigne dans le contexte la Gaule Cisalpine, cf. M. Chassignet, note 1.

<sup>5</sup> *Orig.*, II, frg. 6 Chassignet : *Libui qui aquatum ut lignatum uidentur ire ; securim atque lorum ferunt, gelum crassum excidunt, eum loro conligatum auferunt*, « Les Libuens qui semblent aller faire provision d'eau comme on va faire du bois ; ils se munissent d'une hache et d'une lanière, découpent un épais bloc de glace, l'attachent avec la lanière et l'emportent ». « Les *Libui* (également attestés par Liv. V, 35, 1 ; XXI, 38, 7 ; XXXIII, 37, 6) auxquels on identifie les Lébécien de Polybe, Pline et Ptolémée (Pol. II, 17, 4 ; Plin., *N. H.* III, 124 et Ptol. III, 1, 36), étaient une tribu de Salyens ou Salluviens venus s'installer dans le bassin inférieur du Tessin, avec pour centre Verceil. [...] » (M. Chassignet, note 1).

<sup>6</sup> *Orig.*, II, frg. 9 Chassignet : *In Italia in scrobes terna atque quaterna milia succidiarum uehere. Sus usque adeo pinguitudine crescere solet, ut se ipsa stans sustinere non possit neque progredi usquam. Itaque eas si quis quo traicere uolet, in plastrum imponit* « En Italie on met chaque année trois ou quatre mille quartiers de porc salé dans des fosses. Il est d'usage d'y faire grossir la truie jusqu'à un embonpoint tel que, d'elle-même, elle ne peut se tenir debout ni avancer où que ce soit. C'est pourquoi, si on veut les emmener quelque part, on les met sur un chariot ». Sur l'élevage porcin et les porcheries de Gaule Cisalpine, cf. les notes 1 et 2, p. 70.

<sup>7</sup> Un frg. provenant sans doute du livre II faisait déjà allusion à la production de sel pratiquée dans la région de Carthage (*Orig.*, II, frg. 36 Chassignet : *Ex sale, qui apud Carthaginenses fit*, « Du sel produit chez les Carthaginois »). « Il peut s'agir du sel que l'on arrachait aux sebkhas, fonds de cuvettes ou lagunes littorales dont la terre argileuse salée se charge de chlorure par évaporation ou par apport du ruissellement. Pline semble en connaître l'existence (Pline, *N. H.* XXXI, 76). La région d'Utique était également célèbre pour le sel de ses marais salants (Pline, *N. H.* XXXI, 81) » (M. Chassignet, note 1 p. 31).

<sup>8</sup> IV, frg. 2 Chassignet, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>9</sup> IV, frg. 3 Chassignet, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>10</sup> IV, frg. 4 Chassignet, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>11</sup> IV, frg. 5 Chassignet, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>12</sup> IV, frg. 11 Chassignet, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>13</sup> IV, frg. 9 Chassignet, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

géographiques, économiques et ethniques de l'Espagne<sup>1</sup> ». Un fragment de ce livre V décrit un fleuve d'Illyrie, le Naro :

*Fluuium Naronem, magnum, pulchrum, pisculentum*<sup>2</sup>,

un autre fait peut-être allusion au carrières de marbre grecques<sup>3</sup> ; quant à l'exotisme espagnol, il est tout particulièrement sensible dans le fragment 2, qui évoque les mines ibériques<sup>4</sup>, devenues si célèbres par la suite, une montagne de sel<sup>5</sup> et la force inouïe d'un vent appelé *Cercius*<sup>6</sup>, et à propos duquel J. Bayet<sup>7</sup> fait remarquer « l'admiration pleine de convoitise et la force de la représentation » de l'historien :

*Sunt in his regionibus ferrareae, argentifodinae pulcherrimae, mons ex sale mero magnus ; quantum demas, tantum adcrescit. Ventus Cercius, cum loquare, buccam implet, armatum hominem, plastrum oneratum percellit*<sup>8</sup>.

Cette atmosphère exotique extrême-occidentale concernait enfin, probablement, une grande partie du livre VII, dans la mesure où il était lui aussi consacré aux guerres menées en Espagne<sup>9</sup> : un fragment décrit à nouveau un fleuve – élément primordial des *excursus* géographiques de l'historiographie :

*Fluuium Hiberum ; is oritur ex Cantabris, magnus atque pulcher, pisculentus*<sup>10</sup>,

un autre évoque sans doute un trait de mœurs des Cantabres qui devait paraître particulièrement curieux et exotique pour un Romain :

*Dotes filiabus suis non dant*<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> M. Chassignet, *Introduction*, p. XXIX.

<sup>2</sup> « Le Naro, fleuve grand, beau, poissonneux » (*Orig.*, V, frg. 5 Chassignet). Sur ce fleuve, voir la note 1 p. 100 de M. Chassignet : « Fleuve de Dalmatie, encore appelé *Nar* (Mel. II, 57), *Narenum* (Rav. IV, 16, p. 212, 7 Pind.), *Náρον*, aujourd'hui connu sous le nom de Narenta ou Naretwa. [...] Avec la chute de Genthios et la réorganisation de l'Illyrie, le Naro devint la frontière de l'empire romain ».

<sup>3</sup> *Orig.*, V, frg. 12 Chassignet : *Lapis candidior quam pelastes*. « Une pierre plus blanche que les... ». « [...] Le livre V ayant pour objet les affaires d'Orient, la pierre blanche dont il est question peut désigner le marbre de Paros, célèbre pour sa blancheur de neige ou encore le marbre d'Éphèse d'un blanc éclatant lui aussi. [...] » (M. Chassignet, note 1, p. 102).

<sup>4</sup> Sur la célébrité des mines ibériques dans l'Antiquité, voir M. Chassignet, note 1, p. 42.

<sup>5</sup> « Cette montagne a été identifiée à la montagne de sel gemme toujours existante située près de Cardona, dans la province de Barcelone [...]. D'une hauteur de cent quatre-vingt mètres, d'un périmètre de quatre kilomètres, curieusement elle n'est citée nulle part ailleurs, contrairement à la mine d'Égelaste. Le sel espagnol était très employé en médecine » (M. Chassignet, note 2, p. 93).

<sup>6</sup> « [...] Le Cers, cité ici pour la première fois dans la langue latine, est un vent sec de direction nord-ouest-sud-est qui sévit en Narbonnaise et dans la vallée de l'Èbre. Pour J. Beaujeu, il est à identifier avec le *cierzo* catalan (J. Beaujeu, éd. Apulée, *Opuscules philosophiques*, Paris, Belles Lettres, 1973, p. 324, n. 2) » (M. Chassignet, note 3 p. 93).

<sup>7</sup> *Littérature latine*, Paris, Colin, coll. U, 1965, p. 28.

<sup>8</sup> « Mais dans ces régions [l'Espagne en deçà de l'Èbre], il y a de très belles mines de fer et d'argent, une grande montagne de sel pur ; plus on en enlève, plus elle augmente. Le vent *Cercius*, quand vous parlez, vous emplit la bouche ; il renverse un homme en armes, un chariot chargé » (*Orig.*, livre V, frg. 2 Chassignet).

<sup>9</sup> Il y était notamment question du massacre des Lusitaniens (*Orig.*, VII, frg. 1 Chassignet) perpétré par Servius Galba durant sa préture de 151, en Espagne Ulérieure : « [...] Les Lusitaniens ayant envoyé des ambassadeurs auprès de Servius Galba pour négocier, il fit semblant d'accéder à leur vœu et leur proposa des terres en échange de leur soumission ; ils se répartirent donc en trois tribus sur son ordre et déposèrent les armes mais, au lieu de leur assigner une portion de territoire comme convenu, il les fit massacrer, tribu après tribu (App., *Ib.* 59 et 60 ; Liv., *Per.* XLIX ; Val. Max. IX, 6, 2 ; Oros. IV, 21, 10). Le nombre de tués s'éleva à 30000 d'après Suétone (Suet., *Galb.* III, 2) : le chiffre est vraisemblablement exagéré ; Valère-Maxime cite 8000 Lusitaniens tués ou vendus comme esclaves (Val. Max. IX, 6, 2). La trahison de Galba devait provoquer, deux ans plus tard, la révolte de Viriathe, rescapé du massacre » (M. Chassignet, note 1, p. 50).

<sup>10</sup> « Le fleuve Èbre : il prend sa source dans les Cantabres, il est grand et beau, poissonneux » (*Orig.*, VII, frg. 5 Chassignet). « [...] L'adjectif *magnus* est une allusion au débit du fleuve que Caton avait pu voir dans son cours aval durant son consulat. [...] Les eaux limoneuses de son delta offrent un véritable vivier. [...] » (M. Chassignet, note 2, p. 103).

<sup>11</sup> « Ils ne donnent pas de dot à leurs filles » (*Orig.*, VII, frg. 6 Chassignet). « Fragment parvenu sans indication de livre et dont la place au livre VII se justifie si l'on admet avec Roth que la coutume relevée ici est propre aux Cantabres dont le pays a été cité au fragment précédent. Strabon signale en effet qu'ils vivaient dans un régime de gynécocratie » (M. Chassignet, note 1, p. 52 ; voir la réf. à Strabon, III, 4, 18).



L'exotisme occidental – gaulois, breton et germain – concerne ensuite, bien entendu, les historiens des conquêtes césariennes, au premier rang desquels figure César lui-même, auquel il faut joindre Hirtius, qui acheva ses *Commentaires* sur la guerre des Gaules<sup>1</sup>. L'exotisme de cette œuvre doit beaucoup, bien entendu, aux longs *excursus* géographiques et ethnographiques concernant la Bretagne, la Gaule et la Germanie, dont plusieurs passages ont été cités plus haut et sur lesquels nous ne reviendrons donc pas ici. À ces passages, essentiellement situés dans les livres IV et VI, il convient d'ajouter la multitude de remarques, d'allusions ou de courtes descriptions introduites par César et Hirtius dans le reste de l'œuvre, qui contribuent, elles aussi, à faire de ce récit une véritable fresque ayant pour sujet l'exotisme gaulois, breton et germain. Nombre de ces passages ont déjà été cités dans la première partie de ce travail, dans la mesure où ils contiennent certains des lieux communs associés à ces contrées nordiques ou occidentales – qu'il s'agisse de leur situation aux confins de l'*orbis terrarum*, de leur climat, de leur végétation ou de leur faune – ou à leurs populations – qu'il s'agisse de leur apparence physique, de leur costume, de leurs mœurs ou de leurs mentalités.

Signalons simplement ici la présence, en dehors des *excursus* cités plus haut, de noms de lieux ou de *realia* typiques – tels que le nom de la Tamise, cité au livre V<sup>2</sup>, celui de la forêt *Bacenis*, au livre VI<sup>3</sup>, ou celui de l'Allier au livre VII<sup>4</sup> –, et de certaines remarques relatives au

<sup>1</sup> L. Aurunculéius Cotta, légat de César, aurait raconté, avant de mourir à l'automne 54 au cours d'une bataille contre Ambiorix (Cés., *B. G.*, V, 37), l'expédition de Grande-Bretagne : « Athénée est seul à mentionner l'ouvrage, où le légat de César, L. Aurunculéius Cotta, raconta l'expédition de Grande-Bretagne. [...] De toute évidence, il ne connaît le livre que de seconde main. Cotta mourut dans l'automne 54, au cours d'une bataille contre Ambiorix : vu cette date et le témoignage, pourtant imprécis, d'Athénée, le livre ne pouvait raconter que la reconnaissance opérée par César en Grande-Bretagne, à la suite de son expédition contre les Suèves au-delà du Rhin. Il est peu probable que, rédigé au cours d'une période brève et qui fut, pour l'auteur, fort agitée, le livre ait eu l'extension que lui prête Athénée. Ainsi, un des plus éminents généraux de César contribuait à la glorification d'un chef qui, de son côté, rédigeait la chronique de ses victoires » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 281).

<sup>2</sup> V, 18, 1 : *Caesar cognito consilio eorum ad flumen Tamesim in fines Cassiuellauni exercitum duxit ; quod flumen uno omnino loco pedibus, atque hoc aegre, transiri potest*, « César, mis au courant de leur plan, conduisit son armée vers la Tamise, pour la faire pénétrer dans le pays de Cassivellaunos ; ce fleuve n'est guéable qu'en un seul endroit, et non sans peine ». L'exotisme est également présent, dans ce passage comme dans d'autres, par la présence d'un nom celtique, celui de *Cassiuellaunos*.

<sup>3</sup> En VI, 10, 4-5, César fait allusion à une forêt immense située à l'extrémité du territoire des Suèves, nommée *Bacenis* (voir *supra*, I<sup>ère</sup> partie). Quelques chapitres plus loin, il fait passer ses troupes à travers la forêt des Ardennes (VI, 29, 4 : *per Arduennam siluam, quae est totius Galliae maxima atque a ripis Rheni finibusque Treuerorum ad Neruios pertinet milibusque amplius quingentis in longitudinem patet, L. Minucium Basilum cum omni equitatu praemittit*, « à travers la forêt des Ardennes — c'est la plus grande forêt de toute la Gaule, elle s'étend depuis les bords du Rhin, en pays trévire, jusqu'aux Nerviens, sur plus de cinq cents milles —, il envoie en avant L. Minucius Basilus et toute la cavalerie »). La *Guerre des Gaules* présente bien d'autres notations d'intérêt géographique, comme l'allusion aux mines de fer du Berry en VII, 22, 2, ou aux divers *oppida* et villes de la Gaule (en VII, 15, 4-5, César cite *Avaricum, pulcherrimam prope totius Galliae urbem*).

<sup>4</sup> VII, 35, 1.

fonctionnement de la société gauloise<sup>1</sup>, bretonne<sup>2</sup> ou germane, ou aux particularités des techniques de guerre employées par ces divers peuples<sup>3</sup>.

## LES *VIES* DE CORNÉLIUS NÉPOS

De l'œuvre de Cornélius Népos, seuls restent, d'une part, le traité *De excellentibus ducibus exterarum gentium* – *Des grands généraux des nations étrangères* – qui formait le livre III d'un vaste ensemble de biographies intitulé *De uiris illustribus*, d'autre part deux vies du traité *Des historiens latins* qui formaient le livre XIV, auxquels il faut ajouter une lettre de Cornélie et des fragments d'ouvrages perdus. Le traité sur *Les grands généraux des nations étrangères*, bien qu'il ne soit pas, comme le proclame l'auteur lui-même<sup>4</sup>, une historiographie à proprement parler, et bien qu'il présente en effet un médiocre intérêt historique, fait toutefois de nombreuses allusions à l'histoire événementielle<sup>5</sup> et à l'histoire des mœurs étrangères, et se présente donc pour nous comme l'une de ces fresques exotiques, sans

<sup>1</sup> Voir par ex., en I, 4, 1, une allusion à la pratique du supplice par le feu, dans une phrase en apparence neutre, mais qui est peut-être une condamnation des mœurs barbares des Gaulois ; en I, 17, 1, il question de personnages jouant, chez les Héduens, le rôle de véritables « seigneurs féodaux » (L.-A. Constans, note *ad loc.*). Un passage du livre III évoque une catégorie sociale particulière, les *soldurii* (L.-A. Constans, dans la note *ad loc.*, indique que « les *soldurii* ne sont nommés qu'ici » et que « l'étymologie du mot, qui doit être celtique (ou ibérique ?), est inconnue ») : *Atque in ea re omnium nostrorum intentis animis alia ex parte oppidi Adiatuanus, qui summam imperii tenebat, cum DC deototis, quos illi soldurios appellat, quorum haec est condicio, uti omnibus in uita commodis una cum iis fruatur quorum se amicitiae dederint, si quid his per uim accidat, aut eundem casum una ferant aut sibi mortem consciscant ; neque adhuc hominum memoria repertus est quisquam, qui eo interfecto cuius se amicitiae deuouisset, mori recusaret*, « Tandis que [la] reddition [des Sotiates] retenait l'attention de toute l'armée, d'un autre côté de la place, Adiatuanos, qui détenait le pouvoir suprême, parut avec six cents hommes à sa dévotion, de ceux qu'ils nomment des *soldures* ; la condition de ces personnages est la suivante : celui à qui ils ont voué leur amitié doit partager avec eux tous les biens de la vie ; mais s'il périt de mort violente, ils doivent ou subir en même temps qu'eux le même sort, ou se tuer eux-mêmes ; et de mémoire d'homme il ne s'est encore vu personne qui refusât de mourir quand avait péri l'ami auquel il s'était dévoué » (III, 22, 1-3). Voir aussi, entre autres, V, 26, 4 ; V, 43, 1 ; V, 56, 1-2 : [*Indutiomarus*] *armatum concilium indicit. Hoc more Gallorum est initium belli : quo lege communi omnes puberes armati conuenire consuerunt ; qui ex iis nouissimus conuenit, in conspectu multitudinis omnibus cruciatibus adfectus necatur*, « [*Indutiomarus*] convoque l'assemblée armée. C'est là, selon l'usage des Gaulois, l'acte initial de la guerre : une loi, la même chez tous, veut que tous ceux qui ont l'âge d'homme y viennent en armes ; celui qui arrive le dernier est livré, en présence de la multitude, aux plus cruels supplices » ; VI, 30, 3 ; VII, 2, 2 ; VII, 3, 2-3 ; VII, 21, 1 ; VII, chap. 23 ; VII, 40, 7.

<sup>2</sup> Cf. par exemple V, 21, 3.

<sup>3</sup> Voir par exemple, II, 6, 2 : *Gallorum eadem atque Belgarum oppugnatio est haec. Vbi circumiecta multitudine hominum totis moenibus undique in murum lapides iaci coepti sunt murusque defensoribus nudatus est, testudine facta portas succendunt murumque subruunt*, « Gaulois et Belges ont la même manière de donner l'assaut. Ils commencent par se répandre en foule tout autour des murs et à jeter des pierres de toutes parts ; puis, quand le rempart est dégarni de ses défenseurs, ils forment la tortue, mettent le feu aux portes et sapent la muraille » ; II, 17, 4 : *Adiuuabat etiam eorum consilium qui rem deferebant, quod Neruii antiquitus, cum equitatu nihil possent..., quo facilius finitimorum equitatum, si praedandi causa ad eos uenissent, impedirent, teneris arboribus incisus atque inflexis crebrisque in latitudinem ramis enatis et rubis sentibusque interiectis effecerant ut instar muri hae saepes munimenta praerberent, quo non modo non intrari, sed ne perspicere quidem posset*, « Une considération appuyait encore le conseil de leurs informateurs : les Nerviens, n'ayant pas de cavalerie [...], avaient depuis longtemps recours, afin de mieux faire obstacle à la cavalerie de leurs voisins, dans le cas où ils viendraient faire des razzias chez eux, au procédé suivant : ils taillaient et courbaient de jeunes arbres ; ceux-ci poussaient en largeur de nombreuses branches ; des ronces et des buissons épineux croissaient dans les intervalles : si bien que ces haies, semblables à des murs, leur offraient une protection que le regard même ne pouvait violer » ; IV, chap. 33 (description des combats d'*essedae* en Bretagne, passage cité *supra*) ; VI, 34, 2-6 ; VII, 4, 9-10.

<sup>4</sup> « Il n'a pas écrit une histoire ; il s'en défend lui-même avec énergie au début de la vie de Pélopidas. Il n'expose que des biographies et même dans ces biographies le point de vue historique est pour lui secondaire : le principal est le point de vue édifiant et moral » (A.-M. Guillemin, *Introduction*, p. XI). Cornélius Népos pratique dans ses *Vies* un genre d'écrit connu et pratiqué par les Anciens, celui du traité semi-historique sous forme d'une *laudatio* ou d'une *uituperatio* (comme le fera plus tard Suétone), et dont « les rhétoriques anciennes [...] formulaient les règles » (*id.*, *ibid.*, p. XI). L'histoire n'est pour lui qu'un point de départ.

<sup>5</sup> Les liens de Cornélius Népos avec les différents genres historiques semblent évidents : il avait écrit des *Chronica*, loués par Catulle, en I, 5-7 comme un ouvrage savant et consciencieux ; selon A.-M. Guillemin, « il semble avoir été consacré surtout à la période la plus reculée de l'histoire » (*Introduction*, p. IX), certains fragments concernant Saturne, Homère et Hésiode, un recueil d'*Exempla* (d'après Aulu-Gelle, 6 [7], 18, 11, ils comprenaient au moins cinq livres), qui était une « sorte d'histoire de la civilisation romaine » (*id.*, *Introduction*, p. X) dont certains passages figurent chez Pline l'Ancien, le *De uiris illustribus*, « vraisemblablement son grand ouvrage, [contenant] en séries parallèles l'histoire des grands hommes qui à Rome et hors de Rome se sont distingués dans la vie militaire, la politique ou les lettres » (*id.*, *Introduction*, p. X), et comportait seize livres (*De regibus exterarum gentium*, *De regibus Romanorum*, *De excellentibus ducibus exterarum gentium*, *De excellentibus ducibus Romanorum*, *De iurisconsultis Graecis*, *De iurisconsultis Romanis*, *De oratoribus Graecis*, *De oratoribus Romanis*, *De poetis Graecis*, *De poetis Latinis*, *De philosophis Graecis*, *De philosophis Latinis*, *De historicis Graecis*, *De historicis Latinis*, *De grammaticis Graecis*, *De grammaticis Latinis*). Cornélius Népos avait également composé une vie de Caton et une vie de Cicéron et, peut-être, un ouvrage de géographie. Les sources utilisées dans le *De excellentibus ducibus exterarum gentium* sont plutôt Théopompe, Éphore, Timée, que les historiens grecs comme Hérodote ou Xénophon (*id.*, *Introduction*, p. XVI-XVII).

commune mesure toutefois avec celles qu'offrent la *Guerre des Gaules*, le *Jugurtha* de Salluste ou l'*Histoire romaine* de Tite-Live.

Les portraits esquissés par l'auteur dans cette œuvre sont, comme l'indique le titre, des généraux étrangers, grecs, perses, ou carthaginois. Certains passages de ces vies ont donc pour cadre des contrées exotiques, en particulier asiatiques, ou du moins contiennent des allusions à des faits historiques relatifs aux relations conflictuelles ou diplomatiques entre différents peuples. Deux vies du recueil sont particulièrement concernées par cette atmosphère exotique : celles de Datame et d'Eumène de Cardie. La biographie de Datame, un Carien entré au service du grand roi Artaxerxès, et devenu gouverneur d'une partie de la Cilicie, se caractérise par son pittoresque, son caractère romanesque, et par une couleur exotique due en premier lieu à son cadre oriental. L'épisode le plus révélateur et le plus vivant est celui où Cornélius Népos raconte, au tout début de cette *Vie*, comment Datame conduisit au Grand Roi l'un de ses ennemis, un *dynastes*<sup>1</sup> – c'est-à-dire un « roitelet » – de Paphlagonie nommé Thuys, qu'il avait réussi à capturer<sup>2</sup>. Le biographe décrit à cette occasion la mise en scène amusante et pittoresque imaginée par Datame pour humilier Thuys, dont l'intérêt réside surtout dans l'aspect exotique du costume de satrape dont Datame affuble Thuys, alors que lui-même, habillé en paysan ou en chasseur, tient sa prise en laisse comme un animal capturé<sup>3</sup> :

*Cuius facti ne prius fama ad regem quam ipse peri ueniret dedit operam. Itaque omnibus insciis, eo uberat rex uenit posteroque die Thuyn, hominem maximi corporis terribilisque facie, quod et niger et capillo longo barbaque erat promissa, optima ueste textit quam satrapae regii gerere consuerant, ornauit etiam torque atque armillis aureis ceteroque regio cultu*<sup>4</sup>.

Le récit de la vie de Datame est par la suite émaillé de notations exotiques, relatives à certains traits de mœurs orientaux, et plus particulièrement au régime monarchique perse. On y perçoit l'atmosphère de jalousie, d'intrigue, d'émulation qui régnait entre les courtisans à la cour du Grand Roi, notamment dans l'épisode où Datame rencontre Pandantès, le « gardien du trésor royal », *gazaе custos regiaе*<sup>5</sup>, qui le met en garde contre les dangers qu'il encourt en raison de ses succès :

*Namque eam esse consuetudinem regiam ut casus aduersos hominibus tribuant, secundos fortunae suae ; quo fieri ut facile impellantur ad eorum perniciem quorum ductu res male gestae nuntientur. Illum hoc maiore fore in discrimine quod quibus rex maxime oboediat, eos habeat inimicissimos*<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> *Datame* (XIV), 2, 1.

<sup>2</sup> *Datame* (XIV), chap. 3.

<sup>3</sup> *Datame* (XIV), 3, 4.

<sup>4</sup> « De ce succès, il ne voulut pas que la nouvelle le devançât lui-même auprès du roi et agit en conséquence. C'est pourquoi à l'insu de tout son entourage il vint à la résidence royale et le lendemain il habilla Thuys qui avait une grande taille, un physique rendu terrible par son teint noir, ses longs cheveux et sa barbe abondante en lui faisant revêtir le vêtement luxueux que portaient les satrapes royaux, en le parant aussi d'un collier et de bracelets d'or, puis de tous les bijoux royaux » (XIV (*Datame*), 3, 1). « Thuys est appelé par C. N. *dynastes*, c'est-à-dire petit roi, roitelet. Il n'était guère qu'un gouverneur de province et dépendait du roi de Perse. Mais dans sa révolte, il avait cherché à se rendre indépendant et pris le titre de roi. Le costume que lui impose son vainqueur est donc une ironie par laquelle il tourne en dérision ses prétentions » (note 1, p. 76 d'A.-M. Guillemin). Cf. aussi XIV, 3, 3 : *Quem cum omnes conspicerent propter nouitatem ornatus ignotamque formam ob eamque rem magnus esset concursus, fuit nonnemo qui agnosceret Thuyn regique nuntiaret*, « Le prisonnier attirait tous les regards à cause de la bizarrerie de son équipement et de son type étranger ; aussi se fit-il un grand concours de curieux et il y eut des gens pour reconnaître Thuys et prévenir le roi ».

<sup>5</sup> XIV (*Datame*), 5, 3.

<sup>6</sup> « Il lui expliquait que telle est la coutume des grands rois : ils attribuent leurs malheurs aux hommes et leurs succès à leur heureuse destinée, ce qui les amène à se laisser facilement persuader de perdre les généraux dont on vient leur annoncer une défaite. Et Datame

On assiste ensuite à la bataille menée par Datame, après leur querelle, contre les immenses armées cosmopolites du Grand Roi : à cette occasion Cornélius Népos énumère des chiffres énormes et plusieurs noms de peuples exotiques<sup>1</sup>, voire inconnus, et va jusqu'à employer un terme étranger, le nom κάρδαξ, qui est la traduction grecque du mot dont les Perses se servaient pour désigner les soldats mercenaires originaires de leur propre pays<sup>2</sup>.

La biographie d'Eumène de Cardie, qui fut au service des rois de Macédoine Philippe et Alexandre, puis de leurs successeurs, est quant à elle empreinte d'un exotisme à la fois oriental, par son cadre – celui du partage de la succession d'Alexandre, en Asie et en Égypte<sup>3</sup> –, et macédonien en raison de plusieurs allusions à la bravoure de la phalange macédonienne<sup>4</sup> et à certains usages des rois de Macédoine et de leur entourage ; parmi ces traits de mœurs macédoniennes figurent l'importance de la fonction de secrétaire – qui donne à Cornélius Népos l'occasion de se livrer à une réflexion sur les différences culturelles entre Rome et la Grèce :

*Itaque eum habuit ad manum scribae loco, quod multo apud Graios honorificentius est quam apud Romanos. Namque apud nos, re uera sicut sunt, mercennarii scribae existimantur ; at apud illos e contrario nemo ad id officium admittitur nisi honesto loco et fide et industria cognita, quod necesse est omnium consiliorum eum esse participem<sup>5</sup>,*

et le rôle des emblèmes de la royauté que sont le trône d'or, le sceptre et le diadème :

*... in principibus Alexandri nomine tabernaculum statuit in eoque sellam auream cum sceptro ac diademate iussit poni eoque omnes cottidie conuenire<sup>6</sup>.*

Dans le reste du recueil consacré aux généraux étrangers, les guerres menées par les Grecs contre les différents peuples d'Orient sont évoquées par exemple à propos de Miltiade, vainqueur des Thraces en Chersonèse<sup>7</sup>, ou de Cimon, vainqueur lui aussi des Thraces, sur le Strymon, et de la flotte chypriote et phénicienne près de Mycale<sup>8</sup>. Les guerres médiques constituent l'arrière-plan de la vie de Miltiade – dont Cornélius Népos rappelle le rôle au

---

serait exposé à un danger d'autant plus grand que les gens qui ont plus que tous les autres l'oreille du grand roi sont ses ennemis acharnés » (*Datame* (XIV), 5, 3). Voir aussi cette possible allusion à une coutume perse, à propos de la trahison de Datame par un roi nommé Mithridate en 10, 1 : *Namque is pollicitus est regi se eum interfectorum, si ei rex permetteret, ut quodcumque uellet liceret impune facere, fidemque de ea re more Persarum dextra dedisset*, « Voici le fait. Mithridate s'engagea vis-à-vis du grand roi à l'en débarrasser, pourvu que le roi l'autorisât à agir son gré en pleine liberté et lui en donnât sa foi suivant la mode perse avec sa main droite ». « Les commentateurs ont beaucoup discuté sur le sens de cette expression. Quelques-uns ont cru qu'il s'agissait de l'envoi d'un de ces bijoux en forme de mains dont les Romains faisaient usage et qu'ils donnaient dans certains cas en signe de promesse. La plupart admettent que C. N. veut parler d'un geste qui pouvait être transmis par un messenger spécial. Le texte se prête mal à cette seconde explication » (A.-M. Guillemin, note 1, p. 84).

<sup>1</sup> *Datame* (XIV), 8, 1-2, passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie.

<sup>2</sup> *Datame* (XIV), 8, 2 : *Habebat barbarorum equitum uiginti, peditum centum milia, quos illi Cardacas appellant...*, « Il avait en fait de barbares 20000 cavaliers et 100000 fantassins, de ceux que les Perses appellent les miliciens mercenaires... » ; cf. la note 1, p. 82 d'A.-M. Guillemin.

<sup>3</sup> Cf. *Eumène* (XVIII), chap. 3 sq.

<sup>4</sup> *Eumène* (XVIII), 3, 4 ; 8, 2.

<sup>5</sup> « Aussi Philippe voulut-il [...] avoir [Eumène] en son particulier à titre de secrétaire, profession beaucoup plus honorée chez les Grecs que chez les Romains. Chez nous en effet – et en réalité ils ne sont pas autre chose – c'est au rang des salariés qu'on met les secrétaires ; mais là-bas au contraire, pour occuper cette situation, il faut appartenir à une famille considérée et offrir des garanties de sûreté et de talent, car elle introduit dans la participation de tous les secrets d'État » (*Eumène* (XVIII), 1, 5).

<sup>6</sup> « Dans le quartier réservé aux chefs, [Eumène] fit élever une tente dite d'Alexandre, où le trône d'or avec le sceptre et le diadème furent déposés par son ordre, et il voulut qu'on tint là les réunions quotidiennes » (*Eumène* (XVIII), 7, 2).

<sup>7</sup> *Miltiade* (I), chap. 2.

<sup>8</sup> *Cimon* (V) 2, 2.

moment de l'expédition de Darius chez les Scythes<sup>1</sup> puis lors de la première guerre médique<sup>2</sup> –, et, par la suite, des vies de Thémistocle<sup>3</sup>, de Pausanias<sup>4</sup> et, bien sûr, de celles des rois perses Darius et Xerxès<sup>5</sup>. Les guerres puniques sont brièvement évoquées à propos d'Hamilcar<sup>6</sup> et d'Hannibal<sup>7</sup>, et celle d'Antiochus à propos de la vie d'Hannibal<sup>8</sup>. Les *Vies* de Cornélius Népos sont également émaillées de nombreuses allusions à des traits de mœurs ou de caractère étrangers. Ceux de la Grèce apparaissent notamment à propos de la vie d'Alcibiade, qui selon le biographe adopta successivement les mœurs des Béotiens et des Lacédémoniens<sup>9</sup>, et de celle d'Épaminondas, qui pratiquait la musique, la danse et la philosophie<sup>10</sup> ; le biographe opère à cette occasion une comparaison avec les mœurs romaines, si différentes des mœurs grecques dans ce domaine<sup>11</sup>. Le *topos* antique de la cruauté des tyrans siciliens est abordé à propos de Dion et de Denys<sup>12</sup>. On y trouve également, dans le cadre historique des guerres médiques, certains des *topoi* liés aux Perses et la mention de quelques particularités de leurs coutumes. On a vu que plusieurs passages développent de façon assez détaillée le thème de l'immensité des armées perses composées d'une mosaïque de peuples exotiques<sup>13</sup> ; le protocole royal et le système hiérarchique de la monarchie perse font l'objet d'un passage de la vie de Conon<sup>14</sup> ; les richesses des territoires du Grand Roi apparaissent derrière une remarque introduite à propos de la Carie, où Artaxerxès possédait des domaines personnels :

... et ea regio iis temporibus multo putabatur locupletissima<sup>15</sup>,

et à travers plusieurs allusions à la magnificence et au raffinement de la vie à la cour des rois de Perse, telle qu'elle est décrite par exemple à propos de Pausanias, qui renonça au genre de vie spartiate pour adopter celui, diamétralement opposé, des nobles perses<sup>16</sup>, ou à propos d'Alcibiade<sup>17</sup>. Les mentalités perses – en particulier la pratique de la ruse, et la tendance à la déloyauté – constituent enfin l'arrière-plan moral de certaines vies, comme celles de Lysandre<sup>18</sup> ou d'Alcibiade<sup>19</sup>. Les mœurs et les mentalités carthaginoises sont beaucoup moins présentes,

<sup>1</sup> *Miltiade* (I), chap. 3 ; dans ce passage apparaît notamment le *topos* antique de la domination perse sur les habitants de l'Asie (*Persarum... dominatione*, I, 3, 4), dont Miltiade voulait les délivrer.

<sup>2</sup> *Miltiade* (I) chap. 4.

<sup>3</sup> *Thémistocle* (II), 4, 5 ; 5, 1 ; 5, 3.

<sup>4</sup> *Pausanias* (IV), 1, 2

<sup>5</sup> *Les Rois* (XXI), 1, 2.

<sup>6</sup> Cf. *Hamilcar* (XXII), 4, 1, où la guerre est évoquée dans son cadre hispanique (il y est notamment question de la bellicosité des habitants).

<sup>7</sup> Cf. *Hannibal* (XXIII), 3, 3-4, où le général punique est loué pour sa traversée des Pyrénées et des Alpes, et pour avoir vaincu les peuples alpins.

<sup>8</sup> *Hannibal* (XXIII), 1, 2.

<sup>9</sup> *Alcibiade* (VII), 11, 3. Sur la réputation des Béotiens, cf. aussi *Épaminondas*, (XV), 5, 2.

<sup>10</sup> *Avertissement au lecteur*, 1-3 ; *Épaminondas* (XV), 1, 1-2 ; 2, 1 ; 2, 3 (passages cités *infra*).

<sup>11</sup> *Avertissement au lecteur*, 5-6 ; XV, 1, 1-2 ; 2, 3 (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>12</sup> *Dion* (X), 1, 3 ; *Les Rois* (XXI), 2, 2.

<sup>13</sup> *Miltiade* (I), 4, 1 ; *Thémistocle* (II), 2, 4-5 ; 4, 5 ; *Pausanias* (IV), 1, 2 ; *Les Rois* (XXI), 1, 2 (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>14</sup> *Conon* (IX), 3, 2-3 ; 3, 3-4 (passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>15</sup> « Et cette région jouissant en ce temps-là d'une extraordinaire réputation de richesse... » (*Agésilas* (XVII), 3, 1).

<sup>16</sup> *Pausanias*, IV, 3, 1-3.

<sup>17</sup> *Alcibiade* (VII), 11, 5.

<sup>18</sup> Cf. *Lysandre* (VI), chap. 4, où est racontée la ruse de Pharnabaze, satrape du grand roi, à l'encontre de Lysandre.

<sup>19</sup> Cf. *Alcibiade* (VII), 10, 3 sq., où il est question de la trahison des Perses à l'encontre d'Alcibiade : *Non tulit hunc satrapes et uiolare clementiam quam regis opes minui maluit. Itaque misit Susamithren et Bagæum ad Alcibiadem interficiendum...*, « L'énergie, en face de [la] mise en demeure [de Lysandre], abandonna le satrape [Pharnabaze] qui aimait mieux sacrifier les droits de l'humanité que de voir le grand roi perdre quoi que ce fût. Il fut donc amené à envoyer Susamithrès et Bagée vers Alcibiade pour le tuer ».

dans la mesure où elles ne concernent que les vies d'Hamilcar et d'Hannibal : il est toutefois question de la signification du mot *rex* à Carthage<sup>1</sup>, et des traits de caractère traditionnellement associés aux Puniques, l'intelligence et le courage, mais aussi la ruse<sup>2</sup>.

#### LA GUERRE DE JUGURTHA DE SALLUSTE

Avec le *Jugurtha* de Salluste, c'est l'exotisme africain qui entre, sous la forme d'une vaste fresque, dans la littérature latine du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Dans cette œuvre, en effet « [...] son art du pittoresque, son talent de portraitiste avaient, plus encore que dans le *Catilina*, une ample occasion de se produire. Avec Masinissa, Jugurtha, Adherbal, Hiempsal, Bomilcar, Nabdalsa, Bocchus, et tous les Numides, c'était l'exotisme qui entrait dans la littérature, introduit par un homme qui avait vécu en Afrique, qui en connaissait le paysage et les habitants, et qui s'était, ne se fiant pas aux seuls historiens grecs ou romains, documenté aux sources indigènes. Le lecteur était transporté du forum et de la curie, où s'agitait la foule des factieux de toute espèce, dans les solitudes rocheuses et les paysages arides de l'Afrique du Nord, ou parmi les intrigues de cour des roitelets indigènes qui généralement aboutissaient à l'assassinat ou à la trahison. Salluste a mis juste assez de couleur locale pour intéresser le lecteur sans le dépayser ; il a « romanisé » quelque peu les barbares : le discours d'Adherbal est composé suivant les règles de la plus stricte rhétorique ; et les paroles que Micipsa sur son lit de mort adresse à ses fils et à Jugurtha se terminent par une *sententia* que ne désavouerait pas un Pline le Jeune<sup>3</sup> ». En effet, en dehors même de l'*excursus* géographique et ethnographique qui occupe les chapitres XVII à XIX du *Jugurtha* et dont il a été question plus haut, l'exotisme imprègne tout l'arrière-plan du récit des campagnes militaires, même si, comme chez la plupart des écrivains romains de cette période, l'exactitude géographique laisse parfois à désirer<sup>4</sup>.

L'exotisme géographique est présent à travers les noms de villes, de places fortes, de fleuves ou de personnages aux consonances étrangères<sup>5</sup>, à travers les notations concernant la

<sup>1</sup> *Hannibal* (XXIII), 7, 4, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>2</sup> *Les rois* (XXI) 5 ; *Timothée* (XIII), 4, 5 ; *Hannibal* (XXIII), 1, 1 ; 9, 2 ; 10, 1 ; 10, 4 ; 13, 1-2.

<sup>3</sup> A. Ernout, *Préface* à l'éd. de Salluste, C.U.F., p. 20-21. Sur les sources indigènes de Salluste dans sa *Guerre de Jugurtha*, cf. XVII, 7 ; sur les auteurs romains et grecs consultés par Salluste, voir la note 3, p. 20-21 de la *Préface*.

<sup>4</sup> Sur ce problème, voir par exemple l'article de J. Desanges, « *Utica, Tucca* et la *Cirta* de Salluste » (dans *Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Mélanges offerts à R. Dion, publiés par R. Chevallier, Caesarodunum IX bis, p. 143-150, Paris, Picard, 1974), qui commence par ces lignes : « On sait l'imprécision du cadre géographique du *Bellum Jugurthinum*, imprécision d'autant plus décevante que Salluste, premier gouverneur de l'*Africa Nova*, était apparemment tout à fait à même de donner à ses lecteurs des indications géographiques satisfaisantes. Mais en réalité, c'est justement la conscience qu'il avait de son public qui dut dissuader Salluste de tout effort de précision. Comme l'a fait remarquer G.-Ch. Picard, il « écrivait à Rome pour des gens qui, souvent, n'avaient jamais vu l'Afrique et n'avaient pas de cartes. Il se souciait fort peu de l'exactitude et voulait seulement leur plaire par un récit pittoresque dont on pourrait tirer des conclusions politiques et morales ». De la documentation dont il disposait, il n'a retenu que les épisodes les plus dramatiques ou les plus saisissants » (p. 143). La citation de G.-Ch. Picard est tirée de la *Revue Archéologique*, XXXVII, 1951, p. 250. Voir aussi, dans le même recueil d'articles, celui d'E. Tiffou, « Salluste et la géographie », p. 151 : « Le *Jugurtha*, tout en restant dans la ligne du *Catilina*, laisse percer un intérêt pour la géographie. Il faut certes se garder d'exagérer l'importance de cet intérêt, mais la seconde monographie marque sur ce point un progrès. Toutefois l'écrivain, soucieux d'interpréter les faits en moraliste, en prend à son aise avec la rigueur scientifique ». E. Tiffou cite dans les pages suivantes quelques exemples de cette imprécision géographique, et les problèmes d'identification posés par les termes de géographie africaine employés par Salluste (la rivière Muluccha, les villes de Thala et de Cirta).

<sup>5</sup> Sont citées par exemple la ville de Vaga (XXIX, 4 ; XLVII, 1 ; LXVI, 2, etc.), celle de Suthul, « où se trouvaient les trésors royaux », *Suthul, ubi regis thesauri erant* (XXXVII, 3) ; Thala (LXXV, 2), qui accueille par la suite ces trésors ; celles de Zama (LVI, 1 sq.), Sicca (LVI, 3 sq.), Tisidium (LXII, 8), Leptis Magna, fondation tyrienne (dont le chapitre LXXVIII résume l'histoire), Capsa (LXXXIX, 3) ; le fleuve Muthul (XLVIII, 3-4), le Tanais (XC, 3), le Muluccha, frontière entre les royaumes de Jugurtha et de Bocchus (XIX, 7 ; XCII, 5). Les noms des Numides ayant joué un rôle dans l'histoire de la Numidie ou dans la guerre de Jugurtha ont bien entendu des consonances exotiques (Adherbal, Bomilcar, Gulussa, Hiempsal, Mastanabal, Nabdalsa, Aspar, Dabar, etc., cf. l'*Index nominum* à la fin de l'éd. de la C.U.F.), de même que celui du roi Bocchus de Mauritanie (LXII, 7, etc.) et de son fils Volux (CI, 5, etc.).

nature et les particularités du climat<sup>1</sup> et du terrain, souvent désertique ou inculte<sup>2</sup>, ou les remarques sur les types de paysage<sup>3</sup> et la faune africaine<sup>4</sup>.

L'exotisme ethnographique est davantage développé encore. Plusieurs passages du *Jugurtha* traitent de la vie à la cour des rois numides : dès le début de sa monographie, centrée sur le personnage de Jugurtha, Salluste évoque la jeunesse du roi en le représentant dans une scène de chasse africaine, où l'exotisme du personnage, un jeune prince numide, s'allie à celui du cadre :

... *ad hoc, pleraque tempora in uenando agere, leonem atque alias feras primus aut in primis ferire*<sup>5</sup> ;

plus loin, l'historien fera de nombreuses allusions à la somptuosité des funérailles<sup>6</sup>, à la richesse des trésors royaux<sup>7</sup> et du train de vie<sup>8</sup>, ou au protocole royal<sup>9</sup>. L'exotisme des armées et des techniques guerrières est abondamment exploité à l'occasion des nombreux récits de batailles ; de nombreux *topoi*, parmi ceux qui ont été analysés dans la première partie de ce travail, sont ainsi illustrés : l'emploi d'éléphants de guerre<sup>10</sup>, l'aspect désordonné du combat

<sup>1</sup> Au chapitre L, la chaleur et le manque d'eau représentent des contraintes déterminantes lors de la bataille près du Muthul (L, 1 ; LI, 3), de même que lors de la prise de Capsa, place forte entourée d'un désert sans eau (LXXXIX, 5) : en XCI, 1-2, Salluste s'étend sur les mesures prises par Marius pour remédier au problème de l'approvisionnement de son armée dans ce désert, notamment par la confection d'outres de cuir.

<sup>2</sup> Par exemple en XLVIII, 3-4, la description que fait Salluste, avant le récit de la bataille qui se déroula en ces lieux, des environs du Muthul : sont évoqués une chaîne de montagnes, une plaine désertique, une végétation pauvre et, sur les rives du fleuve, un paysage de cultures et de pâtures pour le bétail. Au cours de la guerre, Jugurtha se réfugie souvent dans le désert, par exemple en LXXIV, 1 ; en LXXV, 1 à propos de la région désertique dans laquelle se trouve Thala (*in solitudines*) ; au chapitre LXXV, l'historien décrit les préparatifs de l'armée de Métellus se préparant à entrer dans le désert à la poursuite de Jugurtha réfugié à Thala ; en LXXV, 10, au moment de l'arrivée de Métellus devant Thala, Salluste évoque la surprise des habitants, « qui se croyaient protégés par les difficultés du terrain », *qui se locorum asperitate munitos crediderant* ; en LXXVIII, 1-3, l'historien décrit les deux Syrtes et expose l'origine de leur nom, à propos de l'histoire et de la géographie de Leptis Magna ; les déserts sont encore cités en LXXVIII, 5 à propos de l'isolement géographique de Leptis Magna ; en LXXX, 1, Jugurtha s'enfuit chez les Gétules, « à travers de grands déserts », *per magnas solitudines* ; en LXXXIX 4-5, à propos de la place forte de Capsa, particulièrement bien protégée par les « difficultés du terrain », *locorum asperitate* (LXXXIX, 4), car située « au milieu d'immenses déserts », *inter ingentis solitudines* et LXXXIX, 7 (*incultus*) ; XC, 1, *ager autem aridus et frugum uacuus ea tempestate*, « la campagne était alors aride, et absolument nue ».

<sup>3</sup> Paysages de culture et d'élevage, à proximité des fleuves comme le Muthul (XLVIII, 4).

<sup>4</sup> Cf. en LXXXIX, 5, à propos du désert environnant la place de Capsa, la remarque de Salluste concernant la férocité des serpents africains, exaspérée par la soif.

<sup>5</sup> « En outre il passait la plupart de son temps à la chasse, il était le premier ou des premiers à frapper le lion ou les autres bêtes sauvages » (VI, 1).

<sup>6</sup> XI, 2 : *Micipsa paucis post diebus moritur. Postquam illi more regio iusta magnifice fecerant, reguli unum conuenerunt ut inter se de cunctis negotiis disceptarent*, « Micipsa mourut peu de jours après. Quand les jeunes rois lui eurent rendu les derniers honneurs avec toute la pompe usitée pour un souverain, ils se réunirent pour délibérer sur toutes les affaires du royaume. »

<sup>7</sup> Les trésors royaux des Numides sont évoqués à plusieurs reprises : en XII, 1, où il est question du projet de partage des trésors royaux entre les héritiers de Micipsa ; en XIII, 5 sq., lors du récit de la corruption des nobles par l'or et les cadeaux de Jugurtha, après sa prise de pouvoir en Numidie ; cf. aussi XXXVII, 3-4, où le propréteur Aulus commet une imprudence stratégique attribuée par l'historien au fait qu'il était « aveuglé par le désir de prendre la ville [de Suthul] pour s'emparer de ses trésors », *cupidine caecus ob thesauros oppidi potiundi* ; LXXV, 1 ; en XCII, 6, les trésors royaux motivent encore, d'après Salluste, l'attaque d'un fortin par Marius (*Quem locum Marius, quod ibi regis thesauri erant, summa ui capere intendit*, « Comme cette place renfermait les trésors du roi, Marius résolut de s'en emparer à toute force ») ; XCVII, 1.

<sup>8</sup> LXXV, 1 : *Ea fuga Iugurtha impensius modo rebus suis diffidens, cum per fugis et parte equitatus in solitudines, dein Thalam peruenit, in oppidum magnum atque opulentum, ubi plerique thesauri filiorumque eius multus pueritiae cultus erat*, « Après cette déroute, Jugurtha, désespérant plus que jamais de sa fortune, gagne le désert avec les transfuges et une partie de sa cavalerie, et parvient ensuite à Thala, place grande et riche, où se trouvaient la plupart de ses trésors, et la somptueuse maison des jeunes princes, ses fils » ; en LXXVI, 6, les richesses du palais de Jugurtha à Thala sont à nouveau évoquées à propos du comportement des transfuges à la suite de la prise de la ville par Métellus.

<sup>9</sup> XI, 3 : *Sed Hiempsal, qui minimus ex illis erat, natura ferox, et iam antea ignobilitatem Iugurthae, quia materno genere impar erat, despiciens, dextra Adherbalem adsedit ne medius ex tribus, quod apud Numidas honori ducitur, Iugurtha foret*, « Mais le plus jeune d'entre eux, Hiempsal, nature orgueilleuse, et qui depuis longtemps méprisait Jugurtha pour l'infériorité de sa naissance du côté maternel, s'assit à la droite d'Adherbal, afin d'empêcher Jugurtha d'occuper le siège du milieu, qui est la place d'honneur chez les Numides » ; en XXXIII, 1, Jugurtha, en tant qu'accusé, arrive à Rome « contrairement à la dignité royale [...], dans la tenue la plus misérable », *Iugurtha contra decus regium cultu quam maxime miserabili... Romam uenit*. Cf. aussi LXV, 2.

<sup>10</sup> Cf. XXIX, 6 : *Sed, uti pro consilio imperatum erat, elephantum triginta, pecus atque equi multi cum paruo argenti pondere quaestori traduntur*, « Mais suivant l'ordre donné en présence du conseil, trente éléphants, du bétail, un grand nombre de chevaux sont remis au questeur, ainsi qu'une petite somme d'argent » ; XXXII, 3 ; les éléphants jouent un rôle important dans la bataille du Muthul, cf. LII, 5 et LIII, 3-4, au cours de laquelle certains d'entre eux furent capturés ou tués par les Romains ; LXII, 5.

caractéristique des peuples africains et, en particulier, de la tactique de harcèlement des Numides<sup>1</sup>, la rapidité et l'agilité des cavaliers numides, maures ou gétules<sup>2</sup>, l'armement africain<sup>3</sup>, la pratique des danses et des cris de guerre<sup>4</sup>, et même un détail très particulier concernant l'indépendance de l'armée numide vis-à-vis du roi après une défaite<sup>5</sup>. En dehors même du contexte purement guerrier, d'autres traits de mœurs sont encore cités : les *mapalia* qui constituent l'habitat africain<sup>6</sup>, le mode d'alimentation<sup>7</sup>, les coutumes matrimoniales<sup>8</sup>, et même une allusion aux pratiques religieuses<sup>9</sup>. Les mentalités exotiques, ou du moins considérées comme typiquement exotiques, constituent quant à elles l'arrière-plan psychologique, moral, voire politique du *Jugurtha* : tous les lieux communs habituellement associés aux peuples barbares y sont présents de façon récurrente : la cruauté<sup>10</sup>, la bellicosité<sup>11</sup>,

<sup>1</sup> Cf. *topoi* mœurs. Par exemple lors de la bataille près du Muthul, L, 4, *ludificati incerto proelio*, « [les Romains], déconcertés par ce combat désordonné » ; LI, 1 : *Ceterum facies totius negotii uaria, incerta, foeda atque miserabilis*, « Du reste le visage de la bataille était tout entier changeant, indécis, digne d'horreur et de compassion à la fois » ; LIV, 9 ; LV, 8 ; XCVII, 4, où l'armée de Marius est surprise par l'arrivée soudaine et désordonnée de cavaliers Maures et Gétules ; en XCVIII-XCIX, la désorganisation et l'imprudence des Maures et des Gétules est présentée comme la cause principale de leur défaite face à la discipline de l'armée de Marius. La tactique numide concertant à harceler l'ennemi est décrite en L, 5-6. Voir aussi le récit de la bataille près de Zama, LIX, 3.

<sup>2</sup> Cf. L, 6 ; LII, 4 : *plerisque uelocitas et regio hostibus ignara tutata sunt*, « la plupart purent se sauver grâce à leur agilité et à l'ignorance du pays où étaient les nôtres ».

<sup>3</sup> XCIV, 1, ... *scuta, uerum ea Numidica ex corris...*, « [...] des boucliers, ceux-ci de cuir à la façon des Numides... »

<sup>4</sup> XCVIII, 6, *Dein crebris ignibus factis plerumque noctis barbari suo more laetari, exultare, strepere uocibus*, « Ensuite, ayant allumé de nombreux feux, les barbares passèrent la plus grande partie de la nuit à témoigner leur joie par leurs danses et leurs cris, suivant leur usage ».

<sup>5</sup> Voir au chapitre LIV, 3-4, cette remarque sur le devenir des armées numides après une défaite, ainsi que la note correspondante d'A. Ernout et la référence à Polybe, qui confirme l'affirmation de Salluste : *At ille sese in loca saltuosa et natura munita receperat, ibique cogeabat exercitum numero hominum amplioem, sed hebetem infirmumque, agri ac pecoris magis quam belli cultorem. Id ea gratia eueniebat quod, praeter regiones equites, nemo omnium Numida ex fuga regem sequitur : quo cuiusque animus fert eo discedunt, neque id flagitium militiae ducitur : ita se mores habent*, « Le roi s'était retiré dans une région boisée et naturellement fortifiée ; et il y rassemblait une nouvelle armée plus forte en nombre que la précédente, mais sans mordant et sans résistance, moins faite pour la guerre que pour la culture et l'élevage. Il en était réduit là parce que, chez les Numides, le roi n'est suivi, dans une déroute, que des cavaliers composant sa garde ; les autres s'en vont où bon leur semble et personne n'y trouve à redire ; les mœurs sont ainsi faites ».

<sup>6</sup> Les *mapalia* (terme d'origine punique), cf. XLVI, 5, [*ex*] *mapalibus*.

<sup>7</sup> À base de lait et de viande, comme c'est le cas chez les Barbares et les peuples primitifs, cf. LXXXIX, 7, ... *Numidae plerumque lacte et ferina carne uescebantur*, « [...] les Numides ne se nourrissaient guère que de lait et de venaison » ; en XC, 1, Salluste, à propos du risque de disette, précise que « les Numides s'intéressent davantage à l'élevage du bétail qu'au labourage », *Numidae pabulo pecoris magis quam aruo student*.

<sup>8</sup> LXXX, 6-7 : *Et iam antea Iugurthae filia Bocchi nupserat. Verum ea necessitudo apud Numidas Maurosque leuis ducitur, quia singuli pro opibus quisque quam plurimas uxores, denas alii, alii plures, habent, sed reges eo amplius. Ita animus multitudine distrahitur ; nulla pro socia obtinet, pariter omnes uiles sunt*, « De plus, Jugurtha avait épousé la fille de Bocchus. Il est vrai que ce lien ne compte guère chez les Numides et les Maures ; chacun, suivant ses ressources, y a plusieurs femmes : les uns dix, d'autres davantage, et les rois plus encore. Aussi l'affection se perd dans cette multitude. Aucune ne tient le rang d'une véritable compagne ; toutes sont pareillement méprisées. »

<sup>9</sup> En LXVI, 2, Salluste fait allusion à une fête religieuse célébrée dans toute l'Afrique (voir la note 1, p. 209 d'A. Ernout).

<sup>10</sup> Cf. XII, 6, où il est question de l'assassinat de Hiempsal sur l'ordre de Jugurtha : *Numidae caput eius, uti iussi erant, ad Iugurtham referunt*, « Les Numides, comme ils en avaient reçu l'ordre, rapportent sa tête à Jugurtha ».

<sup>11</sup> Par exemple LIV, 5, *regis animum ferocem*, l'« orgueil indomptable » de Jugurtha.



la colère<sup>1</sup>, l'orgueil<sup>2</sup>, la ruse et perfidie<sup>3</sup>, la dissimulation<sup>4</sup>, l'inconstance et la versatilité<sup>5</sup>, la lâcheté<sup>6</sup> et l'absence de répugnance pour les pratiques déloyales<sup>7</sup>. Quelques notations concernent même, plus spécifiquement, les peuples gétules et maures, pourtant assez mal connus encore : les Gétules sont évoqués au moment où Jugurtha rejoint, dans sa fuite, ce peuple barbare et l'organise en armée<sup>8</sup> ; la guerre de Jugurtha fut aussi l'occasion, pour les Romains, de mieux connaître les Maures<sup>9</sup> : vers la fin de la guerre en effet, Marius doit affronter Jugurtha allié aux Gétules ainsi qu'aux Maures du roi Bocchus<sup>10</sup>. Les *exempla* exotiques ne sont pas absents non plus du *Jugurtha* : une anecdote du chapitre LXXIX rappelle par exemple la conduite héroïque<sup>11</sup> de deux Carthaginois qui se laissèrent enterrer vifs pour garantir les frontières de leur cité, et l'exotisme y jouait un rôle par le cadre, qui se situait dans le désert, et par la mention des tempêtes de sable<sup>12</sup>.

<sup>1</sup> XI, 8 (Jugurtha se laisse aller à la crainte et à la colère à l'égard de ses frères adoptifs).

<sup>2</sup> XI, 3 : *Sed Hiempsal, qui minimus ex illis erat, natura ferox, et iam antea ignobilitatem Iugurthae, quia materno genere impar erat, despiciens, dextra Adherbalem adsedit ne medius ex tribus, quod apud Numidas honori ducitur, Iugurtha foret*, « Mais le plus jeune d'entre eux, Hiempsal, nature orgueilleuse, et qui depuis longtemps méprisait Jugurtha pour l'infériorité de sa naissance du côté maternel, s'assit à la droite d'Adherbal, afin d'empêcher Jugurtha d'occuper le siège du milieu, qui est la place d'honneur chez les Numides » ; Jugurtha a également l'orgueil pour trait de caractère.

<sup>3</sup> XXXIII, 2 (le roi numide achète le tribun de la plèbe, C. Baebius pour assurer sa propre défense) ; XXXV : Jugurtha fait assassiner son compatriote Massiva, que le consul Sp. Albinus projetait de placer sur le trône de Numidie. Sur le plan militaire, Jugurtha procède également par la ruse, en tendant aux Romains des embuscades, et par la corruption des soldats du camp adverse : cf. le récit de la défaite romaine près de Suthul, au chapitre XXXVIII ; XLVI, 3 : *Sed Metello iam antea experimentis cognitum erat genus Numidarum infidum*, « Mais Metellus avait appris à connaître par l'exemple de ses prédécesseurs toute la perfidie des Numides » ; XLVI, 8, *nam in Iugurtha tantus dolus... erat*, « en effet Jugurtha avait tant de ruse [...] » ; XLIX, 5, où Jugurtha, pendant la bataille près du Muthul, se dérobe aux regards des Romains par ruse, *dolo* ; LIII, 6, *nam dolus Numidarum nihil languidi neque remissi patiebatur*, « car la ruse des Numides ne permettait ni négligence ni relâchement » ; LVI, 1, *dolis*. Métellus utilisera d'ailleurs à son profit la perfidie numide en corrompant les amis de Jugurtha, en particulier Bomilcar (LXI, 3-5). Cf. aussi LXIX, 3 (perfidie des habitants de Vaga, *perfidia*), LXXI (perfidie du protégé de Nabdalsa) ; en LXXX, 3 et XCVII, Jugurtha achète les Mauritaïens ; LXXX, 4 (Jugurtha, qualifié de rusé, *callidus*, se sert du roi Bocchus et le pousse à la guerre contre les Romains) ; CVI, 6, CVIII, 3 : perfidie « punique » du roi Bocchus et de son fils Volux.

<sup>4</sup> Par exemple celle de Jugurtha face à Nabdalsa qui a failli le trahir (LXXII, 1).

<sup>5</sup> XLVI, 3 : *Sed Metello iam antea experimentis cognitum erat genus Numidarum infidum, ingenio mobili, nouarum rerum avidum esse*, « Mais Metellus avait appris à connaître par l'exemple de ses prédécesseurs toute la perfidie des Numides, leur inconstance, leur amour du changement » ; LVI, 5 : *... tanta mobilitate sese Numidae gerunt*, « [...] tant les Numides sont changeants ! » ; en LXVI, 2, la conspiration des habitants de Vaga est attribuée au caractère changeant des Numides, *ingenio mobili*. Chez Jugurtha lui-même, la versatilité semble un trait de caractère essentiel, par exemple en LXII, 8. Les Maures semblent être affligés, pour Salluste, du même défaut : en LXXXVIII, 6, il est question de la « légèreté » naturelle, *mobilitas*, du roi Bocchus de Mauritanie ; en CII et CIII il est également question des atteroiements et des changements d'opinion du roi maure.

<sup>6</sup> Voir par exemple la remarque de LXXIV, 3 sur la lâcheté des soldats Numides qui, en cas de défaite, préfèrent la fuite au combat.

<sup>7</sup> Voir par exemple LV, 8, l'usage par Jugurtha du poison : *Eo tempore Iugurtha per collis sequi, tempus aut locum pugnae quaerere, qua uenturum hostem audierat, pabulum et aquarum fontis, quorum penuria erat, corrumpere ; modo se Metello, interdum Mario ostendere, postremos in agmine temptare, ac statim in collis regredi, rursus aliis, post aliis minitari, neque proelium facere, neque otium pati, tantummodo hostem ab incepto retinere*, « Cependant Jugurtha les suivait en longeant les collines, épiant l'heure et le lieu de les combattre ; là où il savait que l'ennemi devait passer, il empoisonnait le fourrage et les sources, dont il y avait fort peu ; il se montrait tantôt à Metellus, tantôt à Marius, fondait sur l'arrière-garde en marche et regagnait aussitôt les collines, faisant mine d'attaquer à nouveau l'un puis l'autre, ne livrant pas la bataille, mais ne nous laissant pas de répit, se contentant d'entraver tous nos projets. »

<sup>8</sup> LXXX, 1-2 : *... peruenit ad Gaetulos, genus hominum ferum incultumque et eo tempore ignarum nominis Romani*, « [Jugurtha] parvint chez les Gétules, peuplade sauvage et barbare, et qui ignorait encore jusqu'au nom des Romains ». Les Gétules sont auparavant cités dans les chapitres XVIII (§§ 1, 9, et 12) et XIX (§§ 5 et 7) où Salluste les situe dans la géographie de l'Afrique et les décrit comme des gens grossiers, belliqueux et barbares, vivant soit dans des huttes soit en nomades.

<sup>9</sup> LXXXII, 1 : *... ceterum haud procul ab Cirta castris munitis reges opperitur, melius esse ratus cognitis Mauris, quoniam is nouos hostis adcesserat, ex commodo pugnam facere*, « ... [Métellus] attend les deux rois [Jugurtha et Bocchus] non loin de Cirta dans un camp retranché, jugeant qu'il valait mieux d'abord apprendre à connaître les Maures, puisqu'il avait là un ennemi nouveau, afin de ne combattre qu'à sa convenance ».

<sup>10</sup> Chap. XCVII sq.

<sup>11</sup> LXXIX, 1 : *... non indignum uidetur egregium atque mirabile facinus duorum Carthaginiensium memorare*, « il ne me paraît pas indigne de cette histoire de rappeler l'héroïsme incroyable de deux Carthaginois ».

<sup>12</sup> Ces tempêtes sont décrites en LXXIX, 6.

Les *Histoires* de Salluste continuaient l'histoire de Sisenna<sup>1</sup>, et devaient embrasser les douze années qui vont de la mort de Sylla (78) à 67 avant J.C. : il y était donc question, comme nous l'avons signalé précédemment, de la guerre contre Sertorius (80-72), de la révolte de Spartacus (73-71), de la guerre contre les pirates (78-67), et du commencement de la troisième guerre contre Mithridate. Certains de ces sujets se prêtaient particulièrement à des développements géographiques ou ethnographiques ; nous avons cité plus haut les fragments qui, selon les commentateurs, paraissent avoir appartenu à des *excursus* géographiques ou ethnographiques, mais bien d'autres passages conservés de cette œuvre, que ces mêmes commentateurs n'intègrent pas à ces *excursus*, pourraient suggérer que l'exotisme y était également présent, comme dans la *Guerre des Gaules* de César ou le *Jugurtha*, sous la forme de multiples allusions propres à donner à certains chapitres, voire à certains livres, une atmosphère générale d'exotisme<sup>2</sup>.

Dans les livres I à III, la guerre de Sertorius amenait certainement l'historien à évoquer la géographie de l'Espagne et à citer des noms de lieux aux sonorités parfois exotiques<sup>3</sup>, de même que l'apparence, les mœurs et le tempérament des ennemis que durent affronter les Romains, qu'ils soient celtibères, lusitaniens, ou maures par exemple<sup>4</sup>. Au livre III, la guerre contre les pirates d'Asie Mineure donnait sans doute lieu à des allusions à l'armement oriental<sup>5</sup>, et le récit des affrontements qui eurent lieu avec les armées de Mithridate, dans les livres III et IV, devaient contenir des indications exotiques sur leurs éléments les plus exotiques<sup>6</sup>, sur leurs armes<sup>7</sup>, sur le caractère des populations vivant dans les environs de la mer Noire<sup>8</sup> et sur la géographie de cette région<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Sisenna avait en effet raconté les troubles dus à la rivalité de Marius et de Sylla ; cf. Sall., *Jug.*, XCV, 2, et la note 1, p. 243 d'A. Ernout.

<sup>2</sup> Certains de ces passages contiennent les *topoi* analysées précédemment, et ont donc été cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>3</sup> Pour le I. I, cf. par ex. les frg. 105 Maurenbrecher (94 McGushin), où il est peut-être question d'une montagne, †*mons Belleia* ; au frg. 115 Maurenbrecher (103 McGushin), Sall. fait allusion au Tage, et à sa décrue soudaine après un orage (le phénomène était courant en Espagne, cf. le commentaire de P. McGushin, p. 176, et la référence à César, *B. C.*, I, 48) ; au frg. 119 Maurenbrecher (108 McGushin), Sall. cite une ville nommée Conisturgis (sans doute en Lusitanie) ; au frg. 122 Maurenbrecher (113 McGushin), c'est la ville d'Ilerda qui est nommée, et, au frg. 123 Maurenbrecher, la ville d'Ucurbis (ce frg. est placé par McGushin au livre II : frg. 32). Pour le I. II, voir par ex. les frg. 20 Maurenbrecher (93 McGushin), où est cité le nom d'un roi étranger, *Leptasta* ; d'autres frg. de ce livre citent des noms de peuples (les *Mutudurei*, en Espagne, frg. 93 Maurenbrecher, = frg. 76 McGushin), les *Termestini* (95 Maurenbrecher ; 78 McGushin). Au frg. 54 Maurenbrecher (46 McGushin), Sall. cite le nom d'une rivière, *Turia* ; le frg. 56 Maurenbrecher (48 McGushin) fait peut-être partie d'une description de Carthago Nova ; Sagonte est mentionnée au frg. 65 Maurenbrecher, 27 McGushin). Au I. III, sont encore mentionnés, entre autres, plusieurs peuples hispaniques (frg. 5 Maurenbrecher = 6 McGushin : *Aresinarii* et Terentuni), un fleuve (frg. 6 Maurenbrecher = 7 McGushin), le *Dilunus*, et une ville de Gallécie du nom de *Cales* (frg. 43 Maurenbrecher = 30 McGushin).

<sup>4</sup> Pour le I. I, voir les frg. 106 Maurenbrecher (97 McGushin) et les commentaires de Maurenbrecher, (p. 46) et de P. McGushin (p. 171 sq., t. I) ; 107 Maurenbrecher (98 McGushin), où il est question de la terreur provoquée par le nombre et l'apparence de guerriers ennemis (d'après le commentaire de Maurenbrecher, p. 47, il pourrait s'agir ici des troupes auxiliaires maures de l'armée de Sertorius ; même interprétation chez McGushin, *Commentary*, p. 171, t. I, selon lequel la perception exagérée du nombre d'ennemis serait due, en partie, à la rapidité et à la bellicosité des cavaliers maures ; la défaite romaine serait imputable également à la terreur qu'inspirait leur apparence étrange : « The major impact was the terror inspired by the colour and demeanour of the Moorish cavalry and by the savagery of their fighting methods ») ; 112 Maurenbrecher (102 McGushin), cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie (où il est question de la *deuotio* des Celtibères pour leurs rois). Pour le I. II, voir les frg. 64 Maurenbrecher (26 McGushin) ; 88 Maurenbrecher (71 McGushin) ; 91 Maurenbrecher (73 McGushin) ; 92 Maurenbrecher (75 McGushin). Au I. III, cf. le frg. 82 Maurenbrecher (78 McGushin), à propos de la perfidie des Celtibères.

<sup>5</sup> Cf. III, frg. 8 Maurenbrecher (74 McGushin), où il est question d'un navire pirate, le *myoparo* (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>6</sup> Au I. III, frg. 42 Maurenbrecher (29 McGushin), il est question, comme on l'a vu, des chameaux que les Romains virent peut-être pour la première fois lors de cette guerre (sur ces *cameli*, voir le commentaire de P. McGushin, p. 84, t. II).

<sup>7</sup> Au I. IV, frg. 61 Maurenbrecher (62 McGushin), Sall. fait allusion au naphte (*naphta* est un mot égyptien, désignant une sorte de bitume) à propos du siège de la ville de Tigranocerta, en Arménie, que les habitants défendaient en versant du naphte sur les engins de siège, pour les brûler : *Naphtas, genus olei cedro simile, quo... nutriuntur incendia*, « Le naphte, une sorte d'huile semblable à l'huile de cèdre, par laquelle... on alimente le feu » (trad. personnelle).

<sup>8</sup> Cf. par ex. IV, frg. 18 Maurenbrecher (12 McGushin).

<sup>9</sup> Des éléments de géographie orientale sont à mettre en relation avec la campagne d'Arménie (69 av. J.-C.) ; cf. IV, frg. 19 Maurenbrecher (13 McGushin), où est mentionnée une ville, *Bizone* (sur la mer Noire) ; IV, frg. 59 Maurenbrecher (60 McGushin), où sont cités le royaume d'Ariobarzane et l'Euphrate. Sur la connaissance qu'avaient les Romains de l'époque sur ces régions orientales, voir le commentaire de P. McGushin, p. 170, t. II : « The only Roman before Lucullus to have seen the Euphrates was Sulla on the occasion of his

Certains livres de l'*Histoire romaine* de Tite-Live se présentent aussi, de par leur sujet même, comme de grandes fresques exotiques. Les passages déjà cités de cette œuvre immense ont montré que l'auteur, s'il s'est assez peu intéressé à la géographie, abordait en revanche certaines des thématiques énumérées dans la première partie de ce travail, telles que les différentes caractéristiques du costume, de l'armement, des mœurs et des mentalités des peuples rencontrés par les Romains au cours de leur histoire, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'époque contemporaine. Nous avons cité également quelques-uns des récits ou descriptions à dominante exotique que l'on rencontre régulièrement chez l'historien, qui s'est plu, notamment, à décrire des guerriers ou des armées exotiques, avec le détail de leurs armes et de leurs tactiques guerrières. Il sera question plus loin des descriptions de défilés triomphaux, qui pouvaient donner lieu eux aussi, chez Tite-Live comme chez certains poètes de l'époque augustéenne, à des énumération d'*exotica*.

L'exotisme des premiers livres, comme nous l'avons constaté, concerne évidemment, en grande partie, les Gaulois, qui interviennent également dans la suite du récit et jusqu'aux événements les plus récents. Un grand nombre des livres suivants se rapportent à Carthage et aux différents théâtres des guerres puniques. Le récit de la première de ces guerres donnait sans doute déjà à l'historien l'occasion d'évoquer les *exotica* carthaginois : la *Periocha* XVI nous apprend en effet que Tite-Live, comme l'avait fait Ennius dans ses *Annales*, s'était livré à un exposé sur l'histoire de Carthage, qui comportait peut-être certaines notations géographiques ou ethnographiques<sup>1</sup>. Les livres que nous avons conservés – ceux qui concernent la seconde guerre punique –, comportent, certes, de nombreuses allusions à la géographie, à la toponymie et à l'ethnographie espagnoles<sup>2</sup>, gauloises<sup>3</sup> ou africaines<sup>4</sup>, mais les descriptions géographiques se présentent généralement d'un point de vue militaire et

interview with a Parthian envoy in 92 (Liv. *Per.* 70 ; Plut. *Sull.* 5. 8 ; Vell. *Pat.* 2. 24. 3). All that lay beyond the Euphrates was unknown country to the Romans before Lucullus' Armenian campaign ».

<sup>1</sup> Cf. *Periocha* XVI, 1 : *Origo Carthaginiensium et primordia urbis eorum referuntur*, « L'origine des Carthaginois et les débuts de leur ville font l'objet du récit ». Voir aussi les frg. 3 (livre XVI ?), ap. Servius, *Commentaires à Virgile, Énéide*, I, 343 : ... *nam Sichaeus Sicarbas dictus est ; Belus, Didonis pater, Methres ; Carthago a Cartha, ut lectum est et in historia Poenorum et in Liuiio*, « ... car Sichée s'appelait Sicharbas ; Bélus, père de Didon, Methrés ; « Carthage » vient de « cartha », forme qu'on lit également dans l'histoire des Puniques et dans Tite-Live ») et 4 Jal (livre XVI ?), ap. Servius, *Commentaires à Virgile, Énéide*, I, 366 : *Carthago enim est lingua Poenorum noua ciuitas, ut docet Liuius*, « « Carthage » signifie en effet, en punique, « cité nouvelle », comme nous l'apprend Tite-Live »).

<sup>2</sup> Voir par exemple, au l. XXI, les nombreux passages qui citent divers noms de lieux ou de peuples aux consonances exotiques (5, 3 : les Olcades ; 5, 4 : Cartala ; Carthagène ; 5, 5-6 : les Vaccaei, et leurs villes Hermandica et Arbocala ; 5, 7 : les Carpetani ; 19, 7, les Bargusii ; 19, 8 : les Volciani ; 22, 5 : Onussa ; 23, 2 : soumission des Illegètes, des Bargusii, des Ausetani et de la Lacétanie ; 24, 1 : mention de la ville d'Iliberris, dans les Pyrénées orientales ; 60, 7 : la place de Cissis ; 61, 6 : la ville d'Atanagrum). Voir aussi l. XXIII, 26, 5-6 (mention de Tartésien, dans la région du Baetis et de leur chef Chalbus) ; 27, 2 (la ville d'Ascua ou Oscua) ; 28, 10 (mention d'une ville espagnole, Hiberna, voisine de l'Hèbre) ; l. XXIV, 41, 3 (mention de Castrum Album, sans doute Alicante) ; 41, 7 (Castulo) ; 41, 8 (la ville d'Ilturgis) ; 42, 1 (Munda) ; 42, 5 (la ville d'Orongis, en Andalousie) ; l. XXV, 34, 6 (allusion à Indibilis, roi des Illegètes, et à ses troupes formées en partie de Suessetani, qui se joignent aux Carthaginois) ; l. XXVI, 17 (le camp d'Hasdrubal, fils d'Hamilcar et frère d'Hannibal se trouvait chez les Oretani, entre Ilturgis sur la rive gauche du Baetis et Mentissa, 17, 4) ; l. XXVIII : Orongis, ville d'Andalousie (Jaén ?), est mentionnée en 3, 2, etc.) ; les Maessesi, une tribu des Bastétanes ou Bastules, en 3, 3 ; la ville de Silpia en 1, 14 ; Culchas, un chef espagnol, en 13, 3 ; Cerdubélus, un chef espagnol, en 20, 11 ; en 22, 1 est cité le fleuve Baetis, que les habitants appellent Certis ; en 22, 2 figure le nom de la ville d'Astapa.

<sup>3</sup> Voir par exemple XXI, 31, 4 ; XXI, 31, 9-12.

<sup>4</sup> Voir par exemple XXIV, 48, 13 (après l'alliance romaine avec Syphax, les Carthaginois envoient une ambassade auprès de Gala, roi d'une autre partie de la Numidie, et de son peuple les Maesuli (cf. aussi XXIX, 29, 6) ; XXIV, 49, 5 (allusion au peuple des Maures Numides, qui habitent à l'extrémité du pays, près de l'Océan, en face de Gadès) ; XXVIII, 17, 5 (à propos du traité conclu avec Syphax, en 206, dans le but de poursuivre en Afrique la guerre contre Carthage) : *Masaesuliorum is rex erat ; Masaesulii, gens adfinis Mauris, in regionem Hispaniae maxime qua sita Noua Carthago est spectant*, « C'était le roi des Masaesyles ; les Masaesyles, nation voisine des Maures, habitent un pays qui, pour l'essentiel, fait face à la partie de l'Espagne où se trouve Carthagène » ; XXVIII, 17, 13 : mention probable du port de *Sigae*, en Afrique ; il s'agirait « du port de Siga, « résidence royale de Syphax » (Pline, V, 19), dans la (future) Maurétanie Césarienne, près de la frontière entre Maroc et Algérie » (P. Jal, note *ad loc.*) ; XXIX, 33, 9 (mention des Garamantes) ; XXIV, 49, 5 (allusion au peuple des Maures Numides, qui habitent à l'extrémité du pays, près de l'Océan, en face de Gadès).

stratégique<sup>1</sup> ; les *exotica* sont présents, en revanche, dans les récits de bataille où figuraient les éléphants carthaginois et les guerriers exotiques des troupes puniques, ainsi que dans les descriptions d'armes et les catalogues d'armées, déjà évoquées plus haut, ainsi que dans plusieurs récits pittoresques ou romanesques où l'exotisme des protagonistes joue un rôle non négligeable. L'historien évoque à plusieurs reprises la marche difficile des éléphants d'Hannibal, dans la traversée de la Gaule et surtout dans celle des Alpes<sup>2</sup>, ou le rôle joué par ces animaux au cours de divers épisodes des guerres puniques<sup>3</sup> ; au livre XXIII, il décrit une embuscade qui eut lieu en 215 près de la forêt Litana<sup>4</sup>, et qui devait rappeler à ses lecteurs la chasse aux élans de la *Guerre des Gaules*<sup>5</sup>. Le livre XXIX présente une longue digression sur Massinissa, sur la succession des rois africains et sur leurs différentes alliances<sup>6</sup>, où l'exotisme est présent sous la forme du rappel de quelques traits de mœurs propres à l'Afrique<sup>7</sup>. R. Girod cite ce passage dans l'exposé qu'il consacre à l'exotisme de Tite-Live : « [...] C'est l'image bucolique des civilisations pastorales que nous donne Tite-Live dans un épisode des romanesques aventures du jeune prince numide Masinissa. Celui-ci, vaincu par son voisin Syphax qui lui a pris son royaume, est obligé de se réfugier dans le massif montagneux du Mont Bellus, avec sa smala [...]. Bientôt, un lieutenant de Syphax surprend dans un raid cette population de bergers [...]. Le jeune prince, blessé, échappe à grand'peine à ses poursuivants dans une chevauchée digne d'un 'western' [...]. Masinissa, que les poursuivants croient mort, englouti par le fleuve, se réfugie dans une caverne, où il soigne sa blessure avec des herbes et passe quelques jours avant de repartir, pour de nouvelles aventures au terme desquelles il viendra rejoindre Scipion, nouvellement débarqué sur la terre d'Afrique<sup>8</sup> ».

Dans les livres XXIX et XXX, les intrigues nouées entre Carthaginois et Numides au sujet de Sophonisbe, la fille du Carthaginois Hasdrubal, donne lieu à un épisode à la fois

<sup>1</sup> Voir par exemple, en XXI, 7, la description de Sagonte, ou, en XXVI, 42, 3-4 et 42, 7-9, celle de Carthage et de sa région en Espagne (ville attaquée par Scipion en 209 av. J.-C.). Sur ces descriptions stratégiques, voir R. Girod, « La géographie de Tite-Live », p. 1203 sq.

<sup>2</sup> En XXI, 28, 5-12, Tite-Live consacre un long passage à la traversée du Rhône par les éléphants d'Hannibal, et, en XXI, chap. 34 et 35, décrit le rôle de ces animaux dans le franchissement des Alpes.

<sup>3</sup> Cf. XXVI, 6, 2 (lors du siège de Capoue, en 211, des éléphants sont abattus sur un retranchement) : *Quorum corporibus cum oppleta fossa esset, uelut aggere aut ponte iniecto transitum hostibus dedit ; ibi per stragem iacentium elephantorum atrox edita caedes*, « Leurs corps, qui comblaient le fossé, tinrent lieu de chaussée ou de pont aux ennemis auxquels ils donnèrent passage ; c'est là que partout, sur les corps gisants des éléphants tués, eut lieu un affreux massacre » ; XXVI, 6, 9-10.

<sup>4</sup> Cette forêt se situe en Gaule, aux environs de Modène ou au nord de Bologne (cf. la note 3 de P. Jal à XXIII, 24, 7).

<sup>5</sup> Parmi les passages pittoresques ou romanesques du livre XXIII, P. Jal (*Introduction* au livre XXIII, p. LII) cite en effet le « guet-apens à la fois rocambolesque et dramatique tendu à Postumius par les Gaulois qui, appliquant un procédé utilisé par eux dans la chasse aux élans (Cés., *B. G.*, 6, 27, 3-5), entaillent les arbres de la forêt Litana (24, 7), de façon qu'après une légère poussée, ils s'abattent sur les deux légions romaines, causant la mort de 25 000 hommes, dont le consul désigné ; détails macabres, développés par Tite-Live, la tête coupée, le crâne évidé et incrusté d'or de Postumius, destiné à être utilisé comme vase sacré dans les sacrifices (24, 11) ». Cf. XXIII, 24, 7 : *Silua erat uasta – Litanam Galli uocabant – qua exercitum traducturus erat. Eius siluae dextra laeuaque circa uiam Galli arborea ita inciderunt ut immotae starent, momento leui impulsae occiderent*, « Il y avait une vaste forêt – les Gaulois l'appelaient Litana – par laquelle il avait l'intention de faire passer son armée. De cette forêt, à droite et à gauche de la route, les Gaulois entaillèrent les arbres : ils restaient debout, si l'on n'y touchait pas, mais une légère poussée les faisait tomber ».

<sup>6</sup> XXIX, 29, 6 à 33, 10.

<sup>7</sup> XXIX, 29, 6 : *Regnum ad fratrem regis, Oezalcen, pergrandem natu – ita mos apud Numidas est – peruenit*, « Le trône [de Gala, roi des Massyles] passa, selon la coutume numide, au frère du roi, Oezalcès, un homme très âgé » ; 31, 8 (notation ethnographique, à propos de la guerre entre Syphax et Masinissa, en 206 ; Masinissa et les Massyles sont défaits, le roi s'enfuit) : *Familiae aliquot cum mapalibus pecoribusque suis – ea pecunia illis est – persecuti sunt regem*, « Plusieurs familles, avec leurs tentes et leurs troupeaux (c'est là leur fortune), suivirent le roi » (cf. Sall., *Jug.* 18, 8 ; 46, 5 ; Virgile, *G.* III, 340 ; Plin., V, 22) ; 31, 9 (à propos des Massyles réfugiés, avec Masinissa, sur le mont Bellus en 206) : *Quem ceperant exsules montem herbibus aquosusque est ; et quia pecori bonus alendo erat, hominum quoque carne ac lacte uescantium abunde sufficiebat alimentis*, « Le mont occupé par les exilés offre de l'herbe et de l'eau ; propre à nourrir des troupeaux, il pouvait largement subvenir aussi à l'alimentation d'hommes qui vivaient de viande et de lait ».

<sup>8</sup> R. Girod, « La géographie de Tite-Live », p. 1221 (à propos de Tite-Live, XXIX, chap. 31-32).

romanesque et édifiant<sup>1</sup>, ainsi qu'à quelques remarques relatives à la sensualité africaine<sup>2</sup>. C'est également au livre XXX que l'on trouve le récit de l'incendie des camps de Syphax et d'Hasdrubal, favorisé par la présence des cabanes de branchages construites par les Numides – sans doute apparentées aux *mapalia* dont il a déjà été question plus haut :

*Hibernacula Carthaginiensium, congesta temere ex agris materia exaedificata, lignea ferme tota erant. Numidae praecipue harundine textis, stroreaque pars maxima tectis, passim nullo ordine, quidam, ut sine imperio occupatis locis, extra fossam etiam uallumque habitabant*<sup>3</sup>.

À partir du livre XXXI, où commence le récit de la seconde guerre de Macédoine, l'*Histoire romaine* se présente, dans de longs passages, comme une fresque exotique où dominant les *exotica* associés à l'Orient<sup>4</sup>. Tite-Live fait lui-même allusion, au début du livre XXXI, au prestige et à l'ancienneté des civilisations qu'affrontèrent alors les Romains, et à leur hégémonie qui s'étendait de l'Europe à l'Asie<sup>5</sup>. Les descriptions géographiques, là encore, ne présentent pas de caractère exotique, mais les *exotica* sont présents, tout au long du récit des guerres de Macédoine ou de la guerre contre Antiochus de Syrie, par les nombreuses allusions qui y sont faites, de façon ponctuelle, au contexte géographique<sup>6</sup>, à certaines caractéristiques des mœurs gréco-orientales<sup>7</sup>, et, surtout, par les portraits qui y sont donnés des rois hellénistiques, avec leur courtisans, leurs intrigues, et les différents éléments du protocole royal.

<sup>1</sup> Cf. XXX, 12, 10 sq. (en 203, après la capture de Syphax, Masinissa s'empare de Cirta, tombe amoureux de Sophonisbe, femme de Syphax et fille du Carthaginois Hasdrubal, et l'épouse ; Scipion ayant réprimandé Masinissa pour son mariage précipité avec une vaincue, le roi africain fait porter une coupe de poison à la jeune femme, qui la boit).

<sup>2</sup> XXIX, 23 : *Ad eam rem consummandam tempusque nuptiis statuendum – iam enim et nubilis erat uirgo – profectus Hasdrubal ut accensus cupiditate – et sunt ante omnes barbaros Numidae effusi in uenerem – sensit, uirginem a Carthagine accersit maturatque nuptias*, « Parti pour conclure cette affaire et fixer la date des noces (car de plus la jeune fille était déjà nubile), Hasdrubal s'aperçut que Syphax était enflammé de désir (et les Numides, plus que tous les autres barbares, ont une sensualité débordante) ; il fait donc venir la jeune fille de Carthage et hâte les noces » ; la même remarque est faite en XXX, 12, 18, à propos de Masinissa, séduit à son tour par Sophonisbe : *ut est genus Numidarum in Venerem praiceps*, « le tempérament numide ayant un violent penchant pour Vénus ».

<sup>3</sup> « Les quartiers d'hiver des Carthaginois, élevés avec des matériaux apportés au hasard de la campagne, étaient presque entièrement en bois. Les Numides surtout habitaient dans des cabanes faites de joncs, couvertes pour la plupart de nattes, çà et là, sans aucun ordre, certains même – comme ils avaient choisi leurs emplacements sans que le commandement intervînt – hors du fossé et du retranchement » (XXX, 3, 8-9). Ce détail se justifie, dans le récit, par la stratégie de Scipion (*Haec relata Scipioni spem fecerant castra hostium per occasionem incendendi*, « Ces détails, rapportés à Scipion, lui donnèrent l'espoir d'incendier le camp ennemi à la faveur d'une occasion »). En XXX, 5, 7, Tite-Live décrit les cases incendiées : *... nam, ut proximis casis iniectus ignis haesit, ex tempore proxima quaeque et deinceps continua amplexus, totis se passim dissipauit castris*, « ... car dès que le feu qu'on avait mis aux cases les plus rapprochées eut pris, il gagna d'abord, en chaque point, les cases voisines de celles qui brûlaient, puis des rangées entières, et se répandit en sens divers dans tout le camp ».

<sup>4</sup> L'historien relate aussi, au l. XXXIV, 8, les campagnes d'Espagne (dont celle de Caton en 195 ; on y trouve notamment une description d'Emporiae, en 9, 4, et quelques notations ethnographiques, citées *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>5</sup> XXXI, I, 6-7 (passage cité *infra*).

<sup>6</sup> Voir par exemple les chap. 12-19 du livre XXXVIII, où sont relatés les débuts de la campagne de Cnaeus Manlius Vulso en Asie (189 av. J.-C.) ; les chap. 20-27 (batailles du mont Olympe et du mont Magava, en 189 ; les chap. 37-39 (campagne en Pamphylie et traité d'Apamée, 188). Dans tous ces passages figurent des termes de la géographie et de l'ethnographie asiatiques, quelques allusions à la mythologie ou à la religion, ou des anecdotes (voir par exemple XXXVIII, 14, 2 : *Ad Tabusion castellum, imminens flumini Indo, uentum est, cui fecerat nomen Indus ab elephanto deiectus*, « On arriva devant la place de Tabusion, au bord de l'Indos, fleuve dont le nom vient d'un « indien » jeté à bas de son éléphant » et la note 4 de R. Adam, qui précise qu'« il s'agit d'un cornac, car, quelle que soit leur nationalité, tous les conducteurs d'éléphants sont surnommés Indiens (Pol. I, 40, 15) »).

<sup>7</sup> En dehors des passages qui seront cités *infra*, voir par exemple cette remarque introduite dans le récit de la bataille de Cynoscéphales, en 197 : *Quinctius cum institit cedentibus, repente quia erigentes hastas Macedonas conspexerat, quidnam pararent incertus, paulisper nouitate rei constituit signa ; deinde, ut accepit hunc morem esse Macedonum tradentium sese, parcere uictis in animo habebat*, « Quinctius, qui pressait les fuyards, ayant soudain vu les Macédoniens relevant leurs lances, se demanda ce qu'ils préparaient et, en raison de la nouveauté de la chose, fit stopper un moment les enseignes ; ensuite, ayant appris que telle était la coutume des Macédoniens quand ils se rendaient, il décida d'épargner les vaincus » (XXXIII, 10, 3-4).

Ainsi, au livre XXXVI, le mariage du roi Antiochus<sup>1</sup>, à Chalcis, donne lieu à un long passage décrivant les débauches, typiquement orientales, du roi de Syrie et de son armée<sup>2</sup>. Les campagnes d'Asie offrent par ailleurs d'autres évocations, toujours assez courtes, des réalités orientales, comme ce passage décrivant l'intervention d'une troupe de Galles, venus au-devant des Romains qui s'apprêtaient à attaquer Sestos, en 190 :

*Iam subeuntibus armatis muros fanatici Galli primum cum sollemni habitu ante portam occurrunt ; iussu se matris deum famulos deae uenire memorant ad precandum Romanum, ut parceret moenibus urbique<sup>3</sup>,*

ou le portrait de ce roi riche et perfide nommé Moagétès, que R. Adam classe parmi « les détails pittoresques, les curiosités ethnologiques [qui] ne sont pas sans rappeler les récits de voyages du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup> ». Au livre XXXVIII figure l'anecdote moralisante de la femme du roi Orgiogo – qui était l'un des chefs des Tolostoboges –, où Tite-Live relate la conduite chaste et digne de cette femme – en qui il faut peut-être déceler l'influence des lieux communs attachés à la pureté préservée des peuples barbares –, qui fit tuer un centurion qui l'avait violée pendant sa captivité et présenta sa tête coupée à son mari, à son retour chez elle<sup>5</sup>.

Les événements de Macédoine, racontés à partir du livre XL, se présentent eux aussi comme une fresque exotique, moins géographique<sup>6</sup>, là encore, qu'ethnographique, et dominée

<sup>1</sup> Voir par exemple le portrait d'Antiochus de Syrie qui se déploie tout au long du livre XXXV ; voir R. Adam, *Introduction* au livre XXXV, p. LVII sq. et LXXII-LXXIII, selon lequel Antiochus est « le roi oriental, fastueux, calculateur, perfide et impie » (p. LXXII), et J.-E. Bernard, *Le Portrait chez Tite-Live : essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Paris, Latomus, 2000, p. 246, 235-240, 391-393.

<sup>2</sup> XXXVI, 11, 2 : ... *tamquam in media pace nuptias celebrabat et reliquum hiemis, oblitus quantas simul duas res suscepisset, bellum Romanum et Graeciam liberandam, ommissa omnium rerum cura, in conuiuio et uinum sequentibus uoluptatibus ac deinde ex fatigatione magis quam satiétate earum in somno traduxit*, « ... comme si on était en pleine paix, il célébra son mariage ; tout le reste de l'hiver, oubliant les deux grands projets qu'il avait formés de front, la lutte contre les Romains et la libération de la Grèce, il laissa de côté tout autre souci et passa son temps à banqueter et à s'adonner aux plaisirs qui accompagnent l'ivresse, puis, par fatigue plus que par dégoût, à dormir ». Sur les raisons objectives, politiques, de ce mariage dont « la tradition romaine s'est gaussée », voir la note 2, p. 22 de A. Manuelian. Dans la note suivante (3, p. 22), le commentateur souligne la malveillance dont fait preuve Tite-Live à l'égard d'Antiochus, révélée par une contradiction entre ces affirmations du chapitre 11 et d'autres passages du livre où l'activité diplomatique et militaire d'Antiochus ne semble s'interrompre que pendant une courte période hivernale. Les débauches de l'armée syrienne sont décrites dans les paragraphes suivants (XXXVI, 3-4 : *Eadem omnis praefectos regio qui ubique, ad Boeotiam maxime, praepositi hibernis erant, cepit luxuria ; in eandem et milites effusi sunt, nec quisquam eorum aut arma induit, aut stationem aut uigilias seruauit, aut quicquam quod militaris operis aut muneris esset fecit*, « De même, tous les lieutenants du roi qui, un peu partout, mais surtout vers la Béotie, commandaient les camps d'hiver, s'abandonnèrent à la débauche ; les soldats aussi s'y laissèrent aller, et aucun d'eux ne revêtit son armure, ne prit de garde ni de jour ni de nuit, et n'accomplit quoi que ce fût des travaux et des obligations militaires ». A. Manuelian (note 1, p. 23) précise que « Tite-Live insiste sur l'absence de discipline dans l'armée syrienne, pour frapper l'imagination des Romains » mais que, « là encore, il convient de faire la part de la malveillance ». En effet, la discipline était sans doute moins stricte que dans l'armée syrienne que dans l'armée romaine, mais n'était pas inexistante (voir *id.*, *Introduction*, p. XXXVI).

<sup>3</sup> « La troupe approchait déjà du pied des murs, lorsqu'on vit tout d'abord des Galles en délire et en tenue liturgique, devant la porte, courir à sa rencontre : « sur l'ordre de la Mère des dieux, ils venaient en serviteurs de la déesse prier les Romains d'épargner les murs de la ville » (XXXVII, 9, 9). Voir aussi, en XXXVIII, 18, 9, le récit de la traversée du Sangarios par Manlius Vulso : *Transgressis ponte perfecto flumen, praeter ripam euntibus, Galli Matris Magnae a Pessinunte occurrere cum insignibus suis, uaticinantes fanatico carmine deam Romanis uiam belli et uictoriam dare imperiumque eius regionis*, « Le pont achevé, on traversa le fleuve ; comme l'armée longeait la rive, elle vit accourir des prêtres gaulois de la Grande Mère de Pessinunte avec leurs ornements, qui prédisaient en un chant fanatique que la déesse ouvrait aux Romains la route de la guerre et leur donnait la victoire et la domination sur la région ».

<sup>4</sup> *Introduction* au livre XXXVIII, p. LXXXII.

<sup>5</sup> XXXVIII, chap. 24.

<sup>6</sup> En XLIV, 5, 1-7, le franchissement des montagnes macédoniennes par l'armée romaine est surtout remarquable par cette anecdote au sujet de la descente difficile des éléphants : *Hostilem prope tumultum agmini elephantum praebant, qui, ubi ad inuia uenerant, deiectis rectoribus cum horrendo stridore pauorem ingentem, equis maxime, incutiebant, donec traducendi eos ratio inita est*, « Le désordre causé par les éléphants dans la colonne était presque égal à celui qu'y aurait causé l'ennemi : quand ils étaient arrivés à des endroits impraticables, ils jetaient à terre leurs cornacs et poussaient des barrissements stridents qui créaient une effroyable panique, surtout parmi les chevaux ; on finit cependant par trouver un moyen de les faire avancer » (5, 2). Signalons que Tite-Live aborde aussi les opérations militaires se déroulant sur d'autres fronts, notamment en Espagne, par exemple dans le l. XXXIX : au chap. 21 pour l'année 186 (combat contre les Lusitaniens, entre le Tage et le Douro, près d'Hasta, à l'extrême sud de l'Espagne, en 21, 2 ; prise de la place forte d'Hasta, en 21, 2-3, attaque celtibère près de Calagurris en 21, 8) ; au chap. 30 pour l'année 185 (30, 1 : allusion aux régions de Béturie et de Carpétanie ; 30, 2 : allusion aux villes de Toletum (Tolède) et de Dipo (localisation discutée) ; 30, 6 sq. : allusions au Tage) ; au chap. 42 pour l'année 184 : allusion aux Lusitaniens, à la place de Corbio chez les Suessetani, § 1 ; mention de l'or et de l'argent portés dans le triomphe de Caius Calpurnius sur les Lusitaniens, et dans celui de Lucius Quinctius Crispinus sur les Lusitaniens et les Celtibères (§3-4) ; au chap. 56, 1 : opérations militaires en Espagne contre les Celtibères, chez les Ausetani, situés d'après Tite-Live près du fleuve Ibère (Èbre), etc.

par le portrait de Persée, aux livres XLII-XLV<sup>1</sup>. Au livre XL, l'historien choisit de décrire – probablement pour son pittoresque et pour les connotations exotiques que devait revêtir, pour les Romains, ce type de pratiques cruelles –, un rite de purification de l'armée macédonienne qui consistait à sacrifier une chienne :

*Forte lustrandi exercitus aduenit tempus cuius sollemne est tale : caput mediae canis praecisae et pars ad dexteram, cum extis posterior ad laeuam uiae ponitur ; inter hanc diuisam hostiam copiae armatae traducuntur<sup>2</sup>.*

Au livre XLII, il décrit à nouveau un sacrifice pratiqué par Persée avant le combat, en y introduisant quelques détails exotiques et pittoresques, à savoir la munificence royale de cette cérémonie, le nom d'Alcidémos donné par les Macédoniens à la déesse, et la présence, dans la suite du roi, des *purpurati*, ces courtisans traditionnellement associés aux monarchies et tyrannies gréco-orientales<sup>3</sup> :

*Ipse centum hostiis sacrificio regaliter Mineruae, quam uocant Alcidemon, facto cum purpuratorum et satellitum manu profectus Citium est<sup>4</sup>.*

Quelques passages des livres XLIV et XLV font allusion aux différents personnages présents dans l'entourage royal, qui devaient présenter, pour les Romains, un certain intérêt exotique : Tite-Live mentionne au livre XLIV, à propos de la fuite de Persée en 168, les *regii pueri* – les « pages royaux<sup>5</sup> » ; dans le livre suivant, ces jeunes hommes sont de nouveau cités, dans des circonstances similaires, et Tite-Live donne un peu plus de détails sur leur condition et sur leur rôle auprès du roi :

*Pueri regii apud Macedonas uocabantur principum liberi ad ministerium electi regis ; ea cohors persecuta regem fugientem ne tum quidem abscedebat, donec iussu Cn. Octaui pronuntiatum est per praeconem regios pueros Macedonasque alios, qui Samothracae essent, si transirent ad Romanos, incolunitatem libertatemque et sua omnia seruaturus, quae aut secum haberent aut in Macedonia reliquissent<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> Voir P. Jal, *Introduction* au livre XLV, p. LXXXI sq., selon lequel Persée est un « symbole politique », et « incarnait aux yeux de Rome toute la Macédoine » ; ce personnage est attaché, en particulier, au thème de la richesse orientale : « Nombreuses [...] sont les critiques de Tite-Live à l'adresse des richesses considérables de Persée, richesses que révèlent l'immensité de la *praeda Macedonica* et le luxe inouï de la vie, même quotidienne, à la cour de Macédoine » (*id.*, p. XXXV ; sur le luxe de la vie quotidienne au palais du roi, voir XLV, 33, 6, passage cité *infra*).

<sup>2</sup> « On arriva justement alors à la date de la purification de l'armée, célébrée selon le rite suivant : on coupe une chienne à mi-corps, on place la partie comprenant la tête sur la droite d'une route et la partie postérieure, avec les entrailles, sur la gauche ; on fait défiler les troupes en armes entre les morceaux de cette victime » (XL, 6, 1-2). Sur cette cérémonie, voir la note 1 de C. Gouillart, qui cite à l'appui un passage de Polybe (XXIII, 10, 12) mentionnant en effet des rites et sacrifices purificateurs chez les Macédoniens, et un passage de Quinte-Curce (X, 9, 12) qui vient confirmer ce que dit Tite-Live : *Macedonum reges ita lustrare soliti erant milites ut discissae canis uiscera ultimo in campo, in quem deduceretur exercitus, ab utraque abicerent parte*. Il faut noter toutefois, comme le rappelle le commentateur, que « la religion romaine n'ignorait pas non plus les sacrifices de chiens ; cf. Ovide, *Fastes* 4, 907 et Columelle 10, 342 ».

<sup>3</sup> « Tite-Live mentionne souvent ces *purpurati* pour désigner les membres de la haute noblesse ou les dignitaires qui entourent non seulement les rois de Macédoine (cf. en 201 : 30, 42, 6 ; en 200 : 31, 35, 1), mais encore Nabis (32, 39, 8) ou Antiochus (37, 23, 7 ; 59, 5) » (P. Jal, note 4).

<sup>4</sup> « [Persée], après avoir offert, avec une munificence toute royale, un sacrifice de cent victimes à Minerve qu'ils appellent Alcidémos, partit pour Citium, accompagné d'un certain nombre de dignitaires portant la pourpre et de membres de la garde royale » (XLII, 51, 2). Sur l'épithète Alcidémos, qui n'est donnée nulle part ailleurs à Minerve et reste inexplicite, cf. la note 3 de P. Jal.

<sup>5</sup> XLIV, 43, 5 : *... in regia Perseo, qui Pellae praerant, Euctus Eulaeusque et regii pueri praesto erant*, « Persée trouva dans son palais les gouverneurs de Pella Euctus et Eulaeus, ainsi que les pages royaux, qui se tenaient à sa disposition ».

<sup>6</sup> « On appelait « pages royaux » chez les Macédoniens les enfants des nobles choisis pour assurer le service du roi ; leur troupe, qui avait accompagné le roi dans sa fuite, ne le quittait pas, même en de telles circonstances : c'est alors que, sur l'ordre Cn. Octavius, un héraut annonça que, si les pages royaux et les autres Macédoniens qui étaient à Samothrace passaient aux Romains, ils conserveraient la vie sauve, la liberté et leurs biens, qu'ils <les> eussent avec eux ou les eussent laissés en Macédoine » (XLV, 6, 7). Voir aussi VIII, 24, 12, où les *regii pueri* sont cités à propos des *ministri* qui accompagnaient Alexandre d'Épire) et Quinte-Curce, VIII, 6, 2 (*Haec cohors uelut seminarium ducum praefectorumque apud Macedonas fuit*) et 6-7.

Tite-Live fait encore allusion à l'entourage de Persée lorsqu'il évoque l'épuration de la Macédoine et les noms des anciens dignitaires du régime – par exemple les *purpurati* dont il a été question plus haut –, contraints de suivre Paul-Émile en Italie, en 167 ; l'historien développe un peu cet épisode de la victoire, en raison sans doute du caractère exotique que devait revêtir, pour les Romains de l'époque, ces usages monarchiques :

*Nominati sunt enim regis amici purpuratique, duces exercituum, praefecti nauium aut praesidiorum, seruire regi humiliter, aliis superbe imperare adsueti ; praediuites alii, alii, quos fortuna non aequarent, his sumptibus pares ; regius omnibus uictus uestitusque, nulli ciuilis animus, neque legum neque libertatis aequae patiens*<sup>1</sup>.

C'est également au livre XLV que Tite-Live, à l'occasion de la fin du royaume de Macédoine, propose un résumé de son histoire<sup>2</sup> et une description de la nouvelle division géographique imposée à la région, où l'exotisme est présent dans l'emploi de quelques noms propres de rois<sup>3</sup>, de régions et de peuples sans doute très mal connus<sup>4</sup>.

Les livres perdus de l'*Histoire romaine* se présentaient peut-être aussi, pour certains d'entre eux, comme des fresques exotiques. Le texte des *Periochae* nous renseigne sur leur contenu, qui accordait sans doute, comme pour les livres précédents, une grande place aux guerres menées contre des peuples lointains. Le livre LIX, par exemple, portait sur les affaires de la Syrie et du royaume des Parthes, ainsi que sur celles de l'Égypte, qui donnaient peut-être l'occasion à l'historien de décrire les intrigues de la cour des Ptolémées<sup>5</sup> ; le livre LX relatait, entre autres, le récit des campagnes menées contre les Baléares en 123, où l'historien devait consacrer quelques passages à l'histoire de ces îles et aux mœurs de sa population<sup>6</sup>. Tite-Live

<sup>1</sup> « Ceux dont les noms furent lus étaient en effet les Amis du roi et les dignitaires vêtus de la pourpre, les généraux des armées, les amiraux et chefs de garnisons, hommes habitués à servir le roi avec humilité, à commander aux autres avec orgueil ; les uns, très riches, d'autres qui, sans avoir leur niveau de fortune, les égalaient par leurs dépenses ; tous avaient la manière de vivre et les vêtements d'un roi, aucun, l'état d'esprit d'un citoyen, n'admettant ni l'obéissance aux lois ni l'égalité qu'implique la liberté » (XLV, 32, 4-5). Sur les *amici*, cf. XLII, 39, 7 ; 62, 3 ; les *purpurati* ont déjà été évoqués en XLII, 51, 2 ; XLIV, 26, 8. P. Jal (note 10) précise que « ce fut [...] auprès de ces nobles macédoniens déportés en Italie que Polybe – cf. son propre témoignage en 29, 8 (1 e), 10 – acquit de nombreux renseignements sur Persée lui-même et les événements de Macédoine en général ».

<sup>2</sup> XLV, 9, 4-7.

<sup>3</sup> Cf. XLV, 9, 3 (où Tite-Live cite le nom du premier roi de Macédoine, Caranos), passage cité *infra*.

<sup>4</sup> Cf. XLV, 30, 3 : *Pars prima Bisaltas habet, fortissimos uiros – trans Nessum amnem incolunt et circa Strymonem –, et multas frugum proprietates et metalla et opportunitatem Amphipolis, quae obiecta claudit omnes ab oriente sole in Macedoniam aditus*, « La première partie [de la Macédoine] a pour elle les Bisaltes, des hommes fort valeureux (ils habitent au-delà du Nessus et sur les deux rives du Strymon), un sol dont les productions sont d'espèces variées, des mines et la situation très favorable d'Amphipolis qui bloque tous les accès vers la Macédoine pour ceux qui viennent de l'est » ; 30, 5 : *Tertia regio nobilis urbes Edessam et Beroeam et Pellam habet et Vettiorum bellicosam gentem, incolas quoque permultos Gallos et Illyrios, inpigros cultores*, « La troisième région a les villes bien connues d'Edessa, de Béroéa et de Pella et la peuplade belliqueuse des Vettii ; y habitent aussi de très nombreux Gaulois et Illyriens, cultivateurs très actifs » (les Vettii sont inconnus, cf. la note 10 de P. Jal, qui propose de lire, peut-être, Bottii) ; 30, 6-7 : *Quartam regionem Eordaei et Lyncestae et Pelagones incolunt ; iuncta his Atintania et Tymphaeis et Elimiotis. Frigida haec omnis duraque cultu et aspera plaga est ; cultorum quoque ingenia terrae similia habet. Ferociores eos et accolae barbari faciunt, nunc bello exercentes, nunc in pace miscentes ritus suos*, « Les Eordéens, les Lyncestes et Pélagoniens habitent la quatrième région ; on y a ajouté l'Atintanie, la Tymphée et l'Élimiotide. Tout ce pays est froid et la culture y est rude et difficile ; les traits de caractère de ceux qui l'habitent sont eux aussi semblables au sol. Le voisinage des barbares contribue à les rendre plus farouches, soit que ceux-ci les exercent à la guerre, soit qu'ils introduisent leurs propres coutumes parmi les leurs en temps de paix ». Sur ces noms géographiques, appartenant à des régions situées au nord de la Macédoine, voir les notes correspondantes de P. Jal.

<sup>5</sup> Cf. *Per.* LIX, 13 (131 et 130 av. J.-C.) : *Bella inter Antiochum, Syriae, et Phraaten, Parthorum regem, gesta nec magis quietae res Aegypti referuntur*, « Sont relatées les guerres entre Antiochus, roi de Syrie, et Phraate, roi des Parthes, ainsi que les événements, nullement plus tranquilles, d'Égypte » et 14 : *Ptolemaeus Euergetes cognominatus, ob nimiam crudelitatem suis inuisus, incensa a populo regia clam Cyprum profugit, et cum sorori eius Cleopatrae, quam filia eius uirgine per uim compressa atque in matrimonium facta repudiauerat, regnum a populo datum esset, infensus filium quem ex illa habebat in Cypro occidit caputque eius et manus et pedes matri misit*, « Ptolémée, surnommé Evergète, haï des siens en raison de son excessive cruauté, s'enfuit secrètement à Chypre après l'incendie de son palais par le peuple : comme celui-ci avait donné le trône à sa sœur Cléopâtre qu'il avait répudiée après avoir violé sa fille encore vierge et l'avoir épousée, il fit tuer à Chypre, dans sa colère, le fils qu'il avait d'elle et envoya sa tête, ses pieds et ses mains à sa mère ».

<sup>6</sup> Cf. *Per.* LX, 9-10 : *Praeterea res a Q. Metello cos. aduersus Baleares gestas continet, quos Graeci Gymnesios appellant, quia aetatem nudi exigunt. Baleares a teli missu appellati aut a Balio, Herculis comite ibi relicto, cum Hercules ad Geryonem nauigaret*, « Le livre contient en outre le récit des campagnes menées par le consul Q. Metellus contre les Baléares, que les Grecs appellent Gymnésiens, parce qu'ils passent l'été nus. Les Baléares tirent leur nom du jet (βάλλειν) d'un trait ou de Balius, compagnon d'Hercule abandonné là, quand



racontait ensuite les guerres contre Jugurtha et contre les Cimbres<sup>1</sup>, les débuts des contacts romains avec les Parthes<sup>2</sup>, les opérations menées contre Mithridate – qui ont dû donner lieu, comme les guerres orientales précédentes, à des descriptions d’armées, et à l’évocation des atrocités commises par ce roi<sup>3</sup> –, contre le royaume des Parthes et contre les Arméniens<sup>4</sup>. Les *exotica* devaient être particulièrement nombreux dans certains passages du livre CI, qui racontait l’exploration entreprise par Pompée, à la poursuite de Mithridate, dans les régions encore presque totalement inconnues du Caucase :

*Cn. Pompeius cum Mithridaten persequeretur in ultimas ignotasque gentes penetrauit. Hiberos Albanosque, qui transitum non dabant, proelio uicit. Praeterea fugam Mithridatis per Colchos Heniochosque et res ab eo in Bosporo gestas continet*<sup>5</sup>.

Une atmosphère exotique devait imprégner, également, certains passages du livre CV, dans lequel Tite-Live racontait la prise par César d’une partie de la Bretagne. L’historien s’y livrait, comme César l’avait fait avant lui, à une description de l’île :

*Formam totius Britanniae Liuius ueterum, Fabius Rusticus recentium eloquentissimi auctores oblongae scutulae uel bipenni adsimulauere*<sup>6</sup>.

---

Hercule faisait voile pour rejoindre Géryon ». Il s’agit de Q. Caecilius Métellus, qui reçut à cette occasion le surnom de Baléaricus ; sur les Gymnésiens, voir Strabon III, 5, 1 sq.

<sup>1</sup> *Periochae* LXII et suivantes.

<sup>2</sup> Cf. *Per.* LXX, 7 : *Parthorum legati a rege Arsace missi uenerunt ad Syllam ut amicitiam populi R. peterent*, « Des ambassadeurs des Parthes, envoyés par le roi Arsace, vinrent trouver Sylla pour lui demander l’amitié du peuple romain », et la note de P. Jal au sujet de cet événement, daté de 92 av. J.-C., qui précise, en se référant à Plutarque, *Sylla*, 5, 8, que « c’était la première fois que Parthes et Romains entraient en rapports ».

<sup>3</sup> Cf. *Per.* LXXVII, 9 (88 av. J.-C.) : *Mithridates, Ponti rex, Bithynia et Cappadocia occupatis et pulso Aquilio legato Phrygiam, prouinciam populi R., cum ingenti exercitu intrauit*, « Mithridate, roi du Pont, ayant occupé la Bithynie et la Cappadoce et chassé le légat Aquilius, envahit la Phrygie, province appartenant au peuple romain, avec une immense armée » et LXXVIII, 1 : *Mithridates Asiam occupauit, Q. Oppium procos., item Aquilium legatum in uincula coniecit, iussuque eius, quidquid ciuium R. in Asia fuit uno die trucidatum est*, « Mithridate occupa l’Asie, fit jeter dans les chaînes le proconsul Q. Oppius, de même que le légat Aquilius et, sur son ordre, tous les citoyens romains qui se trouvaient en Asie furent assassinés en un seul jour ».

<sup>4</sup> Voir le frg. 26 Jal (livre XCVIII), *ap.* Plutarque, *Lucullus*, 28, 8 (passage cité *supra*), qui se rapporte à la défaite infligée par Lucullus à Tigrane et à son immense armée en octobre 69.

<sup>5</sup> « En poursuivant Mithridate, Cn. Pompée pénétra chez des peuples lointains et inconnus. Il combattit contre les Hiberns et les Albains qui lui refusaient le passage et les vainquit. Le livre contient en outre le récit de la fuite de Mithridate à travers le pays des Colchiens et des Hénioques, ainsi que des actions accomplies par lui dans le Bosphore » (*Per.* CI, 4-6). P. Jal (note 5) situe la campagne de Pompée dans le Caucase dans la période allant du printemps à l’automne 65, et la fuite de Mithridate dans les années 65-64 (note 6).

<sup>6</sup> « La configuration de l’ensemble de la Bretagne a été comparée par les plus grands écrivains, Tite-Live parmi les anciens, Fabius Rusticus parmi les modernes, à un plat oblong ou à une hache à deux tranchants » (frg. 33 Jal, attribué au livre CV, *ap.* Tacite, *Agr.*, 10, 3). Voir aussi le frg. 34 Jal *ap.* Jordanès, *De l’origine et des actions des Gètes*, 2 : *Cuius (Britanniae) licet magnitudine olim nemo, ut refert Libius, circumuectus est, multis tamen data est uaria opinio de ea loquendi*, « Bien que personne, à ce que rapporte Tite-Live, n’ait fait dans les premiers temps le tour de toute l’étendue de la Bretagne, beaucoup de gens ont exprimé des opinions diverses à ce sujet ». D’après le *Commentaire* de P. Jal sur ce fragment (p. 268-269), Tite-Live aurait pu bénéficier de renseignements assez précis sur la géographie de l’île : « Dans son article *Three fragments of Livy concerning Britain*, in *Latomus*, 32, 4, 1973, N. Reed note justement que si *olim* doit être attribué à Tite-Live, cela signifierait qu’à la suite du débarquement de César en Bretagne, on aurait déjà possédé d’amples renseignements sur cette île, voire même accompli le tour de la Bretagne, quoi qu’en dise Tacite (celui-ci attribue, on le sait, cette première expédition à son beau-père Agricola). Tacite a commis, en effet, certaines erreurs historiques. D’autre part, il est troublant de voir Plinie l’Ancien, 4, 102, citer la longueur et la largeur de la Bretagne « d’après Agrippa » (*Agrippa credit*) ; il se pourrait donc que la carte publiée et affichée selon les instructions d’Agrippa (vers 7 avant J.-C. ?) ait été utilisée par Tite-Live, à la date où celui-ci rédigea son livre 105... ».

Il en était peut-être de même du récit de la suite des campagnes césariennes en Gaule et en Germanie<sup>1</sup>, de celui des guerres menées contre les Parthes<sup>2</sup>, et de celui des guerres civiles. Les *Periochae* CXII et CXIII, à propos de ces dernières, indiquent que Tite-Live y racontait l'expédition de M. Caton à travers les déserts d'Afrique :

*Praeterea laboriosum M. Catonis in Africa per deserta cum legionibus iter et bellum a Cn. Domitio aduersus Pharnacen parum prospere gestum continet*<sup>3</sup>,

ainsi que la lutte de César contre le roi Juba et sa cavalerie numide<sup>4</sup>. En revanche, le texte des dernières *Periochae*, consacrées à l'ascension d'Octavien et au principat d'Auguste, étant très court et ne contenant qu'un résumé succinct des faits, ne permet pas de savoir si Tite-Live y décrivait avec précision les campagnes militaires menées, par exemple, contre les peuples d'Europe centrale ou contre les Germains, ni s'il avait consacré à ces régions et à ces peuples des passages où auraient pu figurer des *exotica*.

### – L'exotisme de la vie quotidienne

Les *exotica* peuvent enfin apparaître dans la littérature sous une dernière forme : l'exotisme de la vie quotidienne, qu'il s'agisse des nombreuses productions ou modes exotiques faisant partie de la vie des Romains, ou des événements de l'actualité militaire, politique ou diplomatique en rapport avec les provinces lointaines ou les contrées situées au-delà des frontières de l'Empire, apparaît dans plusieurs genres littéraires : il est le fondement même des comédies *palliatae*, mais s'illustre également, dans une moindre mesure, dans le genre de la satire, dans celui de l'épître littéraire ou de la lettre plus familière, ou encore dans les biographies.

<sup>1</sup> Voir la *Per.* CVII, 1 : *C. Caesar Treueris in Gallia uictis iterum in Germaniam transiit, nulloque ibi hoste inuento reuersus in Galliam Eburonas et alias ciuitates, quae conspirauerant, uicit et Ambiorigem in fuga persecutus est*, « Ayant vaincu les Trévires en Gaule, C. César passa à nouveau en Germanie et, n'y ayant trouvé aucun ennemi, revint en Gaule, vainquit les Éburons et les autres cités qui avaient conspiré et poursuivit Ambiorix en fuite » et 6 : *Praeterea res gestas a C. Caesare aduersus Gallos qui prope uniuersi Vercingetorige Aruerni duce defecerunt, et laboriosas obsidiones urbium continet, inter quas Auarici Biturigum et Gergouiae Aruernorum*, « Le livre contient en outre le récit des opérations menées par C. César contre les Gaulois qui, sous la direction de l'Arverne Vercingétorix, firent presque tous défection, ainsi que celui des sièges difficiles de certaines villes, parmi lesquels celui d'Avaricum, chez les Bituriges, et de Gergovie, chez les Arvernes » ; voir aussi *Per.* CVIII, 1 : *C. Caesar Gallos ad Alesiam uicit omnesque Galliae ciuitates quae in armis fuerant, in deditionem accepit*, « C. César vainquit les Gaulois à Alésia et reçut la soumission de toutes les cités gauloises qui avaient été sous les armes » et 4 : *C. Caesar Bellouacos cum aliis Gallorum populis domuit*, « C. César soumit les Bellovaques avec d'autres peuples gaulois ».

<sup>2</sup> Cf. par exemple les *Per.* CVI, 5 (où il est question du désastre de Carrhes, en 53) : *M. Crassus bellum Parthis inlaturus Euphraten flumen transiit, uictusque proelio in quo et filius eius cecidit, cum reliquias exercitus in collem recepisset, euocatus in conloquium ab hostibus uelut de pace acturis, quorum dux erat Surenas, comprehensusque et, nequid uiuus pateretur repugnans, interfectus est*, « M. Crassus franchit l'Euphrate pour porter la guerre chez les Parthes ; comme il avait été vaincu au cours d'une bataille dans laquelle tomba aussi son propre fils et qu'il avait regroupé sur une colline les restes de son armée, il fut invité à une entrevue, comme s'ils voulaient traiter de la paix, par les ennemis commandés par Suréna et fait prisonnier ; puis comme, pour éviter de subir vivant de mauvais traitements, il opposait de la résistance, il fut tué » ; CVIII, 2 : *C. Cassius, quaestor M. Crassi, Parthos, qui in Syriam transcenderant, cecidit*, « C. Cassius, questeur de M. Crassus, tailla en pièces les Parthes qui étaient passés en Syrie » ; CXXVII, 1 (fin 41 ou 40) ; CXXVIII, 2-3 (années 38 et 38-37).

<sup>3</sup> « Le livre contient en outre le récit de la pénible expédition qu'accomplit M. Caton avec ses légions à travers les déserts d'Afrique » (*Per.* CXII, 8, fin 48-début 47). Voir aussi le frg. 52 Jal (livre CXII), *ap. Sén., De la tranquillité de l'âme*, 9, 5, où il est question de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie.

<sup>4</sup> *Per.* CXIII, 6 (début 46) : *Caesar ueteranis cum seditione missionem postulantis dedit, et cum in Africam traiecisset, aduersus copias Iuba regis cum discrimine magno pugnauit*, « César accorda à ses vétérans, qui s'étaient révoltés, le congé qu'ils demandaient et, une fois passé en Afrique, combattit, en courant de grands périls, contres les troupes du roi Juba ».

## L'EXOTISME DANS LA COMÉDIE *PALLIATA*

Tout comme les tragédies *cothurnatae*, les comédies *palliatae*, jouées en costume grec, se déroulent dans un cadre et un contexte qui se présentent au premier abord, pour le public latin, comme exotiques : « Ces comédies grecques étaient appelées *palliatae*, parce que les personnages y portaient le costume grec (*pallium*). La raison en était, nous l'avons dit, que ce théâtre archaïque romain s'était créé, comme rite religieux, imitant le théâtre syracusain, qui, lui, était entièrement grec. En conséquence, la *palliata* transporte le public dans une cité grecque ; et l'histoire qu'elle raconte est considérée comme typiquement grecque, ce qui permet de mettre en scène des situations qui sembleraient inconvenantes qu'il s'agissait de personnages appartenant à la cité romaine : scènes de débauche, par exemple, ou vieillard perdant toute dignité, ou jeune vierge séduite. Le Grec, la « vie à la grecque » que l'on voit au théâtre font un peu figure d'hilotes. Ce sont des exemples à ne pas suivre. Cela explique peut-être que le plus grand nombre des comédies écrites au III<sup>e</sup> et au II<sup>e</sup> siècles avant J.-C. soient des *palliatae*<sup>1</sup> ». Les modèles grecs de ces *palliatae* sont ceux de la comédie nouvelle qui fleurit dans les années 330-250 avant J.-C. et dans laquelle s'illustrèrent Ménandre, Philémon, ou Diphile par exemple<sup>2</sup> ; en 160 ou en 159, Térence se rendit d'ailleurs en Grèce « pour chercher des manuscrits de Ménandre, car ses adversaires l'accusaient de reprendre des pièces déjà traduites en latin et adaptées par ses prédécesseurs ; on disait aussi qu'il voulait mieux connaître la manière de vivre des Grecs afin de s'en inspirer pour ses pièces<sup>3</sup> ».

Les premières comédies latines de sujet grec sont attribuées à Livius Andronicus et à Naevius : l'atmosphère grecque de ces pièces, dont il ne subsiste que peu de choses, se devine à travers l'hellénisme de certains titres<sup>4</sup>. Viennent ensuite Plaute<sup>5</sup> et Térence<sup>6</sup>, et, dans les

<sup>1</sup> P. Grimal, *La littérature latine*, p. 78. Sur le « mauvais exemple » grec, cf. *infra*, et P. Grimal, *Existe-t-il une morale de Plaute ? B.A.G.B.*, 1975, 4, p. 485-498. Sur la couleur hellénique des *palliatae*, cf. aussi *id.*, *Le siècle des Scipions*, p. 159 : « Telle était la règle du jeu, imposée par l'institution même, qui voulait que l'on présentât aux dieux un spectacle où l'image du monde grec devait être reconnaissable. Ce qui était vrai du costume, des noms, l'était aussi des situations et des conditions générales de l'intrigue ». B.-A. Taladoire, *Essai sur le comique de Plaute*, Monaco, éd. de l'Imprimerie nationale de Monaco, 1956, p. 18, à propos du contexte socio-économique et politique qui a présidé au développement de la *palliata*, parle bien d'exotisme : « Depuis longtemps [...] la plèbe urbaine s'est accoutumée, par le trafic et la guerre, aux nouveautés étrangères, et plus particulièrement grecques. Sa curiosité s'est éveillée au contact des formes exotiques. Et voilà que cet exotisme est mis à la mode, exalté, souligné par ceux-là mêmes qui assument la charge de ses destinées ». Voir aussi p. 31, où l'auteur évoque l'exigence du peuple romain, qui ne voulait être représenté sur scène que sous le costume grec : « Il existe, pour cela, un moyen commode, introduire dans la comédie assez d'exotisme et de fantaisie pour ne pas paraître prendre à partie l'auditoire, et assez de vérité nationale pour amener le rire par une comparaison toujours possible de la charge comique avec les exemplaires humains et les comportements de l'existence journalière ».

<sup>2</sup> Sur l'origine et les modèles des *palliatae* latines, cf. P. Grimal, *La littérature latine*, p. 77 ; dans *Le Siècle des Scipions*, P. Grimal examine les influences conjointes, sur le genre complexe de la *palliata*, de la comédie nouvelle et de la comédie grecque d'Italie telle qu'elle s'était développée à Tarente, à Syracuse, ou en Campanie avec l'atellane par exemple ; il s'ensuit que les *palliatae* offrent un passage continu de Rome à la Grèce, du monde latin au monde hellénique : « Il se crée ainsi un monde imaginaire de la comédie, qui n'est ni Rome, ni Athènes, ni Tarente, ni Syracuse, mais à la fois les unes et les autres ; intermédiaire et médiateur entre les cités et les cultures » (p. 87).

<sup>3</sup> P. Grimal, *La littérature latine*, p. 132. Térence mourut au cours de ce voyage, en 159.

<sup>4</sup> Les comédies de Livius Andronicus ne sont connues que par leurs titres et quelques courts fragments : P. Grimal, (*Littérature latine*, p. 79) cite le *Gladiolus* (*le Poignard ?*), « où paraissait, peut-être, un soldat fanfaron », le *Ludius* (*l'Acteur ?*), le *Verpus* (*le Circoncis ?*). Pour Naevius, P. Grimal (*ibid.* et *Le siècle des Scipions*, p. 84) cite l'*Akontizomenos* (*le Blessé*), les *Agrypnuntes* (*Ceux qui dorment mal, les Insomniaques*), l'*Astiologa* (*la Belle Parleuse*), le *Colax* (*le Flatteur*), titres qui montrent une bonne connaissance de la langue grecque, déjà, chez les Romains. Une comédie, intitulée *Tarentilla* (*La Jeune Fille de Tarente*), avait sans doute pour cadre la ville grecque de Tarente, et une courtisane (un des types conventionnels de la comédie nouvelle) faisait partie des personnages (P. Grimal, *ibid.*, p. 79 ; cf. *infra*). D'autres titres ou fragments conservés de Naevius évoquent des pièces où les personnages étaient plutôt italiens que grecs : l'*Ariolus* (*le Diseur de bonne aventure*), l'*Apella* (*l'Apulienne*), la *Tunicularia* (*la Comédie de la tunique*). Naevius se plaisait donc aussi à traiter des sujets romains ou italiens ; il sera d'ailleurs le créateur d'un genre de comédie que l'on nommera ensuite *togata* (cf. *infra*).

<sup>5</sup> Sur la connaissance de la langue et de la culture helléniques qui se manifeste chez Plaute, sur ses modèles grecs – Ménandre, Philémon, Diphile, Démophile, etc. – et sur les apports italiens introduits par le comique latin dans son œuvre, cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 89 sq. ; A. Ernout, *Introduction aux Comédies de Plaute*, C.U.F., t. I, p. VII-VIII.

<sup>6</sup> Sur les modèles de Térence, cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 132 sq. Ses comédies sont *L'Andrienne* (*La jeune fille d'Andros*), 166 ; *l'Hécyre* (*la Belle-mère*), 165 ; les *Adelphes* (160), comédie adaptée de Ménandre et de Diphile ; *l'Eunuque* (161), adaptée d'une comédie grecque du même nom dont l'auteur était Ménandre, avec en plus des personnages du parasite et du soldat, tirés du *Colax* de Ménandre ; *l'Heautontimoroumenos* (*le Bourreau de soi-même*), 163, est adaptée d'une comédie grecque du même nom de Ménandre ; le *Phormion*

derniers temps de la *palliata*, Caecilius Staius, qui fut peut-être le continuateur de Plaute<sup>1</sup> et dont les comédies, si l'on en juge par certains fragments, devaient se dérouler également dans une atmosphère et un cadre grecs<sup>2</sup>, ou encore Turpilius qui, à la suite de Térence, fut l'auteur de *palliatae* aux titres grecs, imitées surtout de Ménandre<sup>3</sup>.

#### UN POINT DE VUE GREC

Cette atmosphère hellénique, caractéristique du genre de la *palliata* en général, naît d'une multitude de facteurs. Le point de vue général adopté dans ce type de comédies est grec, ce que révèle de manière particulièrement significative l'emploi des mots de la racine de *barbarus* pour désigner les personnes et les réalités étrangères au monde grec, y compris romaines ou italiennes. Plaute utilise par exemple l'adverbe *barbare* pour désigner sa propre langue dans le prologue de l'*Asinaria* :

... *huic nomen Graece Onagost fabulae.*  
*Demophilus scripsit, Maccus uortit barbare*<sup>4</sup>.

Dans les *Captifs*, Ergasile, qui a commencé une série de jurons en grec, finit par jurer par une série de villes italiennes habillées de noms aux consonances grecques : l'échange de répliques qui intervient ensuite entre Ergasile et Hégion montre clairement que ce sont des personnages grecs qui parlent, pour lesquels toute autre langue que le grec est barbare, et les sonorités étrangères *asperae*, « rudes » :

*HE. Quid tu per barbaricas urbes iuras ? ERG. Quia enim item asperae sunt...*<sup>5</sup>

#### UN CADRE GREC OU HELLÉNISTIQUE

Un autre de ces facteurs est, bien entendu, le cadre géographique, grec ou gréco-oriental, de ces comédies. Le lieu même de l'action est hellénique<sup>6</sup> : il se situe soit en Grèce – à Athènes le plus souvent, comme dans les comédies de Térence, dans certaines

---

date de 161.

<sup>1</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 125. L'œuvre comique de Caecilius Staius n'est connue que par des titres (les uns en latin, comme chez Plaute, les autres en grec comme chez Térence) et des fragments (cf. P. Grimal, *ibid.*, p. 126) ; E. H. Warmington, *R.O.L.* I, p. 468 sq.

<sup>2</sup> Voir les passages cités plus bas dans ce chapitre.

<sup>3</sup> Cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 137 qui cite en note les titres connus des pièces de Turpilius (*Boethuntus*, *Canephorus*, *Demetrius*, *Demiurgos*, *Epiclerus*, *Hetaera*, *Lemniae*, *Leucadia*, *Lindia*, *Paedium*, *Paraterusa*, *Philopator*, *Thrasyleon*) ; ceux-ci suggèrent l'utilisation, par Turpilius, de modèles tirés entre autres de l'œuvre de Ménandre ou de Diphile. « Au demeurant, on trouve dans [les] fragments [de Turpilius] tous les personnages habituels de la *palliata* : bon et mauvais esclave, vieillard colérique, parasite glouton, courtisane, etc. » (*id.*, *ibid.*, p. 138).

<sup>4</sup> « Cette pièce en grec a pour titre l'*Anier* ; Démophile en est l'auteur ; Maccus l'a traduite en langue barbare » (*Asinaria*, 10-11).

<sup>5</sup> « HÉGION. – Pourquoi jures-tu par ces villes barbares ? ERGASILE. – Parce qu'elles écorchent le gosier » (*Captivi*, 884-885). D'autres emplois des termes de la famille de *barbarus* semblent désigner les Romains, les mœurs romaines ou italiennes ; voir aussi, par exemple, *Captivi*, 492 : *Nunc barbarica lege certumst ius meum omne persequi*, « Mais je suis bien décidé à faire valoir mon droit jusqu'au bout, selon la loi barbare » ; *Mostellaria*, 828 : *Non enim haec pultifagus opifex opera fecit barbarus*, « Car ce n'est pas un mangeur de bouillie, un ouvrier barbare qui a fait ce travail-là » ; *Casina*, 748 : *Sed lepide nitideque uolo ; nil moror barbarico bliteo*, « Mais quelque chose de fin et de délicat ; pas de blettes à la romaine ».

<sup>6</sup> « [...] La topographie implicite de la ville où est censée se dérouler l'action est, presque toujours, celle d'Athènes, avec une convention fondamentale : d'un côté les personnages qui sortent vont vers l'agora, de l'autre, ils se dirigent vers le port. Une agora, un port, la cité et le Pirée, le schéma est typiquement attique, et les poètes ne tentent pas de l'adapter à Rome ; lorsqu'un modèle situe l'action dans un autre cadre que celui d'Athènes – par exemple dans le *Rudens*, où le lieu est le rivage de Cyrène, ce lieu exotique est conservé. On ne rencontre, dans aucune des comédies (pas plus d'ailleurs que chez Térence) un effort pour naturaliser le lieu de l'action, le transporter à Rome, au contraire, souvent les particularités sont mises en relief » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 159-161).

comédies de Plaute, ou chez Caecilius<sup>1</sup>, à Épidaure dans le *Charançon*<sup>2</sup> et les *Ménechmes* de Plaute, ou encore à Thèbes dans l'*Amphitryon* dont le sujet est emprunté au cycle des légendes thébaines se rapportant à la naissance d'Héraclès<sup>3</sup> –, soit dans une autre ville de la Méditerranée hellénistique, l'exemple le plus exotique étant fourni par le *Rudens*, qui a pour cadre la côte africaine, près de Cyrène : « Le décor [...] était nouveau ; ce n'était plus cette banale rue d'Athènes, avec les deux portes de maisons voisines ou mitoyennes ; mais le spectacle se déroulait sur la côte d'Afrique, aux portes de Cyrène. Sur la scène non loin de la ferme de Démonès, dont l'orage avait emporté le toit, se dressait le blanc temple d'Aphrodite ; en avant, des rochers s'avancent dans les flots dont le grondement sourd accompagnait le dialogue<sup>4</sup> ». Plaute introduit même une note de couleur locale avec l'allusion des vers 629-633 à la culture du *silphium*, produit exporté par la Cyrénaïque dans le monde méditerranéen<sup>5</sup>. Les autres noms de lieux mentionnés pour les besoins de l'intrigue de ces *palliatae* appartiennent eux aussi à la géographie du monde hellénistique : on apprend par exemple que les jumeaux des *Ménechmes* sont nés à Syracuse, d'où ces vers du prologue qui font allusion, de façon humoristique, à la tradition comique qui veut que le cadre d'une *palliata* soit situé en Grèce :

*Atque hoc poetae faciunt in comoediis :  
omnis res gestas esse Athenis autumant,  
quo illud uobis graecum uideatur magis.  
Ego nusquam dicam, nisi ubi factum dicitur.  
Atque adeo hoc argumentum graecissat ; tamen  
non atticissat, uerum sicilicissat<sup>6</sup> ;*

les deux jeunes filles du *Poenulus*, Adelphasie et Antérostile, ainsi que leur nourrice, sont originaires de Carthage, où un pirate sicilien les a volées à leur famille avant de les vendre à un léno<sup>7</sup>, et le détail que constitue la cicatrice laissée par une morsure de singe sur la main d'Agorastoclès contribue à créer ce cadre carthaginois, africain<sup>8</sup> ; la jeune fille du *Persa* est présentée au léno comme une enfant dérobée à ses parents en Arabie<sup>9</sup>, où les Perses viennent de prendre la riche cité de Chrysopolis<sup>10</sup> ; l'intrigue de la *Cistellaria* nous indique que c'est à

<sup>1</sup> Un frg. de Caecilius fait allusion à l'Attique (Caecilius, *Ex incertis fabulis*, frg. 245 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 550-551), un autre au Pirée, le port d'Athènes (Caecilius, *Ex incertis fabulis*, frg. 261 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 554-555).

<sup>2</sup> Un détail de l'intrigue nous apprend que le léno du *Curculio*, malade, s'est réfugié dans le célèbre temple d'Esculape d'Épidaure, afin d'obtenir du dieu sa guérison.

<sup>3</sup> Dans le prologue, Mercure expose ainsi le sujet de la pièce : *Haec urbs est Thebae ; in illis habitat aedibus / Amphitruo, natus Argis ex Argo patre, / quicum Alcumena est nupta, Electri filia. / Is nunc Amphitruo praefectus legionibus ; / nam cum Telobois bellum est Thebano populo*, « Cette ville que voici est Thèbes ; et là, dans cette maison habite Amphitryon, né dans Argos d'un père Argien, et qui a pour épouse Alcmène, fille d'Électryon. En ce moment Amphitryon est à la tête des légions thébaines ; car les Thébins sont en guerre avec les Téléboens » (*Amphitryon*, 97-101).

<sup>4</sup> A. Ernout, *Notice du Rudens*, t. V, p. 113.

<sup>5</sup> Cf. Plaute, *Rudens*, 629-631 et 633, passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>6</sup> « Autre chose : vous savez ce que font nos poètes comiques. Ils sont toujours à prétendre que l'action se passe à Athènes, pour que leur ouvrage vous ait davantage l'air grec. Pour moi, je ne placerai jamais le lieu de l'action que là où, dit-on, elle s'est passée réellement. Ainsi donc le sujet est grécisant, sans être toutefois atticisant : ce qu'il est, c'est sicilianisant » (Plaute, *Ménechmes*, 7).

<sup>7</sup> Cf. *Poenulus*, 86 : *Cum nutrice una periere a Magaribus*, « Toutes deux lui furent volées, en même temps que leur nourrice, à Magara ». *Magara, Mégara, Magalia* ou *Magaria* est le nom d'un quartier de Carthage.

<sup>8</sup> *Poenulus*, 1072-1074 : *Sed si ita est ut tu sis Iahonis filius, / signum esse oportet in manu laeua tibi, / ludenti puero quod memordit simia*, « Mais s'il est vrai que tu sois le fils de Iahon, tu dois avoir un signe à la main gauche, la marque d'une morsure qu'un singe te fit dans ton enfance, en jouant avec toi ».

<sup>9</sup> *Iste qui tabellas adfert adduxit simul / forma expetenda liberalem uirginem, / furtiuam, abductam ex Arabia penitissima*, « Le porteur de ces tablettes amène avec lui une jeune fille distinguée, d'une beauté ravissante, dérobée à ses parents, et emmenée du fin fond de l'Arabie » (*Persa*, 520-522).

<sup>10</sup> *Persa*, 506-507, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie. A. Ernout, à propos du modèle inconnu sur lequel Plaute a composé son *Persa*, signale que l'on s'est fondé sur le vers 506 (*Chrysopolim Persae cepere urbem in Arabia*) qui mentionne la prise d'une ville d'Arabie par les Perses, pour en conclure que l'original grec « devait remonter à une époque où l'empire perse était encore debout, donc au temps de Démosthène et de la moyenne comédie », mais que c'est là « accorder bien du poids à une indication qui peut être de pure fantaisie, et il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de Chrysopolis en Arabie » (*Notice du Persa*, t. V, p. 97).

Sicyone que Démiphon, le père de Sélénie, avait jadis fait violence à une jeune fille, avant de se marier à Lemnos. De nombreux passages font notamment allusion à des événements de l'histoire politique, militaire ou sociale du monde grec, contemporaine de Plaute ou plus ancienne<sup>1</sup>, et en particulier aux voyages commerciaux ou militaires de la période hellénistique. Il est parfois question de marchands d'esclaves trafiquant dans les ports de la Méditerranée, comme dans le *Rudens*<sup>2</sup>, où de jeunes gens partent chercher fortune ou faire du commerce sur les mers, comme dans l'*Asinaria*, le *Mercator* ou le *Stichus*<sup>3</sup>, où Pinacion assiste à l'arrivée au port d'un vaisseau marchand venu d'Asie :

*Dum percontor portitores ecquae nauis uenerit  
ex Asia, negant uenisse, conspicatus sum interim  
cercurum...*<sup>4</sup> ;

ce navire ramène dans leur patrie le mari de Panégyris et son esclave Stichus, accompagnés de tout un chargement de marchandises de valeur achetées en Orient, parmi lesquelles Pinacion a pu apercevoir de la pourpre, des lits incrustés d'ivoire, des parfums ou des *Babylonica* :

*Argenti aurique aduexit nimium...  
Lanam purpuramque multam...  
Lectos eburatos, auratos...  
Tum Babylonica et peristroma, tonsilia et tappetia.  
Aduexit nimium bonae rei...  
Poste, ut occepi narrare, fidicinas, tibicinas,  
Sambucas aduexit secum forma eximia...  
Poste unguenta multigenorum multa*<sup>5</sup>.

Dans *Le Revenant*, c'est le père du jeune Philolachès, Théopropide, qui revient d'un voyage d'affaires en Égypte :

<sup>1</sup> Il est par exemple question, dans les *Captifs*, de guerre entre cités grecques : *Ita nunc belligerant Aetoli cum Aleis ; / nam Aetolia haec est...*, « c'est qu'en effet les Étoliens sont en guerre avec les Éléens : car nous sommes ici en Étolie », v. 93-94 ; l'un des deux fils d'Hégion, le vieillard de cette pièce, a été fait prisonnier par les Éléens. Dans le *Charançon* figure une allusion au siège de Sicyone que l'on associe tantôt à un épisode de l'histoire grecque, en 303 av J.-C. – ce qui permettrait de dater l'original grec –, tantôt à un événement contemporain de Plaute, celui de la guerre contre Nabis, le tyran de Sparte, qui se déroula de 195 à 193 av J.-C. – ce qui alors permettrait de dater l'adaptation plautinienne (cf. A. Ernout, *Notice du Charançon*, p. 58-61, t. III). Il est question de Darius dans l'*Aulularia*, 85-86 ; d'un Philippe de Macédoine (*ibid.*, et 701-704 ; *Persa*, 339, passages cités *infra*) ; du roi Attale de Pergame (*Persa*, 339) ; d'Antiochus de Syrie (*Poenulus*, 694, passage cité *infra*) ; de l'impérialisme perse en Orient (*Persa*, 506, passage et commentaire cités *supra*, I<sup>er</sup> partie). Plusieurs passages font allusion à la monnaie d'or macédonienne, le philippe (*Charançon*, 440 ; *Miles gloriosus*, 1064 : *Plus mi mille est modiorum Philippi...*, « Je possède plus de mille boisseaux d'or en philippes » ; *Poenulus*, 599 : *Verum ad hanc rem agendam Philippum est ; ita nos adsimulabimus*, « Mais, pour jouer notre scène, ce sont des philippes ; nous ferons comme si c'en était »).

<sup>2</sup> Voir, dans le prologue, les conseils donnés par un Sicilien au léno Labrax : *Infit lenoni suadere, ut secum simul / eat in Siciliam ; ibi esse homines uoluptarios / dicit ; potesse ibi eum fieri diuitem*, « [Le vieillard d'Agrigente] se met à lui conseiller de passer avec lui en Sicile ; là, les hommes aiment le plaisir, lui dit-il ; il pourra y faire fortune » (53-55).

<sup>3</sup> Voir par exemple, dans l'*Asinaria* ces paroles de Diabole, le jeune amant de la courtisane Philénie, sortant de chez Cléérète, la mère de cette dernière, qui l'a mis à la porte : *Nam in mari repperi, hic elauis bonis*, « Sur la mer, j'avais fait ma fortune ; ici je l'ai toute engloutie » (*Asinaria*, 135). Le titre de la pièce intitulée *Mercator*, « Le Marchand » fait seulement allusion aux faits sur lesquels repose l'intrigue, résumés ainsi par A. Ernout : « [Le titre] rappelle seulement que le vieux Démiphon, père de Charinus, pour soustraire son fils aux griffes d'une courtisane et de son léno, l'a envoyé faire du commerce par-delà les mers. Il lui a armé un grand vaisseau [...] chargé de marchandises ; et le fils est parti pour les îles [...]. Charinus débarqué à Rhodes, y a vendu sa cargaison à un prix tellement avantageux qu'il a pu se réserver, outre la somme qu'il devait rendre à son père, un important pécule ; il est vrai qu'il lui a fallu deux ans pour achever son voyage » (*Notice du Mercator*, t. IV, p. 88). Dans le *Stichus*, les deux filles d'Antiphon ont épousé deux frères qui sont partis en Orient chercher fortune et n'ont pas donné de nouvelles depuis trois ans.

<sup>4</sup> « Tandis que je m'informe auprès des douaniers s'il est venu quelque bâtiment de l'Asie, et qu'ils me répondent non, j'aperçois cependant un vaisseau marchand... » (*Stichus*, 366-368). Sur le *cercurus*, un navire asiatique, cf. *supra*, I<sup>er</sup> partie.

<sup>5</sup> « Il apporte beaucoup d'or et beaucoup d'argent [...]. De la laine, de la pourpre en quantité [...]. Des lits garnis d'ivoire et d'or [...]. Et puis des tentures de Babylone, des tapisseries, des tapis ras et de haute laine. Enfin il apporte des tas d'objets précieux [...]. Ensuite, pour continuer mon récit, il ramène avec lui des joueuses de lyre, des joueuses de flûte, des harpistes d'une beauté sans pareille. [...] Et puis toute sorte de parfums de toute espèce » (*Stichus*, 376-383).

*Triennio post Aegypto aduenio domum<sup>1</sup>,*

et le sycophante des *Trois écus* doit prétendre qu'il revient d'Orient et qu'il a reçu une lettre d'un homme qu'il n'a jamais connu :

*Aduenio ex Seleucia, Macedonia, Asia atque Arabia,  
quas ego neque oculis nec pedibus umquam usurpau meis<sup>2</sup>,*

ce qui occasionne quelques vers plus loin ce dialogue comique et absurde avec Charmidès, le père de famille de la pièce, qui, lui, revient effectivement de voyage :

*CH. Quos locos adisti ? SY. Nimum mirimodis mirabilis.*

...

*SY. Omnium primum in Pontum aduecti ad Arabiam terram sumus.*

*CH. Eho, an etiam Arabiast in Ponto ? SY. Est ; non illa ubi tus gignitur,  
sed ubi apsinthium fit atque cunila gallinacea<sup>3</sup>.*

Plusieurs comédies de Plaute ou de Térence évoquent enfin les expéditions lointaines de ces personnages typiques de la *palliata* que sont les soldats mercenaires, employés à la solde des rois hellénistiques de la Grèce ou de l'Orient. Charançon énumère dans une longue tirade les pays qu'il a visités aux côtés de Thérapontigonus, et les peuples que celui-ci aurait soumis au cours de ses campagnes militaires avant de revenir en Carie : avant que Charançon, dans son élan, ne dérape en forgeant des noms de contrées totalement fantaisistes à la gloire de son maître, il évoque un certain nombre de régions ou de peuples d'Europe ou d'Asie où un mercenaire grec pouvait en effet être amené à exercer son métier, comme la Syrie ou la Paphlagonie<sup>4</sup>. Le Pyrgopolinice du *Soldat fanfaron* est à la solde du roi de Syrie Séleucus, qui l'a chargé de recruter des mercenaires<sup>5</sup> ; outre les exploits soi-disant accomplis dans des contrées aux noms fantaisistes et comparables à ceux du *Curculio*<sup>6</sup>, il aurait exercé son métier militaire en Inde, où, comme le raconte Artotrogus, il aurait affronté des éléphants de guerre<sup>7</sup> :

<sup>1</sup> « Après trois ans d'absence, me voici qui rentre d'Égypte » (*Mostellaria*, 440). Cf. aussi v. 994-996 : *Non equidem in Aegyptum hinc modo uectus fui, / sed etiam in terras solas orasque ultimas / sum circumuectus, ita ubi nunc sim nescio*, « [...] Ce n'est pas en Égypte que le vaisseau m'a naguère emporté d'ici, mais on m'a promené dans des régions désertes, au bout du monde, car je ne sais plus où je suis ».

<sup>2</sup> « J'arrive de Séleucie, de Macédoine, d'Asie et d'Arabie, contrées sur lesquelles ni mes yeux ni mes pieds jamais ne se posèrent » (*Trinummus*, 845-846).

<sup>3</sup> « CHARMIDÈS. – Quels pays as-tu visités ? SYCOPHANTE. – Des pays excessivement, merveilleusement merveilleux ! [...] En premier de tout, nous sommes arrivés par mer dans le Pont, jusqu'au pays d'Arabie. CHARMIDÈS. – Hein ? l'Arabie est donc dans le Pont ? SYCOPHANTE. – Mais oui : non pas celle qui produit l'encens, mais celle où poussent l'absinthe et l'origan des poules » (*Trinummus*, 931). Dans les *Bacchides*, le père de Mnésiloque se fait voler par l'esclave Chrysale l'argent qu'il avait rapporté d'Éphèse.

<sup>4</sup> *Curculio*, 437-448 (passage cité *infra*) : ... *CV. Ego dicam tibi : / quia nudiusquartus uenimus in Cariam / ex India ; ibi nunc statuum uolt dare auream / solidam faciendam ex auro Philippo, quae siet / septempedalis, factis monumentum suis. / LY. Quam ob rem istuc ? CV. Dicam. Quia enim Persas, Paphlagonas, / Sinopas, Arabes, Caras, Cretanos, Syros, / Rhodiam atque Lyciam, Perediam et Perbibesiam, / Centauromachiam et Classiam Vnomammiam / Libyamque oram omnem, < et omnem > Conterebromniam, / dimidiam partem nationum usque omnium / subegit solus intra uiginti dies*, « CHARANÇON. – Il y a trois jours que nous sommes arrivés en Carie, retour de l'Inde. Il veut s'y faire faire une statue d'or massif, en pur métal de philippe, de sept pieds de haut, pour commémorer ses exploits. LYCON. – Pourquoi ce monument ? CHARANÇON. – Tu vas le savoir. Parce que, les Perses, les Paphlagoniens, les Sinopéens, les Arabes, les Cariens, les Crétois, les Syriens, la Rhodie et la Lycie, les pays de Boustifaille et de Boissonnaille, la Centauromachie et l'armée Unomamellienne, toute la côte lybique et toute la Contérébromnie, bref la moitié de tous les peuples de l'univers, il les a, à lui seul, subjugués en moins de vingt jours ».

<sup>5</sup> *Miles gloriosus*, 75-77 et 948-950, passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>6</sup> Passages cités *infra*, comique.

<sup>7</sup> Cet exploit donne lieu à un dialogue comique entre Pyrgopolinice et Artotrogus, où celui-ci donne une image absurde de l'animal, cf. *infra*.

AR. ... *Edepol uel elephanto in India*  
*quo pacto ei pugno praefregisti brachium !<sup>1</sup>,*

mais aussi en Cilicie, en Macédoine, en Sardaigne, et en Cappadoce<sup>2</sup>. Dans le *Truculentus*, le soldat Stratophane, de retour de Babylone où il a fait fortune, offre à la courtisane Phronésie des cadeaux de prix qu'il lui a ramenés de ses campagnes orientales, parmi lesquels une parure venue de Phrygie, probablement de pourpre, des parfums<sup>3</sup>, et, surtout, deux servantes syriennes provenant du butin d'une ville qu'il aurait lui-même anéantie :

STR. [...] *Adduxi ancillas tibi eccas ex Suria duas ;*  
*is te dono. Adduce hoc tu istas. Sed istae reginae domi*  
*suae fuere ambae ; uerum patriam ego excidi manu<sup>4</sup>.*

Dans l'*Eunuque* de Térence, le soldat Thrason raconte ses exploits guerriers au sein d'une armée orientale dans laquelle combattaient des éléphants indiens :

... *Inuidere omnes mihi,*  
*mordere clanculum ; ego non flocci pendere ;*  
*illi inuidere misere, uerum unus tamen*  
*inpense, elephantis quam Indicis praefecerat.*  
*Is ubi molestus magis est : « Quaeso, inquam, Strato,*  
*eone es ferox, quia habes imperium in beluas ?<sup>5</sup>*

#### DES PERSONNAGES GRECS OU ORIENTAUX

Les personnages, quant à eux, sont évidemment des Grecs, d'Athènes ou d'autres villes hellénistiques de la Méditerranée, voire des Orientaux – comme les Carthaginois du *Poenulus*, ou les esclaves d'origine asiatique, éthiopienne ou syrienne par exemple, qui apparaissent parfois dans les pièces de Plaute ou de Térence<sup>6</sup>. Cette origine se révèle bien sûr par leurs noms – aux consonances grecques pour la plupart d'entre eux, ou carthaginoises pour Hannon et d'autres personnages puniques cités dans le *Poenulus*<sup>7</sup> –, et par l'utilisation ponctuelle des langues étrangères : quelques répliques ou mots écrits en langue grecque peuvent être insérés dans le texte latin dans le but d'introduire, par exemple, un jeu de mots, un effet comique, ou tout simplement pour la couleur locale<sup>8</sup> ; dans le cas précis du *Poenulus*,

<sup>1</sup> « Et dans l'Inde, par Pollux, te rappelles-tu cet éléphant ! Comment, d'un coup de poing, tu lui as cassé le bras ? (*Miles gloriosus*, 25-26).

<sup>2</sup> *Miles gloriosus*, 25-30 ; 42-45 (passages cités *infra*).

<sup>3</sup> *Mea uoluptas, attuli eccam pallulam ex Phrygia tibi*, « Mon amour, voici une mantille que je t'ai rapportée de Phrygie » (536 ; cf. aussi v. 539 : *Etiamnunc nili pendit purpuram...*, « La voilà qui fait fi de la pourpre, à présent ! ») ; *Ex Arabia tibi / attuli tus, Ponto amomum...*, « Je t'ai apporté de l'encens d'Arabie, de l'amome du Pont » (539-540).

<sup>4</sup> « STRATOPHANE. – [...] J'ai ramené à ton intention deux servantes de Syrie ; les voici, je t'en fais cadeau. (*À un homme de sa suite*) Amène-les ici. (*À Phronésie*) Et tu sais, elles étaient toutes deux princesses dans leur pays ; mais de ma main j'ai anéanti leur ville » (*Truculentus*, 530-532).

<sup>5</sup> « Tout le monde de me jalouser, de me grignoter en cachette ; moi de n'en avoir cure ; eux de me jalouser lamentablement, mais l'un en dépassant les bornes, celui qu'il avait mis à la tête des éléphants indiens. Celui-là, un jour qu'il devient particulièrement insupportable : « Je t'en prie, lui dis-je, Straton, est-ce parce que tu commandes à des bêtes que tu es si fougueux ? » (Térence, *Eunuque*, III, 1, 410-415).

<sup>6</sup> Cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 159-161, à propos du respect de la couleur hellénique du modèle grec dans les *palliatae* : « Il en va de même pour les nationalités attribuées aux personnages, particulièrement à ceux qui ne sont pas athéniens ; on parle de Rhodiens, de Carthaginois, de Syracusains, de princesses babyloniennes, mais jamais (sauf en quelques passages très limités, et généralement par suite d'un adage ou d'une expression toute faite) de gens de Préneste ou de Lanuvium ».

<sup>7</sup> Voir dans les paroles d'Agorastoclès dans le *Poenulus*, 1065 : *Ampsigura mater mihi fuit, Iahon pater*, « Ma mère s'appelait Ampsigura, mon père Iahon ». Sur *Ampsigura*, nom qui paraît effectivement d'origine punique, voir la note 1, p. 233 d'A. Ernout. Les *nomina contortuplicata* en *-ides*, soi-disant perses, énumérés par le personnage de Sagaristion dans le *Persa*, 701-708 apparaissent comme purement fantaisistes, et destinés à servir le comique de mots de la scène (passage cité *infra*).

<sup>8</sup> Voir par exemple le jeu de mots reposant sur le nom Kópa dans les *Captifs*, 881-883, ou les noms propres fantaisistes forgés par Pyrgopolinice à partir de vocables grecs dans le *Miles gloriosus*, 14 (passage cité *infra*).



de longs passages rédigés dans la langue punique contribuent à créer l'atmosphère exotique de la pièce, à caractériser les personnages de Carthaginois, et à faire naître le rire grâce au comique de mots<sup>1</sup>. Quant aux catégories sociales représentées, ce sont celles qui caractérisaient – bien avant que Rome, à son tour, ne les voie se développer au sein de sa population<sup>2</sup> –, la société hellénistique<sup>3</sup>, et leur peinture offre un reflet plus ou moins fidèle de la vie politique, sociale et militaire du monde hellénistique. On a examiné plus haut le cas du mercenaire grec employé à la solde d'un roi ou d'un tyran, une catégorie sociale d'origine hellénique, qui a fourni aux auteurs latins, à la suite de leurs modèles grecs, le type comique du soldat vantard, représenté notamment chez Plaute par le Thérapontigonus des *Captifs*, le Pyrgopolinice du *Miles gloriosus*, le Stratophane du *Truculentus*, et chez Térence par le Thrason de l'*Eunuque*<sup>4</sup>. Mais d'autres personnages-types de la *palliata* devaient présenter, pour un public latin, un intérêt exotique : les jeunes hommes amoureux de ces comédies sont souvent des adeptes de la « vie à la grecque » et en opposition avec le personnage du père de famille<sup>5</sup>. Les courtisanes, présentes dans de nombreuses pièces, sont généralement présentées comme cupides ; c'est le cas par exemple de la Phronésie du *Truculentus*, qui exploite à la fois Diniarque, un jeune Athénien – qu'elle a d'ailleurs ruiné –, le militaire Stratophane et Strabax, un campagnard ; ce *topos* apparaît notamment dans la scène où Phronésie dédaigne les cadeaux rapportées pour elle d'Orient par Stratophane<sup>6</sup>. C'est le cas aussi de Thaïs qui,

<sup>1</sup> Voir les passages cités *infra*, *Poenulus*, 930-949 ; 994-1028 et le dialogue des v. 1141 sq. entre Hannon, ses esclaves et la nourrice de ses filles, Giddénis.

<sup>2</sup> Les auteurs de *palliatae* s'appuient cependant sur des ressemblances entre le monde grec et le monde romain : « Les ressemblances, au moins superficielles, entre la société romaine et celle des cités grecques permettaient de faciles applications. Dans l'un et l'autre milieu, on voyait d'un côté des bourgeois, régnant sur leur maison, et dont il est malséant de parler, et de l'autre des courtisanes, esclaves d'un *leno* ou affranchies, gagnant de l'argent pour leur compte, et toute la foule qui les entoure : joueuses de flûte, danseuses qui viennent, au banquet, divertir les hommes. Tantôt elles ont été amenées d'Orient, tantôt elles ont été recueillies dans une rue où les avait abandonnées un père mécontent de leur naissance. [...] Dans la foule des hommes qui entourent ces courtisanes, à côté des *adulescentes* jetant leur gourme, on reconnaît les soldats enrichis, mercenaires des rois hellénistiques, revenus les poches pleines de leurs campagnes en Asie ; ces mercenaires, particulièrement nombreux dans le monde hellénistique après la mort d'Alexandre, existaient aussi en Italie méridionale, où l'on recrutait des soldats osques, et les Romains les avaient rencontrés au cours de leurs campagnes contre Carthage. On trouvait aussi sur ce théâtre des marchands revenus d'une longue navigation, des parasites, des campagnards éblouis par les splendeurs de la ville, tous les passants de la rue, et ceux que l'on voyait s'attrouper sur le forum comme sur les places publiques des cités grecques » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 88-89).

<sup>3</sup> « En revanche, on peut reconnaître, chez Plaute, un grand nombre d'institutions, de coutumes, de structures sociales, de valeurs morales qui appartiennent au monde hellénistique, et qui sont conservés par le poète latin. Il est possible, par exemple, de discerner les restes d'allusions politiques et, par ce biais, de dater l'original grec. Est-il besoin de rappeler que le tableau de la société que l'on trouve dans les comédies de Plaute est celui de la société hellénistique, et nullement celui de la Rome contemporaine ? On expliquera ainsi le rôle accordé, dans nombre d'entre elles, au « capitaine vantard » (*miles gloriosus*), personnage évidemment étranger à la réalité romaine, où les chefs militaires étaient des magistrats, nullement des mercenaires, et ne se mettaient pas au service des rois. Mais il y a plus ; les jeunes gens, par exemple, tiennent le langage d'éphèbes athéniens, ils vont au gymnase, à la palestres, toutes occupations différentes de celles qui sont habituelles aux jeunes Romains. Les rapports qu'ils ont entre eux, ces amitiés qui unissent les éphèbes d'une même classe d'âge sont aussi typiquement grecs ; chez les Romains, les amitiés se formaient au camp, sous la même tente (*contubernium*) et non pendant le service du temps de paix. Les personnages de vieillards, souvent ridicules dans les comédies de Plaute, correspondent bien peu aux graves sénateurs romains, entourés du respect de tous. Il n'est jusqu'aux personnages féminins qui ne soient typiques de la société grecque ; [...] l'*uxor dotata*, chez Plaute, n'est que la transposition de la femme épicière d'Athènes, et non un type dessiné d'après nature dans la société romaine. Les chiffres connus pour les dots dans la Rome du III<sup>e</sup> siècle et du début du second ne justifient pas la satire plautinienne ; celle-ci est bien plus vraisemblable si elle est rapportée à l'Athènes hellénistique, après l'afflux de richesse mobilière entraîné par les conquêtes d'Alexandre » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 159-161). Le nombre et les différents types des personnages des *palliatae* s'expliquent, comme le rappelle encore P. Grimal (*Littérature latine*, p. 77), par le fait que dans la comédie nouvelle l'intrigue était très importante, et reposait sur les affaires familiales de « bourgeois », d'où la présence, dans la plupart des pièces, de vieillards, d'épouses, de jeunes gens, de jeunes filles, d'esclaves, de parasites, de courtisanes, d'entremetteuses, de marchands, de lénos, de soldats mercenaires. Parfois interviennent également un médecin, un philosophe, ou un sycophante, catégories sociales associées, elles aussi, à la vie quotidienne des Grecs.

<sup>4</sup> Sur ce personnage en particulier, voir E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, Paris, Les Belles Lettres, Publications de l'Université de Dijon, XXXII, 1965, dont le Chapitre V (p. 93 sq.) est entièrement consacré à ce « grotesque de la comédie latine », qui « n'a rien du légionnaire romain » (p. 94) ; « [...] ce soldat de métier, sorte de condottier exotique, se présente dès l'abord sur la scène dans une tenue qui n'a rien de l'uniforme romain. Aucune hésitation, aucune ambiguïté possible pour le public de Plaute ou de Térence : l'accoutrement du *miles* est tapageur : casque à panache (ordinairement), chevelure flottante de bellâtre bourreau des cœurs, chlamyde de pourpre éclatante, longue épée » (*ibid.*).

<sup>5</sup> Cf. P. Grimal, *La littérature latine*, p. 90, à propos des préoccupations des Grecs de la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., portés sur la scène romaine par Plaute. L'un des problèmes le plus souvent évoqués, et dont les comédies de Plaute témoignent, est celui des rapports entre les générations, de la place des jeunes gens dans la société, et de leur éducation.

<sup>6</sup> *Truculentus*, 531 sq. (passage cité *supra*) ; voir, au sujet de la cupidité des courtisanes, la note *ad loc.* (2, p. 133-134) d'A. Ernout, et les

pour suivre la mode de son temps et imiter les usages de la haute société, a exigé de Phédria, dans l'*Eunuque* de Térence, qu'il lui achète une esclave éthiopienne et un eunuque :

*Nonne, ubi mihi dixti cupere te ex Aethiopia  
ancillulam, relictis rebus omnibus  
quaesiui ? Porro eunuchum dixti uelle te,  
quia solae utuntur his reginae : repperi,  
heri minas uiginti pro ambohus dedi<sup>1</sup>.*

Les esclaves venus d'Orient et destinés à l'agrément des riches demeures sont en effet une autre de ces catégories sociales caractéristiques du monde grec hellénistique, même si certains riches Romains de l'époque de Plaute et de Térence devaient eux aussi commencer à adopter cet usage révélateur d'un train de vie luxueux – ces esclaves étaient souvent assez coûteux, comme l'indiquent les vingt mines payées par Phédria dans les vers qui viennent d'être cités<sup>2</sup>, et pouvaient provenir du butin pris sur une ville conquise, comme dans le passage du *Truculentus* où Stratophane offre à Phronésie, entre autres présents luxueux, deux Syriennes qui faisaient partie de la famille royale d'une ville d'Orient<sup>3</sup>. Il est également question, dans le *Stichus*, de joueuses de lyre, de flûte et de sambuque, rapportées d'Asie par Épignome<sup>4</sup>. À cette liste, il faut encore ajouter les personnages, plus anecdotiques, de philosophes<sup>5</sup>, de médecins<sup>6</sup> ou de sycophantes<sup>7</sup>, qui, pour le public de Plaute ou de Térence, devaient représenter, par leurs activités voire par leur noms mêmes – *philosophus*, *sycophanta* –, d'origine grecque, des types sociaux encore exotiques.

---

références à ce même *topos* chez Ménandre et Térence (*Heaut.*, 227). Le thème est esquissé également dans le *Mercator*, où Démiphon envoie son fils Charinus faire du commerce dans l'intention de le soustraire aux griffes d'une courtisane et de son léno. Il existe cependant des exceptions, comme la Sélénie de la *Cistellaria* de Plaute, amoureuse d'Alcésimarque, au grand dam de la léna Syra (cf. v. 80 sq.).

<sup>1</sup> « PHÉDRIA (à Thaïs). – « Quand tu m'as dit que tu avais envie d'une petite servante d'Éthiopie, est-ce que, laissant toute chose, je ne me suis pas mis en quête ? Après cela tu as dit que tu voulais un eunuque, parce que seules les reines en ont à leur service : je t'en ai trouvé un ; j'ai donné hier vingt mines pour les deux » (*Eunuchus*, I, 2, 165-169 ; cf. aussi III, 2, 469-474). Sur la mode des esclaves Éthiopiens chez les Anciens, grecs puis romains, cf. *infra*.

<sup>2</sup> Sur le prix des esclaves, voir aussi *infra*.

<sup>3</sup> *Truculentus*, 530-532. Plaute fait aussi allusion à des esclaves orientaux, syriens ou égyptiens, qui semblent avoir été réservés, au contraire, à des tâches difficiles, ou rustiques ; ces passages reflètent peut-être tout autant la réalité romaine contemporaine que celle de la Grèce hellénistique ; on connaît en effet par d'autres témoignages (cf. passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie) le mépris éprouvé par les Romains à l'égard des esclaves de nationalité syrienne et même des Syriens en général (cf. Plaute, *Mercator*, 413-418 : ... *DE. Recte. Ego emero matri tuae / ancillam uiraginem aliquam non malam, forma mala, / ut matrem addecat familias, aut Syram aut Aegyptiam. / Ea molet, coquet, conficiet pensum, pinsetur flagro, / neque propter eam quicquam eueniet nostris foribus flagiti*, « DÉMIPHON. – Bon ! J'achèterai pour ta mère quelque servante un peu hommasse, un bon gros laideron, comme il sied d'en avoir à une mère de famille, une Syrienne, par exemple, ou une Égyptienne. On la fera mouddre le grain, faire la cuisine, filer sa tâche ; on le rossera au fouet, et nous n'aurons pas à cause d'elle le moindre scandale à notre porte » ; *Trinummus*, 542-546 : *ST. Tum autem Surorum, genus quod patientissimumst / hominum, nemo exstat qui ibi sex menses uixerit ; / ita cuncti solstitiali morbo decidunt. / PH. Credo ego istuc, Stasime, ita esse ; sed Campans genus / multo Syrorum iam antedit patientia*, « STASIME. – « Il n'est pas jusqu'aux Syriens – et c'est pourtant la race la plus résistante – qui n'y meurent avant six mois : tous, jusqu'au dernier y tombent de coups de soleil. PHILTON. – Je veux bien te croire, Stasime ; mais maintenant l'espèce campanienne l'emporte de beaucoup sur la syrienne en endurance » ; et, peut-être, Caecilius, *Titthe*, frg. 209-10 Warmington, *R.O.L.*, I, p. 542-543, où *Syra* est peut-être le nom d'une esclave employé au vocatif (cf. la note b, p. 543), et auquel se rapporte l'adjectif *rusticana*, « rustique », « campagnarde ».

<sup>4</sup> *Stichus*, 380-381, passage cité *supra*. Une joueuse de lyre fait également partie de l'intrigue de l'*Epidicus*, où le jeune homme, Stratippoclès, avant de partir pour la guerre, charge son esclave Épique de lui acheter une joueuse de lyre nommée Acropolistis.

<sup>5</sup> Cf. Térence, *Andrienne*, *Eunuque* ; Plaute, *Rudens*.

<sup>6</sup> Un médecin apparaît dans les *Ménechmes* de Plaute : « Les personnages accessoires sont croqués avec une verve étonnante : il y a, notamment, un médecin qui est le digne ancêtre des médecins molièresques » (A. Ernout, *Notice*, t. IV, p. 10-11).

<sup>7</sup> Un sycophante fait par exemple partie des personnages du *Trinummus*, où il se caractérise, selon l'image conventionnelle, par son cynisme et son absence de scrupules (voir notamment les v. 843 sq.) ; le nom de sycophante est cité entre autres dans l'*Amphitryon*, où il est appliqué de façon burlesque par Mercure à Jupiter (*Nimis hic scitust sycophanta, qui quidem meus sit pater*, « L'habile hypocrite que mon digne père ! », 506), et dans le *Poenulus*, où il équivaut à une insulte dans la bouche de Milphion s'adressant au Carthaginois Hannon, qui vient de lui avouer qu'il parle latin alors qu'il avait jusque là feint d'ignorer cette langue : *At hercle te hominem et sycophantam et subdolum, / qui huc aduenisti nos captatum, migdilix, / bisulci lingua, quasi proserpens bestia*, « Et toi, par Hercule, il faut que tu sois un hypocrite et un fourbe pour venir ici essayer de nous attraper, migdilix, serpent à double langue » (1032-1034).

L'atmosphère exotique des *palliatae* naît aussi, en relation étroite avec ces catégories sociales, des mœurs qui y sont décrites : en dehors de certains passages faisant ponctuellement référence à des coutumes romaines ou italiques, et que l'on peut attribuer parfois à une volonté de rompre l'illusion dramatique sous forme de clins d'œil adressés par l'auteur à son public latin<sup>1</sup>, ce sont généralement les mœurs et les mentalités grecques, et, dans une moindre mesure – dans certains passages du *Poenulus* ou du *Persa* notamment –, celles des civilisations orientales peu ou pas encore hellénisées, qui constituent la toile de fond des *palliatae*.

Le costume tout d'abord, comme l'indique le nom même du genre de la *palliata*, est le costume grec<sup>2</sup>. Les personnages grecs apparaissent en *pallium*, ou vêtus de la chlamyde ; les soldats sont armés de la *machaera*<sup>3</sup>. Les personnages orientaux, africains, carthaginois – ou prétendus tels – sont vêtus à la mode, réelle ou supposée, de leur pays d'origine : leur apparence physique est décrite dans certaines répliques du texte lui-même, mais il faut également prendre en compte le fait que les œuvres de Plaute, de Térence et des autres poètes comiques étaient d'abord faites pour être représentées au théâtre, et que les acteurs qui jouaient ces personnages étrangers portaient probablement des costumes et des accessoires très caractéristiques, aux traits exotiques volontairement accusés, voire des masques<sup>4</sup> – puisque tout était fait sans doute pour que le spectateur soit en mesure de percevoir au premier coup d'œil leur origine étrangère, et même de déterminer de façon précise une nationalité particulière. C'est ainsi que le personnage d'Hannon, dans le passage du *Poenulus* déjà cité<sup>5</sup> où Milphion et Agorastoclès détaillent son aspect extérieur et tentent d'en déduire son origine ethnique, se distingue immédiatement par ses tuniques longues, par l'absence de *pallium*, tandis que les esclaves de sa suite, sans doute des Africains, portent des anneaux aux oreilles : Agorastoclès en conclut immédiatement qu'Hannon est un Carthaginois. Le rôle joué par les costumes et les accessoires pour donner à une comédie une atmosphère exotique est manifeste également dans le *Persa*, où prédomine le côté spectaculaire du théâtre de Plaute : « En écrivant le *Persan*, l'auteur semble n'avoir eu d'autre prétention que d'offrir aux spectateurs une sorte d'opérette, toute farcie de chants et de danses, agrémentée de costumes exotiques<sup>6</sup> ». Ces costumes sont brièvement évoqués dans le passage déjà cité, où Sagaristion et la fille de Saturion entrent en scène vêtus en Perses : Sagaristion, selon l'expression de Toxile, est « royalement » costumé – *basilice* – et la jeune fille porte parfaitement – *graphice* – la

<sup>1</sup> Par exemple l'allusion du *Poenulus* aux jeux organisés par les édiles (*Non audis ? mures Africanos praedicat / in pompam ludis dare se uelle aedilibus*, « Tu n'entends pas ? Il parle de rats africains qu'il a l'intention de donner aux édiles pour la procession des jeux » (1011-1012).

<sup>2</sup> Cf. B.-A. Taladoire, *Essai sur le comique de Plaute*, p. 46-47.

<sup>3</sup> C'est le cas dans les *Bacchides*, le *Curculio*, ou le *Miles gloriosus*.

<sup>4</sup> On peut imaginer que les personnages de Carthaginois, comme la nourrice du *Poenulus*, Giddénis, que Milphion décrit comme une femme au teint basané et aux yeux très foncés (cf. v. 1112 : *Statura hau magna, corpore aquilost...* « Pas très grande, le teint basané... », et 1113 : *Specie uenusta, ore... atque oculis pernigris*, « Agréable à voir, la bouche... les yeux très noirs »), ou ceux d'esclaves éthiopiens, comme dans l'*Eunuque* de Térence, étaient joués par des acteurs maquillés ou portant des masques. Sur la question des masques dans la comédie latine, voir par exemple B.-A. Taladoire, *Essai sur le comique de Plaute*, p. 46.

<sup>5</sup> Cf. Plaute, *Poenulus*, 975-981, et 1121, 1298, 1303, passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>6</sup> A. Ernout, *Notice du Persa*, t. V, p. 94. Le commentateur évoque ensuite les « jeux de scène, de mouvements, de pas et de figures qui évoquent les comédies-ballets de Molière » (*ibid.*), puis l'aspect de « farce bouffonne » de cette pièce, qui « nous [fait] connaître un aspect nouveau de [l']art [de Plaute], assez voisin du mime et de l'atellane, et proche ancêtre de ce que sera plus tard la comédie italienne, avec ses Arlequin, ses Scapin, et ses Pantalon » (*ibid.*, p. 96).

*crepidula*<sup>1</sup>. Les costumes exotiques sont également mis à profit dans l'*Eunuque* de Térence, où l'Athénien Chaerea se fait passer pour l'eunuque Dorus en endossant un « costume bariolé », – *uaria uestis*<sup>2</sup> ; un passage de la comédie rassemble même deux personnages aux costumes, voire aux masques exotiques, l'esclave éthiopienne et Chaerea déguisé en eunuque :

*PA. Res indicabit. Heus ! iubete istos foras  
exire quos iussi ocius. Procede tu huc.  
Ex Aethiopiast usque haec. THR. Hic sunt tres minae !  
GN. Vix. PA. Vbi tu es, Dore ? Accede huc. Em eunuchum tibi !  
Quam liberali facie ! Quam aetate integra !  
TH. Ita me di ament, honestust !...<sup>3</sup>*

Les mœurs et les mentalités des personnages représentés ou simplement évoqués sur scène sont d'abord et surtout celles des Grecs de la période hellénistique – même si la société romaine de l'époque de Plaute et surtout de Térence commençait à changer sous l'influence étrangère et à adopter certains traits de mœurs gréco-orientaux. Il faut toutefois évoquer brièvement le cas du *Poenulus*, qui, en dehors des costumes, présente également certains traits de mœurs carthaginois, et, bien entendu, quelques-uns des défauts traditionnellement attribués à ce peuple depuis les Grecs : si la pièce de Plaute a probablement été représentée après la victoire de Rome sur Carthage et fait donc allusion, d'une certaine manière, à l'actualité romaine, l'original grec dont s'est servi le comique latin contenait sans doute, lui aussi, ces *topoi* associés aux Carthaginois<sup>4</sup> ; ces lieux communs sont, comme les analyses précédentes l'ont montré, ceux de la mollesse, du caractère efféminé des hommes – en relation étroite avec l'image donnée par les tuniques longues qui composaient leur costume<sup>5</sup> –, et, bien entendu, de la fourberie, de la dissimulation puniques<sup>6</sup>. La plupart du temps, donc, ce sont les mœurs grecques qui sont dépeintes dans les *palliatae* ; quelques passages font référence à la vie politique, sociale ou religieuse d'Athènes ou d'autres cités hellénistiques : dans l'*Épidique* figure par exemple, selon l'expression d'A. Ernout, une « peinture prise sur le vif » : « l'arrivée de l'armée victorieuse, vers laquelle se porte la procession de toutes les courtisanes d'Athènes parées de leurs plus beaux atours, et qui s'apprêtent à réaliser une fois de plus l'union de Mars et de Vénus<sup>7</sup> ». Dans un passage des *Captifs*, Ergasile semble faire allusion à

<sup>1</sup> *Persa*, 462-464, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie : ... *Euge, euge exornatu's basilice. / Tiara ornatum lepide condecorat tuum. / Tum hanc hospitam autem crepidula ut graphice decet !*, « Bravo ! bravo ! tu es royalement costumé. La tiare est d'un effet délicieux pour relever ton costume. (Se tournant vers la jeune fille) Et notre étrangère, comme cette sandalette lui va bien ! Un vrai tableau ! ».

<sup>2</sup> Térence, *Eunuchus*, IV, 4, 682-684, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie (*Ita uisus est / dudum, quia uaria ueste exornatus fuit ; / nunc tibi uidetur foedus, quia illam non habet*, « PHÉDRIA (à Pythias). – C'est ce qu'il [l'eunuque que Pythias a vu] t'a semblé tout à l'heure, parce qu'il était affublé d'un costume bariolé. Il te semble vilain maintenant parce qu'il ne l'a plus »).

<sup>3</sup> PARMÉNON. – On verra à l'épreuve. (*Criant à l'intérieur*) Holà ! Faites sortir ceux que j'ai dit, un peu vite ! — (*à l'Éthiopienne qui sort*) Toi, avance par ici. Voilà quelqu'un qui vient du fond de l'Éthiopie. THRASON. – Ça représente trois mines. GNATHON. – À peine. PARMÉNON (*appelant l'eunuque supposé*). – Où es-tu, Dorus ? (*à Thaïs*) Voilà ton eunuque ! Quelle figure distinguée ! Quelle jeunesse sans défaut ! THAIS. – Pour l'amour des dieux, il est bien fait ! » (*Eunuchus*, III, 2, 469-474).

<sup>4</sup> Sur la date supposée du *Poenulus*, et sur les sources de Plaute, cf. *infra*.

<sup>5</sup> *Poenulus*, 1310-1314, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>6</sup> *Poenulus*, 1107-1110 ; 1032-1034 ; 1089-1090 ; 1124-1126, passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>7</sup> Notice de l'*Epidicus*, t. III, p. 113, à propos des v. 205 sq.

la simplicité et à la rudesse des mœurs spartiates<sup>8</sup> ; dans la *Casina*, vers 67-78, une phrase du prologue mentionne des mariages entre esclaves en Grèce, à Carthage et en Apulie :

*Sunt hic, inter se quos nunc credo dicere :  
'Quaeso hercle, quid istuc est ? serviles nuptiae ?  
Seruin uxorem ducent aut poscent sibi ?  
Nouum attulerunt, quod fit nusquam gentium.'  
At ego aio id fieri in Graecia, et Carthagini,  
et hic in nostra terra, in Apulia<sup>1</sup>.*

Trois vers conservés de *La Jeune Fille de Tarente* de Naevius, qui se déroulait sans doute à Tarente – d'où, selon l'expression de P. Grimal, le « caractère politique<sup>2</sup> » de ces vers – paraissent évoquer les mœurs politiques des Grecs : on y lit un éloge de la liberté des cités grecques, opposées, semble-t-il, à certains aspects de la politique romaine :

*Quae ego in theatro hic meis probaui plausible  
ea non audere quemquam regem rumpere.  
Quanto libertatem hanc hic superat seruitus !<sup>3</sup>.*

Plusieurs passages font enfin allusion, comme nous l'avons déjà signalé, à des religions orientales – le culte de Cybèle<sup>4</sup>, la religion dionysiaque surtout<sup>5</sup>, mais aussi d'autres religions à mystères<sup>6</sup> –, qui s'étaient développées en Grèce et dans le monde hellénistique avant de parvenir à Rome par l'intermédiaire des cités grecques du sud de l'Italie. Mais les mœurs évoquées dans les *palliatae* concernent surtout la vie quotidienne, voire familiale, des personnages appartenant aux catégories sociales citées plus haut. Les soldats mercenaires reviennent de leurs campagnes militaires enrichis par le butin<sup>7</sup>, comme Pyrgopolinice, qui s'en vante devant l'esclave Milphidippa :

<sup>8</sup> Cf. Pl., *Capt.*, 471-472 : *Nihil morantur iam Lacones unisubseli uiros, / plagipatidas, quibus sunt uerba sine penu et pecunia*, « On ne fait plus le moindre cas de ces Spartiates isolés sur leurs tabourets, de ces souffre-douleurs qui n'ont que leurs bons mots pour tout potage et toute fortune ». A. Ernout (note 1, p. 116) explique ainsi cette allusion : « Les parasites n'étaient pas admis à prendre place sur les lits de table, mais s'asseyaient sur des petits bancs ou des tabourets où ils étaient seuls, d'où le mot créé par Plaute, *unisubsellium*, « tabouret pour un », qu'on retrouve dans *Stichus*, v. 489. Ergasile, en désignant les parasites par *Lacones* « Laconiens », semble vouloir dire que les Spartiates mangeaient, eux aussi, assis sur des sièges où ils étaient seuls. Cicéron, *pro Murena*, § 74, dit seulement qu'ils prennent leurs repas couchés sur la dure, tandis que ce sont les Crétois qui ne se couchent jamais pour manger. Peut-être aussi *Lacones* fait-il allusion à l'endurance des parasites. Les éditeurs anciens lisent du reste *imisubseli*, ce qui voudrait dire « ces Spartiates du bas bout de la table » ».

<sup>1</sup> « J'entends d'ici des gens qui se disent entre eux : « Qu'est-ce que tout cela, je vous prie ? Des noces d'esclaves ? Des esclaves se marieront ou demanderont une fille en mariage ? Voilà bien du nouveau, et qui ne se fait nulle part au monde ! » Hé bien, moi, je vous dis que cela se fait en Grèce et à Carthage, et même ici, dans nos contrées, en Apulie » (*Prologue*, 67-72). L'auteur du prologue ajoute ensuite : *Maioreque opere ibi serviles nuptiae / quam liberales etiam curari solent. / Id ni fit, mecum pignus, si quis uolt, dato / in urnam mulsi, Poenus dum iudex siet, / uel Graecus adeo, uel mea causa Apulus*, « Les mariages d'esclaves s'y célèbrent même avec plus de pompe que les mariages entre personnes libres. Si ce n'est pas vrai, gageons : mette qui voudra une urne de vin miellé, à condition de prendre pour juge un Carthaginois, ou un Grec, ou encore, à cause de moi, un Apulien » (73-77) « On ne sait pas exactement à quoi fait allusion cette phrase du prologue. À Rome, en tout cas, le mariage proprement dit ne peut avoir lieu qu'entre personnes de condition libre. [...] À Athènes, il semble que les unions entre esclaves aient été tolérées » (A. Ernout, note 1 p. 163).

<sup>2</sup> *La littérature latine*, p. 79.

<sup>3</sup> « Ce qu'au théâtre j'ai approuvé de mes applaudissements, ici, aucun roi n'oserait le condamner. Ah, combien être esclave ici vaut mieux que, là-bas, être libre ! (Naevius, *Tarentilla*, passage cité et traduit par P. Grimal, *ibid.*). « Le poète », écrit ailleurs P. Grimal, « avait osé une allusion à la censure exercée par les magistrats romains sur les pièces de théâtre, en l'opposant à la liberté dont jouissaient à cet égard les cités grecques » (*Le siècle des Scipions*, p. 87).

<sup>4</sup> Cf. *Poenulus*, 1317-1318, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie. Cette allusion probable aux prêtres de Cybèle peut toutefois concerner aussi bien Rome – où le culte de la Grande Mère des dieux a été introduit en 204, date qui correspond peut-être, approximativement, à celle de la représentation de la pièce de Plaute, cf. A. Ernout, *Notice*, t. V, p. 168 – que le monde hellénistique, la déesse ayant fait l'objet d'un culte dans de nombreuses cités.

<sup>5</sup> Voir les passages de Plaute cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie, et *infra*.

<sup>6</sup> Lyconide, le jeune homme de l'*Aulularia* a fait violence à une jeune fille lors des fêtes nocturnes de Cérès (*Aulularia*, *Prologue*, 36) ; un frg. de Caecilius (*Titthe*, frg. 214-215 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 542-543) fait également allusion à des Mystères (*per mysteria*).

<sup>7</sup> Voir aussi le personnage de Stratophane dans le *Truculentus*, rentré riche et victorieux d'une campagne à Babylone.

*PY. Non mihi auaritia umquam innatast ; satis habeo diuitiarum  
plus mi mille est modiorum Philippi. PA. Praeter thensauros.  
Tum argenti montis, non massas habet. Aetna mons non aequae altust<sup>1</sup>.*

Les femmes, courtisanes ou mères de famille, sont attentives aux modes vestimentaires, emploient toutes sortes d'artisans spécialisés dans la confection de robes ou de chaussures, prennent soin de leur apparence<sup>2</sup>, et sont férues surtout de parures ou d'esclaves de luxe en provenance d'Orient, comme la courtisane Thaïs de l'*Eunuque* ; le luxe des habitations transparait derrière les allusions aux *Babylonica*, aux parfums exotiques, ou au lits incrustés d'or et d'ivoire<sup>3</sup> ; les raffinements de la table sont évoqués à travers les personnages de cuisiniers, par exemple dans l'*Aulularia*, où les services d'Anthrax et de Congrion sont loués par Mégadore pour les préparatifs de ses noces avec la fille d'Euclion : « Au temps de Plaute (c'était un héritage de la comédie nouvelle) les cuisiniers de comédie apparaissent comme des artisans que l'on va louer pour les besoins d'une réception ou d'une cérémonie familiale ; cet usage grec était encore étranger à Rome ; il apparaissait comme un raffinement exotique<sup>4</sup> ». Aux cuisiniers, il faut encore ajouter l'emploi des épices et aromates venus d'Orient, et les musiciens qui accompagnaient les banquets : des joueuses de flûte, de cithare ou de sambuque sont mentionnées dans l'*Aulularia* ou dans le *Stichus*<sup>5</sup>. Plusieurs passages font également allusion à ces activités intellectuelles ou « sportives » que les mentalités romaines associaient au mode de vie grec ou oriental<sup>6</sup> : la danse ionique ou les danseurs ioniens sont par exemple cités dans un vers du *Persan*, dont nous avons souligné plus haut que c'était une pièce où la dimension spectaculaire était particulièrement importante :

*... Me quoque uolo  
reddere Diodorus quem olim faciebat in Ionia<sup>7</sup>,*

ou dans le *Stichus*, où Sangarinus se compare aux meilleurs danseurs ioniens :

<sup>1</sup> « PYRGOPOLINICE. – La cupidité n'est pas dans ma nature ; j'ai bien assez de richesses : je possède plus de mille boisseaux d'or en philippes. PALESTRION. – Sans compter les autres trésors ; et quant à l'argent, il en a, non par monceaux, mais par montagnes... l'Etna n'atteint pas une pareille hauteur » (*Miles gloriosus*, 1063-1065).

<sup>2</sup> Voir notamment les tirades de Mégadore et d'Épidique contre le luxe des femmes – mais ces mœurs peuvent également s'appliquer, dans une certaine mesure, aux Romaines du temps de Plaute, au moment où les mœurs gréco-orientales avaient déjà commencé à s'introduire dans la société romaine – dans l'*Aulularia*, 167-169, 505-519 et l'*Epidicus*, 225-235, passages cités *infra*.

<sup>3</sup> Voir les passages de Plaute (*Curculio*, 100-101 ; *Miles gloriosus*, 412 ; *Mostellaria*, 42 ; *Persa*, 88 ; *Poenulus*, 699-703 ; *Pseudolus*, 145-147 ; *Stichus*, 378 ; *Truculentus*, 539-540 et Caecilius, *Ex incertis fabulis*, frg. 272 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 558-559 cités *supra*, 1<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> P. Grimal, *Le Siècle des Scipions*, p. 262.

<sup>5</sup> *Aulularia*, 280-282 : STR. *Postquam obsonauit erus et conduxit coquos / tibicinasque hasce apud forum, edixit mihi, / ut dispertirem obsonium hic bifariam*, « STROBILE. – Après avoir fait son marché, loué au forum les cuisiniers et les joueuses de flûte que vous voyez, mon maître m'a chargé de partager ici en deux toutes ses emplettes » ; cf. aussi 332-333, 351-352 ; *Stichus*, 380-381, passage cité *supra*.

<sup>6</sup> Sur la perception qu'avaient les Romains de la pratique de la musique, de la danse, et de certains loisirs « sportifs », cf. *infra*.

<sup>7</sup> « TOXILE. – Moi aussi je veux reproduire [un pas de danse] que Diodore dansait autrefois en Ionie (*Persa*, 825).

*Qui Ionicus aut cinaedicut, qui hoc tale facere possiet ?<sup>1</sup>*

Les mœurs les plus longuement et les plus précisément décrites – puisque c’est sur elles que reposent justement la plupart des intrigues de ces comédies à la grecque – sont celles des jeunes hommes, qui, selon l’expression créée par Plaute pour résumer en un mot leur mode de vie, *pergraecantur*, « vivent à la grecque ». Le cadre et le contexte exotiques des *palliatae* – cette Grèce « d’opérette » – permettent en effet la mise en place d’une intrigue amoureuse mettant en scène des jeunes filles, des courtisanes, et des jeunes gens adeptes des plaisirs de l’existence<sup>2</sup>. Dans les comédies de Plaute, cette « vie à la grecque » est synonyme de plaisir et de débauche, d’amours faciles, de beuveries, de banquets, d’oisiveté<sup>3</sup> ; de même chez Turpilius, dont un fragment paraît se rapporter, comme le suppose H. Bardon, au thème habituel du festin des courtisanes :

*forte eo die  
meretricis ad me delenificae ut Atticae conuenerant  
condixerantque cenam apud me, Thais atque Erotium,  
Antipila, <Lais,> Pythias : ego extra cubui dominia<sup>4</sup>.*

Chez Térence, en revanche, « l’image de la vie grecque que présente la *palliata* n’est plus une vie de débauche, dont la contagion menacerait la « pureté » des mœurs romaines. La vie grecque, telle que la conçoit Térence, devient le modèle de toute « humanité »<sup>5</sup>. Les jeunes hommes y pratiquent les loisirs « à la grecque », tels que la chasse, la philosophie, l’équitation<sup>6</sup>.

Il faut enfin dire un mot des influences exercées sur la *palliata* par la morale et la philosophie grecques ; la philosophie de la vie quotidienne qui se dégage de nombreux passages de ces comédies est une philosophie du « juste milieu », issue des pièces de la comédie nouvelle grecque – celle de Ménandre en particulier : « La doctrine aristotélicienne domine tous les premiers temps de la comédie nouvelle mais elle n’est pas la seule ; d’une manière plus générale, les grands thèmes moraux chers aux meilleurs temps de l’hellénisme et aussi à la sophistique, sont présents dans ce théâtre. [...] Les formes de la démocratie

<sup>1</sup> « Quel danseur ionien, quel baladin mignon serait capable d’en faire autant ? » (*Stichus*, 769). Cf. aussi *Pseudolus*, 1274 : ... *quippe ego qui probe Ionica perdidici*, « PSEUDOLUS. – J’ai appris à fond et je connais parfaitement la danse ionique ». Sur la danse ionienne, qui était également pratiquée en Sicile et, de là sans doute, s’était répandue en Grande-Grèce puis à Rome, voir la note 2, p. 101 d’A. Ernout à propos de ce vers du *Pseudolus* ; sur le succès rencontré par cette danse en Grèce, puis à Rome, voir la note 1, p. 260 d’A. Ernout à propos de *Stichus*, 769, et les références à Aristophane, *Concionat.*, 913 ; *Thesmoph.*, 170 ; Horace, *Od.*, III, 6, 21 ; Athen., *Deipnos.*, I, 19. Dans le passage d’Horace où la danse ionienne est mentionnée, elle apparaît comme une danse lascive, pratiquée par les jeunes Romains de son temps aux mœurs corrompues : *Motus doceri gaudet Ionicos / matura uirgo et fingitur artibus, / iam nunc et incestos amores / de tenero meditatur ungui*, « Elle apprend avec joie les danses d’Ionie, elle se forme aux artifices, la vierge trop précoce, et voici déjà que, dès la plus tendre enfance, elle se prépare à d’impures amours » (*Odes*, III, 6, 21-24).

<sup>2</sup> Voir notamment l’intrigue du *Truculentus*, où une courtisane avide exploite avec cynisme ses trois amants : Diniarque, un jeune Athénien débauché, qui a violé puis abandonné une jeune fille, le soldat Stratophane, et un campagnard naïf nommé Strabax, et les remarques d’A. Ernout (*Notice du Truculentus*, t. VII, p. 95) à propos du personnage de Diniarque : « Quelque indulgence qu’on ait pour les frasques des jeunes gens, on a peine à tolérer Diniarque, et l’on ressent à la lecture de la pièce une impression de gêne, voire de répugnance. Il faut croire que le public romain n’était pas si difficile ; et puis Diniarque n’était qu’un Grec. Fallait-il se formaliser des mœurs et du caractère d’un *Graeculus esuriens* ? ».

<sup>3</sup> Voir les passages des *Bacchides*, 742-743 et 812-813, de la *Mostellaria*, 20-24 et 64, et du *Poenulus*, 601-603 cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> « Il arriva que, ce jour-là, des courtisanes – caressantes, puisque attiques – s’étaient réunies chez moi, et avaient convenu de dîner chez moi ; il y avait Thaïs, Erotion, Antifila, Laïs et Pythias : pour moi, je me suis mis à table en dehors du festin » (v. 185-188, trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 136).

<sup>5</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 290. Térence réhabilite notamment le personnage de la courtisane, dans l’*Eunuque*, l’*Hécyre*, et l’*Andrienne* (*id.*, *ibid.*, p. 288-290). « Ménandre et les poètes de la comédie nouvelle présentaient des types, relativement abstraits : le misanthrope, le vieillard amoureux, le jeune homme sage, le débauché, etc. Térence en fait des êtres concrets, uniques ; il s’intéresse à leurs sentiments, leurs amours, leurs souffrances et moins que ses modèles à leurs réactions, à leur comportement dans une situation donnée » (*id.*, *ibid.*, p. 290).

<sup>6</sup> Cf. Tër., *Andrienne*, 55-60 (passage cité *infra*).

athénienne et de la république romaine sont, en dépit de toutes les différences, assez analogues pour que le langage de l'une soit compris de l'autre. [...] Lorsque les philosophes grecs viendront donner leurs leçons à Rome, ils trouveront un public avide de les entendre et préparé à les comprendre<sup>1</sup>. » On trouve dans les *Bacchis* une référence à Thalès, l'un des sept sages de la Grèce, utilisée, cependant, à des fins comiques<sup>2</sup>.

D'après P. Grimal, c'est justement à ce parti-pris de la *palliata* de représenter les mœurs grecques que l'on doit, en partie du moins, le déclin puis la disparition de ce genre théâtral : « Après une vie qui avait duré plus d'un siècle, la *palliata* en vint à s'étioler, victime, peut-être, de sa propre fécondité. Non seulement les modèles grecs « intacts » devenaient rares (ainsi que l'avait éprouvé Térence) mais la répétition d'intrigues semblables, le caractère stéréotypé des personnages n'allaient pas sans entraîner quelque monotonie. La représentation des mœurs grecques pouvait avoir quelque chose de lassant ; leurs étrangetés même n'avaient plus l'intérêt de la nouveauté. Et cela paraît bien avoir été ressenti de bonne heure par les Romains<sup>3</sup> ». Ce désintérêt pour la représentation des mœurs grecques est sans doute à l'origine, de la création, avant même l'essoufflement de la *palliata*, des comédies *togatae*<sup>4</sup>, jouées en toge, dont les personnages étaient des Italiens, dont le cadre était l'Italie, et qui portaient sur la scène les détails de la vie quotidienne et familière des Romains du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>5</sup> ; les idées qui formaient l'arrière-plan moral de ces pièces étaient les valeurs traditionnelles du *mos maiorum*, celles de ces Romains « que n'avait pas encore sensiblement influencés la philosophie venue de Grèce<sup>6</sup> ». Il semble toutefois que les *exotica* n'aient pas été totalement absents de ces *comoediae togatae*, si l'on en juge pas certains des titres ou des fragments qui nous sont parvenus. Deux comédies étaient en effet intitulées *Megalensia*, « *Les Jeux de Cybèle* », l'une d'Afranius, l'autre de T. Quinctius Atta<sup>7</sup> ; ces titres paraissent rejoindre l'affirmation de P. Grimal selon laquelle la vie religieuse des Romains, et en particulier celle des femmes, était sans doute l'un des principaux thèmes abordés dans la *togata*<sup>8</sup>. Certains fragments, d'autre part, témoignent de l'influence des mœurs gréco-orientales sur la société romaine, telles qu'elles apparaissaient par ailleurs dans les *palliatae* : dans la *Psaltria – La Citharède* – de Titinius, un auteur contemporain de Plaute, il devait être question, comme le suggère le titre même de la comédie, de musique, l'une de ces *res Graecae* évoquées dans ce vers :

<sup>1</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 89.

<sup>2</sup> Plaute, *Bacchides*, 121-123, passage cité *infra*.

<sup>3</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 138-139.

<sup>4</sup> Ce genre, inauguré peut-être par Naevius (cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 80) ne connut cependant qu'un développement restreint : « Cette création aurait pu être l'amorce d'une comédie où auraient été représentés, avec une entière liberté, les personnages de la cité romaine : ce qui eût entraîné probablement des notations satiriques et, aussi, eût créé une tribune au service de l'opposition hostile au régime aristocratique » ; « au-delà de [la personne] de Naevius, c'est le genre tout entier de la *togata* qui semble avoir été, au moins pendant quelque temps, regardé avec suspicion. Les comédies de sujet grec étaient bien moins suspectes, dans la mesure où elles se référaient à un monde étranger » (*id.*, *ibid.*).

<sup>5</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 138 sq.

<sup>6</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 141 ; P. Grimal oppose à ce propos *palliatae* et *togatae* : « [La *palliata*] apportait à Rome, de manière diffuse, puis, plus nette avec Térence, la philosophie et la pensée du monde hellénistique, tandis que la *togata* mettait en scène les valeurs éprouvées du *mos maiorum* et les consacrait en leur donnant une forme littéraire. C'est pourquoi les fragments que nous en possédons sont émaillés de proverbes, de formules que les modernes présentent, vaguement, comme des adages de la « sagesse populaire » (*ibid.*, p. 142).

<sup>7</sup> Sur les plus connus des poètes comiques qui s'illustrèrent dans le genre de la *togata*, à savoir Titinius, Afranius et Atta, ainsi que sur leurs œuvres, voir P. Grimal, *Littérature latine*, p. 139-143.

<sup>8</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 141.



*Ferentinatis populus res Graecas studet*<sup>1</sup>,

tandis qu'un fragment du *Barbatus – Le Barbu* – du même auteur fait allusion au métier de brodeur en or – *phrygio* –, un mot d'origine grecque cité à plusieurs reprises chez Plaute<sup>2</sup> :

... *frygio fui primo beneque id opus sciui* :  
*reliqui acus aciasque ero atque erae nostrae*<sup>3</sup>.

## L'EXOTISME DANS LES AUTRES GENRES LITTÉRAIRES

L'exotisme de la vie quotidienne romaine fait enfin partie de tous les autres genres littéraires où l'auteur est amené à évoquer les objets, les mœurs, les opinions, les événements de son temps. C'est notamment le cas dans les genres de la satire, de l'épître littéraire, de la lettre familière, de l'ode, de l'épigramme ou dans bien d'autres formes poétiques, qui se font parfois, en effet, le reflet réaliste de la vie quotidienne, des mœurs ou des pensées d'une époque donnée. Nous ne citerons ici de brefs passages, dans la mesure où de nombreuses citations de ces œuvres figurent déjà dans la première partie de ce travail, ou figureront dans le second chapitre de cette deuxième partie.

Le premier à inaugurer la « tradition purement romaine<sup>4</sup> » de la satire fut Ennius, dont on sait qu'il écrivit quatre ou six livres de *Satires*<sup>5</sup>. Cette œuvre est pour sa plus grande part perdue pour nous, mais un fragment semble évoquer, précisément, une donnée exotique de la vie quotidienne des Romains de son époque, celle des blés importés d'Afrique<sup>6</sup> :

*testes sunt*  
*lati campi quos gerit Africa terra politos*<sup>7</sup>.

Ce genre a été ensuite illustré par Lucilius, dont on a déjà cité plusieurs fragments des *Satires*, en rapport avec les nouvelles modes et objets exotiques de la vie quotidienne<sup>8</sup> ; il y était également question de voyages : outre un voyage effectué en Sicile et en Sardaigne<sup>9</sup>, Lucilius

<sup>1</sup> « Le peuple de Féréntinum aime les choses grecques » (*Psaltria siue Ferentinatis*, « La Joueuse de cithare ou La Fille de Ferentinum », frg. 1, trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 41).

<sup>2</sup> Le terme est cité, à côté de nombreux autres noms d'artisans, dans la tirade de Mégadore contre le luxe vestimentaire des femmes (*Aulularia*, 508 : *Stat fullo, phrygio, aurifex, linarius*, « À votre porte vous avez le dégraisseur, le brodeur, le bijoutier, le tisseur de lin ») et dans les *Ménechmes*, 426 (II, 3 ; III, 2 ; IV, 1 ; IV, 2 ; IV, 3). Sur l'origine de ce nom de métier, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>3</sup> « J'ai été brodeur d'or, et c'est un métier que je connais bien ; j'ai laissé aiguilles et fils à nos patron et patronne » (trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 40). Sur les rapports à établir entre ce frg. et la loi Oppia contre le luxe des femmes, cf. A. Daviault, *Comœdia togata. Fragments*, Paris, C.U.F., 1981, p. 92-95, et H. Bardon, *ibid.*

<sup>4</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 111.

<sup>5</sup> On a parfois supposé que l'œuvre intitulée *Scipio* correspondrait au troisième livre des *Satires* d'Ennius, dont *Scipio* serait le titre (cf. E. H. Warmington, *R.O.L.*, t. I, *Introduction aux Satires* d'Ennius, p. 382-383). Les *Satires* étaient écrites en mètres variés ; elles comportaient des dialogues et des fables ; « some of them had a direct and censorious bearing on public morals and politics » (*id.*, *ibid.*, p. 383).

<sup>6</sup> P. Grimal (*Littérature latine*, p. 112) rappelle à propos de ce frg. que les Carthaginois, après leur défaite, s'étaient tournés vers l'agriculture.

<sup>7</sup> « En sont témoins les riches plaines que produit la terre africaine bien cultivée » (trad. personnelle).

<sup>8</sup> Lucilius dénonçait, dans plusieurs livres de ses *Satires*, les excès et les aspects ridicules de l'hellénisation des mœurs (cf. I, frg. 8-15), représentées par le *pulcher Apollo* du frg. I, 16. Il s'en prenait, entre autres, à la cupidité des légions avides de butin (I, 8), aux modes orientales (vêtements, I, 10 ; mobilier I, 11 ; IV, frg. 5 et 12, etc.), à la grécomanie des Romains de son temps (I, 12-14 ; II, frg. 7, 15 ; livre IX), à l'épicurisme, au luxe et à l'*effeminitas* des nobles. Sur ces objets, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie ; sur leur mise en œuvre idéologique, voir *infra*, Chapitre II.

<sup>9</sup> Au livre III de ses *Satires*, Lucilius, dans une parodie d'Ennius et d'Accius, relatait son voyage de Rome à Capoue, puis de Capoue en Sicile (vers 119-116) : « Lucilius, qui s'inspira peut-être des géographes grecs [...], créa un genre nouveau qui eut à Rome un grand succès. Après lui, César écrivit un voyage de Rome en Espagne (cf. Suét., *Iul.* 56 : *poema quod inscribitur Iter... ab urbe in Hispaniam ulteriorem quarto et uicesimo die peruenit*) ; Horace composa son *Iter Brundisinum* ; à ces noms illustres, il convient d'ajouter ceux de C. Valgius Rufus (Baehrens, 343, 4), Perse (cf. *Vita* 8 : *hodoeporicon librum unum*), Lactance (cf. Jérôme, *Vir. ill.* 80 : *hodoeporicum Africa*

mentionne une navigation en Méditerranée orientale<sup>1</sup> et, probablement, les réalités de plusieurs expéditions militaires, en Ligurie<sup>2</sup>, en Lusitanie<sup>3</sup> ou en Espagne<sup>4</sup>. On retrouve ensuite dans les *Satires* d'Horace, mais aussi dans ses *Épîtres*, ses *Odes* et ses *Épodes*, de nombreux passages relatifs aux *exotica* de la vie quotidienne des Romains, ou à l'actualité politique et militaire : nous en avons cité précédemment, ou nous en citerons ultérieurement, les exemples les plus caractéristiques.

Les discours, les lettres, les biographies représentent une autre occasion, pour les auteurs, de faire allusion aux *exotica*, qu'ils concernent la vie de l'*Vrbs* ou les divers événements de politique étrangère : la *Correspondance* de Cicéron en est l'exemple le plus caractéristique, avec ses nombreux témoignages sur les réactions romaines aux nouvelles des campagnes de César en Gaule, en Bretagne et en Germanie<sup>5</sup>, ou bien sur les conflits avec les Parthes et les événements d'Asie Mineure en général ; Cicéron, en tant que proconsul de Cilicie, s'est trouvé, à cette période de sa vie, aux premières loges pour observer les contrées et les mœurs étrangères<sup>6</sup>, et nous avons évoqué plus haut son intéressant témoignage sur l'exportation de panthères pour les jeux.

Il en est de même, enfin, des *carmina* de Catulle, qui font à plusieurs reprises allusions aux productions exotiques, à l'engouement romain pour les religions gréco-orientales, ou à l'actualité des lointaines provinces orientales ou occidentales de son époque<sup>7</sup>, ou encore des œuvres des poètes augustéens – Virgile, Propertius, Tibulle, les auteurs du *Corpus Tibullianum*

---

usque Nicomediam hexametris scriptum uersibus), Ausone (le bref voyage précédant la *Moselle*, 1-22), Rutilius Namatianus (*De reditu suo*), Constantinus Manasses » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 118-119, t. I). À l'occasion de ce voyage, Lucilius évoquait des gladiateurs samnites avec leurs plumes (fig. 11), une joute d'insultes en Campanie (fig. 12-14), et « [proposait] une sorte de *dépliant touristique* sur la Sicile » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 228, t. I).

<sup>1</sup> J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 183, a commenté le fragment 466 M, qui nous livre « un itinéraire maritime par la mer de Carpathos, comprenant en outre une escale à Rhodes : *Carpathium mare transuectus cenabis Rodi* : « après avoir traversé la mer de Carpathos tu mangeras à Rhodes ». Grâce à une scholie de Servius, nous savons plus précisément qu'il est question soit d'une partie de la mer d'Égypte dans les parages d'une île placée sous la dépendance égyptienne ou rhodienne, soit de l'étendue maritime entre Rhodes et Alexandrie, soit enfin, dans le cadre d'une géographie mythologique, d'une île placée en face de l'Égypte, où régna un temps Protée. Quoi qu'il en soit ce détail révèle l'existence d'informations commerciales ou de relations diplomatiques avec l'Égypte ».

<sup>2</sup> Cf. *Satires*, livre V et la *Notice* de F. Charpin, p. 147-148 : « Plusieurs vers évoquent une expédition militaire : armement (15), manœuvre stratégique (16), excellent moral des combattants (17) ; tentative de sortie (18). Si les fragments 19 et 20 ont quelque rapport avec ces récits de guerre, ils décrivent le banquet solennel offert par Paul Émile et Servilius Geminus après leur victoire contre des ennemis qui sembleraient identifiables avec les Ligures (181 avant J. C.) ».

<sup>3</sup> Cf. *Satires*, l. VII, frg. 21, où il est peut-être question de Lusitaniens à la longue chevelure (*iactari caput atque comas, fluitare capronas / altas, frontibus inmissas, ut mos fuit illis*, « ils agitaient la tête et la chevelure, ils laissaient flotter leurs longues franges qui tombaient de leurs fronts comme c'était la mode parmi eux »), et F. Charpin, *Comm.*, p. 283 : « il s'agit [peut-être] des Lusitaniens qui furent défaits par Scipion Émilien pendant la guerre de Numance, cf. Appien, *Iber.* 67, 284 ».

<sup>4</sup> Cf. *Satires*, l. XI et la *Notice* de F. Charpin, t. II, p. 35 : « Plusieurs fragments (1-4) décrivent des scènes militaires qui, vraisemblablement, évoquent toute la vie du corps expéditionnaire envoyé devant Numance (1) ; Scipion Émilien entreprend des travaux dans le cantonnement (2) et autour de la ville ennemie (3) ; il rétablit la discipline dans une armée amollie par de nombreux vices (4). Trois fragments, trop brefs pour être interprétés valablement, ont peut-être quelque rapport avec le siège de Numance (5 à 7) : description des barbares (5) ; les bains (6) ; les outils chirurgicaux (7) ». Le frg. 5, notamment, pourrait être une description de barbares espagnols (*Conuentus pulcher : braciae, saga fulgere ; torques † datis † magni*, « Une belle assemblée : chatolement de braies, de sayons ; de grands colliers »), cf. F. Charpin, *Comm.*, p. 204, t. II (cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>5</sup> Voir les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>6</sup> Voir, par ex., le récit d'une bataille sur l'Amanus, entre la Syrie et la Cilicie (CCXXVIII = *Att.*, V, 20), et du siège de Pindénissus, ville des Éleuthéroliciens (CCXXV = *Fam.* II, 10 ; CCXXVIII = *Att.*, V, 20 et CCXXIX = *Fam.* XV, 4).

<sup>7</sup> R. Chevallier, « La géographie de Catulle », p. 191, a évoqué les *exotica* présents dans les poèmes de Catulle, parmi lesquels dominent, essentiellement, ceux qui concernent le rêve, le mythe et la spiritualité : « Allusion au climat, à quelques traits géographiques stéréotypés, à la flore, à la faune, aux « spécialités locales », généralement somptuaires, aux caractères, mœurs et usages des habitants, à quelques expéditions récentes qui fournissent des repères chronologiques aux historiens de la littérature, cultes spécifiques [...], ce serait bien peu et l'on aurait beau jeu d'écrire que ce qui intéresse le poète, ce n'est pas l'universel extérieur, réduit au boudoir de sa maîtresse, mais celui du rêve, non pas la geste impériale de Rome, mais le journal de son âme, si l'on ne trouvait chez lui deux orientations originales, encore que typiquement romaines : une géographie poétique et une géographie sacrée ». Pour R. Chevallier, il faut distinguer ce qui relève de l'« illustration mythologique » et de la « religiosité vécue » (p. 191) ; parmi les éléments qui composent cette dernière, une grande place est à accorder aux religions orientales « qui ont à la fois séduit et effrayé le poète, sans doute parce qu'il en avait vu en Asie Mineure les manifestations extrêmes » (p. 192).

ou du *Panegyrique de Messalla*, et surtout Ovide –, dont les poèmes reflètent, dans des proportions et des intentions variables, le progrès des thématiques exotiques en littérature, et notamment de celles qui concernent les importations étrangères et la nouvelle *luxuria* des Romains.



## CHAPITRE II. – *Mouere, persuadere, docere* : fonction expressive et persuasive

Toutefois, au-delà de leur fonction ornementale, les différents procédés de style mettant en œuvre des *exotica* ont aussi pour but de *mouere* – émouvoir, toucher, séduire –, de *docere* – enseigner – ou *persuadere* – convaincre. Le plus souvent d’ailleurs, les auteurs combinent ces différentes fonctions, en recherchant non seulement l’effet esthétique, ornemental, mais aussi l’efficacité émotionnelle, affective, et persuasive.

Cette fonction expressive et argumentative peut revêtir deux aspects principaux. Le premier concerne ce qu’on pourrait appeler un « exotisme de surface », dans lequel le recours aux *exotica* représente surtout un artifice littéraire et artistique mis en œuvre par les auteurs pour contribuer à l’expression de toute la gamme des sentiments humains, ainsi qu’un moyen de susciter chez le lecteur toutes sortes d’émotions, voire de le convaincre avec plus d’efficacité, dans le contexte d’une argumentation. Ce rôle de l’exotisme en littérature peut être rapproché en cela de celui de la mythologie – à laquelle, comme nous avons déjà pu le faire remarquer, l’exotisme confine souvent – tel que l’a analysé par exemple J.-P. Boucher dans le chapitre VIII, consacré à la mythologie, de ses *Études sur Properce*<sup>1</sup> : comme les références mythologiques, les références exotiques sont à la fois « univers et langage », « un moyen d’expression indirecte<sup>2</sup> ».

Mais, plus profondément, les *exotica* de la littérature antique interviennent aussi dans la formation de la pensée, dans les réflexions élaborées par les civilisations grecque et romaine sur le monde et sur le genre humain : cette seconde dimension de l’exotisme littéraire antique, plus profonde, représente pour nous à la fois le révélateur et le moyen d’expression de ces réflexions. Les *exotica* constituent en effet, à la lecture des textes latins de cette période, tout un système de représentations, et sont en quelque sorte le miroir dans lequel se forme la vision du monde globale d’un auteur, d’une époque, voire de la civilisation romaine tout entière – et non plus seulement un moyen d’expression ponctuel, parfois conventionnel. Ils sont, dès lors, les témoins de la représentation du monde que se faisaient les Anciens, et notamment des réflexions qu’ils entretenaient sur leurs rapports avec l’étranger en général.

### A. L’exotisme et les différentes tonalités du texte littéraire

Les *exotica* contribuent tout d’abord à faire naître chez le lecteur des sentiments variés, autres que le plaisir littéraire – la *delectatio* dont il a été question précédemment – lié aux références exotiques elles-mêmes : ils contribuent à créer les différentes tonalités – pathétique,

---

<sup>1</sup> P. 227 sq.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 240.

comique, ironique, satirique, dramatique – que peut revêtir un texte. Cette fonction affective, expressive, repose sur les connotations – plutôt positives, ou au contraire plutôt négatives – qui accompagnent les *exotica*. Un auteur pourra ainsi jouer tantôt sur une évocation exotique prestigieuse pour susciter ou rendre plus intense un sentiment d’admiration, pour sublimer la beauté ou la puissance d’une scène, d’un personnage, d’un lieu, tantôt, au contraire, sur des *exotica* porteurs de connotations négatives, pour suggérer la crainte, l’horreur, le dégoût, la pitié, ou la réprobation.

Certains *exotica* peuvent même être porteurs, selon le contexte et selon ce que l’auteur cherche à exprimer, tantôt d’une connotation positive, tantôt d’une connotation négative, et donc servir de moyen d’expression à des sentiments contradictoires : crainte et admiration, attirance et dégoût, haine et envie, par exemple. C’est le cas, par exemple, de certains animaux exotiques, comme le lion ou le tigre, qui sont tantôt cités pour leurs qualités de courage, de force, tantôt pour la crainte qu’ils inspirent aux hommes<sup>1</sup> ; c’est aussi le cas de certains aspects des religions orientales, qui véhiculent à la fois les images d’un Orient prestigieux et mystérieux, et le sentiment de dégoût qui peut naître à la vue de leurs excès, de leur violence.

Tout comme certains des *topoi* cités plus haut ont fini par acquérir dans la littérature, et jusque dans le langage courant peut-être, une valeur proverbiale, symbolique ou emblématique, de même certains procédés de style comportant des *exotica* sont devenus traditionnels, au point qu’ils sont parfois utilisés par les auteurs, comme nous le verrons dans certains des exemples cités plus bas, dans un contexte totalement anachronique. Parfois, les intentions profondes de l’auteur peuvent également l’amener à utiliser certains *exotica* de manière erronée – que l’erreur soit volontaire ou non, elle peut alors être révélatrice des sentiments ou des représentations mentales d’un écrivain – ou d’une façon très libre, poétique, au mépris parfois de la réalité géographique, ethnographique, ou historique. L’exemple le plus frappant est peut-être celui du climat des bords de la Mer Noire tel qu’il est décrit par Ovide dans les *Tristes* et les *Pontiques* : les *topoi* exotiques liés aux pays nordiques, qui paraissent ici peu conformes à la situation géographique réelle, voire déplacés, sont ici révélateurs des sentiments du poète sur son exil tout autant qu’ils servent ses intentions profondes. Il faut enfin, lorsqu’on étudie le rôle des *exotica* dans leurs fonctions expressives et persuasives, prendre en compte l’attitude, plus ou moins respectueuse, plus ou moins conventionnelle, adoptée par l’auteur face à la tradition littéraire dont il a hérité : de même que les légendes mythologiques ont pu faire l’objet de jeux littéraires, sous forme de parodies, de caricatures – dans les *Satires* de Lucilius par exemple –, de même les *exotica*, tels que les a transmis la grande tradition poétique à travers l’épopée et la tragédie, peuvent être l’objet, dans le cadre d’un jeu littéraire sur les lieux communs traditionnels, de mises en œuvres « décalées », détournées, qu’elles soient humoristiques, burlesques ou héroï-comiques, voire caricaturales. C’est le cas, comme nous le verrons, dans certains passages d’Ovide où l’humour naît parfois du fait qu’une réalité triviale, quotidienne, est traitée d’une manière grandiose à l’aide de comparaisons ou d’épithètes comportant des références exotiques prestigieuses, issues des

---

<sup>1</sup> Nous avons évoqué *supra* les différentes symboliques attachées à cet animal, et la valeur proverbiale acquise par sa dangerosité et son courage, qui s’illustrent notamment dans les fables antiques.

grands genres poétiques ; on sait que l'*Art d'aimer*, notamment, fait partie du genre de « la parodie des traités scientifiques<sup>1</sup> ».

L'utilisation des *exotica* à des fins expressives est bien sûr une caractéristique essentielle de la poésie ; mais elle est présente également dans les autres genres littéraires. Dans le *De oratore*, Cicéron évoque la proximité de la poésie et de l'éloquence<sup>2</sup>, en pensant sans doute à tout ce qui concerne la fonction *mouere*, et à l'attention portée au choix des mots eux-mêmes. À ce titre, le recours au *pathos* est un des ressorts de l'éloquence ; Cicéron définit cette notion dans *L'orateur* :

... παθητικόν... quo perturbantur animi et concitantur, in quo uno regnat oratio. [...] Hoc uehemens, incensum, incitatum, quo causae eripiuntur ; quod cum rapide fertur, sustineri nullo pacto potest<sup>3</sup>.

Quelques lignes plus loin, Cicéron évoque toute la palette des sentiments que l'art oratoire peut susciter :

Nec uero miseratione solum mens iudicum permouenda est... sed est faciendum etiam ut irascatur iudex mitigetur, inuideat faueat, contemnat admiretur, oderit diligit, cupiat taedeat, speret metuat, laetetur doleat<sup>4</sup>.

On en vient ainsi à la fonction argumentative des *exotica* : en contribuant à susciter une émotion, les références exotiques peuvent aussi participer du *persuadere* ; la fonction expressive des *exotica* est alors employée dans le but d'étayer un argument, de convaincre, de persuader en suscitant une réaction, des sentiments positifs ou négatifs, qui contribueront à influencer les idées du lecteur ou de l'auditeur.

## 1. *Tyrioque nitentior ostro...* : fonction laudative des *exotica*

Les *exotica* sont souvent employés, dans des épithètes, des métonymies, des périphrases ou divers types d'images pour créer une tonalité laudative – *laudis causa*<sup>5</sup> – ou

<sup>1</sup> H. Bornecque, *Introduction de l'Art d'aimer* d'Ovide, p. VI. Le titre lui-même révèle cette intention parodique : « C'est le terme dont on désignait les traités techniques, par exemple de grammaire ou de rhétorique ; il était spirituel de l'appliquer à une matière qui n'en comportait pas la sécheresse et la rigueur [...]. Tibulle avait écrit un manuel sur les moyens de réussir auprès des jeunes garçons, Horace un manuel à l'usage des capteurs de testaments » (Cartault, *La Poésie latine*, p. 116, cité par H. Bornecque, *ibid.*, p. V-VI).

<sup>2</sup> *De orat.*, III, 7, 27 : ... in poetis [...], quibus est proxima cognatio cum oratoribus (« [...] chez les poètes, qui ont tant d'affinités avec les orateurs »).

<sup>3</sup> « ... [Le] « pathétique » sert à troubler et exciter les cœurs et c'est en [lui] que triomphe l'éloquence. [...] [II] est violent, enflammé, impétueux, il arrache le succès, et quand il est emporté comme un torrent, il n'y a pas moyen de lui résister » (*L'orateur*, XXXVII, 128).

<sup>4</sup> « Mais ce n'est pas seulement par la pitié que nous devons émouvoir les juges. [...] Mais il faut obtenir aussi que le juge s'irrite, s'apaise ; jalouse, favorise ; méprise, admire ; hâsse, aime ; désire, se dégoûte ; espère, craigne ; se réjouisse ou s'afflige » (Cicéron, *L'orateur*, XXXVIII, 131). Cf. aussi *De oratore*, I, 12, 53 : *Quis enim nescit maxime uim existere oratoris in hominum mentibus uel ad iram aut ad odium aut dolorem incitandis uel ab hisce eisdem permotionibus ad lenitatem misericordiamque reuocandis ?*, « Qui ne sait que la force principale de l'éloquence consiste, soit à pousser les cœurs vers la colère, la haine, l'indignation, soit à les ramener de ces passions violentes à la douceur et à la pitié ? » ; I, 19, 87 ; et les énumérations parallèles du *De oratore*, II, 44, 185, II, 45, 189, etc., et du *Brutus*, L, 188 (*Delectatur audiens multitudo et ducitur oratione et quasi uoluptate quadam perfunditur ; quid habes quod disputes ? Gaudet dolet, ridet plorat, fauet odit, contemnit inuidet, ad misericordiam inducitur, ad pudendum, ad pigendum, irascitur mitigatur, sperat timet ; haec perinde accidunt ut eorum qui adsunt mentes uerbis et sententiis*, « L'auditoire est enchanté, séduit, tout pénétré de plaisir. Qu'as-tu à chicaner ? L'auditoire se réjouit, s'attriste, rit, pleure, témoigne de l'intérêt, de l'aversion, du mépris, de l'envie ; il est amené au sentiment de la pitié, de la honte, du repentir ; il s'irrite, il s'adoucit, il espère, il craint ; et ces mouvements se produisent dans la proportion même où s'exerce sur les âmes des assistants la pression des paroles, des pensées, de l'action de l'orateur »).

<sup>5</sup> Expression tirée de la *Rhétorique à Hérennius*, IV, 62, où l'auteur traite des différentes fonctions des images, et notamment de leur valeur laudative (passage cité *infra*).

contribuer à l'expression de pensées ou de sentiments positifs, tenant en cela un rôle comparable à celui de certaines références mythologiques, comme dans ce passage des *Amours* où Ovide, pour évoquer la beauté d'un verger, le compare au moyen d'une antonomase à celui d'Alcinoüs dans l'*Odyssée* :

*carpite de plenis pendentis uitibus uuas,  
praebeat Alcinoi poma benignus ager*<sup>1</sup>.

Très nombreux notamment sont les textes qui s'appuient sur les images mentales positives d'opulence, de richesse, de luxe et de dépaysement que sont susceptibles de faire naître dans l'esprit du lecteur ou de l'auditeur l'évocation des produits exotiques – en particulier lorsqu'ils proviennent d'Orient, comme les parfums, les tissus précieux, l'ivoire ou les pierreries –, de certaines contrées lointaines, ou encore de certains peuples ou personnages associés à ces produits et à ces régions. Ces *exotica* ont naturellement vocation à exprimer la beauté d'un être ou d'une chose ; les noms de certains d'entre eux, particulièrement porteurs d'images, voire de consonances exotiques, sont d'ailleurs à l'origine de la création, en grec puis en latin, d'adjectifs de couleur aux connotations positives, laudatives, tels que *purpureus*, *myrreus*, *croceus*, *eburneus*, fréquemment employés par les auteurs et en particulier par les poètes. Le qualificatif *croceus*, grâce au rappel de l'image du safran – qui fait partie des *odores* exotiques raffinés et coûteux – et à ses sonorités grecques, apparaît ainsi comme un terme aux connotations prestigieuses, positives, qui sert fréquemment, en poésie, d'adjectif ornemental pour qualifier par exemple la couleur de la chevelure des déesses et des héroïnes de la mythologie, comme celle d'Ariane chez Ovide :

*Vtique erat e somno tunica uelata recincta,  
nuda pedem, croceas inrelicata comas*<sup>2</sup>,

ou celle des fleurs, comme chez Virgile :

*... croceis halantes floribus horti*<sup>3</sup>.

Les images évoquant ces productions exotiques prestigieuses sont également très nombreuses ; les étoffes précieuses importées d'Orient, par exemple, entrent, en tant que comparants exprimant la beauté, dans de très nombreuses images, comme dans ces comparaisons d'Ovide évoquant la pourpre de Tyr :

*Tyrioque nitentior ostro  
flos oritur*...<sup>4</sup>,

et la soie, désignée par une périphrase mentionnant les Sères « au teint coloré », *colorati* :

<sup>1</sup> Une image semblable, mais de fonction plutôt ornementale, figure dans les *Géorgiques* de Virgile, à propos des différentes espèces d'arbres fruitiers : *pomaque et Alcinoi siluae*..., « Il en est de même des fruits et des vergers d'Alcinoüs... » (II, 87).

<sup>2</sup> « Dans le simple appareil où elle était sortant du sommeil, vêtue d'une tunique retroussée, les pieds nus, ses cheveux couleur de safran flottant sur ses épaules » (*A. A.*, I, 527-528). Dans les *Amours*, II, 4, 33 et 43, l'adjectif *croceus* qualifie la chevelure de l'Aurore (*croceis... capillis*).

<sup>3</sup> « Des jardins embaumés de fleurs safranées » (*Géorgiques*, IV, 109).

<sup>4</sup> « Plus brillante que la pourpre de Tyr, une fleur apparaît » (*Mét.*, X, 211-212). Voir aussi Manilius, V, 258 : *... et Tyrias imitata papauera lucas*, « et les coquelicots qui rivalisent avec les brillantes teintures tyriennes » (trad. personnelle). S. Viarre, *L'image et la pensée dans les Métamorphoses d'Ovide*, Paris, P.U.F., 1964, p. 76 cite précisément cette comparaison pour démontrer l'existence de rapprochements possibles, voire d'influences réciproques, entre l'art gréco-romain et l'œuvre d'Ovide, notamment en ce qui concerne le goût pour certaines couleurs, porteuses d'une valeur symbolique, affective, et traditionnelle : « Souvent, les tableaux des *Métamorphoses* sont peints de couleurs orientales parce que c'est d'Orient que viennent les matières qui servent à les préparer ».



*Quid, quod erant tenues, et quos ornare timeres,  
uela colorati qualia Seres habent<sup>1</sup>.*

La même fonction est encore attribuée à l'image de l'ivoire, parfois associé à la pourpre pour suggérer, par analogie, la beauté d'un visage ; on en trouve plusieurs exemples chez les poètes, comme lorsque Virgile décrit la rougeur apparaissant sur les joues de Lavinia :

*Indum sanguineo ueluti uiolauerit ostro  
si quis ebur, aut mixta rubent ubi lilia multa  
alba rosa, talis uirgo dabat ore colores<sup>2</sup>,*

ou le poète des *Amours* celle de sa maîtresse :

*Aut quod, ne longis flauescere possit ab annis,  
Maeonis Assyrium femina tinxit ebur<sup>3</sup>,*

et celle d'Hermaphrodite dans les *Métamorphoses* :

*Hic color aprica pendentibus arbore pomis  
aut ebori tincto est aut sub candore rubenti,  
cum frustra resonant aera auxiliaria, lunae<sup>4</sup>.*

Dans un passage déjà cité des *Bucoliques*, l'ambre est cité, à côté d'autres images positives – également utilisées pour représenter l'âge d'or –, dans le but d'exprimer les pouvoirs de la poésie :

*Nunc et ouis ultro fugiat lupus ; aurea durae  
mala ferant quercus, narcisso floreat alnus,  
pinguia corticibus sudent electra myricae,  
certent et cygnis ululae, sit Tityrus Orpheus<sup>5</sup>.*

Ailleurs ce sont les contrées ou les personnages exotiques célébrés par la fable ou par l'histoire qui sont appelés à suggérer la beauté d'un objet, d'un lieu ou d'un être. Dans les *Épîtres*, Horace célèbre la présence dans son domaine, d'une source

<sup>1</sup> « Et ce n'est pas tout : [tes cheveux] étaient si fins que tu craignais de les peigner, semblables aux tissus fabriqués par les Sères au teint basané » (Ovide, *Amours*, I, 14, 5-6).

<sup>2</sup> « Ainsi un artiste teinte l'ivoire indien du sang de la pourpre, ainsi, mêlés à des bouquets de roses, rougissent de blancs lis, telles les couleurs sur les traits de la jeune fille » (Virgile, *Én.*, XII, 67-69). Voir aussi la description d'Énée apparaissant devant Didon et devant les Troyens, au chant I de l'*Énéide* : *quale manus addunt ebori decus, aut ubi flauo / argentum Pariusue lapis circumdatur auro*, « Telle la beauté que l'artisan ajoute à l'ivoire ou quand l'argent et la pierre de Paros sont revêtus d'or blond » (I, 592-593).

<sup>3</sup> « [C'est ainsi que brille] l'ivoire assyrien teint par les femmes de Méonie pour l'empêcher de jaunir sous l'effet des années » (Ovide, *Amours*, II, 5, 39-40). Dans les vers qui précèdent (35-38) figurent d'autres comparaisons laudatives, l'une évoquant l'aurore (avec une référence mythologique à l'épouse de Tithon, v. 35-36), et l'autre – comme dans les vers de Virgile cités quelques lignes plus haut – la rose et le lys, v. 37-38).

<sup>4</sup> « [La rougeur d'Hermaphrodite] rappelle la couleur des fruits qui pendent à un arbre exposé au soleil, ou celle de l'ivoire teinté de pourpre, ou encore celle de la lune rougissant sous sa blanche surface, quand les sons du bronze retentissent vainement pour lui porter secours » (*Mét.*, IV, 331-332). À l'ivoire, porteur de connotations positives, s'oppose en général le marbre, qui exprime quant à lui, dans de nombreuses comparaisons, la pâleur provoquée par la tristesse ou la peur (cf. par exemple Ovide, *Amours*, I, 7, 51-52 : *Adstitit illa amens albo et sine sanguine uultu, / Caeduntur Paris qualia saxa iugis*, « Elle était devant moi, éperdue, le visage pâle et livide, semblable aux marbres que l'on détache des collines de Paros »).

<sup>5</sup> « Désormais que le loup prenne même la fuite devant les moutons, que les chênes durs produisent des pommes dorées, que le narcisse fleurisse sur l'aune, que l'écorce des tamaris exsude l'ambre onctueux, que les hiboux rivalisent avec les cygnes, que Tityre soit un Orphée » (*Buc.*, VIII, 52-55).

... ut nec  
frigidior Thraecam nec purior ambiat Hebrus<sup>1</sup>.

Ovide, dans les *Amours*, ennoblit, en quelque sorte, le thème de prédilection de sa poésie – le sentiment amoureux – en comparant Cupidon, le dieu qui symbolise ce sentiment, à Bacchus conquérant de l’Inde, dans son char tiré par des tigres :

*Talis erat domita Bacchus Gangetide terra ;  
tu grauis alitibus, tigribus ille fuit<sup>2</sup>.*

Dans ce même recueil, il chante la beauté de Corinne en l’assimilant à deux femmes, l’une grecque – Laïs –, l’autre orientale – Sémiramis –, célébrées par l’histoire et la littérature :

*Ecce Corinna uenit, tunica uelata recincta,  
candida diuidua colla tegente coma ;  
qualiter in thalamos formonsa Semiramis isse  
dicitur et multis Laïs amata uiris<sup>3</sup>.*

Puis il compare successivement la couleur de ses cheveux à celle de l’écorce d’un cèdre de l’Ida :

*qualem cliuosae madidis in uallibus Idae  
ardua derepto cortice cedrus habet<sup>4</sup>,*

et son allure négligée à celle d’une bacchante thrace :

*Tum quoque erat neglecta decens, ut Thracia Bacche,  
cum temere in uiridi gramine lassa iacet<sup>5</sup>.*

Ces mêmes *exotica*, porteurs de connotations positives, sont également voués à exprimer ou à renforcer l’expression d’un goût particulier pour une chose, de sentiments d’admiration, d’amour, ou d’amitié pour une personne. Cette fonction est parfois remplie par les parfums exotiques, comme lorsque Virgile, dans la III<sup>e</sup> *Bucolique*, fait l’éloge de Pollion en évoquant l’amome dans une image qui rappelle la générosité de la nature de l’âge d’or<sup>6</sup> :

*Qui te pollio, amat, ueniat quo te quoque gaudet ;  
mella fluant illi, ferat et rubus asper amomum<sup>7</sup>.*

Tibulle, quant à lui, exprime l’amour de Cornutus pour son épouse et son vœu d’un amour éternellement fidèle par une hyperbole symbolisant la richesse à l’aide de l’image des pierreries importées d’Orient :

<sup>1</sup> « Telle que l’Hèbre ne serpente pas plus frais et plus pur à travers la Thrace » (*Épîtres*, I, 16, 12-13).

<sup>2</sup> « Tel était Bacchus, quand il soumettait les terres que baigne le Gange ; mais toi, tu es lourd pour des oiseaux, lui l’était pour des tigres » (*Am.*, I, 2, 47-48).

<sup>3</sup> « Voici venir Corinne ; elle se voile de sa tunique flottante ; ses cheveux cachent de chaque côté son cou blanc. Telle était, dit-on, la belle Sémiramis marchant vers la couche nuptiale, telle Laïs que tant d’hommes aimèrent » (*Am.*, I, 5, 9-12).

<sup>4</sup> « Telle, dans les humides vallées du mont Ida escarpé, la couleur d’un cèdre élancé dont on a enlevé l’écorce » (*Am.*, I, 14, 11-12).

<sup>5</sup> « Même alors, dans ce négligé, elle était belle, comme une bacchante de Thrace, qui, fatiguée, s’est étendue sur le vert gazon en une attitude abandonnée » (*Am.*, I, 14, 21-22).

<sup>6</sup> Sur le rôle des *exotica* dans les descriptions de l’âge d’or, cf. *infra*.

<sup>7</sup> « Que celui qui t’aime, Pollion, parvienne au même bonheur que toi ; que pour lui coulent des ruisseaux de miel, et que la ronce revêche produise l’amome » (*Buc.*, III, 88-89).

*nec tibi, malueris, totum quaecumque per orbem  
fortis arat ualido rusticus arua boue,  
nec tibi, gemmarum quidquid felicibus Indis  
nascitur, Eoi qua maris unda rubet*<sup>1</sup>.

Ailleurs encore, ce sont les noms de contrées lointaines qui évoquent à eux seuls des images de richesses, des souvenirs littéraires appartenant à la mythologie ou à l'histoire, voire à l'actualité récente, qui sont appelés à célébrer l'amour, l'amitié, ou l'admiration. C'est ce que fait Catulle lorsqu'il affirme :

*Vnam Septimius misellus Acmen  
mauult quam Syrias Britanniasque*<sup>2</sup> ;

c'est ce que font également, à de nombreuses reprises, les poètes augustéens, comme Propertius :

*Non, si Cambysae redeant et munera Croesi,  
dicat « de nostro surge, poeta, toro »*<sup>3</sup>,

ou Horace lorsqu'il célèbre l'amour de Mécène pour sa femme :

*Num tu quae tenuit diues Achaemenes  
aut pinguis Phrygiae Mygdonias opes  
permutare uelis crine Licymniae,  
plenas aut Arabum domos  
cum flagrantia detorquet ad oscula  
ceruicem...*<sup>4</sup>

D'autres évocations exotiques positives sont mises en œuvre, chez Horace, pour célébrer l'immortalité que confère la gloire poétique :

*Exegi monumentum aere perennius  
regalique situ pyramidum altius*<sup>5</sup>,

ou la sagesse octroyée par la pratique de la philosophie :

<sup>1</sup> « [Tu souhaiteras l'amour fidèle de ton épouse] et tu ne préférerais pas avoir tout ce que, par l'univers entier, l'infatigable paysan laboureur de terres à l'aide du bœuf robuste, avoir toutes les perles que les heureux Indiens recueillent en Orient dans l'onde de la mer Rouge » (Tibulle, II, 2, 13-16). Sur l'utilisation des productions exotiques pour l'expression de l'amour, voir aussi, par ex., *Corpus Tibullianum*, III, 8, 15-20 : *Sola puellarum digna est cui mollia caris / uellera det sucis bis madefacta Tyros, / possideatque, metit quidquid bene olentibus aruis / cultor odoratae diues Arabs segetis, / et quascumque niger rubro de litore gemmas / proximus Eois colligit Indus aquis*, « Elle seule, parmi les jeunes filles, est digne de recevoir de Tyr ces délicats tissus teints deux fois de sucs précieux, et de posséder tous les parfums que recueille en ses champs embaumés l'Arabe enrichi par la culture des essences odorantes, toutes les perles que sur le rivage de la mer Rouge récolte le noir Indien voisin de l'océan oriental ».

<sup>2</sup> « Septimius pauvre préfère aux Syries et aux Breagnes Acmé, elle seule » (Catulle, 45, 21-22). À propos de *Syriae* et *Britanniae*, C. J. Fordyce (*Catullus. Commentary*, p. 208) commente : « names of romantic adventure, the fabulous East and the mysterious end of the world. The choice of them suggests a date in 55 B. C. when the expedition of Crassus to the East and that of Caesar to Britain were in the air and no doubt in the thoughts of enterprising young men who hoped to make their fortunes. »

<sup>3</sup> « Non, si revenaient les dons de Cambyse et de Crésus, elle ne dirait pas : « Poète, lève-toi de ma couche ! » (Propertius, II, 26, 23-24).

<sup>4</sup> « Est-ce que tu voudrais, pour les biens que posséda le riche Achéménès, pour les trésors mygdoniens de la grasse Phrygie, changer un cheveu de Licymnia, ou, pour les riches demeures des Arabes, les instants où elle se détourne, offrant sa nuque aux baisers brûlants... » (*Odes*, II, 12, 21-26). Voir aussi, par ex., *Panegyrique de Messalla*, 197-199 : *Nostris si paruula cura / sit tibi, quanta libet, si sit modo, non mihi regna / Lydia...*, « Quelque faible intérêt que je t'inspire, pourvu que cet intérêt existe seulement, je le préférerais au royaume de Lydie » ; Hor., *Odes*, III, 9, 4 : du temps où il plaisait à Lydie, Horace était « plus fortuné que le roi des Perses », *Persarum... rege beatior*.

<sup>5</sup> « J'ai achevé un monument plus durable que le bronze, plus haut que la décrépitude des royales Pyramides » (*Odes*, III, 30, 1-2).

*Latius regnes auidum domando  
spiritum quam si Libyam remotis  
Gadibus iungas et uterque Poenus  
seruiat uni...<sup>1</sup>*

Les fauves exotiques, dont la force et le courage ont fait l'objet d'un *topos* analysé dans la première partie de cette thèse, sont eux aussi fréquemment cités – dans un contexte épique surtout – dans des comparaisons, hyperboles ou métaphores laudatives dont l'origine remonte aux poèmes homériques et qui ont pour but, comme c'est généralement le cas dans l'*Iliade*, de souligner la vaillance ou la bravoure d'un guerrier. L'auteur de la *Rhétorique à Hérennius*, lorsqu'il analyse les différentes valeurs que peut prendre une image, cite à titre d'exemple une comparaison de ce genre, choisie sans doute parmi les plus fréquentes et les plus représentatives en raison de la valeur proverbiale qu'a depuis longtemps acquise l'image du lion qui allie force et courage :

*Laudis causa, sic : « Inibat in proelium, corpore tauri ualidissimi, impetu leonis acerrimi simili »<sup>2</sup>.*

Dans l'*Énéide*, ces comparaisons concernent tout autant les Troyens, comme Hélénor comparé à un fauve – une panthère, selon Servius<sup>3</sup> – cerné par les chasseurs :

*ut fera, quae densa uenantum saepta corona  
contra tela furit seseque haud nescia morti  
inicit et saltu supra uenabula fertur,  
haud aliter iuuenis...<sup>4</sup>,*

que leurs adversaires italiens, tels Turnus<sup>5</sup> ou Mézence dans cette comparaison filée imitée de l'*Iliade*<sup>6</sup> :

---

<sup>1</sup> « Ton royaume est plus vaste si tu domptes l'esprit d'avidité que si tu joignais la Libye aux terres lointaines de Gadès et si, des deux côtés, le Punique n'avait que toi pour maître » (*Odes*, II, 2, 9-12). « Cette strophe [...] développe le paradoxe stoïcien que le sage seul est roi. « Joindre la Libye et Gadès », c'est régner sur l'Afrique et l'Espagne à la fois. Gadès (Cadix) avait été fondée par des colons Tyriens ; et les colonies carthaginoises étaient très nombreuses sur les côtes d'Espagne, ce qui explique les derniers mots de la strophe : les deux Carthaginois, celui d'Afrique, celui d'Espagne » (F. Villeneuve, note 5, p. 58).

<sup>2</sup> [On utilise l'image, *imago*] pour louer. Exemple : « Il allait au combat avec l'aspect physique du taureau le plus terrible, avec l'impétuosité du lion le plus agressif » » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 62).

<sup>3</sup> Cf. la note *ad loc.* de J. Perret, p. 26, déjà citée plus haut.

<sup>4</sup> « Hélénor, comme un fauve, enfermé dans le cercle serré des chasseurs, s'acharne contre leurs piques, connaissant sa mort, s'y va jeter, s'enlève d'un bond au-dessus des épieux, ainsi le jeune homme... » (*Énéide*, IX, 551-553). Au caractère laudatif de l'image s'ajoute bien sûr une dimension pathétique (cf. *infra*).

<sup>5</sup> *Énéide*, X, 453-456, ... *utque leo, specula cum uidit ab alta / stare procul campis meditantem in proelia taurum, / aduolat, haud alia est Turni uenientis imago*, « comme un lion lorsqu'il a vu du haut de son rocher un taureau bien loin dans la plaine, debout et s'exerçant au combat, il s'élançait : c'est ce que donne à voir l'approche de Turnus ».

<sup>6</sup> *Iliade*, XVII, 61-69.

*impastus stabula alta leo ceu saepe peragrans  
 (suadet enim uesana fames), si forte fugacem  
 conspexit capream aut surgentem in cornua ceruom,  
 gaudet hians immane comasque arrexit et haeret  
 uisceribus super accumbens, lauit improba taeter  
 ora cruor –,  
 sic ruit in densos alacer Mezentius hostis<sup>1</sup>.*

À l'inverse de tous ces exemples qui mettent en œuvre des *exotica* aux connotations plutôt positives, des *exotica* porteurs de connotations négatives peuvent, eux aussi, exprimer la louange ou l'affection, lorsqu'ils sont employés dans le cadre de paradoxes, d'hyperboles ou d'*adynata* utilisant soit l'image d'animaux exotiques mentionnés, cette fois, pour leur cruauté, comme dans ce paradoxe de Virgile à la louange de Daphnis :

*Daphni, tuom Poenos etiam ingemuisse leones  
 interitum montesque feri siluaeque loquontur<sup>2</sup>,*

soit celle de contrées ou de peuples caractérisés par leur éloignement extrême, leur dangerosité ou leur barbarie. Les poètes ont particulièrement exploité ce dernier thème, qui se rattache à l'un des lieux communs favoris de la poésie latine, celui de l'horreur des voyages en pays lointain, de l'exil, de l'éloignement hors du « centre » que représentent Rome et l'Italie. Ces *exotica* négatifs interviennent fréquemment dans l'expression des sentiments d'amour et d'amitié. Catulle, dans le poème 11, exprime ainsi son amitié pour Furius et Aurélius en accumulant les noms de pays et de peuples parmi les plus lointains – l'Inde, l'Arabie, l'Océan oriental à l'est, la Bretagne à l'ouest – ou les plus sauvages – les peuples de Scythie, les Parthes, les Gaulois et les Bretons – dont le seul nom est susceptible d'évoquer pour les imaginations romaines des visions de solitude, de danger, voire d'horreur :

<sup>1</sup> « Dès que Mézence [...] vit [Acron], jetant au loin le désordre parmi les bataillons, avec ses rouges aigrettes et le manteau de pourpre donné par sa fiancée, comme un lion à jeun, en courses sans relâche dans les hauts pâturages – une faim furieuse l'incite –, s'il a vu une chevrete prompte à fuir ou un cerf dressant sa ramure, il reprend cœur, ouvrant ses mâchoires redoutables ; il a gonflé sa crinière et reste attaché à sa proie, s'allongeant sur les chairs déchirées, un sang hideux lave sa gueule avide ; ainsi Mézence se rue en bondissant au plus épais des ennemis » (*Énéide*, X, 723-729). Ici encore, à la tonalité laudative vient s'ajouter un effet de *pathos*, dû à la cruauté du fauve et à la pitié que le lecteur ou l'auditeur peut ressentir pour la victime (cf. *infra*). Voir aussi Horace, *Odes*, III, 2, 9-12, qui compare le soldat romain à un lion : *ne rudis agminum / sponsus lacessat regius asperum / tactu leonem, quem cruenta / per medias rapit ira caedes*, « [craignant] que le royal fiancé, novice encore aux armes, n'aille provoquer ce lion à l'abord épineux qu'une rage sanglante emporte au milieu du carnage » ; Ovide, *Fastes*, II, 209-210 : *non aliter quam cum Libyca de gente leones / inuadunt sparsos lata per arua greges*, « [les Fabius renversèrent les Étrusques] tels les lions de Libye qui se jettent sur des troupeaux dispersés à travers l'étendue des champs » ; *Mét.*, V, 164-166, où le tigre remplace le lion : *Tigris ut, auditis diuersa ualle duorum / exstimulata fame mugitibus armentorum, / nescit utro potius ruat et ruere ardet utroque ; / sic... Perseus...*, « Lorsqu'un tigre, excité par la faim, a entendu dans des vallons séparés mugir deux troupeaux de bœufs, il ne sait sur lequel il se jettera de préférence et il brûle de se jeter sur tous les deux ; ainsi Persée... ». Dans les *Tristes*, Ovide essaie de fléchir Auguste en citant l'exemple du lion magnanime : *Corpora magnanimo satis est prostrasse leoni ; / pugna suum finem, cum iacet hostis, habet. / At lupus et turpes instant morientibus ursi / et quaecumque minor nobilitate fera*, « Le lion magnanime se contente de terrasser les corps ; le combat cesse quand son ennemi est à terre. Mais le loup et les ours hideux s'acharnent sur les mourants, comme toutes les espèces moins nobles d'animaux sauvages » (III, 5, 33-36).

<sup>2</sup> « Daphnis, sur ta mort ont gémi même les lions puniques : les montagnes sauvages et les forêts le disent » (*Buc.*, V, 27-28).

*Furi et Aureli, comites Catulli,  
siue in extremos penetrabit Indos,  
litus ut longe resonante Eoa  
tunditur unda,  
siue in Hyrcanos Arabasue molles,  
seu Sagas sagittiferosue Parthos,  
siue quae septemgeminus colorat  
aequora Nilus,  
siue trans altas gradietur Alpes,  
Caesaris uisens monimenta magni,  
Gallicum Rhenum, horribilesque ulti-  
mosque Britannos<sup>1</sup>.*

Cicéron exprime son amitié pour Atticus en évoquant les Îles des Bienheureux, aux extrémités du monde connu :

*... ne uiuam, mi Attice, si mihi non modo Tusculanum, ubi ceteroqui sum libenter, sed  
μακάρων νῆσοι tanti sunt ut sine te sim totos dies<sup>2</sup> ;*

Horace, quant à lui, exprime celle qu'il ressent pour Septimius à l'aide de noms évocateurs de contrées lointaines ou dangereuses :

*Septimi, Gadis aditure mecum et  
Cantabrum indoctum iuga ferre nostra et  
barbaras Syrtis, ubi Maura semper  
aestuat unda<sup>3</sup>.*

Chez de nombreux poètes, les contrées et les peuples exotiques, et tout particulièrement ceux qui étaient réputés les plus barbares et les plus dangereux, sont évidemment appelés à célébrer l'amour pour une maîtresse. On trouve de nombreux exemples de cette mise en œuvre des *exotica*, chez Properce, par exemple dans la lettre adressée par Aréthuse à Lycotas :

<sup>1</sup> « Furius et Aurelius, compagnons de Catulle, irait-il aux plus lointaines Indes où le rivage est battu, là-bas, du fracas de l'onde orientale, soit chez les Hyrcaniens ou les Arabes alanguis, les Sages ou les Parthes sagittaires, soit dans les flots que colore le Nil sept fois lui-même ; traverserait-il les hautes Alpes, pour contempler les trophées du grand César, le Rhin gaulois, et, hirsutes, les Bretons du bout du monde » (Catulle, 11, 1-12, trad. H. Bardon, éd. Latomus). Dans le poème 45, Septimius exprime d'une façon similaire son amour pour Acmé, en invoquant, comme pour sceller sa promesse de l'aimer toujours, les paysages désertiques, brûlés par le soleil, de l'Inde et de la Libye, et le danger que représente, dans ces contrées, la présence des fauves : *Acmen Septimius suos amores / tenens in gremio « Mea » inquit « Acme, / ni te perdit amo atque amare porro / omnes sum assidue paratus annos / quantum qui pote plurimum perire, / solus in Libya Indiaque tosta / caesio ueniam obuius leoni »*, « Septimius tient sur ses genoux Acmé, ses amours : « Acmé chérie, dit-il, si je ne t'aime à en mourir et ne suis prêt à t'aimer encore et toujours pour toute la vie aussi fort qu'on peut aimer à en mourir, seul en Libye ou dans l'Inde brûlée puissé-je me trouver en face d'un lion aux yeux pers » (45, 1-7, trad. H. Bardon, éd. Latomus).

<sup>2</sup> « Que je meure, mon cher Atticus, si à mes yeux ma villa de Tusculum, où je me plais quant au reste, et même les *Îles des Bienheureux* valent la peine d'être séparé de toi des journées entières ! » (*Correspondance*, DCL, 1, t. VIII = *Att.*, XII, 3).

<sup>3</sup> « Septimius, toi qui irais avec moi jusqu'à Gadès, et chez le Cantabre mal instruit à porter notre joug, et dans les Syrtes barbares où toujours bouillonne l'onde maure... » (*Odes*, II, 6, 1-4). Voir aussi *Épodes*, I, 11-12, où le poète évoque son amitié pour Mécène : *Feremus, et te uel per Alpium iuga, / inhospitalem et Caucasum, / uel Occidentis usque ad ultimum sinum / forti sequemur pectore*, « Je [...] porterai [ma part du labeur] et, à travers les cimes des Alpes, à travers le Caucase inhospitalier, ou bien jusqu'au golfe le plus lointain de l'Occident, je te suivrai d'un cœur ferme » (cette épode date sans doute de l'année 31, à un moment où Horace croit que Mécène va partir avec Octave, qui a rompu avec Antoine) ; ou encore la façon dont Ovide exprime son amitié pour Maximus Cotta, dans les *Pontiques*, III, 5, v. 45-47 : *Ipse quidem Getico peream uiolatus ab arcu / – et sit periuri quam prope poena uides –, / te nisi momentis uideo paene omnibus absens !*, « Pour moi, puissé-je mourir frappé par un arc gète – et tu vois comme le châtement est proche du parjure – si je ne te vois même absent presque à tous les instants ».

*Romanis utinam patuissent castra puellis !  
Essem militiae sarcina fida tuae,  
nec me tardarent Scythiae iuga, cum Pater altas  
astricto in glaciem frigore uertit aquas<sup>1</sup>,*

ou chez Ovide :

*Tum mihi, si premerem uentosas horridus Alpes.  
Dummodo cum domina, molle fuisset iter ;  
cum domina Libycas ausim perrumpere Syrtes  
et dare non aequis uela ferenda Notis<sup>2</sup>.*

Les mêmes procédés ont été mis en œuvre par les auteurs pour démontrer la valeur de la sagesse philosophique et la sécurité qu'elle procure, comme le fait Horace :

*Integer uitae scelerisque purus  
non eget Mauris iaculis neque arcu  
nec uenenatis grauida sagittis,  
Fusce, pharetra,  
siue per Syrtis iter aestuosas  
siue facturus per inhospitalem  
Caucasum uel quae loca fabulosus  
lambit Hydaspes<sup>3</sup>.*

On trouve aussi, chez ce même poète, des *exotica* employés pour célébrer la puissance du chant poétique, comme dans ce passage où il s'adresse aux Camènes :

---

<sup>1</sup> « Puissent les camps avoir été ouverts aux jeunes femmes romaines ! Je serais un bagage fidèle pour tes campagnes, les montagnes de la Scythie ne me retarderaient pas quand le Père des dieux change par un froid aigu les eaux profondes en glace » (IV, 3, 45-48). Voir aussi II, 26, 35-40, où le poète affirme qu'il suivra Cynthia, sur le point de partir en mer : *Omnia perpetiar : saeuus licet urgeat Eurus, / uelaque in incertum frigidus Auster agat ; / quicumque et uenti miserum uexastis Vlixem, / et Danaum Euboico litore mille rates ; / et qui mouistis duo litora, cum rudis Argus / dux erat ignoto missa columba mari*, « Je souffrirai tout : même si le sauvage Eurus presse ou si le froid Auster pousse les voiles dans une direction incertaine ; et vous tous, les vents qui avez tourmenté le malheureux Ulysse et les mille vaisseaux danaens aux bords de l'Eubée ; et vous qui avez mis en mouvement deux rivages quand une colombe qu'on lui avait envoyée fut le guide de l'Argo sans expérience sur une mer inconnue » ; III, 16, 13-14 : *Quisquis amator erit, Scythicis licet ambulet oris, / nemo adeo ut noceat barbarus esse uolet* « Celui qui sera amoureux peut bien marcher sur les rives de Scythie, personne ne voudra être assez barbare pour le frapper ».

<sup>2</sup> « Pour moi, si, transi de froid, j'avais à gravir les Alpes battues par les vents, pourvu que ce fût avec ma maîtresse, le voyage me serait doux. Avec ma maîtresse, je n'hésiterais pas à braver les Syrtes de la Libye, à ouvrir ma voile au perfide Notus » (*Amours*, II, 16, 19-22). Cf. aussi la promesse de Léandre à Héro dans les *Héroïdes*, XVIII, 157-158 : *Hoc ego dum spectem, Colchos et in ultima Ponti, / quaque uiam fecit Thessala pinus, eam*, « Pourvu que je [...] contemple [le feu qui me guide], j'irais en Colchide, aux limites du Pont, voire jusqu'où fit route le vaisseau thessalien ». Voir aussi Horace, *Odes*, I, 22, 17-24 : *Pone me pigris ubi nulla campis / arbor aestiua recreatur aura, / quod latus mundi nebulae malusque / Iuppiter urget ; / pone sub curru nimium propinqui / solis in terra domibus negata : / dulce ridentem Lalagen amabo, / dulce loquentem*, « Mets-moi dans les plaines paresseuses où nul arbre ne se ranime au souffle de l'été, dans la région du monde qu'accablent les brumes et un Jupiter malveillant ; mets-moi sous le char du soleil trop proche, sur la terre refusée aux habitations : partout j'aimerais Lalagé au doux rire, à la douce voix ».

<sup>3</sup> « L'homme irréprochable en sa vie et pur de crime n'a pas besoin, Fuscus, des javelots maures, ni de l'arc, ni du carquois lourd de flèches empoisonnées, qu'il s'apprête à faire route à travers les Syrtes bouillonnantes ou le Caucase inhospitalier ou les lieux que lèche l'Hydaspe célébré par la fable » (*Odes*, I, 22, 1-8).

*Vt cumque mecum uos eritis, libens  
 insanientem nauita Bosphorum  
 temptabo et urentis harenas  
 litoris Assyrii uiator,  
 uisam Britannos hospitibus feros  
 et laetum equino sanguine Concanum,  
 uisam pharetratos Gelonos  
 et Scythicum inuiolatus amnem<sup>1</sup>.*

Si tous les exemples qui viennent d'être cités appartiennent au genre poétique, il faut cependant souligner que ce type de procédé n'était pas absent de l'art oratoire ; dans son discours *Pour L. Flaccus*, Cicéron fait ainsi l'éloge de la ville de Marseille – au prix d'exagérations manifestes, et dans l'unique intention de faire rejaillir sur Flaccus, dont Marseille avait fait l'apologie, toutes ces qualités –, en tant que ville grecque ayant su préserver, au bout du monde – *in ultimis terris* – et aux portes de la barbarie gauloise, les valeurs de sagesse de la civilisation hellénique :

*Neque uero te, Massilia, praetereo quae L. Flaccum tribunum militum  
 quaestoremque cognosti ; cuius ego ciuitatis disciplinam atque grauitatem non solum  
 Graeciae, sed haud scio an cunctis gentibus anteponendam iure dicam ; quae tam  
 procul a Graecorum omnium regionibus, disciplinis linguaque diuisa, cum in ultimis  
 terris cincta Gallorum gentibus barbariae fluctibus adluatur, sic optimatum consilio  
 gubernatur ut omnes eius instituta laudare facilius possint quam aemulari<sup>2</sup>.*

Ajoutons enfin que les *exotica* porteurs de connotations positives sont très fréquemment mis en œuvre dans la *laudatio* des grands personnages de Rome, parfois comparés, par exemple, aux grands voyageurs et conquérants de la fable que sont Bacchus ou Hercule, comme le fait Ovide dans un passage de l'*Art d'aimer* où Caius César, petit-fils d'Auguste, est implicitement assimilé au jeune Dionysos conquérant de l'Inde<sup>3</sup> ; de même des *exotica* aux connotations négatives peuvent faire ressortir, par contraste, la valeur d'un

<sup>1</sup> « À tout moment où vous serez avec moi, je prendrai plaisir, navigateur, à braver la rage du Bosphore, voyageur, les sables brûlants du rivage assyrien, j'irai visiter, inviolable, les Bretons féroces aux étrangers, le Concanien que délecte le sang des chevaux, visiter les Gélons porteurs de carquois et le fleuve scythique » (*Odes*, III, 4, 29-36). Voir aussi *Odes*, II, 20, 13-20 : *Iam Daedalo ocior Icaro / uisam gementis litora Bosphori / Syrtisque Gaetulas canorus / ales Hyperboreosque campos. / Me Colchus et qui dissimulat metum / Marsae cohortis Dacus et ultimi / noscent Geloni, me peritus / discet Hiber Rhodanique potor*, « Voici que je vais, plus rapide qu'Icare, le fils de Dédale, visiter, oiseau harmonieux, les rivages du Bosphore grondant et les Syrtes gétules et les plaines hyperboréennes. Ils sauront qui je suis, le Colchidien et le Dace, qui dissimule sa peur devant les cohortes marseilles, et, au bout du monde, les Gélons ; ils apprendront en connaisseurs mes chants, l'Hibère et l'homme que le Rhône abreuve ». Sur la gloire littéraire et poétique, qui franchit les distances, voir aussi, par ex., *Ov. Am.*, I, 15, 29-30 : *Gallus et Hesperitis et Gallus notus Eois, / et sua cum Gallo nota Lycoris erit*, « Gallus sera connu des peuples du couchant, des peuples de l'Orient, et, en même temps que lui sera connue sa chère Lycoris » ; *A. A.*, II, 499-500 ; *ibid.*, III, 537, à propos des poètes qui rendent célèbre le nom des femmes, en particulier celui de Lycoris chanté par Gallus : *Vesper et Eoae nouere Lycorida terrae*, « L'Étoile du soir et les terres de l'Orient connaissent Lycoris ».

<sup>2</sup> « Et je n'ai garde de t'oublier, Marseille, toi qui as connu L. Flaccus tribun militaire et questeur ; car cette cité, pour ses institutions politiques, et sa sagesse, mérite d'être préférée – je puis le dire à bon droit – non seulement à la Grèce, mais peut-être même à toutes les autres nations, elle qui, dans un si grand éloignement de tous les pays habités par les Grecs, séparée de leurs coutumes et de leur langue, située à l'extrémité de l'univers, environnée de nations gauloises et comme battue par les flots de la barbarie, est si bien gouvernée par la sagesse de ses notables qu'il serait plus facile à tous de louer ses institutions que de rivaliser avec elles » (*Pro L. Flacco*, XXVI, 63).

<sup>3</sup> I, 189-190, *Nunc quoque qui puer es, quantus tum, Bacche, fuisti, / cum timuit thyrsos India uicta tuos ?*, « Et toi, toujours enfant, que tu fus grand, Bacchus, lorsque l'Inde vaincue craignit ton thyrses ! »



général, d'un prince ou du peuple romain<sup>4</sup>. Ces mises en œuvre politiques des *exotica* seront plus longuement analysées dans la seconde partie de ce chapitre.

## 2. *Immanis ueluti tigris* : les *exotica* employés comme ressort du pathétique

On a pu remarquer que certains des textes cités plus haut présentaient, grâce aux *exotica* qu'ils mettaient en œuvre par le choix de certains procédés de style, un mélange de tonalités différentes : les comparaisons épiques utilisant l'image du lion peuvent, par exemple, être interprétées à la fois comme un éloge du guerrier qui se jette sur ses ennemis, ou comme une manière de souligner la cruauté du combat, voire la sauvagerie de l'homme lui-même, et de faire naître la pitié du lecteur ou de l'auditeur à l'égard de la victime visée par son geste. Cette dernière dimension est particulièrement nette dans cette image où Virgile compare Turnus enfermé dans le camp troyen à un tigre se retrouvant au milieu d'un troupeau :

*immanem ueluti pecora inter inertia tigrim*<sup>1</sup>.

La tonalité pathétique d'un texte est souvent soutenue, en effet, par des épithètes, comparaisons, métaphores ou d'autres procédés comportant des *exotica* porteurs de connotations négatives : l'auteur joue alors sur les sentiments d'horreur, de crainte, voire de dégoût suscités par certaines images.

Les *topoi* exotiques employés sont souvent, comme dans le vers de l'*Énéide* qui vient d'être cité, ceux des lions, tigres ou autres fauves exotiques, en tant que symboles extrêmes de cruauté, de férocité, de sauvagerie ; ils soulignent le caractère pathétique d'une situation, ou l'horreur qu'elle peut inspirer, par exemple dans les récits inspirés de la fable ou de l'épopée grecques racontant les forfaits de monstres ou de personnages cruels, comme le Cyclope dévorant les compagnons d'Ulysse, qu'Ovide compare à un lion déchirant sa proie :

*cum super ipse iacens hirsuti more leonis  
uisceraque et carnes cumque albis ossa medullis  
semianimesque artus auidam condebat in aluum*<sup>2</sup>,

ou exerçant de manière sanglante une vengeance, comme Procné entraînant son fils Itys pour le tuer comme le ferait une tigresse avec un faon :

---

<sup>4</sup> Voir par ex. *id.*, *ibid.*, I, 197-201, où Ovide fait l'éloge de C. César en l'opposant aux Parthes ; dans ce parallèle, le courage s'oppose à la lâcheté, la loyauté au parjure : *Induit arma tibi genitor patriaeque tuusque ; / hostis ab inuito regna parente rapit. / Tu pia tela feres, sceleratas ille sagittas ; / stabit pro signis iusque piumque tuis. / Vincuntur causa Parthi, uincantur et armis*, « Celui qui t'a donné tes armes, c'est le père de la patrie, qui est aussi le tien ; l'ennemi, lui, arrache le pouvoir à la résistance d'un père. Tu porteras, toi, des armes sacrées, lui des flèches parjures. On verra, devant tes étendards, marcher la sainte justice. Inférieurs par leur cause, puissent-ils être inférieurs aussi par les armes ! ». Un peu plus loin (v. 209-211), Ovide oppose à nouveau la lâcheté des Parthes qui combattent en tournant le dos, au courage des Romains présentant leur poitrine : *Tergaque Parthorum Romanaque pectora dicam / telaque ab auerso quae iacit hostis equo. / Qui fugis ut uincas, quid uicto, Parthe, relinquis ?*, « Je peindrai les Parthes tournant le dos, les Romains présentant leur poitrine, et les traits que, de son cheval, l'ennemi lance tout en s'éloignant du combat. Toi qui fuis pour vaincre, ô Parthe, que laisses-tu donc au vaincu ? ».

<sup>1</sup> « Tigre énorme au milieu de brebis sans défense » (*Énéide*, IX, 730).

<sup>2</sup> « Puis, étendu sur leur corps, comme un lion hérissé, enfouir dans son ventre avide leurs entrailles, leurs chairs, leurs os remplis de blanche moelle et leurs membres encore palpitants » (*Mét.*, XIV, 207-209).

... ueluti Gangetica ceruae  
lactentem fegum per siluas tigris opacas<sup>1</sup>,

ou encore Hécube découvrant le corps sans vie de son fils Polydore et poursuivant le roi de Thrace Polymestor comme une lionne furieuse se lance à la recherche de celui qui a enlevé ses petits :

utque furiat catulo lactente orbata leaena,  
signaque nanta pedum sequitur, quem non uidet, hostem,  
sic Hecube...<sup>2</sup>

Ce *topos* de la cruauté du lion ou du tigre apparaît dans bien d'autres contextes que ceux de l'épopée ou de la fable, dès lors qu'il s'agit d'exprimer un fort sentiment d'horreur et de pitié. C'est ainsi qu'Horace compare à des lions les Romains qui se battent entre eux dans le contexte des guerres civiles<sup>3</sup>, ou qu'Ovide, déplorant l'avortement volontaire de sa maîtresse, assimile implicitement sa cruauté à celle d'une tigresse d'Arménie ou d'une lionne :

Hoc neque in Armeniis tigres fecere latebris,  
perdere nec fetus ausa leaena suos<sup>4</sup>.

Les images comparant une maîtresse, un amant, ou l'amour lui-même à un fauve réputé pour son extrême cruauté constituent d'ailleurs l'un des lieux communs de la poésie amoureuse ; elles s'associent souvent à des références mythologiques, ou au thème traditionnel des dangers de la navigation, illustré par d'autres *exotica*, comme le *topos* des Syrtes, ou encore à celui des confins terrestres particulièrement inhospitaliers que représentent par exemple la Scythie, ou, à l'opposé, la Bretagne<sup>5</sup> : il s'agit alors pour le poète d'exprimer avec plus de force la cruauté d'un refus, d'un rejet ou d'un abandon de la part de l'être aimé. On trouve plusieurs métaphores de ce type chez Catulle, par exemple dans le poème 60, où le poète compare successivement sa maîtresse à une lionne de Libye et à Scylla, monstre mythologique :

<sup>1</sup> « [Procné entraîne son fils Itys], comme, sur les bords du Gange, une tigresse entraîne à travers d'épaisses forêts le petit qu'une biche nourrissait de son lait » (*Mét.*, VI, 636-637).

<sup>2</sup> « Comme une lionne, à qui on a enlevé un lionceau qu'elle allaitait encore, s'abandonne à sa fureur et, quand elle a trouvé les traces de son ennemi, le poursuit sans le voir, ainsi Hécube... » (*Mét.*, XIII, 547-549). Voir aussi, par exemple, *Hér.*, X, 85-86, où Ariane abandonnée décrit ainsi à Thésée sa situation pathétique : *Forsitan et fuluos tellus alat ista leones ; / quis scit an et saeuas tigridas intus alat ?*, « Cette terre, peut-être, nourrit des lions fauves. Qui sait si l'intérieur ne contient pas des tigres féroces ? ». L'image du fauve peut également servir à exprimer la culpabilité, comme dans ce passage d'Horace, *Odes*, III, 27, 51-52 rapportant les paroles d'Europe (qui se reproche d'avoir abandonné ses Pénates) à la divinité : *utinam inter errem / nuda leones*, « fais que j'erre nue au milieu des lions ! ».

<sup>3</sup> *Épodes*, VII, 11-12 : *Neque hic lupis mos nec fuit leonibus / unquam nisi in dispar feris*, « Jamais, dans leur férocité, ni les loups ni les lions n'en usèrent ainsi, sinon contre une espèce différente ». Cette épode civique daterait du printemps 38, au moment où les hostilités allaient reprendre entre Octave et Sextus Pompée.

<sup>4</sup> « Un tel crime, jamais tigresse ne l'a commis au fond de sa caverne d'Arménie ; jamais lionne n'a osé faire mourir ses produits en gestation » (*Am.*, II, 14, 35-36).

<sup>5</sup> Ces mêmes *topoi* exotiques, comme nous l'avons vu plus haut, peuvent également venir renforcer l'expression du sentiment amoureux ou de l'amitié, lorsque l'auteur énumère les dangers ou les tourments qu'il pourrait endurer pour l'objet de son affection.

*Num te leaena montibus Libystinis  
aut Scylla latrans infima inguinum parte  
tam mente dura procreavit ac taetra,  
ut supplicis uocem in nouissimo casu  
contemptam haberes, a ! nimis fero corde ?<sup>1</sup>*

Dans le poème 64, où Ariane se sert des mêmes images, en y ajoutant celle des Syrtes, dans les imprécations qu'elle lance à Thésée, qui l'a abandonnée :

*Quaenam te genuit sola sub rupe leaena,  
quod mare conceptum spumantibus expuit undis,  
quae Syrtis, quae Scylla rapax, quae uasta Charybdis,  
talìa qui reddis pro dulci praemia uita ?<sup>2</sup>*

Chez les poètes augustéens, les tourments amoureux s'expriment à l'aide d'évocations similaires : les exemples de ce procédé sont fréquents chez Properce, par exemple lorsqu'il s'en prend à la cruauté de l'Amour :

*Quo fugis ah demens ? Nulla est fuga : tu licet usque  
ad Tanain fugias, usque sequetur Amor<sup>3</sup>,*

ou chez Lygdamus déplorant la cruauté de Neaera :

*Scyllaque uirgineam canibus succincta figuram,  
nec te conceptam saeua leaena tulis,  
barbara nec Scythiae tellus horrendaue Syrtis,  
sed culta et duris non habitanda domus<sup>4</sup>.*

Il faut noter d'ailleurs qu'à cette époque les références à des peuples exotiques entrés récemment dans l'actualité peuvent venir cotoyer les anciens lieux communs de la fable, comme dans cette métaphore où Virgile exprime la cruauté de l'amour dans une image où interviennent de hautes montagnes, choisies pour leur caractère sauvage – le Tmaros d'Épire et le Rhodope de Thrace, références traditionnelles – et les Garamantes, qui symbolisent ici les populations les plus barbares des confins méridionaux :

---

<sup>1</sup> « Est-ce une lionne sur les monts libyens, ou Scylla aboyante au bas des aines, qui t'a enfanté avec une âme si dure et si affreuse que la voix d'un suppliant, au dernier péril, n'ait que ton indifférence ? ah ! cœur trop sauvage ! » (Catulle, 60, 1-5). C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 234 commente ainsi cette image : « the commonplace in various forms has a long history going back to Homer, *Il.* xvi. 33 ».

<sup>2</sup> « C'est donc une lionne qui t'enfanta sous une roche solitaire, c'est la mer qui t'a conçu, et recraché avec l'écume des flots ? ou une Syrte, une Scylla dévorante, une Charybde insatiable ? toi qui t'acquittes ainsi, pour prix de la douceur de vivre ! » (Catulle, 64, 154-157).

<sup>3</sup> « Où fuis-tu ah ! insensé ? Il n'y a pas de fuite possible : quand même tu fuirais jusqu'au Tanaïs, jusque là l'Amour te suivra » (II, 30, 1-2). Cf. aussi III, 24, 15-16, où la métaphore des Syrtes exprime le thème conventionnel de la *renuntiatio amoris* : *Ecce coronatae portum tetigere carinae, / traiectae Syrtes, ancora iacta mihi est*, « Mais voici que mon vaisseau couvert de couronnes a touché au port, j'ai traversé les Syrtes, et j'ai jeté l'ancre ».

<sup>4</sup> « ... Ce n'est pas Scylla au corps de jeune fille entouré de chiens, ce n'est pas une lionne féroce qui t'ont conçue et portée, ce n'est pas dans la terre barbare de Scythie ou dans l'horrible Syrte que tu as vu le jour, mais dans une demeure polie, fermée aux êtres inhumains » (*Corpus Tibullianum*, III, 4, 89-92).

*Nunc scio quid sit Amor : duris in cautibus illum  
aut Tmaros aut Rhodope aut extremi Garamantes  
nec generis nostri puerum nec sanguinis edunt<sup>1</sup>.*

De même Ovide, voulant exprimer dans le même type de figure le manque de l'être aimé, affirme que sans sa maîtresse il croit habiter

*... Scythiam Cilicasque feros uiridesque Britannos,  
quaeque Prometheo saxa cruore rubent<sup>2</sup>.*

Chez ces poètes également, la tigresse d'Hyrcanie ou d'Arménie commence à remplacer de plus en plus, dans ce type de figures, la traditionnelle lionne de Libye, comme dans les paroles adressées par Didon à Énée qui s'apprête à partir, au chant IV de l'Énéide :

*Nec tibi diua parens generis nec Dardanus auctor,  
perfide, sed duris genuit te cautibus horrens  
Caucasus Hyrcanaeque admorunt ubera tigres<sup>3</sup>,*

ou dans une hyperbole de Propertius destinée à illustrer les tourments amoureux :

*Tum magis Armenias cupies accedere tigris  
et magis infernae uincula nosse rotae  
quam pueri totiens arcum sentire medullis  
et nihil iratae posse negare tuae<sup>4</sup>.*

Soulignons enfin que le caractère traditionnel de l'emploi de ces images exotiques dans le contexte de la poésie amoureuse a parfois donné lieu, dans des œuvres comme l'*Art d'aimer* ou les *Remèdes à l'amour*, qui jouent sur les genres et les codes littéraires, à une utilisation décalée qui leur confère une tonalité plaisante, héroï-comique, voire humoristique : c'est ainsi qu'Ovide peut, dans une hyperbole traditionnelle insérée dans un cadre trivial, comparer la colère d'une femme trompée à celle d'une lionne protégeant ses petits qu'elle est en train d'allaiter :

<sup>1</sup> « Maintenant, je sais ce qu'est l'Amour ; parmi les durs rochers c'est le Tmaros ou le Rhodope ou les Garamantes, au bout du monde, qui lui donnent le jour ; il n'est, cet enfant, ni de notre race ni de notre sang » (*Bucoliques*, VIII, 43-45). Voir encore, dans la X<sup>e</sup> *Bucolique*, cette hyperbole exprimant une nouvelle fois la cruauté de l'amour en évoquant les rigueurs du climat nordique et la sécheresse des régions éthiopiennes : *Non illum nostri possunt mutare labores, / nec si frigoribus mediis Hebrumque bibamus, / Sithoniasque niues hiemis subeamus aquosae, / nec si, cum moriens alta liber aret in ulmo, / Aethiopum uersemus ouis sub sidere Cancri. / Omnia uincit amor : et nos cedamus Amori*, « Ce dieu-là, nos épreuves sont incapables de le fléchir, quand bien même nous boirions, en pleine froidure, l'eau de l'Hébre, et affronterions les neiges sithoniennes, par un hiver humide ; quand bien même, au moment où l'écorce tendre meurt de sécheresse en haut de l'orme, nous guiderions les brebis des Éthiopiens sous la constellation du Cancer. L'Amour triomphe de tout ; nous aussi, plions devant Amour » (64-69).

<sup>2</sup> « [Sans toi, je crois habiter] la Scythie, la terre des farouches Ciliciens, des Bretons entourés d'eau ou les rochers qu'a rougi le sang de Prométhée » (*Amours*, II, 16, 39-40).

<sup>3</sup> « Non, une déesse n'est pas ta mère et Dardanus n'est pas l'auteur de ta race, perfide, mais du chaos de ses roches le dur Caucase t'a engendré et les tigresses d'Hyrcanie t'ont donné leur lait » (*Énéide*, IV, 365-367).

<sup>4</sup> « Quand [le mal] sera là, alors du aimeras mieux approcher les tigres d'Arménie et te voir attaché sur la roue infernale que de sentir tous les coups du jeune archer dans la moelle de tes os, que de ne pouvoir rien refuser au courroux de ton amie » (Propertius, I, 9, 19-22). Cf. aussi chez Ovide, *Mét.*, VIII, 120-121, les imprécations lancées par Scylla à Minos qui l'abandonne : *Non genetrix Europa tibi est, sed inhospita Syrtis, / Armeniae tigres austroque agitata Charybdis*, « Non, ce n'est pas Europe qui t'a donné le jour, mais la Syrte inhospitalière, des tigres d'Arménie ou Charybde soulevée par l'Auster » ; *ibid.*, IX, 613-615, les réflexions de Byblis sur son frère, dont elle espère être aimée, dans lesquelles figurent à la fois, sous la forme d'une métaphore, la lionne et la tigresse : *... neque enim est de tigride natus, / Nec rigidas silices solidumue in pectore ferrum / Aut adamantam gerit, nec lac bibit ille leaenae*, « car enfin il n'est point né d'une tigresse ; son cœur n'a pas la dureté des pierres, la rigidité du fer ou de l'acier ; il n'a pas sucé le lait d'une lionne » ; et *ibid.*, VII, 32-33, cette image employée par Médée, dont le père, roi de Colchide, a imposé des épreuves à Jason : *Hoc ego si patiar, tum me de tigride natam, / tum ferrum et scopulos gestare in corde fatebor*, « Si je le souffre, alors je pourrai bien dire que je suis née d'une tigresse, alors je pourrai dire qu'il n'y a dans mon cœur que du fer et de la roche ».

*Nec lea, cum catulis lactantibus ubera praebet,  
nec brevis ignaro uipera laesa pede,  
femina quam socii deprensa paelice lecti  
ardet...<sup>1</sup>,*

ou citer hyperboliquement les Syrtes, les roches Acrocéarauniens et Charybde pour symboliser les lieux que doit éviter de fréquenter l'amant lorsque ceux-ci sont susceptibles de lui rappeler le souvenir douloureux de la personne aimée :

*Haec tibi sint Syrtes ; haec Acroceraunia uita ;  
hic uomit epotas dira Charybdis aquas<sup>2</sup>.*

Comme le montrent certains des exemples qui viennent d'être cités, l'éloignement, la barbarie et les caractéristiques les plus exotiques et les plus choquantes – pour les mentalités romaines – des mœurs ou des mentalités de certains peuples constituent également pour les auteurs latins une source de lieux communs propres à créer une tonalité pathétique. Dans un passage de l'*Énéide*, le Troyen Ilionée expose à Latinus les malheurs de sa nation dans une hyperbole où les extrémités du monde suggèrent l'ampleur de la renommée qui a fait connaître à travers l'espace la guerre de Troie<sup>3</sup> ; au chant IV de l'épopée, l'emploi de l'épithète *Gaetulus*, par ses connotations négatives – l'adjectif rappelle tous les lieux communs associés à la barbarie africaine – contribue à créer la tonalité pathétique des paroles que Didon adresse à Énée au moment de son départ, tout en constituant un argument allant à l'encontre de ce projet :

*Quid moror ? An mea Pygmalion dum moenia frater  
destruat aut captam ducat Gaetulus Iarbas ?<sup>4</sup>*

Les peuples exotiques, réputés pour leur barbarie ou leur cruauté, sont donc susceptibles d'éveiller la pitié, dans un contexte amoureux par exemple<sup>5</sup>, ou d'exprimer, comme le fait Horace, la puissance de la Fortune, divinité que craignent et qu'implorant même les peuples les plus barbares :

<sup>1</sup> « La lionne, lorsqu'elle présente sa mamelle aux petits qu'elle allaite ; la petite vipère qu'un passant distrahit à écrasée, sont moins cruels que n'est ardente de colère la femme qui a surpris une rivale dans le lit de son mari » (*A. A.*, II, 375-378). C'est peut-être la même tonalité humoristique qu'il faut déceler dans ce passage d'Horace, où une femme jalouse est comparée à une lionne gétule : *Non uidēs quanto moueas periclo, / Pyrrhe, Gaetulae catulos leaenae ?*, Tu ne vois pas, Pyrrhus, tout le danger d'enlever les petits d'une lionne gétule ? » (*Odes*, III, 20, 1-2).

<sup>2</sup> « Qu'ils soient pour toi les Syrtes ; évite ces rochers Acrocéarauniens ; c'est la cruelle Charybde vomissant l'eau qu'elle a bue » (*Remèdes à l'amour*, 739-740).

<sup>3</sup> *Énéide*, VII, 225-227 : *auditi et si quem tellus extrema refuso / summouet Oceano et si quem extenta plagarum / quattuor in medio dirimit plaga solis iniqui*, « chacun en a entendu parler, fût-il, par delà les reflux de l'Océan, écarté en quelque terre extérieure ou séparé de nous par cette zone qu'un soleil implacable étend au milieu des quatre autres ».

<sup>4</sup> « Que vais-je attendre ? Que Pygmalion mon frère vienne détruire ma ville ou que le Gétule Iarbas m'emmène captive ? » (*Virg.*, *Én.*, IV, 325-326). Quelques vers plus haut, l'évocation par Didon des nations libyennes et du peuple des Nomades participe sans doute de la même intention : *Te propter Libycae gentes Nomadumque tyranni / odere...*, « à cause de toi les nations libyennes et les princes des Nomades m'ont haïe » (IV, 320-321).

<sup>5</sup> Voir par ex. Prop., II, 25, 11-14, qui se sert de l'image du taureau de Phalaris : *Nonne fuit satius duro seruire tyranno / et gemere in tauro, saepe Perille, tuo ? / Gorgonis et satius fuit obdurescere uultu, / Caucasias etiam si pateremur aues*, « Est-ce qu'il n'aurait pas été meilleur de servir un dur tyran et de gémir dans ton taureau, sauvage Pérille ? Il eût mieux valu être pétrifié par le visage de la Gorgone et même endurer les oiseaux du Caucase », ou le passage déjà cité où Horace aborde le thème traditionnel de la plainte devant une porte qui refuse de s'ouvrir (*παράκλασιθύρον*) en comparant Lycé à une femme scythe (*Od.*, III, 10, 1-4). Dans un tout autre contexte, Horace évoque la cruauté proverbiale des Thraces pour provoquer la pitié (et l'indignation) à l'encontre de la sorcière Canidie, qui s'apprête à sacrifier un enfant *quale posset impia / mollire Thracum pectora*, « tel qu'il eût pu attendrir le cœur impie des Thraces » (*Épod.*, V, 13-14).

*Te Dacus asper, te profugi Scythae,  
urbesque gentesque et Latium ferox  
regumque matres barbarorum et  
purpurei metuunt tyranni,  
iniurioso ne pede proruas  
stantem columnam, neu populus frequens  
ad arma cessantis, ad arma  
concitet imperiumque frangat<sup>1</sup>.*

L'un des thèmes les plus fréquents est celui des transes provoquées chez les adeptes des religions orientales par la foi en leur dieu ; nombreux sont, surtout, les procédés de style mettant en scène les transports des Bacchantes dans le but de souligner la douleur d'une femme. On rencontre déjà chez Pacuvius ce type de comparaison, dans un fragment de la tragédie *Teucer* transmis par Varron et Cicéron :

*Flexanima tamquam lymphata aut Bacchi sacris  
commota, in tumulis Teucrum commemorans suum<sup>2</sup>.*

Ce *topos* littéraire concerne notamment les héroïnes de la fable rejetées ou abandonnées par leur amant, comme Ariane, comparée dans le poème 64 de Catulle une statue représentant une Bacchante<sup>3</sup>, ou les mères privées de leur enfant, comme Cérès assimilée, dans son désespoir, aux Bacchantes de Thrace :

*Mentis inops rapitur, quales audire solemus  
Threicias fuis maenadas ire comis<sup>4</sup>.*

Mais il a été abondamment exploité, dans d'autres contextes, par les poètes augustéens, qui ont comparé les souffrances du sentiment amoureux avec les transes sanglantes des religions orientales, celles des prêtres de Cybèle notamment, comme dans ces vers où Propertius exprimer l'impossibilité d'expliquer le « pourquoi » de l'amour :

<sup>1</sup> « Toi qu'invoquent le Dace au rude abord, les Scythes errant débandés, les villes et les nations, et le fier Latium ; et les mères des rois barbares, les despotes sous leur pourpre tremblent que, d'un pied injurieux, tu ne renverses leur colonne dressée et que le peuple en foule, criant : « Aux armes ! aux armes ! » et entraînant les irrésolus ne brise leur domination » (*Odes*, I, 35, 9-16). Sur *matres barbarorum*, voir la note 6, p. 47 de F. Villeneuve, qui estime qu'« Horace a pu se rappeler ici les terreurs d'Atossa, mère de Xerxès, dans les *Perses* d'Eschyle (v. 159 et suiv.) ».

<sup>2</sup> « ... Qui, transportée, comme insensée ou mise en transes par les mystères de Bacchus, répétait sur les hauteurs le nom de son cher Teucer » (Pacuvius, *Teucer*, frg. 373-4 Warmington, *R.O.L.*, II, p. 300-301), trad. G. Freyburger & J. Scheid (Cic., *De la divination*, Les Belles Lettres, coll. « La roue à livres », p. 67 ; le passage est cité par Cicéron en I, 36, 80 ; cf. aussi Varron, *L. L.*, VII, 5, 87).

<sup>3</sup> Cf. le passage déjà cité : *Saxea ut effigies bacchantis*, « telle la statue de pierre d'une Bacchante » (Catulle, 64, 61). Cf. aussi l'*Héroïde* X d'Ovide, où Ariane s'adresse ainsi à Thésée : *Aut ego diffusis erravi sola capillis, / qualis ab Ogygio concita Baccha deo*, « Ou bien j'errai seule, les cheveux épars, telle une Bacchante possédée du dieu ogygien » (X, 47-48) ; dans l'*Art d'aimer*, I, 311-312, le poète utilise la même comparaison pour Pasiphaé, dans la violence de sa passion : *In nemus et saltus thalamo regina relicto / Fertur, ut Aonio concita Baccha deo* « À travers les bois et les pâtis, la reine, abandonnant sa couche, va, pareille à la Bacchante poussée par le dieu Aonien » ; puis pour Procris qui se croit trahie par Céphale (*ibid.*, III, 709-710), *Nec mora, per medias passis furibunda capillis / Euolat, ut thyrsos concita Baccha, uias* « Puis soudain, les cheveux épars, folle de rage, [Procris] court sur les chemins, comme une femme excitée par le thyrsos de Bacchus » ; ou pour Phyllis (*Remedia amoris*, 593-594) : *Ibat, ut Edono referens trieterica Baccho / ire solet fuis barbara turba comis*, « [Phyllis] allait, les cheveux flottants [comme les Bacchantes], comme va d'habitude la troupe barbare, qui, tous les trois ans, célèbre le culte de Bacchus Édonien ».

<sup>4</sup> « Hors d'elle, [Cérès] s'élançe, comme nous avons souvent entendu dire des ménades de Thrace qui vont cheveux au vent » (*Ov., Fastes*, IV, 457-458).

*Cur aliquis sacris laniat sua brachia cultris  
et Phrygis insanos caeditur ad numeros ?<sup>1</sup>*

Il faut enfin citer ici le cas particulier de l'amour du pays natal, qui a donné lieu, lui aussi, à nombre d'images mettant en œuvre les *exotica* dans le but de créer une tonalité pathétique. Les lieux dangereux, les contrées lointaines de l'Empire romain et, *a fortiori*, les extrémités de l'*orbis terrarum*, qui peuvent être cités, comme nous l'avons montré précédemment, pour appuyer l'expression de l'amour ou de l'amitié, peuvent également donner davantage de relief à l'expression de l'amour ou de la nostalgie de la patrie lorsqu'ils sont employés dans des procédés de style suggérant l'horreur des voyages lointains, de l'exil hors de Rome, de l'Italie ou du monde considéré comme civilisé. Dans la I<sup>ère</sup> *Bucolique*, Virgile aborde ce thème à travers les malheurs de Mélibée<sup>2</sup> : celui-ci cite dans une hyperbole des contrées choisies pour leur extrême éloignement – ce sont en effet les limites du monde connu alors par les Romains : la Scythie au nord, la Bretagne à l'ouest, l'Afrique au sud – et propres à traduire de la façon la plus exacte la gravité de sa situation et l'ampleur de son désespoir :

*At nos hinc alii sitientis ibimus Afros,  
pars Scythiam et rapidum cretae ueniamus Oaxen  
et penitus toto diuisos orbe Britannios<sup>3</sup>.*

Mais c'est évidemment dans les œuvres qu'Ovide écrivit pendant son exil à Tomes que ce thème trouvera son plus ample développement. Le poète, comme on le sait, y exprime sa tristesse et sa nostalgie de Rome – tout en espérant inspirer de la pitié à son lecteur, et surtout à Auguste puis à Tibère, qui pourraient alors faire preuve envers lui de clémence, accepter son retour en Italie ou changer son lieu d'exil – en insistant sur la barbarie de ce lieu, qu'il assimile à la Scythie et auquel il associe tous les lieux communs négatifs attachés à l'image des contrées nordiques et de leurs habitants, bien souvent, d'ailleurs, de façon quelque peu abusive, à l'encontre de la réalité climatique et ethnographique du pays ou même de la vraisemblance<sup>4</sup>. Un passage tiré de l'œuvre même d'Ovide révèle cette mise en œuvre, essentiellement expressive et rhétorique, des *exotica* thraces et scythes : alors qu'au livre II des *Pontiques*, il invoque la sauvagerie des Gètes pour inciter son lecteur à la pitié :

*Nulla Getis toto gens est truculentior orbe,  
sed tamen hi nostris ingemuere malis<sup>5</sup>,*

et qu'au livre IV il utilise encore l'image traditionnelle des Syrtes pour exprimer son horreur du lieu et des habitants :

<sup>1</sup> « Pourquoi déchire-t-on ses bras avec le couteau du sacrifice, pourquoi se mutile-t-on sur les rythmes fous du flûtiste phrygien ? » (II, 22, 15-16).

<sup>2</sup> Sur l'interprétation possible de ce passage en relation avec les propres préoccupations de Virgile, en 40 avant J.-C., voir la *Notice* d'E. de Saint-Denis, p. 35-36.

<sup>3</sup> « Mais nous, loin d'ici, nous irons, les uns chez les Africains assoiffés, les autres en Scythie, vers l'Oaxès, torrent crayeux, ou chez les Bretons isolés au bout du monde » (Virgile, *Bucoliques*, I, 64-66). Sur les lieux et les peuples cités dans ces vers, voir la note *ad loc.*, déjà citée *supra*, d'E. de Saint-Denis dans la C.U.F.).

<sup>4</sup> Voir les nombreux passages des *Tristes*, des *Pontiques*, du *Contre Ibis* ou des *Fastes* cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie, à propos des confins nordiques, des mœurs et des mentalités barbares.

<sup>5</sup> « Il n'est pas dans le monde entier de peuple plus sauvage que les Gètes et pourtant ils ont gémi sur mes malheurs » (*Pont.*, II, 7, 31-32).

*Nulla mihi cura est terra quo mittar ab ista,  
hac quia, quam uideo, gratior omnis erit :  
in medias Syrtes, mediam mea uela Charybdin  
mittite, praesenti dum careamus humo.  
Styx quoque, si quid ea est, bene commutabitur Histro,  
si quid et inferius quam Styga mundus habet,  
gramina cultus ager, frigus minus odit hirundo,  
proxima Marticolis quam loca Naso Getis<sup>1</sup>,*

il fait allusion, dans ce même livre, à la colère qu'ont provoquée ses poèmes chez les Tomitains, ce qui tendrait à montrer que, contrairement à ce que dit habituellement Ovide de la barbarie et de la grossièreté de ces gens, ils comprenaient et lisaient le latin<sup>2</sup>.

### 3. Les *exotica* et les tonalités comique, humoristique et parodique

On a pu remarquer, à propos d'Ovide, que l'utilisation décalée de certains *exotica* dans un contexte inhabituel, trivial, pouvait introduire dans le texte une tonalité humoristique. Cependant, c'est, bien entendu, bien avant l'époque d'Ovide que les auteurs ont exploité les effets burlesques, héroï-comiques voire comiques de l'utilisation des *exotica*. Les effets d'exotisme sont déjà l'un des ressorts du comique de Plaute, et d'une forme très ancienne de comique reposant sur la parodie ; en effet, dans la mesure où les *exotica* se manifestent souvent dans les grands genres que sont l'épopée et la tragédie, et dans le cadre prestigieux de la fable ou de l'histoire, ils sont susceptibles d'intervenir, dans une intention humoristique ou comique, dans un contexte décalé.

#### a. Jeux sur les sonorités : usage du grec et d'autres langues exotiques, fantaisie verbale, néologismes

De nombreux procédés de style employant des *exotica* participent à la création de ces tonalités. L'un des plus immédiatement visibles est, bien sûr, le jeu sur les sonorités étrangères que permet l'insertion d'*exotica* dans un texte. L'emploi de sonorités inhabituelles ou grotesques est en effet l'un des principaux ressorts du comique, et les termes d'origine

<sup>1</sup> « Je ne me soucie pas de savoir où je serai envoyé en quittant cette terre, parce que toute autre me plaira davantage que celle que je vois. Envoyez mes voiles au milieu des Syrtes, au milieu de Charybde, pourvu que j'échappe au pays où je me trouve. J'échangerai volontiers le Styx, s'il existe, contre l'Hister, et même, s'il en est un dans le monde, un lieu plus profond que le Styx. Le champ cultivé déteste moins les mauvaises herbes et l'hirondelle le froid que Nason le voisinage des Gètes adoreurs de Mars » (*Pont.*, IV, 14, 7-14).

<sup>2</sup> Cf. *Pont.*, IV, 14 : *iraque carminibus publica mota meis*, « mes vers ont suscité la colère publique » et la note *ad loc.* de J. André : « Les récriminations d'Ovide exprimées dans ses poèmes contre le climat, les lieux et les indigènes ont donc été connues des habitants de Tomes, et c'est la preuve que certains d'entre eux comprenaient le latin et le parlaient. Ovide n'entend donc pas seulement parler thrace et gétique (*Trist.* 3, 14, 47) et il n'est donc pas vrai qu'« il n'est personne parmi ce peuple qui puisse dire en latin les mots les plus simples » (*Trist.* 5, 7, 53-54) ni qu'« aucune personne complaisante ne comprenne le sens de [ses] paroles » (*Trist.* 5, 12, 53-54). ». Ovide tente d'ailleurs de se défendre dans le même poème, v. 23-30 : *Sed nihil admisi, nulla est mea culpa, Tomitae, / quos ego, cum loca sim uestra perosus, amo. / Quilibet excutiat nostri monimenta laboris : / littera de uobis est mea questa nihil ! / Frigus et incursus omni de parte timendos / et quod pulsetur murus ab hoste queror. / In loca, non homines uerissima crimina dixi : / culpatis uestrum uos quoque saepe solum*, « Mais je n'ai rien fait de mal, je n'ai commis aucune faute, habitants de Tomes, vous que j'aime, alors que votre pays m'est odieux. On peut examiner les productions de mes veilles : dans mes lettres, je ne me suis jamais plaint de vous. Le froid, les incursions à craindre de tous côtés, les remparts battus par l'ennemi, voilà ce dont je me plains. C'est aux lieux, non aux hommes, que j'ai adressé des reproches bien justifiés : vous-mêmes aussi accusez souvent votre sol ». « La subtile distinction entre les Tomitains qu'il aime et le pays qu'il hait ne doit pas nous tromper. Ovide oublie ses jugements antérieurs sur les citadins (pour ne pas parler de l'ensemble du peuple gète, encore moins ménagé) : ils sont stupides (*stolidi*, *Trist.* 5, 10, 38), grossiers (*inhumani*, *Pont.* 4, 13, 22), à peine dignes du nom d'homme, plus sauvages et plus féroces que les loups (*Trist.* 5, 7, 45-46) ; on pourra aussi comparer le portrait peu reluisant qu'il en trace dans *Trist.* 5, 7, 9-22. Il est possible qu'il ait appris à les aimer entre les *Tristes* et les *Pontiques* » (J. André, note *ad loc.*). Plus loin, Ovide parle même des Tomitains en les assimilant à des Grecs : *molliter a uobis mea sors excepta, Tomitae, / tam mites Graios indicat esse uiros*, « l'accueil amical fait à mon sort, habitants de Tomes, révèle que des hommes si bienveillants sont des Grecs » (IV, 14, 47-48).



étrangère y tiennent évidemment une grande part ; il est largement représenté dans les comédies de Plaute, mais aussi, ponctuellement et de façon plus discrète, chez d'autres auteurs. Le comique naît du fait que, comme l'explique J. Marouzeau, « de même qu'il y a des sonorités agréables, poétiques, de même il y en a de déplaisantes, de vulgaires, de ridicules<sup>1</sup> » ; les grammairiens et les auteurs qui ont réfléchi à l'art oratoire en ont analysé les raisons et donné de nombreux exemples de termes à éviter à cause de leurs sonorités cacophoniques<sup>2</sup>. Mais cette cacophonie est mise à profit dans les textes de tonalité humoristique, comique, voire, comme nous le verrons plus loin, satirique.

Certains auteurs emploient dans ce but des termes grecs ou barbares, voire inventent des vocables aux sonorités étrangères dans le but de créer une tonalité comique. L'emploi des langues étrangères est en effet, dans les œuvres de Plaute, l'un des supports principaux du comique de mots. Dans les *Captivi*, le passage où Ergasile se met à jurer par le nom de villes italiennes – Préneste, Signia, Frusinone, Alatrie – qu'il transcrit en grec<sup>3</sup> est particulièrement révélateur de la manière dont étaient perçues les sonorités étrangères par une oreille antique : « [Plaute] fait figurer comiquement dans une série de jurons des noms propres aux consonances rudes<sup>4</sup> », parce que, d'après Ergasile répondant à Hégion qui l'interroge sur la présence incongrue de ces villes dans ses propos, ces sonorités « barbares » – c'est-à-dire italiennes, le point de vue adopté étant ici celui des Grecs, comme c'est souvent le cas lorsque Plaute emploie les termes de la famille de *barbarus* – « écorchent le gosier » – *asperae sunt* :

*HE. Quid tu per barbaricas urbes iuras ? ERG. Quia enim item asperae sunt...<sup>5</sup>*

À l'inverse, l'usage du grec à des fins comiques est fréquent dans les comédies plautiniennes<sup>6</sup> : on trouve par exemple dans les *Ménechmes* un jeu sur les sonorités grecques, lorsque, dans les vers 11-12 du prologue, « Plaute trouve amusant de répéter le suffixe *-issare*, bizarre assemblage d'un élément grec - ιζ - avec une finale latine<sup>7</sup> » :

*Hoc argumentum graecissat ; tamen non atticissat, uerum sicilicissat<sup>8</sup>.*

Nous avons cité plus haut la tirade d'Épidique vitupérant contre les nouvelles modes vestimentaires féminines, où les termes d'origine grecque, mêlés aux mots latins, contribuaient probablement pour une grande part au comique de la scène<sup>9</sup>. Un monologue de Charançon dans le *Curculio* contient des noms de magistratures grecques « entassés

<sup>1</sup> J. Marouzeau, *Traité de stylistique latine*, p. 92.

<sup>2</sup> Voir par exemple Cic., *Orator*, XLIX, 163.

<sup>3</sup> Ergasile en effet, v. 880 sq., se met à jurer, en grec, par Apollon (*Μὰ τὸν Ἀπόλλων*, v. 880), et par Corè (*Ναὶ τὰν Κόραν*, v. 881), puis, Cora étant aussi le nom d'une ville volsque, par les villes italiennes de Préneste (*Ναὶ τὰν Πραινέστην*, v. 882), Signia (*Ναὶ τὰν Σιγνίαν*, *ibid.*), Frusinone (*Ναὶ τὰν Φρουσινῶνα*, v. 883), et Alatrie (*Ναὶ τὰν Ἀλάτριον*, *ibid.*). Voir l'analyse de ce passage par A. Ernout, note 1 p. 138, et par E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, p. 243.

<sup>4</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 92.

<sup>5</sup> *Capt.*, 884.

<sup>6</sup> Cf. B.-A. Taladoire, *Essai sur le comique de Plaute*, p. 177, qui compte parmi les principales composantes du comique de Plaute « l'emploi inattendu des langues étrangères [...], en l'occurrence du grec, qui donne sa couleur exotique à la comédie et qui s'y insère tout cru ou plaisamment déformé, comme sans doute dans le sabir du petit peuple de Rome ».

<sup>7</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 118.

<sup>8</sup> « Ainsi donc le sujet [des *Ménechmes*] est grécisant, sans être toutefois atticisant : ce qu'il est, c'est sicilianisant ».

<sup>9</sup> *Epidicus*, 228-234. Sur ce passage, voir par exemple le commentaire d'E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, p. 53 sq.

plaisamment, pour la couleur locale », ce qui, selon P. Grimal, « prouve, paradoxalement, que ce passage ne peut avoir figuré dans l'original<sup>1</sup> » : pour le public romain, ces noms aux sonorités grecques paraissent exotiques, et constituent le ressort principal du comique de ce passage :

*Nec usquam quisquamst tam opulentus, qui mi obsistat in uia,  
nec strategus nec tyrannus quisquam, nec agoranomus,  
nec demarchus nec comarchus, nec cum tanta gloria,  
quin cadat, quin capite sistat in uia de semita<sup>2</sup>.*

Mais plusieurs auteurs ont également tiré parti des sonorités perçues comme étranges, voire ridicules, des langues barbares. Plaute a ainsi utilisé la langue carthaginoise de façon originale, et semble-t-il, encore inédite à Rome ; la présence dans le *Poenulus* de nombreux passages écrits dans la langue punique<sup>3</sup> apparaît en effet comme un fait isolé dans la littérature latine ; pour cela, le poète latin s'était inspiré, comme l'indique le prologue<sup>4</sup>, d'un original grec intitulé précisément *Carchedonius*, « le Carthaginois<sup>5</sup> », qui est peut-être à l'origine de cette mise en œuvre du langage punique à des fins comiques. Selon les analyses de M. Sznycer, et contrairement à ce que l'on a pu croire parfois, il semble que la langue reproduite dans ces passages ne soit pas pure fantaisie, mais révèle au contraire de la part du poète comique une véritable connaissance du carthaginois<sup>6</sup>, qu'il partageait peut-être avec certains de ses contemporains. La raison d'être de ces passages semble toutefois relever essentiellement d'une intention dramatique et comique : il s'agit sans doute pour le poète d'introduire sur la scène romaine un nouveau procédé, consistant à faire parler dans sa langue

<sup>1</sup> « On ne peut toutefois nier que Plaute ait parfois introduit des passages d'inspiration romaine, ainsi le monologue de Charaçon, dans le *Curculio*, qui fait allusion à un comportement romain, le mépris pour les *Graeculi* qui vont, enveloppés dans leur *pallium*, la tête couverte, leurs livres et leurs petites corbeilles à la main. Mais on remarque aussitôt que, dans ce même monologue, figurent des noms de magistratures grecques, entassés plaisamment, pour la couleur locale – ce qui prouve, paradoxalement, que ce passage ne peut avoir figuré dans l'original » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 158).

<sup>2</sup> « Il n'y a personne au monde, si puissant qu'il soit, qui puisse me faire obstacle en chemin : il n'est stratège, ni tyran, ni agoranome, ni démarque, ni comarque, quel qu'il soit, ni personnage si glorieux soit-il, que je ne jette à terre, et ne balance, la tête la première, du trottoir sur la chaussée » (*Curculio*, 284-287). Sur la signification de ces termes, voir la note 1, p. 81 d'A. Ernout. On trouve dans les v. 85-87 des *Captiui* un autre jeu sur les sonorités grecques, introduit à l'occasion d'une métaphore comparant les parasites avec les Molosses, ces chiens d'Épire réputés, les adjectifs latins *Molossus* et *Molossicus* venant du grec Μολοσσός : *Prolatis rebus parasitici uenatici / [canes] sumus ; quando res redierunt, Molossici / odiossicique et multum incommodestici*, « Durant la morte-saison, nous, les parasites, nous ressemblons aux chiens de chasse ; mais reprennent les affaires, nous voilà des molosses, et féroces, et peu commodes ». « Plaute entasse curieusement des *-ossicus* sur des *-aticus*, quitte à forger des néologismes » (J. Marouzeau, *Traité...*, p. 118).

<sup>3</sup> Il s'agit des vers 930-949, 1141-1142 et de plusieurs répliques dans les vers 994-1027.

<sup>4</sup> *Prologue*, v. 53-54 : *Karchedonius uocatur haec comoedia ; / latine Plautus 'Patruos' Pultiphagonides. / Nomen iam habetis...*, « Cette comédie s'appelle en grec le Carthaginois ; Plaute Pultiphagonide l'intitule en latin l'Oncle ». A. Ernout (note 1, p. 173) analyse ainsi le terme *Pultiphagonides* : « Hybride formé de *puls*, *pultis* « bouillie, polente », et d'un dérivé φαγ- (cf. l'aoriste ἔφαγον) « je mange », proprement « Le fils du mangeur de polente ». La bouillie est l'aliment national du peuple italien, d'où le surnom donné à Plaute par l'auteur du Prologue. Mais le titre de *Patruus* « l'Oncle » imaginé par lui, ne correspond pas au titre que nous ont conservé les manuscrits, et convient assez mal à la pièce ».

<sup>5</sup> Sur les sources du *Poenulus*, cf. A. Ernout (*Notice*, p. 168, t. V), qui fait référence à une pièce de Ménandre portant ce titre, et à une comédie pareillement intitulée du poète Alexis, qui vécut au IV<sup>e</sup> siècle. M. Sznycer (*Les passages puniques en transcription latine dans le Poenulus de Plaute*, Paris, Klincksieck, Ét. et Comm. LXV, p. 35), nomme également Ménandre et Alexis, et affirme en effet que la civilisation carthaginoise était déjà présente dans le théâtre grec, et que plusieurs pièces étaient intitulées *Καρχηδόνιος* : « [...] Les rapports déjà anciens qui, à travers les guerres, les alliances, l'activité commerciale, le cheminement des idées religieuses, s'étaient développés entre le monde punique et le monde grec, la pénétration croissante de la civilisation hellénique à Carthage, l'intérêt grandissant qui se manifestait dans les différentes cités grecques pour la civilisation carthaginoise, expliquent parfaitement le fait qu'un auteur grec du IV<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ait pu présenter des Carthaginois parlant leur propre langue. Outre que cela amusait les spectateurs, il y en avait certainement parmi eux qui, grâce aux relations commerciales entretenues avec les marchands puniques, ou bien grâce au commerce quotidien avec les esclaves puniques qui affluaient, à cette époque, sur le marché grec, pouvaient comprendre, ne fût-ce que grossièrement, quelques phrases puniques. D'ailleurs, il y avait un peu partout dans le monde grec des marchands carthaginois : à Athènes, à Thèbes, où un Hannibal fils d'Asdrubal fut élu agent consulaire des Béotiens, à Rhodes d'où venaient les jarres dont les anses ont été trouvées à Carthage, à Délos, etc. Depuis longtemps, les auteurs grecs consacraient une place assez grande aux descriptions des exploits maritimes, de l'essor économique, des mœurs ou de la religion des Carthaginois » (p. 35). M. Sznycer ajoute que cet intérêt des Grecs pour la civilisation carthaginoise se manifeste également par les traductions grecques de textes puniques, dont seuls quelques rares textes nous sont encore connus, et parmi lesquels figure notamment le fameux « Périphe d'Hannon » (*ibid.*, p. 36).

<sup>6</sup> Cf. l'analyse, par M. Sznycer (*Les passages puniques...*, p. 47) des v. 930-939, rédigés en carthaginois, et de leur traduction latine dans les vers 950-960.

natale un étranger<sup>1</sup>, de faire rire le public avec les sonorités étranges d'un langage barbare et, dans ce que M. Sznycer appelle « les petits passages puniques éparpillés dans l'acte V du *Poenulus*<sup>2</sup> », d'exploiter la puissance comique – comique de situation et comique de mots – d'un « dialogue de sourds<sup>3</sup> », totalement absurde, entre le Carthaginois Hannon et Milphion<sup>4</sup> qui selon ses dires parle couramment la langue punique – *nullus me est hodie Poenus Poenior*<sup>5</sup> – mais dont la traduction simultanée se présente sous la forme d'une série d'interprétations erronées en décalage complet avec la situation, mais donnant à Plaute l'occasion d'introduire des jeux de mots comiques fondés sur les ressemblances phonétiques que Milphion perçoit entre certains mots de la langue punique prononcés par Hannon et les vocables latins<sup>6</sup>. En effet, après les présentations d'usage :

*MI. Auo. Quoiates estis aut quo ex oppido ?*  
*HA. Annon muthumballe bechaedre anech.*  
*AG. Quid ait ? MI. Hannonem se esse ait Carthagine,*  
*Carthaginiensis Muthumbalis filium<sup>7</sup>,*

passage où Milphion semble s'acquitter assez correctement de son rôle de traducteur, l'absurde s'insinue peu à peu dans le dialogue à partir du moment où l'esclave commence à perdre le fil de la conversation : le mot punique *donni* est rapproché du latin *donum*<sup>8</sup>, puis *bocca* est traduit par le latin *bucca* – bouche – ce qui permet à Plaute d'introduire une réplique totalement déplacée dans ce contexte :

<sup>1</sup> Il faut sans doute voir en cela, de la part de Plaute, la volonté de représenter au théâtre un peuple et une civilisation mis sur le devant de la scène par l'actualité romaine elle-même : A. Ernout (*Notice*, p. 168) estime que si la date de représentation du *Poenulus* est inconnue, « elle doit se placer après la victoire de Rome sur Carthage, à laquelle font peut-être allusion les vers 524 et 525 : *Praesertim in re populi placida atque interfectis hostibus / non decet tumultuari...*, « Et surtout en temps de paix, quand les ennemis sont anéantis, il ne sied pas de jeter le trouble dans la ville ».

<sup>2</sup> Il s'agit de l'intitulé du chapitre VII (M. Sznycer, *op. cit.*, p. 133).

<sup>3</sup> Expression empruntée à M. Sznycer, *Les passages puniques...*, chap. VII).

<sup>4</sup> Plaute, *Poenulus*, 994-1028. M. Sznycer (*Les passages puniques...*, p. 134) analyse ainsi la portée comique de ce dialogue : « Le comique de situation résultera du fait que Milphion, soit qu'il ne comprenne, en réalité, qu'à peine le punique, soit qu'il veuille ridiculiser le Carthaginois qu'il ne peut soupçonner de comprendre le latin, donnera des paroles de ce dernier une traduction manifestement fantaisiste et si absurde que cela puisse être évident même pour un spectateur qui n'entend rien aux dires d'Hannon et ne peut pas, par conséquent, les comparer avec la traduction supposée de Milphion ». Sur le comique de ce passage, voir aussi E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, p. 243, qui le rapproche du *Bourgeois gentilhomme* de Molière : « Mélange macaronique de mots pseudo-carthaginois et de mots latins, chez Plaute ; de mots pseudo-turcs et de mots français, chez Molière ; le procédé est le même ; il est gros et ne mérite pas le nom de pastiche ».

<sup>5</sup> Plaute, *Poenulus*, 991 : « Il n'y a pas au monde de Carthaginois plus consommé que moi en carthaginoiserie ». Plaute forge à cette occasion le comparatif comique *Poenior*, qui est déjà une manière humoristique de jouer sur les références exotiques.

<sup>6</sup> A. Ernout, dans sa *Notice* (p. 167) estime que le caractère dissimulé d'Hannon – qui connaît plusieurs langues mais fait semblant de ne pas les comprendre (cf. les v. 112-113 : *Et is omnis linguas scit ; sed dissimulat sciens / se scire. Poenus plane est, quid uerbis opust ?*, « En outre il sait toutes les langues ; mais il fait semblant, sciemment, de ne pas les savoir. C'est un vrai Carthaginois, c'est tout dire ») –, seule concession faite par Plaute à l'image conventionnelle – c'est-à-dire essentiellement négative – du Carthaginois à Rome, est un trait de caractère qui n'a été imaginé « que pour introduire une série de jeux de mots, assez plats, dans les traductions du punique improvisées par Milphion ». Et M. Sznycer, *Les passages puniques...*, p. 134 analyse ainsi ces passages : « En fait, sauf pour la première phrase où Hannon se présente, la prétendue traduction de Milphion n'a pas le moindre rapport, quant au sens, avec ce que le Carthaginois dit en punique. Cependant, il existe entre les paroles d'Hannon et celles de Milphion [...] un autre lien, plus subtil : Milphion emploie dans sa prétendue traduction des mots latins qui ressemblent *phonétiquement* aux mots puniques prononcés par Hannon, mais qui ont, bien entendu, une toute autre signification. [...] Ce procédé, très ingénieux, [...] avait l'avantage d'augmenter encore, on s'en doute, le comique de la scène ».

<sup>7</sup> « MILPHION. – Avo. De quel pays êtes-vous ? de quelle ville ? HANNON. – Annon muthumballe bechaedre anech. AGORASTOCLÉS. – Que dit-il ? MILPHION. – Il dit qu'il est Hannon, natif de Carthage, fils du Carthaginois Muthumbal » (*Poenulus*, 994-997). A. Ernout, dans la note 2, p. 229, signale que *auo* est un « mot punique signifiant « Salut », et auquel remonte peut-être le latin *Aue* ».

<sup>8</sup> *Ibid.*, 998-999 : ... *HA. Donni. MI. Doni uolt tibi / dare hic nescioquid. Audin pollicitarier ?*, « HANNON. – Donni. MILPHION. – Il veut te donner quelque chose en cadeau. Tu l'entends faire sa promesse ? ».

*HA. Me har bocca. MI. Istuc tibi sit potius quam mihi.  
AG. Quid ait ? MI. Miseram esse praedicat buccam sibi.  
Fortasse medicos nos esse arbitrarier<sup>1</sup>.*

Ce « dialogue de sourds » comique se poursuit<sup>2</sup> jusqu'au vers 1028, où Milphion finit par admettre son incompetence<sup>3</sup>.

En dehors du contexte de la comédie, où l'utilisation du pouvoir comique des sonorités est évident, on trouve dans d'autres genres littéraires, par exemple dans la *Correspondance* de Cicéron, un jeu sur les consonances barbares de certains noms propres, en rapport souvent avec l'actualité politique et militaire de Rome. C'est ainsi que nous le voyons « jouer sur des consonances barbares [...] quand il raille son ami Trébatius, jurisconsulte à Samarobriva (« *O castra praeclara !* »)<sup>4</sup> » : le caractère plaisant de l'emploi de ce toponyme gaulois – c'est le nom de la ville d'Amiens, où se trouve son ami Trébatius Testa, jeune jurisconsulte entré dans l'état-major de César sur la recommandation de Cicéron –, tient à la fois à ses sonorités étrangères, barbares, et aux connotations attachées à cette modeste bourgade de la Gaule, que Cicéron compare ironiquement à Tarente, dans une lettre de ton humoristique consacrée à « la prétendue conversion de Trébatius à l'épicurisme », qui n'est qu'un « simple prétexte à badinage<sup>5</sup> » :

*Mirabar quid esset quod tu mihi litteras mittere intermisisses : indicavit mihi Pansa meus Epicureum te esse factum. O castra praeclara ! Quid tu fecisses, si te Tarentum et non Samarobriam misisses ?<sup>6</sup>*

Dans une autre lettre adressée à Trébatius, les sonorités étrangères fournissent le prétexte à un jeu de mots plaisant à partir du nom des Trévires, rapproché du latin *tres uiri* :

*... Treuiros uites censeo. Audio capitalis esse ; mallem « aere, argento, auro » essent<sup>7</sup>.*

<sup>1</sup> « HANNON. – Me har bocca. MILPHION (à Hannon). – J'aime mieux que tu l'aies que moi. AGORASTOCLÈS. – Que dit-il ? MILPHION. – Il dit qu'il a mal à la bouche. Il nous prend peut-être pour des médecins » (*ibid.*, 1002-1004). M. Sznycer (*Les passages puniques...*, p. 134) interprète ces vers de la façon suivante : « Ainsi, quand Hannon dit : *mechar bocca*, Milphion interprète : *miseram esse praedicat buccam sibi* ». Sur les problèmes posés par les différentes graphies des mots puniques et sur la séparation des mots dans les différents manuscrits, qui rendent l'interprétation de ces passages difficile et presque toujours conjecturale, cf. l'apparat critique de l'éd. de la C.U.F., et les remarques de M. Sznycer, p. 47 et p. 135 notamment.

<sup>2</sup> Parmi les passages les plus risibles par leur absurdité, on peut citer encore les v. 1013-1020 : *HA. Laech lach ananim limini chot. AG. Quid nunc ait ? / MI. Ligulas, canalis ait se aduexisse et nuces. / Nunc orat operam ut des sibi, ut ea ueneant. / AG. Mercator, credo, est. HA. Assam. MI. Aruinam quidem. / HA. Palu mer gad etha. AG. Milphio, quid nunc ait ? / MI. Palas uendundas sibi ait et mergas datas, / ad messim credo, nisi quidem tu aliud sapis, / ut hortum fodiat atque ut frumentum metat*, « HANNON. – Laech lach ananim limini chot. AGORASTOCLÈS. – Que dit-il ? MILPHION. – Qu'il a apporté des cuillers, des tuyaux et des noix. Il te prie de vouloir bien l'aider à les vendre. AGORASTOCLÈS. – C'est un marchand, sans doute. HANNON. – Assam. MILPHION. – Oui, de la viande bien grasse. HANNON. – Palu mer gad etha. AGORASTOCLÈS. – Milphion, que dit-il encore ? MILPHION. – Qu'on lui a donné des pelles et des fourches à vendre pour la moisson, je crois, à moins que tu ne comprennes autre chose. On te l'aura, je crois, envoyé pour bêcher le jardin et couper le blé ». A. Ernout interprète ainsi le jeu de mot sur *assam* (note 2, p. 230) : « Milphion interprète le mot punique *assam* comme l'accusatif de *assa* (scil. *caro*) « viande rôtie » ; et il ajoute *aruinam quidem* « oui, bien grasse » ».

<sup>3</sup> ... *Non hercle nunc quidem quicquam scio*, « Ma foi, maintenant, je n'y comprends plus rien ».

<sup>4</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 93.

<sup>5</sup> L.-A. Constans, notice de l'éd. de la C.U.F. pour les lettres de l'année 53, p. 148.

<sup>6</sup> « Je me demandais pourquoi tu avais cessé de m'écrire, quand mon ami Pansa m'a signalé que tu étais devenu épicurien. Ô les merveilleux cantonnements ! Qu'aurais-tu fait, si je t'avais envoyé à Tarente et non à Samarobriva ? » (*Corresp.*, CLXII, 1 = *Ad fam.*, VII, 12).

<sup>7</sup> « [...] Je suis d'avis que tu évites les Trévires. On me dit qu'ils sont redoutables ; j'aimerais mieux que ces Trévires fussent triumvirs monétaires » (CLXIII, 2 = *Ad fam.*, VII, 13). L.-A. Constans donne dans sa *Notice* l'explication de ce « double à-peu-près » : « 1° *Treuiro*, nom de peuple, évoque *tres uiri*, triumvirs. 2° *capitalis* signifie « qui est une menace pour la vie » ; mais les *tres uiri capitales* sont des magistrats inférieurs chargés de présider aux exécutions capitales ; et les *tres uiri aere argento auro flando feriundo*, ou *tres uiri monetales* sont chargés de la frappe des monnaies » (*Notice* des lettres de 53 av. J.-C., p. 149-150, note 3).

Cependant, plus souvent encore que des emprunts aux langues étrangères, le jeu sur les sonorités relève du néologisme et de la fantaisie verbale ; la création de mots est en effet l'un des nombreux procédés cités dans les traités de rhétorique pour faire naître le rire, et les textes à tonalité humoristique, comique, ou satirique exploitent fréquemment ce procédé. Le caractère comique de ces néologismes peut reposer sur l'effet cacophonique produit par l'accumulation de sonorités rudes, comme dans le *migdilix* du *Poenulus* : c'est probablement, en effet, à une invention plautinienne que l'on doit ce terme injurieux employé par Milphion à propos d'Hannon, le Carthaginois, qui vient de lui avouer qu'il parle latin alors qu'il a feint jusque-là ne pas comprendre cette langue<sup>1</sup>. J. Marouzeau voit en tout cas dans ce nom aux sonorités cacophoniques une intention comique : « L'oreille latine est très sensible [...] à l'alternance et à la proportion des éléments vocaliques et consonantiques [...]. Le latin évite les accumulations de consonnes qui caractérisent les langues à fort accent d'intensité [...]. En général, de pareilles accumulations de consonnes sont exploitées en vue d'un effet : il semble bien qu'il y ait une intention comique dans le *migdilix* de Plaute<sup>2</sup> ». On peut donc penser que le comique latin aurait tenté d'imiter, en forgeant ce néologisme injurieux, les sonorités d'une langue barbare, peut-être même celles de la langue punique elle-même. De fait, les « monstres » verbaux que l'on rencontre par ailleurs dans les textes sont le plus souvent forgés à partir de sonorités empruntées aux langues étrangères, que l'auteur accole de façon inattendue aux mots latins. Dans le *Persa*, Sagaristion, déguisé en Perse et répondant à Dordale qui lui demande son nom, tente d'imiter la langue perse en forgeant des mots longs et compliqués – *contortuplicata*<sup>3</sup> – à l'aide de racines latines et de la terminaison *-ides*, qui semble être pour lui l'une des caractéristiques essentielles de la langue perse. Il en résulte une série de titres ronflants par leur apparence sonore, mais ridicules du point de vue du sens, qui créent dans ce passage une tonalité burlesque :

<sup>1</sup> Voir le passage déjà cité *supra* du *Poenulus*, 1032-1034 : *At hercle te hominem et sycophantam et subdolum, / qui huc aduenisti nos captatum, migdilix, / bisulci lingua, quasi proserpens bestia*, « Et toi, par Hercule, il faut que tu sois un hypocrite et un fourbe pour venir ici essayer de nous attraper, migdilix, serpent à double langue ». Sur ce terme *migdilix*, voir la note *ad loc.* d'A. Ernout et l'hypothèse qui a été proposée pour son interprétation : il faudrait lire en fait « *migdilibs* » (cf. F. Gaffiot, *Dictionnaire...*, p. 975 : *migdilybs, ybis, m.*, « Lybien mélangé aux Tyriens »), terme qui pourrait se traduire par « métis libyen ». Le caractère injurieux des propos de Milphion est confirmé au v. 1036, où Agorastoclès emploie le verbe *maledicere*, « injurier » en faisant référence aux paroles que vient de prononcer Milphion (*Maledicere huic tu temperabis, si sapis*, « Tu feras sagement de modérer tes insultes »).

<sup>2</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 21.

<sup>3</sup> *Persa*, 708.

SA. [...] *Ausculata ergo, ut scias :*  
*Vaniloquidorus Virginisundenonides*  
*Nugiepiloquides, Argentumextenebronides,*  
*Tedigniloquides, Nugides, Palponides,*  
*Quodsemelarrripides Numquamerripides. Em tibi !*  
 DO. *Eu hercle, nomen multimodis scriptumst tuum.*  
 SA. *Ita sunt Persarum mores ; longa nomina*  
*Contortuplicata habemus...<sup>1</sup>*

Dans le *Curculio*, le passage où Charançon énumère les noms des contrées étrangères visitées par Thérapontigonus au cours de ses campagnes militaires et ceux des peuples exotiques que celui-ci aurait prétendument soumis fait naître le rire, d'une part par l'effet d'accumulation – qui révèle de façon évidente l'exagération, et dénonce la vantardise ridicule du personnage<sup>2</sup> –, d'autre part par le « dérapage » commis par Charançon, qui commence par citer des termes géographiques et ethnographiques correspondant à des lieux ou à des peuples réels – la Carie et les Cariens, l'Inde, les Perses, les Paphlagoniens, les Sinopéens, les Arabes, les Crétois, les Syriens, la Rhodie et la Lycie, sans oublier la référence au philippe, la monnaie d'or macédonienne :

... *CV. Ego dicam tibi :*  
*Quia nudiusquartus uenimus in Cariam*  
*Ex India ; ibi nunc statuam uolt dare auream*  
*Solidam faciundam ex auro Philippo, quae siet*  
*Septempedalis, factis monumentum suis.*  
 LY. *Quam ob rem istuc ? CV. Dicam. Quia enim Persas, Paphlagonas,*  
*Sinopas, Arabes, Caras, Cretanos, Syros,*  
*Rhodium atque Lyciam...<sup>3</sup>*

pour en arriver, à la fin de sa tirade, à des noms totalement fantaisistes inventés de toutes pièces à l'aide de racines latines évoquant des réalités triviales, en décalage complet avec le ton emphatique de son discours – *Peredia*, *Perbibesia*<sup>4</sup>, *Conterebromia*<sup>5</sup> – ou essayant de faire référence aux nations étrangères célébrées par la fable – la *Centaumachia* et la *Classia Vnomammia*<sup>6</sup> :

<sup>1</sup> « SAGARISTION. – Écoute donc, tu le sauras : Vanibavardidore, Viergevendeuridès, Blaguidiseuridès, Dargentescamoteuridès, Detoidigninterlocuteuridès, Decrackidès, Flatteuridès. Ce qu'une fois il a prisdès. Plus jamais je le rendradès. Voilà pour toi. DORDALE. – Hé bien ! par Hercule, ton nom s'écrit de bien différentes façons. SAGARISTION. – C'est l'usage en Perse ; nous avons des noms très longs, très compliqués » (*Persa*, 701-708). Cf. J. Marouzeau, *Traité...*, p. 100 : « C'est par [le] composé interminable [*contortuplicata*] que Plaute s'amuse à qualifier toute une série d'autres composés interminables qu'il vient de forger. » Cf. aussi *ibid.*, p. 137, où J. Marouzeau qualifie ce passage, avec ses composés comiques, de « véritable parodie burlesque ». Voir également le commentaire de ce passage par J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 180-181, qui souligne l'actualité de cet exotisme verbal : « [Si le recours à des langues étrangères] est [...] un moyen pour faire résonner à l'oreille d'un public bon enfant juste ce qu'il faut de note exotique, on remarquera que, recourant aux principes mêmes du sabir du petit peuple de Rome, Plaute là encore part d'une expérience vécue quotidiennement à Rome au contact des esclaves de toutes provenances pour actualiser par approximation analogiques des différences de langage et à la limite de mentalité ». Notons que l'imitation du langage autochtone fait partie des clichés exotiques bien au-delà de la période antique : dans les *Lettres persanes* de Montesquieu, par exemple, l'Oriental se caractérise par son langage fleuri et par l'abus des métaphores.

<sup>2</sup> Le « soudard » hellénistique est, comme nous l'avons signalé plus haut, un personnage comique à part entière, en raison, notamment de son caractère foncièrement exotique.

<sup>3</sup> « CHARANÇON. – Il y a trois jours que nous sommes arrivés en Carie, retour de l'Inde. Il veut s'y faire faire une statue d'or massif, en pur métal de philippe, de sept pieds de haut, pour commémorer ses exploits. LYCON. – Pourquoi ce monument ? CHARANÇON. – Tu vas le savoir. Parce que, les Perses, les Paphlagoniens, les Sinopéens, les Arabes, les Cariens, les Crétois, les Syriens, la Rhodie et la Lycie, ... » (*Curculio*, 437-444)

<sup>4</sup> Respectivement issus des verbes *peredo* (manger, dévorer) et *perbibio* (boire entièrement).

<sup>5</sup> F. Gaffiot, *Dictionnaire...*, p. 416 fait dériver un adjectif *Conterebromius* de *contero*, broyer, et de *Bromius*, qui est un des surnoms de Bacchus et traduit ce composé par « qui foule beaucoup de raisin ».

<sup>6</sup> Le premier terme semble forgé à partir du nom des Centaures, *Centauroi*, et du verbe grec μάχομαι, « combattre » ; le second à partir de *classis*, « l'armée » ou « la flotte », et du composé *unomammia*, de *unus*, « un seul » et *mamma*, « sein », évoquant des femmes ne possédant qu'un seul sein, probablement les Amazones).

... *Perediam et Perbibesiam,*  
*Centauromachiam et Classiam Vnomammiam*  
*Libyamque oram omnem, < et omnem > Conterebromniam,*  
*Dimidiam partem nationum usque omnium*  
*Subegit solus intra uiginti dies*<sup>1</sup>.

La tonalité burlesque de ce passage naît évidemment du décalage entre le prestige des réalités exotiques, grecques et orientales, nommées dans la première partie de cette énumération, et le caractère ridicule, absurde et irréel des termes cités dans la seconde<sup>2</sup>. Le même procédé est évidemment exploité dans le *Miles gloriosus*, où le personnage du mercenaire grec vantard trouve son entier développement dans la figure de Pyrgopolynice, « type achevé des héros burlesques<sup>3</sup> » ; c'est en effet selon les mêmes recettes que sont forgés les noms fantaisistes de personnages, de peuples, ou de pays que cite Pyrgopolynice dans l'énumération de ses hauts faits militaires. On y trouve, comme dans le *Persa*, les terminaisons exotiques en *-ides*, dans un passage du tout début de la pièce où Plaute campe déjà le personnage, qui se vante de ses prétendus exploits en faisant ronfler des noms de guerriers interminables, aux consonances exotiques, dont le prestige est censé rejaillir sur sa propre personne :

*Quemne ego seruavi in campis Curculionieis,*  
*ubi Bumbomachides Clutumistaridysarchides*  
*erat imperator summus, Neptuni nepos* ?<sup>4</sup>

Comme dans le *Persa* également, Artotrogus, lorsqu'il rappelle les hauts faits d'armes de Pyrgopolynice au cours de ses campagnes étrangères, mêle à des noms réels – la Cilicie, les Sardes et les Macédoniens –, choisis pour leur prestige et les images exotiques qu'ils véhiculent, le néologisme burlesque *Scytholatronia*, littéralement « le pays des mercenaires scythes<sup>5</sup> », qui introduit une touche d'exotisme et de gloire supplémentaire :

... *AR. Memini : centum in Cilicia*  
*et quinquaginta, centum in Scytholatronia,*  
*triginta Sardis, sexaginta Macedones*  
*sunt homines quos tu occidisti uno die*<sup>6</sup>.

Les jeux sur les sonorités peuvent aussi prendre la forme de véritables jeux de mots<sup>7</sup>, comme dans celui que fait Lydus à propos des Bacchis et des Bacchantes, dont les noms aux sonorités

<sup>1</sup> « [...] Les pays de Boustifaille et de Boissonnaille, la Centauromachie et l'armée Unomamellienne, toute la côte lybique et toute la Contérébromnie, bref la moitié de tous les peuples de l'univers, il les a, à lui seul, subjugués en moins de vingt jours » (*ibid.*, 445-448).

<sup>2</sup> Voir un commentaire de ce passage dans J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 179-180 : « Le dépaysement et la cocasserie qui résultent de cette fécondité verbale, génératrice d'effets parfois saugrenus, mais d'une indéniable vertu comique, visent certes à créer l'hilarité ». Cf. aussi B.-A. Taladoire, *Essai sur le comique de Plaute*, p. 177.

<sup>3</sup> A. Ernout, *Notice du Miles gloriosus*, p. 167.

<sup>4</sup> « N'est-ce pas lui que je sauvai dans les plaines Charanconiennes, où commandait en chef Bumbomachides Clutumistaridysarchides, petit-fils de Neptune ? » (*Miles gloriosus*, 13-15). Le nom *Bumbomachides*, forgé à partir des deux mots grecs βόμβος et μάχομαι, signifierait donc « guerrier qui se contente de bourdonner » (cf. F. Gaffiot, *Dictionnaire...*). La forme *Clutumistaridysarchides*, quant à elle, pose davantage de problèmes d'interprétation : « La forme de ce nom plaisamment forgé par Plaute est contestée. Certains lisent *Clustomestoridysarchides*. Il ne faut pas essayer d'analyser trop exactement les éléments de ces composés patronymiques en *-ides*. Pour le public latin, l'effet comique résultait surtout de leur longueur, et de leur consonance étrange » (A. Ernout, note 1, p. 174). On peut remarquer que, comme dans le passage du *Persa* cité ci-dessus, les références mythologiques et épiques – ici l'allusion à une ascendance divine, *Neptuni nepos* – se mêlent à l'exotisme greco-oriental.

<sup>5</sup> Trad. F. Gaffiot, *Dictionnaire...*, p. 1409 (de *Scythae*, « Scythes », et *latro, onis*, « soldat, mercenaire », deux termes d'origine grecque).

<sup>6</sup> « Je me rappelle : cent cinquante hommes en Cilicie, cent en Scytholatronie, trente Sardes, soixante Macédoniens, c'est le compte de ceux que tu as occis en un seul jour » (*Miles gloriosus*, 42-45).

<sup>7</sup> Ce sont, selon Cicéron, des figures de mots : cf. *L'orateur*, XXXIX, 135, *De orat.*, III, 54 et l'*Introduction de L'orateur* dans l'éd. de la C.U.F., p. LXXXVII.

grecques sont mêlés de façon cacophonique et comique – en raison de la répétition du terme *Bacchides* et des allitérations – dans cette métaphore :

*Bacchides non Bacchides, sed Bacchae sunt acerrumae*<sup>1</sup>.

## b. Autres procédés de style

Indépendamment ou non d'un jeu sur les sonorités, la tonalité humoristique ou parodique d'un texte peut également naître, comme le montre la métaphore qui vient d'être citée, des *exotica* mis en œuvre dans d'autres procédés de style, comme les images ; on a déjà pu déceler, dans certains passages d'Ovide cités plus haut, l'intention manifeste, de la part du poète, de jouer avec la tradition littéraire et d'introduire une tonalité à la fois humoristique et héroï-comique, à travers le détournement vers un contexte trivial d'images traditionnelles jouant sur le prestige des références mythologiques ou exotiques<sup>2</sup>. En effet, l'un des principaux ressorts du comique est le rapprochement insolite entre deux réalités qui en apparence n'ont rien à voir l'une avec l'autre ; ce rapprochement est induit, la plupart du temps, par une image. Les Anciens avaient parfaitement conscience de ce pouvoir comique de la comparaison, comme l'indique l'un des interlocuteurs du *De oratore*, C. Iulius César Strabo, orateur dont la qualité principale était un don particulier pour la plaisanterie et le bon mot<sup>3</sup> :

*Valde autem ridentur etiam imagines, quae fere in deformitatem aut in aliquod uitium corporis ducuntur cum similitudine turpioris*<sup>4</sup>.

L'exemple donné à la suite de ce passage est à cet égard révélateur de la dimension comique que peuvent prendre les *exotica* : voulant faire devant l'assemblée le portrait de son adversaire Helvius Mancina, César Strabo désigna la représentation grotesque d'un Gaulois sur un bouclier figurant dans l'étalage d'une boutique, et déchaîna ainsi l'hilarité de l'auditoire :

*... demonstraui digito pictum Gallum in Mariano scuto Cimbrico sub Nouis, distortum, eiecta lingua, buccis fluentibus ; risus est commotus : nihil tam Mancinae simile uisum est*<sup>5</sup>.

Beaucoup d'*exotica* sont particulièrement indiqués en effet, en raison de leurs connotations soit positives, soit négatives, pour introduire un effet de décalage destiné à faire rire ou sourire, et, de fait, les auteurs latins ont fréquemment exploité cette dimension comique ou humoristique des *exotica*, selon différents procédés : toutes les figures de style permettant ce

<sup>1</sup> « Les Bacchis ! ah, ce ne sont pas des Bacchis, mais des bacchantes déchaînées » (*Bacchides*, 371). L'effet comique naît aussi, probablement, d'une allusion à l'actualité religieuse (cf. *infra*).

<sup>2</sup> Sur ce sujet, voir par exemple les analyses d'E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, p. 217 sq.

<sup>3</sup> Cf. la note biographique d'E. Courbaud et H. Bornecque, dans l'édition de la C.U.F., p. XXXII, et les nombreuses références données en note par les deux commentateurs.

<sup>4</sup> « Les ressemblances d'images, de leur côté, amusent beaucoup l'auditoire ; elles portent d'ordinaire sur une difformité, sur un défaut corporel, que l'on rapproche d'un objet encore plus laid » (Cicéron, *De oratore*, II, 66, 266).

<sup>5</sup> « Alors, j'indiquai du doigt, aux Boutiques Neuves, une figure peinte sur un bouclier cimbrique de Marius, un Gaulois tout contrefait, tirant la langue, et les joues pendantes. Tout le monde éclata de rire ; cela parut le portrait frappant de Mancina » (*De orat.*, II, 66, 266). Les Boutiques Neuves, au forum, étaient proches des Rostres, où César Strabo prononçait sans doute son discours. À cette analyse du *De oratore* correspond tout à fait, par exemple, le passage des *Satires* de Lucilius cité *infra*, où un gladiateur compare de manière à la fois risible et injurieuse son adversaire à un rhinocéros. Voir aussi le commentaire que fait J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 131, de la plaisanterie de César Strabon.



type de rapprochement insolite – comparaisons, métaphores, hyperboles ou oppositions par exemple – sont susceptibles de créer une tonalité comique ou humoristique.

De nombreux auteurs ont exploité les *exotica* – en particulier ceux qui sont en rapport avec les contrées et les peuples étrangers célébrés dans la fable ou l’historiographie – en les rapprochant de manière inattendue des choses ou des personnages de la vie quotidienne. Ce procédé est souvent utilisé dans le contexte trivial de la comédie antique<sup>1</sup> : dans l’*Aulularia*, par exemple, l’esclave Strobile, qui a trouvé la marmite pleine d’or d’Euclion, se compare plaisamment aux griffons dont a parlé Hérodote d’après Aristée de Proconnèse<sup>2</sup>, et qu’on imaginait comme les gardiens de fabuleux trésors cachés en Scythie, en Inde ou en Éthiopie :

*Picis diuitiis qui aureos montis colunt  
ego solus supero...*<sup>3</sup>

Les richesses proverbiales des Perses, et plus généralement des *reges*<sup>4</sup> – terme qui fait souvent surgir, dans les imaginations romaines, l’image d’un Orient vague et imprécis, mais toujours opulent –, donnent lieu dans cette même pièce à une antonomase comique, par laquelle l’avare Euclion, répondant à la servante Staphyla qui se plaint de la pauvreté de la maison, se compare ironiquement au roi Darius :

*Mirum quin tua [nunc] me causa faciat Iuppiter  
Philippum regem aut Dareum, triuenefica.  
Araneas mihi ego illas seruari uolo.  
Pauper sum, fateor, patior...*<sup>5</sup>

De la même manière, c’est à un Babylonien – nom ethnique choisi en raison des richesses proverbiales de Babylone – que Déméa, dans les *Adelphes* de Térence, compare métaphoriquement Micion :

---

<sup>1</sup> P. Grimal affirme en effet que « Plaute joue sur le contraste entre le monde grec et le monde romain et fonde sur lui une part au moins de son comique » (*Le siècle des Scipions*, p. 158).

<sup>2</sup> Sur ces oiseaux fabuleux, cf. *supra*.

<sup>3</sup> « Foin des griffons qui habitent les montagnes d’or ! à moi seul je les dépasse en richesse (*Aulularia*, 701-702). Les griffons sont ici désignés par une périphrase.

<sup>4</sup> Voir par exemple, chez Plaute, cet emploi du mot *rex* (qu’A. Ernout traduit d’ailleurs par « Crésus ») par le personnage de Gripus, un pêcheur qui, espérant faire fortune, se compare à un futur roi (*Rudens*, 931 : *Nauibus magnis mercaturam faciam ; apud reges rex perhibebor*, « J’aurai de grands vaisseaux pour faire du commerce ; je passerai pour un Crésus auprès des Crésus ») avant d’utiliser le même terme, dans une antiphrase comique, pour qualifier sa situation actuelle de pauvreté : *Sed hic rex cum aceto pransurust. / Et sale, sine bono pulmento*, « Et notre Crésus s’en va déjeuner avec du vinaigre et du sel, sans un bon fricot » (*ibid.*, 937-937b).

<sup>5</sup> « C’est étonnant que, pour te faire plaisir, Jupiter ne fasse pas de moi un roi Philippe ou un Darius, vieille sorcière ! Je veux qu’on me garde ces toiles d’araignée, moi. Je suis pauvre, je l’avoue, je m’y résigne » (*Aul.*, 85-86). Sur la mention de Philippe, cf. *infra*. Les Grecs peuvent fournir également, chez Plaute, le thème d’images comiques : on trouve par exemple dans les *Captiui* une métaphore assimilant les parasites à des Spartiates, en référence sans doute à l’image traditionnelle d’austérité et d’endurance associée à ce peuple, et que les Romains ont dû hériter des Grecs (cf. *Capt.*, 471-472 et la note *ad loc.* d’A. Ernout, passage cité *supra*). Cette référence aux mœurs de Sparte peut également s’expliquer par l’histoire récente des guerres menées par les Romains en Grèce contre les Macédoniens (Tite-Live, I. XXXI), si l’on considère que la pièce a été représentée, comme on l’a supposé, en 193 av. J.-C. (voir à ce sujet la *Notice* d’A. Ernout, p. 89).

... *Euge ! iam lepidus uocor.*  
*Fratri aedes fient peruiiae, turbam domum*  
*adducet, sumptu amittet multa ; quid mea ?*  
*Ego lepidus in eo gratiam. Iube nunciam*  
*dinumeret illo Babylo uiginti minas<sup>1</sup>,*

et la même représentation traditionnelle de l'opulence orientale est présente dans l'image comique du satrape perse employée par Chrémès pour déplorer le train de vie luxueux de la maîtresse de son fils :

... *satrapes si siet*  
*amator, numquam sufferre eius sumptus queat,*  
*nedum tu possis...<sup>2</sup>*

D'autres œuvres que les comédies utilisent, de la même façon, ces références humoristiques à l'histoire étrangère ; elles sont présentes, par exemple<sup>3</sup>, dans la *Correspondance* de Cicéron, où il se livre, en s'adressant à Atticus qui vient de visiter sa villa d'Arpinum, à cette plaisanterie sur la *Cyropédie* de Xénophon que lui inspire le nom de son architecte, qui s'appelait Cyrus comme le célèbre roi de Perse :

*Fenestrarum angustias quod reprehendis, scito te Κύρου Παιδείαν reprehendere.*  
*Nam cum ego idem istuc dicerem, Cyrus aiebat uiridariorum διαφάσεις lateis*  
*luminibus non tam esse suauis<sup>4</sup>.*

Dans une lettre datée du mois de février de l'année 50, ce sont les qualités militaires du Grand Roi, devenues proverbiales, qui suggèrent à Cicéron, alors gouverneur de la province de Cilicie, cette allusion humoristique et pleine d'auto-dérision à la *Cyropédie* :

*Παιδείαν Κύρου, quam contrieram legendo, totam in hoc imperio explicauī<sup>5</sup>.*

Cependant, plus souvent encore que ceux qui proviennent de l'historiographie, ce sont les *exotica* présents dans l'actualité romaine elle-même qui sont mis en œuvre dans les textes latins lorsqu'il s'agit d'introduire un trait d'humour ou de susciter le rire. Ces références à l'actualité, directement parlantes pour le lecteur ou l'auditeur, peuvent se révéler en effet très efficaces, en créant, plus que ne font, peut-être, les références mythologiques ou historiques, un esprit de connivence entre l'auteur et son public. Elles concernent, comme les *exotica* sur

<sup>1</sup> « Bravo ! voilà qu'on me traite de charmant ! La maison de mon frère va être éventrée, il amènera chez lui une horde, il paiera cher pour les frais : que m'importe ? On me sait gré à moi d'être charmant. Va, tu peux en faire compter, à ce Babylonien, des vingt mines ! » (Térence, *Adelphes*, 7, 911-915). Sur l'interprétation à donner à ce vers, voir la note correspondante de la C.U.F. : « Il ne peut guère être question des vingt mines qui représentent le prix d'achat de Bacchis [...] ; il s'agit des sommes comparables et multipliées (*dinumeret*) que Micion le prodigue (*ille Babylo*) aura à déboursier pour les frais de la noce ».

<sup>2</sup> « Son amant serait un satrape qu'il ne saurait suffire à ses dépenses, loin que toi tu le puisses » (*Heautontimoroumenos*, III, 1, 452-454).

<sup>3</sup> On trouve peut-être dans un passage des *Satires* de Lucilius dont le texte est incertain, une image comique mettant en œuvre un événement de l'histoire des Perses et un nom propre aux sonorités étrangères : *Arripio et rostrum labeasque huic Zopyriatim / percutio dentesque aduersos discutio omnis*, « Je l'accroche, je lui défonce la gueule et les lèvres à la Zopyrion, et je lui décroche toutes les dents de devant » (IX, frg. 29). F. Charpin explique que « plusieurs conjectures ont été proposées pour rétablir le texte des manuscrits *hoc zepferiatin* » ; l'une d'entre elles « suggère *huic zopyriatim* : en forgeant ce mot, Lucilius rappellerait l'action du Perse Zopyre qui se coupa le nez, les lèvres et les oreilles pour exciter la pitié des Assyriens soulevés contre Darius et s'emparer de Babylone (Hérodote 3, 154 ; Justin 1, 10) » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 198, t. II). Sur ce passage, voir aussi J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 185, qui souligne qu'à l'époque de Lucilius « la Perse, avec laquelle Rome n'a pas [...] les mêmes rapports directs que ceux qu'elle a avec la Syrie ou l'Asie Mineure, reste attachée très normalement aux souvenirs légendaires du royaume de Darius, rapportés par Hérodote ».

<sup>4</sup> « Tu blâmes l'étroitesse de mes fenêtres : apprends que, ce faisant, tu blâmes la *Cyropédie*. En effet, comme je lui faisais la même remarque, Cyrus m'a prétendu que les vues sur les jardins ne sont pas aussi agréables quand les ouvertures sont larges » (*Correspondance*, XXIX, 2 = *Att.*, II, 3). Sur l'interprétation qu'il faut donner de ce passage, voir la note I, p. 181 de L.-A. Constans.

<sup>5</sup> « J'ai usé la *Cyropédie* à force de la lire, et l'ai mise en œuvre de bout en bout dans cette campagne » (*Corresp.*, CCXLII, 1, t. IV = *Fam.*, IX, 25).

lesquels elles reposent, les thèmes les plus variés. Les allusions plaisantes, voire franchement comiques, à la politique étrangère de Rome, et notamment aux campagnes militaires, sont fréquentes chez les auteurs depuis les comédies de Plaute. On trouve évidemment dans ces dernières – bien que les allusions qu’y fait l’auteur aux événements politiques, sociaux ou militaires soient la plupart du temps difficiles à cerner, à dater ou à analyser – des répliques ayant manifestement trait à l’actualité de la seconde guerre punique, comme ce jeu de mot de la *Cistellaria* construit sur le nom des Carthaginois, *Poeni*, et le nom commun *poena*, « le châtement » :

*Seruate uostros socios, ueteres et nouos,  
 augete auxilia uostris iustis legibus,  
 perditte perduelles, parite laudem et lauream,  
 ut uobis uicti Poeni poenas sufferant*<sup>1</sup>.

Il faut peut-être voir d’autre part une rapide allusion à la seconde guerre de Macédoine que Rome mena contre Philippe V de 200 à 197 avant J.-C. dans la mention que fait Strobile, l’un des personnages de l’*Aulularia*, d’un *rex Philippus* et de ses richesses proverbiales :

*... Nam istos reges ceteros  
 memorare nolo, hominum mendicabula.  
 Ego sum ille rex Philippus...*<sup>2</sup>

D’autres exemples de ce recours à l’actualité militaire et exotique nous sont donnés par le jeu de mots comique que forge Ergasile, dans les *Captiui*, à partir du nom des Boïens et du nom commun *boia* désignant une sorte de carcan :

*At nunc Siculus non est ; Boius est, boiam terit ;  
 liberorum quaerundorum causa ei, credo, uxor datast*<sup>3</sup>,

et, probablement, par l’allusion plaisante que fait Collybiscus, dans le *Poenulus*, au roi Antiochus :

<sup>1</sup> « Conservez vos alliés, anciens et nouveaux ; accroissez par vos justes lois le nombre de vos auxiliaires, écrasez vos ennemis, moissonnez gloire et lauriers, et que les Carthaginois vaincus reçoivent de vous le châtement qu’ils méritent » (*Cistellaria*, 198-202). « Toute cette fin est de style emphatique ; l’expression y est soulignée par des figures de style et en particulier par l’allitération. Ce ton solennel, où l’on ne saurait voir de parodie, doit traduire un état d’esprit et de choses auquel fait allusion le dernier vers – sans qu’on puisse préciser davantage » (A. Ernout, note 2, p. 24). Dans sa *Notice*, le commentateur émet toutefois l’hypothèse suivante : « Une allusion à la victoire des Romains sur les Carthaginois, au v. 202, laisse supposer que la *Cistellaria* dut être représentée peu après la fin de la seconde guerre punique » (p. 11). Il faut peut-être voir aussi dans l’*Aulularia*, aux v. 564-566, une allusion plaisante, quoique discrète et pour nous incompréhensible, à cette actualité qui mettait sur le devant de la scène Carthage et la civilisation punique, à travers cette comparaison d’Euclion où figure la mention d’une « lanterne de Carthage » : *Quia ossa ac pellis totust, ita cura macet. / Quin exta inspicere in sole ei uiuo licet : / ita is pellucet quasi lanterna Punica*, « Il n’a que la peau et les os, tant sa cure l’a fait maigrir. On pourrait, tout vivant, lui examiner les boyaux au soleil : son corps est transparent comme une lanterne de Carthage ».

<sup>2</sup> « Quant à vos rois, un seul excepté, je n’en parle pas : ce ne sont que des mendigots. Je suis, moi, le fameux roi Philippe » (*Aulularia*, 701-704). La date de représentation de l’*Aulularia* n’est pas connue, mais on a pu conjecturer, d’après certains passages de la pièce, qu’elle serait postérieure à l’année 195, cf. A. Ernout, *Notice* de l’*Aulularia*, p. 146). Le v. 408, qui fait, lui, allusion aux Bacchanales, a laissé supposer que la pièce était contemporaine de l’affaire des Bacchanales, en 186 (cf. *id.*, *ibid.*). On trouve une autre référence à Philippe et aux richesses des rois orientaux au début de la même pièce (v. 85-86, passage cité *supra*). Le triomphe sur Philippe V a pu, par l’étalage qu’il faisait des richesses de la Macédoine, inspirer à Plaute ces évocations.

<sup>3</sup> « Hé bien, il n’est plus Sicilien à présent. Il est Boïen, il caresse une Boïenne. On lui en a fait épouser une sans doute pour qu’il ait des enfants à lui, j’imagine » (*Captiui*, 888-889). A. Ernout estime que ce « jeu de mots d’Ergasile sur *Boius* « Boïen » et *boia* « sorte de carcan », au v. 888, n’a pu [...] avoir de sel pour les spectateurs que s’il était d’actualité. Or c’est en l’année 193 que les Boïens, peuplade gauloise qui était passée de la Gaule Lyonnaise dans l’Italie du Nord, furent battus et anéantis à Mutina (aujourd’hui Modena), et que leur territoire devint la province de Gaule Cisalpine » (*Notice* des *Captiui*, p. 89).

*Ego id quaero hospitium, ubi ego curer mollius  
quam regi Antiocho oculi curari solent<sup>1</sup>.*

En dehors du cadre de la comédie, ces références humoristiques à l'actualité sont aussi présentes, par exemple, chez Horace qui, dans une hyperbole des *Épîtres*, se dit plus menteur que les Parthes :

*Ipse ego, qui nullos me adfirmo scribere uersus,  
inuenior Parthis mendacior...<sup>2</sup>,*

ou chez Ovide qui, dans le cadre de poèmes traitant du sentiment amoureux, introduit lui aussi, de façon imprévue et décalée par rapport au contexte, des allusions aux Parthes : dans un passage consacré au choix des positions à adopter au lit en fonction du physique de chaque femme, il recommande ainsi à celle qui a des rides sur le ventre d'imiter le Parthe qui combat en tournant le dos :

*Tu quoque, cui rugis uterum Lucina notauit,  
ut celer auersis utere Parthus equis<sup>3</sup>.*

Les jeux d'oppositions, de décalages comiques concernent également la géographie et les mœurs étrangères ; ils reposent également, dans ce cas de figure, sur un ensemble de connaissances partagées et sur la connivence entre l'auteur et son public. Dans le *Trinummus*, c'est la géographie assez fantaisiste du sycophante qui provoque le rire dans ce dialogue où Charmidès, revenu à l'improviste de voyage, rencontre le sycophante qui, lui, doit feindre de revenir d'un voyage en Orient :

---

<sup>1</sup> « Je cherche un gîte où je sois plus douillettement soigné qu'on ne soigne les yeux du roi Antiochus » (*Poenulus*, 693-694). Il faut peut-être voir dans ce passage une allusion à la guerre contre Antiochus III de Syrie, menée par les Romains de 192 à 188 ; la date de représentation du *Poenulus* est inconnue, mais A. Ernout, dans le passage déjà cité de la *Notice* de la C.U.F. (p. 168), a supposé qu'elle était postérieure à la victoire de Rome sur Carthage de 201 av. J.-C. Sur les rapports entre les *exotica* des comédies plautiniennes et l'actualité, voir aussi l'hypothèse de J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 179, à propos du *Persa* : « [...] la pièce de *Persa* que l'on situe en 197 a pu retenir l'attention de Plaute par rapport au modèle grec dans la mesure où des faits d'une actualité plus ou moins proche auraient remis le sujet à l'ordre du jour. [On] rapporte ainsi parmi les nombreuses histoires dynastiques attachées à l'Égypte et à la Syrie qu'en 253 av. J.-C. Antiochos II répudia Laodice pour épouser Bérénice à laquelle une dot colossale valut le sobriquet de *Phernophoros*. L'épouse « porte-dot » et la fiancée « porte-gain » pourraient faire partie de l'amalgame de la comédie par rapport à un Orient dit fabuleux. Cet Orient est en outre doté de frontières floues si bien que de nombreux critiques insistent à propos de cette pièce et en particulier à propos du v. 339 sur la richesse proverbiale d'une autre contrée orientale, celle du royaume de Pergame et de son roi Attale ». L'énumération des exploits orientaux de Thérapontigonus dans le *Curculio* (v. 438-448) pourrait également, selon J. Dangel (*ibid.*, p. 180), rappeler non seulement la geste d'Hercule et les conquêtes d'Alexandre le Grand, mais aussi l'« anabase » d'Antiochos III : « En effet, si l'on précise que cette pièce est située entre 198 et 195 et que l'anabase d'Antiochos s'est achevée en 204, tandis qu'en 196 [...] le même Antiochos a des démêlés diplomatiques avec Rome, pourquoi ne pas penser que Plaute, superposant la légende à l'histoire, actualise l'Orient, plus qu'il ne l'imagine ? ».

<sup>2</sup> « Moi-même, qui assure que je n'écris point de vers, je me trouve convaincu d'être plus menteur que les Parthes » (*Épîtres*, II, 1, 111-112).

<sup>3</sup> « Lucine a-t-elle laissé des rides sur ton ventre ? Fais, toi aussi, comme le Parthe, qui combat en tournant le dos » (*A. A.*, III, 785-786). Plus haut, le poète se servait déjà des faits de politique étrangère relatifs aux Parthes pour exprimer, dans une opposition, la nécessité d'adopter en amour une attitude décontractée : *Proelia cum Parthis, cum culta pax sit amica / et iocus et causas quidquid amoris habet*, « Contre les Parthes, la guerre, mais avec notre amie, la paix, le badinage et tout ce qui peut exciter l'amour » (*ibid.*, II, 175-176), et à nouveau pour suggérer, par une image inattendue, la honte qu'il y a, pour une femme, d'apparaître avec sa perruque posée de travers : *Hostibus eueniat tam foedi causa pudoris, / inque nurus Parthas dedecus illud eat*, « Que nos ennemis seuls connaissent un motif aussi honteux de rougir ! Que les filles du Parthe éprouvent cet opprobre ! » (*ibid.*, III, 247-248). Cf. aussi *Remèdes à l'amour*, 224, où la fuite est citée dans la liste des « remèdes » possibles : ... *tutus adhuc Parthus ab hoste fuga est*, « jusqu'à présent, ce qui protège le Parthe contre ses ennemis, c'est la fuite ».

*SY. Omnium primum in Pontum aduecti ad Arabiam terram sumus.  
CH. Eho, an etiam Arabiast in Ponto ? SY. Est ; non illa ubi tus gignitur,  
sed ubi apsinthium fit atque cunila gallinacea*<sup>1</sup>.

Dans l'*Eunuque*, le comique de plusieurs passages repose sur le décalage que représente, pour le public grec du modèle de Térence comme pour le public latin de Rome, le fait qu'un Athénien apparaisse dans la pièce déguisé en eunuque, affublé d'un costume bariolé en contradiction totale avec les mœurs grecques<sup>2</sup>.

Plus nombreuses encore sont les références aux affaires intérieures et à la vie quotidienne de Rome ou des provinces, en rapport avec les réalités exotiques présentes dans le contexte économique, politique, social ou religieux de cette période. Les évocations comiques ou humoristiques d'animaux exotiques sont fréquentes depuis Plaute, qui cite à plusieurs reprises les animaux aperçus au cirque ou dans les défilés triomphaux pour leur aspect insolite, et le caractère inattendu, pittoresque, qu'ils confèrent aux images ; dans l'*Epidicus*, les panthères lui inspirent une métaphore comique reposant sur l'aspect de l'animal :

*... Qui uarie ualent,  
capreaginum hominum non placet mihi neque pantherinum genus*<sup>3</sup> ;

l'éléphant, quant à lui, sert de comparant comique dans plusieurs images, comme dans le *Miles gloriosus*, où Palestrion suggère par l'épaisseur de la peau de ce pachyderme la bêtise de son maître :

*Eru' meus elephanti corio circumtentust, non suo,  
neque habet plus sapientiai quam lapis*<sup>4</sup>,

ou dans le *Stichus* où Gélasime, parlant de la faim qui loge dans son ventre, se compare à une éléphante en gestation :

---

<sup>1</sup> « SYCOPHANTE. – [...] En premier de tout, nous sommes arrivés par mer dans le Pont, jusqu'au pays d'Arabie. CHARMIDÈS. – Hein ? l'Arabie est donc dans le Pont ? SYCOPHANTE. – Mais oui : non pas celle qui produit l'encens, mais celle où poussent l'absinthe et l'origan des poules » (933-935).

<sup>2</sup> Cf. Térence, *Eunuchus*, III, 2, 472-474 ; IV, 4, 682-684 : ... *Ita uisus est / dudum, quia uaria ueste exornatus fuit ; / nunc tibi uidetur foedus, quia illam non habet*, « C'est ce qu'il t'a semblé tout à l'heure, parce qu'il était affublé d'un costume bariolé. Il te semble vilain maintenant parce qu'il ne l'a plus ». Sur les eunuques, voir *supra*, 1<sup>ère</sup> partie.

<sup>3</sup> « Je n'aime point les gens à bigarrures, race de chèvres et de panthères » (*Epidicus*, 18).

<sup>4</sup> « Mon maître, en fait de peau, est recouvert d'un vrai cuir d'éléphant ; il a tout autant d'intelligence qu'une borne » (*Miles gloriosus*, 235-236).

*Auditai saepe hoc uolgo dicier,  
solere elephantum grauidam perpetuos decem  
esse annos. Eius ex semine haec certost fames ;  
nam iam compluris annos utero haeret meo*<sup>1</sup>.

Lucilius, quant à lui, semble avoir utilisé l'apparence ridicule du rhinocéros – tout en faisant preuve d'originalité, puisqu'il est probablement le premier auteur à mentionner le nom de cet animal exotique – dans les invectives échangées lors d'une joute oratoire entre deux gladiateurs, avant le combat armé ; l'un des deux hommes est en effet comparé à un rhinocéros, et la force de cette comparaison injurieuse vient ici, sans doute, des sonorités étranges de ce mot nouveau emprunté au grec et du caractère pittoresque, insolite, de l'image du rhinocéros, l'animal et le terme même servant à le désigner étant peu connus des Romains :

*Broncus Bouillanus dente aduerso eminulo hic est  
rinoceros...*<sup>2</sup>

Les productions exotiques prestigieuses sont très souvent citées, elles aussi, dans une intention humoristique, en décalage, souvent, avec les réalités triviales dont elles sont rapprochées pour créer cet effet comique. Ce rôle peut être tenu par les vins grecs, lorsque, chez Plaute par exemple, la vieille ivrogne Lééna est comparée à une bouteille de vin de Chio<sup>3</sup>, ou par les parfums exotiques, lorsque la même Lééna compare de manière emphatique l'odeur d'un vin vieux à celle des prestigieux *odores* importés d'Orient<sup>4</sup> ou lorsque Grumion, à qui Tranion vient de reprocher son haleine empestant l'ail, s'exclame :

*... Quid uis fieri ?  
Non omnes possunt olere unguenta exotica,  
si tu oles...*<sup>5</sup> ;

Horace, dans les *Épîtres*, s'est également servi de l'image prestigieuse des épices et parfums d'Orient dans un paradoxe humoristique exprimant les raisons du dédain de son régisseur pour son domaine sabin :

<sup>1</sup> « J'ai ouï dire communément que la femelle de l'éléphant portait son petit pendant dix années entières. Certainement ma Faim est de la même race, car il y a déjà bien des années qu'elle loge dans mes entrailles » (*Stichus*, 168-170). Cf. aussi *Truculentus*, 319, où Astaphie, parlant de l'esclave Truculentus, dont elle critique l'amertume, le caractère violent, mais qu'elle espère changer par des flatteries et des prières, le compare à un éléphant qu'il faudrait apprivoiser : *Vidi equidem elephantum Indum domitum fieri atque alias beluas*, « J'ai vu, ma foi, un éléphant de l'Inde s'apprivoiser, et d'autres bêtes aussi farouches ». Le texte cité ici est toutefois incertain, et a donné lieu à différentes hypothèses de restitution, cf. la note correspondante d'A. Ernout, à propos du vers *uidi equidem ꝑ exinem intum domito ꝑ fieri atque alias beluas* : « Les mots *exinem intum domito* ont été corrigés différemment. Weise lit : *Vidi equum ex indomito domitum fieri* « J'ai vu dompter un cheval indomptable » ; Schoell *Vidi equidem elephantum Indum domitum fieri* : C'est à cette conjecture que répond la traduction ». Il semble que Plaute ait aussi exploité l'aspect ridicule du singe et sa réputation de malice dans le songe du singe et de la chèvre du *Mercator*, 225-271, qui serait une parodie des songes prémonitoires de l'épopée ou de la tragédie (cf. les hypothèses d'interprétation proposées par A. Ernout citées *supra*, 1<sup>ère</sup> partie, dans le passage concernant les animaux exotiques), et où l'animal figurerait en tant que symbole du personnage mal intentionné.

<sup>2</sup> « Cet homme de Bovillae avec son museau allongé et sa dent de devant qui se dresse en pointe à l'air d'un rhinocéros » (*Satires*, livre III, frg. 13). Voir aussi la comparaison du livre IV, frg. 16 : *rinoceros uelut Aethiopus*, « comme un rhinocéros d'Éthiopie » (ici, le contexte exact manque pour apprécier la valeur de l'image, sans doute satirique ou humoristique).

<sup>3</sup> *Quasi tu lagoenam dicas, ubi uinum Chium / solet esse...*, « Comme qui dirait une bouteille où l'on met le vin de Chio » (*Curc.*, 78-79).

<sup>4</sup> *Curc.*, 99-101, passage cité *supra*.

<sup>5</sup> « Que veux-tu ? Tout le monde ne peut pas sentir les parfums exotiques, comme toi » (*Mostellaria*, 41-43).

... quod  
angulus iste feret piper et tus ocius uua<sup>1</sup>.

Ailleurs, ce sont les tissus de luxe, les vêtements et étoffes importés d'Orient, ou fabriqués à la mode orientale, qui sont évoqués dans un contexte inattendu et décalé : dans le *Pseudolus*, Ballion, pour inciter ses esclaves à obéir, compare les marques qu'il fera sur leur dos en les fouettant aux motifs des tentures de Campanie et des tapis d'Alexandrie :

*Ita ego uostra latera loris faciam ut ualide uaria sint,  
ut ne peristromata quidem aeque picta sint Campanica,  
neque Alexandrina beluata tonsilia tappetia<sup>2</sup>,*

et, un peu plus loin, c'est à un tissu de pourpre que Ballion compare la peau meurtrie de Phénicie, au moyen d'un jeu de mot comique entre le nom de la jeune fille et l'adjectif *poeniceus* :

*Nisi hodie mihi ex fundis tuorum amicorum omne huc penus adfertur,  
cras, Phoenicium, poeniceo corio inuises pergulam<sup>3</sup>.*

Les étrangers présents dans la société romaine, ainsi que les mœurs étrangères, qu'elles aient été adoptées ou non par certains Romains eux-mêmes – dans le cas, par exemple, des religions orientales – fournissent aussi l'un des thèmes privilégiés des comparaisons humoristiques et comiques. L'apparence des esclaves étrangers a été notamment exploitée par la comédie : on a supposé en effet que les acteurs jouant les personnages d'esclaves portaient, comme signe distinctif, une perruque rousse dénotant une origine étrangère, gauloise en particulier ; Plaute a également évoqué, dans une hyperbole comique du *Poenulus*, la couleur de peau des esclaves africains employés dans le cirque à l'occasion des jeux, à laquelle Antaménide compare la peau de son amie Antérostile une fois qu'il l'aura rouée de coups :

*Ita replebo atritate atrior multo ut siet  
quam Aegyptini, qui cortinam ludis per circum ferunt<sup>4</sup>.*

Plaute s'est aussi moqué des Étrusques – un peuple encore perçu comme exotique à certains égards –, dans la *Cistellaria* où leurs mœurs dépravées sont épinglées par Lampadion dans une comparaison comique<sup>5</sup>. Dans l'art oratoire, ces allusions humoristiques aux peuples étrangers de l'*Vrbs* ou des provinces semblent avoir constitué, également, un procédé efficace pour se concilier la faveur de l'auditoire : un exemple figure dans le *De oratore*, où C. Iulius César Strabo rapporte une plaisanterie du père de Cicéron, comportant une comparaison plaisante avec les esclaves syriens que l'on pouvait voir sur les marchés romains :

<sup>1</sup> « C'est [...] qu'on fera produire à ce petit coin de terre du poivre [et de l'encens plus vite que du raisin] » (*Épîtres*, I, 14, 23).

<sup>2</sup> « Or ça, si vous n'écoutez tous l'ordre que je vous signifie, si vous ne chassez de votre cœur et de vos yeux le sommeil et la paresse, je vous fouetterai les reins d'importance, et vous les bigarrerai de si belle façon, que même les tentures de Campanie ne seront pas mieux brodées, ni les tapis ras d'Alexandrie avec tous leurs animaux » (*Pseudolus*, 145-147).

<sup>3</sup> « Si aujourd'hui même, des domaines de tes amants on ne m'apporte ici des provisions de toute espèce, demain, ma petite Phénicie, tu iras voir l'appentis avec une peau à la phénicienne » (*Pseudolus*, 228-229). Ce jeu de mots s'explique par un phénomène linguistique qu'explique A. Ernout dans la note correspondante, à propos de *poeniceo* : à l'époque de Plaute, « le nom de Phénicie [...] se prononçait sans doute sans aspirée, *Pénicie* (cf. les graphies comme *Pilipus* « Philippus » dans les inscriptions de la même époque) ».

<sup>4</sup> « Je la couvrirai tellement de noirissures, qu'elle sera plus noire que les Éthiopiens qui portent des seaux d'eau dans le cirque à l'occasion des jeux » (*Poenulus*, 1290-1291). Sur le sens, incertain, de l'expression *qui cortinam ferunt*, voir la note *ad loc.* d'A. Ernout dans l'éd. des Belles Lettres, p. 249.

<sup>5</sup> Voir le passage déjà cité : « ... Non enim hic, ubi ex Tusco modo / tute tibi indigne dotem quaeras corpore, « Ce n'est pas comme ici, où tu es obligée de gagner ta dot à la mode toscane, en te déshonorant à faire commerce de ton corps » (*Cistellaria*, 562-563).

*Nostris homines similes esse Syrorum uenialium ; ut quisque optime Graece sciret, ita esse nequissimum*<sup>1</sup>.

Les allusions plaisantes aux religions étrangères, et au culte bachique surtout, sont particulièrement fréquentes, en relation probable avec une actualité politique ou sociale qui parfois nous échappe ; le besoin que l'on avait d'en rire, de les tourner en dérision semble montrer d'ailleurs, s'il en était besoin, le mélange de fascination et de répulsion que pouvaient ressentir les Romains face aux aspects les plus exotiques de ces cultes. Les comédies plautiniennes font de fréquentes allusions comiques à la religion dionysiaque, sous la forme, le plus souvent, de comparaisons ou de métaphores évoquant les délires des fidèles de Bacchus – ceux des femmes tout particulièrement –, lors des Bacchanales : dans l'*Amphitryon*, Sosie compare implicitement Alcène à une Bacchante :

... *Quid uis fieri ?  
Non tu scis ? Bacchae bacchanti si uelis aduersarier,  
ex insana insaniorem facies, feriet saepius.  
Si obsequare, una resoluas plaga...*<sup>2</sup> ;

dans l'*Aulularia*, le cuisinier Congrion, poursuivi par Euclion furieux, le compare à un Bacchant célébrant les Bacchanales :

*Neque ego umquam nisi hodie ad Bacchas uini in Bacchanal coquinatum*<sup>3</sup>.

Il arrive aussi que ces *exotica* soient cités dans le cadre de textes à tonalité parodique, où l'auteur emprunte les procédés de style des grands genres – comme l'épopée, la tragédie, ou d'autres genres poétiques – mettant en œuvre ces *exotica* pour les placer dans un contexte inattendu. Ces textes appliquent donc à l'exotisme la tradition, déjà ancienne, de la parodie mythologique ou épique<sup>4</sup>. Les auteurs antiques ont en effet fréquemment utilisé ce procédé burlesque, qui consiste à d'introduire des références prestigieuses aux divinités, héros ou événements célébrés par la fable et bien connues du public, en les intégrant, d'une manière inattendue – qui provoque la surprise et le rire du spectateur – dans un contexte tout différent, généralement trivial. La comédie latine, à la suite de ses modèles grecs, a fait grand usage de ce procédé, comme l'a bien montré J.-P. Cèbe dans son ouvrage portant sur *La caricature et la parodie dans le monde romain*<sup>5</sup> : on trouve chez Plaute, de manière récurrente, ce type de mise en œuvre comique de thèmes mythologiques ou épiques insérés dans le cadre trivial de

<sup>1</sup> « Les gens de chez nous ressemblent aux Syriens mis en vente ; mieux ils savent le grec, moins ils valent » (II, 66, 265).

<sup>2</sup> « Que veux-tu qu'on fasse ? Tu ne sais pas ? Si l'on contrarie une Bacchante dans ses Bacchanales, de folle qu'elle est, on la rendra plus folle encore ; elle doublera ses coups. Si on lui cède, on en est quitte pour un seul » (*Amphitryon*, 702-705). A. Ernout a rapproché ce passage du contexte religieux de l'Italie à l'époque où l'*Amphitryon* fut représenté : pour lui, « l'extension dans toute l'Italie du culte de Bacchus et des Bacchanales qui le célébraient justifie la comparaison de Sosie » (note *ad loc.* p. 48). La date de représentation de l'*Amphitryon* de Plaute est inconnue ; certaines hypothèses la situent après 193, ou pendant l'année 201.

<sup>3</sup> « Jamais jusqu'aujourd'hui je n'ai été faire la cuisine chez des forcenés comme ceux-là. Quel Bacchanal ! (*Aulularia*, 408) : cf. aussi *ibid.*, 413 : *Attat, perii hercle ego miser ; aperit Bacchanal, adest, / sequitur...*, « Hein, quoi encore ? malheureux, je suis mort ! Il ouvre son bacchanal ! Le voici ; il est là, sur mes pas ». La date de la représentation de l'*Aulularia* est inconnue ; cependant, « la mention des Bacchanales au v. 408 a conduit Francken à supposer la pièce contemporaine de l'abrogation du culte de Bacchus en Italie, c'est-à-dire datant de 186. Ces calculs sont fragiles » (A. Ernout, *Notice*, p. 146). Voir aussi, à propos des bacchantes et des bacchanales, le passage des *Bacchides* cité *supra*, v. 371-372.

<sup>4</sup> Il existe en effet, en la matière, des précédents grecs : les sujets de certaines pièces d'Épicharme (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) par exemple, d'après les titres qui nous sont parvenus, étaient empruntés à la mythologie – le genre s'attachait en particulier à parodier les mythes et les héros de la légende, comme Ulysse ou Héraclès –, et certaines comportaient sans doute des aspects exotiques, comme les *Bacchantes*, *Dionysos* ou *Busiris*. Sur l'usage bouffon de la mythologie chez Plaute, et les confusions à propos des mythes, en relation avec les pièces de la *Néa*, voir A. Ernout, *Introduction*, t. I, p. XLV.

<sup>5</sup> Voir notamment p. 69-74 ; 107-112 ; 324-327.



la comédie antique<sup>1</sup> ; les *Satires* de Lucilius présentent également de nombreux passages dans lesquels la mythologie et les grands genres littéraires sont traités sur un mode parodique ou ironique<sup>2</sup>. Les thèmes traités dans la fable confinent parfois, comme nous avons pu le remarquer dans certains des exemples cités précédemment, avec les *exotica*, dans la mesure où l'exotisme est déjà présent dans certaines légendes grecques, et où l'histoire se démarque mal, à ses débuts, du mythe et de la légende : il est donc naturel que certains *topoi* formels traditionnels mettant en œuvre des allusions exotiques aient été repris également, chez certains auteurs, dans une intention parodique.

Ces procédés du pastiche et de la parodie concernent bien sûr, tout particulièrement, les genres de la comédie et de la *satura*<sup>3</sup>. Dans le *Curculio*, les métaphores laudatives de la vieille ivrogne Lééna, qui compare l'odeur d'un vin à celles des *odores* et *unguenta* exotiques, parodient le langage amoureux tout en introduisant dans le texte une tonalité comique due au décalage entre les réalités prestigieuses évoqué dans les comparants – des produits d'importation luxueux, symboles de richesse et de raffinement – et la réalité triviale du comparé :

<sup>1</sup> Dans l'*Aulularia* par exemple, Euclion fait sur un ton burlesque une série d'allusions à des personnages ou des lieux célèbres par la fable (sur les comparaisons mythologiques de ce passage, voir les notes 1 et 2 d'A. Ernout, p. 180) : *Quid sit me rogitas ? qui mihi omnium angulos / furum inpleuisti in aedibus misero mihi ; / qui mi intromisti in aedis quingentos coquos / cum senis manibus, genere Geryonaceo. / Quos si Argus seruet qui oculus totus fuit, / quem quondam Ioni Iuno custodem addidit, / is numquam seruet. Praeterea tibicinam / quae mi interbibere sola, si uino scatat, / Corinthiensem fontem Pirenam potest*, « Ce qu'il y a ? Tu me le demandes ? Tu as rempli de voleurs tous les coins de ma pauvre maison. Tu as introduit chez moi cinq cents cuisiniers, munis de six mains chacun, vraie race de Géryons. Argus qui était tout yeux, Argus auquel Junon confia jadis la garde d'Io, n'arriverait pas lui-même à les surveiller. Sans compter la joueuse de flûte, qui serait capable à elle seule de tarir la fontaine corinthienne de Pirène, s'il en coulait du vin » (v. 551-559) ; dans le *Mercator*, Charinus fait une allusion à Penthée déchiré par les Bacchantes, dans une comparaison comique avec ses propres malheurs : *Pentheum diripuisse aiunt Bacchas ; nugae maxumas / fuisse credo, praeut quo pacto ego diuorsus distrahor*, « On dit que Penthée fut mis en pièces par les Bacchantes ; pures bagatelles, je pense, en comparaison des tortures qui me déchirent » (v. 469-470) ; dans le *Persa*, Toxile compare de la même façon ses difficultés aux Travaux d'Hercule dans cette hyperbole : *Nam cum leone, cum excetra, cum ceruo, cum apro Aetolico, / cum aibus Stymphalicis, cum Antaeo deluctari mauelim / quam cum Amore : ita fio miser quaerendo argento mutuo*, « Pour moi, je préférerais lutter à mort avec le lion, avec l'hydre, avec le cerf, avec le sanglier d'Étolie, avec les oiseaux du Stymphale, avec Antée plutôt qu'avec l'Amour : tant j'ai de peine pour trouver à emprunter » (v. 3-5) ; dans le *Poenulus*, Milphion compare les filles d'Hannon, qu'il vient de retrouver, aux juments du roi de Thrace Diomède : *Thraecae sunt : in cellonem sustolli solent*, « Ce sont des cavales de Thrace : elles ont l'habitude de se cabrer devant l'étalon » (v. 1168) ; Neptune, dans le *Rudens* (v. 510 sq.), est surnommé par Labrax *balineator frigidus* ; dans le *Trinummus*, Philon oppose de façon inattendue et risible les Îles des Bienheureux – que l'on se représentait comme le paradis offert aux hommes justes (cf. *supra*) – à un champ qui, au contraire, a porté malheur à ses propriétaires successifs : *Sicut fortunatorum memorant insulas, / quo cuncti qui aetatem egerint caste suam / conueniant ; contra istoc detrudī maleficos / aequom uidetur, qui quidem istius sit modi*, « Comme il y a, dit-on, les îles des bienheureux où tous ceux qui ont mené une vie pure doivent un jour se trouver réunis ; ton champ devrait être au contraire le lieu de déportation des malfaiteurs, s'il est bien tel que tu le dis » (v. 549-552) et, dans la même pièce, Plaute se livre au détournement comique d'une référence homérique, lorsque le sycophante, qui prétend revenir d'un voyage en Orient, répond à Charmidès qui lui demande où il est allé : *Ad caput amnis qui de caelo exoritur sub solio Iouis*, « J'ai gagné la source du fleuve qui jaillit du ciel sous le trône de Jupiter » (v. 940). A. Ernout, dans la note *ad loc.*, explique ainsi cette référence mythologique : « C'est ainsi que chez Homère, un certain nombre de fleuves, le Nil, le Sperkheios, sont qualifiés de δῖτερής « qui tombe de Zeus » (c'est-à-dire du ciel) », par allusion aux eaux pluviales qui les grossissent. Ici l'épithète est prise comiquement dans son sens propre ». Sur ces parodies mythologiques, qui faisaient partie de la tradition comique à Rome, voir E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des latins*, p. 82 ; 86 ; 241 sq.

<sup>2</sup> « L'univers des *Satires* bannit les fictions mythologiques qui constituent le thème inépuisable de la tragédie et de l'épopée [...] Recherche des situations extraordinaires, de l'inhabituel, du merveilleux, spectacle de dragons ailés et emplumés, de souverains illustres qui décident du sort de l'univers dans une langue tellement affectée qu'elle en est ridicule, tout condamne les *ueteres fabulae* » (F. Charpin, *Introduction des Satires*, C.U.F., p. 18). Au livre I des *Satires*, le *concilium deorum*, par la transposition des mœurs romaines dans l'assemblée des dieux, est particulièrement irrévérencieux. Voir aussi les citations commentées dans E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, p. 243-244.

<sup>3</sup> L'Etna, par exemple, est cité chez Plaute puis chez Lucilius dans des passages qui détournent de manière humoristique, héroï-comique, les hyperboles traditionnelles faisant référence à sa hauteur. Dans le *Miles gloriosus*, Palestrion évoque les richesses acquises par Pyrgopolinice en se servant du prestige de cette référence géographique destinée à introduire une tonalité laudative, mais qui devient, par son exagération même, qui révèle la flatterie, une hyperbole comique : *Tum argenti montis, non massas habet. Aetna mons non aequae altus*, « ... et quant à l'argent, il en a, non par monceaux, mais par montagnes... l'Etna n'atteint pas une pareille hauteur » (v. 1065) ; Lucilius quant à lui évoque le volcan sicilien, associé à l'Athos de Macédoine – deux images prestigieuses, souvent utilisées dans des comparaisons épiques ou tragiques, et rendues plus emphatiques encore par l'utilisation des pluriels –, dans une métaphore exprimant avec humour la difficulté d'un voyage à travers les monts alpins, désignés par ailleurs à l'aide d'un terme grec : *illud opus durum, ut Setinum accessimus finem, / Αἰγῶντες montes, Aetnae omnes, asperi Athones*, « ... le moment difficile fut notre arrivée dans le territoire de Sétia : montagnes à décourager les chèvres, partout des Etna, d'après Athos » (*Sat.*, III, frg. 8). « Avec emphase, Lucilius se plaît à grossir les épreuves qu'il a subies. Il n'a pas gravi des collines, mais des monts escarpés où les chèvres ne se hasardent même pas [...]. Il a traversé des Etnas [...] Il a traversé des monts Athos [...]. L'humour est souligné par le rythme du vers qui est scindé en trois groupes symétriques où les allitérations et les homéotéleutes se répondent : *a-igilipes, a-etnae, a-speri, a-thones* et toutes les finales en *-es* de ces mots » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 232).

*Nam omnium unguentum odor prae tuo nauteast.  
Tu mihi stacta, tu cinnamum, tu rosa,  
tu crocinum et casia es, tu telinum<sup>1</sup>.*

La parodie des grands genres poétiques, quant à elle, s'illustre tout particulièrement dans le *Miles gloriosus*, par la mention de contrées prestigieuses<sup>2</sup>, par l'allusion aux armes d'or des guerriers de l'épopée<sup>3</sup>, et par l'énumération des exploits de Pyrgopolinice, qui aurait notamment terrassé, à mains nues, un éléphant<sup>4</sup>, et aurait vaincu un nombre impressionnant de guerriers exotiques, venus des quatre coins de l'Orient :

*... AR. Memini : centum in Cilicia  
et quinquaginta, centum in Scytholatronia,  
triginta Sardis, sexaginta Macedones  
sunt homines quos tu occidisti uno die.  
PY. Quanta istaec hominum summast ? AR. Septem milia.  
PY. Tantum esse oportet : recte rationem tenes<sup>5</sup>.*

Mais cette tonalité parodique est également présente dans de nombreux passages d'Ovide, qui s'est plu, dans les *Amours* ou l'*Art d'aimer* en particulier, où il peint souvent le sentiment amoureux dans le contexte de la vie quotidienne, à jouer avec les lieux communs mythologiques et exotiques de la poésie<sup>6</sup>. Dans les *Amours*, par exemple, il évoque une sorcière thessalienne, un des personnages caractéristiques de l'épopée, de la tragédie et de la poésie élégiaque, à propos de sa maîtresse qui a tout simplement abusé des teintures capillaires :

*non anus Haemonia perfida lauit aqua<sup>7</sup>.*

Dans le même recueil, c'est le perroquet de Corinne, animal exotique, sans doute coûteux mais probablement considéré comme un peu grotesque, que le poète choisit pour jouer avec la tradition littéraire en parodiant, comme on le sait, le poème de Catulle consacré à la mort du moineau de Lesbie, et en détournant les images laudatives évoquant les productions exotiques porteuses des connotations les plus positives pour les réemployer, de manière décalée, dans l'éloge emphatique de cet oiseau bavard et bariolé, dont les plumes sont comparées, pour leur couleur, aux émeraudes, et le bec à la pourpre :

<sup>1</sup> « Tous les parfums du monde ne sont que sentine auprès de ton odeur. Pour moi, tu es essence de myrrhe, tu es cinnamome, tu es rose, tu es safran et tu es cannelle, tu es fenugrec » (Pl., *Curc.*, 99-101).

<sup>2</sup> L'Inde (v. 25).

<sup>3</sup> Aux v. 16-18, Artotrogus parle d'un guerrier aux armes d'or dont Pyrgopolinice aurait dispersé d'un souffle les légions.

<sup>4</sup> Vers 25-30 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>5</sup> ARTOTROGUS. – « Je me rappelle (*débitant d'un seul trait, sans reprendre haleine*) : cent cinquante hommes en Cilicie, cent en Scytholatronie, trente Sardes, soixante Macédoniens, c'est le compte de ceux que tu as occis en un seul jour. PYRGOPOLINICE. – Au total, cela fait combien ? ARTOTROGUS. – Sept mille. Pyrgopolinice (*satisfait*). – Ce doit être cela ; tu comptes bien » (*Miles gloriosus*, v. 42-47). Voir aussi, quelques vers plus loin : *Quid in Cappadocia, ubi tu quingentos simul, / Ni hebes machaera foret, uno ictu occideras ?*, « Et en Cappadoce donc, où, si ton épée ne s'était pas émoussée, tu tuais d'un seul coup cent ennemis à la fois ? » (52-53).

<sup>6</sup> Sur cet aspect de l'œuvre d'Ovide, et notamment de l'*Art d'aimer*, des *Remedia amoris* et du *De medicamine faciei femineae*, voir par exemple J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 306 sq., qui a analysé la mise en œuvre dans ces ouvrages, à des fins divertissantes, de la parodie héroï-comique.

<sup>7</sup> « Une vieille sorcière d'Hémonie n' [...] a pas mouillé [tes cheveux] d'une eau funeste » (*Am.*, I, 14, 40).

*Tu poteris fragiles pinnis hebetare zmaragdos,  
tincta gerens rubro Punica rostra croco*<sup>1</sup>.

Dans l'Art d'aimer, le poète s'est servi à plusieurs reprises du *topos* relatif au caractère farouche des Amazones à l'égard du sexe masculin pour symboliser, dans le cadre de métaphores de tonalité héroï-comique, les jeux de séduction entre hommes et femmes :

*Arma dedi Danais in Amazonas ; arma supersunt  
quae tibi dem et turmae, Penthesilea, tuae*<sup>2</sup>;

le poète reprend même, dans un contexte similaire – il tente de démontrer qu'il est nécessaire, en amour, d'être patient et persévérant –, le *topos* relatif à la férocité des tigres et des lions de Numidie, auxquels les femmes sont implicitement comparées dans cet *exemplum* :

*Obsequium tigrisque domat Numidasque leones*<sup>3</sup>.

#### 4. *Vituperationis causa*<sup>4</sup> : les *exotica* et les tonalités ironique et satirique

Il y a parfois peu de distance, comme nous avons pu le remarquer dans certains des passages cités plus haut, entre le comique et l'ironie, voir la satire. L'ironie et la satire sont les ressorts principaux de certains genres littéraires, comme la *satira* bien sûr, mais aussi l'art oratoire. La *Rhétorique à Hérennius* cite déjà plusieurs moyens de faire rire l'auditeur, au moment de l'exorde, si sa concentration et son intérêt commencent à faiblir :

*Si defessi erunt audiendo, ab aliqua re, quae risum mouere possit, ab apologo, fabula ueri simili, imitatione deprauata, inuersione, ambiguo, suspicione, inrisione, stultitia, exsuperatione, collatione, litterarum imitatione, praeter expectationem, similitudine, nouitate, historia, uersu, ab alicuius interpellatione aut adrisione*<sup>5</sup>.

Quant à Cicéron, il n'exclut pas, dans certaines conditions et dans certaines limites, le recours aux plaisanteries satiriques, qui sont une manière efficace de provoquer une réaction – *mouere*<sup>6</sup> –, et de mettre le public de son côté, dans le cadre d'un discours de style simple :

<sup>1</sup> « Tu pouvais, par ton plumage, éclipser la fragile émeraude et ton bec avait la couleur safranée de la pourpre punique » (II, 6, 21-24).

<sup>2</sup> « J'ai donné des armes aux Grecs contre les Amazones : il me reste maintenant, Penthésilée, à donner aussi des armes à toi et à des escadrons » (III, 1-2). Voir aussi, en II, 743-744, la métaphore utilisant le terme d'Amazone pour désigner une femme particulièrement difficile à séduire : *Sed quicumque meo superarit Amazona ferro, / inscribat spoliis « Naso magister erat »*, « Mais que tous ceux qui, grâce au glaive reçu de moi, triompheront d'une Amazone, inscrivent sur les dépouilles : « Ovide était mon maître » ».

<sup>3</sup> « Avec de la patience, on dompte les tigres et les lions de Numidie » (A. A., II, 183). Voir aussi, au livre I, l'emploi dans un contexte amoureux de cet *adynaton* et de l'image traditionnelle du chien de chasse d'Arcadie : *Maenalius lepore det sua terga canis, / femina quam iuueni blande temptata repugnet*, « le chien du Ménale fuira devant le lièvre, avant que la femme résiste aux sollicitations caressantes d'un homme » (I, 272-273) ; dans le livre III, cet autre *adynaton* utilise des thématiques traditionnelles : *Sed neque ramosa numerabis in ilice glandes, / nec quot apes Hyblae, nec quot in Alpe ferae, / nec mihi tot positus numero comprehendere fas est*, « Mais on ne dénombre pas plus les glands d'un chêne touffu, les abeilles de l'Hybla, le gibier des Alpes, que moi je ne puis fixer le nombre des genres de coiffure » (III, 149-151) ; un peu plus loin, le poète suppose que les femmes auxquelles il adresse des conseils de beauté sont soignées, et exprime cette idée de façon imagée, à la fois pudique et humoristique, à l'aide de *topoi* traditionnels liés à la barbarie : *Sed non Caucasea doceo de rupe puellas, / quaeque bibant undas, Myse Caice, tuas*, « Mais mes leçons ne s'adressent pas aux filles qui vivent sur les rochers du Caucase ou qui boivent tes eaux, Caïque de Mysie » (III, 195-196) ; plus loin encore, le poète compare plaisamment les conseils dispensés dans son traité aux oracles d'Apollon et de Jupiter Ammon : *Sed neque Phoebei tripodes nec corniger Ammon / uera magis uobis, quam mea Musa, canet*, « Mais ni les trépieds de Phébus, ni Ammon à la tête de taureau ne seront pour vous des oracles plus sûrs que ma Muse » (*ibid.*, III, 789-790).

<sup>4</sup> Expression tirée de la *Rhétorique à Hérennius*, IV, 62 (passage cité *infra*).

<sup>5</sup> « Si les auditeurs sont las d'écouter, commençons par quelque chose de propre à les faire rire : apologue, histoire vraisemblable, imitation caricaturale, antiphrase, parole à double sens, allusion perfide, raillerie, feinte naïveté, hyperbole, rapprochement amusant, calembour, mot surprenant, comparaison, chose inédite, anecdote, citation, apostrophe ou trait moqueur » (I, 10).

<sup>6</sup> Cf. l'Introduction d'A. Yon dans la C.U.F., p. LI-LII : « Que l'orateur adopte un ton général d'enjouement qui tient son auditoire en

*Huic generi orationis aspergentur etiam sales, qui in dicendo nimium quantum ualent; quorum duo genera sunt, unum facetiarum, alterum dicacitatis. Vtetur utroque; sed altero in narrando aliquid uenuste, altero in iaciendo mittendoque ridiculo, cuius genera plura sunt...<sup>1</sup>*

Dans le *De oratore*, il distingue la *cauillatio*, la gaieté et la verve qui caractérisent l'ensemble du discours, et la *didacitas*, l'aptitude à émailler ponctuellement le texte de « bons mots<sup>2</sup> », destinés à attirer les moqueries du public sur l'adversaire ; plus loin, l'exposé de C. Iulius César énumère les différentes sortes de plaisanteries dont l'orateur dispose<sup>3</sup> : les unes concernent les choses, les faits – l'anecdote, et l'imitation comique des gens, qui peut aller jusqu'à la caricature –, d'autres les mots, d'autres enfin à la fois les choses et les mots<sup>4</sup>. Les plaisanteries sur l'apparence physique ou les vices d'une personne sont même citées comme étant l'un des principaux recours de l'orateur :

*Locus autem et regio quasi ridiculi... turpitudine et deformitate quadam continetur. Haec enim ridentur uel sola uel maxime, quae notant et designant turpitudinem aliquam on turpiter<sup>5</sup>.*

bonne humeur ou qu'il émaille ses propos de saillies qui le mettent en joie ou de traits piquants qui font fuser les rires et déconcertent son adversaire, il tient là un moyen d'agir sur son public qui n'est pas négligeable et qui, employé à bon escient, est d'une efficacité certaine et parfois redoutable. [...] En bonne logique, l'art de dérider l'auditoire, qui introduit dans le discours un élément de diversité et de repos, n'est pas à séparer de l'appel au sentiment ou à la passion. En tant qu'elle est une disposition d'esprit, un *affectus*, l'hilarité peut être rattachée au *mouere*, dont elle est l'antidote. Mais il s'agit ici de quelque chose de différent. Pas plus que l'indignation ou la pitié, le rire n'est un argument ; mais il peut avoir pour effet de mettre le public en disposition favorable : on est donc aussi près du *conciliare* que du *mouere*, et le *ridiculum* tient de l'ἥθος plus que du πάθος ». Voir aussi les passages de Cicéron consacrés à la plaisanterie dans le *De Orat.* II, 54, 216 à 71, 289, et surtout le paragraphe 236, où sont énumérées les raisons pour lesquelles le rire est utile à l'orateur : ... *uel quod ipsa hilaritas beniuolentiam conciliat ei, per quem excitata est; uel quod admirantur omnes acumen, uno saepe in uerbo positum, maxime respondentis, non numquam etiam lacessentis; uel quod frangit aduersarium, quod impedit, quod eleuat, quod deterret, quod refutat; uel quod ipsum oratorem politum esse hominem significat, quod eruditum, quod urbanum, maxime quod tristitiam ac seueritatem mitigat ac relaxat*, « la gaieté rend l'auditoire bienveillant à celui qui l'a fait naître ; un trait piquant (ce n'est souvent qu'un mot) produit dans la défense, mais parfois aussi dans l'attaque, une agréable surprise ; la plaisanterie encore abat l'adversaire, l'embarrasse tout au moins, l'affaiblit, l'intimide, le réfute ; elle révèle dans l'orateur un homme du monde, cultivé, de bon ton ; surtout elle adoucit la sévérité et détend la tristesse ». Cf. aussi, plus tard, Quintilien, *Inst. orat.*, VI, 3.

<sup>1</sup> « Ce genre de style sera également semé de traits d'esprit, dont l'importance est considérable quand on parle. Il y en a deux genres : la verve et la causticité. Il emploiera les deux, mais l'un pour raconter avec jovialité, l'autre pour lancer et décocher une raillerie, dont il y a plusieurs sortes » (*L'orateur*, XXVI, 87).

<sup>2</sup> *De oratore*, II, 54, 218. Les sonorités étranges, le recours à l'imitation (d'un étranger par exemple) peuvent faire des *exotica* une source de comique pour l'orateur ou pour l'écrivain ; dans le paragraphe suivant, C. Iulius César précise : ... *multum in causis persaepe lepore et facetiis profici uidi. Sed quom in illo genere perpetuae festiuitatis ars non desideretur – natura enim fingit homines et creat imitatores et narratores facetos adiuuante et uoltu et uoce et ipso genere sermonis –, tum uero in hoc altero dicacitatis quid habet ars loci, quom ante illud facete dictum emissum haerere debeat, quam cogitari potuisse uideatur ?*, ... J'ai vu que souvent la plaisante gaieté et les bons mots apportaient un secours efficace à l'orateur. Mais pour le premier genre, savoir le ton d'enjouement continu, il n'y a point de préceptes à donner : c'est la nature qui façonne tel ou tel individu, qui crée en lui le talent d'imiter, celui de conter plaisamment, d'appeler à l'aide les jeux de physionomie, les inflexions de voix, le ton du langage. Et pour l'autre genre, je veux dire les bons mots, quelle place assigner à l'art, puisque le trait piquant doit être lancé et avoir atteint l'adversaire, avant qu'on ait eu seulement le temps d'y penser ? ».

<sup>3</sup> *De oratore*, II, 49, 239 ; II, 71, 290.

<sup>4</sup> On sait qu'il existait des recueils de mots d'esprit, tradition romaine depuis l'époque républicaine : Caton avait composé un ouvrage de ce style (cf. Cic., *De Off.*, I, 104) ; Trébonius et Tiron rassemblèrent les mots d'esprit de Cicéron (Cic., *Fam.* 15, 21, 2-3 ; Macrobe, *Sat.* II, 1, 12). Voir aussi la note de M.-C. Vacher, dans son éd. de Suétone, *De grammaticis et rhetoribus*, XXI, 4, à propos du grammairien C. Méliissus (organisateur des bibliothèques du Portique d'Octavie sous Auguste), auteur notamment de petits livres de *Sottises* ou *Drôleries* (*libellos Ineptiarum* ou *Iocorum*), qui sont peut-être un exemple de ces recueils de bons mots. Cf. aussi Cic., *De oratore*, II, 54, 217, où C. Iulius César dit avoir lu un livre grec intitulé *Ce qui fait rire : Inueni autem ridicula et salsa multa Graecorum – nam et Siculi in eo genere et Rhodii et Byzantii et praeter ceteros Attici excellunt*, « J'y ai trouvé bon nombre de ces saillies piquantes, si communes chez les Grecs, (car les Siciliens, les Rhodiens, les Byzantins y excellent et, par-dessus tout, les Attiques) », et les exemples de plaisanteries lancées par des Siciliens dans les paragraphes 278 et 280.

<sup>5</sup> « Le terrain de choix, pour ainsi dire, et le domaine du ridicule [...], est toujours quelque laideur morale, quelque difformité physique. Oui le moyen le plus puissant, sinon le seul, de provoquer le rire, c'est bien de relever et de signaler l'une de ces laideurs, d'une façon qui ne soit point laide, < avec esprit > » (Cic., *De orat.*, II, 58, 236). Cf. aussi, un peu plus loin : *Est etiam deformitatis et corporis uitiorum satis bella materies ad iocandum; sed quaerimus idem, quod in ceteris rebus maxime quaerendum est, quatenus. In quo non modo illud praecipitur, ne quid insulse, sed etiam, si perridicule possis, uitandum est oratori utrumque, ne aut scurrilis iocus sit aut mimicus*, « Les difformités et les défauts corporels offrent, eux aussi, une assez belle matière à raillerie ; cependant, là comme en toutes choses, nous devons savoir garder la mesure. Non seulement il ne faut rien dire d'insipide ; mais si l'occasion de plaisanter s'offre à l'orateur, il lui faut encore éviter deux écueils : que sa plaisanterie ne relève ni du bouffon ni du mime » (II, 59, 239 ; la pensée est encore développée dans les §§ 249-247).

On voit évidemment le rôle que peuvent jouer dans ce contexte les *exotica*, et plus particulièrement ceux qui ont cristallisé dans les mentalités romaines tout ce qui est objet de dégoût, de critique, de rejet, de haine, ou de crainte : leur emploi dans les procédés stylistiques ayant pour but d'attirer les moqueries, le mépris ou la haine sur une personne, une attitude ou une chose paraît en effet tout indiqué. Parmi ces procédés, le traité cicéronien cite la paronomase<sup>1</sup>, puis les plaisanteries dues à une allégorie, une métaphore, une comparaison, une antiphrase, une antithèse, ou encore tirées de l'histoire ; les *exotica* sont, de fait, fréquemment cités dans le cadre de ces figures, et notamment dans toutes celles qui relèvent de l'image : l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* a souligné en effet la valeur tantôt laudative, tantôt satirique au contraire, de l'*imago* :

*Imago est formae cum forma cum quadam similitudine conlatio. Haec sumitur aut laudis aut uituperationis causa*<sup>2</sup>,

et donné un peu plus loin comme exemple une image correspondant au second cas de figure, où le rôle du comparant négatif – puisqu'il s'agit de susciter l'*invidia* – est joué par les prêtres phrygiens de Cybèle en proie à leurs transports, évocation propre à éveiller le dégoût et le mépris d'un public romain :

*Vt in invidiam adducat, hoc modo : « Iste qui diuitias suas iactans, sicut Gallus e Phrygia aut ariolus quispiam, depressus et oneratus auro clamat et delerat »*<sup>3</sup>.

Il n'est pas rare qu'à ces images vienne se superposer un jeu sur les sonorités – auquel les *exotica*, nous l'avons vu, se prêtent tout particulièrement – sous forme de jeux de mots, de créations verbales, ou tout simplement par l'introduction, dans le texte latin, de sonorités étrangères, grecques ou barbares, qui, au-delà de leur dimension comique ou humoristique, peuvent également être employées dans une intention satirique. Dans un passage de ses *Pontiques*, Ovide s'est plu à créer des allitérations cacophoniques résultant de l'accumulation en un même vers de plusieurs syllabes semblables dans le but probable d'imiter le parler gétique, révélant le caractère désagréable, pour une oreille latine, des sonorités barbares, et donc leur pouvoir satirique :

*Nam didici Getice Sarmaticeque loqui*<sup>4</sup>.

Certains *exotica* en effet, en raison de leurs connotations parfois négatives et de leurs sonorités particulières, ont donné lieu chez certains auteurs à des créations verbales de tonalité satirique – surnoms ridicules, voire injures racistes ou xénophobes. À l'inverse, des *exotica* aux connotations positives, prestigieuses, peuvent être employés dans la même intention de façon ironique, dans des antiphrases par exemple. Les genres littéraires se prêtant le plus à ce

<sup>1</sup> La paronomase est définie comme une légère altération du mot (une seule lettre parfois, comme dans le *cognomen Nobilior* transformé en *Mobilior*), cf. *De oratore*, II, 58, 256.

<sup>2</sup> « L'image est une comparaison entre deux formes présentant une ressemblance. On l'utilise pour louer ou pour blâmer » (IV, 62).

<sup>3</sup> « Pour exciter la jalousie : exemple : « Cet individu qui vante ses richesses et qui, courbé sous le fardeau de son or, crie et délire comme un Galle de Phrygie ou un devin » (*ibid.*).

<sup>4</sup> « Car j'ai appris à parler gète et sarmate » (*Pontiques*, III, 2, 40). J. Marouzeau, *Traité de stylistique latine*, p. 43, cite ce vers comme exemple de redoublement expressif de sonorités. Voir l'expression identique des *Tristes*, V, 12, v. 53-58 : *Non liber hic ullus, non qui mihi commodet aurem / Verbaque significant quid mea norit, adest. / Omnia barbariae loca sunt uocisque ferinae, / Omnia sunt Getici plena timore soni. / Ipse mihi uideor iam dedidicisse Latine : / Iam didici Getice Sarmaticeque loqui*, « Point de livres ici, pas d'oreille complaisante qui comprenne le sens de mes paroles. Tout n'est que barbarie et voix sauvages ; tout est envahi par la crainte qu'inspire l'accent gète. Déjà, il me semble, j'ai moi-même désappris le latin ; déjà j'ai appris à parler gète et sarmate ».

procédé sont ceux où l'auteur a la possibilité de s'exprimer dans une langue plus familière, par exemple dans le cadre de certains discours, de la satire, ou de la correspondance.

Parmi les thèmes les plus abondamment représentés figurent les animaux exotiques, les préjugés négatifs attribués à certains peuples exotiques ou à certaines coutumes étrangères, et les éléments naturels effrayants, dangereux, emblématiques des pays lointains. Les animaux sont fréquemment cités dans les images à tonalité négative – que ce soit pour leur extrême férocité, comme les fauves d'Afrique ou d'Asie, ou leur aspect ridicule –, dans le but d'inspirer la haine, l'hostilité, voire l'horreur. La *Rhétorique à Hérennius* cite, dans le contexte d'un discours judiciaire, une image de ce type, où l'adversaire est comparé à un lion dans le but de susciter à son égard un jugement négatif et de convaincre les juges de le condamner :

*Quodsi istum, iudices, uestris sententiis liberaueritis, statim, sicut ex cauea leo emissus aut aliqua taeterrima belua soluta ex catenis, uolitabit et uagabitur in foro, acuens dentes in unius cuiusque fortunas, in omnes amicos atque inimicos, notos atque ignotos incursitans...*<sup>1</sup>

Horace, lui, compare le souffle de la sorcière Canidie à l'haleine des serpents d'Afrique, réputée mortelle :

*quem nos sic fugimus ulti,  
ut nihil omnino gustaremus, uelut illis  
Canidia adflasset peior serpentibus Afris*<sup>2</sup>.

Dans les *Métamorphoses*, Ovide met dans la bouche de Pythagore une image mettant en œuvre, entre autres, les animaux exotiques réputés les plus féroces – les lions et les tigres – dans le but d'inspirer aux hommes le dégoût de la viande et de les inciter à ne plus en consommer :

*At quibus, ingenium est immansuetumque ferumque,  
Armeniae tigres iracundique leones  
cumque lupis ursi, dapibus cum sanguine gaudent*<sup>3</sup>.

À l'inverse, certains procédés de style font de la personne visée par la satire les victimes de la férocité de ces fauves ; Ovide s'est servi notamment, dans le *Contre Ibis*, de plusieurs *exempla* légendaires évoquant des lions dans le but d'exprimer sa haine à l'égard de son ennemi : dans l'un d'entre eux, présenté sous la forme d'une de ses fameuses énigmes – *ambages* –, le poète lui souhaite de subir le sort de Phalécus, qui périt déchiré par une lionne, tout en rappelant, par la même occasion, les origines libyennes d'« Ibis » :

<sup>1</sup> « Mais, juges, si par votre verdict vous relaxez l'accusé, aussitôt, comme un lion libéré de sa cage ou comme quelque bête féroce déliée de ses chaînes, il bondira et courra dans tout le forum, se faisant les dents sur les biens de chacun de nous, se précipitant sur tous, amis et ennemis, gens connus et inconnus de lui » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 51).

<sup>2</sup> « Aussi lui avons-nous échappé par la fuite, nous vengeant de lui en ne touchant à aucun de ces plats comme si Canidie avait soufflé sur eux, plus dangereuse que les serpents d'Afrique » (*Satires*, II, 8, 93-95). Voir aussi *Odes*, III, 10, 18, où le poète se plaint de la cruauté de Lycé par cette métaphore : *nec Mauris animum mitior anguibus*, « toi dont le cœur est aussi cruel que les serpents maures ». E. de Saint-Denis (*Essais sur le rire et le sourire des Latins*, p. 59-63) a commenté ces passages où Horace ridiculise les sorcières Canidie et Sagana, qui, par leurs pratiques magiques, associées à des contrées étrangères voire exotiques – la Thessalie et la Colchide – représentent une menace pour la religion nationale.

<sup>3</sup> « Il n'y a que les animaux d'une nature cruelle et féroce, les tigres d'Arménie, les lions toujours en fureur, les loups, les ours, qui aiment une nourriture ensanglantée » (*Mét.*, XV, 85-87).

*Feta tibi occurrat patrio popularis in aruo,  
sitque Phalaeceae causa leaena necis*<sup>1</sup>.

D'autres animaux sont choisis pour leur laideur, leur apparence grotesque ou tout simplement étrange, qui signale immédiatement leur origine exotique ; c'est le cas du rhinocéros dans le passage des *Satires* de Lucilius cité précédemment, où l'image est à la fois comique et satirique, puisqu'il s'agit d'une joute oratoire entre deux adversaires, dont l'un cherche à ridiculiser l'autre. Catulle, lui, s'en prend violemment à certaine *moecha*<sup>2</sup> en la comparant à un chien des Gaules :

*... Illa, quam uidetis  
turpe incedere, mimice ac moleste  
ridentem catuli ore Gallicani*<sup>3</sup> ;

un exemple extrême de ce procédé est bien sûr celui du personnage qu'Ovide appelle « Ibis », pseudonyme dont on a signalé dans la première partie de ce travail les connotations négatives, dues peut-être au fait qu'il s'agit d'un oiseau « qui se purge d'un lavement d'eau », *corpora prouecta quae sua purgat aqua*, et au fait qu'il était consacré dans l'Égypte antique à Thot-Hermès, le dieu des voleurs<sup>4</sup>.

Les préjugés négatifs attachés à certains peuples exotiques – aux barbares bien sûr, mais aussi, parfois, aux Grecs –, certains aspects des mœurs étrangères heurtant la sensibilité romaine font aussi partie des *topoi* les plus utilisés dans un but satirique<sup>5</sup> ; à l'inverse, certains *exotica* aux connotations plutôt positives peuvent être employés dans la même intention, dans le cadre d'une remarque ironique, ou d'une opposition. Dans le domaine de la comédie, ces images, ces jeux de mots, ces néologismes et cet emploi des sonorités étrangères trouvent tout naturellement leur place dans les traits satiriques dirigés contre certains peuples, personnages, ou comportements. Le thème de la bêtise des barbares apparaît déjà dans les comédies de Plaute, par exemple dans cette hyperbole où Pistoclère s'en prend à la bêtise de Lydus en comparant celui-ci à un barbare :

---

<sup>1</sup> « Rencontre, dans les champs de ta patrie, une lionne de ton pays qui vient de mettre bas et qu'elle te donne la mort de Phalécus » (*Contre Ibis*, 501-502). Sur cette légende, voir la note 9 de J. André au v. 501, et P. Grimal, *Dictionnaire...*, art. « Phalaecos », p. 364. Sur la naissance d'Ibis en terre de Cinyphie, c'est-à-dire, par extension, la Libye, ou la Numidie, terres nourricières des *ferae Libycae*, voir *supra*. Un peu plus haut, aux v. 457-458, l'*exemplum* de la transformation d'Hippomène et d'Atalante reposait déjà sur l'image du lion, désigné ici par une périphrase : *inque pecus subito Magnae uertare Parentis, / uictor ut est celeri uictaque uersa pede*, « sois changé tout à coup en l'animal consacré à la Grande Mère, comme le furent le vainqueur et la vaincue d'une course rapide » (sur la légende d'Hippomène et Atalante, changés en lions par Cybèle, cf. *Mét.*, X, 681-707) ; cf. aussi *ibid.*, 383 : *Therodamanteos ut qui sensere leones*, « [Péris] comme ceux qui furent victimes des lions de Thérodamas » (sur cette légende inconnue, dont le cadre était peut-être la Libye, voir la note 4 de J. André au v. 383).

<sup>2</sup> *Iocum me putat esse moecha turpis / et negat mihi nostra reddituram / pugillaria...*, « Une garce infâme me prend pour un jouet et refuse de me rendre mes carnets » (Catulle, 42, 3-5).

<sup>3</sup> « Là-bas, vous la voyez avec sa démarche indécente, avec son rire écœurant de comédienne, sa gueule de chien des Gaules » (42, 7-9).

<sup>4</sup> Le passage cité ici est le v. 450 ; cf. *supra*, 1<sup>ère</sup> partie. Voir aussi *Tr.*, I, 8, 43-44, où Ovide s'en prend à l'un de ses anciens amis, qui n'a pas daigné lui dire adieu : *Quaerue tibi quondam tenero ducenda palato / plena dedit nutrix ubera, tigris erat*, « La nourrice qui jadis offrit à sucer à ta jeune bouche ses mamelles gonflées était une tigresse ».

<sup>5</sup> Ce fait peut être rapproché, dans le vocabulaire latin même, de l'emploi du mot *barbarus* ou des termes apparentés dans leur sens figuré de « cruel », qui résulte d'une comparaison implicite, négative, entre la cruauté et la qualité de barbare.

*O Lyde, es barbarus ;  
quem ego sapere nimio censui plus quam Thalem,  
is stultior es barbaro poticio*<sup>1</sup>.

Nous verrons dans la seconde partie de ce chapitre, à propos de la satire plautinienne des *Graeculi*, que la création par le comique latin du verbe *pergraecari*, que l'on rencontre dans plusieurs pièces associée à des traits de mœurs dénotant le luxe, la mollesse et la débauche, constitue l'exemple le plus frappant de ces procédés de style – en l'occurrence une création verbale – à visée satirique.

L'art oratoire a lui aussi fréquemment utilisé de ce procédé consistant à citer des personnages, des peuples ou des traits de mœurs exotiques issus de la fable, de l'histoire ou de la vie quotidienne de l'*Vrbs* dans le but d'exprimer ou de faire naître chez le lecteur ou l'auditeur la haine, le dégoût, la réprobation. Parmi les personnages de la fable, celui de Médée, en raison de sa violence et des préjugés extrêmement négatifs attachés à tout ce qui se rapporte à la Scythie et à la pratique de la magie, illustre particulièrement bien cet emploi satirique des *exotica* : la sorcière de Colchide est en effet citée à plusieurs reprises chez Cicéron comme comparant, dans des passages destinés à jeter le discrédit sur un adversaire, ou à susciter des sentiments de haine, de rejet à l'égard d'une personne. On peut évoquer ici, évidemment, le fameux passage du *Pro Caelio* où Cicéron parodie la *Medea exsul* d'Ennius<sup>2</sup> et surnomme Clodia « la Médée du Palatin », – *Palatina Medea*<sup>3</sup> – ; ailleurs, c'est Mithridate que l'orateur a longuement comparé à Médée, dans un passage où il tente de justifier la guerre contre le roi du Pont<sup>4</sup>.

Parmi les personnages ou les peuples exotiques de l'histoire ayant été employés dans ces procédés satiriques, on peut citer, en dehors du *barbarus* en général – auquel les auteurs comparent souvent leurs adversaires en justice ou leurs ennemis politiques<sup>5</sup> –, l'exemple des

<sup>1</sup> « Ô Lydus, quel barbare du fais ! Toi que je croyais bien plus sage qu'un Thalès, tu es plus sot qu'un barbare au maillot ! » (*Bacchides*, 121-123). L'intention satirique se double ici d'une tonalité comique, due à l'opposition incongrue avec Thalès ; de plus, le fait que pour les Grecs, dont les comédies ont servi de modèle aux comiques latins, le terme de barbare ait servi à désigner toute personne non-grecque – y compris, potentiellement, les Romains eux-mêmes –, prenait peut-être pour les spectateurs romains une saveur comique particulière, due à cet effet d'exotisme introduit dans la pièce par l'imitateur latin. Sur ces emplois comiques des mots de la famille de *barbarus* chez Plaute, aux dépens de l'hellénisme prétentieux, de la *superbia* et de la *uanitas* des Grecs, voir P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 96-98.

<sup>2</sup> Sur l'aspect parodique du passage, voir l'analyse d'E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, p. 247.

<sup>3</sup> *Quo loco possum dicere id, quod uir clarissimus, M. Crassus, cum de aduentu regis Ptolemaei quereretur, paulo antérieure dixit : « Vinam ne in nemore Pelio... » Ac longius quidem mihi contexere hoc carmen liceret : « Nam numquam era errans » hanc molestiam nobis exhiberet « Medea animo aegro, amore saeuo saucia ». Sic enim, iudices, reperietis, quod, cum ad id loci uenero, ostendam hanc Palatinam Medeam eamque migrationem huic adulescenti causam siue malorum omnium siue potius sermonum fuisse, « Ici, je puis répéter ce qu'un homme éminent, M. Crassus, déplorant la venue du roi Ptolémée, disait il y a peu de temps : « Plût au ciel que jamais dans les bois du Pélion »... et je pourrais même, à vrai dire, poursuivre en enchaînant : « car jamais ma maîtresse errante » ne nous aurait suscité cet ennui, « Médée au cœur navré, d'un sombre amour blessée... » et vous devinerez alors, juges, ce que je vous montrerai, quand je serai parvenu à ce moment-là de ma plaidoirie, à savoir que ce changement de domicile et cette Médée du Palatin furent pour ce jeune homme la source de tous ses malheurs ou plutôt de tous les commérages » (*Pro Caelio*, VIII, 18).*

<sup>4</sup> *Primum ex suo regno sic Mithridates profugit ut ex eodem Ponto Medea illa quondam profugisse dicitur, quam praedicant in fuga fratris sui membra in iis locis qua se parens persequeretur dissipauisse, ut eorum conlectio dispersa maerorque patrius celeritatem persequendi retardaret. Sic Mithridates fugiens maximam uim auri atque argenti pulcherrimarumque rerum omnium quas et a maioribus acceperat et ipse bello superiore ex tota Asia direptas in suum regnum congesserat in Ponto omnem reliquit. Haec dum nostri conligunt omnia diligentius, rex ipse e manibus effugit. Ita illum in persequendi studio maeror, hos laetitia tardauit, « D'abord Mithridate s'est échappé de son royaume à la façon dont jadis Médée, dit-on, s'en enfuit de cette même contrée du Pont en semant dans sa fuite, comme le chantent les poètes, les membres de son frère par tous les chemins où son père la poursuivait, pour la quête de ces membres dispersés et le chagrin paternel retardassent la rapidité de la poursuite. Ainsi a fait Mithridate en fuyant : les monceaux d'or, d'argent et d'objets précieux de toutes sortes qu'il tenait de ses ancêtres et que, pendant la guerre précédente, il avait lui-même rapportés du pillage de toute l'Asie et accumulés dans son royaume, il les a laissés dans le Pont. Tandis que nos soldats mettaient trop de zèle à recueillir ces richesses, le roi s'échappa de leurs mains. Donc, si le père de Médée fut retardé dans sa poursuite par le chagrin, ils l'ont été par l'allégresse » (*De imperio Cn. Pompei*, IX, 22).*

<sup>5</sup> Dans son *Contre Pison*, VIII, 18, Cicéron assimile par exemple son adversaire à un tyran barbare de Scythie : *Quis hoc fecit ulla in Scythia tyrannus ut eos quos luctu adficeret lugere non sineret ?*, « Quel tyran, en aucune Scythie, a jamais été jusqu'à interdire le deuil à ceux qu'il plongeait dans la peine ? » (cf. aussi le paragraphe précédent : *... quid facis ? Quod nulla in barbaria quisquam tyrannus,*



anciens *reges* et peuples orientaux<sup>1</sup>. Dans un passage du discours *De prouinciis consularibus* où sont énumérées ses exactions, Gabinius est implicitement assimilé à la reine Sémiramis – la débauche et l'*effeminatio* notoires du personnage le laissent cependant facilement deviner derrière ce surnom – :

*An uero in Suria diutius est Semiramis illa retinenda ? Cuius iter in prouinciam fuit eius modi, ut rex Ariobarzanes consulem uestrum ad caedem faciendam tamquam aliquem Thraecem conduceret. Deinde aduentus in Syriam primus equitatus habuit interitum, post concisae sunt optima cohortes. Igitur in Syria imperatore illo nihil aliud unquam actum est nisi pactiones pecuniarum cum tyrannis, decisiones, direptiones, latrocinia, caedes, cum palam populi Romani imperator instructo exercitu dexteram tendens non ad leudem milites hortaretur, sed omnia sibi et empta et emenda esse clamaret<sup>2</sup>.*

Les Perses sont cités à propos de Verrès, dans une comparaison à valeur d'argument *a fortiori* où le comportement du Romain en Sicile – Cicéron l'accuse d'avoir dérobé les statues du sanctuaire d'Apollon Délos – est présenté comme pire que celui qu'eurent à l'égard de la Grèce les Perses des guerres médiques ; par le biais de procédé, l'orateur fait rejaillir sur Verrès les défauts de ce peuple que la tradition latine, à la suite des Grecs, associe pourtant à l'impiété, au non-respect des lois humaines et divines :

*Qua ex opinione hominum illa insula eorum deorum sacra putatur, tantaque eius auctoritas religionis et est et semper fuit ut ne Persae quidem, cum bellum toti Graeciae, dis hominibusque, indixissent, et mille numero nauium classem ad Delum adpulissent, quicquam conarentur aut uiolare aut attingere. Hoc tu fanum depopulari, homo improbissime atque amentissime, audebas ?<sup>3</sup>*

Un procédé similaire est employé dans le discours *Sur la réponse des haruspices* à propos de Clodius, auquel Cicéron reproche d'avoir dévasté la ville de Pessinonte, résidence de la Mère des Dieux, que même les Perses, les Syriens et tous les rois des époques passées avaient jusque-là respectée et que les Romains eux-mêmes vénéraient depuis plus d'un siècle ; l'orateur l'accuse, de surcroît, d'avoir vendu cette région sacrée à Brogitaros, auquel il semble

---

« ... que fais-tu ? Ce qu'en aucun pays barbare n'a fait aucun tyran ») ; voir aussi *Pro Cn. Plancio oratio*, XXIX, 71 ; *Philippiques*, XI, II, 6 et XIV, III, 8 (à propos de Dolabella), etc.

<sup>1</sup> Outre les exemples qui seront cités *infra*, il faut également signaler, dans le même contexte, les fréquentes comparaisons avec les Carthaginois (réputés pour leur cruauté, leur perfidie, leur impiété) ; voir par ex. Cic., *Philippiques*, XI, IV, 9, à propos de Dolabella et *ibid.*, XIV, III, 9, à propos d'Antoine. Les comparaisons avec Hannibal constituent un cas particulier, mais très fréquent également : Cicéron emploie cette image frappante, à de nombreuses reprises, à propos d'Antoine dans ses *Philippiques* (V, IX, 25 ; V, X, 27 ; VI, II, 4 et 6 ; XIII, XI, 25 ; XIV, IV, 9), ou à propos de Pompée dans sa *Correspondance* (CCCI, 1, t. V = *Att.*, VII, 11 : *Vtrum de imperatore populi Romani an de Hannibale loquimur ?*, « Est-ce d'un général du peuple Romain que nous parlons, ou d'un Hannibal ? ». Les anciennes tyrannies siciliennes (Phalaris, Denys, etc.) sont aussi représentées dans ce type d'images satiriques (par ex. chez Cic., *Corresp.*, CCCIV, 2, t. V = *Att.*, VII, 12 : *Nam istum quidem quousis φολορισμόν times omnia taeterrime facturum puto*, « Car pour [Scribonius Libo], dont tu appréhendes qu'il devienne un Phalaris, il accumulera les atrocités, je crois »).

<sup>2</sup> « Faut-il maintenir plus longtemps en Syrie, cette nouvelle Sémiramis ? Quand il marchait vers sa province, votre consul semblait engagé par Ariobarzane pour exécuter, comme un gladiateur thrace, des assassinats. À peine arrivé en Syrie, il perdit sa cavalerie ; par la suite, les meilleures cohortes furent taillées en pièces. En Syrie donc, sous son commandement, on ne fit que des combinaisons financières avec des princes, des transactions, des pillages, des brigandages, des meurtres, alors qu'ouvertement, un général du peuple romain, sur le front de ses troupes, levait la main droite, non pour exhorter ses soldats à la gloire, mais pour proclamer qu'il avait tout acheté et qu'il était disposé à tout acheter. » (*De prouinciis consularibus*, IV, 9). Dans le *Contre Pison*, c'est à un habitant de l'antique Capoue, parfumé et fardé, que Gabinius est comparé : *Gabinium denique si uidissent duumvirum uestri illi unguentarii, citius agnouissent. Erant illi compti capilli et madentes cincinnorum fimbriae et fluentes purpurissataeque buccae, dignae Capua, sed illa uetere*, « Bref, si vos parfumeurs avaient vu Gabinius duumvir ils l'auraient plus vite adopté. Il avait, lui, les cheveux bien peignés et une frange de boucles humides de parfum et des joues flasques et fardées, dignes de Capoue, je veux dire de l'antique Capoue » (XI, 25).

<sup>3</sup> « D'après cette croyance commune, cette île [Délos] est regardée comme consacrée à ces divinités et ce sentiment religieux a et a toujours eu une telle autorité que, dans la guerre qu'ils avaient déclarée à la Grèce tout entière, à ses dieux comme à ses habitants, alors qu'ils avaient fait aborder à Délos une flotte qui comptait mille vaisseaux, les Perses eux-mêmes n'ont entrepris d'y rien voler, ni d'y porter atteinte en rien. Et ce sanctuaire, le saccager, ô le plus méchant et le plus insensé des hommes, c'est ce que tu osais ! » (*Seconde action contre Verrès*, I, XVIII, 48). Sur cet épisode des guerres médiques, voir la note *ad loc.* de la C.U.F. et la référence à Hérodote (VI, 97).

accoler à dessein, pour les connotations négatives qu'elle éveillait probablement dans les esprits romains, l'épithète *Gallograecus*<sup>1</sup>.

Les peuples étrangers contemporains, en effet, tout comme leur apparence, leurs mœurs, leurs mentalités ou leurs croyances, ne sont pas davantage épargnés que ceux de la fable ou de l'histoire ancienne. Certains sont évoqués de façon caricaturale et méprisante par Cicéron, dans des images ou autres procédés de style qui semblent dénoter, chez de l'orateur, une certaine xénophobie<sup>2</sup> : les stéréotypes, les préjugés raciaux ou xénophobes les plus couramment partagés par l'opinion générale deviennent alors des arguments supplémentaires pour convaincre, des instruments rhétoriques utilisés dans un but de démonstration. Dans les *Verrines*, la mollesse des Grecs d'Asie – en l'occurrence celle des habitants de Lampsaque sur l'Hellespont – est invoquée à l'appui de l'accusation : la « douceur », l'inactivité de ces gens, que souligne l'orateur, font en effet apparaître les actes criminels commis par Verrès dans cette région comme d'autant plus graves et plus scandaleux<sup>3</sup>. À l'inverse, c'est l'éloge des Siciliens qui, dans *La préture de Sicile*, vient appuyer son argumentation, alors que ce peuple est décrit très négativement dans de nombreux passages de son œuvre<sup>4</sup>. Ces contradictions

<sup>1</sup> *Sed quid ego id admiror ? qui, accepta pecunia, Pessinuntem ipsum, sedem domiciliumque Matris deorum uastaris et Brogitaro Gallograeco, impuro homini ac nefario, cuius legati, te tribuno, diuidere in aede Castoris tuis operis nummos solebant, totum illum locum fanumque uendideris, sacerdotem ab ipsis aris puluinaribusque detraxeris, omnia illa, quae uetustas, quae Persae, quae Suri, quae reges omnes qui Europam Asiamque tenuerunt semper summa religione coluerunt, peruerteris, quae denique nostri maiores tam sancta duxerunt ut, cum refertam urbem atque Italiam fanorum haberemus, tamen nostri imperatores maximis et periculosissimis bellis huic deae uota facerent eaque in ipso Pessinunte ad illam ipsam principem aram et in illo loco fanoque persoluerent*, « Mais pourquoi n'en étonné-je ? n'as-tu pas, après avoir reçu de l'argent, dévasté la ville même de Pessinonte, siège et résidence de la Mère des dieux, vendu au Gallogrec Brogitaros, un personnage infâme et abominable, dont les délégués venaient sous ton tribunat distribuer des pièces à tes mercenaires dans le temple de Castor, toute cette région et son sanctuaire, arraché le prêtre aux autels mêmes et aux lits sacrés, anéanti tous ces objets que l'antiquité, les Perses, les Syriens, tous les rois qui ont dominé l'Europe et l'Asie ont toujours honorés du plus grand respect, ces objets enfin que nos ancêtres ont jugés tellement sacrés que, quand nous avions déjà Rome et l'Italie pleines de sanctuaires, au cours des guerres les plus importantes et les plus périlleuses nos généraux faisaient des vœux à cette déesse et se rendaient dans la ville même de Pessinonte, devant le principal autel et dans le sanctuaire de cette région, pour s'en acquitter » (*De Haruspicum responsis oratio*, XII, 28).

<sup>2</sup> G. Achard, « Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours « *optimates* » de Cicéron, Leiden, Brill, 1981, p. 159-175, a analysé les traits de xénophobie utilisés de façon polémique que l'on rencontre chez Cicéron, en dépit des déclarations humanistes que l'on trouve, par ailleurs, dans d'autres passages de son œuvre. Voir aussi J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 138 : « Lorsque Cicéron plaide pour des gouverneurs de provinces accusés par leurs administrés en application de la *lex repetundarum*, loi sur la concussion, il travaille à ravaler ces nations insolentes qui osent incriminer de hauts dignitaires romains, modèles de toutes les vertus, caricature leurs mœurs avec sa violence habituelle, et, en somme, prend la position inverse de celle qu'il avait prise dans l'affaire de Verrès. Il bafoue de la sorte les Gaulois, les Juifs, les Grecs – d'Europe, d'Asie Mineure ou d'Alexandrie – et les Sardes ».

<sup>3</sup> Verrès aurait tenté de déshonorer la femme de son hôte, Philodamus, ce qui provoqua le soulèvement des habitants de Lampsaque pour défendre l'honneur de Philodamus et de sa fille : *Oppidum est in Hellesponto Lampsacum, iudices, in primis Asiae prouinciae clarum et nobile ; homines autem ipsi Lampsaceni cum summe in omnis ciuis Romanos officiosi, tum praeterea maxime sedati et quieti, prope praeter ceteros ad summum Graecorum otium potius quam ad ullam uim aut tumultum adcommodati*, « Lampsaque, dans la région de l'Hellespont, juges, est une ville illustre et célèbre, au premier rang des villes de la province d'Asie ; quant au caractère personnel des habitants de Lampsaque, ils se montrent à la fois souverainement serviables pour tous les citoyens romains et aussi, absolument paisibles et tranquilles ; plus peut-être que tous les autres Asiatiques, ils sont faits pour cette vie des Grecs parfaitement inactive plutôt que pour aucun genre d'activité violente ou tumultueuse » (*Seconde action contre Verrès*, livre I, *La préture urbaine*, XXIV, 63) ; cf. aussi *ibid.*, XXXII, 81 : *Barbaris hominibus, credo, aut iis qui populi Romani nomen contemnerent. Immo uero ab hominibus et natura et consuetudine et disciplina lenissimis, porro autem populi Romani condicione sociis, fortuna seruis, uoluntate supplicibus : ut perspicuum sit omnibus, nisi tanta acerbitas iniuriae, tanta uis sceleris fuisset ut Lampsaceni moriendum sibi potius quam perpetiendum putarent, numquam illos in eum locum progressuros fuisse ut uehementius odio libidinis tuae quam legationis metu mouerentur*, « Des barbares, je pense, ou, tout au moins, des hommes capables de mépriser le nom du peuple romain ? Bien loin de là : des hommes que leur nature, leurs mœurs, leur éducation ont faits le plus doux des peuples ; je dirai plus : des hommes qui par leur condition politique sont les alliés du peuple romain ; par leur situation, ses esclaves ; par leur propre volonté, ses suppliants. Et je parle ainsi pour qu'il soit bien évident aux yeux de tous que, s'il n'y avait pas eu une injustice assez cruelle, un crime assez violent pour contraindre les habitants de Lampsaque à penser qu'il était préférable de mourir que d'endurer de telles misères, jamais ils n'en seraient venus à ce point que la haine pour ta passion libidineuse excitait en eux une émotion plus impétueuse que ne le faisait la crainte qui s'attache à ton nom de légat ».

<sup>4</sup> H. de la Ville de Mirmont dans sa *Notice* du livre II (*La préture de Sicile*), p. 7-8, explique ainsi, à propos de l'exorde du livre II où figure cet éloge de la Sicile, les contradictions cicéroniennes à l'endroit des Siciliens : « [...] Il est un point de cette *numerosa oratio* où Cicéron se contredit lui-même. Il n'épargne pas, en effet, les éloges aux vertus des Siciliens, si différents des autres Grecs – les Grecs de Lampsaque, habitués à une vie parfaitement inactive, les Grecs en général de Phrygie, de Mysie, de Carie et de Lydie, qu'il juge absolument méprisables, quand il plaide pour Flaccus, tout au moins faux et légers, quand il recommande à son frère Quintus, propréteur en Asie, de ne pas se lier avec eux. À entendre l'orateur des *Verrines*, les Siciliens sont des modèles de laborieuse activité, de simplicité, d'économie, de force morale ; on retrouve en eux les vertus des Romains de la vieille roche. Tout autre est le langage du moraliste des *Tusculanes* et du *De finibus*, qui rappelle avec quelle sévérité Platon blâmait les festins de Syracuse. Depuis que la Sicile était devenue province romaine, s'était-elle convertie à la sobriété, à la simplicité, à l'économie ? Mais le nombre et la richesse des objets précieux que les *Verrines* accusent le propréteur d'avoir pillés dans les maisons des Siciliens semblent prouver qu'ils étaient toujours habitués à tous les raffinements du luxe. [...] Cette *laudatio* des vertus privées des Siciliens n'est autre chose qu'un développement d'avocat habile [...]. Il est

chez un même auteur montrent bien que la mise en œuvre littéraire des préjugés attachés aux pays et aux peuples étrangers, aux mœurs et aux mentalités exotiques, qu'ils soient positifs ou négatifs, est avant tout un moyen d'expression, voire une manœuvre rhétorique, et ne reflète pas forcément la pensée réelle de l'auteur. Dans les discours ou la *Correspondance* de Cicéron, cette mise en œuvre des *exotica* apparaît également à travers l'usage des surnoms satiriques, que recommandait déjà l'auteur de la *Rhétorique à Hérénnius* :

*Hoc pacto non inornate poterimus et in laudando et in laedendo in corpore aut animo aut extraneis rebus dicere sicuti cognomen quod pro certo nomine collocemus*<sup>1</sup>.

Le mépris pour les Syriens, qui apparaissait également dans un « bon mot », cité plus haut, du père de Cicéron rapporté dans le *De oratore*<sup>2</sup>, éclate dans l'emploi du surnom injurieux *Syrus* – « le Syrien » – attribué à P. Tullio dans le discours *Sur la réponse des haruspices*<sup>3</sup>, ainsi qu'à Pison – en rapport avec son teint basané – dans l'invective prononcée contre ce personnage par Cicéron :

*... iamne uides, belua, iamne sentis quae sit hominum querela frontis tuae ? Nemo queritur Syrum nescio quem de grege nouiciorum factum esse consulem. Non enim nos color iste seruilis, non pilosae genae, non destes putridi deceperunt...*<sup>4</sup>

On sait jusqu'à quel point a été exploitée l'image des peuples gaulois dans les discours où Cicéron s'en prend à ce même Pison, dont la famille était, en partie, originaire de la Gaule Cisalpine, en mentionnant notamment les braies, costume national de ces peuples encore considérés comme rustiques, voire barbares :

*Romam uero ipsam foedauit aduentus tuus, o familiae non dicam Calpurniae sed Caluentiae, neque huius urbis sed Placentini municipi, neque paterni generis sed bracatae cognationis dedecus, quem ad modum ingressus es*<sup>5</sup>.

---

permis de trouver étrange la manière de louer d'un orateur dont l'exorde attribue à l'ensemble des Siciliens toutes les vertus que les développements du discours montrent que la plupart d'entre eux ne possèdent pas ».

<sup>1</sup> « Nous pourrions ainsi parler non sans élégance, soit pour louer soit pour blâmer, des traits physiques ou moraux ou des éléments extérieurs, en employant une espèce de surnom à la place du nom exact » (IV, 42).

<sup>2</sup> *De oratore* (II, 66, 265).

<sup>3</sup> *Hesterno die, patres conscripti, cum me et uestra dignitas et frequentia equitum Romanorum praesentium, quibus senatus dabatur, magnopere commosset, putauit mihi reprimendam esse P. Clodi impudicam impudentiam, cum is publicanorum causam stultissimis interrogationibus impediret, P. Tullioni Syro nauaret operam atque ei se, cui totus uenierat, etiam uobis inspectantibus uenditaret*, « Dans la séance d'hier, pères conscrits, comme le sentiment de votre dignité et la présence de nombreux chevaliers romains admis au Sénat m'avaient profondément ému, j'ai cru devoir réprimer l'effronterie éhontée de P. Clodius, quand il s'opposait à la cause des publicains par les plus sottes interpellations, prêtait son concours à P. Tullio le Syrien et se faisait valoir sous vos yeux mêmes auprès de l'homme auquel il s'était vendu tout entier » (Cicéron, *De Haruspicum responsis oratio*, I, 1). Ce terme de *Syrus* « paraît être une injure plutôt qu'un surnom » (note *ad loc.* de la C.U.F.)

<sup>4</sup> « Vois-tu maintenant, animal, comprends-tu maintenant ce que l'on reproche à ton front ? Nul ne se plaint que je ne sais quel Syrien, pris au troupeau des nouveaux esclaves, ait été fait consul. Car ce ne sont pas ce teint d'esclave, ces joues hirsutes, ces dents cariées qui nous ont trompés... » (*Contre Pison*, I, 1). Sur le teint basané de Pison, voir aussi frg. 12, p. 89 et la note 4 de P. Grimal, et l'analyse de J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 130.

<sup>5</sup> « Rome même a été souillée par ton arrivée, opprobre de la maison, je ne dis pas des Calpurnii, mais des Caluentii, ni de notre Ville, mais du municipio de Plaisance, ni de ta race paternelle, mais de tes cousins en braies, de la manière dont tu y as fait ton entrée » (*Contre Pison*, XXIII, 53). Sur les origines gauloises de Pison, dont le père s'appelait L. Calpurnius Piso Caesoninus, et dont la mère était fille d'un marchand gaulois, Caluentius, voir l'*Introduction* de P. Grimal au *Contre Pison* de Cicéron, p. 46, et les frg. 14 et 15, p. 90 ; voir aussi *De prouinciis consularibus*, IV, 7, où apparaît le nom du grand-père de Pison, Caluentius, dans une allusion maligne à ses origines gauloises : *te imperatore infelicissimo et taeterrimo Caesonine Caluenti...*, « Mais, sous ton commandement, Caesonius Caluentius, toi qui fus le plus malchanceux et le plus détestable des généraux... ». « Désigner Pison par les mots Caesoninus Caluentius est, dans l'esprit de Cicéron, une allusion blessante aux origines gauloises de Pison » (note 3, p. 182, de la C.U.F.). Voir aussi le jeu de mots, à la fois humoristique et satirique, du même discours (XXVII, 67) : *Vbi galli cantum audiuit, auum suum reuixisse putat ; mensam tolli iubet*, « Dès qu'il a entendu le chant du coq, il pense que son grand-père est ressuscité et il fait enlever la table » (P. Grimal, note 6, p. 134 explique que « le grand-père « gaulois » (*Gallus*) est suggéré par le chant de l'animal homonyme (*gallus*) à l'esprit embrumé de Pison »).

Les connotations négatives attachées aux aspects les plus exotiques et les plus choquants des religions étrangères sont également mises en œuvre dans un certain nombre de textes à tonalité satirique. On a cité plus haut un passage tiré de la *Rhétorique à Hérennius* où l'auteur suggérerait d'utiliser le dégoût suscité chez les Romains par la religion de Cybèle pour forger des images dépréciatives<sup>1</sup> ; un exemple de ce type figure en effet dans le *Contre Pison*, où Cicéron assimile Gabinius à un prêtre efféminé de Cybèle, en évoquant ses « cymbales » :

*Neque ego, hercule, supercilium tuum neque conlegae tui cymbala fugi...*<sup>2</sup>

À l'image négative de ces personnages ou de ces peuples exotiques s'ajoute enfin, parfois, la création de surnoms où l'auteur joue sur les sonorités étrangères et qui peuvent être considérés comme de véritables trouvailles, à la tonalité à la fois humoristique et satirique : « Ne voyons-nous pas Cicéron jouer sur des consonances barbares quand il gratifie Pompée des surnoms de *Sampsiceramus* (*Ad Att.* II, 14, 1 ; 17, 1-2 ; 23, 2) ou d'*Arabarches* (II, 17, 3) ?<sup>3</sup> ». Le contexte dans lequel ont été écrites ces lettres<sup>4</sup> explique la présence de ces surnoms orientaux dont Pompée se trouve affublé, et que J. Marouzeau a ainsi analysés : « Le plus fréquent est *Sampsiceramus* ; c'est une allusion à la victoire remportée par Pompée sur un dynaste oriental de ce nom, qui régnait sur Émèse et Aréthuse, en Syrie ; les inscriptions le nomment Σαμισιγέραμος. Une autre fois, Cicéron appelle Pompée *Hierosolymarius* : ce dérivé de *Hierosolyma*, Jérusalem, ne se rencontre pas ailleurs ; Cicéron s'est peut-être plu à forger semblable épithète à cause de sa terminaison, par laquelle Pompée, qui a fait passer Clodius dans la plèbe, se trouve rapproché de l'illustre plébéien démagogue : il est le « Marius de Jérusalem ». Que l'à-peu-près soit détestable, ce n'est pas une raison pour que Cicéron ne l'ait pas risqué, surtout dans une lettre à son plus intime ami. C'est encore une allusion railleuse aux succès de Pompée en Orient que contient le mot *Arabarches*, « chef des Arabes », qu'on trouve dans une autre lettre<sup>5</sup> ».

On retrouve dans la poésie de tonalité satirique la même mise en œuvre des connotations négatives attachées à certains peuples exotiques, que ces connotations proviennent de faits attestés ou de préjugés. Catulle, par exemple, s'est à plusieurs reprises servi de ce procédé pour s'en prendre à ses ennemis personnels. Dans le poème 37, c'est la probable ascendance ibérique d'Egnatius – qui appartiendrait à une famille de colons romains

<sup>1</sup> IV, 62 (passage cité *supra*).

<sup>2</sup> « Moi, par Hercule, je n'ai fui ni ton sourcil, ni les cymbales de son collègue... » (IV, 20). P. Grimal (note 3, p. 104) rappelle que « Cicéron affirme à plusieurs reprises que Gabinius aurait été l'un des mignons de Catilina (*Cum sen.*, 10 ; *De domo*, 62 ; *Pro Planc.*, 87 : *saltator ille Catilinae consul...*). En X, 22, une autre allusion est faite, à travers l'image des cymbales, à la dépravation du personnage : *Cum conlegae tui domus cantu et cymbalis personaret, cumque ipse nudus in conuiuio saltaret...*, « Tandis que la maison de ton collègue résonnait de chants et du bruit des cymbales, et que lui-même dansait nu dans un banquet... ».

<sup>3</sup> J. Marouzeau, *Traité...*, p. 93.

<sup>4</sup> « Les lettres écrites par Cicéron à Atticus au mois d'avril 59 sont parmi les plus vives et les plus familières qu'il lui ait adressées ; on croirait parfois assister à un entretien des deux amis. C'est sans doute en raison de ce caractère intime que les mots grecs et les citations de poètes grecs, généralement nombreux dans la correspondance avec Atticus, apparaissent ici avec une fréquence particulière [...]. La familiarité de ces lettres explique aussi, en partie, que tant de noms propres y soient remplacés par des sobriquets ou par des qualifications plaisantes. Un autre motif parfois s'ajoute : le désir d'échapper à l'indiscrétion des porteurs de lettres. C'est le cas pour les nombreux sobriquets qui désignent Pompée » (L.-A. Constans, *Notice* de l'éd. de la C.U.F. pour les lettres de 59, p. 192-193).

<sup>5</sup> J. Marouzeau, *ibid.* Le sobriquet *Sampsiceramus* est employé dans les lettres XLI, 1 (*Ad Att.*, II, 14) : « notre grand Sampsicéramus », *ille noster Sampsiceramus* ; XLIII, 2 (*Ad Att.*, II, 16) ; XLIV, 1 et 2 (*Ad Att.*, II, 17) ; L, 2 et 3 (*Ad Att.*, II, 23). *Hierosolymarius* se trouve dans la lettre XXXVI, 1 (*Ad Att.*, II, 9) : « [...] il saura, notre ami le vainqueur de Jérusalem, qui s'entend si bien à faire passer dans la plèbe, de quelle ingratitude il a payé mes discours les plus achevés », *ut sciat hic noster Hierosolymarius traductor ad plebem quam bonam meis putissimis orationibus gratiam rettulerit*. Le surnom *Arabarches*, calque du grec ἀραβάρχης, se trouve en XLIV, 3 (*Ad Att.*, II, 17) ; L.-A. Constans rend l'aspect exotique du mot et son caractère satirique par le terme « Émir ».

installés en Celtibérie<sup>1</sup> – qui lui permet de comparer implicitement ce personnage aux barbares de cette région, qui, selon la tradition, se lavaient les dents avec de l'urine<sup>2</sup>, coutume évidemment propre à inspirer le dégoût et la moquerie chez un Romain :

*Tu praeter omnes une de capillatis,  
cuniculosae Celtiberiae fili,  
Egnati, opaca quem bonum facit barba  
et dens Hibera defricatus urina<sup>3</sup>.*

Dans le poème 90 déjà cité plus haut<sup>4</sup>, c'est à un mage perse que Catulle compare implicitement Gellius, ce comparant exotique étant là encore choisi pour les connotations négatives attachées bien évidemment à ces mœurs jugées choquantes et dignes de barbares impies. Ailleurs, le poète compare par antiphrase et de façon ironique un personnage sans-le-sou au roi Midas, dont le nom évoque à lui seul les images d'opulence liées à l'Asie et à l'or du Pactole :

*malem diuitias Midae dedisses  
isti, quoi neque seruus est neque arca,  
quam sic te sineres ab illo amari<sup>5</sup>.*

Horace emploie, lui aussi, ce type d'image, notamment dans les poèmes d'inspiration morale et philosophique des *Satires*, des *Épîtres* ou des *Odes*. Dans l'une de ses *Épîtres*, il tente par exemple d'inspirer à son destinataire le dégoût et la haine de l'*inuidia* et de l'*auaritia* en les comparant aux tortures inventées par les tyrans de Sicile<sup>6</sup>. Dans les œuvres d'Ovide, les mises en œuvre satiriques de ce type d'*exotica* sont particulièrement nombreuses et variées, en particulier, bien sûr, dans l'accumulation d'*exempla* qui occupe la seconde partie de son *Contre Ibis*, et dans laquelle le poète souhaite à « Ibis » d'être la victime de personnages ou de peuples exotiques de la mythologie ou de l'histoire choisis pour leur extrême cruauté, comme

<sup>1</sup> Sur ce personnage, voir la note d'H. Bardon dans l'éd. Latomus..

<sup>2</sup> Le fait est rapporté, à l'époque de Catulle, chez Diodore de Sicile, V, 33, 5 et plus tard chez Strabon, III, 4, 16.

<sup>3</sup> « Toi entre autres, le roi des chevelus, fils du pays des lapins, la Celtibérie, Egnatius, qui as l'air de quelqu'un à cause de ta barbe épaisse et de tes dents frottées d'urine ibère » (Catulle 37, 17-20). Le même personnage sera épinglé dans le poème 39, 17-21, où Catulle l'accuse de rire tout le temps et mal à propos : *Nunc Celtiber es ; Celtiberia in terra, / quod quisque minxit, hoc sibi solet mane / dentem atque russam pumicare gingivam / ut quo iste uester expolitor dens est, / hoc te amplius bibisse praedicet loti*, « Mais tu es Celtibère ; en terre de Celtibérie, ce qu'on a uriné on s'en ponce au matin dents et gencives rouge-vif ; ainsi, plus votre dentition a d'éclat, plus elle clame que tu as bu ta rasade de pipi ».

<sup>4</sup> *Nascatur magus ex Gelli matrisque nefando / coniugio et discat Persicum aruspicium ; / nam magus ex matre et gnato gignatur oportet, / si uera est Persarum impia religio, / gnatus ut accepto ueneretur carmine diuos, / omentum in flamma pingue liquefaciens*, « Qu'un mage naisse de l'infâme accouplement de Gellius et de sa mère, et qu'il apprenne l'haruspicine étrusque : car c'est un mage qui doit naître du fils et de la mère, s'il faut en croire la superstition impie des Perses : ainsi leur enfant, pour ses prières, aura l'oreille des dieux, tandis que fondront dans les flammes les entrailles grasses » (Catulle, 90).

<sup>5</sup> « J'aimerais mieux que tu eusses donné tes richesses à ce Midas, qui n'a ni esclave ni coffre-fort, et que tu ne supportes pas qu'il te fasse ainsi l'amour » (Catulle, 24, 4-6). « C'est sans aucun doute Furius (cf. 23, 1) qui est ici ironiquement comparé au légendaire roi de Phrygie, type proverbial des mortels comblés par la fortune. Furius vivait dans la gêne, mais il voulait faire figure de grand seigneur et il empruntait à tout le monde » (J.-P. Néraudeau, note *ad loc.* de l'éd. de la C.U.F. de 2002).

<sup>6</sup> *Épîtres*, I, 2, 58-59 : *inuidia Siculi non inuenere tyranni / maius tormentum...*, « Les tyrans de Sicile n'ont pas inventé de pire torture que l'envie ». Dans un autre passage des *Épîtres*, il donne par exemple ce conseil ironique, qui se réfère à un fait de l'histoire récente, celui de la pauvreté du roi de Cappadoce Ariobarzane, qui vendait ses sujets comme esclaves : *Mancupii locuples eget aeris Cappadocum rex ; / ne fueris hic tu*, « Bien pourvu d'esclaves, le roi de Cappadoce est sans argent : ne sois pas comme lui » (I, 6, 39-40). Cicéron, dans une lettre datant de 50 av. J.-C., qualifie en effet ce roi de *perpauper* : *Ariobarzanes non in Pompeium prolixior per ipsum quam per me in Brutum. Quem tamen ego praestare non poteram : erat enim rex perpauper*, « D'Ariobarzane Pompée n'obtient pas plus par lui-même que Brutus par moi ; au reste, je ne puis répondre de lui : c'est un roi tout à fait pauvre (*Correspondance*, CCLXI, 5 = *Ad Att.* VI, 3, 5). Dans les *Satires*, Horace emprunte à l'épicurien Philodème de Gadara, auteur d'ouvrages philosophiques, rhétoriques, mais aussi d'épigrammes (cf. la note 1, p. 47 de F. Villeneuve) cette expression métaphorique mettant en œuvre l'image négative des Galles dans le but d'exprimer le dégoût que lui inspirent les relations difficiles avec les femmes mariées : *Illam « Post paulo », « Sed pluris », « Si exierit uir », / Gallis, hanc Philodemus ait sibi, quae neque magno / stet pretio neque cunctetur, cum est iussa, uenire*, « Aux Galles, déclare Philodème, celle qui dit : « Tout à l'heure », « Je vaudrais davantage », « Si mon mari sort » ; pour lui, il en veut une qui ne coûte pas cher et qui ne se fait pas prier quand on lui dit de venir » (*Satires*, I, 2, 120-122).

Antée, le géant libyen<sup>1</sup>, les Bacchantes de Thrace meurtrières d'Orphée<sup>2</sup>, Hannibal<sup>3</sup>, les Taures de Scythie qui pratiquent les sacrifices humains :

*quique Thoanteae Taurica sacra deae*<sup>4</sup>,

ou encore les Gètes et les Sarmates cotoyés par Ovide dans son exil<sup>5</sup>. Dans d'autres passages, le poète compare implicitement « Ibis » à des personnages exotiques choisis à la fois pour leur barbarie, leur impiété ou leurs mœurs scandaleuses, et pour les châtiments qu'ils ont dû subir de la part des dieux ou qu'ils se sont infligés, dans leur folie, de leurs propres mains, comme le roi Sardanapale qui entraîna avec lui dans la mort les membres de sa famille :

*Inque pyram tecum carissima corpora mittas,  
quem finem uitae Sardanapalus habet*<sup>6</sup>,

comme les Perses impies qui furent pris dans une tempête de sable alors qu'ils s'apprêtaient à violer le temple de Jupiter Ammon en Libye :

*Vtque Iouis Libyci templum uiolare parantes,  
acta noto uultus condat harena tuos*<sup>7</sup>,

ou encore comme Attis, qui se mutila en l'honneur de Cybèle :

*Attonitusque secus, ut quos Cybeleia Mater  
incitat, ad Phrygios uilia membra modos,  
deque uiro fias nec femina nec uir, ut Attis,  
et quatias molli tympana rauca manu*<sup>8</sup>.

Les défauts d'un personnage et la désapprobation, voire la haine qu'il inspire, peuvent enfin être soulignés par la mention d'éléments géographiques traditionnellement connus pour leurs connotations négatives, que ces dernières soient liées à leur dangerosité ou à la sauvagerie de leurs habitants. Parmi les lieux les plus souvent cités dans ce contexte figurent

<sup>1</sup> *Contre Ibis*, 395 : *Vt quos Antaei fortes pressere lacerti*, « [péris] comme ceux que broyèrent les bras vigoureux d'Antée.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 599-600 : *diripiantque tuos insanis unguibus artus / Strymoniae matres Orpheos esse ratae* !, « et que les mères du Strymon déchirent tes membres de leurs ongles furieux, croyant voir ceux d'Orphée ».

<sup>3</sup> *Ibid.*, 281-282 : *uel quae qui redimi Romano turpe putauit / a duce Cinyphio pertulit, ipse feras*, « ou bien que les tourments infligés par le général Cinyphien à celui qui jugea honteux le rachat d'un Romain, tu les souffres toi-même ». Il s'agit ici de l'épisode célèbre de Marcus Atilius Régulus, prisonnier des Carthaginois lors de la première guerre punique, raconté notamment par Horace, *Odes*, III, 5. Sur l'adjectif *Cinyphius*, équivalent ici de *Libycus* ou *Poenus*, et les problèmes concernant l'établissement du texte pour le v. 282, voir la note *ad loc.* de J. André, p. 16. Cf. aussi *ibid.*, 389-390 : *Vt quos Poenus mersit putealibus undis / et iacto canas puluere fecit aquas*, « [Péris] comme ceux qu'un général punique noya dans un puits dont il blanchit de terre les eaux ». L'adjectif substantivé *Poenus* désigne, comme c'est souvent le cas, Hannibal : « La ville d'Acerra, en Campanie, fut prise, pillée et incendiée en 216 par Hannibal qui en fit jeter les sénateurs dans un puits qu'il fit combler ; cf. Liv., 23, 17, 4-8 ; Val. Max., 9, 6, ext. 2 ; App., *Pun.*, 63 » (J. André, note 8 au v. 390).

<sup>4</sup> « [Péris comme ceux qui furent victimes] des sacrifices tauriques à la déesse de Thoas » (*Contre Ibis*, 383). Thoas est le nom de ce roi de Chersonnèse qui faisait à Artémis des sacrifices humains dans la pièce d'Euripide, *Iphigénie en Tauride* (cf. v. 32). Cf. aussi Ovide, *Tristes*, IV, 4, 59 sq. ; *Pontiques*, III, 2, 59.

<sup>5</sup> *Contre Ibis*, 637-638 : *denique Sarmaticas inter Geticasque sagittas / his precor ut uiuas et moriari locis* !, « Enfin, parmi les flèches des Gètes et des Sarmates, je souhaite que tu vives et meures ici même ».

<sup>6</sup> « Fais monter au bûcher avec toi les êtres les plus chers, comme mourut Sardanapale » (*ibid.*, 311-312). Sur la référence à Sardanapale, voir la note 2 de J. André, p. 17 et la référence à Justin, I, 3, 5.

<sup>7</sup> « [Péris] comme ceux qui s'apprêtaient à violer le temple de Jupiter Libyen, que le sable soulevé par le Notus ensevelisse ton visage » (*Contre Ibis*, 313-315).

<sup>8</sup> « Dans ton délire, comme les inspirés de la Mère Cybèle, tranche tes parties sur un rythme phrygien ; d'homme, ne deviens ni femme ni homme, comme Attis, et frappe les rauques tympanons d'une main efféminée » (*Contre Ibis*, 453-456). Ibis est une nouvelle fois assimilé à Attis aux v. 507-508, où le personnage se reconnaît grâce à la périphrase *Phryx uenator Berecynthiades* et par la mention de sa métamorphose en pin (cf. *Mét.*, X, 103-105, passage cité *supra*) : *atque idem, simili pinus quem morte peremit, / Phryx ac uenator sis Berecynthiades*, « et sois aussi le chasseur phrygien du Bérécynte qu'un pin fit périr d'une mort semblable ! ». Voir aussi *Tristes*, III, 11, 39, où Ibis est accusé d'être « plus cruel que Busiris » (*Saeuior es tristi Busiride*...) ; en III, 11, 39-54, il le compare à Phalaris et à Périllos, l'inventeur du taureau d'airain, dont il décrit longuement les supplices.

le détroit de Sicile – Charybde et Scylla –, le cap Malée, et, dans le domaine exotique, les deux Syrtes africaines ou les marées de l’Océan. C. Lévy, à propos de Cicéron et de son utilisation de la métaphore de Charybde et Scylla<sup>1</sup>, a analysé le recours de l’orateur à ce type de comparaisons ou de métaphores, qui « n’est pas seulement un ornement rhétorique », mais « vise à suggérer la dimension mythique d’une antinature », s’opposant « à cette source de bienfaits pour l’humanité que représente dans le stoïcisme le sage, symbolisé par Hercule, vainqueur d’animaux monstrueux et à ce titre bienfaiteur de l’humanité<sup>2</sup> ». Les poètes augustéens ont employé ce procédé satirique pour exprimer leurs reproches à l’égard des femmes, comme le fait par exemple Properce dans cet *adynaton* où il invoque à la fois les Syrtes et le cap Malée :

*Flamma per incensas citius sedetur aristas,  
fluminaque ad fontis sint reditura caput,  
et placidum Syrtes portum et bona litora nautis  
praebeat hospitio saeva Malea suo,  
quam possit uestros quisquam reprehendere cursus  
et rapidae stimulos frangere nequitiae<sup>3</sup>.*

C’est encore Ovide qui, dans le *Contre Ibis*, a systématisé ce procédé en prêtant métaphoriquement à son ennemi un lieu de naissance symbolique, celui de la « terre de Cinyphie », terme traditionnellement porteur des nombreuses connotations négatives liées à l’Afrique, qui est la terre des déserts, des bêtes sauvages, de la barbarie, voire des Enfers :

*Qui simul impura matris prolapsus ab aluo  
Cinyphiam foedo corpore pressit humum<sup>4</sup>.*

Dans les *Tristes*, il s’en prend également à l’un de ses anciens amis, qui n’est pas venu lui dire adieu, en l’associant aux images négatives de son propre lieu d’exil, la Scythie et ses montagnes sauvages, le Pont-Euxin et ses écueils :

<sup>1</sup> *Verrines*, V, 145 ; *Sur la réponse des Haruspices*, 59 ; *Pro Sestio*, 18 ; *Seconde Philippique*, II, 67.

<sup>2</sup> « *Rhétorique et philosophie : la monstruosité politique chez Cicéron* », R.É.L., 76, 1998, Paris, Les Belles Lettres, 1999, p. 143-144.

<sup>3</sup> « La flamme s’apaisait plus vite à travers les moissons incendiées, les fleuves seraient prêts à retourner à leur source, la Syrte offrirait aux marins un port tranquille et le cruel cap Malée, par son accueil, des rivages favorables, plus vite qu’on ne pourrait vous retenir dans votre élan et briser les aiguillons de votre libertinage furieux » (III, 19, 5-10).

<sup>4</sup> « À peine eut-il glissé du ventre impur de sa mère et foulé de son corps affreux la terre de Cinyphie » (*Contre Ibis*, 221-222). Cf. aussi v. 501-502 (passage cité *supra*). Sur les problèmes posés par le supposé lieu de naissance d’Ibis, situé par Ovide en Cinyphie, voir l’*Introduction* de l’éd. de la C.U.F. par J. André, p. XVII sq. : « La coïncidence qui fait naître Ibis le jour anniversaire du désastre de l’Allia, dans la région la plus sauvage de l’Afrique, ne saurait être vraisemblable. Nous concédons l’arbitraire de ce choix, mais il s’accorde bien avec le personnage qu’Ovide veut nous présenter comme voué aux malheurs dès sa naissance. Ibis est digne d’être né en un tel jour et en un tel lieu, le poète ne veut pas dire davantage » (p. XIX). À propos du v. 222, J. André commente : « On a vu là l’indication d’une origine africaine. [...] Mais le mot *Cinyphius* a, chez les poètes, une extension géographique plus large et qualifie non seulement la Libye proprement dite, mais aussi la Numidie, c’est-à-dire les régions situées à l’ouest. [...] Mais pas plus que la date du 18 juillet, le lieu de naissance d’Ibis ne répond à la réalité. Ovide n’a choisi cette contrée pour l’y faire naître que parce qu’elle est la terre des horreurs. La Libye est infestée de serpents nés du sang qui tombait de la tête de Méduse brandie par Persée. La tradition y faisait périr de leurs morsures l’Argonaute Mopsos, et le serpent libyen est un thème poétique. C’est aussi la terre nourricière des fauves » (p. XIX-XX). J. André ajoute enfin à la liste le fait qu’il existe dans la région un marais d’où s’écoulerait l’eau du Styx : « [...] Il semble qu’en l’occurrence il s’agisse du fleuve Triton et du marais homonyme. L’horreur du lieu est donc accrue par la proximité des Enfers [...] Ibis n’a pas mérité de naître sur une terre civilisée. Sa cruauté le rend digne de la tête de Méduse brandie par Persée et des terreurs infernales » (p. XX-XXI). Ovide, selon J. André (*ibid.*, p. XXI), a probablement emprunté à Callimaque, qui était né à Cyrène, cette utilisation métaphorique et symbolique de la Cinyphie.

*Non ego te genitum placida reor urbe Quirini,  
urbe meo quae iam non adeunda pede est,  
sec scopulis, Ponti quod haec habet ora sinistri,  
inque feris Scythiae Sarmaticisque iugis<sup>1</sup>.*

À l'inverse, une référence exotique positive peut aussi servir à l'expression de la haine, de la désapprobation ou du dégoût, comme dans cette allusion du *Stichus* de Plaute aux prétendues montagnes d'or de la Perse, grâce auxquelles Panégyris soutient devant sa sœur Pamphila son opinion, selon laquelle leur père ne cherchera pas, malgré la trop longue absence de leurs maris, à les remarier :

*Neque ille sibi mereat Persarum  
montis qui esse aurei perhibentur,  
ut istuc faciat quod tu metuis<sup>2</sup>.*

C'est d'une manière similaire – en évoquant les richesses proverbiales de certains peuples orientaux – qu'Horace exprimera plus tard, dans un passage des *Épîtres*, le dégoût que lui inspire l'idée de perdre son indépendance<sup>3</sup>, ou bien, dans les *Odes*, la haine des voyages et du commerce maritime comparés à la tranquillité et à la sécurité de la vie rustique<sup>4</sup>.

## 5. Fonction argumentative

Certains des exemples cités plus haut – et en particulier ceux qui sont tirés de discours ou d'ouvrages traitant de rhétorique – témoignent à la fois, de la part de l'auteur, de la volonté de susciter une émotion et de la nécessité de soutenir une argumentation : le rapport entre fonction expressive et fonction persuasive des *exotica* est en effet évident dans nombre de textes, notamment lorsqu'ils appartiennent au genre oratoire ou à la littérature d'inspiration didactique, morale, ou philosophique.

Ce type de mise en œuvre des *exotica* constitue, en premier lieu, l'un des procédés de style privilégiés du genre oratoire, et Cicéron, par exemple, l'emploie à de nombreuses reprises. Nombre de passages de ses discours utilisent le mépris partagé par ses contemporains pour les mentalités barbares, dans leur globalité ou dans certains cas précis. Ce sont les Gaulois qui sont visés dans le discours prononcé en faveur de M. Fonteius, gouverneur de Gaule accusé de concussions ; l'orateur, dans le but de discréditer les témoignages des Gaulois qu'il accuse de fausseté et de mauvaise foi, y utilise, en guise d'arguments, les préjugés habituels attachés aux barbares, et en particulier la colère :

*Quae est igitur ista accusatio quae facilius possit Alpibus quam paucos aerari gradus ascendere, diligentius Rutenorum quam populi Romani defendat aerarium, lubentius ignotis quam notis utatur, alienigenis quam domesticis testibus, planius se confirmare crimen lubricitatis barbarorum quam nostrorum hominum litteris arbitretur ?<sup>5</sup>*

<sup>1</sup> « Non, je ne crois pas que tu sois né dans la paisible ville de Quirinus, ville où je ne dois plus porter mes pas, mais parmi les écueils de ces rivages du Pont sinistre et dans les montagnes sauvages de la Scythie et de la Sarmatie » (*Tr.*, I, 8, 37-40).

<sup>2</sup> « [...] Et il ne voudrait pas pour toutes les montagnes de Perse, montagnes d'or à ce qu'on dit, faire ce que tu appréhendes » (*Stichus*, 24-26). Sur l'origine de cette croyance, cf. *supra*.

<sup>3</sup> Horace, *Épîtres*, I, 7, 35-36, passage cité *infra*.

<sup>4</sup> Horace, *Odes*, I, 1, 11-14, passage cité *infra*.

<sup>5</sup> « Quelle est donc cette accusation qui franchit plus aisément les Alpes que les quelques marches du Trésor ; qui met plus de zèle à défendre les finances des Rutènes que celles du peuple romain ; qui appelle à son aide plus volontiers des inconnus que des hommes



Un peu plus loin, c'est le *topos* de l'impiété notoire de ces nations gauloises – auxquelles il applique l'adjectif démonstratif *istae* pour sa valeur péjorative – qui est employé comme argument :

*An uero istas nationes religione iuris iurandi ac metu deorum immortalium in testimoniis dicendis commoueri arbitramini, quae tantum a ceterarum gentium more ac natura dissentiunt ? quod ceterae pro religionibus suis bella suscipiunt, istae contra omnium religiones ; illae in bellis gerendis ab dis immortalibus pacem ac ueniam petunt, istae cum ipsis dis immortalibus bella gesserunt*<sup>1</sup>.

L'orateur ajoute encore à son réquisitoire le souvenir terrifiant des invasions gauloises – celles qui eurent lieu en Grèce d'abord, en 279, puis celles qui menacèrent la ville de Rome elle-même<sup>2</sup> –, avant de développer l'argument des sacrifices humains pratiqués par ces peuples :

*Postremo his quicumque sanctum ac religiosum uideri potest qui, etiam si quando aliquo metu adducti deos placandos esse arbitrantur, humanis hostiis eorum aras ac templa funestant, ut ne religionem quidem colere possint, nisi eam ipsam prius scelere uiolarint ? Quis enim ignorat eos usque ad hanc diem retinere illam immanem ac barbaram consuetudinem hominum immolatorum ? Quam ob rem quali fide, quali pietate existimatis esse eos qui etiam deos immortalis arbitrentur hominum scelere et sanguine facillime posse placari ? Cum his uos testibus uestram religionem coniungetis ? ab his quicumque sancte aut moderate dictum putabitis ?*<sup>3</sup>

Cicéron utilise enfin un autre *topos* associé aux Gaulois, celui de l'arrogance, auquel il joint d'autres considérations méprisantes relatives à leurs vêtements et à leur langue barbare :

*An uero dubitatis, iudices, quin insitas inimicitias istae gentes omnes et habeant et gerant cum populi Romani nomine ? Sic existimatis eos hic sagatos bracosque uersari, animo demisso atque humili, ut solent ii qui adfecti iniuriis ad opem iudicum supplices inferioresque confugiunt ? Nihil uero minus. Hi contra uagantur laeti atque erecti passim toto foro cum quibusdam minis et barbaro atque immani terrore uerborum ; quod ego profecto non crederem, nisi aliquotiens ex ipsis accusatoribus uobiscum simul, iudices, audissem, cum praeciperent ut caueretis ne hoc absoluto nouum aliquod bellum Gallicum concitaretur*<sup>4</sup>.

---

connus de tous ; qui préfère pour témoins des étrangers à des gens de notre race et qui pense trouver plus d'appui dans la haine passionnée des Barbares que dans les preuves écrites de nos concitoyens ? » (*Pro M. Fonteio*, III, 4). Voir aussi XI, 23, où l'orateur conseille à ses auditeurs d'adopter, à propos de ces témoins gaulois, une attitude de méfiance : *An uero uos id in testimoniis hominum barbarorum dubitabit quod persaepe, et nostra et patrum memoria, sapientissimi iudices de clarissimis nostrae uiuitatis uiris dubitandum non putauerunt ?*, « Mais vous, hésitez-vous à adopter une telle attitude à l'égard de ces témoignages de barbares, alors que de nos jours et du temps de nos aïeux les juges les plus sages n'ont pas hésité à l'adopter à l'égard des personnages les plus illustres de notre cité ? »

<sup>1</sup> « Est-ce que vraiment vous croyez que ces peuples soient sensibles au respect du serment et à la crainte des dieux immortels, lorsqu'ils témoignent en justice, eux qui sont si différents des autres nations par leurs mœurs et leur caractère ? Les autres peuples entreprennent des guerres pour défendre leurs cultes ; ceux-ci pour attaquer les cultes de tous les hommes. Les autres, dans leurs guerres, implorent la faveur et la protection des dieux immortels ; mais eux, c'est aux dieux immortels eux-mêmes qu'ils ont toujours fait la guerre ! » (XIII, 30).

<sup>2</sup> XIV, 30 : *Hae sunt nationes quae quondam tam longe ab suis sedibus Delphos usque ad Apollinem Pythium atque ad oraculum orbis terrae uexandum ac spoliandum profectae sunt. Ab isdem gentibus sanctis et in testimonio religiosis obsessum Capitolium est atque ille Iuppiter cuius nomine maiores nostri uinctam testimoniorum fidem esse uoluerunt*, « Ce sont ces peuples qui, jadis, bien loin de leur pays, sont allés jusqu'à Delphes, jusqu'au sanctuaire d'Apollon Pythien, l'oracle de l'univers entier, pour le profaner et le piller. C'est par ces mêmes peuples, si religieux, si scrupuleux lorsqu'ils témoignent en justice, que fut assiégé le Capitole et ce grand Jupiter par le nom de qui nos ancêtres ont voulu que fût enchaînée la foi des témoignages ».

<sup>3</sup> « Enfin que peut-il y avoir de saint et de sacré pour ces hommes qui, même quand la terreur leur fait concevoir qu'il faut apaiser les dieux souillent leurs autels et leurs sanctuaires de victimes humaines, et ainsi ne peuvent célébrer un culte sans l'avoir d'abord profané par des pratiques criminelles ? Qui ne sait en effet qu'ils ont conservé jusqu'à ce jour la coutume monstrueuse et barbare des sacrifices humains ? Ainsi, quelle peut être, croyez-vous, la bonne foi, la piété de ces hommes, capables de s'imaginer que les dieux immortels se laissent le plus aisément fléchir par les crimes et par le sang des hommes ? Et ce sont de tels témoins que vous associerez à votre religieuse loyauté ? et vous croirez que dans leurs paroles ils aient fait preuve de scrupule ou de modération ? » (XIV, 31).

<sup>4</sup> « Doutez-vous, juges, que tous ces peuples ne portent et n'entretiennent en eux une haine profonde du nom romain ? Estimez-vous que ces barbares, avec leurs sayons, leurs braies aient ici l'attitude humble et soumise qu'ont tous ceux qui, victimes d'une injustice, viennent implorer le secours des juges, en suppliants et avec humilité ? En aucune façon. Voyez-les se répandre gais et arrogants dans tout le Forum, la menace à la bouche, cherchant à nous effrayer par les sonorités horribles de leur langage barbare. J'aurais peine à le croire, si je n'avais

Il va de soi que les mêmes *topoi* exotiques sont parfois mis en œuvre dans les discours reproduits ou créés de toutes pièces par les historiens dans leurs ouvrages. On en trouve de nombreux exemples chez Tite-Live ; nous avons déjà cité deux passages du livre V de l'*Histoire romaine*, où Tite-Live fait une utilisation rhétorique des faiblesses des Gaulois – qui possèdent, certes, un physique redoutable, mais manquent de *firmitas* et de *constantia* – dans le discours prononcé par Camille devant les Ardéates, après la prise de Rome par les Gaulois, pour les convaincre de combattre les envahisseurs qui s'approchent de leur ville<sup>1</sup>.

L'utilisation rhétorique des *exotica* est également fréquente dans les œuvres philosophiques de Cicéron, où elle se manifeste, dans de nombreux passages, par l'insertion dans l'exposé d'un *exemplum*. L'*exemplum*, en même temps qu'il illustre et rend plus vivant le discours de l'auteur, joue bien évidemment un rôle primordial dans la tonalité argumentative d'un texte, « la démonstration d'une thèse par des *exempla* [étant] un procédé commun à toute la littérature de l'antiquité<sup>2</sup> » ; les *exotica*, présents dans nombre de ces *exempla*, qu'ils soient empruntés à la fable ou à l'histoire, contribuent alors à accroître le pouvoir de démonstration de l'exemple par leurs connotations positives ou négatives. Cicéron utilise des *exempla* tantôt traditionnels, tantôt très novateurs. Ces *exempla* peuvent appartenir aux phénomènes naturels ou aux animaux exotiques<sup>3</sup>, mais, beaucoup plus souvent, l'auteur fait appel aux peuples étrangers, à leurs mœurs et à leurs mentalités. Ainsi Cicéron rappelle à plusieurs reprises, à titre de contre-exemples, le souvenir de Sardanapale, des rois de Sicile, de Perse ou d'Égypte, si riches et si puissants, comme il le fait, entre autres, dans la célèbre anecdote relatant l'entrevue d'Alexandre le Grand et du philosophe cynique Diogène, qui opposait lui-même son genre de vie à celui du roi de Perse :

*At uero Diogenes liberius, tu Cynicus, Alexandro roganti ut diceret si quid opus esset. « Nunc quidem paululum », inquit, « a sole ». Offecerat uidelicet apricanti. Et hic quidem disputare solebat, quanto regem Persarum uita fortunaque superaret ; sibi nihil deesse, illi nihil satis umquam fore ; se eius uoluptates non desiderare, quibus numquam satiari ille posset, suas eum consequi nullo modo posse<sup>4</sup>.*

---

tant de fois entendu, comme vous, juges, les accusateurs eux-mêmes nous avertir de ne pas provoquer par l'acquiescement de M. Fontéius une nouvelle guerre avec les Gaulois » (XV, 33). Le thème de l'audace gauloise est de nouveau abordé en XX, 44 : *At infestis prope signis inferuntur Galli in M. Fonteium et instant atque urgent summo cum studio, summa cum audacia. Video, iudices ; sed multis et firmis praesidiis, uobis adiutoribus, isti immani atque intolerandae barbariae resistemus*, « Mais, me dit-on, les Gaulois s'avancent, pour ainsi dire, enseignes levées contre Fontéius. Ils le poursuivent et le pressent avec un extrême acharnement et une audace extrême. Je le vois bien, juges. Mais nous avons des soutiens nombreux et assurés pour résister, avec votre aide, à leur horrible et odieuse barbarie ».

<sup>1</sup> Tite-Live, V, 44, 4. ; voir aussi les paragraphes suivants (5-6), où Camille invoque cette fois, pour soutenir son argumentation, l'imprudence habituelle des Gaulois, *incauti* (passages cités *supra*, 1<sup>ère</sup> partie).

<sup>2</sup> J. André, *Introduction du Contre Ibis*, p. XXXV, à propos de la longue série d'*exempla* que comporte le poème.

<sup>3</sup> Voir, entre autres, l'exemple traditionnel du lion dans le *De fin.*, III, 19, 66 et, à l'inverse, l'exemple inédit, recherché, d'une race d'insectes des bords de l'Hypanis, emprunté à l'*Histoire des animaux* d'Aristote (V, 19, p. 552 B, 17-23) : *Apud Hypanim fluiuium qui ab Europae parte in Pontum influit, Aristoteles ait bestiolas quasdam nasci quae unum diem uiuant. Ex his igitur hora octaua quae mortua est, prouecta aetate mortua est ; quae uero occidente sole, decrepita, eo magis si etiam solstitiali die. Confer nostram longissimam aetatem cum aeternitate, in eadem propemodum breuitate qua illae bestiolae reperiuntur*, « Près du fleuve Hypanis qui se jette dans le Pont-Euxin, du côté de l'Europe, Aristote dit qu'il naît une espèce d'insectes qui vivent un seul jour. Ceux-là donc qui dans le nombre meurent à la huitième heure meurent dans un âge avancé ; quant à ceux qui atteignent le coucher du soleil, c'est dans la décrépitude, surtout qu'il se trouve que ce soit un jour de solstice. Comparez la vie la plus longue pour nous à l'éternité, vous constaterez que l'existence assignée à l'homme est à peu de chose près aussi brève que celle de ces insectes » (*Tusculanes*, I, XXXIX, 94).

<sup>4</sup> « Diogène, lui, s'exprima plus librement, en sa qualité de cynique. Alexandre le pria de lui dire ce dont il pouvait avoir besoin : « pour le moment, dit Diogène, écarte-toi un tout petit peu de mon soleil. » Sans doute Diogène se chauffait-il au soleil et Alexandre lui en masquait les rayons. Ce qu'il y a de plus fort, c'est que notre homme se plaisait à soutenir qu'il avait une situation bien supérieure à celle du roi de Perse : lui, il ne manquait de rien, tandis que son rival ne pouvait jamais en avoir assez ; les plaisirs dont il aurait été impossible de rassasier son rival, lui-même n'en éprouvait pas le besoin, et il avait ses plaisirs à lui auxquels l'autre ne pouvait aucunement prétendre » (*Tusc.*, V, 32, 92). Sur les rois de Perse, voir aussi, par ex. *Tusc.*, V, 12, 35, où Cicéron cite un passage du *Gorgias* de Platon : *Tu igitur ne de Persarum quidem rege magno potes dicere beatusne sit ? – An ego possim, cum ignorem quam sit doctus, quam uir bonus ? – Quid ? tu in eo sitam uitam beatam putas ?*, « L'interlocuteur de Socrate. – Alors tu es incapable de dire même si le grand roi de Perse est heureux ? – Socrate. – Comment le pourrais-je, ignorant dans quelle mesure il est philosophe, dans quelle mesure homme de bien ? – Eh quoi ! c'est en cela que d'après toi consiste le bonheur ? » et *Tusc.*, V, 34, 97 (exemples de Darius et d'un Ptolémée d'Égypte).

Dans le *De finibus*, c'est l'exemple de Sardanapale qui est invoqué pour déterminer dans quelle mesure le souvenir peut être un élément de plaisir ou de douleur et pour critiquer l'idée épicurienne selon laquelle c'est le souvenir des plaisirs dont on a joui qui rend la vie heureuse :

*Corporis autem uoluptas si etiam praeterita delectat, non intellego, cur Aristoteles Sardanapalli epigramma tantopere derideat, in quo ille rex Syriae gloriatur se omnis secum libidinum uoluptates abstulisse. Quod enim ne uiuus quidem, inquit, diutius sentire poterat, quam dum fruebatur, quo modo id potuit mortuo permanere ? Fluit igitur uoluptas corporis et prima quaeque auolat saepiusque relinquit causam paenitendi quam recordandi<sup>1</sup>.*

Plusieurs *exempla* portent sur les épisodes les plus célèbres des guerres médiques, tels que le pont de bateaux construit par Xerxès sur l'Hellespont, *exemplum* exotique de puissance qui s'appuie sur l'image des armées orientales, immenses et dévastatrices :

*Vt, si Xerxes, cum tantis classibus tantisque equestribus et pedestribus copiis Hellesponto iuncto, Athone perfosso, maria ambulauisset, terra nauigauisset, si, cum tanto impetu in Graeciam uenisset, causam quis ex eo quaereret tantarum copiarum tantique belli, mel se auferre ex Hymetto uoluisse diceret, certe sine causa uideretur tanta conatus, sic nos sapientem plurimis et grauissimis artibus atque uirtutibus instructum et ornatum non, ut illum, maria pedibus peragrantem, classibus montes, sed omne caelum totamque cum uniuerso mari terram mente complexum, uoluptatem petere si dicemus, mellis causa dicemus tanta molitum<sup>2</sup>.*

Cicéron est, surtout, le seul auteur de cette période – avec Properce qui a célébré le courage et la vertu des épouses indiennes – à avoir parlé des sages de l'Inde pour les citer en tant qu'exemples de courage, de résistance à la douleur, destinés à démontrer l'idée philosophique que le sage ne craint pas la souffrance. Dans un passage du livre II des *Tusculanes*, en effet, les peuples barbares – dans leur ensemble<sup>3</sup> – sont cités dans ce contexte ; toutefois l'*exemplum* développe plus particulièrement le cas des Indiens :

*Quae barbaria India uastior aut agrestior ? In ea tamen gente primum ii qui*

---

Sur les tyrans siciliens cités comme *exempla* d'hommes malheureux, insensés, esclaves de leur richesse et de leur pouvoir, voir par ex. Cic., *Tusc.*, V, chap. 20-23 (en particulier V, 22, 57-63 ; V, 23, 66) ; V, 24, 98 (où la frugalité lacédémonienne est opposée à l'attitude du tyran Denys) ; V, 35, 100-101.

<sup>1</sup> « Quant au plaisir du corps, s'il est vrai que, passé, il a encore du charme, je ne comprends pas pourquoi Aristote se moque si fort de l'épithète de Sardanapale, où ce roi de Syrie se vante d'avoir emporté avec lui < dans son tombeau > tous les plaisirs de sa vie voluptueuse. Une jouissance, dit-il, que le roi, même de son vivant, ne pouvait ressentir au-delà du moment précis où il la goûtait, comment a-t-elle pu subsister pour lui au-delà de la mort ? Le plaisir du corps est donc quelque chose de fluide : aussitôt venu il s'envole et ce qu'il laisse après lui c'est plus souvent une raison de s'en repentir que de le faire revivre par la mémoire » (*De finibus*, II, 32, 106). Sur Sardanapale, cf. aussi *Tusc.*, V, 35, 101 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>2</sup> « Imaginez Xerxès, avec toutes ses flottes et toutes ses troupes de cavalerie et d'infanterie, après avoir, grâce à la jonction des rives de l'Hellespont et la percée de l'Athos, traversé < comme on l'a dit > la mer à pied et la terre en bateau, imaginez-le, lui qui a fait une pareille irruption en Grèce, interrogé par quelqu'un sur le motif d'un si grand déploiement de troupes, d'une si grande expédition, et répondant que c'est du miel de l'Hymette qu'il a voulu emporter ! C'est à coup sûr sans cause qu'il semblerait avoir fait une si grande entreprise. De même nous pour le sage : il s'est muni et paré des qualités et des vertus les plus nombreuses et les plus importantes ; il ne passe pas, comme Xerxès, les mers à pied sec et les montagnes avec des flottes ; mais il a embrassé par la pensée toutes les régions du ciel, ainsi que la totalité de la terre avec l'immensité de la mer : eh bien ! si nous disons que c'est le plaisir qu'il cherche, nous dirons < nous aussi > que c'est pour du miel qu'il a fait un si grandiose effort » (*De finibus*, II, 34, 112). Cicéron veut montrer, par cet *exemplum*, la disproportion entre l'excellence de l'homme et la fin que lui propose Épicure, à savoir le plaisir.

<sup>3</sup> Cicéron donne notamment l'exemple des Égyptiens, cf. *Tusc.* V, 27, 78, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie. Il faut y ajouter encore celui des Spartiates, qui, par certains côtés, s'apparentent à de nombreux peuples barbares (cf. par ex. *Tusc.*, V, 27, 77 : *Pueri Spartiatae non ingemescunt uerberum dolore laniati. Adulescentium greges Lacedaemone uidimus ipsi incredibili contentione certantis pugnibus, calcibus, unguibus, morsu denique, cum exanimarentur prius quam uictos se faterentur*, « Les enfants Spartiates ne gémissent pas, quand ils sont déchirés par des coups douloureux. J'ai vu moi-même à Lacédémone des bandes de jeunes gens s'acharner de façon incroyable l'une contre l'autre ; ils luttaient à coups de poing, de pied, avec les ongles, avec les dents enfin, se laissant assommer plutôt que de s'avouer vaincus »).

*sapientes habentur, nudi aetatem agunt et Caucasi niues hiemalemque uim perferunt sine dolore, cumque ad flammam se adplicauerunt, sine gemitu aeduruntur*<sup>1</sup>.

Cicéron décrit même, encore plus précisément, le cas des femmes qui suivent leur époux défunt sur le bûcher :

*Mulieres uero in India, cum est cuius earum uir mortuus, in certamen iudiciumque ueniunt quam plurimum ille dilexerit (plures enim singulis solent esse nuptae) ; quae est uictrix, ea laeta prosequentibus suis una cum uiro in rogam imponitur, illa uicta maesta discedit. Numquam naturam mos uinceret ; est enim ea semper inuicta ; sed nos umbris, deliciis, otio, languore, desidia animum infecimus, opinionibus maloque more delentum molliuimus*<sup>2</sup>,

et celui d'un personnage nommé Callanus, qui se fit brûler vif :

*Obuersentur species honestae animo [...]. Callanus Indus, indoctus ac barbarus, in radicibus Caucasi natus, sua uoluntate uiuus combustus est*<sup>3</sup>.

Un peu plus loin, c'est l'*exemplum* des Scythes et plus particulièrement celui du sage Anacharsis qui sont appelés à illustrer, cette fois, l'idée que le philosophe ne craint pas la pauvreté :

*An Scythes Anacharsis potuit pro nihilo pecuniam ducere, nostrates philosophi facere non poterunt ? Illius epistula fertur his uerbis : « Anacharsis Hannoni salutem. Mihi amictui est Scythium tegimen, calciamentum solorum callum, cubile terra, pulpamentum fames, lacte, caseo, carne uescor. Quare ut ad quietum me licet uenias. Munera autem ista quibus es delectatus, uel ciuibus tuis uel dis immortalibus dona »*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « Y a-t-il nation barbare plus inculte et plus sauvage que les Indous ? C'est pourtant un peuple où d'abord ceux que l'on tient pour des sages demeurent nus toute leur vie, insensibles aux neiges du Caucase et aux rigueurs de l'hiver, et, quand ils se soumettent à l'épreuve du feu, se laissent brûler sans une plainte » (*Tusc.*, V, 27, 77). En II, 17, 40, Cicéron avait déjà affirmé que « les Indiens supportent d'être brûlés » (... *uri se patiuntur Indi*). Sur les gymnosophistes de l'Inde, voir, à l'époque suivante, Pline, *N. H.*, XII, 24, où ces sages sont évoqués à propos des arbres de l'Inde (en l'occurrence, il s'agirait de bananiers, voir la note 1 de la C.U.F.) : *Maiores alia pomo et suauitate praecellentior, quo sapientes Indorum uiuunt*, « Un autre figuier produit des fruits plus gros et d'un goût plus suave encore, dont vivent les sages de l'Inde ».

<sup>2</sup> « Quant aux femmes de l'Inde, toutes celles qui viennent à perdre leur mari se présentent devant un arbitre pour faire valoir qu'elles étaient les préférées du défunt, car les Indous ont plusieurs épouses ; puis celle qui l'emporte s'en va joyeuse, escortée par ses proches, prendre place sur le bûcher aux côtés de son époux, tandis que la vaincue se retire désappointée. Et il ne faut pas voir là un triomphe de la coutume sur la nature, car la nature est toujours invincible ; ce qui est vrai, c'est que chez nous la délicatesse, les raffinements, l'oisiveté, l'indolence, la fainéantise ont contaminé les âmes, les préjugés et la perversion de l'ambiance les ont séduites et amollies » (*Tusc.*, V, 27, 78).

<sup>3</sup> « Entretien dans notre esprit des images d'honneur [...]. Callanus, un Indien, un barbare ignorant né au pied du Caucase, se fit volontairement brûler vif » (*Tusc.*, II, 22, 52). L'attitude des Indiens devant la mort est encore célébrée dans le *De diuinatione*, où est développé, sous forme d'un *exemplum* destiné à montrer l'existence de la divination jusque chez les peuples barbares, le récit de la mort de ce même Callanus, qui alla vers le bûcher dans la sérénité et même la joie, tout en annonçant la disparition prochaine d'Alexandre : *Est profecto quiddam etiam in barbaris gentibus praesentens atque diuinans, siquidem ad mortem proficiscens Callanus Indus, cum inscenderet in rogam ardentem : « o praeclarum discessum », inquit, « e uita, cum, ut Herculi contigit, mortali corpore cremato in lucem animus excesserit ! ». Cumque Alexander eum rogaret, si quid uellet, ut diceret, « optime », inquit, « propediem te uidebo ». Quod ita contigit, nam Babylone paucis post diebus Alexander est mortuus. Discedo parumper a somniis, ad quae mox reuertar. Qua nocte templum Ephesiae Dianae deflagrauit, eadem constat ex Olympiade natum esse Alexandrum, atque, ubi lucere coepisset, clamitasse magos pestem ac pernitem Asiae proxima nocte natam. Haec de Indis et magis*, « Il existe assurément, même parmi les peuples barbares, une faculté de pressentir et de prévoir l'avenir puisque l'Indien Callanus, allant à la mort, s'exclama en montant sur un bûcher ardent : « Oh ! le beau départ de la vie, quand mon âme va, à l'instar de celle d'Hercule, une fois mon corps mortel détruit par les flammes, s'élever vers la lumière ! » Et comme Alexandre lui demandait de s'exprimer, s'il souhaitait quelque chose, il dit : « Merci ! je te verrai sous peu. » Cela se réalisa effectivement : Alexandre mourut quelques jours après à Babylone. Je m'éloigne un moment des songes (je vais y revenir tout de suite) : il est établi que la nuit où le temple de Diane à Ephèse brûla, Alexandre naquit d'Olympias et qu'au point du jour les mages dirent à grands cris que cette nuit-là étaient nés un fléau et une ruine pour l'Asie. Voilà pour l'Inde et les mages » (I, 23, 47). « Callanus était un brahmane qui séjournait dans l'entourage d'Alexandre le Grand. Lorsqu'il tomba malade, à l'âge de 83 ans, il résolut, dit-on, de mourir en public sur un bûcher. Alexandre, pour l'honorer, fit pousser à son armée le cri de guerre » (G. Freyburger et J. Scheid, note 104, p. 49). J. André et J. Filiozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 11, classent ce Callanus parmi « les lieux communs du temps d'Alexandre sur la sagesse des gymnosophistes, samanes et brâhmanes confondus ».

<sup>4</sup> « Eh quoi ! un Scythe, Anacharsis, a été capable de considérer l'argent comme sans valeur, et les philosophes de ce pays en seront incapables ? Il y a de lui une lettre conçue en ces termes : « Anacharsis à Hannon, salut. Mon manteau, c'est la pelisse des Scythes, ma chaussure le cal de mes pieds, mon lit le sol, mon assaisonnement la faim ; le lait, le fromage, la viande constituent ma nourriture. Aussi dis-toi bien, si tu veux venir me trouver, que je vis dans la quiétude ; quant aux cadeaux auxquels tu songes et qui pour toi sont séduisants,

Plus loin encore, ce sont les Perses tels que les avait décrits Xénophon dans sa *Cyropédie* qui sont érigés en exemples de frugalité – ils sont même mis en parallèle, dans ce domaine précis, avec les Spartiates –, en contradiction, d’ailleurs, avec leur image habituelle d’Orientaux amateurs de luxe et d’opulence :

*Ciuitates quaedam uniuersae more doctae parsimonia delectantur, ut de Lacedaemoniis paulo ante diximus. Persarum a Xenophonte uictus exponitur, quos negat ad panem adhibere quicquam praeter nasturcium*<sup>1</sup>.

Ce dernier exemple montre bien la fonction argumentative des *exotica*, leur rôle de prétextes, et la facilité avec laquelle, chez les Grecs comme chez leurs successeurs latins, ils pouvaient se prêter aux contorsions rhétoriques les plus diverses, le même peuple exotique pouvant servir à soutenir des idées totalement contradictoires : pour ce qui est des Perses, tantôt l’excès de luxe, tantôt, au contraire, la plus extrême simplicité.

Les *exempla* sont nombreux également en poésie : ils foisonnent, comme on le sait, dans les œuvres d’Ovide, mais sont déjà présents chez Catulle par exemple : dans le contexte oriental du poème 66, la boucle de cheveux de Bérénice, coupée de la tête de la reine, se compare à l’Athos traversé par l’armée de Xerxès dans cet *exemplum* destiné à montrer l’impossibilité de lutter contre le fer tout autant qu’à introduire une référence prestigieuse, à la fois historique et exotique, aux Perses des guerres médiques :

*Ille quoque euersus mons est, quem maximum in oris  
progenies Thiae clara superuehitur,  
cum Medi peperere nouum mare, cumque iuuentus  
per medium classi barbara nauit Athon*<sup>2</sup>.

Les nombreux *exempla* mythologiques ou historiques des poèmes d’Ovide<sup>3</sup> comportent souvent des *exotica*, choisis, là encore, non seulement pour leur pertinence dans un contexte donné<sup>4</sup>, mais aussi pour les connotations fortes attachés aux peuples, aux animaux ou aux *realia* exotiques, qui donnent au propos une plus grande puissance persuasive. Certains sont des *exempla* issus d’une longue tradition littéraire, comme ceux de Burisis et de Phalaris, qui

fait-en don soit à tes concitoyens, soit aux dieux immortels » (*Tusc.*, V, 32, 90). Sur la sagesse des Scythes, voir aussi le frg. V (C.U.F.) de la correspondance avec Octavien, entre novembre 44 et août 43 : *ego autem antiquissimum, oriundum Scythiis, quibus antiquior laetitia est quam lucrum*, « Je (le tiens pour) un homme des temps très anciens, un descendant des Scythes, qui attachaient plus de prix à la joie qu’au profit ».

<sup>1</sup> « Il y a des collectivités nationales où la tradition a formé les citoyens à se complaire dans la sobriété, comme c’est le cas des Lacédémoniens dont nous parlions tout à l’heure. Pour les Perses, Xénophon, qui traite en détail de leur genre de vie, affirme qu’ils mangent leur pain sec sans y joindre autre chose que du cresson » (*Tusc.*, V, 34, 99). Sur cette image des Perses, voir Xén., *Cyropédie*, I, 2, 8. Dans le *De finibus*, l’*exemplum* édifiant de l’alimentation frugale des Perses, opposé à l’*exemplum* inverse des festins de Syracuse, illustre l’idée d’Épicure selon laquelle on ne retire pas un moindre plaisir des plus vils aliments que des plus raffinés : *non minor, inquit, uoluptas percipitur ex uilissimis rebus quam ex pretiosissimis* : *Verum esto ; consequatur summas uoluptates non modo paruo, sed per me nihilo, si potest ; sit uoluptas non minor in nasturcio illo, quo uesci Persas esse solitos scribit Xenophon, quam in Syracusanis mensis, quae a Platone grauius uituperantur*, « Mais soit, que les plus grands plaisirs puissent être à bon marché, pour rien même, j’y consens, si c’est possible ; qu’on ne trouve pas moins de plaisir au fameux cresson, qui était, suivant Xénophon, l’aliment ordinaire des Perses, qu’aux festins de Syracuse, si fortement blâmés par Platon » (II, 28, 92).

<sup>2</sup> « Elle aussi, elle fut jetée à bas, la montagne la plus haute sur qui passe, en ces bords, la lumineuse descendance de Thia, quand les Mèdes firent naître une mer neuve et que la jeunesse barbare navigua, sur ses vaisseaux, à travers l’Athos » (Catulle, 66, 43-46, trad. H. Bardon, éd. Latomus). Sur le sens de cet *exemplum*, voir le vers suivant (*Quid facient crines, cum ferro talia cedant ?*, « Que feront des cheveux, si, en pareils cas, le fer l’emporte ? », v. 47).

<sup>3</sup> Notamment dans les *Amours*, l’*Art d’aimer* et le *Contre Ibis*.

<sup>4</sup> Voir par exemple, dès les premières pages de l’*Art d’aimer*, les références à Automédon, Tiphys (I, 8), Chiron et Achille (I, 11 sq.), ou à la légende de Persée et d’Andromède (cf. le passage déjà cité, I, 53), *exemplum* montrant que les hommes ont parfois cherché très loin l’objet de leur amour.

représentaient, comme on le sait, deux types parmi d'autres de rois cruels<sup>1</sup> ; on trouve aussi, à plusieurs reprises chez Ovide, des *exempla* relatifs à la couleur de peau d'Andromède, héroïne exotique de la fable invoquée plusieurs fois comme exemple de femme ayant pu inspirer de l'amour à un homme malgré son teint brun d'Éthiopienne<sup>2</sup>. Le personnage de Médée est lui aussi fréquemment utilisé, dans divers contextes : en rapport avec la pratique de la magie, il peut avoir pour but d'illustrer tantôt la puissance du sentiment amoureux, comme dans cet *exemplum* tiré des *Remèdes à l'amour* :

*Quid te Phasiacae iuuerunt gramina terrae,  
cum cuperes patria, Colchi, manere domo ?*<sup>3</sup>

tantôt le caractère éphémère de ce sentiment et la difficulté de le conserver, comme dans ce passage de l'*Art d'aimer* où le poète dénonce l'impuissance des philtres et des sortilèges :

*Fallitur, Haemonias siquis decurrit ad artes  
datque quod a teneri fronte reuellit equi ;  
non facient, ut uiuat amor, Medeides herbae  
mixtaque cum magicis naenia Marsa sonis ;  
Phasias Aesoniden, Circe tenuisset Vlixem,  
si modo seruari carmine posset amor*<sup>4</sup>.

Ailleurs le même personnage est cité en rapport avec les connotations négatives attachées à la barbarie des Scythes, notamment lorsqu'il s'agit de démontrer la violence et la cruauté de l'amour trahi :

*Coniugis admissum uiolataque iura marita est  
Barbara per natos Phasias ulta suos*<sup>5</sup>.

D'autres de ces *exempla*, en raison du goût d'Ovide pour l'érudition, sont moins connus, comme celui de la passion que connut le Nil à l'égard d'une des filles d'Asopos, que le poète emploie pour montrer la puissance de l'amour :

---

<sup>1</sup> Ovide développe ces deux *exempla* mettant en scène des personnages qui périrent victimes de leur propre invention dans un passage de l'*Art d'aimer* visant à démontrer que l'on peut tromper les femmes qui trompent : *Dicitur Aegyptos caruisse iuuantibus arua / imbribus atque annos sicca fuisse nouem, / cum Thrasius Busirin adit monstratque piari / hospitis adfuso sanguine posse louem. / Illi Busiris « fies louis hostia primus, / inquit, et Aegypto tu dabis hospes aquam. » / Et Phalaris tauro uiolenti membra Perilli / torruit ; infelix inbuit auctor opus, « L'Égypte, dit-on, fut privée des pluies qui fertilisent ses campagnes et connut une sécheresse de neuf années. Thrasius vint trouver Busiris et lui dit qu'il pouvait apaiser Jupiter en versant le sang d'un étranger. « Eh bien ! lui répond Busiris, c'est toi tout le premier qui seras la victime offerte à Jupiter, et c'est toi l'étranger qui donnera de l'eau à l'Égypte. » Phalaris aussi fit brûler dans le taureau les membres du cruel Perillus ; le malheureux inventeur arrosa son œuvre de son sang. Double exemple de justice ! Rien de plus juste que de faire périr par leur propre invention ceux qui ont inventé un moyen d'envoyer à la mort » (I, 645-654).*

<sup>2</sup> Cf. les passages déjà cités *supra* des *Héroïdes* (XV, 35-36) et de l'*Art d'aimer* (II, 643-644).

<sup>3</sup> « Que t'ont servi les plantes du Phase, princesse de Colchide, quand tu souhaitais de rester dans la demeure de ton père ? » (*Remèdes à l'amour*, 261-262).

<sup>4</sup> « On se tromperait, en ayant recours aux artifices d'Hémonie, ou bien en employant ce que l'on arrache au front d'un poulain. Pour faire durer l'amour, les herbes de Médie ne serviront à rien, non plus que les formules des Marses et leurs chants magiques. La princesse née sur les bords du Phase aurait retenu le fils d'Éson et Circé Ulysse, si les enchantements pouvaient entretenir l'amour » (*Art d'aimer*, II, 99-104).

<sup>5</sup> « Le crime d'un époux, la violation de la loi conjugale, une épouse barbare, née aux bords du Phase, les vengea sur ses enfants » (*A. A.*, II, 381-382).

*Ille fluens diues septena per ostia Nilus,  
qui patriam tantae tam bene celat aquae,  
fertur in Euanthe collectam Asopide flammam  
uincere gurgitibus non potuisse suis<sup>1</sup>.*

C'est d'ailleurs, sans doute, ce souci d'originalité, de *uariatio*, qui conduit Ovide à inventer un type d'*exempla* reposant sur des *exotica* tirés de la vie quotidienne ou de l'actualité romaines. Les animaux exotiques sont cités à plusieurs reprises dans ce contexte, par exemple dans l'*Héroïde* XV, où Sapho ajoute à l'*exemplum* mythologique de Persée et Andromède celui de la tourterelle noire et du perroquet, désigné par la périphrase *uiridis auis* :

*Et uariis albae iunguntur saepe columbae ;  
et niger a uiridi turtur amatur aue<sup>2</sup> ;*

dans l'*Art d'aimer* et le traité sur *Les produits de beauté pour le visage de la femme*, c'est le plumage du paon qui est mis en œuvre dans deux *exempla* presque identiques<sup>3</sup>, et on a cité plus haut l'*exemplum* un peu surprenant où le poète incite son lecteur à la persévérance en comparant la séduction d'une femme au dressage des tigres et des lions de Numidie<sup>4</sup>. Dans d'autres passages, ce sont des productions exotiques – le marbre, la laine teinte dans la pourpre de Tyr et l'ivoire indien – qui fournissent la matière à deux *exempla* destinés à démontrer la nécessité pour les femmes de chercher à s'embellir, car « tout ce qui est orné plaît » – *culta placent<sup>5</sup>* – :

*nigra sub imposito marmore terra latet ;  
uellera saepe eadem Tyrio medicantur aeno ;  
sectile deliciis India praebet ebur<sup>6</sup> ;*

ailleurs encore, ce sont des références aux peuples exotiques mis sur le devant de la scène par la politique étrangère de l'époque, par exemple lorsque le poète cite, parmi les « remèdes à l'amour », la fuite qui caractérise la stratégie guerrière des Parthes :

*... tutus adhuc Parthus ab hoste fuga est<sup>7</sup>.*

D'autres procédés de style que l'*exemplum* peuvent être employés dans le but de démontrer et de persuader ; il s'agit notamment d'images dans lesquelles les *exotica* sont mis en œuvre pour leur caractère frappant, pittoresque, ou, parfois, novateur. Certaines de ces

<sup>1</sup> « Le Nil, ce fleuve fécond, qui coule à la mer par sept bouches et cache si bien l'origine de ses eaux puissantes, ne put, dit-on, éteindre dans ses flots la flamme qu'il conçut pour Évanthée, fille d'Asopos » (*Amours*, III, 6, 39-42).

<sup>2</sup> « D'ailleurs, les colombes blanches s'unissent souvent à d'autres au plumage varié et la tourterelle noire est aimée par un oiseau vert » (*Hér.*, XV, 37-38).

<sup>3</sup> Cf. *A. A.*, I, 625-626 : *Laudatas ostendit auis Iunonia pinnas ; / si tacitus spectes, illa recondit opes*, « Quand on loue son plumage, l'oiseau de Junon le déploie ; le regarde-t-on en silence, il cache ses richesses » et *Les produits de beauté pour le visage de la femme*, 33-34 : *laudatas homini uolucris Iunonia pennas / explicat, et forma muta superbit auis*, « Lorsqu'on loue son plumage, l'oiseau de Junon le déploie, et, silencieux, s'enorgueillit de sa beauté ».

<sup>4</sup> Cf. le passage cité *supra* (*A. A.*, II, 183 : *Obsequium tigrisque domat Numidasque leones* « Avec de la patience, on dompte les tigres et les lions de Numidie »).

<sup>5</sup> *Les produits de beauté pour le visage de la femme*, 7.

<sup>6</sup> « La terre noire disparaît sous un revêtement de marbre ; la laine reçoit souvent plusieurs teintures dans les chaudières tyriennes ; l'Inde, pour les raffinements de notre luxe, fournit son ivoire, scié en morceaux » (*ibid.*, 9-10). Dans les *Remèdes à l'amour*, l'exemple des différentes qualités de pourpre est évoqué pour soutenir l'argumentation du poète lorsqu'il présente comme l'un de ces remèdes le fait de comparer sa maîtresse à des femmes plus belles : *Confer Amyclaeis medicatum uellus aenis / murice cum Tyrio ; turpius illud erit*, « Compare à la pourpre de Tyr une toison teinte dans les cuves d'Amyclée ; elle te paraîtra la plus grossière » (707-708).

<sup>7</sup> « Jusqu'à présent, ce qui protège le Parthe contre ses ennemis, c'est la fuite » (*Remèdes à l'amour*, 224). Le caractère décalé, humoristique de ces références à l'actualité a été analysé plus haut.

figures de style sont traditionnelles, comme celles qui utilisent, depuis les Grecs, la férocité proverbiale du lion – remplacé parfois par le tigre –, opposée à la vulnérabilité de ses proies, dans des oppositions frappantes destinées à démontrer la validité d’une affirmation<sup>1</sup>. Le traité *De la nature* de Lucrèce présente plusieurs exemples, tantôt traditionnels, tantôt plus originaux, de cette utilisation des *exotica* : pour illustrer son propos, il évoque à plusieurs reprises des réalités exotiques, qu’il semble choisir en raison de leur caractère particulièrement frappant pour l’imagination – en référence, probablement, à l’actualité de son temps, où les importations exotiques se font de plus en plus présentes dans la vie des Romains –, et donc pour leur puissance démonstrative ; il cite par exemple, dans une opposition frappante destinée à montrer la diversité des formes des atomes, l’odeur du safran de Cilicie et celui des parfums d’Arabie à côté de celle des cadavres :

*neu simili penetrare putes primordia forma  
in nares hominum, cum taetra cadauera torrent,  
et cum scena croco Cilici perfusa recens est,  
araque Panchaeos exhalat propter odores<sup>2</sup> ;*

ailleurs, pour illustrer le pouvoir du rêve sur l’être humain, le poète utilise dans une comparaison, entre autres exemples, les morsures du lion et de la panthère, cette dernière venant renouveler, par la nouveauté du mot et de la réalité même qu’il représente, l’image déjà traditionnelle du lion :

*Multi depugnant gemitusque doloribus edunt,  
et quasi pantherae morsu saevius leonis  
mandantur, magnis clamoribus omnia complent<sup>3</sup>,*

et un peu plus loin, dans une opposition frappante, les tapis de Babylone :

*Puri saepe lacum propter si ac dolia curta  
somno deuincti credunt se extollere uestem,  
totius umorem saccatum corpori fundunt,  
cum Babylonica magnifico splendore rigantur<sup>4</sup>.*

Dans un passage des *Satires*, Horace fustige la vanité qui pousse les hommes à rechercher une maîtresse parmi les femmes de haut rang plutôt que chez les affranchies au moyen d’une image culinaire où les femmes riches sont implicitement comparées au paon et

<sup>1</sup> Ces images démonstratives sont récurrentes dans la littérature latine ; voir, par ex., cette métaphore d’Horace, illustrant l’idée selon laquelle une œuvre d’art ne doit pas être incohérente et mêler plusieurs genres au point d’aller ... *ut / serpentes aibus geminentur, tigribus agni*, « jusqu’à appairer les serpents avec les oiseaux, les agneaux avec les tigres » (*Épîtres*, II, *Art poétique*, 12-13). Cf. aussi Ovide, *Mét.*, I, 505-507, où Apollon, voulant convaincre Daphné, oppose sa propre motivation – l’amour – à l’attitude de la nymphe qui se comporte comme une proie fuyant son prédateur : ... *Sic agna lupum, sic cerua leonem, / sic aquilam penna fugiunt trepidante columbae, / hostes quaeque suos...*, « Comme toi, l’agnelle fuit le loup ; la biche, le lion ; les colombes, d’une aile tremblante, fuient l’aigle ; chacune, leur ennemi ».

<sup>2</sup> « [...] Ne t’imagine pas davantage que des éléments de même forme pénètrent dans nos narines, quand on brûle des cadavres à l’odeur infecte, ou quand la scène vient d’être arrosée de safran de Cilicie (*De natura rerum*, II, 414-417).

<sup>3</sup> « D’autres se débattent, poussent des gémissements de douleur, et, comme s’ils étaient dévorés par la morsure d’une panthère ou d’un lion furieux, ils emplissent l’air de leurs clameurs » (IV, 1015-1017). Plus haut, le paon était cité comme exemple particulièrement probant venant appuyer la thèse selon laquelle il ne peut y avoir de couleurs sans lumière : *Caudaque pauonis, largo cum luce repleta est, / consimili mutat ratione obuersa colores*, « De même la queue du paon, quand elle est baignée d’une lumière abondante, change de couleur suivant ses différentes expositions » (*ibid.*, II, 806-807).

<sup>4</sup> « Et les plus pudiques mêmes, une fois dans les liens du sommeil, s’il leur arrive de croire qu’ils relèvent leurs vêtements devant un bassin ou un tonneau coupé pour cet usage, répandent le liquide filtré dans leurs organes, et inondent la magnifique splendeur de leurs tapis de Babylone » (IV, 1026-1029). Cf. aussi II, 500 sq., où Lucrèce démontre le fait que les formes de la matière ne peuvent varier à l’infini en évoquant l’extrême beauté de certains produits ou animaux exotiques, cités en tant qu’exemples *a fortiori*. En II, 536, l’exemple des éléphants de l’Inde intervient dans la démonstration du nombre fini des atomes de formes semblables.



au turbot, deux références qui appartiennent au thème, déjà traditionnel dans la littérature latine et plus particulièrement dans le genre de la satire – Lucilius, notamment, l’ayant déjà traité auparavant –, du coût exorbitant des mets raffinés d’origine exotique :

*... num esuriens fastidis omnia praeter  
pauonem rhombumque ?...<sup>1</sup>*

Horace fait en revanche preuve d’originalité dans une *Épître* où il invoque à l’appui de son argumentation – il s’agit de démontrer la diversité des caractères humains, en fonction du « génie » particulier à chacun – une référence exotique et sans doute, qui plus est, en rapport avec l’actualité<sup>2</sup>, aux palmeraies d’Hérode, insérée dans une métaphore qu’il rend ainsi hyperbolique, et donc plus persuasive :

*Cur alter fratrum cessare et ludere et ungui  
praeferat Herodis palmetis pinguibus, alter  
diues et inportunus ad umbram lucis ab ortu  
siluestrem flammis et ferro mitiget agrum,  
scit Genius...<sup>3</sup>*

Comme dans les discours ou les traités philosophiques, les images démonstratives mettant en scène les peuples, les mœurs ou les mentalités barbares<sup>4</sup> et exotiques sont fréquentes ; celles qui évoquent les excès des religions orientales<sup>5</sup> et notamment ceux des Galles dans la religion métrouaque figurent, avec celles qui utilisent les animaux exotiques, parmi les plus fréquentes dans la littérature latine. Dans l’une des chansons d’amour du recueil des *Odes*, le poète tente de convaincre une femme d’apaiser la colère qu’elle éprouve à son égard à l’aide d’une image hyperbolique comparant les ravages que produit ce sentiment chez les hommes aux manifestations les plus extrêmes du culte de Bacchus ou de celui de Cybèle célébré par les Corybantes :

---

<sup>1</sup> « Quand tu es affamé, rebutes-tu tous les mets, hors le paon et le turbot ? » (*Satires*, I, 2, 115-116).

<sup>2</sup> L’*Épître* II du livre II est en effet adressée à Julius Florus, parti pour accompagner Tibère en mission en Orient ; Hérode le Grand, contemporain d’Auguste, était alors roi de Judée. Il fut l’ami d’Auguste, et à ce titre son nom acquit une certaine popularité à Rome.

<sup>3</sup> « Pourquoi, de deux frères, l’un préfère-t-il la flânerie, les jeux, les parfums aux fertiles palmeraies d’Hérode, tandis que l’autre, riche et incommode, dompte par la flamme et le fer, du lever du jour jusqu’au soir, un sol sauvage ? » (*Épîtres*, II, 2, 183-187).

<sup>4</sup> Au début de l’*Énéide*, par exemple, Ilionée, dans le but de soutenir sa demande de protection, se plaint à Didon de la façon dont les Troyens ont été accueillis par les habitants de Carthage en assimilant leurs mœurs à celles de barbares : *Quod genus hoc hominum ? quaeue hunc tam barbara morem / permittit patria ? hospitio prohibemur harenae ; / bella cient primaque uetant consistere terra*, « Mais quelle sorte d’hommes est-ce là ? Quelle patrie assez barbare autorise de telles mœurs ? On nous refuse l’hospitalité d’un peu de sable ; on nous fait la guerre ; on nous défend de nous installer sur l’extrême bord du rivage » (I, 539-541).

<sup>5</sup> Ce thème satirique était déjà utilisé, chez les Grecs, par Démosthène par exemple qui, dans son discours *Sur la Couronne* (330) prononcé contre la politique d’Eschine, raille son adversaire en disant qu’il assistait sa mère – qui pratiquait des initiations religieuses – dans ses incantations et qu’il criait « Évoé ! Baboé ! » (*Couronne*, 258-260 ; cf. Croiset, t. IV, p. 629).

*Non Dindymene, non adytis quatit  
mentem sacerdotum incola Pythius,  
non Liber aequae, non acuta  
sic geminant Corybantes aera,  
tristes ut irae, quas neque Noricus  
deterret ensis nec mare naufragum  
nec saeuus ignis nec tremendo  
Iuppiter ipse ruens tumultu<sup>1</sup>.*

De même, dans son *Art d'aimer*, Ovide critique les hommes à l'apparence trop efféminée – à savoir ceux qui se frisent les cheveux ou se rasent – et déconseille à son lecteur d'adopter leurs usages dans le but de séduire, au moyen d'une image évoquant les prêtres eunuques de Cybèle, de si mauvaise réputation à Rome :

*Ista iube faciant, quorum Cybeleia mater  
concinitur Phrygiis exululata modis<sup>2</sup>.*

## B. Les *exotica* dans la formation et l'expression des idéologies romaines

D'après tous les exemples qui viennent d'être cités dans la première partie de ce chapitre, on peut dire que les *exotica* sont moins évoqués pour eux-mêmes que comme prétextes à l'expression d'une personnalité, d'un sentiment ou d'une opinion. Mais il arrive que cette mise en œuvre des *exotica* ne soit pas un simple artifice littéraire et artistique visant à servir l'expression de sentiments ou à soutenir une argumentation ; dans un grand nombre de textes en effet, l'exotisme, selon l'expression de R. Mathé, « fait corps avec l'œuvre<sup>3</sup> » : les mises en œuvres stylistiques, expressives, argumentatives des *exotica* servent alors à exprimer les réflexions qu'entretenaient les auteurs latins ou les Romains en général sur leurs rapports avec l'étranger, et sur la façon dont ils pouvaient définir leur propre identité par rapport à tout ce qui, dans ce monde-là, leur paraissait « exotique ».

On peut même affirmer, dès lors, que le contenu et les mises en œuvre des *exotica*, en révélant les idées que les Anciens se faisaient de l'étranger, de l'autre, de la différence, et du monde en général, nous renseignent autant, voire plus, sur l'idée qu'ils se faisaient – ou qu'ils voulaient donner – de leur propre civilisation, que sur les pays et les peuples exotiques, qui apparaissent souvent, dans ces circonstances, comme des prétextes, des « faire-valoir », des exemples ou au contraire des contre-exemples moraux ou politiques ; la littérature antique, en effet, est essentiellement auto-référentielle, fonctionnant, en quelque sorte, en « vase clos » et

<sup>1</sup> « Ni la déesse du Dindyme, ni, dans ses sanctuaires, le dieu habitant de Pytho, et Liber non plus n'agitent au même point l'esprit de leurs prêtres, et les Corybantes redoublant leurs coups sur l'airain sonore n'égalent pas la sombre colère que ne détournent ni l'épée du Norique ni la mer pleine de naufrages, ni le feu cruel, ni Jupiter lui-même se ruant en un tumulte épouvantable » (*Odes*, I, 16, 5-12).

<sup>2</sup> « Laisse ces soins à ceux qui, par des hurlements dans le mode phrygien, célèbrent la déesse du mont Cybèle » (*A. A.*, I, 505-506). Voir aussi, en II, 609-612, cette métaphore destinée à persuader le lecteur de garder de la discrétion en amour : *Condita si non sunt Veneris mysteria cistis, / nec caua uasantis ictibus aera sonant, / attamen inter nos medio uersantur in usu, / sed sic inter nos ut latuisse uelint*, « Les mystères de Vénus ne sont pas renfermés dans des coffres ; ils ne s'accompagnent pas de coups frénétiquement frappés sur des cymbales ; chacun de nous y prend part, oui ; mais chacun veut le faire en secret ». Un peu plus haut, le poète évoque d'autres cultes exotiques – choisis au contraire pour le secret qui les entoure – dans le but de soutenir la même opinion, lorsqu'il compare implicitement les sentiments amoureux aux mystères de Cérès ou des dieux Cabires de Samothrace : *Quis Cereris ritus ausit uulgare profanis, / magnaue Threicia sacra reperta Samo ?* « Qui oserait révéler aux profanes les mystères de Cérès et les augustes cérémonies qu'on trouve à Samothrace ? » (II, 601-602).

<sup>3</sup> R. Mathé, *L'exotisme d'Homère à Le Clézio*, p. 20.

se montre finalement assez peu intéressée par l'altérité exotique, qu'elle soit géographique ou ethnographique. Les mentions des *exotica* renvoient ainsi le Grec ou le Romain à lui-même, le confortent dans ses propres représentations. Cette valeur symbolique des *exotica* était déjà présente chez les Grecs, qui – nous avons à plusieurs reprises eu l'occasion de le remarquer – ont transmis à Rome par l'intermédiaire du mythe, de la religion, de la littérature et des sciences tout un système de représentations du monde, de l'autre et d'eux-mêmes, véhiculé en partie par leurs propres mises en œuvre des *exotica*.

Ainsi il semble, à la lecture des œuvres latines, que le rôle de ces *exotica*, de ce réservoir immense de *topoi* thématiques et formels, soit aussi de fournir un ensemble de références permettant aux Romains de se définir par rapport aux « autres », par un système complexe de comparaisons et d'oppositions ; la notion même d'exotisme implique en effet celle de comparaison : la comparaison de soi-même avec l'autre permet l'émergence d'idéaux ou, à l'inverse, de contre-valeurs, et contribue donc à la définition que se fait d'elle-même une civilisation. Pour qu'une telle mise en œuvre des *exotica* soit possible, il faut une certaine connivence avec le public ; on peut ainsi observer un va-et-vient permanent entre les représentations mentales et la littérature, des influences réciproques : les auteurs des différentes époques vont puiser inlassablement dans ce réservoir de *topoi* issus de la littérature antérieure, grecque puis latine, enrichi au fur et à mesure des nouvelles conquêtes et des nouvelles découvertes ; mais en même temps, chaque auteur contribuera, à sa façon, à la mystification, à la manipulation de ses lecteurs à des fins politiques, morales ou philosophiques, en fonction de ses propres objectifs, ou de sa propre vision du monde. En d'autres termes, on peut observer une influence de la représentation de l'étranger sur la littérature, associée à l'influence de la littérature sur la représentation de l'étranger.

Cette lecture des *exotica* en littérature est rendue possible par le fait que l'exotisme a, comme nous l'avons montré, des liens évidents avec l'imaginaire, avec le mythe et le merveilleux ; sa plasticité fait que l'on peut l'utiliser pour l'expression de sentiments divers, selon les circonstances ; enfin, il reste relativement indépendant de l'évolution des sciences, puisqu'on a pu constater précédemment la coexistence dans une même période, chez un même auteur, voire dans une même œuvre, d'*exotica* tributaires tantôt du mythe et du merveilleux, tantôt des connaissances plus ou moins objectives issues de la culture livresque ou de l'expérience. L'exotisme s'apparente par conséquent à une fiction, voire à un mythe, d'où son utilisation possible en vue de fins idéologiques, politiques, morales, et philosophiques. Il devient dès lors une forme de langage symbolique, imagé, comme l'était le mythe<sup>1</sup>, chargé d'exprimer les craintes, les aspirations, les idéaux, les représentations profondes d'un auteur, d'une époque, ou de toute une civilisation. Ils peuvent même, dans certains cas, devenir une arme, de même que le mythe a pu servir, comme J.-P. Brisson l'a montré, à l'expression d'une révolte<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir, à ce sujet, les réflexions de M. Détiéne sur la mythologie (*L'invention de la mythologie*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1992. p. 190 sq.), selon lesquelles la conscience mythique est « un ordre de connaissance autonome, un mode particulier de formation spirituelle de l'espèce humaine, une pensée souveraine avec ses catégories de temps, d'espace et de nombre ». « Comme le langage, le mythe est une forme déterminée du voir, et l'image mythique, manière intuitive de figurer, produit de la réalité et fabrique un univers de sens » (*ibid.*).

<sup>2</sup> Cf. J.-P. Brisson, *Rome et l'âge d'or de Catulle à Ovide : vie et mort d'un mythe*, Paris, La Découverte, 1992. Pour J.-P. Brisson, le mythe de l'âge d'or, tel qu'il apparaît chez Catulle, Horace et Virgile, qui lui donnent un tout autre sens que celui d'Hésiode, est « une donnée d'une extraordinaire plasticité à laquelle ses utilisateurs prêtent les sens les plus divers au gré des circonstances et de leurs intentions ». Pour J.-P. Brisson, ces poètes ont voulu exprimer leur protestation face aux malheurs de leur époque – la guerre civile, la tyrannie – et, « pour ce faire, ils ont créé des fictions — celle de l'âge d'or entre autres — qui mettaient en évidence le vrai sens de la réalité politique ».

Il semble que cette lecture des *exotica* puisse s'appliquer sur l'ensemble de la littérature latine, y compris dans les œuvres qui se veulent « scientifiques », en apparence objectives et purement descriptives : ouvrages didactiques – géographiques, ethnographiques –, ou historiques, et dans celles qui traitent de mythologie<sup>1</sup>. L'aspect documentaire, apparemment objectif des références exotiques peut en effet être sous-tendu par des préjugés, des considérations morales, politiques ou philosophiques. N'oublions pas que, pour les Anciens, une œuvre, même si elle se veut objective, « scientifique », doit *être utile*<sup>2</sup> au lecteur ; c'est cette exigence d'utilité peut-être qui fait que chaque œuvre, finalement, puisse refléter et retransmettre à son tour les représentations morales ou politiques de l'époque, tout un système de valeurs présent dans la conscience de l'auteur et de ses lecteurs. Certaines œuvres latines affichent clairement leurs positions – les *Satires* de Lucilius, par exemple, se présentent souvent comme une réflexion morale sur les influences étrangères sur la société romaine, et l'opinion de l'auteur à leur égard semble évidente –, d'autres au contraire sont sous-tendues, derrière un exotisme de surface, par une intention morale, philosophique ou politique qu'il s'agit de déchiffrer « entre les lignes ». L'exotisme littéraire romain est en effet, pourrait-on dire, un exotisme « à thèse », qui paraît lié à ce que P. Grimal considérait comme un instinct inhérent à l'âme romaine : celui de chercher une justification morale, de repenser son histoire selon des catégories éthiques<sup>3</sup>. Aussi faut-il toujours chercher les motivations profondes que pouvait avoir un auteur pour parler des *exotica*, dont la présence n'est pas toujours gratuite. Ces motivations, dans la littérature latine, sont essentiellement d'ordre moral et politique, voire politico-philosophique ou politico-religieux : il s'agit en tout cas d'exprimer, par le biais de la comparaison, du parallèle ou au contraire de l'opposition, tout un système de valeurs et de contre-valeurs définissant vices et vertus, civilisation et barbarie, supériorité et infériorité, romanité et exotisme, et visant à la fois à détourner le Romain des défauts jugés barbares et exotiques et à le mener vers ce qui doit être, au contraire, l'éthique morale et politique romaine.

## 1. Les valeurs et contre-valeurs romaines. – *Alienam... culpam*<sup>4</sup> : la contamination des mœurs par l'influence étrangère, et le thème du « bon sauvage » antique

Les *topoi* relatifs à certains pays, peuples ou civilisations exotiques peuvent, tout d'abord, être mis en œuvre en littérature dans le but de définir et d'exprimer tout un système de contre-valeurs, de contre-exemples. Dans ce contexte, les auteurs ont la plupart du temps choisi, bien entendu, les *exotica* porteurs des connotations les plus négatives, à savoir les

---

Ces remarques faites à propos du mythe de l'âge d'or peuvent s'appliquer aussi, en partie du moins, aux différentes mises en œuvre des *exotica* dans la littérature de cette période.

<sup>1</sup> Comme l'affirme P. Grimal, en effet, « il en est des légendes comme de la statuaire ou de la peinture ou de l'architecture, qui se développèrent à Rome grâce à des techniciens helléniques : leur développement ne fut pas quelconque, il ne fut assurément pas ce qu'il aurait été à Alexandrie, à Pergame, à Athènes. Jusque très tard sous l'Empire, un inflexible romain des thèmes légendaires est décelable » (*Dictionnaire...*, *Introduction*, p. XIII).

<sup>2</sup> L'utilité est, par exemple, l'un des objectifs primordiaux de Strabon dans sa *Géographie*. Cf. G. Aujac, *Strabon et la science de son temps*, p. 33 sq.

<sup>3</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 153-154.

<sup>4</sup> Expression de Grattius, à propos de la décadence de la Grèce, contaminée par l'exemple étranger – c'est-à-dire oriental : *sequeris... alienam... culpam*, « [tandis que] tu suivais le mauvais exemple étranger » (*Cyn.*, 319 ; trad. personnelle). Cette décadence est principalement attribuée au luxe (cf. *ibid.*, v. 317-320 et l'expression *luxuriae fictas... artes*, « des arts créés pour le luxe » (v. 318, trad. personnelle).

peuples, les mœurs, les mentalités ou même les importations exotiques jouant dans les mentalités romaines le rôle de « repoussoirs », d'images inversées de l'idéal. On a vu dans la première partie de ce travail que les défauts traditionnellement attribués à certains peuples étrangers constituaient toute une série de *topoi*, de stéréotypes culturels pouvant être utilisés en rhétorique, notamment dans les discours judiciaires ou politiques, ou comme simples notations pittoresques dans un contexte comique ou parodique : ces emplois ponctuels relèvent essentiellement d'une tradition littéraire, et ne reflètent pas forcément la vision du monde de l'auteur. En revanche, ces mêmes *topoi*, chez un autre auteur, dans le cadre d'une autre œuvre, voire dans des passages différents d'une même œuvre ou d'un même auteur peuvent servir à l'expression de conceptions morales, éthiques, politiques ou philosophiques, et contribuer ainsi à la signification profonde de l'œuvre.

Mais l'on rencontre également chez les auteurs latins de cette période la mise en œuvre, dans la même intention moralisante ou politique, d'*exotica* aux connotations positives, chargés d'exprimer, par contraste, la corruption des mœurs romaines. On peut même affirmer l'existence d'un *topos* du « bon sauvage » antique, dont l'origine remonte à la philosophie grecque – à la diatribe cynico-stoïcienne<sup>1</sup> surtout –, et qui est employé à des fins moralisantes : il s'agit d'une critique de la corruption de la civilisation gréco-romaine, exprimée sous la forme d'une description des mœurs non encore corrompues de certains peuples barbares, voire sauvages, auxquels sont attribuées, en réalité, des valeurs typiquement romaines, un genre de vie proche de celui que la tradition moralisante ou philosophique associait aux anciens Romains ou aux anciens Grecs, voire aux hommes de l'âge d'or<sup>2</sup>. Ainsi, par cet artifice ou cette fiction, c'est en fait la mentalité romaine, les valeurs romaines qui transparaissent sous le « vernis » exotique qui n'est qu'un prétexte choisi par un auteur romain pour présenter une réflexion critique sur sa propre civilisation<sup>3</sup>. Les peuples concernés par cette mise en œuvre

<sup>1</sup> Le terme grec de « diatribe » – διατριβή –, qui désigne à l'origine le « passe-temps », et plus particulièrement la conversation, l'entretien, sert aussi à désigner la forme écrite que prend cet entretien chez les philosophes cyniques, un « exposé qui interpelle sur un ton familier un interlocuteur imaginaire et met en œuvre tout un arsenal rhétorique de questions, de personnifications, des comparaisons tirées de la vie quotidienne et d'anecdotes pour donner plus d'efficacité à la leçon de morale » (S. Saïd, M. Trédé & A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, p. 370). Parmi ces comparaisons et anecdotes figurent en bonne place les représentations mentales associées aux peuples exotiques, qui finiront par acquérir une valeur proverbiale, et dont les Romains hériteront (la dépravation orientale devient un lieu commun de la diatribe romaine, cf. P. Oltramare, *Les origines de la diatribe romaine*, p. 16-80) ; à l'inverse, le *topos* du « bon sauvage », utilisé à des fins morales, est aussi l'un des thèmes privilégiés de la diatribe depuis les Grecs : des peuples exotiques sont donnés en exemple aux peuples civilisés pour leur simplicité, leurs valeurs morales ou leur sagesse (cf. *id.*, *ibid.*, p. 46). Parmi les exemples les plus illustres figure celui du Scythe Anacharsis ; d'après Hérodote, Anacharsis était un prince scythe du VI<sup>e</sup> siècle dont le mépris pour tous les Grecs – à l'exception des Spartiates –, et pour les civilisations corrompues aurait contribué à forger cette image de « bon sauvage » (Anacharsis est cité par Cicéron, *Tusc.*, V, 32, 90 comme exemple de frugalité et de simplicité, cf. *supra* ; voir aussi F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, p. 81-87).

<sup>2</sup> Cet aspect du thème de l'exotisme se rapproche en effet de l'admiration que vouaient, d'une manière générale, les Romains aux vertus des peuples anciens : parmi ceux-ci figurent notamment les anciens Romains bien sûr – du moins tels que la tradition du *mos maiorum* les a représentés – mais aussi les anciens Spartiates. De nombreux passages louent les mœurs des Lacédémoniens – l'une des sources grecques étant la *Constitution des Lacédémoniens* de Xénophon, qui faisait l'éloge du régime et des mœurs de Sparte –, et en particulier leurs valeurs de simplicité (cf. par exemple Cic., *Pro Murena*, 74 ; Ov., *Hér.*, XVI, 191, *parca... est Sparte*, « Sparte est parcimonieuse »), d'endurance (Cic., *Tusc.*, II, 14, 34 ; II, 15, 36), de courage (*Tusc.*, I, 101-102.), souvent citées comme exemples à suivre par les auteurs.

<sup>3</sup> Ce *topos* du « bon sauvage » antique doit sans doute être distingué de celui du « mythe du bon sauvage » tel qu'il a été développé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces deux artifices ou fictions littéraires ne sont pas tout à fait équivalentes : dans la littérature antique, on ne peut pas parler d'une évocation des civilisations barbares *pour elles-mêmes*, d'une aspiration à un retour à la nature, d'une volonté d'imitation réelle de ces peuples ; il n'y a pas de remise en cause de la civilisation ; le « bon sauvage » n'est qu'un prétexte : il s'agit davantage de condamner et d'essayer d'endiguer la corruption de la société civilisée que de réellement louer les barbares, et, à travers cet artifice, Grecs et Romains parlent davantage d'eux-mêmes, de leurs propres valeurs, que de la barbarie dont ils n'avaient d'ailleurs qu'une connaissance assez superficielle, déformée par leur propre regard d'observateur critique. Ainsi le « bon sauvage », le « bon barbare » ne sont que l'image d'un idéal moral et politique romain, perdu ou en voie de disparition. Ce thème littéraire, qui apparaît déjà chez quelques auteurs de la période étudiée ici, trouve un plus ample développement au siècle suivant, chez Sénèque qui exaltera la vertu de certains peuples barbares et le bonheur des hommes primitifs, « au temps où l'avarice et le luxe n'avaient pas encore divisé les mortels et fait succéder le pillage à la communauté des biens » (*consortium* : cf. *Lettres à Lucilius*, 90, 36), ou dans certaines notices ethnographiques de Tacite. Sur la comparaison que l'on peut établir avec la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir R. Chevallier, *Rome et la Germanie au I<sup>er</sup> siècle de notre ère*, p. 9 (« On serait tenté d'établir un rapprochement avec le mythe du *bon sauvage* du XVIII<sup>e</sup> siècle et de rappeler les attaques de Rousseau contre la civilisation qui dégrade l'homme. En réalité, seuls sont présentés les usages barbares qui permettent d'établir une comparaison

particulière de l'exotisme antique sont généralement les peuples mal connus des confins de l'*orbis terrarum*, encore auréolés du mystère et du merveilleux que leur confèrent l'éloignement et le regard empreint de fantasmes porté sur eux par les Romains ou, avant eux, par les Grecs<sup>1</sup>. Les Anciens se sont même plu à imaginer qu'il existait aux extrémités du monde des contrées où régnait encore l'âge d'or décrit par les poètes. Les différents âges qu'ont connus les hommes depuis le règne de Cronos<sup>2</sup> sont en effet devenus, sur la base du mythe originel, un lieu commun de la littérature et de la morale ; et ces peuples mythiques, que la fable situait aux confins de l'univers, se prêtaient bien à toutes les extrapolations morales ou philosophiques<sup>3</sup>.

Dans les textes à portée morale ou philosophique, l'évocation des peuples exotiques sert donc souvent de prétexte à la création d'*exempla* chargés de montrer des vertus à imiter ou des vices à écarter. Idéalisés, ou au contraire « diabolisés » – pour emprunter, de façon tout à fait anachronique mais assez parlante, une terminologie judéo-chrétienne –, ils semblent cristalliser autour d'eux toutes les représentations morales, politiques, religieuses, philosophiques. Le fait que ces aspects négatifs ou positifs soient affirmés dans certains passages, niés ou passés sous silence dans d'autres, montre d'ailleurs que cette mise en œuvre du thème de l'exotisme est bien une « fiction », un artifice littéraire utilisé à des fins morales ou politiques. Quoi qu'il en soit, dès les premiers textes de la littérature latine, les *exotica* ont été mis en œuvre pour exprimer les opinions des auteurs concernant le thème récurrent dans les textes de toute la période étudiée ici, des influences étrangères – grecques et orientales essentiellement – sur la société romaine, et dénoncer les effets corrupteurs de ces influences sur la vie privée et publique, dans des domaines aussi divers que les conditions matérielles et économiques, les mœurs, les mentalités ou le savoir. Dans cette situation comme dans bien d'autres, Rome pouvait s'inspirer de l'exemple de la Grèce d'après les guerres médiques, telle que la décrit par exemple Horace dans un passage des *Épîtres* :

---

avec la Ville. On n'admire pas automatiquement toutes les « sauvageries » ; le souci de l'actualité reste présent chez ces esprits pratiques, volontiers satiriques ») et p. 12-13 (« Les écrivains ont pu prendre prétexte de la description ethnographique pour louer à travers les mœurs barbares une certaine simplicité, une « vertu naïve » qui était celle des premiers siècles de Rome et condamner par opposition la décadence des mœurs romaines. Ce point de vue moralisateur est bien latin. Mais gardons-nous de toute illusion sur ce « XVIII<sup>e</sup> siècle romain ». Le type du « bon sauvage » n'a fleuri que dans les écoles de rhétorique »). Voir aussi, à propos de la période suivante, J.-M. André et M.-F. Baslez, *Voyager dans l'Antiquité*, p. 142 (« Seuls les paradoxes cyniques sur la vertu et la noblesse des primitifs, de Sénèque à Tacite, réhabiliteront la barbarie occidentale, comme repoussoir de la civilisation décadente, mais ils ne créeront pas pour autant, au-delà de la curiosité encyclopédique, la vocation du voyage ») et Y. Thébert (« Nature des frontières de l'Empire romain : le cas germain », dans *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, Centre de recherche sur les problèmes de la frontière, Paris, de Boccard, Presses Universitaires de Perpignan, 1995), selon lequel les Romains de l'époque de Sénèque ou Tacite, partagés entre fascination et répulsion à l'égard des Germains ou des Bretons par exemple, « ne réfléchissent en rien sur les Barbares, mais sur eux-mêmes » (note 12, p. 229).

<sup>1</sup> Un grand nombre de textes grecs témoignent du rôle moral, politique ou philosophique assigné à ces peuples exotiques idéalisés. Parmi ces derniers figurent certains peuples orientaux, admirés pour leur richesse, leur puissance, et surtout pour leur qualités morales, l'Orient étant parfois présenté comme le berceau de toute la sagesse humaine. Les portraits qu'Hérodote fait de Cyrus ou de Crésus, en partie hellénisés, reflètent par exemple la conception grecque de la sagesse. On trouve ensuite chez Xénophon un autre exemple de cette mise en œuvre de la sagesse exotique, à travers le portrait qu'il brosse des souverains perses. Sa *Cyropédie* relève d'ailleurs davantage du roman que de l'œuvre historique : le roi Cyrus le Grand y est présenté comme la figure du souverain idéal, ayant reçu une éducation « à la fois spartiate et socratique » (A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. IV, p. 403), possesseur de toutes les vertus militaires – courage, humanité, habileté – et politiques ; sa capitale et son empire sont décrits comme des modèles d'organisation sociale, de liberté et d'égalité.

<sup>2</sup> Cf. P. Grimal, *Dictionnaire...*, p. 21-22, art. « Âge d'or », et les références bibliographiques données en bas de page.

<sup>3</sup> Voir notamment les développements consacrés *supra*, 1<sup>ère</sup> partie, aux Hyperboréens, qui sont, dans la légende, un peuple sage et heureux habitant dans l'extrême nord de la Scythie et qui recevait périodiquement la visite d'Apollon. Sur le thème général de l'utopie dans les différentes civilisations (et plus particulièrement dans la civilisation gréco-romaine), voir l'ouvrage de J. Servier, *Histoire de l'utopie*, Paris, Gallimard, Folio essais, 1991, qui rappelle fort justement que « dans les périodes de crise, le rêve se mêle à la pensée scientifique, à la réflexion politique, au point qu'il est parfois bien difficile de les distinguer » (p. 37). L'exotisme, qui s'apparente par certains côtés au rêve, a donc bien vocation à intervenir dans la pensée morale, philosophique et politique romaine.

*Vt primum positis nugari Graecia bellis  
 coepit et in uitium fortuna labier aequa,  
 nunc athletarum studiis, nunc arsit equorum,  
 marmoris aut eboris fabros aut aeris amauit,  
 suspendit picta uoltum mentemque tabella,  
 nunc tibicinibus, nunc est gauisa tragoedis ;  
 sub nutrice puella uelut si luderet infans,  
 quod cupide petiit mature plena reliquit<sup>1</sup>.*

Plusieurs grandes civilisations d'Orient fournissaient également des précédents : celui d'Alexandre le Grand corrompu par les mœurs perses lors de son expédition asiatique, ceux de la Lydie et de l'Égypte tels que les décrit par exemple le développement de Grattius sur les méfaits du luxe<sup>2</sup>, celui de Carthage<sup>3</sup> et, en Italie même, celui de la ville de Capoue, cadre d'un épisode particulièrement révélateur de la seconde guerre punique. La corruption, l'amollissement de l'armée d'Hannibal lors de ses quartiers d'hiver sont devenus un lieu commun moral de la littérature latine, et les auteurs présentent à cette occasion une vision stéréotypée de Capoue, ville pécheresse, corrompue par ses richesses ; Tite-Live, au livre XXIII, attribue clairement à l'opulence de la ville et aux apports du commerce, conjointement à la *mollitia* innée chez les Grecs, l'origine de cette décadence :

*Prona semper ciuitas in luxuriam non ingeniorum modo uitio sed affluentia copia  
 uoluptatum et illecebris omnis amoenitatis maritimae terrestrique, tum uero ita  
 obsequio principum et licentia plebis lasciuire, ut nec libidini nec sumptibus modus  
 esset<sup>4</sup>.*

Quant à la philosophie grecque, celle des Stoïciens et des Cyniques surtout, elle fournissait déjà aux auteurs romains les thèmes satiriques et diatribiques visant à dénoncer ou à réprimer cette décadence morale et politique.

Cette dénonciation de la contamination des mœurs par l'exemple étranger est déjà présente, après la seconde guerre punique, dans les œuvres de Plaute<sup>5</sup> et dans celles de

<sup>1</sup> « Quand la Grèce, ses guerres terminées, en vint à s'occuper de bagatelles et à glisser vers la corruption par l'effet de la bonne fortune, elle s'enflamma de passion tantôt pour les athlètes, tantôt pour les chevaux, elle s'éprit des hommes qui travaillaient le marbre, l'ivoire ou le bronze, elle resta le regard et l'esprit suspendus devant un tableau, elle fit sa joie tantôt des joueurs de flûte, tantôt des tragédiens. Comme une fillette en bas âge jouant sous la garde de sa nourrice, elle laissait là, vite rassasiée, ce qu'elle avait désiré ardemment » (*Épîtres*, II, 1, 93-100). Horace semble toutefois reconnaître à cette période le mérite d'avoir favorisé la création artistique. Cicéron aborde le thème des influences néfastes venues de l'étranger dans son *De republica* ; l'exemple de la Grèce est cité à plusieurs reprises : cf. II, chap. 3 et 4 (et notamment l'exemple de Corinthe en II, 3, 4) ; III, frg. 4 (*ap. Non. 431, 11*) : *Poeni primi mercaturis et mercibus suis auaritiā et magnificentiam et inexplebiles cupiditates omnium rerum inportauerunt in Graeciam*, « Ce sont les Phéniciens qui, les premiers, par leur commerce et l'importation de leurs marchandises, firent pénétrer en Grèce l'avidité, le luxe et le désir insatiable de toutes choses ») et VI, 2, 2, frg. 3 (qui ferait allusion aux habitants de Colophon, voir la note 3, p. 102 d'E. Bréguet). Voir aussi les passages des *Cynégétiques* de Grattius cités *supra*.

<sup>2</sup> *Cyn.*, 310-325, passage cité *supra*. Les v. 312-314 sont consacrés à la décadence des rois d'Égypte (*Haec illa est Pharios quae fregit noxia reges, / dum seruata cauis potant Mareotica gemmis / nardiferumque metunt Gangem uitiiisque ministrant*, « Telle est la faute qui anéantit les rois égyptiens, tandis qu'ils buvaient leurs réserves de vin Maréotique dans des coupes creusées dans des pierres précieuses, qu'ils récoltaient les parfums du Gange producteur de nard, et qu'ils s'adonnaient à leurs vices », trad. personnelle), les v. 316-316 à celle de la Lydie (*Sic et Achaemenio cecidisti, Lydia, Cyro : / atqui diues erat <ac> fluminis aurea uenis*, « C'est ainsi que tu es tombée toi aussi, Lydie, sous la royauté du Perse Cyrus : et pourtant tu étais riche et couverte de l'or qui coulait des veines de ton fleuve », trad. personnelle).

<sup>3</sup> Cf. Cic., *De Rep.*, II, 4, 7, où Carthage est citée, à côté de Corinthe, parmi les villes corrompues par les influences extérieures et le commerce.

<sup>4</sup> Tite-Live, XXIII, 4, 4 : « Les citoyens à Capoue avaient toujours penché vers la mollesse, à la fois par vice naturel et par l'affluence des plaisirs, la séduction d'agréments de toutes sortes fournis par la mer et par la terre ; mais alors, grâce à la complaisance des grands et à la licence de la plèbe, on s'y amusait tellement que la débauche et les dépenses n'y connaissaient pas de mesure. » (trad. Lasserre, *Classiques Garnier*) ; Tite-Live décrit avec précision des délices de Capoue (XXIII, 18, 10-12 : *Somnus enim, et uinum, et epulae, et scorta balineaque*, « car le sommeil, le vin, les festins, les filles et les bains... »). On trouvera plus tard un long développement concernant Capoue chez Silius Italicus, aux chants XI et XIII surtout (où sont développés les thèmes de la luxure, de la paresse, de l'orgueil, de l'oisiveté, favorisés par la richesse)

<sup>5</sup> P. Grimal a analysé ainsi l'évolution de l'image des Grecs donnée par la *palliata* de Plaute, par rapport aux comédies plus anciennes : « Il

Caton le Censeur, à un moment où les événements de politique étrangère entraînent à Rome un mouvement de réaction nationale contre les Grecs et leur culture<sup>1</sup>. On a fait remarquer plus haut que la comédie de Plaute, malgré la parenté grandissante des civilisations grecque et romaine, mettait en scène des situations que les Romains auraient jugé inconvenantes si les personnages n'en avaient pas été des Grecs faisant un peu figure de contre-exemples moraux<sup>2</sup>. Ce sont sans doute les premières manifestations à Rome de ces nouvelles mœurs empruntées aux Grecs qui ont nécessité la création du néologisme comique *pergraecari*, « vivre à la grecque », employé dans plusieurs comédies de Plaute pour décrire la vie de certains jeunes gens : le verbe évoque, bien loin de la morale austère du *mos maiorum*, la vie des Grecs ou de leurs imitateurs latins<sup>3</sup>, faite de plaisirs, de luxe, de dépenses, d'insouciance, bien illustrée dans la réplique, déjà citée plus haut, de Grumion dans la *Mostellaria*<sup>4</sup>. Le monologue de Charançon dans le *Curculio* laisse entrevoir en effet un certain mépris romain pour les *Graeculi*<sup>5</sup> :

---

nous avait semblé, en étudiant la comédie de la période précédente, que ce genre permettait des rapprochements entre la société romaine, ou plutôt italique, et la société attique, qu'il existait une sorte de communauté au moins partielle entre elles, et cela avait contribué à rendre les premières comédies latines compréhensibles et agréables au public romain. Or, l'étude de Plaute nous conduit à une conclusion en apparence contraire, à souligner les différences existant entre le monde réel de Rome et le monde hellénique de la *palliata*. [...] C'est qu'entre les deux époques, les conditions morales ont changé : Rome, nous l'avons dit, s'est repliée sur elle-même, au cours de la seconde guerre punique, elle regarde avec suspicion les mœurs grecques et reste persuadée de la supériorité du *mos maiorum* sur les innovations étrangères. Et c'est cela qu'exprime la « morale de Plaute » (*Le siècle des Scipions*, p. 161-162).

<sup>1</sup> « Au terme de la seconde guerre Punique, [...] Rome prend conscience d'elle-même comme entité historique et morale, est plus persuadée que jamais de son originalité et de sa supériorité par rapport aux autres peuples – sur les Puniens, par son respect de la *Fides*, sur les Grecs par sa *grauitas*, sa *constantia* et sa *fortitudo* » (*id.*, *ibid.*, p. 173).

<sup>2</sup> Voir notamment *Casina*, 68-74 ; *Stichus*, 446-448 ; voir aussi P. Grimal, *Littérature latine*, p. 78 et l'article du même auteur intitulé *Existe-t-il une morale de Plaute ?*, *B.A.G.B.*, 1975, 4, p. 485-498.

<sup>3</sup> Sur le *pergraecari* de Plaute, voir les analyses de J.-M. André, *L'otium dans la vie morale et intellectuelle romaine, des origines à l'époque augustéenne*, Paris, P.U.F., Publications de la Faculté des Lettres de Paris, Série Recherches, t. XXX, p. 74 sq. Pour cet auteur, la lutte contre l'intrusion des mauvaises mœurs à Rome était déjà engagée à l'époque de Plaute ; ainsi, « il convient de voir dans le *pergraecari* la restriction de conscience d'un peuple peu puritain – les peintures de la *palliata* le prouvent –, mais « pharisien » jusqu'à la mauvaise foi, pénétré de son magistère moral » (p. 75). Voir aussi B.-A. Taladoire, *Essai sur le comique de Plaute*, p. 31, selon lequel « les intrigues de Plaute nous offrent suffisamment de quoi évoquer la vie romaine sous quelques-uns de ses aspects courants, à l'époque du poète ».

<sup>4</sup> *Nunc dum tibi lubet licetque, pota, perde rem, / corrumpere erilem, adulescentem optimum ; / dies noctesque bibite, pergraecaminei ; / amicas emite, liberate ; pascite / parasitos ; opsonate pollicibiler*, « Maintenant, tant que tu en as envie et loisir, fais bombance, dissipe le bien du maître, pervertis son fils, un excellent jeune homme. Passez vos jours et vos nuits à boire, continuez à vivre à la grecque, achetez des maîtresses, affranchissez-les, engraissez des parasites ; dévastez le marché par vos emplettes ruineuses » (*Mostellaria*, 20-24) ; cf. aussi, *ibid.*, 64 (... *bibite, pergraecaminei, / este, ecfercite uos, saginam caedite*, « [...] buvez, menez la vie grecque, mangez, empiffrez-vous, tuez tout ce qui est gras ! »), et *Bacchides*, 742-743 (*Atque id pollicetur se daturum aurum mihi, / quod dem scortis quodque in lustris comedim et congraecem, pater*, « Et il m'offre de me donner cet argent, pour que je le donne aux filles, pour que je le mange dans les mauvais lieux, à mener la vie grecque. Oui, père ») et 812-813 (*Propterea hoc facio, ut suadeas gnato meo / ut pergraecetur tecum, teruenefice*, « Cela t'apprendra à conseiller à mon fils de mener la vie grecque avec toi, triple empoisonneur »).

<sup>5</sup> « On ne peut toutefois nier que Plaute ait parfois introduit des passages d'inspiration romaine, ainsi le monologue de Charançon, dans le *Curculio*, qui fait allusion à un comportement romain, le mépris pour les *Graeculi* qui vont, enveloppés dans leur *pallium*, la tête couverte, leurs livres et leurs petites corbeilles à la main » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 158). J.-P. Cèbe a commenté ainsi ce passage : « Admirable charge, pleine de mouvement et de vie, où l'amplification, loin de défigurer, confère à l'image relief et netteté. Intéressant indice aussi, du mécontentement et de l'inquiétude qu'éprouvaient les Romains à voir les mêtèques, fainéants mais industriels, s'immiscer partout et faire les importants avec un insupportable sans-gêne » (*La caricature et la parodie...*, p. 65).



*Tum isti Graeci palliati capite operto qui ambulat,  
qui incedunt suffarcinati cum libris, cum sportulis,  
constant, conferunt sermones inter sese drapetae,  
obstant, obsistunt, incedunt cum suis sententiis,  
quos semper uideas bibentes esse in thermipolio,  
ubi quid subripuere, operto capitulo calidum bibunt,  
tristes atque ebrioli incedunt ; eos ego si offendero,  
ex unoquoque eorum exciam crepitum polentarium.  
Tum isti qui ludunt datatim serui scurrarum in uia,  
et datores et factores omnis subdam sub solum<sup>1</sup>.*

Les ridicules de ces gens, comme l'a bien vu J.-P. Cèbe, « rejaillissent en grande partie sur la société contemporaine. Ils retombent avant tout sur le pays à qui la *palliata* prit ses modèles, conséquence directe et inévitable des remaniements profonds que Plaute apporte à l'ambiance et au contenu de la Nouvelle Comédie. En faisant gesticuler sous le costume grec et dans un cadre grec des fantoches dérisoires, Plaute se joue des travers de cette nation décadente dont les Romains ne tardèrent pas à constater et à mépriser les faiblesses. Ainsi, en vertu de leur climat même, la plupart de ses pièces tournent à la critique des Hellènes, de leur immoralité, de leur poltronnerie, de leur présomption, de leur individualisme égoïste, et de la soif de plaisirs qui a provoqué leur déclin<sup>2</sup> ».

À l'opposé, une pièce comme *Amphitryon* présente des couleurs romaines, exalte les valeurs nationales de la cité romaine, fait l'éloge de la *uirtus*, de la *gloria* ; le personnage d'Alcmène peut être rapproché de la « matrone » romaine, celui d'Amphitryon de l'*imperator* romain. P. Grimal, examinant les rapports de Plaute avec l'hellénisme, en a conclu que le poète latin, en dépit de l'influence manifeste qui s'est exercée sur lui, posait un regard finalement assez critique sur les Grecs et sur la culture hellénique, et proposait déjà dans ses œuvres une idée de la supériorité morale de Rome par rapport à la Grèce<sup>3</sup>. Quant à Caton le

<sup>1</sup> « CHARANÇON. – Quant à ces Grécaillons en manteau qui se promènent la tête emmitouffée, qui s'avancent bourrés comme des saucisses, avec leurs livres, et leurs paniers à provisions ; qui stationnent, qui tiennent entre eux des conférences, cette graine d'esclaves évadés ; qui vous font obstacle, qui vous empêchent d'avancer, qui tiennent toute la rue avec leurs belles phrases ; qu'on peut voir à toute heure en train de boire au cabaret, et qui, quand ils ont réussi à voler quelque sou, s'en vont, leur capuchon sur les yeux, boire chaud, et puis reprennent leur marche, graves comme des ivrognes... hé bien, si je les trouve sur ma route, je leur tirerai du ventre un pet de boulanger. Et les esclaves de nos beaux messieurs qui jouent dans la rue à se renvoyer la balle, et donneurs et renvoyeurs, je les aplatis tous sous mes semelles » (*Curculio*, 288-297).

<sup>2</sup> J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 59. J.-P. Cèbe poursuit en précisant que Plaute dénonce aussi l'évolution néfaste du mode de vie des Romains, attirés par les habitudes grecques (p. 59-62).

<sup>3</sup> « En dépit de sa dette envers lui – mais c'était la loi du genre – le poète n'adhère pas à ce monde qu'il considère comme dangereux pour la cité romaine et qu'il présente en contraste avec les idéaux de celle-ci. Le théâtre de la *palliata*, destiné aux dieux, en son principe, en vient à fournir des exemples de « mauvaises mœurs » [...]. Ce que Plaute retient de l'hellénisme tend non pas à faire aimer et estimer la culture grecque et la vie hellénique, mais à en inspirer le mépris, ou tout au moins mettre en défiance contre elles. C'est en ce sens que Plaute participe à ce rétrécissement du nationalisme romain consécutif à la seconde guerre punique que nous avons cru déceler déjà en d'autres domaines. On devine que ses spectateurs et lui-même sont fiers d'être romains. Ils ont les dieux pour eux ; la victoire leur sourit, après de terribles revers. La valeur de leurs armées, sur le champ de bataille, est sans égale. Et cela n'éclate pas seulement dans les pièces postérieures à Zama ou même au Métaure. On constate ce sentiment de supériorité tranquille dès le temps du *Mercator*, l'une des premières comédies du recueil. Il ira s'affirmant jusqu'à la fin de la carrière du poète, à mesure que les événements justifient l'orgueil romain. Ce n'est pas encore, sans doute, l'idée du « peuple-roi », mais c'est déjà le sentiment d'appartenir à la plus vertueuse des cités, celle dont la fortune récompense le mérite. Une « philosophie de l'histoire » déjà proche de celle que développera Polybe deux générations plus tard. Par leur date, plus de la moitié des pièces de Plaute se situent après la victoire sur Carthage et sont contemporaines de la seconde guerre de Macédoine et de la guerre de Syrie. Au moins douze d'entre elles sont postérieures à la « libération » de la Grèce, une demi-douzaine à la victoire sur Antiochos. Toute l'œuvre est donc comprise entre les pires années de la seconde guerre punique et l'euphorie des victoires en Orient. Il est naturel que la réaction nationaliste provoquée par la crise où se débattit Rome lorsque tout semblait l'abandonner se soit peu à peu transformée en un sentiment de supériorité : l'expérience militaire ne prouvait-elle pas, à chaque campagne, combien la valeur romaine l'emportait sur les divisions, la faiblesse et ce qu'on pouvait appeler la corruption morale et politique des États et des cités helléniques ? Aux yeux de moralistes sommaires, la décadence grecque s'expliquait par le déchaînement de l'individualisme, l'oubli des principes anciens, la liberté excessive des mœurs, tout ce que montraient les comédies de Plaute. Avec elles est définitivement creusé le fossé entre la « tradition romaine » de sévérité, de dévouement à la patrie, et la frivolité de l'hellénisme contemporain. Peut-être Plaute n'était-il pas, sciemment, anti-hellène, mais son théâtre reflète un état d'esprit bien différent de celui qui avait animé les sénateurs lorsqu'ils avaient introduit, un demi-siècle auparavant, les jeux de la scène dans les cérémonies publiques. [...] Plaute est bien le compagnon et sans doute l'ami de ceux qui luttaient, autour de Caton, pour maintenir, en face des tentations nouvelles, la pureté morale du Latium » (*Le siècle des*

Censeur, sa vie comme son œuvre témoignent de sa lutte contre l'hellénisation excessive de la société<sup>1</sup>, sans qu'il soit possible « de voir en lui un adversaire irréductible de toute forme d'hellénisme<sup>2</sup> », puisque lui-même a appris le grec et s'est inspiré des Grecs dans certaines de ses œuvres<sup>3</sup>. Il s'opposa à l'abolition de la *lex Oppia* qui limitait le luxe des femmes<sup>4</sup>, et s'en prit également, dans le même discours, à la *luxuria* et à l'*auaritia* de la société romaine tout entière, dont il rendait explicitement responsable l'influence des guerres étrangères et des conquêtes, en raison des contacts qu'elles occasionnaient avec la Grèce, avec l'Asie et avec les *regiae gazae* :

*Saepe me querentem de feminarum, saepe de uirorum, nec de priuatorum modo, sed etiam magistratum sumptibus audistis, diuersisque duobus uitiiis, auaritia et luxuria, ciuitatem laborare, quae pestes omnia magna imperia euerterunt. Haec ego quo melior laetiorque in dies fortuna rei publicae est, imperiumque crescit – et iam in Graeciam Asiamque transcendimus, omnibus libidinum illecebris repletas, et regias etiam adtrectamus gazas –, eo plus horreo ne illae magis res nos ceperint quam nos illas<sup>5</sup>.*

Il dénonça aussi la contamination de la société romaine par la culture grecque – encouragée notamment par les Scipions, dont il fut l'adversaire politique –, tenta lors de sa censure de réprimer la *luxuria* de la noblesse et l'adoption des mœurs de l'Orient hellénistique<sup>6</sup>, et lutta

Scipions, p. 166-168). Sur la chronologie des œuvres de Plaute, cf. *id.*, *La littérature latine*, p. 87-88, et les notes correspondantes).

<sup>1</sup> « Vivant en un temps où l'existence même de Rome avait été mise en question, mais où la victoire avait exalté le patriotisme et le sens des valeurs traditionnelles, où, d'autre part, les séquelles de la guerre avaient plus que jamais mis les Romains en contact avec le monde hellénique, Caton, comme Ennius, connut les conséquences de la crise de croissance, matérielle et spirituelle, qui commence alors pour la cité. Il ne pouvait méconnaître l'influence grandissante, sur les esprits comme sur les mœurs, de l'hellénisme, et il en mesurait le danger. Celui-ci venait surtout de l'Orient, plus que de la Grèce propre ou des cités d'Italie méridionale et de Sicile. Comme Plaute, il estimait que « vivre à la grecque » consistait à refuser la frugalité, la discipline, l'honnêteté qui constituaient l'idéal romain » (*id.*, *La littérature latine*, p. 114-115).

<sup>2</sup> J.-M. André, *L'otium...*, p. 41 sq.

<sup>3</sup> P. Grimal nuance ainsi l'anti-hellénisme de Caton : « Mais cela ne voulait pas dire qu'il refusât systématiquement tout ce qui était grec, et notamment ce qui venait de la tradition attique. On a pu supposer, non sans vraisemblance, qu'il avait acquis une véritable culture grecque auprès d'Ennius, lorsqu'ils se rencontrèrent en Sicile, mais la connaissance de la langue elle-même dut être antérieure, sans doute pendant les campagnes de Grande-Grèce, alors que Caton avait atteint sa vingtième année. Apparemment, ce qui intéressait surtout Caton, durant ces années de formation, était la rhétorique, où il ne pouvait pas ne pas voir l'arme par excellence de la vie politique » (*La littérature latine*, p. 115). Cf. aussi *id.*, *Le siècle des Scipions*, p. 215 : « Rien n'est plus injuste que de voir en Caton un ennemi systématique et borné de toutes les choses grecques. Lui-même sait trop ce qu'il doit à l'esprit grec, il est trop proche des réalités pour ne pas comprendre que Rome a, dans tous les domaines, beaucoup à apprendre des techniciens et des penseurs grecs, mais moins ceux du présent que ceux du passé. On se rappelle ses paroles à son fils Marcus, à propos des Grecs : « à propos des Grecs auxquels tu penses, je te dirai, mon fils Marcus, ce que j'ai découvert à Athènes, l'intérêt qu'il y a à examiner leurs ouvrages littéraires, mais non à les apprendre par cœur. Je te démontrerai que leur race est perverse et incapable de s'améliorer. Et voici ce que tu dois considérer comme parole d'oracle : le jour où cette engeance nous donnera sa littérature, elle corrompra tout, et bien plus encore, si elle nous envoie ici ses médecins » (la citation de Caton, se trouve chez Pline, *N. H.*, XXIX, 14).

<sup>4</sup> Comme le rappelle L. Valérius, partisan de l'abrogation, chez Tite-Live, XXXIV, chap VI, cette loi avait été votée dans le but de financer la guerre punique par l'argent des particuliers, puisque l'État en manquait.

<sup>5</sup> « Souvent vous m'avez entendu me plaindre des dépenses des femmes, des hommes, non seulement des particuliers, mais même des magistrats, et dire que deux vices opposés, la cupidité et le luxe, travaillaient la cité, deux fléaux qui ont renversé tous les grands empires. Et ces fléaux, moi... Plus la situation de notre état s'améliore, de jour en jour, et devient heureuse, plus notre empire grandit – (et déjà nous sommes passés en Grèce et en Asie, régions pleines de toute sorte d'amorces pour les passions, nous touchons même aux trésors des rois) – plus je redoute que ces richesses ne se soient emparées de nous plutôt que nous de ces richesses » (Tite-Live, XXXIV, 4, 1-3, trad. E. Lasserre).

<sup>6</sup> Sur la censure de Caton, et sa lutte contre la *luxuria*, voir par ex. Cornélius Népos, *Les historiens latins, Cat.* (XXIV), 2, 3 et Tite-Live, XXXIX, 44, 1-2, à propos de l'année 184 : *In censibus quoque accipiendis tristis et aspera in omnes ordines censura fuit. Ornamenta et uestem muliebrem et uehacula quae pluris quam quindecim milium aeris essent <decies pluris> in censum referre iuratores iussi*, « De même, dans l'enregistrement des déclarations de fortune, les censeurs firent preuve de rigueur et d'intransigeance envers tous les ordres. Les répartiteurs reçurent l'ordre d'enregistrer les ornements et vêtements féminins, ainsi que les véhicules, dont la valeur dépassait quinze mille as, pour une valeur dix fois supérieure ». « La lutte contre les excès du luxe est un des « chevaux de bataille » favoris de Caton. Il applique ici de façon littérale son rôle de censeur, non pas sans doute [...] pour financer par ces prélèvements supplémentaires ses projets de travaux publics, mais par conviction personnelle [...] On connaît son intervention en 195 contre l'abrogation de la loi Oppia. Un discours *De uestitu et uehiculis* (O.R.F., *Cato*, fr. 93) a peut-être été prononcé à l'occasion de la censure. Caton doit d'ailleurs partager cette attitude d'hostilité au développement du luxe avec un certain nombre de ses contemporains, comme le montre le vote, dans les premières décennies du II<sup>e</sup> s., de plusieurs lois somptuaires (*lex Orchia* en 182, *lex Fannia* en 161) » (A.-M. Adam, note 2). Pour cette même année 184, Tite-Live fait allusion, en XXXIX, 44, 3, à une taxe frappant les possesseurs d'esclaves de moins de vingt ans et vendus dix mille as ou plus. Or, comme le précise A.-M. Adam (note *ad loc.*), « [...] les esclaves de moins de vingt ans n'étaient sans doute pas utilisés pour le travail, mais plutôt pour l'ornement de la maison ou le plaisir du maître, luxe inutile aggravé sans doute aux yeux de Caton par

contre les philosophes. Son œuvre reflète son respect de la tradition, son empirisme, en particulier dans les domaines de la médecine et de l'agriculture<sup>1</sup> : le *De agricultura* « est écrit en vue de la pratique et d'une application immédiate ; mais Caton ne se contente pas d'agir dans le domaine de la pratique ; il poursuit ici encore un but politique, le même que dans beaucoup de ses discours : il combat l'hellénisme envahissant, il veut dispenser son fils et ses compatriotes de recourir aux traités techniques des Grecs<sup>2</sup> ». Son opinion à l'égard des modes et des produits exotiques se devine derrière la mise en garde qu'il adresse à ses contemporains à l'encontre des activités commerciales :

*Est interdum praestare mercaturis rem quaerere, nisi tam periculosum sit, et item fenerari, si tam honestum sit. [...] Mercatorem autem strenuum studiosumque rei quaerendae existimo, uerum, ut supra dixi, periculosum et calamitosum<sup>3</sup>.*

Son idéal est, au contraire, celui d'un retour aux valeurs traditionnelles, à la simplicité, à un État fondé sur les activités agricoles.

Malgré l'engouement pour la civilisation grecque qui se manifesta vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. sous l'impulsion, notamment, de Scipion Émilien et de son entourage, la période suivante se manifeste encore, chez un grand nombre d'auteurs contemporains, par la présence du thème littéraire de la corruption des mœurs, due en particulier à l'afflux des richesses venues d'Asie, après les guerres de Macédoine et d'Antiochus – ce qui, d'ailleurs, n'empêche pas le fait que certains parmi ces écrivains aient adopté dans leur vie privée les usages qu'ils persistaient à dénoncer dans leurs textes. Lucilius<sup>4</sup>, dans ses *Satires*, dénonce la grécomanie excessive de la noblesse de son temps, qu'elle s'exprime par le luxe vestimentaire, par celui du mobilier, par celui de la table, ou par l'affectation et le snobisme du langage : « Emprunts aux Grecs, notamment à la diatribe cynique, imitation libre de la comédie plautinienne et fidélité au *mos maiorum* se mêlent dans les passages des satires luciliennes où le poète, avec une ironie ou une chaleur qui dénotent la conviction, cingle les vicieux dont l'*Vrbs* de son époque lui fournit maint prototype, participant au grand combat

---

l'immoralité ». Sur l'augmentation du prix de certains esclaves spécialisés, comme les cuisiniers, voir aussi XXXIX, 6, 9.

<sup>1</sup> P. Grimal, *La littérature latine*, p. 118.

<sup>2</sup> R. Goujard, *Introduction du De agricultura de Caton*, C.U.F., p. XXVI. « Le premier en date de ces manuels fut le *Commentarius*, dont parle Pline, 29, 15, comme d'un recueil de recettes médicales utilisées par Caton pour soigner les siens et ses esclaves, car il voulait absolument éviter de recourir aux médecins grecs qui, proclamait-il, avaient juré d'exterminer les étrangers » (*ibid.*, p. XXVII).

<sup>3</sup> « Il arrive qu'il vaille mieux chercher fortune dans le commerce, si ce n'était pas si périlleux, et aussi prêter à intérêt, si c'était aussi honorable. [...] Quant au commerçant, je l'estime courageux et attentif au profit, mais, comme je l'ai dit plus haut, il court beaucoup de risques et s'expose à la ruine » (*De agr.*, *Préface*, 1-3). « Dans la préface, il veut détourner ses compatriotes en quête d'un placement pour leur argent d'une double tentation : le commerce à la grosse aventure, dont il souligne les risques, et l'usure, pratique malhonnête condamnée sévèrement par les anciens Romains ; il leur conseille un placement plus sûr et plus honorable, l'exploitation agricole » (R. Goujard, *Introduction*, p. XXXIX).

<sup>4</sup> Lucilius est un homme fidèle aux vieilles traditions italiennes et romaines ; comme Caton, il défend l'idée que la terre est la seule forme de richesse qui soit morale et sûre ; l'argent lui paraît corrupteur : « Ce personnage « à l'ancienne mode », qui refuse l'évolution sociale et économique de Rome n'en est pas moins « moderne », accueillant philosophie et philologie, se rendant (peut-être) à Athènes, s'intéressant aux discussions entre les écoles et lié d'amitié avec Clitomaque, le chef de l'école académique après 129, qui lui dédia un livre. Il fut aussi, dans l'entourage de Scipion Émilien, le familier de Panétius, et l'on trouve dans son œuvre des échos du stoïcisme, par exemple la célèbre définition de la *uirtus*, adressée à un certain Albinus (dont nous ne savons rien). Cette définition résume la morale stoïcienne : reconnaître les vraies valeurs, en fonction de la nature humaine, pratiquer justice, courage, tempérance, morale que l'on retrouvera dans le *De officiis* de Cicéron » (P. Grimal, *La littérature latine*, p. 148). Sur la connaissance qu'avait Lucilius de la culture et de la philosophie grecques, voir aussi F. Charpin, *Introduction*, p. 13-14 : « Lucilius vit avec plaisir au milieu des étrangers. Après les guerres puniques, après les luttes contre la Macédoine, après la conquête de l'Orient, il appartient à une génération qui n'a plus envers la Grèce les préjugés du dominateur. Contrairement à la plupart des tenants du *mos maiorum*, toujours marqués par l'idéologie qui inspirait Caton au début du second siècle, il approuve tous les efforts qui sont effectués pour faire connaître la pensée hellénique. Peut-être fit-il le voyage d'Athènes ; en tout cas, il cite Carnéade, transmet le plus ancien témoignage sur les théories d'Épicure, parle des chefs d'école qui se sont succédé pour diriger l'Académie, Xénocrate, Polémon, Cratès ; Cicéron rapporte que Clitomaque lui dédia l'un de ses ouvrages. Il fut surtout l'ami de Lélius, de Panétius et de tout le groupe qui fréquentait chez Scipion Émilien ».

engagé, depuis Caton, contre la décadence des mœurs<sup>1</sup> ». Le livre I comportait un *concilium deorum*, une assemblée des dieux – parodie du merveilleux épique<sup>2</sup> – au cours de laquelle Romulus intervenait pour dénoncer la dépravation des Romains<sup>3</sup>, tandis qu'Apollon y apparaissait au contraire comme le responsable de la corruption des mœurs introduite par l'influence gréco-orientale<sup>4</sup> ; dans le livre II, qui fait le récit humoristique du procès intenté par T. Albucius, un épicurien hellénisant, contre le prêteur Q. Mucius Scaevola, un adepte de la philosophie stoïcienne accusé de malversations après avoir administré la province d'Asie<sup>5</sup>, Lucilius s'en prenait à la fois à la grécomanie de certains de ses contemporains, représentés par Albucius, et aux débauches de la noblesse dont Scaevola faisait partie et dont son adversaire condamnait la goinfrerie :

*Viuite lurcones, comedones, uiuite uentres !<sup>6</sup>*

Il y avait peut-être aussi, dans ce même livre II, une allusion satirique à Caius Manlius Vulso, considéré comme le responsable de l'introduction à Rome du luxe oriental, après sa victoire sur les Galates :

*... hostilibus contra  
pestem permittemque, catax quam et Manlius nobis<sup>7</sup>.*

Le livre IV avait sans doute pour sujet les vices et le luxe des gens riches qui se manifestait par l'excès de nourriture, l'argenterie, les vêtements coûteux, la pratique de la chasse ou la possession de *pueri delicati*, et l'auteur, suivant en cela la critique stoïcienne du plaisir, devait y faire figure de moraliste<sup>8</sup>. La même tonalité moralisante devait caractériser le livre XIII, avec de nouvelles attaques contre le luxe, les raffinements excessifs de la toilette, du luxe domestique, ou de la table<sup>9</sup>. Après Lucilius, nombre d'auteurs<sup>10</sup> s'en prennent encore au luxe

<sup>1</sup> J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 198.

<sup>2</sup> F. Charpin, *Notice du livre I des Satires*, p. 81.

<sup>3</sup> Cf. *Satires*, I, frg. 8-15, la *Notice* du livre I des *Satires*, p. 80 et le *Commentaire* de F. Charpin, p. 195, t. I. Sur les passages du livre I concernant la satire de la cupidité, du luxe vestimentaire ou domestique, cf. *infra*.

<sup>4</sup> Cf. *Satires*, I, frg. 16 et le *Commentaire* de F. Charpin, p. 200, t. I (passages cités *infra*).

<sup>5</sup> Cf. F. Charpin, *Notice du livre II*, t. I, p. 101 sq. « La satire, en forme de lutte oratoire qui rappelle l'ἄγων de la comédie grecque, joue sur l'opposition entre le style fleuri d'un petit maître hellénisant et la rudesse des affirmations d'un juriconsulte. Le procédé, utilisé par Horace dans la Satire VII du livre I, exclut ici toute indulgence envers les deux protagonistes. Lucilius développe les accusations d'immoralité, de meurtre, d'impudicité, de trahison envers la culture romaine avec une rigueur qui révèle ou l'absence complète de sympathie ou l'hostilité complète. Le poète aimait peu Scaevola qui appartenait à la coterie des nobles progressistes ; il détestait Albucius l'épicurien. À l'inverse de la satire d'Horace, le poème n'est pas écrit seulement pour introduire un bon mot ; l'anecdote est ici au service des opinions politiques et philosophiques » (*ibid.*, p. 105-106).

<sup>6</sup> « Vivez bâfreurs, goinfres, vivez ventres ! » (*Satires*, II, 8).

<sup>7</sup> « ... Bien au contraire, envoyons aux ennemis cette peste et ce fléau que le boiteux Manlius apporta aussi chez nous » (*Satires*, II, frg. 23). F. Charpin (*Commentaire*, p. 226-227, t. I) a interprété ainsi ce passage mutilé et difficile : « [...] Parmi tous les Manlius, il en est un qui a été particulièrement *lent* et qui a apporté un véritable fléau dans Rome : c'est Caius Manlius Vulso. C'est lui qui, en 189, fut envoyé en Asie pour achever l'œuvre des Scipions. De son propre mouvement, il se jeta sur les Galates et sa victoire lui permit d'amasser un butin considérable. Il fut le premier à introduire dans la cité le luxe et les délices de l'Orient, cf. Liu. 29, 6 ; Plin. *N. H.* 34, 8... De retour à Rome, il réclama le triomphe. Sur l'opposition des commissaires délégués par le Sénat pour établir la paix définitive, il fut accusé de brigandage ; plusieurs délais lui furent imposés avant d'obtenir le triomphe ; enfin par les intrigues des Manlii, il finit par avoir gain de cause. Peut-être Lucilius évoque-t-il ces événements ».

<sup>8</sup> Cf. F. Charpin, *Notice du livre IV*, p. 135-136, t. I.

<sup>9</sup> Cf. F. Charpin, *Notice du livre XIII*, p. 53, t. II. Lucilius méprise notamment les marchands, les commerçants : « [Lucilius] a, pour toutes les occupations qui font vivre la grande majorité des autres chevaliers, le mépris d'un aristocrate profondément attaché à sa terre (*id.*, *Introduction*, p. 10).

<sup>10</sup> En dehors des auteurs qui seront cités *infra*, il faut aussi signaler la présence de ce lieu commun de la corruption des mœurs primitives par les excès de la civilisation jusque chez César, *B. G.*, I, 1, 3 et II, 15, 3-6, où le courage des Belges est présenté comme une conséquence de leur éloignement de la *Prouincia* romaine. De même, dans l'*excursus* ethnographique du livre VI, la bravoure des peuples de Germanie – qui surpasse même celle des Gaulois – est attribuée à leur mode de vie primitif, proche de celui des premiers hommes, et à l'éloignement de leur pays par rapport aux provinces romaines (VI, chap. 21-24). Selon M. Rambaud cependant (*L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Ét. Anc., 1966), il faudrait surtout voir dans l'utilisation de ce lieu commun cynico-stoïcien l'une des nombreuses tentatives d'auto-justification de César : ces passages contiennent en réalité « le thème des méfaits

qui se manifeste dans la vie de la société aisée et cultivée, et dont Lucullus, qui fonda sa richesse sur la propriété foncière et sur le butin récolté en Asie, constitue l'un des exemples les plus emblématiques. Catulle, bien que peu intéressé par la politique, s'en prend à certains personnages enrichis par le butin acquis lors des conquêtes, comme le chevalier Mamurra, qui servit pendant la guerre des Gaules sous les ordres de César et acquit une immense fortune<sup>1</sup> ; ce personnage fait, entre autres, l'objet du poème 29, où l'on distingue une satire à la fois morale et politique des parvenus et des *potissimi*, les puissants de Rome, qui s'appuie sur les images, évocatrices de richesses et de profit, des expéditions lointaines vers la Gaule Chevelue et la Bretagne « du bout du monde » – *ultima*<sup>2</sup> –, le Pont, ou l'Ibérie et son Tage aurifère :

*Paterna prima lancinata sunt bona ;  
 secunda praeda Pontica ; inde tertia  
 Hibera, quam scit amnis aurifer Tagus ;  
 nunc Galliae timetur et Britanniae.  
 Quid hunc malum fouetis ? aut quid hic potest,  
 nisi uncta deuorare patrimonia ?  
 Eone nomine, urbis o potissimi,  
 socer generique, perdidistis omnia ?*<sup>3</sup>

Salluste, au début de sa *Conjuration de Catilina*<sup>4</sup>, reprend le thème, déjà traditionnel<sup>5</sup>, de l'évolution morale et politique de l'*Vrbs* depuis ses premiers temps – peints sous les couleurs d'un véritable âge d'or – jusqu'à la décadence de l'époque contemporaine de l'auteur : dans cette analyse, l'attrait de l'exotisme y joue un rôle prépondérant, dans la mesure où l'origine de la discorde et de la guerre civile est attribuée aux conquêtes<sup>6</sup>, au développement du commerce<sup>7</sup>, à l'accroissement de la richesse dans la société<sup>8</sup>, à la corruption des mœurs qui s'ensuivit, au développement des vices que sont la cupidité<sup>9</sup>, l'orgueil, la cruauté, le mépris

---

d'une barbarie hostile au commerce romain et l'aveu du parallélisme qui coordonne l'action civilisatrice et l'écoulement des marchandises. Cette austérité, César la dénonce avec le caractère belliqueux de ces nations. Il n'en fait pas l'éloge [...]. L'austérité est bien un *casus belli* » (p. 270).

<sup>1</sup> Sur ce personnage, cf. notamment C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 160.

<sup>2</sup> Voir les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie : *Quis hoc potest uidere, quis potest pati, / nisi impudicus et uorax et aleo, / Mamurram habere quod Comata Gallia / habebat uncti et ultima Britannia ?*, « Qui peut voir cela, qui peut le souffrir, – à moins qu'il n'en soit pour la débauche, la goinfrerie et les dés, – qu'un Mamurra possède ce que possédaient de succulent la Gaule Chevelue et la Bretagne du bout du monde ? » (29, 1-4) et *Eone nomine, imperator unice, / fuisti in ultima occidentis insula, / ut ista nostra diffututa Mentula / ducenties comesset aut trecenties ?*, « Mais est-ce avec cette intention, général comme pas un, que tu es allé dans l'île occidentale au bout du monde, pour que cette Verge flasque, toute à nous, dévore vingt ou trente millions ? » (*ibid.*, 11-14).

<sup>3</sup> « Les biens de son père furent le premier plat ; le deuxième : le butin du Pont ; puis le troisième : celui de l'Ibérie, et le Tage aux ondes aurifères le sait bien. Maintenant, c'est pour la Gaule, pour la Bretagne qu'on a peur. Pourquoi choyez-vous cette canaille ? à quoi est-il bon, sinon à engoulir de succulents patrimoines ? Mais est-ce dans cette intention, vous les puissants de Rome, le beau-père et le gendre, que vous avez tout anéanti ? » (Catulle, 29).

<sup>4</sup> *Catilina*, X.

<sup>5</sup> Cf. A. Ernout, *Préface* de l'éd. de la C.U.F., à propos de la valeur littéraire du *Catilina*, p. 18 : « La préface veut se hausser à un ton philosophique qu'elle atteint péniblement ; les chapitres sur les origines et le développement de la puissance romaine sont vagues et conventionnels, et la peinture de l'âge d'or des premiers temps de Rome a trop l'aspect d'un cliché ».

<sup>6</sup> *Cat.*, X, 1, *ubi...*, *reges magni bello domiti, nationes ferae et populi ingentes ui subacti, Carthago, aemula imperi Romani, ab stirpe interiit...*, « quand les plus puissants rois furent domptés, les peuplades barbares et les grandes nations soumises par la force, Carthage, la rivale de l'empire romain, détruite jusqu'à la racine... »

<sup>7</sup> *Cat.*, X, 1, *... cuncta maria terraeque patebant*, « lorsque mers et terres s'ouvraient toutes aux vainqueurs ».

<sup>8</sup> *Cat.*, X, 2 : *... eis otium diuitiaeque, optanda alias, oneri miseriaeque fuere*, « [ces hommes] ne trouvèrent dans le repos et la richesse, biens par ailleurs désirables, que fardeaux et misères ».

<sup>9</sup> *Cat.*, X, 3 : *Igitur primo pecuniae, deinde imperi cupido creuit*, « D'abord la soif de l'argent s'accrut, puis celle du pouvoir » ; X, 4 : *Namque auaritia fidem, probitatem ceterasque artis bonas subuertit*, « La cupidité détruisit la loyauté, la probité, et toutes les autres vertus ». Quelques lignes plus loin (XI, 3), l'historien décrit le mécanisme d'action de la cupidité sur l'individu : *Auaritia pecuniae studium habet, quam nemo sapiens concupiuit ; ea, quasi uenenis malis imbuta, corpus animumque uirilem effeminat ; semper infinita, insatiabilis est, neque copia neque inopia minuitur*, « La cupidité a la passion de l'argent, que jamais sage n'a convoité ; comme s'il était imprégné de poisons maléfiques, ce vice effémine les âmes et les corps les plus virils ; toujours illimité, insatiable, rien ne peut l'atténuer, ni l'abondance, ni la disette ». Voir encore XII, 2 : *Igitur ex diuitiis iuuentutem luxuria atque auaritia cum superbia inuasere ; rapere*,

des dieux, la vénalité, l'ambition, l'hypocrisie et la dissimulation, et finalement à la transformation d'un gouvernement juste en tyrannie<sup>1</sup>. C'est particulièrement au temps de Sylla que se sont exercées, selon l'historien, les influences néfastes de la corruption étrangère sur les Romains, en commençant par les soldats des troupes exerçant en Asie, qui, vaincus par les séductions la vie gréco-orientale, se livrèrent au pillage :

*Huc accedebat quod L. Sulla exercitum quem in Asia ductauerat, quo sibi fidum faceret, contra morem maiorum luxuriose nimisque liberaliter habuerat. Loca amoena, uoluptaria facile in otio ferocis militum animos molliuerant. Ibi primum insueuit exercitus populi Romani amare, potare, signa, tabulas pictas, uasa caelata mirari, ea priuatim et publice rapere, delubra spoliare, sacra profanaque omnia polluere<sup>2</sup>.*

Plus loin, il place dans la bouche de M. Porcius Caton, à l'occasion de son discours devant le Sénat, une analyse des causes de la conjuration, qu'il associe à la recherche du luxe et des plaisirs chez ses contemporains, en les opposant au travail, à la justice, à la liberté de l'esprit qui ont fait autrefois la grandeur de Rome, qualités que les Romains ne possèdent plus<sup>3</sup>.

On retrouve ensuite, chez Varron par exemple, cette même nostalgie, cette même idéalisation du passé romain, corollaire d'une satire des nouvelles mœurs caractérisées par les importations exotiques, le règne du *lucrum* et la dépravation morale<sup>4</sup>. Dans un passage de ses *Res rusticae*, ces idées s'expriment notamment, dans le contexte de la crise agricole italienne et d'une vie économique soumise aux caprices du commerce maritime, par le regret de l'abandon des campagnes par les paysans romains, lequel rend nécessaire l'importation de blés étrangers :

---

*consumere, sua parui pendere, aliena cupere, pudorem, pudicitiam, diuina atque humana promiscua, nihil pensi neque moderati habere*, « Aussi à la suite de la richesse, l'amour des plaisirs, la cupidité, accompagnés de l'orgueil envahirent la jeunesse : et de piller, de dépenser, de mépriser son propre bien, de convoiter celui d'autrui, de confondre dans un même mépris honneur, pudeur, lois divines et humaines, sans respect ni retenue ».

<sup>1</sup> Cf. *Cat.*, X, 4-6.

<sup>2</sup> *Cat.*, XI, 5-6 : « En outre, Sylla, pour s'assurer la fidélité de l'armée qu'il avait commandée en Asie, l'avait habituée, contrairement à la coutume des ancêtres, au luxe et à une discipline trop indulgente. Le charme et la volupté des lieux où ils passaient leurs loisirs avaient promptement amolli l'âme farouche des soldats. C'est là pour la première fois que l'armée du peuple romain apprit à faire l'amour, à boire, à admirer les statues, les tableaux, les vases ciselés, à les voler aux particuliers comme à l'État, à dépouiller les temples, à ne rien respecter, ni le sacré, ni le profane. » Cf. aussi *Cat.*, XXXVII, 6 : *Deinde multi memores Sullanae uictoriae, quod ex gregariis militibus alios senatores uidebant, alios ita diuites ut regio uictu atque cultu aetatem agerent, sibi quisque, si in armis foret, ex uictoria talia sperabat*, « Beaucoup [de plébéiens] encore se rappelaient la victoire de Sulla, et voyant de simples soldats devenus sénateurs, ou tellement enrichis qu'ils vivaient dans un luxe royal, chacun d'eux espérait, en prenant les armes, tirer de la victoire un sort semblable ».

<sup>3</sup> *Cat.*, LII, 22-23 : *Pro his nos habemus luxuriam atque auaritiam, publice egestatem, priuatim opulentiam ; laudamus diuitias, sequimur inertiam ; inter bonos et malos discrimen nullum ; omnia uirtutis praemia ambitio possidet. Neque mirum : ubi uos separatim sibi quisque consilium capitis, ubi domi uoluptatibus, hic pecuniae aut gratiae seruitis, eo fit ut impetus fiat in uacuum rem publicam*, « Au lieu de cela, nous avons l'amour du luxe et de l'argent, la ruine des finances publiques, l'opulence des particuliers. Nous vantons les richesses, nous suivons la paresse. Point de distinction entre les bons et les méchants ; l'intrigue détient toutes les récompenses dues au mérite. Comment s'en étonner ? Chacun de vous ne pense qu'à sa propre personne, chacun de vous est esclave de ses plaisirs dans la vie privée, de la corruption ou de la faveur dans la vie publique : voilà qui explique cet assaut contre une république sans défense ». Cf. aussi LIII, 5, où Salluste exprime son sentiment sur les événements et la conclusion de l'affaire : *Sed postquam luxu atque desidia ciuitas corrupta est, rursus res publica magnitudine sua imperatorum atque magistratum uitia sustentabat*, « Mais lorsque la cité eut été corrompue par le luxe et l'oisiveté, seule la puissance de la république fut à son tour assez forte pour ne pas succomber aux fautes de ses généraux et de ses magistrats », et la préface du *Jugurtha*, IV, 7 : *At contra, quis est omnium his moribus quin diuitiis et sumptibus, non probitate neque industria cum maioribus suis contendat ?*, « Dans nos mœurs actuelles au contraire, c'est en richesse et en prodigalité qu'on veut dépasser ses ancêtres, non en probité et en énergie ». Le livre I des *Histoires*, devait aborder les mêmes thèmes (« General considerations on the moral, social, and political history of Rome », écrit P. McGushin dans son éd. des fragments des *Historiae*, p. 11), si l'on en croit, par ex., les fig. 11-12 Maurenbrecher (= 10 et 13 McGushin) où l'historien évoquait l'accroissement de la discorde, de l'ambition, de l'avarice en période de prospérité, après la destruction de Carthage et la disparition du *metus Punicus*, cas particulier du *metus hostilis*, facteur de concorde au sein de la société.

<sup>4</sup> Cf. J. P. Cèbe, traduction et commentaire des *Satires Ménippées* de Varron, t. II, p. 154. Voir aussi le passage de l'article d'A. Lehmann, « L'image de l'Asie dans la pensée de Varron », consacré au thème de l'« Asie corruptrice », p. 270-272 : « [L'Asie est] une terre suffisamment proche de l'Europe et, partant, de l'Italie pour pouvoir, le cas échéant, constituer pour elle un péril ».

*frumentum locamus qui nobis aduehat, qui saturi fiamus, ex Africa et Sardinia et nauibus uindemiam condimus ex insula Coa et Chia*<sup>1</sup>.

Dans les *Satires Ménippées*, il s'en prenait aussi, à la manière de Lucilius et de la diatribe cynico-stoïcienne, à la dégénérescence de ses contemporains, qui se manifeste en particulier par l'importation de matériaux et d'objets exotiques coûteux destinés au faste des habitations<sup>2</sup>, pour l'opposer à une vision idéalisée des vertus des anciens Romains : « Dans ces satires, leur titre à lui seul l'indique, Varron marche sur les traces des Cyniques. Mais, transformation décisive, il substitue le *mos maiorum* à la φύσις de la diatribe. Il ne demande pas que l'on se conforme aux lois de la Nature, mais aux préceptes des Anciens. À la différence des cyniques, il est conservateur, « réactionnaire » et nullement révolutionnaire. Bien loin de chercher à délivrer l'individu des contraintes imposées par les communauté, il rêve de faire revivre les vertus des vieux Romains, leur patriotisme, et, ce faisant, d'assurer le salut et la grandeur de son pays. Au nom de ces principes typiquement latins, il invective contre les vilenies dont l'*Vrbs*, pourrie par l'influence des nations de l'Est, lui procure le spectacle<sup>3</sup> ».

On retrouve les mêmes thèmes moraux et philosophiques dans nombre de passages de la littérature augustéenne ; cette attitude est bien résumée dans l'un des poèmes moraux du recueil des *Odes*, consacré au thème de l'honnêteté et du désintéressement des temps anciens, opposés à la cupidité et au luxe d'une époque où les constructions royales – *regiae moles* – empiètent sur des terres vouées auparavant à l'agriculture :

---

<sup>1</sup> « Nous affermons le blé, pour nous rassasier, à des gens qui l'importent d'Afrique et de Sardaigne et c'est avec des bateaux que nous rentrons une vendange venant des îles de Cos et de Chio » (*R. R.*, II, *préf.*, 3). Voir à ce sujet le commentaire correspondant de C. Guiraud : « Afrique, Sardaigne, Cos, Chio : alors que, dans le *prooemium* du livre 1 (1, 2, 3-4), la terre d'Italie était vantée comme la plus totalement cultivée du monde, on en est réduit maintenant à importer le blé et le vin. Cela prouve que les deux textes ne sont pas de la même période : si l'éloge de l'Italie était valable en 57, l'introduction du livre 2 a été écrite en 37 ou 36 [...]. L'image de Rome contrainte d'importer céréales et vins en raison de l'abandon des champs allait devenir l'un des lieux communs le plus souvent exprimés par les écrivains latins ».

<sup>2</sup> Par exemple dans la satire intitulée *Γερωντοδιδάσκαλος*. J.-P. Cèbe souligne d'ailleurs, à propos de cette satire, l'absence d'efficacité des moralisateurs qui prônaient le retour au *mos maiorum*, et dont Varron, qui possédait plusieurs de ces demeures somptueuses – en particulier une splendide maison près de Réate, évoquée dans les *Res rusticae*, II, 2, 3 ; 5 ; 6 – auxquelles il s'en prenait dans le *Γερωντοδιδάσκαλος*, frg. 182 Cèbe, p. 855-856, constitue, avant Sénèque, un exemple particulièrement révélateur. « Il est vrai [...] que de telles inconséquences [...] sont usuelles et normales en littérature autant que dans la vie, et qu'il serait naïf d'attendre d'un écrivain, fût-il philosophe, qu'il mit en pratique les principes dont il se réclame dans ses œuvres. Mais force est d'avouer qu'une leçon perd de sa vigueur persuasive quand elle n'a pas davantage d'effet sur la conduite de la personne qui l'administre, qu'on est fondé à s'interroger sur l'honnêteté de cette personne et qu'on ne saurait donner tort aux Cyniques et à Lucien, pour qui ce genre d'imposture disqualifiait la majorité des soi-disant sages qu'ils coudoyaient. Sans doute est-ce, jusqu'à un certain point, pour cette raison que les moralisateurs qui, à l'instar de Varron, s'efforcèrent de perpétuer ou de ressusciter à Rome les mœurs qu'ils attribuaient aux *maiores* n'obtinrent que de piètres résultats. Mais leur échec eut d'autres causes plus fondamentales : quelles que fussent leurs « motivations » intimes – conformisme immobiliste, peur du changement, fixation à l'enfance, refus du présent, réaction contre leurs pères et la société, ou contre une évolution économique dont ils étaient les victimes, résidu laïcisé et rationalisé du culte primitif des ancêtres, alibi pour la galerie... et leur propre conscience, désir intéressé d'entretenir chez leurs concitoyens, en déclarant le partager, un état d'esprit qui profitait à leur groupe sociologique – ils essayaient stérilement de stopper ou d'infléchir le mouvement de l'histoire, sans chercher ou sans arriver à forger une idéologie qui s'adaptât aux réalités du moment. Dans ces conditions, il est compréhensible qu'ils n'aient pas mieux réussi et se soient permis de tourner plus ou moins, en privé, un code auquel ils s'affirmaient en public obstinément fidèles, mais qu'ils savaient dans leur for intérieur condamné par la marche du temps et les transformations de leur pays, transformations dont les plus influents d'entre eux étaient d'ailleurs les bénéficiaires » (J.-P. Cèbe, *Varron, Satires Ménippées*, p. 856-857).

<sup>3</sup> J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 199.

*Iam pauca aratro iugera regiae  
moles relinquent, undique latius  
extenta uisentur Lucrino  
stagna lacu platanusque caelebs  
euincet ulmos...<sup>1</sup>*

Citons enfin, pour la période augustéenne, l'exemple caractéristique de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, qui, dès sa *Préface*, dénonce la corruption de Rome par ses conquêtes, et le risque qu'elle encourt de perdre ses propres valeurs<sup>2</sup>. Dans son récit, l'historien note tout particulièrement l'importance du contact avec l'Asie occasionné par la guerre contre Antiochus de Syrie, « moment privilégié où les mœurs antiques ont conservé assez d'efficiace pour mériter la prééminence sur tout le genre humain, mais où elles vont courir le risque de se contaminer<sup>3</sup> ». De fait, le récit livien concernant cette période de l'histoire romaine comporte de nombreux passages où sont rappelées les antiques vertus, et surtout de nombreux avertissements, comme celui qu'adresse Manlius Vulso à ses troupes, en citant l'exemple des peuples gaulois, devenus gallo-grecs, qui les ont précédés en Asie :

*Duratos eos tot malis exasperatosque accepit terra quae copia rerum omnium  
saginare. Vberrimo agro, mitissimo caelo, clementibus accolarum ingeniis, omnis  
illa cum qua uenerant mansuefacta est feritas. Vobis mehercule, Martis uiris,  
cauenda ac fugienda quam primum amoenitas est Asiae : tantum hae peregrinae  
uoluptates ad extinguendum uigorem animorum possunt, quantum contagio  
disciplinae morisque accolarum ualet<sup>4</sup>.*

Quant aux conséquences de cette guerre sur le plan moral, elles sont explicitement soulignées au début du livre XXXIX :

*Nam Asia et amoenitate urbium et copia terrestrium maritimarumque rerum et  
mollitia hostium regiisque opibus ditiores quam fortiores exercitus faciebat.  
Praecipue sub imperio Cn. Manlii solute ac negligenter habiti sunt<sup>5</sup>.*

<sup>1</sup> « Voici que nos constructions royales ne vont laisser à la charrue que peu d'arpents ; de tout côté vont se faire regarder des viviers d'étendue plus vaste que le lac Lucrin, et le platane voué au célibat triomphera des ormeaux » (II, 15, 1-5). Quelques vers plus loin, Horace oppose cette attitude à celle des Anciens, symbolisée par la figure de Caton : ... *Non ita Romuli / praescriptum et intonsi Catonis / auspiciis ueterumque norma*, « Tels n'étaient point les usages prescrits sous les auspices de Romulus et de l'hirsute Caton et par la règle des anciens » (*ibid.*, 9-11). Le luxe des habitations privées est encore visé dans les derniers vers du poème : *Priuatius illis census erat breuis, / commune magnum ; nulla decempe dis / metata priuatis opacam / porticus excipiebat Arcton, / nec fortuitum spernere caespitem / leges sinebant, oppida publico / sumptu iubentes et deorum / templa nouo decorare saxo*, « Les particuliers, chez ceux-là, avaient un cens vite décompté, la fortune publique était grande ; la perche de dix pieds ne mesurait chez les particuliers nul portique recevant l'ombre que donne l'Ourse ; et les lois défendaient de mépriser un gazon ramassé au hasard, réservant l'usage nouveau de la pierre pour orner aux frais du trésor les villes et les temples des dieux » (*ibid.*, 12-20).

<sup>2</sup> *Praef.*, 12. Voir aussi le livre XXXIX, dans lequel il s'agit, pour Tite-Live, « de montrer la montée en puissance de Rome et les causes de cette ascension, mais aussi les dangers d'une expansion qui contenait en elle-même les germes de la décadence morale et politique dont la période récente a donné le triste témoignage » (A.-M. Adam, *Introduction* au livre XXXIX, p. XVIII). L'influence de Salluste sur Tite-Live est évidente dans ce domaine : « Salluste [...] a établi pour sa part une sorte de chronologie de la décadence romaine, en trois étapes déterminantes : l'achèvement des principales conquêtes marqué par la destruction de Carthage en 146, le séjour en Asie des armées de Sylla en 85-84, le moment culminant de la conjuration de Catilina. [...] [Tite-Live] distingue un moment où les circonstances ont permis à ce processus de décadence de prendre corps, puis de s'accélérer jusqu'à la situation sans remède qu'il souligne dans sa *Préface* : ce sont les décennies qui ont suivi la conclusion de la deuxième guerre punique, l'époque où les armées romaines entrent en contact direct avec la Grèce et l'Asie Mineure et, après avoir vaincu Hannibal, l'emportent sur Philippe V de Macédoine et Antiochus III de Syrie » (*id.*, *ibid.*, p. XVIII-XIX). Cf. Salluste, *Catilina*, 10 et 11, 4-7 ; 36, 4-5.

<sup>3</sup> J.-M. Engel, *Introduction* au livre XXXVII de Tite-Live, p. XII. Dans la note 5, le commentateur remarque que « dès – 195, par une curieuse anticipation, Tite-Live fait dénoncer par la bouche de Caton le danger de la cupidité et du luxe, qui s'aggraveront après le passage en Asie » (voir XXXIV, 4, 2-3).

<sup>4</sup> « Endurcis par tant de difficultés, [les Gaulois] furent accueillis par une terre qui regorge de tout en abondance ; dans un pays très fertile, sous un ciel très clément, près de voisins pacifiques, toute la sauvagerie qu'ils avaient en arrivant s'est adoucie. Et par Hercule, vous les hommes de Mars, vous devez vous méfier et fuir en tout premier lieu les agréments de l'Asie : car ces plaisirs étrangers sont aussi capables d'étouffer la force de l'âme que le contact des mœurs et de la manière de vivre des voisins » (XXXVIII, 17, 17-18). Sur le rappel des vertus romaines et sur ce type d'avertissement, voir les notes de J.-M. Engel dans son *Introduction* du livre XXXVII, p. XIII, et les passages que nous citerons dans les différents chapitres suivants.

<sup>5</sup> « L'Asie, en effet, par l'agrément de ses cités, l'abondance de ses ressources tant sur terre que sur mer, les mœurs trop raffinées des



On peut donc dire, d'une manière générale, que la Grèce et l'Orient, tout en étant admirés pour leur civilisation avancée, leur culture, leur prestige, représentent aussi, pour beaucoup d'auteurs de cette période, l'objet des tentations morales et politiques les plus dangereuses pour l'avenir de Rome.

### a. La corruption de la société : la *luxuria* et ses conséquences

La conséquence la plus visible, la plus immédiate de l'influence gréco-orientale, et la plus abondamment critiquée peut-être dans la littérature latine, se manifeste dans la vie privée des Romains par l'accroissement des richesses et les progrès de la *luxuria*. L'opposition entre la richesse et la vertu est en effet l'un des lieux communs les plus fréquents de la morale et de l'éducation romaines<sup>1</sup> : Salluste, par exemple, l'exprime dans cette sentence extraite de la préface du *Catilina* :

*Nam diuitiarum et formae gloria fluxa atque fragilis est, uirtus clara aeternaque habetur*<sup>2</sup> ;

dans la *Rhétorique à Hérennius*, le goût du luxe est cité parmi les faits propres à inspirer aux auditeurs d'un discours le mépris pour l'adversaire :

*In contemptionem adducemus si inertiam, ignauiam, desidiam, luxuriam aduersariorum proferemus*<sup>3</sup>.

L'histoire des textes latins, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, retrace les étapes successives de l'accroissement de cette *luxuria*, qui concerne non seulement le domaine public, mais aussi la vie privée des particuliers. Quelques auteurs ont déploré le faste de l'architecture et de la décoration des édifices publics et religieux, conséquence à la fois de l'afflux des richesses après les conquêtes et de l'exemple néfaste des monarchies orientales : c'est par exemple le cas de Salluste, qui, dans le *Catilina*, oppose le luxe architectural de la Rome contemporaine, enrichie par le butin pris sur les nations vaincues, à

---

populations ennemies et les trésors de leurs rois, rendait les armées plus riches que courageuses. C'est surtout sous le commandement de Cnaeus Manlius qu'elles furent entretenues dans la mollesse et la négligence » (XXXIX, 1, 3).

<sup>1</sup> « [...] Ce sont bien les vertus paysannes que l'éducation ancienne se préoccupait de développer : goût du travail acharné, frugalité, austérité. L'enfant romain entendait déclamer contre le luxe corrompeur et célébrer le désintéressement des vieux consuls ou dictateurs comme Cincinnatus, qui cultivaient la terre de leurs mains et que le vote du sénat arrachait à la charrue pour les porter à la magistrature suprême. J'entends bien que pour les Grecs aussi le luxe est un des symptômes de cette « mollesse », τρυφή, qui conduit à la ruine les hommes et les cités, mais il n'y a pas dans l'idéal grec, fait de sobriété et de mesure, cette âpreté paysanne à qui l'idée ne vient pas que l'économie puisse dégénérer en avarice » (H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil, 1948, p. 350).

<sup>2</sup> « Car l'éclat des richesses et de la beauté est chose fragile et périssable ; la vertu, elle, assure la gloire et l'immortalité » (*Catilina*, I, 4). Voir aussi la préface de la *Guerre de Jugurtha*, I, 5, où s'expriment les mêmes réflexions sur la vanité des richesses et des honneurs : *Quod si hominibus bonarum rerum tanta cura esset quanto studio aliena ac nihil profutura multaque etiam periculosa < ac pernicioso > petunt, neque regerentur magis quam regerent casus, et eo magnitudinis procederent ubi pro mortalibus gloria aeterni fierent*, « Que si les hommes recherchaient les biens véritables avec la même ardeur qu'ils mettent à poursuivre des objets étrangers à leur nature, inutiles, souvent même dangereux et pernicieux, loin d'être régis par les événements, ils les gouverneraient eux-mêmes, et ils s'élèveraient à un degré de grandeur qui de la condition mortelle les mènerait par la gloire à l'immortalité » Cf. aussi, quelques lignes plus loin, II, 2 : *Igitur praeclara facies, magnae diuitiae, ad hoc uis corporis et alia omnia huiusmodi breui dilabuntur ; at ingeni egregia facinora sicuti anima immortalia sunt*, « Aussi la beauté physique, la richesse, ajoutons la force corporelle et autres choses de ce genre passent en peu de temps, mais les productions éclatantes de l'esprit sont, comme l'âme, immortelles », et II, 4 : *Quo magis prauitas eorum admiranda est qui, dediti corporis gaudiis, per luxum et ignauiam aetatem agunt, ceterum ingenium, quo neque melius neque amplius aliud in natura mortalium est, incultu atque socordia torpescere sinunt, cum praesertim tam multae uariaeque sint artes animi quibus summa claritudo paratur*, « Aussi est-ce chose d'autant plus étonnante que la déraison de ces gens qui, adonnés aux plaisirs du corps, passent leur vie dans le luxe et la paresse, et qui, négligeant leur intelligence, la partie pourtant la plus belle et la plus noble de la nature humaine, la laissent s'engourdir dans l'ignorance et l'apathie, et ce, quand l'esprit leur offre tant de moyens si divers d'acquérir la gloire la plus haute ».

<sup>3</sup> « Nous inspirerons le mépris pour [nos adversaires] si nous dénonçons leur paresse, leur mollesse, leur lâcheté, leur goût du luxe » (*Rhét. à Her.*, I, 8).

la simplicité des temples d'autrefois<sup>1</sup>, ou d'Horace qui, dans ses *Odes*<sup>2</sup>, dénonce la démesure de certains projets d'urbanisme. Mais c'est surtout la *luxuria* de la vie privée qui a fait l'objet des plus vives critiques de la part des écrivains latins ; elles s'attaquent à la fois au luxe vestimentaire et au luxe des habitations, qu'il s'agisse du mobilier, des festins ou de l'architecture des *domus* et *uillae* : il est question dans les textes des esclaves étrangers – en particulier des Orientaux – que l'on achetait sur les marchés pour servir à l'agrément domestique des riches demeures, ou bien du mobilier précieux, des objets de décoration – œuvres d'art grecques, artisanat de luxe –, des nouveaux éléments architecturaux – comme les viviers ou les parcs – ou encore des matières premières et des ornements – placages de marbres, mosaïques ou peintures – utilisées dans la construction<sup>3</sup>.

## – La *luxuria* dans la société romaine

Les importations exotiques font partie du luxe des particuliers et de l'État, au point que certains d'entre eux, comme l'ivoire ou la pourpre, en sont rapidement devenus les symboles mêmes. Dès lors, il semble évident que les *exotica* sont appelés à jouer un rôle important dans le thème, récurrent dans la littérature latine, de la satire du luxe et de la soif insatiable de richesse, au niveau individuel ou collectif. La satire de la mode des produits exotiques représente un aspect particulier de ce thème<sup>4</sup>.

### LES PREMIERS TÉMOIGNAGES : PLAUTE, CATON LE CENSEUR

La critique du luxe vestimentaire, celui des femmes notamment, est une donnée ancienne ; la loi Oppia en est une preuve historique : votée en 205, mais abrogée dès 195 malgré le célèbre discours de Caton, elle avait pour but de réfréner le luxe féminin, en limitant l'usage des bijoux en or et en interdisant le port de *uestimenta uersicoloria*, expression qui visait sans doute, en premier lieu, les étoffes de pourpre :

*Tulerat eam C. Oppius tribunus plebis, Q. Fabio, Ti. Sempronio consulibus, in medio ardore Punici belli, ne qua mulier plus semunciam auri haberet, neu uestimento uersicolori uteretur, neu iuncto uehiculo in urbe oppidoue aut propius inde mille passus, nisi sacrorum publicorum causa, ueheretur*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *Catilina*, XII, 3-4 : *Operae pretium est, cum domos atque uillas cognoueris in urbium modum exaedificatas, uisere templa deorum quae nostri maiores, religiosissimum pietate, fecere. Verum illi delubra deorum pietate, domos suas gloria decorabant ; neque uictis quicquam praeter iniuriae licentiam eripiebant*, « Il est instructif, quand on a vu nos maisons et nos villas bâties à l'échelle des villes, de visiter les temples des dieux qu'ont édifiés ces modèles de piété que furent nos ancêtres. C'est qu'alors la foi faisait l'ornement des sanctuaires, la gloire, celui des maisons ; et l'on n'enlevait rien aux vaincus sinon la liberté de nuire ». Sur le désintéressement des anciens Romains, opposé à la cupidité des contemporains de Salluste, voir la note 1, p. 67 d'A. Ernout, et le parallèle qu'il établit avec l'attitude de Marcellus après la prise de Syracuse, telle que la décrit Cicéron dans les *Verrines* (II, 4, 120).

<sup>2</sup> *Odes*, II, 15, 1-2 (passage cité *supra*).

<sup>3</sup> Sur ces réalités, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> Les origines de la satire des richesses, et en particulier des produits d'importation, sont sans doute à rechercher dans la diatribe grecque, qui développait en effet, entre autres, les thèmes suivants : la richesse n'est pas un bien, la richesse asservit, la pauvreté n'est pas un mal, la beauté n'est pas un bien, la beauté d'une femme est un danger, il faut restreindre nos besoins, revenir à la simplicité de la nature, satisfaire ses besoins simplement – comme le font les animaux et les peuples barbares, qui sont des modèles de simplicité –, s'abstenir de mets recherchés, revenir à la vertu des sociétés primitives, fuir le luxe des habitations, du mobilier, des bijoux, des vêtements (cf. Oltramare, *Les origines de la diatribe romaine*, p. 47-48).

<sup>5</sup> « Elle avait été présentée par Caius Oppius, tribun de la plèbe, sous le consulat de Quintus Fabius et de Tiberius Sempronius, dans tout le feu de la guerre punique, et défendait à toute femme d'avoir plus d'une demi-once d'or, de porter des vêtements aux couleurs chatoyantes, de circuler en voiture attelée à l'intérieur de Rome, d'un chef-lieu, ou à moins de mille pas de ces villes, sauf pour une fête religieuse publique » (Tite-Live, XXXIV, 1, 3, trad. E. Lasserre). Ce sont les femmes qui, d'après Tite-Live, réclamèrent l'abrogation de cette loi : *... uiros descendentes ad forum orantes ut, florente re publica, crescente in dies priuata omnium fortuna, matronis quoque pristinum ornatum reddi paterentur*, « ... suppliant les hommes qui [...] descendaient [au forum] de permettre, quand l'état était florissant, quand toutes les fortunes privées grossissaient de jour en jour, qu'on rendît aux femmes aussi leurs anciennes parures » (1, 5, trad. E. Lasserre).

La satire du luxe domestique – celui de la table, du mobilier, de l’architecture – commence à se développer elle aussi à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., parallèlement à celle du luxe vestimentaire.

On trouve déjà dans les personnages esquissés dans la comédie latine le reflet des premières manifestations du luxe et des modes exotiques, chez les femmes surtout<sup>1</sup> : elles apparaissent sous la forme d’une mise en œuvre comique d’un thème moralisant déjà bien présent dans la réflexion romaine de l’époque, et la comédie se fait alors le reflet de représentations idéologiques, morales et politiques présentes dans la société. Plusieurs passages de Plaute s’en prennent en effet au luxe vestimentaire et domestique – qui déjà sévit à Rome, où l’on s’habille à la grecque, où l’on importe de riches étoffes, mais aussi des bijoux, des parfums orientaux, des pièces de mobilier incrustées d’ivoire, ou des tapis d’Orient<sup>2</sup>. Ce luxe est l’un des éléments de cette « vie à la grecque » que résume dans plusieurs comédies plautiniennes le verbe *pergraecari* dont on a analysé plus haut les connotations négatives, et qui implique, entre autres, les dépenses consenties par un jeune homme amoureux pour l’achat de vêtements, de parfums et autres objets – voire d’esclaves –, à l’intention de sa maîtresse. L’*Aulularia* contient des vers assez représentatifs<sup>3</sup> des réactions morales suscitées par l’introduction dans la société romaine de ce luxe et de ces nouvelles mœurs ; Mégadore s’indigne en effet contre les multiples dépenses féminines :

*Istas magnas factiones, animos, dotes dapsilis,  
clamores, imperia, eburata uehicla, pallas, purpuram  
nihil moror, quae in seruitutem sumptibus redigunt uiros*<sup>4</sup>,

et contre ces nouveaux corps de métiers, aux noms souvent exotiques, qui prolifèrent et vivent, précisément, de cet accroissement du luxe, au détriment des maris et des pères de famille :

---

La suite du livre XXXIV indique qu’il s’agissait bien de vêtements brodés ou ornés de pourpre (cf. 3, 9 et 7, 3).

<sup>1</sup> Cf. les passages de Plaute et le frg. du *Barbu* de Titinius cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>2</sup> Nous avons vu que plusieurs passages de Plaute font allusion à ces importations ; cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>3</sup> « On a mis en rapport les tirades de Mégadore contre le luxe des femmes avec l’abrogation de la loi Oppia qui fut prononcée en l’an 195 : ce serait donc aux alentours de cette date qu’aurait été jouée l’*Aulularia* » (A. Ernout, *Notice*, p. 146).

<sup>4</sup> « [...] Je ne m’inquiète pas de tous ces beaux partis, avec leur orgueil, leurs riches dots, leurs manières autoritaires, leurs chars d’ivoire, leurs manteaux et leur pourpre ; avec leurs dépenses, elles réduisent leurs maris à l’esclavage » (*Aulularia*, 167-169). Mégadore cite encore des *plaustra* aux vers 505-506 : *Nunc quoquo uenias plus plaustrorum in aedibus / uideas quam ruri, quando ad uillam ueneris*, « Aujourd’hui, il n’y a pas de maison en ville où l’on ne voie plus de chariots qu’il n’y en a dans une ferme à la campagne », et le frg. I Ernout de la même pièce fait à nouveau allusion au coût des modes vestimentaires féminines : *Pro illis corcotis, strophis, sumptu uxorio*, « Pour payer ces robes safran, ces corsets, toutes ces dépenses de femmes ».

*Sed hoc etiam pulchrum est praequam sumptus ubi petunt.  
 Stat fullo, phyrigio, aurufex, linarius ;  
 caupones patagiarii, indusiarum,  
 flammarii, uiolarii, carinarii,  
 aut manulearii, aut murobatharii ;  
 propolae linteones, calceolarii,  
 sedentarii sutores diabathrarii,  
 solearii astant, astant molocinarii,  
 petunt fullones, sarcinatores petunt ;  
 strophiarum astant, astant semul sonarii.  
 Iam hosce apsolutos censeas ; cedunt, petunt  
 treceni, cum stant thylacistae in atriis  
 textores limbolarii, arcularii.  
 Ducuntur, datur aes ; iam absolutos censeas,  
 cum incedunt infectores corcotarii<sup>1</sup>.*

Épidique se plaint lui aussi du coût que représente le luxe vestimentaire des femmes<sup>2</sup> et accumule, de la même façon plaisante et satirique, les différents noms et styles de robes à la mode<sup>3</sup>. Comme les vêtements de luxe, importés d'Orient ou confectionnés à la mode gréco-orientale, les *unguenta* exotiques sont critiqués pour leur coût dispendieux, comme dans ce passage du *Poenulus* où Plaute les associe en cela aux vins grecs dans une réplique du léno Lycus :

*LY. Vbi tu Leucadio, Lesbio, Thasio, Chio,  
 uetustate uino edentulo aetatem inriges.  
 Ibi ego te replebo usque unguentum cheumatis.  
 Quis multa uerba ? faciam unguentariam.  
 Sed haec latrocinantur quae ego dixi omnia.  
 CO. Quid ita? LY. Quia aurum poscunt praesentarium<sup>4</sup>.*

Dans la *Mostellaria*, l'usage des parfums et des fards est déjà décrié dans une réplique de Scapha, qui répond à Philématie lui demandant si elle doit se parfumer :

<sup>1</sup> « Mais, cela, c'est encore bien beau, au prix des autres dépenses. À votre porte vous avez le dégraisseur, le brodeur, le bijoutier, le tisseur de lin, puis toute la troupe des marchands, frangiers, chemisiers, teinturiers en orange, teinturiers en violet, teinturiers en jaune, tailleurs de robes à manches, les parfumeurs de chaussures, les revendeurs de lingerie, les bottiers ; les cordonniers en chaussures de ville qui travaillent assis ; sans compter les cordonniers en sandales, sans compter les teinturiers en mauve. Il faut donner aux dégraisseurs, il faut donner aux raccommodeurs. Puis ce sont les fabricants de soutien-gorge, ce sont avec eux les fabricants de ceintures. Vous croyez en être quitte avec tous ces gens. Mille autres arrivent avec leurs notes ; et dans votre atrium montent la garde les maroquiniers, les passementiers, les layetiers. On vous les amène, vous payez ; vous croyez en être quitte avec eux, quand vous voyez entrer les teinturiers en safran... » (*Aul.*, 507-519).

<sup>2</sup> *Epidicus*, 225-227 : ... *Quasi non fundis exornatae multae incedant per uias. / At tributis quom imperatus est, negant pendi potis. / Illis quibus tributus maior penditur pendi potest*, « Comme si l'on n'en voyait pas plus d'une se promener dans les rues avec un domaine tout entier sur le dos. Quand vient l'ordre de payer le tribut, on prétend qu'on ne peut payer. Mais elles, on trouve de l'argent pour leur payer des tributs autrement lourds » et 234 : *Haec uocabula auctiones subigunt ut faciant uiros*, « C'est pour tous ces beaux noms [de robes] que les hommes en sont réduits à vendre leurs biens aux enchères ».

<sup>3</sup> *Epidicus*, 228-233, passage cité *supra*.

<sup>4</sup> « LELOUP. – Et où tu arroseras ta jeunesse de vins de Leucade, de Lesbos, de Thasos, de Chios, si vieux que leurs dents en sont tombées. Et puis je t'inonderai de torrents de parfums. Bref, je ferai si bien qu'avec l'eau de ton bain le baigneur pourra ouvrir une boutique de parfumerie. Mais tous ces plaisirs-là sont autant de brigands de grands chemin. COLLYBISCUS. – Comment cela ? LELOUP. – Ils exigent de l'or comptant » (*Poenulus*, 699-705).

... *Quia ecaster mulier recte olet, ubi nil olet.*  
*Nam istae ueteres, quae se unguentis unctitant, interpoles,*  
*uetulae, edentulae, quae uitia corporis fuco occulunt,*  
*ubi sese sudor cum unguentis consociauit, ilico*  
*itidem olent quasi cum una multa iura confudit cocus :*  
*quid olant nescias, nisi id unum, ut male olere intellegas*<sup>1</sup>.

Les comédies de Plaute témoignent également de la mode naissante des esclaves venus de contrées lointaines<sup>2</sup>, et que l'on achetait parfois très chers<sup>3</sup>. Ainsi, dans le *Truculentus*, Stratophane, de retour d'Orient, rapporte à Phronésie des servantes de Syrie parmi d'autres présents luxueux<sup>4</sup>.

Cette image du luxe vestimentaire, des parfums, des fards et des produits destinés à la parure du corps correspond aux idées morales qui commencent à émerger à cette époque à propos du *lucrum*<sup>5</sup> ; on les retrouve chez Caton, qui s'en prend lui aussi au luxe de la société<sup>6</sup>, et plus particulièrement, là encore, au luxe vestimentaire et domestique des femmes. Comme chez Plaute, les critiques du censeur s'en prennent souvent aux importations exotiques, en raison non seulement de leur coût, mais également de leur luxe tapageur, plus dignes de courtisanes ou de femmes étrangères que de matrones romaines. Ces manifestations du luxe féminin – et en premier lieu la pourpre – sont bien évidemment dénoncées dans le discours qu'il prononça, en 195, contre l'abrogation de la loi Oppia, tel que le rapporte Tite-Live au livre XXXIV :

« *Vt auro et purpura fulgamus* », inquit, « *ut carpentis festis profestisque diebus, uelut triumphantes de lege uicta et abrogata et captis et ereptis suffragiis uestris, per urbem uectemur ; ne ullus modus sumptibus, ne luxuriae sit* »<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> « Par Castor, une femme sent assez bon quand elle ne sent rien. Vois ces vieilles qui se parfument de toute sorte de parfums, qui tâchent de se retaper ; décrépites, édentées, elles veulent sous une couche de fard cacher les défauts de leur personne ; mais quand le relent de la sueur se mêle à leurs parfums, l'odeur qu'elles dégagent alors ressemble à ces mélanges de sauces que font parfois les cuisiniers. On ne sait ce qu'elles sentent, sinon qu'elle sentent mauvais » (*Mostellaria*, 274-278).

<sup>2</sup> Un passage du *Poenulus* (v. 1290-1291, cités *infra*) fait allusion à la présence d'esclaves « éthiopiens » employés lors des jeux du cirque.

<sup>3</sup> Les nombreuses références aux pays d'origine des esclaves que l'on trouve dans les textes permettent de se faire une idée de ce qu'était cette société servile : on sait par exemple que, dans ce domaine comme dans celui des autres produits d'importation – puisque les Romains considéraient les esclaves comme une marchandise – ont émergé des modes, des engouements particuliers pour telle ou telle ethnie, parallèlement à l'actualité militaire et politique ; on sait aussi que certains peuples étaient affectés préférentiellement à certaines tâches plutôt qu'à d'autres. Le témoignage de Varron concernant l'influence du pays d'origine sur le prix des esclaves est à cet égard explicite (Varron, *L. L.*, IX, 52, 93 ; voir la note a, p. 514, de R. G. Kent dans l'éd. de la Loeb Classical Library, qui rappelle que les esclaves de Cappadoce, par exemple, étaient mal considérés). Les esclaves galates, notamment, étaient si recherchés qu'ils auraient motivé en partie, selon P. Grimal, l'expédition menée par Manlius Vulso contre les Galates en 189-188 : « Ces populations belliqueuses, reste des envahisseurs celtes qui avaient pénétré en Asie Mineure au début du III<sup>e</sup> siècle et, après leur défaite, avaient été établies dans des régions montagneuses de l'intérieur, constituaient une menace toujours suspendue sur le royaume de Pergame. Mais Manlius fut aussi sensible à l'attrait du butin. Les esclaves galates étaient fort appréciés sur les marchés italiens et les pillards, à la suite des raids qu'ils organisaient contre les pays de la plaine, avaient su accumuler dans les villages et les sanctuaires des trésors considérables » (*Le siècle des Scipions*, p. 198-199).

<sup>4</sup> *Truculentus*, 530 sq., passage cité *supra*.

<sup>5</sup> Voir cette réflexion de J. P. Cèbe (éd. des *Satires Ménippées* de Varron, t. II, p. 153) à propos de ce thème du *lucrum* exploité de façon comique dans la comédie plautinienne : « [...] Il est constant que le Romain-type était avant tout matérialiste et obsédé par le *lucrum*. Voilà pourquoi, dans la comédie de Plaute, qui peint une Rome à l'envers, une Rome de Saturnales où toutes les valeurs traditionnelles sont jetées bas pour la durée de la fête et remplacées par leur contraire (grec), les personnages sympathiques sont indifférents à l'argent quand ils ne le méprisent pas : seuls le vénèrent des fantoches et des grotesques (*leno*, banquier, *pater durus*, *miles*, et « agélastes » qui, à ce titre, sont comme des caricatures du Romain avare et se font invariablement bafouer, rosser et ridiculiser ; les spectateurs avaient là une occasion appréciée de se libérer un instant (*catharsis*) de leur passion étouffante du gain, de leur sujétion à la toute-puissance de la *pecunia* – c'est une des raisons qui leur faisaient aimer le théâtre de Plaute ». Le personnage du *miles*, tel qu'il apparaît chez Plaute, a valeur d'avertissement : il préfigure en quelque sorte le devenir du soldat romain de l'époque des conquêtes, avide de butin, tel que le décrira Lucilius par exemple (cf. *infra*).

<sup>6</sup> J.-M. André, *L'otium...*, p. 51 sq. a analysé, chez Caton, « l'apparition d'une analyse morale de la décadence réunissant tous les éléments connexes de l'*otium* », et en particulier la théorie de « l'*otium-luxuria* » et de l'*otium-lasciua* ». Le commentateur s'appuie en particulier sur le discours *Pro Rhodiensibus*, où « Caton énonce une loi générale [...] : c'est que la prospérité entraîne le relâchement du contrôle que l'homme exerce sur ses passions et sa conduite [...], elle ouvre la voie à tous les excès, *superbia*, *ferocia* » (p. 52).

<sup>7</sup> « Nous voulons, disent-elles, briller d'or et de pourpre, nous voulons, en voitures, jours fériés et jours non fériés, comme pour triompher

Le discours de L. Valérius, qui s'était prononcé, lui, pour l'abrogation de la loi, témoigne d'ailleurs de la généralisation de l'emploi de la pourpre dans la haute société romaine, y compris pour les parures des chevaux :

*Purpura uiri utemur, praetextati in magistratibus, in sacerdotiis ; liberi nostri praetextis purpura togis utentur ; magistratibus in coloniis municipiisque, hic Romae infimo generi, magistris uicorum, togae praetextae habendae ius permittemus, 3 nec ut uiui solum habeant insigne, sed etiam ut eum eo crementur mortui ; feminis dumtaxat purpurae usu interdicemus ? Et, cum tibi uiro liceat purpura in uestem stragulam uti, matrem familiae tuam purpureum amiculum habere non sines, et equus tuus speciosius instratus erit quam uxor uestita ?<sup>1</sup>*

Dans ses *Origines*, Caton s'en prend également aux goûts de luxe des femmes ; la pourpre est encore citée, à côté d'autres importations ou modes exotiques, telles que les *diademata* dont il a été question dans la première partie de ce travail :

*Mulieres opertae auro purpuraque ; arsinea, rete, diadema, coronas aureas, rusceas fascias, galbeos, lineas, pelles, redimicula...<sup>2</sup>,*

ou ces produits utilisés par les femmes pour se teindre ou se décolorer les cheveux :

*Mulieres nostrae capillum cinere unguabant, ut rutilus esset crinis<sup>3</sup>.*

La mollesse orientale se manifeste également par le luxe des banquets : cet aspect particulier du luxe domestique, qui n'apparaît chez Plaute qu'à travers quelques allusions à l'usage grec de louer des cuisiniers pour les grandes occasions<sup>4</sup>, n'est pas épargné chez Caton, là encore en rapport avec les conséquences des conquêtes, en tant que signe de la dépravation des mœurs sous l'influence orientale. Caton s'en prend au prix des aliments, souvent importés de terres lointaines, d'où leur prix exorbitant – d'après la biographie écrite par Plutarque, il aurait ainsi dénoncé le luxe des riches en déclarant qu'« une ville est perdue, lorsqu'un

---

de la loi vaincue et abrogée, des suffrages que nous vous avons conquis et arrachés, nous promener à travers Rome ; nous voulons qu'il n'y ait plus de bornes à nos dépenses, à notre luxe » (Tite-Live, XXXIV, 2, 9, trad. E. Lasserre). Cette phrase reproduit bien sûr les motifs allégués par les femmes, que Caton va s'employer à réfuter. Un peu plus loin dans son discours, Caton évoque une anecdote datant de la guerre contre Pyrrhus, selon laquelle le roi d'Épire, ayant tenté par l'intermédiaire de son ambassadeur Cineas de corrompre les femmes romaines par des présents – de l'or et de la pourpre –, se vit opposer un refus (4, 6-11). Or et pourpre sont encore mis en cause en 4, 14.

<sup>1</sup> « Nous emploierons la pourpre, nous, les hommes, sur nos prétextes de magistrats, de prêtres ; nos enfants emploieront la pourpre sur leurs robes prétextes ; aux magistrats des colonies et des municipes, ici même, à Rome, à la classe infime des magistrats de quartiers, nous donnerons le droit de porter la toge prétexte, et non seulement comme insigne durant leur vie, mais sur leurs cadavres quand on les brûle après leur mort ; et aux femmes seules nous interdrons l'usage de la pourpre ? Alors que toi, le mari, tu pourras employer la pourpre pour un tapis de selle, tu ne laisserais pas la maîtresse de ta maison porter un mantelet de pourpre : ton cheval sera couvert d'une parure plus brillante que les vêtements de ta femme ? » (Tite-Live, XXXIV, 7, 2-3, trad. E. Lasserre).

<sup>2</sup> « Des femmes couvertes d'or et de pourpre : ornements de tête, résille, diadème, couronnes d'or, bandes pectorales rouges, bracelets, colliers, fourrures, chaînettes... » (*Orig.*, VII, frg. 9 Chassignet). M. Chassignet (note 1, p. 53) met ce frg. « en relation avec l'action dirigée par Caton contre le luxe des femmes ». Dans la note suivante, elle remarque la « même association de l'or et de la pourpre pour évoquer le luxe des femmes chez Tite-Live (XXXIV, 3, 9 ; XXXIV, 7, 6) et Plaute (*Aul.* 500 ; *Men.* 120) ». En effet, « avec l'abrogation de la loi et l'afflux de ce métal précieux des pays conquis, la vogue des bijoux reprit de plus belle ». Quant à l'allusion au port de fourrures, *pelles*, elle est tout à fait inattendue selon M. Chassignet car « l'emploi de pelleteries fines fut inexistant sous la République. Le port de la fourrure était considéré comme une tenue de sauvages, même parfois à l'époque tardive (Cic., *Scaur.* 45 ; Pline, *N. H.* XXXIII, 143 ; Liv. XXIII, 40, 3 ; Claud., *De Bell. Goth.* 481-482). Il faut donc admettre que le mot est une marque de dérision de Caton, pour qui l'extravagance des femmes pourrait ne pas connaître de limites » (note 5 p. 105).

<sup>3</sup> « Nos femmes enduisaient leurs cheveux de cendre pour rendre leur chevelure blond fauve » (*Orig.*, VII, frg. 10 Chassignet). Sur *cinis*, qui semble désigner ici le *sapo*, une teinture importée de Gaule ou de Germanie, et citée aussi chez Ovide, *Art d'aimer*, III, 163, voir l'explication de la note 1, p. 105 de M. Chassignet, citée *supra*, I<sup>re</sup> partie ; « les artifices capillaires tels que frisures, pommades, recherches de la coiffure étaient encore considérés par Plaute comme ne convenant qu'aux femmes étrangères et aux courtisanes (Pl., *Truc.* 287-288) » (*id.*, *ibid.*). Sur l'adjectif *rutilus*, souvent employé pour qualifier la teinte naturelle de la chevelure des barbares nordiques, voir J. André, *Étude sur les termes de couleur*, p. 86-87. O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 527-528 a émis l'hypothèse que le frg. d'Ennius déjà cité (*Pendent peniculamenta unum ad quemque pedum*, « Le bas des vêtements pend jusqu'aux pieds » (*Annales*, livre XI, frg. IV Skutsch, trad. personnelle) pouvait être mis en rapport, également, avec le discours de Caton contre l'abrogation de la loi Oppia.

<sup>4</sup> Voir l'intrigue de l'*Aulularia* et les personnages de cuisiniers Anthrax et Congrion ; P. Grimal évoque cet usage grec qui représentait encore à Rome un « raffinement exotique » (*Le Siècle des Scipions*, p. 262), cf. *supra*.

poisson s'y vend plus cher qu'un esclave<sup>1</sup> » – mais également parce que ces banquets, trop copieux, s'opposent au *mos maiorum* qui prône la frugalité :

*Nam, ut ait Cato, et in atrio et duobus ferculis epulabantur antiqui<sup>2</sup>.*

Quant au luxe architectural des *domus* et des *uillae*, il faisait déjà l'objet des critiques de Caton, qui, comme nous avons déjà pu le remarquer, semble s'en prendre dans l'un de ses discours à l'emploi de l'ivoire, des *pauimenta poenica* et du bois de thuya dans l'architecture<sup>3</sup>. Dans le discours contre l'abrogation de la loi Oppia, il dénonçait, en outre, le goût récent pour les œuvres d'art grecques et hellénistiques, introduit selon lui dans la haute société romaine depuis la prise de Syracuse :

*Infesta, mihi credite, signa a Syracusis illata sunt huic urbi. Iam nimis multos audio Corinthi et Athenarum ornamenta laudantes mirantesque, et antefixa fictilia deorum Romanorum ridentes<sup>4</sup>.*

Signalons enfin l'hypothèse selon laquelle Ennius aurait lui aussi dénoncé, dans certains passages de son œuvre, les manifestations de la *luxuria* qui commençait à se développer à Rome sous l'influence étrangère. Ce serait le cas dans le fragment attribué aux *Satires*, déjà cité plus haut, qui fait allusion aux Arimaspes de Scythie et à leurs trésors enterrés sur les monts Riphées : Ennius se serait moqué, par cette référence à la fois mythologique et exotique, du luxe ostentatoire de certains de ses contemporains<sup>5</sup>. De même, J.-P. Cèbe a émis l'opinion selon laquelle les *Hedyphagetica* dont nous avons cité plus haut les quelques vers conservés seraient une parodie de leur modèle grec, destinée à tourner en dérision la vanité de ces « codes du bien manger » et à stigmatiser le luxe de la table par la mention de produits importés de l'étranger<sup>6</sup>.

## L'ACCROISSEMENT ET LA VICTOIRE DE LA *LUXURIA* ET DE LA *MOLLITIA*, ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA SATIRE MORALE ET PHILOSOPHIQUE : TÉRENCE, LUCILIUS

Au cours de la génération suivante, la *luxuria* caractéristique de cette « vie à la grecque » dont parlait déjà Plaute semble s'être installée dans les habitudes de la société romaine aisée<sup>7</sup> ; elle s'illustre, par exemple, dans la comédie de Térence, où l'on retrouve le

<sup>1</sup> *Cat.* 8 (cf. l'éd. des fragments de Caton d'H. Jordan, *Dicta memorabilia*, p. 97).

<sup>2</sup> « Car nos ancêtres, selon Caton, prenaient leurs repas dans l'atrium et se contentaient de deux plats » (*Orig.*, livre VII, frg. 12 Chassignet, cité par Serv., *ad Verg. Aen.* I, 726). « Ce fragment reflète sans doute l'action de Caton dans la polémique engagée autour de la *lex Orchia* (182 avant J.-C.) ou de la *lex Fannia* (161 avant J.-C.). Ces deux lois somptuaires, les deux premières d'une longue série, étaient destinées à restreindre le luxe des festins introduit à Rome par l'armée romaine lors de son retour victorieux d'Asie (*Macr., Sat.* III, 17, 2-4). Caton avait pris lui-même position en faveur de l'application stricte de la *lex Orchia* comme en témoignent les fragments de la *Dissuasio ne lex Orchia derogaretur* (frg. 139-146 *O.R.F.*<sup>4</sup>) » (M. Chassignet, note 1, p. 106).

<sup>3</sup> Caton, *Reliquiae orationum (Ne quis iterum consul fiat)* XXXVI, 1, p. 55 éd. H. Jordan, Leipzig, 1860, p. 55 ; frg. 185 Malcovati, *O.R.F.* (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>4</sup> « C'est en ennemies, croyez-moi, que les statues ont été apportées de Syracuse dans notre ville. Je n'entends déjà que trop de gens louer et admirer les ornements de Corinthe et d'Athènes, et rire des antéfixes de terre cuite des dieux romains » (XXXIV, 4, 4, trad. E. Lasserre).

<sup>5</sup> *Satires*, frg. 25-26 Warmington (*R.O.L.*, t. I, p. 392-393 ; passage cité chez Varron, *L. L.*, VII, 71) : <massas> - ~ *decem coclites quas montibus summis / Ripaeis fodere*, « [Les trésors ?] que les Borgnes ont enterrées sur les sommets des monts Riphées » (trad. personnelle). Selon E. H. Warmington (note a, p. 393), « the fr. suggests a mocking allusion to ostentatious wealth ».

<sup>6</sup> J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 324.

<sup>7</sup> « La réduction de la Macédoine en province (149), la guerre victorieuse contre la ligue achéenne (147-146), les luttes en Espagne (depuis 154), la troisième guerre punique et la destruction de Carthage (147-146) affirment la supériorité du nom romain. Par la conquête s'élargit la vision latine du monde : peuples, mœurs, paysages offrent la diversité de leurs spectacles, et de leurs tentations. La morale traditionnelle, étroite peut-être, mais respectable, s'était d'abord accommodée assez mal des compromissions orientales ; puis, l'antique rigueur s'était assouplie. Conséquences de la conquête, le bouleversement économique et les troubles sociaux ébranlent maintenant l'équilibre de la cité »

même témoignage à propos du luxe des parures et des vêtements féminins, associé à une remarque critique de Chrémès sur leur coût élevé qui reflète le contexte économique et social de l'époque :

... *Nam, ut tu scias,  
quam ea nunc instructa pulchre ad perniciem siet,  
primum iam ancillas secum adduxit plus decem,  
oneratas ueste atque auro ; satrapes si siet  
amator, numquam sufferre eius sumptus queat,  
nedum tu possis...*<sup>1</sup>

Un passage de l'*Eunuque* reflète par ailleurs les réflexions critiques d'une certaine partie de la société à l'égard d'une autre mode coûteuse, celle des esclaves « d'agrément », d'origine souvent exotique, dont faisaient partie les Éthiopiens et les eunuques<sup>2</sup>.

Mais la satire du luxe associée à cette « vie à la grecque » prend de plus en plus d'ampleur, qu'elle concerne le luxe vestimentaire ou le luxe domestique en général, en parallèle, parfois avec la législation : on sait, par exemple, que les censeurs ont tenté de réprimer ou tout au moins de limiter le luxe des festins au moyen de plusieurs lois somptuaires, de la même manière que la loi Oppia avait tenté de s'opposer à celui de l'habillement et des bijoux féminins<sup>3</sup>. À peu près à la même époque, la *luxuria* et les modes gréco-orientales constituent l'un des leitmotivs des *Satires* de Lucilius, qui, sous l'influence, déjà, des apports de la philosophie grecque et plus particulièrement de la diatribe cynique<sup>4</sup>, les accuse de corrompre la société et d'introduire dans les mœurs la *mollitia* des Grecs et des Asiatiques. Le poète y déplore la cupidité des Romains, celle des légions *mercedimerae*, « avides de butin<sup>5</sup> », mais surtout celle de la haute société. Il y décrit son engouement pour les étoffes d'importation et les modes vestimentaires d'origine étrangère : il cite notamment les fameuses « tuniques de Lydie » :

---

(H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, chap. II, « Au temps de Térence et de Scipion Émilien », p. 45).

<sup>1</sup> « CHRÉMÈS (à Ménédème). – Or, si tu veux savoir comme elle est aujourd'hui magnifiquement équipée pour ruiner son monde, je te dirai tout d'abord qu'elle a amené avec plus de dix servantes chargées de toilettes et de parures. Son amant serait un satrape qu'il ne saurait suffire à ses dépenses, loin que toi tu le puisses » (*Heautontimoroumenos*, III, 1, 449-454).

<sup>2</sup> Voir les passages, cités *supra*, de l'*Eunuque* de Térence, où ces Éthiopiens et ces eunuques semblent faire l'objet d'un engouement particulier chez les femmes romaines ; Phaedria offre à Thaïs une Éthiopienne et un eunuque, qu'il semble considérer comme un cadeau de grande valeur (I, 2, 165-168 ; III, 2, 472 et IV, 4, 682-684). Un témoignage de Suétone à propos d'un décret de Domitien semble montrer que cette mode des eunuques était encore vivace à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : *castrari mares uetuit ; spadonum, qui residui apud mangones erant, pretia moderatus est*, « Il défendit de mutiler les mâles et limita le prix des eunuques qui restaient chez les marchands d'esclaves » (*Domitien*, VII, 1). On trouvera encore chez Ovide le nom d'origine perse Bagoas, attribué à un eunuque (cf. *Am.*, II, 2, 1, *Quem penes est dominam seruandi cura, Bagoae...*, « Toi qui as le soin de garder ta maîtresse, Bagoûs, ... » et II, 3, 1-9, passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>3</sup> Voir par exemple Pline, VIII, 223 : *Sorices et ipsos hieme condi auctor est Nigidius, sicut glires, quos censoriae leges princepsque M. Scaurus in consulatu non alio modo cenis ademere quam conchyliis aut ex alio orbe conuectas aues*, « Selon Nigidius, les souris hivernent elles aussi, comme les loirs, que les lois censoriales et M. Scaurus, prince du sénat, ont fait supprimer de nos tables, non autrement que les coquillages ou les oiseaux importés d'un autre monde ». Le loir était un mets très recherché (cf. Pétrone, 31, 10) « dont les lois censorielles et aussi le consul M. Aemilius Scaurus, en 639-115, avaient essayé d'interdire l'usage, comme celui d'autres denrées somptuaires : coquillages ou oiseaux exotiques, que cite, entre autres, Hor., *Epod.*, 2, 49 et s. *Non me Lucrina iuuerint conchyliis / magisue rhombus aut scari... / Non Afra auis descendat in uentrem meum, / non attagen Ionicus* ». Cf. aussi XXXVI, 4.

<sup>4</sup> Cf. P. Oltramare, *Les origines de la diatribe romaine*, p. 91.

<sup>5</sup> *Satires*, I, fig. 8 : *et mercedimerae legiones*, « Des légions avides de butin ». L'adjectif *mercedimerus* est un néologisme, une traduction du grec μισθαροϋς. « Ce que Lucilius reproche aux Romains, ce n'est pas de toucher une solde, qui existait déjà depuis longtemps, puisque, depuis Camille, les légionnaires percevaient le *stipendium*. Le poète s'indigne que des citoyens perdent tout sens de la gloire et ne se battent plus que pour le butin ; ils ne sont plus que des mercenaires » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 195, t. I).



*praetextae ac tunicae Lydorum, opus, sordidum omne*<sup>1</sup>,

les habits à manches longues, les mitres, les plaques pectorales et les parures de tête<sup>2</sup>, ou encore les divers objets – chaussures, bourses – fabriqués en cuir de Sicile<sup>3</sup>. Le luxe des riches demeures et la grécomanie de leurs propriétaires, amateurs d'objets d'importation gréco-orientale, est lui aussi épinglé par le poète : il cite, entre autres, les déjà célèbres tapis et tentures d'Orient, décrits plus haut<sup>4</sup>, les pieds de lit, accoudoirs et lampes ouvragés<sup>5</sup>, et des pièces de vaisselle raffinées, probablement de l'argenterie<sup>6</sup>. Quant à la *luxuria* des festins, Lucilius l'attribue aussi en grande partie, semble-t-il, aux importations exotiques : l'une de ses *Satires* parle d'un crieur public, un certain Gallonius, qui se ruine pour l'achat d'un esturgeon, un poisson importé de l'étranger :

*O Publi, o gurges, Galloni ! es homo miser, inquit.  
Cenasti in uita numquam bene, cum omnia in ista  
consumis squilla atque acupensere cum decimano*<sup>7</sup>.

### CHEZ CICÉRON, LUCRÈCE, SALLUSTE ET VARRON

Par la suite, les plaintes contre le coût des produits exotiques et l'amollissement moral dont ils sont responsables ne cessent d'émailler les textes littéraires, et s'accompagnent généralement de réflexions morales et philosophiques sur l'insatiabilité et la vanité des désirs humains. Les réflexions sur le luxe vestimentaire sont encore d'actualité, comme en

<sup>1</sup> « Des toges prétextes et des tuniques de Lydie, travail tout à fait méprisable » (*Satires*, I, frg. 10). Sur la *tunica*, qui désigne un vêtement sans manches, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie. D'après F. Charpin, *Commentaire*, p. 196-197, ce frg. « condamne la mode vestimentaire des Romains. [...] Les tuniques de Lydie sont des vêtements bien connus dont les auteurs condamnent l'extrême mollesse [...]. Il s'agit d'habits qui tombent jusqu'aux pieds » (voir également les témoignages grecs cités dans cette note). F. Charpin propose deux hypothèses pour l'interprétation de ce passage. La première serait que « les matrones romaines ne savent plus travailler au milieu de leurs servantes comme Tite-Live les dépeint *simul manibus trahere lanam nec non simul oculis observare ollam pultis ne aduratur* (I, 57, 9). Il faut désormais faire appel aux mains des Lydiens et les femmes conçoivent toute activité comme méprisable » ; selon la seconde hypothèse, « [...] le poète ne reproche pas tellement aux Romains de ne pas tisser eux-mêmes les vêtements qu'ils utilisent, mais bien plus de faire appel aux produits luxueux de l'Orient par lesquels ils se laissent efféminer » (*id.*, *ibid.*).

<sup>2</sup> *Satires*, II, frg. 13 : *chirodyti aurati, ricae, toracia, mitrae*, « tuniques dorées, mouchoirs, plaques pectorales, mitres ». Sur la nature de ces objets, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie, et le *Commentaire* de F. Charpin, p. 218-219, t. I : « Le vers cite plusieurs vêtements de femme que, selon Albucius, Scaevola aurait dérobés, ou bien aurait utilisés pour s'habiller lui-même [...] . Tous ces objets de luxe sont cités, parce qu'ils évoquent, ainsi que les excès de table, l'amollissement et l'effémination des nobles ».

<sup>3</sup> *Satires*, XIII, frg. 1 : *Adde Syracusis sola pasceolum... alutam*, « Ajoute, venant de Syracuse, des semelles, une bourse... du cuir fin ». Sur la nature de ces objets, voir le *Commentaire* de F. Charpin, p. 220, t. II. « Le fragment devait prendre place dans un développement dirigé contre le luxe excessif de la haute société romaine ; il introduisait une série de critiques (*adde*) qui en dénonçaient les modes vestimentaires » ; on peut y reconnaître « le portrait de ces élégants qui, pour leur toilette, exigeaient exclusivement les raffinements somptueux qui faisaient la célébrité de provinces lointaines [...]. Cette recherche de tous les produits étrangers, réputés excellents, fut la manie des riches pendant plusieurs générations : Trimalcion achète ses bœufs à Tarente, ses abeilles à Athènes, ses graines de champignons en Inde... (Pétrone, 38) » (*id.*, *ibid.*).

<sup>4</sup> *Satires* I, frg. 11 : *psilae atque amphotapoe uillis ingentibus molles*, « des tapis simples et des tapis doubles, aux longues soies, moelleux ». Sur la nature de ces objets, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie. « Lucilius condamne le luxe excessif de la table. [...] Ce sont des produits qui évoquent la mollesse et la dépravation de l'Orient par la longueur des fibres (*uillis ingentibus*) et par leur moelleux (*molles*) [...]. Varron les cite (*Menip.* 253) *alterum bene acceptum dormire super amphotapo bene molli* » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 197, t. I). Cf. aussi VI, frg. 5 : *pluma atque amphotapoe et si aliud quid deliciarum*, « plume, tapis doubles, et tous les autres raffinements de luxe » commentaire et le *Commentaire* de F. Charpin, p. 267, t. I : « À la malpropreté sordide (*rusticum*) du fragment 4 s'oppose le luxe du fragment 5 où sont évoqués les couvertures et tapis tissés à longs poils sur les deux côtés (*amphotapoe*), bien moelleux et confortables, que les dieux condamnent dans I, 11. *Pluma* désigne des matelas garnis de duvet [...]. Toutes sortes de raffinements ont été ajoutés, *si quid deliciarum* ; l'auteur pense sans doute aux *uestimenta cubitoria Tyria* (Pétrone 30, 11), aux *psilae* (I, 11), aux *ceruicalia minutissima* (I, 13). Apparemment Lucilius condamne tout ce luxe qui amollit ». Voir aussi, peut-être, le frg. I, 13 (mais l'établissement du texte présente des difficultés) : *miracla ciet tylyphantas*, « le fabricant de coussins fait des prodiges » (sur *tylyphantas*, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>5</sup> *Satires*, I, frg. 12 : *porro clinopodas lychnosque ut diximus semnos ; / ante pedes lecti atque lucernas*, « et puis ces *clinopodes* et ces *lustras*, comme nous nous sommes mis à dire avec emphase, étaient auparavant des *pieds de lit* et des *lampes* » ; IV, frg. 12 : *Subicit huic fulcrum, fulmentas quatuor addit*, « Il lui fixe un montant ; il ajoute quatre pieds ». Sur ces objets, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>6</sup> *Satires*, I, frg. 14 : *arutaenaeque, inquit, aquales*, « et les arutènes, dit-il, sont des pots-à-eau ». Cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>7</sup> « Ô toi, qui es un gouffre, Publius Gallonius, tu es un homme misérable, dit-il : dans toute ton existence tu n'as jamais soupé bien, alors que tu dépenses tout ce que tu as pour le crabe que voilà et pour un esturgeon gigantesque » (Lucilius, *Satires*, v. 1238 Marx, trad. J. Marthas, cité dans Cicéron, *De finibus*, II, 8, 24 ; cf. aussi Horace, *Satires*, II, 2, 46-48 : *Haud ita pridem / Galloni praeconis erat acipensere mensa / infamis*... : « Il n'y a pas si longtemps que l'esturgeon sur la table du crieur Gallonius faisait scandale »).

témoignent, par exemple, plusieurs passages de l'œuvre de Cicéron<sup>1</sup>. Dans son discours *Pour L. Flaccus*, par exemple, Cicéron reproche au plaignant romain, un certain Décianus, de porter à Rome des vêtements de pourpre tyrienne :

*Longo interuallo, si quando tibi peregrinari commodum est, Romam uenis, adfers faciem nouam, nomen uetus, purpuram Tyriam, in qua tibi inuideo, quod unis uestimentis tam diu lautus es*<sup>2</sup> ;

et lorsque Rabirius Postumus, un homme d'affaires qui avait consenti des prêts au roi d'Égypte Ptolémée, est accusé – entre autres par Memmius – d'avoir adopté dans ce pays le costume grec, en devenant intendant général du roi, Cicéron, doit, pour sa défense, évoquer l'exemple de Romains ayant porté le costume grec sans être inquiétés<sup>3</sup>. J.-P. Cèbe a en effet pu relier la satire des Grecs et de leurs coutumes, qui caractérisent plusieurs discours de Cicéron, à une réflexion morale d'une grande partie de la société – et non seulement des philosophes et des moralistes – sur la corruption des mœurs romaines par l'influence étrangère : « La satire directe est représentée par les caricatures cicéroniennes du *Pro Flacco* et du *Pro Rabirio Postumo*. La satire indirecte et insidieuse se trouve un peu partout, spécialement dans la censure du luxe tapageur, de la débauche et de l'*effeminatio*. La majorité des méfaits vitupérés sont de ceux que les Romains attribuaient à l'invasion dans l'*Vrbs* des modes grecques et à l'abandon des bonnes mœurs d'antan. Quoi de plus spécifique, de plus romain, que l'attitude qui nous apparaît ici ? Elle est dictée par l'attachement aux vieilles traditions du terroir, au *mos maiorum*, cette Loi orale à laquelle les Latins restèrent toujours fidèles et qui est, en grande partie, le moteur de leurs réactions, non seulement sur le plan de la philosophie théorique (elle rend notamment raison des résistances latines à l'épicurisme et des sympathies que rencontra en Italie le stoïcisme), mais aussi dans la vie quotidienne et la littérature. Une telle conclusion, fruit de l'analyse, ne choque du reste rien la logique : quelle chance auraient eue les orateurs latins de parvenir à leurs fins, s'ils n'avaient pas tenu exclusivement compte des opinions, des goûts, et des aversions du plus grand nombre de leurs concitoyens<sup>4</sup> ? »

Les raffinements du luxe domestique, ainsi que la réprobation morale qui se rattache à ce thème sont, eux aussi, toujours présents dans les textes. Certains parlent du luxe que représentaient certains esclaves orientaux, comme ce passage de la *Rhétorique à Hérennius*,

<sup>1</sup> Certains discours d'orateurs contemporains paraissent avoir traité des mêmes thèmes. C. Memmius, par exemple, avait prononcé en 66 ou 65 un discours *Contre L. Licinius Lucullus*, pour inciter le peuple à refuser le triomphe à ce personnage. H. Bardon cite deux des extraits qui en ont été conservés : dans l'un d'entre eux (*ap. Serv., ad Aen.*, I, 161 : *Inque luxuriosissimis Asiae oppidis consedis*, « et s'être arrêté dans les villes si voluptueuses de l'Asie »), « le long terme *luxuriosissimis* insiste sur la corruption de Lucullus » ; dans un autre, Memmius parlait, en des termes rares et recherchés, d'« escarpins de Syrie, étoilés par les colorations des gemmes » (*ap. Serv., ad Aen.*, IV, 261 : *Syriaci calceoli, gemmarum stellati coloribus*), qui étaient peut-être les éléments d'une condamnation du luxe vestimentaire (textes cités et traduits par H. Bardon, *La Littérature latine inconnue*, t. I, p. 228).

<sup>2</sup> « À de longs intervalles, si tes intérêts t'obligent à aller à l'étranger, tu viens à Rome, tu y apportes un visage nouveau, un renom ancien, et ta pourpre tyrienne. Je suis jaloux de cette pourpre, puisque c'est à ce seul vêtement que tu dois depuis si longtemps ton élégance » (*Pro L. Flacco*, XXIX, 70).

<sup>3</sup> *Pro C. Rabirio Postumo oratio*, X, 26 : *Deliciarum causa et uoluptatis non modo ciuis Romanos, sed et nobilis adulescentis et quosdam etiam senatores summo loco natos non in hortis aut suburbanis suis, sed Neapoli, in celeberrimo oppido, † maeciapella saepe uideri † \*\*\**, « Par raffinement et par plaisir non seulement des citoyens romains mais des jeunes gens nobles et même certains sénateurs de la plus haute naissance se montrent souvent, dans leurs jardins ou leurs villas de banlieue, mais encore dans une ville très peuplée comme Naples vêtus de \*\*\* ». « Tous les mss. donnent la leçon inintelligible « *maeciapella* » sur laquelle s'est vainement exercée l'ingéniosité des philologues. Il s'agit en tout cas d'un vêtement étranger que nous saurait porter un citoyen romain. Citons, à titre d'exemples, la conjecture de Reid « *in manicata palla* » et celle de Clark « *in tunica pulla* » (d'après Cicéron, *Verr.* 4, 54) » (note I, p. 33, d'A. Boulanger). En X, 26-27, Cicéron donne d'autres exemples de Romains ayant porté le costume grec sans être inquiétés (l'*imperator* L. Sylla ; L. Scipion, frère du premier Africain, dont la statue sur le Capitole porte une chlamyde et des sandales (*cum crepidis*) ; P. Rutilius Rufus, consul en 105 avant J.-C., dont le costume grec lui permit d'échapper à la cruauté de Mithridate).

<sup>4</sup> J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 147.

qui décrit le caractère et les traits caractéristiques de l'homme qui veut donner l'illusion de la richesse : il cherchera à faire croire à ses interlocuteurs qu'il possède des esclaves étrangers en nommant un « Libanius » et un « Sosie<sup>1</sup> » – alors qu'il ne possède en réalité qu'un seul esclave, probablement vernaculaire –, et en demandant « un Éthiopien pour l'accompagner aux bains », *Aethiops qui ad balneas ueniat*<sup>2</sup>. Le même thème de la dépravation des mœurs, associé à celui du luxe domestique et des importations exotiques qui se sont développés sous l'influence orientale, est présent dans nombre de passages cicéroniens<sup>3</sup>. Il apparaît d'abord dans certains discours, où l'orateur s'en prend à la *luxuria* de quelques personnages. Lorsqu'il défend Sex. Roscius, accusé de parricide, contre la rapacité de l'affranchi Chrysogonus, Cicéron attaque ce dernier en décrivant sa vie dépravée, le luxe scandaleux de ses propriétés<sup>4</sup>, et notamment la présence chez lui de vases grecs et d'un luxueux bibelot appelé *authepsa* :

*Domus referta uasis Corinthiis et Deliacis in quibus est authepsa illa, quam tanto pretio nuper mercatus est, ut, qui praetereuntes quid praeco enumeraret audiebant fundum uenire arbitrarentur. Quid praeterea caelati argenti, quid stragulae uestis, quid pictarum tabularum, quid signorum, quid marmoris apud illum putatis esse ?*<sup>5</sup>

Il énumère, de plus, un grand nombre d'esclaves destinés à son agrément, parmi lesquels des musiciens et des chanteurs :

*Familiam uero quantam et quam uariis cum artificiiis habeat, quid ego dicam ? Mitto hasce artes uulgares, coquos, pistores, lecticarios ; animi et aurium causa tot homines habet, ut cotidiano cantu uocum et neruorum et tiliarum nocturnisque conuiuuis tota uicinitas personet*<sup>6</sup>.

Ces mêmes idées trouvent un écho dans les autres œuvres de Cicéron. Le *De Officiis* s'en prend, lui aussi, aux artisans qui sont « au service des plaisirs » :

*Opificesque omnes in sordida arte uersantur nec enim quidquam ingenuum habere potest officina minimeque artes eae probandae quae ministrae sunt uoluptatum : « Cetarii, lanii, coqui, fartores, piscatores », ut ait Terentius ; adde huc, si placet, unguentarios, saltatores totumque ludum talarium*<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> *Rhétorique à Hérennius*, IV, 63 ; sur ce passage voir la note 333 de G. Achard, qui précise le sens de l'anecdote : « Il faut comprendre ici que le faux riche prête à ses esclaves imaginaires une origine étrangère [...] ».

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> On a évoqué *supra*, I<sup>ère</sup> partie, le goût de Cicéron lui-même pour les objets d'art ; cela montre, une fois encore, le caractère artificiel, rhétorique ou idéologique, de ces développements contre le luxe.

<sup>4</sup> *Alter tibi descendit de Palatio et aedibus suis ; habet animi causa rus amoenum et suburbanum, plura praeterea praedia neque tamen ullum nisi praeclarum et propinquum*, « Cet autre personnage, on le voit descendre du Palatin et de sa belle habitation : il a pour son plaisir une propriété d'agrément aux environs de Rome et, de plus, beaucoup de domaines, tous magnifiques et à proximité de la ville » (*Pro Sex. Roscio Amerino*, XLVI, 133).

<sup>5</sup> « Sa maison est encombrée de vases de Corinthe et de Délos ; parmi tous ces vases est ce bouilleur automatique qu'il a récemment acheté à un prix si élevé que les passants, en entendant le crieur public faire le calcul de la somme, pensaient qu'il s'agissait de la vente d'un fonds de terre. Et, en outre, ce qu'il y a chez lui d'argenterie ciselée, de tapis, de tableaux, de statues, de marbres, vous en faites-vous une idée ? » (*Pro Sex. Roscio Amerino*, XLVI, 133). Sur le bouilleur automatique, voir la note *ad loc.* d'H. de la Ville de Mirmont : « Le bouilleur automatique, *authepsa* (αὐτὸς ἔψω), qui cuit lui-même, était un récipient à double fond, l'un pour le feu, l'autre pour les mets qu'on faisait cuire. Un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, Lampridius (*Heliog.*, XIX) rapporte que l'empereur Héliogabale fut le premier à posséder des *authepsae argenteae*. Il est probable que l'*authepsa* que Chrysogonus acheta si cher était en bronze de Corinthe ou de Délos, comme les autres vases qui ornaient sa somptueuse demeure ».

<sup>6</sup> « Quant à ses esclaves, que vous dirai-je de leur nombre immense, de la variété des professions qu'ils exercent ? Je ne parle pas de ces métiers vulgaires : cuisiniers, boulangers, porteurs de litière. Mais, pour charmer son esprit et ses oreilles, il a tellement d'artistes que, le jour et pendant les festins qu'il donne la nuit, tout le voisinage retentit du bruit harmonieux des voix, des instruments à cordes et des flûtes » (*Pro Sex. Roscio Amerino*, XLVI, 133-134). Cornélius Népos semble faire implicitement allusion au coût des esclaves étrangers et au luxe qu'ils représentaient lorsqu'il loue l'attitude contraire d'un Atticus, dont tous les esclaves étaient nés chez lui (*De Latinis historicis (Les historiens latins)*, Atticus (XXV), 13, 4 : *Neque tamen horum quemquam nisi domi natum domique factum habuit, quod est signum non solum continentiae, sed etiam diligentiae*, « Cependant tous ces esclaves, sans exception, étaient nés chez lui [Atticus], dressés chez lui, ce qui marque l'empire qu'il avait sur lui-même et son goût pour l'économie »).

<sup>7</sup> « Tous les artisans s'adonnent à un vil métier, l'atelier ne peut rien comporter de bien né et les moins acceptables sont les métiers qui sont

Dans son *De finibus*, Cicéron critique les idées épicuriennes<sup>1</sup>, qui semblent justifier les plaisirs sensuels, en énumérant un certain nombre d'objets d'importation ou de modes venues de la Grèce et de l'Orient, cités pour les connotations négatives de *luxuria* et de *mollitia* qui leur sont attachées :

... mundos, elegantes, optimis cocis, pistoribus, piscatu, aucupio, uenatione, his omnibus exquisitis, uitantes cruditatem..., adhibentis ludos et quae sequuntur, illa, quibus detractis clamat Epicurus se nescire quid sit bonum ; adsint etiam formosi pueri, qui ministrent, respondeant his uestis, argentum, Corinthium, locus ipse, aedificium ; homines ego asotos bene quidem uiuere aut beate numquam dixerim<sup>2</sup>.

Dans plusieurs traités cicéroniens, les contre-exemples que représentent certains rois ou peuples d'Orient, et le thème opposé du « bon sauvage » ou du « bon barbare » antique contribuent, dans le domaine philosophique, à cette critique de la *luxuria* et de la *mollitia* contemporaines<sup>3</sup>.

À la même époque, les mêmes critiques paraissent sous-tendre certains passages du *De rerum natura* de Lucrèce, qui annonce en cela l'œuvre d'Horace : « c'est contre les passions et les déficiences du genre humain, de tous les *stulti*, qu'il s'élève. Car, s'il a pitié des mortels misérables, il les juge sévèrement aussi pour leur stupidité et leur veulerie, causes des malheurs qu'ils endurent, et les rudoie dès qu'il en a le prétexte<sup>4</sup> ». Les produits exotiques sont souvent cités, comme ils le seront chez Horace, dans le cadre d'une réflexion philosophique et morale sur la vanité des richesses<sup>5</sup>. Celle-ci se révèle, en effet, dans leur

---

au service des plaisirs : « Mareyeurs, bouchers, cuisiniers, charcutiers, pêcheurs », comme dit Térence ; ajoutes-y, si tu veux, les parfumeurs, les danseurs et tous les jeux de hasard » (I, 42, 150). Cicéron cite ici l'*Eunuque* de Térence, v. 257. « *Talaris* est interprété diversement. Il évoque pour les uns les osselets qui servent aux jeux, mais pour d'autres les longues tuniques qui étaient très mal portées à l'époque classique. Voir en ce sens *talaris* dans Cicéron, *In Verrem*, II, 5, 31 ; 86 ; *In Cat.*, II, 22 ; Saint Augustin, *De doct. christ.*, III, 12. En outre, *talaris* et *talaris* semblent employés indifféremment avec *ludus* dans Cicéron, *Ad Att.*, I, 16, 3 et Quintilien, *Inst. orat.*, XI, 58, passages où la signification de l'adjectif n'est pas parfaitement claire » (note 2, p. 184, de M. Testard).

<sup>1</sup> Cf. *De finibus*, I, 13, 45 ; 14, 46 sq.

<sup>2</sup> « Mais des gens de bonne tenue, élégants, pourvus de ce qu'il y a de mieux comme cuisiniers et pâtisseries ; ayant marée, volaille, gibier, tout cela de premier choix ; évitant les indigestions ; [...] adjoignant à leurs festins des divertissements et ce qui s'ensuit, vous savez bien, ces choses hors desquelles Épicure dit bien haut qu'il ne sait pas ce qu'il peut y avoir de bon ; qu'il y ait aussi de jolis petits esclaves pour le service, et, tout à l'avenant, les étoffes, l'argenterie, le métal de Corinthe, l'emplacement même de la salle, la construction ! Eh bien ! ces débauchés-là, s'ils vivent agréablement, je ne voudrais jamais dire, moi, qu'ils vivent bien ou heureusement » (*De fin.*, II, 8, 23). Au paragraphe suivant (II, 8, 24), Cicéron poursuit son argumentation en citant le célèbre passage de Lucilius sur l'esturgeon de Gallonius : '*O lapathe, ut iactare, nec es satis cognitus qui sis ! / In quo Laelius clamores σοφός ille solebat. / Edere compellans gumias ex ordine nostros. / Praeclare Laelius et recte σοφός, illudque uere : 'O Publi, o gurges, Galloni ! es homo miser, inquit. / Cenasti in uita numquam bene, cum omnia in ista / consumis squilla atque acupensere cum decimano'*. « Ô toi, qui es un gouffre, Publius Gallonius, tu es un homme misérable, dit-il : dans toute ton existence tu n'as jamais soupé bien, alors que tu dépenses tout ce que tu as pour le crabe que voilà et pour un esturgeon gigantesque » ; voir aussi II, 8, 25 : '*Recte ergo is negat unquam bene cenasse Gallonium, recte miserum, cum praesertim in eo omne studium consumeret. [...] Nec lapathi suauitatem acupenseri Galloni Laelius anteponebat, sed suauitatem ipsam neglebat ; quod non faceret, si in uoluptate summum bonum poneret*, « [Lélius] a donc raison de nier que Gallonius ait jamais soupé bien ; il a raison de le qualifier de misérable, en dépit de tout le mal que celui-ci se donnait pour sa table. [...] Et ce n'était pas pour l'agrément de sa saveur que Lélius mettait l'oseille au-dessus de l'esturgeon de Gallonius : de cet agrément même il faisait peu de cas, ce qui n'eût pas eu lieu, s'il avait mis le souverain bien dans le plaisir » et II, 28, 90-91. Cicéron ajoute ensuite à son argumentation les *exempla* négatifs de Sardanapale (II, 32, 106) et de Crésus (III, 22, 76).

<sup>3</sup> Sur les *exempla* négatifs de *luxuria* et de *mollitia* empruntés aux peuples étrangers, cf. les passages cités *supra* concernant, notamment, les rois de Perse (*Tusc.*, V, 32, 92), les rois de Sicile (*Tusc.*, V, chap. 20-23), ou Sardanapale (*De fin.*, II, 32, 106) ; sur les *exempla* positifs de « sages » barbares, voir *Tusc.*, V, 32, 90 (qui concerne les Scythes et Anacharsis) ; *Tusc.*, V, 24, 99 et *De fin.*, II, 28, 92 (sur la frugalité des Perses).

<sup>4</sup> J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 200.

<sup>5</sup> Lucrèce s'inspire en cela de l'épicurisme, qui prônait, en dépit de sa morale fondée sur la notion de plaisir, la frugalité. La peinture de la vie des premiers hommes, esquissée par Lucrèce au livre V, 925 sq., avec son absence de navigation, de guerre (V, 999-1005) contient sans doute, comme les évocations de l'âge d'or que l'on trouvera chez les auteurs postérieurs, une critique implicite du luxe ; voir notamment les v. 1007-1008, qui condamne les excès de nourriture et de richesses (*Tum penuria deinde cibi languentia leto / membra dabat, contra nunc rerum copia mersat*, « Alors aussi c'était la disette d'aliments qui livrait à la mort leurs membres épuisés ; maintenant au contraire c'est l'abondance qui les y plonge », et les v. 1117-1119, qui font suite au récit de l'invention de la royauté, de la propriété et de la richesse : *Quos si quis uera uitam ratione gubernet, / diuitiae grandes homini sunt uiuere parce / aequo animo ; neque enim est unquam penuria parui*, « Pourtant si l'on se gouvernait d'après la vraie doctrine, la plus grande richesse pour l'homme est de vivre le cœur content de peu ; car de ce peu il n'y a jamais disette ». Cf. aussi VI, 9 sq. et Horace, *Sat.* I, 3, 14.

caractère superflu, voire inutile, face à la force de la nature, que cette dernière se manifeste dans la maladie :

*Nec calidae citius decedunt corpore febres,  
textilibus si in picturis ostroque rubenti  
iacteris, quam si in plebeia ueste cubandum est<sup>1</sup>,*

ou par l'intermédiaire des rêves :

*Puri saepe lacum propter si ac dolia curta  
somno deuincti credunt se extollere uestem,  
totius umorem saccatum corpori' fundunt,  
cum Babylonica magnifico splendore rigantur<sup>2</sup>.*

Lucrèce cite encore la pourpre en tant que symbole de richesse et de pouvoir – en association, comme c'est souvent le cas, à l'or auquel elle pouvait être comparée en raison de son prix très élevé –, dans cet éloge de la philosophie, seule échappatoire possible aux craintes et aux soucis des hommes :

*... audacterque inter reges rerumque potentis  
uersantur, neque fulgorem reuerentur ab auro,  
nec clarum uestis splendorem pupureai,  
quid dubitas quin omni' sit haec rationi' potestas... ?<sup>3</sup>*

ou dans cette remarque désabusée sur le luxe de son temps, opposé à la rudesse de la vie des premiers hommes, contraints de se vêtir de peaux animales :

*Tunc igitur pelles, nunc aurum et purpura curis  
exercent hominum uitam belloque fatigant ;  
quo magis in nobis, ut opinor, culpa resedit.  
Frigus enim nudos sine pellibus excruciat  
terrigenas ; at nos nil laedit ueste carere  
purpurea atque auro signisque ingentibus apta,  
dum plebeia tamen sit quae defendere possit<sup>4</sup>.*

On trouve encore, dans l'œuvre de Salluste, quelques développements moraux du même ordre. Il déplore, dans un passage du *Catilina*, les importations de denrées exotiques introduites à Rome depuis la conquête de la Grèce et de l'Orient :

*... uescendi causa terra marique omnia exquirere<sup>5</sup>,*

<sup>1</sup> « Et les fièvres brûlantes ne quittent pas plus vite le corps, que l'on s'agite sur des tapis brodés, sur la pourpre écarlate, ou qu'il faille s'aliter sur une étoffe plébéienne » (II, 34-36). Sur ce lieu commun, cf. Horace, *Odes*, II, 16, 9 ; III, 1, 41 ; *Ep.*, I, 2, 47 (voir *infra*).

<sup>2</sup> « Et les plus pudiques mêmes, une fois dans les liens du sommeil, s'il leur arrive de croire qu'ils relèvent leurs vêtements devant un bassin ou un tonneau coupé pour cet usage, répandent le liquide filtré dans leurs organes, et inondent la magnifique splendeur de leurs tapis de Babylone » (IV, 1026-1029).

<sup>3</sup> « [Si les craintes et les soucis] hantent audacieusement les rois et les puissants du monde, s'ils ne respectent ni l'éclat de l'or, ni la brillante splendeur d'un vêtement de pourpre : pourquoi douter que seule la philosophie ait le pouvoir de les mettre en fuite ? » (II, 50-54).

<sup>4</sup> « Jadis c'étaient donc les peaux de bêtes, aujourd'hui c'est la pourpre et l'or dont la possession tourmente de désirs la vie humaine et l'épuise dans la lutte. Aussi, selon moi, la faute la plus grave retombe-t-elle sur nous. Car, nus comme ils étaient, sans peaux de bêtes, le froid torturait ces enfants de la terre ; mais nous, nous ne souffrons en rien de n'avoir point de vêtement de pourpre et d'or tout rehaussé de larges broderies, pourvu qu'il nous reste une étoffe plébéienne pour nous défendre du froid » (V, 1423-1429). Voir aussi les vers suivants, 1430-1435 : *Ergo hominum genus incassum frustra laborat / semper, et <in> curis consumit inanibus aeuom, / nimirum quia non cognouit quae sit habendi / finis et omnino quoad crescat uera uoluptas. / Idque minutatim uitam prouexit in altum, / et belli magnos commouit funditus aestus.* « Ainsi donc le genre humain travaille sans profit, en pure perte, toujours, et se consume dans de vains soucis : évidemment c'est qu'il ne connaît pas la limite de la possession, et jusqu'où peut s'étendre le véritable plaisir. Et cette ignorance peu à peu nous a entraînés dans la tempête, et a déchaîné les orages et les ruines de la guerre ».

<sup>5</sup> « Pour garnir sa table on allait fouiller toutes les terres et toutes les mers » (*Catilina*, XIII, 3).

et insère dans son *Jugurtha* une remarque moralisante sur les aliments, devenus « un instrument de plaisir » – *lubidini* – ou « de débauche » – *luxuriae* – », pour ses contemporains, qu'il oppose à l'image des « bons sauvages » numides, avec leur nourriture simple et primitive, à base de produits de l'élevage et de la chasse :

*Id ibique et in omni Africa, quae procul a mari incultius agebat, eo facilius tolerabatur quia Numidae plerumque lacte et ferina carne uescebantur, et neque salem neque alia inritamenta gulae quaerebant. Cibus illis aduersus famem atque sitim, non lubidini neque luxuriae erat<sup>1</sup>.*

Dans le discours que Catilina adresse à ses complices, le luxe des maisons est l'une des principales accusations développées à l'encontre des riches ; il s'en prend en effet à l'oligarchie romaine, seule bénéficiaire des richesses issues des conquêtes, et utilise, entre autres symboles de raffinement et de richesse, le terme grec *toreumata*, témoin de l'origine exotique de ces objets et de ces modes décoratives :

*Cum tabulas, signa, toreumata emunt, noua diruunt, alia aedificant, postremo omnibus modis pecuniam trahunt, uexant, tamen summa lubidine diuitias suas uincere nequeunt<sup>2</sup>.*

La satire du luxe contemporain est enfin, à cette époque et jusqu'au début de la période augustéenne, l'un des principaux thèmes de l'œuvre de Varron<sup>3</sup>. Ses *Res rusticae* en sont pour nous le principal témoin, en l'absence des nombreux ouvrages perdus de son œuvre, même si un certain nombre de fragments des *Satires Ménippées*, notamment, paraissent aller dans le même sens. Rédigées, semble-t-il, entre 80 et 67, « après [le] séjour [de Varron] à Athènes, au cours duquel il aurait découvert les satires composées par le philosophe cynique Ménippe de Gadara<sup>4</sup> », ces satires d'inspiration philosophique<sup>5</sup>, où l'auteur fait un grand usage de la langue grecque, développent un certain nombre de thèmes, inspirés pour certains de la morale cynico-stoïcienne, que l'on retrouve chez Virgile, Horace, Tibulle et chez bien d'autres auteurs de la période augustéenne<sup>6</sup>. Dans nombre de ces satires, Varron s'en prenait à la

<sup>1</sup> « Cette disette d'eau, là comme dans toute la partie de l'Afrique éloignée de la mer et demeurée sauvage, était d'autant plus facilement tolérée que les Numides ne se nourrissaient guère que de lait et de venaison, sans employer de sel ni d'autres stimulants de l'appétit. Les aliments leurs servaient à combattre la faim et la soif ; ils n'étaient pas pour eux un instrument de plaisir ou de débauche » (*Jug.*, LXXXIX, 7-8). A. Ernout relève (note 2, p. 236) ce « trait de satire non déguisée contre les raffinements de la table qui s'étaient introduits à Rome depuis la conquête de la Grèce et de l'Orient », en le rapprochant d'une remarque de Tacite (*Germanie*, XXIII) au sujet de l'alimentation des Germains. Sur ce thème du luxe de la table, voir aussi Cic., *De Fin.*, II, 90 (*cibi condimentum esse famem*) et *Tusc.*, V, 90.

<sup>2</sup> « Ils ont beau acheter tableaux, statues, vases ciselés, démolir des maisons neuves pour en construire d'autres, bref gaspiller et dilapider leur argent de toutes les façons, ils ne peuvent pourtant, malgré toutes leurs folies, venir à bout de leurs richesses » (*Cat.*, XX, 12). Cette opinion, bien que placée ici dans la bouche de Catilina, fait partie des lieux communs moraux développés que l'on trouve de façon récurrente chez Salluste, dont on sait qu'il a analysé dans son œuvre – et notamment dans son *Catilina* – les mécanismes de la décadence romaine sous l'influence du luxe et des influences étrangères. Le luxe des nobles sera également dénoncé et méprisé par Marius, dans le discours qu'il prononce devant le peuple dans le *Jugurtha* ; il leur oppose son propre respect du *mos maiorum* (LXXXV, 39 sq., passage cité *infra*).

<sup>3</sup> Sur le sens que l'on peut donner à l'œuvre varronienne dans son ensemble, voir par ex. cette analyse de J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 343 : « Au terme des ultimes épreuves qu'avaient été les guerres civiles, Auguste avait donc pour mission de restaurer l'âge d'or. Mais cet âge d'or dont les poètes, depuis Hésiode, nourrissaient la nostalgie, était un rêve poétique. Auguste vivant dans le temps historique, et l'âge d'or qu'il voulait rétablir, c'était le temps où l'ancienne République était forte et vertueuse. Pendant le dernier siècle de l'ère païenne, les intellectuels n'avaient cessé de répéter que Rome mourait d'infidélité à elle-même, et qu'il fallait, pour la sauver, la rendre à elle-même. Des recherches furent menées dans tous les domaines, pour retrouver et expliquer l'histoire romaine, les institutions anciennes, les plus vieux rites religieux, les plus anciennes lois. L'œuvre encyclopédique de Varron témoigne de cette reconquête de l'âme romaine par le savoir. La Rome ancienne qui ressort de son œuvre est sans doute plus souvent une construction de l'esprit qu'une relation objective et exacte. Mais qu'importe ? Grâce à Varron et à d'autres, les Romains disposaient d'un modèle par rapport auquel ils pouvaient mesurer l'écart qui les en séparait et la gravité de leur décadence. Auguste se donna pour fonction de restaurer cette ancienne Rome, de lui rendre ses vertus et les anciens rituels qui avaient soudé la collectivité nationale ».

<sup>4</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 211-212.

<sup>5</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 212.

<sup>6</sup> Voir *infra*.

*luxuria* de ses contemporains : c'est le cas, par exemple, de la satire intitulée *AMMON METPEIS* *Περὶ φιλαργυρίας* – *Tu mesures du sable (Sur l'amour de l'argent)* –, qui se présentait sans doute comme une critique de l'avarice et de la cupidité à l'origine des voyages périlleux en mer et des guerres meurtrières<sup>1</sup> ; c'est le cas aussi de la *Lex Maenia*<sup>2</sup>, du *CYCNVS* – *Le cygne (Sur la sépulture)* – centré sur la satire du luxe des funérailles<sup>3</sup>, de l'*Hercules Socraticus* où sont cités les fameux « tapis de Sardes<sup>4</sup> », du *PROMETHEVS LIBER* qui s'en prenait aux excès du raffinement des *domus*<sup>5</sup>, de la satire *KOΣMOTOPYNH* où il est question du luxe des femmes<sup>6</sup>, du *MODIVS* – *La mesure*<sup>7</sup> – dont un fragment vise plus particulièrement l'*effematio* de certains Romains, décrits avec leurs toges transparentes – peut-être des tissus de Cos – et leurs tuniques à bandes de pourpre :

*quam istorum quorum uitreae togae ostentant tunicae clauos*<sup>8</sup>.

C'est encore le cas de la satire *ANΘPΩΠOΠOAIΣ, Περὶ γενεθλιακῆς* – *La cité des hommes (Sur le jour anniversaire ou Sur l'astrologie)* –, où Varron semble avoir traité du même thème en citant l'un des *exotica* que nous avons analysés plus haut, à savoir les montagnes d'or de la Perse :

*non fit thesauris, non auro pectu' solutum ;  
non demunt animis curas ac religiones  
Persarum montes, non atria diviti' Crassi*<sup>9</sup>.

Le poète aurait plus particulièrement dénoncé la vanité de ces richesses dans la satire *EKATOMBH* *Περὶ θυσιαῶν* – *L'hécatombe (Sur les sacrifices)* –, où sont cités d'autres *exotica*, en tant que symboles de richesse : le Pactole de Lydie<sup>10</sup>, et des objets précieux ornés

<sup>1</sup> Frg. 21 à 24 Cèbe. Voir le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, t. I, p. 98-107.

<sup>2</sup> Voir le frg. 241 Cèbe, avec sa référence au Pactole, et le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 1120.

<sup>3</sup> Frg. 79-81 Cèbe.

<sup>4</sup> Frg. 212 Cèbe. Voir aussi le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 998-999.

<sup>5</sup> Frg. 433 et 434 Cèbe ; sur ces fragments, et sur la signification globale de cette satire, voir les hypothèses de J.-P. Cèbe, p. 1766 sq. Voir aussi la satire *Quinquatrus*, frg. 447-448 Cèbe, et le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 1810 sq.

<sup>6</sup> Voir les frg. 227 et 229 Cèbe (qui citent les *phrygiones* et les vêtements de pourpre utilisés par les femmes), et le *Commentaire* correspondant, p. 1070-1073.

<sup>7</sup> Sur le sujet de cette satire, voir le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 1338, pour qui « le *modius*, mesure matérielle, symbolise ici le *modus*, mesure morale, dont Varron était, nous le savons, un ferme partisan ». Varron examine dans cette satire « les bonnes et les mauvaises manières de s'alimenter (frg. 313-317) et de s'habiller (frg. 318-319) » (*id.*, p. 1339). « Dans une ménippée traitant une telle matière, il est normal que Varron se soit intéressé à la nourriture et au vêtement : c'étaient, pour des raisons évidentes, des sujets obligés et « topiques » à Rome lorsqu'on entreprenait d'y louer la tempérance » (*ibid.*).

<sup>8</sup> « Que de ceux dont les toges transparentes comme du verre laissent voir les bandes de la tunique » (frg. 318 Cèbe). Pour J.-P. Cèbe (*Commentaire*, p. 1377), « il est clair que [cette phrase] est dirigée contre les Romains efféminés (*molles*) du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. qui, pervertis par les influences orientales et imitant les courtisanes, se faisaient confectionner pour l'été des toges légères et diaphanes. Ces corrompus, en l'occurrence, n'étaient pas seulement fortunés – sans quoi ils n'auraient pas eu les moyens de se payer de tels costumes – mais haut placés dans la société : les bandes pourpres (*clauos*) de leurs tuniques montrent qu'il s'agit de sénateurs ou de chevaliers. Plus tard, Sénèque, Pliny l'Ancien et Juvénal fustigeront à leur tour l'usage dont Varron s'indigne ici ». Voir aussi *id.*, *La caricature et la parodie...*, p. 200.

<sup>9</sup> « Il n'est pas vrai que les trésors et l'or libèrent le cœur, que l'âme est débarrassée de ses soucis et de ses frayeurs superstitieuses par les montagnes de la Perse ou par les palais de Crassus le riche » (frg. 36 Cèbe). Sur les montagnes d'or de la Perse, voir *supra*, I<sup>ère</sup> partie. Voir aussi le frg. 38 Cèbe : *dotis dato insulam Chrysam, agrum Caecubum, Seplasia Capuae, macellum Romuli*, « donne en dot l'île de Chrysa, l'ager Caecubus, la place Seplasia de Capoue, le marché de Romulus ». La place Seplasia de Capoue était célèbre pour ses marchands de parfums et d'autres produits de luxe. Sur l'île de Chrysa, voir le *Commentaire* de J. P. Cèbe à propos du fragment 38, p. 170 : « Il y avait plusieurs de ces « îles d'or » dans l'antiquité. Varron songe probablement à la plus fameuse de toutes, qui se trouvait non loin de Lemnos. Mithridate en fit sa base navale durant sa lutte contre Lucullus [...]. Sur l'île Chrysa située près de l'embouchure de l'Indus, cf. Pliny, *N. H.*, VI, 23 (21), 11 (trad. E. Littré) : « Les îles de Chryse et d'Argyre, abondantes, je pense, car je suis peu disposé à croire ce que quelques-uns ont rapporté, que le sol en est d'or et d'argent ». Sur l'île Chrysa voisine de la Crète, cf. Pliny, *N. H.*, IV, 20, 5. *Insula Chrysa* est à rapprocher de *Persarum montes* du fragment 36 ». Sur la signification de cette satire, et sur le thème du luxe, voir le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 146-147 ; 151-154.

<sup>10</sup> Frg. 96 Cèbe : *Ludon fluens sub Sardibus flumen tulit aurum, later quod conquadravit regius*, « le fleuve lydien qui coule sous Sardes charriait l'or qu'on équarrit pour faire les briques du roi ». À propos de ce frg., voir le *Commentaire* de J. P. Cèbe, t. III, p. 436-437 : « Le fragment 96 a trait au plus important des présents follement luxueux grâce auxquels Crésus entreprit de se concilier Apollon avant de partir

de pierreries et de perles<sup>1</sup>. Mais les *exotica* sont encore plus nombreux dans le poème intitulé *Γερωντοδιδάσκαλος – Le professeur pour vieillards* –, où Varron paraît s'en prendre plus spécifiquement au luxe excessif des habitations<sup>2</sup>, en rapportant, de manière ironique, les paroles d'un amateur de « nouveautés » d'origine exotique, qui cite successivement le bois de thuya utilisé dans la décoration intérieure<sup>3</sup> et l'élevage des paons<sup>4</sup>. Dans un autre fragment de la même satire, Varron nomme les « couteaux de Bithynie », ornés d'incrustations métalliques, probablement dans la même intention satirique : évoquer les nouvelles composantes du luxe, pour les opposer à la simplicité d'autrefois<sup>5</sup>. À l'esprit de lucre, Varron aurait opposé la sécurité et le bonheur que procure la pratique de l'agriculture, thème également présent chez Virgile, Horace ou Tibulle : ce *topos* semble avoir été l'une des thématiques abordées dans la satire *AMMON METPEIS, Περὶ φιλαργυρίας*<sup>6</sup>. Quant au thème du « bon sauvage » ou du « bon barbare » antique, et à celui de la pureté des mœurs anciennes, que l'on retrouve également, comme nous le verrons, chez d'autres auteurs, il semble lui aussi avoir été employé par Varron, dans la même intention satirique à l'adresse de

---

en expédition contre Cyrus » (cf. Hérodote, I, 50). Sur le Pactole et sa richesse proverbiale, cf. Hérodote, V, 101 ; Pline, *N. H.*, 5, 110 et les analyses proposées dans notre I<sup>ère</sup> partie.

<sup>1</sup> Frg. 97 Cèbe : *ubi illa phalera gemma atque ephippia et arma margariticandicantia*, « là sont ces fameuses phalères de pierres précieuses, ses selles et ces armes où luit l'éclatante blancheur des perles ». Sur ce frg., voir le *Commentaire* de J. P. Cèbe, t. III, p. 438, qui rappelle que certains commentateurs le mettent à la forme interrogative : « où est maintenant la pompe de l'orgueilleux seigneur ? Quel profit a-t-il tiré de son sacrifice ? ». Pour J.-P. Cèbe, « le thème auquel nous sommes ainsi renvoyés – thème de la vanité des choses périssables d'ici-bas, que l'homme n'emporte pas avec lui aux Enfers – est banal dans la littérature philosophique et moralisante des Grecs et des Romains ». Mais selon d'autres, la forme du fragment n'est pas interrogative ; voir J. P. Cèbe, *ibid.*, p. 439 : « l'unique fin du fragment 97 est de rappeler au lecteur les coutumes des contrées qui furent le théâtre des fantaisies d'un Crésus ; nous avons donc affaire à un texte descriptif et explicatif ; il donne un cadre à l'action évoquée par 96 et, le cas échéant, aux autres actions semblables qui se produisirent sur le sol de l'Orient fastueux et corrompue, où s'étalait un luxe sans bornes. Il suggère que le geste d'un Crésus est compréhensible, en une région où les guerriers eux-mêmes se souciaient autant que des femmes de leur parure et, de ce fait, étend à cette région entière la condamnation qu'il prononce contre la folle démarche du roi de Lydie ». Sur les phalères, *phalera*, voir le *Commentaire* de J. P. Cèbe, t. III, p. 440, qui rappelle l'origine exotique de ces ornements, qui paraissent symboliser, pour Varron, le raffinement oriental. Sur les *ephippia*, mot qui désigne d'abord des couvertures, puis l'ensemble des pièces que l'on plaçait sur le dos du cheval (selle, housse, etc.), voir *id.*, *ibid.*, p. 440. Pour Varron, ces *ephippia* sont, comme les phalères, caractéristiques de la civilisation orientale (J.-P. Cèbe, note 74, p. 440, cite à l'appui Xén., *Cyr.*, selon lequel les Perses entassaient plus de couvertures sur leurs chevaux que sur leurs lits, et Cés., *B. G.*, qui rapporte que chez les Suèves, au contraire, l'usage d'un *ephippium* passait pour une honte et une lâcheté) ; le terme *margariticandicantia*, aux sonorités cacophoniques, contribuerait à la satire : « sa boursoufflure et son excès d'expressivité font écho sur le mode railleur à la démesure des beautés peintes par Varron » (*id.*, p. 441).

<sup>2</sup> Sur l'opinion de Varron au sujet du luxe des maisons, voir J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 855, qui souligne, notamment, l'ironie du frg. 182 : « l'idée qui s'en dégage est que les raffinements auxquels il y est fait allusion sont frivoles et dignes de mépris, non d'admiration. À ce titre, elles ont leur place parmi les multiples témoignages qui, au nom du *mos maiorum* et en accord avec l'éthique cynico-stoïcienne, stigmatisent, chez Varron et tant d'autres, le luxe des habitations. Sur ce thème de base s'y greffe un motif subsidiaire, lui aussi banal, qui est la critique des importations de matériaux exotiques très coûteux (*Libyssa citrus*) ; ces importations n'avaient pas cours à date ancienne : alors les Romains se contentaient des ressources de leur terroir ».

<sup>3</sup> Frg. 182 Cèbe : « *in quibus Libyssa citrus fasciis cingit fores* », « où des bandeaux de thuya libyque encadrent les portes ». « Ce vers s'insérerait dans un tableau, probablement long et circonstancié, des parures qui embellissaient les riches demeures de l'époque, *domus* des cités ou *partes urbanae* des *villae* rustiques (le fait que les fragments 183-185, où il est question d'un domaine agricole, se trouvaient, on l'a vu, dans la même section de la satire incite à supposer que nous avons plutôt affaire à une résidence campagnarde » (J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 854). Le commentateur note la présence de *Libyssa*, *epitheton ornans* (épithète décorative), sans doute destiné à éblouir l'interlocuteur (p. 855).

<sup>4</sup> Frg. 183 Cèbe : « *ubi graues pascantur atque alantur pauonum greges* », « où on engraisse, nourrisse, alourdisse des troupeaux de paons ».

<sup>5</sup> Frg. 197 Cèbe : « *noctu cultro coquinari se traiecit ; nondum enim [mi]hi inuicti erant cultelli emp<a>estati e Bithynia* », « il (elle) se transperça de nuit avec un couteau de cuisine ; car on n'avait pas encore importé de Bithynie ces couteaux ornés d'incrustations métalliques ». Sur cette mention des *cultelli empaestati* de Bithynie, voir le commentaire de J.-P. Cèbe, p. 913-914 : « Il est au premier regard curieux que, traitant d'un suicide, Varron fasse référence aux couteaux ouvragés du legs bithynien, qui étaient destinés à la montre, non à l'usage. Il y a là, certainement, une plaisanterie ; mais elle se révèle à la réflexion moins coupée de la réalité qu'on n'était d'abord enclin à l'imaginer : en effet, ces bijoux dont parle l'auteur permettaient sûrement très bien de se tuer, sinon en se perçant la poitrine ou l'abdomen, du moins en s'ouvrant les veines ou en se tranchant la gorge. Notre passage peut donc se paraphraser ainsi : autrefois, quand on vivait sans faste, on se supprimait de même, au moyen de vulgaires ustensiles de cuisine ; maintenant qu'on nage dans le raffinement, on recourt (ou on est tenté de recourir), fût-ce pour s'ôter l'existence, à des outils précieux et, singulièrement, aux élégants couteaux que l'importation des trésors bithyniens a depuis peu mis à la mode. Corollaire : c'est le luxe des intérieurs, du mobilier, de la vaisselle que Varron prend ici, de nouveau, pour cible et c'est à l'« intégriste » de la pièce qu'il confie le soin d'exposer ses idées sur ce motif rebattu de la satire latine ».

<sup>6</sup> Frg. 22 Cèbe. Voir aussi J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 106-108, t. I.



la cupidité de ses contemporains, dans les *Satires Ménippées*<sup>7</sup> mais aussi, par exemple, dans l'un des fragments du *De uita Populi Romani* transmis par Pline l'Ancien :

*L. Lucullus puer apud patrem numquam lautum conuiuuium uidit, in quo plus semel Graecum uinum daretur : ipse cum rediit ex Asia, milia cadum congiarium diuisit amplius centum. C. Sentius, quem praetorem uidimus, Chium uinum suam domum inlatum dicebat tum primum cum sibi cardiaco medicus dedisset : Hortensius supra X cadum heredi reliquit*<sup>1</sup>.

Les *Res rusticae* s'en prennent elles aussi, comme beaucoup de fragments des *Satires Ménippées*, aux excès de la *luxuria* et de la recherche du raffinement chez les riches Romains du temps de Varron, adeptes de toutes les nouvelles modes gréco-orientales, notamment en matière d'aménagement architectural et de décoration intérieure. Nous avons déjà eu l'occasion de citer plusieurs passages, en rapport avec les *exotica*, de ce traité d'économie rurale où sont décrites les nouvelles caractéristiques des riches *uillae* : Varron y critique par exemple – bien qu'il en ait possédé lui-même – la mode des volières et des viviers<sup>2</sup>, et introduit quelques anecdotes moralisantes sur les peuples peu civilisés des régions illyriennes et dalmates, qui relèvent de la thématique du « bon sauvage » ou du « bon barbare » dont il a été question plus haut : la robustesse des femmes illyriennes est louée dans un passage qui traite des compagnes à donner aux bergers :

*Sed eas mulieres esse oportet firmas, non turpes, quae in opere multis regionibus non cedunt uiris, ut in Illyrico passim uidere licet, quod uel pascere pecus, uel ad focum adferre ligna ac cibum coquere, uel ad casas instrumentum seruare possunt*<sup>3</sup>.

Dans les paragraphes suivants, où il est question des femmes esclaves qui sont à la fois mères et nourrices, ce sont les mœurs rudes et libres des Liburniens habitant les îles dalmates qui

<sup>7</sup> J.-P. Cèbe a analysé la peinture des *maiores* telle qu'elle apparaît chez Varron : elle n'était certes pas fidèle, mais il la voulait édifiante. Voir par exemple son *Commentaire* du frg. 24 de la satire *AMMON METPEIS, Peri philargyriasis*, p. 109, t. I et la satire *ΤΑΦΗ ΜΕΝΙΠΠΙΟΥ*, dont les premiers fragments font l'éloge de la simplicité des maisons des anciens, par opposition au luxe architectural contemporain, représenté entre autres par les *lithostrota* (frg. 533 Cèbe). Voir aussi le frg. 228 de la satire *Κοσμοτορὴν*, qui évoque l'austérité des premiers âges de Rome ; un personnage (peut-être un dieu) y décrit les lectisternes de l'époque : *singulos lectos stratos ubi habuimus, amisimus propter cariem et tineam*, « quand nous avons eu chacun notre lit dressé, nous l'avons perdu à cause de la pourriture et de la teigne ». J.-P. Cèbe souligne l'outrance manifeste de Varron, qui ne se soucie pas de vérité historique, mais veut édifier ses contemporains (*Commentaire*, p. 1071-1072).

<sup>1</sup> « L. Lucullus, dans son enfance, ne vit jamais chez son père un dîner de gala où l'on servit plus d'une fois du vin grec ; lui-même, à son retour d'Asie, distribua en largesses plus de cent mille *cadu*. C. Sentius, que nous avons vu prêteur, disait que le vin de Chio était entré chez lui pour la première fois sur ordonnance du médecin pour sa maladie cardiaque. Hortensius laissa plus de dix mille *cadu* à son héritier » (Pline, *N. H.*, XIV, 96, trad. J. André). A. Lehmann (« L'image de l'Asie dans la pensée de Varron », p. 271) donne à ce passage une dimension moralisante, en rapport avec l'influence gréco-orientale blâmée de manière générale par Varron, et l'idéalisation des temps anciens : « [...] Varron oppose ici deux générations de consommateurs : d'un côté celle du père de L. Lucullus et de C. Sentius, tous deux d'une sobriété et d'une parcimonie exemplaires ; de l'autre, celle de L. Lucullus et d'Hortensius dont il signale respectivement les largesses scandaleuses et le goût immodéré pour le bon vin. À cet égard, il est intéressant de constater que, pour les deux personnages blâmés par Varron, la démesure que le Réatin stigmatise est directement liée sinon à l'Asie, tout au moins à une Grèce géographiquement proche de l'Orient et profondément marquée par cette région du monde. En effet, pour L. Lucullus, la mention de l'Asie est explicite : *ipse cum rediit ex Asia...*, et tend à faire porter à cette partie de l'univers l'entière responsabilité du comportement excessif du général romain ».

<sup>2</sup> Sur le prêche de Varron en faveur du retour à la terre, ses diatribes contre les riches propriétaires qui préfèrent vivre à Rome plutôt qu'au milieu de leurs domaines, et contre les séductions de la grande ville, voir E. de Saint-Denis, *Introduction des Géorgiques* de Virgile, p. XI-XII : « Varron est un grand propriétaire qui s'adresse aux grands propriétaires ; il regrette, semble-t-il, le temps où l'on n'avait qu'une basse-cour avec quelques poulets et pigeons ; néanmoins il possède lui-même garennes, viviers ; l'exploitation comprend maintenant volières, ruchers, parcs à gibier, escargotières, piscines, etc. ; Varron, dans sa villa de Tusculum, a non seulement des bœufs et des ânes, mais des sangliers et des chevreuils, qui se rassemblent à heure fixe, quand sonne le cor, pour prendre leur nourriture ; tandis que, du haut d'un tertre, on leur jette de la vesce et du gland. Il se déchaîne contre le luxe décadent des volières qui occupent plus de place à elles seules que toute la villa d'autrefois, mais il décrit naïvement et fièrement la sienne, à l'intérieur de laquelle est installée une salle à manger, avec eau courante autour de la table et des lits, si bien qu'en mangeant les mets les plus délicats on peut voir à ses pieds les poissons les plus rares, et entendre autour de soi chanter les merles et les rossignols. On connaît alors des troupeaux de cinquante cavales, de sept cents ovins, et même de mille têtes ».

<sup>3</sup> « Mais il convient que ces femmes soient robustes sans être laides, elles qui, dans beaucoup de pays, ne le cèdent en rien aux hommes sous le rapport du travail, ainsi qu'on peut le voir un peu partout en Illyrie, car elles sont capables soit de garder le troupeau, soit d'apporter du bois au foyer et de faire la cuisine, soit de surveiller le matériel près des cabanes » (II, 10, 7).

sont décrites de telle sorte que le lecteur puisse les comparer aux mœurs romaines, amollies par les excès de la civilisation :

*Simul aspicit ad me et : ut te audii dicere, inquit, cum in Liburniam uenisses, te uidisse matres familias eorum afferre ligna et simul pueros quos alerent, alias singulos, alias binos, quae ostenderunt fetas nostras, quae in conopiis iacent dies aliquot, esse eiuncidas ac contemnendas. Cui ego : Certe, inquam ; nam in Illyrico hoc amplius, praegnatem saepe, cum uenit pariendi tempus, non longe ab opere discedere ibique enixam puerum referre, quem non peperisse sed inuenisse putes. Nec non etiam hoc, quas uirgines ibi appellant, non numquam annorum uiginti, quibus mos eorum non denegauit, ante nuptias ut succumberent quibus uellent et incomitatis ut uagari liceret et filios habere<sup>1</sup>.*

#### CHEZ LES AUTEURS DE LA PÉRIODE AUGUSTÉENNE

On retrouve enfin, chez les auteurs de la fin de la République et du principat d'Auguste, ces mêmes thématiques, devenues des lieux communs de la morale ou de la philosophie. Le luxe du vêtement, de la parure, ou celui de la vie domestique n'y sont pas épargnés, sous l'influence des thèmes développés par la philosophie grecque, comme chez Horace, ou du fait de motivations plus personnelles, comme dans le cas de Tibulle ou Propertius par exemple. Dans ses *Satires*, Horace se moque du snobisme du chanteur Tigellius lorsque celui-ci ne parle que de rois et de grandeurs – *omnia magna* :

*... modo reges atque tetrarchas  
omnia magna loquens...<sup>2</sup>,*

et place parmi les défauts et les excès de son temps – *uitia*<sup>3</sup> – l'usage immodéré des parfums sous toutes leurs formes :

*pastillos Rufillus olet...<sup>4</sup>*

La *luxuria* asiatique est aussi, comme nous l'avons montré, l'une des thématiques abordées à la même époque dans l'*Énéide* ; le luxe des vêtements – et en particulier le port de la pourpre –, de la parure, ou celui des palais – celui de Priam à Troie, et celui de Didon à Carthage – mène à la *mollitia* orientale, dont Énée, originaire de Phrygie, doit se défaire afin de pouvoir devenir le fondateur d'une nouvelle civilisation. Ovide lui-même a traité sur un mode à la fois satirique et humoristique ce thème des modes exotiques, par exemple dans ce passage de l'*Art d'aimer* évoquant les femmes à leur toilette et où le poète, qui recommande aux hommes d'être en admiration perpétuelle devant leur maîtresse, se sert de la répétition des mêmes termes désignant des vêtements à la mode pour se moquer de manière plaisante des caprices féminins :

<sup>1</sup> « Là-dessus [Cossinius] me regarde et ajoute : « C'est précisément ce que tu m'as dit avoir vu lorsque tu es allé en Liburnie : des mères de famille portant du bois en même temps que des enfants qu'elles nourrissaient, les uns un, les autres deux ; elles montraient bien que nos accouchées, qui restent étendues pendant plusieurs jours sous des moustiquaires, sont frêles comme le jonc et méprisables. – Certes, lui répondis-je, car en Illyrie il y a encore plus fort : souvent une femme enceinte, quand vient l'heure de la délivrance, s'écarte un peu de son ouvrage et, ayant accouché sur place, rapporte un enfant qu'on croirait qu'elle a non pas mis au monde, mais trouvé. J'ajoute que celles que là-bas on appelle vierges, parfois âgées de vingt ans, se donnent avant leur mariage à qui leur plaît – la coutume du pays ne le leur défend pas – et elles ont le droit d'aller et venir sans être accompagnées et d'avoir des enfants » » (II, 10, 8-9).

<sup>2</sup> « ... Tantôt il n'avait à la bouche que rois, que tétarques, enfin rien que des grandeurs... » (*Satires*, I, 3, 12-13).

<sup>3</sup> *Satires*, I, 2, 24.

<sup>4</sup> « Rufillus sent les pastilles » (*Satires*, I, 2, 27).

*Siue erit in Tyriis, Tyrios laudabis amictus ;  
siue erit in Cois, Coa decere puta.  
Aurata est ; ipso tibi sit pretiosior auro ;  
gausapa si sumit, gausapa sumpta proba<sup>1</sup>.*

Il faut enfin évoquer, dans l'historiographie de cette époque, l'*Histoire romaine* de Tite-Live et, tout particulièrement, le passage où sont décrits les raffinements qui se répandirent à Rome après la guerre de Syrie, sous l'influence des armées de Manlius Vulso<sup>2</sup>. L'historien formule à leur propos un jugement très négatif, où il faut peut-être déceler l'influence de Calpurnius Pison<sup>3</sup> et où prédomine le thème de la *luxuria* et de la *mollitia* asiatiques ; celui-ci se manifeste, d'une part, sous la forme des productions exotiques de l'Orient :

*Luxuriae enim peregrinae origo ab exercitu Asiatico inuecta in Urbem est. Ii primum lectos aeratos, uestem stragulam pretiosam, plagulas et alia textilia et quae tum magnificae suppellectilis habebantur, monopodia et abacos, Romam aduexerunt<sup>4</sup>,*

et, d'autre part, par certaines habitudes inspirées de l'étranger, comme le fait d'employer des musiciens et des cuisiniers pour égayer les banquets :

*Tunc psaltriae sambucistriaeque et conuiuialia alia ludorum oblectamenta addita epulis ; epulae quoque ipsae et cura et sumptu maiore apparari coeptae ; tum coquus, uilissimum antiquis mancipium, et aestimatione et usu, in pretio esse, et quod ministerium fuerat ars haberi coepta. Vix tamen illa quae tum conspiciabantur semina erant futurae luxuriae<sup>5</sup>.*

Ailleurs, l'historien s'en prend encore aux *uenationes* d'animaux exotiques, autre signe, pour lui, de la décadence des mœurs et de la *luxuria* de la société, en affirmant que cette sorte de spectacles n'existait pas au temps de la guerre contre Persée de Macédoine :

*Mos erat tum, nondum hac effusione inducta bestiis omnium gentium circum complendi, uaria spectaculorum conquirere genera<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> « Porte-t-elle un manteau en pourpre de Tyr ? Vante les manteaux en pourpre de Tyr. Porte-elle un tissu de Cos ? Pense que le tissu de Cos lui va bien. Est-elle brillante d'or ? Dis-lui qu'à tes yeux elle a plus de prix que l'or. Si elle a choisi la bure, loue la bure qu'elle a choisie » (*Art d'aimer*, II, 297-300). Un peu plus loin, Ovide, en conseillant aux femmes de ne pas montrer à leur amant les coulisses de leur beauté, fait encore une allusion humoristique et un peu moqueuse à l'utilisation par les femmes de ce fard nauséabond (cf. aussi *Remèdes à l'amour*, 354 ; Pline, XXX, 28) tiré du suint de mouton (d'où son nom d'*oesypum*, du grec οἶσπος, désignant la graisse de la laine) que l'on faisait pourtant venir d'Athènes – et qui de ce fait devait être assez coûteux – ; l'humour et la moquerie naissent ici de l'opposition entre une réalité grossière et le prestige associé à l'évocation de la Grèce en tant que pays exportateur de produits de luxe : *Oesypha quid redolent, quamuis mittatur Athenis / demptus ab immundo uellere sucus ouis ?*, « Quelle odeur que celle du fard à base de suint, quoiqu'on fasse venir d'Athènes ce suc extrait de la toison non lavée des brebis ! ».

<sup>2</sup> Cf. XXXIX, 6, 6 : *Neque ea sola infamiae erant quae in prouincia procul ab oculis facta narrabantur, sed ea etiam magis quae in militibus eius quotidie conspiciabantur*, « « Et [la] mauvaise réputation [de Cn. Manlius Vulso] ne provenait pas uniquement de ce que, disait-on, il avait fait dans sa province, loin des regards, mais du comportement que l'on voyait chaque jour chez ses soldats ».

<sup>3</sup> Cf. Pline, XXXIV, 3, 14, et l'*Introduction* d'A.-M. Adam au livre XXXIX, p. XXII-XXIV. Pison cite les mêmes éléments de mobilier (*triclinia aerata abacosque et monopodia* : *Annales*, frg. 37 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 36, passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie).

<sup>4</sup> « Car les premières manifestations du luxe étranger ont été introduites dans la cité par l'armée d'Asie. Ce furent ces soldats qui, les premiers, rapportèrent à Rome des lits décorés de bronze, des tapis précieux, tentures et autres étoffes, et ces objets alors considérés comme les éléments d'un ameublement de luxe : les tables à un pied et les dessertes » (XXXIX, 6, 7).

<sup>5</sup> « C'est alors qu'on associa aux repas les joueuses de cithare et de sambuque, et autres spectacles pour le divertissement des convives. Et les repas eux-mêmes commencèrent à être préparés avec plus de soin et de somptuosité. C'est alors que le cuisinier, l'esclave considéré par les Anciens comme le moins précieux et le moins utile, prit de la valeur, et ce qui n'avait été qu'une fonction commença à être regardé comme un art. Et pourtant ces innovations qui alors attiraient les regards n'étaient guère que les germes du luxe à venir » (XXXIX, 6, 8-9).

<sup>6</sup> « C'était alors la coutume, à une époque où ne s'était pas encore introduite cette habitude dispendieuse consistant à remplir le cirque d'animaux venus du monde entier, de chercher à varier le genre de spectacles » (XLIV, 9, 4). P. Jal souligne que « Tite-Live signale pourtant déjà l'existence de *uenationes* en 186 [...] et 174 » (voir XXXIX, 22, 2 et XLI, 27, 6, passages cités *infra*). Le commentateur en conclut que « l'historien latin moralise de façon systématique » (note 3).

Cette affirmation se trouve cependant contredite, quelques chapitres plus loin, par une allusion aux jeux offerts en 169 par les édiles P. Cornélius Scipion Nasica et P. Lentulus, où figurèrent un grand nombre d'animaux exotiques ; là encore, l'historien invoque l'accroissement du luxe – *magnificentia crescente* – dans la généralisation de ce genre de spectacle :

*Et iam magnificentia crescente notatum est ludis circensibus P. Corneli Scipionis Nasicae et P. Lentuli aedilium curulium sexaginta tres Africanas et quadraginta ursos et elephantos luisse*<sup>1</sup>.

#### L'INSATIABLE CUPIDITÉ DES HOMMES ET LA VANITÉ DES RICHESSES

Chez Virgile, chez Horace, chez Tite-Live, et même chez des poètes comme Tibulle ou Ovide, l'exotisme, notamment par le biais des modes ou des produits de luxe importés de contrées lointaines, est mis en œuvre dans des développements de philosophie morale ayant pour thème la satire de la recherche insatiable des richesses, du luxe, qui fait le malheur de l'individu et dont la légende ou l'histoire – comme on le voit déjà chez Cicéron – donnait plusieurs *exempla*, tels que ceux des rois Midas et Crésus<sup>2</sup>, ou ceux des rois de Perse et d'Assyrie<sup>3</sup>. Les produits exotiques, en raison de leur coût élevé et de leur caractère souvent futile, font partie de ces faux biens qui, pour les philosophes et les moralistes, mais aussi pour les poètes élégiaques, accaparent les hommes ; dans un contexte littéraire, les *exotica*, sous forme de certains de ces *topoi* analysés plus haut, deviennent de ce fait les symboles privilégiés du luxe ostentatoire et de la richesse excessive.

Pour cette époque, les œuvres d'Horace sont tout à fait représentatives de ces réflexions. L'une des thématiques privilégiées de ce poète, dans ces réflexions philosophiques et morales, est celle du luxe excessif de la table. Elle est développée par exemple dans la satire II du second livre des *Satires*, où le poète, à travers le personnage d'un campagnard nommé Ofellus, fait l'éloge de la frugalité des repas tout en critiquant au contraire l'excès, la recherche systématique du raffinement, de la rareté, en fonction des modes changeantes qui affectent l'art culinaire, comme celle des poissons exotiques, pêchés en haute mer, celle du paon ou celle des cigognes. Il s'en prend d'abord aux huîtres, au scare et au « lagopède exotique », *peregrina lagois*, qu'un palais blasé n'est plus capable d'apprécier :

<sup>1</sup> « Le luxe se développait déjà : on nota qu'aux jeux du cirque donnés par les édiles curules P. Cornelius Scipion Nasica et P. Lentulus, avaient figuré 63 panthères, 40 ours et éléphants » (XLIV, 18, 8).

<sup>2</sup> Sur Crésus et le thème de la vanité des richesses, voir par exemple Ovide, *Pontiques*, IV, 3, 35-38 : *Omnia sunt hominum tenui pendencia filo / et subito casu quae ualere ruunt. / Diuitis audita est cui non opulentia Croesi ? / Nempe tamen uitam captus ab hoste tulit*, « Toutes les choses humaines sont suspendues à un mince fil et les situations solides s'écroulent subitement. Qui n'en entendu parler de l'opulence du riche Crésus ? Et pourtant, prisonnier, il a bien dû la vie à son ennemi ».

<sup>3</sup> Il faut rappeler ici que le terme de *rex* est parfois employé, chez Horace notamment, pour désigner d'une manière imagée les grands en général ; les connotations exotiques du mot *rex*, qui évoque la richesse et les mœurs politiques des peuples grecs ou orientaux, rappellent aussi, sans doute, l'origine étrangère des objets et des modes les plus emblématiques du *luxum*. Dans la *Satire* II, 2, dont plusieurs passages seront analysés plus bas, le campagnard Ofellus s'en prend par exemple aux « festins des rois », *epulae regum* (v. 45), et à leurs mets recherchés, souvent d'origine exotique.

*pinguem uitiiis albumque neque ostrea  
nec scarus aut poterit peregrina iuuare lagois<sup>1</sup>,*

puis au paon qu'on achète à prix d'or par pure vanité, pour sa rareté d'animal exotique ou récemment acclimaté – *rara auis* – et la beauté de son plumage, car son goût, dit-il, ne diffère pas de celui de la poule :

*Vix tamen eripiam posito pauone uelis quin  
hoc potius quam gallina tergere palatum,  
corruptus uanis rerum, quia ueneat auro  
rara auis et picta pandat spectacula cauda ;  
tamquam ad rem attineat quicquam. Num uesceris ista,  
quam laudas, pluma ? cocto num adest honor idem ?  
Carne tamen quamuis distat nil hac magis, illam  
imparibus formis deceptum te petere esto<sup>2</sup>.*

Le luxe des vêtements et de la parure n'est pas épargné non plus chez Horace : dans l'*Épître* I, 6, Horace fait la satire de Lucullus, si riche qu'il ne sait même plus ce qu'il possède, au moyen d'une anecdote révélant que ce personnage avait chez lui cinq mille chlamydes sans le savoir, et dont il donne cette conclusion ironique :

*Exilis domus est, ubi non et multa supersunt  
et dominum fallunt et prosunt foribus<sup>3</sup>.*

Les poètes font en effet appel aux *exotica* pour soutenir leur réflexion sur le thème de la vanité du luxe et des richesses en général, ainsi que de la corruption morale et du malheur

<sup>1</sup> « L'homme épaissi et décoloré par les excès, ni les huîtres, ni le scare, ni le lagopède exotique ne pourront lui être un régal » (*Satires*, II, 2, 21-22). Plus loin, Ofellus s'en prend encore au poisson (v. 31 sq.), et notamment à l'esturgeon (v. 47, où il fait référence au passage d'une satire de Lucilius citée *supra*), nourriture importée, chère, et « urbaine », qu'il oppose aux plats « locaux », ceux de la campagne : « ... non piscibus urbe petitis, / sed pullo atque haedo... », « [nous nous régaliions] non point avec des poissons apportés de la ville, mais avec un poulet et un chevreau » (*ibid.*, 120-121) ; dans la satire II, 4, 32-34, le gastronome Catus cite plusieurs espèces de mollusques ou coquillages produits en diverses régions d'Italie et importés à Rome ; un peu plus loin (v. 37), il évoque « un étal couvert de poissons coûteux », *cara piscis... mensa* et la façon de les accommoder ; à la fin de la même satire, il fait une nouvelle allusion au prix des denrées, et surtout, semble-t-il, à celui des poissons (v. 76-77) : *Inmane est uitium dare milia terna macello / angustoque uagos piscis urgere catino*, « C'est une faute monstrueuse que de dépenser au marché trois mille sesterces chaque fois et d'enfermer dans un plat trop étroit la gent errante des poissons ».

<sup>2</sup> « J'aurai peine pourtant à obtenir de toi que, si un paon t'est servi, tu ne le préfères point à une poule pour en chatouiller ton palais ; tu es séduit par de pures vanités, en voyant qu'on paie à prix d'or cet oiseau rare et qu'il déploie le spectacle d'une queue bigarrée, comme si cela importait en rien à l'affaire. Le manges-tu, ce plumage que tu vantes ? Cuit, l'animal a-t-il encore sa parure ? Pourtant, bien que sa chair n'ait aucune supériorité sur celle de ma poule, je veux bien que, trompé par une différence extérieure, tu la recherches » (*Sat.*, II, 2, 23-30). Dans les vers suivants, Ofellus ajoute encore : *Ducit te species, uideo...*, « Une belle apparence te mène, je le vois » (v. 35), à propos de ces volailles ou poissons choisis pour leur apparence plus que pour leur goût. Cf. aussi *ibid.*, 94-96 : le campagnard souligne le déshonneur qu'il y a à se ruiner pour des festins : *Das aliquid famae, quae carmine gratior aurem / occupet humanam ? grandes rhombi patinaeque / grande ferunt una cum damno dedecus*, « Tu accordes quelque chose à la renommée, elle a plus de charme, à ton avis, que le chant pour captiver l'oreille humaine ? turbots et plats démesurés apportent avec la ruine un déshonneur sans mesure ». Sur le thème de la satire des plaisirs excessifs de la table, voir aussi, par exemple, *Épîtres*, I, 6, 56-64, et *Épodes*, II, 49-56 : *Non me Lucrina iuuerint conchylia / magisque rhombus aut scari, / siquos Eois intonata fluctibus / hiems ad hoc uertat mare, / non Afra auis descendat in uentrem meum, / non attagen Ionicus / iucundior, quam lecta de pinguissimis / oliua ramis arborum*, « ... non, les coquillages du Lucrin ne me donneraient pas plus de plaisir, ni le turbot, ni les scares, si la tempête tonnant sur les flots de l'Orient en détournait quelques-uns vers cette mer-ci, non, l'oiseau d'Afrique ni le francolin d'Ionie ne descendraient dans mon estomac plus agréablement que les olives cueillies sur les rameaux les plus féconds des arbres... ».

<sup>3</sup> « Elle est mesquine la maison où il n'y a pas bien des objets superflus que le maître ignore et dont les voleurs font leur profit » (45-46). L'*Épître*, I, 18, 21 sq. décrit le courtisan qui dilapide sa fortune en vêtements, parfums, ou qui s'adonne à des vices coûteux ; celui-là s'attirera la haine des grands ; une anecdote représente ensuite Eutrapelus – ce surnom désigne P. Volumnius, un ami d'Antoine – qui provoquait par ses bienfaits et ses cadeaux la ruine des vaniteux, en les incitant à vivre au-dessus de leur condition (v. 31-36). À l'époque suivante, les moralistes s'en prendront plus particulièrement, dans le domaine du luxe vestimentaire, aux *serica* : « [...] la soie est devenue un des symboles du luxe indécent et corrompue, qui amoillit l'homme et mène l'Empire à une ruine à la fois morale et économique. L'or et la pourpre jouent un rôle analogue. Mais la soie sérique sera tenue pour plus pernicieuse et dénoncée avec une âpreté particulière. Il y a à cela des raisons objectives : elle est produite hors de l'Empire, son acheminement depuis le bout du monde jusqu'en Occident coûte extrêmement cher. Mais il y a aussi des raisons subjectives. L'attrait des *serica* sur un Romain est d'autant plus puissant qu'il y a entre elles et lui un rapport d'une nature particulière, de l'ordre de la sensibilité et non de la raison » (J.-M. Poinssotte, « Les Romains et la Chine », p. 460 ; voir aussi la référence à Plin, XII, 84, qui déplore le fait que l'Inde, l'Arabie et le pays des Sères coûtent chaque année cent millions de sesterces à l'économie romaine).

qu'elles engendrent. Ces développements de philosophie morale étaient communs à l'épicurisme et au stoïcisme : la réflexion sur le thème des richesses était déjà esquissée, on l'a vu, chez l'épicurien Lucrèce, et on le retrouve ensuite chez Virgile ou chez Horace, dont on a pu montrer que l'œuvre avait probablement subi à la fois l'influence de l'épicurisme et celle de la philosophie cynico-stoïcienne<sup>1</sup> ; ce qui n'empêche pas le poète latin de critiquer le caractère excessif et systématique de cette dernière, par exemple dans ce passage des *Épîtres* où sont précisément mis en cause d'élégants manteaux d'origine orientale :

*alter Mileti textam cane peius et angui  
uitabit chlanidem...*<sup>2</sup>

L'*Épître* 6 du livre I, qui porte sur le bonheur épicurien, à savoir l'ataraxie – n'être étonné de rien, garder son indépendance à l'égard des phénomènes et des événements extérieurs<sup>3</sup> – pose entre autres le problème des biens matériels en prenant pour symboles des productions exotiques, venues du pays des Arabes et des Indiens, probablement les perles ou les pierres orientales :

*Quid censes munera terrae,  
quid maris extremos Arabas ditantis et Indos ?  
ludicra quid, plausus et amici dona Quiritis ?  
quo spectanda modo, quo sensu credis et ore ?*<sup>4</sup>

Pour Horace, il ne faut ni craindre, ni désirer ces biens<sup>5</sup>, qui ne procurent qu'une satisfaction superficielle et éphémère, et beaucoup de peine<sup>6</sup> ; dans la même *épître*, il recommande encore,

<sup>1</sup> Horace affirme son intérêt pour la philosophie morale, et sa recherche du vrai, du bien moral, par exemple dans ce passage des *Épîtres* : *quid uerum atque decens, curo et rogo et omnis in hoc sum*, « Qu'est-ce que le vrai, qu'est-ce que le bien moral ? Voilà ce qui m'inquiète, ce dont je m'informe, ce qui me prend tout entier » (I, 1, 11). Sur les influences stoïciennes et cyniques, voir l'*Introduction* aux œuvres d'Horace par F. Villeneuve dans son édition des *Odes* et *Épodes*, C.U.F., p. XVII : « [Le genre de la satire] peut se rattacher à la comédie ancienne ou à la diatribe et autres formes littéraires que la propagande et la vulgarisation cynico-stoïciennes s'étaient données ou avaient adaptées ». Si Horace critique, parfois, certains aspects du stoïcisme (par exemple en *Sat.*, I, 3, v. 77 sq., où il s'en prend au dogme stoïcien de l'égalité des fautes), l'influence qu'il a exercé sur sa poésie paraît aujourd'hui certaine, cf. F. Villeneuve (*ibid.*, p. XXVI, à propos du livre II des *Satires* : « aujourd'hui, [Horace] met bien quelque ironie encore à reproduire, par deux fois [*Satires*, II, 3 et 7], les procédés un peu gros de la prédication cynico-stoïcienne, mais on sent qu'il est entré avec une sympathie intelligente dans l'esprit de la doctrine ». Cf. aussi *id.*, *Notices* des livres I et II des *Satires*. L'influence cynico-stoïcienne (il faut vivre en retrait, à l'écart des grands de ce monde ; l'opposition entre l'être et le paraître ; le fait que la vertu seule assure le vrai bonheur et la liberté ; l'éloge de la campagne) se fait parfois sentir en effet dans les *Satires* (par exemple en I, 1, où la distinction épicurienne entre les plaisirs naturels et ceux qui ne le sont pas se mêle à l'influence de la diatribe cynico-stoïcienne : « [...] la satire I est celle qui, dans tout ce premier livre, reproduit le plus exactement la marche d'une diatribe cynico-stoïcienne, avec ses apologues, ses anecdotes, sa discussion soutenue contre un interlocuteur fictif sans personnalité déterminée. [...] Au demeurant les procédés de diatribe employés ici par Horace sont ceux dont Lucilius avait déjà usé d'une manière courante. Et souvent aussi il avait attaqué l'avarice avec des traits empruntés pour une part à la philosophie grecque » (*id.*, *Notice* du livre I des *Satires*, p. 19), dans les *Odes* et les *Épîtres* (notamment I, 16 ; I, 17 ; I, 18).

<sup>2</sup> « [...] L'autre se gardera d'une chlanide tissée à Milet plus que d'un chien et que d'un serpent » (*Épîtres*, I, 17, 30-31). Ce paradoxe est énoncé dans le cadre d'une critique des excès de la philosophie cynique de Diogène ; l'*épître* a en effet pour sujet la manière de se conduire avec les grands et les riches, et Horace y exprime l'idée qu'il faut savoir s'adapter à toutes les situations. Sur le vêtement désigné dans ce passage, voir la note 3, p. 114 de F. Villeneuve, qui cite Téléstès de Sélinonte, un poète dithyrambique des environs de 400 avant J.-C. : « *Chlamyde* si l'on suit le texte des mss ; mais la chlamyde était un manteau de guerre ou de voyage, tandis qu'on fabriquait à Milet des chlanides, élégants manteaux d'étoffe très fine. C'est la *χλανίς* que Télès oppose au *τρίβων* du philosophe (Hense, *Teletis reliq.* 2<sup>e</sup> éd., p. 40, 10 ; 53, 9) ».

<sup>3</sup> Cf. la note 1, p. 62 de F. Villeneuve, et la référence à Cicéron, *Tusc.* V, 81 : *sapientis est proprium nihil, cum acciderit, admirari*.

<sup>4</sup> « [...] Et les présents de la terre, à ton avis ? et ceux de la mer, qui enrichit au bout du monde Arabes et Indiens ? et les jeux, les applaudissements, les dons que fait l'amitié du Quirite ? de quelle manière, avec quel sentiment, de quel air, selon toi, faut-il les contempler ? » (*Épîtres*, I, 6, 5-8). Le passage, toutefois, pose des difficultés, exposées par F. Villeneuve dans la note 2, p. 62 : « Si l'on joint le mot *ludicra* à *maris*, on entendra « les futilités de la mer », ou, si l'on en fait une apposition à ce qui précède : « les présents de la terre et de la mer, ces futilités » ; si on l'isole : « les tiens-tu pour des futilités ? » Si on le rattache, sans virgule, à ce qui suit : « la futilité des acclamations et les dons que fait l'amitié du Quirite » ou : « les dons futiles des acclamations et de l'amitié du Quirite. »

<sup>5</sup> Horace garde toutefois sa lucidité sur ses propres défauts : lui non plus n'échappe pas, parfois, à l'éloge de la richesse (cf. *Épîtres*, I, 15, 44-46).

<sup>6</sup> La souffrance liée au désir de richesse, le portrait de l'avare qui peine plus qu'un esclave pour grossir son bien, sont des thèmes récurrents chez Horace ; cf. *Épîtres*, I, 16, 65-66 : *... nam qui cupiet, metuet quoque, porro / qui metuens uiuet, liber mihi non erit umquam*, « Car désirer, c'est craindre ; or, qui vit dans la crainte ne sera jamais libre à mes yeux ». Ces constatations amènent à l'affirmation de l'inutilité des richesses (cf. par exemple l'*Épître* I, 12, adressée à Iccius, administrateur des domaines d'Agrippa en Sicile. : *... tolle querellas ; /*

de façon ironique, d'admirer les objets de luxe, et cite parmi les plus emblématiques d'entre eux les pierres précieuses, originaires d'Orient, et les teintures tyriennes :

*I nunc, argentum et marmor uetus aeraque et artis  
suspice, cum gemmis Tyrios mirare colores<sup>1</sup>.*

Les richesses, en effet, ne peuvent aider un homme face au temps qui passe :

*Nec Coae referunt iam tibi purpurae  
nec cari lapides tempora, quae semel  
notis condita fastis  
inclusit uolucris dies<sup>2</sup> ;*

elles ne peuvent rien contre les malheurs de la vie, ne peuvent soulager le chagrin :

*Quod si dolentem nec Phrygius lapis  
nec purpurarum sidere clarior  
delenit usus nec Falerna  
uitis Achaemeniumque costum,  
cur inuidentis postibus et nouo  
sublime ritu moliar atrium ?<sup>3</sup>*

Elles ne valent pas non plus la capacité à distinguer le vrai du faux, les « vrais biens » des « faux biens » ; parmi ces derniers figure le luxe, symbolisé une nouvelle fois, dans ce passage des *Épîtres*, par la pourpre de Tyr :

---

*pauper enim non est cui rerum suppetit usus. / Si uentri bene, si lateri est pedibusque tuis, nil / diuitiae poterunt regales addere maius,*  
« Laisse là les plaintes : on n'est point pauvre quand on dispose de ce qui suffit à la vie. Si avec cela ton estomac, si ta poitrine, si tes pieds ne sont pas malades, des richesses royales ne sauraient t'apporter rien de plus » (3-6) ; *Si forte in medio positorum abstemius herbas / uiuis et urtica, sic uiues protinus, ut te / confestim liquidus Fortunae riuus inauret, / uel quia naturam mutare pecunia nescit / uel quia cuncta putas una uirtute minora,* « Si par hasard, sobre des biens qui sont à ta portée, tu vis d'herbes et d'orties, tu vivras toujours de même, la Fortune dût-elle te baigner soudain dans un ruissellement d'or, soit parce que la richesse est impuissante à changer la nature, soit parce que la seule vertu est, à tes yeux, supérieure à tout » (7-11) ; cf. aussi *Épîtres*, I, 5). Ce thème est lié, également, au principe stoïcien de la liberté et de la royauté du sage (cf. *Épîtres*, I, 1, 106-108 : *Ad summam : sapiens uno minor est Ioue, diues, / liber, honoratus, pulcher, rex denique regum, / praecipue sanus, nisi cum pituita molesta est,* « Conclusion : le sage ne le cède qu'à Jupiter, il est riche, libre, au faite des honneurs, beau, le roi des rois enfin, et, ce qui est le grand point, il a la santé, ... sauf quand le rhume le tracasse » ; voir aussi, *ibid.*, I, 16, 73-79, l'imitation du dialogue entre Dionysos et Penthée, roi de Thèbes dans les *Bacchantes* d'Euripide, destinée à montrer que le sage est toujours libre, même si on lui enlève ses biens, si on le livre à la tyrannie). Ce thème de la royauté du sage et de la vanité des richesses sera développé plus tard par Sénèque. La peine exigée par la recherche du luxe est également un thème développé chez Manilius, IV, 398-405, qui cite les pierres précieuses et les perles que l'on va chercher très loin (v. 398-399).

<sup>1</sup> « Va donc, sois en extase devant les antiquités, argenterie, marbres, bronzes et toutes les œuvres de l'art ; admire les pierres précieuses et les teintures tyriennes » (*Épîtres*, I, 6, 17-18). Un peu plus loin, l'exotisme est encore présent dans un passage où Horace exprime sa réprobation de la recherche des richesses par le commerce : il recommande à son destinataire, là encore de façon ironique, de s'occuper de ses affaires avec Cibyra, une ville de la grande Phrygie qui possédait d'importantes mines de fer (cf. la note 4, p. 63 de F. Villeneuve), ou avec la Bithynie, s'il estime que la vertu est un vain mot : ... *caue ne portus occupet alter, / ne Cibyrica, ne Bithyna negotia perdas,* « [...] Alors prends garde qu'un autre n'arrive au port avant toi, prend garde de ne pas réussir dans tes affaires avec Cibyra, avec la Bithynie » (*Épîtres*, I, 6, 32-33). Voir aussi *Épîtres*, II, 2, 145 sq., où le poète critique l'amour des richesses, qui ne rendent pas l'homme plus sage ; dans les v. 180-182, Horace affirme que l'on peut vivre sans être riche, sans même se soucier des richesses, symbolisées là encore par des productions exotiques : *Gemmas, marmor, ebur, Tyrrhena sigilla, tabellas, / argentum, uestes Gaetulo murice tinctas / sunt qui non habeant, est qui non curat habere,* « Pierres précieuses, marbre, ivoire, statuettes tyrrhéniennes, tableaux, argenterie, étoffes teintées de la pourpre de Gétulie, il est des hommes qui n'en ont point, j'en sais un qui ne se soucie pas d'en avoir ».

<sup>2</sup> « Ni les tissus pourprés de Cos ni les pierres coûteuses ne te rendent les moments qu'une fois la durée, de ses ailes, a déposés et consignés en des fastes trop connus » (*Odes*, IV, 13, 13-16).

<sup>3</sup> « Puisque, pour adoucir le chagrin, ne valent ni la pierre de Phrygie ni l'usage des étoffes de pourpre plus éclatantes que les astres, ni la vigne de Falerne, ni le costum achéménien, pourquoi attirer l'envie en élevant bien haut, dans le nouveau style, les portes de mon atrium ? » (*Odes*, III, 1, 41-46). Horace parle ici d'un style de décoration architecturale : on a vu que Vitruve, dans le passage déjà cité *supra* (I. VII, 5, 3 sq.), critique l'évolution de la peinture murale de son temps, qui se manifeste par des motifs irréalistes et une décoration excessivement luxueuse, utilisant des produits d'importation coûteux. On retrouve le thème de la vanité des richesses chez Manilius, IV, 1 sq., dans le cadre d'un développement moralisateur sur les désirs humains, en particulier sur la recherche inutile du luxe : pour lui, tout est déterminé par le destin et par les astres. Le poète donne notamment, au v. 64, l'exemple de Crésus sur son bûcher (la vanité de la puissance est illustrée ensuite par Xerxès, v. 65-66).

*Non qui Sidonio contendere callidus ostro  
nescit Aquinatam potantia uellera fucum  
certius accipiet damnnum propiusue medullis  
quam qui non poterit uero distinguere falsum<sup>1</sup>.*

Le luxe et la richesse ne valent pas non plus l'*otium* et l'indépendance, comme le dit Horace dans l'*Épître* suivante en employant l'image à la fois symbolique et hyperbolique des richesses de l'Arabie :

*... nec  
otia diuitiis Arabum liberrima muto<sup>2</sup>,*

ni le bonheur de vivre à la campagne, exprimé dans l'une des *Odes* morales :

*Gaudentem patrios findere sarculo  
agros Attalicis condicionibus  
numquam demoueas, ut trabe Cypria  
Myrtoum pauidus nauta secet mare<sup>3</sup>,*

ou dans l'*Épître* I, 10, où le poète oppose à la simplicité de la vie rustique l'attachement aux « faux biens » qui caractérisent la vie en ville, symbolisés par les « mosaïques libyennes » en marbre de Numidie :

<sup>1</sup> « Non, l'homme inhabile à faire la différence entre la pourpre de Tyr et les laines qu'imbebe la teinture d'Aquinum ne subira pas un dommage plus certain et qui l'atteigne plus à fond que l'homme incapable de distinguer le vrai du faux » (*Épîtres*, I, 10, 26-29). L'opposition entre pauvreté et richesse caractérise l'ensemble de cette *Épître* I, 10 : *Quem res plus nimio delectauere secundae, / mutatae quatiunt. Siquid mirabere, pones / inuitus. Fuge magna ; licet sub paupere tecto / reges et regum uita praecurrere amicos*, « Celui qui a pris à la prospérité trop de plaisir se laissera abattre par les revers. Si l'on est ébloui d'une chose, on aura du mal à y renoncer. Fuyez les grandeurs : on peut, sous un toit pauvre, mener une vie qui laisse loin derrière elle les rois et les favoris des rois » (30-33) ; *Sic, qui pauperiem ueritus potiore metallis / libertate caret, dominum uehet improbus atque / seruiet aeternum, quia paruo nesciet uti*, « Ainsi l'homme qui, redoutant la gêne, se prive de ce bien plus précieux que tous les métaux, la liberté, aura, dans son avidité, à porter un maître et sera éternellement esclave, faute de savoir se contenter de peu » (39-41) ; *Laetus sorte tua uiues sapienter, Aristi, / nec me dimittes incastigatum, ubi plura / cogere quam satis est ac non cessare uidebor. / Imperat aut serui collecta pecunia cuique, / tortum digna sequi potius quam ducere funem*, « Sois satisfait de ton sort, et tu vivras selon la sagesse, Aristius ; et ne m'épargne pas tes réprimandes si tu me vois acquérir au-delà de mes besoins et sans relâche. L'argent amassé est notre tyran ou notre esclave, mais ce qui lui revient, c'est de suivre la corde de chanvre tordu, non de la tirer » (44-48).

<sup>2</sup> « [...] Je ne suis pas homme à échanger pour les richesses de l'Arabie la pleine indépendance de mes loisirs » (*Épîtres*, I, 7, 35-36). Cf. aussi *Odes*, II, 16, 7-8 : *otium... / Grophe, non gemmis neque purpura ue- / nale neque auro*, « [le repos], Grophus, que n'achètent ni les gemmes, ni la pourpre, ni l'or » ; et III, 1, 17-19, où le poète utilise l'*exemplum* des rois de Sicile, et l'anecdote de l'épée de Damoclès : *Destructus ensis cui super impia / ceruice pendet, non Siculae dapes / dulcem elaborabunt saporem*, « Pour celui qui voit une épée dégainée suspendue sur sa tête impie, les festins de la Sicile avec leurs raffinements n'auront plus de douce saveur ».

<sup>3</sup> « Celui dont la joie est d'ouvrir, sous la houe, les champs de ses pères, jamais, même en le payant de tout l'or d'Attale, on ne l'en détournerait pour l'amener, marin craintif, à fendre, d'une étrave cyprienne, la mer de Myrtos » (Horace, *Odes*, I, 1, 11-14). Dans cette *Ode*, Horace aborde le thème satirique de la recherche des honneurs et de la richesse par le travail agricole, le commerce, ou la carrière des honneurs : les v. 11-18 développent le thème traditionnel des dangers de la mer et du commerce maritime, comparés à la sécurité de la vie rustique ; un peu plus haut, le caractère excessif de la soif de richesses est exprimée par une hyperbole mettant en œuvre le *topos* des blés africains, symbolisant les activités commerciales lucratives avec l'étranger : *illum, si proprio condidit horreo / quicquid de Libycis uerritur areis*, « tel autre [s'applaudit], s'il enferme dans ses propres greniers tout le grain balayé sur les aires libyques » (*Odes*, I, 1, 9-10). Voir aussi *Odes*, II, 16, 33-37, où Horace décrit les biens que possède Grophus en Sicile, pour les opposer ensuite à son modeste domaine : *Te greges centum Siculaeque circum / mugiant uaccae, tibi tollit hinnitum / apta quadrigis equa, te bis Afro / murice tinctae / uestiunt lanae...*, « Autour de toi mugissent cent troupeaux, cent troupeaux de vaches siciliennes : pour toi la cavale propre aux quadriges fait retentir son hennissement ; toi, tu as pour te vêtir des laines deux fois teintées de murex africain ». Voir aussi *Odes*, III, 16, 29-42, en particulier les v. 31-32 (*fulgentem imperio fertilis Africae / fallit sorte beatorum*, « celui que pare l'empire de la fertile Afrique ne se doute pas que c'est un lot plus riche que le sien »), 35-36 (où Horace affirme être à l'abri du besoin, bien qu'il ne voie pas « croître dans les pâturages gaulois d'épaisses toisons », *nec pingua Gallicis / crescent uellera pascuis*) et 39-42 : *Contracto melius parua cupidine / uectigalia porrigam / quam si Mygdoniis regnum Alyattei / campis continuem*, « En restreignant mes desirs, j'étendrai mes modestes revenus mieux que si, du royaume d'Alyattès, j'arrondissais les campagnes mygdoniennes ».



La vie à la campagne, décrite ainsi par Horace, fait évidemment écho au sort des paysans, tel qu'il est évoqué dans le passage des *Géorgiques* de Virgile consacré à l'éloge de la vie champêtre<sup>2</sup> ; Virgile y affirme que la tranquillité – *quies* – de la vie rustique a plus de prix que les honneurs ou que la richesse, symbolisée comme chez Horace par des *exotica*, les bronzes de Corinthe, les parfums orientaux et la pourpre de Tyr :

*Si non ingentem foribus domus alta superbis  
mane salutantum totis uomit aedibus undam  
nec uarios inhiant pulchra testudine postis  
inlusasque auro uestis Ephyreiaque aera,  
alba neque Assyrio fucatur lana ueneno  
nec casia liquidi corrumpitur usus oliui,  
at secura quies et nescia fallere uita*<sup>3</sup>.

Tous ces lieux communs se retrouvent également, mais dans une perspective plus personnelle que réellement morale ou philosophique, chez Properce, chez Tibulle et chez les auteurs du *corpus Tibullianum* : ces thèmes prennent chez eux la forme d'une révolte contre l'esprit de lucre et de conquête qui caractérise la société de leur temps, et expriment une revendication : celle de pouvoir choisir un autre genre de vie. On retrouve chez ces poètes la satire de la cupidité, cause des guerres et des voyages lointains, qui pousse l'homme à rechercher, par exemple, la « pierre étrangère »<sup>4</sup>, mais aussi le thème de la vanité des richesses, qui ne permettent pas d'échapper à la mort ou au chagrin<sup>5</sup>. À l'esprit de lucre, ils opposent en effet un sentiment, l'amour, dont la valeur est justement suggérée par la mise en œuvre – en quelque sorte inversée, en « négatif » –, des *exotica* dont on a analysé plus haut les connotations généralement positives ; toutes ces productions exotiques, telles que la pourpre

<sup>1</sup> « L'herbe a-t-elle moins de parfum ou moins d'éclat que les mosaïques libyennes ? » (*Épîtres*, I, 10, 19). Voir aussi *Odes*, II, 18, 1-8, où Horace s'oppose à un riche en énumérant une série d'*exotica* : *Non ebur neque aureum / mea renidet in domo lacunar ; / non trabes Hymettiae / premunt columnas ultima recisas / Africa, neque Attali / ignotus heres regiam occupauit, / nec Laconicas mihi / trahunt honestae purpuras clientae*, « Ni l'ivoire ni des panneaux dorés ne resplendissent dans ma maison ; des architraves de l'Hymette n'y pèsent point sur des colonnes taillées dans la plus lointaine Afrique ; je n'ai pas, héritier inconnu d'Attale, pris possession de son palais, et des clientes bien nées ne tissent point pour moi de pourpres laconiennes ».

<sup>2</sup> Virgile, *Géorgiques*, II, 458-540.

<sup>3</sup> « S'ils n'ont pas une haute demeure dont les portes altières vomissent le matin, hors des salles bondées, un énorme flot de clients venus apporter leurs salutations, s'ils ne désirent pas, bouche bée, des chambranles incrustés de belle écaille, ni des étoffes où l'or se joue, ni des bronzes d'Éphyré, s'ils ignorent l'art de teindre la blanche laine dans la drogue assyrienne et d'altérer par un mélange de cannelle la pureté de l'huile qu'ils emploient, du moins ils ont un repos exempt de soucis » (*Géorg.*, II, 461-467). Le même *topos* est développé dans le *Culex*, v. 58 sq., avec le même recours aux *exotica* pour symboliser le luxe (v. 62-68 : *si non Assyrio fuerint bis lauta colore / Attalicas opibus data uellera, si nitor auri / sub laqueare domus animum non tangit auarum / picturaeque decus, lapidum nec fulgor in ulla / cognitius utilitate manet, nec pocula gratum / Alconis referunt Boethique toreuma nec Indi / conchea baca maris pretio est*, « Si jamais pour lui des toisons, payées par les trésors d'un Attale, n'ont été deux fois trempées dans la teinture assyrienne ; si l'éclat de l'or rayonnant aux lambris de sa demeure n'étreint pas son cœur avide ; s'il n'est pas destiné à posséder de magnifiques peintures ni des mosaïques resplendissantes, dont l'inutilité lui est connue ; si ces coupes n'étaient pas les agréables ciselures d'Alcon et de Boèce ; si la perle des coquilles de la mer indienne n'a point de prix à ses yeux... » (trad. M. Rat, éd. Garnier). Sur le symbolisme négatif attaché à la teinture des laines, cf. J. André, *Étude sur les termes de couleurs...*, p. 253-254, et la remarque concernant le verbe *fucare* utilisé par Virgile au v. 465 : « *fucare* [signifie] « proprement « farder », i. e. « déguiser la couleur primitive sous une couleur d'emprunt » ».

<sup>4</sup> *Cui lapis externus curae est...*, « [l'homme cupide] recherche la pierre étrangère » (Tibulle, II, 3, 43). Cette périphrase désigne le marbre, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>5</sup> Dans l'élégie consacrée à M. Claudius Marcellus, fils d'Octavie, mort en 23 av. J.-C., à vingt ans, Properce invoque, entre autres, l'exemple de Crésus : *Nirea non facies, non uis exemit Achillem, / Croesum aut, Pactoli quas parit umor, opes*, « Ni la beauté n'a exempté Nirée, ni la force Achille, ni Crésus les richesses que fait naître l'eau du Pactole » (III, 18, 27-28). Voir aussi III, 5, 15-17, où Properce illustre le thème de la vanité des richesses et de la gloire en évoquant la réunion des riches (comme Crésus), des vainqueurs et des vaincus (Marius et de Jugurtha) aux Enfers : *Victor cum uictis pariter miscabitur umbris : / consule cum Mario, capte Iugurtha, sedes. / Lydus Dulichio non distat Croesus ab Iro*, « Le vainqueur se mêlera à égalité aux ombres des vaincus : Jugurtha captif, tu es assis à côté du consul Marius. Le lydien Crésus n'est pas loin d'Irus de Dulichium ». Irus est le mendiant de l'*Odyssée* (cf. XVIII, 1-109), traditionnellement érigé en symbole de pauvreté.

de Tyr citée dans ce passage de Tibulle, ne valent pas le bonheur que procurent les sentiments partagés :

*Quid Tyrio recubare toro sine amore secundo  
prodest, cum fletu nox uigilanda uenit ?<sup>1</sup>*

Les mêmes affirmations se retrouvent chez Lygdamus, pour qui l'amour de Neera est préférable à toutes les richesses, représentées là encore, en grande partie, par les produits de luxe et les modes exotiques :

*Quidue domus prodest Phrygiis innixa columnis,  
Taenare siue tuis, siue Caryste tuis,  
et nemora in domibus sacros imitantia lucos  
aurataeque trabes marmoreumque solum ?  
Quidue in Erythraeo legitur quae litore concha  
tinctaque Sidonio murice lana iuuat,  
et quae praeterea populus miratur ?<sup>2</sup>*

et par les pays et les peuples étrangers traditionnellement associés à l'opulence, à la *luxuria* et à la *mollitia*<sup>3</sup>. Properce va jusqu'à revendiquer, par les mêmes moyens, sa pauvreté, qui fait partie intégrante du thème élégiaque de la *militia amoris* :

*Nec tamen inuiso pectus mihi carpitur auro,  
nec bibit e gemma diuite nostra sitis,  
nec mihi mille iugis Campania pinguis aratur,  
nec miser aera paro clade, Corinthe, tua<sup>4</sup>.*

Enfin, comme chez Virgile et Horace, on trouve chez Tibulle l'éloge d'une vie idyllique passée à la campagne<sup>5</sup>.

#### LA CRITIQUE DES VOYAGES, DU COMMERCE ET DE LA GUERRE

Ces réflexions sur le luxe, dont font partie les *exotica*, s'associent souvent, chez les poètes augustéens, au thème traditionnel de la critique des voyages commerciaux ou militaires destinés non seulement à la conquête des honneurs et du pouvoir, mais aussi à l'enrichissement personnel. Dans l'*Épître* I, 1, Horace condamne la recherche des faux biens

<sup>1</sup> « Coucher sur la pourpre de Tyr sans que l'amour nous favorise, à quoi bon, quand la nuit ne ramène que les larmes et l'insomnie ? » (Tibulle, I, 2, 75-76). Le poète affirme qu'il vaut mieux vivre pauvre avec Délie que dans le luxe. Voir aussi l'affirmation de l'élégie I, 1 (composée sans doute à la même époque que l'élégie I, 2), où ce sont, cette fois, l'or et les émeraudes qui sont évoqués comme symboles de richesse et de luxe : *O quantum est auri pereat potiusque smaragdi, / quam flet ob nostras ulla puella uias. / Te bellare decet terra, Messalla, marique, / ut domus hostiles praeferat exuias : / me retinent uinctum formosae uincla puellae, / et sedeo duras ianitor ante fores*, « Ah ! puisse tout l'or du monde périr, avec toutes les émeraudes, plutôt que mes voyages fassent pleurer une amie ! À toi il convient, Messalla, de guerroyer sur terre et sur mer, pour que ta maison se pare des trophées enlevés à l'ennemi : moi, je suis retenu captif dans les chaînes d'une belle amie, et je suis le gardien assis à l'attache devant sa porte insensible » (I, 1, 51-56).

<sup>2</sup> « Que me serviraient une demeure qui s'appuie sur des colonnes en marbre de Phrygie ou de chez vous, Ténare ou Caryste, et, à l'intérieur de ma demeure, des futaies à l'imitation des bois sacrés, des poutres revêtues d'or, un dallage de marbre ? Quel plaisir donneraient le coquillage que l'on recueille au bord de la mer Érythrée, la laine teinte avec la pourpre de Sidon, et tout ce qui fait l'admiration du peuple ? » (*Corpus Tibullianum*, III, 3, 13-19).

<sup>3</sup> Voir par ex. Properce, III, 20, 3-4 : *Durus, qui lucro potuit mutare puellam ! / tanti, quin lacrimas, Africa tota fuit ?*, « Il faut avoir le cœur dur pour préférer le lucre à sa maîtresse ; l'Afrique tout entière vaut-elle autant que ses larmes ? » ; Lygdamus (*Corpus Tibullianum*), III, 3, 24 : *at sine te regum munera nulla uolo*, « sans toi je ne veux rien des richesses des rois » ; III, 3, 29-30 : *nec me regna iuuant nec Lydius aurifer amnis / nec quas terrarum sustinet orbis opes*, « un royaume ne me fera pas plaisir ni l'or que roule le fleuve de Lydie ni tout ce que l'univers contient de richesses ».

<sup>4</sup> « Mais mon cœur n'est pas pris par l'or odieux, ma soif ne s'éteint pas à une riche coupe ornée de pierres précieuses, je ne laboure pas la grasse Campanie avec mille couples de bœufs, et je n'ai pas le malheur d'acquérir tes bronzes, Corinthe, grâce à ta ruine » (III, 5, 3-6).

<sup>5</sup> Cf. I, 1 et I, 2, 72 (passage cité *infra*).

qui entraîne les hommes à se lancer dans des activités commerciales qui demandent plus de peine que l'étude de la sagesse et les mènent jusqu'aux extrémités du monde, symbolisées par l'Inde :

*impiger extremos curris mercator ad Indos,  
per mare pauperiem fugiens, per saxa, per ignes<sup>1</sup> ;*

le même thème est développé chez Virgile : les voyages commerciaux, les guerres de conquêtes n'ont pour but que l'acquisition de biens matériels, la recherche d'un luxe dont les produits exotiques – comme la pourpre de Tyr ou les pierres précieuses – sont les principaux symboles :

*Sollicitant alii remis freta caeca ruuntque  
in ferrum ; penetrant aulas et limina regum.  
Hic petit excidiis urbem miserisque Penatis,  
ut gemma bibat et Sarrano dormiat ostro ;  
condit opes alius defossoque incubat auro ;  
hic stupet attonitus rostris ; hunc plausus hiantem  
per cuneos, geminatus enim, plebisque patrumque  
corripuit ; gaudent perfusi sanguine fratrum  
exilioque domos et dulcia limina mutant  
atque alio patriam quaerunt sub sole iacentem<sup>2</sup>.*

De même, chez Propertius, Tibulle et les auteurs du *corpus Tibullianum*, la satire de la recherche insatiable des richesses ou de la gloire s'accompagne d'une condamnation des voyages commerciaux au long cours, qui mènent au danger voire à la mort<sup>3</sup> ; plus fréquemment encore, les *exotica* apparaissent intimement liés à l'évocation effrayante des expéditions militaires menées dans des contrées lointaines et dangereuses, dans laquelle les poètes ont exploité les nombreux *topoi* associés à l'hostilité des climats, des éléments naturels et, surtout des populations sauvages ou barbares. Ce thème apparaît surtout dans les élégies de Propertius<sup>4</sup> consacrées à la tristesse d'une femme – qu'il nomme Aelia Galla – dont le mari,

<sup>1</sup> « Tu cours, marchand infatigable, au bout du monde, jusqu'aux Indes, fuyant la gêne à travers la mer, les rochers, les flammes » (I, 1, 45-46). Voir aussi *Odes*, III, 29, 60, où Horace affirme que ce n'est pas lui qui se lancerait dans le commerce des « denrées de Chypre et de Tyr », *Cypriae Tyriaeque mercēs*. La satire de la cupidité illustrée par l'exemple du marchand qui parcourt le monde, se met en danger, pour amasser de l'argent, est encore présente dans la *Satire* I, 4 : *hic mutat mercēs surgente a sole ad eum quo / uespertina tepet regio ; quin per mala praeceps / fertur, uti pulvis collectus turbine, nequid / summa deperdat metuens aut ampliet ut rem*, « [...] celui-là, pour échanger des marchandises, va du soleil qui se lève au soleil qui teint les contrées de l'Occident ; que dis-je ? il s'emporte, tête baissée, au milieu des périls, comme la poussière qui s'amasse en tourbillon, dans la crainte de rien perdre de son capital ou pour grossir son avoir » (v. 29-32). De même, dans la *Sat.*, I, 1 dédiée à Mécène, Horace brosse le portrait satirique des hommes toujours mécontents de leur sort, et critique la course aux richesses en s'inspirant de la distinction épicurienne entre les plaisirs naturels et ceux qui ne le sont pas, mais aussi des lieux communs de la diatribe cynico-stoïcienne (voir, dans les v. 1-40, les exemples du navigateur qui cherche à faire fortune par le commerce, malgré les dangers de la navigation ; puis ceux du soldat, ou du laboureur, etc.). Ce thème sera repris dans les *Satires* de Perse.

<sup>2</sup> « D'autres tourmentent à coups de rames les flots aveugles et se ruent aux combats, forcent l'entrée des cours et les seuils des rois. L'un veut détruire une ville et de malheureux foyers, pour boire dans une gemme et dormir sur la pourpre de Sarra ; l'autre enterre ses richesses et couve l'or qu'il a enfoui ; l'un reste ébahi devant les rostris ; l'autre, bouche bée, est saisi d'admiration au bruit des applaudissements qui roulent, qui roulent en redoublant, à travers les gradins des plébéiens et des sénateurs ; des frères se plaisent à se couvrir du sang de leurs frères, quittent pour l'exil leur demeure et leur seuil chéri, pour aller chercher une patrie située sous un autre soleil » (Virgile, *Géorgiques*, II, 503-512). Virgile s'en prend aussi, quelques vers plus haut, à la course aux honneurs militaires ou politiques : *Illum non populi fascēs, non purpura regum / flexit et infidos agitans discordia fratres / aut coniurato descendens Dacus ab Histro ; / non res Romanae periturae regna* « Celui-là ne se laisse émouvoir ni par les faisceaux que donne le peuple, ni par la pourpre des rois, ni par la discorde qui met aux prises des frères sans foi, ni par le Dace qui descend de l'Ister conjuré, ni par les affaires de Rome et le sort des royaumes destinés à périr » (*ibid.*, 495-498). Sur ces allusions à la politique étrangère romaine contemporaine, cf. *infra*.

<sup>3</sup> Voir par ex. Propertius, III, 7, 5-6 : *Tu Paetum ad Pharios tendentem lintea portus / obruis insano terque quaterque mari*, « C'est toi qui engloutis Paetus qui tendait ses voiles vers le port de Pharos dans une mer trois et quatre fois démente ».

<sup>4</sup> En III, 9, 25-30, Propertius affirme d'ailleurs son refus la poésie épique, à l'exemple de Mécène qui refuse le métier des armes : *uel tibi Medorum pugnacis ire per hastas, / atque onerare tuam fixa per arma domum ; / et tibi ad effectum uires det Caesar, et omni / tempore tam faciles insinuentur opes ; / parcis et in tenuis humilem te colligis umbras ; / uelorum plenos subtrahis ipse sinus*, « Alors qu'il te serait permis d'établir au forum les haches souveraines dans la magistrature romaine et d'y rendre la justice ; ou d'aller parmi les lances des Mèdes belliqueux et de remplir ta maison d'armes suspendues ; alors que César te donne des forces pour agir et que de tout temps des

Postumus<sup>1</sup>, est parti guerroyer contre les Parthes. Dans l'élégie III, 12, le poète oppose la gloire au sentiment amoureux et à la fidélité promise à l'épouse<sup>2</sup>, puis énumère une série d'*exotica*, qui, dans ce contexte en tout cas, connotent le danger et le malheur : le fleuve Araxe, qui symbolise ici l'éloignement et l'exil<sup>3</sup>, mais surtout les flèches des Parthes et leurs effrayants cavaliers *cataphracti* :

*Illa quidem interea fama tabescet inani,  
haec tua ne uirtus fiat amara tibi,  
neue tua Medae laetentur caede sagittae,  
ferreus aurato neu cataphractus equo,  
neue aliquid de te flendum referatur in urna :  
sic redeunt, illis qui cecidere locis<sup>4</sup>.*

De même, la troisième élégie du livre IV, qui se présente sous la forme d'une lettre adressée par une certaine Aréthuse à son mari Lycotas<sup>5</sup>, la jeune femme reproche à son mari ses absences en énumérant une série de contrées exotiques, choisies les unes pour leur extrême éloignement – comme Bactres, la Bretagne ou la mer orientale qui baigne les rivages de l'Inde –, les autres pour leur climat hostile – le pays des Gètes –, ou la dangerosité de leurs habitants :

---

ressources se présentent aussi facilement, tu fais l'économe et humblement tu te ramasses en une ombre floue : tu resserres toi-même les plis de tes voiles gonflées ». La même *recusatio* s'exprime peut-être en II, 30, 19-22 (voir la note 366 de S. Viarre) : ... *Phrygias nunc ire per undas / et petere Hyrcani litora nota maris, / spargere et alterna communis caede Penatis / et ferre ad patrios praemia dira Lares !* « Mais n'avons-nous pas tort d'aller maintenant par les ondes phrygiennes, de gagner les rivages connus de la mer Hyrcanienne, de répandre sur nos communs pénates un massacre réciproque et de rapporter aux lares paternels de sombres récompenses ? » Les rivages connus de la mer Hyrcanienne (c'est-à-dire la mer Caspienne) feraient allusion aux soldats de Crassus (cf. Horace, *Odes*, III, 5, 5-8), et S. Viarre cite, pour l'interprétation de ce passage, l'explication de L. Alfonsi (« Note properziane », *Giornale italiano di filologia* I, 1948, p. 63) selon lequel « la guerre contre les Phrygiens c'est-à-dire contre les habitants de l'Orient est une guerre contre les Troyens, donc une guerre civile » (note 369).

<sup>1</sup> On a parfois rapproché ce Postumus d'un personnage du même nom cité chez Horace, *Odes*, II, 14. Aelia Galla est peut-être la sœur d'Aelius Gallus, préfet d'Égypte et ami de Properce.

<sup>2</sup> III, 12, 3-4 : *Tantine ulla fuit spoliati gloria Parthi, / ne faceres Galla multa rogante tua ?*, « La gloire de dépouiller le Parthe fut-elle d'un si grand prix alors que ta Galla te demandait avec insistance de ne pas le faire ? ».

<sup>3</sup> *Tu tamen iniecta tectus, uesane, lacerna / potabis galea fessus Araxis aquam*, « Toi pourtant, pauvre fou, couvert d'un manteau militaire jeté sur toi, tu boiras dans ton casque l'eau de l'Araxe quand tu seras épuisé » (III, 12, 7-8).

<sup>4</sup> « Quant à elle, pendant ce temps, elle se consumera à écouter de vaines rumeurs, craignant que ton courage ne te devienne amer et que les flèches mèdes prennent plaisir à te tuer ou le guerrier de fer, en armure sur son cheval couvert d'or et que quelque chose de toi à pleurer soit rapporté dans une urne : c'est ainsi que reviennent ceux qui sont tombés en ces lieux-là » (III, 12, 9-14).

<sup>5</sup> Sous ces noms grecs, il faut peut-être deviner, une fois encore, ceux d'Aelia Galla et de Postumus.

*Te modo uiderunt iteratos Bactra per ortus,  
te modo munito Neuricus hostis equo,  
hibernique Getae, pictoque Britannia curru,  
ustus et Eoa discolor Indus aqua<sup>1</sup>.*

De même Tibulle, dans la seconde élégie du livre I, qui aurait été composée à la fin de l'année 30 ou au début de 29, exprime, par son refus de prendre part à l'expédition en Cilicie dont Messalla a été chargé, son dégoût pour la vie militaire, qu'il associe non seulement à la recherche de la gloire, mais aussi à celle des richesses :

*Ille licet Cilicum uictas agat ante cateruas,  
ponat et in capto Martia castra solo,  
totus et argento contextus, totus et auro,  
insideat celeri conspiciendus equo ;  
ipse boues, mea, si tecum modo, Delia, possim  
iungere et in solito pascere monte pecus<sup>2</sup>.*

LES EXOTICA DE L'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE ET LES MYTHES DE L'ÂGE D'OR, DU « BON SAUVAGE » ET DE LA PURETÉ DES « TEMPS ANCIENS »

Il faut enfin évoquer, dans le cadre de la satire du luxe et de la cupidité des hommes, l'interprétation morale et philosophique qui est donnée dans certains textes de cette époque du mythe de l'âge d'or – le premier des âges successifs de l'humanité que décrivait déjà Hésiode –, et, d'une manière générale, des représentations associées aux peuples primitifs et à ceux des « anciens temps », mythiques ou historiques, de l'histoire humaine. Ces descriptions et ces récits opposent en effet la simplicité, la frugalité, le bonheur et la paix de certaines populations encore sauvages, des premiers âges de l'humanité ou des premiers temps de l'histoire, à la corruption qui affecta peu à peu les périodes ultérieures et qui aboutit aux événements que vécurent les auteurs de cette période, à savoir les guerres civiles, le déclin d'une civilisation et les mesures mises en place par la « restauration » augustéenne pour tenter d'arrêter ou d'inverser la progression de ce déclin.

Dans ces évocations, on remarque, d'une part, que ce sont souvent les produits et les modes exotiques qui sont choisis de préférence pour représenter les effets les plus corrupteurs de la civilisation ; c'est notamment le cas des métaux ou des pierres précieuses que l'on

<sup>1</sup> « Tantôt Bactres t'a vu parcourir deux fois l'Orient, tantôt ce fut l'ennemi Neurien aux chevaux caparaçonnés, les Gètes dans l'hiver, la Bretagne aux chars peints et l'Indien brûlé et basané sur l'eau orientale » (IV, 3, 7-10). Les mêmes *exotica*, ou d'autres qui leur sont étroitement apparentés, sont de nouveau mis en œuvre, dans la suite du poème, pour exprimer la tristesse et la peur dans lesquelles vit Aréthuse loin de son mari : aux v. 33-40, il est encore question de l'Araxe, des rigueurs du climat et des armes parthes : *Noctibus hibernis castrensia pensa laboro / et Tyria in gladios uellera secta suo ; / et disco, qua parte fluat uincendus Araxes, / quot sine aqua Parthus milia currat equus ; / cogor et e tabula pictos ediscere mundos, / qualis et haec docti sit positura dei, / quae tellus sit lenta gelu, quae putris ab aestu, / uentus in Italiam qui bene uela ferat*, « Pendant les nuits d'hiver, je travaille à filer pour tes campagnes et je couds des peaux de Tyr coupées pour en faire des baudriers ; j'apprends de quel côté coule l'Araxe qu'il faut vaincre, combien de milles court le cheval parthe sans boire. Je suis poussée à étudier les mondes peints sur la carte, quelle est leur disposition due à un dieu savant, quelle terre est engourdie par le gel, quelle poussière vient de la chaleur, quel vent porte bien les voiles vers l'Italie » ; aux v. 63-69, Bactres et les Parthes – avec leurs armes et leur technique de fuite caractéristiques – sont de nouveau évoqués : *Ne, precor, ascensis tanti sit gloria Bactris, / raptuae odorato carbasa lina duci, / plumbea cum tortae sparguntur pondera fundae, / subdolos et uersis increpat arcus equis ! / Sed (tua sic domitis Parthae telluris alumnis / pura triumphantis hasta sequatur equos !) / incorrupta mei conserua foedera lecti !*, « Je t'en prie, que la gloire qu'on trouve à escalader les murs de Bactres ou à ravir ses vêtements de lin à un chef parfumé n'ait pas autant de prix quand les frondes tournoyantes déversent des poids de plomb ou que l'arc rusé claque depuis les chevaux qui s'enfuient ! Mais que ta lance pure, une fois domptés ainsi les fils de la terre parthe, suive les chevaux du triomphe ! Conserve indemne le pacte de mon lit de mariage ».

<sup>2</sup> « Celui-là peut bien pousser devant lui les bataillons des Ciliciens vaincus, établir son camp de guerrier sur un sol conquis, et se faire, en costume tout tissé d'argent, tout tissé d'or, monté sur un cheval rapide : moi, je voudrais moi-même, ma Delia, pourvu que ce soit avec toi, atteler mes bœufs et faire paître mon troupeau sur la colline familière » (67-72).

extrait de terres lointaines, et des denrées exotiques que l'on importe à grands frais de l'étranger, pour l'acquisition desquels les hommes ont inventé la navigation, les voyages commerciaux et les guerres de conquête, sortant ainsi du bonheur et de la sécurité de l'âge d'or<sup>1</sup>. Ovide donne une description de cet âge d'or au premier livre des *Métamorphoses*<sup>2</sup> : à cette époque-là, l'agriculture et la guerre n'existaient pas, pas plus que la navigation :

*Nondum caesa suis, peregrinum ut uiseret orbem,  
montibus in liquidas pinus descenderat undas  
nullaque mortales praeter sua litora norant*<sup>3</sup> ;

ce n'est qu'à l'âge du fer que, pour la première fois, les hommes se risquèrent sur la mer et commencèrent à rechercher les trésors enfouis sous la terre<sup>4</sup>, en même temps qu'apparut, parmi toutes les autres sortes de crimes, « la passion de la richesse » – *amor sceleratus habendi*<sup>5</sup>. Mais d'autres *exotica* sont parfois choisis, à l'inverse, pour exprimer avec force, voire de manière paradoxale, le regret des temps anciens : ce sont, dans ce cas, ceux qui se rapportent au thème du « bon sauvage » antique, à l'encontre des connotations habituelles attachées à la barbarie et à la rudesse des peuples primitifs.

Le thème de l'âge d'or est esquissé dans un passage de la première *Géorgique* de Virgile<sup>6</sup> ; le poète y évoque le temps qui précéda celui de Jupiter, et qui se caractérisait par l'absence d'agriculture – la terre produisant tout d'elle-même –, par l'ignorance de la navigation, de la chasse et de la pêche. Ses liens avec les *exotica* se manifestent brièvement

<sup>1</sup> A. Bajard, « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan », p. 186, a rappelé le rapport existant entre le thème général de la navigation sacrilège et « la propagande du principat prônant le retour aux traditions rurales de la première Rome » ; ce thème fait l'objet d'un passage de l'ouvrage d'E. De Saint-Denis, *Le rôle de la mer dans la poésie latine*, Paris, Klincksieck, 1936, p. 302.

<sup>2</sup> *Mét.*, I, 89-112.

<sup>3</sup> « Jamais encore le pin, abattu sur ses montagnes pour aller visiter un monde étranger, n'était descendu vers la plaine liquide ; pas un mortel ne connaissait d'autres rivages que ceux de son pays » (I, 94-96). Sur l'âge d'or et l'ignorance des *artes* (et en particulier de la navigation), voir aussi Manilius, *Astr.*, 73 sq.

<sup>4</sup> *Vela dabat uentis neque adhuc bene nouerat illos / nauita quaeque diu steterant in montibus altis / fluctibus ignotis insultauere carinae*, « Le marin livra ses voiles aux vents, qu'il connaissait mal encore ; après s'être longtemps dressés à la cime des monts, les bois des navires plongèrent dans les flots, nouveaux pour eux » (I, 132-134) ; *Nec tantum segetes alimenta que debita diues / poscebatur humus ; sed itum est in uiscera terrae / quasque reconderat Stygiisque admouerat umbris / effodiuntur opes, inritamenta malorum*, « L'homme ne se contenta plus de demander à la terre féconde les moissons et les aliments qu'elle lui devait, mais il pénétra jusque dans ses entrailles ; il en arracha ce qu'elle y avait caché, ce qu'elle avait relégué près des ombres du Styx, les trésors qui irritent nos maux » (I, 137-140).

<sup>5</sup> ... *De duro est ultima ferro ; / protinus inrupit uenae peioris in aeuum / omne nefas ; fugere pudor uerumque fidesque, / in quorum subiere locum fraudesque dolique / insidiaeque et uis et amor sceleratus habendi*, « L'âge qui a la dureté du fer est venu le dernier ; aussitôt ont fait irruption sur cette ère d'un métal plus vil les crimes de toute sorte ; alors ont fui la pudeur, la vérité, la bonne foi ; à leur place, sont entrées la fraude, la perfidie, la trahison, la violence et la passion scélérate de la richesse » (I, 127-131). L'âge d'or est également décrit dans un passage des *Amours*, III, 8, 35-44 : *At cum regna senex caeli Saturnus haberet, / omne lucrum tenebris alta premebat humus ; / aeraque et argentum cumque auro pondera ferri / manibus admorat nulla que massa fuit. / At meliora dabat, curuo sine uomere fruges / pomaque et in quercu mella reperta caua. / Nec ualido quisquam terram scindebat aratro, / signabat nullo limite mentor humum ; / non freta demisso uerebant eruta remo : / ultima mortali tum uia litus erat*, « Au contraire, quand le vieux Saturne régnait sur les cieux, toutes les richesses étaient cachées dans les profondeurs ténébreuses de la terre ; l'airain, l'argent, et avec l'or, les masses de fer touchaient à l'empire des mânes, et l'on n'entassait pas les métaux. Mais la terre donnait des biens plus précieux : des moissons sans le secours du soc recourbé, des fruits et du miel découvert dans le creux d'un chêne. Personne ne déchirait la terre à grand renfort de charrues ; aucun arpenteur ne délimitait les parcelles du sol : on ne plongeait pas dans la mer des rames qui la battent et la soulèvent ; ses rivages étaient, pour les mortels, la route extrême ». Un passage du I. IV des *Fastes*, fait allusion à l'ignorance du fer qui caractérisait l'âge d'or (le métal y est désigné par la métonymie *chalybeia massa*, qui fait référence aux Chalybes, ce peuple du sud-est du Pont-Euxin qui passait pour avoir découvert et pratiqué le travail du fer, cf. Virgile, *Géorgiques*, I, 58) : *Aes erat in pretio, chalybeia massa latebat. / Eheu, perpetuo debuit illa tegi ! / Pace Ceres laeta est...* « Le bronze était en vogue ; le minéral de fer était inconnu. Ah ! il aurait dû rester enfoui à jamais ! C'est en paix que Cérès est heureuse » (IV, 406-407). Voir aussi cette remarque d'Hygin (*L'astronomie*, II, 25, 1) à propos de la constellation de la Vierge : *Aratus autem Astraei et Aurorae filiam existimari, quae eodem tempore fuerit cum aurea saecula hominum, et eorum principem fuisse demonstrat. Quam propter diligentiam et aequitatem Iustitiam appellatam ; neque illo tempore ab hominibus exteris nationes bello lacessitas esse, neque nauigio quemquam usum, sed agris colendis uitam agere consueuisse*, « mais d'après l'exposé d'Aratos, on la pensait fille d'Astrée et d'Aurore ; elle vécut à l'époque de l'âge d'or de l'humanité et la gouverna. En raison de son dévouement et de son équité on l'appela Justice ; en ce temps-là les hommes ne s'acharnaient pas à attaquer les nations étrangères, personne ne pratiquait la navigation : on passait sa vie d'ordinaire à cultiver les champs ». L'âge d'or sera aussi évoqué, un peu plus tard, par Germanicus, *Les Phénomènes d'Aratos*, 112-117.

<sup>6</sup> *Géorgiques*, I, 125 sq. ; ce passage est un rappel de Lucrèce, I, 206-217.

dans la IV<sup>e</sup> *Bucolique*<sup>1</sup>, où le poète célèbre la naissance d'un enfant romain qui s'accompagnera d'un nouvel âge d'or, lequel révélera, par contraste, le caractère artificiel, mensonger, des teintures de pourpre auparavant si prisées :

*nec uarios discet mentiri lana colores,  
ipse sed in pratis aries iam suaue rubenti  
murice, iam croceo mutabit uellera luto ;  
sponte sua sandyx pascentis uestiet agnos*<sup>2</sup>.

Mais c'est dans la peinture de l'Italie primitive, dans les derniers chants de l'*Énéide*, que s'expriment le plus longuement, par le biais des thématiques exotiques, la nostalgie d'une certaine pureté primordiale et le regret des aspects les plus positifs que l'on prêtait alors à l'humanité des anciens temps<sup>3</sup>. Ces premiers Italiens, ressemblent en effet, par certains côtés, aux peuples barbares<sup>4</sup> rencontrés par les Romains au cours de leur histoire, et auxquels on prêtait, comme nous l'avons analysé plus haut, des qualités de simplicité, d'endurance, de courage, à côté des défauts inhérents à la sauvagerie ; Virgile leur attribue parfois, en effet, les mêmes caractéristiques physiques, les mêmes mœurs, les mêmes armes. Nous avons déjà cité, dans ces pages, les passages où le poète décrit l'enfance rude de la jeune guerrière Camille<sup>5</sup>, à propos de laquelle J. Perret parle d'une « rudesse barbare et presque scythique », et son courage au combat, qui la rapproche des Amazones de la fable<sup>6</sup>. Nous avons également évoqué l'armement primitif des guerriers latins, décrit dans le catalogue des Italiens du chant VII<sup>7</sup>, et notamment la *cateia*, également attribuée, par le poète lui-même, aux peuples germains<sup>8</sup>. Mais la satire de la *luxuria* et de la *mollitia* est surtout visible dans les invectives adressées aux Troyens par les Italiens, qui leur reprochent le luxe de leur costume, de leur parure et de leur armement, ainsi que leur *effeminatio*<sup>9</sup>. Ainsi, le peuple que formera la réunion des Troyens et Italiens bénéficiera à la fois des apports de la civilisation la plus avancée et des qualités d'endurance et de simplicité des populations primitives, non encore corrompues par la richesse et le luxe.

Cette affirmation d'un regret des temps anciens, que ce soit celui de l'âge d'or mythique ou celui de l'ancienne Rome, s'exprime chez d'autres poètes, qui déguisent sous le

<sup>1</sup> On peut considérer le cadre général des *Bucoliques* comme une sorte d'âge d'or, mais celui-ci se manifeste sous la forme d'un « arcadisme » qui ne peut être véritablement considéré comme exotique.

<sup>2</sup> « La laine n'apprendra plus le mensonge des teintures multicolores, mais, de lui-même, alors, dans les prés, le bélier prendra sur sa toison la couleur délicatement pourpre du murex, ou jaune de la gaude ; spontanément, les agneaux à la pâture se revêtiront d'écarlate » (Virgile, *Bucoliques*, IV, 42-45). Sur le symbolisme de ce passage, voir J. André, *Étude sur les termes de couleur...*, p. 253-254 : « L'affectivité présidait [...] à l'emploi des verbes signifiant « teindre ». C'était un thème poétique que le regret de la simplicité des temps primitifs. La teinture des laines était un symbole de la perte de cette pureté naïve des premiers âges. La couleur naturelle de la laine était liée au bonheur champêtre du paysan fruste et pauvre, mais heureux. Tandis que la prose, dont la tâche consistait à exprimer objectivement l'opération matérielle, use de *tingere*, le poète marque sa réprobation par des verbes de sens péjoratif témoignant de son mépris pour ce raffinement de luxe qui est une tromperie. Le *Nec uarios discet mentiri lana colores* de Virgile, *Egl.* IV, 42, est une des promesses du futur âge d'or ».

<sup>3</sup> Voir aussi la description qu'avait proposée Lucrèce de la vie des premiers hommes au chant V du *De rerum natura* (v. 925-1010), dont quelques passages ont déjà été cités *supra* : ces hommes étaient plus robustes, plus résistants ; leur alimentation, leur habitat, et leur mode de vie en général était plus simples ; si leur existence était difficile et parfois dangereuse, ils ignoraient les périls de la navigation et de la guerre. Par la suite, (v. 1011 sq.), les progrès de l'artisanat, la vie en commun, l'invention de la propriété commencèrent à amollir les hommes, à créer des désirs, des discordes.

<sup>4</sup> Cette affirmation doit être nuancée par le fait que ces peuples avaient, avant la venue des Troyens, reçu les éléments de la haute civilisation de la Grèce des temps anciens, apportés notamment par Évandre. J. Perret (*Notes complémentaires*, p. 209 sq., t. II) parle en effet d'autochtonie, de sauvagerie primitive, mais aussi du rôle civilisateur des étrangers (Saturne, puis Évandre, avant Énée).

<sup>5</sup> XI, 567-584.

<sup>6</sup> XI, 648-663.

<sup>7</sup> VII, 655-817.

<sup>8</sup> VII, 741.

<sup>9</sup> IX, 614-620 (passage cité *supra*).

dénigrement des richesses ou sous l'évocation édifiante de « bons sauvages » la satire des mœurs de leur temps, ou expriment par ce moyen leur adhésion à l'œuvre restauratrice d'Auguste. À plusieurs reprises dans ses élégies, Propertius s'en prend aux richesses, aux produits de luxe qui pervertissent les femmes, en prenant pour symboles de cette dépravation les nombreux accessoires exotiques du raffinement féminin – pourpre de Tyr<sup>1</sup>, tissus de Cos, perles et pierres précieuses, ou parfums<sup>2</sup> –, et en leur opposant l'exemple de fidélité et d'abnégation des femmes indiennes qui suivent leur mari sur le bûcher<sup>3</sup> ; les mêmes griefs se rencontrent chez Tibulle et les auteurs du *corpus Tibullianum*, qui déplorent, de la même façon, la cupidité des femmes et les goûts de luxe qui les pervertissent : c'est le cas, par exemple, de la Némésis de Tibulle, qui préfère les hommes riches :

*illa gerat uestes tenues, quas femina Coa  
texuit, auratas disposuitque uias ;  
illi sint comites fusci, quos India torret  
Solis et admotis inficit ignis equis ;  
ille selectos certent praeberere colores  
Africa puniceum purpureumque Tyros<sup>4</sup>.*

On trouve, par ailleurs, des évocations tout à fait opposées chez ces mêmes auteurs. Le livre IV des élégies de Propertius, par exemple, s'ouvre sur une évocation traditionnelle de la simplicité de l'ancienne Rome<sup>5</sup>, qui ne connaissait pas encore les aspersions de safran :

*Nec sinuosa cauo pendebant uela theatro,  
pulpita sollemnis non oluere crocos<sup>6</sup>.*

Tibulle, quant à lui, se sert du mythe de l'âge d'or<sup>7</sup>, de l'ignorance de la guerre, du lucre et des voyages lointains qui caractérisait cette époque, pour exprimer la révolte de l'homme contraint de s'exiler, de quitter sa maîtresse pour participer à une campagne militaire lointaine :

<sup>1</sup> Propertius, II, 16, 55-56 : *Quare ne tibi sit tanti Sidonia uestis, / ut timeas, quotiens nubilus Auster erit*, « Aussi, n'attache pas un si grand prix aux étoffes de Sidon que tu doives avoir peur chaque fois que l'Auster apportera les nuages ! ».

<sup>2</sup> Voir notamment l'élégie IV, 5 (dont des passages ont été cités *supra*), qui reproduit le conseil, donné par une entremetteuse à une femme, de se faire offrir des objets de luxe et de refuser les poèmes d'amour.

<sup>3</sup> III, 13, 15-22 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>4</sup> « Qu'elle porte des étoffes fines, de celles que la femme de Cos a tissées en y entremêlant des raies d'or ; qu'elle ait un cortège de ces noirs Indiens brûlés par le soleil qui les colore de ses feux en rapprochant d'eux son char ; que lui arrivent à l'envi les teintures de choix, d'Afrique l'écarlate et la pourpre de Tyr » (II, 3, 53-58) ; cf. aussi II, 4, 27-30 : *O pereat quicumque legit uiridesque smaragdos / et niueam Tyrio murice tingit ouem ! / Hic dat auaritia causas et Coa puellis / uestis et e rubro lucida concha mari*, « Ah ! périsse quiconque recueille les vertes émeraudes et teint avec la pourpre de Tyr une blanche toison ! C'est lui qui irrite l'avidité des jeunes filles, ce sont les tissus de Cos et la brillante coquille de la mer Rouge ».

<sup>5</sup> Avant la venue des Troyens au Latium, Rome adorait des dieux d'argile (v. 5), les sénateurs étaient vêtus de beaux de bêtes (v. 12 : *pellitos... Patres*), de même que les laboureurs (v. 25) ; les soldats portaient des armes rudimentaires (v. 27-28). Cf. aussi Tibulle, II, 5, 25 sq ; Virgile, *Énéide*, VIII, 313 sq ; Ovide, *Fastes*, I, 243 sq ; V, 93 sq.

<sup>6</sup> « Et des voiles sinueux ne pendaient pas sur un profond théâtre ; les estrades n'exhalaient pas l'odeur du safran solennel » (IV, 1, 15-16).

<sup>7</sup> Tibulle, I, 3, 35-50. Cette élégie daterait de 29, au moment où Tibulle s'apprêtait à suivre Messalla en Grèce (voir la *Notice* de M. Ponchont).



*nec uagus ignotis repetens compendia terris  
presserat externa nauita merce ratem*<sup>1</sup>.

Chez Horace, dont l'œuvre, comme l'ont montré les nombreux passages déjà cités, déplore longuement les excès du luxe et l'oubli des anciennes vertus<sup>2</sup>, la nostalgie d'un monde meilleur s'exprime bien sûr, au moment des guerres civiles, par le célèbre appel au départ vers les Îles Fortunées de la sixième *Épode*, où l'exotisme – ces îles étant censées se situer dans le lointain Océan – rejoint le mythe de l'âge d'or<sup>3</sup>. Mais ce regret s'exprime également au troisième livre des *Odes* : dans l'une des « odes civiques » de ce livre, le poète, rejoignant en cela les préoccupations d'Auguste<sup>4</sup>, déplore que la vertu et la pureté des mœurs ne se manifestent plus que chez les peuples barbares, et notamment chez les nomades scythes ou chez les Gètes qui pratiquent ce qu'il présente comme une sorte de « communisme agricole<sup>5</sup> » :

*Campestres melius Scythae,  
quorum plaustra uagas rite trahunt domos,  
uiuunt et rigidi Getae  
immetata quibus iugera liberas  
fruges et Cererem ferunt  
nec cultura placet longior annua  
defunctumque laboribus  
aequali recreat sorte uicarius*<sup>6</sup>.

Le poète ajoute encore à ce tableau édifiant l'éloge des femmes gètes, qui font preuve d'une vertu qui n'existe plus à Rome :

<sup>1</sup> « Errant à la poursuite du gain en des terres inconnues, un nautonnier n'avait pas encore chargé son vaisseau de marchandises étrangères » (I, 3, 39-40). Cf. aussi Tibulle, I, 9, 9-10 et I, 10 (où Tibulle, contraint de prendre part à l'expédition de Messalla en Aquitaine, exprime son horreur de la guerre et de sa principale cause, la cupidité, en faisant l'éloge de l'âge d'or ; voir notamment les v. 1-14).

<sup>2</sup> Dans les six premières odes du livre III, notamment, Horace semble s'associer à l'œuvre de restauration d'Auguste, en montrant que ce sont la simplicité, le courage, la piété, l'amour de la patrie et de la famille qui avaient assuré la grandeur passée de Rome.

<sup>3</sup> *Épodes*, XVI, 41 sq. (voir les passages cités *supra*). On peut rapprocher ce passage d'Horace et les circonstances dans lesquelles il a été écrit de ce que dit J. Servier, *Histoire de l'utopie*, p. 323, de l'ancrage historique de l'utopie : « L'utopie nous apparaît liée à des moments historiques déterminés. Elle naît sur un certain terreau de circonstances qui se reproduisent avec une telle analogie qu'il est tentant de parler de l'utopie comme de la renaissance d'un même thème à la faveur de la répétition d'un même sentiment : sentiment de déréliction d'une civilisation, le sentiment profond éprouvé par l'être de se trouver jeté dans l'existence sans nécessité véritable. Tout se passe alors comme si ce sentiment de déréliction était plus nettement ressenti, donc plus clairement exprimé à un moment historique donné par une classe sociale déterminée, écartée du pouvoir malgré son importance sociale ou économique par des systèmes politiques archaïques. »

<sup>4</sup> Horace semble d'ailleurs en appeler à l'intervention d'Auguste, dans les vers 25 sq., même s'il affirme, dans une expression devenue célèbre, que les lois sont vaines sans les mœurs (*quid leges sine moribus / uanae proficiunt...*, « à quoi servent les lois, vaines sans les mœurs ... », *ibid.*, v. 35-36). Le poète célébrera les lois d'Auguste sur le mariage dans son *Chant séculaire*, v. 13-16.

<sup>5</sup> Le terme de « communisme » est employé par F. Villeneuve (note 2, p. 136), qui renvoie aux Suèves de César (*B. G.*, IV, 1, 7) et aux Germains de Tacite (*Germ.*, 26).

<sup>6</sup> « Meilleure est la vie des Scythes habitants des steppes, dont c'est la coutume nationale de traîner sur des chariots leurs maisons errantes, meilleure celle des Gètes austères, pour qui des arpens ignorant le partage portent des moissons libres et une libre Cérès, et à qui il ne plaît point de cultiver plus d'un an, mais que relève, au bout de leurs travaux, un successeur recevant tâche égale » (III, 24, 9-16).

*Illic matre carentibus  
 priuignis mulier temperat innocens  
 nec dotata regit uirum  
 coniunx nec nitido fudit adultero ;  
 dos est magna parentium  
 uirtus et metuens alterius uiri  
 certo foedere castitas,  
 et peccare nefas aut pretium est mori<sup>1</sup>.*

On peut déceler enfin, dans les vers suivants de la même ode, des souvenirs du mythe de l'âge d'or dans le regret qu'exprime Horace au sujet des limites, sans cesse repoussées, des navigations commerciales, qui atteignent désormais les confins du monde connu pour satisfaire la soif inextinguible des richesses :

*quid leges sine moribus  
 uanae proficiunt, si neque feruidis  
 pars inclusa caloribus  
 mundi nec Boreae finitimum latus  
 durataeque solo niues  
 mercatorem abigunt, horrida callidi  
 uincunt aequora nauitae ?  
 Magnum pauperies obprobrium iubet  
 quiduis et facere et pati  
 uirtutisque uiam deserit arduae<sup>2</sup>.*

Enfin, cette mise en œuvre des *exotica* dans le cadre de l'opposition entre la simplicité des temps anciens et les excès de l'époque contemporaine, apparaît jusque chez Ovide, y compris dans les *Amours*, où le poète déplore la vénalité des femmes de son temps, qu'il faut séduire par des cadeaux somptueux et qui dédaignent le talent d'un poète<sup>3</sup>, ou dans l'*Art d'aimer*<sup>4</sup>. Au livre I des *Fastes*, le dieu Janus se plaint de l'appât du gain, qui s'est accru au cours du temps<sup>5</sup>, et cite l'exemple des ornements des temples :

<sup>1</sup> « Là une femme traite avec douceur et bonté ses beaux-enfants privés de mère, on n'y voit point l'épouse mener, bien dotée, son mari et prêter l'oreille à un bel amant. La plus riche dot, chez eux, c'est la vertu des parents, c'est une chasteté qui, dans un lien sans retour, redoute un second mari ; on y tient la faute pour sacrilège, ou bien la mort en est le prix » (III, 24, 17-24). Cf. aussi Tacite (*Germ.*, 18-19) à propos du mariage chez les Germains. Pour F. Villeneuve (note 2, p. 136), l'intention moralisante de l'ensemble du passage est évidente : « le poète vante la vie pure des barbares pour flétrir, par le contraste, la corruption romaine ». Le *topos* de la sagesse des Scythes se manifesterait encore, à la période suivante, chez Quinte-Curce, notamment dans l'épisode de l'ambassade scythe (*Histoires*, VII, 8, 8-30 ; cf. aussi VII, 6, 10-12) où sont décrits leur amour de la liberté, la simplicité de leur existence, leur piété, leur fraternité, leur loyauté et où s'exprime à l'inverse, de la part de l'auteur, une réflexion moralisante, inspirée de la philosophie cynique, sur la cupidité d'Alexandre, son ambition démesurée, son désir insatiable de domination absolue et universelle. Dans la note *ad loc.*, H. Bardon souligne en effet la longue postérité de ce thème du « bon sauvage » : « Ce thème va prendre de l'extension, à mesure que se développera la curiosité ethnographique et que l'Empire Romain présentera des signes de décrépitude. La *Germanie* de Tacite contient plusieurs allusions aux mirifiques vertus des peuples peu civilisés. Nos philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont eu, eux aussi, de ces erreurs généreuses, et non dépourvues de nocivité ».

<sup>2</sup> « À quoi servent les lois, vaines sans les mœurs, si la partie du monde qu'enferment les chaleurs torrides, si la zone voisine de Borée et les neiges durcies sur le sol ne rebutent pas le marchand, si l'adresse des matelots triomphe des flots soulevés ? Tenue pour une insigne honte la gêne ordonne de tout faire, de tout endurer, et elle déserte le chemin de l'âpre vertu » (*Od.*, III, 24, 35-44).

<sup>3</sup> Ovide introduit à cette occasion la peinture de l'âge d'or évoquée plus haut (*Amours*, III, 8, 35-44).

<sup>4</sup> La vénalité des femmes, et leur mépris pour les vers, sont aussi déplorés dans l'*Art d'aimer*, II, 273-280.

<sup>5</sup> Cf. *Fastes*, I, 195-226, et en particulier les v. 195-196 : *Tempore creuit amor, qui nunc est summus, habendi ; / uix ultra quo iam progrediatur habet*, « Avec le temps s'est développée la passion de posséder, qui maintenant est à son comble ; elle ne peut plus guère aller au-delà » ; cf. aussi I, 209-212 : *At postquam fortuna loci caput extulit huius / et tetigit summo uertice Roma deos, / creuerunt et opes et opum furiosa cupido, / et, cum possideant plurima, plura petunt*, « Mais une fois que la fortune de ce lieu eut redressé la tête et que Rome eut touché du front le séjour des dieux, se développa, en même temps que les richesses, une folle envie de richesses : plus on possède, plus on exige ».

*Frondebis ornabant quae nunc Capitolia gemmis<sup>1</sup> ;*

un peu plus loin, les anciennes offrandes aux dieux – du froment, du sel, des fleurs cueillies dans la campagne italienne<sup>2</sup> – sont opposées aux parfums exotiques qui les ont remplacées :

*Nondum pertulerat lacrimatas cortice murras  
acta per aequoreas hospita nauis aquas,  
tura nec Euphrates nec miserat India costum  
nec fuerant rubri cognita fila croci<sup>3</sup>.*

Le même thème est encore abordé au livre VI à propos de Carna, qui, en tant que déesse antique – *prisca* –, n'exige pas de mets exotiques – *adscitas dapes* – comme le francolin, la grue, le paon, ou les divers poissons et coquillages importés de mers lointaines :

*Prisca dea est aliturque aliturque cibis quibus ante solebat,  
nec petit adscitas luxuriosa dapes.  
Piscis adhuc illi populo sine fraude natabat  
ostreaque in conchis tuta fuere suis.  
Nec Latium norat quam praebet Ionia diues  
nec quae Pygmaeo sanguine gaudet auis.  
Et praeter pennas nihil in pauone placebat  
nec tellus captas miserat ante feras<sup>4</sup>.*

Le luxe des spectacles romains est même évoqué dans un passage de l'*Art d'aimer*, à propos du récit de l'enlèvement des Sabines, qui s'est déroulé en un temps où les théâtres n'étaient pas ornés de marbre, où l'on n'arrosait pas la scène de safran :

*Tunc neque marmoreo pendebant uela theatro,  
nec fuerant liquido pulpita rubra croco ;  
illic, quas tulerant nemorosa Palatia, frondes  
simpliciter positae scaena sine arte fuit ;  
in gradibus sedit populus de caespite factis  
qualibet hirsutas fronde tegente comas<sup>5</sup>.*

Enfin, le raffinement du vêtement, de la parure et des soins donnés au corps font l'objet d'un développement dans le livre III du même traité, où Ovide oppose encore la simplicité grossière des temps anciens – *simplicitas rudis* – aux richesses – *magnas opes* – de la Rome

<sup>1</sup> « Le Capitole était orné de feuillages comme il n'est aujourd'hui de pierres précieuses » (*Fastes*, I, 203).

<sup>2</sup> I, 338, 345-346.

<sup>3</sup> « Le navire traversant les eaux des mers n'avait pas encore apporté de l'étranger la myrrhe, cette larme qui perle sur l'écorce. L'Euphrate n'avait pas envoyé son encens ni l'Inde son nard et on ne connaissait pas les filaments rouges du safran » (*Fastes* I, 339-342). R. Schilling (cf. la note *ad loc.*, p. 106) rappelle l'origine exotique de ces *odores* (cf. *supra*, I<sup>er</sup> partie), introduits à Rome par les navigateurs grecs et phéniciens.

<sup>4</sup> « Carna est une déesse antique ; elle se nourrit d'aliments qu'elle avait l'habitude de prendre jadis et n'exige pas de mets exotiques par goût de luxe. En ce temps, le poisson pouvait nager sans péril et les huîtres étaient en sécurité dans leurs coquilles. Le Latium ne connaissait pas l'oiseau que fournit la riche Ionie ni celui qui se délecte du sang du Pygmée. Le paon n'était recherché que pour ses plumes et aucun pays n'avait alors envoyé à Rome des bêtes sauvages capturées » (*Fastes*, VI, 171-178). Le thème littéraire de l'ignorance de la pêche dans les temps anciens repose sur une erreur, comme l'ont montré J. André (*L'alimentation et la cuisine à Rome*, p. 97 : « Le thème de la frugalité de l'âge d'or a inspiré aux auteurs l'idée fautive que les premiers Romains ne tendaient pas de pièges aux poissons et laissaient les huîtres dans leur coquille ») et E. de Saint-Denis dans son *Introduction aux Halieutiques* d'Ovide, p. 8-9 : « la consommation et la pêche du poisson ont, de très bonne heure, joué un rôle important dans la vie des Romains [...]. Ce n'est pas l'introduction de l'hellénisme qui a répandu l'art de la pêche et la consommation de poisson chez les Latins. Les Étrusques qui, avant les Grecs, instruisirent les Latins, étaient des marins et des pêcheurs [...] ».

<sup>5</sup> « Alors un voile ne couvrait pas un théâtre de marbre et la scène n'était pas arrosée de la rouge essence du safran. À ce moment les branchages, fournis par les bois du Palatin et disposés sans apprêt, constituaient un fond de scène où l'art n'intervenait pas. Sur des gradins de gazon s'assirent les spectateurs, qui, d'un feuillage quelconque, protégeaient leur chevelure hirsute » (*Art d'aimer*, I, 103-108).

contemporaine<sup>1</sup> : pour sa part, Ovide affirme ne pas regretter cette évolution, non pas, cependant, par goût du luxe et des richesses, mais par refus de la *rusticitas*<sup>2</sup> ; finalement, il en revient à la satire des produits de luxe, toujours symbolisés par des importations d'origine exotique, tels que les produits de la pêche, le marbre :

... haec aetas moribus apta meis,  
non quia nunc terrae lentum subducitur aurum,  
lectaque diuerso litore concha uenit,  
nec quia decrescunt effosso marmore montes,  
nec quia caeruleae mole fugantur aquae,  
sed quia cultus adest...<sup>3</sup>,

les pierreries et les perles venues d'Orient :

Vos quoque non caris aures onerate lapillis,  
quos legit in uiridi decolor Indus aqua<sup>4</sup>,

ou encore, bien entendu, les broderies et la pourpre venues d'Asie Mineure :

Quid de ueste loquar ? Nec nunc segmenta requiro,  
nec quae de Tyrrio murice, lana, rubes ;  
cum tot prodierint pretio leuiore colores,  
quis furor est census corpore ferre suos ?<sup>5</sup>

## – Graecari<sup>6</sup> : dénonciation des *uitia* greco-orientaux

Mais ce sont aussi les conséquences de cette *luxuria* sur la moralité de leurs contemporains que les auteurs antiques ont dénoncées dans leurs textes : de cette *luxuria*

<sup>1</sup> *Art d'aimer*, III, 113-114, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie : *Simplicitas rudis ante fuit ; nunc aurea Roma est / et domiti magnas possidet orbis opes*, « Jadis régnait une simplicité grossière ; maintenant Rome est resplendissante d'or et possède les immenses richesses du monde qu'elle a dompté ».

<sup>2</sup> III, 121 sq.

<sup>3</sup> « Ce temps est tout à fait pour mes mœurs. Est-ce parce que, de nos jours, on arrache de la terre l'or malléable, qu'on fait venir de divers rivages des coquillages choisis, que nous voyons décroître les montagnes à force d'en extraire le marbre, et que nos môles mettent en fuite les flots bleus ? Non, c'est que l'on a soin de soi [...] » (*Art d'aimer*, III, 122-127).

<sup>4</sup> « Mais n'allez pas non plus charger vos oreilles de ces pierres de grand prix, que le noir Indien recueille dans l'eau verte » (III, 129-130).

<sup>5</sup> « Que dirai-je du vêtement ? Et par là je n'entends ni la passementerie d'or, ni toi, laine, rougie dans la pourpre de Tyr. Alors qu'on trouve tant de couleurs d'un prix moins élevé, quelle folie de porter sur soi toute sa fortune ! » (III, 169-172). Cf. aussi III, 131 : *nec prodite graues insuto uestibus auro*, « [...] et ne vous montrez pas alourdis par des vêtements tout cousus d'or », et la raison invoquée par le poète au vers suivant : *Per quas nos petitis, saepe fugatis, opes*, « Ce faste, par lequel vous voulez nous séduire, souvent nous met en fuite » (III, 132). On retrouvera plus tard les mêmes réflexions pessimistes et moralisantes sur le commerce et le prix des importations exotiques (par ex. chez Quinte-Curce, à propos des richesses de l'Inde, *Histoires*, VIII, IX, 2-37) ; Perse reprendra le thème stoïcien de la tyrannie des passions, et en particulier de la cupidité qui pousse les hommes à dissiper leur existence en de vaines activités, comme le commerce de produits exotiques avec les pays lointains (cf. *Satires*, V, 54-55 et 132-137) ; l'*Histoire Naturelle* de Pline sera émaillée de réflexions moralisantes sur la vanité du luxe, dans lesquelles la mode des productions exotiques, comme les parfums ou les épices, sera tout particulièrement épinglée. Sur l'usage du poivre dans l'alimentation, cf. XII, 14, 29 ; *Sola placere amaritudine, et hanc in Indos peti ! Quis ille primus experiri cibis uoluit, aut cui in appetenda auiditate esurire non fuit satis ? Vtrumque siluestre gentibus suis est, et tamen pondere emitur ut aurum uel argentum*, « Dire qu'il ne plaît que par son amertume, et qu'on va [...] chercher [sa baie] dans l'Inde ! Qui a bien pu le premier l'essayer dans ses aliments ? Qui ne s'est pas contenté de la faim pour aiguïser son appétit ? Le poivre et le gingembre poussent à l'état sauvage dans leurs pays, et pourtant ils s'achètent au poids comme l'or ou l'argent ». Sur les *unguenta*, cf. par ex. XIII, 20 : *Haec est materia luxus e cunctis maxime superuacui. Margaritae enim gemmaeque ad heredem tamen transeunt, uestes prorogant tempus ; unguenta ilico expirant ac suis moriuntur horis. Summa commendatio eorum ut, transeunte femina, odor inuitet etiam aliud agentis. Exceduntque quadringenos denarios librae ; tanti emitur uoluptas aliena ; etenim odorem qui gerit, ipse non sentit*, « Tel est cet objet de luxe, et de tous le plus superflu. Perles et pierreries en effet passent quand même aux héritiers, les étoffes durent un certain temps : les parfums s'évaporent instantanément, et, pour ainsi dire, meurent en naissant. Le plus haut titre de recommandation d'un parfum, est, sur le passage d'une femme qui le porte, d'attirer par ses effluves même ceux qui sont occupés de tout autre chose. Il se vendent plus de quarante deniers la livre. Voilà ce que coûte le plaisir des autres, puisque celui qui porte un parfum ne le sent pas » ; voir aussi les paragraphes suivants : les § 21-23, concernent les excès des empereurs ou des riches Romains dans le domaine des parfums (cf. aussi Suét., *Calig.*, 37 ; Pét., *Satir.*, 28, 17) et XII, 78 : *Peregrinos ipsa mire odores et ad exteros petit : tanta mortalibus suarum rerum satias est alienarumque auditas*, « Chose étonnante : [l'Arabie] elle-même va demander à des peuples étrangers des parfums exotiques : tant les mortels sont vite las de leurs propres biens et avides de ceux d'autrui ! ».

<sup>6</sup> Ce verbe est employé chez Plaute, mais aussi par Horace, *Satires*, II, 2, 11 à propos des exercices gymniques à la grecque (cf. *infra*).

découle en effet l'introduction dans la société de tous les *uitia* traditionnellement associés aux mœurs et aux mentalités gréco-orientales – telles que celles-ci ont été définies dans la première partie de ce travail – et notamment celle de la *mollitia*. L'origine exotique de cette corruption a été clairement exprimée par les auteurs latins, à commencer par le *pergraecari* de Plaute<sup>1</sup> ; selon Salluste, c'est lors des campagnes de Sylla en Asie que les soldats romains apprirent à *amare* et *potare*, « à faire l'amour, à boire<sup>2</sup> » ; par la suite, avec l'afflux des richesses et l'exemple étranger, la corruption s'est étendue à toute la jeunesse, dont l'historien énumère les vices, opérant ainsi la transition avec les mœurs et le destin personnel de Catilina :

*Sed libido stupri, ganeae ceterique cultus non minor incesserat : uiri muliebria pati, mulieres pudicitiam in propatulo habere ; uescendi causa terra marique omnia exquirere, dormire prius quam somni cupido esset, non famem aut sitim, neque frigus neque lassitudinem opperiri, sed ea omnia luxu antecapere<sup>3</sup>.*

Les mêmes griefs sont associés à l'Orient chez Cicéron, qui, dans l'une de ses lettres, met en garde son frère Quintus, devenu gouverneur de la province d'Asie, contre les tentations multiples et variées offertes par l'Orient, en faisant notamment allusion à ses richesses, à ses œuvres d'art, et à ses esclaves :

*Praeclarum est enim summo cum imperio fuisse in Asia triennium sic ut nullum te signum, nulla pictura, nullum uas, nulla uestis, nullum mancipium, nulla forma cuiusquam, nulla condicio pecuniae, quibus rebus abundat ista prouincia, ab summa integritate continentiaque deduxerit<sup>4</sup>.*

Cette *mollitia* revêt en effet, dans la vie quotidienne des Romains, divers aspects : elle se manifeste tout autant par l'usage de la pourpre ou des parfums par exemple, que par la pratique de l'art culinaire, de certaines activités artistiques, « sportives », voire amoureuses et sexuelles. Ces mœurs gréco-orientales sont devenues au cours de la période étudiée ici, à côté du thème de la *luxuria*, l'un des lieux communs privilégiés de la morale. Le traité de Cornélius Népos sur *Les grands généraux des nations étrangères* offre à cet égard une liste tout à fait caractéristique de ces mœurs étrangères que les Romains jugeaient indignes, voire scandaleuses : la passion amoureuse, la pratique des sports et celles des arts comme la musique ou la danse, mais aussi celle de la philosophie<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Voir J.-M. André, *L'otium...*, p. 74 sq. ; en ce qui concerne la corruption grecque, l'auteur a notamment analysé le personnage-repoussoir du parasite (p. 82-83).

<sup>2</sup> *Catilina*, XI, 6.

<sup>3</sup> « Le goût des coupables amours, du cabaret, et des autres plaisirs s'était répandu avec non moins de force : les hommes se prostituaient comme les femmes, les femmes offraient leur pudeur à tout venant ; pour garnir sa table on allait fouiller toutes les terres et toutes les mers, on dormait avant d'avoir sommeil, on n'attendait pas la faim ou la soif, ni le froid, ni la fatigue, mais, par un raffinement de mollesse, on en prévenait l'atteinte » (*Catilina*, XIII, 3). Voir aussi, en V, 8, le portrait que l'historien fait de Catilina, et la présentation du contexte social et moral de Rome au moment de la conjuration : *Incitabant praeterea corrupti ciuitatis mores, quos pessuma ac diuorsa inter se mala, luxuria atque auaritia, uexabant*, « Il était encouragé en outre par la corruption des mœurs dans une cité que ravageaient des maux contraires mais également funestes, l'amour du luxe et l'amour de l'argent » (A. Ernout, dans la note 3 p. 59, renvoie, à propos de ce passage, à une réflexion similaire prêtée à Caton l'Ancien par Tite-Live en XXXIV, 4, 1 : *saepe me querentem... audistis diuersis duobus uitis, auaritia et luxuria, ciuitatem laborare, quae pestes omnia magna imperia euerterunt*). En V, 9, Salluste déclare que Rome était devenue l'État « le plus mauvais et le plus corrompu », *pessuma ac flagitiosissima*.

<sup>4</sup> « C'est chose rare, en effet, que d'avoir exercé pendant trois ans le pouvoir suprême en Asie sans que ni une statue, ni un tableau, ni un vase, ni une étoffe, ni un esclave, ni la beauté de personne, ni aucune offre d'argent, toutes séductions dont abonde ta province, aient pu te détourner de l'intégrité la plus parfaite et la plus scrupuleuse » (*Corresp.*, XXX, II, 8 = *Q. fr.*, I, 1) ; cf. aussi XXX, VI, 19 : *tam deprauatis moribus, tam corruptrice prouincia*, « ... quand les mœurs sont si corrompues et l'atmosphère de la province si démoralisante ».

<sup>5</sup> La passion amoureuse est évoquée au § 4 de la *Préface*, à propos des Crétois ; la pratique de la danse et de la musique au § 1 à propos d'Épaminondas (cf. *infra*), et celle des sports et du théâtre au § 5. La philosophie est enfin citée en XV, 2, 2 à propos de la biographie d'Épaminondas, qui étudia également la philosophie.

## LA VIE AMOUREUSE ET SEXUELLE

Les méfaits du sentiment amoureux, et l'attribution à l'hellénisme de tous les *uitia*<sup>1</sup> qui y sont associés sont des lieux communs que l'on peut faire remonter aux comédies de Plaute. Les intrigues amoureuses représentées dans la comédie, ne sont acceptables pour la vieille morale romaine, on l'a vu, que lorsqu'elles concernent de très jeunes gens et jeunes filles<sup>2</sup>, et dans la mesure où elles ont pour cadre les cités hellénistiques ; malgré tout, « chez Plaute [...], l'amour que peut éprouver le jeune homme est toujours présenté comme un danger – mais moins pour la perpétuité de la famille que pour la fortune de celle-ci. Le jeune homme, l'*adulescens*, est prêt à se ruiner pour acheter celle qu'il aime, et l'affranchir, ou lui offrir de beaux présents<sup>3</sup> ». Le monologue de Lysitèles dans le *Trinummus*<sup>4</sup>, une pièce dont on a pu souligner le ton moralisateur<sup>5</sup>, expose longuement les méfaits de l'amour sur les jeunes gens et ses conséquences néfastes, parmi lesquelles la ruine. L'amour est en effet qualifié, entre autres, d'*harpago*, « rapace », de *cuppes*, « gourmand », d'*elegans*, « coquet », de *despoliator*, « détrousseur de grand chemin<sup>6</sup> » ; il appelle toutes ces dépenses féminines dont se plaint également Mégadore dans l'*Aulularia*<sup>7</sup>, et qui souvent, d'ailleurs, concernent produits et modes exotiques :

---

<sup>1</sup> Dans la mentalité romaine, l'amour semble être considéré à l'égal d'une maladie ; cf. par ex. Properce, III, 17, 6 : *tu uitium ex animo dilue, Bacche, meo*, « toi Bacchus, dissipe le mal d'amour de mon cœur ».

<sup>2</sup> « [...] Les jeunes gens ont le droit d'aimer, dans de certaines limites ; les vieillards, au contraire, sont coupables, s'ils s'abandonnent à une passion qui n'est plus de leur âge » (P. Grimal, *La littérature latine*, p. 91-92).

<sup>3</sup> P. Grimal, *La littérature latine*, p. 91.

<sup>4</sup> *Trinummus*, 223-275.

<sup>5</sup> Cf. A. Ernout, *Notice du Trinummus*, t. VII, p. 8 sq. « À en croire le Prologue, où nous entendons dialoguer la Débauche avec sa fille la Misère, à lire la liste des personnages où nous voyons s'opposer deux noms symboliques de jeunes gens, Lysitèles « l'Utile » c'est-à-dire celui qui recherche l'utilité, le profit, et Lesbonicus « Le vainqueur à Lesbos » ou le roi des amoureux, on pourrait se demander si le *Trinummus* n'est pas une « pièce à thèse », où s'affrontent deux façons de concevoir la vie, l'une prônant l'amour et le plaisir, l'autre, le profit et la richesse » (*ibid.*, p. 8-9) ; quelques lignes plus loin, A. Ernout évoque l'hypothèse d'une influence stoïcienne sur cette pièce dont l'intention moralisatrice, qu'elle soit due à Plaute ou à son modèle grec, est si manifeste (*ibid.*, p. 10-11).

<sup>6</sup> *Trinummus*, 239a-239b, trad. A. Ernout.

<sup>7</sup> *Aulularia*, 501-533 (voir le passage cité *supra*).

*Nam qui amat quod amat, quom extemplo  
saviis sagittatis percussust,  
ilico res foras labitur, liquitur.  
'Da mihi hoc, mel meum, si me amas, si audes'.  
Ibi ille cuculus : 'Ocelle mi, fiat ;  
et istuc et si amplius uis dari dabitur'.  
Ibi illa pendentem ferit, iam amplius orat.  
Non satis id est mali, ni amplius etiam,  
quod ecbibit, quod comest, quod facit sumpti.  
Nox datur ; ducitur familia tota,  
uestiplica, unctor, auri custos, flabelliferae, sandaligerulae,  
cantrices, cistellatrices, nuntii, renuntii,  
raptores panis et peni.  
Fit ipse, dum illis comis est,  
inops amator<sup>1</sup>.*

L'origine exotique de ces mœurs apparaît dans le verbe *pergraecari*, qui caractérise l'existence de nombre de jeunes hommes de la *palliata*, implique entre autres la fréquentation des banquets et des courtisanes, comme le montre un passage des *Bacchis* déjà cité plus haut, où Chrysale l'associe à la fréquentation des courtisanes – *scorta* – et des « mauvais lieux » – *lustra*<sup>2</sup> – ; ces thèmes se retrouvent ensuite chez Turpilius, dont un fragment fait allusion à un festin auquel participent des courtisanes aux noms grecs :

*... forte eo die  
meretricis ad me delenificae ut Atticae conuenerant  
condixerantque cenam apud me, Thais atque Erotium,  
Antipila, <Lais,> Pythias : ego extra cubui dominia<sup>3</sup>.*

À l'époque de Cicéron, les mêmes accusations caractérisent le discours *Contre Caelius* prononcé en 56 avant J.-C. par l'orateur L. Hérennius Balbus, qui lui aussi « déclama contre la dépravation du siècle<sup>4</sup>, et contre celle de Caelius : banquets, parfums, vie galante à Baïes<sup>5</sup>, Balbus voyait là autant de crimes<sup>6</sup> ». C'est à la même époque également que Lucrèce s'en

<sup>1</sup> « Car à peine l'amant vraiment amoureux est-il percé de la flèche du baiser, sur le champ l'argent coule et va fondant : « Donne-moi ceci, mon doux miel, si tu m'aimes ; tu veux bien ? » Et notre pigeon de répondre : « Mais oui, prunelle de mes yeux ; et cela, et plus encore, si tu le désires, on te le donnera. » Le voyant pieds et poings liés, la belle le tape ; elle devient plus exigeante. Mais les choses ne vont pas encore assez mal ; il faut qu'elle ajoute encore tout ce qu'il en coûte pour la bonne chère, les bons vins, les dépenses de toute sorte. Lui accorde-t-on une nuit ? On amène toute la maison : femme de chambre, masseur, gardien des bijoux, teneuses d'éventail, donneuses de sandales, chanteuses, porteuses de coffrets, porte-messages, porte-réponses : tous dévaliseurs de la huche et du buffet. Et tandis qu'il fait l'aimable avec eux, voilà notre amoureux, pour sa part, réduit à la besace » (*Trinummus*, 242a-255b). Le *Truculentus* montre de façon particulièrement explicite les méfaits de l'amour charnel, symbolisés par la courtisane Phronésie, « la plus rouée, et la plus cupide des courtisanes de Plaute » et par Diniarque, « totalement perverti » par sa passion (A. Ernout, *Notice du Truculentus*, p. 94).

<sup>2</sup> *Bacchides*, 742-743 : *Atque id pollicetur se daturum aurum mihi, / quod dem scortis quodque in lustris comedim et congraecem, pater*, « CHRYSALE. – Et il m'offre de me donner cet argent, pour que je le donne aux filles, pour que je le mange dans les mauvais lieux, à mener la vie grecque. Oui, père ». Voir aussi les passages de la *Mostellaria* déjà cités *supra*, 1<sup>ère</sup> partie (v. 20-24 ; 64) et le v. 83, où l'adjectif *corruptus* est employé à propos du jeune Philolachès qui, s'étant épris d'une courtisane, mène la « vie grecque ».

<sup>3</sup> « Il arriva que, ce jour-là, des courtisanes – caressantes, puisque attiques – s'étaient réunies chez moi, et avaient convenu de dîner chez moi ; il y avait Thaïs, Erotion, Antifila, Laïs et Pythias : pour moi, je me suis mis à table en dehors du festin » (v. 185-188, trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 136). Lucilius, contemporain de Turpilius, faisait lui aussi allusion à la passion amoureuse dans le livre VII des *Satires* ; il y était notamment question de Phryné, la célèbre courtisane athénienne, présentée, semble-t-il, sous un jour assez défavorable : *Phryne nobilis illa, ubi amatorem improbius quem...* « Cette Phryné illustre, quand elle agissait avec passablement d'impudence envers l'un de ses amants... » (VII, frg. 4). Sur cette courtisane, voir le *Commentaire* de F. Charpin, p. 277, t. I. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 97, cite également, en rapport avec ce thème de la corruption des mœurs et de la *mollitia*, un passage de C. Titius, un autre contemporain de Lucilius, tiré d'un discours en faveur de la *lex Fannia sumptuaria* promulguée en 161 ; dans ce discours, l'orateur brossait un portrait satirique de ses contemporains, et en particulier de juges peu consciencieux qu'il représente dans des banquets, accompagnés de courtisanes, et oints de parfums : *ludunt alea studiose, delibuti unguentis, scortis stipati*, « ils jouent aux dés avec passion, oints de parfums et entourés de courtisanes » (trad. H. Bardon ; ce passage de C. Titius provient de Macrobe, III, 13, 13).

<sup>4</sup> *Pro Caelio*, 29.

<sup>5</sup> *Pro Caelio*, 2 et 27-28.

<sup>6</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 240. Voir Cicéron, qui, dans le *Pro Caelio* (2 ; 27-29 ; 39 sq.) déplore la disparition des antiques vertus, et fait la satire de l'épicurisme. Cette « vie galante » à Baïes, ces banquets, ce libertinage sont évoqués au § 38 à propos de

prend à la passion amoureuse, dans le passage déjà cité plus haut pour l'énumération de productions exotiques qu'il présente – tapis de Babylone, chaussures de Sicyone, parfums, pierres précieuses, vêtements de pourpre, étoffes et parures à la mode orientale. Tous ces *exotica* sont cités en effet dans le but d'illustrer de façon concrète les méfaits provoqués par le sentiment amoureux chez les jeunes gens : celui-ci en effet les pousse à dépenser leur fortune en produits de luxe, pour eux-mêmes ou pour les femmes qu'ils doivent séduire par des cadeaux :

*Labitur interea res et Babylonica fiunt,  
languent officia atque aegrotat fama uacillans.  
Vnguenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident  
scilicet, et grandes uiridi cum luce zmaragdi  
auro includuntur, teriturque thalassina uestis  
assidue, et Veneris sudorem exercita potat.  
Et bene parta patrum fiunt anademata, mitrae,  
interdum in pallam atque Alidensia Ciaque uertunt.  
Eximia ueste et uictu conuiuia, ludi,  
pocula crebra, unguenta coronae sarta parantur<sup>1</sup>.*

Dans l'*Énéide*, le thème de l'amour – associé à celui des banquets, du vin, et de la musique – figure encore parmi les lieux communs associés aux peuples orientaux, à l'influence desquels Énée doit se soustraire. Les Étrusques sont un peuple d'origine orientale qui avait gardé, dans les mentalités romaines, certaines de ses caractéristiques étrangères, parmi lesquelles la *mollitia* ; ces thèmes apparaissent dans le discours adressé par Tarchon à ses troupes, par lequel le chef étrusque tente de les faire réagir par la provocation :

*Quo ferrum quidue haec gerimus tela inrita dextris ?  
At on in Venerem segnes nocturnaue bella  
aut ubi curua choros indixit tibia Bacchi ;  
exspectate dapes et plenae pocula mensae  
(hic amor, hoc studium), dum sacra secundus haruspex  
nuntiet ac lucos uocet hostia pinguis in altos<sup>2</sup>.*

La plupart des auteurs, toutefois, s'en prennent davantage encore à l'homosexualité – généralement associée à la Grèce et aux exercices physiques que les hommes pratiquaient nus dans les gymnases<sup>3</sup> –, et aux mœurs efféminées adoptées par certains personnages, en relation

---

Clodia.

<sup>1</sup> « Cependant leur fortune se fond et se dissipe en tapis de Babylone ; leurs devoirs sont négligés, leur réputation chancelle et faiblit. Sans doute à leurs pieds parfumés brillent les chaussures de Sicyone ; à leurs doigts jettent leurs feux d'énormes émeraudes enchâssées dans l'or ; les vêtements de pourpre, qu'ils ne quittent plus, sont fatigués de boire la sueur de Vénus. Les biens honorablement acquis de leurs pères sont convertis en bandeaux, en mitres, en robe de femmes, en étoffes d'Alinde ou de Céos. Ce ne sont que banquets où la chère et le décor rivalisent de raffinements, jeux, coupes sans cesse remplies, parfums, couronnes, guirlandes » (IV, 1123-1132). Cf. aussi v. 1135-1136 : *aut cum conscius ipse animus se forte remordet / desidiose agere aetatem lustrisque perire*, « Tantôt c'est dans sa conscience le remords d'une vie oisive et perdue de débauche ».

<sup>2</sup> « À quoi bon nos épées, pourquoi porter dans nos mains ces traits inutiles ? Mais pour Vénus et ses joutes nocturnes vous ne manquez pas de vigueur ou lorsque la flûte courbe a rassemblé les chœurs de Bacchus. Attendez que viennent les banquets, les coupes d'une table bien garnie, voilà vos amours, voilà votre souci ; attendez qu'un complaisant haruspice annonce le sacrifice et qu'une grasse victime vous appelle au fond du bois sacré » (Virgile, *Énéide*, XI, 735-740).

<sup>3</sup> Voir par exemple Cicéron, *Tusculanes*, IV, 33, 70 : *Cur neque deformem adulescentem quisquam amat neque formosum senem ? Mihi quidem haec in Graecorum gymnasiis nata consuetudo uidetur, in quibus isti liberi et concessi sunt amores. Bene ergo Ennius : « flagiti principium est nudare inter ciuis corpora »*, « Pourquoi ne voit-on personne s'éprendre ni d'un jeune homme laid ni d'un beau vieillard ? Pour moi, les relations de ce genre ont, ce me semble, pris naissance dans les gymnases de la Grèce, où ces amours-là sont admis et autorisés. Aussi Ennius a-t-il raison de dire : « c'est une source de débauche que l'habitude de se montrer nu en public » » et *De Republica*, IV, 3, 3-4, où Scipion, comparant éducation romaine et éducation grecque, est amené à parler de la pédérastie (cf. IV, 3, 3, *ap. Serv.*, *ad Aen.* X, 325 : ... *obprobrio fuisse adulescentibus si amatores non haberent* « < Chez les Grecs > on considèrerait comme une honte, pour des adolescents, le fait de n'avoir pas d'amants ») et exprime sa désapprobation : *luuentus uero exercitatio quam absurda in gymnasiis ! quam leuis epeborum illa militia ! Quam contractationes et amores soluti et liberi ! Mitto Eleos et Thebanos, apud quos in*



étroite, là encore, avec les influences étrangères, symbolisées dans les textes par la présence d'*exotica* en rapport avec les modes vestimentaires ou les mœurs exotiques. Certaines traditions mythologiques attribuent d'ailleurs à Orphée l'origine de l'amour des jeunes garçons ; après la seconde disparition d'Eurydice, il aurait en effet renoncé à tout commerce avec les femmes et instauré ces pratiques amoureuses chez les peuples thraces :

*Ille etiam Thracum populis fuit auctor amorem  
in teneros transferre mares citraque iuventam  
aetatis breue uer et primos carpere flores*<sup>1</sup>.

Un passage conservé d'un discours prononcé par Scipion Émilien contre P. Sulpicius Gallus, témoigne de l'ancienneté de ce thème de la *mollitia* dans les mentalités romaines : l'orateur y dépeint avec esprit cet efféminé qui porte des *χειριδωτοί*<sup>2</sup>, ces tuniques à manches longues emblématiques de la mollesse gréco-orientale, dans l'intention de susciter le dégoût pour son mode de vie et de ramener ainsi les Romains à la sévérité des mœurs ancestrales :

*Nam qui cotidie unguentatus aduersus speculum ornetur, cuius supercilia radantur,  
qui barba uulsa feminibusque subuulsis ambulet, qui in conuiuuiis adulescentulus cum  
amatore cum chiridota tunica inferior accubuerit, qui non modo uinosus, sed uirosus  
quoque sit, eumne quisquam dubitet quin idem fecerit, quod cinaedi facere solent*<sup>3</sup>.

À la même époque, Lucilius s'en prenait au livre VII de ses *Satires* à la mode des *pueri delicati*, de ces « mignons » dont les noms grecs évoquaient sans doute le pays d'origine, ou,

---

*amore ingenuorum libido etiam permissam habet et solutam licentiam ; Lacedaemonii ipsi, cum omnia concedunt in amore iuuenum praeter stuprum, tenui sane muro dissaepiunt id quod excipiunt ; complexus enim concubitusque permittunt palliis interiectis, « Combien sont, par contre, choquants les exercices des jeunes gens dans les gymnases ! Quel manque de sérieux dans les exercices militaires des éphèbes ! À quels abandons et à quelle liberté mènent les contacts physiques et les amours ! Je ne parle pas de l'Élide, ni de Thèbes, où la débauche peut même se donner toute licence en ce qui concerne l'amour des jeunes hommes libres ; mais les Lacédémoniens eux-mêmes, en autorisant tout dans ce domaine, sauf le stupre, ne dressent qu'une bien faible muraille devant la seule chose qu'ils interdisent : ils autorisent en effet de s'embrasser et de coucher ensemble, pourvu qu'un manteau sépare les amants » (IV, 4, 4). Sur ces peuples, à propos desquels nous avons conservé d'autres témoignages, voir la note 1, p. 83 d'E. Bréguet .*

<sup>1</sup> « Ce fut même lui qui apprit aux peuples de la Thrace à reporter leur amour sur des enfants mâles et à cueillir les premières fleurs de ce court printemps de la vie qui précède la jeunesse » (Ovide, *Mét.*, X, 83-85).

<sup>2</sup> Cf. Aulu-Gelle, VII, 12 : *De tunicis chirodytis ; quod earum usum P. Africanus Sulpicio Galo obiecit. Tunicis uti uirum prolixis ultra brachia et usque in primores manus ac prope in digitos Romae atque in omni Latio indecorum fuit. Eas tunicas Graeco uocabulo nostri "chirodytas" appellauerunt feminisque solis uestem longe lateque diffusam decere existimauerunt ad ulnas cruraque aduersus oculos protegenda. Viri quidem Romani primo quidem sine tunicis toga sola amicti fuerunt ; postea substrictas et breues tunicas citra humerum desinentis habebant [...]. Hac antiquitate indutus P. Africanus, Pauli filius, uir omnibus bonis artibus atque omni uirtute praeditus, P. Sulpicio Galo, homini delicato, inter pleraque alia, quae obieciabat, id quoque probro dedit, quod tunicis uteretur manus totas operientibus, « Des tuniques dites à manches, dont P. Scipion l'Africain reprochait l'usage à Sulpicius Gallus. Autrefois, à Rome et dans tout le Latium, il eût été honteux pour un homme de se servir de ces tuniques dont les manches descendant au-delà du bras, couvrent la main jusqu'aux doigts. Nos ancêtres ont donné à ces tuniques le nom grec de *χειριδωτοί*. Les femmes seules portaient par décence les vêtements longs et amples, pour dérober aux regards leurs bras et leurs jambes. Les hommes ne portaient d'abord qu'une simple toga sans tunique ; ensuite ils firent usage de ces tuniques serrées et courtes qui ne dépassaient pas les épaules [...]. Plein de respect pour cette simplicité antique, P. Scipion l'Africain, fils de Paul Émile, homme doué de tous les talents honorables et de toutes les vertus, reprenait un jour P. Sulpicius Gallus pour ses mœurs efféminées, et il lui reprochait entre autres choses de porter des tuniques dont les manches descendaient jusque sur les mains ».* Aulu-Gelle cite ensuite les paroles de Scipion.

<sup>3</sup> « En effet, quand un homme chaque jour parfumé s'attife devant son miroir, se rase les sourcils, marche la barbe épilée et les cuisses épilées par dessous ; quand, tout jeune, aux banquets, revêtu d'une tunique à longues manches, il s'est couché avec un amant à la place inférieure ; quand il est non seulement porté vers le vin, mais aussi vers les hommes, peut-on douter qu'il ait fait ce que font tous les invertis ? » (ap. Aulu-Gelle, VII, 12, 5, trad. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 61). « La nature des thèmes utilisés pour la description satirique [relève] de la diatribe ; P. Oltramare assure que « l'épithète de *cinaedus* (κίναϊδος) est une des insultes ordinaires » de cette littérature. Comme Caton, Scipion utilise l'argumentation diatribique pour prêcher le retour aux mœurs des aïeux : la pensée hellénique revêt des couleurs romaines » (H. Bardon, *ibid.*, citant P. Oltramare, *Les origines de la diatribe romaine*, p. 88). Voir aussi l'analyse de ce fragment de Scipion Émilien par J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 132 : « Cette pittoresque sortie est, sur quelques points, influencée par la diatribe cynique. Simple vernis, qui n'entame en rien sa « romanité ». La forme périodique à laquelle Scipion a recours peut bien se mouler en partie sur des originaux diatribiques ; elle ne tranche pas pour cela avec la forme de l'éloquence latine du temps. Et la critique de l'effémination masculine, poncif [...] de la satire romaine, était dans l'*Vrbs* tout autre chose qu'un thème littéraire sans connexion avec la réalité. Elle avait un grand retentissement dans les consciences latines, révoltées de voir des extravagants dont la troupe allait sans cesse grossissant renier la vertu maîtresse de l'homme romain, la vertu qui, à toute époque, fut vénérée à Rome, la virilité ».

tout au moins, l'ascendance gréco-orientale<sup>1</sup>. Plus tard, la satire de l'amollissement des mœurs chez la noblesse romaine fait aussi l'objet, par exemple, d'un passage d'un discours de Marius inséré dans le *Jugurtha* de Salluste, où le général romain exprime son mépris pour toutes sortes de raffinements plus dignes, selon lui, des femmes que des hommes ; parmi ces raffinements de l'élégance – *munditiae* – figurent la possession de certaines catégories d'esclaves, recrutés pour l'agrément plus que pour l'utilité, et d'un certain genre de mobilier – *suppellex* –, mais aussi l'intérêt pour l'amour – *amare* – et les banquets, genre de vie que Marius qualifie finalement des termes de *luxuria*, d'*ignavia* et de *pessumae artes* :

*Sordidum me et incultis moribus aiunt, quia parum scite conuiuuium exorno, neque histrionem ullum neque pluris preti coquam quam uilicum habeo. Quae mihi lubet confiteri, Quirites ; nam ex parente meo et ex aliis sanctis uiris ita accepi, munditias mulieribus, uiris laborem conuenire, omnibusque bonis oportere plus gloriae quam diuitiarum esse ; arma, non supellectilem decori esse. Quin ergo, quod iuuat, quod carum aestumant, id semper faciant : ament, potent ; ubi adulescentiam habuere, ibi senectutem agant, in conuiuuiis, dediti uentri et turpissimae parti corporis ; sudorem, puluerem et alia talia relinquunt nobis, quibus illa epulis iucundiora sunt. Verum non ita est. Nam ubi se flagitiis dedecorauere turpissimi uiri, bonorum praemia ereptum eunt. Ita iniustissime luxuria et ignauia, pessumae artes, illis qui coluere eas nihil officiant, rei publicae innoxiae cladi sunt<sup>2</sup>.*

Les mêmes griefs étaient énumérés dans la *Deuxième catilinaire* de Cicéron, à propos des partisans de Catilina, que l'orateur présente comme des débauchés, prenant un soin excessif de leur coiffure, portant ces fameuses tuniques à manches longues et tombant trop bas dont se moquait déjà Scipion, et passant leur vie dans les festins :

*Postremum autem genus est, non solum numero, uerum etiam genere ipso atque uita, quod proprium Catilinae est, de eius dilectu, immo uero de complexu eius ac sinu quos pexo capillo, nitidos, aut imberbis aut bene barbatos uidetis, manicatis et talaribus tunicis, uelis amictos, non togis ; quorum omnis industria uitae et uigilandi labor in antelucanis cenis exprimitur<sup>3</sup>.*

<sup>1</sup> Lucilius, VII, frg. 6, cite un *Gentius* (d'après F. Charpin, *Commentaire*, p. 278, ce nom avait été porté par un roi d'Illyrie) et, au frg. 7, un *Agriion* et un *Macedo* dont le nom évoque évidemment la Macédoine. Sur la composition du livre VII des *Satires* et sur les thèmes qui y étaient abordés, voir la *Notice* de F. Charpin, p. 173-174, t. I, et le témoignage d'Apulée, *Apol.* 10, qui confirme que Lucilius y traitait non seulement de l'amour des femmes, mais aussi de celui des jeunes garçons. « Lucilius prend position contre l'amour-passion, contre l'aveuglement qui l'accompagne [...], contre l'enthousiasme délirant qu'inspirent les garçons [...] » (F. Charpin, *ibid.*, p. 174). La mode des *pueri delicati* perdura, puisque Auguste, au dire de Suétone, recherchait particulièrement les *pueri* syriens et maures ; d'après le biographe, Auguste aimait jouer aux dés, aux osselets ou aux noix *cum pueris minutis, quos facie et garrulitate amabilis undique conquirebat, praecipue Mauros et Syros*, « avec de jeunes enfants d'une figure et d'un babil agréables, qu'il faisait chercher partout, surtout des Maures et des Syriens » (Suétone, LXXXIII, 2, 130). Dans la biographie qu'il consacre à Auguste, J. P. Néraudau évoque cet aspect de la personnalité du prince, tout en précisant qu'« [il] n'était pas différent de ses contemporains sur ce plan-là [...]. Dans les grandes maisons, on voyait courir nus de petits esclaves, qui charmaient et amusaient tout le monde, et qui semblaient être de petits Amours descendus des fresques où ils menaient leur sempiternelle existence de bébés joufflus et fessus » (*Auguste*, p. 263).

<sup>2</sup> « Ils me déclarent méprisables et sans culture parce que je n'entends rien à l'ordonnance d'un repas, que je n'ai pas de comédien, et que je n'ai pas un cuisinier qui m'ait coûté plus cher que mon fermier. C'est un aveu que j'ai plaisir à faire, citoyens. Car j'ai appris de mon père et d'autres personnes vertueuses que l'élégance est le partage des femmes, et le travail celui des hommes ; que tout homme de cœur doit avoir plus de gloire que de richesses ; que ce sont ses armes, et non son mobilier, qui font sa parure. Hé bien donc, qu'ils continuent à faire ce qu'ils aiment tant, ce qui leur est si cher : qu'ils fassent l'amour, qu'ils boivent ; qu'ils passent leur vieillesse où ils ont passé leur jeunesse, à faire bombance, esclaves de leur ventre et de la partie la plus honteuse du corps ; qu'ils nous laissent à nous la sueur, la poussière, et tout le reste, que nous préférons à leurs festins. Mais non. Après s'être déshonorés par tous les excès, ces infâmes personnages viennent ravir les récompenses dues aux gens de bien. Ainsi, par un comble d'injustice, les pires des vices, la débauche et la paresse ne nuisent en rien à ceux qui s'y livrent, et ne perdent que la République, qui n'en est pas coupable » (*Jug.*, LXXXV, 39-43).

<sup>3</sup> « De ces espèces enfin la dernière, je ne dis pas seulement par le rang, mais par sa nature et par ses mœurs, ah ! comme elle est en propre la chose de Catilina ! des gens de son choix, disons mieux, de ses intimités et de ses tendresses : vous les voyez, les cheveux bien peignés, luisants d'huile, les uns sans barbe, les autres à la barbe artistement coupée, en tuniques longues de manches et longues de pans, habillés de voiles flottants et non pas de toges : toute l'activité de leur vie, toute leur endurance aux veilles ne se déploie que dans des festins qui se prolongent jusqu'à l'aube » (*Deuxième catilinaire*, X, 22).

Le caractère efféminé du costume est encore l'objet de moqueries chez Horace, qui considère comme l'un des *uitia* de son temps le fait de porter des tuniques soit trop courtes, soit trop longues – ces dernières étant pour les Romains, comme les passages cités plus haut l'ont bien montré, caractéristiques du costume oriental et de l'*effeminatio* :

*Maltinus tunicis demissis ambulat*<sup>1</sup>.

Il en est de même, à cette époque, dans les passages de l'*Énéide* qui constituent une mise en garde adressée au héros troyen contre la *mollitia* orientale, laquelle est symbolisée, entre autres, par le raffinement excessif du costume et de la parure. Dans les injures que Virgile prête à Rémulus au chant IX, tous les emblèmes de la *luxuria* et de la *mollitia* asiatique – les étoffes colorées<sup>2</sup>, la danse, les tuniques à manches, les mitres et les rubans – sont les signes d'un caractère efféminé, digne des prêtres eunuques de Cybèle, en totale opposition avec la simplicité et la rudesse des peuples italiens :

*Vobis picta croco et fulgenti murice uestis,  
desidia cordi, iuuat indulgere choreis,  
et tunicae manicas et habent redimicula mitrae.  
O uere Phrygiae, neque enim Phryges, ite per alta  
Dindyma, ubi adsuetis biformem dat tibia cantum.  
Tympana uos buxusque uocat Berecynthia Matris  
Idaee : sinite arma uiris et cedite ferro*<sup>3</sup>.

L'*Énéide* associe également le terme de *semiuir* – évidemment porteur de connotations négatives, évoquant la mollesse asiatique – au luxe vestimentaire oriental. Le mot est employé une première fois par Iarbas, le roi africain dédaigné par Didon, au moment où il apprend la liaison de la reine avec Énée : il lance alors des imprécations contre le héros troyen – qu'il désigne par l'antonimase *ille Paris*, elle aussi porteuse des mêmes connotations négatives – et son « escorte d'eunuques » – *cum semiuiro comitatu*<sup>4</sup> ; c'est ensuite Turnus qui, au chant XII, l'utilise pour désigner Énée, là encore en rapport avec la *luxuria* du costume et de la parure du Troyen :

<sup>1</sup> « Maltinus se promène avec une tunique tombant jusqu'à terre » (*Satires*, I, 2, 25).

<sup>2</sup> La pourpre, en particulier, connote une certaine mollesse, un caractère efféminé chez les hommes qui la portent ; voir par exemple la honte qui s'attache, dans la légende, au personnage d'Hercule tel qu'il apparaît chez la reine de Lydie Omphale, vêtu de la mitre et d'une étoffe de pourpre (cf. par exemple Ov., *Hér.*, IX, 101-102 : *Haec tu Sidonio potes insignitus amictu / dicere ?...*, « Décoré d'un manteau sidonien, peux-tu raconter cela ? »).

<sup>3</sup> « Vous, vous aimez les étoffes rehaussées de safran et de pourpre brillante, vous aimez la fainéantise, vous vous plaisez aux danses où l'on s'abandonne, vos tuniques ont des manches, vos mitres, des rubans. Ô Phrygiennes vraiment, car Phrygiens vous ne l'êtes, allez sur les sommets du Dindyme, vous y retrouverez vos habitudes, le chant de la flûte double. Les tambourins vous appellent et le buis bérécyinthien de la Mère de l'Ida ; laissez les armes aux hommes, inclinez-vous devant le fer » (*Én.*, IX, 614-620). Sur le vocabulaire du vêtement oriental, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> *Et nunc ille Paris cum semiuiro comitatu, / Maeonia mentum mitra crinemque madentem / subnixus, rapto potitur...*, « Et maintenant ce beau Paris avec son escorte d'eunuques, soutenant d'un bandeau méonien son menton, ses cheveux humides, se fait maître de ce qu'on m'a volé » (*Én.*, IV, 215-217).

... *Da sternere corpus  
loricamque manu ualida lacerare reuolsam  
semiuri Phrygis et foedare in puluere crinis  
uibratos calido ferro murraque madentis*<sup>1</sup>.

## LA « GRÉCOMANIE » : DÉNONCIATION DE LA CORRUPTION DE LA LANGUE ET DE L'ÉLOQUENCE

De nombreux auteurs ont également dénoncé, parmi les nombreuses « modes » gréco-orientales introduites dans la société romaine, la « grécomanie » de certains de leurs contemporains qui emploient de manière excessive le vocabulaire grec, voire renient totalement leur langue et leur patrie d'origine. Cette critique est déjà esquissée chez Plaute, où l'on rencontre, par exemple, ces énumérations de noms de vêtements ou de corps de métiers aux consonances grecques prononcés par des personnages qui semblent se moquer ainsi de l'affectation et du snobisme qui se dégagent de ces vocables<sup>2</sup>. C'est toutefois dans les *Satires* de Lucilius que ce thème de la grécomanie, aussi bien dans le langage que dans les modes, est le plus longuement développé<sup>3</sup>. Au livre II, il s'en prend à l'un des personnages les plus représentatifs de ce défaut, l'épicurien hellénisant Titus Albucius<sup>4</sup> : il se moque de son vocabulaire maniéré, en citant dans sa plaidoirie le terme *monogrammus* :

... *uix uiuo homini ac monogrammo*<sup>5</sup> ;

un peu plus loin, Scaevola compare la rhétorique d'Albucius à l'art de la mosaïque pour se moquer de sa façon de parler, trop affectée :

<sup>1</sup> « Donne-moi de coucher à terre le corps de l'eunuque phrygien, d'arracher de ma robuste main, de mettre en pièces sa cuirasse, de souiller dans la poussière ses cheveux frisés au fer chaud et imbibés de myrrhe » (XII, 97-100). Plus tard, certains personnages politiques et certains empereurs s'attireront les foudres des écrivains en raison de l'extravagance et de l'allure trop orientale de leur tenue vestimentaire. Suétone, *Caligula*, LII, 1-3 affirme par exemple que les vêtements, les chaussures et l'apparence générale de Caligula ne furent jamais dignes d'un Romain, ni d'un citoyen, ni même d'un homme ou d'un être humain (il cite, parmi les différents éléments de sa tenue, des manteaux brodés et couverts de pierres précieuses, des tuniques à manches, des bijoux, et même des chaussures de femme).

<sup>2</sup> Voir entre autres *Aulularia*, 507-519 ; *Epidicus*, 228-233. « [...] En ce qui concerne les emprunts au grec, on aperçoit chez Plaute le désir de singer peut-être les gens du bel air qui lançaient la mode du parler hellénisant » (E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, p. 243). Voir aussi B.-A. Taladoire, *Essai sur le comique de Plaute*, p. 177-178.

<sup>3</sup> Sur les rapports de Lucilius avec l'hellenisme, dont il ne critique que certains aspects, voir cette analyse d'H. Bardon : « En face [des] écrivains qui hellénisent [comme Térence, Pacuvius], mais dont les curiosités d'analyses répondent aussi à un goût latin, un Accius et un Lucilius continuent la tradition nationale. Ils n'ont pas négligé ou repoussé la leçon du monde grec : ils l'ont utilisée, servante et non plus maîtresse [...] Quant à Lucilius, son indépendance et sa franchise le situent loin des Grecs flatteurs. Son amour pour les choses de la réalité, la verve avec laquelle il décrit le spectacle quotidien du monde, le bon sens, quelque peu paysan et à coup sûr latin, de sa morale, ses railleries à caractère politique et la force de ses convictions font de lui le plus romain des écrivains d'alors. Son hellénisme, très discret, relève de culture étrangère ce fonds si puissamment national » (*La littérature latine inconnue*, t. I, p. 46).

<sup>4</sup> T. Albucius, né peu après 150, vivait à Athènes, où il affectait de suivre les usages grecs. « Cette affectation lui valut les railleries de Mucius Scaevola, lorsque celui-ci traversa Athènes, cette année-là, et une satire de Lucilius nous a conservé le souvenir de cette rencontre, au cours de laquelle le vieux sénateur reprocha à Albucius de ravalier la dignité romaine en se conduisant comme un *Graeculus*, en s'entourant d'amis, épicuriens comme lui, qui vivaient selon les préceptes d'Épicure, renonçant à toutes les distinctions de la naissance ou de la race, dans une totale familiarité » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 300-301). On voit chez Cicéron que cet Albucius était en effet réputé pour sa grécomanie, cf. *Brutus*, 35, 131 : *doctus etiam Graecis T. Albucius uel potius plane Graecus* ; *de Fin.* I, 3, 8-9 ; *De orat.*, III, 43, 171 ; *Orat.*, 44, 149 ; *Tusc.* V, 108.

<sup>5</sup> « Un homme à peine vivant, une silhouette » (*Satires*, II, frg. 7). D'après F. Charpin (*Comm.*, p. 215, t. I), il s'agirait ici d'une description de la victime du magistrat. « L'orateur ferait appel au terme *monogrammus* qui appartient à la technique du peintre : ce sont les lignes, les contours qui présentent la silhouette, avant toute application de peinture. Le mot est très rare en latin, il n'est attesté que dans un seul autre exemple, dans Cic., *Nat. deor.* 2, 59 : *quae uerens Epicurus monogrammos deos et nihil agentis commentus est*. Pour orner sa plaidoirie, Albucius n'hésiterait pas à emprunter le vocabulaire le plus recherché qui, dans ce cas, aurait, à ses yeux, le prestige de son origine grecque ».

*Quam lepide lexis compostae ut tesserulae omnes  
arte pauimento atque emblemate uermiculato !  
Crassum habeo generum, ne rhetoricoterus tu seis<sup>1</sup>,*

puis l'accuse de renier ses origines romaines et de vouloir se faire passer pour un Grec :

*Graecum te, Albuci, quam Romanum atque Sabinum,  
municipem Ponti, Tritanni, centurionum,  
praeclarorum hominum ac primorum signiferumque  
maluisti dici. Graece ergo praetor Athenis,  
id quod maluisti, te, cum ad me accedis, saluto :  
χαῖρε, inquam, Tite ! Lictores, turma omnis chorusque :  
χαῖρε Tite ! Hinc hostis mi Albucius, hinc inimicus<sup>2</sup>.*

Mais, d'une manière générale, c'est la grécomanie de toute une génération que vise Lucilius, notamment à travers les accumulations de mots à consonnances étrangères, exotiques, désignant les objets d'importation qui faisaient l'objet des modes de son époque en matière de tissus d'ameublement ou de mobilier : « [ces] moqueries [sont] entraînées par son amour du simple et du naturel, son respect des coutumes, et son horreur du maniérisme<sup>3</sup> ». Plusieurs fragments attribués au livre I se rapportent à cette thématique<sup>4</sup>. Il est d'abord question de pieds de lit et de luminaires, dans un passage où Lucilius oppose à la fois les choses et les noms qui leur sont attribués : non seulement des objets raffinés, les *clinopodes* – des pieds de lits ouvragés, souvent incrustés d'or ou d'ivoire – et les *lychni* – c'est-à-dire des lustres – ont remplacé les pieds de lit et les lampes ordinaires, mais les adeptes de cet artisanat de luxe les désignent, « avec emphase » – σεμνῶς –, au moyen de noms directement empruntés au grec :

<sup>1</sup> « Comme joliment sont rangées les tournures ; toutes rangées avec art, comme les cubes dans un carrelage et dans une mosaïque vermiculée ! J'ai Crassus pour gendre, s'il faut rabattre ta belle rhétorique ! » (*Satires*, II, frg. 15). Sur la critique sous-jacente dans cette comparaison, voir le *Commentaire* de F. Charpin, p. 220-221, t. I : « Toute la comparaison est introduite pour caractériser la manière d'Albucius [...] Dans le discours de l'orateur les mots sont rangés comme les petits cubes d'une mosaïque. *Lexis* transcription du grec λέξις signifie très précisément le mot [...]. Les mots sont rangés *compostae*. [...] Ce sont là des vices pour Lucilius : il convient d'éviter toute recherche abusive [...]. Les mots sont rangés *joliment, lepide* : c'est une critique du genre asiatique [...] Dans le livre 5, Lucilius se moque de telles puérités [...]. Dans ces conditions, Lucilius met dans la bouche de Scaevola le néologisme *rheticoterus* [...] ; c'est la pire injure de la part d'un homme qui considère les *ornements* comme effémination. La rhétorique est la négation de l'usage ». À propos de ces vers de Lucilius, cités entre autres dans le *De orat.*, III, 43, 171 de Cicéron, E. Courbaud et H. Bornecque, dans la note *ad loc.* de l'édition de la C.U.F., relèvent également l'emploi des termes grecs *lexis* et *rheticoterus* pour railler la grécomanie d'Albucius. Voir aussi J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie*..., p. 198.

<sup>2</sup> « Albucius, tu as préféré être appelé Grec plutôt que Romain et Sabin, concitoyen des centurions Pontus et Tritannus, hommes remarquables, du premier rang, et porte-enseigne. C'est donc en grec que, préteur, de passage à Athènes, je te salue comme tu le préfères, lorsque tu viens vers moi : χαῖρε, dis-je, Titus ! Les licteurs, l'escorte entière et les spectateurs s'écrient : χαῖρε Titus ! Depuis, Albucius est mon ennemi public, depuis, il est mon ennemi juré » (*Satires*, livre II, frg. 19). « Scaevola raconte l'incident qui lui a valu l'hostilité d'Albucius. Celui-ci veut passer pour un grec (*Graecum*) [...]. Albucius ne veut plus être considéré comme un Romain. Lucilius écrit *Romanum atque Sabinum*, insistant sur les deux éléments constitutifs de la cité ; or le Sabin [...] était le moins docile aux influences hellénistiques. [...] Unir *Romanus* et *Sabinus*, c'est évoquer les plus anciennes traditions latines. Par son admiration pour la Grèce, Albucius s'exclut volontairement de la civilisation romaine, de ses mœurs, de ses hommes [...]. Albucius n'a pas pardonné à Scaevola de l'avoir salué en grec χαῖρε ; il lui pardonne encore moins que la plaisanterie se soit divulguée [...]. Ce que Lucilius, par l'intermédiaire de Scaevola, reproche à Albucius, ce n'est pas d'utiliser des mots grecs ou de faire appel à des concepts qui ne se trouvaient exprimés que dans la langue grecque ; il aurait mauvaise grâce à le faire, puisque, lui-même, a amplement puisé dans le vocabulaire étranger. Ce qui justifie sa critique, c'est qu'Albucius, ainsi que le confirme Cicéron, veut devenir entièrement Grec. Abandonner le mode de vie de ses ancêtres, répudier leur langue, pour adopter tous les usages d'un peuple vaincu, devait susciter, sans aucun doute, la réprobation d'un vrai Latin. Il n'est pas indifférent que le poète cite les Sabins, évoque la gloire militaire de centurions illustres au moment où il condamne [...] l'asservissement d'un noble à la Grèce. [...] Par son désir de se singulariser, ce noble commet une faute contre l'usage (*consuetudo*) et détruit l'ordre établi » (F. Charpin, *Comm.*, p. 222-223, t. I). Voir aussi un autre exemple de grécomane malmené par Lucilius, analysé par J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie*..., p. 187.

<sup>3</sup> J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie*..., p. 198.

<sup>4</sup> Voir le *Commentaire* de F. Charpin, p. 197, à propos du livre I, frg. 12-14 : « Les trois fragments s'en prennent à la grécomanie des Romains ; non sans un certain amusement, Lucilius se plaît à énumérer les termes grecs pour lesquels ses contemporains délaissent les vieux mots du terroir. Le thème est assez comparable à celui que traite Varron (*L. L.* 9, 22) ».

*porro clinopodas lychnosque ut diximus semnos ;  
ante pedes lecti atque lucernas*<sup>1</sup> ;

il en va de même pour les *arutaenae* – des aiguères –, qui ont remplacé les modestes *aquales*, c'est-à-dire les pots à eau<sup>2</sup>. La grécomanie contemporaine faisait également l'objet de plusieurs passages du livre IX, qui était sans doute en grande partie consacré à des problèmes grammaticaux et linguistiques<sup>3</sup>. Le même thème sera repris plus tard chez Varron, qui accumule dans ses *Res rusticae* les noms grecs des nouveaux éléments architecturaux présents dans les *domus* et *uillae* romaines, se moquant ainsi des Romains de son temps qui trouvaient ridicule de ne conserver que le nom de *uilla* et préféreraient donner à ses différentes parties des noms calqués sur le grec, tels que *gymnasium* – le gymnase –, *procoeton* – l'antichambre –, *palaestra* – la palestine –, *apodyterion* – le vestiaire –, *peristylon* – le péristyle –, *ornithon* – la volière –, ou *oporothece* – la fruiterie<sup>4</sup>. On s'aperçoit enfin, à travers le poème 84 de Catulle par exemple, que cette grécomanie pouvait aller jusqu'à affecter les mots du quotidien et la façon même de parler : le poète y ridiculise en effet un personnage dénommé Arrius qui, désireux de faire étalage d'une culture grecque qu'il ne possède peut-être pas, en vient à prononcer des aspirées<sup>5</sup> à tout bout de champ :

<sup>1</sup> « Et puis ces *clinopodes* et ces *lychnos*, comme nous nous sommes mis à dire avec emphase, étaient auparavant des *pieds de lit* et des *lampes* » (*Satires*, I, frg. 12 Charpin). À propos des « *clinopodes* », voir aussi *Satires*, IV, frg. 12 et le *Commentaire* de F. Charpin, p. 251, t. I. Sur tous ces objets, cf. *supra*, 1<sup>ère</sup> partie.

<sup>2</sup> Lucilius, *Satires*, I, 14 : *arutaenaeque, inquit, aquales*, « et les arutènes, dit-il, sont des pots à eau ». « L'opposition avec *pedes lecti, lucernae* et *aquales* n'est pas simplement un fait de vocabulaire. Elle traduit aussi un fait de civilisation ; les formes grecques expriment particulièrement le luxe du repas. L'adverbe *σεμνῶς* rend compte du caractère imposant et splendide du langage [...]. Les vieux substantifs latins n'ont pas disparu ; ils ont seulement été remplacés par quelques snobs qui veulent parler avec emphase et qui se sont mis à emprunter le vocabulaire grec (*diximus*) depuis peu de temps. [...] Les *clinopodes* ne sont pas de simples pieds de lit, mais des pieds de lit ouvragés, en bronze ou en ivoire [...]; de même, les *lychni* ne sont pas de simples lampes, mais les luxueux lampadaires qui ornent les salles de festin [...]. Les *arutaenae* sont des aiguères en argent » (F. Charpin, *Comm.*, p. 197-198, tome I). Le frg. I, 13 (*miracla ciet tylyphantas*, « le fabricant de coussins fait des prodiges ») semble aussi désigner l'un des ces objets précieux, mais le texte présente des difficultés : « les manuscrits ont *ciet elephantas* ou bien *ciet et elephantas*. Sous ces mots, il est possible de reconnaître ou bien *ciet tylyphantas*, transcription latine de τυλοφάντης, le tisseur de matelas et coussins (de τὸλη et ὑφαίνω), ou bien *ciet elephantas*, terme employé avec le sens de *objets en ivoire*, comme dans Verg., *Georg.* 3, 26 ; *Aen.* 3, 464 ; 6, 895 (dans ce cas, *miracla* devient une apposition à *elephantas* : *il montre des objets en ivoire comme s'il s'agissait de prodiges*) » (*id.*, *ibid.*).

<sup>3</sup> Cf. IX, frg. 20 : *S nostrum et semi graece quod dicimus sigma / nil erroris habet*, « Notre *S* et ce que, selon la mode des demi-Grecs, nous appelons *sigma*, ne donne lieu à aucune méprise ». « C'est précisément cette façon de nommer les lettres par leur nom grec [...] que le poète dénonce. Une telle pratique est le fait des *semigraeci* [...]. C'est Accius qui est directement visé par ce néologisme [...]. S'opposant à une imitation aussi servile, Lucilius propose de s'inspirer de l'esprit de la civilisation grecque, mais de respecter l'usage et les habitudes de la langue latine » (F. Charpin, *Comm.*, p. 195, t. II). Sur les nombreux emprunts d'Accius à la graphie et au vocabulaire grecs, cf. les passages de Varron cités par F. Charpin (*ibid.*), *De lingua latina*, X, 70, etc. Voir aussi Lucil., frg. IX, 31 : *unde pareutactoe, clamides ac barbula prima*, « les chlamydes et la toute première barbe qui signalent les jeunes recrues », où « *pareutactoe* transcrit le grec παραεὐτάκτου et désigne les jeunes recrues qui font des marches militaires et tiennent garnison sur les frontières (Aristote, *Constitution d'Athènes* 42, 4). Lucilius les évoque avec leurs habits grecs (la chlamyde). Le poète a peut-être voulu ridiculiser le snobisme de certains Romains qui, formés à l'hellénisme, ne daignent plus parler latin (cf. VI, 5...) ; surtout quand ils ont fait leurs études à Athènes. Le vers serait une parodie des jeunes gens à leur retour dans Rome. Il a peut-être raillé les éphèbes encore inexpérimentés qui sortent tout juste de l'influence de leurs parents ou pédagogues : cf. Ter. *Andr.* 51 : *Nam is postquam excessit ex ephēbis, Sosia, / liberius uiuendi fuit potestas (nam antea / qui scire posses aut ingenium noscere, / Dum aetas, metus, magister prohibebant)*... Il s'agit peut-être de ridiculiser de jeunes débauchés qui se livrent à quelque passion au sortir d'une enfance passée dans la contrainte » (F. Charpin, *ibid.*, p. 199). Selon E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, cette satire repose évidemment sur l'humour que Lucilius met en œuvre dans ces passages et sur sa façon d'employer les effets de sonorités (p. 58).

<sup>4</sup> Varron, *Res rusticae*, II, *préf.*, 2, passage cité *infra*. Varron se moquait probablement de la grécomanie de certains de ses contemporains (en particulier des philosophes) dans ses *Satires Ménippées* (voir le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 614, qui cite quelques grécismes, révélateurs d'une « pédanterie parodique », et les références données dans la note 376). Voir entre autres la satire *Γερωντοδιδάσκαλος*, frg. 197 Cèbe et l'expression *cultelli empaestati*. Pour J.-P. Cèbe (*Commentaire*, p. 915-916), *cultelli*, « vrai diminutif [...] a sans doute en même temps ici une valeur péjorative. Quant à *empaestati*, nous y verrions volontiers un de ces grécismes par lesquels les Satiriques, et Varron en particulier, aiment à parodier l'hellénomanie de leurs compatriotes snobs. Ce néologisme exotique, l'hapax *coquinari*, et l'hyperbate de *hi... cultelli* relèvent un peu une expression au demeurant simple et familière ». Voir aussi le frg. 229 de la satire *ΚΟΣΜΟΤΟΡΥΝΗ* (« *mulieres, aliam cernerēs cum stola holoporphyro* », « ... des femmes, on pouvait voir l'une avec une robe toute de pourpre... ») et le commentaire de J.-P. Cèbe sur le grécisme *holoporphyro* (p. 1074).

<sup>5</sup> Sur la prononciation et la graphie des aspirées du grec, cf. J. Marouzeau, *Traité de stylistique latine*, p. 9-12 : « [...] À partir d'une certaine époque, l'usage de faire figurer les aspirées dans l'écriture se répand si vite et si universellement qu'on ne peut guère douter que la prononciation ait au moins suivi (sinon précédé) la graphie. Quintilien note que la diffusion de l'aspirée a eu le caractère d'une affectation et d'une mode : « *erupt... nimius usus* » (I, 5, 20) [...] En ce qui concerne les consonnes aspirées, c'est un signe de bonne éducation à l'époque classique de les prononcer d'abord dans les noms propres étrangers [...]. L'aspiration a dû s'imposer plus difficilement dans les noms communs » (*ibid.*, p. 9-10).

*Chommoda dicebat, si quando commoda uellet  
dicere, et insidias Arrius Hinsidias,  
et tum mirifice sperabat se esse locutum,  
cum quantum poterat dixerat Hinsidias.*

...  
*Cum subito affertur nuntius horribilis,  
Ionios fluctus, postquam illuc Arrius isset,  
iam non Ionios esse, sed Hionios<sup>1</sup>.*

Cicéron a lui aussi constaté l'évolution de la langue au contact des civilisations étrangères ; dans ce passage du *Brutus*, il oppose la pureté de la langue qui caractérisait encore une époque antérieure pour l'opposer à la langue parlée par ses contemporains, tout en mettant en parallèle décadence du langage et décadence des mœurs :

*Mitto C. Laelium, P. Scipionem ; aetatis illius ista fuit laus tamquam innocentiae sic Latine loquendi (nec omnium tamen, nam illorum aequales Caecilium et Pacuuium male locutos uidemus) ; sed omnes tum fere, qui nec extra urbem hanc uixerant neque eos aliqua barbaries domestica infuscauerat, recte loquebantur. Sed hanc certe rem deteriorem uetustas fecit et Romae et in Graecia. Confluxerunt enim et Athenas et in hanc urbem multi inquinate loquentes ex diuersis locis<sup>2</sup>.*

Cicéron a en effet, d'une manière générale, critiqué ceux de ses contemporains qui dédaignaient tout ce qui n'était pas grec<sup>3</sup>.

Ces critiques rejoignent, bien entendu, le problème de l'influence de la rhétorique grecque sur l'éloquence romaine, dénoncée par certains auteurs. On sait que les rhéteurs grecs qui, dès le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, étaient venus exercer leur activité à Rome et enseigner aux futurs orateurs une technique différente de l'éloquence romaine déjà existante, furent d'abord violemment critiqués et suspectés de charlatanisme<sup>4</sup>, mais devinrent bientôt une étape indispensable dans la formation de l'orateur romain<sup>5</sup>. Le sénatus-consulte de 161 avant J.-C.,

<sup>1</sup> « Avantages, disait Arrius, lorsqu'il voulait dire avantages, et, pour embûches, « hambûches ». Et il espérait avoir parlé à la perfection quand il avait dit, de toutes ses forces, « hambûches ». [...] Quand soudain arrive une nouvelle horrible : les flots ioniens, depuis l'arrivée d'Arrius, ne sont plus ioniens, mais « hioniens » » (Catulle, 84, trad. H. Bardon, éd. Latomus).

<sup>2</sup> « Je ne parle pas de Caius Laelius ni de Publius Scipio : cet âge heureux eut, comme tu l'as dit, le mérite d'un langage pur, comme il eut aussi des mœurs pures. Ce n'est pas qu'il n'y eût des exceptions : Caecilium et Pacuuium, contemporains de ces grands hommes, parlaient un mauvais latin, nous le constatons ; mais en général, à cette époque, tous ceux qui n'avaient pas vécu hors de Rome, ou dont le langage n'avait pas subi dans la famille quelque barbare influence parlaient correctement. Cette qualité, le temps l'a gâtée chez nous, aussi bien que chez les Grecs : il s'est produit, en effet, dans notre ville, comme à Athènes, un afflux de gens de toute origine, qui parlent mal » (*Brutus*, LXXIII, 258). Sur ce thème, voir aussi *Or.*, VIII, 25.

<sup>3</sup> Voir par ex. *De fin.*, I, 3, 8-9, où Cicéron cite le passage de Lucilius, déjà évoqué plus haut, où Albius, qui voulait se faire passer pour grec, se fait saluer ironiquement en grec par le préteur Scévola, et le commentaire du paragraphe suivant : *Sed iure Mucius. Ego autem satis mirari non queo, unde hoc sit tam insolens domesticarum rerum fastidium. Non est omnino hic docendi locus ; sed ita sentio et saepe disserui, Latinam linguam non modo non inopem, ut uulgo putarent, sed locupletiore etiam esse quam Graecam*, « Scévola avait bien raison. Et, pour ma part, je me demande toujours avec étonnement d'où vient ce dédain si étrange pour les choses de chez nous. Ce n'est pas du tout le moment de faire une démonstration en règle : mais j'estime, et je l'ai souvent dit, que la langue latine non seulement n'est point pauvre, comme on le pense généralement, mais qu'elle est plus riche même que la langue grecque » ; voir aussi *ibid.*, III, 2, 5 : *Et quoniam saepe diximus, et quidem cum aliqua querela non Graecorum modo, sed eorum etiam qui se Graecos magis quam nostros haberi uolunt, nos non modo non uinci a Graecis uerborum copia, sed esse in ea etiam superiores, elaborandum est ut hoc non in nostris solum artibus, sed etiam in illorum ipsorum assequamur*, « Je l'ai souvent dit, non sans quelque protestation d'ailleurs de la part non seulement des Grecs, mais aussi de ceux d'entre nous qui veulent passer plutôt pour Grecs que pour Romains : pour la richesse du vocabulaire, non seulement ne sommes pas au-dessous des Grecs, mais même nous l'emportons sur eux ; il y a donc lieu de travailler à nous assurer cet avantage, non seulement dans les arts qui sont nôtres, mais dans ceux qui appartiennent à la Grèce même ». Cicéron affirme en effet, dans plusieurs autres passages de son œuvre, la richesse de la langue latine (cf. *De fin.*, III, 15, 51 ; *Tusc.*, II, 15, 35 ; *De Nat. deor.*, I, 4, 8).

<sup>4</sup> Sur la résistance à l'introduction de la rhétorique grecque à Rome, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie, chapitre I<sup>er</sup> ; P. Grimal, *Littérature latine*, p. 22-23.

<sup>5</sup> Cf. P. Grimal, *Littérature latine*, p. 22-23 : « À la différence de ce qui se passera pour la philosophie, une éloquence latine existait avant les rhéteurs, et elle répugna longtemps à utiliser les leçons de techniciens qui étaient suspects de charlatanisme. Mais la coutume ne s'en établit pas moins, pour ceux qui aspiraient à la gloire de l'orateur, de suivre les leçons des rhéteurs grecs et de « déclamer » en cette langue. Cicéron, qui devait affirmer, dans le *De Oratore*, que l'orateur latin n'a rien à apprendre des rhéteurs, que la véritable éloquence n'est pas une somme de procédés et de recettes, avait commencé par composer, lui aussi, des discours grecs et, lors de son voyage en Grèce, en avait prononcé un devant Molon, à Rhodes. Si bien que, sur ce point, les rapports entre Rome et l'hellénisme littéraire sont assez

qui autorise le préteur M. Pomponius à bannir de la ville, s'il le jugeait utile, les philosophes et les rhéteurs grecs, ainsi que l'édit censorial de 92 avant J.-C. contre les rhéteurs latins, tous deux cités par Suétone dans son *De grammaticis et rhetoribus*, révèlent autant la méfiance des Romains conservateurs à l'égard de la rhétorique que son succès croissant auprès des jeunes gens<sup>1</sup> : en effet, « les Romains se méfiaient des activités intellectuelles, les soupçonnant d'amollir et de détourner de l'action ceux qui s'y adonnaient ; c'est pourquoi certains d'entre eux résistèrent autant qu'ils purent à l'influence grecque. Parmi ces activités, la rhétorique dut leur paraître particulièrement dangereuse [...]. Il est probable qu'aux yeux des Romains traditionalistes elle symbolisait par excellence la civilisation grecque contre laquelle ils entendaient lutter, la Grèce étant selon eux un pays de beaux parleurs, c'est-à-dire d'hommes paresseux et futiles. Mais les plus avisés devaient nourrir des craintes autrement plus sérieuses et avoir le vague sentiment de ce que la parole, si elle est bien maniée, peut receler de dangers : un orateur digne de ce nom ne peut-il pas entraîner les foules à n'importe quel acte inconsidéré ? Et qu'allait devenir Rome, si certains citoyens se mettaient à imiter ces sophistes capables de démontrer une chose un jour et le lendemain son contraire ? aucune des valeurs sur lesquelles était fondée la puissance romaine ne serait plus capable de résister. Le temps était fini où l'art de persuader reposait essentiellement sur le prestige familial, l'autorité personnelle, les ressources en pouvoir et en argent<sup>2</sup> ». À la même époque, les philosophes grecs, attirés sans doute par la puissance et la richesse croissantes de Rome, viennent y dispenser leur enseignement : au même titre que les rhéteurs, ils inspirent d'abord la méfiance, voire l'hostilité, surtout lorsqu'ils professaient la doctrine épicurienne<sup>3</sup>. L'attitude romaine à l'égard des trois philosophes – Carnéade, Diogène et Critolaos – venus en ambassade en 155, délégués par Athènes<sup>4</sup>, et représentant les trois écoles philosophiques – Académie, Portique et

---

complexes : apparemment, sous l'empire des nécessités politiques, les Romains avaient développé une éloquence spontanée, qu'ils voulaient autonome. Mais l'expérience grecque, transmise non seulement par les rhéteurs, mais aussi par les prosateurs – puisque toute prose, dans l'Antiquité, est destinée à être parlée – s'était insinuée dans la pratique et avait contribué à façonner une prose latine ».

<sup>1</sup> Cf. Suét., *De grammaticis et rhetoribus*, XXV, 1. Le sénatus-consulte de 161 visait à la fois les rhéteurs grecs et les philosophes : *Quod uerba facta sunt de philosophis et rhetoribus, de ea re ita censuerunt, ut M. Pomponius praetor animaduertent curaretque, ut ei e re publica fideque sua uideretur, uti Romae ne essent* (« Le débat ayant porté sur les philosophes et les rhéteurs, l'assemblée a été d'avis que le préteur M. Pomponius prenne les mesures et dispositions qu'il jugerait conformes à l'intérêt public et à son devoir afin que ces gens disparaissent de Rome »). M.-C. Vacher (note 4, p. 25) rapproche ce sénatus-consulte de la lutte menée à la même époque contre le luxe : « Il n'est peut-être pas indifférent de savoir que c'est aussi sous [le] consulat [de C. Fannius Strabon et M. Valérius Messalla, en 161 avant J.-C.] que le Sénat prit un décret ordonnant aux notables de la ville de restreindre leurs dépenses pour les repas qu'ils donnaient entre eux pendant les *Megalensia* (cf. Aulu-Gelle, *N. A.* 2, 24, 2), et que Strabon est lui-même l'auteur d'une loi somptuaire limitant le luxe de la table (cf. Pline, *Nat.* 10, 139) et les frais occasionnés par certains jeux (cf. Aulu-Gelle, *N. A.* 2, 24, 3-4 ; Lucilius, *fr.* 1172 éd. Marx). Ces mesures vont dans le même sens que le sénatus-consulte de 161 : il s'agit dans tous les cas de préserver les anciennes valeurs et de lutter contre tout luxe, aussi bien matériel qu'intellectuel ». L'édit censorial de 92 concerne les rhéteurs latins et leurs écoles, cf. Suét., *ibid.* : *Haec noua quae praeter consuetudinem ac morem maiorum fiunt, neque placent neque recta uidentur. Quapropter et his qui eos ludos habent et his qui eo uenire consuerunt, uidetur faciundum ut ostenderemus nostram sententiam, nobis non placere* (« Ces innovations contraires à la coutume et aux usages de nos ancêtres n'ont pas notre approbation et nous nous semblent pas bonnes. C'est pourquoi, tant à ceux qui tiennent ces écoles qu'à ceux qui ont pris l'habitude d'y venir, il nous semble de notre devoir de signifier notre avis, à savoir notre désapprobation »). D'après Suétone, l'enseignement de la rhétorique, avant l'apparition des rhéteurs grecs ou latins, était assuré par les *grammatici* (IV, 6). Même après 93 av. J.-C., date à laquelle l'enseignement de la rhétorique se sépara de celui du grammairien pour constituer le troisième cycle du cursus scolaire (cf. *ibid.*, XXVI, 1), les *grammatici* continuèrent à enseigner les rudiments de cette discipline (cf. les notes de M.-C. Vacher, p. 69 sq.).

<sup>2</sup> M.-C. Vacher, note 2 à Suétone, *De gramm.*, XXV, 1.

<sup>3</sup> « [...] Deux philosophes épicuriens, Alkios et Philiskos furent expulsés de Rome sous le consulat d'un certain L. Postumius, parce qu'on craignait que leur doctrine, qui développait une morale du plaisir, ne pervertît les jeunes gens » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 299). Pour P. Grimal, la date de cet événement serait 155 av. J.-C. (*ibid.*, p. 299-300). Le témoignage de Suétone (*De gramm.*, XXV, 1) cité plus haut concernait non seulement les rhéteurs, mais les philosophes : « Il n'est pas étonnant de trouver philosophes et rhéteurs unis dans une même réprobation, car les deux disciplines étaient très proches l'une de l'autre : les sophistes, par exemple, étaient tout autant des philosophes que des rhéteurs, et [...] certains exercices rhétoriques étaient empruntés à la philosophie. Les philosophes et les rhéteurs n'étaient aux yeux des Romains conservateurs qu'une même incarnation de cette civilisation hellénique raisonneuse et bavarde dont ils tenaient à préserver leur ville » (M.-C. Vacher, note 5 au § XXV, 1).

<sup>4</sup> Cf. par exemple le témoignage de Cicéron, *De orat.*, II, 37, 155 : *Atque ego hoc ex iis saepe audiui, quom dicerunt pergratum Atheniensis et sibi fecisse et multis principibus ciuitatis, quod, quom ad senatum legatos de suis rebus maxumis mitterent, tris illius aetatis nobilissimos philosophos misissent, Carneadem et Critolaum et Diogenem ; itaque eos, dum Romae essent, et a se et ab aliis frequenter auditos*, « Et [j'] ai souvent entendu dire [par P. l'Africain, C. Laelius, L. Furius] qu'il leur avait été extrêmement agréable, comme aussi à beaucoup de nos principaux citoyens, que les Athéniens, lorsqu'ils envoyèrent une députation au sénat pour défendre leurs plus



Lycée<sup>1</sup> – reste toutefois caractéristique : les sénateurs renvoyèrent chez eux les ambassadeurs, inquiets sans doute de l'influence que pourraient avoir les idées de l'Académicien Carnéade sur la justice, exposées lors de deux célèbres conférences<sup>2</sup>.

Cependant, comme on le sait, les réticences exprimées par le pouvoir dès l'introduction à Rome de ces activités intellectuelles n'ont pas empêché le développement de la rhétorique et de la philosophie, ni la venue dans l'*Vrbs* de représentants grecs de ces disciplines : Paul-Émile fit venir à Rome, après la victoire de Pydna en 168, des maîtres grecs pour contribuer à l'instruction de ses fils, les Gracques reçurent l'enseignement de Diophane de Mytilène et de Blossius de Cumès<sup>3</sup> et les sénateurs ne purent empêcher les philosophes d'exercer dès cette époque leur influence sur les classes les plus hautes de la société ; l'influence déterminante du philosophe stoïcien Panétius sur les jeunes gens gravitant autour de Scipion Émilien en est un exemple caractéristique<sup>4</sup>. La rhétorique finit par s'implanter à Rome, au point que l'on vit apparaître des rhéteurs latins – l'édit de 92 avant J.-C. cité plus haut en témoigne<sup>5</sup> –, que César encouragea l'installation à Rome, en leur donnant le droit de cité, de « tous ceux qui enseignaient les arts libéraux<sup>6</sup> » et que la présence de rhéteurs, de philosophes et de professeurs grecs dans l'entourage des grands devint une constante<sup>7</sup>.

---

grands intérêts, eussent confié cette mission aux trois philosophes les plus illustres d'alors, Carnéade, Critolaos et Diogène ; ils ajoutaient que, pendant tout le séjour à Rome des maîtres grecs, eux-mêmes et bien d'autres étaient allés fréquemment les entendre ». Cf. aussi II, 38, 157-161.

<sup>1</sup> Il n'y eut en effet aucun épicurien. « Les Athéniens avaient probablement pensé que la philosophie du plaisir avait mauvaise réputation auprès des Romains. Se souvenaient-ils de la mésaventure d'Alkios et Philiskos ou avaient-ils conservé quelque idée du jugement porté, bien des siècles plus tôt, par les sénateurs romains sur la philosophie prêchée par Cinéas, l'envoyé de Pyrrhus, au temps où l'enseignement d'Épicure était à son apogée et représentait ce qu'il y avait de plus neuf en matière de philosophie ? Pensaient-ils simplement qu'une école qui professait le dédain à l'égard de toute activité politique ne méritait pas d'être associée à cette ambassade ? Quoi qu'il en soit, l'épicurisme ne fut pas présent à cette occasion, sans que l'on puisse croire que cela explique le retard avec lequel il semble s'être diffusé » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 301-302).

<sup>2</sup> Cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 303 sq. Cf. Pline, *N. H.*, VII, 112 : *Cato censorius in illa nobili trium sapientiae procerum ab Athenis legatione audito Carneade quam primum legatos eos censuit dimittendos, quoniam illo uiro argumentante quid ueri esset haud facile discerni posset*, « Caton le censeur, qui avait entendu Carnéade, au cours de la fameuse ambassade des trois grands philosophes envoyés par Athènes, se prononça pour le renvoi immédiat des ambassadeurs, sous prétexte que la dialectique d'un tel homme ne permettait plus guère de discerner la vérité ».

<sup>3</sup> Cicéron, *Brutus*, XXVII, 104, cite l'exemple de Tibérius Gracchus (tribun en 133) : *Fuit Gracchus diligentia Corneliae matris a puero doctus et Graecis litteris eruditus. Nam semper habuit exquisitos e Graecia magistros, in eis iam adulescens Diophanem Mytilenaeum Graeciae temporibus illis disertissimum*, « Gracchus, par les soins de Cornélia, sa mère, reçut de l'instruction dans son enfance et fut formé aux lettres grecques. Il eut toujours d'excellents maîtres venus de Grèce, entre autres, quand il était déjà dans l'adolescence, Diophanès de Mitylène, l'homme le plus éloquent de la Grèce à cette époque ». Cf. aussi Plutarque, *C. Gr.* 19, 2.

<sup>4</sup> Cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 303 sq., à propos des débuts du stoïcisme à Rome, liés à la personnalité de Panaetius (né vers 180), philosophe rhodien, ami de Scipion Émilien et de ses amis qui partageaient son goût pour la philosophie (C. Laelius, C. Fannius, Q. Aelius Tubero, Q. Mucius Scaevola et P. Rutilius Rufus).

<sup>5</sup> Cet édit censorial, selon M.-C. Vacher (Suét., *De gramm.*, note 6 à XXV, 1) révèle l'inutilité et l'échec du sénatus-consulte de 161 contre les rhéteurs grecs : « non seulement les philosophes et les rhéteurs grecs continuèrent leur enseignement [...], mais encore, nouveau progrès, étaient apparus des rhéteurs latins, dont le premier à s'être illustré semble avoir été L. Plotius Gallus [...]. L'affaire était grave ; jusque-là dispensé en grec, l'enseignement de la rhétorique ne s'était adressé qu'à une élite cultivée et aisée, qui était donc seule à connaître les secrets de l'éloquence et à disposer des immenses pouvoirs que celle-ci peut conférer [...] : le danger était limité. Mais maintenant l'auditoire allait considérablement s'élargir, puisque la langue ne faisait plus obstacle, et le premier aventurier venu allait pouvoir régner sur les foules et faire d'elles ce que bon lui semblerait. On comprend que les autorités s'émurent et tentèrent de donner un coup d'arrêt à cette redoutable innovation ». Cet édit est évoqué par l'un de ses auteurs, L. Licinius Crassus, dans le *De oratore* de Cicéron, III, 93-94, où il reproche en effet aux maîtres latins leur manque de culture et de connaissances théoriques, contrairement aux maîtres grecs. Cependant, selon M.-C. Vacher (*ibid.*, note 9, p. 204-205), la véritable motivation de Crassus devait être d'ordre politique. Cf. aussi le passage d'une lettre perdue de Cicéron, cité par Suét., *De gram.*, XXVI, 1 et les notes correspondantes de M.-C. Vacher.

<sup>6</sup> Suét., *Cés.*, XLII, 2 : *Omnisque medicinam Romae professos et liberalium artium doctores, quo libentius et ipsi urbem incolerent et ceteri adpeterent, ciuitate donauit*, « À tous ceux qui exerçaient la médecine ou enseignaient les arts libéraux dans Rome il conféra le droit de cité, pour les attacher à cette résidence et du même coup en attirer d'autres ». En 5-6 ap. J. C., alors que la famine sévissait à Rome et que des troubles éclataient dans les quartiers populaires (cf. Dion Cassius, LV, 26), Auguste expulsa de la ville tous les étrangers, à l'exception des médecins et des professeurs (cf. Suét., *Aug.*, XLII, 4).

<sup>7</sup> Auguste, par exemple, avait dans son entourage le philosophe stoïcien Athénodore de Tarse, qui fut son conseiller lors de la réorganisation du monde, ainsi que d'autres Grecs (cf. Suét., *Auguste*, LXXXIX, 1-4, qui cite son maître d'éloquence Apollodore de Pergame et le philosophe Areus). Tibère, quant à lui, fréquentait le grammairien Séleucus et Théodore de Gadare, professeur de rhétorique (cf. Suét., *Tibère*, LVII, 1 ; LVI, 1).

Quoi qu'il en soit, les *topoi* négatifs associés aux mentalités orientales sont mis en œuvre dans un certain nombre de textes de cette période dans le but de critiquer la rhétorique grecque. On exprimait notamment à l'égard une certaine rhétorique décadente les reproches de *mollitia*, d'*effeminatio* traditionnellement adressés à l'Asie. De fait, les allusions que l'on trouve chez les auteurs à l'éloquence grecque sont souvent empreintes de connotations négatives, comme dans le *Jugurtha* de Salluste, où l'historien, dans le récit des débuts de Marius, le présente comme un jeune homme n'ayant pas été corrompu par les mœurs urbaines, parmi lesquelles figure la pratique de l'éloquence grecque :

*Sed is natus et omnem pueritiam Arpini altus, ubi primum aetas militiae patiens fuit, stipendiis faciundis, non Graeca facundia neque urbanis munditiis sese exercuit ; ita inter artis bonas integrum ingenium breui adoleuit*<sup>1</sup>.

On connaît, d'autre part, les réflexions critiques que fit Cicéron dans plusieurs de ses écrits sur l'éloquence asiatique ; dans le *Brutus* par exemple, il dénonce l'influence des *externi mores* sur l'éloquence attique :

*Nam ut semel e Piraeo eloquentia euecta est, omnes peragrauit insulas atque ita peregrinata tota Asia est, ut se externis oblineret moribus, omnemque illa salubritatem Atticae dictionis et quasi sanitatem perderet ac loqui paene dedisceret. Hinc Asiatici oratores, non contemnendi quidem nec celeritate nec copia, sed parum pressi et nimis redundantes*<sup>2</sup>.

Le mépris pour les Orientaux, jugés inférieurs aux Grecs, est bien perceptible, d'autre part, dans ce jugement extrait de *L'orateur* :

*Semper oratorum eloquentiae moderatrix fuit auditorum prudentia. [...] Itaque Caria et Phrygia et Mysia, quod minime politae minimeque elegantes sunt, ascuerunt aptum suis auribus opimum quoddam et tamquam adipale dictionis genus, quod eorum uicini non ita lato interiecto mari Rhodii numquam probauerunt, Graecia autem multo minus, Athenienses uero funditus repudiauerunt*<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> « Né à Arpinum où il passa toute son enfance, dès qu'il fut en âge de porter les armes, c'est à la carrière militaire qu'il s'entraîna, et non à l'étude de l'éloquence grecque ou des élégances mondaines : ainsi, grâce à ces saines occupations qui l'empêchèrent de se corrompre, son esprit se forma très vite » (*Jugurtha*, LXIII, 3). Le mépris de Marius pour l'éloquence et les lettres grecques, s'exprime également dans son discours devant le peuple (*Jug.*, LXXXV 12 et 32, passages cités *infra*), bien que Salluste émaille son discours de réminiscences d'auteurs grecs (cf. la note d'A. Ernout, 1, p. 230).

<sup>2</sup> « Une fois que, sortie du Pirée, l'éloquence eut été portée au dehors, elle parcourut toutes les îles et voyagea à travers l'Asie entière, si bien qu'au contact d'autres mœurs elle prit un vernis exotique, perdit toute cette pureté de langage, ce qu'on pourrait appeler cette santé, qu'elle avait en Attique, et en vint presque à ne plus savoir parler naturellement. De là naquirent les orateurs Asiatiques, dont l'imagination et l'abondance ne sont certes pas à mépriser, mais dont le style est peu serré et trop redondant » (*Brutus*, XIII, 51).

<sup>3</sup> « Les orateurs ont toujours réglé leur manière de parler sur le goût de leur auditoire [...]. C'est pourquoi la Carie, la Phrygie et la Mysie, parce qu'elles ont le moins de culture et de raffinement, se sont donné un genre de style approprié à leurs oreilles, bien en chair et gras, si l'on peut dire, que leurs voisins les Rhodiens, dont les sépare un bras de mer qui n'est pas tellement large, n'ont jamais admis, la Grèce encore moins, et que les Athéniens, quant à eux, ont rejeté complètement. » (*L'orateur*, VIII, 24-25). Cf. aussi XVIII, 57 : *Est autem etiam in dicendo quidam cantus obscurior, non hic e Phrygia et Caria rhetorum epilogus paene canticum...*, « Or y il y a également quand on parle une sorte de chant assourdi, non le mode de pérorer des rhéteurs de Phrygie et de Carie qui est presque du récitatif... ». Sur cette opinion de Cicéron au sujet de l'éloquence asiatique, voir l'*Introduction* d'A. Yon dans l'édition de la C.U.F. : « On ne s'arrêtera pas sur le vague d'indications apportées sans aucune référence historique et qui font trop bon marché à la fois du degré de civilisation atteint par les cités grecques d'Asie Mineure avant la conquête perse et de la création des grands foyers de culture qui a suivi l'expédition d'Alexandre et l'institution des monarchies grecques auxquelles Rome est venue ensemble se heurter. Mais sous une explication un peu simpliste, que Cicéron n'a sans doute pas inventée, on retrouve le témoignage d'un fait réel qui concerne l'histoire de la rhétorique grecque aux trois derniers siècles avant notre ère et, par suite, l'état de l'éloquence à Rome à l'époque de Cicéron » (p. CLXXX). Sur les rapports entre les stéréotypes attachés à l'Asie et la rhétorique « asiatique », et sur l'opinion de Cicéron à son égard, voir les hypothèses de F. Delarue, « L'asianisme à Rome », dans R.É.L., LX, 1982, p. 166-185, Paris, Les Belles Lettres, 1983. Selon lui, l'expression *genus asiaticum* se composerait, en partie, d'« une image « rhétorique » de l'Asiatique » dans laquelle Cicéron – et d'autres orateurs – aurait « exploité les préjugés raciaux des Romains, avec toutes les ressources de leur art, jusqu'aux conséquences extrêmes » (p. 184).

## LES LOISIRS « SPORTIFS » ET INTELLECTUELS

Parmi les comportements que les Romains considéraient comme faisant partie de la *mollitia* gréco-orientale figurent enfin les loisirs « à la grecque », introduits à Rome sous l'influence de l'hellénisme, qu'ils concernent le domaine du corps, comme la chasse ou les exercices de la palestra<sup>1</sup>, ou même celui de l'esprit. Un passage de *l'Épître* II, 1, où Horace affirme de manière ironique que dans ces domaines les Romains ont surpassé leurs modèles grecs, témoigne à la fois de la présence de ces activités sportives et culturelles dans la société romaine et de leur caractère encore « exotique » :

... *pingimus atque  
psallimus et luctamur Achiuis doctius unctis*<sup>2</sup>.

À ce titre, la formation à la fois physique et intellectuelle que reçut le jeune Scipion Émilien constitue un exemple dans l'histoire de l'éducation romaine : « Plutarque, qui s'est intéressé à l'adolescence de Scipion Émilien, nous apprend qu'il fut élevé à la fois dans la discipline romaine (qui était surtout militaire mais comportait aussi une initiation au droit et aux affaires) et dans la discipline grecque. Paul-Émile avait entouré le jeune homme non seulement de grammairiens, de « sophistes » (entendez sans doute des philosophes) et de rhéteurs, mais aussi de sculpteurs, de peintres, de maîtres d'équipages et de meutes, de maîtres de vénerie – tous des Grecs<sup>3</sup> ». Mais il est particulièrement révélateur qu'un homme comme Cicéron classe encore les activités intellectuelles, les arts et la chasse parmi les occupations « frivoles » – *leuiora* – dans ce passage du *De finibus* où il évoque les centres d'intérêt de son interlocuteur, l'épicurien L. Manlius Torquatus :

... *haec leuiora ponam : poema, orationem cum aut scribis aut legis, cum omnium factorum, cum regionum conquiris historiam, signum, tabula, locus amoenus, ludi, uenatio, uilla Luculli [...], sed ea quae dixi ad corpusne refers ? an est aliquid, quod te sua sponte delectet ?*<sup>4</sup>

### LA CHASSE ET LES « SPORTS » GRECS

Toutefois, malgré l'exemple prestigieux de Scipion Émilien et de ses amis, les témoignages littéraires montrent que la pratique de la chasse et des exercices de la palestra restèrent finalement, dans les mentalités romaines, des activités considérées comme étrangères

<sup>1</sup> Les bains eux-mêmes, selon le témoignage de Varron, résultent d'une influence hellénique : un passage de son traité sur *La langue latine* affirme en effet l'origine grecque du nom *balneum* (IX, 41, 68).

<sup>2</sup> « Pour peindre, jouer de la cithare, lutter, nous en savons plus que les Achéens frottés d'huile » (*Épîtres*, II, 1, 32-33). Manilius, IV, 720-721 considère comme naturelle, déterminée par le climat et les astres, l'aptitude que montrent les Grecs aux pratiques sportives : *perque coloratas subtilis Graecia gentes / gymnasium praefert uultu fortisque palaestras*, « La Grèce, ingénieuse et basanée, montre assez par la couleur de ses habitants qu'ils excellent dans la gymnastique et dans l'exercice de la lutte » (trad. Pingré).

<sup>3</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 252 (la référence à Plutarque concerne son *Paul-Émile*, VI, 4-5). « Polybe, XXXII, 15 nous apporte une preuve de l'influence exercée par Xénophon sur celui-ci lorsqu'il raconte son goût pour la chasse et la manière dont il put le satisfaire immédiatement après Pydna » (*ibid.*, note 16, p. 252). À la même époque, cette vie « à la grecque » trouve son illustration littéraire, mais dans le cadre hellénique des *palliatae*, dans la comédie de Térence – qui était d'ailleurs considéré par ses contemporains comme « le porte-parole des aristocrates philhellènes » P. Grimal, *Littérature latine*, p. 132).

<sup>4</sup> « Voici des choses plus frivoles : un poème, un discours que tu composes ou que tu lis, tes recherches sur tous les événements historiques et sur tous les pays, une statue, un tableau, un site agréable, les jeux, la chasse, la villa de Lucullus [...], tout cela est-ce au corps que tu le rapportes, ou bien n'y a-t-il pas < là > quelque chose qui te charme par sa vertu propre ? » (*De fin.*, II, 33, 107). Dans le *De Officiis*, Cicéron affirme la supériorité de l'action sur les études scientifiques ; voir par exemple I, VI, 19, où l'auteur, après avoir loué la passion de certains de ses contemporains pour l'étude et les sciences telles que l'astronomie ou la géométrie, conclut cependant en disant : ... *quae omnes artes in ueri inuestigatione uersantur ; cuius studio a rebus gerendis abduci contra officium est*, « Or toutes ces sciences concernent la découverte du vrai, mais il va à l'encontre du devoir que son étude détourne de la conduite des affaires ».

et exotiques, et ce jusqu'à l'époque augustéenne<sup>1</sup>. Dans l'*Andrienne* de Térence, une *palliata* dont le cadre se situe à Athènes, le vieillard Simon cite la chasse, les chevaux et les chiens parmi les passions habituelles, et présentées comme assez frivoles, des *adulescentuli* grecs :

... quod plerique omnes faciunt adulescentuli,  
ut animum ad aliquod studium adiungant, aut equos  
alere aut canes ad uenandum aut ad philosophos,  
horum ille nihil egregie praeter cetera  
studebat, et tamen omnia haec mediocriter.  
Gaudebam...<sup>2</sup>.

Lucilius, au livre IV de ses *Satires*, semble avoir cité la chasse parmi les nombreuses manifestations du luxe des débauchés<sup>3</sup> ; Cicéron, dans un passage du *De oratore*, qualifie les activités sportives de *leuissima delectatio*, à propos d'une remarque faite sur les gymnases, qui sont aussi des lieux de discussion mais où les auditeurs préfèrent les exercices physiques aux discussions philosophiques :

*Ita leuissimam delectationem grauissimae, ut ipsi ferunt, utilitati anteponunt*<sup>4</sup>.

Leur caractère encore « exotique » apparaît dans les nombreux passages où les auteurs les mentionnent dans l'intention de faire la satire des mœurs plus ou moins corrompues de leurs contemporains, influencés par ces modes culturelles venues de la Grèce et de l'Orient. Salluste décrit par exemple Catilina offrant aux jeunes gens dont il recherchait l'amitié des chiens ou des chevaux, qui faisaient partie des plaisirs de cette jeunesse dorée à l'origine de la conjuration :

... *aliis canes atque equos mercarii*<sup>5</sup>.

Il semble en effet que la chasse ait surtout compté des amateurs parmi les nobles cultivés et philhellènes – on peut aussi ajouter l'exemple de certains *imperatores* qui ont pu, lors de leurs campagnes lointaines, pratiquer la chasse selon les mœurs locales, comme Pompée qui chassa

<sup>1</sup> Sur l'attitude des Romains à l'égard des exercices sportifs pratiqués par les Grecs, voir les analyses d'H.-I Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, p. 351-352 : « En Grèce, dès les temps homériques, [l'éducation physique] avait eu tendance à s'éloigner de sa primitive finalité militaire pour s'orienter vers le sport désintéressé, les performances et la compétition. Rien de tel chez les vieux Romains : bien entendu, ce peuple de soldats-laboureurs ne méprise pas les qualités physiques, mais l'éducation donnée à la jeunesse reste, en ce domaine comme ailleurs, strictement utilitaire ; voyez, chez Plutarque, ce que le vieux Caton fait apprendre à son fils : l'escrime, lancer le javalot, jouer de l'épée, voltiger, piquer chevaux et manier toutes armes ; combattre à coups de poing, endurer le froid et le chaud, passer à la nage le courant d'une rivière impétueuse et froide. Les poètes aiment à évoquer les exercices militaires de la jeunesse au Champ de Mars, galopant dans le soleil et la poussière, avant de se jeter dans le Tibre. Il n'y a pas de sport à proprement parler : en latin, *ludus* c'est ou l'entraînement ou un jeu ; le mot, à la différence du grec *ἀγών*, n'implique pas de façon nette la notion de compétition [...]. Sans doute, avec le temps, les *ludi* deviennent des cérémonies plus officielles, plus solennelles, mais j'y aperçois moins de compétition que des exhibitions, encore que la vanité pût s'y satisfaire ainsi que le désir de briller, de se faire remarquer » (voir aussi les références, citées en note, à Plutarque, *Cat. Ma.* 20 ; Horace, *Odes*, I, 8, 4 sq ; III, 12, 7 sq.). Properce, dans l'élégie 14 du livre III, décrit les exercices de la palestre comme une activité typiquement grecque et encore « exotique », surtout, évidemment, lorsqu'elle est pratiquée par des femmes (v. 1-4 : *Multa tuae, Sparte, miramur iura palaestrae, / sed mage uirginei tot bona gymnasiai, / quod non infamis exercet corpore ludos / inter luctantis nuda puella uiros*, « Sparte, nous admirons beaucoup des règles de ta palestre, mais spécialement les si nombreuses qualités de ton gymnase pour jeunes filles, car la jeune femme pratique nue des exercices physiques qui ne sont pas décriés, parmi les hommes qui luttent ») ; voir aussi Ov., *Hér.*, XVI, 151-152.

<sup>2</sup> « ... Au rebours de ce que font en général tous les jeunes garçons, qui se livrent à quelque passion : élever des chevaux, ou des chiens pour la chasse, ou qui vont aux philosophes, lui ne se passionnait pas notablement pour telle de ces choses plutôt que pour une autre, mais pour toutes modérément. J'étais ravi » (*Andrienne*, 55-60).

<sup>3</sup> Cf. F. Charpin, *Notice* du livre IV des *Satires*, p. 136 ; plusieurs frg. des *Satires* semblent en effet se rapporter à la chasse : voir par exemple, dans l'édition de F. Charpin, IV, 6 et 7 ; H, 167.

<sup>4</sup> « Tellement, [aux] yeux [des Grecs], la plus frivole distraction l'emporte sur ce qu'ils proclament eux-mêmes comme étant de l'utilité la plus haute » (*De orat.*, II, 5, 21).

<sup>5</sup> « Aux autres il achetait des chiens et des chevaux » (*Catilina*, XIV, 6). Lorsque, dans le *Jugurtha*, Salluste décrit la jeunesse africaine de Jugurtha, il évoque la chasse au lion comme faisant partie des mœurs de sa patrie (VI, 1, passage cité *supra*).

en Numidie, selon Plutarque, le lion et l'éléphant<sup>1</sup> – ; les exercices pratiqués dans les gymnases semblent quant à eux avoir connu un plus grand succès, au prix, toutefois, d'une adaptation aux mœurs et aux mentalités romaines<sup>2</sup>. Varron témoigne de l'essor de ces modes, tout en critiquant leurs excès, dans ses *Res rusticae* : cet ouvrage consacré à l'agriculture commence en effet par un passage expliquant l'introduction récente des parcs à gibier, volières ou palestres dans l'architecture des *domus* et des *uillae* par l'abandon de la vie rurale et austère des anciens Romains, qui, eux, n'avaient pas besoin de gymnases dans leur cité, ni de palestres dans leurs maisons, pour jouir d'une bonne santé physique :

... ac ne Graecorum urbana desiderarent gymnasia. Quae nunc uix satis singula sunt, nec putant se habere uillam si non multis uocabulis retineant Graecis, quom uocent particulatim loca, procoetona, palaestram, apodyterion, peristylon, ornithona, peripteron, oporothece<sup>3</sup>.

L'opposition entre les exercices guerriers traditionnels de Rome et les sports venus de Grèce se retrouve encore chez Horace ; dans la *Satire* II, 2, qui traite du luxe des festins, le campagnard Ofellus affirme que l'appétit occasionné par un exercice physique est le meilleur condiment, et oppose à ce propos la chasse et l'équitation, deux exercices d'entraînement à la guerre traditionnels dans l'aristocratie romaine mais délaissés par les Romains de son temps, aux sports venus de la Grèce, tels que les jeux de balle ou le lancer de disque, qu'il présente de manière un peu méprisante et railleuse – comme semble l'indiquer l'emploi du verbe *graecari* – comme moins fatigants et moins virils :

---

<sup>1</sup> Plutarque, *Pomp.*, 12.

<sup>2</sup> Voir, par exemple, un autre témoignage de Cicéron sur les jeux de la palestre dans le *De oratore*, I, 16, 73, où l'orateur est comparé à un joueur de paume. « Sans doute aussi, l'éducation physique, au moins pour les jeunes nobles, ne se cantonnera pas toujours dans la préparation militaire : nous verrons, au haut empire, la jeunesse groupée en clubs assez analogues aux collèges éphébiques et consacrés à des exercices physiques dont le caractère pré-militaire est assez effacé. Mais il est intéressant de souligner (car cet aspect de l'éducation romaine est souvent négligé) que ce sport romain s'est développé dans un sens profondément original. Le fondement du sport grec, c'est l'athlétisme pur, la palestre et le stade ; la jeunesse romaine préférera toujours le cirque et l'amphithéâtre » (H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation*, p. 352).

<sup>3</sup> « De surcroît, [nos aïeux] n'éprouvaient pas le besoin de gymnases en ville à la mode grecque. Ces gymnases maintenant, c'est à peine si chacun se contente d'en avoir un et l'on n'a pas le sentiment de posséder une ferme si on ne l'emprisonne pas dans une foule de mots grecs, en appelant les lieux, dans leurs diverses parties : *procoeton* (antichambre), *palaestra* (palestre), *apodyterion* (vestiaire), *peristylon* (péristyle), *ornithon* (volière), *peripteros* (édifice entouré de colonnades), *oporothece* (fruiterie) » (*Res rusticae*, II, *préf.*, 2). « Il y eu des gymnases de toute antiquité en Grèce. À Rome, il n'y eut pas de gymnases en tant que tels avant l'époque de Néron. Le plus proche équivalent était le Champ de Mars, qui était utilisé comme terrain de sports. Les pratiques grecques dans ce domaine ont été importées dans le courant de l'histoire romaine mais elles ne jouèrent pas un rôle aussi important que chez les Grecs. Selon Varron, la santé physique pouvait être obtenue aussi bien par la vie à la campagne et les travaux des champs » (Ch. Guiraud, note *ad loc.*).

*Leporem sectatus equoue  
lassus ab indomito (uel, si Romana fatigat  
militia adsuetum graecari, seu pila uelox  
molliter austerum studio fallente laborem,  
seu te discus agit, pete cedentem aera disco*<sup>1</sup>.

## LA PHILOSOPHIE ET LES ARTS

La « grécomanie » se manifeste, d'autre part, dans la pratique d'activités intellectuelles et artistiques, qui, elles aussi, restèrent longtemps dans les mentalités romaines attachées à l'image de l'étranger. J.-M. André a analysé, chez Caton, les connotations négatives associées à l'*otium Graecum*, et sa critique de l'intellectualisme grec<sup>2</sup>. L'origine hellénique des occupations artistiques ou intellectuelles est encore clairement perçue au temps d'Horace, dont on connaît les deux vers, restés célèbres, de l'*Épître* II, 1 :

*Graecia capta ferum uictorem cepit et artes  
intulit agresti Latio*...<sup>3</sup>

On sait que les sciences<sup>4</sup>, les arts en général, et l'activité littéraire elle-même<sup>5</sup>, ont fait l'objet d'un certain dédain et même, parfois, d'une complète réprobation de la part des auteurs latins de cette époque, qui ont souvent accusé leurs contemporains de s'y adonner au mépris de la *dignitas* romaine et du respect du *mos maiorum*<sup>6</sup>. Cicéron affecte par exemple de mépriser les

<sup>1</sup> « Tu as poursuivi un lièvre, monté un cheval rétif, et tu t'y es lassé (ou bien, si les exercices guerriers de Rome sont épuisants pour tes habitudes grecques, la balle rapide qui trompe la rudesse de l'effort par la douce ardeur du jeu, ou le disque t'entraînent : frappe donc du disque l'air qui cède devant lui)... » (*Sat.*, II, 2, 9-13). Sur *graecari*, voir la note *ad loc.* de F. Villeneuve. La décadence de l'éducation chez les Romains, sous l'influence des mœurs gréco-orientales, est encore dénoncée dans les *Odes*, III, 24, 54-58 : *Nescit equo rudis / haerere ingenuus puer / uenarique timet, ludere doctior / seu Graeco iubeas trocho / seu malis uetita legibus alea*, « Il ne sait plus, cavalier inhabile, se tenir sur un cheval, l'enfant de libre naissance, il redoute de chasser, mieux instruit à jouer soit avec le cerceau grec, si tu l'y invites, soit, si tu le préfères avec le dé proscrit par les lois ». Plus tard Sénèque, dans son *De breuitate uitae*, parlera encore des exercices de la palestre et du goût pour les compétitions d'athlétisme comme d'un « vice pas même romain », et un passage de Plinius montre qu'il considérait encore, lui aussi, ces exercices gymniques comme « étrangers » : *Huc pertinent peregrinae exercitationes et uolutatio in caeno ac pectorosa ceruicis repandae ostentatio ; per omnia haec praedicatur sitis quaeri*, « Voilà pourquoi l'on pratique des exercices étrangers, l'on se vautre dans la boue, l'on bombe le torse et renverse la nuque. Tout cela, on le proclame, pour provoquer la soif » (*N. H.*, XIV, 140). Plinius fait ici référence à la lutte, puis à un exercice de pantomime, pratiqué lors des banquets (cf. la note 2 de J. André).

<sup>2</sup> *L'otium dans la vie morale et intellectuelle romaine*, p. 41 sq. « Ce que les vieux Romains entendent par *otium Graecum* [...], c'est une forme incontrôlée de loisir qui permet la culture pour la culture, et le commerce désintéressé des livres et des idées [...]. Or la *rusticitas* romaine recèle en son fond l'opposition à la vie intellectuelle et à la spéculation ; ce refus se présente comme le corollaire de préoccupations morales très positives, d'une morale utilitaire » (p. 42).

<sup>3</sup> « La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur et porté les arts dans le rustique Latium » (*Épîtres*, II, 1, 156-157).

<sup>4</sup> Sur les sciences, voir par ex. ce passage des *Tusculanes* : *In summo apud illos honore geometria fuit, itaque nihil mathematicis inlustrius ; at nos metiendi ratiocinandiue utilitate huius artis terminauimus modum*, « Les Grecs tenaient en très grand honneur la géométrie : c'est pourquoi rien n'a brillé chez eux d'un plus vif éclat que les mathématiques, tandis que nous, nous n'avons pas poussé cette science au delà de ce qu'exige la pratique de l'arpentage et du calcul » (I, 2, 5).

<sup>5</sup> On peut parler, à ce propos, de la mentalité essentiellement pratique des Romains, et de la prédominance chez eux de l'utilité ; voir notamment le jugement que prononcera Frontin sur les pyramides égyptiennes et les œuvres de l'architecture grecque, cité *supra*, Introduction. On sait notamment que les Romains ont ressenti pendant longtemps une certaine méfiance à l'égard de l'art théâtral, au point qu'il n'y eut pas de théâtre permanent à Rome avant celui de Pompée, alors même que l'on donnait des représentations théâtrales depuis le milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les Romains, instruits par l'exemple des villes grecques de l'Italie du Sud, estimaient en effet que des théâtres permanents étaient dangereux pour la cité, que les habitants avaient trop tendance à y passer leur journées, à multiplier les spectacles et à négliger les affaires sérieuses. On se limitait donc à la construction, en fonction des besoins, de théâtres en bois, et Vitruve se retrouve ainsi contraint de donner, pour ce qui concerne l'architecture des théâtres, des exemples grecs (cf. *De arch.*, V, 5 sq.).

<sup>6</sup> Il ne faut pas oublier en effet que les premiers auteurs de langue latine – comme Livius ou Ennius – ont d'abord été, bien souvent, des « demi-étrangers » (P. Grimal, *La Littérature latine*, p. 28), regroupés dans la corporation « des scribes et des histrions », officiellement reconnue vers 207. Car, à cette époque-là déjà, « les Romains pensaient que la pratique des lettres était l'une des formes de l'*otium*, le laisser-aller » (*id.*, *ibid.*) ; l'activité littéraire, et la poésie en particulier, n'étaient pas considérées comme des activités dignes d'un noble romain. C'est ce qui explique que, « pendant longtemps, on constate que les poètes de langue latine viennent de pays et de villes relativement lointains » (*id.*, *ibid.*), tandis que les orateurs et les historiens sont romains. En dehors de quelques noms de poètes originaires de Rome ou du Latium, on trouve les noms de Lucilius – originaire de Suessa Aurunca, en Campanie –, d'Accius – venu de Pesaro sur l'Adriatique –, Caecilius Statius était un Gaulois Insubre, probablement venu à Rome comme esclave après la victoire de Marcellus sur les Insubres en 222, et élevé dans la famille des Caecilii Metelli ; Térence, né à Carthage, était d'origine punique ou numide, vint à Rome comme esclave et y apprit le grec et le latin avant d'être affranchi par le sénateur C. Terentius Lucanus. P. Grimal (*ibid.*, p. 29-30)

arts plastiques, considérés comme inférieurs, dans ce passage du *Brutus* où il évoque la sculpture et la peinture grecques :

*Quis enim eorum qui haec minora animaduertunt...*<sup>1</sup>

Ce mépris n'épargne pas non plus la littérature, qui reste, pour le *mos maiorum*, une activité de loisir, moins digne d'un Romain que l'action. Cicéron a souligné à plusieurs reprises, dans ses *Tusculanes*, son introduction relativement récente dans les mœurs et les mentalités romaines, en opposant en cela Rome à la Grèce<sup>2</sup>. Un passage du *Catilina* de Salluste oppose de même, à ce sujet, Grecs et Romains : selon l'historien, les actions des Athéniens sont célébrées comme les plus belles parce qu'elles ont pu être exaltées par les écrivains et les poètes, alors que les Romains, eux, ont toujours préféré le *facere* au *dicere* :

*At populo Romano numquam ea copia fuit, quia prudentissimus quisque maxime negotiosus erat ; ingenium nemo sine corpore exercebat ; optumus quisque facere quam dicere, sua ab aliis bene facta laudari quam ipse aliorum narrare malebat*<sup>3</sup>.

Dans le *Jugurtha*, Salluste fera de Marius l'exemple type de cette attitude romaine. Le discours du général devant le peuple oppose à nouveau l'action et la pratique à la théorie ; Marius s'y présente comme un « homme nouveau<sup>4</sup> » face aux nobles qu'il accuse d'avoir appris le métier militaire dans les livres et, par conséquent, de ne pas posséder la valeur des ancêtres dont ils se glorifient :

*Atque ego scio, Quirites, qui postquam consules facti sunt, et acta maiorum et Graecorum militaria praecepta legere coeperint, praeposteri homines ; nam gerere quam fieri tempore posterius, re atque usu prius est*<sup>5</sup>.

---

remarque que cette tendance s'observe encore au cours des périodes suivantes pour les poètes : Furius Bibaculus, Catulle, Varron de l'Aude, Cornelius Gallus sont nés dans des colonies romaines établies en pays gaulois. Plus tard encore, alors que les prosateurs latins viennent aussi bien de Rome que de province, les poètes, comme Virgile, Horace, Properce, ne viennent pas du Latium ; enfin, « avec l'Empire et la romanisation de l'Occident, toutes les provinces fournissent à la culture latine des écrivains célèbres. L'Espagne, avec le groupe des Annaei, Sénèque le Père, Sénèque le Philosophe, le poète Lucain, puis Martial, Columelle, Quintilien. L'Afrique, avec Apulée, Florus, le rhéteur Fronton, Minucius Felix, Tertullien, Lactance, saint Augustin et bien d'autres. Les Gaules, outre Varron de l'Aude et Cornelius Gallus (et peut-être Tacite), avec Trogue Pompée, l'historien, puis, beaucoup plus tard, Ausone, saint Paulin de Nole, Sidoine Apollinaire ».

<sup>1</sup> « Parmi les personnes qui ont des regards pour des œuvres d'un ordre moins relevé... » (*Brutus*, XVIII, 70). « Il est de bon ton à Rome d'avoir l'air de dédaigner les arts plastiques, ainsi que la poésie. On les considère comme des frivolités, parce qu'ils viennent de la Grèce. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, Cicéron de faire souvent des rapprochements entre l'éloquence et les arts » (J. Martha, note 2). Un jugement similaire est appliqué à la poésie, cf. *Brutus*, I, 3 (*in leuiorum artium studio*). Voir aussi *De orat.*, I, 49, 212, qui donne les exemples du musicien, du grammairien, du poète.

<sup>2</sup> Cf. *Tusc.*, I, 1, 3 : *Doctrina Graecia nos et omni litterarum genere superabat ; in quo erat facile uincere non repugnantem. Nam cum apud Graecos antiquissimum e doctis genus sit poetarum, siquidem Homerus fuit et Hesiodus ante Romam conditam, Archilochus regnante Romulo, serius poeticam nos accepimus*, « Sous le rapport de la culture générale, il est vrai, et dans tous les genres littéraires, les Grecs l'emportaient sur nous ; mais, sur ce terrain, il leur était facile de remporter une victoire qu'on ne leur disputait pas. Ainsi, tandis qu'en Grèce la poésie est le plus ancien des arts, s'il est vrai qu'Homère et Hésiode vivaient avant la fondation de Rome, Archiloque sous le règne de Romulus, nous n'avons appris, nous autres, qu'assez tard, la technique de la poésie », et I, 2, 3, où l'auteur fait allusion à la première forme poétique romaine, les « chants de banquets », et au fait que la poésie en général n'était pas à l'honneur au temps de Caton : *Sero igitur a nostris poetae uel cogniti uel recepti. Quamquam est in Originibus solitos esse in epulis canere conuiuias ad tibicinem de clarorum hominum uirtutibus ; honorem tamen huic generi non fuisse declarat oratio Catonis, in qua obiecit ut probrum M. Nobiliori, quod is in prouinciam poetas duxisset ; duxerat autem consul ille in Aetoliam, ut scimus, Ennium*, « Nos Romains n'ont donc fait connaissance avec la poésie, ou, si l'on veut, ne l'ont accueillie que tardivement. Sans doute on lit dans les *Origines* que c'était l'usage dans les festins que les convives chantassent au son de la flûte les louanges des hommes illustres ; néanmoins la poésie n'était pas en honneur, et ce point ressort avec évidence d'un discours où Caton reproche à Marcus Nobilior, comme une charge infamante, d'avoir emmené des poètes dans sa province ; or c'est Ennius, on le sait, que Nobilior, étant consul, emmena en Étolie ».

<sup>3</sup> « Le peuple romain n'eut jamais cette ressource ; les plus sages étaient aussi les plus pris par les affaires ; le travail de l'esprit n'excluait point celui du corps ; les meilleurs citoyens préféraient l'action à la parole, et aimaient mieux voir louer leurs hauts faits par d'autres que de raconter eux-mêmes ceux d'autrui » (*Catilina*, VIII, 5).

<sup>4</sup> LXXXV, 14 (*me hominem nouum*).

<sup>5</sup> « J'en connais aussi, citoyens, qui, une fois élus consuls, se sont mis à lire et les actions de nos ancêtres, et les préceptes des Grecs sur l'art militaire : gens qui font tout à rebours ; car si pour exercer une charge, il faut d'abord y être élu, il n'en faut pas moins s'y être au préalable pratiquement exercé » (*Jugurtha*, LXXXV, 12). Cf. aussi LXXXV, 32 : *Neque litteras Graecas didici ; parum placebat eas discere, quippe quae ad uirtutem doctoribus nihil profuerant*, « Je n'ai pas non plus étudié les lettres grecques ; je ne me souciais guère

Quant à la philosophie, elle fait elle aussi partie de ces influences greco-orientales dénoncées par plusieurs auteurs de cette période, du moins dans certains de ces aspects<sup>1</sup>. On a vu que le sénatus-consulte de 161 s'opposait aux rhéteurs et aux philosophes grecs, et que le Sénat avait renvoyé les philosophes venus en ambassade à Rome en 155<sup>2</sup>. La réprobation romaine à l'égard des philosophies grecques concerne tout particulièrement l'épicurisme : on sait en effet que les philosophes épicuriens ont généralement mauvaise réputation à Rome, leurs principes philosophiques évoquant, dans les mentalités romaines, l'image caricaturale d'une doctrine fondée sur le plaisir et la licence<sup>3</sup>. Cette image de la philosophie et des philosophes apparaît déjà chez Plaute pour qui « le verbe *philosophari* est synonyme de *nugari*, « dire des sornettes » », ainsi que chez Térence, puisque Simon, le vieillard de l'*Andrienne*, « lorsqu'il énumère les occupations qui attirent la jeunesse, met malignement la philosophie sur le même plan que les chevaux et les chiens de chasse<sup>4</sup> ». Les *Satires* de Lucilius, comme nous l'a vu, s'en prenaient déjà à l'épicurisme en la personne de T. Albucius, l'un des premiers épicuriens romains<sup>5</sup>. Dans son *De Republica*, qui se déroule en 129 dans le jardin de Scipion Émilien, Cicéron met dans la bouche de Laelius le même mépris pour les *studia Graecorum* et la philosophie en particulier :

... magis eum delectabat Neoptolemus Enni, qui se ait « philosophari uelle sed paucis ; nam omnino haud placere ». Quodsi studia Graecorum uos tanto opere delectant, sunt alia liberiora et transfusa latius, quae uel ad usum uitae uel etiam ad ipsam rem publicam conferre possumus<sup>6</sup>.

d'une étude qui n'avait nullement servi à donner de la valeur à ceux qui l'enseignaient ».

<sup>1</sup> P. Grimal, à propos de « la génération de 160 », explique ainsi l'attitude réservée des Romains à l'égard de la philosophie grecque : « L'un des problèmes de la philosophie romaine fut toujours la conciliation de la connaissance et de l'action. Non seulement les jeunes Romains étaient portés à se défier d'une science abstraite, où ils avaient tendance à ne voir qu'un stérile bavardage, considérant que la dialectique, par exemple, n'était qu'un amusement d'école, mais ils trouvaient dans la formation que leur avait donnée leur famille, dans leur jeune expérience de magistrats et de chefs militaires, toute une *praxis* en quelque sorte préformée, avec son échelle des valeurs, ses idéaux implicites et ses contraintes. Ces évidences, inscrites profondément en eux, étaient le fondement sur lequel ils devaient faire reposer toute réflexion morale : il n'était pas question pour eux de « contester » ce par quoi ils se sentaient Romains. Aussi, d'instinct, cherchaient-ils, dans l'hellénisme, tout ce qui leur paraissait de nature à satisfaire cette exigence fondamentale. De là leur sympathie pour Sparte, dont ils furent longtemps les protecteurs contre les Achéens ; de là aussi cette faveur que rencontrèrent, de tout temps, auprès d'eux, Xénophon et la *République* de Platon, et l'*Histoire* de Thucydide. C'est la confrontation entre les postulats de l'action romaine et les justifications théoriques de la pensée grecque qui constitue le problème fondamental de cette génération » (*Le siècle des Scipions*, p. 255-256).

<sup>2</sup> La philosophie représente en effet une menace pour la religion ancestrale romaine, fondement de la cité : on pense, notamment, aux thèses evhéméristes sur l'origine des dieux diffusées par Ennius dans sa traduction latine de l'*Écriture sacrée*, où à l'épicurisme de Lucrèce, qui rejette toute religion, et qui ne croit pas à l'intervention des dieux dans la nature et les affaires humaines. Le stoïcisme pratiqué notamment dans la *nobilitas* – sous l'influence de Panétius – fut un membre du cercle de Scipion Émilien, ou de Posidonius d'Apamée, qui influencèrent la pensée de Cicéron – ne nie pas l'existence de la divinité, mais n'en est pas moins très éloigné des conceptions religieuses et des pratiques culturelles de l'ancienne religion romaine.

<sup>3</sup> Sur cette vision, souvent caricaturale, des épicuriens, voir par exemple Cicéron, *Contre Pison*, XVIII, 42 (où l'orateur critique violemment les épicuriens de l'entourage de Pison, parmi lesquels figurait le philosophe Philodème de Gadara ; cf. l'*Introduction* de P. Grimal, p. 60 sq.) et l'expression célèbre employée plaisamment par Horace, *Épîtres*, I, 4, 15-16, s'adressant à l'un de ses amis nommé Albius (qu'il faut peut-être assimiler au poète Tibulle) : *Me pinguem et nitidum bene curata cute uises, / cum ridere uoles, Epicuri de grege porcum*, « Viens me rendre visite, quand tu voudras rire, viens voir un homme gras, poli, la peau bien soignée, un porc du troupeau d'Épicure ». A. Ernout (note 4, p. 35) évoque l'« aversion de la foule pour l'épicurisme » à propos de Lucrèce (*De rerum natura*, I, 943-946) exprimant son désir d'exposer dans son poème les principes de cette philosophie : *sic ego nunc, quoniam haec ratio plerumque uidetur / tristior esse quibus non est tractata, retroque / uolgens abhorret ab hac, uolui tibi suauiloquenti / carmine Pierio rationem exponere nostram*, « Ainsi fais-je aujourd'hui, et comme notre doctrine semble trop amère à qui ne l'a point pratiquée, comme la foule s'en écarte avec horreur, j'ai voulu te l'exposer dans l'harmonieuse langue des Muses ».

<sup>4</sup> J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 115. Sur ce thème, voir les références à Plaute (*Captiui*, 284 ; *Pseudolus*, 687, 974 ; *Curculio*, 288-295) et à Térence (*Andrienne*, 55-59) citées en note par J.-P. Cèbe, qui cite encore d'autres exemples, tirés d'atellanes et de mimes dans lesquels certaines sectes philosophiques (en particulier les pythagoriciens) étaient tournées en ridicule (p. 115-116). Pour d'autres exemples de traitements parodiques et burlesques des philosophes et de la philosophie dans la comédie latine, voir aussi *id.*, *ibid.*, p. 169-170. Sur l'image négative de la philosophie, en tant que composante parmi d'autres de l'*otium Graecum*, voir aussi J.-M. André, *L'otium...*, p. 128 sq.

<sup>5</sup> Sur la « grécomanie » du personnage, cf. *supra*. « Défenseur de l'idée romaine, Lucilius déteste les modes hellénisantes. Stoïcien, il combat constamment la morale épicurienne » (F. Charpin, *Notice* du livre II, p. 106, note 7).

<sup>6</sup> « [Aelius Sextus Paetus Catus] préférerait le Néoptolème d'Ennius, quand il dit : « Philosopher ? je le veux bien, mais peu ; car, m'y consacrer entièrement, je m'y refuse ». Si vous trouvez tant de charme aux études des Grecs, il en est d'autres plus convenables pour des hommes libres et d'intérêt plus général ; nous pouvons les appliquer soit aux besoins de la vie, soit précisément à la politique » (*De Rep.*, I, 18, 30).



Cette méfiance à l'égard de la philosophie – et de la science grecque en général – est, d'ailleurs, encore bien présente à l'époque de Cicéron<sup>1</sup>, qui évoque dans ses *Nouveaux livres académiques* l'obligation dans laquelle se trouvent les Romains qui, comme lui-même, s'intéressent à la philosophie, d'inventer de nouveaux mots en latin pour traduire les termes scientifiques grecs<sup>2</sup>. Ces réticences apparaissent aussi, par exemple, dans le *De oratore*, où sont rapportées ces paroles de M. Antonius citant, comme Laelius dans le *De Republica*, le Néoptolème d'Ennius :

... ac sic decreui philosophari potius, ut Neoptolemus apud Ennium, « paucis : nam omnino haud placet. » Sed tamen haec est mea sententia, quam uidebar exposuisse : ego ista studia non improbo, moderata modo sint ; opinionem istorum studiorum et suspicionem artifici apud eos, qui res iudicent, oratori aduersariam esse arbitror ; imminuit enim et oratoris auctoritatem et orationis fidem<sup>3</sup>.

On en trouve encore un écho, à la même époque, chez Cornélius Népos, qui, à propos des études de philosophie d'Épaminondas, qualifie cette activité de *leuis* et *contemnenda*, et s'estime contraint d'évoquer la différence existant dans ce domaine entre les mentalités grecques et les mentalités romaines, comme il le fait en même temps, d'ailleurs, pour la pratique de la musique :

Atque haec ad nostram consuetudinem sunt leuia et potius contemnenda ; at in Graecia, utique olim, magnae laudi erant<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> On relève à la même époque, dans la *Rhétorique à Hérennius*, quelques échos de l'hostilité romaine à la philosophie (mais l'auteur ne semble pas prendre pas à son compte ces critiques) ; voir par exemple, en II, 35, cette exemple de preuve reposant sur une raison fautive : *Philosophia uitanda est, adfert enim socordiam atque desidiam*, « Il faut écarter la philosophie car elle rend apathique et paresseux ». Cf. aussi II, 43 et IV, 43.

<sup>2</sup> *Academica posteriora*, I, 2-3. Cf. aussi *De fin.*, III, 1, 4-5 et III, 4, 15 : *Nec tamen exprimi uerbum e uerbo necesse erit, ut interpretes indisertis solent, cum sit uerbum quod idem declaret magis usitatum. Equidem soleo etiam, quod uno Graeci, si aliter non possum, idem pluribus uerbis exponere. Et tamen puto concedi nobis oportere, ut Graeco uerbo utamur, si quando minus occurret Latinum, he hoc ephippiis et acratophoris potius quam proëgmenis et apoproëgmenis concedatur ; quamquam haec quidem praeposita recte et reiecta dicere licebit*, « Il ne sera cependant pas nécessaire de rendre le terme grec par un mot latin calqué sur lui, comme on coutume de le faire les traducteurs à court d'expression, alors qu'il existe un mot plus usuel disant la même chose. On peut même faire ce que j'ai coutume de faire : là où les Grecs ont un mot, j'emploie, si ne ne peux pas faire autrement, plusieurs mots ; cela n'empêche pas qu'on doive nous accorder le droit d'user d'un terme grec, toutes les fois que le latin nous ne offrira pas d'équivalent : ce qu'on admet pour « éphippias » et « acratophores », on peut l'admettre aussi pour « proëgmènes » et « apoproëgmènes » ; il est vrai qu'on pourra très bien dire aussi « choses préférées » et « choses rejetées ». Dans le *De finibus*, en effet, Cicéron se propose d'exposer en latin la philosophie grecque, et notamment d'examiner et de vulgariser les réflexions de cette dernière sur le problème du souverain bien (les premiers chapitres de cet ouvrage sont une réponse de Cicéron aux détracteurs de la philosophie à Rome ; les livres I et II concernent les théories des épicuriens, les livres III et IV celles des stoïciens, et le livre V celles des Académico-Péripatéticiens).

<sup>3</sup> « Je suis plutôt le Néoptolème d'Ennius : j'ai résolu, comme lui, de philosopher « du bout des lèvres seulement ; car du fond du cœur, cela ne me plaît pas. » Enfin, encore une fois, voici mon sentiment, que je croyais avoir suffisamment exprimé : je ne désapprouve pas ce genre d'études, pourvu qu'on s'y livre avec modération ; mais si vous donnez à croire qu'il vous est familier, et que vous recourez à l'art dans votre plaidoirie, cette opinion vous nuit dans l'esprit des juges. Elle diminue l'autorité de celui qui parle et enlève à ses paroles de leur valeur persuasive » (*De oratore*, II, 37, 156).

<sup>4</sup> « Voilà des succès qui, jugés d'après nos usages, semblent futiles et même méprisables ; mais dans la Grèce, du moins autrefois, on les estimait beaucoup » (*Épaminondas* (XV), 2, 3). Voir aussi le frg. 5 Guillemin, seul passage subsistant d'une lettre de Cornélius Népos à Cicéron, dans lequel il exprime ses doutes à propos de l'utilité de la philosophie, et expose l'opinion négative qu'il porte sur les philosophes : *Tantum abest ut ego magistram esse putem uitae philosophiam beataeque uitae perfectricem, ut nullis magis existimem opus esse magistros uiuendi quam plerisque, qui in ea disputanda uersantur. Video enim magnam partem eorum, qui in schola de pudore et continentia praecipiant argutissime, eosdem in omnium libidinum cupiditatibus uiuere*, « Il s'en faut de beaucoup que la philosophie puisse à mon sens enseigner la vie et réaliser la vie vraiment heureuse, puisque je crois que personne n'a plus besoin d'apprendre à vivre que la plupart de ceux qui se consacrent à l'enseigner ; je constate en effet que la plus grande partie de ceux qui dans une école enseignent l'honneur et la maîtrise de soi de la façon la plus subtile sont en même temps livrés sans aucune règle à leurs passions ». Les philosophes grecs sont encore l'objet de la réprobation de certains Romains de l'époque de Perse, comme le montrent certains passages des *Satires* V, 189-191 et VI ; dans cette dernière, il fait parler un personnage qui évoque la corruption des mœurs due à l'introduction des philosophes grecques à Rome en rapprochant de la corruption apportée par l'importation des produits exotiques (VI, 37-40 : ... *Et Bestius urguet / doctores Graios : « Ita fit ; postquam sapere urbi / cum pipere et palmis uenit <...> nostrum hoc maris experts, / faenisecae crasso uitiarunt unguine pultes* », « Et ce Bestius prend à partie les docteurs grecs : « Voilà ce qui arrive ; depuis que la sagesse est venue à la Ville avec le poivre et les dattes, que la nôtre qui ne devait rien à la mer < est tombée dans le mépris >, les faucheurs de foin ont empoisonné la bouillie avec leur graisse épaisse »). Sur la satire des sectes philosophiques chez Lucilius, Lucrèce, Cicéron ou Varron, voir J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 251-267.

Mais ce sont surtout, dans ce domaine des arts et des loisirs venus de l'étranger, la musique et la danse qui ont fait l'objet des critiques les plus violentes et les plus durables, en raison, notamment, de leurs connotations exotiques, qui les rendaient indignes d'un Romain<sup>1</sup>. L'exotisme de ces arts est déjà souligné, au temps de Plaute, dans le fragment de *La Citharède* de Titinius cité plus haut, où la musique, qui tenait probablement un rôle important dans la pièce, semble faire partie de ces *res Graecae* dont étaient fêrus les habitants de Féréntinum<sup>2</sup>. La danse et la musique sont surtout citées, dans nombre de textes de tonalité philosophico-morale, comme faisant partie des modes étrangères responsables de l'*effeminatio* des Romains ; elles font déjà l'objet du mépris et de la réprobation de Scipion Émilien – un philhellène pourtant – dans un discours dont H. Bardon souligne « les préoccupations moralisantes<sup>3</sup> », par lequel il obtint, en 129, que le pouvoir judiciaire des triumvirs agraires fût transféré aux consuls. Scipion y attaqua l'éducation des jeunes Romains de naissance libre, auxquels on enseignait, dans des écoles spécialisées, des *praestigiae inhonestae* plus dignes de *seruuli impudici* que de futurs citoyens :

*Docentur praestigias inhonestas, cum cinaedis et sambuca psalterioque eunt un ludum histrionum, discunt cantare, quae maiores nostri ingenuis probro ducier uoluerunt ; eunt, inquam, in ludum saltatorium inter cinaedos uirgines puerique ingenui. Haec cum mihi quisquam narrabat, non poteram animum inducere, ea liberos suos homines nobiles docere, sed cum ductus sum in ludum saltatorium, plus medius fidius in eo ludo uidi pueris uirginibusque quingentis, in his unum – quod me rei publicae maxime miseritum est – puerum bullatum, petitoris filium non minorem annis duodecim, cum crotalis saltare, quam saltationem impudicus seruulus honeste saltare non posset<sup>4</sup>.*

À la même époque, Lucilius, au livre I de ses *Satires*, parle lui aussi de la danse comme d'une pratique de débauchés, d'origine étrangère ; le vers suivant, qui appartient au *concilium deorum*, vise le *pulcher Apollo*<sup>5</sup>, un dieu grec, représenté en train de danser, accompagné d'une troupe de *cinaedi* :

<sup>1</sup> Les Romains associent généralement la flûte aux Étrusques, ou aux peuples barbares d'Asie : voir par exemple Horace, *Épodes*, IX, 5-6 : *sonante mixtum tibiis carmen lyra, / hac Doriūm, illis barbarum*, « ... tandis que les flûtes et la lyre mêleront leurs accents, doriens avec celle-ci, barbares avec celles-là » ; ou Ovide, *Art d'aimer*, I, 111-112, décrivant un spectacle du temps de Romulus : *Dumque rudem praebente modum tibicine Tusco / ludius aequatam ter pede pulsat humum*, « Et tandis qu'au rythme grossier d'un joueur de flûte toscan, un baladin frappe trois fois du pied le sol aplani... » ; voir aussi *Fastes*, VI, 662 et la note correspondante de R. Schilling. La danse et le verbe *psallo* sont d'origine grecque. Sur l'origine grecque de la musique et de la danse profanes, ainsi que du vocabulaire relatif à ces arts, voir notre I<sup>ère</sup> partie ; cf. aussi *supra*, I<sup>ère</sup> partie, les développements consacrés à la musique et aux danses accompagnant certains cultes orientaux comme celui de la Mère des Dieux.

<sup>2</sup> Titinius, *La Citharède (Psaltria) : Ferentinatis populus res Graecas studet*, « Le peuple de Féréntinum aime les choses grecques » (trad. H. Bardon, *La littérature inconnue*, t. I, p. 41).

<sup>3</sup> *Ibid.*, t. I, p. 62.

<sup>4</sup> « On leur enseigne des jongleries de vilains ; avec de jeunes pervers, une harpe et un psaltérion ils vont à l'école des histrions, ils apprennent à chanter, toutes choses que nos aïeux ont voulu qu'on jugeât infamantes pour qui est de naissance libre : les filles et les garçons de naissance libre vont, dis-je, à l'école de danse, au milieu des pervers. Quand on me racontait cela, je ne pouvais me figurer que des hommes libres enseignassent cela à leurs enfants ; mais, quand j'ai été conduit à l'école de danse, par ma foi j'ai vu en cette école plus de cinq cents garçons et filles ; parmi eux, – ce qui me causa la plus vive pitié pour l'État, – un enfant avec sa bulle, fils d'un candidat et n'ayant pas moins de douze ans, dansait avec des castagnettes, – danse qu'un petit esclave impudique ne pourrait danser décentement » (*O.R.F.*, p. 2 Malcovati, trad. H. Bardon, *ibid.* ; le passage provient de Macr., III, 14, 6). « La satire est un aspect de la morale : Scipion est hanté par la dépravation des mœurs. Ce philhellène a une haute idée du passé romain ; en outre, la diatribe, dont il adopte parfois le ton, l'incite à rabrouer ces vices, qui lèsent et les individus et l'État : la leçon de Panétius et de Polybe éclôt dans une âme politique » (H. Bardon, *ibid.*, p. 63).

<sup>5</sup> Cf. *Satires*, I, frg. 16 (passage cité *infra*).

*stulte saltatum te inter uenisse cinaedos*<sup>1</sup>.

Un peu plus tard, Lucrèce cite la musique parmi les biens superflus que ne réclame pas la nature, et dont font aussi partie d'autres symboles du luxe domestique tels que les statues, l'or ou l'argent :

*Gratius interdum neque natura ipsa requirit,  
si non aurea sunt iuuenum simulacra per aedes  
lampadas igniferas manibus retinentia dextris,  
lumina nocturnis epulis ut suppeditentur,  
nec domus argento fulget auroque renidet,  
nec citharae reboant laqueata aurataque templa,  
cum tamen inter se prostrati in gramine molli,  
propter aquae riuom, sub ramis arboris altae,  
non magnis opibus iucunde corpora curant*<sup>2</sup>.

À la même époque, Cornélius Népos doit mettre en garde son lecteur contre les préjugés négatifs attachés à la pratique de la musique et de la danse au moment d'aborder le récit de la vie d'Épaminondas, qui, d'après les sources grecques du biographe, avait appris auprès de professeurs grecs renommés à jouer de la cithare et à chanter sur un accompagnement musical :

*Nam et citharizare et cantare ad chordarum sonum doctus est a Dionysio, qui non minore fuit in musicis gloria quam Damon aut Lamprus, quorum peruulgata sunt nomina, cantare tibiis ab Olympiodoro, saltare a Calliphrone*<sup>3</sup>.

L'insistance de l'auteur, qui aborde la question à deux reprises dans son traité sur *Les grands généraux des nations étrangères* montre à quel point ce sujet devait être délicat à Rome. Cornélius Népos introduit d'ailleurs le problème posé par la pratique de ces arts mineurs dès sa préface, où il exprime sa crainte que le genre de la biographie ne paraisse, pour cette raison en particulier, trop « léger » et « indigne » de si grands personnages :

<sup>1</sup> « Follement, tu es venu danser avec tes baladins » (*Satires*, I, frg. 19). « *Stulte* suppose le plaisir grossier, la satisfaction immédiate de tous les instincts, la déraison [...]. Le terme *cinaedi* s'accorde particulièrement bien à ce contexte. Danser était, aux yeux des Romains, un acte infamant. [...] L'emploi du verbe *saltare* implique qu'Apollon a tenté de transformer l'assemblée des dieux en lieu de débauche. *Cinaedi* renforce encore l'accusation ; le mot suppose toujours que ceux qui dansent sont efféminés, cf. Plaute, *Mil.* 668 ; *Stich.* 760 ; *Aul.* 422... Apollon est un débauché, un dieu anti-romain habitué aux mœurs grecques. Cette description concorde avec celle du *pulcher Apollo* du fragment 16. Elle évoque la campagne que Scipion Émilien avait menée contre l'*effeminatio* [...] » (F. Charpin, *Comm.*, p. 202-203, t. I). Le mépris de Lucilius pour Apollon apparaît également, en dehors du frg. I, 16, en VII, 10 (à propos de la satire de la passion pour les *pueri delicati*, à l'exemple de celle d'Apollon pour Hyacinthos) et probablement en XXIX, 64 (voir F. Charpin, *Comm.*, p. 193, t. III).

<sup>2</sup> « Et dans cet état, la nature elle-même ne réclame rien de plus agréable ; s'il n'y a point parmi nos demeures de statues dorées de jeunes gens, tenant dans leurs mains droites des flambeaux allumés pour éclairer des orgies nocturnes ; si notre maison n'est pas toute brillante d'argent, toute éclatante d'or ; si les cithares n'en font pas résonner les vastes salles lambrissées et dorées : il nous suffit du moins, étendus entre amis sur un tendre gazon, le long d'une eau courante, sous les branches d'un grand arbre, de pouvoir à peu de frais apaiser agréablement notre faim » (II, 23-31). Dans d'autres passages, le poète semble cependant considérer le son de certains instruments comme faisant partie des sensations les plus agréables perçues par le corps humain : cf. II, 410-413 : *ne tu forte putes serrae stridentis acerbum / horrorem constare elementis leuibus aeque / ac musaea mele, per chordas organici quae / mobilibus digitis expergefata figurant*, « ne va pas croire, par exemple, que l'aigre grincement de la scie stridente soit dû à des atomes aussi lisses que les chants mélodieux que les doigts agiles des musiciens éveillent et modulent sur la lyre » et II, 505-506 : ... *Phoebeaque daedala chordis / carmina consimili ratione oppressa silerent*, « les chants harmonieux que module la lyre de Phébus se tiraient également, étouffés par d'autres voix ». Les termes grecs employés dans ces passages (les adjectifs *museus*, *daedalus*, *Phoebeus*, les noms *chorda*, *organicus*) témoignent, par ailleurs, de l'origine étrangère du vocabulaire musical et des connotations exotiques qui devaient s'y attacher (voir la note 4, p. 60 d'A. Ernout, qui fait remarquer que le vers 505 est tout entier constitué de mots empruntés au grec).

<sup>3</sup> « Il jouait de la cithare, il chantait accompagné d'instruments à cordes, et cela grâce aux leçons de Denys qui parmi les musiciens égalait en gloire Damon et Lampros, artistes dont tout le monde connaît le nom ; la flûte lui fut enseignée par Olympiodore, la danse par Calliphron » (*Épaminondas* (XV) 2, 1).

*Non dubito fore plerosque, Attice, qui hoc genus scripturae leue et non satis dignum summorum uirorum personis iudicent cum relatum legent quis musicam docuerit Epaminondam aut in eius uirtutibus commemorari saltasse eum commode scienterque tibiis cantasse. Sed ii erunt fere qui, expertes litterarum Graecarum, nihil rectum, nisi quod ipsorum moribus conueniat putabunt. Hi si didicerint non eadem omnibus esse honesta atque turpia, sed omnia maiorum institutis iudicari, non admirabuntur nos in Graiorum uirtutibus exponendis mores eorum secutos<sup>1</sup>.*

Il y revient ensuite à l'occasion du récit de la vie du général thébain, en rappelant les différences de mœurs existant entre les nations : ainsi, pour les Romains, la musique connote une certaine *leuitas*, tandis que la danse est rangée parmi les *uitia* :

*Epaminondas, Polymni filius, Thebanus. De hoc priusquam scribimus, haec praecipienda uidentur lectoribus ne alienos mores ad suos referant neue ea quae ipsis leuiora sunt pari modo apud ceteros fuisse arbitrentur. Scimus enim musicen nostris moribus abesse a principis persona, saltare uero etiam in uitiiis poni, quae omnia apud Graecos et grata et laude digna ducuntur<sup>2</sup>.*

Dans certains de ses réquisitoires, Cicéron utilise d'ailleurs abondamment ces préjugés négatifs attachés à la pratique de la musique et de la danse : c'est le cas, notamment, dans son *Contre Pison*, où il compare Gabinius, l'ami de son adversaire, à une danseuse nue, épilée :

<sup>1</sup> « Je suis certain, Atticus, qu'il y aura beaucoup de lecteurs pour trouver le genre que j'ai adopté trop peu sérieux et indigne du rôle joué par de si grands hommes, quand dans mon histoire ils liront qui fut le maître de musique d'Épaminondas et trouveront dans la liste de ses qualités ses talents pour la danse et son habileté à jouer de la flûte. Mais ceux-là seront presque toujours des gens ignorant les écrits des Grecs et n'estimant bonne aucune autre manière d'agir qui ne soit conforme à leurs coutumes à eux. Si on peut leur apprendre que les peuples ne jugent pas tous de même des convenances et de l'indécence et que la règle en ces matières est l'usage établi, ils ne s'étonneront plus qu'ayant à exposer les hauts faits des Grecs, je me conforme à leurs mœurs » (*Préf.*, 1-3). « Ces lignes ont été écrites à l'époque où Cicéron n'osait avouer sa connaissance profonde de la civilisation hellénique » (A.-M. Guillemin, note 2, p. 4).

<sup>2</sup> « Épaminondas, fils de Polymnis, de Thèbes. Tel est celui auquel je vais consacrer ces lignes. Mais auparavant je crois devoir conseiller aux lecteurs qui vont se trouver en face de coutumes étrangères de ne pas mettre les leurs en parallèle et de ne pas croire que ce qui pour eux manque de gravité ait été jugé de même chez les autres peuples. Personne n'ignore par exemple que la musique, dans l'état de nos mœurs, ne convient nullement à un personnage important ; quant à la danse, on la range même parmi les usages coupables ; et toutes ces occupations sont regardées par les Grecs comme dignes de considération et d'estime » (*Épaminondas* (XV), 1, 1-2). Dans les *Tusculanes*, Cicéron introduit la même distinction entre mœurs grecques et mœurs romaines, à propos d'Épaminondas et de Thémistocle (cf. I, 2, 4 : *Summam eruditionem Graeci sitam censebant in neruorum uocumque cantibus ; igitur et Epaminondas, princeps meo iudicio Graeciae, fidibus praeclare cecinisse dicitur, Themistoclesque aliquot ante annos cum in epulis recusaret lyram, est habitus indoctor. Ergo in Graecia musici floruerunt, discebantque id omnes, nec qui nesciebat satis excultus doctrina putabatur*, « La marque d'une éducation parfaite était chez les Grecs de savoir chanter et jouer des instruments à corde ; aussi dit-on qu'Épaminondas, le plus grand homme, à mon avis, qu'ait eu la Grèce, jouait de la cithare à la perfection, et, à une époque un peu antérieure, Thémistocle fut considéré comme un homme peu cultivé parce que, dans un festin, il s'était dit incapable de jouer de la lyre. De là vient que les Grecs ont brillé dans l'art musical et que tout le monde étudiait la musique ; et, quand on l'ignorait, on passait pour un homme dont l'instruction laissait à désirer »). La même méfiance romaine s'exprime, dans le *De legibus*, pour la musique étrangère ; cf. II, 15, 38, où Marcus parle ainsi des jeux publics et de la musique, en s'inspirant de Platon (*III*, 401-402) et des *Lois* (VIII, 700 et 800) : *cauea cantui uacet et fidibus et tibiis, dummodo ea moderata sint, ut lege praescribitur. Adsentior enim Platoni, nihil tam facile in animos teneros atque mollis influere quam uarios canendi sonos, quorum dici uix potest quanta sit uis in utramque partem. Namque et incitat languentes et langufacit excitatos, et tum remittit animos, tum contrahit ; ciuitatumque hoc multarum in Graecia interfuit, antiquom uocum conseruari modum ; quarum mores lapsi ad mollitias pariter sunt inmutati cum cantibus, aut hac dulcedine corruptelaque deprauati, ut quidam putant, aut cum seueritas eorum ob alia uitia cecidisset, tum fuit in auribus animisque mutatis etiam huic mutationi locus*, « que l'orchestre soit réservé au chant, aux lyres et aux flûtes, pourvu que cette musique soit exécutée avec la modération que la loi requiert. Je suis en effet de l'avis de Platon qui croyait que rien n'influe aussi facilement sur des esprits tendres et souples que les airs variés de musique dont on ne saurait que difficilement dire toute la puissance en bien comme en mal : car elle excite ceux qui sont endormis, et calme ceux qui sont excités ; tantôt elle détend, et tantôt concentre les ardeurs. Ce fut une affaire importante pour beaucoup de cités de la Grèce de garder le rythme antique dans leur manière de chanter. Celles dont les mœurs ont glissé vers la mollesse se sont transformées en même temps que leurs chants, soit qu'elles aient subi cette transformation sous le charme même de cette décadence musicale, comme le croient certains ; - soit que, leur genre austère étant déjà vaincu par d'autres défauts, dans des oreilles et dans des cœurs qui avaient changé, la place était libre pour ce dernier changement » ; cf. aussi II, 15, 39 : *Illud quidem constat ; quae solebant quondam conpleri seueritate iucunda Liuianis et Naeuianis modis, nunc fit ut eadem exululent, cum ceruices oculosque pariter cum modorum flexionibus torqueant. Grauitur olim ista uindicabat uetus illa Graecia, longe prouidens quam sensim pernicies illapsa ciuium in animos malis studiis malisque doctrinis repente totas ciuitates euertaret, si quidem illa seuera Lacedaemo neruos iussit, quos plures quam septem haberet, in Timothei fidibus incidi*, « Mais il y a ceci : des chants qui étaient naguère remplis d'une allégresse austère, grâce aux airs de Livius et de Néuius, maintenant on en arrive à les hurler et l'on se tord le cou et les yeux en même temps que l'on tord la mesure. Jadis, la Grèce ancienne punissait sévèrement ces abus, pressentant bien longtemps à l'avance combien ce mal qui insensiblement allait se glisser au cœur des citoyens, du fait des mauvaises tendances et des mauvaises leçons, aboutirait brusquement à la ruine totale des cités : si du moins il est vrai que l'austère Lacédémone fit couper les cordes d'un nombre supérieur à sept que Timothée avait placées sur sa lyre ». G. de Plinval (note 1, p. 62) cite un passage similaire de l'*Orateur* (27 : *inclinata ululantiue uoce more asiatico canere*) concernant « cette évolution du goût musical qui s'est produite sous l'influence de rythmes orientaux d'Asie ou d'Égypte », évoquée aussi par Horace, *Art poétique*, 211-215 : *sic priscæ motum et luxuriam addidit arti tibicen* (passage cité *infra*).

... tu ex tenebricosa popina consul extractus, cum illa saltatrice tonsa, senatum populi Romani occasum atque interitum rei publicae lugere uetisti<sup>1</sup>.

Il dut au contraire s'efforcer, dans son discours *Pour L. Murena*, de défendre ce consul du reproche qu'on lui faisait d'aimer et de pratiquer la danse : ces accusations avaient été formulées à son encontre par plusieurs personnages, dont Caton qui avait dénoncé dans sa *reprehensio uitae*<sup>2</sup> les vices contractés en Asie par Muréna : « Lorsqu'il plaida pour Muréna, Cicéron parlait après Hortensius et Crassus. Il reprit l'ensemble de l'argumentation de ses adversaires, Caton et Sulpicius Rufus, auxquels s'étaient joints Postumus et le jeune Sulpicius. [...] Le corps [du discours de Caton] se composait de deux parties : il attaquait la vie passée de Muréna (*reprehensio uitae*), puis il passait aux accusations de brigue (*crimen ambitus*). En Muréna, il critiquait l'homme et le soldat. D'après lui, Muréna avait contracté les vices de l'Asie ; Caton n'hésitait pas à le traiter de baladin (*saltator*), par allusion à quelque pratique inconsidérée, ou inopportune, de la danse<sup>3</sup> ». La réponse de Cicéron, dont la stratégie consiste, dans un premier temps, à défendre Muréna d'être danseur en soutenant que cette accusation ne serait plausible que si l'on pouvait attribuer à son client tous les autres vices, rappelle en effet la *luxuria* asiatique prêtée à Muréna, le *flagitium*, le scandale, et le *dedecus*, le déshonneur, qu'il aurait rapportés d'Asie<sup>4</sup>, ainsi que l'accusation relative à la pratique de la danse, qu'il qualifie d'un terme fort, celui d'« injure », *maledictum* :

*Saltatorem appellat L. Murenam Cato. Maledictum est, si uere obicitur, uehementis accusatoris, sin falso, maledici conuiciatoris. Quare cum ista sis auctoritate, non debes, Marce, arripere maledictum ex triuio aut ex scurrarum aliquo conuicio neque temere consulem populi Romani saltatorem uocare, sed circumspicere quibus praeterea uitii adfectum esse necesse sit eum cui uere istud obici possit<sup>5</sup>.*

De même, lorsque Salluste, dans son *Catilina*, dénonce les mœurs dépravées de Sempronia, complice de Catilina, il insiste notamment sur sa connaissance de l'art musical et sur sa pratique de la danse :

<sup>1</sup> « ... C'est toi, un consul extrait d'une taverne obscure, toi et cette danseuse épilée qui avez interdit au Sénat du peuple romain de pleurer la ruine et l'effondrement de l'État ! » (VIII, 18). Sur le sens de cette comparaison, cf. P. Grimal, note 1, p. 103, qui rappelle que l'épilation était pratiquée par les efféminés. En X, 22, Cicéron s'en prend au même Gabinius en affirmant qu'il « dansait nu dans un banquet », *cum... nudus in conuiuio saltaret* ; en XXXVI, 89, il dénonce encore la présence de danseurs dans l'entourage de Pison (*cum tuis teneris saltatoribus*, « avec tes jolis petits danseurs »).

<sup>2</sup> Cf. *Pro L. Murena*, V, 11, à propos de l'accusation, qui comportait, entre autres points, la « critique de la vie privée » de Muréna.

<sup>3</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 235-236.

<sup>4</sup> *Pro L. Murena*, V, 11-12, passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie.

<sup>5</sup> « Baladin ! voilà comment Caton appelle Muréna. C'est là une médisance, si le reproche est mérité, qui révèle l'acharnement de l'accusation ; s'il est faux, c'est une outrageante calomnie. En conséquence, l'autorité dont tu jouis, Marcus, t'interdit de ramasser une injure dans un carrefour ou dans un répertoire de bouffons et de donner inconsidérément le nom de baladin à un consul du peuple romain, mais tu dois examiner auparavant de quels autres vices est nécessairement atteint celui qui mérite ce reproche » (*Pro L. Murena*, VI, 13). La suite de l'argumentation de Cicéron montre clairement que le fait de s'adonner à la danse représente la dernière des débauches : *Nemo enim fere saltat sobrius, nisi forte insanit, neque in solitudine neque in conuiuio moderato atque honesto. Tempestiui conuiuii, amoeni loci, multarum deliciarum comes est extrema saltatio. Tu mihi arripis hoc quod necesse est omnium uitiorum esse postremum, relinquis illa quibus remotis hoc uitium omnino esse non potest ? Nullum turpe conuiuium, non amor, non commissatio, non libido, non sumptus ostenditur, et, cum ea non reperiantur quae uoluptatis nomen habent quamquam uitiosa sunt, in quo ipsam luxuriam reperire non potes, in eo te umbram luxuriae repturum putas ?*, « En effet, si l'on n'est pas ivre, on ne danse guère, à moins d'avoir perdu la raison, ni quand on est seul, ni dans un festin modeste et honnête. C'est à un festin prolongé, à un lieu de plaisir, c'est à toutes sortes de voluptés que vient en dernier lieu s'associer la danse. Tu vas me chercher ce vice qui nécessairement arrive le dernier de tous et tu négliges les autres, sans lesquels il ne saurait exister en aucune façon. On ne nous dénonce ici ni festin scandaleux, ni amours, ni orgie, ni dérèglement, ni prodigalité. Et quand on ne découvre rien de ce qui, tout en portant le nom de plaisir, n'en relève pas moins du vice, tu crois que là où tu ne peux découvrir la débauche, tu vas découvrir ce qui n'est que l'ombre de la débauche ? » (*ibid.*). A. Boulanger (note 1, p. 38) fait remarquer que « l'insistance de la réfutation [montre] l'importance que Cicéron attachait à ce grief », les Romains de son époque considérant la danse « comme indigne d'un homme libre ». Voir aussi le passage déjà cité du discours *Pro Sex. Roscio Amerino*, XLVI, 134, où Cicéron, s'en prenant au luxe scandaleux et à la vie dépravée de l'affranchi Chrysogonus, l'accuse de posséder parmi sa nombreuse domesticité des artistes, musiciens et chanteurs.

*Haec mulier genere atque forma, praeterea uiro liberis satis fortunata fuit ; litteris Graecis et Latinis docta, psallere, saltare elegantius quam necesse est probae, multa alia, quae instrumenta luxuriae sunt*<sup>1</sup>.

À l'époque augustéenne, Horace parlera encore en termes assez sévères des danses d'Ionie auxquelles s'adonnent les jeunes filles de son temps, dans l'une de ses odes civiques qui dénonce la décadence de la société, causée, entre autres, par l'impudicité des femmes<sup>2</sup> :

*Motus doceri gaudet Ionicos  
matura uirgo et fingitur artibus,  
iam nunc et incestos amores  
de tenero meditatur ungui*<sup>3</sup>.

Le même poète dénonce également, dans son *Art poétique*, la dégénérescence du théâtre due, en partie, à la place de plus en plus grande accordée à la musique : alors qu'autrefois, dit Horace, la flûte ne faisait qu'accompagner les chants du chœur, aujourd'hui elle couvre le bruit qui monte de la foule des spectateurs, le son de la cithare s'est renforcé, les paroles ont pris une emphase en rapport avec la musique. Le poète attribue explicitement cette dégénérescence à l'influence négative de l'étranger apparue au moment des conquêtes, à Athènes après les guerres médiques, puis à Rome après les guerres puniques :

*Postquam coepit agros extendere uictor et urbes  
latior amplecti murus uinoque diurno  
placari Genius festis impune diebus,  
accessit numerisque modisque licentia maior*<sup>4</sup>,

et dénonce la *luxuries* introduite dans l'art dramatique par l'intermédiaire des musiciens :

*Sic priscae motumque et luxuriam addidit arti  
tibicen traxitque uagus per pulpita uestem ;  
sic etiam fidibus uoces creuere seueris  
et tulit eloquium insolitum facundia praeceps,  
utiliumque sagax rerum et diuina futuri  
sortilegis non discrepuit sententia Delphis*<sup>5</sup>.

Ovide, en revanche, conseille aux femmes d'apprendre les « chants du Nil avec leur rythme<sup>6</sup> » – un style musical alors en vogue – ; mais le poète de l'*Art d'aimer* n'était pas, comme on le sait, un poète très soucieux de moralité – ce traité, le poète prend bien soin de l'indiquer, ne

<sup>1</sup> « Par sa naissance et sa beauté, par son mari, par ses enfants, cette femme n'avait eu qu'à se louer de la fortune ; instruite également aux lettres grecques et latines, elle jouait de la cithare et dansait avec plus d'art qu'il ne convient à une honnête femme, sans compter bien d'autres talents, auxiliaires de la débauche » (*Catilina*, XXV, 2). et la note 3, p. 79 d'A. Ernout, qui précise à propos de ce passage que « les Romains de vieille souche [...] avaient toujours considéré [la musique et la danse] comme indignes de la *grauitas Romana* ».

<sup>2</sup> Cf. F. Villeneuve, *Notice* du livre III des *Odes*, p. 90.

<sup>3</sup> « Elle apprend avec joie les danses d'Ionie, elle se forme aux artifices, la vierge trop précoce, et voici déjà que, dès la plus tendre enfance, elle se prépare à d'impures amours » (*Odes*, III, 6, 21-24).

<sup>4</sup> « Après que, victorieux, [le peuple] eut commencé à étendre son territoire, qu'un mur plus vaste eut enveloppé les villes, qu'aux jours de fêtes chacun fit impunément couler le vin en plein jour pour satisfaire son Génie, il s'introduisit dans les rythmes et la mélodie une licence plus grande » (*Art Poétique*, 208-219).

<sup>5</sup> « De même le joueur de flûte ajouta à l'art ancien la gesticulation et le luxe, et, dans ses évolutions, traîna sa robe sur les tréteaux. De même encore, les cordes sévères de la lyre s'accrurent de tons nouveaux ; une audacieuse abondance de style trouva un langage inaccoutumé, et, qu'il s'agît de découvrir d'utiles avis ou de prédire les événements, les pensées ne diffèrent plus des oracles de Delphes » (*ibid.*, 214-219).

<sup>6</sup> *Art d'aimer*, III, 315-318 : *discant cantare puellae / [...] / Et modo marmoreis referant audita theatris / et modo Niliacis carmina lusa modis*, « que les jeunes filles apprennent à chanter [...] et qu'elles répètent tantôt les airs entendus dans nos théâtres de marbre, tantôt des chants du Nil avec leur rythme ».

s'adresse pas aux femmes mariées, mais aux affranchies<sup>1</sup> – et ce fut là, peut-être, l'une des causes de son exil.

### – *Externa superstitio* : les croyances venues de l'étranger

Les auteurs latins ont enfin dénoncé, parmi les multiples influences étrangères que connut Rome lors de cette période de son histoire, l'introduction et la pratique, dans certaines catégories de la société romaine, de toutes sortes de croyances, de religions et de superstitions importées de la Grèce ou de l'Orient. On a fait remarquer, dans la première partie de ce travail, que les influences religieuses venues de l'étranger sont un fait très ancien dans l'histoire romaine, de même que l'attitude consistant à se tourner, lors des périodes troublées, vers des dieux ou des pratiques étrangères<sup>2</sup>. Toutefois, si certaines de ces croyances ou pratiques religieuses, complètement intégrées, n'étaient plus perçues comme étrangères dans la mentalité religieuse romaine de l'époque envisagée ici, d'autres en revanche semblent avoir longtemps – voire toujours – gardé pour les Romains un caractère exotique, et ont parfois suscité, à ce titre, le mépris et la réprobation des auteurs. Parmi les multiples croyances et cultes étrangers introduits à Rome au cours de son histoire, plusieurs se sont en effet attiré les foudres des écrivains – historiens et moralistes en particulier –, en raison, précisément, de leur caractère barbare, de leurs pratiques scandaleuses ou sanglantes, en contradiction totale avec la *dignitas* romaine, ou tout simplement à cause de l'origine étrangère de certains de leurs prêtres ou de leurs adeptes, qui les faisait apparaître d'emblée comme suspects. Les premiers reflets littéraires de cette réprobation à l'égard des croyances et des religions d'origine orientale ou gréco-orientale s'expriment très tôt, et se font d'ailleurs, assez souvent, en parallèle avec les tentatives de répression émanant du pouvoir politique<sup>3</sup>.

Nombre de textes s'en prennent, tout d'abord, à cette foule d'étrangers ou de gens d'origine étrangère exerçant à Rome diverses professions souvent assez mal considérées : ce sont ces médecins, astrologues ou devins étrangers, que certains auteurs classent indifféremment dans la catégorie des charlatans profitant de l'engouement des Romains de cette époque pour les nouveautés venues du monde gréco-oriental, pour la divination, ou les pratiques magiques. Les médecins, dont les boutiques apparaissent très tôt dans les quartiers de Rome<sup>4</sup>, et les connaissances issues de la médecine grecque semblent avoir été assez vite assimilées par certains auteurs à ces nouveautés exotiques d'influence plutôt néfaste et en contradiction avec les vieilles pratiques romaines<sup>5</sup>. Un fragment conservé de l'œuvre de l'annaliste L. Cassius Hémina révèle une profonde défiance, de la part des Romains de l'époque, à l'égard des médecins et de la médecine, à l'occasion de la venue à Rome, en 219 avant J.-C.<sup>6</sup>, du premier médecin grec, dénommé Archagathos, qui, ayant d'abord suscité

<sup>1</sup> *Art d'aimer*, III, 614-615.

<sup>2</sup> Cf. *supra*, chapitre I<sup>er</sup>, B, 2, c.

<sup>3</sup> On trouve chez Tite-Live l'écho de répressions très anciennes à l'égard de l'introduction de nouvelles pratiques religieuses, importées de l'étranger dans les temps de crise : cf. par exemple IV, 30, 9-10, où l'historien relate, à propos de la sécheresse et des épidémies de l'an 325 de Rome, l'adoption par la population de nouvelles superstitions et de nouveaux types de sacrifices (passage cité *infra*), et introduit le commentaire suivant : *Datum inde negotium aedilibus, ut animaduerterent 'ne qui nisi Romani di neu quo alio more quam patrio colerentur'*, « On donna alors aux édiles la mission de ne tolérer que le culte des dieux romains et que les rites nationaux » (IV, 30, 11).

<sup>4</sup> Plaute évoque ce type d'établissements, imités des Grecs, dans son *Amphitryon* (v. 1013).

<sup>5</sup> Cf. J. André, *Être médecin à Rome*, Paris, 1987 et A. Gervais, *Que pensait-on des médecins dans l'ancienne Rome ?*, in BAGB 1964.

<sup>6</sup> Voir cependant la note 1 de M. Chassignet à propos du frg. de Cassius Hémina cité plus bas (*L'annalistique romaine*, t. II), qui rappelle que, selon Denys d'Halicarnasse (*A. R.* X, 53, 1) « des ιατροί étaient déjà établis à Rome en 303 avant J.-C., sans doute plus proches, il est vrai, des sorciers-guérisseurs que de praticiens fondant leurs actes sur une doctrine scientifique. D'autres témoignages font état de la

l'enthousiasme, s'attira bien vite les foudres de l'opinion par sa manie de tailler et de brûler les chairs :

*Cassius Hemina ex antiquissimis auctor est primum e medicis uenisse Romam Peloponneso Archagathum Lysaniae filius L. Aemilio M. Livio cos. anno Urbis DXXXV, eique ius Quiritium datum et tabernam in compito Acilio emptam ob id publice. Volnerarium eum fuisse <e> re <dictum>, mireque gratum aduentum eius initio, mox a saeuitia secandi urendique transisse nomen in carnificem, et in taedium artem omnesque medicos<sup>1</sup>.*

Les *Ménechmes* de Plaute présentent une « parodie [...] du galimatias médical » qui, selon J.-P. Cèbe, « n'est pas dénuée de mordant » et « procède de cette hellénophobie qui est [...] l'une des bases du théâtre plautinien, et peut être mise en relation avec la caricature des « philosophes » immigrés dans le *Curculio*<sup>2</sup> ». Caton se montre, lui aussi, très sévère à leur égard<sup>3</sup> : en médecine comme en agriculture, il croit en l'empirisme et refuse les théories abstraites exposées dans les traités techniques des Grecs ; il aurait donc écrit un manuel de recettes médicales pour éviter à ses compatriotes de recourir aux médecins grecs qui, selon lui, ne visent qu'à exterminer tous les étrangers<sup>4</sup>. Horace, dans ses *Satires*, cite encore les *pharmacopolae* – « les marchands de drogues », les apothicaires –, parmi les professions de bas étage qui pleurent la mort du chanteur Tigellius :

---

présence de médecins à Rome en 293 : Val.-Max. I, 8, 2 ; Ov., *Mét.* XV, 629. On peut déduire de l'ensemble du passage qu'Archagathos n'était pas alors l'unique médecin à Rome et qu'il y avait été admis en tant que chirurgien satisfaisant aux exigences de la médecine « scientifique » que les Grecs pratiquaient depuis Hippocrate et que ses élèves ont consignée dans leurs traités ».

<sup>1</sup> « Cassius Hémina, l'un des plus anciens auteurs, rapporte que le premier médecin à être venu à Rome fut le péloponnésien Archagathos, fils de Lysanias, sous le consulat de L. Aemilius et de M. Livius en l'an de Rome 535. On lui donna le droit quiritaire et une boutique au carrefour Acilius, achetée sur les fonds publics à cet effet. Il fut appelé à la suite de cela « le médecin des plaies » et sa venue, au début, fut extrêmement appréciée ; mais bientôt, en raison de sa fureur de tailler et de brûler, on changea son nom en « bourreau » et on prit en dégoût son art et tous les médecins » (Cassius Hémina, *Annales*, frg. 29 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 11, ap. Pline, *N. H.*, XXIX, 12-13, trad. M. Chassignet. Cf. aussi H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 75.

<sup>2</sup> J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 99. Le commentateur précise ensuite (*ibid.*) : « Au début du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les médecins de Rome étaient Grecs. En travestissant hyperboliquement les grands mots et les distinctions fumeuses par lesquels ils s'efforçaient d'éblouir la clientèle ainsi que la bizarrerie de leurs examens et de leurs diagnostics, Plaute se fait l'écho de la méfiance et de l'hostilité que ses compatriotes ressentaient à l'encontre des praticiens étrangers. Il leur impute les vices dominants de leur race – hypocrisie, fatuité, cupidité et couardise ». Le commentateur renvoie notamment aux v. 889-891 des *Ménechmes* (note 2, p. 99). Sur ce passage, voir aussi E. de Saint-Denis, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, p. 241.

<sup>3</sup> ... *Si medicos suos huc mittet, iurarunt inter se barbaros necare omnis medicina* (Caton, *Ad filium* frg. 1 Jordan ap. Pline, *N.H.* XXIX, 7, 14 ; Plutarque, *Cato M.* 23, 3-4) ; voir aussi Pline, *N. H.*, XXIX, 14 et J.-M. André, *L'otium...*, p. 44.

<sup>4</sup> Cf. R. Goujard, *Introduction du De Agricultura*, p. XXVII : « Le premier en date de ces manuels fut le *Commentarius*, dont parle Pline, 29, 15, comme d'un recueil de recettes médicales utilisées par Caton pour soigner les siens et ses esclaves, car il voulait absolument éviter de recourir aux médecins grecs ». Pour Caton, « un Romain sait tout sans avoir jamais rien appris et il sait se contenter d'une pharmacologie rudimentaire » (J.-M. André, *L'otium...*, p. 44 ; voir la réf. au *De agr.*, CLVII sq.). À l'époque augustéenne, C. Valgius Rufus écrivit lui aussi un livre sur les plantes médicinales, cité et utilisé par Pline (cf. *N. H.*, XXV, 4).



*Ambubaiarum collegia, pharmacopolae,  
mendici, mimae, balatrones, hoc genus omne  
maestum ac sollicitum est cantoris morte Tigelli*<sup>1</sup>.

On trouve de même, parmi les premiers textes de la littérature latine, des allusions critiques aux pratiques divinatoires venues de l'étranger et aux prêtres grecs ou orientaux qui en faisaient profession. Bien que les Romains aient depuis les temps les plus reculés pratiqué la divination, notamment par l'intermédiaire des Étrusques et de leurs haruspices<sup>2</sup>, l'essor des influences helléniques et orientales dès le second siècle avant notre ère semble avoir exacerbé le goût des Romains pour le surnaturel. De nombreux astrologues, devins et prophètes d'origine étrangère avaient fait leur apparition à Rome au début de la période des conquêtes<sup>3</sup> : ce phénomène correspond à un engouement de plus en plus important, de la part de la société romaine, pour les techniques divinatoires et, en particulier, pour de nouvelles formes de divination venues de Grèce ou d'Orient<sup>4</sup>. Les textes révèlent cependant, à l'égard de ces dernières, de nombreuses réticences : les auteurs en effet, tout en citant très fréquemment haruspices, mages, prophètes, astrologues et autres devins – témoignant ainsi de l'ampleur prise par ce phénomène dans la vie quotidienne des Romains, surtout, semble-t-il, à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>5</sup> –, se montrent généralement assez critiques à l'égard de ces personnages – majoritairement grecs ou orientaux – assimilés à des charlatans et souvent regroupés sous le

<sup>1</sup> « Les collègues de joueuses de flûte syrienne, les marchands de drogues, les quêteurs, les actrices de mimes, les parasites hâbleurs, toute cette engeance est dans la désolation et l'inquiétude depuis la mort du chanteur Tigellius » (*Satires*, I, 2, 1-3). Le terme d'origine grecque *pharmacopola* se trouve déjà chez Caton, dans son discours *Si se M. Caelius tribunus plebis appellasset* (frg. 111 Malcovati, *O.R.F.*, p. 46, ap. Aulu-Gelle, I, 15, 8). Cf. aussi Cicéron, *Clu.* 40. Beaucoup plus tard, Pline aura encore, parfois, des termes assez méprisants pour parler des médecins et de leur savoir (cf. par exemple *N. H.*, XIII, 125, à propos de l'usage d'une plante vénéneuse, la *thapsia*, en médecine : ... *ceu uero remedia desint, ut scelera non tractent. Sed ista praetextum noxio instrumento, tantumque impudentiae est ut uenenum artis esse persuadeant*, « Comme si nous manquions réellement de remèdes sans recourir à des plantes scélérates ! ce sont pourtant les prétextes qu'ils invoquent pour utiliser cette drogue dangereuse, et ils poussent l'impudence jusqu'à prétendre que le poison fait partie de leur art »), bien que certains passages de Suétone tendent à prouver au contraire que les médecins bénéficièrent à l'époque de César et d'Auguste d'une certaine considération (cf. par exemple *Cés.*, XLII, 2 : *Omnisque medicinam Romae professos et liberalium artium doctores, quo libentius et ipsi urbem incolerent et ceteri adpeterent, ciuitate donauit*, « À tous ceux qui exerçaient la médecine ou enseignaient les arts libéraux dans Rome il conféra le droit de cité, pour les attacher à cette résidence et du même coup en attirer d'autres » et *Auguste*, XLII, 4 : *Magna uero quondam sterilitate ac difficili remedio cum uenalicias et lanistarum familias peregrinosque omnes exceptis medicis et praeceptoribus partimque seruitiorum urbe expulisset...*, « Lors d'une terrible disette [en 6 ap. J.-C. d'après Dion Cassius, LV, 26], difficile à combattre, il avait chassé de Rome les esclaves à vendre, les troupes de gladiateurs et tous les étrangers, à l'exception des médecins et des professeurs, ainsi qu'une partie des esclaves »). Asclépiade de Pruse en Bithynie, au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. était médecin et ami de grands personnages comme L. Crassus (cf. *Cic.*, *De orat.*, I, 62) ; ce personnage est également cité à de nombreuses reprises dans l'*Histoire Naturelle* de Pline (VII, 124 ; XXVI, 12-13, etc.).

<sup>2</sup> Les textes montrent que l'haruspicine étrusque jouissait généralement à Rome d'une grande considération. Pline, par exemple, fait une large place aux observations faites par les Étrusques sur les foudres dans le livre II de son *Histoire Naturelle* (livre II, chap. LIII-LV).

<sup>3</sup> Tite-Live atteste déjà la présence de devins propagateurs de superstitions étrangères à la fin du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (cf. IV, 30, 9-10, passage cité *infra*).

<sup>4</sup> Sur les pratiques divinatoires des Assyriens, des Égyptiens et d'autres peuples exotiques, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>5</sup> Cicéron a consacré à ce thème son traité *De diuinatione*, « De la divination », publié peu après le meurtre de César, et où il se livre à l'examen de la doctrine stoïcienne du destin et de la prédiction ; en I, 6, 11-12, Quintus, frère de Cicéron, évoque à l'appui de sa thèse l'ancienneté et l'universalité des pratiques divinatoires : « *Nihil* », inquit, « *equidem noui, nec quod praeter ceteros ipse sentiam ; nam cum antiquissimam sententiam, tum omnium populorum et gentium consensu comprobata sequor. Duo sunt enim diuinandi genera, quorum alterum artis est, alterum naturae. Quae est autem gens aut quae ciuitas, quae aut non extispicum aut monstra aut fulgura interpretantium, aut augurum, aut astrologorum, aut sortium (ea enim fere artis sunt), aut somniorum aut uacinationum (haec enim duo naturalia putantur) praedictione moueatur ?* », « Je ne pense rien de nouveau, dit-il, rien qui ne soit conforme à l'opinion commune. Je ne fais que suivre des idées d'une part très anciennes, d'autre part unanimement approuvées par tous les peuples et toutes les nations. Il y a deux sortes de divination, l'une relevant d'une technique, l'autre de la nature. Quelle est la nation, quelle est la cité qui soit indifférente aux prédictions des haruspices ou des interprètes des prodiges et des foudres, à celles des augures ou des astrologues, ou à celles qui émanent des sorts (voilà à peu près ce qui relève d'une technique) ou à celles venant des songes ou des vaticinations (deux cas considérés comme relevant de la nature) ? ». Cf. aussi I, 1, 1-3 ; I, 19, 36-37 ; I, 23, 46-47 ; I, 41, 90-92 ; I, 43, 95-96 ; II, 12, 28. On note une vogue croissante de l'astronomie et de l'astrologie (*astrologia* est le terme classique servant à désigner l'astronomie) à l'époque augustéenne. À propos de Vitruve, IX, 6, 2, qui traite des prédictions des Chaldéens, J. Soubiran explique ainsi cet engouement : « Subissant l'influence de Posidonius (on sait que les Stoïciens admettaient la divination) et de Nigidius Figulus (cf. Lucain, *Ph.* I, 639-672 ; Suétone, *Aug.* XCIV), la société romaine du temps s'adonne à toutes les pratiques capables, croit-elle, de révéler l'avenir. Ces préoccupations s'expriment chez Horace – malgré le scepticisme du poète – (*Od.* I, 11, 2 sq. ; II, 17, 17-20), Properce (IV, 1, 71-150 : prédictions de l'astrologue Horus), Ovide (*Ibis*, 209-216), Manilius, auteur d'un poème didactique où l'astrologie reçoit une place éminente, Sénèque (*N. Q.* II, 32, 7 sq.) et Lucain (*I. c.*) (J. Soubiran, *Commentaire* au livre IX de Vitruve, note 3, p. 200). Cf. aussi la note 6, p. 202, où J. Soubiran compare la crédulité de Vitruve à l'esprit critique dont témoignent Cicéron (*Diu.* II, 87-99) et, plus tard, Tacite (cf. *Ann.* VI, 22 ; *Hist.* I, 22, 2).

terme global, exotique, et d'ailleurs inexact, de *chaldaei*, « Chaldéens<sup>1</sup> », et désignés plus tard, à l'époque impériale, par le mot *mathematici*. Il faut donc en conclure que les pratiques divinatoires venues de l'étranger, ou du moins certaines catégories de gens qui en faisaient profession, étaient assez mal vus d'une partie de la population tout en jouissant, chez d'autres – dans les milieux populaires surtout, mais aussi dans les plus hauts rangs de la société<sup>2</sup> – d'une grande faveur. Caton, dans son *De agricultura*, cite déjà les *chaldaei* et déconseille au fermier d'avoir recours à leurs pratiques :

*Parasitum nequem habeat ; haruspicem, augurem, hariolum, chaldaeum nequem consuluisse uelit*<sup>3</sup>.

À la même époque, un fragment du *Télamon* d'Ennius semble exprimer la même réprobation, à travers l'emploi des mêmes termes péjoratifs d'*harioli* et de *uates* :

*Sed superstitiosi uates impudentesque harioli  
aut inertes aut insani aut quibus egestas imperat ;  
qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant uiam ;  
quibu' diuitias pollicentur, ab iis drachmam ipsi petunt*<sup>4</sup>.

Plus tard, Cicéron s'attachera à démontrer que les pratiques divinatoires d'origine étrangère relèvent de la *superstitio*<sup>5</sup>, tentera de les discréditer en invoquant la barbarie de leurs

<sup>1</sup> Cf. par exemple Cicéron, *Tusc.*, I, 40, 95 : *Nam nunc quidem cogitationibus mollissimis effeminamur, ut, si ante mors aduentet quam Chaldaeorum promissa consecuti sumus, spoliati magnis quibusdam bonis inlusi destitutique uideamur*, « Car, pour le moment, nous nous laissons efféminer par les idées les plus lâches, au point que si la mort venait à nous frapper avant que ne se réalisent les promesses des Chaldéens, nous nous croirions dépouillés de biens d'une importance considérable ». Le terme tire son origine du fait que c'est à la Chaldée que les Anciens associaient la découverte de l'astrologie. Sur les connaissances astronomiques des Chaldéens, à l'origine de l'astrologie, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>2</sup> On les trouve fréquemment dans l'entourage des hommes politiques : Marius, par exemple, se faisait accompagner par la célèbre prophétesse syrienne Martha, et on sait que Sylla prêtait attention aux prédictions des Chaldéens : ... *καί φησι τοὺς Χαλδαίους αὐτῷ προειπεῖν ὡς δεοὶ βεδιοκότα καλῶς αὐτὸν ἐν ἀκμῇ τῶν εὐτυχημάτων καταστρέψαι*, « Quant à Sylla, non seulement il avait bien prévu sa mort, mais, d'une certaine manière, il en a parlé dans ses écrits. En effet, il a terminé le XXII<sup>e</sup> livre de ses *Mémoires* deux jours avant sa mort et il y rapporte que les Chaldéens lui avaient prédit que, après une vie glorieuse, il devait mourir à l'apogée de son bonheur » (Plutarque, *Sull.*, 37, 1-2, citant un passage des *Mémoires* du dictateur (frg. 23 Chassignet)). Cet engouement pour la divination, et la prolifération des devins et des prophéties de toutes sortes qui l'accompagna, semblent avoir atteint à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. une dimension telle que le pouvoir impérial dut à plusieurs reprises prendre des mesures radicales. L'influence des devins sur la population finissait par représenter, en effet, une menace potentielle pour le régime ou la personne même du prince, en particulier lorsqu'ils diffusaient dans la foule des prédictions concernant la mort du souverain ou un prochain changement de régime : ainsi, d'après l'une des nombreuses hypothèses mises en avant pour expliquer la relégation d'Ovide à Tomes par Auguste, le poète aurait participé à une séance de divination, où la mort du prince et la montée d'Agrippa sur le trône auraient été annoncées (voir J. André, *Introduction* de l'édition des *Tristes* d'Ovide, p. XIII-XIV). Auguste fit brûler, au témoignage de Suétone, plus de deux mille recueils de prophéties (*Aug.*, XXXI, 1). Tibère, qui avait formé le projet d'expulser de Rome tous les astrologues, se contenta finalement de leur interdire d'exercer (Suét., *Tibère*, XXXVI, 3). En marge de ces mesures officielles, les empereurs eux-mêmes semblent avoir été eux-mêmes victimes de ces superstitions : Tibère apparaît dans un passage de Suétone comme un adepte de l'astrologie (*Tib.*, LXIX, 1), et la présence dans l'entourage impérial de devins ou d'astrologues prouve que les princes accordaient, comme beaucoup de leurs contemporains, un certain crédit, voire une confiance aveugle, à ces pratiques.

<sup>3</sup> « [Que le fermier] n'ait pas de parasite ; qu'il ne s'avise pas de consulter ni haruspice, ni augure, ni devin, ni chaldéen » (*De agr.*, 5, 4). Sur les influences néfastes attribuées par Caton aux chaldéens et aux haruspices sur la pratique agricole, voir la note de R. Goujard, p. 135, qui rapproche ce passage de Columelle, XI, 1, 22 et 32. Un mot de Caton, cité par Cicéron à l'appui de sa critique des haruspices, est resté célèbre : *Vetus autem illud Catonis admodum scitum est, qui mirari se aiebat quod non rideret haruspex haruspicem cum uidisset. Quota enim quaeque res euenit praedicta ab istis ? Aut si euenit quippiam, quid afferrī potest, cur non casu id euenierit ?*, « Le vieux bon mot de Caton est fort spirituel : il s'étonnait, disait-il, qu'un haruspice pût regarder un autre haruspice sans rire. Combien de ces événements prédits par ces charlatans, et lesquels, se réalisent ? Ou bien, si l'un se réalise, comment prouver que l'événement ne doit pas être attribué au hasard ? » (*De diu.*, II, 24, 51-52 ; cf. *De natura deorum*, I, 26, 71). On trouve chez d'autres auteurs, entre la fin du III<sup>e</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le même mépris et la même réprobation à l'égard des *uates*, *haruspices* et *harioli*. Plaute la met, de façon assez cocasse, dans la bouche de Jupiter, à la fin de son *Amphitryon* : ... *hariolos, haruspices / mitte omnis : quae futura et quae facta eloquar, / multo adeo melius quam illi, quom sum Iuppiter*, « Laisse là devins, haruspices, tous tant qu'ils sont. Je vais te dire et le passé et l'avenir, beaucoup mieux qu'eux. Ne suis-je pas Jupiter ? » (1132-1134). Voir aussi les vers du *Télamon* d'Ennius (*Telamo*, frg. 332-6 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 340-341) cités par Cic., *De diu.*, I, 58, 132, dans un développement dirigé contre les prophètes.

<sup>4</sup> « Loin de moi ces devins superstitieux, ces haruspices impudents que poussent la paresse, la démence ou la faim ! Ces gens qui ne savent pas leur chemin et veulent le montrer aux autres et promettant des trésors vous mendient une drachme » (Ennius, *Telamo*, frg. 332-6 Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 340-341 ; ces vers figurent dans le *De diu.* de Cicéron, I, 58, 132, dans un développement dirigé contre les prophètes). Sur ce passage, voir le commentaire de J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 188, d'après J. Heurgon, *Ennius. Tragédies*, Paris, Centre de Documentation universitaire, 1959, p. 188.

<sup>5</sup> *De diu.*, II, 36, 76 : *Externa enim auguria, quae sunt non tam artificiosa qua superstitiosa, uideamus*, « Examinons plutôt les auspices

inventeurs supposés<sup>1</sup> et démontrera notamment la vanité de la science astrologique des Chaldéens ou des Égyptiens<sup>2</sup>. Horace fustige, dans plusieurs passages de son œuvre, la croyance à l'astrologie qui se répand, tout particulièrement chez les femmes, dans la société romaine de son temps. Dans l'une de ses *Odes*, il déconseille à la jeune Leuconoé d'interroger les « calculs babyloniens », c'est-à-dire les prédictions des astrologues :

*Tu ne quaesieris (scire nefas) quem mihi, quem tibi  
finem di dederint, Leuconoe, nec Babylonios  
temptaris numeros...*<sup>3</sup>

De même, Properce se moque de cette manie de ses contemporains d'avoir recours à l'astrologie pour connaître leur avenir et la date de leur mort<sup>4</sup>, et place dans la bouche d'un astrologue du nom d'Horus – qui se prétend issu d'une lignée de savants célèbres :

*Me creat Archytae suboles Babylonius Orops  
Horon, et a proauo ducta Conone domus*<sup>5</sup>

– un discours assez prétentieux, dans lequel il se compare, entre autres, à l'oracle de Jupiter Ammon :

---

étrangers qui appartiennent moins à la divination artificielle qu'aux superstitions ».

<sup>1</sup> *Ibid.*, II, 38, 80 : *An Pisdarum aut Cilicum aut Phrygum ista inuenta dicemus ? Placet igitur humanitatis expertis habere diuinitatis auctores ?*, « À moins qu'il ne faille conclure que les auspices aient été découverts par les Pisiens, les Ciliciens ou les Phrygiens ? Admettons-nous cependant que des hommes dépourvus de toute humanité aient été les fondateurs d'une science divine ? ».

<sup>2</sup> Au livre II, chap. 42-47, paragraphes 87-99, Cicéron examine et réfute les théories avancées par son frère Quintus sur la divination ; en II, 42, 97, il s'appuie sur le témoignage de l'astronome Eudoxe de Cnide pour réfuter la croyance, développée par les Chaldéens, selon laquelle les astres exerceraient une influence sur les vies humaines : *Ad Chaldaeorum monstra ueniamus ; de quibus Eudoxus, Platonis auditor, in astrologia iudico doctissimorum hominum facile princeps, sic opinatur, id quod scriptum reliquit, Chaldaeis in praedictione et in notatione cuiusque uitae ex natali die minime esse credendum*, « Venons-en aux prodiges des Chaldéens. Eudoxe, qui fut élève de Platon et, au jugement unanime des plus grands savants, sans conteste le premier des astronomes, a exprimé à leur sujet l'avis suivant, qu'on trouve dans ses ouvrages : il ne faut ajouter aucune foi aux prédictions et à la prévision des vies telles que les Chaldéens les font à partir du jour de naissance ». Pour Cicéron, c'est davantage l'influence des climats que celle des astres qui détermine les destinées humaines (cf. II, 46, 96-97 et *supra*, I<sup>ère</sup> partie). Dans le *De natura deorum*, l'épicurien Velléius, dans son exposé au sujet du problème des dieux, compare les erreurs des mages – c'est-à-dire des astrologues – et des Égyptiens à celles des fables relatées chez les poètes : *Cum poetarum autem errore coniungere licet portenta magorum Aegyptiorumque in eodem genere dementiam, tum etiam uulgi opiniones quae in maxima inconstantia ueritatis ignorance uersantur*, « À l'erreur des poètes il est permis de joindre, dans le même ordre de folie, les prouesses des mages et des Égyptiens, et aussi les idées populaires qui baignent dans une grande fantaisie par ignorance de la vérité » (I, 16, 43) ; plus loin, il s'en prend même, devant le stoïcien Balbus, à la divination en général (I, 20, 55 : *Sequitur μαντική uestra, quae latine diuinatio dicitur, qua tanta inbueremur supersitione si uos audire uellemus ut haruspices, augures, harioli, uates, coniectores nobis essent colendi*, « Il s'ensuit que votre mantique, qui en latin se dit divination, qui nous enliserait dans une telle superstition, si nous voulions vous écouter, que les haruspices, les augures, les prophètes, les jongleurs, les diseurs de bonne aventure seraient l'objet de notre dévotion »).

<sup>3</sup> « Ne recherche point, toi, – il est sacrilège de le savoir – quelle fin, Leuconoé, les dieux ont marquée pour moi, marquée pour toi, et n'interroge pas les calculs babyloniens » (*Odes*, I, 11, 2-3). Sur le dédain d'Horace pour l'astrologie, cf. aussi II, 17, 17-20. Sur la mode de l'astrologie à l'époque d'Horace, y compris parmi les membres de la société cultivée, et sur ses liens avec la philosophie stoïcienne (des philosophes stoïciens comme Posidonius croyaient en la possibilité de prédire l'avenir par l'observation du ciel et des astres), voir la note I, p. 20, de F. Villeneuve.

<sup>4</sup> II, 27, 1-4 : *At uos incertam, mortales, funeris horam / quaeritis, et qua sit mors aditura uia ; / quaeritis et caelo, Phoenicum inuenta, sereno, / quae sit stella homini commoda quaeque mala ! / Seu pedibus Parthos sequimur seu classe Britannos, / et maris et terrae caeca pericula uiuae*, « Mais vous cherchez, mortels, l'heure incertaine de votre trépas et par quel chemin la mort s'approchera ; vous cherchez dans un ciel serein l'invention des Phéniciens, quelle est pour l'homme la bonne et la mauvaise étoile ! Que nous poursuivions les Parthes à pied ou les Bretons avec une flotte, les périls de la route par mer ou par terre sont invisibles ».

<sup>5</sup> « Mon père fut un descendant d'Archytas, c'est Orops le Babylonien ; je suis Horos et notre maison descend de l'ancêtre Conon » (IV, 1b, 77-78). Selon S. Viarre (note 770), « Orops et Horos semblent être des personnages fictifs et cette famille gréco-babylonienne n'avoir rien de sérieux ».

*Hoc neque harenosum Libyci Iouis explicat antrum,  
aut sibi commissos fibra locuta deos,  
aut si quis motas cornicis senserit alas,  
umbrae quae magicis mortua prodit aquis*<sup>1</sup>.

Mais ce sont évidemment les cultes étrangers qui, en raison de leur multiplication et de leur développement croissant, ont suscité le plus de réactions critiques de la part des auteurs de cette période. L'un des événements les plus anciens et les plus révélateurs de cette méfiance à l'égard des influences étrangères en matière de croyance et de religion est celui de l'interdiction des Bacchanales, en 186. La sévérité de la répression sénatoriale dans cette affaire prouve non seulement l'ampleur de ce mouvement religieux, mais aussi le dégoût et la crainte, mêlés d'une certaine fascination, éprouvée par les Romains à l'égard des mystères dionysiaques, ainsi que les inquiétudes du pouvoir politique face au danger potentiel représenté par cette religion<sup>2</sup>.

Parallèlement, la littérature se fait l'écho de cette réprobation morale et politique à l'égard des cultes étrangers, qu'il s'agisse de celui de la Mère des Dieux, introduit à Rome dès 204 avant J.-C., ou de celui de Bacchus. Il est difficile, en raison du peu de fragments conservés de ces œuvres, de déceler une quelconque tonalité satirique dans les premières œuvres latines à avoir mis en scène les thiasés, à savoir le *Térée* de Livius Andronicus et le *Lycurgue* de Naevius, puis dans les tragédies qu'Ennius et Pacuvius consacrèrent aux divers épisodes de la légende dionysiaque. En revanche, les Bacchantes et les Bacchanales, évoquées à plusieurs reprises dans les comédies de Plaute, sont associées, comme nous avons déjà pu le constater, aux champs lexicaux de la violence, de la folie<sup>3</sup> ; on peut voir également dans un

<sup>1</sup> « Ni l'ancre sableux de Jupiter libyen n'explique cela, ni le foie qui redit les confidences des dieux, ni ceux qui ont compris le vol de la corneille, ni l'ombre morte qui sort des eaux magiques » (IV, 1b, 103-106). Dans un domaine proche de celui de la divination, on observe également à partir du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. un nouvel intérêt pour les pratiques magiques : si la magie existait déjà de longue date dans la péninsule italienne – où elle était pratiquée, notamment, par le peuple marse –, elle connut un regain d'intérêt, comme en témoignent les textes, avec les influences helléniques et orientales : on en trouve des échos chez des poètes comme Horace (dans la *Satire* I, 8, les sorcières Canidie et Sagana évoquent les morts et jettent des charmes aux vivants). Les poisons et sortilèges thessaliens constituent, à l'époque augustéenne surtout, un véritable *topos* poétique (cf. Horace, *Épodes*, V, 21 et 45 ; *Épîtres*, II, 2, 209, où les *portenta... Thessala* sont évoqués parmi d'autres objets de crainte pour les superstitieux ; cf. aussi *Odes*, I, 27, 21-22 ; Properce, I, 1, 23-24 qui, selon la conjecture choisie par S. Viarre (cf. sa note 8) ferait référence à Kúriva, une ville de Thessalie : *Tunc ego crediderim uobis et sidera et amnes / posse Cytinaeis ducere carminibus*, « Alors je pourrais croire que vous entraînez les astres et les fleuves par vos incantations cythinéennes » et I, 5, 5-6, où le poète compare l'amour aux poisons de la Thessalie : *et miser ignotos uestigia ferre per ignes, / et bibere e tota toxica Thessalia*, « [Tu te presses] de porter tes pas, malheureux, parmi des feux inconnus et de boire à tous les poisons de la Thessalie ». J. André a montré les liens existant entre le *Contre Ibis* d'Ovide et des pratiques magiques d'origine étrangère, en l'occurrence la pratique, d'origine hellénique, de la *deutio* ou de la *defixio* : « La *defixio* était un rite magique dont le célébrant attendait l'envoûtement de son ennemi. Primitivement destinée à immobiliser pour l'empêcher de nuire celui dont on inscrivait le nom sur une tablette, elle devint vite un instrument de vengeance attirant sur la tête du coupable les châtements souhaités dans les malédictions. Le but de ces *deuotiones* est alors double : fixer le nom, donc la personne visée, pour qu'elle n'évite pas la punition, et contraindre les dieux à intervenir. [...] De telles pratiques étaient fort répandues, comme en témoignent les nombreuses tablettes de plomb découvertes en toutes régions. [...] Originaires d'Attique, où elles débutèrent dès avant le IV<sup>e</sup> siècle, elles gagnèrent l'Égypte hellénistique, puis l'Italie. Les divinités invoquées sont grecques ou latines, mais aussi étrangères ; l'usage de cette pratique persiste jusqu'à l'époque chrétienne, et même parmi les chrétiens, qui demandent vengeance à leur dieu. Le peuple redoutait ces *exsecrationes* autant que l'exécutant croyait à leur efficacité. [...] Du peuple ces pratiques passèrent aux classes supérieures. Le tempérament hellénistique était attiré par la magie dont les deux tâches essentielles étaient de dévoiler l'avenir et de le diriger. Les poètes alexandrins composèrent des *'Apaí*, poésies de malédiction, contre des adversaires littéraires ou autres, d'un caractère personnel ou entièrement artificiel, qui sont les intermédiaires entre les *defixiones* populaires et le raffinement mythologique de l'*Ibis* » (*Introduction du Contre Ibis*, p. X-XII).

<sup>2</sup> « L'affaire des Bacchanales montre que Rome est de plus en plus ouverte aux grands mouvements d'idées et de croyances qui agitent le monde méditerranéen. Au temps de Cannes, le sénat pouvait choisir parmi les cultes qu'il accueillait, et les rendre inoffensifs. Maintenant, la vague est trop puissante pour être aisément contrôlée. [...] On voit naître ainsi un individualisme religieux, qui tend, déjà, à dresser la *personne* en face des vieux impératifs de la collectivité. Les conquêtes opérées en Orient, les contacts commerciaux et spirituels toujours plus étroits avec un monde que la décadence des cités a depuis longtemps délivré des contraintes traditionnelles, agissent comme autant de forces qui rendent plus incertain de jour en jour et plus difficile le maintien des disciplines antiques » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 234). Quelques années plus tard, en 181, la destruction des livres pythagoriciens confirme cette méfiance à l'égard des influences étrangères et de la montée du mysticisme. Cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>3</sup> Voir les passages cités *supra* de l'*Amphitryon*, 702-705 ; de l'*Aulularia*, 408 et 413 ; des *Bacchides*, 371-372 ; ou du *Mercator*, 469-470.

passage du *Poenulus*, une probable allusion satirique aux prêtres de Cybèle<sup>4</sup>, lorsque Antaménide compare Agorastoclès à un *cinaedus* jouant du *tympanum*, à l'instar des Galles :

*Quor non adhibuisti, dum istaec loquere, tympanum ?  
Nam te cinaedum esse arbitror magis quam uirum*<sup>1</sup>.

Plusieurs tragédies d'Accius<sup>2</sup> décrivent également les cérémonies du culte bachique en des termes plutôt péjoratifs – le mot *insania* est employé dans l'un des fragments conservés des *Bacchantes* pour décrire le délire orgiastique<sup>3</sup>, un autre évoque ces femmes qui, *indecorabiliter* – « en toute indécence » –, nourrissent des êtres appartenant à d'autres espèces<sup>4</sup>, et J. Dangel, à propos de la pièce intitulée *Stasiastae*, « Les Rebelles », estime que « dans cette pièce où Accius, comme ses prédécesseurs, dénonce les effets pervers du culte dionysiaque destructeur et subversif, doit également être sous-jacente la dénonciation du dionysisme importé sur l'Aventin par les Campaniens et les Italiens du Sud et condamné en 186 avant J.-C. par le sénatus-consulte des Bacchanales<sup>5</sup> ». Accius y avait donc représenté une évocation de la Thrace et des Bacchantes assez inquiétante : « c'est là en effet que Dionysos se manifeste avec sa plus grande exubérance. En outre la mention d'un trophée, acte militaire et magico-propitiatoire, ainsi que le terme de *Stasiastae*, calque technique du grec *στασιασταί* « Les rebelles » [...] prouvent qu'Accius a mis en scène une version violente<sup>6</sup> ». À peu près à la même période, le livre I des *Satires* de Lucilius témoigne du fait qu'au II<sup>e</sup> avant J.-C. un dieu comme Apollon pouvait encore être perçu comme une divinité spécifiquement grecque, différente à maints égards des divinités traditionnelles du panthéon romain. Pour exprimer son mépris et son hostilité au dieu grec, Lucilius lui avait accolé l'épithète *pulcher*, qui en latin sert à qualifier les débauchés, les efféminés, au lieu du terme *pater* qui accompagnait les noms des dieux du panthéon, comme Liber, Saturne ou Quirinus<sup>7</sup> ; il le représentait d'autre part, comme nous l'avons signalé plus haut, dansant en compagnie d'une troupe de *cinaedi*.

<sup>4</sup> *Poen.*, 1317-1318 (passage cité *supra*).

<sup>1</sup> « Pourquoi n'as-tu pas pris un tambourin pour accompagner ton couplet ? Car tu m'as plus l'air d'un mignon que d'un homme » (*Poen.*, 1317-1318). Sur cette allusion probable aux Galles, voir la note d'A. Ernout, qui rapproche cette image de celle des prêtres de Cybèle, qui, « émasculés à l'exemple d'Atys, [...] avaient fort mauvaise réputation ».

<sup>2</sup> *Alphésibée*, *Athamas*, les *Bacchantes* et les *Stasiastae sive tropaeum Liberi* (les *Rebelles* ou le *Triomphe de Bacchus*). Voir les passages cités *supra*.

<sup>3</sup> *Bacchantes*, frg. I Dangel, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> *Bacchantes*, frg. XIII Dangel, passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie. Voir aussi, au frg. XV (*acricrepantes melos*, « des chants aux sonorités aiguës »), l'emploi de l'adjectif *acricrepantes*, dont les sonorités rudes, cacophoniques, révèlent selon J. Dangel (*Commentaire ad loc.*) la valeur péjorative.

<sup>5</sup> J. Dangel, *Commentaire*, p. 338-339. J. Dangel rappelle également, à ce propos, « la collusion politique qui existe en Italie entre le culte dionysiaque et le parti des *populares* fustigé par Accius » (*ibid.*).

<sup>6</sup> *Id.*, *ibid.* ; sur le caractère exubérant pris par la religion bachique en Thrace, voir la référence à R. Turcan, *Les cultes orientaux...*, p. 298-305. Le *Térée* d'Accius, qui se déroulait lui aussi en Thrace, mais après la conversion de la population au culte de Dionysos, devait présenter le même caractère violent, excessif (cf. le *Commentaire* de J. Dangel, p. 346, qui rappelle qu'il s'agissait du culte de Dionysos Sabazios, « connu pour ses désordres » et la référence à R. Turcan, *Les cultes orientaux...*, p. 289-324).

<sup>7</sup> Cf. *Satires*, I, frg. 16 : ... *ut / nemo sit nostrum quin aut pater optimus diuum, / aut Neptunus pater, Liber Saturnus pater, Mars / Ianus Quirinus pater siet ac dicatur ad unum*, « ainsi il n'est aucun de nous qui, du premier jusqu'au dernier, ne soit père ou ne soit appelé père, Très bon Père des Dieux, ou Père Neptune, Père Liber ou Père Saturne, Père Mars, Père Janus ou Père Quirinus », et le contexte de ce frg. tel que nous le présentent les *testimonia*, Lactance, *Div. Instit.* IV, 3, 12 et Servius. Ce dernier indique en effet qu'Apollon, pendant la discussion des dieux du livre I, ne veut pas être appelé *pulcher*, alors que les autres dieux sont invoqués à l'aide du mot *pater* : *Pulcher Apollo... Et quidam pulcher Apollo epitheton datum Apollini reprehendunt ; pulchros enim a ueteribus exoletos dictos. Nam et apud Lucilium Apollo pulcher dici non uult, « Pulcher Apollo (le bel Apollon), ... Certains blâment l'épithète de pulcher donné à Apollon ; en effet, les Anciens appellent pulcher les débauchés. De fait, dans Lucilius, Apollon ne veut pas que l'on dise le bel Apollon » (Ad Aen. III, 119). « [...] Apollon proteste violemment contre l'injustice dont il se croit victime. Il veut être traité avec les mêmes égards que les autres dieux et souhaite qu'on lui rende les honneurs qui sont dus à ses mérites. Cette divinité contestatrice ne constitue pas le moindre agrément de la parodie. Apollon n'est pas appelé pater parce que les Romains ne l'ont pas adopté. Il appartient spécifiquement à la Grèce. Il est responsable de la grécomanie abusive, de l'introduction de la mollesse orientale, de la corruption des mœurs. Comme tel, il est tenu à l'écart dans le panthéon romain, tandis que sont honorés Janus ou Quirinus-Romulus » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 200, t. I). Sur cette image d'Apollon, voir aussi J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 232.*

Au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., les outrances du culte dionysiaque et les aspects les plus exotiques du culte de la Mère des Dieux continuent de susciter la réprobation des auteurs, mais de nouvelles divinités, de nouvelles croyances sont venues s'ajouter à la liste des influences religieuses jugées outrancières, néfastes et indignes des Romains. On a pu déceler chez Lucrèce, dans la longue évocation du culte de Cybèle insérée dans le chant II du *De rerum natura*, une réprobation à l'égard des manifestations les plus bruyantes, les plus typiquement exotiques, de la religion métrouaque, au-delà même du point de vue philosophique adopté par le poète<sup>1</sup> : en effet, si Lucrèce ne formule aucun jugement explicite, les allitérations présentes dans les deux vers suivants peuvent être perçues comme la manifestation, de la part de cet admirateur de la pensée d'Épicure, d'une certaine ironie :

*Ergo cum primum magnas inuecta per urbes  
munificat tacita mortalis muta salute*<sup>2</sup>.

À la même époque, les poèmes de Catulle témoignent de son attirance, mais aussi d'un certain dégoût, voire d'une crainte, à l'égard des religions gréco-orientales ; selon R. Chevallier, les cultes de Cybèle et de Bacchus « [l']ont à la fois séduit et effrayé [...], sans doute parce qu'il en avait vu en Asie mineure les manifestations extrêmes<sup>3</sup> ». Le poème 63, consacré à l'histoire Attis, le parèdre de Cybèle, est sans doute celui qui témoigne le plus clairement de cette répulsion à l'égard de la violence et des excès des religions gréco-orientales<sup>4</sup> ; les derniers vers se présentent d'ailleurs comme une apostrophe à la déesse, dans laquelle le poète la supplie de l'épargner :

*Dea magna, dea Cybebe, dea domina Dindyme  
procul a mea tuos sit furor omnis, era, domo ;  
alios age incitatos, alios age rabidos*<sup>5</sup>.

Les lieux mêmes où se déroulent la scène sont empreints de sauvagerie : il s'agit, naturellement, de la Phrygie, des forêts du Dindyme et de l'Ida, montagnes traditionnellement associées à Cybèle et peuplées de fauves<sup>6</sup>, parmi lesquels figurent les lions de la déesse, instrument de sa vengeance contre Attis<sup>7</sup>. Le poème est, d'autre part, entièrement parcouru de

<sup>1</sup> Le culte de Cybèle, qui, comme le rappelle par exemple J. Dangel (« L'Asie des poètes latins... », p. 189), « gêne et intrigue tout à la fois les poètes de la République », a été « rationalisé par la pensée evhémériste chez Lucrèce ».

<sup>2</sup> « Aussitôt donc que, portée sur son char à travers les grandes villes, l'image silencieuse de la déesse gratifie les mortels de sa muette protection... » (II, 624-625). « Le ton solennel de tout le passage, la beauté même de la description n'empêchent pas de voir [...] une intention ironique dans le *munificat tacita... muta salute*. La majesté silencieuse du char contraste avec l'agitation bruyante du cortège » (A. Ernout & L. Robin, *Commentaire exégétique et critique* au v. 625).

<sup>3</sup> R. Chevallier, « *La géographie de Catulle* », p. 192-193.

<sup>4</sup> « Le poème a l'intérêt de montrer à la fois l'attirance de Catulle pour les religions orgiastiques, et, plus vives encore, ses réticences » (H. Bardon, note 1, p. 124, de l'éd. Latomus).

<sup>5</sup> « Déesse puissante, déesse Cybèle, déesse dame du Dindyme, veuille écarter de ma demeure, ô maîtresse, tes fureurs. À d'autres tes transports, à d'autres ta rage ! » (63, 91-93).

<sup>6</sup> Cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie et les v. 1-3 (*Super alta uectus Attis celeri rate maria / Phrygium ut nemus citato cupide pede tetigit / Adiiitque opaca siluis redimita loca deae, / ...*, « Dès qu'Attis, porté par sa nef rapide sur les mers profondes, eut touché d'un pied vif le bois phrygien passionnément, et gagné le domaine de la déesse, ombreuse couronne de forêts [...] ») ; 12 (*Agite ite ad alta, Gallae, Cybeles nemora simul, « Vite ! venez toutes, ô Gallae, vers les hautes forêts de Cybèle »*) ; 19-20 (... *simul ite, sequimini / Phrygiam ad domum Cybeles, Phrygia ad nemora deae, « Venez toutes, suivez-moi vers la demeure phrygienne de Cybèle, vers les bois phrygiens de la déesse »*) ; 30 (*Viridem... Idam, « le vert Ida »*) ; 32 (... *per opaca nemora, « au travers des bois opaques »*) ; 52-53 (... *ad Idae tetuli nemora pedem, / ut apud niuem et ferarum gelida stabula forem / et earum omnia adirem furibunda latibula, « portant mon pas aux bois de l'Ida pour vivre parmi la neige et les tanières glacées des fauves, et, en furie, hanter tous leurs repaires »*) ; 58 (*Egone a mea remota haec ferar in nemora domo ?, « Moi, loin de ma maison, je serais emportée dans ces bois ? »*) ; 70-72 (*Ego uiridis algida Idae niue amicta loca colam ? / Ego uitam agam sub altis Phrygiae columinibus, / ubi cerua siluicultrix, ubi aper nemoriuagus, « J'habiterai, moi, de l'Ida verdoyant les pays glacés au manteau de neige ? J'aurai à vivre, moi, sous les hautes cimes de Phrygie, avec la biche forestière, avec le sanglier aux bois errant ?*) ; 79 (*in nemora, « aux forêts »*) ; 89 (... *in nemora fera, « vers les bois sauvages »*).

<sup>7</sup> Voir les v. 76-89 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie, à propos du lion).

champs lexicaux et de *topoi* exotiques associés aux idées de sauvagerie, de cruauté, ou même de folie – comme c’était auparavant le cas dans la tragédie d’Accius, à propos du culte dionysiaque. Plusieurs passages décrivent Attis en proie à une sorte de fureur, de rage – *rabies* :

*Stimulatus ibi furenti rabie uagus animis  
deuolsit ilei acuto sibi pondera silice*<sup>1</sup>,

puis à une souffrance non seulement physique, mais aussi psychologique, au moment où il mesure les conséquences de son geste :

*Iam iam dolet quod egi, iam iamque paenitet*<sup>2</sup>.

L’évocation des trances des Galles, de leurs danses, de leurs hurlements, de la musique des tympanons, des cymbales, de la flûte phrygienne<sup>3</sup>, est elle aussi empreinte de violence et de fureur : Catulle emploie le terme *uis* pour décrire les mouvements violents exécutés par les Ménades dans leurs trances<sup>4</sup>, l’adjectif *acutus* pour qualifier leurs hurlements<sup>5</sup>, et utilise à plusieurs reprises l’adjectif *uagus*<sup>6</sup> et des termes évoquant la rapidité<sup>7</sup> à propos d’Attis et des autres Galles, afin de suggérer leur égarement. Enfin, comme le fait remarquer C. J. Fordyce, Catulle a pris des libertés par rapport à la mythologie en faisant d’Attis non pas un jeune Phrygien, mais un Grec qui a entrepris un long voyage par mer afin de parvenir jusqu’à la déesse<sup>8</sup> ; à plusieurs reprises en effet, Attis fait allusion, dans l’expression de ses regrets, aux palestres et aux gymnases qu’il fréquentait, dans sa patrie, avant la naissance de sa passion pour Cybèle :

*Abero foro, palaestra, stadio et gymnasiiis ?*<sup>9</sup>

Le poète met ainsi en évidence le contraste entre la civilisation, représentée par cette évocation des mœurs de la Grèce, et la barbarie orientale qui caractérise le culte de Cybèle<sup>10</sup>,

<sup>1</sup> « Là, aiguilloné de rage folle, les esprits égarés, d’un silex aigu [Attis] s’arracha les poids de l’aine » (63, 4-5). Cf. aussi les v. 11 (*tremebunda*, « frissonnante ») ; 31 (*furibunda*, « furibonde », adjectif répété au v. 54) » ; 38 (*rabidus furor animi*, « la rage furieuse du cœur ») ; 44 (*rapida... rabie*, « les emportements de sa rage ») ; 57 (*rabie fera*, « sa rage bestiale ») et 91-93 (cités *supra*).

<sup>2</sup> « Ah désormais, pour prix de mes actions : souffrir ; ah désormais, me repentir ! » (73). Voir aussi, au v. 7, la mention du sang qui s’écoule de sa blessure, après la mutilation : *Etiam recente terrae sola sanguine maculans*, « souillant d’un sang encore frais le sol de la terre », et les v. 48-49 (*Ibi maria uasta uisens lacrimantibus oculis, / patriam allocuta maestast ita uoce miseriter*, « là, fixant les mers désertes, yeux en pleurs, elle s’adressa ainsi à sa patrie, d’une voix douloureuse, pitoyablement »), 51 (*Ego quam miser relinquens...*, « [moi] qui t’ai abandonnée, le malheureux ! »), 61 (*Miser a ! miser, querendum est etiam atque etiam, anime*, « Malheureux, ah ! malheureux, gémis encore et toujours, mon âme ! »).

<sup>3</sup> Voir les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie (v. 8-11 ; 19-26 ; 27-32) à propos des *topoi* relatifs au culte de Cybèle.

<sup>4</sup> *Vbi capita Maenades ui iaciunt hederigerae*, « [...] où de leurs têtes les Ménades porte-lierre donnent de violentes saccades » (v. 23).

<sup>5</sup> *Vbi sacra sancta acutis ululatibus agitant*, « où elles célèbrent les saints rites avec de stridents hurlements » (v. 24).

<sup>6</sup> Cf. *uagus animis*, « les esprits égarés » (v. 4) ; *uaga pecora*, « troupeaux errants » (13) ; ... *sueuit illa diuae uolitare uaga cohors*, « le cortège de la déesse se plaît à prendre un envol vagabond » ; *uaga uadit*, « vagabonde, [...] Attis va » (31). Au v. 72, c’est une bête sauvage de ces bois phrygiens, un sanglier, qui est qualifié de *uagus (aper nemoriuagus*, « le sanglier aux bois errant »).

<sup>7</sup> L’adjectif *citatus* est employé aux v. 2, 18, 26, pour qualifier les actions d’Attis, celles des Galles ou le rythme de la musique et des danses phrygiennes. Cf. aussi *properante pede*, « d’un pied hâtif » (v. 30) ; *rapidae... Gallae*, « rapides, les Galles... » (34).

<sup>8</sup> Le v. 1 fait allusion à ce voyage, de même que les v. 14-16 et 47-48, où Attis retourne vers le rivage et s’adresse à sa patrie perdue en regardant la mer.

<sup>9</sup> « Finis pour moi le forum, la palestre, le stade et les gymnases » (63, 60). Cf. aussi les v. 63 (*ego ephēbus*, « moi, éphèbe ! ») et 64 (*Ego gymnasi fui flos, ego eram decus olet*, « du gymnase je fus la fleur, j’étais la gloire de la palestre »).

<sup>10</sup> « [...] Catullus’ Attis bears no resemblance to the Attis of myth and ritual. He is not a Phrygian at all, but a Greek – a youth who has been moved by a sudden urge to cross the seas and abandon himself to Cybele in a devotion of which, when he comes to his senses, he repents in vain – and the contrast between civilization and savage nature, between the humanism of the Greek city-state and the excesses of oriental fanaticism, is at the heart of the poem » (C. J. Fordyce, *Catullus. Commentary*, p. 261-262). Voir aussi le commentaire proposé par J. Dangel, « L’Asie des poètes latins... », p. 189, sur l’ensemble du poème 63.

qu'il qualifie de *minax*, « menaçante<sup>1</sup> » et qu'il décrit, à la fin du poème, dans toute sa puissance vengeresse et dans toute sa cruauté<sup>2</sup>. Tous ces éléments confirment le fait que pour Catulle, « l'aspect le plus inquiétant peut-être des mystiques de l'Orient, c'est le risque de déshumanisation<sup>3</sup> » : plusieurs passages du poème suggèrent en effet l'abandon de la vie civilisée, et un retour à l'état sauvage<sup>4</sup>. Les outrances de la religion de Cybèle ne sont pas, cependant, le seul objet de la répulsion éprouvée par Catulle ; par ailleurs, « [il] n'a que sarcasmes pour la religion impie des mages perses [...] et, probablement, pour Sarapis<sup>5</sup> ». Les rumeurs transmises par l'intermédiaire des Grecs concernant les mœurs des Mages, et dont Catulle se fait l'écho dans le poème 90, révèlent l'image négative associée à ces gens dans la littérature antique, et la perception qu'avaient les Romains de leur origine étrangère<sup>6</sup> ; quant à Sérapis, il apparaît, dans le poème 10, dans un contexte assez négatif<sup>7</sup>.

À la même époque, Cicéron, dans son traité *Des lois*, rappelle encore le caractère exotique de certaines croyances depuis longtemps, pourtant, adoptées par les Romains<sup>8</sup>, et

<sup>1</sup> « La menaçante Cybèle » (*minex Cybebe*, v. 84).

<sup>2</sup> Voir les v. 74 sq.

<sup>3</sup> J. Granarolo, *L'œuvre de Catulle*, Paris, 1967, p. 58.

<sup>4</sup> Les termes *exules*, « exilés » et *errores*, « errances », sont employés aux v. 14 et 18 à propos des Galles ; Attis est comparé, aux v. 33, à une génisse fuyant le joug : *ueluti iuuenca uitans onus indomita iugi*, « telle en sa révolte la génisse qui se dérobe au poids du joug » ; le poète précise aux v. 35-36 que la troupe formée par Attis et ses compagnons finissent par prendre un repos *sine Cerere*, « sans Cérès » – or cette déesse, comme on le sait, symbolise, en tant que déesse du blé et de l'agriculture, la civilisation – ; puis Attis, dans l'invocation qu'il adresse à sa patrie, se compare lui-même à un esclave en fuite, aux v. 51-52 (*Patria o mei creatrix, patria o mea genitrix, / ego quam miser relinquens, dominos ut erifugae / famuli solent...*, « Patrie, moi ta créature, patrie, moi ta génitrice, qui t'ai abandonnée, le malheureux !, comme font leurs maîtres les serviteurs fuyards »). Enfin, dans les vers 50-73, les termes évocateurs de la civilisation, de l'humanité, de la culture, sont rapprochés de manière antithétique des divers éléments de la nature sauvage : *patria*, la patrie, est opposée, dans les v. 50-55, aux bois (*nemora*, v. 52), à la neige, aux « tanières glacées des fauves » (*aput niuem et ferarum gelida stabula*, v. 53), à leurs « repaires » (*latibula*, v. 54) ; au v. 58 sont accolés les termes *nemora* et *domo* (*Egone a mea remota haec ferar in nemora domo ?*, « Moi, loin de ma maison, je serais emportée dans ces bois ? ») ; les v. 59-73 mettent en parallèle la vie passée d'Attis (caractérisée par la patrie, les biens, les amis, les parents, le forum, la palestine, le stade, le gymnase, les portes, les seuils, la maison décorée de fleurs, la chambre, v. 59-67) et sa future condition de servante de Cybèle, sur le mont Ida et les sommets phrygiens, dans des « pays glacés » recouverts de neige, en compagnie des bêtes sauvages (v. 68-73).

<sup>5</sup> R. Chevallier, « *La géographie de Catulle* », note 4, p. 192.

<sup>6</sup> Catulle, 90, passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie. H. Bardon (note 1, p. 202, éd. Latomus) dénonce ici l'« écho d'une superstition populaire, caractéristique des réticences de l'esprit latin à l'égard de certaines formes orientales de divination ». Sur l'inceste pratiqué par les mages de la Perse, en relation avec la vision romaine des cultes orientaux en général, voir aussi J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 189 : « Attis comme Sérapis, Cybèle comme Dionysos, les Galles comme les Bacchantes sont [...] rejetés, dans leur provenance directement orientale, par les poètes républicains, dans la mesure où, présentant trop de traits étrangers à l'esprit romain, ils sont ressentis comme barbares et par conséquent comme ennemis. Aussi le thème de la barbarie, loin d'être banal à l'époque républicaine, traduit-il l'impression qu'une trop grande différence avec les structures sociales romaines et plus précisément une trop grande part d'irrationnel sont perçues par les poètes de cette époque comme un fait de sauvagerie dont l'une des illustrations est le despotisme oriental et l'avilissement des consciences. C'est ainsi que les pratiques les plus répréhensibles finissent par être attribuées à cet Orient-là, comme le fait Catulle à l'égard de la Perse [...]. Finalement Catulle a-t-il ici emprunté simplement un thème littéraire ou l'a-t-il fait sien ? Nous parlerons plus exactement d'intériorisation des sources et du phénomène asiatique dans l'imaginaire romain, qui à cette époque se construit une image éthique de l'Orient en vue de juger l'autre et de se juger soi-même ».

<sup>7</sup> Cf. 10, 26 (passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie), où le poète mentionne le *serapeum* dans lequel veut se rendre l'amie de Varus, une *scortillum* (v. 3). Le culte de Sérapis semble associé, dans ce passage, à un engouement plutôt féminin et populaire (cf. *supra*, 1<sup>ère</sup> partie).

<sup>8</sup> En II, 10, 25 est affirmée la nécessité, pour les cultes étrangers, d'avoir été au préalable adoptés par l'État : *Seorsumque deos aut nosos aut alienigenas coli confusionem habet religionum, et ignotas caerimonias. Nam a patribus acceptos deos ita placet coli, si huic legi paruerint ipsi patres*, « Avoir des dieux à part, en adorer de nouveaux ou d'étrangers, cela amène à confondre les cultes, à introduire des rites inconnus ; <on ne pourra les admettre que s'ils ont été adoptés par l'État, qui en aura confié le culte> à des prêtres ». Des restrictions importantes concernent, par exemple, les cultes de Cérès (*De leg.*, II, 9, 21 : *Nocturna mulierum sacrificia ne sunt praeter olla quae pro populo rite fiunt. Neue quem initiant nisi, ut adsolet, Cereri Graeco sacro*, « Qu'il n'y ait point de sacrifices nocturnes célébrés par les femmes, hormis ceux qui se font régulièrement au nom du peuple, et qu'elles ne procèdent à l'initiation de personne, si ce n'est selon l'usage à Cérès par le sacrifice grec » ; cf. aussi II, 15, 37 : *Ad nostras igitur reuertor. Quibus profecto diligentissime sancendum est, ut mulierum famam multorum oculis lux clara custodiat, initianturque eo ritu Cereri quo Romae initiantur*, « Je reviens donc à nos usages : ils nous imposent de préciser avec le plus grand soin qu'une lumière éblouissante devra sous les yeux d'une assistance nombreuse sauvegarder la bonne renommée des femmes, et que les initiations à Cérès se fassent selon le rite usité à Rome dans les initiations »), ou de Cybèle (II, 9, 22 : *Ex patriis ritibus optima colunt. Praeter Idaeae Matris famulos eosque iustis diebus ne quis stipem cogito*, « Des rites des ancêtres, que l'on pratique ce qu'il y a de meilleur. Hors les servants de la Mère de l'Ida, et ceux-ci aux jours autorisés, que nul ne fasse quête de monnaie » ; cf. aussi II, 16, 40 : *Stipem sustulimus, nisi eam quam ad paucos dies propriam Idaeae Matris excepimus. Implet enim superstitione animos et exhaurit domus*, « Nous avons supprimé les quêtes, si ce n'est celle pour qui nous avons fait exception pour quelques jours et qui est propre à la Mère de l'Ida : une telle pratique remplit les esprits de superstition et épuise les maisons »). Dans le même traité, Cicéron exprime à la fois son respect pour les mystères d'Éleusis et sa méfiance à l'égard des rites nocturnes (II, 14, 36 : *Nam mihi cum multa eximia diuinaque uideantur Athenae tuae peperisse atque in uitam hominum attulisse, tum nihil melius illis mysteriis, quibus ex agresti immanique uita exculi ad humanitatem et mitigati sumus, initiaque, ut appellantur, ita re uera principia uitae*



justifie la sévérité du Sénat lors de l'affaire des Bacchanales, en invoquant l'exemple précédent des Grecs :

*Quo in genere seueritatem maiorum senatus uetus auctoritas de Bacchanalibus et consulum exercitu adhibito quaestio animaduersione declarat. Atque omnia nocturna (ne nos duriores forte uideamur) in media Graecia Diagondas Thebanus lege perpetua sustulit. Nouos uero deos et in his colendis nocturnas peruigilationes sic Aristophanes facetissimus poeta ueteris comoediae uexat, ut apud eum Sabazius et quidam alii dei peregrini iudicati e ciuitate eiciantur<sup>1</sup>.*

Il arrive enfin que Cicéron, en tant qu'orateur, dénonce les superstitions étrangères d'un personnage, par exemple dans son discours *Contre Vatinius*, où il s'en prend à son adversaire en l'accusant de s'adonner aux pratiques scandaleuses des pythagoriciens :

*Et quoniam omnium rerum magnarum ab dis immortalibus principia ducuntur, uolo, ut mihi respondeas tu, qui te Pythagoreum soles dicere, et hominis doctissimi nomen tuis inmanibus et barbaris moribus praetendere, quae te tanta prauitas mentis tenuerit, qui tantus furor ut, cum inaudita ac nefaria sacra susceperis, cum inferorum animas elicere, cum puerorum extis deos manis mactare soleas, auspicia quibus haec urbs condita est, quibus omnis res publica atque imperium tenetur, contempseris, initioque tribunatus tui senatui denuntiaris tuis actionibus augurum responsa atque eius collegi adrogantiam impedimento on futura<sup>2</sup>.*

Il semble que les *Satires Ménippées* de Varron aient également contenu une violente critique des religions orientales. Plusieurs de ces poèmes, d'inspiration morale et philosophique, s'en prenaient violemment, du moins si l'on en croit certains des fragments conservés, aux religions orientales dans leur ensemble<sup>3</sup>, et plus particulièrement à la religion

---

*cognouimus, neque solum cum laetitia uiuendi rationem accepimus, sed etiam cum spe meliore moriendi. Quid autem mihi displiceat in nocturnis, poetae indicant comici*, « Car si ta ville d'Athènes me semble avoir mis au jour et apporté dans l'existence des hommes tant de bienfaits de choix et de présents merveilleux, elle ne nous a pourtant rien donné qui soit meilleur que ces Mystères. Ce sont eux qui, nous éloignant d'une vie sauvage et cruelle, nous ont civilisés et amenés à la douceur d'une existence humaine ; qui nous ont fait connaître « les premiers accès » (*initia*), comme on dit, mais en réalité, les vrais principes de la vie, et qui nous ont donné, en plus d'une théorie qui nous enseigne à vivre dans la joie, celle qui nous permet de mourir avec une espérance meilleure. Mais ce qui me déplaît dans les fêtes de nuit, les poètes comiques le font comprendre ». Selon J. Cousin (note 2, p. 60), Marcus ferait ici allusion, entre autres, « à l'*Arbitrage* de Ménandre, où une jeune fille a été violentée par un jeune inconnu ».

<sup>1</sup> « C'est un sujet sur lequel la sévérité de nos ancêtres se marque dans la décision du Sénat relative aux Bacchanales ainsi que dans l'enquête et répression exécutée par les consuls avec l'appui de l'armée. Mais pour qu'on ne trouve pas que nous sommes trop sévères, < rappelons > qu'au cœur de la Grèce, Diagondas de Thèbes a supprimé les sacrifices nocturnes par une loi valable à perpétuité. – Quant aux dieux nouveaux et aux veillées nocturnes consacrées à leur culte, Aristophane, le poète le plus moqueur de l'ancienne comédie, les malmène si bien qu'il expulse de la cité Sabazius et d'autres dieux étrangers après les avoir fait passer en justice » (*De leg.*, II, 15, 37). Sur cette allusion à une comédie perdue d'Aristophane, voir J. Cousin (note 7, p. 60) : « la donnée de cette comédie n'est pas sans rapport avec la discussion burlesque qui fera l'objet de la satire de Sénèque : *Apocolocyntosis*. – Sabazios, dieu originaire de Thrace et des côtes de la Mer Noire, était adoré probablement par les « Scythes » de la police athénienne et les marins ou débardeurs du Pirée ». J. Cousin évoque (*ibid.*) le contexte romain dans lequel se situe le *De legibus* : « Hostile aux engouements mystiques de la foule à l'égard des dieux étrangers, le Sénat a toujours tenu à sauvegarder la pureté des rites nationaux. Cependant des exceptions étaient prévues et des sacrifices propres à des divinités grecques étaient héréditaires en certaines familles. À l'époque de notre dialogue, le sénat réagit à quatre reprises contre l'introduction du culte d'Isis : en 58, 53, 50 et 48. Cf. Dion Cassius, XL, 47, 3 et XLII, 26, 3 ».

<sup>2</sup> « Or, puisque, dans toutes les affaires importantes, il faut partir des dieux immortels, je voudrais de poser quelques questions. Tu as coutume de te dire pythagoricien, et de couvrir du nom d'un grand savant tes mœurs ignobles et barbares. Dis-moi, je t'en prie : toi qui t'es adonné à des rites inconnus et impies, qui as pour habitude d'évoquer les âmes des enfers, d'apaiser les dieux mânes avec des entrailles d'enfants, quelle perversion de l'esprit, quelle folie t'ont conduit à mépriser les auspices, qui ont présidé à la fondation de notre cité et qui gouvernent toute notre organisation publique et tout le pouvoir ? N'as-tu pas déclaré au sénat, au début de ton tribunal, que les réponses des augures et les prétentions de leur collègue ne seraient pas un obstacle à tes agissements ? » (*In Vatinius*, VI, 14). J. Cousin, dans la note correspondante, précise que l'« on attribuait aux Pythagoriciens, en raison du caractère secret de leurs comportements, toutes sortes de pratiques scandaleuses », et cite la *Satire VI* de Juvénal (v. 550 sq.) qui dénoncera, à l'époque suivante, toutes sortes de superstitions et de rites étranges pratiqués dans les demeures romaines.

<sup>3</sup> « [Varron] abhorrait en bloc les religions orientales et spécialement celle de la Mère des dieux. Avec le caractère et les convictions que nous lui connaissons maintenant, il ne pouvait réagir autrement en face de théologies et de rites qui privaient l'homme du contrôle de sa raison pour le jeter dans l'extase ou les déchaînements orgiaques » (J.-P. Cèbe, *Commentaire des Satires Ménippées*, t. III, p. 337-338. Voir aussi *id.*, *La caricature et la parodie...*, p. 247 sq. : « à [ce partisan] de la religion simple, pondérée, des *miores*, les cultes orientaux, avec leur appareil somptueux, leur musique barbare et excitante, leur mystère, leurs fureurs orgiaques, ne pouvaient qu'être suspects ou même odieux ».

de Cybèle, ou aux dieux égyptiens comme Sérapis<sup>1</sup>. Cette critique s'appuyait sur un exotisme aux connotations fortement négatives, voire effrayantes. Elle s'exerçait, par exemple, contre les cultes à mystères venus de l'étranger dans la satire intitulée *Γερωντοδιδάσκαλος*, dont un fragment fait allusion aux Bacchanales, aux mystères d'Isis ou à ceux de Cérès-Déméter<sup>2</sup> :

« confluit mulierum tota Roma ; quae noctu fieri initia solita etiam nunc pinea fax indicat »<sup>3</sup>

Dans d'autres de ces *Satires Ménippées*, ce sont, plus spécifiquement, la religion de Cybèle et les cultes égyptiens qui sont visés par Varron<sup>4</sup>. Le *CYCNVS Περὶ ταφῆς*, qui se présente comme une satire du luxe des funérailles, contient sans doute une allusion critique au culte métroaque<sup>5</sup> ; une allusion satirique à l'émasculatation des Galles se lit peut-être, également, dans le *MARCIPOR*, dont un fragment dénonce la débauche des jeunes garçons<sup>6</sup> ; J.-P. Cèbe a

<sup>1</sup> Un passage de *La langue latine* (V, 10, 57, cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie), qui fait allusion au culte oriental d'Isis – sous la forme de la triade alexandrine Sérapis-Isis-Horus – témoigne peut-être de la résistance opposée par certains contemporains de Varron à l'identification de certains dieux égyptiens avec les dieux romains (voir R. G. Kent, note a, p. 54-55, éd. de la Loeb Classical Library, citée *supra*, I<sup>ère</sup> partie). Sur l'image des divinités égyptiennes à Rome, cf. M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie dans Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 22, Leyde, 1972, p. 244-251, où figure la liste des critiques dirigées contre les cultes égyptiens et leurs ministres, du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au temps de Juvénal.

<sup>2</sup> Voir J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 894-896.

<sup>3</sup> « Toute la Rome féminine y afflue ; la torche de pin montre aujourd'hui encore que ces mystères se déroulaient la nuit » (frg. 191 Cèbe). Sur ce frg., voir l'hypothèse de J.-P. Cèbe (*Commentaire*, p. 892) : « Varron attaque en 191, par la voix du réactionnaire de la satire [...], ses concitoyennes qui, au lieu de s'acquitter chez elles des devoirs de leur état (cf. 190), courent la ville pour se livrer à de regrettables dévotions et peut-être, sous le couvert de la religion, à d'ignobles débauches (on n'a pas oublié les rumeurs calomnieuses qui se colportaient à Rome sur les fêtes pour initiés des cultes à mystères) ». Pour ce commentateur donc, « [...] le fragment 191 de *Γερωντοδιδάσκαλος* participe du combat mené par Varron contre les religions étrangères qu'il voyait avec angoisse concurrencer victorieusement les vieilles croyances et les vieux rites de son pays. Certes, l'écrivain, s'autorisant d'une licence concédée aux Satiriques, force la note quand il laisse entendre que toutes les Romaines étaient à son époque les sectatrices zélées d'un culte à mystères ; mais il n'en demeure pas moins que ces cultes, à Rome et en Grèce, rencontrèrent un très vif succès auprès de la gent féminine, qui, bien vite, y occupa une place prépondérante. On sait pourquoi : ils procuraient aux femmes ce que la religion officielle était incapable de leur offrir – extase, intensité de l'émotion mystique, communion avec la divinité, contemplation du monde supérieur, bonheur par l'ascétisme, promesse d'une éternelle félicité après la mort – et les faisaient échapper à un ordre qui n'était pas le leur : beaucoup moins engagées que les hommes dans la vie de la cité, exclues du gouvernement et, dans une très grande mesure, de la religion d'état, dont on n'ignore pas les aspects politiques, elles trouvèrent dans les religions à mystères, en marge des structures institutionnelles, un « cadre de groupement » où elles s'épanouissaient, où leur dignité de personnes humaines était mieux reconnue et où elles étaient appelées à jouer le rôle auquel elles aspiraient. Elles parvinrent de la sorte à s'affranchir des servitudes de l'existence quotidienne, à s'émanciper de la condition inférieure dans laquelle on les enfermait auparavant, à fuir un univers bâti par et pour les hommes, à refuser sans mauvaise conscience l'idéal masculin de sagesse et de maîtrise de soi, en cultivant l'enthousiasme, le délire divin, la folie » (J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 893). J.-P. Cèbe ajoute (*ibid.*, 893-894) : « On conçoit l'hostilité que cette libération complète et, sur le plan individuel au moins, franchement révolutionnaire, vu qu'elle bafouait les valeurs « normales » et amenait à vivre dans une espèce de monde à l'envers, inspirait aux tenants de l'ordre et du *mos maiorum*. Leur réaction en l'occurrence était loin de tenir exclusivement à la force de leurs convictions religieuses : elle mettait en jeu l'ensemble de leur « idéologie » et avait un sens proprement politique ».

<sup>4</sup> Sur l'opinion de Varron à l'égard du culte phrygien de Cybèle, voir J.-P. Cèbe, *Comm.*, p. 656 : « L'aversion de Varron pour le culte phrygien de Cybèle, si elle a pu être fortifiée par la lecture de Callimaque ou d'un autre grec, n'est en rien un motif d'emprunt, un lieu commun d'école : elle plonge ses racines, nous l'avons vu, dans l'être le plus intime de Varron et « rend un son bien romain ». [...] L'attitude de Varron envers la Grande Mère procède de l'ensemble de ses idées religieuses et patriotiques ». Pour ce qui concerne l'attitude de Varron face aux cultes exotiques en général, voir H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, p. 104, cité par J.-P. Cèbe, p. 615-616 : « Ce qui attriste et indigné Varron, c'est que ce spectacle (des solennités en l'honneur de Cybèle et d'Attis) en impose à la multitude superstitieuse ; c'est que les clergés exotiques ravagent les âmes. Des hauteurs de sa philosophie, il lui semble voir des Furies déchaînées contre le peuple romain. Fervent défenseur des traditions qui ont fait la grandeur de Rome, il est encore plus patriote que philosophe, plus Romain que disciple des Grecs, dans son aversion pour Attis. Cet Attis, comme Sérapis, est un étranger, un barbare, c'est-à-dire un ennemi ; et la popularité de ses prêtres devient un péril d'État ». Mais Varron reste plein de respect envers la Grande Mère des dieux, en tant que déesse nationale et romanisée.

<sup>5</sup> Voir le frg. 79 Cèbe (*tua templa ad alta fani properans citus itere*, « courant, pressé, vers ton temple sur la hauteur par le chemin qui conduit à son enceinte ») et le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 337 : « Le mètre même auquel Varron a recours nous révèle que 79 se rapporte au culte de la Mère des dieux, Cybèle, et à son clergé de Galles, qui joue aussi un rôle dans la ménippée *Eumenides*. Le personnage qui dit courir vers le temple de la déesse est l'un de ces personnages ». Pour J. P. Cèbe, cette religion orientale apparaît dans cette satire « parce que les Galles et les dévots de Cybèle, célébrant la mort d'Attis lors de leur grande fête du printemps, affichaient une douleur excessive et exubérante ». Le commentateur (p. 338), compare le rythme du fragment 79, un galliambe, aux galliambes du poème 63 de Catulle sur Attis : « L'insistance sur l'idée de promptitude qu'on remarque dans ces vers comme dans le nôtre a sans conteste pour but d'évoquer le caractère frénétique du culte de la divinité phrygienne ». Sur l'aversion des traditionalistes romains pour la musique éternante des religions orientales, cf. A. Baudot, *Musiciens romains de l'Antiquité*, Montréal et Paris, 1973, p. 117-121.

<sup>6</sup> Cf. *Marcipor*, frg. 280 Cèbe : *spatule euiravit omnes Veneri uaga pueros*, « La débauche vagabonde a émasculé, au détriment de Vénus, tous les garçons ». Sur cette allusion probable à la religion métroaque, voir le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 1264, pour qui Varron s'en prend ici à la débauche et à « la féminisation des jeunes garçons, qu'elle rend inaptes à leur futur rôle de procréateurs, essentiel pour eux-mêmes et toute leur communauté ». Selon ce commentateur (*ibid.*, p. 1264-1265), Varron n'accuse pas ces adolescents de s'être émasculés (les Romains ne devenaient pas galles), mais « il est sûr que Varron, par une association d'idées inévitable, compare implicitement, afin de

émis l'hypothèse que la satire *PSEUDVLVS APOLLO* – *Apollon trompeur* – visait en fait « sa caricature, l'égyptien Sérapis<sup>1</sup> ». Mais c'est surtout dans la satire intitulée *EVMENIDES* – *Les Euménides* – que l'auteur semble s'être le plus longuement acharné sur les religions de Cybèle et de Sérapis. D'après J.-P. Cèbe, ce poème semble avoir été l'une des « satires cyniques » les plus orthodoxes de Varron, et l'on sait que les Cyniques avaient pour habitude de s'en prendre aux religions prétendument « guérisseuses », telles que celles de Cybèle et de Sérapis<sup>2</sup>. Au-delà de cette influence cynico-stoïcienne, le commentateur explique ainsi l'hostilité de Varron à l'égard de ces cultes : « Cette réprobation demeure superficielle, car Varron juge de l'extérieur, sans consentir aucun effort pour tâcher de pénétrer la raison d'être et la signification profonde des usages qu'il condamne [...]. Mais, nous l'avons noté, il n'y avait pas d'autre réaction concevable pour lui et pour les Romains traditionalistes de son espèce, et cette réaction était commandée par les arguments les plus apparents du monde : une légende « remplie de scènes de démente » ; une orchestrique « convulsive et barbare » ; un bruitage cacophonique ; des galles à l'allure de forcenés, dont « les gestes d'amour finissaient en gestes de folie » et qui, à force de se trémousser, parvenaient à la transe et au délire, voilà le tableau qu'offraient les cérémonies phrygiennes. À Rome, on groupait tous ces déchaînements sous le nom de « fanatisme » et on les abhorrait<sup>3</sup> ».

La satire raconterait donc – puisque Varron ne croyait pas plus que les philosophes cyniques à la guérison promise par ces divinités et leur clergé de charlatans et d'imposteurs<sup>4</sup> – la conversion d'un homme au cynisme, après plusieurs expériences malheureuses vécues dans un temple de Cybèle d'abord, puis auprès d'un adepte de Sérapis<sup>5</sup>. Au cours de cette narration, le poète était amené à décrire, dans un premier temps, certains des aspects les plus exotiques et les plus déroutants, pour les Romains de l'époque, de la religion de Cybèle, à savoir les serviteurs de la déesse, les Galles<sup>6</sup>, avec leurs vêtements de femme<sup>7</sup>, et les cérémonies

---

rendre sa mercuriale plus mordante, l'*euiratio pueri* à celle des métragyrtes : eût-il sans cela choisi pour notre passage le rythme « débile et mou » du galliambe, mètre des poèmes sur la religion de Cybèle ? ».

<sup>1</sup> J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 1800 sq.

<sup>2</sup> D'après J. P. Cèbe, en effet, « [Varron] souscrivait sans nul doute au dogme de l'aliénation mentale des *stulti* et du salut par l'ascétisme à la façon des Cyniques et des *maiores* [...]. Les Cyniques n'avaient que du dédain pour la *communis opinio* ; ils se targuaient d'être seuls doués de raison dans un monde peuplé d'aliénés [...]. Ils étaient convaincus que nul n'échappait à l'universelle folie s'il ne devenait un adepte zélé du Cynisme ; que les autres philosophies et les divinités prétendument guérisseuses, comme Sérapis et Cybèle, étaient incapables, malgré la propagande de leurs fidèles, de restituer ses facultés à une tête dérangée, car elles souffraient elles-mêmes du mal qu'elles étaient censées expulser » (*Comm.*, p. 550-551).

<sup>3</sup> J.-P. Cèbe, *Commentaire*, p. 615, note 381 ; les mots entre guillemets sont d'H. Graillot, *Le culte de Cybèle Mère des dieux à Rome et dans l'empire romain*, Paris, 1912, p. 302-306).

<sup>4</sup> Sur les pouvoirs de guérison attribués à Cybèle et à Sérapis, et sur l'opinion générale de Varron sur les religions orientales, voir le *Commentaire* de J. P. Cèbe, p. 615 : « Varron, naturellement, ne croyait pas à ce pouvoir : tenant avec les Cyniques et la plupart de ses contemporains cultivés, Grecs et Latins, que les religions orientales et alexandrines avaient été inventées par des fous, se signalaient par la folie de leurs rites, et ne recrutaient leurs adeptes que parmi les fous et les cerveaux débiles, il n'était pas prêt à confesser qu'un seul patient avait un jour été, grâce à eux, libéré de sa démente : il ne les croyait bons qu'à détraquer davantage les détraqués qui attendaient d'eux leur salut » (voir aussi la note 381).

<sup>5</sup> Sur les différentes interprétations proposées au sujet du cadre (non pas Rome sans doute, mais Athènes, ou une Grèce « de convention » comme celle de Plaute) et de l'intrigue des *Eumenides*, voir le *Commentaire* de J. P. Cèbe, p. 548 sq.

<sup>6</sup> Sur l'opinion qu'avaient les Romains des Galles, et sur l'éloge ironique du fragment 135 (cité *infra*), voir le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 629 : « [...] Pour Varron, comme pour l'immense majorité des Romains de la République et de l'Empire, les galles étaient des « êtres vils, impurs », d' « infâmes débauchés », méprisables et redoutables, qu'on accusait (injustement) d'avoir abandonné, avec leur virilité, toute pudeur et tout sens moral, de s'enivrer dans des bouges, de vendre leurs charmes à la manière des courtisanes, d'escroquer les crédules, de capter les héritages, de voler jusqu'à leur sainte patronne, et même de châtrer des voyageurs pendant leur sommeil pour grossir les effectifs de leur compagnie » (voir aussi les références aux auteurs antiques citées dans les notes correspondant à ce passage). Les citations de ce passage sont de H. Graillot, *Le culte de Cybèle...*, p. 317-318. Voir aussi le fig. 141 : *pruditatem ac pudorem gallum, coepit, mihi uide sis*, « vois-moi s'il te plaît, commença-t-il, la sagesse et la moralité des galles », qui est sans doute un éloge ironique du héros sur les Galles.

<sup>7</sup> Voir les fragments 133 : *stolam calceosque muliebris propter positos capio*, « je prends une robe et des souliers de femme posés à proximité » ; 136 : *partim uenusta muliebri ornati stola*, « parés, les uns d'une gracieuse robe de femme » ; 137 : *ut Naides undicolae*, « comme les Naïades habitantes de l'onde » (Varron compare peut-être, ici, les galles vêtus de la *stola* à des Naïades, et le composé *undicolae*, qui rappelle ceux de la grande poésie, introduirait une note parodique dans cette description) ; 138 Cèbe : *auroras*

bruyantes du culte, avec leurs cymbales, leurs flûtes phrygiennes, leurs chants et leurs transes<sup>1</sup>. Varron semble même avoir parodié, dans ce même passage, un hymne à Attis<sup>2</sup>. Le récit se poursuit, à partir du fragment 144, chez le dieu Sérapis, qui était un autre de ces dieux exotiques prétendument guérisseurs :

*ego medicina Serapi utor ; cotidie praecantor ; intellego recte scriptum esse Delphis : θεὸν ἐρῶτα<sup>3</sup>*

qui soignait pour de l'argent, comme les médecins – représentés par le personnage nommé Aristotelès, peut-être un médecin d'Athènes<sup>4</sup> :

*hospes, quid miras auro curare Serapium ?  
tantidem quasi non curet Aristoteles !<sup>5</sup>*

Cette répulsion à l'égard de certains aspects des religions orientales ou gréco-orientales est enfin perceptible, à l'époque des guerres civiles et à la période augustéenne, chez de nombreux auteurs contemporains, en relation, notamment, avec les événements

---

*ostrinum hic indutus supparum, / coronam ex auro et gemmis fulgentem gerit, / luce locum afficiens, « celui-ci, vêtu d'une aube pourpre, jette les feux de l'aurore ; il porte une couronne resplendissante d'or et de pierreries, illuminant le lieu » (sur ce frg. le *Comm.* de J.-P. Cèbe, p. 636, selon lequel il s'agirait de la description d'un archigalle ; d'autre part, le style, surchargé, de ce frg. 138 signalerait une « intention parodique et [un] clin d'œil au lecteur pour l'inviter à considérer ironiquement les oripeaux trop voyants qu'exhibent les grands prêtres d'une religion folle », *id.*, p. 637). Voir aussi le frg. 135 cité *infra*. Sur l'opinion de Varron au sujet des hommes se vêtant comme des femmes, voir le *Commentaire* de J.-P. Cèbe, p. 621-622 : « Quand elle n'était pas occasionnée par des périls graves, mais résultait d'un choix délibéré ou d'une tactique pour se mal conduire, cette façon qu'avaient des hommes de s'habiller comme l'autre sexe scandalisait Varron autant qu'elle scandalisera Juvénal. Si on l'avait prié d'indiquer les causes de cette indignation, il aurait probablement fait valoir qu'en bon Romain il excerait les efféminés ».*

<sup>1</sup> Voir les fragments 132 : *iens domum praeter matris deum aedem exaudio cymbalorum sonitum*, « sur le chemin de la maison, en longeant le temple de la mère des dieux, j'entends distinctement un son de cymbales » : 134 : *cum illoc uento, uideo gallorum frequentiam in templo, qui, dum messem hornam adlatam imponeret aedilis signo deae, <deum> et deam gallantes uario recinebant studio*, « Quand j'y arrive, je vois dans le temple une foule de galles qui, en attendant que le gardien apporte et place sur la statue de la déesse la moisson annuelle, chantent et rechangent en délire, avec une ardeur variée, le dieu et la déesse » ; 135 : *nam quae uenustas hic adest gallantibus ! / quae casta uestis ! aetasque adulescentium ! / quae teneris species !*, « Quelle grâce, en effet, ont ceux qu'agite ici un délire divin ! quel chaste costume ! et l'âge de ces jeunes gens ! quelle délicate beauté ! » ; 139 : *Phrygius per ossa cornus liquida canit anima*, « la corne phrygienne, à travers les os, rend un son limpide » ; 140 : *tibi typana non inanis sonitus Matri' deum / tonimus <chorus> tibus nos : tibi nunc semiuiri / teretem comam uolantem iactant, <domine>, tibi / galli*, « pour toi, le chœur que nous formons fait, pour toi, retentir les tambourins, dont le son n'est pas vain, de la Mère des dieux : pour toi, maintenant, les galles eunuques, pour toi, Seigneur, secouent et font voler leur élégante chevelure » (sur l'expression *teretem comam uolantem iactant*, voir le *Comm.* de J.-P. Cèbe, p. 649, qui explique qu'il s'agit d'une « peinture de la *iactatio fanatica*, pratique commune aux galles et aux bacchants, qui avait pour fin de les plonger progressivement dans le vertige et, par là, de les mettre en relation avec les puissances divines. [...] On devine la répulsion horrifiée des traditionalistes romains devant cette gymnastique de forcenés qui, peu à peu, menait les galles des gestes de l'amour aux gestes de la folie ». Cf. aussi H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, p. 304. Voir aussi le frg. 143, qui mentionne à nouveau des chants.

<sup>2</sup> Frg. 140 Cèbe (cité dans la note précédente) ; voir le *Comm.* de J.-P. Cèbe, p. 647-648.

<sup>3</sup> « J'ai recours à la médecine de Sérapis ; je me soumetts chaque jour à des enchantements préventifs ; je comprends qu'on a bien fait d'inscrire à Delphes : « interroge le dieu » (frg. 144 Cèbe). « L'homme que Varron met ici en scène est donc, à coup sûr, un adorateur de Sérapis et un habitué de son temple. De même que les galles, en 140, chantent leur façon de vénérer Attis, de même il nous renseigne sur les exercices de sa vie religieuse et sur le secours qu'il compte recevoir de son dieu. Par là, selon toute probabilité, il désire faire du prosélytisme, convaincre le narrateur qu'il a frappé à la bonne porte et qu'on ne se repent jamais d'avoir demandé l'aide du puissant Sérapis. C'est dire qu'il parle avec le plus grand sérieux. Mais on serait étonné si Varron ne s'était pas arrangé pour que son discours, persuasif d'intention, se retournât contre lui, rendit un son passablement dérisoire et donnât la mesure de son extravagance » (J.-P. Cèbe, *Comm.*, p. 665).

<sup>4</sup> J.-P. Cèbe, *Comm.*, p. 673.

<sup>5</sup> « Étranger, pourquoi t'étonnes-tu que Sérapis soigne pour de l'argent ? Comme si Aristote ne soignait pas au même prix ! (frg. 145 Cèbe). Selon J.-P. Cèbe (*Comm.*, p. 667), ces paroles du frg. 145 (ainsi que celles du frg. 146) sont prononcées par un prêtre de Sérapis : « Il va de soi que, dans ces passages, Varron raille discrètement la vénalité des dieux alexandrins et de leur clergé. Mais il ne les calomnie pas : en effet, de nombreux documents nous apprennent que les divinités guérisseuses de l'Antiquité exigeaient le paiement des soins dispensés aux malades. Pas plus qu'il ne dénature les faits sur ce plan, Varron ne caricature à proprement parler le ministre de Sérapis qu'il campe devant nous. Assurément, il parodie avec une souriante légèreté l'emphase un tantinet majestueuse du bonhomme » (p. 672). Au frg. 147 (*in somnis uenit, iubet me cepam esse et sisymbrium*, « il vient pendant mon sommeil, me prescrit de manger de l'oignon et de la menthe »), « [le protagoniste] a consenti à expérimenter la thérapeutique de la divinité égyptienne » (J.-P. Cèbe, *Comm.*, p. 677), à la suite d'une séance d'*incubatio* : « L'*incubatio* visait à susciter l'apparition en songe d'un être surnaturel dont on désirait obtenir une révélation du futur ou une guérison. Elle n'avait cours que dans le culte d'un nombre assez restreint d'immortels, parmi lesquels Isis et Sérapis avaient leur place attirée » (*id.*, *ibid.*). Sur la mention de l'oignon dans le traitement de la maladie mentale, voir p. 678 : « [...] Ne ne empressons pas d'en conclure que le Sérapis de Varron se moque du monde. N'oublions pas qu'il est Égyptien. Or en Égypte l'oignon était un légume sacré entre tous et vénéré par les populations ». Mais le narrateur a pu percevoir ce traitement, à base d'oignon et de *sisymbrium* (sorte de menthe) comme dérisoire (ils font partie de la nourriture habituelle des Romains modestes), et le passage aurait donc « une discrète saveur comique » (*id.*, p. 679).

d'Égypte et avec la propagande orchestrée par Octavien contre Antoine, puis avec la volonté politique d'Auguste de restaurer la religion traditionnelle romaine et de remettre en honneur les antiques dieux gréco-romains. Les dieux égyptiens, lors de cette période, sont particulièrement visés, pour d'évidentes raisons politiques, liées à l'image de son adversaire : Auguste, nous apprend Suétone, ignore Apis lors de son voyage en Égypte<sup>1</sup> et interdit à Rome le culte d'Isis<sup>2</sup>, qui avait tendance à rappeler le souvenir d'Antoine et de Cléopâtre ; mais la lutte contre les influences religieuses étrangères vise également d'autres croyances, y compris celles qui provenaient d'Occident<sup>3</sup>.

La littérature contemporaine reflète, évidemment, tous ces événements socio-politiques et religieux, à travers les nombreuses mises en œuvre d'*exotica*, aux connotations négatives, en rapport avec les divinités et les cultes exotiques. Ceux de l'Égypte y figurent en bonne place : nous avons déjà cité dans ces pages le passage du chant VIII de l'*Énéide* où Virgile décrit les dieux monstrueux, aux formes animales – en particulier Anubis *latrator*<sup>4</sup> – combattant contre les dieux gréco-romains à la bataille d'Actium. De même, Properce semble faire allusion à l'interdiction du culte d'Isis dans un passage où le culte de la déesse égyptienne n'est pas seulement l'objet, comme c'est souvent le cas chez les poètes augustéens, de récriminations somme toute assez superficielles concernant la période de chasteté imposée aux femmes ; la réprobation et le mépris du poète paraissent plus profonds, notamment lorsqu'il affirme l'incompatibilité des civilisations romaine et égyptienne :

*An tibi non satis est fuscis Aegyptus alumnis ?  
Cur tibi tam longa Roma petita uia ?  
Quid tibi prodest uiduas dormire puellas ?  
Sed tibi, crede mihi, cornua rursus erunt  
aut nos e nostra te, saeua, fugabimus urbe :  
cum Tiberi Nilo gratia nulla fuit*<sup>5</sup>.

Mais cette réprobation n'épargne pas non plus, semble-t-il, les aspects les plus excessifs, les plus éloignés des habitudes et des valeurs romaines, d'autres cultes ou croyances d'origine étrangère. On a vu que Virgile, dans l'*Énéide*, présentait le culte asiatique de Cybèle, avec ses chants, sa musique et ses danses orientales, comme l'une des caractéristiques de l'*effeminatio* orientale, dans un passage destiné à opposer la rudesse des mœurs italiennes

<sup>1</sup> Suét., *Aug.*, XCIII, 1-2 : *Peregrinarum caeremoniarum sicut ueteres ac praeceptas reuerentissime coluit, ita ceteras contemptui habuit. [...] In peragranda Aegypto paulo deflectere ad uisendum Apin supersedit*, « À l'égard des cultes étrangers, s'il marqua le plus grand respect pour ceux qui étaient consacrés par le temps, il méprisa les autres. [...] Quand il parcourut l'Égypte, il dédaigna de faire le moindre détour pour aller voir le bœuf Apis ».

<sup>2</sup> Octave, en 28, interdit à nouveau de dresser des autels aux divinités égyptiennes dans l'enceinte du *pomærium*. Tibère proscrivit ensuite, entre autres, les cultes égyptien et juif (cf. Suét., *Tibère*, XXXVI, 1). L'essor inexorable des religions égyptiennes finit toutefois, comme on le sait, par avoir raison des réticences du pouvoir : la restauration religieuse d'Auguste ne se fit qu'en surface, et n'empêcha pas la poursuite du développement des cultes orientaux déjà présents à Rome – celui d'Isis notamment, comme le montrent par exemple les *Métamorphoses* d'Apulée – ni même l'introduction de nouveaux cultes – comme celui de Mithra, d'Attis, ou des divinités syriennes. À partir du règne de Caligula, le culte d'Isis et ses mystères furent autorisés, et l'engouement pour ces cultes exotiques atteignit même certains empereurs, qui, au témoignage de Suétone, montrèrent respect et dévotion à leur égard – attitude peut-être davantage dictée dans certains cas, il est vrai, par des motivations politiques que par une spiritualité sincère. C'est le cas par exemple d'Othon, qui pratiquait le culte d'Isis (Suét., *Othon*, XII, 2), ou de Vespasien qui honora Sérapis en Égypte (*id.*, *Vesp.*, VII, 2 ; 5-6). La satire des religions orientales sera donc bien présente encore après le principat d'Auguste (chez Perse ou chez Juvénal par exemple).

<sup>3</sup> Voir le témoignage de Suét., *Claude*, XXV, 13, à propos du druidisme, dont la pratique avait été interdite aux citoyens romains sous Auguste (passage cité *supra*).

<sup>4</sup> *Én.*, VIII, 698-700 ; cf. aussi Prop., III, 11, 41 : *latrantem... Anubim*, « l'aboyant Anubis ».

<sup>5</sup> « N'est-ce pas assez pour toi de l'Égypte aux enfants basanés ? Pourquoi avoir fait une si longue route pour atteindre Rome ? À quoi te sert-il que les jeunes femmes dorment seules ? Mais toi, crois-moi, tu auras de nouveau des cornes ou bien, nous, cruelle, nous te chasserons de notre ville ; il n'y a jamais eu de bonnes grâces entre le Tibre et le Nil » (II, 33, 15-20).

aux excès de la civilisation troyenne<sup>1</sup>, qu'Énée doit abandonner pour devenir le fondateur d'une nouvelle nation. Properce, dans le tableau de l'ancienne Rome qu'il propose dans la première élégie du livre IV, considère comme l'une des nombreuses qualités de ces âges révolus le fait qu'on ne songeait pas à aller chercher des dieux étrangers :

*Nulli cura fuit externos quaerere diuos,  
cum tremere patrio pendula turba sacro<sup>2</sup>.*

Horace s'en prend encore, comme chez certains auteurs des périodes précédentes, aux débordements de la religion dionysiaque<sup>3</sup>, et certaines *Satires* semblent déjà présenter l'esquisse d'une critique du judaïsme<sup>4</sup>.

Enfin, plusieurs passages de l'*Histoire romaine* témoignent du mépris et de la répulsion éprouvés par Tite-Live à l'égard des influences religieuses de toutes sortes – grecques, asiatiques ou même étrusques – qui jalonnèrent l'histoire romaine : ces sentiments transparaissent à travers le vocabulaire employé par l'historien – en particulier le terme de *superstitio*, aux connotations souvent négatives –, comme dans ce passage qui évoque, dès la fin du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., l'adoption de nouveaux rites lors d'une période de sécheresse et d'épidémies :

*Nec corpora modo adfecta tabo, sed animos quoque multiplex religio et pleraque externa inuasit, novos ritus sacrificandi uaticinando inferentibus in domos quibus quaestui sunt capti supersitione animi, donec publicus iam pudor ad primores ciuitatis peruenit, cernentes in omnibus uicis sacellis que peregrina atque insolita piacula pacis deum exposcendae<sup>5</sup>.*

Les mêmes thèmes et le même vocabulaire péjoratif sont présents, au livre XXV, dans la description que fait l'historien de la crise superstitieuse qui eut lieu à Rome à la faveur de la seconde guerre punique, et au cours de laquelle sacrificateurs et devins – *sacrificuli ac uates* – s'emparèrent des esprits<sup>6</sup>. Les mêmes réticences et le même dégoût se manifestent,

<sup>1</sup> Voir le passage déjà cité du chant IX, où Rémulus s'adresse ainsi aux Troyens : *Vobis picta croco et fulgenti murice uestis, / desidiae cordi, iuuat indulgere choreis, / et tunicae manicas et habent redimicula mitrae. / O uere Phrygiae, neque enim Phryges, ite per alta / Dindyma, ubi aduetis biforem dat tibia cantum. / Tympana uos buxusque uocat Berecynthia Matris / Idaeae : sinite arma uiris et cedite ferro*, « Vous, vous aimez les étoffes rehaussées de safran et de pourpre brillante, vous aimez la fainéantise, vous vous plaisez aux danses où l'on s'abandonne, vos tuniques ont des manches, vos mitres, des rubans. Ô Phrygiennes vraiment, car Phrygiens vous ne l'êtes, allez sur les sommets du Dindyme, vous y retrouverez vos habitudes, le chant de la flûte double. Les tambourins vous appellent et le buis bérécyntien de la Mère de l'Ida ; laissez les armes aux hommes, inclinez-vous devant le fer » (IX, 614-617). Sur la réprobation attachée à la religion de Cybèle à l'époque augustéenne, voir aussi Tibulle, I, 4, 67-70 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie) ; Ovide, *Mét.*, III, 537.

<sup>2</sup> « Ils n'avaient nul souci d'aller chercher des dieux étrangers tandis que la foule frémissait en sautant dans les airs pour la fête ancestrale » (IV, 1, 17-18).

<sup>3</sup> Voir par exemple l'*Ode* I, 18, « où Horace paraît répudier à la fois l'ivresse vulgaire et le culte orgiastique de Dionysos » (F. Villeneuve, note 5, p. 30). Le poète, qui fait allusion aux v. 9-10 à l'ivrognerie proverbiale des Thraces, semble en effet associer à la barbarie l'excès et l'intempérance (*monet Sithoniis non leuis Euius, / cum fas atque nefas exiguo fine libidinum / discernunt auidi*, « [Bacchus] sévère aux Sithoniens lorsque leur intempérance n'oppose plus aux passions, pour distinguer ce que les dieux permettent et ce qu'ils défendent, qu'une faible barrière », v. 9-11).

<sup>4</sup> Voir par exemple les passages (déjà cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie) des *Satires* d'Horace où certaines pratiques du judaïsme semblent tournées en dérision (la circoncision et le sabbat dans la *Satire* I, 9, 68-71, et le prosélytisme dans la *Satire* I, 4, 142-143).

<sup>5</sup> « Le corps n'était pas seul contaminé ; les âmes aussi furent gagnées par toutes sortes de superstitions et de pratique presque toutes étrangères ; de nouveaux rites pour les sacrifices étaient introduits dans les maisons par ces devins qui exploitent les âmes en proie à la crédulité ; enfin, le scandale éclata et arriva jusqu'aux premiers de l'État, lorsqu'ils virent dans toutes les rues, dans toutes les chapelles, des sacrifices étrangers et inusités pour tâcher d'apaiser les dieux » (IV, 30, 9-10).

<sup>6</sup> Cf. XXV, 1, 6-12 (1, 6 : ... *tanta religio, et ea magna ex parte externa, ciuitatem incessit ut aut homines aut dei repente alii uiderentur facti*, « tant de superstitions – et, qui plus est, en grande partie d'origine étrangère – envahirent la cité, que les hommes ou les dieux parurent s'être subitement transformés » ; en 1, 7, Tite-Live évoque l'abandon des rites selon la coutume romaine, *patrio more* ; 1, 8 : *Sacrificuli ac uates ceperant hominum mentes*, « Sacrificateurs et devins s'étaient emparés des esprits » ; en 1, 11-12, l'historien rapporte les mesures prises à l'encontre de ces influences étrangères : le sénat charge le préteur Marcus Aemilius de délivrer le peuple de ces superstitions ; celui-ci ordonne de lui apporter tous les livres prophétiques, formulaires de prières ou traités exposant une méthode pour sacrifier : ... *neu qui in publico sacroue loco nouo aut externo ritu sacrificaret*, « [Marcus Aemilius promulgua un édit] interdisant

évidemment, lors du récit de l'affaire des Bacchanales, à laquelle l'historien consacre plusieurs chapitres du livre XXXIX<sup>1</sup>. On y retrouve les termes péjoratifs de *sacrificulus* et de *uates*, et l'opposition entre *religio* et *superstitio*, à propos d'un Grec auquel Tite-Live attribue l'origine de l'affaire<sup>2</sup> ; puis Tite-Live se livre à une description – probablement influencée par l'ensemble des lieux communs attachés depuis longtemps déjà dans la tradition littéraire aux cultes gréco-orientaux – des rites initiatiques et des dépravations qui y étaient associées : il y évoque les plaisirs du vin et des festins<sup>3</sup>, la promiscuité<sup>4</sup>, et, surtout, la violence et les crimes dissimulés derrière la musique des instruments orientaux caractéristiques du culte dionysiaque :

*Multa dolo, pleraque per uim audebantur ; occulebat uim quod prae ululatus tympanorumque et cymbalorum strepitu nulla uox quiritantium inter stupra et caedes exaudiri poterat*<sup>5</sup>.

Dans les chapitres suivants, l'histoire de P. Aebutius et d'Hisपालa Faecenia<sup>6</sup> vient étayer cette image négative des mystères dionysiaques par le récit des abominations commises sous le couvert de cette religion, où Tite-Live fait encore intervenir les évocations exotiques des chants, de la musique orientale<sup>7</sup>, ou des trances des Bacchantes<sup>8</sup>. Les mêmes connotations, les

---

absolument de sacrifier dans un lieu public ou sacré selon un rite nouveau ou étranger », 1, 12).

<sup>1</sup> Chap. 8-19. Sur ce passage, voir A.-M. Adam, *Introduction*, p. CXVIII-CXIX, pour l'analyse littéraire du récit, et les nombreuses notes concernant les mystères dionysiaques.

<sup>2</sup> XXXIX, 8, 3 : *Graecus ignobilis in Etruriam primum uenit, nulla cum arte earum quas multas ad animorum corporumque cultum nobis eruditissima omnium gens inuexit, sacrificulus et uates, nec is qui aperta religione propalam et quaestum et disciplinam profitendo animos errore imbueret, sed occultorum et nocturnorum antistes sacrorum*, « Au début, un Grec de naissance obscure arriva en Étrurie : il n'apportait avec lui aucun de ces arts que la nation la plus éclairée de toutes a introduits chez nous en grand nombre pour l'ornement du corps et de l'esprit : c'était un sacrificateur, un devin, et non pas de ceux qui, pratiquant leurs rites au grand jour, plongent les esprits dans l'erreur en prêchant ouvertement une doctrine dont ils tirent profit, mais l'officiant de cérémonies occultes et nocturnes ».

<sup>3</sup> XXXIX, 8, 5.

<sup>4</sup> XXXIX, 8, 6.

<sup>5</sup> XXXIX, 8, 8 : « On commettait beaucoup de crimes par la ruse, plus encore par la violence, violence qui demeurait cachée parce que sous les cris perçants, sous le crépitement des tambourins et des cymbales, on ne pouvait entendre la voix de ceux qui appelaient à l'aide, victimes d'un viol ou d'un meurtre ». Pour A.-M. Adam (note 13), « il faut peut-être voir, derrière ces accusations de meurtre, des souvenirs mythico-littéraires, comme celui de la mise à mort de Penthée par les Bacchantes. Mais il doit s'agir surtout de l'interprétation déformée (volontairement ou non) d'un rituel lié aux croyances profondes des initiés, à leur conception de l'au-delà, celui de la « catapse », mort et disparition fictives de l'initié, à l'image de la descente aux Enfers que fit lui-même Dionysos Katagôgios. Cette disparition sous terre, ce rapt divin, seront évoqués en d'autres termes en 13, 13 : on fera alors des « victimes » du rapt, ceux qui ont refusé de s'associer aux crimes et à la débauche [...] ». À propos de la description des cérémonies, A.-M. Adam (note 14) fait les remarques suivantes : « En dehors de l'interprétation qui en est faite, la description des cérémonies (accompagnement musical, cris) n'est pas très caractérisée et pourrait s'appliquer à d'autres cultes, par exemple celui de la *Magna Mater*. C'est par ailleurs un thème mythico-littéraire, dont l'illustration la plus célèbre sont les *Bacchantes* d'Euripide, et qui a pu inspirer le récit de Tite-Live. Mais on voit que, pour les besoins de la propagande anti-bachique, on attribue à cette musique une fonction particulière en établissant un amalgame, une relation de cause à effet entre les aspects les plus extérieurs du culte et les croyances profondes (mal comprises) des bacchantes ». A.-M. Adam cite ensuite l'opinion de J.-M. Pailler (*Bacchanalia – La répression de 186 av. J.-C. À Rome et en Italie*, Rome, 1988, p. 200, n. 8 et p. 394-395), selon laquelle « Tite-Live peut avoir, par l'intermédiaire du thème commun de la musique gréco-orientale, nouvellement introduite à Rome, cherché à établir un lien implicite entre ce qui est dit au ch. 6 du retour de l'armée d'Asie et le récit des Bacchanales, les deux épisodes illustrant le thème de la décadence des mœurs, et donc le propos moral de l'historien ».

<sup>6</sup> XXXIX, chap. 9-14.

<sup>7</sup> XXXIX, 10, 7 : *Vt quisque introductus sit uelut uictimam tradi sacerdotibus ; eos deducere in locum qui circumsonet ululatus cantuque symphoniae et cymbalorum et tympanorum pulsu, ne uox quiritantis cum per uim stuprum inferatur exaudiri possit*, « Quiconque avait été introduit était livré comme une victime aux prêtres. Ceux-ci le conduisaient en un lieu qui résonnait alentour de hurlements, du concert des chants, du battement des cymbales et des tambourins pour qu'on ne pût entendre les appels à l'aide de celui que l'on violentait ». En 13, 5, Hisपालa fait allusion au châtement réservé par les initiés à ceux qui les dénoncent, et qui consiste à déchirer le délateur. « À propos de cette forme particulière de mise à mort qui, s'il faut en croire Hisपालa, est réservée par les initiés à qui dévoile leurs secrets, il est tentant d'évoquer la pratique dionysiaque du *diasparagmos*, au cours de laquelle les ménades déchiraient de leurs propres mains le corps de petits animaux dont elles consommaient la chair sanglante, mais surtout des scènes mythico-rituelles, qui montrent des personnages lacérés par les Bacchantes, comme le roi Lycurgue, qu'elles punissent ainsi de sa trahison » (A.-M. Adam, note 1). En 13, 8-14, Hisपालa décrit les rites dionysiaques, l'initiation des hommes comme des femmes, les cultes nocturnes et leur célébration, où hommes et femmes sont mélangés, et le meurtre des hésitants ou des réticents ; sur tous ces faits, voir les notes correspondantes d'A.-M. Adam).

<sup>8</sup> XXXIX, 13, 12 : *Viros uelut mente capta cum iactatione fanatica corporis uaticinari, matronas Baccharum habitu crinibus passis cum ardentibus facibus decurrere ad Tiberim demissasque in aquam faces, quia uiuum sulphur cum calce insis, integra flamma efferre*, « Les hommes, comme en proie au délire, lançaient des prophéties, dans des contorsions frénétiques, les matrones, en tenue de bacchantes, cheveux au vent, couraient au Tibre en brandissant des torches enflammées, et, plongeant ces torches dans l'eau, les relevaient brillant d'une flamme intacte parce qu'il y avait dedans un mélange de soufre vif et de chaux ». A.-M. Adam (note 12) rappelle que « la torche est

mêmes termes de vocabulaire négatifs caractérisent enfin le discours du consul Postumius devant le peuple, qui dénonce les dépravations, l'obscénité des rites<sup>1</sup>, l'influence de dieux qui s'emparent des consciences *prauis et externis religionibus*, « par des rites malsains venus de l'étranger<sup>2</sup> », les bruits et les hurlements des Bacchanales que les Romains connaissent depuis longtemps

*crepitibus... ululatusque nocturnis qui personant tota Vrbe*<sup>3</sup>.

## b. La corruption du pouvoir politique

Cependant les conséquences néfastes des influences étrangères, selon les conceptions morales romaines, ne concernent pas seulement le domaine privé : par le luxe, par l'appât du gain, par la recherche insatiable des richesses et par l'engouement pour les superstitions étrangères s'opère, plus profondément, la corruption des mœurs d'une cité ou même d'une civilisation tout entières. L'excès de richesses d'une partie de la population provoque la discorde, l'inégalité, la guerre civile ; avec le développement du commerce, les influences étrangères – souvent néfastes – qui pénètrent dans la cité causent non seulement sa décadence morale, mais aussi sa ruine politique ; la soif de richesses engendre enfin les guerres de conquête. La décadence politique de Rome après les grandes conquêtes fait partie des lieux communs de la littérature latine ; les causes principales en sont attribuées, là encore, à l'abandon des anciennes mœurs et à l'afflux des richesses venues d'Orient – qui engendrèrent cupidité, luxe et débauche –, ainsi qu'aux influences hellénistiques. Dans ce contexte, les *exotica* relatifs aux productions, aux mœurs ou aux mentalités étrangères sont une nouvelle fois mis en œuvre dans les textes pour exprimer la réflexion critique des Romains sur leur propre situation politique.

Le mécanisme de la corruption du pouvoir et des guerres civiles, tel qu'il a été analysé par Salluste dans le *Catilina* et le *Jugurtha*, montre bien le rôle joué par ces influences venues de l'extérieur. Les conquêtes et leurs conséquences – l'accroissement des richesses et le contact avec les mœurs et les mentalités exotiques – ont d'abord provoqué un changement d'attitude chez les militaires et les hommes politiques. Dans la vision générale de l'histoire développée dans les deux monographies, la corruption politique est attribuée à la paix et à l'afflux des richesses qui ont suivi la victoire sur Carthage, une fois disparue la crainte de

---

un attribut traditionnel des ménades, au même titre que la chevelure éparse », mais que le rite décrit ici avait peut-être une signification particulière (voir la suite de la note 12).

<sup>1</sup> XXXIX, chap. 15.

<sup>2</sup> XXXIX, 15, 3.

<sup>3</sup> « Par les roulements, les hurlements qui, la nuit, résonnent par toute la ville » (15, 6). Les Romains, en effet, avaient eu connaissance des rituels bachiques avant les révélations de 186 : A.-M. Adam (note 4) rappelle la présence des thèmes dionysiaques dans le théâtre de la fin du III<sup>e</sup> et du début du II<sup>e</sup> siècle, et, chez Plaute, les nombreuses allusions au dieu et à ses fidèles, de même que dans certaines tragédies contemporaines ou légèrement postérieures (le *Lycurgue* de Naevius ; le *Penthée*, l'*Antiope*, ou la *Periboea* de Pacuvius). En XXXIX, 16, 8-9, Postumius rappelle enfin les mesures que les magistrats durent prendre dans le passé, à l'encontre des *sacrificuli* et des *uates* qui diffusaient dans le peuple des superstitions étrangères : *Quotiens hoc patrum auorumque aetate magistratibus negotium est datum uti sacra externa fieri uetarent, sacrificulos uatesque foro circo Vrbe prohiberent, uaticinios libros conquirerent comburerentque, omnem disciplinam sacrificandi praeterquam more Romano abolerent ! Iudicabant enim prudentissimi uiri omnis diuini humanique iuris nihil aequae dissoluedae religionis esse quam ubi non patrio, sed externo ritu sacrificaretur*, « Combien de fois, aux temps de nos pères et de nos aïeux, les magistrats ont-ils eu pour tâche d'empêcher la célébration de cultes étrangers, d'interdire l'accès du forum, du cirque, de la ville tout entière à la prêtraille et aux devins, de rechercher et brûler les livres de prophéties, d'abolir tout rituel de sacrifice qui ne fût pas consacré par la coutume romaine ! Ils jugeaient en effet, en hommes fort experts dans toutes les questions du droit divin et humain, que rien n'était plus susceptible de porter atteinte à l'esprit religieux que les cultes où l'on sacrifiait, non pas selon le rituel national, mais selon des rites étrangers ». Sur ce passage, voir la note 4 d'A.-M. Adam, qui rappelle que « Rome ne se montre pas *a priori* hostile à l'introduction de cultes étrangers, à condition que les autorités en gardent un strict contrôle » et donne l'exemple du culte exotique de Cybèle, qui fut introduit en 205-204 – pour des motifs politiques surtout –, et fut l'objet d'une « domestication » (cf. *supra*, 1<sup>re</sup> partie).



l'ennemi qui maintenait la cohésion de la société<sup>1</sup>, et à la mainmise de la noblesse sur le butin, les richesses et le pouvoir<sup>2</sup>. Le sujet choisi par Salluste dans son *Jugurtha* – la guerre menée par les Romains contre un roi numide –, apparaît comme une preuve et une illustration particulièrement probantes de ces réflexions générales sur la décadence politique de Rome. Dans le *Jugurtha*, le souverain numide et son or sont en effet les révélateurs de la corruption politique et de la cupidité romaines<sup>3</sup> : Salluste y fait le récit détaillé de la corruption par Jugurtha de la noblesse<sup>4</sup>, de certains membres du Sénat<sup>5</sup>, et surtout des hommes de pouvoir<sup>6</sup> et des militaires, dont la cupidité est présentée comme la cause principale de certaines défaites<sup>7</sup>. La défaite romaine devant la place forte de Suthul est par exemple attribuée explicitement à la cupidité du propréteur Aulus, attiré par la perspective de s'emparer des *thesauri* de Jugurtha :

... *cupidine caecus ob thesauros oppidi potiundi*<sup>8</sup>.

Dans ce contexte de la satire politique, les *exotica* trouvent naturellement leur place en tant que témoins les plus probants de cette corruption : les hommes politiques sont ainsi accusés de rechercher, par le biais des campagnes militaires menées à l'étranger, le luxe des productions exotiques qu'ils rapporteront dans leur butin, ou, ce qui est plus grave encore,

<sup>1</sup> Cf. *Catilina*, chap. X, où la faute est attribuée aux conquêtes, au développement du commerce, à l'accroissement de la richesse, à la corruption des mœurs qui s'ensuivit – la cupidité, l'orgueil, la cruauté, le mépris pour les dieux, la vénalité, l'ambition, la dissimulation et l'hypocrisie sont qualifiés de vices –, puis à la transformation d'un gouvernement juste en tyrannie ; voir aussi *Jugurtha*, XLI, 1 : *Ceterum mos partium et factionum, ac deinde omnium malarum artium paucis ante annis Romae ortus est otio atque abundantia earum rerum quae prima mortales ducunt*, « Au reste, l'habitude des partis et des factions et, à la suite de cela, de toutes les pratiques déshonnêtes, prit naissance à Rome quelques années auparavant, à la faveur de la paix et de cette prospérité matérielle que les hommes estiment avant tout » et XLI, 5 : *Namque coepere nobilitas dignitatem, populus libertatem in lubidinem uortere, sibi quisque ducere, trahere, rapere*, « La noblesse et le peuple mirent au service de leurs passions, l'une sa dignité, l'autre sa liberté ; et chacun de tirer à soi, de piller, de voler ».

<sup>2</sup> *Jugurtha*, XLI, 9 : *Ita, cum potentia auaritia sine modo modestiaque inuadere, polluere et uastare omnia, nihil pensi neque sancti habere, quoad semet ipsa praecipitauit*, « Ainsi la cupidité, servie par le pouvoir, ne connaissait ni modération ni mesure ; elle étendit partout ses rapines, ses profanations, ses ravages, et n'eut d'égard ni de respect pour rien, jusqu'au moment où elle causa elle-même sa propre chute ». Cf. aussi *Catilina*, II, 4-5 : *Nam imperium facile is artibus retinetur quibus initio partum est. Verum ubi pro labore desidia, pro continentia et aequitate lubido atque superbia inuasere, fortuna simul cum moribus immutatur*, « Car le pouvoir se conserve aisément par les mêmes qualités qui l'ont fait d'abord acquérir ; mais quand au lieu du travail, l'oisiveté, au lieu de l'esprit de mesure et d'équité, le caprice et l'orgueil ont fait irruption, la fortune change en même temps que les mœurs ».

<sup>3</sup> En XXXV, 10, Salluste place dans la bouche même du roi numide sa propre vision morale et politique de la décadence romaine : *Sed postquam Roma egressus est, fertur saepe eo tacitus respiciens postremo dixisse* : « *Vrbem uenalem et mature perituram si emptorem inuenerit !*, « Quand [Jugurtha] fut hors de Rome, il tourna, dit-on, plusieurs fois ses regards vers la ville en gardant le silence, et s'écria enfin : « Ville vénale, et qui ne tardera pas à périr, si elle trouve un acheteur ! » ». La même formule se trouve chez Tite-Live, *Per.*, LXIV, 2.

<sup>4</sup> Voir notamment le discours de C. Memmius dénonçant la main-mise de la noblesse sur les richesses et le pouvoir : *Superioribus annis taciti indignabimini aerarium expilari, reges et populos liberos paucis nobilibus uectigal pendere, penes eosdem et summam gloriam et maxumas diuitias esse*, « Ces dernières années, vous vous indigniez sans mot dire de voir le trésor public mis au pillage, les rois et les peuples libres tributaires de quelques nobles, aux mains des mêmes hommes la plus grande gloire et les plus grandes richesses » (XXXI, 9). Plus loin, il insiste à nouveau sur la cupidité de ces hommes, *immani auaritia*, « [des gens] d'une cupidité sans bornes » (XXXI, 12), et les accuse de tyrannie : *dominationem* (XXXI, 16) ; *dominationis eorum* (XXXI, 20) ; *Nam inpune quae lubet facere, id est regem esse*, « Car n'est-ce pas être un tyran que de faire impunément tout ce que l'on veut ? » (XXXI, 26).

<sup>5</sup> Voir, en XIII, 5-8, le récit de la corruption de la noblesse par Jugurtha, qui leur offre cadeaux et argent après l'assassinat d'Hiempsal et sa prise de pouvoir en Numidie, et XV, 2 : *Fautores legatorum, praeterea senatus magna pars, gratia deprauata, Adherbalis dicta contemnere, Iugurthae uirtutem extollere laudibus*, « Les partisans des envoyés [de Jugurtha], comme aussi une grande partie du sénat, corrompue par de puissantes influences, commentaient dédaigneusement le discours d'Adherbal, portaient aux nues le mérite de Jugurtha ».

<sup>6</sup> Voir, en XV, 4, le portrait de M. Aemilius Scaurus, présenté comme un homme corrompu, bien qu'il ait été d'avis de punir Jugurtha et de soutenir Adherbal : ... *Aemilius Scaurus, homo nobilis, inpiger, factiosus, auidus potentiae, honoris, diuitiarum, ceterum uitia sua callide occultans*, « M. Aemilius Scaurus, personnage de naissance noble, laborieux, influent, avide de pouvoir, d'honneur, de richesses, du reste habile à cacher ses vices » ; en Numidie, Scaurus se laisse finalement corrompre par Jugurtha (chap. XXIX). Salluste décrit aussi la corruption du consul Calpurnius, gagné par l'or de Jugurtha, qui veut obtenir la paix dans les chap. XXVIII (XXVIII, 5, *auaritia*) et XXIX (XXIX, 1 : *animus aeger auaritia*, « [le consul, dont] le cœur était rongé par la cupidité »). En XXXIII, 2, Jugurtha achète le tribun de la plèbe, C. Baebius, pour assurer sa propre défense.

<sup>7</sup> Voir le chap. XXXII (XXXII, 4 : *tanta uis auaritiae animos eorum ueluti tabes inuaserat*, « C'était comme une épidémie de cupidité qui avait envahi les âmes »).

<sup>8</sup> « [...] Aveuglé par le désir de prendre la ville [de Suthul, où se trouvaient les trésors royaux, cf. XXXVII, 3] pour s'emparer de ses trésors » (XXXVII, 4). Les premiers échecs en Numidie sont attribués explicitement à la cupidité des généraux et des militaires : ... *et auaritia magistratum ante id tempus in Numidia nostrae opes contusae, hostiumque auctae erant*, « [...] et c'était la cupidité de nos représentants qui jusque-là [avant l'arrivée de Métellus en Numidie] avait en Numidie abattu nos forces et accru celles de l'ennemi » (XLIII, 5). Metellus, succédant à Aulus, se charge en effet, en premier lieu, de « supprimer [de l'armée] tout ce qui pouvait favoriser la mollesse », *namque edicto primum adiumenta ignauiae sustulisse* (XLV, 2).

d'adopter les mœurs et les mentalités étrangères dans leur façon d'exercer leur pouvoir politique ou militaire. Ce thème était déjà un lieu commun de la littérature grecque, comme en témoignent par exemple certaines biographies du traité de Cornélius Népos sur *Les grands généraux des nations étrangères* : Miltiade est accusé de trahison après l'expédition de Paros, soupçonné d'avoir été corrompu par Darius<sup>1</sup> ; on reprocha à Thémistocle d'avoir conclu une entente avec Xerxès dans le but d'asservir la Grèce<sup>2</sup> ; l'ouvrage du biographe décrit également la corruption d'Alcibiade par le Grand Roi<sup>3</sup> et fait le récit, d'après Thucydide, de la trahison de Pausanias<sup>4</sup>. Dans ce dernier passage sont rassemblés la plupart des *topoi* relatifs aux coutumes perses, chargés d'exprimer de la façon la plus probante et la plus manifeste cette corruption d'un Grec par des mœurs exotiques et, en particulier, par le régime monarchique caractéristique des civilisations asiatiques : Cornélius Népos y évoque la *luxuria* des costumes et des festins, la *superbia* et la *crudelitas* orientales, attitudes résumées par l'expression *apparatus regius* :

*... non enim mores patrios solum, sed etiam cultum uestitumque mutauit. Apparatu regio utebatur, ueste Medica ; satellites Medi et Aegyptii sequebantur ; epulabatur more Persarum luxuriosius, quam qui aderant perpeti possent ; aditum petentibus conueniundi non dabat, superbe respondebat, crudeliter imperabat*<sup>5</sup>.

Les auteurs latins trouvaient également un précédent dans la personne d'Alexandre le Grand, dont historiens et moralistes avaient fait l'exemple type du souverain « corrompu » par la *luxuria*, la *mollitia* et la monarchie orientales<sup>6</sup>, comme le montre ce passage de l'*excursus* consacré par Tite-Live au Macédonien, dans le livre IX de l'*Histoire romaine* :

*Referre in tanto rege piget superbam mutationem uestis et desideratas humi iacentium adulationes, etiam uictis Macedonibus graues nedum uictoribus, et foeda supplicia et inter uinum et epulas caedes amicorum et uanitatem ementiendae stirpis*<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Miltiade (I), 7, 5.

<sup>2</sup> Thémistocle (II), 8, 2.

<sup>3</sup> Alcibiade (VI), 7, 2.

<sup>4</sup> Pausanias (IV), 2 sq. Dans ce récit, Pausanias renvoie à Xerxès des nobles perses faits prisonniers à Byzance, et lui propose une alliance.

<sup>5</sup> « Il renonça en effet aux vertus de sa patrie et même au genre de vie et à l'habillement qui y étaient usuels. Une magnificence royale l'entourait, il portait le costume perse, il avait des gardes perses et égyptiens pour l'accompagner ; dans ses repas, servis à la mode perse, régnait une somptuosité dont son entourage s'indignait. Sa porte restait fermée à ceux qui voulaient le voir, ses réponses étaient orgueilleuses, son autorité dure » (Pausanias, (IV), 3, 1-3).

<sup>6</sup> Les rhéteurs latins – nous en avons la preuve par Sénèque le Père – se sont plu à imaginer un Alexandre sommaire et déchaîné. Pour un certain nombre d'auteurs, Alexandre a adopté, les mœurs despotiques et cruelles des monarques orientaux, qui, par orgueil, colère ou crainte, sont amenés à commettre injustices, tortures et assassinats. L'évolution du règne d'Alexandre sera amplement développé dans les *Histoires* de Quinte-Curce, qui, à la suite de ses sources grecques, lui attribue, au cours de son expédition en Asie, toutes les caractéristiques des monarques et tyrans orientaux. Quinte-Curce décrit abondamment les vices introduits peu à peu à la cour du roi, en particulier lors du séjour à Babylone – les banquets, les beuveries, les jeux, la présence des femmes, la cupidité qui s'empare des Macédoniens à la suite de leurs succès, l'adoption des mœurs perses –, en totale contradiction avec les mœurs grecques et macédoniennes, présentées à l'inverse comme un modèle de simplicité et de rigueur. Ces vices sont rendus responsables de la dégradation de la pureté des mœurs macédoniennes, mais aussi de la perte d'efficacité militaire et donc de la défaite. Alexandre lui-même est vaincu par ces vices et par l'orgueil qui lui fait adopter le cérémonial perse, en particulier la proskynèse et la divinisation de son propre personnage. Le mariage d'Alexandre avec Roxane est présenté comme une conséquence de cette corruption morale et politique, qui transforme peu à peu le régime politique macédonien en monarchie orientale. Mais ce mariage et l'adoption des mœurs orientales étaient en fait une stratégie politique, restée incomprise par les Anciens qui n'y voyaient que l'effet des passions et de la corruption d'Alexandre. Les auteurs latins, d'après les sources grecques hostiles au roi macédonien, ont abondamment décrit et commenté cette « corruption » morale et politique sous l'effet de l'oisiveté, des succès et de la contamination des mœurs orientales, associés à un terrain favorable dans la personne d'Alexandre, en y mêlant des lieux communs de la morale, de la philosophie et de la rhétorique.

<sup>7</sup> « Il me fait peine de mentionner de honteuses faiblesses dans un si grand roi, ce goût du faste qui lui fit abandonner le costume de son pays, ces hommages qu'il aimait qu'on lui rendit en se prosternant jusqu'à terre, genre d'humiliation qu'eussent eu peine à supporter les Macédoniens vaincus, et qui était capable de révolter des vainqueurs ; les supplices cruels qu'il ordonnait, le meurtre de ses amis au milieu de la joie d'un festin, et la vanité qui le portait à se dire mensongèrement de race divine » (IX, 18, 4, trad. Corpet-Verger et E. Personneaux, Classiques Garnier).

## – La satire de la *luxuria* et de la *mollitia* dans les sphères du pouvoir politique

C'est sur ces modèles, et en s'inspirant des lieux communs de la morale et de la philosophie, que les auteurs latins s'en prennent à la *luxuria* et à la *mollitia* de certains hommes politiques. L'un des plus célèbres fut le fameux Lucullus, consul en 74 et rival de Pompée en Orient, dont le nom, à lui seul, évoquait l'opulence orientale et la corruption venue d'Asie ; il y eut ensuite Crassus, César, Antoine, Pompée, ou de moindres personnages comme le Verrès de Cicéron. Ces Romains, et bien d'autres, ont été en effet accusés par les auteurs latins, soit d'avoir été corrompus par l'argent d'un roi ou d'un tyran étranger, soit d'avoir adopté, à l'encontre de la morale et de la dignité romaines, le luxe ou les mœurs de peuples exotiques – orientaux en particulier –, tout en leur opposant, de façon plus ou moins explicite, les exemples de désintéressement, de simplicité et d'honnêteté que représentaient certains hauts personnages de l'histoire ancienne.

Les personnages de « condottieri » des *palliatae* de Plaute ébauchent peut-être, déjà, une première esquisse de ce thème de la corruption politique par l'influence étrangère, qui commence par l'amollissement du soldat et du chef<sup>1</sup>. C'est à la même époque que Caton, lors de sa questure de 204, au moment où devait se décider une expédition en Afrique contre Hannibal, reprocha à P. Cornelius Scipion, le premier Africain, « de dépenser trop d'argent au cours des préparatifs effectués en Sicile, d'adopter avec trop de complaisance les mœurs du pays et de passer trop de temps dans les gymnases, les théâtres et les bains<sup>2</sup> » : un passage du livre XXIX de Tite-Live reproduit ces reproches de *mollitia* émis au sénat à l'encontre du général romain :

*Praeter Plemini facinus Locrensiunq[ue] cladem, ipsius etiam imperatoris non Romanus modo sed ne militaris quidem cultus iactabatur :<sup>12</sup> cum pallio crepidisque inambulare in gymnasio ; libellis eum palaestraeque operam dare ; aequ[e] segniter, molliter cohortem totam Syracusarum amoenitate frui<sup>3</sup>.*

Caton lui-même s'attachait, au contraire, à refuser tout luxe, par exemple dans sa campagne de pacification en Espagne en 195-194 : il « essayait ainsi de fixer la figure du Romain, soldat et juge, intègre et courageux, une figure qu'il opposait à celle des « héros » à la grecque, qui triomphait alors dans les guerres et la diplomatie en Orient<sup>4</sup> ».

<sup>1</sup> Voir J.-M. André, *L'otium...*, p. 79 sq. « Loin de redouter les pièges de l'inaction, ces « condottieri » ne songent qu'à se vautrer dans la mollesse. Ils portent la marque de l'Orient hellénistique et se présentent comme des mercenaires au service des dynastes asiatiques : [...] ils font volontiers passer le plaisir avant leurs missions. [...] Ils anticipent sur ce que deviendront les soldats de Sylla et de Lucullus, mais en outre, ils éveillent des souvenirs récents. Ils rappellent peut-être les délices de Capoue, filles de l'inaction pernicieuse, et apportent une mise en garde contre la pénétration des mœurs grecques dans l'armée romaine, sur les théâtres d'opérations extérieurs » (p. 79). Pour Plaute, « il n'est d'*otium*, c'est-à-dire de détente individuelle et de sécurité militaire, que scellé par la *pax* » (p. 80).

<sup>2</sup> P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 201-202.

<sup>3</sup> « Outre les forfaits de Pléminius et les malheurs des Locriens, le genre de vie du général lui-même, qui n'était ni d'un Romain ni même d'un soldat, faisait l'objet de discussions agitées : en *pallium* et en sandales, il se promenait au gymnase ; il consacrait son temps à de petits écrits et à la palestine ; avec une paresse, une nonchalance égales, tout son état-major goûtait les charmes de Syracuse » (XXIX, 19, 11-12). P. François (note 7) souligne que « le *pallium*, manteau grec, était porté par les Romains, mais [qu'] un magistrat se devait de revêtir la toge », et précise que « les Romains ne chaussaient pas de *crepidae*, mais des *calcei* ». On sait qu'en 189, alors que les Scipions revenaient d'Asie, Caton leur fit réclamer des comptes exacts, provoquant le retrait de la scène politique de P. Scipion. Au livre XXXVIII, Tite-Live fait le récit de son procès, en 187, lors duquel les tribuns rappelèrent « les vieilles accusations de luxe excessif lors des quartiers d'hiver de Syracuse », *uetera luxuriae crimina Syracusanorum hibernorum* (51, 1). Sur cette attitude de Scipion l'Africain, voir J.-M. André, *L'otium...*, p. 58 sq. et surtout p. 61 : « Le costume grec, relâché, les flâneries au gymnase, l'intérêt pour l'athlétisme grec, le goût de la lecture, se ramènent à un dénominateur commun, la jouissance, l'équivoque *amoenitas* » (*amoenitas* étant l'un des termes qui censurent la *luxuria*, voir la note 22, p. 61).

<sup>4</sup> P. Grimal, *ibid.*, p. 203. Voir aussi le portrait de Caton par Tite-Live, XXXIX, 40, 10-11 : *Asperi procul dubio animi et linguae acerbae et immodice liberae fuit, sed inuicti a cupiditatibus animi, rigidae innocentiae, contemptor gratiae <et> diuitiarum, in*

La guerre contre Antiochus de Syrie, en particulier, a donné lieu dans la littérature à plusieurs passages développant les thèmes de la corruption romaine sous l'influence de la *luxuria* gréco-orientale<sup>1</sup>. Tite-Live rapporte qu'après la victoire de 190, M<sup>r</sup> Acilius Glabrio, qui avait vaincu Antiochus aux Thermopyles et les Étoliens, fut accusé « de n'avoir pas produit dans son triomphe ni versé au trésor une partie de l'argent du roi et du butin pris dans le camp d'Antiochus<sup>2</sup> », et que Caton témoigna contre lui<sup>3</sup>. Signalons aussi, à la même époque, l'ambiguïté du surnom de L. Scipion « l'Asiatique », qui pourrait être un témoignage supplémentaire sur les reproches de *luxuria* et de *mollitia* qui affectaient certains hauts personnages ayant participé aux campagnes orientales<sup>4</sup>, et les accusations que subirent M. Fulvius Nobilior et Manlius Vulso après leurs campagnes victorieuses en Grèce et en Asie<sup>5</sup>.

Par la suite, la corruption des hommes politiques par l'étranger est dénoncée par exemple chez Lucilius qui, au livre XI des *Satires*, épingle un personnage nommé Lucius Opmius en l'affublant d'un surnom à la manière de ceux que l'on attribuait aux généraux victorieux, évocateur à la fois d'exotisme et de gloire, mais employé ici de façon sarcastique pour dénoncer sa corruption :

---

*patientia laboris et periculi ferrei prope corporis animique, quem ne senectus quidem, quae soluit omnia, fregerit*, « Il eut sans doute le caractère difficile, la langue mordante et d'une franchise immodérée, mais une âme que ne gouvernaient pas les passions, une intégrité intransigeante au mépris des faveurs et des richesses. Dans sa sobriété, dans son endurance à l'effort et au danger, il montra pour ainsi dire un tempérament d'acier, lui que même la vieillesse qui désagrège tout ne parvint pas à briser ». Caton ne semble pas avoir été hostile à la richesse en elle-même, mais plutôt au goût du lucre, lorsqu'il conduisait à un mauvais exercice des charges publiques.

<sup>1</sup> Tite-Live, XXXV, 32, 3-4 évoque le fait qu'en 192, au moment où les Étoliens sabotent tout espoir de paix, influencés par Ménippe, l'envoyé d'Antiochus, le roi aurait eu l'intention de corrompre les Romains : *Qui, priusquam concilium iis daretur, impleuerant omnium aures terrestres naualesque copias commemorando, ingentem uim peditum equitumque uenire, ex India elephantos accitos, ante omnia, quo maxime credebant moueri multitudinis animos, tantum aduehi auri ut ipsos emere Romanos posset*, « Avant même qu'une assemblée ne fût convoquée pour les entendre, [Thoas et Ménippe] avaient empli toutes les oreilles en vantant ses troupes terrestres et navales : une immense foule de fantassins et de cavaliers était en train de venir ; on était allé chercher des éléphants en Inde ; mais avant tout, argument qu'ils pensaient le plus capable de mobiliser la foule, arrivait assez d'or pour qu'Antiochus achète les Romains eux-mêmes ». Selon R. Adam (note 262), ce thème de l'or d'Antiochus serait « une insertion due aux thèmes de la rhétorique de la décadence, cf. XXXIX 6, 7-9 et Salluste, *Cat.* XI, 5, où la décadence est respectivement attribuée aux richesses rapportées d'Asie par Vulso et Sulla ».

<sup>2</sup>... *Quod pecuniae regiae praedaeque aliquantum captae in Antiochi castris neque in triumpho tulisset, neque in aerarium detulisset* (XXXVII, 57, 12).

<sup>3</sup> XXXVII, 57, 14 : *Is testis, quae uasa aurea atque argentea captis castris inter aliam regiam praedam uidisset, ea se in triumpho negabat uidisse*, « Il témoigna qu'il avait vu des vases d'or et d'argent, après la prise du camp, parmi le butin fait sur le roi, mais qu'il ne les avait pas revus dans le défilé du triomphe ».

<sup>4</sup> L. Scipion, à la suite de la victoire sur Antiochus, voulut être surnommé « l'Asiatique » (cf. XXXVII, 58, 6). J.-M. Engel précise que ce surnom a pu faire l'objet, de la part de certains de ses contemporains, d'une interprétation satirique : « [Ce glorieux surnom] offre une variante : Tite-Live écrit ici *Asiaticus* (confirmé par les Fastes Capitolins et les écrivains de l'époque impériale), mais plus loin (39, 44, 1) *Asiagenes* (du moins d'après certains manuscrits et comme l'écrit Diodore, 34, 33, 1). Cette seconde forme était peut-être une raillerie (*l'homme qui vient d'Asie* au lieu de *qui a vaincu l'Asie*), ce qui confirmerait les doutes qu'on avait sur les mérites de L. Scipion » (J.-M. Engel, note 8).

<sup>5</sup> En XXXVIII, 43, 1 - 44, 6, Tite-Live rapporte les attaques lancées en 188 contre M. Fulvius Nobilior à propos d'Ambracie (les Ambraciotes l'accusaient, en particulier, d'avoir pillé la ville, et dépouillé les temples de leurs ornements ; en 43, 10, l'historien reproduit le discours de Caius Flaminius pour la défense de Fulvius Nobilior). La même année, des attaques (cf. XXXVIII, 44, 9 - 50, 3) sont également lancées contre Cn. Manlius Vulso qui rentre à Rome et demande le triomphe (44, 9-11) ; L. Furius Purpurio et L. Aemilius Paulus lui reprochent d'avoir attaqué les Gallogrecs de sa propre initiative, en vue du pillage de la région.

*Quintus Opimius ille, Jugurthini pater huius  
et formoso homo fuit et famosus, utrumque  
primo adulescens, posterius dare rectius sese*<sup>1</sup>.

À la fin de l'époque républicaine, ces critiques à l'encontre de la *luxuria* et de la *mollitia* de certains hauts personnages politiques sont présentes chez Salluste<sup>2</sup>, chez Varron<sup>3</sup> et dans de nombreux passages des discours ou de la correspondance de Cicéron<sup>4</sup>. En tant qu'orateur<sup>5</sup>, Cicéron a évidemment fustigé un grand nombre d'hommes influents : dans son *Contre Pison*, par exemple, il s'en prend à Gabinus, l'ami de Pison, pour sa *luxuria* qu'il qualifie de *noua* et *inaudita* – *noua quaedam et inaudita luxuries*, « des luxes encore inconnus et inouïs<sup>6</sup> ». Mais les exemples les plus célèbres et les plus abondamment développés sont évidemment celui de Verrès dans les *Verrines*<sup>7</sup> et celui d'Antoine dans les *Philippiques*.

<sup>1</sup> « Quintus Opimius, père du Jugurthinien de notre époque, était un homme très beau à voir et très mal vu, le tout au début, dans sa jeunesse, ensuite il se comporte mieux » (*Satires*, IX, frg. 10). Ces vers évoquent un personnage appartenant à la génération qui a précédé Lucilius, Quintus Opimius, consul en 151, « dont le fils L. Opimius fut gravement compromis dans les malversations et les intrigues des affaires de Numidie (*Jugurthini pater huius*). En 116 il fut nommé président de la délégation sénatoriale chargée de partager le royaume de Micipsa entre Adherbal et Jugurtha [...]. En 110, à l'initiative du tribun de la plèbe C. Mamilius Limetanus, des poursuites furent engagées contre ceux qui s'étaient laissés acheter par le roi [...]. Opimius fut condamné. [...] Lucilius, de façon sarcastique, rappelle les exploits du personnage en construisant un adjectif en *-nus* (*Jugurthinus*), comparable à celui qui rappelait les succès des généraux victorieux (*Africanus*) » (F. Charpin, *Commentaire*, p. 211-212, t. II).

<sup>2</sup> Cf. Salluste, *Catilina*, XIII, 1, où A. Ernout, citant Velleius Paterculus (II, 33, 4) voit une allusion à Lucullus (note 2, p. 27) : *Nam quid ea memorem quae nisi eis qui uidere nemini credibilia sunt, a priuatis conpluribus subuorsos montis, maria constrata esse ?*, « À quoi bon rappeler d'autre part ces faits incroyables pour qui ne les a vus : montagnes aplanies, mers converties en chaussées par de simples particuliers ? ». Selon Velleius Paterculus, en effet, *Lucullus summus alioqui uir, profusae huius in aedificiis conuictibusque et apparatibus luxuriae primus auctor fuit, quem ob iniectas moles mari et receptum suffossis montibus in terras mare haud infacete Magnus Pompeius Xerxen togatum uocare adsueuerat*, « Lucullus, un très grand homme par ailleurs, [...] fut l'initiateur du luxe qui est actuellement répandu à profusion dans les constructions, les festins et les meubles : pour les digues qu'il avait creusées de façon à faire pénétrer la mer à l'intérieur des terres, le Grand Pompée avait l'habitude de le surnommer, non sans esprit, « le Xerxès en toge » » (II, 33, 4 ; sur ce surnom, voir aussi Pline, *N. H.*, IX, 170). Sur Lucullus, voir aussi le passage des *Épîtres*, I, 6, 45-46, cité *supra*, où Horace se moque de ce personnage qui était riche au point d'ignorer lui-même l'étendue et le contenu de ses possessions. Il semble que Salluste ait également critiqué, au livre II de ses *Histoires*, le luxe excessif des festivités organisées en l'honneur de Métellus lors de son retour en Espagne ultérieure, à l'automne 74. Dans le frg. 70 Maurenbrecher (59 McGushin), il est question de safran répandu sur le sol : *... simul croco sparsa humus...* ; dans le frg. 4, Salluste décrit des raffinements de table qui auraient attiré sur Métellus les critiques des tenants du *mos maiorum* : *... epulae uero quaesitissimae, neque per omnem modo prouinciam, sed trans maria ex Mauritania uolucrum et ferarum incognita antea plura genera. Quis rebus aliquantam partem gloriae demperat, maxime apud ueteres et sanctos uiros superba illa, grauius, indigna Romano imperio aestimantis*.

<sup>3</sup> Il semble que Varron, comme Salluste, ait évoqué dans plusieurs passages du *De uita populi Romani* le personnage de Lucullus ; en dehors du fragment déjà cité plus haut, le nom de Lucullus apparaît dans un autre fragment (III, 128), cité et traduit par A. Lehmann, « L'image de l'Asie dans la pensée de Varron », p. 272 : *E graecia, Asia in uillas comportasse magnum pondus omnium artificum*, « De Grèce, d'Asie, il avait rapporté dans ses villas une grande quantité d'objets d'art de toutes sortes ». « Sans doute faut-il voir là une allusion aux richesses colossales qui avaient permis à Lucullus d'introduire en Italie tous les raffinements de la civilisation orientale. On sait en effet que le général romain avait pourvu ses somptueuses villas non seulement de viviers mais encore de parcs d'animaux et de vergers, sans oublier les pinacothèques ni les bibliothèques, de manière à se forger un cadre propice à l'*otium luxuriosum* autant qu'à l'*otium litteratum*. À cet égard, il est patent que Varron insiste sur l'*otium luxuriosum* et occulte quelque peu l'*otium litteratum*. Il ne retient donc que l'aspect négatif et moralement condamnable de l'influence de l'Asie sur la vie des Romains » (*id.*, *ibid.* ; sur le personnage de Lucullus tel que nous le présentent les auteurs antiques, voir aussi la p. 271 et les notes correspondantes).

<sup>4</sup> Notons qu'à la même époque, les *Vies* des généraux étrangers chez Cornélius Népos revêtent un rôle moralisant, en accord avec la loi du genre de la *laudatio*. La vie d'Épaminondas (XV) est, par exemple, une *laudatio* en règle : « tous les faits y sont répartis dans un cadre moral et le point de vue historique y est subordonné au point de vue moral » (A.-M. Guillemin, note 1, p. 85). « Vieux romain dans toute l'acception du mot, Cornélius n'avait été qu'effleuré par la culture grecque. Le cercle de ses idées était singulièrement resserré, autant qu'il pouvait l'être chez ces *barbati* que Cicéron admire lorsqu'il les envisage dans le recul du passé, mais dont le commerce habituel n'eût pas manqué de lui peser. Foi inaltérable en la grandeur de l'empire romain, culte des vertus antiques, c'est-à-dire de l'activité, de l'économie et du désintéressement, admiration naïve et peu judicieuse de tout ce qui lui semblait une incarnation de ces vertus ; voilà [...] les sentiments dont il fallait se contenter dans le commerce de Cornélius Népos » (*id.*, *Introduction*, p. VII-VIII). C'est sans doute en raison de cette dimension moralisante des *Vies* de Cornélius Népos que « les anciens lui ont attribué assez de valeur pour en faire l'un des instruments d'éducation de la jeunesse, comme en témoignent les nombreuses gloses explicatives reçues à l'intérieur du texte. Il n'est pas douteux qu'ils se soient laissés guider dans ce choix principalement par la valeur morale des biographies » (*id.*, *ibid.*, p. XV).

<sup>5</sup> Les autres œuvres ne sont pas exemptes de satires portant sur la *luxuria* ou la *mollitia* de personnages politiques romains. Dans un passage du *De finibus*, où il est question de la « royauté » et de la « richesse » du sage stoïcien, Cicéron introduit par exemple une remarque sur la cupidité de Crassus, à l'origine, selon lui, de l'expédition entreprise contre les Parthes (III, 22, 75 : *... rectius [appellabitur] diues quam Crassus, qui nisi eguisset, numquam Euphraten nulla belli causa transire uoluisset*, « [Le sage stoïcien méritera] mieux le titre de riche que Crassus, qui, s'il ne s'était trouvé trop pauvre, n'aurait jamais eu l'idée d'aller passer l'Euphrate, alors qu'il n'y avait aucune raison de guerre »).

<sup>6</sup> XXI, 48. Dans ce même paragraphe, Cicéron fait allusion, entre autres, au luxe de sa villa de Tusculum. Sur le personnage de Gabinus, voir aussi l'*Oratio post reditum in senatu*, V, 11 et VI, 13.

<sup>7</sup> Cicéron oppose d'ailleurs le comportement de Verrès en Sicile à l'attitude de Marcellus après la prise de Syracuse (*Verr.*, II 4, 120). De même, dans un passage d'un discours perdu cité dans *L'orateur* (LXX, 232), il vantait la simplicité et le désintéressement des anciens généraux de Rome (*Neque me diuitiae mouent, quibus omnis Africanos et Laelios multi uenalicium mercatoresque superarunt, neque uestis*

L'orateur s'en prend entre autres, dans les *Verrines*, aux porteurs de litière de Verrès, qu'il compare à cette occasion aux rois de Bithynie :

*Nam, ut mos fuit Bithyniae regibus, lectica octaphoro ferebatur, in qua puluinus erat perlucidus Melitensis, rosa fartus*<sup>1</sup>.

Dans les *Philippiques*, composées contre la tyrannie césarienne et contre Antoine<sup>2</sup>, Cicéron dénonce la *luxuria*<sup>3</sup> de ce dernier en citant l'apparence exotique de son cortège et de sa tenue vestimentaire : il s'indigne d'abord au sujet de l'*essedum* sur lequel voyageait Antoine, l'un

---

*aut caelatum aurum et argentum, quo nostros ueteres Marcellos Maximosque multi eunuchi e Syria Aegyptoque uicerunt, neque uero ornamenta ista uillarum quibus L. Paulum et L. Mummius, qui rebus his Urbem Italiamque omnem refererunt, ab aliquo uideo perfacile Deliaci aut Syro potuisse superari*.

<sup>1</sup> « En effet, suivant la coutume des rois de Bithynie, c'était sur une litière à huit porteurs que [Verrès] voyageait, appuyé sur un coussin en tissu de Malte, transparent, bourré de roses » (*Seconde action contre Verrès*, V, *Les supplices*, XI, 27). Catulle évoque également ces porteurs bithyniens, de manière humoristique, mais tout à fait révélatrice de l'ampleur de cette mode. L'acquisition de la province de Bithynie semble avoir fait naître dans la haute société romaine la mode des esclaves originaires de ce pays, que l'on employait comme *lecticarii* – porteurs de litière –, selon la coutume des rois bithyniens. Cf. Catulle, 10, 14-20 qui, de retour de Bithynie en 56, évoque ces esclaves bithyniens lors d'une conversation qu'il a eue avec Varus et son amie : « *At certe tamen* », *inquiunt*, « *quod illic / natum dicitur esse, comparasti / ad lecticam hominis*. » *Ego, ut puellae / unum me facerem beatiorem, / « Non »*, *inquam*, « *mihi tam fuit maligne, / ut, prouincia quod mala incidisset, / non possem octo homines parare rectos* », « « Quand même, disent-ils, tu t'es payé la spécialité du pays, des hommes pour ta litière ? » Moi, pour me faire mousser devant la belle : « Non, dis-je, j'ai beau être tombé sur une mauvaise province, j'ai pu me payer huit hommes qui se posent là » » (trad. H. Bardon, éd. Latomus). J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 134, a analysé la caricature que fait Cicéron de Verrès, qui, entre autres, est accusé de « s'[entourer] d'un faste éternel et digne d'un roi oriental ».

<sup>2</sup> Les thèmes de la royauté, de la tyrannie et même de l'exotisme sont déjà suggérés dans le titre lui-même, que Cicéron avait choisi, comme on le sait, pour rappeler les *Philippiques* que Démosthène prononça contre le roi Philippe II de Macédoine. Cette satire littéraire semble avoir fait partie d'une campagne de dénigrement beaucoup plus vaste, si l'on en croit un passage de Suétone dans lequel sont cités plusieurs extraits de poèmes, de discours ou de slogans politiques dirigés contre César. Dans ces textes, les *exotica* tenaient une grande place, en rapport avec les relations douteuses de César et de Nicomède de Bithynie : les *topoi* relatifs à la mollesse orientale y étaient en effet mis en œuvre : *Pudicitiae eius famam nihil quidem praeter Nicomedis contubernium laesit, graui tamen et perenni obprobrio et ad omnium conuicia exposito. Omitto Calui Licini notissimos uersus : Bithynia quicquid / Et praedicator Caesaris unquam habuit. Praetereo actiones Dolabellae et Curionis patris, in quibus eum Dolabella "paelicem reginae", "spondam interiorem regiae lecticae", at Curio "stabulum Nicomedis" et "Bithynicum fornicem" dicunt. Missa etiam facio edicta Bibuli, quibus proscriptis collegam suum "Bithynicam reginam, eique antea regem fuisse cordi, nunc esse regnum". Quo tempore, ut Marcus Brutus refert, Octauius etiam quidam, ualitudine mentis liberius dicax, conuentu maximo, cum Pompeium "regem" appellasset, ipsum "reginam" salutauit. Sed C. Memmius etiam ad yathum et uinum Nicomedis stetit obicit, cum reliquis exoletis, pleno conuiuio, accubantibus nonnullis urbicis negotiatoribus, quorum refert nomina. Cicero uero non contentus in quibusdam epistulis scripsisse, a satellitibus eum in cubiculum regium educatum in aureo lecto ueste purpurea decubuisse, floremque aetatis a Venere orti in Bithynia contaminatum, quondam etiam in senatu defendenti ei Nysae causam, filiae Nicomedis, beneficiique regis in se commemoranti, "Remoue" inquit "istaec, oro te ; quando notum est, et quid ille tibi et quid illi tute dederis." Gallico denique triumpho milites egi inter cetera carmina, qualia currum prosequentes ioculariter canunt, etiam illud uulgatissimum pronuntiauerunt : Gallias Caesar subegit, Nicomedes Caesarem : / Ecce Caesar nunc triumphat qui subegit Gallias, / Nicomedes non triumphat qui subegit Caesarem*, « Sa réputation de sodomite lui vint uniquement de son séjour chez Nicomède, mais cela suffit pour le déshonorer à tout jamais, et l'exposer aux outrages de tous. Je néglige les vers si connus de Licinius Calvus : « Tout ce que la Bithynie / Et l'amant de César posséda jamais. » Je passe sur les discours de Dolabella et de Curion le père, où le premier l'appelle « la rivale de la reine, le dossier de la litière royale », et le second, « l'étable de Nicomède » et « le mauvais lieu de Bithynie. » Je laisse même de côté les édits où Bibulus, sur les murs de Rome, appela son collègue : « la reine de Bithynie », en ajoutant : « Autrefois il était amoureux d'un roi, il l'est aujourd'hui de la royauté. » À la même époque, suivant Marcus Brutus, un certain Octavius, que le dérangement de son esprit autorisait à tout dire, ayant, devant une assemblée très nombreuse, donné à Pompée le titre de « roi », salua même César du nom de « reine ». Mais C. Memmius va jusqu'à lui reprocher d'avoir, en compagnie d'autres mignons, servi d'échanson à ce Nicomède, dans un grand festin auquel prirent part quelques négociants romains, dont il cite les noms. Et Cicéron ne se borna pas à écrire dans certaines de ses lettres que des gardes le conduisirent dans la chambre du roi, qu'il s'y coucha dans un lit d'or, revêtu de pourpre, et qu'un descendant de Vénus souilla en Bithynie la fleur de sa jeunesse, mais encore, un jour, au sénat, comme César plaidait la cause de Nysa, la fille de Nicomède, et rappelait les bienfaits qu'il devait au roi, il lui dit : « Passez là-dessus, je vous prie, car personne n'ignore ce qu'il vous a donné et ce qu'il a reçu de vous. » Enfin, pendant le triomphe des Gaules, parmi les vers satiriques que ses soldats, suivant l'usage, chantaient en escortant son char, on entendit même ce couplet devenu populaire : « César a soumis les Gaules, Nicomède a soumis César : / Vous voyez aujourd'hui triompher César qui a soumis les Gaules, / Mais non point Nicomède qui a soumis César. » (*Cés.*, XLIX, 1-8). Les extraits de discours cités par Suétone se trouvent chez Aulu-Gelle, *N. A.*, V, 13 et VII, 12, et le couplet inventé par les troupes de César chez Plutarque, *Pomp.*, 42. Sur ces caricatures politiques, voir J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 188 sq.

<sup>3</sup> La cupidité d'Antoine est dénoncée dans la seconde *Philippique*, où le personnage est comparé, de manière hyperbolique, à une Charybde dévorante et à l'Océan : *Quae Charybdis tam uorax ? Charybdim dico ; quae si fuit, animal unum fuit ; oceanus, medius fidius, uix uidetur tot res tam dissipatas, tam distantibus in locis positas, tam cito absorbere potuisse*, « Est-il Charybde aussi vorace ? Que parlé-je de Charybde ? qui, si elle a existé, était un monstre unique ; l'Océan, par ma foi, aurait pu à peine, à ce qu'il semble, engloutir si rapidement tant de choses, si dispersées, placées en des lieux si éloignés les uns des autres » (XXVII, 67). Auguste fait lui aussi allusion à la cupidité d'Antoine, lorsqu'il affirme, dans les *Res Gestae*, que celui-ci avait dépouillé les temples d'Asie pour s'approprier leurs ornements : *In templis omnium ciuitatum prouinciae Asiae uictor ornamenta reposui, quae spoliatis templis is, cum quo bellum gesseram, priuatim possederat*, « Une fois vainqueur, je replaçai dans les temples de toutes les cités de la province d'Asie les ornements que celui avec qui j'avais été en guerre s'était appropriés à titre privé après avoir dépouillé les temples » (*R. G.*, XXIV, 1, trad. J. Scheid, *Res Gestae Diui Augusti*, « *Hauts faits du Divin Auguste* », Paris, C.U.F., 2007). J. Scheid, dans son *Commentaire*, précise toutefois que d'après Dion (51, 17, 6), « les spoliations furent faites par Cléopâtre et tolérées par Antoine ».

de ces chars celtiques à la mode, sans doute luxueusement orné et donc en contradiction, selon l'orateur, avec la fonction de tribun de la plèbe et avec la *dignitas* romaine :

*Vehebatur in essedo tribunus plebi...<sup>1</sup> ;*

il s'en prend ensuite à l'accoutrement gaulois arboré par Antoine, des *gallicae* – des chaussures gauloises –, et une *lacerna*, une cape, au lieu de la toge et des *calcei* romains :

*Exposui nuper, patres conscripti, causam reditus mei : uolui, si possem, etiam ante Kalendas Ianuarias prodesse rei publicae. Nam quod quaerebas quo modo redissem, primum luce, non tenebris, deinde cum calceis et toga, nullis nec Gallicis nec lacerna. [...] Ex omnium omnibus flagitiis nullum turpius uidi, nullum audiui. Qui magister equitum fuisse tibi uiderere, in proximum annum consulatum peteres uel potius rogares, per municipia coloniasque Galliae, a qua nos tum, cum consulatus petebatur, non rogabatur, petere consulatum solebamus, cum Gallicis et lacerna cucurristi<sup>2</sup>.*

Quant à la propagande orchestrée par Octavien à l'encontre de son rival, on sait, grâce à des témoignages ultérieurs, qu'elle donna lieu à de nombreux pamphlets, et que ceux-ci mettaient notamment en œuvre certains lieux communs relatifs à la *luxuria* et à la *mollitia* orientales dans le but de flétrir la réputation d'Antoine. D'après H. Bardon, certains textes s'appuyaient, dans ce contexte, sur les connotations négatives attachées à certains aspects du culte de Bacchus, dont Antoine se réclamait : « Lorsqu'Octavien opposait aux prétentions dionysiaques d'Antoine la protection plus puissante et effective d'Apollon, il utilisait vraisemblablement les pamphlets pour soutenir sa propagande [...]. Octavien et ses partisans ont raillé Antoine, qui n'avait de Dionysos que le gosier <sup>3</sup> ». Par ailleurs, Antoine aurait subi les attaques de M. Valérius Messalla Corvinus, qui, dans l'un de ses pamphlets, épinglait probablement la *luxuria* orientale d'Antoine et l'usage qu'il faisait de luxueuses *gausapae* :

*Armenii regis spolia gausapae<sup>4</sup>,*

<sup>1</sup> « Il voyageait dans un char gaulois, ce tribun de la plèbe [...] » (*Philippiques*, II, XXIV, 58). De plus, Antoine était escorté d'une troupe de *lenones* montés sur une *raeda*, un autre de ces chariots d'origine gauloise : *Sequebatur raeda cum lenonibus, comites nequissimi*, « Suivait un chariot avec des proxénètes, une escorte de vauriens » (*ibid.*). Sur les divergences des manuscrits à propos de *lenonibus* (« avec des proxénètes »), ou *leonibus* (« avec des lions »), cf. la note 6, p. 120, d'A. Boulanger et de P. Wuilleumier : « La leçon *leonibus*, que pourraient confirmer *Ad Att.*, X, 13, 1, Pline, *N. H.*, VIII, 55 et Plutarque, *Ant.*, 9, convient moins au contexte ; le terme *lenones* est repris *Phil.*, VI, 4 ; VIII, 26 ». Le cortège d'Antoine est stigmatisé également chez Plutarque, *Ant.*, 9. Sur la mode des chariots celtiques à Rome, et sur les lions qu'Antoine faisait atteler à son char, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie. J.-P. Cèbe, *La caricature et la parodie...*, p. 368, analyse une peinture pompéienne représentant un âne ithyphallique et un lion, où, selon certaines hypothèses, l'âne représenterait Octave et le lion Antoine, ce dernier ayant fait du lion son emblème.

<sup>2</sup> « Quant à ta question sur les circonstances de mon retour, d'abord ce fut en plein jour et non dans les ténèbres ; ensuite je portais des chaussures romaines et la toge, non les sandales gauloises et la cape. [...] Parmi tous les scandales du monde entier, je n'en ai jamais vu ni appris de plus honteux. Toi, qui croyais avoir été maître de la cavalerie, qui demandais ou plutôt mendiais le consulat pour l'année suivante, tu as couru, en sandales gauloises et en cape, par les municipes et les colonies de cette Gaule, à qui nous demandions, nous, le consulat, en ce temps où on le demandait et ne le mendiait pas. » (*Philippiques*, II, XXX, 76). A. Boulanger et P. Wuilleumier (note 4, p. 130) précisent que « ces vêtements paraissaient encore au II<sup>e</sup> siècle indignes des Romains » (cf. Aulu-Gelle, XIII, 22) et qu'« Auguste interdit de porter la cape sur le Forum » (cf. Suét., *Aug.*, 40) ».

<sup>3</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 288-289. Sur Octavien et Apollon, voir les références à Plut., *Ant.*, 75, 3-4 et 33, 2-3 citées en note.

<sup>4</sup> « Gausapes, dépouilles du roi d'Arménie », trad. H. Bardon. Ces mots, cités par Charisius (*Gr. L. K.*, 104, 18), appartenaient à un pamphlet intitulé *De Antonii statuis*, « Sur les statues d'Antoine », cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, p. 290. « Pline l'Ancien a consulté ces écrits : sous la garantie de Messalla, il affirme qu'Antoine utilisait des récipients d'or pour les usages les plus vulgaires, et que Cléopâtre le lui reprochait. Lorsqu'il raconte que la reine fit dissoudre des perles dans un liquide, qu'elle avala ensuite, il ne cite point sa source ; mais l'anecdote figure au livre 9, pour lequel Messalla a été consulté ; l'emprunt est évident » (*id.*, *ibid.* ; voir les références à Pline, IX, 119 et XXXIII, 50, citées en note). Sur le terme *gausapa* ou *gausape*, qui désigne une étoffe de laine pourvue de poils d'un côté, et utilisée pour confectionner des serviettes ou des manteaux, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

et celles de L. Varius Rufus, un poète augustéen de la première génération, lié à Virgile et Horace<sup>5</sup> : celui-ci, dans un poème intitulé *De Morte* où il était question, selon H. Bardon, de faits d'actualité, aurait de manière comparable dénoncé la *luxuria* et les débauches d'Antoine, en faisant notamment allusion à son habitude de coucher sur des tissus de pourpre tyrienne :

*Incubet et Tyriis atque ex solido bibat auro*<sup>2</sup>.

Un passage critique à l'égard d'Antoine figurait enfin, peut-être, au livre CXXX de l'*Histoire romaine*, où Tite-Live aurait décrit la vie qu'Antoine menait avec Cléopâtre en des termes péjoratifs, ce qu'indiquerait l'emploi, dans la *Periocha* correspondante, du verbe *luxuriari* :

*M. Antonius dum cum Cleopatra luxuriatur, tarde Mediam ingressus bellum cum legionibus XVIII et XVI milia equitum Parthis intulit*<sup>3</sup>.

Dans cette satire de la *luxuria* et de la *mollitia* des hauts personnages de Rome, certains auteurs ont utilisé aussi, à l'inverse, la figure du « bon sauvage » ou du « bon barbare », en tant qu'image inversée de ce qu'était devenue, pour eux, la réalité romaine contemporaine<sup>4</sup>. C'est probablement dans cette intention que Salluste, dans son *Jugurtha*, « romanise » en quelque sorte le portrait de certains personnages africains, malgré la persistance de traits de mœurs ou de mentalités typiquement exotiques tels que la cruauté, la colère ou la perfidie<sup>5</sup>. Cette romanisation paraît répondre à une intention moralisante, dans les cas où elle contribue à la mise en scène de valeurs romaines, d'un idéal romain. Ainsi le portrait du jeune Jugurtha semble offrir une image idéale du chef : en dehors de l'exotisme du cadre et des mœurs – puisque le prince, comme nous l'avons vu, pratique la chasse au lion –, les qualités exceptionnelles du jeune homme, ses capacités physiques, son goût pour l'équitation et les exercices guerriers rejoignent les idéaux romains, et ressemblent aux vertus que les auteurs de cette période louaient chez les anciens Romains. Salluste précise en outre que le prince ne s'était pas laissé corrompre par le *luxus* et l'*inertia*, et que son éducation correspondait aux usages de son peuple – *ut mos gentis illius* :

*Qui ubi primum adoleuit, pollens uiribus, decora facie, sed multo maxime ingenio ualidus, non se luxu neque inertiae corrupendum dedit, sed, uti mos gentis illius est, equitare, iaculari, cursu cum aequalibus certare ; et, cum omnis gloria anteiret, omnibus tamen carus esse ; ad hoc, pleraque tempora in uenando agere, leonem*

<sup>5</sup> Il aurait laissé une œuvre importante (cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 29, qui mentionne une épopée consacrée à Auguste : voir *supra*).

<sup>2</sup> « Pour coucher sur la pourpre de Tyr et boire dans de l'or massif » (passage cité, d'après Macr., VI, 1, 40, et traduit par H. Bardon, *ibid.*, t. II, p. 32-33).

<sup>3</sup> « « Menant une vie de plaisirs avec Cléopâtre, Marc Antoine, qui était tardivement entré en Médie, attaqua les Parthes avec 18 légions et 16000 cavaliers » (*Per.* CXXX, 1).

<sup>4</sup> Cette utilisation du thème du « bon sauvage » ou du « bon barbare » antique se rapproche, par ailleurs, de ce que les auteurs de cette période disaient de la simplicité et du désintéressement des anciens généraux romains (voir par exemple la table de Camille (M. Furius Camillus, conquérant de Véies, qui sauva Rome après le désastre de l'Allia) telle qu'elle est évoquée chez Horace, *Odes*, I, 12, 42 sqq., ou la tenue vestimentaire de C. Atilius Regulus Serranus (consul en 257 et 250 av. J.-C.) après ses triomphes (v. 321-322).

<sup>5</sup> A. Ernout a souligné cette romanisation, qu'il attribue à un souci de ne pas dépayser le lecteur : « Salluste a mis juste assez de couleur locale pour intéresser le lecteur sans le dépayser ; il a « romanisé » quelque peu les barbares : le discours d'Adherbal est composé suivant les règles de la plus stricte rhétorique ; et les paroles que Micipsa sur son lit de mort adresse à ses fils et à Jugurtha se terminent par une *sententia* que ne désavouerait pas un Plinius le Jeune » (*Préface* à l'édition de Salluste, p. 20-21). Certains traits de mœurs prêtés aux Numides sont même, en réalité, des usages romains (voir par exemple en XII, 3, l'allusion au *proximus lictor* de Jugurtha, et la note 1, p. 142 d'A. Ernout). Sur la vision romaine qui imprègne le *Bellum Jugurthinum* et oriente le portrait qui y est fait des populations africaines, voir aussi l'article de J. Servier, « Les « Berbères » (Numides et Maures) dans l'imaginaire des Latins : le *Bellum Jugurthinum* de Salluste », p. 141-150.



*atque alias feras primus aut in primis ferire, plurimum facere, minimum ipse de se loqui*<sup>1</sup>.

De même, Salluste prête à Micipsa, dans le discours que celui-ci adresse à ses fils au moment de mourir, des valeurs typiquement romaines – *gloria, uirtus, amicitia, familia, concordia, sapientia* – et met dans sa bouche une véritable *sententia*<sup>2</sup>. Quant au discours prononcé par Adherbal devant le Sénat<sup>3</sup>, il n'est pas seulement construit selon les règles de la rhétorique ; il contient également les notions de *fides*, de la *maiestas populi Romani*, du *ius* et de *iniuria*, et son auteur africain semble représenter, de ce fait, la loyauté et la justice par opposition à la corruption de la noblesse romaine<sup>4</sup>. Tous ces passages de Salluste rappellent, d'ailleurs, l'éloge du Numide Massinissa – un barbare « romanisé », allié de Rome au moment des guerres puniques – dans le *Cato Maior* de Cicéron, où ce personnage, comme Jugurtha, est paré des mêmes vertus de courage, de résistance physique et de simplicité<sup>5</sup>.

Dans les *Histoires*, c'est à un autre barbare, un Oriental cette fois, que Salluste donne la parole dans une lettre qui se présente comme une interprétation moralisante de l'histoire des crises de la fin de la République : cette lettre fictive, adressée par Mithridate au roi des Parthes Phraate III pour solliciter son alliance contre Rome, accuse clairement les Romains de *cupiditas*, et l'on s'est demandé si Salluste n'avait pas fait du roi du Pont, dans ce passage précis, le porte-parole de ses propres idées morales et politiques<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> « Parvenu à l'adolescence, Jugurtha, qui à la vigueur physique et à la beauté du visage joignait encore et surtout une intelligence supérieure, ne se laissa corrompre ni par le luxe ni par l'oisiveté, mais, suivant l'usage de ce peuple, il pratiquait l'équitation, le lancer du javelot, luttait à la course avec ceux de son âge, et malgré les succès qu'il remportait sur tous, il était pourtant aimé de tous. En outre il passait la plupart de son temps à la chasse, il était le premier ou des premiers à frapper le lion ou les autres bêtes sauvages ; toujours prompt à agir et le dernier à s'en vanter » (*Jugurtha*, VI, 1). Sur les qualités de Jugurtha, cf. aussi VII, 1 : ... *quod erat lugurtha manu promptus et adpetens gloriae militaris...*, « [...] comme [Micipsa] connaissait la bravoure de Jugurtha et sa passion pour la gloire militaire... » ; VII, 2 : ... *sperans uel ostentando uirtutem uel hostium saeuitia facile eum occasurum...*, « [...] dans l'espoir que Jugurtha tomberait sans doute victime de sa vaillance ou de la fureur des ennemis [...] » ; VIII, 1 : ... *in ipso maxumam uirtutem...*, « il avait pour lui sa grande valeur personnelle » ; IX, 1 et 3 ; X, 2, etc.

<sup>2</sup> X, 6 : *Nam concordia paruae res crescunt, discordia maxumae dilabuntur*, « Car la concorde fortifie les petits États, la discorde détruit les plus grands ». Sur la fortune connue par cette *sententia*, voir la note d'A. Ernout, 1, p. 140, les p. 20-21 de sa *Préface* (citée *supra*) et la référence à Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 94, 46.

<sup>3</sup> *Jug.*, chap. XIV.

<sup>4</sup> Voir aussi la lettre adressée au Sénat par ce personnage, au moment où Jugurtha tente de s'emparer de son royaume (chap. XXIV) : il s'y présente comme le *socius* et *amicus populi Romani* (voir la note 1, p. 159 d'A. Ernout).

<sup>5</sup> Cicéron, *Cato Maior*, X, 34 : *Audire te arbitror, Scipio, hospes tuus auitus Masinissa quae faciat hodie nonaginta natus annos : cum ingressus iter pedibus sit, in equum omnino non ascendere ; cum autem equo, ex equo non descendere ; nullo imbri, nullo frigore adduci ut capite operto sit ; summam esse in eo siccitatem corporis ; itaque omnia exsequi regis officia et munera. Potest igitur exercitatio et temperantia etiam in senectute conseruare aliquid pristini roboris*, « Je pense que tu sais, Scipion, ce que fait Masinissa, hôte ancestral de ta famille, âgé maintenant de quatre-vingt-dix ans : quand il a commencé un voyage à pied, il l'achève sans monter à cheval ; s'il va à cheval, il n'en descend pas ; ni la pluie, ni le froid ne peuvent l'amener à se couvrir la tête ; son corps est exempt de toute humeur mauvaise ; aussi remplit-il tous les devoirs et fonctions d'un roi. L'exercice et la tempérance permettent donc de conserver même dans la vieillesse une partie de la vigueur ancienne ». L'endurance de Massinissa est admirée par de nombreux auteurs antiques, dont Tite-Live, *Per.*, L, ou Valère-Maxime, VIII, 13, *ext.*, 1.

<sup>6</sup> *Hist.*, VI (*Lettre de Mithridate au roi des Parthes*), § 5 sq. Voir notamment les §§ 5 (*Namque Romanis cum nationibus, populis, regibus cunctis una et ea uetus causa bellandi est, cupido profunda imperi et diuitiarum*, « Car les Romains n'ont jamais eu qu'une seule raison pour faire la guerre à toutes les nations, à tous les peuples, à tous les rois, c'est un désir insatiable du pouvoir et des richesses »), 10 (*Nam quid ego me appellem ? quem diiunctum undique regnis et tetrarchiis ab imperio eorum, quia fama erat diuitem neque seruiturum esse, per Nicomedem bello lacessuerunt*, « Et moi, ai-je besoin de me citer ? J'étais pourtant de tous côtés séparé de leur empire par des royaumes et des tétarchies, mais sur le bruit que j'étais riche et résolu à ne pas me laisser asservir, ils m'ont provoqué à la guerre en me faisant attaquer par Nicomède »), 16 (*Scio equidem tibi magnas opes uirorum, armorum et auri esse ; et ea re a nobis ad societatem, ab illis ad praedam peteris*, « Je sais bien que tu as de grandes ressources en hommes, en armes et en or ; et c'est pour cela même que nous désirons, nous ton alliance, et les Romains ta dépouille ») et, à partir du § 17, le résumé que fait Mithridate de l'histoire romaine sous un angle moralisateur (l'histoire romaine s'est construite sur le vol, le pillage, la conquête des territoires d'autrui). Sur l'opinion de Salluste concernant l'intervention romaine en Asie, voir l'interprétation de P. McGushin, *Sallust, The Histories*, t. II, p. 178-179 : « To what extent Sallust himself agreed with the picture he caused Mithridates to present is less easy to decide. The letter has come down to us torn from its narrative context, and we do not know whether or not Sallust contradicted the Pontic king's version of Roman activity in Asia which is anti-Roman to the point of continuous and excessive distortion of the facts. The fact that Mithridates posits as the cause of the Roman perfidy the vices *cupido imperi* and *cupido diuitiarum*, defects which are identical with those which in Sallust's theory led to the degeneration of Roman political and social life after 146 BC (cf. *Cat.* 11-13 ; *Jug.* 41) has been taken as an indication that Sallust shared Mithridates' condemnation of Roman imperial activity ».

## – « Barbarisation » du pouvoir politique : dénonciation de la tentation monarchique

Parallèlement à ces accusations de *luxuria* ou de *mollitia*, les textes latins de cette période reprochent fréquemment aux hommes de pouvoir d'introduire dans la vie politique romaine, des usages monarchiques ou tyranniques inspirés d'exemples étrangers. Là encore, un certain nombre de thématiques exotiques ont été utilisés dans le cadre de la satire politique et de la propagande visant certains hauts personnages, dans le but de leur associer les stéréotypes négatifs attachés aux peuples, aux mœurs et aux mentalités exotiques. Ce sont, la plupart du temps, les lieux communs associés à l'Orient qui sont concernés par cette mise en œuvre littéraire, dans la mesure où les exemples politiques prestigieux dont pouvaient s'inspirer les Romains étaient ceux des grands empires grecs ou orientaux qui avaient précédé l'Empire romain, comme ceux des Perses ou d'Alexandre le Grand<sup>1</sup>. Dans le contexte de la vie politique romaine, la principale accusation, et la plus grave, est en effet celle d'aspirer à la monarchie. On sait que la haine de la royauté constitue l'un des thèmes littéraires les plus abondamment développés dans la littérature latine ; nous avons analysé, dans la première partie de cette thèse, les contre-exemples politiques que constituent certains peuples étrangers, en particulier les rois et tyrans grecs, étrusques ou orientaux : les lieux communs exotiques qui se rapportent aux régimes monarchiques, au despotisme et à la tyrannie caractéristiques de ces civilisations, étaient donc destinés à jouer un rôle dans la satire politique romaine à l'égard de personnages comme Sylla, César, Antoine, Pompée ou Octavien par exemple. C'est à ce thème politique de la haine des rois qu'il faut généralement rattacher l'emploi des mots de la famille de *rex* pour qualifier de manière péjorative l'attitude ou les actes de personnages politiques. Cette thématique royale avait peut-être été déjà utilisée, au temps de la seconde guerre punique, à l'encontre de Scipion, si l'on en croit ce passage de Tite-Live reproduisant le discours prononcé au sénat, en 204, par Quintus Fabius Maximus, qui accuse Scipion de corrompre la discipline militaire et de se comporter en roi, « suivant l'exemple étranger » – *externo more* :

... *externo et regio more, et indulgere licentiae militum et saeuire in eos*<sup>2</sup>.

De manière similaire, Cn. Manlius Vulso, à son retour d'Asie, fut accusé d'ambition, et en particulier d'avoir voulu traverser le Taurus – ce qui, pour les Romains, n'était pas sans rappeler les rêves de gloire des grands rois orientaux ou macédoniens de l'histoire<sup>3</sup>. Dans la

<sup>1</sup> C'est beaucoup plus rarement, bien sûr, que des personnages politiques ont été accusés d'adopter des mœurs appartenant aux peuples « sauvages » tels qu'on pouvait en trouver dans les contrées barbares d'Occident. On en trouve peut-être un exemple chez Salluste, à propos de Catilina qui aurait pratiqué un rite d'origine barbare (gauloise, en l'occurrence) consistant à boire du sang humain, en signe d'alliance : *Fuere ea tempestate qui dicerent Catilinam, oratione habita, cum ad iusiurandum popularis sceleris sui adigeret, humani corporis sanguinem uino permixtum in pateris circumtulisse*, « Lors de ces événements, certains ont prétendu qu'après son discours Catilina, au moment où il faisait prêter serment à ses complices, aurait fait circuler des coupes pleines de sang humain mélangé à du vin » (*Catilina*, XXII, 1). Sur le symbolisme du sang humain dans les rites d'alliance de certains peuples, voir la note d'A. Ernout, I, p. 77.

<sup>2</sup> « ... Suivant un usage étranger, l'usage des rois, il faisait preuve à la fois d'indulgence pour le relâchement des soldats et de rigueur envers eux » (XXIX, 19, 4). Selon P. François (note 1), ces lignes font « allusion au titre de roi donné par les Espagnols à Scipion, après sa victoire de Baecula, en 208. Scipion avait refusé ce titre (27, 19, 3-6), mais Fabius avait cependant lancé une accusation semblable (*regio more*), au début de 205 (28, 42, 22) ». Voir aussi, entre autres, Cicéron, *Verr.*, II, 3, 115 ; de même, dans le *Jugurtha* de Salluste, Marius contrarié par Métellus dans son désir d'obtenir un congé pour aller à Rome briguer le consulat, critique sa conduite et dénonce notamment sa *regia superbia* : ... *ab imperatore consulto trahi, quod homo inanis et regiae superbiae imperio nimis gauderet*, « [...] c'est exprès que le général traînait la guerre en longueur, parce que, dans sa vanité et son orgueil tyrannique, il se complaisait à l'excès dans l'exercice du commandement » (LXIX, 5).

<sup>3</sup> En 188, des attaques sont lancées contre Cn. Manlius Vulso qui rentre à Rome et demande le triomphe (cf. Tite-Live, XXXVIII, 44, 9 – 50, 3) ; Tite-Live reproduit les accusations de ses adversaires, L. Furius Purpurio et L. Aemilius Paulus : *Cupientem transire Taurum aegre omnium legatorum precibus, ne carminibus Sibyllae praedictam superantibus terminos fatales cladem experiri uellet, retentum...*, « Vulso voulait traverser le Taurus : c'est à grand-peine que ses officiers le retinrent d'aller volontairement au-devant du désastre que la Sibylle

seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, certaines tragédies d'Accius, si l'on en croit les analyses de J. Dangel, auraient déjà introduit par le biais de leur exotisme oriental une satire politique des généraux de cette époque, déjà confrontés à l'Asie et « aux séductions de la monarchie orientale<sup>1</sup> ».

Mais un personnage politique peut aussi être comparé, plus ou moins explicitement, à un roi ou à un tyran étranger bien particulier. Ainsi, dans ses *Histoires*, Salluste prête au consul M. Aemilius Lepidus un discours dans lequel Sylla est implicitement comparé aux rois contre lesquels Rome, au cours de son histoire, dut défendre sa propre liberté :

*Nam quid a Pyrrho, Hannibale Philippoque et Antiocho defensum est aliud quam libertas et suae cuique sedes, neu cui nisi legibus pareremus ?<sup>2</sup>*

Lorsque César énumère, dans la *Guerre Civile*, les noms des peuples étrangers – et notamment des Barbares – présents dans les troupes pompéiennes, il ne donne pas seulement au lecteur « l'impression [...] que les forces de Pompée étaient considérables<sup>3</sup> » – ce qui augmente, d'ailleurs, sa propre valeur et sa propre gloire – ; il assimile aussi son adversaire, de façon habile, à l'un de ces rois d'Orient – tels les anciens rois de Perse ou, plus récemment, Antiochus de Syrie – qui marchaient à la tête d'une armée innombrable, constituée d'une mosaïque de peuples différant entre eux par leur langue, leurs coutumes et leur armement<sup>4</sup> ; cette énumération, avec ses accumulations de chiffres et de noms aux consonances exotiques, ne répond pas seulement à un souci d'exactitude : elle rappelle en effet les armées perses telles qu'elles ont été décrites, par exemple, chez Cornélius Népos, ou celles de Persée ou d'Antiochus évoquées chez les annalistes et les historiens ; quant aux peuples cités, ils devaient s'associer immédiatement, dans l'esprit du lecteur, aux stéréotypes négatifs attachés aux mœurs et aux mentalités des Grecs et des Orientaux :

---

prédit à ceux qui dépassent les bornes fixées par le destin » (XXXVIII, 45, 3). Sur la signification de ce passage, voir la note 5 de R. Adam, qui évoque « ce désir ambitieux de passer le Taurus, limite des grands empires ».

<sup>1</sup> J. Dangel, « L'Asie des poètes latins... », p. 191. Dans les pages 191-192 de cet article, J. Dangel émet en effet l'hypothèse selon laquelle les tragédies d'Accius, bien qu'étant imitées de Sophocle ou d'Euripide, pouvaient être liées à des faits d'actualité : « [...] Dans ces luttes fratricides qui bouleversent l'Orient égyptien, syrien, voire pergaménien à l'époque d'Accius, Atrée et Thyeste, Persée, Céphée et Phrinée sont [...] vraisemblablement, autant que des héros de la fable mythologique, un reflet [des] luttes fratricides de l'Égypte et de la Syrie. [...] Certes de nombreux critiques refusent toute portée politique au théâtre d'Accius, reportant cette attitude à l'époque cicéronienne. Pourtant [...], il y a trop de violence et de tendances aristocratiques, voire conservatrices, dans ce théâtre pour que toute pensée politique en soit totalement absente ». Sur les événements politiques contemporains concernant l'Égypte, l'Éthiopie, la Syrie ou l'Asie Mineure, voir les explications de la p. 191 et les notes 75 à 79.

<sup>2</sup> « Car enfin que prétendions-nous défendre contre Pyrrhus, Hannibal, Philippe, Antiochus, sinon la liberté, nos foyers à chacun, et le droit de n'obéir à personne qu'aux lois ? » (*Histoires*, I (*Discours du consul M. Aemilius Lepidus au peuple romain contre Sulla*), 4, C.U.F.).

<sup>3</sup> P. Fabre, note 3, p. 9. Le paragraphe 1 du chap. IV évoque dans un premier temps les légions de citoyens romains formées par Pompée ; les paragraphes suivants (cités *infra*) énumèrent les compléments apportés à ces légions.

<sup>4</sup> Cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie. Sur les armées pompéiennes, voir les analyses de M. Rambaud, *L'art de la déformation historique...*, p. 339 : « Comme Pompée avait appelé en renfort des alliés et des contingents barbares, les forces qu'il opposait à son rival n'avaient pas un caractère purement national. À Rome l'opinion en était impressionnée, si l'on en juge d'après la correspondance de Cicéron qui reprochait aux Pompéiens l'étroitesse de leur compromission avec les nations barbares, « tanta cum barbaris gentibus coniunctio » (la citation est tirée d'une lettre à Atticus : *Att.*, XI, 6, 2).

*Praeterea magnum numerum ex Thessalia, Boeotia, Achaia Epiroque supplementi nomine in legiones distribuerat [...]. Praeter has exspectabat cum Scipione ex Syria legiones II. Sagittarios Creta, Lacedaemone, ex Ponto atque Syria reliquisque ciuitatibus III milia numero habebat, funditorum cohortes sexcenarias II, equitum VII milia. Ex quibus DC Gallos Deiotarus adduxerat, D Ariobarzanes ex Cappadocia ; ad eundem numerum Cotys ex Thracia dederat et Sadalam filium miserat ; ex Macedonia CC erant, quibus Rhascypolis praeerat, excellenti uirtute ; D ex Gabinianis Alexandria, Gallos Germanosque, quos ibi A. Gabinius praesidii causa apud regem Ptolemaeum reliquerat, Pompeius filius cum classe adduxerat ; DCCC ex seruis suis pastorumque suorum numero coegerat ; CCC Tarcondarius Castor et Domnilaus ex Gallograecia dederant [...] ; CC ex Syria a Commageno Antiocho, cui magna Pompeius praemia tribuit, missi erant, in his plerique hippotaxotae. Huc Dardanos, Bessos partim mercenarios, partim imperio aut gratia comparatos, item Macedones, Thessalos ac reliquarum gentium et ciuitatum adiecerat...<sup>1</sup>*

Chez Cicéron, les accusations d'aspiration à la monarchie, de « barbarisation » des mœurs politiques et des dirigeants visent plusieurs personnages historiques, voire certains de ses contemporains, et s'expriment à la fois dans ses discours, dans ses traités philosophiques et sa correspondance. Dans le *De finibus*, les *uitia* traditionnellement associés aux rois et aux tyrans grecs et orientaux – *luxuria, auaritia, crudelitas* – sont attribués à Sylla<sup>2</sup>. Dans son réquisitoire *Contre Pison*, c'est l'attitude de Gabinius avec les rois égyptiens qui est montrée du doigt : l'orateur le traite, à cette occasion, de *comes regi*, et qualifie cette position de « dégradante » :

*Praebuit se mercennarium comitem regi Alexandrino ; quod hoc turpius ?<sup>3</sup>*

Nous avons cité plus haut les surnoms à la fois humoristiques et satiriques que Cicéron, dans sa *Correspondance*, avait forgés pour désigner Pompée, qui se trouvait ainsi assimilé à une sorte de roitelet oriental ; dans d'autres passages, Cicéron lui reproche de se faire suivre, comme un monarque asiatique, par d'immenses armées, constituées de hordes de barbares :

*Nec uero ille Urbem reliquit quod eam tueri non posset, nec Italiam quod ea pelleretur, sed hoc a primo cogitauit, omnis terras, omnia maria mouere, reges barbaros incitare, gentis feras in Italiam armatas adducere, exercitus conficere maximos<sup>4</sup> ;*

<sup>1</sup> « Il avait en outre réparti dans les légions un grand nombre de Thessaliens, de Béotiens, d'Achéens et d'Épirotes, pour compléter les effectifs [...]. Des archers de Crète, de Lacédémone, du Pont et de Syrie, et des autres pays, trois mille hommes au total, étaient sous ses ordres, ainsi que deux cohortes de six cents frondeurs chacune et sept mille cavaliers. Parmi ces derniers, six cents Galates amenés par Déjotarus, cinq cents hommes de Cappadoce conduits par Ariobarzane, un contingent à peu près égal de Thraces fournis par Cotys, qui avait envoyé son fils Sadala ; de Macédoine, ils étaient deux cents, que commandait un homme particulièrement valeureux, Rhascypolis ; cinq cents venaient d'Alexandrie : c'étaient d'anciens soldats de Gabinius, des Gaulois et des Germains, que ce chef avait laissés là-bas comme garde auprès du roi Ptolémée ; Pompée le fils les avait amenés avec la flotte ; huit cents avaient été réunis parmi les esclaves et les bergers de Pompée ; trois cents venaient de Gallogrèce, fournis par Tarcondarius Castor et Domnilaus [...] ; deux cents venaient de Syrie, envoyés par Antiochus de Commagène, à qui Pompée avait procuré de grands avantages : pour la plupart, ces derniers étaient des archers à cheval. À ces troupes il avait adjoint des Dardaniens, des Besses, les uns mercenaires, les autres levés par ordre ou volontaires, et aussi des Macédoniens, des Thessaliens, et des hommes des autres peuples et des autres États » (*Guerre civile*, III, 4, 1-6). Sur ce passage, voir le commentaire de M. Rambaud, *L'art de la déformation historique...*, p. 340 : « le catalogue des forces ennemies crée l'impression d'une bigarrure exotique » (le commentateur cite encore d'autres passages du *Bellum Ciuile*, où « les mentions de flottes ou de troupes asiatiques reviennent assez souvent », cf. par exemple III, 26, 2 ; 27, 2, etc.). Il faut noter que César lui-même avait des Gaulois dans ses troupes, cf. I, 39, 2 ; mais il précise qu'ils étaient *optimi generis hominum ex Aquitanis*, « de l'excellente race des Aquitains », qui pouvaient bénéficier de l'image positive du barbare occidental courageux.

<sup>2</sup> *De fin.*, III, 22, 75 : *Rectius enim appellabitur rex quam Tarquinius, qui nec se nec suos regere potuit, rectius magister populi (is enim est dictator) quam Sulla, qui triumphorum uitiorum, luxuriae, auaritiae, crudelitatis, magister fuit.* « [Le sage stoïcien] méritera mieux le titre de roi que Tarquin, qui ne sut l'être ni de lui-même ni des siens ; mieux le titre de maître du peuple (c'est l'équivalent de dictateur) que Sylla, qui fut le maître de trois vices désastreux, la débauche, la cupidité, la cruauté ».

<sup>3</sup> « Il se prêta, moyennant salaire, à devenir le compagnon du roi d'Alexandrie ; quoi de plus dégradant ? » (XXI, 49). P. Grimal (note 1, p. 122), explique à propos de ce passage que « le terme de *comes* traduit ici le mot grec *ἑταῖρος*, qui était le titre des « amis » des rois hellénistiques, depuis Alexandre » et qu'« une telle position est considérée comme infamante et indigne d'un Romain ».

<sup>4</sup> « Lui, bien sûr, n'a pas abandonné Rome parce qu'il ne pouvait la défendre, ni l'Italie parce qu'il en était chassé : dès le début il n'a cessé

parmi ces *gentes ferae*, Cicéron cite même, pour leur valeur exotique, les noms de Gètes, d'Arméniens et de Colchidiens :

*Me, quem non nulli conseruatorem istius Urbis, quem parentem esse dixerunt, Getarum et Armeniorum et Colchorum copias ad eam adducere ?<sup>1</sup>*

La réprobation de Cicéron à l'égard des dirigeants de son temps n'épargne par César, dont la domination est comparée, dans une lettre datant de 49, à la monarchie des Perses :

*Nam caedem uideo si uicerit et impetum in priuatorum pecunias et exsulum reditum et tabulas nouas et turpissimorum honores et regnum non modo Romano homini sed ne Persae quidem cuiquam tolerabile<sup>2</sup>.*

Toutefois, c'est à Antoine que s'adressent les passages les plus nombreux et les plus violents de la critique cicéronienne. Dans les *Philippiques*, Cicéron s'indigne ouvertement, et à de nombreuses reprises, de l'escorte armée d'Antoine<sup>3</sup>, qu'il désigne du terme de *barbaria* et associe aux précédents fournis dans l'histoire romaine par Sylla, Cinna ou César, dont le pouvoir avait pris déjà des allures « royales » :

*Qui uero inde reditus Romam, quae perturbatio totius urbis ! Memineramus L. Cinnam nimis potentem, Sullam postea dominantem ; modo regnantem Caesarem uideramus ; erant fortasse gladii, sed absconditi nec ita multi. Ista uero quae et quanta barbaria est ! agmine quadrato cum gladiis sequuntur, scutorum lecticas portari uidemus<sup>4</sup>.*

L'orateur s'en prend plus précisément à l'omniprésence d'archers ityréens dans les troupes d'Antoine ; dans un passage de la treizième *Philippique*, il associe explicitement, là encore, l'emploi de ces gardes armés aux usages des tyrannies barbares :

*Qua enim in barbaria quisquam tam taeter, tam crudelis tyrannus quam in hac urbe armis barbarorum stipatus Antonius ? Caesare dominante, ueniebamus in senatum, si non libere, at tamen tuto. Hoc archipirata – quid enim dicam tyranno ? – haec subsellia ab Ityraeis occupabantur<sup>5</sup>.*

---

de rêver de mettre terres et mers partout en mouvement, de soulever des rois barbares, d'amener en Italie des peuples sauvages en armes, d'organiser des armées immenses » (*Corresp.*, CCCXLIX, 2, t. V = *Att.*, VIII, 11, mars 49). Voir aussi *ibid.*, 4 : *Conculcari, inquam, miseram Italiam uidebis proxima aestate ab utriusque immanibus copiis ex omni genere conlectis*, « Tu verras, te dis-je, l'été prochain, la malheureuse Italie foulée aux pieds par les bandes affreuses qu'ils auront l'un et l'autre recrutées n'importe où dans l'univers ».

<sup>1</sup> « Moi, que des concitoyens ont appelé Sauveur, Père de notre Ville, conduire contre elle des troupes de Gètes et d'Arméniens et de Colchidiens ! » (CCCLIII, 3). Pour J. Bayet (note 4, p. 271), « ces vocables ethniques ont couleur moins politique que poétique, pour mieux suggérer l'exotisme (monstrueux aux yeux de Cicéron) des auxiliaires que compte s'assurer Pompée contre l'Italie ».

<sup>2</sup> « De fait, [si César] l'emporte, je prévois un massacre, un assaut contre les biens privés, le retour des exilés, l'annulation des dettes, l'attribution d'honneurs aux pires canailles et un despotisme insupportable pour un Romain et même pour un Perse, quel qu'il soit » (*Corresp.*, CCCXII, 2, t. VI = *Att.*, X, 8, lettre du 2 mai 49).

<sup>3</sup> Dans l'une de ses lettres à Atticus en date du 7 mai 49, Cicéron évoquait déjà les lions attelés au char d'Antoine, par lesquels le personnage entendait cultiver, probablement, une ressemblance avec Bacchus ou Hercule : *Tu Antoni leones pertimescas caue ; nihil est illo homine iucundius*, « Ne te laisse pas effrayer par les lions d'Antoine ; c'est le plus charmant des êtres ! » (CCCCXX, 1, t. VI = *Att.*, X, 13). D'après Pline (*N. H.*, VIII, 55, passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie et Plutarque, *Ant.*, 9, 8), Antoine fut effectivement le premier, dans l'histoire de Rome, à atteler des lions à un char.

<sup>4</sup> « Et puis, quelle fut ta rentrée dans Rome ! quel bouleversement dans toute la ville ! Nous nous rappelions L. Cinna et son pouvoir tyrannique ; nous avions vu ensuite Sylla et sa domination, récemment César et sa monarchie ; peut-être y avait-il alors des armes, mais cachées et pas en bien grand nombre. Or, quel grand appareil barbare que le tien ! des soldats suivent en formation carrée, l'épée en main ; nous voyons porter des litières pleines de boucliers » (*Philippiques*, II, XLII, 108).

<sup>5</sup> « En quel pays barbare y eut-il jamais tyran aussi affreux et aussi cruel qu'en cette Ville, accosté de barbares en armes, fut Antoine ? Sous la domination de César, nous venions au Sénat, sinon en liberté, du moins en sécurité. Sous ce pirate en chef (comment parler seulement de tyran ?), nos sièges étaient occupés par des Ityréens » (*Phil. XIII*, VIII, 18). Cf. aussi *Phil. II*, VIII, 19, où Cicéron reproche à Antoine d'avoir amené des troupes à Rome, et de poster des soldats en armes aux abords et à l'intérieur du Sénat : *... dum confiteare hunc ordinem hoc ipso tempore ab Ityraeis circumsederi*, « [...] mais avoue du moins qu'en ce moment moment notre ordre sénatorial est assiégé par des Ityréens » ; *ibid.*, XLIV, 112 : *cur homines omnium gentium maxime barbaros, Ityraeos, cum sagittis deducis in forum ?*, « pourquoi introduis-tu au Forum les hommes les plus barbares de toutes les nations, les Ityréens, armés de flèches ? » ; *Phil. III*, IV, 9 : *nec tamen ut*

Les lieux communs associés à la royauté, et notamment à la royauté orientale, sont également mis en œuvre, un peu plus tard, dans la propagande organisée par Octavien contre Antoine, accusé de trahir sa patrie pour se compromettre avec l'Égypte lagide. Dans les textes de cette période qui témoignent du conflit entre les deux adversaires, l'Égypte est en effet associée à Antoine qui, lors de la paix de Brindes en octobre 40, avait reçu l'Orient en partage, et réorganisait la région aux côtés de la reine Cléopâtre. Les pamphlets qui, dans un premier temps, furent chargés d'exprimer ce conflit, semblent avoir mis en œuvre certaines thématiques exotiques propres à soulever l'indignation des Romains à l'égard d'Antoine et de Cléopâtre, comme celle de la divinisation du souverain caractéristique de certains régimes orientaux, associée de surcroît à l'image des divinités égyptiennes : selon H. Bardon, en effet, ces écrits auraient par exemple tenu un rôle important dans le scandale que provoqua dans l'opinion romaine le fait qu'Antoine se soit fait représenter en Osiris dans des tableaux ou des statues : « [...] la fureur, qui s'empara des Romains, lorsqu'ils surent qu'Antoine était représenté en Osiris aux côtés de Cléopâtre-Isis sur des tableaux ou en statues, dut être soutenue, amplifiée, voire provoquée, par des opuscules de ton agressif<sup>1</sup> ».

Par la suite, les textes littéraires de l'époque augustéenne ont à nouveau mis en œuvre, dans l'évocation des guerres civiles et du conflit entre Antoine et Octavien, les *topoi* exotiques liés à l'Égypte et à l'Orient en général, dans la mesure où ils étaient porteurs des connotations les plus négatives. Dans ces textes, la bataille d'Actium est ainsi présentée non pas seulement comme une rivalité entre deux chefs, mais comme la lutte de la romanité contre la barbarie orientale, des valeurs républicaines contre la monarchie, des dieux gréco-romains contre les dieux monstrueux de la religion égyptienne. L'opposition de ces deux mondes antinomiques est illustrée de manière particulièrement frappante au chant VIII de l'*Énéide*, où le combat naval représenté sur le bouclier d'Énée rassemble plusieurs de ces *topoi* orientaux négatifs. Comme dans les *Philippiques* de Cicéron, Antoine y est représenté à la tête d'une armée barbare, à la manière d'un monarque oriental, et accompagné d'une reine, *regina*<sup>2</sup>, son « épouse égyptienne » – *Aegyptia coniunx* – : la périphrase désigne évidemment Cléopâtre, que Virgile se refuse à nommer, et l'épithète ethnique prend ici, accolée au nom *coniunx*, une valeur très nettement péjorative<sup>3</sup>. Les dieux gréco-romains, Apollon, Neptune, Minerve et

---

*Antonio senatum habente in consilio regis uersabantur barbari armati*, « mais cependant on ne voyait pas, comme lorsque Antoine préside le Sénat, des barbares armés dans le conseil du roi » ; *Phil. V*, II, 5 : *Dubitabit, credo, gentis barbaras secum adducere !*, « [Antoine] hésitera, j'imagine, à amener avec lui des tribus barbares ! » ; *Phil. V*, VI, 18 : *At hanc pestem agmen armatorum sequebatur : Cassius, Mustela, Tiro, gladios ostentantes, sui similis greges ducebant per forum ; certum agminis locum tenebant barbari sagittarii*, « Mais ce fléau était suivi de toute une troupe d'hommes armés : Cassius, Mustela, Tiro, exhibant leurs épées, menaient par le Forum des troupeaux de leurs pareils ; une place particulière dans cette troupe était tenue par des archers barbares ».

<sup>1</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 288. M. Valérius Messalla Corvinus aurait décoché plusieurs pamphlets à Antoine, parmi lesquels figurait le texte intitulé *De Antonii statu*, « Sur les statues d'Antoine », dont un passage a été cité plus haut (cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 290). Il semble que, dans le camp adverse, l'image des Carthaginois et des Étrusques ait été utilisée à l'encontre d'Octavien par ses adversaires politiques, au moment de la guerre de Pérouse et des nombreuses exécutions qu'aurait ordonnées Octavien en guise d'expiation du meurtre de César : « C'est du moins ce que disent certains textes qui reproduisent les rumeurs lancées par les partisans d'Antoine. Elles amplifiaient certainement les faits et elles organisaient en cérémonie sauvage une épuration qui ne fut peut-être pas aussi radicale. Les adversaires d'Octavien poussaient à l'extrême la thématique de la vengeance qu'il développait dans ses discours. Ils faisaient de lui un barbare anachronique, qui reproduisait dans la vie les sacrifices humains offerts aux mânes d'Achille ou ceux que, disait-on, les Carthaginois et les Étrusques d'autrefois pratiquaient sur leurs prisonniers de guerre. Les Étrusques d'autrefois, à Pérouse... on pouvait, en effet, penser à eux » (J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 96).

<sup>2</sup> VIII, 707.

<sup>3</sup> VIII, 685-688, passage cité *supra* (*Hinc ope barbarica uariisque Antonius armis, / uictor ab Aurorae populis et litore rubro, / Aegyptum uirisque Orientis et ultima secum / Bactra uehit, sequiturque (nefas) Aegyptia coniunx*, « De l'autre côté, avec une profusion barbare et des armes bigarrées, Antoine, ramenant ses victoires depuis les peuples de l'Aurore et les rivages Rouges, traîne avec soi l'Égypte, les forces de l'Orient, Bactres tirée du fond de l'univers ; misère ! une épouse égyptienne le suit. [...] » et 704-713, où le poète évoque les Égyptiens, Indiens, Arabes et Sabéens fuyant les traits lancés par Apollon. La périphrase péjorative *Aegyptia coniunx* sera reprise par Ovide dans le passage du livre XV des *Métamorphoses*, où Jupiter prédit à Vénus la grandeur d'Auguste : *Romanique ducis coniunx Aegyptia taedae / non bene fisa cadet frustra erit illa minata / seruitura suo Capitolia nostra Canopo*, « l'épouse égyptienne d'un général romain, trop

Vénus, luttent contre les dieux monstrueux – *monstra* – de l'Égypte, parmi lesquels figure Anubis, que Virgile qualifie péjorativement de *latrator*, « aboyeur », pour rappeler la coutume égyptienne, jugée particulièrement barbare et ridicule, de vénérer des dieux sous une forme animale<sup>1</sup>.

Properce utilise dans l'une de ses élégies, pour montrer la force du sentiment amoureux, l'exemple malheureux d'Antoine et de son amour infâme – *infamis amor* – pour une reine d'Orient<sup>2</sup> ; dans un autre poème, il dénonce le fait qu'à la bataille d'Actium le javelot ait été tenu, honteusement – *turpiter* – par une main de femme, ce qui est sans doute une autre allusion satirique à l'orientalisation d'Antoine, devenu le complice d'un régime politique qui acceptait le gouvernement d'une femme<sup>3</sup>. Chez Horace, de la même façon, l'union d'Antoine et de Cléopâtre symbolise la corruption politique sous l'influence de l'Orient, et donne lieu à la reprise du thème, déjà ancien, de l'opposition et de la lutte nécessaires entre Europe et Asie. Dans l'une de ses *Épodes*, sans doute de peu postérieure à la bataille d'Actium, Horace brosse, lui aussi, un tableau particulièrement critique des soldats d'Antoine devenus les sujets de Cléopâtre et des eunuques de la cour des Ptolémées :

---

confiante dans son hymen, succombera, après avoir vainement menacé d'asservir notre Capitole à son Canope » (v. 826-828).

<sup>1</sup> *Ibid.*, 696-700, passage cité *supra* (*Regina in mediis patrio uocat agmina sistro / necdum etiam geminos a tergo respicit anguis. / Omnigenumque deum monstra et latrator Anubis / contra Neptunum et Venerem contraque Mineruam / tela tenent...*), « La reine, dans le cœur du combat, appelle ses troupes au son du sistre de ses pères et ne voit pas encore derrière son dos les deux serpents. Des dieux monstrueux mêlés de toutes natures, l'aboyeur Anubis, pointent leurs traits contre Neptune et Vénus et contre Minerve » (VIII, 698-700).

<sup>2</sup> II, 16, 37-42 : *Cerne ducem, modo qui fremitu compleuit inani / Actia damnatis aequora militibus : / hunc infamis amor uersis dare terga carinis / iussit et extremo quaerere in orbe fugam. / Caesaris haec uirtus et gloria Caesaris haec est : / illa, qua uicit, condidit arma manu*, « Vois le chef qui emplît d'un vain frémissement la mer d'Actium avec des soldats condamnés : un amour infâme lui fit faire demi-tour et chercher refuge au bout du monde. C'est la valeur de César et c'est sa gloire : de la main qui a vaincu, il a rengainé les armes ».

<sup>3</sup> IV, 6, 19-24 : *Huc mundi coiere manus : stetit aequore moles / pinea, nec remis aequa faebat auis. / Altera classis erat Teucro damnata Quirino, / pilaque feminea turpiter acta manu ; / hinc Augusta ratis plenis louis omine uelis, / signaque iam patriae uincere docta suae*, « C'est là que les forces de l'univers se rencontrèrent : une masse de pin se tint sur l'eau ; mais les auspices ne favorisaient pas également les rames. L'autre flotte était vouée au Quirinus troyen et les javelots étaient honteusement tenus par une main de femme ; de ce côté le navire d'Auguste allait à pleines voiles sous le signe de Jupiter et des étendards sachant déjà vaincre pour leur patrie ». Il faut peut-être déceler aussi, dans ce passage et dans d'autres vers de la même élégie, une tonalité ironique – assez habilement dissimulée – visant Octavien, qui dans cette bataille n'aurait eu à combattre qu'une femme, et aurait donc triomphé sans réel mérite du royaume d'Égypte. Dans les v. 63-66, l'ironie semble manifeste lorsque le poète, en évoquant la fin de la bataille et la fuite de Cléopâtre, rapproche cette dernière de Jugurtha : *Illam petit Nilum cumba male nixa fugaci, / hoc unum, iusso non moritura die. / Di melius ! quantus mulier foret una triumphus, / ductus erat per quas ante Jugurtha uias !* « Elle, elle gagne le Nil, s'appuyant à tort sur sa barque fugitive, pour ce seul résultat de ne pas mourir au jour fixé. Loués soient les dieux ! Quel grand triomphe c'eût été qu'une femme seule passât par les rues où fut jadis conduit Jugurtha ! ».

*Romanus, eheu (posteri, negabitur)  
emancipatus feminae  
fert uallum et arma, miles et spadonibus  
seruire rugosis potest,  
interque signa turpe militaria  
sol aspicit conopium<sup>1</sup>.*

Tite-Live quant à lui, de même qu'il semble, d'après la *Periocha* correspondant au livre CXXX déjà citée en partie plus haut, avoir critiqué la vie de luxe menée par Antoine aux côtés de Cléopâtre, a peut-être dénoncé son ambition démesurée et son manque d'organisation, à l'image des rois hellénistiques ; l'*Abrégé* décrit un effet une campagne désastreuse menée contre les Parthes avec une immense armée, qui fut rapidement mise en déroute et qui, de surcroît, subit de lourdes pertes lors de la traversée de l'Arménie, en plein hiver :

*M. Antonius... tarde Mediam ingressus bellum cum legionibus XVIII et XVI milia equitum Parthis intulit, et cum, duabus legionibus amissis, nulle re prospere cedente retro rediret, insecutis subinde Parthis et ingenti trepidatione et magno totius exercitus periculo in Armeniam reuersus est, XXI diebus CCC milia fuga emensus. Circa VIII milia hominum tempestatibus amisit. Tempestates quoque infestas super tam infeliciter susceptum Parthicum bellum culpa sua passus est, quia hiemare in Armenia nolebat, dum ad Cleopatram festinat<sup>2</sup>.*

Soulignons enfin que dans ce thème de la « barbarisation » du pouvoir politique, comme dans celui de la *luxuria*, des peuples étrangers et exotiques ont pu servir aux auteurs de porte-parole pour dénoncer ce qu'ils considéraient comme des dérives politiques, et pour exprimer, par la même occasion, leur conception de l'idéal romain. Les peuples barbares ou sauvages sont admirables, nous l'avons souligné dans la première partie de ce travail, par l'amour de la liberté et le refus de la servitude qui les caractérise<sup>3</sup> ; c'est ainsi, sans doute, que Salluste peut mettre dans la bouche de Jugurtha, dans les propos que celui-ci tint devant le roi Bocchus pour le pousser à la guerre contre Métellus, une réflexion critique sur la *libido imperitandi* des Romains qui, selon lui, motive toutes leurs actions :

<sup>1</sup> « Le Romain, hélas ! – vous le niez, temps futurs – devenus la propriété d'une femme, porte pour elle le pieu et les armes ; soldat, il peut obéir en esclave aux eunuques ridés, et le soleil voit cette honte : la moustiquaire au milieu des enseignes d'une armée » (*Épodes*, IX, 11-16). On remarque, dans ce passage, l'utilisation satirique de certains des *topoi* traditionnellement associés à l'Orient : le personnage de l'eunuque, le thème du despotisme monarchique (voir *supra*, 1<sup>re</sup> partie), et la *mollitia* orientale, symbolisée ici par la moustiquaire de Cléopâtre (*conopium* est d'ailleurs un terme emprunté au grec κωνοπέριον). Dans l'*Ode*, I, 15, Nérée prophétise les malheurs de Troie, conséquence de l'enlèvement d'Hélène par Pâris. Pour F. Villeneuve (*Notice*, p. 3), il faut peut-être voir dans ce récit d'inspiration mythologique une allusion à Antoine, amant de Cléopâtre, s'appêtant à attirer le malheur sur Rome. À la même époque, l'*Histoire romaine* de Tite-Live devait développer les mêmes thématiques orientales à l'encontre d'Antoine, si l'on en croit la *Periocha* CXXXII, 2, qui parle notamment de la levée d'une immense armée : *Cum M. Antonius ob amorem Cleopatrae, ex qua duos filios habebat, Philadelphum et Alexandrum, neque in urbem uenire uellet neque finito Illuiratus tempore imperium deponere bellumque moliretur quod urbi et Italiae inferret, ingentibus tam naualibus quam terrestribus copiis ob hoc contractis remissoque Octaviae, sorori Caesaris, repudio, Caesar in Epirum cum exercitu traiecit*, « Comme Marc Antoine, en raison de son amour pour Cléopâtre dont il avait deux fils, Philadelphie et Alexandre, ne voulait ni venir à Rome ni déposer son *imperium* au terme du triumvirat, qu'il fomentait une guerre contre Rome et l'Italie, qu'il rassemblait dans ce but des forces immenses aussi bien sur mer que sur terre et qu'il avait signifié le divorce à Octavie, sœur de César, César passa en Épire avec une armée ».

<sup>2</sup> « Menant une vie de plaisirs avec Cléopâtre, Marc Antoine, qui était tardivement entré en Médie, attaqua les Parthes avec 18 légions et 16000 cavaliers, mais comme, après avoir perdu deux légions, il n'avait obtenu aucun résultat satisfaisant, il opéra sa retraite, les Parthes se mettant aussitôt à sa poursuite : ce fut dans un immense désordre et en faisant courir de grands dangers à toute son armée qu'il revint en Arménie, après avoir parcouru dans sa fuite 300 milles en 21 jours. Il perdit environ 8000 hommes du fait du climat. En plus de la guerre parthique qu'il avait entreprise sous de si fâcheux auspices, il eut à subir aussi l'hostilité du climat par sa propre faute, parce que, dans sa hâte de rejoindre Cléopâtre, il ne voulait pas passer l'hiver en Arménie ». Florus II, 20 (4, 10), 8-9, souligne lui aussi le rôle du climat dans cette guerre.

<sup>3</sup> Plus tard, Phèdre rendra hommage à l'amour de la liberté chez les Germains, à leur fidélité à la patrie, à leur courage, dans la *Fable*, III, 7 (« Le loup et le chien »).



*Romanos iniustos, profunda auaritia, communis omnium hostis esse ; eandem illos causam belli cum Boccho habere quam secum et cum aliis gentibus, lubidinem imperitandi, quis omnia regna aduersa sint : tum sese, paulo ante Carthaginensis, item regem Persen, post, uti quisque opulentissimus uideatur, ita Romanis hostem fore*<sup>1</sup>.

## 2. Les *exotica* et la *rerum gestarum exornatio* : les différents moyens d'expression de la gloire et du nationalisme romains

C'est donc finalement, l'idée même de Rome qui s'exprime à travers les *exotica* de la littérature latine : la façon dont les écrivains latins ont parlé des pays et des peuples exotiques, dont ils ont mis en œuvre, dans leurs écrits, tous les lieux communs se rapportant au thème de l'exotisme a contribué tout à la fois à former et à exprimer l'idée que se faisaient les Romains de la place de Rome et de l'Italie dans le monde, et de la place de leur civilisation parmi les autres. Parallèlement à la dénonciation des influences gréco-orientales sur les mœurs, la politique et les mentalités romaines, les auteurs ont tenté de définir un idéal romain fondé sur la supériorité militaire, illustrée par la gloire des généraux et l'expansion territoriale, mais aussi sur la supériorité géographique de l'Italie et sur la supériorité morale et politique du peuple romain. Dans ce contexte, beaucoup parmi les lieux communs exotiques analysés précédemment jouent un rôle primordial : la géographie et les productions des contrées exotiques, de même que les mœurs et les mentalités de leurs peuples, justifient les conquêtes romaines tout autant qu'elles valorisent le général vainqueur ; et la réflexion romaine sur les pays et les peuples exotiques aboutit finalement, de façon paradoxale, à un retour de Rome sur elle-même : c'est en effet dans ses rapports avec l'étranger, avec l'autre, qu'elle tente de se définir elle-même et de se faire une idée de sa propre destinée dans le monde. Cette réflexion conduira les auteurs à faire de Rome le centre du monde, à travers le thème politique, développé au cours de la période augustéenne, de la destinée universelle de Rome.

Cette mise en œuvre littéraire des *exotica* dans les textes latins s'apparente bien évidemment à la manière dont la civilisation romaine a, de manière concrète, mis en scène sa propre gloire et alimenté le mythe de la domination universelle de l'*Vrbs* sur le monde, à travers les divers *spectacula* de la vie quotidienne et les nombreux *monumenta* élevés à la gloire de Rome et de ses généraux : l'exotisme était en effet présent, dans la vie des Romains, dans les *spolia*, dans les divers monuments, cérémonies ou spectacles mettant en scène le butin remporté par les généraux victorieux sur l'ennemi, dans les diverses *imagines* des pays et des peuples conquis, ainsi que dans la présence de *realia* exotiques de toutes sortes, animaux, végétaux ou objets. On peut ainsi effectuer un va-et-vient entre les textes, les arts et les

---

<sup>1</sup> « Les Romains, lui dit-il, sont un peuple injuste, d'une cupidité sans bornes, ennemi de tout le genre humain ; ils ont pour lui faire la guerre le même motif qui les a armés contre lui-même et tant d'autres nations, leur besoin de dominer, qui en fait des adversaires de tous les royaumes ; aujourd'hui c'est lui-même, hier c'étaient les Carthaginois, et le roi Persée, demain ce sera quiconque leur paraîtra le plus riche qui sera leur ennemi » (*Jugurtha*, LXXXI, 1). Cette réflexion politique rejoint celle que Salluste expose dans son *Catilina* au sujet de l'origine des grands empires, qu'il attribue, là aussi, à la *libido dominandi* : *Postea uero quam in Asia Cyrus, in Graecia Lacedaemonii et Athenienses coepere urbis atque nationes subigere, lubidinem dominandi causam belli habere, maxumam gloriam in maxumo imperio putare, tum demum periculo atque negotiis compertum est in bello plurimum ingenium posse*, « Mais lorsque Cyrus en Asie, les Lacédémoniens et les Athéniens en Grèce commencèrent à soumettre les villes et les nations, à faire de leur soif de domination une cause de guerre, à mesurer la grandeur de leur gloire à la grandeur de leur empire, on finit par reconnaître à l'épreuve de l'expérience que dans la guerre le rôle principal revient à l'esprit » (II, 2).

réalités de la vie romaine, qui constamment se reflètent, se nourrissent et se répondent les uns les autres.

### a. La glorification des généraux et conquérants romains

Les Romains bénéficiaient d'un grand nombre de moyens de communication destinés à diffuser la connaissance des victoires étrangères et à inspirer la curiosité, l'admiration ou au contraire la répulsion pour les peuples et les pays exotiques, exhibés devant le peuple au cours de triomphes et de cérémonies officielles, ou représentés par les arts figurés. La cérémonie du triomphe, le souvenir des victoires gravé dans la pierre assimilent le vainqueur à un héros, voire à un dieu : on accorde en effet au général victorieux ce qu'Auguste, par exemple, offrit à Apollon dans le temple qu'il lui voua, et où figurait une représentation de l'incursion gauloise contre Delphes, au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Parallèlement, les *exotica* de la littérature latine ont évidemment été investis du même rôle : ils sont voués à célébrer, à travers les exploits des généraux, les victoires et les conquêtes romaines. Un texte de Cicéron apparaît, à cet égard, tout à fait révélateur : il s'agit du discours *Pour Marcellus*, prononcé par Cicéron en 46 pour remercier César d'avoir accordé son pardon à M. Marcellus, le consul de 51, qui avait proposé de lui retirer son commandement, et avait ainsi précipité la guerre civile. L'orateur y célèbre les victoires de l'*imperator*, qu'il résume dans ces quelques lignes en les comparant aux exploits de tous ses prédécesseurs, romains ou étrangers :

*Soleo saepe ante oculos ponere idque libenter crebris usurpare sermonibus, omnis nostrorum imperatorum, omnis exterarum gentium potentissimorumque populorum, omnis regum clarissimorum res gestas cum tuis nec contentionum magnitudine nec numero proeliorum nec uarietate regionum nec celeritate conficiendi nec dissimilitudine bellorum posse conferri, nec uero disiunctissimas terras citius passibus cuiusquam potuisse peragrari, quam tuis non dicam cursibus, sed uictoriis lustratae sunt<sup>1</sup>.*

Comme dans ce passage à la louange de César, la glorification des généraux, des victoires et des conquêtes romaines s'appuie en effet, dans la littérature latine, sur les *exempla* prestigieux fournis par l'histoire. Dans ce domaine, les écrivains latins pouvaient évidemment trouver des précédents chez les Grecs et ont eux-mêmes célébré, à leur suite, les illustres généraux ou souverains du monde gréco-oriental, qu'ils ont même érigés, pour certains d'entre eux, au rang de modèles. Cornélius Népos leur a consacré l'un de ses recueils de biographies, le traité sur *Les grands généraux des nations étrangères*, composé dans la tradition rhétorique de la *laudatio*, et beaucoup d'autres auteurs ont témoigné dans leur œuvre de leur admiration pour les grands généraux de l'histoire, ceux de la Grèce et de la Macédoine bien sûr<sup>2</sup>, mais aussi

<sup>1</sup> « Une vérité que souvent je me représente et que je ne me lasse pas de répéter, c'est que tous les exploits de nos généraux, tous ceux des nations étrangères et des peuples les plus puissants, tous ceux des rois les plus illustres, ne peuvent être comparés aux tiens, que ce soit pour la grandeur des entreprises, le nombre des combats, la variété des pays, la rapidité de l'exécution, la diversité des guerres ; et que sans doute personne n'a parcouru d'un pas plus rapide des contrées aussi distantes les unes des autres que celles qu'ont traversées je ne dirai pas tes courses, mais tes victoires » (*Pro Marcello*, II, 5).

<sup>2</sup> Les Romains, tout en portant sur la personnalité d'Alexandre un regard parfois critique – les jugements portés sur le roi macédonien sont en effet assez divers, tantôt favorables, tantôt défavorables – ont généralement loué ses qualités de général. L'admiration de César pour le roi macédonien et son désir d'égaliser ses exploits sont explicitement mentionnés par Suétone dans une anecdote montrant le jeune questeur d'Espagne ultérieure méditant devant la statue d'Alexandre élevée à Gadès (cf. Suét. *Cés.*, VII, 1 : *Quaestori ulterior Hispania obuenerit ; ubi cum mandatu PR. Iure dicundo conuentus circumiret Gadisque uenisset, animaduersa apud Herculis templum Magni Alexandri imagine ingemuit et quasi pertaesus ignauitiam suam, quod nihil dum a se memorabile actum esset in aetate, qua iam Alexander orbem terrarum subegisset, missionem continuo efflagitauit ad captandas quam primum maiorum rerum occasiones in urbe*, « Il parcourait les lieux d'assises de [l'Espagne ultérieure] pour rendre la justice par délégation du préteur, lorsque, étant venu à Gadès, il remarqua près du temple d'Hercule une statue d'Alexandre le Grand : il se mit alors à gémir et, comme éccœuré de son inaction, en pensant qu'il n'avait

ceux des nations barbares, comme la reine Sémiramis, personnage semi-léendaire dont Alexandre se serait fait l'émule<sup>1</sup>, ou encore les rois de Perse Xerxès<sup>2</sup> et Cyrus ; Cicéron cite en effet ce dernier parmi les grands hommes de l'histoire, aux côtés d'Agésilas, d'Aristide, de Thémistocle, de Philippe, et d'Alexandre<sup>3</sup>, à la suite de Xénophon qui, dans la *Cyropédie*, en avait fait l'image du souverain idéal, et avait entre autres célébré ses qualités de général et de conquérant<sup>4</sup>. À ces exemples étrangers, il convient d'ajouter ceux des divinités ou des héros de la mythologie que les Anciens considéraient comme les premiers conquérants de l'histoire de l'humanité, à savoir Dionysos et Hercule. Les légendes qui leur sont associées ont acquis, dans la littérature grecque, hellénistique, puis romaine, une valeur politique, en contribuant à la propagande des rois, des généraux, puis des empereurs. Le chef de guerre victorieux, par ses conquêtes, marche sur les traces de Bacchus ou d'Hercule aux confins de l'Orient et de l'Occident et devient, dès lors, l'égal de ces héros du passé légendaire qui ont découvert des contrées du monde encore ignorées, les ont libérées des « monstres » et les ont soumises à leur pouvoir. On sait qu'Alexandre le Grand, par son expédition asiatique, avait voulu s'identifier à ces deux exemples légendaires<sup>5</sup>, et que le roi du Pont Mithridate VI Eupator s'était fait surnommer *Διόνυσος* et *Bacchus*<sup>6</sup>.

Cette image du général vainqueur, à l'image des conquérants de la fable ou de l'histoire, s'accompagne évidemment dans la littérature grecque puis dans la littérature latine – probablement depuis ses débuts<sup>7</sup> –, d'une évocation prestigieuse des peuples et des pays

---

encore rien fait de mémorable à l'âge où Alexandre avait déjà soumis toute la terre, il demanda tout de suite un congé pour saisir le plus tôt possible, à Rome, les occasions de se signaler ». Auguste appela le tombeau qu'il se fit construire au Champ de Mars son « Mausolée », d'après le nom du plus célèbre tombeau du monde antique, celui du roi Mausole de Carie ; dans ce projet est peut-être intervenu, aussi, le souvenir du tombeau d'Alexandre, qu'il avait visité à Alexandrie, durant son séjour en Égypte après la bataille d'Actium (Suét., *Aug.*, XVIII, 1). Auguste admirait en effet le jeune conquérant, au point d'avoir utilisé, pendant quelque temps, un sceau à son effigie (cf. *id.*, *ibid.*, L, et J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 19). Par la suite, l'identification à Alexandre le Grand fut poussée par Caligula jusqu'au ridicule (Suét., *Caligula*, LII, 3). Chez les écrivains, voir par exemple Cornélius Népos, et son éloge des rois de Macédoine, Philippe et Alexandre le Grand (*Les Rois* XXI), 2, 1), et la longue digression de Tite-Live, au l. IX, chap. 17-19, qui, avec ses réticences, semble représenter l'opinion générale de cette génération vis-à-vis du Macédonien.

<sup>1</sup> Quinte-Curce, *Histoires*, IX, 6, 20-24.

<sup>2</sup> Cic., *De fin.*, II, 34, 112, passage cité *supra*.

<sup>3</sup> Cic., *De fin.*, II, 35, 116.

<sup>4</sup> La carrière militaire de Cyrus représentait un modèle pour les généraux lecteurs de la *Cyropédie* de Xénophon ; cf. par exemple Cic., *Tusc.*, II, XXVI, 62 à propos de Scipion l'Africain : *Itaque semper Africanus Socraticum Xenophontem in manibus habebat, cuius in primis laudabat illud, quod diceret eosdem labores non esse aeque grauis imperatori et militi, quod ipse honos laborem leuiorem faceret imperatorium*, « Aussi l'Africain, qui ne se lassait pas de lire Xénophon le Socratique, se plaisait-il à citer tout spécialement une maxime de cet auteur, à savoir que les mêmes fatigues ne sont pas également lourdes pour le général et pour le soldat, car l'honneur suffit à alléger celles qui incombent au commandement » ; *Brutus*, LXXXI, 282 : *Ita grauiissimo suo casu, dum Cyri et Alexandri similis esse uoluit, qui suum cursum transcurrerant, et L. Crassi et multorum Crassorum inuentus est dissimillimus*, « Pour avoir voulu ressembler à Cyrus et à Alexandre, dont la carrière n'avait été qu'un bond, [Publius Crassus] en vint à ne pas ressembler du tout à Lucius Crassus et à beaucoup d'autres Crassus » ; Tite-Live, IX, 17, 6.

<sup>5</sup> Ainsi l'Alexandre de Quinte-Curce tend peu à peu à s'identifier avec Bacchus d'abord, pendant son avancée en Asie, puis avec Hercule – dont il se considérait d'ailleurs comme un descendant – lorsqu'il forma le projet de poursuivre ses conquêtes vers l'Occident. Le rêve de domination universelle du roi macédonien s'appuie sur l'exemple de ces héros, comme le montre la référence constante, dans les discours que lui prêtent les auteurs latins, aux conquêtes de Bacchus et d'Hercule. On connaît l'utilisation politique que firent, d'une manière générale, certains rois ou hauts personnages de l'imitation des héros de la mythologie ou de l'épopée comme source de prestige et de reconnaissance. Alexandre le Grand par exemple, en dehors de l'identification à Dionysos et Hercule, cultiva une certaine ressemblance avec Achille, notamment à travers son mariage avec Roxane, une captive comme l'était Briséis, la compagne du héros homérique dans l'*Illiade* (cf. Quinte-Curce, *Histoires*, VIII, 4, 21-30).

<sup>6</sup> Cf. par exemple Cic., *Pro Flacco*, 60 (*Mithridatem deum, illum patrem, illum conseruatorem Asiae, illum Euhium, Nysium, Bacchum, Liberum nominabant*, « À Mithridate, ils donnaient les noms de dieu, de père, de sauveur de l'Asie, d'Evhius, de Nysius, de Bacchus, de Liber ») ou Ov., *Contre Ibis*, 329, où Mithridate, dans l'une des nombreuses énigmes mythologiques ou historiques du poème, est appelé *Lenaeus* (voir la note 11 au vers 330 de J. André).

<sup>7</sup> Il semble que les exploits romains aient été célébrés, de très bonne heure dans l'histoire romaine, dans les *naeniae*, « *carmina* que l'on chantait aux funérailles [...] pour célébrer les vertus et les exploits du mort » (P. Grimal, *Littérature latine*, p. 66), dans les « chants de banquet », *carmina conuiuialia* (*id.*, *ibid.*, p. 63), puis dans les éloges funèbres, *laudationes*, prononcés à l'occasion des funérailles des grands personnages de la cité. Voir à ce sujet Cic., *Brutus*, 62 et l'analyse que donne P. Grimal de ce passage : « Cicéron nous apprend que ces discours étaient conservés dans les familles, comme des monuments de leur gloire ; on les utilisait de génération en génération ; plus ces discours étaient anciens et plus était grande la noblesse de la famille. Cicéron ajoute que ces éloges n'avaient aucune valeur historique mais étaient remplis d'inventions et de titres fictifs : faux triomphes, multiplication des consulats, fausses généalogies, grâce auxquelles

lointains<sup>1</sup> : les conquêtes lointaines des généraux apparaissent dès lors comme un écho de ces expéditions mythiques qui, depuis les premiers textes de la littérature grecque, véhiculèrent les images prestigieuses associées aux richesses et aux « merveilles » des terres lointaines, ainsi que celles de lointains peuples barbares, caractérisés tantôt par leur extrême sauvagerie, tantôt par une sagesse proche de celle des hommes de l'âge d'or. Deux autres passages du discours *Pour Marcellus* illustrent bien, à propos du cas de César, ce lieu commun de la *laudatio* : la géographie des contrées conquises – l'étendue des territoires, leurs ressources, *copiae* –, ainsi que les mœurs et les mentalités des populations – en l'occurrence des « nations barbares et cruelles », *gentes immanitate barbarae* – sont citées par Cicéron comme une illustration et une preuve de la valeur du conquérant :

*Domuisti gentis immanitate barbaras, multitudine innumerabilis, locis infinitas, omni copiarum genere abundantis*<sup>2</sup> ;

l'orateur associe enfin la renommée future de l'*imperator* aux *exotica* présents dans la vie et dans la culture romaines, lorsqu'il cite, à la gloire de César, les noms prestigieux de l'Océan et de deux grands fleuves exotiques, le Rhin et le Nil – en tant que symboles géographiques des territoires conquis<sup>3</sup> –, ainsi que le souvenir des jeux ou des triomphes, lors desquels étaient exposés sous les yeux des Romains animaux, objets ou prisonniers exotiques :

*Obstupescunt posteri certe imperia, prouincias, Rhenum, Oceanum, Nilum, pugnas innumerabilis, incredibilis uictorias, monumenta, triumphos audientes et legentes tuos*<sup>4</sup>.

Ces trois passages montrent que les *exotica* font partie du « matériel » de base mis en œuvre par la propagande politique puis par les auteurs désireux d'exalter les succès de Rome et de

---

des gens d'humble origine se donnaient des ancêtres fictifs, une fois qu'ils étaient parvenus aux honneurs. [...] Il semble que ces *laudationes* se soient conformées à un plan stéréotypé : on célébrait la *gens* du mort, l'illustration de ses ancêtres, puis on énumérait ses magistratures, éventuellement les exploits militaires dont elles avaient été l'occasion, enfin ses qualités morales. Tout ce que l'on trouve, résumé, sur les épitaphes des grands personnages. [...] Ces lointaines origines ne seront pas sans marquer des œuvres aussi diverses que la *Vie des Douze Césars*, de Suétone, qui doivent au genre de la *laudatio* non seulement leur plan *per species* (c'est-à-dire par catégories de mérites) mais cette solennité, cette *grauitas* romaine, que ne peuvent effacer les anecdotes parfois triviales dont sont parsemées ces biographies, mais aussi les *Res Gestae* composées par Auguste lui-même et qui donnent, chapitre après chapitre, le bilan de son action, ou encore une élégie de Propertius, l'éloge de Cornélia » (*id.*, *ibid.*, p. 83). Sur cette poésie primitive, voir aussi Caton, *Orig.*, VII, frg. 13 Chassignet (*ap.* Cic., *Tusc.*, IV, 3) : *Grauiissimus auctor in Originibus dixit Cato morem apud maiores hunc epularum fuisse, ut deinceps qui accubarent canerent ad tibiam clarorum uirorum laudes atque uirtutes*, « Caton, auteur de grand poids, signale dans les *Origines* cette coutume en usage chez nos ancêtres : au cours des festins les convives chantaient à tour de rôle au son de la flûte les mérites et les vertus des hommes illustres » (trad. M. Chassignet) et la note 1, p. 54, de M. Chassignet : « [Ce] passage [...] est le seul témoignage de l'existence à Rome de chants de table en l'honneur des ancêtres, avec un extrait de Varron probablement inspiré de Caton : *In conuiujs pueri modesti ut cantarent carmina antiqua in quibus laudes erant maiorum et assa uoce et cum tibicine* (Varr., *De uita pop. Rom.*, *ap.* Non., p. 107 L). Cet usage non attesté par ailleurs pour Rome était très répandu en Grèce [...]. On a donc admis que Caton, dans sa reconstruction des mœurs de l'ancien temps, a attribué ici aux vieux Romains une coutume en honneur dans les παραιοὶ ᾠδαί des hétéries de l'aristocratie attique des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles ») et Cic., *Brutus*, XIX, 75 : *Atque utinam exstarent illa carmina, quae multis saeculis ante suam aetatem in epulis esse cantitata a singulis conuiujs de clarorum uirorum laudibus in Originibus scriptum reliquit Cato !*, « [...] que n'avons-nous encore les vers qui, suivant ce qu'a écrit Caton dans les *Origines*, étaient, bien des siècles avant lui, chantés dans les festins par chacun des convives à la gloire des grands hommes ? ».

<sup>1</sup> Sur ce thème voir R. Dion, *Aspects politiques de la géographie antique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Ét. Anc., 1977, et notamment, pour la période romaine, le chapitre X, p. 247 sq. Le rôle des écrivains – et donc celui des *exotica* – dans la propagande romaine pourrait se résumer par cette phrase de R. Dion : « S'agissait-il d'une expédition dirigée vers des pays lointains, représentés comme touchant aux extrémités de l'univers, le devoir de l'écrivain était alors de publier qu'il s'agissait d'un exploit sans précédent, et de veiller à ce que nul autre que le Maître ne pût prétendre s'en approprier la gloire » (p. 247). Voir aussi Cl. Nicolet, *L'inventaire du monde (géographie et politique aux origines de l'Empire romain)*, Paris, Fayard, 1988, p. 12-14.

<sup>2</sup> « Tu as dompté des nations barbares et cruelles, populations innombrables aux territoires immenses, aux ressources inépuisables » (*Pro Marcello*, III, 8). À propos de ces nations « barbares et cruelles », M. Lob (note 1, p. 39) estime que « Cicéron évoque ainsi plutôt les Gaulois, Belges, Bretons et Germains que les Espagnols ou les Africains : les peuples nordiques, leur pays, leur climat, leur éloignement avaient pour ces méditerranéens quelque chose de mystérieux et d'effrayant ».

<sup>3</sup> Sur la valeur emblématique des noms de fleuves, de mers ou de montagnes par exemple, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> « Certes les générations futures seront stupéfaites quand elles liront ou qu'on leur dira tes campagnes, tes conquêtes, le Rhin, l'Océan, le Nil, tes combats sans nombre, tes victoires incroyables, tes monuments, tes jeux, tes triomphes » (*Pro Marcello*, IX, 28).

ses généraux par l'évocation de leurs victoires, de leurs triomphes et des *monumenta* élevés à leur gloire : le prestige associé aux terres lointaines, aux pays, aux peuples et aux *realia* exotiques contribue, pour une grande part, à la gloire du général qui a su en faire la conquête et, par extension, à celle de l'*Vrbs* et de la civilisation romaine en général ; d'autre part, le rappel, voire l'exagération des dangers que représentent certains obstacles naturels réputés parfois infranchissables – notamment les chaînes de montagnes, les déserts ou les grands fleuves –, ou les mœurs et les mentalités des populations – qu'elles soient sauvages ou au contraire héritières de civilisations prestigieuses ayant constitué d'immenses empires –, mettent également en valeur les qualités des armées et des conquérants romains<sup>1</sup>.

– ***Rapta manu diuerso ex hoste tropaea*<sup>2</sup> : le prestige des guerres, des victoires et des conquêtes lointaines**

Le nombre et la fréquence des *exotica* dans la littérature latine montrent que les écrivains aiment citer les noms des pays, des fleuves, des montagnes, des peuples, des produits exotiques : la mention de ces *exotica* est souvent, en effet, une manière pour l'auteur d'exalter la gloire d'un personnage et celle de Rome, en évoquant de manière concrète la diversité des contrées parcourues, l'étendue de l'Empire ou de la sphère d'influence de la civilisation romaine. Ces *exotica*, en dehors de leur fonction laudative, peuvent même parfois se mettre au service d'une volonté de justification, dans la mesure où il contribuent à préparer, à préfigurer une guerre ou une conquête. Le thème de la gloire associée aux expéditions lointaines va souvent de pair avec celui du thème politique du héros conquérant, émule de divinités ou de héros mythologiques, comme Hercule et Dionysos : la gloire que représente, pour un conquérant, le fait de parcourir des contrées lointaines, voire les extrémités mêmes du monde connu, et de vaincre les obstacles naturels – fleuve, chaînes de montagnes par exemple – sera utilisée, à la suite d'Alexandre – imitateur d'Hercule, de Dionysos, de Sémiramis et de Cyrus<sup>3</sup> –, par les *imperatores* et les empereurs latins, dont certains cultivèrent même une ressemblance ou une identification avec ces héros ou dieux conquérants de la mythologie et de l'histoire<sup>4</sup>. C'est surtout l'exploration de nouveaux territoires qui constitue,

<sup>1</sup> Signalons ici l'extrême fréquence, dans les textes de cette période, des passages célébrant les généraux de l'histoire romaine, des plus anciens aux plus récents. Nous ne citerons ici que les textes ayant mis en œuvre des *exotica* dans la glorification de ces hommes, mais il existe évidemment bien d'autres passages où leurs succès ne sont que très brièvement évoqués, et où leur seul nom suffit, parfois, à rappeler un épisode glorieux de l'histoire. Voir par exemple Cic., *Tusc.*, V, 19, 56 où il est fait allusion à la gloire de Marius, vainqueur des Cimbres avec son collègue Catulus ; Virg., *Én.*, VI, 836-844 ; ou encore l'épigramme IV, 11, consacrée par Propertius à la mémoire de Cornélie, fille de Cornélius Scipion. Le poète y évoque les trophées de ses ancêtres (*auita tropaea*, v. 29), les royaumes d'Afrique (*Afra regna*, v. 30) et Numance (*ibid.*) ; cf. aussi v. 37-41. Voir encore l'*Ode* I, 12 d'Horace, une ode civique qui fait l'éloge, avant celui d'Auguste et des *Iulii*, des anciens héros de l'histoire romaine : aux v. 37-40, celui de Régulus, des Scaurus, de Paul-Émile mort à Cannes (Tite-Live, XXII, 49) et de C. Fabricius Luscinus, consul en 281 et 278, qui s'illustra contre les Samnites et contre Pyrrhus (I, 12, 37-40 : *Regulum et Scauros animaeque magnae / prodigum Paulum superante Poeno / gratus insigni referam Camena / Fabriciumque...*, « Régulus et les Scaurus et Paulus prodigue de sa grande âme lors de la victoire punique, ma Camène reconnaissante aura de hauts accents pour les chanter »), puis, aux v. 41 et 42, Horace célèbre la mémoire de M. Curius Dentatus, consul en 290 et 275, qui s'illustra aussi contre les Samnites et Pyrrhus, et de Camille, qui prit Véies en 396, et vainquit les Gaulois en 390.

<sup>2</sup> « Les [...] trophées conquis sur des ennemis situés aux extrémités du monde » (Virg., *Géorg.*, III, 32)

<sup>3</sup> La propagande mise en place par Alexandre semble avoir beaucoup joué sur le prestige de l'Asie pour encourager les soldats, rendre l'opinion favorable à la poursuite d'une politique de conquête et contribuer à la gloire et à la légitimité du conquérant (voir par exemple le discours prononcé par Alexandre devant ses troupes pour les convaincre de poursuivre l'avancée en Inde, chez Quinte-Curce, *Hist.*, IX, 2, 12-34).

<sup>4</sup> La volonté de certains personnages politiques d'être assimilés à Hercule ou Bacchus a parfois été détournée, par leurs ennemis politiques voire par les auteurs latins, de manière négative : ces personnages se retrouvent alors affublés des défauts, des excès et des ridicules que la tradition prêtait à ces héros : ainsi les prétentions dionysiaques d'Antoine ont alimenté, dans certains pamphlets, les accusations d'ivrognerie et de débauche (cf. *supra*), et ses liens supposés avec la descendance d'Hercule – que certaines traditions présentent comme un rustre – ont peut-être donné lieu, de la part de Virgile, à une caricature dissimulée derrière la description d'un guerrier latin, Aventinus, fils d'Hercule (cf. *Én.*, VII, 666-669, passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie) et la note 1, p. 108, de J. Perret : « Aventinus, fils d'Hercule, nous est présenté comme une sorte de brute pleine de jactance. On se souviendra que les Antonii rattachaient leurs origines à Anton, fils d'Hercule, qu'Antoine cultivait sa ressemblance avec Hercule dans sa tenue, ses gestes (Plutarque, *Ant.*, 4), qu'on l'accusait d'être un soudard incivil.

pour l'*imperator*, la source la plus importante de gloire : il s'agit d'atteindre les confins du monde habité, des pays et des peuples lointains rendus célèbres par la tradition et encore insoumis.

Nombreux sont les héros de l'histoire romaine<sup>1</sup> à avoir été célébrés de cette manière dans la littérature latine de cette période. Ennius avait probablement commémoré, dans un ouvrage intitulé *Scipio*, les campagnes du premier Africain<sup>2</sup>, et ses *Annales* sont un poème à la gloire de Rome et de ses premiers généraux, comme en témoigne l'image qu'a retenue Properce de cette ancienne épopée, dans laquelle il évoque notamment les *regia tropaea* conquis par un Aemilius :

... Ennius ...  
et cecinit Curios fratres et Horatia pila,  
regiaque Aemilia uecta tropaea rate,  
uictricesque moras Fabii pugnamque sinistram  
Cannensem et uersos ad pia uota deos,  
Hannibalemque Lares Romana sede fugantis,  
anseris et tutum uoce fuisse Iouem...<sup>3</sup>

Caton relatait ses campagnes ibériques dans les *Origines*, et y faisait probablement son propre éloge ; Lucilius évoquait dans ses *Satires* les hauts faits de Scipion Émilien ; les Scipions<sup>4</sup>, Paul-Émile, et bien d'autres généraux<sup>5</sup> étaient célébrés chez les annalistes et les premiers historiens romains, comme le montrent par exemple les sources utilisées par Tite-Live pour les premiers livres de l'*Histoire romaine*, avant que les auteurs postérieurs ne reprennent eux aussi, inlassablement, l'éloge de ces anciens généraux qui avaient fait la gloire du nom romain. Dans la mesure où toutes ces œuvres ont été en grande partie ou totalement perdues, c'est essentiellement sur les textes écrits à partir du début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. que l'on peut s'appuyer pour analyser cette mise en œuvre laudative des *exotica* dans la littérature.

Dans son *Jugurtha*, par exemple, Salluste se sert des images à la fois exotiques et terrifiantes associées dans les mentalités romaines aux déserts africains pour faire l'éloge des

---

La notice aurait-elle une intention maligne ? ».

<sup>1</sup> Les auteurs ont également glorifié, de la même manière, certains généraux étrangers, parmi lesquels figure même Hannibal, qui réussit, entre autres, l'exploit du passage des Pyrénées, puis des Alpes.

<sup>2</sup> Voir l'introduction du *Scipio* par E. H. Warmington, *R.O.L.*, t. I, p. 394-395 (cf *supra*). Dans deux vers conservés de ses *Épigrammes*, Ennius célébrait la gloire du personnage par l'évocation des extrémités occidentales et orientales de l'*orbis terrarum* – les confins orientaux étant symbolisés par le Palus-Méotide – : *A sole exoriente supra Maeotis paludes / nemo est qui factis aequiperare queat*, « Du point où le soleil se lève bien au-delà du lac Maeotis < jusques à l'Occident >, il n'est personne qui puisse m'égalier par ses exploits » (*Epigrammata*, frg. 1-2 Warmington, *R.O.L.* I, p. 398-401, trad. J. Humbert, éd. des *Tusculanes* de Cicéron, V, 17, 49).

<sup>3</sup> « ... [Ennius] a [...] chanté les frères Curiaces et les javelots des Horaces, et les trophées royaux chargés sur les vaisseaux d'Émile, les lenteurs victorieuses de Fabius et le malheureux combat de Cannes, les dieux redevenus sensibles à nos vœux de piété et nos Lares chassant Hannibal du sol de Rome, Jupiter sauvé par les cris des oies » (III, 3, 7-12). Le personnage désigné ici par le nom d'Aemilius n'est peut-être pas Paul-Émile, dans la mesure où il y aurait alors un anachronisme (Ennius mourut en 169, alors que la victoire de Paul-Émile à Pydna date de 168 et son triomphe de 167). S. Viarre a donc proposé l'hypothèse d'un autre Aemilius : « Peut-être s'agit-t-il de la victoire d'un autre Aemilius (L. Ae. Regillus) sur le roi Antiochus de Syrie à Myonnesus en 190 » (note 489 de S. Viarre).

<sup>4</sup> En XXXVIII, 59, 4-6, Tite-Live fait par exemple intervenir Scipion Nasica lors du procès de Lucius et Publius Scipion (187 av. J.-C.), et invoque en faveur des accusés le prestige des régions orientales désormais soumises à Rome : *Nam quid de finibus regni dicam ? Et Asiam omnem et proxima Europae tenuisse Antiochum. Ea quanta regio orbis terrarum sit, a Tauro monte in Aegaeum usque prominens mare, quot non urbes modo, sed gentes amplectatur, omnes scire. Hanc regionem dierum plus triginta iter in longitudinem, decem inter duo maria in latitudinem patentem usque ad Tauri montis iuga, Antiocho ademptam, expulso in ultimum angulum orbis terrarum*, « Et que dire des frontières du royaume ? Antiochus a régné sur toute l'Asie, et aussi sur les régions d'Europe qui le jouxtent. Les dimensions de cette partie du monde, qui s'étend du mont Taurus jusqu'à la mer Égée, le nombre de villes et même de peuples qu'elle contient, chacun les connaît. Cette partie du monde, longue de plus de trente jours de marche, large de dix entre les deux mers et jusqu'aux crêtes du Taurus, a été prise à Antiochus, rejeté dans le coin le plus reculé du monde ». Voir aussi 60, 5-6.

<sup>5</sup> En XXXVIII, 48, 4, Tite-Live met par exemple dans la bouche de Manlius Vulso le nom prestigieux du Taurus, par lequel il célèbre ses propres victoires : ... *et hoc, quo finem imperii Romani Taurum montem statuistis*, « ... et l'époque actuelle, où vous avez établi le mont Taurus comme frontière de la domination romaine ».

troupes de Métellus lors de la bataille du Muthul : dans le récit qu'il en fait, dans les chapitres L-LII, l'historien insiste sur les difficultés que représentaient non seulement les ruses de l'adversaire, le caractère déconcertant de la tactique des cavaliers numides et la présence des éléphants de guerre, mais aussi le climat africain et la configuration du terrain, étrangère aux Romains<sup>1</sup>. Quelques chapitres plus loin, il loue l'*industria* de Métellus, qui réussit à traverser le désert à la poursuite de Jugurtha et, ainsi, à vaincre « la nature elle-même » :

... *quippe qui omnia, arma, tela, locos, tempora, denique naturam ipsam ceteris imperitantem industria uicerat...*<sup>2</sup>

Les témoignages les plus fréquents concernent bien sûr les généraux des derniers temps de la République et ceux de l'époque augustéenne, période au cours de laquelle l'extension de l'Empire se fit de la manière la plus rapide et la plus spectaculaire. Les auteurs ont ainsi célébré les exploits de Pompée, de César, d'Octave-Auguste et de plusieurs généraux de l'époque augustéenne, en tant qu'explorateurs ou découvreurs de contrées lointaines, voire inexplorées encore. Cicéron, dans un passage de la *Quatrième Catilinaire* qui semble faire allusion à la fois aux exploits occidentaux et orientaux du général, cite Pompée parmi plusieurs généraux célèbres – les Scipions, Paul-Émile, et Marius – et le place au premier rang – *anteponatur omnibus Pompeius* – pour avoir atteint les confins de l'*orbis terrarum* :

... *anteponatur omnibus Pompeius, cuius res gestae atque uirtutes isdem, quibus solis cursus, regionibus ac terminis continentur*<sup>3</sup>.

Salluste, dans les *Histoires*, évoque l'Espagne lorsqu'il fait prononcer par Pompée son propre éloge, dans la lettre qu'il adresse au Sénat pour résumer sa campagne contre Sertorius tout en rappelant à la nation les services qu'il lui avait rendus à cette occasion : il met lui-même en valeur son courage et sa gloire militaire en citant le passage difficile des Alpes et l'exemple illustre de son prédécesseur, Hannibal – qui lui-même se réclamait de celui d'Hercule<sup>4</sup> :

... *per [Alpes] iter aliud atque Hannibal, nobis opportunius, patefecit*<sup>5</sup>.

Ce sont, toutefois, les expéditions orientales que les auteurs ont principalement retenues parmi les exploits guerriers de Pompée : en 56, Cicéron, dans son discours *De prouinciis consularibus*, célèbre les victoires de Pompée en évoquant une mer pacifiée *ab Oceano usque ad ultimum Pontum* – « de l'Atlantique jusqu'au fond du Pont-Euxin<sup>6</sup> ». Lorsque Virgile, dans

<sup>1</sup> Salluste, *Jugurtha*, L-LII (LII, 2 : *Nam Metello uirtus militum erat, locus aduersus*, « Métellus avait pour lui la valeur de ses soldats, contre lui le désavantage du terrain »).

<sup>2</sup> « [Métellus] n'avait-il pas triomphé par son énergie de tous les obstacles, armes défensives ou offensives, terrain, saison, enfin de la nature elle-même qui est maîtresse souveraine ? » (Salluste, *Jugurtha*, LXXVI, 1). De manière générale, dans le *Jugurtha*, Salluste s'emploie à exalter le courage romain face aux difficultés du terrain, au climat africain, aux bêtes sauvages, ou à la perfidie des populations et des rois étrangers.

<sup>3</sup> « [...] Qu'on mette au premier rang Pompée, dont les exploits et les vertus ont été aussi loin, sous le ciel et jusqu'aux confins du monde, que le soleil dans sa course » (*Quatrième catilinaire*, X, 21). Voir aussi, dans le *Contre Pison*, XIII, 29, cette périphrase désignant Pompée : *qui omnis omnium gentium partis tribus triumphis deuinxerat*, « celui qui avait enchaîné par trois triomphes toutes les nations de toutes les parties du monde » (l'orateur fait ici allusion, bien sûr, aux trois triomphes de Pompée, sur l'Afrique révoltée (80), sur l'Espagne (71), sur Mithridate (61) ; ce dernier triomphe était dit *de orbi universo*, sur « le monde entier »).

<sup>4</sup> Cf. *supra*, I<sup>re</sup> partie, et ces paroles prêtées par Tite-Live à Hannibal : ... *domitorem Hispaniae Galliaeque, uictorem eundem non Alpinarum modo gentium sed ipsarum, quod multo maius est, Alpium*, « [moi] qui ai soumis l'Espagne et la Gaule, qui ai aussi vaincu non seulement les peuples alpins, mais, ce qui est beaucoup plus important, les Alpes elles-mêmes » (XXI, 43, 15).

<sup>5</sup> « À travers [les Alpes], je me suis ouvert une route, différente de celle d'Hannibal, et plus commode pour nous » (Salluste, *Histoires*, IV (Lettre de Pompée au Sénat (hiver 75 avant J.-C.)), 4. Au § 5, Pompée évoque les peuples sauvages qu'il a dû affronter (passage cité *infra*) et dresse le bilan de ses victoires au § 6.

<sup>6</sup> *De prouinciis consularibus*, XII, 31 : *Iam diu mare uidemus illud immensum, cuius feruore non solum maritimi cursus, sed urbes etiam et uiae militares iam tenebantur, uirtute Cn. Pompei sic a populo Romano ab Oceano usque ad ultimum Pontum tamquam unum aliquem*

*l'Énéide*, fait allusion au destin de Pompée, il évoque ses expéditions d'Orient, symbolisées par les « peuples de l'Aurore » – *Eoi* – tandis que celles de César en Occident sont représentées par le « rempart des Alpes<sup>1</sup> ».

La conquête de la Gaule par César semble en effet avoir été conçue, en priorité, en fonction d'objectifs liés à la situation politique de l'époque : il s'agit notamment, dans la stratégie césarienne, de contrebalancer la gloire acquise par Pompée en Orient, en se tournant, à l'opposé des « territoires » de son adversaire politique, vers l'Occident, vers la Gaule – une contrée dont les Romains connaissaient les richesses – et vers ces régions encore très mal connues que représentaient la Germanie et la Bretagne. Dans un autre passage du *De provinciis consularibus*, Cicéron, pour défendre l'idée d'une prolongation du commandement de César en Gaule, souligne le caractère admirable de ses victoires occidentales et cite à la fois l'âpreté de ces terres<sup>2</sup>, le caractère encore inconnu des régions parcourues par César<sup>3</sup> et le nom prestigieux de l'Océan, pour sa valeur hautement symbolique :

... *quid porro tot uictoriis praestabilius, quid Oceano longius inueniri potest ?*<sup>4</sup>

Les propres *Commentaires* de César sur les opérations menées en Gaule, en Bretagne et en Germanie se sont aussi chargés, bien évidemment, de glorifier les exploits du général – voire de justifier ses actes ou ses échecs lorsque ses motivations pouvaient être sujettes à caution – en mettant en valeur le caractère inédit de ces entreprises menées aux confins du monde connu, les richesses des contrées visitées, et en insistant sur les difficultés rencontrées dans ces régions encore plus ou moins exotiques. De nombreux passages de la *Guerre des Gaules*, en dépit de leur apparence purement descriptive et objective, paraissent répondre à cette intention<sup>5</sup>. Le récit du franchissement du Rhin, par exemple, semble se justifier à la fois par des raisons militaires mais aussi par des motifs politiques : il s'agit d'impressionner les barbares, mais aussi et surtout les Romains, qui associaient au nom de ce fleuve nordique une image encore empreinte d'exotisme et les connotations négatives attachées aux contrées septentrionales<sup>6</sup>. Au livre IV en effet, César, au moment de franchir le Rhin en vue de cette

---

*portum tutum et clausum teneri*, « Depuis longtemps, nous voyons que cette mer immense, dont l'insécurité troublait les parcours maritimes et même les villes et les routes stratégiques, est dominée, grâce à la valeur de Pompée, par le peuple Romain, de l'Atlantique jusqu'au fond du Pont-Euxin, comme un port sûr et bien clos ».

<sup>1</sup> Virgile, *Énéide*, VI, 830-831 : *aggeribus socer Alpinis atque arce Monoeci / descendens, gener aduersis instructus Eois !*, « le beau-père descendant du rempart des Alpes et du rocher de Monécus ; le gendre, en face, appuyé des peuples de l'Aurore ». Properce, III, 11, 68 cite, lui, le *Bosphore* pour symboliser la victoire contre Mithridate.

<sup>2</sup> *De provinciis consularibus*, XII, 29 : *Quid illis terris asperius ?*, « Quoi de plus âpre que ces terres ? ».

<sup>3</sup> *Ibid.*, XIII, 33 : ... *et, quas regiones quasque gentis nullae nobis antea litterae, nulla uox, nulla fama notas fecerat, has noster imperator nosterque exercitus et populi Romani arma peragrarunt*, « si bien que des contrées et des nations que ni la littérature, ni la tradition orale, ni la légende ne nous avaient fait connaître déjà, ont été parcourues par notre général, par notre armée et par les armes du peuple Romain ».

<sup>4</sup> « ... Mais aussi de plus admirable que toutes ces victoires, de plus lointain que l'Océan ? » (*ibid.*, XII, 29). Voir aussi XIV, 34 : *Nihil est enim ultra illam altitudinem montium usque ad Oceanum quod sit Italiae pertimescendum*, « [...] par delà les sommets des montagnes et jusqu'à l'Océan, il n'y a plus rien à redouter pour l'Italie ».

<sup>5</sup> C'est notamment sur cette hypothèse que repose l'ouvrage de M. Rambaud, *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César* : « Dans les *Commentaires*, César représente le cours de l'histoire suivant une logique qui lui est propre et sert ses intérêts. Tous ne l'ont pas vu, d'autant plus que le dépouillement du style fait illusion, et semble purement narratif, étant peu chargé de ces particules logiques chères aux orateurs. [...] Or, César n'a pas eu souci de la vérité historique puisqu'il dissimule. S'il raconte ses actions, c'est afin d'excuser ses échecs et de légitimer ses initiatives » (p. 111). Les différents *excursus* géographiques et ethnographiques de la *Guerre des Gaules* – les principaux, qui, au livre VI concernent la Gaule et la Germanie, mais aussi nombre de passages moins étendus – répondraient, eux aussi, à ce dessein : dissimuler le défaut de résultats militaires par l'introduction d'ornements littéraires descriptifs (cf. *id.*, *ibid.*, p. 204 sq.).

<sup>6</sup> Voir aussi le passage du *Pro Marcello* cité *supra* (IX, 28), où Cicéron célèbre justement les victoires de César en mentionnant le nom prestigieux du Rhin et les paroles qu'adresse Calliope à Properce dans l'épigramme III, 3, v. 43-46, où la mention du Rhin est peut-être destinée à rappeler la victoire de César sur Arioviste (voir la note 503 de S. Viarre) : *aut quibus in campis Mariano proelia signo / stent et Teutonicas Roma refringat opes, / barbarus aut Sueuo perfusus sanguine Rhenus / saucia maerenti corpora uectet aqua* « [Ne te soucie en rien] de dire dans quelles plaines se tiennent les combats sous l'étendard de Marius et Rome brise les forces teutoniques, où le Rhin



expédition, utilise habilement les images à la fois exotiques et terrifiantes associées au nom du Rhin – un fleuve lointain, se jetant dans l’Océan nordique après avoir traversé les territoires de nations presque totalement inconnues, dont certaines semblent encore extrêmement sauvages et primitives<sup>1</sup> – pour souligner l’exploit symbolique que représente le franchissement de cette frontière, en direction du domaine de l’inconnu et de la plus extrême barbarie<sup>2</sup>. La même impression se dégage du récit de la construction, par les ingénieurs de l’armée, d’un pont provisoire<sup>3</sup> sur le Rhin, au chapitre XVII : César évoque, à ce propos, les difficultés de cette entreprise, dues à la largeur, à la rapidité et à la profondeur du fleuve<sup>4</sup>, et décrit longuement le procédé employé pour la mener à bien<sup>5</sup>.

Un peu plus loin dans ce même livre IV, l’expédition en Bretagne est mise en valeur par le caractère exotique de cette contrée, qui, au dire de César, était encore très mal connue des Gaulois eux-mêmes<sup>6</sup> – ce qui tend à justifier, en même temps, le caractère inachevé de la première incursion :

*Neque enim temere praeter mercatores illo adiit quisquam, neque iis ipsis quicquam praeter oram maritimam atque eas regiones quae sunt contra Galliam notum est. Itaque uocatis ad se undique mercatoribus neque quanta esset insulae magnitudo, neque quae aut quantae nationes incolerent, neque quem usum belli haberent aut*

---

barbare arrosé du sang suève charrie des corps blessés dans son eau chagrinée ».

<sup>1</sup> B. G., IV, 10, 3-5 (voir les passages cités *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>2</sup> Voir par exemple la phrase suivante : *Germanico bello confecto multis de causis Caesar statuit sibi Rhenum esse transeundum ; quarum illa fuit iustissima, quod, cum uideret Germanos tam facile impelli ut in Galliam uenirent, suis quoque rebus eos timere uoluit, cum intellegent et posse et audere populi romani exercitum Rhenum transire*, « La guerre germanique achevée, César, pour maintes raisons, décida de franchir le Rhin ; la meilleure était que, voyant avec quelle facilité les Germains se déterminaient à venir en Gaule, il voulut qu’eux aussi eussent à craindre pour leurs biens, quand ils comprendraient qu’une armée romaine pouvait et osait traverser le Rhin » (IV, 16, 1). Voir aussi les paroles prêtées par César aux Ubiens, alliés de César, selon lesquels le passage du Rhin par l’armée de César pourrait garantir leur sécurité (16, 5-7), et les conclusions tirées par César après son incursion en Germanie, au chap. XIX (les Suèves, après avoir appris la nouvelle de la construction du pont, abandonnèrent leurs villages et se préparèrent à une attaque romaine, 19, 2 ; César estime alors avoir atteint ses objectifs : *Quod ubi Caesar comperit, omnibus iis rebus confectis quarum rerum causa traducere exercitum constituerat, ut Germanis metum iniceret, ut Sugambros ulcisceretur, ut Vbios obsidione liberaret, diebus omnino XVIII trans Rhenum consumptis satis et ad laudem et ad utilitatem profectum arbitratus se in Galliam recepit pontemque rescidit*, « Quand César connut ce plan, comme il avait atteint tous les objectifs qu’il s’était proposés en franchissant le Rhin – faire peur aux Germains, punir les Sugambres, délivrer les Ubiens de la pression qu’ils subissaient –, après dix-huit jours complets passés au-delà du Rhin, estimant avoir atteint un résultat suffisamment glorieux et suffisamment utile, il revint en Gaule et coupa le pont derrière lui », 19, 4). L.-A. Constans (note 1, p. 107) pense que César, dans ces passages, « paraît avoir à cœur de répondre à des critiques » (voir les références à Plutarque, *César*, 22 ; *Caton*, 51 ; Appien, *Celt.*, 18 et Dion, XXXIX, 48, qui montrent que ce passage du Rhin par César a pu être interprété, par ses contemporains et par les auteurs postérieurs, comme un acte de mégalomane). « Que César ait connu les emportements d’imagination des grands conquérants, c’est indéniable ; mais il est sûr aussi qu’une démonstration au-delà du Rhin était utile pour assurer la sécurité de la Gaule » (L.-A. Constans, *ibid.*). Sur le probable échec de cette expédition, que César avait peut-être imaginée plus grandiose – étant donné le déploiement énorme de moyens –, voir *id.*, note 1, p. 110. M. Rambaud, *L’art de la déformation historique...*, p. 123-124, rappelle lui aussi que les raisons invoquées par César pour justifier le franchissement du Rhin « ont paru si faibles aux historiens qu’ils ont attribué ces entreprises démesurées à l’imagination délirante, à la mégalomanie, au désir insensé d’imiter Alexandre le Grand » (voir les références de la note 72), mais que « ces expéditions outre-Rhin et outre-Manche justifiant le maintien de grandes armées sous les ordres du proconsul étaient indispensables à sa carrière et à sa propagande ».

<sup>3</sup> César dit avoir écarté l’idée d’utiliser des bateaux, pour des raisons de sûreté, mais aussi de *dignitas* : *sed nauibus transire neque satis tutum esse arbitrabatur, neque suae neque populi romani dignitatis esse statuebat*, « mais les bateaux lui semblaient un moyen trop peu sûr, et qui convenait mal à sa dignité et à celle du peuple romain » (IV, 17, 1).

<sup>4</sup> B. G., IV, 17, 2 : *Itaque, etsi summa difficultas faciendi pontis proponebatur propter latitudinem, rapiditatem altitudinemque fluminis, tamen id sibi contendum aut aliter non traducendum exercitum existimabat*, « Aussi, en dépit de l’extrême difficulté que présentait la construction d’un pont, à cause de la largeur, de la rapidité et de la profondeur du fleuve, il estimait qu’il devait tenter l’entreprise ou renoncer à faire passer ses troupes autrement ».

<sup>5</sup> B. G., IV, 17, 3-10. Pour M. Rambaud, *L’art de la déformation historique...*, ce passage se justifie encore d’une autre façon : « Les succès de l’année 55 se limitant à l’immoral écrasement des Usipètes et des Tenctères, les expéditions de Germanie et de Bretagne n’ayant pas rapporté de résultats tangibles, le livre IV est grossi par la description des mœurs suèves et du pont sur le Rhin » (p. 204).

<sup>6</sup> B. G., IV, 20, 2 : *... et [...] tamen magno sibi usui fore arbitrabatur, si modo insulam adisset et genus hominum perspexisset, loca, portus, aditus cognouisset ; quae omnia fere Gallis erant incognita*, « [César] pensait d’ailleurs [...] [qu’il] lui serait néanmoins fort utile d’avoir seulement abordé dans l’île, et d’avoir vu ce qu’étaient ses habitants, reconnu les lieux, les ports, les points de débarquement ; toutes choses qui étaient à peu près ignorées des Gaulois ». Voir cependant l’opinion plus nuancée de L.-A. Constans, notes 2, p. 110 et 1, p. 111.

*quibus institutis uterentur, neque qui essent ad maiorum nauium multitudinem idonei portus reperire poterat*<sup>1</sup>.

Quelques chapitres plus bas, la description de la tempête essuyée par la flotte césarienne quatre jours après le débarquement, où César insiste sur la violence des vents, sur la force des vagues et sur le rôle du phénomène des marées océaniques, encore inconnu de ses soldats, semble répondre, en même temps qu’au souci de relater les faits tels qu’ils s’étaient produits, à la même volonté de justifier un échec – puisque les navires furent contraints de revenir vers le continent et que César perdit une grande partie de sa flotte – et de mettre en avant le caractère exceptionnel de cette expédition lointaine<sup>2</sup>. Quant à l’*excursus* ethnographique du livre VI, qui intervient au moment du récit de la seconde expédition de César au-delà du Rhin, il ne serait, selon L.-A. Constans, qu’une digression introduite « pour masquer l’insignifiance de sa campagne<sup>3</sup> ». Les nombreux *exotica* géographiques accumulés dans ces chapitres pourraient également contribuer à justifier le manque d’ampleur de l’opération, en soulignant le caractère extrêmement sauvage de la nature germane. On pense notamment au passage consacré à la forêt Hercynienne, qui contribue évidemment à expliquer l’échec de César en Germanie ou son renoncement à poursuivre son expédition par son étendue – au dire de César, personne encore n’aurait réussi à en atteindre l’extrémité –, par l’exotisme extrême de sa faune et par le caractère de ses habitants<sup>4</sup>. Plus tard, Ovide louera encore César pour ses expéditions en Bretagne, en évoquant, au chant XV de ses *Métamorphoses*, la soumission du lointain peuple des Bretons, qualifiés de l’épithète *aequorei*, puis sa victoire lors de la guerre d’Alexandrie – symbolisée, comme dans le passage du discours *Pro Marcello* de Cicéron cité plus haut, par le nom prestigieux du Nil –, ainsi que ses exploits dans le Pont contre Pharnace et en Afrique contre Juba, le « maître du Cinyps », *Cinyphius*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> « En effet, à part les marchands, il est rare que personne se risque là-bas, et les marchands eux-mêmes ne connaissent rien en dehors de la côte et des régions qui font face à la Gaule. Aussi [César] eut-il beau faire venir de partout des marchands, il lui était impossible de rien apprendre ni sur l’étendue de l’île, ni sur le caractère et l’importance des peuples qui l’habitent, ni sur leur manière de faire la guerre ou de vivre, ni sur les ports qui étaient capables de recevoir un grand nombre de gros navires » (*B. G.*, IV, 20, 3-4). Sur la valeur symbolique de cette expédition, voir aussi IV, 22, 2 (où César souligne son caractère prioritaire par rapport à d’autres entreprises militaires), et la note 1, p. 111 de L.-A. Constans : « À en croire Suétone, *Caes.*, 47, César serait allé en Bretagne dans l’espoir d’y trouver des perles ; mais Cicéron dit dans une lettre à Atticus (*Ad Att.*, IV, 16, 13), qu’il était assuré de n’en rapporter d’autre butin que des esclaves. Il faut reconnaître que cette campagne, de même que l’expédition en Germanie, se justifiait comme complément nécessaire de l’entreprise de conquête des Gaules ». Pour M. Rambaud, *L’art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, ce passage du livre IV est un exemple de la « disjonction des faits dans les expéditions de Bretagne » (p. 98), et serait destiné à justifier l’échec relatif de la première expédition, tout autant qu’à masquer le fait « que l’expédition avait des causes économiques » (ce qui expliquerait l’attitude hostile des *mercatores*, qui refusèrent de donner des renseignements, à l’égard de César). Sur les expéditions en Bretagne, voir aussi *id.*, *ibid.*, p. 167-168.

<sup>2</sup> *B. G.*, IV, 20, 2-3 et chap. 21. Sur l’ignorance de la Bretagne et des marées, voir M. Rambaud, *L’art de la déformation historique...*, p. 168, qui la considère comme « exagérée » et invoque à l’appui de cette affirmation les renseignements précédemment fournis par Pythéas et Posidonius, qui auraient dû mettre César en garde contre ce phénomène naturel (note 175).

<sup>3</sup> Note 2, p. 183.

<sup>4</sup> *B. G.*, VI, chap. 24 ; VI, 25, 1-4 (passages cités *supra*). Voir aussi, en VII, 8, 2-3, les remarques faites par César au sujet des Cévennes : *Etsi mons Ceuenna, qui Aruernos ab Heluiis discludit, durissimo tempore anni altissima niue iter impediabat, tamen discussa niue in altitudinem pedum VI atque ita uis patefactis summo militum labore ad fines Aruernorum peruenit. Quibus oppressis inopinantibus, quod se Ceuenna ut muro munitos existimabant, ac ne singulari quidem umquam homini eo tempore anni semitae patuerant, equitibus imperat ut quam latissime possint uagentur et quam maximum hostibus terrorem inferant*, « Les Cévennes, qui forment barrière entre les Helviens et les Arvernes, étaient en cette saison, au plus fort de l’hiver, couvertes d’une neige très épaisse qui interdisait le passage : néanmoins, les soldats fendent et écartent la neige sur une profondeur de six pieds, et, le chemin ainsi frayé au prix des plus grandes fatigues, on débouche dans le pays des Arvernes. Cette arrivée inattendue les frappe de stupeur, car ils se croyaient protégés par les Cévennes comme par un rempart et jamais, à cette époque de l’année, on n’avait vu personne, fût-ce un voyageur isolé, pouvoir en pratiquer les sentiers ; alors César ordonne à ses cavaliers de rayonner le plus loin possible en terrorisant l’ennemi autant qu’ils le peuvent ».

<sup>5</sup> *Mét.*, XV, 752-756 : *Scilicet aequoreos plus est domuisse Britannos / perque papyriferi septemflua flumina Nili / uictrices egisse rates Numidasque rebelles / Cinyphiumque Iubam Mithridateisque tumentem / nominibus Pontum populo adiecisse Quirini...*, « Car dans tous les titres de César il n’en est pas de plus grand que d’avoir soumis les Bretons au milieu des mers, d’avoir conduit des nef victorieuses sur le fleuve aux sept bouches, sur le Nil couvert de papyrus ; d’avoir donné au peuple de Quirinus les Numides rebelles et Juba, maître du Cinyps, et le Pont, tout glorieux des noms de ses Mithridates ».

Enfin, la politique étrangère d'Octave-Auguste – qu'il s'agisse des guerres et des expéditions lointaines<sup>1</sup> entreprises par lui-même ou sous ses auspices, ou de l'organisation politique et administrative de l'Empire –, est très fréquemment célébrée par les auteurs contemporains de cette période<sup>2</sup>, qui s'avère en effet particulièrement fructueuse pour le développement de l'exotisme en littérature. Les *exotica* représentent, pour tous ces auteurs, l'un des moyens les plus directs et les plus concrets pour célébrer tantôt le prince lui-même, tantôt les hauts personnages envoyés vers les lointaines provinces ou vers les régions les plus extrêmes de l'*orbis terrarum* dans un but militaire, scientifique ou diplomatique. Les manifestations de cette mise en œuvre des *exotica* étant extrêmement nombreuses pour cette période de l'histoire, nous nous limiterons à citer quelques exemples parmi les plus représentatifs.

Virgile est l'un des tout premiers auteurs à avoir évoqué les événements de politique étrangère ayant accompagné l'ascension d'Octave et celle de son entourage politique, tout en glorifiant leurs actes par la mise en œuvre d'*exotica*. Dans sa VIII<sup>e</sup> *Bucolique*, il célèbre par exemple les hauts faits de Pollion en Dalmatie<sup>3</sup> en citant « le grand Timave » – *magnus Timauus* – et la mer illyrienne :

<sup>1</sup> Sur ces expéditions, voir par exemple la liste établie par Cl. Nicolet, *L'inventaire du monde*, p. 97-101.

<sup>2</sup> Plusieurs auteurs augustéens ont évoqué dans leurs œuvres le sujet d'inspiration que représentaient pour les poètes ou les prosateurs de l'époque les hauts faits d'Octavien-Auguste ou de ses lieutenants. Dans l'une de ses *Épîtres*, Horace fait par exemple allusion aux travaux littéraires des membres de la *cohors* accompagnant Tibère en Orient en 21 av. J.-C., chargés de laisser un témoignage sur les *res gestae* d'Auguste et de Tibère : *Quid studiosa cohors operum struit ? hoc quoque curo. / Quis sibi res gestas Augusti scribere sumit ? / bella quis et paces longum diffundit in aeuum ?*, « Quels ouvrages la laborieuse cohorte édifie-t-elle ? c'est aussi chose qui m'intéresse. Qui se charge d'écrire les actions d'Auguste ? qui répand jusqu'au lointain des âges la renommée des guerres faites, des paix conclues par lui ? » (I, 3, 6-8). Voir aussi II, 1, 250-257, où Horace énumère certains des *topoi* traditionnels de la poésie épique : *Nec sermones ego malle / repentis per humum quam res componere gestas / terrarumque situs et flumina dicere et arces / montibus impositas et barbara regna tuisque / auspiciis totum confecta duella per orbem, / claustraque custodem pacis cohibentia Ianum / et formidatam Parthis te principe Romam, / si, quantum cuperem, possem quoque*, « Et ce ne serait pas mon goût dominant d'écrire des entretiens qui rampent sur le sol : raconter de grands faits, décrire les contrées, les fleuves, les citadelles posées sur les monts, les royaumes barbares, les guerres terminées sous tes auspices par toute la terre, les portes refermées sur Janus qui garde la paix, Rome faisant sous ton principat trembler le Parthe, je le préférerais si mes désirs donnaient la mesure de ce que je puis ». Ailleurs encore, Horace cite le poète Varius, qu'il juge plus digne que lui pour célébrer Agrippa – dont les exploits sont implicitement comparés à ceux que chantent la poésie épique et la tragédie : *Scriberis Vario fortis et hostium / uictor, Maeonii carminis alite, / quam rem cumque ferox nauibus aut equis / miles te duce gesserit*, « À Varius de célébrer, sous les auspices du chant méonien, ton courage et tes victoires sur l'ennemi, pour toutes les batailles que, portés sur des navires ou des chevaux, les fiers soldats ont livrées sous ton commandement » (*Od.* I, 6, 1-4). On ignore si Varius célébra en vers les victoires d'Agrippa (cf. la note 3, p. 13, de F. Villeneuve), mais il chanta celles d'Auguste (Horace cite des vers de Varius dans les *Épîtres*, I, 16, 27-29).

<sup>3</sup> Cette pièce « a été écrite pour Pollion, au moment où, vainqueur des Parthines, il revenait à Rome pour y célébrer son triomphe » (E. de Saint-Denis, *Notice*, p. 83). Ce triomphe eut lieu le 25 octobre 39 avant J. C. et fut également célébré par Horace dans l'*Ode*, II, 1 (*Delmatico triumpho*, « dans ton triomphe dalmatique », v. 16).

*Tu mihi seu magni superas iam saxa Timai,  
siue oram Illyrici legis aequoris, en erit umquam  
ille dies, mihi cum liceat tua dicere facta ?  
En erit ut liceat totum mihi ferre per orbem  
sola Sophoclea tua carmina digna cothurno ?  
A te principium ; tibi desinam : accipe iussis  
carmina coepta tuis, atque hanc sine tempora circum  
inter uictricis hederam tibi serpere laurus<sup>1</sup>.*

La campagne d'Octavien contre les Pannoniens entre 35 et 33<sup>2</sup> a été chanté par l'auteur du *Panegyrique de Messalla*, adressé à Messalla à l'occasion de son entrée en fonction comme consul, en 31 avant J.-C. Le poète y cite l'« Iapydie vaincue », les « Alpes glacées » et les « campagnes d'Arupium »<sup>3</sup>.

Ensuite, de nombreux auteurs ont, évidemment, célébré la victoire d'Actium, en 31, et la conquête de l'Égypte qui représentait pour eux l'une de ses conséquences les plus directes. La bataille d'Actium et la soumission du royaume de Cléopâtre sont célébrés à plusieurs reprises chez Virgile<sup>4</sup>, chez Properce, qui, dans l'épigramme II, 1, célèbre parmi les exploits d'Octavien la conquête de l'Égypte, symbolisée par les noms prestigieux de la ville de Pharos, du Nil et l'allusion à la célèbre dynastie des *Ptolemaei*<sup>5</sup>, ou encore chez Horace<sup>6</sup> par exemple.

Plusieurs passages des *Épigrammes* de Tibulle célèbrent la gloire et l'action à la fois militaire et organisatrice de M. Valerius Messalla Corvinus ; c'est notamment le cas de l'épigramme I, 7, qui, composée en 29, évoque les expéditions de Messalla en Gaule et en Orient, auxquelles Tibulle lui-même avait pris part dans les années 31-29<sup>7</sup>. Le poète célèbre d'abord

<sup>1</sup> « Ô toi, soit que déjà tu franchisses les roches du grand Timave, soit que tu longes les bords de la mer illyrienne, viendra-t-il jamais le jour où je pourrai dire tes hauts faits ? le jour où je pourrai célébrer dans le monde entier tes vers, les seuls dignes du cothurne de Sophocle ? Par toi j'ai commencé, par toi je finirai : accepte ces vers entrepris à ton instigation, et souffre qu'autour de tes tempes ce lierre se glisse parmi les lauriers de la victoire » (*Bucoliques*, VIII, 6-13).

<sup>2</sup> Cf. Tite-Live, *Per.*, CXXXI, 2 : *Caesar seditionem ueteranorum cum magna pernicie motam inhibuit, Iapydas et Dalmatas et Pannonios subegit*, « Après avoir réprimé une sédition de vétérans qui avait éclaté en causant de grands dommages, César soumit les Iapydes, les Dalmates et les Pannoniens » et CXXXII, 1 : *Caesar in Illyrico Dalmatas domuit*, « César soumit les Dalmates en Illyrie ». Années 34-33.. Cette campagne fut suivie par celle de Tibère entre 12 et 8, cf. Aug., *R. G.*, XXX, 1-2 : *Pannoniorum gentes, quas ante me principem populi Romani exercitus nunquam adit, deuictas per Tiberium Neronem, qui tum erat priuignus et legatus meus, imperio populi Romani subieci, protulique fines Illyrici ad ripam fluminis Denuui*. 2. *Citra quod Dacorum transgressus exercitus meis auspiciis uictus profligatusque est et postea trans Danuuium ductus exercitus meus Dacorum gentes imperia populi Romani perferre coegit*, « Les nations pannoniennes, avec lesquelles aucune armée du Peuple romain n'avait jamais eu de contact avant mon principat, je les ai soumises au pouvoir du Peuple romain, après les avoir défaites par Tibère Néron, qui était alors mon beau-fils et mon légat ; et j'ai porté les frontières de l'Illyricum jusqu'à la rive du Danube. Une armée dace qui avait franchi celui-ci a été vaincue et anéantie sous mes auspices, et après cela mon armée fut menée au-delà du Danube et força les peuples daces à accepter les ordres du Peuple romain ».

<sup>3</sup> *Panegyrique de Messalla*, v. 107-109 : ... *Testis mihi uictae / fortis Iapydiae miles, testis quoque fallax / Pannonius, gelidas passim disiectus in Alpes, / testis Arupinis et pauper natus in aruis*, « J'en atteste le courageux guerrier de l'Iapydie vaincue ; j'en atteste aussi les perfides Pannoniens, dispersés çà et là dans les Alpes glacées ; j'en atteste encore le pauvre habitant des campagnes d'Arupium ». L'Iapydie est située au nord de l'Illyrie (cf. Virgile, *Géorg.* III, 475). Sa révolte, en 36, avait été suivie de celle des Pannoniens (entre le Danube et les Alpes).

<sup>4</sup> Par exemple dans l'*ekphrasis* de la III<sup>e</sup> *Géorgique*, v. 28-29 : *atque hic undantem bello magnumque fluentem / Nilum ac nauali surgentis aere columnas*, « [je représenterai] d'autre part le cours puissant du Nil agité par les vaisseaux de guerre, et les colonnes érigées avec le bronze des navires », dans la prédiction d'Anchise du chant VI de l'*Énéide*, v. 800 : *et septemgemini turbant trepida ostia Nili*, « [À la pensée qu'il approche,] du septuple Nil les bouches s'effraient et se troublent », ou dans la description du bouclier d'Énée au chant VIII : *contra autem magno maerentem corpore Nilum / pandentemque sinus et tota ueste uocantem / caeruleum in gremium latebrosaque flumina uictos*, « [...] Et en face, le Nil, son grand corps abattu de douleur, déployant les plis de sa robe et appelant dans son giron azuré, dans les cachettes de ses canaux, les vaincus » (711-713).

<sup>5</sup> Properce, II, 1, 30 : *Ptolomaei litora capta Phari*, « les rivages conquis de Pharos ptolémaïque » et 31 : *aut canerem Aegyptum et Nilum...*, « [Car chaque fois que je chanterais] l'Égypte et le Nil ». Voir aussi la mention de Péluse en III, 9, 53-56 : *Prosequar et currus utroque ab litore ouantis, / ... / castraque Pelusi Romano subruta ferro, / Antonique grauis in sua fata manus*, « Je décrirai les chars triomphants de l'Est et de l'Ouest [...], la forteresse de Péluse renversée par le fer romain et le bras d'Antoine pesant sur son destin ».

<sup>6</sup> Voir par exemple les paroles de Junon dans l'*Ode*, III, 3, 45-48 : *Horrenda late nomen in ultimas / extendat oras, qua medius liquor / secernit Europen ab Afro, / qua tumidus rigat arua Nilus*, « [Rome] peut, portant au loin la terreur, étendre son nom jusqu'aux régions extrêmes, là où l'onde, s'interposant, sépare l'Europe de l'Afrique, là où le Nil débordé arrose les campagnes ».

<sup>7</sup> Cf. I, 7, 9 ; voir également M. Ponchont, *Introduction*, p. IX, et la *Notice* du livre I des *Épigrammes*, p. 2-6.

sa victoire sur les peuples d'Aquitaine en citant des noms exotiques évocateurs de ces contrées occidentales, certains déjà plus ou moins célèbres, comme celui des Pyrénées ou ceux des fleuves gaulois – l'Aude, la Garonne et la Loire –, d'autres beaucoup moins connus sans doute, comme celui des *Tarbelli* :

*Hunc cecinere diem Parcae fatalia nentes  
stamina, non ulli dissoluenda deo,  
hunc fore, Aquitanas posset qui fundere gentes,  
quem tremere forti milite uictus Atax.  
Euenere : nouos pubes Romana triumphos  
uidit et euinctos bracchia capta duces ;  
at te uictrices lauros, Messalla, gerentem  
portabat nitidis currus eburnus equis.  
Non sine me est tibi partus honos : Tarbella Pyrene  
testis et Oceani litora Santonici,  
testis Arar Rhodanusque celer magnusque Garunna,  
Carnutis et flauī caerulea lymp̄ha Liger<sup>1</sup>.*

Tibulle évoque ensuite l'Asie au moyen, là encore, des noms géographiques prestigieux évocateurs d'un exotisme asiatique ou égyptien – le Cydnus, le Taurus, la Palestine, la ville de Tyr et le Nil –, et par l'évocation de certains des lieux communs associés aux civilisations brillantes de l'Orient, comme celle des Phéniciens<sup>2</sup> :

*An te, Cydne, canam, tacitis qui leniter undis  
caeruleus placidis per uada serpis aquis,  
quantus et aetherio contingens uertice nubes  
frigidus intonsos Taurus alat Cilicas ?  
Quid referam ut uolitet crebras intacta per urbes  
alba Palaestino sancta columba Syro,  
atque maris uastum prospectet turribus aequor  
prima ratem uentis credere docta Tyros,  
qualis et, arentes cum findit Sirius agros,  
fertilis aestiua Nilus abundet aqua ?<sup>3</sup>*

Puis un long développement est ensuite consacré plus précisément à l'Égypte et au Nil, sous la forme d'un véritable hymne à la gloire du fleuve égyptien et à Osiris, dont les motivations profondes seraient à la fois personnelles, psychologiques et politiques<sup>4</sup>. Le poète y évoque la plupart des thématiques traditionnellement associées à l'Égypte : d'abord les sources du Nil et ses crues :

<sup>1</sup> « Ce jour a été annoncé par le chant des Parques qui ourdissent les fils des destinées, qu'aucun dieu ne peut rompre, ce jour qui devait mettre en déroute les peuples de l'Aquitaine et faire trembler l'Aude vaincue par un vaillant soldat. L'oracle est accompli : le peuple romain a vu un nouveau triomphe et les bras liés de chefs captifs ; et toi, Messalla, couvert des lauriers de la victoire, tu étais porté par un char d'ivoire aux chevaux éclatants. J'étais avec toi quand tu méritas cet honneur : les Pyrénées des Tarbelles en sont témoins, et les rivages de l'océan des Santons ; témoin la Saône et le Rhône rapide et la vaste Garonne, et la Loire, onde bleue du Carnute blond » (I, 7, 1-12).

<sup>2</sup> « As the milieu switches to Cilicia, Syria, Phoenicia, and Egypt, the high tone remains but there is no longer any assurance that the poet actually journeyed to the places he mentions. It does seem likely, though as yet unprovable, that these are noteworthy stops on Messalla's eastern campaigns which followed on the battle of Actium » (M. C. J. Putnam, *Tibullus. A commentary*, p. 120-121).

<sup>3</sup> « Ou bien est-ce toi, Cydnus, que je chanterai, toi qui sans bruit promènes doucement tes eaux bleues en serpentant à travers un lit paisible, ou la hauteur du Taurus dont la cime glacée s'élève dans les nues et qui nourrit les Ciliciens aux longs cheveux ? Dirai-je comment vole sans danger à travers d'innombrables cités la blanche colombe, sacrée pour le Syrien de la Palestine ? comment, de ses hautes demeures, elle regarde au loin la vaste plaine de la mer, cette Tyr qui la première apprit à confier un navire aux vents ? comment aussi, quand Sirius fend la terre altérée, le Nil fertilisant a, bien qu'en été, de l'eau en abondance ? » (I, 7, 13-22).

<sup>4</sup> « Ce sont [...] des raisons psychologiques et historiques qui déterminent ici l'esthétique de l'élégie, et l'hymne à Osiris a ses racines dans l'âme même des deux hommes et dans la société de leur temps » (M. Ponchont, *Notice de l'élégie 1, 7*, p. 52).

*Nile pater, quanam possim te dicere causa  
aut quibus in terris occuluisse caput ?  
Te propter nullos tellus tua postulat imbres,  
arida nec pluuiio supplicat herba Ioui<sup>1</sup>,*

puis les dieux animaux vénérés par ce peuple « barbare » :

*Te canit atque suum pubes miratur Osirim  
barbara, Memphiten plangere docta bouem<sup>2</sup>,*

et pour finir Osiris, le dieu de l'agriculture des Égyptiens identifié avec les dieux gréco-romains Dionysos et Bacchus, auquel il consacre une longue description rappelant son action civilisatrice<sup>3</sup>. Il semble qu'il faille voir dans cet hymne plus qu'une digression exotique : Tibulle non seulement satisfaisait, dans cette évocation de l'Égypte, les goûts personnels de Messalla<sup>4</sup>, mais faisait aussi l'éloge de son protecteur et, à travers lui, de l'œuvre d'Auguste en Égypte<sup>5</sup>.

On trouve chez Horace plusieurs allusions à la guerre que menèrent en Espagne, contre les Cantabres, Auguste en personne<sup>6</sup> puis ses lieutenants, et qui s'acheva par une victoire en 19 avant notre ère<sup>7</sup>. Dans l'une de ses *Odes*, le poète compare d'ailleurs Auguste,

<sup>1</sup> « Nil, ô père, pourrais-je dire pour quelle raison et en quelle région tu as caché ta source ? Grâce à toi, le sol que tu arroses ne réclame pas l'eau du ciel, et l'herbe desséchée n'implore pas Jupiter qui distribue les pluies » (I, 7, 23-26).

<sup>2</sup> « C'est toi que chante et que vénère, avec son Osiris, ce peuple barbare, instruit à pleurer le bœuf de Memphis » (I, 7, 27-28). Le bœuf Apis, comme le rappelle M. Ponchont, « portait en lui, selon les croyances des Égyptiens, l'âme d'Osiris » (note 3, p. 55). Sur Apis et les rites religieux relatifs à son culte, et sur ses liens avec la ville de Memphis, cf. Plin., VIII, 184-186, et les notes correspondantes d'A. Ernout.

<sup>3</sup> *Primus aratra manu sollerti fecit Osiris / et teneram ferro sollicitavit humum, / primus inexpertae commisit semina terrae / pomaque non notis legit ab arboribus. / Hic docuit teneram palis adiungere uitem, / hic uiridem dura caedere falce comam ; / illi iucundos primum matura saporos / expressa incultis uua dedit pedibus ; / ille liquor docuit uoces inflectere cantu, / mouit et ad certos nescia membra modos ; / Bacchus et agricolae magno confecta labore / pectora tristiitiae dissoluenda dedit, / Bacchus et adflictis requiem mortalibus adfert, / crura licet dura compede pulsa sonent. / Non tibi sunt tristes curae nec luctus, Osiri, / sed chorus et cantus et leuis aptus amor, / sed uarii flores et frons redimita corymbis, / fusa sed ad teneros lutea palla pedes / et Tyriae uestes et dulcis tibia cantu / et leuis occultis conscia cista sacris*, « Le premier, Osiris, d'une main industrieuse, a construit la charrue et a remué avec le soc la glèbe tendre ; le premier, il a confié des semences à la terre non éprouvée encore et cueilli des fruits sur des arbres jusqu'alors inconnus. C'est lui qui enseigne à attacher à des échelas la vigne délicate, à en couper avec la dure serpette le vert feuillage ; le premier il obtint le jus savoureux exprimé du raisin mûr par des pieds agrestes ; cette liqueur-là apprit à varier les inflexions de la voix et l'art ignoré jusque-là de se mouvoir en cadence ; et Bacchus a donné au laboureur accablé par un long travail de chasser de son cœur la tristesse, Bacchus apporte le repos aux êtres malheureux, malgré les dures chaînes qui s'entrechoquent avec bruit sur leurs jambes. Tu ne connais pas les tristes soucis ni les douleurs, Osiris ; mais la danse, les chants, les jeux de l'amour, voilà ce qui te convient ; mais les fleurs de toute nuance, les fronts couronnés de grappes de lierre ; mais la robe couleur de safran qui tombe sur des pieds délicats, les vêtements de pourpre tyrienne, les doux sons de la flûte, la légère corbeille qui prend part aux mystérieuses cérémonies » (I, 7, 29-48).

<sup>4</sup> « D'abord [cet hymne] répond certainement à des préoccupations de Messalla, qui a visité l'Égypte, qui y a trouvé un aliment de sa curiosité toujours en éveil et que la religion égyptienne a dû profondément intéresser. À son retour, il a dit au poète son émerveillement : il a éprouvé pour cet Osiris-Bacchus l'attrait qui agissait avec tant de force sur les Romains lettrés devant les mystères des religions étrangères. Et c'était là une des marques de l'influence hellénico-orientale sur l'imagination romaine. Or il se trouve que ce dieu est un dieu de paix, un dieu libéral, un maître de vie facile et aimable, donc bien fait pour parler aux penchants qui vont l'emporter dans l'âme de Messalla, alors tournée vers les arts de la paix » (M. Ponchont, *Notice*, p. 51-52 ; voir aussi la remarque de la note 1, p. 51 à propos de l'enthousiasme que Messalla semble avoir éprouvé pour l'Égypte et la civilisation égyptienne).

<sup>5</sup> « Enfin Osiris, avec le dieu Nil, incarnait l'Égypte, province précieuse à l'empire romain par sa fertilité et sa richesse agricole : avoir contribué à son organisation n'était pas un des moindres titres dont Messalla devait s'enorgueillir. On sait aussi quelle place l'Égypte tenait, par suite des événements, dans les préoccupations romaines. Et ainsi le dieu national de cette province romaine devenait un dieu de l'empire romain, un dieu protecteur, qui avait rang dans ses fêtes » (M. Ponchont, *Notice*, p. 51-52). M. Ponchont rapproche également cet hymne des idéaux pacifiques de Tibulle et se demande même « si Tibulle lui-même ne vouait pas au grand dieu d'Égypte une vénération particulière et secrète. Il l'appelle tantôt Osiris et tantôt Bacchus ; il le représente comme le dieu du *leuis amor*, v. 44. Comment ne pas se souvenir de la *leuis Venus* de l'épigramme 1, 73, et de ce Bacchus qu'il invoque dans ses moments de tristesse et de qui il semble attendre un allègement dans ses chagrins (pièces 2 et 4) ? Osiris aussi était un dieu vers qui pouvait au besoin se tourner un poète, un rêveur, un amoureux » (*ibid.*, p. 52).

<sup>6</sup> De 26 à 24 av. J.-C., Auguste combattit en Espagne pour achever la conquête du nord-ouest du pays, en luttant contre les Cantabres et les Astures. Dans l'une des « odes bachiques » du livre I, le poète chante le retour d'Espagne d'un certain Numida, en 24, qui avait probablement suivi Auguste dans sa campagne : *qui nunc Hesperia sospes ab ultima*, « [Numida] qui, revenant aujourd'hui sauf du fond de l'Hespérie » (*Odes*, I, 36, 4). Sur la guerre cantabrique menée par Auguste, voir aussi, par exemple, Horace, *Épîtres*, I, 18, 54-56.

<sup>7</sup> La soumission définitive des Cantabres par Agrippa a été célébrée par Horace, *Épîtres*, I, 12, 26-27 (*Cantaber Agrippae... uirtute... / ... cecidit*). Cf. Tite-Live, *Per.*, CXXXV, 1.

revenu vainqueur d'Espagne, à Hercule<sup>1</sup>, ce qui fait de lui l'un de ces héros ayant atteint et soumis les populations des extrémités de l'*orbis terrarum*. En 21 av J.-C., le poète célèbre la mission vers l'Orient conduite par Tibère, en évoquant les noms prestigieux, déjà célèbres dans la fable et dans l'histoire, de la Thrace, de l'Hèbre, du détroit de l'Hellespont, et de la riche Asie<sup>2</sup>. Plusieurs poèmes d'Horace glorifient également les différentes étapes de l'occupation de l'arc alpin, à partir de 25 avant J.-C. : dans les poèmes 4 et 14 du quatrième livre des *Odes* par exemple, il célèbre, sur l'injonction d'Auguste, les victoires de Drusus et de Tibère contre les Vindélices et les Rètes, en 15<sup>3</sup>. D'autres passages évoquent encore les divers événements qui eurent lieu, au cours de cette période, en Germanie<sup>4</sup> : dans ses *Fastes*, par exemple, Ovide fait allusion au Rhin pour symboliser la Germanie soumise grâce au triomphe remporté sur les Germains par Germanicus, le 26 mai 17 après J.-C.<sup>5</sup>

Plusieurs textes, enfin, célèbrent des expéditions lointaines effectuées en divers points de l'*orbis terrarum* situés aux confins de l'Empire, voire au-delà de ses frontières<sup>6</sup>. Une expédition vers l'Éthiopie, entre 24 et 22 avant J.-C., et une autre vers l'Arabie sont toutes deux citées dans les *Res gestae* d'Auguste parmi les exploits ayant émaillé son principat<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Horace, *Odes*, III, 14, 1-4 : *Herculis ritu modo dictus, o plebs, / morte uenalem petiisse laurum, / Caesar Hispana repetit penatis / uictor ab ora*, « Lui que tu disais naguère, ô plèbe, parti à la façon d'Hercule chercher le laurier qu'achète la mort, César, de l'extrême Espagne, regagne victorieux ses Pénates ». Sur le rapprochement entre Auguste et Hercule, voir la note 1, p. 124 de F. Villeneuve : « Nous avons déjà vu l'apothéose d'Hercule et celle d'Auguste rapprochées en 3, 9-12. Mais il s'agit ici d'un rapport plus direct encore entre les deux héros : la légende montrait Hercule traversant l'Espagne au retour de son expédition contre l'île d'Érythie, séjour de Géryon (voy. Diodore, IV, 17 et suiv.) ».

<sup>2</sup> *Épîtres*, I, 3, 3-5 : *Thracane uos Hebrusque niuali compede uinctus, / an freta uicinas inter currentia turris, / an pingues Asiae campi collesque morantur ?*, « Est-ce la Thrace, et l'Hèbre pris sous des entraves de glace, ou le détroit qui agite ses eaux entre deux tours, ou les plaines grasses, les riches collines de l'Asie qui vous retiennent ? ».

<sup>3</sup> En 15 s'acheva la conquête de la Rétie et du Norique par Tibère et Drusus ; en 14 eut lieu la soumission des Alpes maritimes (symbolisée par le trophée de la Turbie en 6 av. J.-C.). Sur ces campagnes, voir aussi Horace, *Épîtres*, II, 1, 250-257, qui ferait allusion, selon F. Villeneuve, « aux victoires remportées par Drusus et Tibère sur les peuples des Alpes, en l'année 15, victoires qu'Horace avait chantées dans les odes 4 et 14 du livre IV » (*Notice* du livre II des *Épîtres*, p. 142), et Tite-Live, *Per.*, CXXXVIII, 1.

<sup>4</sup> Aug., *R. G.*, XXVI, 1-2 : *Omnium prouinciarum populi Romani, quibus finitimae fuerunt gestes, quae non parerent imperio nostro fines auxi. Gallias et Hispanias prouincias item Germaniam, qua includit Oceanus a Gadibus ad ostium Albis fluminis, pacauit*, « J'ai pacifié les provinces des Gaules et des Hispanies, ainsi que la Germanie, tout le territoire que délimite l'Océan entre Gadès et l'embouchure de l'Elbe ». « Les *Res Gestae* décrivent habilement tout l'arc des entreprises militaires, les Gaules, les Hispanies ainsi que la Germanie dans la mesure où l'Océan les limite, de Gadès à l'embouchure de l'Elbe » (J. Scheid, *Commentaire*, p. 70, à propos du chap. XXVI). D'après J. Scheid, (*ibid.*, p. 70-71), la première phrase du chap. XXVI ne comporte pas de manipulation au sujet de la Germanie : « Compte tenu du libellé du texte et des recherches récentes qui prouvent qu'Auguste n'avait pas changé sa politique germanique après la défaite de Varus, et que c'est en fait Tibère qui mit un terme aux expériences trans-rhénales, il est évident que la première phrase du chapitre 26 ne contient pas une manipulation [...], mais dit la vérité officielle : Auguste considèrerait toujours que toute la zone limitée par l'Océan, entre Gadès et l'embouchure de l'Elbe, avait été pacifiée par lui » (p. 71).

<sup>5</sup> *Fastes*, I, 285-286 (passage cité *supra*, 1<sup>ère</sup> partie) ; sur cet événement, cf. Tacite, *Annales*, II, 41, 2. Avant Ovide, d'autres auteurs ont parlé des opérations menées en Germanie sous le principat d'Auguste, puis sous Tibère : voir par exemple Properce, IV, 6, 77 : *Ille paludosos memoret seruire Sygambros*, « Que celui-là rappelle les Sycambres asservis dans leurs marais ». Les Sycambres avaient envahi la Gaule et défait les troupes de Lollius en 16, mais s'étaient retirés peu après.

<sup>6</sup> Ces expéditions répondaient à la fois à des intérêts d'ordre commercial et militaire. Déjà Pompée, après sa victoire contre Mithridate de 65, aurait organisé, à l'imitation d'Alexandre, une grande marche jusqu'aux abords de la mer Caspienne, et, quelques années plus tard, une expédition vers la mer Rouge. À l'époque suivante, Néron projeta lui aussi, à l'imitation d'Alexandre, de conduire une expédition vers les Portes Caspiennes (l'expression *Caspiae portae* désigne un défilé du mont Taurus donnant accès en Arménie, cf. Tacite, *Annales*, VI, 33), à la tête d'une nouvelle légion à laquelle il avait donné le nom de « phalange d'Alexandre le Grand (cf. Suét., *Néron*, XIX, 4).

<sup>7</sup> Cf. *R. G.*, XXVI, 5 : *Meo iussu et auspicio ducti sunt duo exercitus eodem fere tempore in Aethiopiam et in Arabiam, quae appellatur Eudaemon, maximaeque hostium gentis utriusque copiae caesae sunt in acie et complura oppida capta. In Aethiopiam usque ad oppidum Nabata peruentum est, cui proxima est Meroe. In Arabiam usque in fines Sabaeorum processit exercitus ad oppidum Mariba*, « Sous mon commandement et mes auspices, deux armées ont été conduites à peu près en même temps en Éthiopie et dans l'Arabie qu'on appelle Heureuse ; dans les deux nations, de grandes masses d'ennemis ont été détruites en bataille et plusieurs places fortes ont été prises. En Éthiopie, on en est parvenu jusqu'à la ville de Nabata, dont Meroë est proche. En Arabie, l'armée avança jusqu'à la ville de Mariba, au pays des Sabéens ». Sur l'expédition d'Éthiopie, voir le *Commentaire* de J. Scheid, p. 71 : « le préfet d'Égypte, C. Petronius, qui succéda en 24 av. J.-C. à C. Aelius Gallus, conduisit entre 24 et 22 une opération punitive contre la reine Candace, qui avait menacé la Thébaidé et occupé Syène, Éléphantine et Philae ». Sur l'expédition d'Arabie, voir, *ibid.* : « L'expédition en question, qui était purement impérialiste et motivée par l'attraction de l'or des Sabéens, fut menée en 25-24 par Aelius Gallus ». Sur les indications géographiques (Nabata, Meroë, Mariba) et le succès de l'expédition d'Arabie, affirmé par Auguste, voir le *Commentaire* de J. Scheid, p. 72. Sur cette expédition orientale de C. Caesar, voir aussi Plin., II, 168 : *Alio latere Gadium ab eodem occidente magna pars meridiani sinus ambitu Mauretaniae nauigatur hodie. Maiorem quidem eius partem et orientis uictoriae Magni Alexandri lustrauere usque in Arabicum sinum, in quo res gerente C. Caesare Augusti filio signa nauium ex Hispaniensibus naufragiis feruntur agnita*, « À l'opposé, du côté de Gadès et sans quitter l'Ouest, les navires parcoururent aujourd'hui une grande partie de la mer du Sud en faisant le tour de la Maurétanie ; la plus grande partie de cette mer et de l'Orient fut révélée par les victoires d'Alexandre le Grand jusqu'au golfe d'Arabie, où l'on reconnut, dit-on, au cours de

Dans les dernières années du principat d'Auguste eurent également lieu différentes expéditions dans le Nord, par terre et par mer<sup>1</sup>, mentionnées elles aussi dans les *Res gestae*<sup>2</sup>. Properce a célébré l'expédition d'Éthiopie dans l'une de ses élégies – tout en renonçant à l'idée de traiter ce sujet, digne de la poésie épique –, en faisant appel aux souvenirs, à la fois mythologiques et exotiques, que devaient faire surgir le nom de Céphée, le père d'Andromède dans la légende de Persée, et l'évocation des peuples noirs :

*Cepheam hic Meroën fuscaque regna canat*<sup>3</sup>.

Horace fait plusieurs allusions à l'expédition d'Arabie dans ses *Odes*, dès l'année 27 ou 26 avant notre ère : dans l'*Ode* I, 29, il en donne une idée glorieuse, empreinte de l'exotisme associé aux richesses des Arabes, tout en regrettant qu'Accius renonce, à cause de son départ, à l'étude de la philosophie :

*Icci, beatiss nunc Arabum inuides  
gazis et acrem militiam paras  
non ante deuictis Sabaeae*<sup>4</sup>.

Il la célèbre encore dans le même recueil, en même temps que l'expédition projetée, à la même époque, contre les Bretons *ultimi*, « au bout du monde », dans cette invocation à la Fortune :

---

l'expédition dirigée par C. César, fils d'Auguste, des épaves provenant du naufrage de navires espagnols » et le *Commentaire* de J. Beaujeu aux paragraphes II, 167-170, p. 228 : « Au cours de sa grande expédition orientale, C. Caesar s'arrêta en Arabie du Nord, où des préparatifs furent peut-être déjà commencés en vue d'une campagne arabe qui suivrait celle d'Arménie ; le texte de Plinius semble indiquer que C. Caesar s'aventura sur la Mer Rouge ; mais cette épave espagnole rappelle de trop près l'épave de navire provenant de Gadès, qui aurait été trouvée sur la côte éthiopienne par Eudoxe de Cyzique ! » (à propos de cette histoire concernant Eudoxe de Cyzique, J. Beaujeu cite le témoignage de Posidonius, *ap. Strab.*, II, 98 sq.). Plinius (XII, 56) évoque la passion pour l'Arabie de Caius César, à qui Juba dédia son livre : *Iuba rex, iis uoluminibus quae scripsit ad C. Caesarem Augusti filium ardentem fama Arabiae...*, « Le roi Juba, dans son ouvrage dédié au fils d'Auguste, Caius César, que passionnait tout ce qui touche à l'Arabie... ».

<sup>1</sup> Une expédition fut menée par Drusus dans l'océan septentrional, jusqu'à l'extrémité du Jutland, en 12-9 avant J.-C. Puis une nouvelle expédition vers l'Elbe eut lieu, sous le commandement de Tibère, à partir de 5 ap. J.-C. Cf. Plinius, II, 167 : *Septentrionalis uero oceanus maiore ex parte nauigatus est, auspiciis Diui Augusti Germaniam classe circumuecta ad Cimbrorum promunturium et inde inuenso mari prospecto aut fama cognito Scythicam ad plagam et umore nimio rigentia*, « Quant à l'Océan Septentrional, il fut parcouru dans sa plus grande partie, quand sous les auspices du divin Auguste une flotte fit le tour de la Germanie jusqu'au promontoire des Cimbres ; de là elle découvrit à vue directe, ou par ouï-dire, l'existence d'une mer immense, qui s'étend jusqu'au pays des Scythes et à des contrées glacées par l'excès d'humidité, ou du moins elle en apprit l'existence » ; Suét., *Claude*, I, 2-3 : *Is Drusus in quaesturae praeturaeque honore dux Raetici, deinde Germanici belli Oceanum septentrionalem primus Romanorum ducum nauigauit transque Rhenum fossas nauis et immensi operis effecit, quae nunc adhuc Drusinae uocantur. Hostem etiam frequenter caesum ac penitus in intimas solitudines actum non prius destitit insequi, quam species barbarae mulieris humana amplior uictorem tendere ultra sermone Latino prohibuisset*, « Ce Drusus, dirigeant pendant sa questure et sa préture la guerre de Rhétie, puis celle de Germanie, fut le premier général romain qui navigua sur l'Océan septentrional, et il fit creuser au-delà du Rhin, entreprise délicate et gigantesque, les canaux qui encore aujourd'hui portent son nom. En outre, il écrasa souvent l'ennemi, le repoussa au plus profond de ses solitudes, et n'arrêta sa poursuite que devant l'apparition d'une femme barbare de grandeur surhumaine, qui, en latin, défendit au vainqueur de pousser plus avant » ; voir aussi Tacite, *Germ.*, 34 ; Velleius Paterculus, II, 106, 3 et Dion Cassius, LV, 1, 3 qui relate la même anecdote au sujet de la rencontre entre Drusus et une femme barbare. Cette anecdote illustre bien l'idée selon laquelle la Germanie est une frontière quasi divine, une contrée interdite aux Romains ; voir par exemple l'analyse qu'en donne J.-P. Néraudau (*Auguste*, p. 211) : « Ce sont là des contes que firent les soldats de Drusus, pour expliquer qu'il eût arrêté là son avance, et pour fabriquer une légende à un chef qu'ils aimaient et auquel ils élevèrent un cénotaphe auprès duquel tous les ans devaient se dérouler des défilés militaires et des sacrifices accomplis par les cités des Gaules. Du même coup, ils conféraient à sa mort une valeur tragique qu'elle n'avait pas, car il fut victime d'une chute de cheval qui provoqua une blessure à la cuisse et sans doute une septicémie ».

<sup>2</sup> *Classis mea per Oceanum ab ostio Rheni ad solis orientis regionem usque ad fines Cimbrorum nauigauit, quo neque terra neque mari quisquam Romanus ante id tempus adit, Cimbrique et Charydes et Semnones et eiusdem tractus alii Germanorum populi per legatos amicitiam meam et populi Romani petierunt*, « Ma flotte a navigué sur l'Océan de l'embouchure du Rhin vers des régions orientales jusqu'au pays des Cimbres, où aucun Romain n'était jamais parvenu jusqu'à cette date, ni par terre ni par mer. Les Cimbres, les Charydes et les Semnons, ainsi que d'autres peuples germains de cette région, ont demandé par des ambassadeurs mon amitié et celle du Peuple romain » (*R. G.*, XXVI, 4, trad. J. Scheid). Sur les indications géographiques et ethnographiques de ce passage, voir le *Commentaire* de J. Scheid, p. 71-72.

<sup>3</sup> « Que celui-ci chante la Méroé de Céphée et son royaume noir » (IV, 6, 78).

<sup>4</sup> « Accius, tu en veux donc aujourd'hui aux trésors fortunés des Arabes, tu prépares une rude campagne contre les rois du pays sabéen, encore ignorants de la défaite ? » (*Odes*, I, 29). Ce poète, qui daterait de 27 ou de 26 avant J.-C. montre que l'on parlait déjà, à cette époque, de l'expédition contre les Arabes qui devait se faire en 24.



*Serues iturum Caesarem in ultimos  
orbis Britannos et iuuenum recens  
examen Eois timendum  
partibus Oceanoque rubro<sup>1</sup>.*

L'Énéide de Virgile, qui présente de nombreux éloges d'Auguste introduits à l'occasion des prédictions émanant de divinités ou de défunts concernant la future grandeur de Rome, semble faire allusion à d'autres expéditions lointaines vers l'Orient et vers l'Afrique ; les *exotica* sont bien entendu mis en œuvre dans l'annonce qu'en fait Anchise, au chant VI, où le poète cite l'Atlas, les Garamantes et les *Caspia regna* :

*... super et Garamantas et Indos  
proferet imperium ; iacet extra sidera tellus,  
extra anni solisque uias, ubi caelifer Atlas  
axem uero torquet stellis ardentibus aptum.  
Huius in aduentum iam nunc et Caspia regna  
responsis horrent diuom et Maeotia tellus,  
et septemgemini turbant trepida ostia Nili<sup>2</sup>.*

Il faut sans doute voir dans ces vers, comme le suppose J. Perret, une « allusion à des ambassades ou expéditions qui avaient frappé l'imagination des Romains. Comme les v. 795-797 semble viser un périple de l'Afrique, il est possible que les v. 798-799 se rapportent à un périple de l'Asie en bordure des régions transcaspianes<sup>3</sup> ». Le souvenir prestigieux de ces expéditions amène finalement Virgile à comparer explicitement Auguste à Bacchus et à Hercule dont les aventures se déroulaient elles aussi aux confins de l'*orbis terrarum* :

*Nec uero Alcides tantum telluris obiuit,  
fixerit acripedem ceruam licet, aut Erymanthi  
pacarit nemora et Lernam tremefecerit arcu ;  
nec qui pampineis uictor iuga flectit habenis  
Liber, agens celso Nysae de uertice tigris<sup>4</sup>.*

Les auteurs ont même parfois célébré, dans leurs éloges du prince, des expéditions simplement projetées, non encore réalisées, voire ont imaginé de futures victoires romaines sur les peuples des extrémités de l'*orbis terrarum*, sur le modèle, probablement, des exploits d'Alexandre le Grand en Inde, ou de ceux d'Hercule ou de Dionysos aux divers confins du monde. Dans l'invocation à Auguste de la première *Géorgique*, Virgile attribue au prince une possible soumission de l'*ultima Thule*<sup>5</sup>. Dans les vers déjà cités de la III<sup>e</sup> *Géorgique*, Virgile, par le biais d'une *ekphrasis* décrivant le décor d'un théâtre, imagine déjà Octavien maître à la fois de l'Orient et de l'Occident : il célèbre en effet les expéditions projetées par le prince vers

<sup>1</sup> « Préserve César, prêt à marcher au bout du monde contre les Bretons, et le nouvel essaim des jeunes hommes redoutable aux régions de l'Aurore et à l'Océan rouge » (I, 35, 29-32). Cf. aussi les v. 38-40 : *O utinam noua / incude diffingas retusum in / Massagetis Arabasque ferrum !*, « Oh ! puisses-tu remettre sur l'enclume et reforger, contre les Massagètes et les Arabes, notre fer émoussé ». Sur le projet d'expédition en Bretagne, cf. *infra*.

<sup>2</sup> « Plus loin que les Garamantes et les Indiens il dilatera notre empire ; par delà les constellations, par delà les chemins du soleil et de l'année, une terre s'étend où Atlas, le soutien du ciel, fait tourner sur son épaule la voûte émaillée d'étoiles ardentes. À la pensée qu'il approche, déjà maintenant les royaumes caspiens frissonnent aux oracles des dieux, frissonne aussi la terre Méotie et du septuple Nil les bouches s'effraient et se troublent » (VI, 794-800).

<sup>3</sup> J. Perret, note au v. 800. Sur ces expéditions, voir les hypothèses de R. Dion, « Explication d'un passage des *Res gestae diui Augusti* », dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à J. Carcopino*, p. 249-270, Paris, Hachette, 1966.

<sup>4</sup> « Non, Alcide n'a point affronté tant de terres, quoiqu'il eût transpercé la biche aux pieds d'airain, pacifié les bois d'Érymanthe et de son arc fait trembler Lerne ; ni celui-là non plus qui, vainqueur, conduit son attelage avec des rênes de pampre, Liber, menant ses tigres depuis les hautes cimes de Nysa » (VI, 801-805).

<sup>5</sup> I, 29-32 : *An ... / ... tibi seruiat ultima Thule*, « Est-ce que Thulé, la plus lointaine des terres, te sera soumise ? ».

la Bretagne<sup>1</sup> et imagine même, en s'appuyant sans doute sur le souvenir des ambassades indiennes reçues par Octavien<sup>2</sup>, une victoire contre les Gangarides, un lointain peuple de l'Inde connu uniquement par la tradition hellénistique<sup>3</sup>. De même Horace, en extrapolant lui aussi sur ces ambassades indiennes, imagine Auguste soumettant, à l'extrémité de l'Orient, les Indiens et le mystérieux peuple des Sères :

*Ille seu Parthos Latio imminentis  
egerit iusto domitos triumpho  
siue subiectos Orientis orae  
Seras et Indos<sup>4</sup>.*

Avec un recours semblable aux *exotica* de l'Orient ou de l'Occident, l'auteur du *Panegyrique de Messalla* célèbre, à la même époque, les futures victoires de son héros, depuis la Bretagne jusqu'aux contrées les plus lointaines de l'Orient, en passant par l'Afrique et l'Égypte ; la force de l'éloge semble se mesurer, dans les vers suivants, au nombre de noms géographiques et de termes aux consonances exotiques, dont quelques-uns paraissent d'ailleurs assez érudits et recherchés :

<sup>1</sup> III, 22-25 : *Iam nunc sollemnis ducere pompas / ad delubra iuuat caesosque uidere iuuenos, / uel scaena ut uersis discedat frontibus utque / purpurea intexti tollant aulaea Britanni*, « Dès à présent je me plais à conduire vers les sanctuaires les processions rituelles et à voir les jeunes bœufs immolés, ou bien à voir comment le décor, au fond de la scène s'ouvre et disparaît, tandis que les panneaux latéraux pivotent, et comment les Bretons lèvent le rideau de pourpre où ils sont tissés ». L'allusion aux Bretons trouve son origine dans le fait qu'« en 34 avant J.-C., Octave, se préparant à une expédition contre la Bretagne, s'avança en Gaule ; mais [que] des soulèvements en Dalmatie et ailleurs le firent renoncer à son dessein (cf. Dio. Cass., XLIX, 38) » (E. de Saint-Denis, note *ad loc.*). Dans l'*Épode* VII, écrite sans doute au printemps 38, au moment où les hostilités allaient reprendre entre Octave et Sextus Pompée, Horace rappelle que les Bretons demeurent *intacti* : *non ut superbas inuidiae Carthaginis / Romanus arces ureret, / intactus aut Britannus ut descenderet / sacra catenatus uia, / sed ut secundum uota Parthorum sua / urbs haec periret dextera ?*, « Et pourquoi ? pour que le Romain brûlât les citadelles orgueilleuses de la jalouse Carthage ? pour que le Breton, jusqu'ici vierge du joug, descendit, enchaîné, la Voie Sacrée ? non, mais pour que, selon les vœux des Parthes, cette ville périt de sa propre main » (v. 5-10). Sur le projet d'expédition en Bretagne, voir aussi *Odes*, I, 21, 15 et I, 35, 29-30 (passage cité *supra*). Dans l'*Ode*, III, 5, Horace, confiant dans les futures victoires d'Auguste, imagine même que les Bretons, comme les Parthes, pourront être prochainement réunis à l'Empire : *praesens diuus habebitur / Augustus adiectis Britannis / imperio grauibusque Persis*, « Ici-bas Auguste sera pour nous un dieu présent quand il aura réuni à l'empire les Bretons et les Perses redoutables » (v. 1-2). Nous savons par ailleurs que deux rois bretons (l'un d'eux s'appelait Dumnobellaunus) étaient venus demander protection à Auguste (cf. Hor., *Odes*, VI, 2). Tous ces passages de la littérature augustéenne ayant imaginé une expédition en Bretagne, voire une conquête de l'île, expliquent sans doute l'affirmation du frg. 65 Jal de Tite-Live (correspondant à l'une des *Periochae* manquantes, qui concernaient les années 24-17 ou 23-15), selon laquelle Auguste, le jour de la naissance du Christ, serait revenu victorieux de Bretagne et aurait annoncé au peuple romain, lors de spectacles organisés pour l'occasion, la soumission de l'univers et le règne de la paix universelle (sur ce passage, voir le commentaire de P. Jal dans son éd. des fragments de Tite-Live, et son commentaire des *periochae* manquantes, p. 136-137, dans l'éd. des *Abrégés*).

<sup>2</sup> Sur ces ambassades indiennes, cf. Aug., *R. G.*, XXXI, 1 : *Ad me ex India regum legationes saepe missae sunt non uisae ante id tempus apud quemquam Romanorum ducem*, « Vers moi ont été souvent envoyées des ambassades des rois de l'Inde, que l'on n'avait jamais vues avant ce temps auprès d'aucun chef romain ». « Quatre ambassades venues d'Inde sont connues. En 25, Auguste reçut des ambassadeurs indiens à Tarragone [...], en 20 à Samos [...], et à Antioche » (J. Scheid, *Commentaire*, p. 79). Cf. aussi Virgile, *Géorgiques*, II, 172 ; *Énéide* VI, 794 ; VIII, 705 ; Horace, *Odes*, I, 12, 56 ; IV, 14, 42 ; *Chant séculaire*, 55 ; Suétone, *Aug.* XXI, 3.

<sup>3</sup> III, 26-27 : *In foribus pugnam ex auro solidoque elephanto / Gangaridum faciam uictorisque arma Quirini*, « Sur les battants de la porte je représenterai en or et en ivoire massif la bataille contre les Gangarides et les armes de Quirinus victorieux ».

<sup>4</sup> « Lui, ayant dompté et mené en un triomphe légitime ou bien les Parthes qui menaçaient le Latium ou bien les Sères et les Indiens placés aux bornes de l'Orient... » (*Odes*, I, 12, 53-56). Dans un autre poème du recueil, Horace imagine de nouveau la prochaine réduction en esclavage des peuples asiatiques les plus lointains, symbolisés par le *topos* des flèches orientales, en l'occurrence « sériques » : *quae tibi uirginum / sponso necato barbara seruiet ? / puer quis ex aula capillis / ad cyathum statuetur unctis, / doctus sagittas tendere Sericas / arcu paterno ?*, « Laquelle, parmi les vierges barbares, ayant vu son fiancé massacré, sera ton esclave ? quel enfant, arraché d'un palais, sera près de toi, les cheveux parfumés, préposé au cyathe, lui qu'on avait instruit à lancer les flèches sériques avec l'arc de ses pères ? » (I, 29, 5-10). Voir aussi *Chant Séculaire*, 55-56 : *iam Scythae responsa petunt, superbi / nuper et Indi*, « déjà les Scythes, et, orgueilleux naguère, les Indiens viennent le consulter comme un oracle » et Properce, II, 10, 15-18 : *India quin, Auguste, tuo dat colla triumpho, / et domus intactae te tremat Arabiae ; / et si qua extremis tellus se subtrahit oris, / sentiat illa tuas postmodo capta manus !* « Désormais l'Euphrate refuse de protéger la cavalerie parthe à l'arrière et déplore d'avoir retenu les Crassus ; l'Inde même, Auguste, offre le cou à ton triomphe et le palais de l'Arabie touchée tremble devant toi ; et si, aux rivages extrêmes, une terre se dérobe, qu'elle sente, bientôt prise, la force de ton bras ». Sur Auguste, vainqueur des Indiens, cf. J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 18 : « Auguste [...] est présenté, depuis Virgile, comme le véritable vainqueur des Indiens, bien qu'il n'ait pas dépassé l'Euphrate. Mais sa victoire d'Actium fut, dans la pensée de ses contemporains, celle de l'Occident sur l'Orient, et surtout les deux ambassades indiennes auprès de lui en 25 et 20 a.C. apparaissent comme la confirmation d'une supériorité et d'un ascendant indiscutables ; c'est par allusion à la première que Properce a pu écrire, non sans quelque exagération, que l'Inde figurait au triomphe d'Auguste ».

*Non te uicino remorabitur obuia marte  
Gallia nec latis audax Hispania terris  
nec fera Theraeo tellus obsessa colono,  
nec qua uel Nilus uel regia lymphæ Choaspes  
profluit aut rapidus, Cyri dementia, Gyndes,  
aret Araccaeis aut unda Oroatis campis,  
nec qua regna uago Tomyris finiuit Araxe,  
impia nec saeuus celebrans conuiuia mensis  
ultima uicinus Phoebus tenet arua Padaeus,  
quaque Hebrus Tanaisque Getas rigat atque Magynos.  
Quid moror ? Oceanus ponto qua continet orbem,  
nulla tibi aduersis regio sese offeret armis.  
Te manet inuictus Romano marte Britannus  
teque interiecto mundi pars altera sole<sup>1</sup>.*

Les éléments de géographie arménienne ou perse présents dans ces vers du *Panégyrique de Messalla* ou dans le passage de la III<sup>e</sup> *Géorgique* cité quelques lignes plus haut montrent que les auteurs de cette époque ont également inclus le royaume des Parthes – souvent symbolisé par les deux fleuves prestigieux de Mésopotamie – ainsi que les territoires soumis à leur influence, dans les futures victoires de Rome, en relation avec les affaires d’Arménie et les rapports tantôt conflictuels, tantôt diplomatiques entretenus avec les différents acteurs politiques de cette région de l’Orient<sup>2</sup>. Dans ses éloges d’Auguste, Properce annonce une prochaine extension de l’Empire romain jusqu’à Bactres<sup>3</sup>, jusqu’aux fleuves de Mésopotamie et même jusqu’à l’Inde, dont l’évocation s’accompagne des lieux communs associés aux contrées extrême-orientales, productrices de perles et opulentes :

*Arma deus Caesar dices meditatur ad Indos,  
et freta gemmiferi findere classe maris.  
Magna, uiri, merces : parat ultima terra triumphos ;  
Tigris et Euphrates sub tua iura fluent ;  
sera, sed Ausoniis ueniet prouincia uirgis ;  
assuescent Latio Partha tropaea Ioui<sup>4</sup>.*

De même, Horace célèbre dans l’une de ses *Odes*, parmi les nouveaux trophées d’Auguste, le Niphate – fleuve ou montagne emblématique de l’Arménie – et le fleuve mède – c’est-à-dire l’Euphrate :

<sup>1</sup> « Rien ne te retardera, ni la Gaule, cette adversaire voisine de nous, ni les vastes contrées de l’agressive Espagne, ni la terre sauvage qu’occupe le colon de Théra, ni celles où coulent le Nil ou le Choaspe aux eaux destinées aux rois ou le rapide Gyndes, objet de la démente de Cyrus, où l’onde de l’Oroatis sèche dans les plaines d’Aracca, ni le royaume auquel Tomyris donna pour limite l’Araxe vagabond, ni le pays habité par le Padéen qui célèbre des festins impies aux plats barbares, à l’extrémité du monde, près de Phoebus, ni ceux des Gètes et des Magins qu’arrosent l’Èbre et le Tanaïs. Pourquoi m’arrêter ? Jusqu’aux flots de l’Océan qui borne le monde, nulle région ne t’opposera ses armes. À toi est réservé le Breton que n’a pas vaincu le soldat Romain, à toi l’autre partie du monde dont nous sépare le soleil » (v. 137-150).

<sup>2</sup> Sur les affaires très complexes concernant l’Asie Mineure et les Parthes, cf. Aug., *R. G.*, chap. XXXII-XXXIII et le *Commentaire* de J. Scheid, p. 80-82 ; voir aussi Cl. Nicolet, *L’inventaire du monde*, p. 48.

<sup>3</sup> III, 1, 15-16 : *Multi, Roma, tuas laudes annalibus addent, / qui finem imperii Bactra futura canent*, « Beaucoup, Rome, ajouteront à tes louanges dans les annales qui chanteront la future limite de l’empire à Bactres ». Sur l’imaginaire associé à cette ville, voir *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>4</sup> « Le dieu César médite de faire la guerre aux riches Indiens et de fendre de sa flotte les eaux de la mer porteuse de perles. C’est une grande récompense, ô héros ! La terre ultime prépare des triomphes : le Tigre et l’Euphrate couleront sous tes lois ; quoique tardivement, cette province viendra sous les verges ausoniennes ; les trophées parthes s’habitueront au Jupiter latin » (III, 4, 1-6). S. Viarre (note 506) souligne à propos de ce passage que l’on s’est parfois interrogé sur la sincérité de Properce, et que l’on a pu déceler dans cette élégie une tonalité ironique. Quoi qu’il en soit, ces vers montrent bien le rôle laudatif des *exotica* mis en œuvre dans les textes de cette période. Horace imagine, lui aussi, un futur triomphe d’Auguste non seulement sur les Parthes, mais aussi sur les Indiens et les Sères. Voir aussi I, 12, 56 : *Ille seu Parthos Latio imminentis / egerit iusto domitos triumpho / siue subiectos Orientis orae / Seras et Indos*, « Lui, ayant dompté et mené en un triomphe légitime ou bien les Parthes qui menaçaient le Latium ou bien les Sères et les Indiens placés aux bornes de l’Orient ».

*Desine mollium  
tandem querellarum et potius noua  
cantemus Augusti tropaea  
Caesaris et rigidum Niphaten  
Medumque flumen gentibus additum  
uictis minores uoluere uertices<sup>1</sup>.*

Les auteurs de la période augustéenne se sont même plu à imaginer une prochaine domination romaine sur les peuples globalement inclus dans le terme vague de « Scythie », idée qui trouve sans doute son origine, en grande partie, des ambassades scythes et sarmates reçues par Auguste, et mentionnées explicitement dans les *Res gestae*<sup>2</sup>. Horace cite par exemple, parmi les futurs trophées d'Auguste, la soumission du peuple des Gélons, représentés, d'après les lieux communs traditionnellement attachés aux Scythes, à cheval et parcourant d'immenses plaines :

*... potius noua  
cantemus Augusti tropaea  
Caesaris...*  
...  
*intraque praescriptum Gelonos  
exiguus equitare campis<sup>3</sup>.*

Signalons enfin que cette mise en œuvre laudative des *exotica* géographiques se manifeste également, de façon assez originale, dans le procédé – qui semble avoir été assez courant chez les auteurs épiques –, consistant à donner à certains de leurs héros le nom de rivières, de montagnes ou de villes exotiques prestigieuses ; il s'agit là, sans doute, d'une façon à la fois symbolique et discrète d'évoquer sans anachronisme les futures conquêtes de l'Empire romain. C'est ainsi par exemple qu'on trouve parmi les guerriers italiens de l'*Énéide* un *Liger* ou un *Tagus* – des noms de fleuves occidentaux –, et parmi les Troyens un *Strymonius*, un *Hebrus*, un *Hydaspes* ou un *Ismarus* – des noms de fleuves, de montagnes ou de villes orientales<sup>4</sup>. De la même façon, les multiples allusions aux différentes productions exotiques peuvent aussi être considérées comme un rappel de la gloire et des conquêtes romaines, comme le montre bien l'expression déjà citée d'Ovide, où la richesse de Rome semble se mesurer à celles du monde qu'elle a conquis<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> « Cesse enfin de lâches plaintes, chantons plutôt les nouveaux trophées d'Augustus César, et le Niphatès gelé, et le fleuve mède, ajouté aux fleuves des nations vaincues, roulant des flots plus humbles » (*Odes*, II, 9, 17-22). Sur le Niphate, cf. Virgile, *Géorg.*, III, 30 : *Addam urbes Asiae domitas pulsumque Niphaten*, « J'ajouterai les villes d'Asie domptées, le Niphate ébranlé ».

<sup>2</sup> *Nostram amicitiam appetuerunt per legatos Bastarnae Scythaeque et Sarmatarum, qui sunt citra flumen Tanaim et ultra reges, Albanorumque rex et Hiberorum et Medorum*, « Les Bastarnes, les Scythes et les rois des Sarmates qui habitent de part et d'autre du Tanaïs, le roi des Albaniens ainsi que ceux des Hibères et des Mèdes ont demandé notre amitié par des ambassadeurs » (*R. G.*, XXXI, 2). Sur ces peuples, et leurs relations avec Rome, cf. le *Commentaire* correspondant de J. Scheid, p. 80. Sur ces ambassades, voir aussi Suét., *Aug.*, XXI.

<sup>3</sup> « [...] Chantons plutôt les nouveaux trophées d'Augustus César, [...] et les Gélons chevauchant au dedans de la limite prescrite, en des plaines diminuées » (*Odes*, II, 9, 18-24). Selon F. Villeneuve (note *ad loc.*, p. 69), Horace « paraît faire allusion [...] aux ambassades que lui envoyèrent à la même époque différents peuples de l'Orient : Arméniens, Parthes, Scythes et Sarmates [...] : les Gélons, peuple scythe ou sarmate habitant à l'Est du Tanaïs [symbolisent] la Scythie ».

<sup>4</sup> Pour *Liger* (la Loire) cf. *Énéide*, IX, 571 ; X, 576, 580, 584 ; pour *Tagus* (le Tage), cf. IX, 418 ; pour *Strymonius* (le Strymon), cf. X, 414 ; pour *Hebrus* (l'Hèbre) ; cf. X, 696 ; pour *Hydaspes* (l'Hydaspe, affluent de l'Indus), cf. X, 747 ; pour *Ismarus* (nom d'un mont ou d'une ville de Thrace, cf. X, 139 ; voir aussi la note de J. Perret portant sur cet *Ismarus*, et, de manière générale, sur cet aspect de l'onomastique virgilienne, dans laquelle il émet l'hypothèse que « par ces noms de fantaisie le poète voulait intégrer dans son œuvre des régions destinées à entrer plus tard dans l'empire de Rome » (p. 48). Peut-être faut-il attribuer la même intention à Ovide au chant V des *Métamorphoses*, lorsqu'il énumère les noms des combattants orientaux qui s'en prennent à Persée, ainsi que ceux de leurs ancêtres et de leur pays d'origine (v. 47 sq).

<sup>5</sup> « ... *Nunc aurea Roma est / et domiti magnas possidet orbis opes*, « Maintenant Rome est resplendissante d'or et possède les immenses richesses du monde qu'elle a dompté » (*Art d'aimer*, III, 113-114).

## – *Triumphatae utroque ab litore gentes*<sup>1</sup> : la soumission des peuples exotiques

De même, les différents *topoi* concernant les mœurs et les mentalités des peuples exotiques sont fréquemment employés par les auteurs latins dans les éloges qu'ils adressent à Rome ou à ses généraux dans le cadre des guerres ou des expéditions menées dans les provinces lointaines ou au-dehors des frontières de l'Empire. Ces lieux communs, qu'il s'agisse des qualités ou, au contraire, des défauts traditionnellement associés aux peuples exotiques, sont constamment rappelés, voire amplifiés, dans le but de servir de « faire-valoir » pour ces généraux ou pour le peuple romain dans son ensemble. Les défauts attribués aux peuples barbares soulignent évidemment, par contraste, la valeur romaine ; quant à leurs qualités, les auteurs, tout en reconnaissant sans doute de manière objective et sincère leur existence<sup>2</sup>, peuvent les souligner elles aussi pour mettre en valeur une victoire romaine – en vertu du principe selon lequel « à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire » –, ou au contraire pour justifier un échec militaire ou une guerre « injuste » motivée, par exemple, par un projet impérialiste. La littérature, dans ce contexte, a notamment créé ce qu'on pourrait appeler des « épouvantails » – Hannibal surtout, mais aussi Jugurtha, Mithridate ou Vercingétorix par exemple –, à partir de l'image partielle, voire déformée, donnée de rois ou de généraux présentés comme étant pourvus, certes, de grandes qualités, mais aussi de défauts redoutables, les deux versants de leur personnalité contribuant de manière égale à rehausser la gloire des généraux – et par extension celle du peuple romain – qui finalement réussirent à les anéantir.

### LA SOUMISSION DES PEUPLES « SAUVAGES » DES CONTRÉES NORDIQUES, OCCIDENTALES ET MÉRIDIONALES

Les mœurs et les mentalités des peuples sauvages, telles qu'elles ont été décrites dans la première partie de cette thèse, ont été invoquées, dès les premiers temps de la littérature latine, pour exalter la valeur des armées romaines ou de leurs généraux, dans la mesure où les Gaulois et les Celtes font partie des premières populations exotiques auxquelles les Romains durent se confronter au cours de leur histoire.

L'utilisation du *topos* de la sauvagerie et de la bravoure gauloises dans le but d'exalter la gloire des généraux ayant combattu et vaincu ces peuples était déjà, sans doute, l'un des leitmotifs du *Bellum Punicum*<sup>3</sup> de Naevius, de son *Clastidium* représenté en 208, ou encore de la tragédie prétexte d'Accius intitulée *Les Énéades* ou *Décus*, qui, comme nous l'avons vu, avait pour sujet la *deutio* de P. Decius Mus à la bataille de Sentinum, contre une coalition de Gaulois et de Samnites, en 295 avant J.-C.<sup>4</sup> ; de même, la mise en œuvre des *exotica* relatifs

<sup>1</sup> « [Les triomphes remportés] sur les peuples de l'un et l'autre rivage » (Virg., *Géorg.*, III, 33).

<sup>2</sup> Les Anciens ont ainsi fait un éloge sincère de la valeur militaire et du courage des Gaulois (cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie) ou d'autres peuples barbares ; ils ont également reconnu la valeur militaire ou politique de certains généraux étrangers, comme le montrent, par exemple, les biographies d'Hamilcar et d'Hannibal chez Cornélius Népos, ou bien d'autres passages élogieux que l'on rencontre chez les auteurs de cette période. Cicéron considère par exemple le roi du Pont Mithridate comme un grand roi : cf. *Lucullus* (*Premiers livres académiques*), I : *ille rex [Mithridates] post Alexandrum maximus*, « Mithridate, le plus grand roi après Alexandre » (trad. C. Appuhn, éd. Garnier).

<sup>3</sup> « [...] Le *Bellum Punicum* devait sceller l'unanimité dans le sentiment de la patrie romaine » (P. Grimal, *La littérature latine*, p. 88) ; « le poème de Naevius était une exaltation du patriotisme romain » (*ibid.*, p. 72). Cf. aussi *Le siècle des Scipions*, p. 146-149.

<sup>4</sup> « Les traditions nationales d'héroïsme, dans la Rome conquérante de la fin du siècle (engagée en Afrique contre Jugurtha, victorieuse des Celtibères) étaient ainsi rappelées et magnifiées » (P. Grimal, *Littérature latine*, p. 146-147).

aux peuples gaulois était déjà, probablement, une caractéristique des œuvres des anciens annalistes ou historiens dont s'est notamment inspiré Tite-Live pour la rédaction des premiers livres de l'*Histoire romaine*. Ces barbares y sont présentés comme un peuple valeureux, au physique et au courage redoutables, ce qui accroît évidemment la gloire des armées romaines et des généraux qui réussirent à les repousser ou à les vaincre. Les lieux communs associés à la bravoure gauloise, à l'aspect effrayant de guerriers gigantesques, à demi-nus, sont mis en œuvre, par exemple, dans le récit que fait Tite-Live, d'après ses sources annalistiques, des combats singuliers ayant opposé sur le champ de bataille un Romain et un Gaulois, et qui s'achevèrent sur la victoire du champion romain<sup>1</sup>. Ils sont également employés à l'occasion de combats collectifs, où ils contribuent alors à forger la gloire légendaire de certains généraux dont l'histoire romaine a par la suite retenu les noms en les associant à l'image de héros de la nation. C'est le cas, par exemple, de Quintus Fabius, dont Tite-Live rapporte l'exploit suivant, face aux Gaulois parvenus jusqu'à Clusium, dont « la valeur sautait aux yeux », *eminebat peregrina uirtus* :

*Nec id clam esse potuit, cum ante signa Etruscorum tres nobilissimi fortissimique Romanae iuuentutis pugnarent : tantum eminebat peregrina uirtus. Quin etiam Q. Fabius, euectus extra aciem equo, ducem Gallorum, ferociter in ipsa signa Etruscorum incurstantem, per latus transfixum hasta occidit*<sup>2</sup>.

L'exemple le plus probant de l'utilisation de ces stéréotypes associés aux Gaulois est cependant, chez Tite-Live, le récit de la lutte menée en Asie par Cn. Manlius Vulso contre les Galates ou Gallo-Grecs d'Asie Mineure<sup>3</sup>, en 189 avant J.-C. La plupart des lieux communs mentionnés plus haut – qu'ils concernent l'apparence physique, l'armement, les mœurs ou les mentalités – sont en effet mis en œuvre dans le discours du général à ses troupes :

*Non me praeterit, milites, omnium quae Asiam colunt gentium Gallos fama belli praestare. Inter mitissimum genus hominum ferox natio peruagata bello prope orbem terrarum sedem cepit. Procera corpora, promissae et rutilatae comae, uasta scuta, praelongi gladii, ad hoc cantus inchoantium proelium et ululatus et tripudia, et quatientium scuta in patrium quemdam modum horrendus armorum crepitus, omnia de industria composita ad terrorem*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voir les passages cités *supra* (notamment VII, chap. 9-10 ; VII, chap. 26).

<sup>2</sup> « C'était un fait qui ne pouvait passer inaperçu que ce combat devant les enseignes étrusques de trois des plus nobles et des plus braves représentants de la jeunesse romaine, tant la valeur de ces étrangers sautait aux yeux. Bien plus : Quintus Fabius sortit à cheval du front de combat, et, au moment où un chef des Gaulois fonçait hardiment droit sur les enseignes étrusques, le tua d'un coup de lance dans le flanc » (Tite-Live, V, 36, 6-7).

<sup>3</sup> En XXXVIII, 16, Manlius Vulso arrive chez les Tolostoboges, un peuple gaulois (sur les Tolostoboges et les Tectosages, cf. la note 12 au chap. 16 de R. Adam, selon lequel la similitude entre les Tectosages d'Asie et ceux de Gaule montre l'origine commune de ces deux peuplades, malgré leur éloignement, qui résulte de déplacements de populations aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles). Tite-Live place dans ce chapitre 16 un *excursus* sur l'invasion celtique de 279-278 sous la conduite du chef gaulois Brennus (qui pillait Delphes en 279). Pour R. Adam (note 1), « Tite-Live ne se limite pas à un *excursus* historique, mais compose sous ce prétexte un tableau rhétorique destiné à mettre en valeur la vertu romaine par le biais de la terreur qu'inspirent les Gaulois ». R. Adam montre, à l'appui de cette hypothèse, la présence de contradictions chez l'historien ; celui-ci parle d'un taux de reproduction élevé (XXXVIII, 16, 13) pour justifier par avance « les chiffres démesurés des pertes (40 000 hommes pour deux peuples en 23, 8-9) » ; d'autre part « Tite-Live applique [...] aux Gaulois, en les romanisant, les lieux communs d'origine grecque concernant les barbares en général : incohérence, incapacité à obéir à un commandement unifié, appât exclusif du gain. Dans cette conception, les Gaulois apparaissent comme l'antithèse même des Romains, auxquels, quelle que soit leur bravoure personnelle, ils ne sauraient résister faute de discipline ».

<sup>4</sup> « Je n'ignore pas, soldats, que de tous les peuples qui habitent l'Asie les Gaulois sont les guerriers les plus réputés. Ce peuple sauvage, qui a pénétré parmi les plus doux des hommes, s'est établi par la guerre presque dans le monde entier ; leur stature élancée, leur longue chevelure teinte en roux, leurs grands boucliers, leurs très longues épées, et avec cela leurs chants, leurs hurlements et leurs danses sauvages quand ils commencent le combat, l'affreux tintamarre des armes quand ils frappent leurs boucliers selon une coutume ancestrale, tout chez eux est organisé à dessein pour susciter la terreur » (XXXVIII, 17, 2-4). R. Adam (note 1) précise à propos de la longue épée celtique que « sa présence archéologique signale partout en Europe, et jusqu'en Afrique du Nord, le passage de mercenaires celtes », et que le fait que ces vestiges « [soient] totalement absent[s] de la région galate indique donc une hellénisation très précoce de l'armement, une perte rapide des caractères proprement celtiques dans l'aspect extérieur » ; selon le commentateur, « la description des Gaulois au combat dans le discours du consul est donc recomposée à partir d'éléments transmis pour les Gaulois en général, non pour les Galates d'Asie en

Le même Manlius Vulso les reprendra encore, à son retour à Rome, pour réfuter les accusations de ses adversaires, qui lui refusaient le triomphe en invoquant le caractère dégénéré des Galates, contaminés par la *mollitia* orientale ; outre la *ferocia* naturelle de ces peuples<sup>1</sup>, le vainqueur de l'Asie n'hésite pas à mentionner leur réputation de pillards et la pratique des sacrifices humains – *topos* déjà ancien au moment où Tite-Live rédige l'*Histoire romaine* :

*Quotiens agri eorum uastati sint, quotiens praedae abactae referant, cum uix redimendi captiuos copia esset, et mactatas humanas hostias immolatosque liberos suos audirent*<sup>2</sup>.

Les poètes ont eux aussi utilisé, dans le rappel de ces premiers exploits, les mêmes lieux communs : Properce par exemple, dans une élégie rappelant les exploits de Claudius Marcellus à Clastidium contre Viridomar, en 222 avant J.-C., évoque la taille gigantesque du chef belge, qui se disait fils du Rhin, excellait dans le maniement du *gaesum* et commandait à des troupes aux braies rayées, et que Marcellus dépouilla de son torques :

*Claudius at Rheno traiectos arcuit hostes,  
Belgica cum uasti parma relata ducis,  
Viridomari genus hic Rheno iactabat ab ipso,  
mobilis e rectis fundere gaesa rotis.  
Illi uirgatas maculanti sanguine bracas  
torquis ab incisa decidit unca gula*<sup>3</sup>.

C'est de la même façon que Pompée, César – tout comme les auteurs latins qui, de leur vivant ou des années après leur mort, firent leur éloge –, mettront en avant la sauvagerie, la bellicosité, le courage et les qualités guerrières de leurs adversaires dans le but d'accroître leur propre gloire et la valeur de leurs expéditions ou de leurs conquêtes. Dans la lettre au Sénat, déjà citée plus haut, où Pompée, d'après Salluste, rappelait les services qu'il avait rendus à la nation lors de la guerre contre Sertorius en Espagne, il est question non seulement, comme nous l'avons vu, du passage des Alpes, mais aussi du caractère des peuples barbares, qualifiés – évidemment dans le but de rehausser la gloire pompéienne –, de *saeuissumi* :

*... hiememque in castris inter saeuissimos hostis... egi*<sup>4</sup>.

particulier (cf. par exemple Diodore 5, 28, 1 ; Plin., *N. H.* 28, 191 ; pour les Germains Tacite, *Hist.* 4, 61 et *Germ.* 4 [...]) » et « l'ensemble des remarques sur les Galates provient donc d'un fonds commun d'idées reçues et de descriptions répandues sans doute dès les contacts de Marius avec les Cimbres et les Teutons, et plaquées mécaniquement sur les Galates avec quelques nuances pour tenir compte de leur hellénisation ». Voir aussi la note 9 de R. Adam à XXXVIII, 17, 9-13, qui affirme que « la vision des Gaulois n'est pas historique mais conforme à des données contemporaines et utilisée à des fins rhétoriques et idéologiques ».

<sup>1</sup> XXXVIII, 47, 6-7 et 9-10.

<sup>2</sup> « Envoyez donc des ambassadeurs faire le tour de toutes les cités d'Asie, et demandez-leur quand elles ont été délivrées de l'esclavage le plus pénible, si c'est quand Antiochus a été chassé au-delà du mont Taurus, ou quand les Gaulois ont été soumis. Combien de fois leurs champs ont été dévastés, combien de fois on leur a pris du butin, voilà ce qu'ils vous diraient – alors qu'ils pouvaient à peine racheter les prisonniers, et qu'ils apprenaient le sacrifice de victimes humaines, l'immolation de leurs enfants ! » (XXXVIII, 47, 12).

<sup>3</sup> « Claudius écarta les ennemis qui avaient traversé le Rhin quand fut ramené le bouclier belge du chef géant Viridomar. Celui-ci se vantait d'être né du Rhin lui-même, rapide, en conduisant son char, à lancer ses javelines. Comme il maculait de sang ses braies rayées, de sa gorge tranchée tomba le collier torsadé » (IV, 10, 39-44). Properce chante, dans ce poème, Jupiter Férétrien, dont le temple très ancien contenait, entre autres, les dépouilles de Viridomar. L'exploit de Marcellus à Clastidium est également rappelé chez Cicéron, *Tusc.*, IV, 22, 49. Parmi les autres poètes ayant rappelé les exploits romains contre les Gaulois, voir aussi Virg., *Én.*, VI, 857-858, à propos de Marcellus et de la lutte contre les Gaulois : *Hic rem Romanam magno turbante tumultu / sistet eques, sternet Poenos Gallumque rebellem*, « Dans la confusion d'un grand tumulte, ce cavalier affermira l'État romain, il abattra le Punique et le Gaulois rebelle. »

<sup>4</sup> « ... Et j'ai passé l'hiver [...] au milieu des plus redoutables ennemis » (*Histoires*, IV (*Lettre de Pompée au Sénat*), 5).

Dans le discours *De prouinciis consularibus* où Cicéron, en 56, se prononce pour la prolongation du commandement de César en Gaule, la sauvagerie des peuples combattus par César est à la fois un argument pour l'orateur et un éloge pour le général, qui s'exprime tout particulièrement dans ce passage, où l'on peut observer l'accumulation des descriptifs *immanes*, *barbarae* et *bellicosae* appliquées aux nations gauloises et l'emploi du superlatif *acerrimi* pour qualifier les Germains et les Helvètes :

*Itaque cum acerrimis Germanorum et Heluetiorum nationibus et maximis proeliis felicissime decertauit, ceteras conterrit, compulit, domuit, imperio populi Romani parere adsuefecit et, quas regiones quasque gentis nullae nobis antea litterae, nulla uox, nulla fama notas fecerat, has noster imperator nosterque exercitus et populi Romani arma peragrarunt. Semitam tantum Galliae tenebamus antea, Patres conscripti ; ceterae partes a gentibus aut inimicis huic imperio aut infidis aut incognitis aut certe immanibus et barbaris et bellicosis tenebantur ; quas nationes nemo umquam fuit quin frangi domarique cuperet. Nemo sapienter de re publica nostra cogitauit iam inde a principio huius imperi, quin Galliam maxime timendam huic imperio putaret ; sed propter uim ac multitudinem gentium illarum numquam est antea cum omnibus dimicatum ; restitimus semper lacessiti. Nunc denique est perfectum ut imperi nostri terrarumque illarum idem esset extremum<sup>1</sup>.*

Dans la *Guerre des Gaules* de César, les lieux communs associés aux mentalités et aux mœurs barbares – qu'il s'agisse des Gaulois, des Bretons ou des Germains – sont fréquemment mis en œuvre pour l'auto-glorification de l'auteur<sup>2</sup>, qui rappelle dans cet ouvrage les circonstances dans lesquelles il s'est rendu maître d'un peuple réputé sauvage, indomptable, et auquel restait attachée, depuis les invasions gauloises et les nombreux *tumultus Gallici* des premiers temps de l'histoire romaine, une image terrifiante. Dans la *Guerre des Gaules* en effet, César souligne souvent la valeur guerrière des Gaulois, en tant que manifestation de la bravoure

<sup>1</sup> « [César] a remporté des succès complets dans des engagements très importants sur les peuplades les plus belliqueuses et les plus puissantes des Germains et des Helvètes ; toutes les autres, il a réussi à les effrayer, les repousser, les dompter, les habituer à obéir à l'autorité du peuple Romain, si bien que des contrées et des nations que ni la littérature, ni la tradition orale, ni la légende ne nous avaient fait connaître déjà, ont été parcourues par notre général, par notre armée et par les armes du peuple Romain. Auparavant, sénateurs, nous n'occupions en Gaule qu'une piste étroite : tout le reste était occupé par des nations ennemies de notre empire ou peu sûres ou inconnues, ou du moins sauvages, barbares et belliqueuses ; ces peuplades, il n'y eut jamais personne qui ne souhaitât de les voir écrasées et domptées. Depuis les débuts de notre empire, il ne s'est trouvé personne qui n'eût la sagesse politique de penser que la Gaule était particulièrement redoutable, mais la force et le nombre de ces peuples ne nous avaient pas permis auparavant d'engager contre eux une action d'ensemble. Nous résistions seulement à leurs attaques incessantes : aujourd'hui enfin, on est parvenu à faire coïncider les limites de l'empire et celles de ces pays » (XIII, 33). Voir aussi XII, 29 : *Nam ipse Caesar quid est cur in prouincia commorari uelit, nisi ut ea, quae per eum adfecta sunt, perfecta rei publicae tradat ? Amoenitas eum, credo, locorum, urbium pulchritudo, hominum nationumque illarum humanitas et lepos, uictoriae cupiditas, finium imperii propagatio retinet. Quid illis terris asperius, quid incultius oppidis, quid nationibus immanius, quid porro tot uictoriis praestabilius, quid Oceano longius inueniri potest ?*, « Car enfin, César lui-même, pourquoi veut-il rester dans sa province, sinon pour remettre à l'État totalement achevée l'œuvre à laquelle il s'est attaché ? Je suppose que ce qui le retient, c'est le charme du pays, la beauté des villes, l'urbanité et la gentillesse des hommes et des peuples de là-bas, la passion de la victoire, l'accroissement du territoire de l'empire. Quoi de plus âpre que ces terres, de plus mal policé que ces villes, de plus sauvage que ces peuplades, mais aussi de plus admirable que toutes ces victoires, de plus lointain que l'Océan ? » ; XIV, 34 : *Alpibus Italiam munierat antea natura non sine aliquo diuino numine. Nam, si ille aditus Gallorum immanitati multitudinique patuisset, numquam haec urbs summo imperio domicilium ac sedem praebuisset. Quae iam licet considant. Nihil est enim ultra illam altitudinem montium usque ad Oceanum quod sit Italiae pertimescendum*, « Si les Alpes servaient auparavant de rempart naturel à l'Italie, ce n'était pas d'ailleurs sans quelque dessein des dieux. Car si l'accès de notre pays avait été ouvert à la sauvagerie et à la masse des Gaulois, jamais notre ville n'aurait pu devenir le centre ni le siège d'un grand empire. Elles peuvent désormais s'effondrer ; par delà les sommets des montagnes et jusqu'à l'Océan, il n'y a plus rien à redouter pour l'Italie ». Voir aussi, par exemple, le passage du *Pro Marcello* (III, 8) cité *supra*.

<sup>2</sup> Les problèmes posés, de manière récurrente dans la *Guerre des Gaules* et dans la *Guerre civile*, par la sincérité et l'impartialité apparentes de César et par le degré de véracité des faits concernant aussi sa vision des peuples nordiques et occidentaux. Dans l'ensemble de ses *Commentaires*, on a effectivement pu constater que « les faits rapportés sont exacts » ; mais que « César, habilement, les colore » (L.-A. Constans, *Introduction du Bellum Gallicum*, p. XV), dans le but de faire de ces deux œuvres une apologie personnelle, et que le style concourrait, pour une grande part, à cette intention : « Le ton uni, froid, impersonnel, ajoute à l'impression de vérité qui se dégage déjà de la structure même de l'ouvrage ; il semble dédaigneux de tout effet, de toute recherche, de toute affectation. Ce n'est pas César qu'on pourrait accuser de « faire du style ». Et pourtant jusqu'à quel point cette simplicité n'est-elle pas une affectation ? On peut se demander si elle ne fait pas partie, elle aussi, du dessein général de César : laisser parler les faits sans y mettre du sien, c'était encore le meilleur moyen de produire l'impression qu'il voulait produire ; ce style impersonnel y convenait mieux que tout autre » (P. Fabre (*Introduction du Bellum Civile*, C.U.F., p. XXXIV).



propre aux peuples nordiques et occidentaux<sup>1</sup>, et loue parfois l'excellence de leurs dispositions tactiques. Derrière l'impression d'impartialité qui se dégage de ces textes, les remarques concernant la valeur guerrière des Gaulois, mais aussi celle des Germains et des Bretons reprennent en fait des lieux communs anciens et servent en l'occurrence les intentions de l'auteur, à savoir l'exaltation de sa propre gloire, de la supériorité de ses troupes, ou la justification de ses actes et de ses échecs. C'est ainsi que la sauvagerie et la barbarie des Germains sont utilisées, dans un passage du livre I, comme un argument en faveur de l'intervention romaine contre leurs incursions au-delà du Rhin, d'autant plus que l'auteur pouvait arguer de l'expérience passée des invasions des Cimbres et des Teutons :

*Paulatim autem Germanos consuescere Rhenum transire et in Galliam magnam eorum multitudinem uenire populo romano periculosum uidebat ; neque sibi homines feros ac barbaros temperaturos existimabat quin, cum omnem Galliam occupauissent, ut ante Cimbrum Teutonique fecissent, in prouinciam exirent atque inde in Italiam contenderent<sup>2</sup>.*

Dans un autre passage du même livre, l'historien décrit longuement la façon de combattre des cavaliers et fantassins germains, dont il loue l'agilité et l'organisation<sup>3</sup>, autant dans un souci d'exactitude, que, sans doute, dans le but de mettre en valeur sa propre gloire, puisque ce passage précède le récit d'une victoire romaine sur les troupes d'Arioviste<sup>4</sup>.

Au livre II, César rend hommage aux Nerviens, dont il loue, dans des circonstances particulièrement difficiles, la *magnitudo animi* ; mais il s'agit peut-être d'une habileté destinée à couvrir sa propre imprudence<sup>5</sup>. De même, le courage et l'agilité des Bretons, l'efficacité de leurs tactiques guerrières sont à plusieurs reprises soulignés<sup>6</sup>. Nous avons cité plus haut le chapitre du livre IV où César décrit la façon dont les Bretons utilisent leurs

<sup>1</sup> Voir par exemple I, 26 ; II, 21 ; II, 27 ; II, 33 ; III, 21, etc. César fait aussi l'éloge de certains personnages en particulier, comme celui de Vercingétorix, en VII, 30, où il est difficile de faire la part de la sincérité de César et la volonté de se mettre lui-même en valeur, en tant que vainqueur.

<sup>2</sup> « Il se rendait compte d'ailleurs qu'il était dangereux pour le peuple romain que les Germains prissent peu à peu l'habitude de passer le Rhin et de venir par grandes masses dans la Gaule ; il estimait que ces hommes violents et incultes ne sauraient se retenir, après avoir occupé toute la Gaule, de passer dans la province romaine et, de là, marcher sur l'Italie, comme avaient fait avant eux les Cimbres et les Teutons » (I, 33, 3-4). Selon L.-A. Constans (note *ad loc.*), par cette allusion aux grandes invasions de 113-101 av. J.-C., auxquelles mit un terme la victoire de Marius à Verceil, « César éprouve le besoin de justifier aux yeux des Romains une guerre qu'il a entreprise, de son propre mouvement, contre un « ami du peuple romain », sans l'aveu du peuple ni du sénat ».

<sup>3</sup> I, 48, 4-7 : *Genus hoc erat pugnae quo se Germani exercuerant. Equitum milia erant sex, totidem numero pedites uelocissimi ac fortissimi, quos ex omni copia singuli singulos suae salutis causa delegerant : cum his in proeliis uersabantur. Ad eos se equites recipiebant : hi, si quid erat durius, concurrebant, si qui grauiore uulnere accepto equo deciderat, circumstabant ; si quo erat longius prodeundum aut celerius recipiendum, tanta erat horum exercitatione celeritas, ut iubis equorum subleuati cursum adaequarent.* « Le genre de combat auquel les Germains étaient entraînés était le suivant. Ils étaient six mille cavaliers, et autant de fantassins, les plus agiles et les plus braves de tous : chaque cavalier en avait choisi un sur l'ensemble des troupes, avec la préoccupation de sa sûreté personnelle : car ces fantassins étaient leurs compagnons de combat. C'était sur eux qu'ils se repliaient ; ils entraient en ligne si la situation devenait critique ; ils entouraient et protégeaient celui qui, grièvement blessé, était tombé de cheval ; s'il fallait avancer à quelque distance ou faire une retraite rapide, ils avaient, grâce à leur entraînement, une telle agilité, qu'en se tenant aux crinières des chevaux ils les suivaient à la course ». L.-A. Constans (note *ad loc.*) précise toutefois que « ce genre de combat, dans lequel les Germains excellaient (cf. Tacite, *Germ.*, VI, 4), ne leur était pas propre : Vercingétorix l'employa plusieurs fois contre César (cf. VII, 18, 1 ; 36, 4 ; 80, 3) ; les Ibères, les Numides, les Grecs, les Macédoniens le pratiquaient. César, à partir de 52, l'adopta pour ses auxiliaires germains (VII, 65, 4 ; VIII, 13, 2) ». Sur les tactiques employées par les adversaires de César dans la *Guerre des Gaules*, voir aussi 22, 19 ; V, 34, etc.

<sup>4</sup> *B. G.*, I, chap. 51-53. M. Rambaud, *L'art de la déformation historique...* cite de nombreux passages de la *Guerre des Gaules* dans lesquels les lieux communs ethnographiques relatifs à la sauvagerie des populations, à leur instabilité et à leur bellicosité naturelles auraient servi de justification aux entreprises de César (à propos des Belges par exemple, au début du livre II, cf. p. 126 sq.).

<sup>5</sup> *B. G.*, II, 27, 5 : *... ut non nequiquam tantae uirtutis homines iudicari deberet ausos esse transire latissimum flumen, ascendere altissimas ripas, subire iniquissimum locum ; quae facilia ex difficillimis animi magnitudo redegerat.* « [...] il fallait se convaincre, à un tel spectacle, que d'avoir osé franchir une rivière très large, escalader une berge fort élevée, monter à l'assaut d'une position très forte, ce n'était pas une folle entreprise de la part de pareils guerriers : leur héroïsme l'avait rendue facile ». « Un pareil éloge de l'ennemi est rare chez César. Il fait honneur à son impartialité. Mais aussi doit-on observer qu'en insistant sur l'extraordinaire valeur des Nerviens, César invite le lecteur à expliquer par là qu'il ait pu se trouver un moment dans une situation si critique et détourne sa pensée des imprudences par lui commises » (L.-A. Constans, note *ad loc.*).

<sup>6</sup> Voir par exemple *B. G.*, V, chap. 16.

*essedā*<sup>1</sup> ; or ce passage descriptif intervient précisément – en guise, peut-être, de justification –, au milieu du récit d’une embuscade dans laquelle les Romains se trouvèrent en difficulté<sup>2</sup>. Le long *excursus* du livre VI sur les mœurs des Gaulois et des Germains contient un grand nombre d’informations susceptibles de justifier les interventions de César en Gaule, en Bretagne et en Germanie – quel que soit leur degré de réussite – et de constituer un éloge implicite du conquérant<sup>3</sup>. Il y a, tout d’abord, ces deux castes extrêmement puissantes que sont les druides et les chevaliers<sup>4</sup>. Les druides, en particulier, enseignent à la jeunesse gauloise le principe de la réincarnation des âmes, ce qui, comme le formule explicitement César, contribue à accroître le courage et la valeur guerrière de ces peuples et à en faire des ennemis redoutables pour César, et un danger pour Rome et l’Italie :

*In primis hoc uolunt persuadere, non interire animas sed ab aliis post mortem transire ad alios, atque hoc maxime ad uirtutem excitari putant, metu mortis neglecto*<sup>5</sup>.

L’exposé sur la religion gauloise répond sans doute aux mêmes intentions, notamment lorsque César décrit les sacrifices humains, pratiqués sur des coupables, voire sur des innocents<sup>6</sup>, ou lorsqu’il souligne la vénération toute particulière de la nation gauloise pour le dieu de la guerre, et le caractère sacré des nombreuses offrandes réservées à cette divinité<sup>7</sup>. Selon M. Rambaud, cependant, César aurait peut-être cherché surtout, dans le tableau qu’il fait de la religion gauloise, à présenter des Gaulois une image plus humaine, plus civilisée que celle qui avait alors cours chez les Romains – quitte à défigurer le tempérament national de ce peuple – pour faire de la Gaule une contrée assimilable, et justifier ainsi sa conquête aux yeux du sénat et du peuple romain<sup>8</sup>. Quant aux mœurs des Germains, elles semblent justifier à elles seules,

<sup>1</sup> *B. G.*, IV, chap. 33.

<sup>2</sup> Le récit de cette embuscade commence au chap. 32 (les soldats de César, occupés à moissonner du blé, avaient été surpris par les Bretons, et enveloppés par la cavalerie et les *essedā*, IV, 32, 5) et se poursuit au chap. 34, où César commence par préciser que la tactique bretonne avait troublé ses troupes par son caractère inattendu (*Quibus rebus perturbatis nostris nouitate pugnae...*, « Cette tactique inattendue troubla nos soldats », IV, 34, 1).

<sup>3</sup> Selon M. Rambaud (*L’art de la déformation historique...*), en effet, cette intention est manifeste jusque dans le tableau « ethnographique » inséré dans le livre VI : sur l’utilisation des stéréotypes négatifs attachés aux Gaulois et aux Germains dans le but de justifier les actes de César, voir le passage consacré, p. 324 sq., à la mise en œuvre de l’ethnographie gauloise : « Dans l’opinion romaine avait cours déjà une image traditionnelle du Gaulois barbare, emporté, hâbleur, déloyal. La tendance nationaliste de l’historiographie en était la source autant que le sentiment populaire. Les avocats en tiraient parti contre les plaideurs de Narbonnaise, et ces vieux souvenirs conservaient une fraîcheur anachronique. Ainsi la propagande césarienne s’appuyait sur des convictions antérieures, ce qui est une garantie de succès. Rien d’étonnant si Strabon parut ensuite confirmer les *Commentaires*. Il fut entraîné par la tradition que César avait fortifiée » (p. 327 ; M. Rambaud fait ici référence au *Pro Fonteio* de Cicéron, et à Strabon, IV, 4). Ces remarques générales s’appliquent également à des personnages isolés, et en particulier aux chefs : voir par exemple *B. G.*, VII, 77, 2, où César souligne la cruauté de Critognatos (*singularem et nefariam crudelitatem*, « sa cruauté singulière et sacrilège »), dont il s’appête à reproduire le discours. L.-A. Constans a remarqué « la complaisance avec laquelle [César] rapporte son discours, tout au long et au style direct » et la justifie par deux sortes de mobiles : « Il veut montrer la barbarie de ses adversaires, ce qui est, à ses yeux et à ceux des Romains, comme une justification implicite de la conquête. Mais, en même temps, il est sensible au caractère grandiose d’une lutte aussi acharnée, et il veut faire partager ce sentiment à ses lecteurs : c’est pourquoi il quitte, pour un moment, le ton sec de ses rapports de campagne, et se comporte en historien soucieux d’émouvoir » (note 1, p. 268).

<sup>4</sup> *B. G.*, VI, chap. 13 et suiv.

<sup>5</sup> « Le point essentiel de leur enseignement, c’est que les âmes ne périssent pas, mais qu’après la mort elles passent d’un corps dans un autre ; ils pensent que cette croyance est le meilleur stimulant du courage, parce qu’on n’a plus peur de la mort » (*B. G.*, VI, 14, 5). César précise, d’autre part, que les druides vont se former en Bretagne (VI, 13, 11) ; cette remarque n’est peut-être pas anodine et peut être comprise comme une justification de la tentative d’invasion de la Bretagne.

<sup>6</sup> *B. G.*, VI, chap. 16. Voir aussi, au chap. 19, les remarques de César sur le fait que les maris ont droit de vie et de mort sur leurs femmes et sur leurs enfants (19, 3), et sur une coutume, abolie depuis peu, consistant à brûler sur le bûcher d’un défunt les esclaves et les clients qui lui avaient été chers (19, 4). Cette dernière remarque rappelle les coutumes indiennes dont il a été question plus haut, et que certains auteurs ont considéré comme une preuve du courage et de l’esprit d’abnégation typiques des peuples non encore corrompus par les excès de la civilisation.

<sup>7</sup> *B. G.*, VI, 17, 3-5.

<sup>8</sup> Sur le tableau présenté par César de la religion gauloise, voir M. Rambaud, *L’art de la déformation historique...*, p. 328 sq., qui le considère comme incomplet et très orienté. L’historien aurait ainsi cherché à atténuer l’horreur inspirée depuis longtemps aux Romains par les sacrifices humains, en laissant de côté ses aspects les plus barbares, car « il s’agissait de cacher la sauvagerie gauloise » (p. 330) ; il aurait simplifié le panthéon gaulois, et, en le romanisant, aurait cherché à rendre ces dieux « plus humains, plus acceptables à ses

par leur barbarie et leur sauvagerie extrêmes<sup>1</sup>, l'intervention de César au-delà du Rhin, mais peuvent expliquer aussi le fait que César n'ait pas poussé plus loin ses tentatives, ce qui pouvait être considéré par ses contemporains comme un échec<sup>2</sup>. Le tableau que présente César des Germains tend à suggérer que le courage de ces peuples est proportionnel au degré de sauvagerie : ils n'ont qu'une ébauche de religion, ils passent leur existence à chasser et à faire la guerre, ils vivent à moitié nus dans un état de civilisation proche de celui des premiers hommes<sup>3</sup> ; ils pratiquent peu l'agriculture, et leur alimentation se rapproche de celle des peuples les plus primitifs, pillards, nomades ou chasseurs ; ils vivent dans une sorte de communisme – qui n'est pas sans rappeler le mythe des hommes de l'âge d'or – qui les rend d'autant plus solidaires et courageux, et qui en fait des ennemis encore plus redoutables que les Gaulois<sup>4</sup> :

*Eius rei multas adferunt causas : ne adsidua consuetudine capti studium belli gerendi agricultura commutent ; ne latos fines parare studeant, potentioresque humiliores possessionibus expellant ; ne accuratius ad frigora atque aestus uitandos aedificent ; ne qua oriatur pecuniae cupiditas, qua ex re factiones dissensionisque nascuntur ; ut animi aequitate plebem contineant, cum suas quisque opes cum potentissimis aequari uideat<sup>5</sup>.*

Ces remarques, tout en contribuant à l'auto-glorification du premier conquérant romain à s'être avancé dans ces régions inconnues et sauvages<sup>6</sup>, auraient donc aussi pour intention, selon les hypothèses de M. Rambaud, d'« établir un contraste entre la Gaule et la Germanie<sup>7</sup> », en déformant la réalité germaine dans le but de faire ressortir ses aspects les plus barbares, en particulier dans les domaines de la religion et du mode de vie, centré sur la pratique primitive de la chasse<sup>8</sup>. Ainsi, selon M. Rambaud : « le contraste entre les Gaulois et les Germains implique une conclusion militaire : les Germains sont plus valeureux et plus

compatriotes » (p. 331). M. Rambaud va jusqu'à dire que « le proconsul, conquérant de la Gaule et grand pontife à Rome, suggérait la politique religieuse à suivre » (p. 333).

<sup>1</sup> Voir les passages cités *supra*.

<sup>2</sup> Cf. M. Rambaud, *L'art de la déformation historique...*, p. 186 : « Il est presque certain que c'est pour justifier la retraite qu'est exagérée l'inculture de la Germanie ». Selon M. Rambaud, en effet, la description que fait César des Germains est nourrie « moins de choses vues que de choses lues, et empruntées aux Grecs », et serait « aussi tendancieuse que celle des Gaulois » (p. 334).

<sup>3</sup> *B. G.*, VI, chap. 21.

<sup>4</sup> En VI, chap. 24, César conclut son exposé sur les mœurs germaines en comparant Gaulois et Germains, les premiers ayant perdu de leur *uirtus* par le contact avec les provinces romaines, tandis que les seconds conservent intactes leur simplicité et leur valeur militaire.

<sup>5</sup> « Ils donnent plusieurs raisons de cet usage : crainte qu'ils ne prennent goût à la vie sédentaire, et ne négligent la guerre pour l'agriculture ; qu'ils ne veuillent étendre leurs possessions, et qu'on ne voie les plus forts chasser de leurs champs les plus faibles ; qu'ils ne se préoccupent trop de se protéger du froid et de la chaleur en bâtissant des demeures confortables ; que ne naisse l'amour de l'argent, sources des divisions et des querelles ; désir enfin de contenir le peuple en le gardant de l'envie, chacun se voyant, pour la fortune, l'égal des plus puissants » (*B. G.*, VI, 22, 3-4). Sur ces thèmes, voir l'ensemble des chap. 22-23. Le lieu commun de la corruption des mœurs par les excès de la civilisation et de la perte de *uirtus* qui en découle se retrouve en I, 1, 3 ; II, 15, 3-6 et IV, 1 (voir cependant M. Rambaud, *L'art de la déformation historique...*, p. 270, pour qui ces passages ne se justifient, pour César, que dans l'intention de confirmer la barbarie de ces peuples).

<sup>6</sup> « Il est vrai [que César] fit une découverte géographique en reconnaissant le cours du Rhin. Ni Pythéas, ni Poseidonios n'en savaient tant, et cette reconnaissance impressionna les Romains autant que celle de la Bretagne » (M. Rambaud, *L'art de la déformation historique...*, p. 334).

<sup>7</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 334-335 : « Chez [César], les Gaulois présentent le spectacle d'une société relativement policée, hiérarchisée par classes, où le clergé exerce une grande influence, où les familles ont un patrimoine, les filles une dot, et les défunts, de belles funérailles. Les Germains offrent l'apparence de peuplades encore primitives, où la vie physique est intense, la morale sexuelle naturiste et pure, la nourriture, celle des chasseurs, la jouissance des terres annuelle, où le semi-nomadisme est de rigueur et la constitution politique, inexistante ».

<sup>8</sup> *Id.*, *ibid.* Pour M. Rambaud, « l'exagération saute aux yeux dans les histoires de chasse » (VI, chap. 26 à 28) : « il a voulu tromper, en dissimulant que les Gaulois étaient d'aussi vaillants chasseurs que les Germains [...]. Quelles qu'aient [...] été les sources grecques utilisées par César, il a dissimulé ce qu'il ne pouvait pas ignorer, l'existence en Gaule du même gibier et des mêmes chasseurs qu'en Germanie, et la similitude des mœurs sur les deux rives du Rhin » (p. 335-336). La falsification des faits se ferait même sentir dans l'emploi même du nom de *Germani* : « [César] était le premier, ou presque, à voir ces peuples du Nord. Profitant de cette situation, il a employé comme il a voulu le nom de *Germani*. C'est lui qui l'a introduit dans la littérature, et il l'a appliqué à tous les peuples qui essayaient d'envahir la Gaule à cette époque, en venant d'outre Rhin » (p. 336).

redoutables que les Gaulois, leurs terres, portant moins de moissons ou couvertes par de rudes forêts, n'offrent pas de ravitaillement et opposent un obstacle à la stratégie. Tout ceci correspond aux démonstrations du livre I et du livre IV. Mais la place est significative, car ce sombre tableau précède immédiatement l'aveu de la retraite, justifiée par trois considérations, nature de l'ennemi – les Suèves – nature du terrain – forêts – et absence de vivres. [...] Quand on le considère depuis la conclusion, l'incohérence apparente du tableau qui juxtaposait une peinture de mœurs, un résumé historique, et des histoires de chasse, révèle un sens et une progression. C'est une justification développée avant la confession d'un échec<sup>1</sup> ».

D'autres remarques, réparties dans l'ensemble de la *Guerre des Gaules*, semblent rendre hommage à la *uirtus* de l'ennemi dans le but de faire rejallir la gloire sur le conquérant, comme cette remarque sur la cruauté des châtiments pratiqués par Vercingétorix sur ces hommes, qui, par crainte de leur propre chef, devaient se montrer d'autant plus braves au combat :

*Summae diligentiae summam imperii seueritatem addit ; magnitudine supplicii dubitantes cogit. Nam maiore commisso delicto igni atque omnibus tormentis necat, leuiore de causa auribus desectis aut singulis effossis oculis domum remittit, ut sint reliquis documento et magnitudine poenae perterreant alios<sup>2</sup>.*

On peut également attribuer à une intention d'auto-glorification un passage de la *Guerre civile*<sup>3</sup> où César fait l'éloge de la *uirtus* d'un peuple gaulois, les Albiques<sup>4</sup> : en effet, dans cette œuvre qui se présente à la fois comme une apologie personnelle et un pamphlet contre ses adversaires, généralement accusés de manquer de courage, les Marseillais et les *Albici*, évoqués lors du siège de Marseille, font exception<sup>5</sup> à la règle :

*... neque multum Albici nostris uirtute cedebant, homines asperi et montani et exercitati in armis<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> *Id., ibid.*, p. 337. M. Rambaud ajoute, quelques lignes plus loin, que « le tableau « ethnographique » du livre VI a donc pour fin de justifier, en même temps que la retraite, le choix de la frontière », et fait écho au tableau géographique du début du *Bellum Gallicum* : « celui-ci définit les limites de la conquête dont l'histoire va suivre, et présente déjà le fleuve comme la démarcation entre les Belges et les Germains, « qui trans Rhenum incolunt » (I, 1, 3). Cette entrée en matière sert à la justification préalable de la suite. Grâce à ce postulat, César affirmait qu'il trouva un cadre géographique, qu'il eut l'obligation de l'occuper, mais qu'on ne pouvait exiger de lui, ni modération en deçà, ni conquête au-delà » (p. 338).

<sup>2</sup> « À la plus grande activité [Vercingétorix] joint une sévérité extrême dans l'exercice du commandement ; la rigueur des châtiments rallie ceux qui hésitent. Pour une faute grave, c'est là mort par le feu et par toutes sortes de supplices ; pour une faute légère, il fait couper les oreilles au coupable ou lui crever un œil, et il le renvoie chez lui, afin qu'il serve d'exemple et que la sévérité du châtiment subi frappe les autres de terreur » (VII, 4, 9-10).

<sup>3</sup> Tout comme la *Guerre des Gaules*, en effet, les commentaires de César sur la *Guerre civile* sont rédigés de manière à présenter leur auteur sous un jour favorable – le lecteur peut notamment y apprécier ses qualités de douceur et d'humanité – ; ils sont aussi un pamphlet dirigé contre ses adversaires : « [L'historien] ne doit pas non plus perdre de vue que tout n'est pas dit, et que les réticences de César ne sont pas ses moindres habiletés. Nullement négligeables, et même, à condition de les utiliser avec prudence, très précieux au point de vue historique, les *Commentaires sur la Guerre civile* doivent être avant tout considérés comme une apologie et un pamphlet » (P. Fabre, *Introduction*, p. XXVIII).

<sup>4</sup> Cf. *Guerre civile*, I, 34, 4, où les Albiques sont présentés comme une peuplade barbare (*Albicos, barbaros homines*) habitant les montagnes dominant Marseille.

<sup>5</sup> « Exception [...] singulièrement significative », selon P. Fabre, *Introduction*, note 7 p. XXXI.

<sup>6</sup> « Les Albiques ne le cédaient guère en valeur à nos troupes ; c'étaient de rudes montagnards, habitués à porter les armes » (*B. C.*, I, 57, 3). Cf. aussi, en II, 6, 1-3, le récit de combats où s'illustre la bravoure des Marseillais et des Albiques. En revanche, les Marseillais sont accusés de perfidie quelques chapitres plus loin (II, 16), à propos de l'incendie des ouvrages. D'autre part, dans le contexte de la *Guerre civile*, le courage des Gaulois présents dans les troupes de César participe, là encore, à l'éloge de leur chef, tout autant qu'il justifie, peut-être, l'emploi de recrues barbares, que César semble dénoncer par ailleurs chez Pompée (*B. C.*, III, 4, 1-6, passage cité *supra*) ; cf. par exemple I, 39, 2 : *Il milia optimi generis hominum ex Aquitanis montanisque qui Galliam prouinciam attingunt...*, « deux mille hommes de l'excellente race des Aquitains et des montagnards qui touchent à la province de Gaule... ». Le courage légendaire des peuples gaulois est également invoqué, semble-t-il, pour justifier un épisode compromettant pour César, relaté dans la *Guerre civile* : lorsqu'il fait le récit de l'histoire des déserteurs allobroges Roucillus et Ecus, ses anciens protégés, César explique le choix de ces deux hommes et les faveurs qu'il leur a accordées par leur *uirtus* : cf. III, 59, 1 : *singulari uirtute homines, quorum opera Caesar omnibus Gallicis bellis optima fortissimaque erat usus*, « c'étaient des hommes d'un courage extraordinaire, de qui César avait éprouvé, dans toutes les campagnes des

Les défauts typiquement caractéristiques de certains peuples exotiques, tels que la cruauté, le manque de fermeté, la versatilité, voire la paresse sont fréquemment cités, également, pour mettre en valeur, par contraste, les qualités romaines de clémence, de tempérance, de constance, de rigueur et de travail. Ce procédé est utilisé par César, dans la *Guerre des Gaules*, pour montrer la discipline qui règne dans ses propres armées et valoriser son propre rôle de commandant. Le manque d'endurance des Gaulois, leur incapacité à soutenir longtemps un gros effort est aussi un lieu commun mis en œuvre dans le discours déjà évoqué plus haut de Manlius Vulso, en 189, par lequel il tente d'encourager ses troupes qui s'apprêtent à affronter les Galates<sup>1</sup>. Il oppose ainsi la *uirtus* romaine à la *rabies* gauloise :

*T. Manlius M. Valerius quantum Gallicam rabiem uinceret Romana uirtus docuerunt*<sup>2</sup> ;

à ce manque d'endurance s'ajoute, de plus, l'argument selon lequel ces Gaulois, une fois établis en Asie, ont été peu à peu contaminés par la *mollitia* orientale, sous l'effet de la richesse du sol, de la douceur du climat et des mœurs<sup>3</sup> : les stéréotypes péjoratifs attachés aux Grecs et aux Orientaux viennent donc étayer l'image, déjà en partie négative, des peuples nordiques et occidentaux, pour aboutir à l'idée selon laquelle les Romains, comme l'affirme Manlius Vulso, s'apprêtent à combattre, en réalité, « des Phrygiens chargés d'armes gauloises<sup>4</sup> ». Quoi qu'il en soit, c'est bien l'*imprudencia* gauloise qui est mise en avant dans le récit de la bataille du mont Olympe, qui opposa les Romains aux Tolostoboges :

*Minima apparatus missilium telorum cura fuit, quod saxa adfatim praebituram asperitatem ipsam locorum credebant*<sup>5</sup>,

et dans celui de la bataille suivante, où les Gaulois répétèrent les mêmes erreurs<sup>6</sup>.

Mais les peuples nordiques et occidentaux ne sont pas les seuls à avoir été accusés de ces défauts : aux peuples africains, comme nous avons pu le faire remarquer dans la première

---

Gaules, les services éminents et la très grande vaillance » ; cf. aussi I, III, 59 3 (*propter uirtutem*) ; III, 60, 1, *uirtuti eorum* ; III, 61, 1, *uirique fortes habebantur* ; à l'inverse, leurs méfaits dans le camp césarien, leur trahison et leur passage dans le camp pompéien est attribué à la bêtise et à l'orgueil innés des populations barbares : ... *sed freti amicitia Caesaris et stulta ac barbara adrogantia elati despiciebant suos stipendiumque equitum fraudabant et praedam omnem domum auertebant*, « Mais, tout fiers de la bienveillance de César, gonflés d'une vanité absurde et bien digne de barbares, ils regardaient de haut leurs camarades, s'approprièrent indûment la solde des cavaliers et détournaient tout le butin pour l'envoyer chez eux » (III, 59, 3).

<sup>1</sup> Cf. Tite-Live, XXXVIII, 17, 7 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>2</sup> « Titus Manlius et Marcus Valérius ont montré combien le courage romain l'emporte sur la furie gauloise » (XXXVIII, 17, 8).

<sup>3</sup> XXXVIII, 17, 9-13. Sur le terme « Gallogrecs », voir la note 5 de R. Adam, qui précise qu'il s'agit d'« une appellation d'origine romaine (bien qu'adoptée, à l'époque de Tite-Live, par Strabon 12, 5, 1) » et que « la double dénotation ethnique du nom constitue, pour l'esprit romain, un double titre au mépris ». Voir aussi XXXVIII, 17, 17 : *Duratos eos tot malis exasperatosque accepit terra quae copia rerum omnium saginaret. Vberimo agro, mitissimo caelo, clementibus accolarum ingeniis, omnis illa cum qua uenerant mansuefacta est feritas*, « Endurcis par tant de difficultés, ils furent accueillis par une terre qui regorge de tout en abondance ; dans un pays très fertile, sous un ciel très clément, près de voisins pacifiques, toute la sauvagerie qu'ils avaient en arrivant s'est adoucie ». Sur cette partie du discours, voir cependant la note 12 de R. Adam, qui souligne que « l'argumentation est tendancieuse, puisque la Galatie proprement dite est peu fertile et que les Galates devaient avoir des sources d'approvisionnement extérieures ».

<sup>4</sup> *Phrygas igitur Gallicis oneratos armis, sicut in acie Antiochi cecidistis, uictos uictores caedetis*, « Ce sont donc des Phrygiens chargés d'armes gauloises, comme ceux que vous avez tués dans l'armée d'Antiochus, que vous allez massacrer ; ils seront les vaincus, vous les vainqueurs » (XXXVIII, 17, 13).

<sup>5</sup> « Ils se souciaient fort peu de se procurer des projectiles, pensant que le caractère rocailleux de l'endroit leur fournirait quantité de pierres » (XXXVIII, 19, 6). Cette remarque fait contraste avec la *prudencia* romaine décrite au chap. 20, 1, où l'on voit Manlius Vulso préparer les armes en prévision du siège.

<sup>6</sup> XXXVIII, 26-27 (récit de la bataille du mont Magava, à la fin de l'été 189). « Dans le détail, la ressemblance des deux batailles est normale (il s'agit dans les deux cas du siège d'un site en hauteur, et le même général adopte normalement la même tactique) et Tite-Live accentue (§ 6) le parallèle rhétorique entre ce combat et le précédent ; la similitude des réactions gauloises lui permettait de souligner leur incapacité à s'adapter à l'ennemi et la faiblesse intellectuelle et morale de gens qui se laissent vaincre deux fois de la même manière » (R. Adam, note 2 au chapitre 26). Les adversaires de Manlius Vulso, en 188, retourneront ces faits à leur avantage dans leur argumentation visant à lui refuser le triomphe, dans la mesure où il n'aurait combattu en Asie que des Gaulois dégénérés (XXXVIII, 46, 1-5).

partie de ce travail, sont souvent attribués également le manque de constance et la versatilité. Si Salluste, dans le *Jugurtha*, met en avant les difficultés du terrain africain pour faire l'éloge des armées romaines ou justifier leurs échecs, il oppose par ailleurs la valeur des troupes romaines à l'infériorité des soldats numides<sup>1</sup>. De même, il tente de justifier le pillage de Capsa par les troupes romaines ainsi que le massacre et la réduction en esclavage de sa population – acte qu'il qualifie en effet de *facinus contra ius belli*, puisque la ville s'était auparavant rendue –, en invoquant certains des lieux communs négatifs attribués par la tradition aux peuples barbares, d'Afrique ou d'ailleurs, à savoir la versatilité et la perfidie, qui auraient ainsi empêché ce peuple de rester en paix sous la domination romaine :

*Id facinus contra ius belli, non auaritia neque scelere consulis admissum, sed quia locus Iugurthae opportunus, nobis aditu difficilis, genus hominum mobile, infidum, ante neque beneficio neque metu coercitum*<sup>2</sup>.

Ovide qualifiera encore les armes numides de *perfida* dans ses *Fastes*, à propos de la date du 6 avril, anniversaire de la défaite infligée à Thapsus, en 46 avant J.-C., au pompéien Q. Metellus Scipio et au roi de Numidie Juba<sup>3</sup>, auquel il attribue ailleurs l'épithète, aux connotations évidemment négatives, de *Cinyphius*, destiné à rappeler ses origines africaines et toutes les horreurs liées à cette terre de déserts, de bêtes féroces et de barbarie<sup>4</sup>.

Plus tard, les peuples sauvages des contrées nordiques et occidentales, ainsi que les thématiques et les connotations tantôt négatives, tantôt positives qui les accompagnent sont encore mis en œuvre dans la glorification des succès militaires ou diplomatiques du temps d'Octavien, puis d'Auguste, concernant les peuples d'Espagne, de l'arc alpin, de Germanie voire de la lointaine Scythie. Dans le *Panegyrique de Messalla*, ce rôle est attribué au guerrier d'Iapydie – qualifié de *fortis* –, et à un chef nommé Domator qui semble réunir quelques-unes des qualités prêtées habituellement aux « bon sauvages » antiques, voire aux hommes de l'âge d'or, à savoir l'agilité, la réputation d'invincibilité et une longévité exceptionnelle :

<sup>1</sup> Cf. *Jugurtha*, LII, 2, à propos de la bataille du Muthul : *Nam Metello uirtus militum erat, locus aduersus ; Iugurthae alia omnia praeter milites opportuna*, « Métellus avait pour lui la valeur de ses soldats, contre lui le désavantage du terrain ; pour Jugurtha, tout le favorisait, sauf la qualité de ses troupes ». L'historien oppose en effet le désordre des armées africaines (composées de Numides, de Maures, de Gétules) à la discipline romaine : voir les chap. XCVIII et XCIX, où le désordre des Maures et des Gétules, leur imprudence (*inperitia hostium*, XCIX, 1), causent leur défaite face à l'organisation et à la discipline de l'armée de Marius, décrite au chapitre C.

<sup>2</sup> « Cet acte contraire au droit de la guerre ne fut inspiré au consul ni par la cupidité, ni par la cruauté ; mais la place était avantageuse pour Jugurtha, d'un accès difficile pour nous ; et la population, versatile, perfide, incapable jusqu'alors d'être contenue par la bienveillance ni par la crainte » (*Jug.*, XCI, 7). A. Ernout (note 1, p. 238) fait remarquer, à propos de ce passage, que « la justification que donne Salluste de ce massacre général est assez embarrassée : la place ayant capitulé, les habitants auraient dû avoir la vie sauve. Mais Marius voulait « faire un exemple », et surtout s'attacher l'armée en lui permettant le pillage ».

<sup>3</sup> *Fastes*, IV, 379-380 : *Perfida magnanimi contudit arma Iubae*, « [César] a écrasé les perfides armées de l'orgueilleux Juba ». Le rappel de cet anniversaire est bien sûr un éloge de César, mais aussi de sa descendance, à savoir Auguste. Il est à noter que, « par une pudeur analogue à celle d'Horace (*Carmina*, I, 37) qui, pour célébrer la victoire d'Actium, ne s'en prend qu'à Cléopâtre en « oubliant » Antoine, Ovide « oublie » ici le Romain en ne citant que le Numide Juba » (R. Schilling, note *ad loc.*).

<sup>4</sup> ... *Numidasque rebelles / Cinyphiumque Iubam*... : « [Dans tous les titres de César il n'en est pas de plus grand que d'avoir donné au peuple de Quirinus] les Numides rebelles et Juba, maître du Cinyps » (*Mét.*, XV, 754-755).

... *Testis mihi uictae  
fortis Iapydiae miles, testis quoque fallax  
Pannonius, gelidas passim disiectus in Alpes,  
testis Arupinis et pauper natus in aruis,  
quem si quis uideat uetus ut non fregerit aetas,  
terna minus Pyliae miretur saecula famae.  
Namque senex longae peragit dum tempora uitae,  
centum fecundos Titan renouauerit annos,  
ipse tamen uelox celerem super edere corpus  
audet equum ualidisque sedet moderator habenis.  
Te duce non alias conuersus terga Domator  
libera Romanae subiecit colla catenae<sup>1</sup>.*

D'autres auteurs ont fait allusion aux peuples germains, tels que les Sicambres *feroces* soumis par Auguste :

*Concines maiore poeta plectro  
Caesarem, quandoque trahet ferocis  
per sacrum cliuum merita decorus  
fronde Sygambros<sup>2</sup>,*

aux Scythes qui menaçaient les frontières orientales de l'Empire<sup>3</sup>, ou encore aux peuples d'Europe centrale, Rètes et Pannoniens par exemple<sup>4</sup>. Horace réunit d'ailleurs plusieurs de ces peuples sauvages – ainsi que les Parthes, bien sûr – dans un passage du quatrième livre des *Odes* célébrant la sécurité assurée par le gouvernement d'Auguste :

<sup>1</sup> « J'en atteste le courageux guerrier de l'Iapydie vaincue ; j'en atteste aussi les perfides Pannoniens, dispersés çà et là dans les Alpes glacées ; j'en atteste encore le pauvre habitant des campagnes d'Arupium, qui a résisté si bien aux atteintes de l'âge qu'il rend moins étonnante la renommée des trois siècles vécus par le roi de Pylos : en effet, même parvenu à une vieillesse très avancée, bien qu'il ait vu cent fois Soleil accomplir sa fécondante révolution annuelle, toujours agile, il ose sauter sur un cheval rapide qu'il monte en écuyer aux rênes solides. Sous ta conduite, celui qui n'avait jamais tourné le dos, Domator, a tendu son cou libre à la chaîne romaine » (107-117). Ce Domator serait un chef local (voir la note correspondante de M. Pochont).

<sup>2</sup> « À toi [Jullus Antonius], poète au plectre plus puissant, de chanter César, lorsque, paré d'un feuillage mérité, il traînera le long de la montée sacrée les farouches Sygambres » (Hor., *Odes*, IV, 2, 33-36) ; voir aussi *Od.*, IV, 14, 51-52 : *te caede gaudentes Sygambri / compositis uenerantur armis*, « devant toi les Sygambres, qui font du carnage leur joie, déposent leurs armes, et ils te révèrent ». Ce peuple germain de la rive droite du Rhin envahit la Gaule en 16 av. J.-C. ; Auguste mena contre eux une expédition dont il revint victorieux en 13 (voir la note 2, p. 160 de F. Villeneuve). Sur les peuples germains, cf. aussi Prop., IV, 6, 77 (passage cité *supra*), et Tite-Live, *Per.*, CXXXIX, 1 : *Ciuitates Germaniae cis Rhenum et trans Rhenum positae oppugnantur a Druso*, « Les cités de Germanie situées en deçà et au-delà du Rhin sont attaquées par Drusus » (à propos de l'année 13) ; *Per.*, CXL, 1, CXLI, 1 et CXLII, 1 (à propos de l'expédition de Drusus, de 12 à 9).

<sup>3</sup> Voir par exemple Hor., *Odes*, I, 19, 10, ou encore I, 35, 38-40, où le poète demande à la Fortune de l'aide contre les Massagètes, situés entre la mer d'Aral et la Caspienne : *O utinam noua / incude diffingas retusum in / Massagetis Arabasque ferrum*, « Oh ! puisses-tu remettre sur l'enclume et reforger, contre les Massagètes et les Arabes, notre fer émoussé » et III, 8, 23-24, où figure le *topos* des arcs scythes : *iam Scythae laxo meditantur arcu / cedere campis*, « déjà les Scythes, détendant leur arc, songent à se retirer de leurs plaines ».

<sup>4</sup> Hor., *Odes*, IV, 14, 14-16 : *Maior Neronum mox graue proelium / commisit immanisque Raetos / auspiciis pepulit secundis*, « Puis, l'aîné des Nérons a livré un dur combat et, sous d'heureux auspices, culbuté les Rètes barbares ». L'énergie de la résistance des Rètes, et leur amour de la liberté – autre *topos* associé aux peuples sauvages – accroît encore la gloire de Tibère (*ibid.*, v. 18 : *deuota morti pectora liberae*, « des poitrines dévouées à mourir libres »). Sur la célébration des campagnes victorieuses des Nérons (Drusus et Tibère) sur les Rètes et les Vindélices, en 15, cf. aussi les v. 7-13 : *quem legis expertes Latinae / Vindelici didicere nuper / quid Marte posses. Milite nam tuo / Drusus Genaunos, inplacidum genus, / Breunosque uelocis et arces / Alpibus impositas tremendis / deiecit acer plus uice simplici*, « Toi, les Vindélices, ignorants de la loi latine, ont naguère appris ce que tu pouvais par Mars. Car, avec tes soldats, Drusus a jeté à terre les Génaunes, race toujours en mouvement, et les Breunes agiles, et les forts juchés sur les Alpes effrayantes, ardent à rendre deux coups pour un », et l'*Ode*, IV, 4. Voir aussi Tite-Live, *Per.*, CXXXVIII, 1 : *Raeti a Tib. Nerone et Druso, Caesaris priuignis, domiti*, « Les habitants de la Rhétie furent soumis par Tib. Néron et Drusus, beaux-frères de César » et, chez Ovide, *Pontiques*, II, 2, 75-78, ce rappel de la victoire de Rome sur les Péoniens (qui fait allusion à l'insurrection dalmato-pannonienne réduite par Tibère de 6 à 9 après J.-C. ; cf. Vell. Pat. II, 115), de la soumission des montagnards Dalmates et de l'Illyrie : *Adde triumphatos modo Paeonas, adde quietis / subdita montanae brachia Dalmatiae. / Nec dedignata est abiectis Illyris armis / Caesareum famulo uertice ferre pedem*, « Ajoute les Péoniens naguère vaincus, ajoute aux peuples en paix les montagnards dalmates soumis. L'Illyrie, déposant les armes, n'a pas refusé de placer sa tête asservie sous les pieds de César ». Sur ce triomphe, voir aussi *Pont.*, III, 4, v. 23 sq.

*Quis Parthum paueat, quis gelidum Scythen,  
quis Germania quos horrida parturit  
fetus incolumi Caesare ? quis ferae  
bellum curet Hiberiae ?*<sup>1</sup>

## LA SOUMISSION DES GRANDES CIVILISATIONS ORIENTALES

Rome s'enorgueillit également d'avoir vaincu et soumis à son pouvoir les civilisations prestigieuses de la Grèce et de l'Orient, les royaumes de Macédoine, d'Égypte, d'Asie Mineure et, bien entendu, l'empire des Carthaginois, exilés phéniciens en terre africaine, héritiers des richesses, de la culture et de l'expérience des grands royaumes asiatiques.

Comme dans le cas des peuples celtes, c'est très tôt dans l'histoire de la littérature latine que les lieux communs associés aux mœurs et aux mentalités orientales ont été mis en œuvre dans le but de valoriser les exploits militaires ou de justifier la politique étrangère des Romains, victorieux à l'issue de trois guerres puniques, des guerres contre Pyrrhus, Persée, Antiochus ou Mithridate. On connaît, notamment, la version romaine – fortement teintée de nationalisme – de l'histoire de la seconde guerre punique, selon laquelle la guerre aurait été déclenchée par la perfidie carthaginoise et la rupture des traités<sup>2</sup>. D'une manière générale, ce sont l'ensemble des lieux communs négatifs liés à l'Orient – non seulement la perfidie, mais aussi la cruauté par exemple, qui s'exprime notamment à travers les rites exotiques et sanguinaires de la religion carthaginoise, héritée des Phéniciens – qui sont invoqués à l'encontre de ce peuple, pour justifier le conflit et, finalement l'anéantissement total de leur civilisation. Cette intention était probablement celle d'Ennius dans ses *Annales*, dans lesquelles il décrivait la civilisation carthaginoise et mentionnait en particulier les sacrifices d'enfants<sup>3</sup>. De même, dans l'*Énéide*, Virgile insiste particulièrement sur la perfidie qui caractérise déjà les Carthaginois du temps d'Énée<sup>4</sup> ; il laisse aussi entrevoir, dans sa description de Carthage en construction<sup>5</sup>, la future puissance de l'empire carthaginois et, surtout, sa valeur guerrière, que symbolise notamment la tête de cheval pleine de feu :

*... sic nam fore bello  
egregiam et facilem uictu per saecula gentem*<sup>6</sup>.

Tous ces éléments contribuent bien sûr, de manière discrète et habile, à l'éloge des Romains, futurs vainqueurs de ces peuples à la fois perfides et belliqueux<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> « Qui redouterait le Parthe, le Scythe transi, les portées que met bas la Germanie hérissée, tant que César est sauf ? qui prendrait souci de la guerre contre la farouche Hibernie ? » (*Odes*, IV, 5, 25-28). Sur *Germania horrida*, voir la note 2, p. 168 de F. Villeneuve, qui commente ainsi cette image : « La Germanie est comme une bête monstrueuse mettant bas des êtres farouches. Horace croit que les générations qu'elle produit et peut produire encore ne sont plus à craindre pour Rome. Ce fut vrai longtemps, malgré le désastre de Varus ».

<sup>2</sup> Pour les Romains, la guerre était souhaitée par les Barca, et imposée par eux au sénat de Carthage. Le témoignage de Polybe s'oppose, en général, à cette version romaine (cf. par exemple III, 1, 8).

<sup>3</sup> Ennius, *Annales*, livre VII, frg. IV Skutsch (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>4</sup> Les Tyriens sont qualifiés de *bilingues* en I, 661 (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>5</sup> *Énéide*, I, 421 sq.

<sup>6</sup> « Incomparable dans la guerre, pourvue de toutes subsistances, telle serait à travers les siècles leur nation » (*ibid.*, I, 444-445).

<sup>7</sup> L'image d'Hannibal, en particulier, semble avoir été forgée tout au long de cette période de manière à représenter une sorte d'épouvantail, paré de tous les défauts inhérents à la mentalité exotique de ce peuple, mais aussi de toutes ses qualités : c'est un personnage terrifiant, autant par son intelligence et sa valeur militaire, que par sa cruauté et sa perfidie *plus quam punica* (Tite-Live, XXI, 4, 9), d'où les nombreux éloges décernés par les auteurs aux généraux vainqueurs des guerres puniques ; cf. par exemple Cicéron, *Quatrième catilinaire*, X, 21 : *Sit Scipio clarus ille, cuius consilio atque uirtute Hannibal in Africam redire atque Italia decedere coactus est ; ornatur alter eximia laude Africanus, qui duas urbis huic imperio infestissimas, Carthaginem Numantiamque, deleuit*, « Gloire à l'illustre Scipion, dont le courage et la prudence forcèrent Hannibal à retourner en Afrique, libérant le sol de l'Italie ; louange immortelle



Les lieux communs associés au prestige de ces grandes civilisations orientales ou gréco-orientales ont également été mis en œuvre pour la glorification des victoires suivantes. Paul-Émile, par exemple, est loué dans la *Quatrième Catilinaire* pour avoir vaincu et fait défiler dans son triomphe Persée, qu'il nomme « le plus puissant et le plus illustre des rois » :

*habeatur uir egregius Paulus ille, cuius currum rex potentissimus quondam et nobilissimus, Perses honestauit*<sup>1</sup>.

Lorsque Jupiter, dès le chant I de l'*Énéide*, prédit la futur gloire de Rome, il cite, parmi les peuples que soumettront les Romains, les Thessaliens – symbolisés par le nom de la ville de Phtie, la patrie d'Achille –, les Grecs, représentés par Argos et « l'illustre Mycènes » – *clarae Mycenae* – et les Orientaux, dont Auguste rapportera les *spolia* :

*... Veniet lustris labentibus aetas  
cum domus Assaraci Pthiam clarasque Mycenae  
seruitio premet ac uictis dominabitur Argis.  
Nascetur pulchra Troianus origine Caesar,  
imperium Oceano, famam qui terminet astris  
Iulius, a magno demissum nomen Iulo.  
Hunc tu olim caelo spoliis Orientis onustum  
accipies segura ; uocabitur hic quoque uotis*<sup>2</sup>.

Au chant VI, Anchise ajoutera encore aux noms des villes ou des peuples les plus prestigieux de la Grèce, celui du roi Pyrrhus, qui se présentait comme un descendant d'Achille :

*Ille triumphata Capitolia ad alta Corintho  
uictor aget currum caesis insignis Achivis.  
ruet ille Argos Agamemnoniasque Mycenae  
ipsumque Aeaciden, genus armipotenti Achilli,  
ultus auos Troiae templa et temerata Mineruae.  
Quis te, magne Cato, tacitum aut te, Cosse, relinquat ?  
Quis Gracchi genus aut geminos, duo fulmina belli,  
Scipiadas, cladem Libyae, paruoque potentem  
Fabricium uel te sulco, Serrane, serentem ?*<sup>3</sup>

Les livres conservés de l'*Histoire romaine* de Tite-Live se présentent, à de nombreuses occasions, comme une célébration de Rome, dans la mesure où celle-ci a vaincu les peuples et les empires les plus puissants, les plus riches et les plus prestigieux de l'Orient : Carthage d'abord, puis la Macédoine, la Grèce et l'Orient. Au moment d'aborder le récit de la seconde guerre de Macédoine, il évoque en effet la célébrité des rois, la renommée de cette nation et l'étendue de son empire :

---

au second Africain, qui détruisit les deux villes les plus hostiles à cet empire, Carthage et Numance ».

<sup>1</sup> « Honneur au grand Paul-Émile, dont Persée, naguère le plus puissant et le plus illustre des rois, décora le char triomphal » (*Quatrième catilinaire*, X, 21).

<sup>2</sup> « Un temps viendra, maints lustres s'écoulant, où la maison d'Assaracus réduira Phtie et l'illustre Mycènes en servitude, dominera sur Argos vaincue. Un Troyen paraîtra, d'une lignée bénie, César, pour étendre leur empire jusqu'à l'Océan, leur renom jusqu'aux astres ; il sera Julius, nom qui lui vient du grand Iule. Ce héros, un jour, toi-même dans le ciel, des dépouilles de l'Orient chargé, tu l'accueilleras, l'âme en paix ; il sera lui aussi pieusement invoqué » (Virg., *Én.*, I, 283-290).

<sup>3</sup> « Celui-là, de Corinthe dont il triomphe, jusqu'au sommet du Capitole, mènera, vainqueur, son char, illustre d'avoir rompu les Achéens. Celui-là renversera Argos et l'Agamemnonienne Mycènes, un Éacide même, petit-fils de l'invincible Achille, ayant vengé ses aïeux, la Minerve de Troie, ses temples outragés. Qui pourrait te passer sans mot dire, grand Caton, ou toi, Cossus ? Qui la race de Gracchus ou ces deux hommes, deux foudres de la guerre, les Scipions, fléau de la Libye, et Fabricius puissant de sa pauvreté, ou toi, Serranus, semeur de tes sillons ? » (*Én.*, VI, 836-844).

*Pacem Punicam bellum Macedonicum exceptit, periculo haudquaquam comparandum aut uirtute ducis aut militum robore, claritate regum antiquorum uetustaque fama gentis et magnitudine imperii, quo multa quondam Europae, maiorem partem Asiae obtinuerant armis, prope nobilius<sup>1</sup>.*

Après la victoire de Pydna contre Persée, en 168, l'historien revient à plusieurs reprises sur le prestige de cette civilisation, dans des passages qui rendent à la fois hommage aux rois de Macédoine et aux Romains, leurs vainqueurs. C'est sans doute à cette double intention que répondent, au livre XLV, le paragraphe consacré à l'arrivée de Persée, prisonnier, au camp de Paul-Émile, où une immense foule se rassembla pour regarder ce spectacle inouï<sup>2</sup>, puis la réflexion de Tite-Live sur la fin du royaume de Macédoine :

*Hic finis belli, cum quadriennium continuum bellatum esset, inter Romanos ac Persea fuit idemque finis incluti per Europae plerumque atque Asiam omnem regni<sup>3</sup>,*

et, enfin, le résumé qu'il fait de l'histoire de la monarchie macédonienne, depuis Caranos, le premier roi<sup>4</sup>, jusqu'à l'apogée de sa gloire, au temps d'Alexandre le Grand<sup>5</sup>. Ovide, lui aussi, a loué dans certains passages de son œuvre les grands généraux de l'histoire ancienne ou récente, parmi lesquels figure César en tant que vainqueur de Pharnace, ce roi du Pont « tout glorieux des noms de ses Mithridates »,

*... Mithridateisque tumentem  
nominibus Pontum...<sup>6</sup>*

Les auteurs de l'époque augustéenne ont bien entendu réservé une place déterminante à la bataille d'Actium, qu'ils présentent, le plus souvent, comme la victoire remportée par

<sup>1</sup> « La paix avec Carthage fut aussitôt suivie de la guerre de Macédoine, nullement comparable à la précédente pour le danger couru, la valeur du chef ou la trempe des soldats, mais peut-être plus réputée en raison de la célébrité des anciens rois de ce pays, de l'antique renommée de cette nation et de l'étendue d'une hégémonie qui lui avait jadis militairement assuré la possession de nombreux territoires d'Europe et de la majeure partie de l'Asie » (XXXI, 1, 6-7). Selon A. Hus (note 8), « Tite-Live pense surtout à Philippe II et à Alexandre le Grand, qui avait conquis un empire plus vaste que celui de Carthage ».

<sup>2</sup> XLV, 7, 2-3 : *Patrum aetate Syphax rex captus in castra Romana adductus erat ; praeterquam quod nec sua nec gentis fama comparandus, tantum accessio Punici belli fuerat, sicut Gentius Macedonici : Perseus caput belli erat, nec ipsius tantum patris auique ceterorumque, quos sanguine et genere contingebat, fama conspectum eum efficiebat, sed effulgebant Philippus ac magnus Alexander, qui summum imperium in orbe terrarum Macedonum fecerant*, « Du temps de leurs pères, le roi Syphax avait été amené captif dans le camp romain ; mais, outre que, ni par sa renommée, ni par celle de sa nation, son cas n'était comparable, il n'avait été qu'un personnage secondaire de la guerre punique, comme Gentius pour la guerre de Macédoine : Persée était l'âme de la guerre et ce n'était pas seulement le prestige de son père, de son grand-père et de tous les autres auxquels l'apparentaient le sang et la race, qui attiraient les regards sur lui, mais aussi l'éclat dont brillaient Philippe et le grand Alexandre qui avaient donné aux Macédoniens le plus vaste Empire qui fût au monde ». Sur le parallèle entre Syphax (amené comme prisonnier dans le camp de Scipion en 203, cf. XXX, 13) et Persée, voir la note 2 de P. Jal.

<sup>3</sup> « Telle fut la fin de la guerre qui s'était prolongée sans interruption pendant quatre ans entre les Romains et Persée et ce fut en même temps la fin d'un royaume célèbre dans la plus grande partie de l'Europe et toute l'Asie » (XLV, 9, 2).

<sup>4</sup> XLV, 9, 3 : *Vicensimum ab Carano, qui primus regnabat, Persea numerabant*, « On comptait Persée comme le vingtième roi régnant depuis Caranos qui fut le premier ». Sur ce nom « Caranos », qui désignerait en fait le mot « roi » en langue macédonienne, voir la note 4 de P. Jal.

<sup>5</sup> XLV, 9, 4-7 : *Macedonum gens obscura admodum fama usque ad Philippum, Amyntae filium, fuit ; inde ac per eum crescere cum coepisset, Europae se tamen finibus continuit, Graeciam omnem et partem Threaciae atque Illyrici amplexa. Superfudit deinde se in Asiam, et tredecim annis, quibus Alexander regnauit, primum omnia, qua Persarum prope immenso spatio imperium fuerat, suae dicionis fecit ; Arabas hinc Indiamque, qua terrarum ultimos finis Rubrum mare amplectitur, peragrauit. Tum maximum in terris Macedonum regnum nomenque ; inde morte Alexandri distractum in multa regna, dum ad se quisque opes rapiunt, laceratis uiribus a summo culmine fortunae ad ultimum finem centum quinquaginta annos stetit*, « La nation macédonienne demeura complètement inconnue jusqu'à Philippe, fils d'Amyntas ; comme, par la suite, grâce à lui, elle avait commencé à s'étendre, elle se limita pourtant aux frontières de l'Europe, ayant englobé toute la Grèce et une partie de la Thrace et de l'Illyrie. Les Macédoniens se répandirent ensuite en Asie et, en treize ans de règne, Alexandre commença par se rendre maître de ce qui avait été, à peu de choses près, l'immense territoire constituant l'Empire perse ; il parcourut ensuite le pays des Arabes et l'Inde, contrées les plus reculées de la terre qu'embrasse la mer Rouge. C'est à ce moment que le royaume et le renom des Macédoniens furent les plus grands dans l'univers ; puis, à la mort d'Alexandre, ses forces s'étant déchirées, il fut démembré en nombreux royaumes, chacun tirant à lui sa puissance ; du comble de sa fortune à son extrême fin, il se maintint 150 ans ».

<sup>6</sup> « [Dans tous les titres de César il n'en est pas de plus grand que d'avoir donné au peuple de Quirinus] le Pont, tout glorieux des noms de ses Mithridates » (Ovide, *Mét.*, XV, 755-756).

Octavien, non pas sur son rival Antoine – qui n’est parfois même pas nommé –, mais sur Cléopâtre, qui était une descendante des prestigieux rois de Macédoine et symbolisait en même temps l’Égypte et une grande partie de l’Orient<sup>1</sup>. Les textes ont donc particulièrement insisté sur la valeur du chef romain, qui réussit à vaincre, à cette occasion, une représentante de la civilisation grecque appuyée par une flotte orientale immense. Nous avons déjà signalé plus haut la fréquence de ce lieu commun antique consistant à décrire les armées orientales comme immenses et bigarrées : en dehors de l’évocation virgilienne, au chant VIII de l’*Énéide*<sup>2</sup>, ce *topos* est encore présent, par exemple, chez Horace<sup>3</sup>, qui célèbre la victoire contre « l’Éthiopien, [...] formidable par sa flotte<sup>4</sup> », et contre les hordes de Cléopâtre, le « monstre élu du destin<sup>5</sup> » :

*dum Capitolio  
regina dementis ruinas  
funus et imperio parabat  
contaminato cum grege turpium  
morbo uirorum, quidlibet impotens  
sperare fortunaque dulci  
ebria...*<sup>6</sup>

On voit que dans ce dernier passage, le poète ajoute encore, à la gloire d’Auguste, le fait d’avoir châtié la *mollitia* et la *luxuria* orientales, représentées par cette reine. Manilius, pour évoquer Actium, ne mentionne lui aussi que la reine Cléopâtre, associée au détail exotique des sœurs égyptiennes :

*atque ipsa Isiaco certarunt fulmina sistro*<sup>7</sup>.

Les auteurs de cette période sont nombreux à citer, dans le but de faire l’éloge d’un haut personnage politique ou, à travers lui, du prince lui-même, les luttes menées contre les Parthes et les prétendues « victoires » remportées contre ce peuple, extrapolées, en réalité, à

<sup>1</sup> Cf. J. André, « Les Romains et l’Égypte », p. 193 : « Actium, dans sa légende et dans son idéologie, sera présenté comme la victoire d’un Occident républicain, vertueux, religieux, sur un Orient despotique, décadent et superstitieux » ; sur la légende associée à la bataille d’Actium, voir aussi *id.*, *Le siècle d’Auguste*, Paris, 1974, p. 94 sq.

<sup>2</sup> VIII, 685-700 et 704-713 (passages cités *supra*).

<sup>3</sup> En dehors des textes qui seront cités plus bas, la victoire d’Actium est célébrée également chez Horace, dans l’*Épode* IX et dans l’*Ode* célèbre « *Nunc est bibendum* » (I, 37).

<sup>4</sup> *Odes*, III, 6, 14-15 : ... *Aethiops* / ... *classe formidatus*.

<sup>5</sup> *Odes*, I, 37, 21 : *fatale monstrum*.

<sup>6</sup> « Dans le temps qu’une reine préparait la ruine insensée du Capitole et les funérailles de l’empire, avec son troupeau malsain d’hommes infâmes et souillés, livrée sans frein à tous les espoirs et ivre des douceurs de la Fortune » (*Odes*, I, 37, 6-12). En IV, 14, 34-36, Horace rappelle également la victoire d’Auguste sur cette ville hautement prestigieuse qu’était Alexandrie, avec ses ports et ses palais : *Nam tibi quo die / portus Alexandria supplex / et uacuum patefecit aulam*, « Car, pour toi, au jour où Alexandrie suppliante t’ouvrit ses ports et son palais déserté... ». Properce, dans l’*élégie* IV, 6, fait lui aussi allusion à l’immensité de la flotte d’Antoine et de Cléopâtre dans les paroles qu’il prête à Apollon avant la bataille ; mais on peut y voir encore, comme dans plusieurs passages de cette *élégie* une attitude un peu ironique, puisque le dieu affirme que la puissance de cette flotte et de ces armes n’est qu’une façade, une vaine apparence : *En, nimium remis audent prope : turpe Latinis / principe te fluctus regia uela pati ! / Nec te, quod classis centenis remigat alis, / terreat : inuito labitur illa mari : / quodque uehant prorae Centaurica saxa minantis, / tigna caua et pictos experiere metus*, « Vois donc, c’est trop qu’ils osent approcher avec leurs rames : il est honteux pour les Latins que, si tu es à leur tête, les flots supportent des voiles royales. Et ne t’effraie pas que leur flotte rame avec des ailes par centaines : c’est sur une mer qui le regrette qu’elle glisse ; ce que les navires menaçants portent de rochers brandis par des Centaures, tu feras l’expérience que ce sont des poutres creuses et des craintes peintes » (v. 45-50). Notons ici que, contrairement à Properce qui semble souligner la faiblesse due à son sexe (cf. III, 11, 54-58 : « *Non hoc, Roma, fuit tanto tibi ciue uerenda !* » / *Dixit et assiduo lingua sepulta mero. / Septem urbs alta iugis, toto quae praesidet orbi, / femineo timuit territa Marte minas*, « « Avec un si grand citoyen, Rome, je n’étais pas à redouter pour toi. » Sa langue le dit et fut ensevelie dans une longue ivresse. La haute ville aux sept collines, qui est à la tête du monde entier, terrifiée par une guerre de femme a craint les menaces », et IV, 6, 63-66), Horace présente Cléopâtre comme une femme déterminée et courageuse – *non humilis mulier* –, donc un adversaire digne de Rome, lorsqu’il évoque son suicide pour échapper au déshonneur du triomphe : *saeuis Liburnis scilicet inuidens / priuata deduci superbo, / non humilis mulier, triumpho*, « oui, elle refusait aux cruels liburnes, femme au cœur haut, l’honneur de la conduire détronée à l’orgueilleux triomphe » (*Odes*, I, 37, 30-32).

<sup>7</sup> « C’était la foudre même avec laquelle les sœurs d’Isis osaient se mesurer » (Manilius, I, 918, trad. Pingré, éd. Nisard).

partir de la restitution par Phraate, en 20 avant J.-C., des enseignes des armées de Crassus défaits à Carrhes en 53<sup>1</sup>, et à partir des actions diplomatiques menées par Auguste dans diverses régions de cette partie de l'Orient. Quelle que soit la réalité ou la portée de ces succès, les auteurs ont abondamment célébré les actions romaines en direction des Parthes, des Arméniens et, d'une manière générale, de tous les peuples regroupés dans les représentations romaines sous l'image globale et imprécise de l'ancienne Perse, au point d'aller jusqu'à imaginer, dans un avenir proche, la soumission totale de cette partie du monde à l'*imperium Romanum*. La glorification de Rome, de ses généraux et du prince s'appuie, là encore, sur l'ensemble des lieux communs associés à ces populations : leur opulence supposée, la dangerosité de leurs armes et de leurs techniques de guerre accroissent rehaussent évidemment la valeur des chefs romains qui luttent contre cet ennemi redoutable.

Ce thème parthe est particulièrement fréquent chez Horace, qui, à maintes reprises, a célébré la restitution des enseignes romaines et la « soumission » des Parthes – qu'elle soit considérée comme effective ou, du moins, envisagée dans un futur proche –, ainsi que les affaires d'Arménie<sup>2</sup> ; pour lui, comme pour d'autres poètes, il s'agit d'ailleurs d'un sujet qui mériterait d'être traité dans le genre épique<sup>3</sup>. Dans plusieurs passages, les *exotica* traditionnellement associés aux Parthes contribuent manifestement à l'éloge du prince qui se lance à l'assaut de ce *Medus horribilis*<sup>4</sup> sur son cheval, paré du carquois et lançant ses flèches vers l'ennemi en faisant volte-face<sup>5</sup>. On retrouvera encore chez Ovide les mêmes mises en

<sup>1</sup> Il s'agit en fait de la restitution des enseignes des trois armées romaines : celle de Crassus (désastre de Carrhes, en 53), de Decidius Saxa (40) et d'Antoine (36). Ces défaites subies contre les Parthes apparaissent dans les textes comme une véritable hantise (cf. par exemple Prop., III, 4, 9-10 : ... *Crassos clademque piate ! / Ite et Romanae consulite historiae !*, « Expiez les Crassus et leur défaite ! Allez et veillez à l'histoire de Rome ! ». Auguste fait une place importante à cette restitution dans ses *Res Gestae* : *Parthos trium exercituum Romanorum spolia et signa reddere mihi supplicesque amicitiam populi Romani petere coegi. Ea autem signa in penetrali, quod est in templo Martis Vltoris, reposui*, « J'ai forcé les Parthes à me rendre les dépouilles et les enseignes de trois armées romaines, et à demander en suppliants l'amitié du Peuple romain. Et ces enseignes, je les ai déposées dans la chambre sacrée qui se trouve à l'intérieur du temple de Mars Vengeur » (XXIX, 2). J. Scheid (*Commentaire*, p. 77) rappelle que l'écho de cet événement fut grand dans la littérature ; voir par exemple Virg., *Én.*, VII, 606 ; Prop., II, 10, 14 ; III, 4, 6 ; IV, 6, 79 ; Hor., *Odes*, IV, 15, 6 ; *Ep.* I, 12, 27 ; I, 18, 56 ; Tite-Live, *Per.* 141 ; Ovide, *Tr.*, II, 227-228 (voir aussi les autres passages d'auteurs cités *infra*). J. Scheid précise toutefois que « l'agrément avec les Parthes est présenté comme si leur royaume était devenu client de Rome [...], ce qui est sans doute exagéré [...] ; il s'agit plutôt d'un accord de coexistence pacifique » (*ibid.*). Voir aussi Suét., *Aug.*, 21, 7.

<sup>2</sup> Cf. par exemple *Épîtres*, I, 12, 25-29 : *Ne tamen ignores quo sit Romana loco res, / Cantaber Agrippae, Claudii uirtute Neronis / Armenius cecidit ; ius imperiumque Prahates / Caesaris accepit genibus minor ; aurea fruges / Italiae pleno defundit Copia cornu* « Je ne veux point pourtant te laisser ignorer où en sont les affaires de Rome : le Cantabre a succombé sous la valeur d'Agrippa, l'Arménien sous celle de Claudius Néron ; Phraates, aux genoux de César, s'est mis sous sa loi et son autorité souveraine, et l'Abondance dorée répand à pleine corne les moissons sur l'Italie » ; I, 18, 56-57 : *sub duce qui templis Parthorum signa refigit / nunc...*, « ... sous le chef qui, maintenant, ôte nos enseignes des temples des Parthes et ajoute aux conquêtes italiennes ce qui peut encore leur manquer » ; II, 1, 250-257 : *Nec sermones ego mallet / repentis per humum quam res componere gestas / terrarumque situs et flumina dicere et arces / montibus impositas et barbara regna tuisque / auspiciis totum confecta duella per orbem, / claustraque custodem pacis cohibentia lanum / et formidatam Parthis te principe Romam, / si, quantum cuperem, possem quoque*, « Et ce ne serait pas mon goût dominant d'écrire des entretiens qui rampent sur le sol : raconter de grands faits, décrire les contrées, les fleuves, les citadelles posées sur les monts, les royaumes barbares, les guerres terminées sous tes auspices par toute la terre, les portes refermées sur Janus qui garde la paix, Rome faisant sous ton principat trembler le Parthe, je le préférerais si mes désirs donnaient la mesure de ce que je puis » ; *Odes*, I, 2, 51-52 ; I, 12, 53-56 ; I, 29, 1-5 : ... *horribilique Medo / nectis catenas*, « [Iccius,] tu tresses des chaînes pour le Mède effrayant » ; II, 9, 17-24 ; II, 16, 5-6 ; III, 3, 43-44 : *triumphatisque possit / Roma ferox dare iura Medis*, « [...] la fière Rome [peut] être assez puissante pour triompher des Mèdes et leur donner des lois » ; III, 5, 1-4 ; III, 6, 9-16 ; IV, 15, 6-8 ; *Chant Séculaire*, 53-54. Voir aussi Virg., *Géorg.*, III, 22-33 ; Prop., III, 5, 47-48 ; III, 9, 25-26 ; IV, 6, 79-85 ; Ov., *Art d'aimer*, I, 178 sq.

<sup>3</sup> Voir par exemple Hor., *Odes*, I, 19, 10-12 ; *Épîtres*, II, 1, 250-257. Cf. aussi Prop., III, 9, 53-56 ; IV, 6, 79-85.

<sup>4</sup> *Od.*, I, 29, 4. Voir aussi *Od.*, I, 2, 22 : *graves Persae*, « les Perses redoutables » ; III, 2, 3-4 : *Parthos ferocis / uexet eques metuendus hasta*, « [que le jeune homme] harcèle, cavalier à la lance redoutable, les Parthes farouches » ; III, 5, 4 ; Properce, III, 9, 25-26 : *uel tibi Medorum pugnacis ire per hastas, / atque onerare tuam fixa per arma domum*, « [Alors qu'il te serait permis] d'aller parmi les lances des Mèdes belliqueux et de remplir ta maison d'armes suspendues ».

<sup>5</sup> Voir par exemple *Od.*, I, 2, 51-52 : *neu sinas Medos equitare inultos / te duce, Caesar*, « ... et ne permets pas que les Mèdes chevauchent impunément quand tu es notre chef, ô César ! » ; I, 19, 10-12 : ... *nec patitur Scythas / aut uersis animosum equis / Parthum dicere nec quae nihil attingent*, « [Vénus] ne souffre point que je dise les Scythes ou la volte-face valeureuse du cavalier parthe, et tout cela qui ne l'intéresse en rien » ; II, 16, 5-6 : *otium bello furiosa Thrace, / otium Medi pharetra decori*, « Le repos, elle le demande, la Thrace, dans ses fureurs guerrières, ils le demandent, les Mèdes parés du carquois ». Voir aussi Virg., *Géorg.*, III, 30-31 : *Addam urbes Asiae domitas pulsumque Niphaten / fidentemque fuga Parthum uersisque sagittis*, « J'ajouterai les villes d'Asie domptées, le Niphate ébranlé, le Parthe confiant dans la fuite et dans les flèches qu'il lance en se retournant » ; Prop. III, 9, 53-54 : *Prosequar et currus utroque ab litore ouantis, / Parthorum astutae tela remissa fugae*, « Je décrirai les chars triomphants de l'Est et de l'Ouest, les traits lancés en arrière par la fuite rusée

œuvre laudatives de ces *exotica*. Deux passages des *Fastes*, par exemple, invoquent la difficulté du terrain – les vastes plaines de la Parthie –, l’habileté des archers et la rapidité des chevaux, qui rendaient inaccessible ce pays aux armées romaines, mais l’ont pas empêché la « soumission » des Parthes par la restitution des enseignes de Crassus<sup>1</sup>. La supériorité romaine sur les Parthes apparaît aussi dans un passage de l’*Art d’aimer* où le poète imagine une future victoire romaine, sous les auspices du petit-fils d’Auguste : à l’impiété et à la perfidie des Parthes qui combattent en tournant le dos à leurs adversaires s’opposent les armes sacrées de C. César, qui défend les droits de son père<sup>2</sup>.

Il faut enfin signaler, comme une sorte d’éloge implicite, les nombreuses allusions à l’actualité étrangère des différents fronts, occidentaux, nordiques ou orientaux, présentes dans les œuvres des écrivains augustéens, par exemple dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile, les poèmes d’Horace ou ceux d’Ovide. Ces allusions ont peut-être en effet pour but, en dehors de celui d’accroître la valeur expressive du texte par la présence d’*exotica*, d’introduire un éloge discret d’Octave-Auguste en évoquant ses exploits présents et futurs, et la perspective d’une sécurité et d’une paix universelles. Ainsi, une allusion au Tigre et aux Parthes est introduite au sein de la I<sup>ère</sup> *Bucolique*<sup>3</sup> et de la IV<sup>e</sup> *Géorgique*<sup>4</sup> dans un contexte totalement étranger à celui des affaires de politique orientale ; dans la seconde *Géorgique*, le poète semble également faire référence à des événements d’actualité – les affaires Parthes, la conjuration des Daces voisins du Danube – et semble préfigurer les futurs succès de Rome en employant l’expression *peritura regna*, « les royaumes destinés à périr<sup>5</sup> ». Dans les poèmes

---

des Parthes ». En IV, 6, 79-85, Propertius annonce une prochaine victoire d’Auguste, ou de ses descendants, contre les « carquois d’Orient », qui font évidemment allusion à l’arme favorite des Parthes : *hic referat sero confessum foedere Parthum : / reddat signa Remi, mox dabit ipse sua : / siue aliquid pharetris Augustus parcat Eois, / differat in pueros ista tropaea suos. / Gaude, Crasse, nigras si quid sapis inter harenas : / ire per Euphraten ad tua busta licet, « [...] Qu’un autre rapporte que le Parthe confessa sa faute en un traité tardif ! Qu’il rende les étendards de Rémus, bientôt il donnera les siens lui-même ; ou si Auguste épargne les carquois d’Orient, qu’il diffère ces trophées pour ses enfants ! Réjouis-toi, Crassus, si tu sens quelque chose sous les sables noirs : on peut aller par l’Euphrate à ton tombeau ». Dans l’épigramme III, 12, où Propertius décrit le désespoir d’Aelia Galla après le départ de Postumus, le poète, bien qu’il semble, au fond, condamner ces guerres lointaines, n’en utilise pas moins les lieux communs servant habituellement à glorifier les actions menées par Rome dans ce domaine : la gloire de dépouiller le Parthe – *spoliati gloria Parthi*, v. 3) – est présentée comme la principale raison du départ de Postumus ; le poète évoque le courage du soldat romain – *uirtus*, v. 10 – et fait une description effrayante des guerriers parthes, avec leurs flèches mères – *Medae... sagittae*, v. 11 – et leurs cuirasses métalliques – *ferreus aurato... cataphractus equo*, « le guerrier de fer, en armure sur son cheval couvert d’or », v. 12.*

<sup>1</sup> Cf. V, 581-582 : *Gens fuit et campis et equis et tuta sagittis / et circumfusus inuia fluminibus*, « C’était un peuple protégé par ses plaines, ses chevaux, ses flèches et inaccessible à l’intérieur des boucles de ses fleuves » ; et *ibid.*, 591-592, où le poète célèbre la restitution des enseignes romaines : *Quid tibi nunc solitae mitti post terga sagittae, / quid loca, qui rapidi profuit usus equi ?*, « À quoi te servent maintenant, Parthe, les flèches que tu avais coutume de lancer par derrière, à quoi la nature des lieux, à quoi la maîtrise des chev aux rapides ? ». Sur cette référence à la restitution des enseignes, voir la note *ad loc.* de R. Schilling, p. 156.

<sup>2</sup> Cf. I, 197-202 : *Induit arma tibi genitor patriaeque tuusque ; / Hostis ab inuito regna parente rapit. / Tu pia tela feres, sceleratas ille sagittas ; / Stabit pro signis iusque piumque tuis. / Vincuntur causa Parthi, uincuntur et armis. / Eoas Latio dux meus addat opes* « Celui qui t’a donné tes armes, c’est le père de la patrie, qui est aussi le tien ; l’ennemi, lui, arrache le pouvoir à la résistance d’un père. Tu porteras, toi, des armes sacrées, lui des flèches parjures. On verra, devant tes étendards, marcher la sainte justice. Inférieurs par leur cause, puissent-ils être inférieurs aussi par les armes ! Que mon héros apporte au Latium les richesses de l’Orient » ; et I, 209-211 : *Tergaque Parthorum Romanae pectora dicam / Telaque ab auerso quae iacit hostis equo. / Qui fugis ut uincas, quid uicto, Parthe, relinquis ?* « Je peindrai les Parthes tournant le dos, les Romains présentant leur poitrine, et les traits que, de son cheval, l’ennemi lance tout en s’éloignant du combat. Toi qui fuis pour vaincre, ô Parthe, que laisses-tu donc au vaincu ? »

<sup>3</sup> I, 59-63 : *Ante leues ergo pascentur in aethere cerui, / et freta destituent nudos in litore piscis, / ante pererratis amorum finibus exul / aut Ararim Parthus bibet aut Germania Tigrim, / quam nostro illius labatur pectore uoltus*, « Aussi l’on verra les cerfs légers paître en plein ciel, et les flots abandonner les poissons à nu sur le rivage, on verra, dans un exil vagabond, échangeant l’un et l’autre leur patrie, le Parthe boire l’eau de la Saône ou le Germain celle du Tigre, avant que Ses traits s’effacent de notre cœur » (on pense généralement que ces paroles de Tityre s’adressent en fait à Octavien, qui permit à Virgile de conserver ses biens lors des confiscations de terres de 40 av. J.-C.).

<sup>4</sup> Dans ce passage, Virgile introduit en effet une comparaison faisant allusion aux flèches parthes dans la description de la naissance d’un essaim abeilles à partir des chairs en putréfaction d’un taureau : *Interea teneris tepefactus in ossibus umor / aestuat, et uisenda modis animalia miris, / trunca pedum primo, mox et stridentia pinnis, / miscetur tenuemque magis magis aera carpunt, / donec ut aestiuus effusus nubibus imber / erupere aut ut neruo pulsante sagittae, / prima leues ineunt si quando proelia Parthi*, « Cependant le liquide s’est échauffé dans les os amollis, il fermente, et l’on peut voir des êtres aux formes étranges, d’abord privés de pattes ; bientôt ils font siffler leurs ailes, ils grouillent et prennent peu à peu possession de l’air léger, jusqu’au moment où ils s’élancent, comme l’averse lâchée par les nuées d’été, ou les flèches décochées par la corde de l’arc, lorsque les Parthes agiles engagent le combat » (IV, 308-314).

<sup>5</sup> Cette allusion intervient dans le passage où Virgile célèbre le bonheur du paysan : *Illum non populi fascies, non purpura regum / flexit et infidos agitans discordia fratres / aut coniurato descendens Dacus ab Histro ; / non res Romanae periturae regna*, « Celui-là ne se

d'exil d'Ovide, plusieurs passages font référence à l'actualité militaire ou diplomatique des dernières années du principat d'Auguste<sup>1</sup>. Ces allusions sont particulièrement fréquentes dans les œuvres d'Horace, qui fait souvent référence à l'actualité de son temps, comme dans cette ode bachique où il encourage Mécène à oublier ses soucis politiques, et à boire avec lui aux succès d'Auguste, qui permettent la tranquillité philosophique :

*Occidit Daci Cotisonis agmen,  
Medus infestus sibi luctuosus  
dissidet armis,  
seruit Hispanae uetus hostis orae  
Cantaber sera domitus catena,  
iam Scythae laxo meditantur arcu  
cedere campis<sup>2</sup>.*

Comme dans cet exemple isolé, ces allusions concernent, chez Horace, l'ensemble des événements de politique étrangère, qu'il s'agisse de la guerre contre les Cantabres<sup>3</sup>, des incursions des Daces, des Scythes ou des Gètes<sup>4</sup>, des affaires Parthes et arméniennes<sup>5</sup>, ou de la préparation de l'expédition contre les Bretons<sup>6</sup>.

---

laisse émouvoir ni par les faisceaux que donne le peuple, ni par la pourpre des rois, ni par la discorde qui met aux prises des frères sans foi, ni par le Dace qui descend de l'Ister conjuré, ni par les affaires de Rome et le sort des royaumes destinés à périr » (II, 495-498). Il y aurait là une allusion aux démêlés de Phraate, roi des Parthes, et de son frère Tiridate, en 30 avant J.-C., et aux menaces d'invasion des Daces. Les Daces, établis sur la rive gauche du bas Danube, avaient pris parti pour Antoine en 32, et avaient pour alliés les Gètes. Pendant l'hiver 31-30, le bruit courut qu'ils allaient envahir l'Italie (cf. *Odes*, III, 6, 13-14 : *Paene occupatam seditionibus / deleuit urbem Dacus...*, « Peu s'en est fallu que, livrée aux séditions, elle ne pérît, la Ville, détruite par le Dace »). Les Daces furent soumis partiellement par Crassus en 29 (Crassus battit Cotison, le roi des Gètes, cf. Tite-Live, *Per.*, CXXXV, 1 ; Suét., *Aug.*, 63), et, la même année, remporta une victoire sur les Bastarnes, un peuple de la Scythie méridionale, cf. Tite-Live, *Per.* CXXXIV, 3). Les Daces ne furent domptés qu'en 11 avant J.-C.

<sup>1</sup> Voir par exemple *Tr.*, II, 169-178, et l'énumération des succès d'Auguste et de Tibère des v. 225-232 : *Nunc tibi Pannonia est, nunc Illyris ora domanda ; / Rhaetica nunc praebent Thraciaque arma metum ; / nunc petit Armenius pacem ; nunc porrigit arcus / Parthus eques timida captaque signa manu ; / nunc te prole tua iuuenem Germania sentit / bellaque pro magno Caesare Caesar obit. / Denique, ut in tanto quantum non extitit unquam / corpore, pars nulla est quae labet imperii*, « Tantôt c'est la Pannonie, tantôt l'Illyrie qu'il faut dompter ; tantôt les armes des Rhètes et des Thraces suscitent la crainte ; tantôt l'Arménien demande la paix, tantôt le cavalier Parthe, d'une main craintive, livre son arc et les étendards qu'il a conquis ; tantôt en ton descendant la Germanie te retrouve jeune, et, à la place du grand César, un autre César lui fait la guerre. Enfin, dans ce corps le plus grand qui exista jamais, il n'est aucun point de l'empire qui chancelle ». J. André parle à propos de ce passage d'une « énumération sans ordre chronologique des succès militaires et diplomatiques d'Auguste : répression du soulèvement dalmato-pannonien par Tibère de 6 à 9 après J.-C. ; conquête de la Rhétie par Tibère et Drusus en 15 avant J.-C. ; protectorat romain sur la Thrace en 31 avant J.-C. et conquête définitive de 13 à 11 avant J.-C. ; protectorat sur l'Arménie à partir de 6 avant J.-C. ; enfin traité avec les Parthes de 20 avant J.-C. ». La mention de la Germanie rappelle les deux campagnes de Tibère en Germanie (8-7 av. J.-C. et 4-5 ap. J.-C.). Voir aussi *Tr.*, III, 12, 45-48 ; IV, 2, 1-2 : *Iam fera Caesaribus Germania, totus ut orbis, / uicta potest flexo succubuisse genu*, « Déjà, devant les Césars, la farouche Germanie vaincue, comme tout l'univers, peut-être a succombé et fléchi le genou » (il y a là une allusion à la campagne entreprise par Tibère, en 11, pour venger la défaite de Varus, cf. aussi les v. 17-18).

<sup>2</sup> « Elles ont péri, les troupes du Dace Cotison ; le dangereux Mède s'arme contre lui-même, livré aux lugubres dissensions ; il se soumet, notre vieil ennemi de l'extrême Espagne, le Cantabre, dompté sous une chaîne tardive ; déjà les Scythes, détenant leur arc, songent à se retirer de leurs plaines » (*Odes*, III, 8, 18-24). Voir aussi l'*Ode* III, 29, v. 25-28, où les dangers extérieurs sont le support d'une réflexion philosophique (l'homme ne peut connaître l'avenir, donc il ne sert à rien de s'en inquiéter) adressée à Mécène : *urbi sollicitus times / quis Seres et regnata Cyro / Bactra parent Tanaisque discors*, « tu redoutes ce que peuvent, contre la Ville, préparer les Sères, et Bactres, où régna Cyrus, et le Tanais en discorde ».

<sup>3</sup> *Od.*, II, 11, 1-4 : *Quid bellicosus Cantaber..., / Hirpine Quincti, cogitet ... / ... remittas / quaerere...*, « Ce que [médite] le belliqueux Cantabre [...] renonce, Quinctius Hirpinus, à le rechercher » ; III, 4, 34 : *et laetum equino sanguine Concanum*, « [j'irai visiter] le Concanien que délecte le sang des chevaux ».

<sup>4</sup> Voir par exemple *Sat.*, II, 6, 53 (où le poète fait probablement allusion à la menace d'invasion des Daces, dans les années 31-30) : *numquid de Dacis audisti ?*, « As-tu entendu dire quelque chose des Daces ? » ; *Od.*, I, 26, 3-6, où le poète se félicite d'échapper, par la poésie, aux événements : *quis sub Arcto / rex gelidae metuatur orae, / ..., unice / securus*, « ... plus insoucieux que pas un de savoir quel roi d'une contrée glacée se fait craindre sous l'Ourse » (sur cette allusion aux Scythes, voir la note 3, p. 38, de F. Villeneuve) ; II, 11, 1-4 : *Quid... Scythes, / Hirpine Quincti, cogitet Hadria / diuisus obiecto, remittas / quaerere...*, « Ce que [médite] le Scythe qui a, pour le séparer de nous, l'obstacle de l'Adriatique, renonce, Quinctius Hirpinus, à le rechercher » ; II, 20, 17-20 : *Me Colchus et qui dissimulat metum / Marsae cohortis Dacus et ultimi / noscent Geloni...*, « Ils sauront qui je suis, le Colchidien et le Dace, qui dissimule sa peur devant les cohortes marse, et, au bout du monde, les Gélons » ; III, 4, 35-36 : *uisam pharetratos Gelonos / et Scythicum inuiolatus anmem*, « [J'irai] visiter les Gélons porteurs de carquois et le fleuve scythique ».

<sup>5</sup> *Od.*, I, 26, 5-6 : *quid Tiridaten terreat, unice / securus...*, « ... plus insoucieux que pas un de savoir [...] ou ce qui effraye Tiridate »

<sup>6</sup> Voir par exemple *Od.*, I, 21, 13-16 : *hic miseram famem / pestemque a populo et principe Caesare in / Persas atque Britannos / uestra motus aget prece*, « [Apollon] enverra les misères de la famine et de la peste loin de notre peuple et de César, notre prince, chez les Perses et les Bretons, car votre prière le touchera ». Voir aussi *Od.*, III, 4, 33 : *uisam Britannos hospitibus feros*, « j'irais visiter [...] les Bretons féroces aux étrangers »

## b. La glorification des conquêtes dans les évocations littéraires des *spolia*, de la *pompa triumphi* et des divers *monumenta* et *spectacula* de la vie romaine

Enfin, ces références prestigieuses aux contrées lointaines et aux peuples exotiques trouvent leur plus ample et leur plus glorieuse expression, dans la littérature de cette période, dans les nombreuses évocations de trophées, de triomphes, ou de spectacles destinés à illustrer la gloire romaine : celles-ci sont devenues un véritable thème littéraire, qui, déjà esquissé chez les annalistes et les premiers historiens romains, apparaît comme un véritable lieu commun à l'époque augustéenne. Il s'agit, là encore, d'exalter la valeur du vainqueur et l'étendue de la puissance de Rome par la peinture des richesses, des armes ou des peuples exotiques que les Romains avaient l'occasion d'admirer, de façon tantôt exceptionnelle, tantôt quotidienne, à l'intérieur des murs de l'*Vrbs* ou d'autres villes de l'Empire, sur les divers monuments ou lors des nombreux spectacles offerts à la gloire du nom romain.

### – La *pompa triumphi*

Les triomphes célébrés par les généraux vainqueurs au retour de leurs campagnes militaires étaient une première occasion, pour le peuple de Rome, d'appréhender les peuples et les réalités exotiques. On trouve chez les écrivains de cette période plusieurs descriptions de ces défilés qui devaient tout particulièrement exciter la curiosité du public latin<sup>1</sup>, dans la mesure où il pouvait y observer des échantillons de la flore ou de la faune exotiques<sup>2</sup>, les rois et les soldats vaincus appartenant à des populations étrangères aux caractéristiques physiques et au costume différents, mais aussi les armes et les objets utilisés par ces peuples et les lieux les plus emblématiques de leur pays, représentés ou symbolisés sur des tableaux ou des maquettes<sup>3</sup>. J.-P. Néraudau, à propos des triomphes d'Octavien célébrés en 29 avant J.-C., décrit ainsi l'aspect de ces défilés : « Il est difficile de se représenter la ville de Rome, plus grande par le nom que par la superficie, traversée par les longs cortèges où se succèdent des joueurs de trompette et de cor, des files de chariots surchargés des dépouilles prises à l'ennemi, dont les plus belles pièces étaient présentées sur des brancards, des porteurs de planches fixées au bout de longs manches et qui indiquaient la quantité du butin, le nombre

<sup>1</sup> Dans un passage déjà cité de ses *Épîtres* (II, 1, 187-196), Horace déplore que ce genre de spectacle accapare l'esprit de ses contemporains – non seulement du peuple, mais aussi des chevaliers – et les détourne de la poésie théâtrale (*Verum equitis quoque iam migravit ab aure uoluptas / omnis ad incertos oculos et gaudia uana. / Quattuor aut pluris aulae premuntur in horas / dum fugiunt equitum turmae peditumque cateruae ; / mox trahitur manibus regum fortuna retortis, / esseda festinant, pilenta, petorruta, naues, / captiuum portatur ebur, captiua Corinthus. / Si foret in terris, rideret Democritus, seu / diuersum confusa genus panthera camelo / siue elephans albus uolgi conuerteret ora*, « Mais déjà, chez les chevaliers eux-mêmes, tout le plaisir est passé de l'oreille aux yeux mobiles et à leurs vaines joies. Le rideau demeure baissé quatre heures ou davantage pendant que défilent des escadrons de cavaliers, des bataillons de fantassins ; puis sont traînés, les mains liées derrière le dos, des rois et leur fortune, et se hâtent des essèdes, des pilentes, des pétorrutes, des navires ; on porte l'ivoire captif, Corinthe captive. Démocrite, s'il était encore de ce monde, rirait de voir l'animal qui mêle, par une double nature, la panthère au chameau ou bien un éléphant blanc attirer sur eux seuls les regards de la foule ». Sur les objets ou animaux exotiques énumérés dans cette description, cf. les notes de F. Villeneuve, et notre I<sup>ère</sup> partie

<sup>2</sup> Ce sont probablement les triomphes qui furent à l'origine de l'engouement romain pour les spectacles mettant en scène des animaux exotiques. Il était d'usage en effet de faire défiler dans le cortège triomphal des animaux originaires des pays vaincus, ou pris à l'ennemi, dans le cas par exemple des éléphants de guerre. La présence des *ferae* lors des triomphes est peut-être à rapprocher de ce que les Anciens considéraient comme le premier triomphe de l'histoire, celui de Bacchus à son retour des Indes, où le dieu est représenté chevauchant un éléphant (cf. Diodore de Sicile, IV, 3 et Solin, 52, 5).

<sup>3</sup> Sur les défilés triomphaux, voir par exemple Cic., *Contre Pison*, XXV, 60 : *Quid tandem habet iste currus, quid uincti ante currum duces, quid simulacra oppidorum, quid aurum, quid argentum, quid legati in equis et tribuni, quid clamor militum, quid tota illa pompa ?*, « Qu'ont-ils enfin d'extraordinaire, ce char, ces chefs enchaînés devant le char, et les images des villes, et l'or et l'argent, et les lieutenants à cheval, et les tribuns, et les cris des soldats, et toute cette procession ? » ; Prop., II, 1, 31-34 ; Hor., *Épîtres*, II, 1, 187-196 ; *Odes*, II, 12, 11-12 : *ducta... per uias / regum colla minacium*, « [Tu diras mieux, Mécène,] conduits la chaîne au cou par les rues, les rois menaçants naguère » ; Ov., *Art d'aimer*, I, 213-226 ; *Tristes*, IV, 2, 41-42 ; *Pontiques*, III, 4, 107-108, etc. (voir aussi les passages cités *infra*).

des prisonniers, les noms des villes et des pays soumis, des porteurs de maquettes ou de longues toiles peintes qui représentaient les principales batailles et les villes les plus importantes, des porteurs de statues représentant sous les traits de dieux allongés les fleuves des pays conquis, des joueurs de flûte, qui précédaient le taureau blanc qui allait être sacrifié et que suivait un corps de prêtres, des porteurs de trophées, les princes des pays conquis et leur famille, les simples captifs chargés de fer<sup>1</sup> ».

C'est à l'occasion de certains de ces triomphes que les Romains purent faire l'expérience concrète de réalités exotiques totalement ignorées jusqu'alors ou connues seulement par le biais de la tradition. La littérature nous a conservé le souvenir de triomphes mémorables, au cours desquels les Romains eurent l'occasion d'observer pour la première fois tel ou tel animal sauvage, de voir défiler devant eux des rois ou des chefs particulièrement illustres, ou d'admirer des richesses exceptionnelles tirées du butin pris sur l'ennemi. C'est, comme nous l'avons vu, par l'intermédiaire des Grecs, au cours de la guerre contre Pyrrhus, que les Romains connurent l'éléphant, et le vainqueur du roi d'Épire, Curius Dentatus, aurait été le premier, en 275 avant J.-C., à avoir promené des éléphants dans son triomphe : à cette occasion les Romains eurent l'occasion de voir pour la première fois dans leur ville ces animaux. Mais la curiosité de la population et la valeur symbolique attachée à ces animaux n'ont pas faibli au cours de l'histoire, puisque les éléphants figurent ensuite régulièrement dans les triomphes. De nombreux auteurs ont ainsi transmis le souvenir du triomphe de L. Caecilius Métellus, en 250, sur Hasdrubal et les Carthaginois de Sicile, au cours duquel il conduisit devant son char un grand nombre d'éléphants puniques capturés<sup>2</sup>, ou bien la magnificence du triomphe célébré en 167 avant J.-C. par Paul-Émile après la victoire de Pydna, parce qu'il fut le plus spectaculaire que Rome ait jamais connu jusque-là : une partie de l'immense butin, utilisé ensuite pour couvrir d'or les temples de Rome et remplir les caisses de l'*aerarium*, défila sous les yeux de la foule, ainsi que le roi Persée lui-même<sup>3</sup> ; par la suite, ce sont bien sûr les triomphes de Pompée<sup>4</sup>, de César<sup>5</sup> et d'Auguste<sup>6</sup> qui ont été le plus

<sup>1</sup> J. P. Néraudau, *Auguste*, p. 151.

<sup>2</sup> Cf. Calpurnius Pison, *Annales*, frg. 33 Chassignet (*L'annalistique romaine*, t. II, p. 35), *ap.* Pline, *N. H.*, VIII, 17, passage cité *infra* ; Tite-Live, *Per.* XIX, 1 : *Caecilius Metellus rebus aduersus Poenos prospere gestis speciosum egit triumphum, XIII ducibus hostium et CXX elephantis in eo ductis*, « Cécilius Métellus, ayant remporté des succès sur les Carthaginois, célébra un brillant triomphe dans lequel il fit défiler 13 généraux ennemis et 120 éléphants » ; Sénèque, *De breuitate uitae*, XIII, 8 ; Pline, *N. H.*, VII, 139 ; VIII, 16-17. Le nombre d'éléphants varie selon les auteurs (cf. la note 3 de M. Chassignet). Tite-Live (*Per.* XIX, 1) et Sénèque, *De breui.*, XIII, 8 donnent le chiffre de 120 ; Pline (VIII, 16) parle de 142 ou de 140 éléphants, *CXLII fuere aut, ut quidam, CXL, trauecti ratibus quas doliorum consortis ordinibus inposuerat*, « Il y en avait 142, ou, selon d'autres, 140, qui traversèrent sur des radeaux que Métellus avait disposés sur des rangées de tonneaux ». Ces éléphants figurent sur les monnaies frappées à l'effigie de Métellus (cf. la note 4 d'A. Ernout correspondant à ce passage de Pline : « [...] les monnaies frappées à l'effigie de Métellus portaient [donc] souvent l'image soit d'un éléphant monté, soit d'un char attelé de deux éléphants sur lequel siégeait un triomphateur que couronnait la Victoire », et la note 1 d'H. Le Bonniec à Pline, XVIII, 17).

<sup>3</sup> Sur les triomphes, en 167, de Paul-Émile (victoire de Pydna) et de Cn. Octavius (victoire navale) sur Persée, voir les passages cités *infra*, et notamment le reste de la description, perdue en grande partie, qu'en fit Tite-Live (XLV, 40, 1-5 et 42, 2-3). Cicéron, entre autres, a évoqué le souvenir de l'arrivée de Persée à Rome : *Quem Tiberina descensio festo illo die tanto gaudio affectit, quanto L. Paulum, cum regem Persen captum adduceret, eodem flumine inuectio ?*, « Vit-on jamais, le jour de la fête que vous savez, descendre le Tibre quelqu'un de plus ravi, que ne le fut Paul-Émile remontant ce même Tibre avec le roi Persée, qu'il amenait captif ? » (*De fin.*, V, 24, 70) et le fait qu'il défila lors du triomphe de Paul-Émile (cf. *Tusc.*, V, 40, 118 : *Paulus Persi deprecanti ne in triumpho duceretur* : « *In tua id quidem potestate est* », « Persée suppliait Paul-Émile de ne pas le produire dans la cérémonie de son triomphe : pour ce qui est de cela, dit Paul-Émile, il ne dépend que de toi »).

<sup>4</sup> Pompée célébra trois triomphes (en 79 contre Marius en Sicile et en Afrique ; en 71 sur Sertorius en Espagne ; en 61 sur les pirates et Mithridate). Voir par exemple Manilius, I, 793-794 ; IV, 52.

<sup>5</sup> César célébra en 46 un triomphe sur la Gaule, l'Égypte, le Pont et l'Afrique ; en 45, il célébra un nouveau triomphe sur l'Espagne, lors duquel il fit défiler les richesses acquises pendant ses campagnes. Cf. Tite-Live, *Per.*, CXV, 1 : *Caesar quattuor triumphos duxit, ex Gallia, ex Aegypto, ex Ponto, ex Africa, epulum et omnis generis spectacula dedit*, « César célébra quatre triomphes, sur la Gaule, sur l'Égypte, sur le Pont et sur l'Afrique et offrit un banquet et des spectacles de tout genre » et CXVI, 1 : *Caesar ex Hispania quintum triumphum egit*, « César célébra un cinquième triomphe, sur l'Espagne ».

<sup>6</sup> En 29, Octave-Auguste obtint le droit de célébrer dans Rome trois jours de triomphe, qu'il célébra les 13, 14 et 15 août 29. Le 13 août furent célébrées les victoires sur les Pannoniens et les Dalmates, qu'Octave n'avait pas remportées lui-même mais dont le mérite lui



abondamment décrits et commentés, en raison de leur faste et des nombreuses curiosités exotiques qu'ils avaient offertes à l'admiration de la foule. Lors du triomphe de Pompée sur l'Afrique, célébré le 12 mars 79 avant J.-C., on vit pour la première fois, selon le témoignage de l'annaliste Procilius rapporté par Pline, des éléphants attelés au char du triomphateur<sup>1</sup>. Les fabuleuses richesses acquises par l'*imperator* en Orient figuraient dans son triomphe *de orbe uniuerso*, « sur le monde entier », célébré les 28 et 29 septembre 61<sup>2</sup> ; selon Pline, Pompée fit également défiler pour la première fois lors de ce triomphe un arbre exotique, en l'occurrence un ébénier<sup>3</sup>. Les triomphes de César semblent avoir été particulièrement variés et spectaculaires, si l'on en croit le témoignage de Suétone, qui mentionne notamment, au sujet du triomphe sur les Gaules, les quarante éléphants qui accompagnèrent son cortège vers le Capitole<sup>4</sup> ; César aurait également fait défiler, lors du même triomphe, une statue représentant l'*Oceanus* enchaîné<sup>5</sup>. Le triomphe sur l'Afrique fut marqué par la présence du roi Juba lui-même, encore enfant, parmi les captifs<sup>6</sup>. Quant aux triomphes d'Octavien, ils ont eux aussi marqué les mémoires, notamment celui du 15 août 29 célébrant sa victoire sur l'Égypte<sup>7</sup>, en raison de la présence des trésors égyptiens<sup>8</sup>, et malgré l'absence de la reine Cléopâtre

---

revenait. Le 14 août commémora la bataille d'Actium. Le troisième jour fut consacré à la célébration de la victoire sur l'Égypte.

<sup>1</sup> Cf. Procilius, frg. 2 Chassignet, passage cité *infra*.

<sup>2</sup> Nous connaissons, par l'intermédiaire de Pline, le texte de la notice officielle de ce triomphe : « *CVM ORAM MARITIMAM PRAEDONIBVS LIBERASSET ET IMPERIVM MARIS POPVLO ROMANO RESTITVISSET EX ASIA PONTO ARMENIA PAPHLAGONIA CAPPADOCIA CILICIA SYRIA SCYTHIS IVDAEIS ALBANIS HIBERIA INSVLA CRETA BASTERNIS ET SVPER HAEC DE REGE MITHRIDATE ATQVE TIGRANE TRIVMPHAVIT* », « Ayant libéré les côtes maritimes des pirates et rendu la souveraineté de la mer au peuple romain, Pompée a triomphé de l'Asie, du Pont, de l'Arménie, de la Paphlagonie, de la Cappadoce, de la Cilicie, de la Syrie, des Scythes, des Juifs, des Albaniens, de l'Hibérie, de l'île de Crète, des Basternes et, en outre, du roi Mithridate et de Tigra » (*N. H.*, VII, 98) ; Plutarque (*Pompée*, 38) mentionne, portés devant le cortège triomphal, des écriteaux récapitulant les victoires remportées.

<sup>3</sup> Cf. Pline, *N. H.*, XII, 20, à propos de l'ébénier, *ebenus* : *Romae eam Magnus Pompeius triumpho Mithridatico ostendit*, « À Rome, c'est le grand Pompée qui le montra dans son triomphe sur Mithridate ». Plus loin, l'encyclopédiste semble indiquer, à propos de l'arbre producteur du baume – le baumier ou balsamier – exposé à Rome par Titus et Vespasien à leur retour de Judée, après la prise de Jérusalem en 70, que l'usage de faire défiler des arbres dans les triomphes remontait précisément à Pompée : *Ostendere ꝥ arbutum ꝥ hanc urbi Imperatores Vespasiani, clarumque dictu, a Pompeio Magno in triumpho arbores quoque duximus*, « Les empereurs Vespasien et Titus ont montré cet arbre à Rome, et – nous pouvons nous en glorifier – depuis Pompée le Grand nous avons fait défiler même des arbres dans les triomphes » (*ibid.*, XII, 111).

<sup>4</sup> *Primum et excellentissimum triumphum egit Gallicum, sequentem Alexandrinum, deinde Ponticum, huic proximum Africanum, nouissimum Hispaniensem, diuerso quemque apparatu et instrumento. Gallici triumpho die Velabrum praeteruehens paene curru excussus est, axe diffracto, ascenditque Capitolium ad lumina, quadraginta elephantis dextra atque sinistra lychnuchos gestantibus. Pontico Triumpho inter pompae ferula trium uerborum praetulit titulum « ueni, uidi, uici », non acta belli significantem, sicut ceteris, sed celeriter confecti notam.* « Le premier et le plus brillant de ses triomphes fut celui des Gaules, celui d'Alexandrie vint ensuite, puis celui du Pont, après, celui d'Afrique, et en dernier lieu celui d'Espagne, chacun comportant un appareil et des accessoires différents. Le jour de son triomphe sur les Gaules, en traversant le Vélabre, il faillit être précipité du haut de son char dont l'essieu s'était rompu et il monta au Capitole à la lumière des flambeaux que portaient dans des candélabres quarante éléphants, à sa droite et à sa gauche. Pour son triomphe du Pont, entre autres objets présentés dans le cortège, il fit porter devant lui un écriteau avec ces trois mots : « *Veni, Vidi, Vici* » (Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu), soulignant ainsi la rapidité de cette campagne au lieu d'en énumérer les faits comme pour les autres » (*Cés.*, XXXVII, 2-4).

<sup>5</sup> Cf. A. Bajard, « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan », p. 188, et la référence à Florus, II, 13, 88. Pour A. Bajard, cette statue était sans doute chargée d'exprimer la victoire sur la dimension nouvellement acquise par l'ancien dieu Océan de la mythologie, après les récentes explorations des mers nordiques et occidentales : « [...] Grâce à l'identification des espaces océaniques nouvellement découverts avec la très ancienne figure du dieu Océan, les conquêtes impériales se trouvèrent [...] fréquemment présentées comme la victoire sur un dieu d'une autre divinité, plus puissante. C'était là sans doute déjà ce qu'exprimait la statue d'*Oceanus* enchaîné, présentée par César lors de son triomphe gaulois en 46 av. J.-C. »

<sup>6</sup> Juba II fut élevé en Italie, rétabli en Numidie par Octavien (en 29 av. J.-C.), avant de recevoir le royaume de Mauritanie. Homme de grande culture, il chercha à introduire la culture grecque et romaine dans son royaume. Il est connu également pour ses ouvrages, écrits en grec, souvent cités par Pline l'Ancien.

<sup>7</sup> « La victoire sur l'Égypte lui revenait plus personnellement, et sa célébration, le troisième jour, fut plus spectaculaire encore que les deux autres. Cela tenait à l'importance du butin égyptien et à la présentation, dans le cortège, d'une effigie de Cléopâtre qui s'était soustraite à l'humiliation de paraître à cette pompe et qui y figurait tout de même. La plupart des Romains n'avaient jamais vu la reine, et ils regardèrent avec stupeur son image parée des insignes de la royauté pharaonique. Derrière elle, venaient les jumeaux, un garçon et une fille, qu'elle avait eus d'Antoine. Ils s'appelaient Alexandre et Cléopâtre, et leurs parents avaient ajouté à ces prénoms le surnom d'Hélios, Soleil, pour lui, et de Séléné, Lune, pour elle. Ils avaient à peine dix ans [...] » (J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 151 sq.). Cf. Properce, II, 1, 33 (passage cité *infra*) ; Aug., *R. G.*, 4, 3 : *In triumphis meis ducti sunt ante currum meum reges aut regum liberi nouem*, « Dans mes triomphes, neuf rois ou enfants de rois ont été conduits devant mon char » et le *Commentaire* de J. Scheid, p. 34, qui fait référence, à propos des rois ou enfants de rois ayant défilé lors des trois triomphes d'Auguste d'août 29, aux témoignages de Dion Cassius (LI, 21, 2 et 8) et de Strabon, 12, 543-558).

<sup>8</sup> Suétone (*Aug.*, XLI, 2) évoque les immenses trésors des rois d'Égypte qui furent alors montrés à la foule : *Nam et inuecta urbi Alexandrino triumpho regia gaza...*, « Ainsi, quand on eut transporté à Rome, lors du triomphe d'Alexandrie, le trésor des rois

qu'Octavien aurait voulu exposer à la foule mais qui, comme l'indique une ode d'Horace célébrant la victoire d'Actium, s'était soustraite à ce déshonneur par le suicide :

*saeuis Liburnis scilicet inuidens  
priuata deduci superbo,  
non humilis mulier, triumpho*<sup>1</sup>.

Il n'y eut donc dans ce triomphe qu'une *imago* de Cléopâtre représentée avec l'aspic dont la morsure aurait causé sa mort<sup>2</sup> ; Properce, qui a dû assister à cette cérémonie, décrit probablement cette *imago* dans l'une de ses élégies portant sur les suites de la bataille d'Actium :

*Fugisti tamen in timidi uada flumina Nili :  
accepere tuae Romula uincla manus.  
Bracchia spectauit sacris admorsa colubris,  
et trahere occultum membra soporis iter*<sup>3</sup>.

On comprend dès lors que le droit de célébrer le triomphe ait représenté une étape cruciale pour la carrière politique des *imperatores*, et pour le prestige des princes : le spectacle de l'armée victorieuse, des captifs, et surtout, peut-être, des richesses conquises sur l'ennemi, installe durablement dans l'esprit des Romains le souvenir de leur gloire, et assoit leur popularité : c'est ce que Scipion explique à Massinissa, chez Tite-Live, dès 203 avant J.-C., en évoquant la *magnificentia* de cette cérémonie :

*... neque magnificentius quicquam triumpho apud Romanos*<sup>4</sup>.

Mais c'est aussi à la gloire du peuple romain dans son ensemble que sont célébrés les triomphes, comme le rappelle le consulaire M. Servilius dans le discours qu'il prononça en faveur de Paul-Émile<sup>5</sup>, à qui Ser. Sulpicius Galba et certains soldats voulaient refuser le triomphe :

---

d'Égypte... ».

<sup>1</sup> « Oui, elle refusait aux cruels liburnes, femme au cœur haut, l'honneur de la conduire détronée à l'orgueilleux triomphe » (*Odes*, I, 37, 30-32). On peut décèler dans les vers d'Horace une certaine admiration pour Cléopâtre, malgré sa condamnation en tant que reine ennemie de Rome et malgré l'expression *fatale monstrum*, « monstre élu du Destin », du v. 21. Sur ce refus de la reine d'être conduite, captive, dans le triomphe d'Octavien, voir aussi Tite-Live, frg. 62 Jal (livre 133) (*ap.* Porphyrius, *Commentaire à Horace, Odes*, I, 37, 30) et le commentaire de P. Jal, p. 293 ; *Per.*, CXXXIII, 2.

<sup>2</sup> Sur les causes de la mort de Cléopâtre, cf. Dion Cass. (LI, 21) et Suétone (*Aug.*, XVII, 8) qui rapporte l'anecdote suivante : *Cleopatrae, quam seruum triumpho magnopere cupiebat, etiam psyllas admouit, qui uenenum ac uirus exegerent, quod perisse morsu aspidis putabatur*, « Quant à Cléopâtre, il désirait si vivement la réserver à son triomphe, qu'il fit même venir des Psylles pour sucer le venin de sa plaie, car on croyait qu'elle s'était tuée en se faisant mordre par un aspic ». Au sujet de ce suicide cependant, comme le souligne H. Ailloud dans la note correspondant à ce passage, « personne n'était en mesure d'affirmer positivement la chose, car les seuls témoins de la scène, deux servantes, se donnèrent aussitôt la mort. Peut-être Cléopâtre s'était-elle piqué le bras avec une aiguille empoisonnée. Voir Plutarque, *Antoine*, 86, Dion Cassius, LI, 14 et Velleius Paterculus, II, 87 ». Sur les Psylles, cette peuplade africaine du Sud-Ouest de la Grande Syrie qui passait pour posséder le pouvoir de charmer les serpents ou de guérir leurs morsures, voir Pline, *N. H.*, VII, 14 et *supra*, I<sup>ère</sup> partie.

<sup>3</sup> « Pourtant tu as fui vers les flots vagabonds du Nil effrayé ; tes mains ont reçu des chaînes romaines. J'ai vu tes bras mordus par les serpents sacrés et ton corps absorbant la marche cachée du sommeil » (III, 11, 51-54). Sur le suicide de Cléopâtre, voir aussi IV, 6, 63-66 (passage cité *supra*) ; sur son *imago*, cf. aussi Plut., *Ant.*, 86, 7 et Dion Cass., LI, 21, 8.

<sup>4</sup> « [...] Il n'y a, dit-il, chez les Romains, rien de plus magnifique que le triomphe » (Tite-Live, XXX, 15, 11). Le prestige conféré à l'*imperator* ou au *princeps* par le triomphe explique le phénomène, dénoncé dans la littérature des époques suivantes, des « faux triomphes » organisés par des hommes avides de gloire, avec défilés pompeux d'animaux exotiques et faux prisonniers de guerre déguisés en barbares : l'ancêtre de Néron, Cn. Domitius Ahenobarbus (cf. Suét., *Néron*, II, 1), Domitien (cf. Tac., *Agr.*, 39) et Caligula se livreront à ces mascarades. Ce dernier, épinglé par Perse et Suétone, aurait en effet tenté de fabriquer de toutes pièces, avant d'y renoncer finalement, un triomphe destiné à célébrer une prétendue victoire contre les Bretons et les Germains ; l'exotisme et la couleur locale représentaient une part importante du spectacle, comme le montrent les témoignages des deux auteurs. Tandis que l'on se préparait à exhiber de faux trophées de guerre pris à l'ennemi (cf. Perse, *Sat.*, VI, 43-47), les figurants jouant le rôle des prisonniers bretons et germains devaient se teindre les cheveux et se vêtir d'accoutrements exotiques (cf. Suét., *Caligula*, XLVII, 1).

<sup>5</sup> Tite-Live, XLV, chap. 37 et 39.

*Erratis, milites, si triumphum imperatoris tantum et non militum quoque et uniuersi populi Romani esse decus censetis. [...] Si infamia nulla esset et de gloria tantum ageretur, qui tandem triumphus non communem nominis Romani gloriam habet ? Tot de Gallis triumphi, tot de Hispanis, tot de Poenis ipsorum tantum imperatorum an populi Romani dicuntur ? Quemadmodum non de Pyrrho modo nec de Hannibale, sed de Epirotis Carthaginiensibusque triumpho acti sunt, si non M'. Curius tantum nec P. Cornelius, sed Romani triumpharunt<sup>1</sup>.*

M. Servilius poursuit en soulignant l'importance que représentent la présence dans le défilé triomphal des rois vaincus, surtout lorsqu'ils appartiennent à d'anciennes et prestigieuses civilisations, et l'exhibition des dépouilles ennemies, parmi lesquelles l'orateur cite les objets les plus spectaculaires et les plus propres à glorifier le nom de Rome, qui sont souvent, aussi, les plus exotiques :

*Quid deinde tam opima praeda, tam opulentae uictoriae spoliis fiet ? Quonam abdentur illa tot milia armorum detracta corporibus hostium ? An in Macedoniam remittentur ? Quo signa aurea, marmorea, eburnea, tabulae pictae, textilia, tantum argenti caelati, tantum auri, tanta pecunia regia ? An noctu tamquam furtiuu in aerarium deportabuntur ? Quid ? Illud spectaculum maximum, nobilissimum opulentissimumque rex captus, ubi uictori populo ostendetur ? Quos Syphax rex captus, accessio Punici belli, concursus fecerit, plerique meminimus. Perseus rex captus, Philippus et Alexander, filii regis, tanta nomina, subtrahentur ciuitatis oculis ? Ipsum L. Paulum, bis consulem, domitorem Graeciae, omnium oculi conspiciere urbem curru ingredientem auent<sup>2</sup>.*

En marge des triomphes, il faut mentionner aussi ces cérémonies spectaculaires organisées par certains empereurs ou *imperatores* pour marquer les esprits romains et mettant en scène des étrangers ou de simples figurants représentant des étrangers, à la suite d'une victoire militaire ou d'un événement politique important. Le bouclier d'Énée décrit par Virgile dans l'*Énéide* représente ainsi Auguste recevant, après la dédicace du temple d'Apollon, les hommages – *dona* – de tout l'univers<sup>3</sup>. On sait par ailleurs que lors des funérailles d'Auguste, on avait fait défiler dans le convoi funèbre, au même titre que les images des ancêtres du prince, de ses parents morts et d'autres personnages importants – dont celle de Pompée –, des figurants portant des costumes exotiques et censés représenter les peuples intégrés par Auguste à l'Empire<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « Vous vous trompez, soldats, si vous pensez que le triomphe est un honneur pour le seul général en chef et non également pour les soldats et le peuple romain tout entier. [...] Mais supposons qu'il ne s'agisse plus d'accuser Paul-Émile, mais simplement de savoir s'il convient de le glorifier, quel triomphe enfin ne comporte pas en même temps la gloire du nom romain ? De tant de triomphes remportés sur les Gaulois, tant sur les Espagnols, tant sur les Carthaginois, dit-on qu'ils sont ceux des seuls généraux pris individuellement ou ceux du peuple romain ? De même que ce n'est pas seulement sur Pyrrhus ni sur Hannibal, mais sur les Épirotes et les Carthaginois que les triomphes ont été célébrés, de même ce n'est pas seulement M'. Curius ni P. Cornelius, mais les Romains qui ont triomphé » (XLV, 38, 3 et 10-11).

<sup>2</sup> « Qu'en sera-t-il ensuite d'un butin si considérable, des dépouilles d'une si riche victoire ? Où donc aller cacher tant de milliers d'armes arrachées aux cadavres des ennemis ? Les reportera-t-on en Macédoine ? Que fera-t-on des statues d'or, de marbre, d'ivoire, des tableaux, des étoffes, de tant de vaisselle d'argent ciselé, de tant de vaisselle d'or, de tant d'argent appartenant au roi ? Les portera-t-on de nuit, comme autant de larcins, dans le trésor public ? Eh quoi ? Ce spectacle grandiose que constitue un roi si célèbre et si riche fait prisonnier, où le montrera-t-on au peuple vainqueur ? Quel concours de peuple a provoqué le roi Syphax fait prisonnier, lui qui ne jouait qu'un rôle secondaire dans la guerre punique, nous nous en souvenons pour la plupart. Et le roi Persée prisonnier, Philippe et Alexandre, les fils du roi, des noms si célèbres, on les dérobera aux yeux de la cité ? Paul-Émile lui-même, deux fois consul, le vainqueur de la Grèce, tous les yeux désirent vivement le contempler entrant sur son char dans la Ville » (XLV, 39, 4-8). Cf. aussi XLV, 39, 14 : *Rex Macedonum Perseus cum liberis et turba alia captiuorum, spolia Macedonum, in circo Flamini relinquentur* ?, « Le roi des Macédoniens, Persée, avec ses enfants, le reste de la foule des captifs, les dépouilles prises aux Macédoniens, seront-ils laissés au cirque Flaminius ? ».

<sup>3</sup> Virg., *Énéide*, VIII, 720-726, passage cité *supra*.

<sup>4</sup> « Ainsi Auguste avait fait sortir de son Forum et des Enfers virgiliens les grands hommes du passé, pour une ultime parade, qui présentait aux Romains les œuvres civiles et militaires qu'il avait accomplies au terme d'une longue continuité historique. La communion des deux ordres supérieurs de l'État et du Peuple dans un même hommage illustrait la concorde que le Prince disparu avait établie dans le corps social, et l'allégeance des peuples conquis, rappelant la formation et la solidité de l'Empire, assimilait le cortège à un triomphe. Tout le cérémonial avait été minutieusement prévu par Auguste, et tous les assistants accomplissaient dévotement les gestes qu'il leur avait dictés.

La grande valeur accordée par les généraux romains à la cérémonie du triomphe, au défilé des prisonniers de guerre et du butin, explique que celle-ci soit devenue un thème littéraire à part entière, un véritable lieu commun, destiné à faire l'éloge d'un chef, d'un prince et, par extension, de Rome elle-même, soit que l'auteur décrive un triomphe ayant réellement eu lieu, soit qu'il imagine des triomphes futurs sur des peuples encore insoumis. On sait, d'après certains passages de Tite-Live, de Pline ou de Plutarque par exemple, que les anciennes *Annales* et les premières *Historiae* écrites à Rome comportaient traditionnellement, à la fin du récit des campagnes militaires et des triomphes célébrés par les généraux vainqueurs, des listes détaillées du butin remporté sur l'ennemi et, notamment, des descriptions précises de la *pompa triumphi* lors de laquelle on faisait défiler sous les yeux de la foule prisonniers, *spolia* et richesses de toutes sortes, et que ces textes évoquaient également les *admiranda* – en particulier les animaux exotiques – présentés par les magistrats lors des *ludi* ; tout cela, sans doute, pour illustrer de faits concrets et particulièrement glorieux le récit, année par année, des exploits romains, qui s'apparente d'ailleurs, par l'intermédiaire des anciens *Annales Maximi*, au genre des *laudationes*<sup>1</sup>. Ces annalistes ou historiens semblent avoir surtout insisté sur les richesses rapportées des guerres et des expéditions étrangères, si l'on en croit les accumulations de chiffres dénombant les quantités d'or ou d'argent prélevées sur l'ennemi que l'on peut lire de façon récurrente chez Tite-Live, chez Pline ou chez Plutarque<sup>2</sup> ; mais ces auteurs semblent aussi avoir consacré une place importante aux curiosités exotiques – animaux ou objets précieux de l'art ou de l'artisanat étrangers notamment – présentées lors des triomphes ou des spectacles organisés dans le contexte des récentes victoires romaines. Ainsi l'on apprend chez Pline l'Ancien que l'annaliste L. Calpurnius Piso, au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., avait probablement décrit le triomphe que L. Caecilius Metellus célébra en 250 sur Hasdrubal, puisqu'il y racontait le traitement que l'on avait fait subir, à cette occasion, aux éléphants carthaginois :

---

Ce n'était plus une comédie que l'on jouait là, mais le finale d'une de ces pièces jadis inventées par le poète Naevius pour célébrer la mémoire des grands hommes en représentant leurs plus beaux exploits et en faisant défiler sur la scène des cortèges triomphaux. Le premier titulaire d'une pièce de ce genre avait été Marcus Claudius Marcellus, vainqueur en 222 d'une armée gauloise, à Clastidium, en Gaule Cisalpine » (J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 357, d'après Dion Cassius, LVI, 34). Plus tard – en 66 – Néron aurait, d'après ce que nous rapporte Suétone, organisé un simulacre de soumission de l'Arménie en faisant entrer à Rome, de manière spectaculaire et symbolique, le roi Tiridate (*Néron*, XIII, 1-4 ; Dion Cassius, LXIII, 1 sqq.).

<sup>1</sup> P. Grimal, *Littérature latine*, p. 84, rapproche en effet du genre de la *laudatio* (sur les *laudationes*, cf. *supra*) la tradition des *Annales Maximi* tenus par les pontifes, dont il donne cette description, tirée d'une glose du Second Servius (*À l'Énéide*, I, 373) : « Chaque année le grand pontife avait un tableau blanchi sur lequel il écrivait, en tête, le nom des consuls et ceux des autres magistrats, puis les faits dignes de mémoire, qui s'étaient produits à l'intérieur et à l'extérieur, sur terre et sur mer, jour par jour. Son travail aboutit, nous disent les anciens, à des recueils annuels, au nombre de 80 livres ».

<sup>2</sup> Plutarque, en s'appuyant sur le témoignage de l'annaliste C. Sempronius Tuditanus (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) énumère par exemple les richesses exhibées lors du second jour du triomphe célébré par T. Quinctius Flaminius, en 194 av. J.-C., sur Philippe de Macédoine (cf. C. Sempronius Tuditanus, frg. 6 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 42, ap. Plutarque, *Tit. Flam.* 14, 2-3 : « La masse d'argent était considérable, puisque Tuditanus rapporte qu'on transporta dans ce triomphe trois mille sept cent treize livres d'or en lingots, quarante trois mille deux cent soixante-dix livres d'argent et quatorze mille cinq cent quatorze philippes d'or, non compris les mille talents dus par Philippe » (trad. M. Chassignet). Cf. Tite-Live, XXXIV, 52, 3-11 ; *Per.* XXXIV, 9. Les annalistes et les historiens ont tout particulièrement célébré l'immensité des richesses présentées en 167 lors du triomphe de Paul-Émile sur la Macédoine : voir par exemple ce passage de Valérius Antias, contemporain de César, cité par Tite-Live, XLV, 40 : « *Summam omnium captivum auri argentique translatis (sc. Triumpho Persico) sestertium> milliens ducenties fuisse Valerius Antias tradit ; qua haud dubie maior aliquanto summa ex numero plastrorum ponderibusque auri, argenti generatim ab ipso scriptis efficitur*, « Valérius Antias rapporte que le chiffre total de l'ensemble de l'or et de l'argent qui avait été pris et que l'on portait s'élevait à cent vingt millions de sesterces ; cette somme devait être nettement plus importante d'après le nombre de chariots et des poids d'or et d'argent qu'il a lui-même notés par catégories » (Valérius Antias, frg. 54 Chassignet, *L'annalistique romaine*). « Selon VELL., I, 9, 6, le montant des sommes transportées était de deux cent dix millions de sesterces, selon PLIN., *NH* XXXIII, 56, de trois cents millions. PLVT., *Aem.* 32, 8 et 33, 3, parle de sept cent cinquante vases, contenant chacun trois talents de monnaies d'argent et de soixante-dix-sept vases de même capacité pour les monnaies d'or. Selon POL. XVIII, 35, Paul-Émile aurait trouvé plus de six mille talents d'or et d'argent dans le trésor du palais de Persée. Le chiffre fourni par Velléius Paterculus est sans doute le plus proche de la réalité [...] » (M. Chassignet, note 1 au frg. 54).

*L. Piso inductos dumtaxat in circum atque, ut contemptus eorum increaseret, ab operariis hastas praepilatas habentibus per circum totum actos*<sup>3</sup>.

Tite-Live a décrit, au livre XXVI de son *Histoire romaine*, le triomphe et l'ovation de Marcellus, vainqueur de Syracuse en 212, lors desquels on vit défilé, parmi le butin, des armes, les richesses de la Sicile et des éléphants capturés<sup>2</sup>. Au livre XXX, il rapporte, d'après Polybe, que le roi Syphax figurait dans le cortège du triomphe célébré par Scipion sur Carthage, en 201<sup>3</sup>. Les livres suivants contiennent les récits des triomphes successifs célébrés sur les Gaulois, sur la Macédoine et sur l'Asie : celui de P. Cornélius Scipion Nasica sur les Boïens est l'un des plus longuement décrits, en raison de la richesse du butin, où figuraient entre autres des *carpenta*<sup>4</sup>, des vases gaulois en bronze et des torques d'or :

*In eo triumpho Gallicis carpentis arma signaque et spolia omnis generis trauexit et uasa aenea Gallica et cum captiuis nobilibus equorum quoque captorum gregem traduxit. Aureos torques transtulit mille quadringentos septuaginta unum, ad hoc auri pondo ducenta quadraginta septem, argenti infecti factique in Gallicis uasis, non infabre suo more factis, duo milia trecenta quadraginta pondo, bigatorum nummorum ducenta triginta quattuor milia*<sup>5</sup>.

Les premiers triomphes remportés sur la Macédoine ont eux aussi marqué les esprits par l'abondance des richesses et des œuvres d'art données en spectacle<sup>6</sup> ; toutefois, les plus spectaculaires des défilés de cette époque sont sans conteste ceux des triomphes remportés sur l'Orient, en raison principalement de l'opulence des rois et des peuples vaincus – qui donnent lieu à d'impressionnantes séries de chiffres<sup>7</sup> –, mais aussi de la présence des œuvres d'art et

<sup>3</sup> « L. Pison rapporte qu'on se contenta de les faire entrer dans le cirque et, pour augmenter le mépris qu'ils inspiraient, de charger des manœuvres armés de piques au bout arrondi, de les pourchasser à travers tout le cirque » (Calpurnius Pison, *Annales*, frg. 33, ap. Pline, *N. H.*, VIII, 17, trad. M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 35). L'encyclopédiste cite à ce propos une autre version de l'événement, celle du grammairien M. Verrius Flaccus, selon laquelle on fit subir à ces animaux un traitement beaucoup plus cruel *Verrius eos pugnasse in circo interfectosque iaculis tradit paenuria consilii, quoniam neque ali placuisset neque donari regibus*, « Verrius dit qu'on les fit combattre dans le cirque, et qu'on les tua à coups de javalot, faute de savoir qu'en faire, car on ne voulait ni les nourrir ni les donner à des rois » (*N. H.*, VIII, 17). Sur ce triomphe, cf. *supra*.

<sup>2</sup> XXVI, 21, 6-10. Au § 7, l'historien cite les « objets de valeur, symboles d'une longue période de paix et de l'opulence royale » (*pacis diuturnae regiaeque opulentiae ornamenta*), en argent et en bronze ciselé ; au § 8, des meubles et des étoffes précieuses, des statues célèbres ; au § 9, huit éléphants carthaginois capturés (cf. XXV, 41, 7), et au § 10, le Syracusain Sosis et l'Espagnol Moericus.

<sup>3</sup> XXX, 45, 2-5 : *Hunc regem in triumpho ductum Polybius, haudquaquam spernendus auctor, tradit*, « Ce roi figura au contraire au cortège du triomphe, d'après Polybe, historien qui n'est nullement à dédaigner ».

<sup>4</sup> Les *carpenta* sont « des chars de guerre [...] dont les Celtes font encore usage à cette époque : ces chars ont été plusieurs fois décrits, jusqu'à César qui les affronta en Bretagne (*BG*, 4, 33) et ils font partie de l'iconographie classique des guerriers gaulois (frise de Civitalba en Italie centrale) » (A.-M. Adam, note 2 à Tite-Live XXXIX, 7, 2).

<sup>5</sup> « Dans le cortège, il fit transporter dans des chariots gaulois des armes et des enseignes, des dépouilles de tout genre ainsi que des vases gaulois en bronze et, en même temps que des prisonniers de haut rang, il fit défilé aussi un troupeau de chevaux dont il s'était emparé ; il fit transporter des colliers d'or au nombre de mille quatre cent soixante et onze, et en outre deux cent quarante-sept livres d'or, deux mille trois cent quarante livres d'argent, brut et travaillé, dans des récipients gaulois fabriqués non sans art, à leur manière, et deux cent trente-quatre mille pièces frappées d'un bige » (XXXVI, 40, 11-12). D'autres triomphes sur les peuples gaulois sont relatés : les triomphes célébrés en 197 par les consuls en charge de l'Italia, C. Cornelius Cethegus et Q. Minucius Rufus, se caractérisèrent par la présence de nombreuses dépouilles (dont des *carpenta*) : *C. Cornelius de Insubribus Cenomanisque in magistratu triumphauit. Multa signa militaria tulit, multa Gallica spolia captiuis carpentis transuexit, multi nobiles Galli ante currum ducti, inter quos quidam Hamilcarem, duces Poenorum, fuisse auctores sunt*, « C. Cornelius, alors qu'il était encore en charge, célébra le sien sur les Insubres et les Cénomans. Il fit défilé de nombreuses enseignes, transporter de nombreuses dépouilles gauloises sur des chariots dont on s'était emparé. On conduisit devant son char beaucoup de nobles Gaulois, parmi lesquels se trouvait, assurent certains historiens, Hamilcar, le général carthaginois » (XXXIII, 23, 4-5 ; Tite-Live, cependant, signale Hamilcar comme mort en 31, 21, 18, et capturé en 32, 21, 18) ; XXXIII, 23, 8 : *Q. Minucius consul de Liguribus Boisque Gallis in monte Albano triumphauit. Is triumphus... signis carpentisque et spoliis ferme aequabat*, « Le consul Q. Minucius célébra, sur le Mont-Albain, son triomphe sur les Ligures et les Gaulois Boïens. Ce triomphe... l'égalait presque par les enseignes, les chariots et les dépouilles » ; XXXIII, 37, 11 (triomphe du consul Marcellus sur les Insubres et les Comasques, en 196).

<sup>6</sup> Voir notamment le récit du triomphe de trois jours célébré par Flamininus en 194, au cours duquel le peuple vit défilé d'immenses richesses, longuement énumérées par Tite-Live, XXXIV, 52, 4-9 (outre les armes, les monnaies d'or et d'argent, l'historien cite des statues de bronze et de marbre, des objets d'or, d'argent ou de bronze, des vases ciselés, des boucliers d'argent, et, parmi les captifs, Demetrius, fils du roi Philippe, et le Lacédémonien Arménès, fils du tyran Nabis).

<sup>7</sup> J.-M. Engel (*Introduction* du livre XXXVII, p. CVIII) remarque que les chiffres – et en particulier ceux qui ont pour but d'énumérer les dépouilles « pour faire mieux valoir les victoires » – sont pour Tite-Live un « moyen de témoigner son patriotisme en le fondant sur des

des costumes exotiques portés par les captifs. Tite-Live décrit assez longuement le triomphe de M<sup>r</sup> Acilius sur Antiochus et sur les Étoliens en 190<sup>1</sup>, et celui de L. Scipion « l'Asiatique », qui, écrit Tite-Live, dépassa celui de son frère Scipion l'Africain<sup>2</sup> :

*Tulit in triumpho signa militaria ducenta uiginti quattuor, oppidorum simulacra centum triginta quattuor, eburneos dentes mille ducentos triginta unum, aureas coronas ducentas triginta quattuor, argenti pondo centum triginta septem milia quadringenta uiginti, tetrachmum Atticorum ducenta uiginti quattuor milia, cistophoros trecenta uiginti unum milia septuaginta, nummos aureos Philippeos centum quadraginta milia, uasorum argenteorum – omnia caelata erant – mille pondo et quadringenta uiginti tria, aureorum mille pondo uiginti tria. Et duces regii – praefecti et purpurati – duo et triginta ante currum ducti<sup>3</sup>.*

Au livre XXXIX, le triomphe de Cn. Manlius Vulso sur les Galates, en 187, semble avoir été particulièrement remarquable par ses richesses et par la présence des dépouilles gauloises, parmi lesquels figuraient des *carpenta*<sup>4</sup>. Quant à la description que faisait Tite-Live du triomphe de Paul-Émile sur Persée, célébré en 167, il n'en reste que peu d'éléments, en raison d'une lacune dans les manuscrits concernant le chapitre 39 du livre XLV<sup>5</sup>. Mais il va de soi que les *exotica* devaient considérablement, comme pour les triomphes précédents, agrémenter le récit de cet événement, dans la mesure où l'historien insiste, dans d'autres passages, sur l'arrivée à Rome de Persée et sur sa présence, en tant que captif, lors du défilé triomphal<sup>6</sup>, et sur la richesse de la *praeda Macedonica*<sup>7</sup>. Nous avons conservé, en revanche, le récit du

---

preuves irréfutables », et que le livre XXXVII « en est particulièrement chargé ». « Habituellement, Tite-Live se méfie des chiffres : trop de précision lui semble volontiers ridicule ; il sait qu'ils varient selon les sources, qu'ils sont souvent mal copiés, qu'ils prêtent à l'exagération et font partie de la *rerum gestarum exornatio* [...]. Pourtant, dans le livre 37, il ne manifeste aucun scepticisme » (*ibid.*, p. CVIII-CIX).

<sup>1</sup> XXXVII, 46, 3-4. En dehors des enseignes militaires, des métaux précieux et des différentes monnaies orientales, Tite-Live mentionne des vases d'argent ciselés (*uasa argentea caelata multa magnique ponderis*, « des vases d'argent ciselé en grand nombre et d'un grand poids », § 3), la vaisselle d'argent et la robe royale du roi Antiochus (*tulit et suppellectilem regiam argenteam ac uestem magnificam*, « il fit porter aussi la vaisselle d'argent du roi, sa magnifique robe royale », § 4). Sur les vases, voir la note 4 de J.-M. Engel, qui précise que « les vases d'or ou d'argent, tout en manifestant la puissance de leurs propriétaires, tiennent lieu de réserve métallique (*praesidium ad priuatos et ad publicos usus*, 34, 7, 4), comme les boucliers d'argent ou d'or (34, 52, 5 et 7) ». Pour ce commentateur, d'autre part, le terme *uestis* « désigne ici, comme dans 24, 21, 7, la « robe royale » qui est – avec le diadème et la bague dont le chaton fait sceau – un des attributs de la royauté que l'on lègue à son successeur ».

<sup>2</sup> XXXVII, 59, 2 : *Qui triumphus spectaculo oculorum maior quam Africani fratris eius fuit*, « Et ce triomphe, pour le spectacle, dépassa celui de Scipion l'Africain, son frère » (toutefois, l'importance du danger et de la lutte n'était pas comparable selon Tite-Live, qui oppose les capacités militaires d'Antiochus à celles d'Hannibal).

<sup>3</sup> « Il fit porter dans son triomphe des enseignes militaires (deux cent vingt-quatre), des images de villes (cent trente-quatre), des défenses d'éléphants (mille deux cent trente et une), des couronnes d'or (deux cent trente-quatre), de l'argent (cent trente-sept mille quatre cent vingt livres), des tétradrachmes attiques (deux cent vingt et un mille soixante-dix), des philippes d'or (cent quarante mille), des vases d'argent – tous ciselés – pesant en tout mille quatre cent vingt-trois livres, des vases d'or d'un poids total de mille vingt-trois livres. Des généraux royaux – préfets et hauts dignitaires – au nombre de trente-deux marchèrent devant le char » (XXXVII, 59, 3-5). J.-M. Engel (note 3) remarque que « les chiffres donnés [...] montrent que le triomphe de Lucius Scipion a été plus spectaculaire, et même le plus spectaculaire qu'on ait vu jusqu'alors » et qu'« il ne sera dépassé que par celui de Paul-Émile en – 167 ». Sur les *oppidorum simulacra*, voir *id.*, note 4 : « Cette imagerie semble une innovation : Tite-Live n'a pas signalé d'images de villes pour les triomphes de l'Africain ni de Flamininus. Le chiffre de 134 surprend par son importance ». Enfin, selon le commentateur (note 7), « cet inventaire minutieux – analogue à celui du triomphe célébré en – 194 par Flamininus (34, 52, 4-8) – traduit l'*auaritia* romaine, brutalement sollicitée par les guerres orientales (34, 17, 14 ; 39, 6, 6-9 ; 42, 32, 6) ».

<sup>4</sup> XXXIX, 7, 1-2 (... *et arma spoliisque multa Gallica carpentis traucta*, « de nombreuses armes et dépouilles gauloises furent transportées sur des chars de guerre », § 2).

<sup>5</sup> Face à la disparition de la quasi totalité du récit de ce triomphe, P. Jal (note 14 au chapitre 39) renvoie, entre autres, à Diodore de Sicile, XXXI, 8, 10-12, Velleius Paterculus, I, 9, 6, Plutarque (*Paul-Émile*, 32-34), et Florus, 1, 28 (2, 12), 12-13. Ces récits insistent sur le caractère exceptionnel de ce triomphe, en raison de la présence du roi Persée (ainsi que de ses enfants et de leurs esclaves), des statues et des tableaux, des armes, de l'argent et de l'or.

<sup>6</sup> En XLV, chap. 35, Tite-Live raconte l'arrivée à Rome des rois Persée et Gentius (qui furent conduits en prison), ainsi que des otages macédoniens et grecs (35, 1-2). « La version livienne diffère sur ce point de celle, moins vraisemblable, de Cicéron (*De Fin.*, 5, 70), selon lequel Persée aurait été amené à Rome sur le même navire que Paul-Émile » (P. Jal, note 1). En XLV, 40, 6, l'historien rappelle la situation de Persée, conduit enchaîné à travers Rome, devant le char de Paul-Émile.

<sup>7</sup> Cf. XLV, chap. 40 (Tite-Live évalue le butin macédonien à 120 millions de sesterces en or et en argent, d'après Valérius Antias, mais il juge ce chiffre inférieur à la réalité en 40, 1). Velleius Paterculus (I, 9, 6) parle de 210 millions de sesterces et Plinius l'Ancien (XXXIII, 3, 56) de 300 millions. En 40, 1-3, l'historien rappelle l'immensité des richesses de Persée, ce qui a conduit P. Jal (note 3) à souligner le désir de Tite-Live de dénoncer, dans ce passage, l'immensité des ressources financières de Persée, alors que celle-ci révèle surtout l'habile

triomphe de L. Anicius sur le roi Gentius et sur les Illyriens, célébré en cette même année 167, au cours duquel la foule put, là encore, admirer le spectacle offert par les membres de la famille royale vaincue et par le butin qui comprenait, entre autres, le « mobilier royal<sup>1</sup> », et des *lembi*<sup>2</sup>.

Le reste des livres de l'*Histoire romaine* ayant disparu, nous ne pouvons que supposer que l'historien s'y livrait également à la description des triomphes mémorables des dernières années de la République et du principat d'Auguste : au livre LXVII, il aurait décrit, notamment, le triomphe de Marius, en 104, dans lequel figuraient Jugurtha et ses deux fils<sup>3</sup>. Nous trouvons également des renseignements concernant les défilés triomphaux de cette époque et la mise en scène qui y était faite des *exotica* chez Pline : un historien du nom de Procilius, cité par l'encyclopédiste dans son livre VIII consacré aux animaux, rapportait par exemple le souvenir du triomphe sur l'Afrique célébré par Pompée en 79, et lors duquel on vit pour la première fois des éléphants attelés au char du triomphateur :

*Romae iuncti primum subiere currum Pompei Magni Africano triumpho [...].  
Procilius negat potuisse Pompei triumpho iunctos egredi porta*<sup>4</sup>.

La poésie de l'époque augustéenne, elle aussi, s'est évidemment fait l'écho des triomphes d'Octave-Auguste, de ses généraux<sup>5</sup>, mais aussi de ceux de César, en tant que père adoptif du futur *princeps*<sup>6</sup>. Les auteurs se sont attachés à décrire, de façon parfois très précise, le cortège triomphal, les prisonniers de guerre et les personnages de marque, ainsi que les dépouilles prises sur l'ennemi, le butin et les cartes géographiques, tableaux, maquettes ou statues représentant ou symbolisant les montagnes, les fleuves, les villes et les peuples des pays vaincus. Les triomphes d'Auguste de 29 avant J.-C., célébrés à la suite de la bataille d'Actium, figurent évidemment en bonne place dans les textes de cette période, par exemple chez Properce, qui évoque dans les vers suivants les membres de la famille royale d'Égypte, les rostres pris sur les navires égyptiens et ce qui semble être le souvenir d'une *imago* du Nil que l'on fit défiler devant la foule à cette occasion :

---

gestion du roi. En 41, 6, Paul-Émile, dans le discours prononcé devant le peuple après son triomphe, fait allusion au « trésor royal » de Persée (*gaza regia*).

<sup>1</sup> Cf. XLV, 43, 4 : *Perdumerat intra paucos dies terra marique ferocem, locis munimentisque fregam gentem Illyriorum ; regem regiaeque omnes stirpis ceperat*, « [Anicius] avait soumis en peu de jours le peuple illyrien, farouche adversaire sur terre et sur mer, qui comptait, pour résister, sur la nature du pays et ses défenses ; il avait capturé le roi et tous les membres de la famille royale » ; 43, 4-6 : *Transtulit in triumpho multa militaria signa spoliisque alia et supellectilem regiam, auri pondo uiginti et septem, argenti decem et nouem pondo, denarium decem tria milia et centum uiginti milia Illyrici argenti. Ante currum ducti Gentius rex cum coniuge et liberis et Caruantius, frater regis, et aliquot nobiles Illyrii*, « Il fit porter dans le cortège de triomphe de nombreuses enseignes militaires et d'autres dépouilles ainsi que le mobilier royal, 27 livres d'or, 19 d'argent, 13000 deniers et 120 000 pièces d'argent d'Illyrie. On fit défiler devant le char le roi Gentius, avec sa femme et ses enfants, Caruantius, le frère du roi et quelques nobles illyriens ».

<sup>2</sup> Cf. XLV, 43, 10 : *Relicum ex Illyrico praedae ducenti uiginti lembi erant ; de Gentio rege captos eos Corcyraeis et Apolloniatis et Dyrrhachinis Q. Cassius ex senatus consulto tribuit*, « Le reste du butin provenant d'Illyrie consistait en 220 *lembi* ; ces bateaux, pris au roi Gentius, furent, à la suite d'un sénatus-consulte, attribués par Q. Cassius aux Corcyréens, aux Apolloniates et aux habitants de Dyrrachium ». Pour P. Jal, ce chiffre de 220 *lembi* est exagéré.

<sup>3</sup> *Per.*, LXVII, 4 : *In triumpho C. Mari ductus ante currum eius Iugurtha cum duobus filiis et in carcere necatus est*, « Dans le cortège de triomphe de C. Marius, Jugurtha était conduit devant le char avec ses deux fils et fut tué dans sa prison ».

<sup>4</sup> « Les premiers éléphants à avoir été attelés à Rome sont ceux qui traînaient le char du Grand Pompée lors de son triomphe sur l'Afrique [...]. Procilius prétend qu'au triomphe de Pompée, l'attelage ne put franchir la porte » (Procilius, frg. 2 Chassignet, *ap.* Pline, *N. H.* VIII, 4). Cf. les notes correspondantes de M. Chassignet. Pline semble d'ailleurs introduire ce passage de Procilius dans le but de montrer que Pompée souhaitait rappeler, de cette manière, le triomphe de Bacchus vainqueur des Indiens, puisqu'il ajoute immédiatement après : ... *quod pris India uicta triumphante Libero patre memoratur*, « comme on l'avait vu jadis, à ce qu'on raconte, au triomphe du dieu Liber après sa victoire sur les Indiens » (sur cet aspect de la légende, cf. la note d'A. Ernout à VIII, 4).

<sup>5</sup> Tibulle, I, 7, 1-12 (passage cité *supra*) et 33, a célébré le triomphe de Messalla sur les Aquitains (27 av. J.-C.) : *Gentis Aquitanae ceber Messalla triumphis*, « Messalla, célèbre par ton triomphe sur le peuple aquitain ».

<sup>6</sup> Par exemple *Ov., Mét.*, XV, 757.

*et Ptolomaei litora capta Phari,  
aut canerem Aegyptum et Nilum, cum attractus in urbem  
septem captiuis debilis ibat aquis,  
aut regum auratis circumdata colla catenis,  
Actiaque in Sacra currere rostra Via*<sup>1</sup>.

À l'extrême fin de la période étudiée ici, on trouve encore des *exotica* dans la description que fait Ovide – à partir des renseignements que lui a fourni la « Renommée » dans son exil – du triomphe sur les Illyriens et sur les Pannoniens célébré en octobre 12 par Tibère, au cours duquel la foule put admirer de nombreuses *imagines* et, parmi les captifs, le chef Bato en personne<sup>2</sup>.

Certains auteurs sont allés jusqu'à décrire des triomphes purement imaginaires, souhaités ou rêvés, dans le but de célébrer les futures victoires et conquêtes romaines aux limites extrêmes de l'Empire, voire aux confins du monde connu. Dans l'une de ses élégies, Propertius imagine un futur triomphe célébré sur les Parthes, dans lequel l'ennemi vaincu est représenté par son costume exotique – les braies des peuples barbares –, son armement et sa tactique guerrière caractéristiques :

*Mars pater, et sacrae fatalia lumina Vestae,  
ante meos obitus sit precor illa dies,  
qua uideam spoliis oneratos Caesaris axes,  
et subter captos arma sedere duces,  
tela fugacis equi et bracati militis arcus,  
ad uulgi plausus saepe resistere equos,  
inque sinu carae nixus spectare puellae  
incipiam et titulis oppida capta legam* !<sup>3</sup>

Au livre I de son *Art d'aimer*, Ovide imagine lui aussi un futur triomphe de C. César, petit-fils d'Auguste alors âgé de vingt ans<sup>4</sup>, sur les Parthes : après avoir évoqué le jeune homme, revêtu de la *toga picta*, dans son char tiré par des chevaux blancs<sup>5</sup>, le poète décrit – comme Propertius dans le passage qui vient d'être cité – divers éléments susceptibles de figurer dans le cortège triomphal et porteurs de connotations exotiques soit prestigieuses, soit terrifiantes : les chefs

<sup>1</sup> « [Car chaque fois que je chanterais] [...] les rivages conquis de Pharos ptolémaïque ou que je chanterais l'Égypte et le Nil quand il était sans forces entraîné vers Rome avec ses sept bras captifs, ou les cous des rois entourés de chaînes d'or et les rostres d'Actium courant sur la Voie Sacrée » (II, 1, 30-33).

<sup>2</sup> *Protinus argento uersos imitantia muros / barbara cum pictis oppida lata uiris / fluminaque et montes et in altis proelia siluis / armaque cum telis in strue mixta sua / deque tropaeorum quod sol incenderet auro / aurea Romani tecta fuisse fori / totique tulisse duces captiuos addita collis / uincula paene hostis quot satis esse fuit. / Maxima pars horum uitam ueniamque tulerunt, / in quibus et belli summa caputque Bato*, « Devant lui, on portait les images en argent des villes barbares montrant leurs murailles renversées avec les personnages représentés, des fleuves, des montagnes, des combats dans les forêts profondes, un amoncellement de boucliers mêlés aux javelots ; l'or des trophées, incendié de soleil, dorait les toits du Forum Romain, et les chefs prisonniers, des chaînes au cou, étaient si nombreux qu'on eût presque dit une armée d'ennemis. La plupart obtinrent la vie et le pardon, et parmi eux Bato, l'âme et le chef de cette guerre » (*Pont.*, II, 1, 37-46). Sur Bato, chef des Daesitiates, un peuple pannonien, voir la note *ad loc.* de J. André.

<sup>3</sup> « Vénérable Mars et lumières fatales de la sainte Vesta, que ce grand jour vienne avant ma mort, je vous en prie, ce jour où je puisse voir le char de César chargé de dépouilles, les chefs captifs assis sous les armes, les traits des cavaliers en fuite, les arcs des soldats porteurs de braies, les chevaux toujours faisant face aux applaudissements de la foule, et appuyé sur le sein de mon amie chère, je commencerai à regarder et je lirai sur les pancartes les noms des villes prises ! » (III, 4, 11-18).

<sup>4</sup> En effet, affirme Ovide, *Caesaribus uirtus contigit ante diem*, « Chez les Césars, le courage devance les années » (I, 184). Ce triomphe n'eut en fait jamais eu lieu, Caius César étant, comme on le sait, mort prématurément. Le poète le compare même implicitement, à cette occasion, et en raison justement de sa jeunesse, à Hercule enfant étouffant deux serpents (v. 187), et à Bacchus conquérant de l'Inde : *Nunc quoque qui puer es, quantus tum, Bacche, fuisti, / cum timuit thyrsos India uicta tuos ?*, « Et toi, toujours enfant, que tu fus grand, Bacchus, lorsque l'Inde vaincue craignit ton thyrsos ! » (I, 189-190).

<sup>5</sup> I, 213-214 : *Ergo erit illa dies, qua tu, pulcherrime rerum, / quattuor in niueis aureus ibis equis*, « Donc nous verrons ce beau jour où toi, plus beau que tout, tu t'avanceras couvert d'or, tiré par quatre chevaux blancs ».



parthes enchaînés, qui ne pourront plus alors compter sur leur fameuse tactique de fuite pour s'échapper :

*Ibunt ante duces onerati colla catenis,  
ne possint tuti, qua prius, esse fuga<sup>1</sup>,*

et les tableaux représentant le Tigre et l'Euphrate – les deux fleuves les plus célèbres et les plus emblématiques de cette région de l'Orient –, ou symbolisant tantôt la Perse, tantôt les peuples orientaux ou les villes de la dynastie des Achéménides célébrés par la littérature depuis les Grecs :

*Spectabunt laeti iuuenes mixtaeque puellae,  
diffundetque animos omnibus ista dies,  
atque aliqua ex illis cum regum nomina quaeret,  
quae loca, qui montis, quaeue ferantur aquae,  
omnia responde, nec tantum siqua rogabit,  
et quae nescieris, ut bene nota refer.  
Hic est Euphrates, praecinctus harundine frontem ;  
cui coma dependet caerulea, Tigris erit ;  
hos facito Armenios, haec est Danaeia Persis ;  
urbs in Achaemeniis uallibus ista fuit<sup>2</sup>.*

Dans les *Tristes*, Ovide imagine, de la même façon, un prochain triomphe sur la Germanie, une fois celle-ci vaincue par Tibère, parti en 11 après J.-C. pour venger le désastre de Varus<sup>3</sup> ; ce sont, cette fois, les *exotica* associés à la Germanie et à ses peuples qui sont représentés : la férocité des hommes, leurs longs cheveux, la pratique des sacrifices humains et le Rhin avec ses cornes :

---

<sup>1</sup> « On verra s'avancer devant toi les généraux ennemis, le cou chargé de chaînes, pour qu'ils ne puissent pas, comme auparavant, chercher leur salut dans la fuite » (I, 215-216).

<sup>2</sup> « À ce spectacle assisteront pleins de joie et pêle-mêle jeunes gens et jeunes filles, tous le cœur dilaté par ce jour où tu triompheras ; si l'une d'elles demande le nom des rois, ou bien quels sont ces lieux, ces montagnes, ces rivières dont on porte la représentation, réponds toujours ; n'attends pas les questions ; même quand tu ne sais pas, parle comme si tu connaissais la chose à fond. Voici l'Euphrate, le front ceint de roseaux ; celui qui porte cette longue chevelure bleu sombre, c'est le Tigre ; ceux qui viennent, dis que ce sont les Arméniens ; cette femme est la Perse, dont le premier roi fut petit-fils de Danaë ; voici une ville qui exista dans les vallées des Achéménides » (I, 217-226). Ce futur triomphe sur les Parthes est préfiguré également dans les *Remèdes à l'amour*, où le poète invoque, comme dans l'*Art d'aimer*, le *topos* exotique du Parthe fuyard : *Ecce, fugax Parthus, magni noua causa triumphi, / iam uidet in campis Caesaris arma suis ; / uince Cupidinas pariter Parthasque sagittas*, « Voici que le Parthe fuyard, nouvelle occasion d'un grand triomphe, voit déjà dans ses plaines les armes de César. Triomphe à la fois des traits de Cupidon et de ceux du Parthe » (v. 155-157). Il y a là, sans doute, une allusion à l'expédition de 1 av. J.-C. Plus tard, Silius Italicus présentera comme réel le triomphe purement imaginaire, mais ardemment souhaité, de Domitien sur les contrées les plus lointaines et les plus prestigieuses de l'Orient (*La guerre punique*, III, 585-621).

<sup>3</sup> *Tr.*, IV, 2, 19-56.

*Hic qui Sidonio fulget sublimis in ostro  
 dux fuerat belli, proximus ille duci.  
 Hic qui nunc in humo lumen miserabile fixit  
 non isto uultu, cum tulit arma, fuit.  
 Ille ferox et adhuc oculis hostilibus ardens  
 hortator pugnae consiliumque fuit.  
 Perfidus hic nostros inclusit fraude locorum,  
 squalida promissis qui tegit ora comis.  
 Illo qui sequitur dicunt mactata ministro  
 saepe recusanti corpora capta deo.  
 Hic lacus, hi montes, haec tot castella, tot amnes  
 plena ferae caedis, plena cruoris erant.  
 Drusus in his meruit quondam cognomina terris,  
 quae bona progenies digna parente fuit.  
 Cornibus hic fractis uiridi male tectus ab ulua  
 decolor ipse suo sanguine Rhenus erat.  
 Crinibus en etiam fertur Germania passis  
 et ducis inuicti sub pede maesta sedet  
 collaque Romanae praebens animosa securi  
 uincola fert illa, qua tulit arma manu<sup>1</sup>.*

De même, plusieurs passages des *Pontiques* préfigurent les triomphes des généraux sur les peuples d'Europe centrale et de Germanie, et les *exotica* concernant ces contrées sont parfois mis en œuvre pour la glorification du triomphateur, comme dans cette description d'un futur triomphe sur les Germains<sup>2</sup>, représentés par leurs rois revêtus de leurs « insignes barbares » et par une *imago* du Rhin :

<sup>1</sup> « Celui-ci, qui resplendit altier sous la pourpre sidonienne, était le général en chef, celui-là son lieutenant. Celui-ci, qui tient maintenant ses regards fixés misérablement sur le sol, n'avait pas cette contenance quand il portait les armes. Celui-là, l'air farouche, l'œil encore étincelant de haine, fut l'instigateur et le conseil de la guerre. Celui-ci a perfidement cerné les nôtres sur un terrain trompeur ; c'est lui qui cache son hideux visage sous de longs cheveux. Le suivant, c'est le prêtre qui, dit-on, immolait des captifs à un dieu qui les refusait souvent. Ce lac, ces montagnes, tous ces fortins, tous ces fleuves, théâtre d'un farouche carnage, furent couverts de sang. C'est en ces lieux que jadis Drusus mérita son surnom, rejeton vertueux et digne de son père. Celui-ci, avec ses cornes brisées, mal caché sous les herbes vertes des marécages, souillé de son propre sang, c'était le Rhin. Vois encore porter l'image de la Germanie, les cheveux épars, éplorée, immobile sous le pied d'un chef invincible, tendant son cou fier à la hache romaine, et sa main, qui porta les armes, porte des chaînes » (*Tr.*, IV, 2, 27-46).

<sup>2</sup> *Pont.*, III, 4, 88 : *alter enim de te, Rhene, triumphus adest*, « Car voici venir un autre triomphe remporté sur toi, ô Rhin ! » ; *ibid.*, v. 97 : *Perfida damnatas Germania proicit hastas*, « La perfide Germanie jette ses lances condamnées ». Voir aussi II, 1, 57-60, où le poète imagine les futurs triomphes de Germanicus. Il y a là en effet, selon J. André (note *ad loc.*), une « anticipation d'Ovide », car « le triomphe de Germanicus, qui lui fut décerné en 15 « sur les Chérusques, les Chattes et les Angrivariens, ainsi que sur toutes les nations établies jusqu'à l'Elbe » n'eut lieu que le 26 mai 17 ; cf. Tac., *Ann.* 1, 55, 1 ; 2, 41, 2 ».

*Prome quod inicias umeris uictoribus, ostrum :  
 ipsa potest solitum nosse corona caput.  
 Scuta sed et galeae gemmis radientur et auro  
 stentque super uinctos trunca tropaea uiros.  
 Oppida turritis cingantur eburnea muris  
 fictaque res uero more putetur agi.  
 Squalidus inmissos fracta sub harundine crines  
 Rhenus et infectas sanguine portet aquas.  
 Barbara iam capti poscunt insignia reges  
 textaque fortuna diuitiora sua<sup>1</sup>.*

## – Les *spolia* et les *monumenta*

Les réalités exotiques étaient également mises en scène dans de nombreux *monumenta* érigés à la gloire de Rome et de ses généraux. Les *spolia*, c'est-à-dire l'ensemble des armes et du butin conquis sur l'ennemi, exposés aux yeux de tous dans la Ville, sur les bâtiments publics ou privés, constituent sans doute pour le peuple de Rome l'une des premières expériences concrètes des réalités étrangères<sup>2</sup>. Depuis la plus haute antiquité, il était d'usage, en effet, d'exposer les dépouilles des peuples vaincus sur certains monuments de la Ville, des temples surtout, et en particulier celui de Mars<sup>3</sup>, évoqué par Ovide dans ses *Fastes* :

<sup>1</sup> « Prépare la pourpre pour la jeter sur les épaules victorieuses : la couronne peut reconnaître d'elle-même la tête qu'elle a déjà ornée. Que rayonnent de pierreries et d'or les boucliers et les casques et que les troncs des trophées se dressent au-dessus des guerriers enchaînés ! Que des murs flanqués de tours ceignent des villes d'ivoire et que ces images représentent la réalité ! Que le Rhin boueux montre ses cheveux épars sous ses roseaux brisés et ses eaux teintes de sang ! Déjà les rois captifs réclament leurs insignes barbares et des tissus plus riches que leur sort présent... » (*Pont.*, III, 4, 101-110).

<sup>2</sup> L'appropriation par le guerrier victorieux des armes des vaincus, et leur exposition sous forme de trophées ou d'ornements sont, depuis la plus haute Antiquité, des gestes qui symbolisent la victoire sur l'ennemi et le courage des vainqueurs. Voir par exemple ce passage de *La guerre punique* de Silius Italicus, V, 130-148, où le poète, reprenant le thème épique du guerrier revêtant ses armes, décrit Flaminus se préparant au combat avant la bataille de Trasimène et portant, en guise de trophée, le casque du roi des Boïens.

<sup>3</sup> Cf. Tite-Live, frg. 12 Jal (livre XX), *ap. Servius, Commentaires à Virgile, Énéide*, VI, 860 : ... *secundum legem Numae... qui praecepit prima optima spolia Ioui Feretrio debere suspendi, quod iam Romulus fecerat, secunda Marti, quod Cossus fecit, tertia Quirino, quod fecit Marcellus...* ; *uarie de hoc loco tractant commentatores, Numae legis immemores, cuius facit mentionem et Liuius*, « ... suivant la loi de Numa... qui a prescrit que les premières dépouilles opimes devaient être suspendues en l'honneur de Jupiter Férétrien, ce que Romulus avait déjà fait ; les secondes, en l'honneur de Mars, ce que fit Cossus ; les troisièmes, en l'honneur de Quirinus, ce que fit Marcellus ; les commentateurs ont des opinions diverses à ce sujet, oubliant la loi de Numa, que Tite-Live lui aussi mentionne ». Servius fait ici allusion au geste de M. Claudius Marcellus, consul en 222, qui, après la victoire qu'il remporta sur les Gaulois de Cisalpine commandés par Viridomar, consacra les dépouilles opimes à Quirinus.

*Perspicit armipotens operis fastigia summi  
et probat inuictos summa tenere deos<sup>1</sup>,*

mais aussi des portiques<sup>2</sup>. On trouvait également ces *spolia* exposés sur les murs ou dans le vestibule de la maison des généraux vainqueurs, comme le montre par exemple ce passage d'une élégie de Tibulle où le poète célèbre les activités militaires de Messalla :

*Te bellare decet terra, Messalla, marique,  
ut domus hostiles praeferat exuuias<sup>3</sup>.*

Il faut mentionner ici, d'autre part, les titres figurant sur les bustes des anciens généraux placés dans l'*atrium* des maisons, auxquels fait par exemple allusion ce passage des *Fastes* d'Ovide :

---

<sup>1</sup> « [Mars] aperçoit, fixés aux portes, des traits de formes différentes et des armes du monde entier, tous conquis par ses soldats » (*Fastes*, V, 561-562). Silius Italicus donnera, à l'occasion du récit de l'arrivée à Rome de l'ambassade des Sagontins, une description détaillée de ce temple : *In foribus sacris primoque in limine templi / captiui currus, belli decus, armaque rapta / pugnatum ducibus saevaeque in Marte secures, / perfossi clipei et seruantia tela cruorem / claustraque portarum pendent ; hic Punica bella, / Aegatis cernas fusaque per aequora classe / exactam ponto Libyen testantia rostra ; / hic galeae Senonum pensatique improbus auri / arbiter ensis inest, Gallisque ex arce fugatis / arma reuertentis pompa gestata Camilli ; / hic spolia Aeacidae, hic Epirotica signa / et Ligurum horrentes coni parmaeque relatae / Hispana de gente rudes Alpinaque gaesa*, « Devant les portes sacrées et sur le parvis même du temple, on voit exposés des chars de guerre, glorieux butin des combats, des armes arrachées aux chefs ennemis, des haches, si meurtrières dans la mêlée, des boucliers percés de coups, des traits gardant encore des traces de sang, et les barrières qui fermaient les villes. On y peut voir, aussi, les trophées des guerres puniques et des îles Égates, ces proues de navires qui proclament que la Libye a perdu l'empire de la mer par la dérouté de sa flotte ; tout près, voici les casques des Sénons, et l'épée déloyale jetée dans la balance où l'on pesait l'or, et les armes que Camille portait dans le cortège triomphal de son retour, après qu'il eut chassé les Gaulois de la citadelle ; à côté sont les dépouilles du descendant d'Éaque et les enseignes d'Épire, les cimiers ligurés aux panaches hirsutes, les boucliers de cuir brut conquis sur les tribus espagnoles, et les javelots des peuples alpins » (*La guerre punique*, I, 617-629). Les objets énumérés dans ce passage font référence à certains des événements les plus importants de l'histoire de Rome : les navires puniques coulées à Myles en 260 ; l'invasion des Sénons (390) et la déloyauté de leur chef Brennus ; le retour de Camille qui libère Rome des Gaulois ; la guerre contre Pyrrhus qui se disait descendant d'Achille, petit-fils d'Éaque (280-275) ; les guerres contre les peuples de l'Italie du Nord (238-230). La mention du *gaesum* s'explique par la présence de mercenaires ibères dans l'armée punique pendant la première guerre. Virgile attribue à l'Italie primitive cet usage d'exposer dans des temples les armes prises à l'ennemi : dans l'*Énéide* (VII, 183-186), il décrit les dépouilles ornant le temple de Picus, où le roi Latinus reçoit les envoyés troyens. Voir aussi les passages de Claudius Quadrigarius, *Annales*, frg. 57 (*ap.* Tite-Live, XXV, 39, 11-17) et frg. 64 Chassignet (*ap.* Tite-Live, XXXIII, 36, 13), cités *infra*.

<sup>2</sup> L'écrivain Q. Lutatius Catulus (né vers 150 av. J.-C.) était à la fois orateur, historien, poète et philosophe ; consul en 102 avec Marius, il participa à la guerre contre les Cimbres, et fit construire avec le butin un portique orné des dépouilles ennemies. « [...] Il contribua très largement à la victoire que les deux généraux remportèrent sur les Cimbres aux *Campi Raudii* près de Verceil le 30 juillet 101 [...]. De retour à Rome, Lutatius Catulus se fit construire, avec le butin pris sur les Cimbres, une magnifique demeure sur le Palatin, ainsi qu'un portique public, ornés des dépouilles celtiques » (M. Chassignet, *L'annalistique romaine, Introduction* au t. III, p. XVIII). Sur cette demeure, voir entre autres Cic., *Cael.* 78 ; *De domo* 102 ; 114 ; 116 ; 137 ; *Corresp.* XCI, 5 et XCII, 2 (= *Att.* IV, 2, 5 et IV, 3, 2) ; Plin., *N. H.*, XVII, 2.

<sup>3</sup> « À toi il convient, Messalla, de guerroyer sur terre et sur mer, pour que ta maison se pare des trophées enlevés à l'ennemi » (I, 1, 53-54). Cf. aussi Properce, III, 9, 26 (passage cité *infra*) ; Tite-Live, X, 7, 9. Suétone (*Néron*, XXXVIII, 5) déplore la disparition, lors de l'incendie qui détruisit une partie de Rome sous le règne de Néron, d'antiques *spolia* ornant les demeures des anciens généraux : *Tunc... domus priscorum ducum arserunt hostilibus adhuc spoliis adornatae*, « Alors [...] les flammes dévorèrent les habitations des généraux d'autrefois, encore parées des dépouilles ennemies ».

*Perlege dispositas generosa per atria ceras*

...

*Africa uictorem de se uocat, alter Isauras*

*aut Cretum domitas testificatur opes.*

*Hunc Numidae traxit ab urbe notam.*

*Et mortem et nomen Druso Germania fecit<sup>1</sup>.*

On trouvait également dans les bâtiments publics ou les temples des statues de grands hommes, où figuraient la liste de leurs exploits<sup>2</sup> ; de même, l'exotisme était présent dans les esprits romains par le calendrier lui-même, qui perpétuait le souvenir des batailles, des guerres, des victoires et des défaites, celui des généraux qui s'y étaient illustrés et celui des personnages, peuples et pays étrangers qui y avaient été impliqués<sup>3</sup>.

Les objets précieux tirés du butin, et en particulier, les œuvres d'art, étaient destinées – quand le général vainqueur ne se les appropriait pas – à l'ornementation de la Ville et surtout des temples. Un passage d'Ovide laisse toutefois penser que certaines pièces de butin conquises sur l'ennemi étaient offertes à l'admiration de la foule dans le cirque, lors des Saturnales :

---

<sup>1</sup> « Lis les inscriptions des masques de cire qui sont placés dans les atriums des nobles [...]. L'Afrique a donné son nom à son vainqueur ; tel autre témoigne de la soumission des Isauriens ou des Crétois. La Numidie fait l'orgueil de celui-ci, Messine de celui-là ; un troisième doit sa renommée à la ville de Numance. La Germanie a valu à Drusus à la fois sa mort et son nom » (*Fastes*, I, 590-597). Les personnages auxquels il est fait allusion dans ces vers sont, respectivement, P. Cornelius Scipio *Africanus*, vainqueur d'Hannibal à Zama en 202, P. Seruilius Vatia *Isauricus*, vainqueur des Isauriens en Cilicie en 74, Q. Caecilius Metellus *Creticus* vainqueur de la Crète en 62, Q. Caecilius Metellus *Numidicus* vainqueur de Jugurtha en 106, M<sup>o</sup> Valerius Maximus *Messalla* vainqueur en 263 des Carthaginois et des Siciliens, P. Cornelius Scipio Africanus Aemilianus *Numantinus*, vainqueur de la ville de Numance en 132, et Nero Claudius Drusus *Germanicus*, mort au cours d'une campagne victorieuse en Germanie (cf. les notes de R. Schilling sur ce passage). Il faut en effet rattacher aux *spolia*, comme témoignage supplémentaire du prestige associé aux campagnes menées en pays lointain, de la gloire attachée à la soumission de leurs populations, et de ce goût des Romains pour un exotisme synonyme de gloire et de valeur militaires, l'usage d'attribuer aux généraux des titres honorifiques évoquant les pays ou les peuples qu'ils avaient soumis. Certains de ces titres font référence au pays ou au peuple étranger lui-même (cf. Tite-Live, XXX, 45, 6-7, à propos du surnom *Africanus* donné à Scipion), comme ces qualificatifs en *-us*, comme *Africanus*, *Callaicus*, *Germanicus*, *Dacicus*, etc., qui, même si par la suite la force de l'expression a pu s'estomper par l'usage, devaient avoir pour les oreilles latines, au départ, un caractère exotique et prestigieux (voir par exemple cette périphrase d'Horace, *Satires*, II, 1, 65-66, désignant Scipion Émilien, le Second Africain : ... *aut qui / duxit ab oppressa meritum Karthagine nomen*, « ou celui qui tira de la destruction de Carthage un surnom mérité »). Il devait en être de même pour les titres créés sur des noms évoquant des réalités exotiques symbolisant pour les Romains tout un peuple ou tout un pays, comme le surnom de *Torquatus*, que le célèbre héros romain Titus Manlius, lors de l'invasion gauloise de 361, obtint après avoir tué en combat singulier un Gaulois colossal et lui avoir pris, en guise de dépouille opime, le *torques*, ce fameux collier porté par les guerriers celtes. Le prestige associé à ces titres était tel qu'ils se transmettaient parfois de génération en génération, faisant perdurer dans une famille le souvenir glorieux de victoires étrangères ; c'est le cas, précisément, du *cognomen Torquatus*, qui était encore porté au temps d'Auguste (voir le témoignage de Suét., XLIII, 5-7). Sur le souvenir de ce Torquatus et de son collier gaulois, voir par exemple Cic., *De fin.*, I, 7, 23, qui donne l'exemple de Torquatus contre la morale épicurienne : *Ac fieri potest ut errem, sed ita prorsus existimo, neque eum Torquatam, qui hoc primum cognomen inuenit, aut torquem illum hosti detraxisse, ut aliquam ex eo perciperet corpore uoluptatem, aut...*, « Il se peut que je me trompe, mais je me refuse absolument à croire que le Romain, qui le premier porta le surnom de Torquatus, ait attaché le fameux collier à l'ennemi, pour ressentir de cet acte quelque plaisir physique ».

<sup>2</sup> Cf. par exemple Ovide, *Fastes*, V, 566, à propos des représentations figurées sur le temple de Mars *Vltor* : ... *uidet... / clara... dispositis acta subesse uiris*, « [Mars] voit [...] les attestations des exploits qui figurent à la base des statues alignées des héros ».

<sup>3</sup> Cf. par exemple Varron, *La langue latine*, VI, 4, 32, qui fait allusion, dans son analyse des noms latins relatifs au calendrier, au *dies Alliensis*, le « jour de l'Allia », jour anniversaire de la bataille de l'Allia contre les Gaulois. Les *Fastes* d'Ovide relèvent de la même intention commémorative, en mentionnant les jours anniversaires de certaines batailles, défaites ou victoires ; par exemple, pour le 22 juin (VI, 769-770), l'anniversaire de la victoire de Scipion et de son allié Massinissa sur Syphax, en 203 (cf. Tite-Live, XXX, 8, 3 sq. ; 9, 1 sq.), ou celui de la défaite et de la mort d'Hasdrubal en 207 au cours de la bataille du Métaure (Tite-Live, XXVII, 49, 4). Les omissions du poète, le choix effectué dans les faits rapportés, dans les souvenirs, manifestent sans doute une intention (une volonté par exemple de cacher les défaites, les moments honteux, et de mettre en évidence les événements glorieux). Dans les premiers vers du poème (*Fastes*, I, 7-12), adressés à Germanicus, le poète fait allusion aux « fêtes de la maison des Césars », introduites par Auguste dans le calendrier ; pour le mois de *sextilis*, par exemple, les calendriers rappelaient la soumission de l'Égypte.

*Siue erit ornatus, non, ut fuit ante, sigillis,  
sed regum positas Circus habebit opes*<sup>1</sup>.

Les dépouilles ennemies étaient également intégrées, depuis l'Antiquité grecque<sup>2</sup>, à l'architecture de certaines structures. Parmi les exemples les plus anciens et les plus célèbres de ces trophées de guerre figurent, sur le Forum, la tribune d'où les orateurs s'adressaient au peuple, ornée des éperons de navires – *rostra*, d'où le nom de « Rostres » donné à cette tribune – ôtés aux bâtiments ennemis pris à la victoire d'Antium, en 338 avant J.-C., lors de la guerre contre les Latins<sup>3</sup>, ou encore la colonne de marbre décorée de rostres érigée après le combat naval de Myles, où la flotte commandée par le consul Duilius avait défait les Puniens en 260<sup>4</sup>. D'après l'antique tradition des *tropaea*<sup>5</sup>, rappelée par Cicéron dans son *Contre Pison* :

*... ea quae bellicae laudis uictoriaeque omnes gentes insignia et monumenta esse uoluerunt*<sup>6</sup>,

les *imperatores* élèveront également de véritables monuments à leur gloire, comportant une statue du vainqueur et des inscriptions mentionnant les victoires remportées sur l'ennemi<sup>7</sup>. Le premier en date fut celui que Pompée fit élever au sommet des Pyrénées après la défaite de Sertorius en Espagne<sup>8</sup>.

Le souvenir des victoires romaines sur des pays ou des peuples étrangers était aussi commémoré par d'autres sortes de monuments, le terme devant être compris ici au sens large,

<sup>1</sup> « [...] Quand le cirque n'est pas orné de statuettes, comme auparavant, mais voit exposées les richesses des rois » (*Art d'aimer*, I, 405-406). Sur ce passage, voir la note 2, p. 17, d'H. Bornecque, qui évoque, à l'occasion des Saturnales, « une exposition d'objets modestes d'abord, ensuite de plus en plus précieux ».

<sup>2</sup> Voir par exemple Vitruve, *De l'architecture*, V, 9, 1, évoquant l'*Odeum* d'Athènes : ... *odeum, quod Themistocles columnis lapideis dispositis nauium malis et antennis e spoliis Persicis pertexit (idem autem etiam incensum Mithridatico bello rex Ariobarzanes restituit)*, « ... tel l'odéon que Thémistocle fit bâtir, avec des colonnes de pierre, du côté gauche du théâtre, en sortant, et qu'il couvrit avec les mâts et les antennes des vaisseaux pris sur les Perses ; ce temple, brûlé pendant la guerre de Mithridate, fut reconstruit par le roi Ariobarzane » (trad. Ch.-L. Maufras, éd. Panckoucke, 1847).

<sup>3</sup> Cf. Varron, *L. L.*, V, 32, 155 ; Plinius, *N. H.*, XVI, 8 : *Antea rostra nauium tribunali praefixa fori decus erant, ueluti p. R. ipsi corona inposita*, « Auparavant les rostres des navires fixés devant la tribune décoraient le forum comme une couronne placée sur la tête du peuple romain lui-même ».

<sup>4</sup> Silius Italicus, VI, 663-664 décrira ainsi cette colonne : *Aequoreum iuxta decus et nauale tropaeum / rostra gerens niuea surgebat mole columna*, « Ensuite, trophée naval rappelant une gloire acquise sur les flots, se dressait, toute proche, garnie de rostres, une colonne au fût blanc comme neige ».

<sup>5</sup> À l'origine, le terme *tropaeum* désigne « un arbre abattu et élagué auquel on suspendait les armes des vaincus » (F. Gaffiot, *Dictionnaire...*, article *tropaeum*), comme en témoigne par exemple la description, dans l'*Énéide*, du trophée dédié par Énée au dieu Mars, après sa victoire contre Mézence : *Ingentem quercum decisis undique ramis / constituit tumulo fulgentiaque induit arma, / Mezenti ducis exuuias, tibi, magne, tropaeum, / bellipotens ; aptat rorantis sanguine cristas / telaque trunca uiri et bis sex thoraca petitum / perfossumque locis clipeumque ex aere sinistrae / subligat atque ensem collo suspendit eburnum*, « Il dresse sur un tertre un énorme chêne qu'il a ébranché de tous ses rameaux et il le revêt d'armes resplendissantes, les dépouilles du chef Mézence, un trophée pour toi, dieu puissant de la guerre. Il y fixe l'aigrette du guerrier avec sa rosée de sang, et les javelots brisés, et la cuirasse atteinte et percée en douze endroits. Il attache au bras gauche du simulacre le bouclier d'airain et il suspend à son cou l'épée au fourreau d'ivoire » (Virgile, *Énéide*, XI, 5-11). Sur la tradition des trophées, voir la note 3 de J. Perret, p. 84-85 : « Les Grecs, depuis le V<sup>e</sup> siècle, les Romains, à leur suite, depuis le III<sup>e</sup> siècle, érigent souvent de tels « trophées », soit sur le champ de bataille, soit en des temples après une victoire. Ni Homère ni Hésiode ne mentionnent cette pratique, dont la signification primitive nous échappe encore ». Voir aussi l'ouvrage de G.-Ch. Picard, *Les trophées romains*, (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, n° 187), Paris, de Boccard, 1957, p. 121 sq.

<sup>6</sup> « [Les trophées], dont toutes les nations ont voulu faire des symboles durables de gloire et de victoire » (XXXVIII, 92).

<sup>7</sup> Voir *id.*, *ibid.* : ... *ut esset quod in basi tropaeorum inscribi incidiue posset...*, « ... et puis, pour avoir quelque chose à inscrire et à graver sur la base des trophées... »

<sup>8</sup> Cf. Salluste, *Hist.*, fig. III, 89 Maurenbrecher. Ce trophée de Pompée est aussi mentionné chez Plinius, VII, 96 (... *excitatis in Pyrenaeo tropaeis, oppida DCCCLXXVI ab Alpibus ad fines Hispaniae ulterioris in dicionem redacta uictoriae suae adscriptit*, « [Pompée] éleva dans les Pyrénées des trophées, où il inscrivit au compte de sa victoire 876 places fortes, assujetties depuis les Alpes jusqu'aux confins de l'Espagne ultérieure ») et XXXVII, 15. J. Perret, à la fin de la note 3, p. 84-85 à Virg., *Én.*, XI, 5-11 (citée *supra*), évoque le grand nombre de trophées élevés par Auguste : « [...] Jamais les trophées n'ont été plus nombreux à Rome qu'à l'époque d'Auguste : l'art officiel montre volontiers Auguste occupé à parer un trophée, monument de ses victoires ». Auguste élèvera notamment un *tropaeum Augusti* à la Turbie (cf. Plinius, III, 136). La valeur symbolique de ces trophées était telle qu'un Caligula, par exemple, n'hésiterait pas à en fabriquer de toutes pièces dans sa guerre truquée contre les Germains et les Bretons (cf. Suét., *Calig.*, XLV et XLVI).

étymologique<sup>1</sup>, d'objet ou d'élément architectural servant à perpétuer le souvenir d'un événement important<sup>2</sup>. Le traité *De l'architecture* de Vitruve donne un exemple grec de cet usage, celui du portique perse élevé par les Lacédémoniens après la victoire de Platées, à la fois « signe de la gloire et du courage des citoyens » – *laudis et uirtutis ciuium index* –, « trophée de leur victoire » – *uictoriae... pro tropaeo* –, et affront – *contumelia* – pour les Perses, représentés sous les formes de statues de captifs avec leurs « ornements barbares » – *barbarico uestis ornatu*<sup>3</sup>. C'est à une intention commémorative que l'on doit également la célèbre statue du « Gaulois mourant » représentant la mort d'un soldat gaulois, copie romaine d'une statue érigée par Attale I<sup>er</sup> pour commémorer sa victoire, vers 230 avant J.-C., sur les Galates, une tribu celte du centre de l'Asie Mineure. À Rome, cette volonté de commémoration des succès militaires ou politiques est une constante : il arrivait souvent que le Sénat, puis, plus tard, le général ou l'empereur, fasse vœu, avant une bataille ou une fois la victoire acquise, de construire un temple ou un autre type de bâtiment public, à la fois dans le but d'honorer le dieu à qui l'on pensait devoir l'issue favorable de la guerre, et dans celui de graver de façon durable le nom et la gloire du vainqueur dans le souvenir de la population, tout en enrichissant la cité d'un nouveau bâtiment. Pline nous a transmis, par l'exemple, l'inscription dédicatoire d'un temple de Minerve dédié par Pompée en 62 avant J.-C. grâce au butin conquis en Asie, et où l'on pouvait lire une formule résumant les exploits du vainqueur sur un territoire allant « du Palus-Méotide jusqu'à la mer Rouge », *a Maeotis ad Rubrum mare*<sup>4</sup>. Au cours de la période augustéenne, les monuments élevés à la gloire d'Auguste et de l'Empire romain fleurissent<sup>5</sup> : les auteurs de cette période ont célébré, notamment, le Portique des Argonautes, bâti par Agrippa en souvenir des victoires navales sur Antoine et sur Sextus Pompée<sup>6</sup>, ou le temple d'Apollon qu'Octave avait voué en 36 après la victoire de Nauoque, et où les *exotica* étaient présents à la fois dans le matériau employé pour les colonnes du portique – le marbre de Numidie, l'ivoire de Libye – et les scènes mythologiques qui, sur les portes, commémoraient la victoire du dieu sur les Celtes qui avaient attaqué son temple de Delphes. Properce consacre à l'occasion de son inauguration, en l'an 28 avant J.-C., une élégie entière à sa description :

<sup>1</sup> *Monumentum* désigne, au départ, « tout ce qui rappelle quelqu'un ou quelque chose, ce qui perpétue le souvenir », et donc tout monument commémoratif.

<sup>2</sup> En dehors des monuments architecturaux qui seront cités *infra*, on peut encore citer, parmi les nombreux *monumenta* de la gloire romaine, l'exemple les monnaies, dont certaines représentaient de façon imagée ou symbolique les victoires et les conquêtes étrangères, et celui de certains noms de lieux commémorant le souvenir des guerres menées par le peuple romain contre des peuples étrangers. Varron évoque par exemple le souvenir d'un tombeau collectif assigné aux Gaulois tués en 390 : *Locus ad Busta Gallica, quod Roma recuperata Gallorum ossa qui possederunt urbem ibi coaceruata ac consepta*, « Le lieu dit *Ad Busta Gallica* (Aux Tombes gauloises) tire son nom du fait que, Rome une fois reprise, les os des Gaulois qui avaient occupé la ville y furent entassés dans un enclos » (*L. L.*, V, 32, 157, trad. J. Collart ; cf. aussi Tite-Live, XXII, 14, 11 et V, 48 pour une interprétation un peu différente). La topographie commémore également certains épisodes des guerres puniques (cf. Varron, *L. L.*, V, 32, 159 : *Esquilis Vicus Africus, quod ibi obsides ex Africa bello Punico dicuntur custoditi*, « Aux Esquilies, le *Vicus Africus* tire son nom du fait que, selon la tradition, on y garda des otages originaires d'Afrique (*Africa*) pendant la deuxième guerre punique », trad. J. Collart).

<sup>3</sup> I, 1, 6 (passage cité *supra*).

<sup>4</sup> Cf. Pline, VII, 97 : *CN . POMPEIVS MAGNVS IMPERATOR BELLO XXX ANNORVM CONFECTO FVSIS FVGATIS OCCISIS IN DEDITIONEM ACCEPTIS HOMINVM CENTIES VICIES SEMEL LXXXIII MILIA DEPRESSIS AVT CAPTIS NAVIBVS DCCCXLVI OPPIDIS CASTELLIS MDXXXVIII IN FIDEM RECEPTIS TERRIS A MAEOTIS AD RVBRVM MARE SVBACTIS VOTVM MERITO MINERVAE*, « Le général en chef Cn. Pompée le Grand, ayant terminé une guerre de trente ans, détruit, dispersé, tué ou soumis douze millions cent quatre-vingt trois mille hommes, coulé ou capturé huit cent quarante six navires, reçu la soumission de quinze cent trente huit places ou postes fortifiés, réduit tous les territoires depuis le Palus-Méotide jusqu'à la mer Rouge, s'acquitte fidèlement de son vœu envers Minerve ».

<sup>5</sup> En dehors des monuments construits par les Romains eux-mêmes, il faut aussi signaler ceux qu'ils importèrent de l'étranger et qui symbolisaient, eux aussi, la gloire et la puissance de l'Empire : Pline (XXXVI, 14-15, 70) rapporte par exemple qu'un obélisque fut apporté à Rome sous Auguste, et que Caligula fit de même (*id.*, XVI, 76 et 201 ; cf. aussi Suét., *Claude*, XX, 5).

<sup>6</sup> Ovide, *Art d'aimer*, III, 391-392.

*Quaeris, cur ueniam tibi tardior ? Aurea Phoebi  
porticus a magno Caesare aperta fuit.  
Tanta erat in speciem Poenis digesta columnis,  
inter quas Danaï femina turba senis.  
Hic equidem Phoëbo uisus mihi pulchrior ipso  
marmoreus tacita carmen hiare lyra ;  
atque aram circum steterant armenta Myronis,  
quattuor artifices, uiuida signa, boues.  
Tum medium claro surgebat marmore templum,  
et patria Phoëbo carius Ortygia :  
auro Solis erat supra fastigia currus,  
et ualuae, Libyci nobile dentis opus ;  
altera deiectos Parnasi uertice Gallos,  
altera maerebat funera Tantalidos.  
Deinde inter matrem deus ipse interque sororem  
Pythius in longa carmina ueste sonat<sup>1</sup>.*

Sur ces monuments – statues, bas-reliefs, portiques, arcs de triomphes ou colonnes historiées<sup>2</sup> – qui avaient pour fonction de commémorer des victoires ou des expéditions étrangères, étaient souvent représentés ou symbolisés en effet, à côté parfois de peuples mythiques comme les Amazones, les guerriers ennemis portant le costume et l’armement typiques de leur nation, les rois étrangers présentant leur soumission à Rome, ou encore les fleuves et les montagnes les plus célèbres de la région conquise. Les arcs de triomphe sont bien entendu le type de monument le plus représentatif de cette volonté de commémoration et de célébration de la victoire : ils étaient décorés de reliefs rappelant les circonstances de la victoire, par exemple des armes semblables à celles que portait l’ennemi, des figures de guerriers ou de prisonniers étrangers. On trouve aussi ce type de représentations sur des statues ou des bas-reliefs : la statue d’Auguste retrouvée à Prima Porta représentait par exemple, sur la cuirasse du prince, le roi des Parthes Phraate – symbolisé par son costume et par son diadème – rendant à Tibère les enseignes prises aux Romains après la défaite sanglante de Crassus<sup>3</sup> ; le célèbre Autel de la Paix comportait peut-être des représentations ou

<sup>1</sup> « Tu me demandes pourquoi je t’arrive en retard ? Le grand César a ouvert le portique d’or de Phébus. Il était si grand à vois, alignant les colonnes puniques entre lesquelles se trouvent en foule les filles du vieux Danaos ! Elle m’a paru plus belle assurément que Phébus lui-même, sa statue de marbre ouvrant la bouche pour chanter, avec sa lyre silencieuse ; et autour de l’autel se tenait le troupeau de Myron, des bœufs, quatre œuvres d’art, statues vivantes. Puis se dressait au milieu le temple de marbre éclatant et plus cher à Phébus que sa patrie d’Ortygie : au sommet, en or, le char du Soleil ; et les portes, chef-d’œuvre d’ivoire libyen, l’une déplorant les Gaulois rejetés des hauteurs du Parnasse et l’autre les deuils de la Tantalide. Enfin, entre sa mère et sa sœur, le dieu lui-même, Apollon Pythien, dans un long vêtement, fait résonner ses chants » (II, 31 ; cf. aussi Hor., *Odes*, I, 31 ; Ov., *A. A.*, III, 389-390 ; *Tr.*, III, 1, 59-62). « C’était un musée, où étaient exposées, entre les colonnes de marbre numide, un marbre jaune veiné de rouge, les cinquante statues des Danaïdes et, au centre de l’esplanade, les cinquante statues équestres de leurs époux ; aux quatre vaches de Myron que cite le poète s’ajoutait un Hercule, copie d’une œuvre de Lysippe. Sur les portes du temple, incrustées d’ivoire, d’une part, une adaptation historicisée du thème de la Gigantomachie rappelait l’incursion gauloise contre Delphes, au III<sup>e</sup> siècle ; de l’autre figurait le châtement de l’orgueilleuse Niobé. Ainsi ces portes demandaient une lecture à la fois culturelle et historique, comme celles du temple d’Apollon à Cumes que décrit Virgile, au début du chant VI de l’*Énéide* ; Auguste, nouvel Énée, pouvait y lire la grandeur de son destin et les périls de la démesure » (J.-P. Néraudeau, *Auguste*, p. 161-162).

<sup>2</sup> À l’époque suivante, la colonne trajanne sera l’exemple le plus représentatif de ces mises en scène architecturales des *exotica*, en relation étroite avec le fait littéraire : J.-M. Croisille, *La littérature et les arts figurés à Rome*, p. 240, voit en effet dans la « bande dessinée » de la Colonne Trajanne un exemple nouveau d’illustration d’une œuvre littéraire par l’art (elle s’inspire en effet des *Dacica* de Trajan).

<sup>3</sup> Cet épisode prend place au cours d’une tournée d’inspection d’Auguste en Orient, en 21 (cf. *R. G.*, XXIX, 2). « [...] La reddition des enseignes, due à une politique d’intimidation et à une diplomatie cauteleuse, fut [...] présentée comme une victoire fondatrice de l’Empire universel et traduite en images éloquentes sur la cuirasse de la statue de Prima Porta. On y voit, au milieu, Tibère recevant les enseignes des mains du roi. Au-dessus, Jupiter regarde le char du soleil qui s’élanche dans le ciel, précédé de l’Aurore et de la déesse de la rosée. Au-dessous, la Terre-Mère, ou l’Italie, allongée sur le sol, porte la corne d’abondance, symbole du nouvel âge dont l’événement annonçait le retour » (J.-P. Néraudeau, *Auguste*, p. 189). Voir aussi A. Grenier, *Le génie romain dans la religion, la pensée et l’art*, Paris, Albin Michel, coll. L’Évolution de l’humanité, 1969, p. 370-375. A. Grenier souligne que l’Occident n’était pas oublié dans la glorification de ce moment du principat, puisque deux figures placées de part et d’autre du groupe que forment Phraate et Tibère représentent sans doute la Gaule (symbolisée par une trompette gauloise à tête de monstre et un sanglier-enseigne) et l’Espagne (symbolisée par une épée tendue au vainqueur) : « Ces figures allégoriques de provinces vaincues expriment [...] des faits précis ; chaque détail, le fourreau vide, l’épée que l’on rend, la trompette et le sanglier gaulois, a son sens. La personnification de provinces, de fleuves, de continents est chose courante dans l’art hellénistique. L’originalité consiste peut-être ici à exprimer de l’histoire par l’attitude, par le geste et les attributs de ces symboles



des symboles des victoires étrangères du *princeps*<sup>1</sup>. Parmi ces monuments, il faut citer encore les cartes géographiques que l'on peignait sur les murs des temples<sup>2</sup>, et surtout la fameuse carte du monde, à portée plus symbolique et idéologique que scientifique, qu'Agrippa souhaita mettre sous les yeux de tous les Romains, au champ de Mars, dans le portique Vipsania<sup>3</sup> : « Quand il mourut, en 12 avant J.-C., [Agrippa] préparait une carte du monde, qu'il voulait exposer sur la Via Lata, en un portique [...]. Polla, sœur d'Agrippa, entreprit la construction du portique ; elle mourut en 8 avant J.-C. Auguste acheva les travaux, ainsi que la carte : à celle-ci, il prit une part essentielle. Elle indiquait pour chaque pays latitude et longitude, en milles romains, avec le *cardo* et le *decumanus*<sup>4</sup> ». Cette carte était, semble-t-il, accompagnée de *Commentaires* auxquels Pline<sup>5</sup> « prête le caractère d'écrit géographique [...] ». Sur beaucoup de points, ils doublaient la carte, donnant les mesures de longueur et de largeur, et l'entendue des côtes. Sans doute, Auguste a-t-il publié les *Commentaires*, en même temps qu'il dressait la carte sous le portique Vipsania : à notre avis, ces commentaires consistaient dans les notes laissées par Agrippa, et dont il s'était servi pour son travail de cartographie ; parfois une précision plus développée, et qui n'avait pas figuré sur la carte, aidait à la

géographiques » (p. 373).

<sup>1</sup> En 13, Auguste, de retour à Rome après sa tournée en Occident, décide d'élever un Autel de la Paix. Un premier tableau représente Énée sacrifiant aux dieux Pénates la truie aux trente porcelets dont l'apparition lui avait annoncé qu'il avait enfin atteint la terre promise ; un autre représente le Lupercal, où Romulus et Rémus avaient été nourris par la louve. « De l'autre côté, la porte est encadrée de représentations symboliques. L'une montre une femme aux seins généreux, qui tient sur ses genoux deux enfants. Deux figures féminines l'entourent, l'une assise sur un cygne, l'autre sur un monstre marin. Cette trilogie représente l'air et la mer entourant la terre, mais cette terre nourricière, c'est aussi l'Italie, redevenue, grâce à la prospérité retrouvée, la Terre Mère, protectrice de ses enfants. Le dernier tableau, enfin, placé en pendant à cette image maternelle, est trop mutilé pour que son interprétation soit assurée. Sans doute représentait-il Rome, entourée des symboles des guerres gagnées et de la paix reconquise » (J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 323).

<sup>2</sup> Cf. F. Dupont, *La vie quotidienne du citoyen romain sous la République*, Paris, Hachette, 1989, p. 98, à propos des cartes promenées dans les triomphes et représentant les pays conquis : « Ces cartes, projections de la terre sur une surface plane, étaient à trop grande échelle pour être d'une quelconque utilité pratique [...]. Elles étaient un support de la pensée, une forme donnée à la puissance romaine. Après le triomphe, ces cartes étaient reproduites et peintes sur les murs des temples. Dans le temple de l'Aurore, Mater Matuta, Tiberius Sempronius Gracchus a placé en 174 avant J.-C. une carte générale de la Sardaigne, en souvenir de ses victoires. Vers 59 avant J.-C., on pouvait voir, dans le temple de la Terre, une carte de l'Italie ». Sur la carte du temple de Tellus, cf. Varron, *R. R.*, I, 2, 1, et sur celle de la Sardaigne figurant dans le temple de Mater Matuta, cf. Tite-Live, *XLI*, 28, 8-10. Sur les cartes dont pouvaient disposer les Romains, cf. Cl. Nicolet, *L'inventaire du monde*, p. 91 sq.

<sup>3</sup> Sur cette carte et sur les *Commentaires* d'Agrippa, cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 103-105, et J.-P. Néraudau, *Auguste*, p. 333 sq. : « Après avoir défini l'image de lui-même qu'il souhaitait imposer à l'imaginaire de ses contemporains, Auguste entreprit de la répandre partout, dans l'espace de Rome et de l'Empire. Il fallait d'abord montrer aux Romains, qui ne connaissaient pas le monde qu'ils avaient conquis, ce qu'il était dans son immensité et dans sa diversité. Nous avons du mal aujourd'hui à imaginer un monde sans carte, qui ignorait où était la Bretagne par rapport à l'Espagne, voire à la Thessalie que l'on confondait avec la Macédoine, qui ignorait même la géographie de l'Italie. Agrippa fit dresser une carte qu'il avait l'intention d'exposer dans un portique élevé au Champ de Mars. La mort le surprit avant qu'il eût le temps de mener à terme ce projet, dont il parla dans ses *Mémoires* et dans son testament, et c'est Auguste qui le réalisa. Dans la ville, en latin *urbs-urbis*, les citoyens purent enfin voir l'image du monde, *orbis-orbis*, et concevoir que la Ville était une synecdoque du monde et le monde une synecdoque de la Ville [...]. L'immensité du monde, saisie et enfermée dans les limites d'une carte, était captée par une sorte de possession magique. Peu de gens étaient capables de s'apercevoir qu'Agrippa avait commis une erreur sur la géographie de la Bétique, et le peuple de Rome mesurait ce qu'était la grandeur de son Empire et de son Prince. Chose jusque-là impossible, il pouvait aussi situer les lieux où les légions romaines s'étaient jadis et naguère engagées. Son regard pouvait suivre le cours du Rhin, qui bordait la vaste Gaule Chevelue, ou les rivages de la Méditerranée qui longeaient la Narbonnaise et les Espagnes, les deux Afriques, l'Égypte, la Syrie, la Cilicie, l'Asie, la Bithynie, la Macédoine, la Grèce et les côtes italiennes. Partout, dans cette mer immense, les îles éparpillées étaient romaines, la Corse, la Sardaigne, et la Sicile, la Crète et Chypre, et toutes les Cyclades. Rome avait conquis et apprivoisé les régions mythiques où se déroulaient les aventures mythologiques des Grecs. La carte installait dans Rome un corpus poétique inépuisable. Aux marches de cette immensité, on voyait les royaumes vassaux et les peuples barbares. On pouvait apprécier la proximité menaçante de l'Illyrie et de la Pannonie, qu'il fallait conquérir pour joindre la Macédoine à la Vénétie et assurer l'unité de l'Empire, ainsi que la sécurité de l'Italie, ou l'éloignement fabuleux des Parthes, qui mettaient sans cesse en péril les frontières les plus orientales du monde conquis. Cette carte était une de ces entreprises complexes dont les finalités étaient à la fois concrètes et idéologiques. Bien sûr, elle illustrait la grandeur du Prince, et en ce sens elle répondait à une intention symbolique, mais elle était aussi utile. La géographie prit sous le règne d'Auguste une importance nouvelle, car elle ne servait plus seulement à faire la guerre, mais aussi à mettre en place l'administration des provinces. Dans le même temps, elle était « un inventaire du monde », et elle pouvait servir à justifier les expéditions militaires ou, au contraire, l'abandon de conquêtes envisagées qui n'avaient pu être menées à terme. C'est ainsi que le géographe Strabon, contemporain d'Auguste, disait que la Grande-Bretagne où le Prince avait échoué ne présentait aucun intérêt ». Sur la portée scientifique, politique ou symbolique de l'œuvre d'Agrippa, voir Cl. Nicolet, *L'inventaire du monde*, p. 108 sq.

<sup>4</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 103. Sur cette carte, cf. aussi les références bibliographiques données en note. « La vision que [Strabon et Agrippa,] ces deux géographes presque contemporains ont du monde, est très différente. Le profil de la Gaule est plus proche de la réalité chez Agrippa que chez Strabon ; dans les deux cas, les Pyrénées sont parallèles au Rhône » (*ibid.*). Sur l'implication d'Auguste dans l'élaboration de la carte, cf. le témoignage de Pline, *N. H.*, III, 17.

<sup>5</sup> *N. H.*, III, 17. Pline aurait utilisé ces *Commentaires* pour la rédaction des livres III à VI de son *Histoire Naturelle*, de même que Strabon (cf. H. Bardon, *ibid.*, p. 103-104).

consultation de celle-ci. Bref, ce n'était pas un livre, mais un assemblage de documents, classés, et rédigés sans fioritures<sup>1</sup> ». D'autres monuments encore visaient à diffuser dans la population les exploits d'Auguste et à donner aux populations une idée plus précise de l'étendue de l'Empire romain de l'époque : il existait à Rome une colonne<sup>2</sup> portant les indications de distance entre Rome et toutes les cités principales de l'Empire, et Auguste fit faire en plusieurs points du monde antique des copies grecques ou latines du texte des *Res Gestae* d'Auguste, tel qu'il était gravé sur deux piliers de bronze à l'entrée de son tombeau<sup>3</sup>.

Comme les triomphes, les *spolia* et les divers types de *monumenta* de la gloire romaine ont été décrits ou brièvement évoqués par les auteurs de cette période dans le but d'exalter Rome et ses conquêtes par la mention d'*exotica* reflétant l'étendue et la diversité des territoires conquis. Tite-Live consacre souvent un passage, plus ou moins étendu, à l'énumération des dépouilles prises sur l'ennemi<sup>4</sup> ; il nous a par exemple transmis le souvenir, par l'intermédiaire des annalistes Acilius et Claudius Quadrigarius, du bouclier d'Hasdrubal Barca<sup>5</sup> pris en Espagne lors de la seconde guerre punique et exposé ensuite dans le temple de Jupiter en souvenir de la victoire sur les Carthaginois :

... *monumentumque uictoriae eius de Poenis usque ad incensum Capitolium fuisse in templo clipeum, Marcium appellatum, cum imagine Hasdrubalis*<sup>6</sup>.

C'est dans ce même temple, que, selon Claudius Quadrigarius, M. Claudius Marcellus, après sa victoire contre les Insubres, déposa en offrande à Jupiter un torque en or :

*In eo proelio octoginta septem signa militaria capta, et carpenta septingenta triginta duo et aureos torques multos, ex quibus unum magni ponderis Claudius in Capitolio Ioui donum in aede positum scribit*<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. II, p. 103-105. Sur la carte d'Agrippa placée au *Porticus Vipsania*, cf. Vitruv., *De l'architecture*, VIII, II, 6 et la note 2 de L. Callebaut (selon certains, Vitruve ferait dans ce chapitre allusion aux travaux géographiques d'Agrippa, voire à sa mappemonde, mais cette hypothèse semble peu probable). Voir aussi J. André et J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, p. 8, qui rappellent cette carte disparue comprenait même l'Inde (cf. Plin., *N. H.*, VI, 57). La carte d'Agrippa, comme d'autres cartes, donna probablement naissance à des reproductions sur papyrus ou sur parchemins. Plusieurs témoignages antiques évoquent en effet l'existence de cartes géographiques : cf. par exemple Prop., IV, 3, 37 : *cogor et e tabula pictos ediscere mundos, / qualis et haec docti sit positura dei*, « Je suis poussée à étudier les mondes peints sur la carte, quelle est leur disposition due à un dieu savant ».

<sup>2</sup> Auguste fait ériger sur le Forum, en 20, une colonne qui indiquait le point de convergence de toutes les routes de l'Empire et portait l'indication des distances qui séparaient Rome des principales cités (cf. J.-P. Néraudeau, *Auguste*, p. 335).

<sup>3</sup> Cf. le titre même des *Res Gestae* d'Auguste : *Rerum gestarum Diui Augusti, quibus orbem terrarum imperio populi Romani subiecit, et inpensarum, quas in rem publicam popululumque Romanum fecit, incisarum in duabus aheneis pilis, quae sunt Romae positae, exemplar subiectum*, « Copie présentée ci-dessous des hauts faits du divin Auguste, par lesquels il a soumis le monde entier à l'empire du Peuple romain, ainsi que des dépenses qu'il a faites pour la République et pour le Peuple romain, dont l'original a été gravé sur deux piliers de bronze dressés à Rome ».

<sup>4</sup> En dehors des passages qui seront cités *infra*, voir, entre autres, XXIV, 42, 8 (à propos d'une victoire romaine en Espagne, en 214) : *Et spolia plurima Gallica fuere, aurei torques armillaeque, magnus numerus*, « quant aux dépouilles, elles furent pour la plupart gauloises, colliers et bracelets d'or, en grand nombre ».

<sup>5</sup> Tite-Live, dans ce passage qui relate la prise de deux camps carthaginois en Espagne (XXV, 39, 11-17), semble s'appuyer à la fois sur le témoignage d'Acilius, qui écrivait en grec (frg. 6 Chassignet), sur celui de l'annaliste Claudius Quadrigarius (qui traduisit l'œuvre d'Acilius ; cf. Claudius Quadrigarius, frg. 57 Chassignet), sur celui de Valérius Antias (frg. 24 Chassignet) et sur celui de Calpurnius Pison (frg. 35 Chassignet). Le bouclier d'Hasdrubal était cité, chez Claudius Quadrigarius, au livre VII, frg. 57, 2 (*ap.* Tite-Live, XXV, 39, 13) : ... *captos ad mille octingentos triginta, praedam ingentem partam ; in ea fuisse clipeum argenteum pondo centum triginta septem cum imagine Barcini Hasdrubalis*, « [Claudius] dit aussi qu'on fit environ mille huit cent trente prisonniers et qu'on prit un énorme butin qui comportait, entre autres, un bouclier en argent pesant cent trente-sept livres avec le portrait d'Hasdrubal Barca [...] », trad. M. Chassignet.

<sup>6</sup> « [...] En souvenir de sa victoire sur les Carthaginois, jusqu'à l'incendie du Capitole, dans le temple se trouvait, dit-on, le bouclier appelé bouclier de Marcus, avec le portrait d'Hasdrubal » (Claudius Quadrigarius, *Annales*, VII, frg. 57, 3). D'après Plin., le bouclier était en or et était suspendu au-dessus de la porte du temple de Jupiter Capitolin (*N. H.*, XXXV, 14).

<sup>7</sup> Claudius Quadrigarius, *Annales*, frg. 64 Chassignet (*ap.* Tite-Live, XXXIII, 36, 13), à propos d'une victoire romaine sur les Insubres et les habitants de Côme remportée en 196 par M. Claudius Marcellus : « Dans ce combat [...] quatre-vingt-sept enseignes militaires furent prises, ainsi que sept cent trente-deux chars et de nombreux colliers en or, dont l'un, d'un grand poids, fut déposé selon Claudius au Capitole dans le temple, en don à Jupiter » (trad. M. Chassignet)

Au livre XL, Tite-Live reproduit le texte d'une *tabula* apposée en 179 au-dessus des portes du temple voué onze ans auparavant par Lucius Aemilius Régillus lors du combat naval contre Antiochus<sup>1</sup> ; sur cette plaque sont mentionnés en particulier – sans doute pour le prestige apporté par leur exotisme –, les éléphants du roi de Syrie et ses *naues longae* :

*Supra ualuas templi tabula cum titulo hoc fixa est : « Duello magno dirimendo, regibus subigendis, patrandae pacis causa ad pugnam exeunti L. Aemilio M. filio Regillo... Auspicio imperio felicitate ductuque eius inter Ephesum Samum Chiumque, inspectante eopse Antiocho, exercitu omni, equitatu elephantisque, classis regis Antiochi antea inuicta fusa contusa fugataque est, ibique eo die naues longae cum omnibus sociis captae quadraginta duae. Ea pugna pugnata rex Antiochus regnumque... Eius rei ergo aedem Laribus permarinis uouit. » Eodem exemplo tabula in aede Iouis in Capitolio supra ualuas fixa est<sup>2</sup>.*

Au livre XLV, des jeux d'Amphipolis célébrés par Paul-Émile en 167 après sa victoire contre Persée de Macédoine<sup>3</sup>, Tite-Live a surtout retenu le spectacle que représentait l'immense *praeda Macedonica*, en énumérant tous les objets, évocateurs d'exotisme oriental, pris par les Romains dans le palais du roi<sup>4</sup>, à savoir des statues, des étoffes, des vases précieux :

*Spectaculo fuit ei, quae uenerat, turbae non scaenicum magis ludicrum, non certamina hominum aut curricula equorum, quam praeda Macedonica omnis, ut uiseretur, exposita, statuarum tabularumque et textilium et uasorum ex auro et argento et aere et ebore factorum ingenti cura in ea regia, ut non in praesentem modo speciem, qualibus referta regia Alexandriae erat, sed in perpetuum usum fierent. Haec in classem inposita deuehenda Romam Cn. Octauio data<sup>5</sup>.*

Tous ces objets, une fois transportés à Rome, donnèrent lieu à une autre exhibition de *spolia*, elle aussi décrite par Tite-Live un peu plus loin, à l'occasion du récit de l'arrivée à Rome de Paul-Émile, remontant le Tibre sur l'un de ces immenses navires de type hellénistique, orné des dépouilles de la Macédoine, parmi lesquelles l'historien cite des armes et des tapisseries royales :

*Paulus ipse post dies paucos regia naue ingentis magnitudinis, quam sedecim uersus remorum agebant, ornata Macedonicis spoliis non insignium tantum armorum, sed etiam regionum textilium, aduerso Tiberi ad urbem est subuectus, completis ripis obuam effusa multitudine<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> Il s'agit de la victoire du cap Myonnèse, en septembre 190, cf. Tite-Live, XXXVII, 29-30.

<sup>2</sup> « Au-dessus des portes du temple, on apposa une plaque avec cette inscription : « À Lucius Aemilius Régillus, fils de Marcus, partant au combat pour terminer une grande guerre, pour subjuguier des rois et pour conclure la paix ... Sous ses auspices, son commandement et son heureuse conduite, entre Éphèse, Samos et Chios, sous les yeux d'Antiochus lui-même, de toute son armée, de sa cavalerie et de ses éléphants, la flotte du roi Antiochus, jusque-là invaincue, fut dispersée, écrasée, mise en fuite, et ce jour-là, à cet endroit, quarante-deux navires de guerre furent capturés avec tout leur équipage. Ce combat une fois livré, le roi Antiochus et son royaume ... C'est pour cette victoire qu'il promit un temple aux Lares de la mer. » Une plaque portant la même inscription fut apposée au-dessus des portes du temple de Jupiter sur le Capitole » (XL, 52, 4 sq.). Les rois mentionnés en 52, 5 sont Antiochus III le Grand, son fils et héritier Séleucus, et Ariarathe IV de Cappadoce, gendre et allié d'Antiochus (voir la note 8 de C. Gouillard).

<sup>3</sup> L'holocauste des dépouilles ennemies par Paul-Émile, la même année, au cours d'une sorte de spectacle qui réunit l'Europe et l'Asie (*in illo conuentu Europae Asiaeque*, « dans cette réunion de l'Europe et de l'Asie », XLV, 33, 3) peut être considérée comme une autre démonstration de puissance, et, de la part de Tite-Live qui rapporte le fait, une célébration de la victoire de Rome sur la Macédoine.

<sup>4</sup> En XLV, 35, 6, Tite-Live parle en effet des « richesses si abondantes du roi [Persée] », ... *ex tantis regis opibus*.

<sup>5</sup> « Le spectacle consistait moins, pour la foule qui était venue, dans les représentations scéniques, moins dans les combats d'hommes ou les courses de chevaux, que dans le butin fait sur la Macédoine et qu'on avait exposé à la vue dans sa totalité : statues, tableaux, étoffes, vases d'or, d'argent, de bronze, d'ivoire, fabriqués avec un soin extraordinaire dans ce palais, de façon à ce que ces objets ne soient pas faits seulement pour attirer les regards sur l'instant, comme c'était le cas pour ceux dont était rempli le palais d'Alexandrie, mais pour être d'un usage continu. On chargea tout cela sur la flotte et l'on confia à Cn. Octavius la mission de le transporter à Rome » (XLV, 33, 5-7).

<sup>6</sup> « Paul-Émile lui-même, peu de jours après, remonta le Tibre vers la ville sur un navire de dimensions considérables, que faisaient avancer seize rangs de rames, et orné des dépouilles prises sur la Macédoine, non seulement des armes de prix, mais encore des tapisseries royales, tandis que les rives étaient couvertes de la foule partout répandue de ceux qui étaient venus au-devant de lui » (XLV, 35, 3). Sur ce bateau

Bien plus tard, Manilius rappellera que Pompée avait rapporté à Rome la collection de bijoux de Mithridate<sup>1</sup>, et Virgile évoquera dans un passage de ses *Géorgiques* les quatre colonnes qui, après la victoire d'Actium, furent fondues avec le bronze des rostres des navires égyptiens, et dressées sur le Capitole :

*Atque hic undantem bello magnumque fluentem  
Nilum ac nauali surgentis aere columnas*<sup>2</sup>.

Nous avons déjà cité plus haut la description, par Properce, du temple d'Apollon et de son portique orné de marbre de Numidie et de représentations de peuples celtes<sup>3</sup> ; Ovide, quant à lui, a célébré le Portique d'Octavie et ses marbres étrangers – *externo marmore diues opus* – dans le livre I de son *Art d'aimer*<sup>4</sup>. Nous avons évoqué également le cas des *ekphraseis* que l'on rencontre notamment dans la poésie épique, et qui permettaient à l'auteur d'introduire, dans la description détaillée d'objets ou d'œuvres d'art imaginaires – tels que des portes, des bas-reliefs, des peintures ou des armes –, d'amples évocations, à la fois géographiques et ethnographiques<sup>5</sup>. Sur ce modèle, la littérature latine offre de multiples exemples de descriptions d'objets ou de monuments, réels ou imaginaires, commémorant les victoires du peuple romain, ou célébrant l'étendue de son Empire par la mise en œuvre d'*exotica*. L'image, réelle ou littéraire, était donc à Rome une forme de langage<sup>6</sup>, un moyen de communication véhiculant les représentations mentales associées aux *exotica*, et témoignant de l'intérêt que leur portaient les Romains.

### – Les *spectacula*

Enfin, les spectacles mettant en scène des animaux ou des peuples exotiques sont une autre conséquence directe des conquêtes et constituent, pour les hommes de pouvoir, un autre moyen d'exalter leur propre gloire et celle de l'Empire romain ; c'est ainsi qu'il faut interpréter, par exemple, la magnificence des jeux organisés par Pompée en 55, dont plusieurs textes antiques ont commémoré le souvenir. Dans son *Contre Pison*, prononcé la même année,

---

(le même, sans doute, que celui qui est évoqué en XXXIII, 30, 5), décrit par Polybe en XVIII, 44 (27), 6, et par Plutarque, *Paul-Émile*, 30, 2, voir la note 5 de P. Jal, pour qui il s'agit d'un « navire de parade », vieux de 120 ans à l'époque de son arrivée à Rome, et qui cite J. Rougé (*La marine dans l'Antiquité*, Paris, P.U.F., 1975, p. 104-106) : « J. Rougé [...] a bien montré, à propos de la construction de ces navires géants assez nombreux dans les royaumes hellénistiques (cf. la tetrarakontère de Ptolémée IV Philopator), l'embarras des modernes quand ils essaient de se représenter de tels monstres ». Après l'emprisonnement de Persée, Tite-Live signale encore que les navires royaux – qui d'après ce passage faisaient partie du butin pris sur les Macédoniens – furent exposés à la vue du public (voir P. Jal, *Introduction* au I, XLV, p. LXXVI), au Champ de Mars (*Naves regiae captae de Macedonibus inuisitatae ante magnitudinis in campo Martio subductae sunt*, « Les navires de la marine royale pris aux Macédoniens, bâtiments qui étaient d'une grandeur qu'on n'avait jamais vue auparavant, furent tirés sur les rives, au Champ de Mars », XLV, 42, 12). P. Jal (note 19) relève ici un : « nouvel exemple d'une contradiction ou d'une incohérence chez Tite-Live » ; en effet, « il ressort nettement du livre 44, comme des chapitres qui précèdent, que les Macédoniens ne disposaient que de vaisseaux légers (cf. les fameux *lembi* d'Antenor, 44, 28-29). Ou bien Tite-Live a suivi ici Valérius Antias, toujours porté à exagérer, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, il s'agit en fait du seul vaisseau royal aux dimensions gigantesques signalé plus haut en 45, 35, 3 » (*id.*, *ibid.*). Le thème de la *praeda Macedonica* est également abordé par M. Servilius dans son discours en faveur de l'octroi du triomphe à Paul-Émile (XLV, 39, 4-5, passage cité *supra*).

<sup>1</sup> V, 513, 510 et 515. Sur les bijoux de Mithridate, voir aussi Pline, XXXVII, 11 sq.

<sup>2</sup> « [Je représenterai] d'autre part le cours puissant du Nil agité par les vaisseaux de guerre, et les colonnes érigées avec le bronze des navires » (*Géorg.*, III, 28-29).

<sup>3</sup> II, 31.

<sup>4</sup> I, 69-70 : *ubi muneribus nati sua munera mater / addidit, externo marmore diues opus*, « à l'endroit où la mère a ajouté ses présents à ceux de son fils, ouvrage magnifique par ses marbres étrangers ».

<sup>5</sup> Cf. le passage cité plus haut de Virg., *Géorg.*, III, 26-39, décrivant le temple qu'il voue à Octave-Auguste en imagination, et sur les portes duquel serait représentées ses gloires actuelles et futures, ou la description du bouclier d'Énée au chant VIII de l'*Énéide*.

<sup>6</sup> « L'imaginaire, tant littéraire que figuré, reflète une conception du monde, dont on peut percevoir la nature et les modalités, sur les plans politique, religieux ou philosophique. À Rome, on a ainsi pu déceler, dans l'exploitation concomitante de thèmes identiques par les écrivains et les artistes d'une même époque, soit une vision commune de l'évolution de la société, soit une parenté de signification dans le domaine des croyances ou des convictions spirituelles » (J.-M. Croisille, « La littérature et les arts figurés à Rome », p. 249).

Cicéron évoque la prochaine célébration de ces *ludi*, qu'il qualifie d'*apparatissimi* et de *magnificentissimi* :

*Instant post hominum memoriam apparatissimi magnificentissimique ludi, quales non modo numquam fuerunt, sed ne quo modo fieri quidem posthac possint possum ullo pacto suspicari*<sup>1</sup> ;

dans une lettre datée d'octobre 55, le commentaire qu'il en fait laisse entendre que ces jeux étaient surtout destinés à impressionner la foule<sup>2</sup> ; il cite, entre autres, une tragédie intitulée *Equus Troianus* dans laquelle figuraient trois mille cratères<sup>3</sup>, un combat où étaient représentées toutes sortes d'armes :

*... armatura uaria peditatus et equitatus in aliqua pugna*<sup>4</sup>,

et, surtout, les fameuses *uenationes*<sup>5</sup>, dont le dernier jour était consacré aux éléphants :

*Extremus elephantorum dies fuit. In quo admiratio magna uulgi atque turbae*<sup>6</sup>.

La littérature, à son tour, a parfois mis en œuvre les *exotica* qui caractérisaient ces spectacles dans la même intention idéologique : à travers le rappel de ces événements, ce sont en effet les *laudationes* des généraux, et, surtout, l'exaltation des conquêtes romaines qui s'expriment.

## LES EXHIBITIONS D'ANIMAUX EXOTIQUES

La passion des Romains pour les exhibitions d'animaux exotiques est un trait bien connu de leur civilisation, auquel Cicéron fait allusion, par exemple, dans un passage du *De finibus* lorsqu'il évoque ces *bestiae* gardées en cage « pour l'agrément », *delectationis causa*<sup>7</sup>. On a déjà fait remarquer que la cérémonie du triomphe avait fourni à plusieurs reprises l'occasion au peuple entier<sup>8</sup> d'observer ces animaux, connus jusque-là uniquement par ouï-dire ou par le biais de la tradition littéraire : éléphants, tigres et autres panthères pouvaient faire partie du cortège triomphal aux côtés des pièces de butin et des prisonniers de guerre. Mais ces animaux ont pu être admirés, dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et le début des conquêtes, dans bien d'autres circonstances de la vie romaine, par exemple lors des jeux de l'amphithéâtre ou lors des fameuses chasses – *uenationes* – organisées dans le Cirque<sup>9</sup>. Il

<sup>1</sup> « On va bientôt célébrer les jeux, de mémoire d'hommes les plus somptueux, les plus magnifiques, tels, non seulement qu'il n'y en eut jamais, mais que je ne puis imaginer en aucune façon qu'il puisse y en avoir dans le futur » (XXVII, 65).

<sup>2</sup> Dans cette lettre à M. Marius, Cicéron évoque ces jeux dans les mêmes termes (*apparatissimi*), tout en précisant que lui-même ne les a pas appréciés : *Omnino, si quaeris, ludi apparatissimi, sed non tui stomachi ; coniecturam enim facio de meo*, « Oui, certes, si tu veux le savoir, ce furent des jeux tout à fait magnifiques ; mais ils n'étaient pas de ton goût : j'en juge d'après le mien » (*Correp.*, CXXVII, 2 = *Fam.*, VII, 2).

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> « [Quel plaisir y a-t-il à voir,] dans je ne sais quel combat, toute la variété des armes de l'infanterie et de la cavalerie ? » (*ibid.*).

<sup>5</sup> *Reliquae sunt uenationes binae per dies quinque, magnificae, nemo negat*, « Restent les chasses, à raison de deux par jour pendant cinq jours ; elles furent splendides, personne ne le nie » (*ibid.*, 3).

<sup>6</sup> « Le dernier jour fut celui des éléphants : le peuple, la foule a éprouvé une grande admiration » (*ibid.*, 3).

<sup>7</sup> Cicéron, *De fin.*, V, 20, 56 : *... bestiae..., quas delectationis causa concludimus*, « les bêtes [...], que nous gardons en cage pour notre agrément ».

<sup>8</sup> Les soldats et les généraux ayant participé aux expéditions et aux guerres lointaines pouvaient, eux, avoir déjà fait l'expérience de cette faune exotique.

<sup>9</sup> Sur les importations d'animaux sauvages, et notamment de *ferae Libycae*, pour les jeux du cirque ou d'autres spectacles, cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie, et les allusions que l'on trouve, par exemple, chez Varron, *R. R.*, III, 13, 3 (... *ut tanta circumfluxerit nos ceruorum aprorum et ceterarum quadrupedum multitudo, ut non minus formosum mihi uisum sit spectaculum, quam in Circo Maximo aedilium sine Africanis bestiis cum fiunt uenationes*, « et voici qu'une foule de cerfs, de sangliers et de tous les autres quadrupèdes se répandit autour de nous, au

s'agit en effet de proposer au public des spectacles nouveaux, toujours plus insolites, rares et fastueux, comme L. Licinius Crassus l'explique dans le *De oratore*, en comparant le travail de l'orateur, qui doit convaincre les juges et obtenir la faveur du public, à celui de l'édile :

... *ut ego in aedilitate laboravi, quod cotidianis et uernaculis rebus satis facere me posse huic populo non putabam*<sup>1</sup>.

Les textes, comme de nombreux passages cités précédemment l'ont montré, offrent de nombreuses références à ces bêtes sauvages importées de l'étranger, ainsi que sur les circonstances de leur arrivée à Rome. La plupart de ces animaux étaient d'abord capturés en petit nombre lors des conquêtes pour que le triomphateur puisse les faire figurer dans son défilé, avant de faire parfois l'objet d'un véritable commerce d'importation en provenance des provinces asiatiques ou africaines et à destination de l'Italie. Nous avons sur les circonstances de ces transferts d'animaux des témoignages précis : Cicéron – qui fut chargé, alors qu'il était gouverneur de Cilicie, en 51-50, de fournir à l'édile curule Marcus Caelius Rufus des panthères pour agrémenter les *ludi* qu'il devait organiser à Rome – évoque à plusieurs reprises les démarches qu'il dut faire dans le but de réunir ces panthères ; les problèmes posés par leur capture, leur transport et leur entretien en vue des jeux sont notamment décrits dans ce passage d'une lettre adressée par Caelius Rufus à Cicéron :

*Fere litteris omnibus tibi de pantheris scripsi. Turpe tibi erit Patiscum Curioni decem pantheras misisse, te non multis partibus pluris ; quas ipsas Curio mihi et alias Africanas decem donavit, ne putes illum tantum praedia rustica dare scire. Tu si modo memoria tenueris et Cibyratas arcessieris itemque in Pamphylia litteras miseris (nam ibi pluris capi aiunt), quod uoles efficies. Hoc uehementius laboro nunc, quod seorsus a conlega puto mihi omnia paranda. Amabo te, impera tibi hoc. Curare soles libenter, ut ego maiorem partem nihil curare ; in hoc negotio nulla tua nisi loquendi cura est, hoc est imperandi et mandandi ; nam simul atque erunt captae, qui alant eas et deportent, habes eos quos ad Sittianam syngropham misi*<sup>2</sup>.

---

point que le spectacle ne me parut pas moins beau que les chasses données par les édiles au Cirque Maxime, mais sans bêtes africaines ») ou chez Ovide, *Fastes*, VI, 178 : *nec tellus captas miserat ante feras*, « aucun pays n'avait alors envoyé (à Rome) des bêtes sauvages capturées ». Comme l'indique R. Schilling (note au v. 178), « l'allusion vise l'importation des animaux sauvages, en particulier des *ferae Libycae* qu'on faisait venir pour les chasses, *uenationes*, données au Grand Cirque [...] ».

<sup>1</sup> « Moi aussi, lorsque j'étais édile, je me suis donné bien du mal, pensant que je ne pourrais pas satisfaire notre peuple avec des choses qu'il voit tous les jours et qu'il trouve chez lui » (*De orat.*, III, 24, 92).

<sup>2</sup> « Dans presque toutes mes lettres, je t'ai parlé des panthères. Tu seras honteux de penser que Patiscus a envoyé à Curion dix panthères, et que tu ne m'en as pas envoyé un beaucoup plus grand nombre ; Curion d'ailleurs m'a fait cadeau des siennes, avec dix autres d'Afrique : ceci pour que tu ne croies pas qu'il ne sait donner que des domaines de campagne. Pour toi, il te suffit de te souvenir de ma requête, de faire venir des panthères Cibyrates et d'écrire en Pamphylie (car on dit qu'il s'en prend là plus qu'ailleurs), et tu obtiendras ce que tu voudras. C'est actuellement pour moi un gros souci, parce que je pense qu'il me faudra pourvoir à tout en dehors de mon collègue. Je te serai bien reconnaissant de faire cet effort. Tu aimes naturellement l'activité, autant que je préfère, pour l'ordinaire, ne rien faire ; et, en l'occurrence, tu n'as d'autre peine à prendre que de parler, c'est-à-dire d'ordonner et de faire porter ton ordre. Car dès qu'on les aura prises, tu as, pour les nourrir et les transporter, les gens que j'ai envoyés en vue de la créance de Sittius [...] » (*Corresp.*, CCX, t. IV = *Fam.*, VIII, 9). Cf. aussi les passages suivants, extraits d'autres lettres adressées par M. Caelius Rufus à Cicéron (CCV, 5, t. IV = *Fam.*, VIII, 4 : ... *item de pantheris, ut Cibyratas accersas curesque ut mi uehantur*, « De même pour les panthères : je voudrais que tu t'en fasses envoyer de Cibra, et que tu t'occupes de leur transport à mon adresse » ; CCXXI, 10, t. IV = *Fam.*, VIII, 8 : *Me tractat liberaliter Curio et mihi suo munere negotium imposuit ; nam si mihi non dedisset eas quae ad ludos ei aduectae erant Africanas, potuit supersederi ; nunc, quoniam dare necesse est, uelim tibi curae sit, quod a te semper petii, ut aliquid istinc bestiarum habeamus*, « Curion me traite en ami généreux, mais son cadeau m'embarrasse ; car s'il ne m'avait pas donné les panthères qu'on lui avait amenées d'Afrique pour ses jeux, on aurait pu s'abstenir ; mais ce n'est pas le cas, et, puisque je ne peux plus me dispenser de donner des jeux, je voudrais que tu t'occupes, comme je n'ai jamais cessé de t'en prier, de me faire avoir quelques bêtes de là-bas » ; CCXLVII, 5, t. IV = *Fam.*, VIII, 6 : *Turpe tibi erit pantheras Graecas me non habere*, « Ce sera à ta honte que je n'aie pas de panthères grecques ») ; et la réponse de Cicéron : *De pantheris per eos qui uenari solent agitur mandatu meo diligenter ; sed mira paucitas est, et eas quae sunt ualde aiunt queri, quod nihil cuiquam insidiarum in mea prouincia nisi sibi fiat : itaque constituissae dicuntur in Cariam ex nostra prouincia decedere*, « Des panthères les chasseurs de profession s'occupent activement sur ma recommandation. Mais elles sont d'une étonnante rareté, et celles qui restent, on affirme qu'elles se plaignent fort d'être les seuls êtres dans ma province dont la sécurité soit en danger ; aussi ont-elles décidé, dit-on, de quitter notre province pour la Carie » (CCLII, 2, t. IV = *Fam.*, II, 11). L.-A. Constans et J. Bayet (note 1, p. 164) remarquent à propos de ce dernier passage que « le tour spirituel de ce demi-refus lui a valu d'être reproduit intégralement par Plutarque (*Cic.*, 36) ».

D'autres spécimens d'animaux exotiques faisaient partie des cadeaux que les ambassadeurs ou visiteurs étrangers pouvaient offrir à un personnage politique : on sait qu'Auguste, par exemple, reçut en présent un tigre, apporté par une ambassade indienne<sup>1</sup>.

En dehors des cortèges triomphaux, qui constituent des événements isolés, les exhibitions d'animaux exotiques sont ainsi devenues, au cours de la République et surtout de l'Empire, un divertissement relativement fréquent ; nombreux sont en effet les témoignages littéraires, parfois assez anciens, mentionnant des spectacles mettant en scène des animaux exotiques, que l'on voyait parfois, à cette occasion, pour la première fois à Rome ; on organisa notamment, à partir de 186 avant J.-C., lors des *ludi* religieux ou des spectacles offerts au peuple à la suite d'un triomphe, les fameuses *uenationes*, ces chasses lors desquelles on faisait combattre entre eux des animaux, ou encore des hommes – les *bestiarii* – contre des bêtes sauvages. Des animaux aquatiques en provenance de contrées exotiques figuraient également dans certaines naumachies. Les espèces présentées lors de ces spectacles n'étaient pas obligatoirement exotiques, mais la mise en scène d'animaux originaires de contrées lointaines – ours, lions, éléphants, tigres, panthères – ajoutait au spectacle le prestige de la rareté et de la curiosité exotique<sup>2</sup>. Les textes littéraires nous transmettent çà et là le souvenir de la première apparition à Rome, lors de certaines de ces manifestations, de ces espèces animales. On trouve déjà, dans le *Persa* de Plaute, une allusion à une course d'« oiseaux d'outre-mer » – probablement des autruches –, donnée dans le cirque, ces oiseaux ayant probablement été importés à Rome à la suite de la victoire contre Carthage :

... *Istuc marinus passer per circum solet*<sup>3</sup>.

Une réplique du *Poenulus* mentionne encore la présence, dans la procession des *ludi*, de « rats africains », expression désignant sans doute les panthères ou une autre espèce de félins exotiques :

*Non audis ? mures Africanos praedicat  
in pompam ludis dare se uelle aedilibus*<sup>4</sup>.

Dans le long passage du livre VIII consacré aux éléphants, Pline l'Ancien évoque les tout premiers combats où ces animaux furent mis en scène à Rome, en 99 avant J.-C.<sup>5</sup> ; de la même

<sup>1</sup> En 27 avant J. C., Auguste est en campagne en Espagne, pour pacifier les Cantabres et les Asturiens. C'est à Tarragone qu'il reçoit cette ambassade indienne, lui apportant, entre autres présents, un tigre : « Tarragone, où Auguste s'attardait, couvant une maladie qui ne tarderait pas à se manifester, était devenue une sorte de caravansérail, où se retrouvaient des Grecs, des envoyés du roi des Parthes, et des princes indiens. Ceux-ci étaient les plus pittoresques, et ils apportaient comme cadeaux des étoffes précieuses, de somptueux bijoux et même des animaux que les Romains n'avaient jamais vus, un tigre par exemple » (J.-P. Néraudeau, *Auguste*, p. 170 sq.).

<sup>2</sup> On peut citer ici Lucrèce (*De natura rerum*, II, 532-540, passage cité *supra*), qui s'émerveille du nombre d'éléphants vivant en Inde, alors qu'ils sont encore, pour les Romains, un spectacle rare.

<sup>3</sup> « C'est ce que fait l'oiseau d'outre-mer à travers le cirque » (*Persa*, 199). Voir le commentaire d'A. Ernout sur ce passage (*Notice du Persa*, p. 97) qui pourrait permettre de situer la représentation du *Persa* après la prise de Carthage, par exemple aux *Ludi Romani* de l'année 197.

<sup>4</sup> « Tu n'entends pas ? Il parle de rats africains qu'il a l'intention de donner aux édiles pour la procession des jeux » (*Poenulus*, 1011-1012). Pline affirme toutefois que ce n'est qu'en 56 avant J.-C. que l'on fit venir à Rome des panthères, dont l'importation était restée longtemps interdite : il mentionne en effet un vieux décret du Sénat interdisant l'introduction des panthères en Italie, que le tribun de la plèbe Cn. Aufidius, en 84 avant J.-C. (cité par Cicéron, *Tusc.*, V, 28, 11) fit casser pour permettre leur importation en vue des jeux du cirque : *Senatus consultum fuit uetus, ne liceret Africanas in Italiam aduehere. Contra hoc tulit ad populum Cn. Aufidius trinunus plebis, permisitque circensium gratia inportare*, « Un vieux sénatus-consulte interdisait d'amener des panthères d'Afrique en Italie. Le tribun de la plèbe Cn. Aufidius le fit casser par l'assemblée du peuple, et permit d'en importer pour les jeux du cirque ». Mais, écrit-il ensuite, *primus [...] Scaurus aedilitate sua uarias CL uniuersas misit*, « ce fut Scaurus qui, pendant son édilité [en 56 avant J.-C.], fut le premier à en faire venir 150, toutes de celles qui sont dites bigarrées » (*N. H.*, VIII, 64).

<sup>5</sup> Pline, VIII, 19 : *Romae pugnasse Fenestella tradit primum omnium in circo Claudii Pulcri aedilitate curuli M. Antonio A. Postumio cos. anno Urbis DCLV, item post annos uiginti Lucullorum aedilitate curuli aduersus tauros*, « Fenestella rapporte que le premier combat

façon, l'encyclopédiste nous a transmis le souvenir des premiers combats de lions à Rome : celui de Scaevola d'abord, l'un des consuls de l'année 95 avant J.-C.<sup>1</sup>, puis ceux de Sylla, dont les *uenationes* semblent avoir particulièrement marqué les mémoires<sup>2</sup> : en 93 avant J.-C., il fit notamment descendre cent lions dans l'arène<sup>3</sup>. À la suite de ces premières expériences, les Romains ayant sans doute pris goût à ce genre de spectacles, les exhibitions d'animaux exotiques, et surtout les *uenationes*, devinrent l'un des divertissements habituels des *ludi*. Le nombre et la variété<sup>4</sup> des animaux présentés semble même être devenu un sujet de rivalité entre les magistrats ou les *imperatores* : lors des jeux publics ou des spectacles offerts à la foule à l'occasion d'un triomphe, c'était à celui qui présenterait au peuple le plus d'animaux, qui dénicherait les espèces les plus rares ou les plus exotiques, ou qui en ferait massacrer le plus grand nombre.

Les éléphants et les lions, qui semblent avoir été les animaux les plus couramment représentés, figurent dans de très nombreux spectacles ; mais d'autres, plus rares, comme le rhinocéros, la girafe, le tigre ou les *bestiae* égyptiennes ont également figuré dans les jeux de cette époque. Le rhinocéros aurait ainsi été vu pour la première fois lors des jeux de Pompée, en 70<sup>5</sup>, l'hippopotame et le crocodile lors de l'édilité de M. Scaurus en 56 avant J.-C.<sup>6</sup> et la girafe lors des *ludi* organisés par César à l'occasion de ses triomphes, en 46<sup>7</sup>. Varron rapporte qu'à son époque des raretés comme les perroquets étaient parfois exposés dans la Ville<sup>8</sup>. On

---

d'éléphants qu'on ait vu à Rome eut lieu dans le cirque, pendant l'édilité curule de Claudius Pulcher, sous le consulat de M. Antonius et de A. Postumius, l'an de Rome 655, et que vingt ans après, sous l'édilité curule des deux Lucullus, on en fit combattre contre des taureaux ». D'autres textes attribuent à Pompée l'initiative d'avoir produit des combats d'éléphants dans le cirque, à l'occasion des jeux donnés pour la dédicace de son théâtre ou pour celle du temple de *Venus Victrix* (Pline, VIII, 20-21 ; Sén., *De breuitate uitae*, XIII, 6). Quoi qu'il en soit, le témoignage de Lucr., II, 540 montre que les spécimens d'éléphants étaient encore rares à son époque.

<sup>1</sup> Pline, VIII, 53 : *Leonum simul plurimum pugnam Romae princeps dedit Scaeuola P. f. in curuli aedilitate*, « Le premier qui ait donné à Rome un combat simultané de plusieurs lions est Scaevola, fils de Publius, pendant son édilité curule ».

<sup>2</sup> D'après ce que rapporte Plutarque (*Sylla*, 5, 1-3), citant Sylla lui-même, celui-ci « expliquait son échec à la préture, en 95, par le désir qu'auraient eu les Romains de s'assurer de beaux jeux en l'obligeant à passer par l'édilité : l'on savait son amitié envers le roi Bocchus, fort bien pourvu d'animaux sauvages et disposé, sans doute, à en faire bénéficier les « chasses » que Sylla aurait à offrir au peuple » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. 1, p. 155). Cf. aussi Sylla, fig. 7 Chassignet (*L'annalistique romaine*, t. III) et les notes correspondantes.

<sup>3</sup> Cf. Pline, VIII, 53 : *... centum autem iuatorum primus omnium L. Sulla, qui postea dictator fuit, in praetura*, « L. Sulla, qui fut ensuite dictateur, fut le premier à faire combattre cent lions à crinière pendant sa préture ». D'après le témoignage de Sénèque (*De breuitate uitae*, XIII, 6), il fut le premier à lâcher ces animaux, qui auparavant étaient attachés.

<sup>4</sup> Le nombre et le genre de spectacles donnés, ainsi que les espèces et le nombre des animaux présents dans ces spectacles semblent d'ailleurs faire partie des actes considérés comme importants dans la carrière des *imperatores* ou des princes, à tel point que Suétone consacre toujours un passage à ce sujet dans ses biographies, et qu'Auguste a mentionné dans ses *Res gestae* (cf. *infra*) les différents *ludi* et spectacles qu'il offrit au peuple.

<sup>5</sup> On a précisé plus haut que cet animal se trouve cité – pour la première fois sans doute en latin – dans les *Satires* de Lucilius. Le poète fait allusion à sa corne caractéristique dans deux comparaisons, dont l'une précise l'origine, réelle ou supposée, de l'animal : *rinoceros uelut Aethiopus* (IV, fig. 16 : *rinoceros uelut Aethiopus*, « comme un rhinocéros d'Éthiopie » et III, fig. 13, *Broncus Bouillanus dente aduerso eminulo hic est / rinoceros...*, « Cet homme de Bovillae avec son museau allongé et sa dent de devant qui se dresse en pointe à l'air d'un rhinocéros », passages cités *supra*, I<sup>er</sup> partie). Ces deux mentions semblent contredire un passage de Pline affirmant que cet animal n'a été vu pour la première fois à Rome qu'en 70, lors des jeux organisés par Pompée. L'encyclopédiste semble en effet dater des jeux de Pompée, en 70, la première apparition à Rome du rhinocéros, qu'il cite après le loup-cervier et un animal appelé *cepus* (sans doute un singe, cf. *infra*) vus pour la première fois, *primum* (VIII, 70) lors de ces *ludi* : *Isdem ludis et rhinoceros unius in nare cornus, qualis saepe, uisus*, « Dans les mêmes jeux on vit aussi le rhinocéros à une corne sur le nez, comme on en a souvent montré » (VIII, 71). Voir à ce sujet le commentaire de F. Charpin dans son éd. des *Satires* de Lucilius (p. 253, t. I), et la note 1 d'A. Ernout à Pline, VIII, 70.

<sup>6</sup> Pline, VIII, 96 : *Primum [hippopotamum] et quinque crocodilos Romae aedilitatis suae ludis M. Scaurus temporario euripo ostendit*, « Ce fut M. Scaurus qui, à l'occasion des jeux donnés durant son édilité, montra le premier à Rome un hippopotame et cinq crocodiles dans une pièce d'eau creusée pour la circonstance ».

<sup>7</sup> Cf. Pline, VIII, 69 : *... collo similem equo, pedibus et cruribus boui, camelo capite, albis maculis rutilum colorem distinguentibus, unde appellata camelopardalis ; dictatoris Caesaris circensibus ludis primum uisa Romae. Ex eo subinde cernitur...*, « [Le camelopardalis] a l'enclouure du cheval, les pieds et les jambes du bœuf, la tête du chameau, des taches blanches qui tranchent sur son pelage roussâtre : de là son nom de *camelopardalis* (chameau-léopard). C'est aux jeux du cirque donnés par le dictateur César que la girafe a paru à Rome pour la première fois. Depuis, on en voit de temps à autre ». Varron (*L. L. V*, 20 100, passage cité *supra*), en donnant l'origine du nom *camelopardalis*, précise en effet que la girafe était au moment où il écrivait, *nuper adducta*. Horace (*Épîtres*, II, I, 194-196) cite la girafe, *diuersum confusa genus panthera camelo*, « l'animal qui mêle, par une double nature, la panthère au chameau », parmi les curiosités présentées au peuple lors d'un défilé (passage cité *supra*, I<sup>er</sup> partie, à propos des animaux exotiques).

<sup>8</sup> *Aspectu ac facie incontaminatae in ornatis publicis solent poni cum psittacis ac merulis albis, item aliis id genus rebus inusitatis*, « Quand [les poules sauvages] sont sans défaut pour la présentation et l'aspect, il est d'usage de les exposer dans les solennités publiques,



apprend chez Pline que, lors des jeux donnés par Pompée, on vit pour la première fois un loup-cervier venant de Gaule, ainsi qu'un autre animal d'origine africaine, peut-être une espèce de singe<sup>1</sup>. Il arrivait à Auguste, au dire de Suétone, de présenter au peuple, lorsque l'occasion s'en présentait, un animal « curieux et méritant d'être vu », *inuisitatum dignumque cognitu* : c'est ainsi que l'on vit un rhinocéros aux *Saepta*, un tigre sur scène – c'était la première fois que ce fauve, jusque là connu uniquement de réputation, était produit à Rome<sup>2</sup> –, et un serpent gigantesque au *Comitium*<sup>3</sup>. Ce dernier exemple montre bien la dimension politique que ce type de spectacle pouvait revêtir : il s'agit manifestement pour le prince de rappeler et de graver durablement dans les mémoires le souvenir de victoires étrangères, ou de montrer concrètement, par ces exhibitions d'animaux venus de terres lointaines, l'étendue de l'Empire et de la sphère d'influence romaine : le tigre montré par Auguste vise sans doute à rappeler le souvenir des ambassades indiennes et à symboliser la future extension de l'Empire, préfigurée par ces premiers contacts diplomatiques, en direction des extrémités orientales du monde connu<sup>4</sup>.

Quant au nombre de *bestiae* mises en œuvre dans ces spectacles, il pouvait être assez impressionnant. On a ainsi gardé le souvenir du fameux combat organisé dans le cirque par Pompée entre des éléphants et des chasseurs gétules<sup>5</sup>, resté célèbre en raison de son ampleur, mais aussi par sa cruauté et par les réactions de pitié qu'il suscita chez certains spectateurs, et

---

avec des perroquets et des merles blancs, ainsi que toute autre rareté de cette espèce » (*R. R.*, III, 9, 17).

<sup>1</sup> Pline, VIII, 70 : *Pompei Magni primum ludi ostenderunt chama, quem Galli rufum uocabant, effigie lupi, pardorum maculis. Idem ex Aethiopia quas uocant κίρπος, quarum pedes posteriores pedibus humanis et cruribus, priores manibus fuere similes. Hoc animal postea Roma non uidit*, « C'est aux jeux de Pompée le Grand qu'on exhiba pour la première fois le *chama*, que les Gaulois appellent *rufus* (loup-cervier) : il a la forme du loup, les taches du pard. Aux mêmes jeux parurent des animaux venus d'Éthiopie, qu'on appelle *cepus* ; leurs pattes de derrière ressemblent aux pieds et aux jambes de l'homme, leurs pattes de devant à ses mains. Depuis, Rome n'a plus revu cet animal ». Sur ces animaux, cf. les notes d'A. Ernout pour le § 70. Pline parle à nouveau du loup-cervier en VIII, 84.

<sup>2</sup> Pline dit en effet qu'on ne vit le premier spécimen de tigre en Italie que sous Auguste, en 11 av. J.-C. : *Idem Q. Tuberone Paulo Fabio Maximo cos. IIII non. Mai. Theatri Marcelli dedicatione tigrim primum omnium Romae ostendit in cauea mansuetactam*, « ce fut ce même empereur qui, le premier de tous, sous le consulat de Q. Tubéron et de Paulus Fabius Maximus, consul pour la quatrième fois, montra à Rome aux Nones de mai dans le théâtre un tigre apprivoisé » (*N. H.*, VIII, 65) ; cf. aussi Suét., *Aug.*, XLIII. Varron, *L. L.*, V, 20, 100 (passage cité *supra*) affirme que le tigre est un animal qui ne peut être pris vivant (voir la description de la chasse au tigre chez Pline, VIII, 25, qui décrit avec précision les subterfuges des chasseurs qui veulent prendre l'animal vivant) ; toutefois, contrairement à ce qu'affirme Varron, un tigre a été présenté devant les Athéniens par Séleucus Nicator (358-280 av. J.-C.) ; voir à ce propos la note e, p. 96 de R. G. Kent dans son éd. du *De lingua latina* et la note 4 de J. Collart au § 100, qui citent le témoignage d'Athénée, XIII, 6, 57. À la suite de celle d'Auguste, les démonstrations de tigres devinrent plus courantes, ainsi que celles de rhinocéros : on vit quatre tigres sous le règne de Claude (Pline, *ibid.*) et Martial cite plusieurs fois le tigre (*Spect.* 18 ; *Epig.* I, 104, 2) et le rhinocéros (*Spect.* 19 et 22), que l'on faisait combattre contre des taureaux et des ours.

<sup>3</sup> Suét., *Aug.*, XLIII, 11 : *Solebat etiam citra spectaculorum dies, si quando quid inuisitatum dignumque cognitu aduectum esset, id extra ordinem quolibet loco publicare : ut rhinocerotem apud Saepta, tigrim in scaena, anguem quinquaginta cubitorum pro comitio*, « Il avait coutume, même en dehors des jours de spectacle, s'il arrivait qu'on eût transporté à Rome quelque animal curieux et méritant d'être vu, de le présenter au peuple à titre extraordinaire, en n'importe quel lieu, par exemple un rhinocéros, dans l'enceinte des élections, un tigre, sur une scène, un serpent de cinquante coudées, devant la place des élections ».

<sup>4</sup> De même, la naumachie que dépeindra plus tard Calpurnius Siculus – probablement sous le règne de Néron – avait peut-être pour motif, entre autres, de rappeler les mers polaires à travers l'allusion aux « veaux marins », c'est-à-dire les phoques, et aux hippopotames (*Bucoliques*, VII, 57-72 ; sur le contexte politique, voir la note *ad loc.* de J. Amat). Il s'agit peut-être de la naumachie donnée par Néron, qui, au témoignage de Suétone (*Néron*, XII, 4), comportait des animaux marins.

<sup>5</sup> Pline nous a transmis le récit détaillé de cette *uenatio* : *Pompei quoque altero consulatu, dedicatione templi Veneris Victricis, uiginti pugnae in circo aut, ut quidam tradunt, XVII, Gaetulii ex aduerso iaculantibus, mirabili unius dimicatione, qui pedibus confossis repsit genibus in cateruas, abrepta scuta iaciens in sublime, quae decidentia uoluptati spectantibus erant, in orbem circumacta, uelut arte, non furore beluae iacerentur. Magnum et in altero miraculum fuit, uno ictu occiso ; pilum autem sub oculo adactum in uitalia capitis uenerat. Vniuersi eruptionem temptauere, non sine uexatione populi, circumdatis claustris ferreis. Qua de causa Caesar dictator postea, simile spectaculum editurus, euripis harenam circumdedit*, « Sous le second consulat de Pompée, pour la dédicace du temple de Vénus Victorieuse, vingt éléphants ou, selon d'autres, dix-sept, combattirent aussi dans le cirque des Gétules, qui les attaquaient à coups de javelot. On admira le combat livré par l'un d'eux, qui, les pieds transpercés, se traîna sur les genoux contre ses adversaires à cheval, arrachant leurs boucliers et les jetant en l'air ; au grand plaisir des spectateurs qui, voyant ces boucliers décrire des cercles en retombant, croyaient à un tour d'adresse plutôt qu'à un effet de la fureur de la bête. Une autre grande surprise fut aussi de voir un éléphant tué d'un seul coup ; un javelot, entrant sous l'œil, avait atteint dans la tête les organes vitaux. Tous ensemble ils tentèrent une sortie, non sans jeter la panique dans la foule, malgré les grilles de fer qui les entouraient. C'est pour cette raison que le dictateur César, voulant donner plus tard un spectacle semblable, fit entourer l'arène de fossés pleins d'eau » (Pline, VIII, 20-21). Selon Sénèque, *De breuitate uitae*, XIII, 6, les éléphants étaient au nombre de 18.

dont plusieurs auteurs se firent l'écho<sup>1</sup>. Après les cent lions de Sylla, Pline cite ceux de Pompée et de César, avec des chiffres plus impressionnants encore<sup>2</sup>. À propos des manifestations organisées lors des triomphes de César, Suétone parle de cinq jours de chasse, et d'une bataille mettant en œuvre une quarantaine d'éléphants<sup>3</sup> ; Pline lui aussi évoque, au cours de la dictature de César, plusieurs combats d'éléphants, dont certains portaient sur leur dos des tours pleines de combattants comme lors des guerres que les Romains eurent à mener contre les Carthaginois<sup>4</sup>. Les chiffres concernant les panthères sont eux aussi impressionnants : Pline donne les chiffres de 150 lors des jeux de M. Scaurus en 56 avant J.-C.<sup>5</sup>, de 410 pour Pompée, et de 420 pour Auguste<sup>6</sup>. À partir de la période augustéenne, les exhibitions d'animaux exotiques lors des spectacles se font plus nombreuses encore.

En dehors des textes de Plaute cités plus haut, où l'allusion aux *bestiae* exotiques mises en scène au cours des spectacles romains répond surtout à une intention humoristique, les textes de la période étudiée ici se font parfois l'écho de ces événements dans le but d'exalter la gloire de certains personnages ou celle de la ville de Rome tout entière. Tite-Live consacre ainsi un passage aux jeux donnés par Marcus Fulvius, dont il avait fait vœu pendant sa campagne d'Étolie, et lors desquels le public eut l'occasion d'assister à une *uenatio* où figuraient des lions et des panthères<sup>7</sup>. Au livre XLIV, l'historien dénombre soixante-trois panthères, ainsi que quarante ours et éléphants, dans les jeux offerts en 169 par les édiles P. Cornélius Scipion Nasica et P. Lentulus<sup>8</sup>. Pline, dont nous avons cité plusieurs passages se rapportant à ce sujet, cite parfois de manière explicite ses sources, lesquelles voyaient sans doute dans la mention de ces *uenationes* une manière parmi d'autres de montrer la puissance et la gloire des généraux et de l'Empire romain ; c'est ainsi que l'on apprend, au livre VIII de son *Histoire Naturelle*, que d'anciennes *Annales* citaient des chasseurs éthiopiens et des animaux exotiques – en l'occurrence des ours de Numidie – à propos d'une *uenatio* donnée dans le cirque en 61 avant J.-C. :

<sup>1</sup> Cf. *supra*, I<sup>ère</sup> partie, et les références à Cic., *Corresp.*, CXXVII, 3, t. III (*Fam.*, VII, 1), Sén. (*De breuitate uitae*, XIII, 6) et Pline (*N. H.*, VIII, 21). Ces témoignages montrent que le goût des Romains pour ce genre de spectacles, dont on a fait l'un des aspects les plus caractéristiques de leur civilisation, doit être nuancé ; Cicéron juge le spectacle de ces *uenationes* indigne d'un homme cultivé : ... *sed quae potest homini esse polito delectatio, cum aut homo imbecillus a ualentissima bestia laniatur aut praeclara bestia uenabulo transuerberatur ?*, « Mais quel plaisir peut éprouver un homme cultivé à voir un pauvre diable déchiré par un fauve puissant, ou un magnifique animal transpercé d'un épieu ? » (*Corresp.*, CXXVII, 3). Cet engouement semble surtout, d'ailleurs, s'être développé à partir du principat d'Auguste (voir les chiffres cités *infra*). Sénèque s'insurgera contre ces actes inhumains, et contre les importations d'animaux sauvages, en tant que preuves parmi d'autres de la décadence des mœurs.

<sup>2</sup> Pline, VIII, 53 : *Post [Sullam] Pompeius Magnus in circo DC, in iis iuatorum CCCXV, Caesar dictator CCCC*, « Après [Sylla], Pompée le Grand en fit combattre dans le cirque 600, dont 315 à crinière ; le dictateur César, 400 ».

<sup>3</sup> César, XXXIX, 4 : *Venationes editae per dies quinque, ac nouissime pugna diuisa in duas acies, quingenis peditibus, elephantis uicenis, tricenis equitibus hinc et inde commissis*, « Cinq jours furent consacrés à des chasses et l'on finit par une bataille entre deux troupes, comprenant chacune cinq cents fantassins, vingt éléphants et trente cavaliers ».

<sup>4</sup> Pline, VIII, 22 : *Pugnauere et Caesari dictatori tertio consulatu eius uiginti contra pedites D, iterumque totidem turriti cum sexagenis propugnatoribus, eodem quo priore numero peditum et pari equitum ex aduerso dimicante*, « Le dictateur César, sous son troisième consulat, fit aussi combattre vingt éléphants contre cinq cents fantassins, et derechef, vingt armés de tours avec chacun soixante combattants sur leur dos, contre le même nombre de fantassins que précédemment, et autant de cavaliers qui leur faisaient face ». Sur les éléphants porteurs de tours, cf. la note d'A. Ernout correspondante, et les références à Lucrèce (V, 1302), au *De bello Africo* (XXX, 2) et à Pline, X, I, 4 ; le chiffre de 60 combattants dans les tours est, selon lui, tout à fait invraisemblable.

<sup>5</sup> Pline, *N. H.*, VIII, 64, passage cité *supra*.

<sup>6</sup> Pline, *ibid.* : ... *dein Pompeius Magnus [pantheras] CCCCX [misit], Diuus Augustus CCCCXX*, « puis Pompée [...] produisit 410 [panthères], le dieu Auguste, 420 ».

<sup>7</sup> XXXIX, 22, 2 *et uenatio data leonum et pantherarum*, « ... et l'on donna une chasse au lion et à la panthère ». Sur cette *uenatio*, voir la note 4 d'A.-M. Adam qui, en citant à l'appui de cette hypothèse l'ouvrage de G. Ville (*La gladiature en Occident*, Paris, 1981, p. 52-53), estime qu'« il ne s'agit sans doute pas ici de la première apparition à Rome des *uenationes* » ; en revanche, « c'est la première fois que Tite-Live en parle, en raison de la magnificence particulière de ces jeux [...] ». D'autres *uenationes* sont mentionnées pour l'année 174 (cf. XLI, 27, 6).

<sup>8</sup> XLIV, 18, 8 (passage cité *supra*).

*Annalibus notatum est M. Pisone M. Messala cos. a. d. XIII kal. Oct. Domitium Ahenobarbum aedilem curulem ursos Numidicos centum et totidem uenatores Aethiopas in circo dedisse*<sup>1</sup>.

Auguste lui-même, en faisant le bilan de son principat dans ses *Res gestae* – en même temps que son propre éloge et celui de l'Empire qu'il contribua à agrandir –, donne le chiffre impressionnant de ses *ludi*, et notamment de 26 chasses d'animaux africains et de 3500 animaux abattus lors de ces chasses<sup>2</sup> :

*Venationes bestiarum Africanarum meo nomine aut filiorum meorum et nepotum, in circo aut in foro aut in amphitheatris, populo dedi sexiens et uiciens, quibus confecta sunt bestiarum circiter tria millia et quingentae*<sup>3</sup>.

On peut également considérer comme une exaltation de la gloire romaine les nombreuses comparaisons ou autres figures de style faisant allusion aux combats du cirque ou de l'amphithéâtre que l'on rencontre dans la littérature de cette période. Dans les œuvres de Virgile ou d'Ovide, plusieurs comparaisons ou métaphores décrivent des lions harcelés par les chasseurs<sup>4</sup>, et Grattius a décrit, dans ses *Cynégétiques*, les combats que l'on organisait entre des lions et des animaux qui devaient s'apparenter aux chacals :

---

<sup>1</sup> « Il est noté dans les *Annales* que, sous le consulat de M. Piso et de M. Messala, quatorze jours avant les calendes d'octobre, Domitius Ahenobarbus, édile curule, donna dans le cirque un spectacle de cent ours de Numidie et d'autant de chasseurs éthiopiens » (*Annales Pontificum*, frg. 37 Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. I, ap. Pline, *N. H.*, VIII, 131, trad. M. Chassignet). Pline précise toutefois : *Miror adiectum Numidicos fuisse, cum in Africa ursum non gigni constet*, « Je m'étonne qu'on ait ajouté de Numidie, quand il est reconnu qu'il n'existe pas d'ours en Afrique » (*ibid.* ; A. Ernout, dans la note correspondante, s'étonne de cette remarque, les auteurs grecs et latins étant nombreux à attester la présence d'ours en Afrique du Nord (par exemple Martial, *Spect.* 104, 5, *Libyci... ursi*). Voir aussi Pline, *N. H.*, VIII, 19 (passage cité *supra*) où l'encyclopédiste cite Fenestella à propos du premier combat d'éléphants, en l'an de Rome 655.

<sup>2</sup> « Pour les jeux, [Auguste] reprit la tradition de l'ancienne République, mais il fit en sorte de surpasser en nombre, en variété et en magnificence tout ce qu'on avait coutume de voir » (J.-P. Néraudeau, *Auguste*, p. 348).

<sup>3</sup> « Vingt-six fois, en mon nom ou en celui de mes fils et petits-fils, j'ai offert au peuple des chasses de fauves africains au cirque, au forum ou bien dans des amphithéâtres ; pendant ces chasses environ trois mille cinq cents bêtes ont été tuées » (*R. G.*, XXII, 3, trad. J. Scheid). Voir le *Commentaire* de J. Scheid pour ce passage (p. 64-65), qui évoque notamment les 600 bêtes africaines tuées lors de la dédicace du Théâtre de Marcellus, en 11 av. J.-C. (Dion Cassius 54, 26, 1), les 260 lions et 36 crocodiles qui furent abattus lors de chasses organisées dans le Grand Cirque pour la dédicace du temple de Mars Ultor et du Forum d'Auguste, en 2 avant J.-C. (Dion Cassius 55, 10, 7-8). Cf. aussi Suétone, *Auguste*, XLIII, 2-4 : *Fecitque nonnumquam uicatim ac pluribus scaenis per omnium linguarum histriones \*\*\* non in foro modo, nec in amphitheatro, sed et in circo et in Saeptis, et aliquando nihil praeter uenationem edidit ; athletas quoque, extractis in campo Martio sedilibus ligneis ; item nauale proelium, circa Tiberim cauato solo, in quo nunc Caesarum nemus est. [...] In circo aurigas cursoresque et confectores ferarum, et nonnumquam ex nobilissima iuuentute, produxit*, « Il [...] célébra même des jeux publics quelquefois dans les différents quartiers et sur plusieurs scènes, avec des acteurs parlant toutes les langues ; il donna, non seulement dans le forum et dans l'amphithéâtre, mais encore dans le cirque et dans l'enceinte des élections sur le Champ de Mars des spectacles, qui se réduisaient parfois à des chasses. Il donna aussi des luttes d'athlètes dans le Champ de Mars, où furent disposés des bancs de bois, ainsi qu'un combat naval, pour lequel il fit creuser le sol dans le voisinage du Tibre, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le bois des Césars. [...] Dans le cirque, il produisit des conducteurs de chars, des coureurs, des bestiaires, quelquefois même recrutés parmi les jeunes gens les plus nobles ». Après Auguste, la surenchère dans le nombre des *ferae* présentées et l'originalité des spectacles semble de règle : Caligula et Claude donneront également, selon le témoignage de Suétone, des chasses d'animaux d'Afrique (*Caligula*, XVIII, 5 ; *Claude*, XXI, 7) ; Pline cite, pour les règnes de Claude et de Néron, des gladiateurs affrontant des éléphants en combat singulier (VIII, 4-6) ; Néron, quant à lui, souhaitait imiter les exploits d'Hercule, aurait selon le biographe organisé une mise en scène dans laquelle il devait, nu, affronter et tuer un lion (Suét., *Néron*, LIII, 3).

<sup>4</sup> Cf. par exemple Virg., *Énéide*, IX, 551-553 ; 792-796 ; Ov., *Halieutiques*, 53-57 (passages cités *supra*).

*Hic et semiferam thoum de sanguine prolem  
finxit. Non alio maior sub pectore uirtus,  
siue in lora uoces seu nudi ad pignora martis.  
Thoes commisos (clarissima fama) leones  
et subiere astu et paruus domuere lacertis ;  
nam genus exiguum et pudeat, quam informe, fateri ;  
uulpina species : tamen huic exacta uoluntas<sup>1</sup>.*

## LES « MISES EN SCÈNE » DE PEUPLES EXOTIQUES

Nous avons souligné, à propos du triomphe, le fait que les Romains aimaient voir défiler dans les rues de Rome non seulement des animaux, des armes et des objets précieux tirés du butin pris sur l'ennemi, mais aussi les prisonniers de guerre, voire – ce qui semble avoir constitué le clou du spectacle –, les chefs ou les rois vaincus. En effet, si les animaux exotiques étaient fréquemment exhibés à Rome et excitaient la curiosité du public antique, il en était de même des peuples exotiques, que l'on mettait en scène dans différentes sortes de spectacles, des plus pacifiques aux plus cruels. Selon le type de spectacle, il s'agissait réellement d'étrangers, venus à Rome de leur plein gré ou non, ou bien d'acteurs, de figurants vêtus de costumes exotiques. Le but de ces spectacles était évidemment d'offrir à tous les Romains, au cours d'un divertissement, la possibilité de voir de leurs yeux des spécimens de ces peuples dont la littérature, les récits de campagnes militaires, ou tout simplement la rumeur avaient déjà façonné une image plus ou moins exacte, tout en excitant la curiosité et l'imagination ; il pouvait s'agir aussi, dans le cas des spectacles utilisant des figurants romains, italiens ou grecs « déguisés » en étrangers, de satisfaire le sentiment esthétique et le goût pour l'exotisme de la foule en lui faisant admirer des costumes, des parures ou des décors exotiques. La propagande des magistrats et des empereurs, bien entendu, présidait à tout cela : les peuples exotiques donnés en spectacle à Rome sont l'image concrète des conquêtes romaines, de l'expansion de l'empire vers des contrées de plus en plus lointaines, et de la puissance du nom romain à travers l'*orbis terrarum*.

Les peuples exotiques étaient tout d'abord présents parmi les esclaves employés lors des *ludi* ; un passage du *Poenulus* de Plaute témoigne déjà de la présence d'esclaves « éthiopiens » lors des jeux, où ils étaient peut-être exhibés dans le but d'agrémenter le spectacle d'une touche d'exotisme :

*Ita replebo atritate atrior multo ut siet  
quam Aegyptini, qui cortinam ludis per circum ferunt<sup>2</sup>.*

Mais les spectacles du cirque ou de l'amphithéâtre mettaient surtout en scène des guerriers étrangers : en dehors des *uenationes* dont il a été question plus haut, qui offraient parfois le

<sup>1</sup> « C'est [Hagnon de Béotie] qui a créé une espèce à demi-sauvage à partir de la race des *Thoes*. On ne trouve dans aucune autre poitrine un courage plus grand, que tu les destines soit à la laisse, soit aux enjeux d'un combat ouvert. Les *Thoes* (leur réputation est notoire) attaquent par ruse les lions qu'on leur fait combattre, et les terrassent avec leurs membres courts ; car c'est une race de petite taille, et je n'ose dire jusqu'où va sa laideur ; elle a l'aspect du renard, cependant son ardeur est sans faille » (v. 254-259, trad. personnelle). Sur ces animaux, voir la note a, p. 177 de J. W. & A. M. Duff, qui renvoient aux témoignages d'Aristote, de Plin et d'Oppien : « The *θῶες* of Oppian, *Cyneg.* III. 336-38, are jackals sprung from a union of wolves with leopards. The *θῶς* of Aristotle is perhaps rather a civet than a jackal. Pliny, *N. H.* VIII. 123 mentions *thoes* as a kind of wolf ».

<sup>2</sup> « Je la couvrirai tellement de noirissures, qu'elle sera plus noire que les Éthiopiens qui portent des seaux d'eau dans le cirque à l'occasion des jeux » (*Poenulus*, 1290-1291). Il faut préciser ici, toutefois, que le sens de l'expression *qui cortinam ferunt* n'est pas clair (voir la note *ad loc.* d'A. Ernout).

spectacle de chasseurs ou de guerriers exotiques, ces étrangers ou figurants représentant des étrangers constituaient l'un des centres d'intérêt principaux des combats de gladiateurs et des naumachies. On sait que les gladiateurs pouvaient être des prisonniers de guerre, dont l'origine étrangère, les caractéristiques physiques, devaient éveiller la curiosité des spectateurs ; mais le caractère exotique de ces spectacles résidait principalement dans les armes et les costumes portés par les différents types de combattants. Les premiers gladiateurs, des prisonniers samnites, portaient l'armement caractéristique de leur région<sup>1</sup>, et en particulier un casque orné de plumes auquel fait allusion Lucilius dans un passage des *Satires* :

... ille alter abundans  
cum septem incolumis pinnis redit ac recipit se<sup>2</sup>.

Puis on vit apparaître, avec les conquêtes, le gladiateur « thrace » – *Thraex*<sup>3</sup> – et le gladiateur « gaulois »<sup>4</sup>, avec les armes, réelles ou supposées, du pays dont ils étaient supposés tirer leur origine. Pour F. Dupont, les combats de gladiateurs constituent pour les Romains une représentation symbolique de l'opposition entre le monde civilisé, dont le centre est occupé par l'*Vrbs*, et la périphérie peuplée de Barbares : « Les gladiateurs sont toujours des barbares, pas nécessairement de naissance, la naissance n'importe pas aux Romains, mais ils le sont dans l'âme et dans leur façon de combattre. Barbares captifs ou Romains déchus, ils sont revêtus d'armes exotiques, systématiquement étranges, d'origine ou inventées, et celles-ci plus barbares que les vraies. Jamais ils n'utilisent l'armement du légionnaire : il y a le Gaulois, le Thrace, il y a le Samnite, tout brillant d'écaillés métalliques, le rétiaire nu, avec un casque, un filet et un trident, les andabates que leur casque aveugle et qui combattent à tâtons. [...] Ils séparent [...] le trop du pas assez, écartent les extrêmes les uns des autres, les Gaulois des Numides, les Thraces des Espagnols, le trop lourd du trop léger, le trop vif du trop lent. Un instant, les confins sont rencontrés au centre du monde et immédiatement ils repartent, séparés par le sang, à l'autre bout de l'univers. Les Romains, êtres d'équilibres, restent au centre, à égale distance de tous les excès et de toutes les marges<sup>5</sup> ». Il est particulièrement significatif que les combats de gladiateurs aient été introduits à Rome en 264

<sup>1</sup> Sur le gladiateur samnite, cf. Lucilius, *Satires*, IV, frg. 1, et le *Commentaire* correspondant de F. Charpin, t. I, p. 243-244. L'armure pesante et magnifique des Samnites a été décrite par Tite-Live (IX, 40) ; c'est elle qui a été adoptée à l'usage des premiers gladiateurs, chez les Campaniens d'abord, après la défaite des Samnites en 310, puis à Rome, vers le début du III<sup>e</sup> siècle. Le gladiateur samnite était armé d'une épée, *gladius*, et d'un bouclier long, *scutum* ; il avait la jambe protégée par une jambière, *ocrea*, et il portait un casque, *galea*, orné de plumes, *pinnæ*, et d'un panache, *crita* ». Sur les plumes du casque, cf. Varron, *L. L.*, V, 32, 142.

<sup>2</sup> « ... Cet autre, ayant gagné, revient sain et sauf avec ses sept plumes et se retire » (Lucil., *Sat.*, III, frg. 11). F. Charpin (*Comm.*, p. 234, t. I) indique en effet que « le vainqueur s'emparait des plumes de l'adversaire » et cite à l'appui une scolie à Juvénal III, 158 : *pinnirapos autem dici lanistas ex habitu gladiatorum quia post mortem retiarum pinnam, id est manicam rapit, ut ostendat populo se uicisse*.

<sup>3</sup> Les gladiateurs « thraces » furent introduits au temps de Sylla (cf. J. Heurgon, *Lucilius, Les cours de Sorbonne*, Paris, 1959, cité par F. Charpin, t. I des *Satires* de Lucilius, p. 244). L'armement du Thrace était composé d'un petit bouclier rond, d'un sabre recourbé, de jambières. Le gladiateur thrace est mentionné par exemple chez Horace, *Épîtres*, I, 18, 36 et *Satires*, II, 6, 44.

<sup>4</sup> Les gladiateurs « gaulois » furent introduits à partir des conquêtes de César. Le mirmillon, armé d'un bouclier oblong, d'une épée, d'un casque gaulois surmonté d'un poisson, était en général opposé au rétiaire (le lanceur de filet, armé en outre d'un trident) ; « son nom s'explique par le genre de l'armure : *mirmillonium genus armorum Gallicum est* : cf. Festus, 358, 9. Le mirmillon portait l'emblème d'un poisson sur son casque » (R. Schilling, note 4 à Plinie, VII, 55). Sur l'époque où les *Galli* commencèrent à figurer dans les combats de gladiateurs, voir cependant Tite-Live, XXXIX, 42, 11, où l'historien rapporte un jeu de mots du consul L. Quinctius, à propos d'un interprète gaulois introduit dans sa tente, dans la province de Gaule cisalpine, qu'il propose de tuer devant son favori : « *Vis tu, inquit, quoniam gladiatorum spectaculum reliquisti, iam hunc Gallum morientem uidere ?* », « Veux-tu, puisque tu as abandonné un spectacle de gladiateurs, voir maintenant mourir ce Gaulois ? ») et la note 17 d'A.-M. Adam : « L. Quinctius accompagne son crime d'un jeu de mots sinistre, puisque le terme de *Gallus* désigne aussi une catégorie particulière de gladiateurs. G. Ville, *La gladiature en Occident*, Paris, 1981, p. 48, n. 128, voit dans cette réplique la preuve qu'en 192 (ou en 184 si le trait remonte seulement à Caton), l'*armatura* particulière aux gladiateurs *Galli* était déjà en usage, à moins, encore, qu'il ne s'agisse d'un anachronisme rhétorique dû à Tite-Live lui-même. Mais on pense que certaines « celtomachies » illustrées dès le III<sup>e</sup> siècle sur des monuments étrusques peuvent évoquer aussi des combats de gladiateurs plutôt que des combats réels, ce qui montre l'existence ancienne de ces gladiateurs équipés « à la gauloise » (ou plutôt dans un premier temps de prisonniers de guerre gaulois que l'on faisait combattre lors des *ludi* funéraires) ».

<sup>5</sup> F. Dupont, *La vie quotidienne du citoyen romain sous la République*, Paris, Hachette, 1989, p. 108-109.

avant J.-C., au temps de la première guerre punique, à l'occasion des funérailles de Junius Brutus<sup>1</sup>, au moment où la cité avait entrepris « une politique d'expansion qui changea la façon qu'avaient les Romains de se représenter l'univers, quand Rome devenait le centre du monde et de la civilisation<sup>2</sup> ».

Aux combats de l'amphithéâtre sont apparentées les naumachies, dont les « acteurs », prisonniers de guerre ou condamnés, devaient se battre comme le faisaient les gladiateurs – jusqu'à la mort parfois –, mais sur des navires, au cours d'un combat naval fictif imaginé entre deux flottes ennemies, dans l'amphithéâtre inondé pour l'occasion ou sur un lac. D'après les témoignages d'auteurs qui ont décrit ces *naumachiae*, on peut imaginer le caractère exotique qui semble avoir caractérisé ce type de spectacle, dont les figurants portaient vraisemblablement les costumes et les armes typiques des peuples qui étaient censés s'affronter depuis différentes sortes de navires ; on peut aisément deviner également la dimension politique que pouvaient revêtir ces mises en scène de flottes et de nations étrangères. La première naumachie, celle que donna César sur un lac artificiel, en 46, simulait un combat entre une flotte tyrienne et une flotte égyptienne<sup>3</sup> et intervenait au moment de son triomphe sur la Gaule, l'Égypte, le Pont et l'Afrique. Celle d'Auguste, en 2 avant J.-C., représentait la bataille de Salamine, où s'affrontèrent les flottes des Athéniens et des Perses. Elle coïncide avec l'inauguration du temple qu'Octavien avait voué à Mars après la victoire de Philippi contre les forces républicaines ; d'autre part, la lutte des Grecs contre les Perses à Salamine visait peut-être à symboliser les combats que dut livrer Octavien contre la barbarie orientale rassemblée autour d'Antoine et de Cléopâtre, et sa propre victoire à Actium à l'issue d'un combat naval. Il est révélateur, là encore, qu'Auguste mentionne cette naumachie dans ses *Res gestae*, à la suite des *uenationes* dont il a été question plus haut :

*Naualis proeli spectaculum populo dedi trans Tiberim, in quo loco nunc nemus est Caesarum, cauato solo in longitudinem mille et octingentos pedes, in latitudinem mille et ducentos. In quo triginta rostratae naues triremes aut biremes, plures autem minores inter se conflixerunt. Quibus in classibus pugnaverunt praeter remiges millia hominum tria circiter<sup>4</sup>.*

C'est l'atmosphère de cette naumachie qu'a décrite Ovide dans un passage de son *Art d'aimer*, en soulignant le fait – tout à la gloire du prince et de Rome – qu'une foule

<sup>1</sup> Cf. Tite-Live, *Per.*, XVI, 6 : *Decimus Iunius Brutus munus gladiatorium in honorem defuncti patris primus edidit*, « Décimus Junius Brutus fut le premier à donner un spectacle de gladiateurs en l'honneur de son père défunt ». Voir aussi la version de Valère-Maxime, II, 4, 7.

<sup>2</sup> F. Dupont, *ibid.*, p. 107-108.

<sup>3</sup> *Nauali proelio, in minore Codeta defosso lacu, biremes ac triremes quadriremesque Tyriae et Aegyptiae classis magno pugnantium numero conflixerunt*, « Pour la naumachie, on creusa dans la petite Codète un bassin où luttèrent des vaisseaux à deux, trois et quatre rangs de rames, figurant deux flottes, l'une tyrienne, l'autre égyptienne, et portant un grand nombre de combattants » (Suét., *César*, XXXIX, 6 ; cf. aussi XXXIX, 1-2 ; Velleius Paterculus, II, 56, 1-2 ; Plutarque, *Vie de César*, LV, 4 ; Dion Cassius, XLIII, 22, 4).

<sup>4</sup> « J'ai donné au peuple le spectacle d'un combat naval au-delà du Tibre, là où se trouve maintenant le Bois des Césars, après avoir fait creuser le sol sur une longueur de mille huit cents pieds et une largeur de mille deux cents pieds. Au cours de cette bataille, trente trirèmes ou birèmes garnies de rostres, et un nombre plus grand encore de bateaux plus petits s'affrontèrent. Dans ces flottes combattirent, outre les rameurs, environ trois mille hommes » (*R. G.*, XXIII, trad. J. Scheid). Sur ce passage, voir le *Commentaire* de J. Scheid, p. 65, qui souligne le fait, intéressant, « que le sujet de la naumachie, c'est-à-dire la lutte de « Rome » contre l'« Orient », est omis dans les *Res Gestae* ». Sur cette naumachie, voir aussi le témoignage de Suét., *Aug.*, XLIII, 2 : ... *item nauale proelium, circa Tiberim cauato solo, in quo nunc Caesarum nemus est*, « [Il donna] un combat naval, pour lequel il fit creuser le sol dans le voisinage du Tibre, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le bois des Césars ». À l'époque suivante, Claude donnera une naumachie sur le lac Fucin, au cours de laquelle une flotte de « Siciliens » et une flotte de « Rhodiens », de douze trirèmes chacune, se battirent, et dont Suétone nous a transmis le récit (*Claude*, XXI, 12-14). Sur la dimension politique des naumachies, voir par exemple A. Bajard, « L'apport de l'iconographie dans l'étude des spectacles aquatiques : quelques exemples », p. 379-380 : « Des fins de propagande permettent certes d'expliquer de façon satisfaisante le choix de thèmes pour les deux premières naumachies de Rome. César rappelait ainsi ses victoires en Égypte. Quant à la naumachie d'Auguste, à travers le symbole d'un autre affrontement fameux entre l'Orient et l'Occident, elle faisait allusion à la bataille d'Actium sans évoquer directement la guerre civile ».

cosmopolite, venue *ab utroque mari*, assista au spectacle, et qu'ainsi le monde entier se trouvait dans l'*Vrbs* :

*Quid, modo cum belli naualis imagine Caesar  
Persidas induxit Cecropiasque rates ?  
Nempe ab utroque mari iuuenes, ab utroque puellae  
uenere, atque ingens orbis in Vrbe fuit*<sup>1</sup>.

En dehors de ces jeux aux thématiques guerrières, les peuples et les mœurs exotiques étaient mis en scène dans d'autres types de spectacles, sportifs ou artistiques, dont les protagonistes pouvaient venir de l'étranger ou porter des costumes exotiques, et dont le caractère dépaysant faisait sans doute une grande part du succès. C'est le cas de ces spectacles d'athlètes ou de musiciens que l'on faisait représenter au Cirque ou dans l'amphithéâtre et qui semblent avoir été introduits très tôt dans les *spectacula* romains. D'après un témoignage de Fabius Pictor rapporté par Denys d'Halicarnasse dans ses *Antiquités romaines*<sup>2</sup>, la *pompa* du cirque, lors des jeux voués en 499, pendant la guerre latine, par le dictateur Aulus Postumius, se caractérisait par la présence d'éléments étrangers – étrusques, ou grecs archaïques et hellénistiques<sup>3</sup> – et comportait entre autres des athlètes<sup>4</sup>, des musiciens, flûtistes et citharistes, et des chœurs de danseurs<sup>5</sup> dansant la pyrrhique – la danse armée – ou la *sikkinis* – la danse des Satyres, où les exécutants étaient déguisés en Silènes et en Satyres<sup>6</sup>. Par la suite, plusieurs passages d'auteurs témoignent du fait que les spectacles de musique et de danse, et d'une manière générale la pratique de ces arts, étaient surtout le fait d'étrangers, d'esclaves ou d'affranchis<sup>7</sup>, ou bien étaient associés, dans le cas des citoyens romains qui les pratiquaient en

<sup>1</sup> « Et lorsque, il n'y a pas longtemps, César nous offrit le spectacle d'un combat naval, où parurent des vaisseaux perses et des vaisseaux des enfants de Cécrops, que d'hommes vinrent de l'une et l'autre mer, que de femmes de l'une et l'autre mer ! Le monde immense et Rome ne faisaient qu'un » (I, 172-173).

<sup>2</sup> Fabius Pictor, *Annales*, frg. 20 Chassignet (cité par Denys d'Halicarnasse, *A. R.* VII, 71, 1-73, 5), cf. M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. I, p. 44-49, et les notes correspondantes.

<sup>3</sup> « La source de Fabius Pictor semble être non pas le procès-verbal de jeux votifs authentiques mais une sorte de programme idéal datant du III<sup>e</sup> siècle, mélangeant des éléments romains, étrusques ou grecs archaïques et hellénistiques » (M. Chassignet, note 1 au frg. 20 de Fabius Pictor, p. 84). Pour d'autres commentateurs, il n'y aurait que la présence de l'influence étrusque (cf. le reste de la note 1, p. 84).

<sup>4</sup> Fabius Pictor, *Annales*, frg. 20 Chassignet (ap. Dion. Hal., *A. R.*, VII, 6) : [... ] μεθ' οὗς οἱ τῶν ἀθλημάτων ἀγωνισταὶ τῶν τε κούφων καὶ τῶν βαρέων τὸ μὲν ἄλλο σῶμα γυμνοὶ τὸ δὲ περὶ τὴν αἰδοῦ καλυπτόμενοι, « Après [les cochers] venaient les athlètes qui participaient aux luttes légères et lourdes, le corps entièrement nu, excepté les parties honteuses ». « La présence de ces athlètes pose un problème. Selon Tite-Live, Rome vit des athlètes pour la première fois aux jeux donnés par M. Fulvius en 186 avant J.-C. (LIV. XXXIX, 22, 2). Les combats d'athlètes à la mode grecque semblent en fait avoir été introduits en Italie dès l'époque préhistorique » (M. Chassignet, note 6 au frg. 20). Le port du pagne, évoqué ensuite par Denys d'Halicarnasse dans la description qu'il fait de ces athlètes, peut faire songer également à une coutume étrusque (voir la fin de la note 6 de M. Chassignet). Beaucoup plus tard, Auguste donnera également des spectacles d'athlètes ; il les mentionne parmi les jeux répertoriés dans les *Res Gestae* : *Bis athletarum undique accitorum spectaculum populo praebui meo nomine et tertium nepotis mei nomine*, « Deux fois en mon nom et une troisième fois au nom de mon petit-fils, j'ai offert au peuple des spectacles d'athlètes mandés de partout » (XXII, 1, trad. J. Scheid). Cf. Suét., *Aug.*, LXIII, 2 : *athletas quoque, extractis in campo Martio sedilibus ligneis*, « [Il donna] aussi des luttes d'athlètes dans le Champ de Mars, où furent disposés des bancs de bois ». Caligula, selon Suétone, aurait aussi présenté au public, en complément des combats de gladiateurs, des lutteurs venus de Campanie et d'Afrique (*Caligula*, XVIII, 1).

<sup>5</sup> Fabius Pictor, *Annales*, frg. 20 Chassignet (ap. Dion. Hal., *A. R.*, VII, 7) : Ἠκολούθουν δὲ τοῖς ἀγωνισταῖς ὀρχηστῶν χοροὶ πολλοὶ τριχῆ νενεμμένοι, πρῶτοι μὲν ἀνδρῶν, δεῦτεροι δ' ἀγενείων, τελευταῖοι δὲ παιδῶν, οἷς παρηκολούθουν αἰληταὶ τ' ἀρχαίκοις ἐμφυσῶντες αὐλίσκοις βραχέσιν [... ] καὶ κιθαρῖσαι λύρας ἐπταχόρδους ἐλεφαντίνας καὶ τὰ καλούμενα βάρβιτα κρέκοντες, « Les athlètes étaient suivis de nombreux chœurs de danseurs répartis en trois groupes : en premier lieu des hommes faits, puis des adolescents et enfin des enfants ; ces troupes étaient accompagnées de flûtistes qui soufflaient dans de petites flûtes anciennes, courtes [...] et de citharistes qui faisaient résonner des lyres d'ivoire à sept cordes ainsi que des instruments appelés *barbita* ». Le barbiton semble désigner une sorte de cithare ou de lyre, de forme mal connue (cf. M. Chassignet, note 7 au frg. 20) ; Horace cite ce terme grec dans ses *Odes* (I, 32, 4).

<sup>6</sup> Fabius Pictor, *Annales*, frg. 20 Chassignet (ap. Dion. Hal., *A. R.*, VII, 10) : Μετὰ γὰρ τοὺς ἐνοπλίους χοροὺς οἱ τῶν σατυριστῶν ἐπόμπεον χοροὶ τὴν Ἑλληνικὴν εἰδοφοροῦντες σικιννί, « Après les chœurs des pyrrhiques défilaient les chœurs burlesques qui reproduisaient la *sikkinis* grecque ». Les lignes suivantes de Denys d'Halicarnasse décrivent de façon précise les costumes de Silènes et de Satyres. Ces déguisements reflèteraient en fait une influence étrusque (voir la note 10 de M. Chassignet au frg. 20).

<sup>7</sup> D'après ce que l'on sait des origines du théâtre à Rome, et en particulier de la tradition des *Ludi Graeci*, il semble que le recours à des artistes venus de l'extérieur – Grecs ou Italiens – soit une donnée très ancienne (cf. P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 50, note 8 : « Des *Ludi Graeci* sont attestés à Rome (Cicéron, *Ad fam.* VII, 1, 3) où, en 54 avant J.-C., ils semblent continuer une tradition ancienne. En effet, lors de la censure de 115 avant J.-C., les censeurs, L. Metellus et Cn. Domitius expulsent de Rome tous les acteurs, « sauf le flûtiste latin et le *ludus talarius* » (Cassiodore, *Chron. a. V. c.* 639). La tradition des artistes étrangers (Grecs et Osques) est plus ancienne encore ». À la

tant qu'amateurs, à des mœurs exotiques et donc répréhensibles<sup>1</sup>. L'atmosphère exotique qui caractérisait les spectacles musicaux apparaît par exemple dans ce passage de la *Rhétorique à Hérennius* qui décrit, au sein d'une comparaison, un joueur de cithare portant un manteau broché d'or, une chlamyde colorée, et une couronne d'or sertie de pierres précieuses :

*Vti citharedus cum prodierit optime uestitus, pallam inauratam inductus, cum clamyde purpurea uariis coloribus intexta et cum corona aurea, magnis fulgentibus gemmis inluminata, citharam tenens exornatissimam auro et ebore distinctam, ipse praeterea forma et specie sit et statura adposita ad dignitatem, si cum magnam populo commorit iis rebus expectationem, repente, silentio facto, uocem mittat acerbissimam cum turpissimo corporis motu, quo melius ornatus et magis fuerit expectatus, eo magis derisus et contemptus eicitur ; item...<sup>2</sup>*

Quoi qu'il en soit, ces jeux scéniques ou ces spectacles d'athlètes participent, comme les exhibitions d'animaux exotiques, à la glorification des généraux et de l'Empire romain. Tite-Live les cite dans son *Histoire romaine* parmi les actes des grands personnages du passé : au livre XXXIX, un court passage est consacré aux jeux donnés par Marcus Fulvius, lors desquels le public assista non seulement à des *uenationes*, mais aussi à des jeux scéniques exécutés par des *artifices* venus de Grèce, et à des compétitions d'athlètes :

*Multi artifices ex Graecia uenerant honoris eius causa ; athletarum quoque certamen tum primo Romanis spectaculo fuit<sup>3</sup>.*

Un peu plus loin, on apprend que L. Scipion organisa lui aussi des jeux, en vue desquels il avait recruté des acteurs asiatiques :

*L. Scipio ludos eo tempore, quod bello Antiochi uouisse sese dicebat, ex collata ad id pecunia ab regibus ciuitatibusque per dies decem fecit ; legatum eum post damnationem et bona uendita missum in Asiam ad dirimenda inter Antiochum et Eumenem reges certamina Valerius Antias est auctor ; tum collatas ei pecunias conrogatosque per Asiam artifices...<sup>4</sup>*

---

fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., vers le temps de la seconde guerre punique, une actrice grecque spécialisée dans les lysiodies, nommée Antiodémis, serait venue d'Orient à Rome pour s'y faire applaudir (cf. P. Grimal, *ibid.*, p. 72, d'après une information transmise par une épigramme d'Antipater de Sidon, *Anthol. palat.*, IX, 567). Un passage de Tite-Live montre L. Scipion recrutant en Asie des artistes en vue de la préparation de *ludi* (XXXIX, 22, 8-10, passage cité *infra*). Plus tard, le chanteur Tigellius le Sarde est évoqué chez Horace (*Satires*, I, 2, 3 et surtout I, 3, 3-19, où il est qualifié explicitement de « sarde », *Sardus... ille Tigellius*, le « fameux Sarde Tigellius » ; sur ce personnage, voir la note de F. Villeneuve, p. 40) ; le poète, à propos de sa mort, évoque également des « collègues de joueuses de flûte syrienne » (*Ambubaiarum collegia*) parmi la foule de ses admirateurs qui semblent tous appartenir aux catégories sociales les plus basses de la société (*Sat.*, I, 2, 1). *Ambubaiæ* proviendrait d'un mot syrien (*abbub* ou *ambub*) désignant une flûte (voir la note 1, p. 40 de F. Villeneuve).

<sup>1</sup> Sur la sévérité des auteurs romains à l'égard de la pratique de la musique ou de la danse, cf. *supra*.

<sup>2</sup> « Si un joueur de cithare s'avancait sur la scène, très bien vêtu, habillé d'un manteau aux fils d'or, portant une chlamyde rouge brodée de couleurs variées, coiffé d'une couronne en or resplendissant de l'éclat de grosses pierreries, tenant une cithare décorée avec de l'or et rehaussée d'ivoire, si de plus sa beauté, sa taille et sa stature ajoutaient à sa noblesse, si, après avoir fortement excité l'attente du public par tout cela, soudain, le silence s'étant établi, il faisait entendre une voix criarde, accompagnée de gestes disgracieux, il serait chassé au milieu de risées et de moqueries d'autant plus vives que sa parure était belle et l'espérance grande ; de même... » (*Rhétorique à Hérennius*, IV, 60).

<sup>3</sup> « De nombreux acteurs étaient venus de Grèce en son honneur. À cette occasion, également, fut offert pour la première fois aux Romains le spectacle de concours athlétiques » (XXXIX, 22, 2). « Les *artifices* dont il est question ici doivent être des technites dionysiaques, ces groupes d'acteurs, chanteurs, musiciens qui voyageaient dans toute la Grèce en donnant, à la demande des cités, des représentations dramatiques lors des fêtes. D'eux on ne dit pas, contrairement aux athlètes, qu'ils apparaissent à Rome pour la première fois. On ne possède toutefois aucune attestation sûre avant cette date ; peut-être étaient-ils auparavant venus à Rome à l'occasion de quelque triomphe (comme on le voit en 167, pour les jeux triomphaux d'Anicius : Pol. 30, 22) » (A.-M. Adam, note 3).

<sup>4</sup> « C'est à cette époque que L. Scipion célébra, pendant dix jours, les jeux dont il avait fait vœu, disait-il, pendant la guerre contre Antiochus, avec de l'argent récolté à cet effet auprès des rois et des cités. Valérius Antias a écrit qu'il avait été envoyé comme légat en Asie après sa condamnation et la vente de ses biens pour mettre fin aux démêlés survenus entre les rois Antiochus et Eumène ; c'est alors qu'il aurait réuni ces fonds et recruté des artistes à travers l'Asie [...] » (XXXIX, 22, 8-10). Au livre XLV, après le récit de la défaite de Persée à Pydna, Tite-Live évoque l'organisation par Paul-Émile des Jeux d'Amphipolis – dont il a déjà été question plus haut –, qui furent, dit-il, célébrés avec un grand faste, *magno apparatu* (32, 8), à grand renfort d'artistes « venus de tout l'orbis terrarum » (32, 9 : *Nam et artificum omnis generis, qui ludicram artem faciebant, ex toto orbe terrarum multitudo et athletarum et nobilium equorum conuenit et*



Quant à la danse, elle semble bien avoir constitué à Rome un genre de spectacle typiquement exotique, cet art, comme nous avons déjà pu le constater d'après les textes, n'ayant jamais été très pratiqué par les Romains en raison de son caractère immoral et efféminé, souvent dénoncé par les moralistes : on a donc pu considérer comme un divertissement digne d'exciter la curiosité du peuple le spectacle de jeunes Grecs ou Asiatiques exécutant la pyrrhique, cette danse guerrière d'origine crétoise ou spartiate, qui figure par exemple parmi les *spectacula* du temps de César<sup>1</sup>. Parmi les différents genres de divertissements donnés par le dictateur, Suétone mentionne également des représentations théâtrales où jouaient des acteurs « parlant toutes les langues » – *omnium linguarum* – évoquant peut-être, au même titre que son triomphe ou sa naumachie, les victoires étrangères de l'*imperator* et l'extension de l'Empire<sup>2</sup>.

Enfin, en dehors de ces pièces de théâtre, de ces spectacles de danse ou de musique exécutées spécialement par des artistes étrangers, il existait des manifestations dont il est parfois difficile de préciser la nature, où l'on procédait à la mise en scène de visiteurs ou d'otages étrangers, ou encore à la représentation d'épisodes de l'histoire jouées par des acteurs figurant des personnages étrangers et portant sans doute des costumes exotiques. Vers la fin de 167 avant J.-C., l'on fit par exemple venir à Rome le roi Prusias et son fils Nicomède, qui firent, selon le récit de Tite-Live, une entrée assez spectaculaire dans la Ville :

*Is magno comitatu urbem ingressus ad forum a porta tribunalque Q. Cassi praetoris perrexit concursuque undique facto deos, qui urbem Romam incolerent, senatumque et populum Romanum salutatum se dixit uenisse...*<sup>3</sup>

D'autres mises en scène sont mentionnées par Suétone au sujet de certains princes : on montrait à la foule des otages prestigieux ou, à défaut, des acteurs représentant les nations soumises à Rome. Auguste aurait ainsi montré ostensiblement à la foule romaine des otages parthes qui l'accompagnaient au spectacle<sup>4</sup>.

---

*legationes cum uictimis et quicquid aliud deorum hominumque causa fieri magnis ludis in Graecia solet*, « S'y trouvèrent rassemblés, en effet, venus de tout l'univers, une foule d'artistes professionnels de l'art du spectacle, des athlètes et des chevaux fameux et des délégations avec des victimes ; on vit aussi se dérouler tout ce que l'on a l'habitude de faire en Grèce, lors des Grands Jeux, en l'honneur des dieux et des hommes ». Ce spectacle ressemble manifestement à une démonstration de la puissance de Rome et du raffinement de sa civilisation, qui veut se hausser jusqu'à celle des Grecs : *Ita factum est, ut non magnificentiam tantum, sed prudentiam in dandis spectaculis, ad quae rudes tum Romani erant, admirarentur*, « On fit en sorte que le public admirât non seulement la magnificence, mais le discernement dans la façon de donner des spectacles pour lesquels les Romains étaient alors des novices » (32, 10).

<sup>1</sup> Suétone, *César*, XXXIX, 1-2 : *Pyrricham saltauerunt Asiae Bithiniaeque principum liberi*, « la pyrrhique fut dansée par des fils de grandes familles d'Asie et de Bithynie » ; cf. aussi *Néron*, XII, 4.

<sup>2</sup> Suét., *Cés.*, XXXIX, 1-2 : *Edidit spectacula uarii generis : munus gladiatorum, ludos etiam regionatim urbe tota et quidem per omnium linguarum histriones*, « Il offrit des spectacles de différents genres : un combat de gladiateurs, des représentations théâtrales données même dans tous les quartiers de la ville et, mieux encore, par des acteurs parlant toutes les langues ».

<sup>3</sup> « Entré dans la ville entouré d'une suite nombreuse, il continua sa route de la porte jusqu'au forum et au tribunal du préteur Q. Cassius, et, comme un grand rassemblement s'était formé de toutes parts, il dit qu'il était venu saluer les dieux qui habitaient la ville de Rome, ainsi que le sénat et le peuple romain... » (XLV, 44, 4).

<sup>4</sup> Suét., *Aug.*, XLIII, 10 : *Quodam autem muneris die Parthorum obsides, tunc primum missos, per mediam arenam ad spectaculum induxit superque se subsellio secundo collocauit*, « Un jour de représentation, conduisant au spectacle des otages parthes, les premiers que l'on eût envoyés à Rome, il les fit passer au milieu de l'arène et les installa au second rang, au-dessus de lui ». Par la suite, Caligula aurait fait défiler devant lui un jeune otage parthe, Darius, sur un bont de bateaux construit à l'imitation de celui de Xerxès sur l'Hellespont entre Baïes et Pouzzoles (Suét., *Caligula*, XIX, 1-4) ; toujours d'après Suétone, on put, en 66, assister à l'entrée à Rome du roi d'Arménie Tiridate et à sa soumission au prince, à la suite de laquelle Néron fut salué *imperator* (*Néron*, XIII, 1-4), et le biographe range parmi les spectacles donnés par celui-ci – *inter spectacula ab eo edita* – cette soumission, qui n'est en fait qu'une mise en scène orchestrée par le prince. Sous le règne de Claude, on avait pu voir également une représentation dramatique figurant la prise d'une ville et la soumission au prince des rois de Bretagne (*id.*, *Claude*, XXI, 11).

### c. Les *exotica* et le thème de la supériorité de Rome et de l'Italie

Finalement, et d'une manière assez paradoxale, on s'aperçoit que les *exotica* de la littérature latine nous renvoient aux Romains eux-mêmes, à la façon dont ils concevaient le monde dans lequel ils vivaient, et que la principale fonction de l'exotisme a été celle de contribuer à la formation et à l'expression du patriotisme et du nationalisme romain. En dépit de l'admiration que Rome vouait aux grandes civilisations qui l'avaient précédée, et notamment à la Grèce, c'est en effet l'idée de la supériorité à la fois géographique, morale et politique de l'Italie qui se dégage de l'analyse des *exotica* : Rome se définit et trouve, par ce moyen, son identité.

#### – Supériorité géographique

Ainsi l'ensemble des lieux communs relatifs à la géographie, à la faune et à la flore des contrées exotiques, ainsi que la réflexion scientifique sur les différentes zones terrestres, semblent aboutir finalement, dans la réflexion romaine, à l'idée de la primauté de la terre italienne, qui occupe en effet une situation géographique et climatique idéale dans l'*orbis terrarum*. Ce motif a été largement exploité par les auteurs latins, poètes aussi bien que prosateurs. C'est le cas notamment de Cicéron, qui, dans son *De Republica*<sup>1</sup>, s'est livré à ce qu'on peut considérer comme une véritable *laudatio Urbis*, où l'on retrouve l'ensemble des griefs adressés aux influences étrangères de toutes sortes et où l'on peut déceler, entre les lignes, une allusion aux produits et aux modes exotiques considérés comme faisant partie des principaux facteurs de la corruption des mœurs. Au livre II du *De Republica*, Scipion parle en effet de la fondation de Rome et des avantages que présente le site choisi par Romulus<sup>2</sup>, et dénonce clairement l'influence pernicieuse de la mer<sup>3</sup>, qui, en dehors même du danger que représentent la rapidité et la facilité avec lesquelles peuvent survenir les ennemis<sup>4</sup>, s'exerce par le fait que des éléments corrupteurs venus de l'étranger peuvent aisément venir contaminer les mœurs, notamment par l'introduction de la *luxuria* – et l'on pense évidemment, dans ce contexte, aux tentations que représentaient, dans l'Antiquité, les productions exotiques – :

<sup>1</sup> Dans ses discours *De lege agraria*, Cicéron traite également de l'importance de la situation géographique, en citant l'exemple de trois grandes villes du monde antique, Carthage, Corinthe, et Capoue, toutes trois d'ailleurs abattues, en raison de leur position favorable à l'hégémonie, par les Romains (cf. *De lege agraria* II, XXXII, 86-88). Dans le discours *De provinciis consularibus*, XIV, 34, Cicéron évoquait même le rôle de la divinité dans le fait que l'Italie ait été longtemps protégée des envahisseurs gaulois par le rempart que forme la chaîne des Alpes : *Alpibus Italiam munierat antea natura non sine aliquo diuino numine. Nam, si ille aditus Gallorum immanitati multitudinique patuisset, numquam haec urbs summo imperio domicilium ac sedem praebuisset. Quae iam licet considant. Nihil est enim ultra illam altitudinem montium usque ad Oceanum quod sit Italiae pertimescendum*, « Si les Alpes servaient auparavant de rempart naturel à l'Italie, ce n'était pas d'ailleurs sans quelque dessein des dieux. Car si l'accès de notre pays avait été ouvert à la sauvagerie et à la masse des Gaulois, jamais notre ville n'aurait pu devenir le centre ni le siège d'un grand empire. Elles peuvent désormais s'effondrer ; par delà les sommets des montagnes et jusqu'à l'Océan, il n'y a plus rien à redouter pour l'Italie ».

<sup>2</sup> II, chap. 3-6.

<sup>3</sup> II, III, 5 : *Vrbi autem locum, quod est ei qui diurnam rem publicam serere conatur diligentissime prouidendum, incredibili opportunitate delegit. Neque enim ad mare admouit [...]. Hoc uir excellenti prouidentia sensit ac uidit non esse opportunissimos situs maritimos urbibus eis quae ad spem diuturnitatis conderentur atque imperi, primum quod essent urbes maritimae non solum multis periculis oppositae sed etiam caecis*, « Quant à l'emplacement à choisir pour la ville, celui qui vise à jeter les fondements d'un État durable doit s'en préoccuper avec un soin tout particulier ; Romulus choisit un site d'une convenance merveilleuse. En effet, il ne s'établit pas près de la mer [...]. En homme d'une exceptionnelle clairvoyance, il se rendit compte avec netteté que les régions côtières ne convenaient pas du tout aux villes fondées avec l'espoir d'un empire qui durerait longtemps. La première raison en est que les villes situées au bord de la mer sont exposées à des dangers non seulement multiples, mais aussi dissimulés ». E. Bréguet (note 3, p. 10) rappelle que cette idée est déjà présente chez Platon (*Leg.* 704 b-705 b), qui expose lui aussi les avantages et désavantages d'une cité maritime. D'après Aristote (*Pol.* 7, 1327 a), la question était très discutée : « La situation la plus avantageuse lui paraît celle d'Athènes ou de Corinthe, à quelque distance de la mer » (E. Bréguet, *ibid.*).

<sup>4</sup> II, 3, 6.

*Est autem maritimis urbibus etiam quaedam corruptela ac mutatio morum ; admiscuntur enim nouis sermonibus ac disciplinis et inportantur non merces solum aduenticiae sed etiam mores, ut nihil possit in patriis institutis manere integrum. Iam qui incolunt eas urbes non haerent in suis sedibus sed uolucris semper spe et cogitatione rapiuntur a domo longius, atque etiam cum manent corpore, animo tamen exulant et uagantur. Nec uero ulla res magis labefactatam diu at Carthaginem et Corinthum peruertit aliquando quam hic error ac dissipatio ciuium, quod mercandi cupiditate et nauigandi et agrorum et armorum cultum reliquerant. Multa etiam ad luxuriam inuitamenta pernicioso ciuitatibus subpeditantur mari quae uel capiuntur uel inportantur<sup>1</sup>.*

La supériorité géographique de Rome est également affirmée par Varron dans ses *Res rusticae*<sup>2</sup> et par Virgile dans ses *Géorgiques*<sup>3</sup>, qui tous deux ont présenté dans leurs œuvres un vibrant éloge de l'Italie. Celle-ci bénéficie, de par sa situation médiane, d'un climat idéal, sans les excès de froid ou de chaleur qui affectent les autres zones, comme l'explique Varron dans ce dialogue entre Agrasius et Agrius :

*Vos, qui multas perambulastis terras, ecquam cultiorem Italia uidistis ? inquit. – Ego uero, Agrius, nullam arbitror esse quae tam tota sit culta. Primum cum orbis terrae diuisus sit in duas partes ab Eratosthene maxime secundum naturam, ad meridiem uersus et ad septemtriones, et sine dubio quoniam salubrior pars septemtrionalis est quam meridiana, et, quae salubriora, illa fructuosiora, ibique Italia, dicendum magis eam fuisse opportunam ad colendum quam Asiam, primum quod est in Europa, secundo quod haec temperatior pars quam interior<sup>4</sup>.*

Virgile fera, de même, l'éloge de la terre italienne, en la comparant aux contrées exotiques les plus riches et les plus prestigieuses, dont elle possède les avantages :

<sup>1</sup> « En second lieu, les villes du littoral sont exposées aussi à des éléments corrupteurs, qui amènent une transformation des mœurs ; elles sont contaminées par des innovations dans les paroles et la conduite ; on n'y importe pas seulement des marchandises, mais des mœurs exotiques, si bien qu'aucune institution ancestrale n'y peut demeurer intacte. Bientôt les habitants de ces cités ne tiennent plus en place, mais leurs songeries les emportent, sur les ailes de l'espérance, toujours plus loin de leurs demeures, et même quand leurs corps restent là, ils s'exilent et vagabondent en pensée. Rien ne contribua davantage à rendre longtemps chancelantes et finalement à renverser Carthage et Corinthe que ces voyages sans fin, qui dispersaient les citoyens ; en effet, poussés par l'amour du commerce et de la navigation, ils avaient délaissé l'agriculture et l'entraînement militaire. D'autre part, la mer procure soit du butin, soit des importations qui encouragent dangereusement ces cités au luxe » (II, 4, 7-8). Au paragraphe suivant, Cicéron cite l'exemple de la Grèce (*Quae causa perspicua est malorum commutationumque Graeciae propter ea uitia maritimarum urbium quae ante paulo perbreuiter adigi*, « C'est évidemment ce qui provoqua les malheurs et les révolutions de la Grèce ; cela découle des défauts qui sont propres aux villes du littoral et dont je viens de parler très brièvement »). Il reconnaît toutefois, dans le même passage, les avantages que représente une situation en bord de mer pour le commerce d'importation et d'exportation.

<sup>2</sup> Cette œuvre est contemporaine de la crise de l'agriculture romaine ; Varron y prône le retour à la terre, s'en prend aux riches propriétaires qui délaissent leurs domaines au profit de Rome, et au recours aux importations de blés étrangers (cf. *R. R.*, II, 3-4). La publication des *Res rusticae* de Varron, en 36 avant J.-C., est contemporaine de la rédaction des *Géorgiques*, et Virgile l'aurait lue au moment de rédiger son poème (cf. E. de Saint-Denis, *Introduction des Géorgiques*, p. XV).

<sup>3</sup> Il faut en effet placer les *Géorgiques* dans le contexte d'une « campagne de propagande pour l'agriculture, pour le retour à la terre » (E. de Saint-Denis, *Introduction*, p. VII), d'une politique officielle centrée sur les thèmes de l'« exaltation patriotique de Rome et de l'Italie, [de l']éloge de l'agriculture, [de la] restauration des antiques vertus, de la famille et de la religion, [de la] repopulation » (*id.*, *ibid.*), et d'un « retour à la terre » (*ibid.*, p. VIII).

<sup>4</sup> « AGRASIUS. – « Vous qui avez parcouru tant de pays, est-ce que vous en avez vu un mieux cultivé que l'Italie ? » AGRIUS. – « Pour moi, je ne pense pas qu'il en existe qui soit aussi intégralement cultivé. D'abord, étant donné que le [cercle des terres] est divisé par Ératosthène en deux parties qui correspondent essentiellement à la nature des choses, l'une tournée au midi et l'autre au septentrion, et puisque sans aucun doute la partie septentrionale est plus salubre que la méridionale, et que les contrées les plus salubres sont les plus fertiles, et que l'Italie y est située, on doit dire qu'elle était plus propice à l'agriculture que l'Asie, d'abord parce qu'elle est en Europe, deuxièmement parce que notre zone est plus tempérée que la zone continentale » (I, 2, 3-4).

*Sed neque Medorum silvae ditissima terra,  
nec pulcher Ganges atque auro turbidus Hermus  
laudibus Italiae certent, non Bactra neque Indi  
totaque turiferis Panchaia pinguis harenis<sup>1</sup>,*

sans souffrir, en revanche, de leurs inconvénients, symbolisés par les dangers que représente l'effrayante et monstrueuse faune exotique :

*At rabidae tigres absunt et saeva leonum  
semina ; nec miseros fallunt aconita legentis,  
nec rapit immensos orbis per humum neque tanto  
squameus in spiram tractu se colligit anguis<sup>2</sup>.*

Cet éloge de l'Italie aboutit finalement à un véritable tableau célébrant la vie champêtre<sup>3</sup>, et à l'éloge de Rome *pulcherrima*. Properce se livre lui aussi, dans une élégie adressée à Tullus, à un vibrant hommage à la terre italienne, en convoquant pour l'occasion toute une série de références géographiques prestigieuses, à la fois mythologiques et exotiques, destinées à montrer la supériorité de la terre romaine :

---

<sup>1</sup> « Mais ni la terre des Mèdes, si riche en forêts, ni le beau Gange, ni l'Hermus, dont l'or trouble les eaux, ne sauraient lutter de mérites avec l'Italie, ni Bactres ni l'Inde ni la Panchaïe, tout entière couverte de sables thurifères » (II, 136-139).

<sup>2</sup> « Par contre, on n'y trouve pas les tigres féroces et la race cruelle des lions, ni les aconits qui trompent les malheureux qui les cueillent, ni de serpent couvert d'écailles qui traîne à terre d'immenses anneaux, ou qui ramasse en spirale un corps si long » (II, 151-154).

<sup>3</sup> Cf. II, 458-540 : le paysan vit à l'écart des guerres (v. 495-498), à l'écart des tentations du commerce, de l'ambition et de la richesse, symbolisés ici aussi par les produits exotiques (v. 503-512). « Il faut [...] replacer [ce tableau] dans le temps ; quelle leçon pour les riches personnages de Rome qui avaient rapporté de l'Afrique ou de l'Orient le goût des domaines fastueux et le dégoût des emblavures ! Le programme de redressement économique et moral est ici résumé, car la campagne est le refuge des vertus traditionnelles : frugalité, chasteté, piété, en même temps qu'elle permet de vivre indépendant sans acheter ailleurs... et sans importer de l'étranger » (E. de Saint-Denis, *Introduction*, p. XIV). Virgile pense peut-être à ces vastes domaines orientaux ou africains, lorsqu'il décrit, à l'opposé, le jardin cultivé par le vieillard de Tarente dans la IV<sup>e</sup> *Géorgique*, v. 125 sq. : ce jardin ne comporte pas de vignes, mais des plantations de légumes, d'arbres fruitiers et de plantes mellifères, et symbolise peut-être cet idéal de polyculture, modeste, mais suffisante (cf. par exemple les v. IV, 132-133 : *regum aequabat opes animis, seraque reuertens / nocte domum dapibus mensas onerabat inemptis*, « Dans sa fierté il égalait ses richesses à celles des rois, et quand, tard dans la nuit, il rentrait au logis, il chargeait sa table de mets qu'il n'avait point achetés ») : « Les commentateurs modernes ont voulu découvrir en ce « hors-d'œuvre » toutes sortes d'intentions cachées. Pour P. Grimal (*Les jardins romains*, Paris, 1943, pp. 412 sqq.), qui a bien résumé les diverses interprétations du passage, Virgile aurait, en plaçant ce jardin à Tarente, capitale du néo-pythagorisme, érigé sa description en symbole. Plus simplement, et sans introduire partout le néo-pythagorisme, on peut dire que l'épisode n'est pas un hors-d'œuvre dans un livre consacré à l'apiculture : le vieillard de Tarente est un apiculteur (v. 139-141), et son jardin est peuplé de plantes mellifères, qui se retrouvent dans la liste de Columelle (IX, 4). En outre, à une époque où les Romains se laissaient séduire par la magnificence des parcs orientaux et consacraient trop d'arpents à des jardins d'agrément (cf. Hor., *Od.*, II, 15), Virgile restait fidèle à l'esprit majeur de son poème en célébrant un jardin modeste mais productif [...] » (E. de Saint-Denis, note au v. 130).

*Frigida tam multos placuit tibi Cyzicus annos,  
Tulle, Propontiaca quae fluit isthmos aqua,  
Dindymis et sacra fabricata in uite Cybebe,  
raptorisque tulit qua uia Ditis equos ?  
Si te forte iuuant Helles Athamantidos urbes,  
at desiderio, Tulle, mouere meo,  
si tibi olorigeri uisenda est ora Caystri,  
et quae septenas temperat unda uias ;  
tu licet aspicias caelum omne Atlanta gerentem,  
sectaque Persea Phorcidos ora manu,  
Geryonis stabula et luctantum in puluere signa  
Herculis Antaeique, Hesperidumque choros ;  
tuque tuo Colchum propellas remige Phasim,  
Peliacaeque trabis totum iter ipse legas,  
qua rudis Argoa natat inter saxa columba  
in faciem prorae pinus adacta nouae :  
omnia Romanae cedent miracula terrae.  
Natura hic posuit, quidquid ubique fuit<sup>1</sup>.*

Dans les vers suivants, comme Virgile, Properce met en œuvre des *exotica* aux connotations négatives pour célébrer à nouveau l'Italie, une terre où l'on n'a pas à redouter de monstres tels que les céraustes d'Afrique :

*At non squamoso labuntur uentre cerastae,  
Itala portentis nec furit unda nouis<sup>2</sup>,*

ni les fureurs des cultes exotiques

*Pentheae non saeuae uenantur in arbore Bacchae<sup>3</sup>.*

## – Supériorité morale

Chez Virgile, l'éloge de l'Italie s'achève par l'énumération des héros d'exception produits par cette terre idéale, destinée à devenir la maîtresse du monde :

<sup>1</sup> « Est-ce que Cyzique glacée t'a plu pendant tant d'années, Tullus, par où l'isthme est baigné par l'eau de la Propontide, et Cybèle du Dindyme sculptée dans la vigne sacrée et la route qui porta les chevaux de Dis ravisseur ? Si d'aventure te charment les villes d'Hellé fille d'Athamas et que tu ne sois pas ému par un regret de moi, Tullus, si tu devais visiter les bords du Caystre porteur de cygnes et l'eau qui gouverne ses sept voies, en admettant que tu puisses voir Atlas supportant l'ensemble du ciel et la tête de la fille de Phorcys coupée par la main de Persée, les étables de Géryon, les marques dans la poussière dans la lutte d'Hercule et Antée, les lieux de danses des Hespérides, et si tu poussais devant toi avec tes rameurs le Phase de Colchide et que tu fasses tout le voyage du navire en bois du Pélion, par où le pin novice flotta entre les rochers grâce à la colombe d'Argo, le pin changé en la forme d'une nouvelle proue : toutes les merveilles le céderont à celles de la terre romaine. La nature a placé ici tout ce qui peut se trouver de mieux en tous lieux » (III, 22, 1-18).

<sup>2</sup> « Mais les céraustes n'y glissent pas sur leur ventre écailleux et l'eau italienne ne grouille pas de monstres étranges » (III, 22, 27-28).

<sup>3</sup> « Il n'y a pas de Bacchantes cruelles pour chasser Penthée caché dans un arbre » (III, 22, 33). Voir aussi les éloges de l'Italie développés chez Horace, *Odes*, I, 7, 1-20 ; Tite-Live, V, 54, 4 ; Strabon, VI, 4, 1 ; Plin, *N. H.*, III, 5 et XXXVII, 201-202 ou Denys d'Halicarnasse, I, chap. 36. C'est à la même thématique que se rattachent également les évocations d'une vie paisible à la campagne, au sein de la *pax augusta*, que l'on rencontre par exemple chez Tibulle ou chez Horace.

... haec Decios, Marios magnosque Camillos,  
 Scipiadas duros bello et te, maxime Caesar,  
 qui nunc extremis Asiae iam uictor in oris  
 imbellem auertis Romanis arcibus Indum<sup>1</sup>.

En effet, c'est à la supériorité morale du peuple romain qu'aboutissent finalement l'ensemble des lieux communs, positifs ou négatifs, relatifs aux mœurs et aux mentalités exotiques<sup>2</sup>, ainsi que la fameuse théorie des climats, qui démontre la suprématie des populations habitant la zone intermédiaire. Cette suprématie est explicitement affirmée dans le livre VI de Vitruve ; celui-ci définit en effet le territoire idéal comme étant celui du peuple romain, qui, situé au centre du monde<sup>3</sup>, possède ainsi des qualités d'équilibre qui lui confèrent son aptitude et sa vocation à dominer le monde :

*Namque temperatissimae ad utramque partem et corporum membris animorumque uigoribus pro fortitudine sunt in Italia gentes. Quemadmodum enim Iouis stella inter Martis feruentissimam et Saturni frigidissimam media currens temperatur, eadem ratione Italia inter septentrionalem meridianamque ab utraque parte mixtionibus temperatas et inuictas habet laudes. Itaque consiliis refringit barbarorum uirtutes, forti manu meridianorum cogitationes. Ita diuina mens ciuitatem populi Romani egregia temperataque regione conlocauit uti orbis terrarum imperii potiretur<sup>4</sup>.*

À l'extrême fin du principat d'Auguste, les *Astronomiques* de Manilius affirment également la suprématie de l'Europe – et surtout, à l'intérieur même de l'Europe, celle de Rome –, au sein de l'*orbis terrarum*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> « [Notre pays] a produit les Décies, les Marius, les Camilles au grand cœur, les Scipions endurcis à la guerre, et toi, le plus grand de tous, César, qui aujourd'hui vainqueur aux ultimes confins de l'Asie, écarter des hauteurs de Rome l'Indien désarmé » (*Géorg.*, II, 169-172).

<sup>2</sup> La supériorité du Grec sur le Barbare était déjà, comme on le sait, l'un des fondements de la littérature grecque ; ce thème était déjà perçu dans l'*Iliade* par les lecteurs romains (cf. Horace, *Épîtres*, I, 2, 6-8, qui résume le poème comme étant la lutte opposant la Grèce et la barbarie : *Fabula, qua Paridis propter narratur amorem / Graecia barbariae lento conlisa duello, / stultorum regum et populorum continet aestum*, « Le récit où nous voyons la Grèce et la Barbarie s'entrechoquer dans une guerre sans fin à cause des amours de Pâris a pour matière la déraison des rois et des peuples ballottés par les passions »). Le même thème sous-tend la tragédie grecque, malgré le goût que l'on peut y déceler pour le dépaysement exotique, et le foisonnement des *exotica* : « la tragédie n'est qu'un langage pour affirmer les prestiges de la culture et de la morale grecques. Au-delà des cités et des provinces qui sont impliquées dans le drame, se dresse le modèle qui doit orienter la conduite des villes grecques aussi bien que celle des hommes, ces valeurs définissant une Hellade éternelle. Quelles que soient donc les difficultés ou les pérégrinations des héros, il existe un point fixe où est ancré un commun idéal culturel, moral et politique, celui-là même qui permettait aux Grecs de se juger supérieurs aux barbares » (A. Bernand, *La carte du tragique*, p. 357 sq.). Rappelons qu'Aristote justifie l'esclavage, dans sa *Politique*, par la théorie selon laquelle il existerait une différence essentielle entre Grecs et Barbares, et une infériorité naturelle de ces derniers.

<sup>3</sup> Vitruve, VI, 1, 10 : *Cum ergo haec ita sint ab natura rerum in mundo conlocata et omnes nationes inmoderatis mixtionibus disparatae, ueros inter spatium totius orbis terrarum regionesque medio mundi populus Romanus possidet fines*, « Les dispositions que la nature a établies dans l'univers étant donc telles, et toutes les nations étant différenciées par le déséquilibre de leurs composantes, le territoire idéal, sur l'étendue de la terre entière et de ses régions, est celui qu'occupe, au centre du monde, le peuple romain ».

<sup>4</sup> « C'est de fait dans les populations d'Italie qu'en matière d'endurance, et sous le double rapport de la constitution physique et de la force morale, se rencontre l'équilibre le plus achevé. De même en effet que la planète Jupiter, se déplaçant à mi-distance entre la planète brûlante de Mars et la planète glacée de Saturne, est elle-même tempérée, de la même manière l'Italie, située entre Nord et Sud, possède, par la combinaison de cette double influence, un équilibre de qualités insurpassables : sa sagesse politique brise le courage des barbares, la force de son bras, les calculs des habitants du Sud. C'est ainsi que l'Intelligence divine a établi l'État romain dans une région tempérée exceptionnelle, de manière qu'il assure sa domination sur toute l'étendue du monde » (VI, 1, 11). Sur cette *laudatio*, voir la note 1, p. 85-86 de L. Callebaut dans son *Commentaire*, qui cite les précédents grecs (Aristote, *Politique*, VII, 7, 3) et les auteurs latins ayant développé ce thème de l'excellence de Rome et de l'Italie, tout en soulignant l'originalité du texte de Vitruve : « mais l'excellence définie par Vitruve participe certainement aussi, plus précisément, des préoccupations à la fois proprement urbanistiques, administratives et politiques d'une Rome augustéenne affirmant avec force son destin impérial [...]. Et peut-être cette notice vitruvienne complexe (à la fois géographique, ethnographique, idéologique) fonde-t-elle plus précisément son originalité sur sa composante idéologique, la substitution même de Rome à la Grèce intervenant peut-être chez l'un des *auctores* vitruviens : Posidonius ? Varron ? ». Sur le développement de ce thème chez Vitruve, voir aussi C. Nicolet, *L'inventaire du monde*, p. 208-210. Plus tard, on retrouvera les mêmes réflexions chez Pliny, II, 190 : *Medio uero terrae salubri utrimque mixtura fertiles ad omnia tractus, modicos corporum habitus magna et in colore temperie, ritus molles, sensus liquidos, ingenia fecunda totiusque naturae capacia, isdem imperia, quae numquam extimis gentibus fuerint, sicut ne illae quidem his paruerint, auolsae ac pro immanitate naturae urgentis illas solitariae*, « Quant à la zone intermédiaire, grâce à un salutaire mélange des deux éléments, les terres y sont fertiles en produits de toutes sortes, la taille des êtres mesurées, avec une juste proportion même dans la couleur de la peau ; les mœurs y sont douces, le jugement clair, l'intelligence féconde et capable d'embrasser la nature tout entière ; en outre, ces races détiennent des empires, que l'ont jamais possédés celles des régions extrêmes ; en revanche même ces dernières ne leur ont pas été soumises, mais détachées du reste du monde, elles sont vouées à la solitude par les excès de la nature ».

<sup>5</sup> Voir notamment J.-H. Abry, « Une carte du monde à l'époque d'Auguste », p. 102-106 et *id.*, « *Laudes Europae* (Manilius, *Astr.*, IV,

Cicéron affirmait déjà, à propos des victoires de César, que les nations vaincues étaient pour ainsi dire destinées, « par nature » – *natura* – à être soumises à Rome :

*Domuisti gentis immanitate barbaras, multitudinem innumerabilis, locis infinitas, omni copiarum genere abundantis ; ea tamen uicisti, quae et naturam et condicionem ut uinci possent habebant ; nulla est enim tanta uis quae non ferro et uiribus debilitari frangique possit*<sup>1</sup>.

C'est même dès les premiers textes de la littérature latine que s'exprimait cette supériorité, à la fois militaire, morale et politique, sur les peuples exotiques, barbares ou civilisés, et jusque sur les Grecs. Les toutes premières œuvres latines auraient ainsi eu pour but de soutenir les prétentions de Rome par rapport au reste du monde, et au monde grec en particulier<sup>2</sup> ; par la suite, cette affirmation de la supériorité romaine serait devenue une constante. Les *Satires* de Lucilius, par exemple, célèbrent déjà la suprématie militaire du peuple romain :

*ut Romanus populus uictus ui et superatus proeliis  
saepe est multis, bello uero numquam, in quo sunt omnia*<sup>3</sup>,

un fait qui s'expliquerait avant tout par une supériorité morale sur les autres peuples<sup>4</sup>, qu'ils appartiennent à la barbarie ou, au contraire, à d'anciennes et prestigieuses civilisations ayant constitué de grands empires, comme les Carthaginois et certains des grands peuples de l'Orient. Dans un passage de la *Quatrième Philippique*, Cicéron évoque en effet, dans la même phrase, Carthage et Numance parmi toutes les nations – y compris les plus belliqueuses, *bellicosissimae gentes* – vaincues par le peuple romain grâce à sa *uirtus* :

---

681-695) », dans *D'Europe à l'Europe I : le mythe d'Europe dans l'art et la culture de l'Antiquité au XVII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque tenu à l'E.N.S., Tours, Centre de recherches A. Piganiol, Université de Tours, Caesardunum bis, 31), 1998, p. 98-99 : « Fondée sous le signe de la Balance, Rome, arbitre suprême, détient l'empire du monde, le pouvoir décisif sur tout, élevant et abaissant les peuples placés sur les plateaux de sa balance. Faire régner la justice parmi les peuples qui lui sont soumis, sauvegarder l'équilibre du monde dont elle assume la responsabilité, c'est la mission politique qui lui incombe, c'est le destin qu'elle doit accomplir puisqu'il est inscrit dans les astres. Il est significatif que Rome, placée au centre de l'oïkoumène, semble s'élever au-dessus des terres jusqu'à rejoindre le ciel : semblable à l'*emblemata* central d'une mosaïque, Rome, par la nature supérieure du pouvoir politique qu'elle exerce sur l'ensemble des terres, n'appartient plus à un continent ».

<sup>1</sup> « Tu as dompté des nations barbares et cruelles, populations innombrables aux territoires immenses, aux ressources inépuisables ; mais si tu les as vaincues, c'est qu'elles portaient en elles, dans leur destin, des possibilités de défaite : il n'est force si grande que ne puissent affaiblir et briser le fer et la force » (*Pro Marcello*, III, 8). Dans le second discours *Sur la loi agraire* (XXXV, 95), Cicéron affirme également le déterminisme non seulement de l'origine et de la race, mais aussi de la nature et de la situation du pays, dans les différents caractères humains (passage cité *supra*, I<sup>ère</sup> partie).

<sup>2</sup> Voir les réflexions de P. Grimal, dans le *Siècle des Scipions*, sur l'*Odyssée* et les tragédies de Livius Andronicus ou sur les fondements idéologiques des *Origines* de Caton : « Comment la cité du Palatin, autrefois fondée par Romulus, avait-elle acquis ce domaine ? Caton se l'était demandé et, dans un livre qui l'occupera jusqu'au dernier jour, et qu'il intitula les *Origines*, il s'était attaché à retrouver les causes de cet état de fait. Rome, à ses yeux, avait acquis son pouvoir par les mérites et les vertus de son peuple. Rome méritait sa grandeur. Si les Ligures, par exemple, étaient en pleine décadence (et soumis aux Romains), c'est qu'ils ne possédaient pas une conscience nationale suffisamment forte et se berçaient trop aisément de mensonges » (*Le siècle des Scipions*, p. 205).

<sup>3</sup> « Comment le peuple romain a été vaincu par la force et battu dans de nombreuses batailles, mais jamais dans une guerre, et tout est là... » (*Satires*, XXVI, frg. 25). Sur ces vers où « Lucilius développe l'idée de la grandeur ou, plus exactement, de l'invincibilité de Rome », voir le *Commentaire* de F. Charpin, p. 278, t. II et P. Grimal, *Littérature latine*, p. 150, à propos de ce frg. : « Lucilius est profondément patriote : si, dit-il, les Romains ont perdu des batailles, ils n'ont jamais perdu une guerre. Compagnon de Scipion, il a pu mesurer sur le champ de bataille la supériorité des Romains sur tous les Barbares (Carthaginois, Espagnols...), qui tient moins à une meilleure technique de la guerre qu'aux vertus morales de ce peuple – des vertus que menacent les « mœurs nouvelles », celles, précisément, contre lesquelles lutte le poète. Rome se doit de se montrer clémentement envers les vaincus, de refuser l'exploitation des provinces, un idéal qui, un peu plus d'un siècle plus tard, sera celui de Virgile ».

<sup>4</sup> Cf. Cicéron, *De off.*, III, 11. Ce sont d'ailleurs les peuples étrangers qui sont généralement accusés de provoquer des guerres injustes ; voir par exemple ces vers de Virgile à propos des Parthes et des Germains, auxquels est attribuée l'origine des guerres : *Hinc mouet Euphrates, illinc Germania bellum ; / uicinae ruptis inter se legibus urbes / arma ferunt ; saeuit toto Mars impius orbe*, « D'un côté l'Euphrate, de l'autre la Germanie déclenchent la guerre ; des villes voisines, rompant leurs accords, prennent les armes. Mars impie se déchaîne dans tout l'univers » (*Géorg.*, I, 509-511).

*Hanc retinete, quaeso, Quirites, quam uobis tamquam hereditatem maiores uestri reliquerunt ; alia omnia falsa, incerta sunt, caduca, mobilia, uirtus est una altissimis defixa radicibus ; quae numquam ui ulla labefactari potest, numquam demoueri loco. Hac uirtute maiores uestri primum uniuersam Italiam deuicerunt, deinde Karthaginem exciderunt, Numantiam euerterunt, potentissimos reges, bellicosissimas gentes in dicionem huius imperi redegerunt<sup>1</sup>.*

À partir des guerres puniques, Rome dénonce notamment la *perfidia* punique et lui oppose son respect de la *fides*<sup>2</sup> ; ce thème devient bientôt un véritable lieu commun littéraire, mis à profit, notamment, dans de nombreux discours où Rome se définit, tout en faisant son propre éloge, en s’opposant à l’attitude punique, comme dans ces paroles prononcées devant le Sénat par César dans le *Catilina* de Salluste :

*Item bellis Punicis omnibus, cum saepe Carthaginenses et in pace et per indutias multa nefaria facinora fecissent, numquam ipsi per occasionem talia fecere : magis quid se dignum foret quam quid in illos iure fieri posset quaerebant<sup>3</sup>.*

Rome se définit également comme supérieure, sur le plan moral, aux grandes civilisations de la Grèce et de l’Orient hellénisé ; cette idée s’exprime en particulier dans l’*Énéide*, où le futur fondateur de la nation italienne, comme nous avons tenté de le montrer plus haut, doit abandonner les caractéristiques orientales de Troie – telles que la *luxuria* et la *mollitia* –, et jusqu’aux noms de la ville et du peuple dont il est issu ; c’est ce qu’expriment notamment ce passage où Junon, s’adressant à Jupiter, confirme la mort définitive de Troie :

<sup>1</sup> « Conservez-la, je vous en prie, Quirites, cette vertu, que vos ancêtres vous ont transmise comme un héritage ; tout le reste est faux, incertain, précaire, changeant, seule la vertu est attachée par de très profondes racines, que nulle force ne saurait jamais ébranler ni arracher. C’est par elle que vos ancêtres ont d’abord soumis l’Italie entière, puis détruit Carthage, renversé Numance, assujéti à notre domination les rois les plus puissants, les nations les plus belliqueuses » (*Quatrième Philippique*, V, 13). Voir aussi, sur ce thème de la supériorité morale des Romains, l’anecdote racontée dans le *De Off.*, III, 33, 114 : *Sed illud maximum : octo hominum millia tenebat Hannibal, non quos in acie cepisset aut qui periculo mortis diffugissent, sed qui relictis in castris fuissent a Paulo et a Varrone consulibus. Eos senatus non censuit redimendos cum id parua pecunia fieri posset, ut esset insitum militibus nostris aut uincere aut emori. Qua quidem re audita fractum animum Hannibalis scribit idem quod senatus populusque Romanus rebus afflictis tam excelso animo fuisset. Sic honestatis comparatione ea quae uidentur utilia, uincuntur*, « Mais voici le plus fort. Hannibal détenait huit mille hommes, non pas qu’il les eût fait prisonniers sur le champ de bataille ou qu’ils eussent fui devant la mort, mais ils avaient été laissés au camp par les consuls Paul et Varron. Le sénat ne fut pas d’avis de les racheter, bien qu’on pût le faire à peu de frais, afin d’inculquer à nos soldats ou de vaincre ou de mourir. En l’apprenant, en tout cas, le courage d’Hannibal fut brisé, écrit ce même Polybe, à la pensée que le sénat et le Peuple romain, dans le désastre, avaient montré tant de grandeur d’âme. C’est ainsi que par confrontation avec la beauté morale, tout ce qui paraît utile est vaincu ».

<sup>2</sup> La *fides*, qui fonde les rapports entre les hommes, se place en effet au premier rang des vertus romaines : « Le fait que Rome fonde sa pensée politique sur cette vertu justifie, en droit comme en fait, la prédominance romaine en Italie. Au milieu des cités-sœurs et de peuples dont la parenté avec ceux du Latium est évidente, c’est la cité la meilleure, la plus « vertueuse » qui a obtenu l’empire, puisque celui-ci n’est pas le résultat de la force, mais de la *Fides*. Et tout doit être mis en œuvre pour maintenir les positions acquises de la sorte. La politique extérieure de Rome ne doit plus, désormais, poursuivre que des fins défensives. Au-delà commencent le danger et la déraison. Si, par malheur, Rome venait à perdre le sens de sa vocation italienne et se laissait entraîner dans des conquêtes lointaines, et surtout en Orient – des conquêtes « à la macédonienne », issues de la victoire militaire – elle risquerait de compromettre le fondement même de sa grandeur. Ces guerres seraient contraires à l’équité, puisqu’elles ne seraient pas indispensables à la sécurité romaine et cette tare profonde, cette faute contre le *ius*, apporterait à l’intérieur de la cité une sorte de contagion mauvaise, une souillure, comme un meurtre. Une guerre injuste est entreprise au mépris de la *Fides* ; elle éveille les convoitises, corrompt les mœurs, appauvrit les terres en éloignant les hommes, impose, en vue de bénéfices funestes, des sacrifices sans justification véritable, qui ne pourraient s’excuser que s’ils étaient consentis pour le salut de tous » (P. Grimal, *Le siècle des Scipions*, p. 206-207).

<sup>3</sup> « De même dans toutes les guerres puniques, malgré tous les crimes abominables commis par les Carthaginois soit en pleine paix, soit durant les trêves, jamais nos ancêtres ne profitèrent des occasions de leur rendre la pareille ; le souci de leur propre dignité leur importait plus que la possibilité de justes représailles » (*Catilina*, LI, 6). Sur cette attitude romaine, opposée à celle des perfides Carthaginois, voir l’analyse d’A. Ernout, note 1, p. 104 : « On peut se demander à quoi César fait allusion, les Romains ne semblant pas avoir usé de pareils ménagements envers les Carthaginois. Mais Salluste reproduit ici un jugement de Polybe sur Scipion qui, dit-il, « se préoccupait moins de ce qu’il fallait faire aux Carthaginois que de ce que devaient faire les Romains » ». Le thème de la *iustitia* romaine, opposée à la perfidie punique est même devenu à ce point classique que les traités de rhétorique le citent fréquemment, comme l’auteur de la *Rhétorique à Hérennius* dans cet exemple de reprise : « *Poenos populus Romanus iustitia uicit, armis uicit, liberalitate uicit* », « Les Puniques, c’est par son équité que le peuple romain les a vaincus, c’est par ses armes qu’il les a vaincus, c’est par sa générosité qu’il les a vaincus » (IV, 19). pour G. Achard, cette citation « peut être un souvenir d’un discours catonien » (cf. Malcovati, *O.R.F.*, p. 78), « mais l’opposition entre perfidie punique et droiture romaine est un thème classique » (note 94, p. 150). Cette future infériorité morale de Carthage, héritière de la barbarie orientale, apparaît en filigrane tout au long de l’*Énéide* ; les dieux, qui connaissent le futur destin de Rome, s’opposent à la réunion des deux peuples, Troyens et Tyriens, qui avait été proposée par Junon (cf. IV, 110 sq.).



*Illud te, nulla fati quod lege tenetur,  
 pro Latio obtestor, pro maiestate tuorum :  
 cum iam conubiis pacem felicibus (esto)  
 ne uetus indigenas nomen mutare Latinos  
 neu Troas fieri iubeas Teucrosque uocari  
 aut uocem mutare uiros aut uertere uestes.  
 Sit Latium, sint Albani per saecula reges,  
 sit Romana potens Itala uirtute propago ;  
 occidit occideritque sinas cum nomine Troia<sup>1</sup>,*

et la réponse de Jupiter, qui confirme la supériorité morale du peuple issu du mélange des deux races : celle des Italiens, qui apportent, par la simplicité et la rudesse de leurs mœurs, des qualités encore proches de celles des hommes de l'âge d'or, et celle des Troyens, qui transmettent à l'Italie primitive les avancées de la civilisation :

*Sermonem Ausonii patrium moresque tenebunt,  
 utque est nomen erit ; commixti corpore tantum  
 subsident Teucris, morem ritusque sacrorum  
 adiciam faciamque omnis uno ore Latinos.  
 Hinc genus Ausonio mixtum quod sanguine surget,  
 supra homines, supra ire deos pietate uidebis,  
 nec gens ulla tuos aeque celebrabit honores<sup>2</sup>.*

C'est donc, d'une manière générale, cette *pietas*, ce respect des dieux soulignés par Jupiter, qui expliquent la supériorité romaine ; dans ce passage du discours *Sur la réponse des haruspices*, Cicéron attribuait déjà à la *pietas* et à la *religio* des Romains leurs victoires sur les Espagnols, les Gaulois, les Carthaginois et les Grecs :

<sup>1</sup> « Mais cela que n'empêche aucune loi fatale, je l'implore de toi pour notre Latium et pour la majesté des tiens : quand ils arrangeront leur paix avec d'heureux mariages, soit, quand ils ajusteront leurs lois et leurs alliances, n'oblige pas les Latins nés de cette terre à changer leur vieux nom, à devenir les fils de Tros, à s'appeler Troyens ou à changer leur langue ou prendre d'autres manières de s'habiller ; qu'il y ait un Latium, qu'il y ait, à travers les siècles, des rois albaïns ; qu'il y ait une race romaine forte de la valeur italienne. Troie est morte, permets qu'elle soit bien morte et son nom avec elle » (*Én.*, XII, 819-828). Dans ses *Philippiques*, Cicéron évoquait déjà l'incapacité pour le peuple romain de supporter, comme tant d'autres nations, la servitude : *Omnes nationes seruitutem ferre possunt, nostra ciuitas non potest, nec ullam aliam ob causam, nisi quod illae laborem doloremque fugiunt, quibus ut careant, omnia perpeti possunt, nos ita a maioribus instituti atque imbuti sumus ut omnia consilia atque facta ad dignitatem et ad uirtutem referremus*, « Toutes les autres nations peuvent supporter la servitude, notre cité ne le peut pas, cela pour la seule raison que les autres évitent la fatigue et la peine et, pour s'y soustraire, peuvent tout endurer, alors que nous, nous avons été formés et dressés par nos ancêtres à régler toutes nos pensées et nos actions sur la dignité et la vertu » (*Dixième Philippique*, 20) ; cf. aussi *Sixième Philippique*, VII, 19 : *Aliae nationes seruitutem pati possunt, populi Romani est propria libertas*, « D'autres nations peuvent supporter la servitude, le peuple romain a le privilège de la liberté ». L'idée de la liberté des Romains sera encore exprimée par Jupiter, au chant I de l'*Énéide*, lorsqu'il prédit la future grandeur des Romains, *gens togata*, « nation en toge » (cf. I, 281-282 : ... *mecumque fouebit / Romanos, rerum dominos gentemque togatam*, « avec moi [Junon] chérira les Romains maîtres du monde, nation en toge », et la note correspondante de J. Perret : « C'est parce qu'ils sont un peuple de libres citoyens (*toga*) que les Romains sont fondés à gouverner le monde, évidemment pour qu'à leur image tous les hommes deviennent de libres citoyens. Même idée en VI, 852, et encore au V<sup>e</sup> siècle chez le Gaulois Rutilius Namatianus s'adressant à Rome : « En offrant aux vaincus le partage de tes propres lois, tu as fait une cité de ce qui était jadis l'univers » »).

<sup>2</sup> « Les peuples d'Ausonie conserveront la langue et les mœurs de leurs pères, leur nom restera ce qu'il est ; les Troyens, mêlés à eux de corps, viendront seulement les renforcer ; les lois du culte, le rituel je les fixerai moi-même et je ferai que tous d'une même voix se reconnaissent Latins. Une race née de cette union surgira du sang ausonien ; tu la verras surpasser les hommes, les dieux, par sa piété ; aucun peuple ne te rendra des honneurs aussi magnifiques » (*Énéide*, XII, 834-840). « Ainsi, tandis que les Troyens affirment de plus en plus leur présence dans le Latium, on les voit aussi, d'ordre des dieux, de plus en plus résolument se fondre dans le peuple latin ; non seulement le nom de Troie aura disparu, mais les Troyens perdront le sentiment de leur identité distincte : au même titre que les indigènes, ils se proclameront Latins. Virgile achève ainsi son récit de la greffe troyenne de manière à exclure toute idée d'intrusion, colonisation ou métissage et, sans le dire, il explique pourquoi les Romains, quand ils remontent dans leur passé, ont le sentiment de n'y rencontrer jamais que des Italiens » (J. Perret, *Notes complémentaires*, p. 258). De même Horace, dans l'*Ode* III, 3, met en scène Junon renonçant à sa haine contre les Troyens et promettant aux Romains l'empire du monde pour prix de leurs vertus, de leur piété, de leur justice, de leur modération, de leur constance et de leur courage (v. 30-56) à condition que jamais ils ne reconstruisent Troie (v. 57-68). F. Villeneuve (note 3, p. 100) commente ce passage en disant que « c'est par Junon, l'ennemie des Troyens, la protectrice des Grecs (cf. v. 67), qu'il a fait prédire la gloire de Rome, comme s'il avait voulu montrer la Grèce s'inclinant devant ceux qui ont triomphé d'elle par une force morale supérieure » ; l'interdiction de reconstruire Troie, formulée par Junon, ferait écho au projet, attribué à César, de transférer à Troie la capitale de l'Empire (cf. Suét., *Cés.*, 79 : *fama percrebuit migraturum Alexandriam uel Ilium translatis simul opibus imperii*).

*Etenim quis est tam uaecors qui aut, cum suspexit in caelum, deos esse non sentiat et ea quae tanta mente fiunt ut uix quisquam arte ulla ordinem rerum ac necessitudinem persequi possit casu fieri putet, aut, cum deos esse intellexerit, non intellegat eorum numine hoc tantum imperium esse natum et auctum et retentum ? Quam uolumus licet, patres conscripti, ipsi nos amemus, tamen nec numero Hispanos nec robore Gallos nec calliditate Poenos nec artibus Graecos nec denique hoc ipso huius gentis ac terrae domestico natioque sensu Italos ipsos ac Latinos, sed pietate ac religione atque hac una sapientia, quod deorum numine omnia regi gubernarique perspeximus, omnis gentis nationesque superauimus<sup>1</sup>.*

La conviction de cette supériorité amènera en effet l'idée de la vocation, assignée spécifiquement au peuple romain par les dieux et par le destin, à dominer les différentes nations du monde ; l'intervention de la divinité ou du *fatum* dans les succès romains est explicitement mentionnée dans nombre de textes<sup>2</sup> et confirmée dans l'*Énéide*, par exemple dans les paroles que Virgile prête au défunt Anchise prédisant à Énée la future grandeur de Rome ; il y oppose les *artes* des Grecs et des Orientaux – la pratique des arts, de la science, de l'éloquence – à celles de Rome, qui consistent à *regere imperio populos*, « diriger les peuples sous [sa] loi » :

*Excudent alii spirantia mollius aera,  
credo equidem, uiuos ducent de marmore uoltus,  
orabunt causas melius, caelique meatus  
describent radio et surgentia sidera dicent ;  
tu regere imperio populos, Romane, memento*

<sup>1</sup> « En effet, qui est assez dépourvu de raison, après avoir regardé le ciel, pour ne pas sentir qu'il existe des dieux et pour attribuer au hasard ce qui résulte d'une intelligence telle que l'on a peine à trouver le moyen de suivre l'ordonnance et la nécessité des choses, ou bien, quand il a compris qu'il existe des dieux, pour ne pas comprendre que leur puissance a causé la naissance, l'accroissement et la conservation d'un empire tel que le nôtre ? Nous avons beau, pères conscrits, nous flatter au gré de nos désirs, ce n'est pas néanmoins par le nombre que nous avons surpassé les Espagnols, ni par la force des Gaulois, ni par l'habileté les Carthaginois, ni par les arts les Grecs, ni enfin par ce bon sens naturel et inné propre à cette race et à cette terre les Italiens eux-mêmes et les Latins, mais c'est par la piété et la religion, et aussi par cette sagesse exceptionnelle qui nous a fait percevoir que la puissance des dieux règle et gouverne tout, que nous l'avons emporté sur tous les peuples et toutes les nations » (*De Haruspicum responsis oratio*, IX, 19). Le même rôle de la piété romaine s'exprime dans le *Pro Mil.*, 83-4 ; le *De nat. deor.*, I, 14 et II, 8 ; ou le *De Diu.*, II, 148. Dans un passage du *De oratore*, Cicéron affirme même la supériorité et l'antériorité des Romains sur les Grecs dans la science politique, en citant l'exemple du roi Numa : « *Nam et referta quondam Italia Pythagoreorum fuit, tum cum erat in hac gente magna illa Graecia ; – ex quo etiam quidam Numam Pompilium, regem nostrum, fuisse Pythagoreum ferunt, qui annis ante permultis fuit quam ipse Pythagoras ; quo etiam maior uir habendus est, quom illam sapientiam constituendae ciuitatis duobus prope saeculis ante cognouit, quam eam Graeci natam esse senserunt* » : « Autrefois l'Italie fut pleine de Pythagoriciens, à l'époque où une partie de ce pays s'appelait la Grande Grèce (de là certaines personnes ont été jusqu'à prétendre que notre ancien roi, Numa Pompilius, appartenait à la secte de Pythagore, quoiqu'il soit antérieur à ce philosophe d'un grand nombre d'années ; nous devons, d'ailleurs, l'en admirer davantage, pour avoir possédé la science politique près de deux siècles avant que les Grecs en aient soupçonné l'existence » (II, 37, 154). Voir aussi ces passages des *Tusculanes* : I, I, 1, à propos de la sagesse et de la philosophie : « *non quia philosophia Graecis et litteris et doctoribus percipi non posset, sed meum semper iudicium fuit omnia nostros aut inuenisse per se sapientius quam Graecos aut accepta ab illis fecisse meliora, quae quidem digna statuissent in quibus elaborarent*, « ... non pas qu'il me paraisse impossible d'apprendre la philosophie dans des ouvrages grecs et avec des maîtres grecs, mais j'ai toujours été d'avis que dans leurs créations propres nos Romains ont partout montré plus de sagesse que les Grecs, et là où ils empruntaient aux Grecs, ont perfectionné toutes les branches qu'ils jugeaient dignes de leurs efforts » ; et I, I, 2 : « *Nam mores et instituta uitae resque domesticae ac familiaris nos profecto et melius tuemus et lautius, rem uero publicam nostri maiores certe melioribus temperauerunt et institutis et legibus. Quid loquar de re militari ? in qua cum uirtute nostri multum ualuerunt, tum plus etiam disciplina. Iam illa quae natura, non litteris adsecuti sunt, neque cum Graecia neque ulla cum gente sunt conferenda. Quae enim tanta grauitas, quae tanta constantia, magnitudo animi, probitas, fides, quae tam excellens in omni genere uirtus in ullis fuit, ut sit cum maioribus nostris comparanda ?*, « Dans nos mœurs et dans nos coutumes, dans la conduite de nos maisons et de nos affaires, nous avons assurément une organisation meilleure et aussi plus brillante, et, quant au gouvernement de l'État, nos aïeux l'ont sans nul doute réglé au moyen d'institutions et de lois meilleures. Faut-il parler de l'armée, où ce qui a fait la force des nôtres, c'est sans nul doute leur valeur, mais plus encore leur discipline ? Et maintenant, lorsqu'on en vient aux avantages que donne le caractère et non l'étude, ni les Grecs, ni d'ailleurs aucun autre peuple ne peut nous être comparé. Où trouver un degré de dignité, un degré de fermeté, de grandeur d'âme, de probité, de loyauté, où trouver, dis-je, chez aucun peuple, une supériorité de mérite à tous les points de vue telle qu'on puisse les mettre en parallèle avec ceux de nos aïeux ? ».

<sup>2</sup> Voir par exemple Cés., *B. G.*, I, 12, 6, attribuant la défaite des Tigurins à la volonté divine de châtier cette nation, qui avait vaincu et humilié une armée romaine (le consul de 107, L. Cassius, avait poursuivi les Helvètes jusqu'à l'Océan et une bataille avait eu lieu dans la région d'Agen ; les Helvètes avaient tué L. Cassius, battu et fait passer sous le joug son armée) : « *Ita siue casu siue consilio deorum immortalium, quae pars ciuitatis Heluetiae insignem calamitatem populo romano intulerat, ea princeps poenas persoluit*, « Ainsi, soit effet du hasard, soit dessein des dieux immortels, la partie de la nation helvète qui avait infligé aux Romains un grand désastre fut la première à être punie ».

*(haec tibi sunt artes), pacique imponere morem,  
parcere subiectis et debellare superbos<sup>3</sup>.*

---

<sup>3</sup> « D'autres forgeront avec plus de grâce des bronzes qui sauront respirer, je le crois du moins, ils tireront du marbre des visages vivants, ils plaideront mieux, ils figureront avec leur baguette les mouvements du ciel, diront les levers des astres ; à toi de diriger les peuples sous ta loi, Romain, qu'il t'en souviene – ce seront là tes arts, à toi – et de donner ses règles à la paix : respecter les soumis, désarmer les superbes » (*Én.*, VI, 847-853).



## CONCLUSION

À l'issue de ce travail, nous espérons avoir montré que les *exotica* tiennent une place considérable dans la littérature latine de cette période : la multiplicité des thèmes abordés, la fréquence et la complexité de leurs mises en œuvre littéraires, l'abondance et la variété des citations tirées des œuvres de nombreux auteurs, poètes ou prosateurs, ayant vécu à des époques différentes, dans des contextes politiques, sociaux et religieux eux-mêmes différents, montrent tout autant la richesse du thème littéraire que constitue l'exotisme, que l'intérêt suscité par celui-ci chez les Romains.

Les *exotica* se présentent, tout d'abord, comme un véritable sujet littéraire, après avoir été – et demeurant encore –, comme on peut aisément se l'imaginer, un sujet de rêverie et de conversation inépuisable pour les Anciens. La configuration du *mundus* et de l'*orbis terrarum* alimente l'imagination et la réflexion antiques depuis Homère et Hésiode ; on s'interroge sur la nature et la localisation exactes des confins, sur les causes de la disparité des climats et des populations de la terre habitée ; les fleuves, les montagnes, la flore et la faune des contrées lointaines excitent la curiosité, et, plus encore peut-être, ces peuples exotiques fascinants – en bonne ou en mauvaise part –, si différents par leur apparence, par leurs mœurs et par leurs mentalités. C'est ce qui explique le nombre considérable des thèmes exotiques, dont l'ensemble finit par constituer cet immense *thesaurus*, ainsi que la fréquence de leurs apparitions chez les auteurs de cette période, qui étaient à la fois des lecteurs, dépositaires de toute la science et de toute l'imagination de leurs prédécesseurs grecs, et les témoins directs des différentes étapes de la formation d'un immense Empire. La forte présence de ces thèmes exotiques répond, pour une grande part, à l'objectif littéraire de la *delectatio* et reflète l'existence d'un horizon d'attente : le lecteur ou l'auditeur éprouve tantôt le plaisir de la surprise et de la nouveauté, tantôt, en totale connivence avec l'auteur, le plaisir attendu de retrouver dans un texte les *topoi* traditionnels de l'exotisme sans cesse renouvelés ou réactualisés, auquel s'ajoute celui d'apprécier l'originalité de leur mise en œuvre sous la forme d'évocations visuelles ou sonores, de figures de style, de tableaux ou de récits.

Toutefois, plus encore que la curiosité et l'imagination, c'est le désir d'expliquer, d'interpréter et d'agir qui joue le plus grand rôle dans la mise en œuvre littéraire des *exotica* et qui explique leur foisonnement dans les textes de cette période. Il s'agit d'abord de constituer une sorte de « inventaire du monde » exotique, d'expliquer toutes ces réalités, puis de les répartir dans les diverses catégories établies par la géographie et l'ethnographie antiques, qui tentaient d'appivoiser l'altérité en la comparant à ce qui était déjà connu et assimilé. Mais il s'agit surtout, à travers ces *exotica*, de se définir soi-même par opposition aux autres, et de diffuser cette définition à travers les arts et la littérature. Par leur étrangeté, leur prestige ou leur monstruosité, les *exotica* provoquent tantôt le rire, tantôt l'admiration, tantôt la pitié, le dégoût ou la réprobation ; ils contribuent donc à la formation et à l'expression des sentiments d'une personnalité, voire à celles de la vision du monde et des aspirations de toute une nation. Par le biais des *exotica*, les Romains ont donc surtout réfléchi sur eux-mêmes, sur la place de leur propre civilisation dans le monde connu ; c'est ainsi que s'explique, en particulier, l'image plus ou moins déformée qui est donnée des peuples exotiques, présentés tantôt comme un repoussoir, une image inversée des valeurs romaines, tantôt comme un témoignage nostalgique des temps anciens et un idéal à atteindre. C'est ainsi qu'il faut expliquer, également, la mise en œuvre des *exotica* dans la glorification ou le dénigrement des principaux acteurs de la politique romaine, voire, le cas échéant, dans la justification de leurs échecs.

De l'affirmation de la supériorité géographique, morale et militaire des Romains à l'idée que Rome est destinée à devenir la maîtresse de l'*orbis terrarum* tout entier, il n'y a qu'un pas, que les Romains semblent avoir franchi assez tôt dans leur histoire ; la littérature latine de cette période, comme les textes cités dans ces pages l'ont montré, a abondamment célébré les conquêtes romaines et l'extension de l'Empire, pour aboutir finalement à l'idée d'une unification du monde sous l'égide de Rome, et à celle d'une domination et d'une paix universelles. La « première mention d'un *imperium Romanum* s'étendant à l'ensemble du monde habité<sup>1</sup> » apparaît dans un passage de la *Rhétorique à Hérennius*, où l'auteur cite l'extrait d'un discours donné comme exemple du style moyen, où il est question d'une guerre opposant Rome et ses alliés :

... *nedum illi imperium orbis terrae cui imperio omnes gentes, reges, nationes partim ui, partim uoluntate consenserunt, cum aut armis aut liberalitate a populo Romano superati essent, ad se transferre tantulis uiribus conarentur*<sup>2</sup>.

Par la suite, l'idée que Rome et le peuple romain sont les maîtres du monde se rencontre de façon récurrente dans les textes, chez les poètes comme chez les orateurs, les historiens ou les philosophes. Dans le *Jugurtha* de Salluste, elle apparaît dans le discours que C. Memmius prononce devant le Sénat contre la « tyrannie » exercée par la noblesse corrompue par Jugurtha, et se trouve liée à l'idée d'invincibilité du peuple romain, donc à la conscience de cette supériorité morale et militaire dont il a été question plus haut, qui s'oppose évidemment à toute idée de soumission, de servitude :

<sup>1</sup> G. Achard, note 47, p. 141.

<sup>2</sup> « Il serait encore moins croyable qu'ils tentent, avec si peu de moyens, de s'emparer de l'empire du monde, un empire que tous, nations, rois, peuples ont reconnu, les uns sous la contrainte, les autres volontairement, quand le peuple romain les eut vaincus par les armes ou par la générosité » (IV, 13).

*uos autem, hoc est populus Romanus, inuicti ab hostibus, imperatores omnium gentium*<sup>1</sup>.

Plus tard, l'idée du destin de Rome, promise à la domination universelle, est évidemment un leitmotiv de la littérature du temps d'Octavien et du principat d'Auguste, qui intitulera lui-même le bilan de ses actions « *[Res gestae] Diui Augusti, quibus orbem terrarum imperio populi Romani subiecit* »<sup>2</sup>. Dans une ode consacrée à la gloire d'Auguste, Horace accumule les références exotiques aux événements militaires et diplomatiques de l'époque, au point que c'est la terre tout entière qui semble, dès lors, pacifiée et soumise à l'*imperium Romanum* :

*Te Cantaber non ante domabilis  
Medusque et Indus, te profugus Scythes  
miratur, o tutela praesens  
Italiae dominaeque Romae ;  
te fontium qui celat origines  
Nilusque et Hister, te rapidus Tigris,  
te beluosus qui remotis  
obstrepat Oceanus Britannis,  
te non pauentis funera Galliae  
duraeque tellus audit Hiberiae,  
te caede gaudentes Sygambri  
compositis uenerantur armis*<sup>3</sup>.

Très nombreuses sont en effet les expressions, dans les textes de cette période, à évoquer de manière explicite cette idée d'une domination universelle et d'un Empire s'étendant jusqu'aux limites de l'*orbis terrarum*, en mettant en œuvre les images prestigieuses, empreintes d'exotisme et de mystère, associées aux confins du monde habité ; les poètes emploieront notamment, dans ce contexte, les lieux communs issus de la fable et de la poésie épique relatifs aux contrées du levant et du couchant, au parcours du Soleil d'une extrémité à l'autre du grand Océan entourant le cercle des terres ; c'est le cas, par exemple, dans ce passage du chant VII de l'*Énéide*, où un prêtre italien prédit à Latinus la gloire universelle de sa descendance, issue du mélange des deux races, troyenne et italienne :

<sup>1</sup> « Vous, vous peuple romain, ce peuple invincible et maître de toute la terre » (*Jugurtha*, XXXI, 20).

<sup>2</sup> « [...] Hauts faits du divin Auguste, par lesquels il a soumis le monde entier à l'empire du Peuple romain » (titre des *Res Gestae*, éd. J. Scheid). Les *Res Gestae* d'Auguste se présentent comme une « annonce de la conquête du monde » (Cl. Nicolet, *L'inventaire du monde*, Chapitre I<sup>er</sup>, p. 27-40) : « ce texte, à coup sûr solennel et rempli d'intentions, ne rappelle pas seulement les actions d'un homme d'État parmi d'autres : il décrit aussi, au sens le plus précis du terme, un espace géographique et social désormais achevé ; et il s'inscrit donc, comme son étape finale, dans ce mouvement qui avait assigné à Rome la conquête et la maîtrise du monde habité » (p. 28).

<sup>3</sup> « Ils t'admirent, le Cantabre jusqu'ici indompté, le Mède et l'Indien, ils t'admirent, les Scythes, qui errent débandés, ô vivante sauvegarde de l'Italie et de Rome souveraine ! Ils t'obéissent, le Nil et l'Ister, qui cachent l'origine de leurs sources, et le Tigre impétueux, et l'Océan peuplé de monstres, qui couvre de son fracas les lointains Bretons, et le sol de la Gaule, qui ne craint pas la tombe, et celui de la rude Hibernie ; devant toi les Sygambres, qui font du carnage leur joie, déposent leurs armes, et ils te révèrent » (*Odes*, IV, 14, 41-52). Voir aussi l'*Ode* suivante, qui présente une énumération similaire : *Non qui profundum Danuuium bibunt / edicta rumpent Iulia, non Getae, / non Seres infidique Persae, / non Tanain prope flumen orti*, « On ne verra point les décisions juliennes violées par ceux qui boivent les eaux profondes du Danube, ni par les Gètes, par les Sères ou les Perses déloyaux, ni par les hommes nés aux bords du Tanaïs » (IV, 15, 21-24).

*Ne pete conubiis natam sociare Latinis,  
o mea progenies, thalamis neu crede paratis ;  
externi uenient generi, qui sanguine nostrum  
nomen in astra ferant quorumque ab stirpe nepotes  
omnia sub pedibus, qua Sol utrumque recurrens  
aspicit Oceanum, uertique regique uidebunt<sup>1</sup>,*

ou dans ces vers d'une élégie de Tibulle :

*Roma, tuum nomen terris fatale regendis,  
qua sua de caelo prospicit arua Ceres,  
quaque patent ortus et qua fluitantibus undis  
Solis anhelantes abluit amnis equos<sup>2</sup>.*

De même plusieurs passages de l'*Histoire romaine* de Tite-Live semblent annoncer la future domination universelle de Rome, à laquelle ont contribué, surtout, les guerres puniques et l'anéantissement de l'empire carthaginois<sup>3</sup>, puis la libération de la Grèce et les conquêtes asiatiques ; c'est ainsi que l'historien prête à Acilius, à la veille de la bataille des Thermopyles, l'annonce d'un futur territoire s'étendant depuis Gadès jusqu'au *Rubrum Mare*, et qui n'aurait que l'Océan pour limites :

*Quid deinde aberit quin ab Gadibus ad mare Rubrum Oceano finis terminemus, qui orbem terrarum amplexu finit, et omne humanum genus secundum deos nomen Romanum ueneretur ?<sup>4</sup>*

De même, au livre suivant, Zeuxis, ancien gouverneur de Lydie et porte-parole d'Antiochus après sa défaite à Magnésie, donne ce conseil à Scipion, en tant que représentant de la nation qui est désormais maîtresse de l'*orbis terrarum* :

*Quanto id maiore et placatiore animo decet uos facere in hac uictoria quae uos dominos orbis terrarum fecit ? Positis iam aduersus omnes mortales certaminibus, haud secus quam deos consulere et parcere uos generi humano oportet<sup>5</sup>.*

Dans plusieurs passages, le nom des *Iulii* et celui d'Auguste sont explicitement associés à ces expressions célébrant l'empire universel promis à la ville de Rome : dans l'*Énéide*, c'est à eux en effet, et à Auguste principalement, que revient le privilège d'accomplir le destin fixé par

<sup>1</sup> « N'ambitionne pas, ô mon fils, d'engager ton enfant dans des noces latines ; ne vas pas la confier à ce lit qu'on a préparé ; des gendres viendront du dehors dont le sang portera notre nom jusqu'aux astres ; les neveux issus de cette souche verront tout l'univers, tout ce qu'embrasse le soleil allant et venant de l'un à l'autre Océan, tourner sous leurs pieds, docile à leurs lois » (*Én.*, VII, 96-101).

<sup>2</sup> « Rome, le Destin t'appelle à régner sur le monde, sur cette étendue de champs que Cérès contemple du haut du ciel, sur les contrées du levant et sur les ondes toujours en mouvement du fleuve où le Soleil baigne ses chevaux haletants » (II, 5, 57-60).

<sup>3</sup> L'enjeu des guerres puniques était, déjà, le pouvoir sur l'*orbis terrarum*, comme le montre le discours de 202 qu'il fait prononcer à Hannibal et à Scipion devant leurs troupes : *Roma an Carthago iura gentibus daret ante crastinam noctem scituros ; neque enim Africam aut Italiam, sed orbem terrarum uictoriae praemium fore, par periculum praemio quibus aduersa pugnae fortuna fuisset*, « Est-ce Rome ou Carthage qui donnera ses lois aux nations ? Ils le sauront, ajoutent-ils, avant la nuit du lendemain ; car ce n'est pas l'Afrique ou l'Italie, mais le monde, qui sera la récompense du vainqueur – le danger étant aussi grand que la récompense pour ceux qui, dans la bataille, auront eu contre eux la fortune » (XXX, 32, 2).

<sup>4</sup> « Après quoi, de combien s'en faudra-t-il que de Gadès à la mer Rouge nos frontières ne soient limitées que par l'Océan qui entoure et borne la terre entière, et que toutes les nations du monde ne vénèrent le nom de Rome après celui des dieux ? » (XXXVI, 17, 15). Selon A. Manuelian, cette *hortatio* d'Acilius serait une invention de Tite-Live, mais sa présence s'impose dans la mesure où « la bataille qui va se dérouler aux Thermopyles est le premier contact entre les armées de Rome et celles de l'Orient ; son importance, pour l'avenir du monde romain, est facilement compréhensible [...] ; l'ouverture vers l'Asie par la défaite d'Antiochus est l'une des étapes de cette grande aventure » (*Introduction*, p. CVIII sq.).

<sup>5</sup> « Quelle générosité plus grande et plus sereine ne devez-vous pas montrer dans une victoire qui a fait de vous les maîtres du monde ? Maintenant que vous avez terminé toutes les luttes contre les mortels, il vous faut, comme des dieux, veiller sur le genre humain et l'épargner » (XXXVII, 45, 8-9).



les dieux, énoncé dès le chant I par Jupiter – *His ego nec metas rerum nec tempora pono, imperium sine fine dedi*<sup>1</sup> – :

*Nascetur pulchra Troianus origine Caesar,  
imperium Oceano, famam qui terminet astris  
Iulius, a magno demissum nomen Iulo*<sup>2</sup>.

Ces thèmes sont également récurrents chez Horace<sup>3</sup>, ou chez Ovide, qui, dans les *Métamorphoses*, évoquera par un procédé similaire à celui de l'*Énéide* – les prédictions de Pythagore, celles d'Hélénus puis celles de Jupiter<sup>4</sup> – la future grandeur de Rome, « capitale du monde » – *caput rerum*<sup>5</sup> – et l'image d'une terre « soumise à Auguste » – *terra sub Augusto* – puis à Tibère<sup>6</sup>.

Ces affirmations reposent principalement sur la façon dont les Romains ont peu à peu forgé leur propre représentation du monde exotique, et notamment sur le thème, développé à l'époque augustéenne, de la coïncidence entre les frontières de l'Empire romain et les limites des terres habitables, voire celles de l'*orbis terrarum* tout entier. C'est à cette thématique que se rattachent les nombreuses allusions au fait que non seulement les provinces romaines, mais aussi les « États vassaux », l'empire parthe et les contrées extrême-occidentales ou extrême-orientales sont « soumises » au pouvoir d'Auguste, la propagande augustéenne ayant en effet forgé plusieurs mythes géo-politiques à propos de ces contrées. Le premier est celui de la vassalité des royaumes d'Orient – et en particulier de celui des Parthes après la restitution des enseignes de Crassus, geste présenté par les auteurs contemporains et par Auguste lui-même

<sup>1</sup> « [Aux Romains,] ni bornes dans l'espace ni durée définie je ne fixe : je leur ai donné un empire sans fin » (*Én.*, I, 278-279).

<sup>2</sup> « Un Troyen paraîtra, d'une lignée bénie, César, pour étendre leur empire jusqu'à l'Océan, leur renom jusqu'aux astres ; il sera Julius, nom qui lui vient du grand Iule » (I, 286-288). Voir aussi, en VI, 781-782, ces paroles d'Anchise, qui dans la présentation qu'il fait à Énée des futurs membres de la race italienne, termine sa prédiction par le personnage d'Auguste : *En huius, nate, auspiciis illa incluta Roma / imperium terris, animos aequabit Olympo*, « Voilà, mon fils, que sous les auspices de ce héros, la grande, l'illustre Rome égalera son empire à l'univers » et, quelques vers plus loin (791-805), la description de son futur empire, qui s'étendra « plus loin que les Garamantes et les Indiens » (*super et Garamantas et Indos*, v. 794), et l'annonce de ses expéditions aux limites extrêmes de l'*orbis terrarum* (passages cités *supra*).

<sup>3</sup> Cf. par exemple *Odes*, III, 3, 53-56 ; III, 14, 14-16 ; IV, 14, 5-6 ; IV, 15, 14-16.

<sup>4</sup> Aux v. 31-435, Pythagore, à propos de la naissance et du déclin des civilisations, annonce la future ascension de Rome : *Nunc quoque Dardanium fama est consurgere Romam, / Appenninigenae quae proxima Thybridis undis / mole sub ingenti rerum fundamina ponit. / Haec igitur formam crescendo mutat et olim / immensi caput orbis erit*, « Mais aussi on raconte maintenant que grâce au peuple de Dardanus monte la ville de Rome, qui, sur les bords du Tibre issu de l'Apennin, jette les fondements d'un empire colossal. Elle se transforme en grandissant et un jour viendra où elle sera la capitale d'un univers immense » ; en XV, 446-448, Hélénus évoque le futur rôle d'Auguste dans le destin de Rome et en XV, 829-831, Jupiter promet à Vénus la toute-puissance de sa descendance sur la terre habitable : *Quid tibi barbariam gentesque ab utroque iacentes / Oceano numerem ? Quodcumque habitabile tellus / sustinet, huius erit ; pontus quoque seruiet illi*, « Que servirait de t'énumérer les nations barbares qui s'étendent sur les bords des deux océans ? Tout ce que porte la terre habitable appartiendra à ce héros ; la mer elle-même sera son esclave ». Le fait, toutefois, que le chant XV des *Métamorphoses* expose la théorie pythagoricienne de l'éternel changement laisse penser qu'Ovide ne croyait sans doute pas au caractère éternel de la puissance romaine ; le poète prête en effet ces paroles au sage grec : ... *Sic tempora uerti / cernimus atque illas assumere robora gentes, / concidere has. Sic magna fuit censuque uirisque / perque decem potuit tantum dare sanguinis annos, / nunc humilis ueteres tantummodo Troia ruinas / et pro diuitiis tumulos ostendit aurum*, « C'est ainsi que tout change sous nos yeux, ainsi que nous voyons des nations conquérir la puissance et d'autres s'écrouler. C'est ainsi qu'une ville qui fut grande par sa richesse et ses héros, qui pendant dix ans a eu tant de sang à verser, Troie enfin, si humble aujourd'hui, ne peut plus montrer que de vieilles ruines et, pour tous trésors, les tombeaux de ses ancêtres » (XV, 421-425) ; l'exemple de la ruine de Troie, ancêtre lointain de Rome, peut paraître révélateur. Le poète y ajoute ensuite d'autres exemples prestigieux empruntés à l'histoire grecque : Sparte, Mycènes, Athènes et Thèbes.

<sup>5</sup> *Mét.*, XV, 736 : *Iamque caput rerum, Romanam intrauerat urbem*, « maintenant on était entré dans la capitale du monde, dans la ville de Rome » ; *Fastes*, I, 517 : *Montibus his olim totus promittitur orbis*, « À ces monts est promis, un jour, l'empire du monde ».

<sup>6</sup> *Ibid.*, XV, 860 ; voir aussi les tout derniers vers des *Métamorphoses* (XV, 879), où le poète souhaite à son œuvre et à lui-même une renommée universelle et impérissable, comme l'Empire romain : *Quaque patet domitis Romana potentia terris, / ore legar populi perque omnia saecula fama, / siquid habent ueri uatum praesagia, uiuam*, « aussi loin que la puissance romaine s'étend sur la terre domptée, les peuples me liront et, désormais fameux, pendant toute la durée des siècles, s'il y a quelque vérité dans les pressentiments des poètes, je vivrai » ; *Tristes*, I, 5, 69-70 : *quae de septem totum circumspicit orbem / montibus...*, « [ma demeure est] la ville qui du haut de sept collines surveille l'univers entier » ; II, 513 : *Luminibusque tuis, totus quibus utitur orbis*, « et tes yeux, qui veillent sur l'univers entier » ; III, 5, 46 ; III, 7, 51-52 : *Dumque suis uictrix omnem de montibus orbem / prospiciet domitum Martia Roma, legar*, « [...] tant que, victorieuse, la Rome de Mars contempera du haut de ses collines l'univers entier dompté, on me lira » ; V, 2b, 3-7 ; V, 8, 25-26 ; *Pontiques*, I, 2, 99-100 ; I, 4, 29-30 ; II, 1, 21-24 ; II, 5, 75 ; II, 8, 25-26 ; III, 3, 61-62. Voir aussi Manilius, III, 24-25 ; IV, 694-695 ; IV, 773-777.

dans ses *Res Gestae* comme le signe d'une soumission ; le second concerne les ambassades indiennes et scythes reçues par Auguste, présentées, elles aussi, comme le signe que la puissance augustéenne s'étend jusqu'à ces peuples situés aux confins orientaux de l'*orbis terrarum* ; le troisième est celui du caractère inhabitable des limites extrêmes de cet *orbis* vers le nord et vers l'ouest, ces régions ayant été à la fois les témoins et les responsables de l'échec des entreprises impérialistes romaines. Aussi les auteurs se sont-ils contentés d'imaginer la future soumission des Bretons, Auguste ayant dû renoncer à son projet d'expédition en Bretagne, et d'affirmer la stérilité, le caractère irrémédiablement inhospitalier, inhabitable, des régions nordiques et, en particulier, de la Germanie après le désastre de Varus, en 9 après J.-C. : les quelques vers conservés de l'épopée d'Albinovanus Pédo montrent clairement que les Romains avaient eu l'impression, en s'aventurant dans ces régions, d'atteindre la fin des terres, les bornes placées par la divinité aux extrémités du territoire assigné aux hommes<sup>1</sup> ; c'est cette idée d'un *imperium Romanum* s'étendant sur l'ensemble du monde habitable que Strabon s'efforce d'illustrer par l'image qu'il donne de la configuration générale de l'*orbis terrarum* dans sa *Géographie*<sup>2</sup>.

Il faut enfin ajouter à toutes ces fictions politiques le thème, récurrent dans la littérature antique, des liens de parenté existant entre les diverses contrées de l'*orbis terrarum*, véhiculé par les récits relatant les migrations et les fondations des différents peuples de la Méditerranée au cours de leur histoire. Ce thème des liens historiques, religieux, culturels, entre les civilisations méditerranéennes, a été largement exploité par les Romains de cette période, à partir des similitudes observées entre les mœurs des différentes nations, et par le biais des légendes mythologiques racontant les voyages des premiers conquérants, ceux d'Hercule, de Bacchus et de Jason d'abord, puis ceux des héros grecs et troyens à l'issue de la guerre de Troie. Si, à l'origine, il peut y avoir un fondement historique à ces liens, l'intention des Romains n'en est pas moins de rattacher leurs origines et leur histoire à des héros célèbres de la fable ou de l'histoire, et à des civilisations anciennes et prestigieuses par leur culture et leur puissance<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cf. A. Bajard, « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan », p. 183-185.

<sup>2</sup> R. Dion fait remarquer, dans les premières lignes de son article « La notion d'Hyperboréens... », que « la propension des puissants du monde, conducteurs de peuples ou chefs d'armées, à incliner dans le sens favorable à leurs desseins ou à leur prestige les représentations de la géographie a eu, comme il était naturel, ses effets les plus sensibles sur celles de ces représentations qui avaient un caractère mythique ou schématique » (p. 143). Le commentateur analyse ensuite le cas précis des Hyperboréens – tantôt représentés comme soumis à un climat polaire, tantôt comme jouissant d'une situation idéale aux confins des terres –, en le comparant à celui de la Bretagne : « Fidèle à la doctrine qu'il professe (I, 1, 18), et selon laquelle la raison d'être de la géographie est de se mettre au service de ceux qui ont la charge du gouvernement et de s'accommoder à leurs besoins, il soutient que les terres dont se compose l'archipel britannique ne méritent ni par leurs dispositions naturelles ni par l'état de civilisation de leurs habitants que Rome prenne la peine de les conquérir [...]. S'il était inopportun de présenter sous un jour flatteur le signalement physique et humain d'un morceau d'Europe échappant à l'empire de Rome, à plus forte raison devait-on s'abstenir d'attribuer aux Hyperboréens, qui étaient eux aussi des Européens échappant à la domination romaine, l'heureux climat, la terre généreuse et les mœurs exemplaires dont les gratifiait la légende. Que cet éden peuplé d'hommes pieux et justes restât extérieur à l'*orbis romanus*, voilà qui eût été contraire à la vérité première que Strabon (XVII, 3, 24), dans la conclusion de son monumental ouvrage, formule en ces termes : « Les Romains, supérieurs à tous les conquérants dont l'histoire a conservé le souvenir, sont arrivés à posséder ce que la terre habitée contient de plus riche et de plus célèbre... » Dans l'Europe, dont ils retiennent la très grande partie, ce qu'ils laissent en dehors de leur empire « est ou inhabitable ou habité seulement par des populations misérables et nomades » (p. 156-157 ; les traductions de Strabon citées par R. Dion sont empruntées à A. Tardieu). Pour le cas de la Bretagne et de l'Irlande, voir *id.*, *Aspects politiques de la géographie antique*, p. 255 sq.

<sup>3</sup> Ainsi les peuples de l'Italie, et les Romains en particulier, se sont attachés à prouver, comme on le sait, les liens qu'ils entretenaient avec les peuples orientaux, par l'intermédiaire des Troyens notamment, mais aussi avec les peuples de la Grèce. Toutes ces légendes contribuaient à la volonté augustéenne d'unifier le monde autour de son centre, Rome. Un passage déjà cité de Vitruve concernant les sources du Nil (*De l'architecture*, VIII, 2, 6-7, paragraphe consacré aux fleuves) tendrait même à prouver l'existence de liens naturels, « géographiques », entre les différentes contrées du monde, et témoignerait ainsi de l'actualité de l'œuvre de Vitruve et de son engagement dans la politique augustéenne : « La surprenante localisation des sources du Nil en Maurétanie semblerait constituer au premier abord un exemple caractéristique des bévues singulières qui figurent parfois dans le *De Architectura*. Mais Vitruve ne s'exprime sans doute ici que sous la caution du roi Juba, et l'on ne saurait oublier que ce « géographe » fut aussi et d'abord un serviteur fidèle d'Auguste, récompensé de son dévouement par l'attribution (avec le titre royal) de la Maurétanie. Il est donc fort possible que des considérations autant politiques que scientifiques aient favorisé la remise en honneur par Juba de la vieille théorie qui, postulant un lien naturel étroit entre l'Orient et

Dans ces conditions, n'était-il pas légitime d'imaginer, au temps d'Auguste, que l'humanité était en train de s'acheminer vers un nouvel âge d'or ? À l'époque des guerres civiles, plusieurs auteurs avaient, par le biais de ce mythe, exprimé une aspiration à l'idéal qui cachait en fait une critique sous-jacente de la situation économique, morale et politique de Rome. Tibulle et Propertius avaient affirmé, dans nombre de leurs élégies, leur refus de la guerre, du commerce, des conquêtes, et la recherche d'une évasion recherchée dans la sincérité du sentiment amoureux, dans les joies simples la vie à la campagne, ou dans la célébration du passé héroïque. Horace avait émis le souhait d'une fuite vers les Îles Fortunées, à mi-chemin entre l'exotisme et l'imaginaire fabuleux, voire l'utopie. C'est sans doute à la même époque que Virgile, dans la IV<sup>e</sup> églogue, espère ou annonce l'arrivée d'un nouvel âge d'or, contemporaine de la naissance du mystérieux enfant célébrée dans cette pièce ; là encore, la peinture de l'idéal emprunte ses images à l'exotisme, puisque le poète se sert des connotations positives associées aux plantes et aux parfums exotiques pour évoquer ce nouvel ordre des choses :

*At tibi prima, puer, nullo munuscula cultu  
errantis hederas passim cum baccare tellus  
mixtaque ridenti colocasia fundet acantho.  
Ipsae lacte domum referent distenta capellae  
ubera, nec magnos metuent armenta leones ;  
ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.  
Occidet et serpens, et fallax herba ueneni  
occidet ; Assyrium uolgo nascetur amomum<sup>1</sup>.*

Avec l'avènement d'Auguste, c'est donc un nouvel âge d'or que certains auteurs annoncent dans leurs textes, une nouvelle période d'abondance, d'unité et de paix universelle – celle de la *Pax Romana*. Loin de l'angoisse qui s'exprime dans certains passages des *Bucoliques*, Anchise annonce, dans l'*Énéide*, l'arrivée d'un nouvel *aureum saeculum* ressemblant à celui de Saturne :

*Hic uir, hic est, tibi quem promitti saepius audis,  
Augustus Caesar, diui genus, aurea condet  
saecula qui rursus Latium regnata per arua  
Saturno quondam...<sup>2</sup>*

Les mêmes thématiques, les mêmes mises en œuvre littéraires des *exotica* – à la fois ornements du discours, supports de l'expression des sentiments ou des idéologies – caractériseront les textes de l'époque suivante : d'une manière constante, l'Orient est la terre des rois et des richesses fabuleuses dans les tragédies de Sénèque, l'Afrique celle des serpents et des déserts dans la *Guerre civile* de Lucain, la Germanie celle des géants aux yeux bleus

<sup>1</sup> l'Occident, s'accordait parfaitement avec les vœux d'Auguste sur l'unité de l'Empire. En reprenant à son tour, et sans aucune réticence, cette thèse, Vitruve céda peut-être à un engouement scientifique pour une théorie alors en vogue, mais s'attachait peut-être aussi, de manière très concertée, à servir les desseins politiques d'Auguste » (L. Callebaut, *Introduction* au livre VIII, p. XXI-XXII).

<sup>2</sup> « Cependant, comme premiers cadeaux, enfant, la terre, sans culture, te prodiguera les lierres exubérants ainsi que le baccar, et les colocasies mariées à l'acanthé riante. Spontanément, les chèvres ramèneront au logis leurs mamelles gonflées de lait, et les troupeaux ne redouteront pas les grands lions ; spontanément, ton berceau foisonnera d'une séduisante floraison. Périra le serpent, et la perfide plante vénéneuse périra ; partout poussera l'amome assyrien » (*Buc.*, IV, 18-25). Cf. aussi les v. 42-45, qui évoquent la naissance spontanée de la couleur pourpre : *nec uarios discet mentiri lana colores, / ipse sed in pratis aries iam suaue rubenti / murice, iam croceo mutabit uellera luto ; / sponte sua sandyx pascentis uestiet agnos*, « la laine n'apprendra plus le mensonge des teintures multicolores, mais, de lui-même, alors, dans les prés, le bélier prendra sur sa toison la couleur délicatement pourpre du murex, ou jaune de la gaude ; spontanément, les agneaux à la pâture se revêtiront d'écarlate ».

<sup>3</sup> « Cet homme, c'est celui dont tu entends si souvent redire qu'il t'est promis, Auguste César, fils d'un dieu : il rouvrira ce siècle d'or qu'au Latium jadis Saturne conduisit par les champs » (*Én.*, VI, 791-794).

chez Tacite ; le Carthaginois se définit toujours par sa perfidie, sa cruauté et son impiété dans la *Guerre Punique* de Silius Italicus, et le luxe des produits exotiques suscitera encore les jugements réprobateurs de Pline l'Ancien dans son *Histoire Naturelle*, ou ceux de Sénèque dans ses ouvrages philosophiques. Les littératures européennes s'inspireront, elles aussi, des premières manifestations, rencontrées chez les auteurs grecs et latins, de ce thème de l'exotisme promis à une si grande et une si riche postérité. L'Orient fantaisiste de certaines œuvres du Moyen-Âge, du *Bourgeois gentilhomme* de Molière ou de certaines fables de La Fontaine ressemble beaucoup à l'image qu'en donnaient déjà Plaute, Catulle et les poètes augustéens. Le « bon sauvage » de Rousseau, comme les Scythes et les Germains des moralistes latins, ou comme ces mystérieuses contrées océaniques élevées au rang mythique d'Îles Fortunées, expriment davantage le dégoût ressenti face à une époque corrompue qu'un réel désir de fuite ou de retour à un prétendu « état de nature ». Car l'exotisme, en définitive, est bien souvent devenu un simple prétexte, et, en cela, tient davantage de la fiction ou du mythe que de la réalité, comme l'a bien compris H. Bardon lorsqu'il cite, à propos de l'« Orient » mythique de Catulle, ces mots par lesquels Paul Valéry définit l'image que fait surgir en lui ce terme à la fois si évocateur et si imprécis :

*Mais, entre tous ces thèmes du langage, dont je préserve pour mon plaisir la résonance incertaine et la valeur de pure merveille, le nom d'Orient est l'un de ceux qui me sont un trésor. Je fais ici une remarque capitale. Pour que ce nom produise à l'esprit de quelqu'un son plein et entier effet, il faut sur toutes choses n'avoir jamais été dans la contrée mal déterminée qu'il désigne<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> P. Valéry, *Oriente uersus*, dans *Verve*, été 1938, cité par H. Bardon, *Propositions sur Catulle*, p. 91.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

a. – P. Grimal a défini ainsi ce courant philosophico-religieux : « Nous savons [...] que depuis longtemps s'étaient introduites en Latium des croyances venues de l'Italie méridionale et qui étaient propres à satisfaire les aspirations profondes de l'âme humaine, puisqu'elles concernaient non les rapports de la cité avec les dieux mais le destin personnel de chaque individu. Mises sous le nom de Pythagore, elles paraissent avoir rassemblé en elles bien des courants divers, dont les uns provenaient de la Grèce et les autres remontaient à des cultes italiques. Le « pythagorisme » romain est un mouvement intellectuel et religieux très complexe, sur lequel les témoignages des historiens anciens sont loin d'être clairs et cohérents, aussi les tentatives faites pour l'analyser et même le définir comportent beaucoup d'hypothèses incertaines » (*Le siècle des Scipions*, p. 227-228). Le pythagorisme semble avoir été connu de très bonne heure en Italie et à Rome ; les Romains, comme l'explique Cicéron, avaient conscience de cette ancienneté, au point de forger une légende selon laquelle le roi Numa aurait été le disciple de Pythagore : *Nam et referta quondam Italia Pythagoreorum fuit, tum cum erat in hac gente magna illa Graecia ; – ex quo etiam quidam Numam Pompilium, regem nostrum, fuisse Pythagoreum ferunt, qui annis ante permultis fuit quam ipse Pythagoras*, « Autrefois l'Italie fut pleine de Pythagoriciens, à l'époque où une partie de ce pays d'appelait la Grande Grèce (de là certaines personnes ont été jusqu'à prétendre que notre ancien roi, Numa Pompilius, appartenait à la secte de Pythagore, quoiqu'il soit antérieur à ce philosophe d'un grand nombre d'années [...]) » (*De orat.*, II, 37, 154). Sur cette théorie ancienne et très répandue, selon laquelle Numa aurait été un disciple de Pythagore, cf. aussi Cic., *De Rep.*, II, 15, 28 ; *Tusc.*, I, 16, 38 ; *Ov.*, *Fastes*, III, 153. Cicéron s'explique cet anachronisme par le renom du philosophe (*Tusc.*, IV, 1, 3). Comme on le voit, les auteurs anciens eux-mêmes avaient remarqué la discordance des dates entre les vies de Numa et de Pythagore. Dans le *De Rep.*, II, 15, 29, Cicéron, s'appuyant sur d'anciennes *Annales*, fait la même remarque que dans le *De oratore* : *Ex quo intellegi regis annis dinumeratis potest anno fere centesimo et quadragesimo post mortem Numae primum Italiam Pythagoram attigisse*, « On peut ainsi se rendre compte, en calculant les années de l'époque royale, que c'est environ cent quarante ans après la mort de Numa que Pythagore est venu pour la première fois en Italie » (trad. M. Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. I, frg. 15 des *Annales Pontificum*, p. 6). Cf. aussi Tite-Live XL, 29, 8, qui remarque la discordance des dates entre les vies de Numa (supposé avoir régné à partir de 715 avant J.-C.) et de Pythagore (qui a quitté Samos pour Crotona en 531 avant J.-C.), qui n'ont par conséquent pas pu se rencontrer. L'influence du pythagorisme s'exerce tout particulièrement à partir du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, comme la religion dionysiaque, par l'intermédiaire des cités d'Italie du Sud. Il marque en effet, dès cette époque, la pensée romaine et la littérature latine, notamment à travers l'œuvre d'Ennius (cf. le passage consacré par P. Grimal, *Littérature latine*, p. 111, à l'*Épicharme*, où « Ennius rêve qu'il a été transporté aux Enfers et qu'il y est initié (par Pythagore ?) au système du monde » et dont le titre « s'explique par la tradition qui faisait du vieux poète comique sicilien un disciple de Pythagore » ; voir aussi le début des *Annales*, où Ennius fait allusion à la doctrine pythagoricienne de la transmigration des âmes).

b. – Plusieurs auteurs ont par exemple célébré les inventions de la poliorcétique tyrienne, ainsi que celles de leurs descendants carthaginois. Vitruve a ainsi attribué aux Carthaginois l'invention du bélier (*De l'architecture*, éd. L. Callebaut et P. Fleury, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1986, X, 13, 1 : *Carthaginienses ad Gadis oppugnandas castra posuerunt. Cum autem castellum ante cepissent, id demoliri sunt conati. Posteaquam non habuerunt ad demolitionem ferramenta, sumpserunt tignum idque manibus sustententes capiteque eius summum murum continenter pulsantes summos lapidum ordines deiciebant, et ita gradatim ex ordine totam communitationem dissipauerunt*,

« Les Carthaginois avaient pris position pour assiéger Cadix. Alors qu'ils venaient d'enlever une redoute, ils entreprirent de la démolir. N'ayant plus d'instruments en fer pour cette démolition, ils prirent une poutre et, en la soutenant de leurs mains, ils heurtèrent à coups redoublés, avec son extrémité, le haut du mur, faisant s'écrouler les rangées supérieures des pierres ; c'est ainsi que, progressivement, rangée après rangée, ils détruisirent entièrement la fortification ». Sur la mention des Carthaginois dans ce passage, cf. le *Commentaire* de L. Callebat et P. Fleury, p. 239-240 : « La référence faite aux Carthaginois répond logiquement au rôle important que ce peuple joua dans le développement de la poliorcétique en Méditerranée occidentale. Mais les béliers du troisième type étaient connus bien avant le siège de Cadix par les Carthaginois : des tortues bélières sont représentées sur des monuments assyriens à époque beaucoup plus ancienne [...] » (voir les références bibliographiques données ensuite). Sur la date de ce siège de Cadix par les Carthaginois, qui se situe peut-être vers 500 avant J.-C., cf. *ibid.*, p. 240. Cf. aussi, *De l'architecture*, X, 13, 2 : *Postea quidam faber Tyrius, nomine Pephrasmenos, hac ratione et inuentione inductus malo statuto ex eo alterum transuersum uti trutinam suspendit et [in] reducendo et impellendo uementibus plagis deiecit Gaditanorum murum. Geras autem Carchedonius de materia primum basim subiectis rotis fecit supraque compegit arrectariis et iugis uaras, et in his suspendit arietem coriisque bubulis textit, uti tutiores essent qui in ea machinatione ad pulsandum murum essent conlocati. Id autem, quod tardos conatus habuerat, testudinem arietariam appellare coepit*, « Un constructeur tyrien, du nom de Pephrasmenos, tirant ensuite parti de ce procédé et de cette idée, dressa un mât auquel il en suspendit un autre, perpendiculairement, comme un fléau de balance ; en le ramenant en arrière puis en le poussant vers l'avant, à coups violents, il abattit le mur de Cadix. Le Carthaginois Geras, pour sa part, fabriqua tout d'abord une plate-forme en bois, montée sur roues, au-dessus de laquelle il assembla un bâti de montants et de traverses ; il y suspendit un bélier et il fit un revêtement en cuir de bœuf, de manière que les hommes placés dans cette machine pour battre le mur fussent mieux protégés. Et comme l'engin ne s'ébranlait que lentement, il lui donna, le premier, le nom de tortue bélière ». Sur les personnages nommés dans ce passage, cf. le *Commentaire* de L. Callebat et P. Fleury, p. 240-241. Le rôle des inventions des ingénieurs tyriens, héritiers de la poliorcétique babylonienne, dans la lutte contre l'armée d'Alexandre sera évoqué chez Quinte-Curce, *Histoires*, IV, III, 24-26).

c. – L'invention de l'écriture est attribuée tantôt aux Égyptiens, tantôt aux Phéniciens ; Pline (*N. H.*, VII, 192-193) expose des traditions divergentes, en citant notamment l'annaliste Cn. Gellius, qui situe l'apparition de l'écriture en Égypte (Cn. Gellius, *Annales*, frg. 2 a Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 71, ap. Pline, *N. H.*, VII, 192 : *Litteras semper arbitror Assyriis fuisse, sed alii apud Aegyptios a Mercurio, ut Gellius, alii apud Syros repertas uolunt, utriusque in Graeciam attulisse e Phoenice Cadmus sedecim numero...*, « À mon avis, l'alphabet a existé de tout temps chez les Assyriens ; certains cependant, comme Gellius, veulent qu'il ait été inventé en Égypte par Mercure, d'autres encore en Syrie ; selon les deux écoles, c'est Cadmus qui l'aurait introduit de Phénicie en Grèce, alors qu'il comprenait seize lettres (trad. M. Chassignet) ». « Mercure est ici l'équivalent du dieu égyptien Toth – lui-même assimilé à Hermès –, qui passait en Égypte pour avoir inventé l'alphabet » (M. Chassignet, note 1 au frg. 2 a). Cette tradition qui situe en Égypte l'invention de l'écriture se retrouve chez Cicéron, *De nat. d.* III, 56. Cf. aussi Platon, *Phèdre*, 274 D, ou Plutarque, *Symp.* IX, 3, 2. Hérodote (V, 58) quant à lui attribuait l'introduction en Grèce de l'alphabet par Cadmus et les Phéniciens ; cf. Cn. Gellius, *Annales*, frg. 2b Chassignet, *L'annalistique romaine*, t. II, p. 72, et H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, t. I, p. 78. Sur le rôle des Tyriens dans l'invention de l'écriture, voir, outre le passage de Pline cité plus haut, le témoignage ultérieur de Quinte-Curce, *Histoires*, IV, 4, 19-21 dans son résumé de l'histoire de Tyr, et l'exposé de Tacite, *Ann.* XI, 14, 1-3.

d. – Les Égyptiens – qu'il s'agisse des anciens Égyptiens ou, à partir du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., des astronomes hellénisés d'Alexandrie – étaient également réputés, en effet, pour leurs connaissances astronomiques. Leurs théories influencèrent par exemple Hygin (*L'astronomie*, II, 4, 2 et 7 ; 7, 1 ; 16, 2 ; 19 ; 28 ; 35 ; 42, 5 ; IV, 2, 3 ; cf. A. Le Bœuffle, *Introduction à L'Astronomie* d'Hygin, p. XXXII), Vitruve (cf. par exemple *De l'architecture*, VIII, *Préface*, 4 : *Ex oe etiam qui sacerdotia gerunt moribus Aegyptiorum ostendunt omnes res e liquoris potestate consistere. Itaque cum hydria aqua ad templum aedemque casta religione refertur, tunc in terra procumbentes manibus ad caelum sublatis inuentionis gratias*

*agunt diuinae benignitati*, « Par suite aussi ceux qui assurent des fonctions sacerdotales selon les rites égyptiens témoignent que tout subsiste par le pouvoir du principe liquide. C'est pourquoi, au moment où, dans une aiguière, l'eau est ramenée au temple et au sanctuaire avec une pieuse vénération, ils se prosternent alors à terre et, les mains levées vers le ciel, ils rendent grâce pour cette création à la bienveillance divine », et la note correspondante de L. Callebat à propos de l'influence des Égyptiens sur les Grecs puis les Romains, et de la croyance des Égyptiens selon laquelle l'eau était l'élément originel), puis *Les Phénomènes d'Aratos* de Germanicus, qui entreprit même un voyage en Égypte (cf. A. Le Bœuffle, *Introduction aux Phénomènes d'Aratos* de Germanicus, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1975, p. XXVII). Cet intérêt de la civilisation égyptienne pour l'astronomie contribua sans doute à l'« égyptomanie » qui caractérisa la période augustéenne. Cf. aussi Quinte-Curce, *Histoires*, IV, X, 4-7.

e. – Le canal percé à travers le mont Athos et le pont de bateaux construit sur l'Hellespont constituent de véritables *topoi*. Voir par exemple Ennius, *Annales*, livre XIII, frg I Skutsch (*Isque Hellesponto pontem contendit in alto*, « Il jette un pont sur les profondeurs de l'Hellespont », *Annales*, livre XIII, frg I Skutsch = *R.O.L.*, t. I, p. 136-137 Warmington, trad. personnelle) et le commentaire d'O. Skutsch, *The Annals of Quintus Ennius*, p. 535, à propos de ce passage, dans lequel Ennius aurait comparé le projet d'Antiochus de traverser l'Hellespont à l'invasion de l'Europe par Xerxès : « The fragment clearly has to do with apprehension felt at Rome in 192 when war against Antiochus seemed inevitable : Livy 35. 23 and 41. [...] Vahlen suggests a speech recalling the earlier invasions of Europe. Antiochus had actually crossed the Hellespont before, both in 196 and 195, but had returned after fortifying and garrisoning Lysimachia on the Chersonesus » (*ibid.*, p. 535-536) ; Lucrèce, *De rerum natura*, III, 1029-1033 : *Ille quoque ipse, uiam qui quondam per mare magnum / strauit, iterque dedit legionibus ire per altum, / ac pedibus salsas docuit super ire lacunas, / et contempsit equis insultans murmura ponti, / lumine adempto animam moribundo corpore fudit*, « Et celui-là même, qui jadis, à travers la grande mer, construisit une route ; celui qui, ouvrant à ses légions un chemin sur les flots leur apprit à franchir à pied sec les abîmes salés ; qui, foulant l'Hellespont du pas de ses chevaux, insulta à ses grondements : celui-là s'est vu ravir la lumière et exhala son âme de son corps moribond » ; Catulle, 66, 43-46 : *Ille quoque euersus mons est, quem maximum in oris / progenies Thiae clara superuehitur, / cum Medi peperere nouum mare, cumque iuuentus / per medium classi barbara nauit Athon*, « Elle aussi, elle fut jetée à bas, la montagne la plus haute sur qui passe, en ces bords, la lumineuse descendance de Thia, quand les Mèdes firent naître une mer neuve et que la jeunesse barbare navigua, sur ses vaisseaux, à travers l'Athos » (trad. H. Bardon, éd. Latomus) ; Cicéron, *De finibus*, II, 112 ; Cornélius Népos, qui, après l'éloge des rois de Perse Cyrus et Darius, consacre une remarque à Xerxès : *Xerxi maxime est illustre quod maximis post hominum memoriam exercitibus terra marique bellum intulit Graeciae*, « Ce qui rendit surtout Xerxès fameux, c'est que, à la tête des armées les plus fortes dont l'histoire ait gardé le souvenir, par terre et par mer il vint attaquer la Grèce » (*Les Rois* (XXI), 1, 3) ; *Culex*, 31-34 : *non perfossus Athos nec magno uincla ponto / iacta meo quaerent iam sera uolumine famam, / non Hellespontus pedibus pulsatus equorum, / Graecia cum timuit uenientis undique Persas*, « l'Athos percé ni le vaste Pont chargé de chaînes n'ont pas à attendre de mon volume une célébrité qui serait bien tardive, ni l'Hellespont battu par les pieds des chevaux lorsque la Grèce tremblante vit sur elle les Perses s'avancer de toutes parts » (trad. M. Rat, éd. Garnier) ; Manilius, V, 48-49. Voir aussi, par exemple, le récit de Suétone selon lequel Caligula aurait tenté de rivaliser avec Xerxès et d'effrayer les peuples germains et bretons en faisant construire un pont de bateaux entre Baïes et Pouzzoles (*Caligula*, XIX, 1-3).

f. – Sur l'étendue de la puissance étrusque, cf. par exemple Tite-Live, V, 33, 7-11 : *Tuscorum ante Romanum imperium late terra marique opes patuere. Mari supero inferoque, quibus Italia insulae modo cingitur, quantum potuerint nomina sunt argumento, quod alterum*

*Tuscum communi uocabulo gentis, alterum Hatriaticum mare ab Hatria, Tuscorum colonia, uocauere Italicae gentes, Graeci eadem Tyrrhenum atque Adriaticum uocant. Et in utrumque mare uergentes incoluere urbibus duodenis terras, prius cis Appenninum ad inferum mare, postea trans Appenninum totidem, quot capita originis erant, coloniis missis, quae trans Padum omnia loca – excepto Venetorum angulo qui sinum circumcolunt maris – usque ad Alpes tenuere. Alpinis quoque ea gentibus haud dubie origo est, maxime Raetis, quos loca ipsa efferarunt ne quid ex antiquo praeter sonum linguae nec eum incorruptum retinerent,* « Avant l'empire romain, l'empire toscan s'étendait au loin sur terre et sur mer ; la mer Supérieure et la mer Inférieure, qui entourent la presqu'île italienne, prouvent par leur nom la grandeur de sa puissance : les Italiens appellent l'une mer Toscane, du nom commun à toute la nation, et l'autre, mer Hatriatique, du nom d'Hatria, colonie toscane. Les Grecs les appellent mer Tyrrhénienne et mer Adriatique. Dans les terres donnant sur l'une et l'autre mer, les Étrusques s'établirent en deux groupements de douze villes, d'abord en deçà des Apennins, sur la mer Inférieure, puis en envoyant au delà de l'Apennin autant de colonies qu'ils avaient primitivement de villes ; ces colonies occupèrent tout le pays, du Pô jusqu'aux Alpes, sauf l'angle occupé par les Vénètes qui habitent tout autour du golfe. Les peuplades des Alpes ont sans doute la même origine, en particulier les Rètes ; mais la nature même des lieux les a rendus sauvages, si bien qu'il ne leur reste rien de leur ancienne origine, sauf leur accent, et encore n'est-il pas pur ».

g. – Cf. *Pro L. Flacco*, IV, 9-10, à propos des témoins du procès de Flaccus : *At quos testis ? Primum dicam, id quod est commune, Graecos ; non quo nationi huic ego unus maxime fidem derogem. Nam si quis umquam de nostris hominibus a genere isto studio ac uoluntate non abhorrens fuit, me et esse arbitror et magis etiam tum cum plus erat oti fuisse. Sed sunt in illo numero multi boni, docti, pudentes, qui ad hoc iudicium deducti non sunt, multi impudentes, inlitterati, leues, quos uariis de causis uideo concitatos. Verum tamen hoc dico de toto genere Graecorum : tribuo illis litteras, do multarum artium disciplinam, non adimo sermonis leporem, ingeniorum acumen, dicendi copiam, denique etiam, si qua sibi alia sumunt, non repugno,* « Et quels témoins ? Je dirai d'abord – car c'est leur caractère commun – ce sont des Grecs. Non que je veuille, plus qu'un autre, discréditer cette nation. Car si quelqu'un chez nous, en raison de ses goûts et de ses sympathies, n'a jamais éprouvé pour cette race ni aversion ni inimitié, c'est bien moi, je le pense, et tout particulièrement au temps où j'avais plus de loisir. Mais si beaucoup d'entre eux ont de la probité, de la culture et de l'honneur – et ceux-là n'ont pas été amenés devant ce tribunal – j'en vois un grand nombre sans honneur, ni instruction, ni conviction, qu'on a poussés devant vous pour divers motifs. Voici d'ailleurs ce que je dis de tous les Grecs en général : je leur reconnais la supériorité dans le domaine littéraire ; je leur accorde des connaissances variées en de nombreux domaines ; je ne leur refuse pas l'agrément du langage, la finesse d'esprit, l'abondance oratoire, et enfin je ne combats aucune de leurs autres prétentions ».

h. – Cicéron, *Pro L. Flacco*, XIII, 31, à propos d'une contribution levée par Flaccus pour équiper une flotte contre les pirates : *Quid si etiam occisus est a piratis Adramytthenus homo nobilis, cuius est fere nobis omnibus nomen auditum, Atyanas pugil Olympionices ? hoc est apud Graecos, quoniam de eorum grauitate dicimus, prope maius et gloriosius quam Romae triumphasse,* « Quoi donc ! Les pirates n'ont-ils pas tué un notable citoyen d'Adramyttium, dont presque tous nous connaissons le nom, le pugiliste Atyanas, vainqueur olympique, ce qui, chez les Grecs – puisque nous en sommes à parler du sérieux de cette nation – est presque plus noble et plus glorieux que le triomphe à Rome » ; XXIV, 57 : *Quo loco etiam atque etiam facite ut recordemini quae sit temeritas multitudinis, quae leuitas propria Graecorum...*, « Ici, je vous prie de vous rappeler une fois de plus, juges, l'irréflexion ordinaire à la foule et la légèreté spéciale aux Grecs » ; XXV, 61 : *liceat mihi potius de leuitate Graecorum queri quam de crudelitate,* « [...] qu'il me soit permis de me plaindre de la légèreté des Grecs, sinon de leur cruauté » ; XXVII, 66 : *Equidem mihi iam satis superque*



*dixisse uideor de Asiatico genere testium ; sed tamen uestrum est, iudices, omnia quae dici possunt in hominum leuitatem, inconstantiam, cupiditatem, etiam si a me minus dicuntur, uestris animis et cogitatione comprehendere*, « Je crois en avoir dit assez et même trop sur le caractère général des témoins d'Asie. Toutefois, c'est à vous, juges, pour tout ce que l'on peut dire de la légèreté, de l'inconséquence et de la partialité de ces hommes, si je n'en dis pas encore assez, d'y suppléer vous-mêmes par vos réflexions » et XXIX, 71, à propos des habitants d'Apollonis, alliés du peuple romain : *Homines sunt tota ex Asia frugalissimi, sanctissimi, a Graecorum luxuria et leuitate remotissimi...*, « Ce sont, de toute l'Asie, les plus modérés, les plus honnêtes, les plus étrangers à la mollesse et à la légèreté des Grecs ».

i. – Sur les Germains, voir IV, 1, 3-5 : *Hi centum pagos habere dicuntur, ex quibus quotannis singula milia armatorum bellandi causa ex finibus educunt. Reliqui, qui domi mansuerunt, se atque illos alunt ; hi rursus in uicem anno post in armis sunt, illi domi remanent*, « On dit [que les Suèves] forment cent cantons, lesquels fournissent chacun mille hommes par an, qu'on emmène faire des guerres extérieures. Les autres, ceux qui sont restés au pays, pourvoient à leur nourriture et à celle de l'armée ; l'année suivante, ceux-ci prennent à leur tour les armes, tandis que ceux-là restent au pays » ; IV, 1, 7 : *Sed priuati ac separati agri apud eos nihil est, neque longius anno remanere uno in loco colendi causa licet*, « D'ailleurs, la propriété privée n'existe pas chez eux [les Suèves], et on ne peut séjourner plus d'un an sur le même sol pour le cultiver » ; VI, 23, 4 : *Cum bellum ciuitas aut inlatum defendit aut infert, magistratus qui ei bello praesint ut uitae necisque habeant potestatem deliguntur*, « Quand un État a à se défendre ou en attaque un autre, on choisit des magistrats qui conduiront cette guerre et auront le droit de vie et de mort » ; VI, 23, 5 : *In pace nullus est communis magistratus, sed principes regionum atque pagorum inter suos ius dicunt controuersiasque minuunt*, « En temps de paix, il n'y a pas de magistrat commandant à tous, mais les chefs de régions et de cantons rendent la justice et apaisent les querelles chacun parmi les siens » ; VI, 23, 7-8. Sur les Gaulois, cf. VI, 11, 2-5 : *In Gallia non solum in omnibus ciuitatibus atque in omnibus pagis partibusque, sed paene etiam in singulis domibus factiones sunt, earumque factionum principes sunt qui summam auctoritatem eorum iudicio habere existimantur, quorum ad arbitrium iudiciumque summa omnium rerum consiliorumque redeat. Idque eius rei causa antiquitus institutum uidetur, ne quis ex plebe contra potentiorum auxilium egeret : suos enim quisque opprimi et circumueniri non patitur, neque, aliter si faciat, ullam inter suos habet auctoritatem. Haec eadem ratio est in summa totius Galliae ; namque omnes ciuitates in partes diuisae sunt duas*, « En Gaule, non seulement toutes les cités, tous les cantons et fractions de cantons, mais même, peut-on dire, toutes les familles sont divisés en partis rivaux ; à la tête de ces partis sont les hommes à qui l'on accorde le plus de crédit ; c'est à ceux-là qu'il appartient de juger en dernier ressort pour toutes les affaires à régler, pour toutes les décisions à prendre. Il y a là une institution très ancienne qui semble avoir pour but d'assurer à tout homme du peuple une protection contre plus puissant que lui : car le chef de faction défend ses gens contre les entreprises de violence ou de ruse, et s'il lui arrive d'agir autrement, il perd tout crédit. Le même système régit la Gaule considérée dans son ensemble : tous les peuples y sont groupés en deux grands partis » ; VI, 13, 1-2 : *In omni Gallia eorum hominum qui aliquo sunt numero atque honore genera sunt duo. Nam plebes paene seruorum habetur loco, quae nihil audet per se, nullo adhibetur consilio. Plerique, cum aut aere alieno aut magnitudine tributorum aut iniuria potentiorum premuntur, sese in seruitutem dicant nobilibus ; in hos eadem omnia sunt iura quae dominis in seruos*, « Partout en Gaule il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérés [les druides et les chevaliers]. Quant aux gens du peuple, ils ne sont guère traités autrement que des esclaves, ne pouvant se permettre aucune initiative, n'étant consultés sur rien. La plupart, quand ils se voient accablés de dettes, ou écrasés par l'impôt, ou en butte aux vexations de plus puissants qu'eux, se donnent à des nobles ; ceux-ci ont sur eux tous les droits qu'ont les maîtres sur leurs esclaves » ; VI, 15, 1-2 : *Alterum genus est equitum. Hi, cum est usus atque aliquod bellum incidit (quod fere ante Caesaris aduentum quotannis*

*accidere solebat, uti aut ipsi iniurias inferrent aut inlatas propulsarent), omnes in bello uersantur, atque eorum ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se ambactos clientesque habet. Hanc unam gratiam potentiamque nouerunt, « L'autre classe est celle des chevaliers. Ceux-ci, quand il le faut, quand quelque guerre éclate (et avant l'arrivée de César cela arrivait à peu près chaque année, soit qu'ils prissent l'offensive, soit qu'ils eussent à se défendre), prennent tous part à la guerre, et chacun, selon sa naissance et sa fortune, a autour de soi un plus ou moins grand nombre d'ambacts et de clients. Ils ne connaissent pas d'autre signe du crédit et de la puissance ».* Sur la vie publique, voir aussi VI, 20.

# BIBLIOGRAPHIE

Les textes, traductions, notes et commentaires reproduits dans les pages de cette thèse sont – sauf mention contraire – ceux des éditions de la Collection des Universités de France citées dans cette bibliographie ou dans les notes de bas de page.

Les modifications éventuelles effectuées dans le texte des traductions, des notes ou des commentaires des différents ouvrages utilisés sont signalées par des crochets droits.

Liste des abréviations utilisées :

*A.N.R.W.* : *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*

*A.P.L.A.E.S.* : Association des Professeurs de Langues anciennes de l'Enseignement supérieur

*B.A.G.B.* : *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*

Coll. d'Ét. Anc. : Collection d'Études anciennes

*C.U.F.* : Collection des Universités de France

*J. S.* : *Journal des Savants*

*M.E.F.R.A.* : *Mélanges de l'École française de Rome (Antiquité)*

*O.R.F.* : *Oratorum Romanorum Fragmenta*

*P.U.F.* : Presses Universitaires de France

*R.É.L.* : *Revue des études latines*

*R.O.L.* : *Remains of old latin*

## Sources antiques : éditions commentées

### A. Recueils de textes d'auteurs divers

CHASSIGNET M., *L'Annalistique romaine*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1996-2004 (trois tomes).

DAVIAULT A., *Comoedia togata. Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1981.

FAIRCLOUGH H. R., *Appendix Vergiliana*, London, W. Heinemann & Cambridge (Mass.), Harvard University Press, The Loeb Classical Library, 1966.

MALCOVATI H., *Oratorum Romanorum Fragmenta : liberae rei publicae, I, Textus*, Turin, G. P. Paravia, 1953 (1967).

MOREL W., *Fragmenta Poetarum Latinorum epicorum et lyricorum praeter Ennium et Lucilium*, Stuttgart, Teubner, 1975.

MOZLEY, J. H., *Ovid. The art of love and other poems*, London, W. Heinemann & Cambridge (Mass.), Harvard University Press, The Loeb Classical Library, 1969.

WARMINGTON E. H., *Remains of Old Latin*, t. I (Ennius – Caecilius) – t. II (Livius Andronicus – Naevius – Pacuvius – Accius), London, W. Heinemann & Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1967.

### B. Auteurs latins

Seuls seront mentionnés ici les auteurs faisant partie du *corpus* étudié. Les citations et les traductions des autres auteurs antiques (auteurs grecs ; auteurs latins postérieurs à la période concernée) figurant dans le texte de cette thèse et dans les notes de bas de page sont tirées – sauf mention contraire – des éditions de la C.U.F.

ACCIIUS

**Œuvres : fragments**, texte établi et traduit par J. Dangel, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1995.

(ANONYME)

**De ratione dicendi ad C. Herennium** (*Rhétorique à Hérennius*), texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1989.

AUGUSTE

*Res gestae Diui Augusti (Hauts faits du divin Auguste)*, texte établi et traduit par J. Scheid, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2007.

CATON

*De agricultura (De l'agriculture)*, texte établi, traduit et commenté par R. Goujard, 1975.

*M. Catonis praeter librum de re rustica quae exstant*, ed. H. Jordan, Stuttgart, Teubner, 1967.

*Origines (Les origines)*, texte établi et traduit par M. Chassignet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1986.

CATULLE

*Carmina*, ed. H. Bardon, Bruxelles, Latomus, 1970.

*Carmina (Poésies)*, texte établi et traduit par G. Lafaye, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1996.

*Carmina (Poésies)*, texte établi et traduit par G. Lafaye, revu par S. Viarre et J.-P. Néraudau, introduction et notes par J.-P. Néraudau, Paris, Les Belles Lettres, Coll. Classiques en Poche, 2002.

CÉSAR

*De bello Africo (La guerre d'Afrique)*, texte établi et traduit par A. Bouvet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1949.

*De bello Alexandrino (La guerre d'Alexandrie)*, texte établi et traduit par J. Andrieu, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1954.

*De bello civili (La guerre civile)*, texte établi et traduit par P. Fabre, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1936.

*De bello Gallico (La guerre des Gaules)*, texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2002.

CICÉRON

*Academica (Académiques)*, texte traduit par Ch. Appuhn, Paris, Garnier, 1937.

*Aratea - Fragments poétiques*, texte établi et traduit par J. Soubiran, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

*Brutus*, Paris, Les Belles Lettres, texte établi et traduit par J. Martha, 1973.

*Cato Maior – De Senectute (Caton l'Ancien ou De la vieillesse)*, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1961.

**De amicitia** (*De l'amitié*), texte établi et traduit par R. Combès, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1971.

**De diuinatione** (*De la divination*), texte traduit et commenté par G. Freyburger et J. Scheid, Paris, Les Belles Lettres, coll. « La roue à livres », 1992.

**De fato** (*Traité du destin*), texte établi et traduit par A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1991.

**De finibus** (*Des termes extrêmes des biens et des maux*), texte établi et traduit par J. Martha, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1999.

**De inuentione** (*De l'invention*), texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

**De legibus** (*Des lois*), texte établi et traduit par G. de Plinval, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1959.

**De natura deorum** (*De la nature des dieux*), éd. et trad. par M. Van Den Bruwaene, Bruxelles, Latomus, 1970-1986.

**De officiis** (*Les Devoirs*), texte établi et traduit par M. Testard, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1965-1970.

**De oratore** (*De l'orateur*), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., texte établi par E. Courbaud et traduit par E. Courbaud et H. Bornecque, 1959-1962.

**De Republica** (*La République*), texte établi et traduit par E. Bréguet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1980.

**Epistulae** (*Correspondance*) :

- t. I, texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1969.
- t. II, texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1963.
- t. III, texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1960.
- t. IV, texte établi et traduit par L.-A. Constans et J. Bayet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1967.
- t. V, texte établi et traduit par J. Bayet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1983.
- t. VI, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1993.
- t. VII, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1980.
- t. VIII, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1983.
- t. IX, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1988.
- t. X, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1991.
- t. XI, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1996.

***Orationes (Discours) :***

- t. I : *Pro Quintio (Pour P. Quinctius) – Pro Roscio Amerino (Pour Sex. Roscius d'Amérique) – Pro Roscio comoedo (Pour Q. Roscius le Comédien)*, texte établi et traduit par H. de la Ville de Mirmont, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1960.
- t. II : *Pro M. Tullio (Pour M. Tullius) – In Q. Caecilium oratio quae diuinitio dicitur (Discours contre Q. Caecilius dit La Divination) - In C. Verrem actio prima (Première action contre C. Verrès) – Actionis in C. Verrem secundae liber primus (Seconde action contre C. Verrès, l. I, De praetura urbana (La préture urbaine))*, texte établi et traduit par H. de la Ville de Mirmont, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1938.
- t. III : *Seconde action contre Verrès, l. II, La préture de Sicile*, texte établi et traduit par H. de la Ville de Mirmont, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2002.
- t. IV : *Seconde action contre Verrès, l. III, De frumento (Le froment)*, texte établi et traduit par H. de la Ville de Mirmont, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2002.
- t. V : *Seconde action contre Verrès, l. IV, De signis (Les œuvres d'art)*, texte établi par H. Bornecque et traduit par G. Rabaud, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1979.
- t. VI : *Seconde action contre Verrès, l. V, De suppliciis (Les supplices)*, texte établi par H. Bornecque et traduit par G. Rabaud, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2002.
- t. VII : *Pro Fonteio (Pour M. Fontéius) – Pro Cecina (Pour A. Cécina) – De Imperio Pompei (Sur les pouvoirs de Pompée)*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1961.
- t. IX : *De lege agraria (Sur la loi agraire) – Pro Rabirio (Pour C. Rabirius)*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1932.
- t. X : *In Catilinam (Catilinaires)*, texte établi et traduit par H. Bornecque et E. Bailly, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1986.
- t. XI : *Pro L. Murena (Pour L. Muréna) – Pro Sulla (Pour P. Sylla)*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1967.
- t. XII : *Pro Archia (Pour le poète Archias)*, texte établi et traduit par F. Gaffiot – *Pro Flacco (Pour L. Flaccus)*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1966.
- t. XIII, 1 : *Ad Senatam (Au sénat) – Ad Quirites (Au peuple) – De domo sua (Sur sa maison)*, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, 1952.
- t. XIII, 2 : *De haruspicum responsis (Sur la réponse des haruspices)*, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1966.
- t. XIV : *Pro Sestio (Pour Sestius) - In Vatinius (Contre Vatinius)*, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1965.

- t. XV : *Pro Caelio (Pour Caelius) – De prouinciis consularibus (Sur les provinces consulaires) – Pro Balbo (Pour Balbus)*, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1969.
- t. XVI, 1 : *In L. Pisonem (Contre Pison)*, texte établi et traduit par P. Grimal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1966.
- t. XVI, 2 : *Pro Plancio (Pour Cn. Plancius) – Pro Aemilio Scauro (Pour M. Aemilius Scaurus)*, texte établi et traduit par P. Grimal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1976.
- t. XVII : *Pro C. Rabirio Postumo (Pour C. Rabirius Postumus) – Pro Milone (Pour Milon)*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1961.
- t. XVIII : *Pro Marcello (Pour Marcellus) – Pro Ligario (Pour Ligarius) – Pro rege Deiotaro (Pour le roi Déjotarus)*, texte établi et traduit par M. Lob, 1952.
- t. XIX : *Philippica I-IV (Philippiques, I à IV)*, texte établi et traduit par A. Boulanger et P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1972.
- t. XX : *Philippica V-XIV (Philippiques, V à XIV)*, t. XX, texte établi et traduit par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1973.

*Orator (L'orateur) – De optimo genere oratorum (Du meilleur genre d'orateurs)*, texte établi et traduit par A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1964.

*Tusculanae disputationes (Tusculanes)*, texte établi par G. Fohlen et traduit par J. Humbert, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1964-1997.

#### CORNÉLIUS NÉPOS

**Œuvres**, texte établi et traduit par A.-M. Guillemin, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1970.

#### ENNIUS

*The Annals of Q. Ennius*, ed. with intro. and commentary by O. Skutsch, Oxford, Clarendon Press, 1985.

*The Annals of Q. Ennius*, ed. E. Stuart, Hildesheim ; New York : G. Olms, 1976.

#### GRATTIUS

*Cynegetica*, in J. Wight Duff & Arnold M. Duff, *Minor Latin Poets*, Londres, Heinemann & Cambridge (Mass.), Harvard University Press, The Loeb Classical Library, 1978.

#### HORACE

*Carmina (Odes) – Epodon liber (Épodes) – Carmen saeculare (Chant séculaire)*, texte établi et traduit par F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1991.



*Epistulae* (Épîtres) – *Ars poetica* (Art poétique), texte établi et traduit par F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

*Saturae* (Satires), texte établi et traduit par F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1989.

#### HYGIN

*De Astronomia* (L'Astronomie), texte établi et traduit par A. Le Bœuffle, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2002.

*Fabulae*, ed. H. I. Rose, Leyden, A. W. Sythoff, 1933.

#### LUCILIUS

*Saturae* (Satires), texte établi et traduit par F. Charpin, Paris, Les Belles Lettres, 1978-1991.

#### LUCRÈCE

*De natura rerum* (De la nature des choses), texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F. 1967-1990.

#### MANILIUS

*Astronomica*, ed. G. P. Goold, London, Heinemann & Cambridge (Mass.), Harvard University Press, The Loeb Classical Library, 1977.

*Astronomica* (Les astronomiques), in *Stace, Martial, Manilius, Lucilius Junior, Rutilius, Gratius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius : œuvres complètes*, trad. sous la direction de M. Nisard, Paris, Dubochet et Cie, Coll. des Auteurs latins, 1843.

#### NAEVIUS

*Belli Punici carminis quae supersunt*, ed. Strzelecki W., Leipzig, Teubner, Bibl. script. Graec. et Rom. Teubneriana, 1964.

#### OVIDE

*Amores* (Amours), texte établi et traduit par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1995.

*Amores* (Les Amours), texte établi et traduit par J. Bornecque, revu par J.-P. Néraudau ; introd. et notes par J.-P. Néraudau, Paris, Les Belles Lettres, Classiques en poche, 2002.

*Ars amatoria* (L'Art d'aimer), texte établi et traduit par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

*Epistulae ex Ponto* (Pontiques), texte établi et traduit par J. André, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1993.

***Fasti*** (*Les Fastes*), texte établi et traduit par R. Schilling, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2003.

***Halieutica*** (*Halieutiques*), texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

***Heroides*** (*Héroïdes*), texte établi par H. Bornecque et traduit par M. Prévost, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1991.

***In Ibis*** (*Contre Ibis*), texte établi et traduit par J. André, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1963.

***Metamorphoseon libri*** (*Les Métamorphoses*), texte établi et traduit par G. Lafaye, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1989-2002.

***Remedia amoris*** (*Les remèdes à l'amour*) et *De medicamine faciei femineae* (*Les produits de beauté pour le visage de la femme*), texte établi et traduit par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2003.

***Tristia*** (*Tristes*), texte établi et traduit par J. André, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1968.

#### PLAUTE

##### ***Comédies*** :

- t I : *Amphitruo* (*Amphitryon*) – *Asinaria* (*La comédie des ânes*) – *Aulularia* (*La marmite*), texte établi et traduit par Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1996.
- t. II : *Bacchides* (*Les Bacchis*) – *Captivi* (*Les Prisonniers*) – *Casina*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1989.
- t III : *Cistellaria* (*La Comédie de la Corbeille*) – *Curculio* (*Charançon*) – *Epidicus* (*Épidique*), texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1989.
- t. IV : *Menaechmi* (*Les Ménechmes*) – *Mercator* (*Le Marchand*) – *Miles gloriosus* (*Le soldat fanfaron*), texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1963.
- t. V : *Mostellaria* (*Le Revenant*) – *Persa* (*Le Persan*) – *Poenulus* (*Le Carthaginois*), texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1961.
- t. VI : *Pseudolus* – *Rudens* – *Stichus*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1957.
- t. VII : *Trinummus* (*Les Trois écus*) – *Truculentus* (*Le Brutal*) – *Vidularia* – *Fragmenta*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1961.

PROPERCE

*Elegiae* (*Elégies*), texte établi et traduit par S. Viarre, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2005.

AULUS SABINUS

*Heroides* (*Héroïdes*), dans *Poetae minores*, traduction par M. Cabaret-Dupaty, Paris, Panckoucke, 1842.

SALLUSTE

*C. Sallusti Crispi Historiarum reliquiae*, ed. B. Maurenbrecher, Stuttgart, Teubner, 1967.

*De conjuratione Catilinae* (*La conjuration de Catilina*), *Bellum Jugurthinum* (*La Guerre de Jugurtha*), *Historiarum fragmenta* (*Fragments des Histoires*), texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1996.

*The Histories*, translated with an introduction and commentary by P. McGushin, Oxford, Clarendon Press, 1992-1994, vol. I et II.

TÉRENCE

**Comédies :**

- t. I : *Andria* (*L'Andrienne*) – *Eunuchus* (*L'Eunuque*), texte établi et traduit par J. Marouzeau, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1963.
- *Heautontimoroumenos* – *Phormion*, texte établi et traduit par J. Marouzeau, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1964.
- *Hécyra* (*Hécyre*) – *Adelphi* (*Les Adelpes*), texte établi et traduit par J. Marouzeau, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1966.

TIBULLE ET LES AUTEURS DU *CORPUS TIBULLIANUM*

*Elegiae* (*Elégies*) et *Corpus Tibullianum* (*Lygdamus, Le Roman de Sulpicia, Panégyrique de Messalla*), texte établi et traduit par M. Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1989.

TITE-LIVE

***Ab urbe condita libri* (*Histoire romaine*) :**

- l. I : texte établi par J. Bayet et traduit par G. Baillet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1950 (t. I).
- l. II : texte établi par J. Bayet et traduit par G. Baillet, avec un *Appendice* de R. Bloch, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1991 (t. II).

- t. III : texte établi par J. Bayet et traduit par G. Baillet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1942 (t. III).
- l. IV : texte établi par J. Bayet et traduit par G. Baillet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1965 (t. IV).
- l. V : texte établi par J. Bayet et traduit par G. Baillet, avec un *Appendice* de R. Bloch, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1989 (t. V).
- l. VI : texte établi et traduit par J. Bayet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1966 (t. VI).
- l. VII : texte établi par J. Bayet et traduit par R. Bloch, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1968 (t. VII).
- l. VIII : texte établi et traduit par R. Bloch et Ch. Guittard, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1987 (t. VIII).
- l. IX et X : texte traduit par E. Lasserre, Paris, Garnier, 1944 (vol. III et IV).
- l. XXI : texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1991 (t. XI).
- l. XXII : texte traduit par E. Lasserre, Paris, Garnier, 1944 (vol. IV).
- l. XXIII : texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2001 (t. XIII).
- l. XXIV : texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2005 (t. XIV).
- l. XXV : texte établi et traduit par F. Nicolet-Croizat, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1992 (t. XV).
- l. XXVI : texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1991 (t. XVI).
- l. XXVII : texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1998 (t. XVII).
- l. XXVIII : texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1995 (t. XVIII).
- l. XXIX : texte établi et traduit par P. François, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1994 (t. XIX).
- l. XXX : texte traduit par E. Lasserre, Paris, Garnier, 1944 (vol. VI).
- l. XXXI : texte établi et traduit par A. Hus, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1990 (t. XXI).
- l. XXXII : texte établi et traduit par B. Mineo, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2003 (t. XXII).

- l. XXXIII : texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2001 (t. XXIII).
- l. XXXIV : texte traduit par E. Lasserre, Paris, Garnier, 1944 (vol. VII).
- l. XXXV : texte établi et traduit par R. Adam, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2004 (t. XXV).
- l. XXXVI : texte établi et traduit par A. Manuelian, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1983 (t. XXVI).
- l. XXXVII : texte établi et traduit par J.-M. Engel, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1983 (t. XXVII).
- l. XXXVIII : texte établi et traduit par R. Adam, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1982 (t. XXVIII).
- l. XXXIX : texte établi et traduit par A.-M. Adam, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1994 (t. XXIX).
- l. XL : texte établi et traduit par Ch. Gouillart, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1986 (t. XXX).
- l. XLI-XLII : texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1971 (t. XXXI).
- l. XLIII-XLIV : texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1976 (t. XXXII).
- l. XLV et Fragments : texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1990 (t. XXXIII).

***Periochae*** (*Abrégés des livres de l’Histoire romaine de Tite-Live*) :

- 1<sup>ère</sup> partie : *Periochae* 1-69, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1984.
- 2<sup>e</sup> partie : *Periochae* 70-142, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1984 (t. XXXIV).

VARRON

***Antiquitates rerum diuinarum***, ed. B. Cardauns, Wiesbaden, F. Steiner, 1976.

***De lingua latina*** (*La langue latine*) :

- livre V, texte établi et traduit par J. Collart, Paris, Les Belles Lettres, Public. de la Faculté des Lettres de l’Univ. de Strasbourg, 1954.
- livre VI, texte établi et traduit par P. Flobert, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1985.
- *On the latin language*, ed. R. G. Kent, London, Heinemann & Cambridge (Mass.), Harvard University Press, The Loeb classical library, 1967 (2 vol.).

***Res rusticae*** (*Économie rurale*) :

- t. I (livre I) texte établi et traduit par J. Heurgon, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1978.
- t. II (livre II), texte établi et traduit par Ch. Guiraud, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1985.
- t. III (livre III), texte établi et traduit par Ch. Guiraud, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1997.

***Saturae Menippeae*** (*Satires Ménippées*), édition, traduction et commentaire par J.-P. Cèbe, Rome, Coll. de l'École française de Rome ; Paris, De Boccard, 1972-1999 (13 vol.).

VIRGILE

***Aeneis*** (*Énéide*), texte établi et traduit par J. Perret, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1978-1995.

***Bucolica*** (*Bucoliques*), texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1970.

***Georgica*** (*Géorgiques*), texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1974.

VITRUVÉ

***De architectura*** (*De l'architecture*) :

- livre I : texte établi, traduit et commenté par P. Fleury, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1990.
- livre II : texte établi et traduit par L. Callebat, introduction et commentaire par P. Gros, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1999.
- livre III : texte établi, traduit et commenté par P. Gros, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1990.
- livre IV : texte établi, traduit et commenté par P. Gros, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1992.
- livre V : in *M. Vitruvius Pollio. On architecture*, ed. F. Granger, London, Heinemann & Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1962.
- livre VI : texte établi et traduit par L. Callebat, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2004.
- livre VII : texte établi et traduit par B. Liou et M. Zuïghedau, commenté par M.-T. Cam, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1995.
- livre VIII : texte établi, traduit et commenté par L. Callebat, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1973.

- livre IX : texte établi et traduit par J. Soubiran, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1969.
- livre X : texte établi, traduit et commenté par L. Callebat et P. Fleury, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1986.

## Auteurs modernes

### A. Dictionnaires et ouvrages généraux

BARDON H., *La littérature latine inconnue* (t. I et II), Paris, Klincksieck, 1952 et 1956.

BAYET J., *Littérature latine*, Paris, Colin, coll. U, 1965.

CROISSET A. & M., *Histoire de la littérature grecque*, Paris, de Boccard, 1928-1938.

DAREMBERG CH. & SAGLIO E., *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, 1877-1919.

ERNOUET A. & MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 1994 (4<sup>e</sup> édition).

GRIMAL P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, P.U.F, 1994.

GRIMAL P., *La littérature latine*, Paris, Fayard, 1994.

PAULY A. F., WISSOWA, G. & alii, *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, 1874-1972.

SAÏD S., TRÉDÉ M. & LE BOULLUEC A., *Histoire de la littérature grecque*, Paris, P.U.F, coll. Premier cycle, 1997.

### B. Ouvrages et articles critiques

ABRY J., « *Laudes Europae* (Manilius, *Astr.*, IV, 681-695) », dans *D'Europe à l'Europe I : le mythe d'Europe dans l'art et la culture de l'Antiquité au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 91-101, Actes du colloque tenu à l'E.N.S. (Paris, avril 1997), textes réunis par R. Poignault et O. Wattel-de-Croizant, Tours, Centre de recherches A. Piganiol, Université de Tours, Caesarodunum bis, 31, 1998.

ABRY J., « Une carte du monde à l'époque d'Auguste : Manilius, *Astronomiques*, IV, 586-817), dans *L'espace et ses représentations*, éd. par A. Bonnafé, J.-C. Decourt et B. Helly, p. 83-112, Paris et Lyon, de Boccard, Travaux de la Maison de l'Orient Méditerranéen n° 32, 2000.

ACHARD G., *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours « optimates » de Cicéron*, Leiden, Brill, 1981.

ANDRÉ J., « Des Indiens en Germanie ? », *J. S.* 1982, p. 45-55, Paris, de Boccard, 1982.



- ANDRÉ J., *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris, 1949.
- ANDRÉ J., *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Étud. Anc., 1981.
- ANDRÉ J., « Virgile et les Indiens », *R.É.L.* 1949, p. 157-163, Paris, Les Belles Lettres, 1950.
- ANDRÉ J. & FILLIOZAT J., *L'Inde vue de Rome. Textes latins de l'Antiquité relatifs à l'Inde*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Ét. Anciennes 1986.
- ANDRÉ J.-M., *Le siècle d'Auguste*, Paris, 1974.
- ANDRÉ J.-M., « Les Romains et l'égypte », dans *Les Études philosophiques*, 2/3, avril-septembre 1987, p. 189-206, Paris, P.U.F., 1987.
- ANDRÉ J.-M., *L'otium dans la vie morale et intellectuelle romaine, des origines à l'époque augustéenne*, Paris, P.U.F., Publications de la Faculté des Lettres de Paris, Série Recherches, t. XXX, 1966.
- ANDRÉ J.-M. & BASLEZ M.-F., *Voyager dans l'Antiquité*, Paris, Fayard, 1993.
- AUJAC G., *Strabon et la science de son temps*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Ét. Anc., 1966.
- AYMARD J., *Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins (Cynegetica)*, Paris, de Boccard, 1951.
- BAJARD A., « L'apport de l'iconographie dans l'étude des spectacles aquatiques : quelques exemples », dans *Actes du congrès de l'Association G. Budé* (Limoges, août 1998), p. 379-388, Paris, Les Belles Lettres, 2001.
- BAJARD A., « Quelques aspects de l'imaginaire romain de l'Océan de César aux Flaviens », *R.É.L.* 1998, 76, p. 177-191, Paris, Les Belles Lettres, 1999.
- BARDON H., *Propositions sur Catulle*, coll. Latomus vol. CXVIII, Bruxelles, Latomus, 1970.
- BAUDOT A., *Musiciens romains de l'Antiquité*, Montréal, Presses de l'Univ. de Montréal & Paris, Klincksieck, coll. Études et commentaires, 1973.
- BAYET J., *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris, Payot, Bibliothèque historique, 1969.
- BENABOU M., « Monstres et hybrides chez Lucrèce et Pline », dans *Hommes et bêtes. Entretiens sur le racisme*, p. 143-152, Paris-La Haye, Mouton éd., École des Hautes Études en Sciences Sociales, Le savoir historique 11, 1975.
- BERNARD A., *La carte du tragique. La géographie dans la tragédie grecque*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1985.

- BERNARD J.-E., *Le Portrait chez Tite-Live : essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Paris, Latomus, 2000.
- BONJOUR M., *Terre natale. Études sur une composante affective du patriotisme romain*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Ét. Anc., 1975.
- BOYANCÉ P., *Études sur la religion romaine*, Rome, Collection de l'école française de Rome, 11, 1972.
- BRISSON J.-P., *Rome et l'âge d'or de Catulle à Ovide : vie et mort d'un mythe*, Paris, La Découverte, coll. Textes à l'appui, série Histoire classique, 1992.
- BRUNAU J.-L. & LAMBOT B., *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Paris, Errance, coll. des Hespérides, 1988.
- CARCOPINO J., *Aspects mystiques de la Rome païenne*, Paris, 1942.
- CARCOPINO J., *La Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, Paris, L'Artisan du livre, 1943.
- CÈBE J.-P., *La caricature et la parodie dans le monde romain antique des origines à Juvénal*, Paris, de Boccard, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 106, 1966.
- CHEVALLIER R., « La géographie de Catulle », *B.A.G.B.* 1977, p. 187-193, Paris, Les Belles Lettres, 1977.
- CHEVALLIER R., *Rome et la Germanie au I<sup>er</sup> siècle de notre ère*, coll. Latomus, vol. LIII, Bruxelles, Latomus, 1961.
- COUISSIN P., *Études sur l'arc de triomphe d'Orange : la nudité guerrière des Gaulois*, Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, XIV, n° 2, p. 65-89, Aix-en-Provence, P. Roubaud, 1928-1929.
- COUISSIN P., *Les armes romaines*, Paris, Champion, 1926.
- CROISILLE J.-M., « Littérature et arts figurés à Rome », *Actes du congrès de l'Association G. Budé* (Limoges, août 1998), p. 233-256, Paris, Les Belles Lettres, 2001.
- CUMONT F., *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, Geuthner, 1963.
- DELACAMPAGNE Chr. , *Une histoire du racisme*, Paris, Livre de Poche, 2000.
- DANGEL J., « L'Asie des poètes latins de l'époque républicaine », *Ktèma* n° 10, 1985, p. 175-192, Strasbourg, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1985.
- DAUGE Y. A., *Le Barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, coll. Latomus vol. CLXXVI, Bruxelles, Latomus, 1981.
- DEBIDOUR V. H., *Saveur des lettres. Problèmes littéraires*, Paris, Plon, 1946.

- DELARUE F., « L'asianisme à Rome », dans *R.É.L.*, LX, 1982, p. 166-185, Paris, Les Belles Lettres, 1983.
- DE SAINT-DENIS E., *Le rôle de la mer dans la poésie latine*, Paris, Klincksieck, 1936.
- DESANGES J., « *Utica, Tucca et la Cirta de Salluste* », dans *Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Mélanges offerts à R. Dion, publiés par R. Chevallier, Caesarodunum IX bis, p. 143-150, Paris, Picard, 1974.
- DESCHAMPS L., « L'image des Pyrénées dans la littérature latine », *Actes du XXXVI<sup>e</sup> congrès de l'A.P.L.A.E.S.*, éd. par M.-F. Marein et P. Voisin, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2004.
- DÉTIENNE M., *L'invention de la mythologie*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1992.
- DION R., *Aspects politiques de la géographie antique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Ét. Anc., 1977.
- DION R., « Explication d'un passage des *Res gestae diui Augusti* », dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à J. Carcopino*, p. 249-270, Paris, Hachette, 1966.
- DION R., « La notion d'Hyperboréens, ses vicissitudes au cours de l'Antiquité », *B.A.G.B.* 1976, 2, p. 143-157, Paris, Les Belles Lettres, 1976.
- DUPONT F., *La vie quotidienne du citoyen romain sous la République*, Paris, Hachette, 1989.
- DUVAL P.-M., *La Gaule jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris, Picard, 1971.
- ERNOUT A. & ROBIN L., *Lucrèce, De rerum natura : commentaire exégétique et critique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. de Commentaires d'auteurs anciens, 1962.
- FORDYCE C. J., *Catullus : commentary*, Oxford, Clarendon Press, 1973.
- GIROD R., « La géographie de Tite-Live », *A.N.R.W.*, II, 30, 2, p. 1190-1129, Berlin, de Gruyter, 1982.
- GRAILLOT H., *Le culte de Cybèle, mère des dieux, à Rome et dans l'empire romain*, Paris, 1912.
- GRENIER A., *Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art*, Paris, Albin Michel, coll. L'Évolution de l'humanité, 1969.
- GRIMAL P., « Existe-t-il une « morale » de Plaute ? », *B.A.G.B.* 1975, 4, p. 485-498, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- GRIMAL P., *Le siècle des Scipions*, Paris, Aubier, 1975.
- GRIMAL P., *Les jardins romains*, Paris, P.U.F., coll. Hier, 1963.
- HARMAND J., *L'armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère*, Paris, Picard, 1967.

- HARTOG F., *Le miroir d'Hérodote : essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, 1991.
- LALLEMAND A., « Le parfum comme signe fabuleux des pays mythiques », dans *Peuples et pays mythiques*, Actes du V<sup>e</sup> Colloque du Centre de recherches mythologiques de l'Université de Paris X, réunis par Jouan F. et Deforge B., p. 73-90, Paris, Les Belles Lettres, coll. Vérité des mythes, 1988.
- LAUNEY M., *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris, de Boccard, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 1949-1950.
- LEHMANN A., « L'image de l'Asie dans la pensée de Varron », *Ktèma* n° 13, 1988, p. 263-273, Strasbourg, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1988.
- LÉVY C., « Rhétorique et philosophie : la monstruosité politique chez Cicéron », *R.É.L.*, 76, 1998, Paris, Les Belles Lettres, 1999.
- MALAISE M., *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, Leiden, Brill, Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain XXII, 1972.
- MAROUZEAU J., *Traité de stylistique latine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Études latines, 1970.
- MARROU H.-I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil, 1948.
- MATHÉ R., *L'exotisme d'Homère à Le Clézio*, Paris, Bordas, coll. Univers des lettres, 1985.
- MOURA J.-M., *L'Europe littéraire et l'ailleurs*, Paris, P.U.F, 1998.
- MOURA J.-M., *Lire l'exotisme*, Paris, Dunod, 1992.
- NÉRAUDAU J.-P., *Auguste*, Paris, Les Belles Lettres, 1996.
- NICOLET CL., *L'inventaire du monde (géographie et politique aux origines de l'Empire romain)*, Paris, Fayard, 1988.
- OLTRAMARE P., *Les origines de la diatribe romaine*, Lausanne & Genève, Payot, 1926.
- PICARD G. Ch., *Les trophées romains : contribution à l'histoire de la religion et de l'art triomphal de Rome*, Paris, de Boccard, Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome n° 187, 1957.

- POINSOTTE J.-M., « Les Romains et la Chine : réalités et mythes », *M.E.F.R.A.*, tome 91, Rome, École française de Rome & Paris, de Boccard, 1979.
- PRÉCHAC F., « Quelques animaux dans la littérature et l'art », *R.É.L.*, t. XIV, 1936, p. 105-109, Paris, Les Belles Lettres, 1937.
- PUTNAM M. C. J., *Tibullus. A commentary*, Norman, University of Oklahoma Press, American Philological Association Series of Class. Texts, 1973.
- RAMBAUD M., *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, coll. d'Ét. Anc., 1966.
- RAMBAUD M., « L'espace dans le récit césarien », dans *Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Mélanges offerts à R. Dion, Caesarodunum IX bis, p. 111-129, Paris, Picard, 1974.
- SERVIER J., *Histoire de l'utopie*, Paris, Gallimard, Folio essais, 1991.
- SERVIER J., « Les « Berbères » (Numides et Maures) dans l'imaginaire des Latins : le *Bellum Jugurthinum* de Salluste », dans *Les imaginaires des Latins*, Actes du colloque international de Perpignan, organisé par l'É.P.R.I.L. (Équipe pour la Recherche sur l'Imaginaire de la Latinité), dirigé par T. Joël, p. 141-150, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, coll. Études, 1992.
- SZNYCER M., *Les passages puniques en transcription latine dans le Poenulus de Plaute*, Paris, Klincksieck, Études et Commentaires LXV, 1967.
- TALADOIRE B.-A., *Essai sur le comique de Plaute*, Monaco, éd. de l'imprimerie nationale de Monaco, 1956.
- THÉBERT Y., « Nature des frontières de l'Empire romain : le cas germain », dans *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, Centre de recherche sur les problèmes de la frontière, p. 221 sq., Paris, de Boccard, Presses Universitaires de Perpignan, 1995.
- TIFFOU E., « Salluste et la géographie », dans *Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Mélanges offerts à R. Dion, publiés par R. Chevallier, Caesarodunum IX bis, p. 151-160, Paris, Picard, 1974.
- TURCAN R., *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, Les Belles Lettres, coll. Histoire, 1989.
- VIARRE S., *L'image et la pensée dans les Métamorphoses d'Ovide*, Paris, P.U.F., 1964.
- VONS J., « « Il est des parfums sauvages comme l'odeur du désert ». Étude du vocabulaire des parfums chez Pliny l'Ancien », *Latomus*, tome 58, fascicule 4, p. 820-838, Bruxelles, Latomus, 1999.



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

<b>PREMIÈRE PARTIE. – LE CONTENU THÉMATIQUE DES <i>EXOTICA</i> : UN <i>THESAURUS</i> DE LIEUX COMMUNS, ENTRE TRADITION ET EXPÉRIENCE.....</b>	<b>9</b>
---	----------

<b>CHAPITRE PREMIER. – ORIGINES ET INFLUENCES.....</b>	<b>15</b>
--	-----------

A. L'héritage de la Grèce.....	15
1. La fable et les cycles épiques.....	18
a. L'influence du mythe.....	19
b. Une « carte fabuleuse ».....	22
2. La science grecque : astronomie, géographie, ethnographie, historiographie .....	26
a. Hérodote et les autres auteurs de l'époque classique.....	28
b. La période hellénistique et contemporaine.....	33
B. L'expérience romaine.....	37
1. La guerre, la conquête et le voyage.....	38
2. La transformation des mœurs et des mentalités.....	40
a. La vie privée.....	40
b. La vie de la cité.....	42
L'afflux à Rome des étrangers.....	42
La vie politique : spectacles, jeux, art officiel et hellénisation du pouvoir politique .....	45
c. Les croyances.....	48
d. La vie intellectuelle .....	50

<b>CHAPITRE II. – <i>IMAGO MUNDI</i>, LA « CARTE » DE L'EXOTISME.....</b>	<b>55</b>
---	-----------

A. Les représentations du monde, de la fable à la théorie des zones climatiques.....	55
1. Rôle du mythe et de la fable.....	56
2. La découverte de la sphéricité de la terre et ses conséquences.....	56
3. La théorie des zones climatiques.....	62
4. L' <i>orbis terrarum</i> .....	68
B. <i>Vltima tellus</i> : l'exotisme des confins.....	70
1. L'Océan.....	71
a. L'Océan et le pays des morts.....	71
b. Océan Atlantique et Océan oriental.....	73
2. Les confins occidentaux.....	75
a. Les Colonnes d'Hercule, l'Espagne et la Maurétanie.....	77

b. La Gaule et la Bretagne.....	80
3. Les confins nordiques.....	83
a. Le pays des Hyperboréens, le pays des Cimmériens et la « Scythie ».....	83
b. <i>Vltima Thule, extremi Morini</i> : les nouveaux confins nordiques.....	89
4. Les confins orientaux.....	91
a. La Thrace et la « Scythie » .....	92
b. L' « Inde », l' « Éthiopie » et le pays des Sères.....	102
5. Les confins méridionaux.....	111
a. L' Égypte et l'Éthiopie.....	111
b. La Libye.....	113
C. <i>Frigora Rheni, India tosta</i> : les caractéristiques climatiques.....	115
1. Les pays du froid.....	115
2. Les contrées soumises à la chaleur.....	123
D. <i>Fabulosus Hydaspes</i> : les éléments du paysage.....	127
1. Les eaux.....	128
a. Mers et océans.....	128
b. Cours d'eau, lacs et sources.....	137
2. Les éléments du relief.....	159
3. Les grandes villes.....	170
E. La flore, la faune, et les productions exotiques.....	177
1. Le bestiaire exotique.....	183
a. Les <i>ferae</i> d'Afrique et d'Asie.....	185
<i>Leo Gaetulus, Armenia tigris, Cibyratea pantherae</i> : le lion, le tigre et les autres félins exotiques .....	187
<i>Luca bos, elephantus Indus</i> : l'éléphant d'Afrique et d'Asie.....	200
<i>Serpens Afer, Cinyphius chelydrus</i> : le serpent africain.....	208
<i>Serpens peregrina, ichneumon, crocodilus, ibis, hippopotamus, feles</i> : la faune égyptienne.....	210
D'autres animaux d'Afrique ou d'Asie.....	214
b. Les <i>bestiae</i> exotiques de l'Occident et des contrées nordiques.....	220
2. <i>Peregrina munera</i> : les productions exotiques.....	222
a. <i>Quidquid terris omnibus aratur et omnium gentium animalia</i> .....	224
Les productions agricoles.....	224
Les produits de l'élevage.....	232
<i>Adscitae dapes</i> : les mets exotiques .....	237
b. <i>Nunc aurea Roma est / et domiti magnas possidet orbis opes</i> .....	244
<i>Assyrii odores, Corycius crocus, Sabaeum tus</i> ... : parfums, épices, aromates, <i>unguenta exotica</i> et cosmétiques.....	246
<i>Tunicae Lydorum, purpura Tyria, serica, Phariae uestes</i> ... : les composantes exotiques du luxe vestimentaire.....	267
<i>Smaragdi, chrysolithi, lapides Oriente petiti</i> : perles et pierres précieuses.....	282
Tapis d'Orient, ivoire, bois exotiques, œuvres d'art et marbres étrangers : les différentes composantes du luxe domestique et architectural .....	287
<b>CHAPITRE III. – L'HUMANITÉ EXOTIQUE.....</b>	<b>313</b>
A. L'image de l'humanité exotique.....	324
B. Caractères physiques et apparence.....	331
1. <i>Indi colorati, Comata Gallia</i> : caractéristiques de la peau, des yeux, des cheveux.....	332
2. <i>Immania corpora</i> : taille et force physique.....	337



3. L'humanité merveilleuse : hybridité, facultés exceptionnelles.....	340
C. Costume et parure.....	341
1. <i>Saga, bracae, picti Agathyrsi</i> ... : costume et parure du « barbare » primitif.....	342
2. <i>Tunicae, Maeonia mitra</i> ... : costume et parure du « barbare » civilisé.....	347
D. Mœurs.....	352
1. La guerre : armement et mœurs guerrières exotiques.....	353
a. <i>Cateia, uenenum, infecti Britanni</i> : armes et mœurs guerrières associées aux peuples barbares.....	354
b. <i>Macedonia sarisa, Scythica sagitta, Lycia pharetra, Parthi sagittiferi</i> : les mœurs guerrières orientales.....	359
c. <i>Gaesum, materis, essedum</i> : les mœurs guerrières nord-occidentales.....	372
d. <i>Maurum iaculum, Numidae infreni</i> : les mœurs guerrières africaines.....	376
2. La vie quotidienne.....	379
a. Nomadisme et sédentarité, habitat et alimentation.....	379
b. Mœurs politiques et sociales.....	387
c. Religions et croyances.....	397
Les religions et les croyances de l'Occident et du Nord.....	402
Les religions orientales.....	406
E. Mentalités.....	440
1. <i>Immanes ac barbarae nationes</i> : les barbares nordiques, occidentaux et africains.....	446
a. Bêtise et ignorance.....	446
b. <i>Truces Galli, Gaetuli bellicosi</i> : violence et courage.....	448
c. <i>Ingenium mobile</i> : imprudence et versatilité.....	462
2. Les mentalités orientales .....	466
a. <i>Fides Punica, fides Graeca</i> : intelligence, cruauté, orgueil et perfidie.....	466
b. <i>Diues India, molles Arabes, incestus Canopus : mollitia et luxuria</i> .....	482

## **DEUXIÈME PARTIE. – MISES EN ŒUVRE LITTÉRAIRES DES EXOTICA : DELECTARE, MOVERE, DOCERE ET PERSUADERE.....501**

### **CHAPITRE PREMIER. – VERBORUM IUCUNDITAS : IMAGES, SONORITÉS ET MISES EN ŒUVRE STYLISTIQUES DES EXOTICA .....505**

A. <i>Vt pictura poesis</i> : dimension visuelle.....	506
B. <i>Splendor uerborum Graecorum et barbarae syllabae</i> : dimension auditive.....	516
C. <i>Nomina tanta</i> : la mise en œuvre stylistique des <i>exotica</i> , de l'allusion au tableau... 528	
1. <i>Ornamenta sententiarum, tamquam insignia in ornatu</i> : du simple mot.....	529
a. L'exotisme du mot : épithètes, métonymies, périphrases et accumulations.....	531
b. L'image exotique : comparaisons, métaphores, hyperboles, <i>adynata</i> .....	543
2.... au tableau : mise en scène des <i>exotica</i> dans le cadre de descriptions, de récits ou de fresques exotiques .....	546
a. Les divers « tableaux » exotiques : origines et dimension ornementale.....	546
Les tableaux épiques.....	547
Les <i>exotica</i> dans les descriptions et les récits du genre historiographique.....	555
Dans la littérature didactique.....	577
Dans les autres genres.....	587

b. Des fresques exotiques.....	594
L'exotisme mythologique.....	595
Les sujets historiques : des fresques géographiques et ethnographiques.....	606
L'exotisme de la vie quotidienne.....	638
<b>CHAPITRE II. – <i>MOVERE, PERSUADERE, DOCERE</i> : FONCTION EXPRESSIVE ET PERSUASIVE.....</b>	<b>657</b>
A. L'exotisme et les différentes tonalités du texte littéraire.....	657
1. <i>Tyrioque nitentior ostro...</i> : fonction laudative des <i>exotica</i> .....	659
2. <i>Immanis ueluti tigris</i> : les <i>exotica</i> employés comme ressort du pathétique .....	669
3. Les <i>exotica</i> et les tonalités comique, humoristique et parodique.....	676
a. Jeux sur les sonorités : usage du grec et d'autres langues exotiques, fantaisie verbale, néologismes.....	676
b. Autres procédés de style.....	684
4. <i>Vituperationis causa</i> : les <i>exotica</i> et les tonalités ironique et satirique.....	695
5. Fonction argumentative.....	708
B. Les <i>exotica</i> dans la formation et l'expression des idéologies romaines.....	718
1. Les valeurs et contre-valeurs romaines. – <i>Aliena... culpa</i> : la contamination des mœurs par l'influence étrangère, et le thème du « bon sauvage » antique .....	720
a. La corruption de la société : la <i>luxuria</i> et ses conséquences.....	733
La <i>luxuria</i> dans la société romaine .....	734
<i>Graecari</i> : dénonciation des <i>uitia</i> greco-orientaux.....	768
<i>Externa superstitio</i> : les croyances venues de l'étranger.....	795
b. La corruption du pouvoir politique .....	812
La satire de la <i>luxuria</i> et de la <i>mollitia</i> dans les sphères du pouvoir politique.....	815
« Barbarisation » du pouvoir politique : dénonciation de la tentation monarchique .....	822
2. Les <i>exotica</i> et la <i>rerum gestarum exornatio</i> : les différents moyens d'expression de la gloire et du nationalisme romains.....	829
a. La glorification des généraux et conquérants romains.....	830
<i>Rapta manu diuerso ex hoste tropaea</i> : le prestige des guerres, des victoires et des conquêtes lointaines... ..	833
<i>Triumphatae utroque ab litore gentes</i> : la soumission des peuples exotiques.....	849
b. La glorification des conquêtes dans les évocations littéraires des <i>spolia</i> , de la <i>pompa triumphi</i> et des divers <i>monumenta</i> et <i>spectacula</i> de la vie romaine.....	867
La <i>pompa triumphi</i> .....	867
Les <i>spolia</i> et les <i>monumenta</i> .....	879
Les <i>spectacula</i> .....	888
c. Les <i>exotica</i> et le thème de la supériorité de Rome et de l'Italie.....	902
Supériorité géographique.....	902
Supériorité morale.....	905
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>913</b>
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>921</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>927</b>

***INDEX DES AUTEURS LATINS DU CORPUS***

A

ACCIIUS : 115 (n. 4) ; 207 (n. 5) ; 334 (n. 5) ; 353 ; 357 ; 409 (n. 1) ; 422 (n. 1) ; 423 ; 424-425 ; 557 (n. 2) ; 595 ; 600-603 ; 605 ; 616-617 ; 801 ; 803 ; 823 ; 849.

Q. AELIUS TUBERO : 210 ; 557 (n. 2) ; 566-567.

AFRANIUS (auteur de *fabulae togatae*) : 652.

AGRIPPA : 34 (n. 6) ; 606 (n. 4) ; 885-886.

ALBINOVANUS PEDO : 12 (n. 5) ; 91 (n. 1) ; 122 (n. 2) ; 130 (n. 3) ; 615 ; 918.

ANNALES PONTIFICUM : 49 (note a, cf. note complémentaire p. 921) ; 894-895.

APPENDIX VIRGILIANA (auteurs de l') : 163 (n. 2 et 4) ; 251 (n. 1) ; 272 (n. 7) ; 280 (n. 4) ; 285 (n. 4) ; 322 (n. e, cf. note complémentaire p. 923) ; 408 (n. 5) ; 442 (n. 4) ; 757 (n.3).

ASINIUS POLLION : 600 (n. 8).

AUGUSTE : 557 (n. 2) ; 818 (n. 3) ; 831 (n. 7) ; 840 (n. 2) ; 843-844 ; 846 (n. 2) ; 847 (n. 2) ; 848 ; 864 (n. 1) ; 869 (n. 7) ; 884 (n. 3) ; 885 ; 892 (n. 4) ; 895 ; 898 ; 899 (n. 4) ; 915.

C

CAECILIUS (poète, ami de Catulle) : 413 ; 592-593.

CAECILIUS STATIUS (poète comique) : 289 (n. 1) ; 441 (n. 1) ; 442 (n. 4) ; 640 : 641.

L. CALPURNIUS PISO CENSORINUS FRUGI (annaliste) : 49 (n. 2) ; 294 ; 557 (n. 2) ; 868 (n. 2) ; 872-873 ; 886 (n. 5).

CALVUS : 589.

L. CASSIUS HÉMINA (annaliste) : 49 (n. 2 et 3) ; 224 (n. 6) ; 265 ; 397 (n. 5) ; 417 (n. 4) ; 423 (n. 7) ; 557 (n. 2) ; 795-796.

CATON LE CENSEUR : 12 ; 16 (n. 1) ; 17 ; 39 ; 41 ; 47 ; 128 (n. 4) ; 152 ; 166 ; 169 ; 181 ; 185 (n. 3) ; 204-205 ; 230 ; 231 (n. 7) ; 232 (n. 4) ; 240 (n. 2) ; 244 (n. 5) ; 255 (n. 12) ; 257 (n. 7) ; 262 ; 263 (n. 8) ; 264 (n. 5) ; 265 (n. 1) ; 266 ; 296 ; 299 (n. 1) ; 306 ; 319 (n. 5) ; 383 ; 392-393 ; 453 (n. 1) ; 464 ; 469-470 ; 476 ; 518 ; 527 ; 557 (n. 2) ; 617-620 ; 723-724 ; 725-727 ; 737-739 ; 786 ; 787 (n. 2) ; 796 ; 797 (n. 1) ; 798 ; 831 (n. 7) ; 834 ; 907 (n. 2) ; 908 (n. 3).

CATULLE : 11 ; 39 ; 71 (n. 4) ; 73-75 ; 82 ; 84 ; 102 (n. 7) ; 103 (n. 6) ; 106 ; 109 ; 110 ; 114 (n. 6) ; 124 ; 126 ; 131-132 ; 136 ; 148 ; 152 ; 153 ; 155 ; 156 ;

161-162 ; 164 (n. 2) ; 167 ; 169 (n. 5) ; 171 (n. 3) ; 176 ; 188 ; 190 ; 192 ; 194 ; 197 (n. 2) ; 202 (n. 1) ; 203 (n. 4) ; 214 (n. 8) ; 215 ; 220 ; 224 (n. 6) ; 225 ; 226 (n. 2) ; 228 (n. 4) ; 234 ; 238 (n. 4) ; 245 ; 251 ; 254-255 ; 260 ; 261 (n. 1) ; 267 (n. 4) ; 269 ; 272 (n. 9) ; 281 (n. 3 et 4) ; 288 ; 291 ; 292 ; 295 (n. 3) ; 322 (n. e, cf. note complémentaire p. 923) ; 324 ; 346 (n. 6) ; 347 (n. 2) ; 350 ; 352 ; 369 ; 397 ; 413 ; 414-415 ; 417-418 ; 421 (n. 4) ; 422 (n. 1 et 3) ; 425-426 ; 428 ; 429 ; 431 (n. 6) ; 471 ; 483 (n. 2) ; 484 (n. 4) ; 491 ; 501 (n. 1) ; 512-514 ; 517 ; 522 (n. 1) ; 525 ; 531 ; 533-534 ; 538-539 ; 544-545 ; 553 ; 587-589 ; 592-593 ; 614 ; 622 (n. 5) ; 654-655 ; 663 ; 665-666 ; 670-671 ; 674 ; 694 ; 699 ; 704-705 ; 713 ; 719 (n. 2) ; 729 ; 778-779 ; 786 (n. 6) ; 802-804 ; 806 (n. 5) ; 818 (n. 1) ; 920.

CÉSAR :

*Guerre civile* : 175 (n. 4) ; 200 (n. 10) ; 210 (n. 5) ; 241 (n. 7) ; 364 (n. 1) ; 368 (n. 2) ; 372 ; 377 ; 380 (n. 7) ; 387 ; 390 ; 391 ; 455 ; 456 ; 460 ; 462 (n. 5) ; 463 (n. 2) ; 463 ; 464 (n. 6) ; 481 ; 498 ; 823 ; 856.

*Guerre d'Afrique* : 205 (n. 4) ; 207 (n. 6) ; 217 ; 894 (n. 4).

*Guerre d'Alexandrie* : 390 (n. 2).

*Guerre des Gaules* : 13 ; 38 (n. 3) ; 82 ; 89 ; 122 ; 129-130 ; 153-154 ; 166 ; 170 (n. 1) ; 181 ; 220-222 ; 263 (n. 1) ; 287 (n. 2) ; 324 ; 336 ; 338 ; 343 ; 345 (n. 1) ; 354 (n. 5) ; 358 ; 372 ; 375 ; 381-382 ; 393 ; 402 ; 403 ; 446-447 ; 453 ; 454 ; 456-457 ; 460-461 ; 462 (n. 3) ; 463 ; 464 ; 557-563 ; 567 ; 617 ; 621-622 ; 728 (n. 10) ; 748 (n. 1) ; 765 (n. 5) ; 836-838 ; 852-856 ; 857 ; 873 (n. 4) ; 910 (n. 2).

CICÉRON :

*Académiques* : 22-23 ; 60 ; 85 (n. 2) ; 467 ; 789 ; 849 (n. 2).

*Aratea* et fragments poétiques : 17 (n. 1) ; 319 (n. 4) ; 345 (n. 2) ; 487 ; 583 ; 587 (n. 6) ; 612-613.

*Brutus* : 16 (n. 3) ; 30 (n. 5) ; 51 (n. 2) ; 466 ; 502 (n. 4) ; 516 (n. 5) ; 529 ; 530 ; 557 (n. 2) ; 596 (n. 1) ; 600 ; 659 (n. 4) ; 776 (n. 4) ; 779 ; 781 (n. 3) ; 782 ; 787 ; 831 (n. 4 et 7).

*Caton l'Ancien* : 30 (n. 5) ; 170 (n. 5) ; 276 (n. 3) ; 322-323 ; 325 (n. 1) ; 485-486 ; 618 (n. 1) ; 821.

*Correspondance* : 2 ; 30-31 ; 32 (n. 2) ; 39 ; 50 ; 74 (n. 4) ; 187 (n. 4) ; 199 (n. 8) ; 204 (n. 7) ; 243 ; 305 (n. 1) ; 309 (n. 4) ; 322 (n. 2) ; 345 (n. 6) ; 375 ; 441 (n. 1) ; 443 ; 446 ; 447 ; 457 ; 465 (n. 6) ; 475 (n. 1) ;

Index des auteurs latins du corpus

- 479 ; 481 (n. 1) ; 487 (n. 4) ; 526 ; 606 (n. 1) ; 613-614 ; 654 ; 666 ; 680 ; 686 ; 696 (n. 4) ; 701 (n. 1) ; 703 ; 704 ; 705 (n. 6) ; 769 ; 817 ; 824-825 ; 838 (n. 1) ; 889 ; 890 ; 894 (n. 1) ; 899 (n. 7).
- De amicitia* : 472.
- De diuinatione* : 113 ; 173 (n. 3) ; 230 (n. 4) ; 319-320 ; 327-328 ; 402 ; 411-412 ; 428 (n. 3) ; 441 ; 475 (n. 1) ; 488 (n. 2) ; 712 (n. 3) ; 797 (n. 5) ; 798-799 ; 910 (n. 1).
- De fato* : 180 (n. 4) ; 328 (n. 3).
- De finibus* : 9 (note 1) ; 16 (n. 3) ; 32 ; 53 ; 72 (n. 4) ; 99 (n. 4) ; 106 (n. 4) ; 197 (n. 15) ; 198-199 ; 318 ; 322 (n. e, cf. note complémentaire p. 923 et n. 4) ; 345 (n. 2) ; 346 (n. 1) ; 475 (n. 3 et 5) ; 481 ; 487 (n. 4) ; 602 (n. 8) ; 702 (n. 4) ; 710 (n. 3) ; 711 ; 713 (n. 1) ; 741 (n. 7) ; 744 ; 746 (n. 1) ; 776 (n. 4) ; 779 (n. 3) ; 783 ; 789 (n. 2) ; 817 (n. 5) ; 824 ; 831 (n. 2 et 3) ; 868 (n. 3) ; 874 (n. 6) ; 881 (n. 1) ; 889.
- De inuentione* : 440 ; 478.
- De legibus* : 28 ; 41 (n. 2) ; 214 (n. 5) ; 247 (n. 2) ; 313-314 ; 401 (n. 5) ; 410 ; 411 ; 555 ; 792 (n. 2) ; 804-805.
- De natura deorum* : 34 (n. 5) ; 51 (n. 1) ; 57 ; 63 (n. 3) ; 68 (n. 4) ; 69 (n. 2) ; 80 (n. 2) ; 83 (n. 5) ; 130 (n. 2) ; 138 ; 142 ; 147 ; 179-180 ; 188 (n. 1) ; 199 (n. 2) ; 203 ; 204 ; 206 (n. 1) ; 208 (n. 4) ; 211 (n. 3) ; 212-213 ; 214 ; 217 ; 218 (n. 5) ; 248 (n. 1) ; 313 (n. 1 et 2) ; 314-315 ; 317 ; 319 ; 328 (n. 3) ; 408 ; 410 (n. 1) ; 431 (n. 6) ; 432 ; 433 ; 447 ; 776 (n. 5) ; 779 (n. 3) ; 799 (n. 2) ; 910 (n. 1).
- De officiis* : 314 (n. 1) ; 345 (n. 2) ; 347 (n. 6) ; 388 (n. 4) ; 472 (n. 5) ; 473 (n. 2) ; 475 (n. 1 et 2) ; 477 (n. 1) ; 503 (n. 2) ; 517 ; 696 (n. 4) ; 727 (n. 4) ; 743 ; 783 (n. 4) ; 907 (n. 4) ; 908 (n. 1).
- De optimo genere oratorum* : 502 (n. 4).
- De oratore* : 28 (n. 2) ; 49 (n. a, cf. note complémentaire, p. 921) ; 51 (n. 1 et 2) ; 52-53 ; 57 (n. 1) ; 136 ; 252 (n. 2) ; 280 ; 287 (n. 3) ; 304 ; 318 (n. 4) ; 323-324 ; 441 (n. 1) ; 479 (n. 4) ; 502 (n. 4) ; 503 ; 504 (n. 2) ; 515 ; 529 ; 543-544 ; 555-556 ; 557 (n. 2) ; 575 (n. 5) ; 659 ; 683 (n. 7) ; 684 ; 691 ; 695 (n. 6) ; 696 ; 697 (n. 1) ; 703 ; 776 (n. 4) ; 777 (n. 1) ; 779 (n. 5) ; 780 (n. 4) ; 781 (n. 5) ; 784 ; 785 (n. 2) ; 787 (n. 1) ; 789 ; 797 (n. 1) ; 890 ; 910 (n. 1).
- De Republica* : 49 (n. 1 et n. a, cf. note complémentaire p. 921) ; 51 (n. 1 et 2) ; 57 (n. 3) ; 58 (n. 1, 2 et 3) ; 60 ; 63 ; 73 ; 74 (n. 5) ; 106 ; 138 ; 149 (n. 2) ; 172 (n. 5) ; 204 ; 205-206 ; 317 ; 318 (n. 2) ; 322 (n. 2) ; 382 (n. 4) ; 404 ; 409 (n. 4) ; 410 ; 432 (n. 3) ; 440 (n. 3) ; 470 (n. 3) ; 475 (n. 1) ; 487 ; 499 (n. 5) ; 602 (n. 5) ; 723 (n. 1 et 3) ; 772 (n. 3) ; 788 ; 789 ; 902.
- Discours* : 51 (n. 1) ; 81 ; 128 ; 153 ; 169-170 ; 228 (n. 2) ; 238 (n. 2) ; 259 (n. 1) ; 267 (n. 4) ; 280 (n. 6) ; 281 (n. 5) ; 282 (n. 6) ; 290 ; 291 ; 297 (n. 5) ; 308 (n. 3) ; 309 ; 310 (n. 5) ; 311 (n. 1) ; 328 (n. 1) ; 335 ; 337 ; 343 (n. 6) ; 344 (n. 5) ; 345 (n. 6) ; 348 (n. 1) ; 368 ; 390 (n. 4) ; 398 ; 403 ; 408 ; 412 ; 413 (n. 5) ; 414 (n. 8) ; 416 ; 436-437 ; 441 (n. 3) ; 447 ; 448 (n. 7) ; 452 ; 453 ; 455 (n. 5) ; 456 ; 457 (n. 7) ; 464 (n. 6) ; 466 (n. 4) ; 467 (n. 2) ; 470 (n. 3 et 5) ; 473 (n. 2) ; 475 ; 478 (n. 3) ; 480-481 ; 495-496 ; 499 ; 521 ; 556 ; 613 (n. 1) ; 668 ; 700-704 ; 707 ; 708-709 ; 721 (n. 1) ; 742-743 ; 771 ; 774 ; 788 (n. 3) ; 792-793 ; 797 (n. 1) ; 805 ; 817-819 ; 822 (n. 2) ; 824 ; 825 ; 830 ; 832-833 ; 835 ; 836 ; 852 ; 854 (n. 3) ; 860 (n. 7) ; 861 ; 867 (n. 3) ; 882 ; 889 ; 902 (n. 1) ; 907-908 ; 909-910.
- Orator* : 286 ; 441 (n. 1) ; 502 (n. 4) ; 503 (n. 2, 4, 5 et 6) ; 504 (n. 2) ; 505 (n. 1) ; 517 ; 518 ; 524 (n. 5) ; 530 ; 544 ; 555 ; 557 (n. 2) ; 659 ; 677 (n. 2) ; 683 (n. 7) ; 695-696 ; 776 (n. 4) ; 782 ; 792 (n. 2).
- Tusculanes* : 39-40 ; 49 (n. 1 et n. a, cf. note complémentaire, p. 921) ; 50 (n. 4) ; 51 (n. 1) ; 57 (n. 1) ; 58 (n. 3) ; 60 (n. 2) ; 63 (n. 3) ; 79 ; 80 (n. 2) ; 102 (n. 1) ; 121 (n. 2) ; 131 (n. 1) ; 211 (n. 3) ; 212 (n. 7) ; 214 (n. 1 et 5) ; 268 (n. 6) ; 304 (n. 2) ; 313 (n. 2) ; 314 (n. 1) ; 318 (n. 2) ; 322 (n. 4) ; 330 (n. 6) ; 345 (n. 2) ; 360 (n. 3) ; 374 (n. 1) ; 395-396 ; 410 ; 433-434 ; 441 (n. 5) ; 460 (n. 3) ; 466 (n. 3 et 4) ; 467 ; 475 (n. 1 et 2) ; 479 (n. 4) ; 481 ; 485 (n. 4) ; 487 (n. 2 et 3) ; 488 (n. 4) ; 499 (n. 3) ; 587 (n. 6) ; 616 (n. 4) ; 702 (n. 4) ; 710 ; 711-713 ; 721 (n. 1 et 2) ; 744 (n. 3) ; 746 (n. 1) ; 754 (n. 3) ; 772 (n. 3) ; 776 (n. 4) ; 779 (n. 3) ; 786 (n. 4) ; 787 ; 792 (n. 2) ; 798 (n. 1) ; 831 (n. 4) ; 831 (n. 7) ; 833 (n. 1) ; 834 (n. 2) ; 851 (n. 3) ; 868 (n. 3) ; 891 (n. 4) ; 910 (n. 1).
- Q. CLAUDIUS QUADRIGARIUS (annaliste) : 105 ; 337 (n. 4) ; 345 (n. 2) ; 355 (n. 1) ; 358 ; 454 ; 460 (n. 4) ; 477 (n. 4) ; 557 (n. 2) ; 566 ; 886.
- L. COELIUS ANTIPATER (annaliste) : 69 (n. 1) ; 204-205 ; 557 (n. 2).
- CORNÉLIUS GALLUS : 69 (n. 4) ; 122 (n. 4 et 5) ; 154 ; 786 (n. 6).
- CORNÉLIUS NÉPOS : 44 (n. 4) ; 50 ; 69 (n. 1) ; 90 (n. 3) ; 137 (n. 1) ; 166 ; 169 ; 181 ; 197 (n. 3) ; 208 ; 316 ; 322 (n. e, cf. note complémentaire, p. 923) ; 324 (n.

1) ; 359-360 ; 365 (n. 3) ; 383 (n. 3) ; 389 ; 392 (n. 4) ; 431 (n. 6) ; 450 (n. 6) ; 456 (n. 3) ; 467 (n. 2) ; 470 (n. 5) ; 472 ; 475 (n. 2) ; 485 ; 486 (n. 2) ; 525 (n. 3) ; 557 (n. 2) ; 573 ; 585 (n. 14) ; 608 (n. 7) ; 618 ; 622-626 ; 726 (n. 6) ; 743 (n. 6) ; 769 ; 789 ; 791-792 ; 814 ; 817 (n. 4) ; 823 ; 830-831 ; 849 (n. 2).

L. CORNÉLIUS SISENNA : 373 ; 557 (n. 2) ; 630.

## E

*ÉLÉGIES À MÉCÈNE* : 283 (n. 1).

ENNIUS : 16 (n. 3) ; 18 (n. 1) ; 34 (n. 5) ; 40 ; 44 ; 47 (n. 6) ; 49 (n. a, cf. note complémentaire, p. 921) ; 53 (n. 1 et 2) ; 76 ; 80 ; 93 (n. 3) ; 99-100 ; 102 ; 108 (n. 1) ; 132 (n. 4) ; 146 (n. 2) ; 201 ; 203 (n. 5) ; 207 ; 216 (n. 4) ; 218 ; 226-227 ; 240-241 ; 248 (n. 1) ; 250 (n. 5) ; 268 (n. 3 et 6) ; 271 (n. 8) ; 314 ; 322 (n. e, cf. note complémentaire, p. 923) ; 334 (n. 5) ; 340 ; 345 (n. 6) ; 348 ; 357 (n. 4) ; 362 (n. 5 et 6) ; 363 ; 374 ; 377 (n. 7) ; 392 ; 400 (n. 5) ; 406-407 ; 424 ; 457 ; 467-468 ; 472 ; 488-489 ; 493 ; 496 (n. 3) ; 501 (n. 1) ; 521 (n. 2) ; 523 ; 524 ; 577 (n. 5) ; 584 ; 600-601 ; 602 ; 604-605 ; 606 ; 607-612 ; 616 ; 631 ; 653 ; 700 ; 726 (n. 1 et 3) ; 738 (n. 3) ; 739 ; 772 (n. 3) ; 786 (n. 6) ; 787 (n. 2) ; 788 (n. 2 et 6) ; 789 ; 798 ; 800 ; 834 ; 860.

## F

M. FURIUS BIBACULUS : 6 (note 1) ; 108 (n. 5) ; 154 ; 168 ; 302 ; 547 ; 613 (n. 4) ; 614 ; 786 (n. 6).

## G

CN. GELLIUS (annaliste) : 319 (n. c, cf. note complémentaire, p. 922) ; 374 ; 403 (n. 3).

GRATTIUS : 83 (n. 1) ; 126 ; 130 ; 140 ; 143 ; 151 (n. 6) ; 159 (n. 1 et 2) ; 166 ; 176 ; 189 (n. 10) ; 191 (n. 4) ; 197 (n. 9, 11 et 15) ; 217 (n. 6) ; 226 (n. 2) ; 228 ; 229 ; 233 ; 234-237 ; 244 ; 253 ; 255 ; 278-279 ; 291 (n. 4) ; 309 (n. 8) ; 352 ; 368 ; 377 ; 391 ; 414 ; 435-436 ; 462 (n. 4) ; 488 (n. 1) ; 498 ; 500 (n. 1) ; 534 (n. 2) ; 577 (n. 5) ; 584-585 ; 720 (n. 4) ; 723 ; 895.

## H

C. HELVIUS CINNA : 11 (n. 3) ; 589.

HORACE :

*Chant séculaire* : 765 (n. 4) ; 846 (n. 2 et 4) ; 864 (n. 2).

*Épîtres et Art poétique* : 3 ; 16 ; 51 ; 52 (n. 2) ; 95-96 ; 107 ; 109 ; 117 ; 131 (n. 6) ; 154 (n. 5) ; 159 (n. 1) ; 171 ; 182-183 ; 187 (n. 3) ; 199 (n. 5) ; 204 ; 217 ; 226 ; 227 (n. 4) ; 240 (n. 1) ; 247 ; 252 (n. 11) ; 257 ;

259 (n. 4) ; 260 ; 261 (n. 2) ; 266 ; 270 (n. 4 et 5) ; 271 (n. 4) ; 272 (n. 5) ; 275 (n. 1) ; 285 ; 286 (n. 1) ; 293 (n. 7) ; 298 (n. 7) ; 307 ; 308 (n. 2 et 4) ; 309 (n. 7) ; 310 (n. 7) ; 407 (n. 7) ; 429 (n. 4) ; 448 (n. 4) ; 462 (n. 4) ; 475 ; 478 (n. 5) ; 482 (n. 4) ; 483 ; 500 (n. 2) ; 502 (n. 4) ; 505 (n. 2) ; 506-507 ; 517 ; 523 (n. 2) ; 538 (n. 4) ; 547-548 ; 595 ; 600 (n. 8) ; 615 (n. 1) ; 654 ; 661-662 ; 688 ; 690-691 ; 705 ; 708 ; 716 (n. 1) ; 717 ; 722-723 ; 745 (n. 1) ; 753 ; 754-757 ; 758-759 ; 783 ; 786 ; 788 (n. 3) ; 792 (n. 2) ; 794 ; 800 (n. 1) ; 817 (n. 2) ; 839 (n. 2) ; 842 (n. 6 et 7) ; 843 (n. 2 et 3) ; 864 (n. 1, 2 et 3) ; 867 (n. 1 et 3) ; 892 (n. 7) ; 897 (n. 3) ; 906 (n. 2).

*Épodes* : 2 ; 73 ; 102 ; 117 (n. 2) ; 135 (n. 6) ; 143 (n. 4) ; 161 ; 167 ; 198 (n. 1) ; 203 (n. 5) ; 214 ; 228 (n. 4) ; 233 (n. 9 et 10) ; 240 ; 242-243 ; 244 (n. 7) ; 255 (n. 4) ; 272 (n. 4) ; 336 (n. 2) ; 353 ; 390 ; 399 (n. 1) ; 405-406 ; 408 ; 450 ; 457 ; 464 (n. 6) ; 468 (n. 3) ; 472 (n. 5) ; 533 (n. 2) ; 535 (n. 3) ; 654 ; 666 (n. 3) ; 670 ; 673 (n. 5) ; 753 (n. 2) ; 765 ; 790 (n. 1) ; 800 (n. 1) ; 827-828 ; 846 (n. 1) ; 863 (n. 3).

*Odes* : 2-3 ; 30 (n. 2) ; 39 (n. 2) ; 64 (n. 2 et 4) ; 66 (n. 2) ; 73 (n. 4) ; 74 (n. 4) ; 76 ; 77 (n. 6) ; 78 (n. 2) ; 80 ; 84 (n. 2) ; 85 ; 93 (n. 2) ; 95 ; 96 (n. 1) ; 102 ; 103 (n. 9) ; 105 (n. 1) ; 109-110 ; 112 ; 113 (n. 4) ; 116 (n. 2) ; 117 (n. 1, 2 et 4) ; 121 ; 125 ; 126 ; 129 (n. 1) ; 130 ; 131 (n. 5) ; 132 (n. 2) ; 133 ; 135 (n. 6) ; 136-137 ; 138-139 ; 141 ; 147 (n. 1) ; 148 (n. 8) ; 150 (n. 3) ; 156 ; 158 (n. 1) ; 159 (n. 1) ; 161 ; 164 (n. 1) ; 165 (n. 2 et 6) ; 167 (n. 1) ; 170 (n. 5) ; 171 (n. 3) ; 174 (n. 6) ; 175 (n. 6) ; 177 (n. 4) ; 182 ; 186 ; 189 ; 196 (n. 4 et 6) ; 197 ; 209 (n. 5) ; 217 (n. 6) ; 226 (n. 2) ; 227 ; 228 (n. 1, 6 et 8) ; 229 ; 235 (n. 8) ; 236 ; 244 (n. 6 et 7) ; 252 (n. 15) ; 255 (n. 4) ; 256 (n. 7) ; 271 ; 272 (n. 7) ; 276 (n. 2) ; 277 (n. 6) ; 285 ; 288 (n. 3) ; 292 ; 294 (n. 9) ; 297 (n. 3) ; 298 (n. 9) ; 299 (n. 3 et 5) ; 300 ; 323 (n. 6) ; 362 ; 364 (n. 1 et 4) ; 365 (n. 5) ; 369 (n. 5) ; 369-370 ; 376 (n. 3) ; 378-379 ; 380 (n. 6) ; 382 (n. 6) ; 387 ; 388 (n. 5) ; 406 (n. 1) ; 414 (n. 11) ; 416 (n. 6) ; 419 (n. 4) ; 423 (n. 7) ; 427 (n. 1) ; 441 (n. 4) ; 444 (n. 1) ; 449-450 ; 456 (n. 3) ; 457 ; 458 ; 460 (n. 7) ; 468 (n. 3) ; 469 (n. 8) ; 472 (n. 2) ; 473 (n. 2) ; 474 (n. 2) ; 476 (n. 4) ; 477 (n. 5) ; 478 ; 483 (n. 4) ; 484 (n. 2) ; 491 (n. 2) ; 492 ; 496 ; 498 (n. 2) ; 499 (n. 4) ; 534 (n. 3 et 7) ; 564 (n. 7) ; 583 (n. 3) ; 600 (n. 8) ; 651 (n. 1) ; 654 ; 663-664 ; 665 (n. 1) ; 666 ; 667-668 ; 670 (n. 2) ; 673 (n. 1 et 5) ; 674 ; 698 (n. 2) ; 706 (n. 3) ; 708 ; 717-718 ; 731-732 ; 734 ; 745 (n. 1) ; 755 ; 756 ; 757 (n. 1) ; 759 (n. 1) ; 759 (n. 4) ; 760 (n. 1) ; 765-766 ; 784 (n. 1) ; 786 (n. 1) ; 794 ; 799 ; 800 (n. 1) ; 810 (n. 3) ; 820 (n. 4) ; 828 (n. 1) ; 833 (n. 1) ; 839 (n. 2) ; 840 (n. 6) ; 842-843 ; 844-845 ; 846 ; 848 ; 858 (n. 3) ; 859-860 ;

Index des auteurs latins du corpus

863 ; 864 (n. 1, 2, 3, 4 et 5) ; 865 (n. 5) ; 866 ; 867 (n. 3) ; 870 ; 884 (n. 1) ; 904 (n. 3) ; 905 (n. 3) ; 909 (n. 2) ; 915.

*Satires* : 108 (n. 5) ; 154 ; 162 (n. 4) ; 168 ; 199 ; 209 ; 218 ; 219 (n. 2) ; 223 (n. 3) ; 227 (n. 3 et 4) ; 233 (n. 10) ; 237 (n. 5) ; 238 (n. 5) ; 240 ; 241 (n. 4 et 8) ; 242 (n. 3) ; 243-244 ; 252 (n. 11) ; 255 (n. 10) ; 261 (n. 2 et 5) ; 263 (n. 6) ; 266 ; 275 (n. 1) ; 277 ; 285-286 ; 290 (n. 6) ; 294 (n. 9) ; 309 (n. 5) ; 317 (n. 5) ; 334 (n. 7) ; 348 ; 370 (n. 2) ; 388 ; 391 (n. 6) ; 420 (n. 2) ; 437-439 ; 442 (n. 5) ; 517 ; 521 ; 524-525 ; 547-548 ; 589 (n. 3) ; 600 (n. 8) ; 615 (n. 1) ; 654 ; 698 ; 705 (n. 6) ; 716-717 ; 744 (n. 5) ; 750 ; 752-753 ; 759 (n. 1) ; 768 (n. 6) ; 775 ; 785-786 ; 796-797 ; 800 (n. 1) ; 810 ; 866 (n. 4) ; 881 (n. 1) ; 897 (n. 3) ; 899 (n. 7).

HYGIN : 11 (n. 1) ; 21 (n. 4) ; 22 (n. 1) ; 32 (n. 7) ; 52 (n. 2) ; 57 (n. 1) ; 60 ; 62 (n. 1) ; 64-65 ; 69 ; 73 ; 80 (n. 3) ; 83 (n. 5) ; 93 (n. 10) ; 95 (n. 1) ; 96 (n. 4) ; 98 (n. 5) ; 114-115 ; 125 ; 131 (n. 6) ; 145 (n. 2) ; 151 (n. 5) ; 175 (n. 5) ; 187 ; 212 ; 214 ; 225 ; 284 (n. 1) ; 285 ; 316 (n. 2) ; 319 (n. 1) ; 319 (n. d, cf. note complémentaire, p. 922) ; 332 ; 344 ; 366 (n. 5) ; 407 ; 408 ; 430 (n. 2) ; 431 ; 433 ; 435 (n. 1) ; 483 (n. 1) ; 540 (n. 2) ; 578 (n. 1) ; 581 ; 762 (n. 5).

L

LAEVIUS : 184 (n. 3) ; 268.

LIVIVS ANDRONICUS : 18 (n. 1) ; 44 ; 53 (n. 1) ; 288 ; 397 (n. 4) ; 399 (n. 7) ; 400 (n. 5) ; 421 ; 501 (n. 1) ; 596 ; 600-601 ; 603 ; 606 ; 639 ; 800 ; 907 (n. 2).

LUCILIUS : 10 (n. 2) ; 53 (n. 2) ; 172 ; 185 (n. 3) ; 187 (n. 3) ; 195 (n. 3) ; 219 ; 223 (n. 1) ; 241 (n. 4) ; 267 ; 280 ; 281 (n. 1) ; 290-291 ; 294 ; 306 ; 341 (n. 3 et 5) ; 345 ; 346-347 ; 348 (n. 1) ; 361 (n. 6) ; 362-363 ; 393 (n. 2) ; 399 ; 442 ; 501 (n. 1) ; 518 ; 520 (n. 1) ; 524-525 ; 600 (n. 8) ; 610 (n. 1) ; 653-654 ; 658 ; 684 (n. 5) ; 686 (n. 3) ; 690 ; 693 ; 699 ; 717 ; 720 ; 727-728 ; 731 ; 740-741 ; 744 (n. 2) ; 771 (n. 3) ; 773-774 ; 776-778 780 (n. 1) ; 784 ; 786 (n. 6) ; 788 ; 789 (n. 4) ; 790-791 ; 801 ; 816-817 ; 834 ; 892 (n. 5) ; 897 ; 907.

LUCRÈCE : 31 (n. 2) ; 35 (n. 3) ; 53 (n. 2) ; 59 ; 62-63 ; 78 ; 79 ; 96-97 ; 112 ; 115 (n. 4) ; 124 ; 129 ; 132 (n. 4) ; 146 ; 149 ; 151 ; 165 (n. 2) ; 170 (n. 5) ; 179 ; 189-190 ; 192-194 ; 195-197 ; 199 (n. 2) ; 201 (n. 3) ; 202-203 ; 206 (n. 2) ; 207-208 ; 216 (n. 3) ; 233 (n. 10) ; 235 ; 246 ; 250 ; 255 ; 256 (n. 2) ; 258 (n. 6) ; 259 ; 260 ; 268 ; 269 (n. 4) ; 270-271 ; 272-273 ; 274-275 ; 277 (n. 3) ; 278 ; 280-281 ; 282 (n. 5) ; 286 ; 289 ; 319 ; 322 (n. e, cf. note complémentaire, p. 923) ; 325-326 ; 327 ; 329 ; 333 ; 225 (n. 3) ; 371 ;

412 (n. 4 et 5) ; 413 ; 414 ; 415-416 ; 417 ; 418 ; 421 ; 426 (n. 2) ; 427 (n. 6) ; 448 (n. 2) ; 488 (n. 4) ; 521 (n. 1) ; 523 ; 525-526 ; 569 (n. 4) ; 577 (n. 5) ; 578 ; 582-584 ; 591-592 ; 610 (n. 1) ; 716 ; 744-745 ; 754 ; 762 (n. 6) ; 763 (n. 3) ; 771-772 ; 788 (n. 2 et 3) ; 789 (n. 4) ; 791 ; 802 ; 891 (n. 2 et 5) ; 894 (n. 4).

M

MANILIUS : 22 (n. 1) ; 35 (n. 3) ; 59 (n. 2) ; 61 ; 66-67 ; 68 (n. 5) ; 69 (n. 3 et 4) ; 74 (n. 3) ; 100 (n. 5) ; 107 (n. 3) ; 116 (n. 3) ; 125 (n. 6) ; 126 (n. 3 et 4) ; 130 (n. 2) ; 131 (n. 3) ; 132 (n. 4) ; 133 ; 135 (n. 1) ; 137 ; 142 (n. 8) ; 147 (n. 1) ; 148 (n. 7) ; 150 (n. 2) ; 153 (n. 3) ; 154 (n. 2) ; 157 (n. 2) ; 161 (n. 6) ; 170 (n. 3) ; 174 (n. 6) ; 178 (n. 4) ; 179 ; 180 ; 186 ; 189 (n. 10) ; 191 (n. 8) ; 196 ; 197 (n. 5) ; 204 (n. 2) ; 205 ; 210 (n. 3) ; 216 (n. 2) ; 218 (n. 6) ; 242 (n. 1) ; 247 (n. 3 et 5) ; 248 (n. 7) ; 255 (n. 1) ; 282 (n. 5) ; 284 (n. 1 et 2) ; 287 (n. 1) ; 319 (n. 4) ; 321 ; 322 (n. e, cf. note complémentaire, p. 923) ; 323 (n. 6) ; 329 (n. 2) ; 330-331 ; 332-333 ; 334 (n. 8) ; 335 (n. 1) ; 336 ; 337 (n. 3) ; 348 ; 364 (n. 3) ; 381 (n. 3) ; 405 (n. 7) ; 407 (n. 7) ; 456 (n. 5) ; 457 (n. 2) ; 482 ; 484 (n. 4) ; 487 (n. 5) ; 578 (n. 1) ; 581 ; 660 (n. 4) ; 754 (n. 6) ; 755 (n. 3) ; 762 (n. 3) ; 783 (n. 2) ; 797 (n. 5) ; 863 ; 868 (n. 4) ; 888 ; 906 ; 917 (n. 6).

MÉCÈNE : 282 (n. 3) ; 285 ; 417 (n. 7) ; 419 ; 527-528 ; 593.

C. MEMMIUS : 280 ; 742 ; 813 (n. 4) ; 818 (n. 2) ; 914-915.

N

NAEVIUS : 98 (n. 2) ; 101 ; 113 (n. 6) ; 121 (n. 1) ; 130 (n. 5) ; 195 (n. 3) ; 201 (n. 3) ; 203-204 ; 265 ; 267 (n. 4) ; 296 (n. 4) ; 399 (n. 8) ; 400 (n. 5) ; 421-422 ; 423 ; 501 (n. 1) ; 520 (n. 6) ; 523 ; 524 ; 597 (n. 1) ; 600 ; 601-602 ; 603-604 ; 606-607 ; 608 ; 616 ; 639 ; 649 ; 652 (n. 4) ; 800 ; 812 (n. 3) ; 849 ; 871 (n. 4).

*Nux* : 256 (n. 2) ; 283 ; 285 (n. 4).

O

OVIDE :

*Amours* : 10 (n. 2) ; 12 (n. 2) ; 87 ; 93 ; 100 ; 103 (n. 9) ; 104 (n. 3) ; 105 (n. 1) ; 107 ; 117-118 ; 127 (n. 2 et 4) ; 134-135 ; 135 (n. 6) ; 139 ; 145 ; 147 ; 148 (n. 7 et 8) ; 152 ; 164 ; 168 ; 176 ; 183 (n. 4) ; 184 (n. 2) ; 191 ; 215-216 ; 225 (n. 3) ; 271 (n. 6) ; 276 ; 281-282 ; 292 (n. 5) ; 295 ; 333 (n. 5) ; 334 (n. 8) ; 337 (n. 1) ; 341 (n. 3) ; 350 (n. 4) ; 359 ; 366 ; 380 (n. 7) ; 390 ; 427 (n. 3) ; 428 (n. 1 et 3) ; 430 (n. 7) ; 434 ; 435 ; 436 ; 479 (n. 2) ; 507 ; 514 (n. 1) ; 528 ; 531 ;

Index des auteurs latins du corpus

- 532 (n. 4 et 6) ; 533 (n. 2) ; 534 ; 536 ; 597 ; 599 ; 660 ; 661 ; 662 ; 667 ; 668 (n. 1) ; 670 ; 672 ; 694-695 ; 714-715 ; 740 (n. 2) ; 762 (n. 5) ; 766.
- Art d'aimer* : 16 (n. 3) ; 43 ; 75 (n. 4) ; 83 (n. 4) ; 94 (n. 13) ; 97 (n. 6) ; 103 (n. 9) ; 104-105 ; 108 (n. 1) ; 111 ; 117 (n. 2) ; 127 (n. 4) ; 142 ; 144 ; 150 ; 157 (n. 3) ; 161 ; 165 (n. 2) ; 168 ; 175 (n. 10) ; 176 (n. 1) ; 177 ; 185 (n. 3) ; 189 ; 216 (n. 3) ; 222 ; 226 (n. 3) ; 229 (n. 4) ; 231 (n. 1) ; 232 (n. 4) ; 233 (n. 8) ; 239 (n. 2) ; 240 ; 244 (n. 2) ; 252 (n. 5) ; 253 (n. 4) ; 255 (n. 11) ; 259 (n. 4) ; 261 (n. 1 et 7) ; 262 ; 270 (n. 4) ; 272 (n. 5) ; 275-276 ; 279 ; 286-287 ; 290 (n. 5) ; 298 ; 333-334 ; 334 ; 342 ; 346 (n. 5) ; 354 (n. 1) ; 370 ; 393 (n. 2) ; 395 ; 409 ; 414 (n. 10) ; 419-420 ; 421 (n. 4) ; 422 (n. 3) ; 427 (n. 3) ; 430 (n. 7) ; 434 (n. 6 et 7) ; 439 ; 448 (n. 4) ; 471 (n. 2) ; 474 ; 475 (n. 1) ; 478-479 ; 512 ; 514 (n. 1) ; 531-532 ; 533 (n. 3, 5 et 6) ; 534 ; 536 ; 546 (n. 1) ; 593 ; 597 ; 599 (n. 2) ; 659 ; 660 ; 668 ; 672-673 ; 674 (n. 3) ; 688 ; 695 ; 713 (n. 4) ; 714 ; 715 ; 718 ; 750-751 ; 766 ; 767-768 ; 790 (n. 1) ; 794-795 ; 848 (n. 5) ; 864 (n. 2) ; 865 ; 867 (n. 3) ; 876-877 ; 881-882 ; 883 (n. 6) ; 888 ; 898-899.
- Contre Ibis* : 10 (note 1) ; 12 ; 62 (n. 2) ; 68 (n. 2) ; 93 (n. 10) ; 96 (n. 7) ; 113 (n. 5) ; 114 (n. 6) ; 118 (n. 4) ; 121 (n. 1) ; 124 (n. 1) ; 126 (n. 2) ; 134 (n. 1) ; 151 (n. 7) ; 152 ; 157 (n. 4 et 6) ; 165 (n. 3) ; 188 (n. 2) ; 189 (n. 10) ; 210 ; 213 ; 255 ; 364-365 ; 404 (n. 6) ; 413 (n. 9) ; 414 (n. 10 et 12) ; 420 ; 434-435 ; 448 (n. 2 et 4) ; 471 (n. 2) ; 473-474 ; 475 (n. 1) ; 478 (n. 4) ; 533 (n. 5) ; 539-540 ; 545-546 ; 589 (n. 5) ; 675 (n. 4) ; 698-699 ; 705-706 ; 707 ; 713 (n. 3) ; 800 (n. 1) ; 831 (n. 6).
- Fastes* : 11 ; 12 (n. 2) ; 21-22 ; 49 (n. a, cf. note complémentaire, p. 921) ; 57-58 ; 62 (n. 2) ; 73 (n. 3) ; 74 ; 76 (n. 3) ; 81 ; 88 (n. 3) ; 93 ; 97 (n. 6) ; 98 (n. 5) ; 103 (n. 4) ; 104 ; 110 (n. 1) ; 112 ; 125 (n. 4) ; 135 (n. 1) ; 139 (n. 3) ; 140 ; 142 ; 155 (n. 7) ; 156 ; 163 (n. 5) ; 164 (n. 1 et 2) ; 165 (n. 2 et 6) ; 175 (n. 10) ; 189 ; 193 (n. 1 et 3) ; 196 (n. 7) ; 197 (n. 15) ; 198 (n. 4) ; 216 (n. 3) ; 225 (n. 9) ; 230 (n. 2) ; 232 (n. 3) ; 236 (n. 6) ; 237-238 ; 242 ; 244 (n. 1) ; 245 (n. 6) ; 246-247 ; 252 (n. 7) ; 253 ; 254 (n. 5 et 6) ; 255 (n. 2 et 11) ; 271 (n. 3 et 6) ; 272 (n. 4) ; 281 (n. 6) ; 285 (n. 5) ; 319 (n. 4) ; 336-337 ; 345 (n. 2) ; 347 (n. 3) ; 351-352 ; 369 ; 370 (n. 6) ; 400 (n. 1) ; 403 (n. 2) ; 407-408 ; 409 ; 412 (n. 4) ; 413 ; 414 ; 416 ; 418-419 ; 420 (n. 1) ; 422 (n. 1 et 3) ; 427 (n. 3, 4 et 5) ; 434 (n. 7) ; 444 ; 445 ; 452 ; 469 (n. 8) ; 477 ; 483 (n. 1) ; 500 ; 516 (n. 1) ; 532 (n. 2 et 5) ; 533-534 ; 535 ; 536 (n. 1) ; 538 ; 539 ; 566 (n. 5) ; 597 ; 598 ; 635 (n. 2) ; 665 (n. 1) ; 674 ; 675 ; 762 (n. 5) ; 764 (n. 5) ; 766-767 ; 790 (n. 1) ; 843 ; 858 ; 865 ; 879-881 ; 889 (n. 9) ; 917 (n. 5).
- Halieutiques* : 199 ; 200 (n. 6) ; 217 (n. 6) ; 239-240 ; 241 (n. 2) ; 515-516 ; 539 ; 577 (n. 5) ; 584 ; 895 (n. 4).
- Héroïdes* : 78 (n. 3) ; 86 ; 96 (n. 7) ; 101 (n. 1) ; 105 (n. 1) ; 116 (n. 2 et 3) ; 127 (n. 4) ; 132 (n. 3) ; 135 (n. 1) ; 148 (n. 7) ; 157 (n. 2) ; 159 (n. 1) ; 164 ; 165 (n. 3 et 6) ; 197 (n. 5) ; 216 (n. 1) ; 251 (n. 6) ; 258 (n. 5) ; 260 (n. 5) ; 272 (n. 5) ; 281 (n. 4) ; 299 (n. 5) ; 319 (n. 4) ; 334 (n. 1) ; 365 (n. 5) ; 366 (n. 2 et 4) ; 393 (n. 2) ; 405 (n. 7) ; 406 (n. 1) ; 427 (n. 3) ; 443 (n. 1) ; 448 (n. 2 et 5) ; 450 (n. 2) ; 478 (n. 2) ; 488 (n. 4) ; 489 (n. 1) ; 490 (n. 1) ; 491 (n. 1) ; 493 (n. 6) ; 533 (n. 3 et 10) ; 534 (n. 8) ; 536 (n. 5) ; 597 ; 667 (n. 2) ; 670 (n. 2) ; 674 (n. 3) ; 714 (n. 2) ; 715 ; 721 (n. 2) ; 775 (n. 2) ; 784 (n. 1).
- Métamorphoses* : 11-12 ; 20-21 ; 23 (n. 5) ; 27 (n. 4) ; 49 (n. 2) ; 56 ; 66 ; 67-68 ; 69 (n. 4) ; 70 (n. 1) ; 74 (n. 3) ; 75 ; 76 ; 77 ; 78 (n. 2, 3, et 6) ; 79 ; 80-81 ; 83 (n. 1 et 4) ; 85 ; 86 ; 88 ; 92 (n. 3) ; 93-94 ; 95 ; 96 (n. 3, 5 et 7) ; 97 (n. 2) ; 98 (n. 6) ; 99 (n. 4 et 5) ; 100 (n. 4, 5 et 6) ; 102 ; 103 (n. 4, 5 et 9) ; 104 ; 105 ; 107 ; 108 ; 110 ; 111 (n. 4 et 5) ; 112 (n. 1) ; 113 (n. 5 et 6) ; 114 (n. 6) ; 116 (n. 2 et 3) ; 117 (n. 2) ; 121 (n. 2) ; 123 (n. 3) ; 125 (n. 4) ; 127 (n. 2, 4 et 5) ; 128 (n. 3) ; 129 (n. 1) ; 130 (n. 4) ; 131 (n. 6) ; 132 ; 136 (n. 2) ; 139 ; 140 (n. 4) ; 142-143 ; 144 (n. 4) ; 147 (n. 1) ; 148 ; 150-151 ; 152-153 ; 157 ; 159-160 ; 162 (n. 2) ; 163 ; 164 (n. 1) ; 165 (n. 1, 2, 3 et 6) ; 167 (n. 3 et 5) ; 170 (n. 4 et 5) ; 171 (n. 3 et 5) ; 173-174 ; 175-177 ; 183 (n. 3) ; 184 ; 187 (n. 6) ; 189 (n. 9 et 10) ; 190 (n. 2) ; 191 ; 192 ; 193 ; 194-195 ; 196 ; 197 ; 199 ; 200 (n. 3 et 4) ; 202 (n. 1) ; 203 (n. 4) ; 204 (n. 3) ; 208 (n. 4) ; 209-210 ; 211 ; 212 (n. 8) ; 214 ; 216 (n. 3) ; 217 (n. 6) ; 218 (n. 7) ; 219-220 ; 225 ; 226 ; 230 (n. 4) ; 232 (n. 3) ; 233 ; 234 ; 244-245 ; 249 ; 251 (n. 1 et 2) ; 253 (n. 4) ; 254 (n. 7) ; 256 ; 257 (n. 2 et 3) ; 258 (n. 5) ; 261 (n. 1) ; 268 (n. 3) ; 270 ; 272 (n. 5, 6 et 7) ; 273 ; 274 (n. 1 et 2) ; 281 (n. 3) ; 282 (n. 3, 5 et 7) ; 283-284 ; 286 ; 288 (n. 1 et 4) ; 292-293 ; 295 (n. 4 et 5) ; 298 (n. 9) ; 299 (n. 5) ; 309 (n. 8) ; 315-316 ; 319 (n. 1) ; 326-327 ; 332 (n. 2) ; 334 ; 341 (n. 3) ; 343 (n. 1) ; 352 ; 355 (n. 2) ; 362 ; 364 ; 365 (n. 4) ; 366 ; 379 (n. 4 et 5) ; 380 (n. 7) ; 396-397 ; 405 ; 407 (n. 4 et 6) ; 413 (n. 9) ; 414 (n. 9) ; 416 (n. 6) ; 420 (n. 1) ; 422 ; 423 (n. 2) ; 427 ; 428 (n. 1 et 3) ; 430-431 ; 432-433 ; 434 ; 436 (n. 4) ; 448 (n. 2, 4 et 6) ; 450 (n. 6) ; 459 (n. 2) ; 488 (n. 4) ; 490 (n. 1) ; 507 (n. 7) ; 526 (n. 6) ; 532 (n. 3 et 6) ; 533 ; 534-536 ; 537 (n. 3) ; 538 (n. 5) ; 540-543 ; 549-551 ; 552 ; 553 ; 583 (n. 3) ; 587 (n. 6) ; 589 ; 590 (n. 4) ;



Index des auteurs latins du corpus

- 593-594 ; 597-598 ; 605 (n. 10) ; 660 ; 661 ; 665 (n. 1) ; 669-670 ; 672 (n. 4) ; 698 ; 699 (n. 1) ; 706 (n. 8) ; 716 (n. 1) ; 762 ; 773 ; 795 (n. 6) ; 810 (n. 1) ; 826 (n. 3) ; 838 ; 848 (n. 4) ; 858 ; 862 ; 875 (n. 6) ; 917.
- Pontiques* : 2 (n. 3) ; 10 (note 1) ; 12 (n. 2) ; 40 (n. 2) ; 43 ; 62 (n. 2) ; 69 (n. 4) ; 70 (n. 1) ; 83 (n. 4) ; 88-89 ; 91 (n. 3) ; 94 (n. 10) ; 96 (n. 7) ; 97 (n. 5) ; 104 (n. 4) ; 111 (n. 5) ; 112-113 ; 118-120 ; 126 ; 131 ; 156 (n. 3) ; 157 (n. 5) ; 158 (n. 2 et 3) ; 163 (n. 4) ; 177 ; 227 (n. 3) ; 239 (n. 2) ; 255 (n. 12) ; 291 (n. 8) ; 298 (n. 9) ; 333 (n. 5) ; 335-336 ; 344 (n. 1) ; 356 (n. 1) ; 363 (n. 2) ; 364-365 ; 366 (n. 1) ; 381 ; 404 ; 416 (n. 6) ; 428 (n. 3) ; 435 (n. 5) ; 436 (n. 4) ; 447 (n. 3) ; 448 (n. 2) ; 451 ; 457 (n. 2) ; 475 (n. 1) ; 488 (n. 3) ; 599 ; 614 (n. 7) ; 615 (n. 2) ; 658 ; 666 (n. 3) ; 675-676 ; 697 ; 706 (n. 4) ; 752 (n. 2) ; 859 (n. 4) ; 867 (n. 3) ; 876 (n. 2) ; 878-879 ; 917 (n. 6).
- Produits de beauté pour le visage de la femme* : 216 (n. 3) ; 227 (n. 3) ; 262 ; 267 (n. 2) ; 270 (n. 4) ; 272 ; 284 (n. 1) ; 286 ; 292 ; 337 (n. 1) ; 694 (n. 6) ; 715.
- Remèdes à l'amour* : 136 ; 157 ; 181 (n. 3) ; 270 (n. 2) ; 271 (n. 2) ; 286 (n. 3) ; 370 (n. 6 et 8) ; 422-423 ; 427 (n. 3) ; 439 ; 672-673 ; 674 (n. 3) ; 688 (n. 3) ; 714 ; 715 ; 751 (n. 1) ; 877 (n. 2).
- Tristes* : 2 (n. 3) ; 10 (note 1) ; 40 (n. 2) ; 52 (n. 2) ; 62 (n. 2) ; 83 (n. 3) ; 87 (n. 2) ; 88-89 ; 93 (n. 1) ; 104 (n. 3) ; 118-120 ; 127 (n. 5) ; 130 (n. 5) ; 131 (n. 3) ; 132 (n. 3) ; 133 ; 138 (n. 5) ; 144 (n. 4) ; 156 (n. 3) ; 158 ; 159 (n. 1 et 2) ; 171 (n. 3) ; 196 (n. 7) ; 199 (n. 3) ; 203 (n. 1) ; 205 (n. 5) ; 210 (n. 3) ; 239 (n. 2) ; 255 (n. 12) ; 298 (n. 7) ; 319 (n. 4) ; 334 (n. 4) ; 336 (n. 5) ; 344 (n. 1 et 5) ; 355-356 ; 365 ; 369 (n. 3) ; 370 (n. 2) ; 379 (n. 3) ; 381 ; 399 (n. 1) ; 403 (n. 6) ; 404 ; 430 (n. 7) ; 448 (n. 4) ; 450-451 ; 457 (n. 2) ; 475 (n. 1) ; 498 ; 499 (n. 6) ; 543 (n. 3) ; 564 (n. 4) ; 590 (n. 1) ; 658 ; 665 (n. 1) ; 675 (n. 4) ; 676 (n. 2) ; 697 (n. 4) ; 699 (n. 4) ; 706 (n. 8) ; 707-708 ; 864 (n. 1) ; 866 (n. 1) ; 867 (n. 3) ; 877-878 ; 884 (n. 1) ; 917 (n. 6).
- P**
- PACUVIUS : 131 ; 317 ; 400 (n. 5) ; 424 ; 501 (n. 1) ; 516 (n. 5) ; 523 ; 600 ; 601 (n. 1) ; 602 ; 605 ; 616 ; 674 ; 779 (n. 2) ; 800 ; 812 (n. 3).
- PLAUTE : 41 ; 53 (n. 2) ; 185 (n. 1) ; 187 ; 323 (n. 4) ; 341 (n. 5) ; 400 (n. 5) ; 413 ; 501 (n. 1) ; 518 ; 523 ; 524 ; 607 ; 639 ; 640-653 ; 676-680 ; 681-684 ; 685 ; 687-694 ; 723-725 ; 735-737 ; 768 (n. 6) ; 769 ; 770-771 ; 776 ; 788 ; 800 ; 812 (n. 3) ; 815 ; 920.
- Amphitruo* : 424 ; 524 ; 641 ; 646 (n. 7) ; 692 ; 725 ; 795 (n. 4) ; 798 (n. 3) ; 800 (n. 3).
- Asinaria* : 479 ; 518 (n. 2) ; 640 ; 642.
- Aulularia* : 29-30 ; 184 ; 267 (n. 4) ; 275 (n. 4) ; 287 (n. 3) ; 294 ; 424 ; 485 (n. 1) ; 524 (n. 1) ; 642 (n. 1) ; 649 (n. 6) ; 650 ; 653 (n. 2) ; 685 ; 687 ; 692 ; 693 (n. 1) ; 735-736 ; 738 (n. 2 et 4) ; 770 ; 776 (n. 2) ; 791 (n. 1) ; 800 (n. 3).
- Bacchides* : 424 (n. 3) ; 440-441 ; 495 ; 521 ; 643 (n. 3) ; 647 (n. 3) ; 651 (n. 3) ; 652 ; 683-684 ; 699-700 ; 724 (n. 4) ; 771 ; 800 (n. 3).
- Captivi* : 233 (n. 10) ; 391 (n. 6) ; 640 ; 644 (n. 8) ; 645 ; 648-649 ; 677 ; 678 (n. 2) ; 685 (n. 5) ; 687 ; 788 (n. 4).
- Casina* : 204 (n. 3) ; 424 (n. 1 et 3) ; 518 (n. 2) ; 640 (n. 5) ; 649 ; 724 (n. 2).
- Cistellaria* : 263 (n. 5) ; 396 ; 491 ; 641-642 ; 687 ; 691.
- Curculio* : 252 (n. 2) ; 258 ; 261 ; 357-358 ; 391 ; 440 (n. 3) ; 469 ; 641 ; 642 (n. 1) ; 643 ; 647 (n. 3) ; 650 (n. 3) ; 677-678 ; 682-683 ; 690 ; 693-694 ; 724-725 ; 788 (n. 4) ; 796.
- Epidicus* : 185 (n. 1) ; 187 (n. 5) ; 193 ; 233 (n. 9) ; 267-268 ; 518 (n. 2) ; 648 ; 650 (n. 2) ; 677 ; 689 ; 736 ; 776 (n. 2).
- Fragmenta* : 391 (n. 5).
- Menaechmi* : 207 (n. 3) ; 287 (n. 3) ; 518 (n. 2) ; 641 ; 653 (n. 2) ; 677 ; 796.
- Mercator* : 218-219 ; 230 (n. 4) ; 266 (n. 4) ; 362 (n. 1) ; 424 (n. 3) ; 642 ; 645 (n. 6) ; 646 (n. 3) ; 693 (n. 1) ; 800 (n. 3).
- Miles gloriosus* : 185 (n. 1) ; 201 ; 202 ; 204 ; 254 ; 258 (n. 6) ; 391 ; 440 (n. 3) ; 469 ; 518 (n. 2) ; 521 ; 642 (n. 1) ; 643-644 ; 645 ; 647 (n. 3) ; 649-650 ; 683 ; 689 ; 693 (n. 3) ; 694 ; 791 (n. 1).
- Mostellaria* : 20 (n. 1) ; 238 ; 250 ; 260 ; 261-262 ; 495 ; 521 ; 640 (n. 5) ; 642-643 ; 650 (n. 3) ; 651 (n. 3) ; 690 ; 724 ; 736-737 ; 771 (n. 2).
- Persa* : 187 (n. 5) ; 214 ; 264-265 ; 349-350 ; 482 ; 518 (n. 2) ; 641 ; 642 (n. 1) ; 647 ; 648 ; 650 ; 681-682 ; 688 (n. 1) ; 693 (n. 1) ; 891.
- Poenulus* : 218 ; 228 (n. 8) ; 229 ; 254 ; 258 ; 261 (n. 1 et 2) ; 263 ; 334 ; 348 (n. 2) ; 349 ; 417 ; 421 (n. 1) ; 476 ; 493 ; 495 ; 527 (n. 1) ; 641 ; 642 (n. 1) ; 644-645 ; 646 (n. 7) ; 647 ; 648 ; 649 ; 650 (n. 3) ; 651 (n.

Index des auteurs latins du corpus

3) ; 678-680 ; 681 ; 687-688 ; 691 ; 693 (n. 1) ; 736 ; 737 (n. 2) ; 801 ; 891 ; 896.

*Pseudolus* : 264 ; 288-289 ; 354 (n. 5) ; 521 ; 650 (n. 3) ; 651 (n. 1) ; 691 ; 788 (n. 4).

*Rudens* : 214 (n. 4) ; 254 ; 260 (n. 1) ; 280 (n. 6) ; 499 ; 641 ; 642 ; 646 (n. 5) ; 685 (n. 4) ; 693 (n. 1).

*Stichus* : 172 ; 204 (n. 5) ; 275 (n. 4) ; 289 (n. 2) ; 294 ; 361 (n. 6) ; 485 ; 521 (n. 2) ; 642 ; 646 ; 649 (n. 8) ; 650 ; 651 ; 689-690 ; 708 ; 724 (n. 2) ; 791 (n. 1).

*Trinummus* : 70 ; 72 ; 218 ; 255-256 ; 391 ; 442 ; 524 ; 643 ; 646 (n. 3 et 7) ; 688-689 ; 693 (n. 1) ; 770-771.

*Truculentus* : 172 ; 202 (n. 2) ; 204 ; 253 ; 257 (n. 1) ; 275 ; 388 ; 518 (n. 2) ; 521 ; 644 ; 645 ; 646 ; 649 (n. 7) ; 650 (n. 3) ; 651 (n. 2) ; 690 (n. 1) ; 737 ; 738 (n. 3) ; 771 (n. 1).

PROPERCE : 30 ; 40-41 ; 44 ; 48 (n. 3) ; 69 (n. 4) ; 74 (n. 7) ; 86 ; 87 (n. 4) ; 91 ; 96 (n. 2) ; 97 (n. 5) ; 103 ; 104 (n. 5) ; 107 (n. 1) ; 107-108 ; 108 (n. 5) ; 116 (n. 3) ; 118 (n. 1) ; 121 ; 122-123 ; 125 ; 126 ; 128 (n. 3) ; 135 (n. 6) ; 139 (n. 7) ; 142 (n. 2) ; 143 ; 144 ; 145 (n. 1) ; 150 (n. 3) ; 151 (n. 1) ; 153 (n. 3) ; 156-157 ; 161 (n. 2) ; 173 ; 174 ; 177 ; 182 ; 183 ; 191 (n. 7) ; 202 ; 203 (n. 4) ; 211-212 ; 222 (n. 2) ; 228 (n. 8) ; 245 (n. 6) ; 248 ; 251 (n. 4 et 6) ; 252 (n. 2) ; 254 ; 255 ; 258 (n. 6 et 8) ; 259 (n. 4) ; 261 (n. 1) ; 262-263 ; 269 (n. 4) ; 271 ; 272 (n. 5 et 7) ; 275 ; 276-277 ; 277-278 ; 281 ; 282 (n. 5 et 7) ; 283 ; 284 ; 286 ; 288 (n. 4) ; 290 ; 292 ; 293 ; 294 (n. 9) ; 295 ; 297 (n. 4) ; 299 ; 300 ; 301 ; 306 ; 309 (n. 8) ; 310 ; 311 ; 334 (n. 7) ; 344 (n. 4) ; 345 (n. 6) ; 359 ; 366 (n. 1) ; 369 ; 370 ; 373 (n. 8) ; 375 (n. 6) ; 393 (n. 2) ; 396 ; 406 (n. 1) ; 419 ; 420 (n. 4) ; 430 ; 431 (n. 6) ; 434 (n. 2) ; 456 (n. 1) ; 468 ; 482 ; 483 (n. 4) ; 484 (n. 2) ; 487 ; 492 (n. 3) ; 497-498 ; 517 ; 522 (n. 2) ; 526 (n. 6) ; 527 ; 532 (n. 2) ; 533 (n. 8) ; 545 ; 590 (n. 4) ; 599 ; 613 (n. 1) ; 654 ; 663 ; 666-667 ; 671 ; 672 ; 673 (n. 5) ; 674-675 ; 707 ; 711 ; 750 ; 757 ; 758 ; 759-760 ; 764 ; 770 (n. 1) ; 784 (n. 1) ; 786 (n. 6) ; 797 (n. 5) ; 799-800 ; 809 ; 810 ; 827 ; 833 (n. 1) ; 834 ; 836 (n. 1 et 6) ; 840 ; 843 (n. 5) ; 844 ; 846 (n. 4) ; 847 ; 851 ; 859 (n. 2) ; 863 (n. 6) ; 864 (n. 1, 2, 3, 4 et 5) ; 867 (n. 3) ; 869 (n. 7) ; 870 ; 875-876 ; 880 (n. 3) ; 883-884 ; 886 (n. 1) ; 888 ; 904-905 ; 919.

Q

T. QUINCTIUS ATTA (auteur de *fabulae togatae*) : 652.

R

RABIRIUS (poète) : 12 (n. 5) ; 614.

*RHÉTORIQUE À HÉRENNIUS* : 51 (n. 1) ; 53 (n. 1) ; 237 (n. 1) ; 244 (n. 3) ; 292 ; 323 (n. 5) ; 353 ; 363 (n. 2) ; 373 ; 453 ; 477-478 ; 504 (n. 1) ; 522 (n. 3) ; 529 ; 530 ; 543 ; 544 ; 601 (n. 1) ; 602-603 ; 659 (n. 5) ; 664 ; 695 ; 697 ; 698 ; 703 ; 704 ; 733 ; 742-743 ; 789 (n. 1) ; 900 ; 908 (n. 3) ; 914.

S

AULUS SABINUS : 12 (n. 2) ; 97 (n. 2 et 3) ; 98 (n. 3) ; 199 (n. 6) ; 366 (n. 4) ; 406 (n. 1) ; 448 (n. 6).

SALLUSTE :

*Catilina* : 232-233 ; 308-309 ; 317 (n. 5) ; 354 (n. 4) ; 403 (n. 3) ; 452 ; 460 ; 464 (n. 6) ; 470 (n. 2) ; 495 (n. 5) ; 730 ; 732 (n. 2) ; 733-734 ; 745 ; 746 ; 769 ; 784 ; 787 ; 793-794 ; 812 ; 813 (n. 2) ; 817 (n. 2) ; 822 (n. 1) ; 829 (n. 1) ; 908.

*Guerre de Jugurtha* : 4-5 ; 42 (n. 4) ; 43 (n. 1) ; 68 (n. 3) ; 69 (n. 3) ; 112 ; 123-124 ; 134 ; 186 (n. 4) ; 188 (n. 3 et 4) ; 198 ; 200 (n. 10) ; 209 ; 225 ; 227 (n. 2) ; 321 (n. 1) ; 323 (n. 3) ; 340 ; 355 (n. 1) ; 356-357 ; 376 ; 377-378 ; 382-384 ; 391 (n. 8) ; 392 ; 393 ; 409 (n. 4) ; 441 (n. 4) ; 444-445 ; 457-458 ; 460 (n. 6) ; 464-465 ; 472 (n. 3) ; 527 ; 563 ; 564 (n. 1) ; 567 ; 617 ; 623 ; 626-629 ; 730 (n. 3) ; 733 (n. 2) ; 746 ; 774 ; 782 ; 784 (n. 5) ; 787 ; 812-813 ; 820-821 ; 822 (n. 2) ; 828-829 ; 834-835 ; 858 ; 914-915.

*Histoires* : 59 (n. 2) ; 72-73 ; 157 (n. 5) ; 162 (n. 3) ; 169 (n. 5) ; 170 (n. 5) ; 217 ; 252 (n. 2) ; 255 (n. 6) ; 257 (n. 1) ; 260 ; 287 (n. 2) ; 343 (n. 5) ; 359 (n. 4) ; 361 ; 364 (n. 3) ; 369 ; 371 ; 379-380 ; 444 (n. 1) ; 448-449 ; 456 ; 461 ; 464 (n. 8) ; 486 (n. 5) ; 563-565 ; 567 ; 630 ; 817 (n. 2) ; 821 ; 823 ; 835 ; 851 ; 882 (n. 8).

SCIPION ÉMILIEN : 521 ; 773 ; 790.

C. SEMPRONIUS TUDITANUS (annaliste) : 49 (n. 2) ; 872 (n. 2).

SYLLA : 798 (n. 2) ; 892 (n. 2).

T

TÉRENCE : 52 ; 53 (n. 2) ; 201 (n. 2) ; 202 ; 207 ; 314 (n. 1) ; 350 ; 389-390 ; 469 ; 486-487 ; 501 (n. 1) ; 521 (n. 1) ; 616 ; 639 ; 640 ; 643 ; 644 ; 645-646 ; 647 ; 648 ; 650 ; 651 ; 652 ; 685-686 ; 689 ; 739-740 ; 743 (n. 7) ; 783 (n. 3) ; 784 ; 786 (n. 6) ; 788.

TIBULLE et les auteurs du *CORPUS TIBULLIANUM* : 24 (n. 2) ; 43-44 ; 56 ; 65-66 ; 71 (n. 9) ; 74 ; 92 (n. 2) ; 104 (n. 5) ; 107 (n. 1) ; 137 (n. 1) ; 140-141 ; 143-144 ; 147-148 ; 154-155 ; 158-159 ; 162 ; 166 ; 167 (n. 5) ;

- 175 ; 191 ; 226 ; 248 ; 251 ; 253 ; 255 (n. 4) ; 258 ; 260 (n. 5) ; 261 (n. 1) ; 270 (n. 4) ; 271 ; 272 (n. 4, 5 et 8) ; 275 ; 277 ; 278 (n. 2) ; 279 (n. 1 et 2) ; 284-285 ; 288 (n. 4) ; 298 ; 299 ; 300 ; 306 (n. 2) ; 334 (n. 7) ; 335 ; 336 (n. 4) ; 379 (n. 3) ; 405 ; 408 ; 414 (n. 8) ; 416 (n. 6) ; 420 ; 421 ; 428 (n. 3) ; 430 (n. 1 et 2) ; 434 ; 435 ; 436 ; 439 ; 456 (n. 3) ; 459 (n. 1) ; 483 (n. 4) ; 484 ; 517 ; 527 ; 545 ; 583 (n. 3) ; 654-655 ; 659 (n. 1) ; 662-663 ; 671 ; 746 ; 748 ; 750 ; 752 ; 757-758 ; 759 ; 761 ; 764-765 ; 788 (n. 3) ; 810 (n. 1) ; 840-842 ; 846-847 ; 858-859 ; 875 (n. 5) ; 880 ; 905 (n. 3) ; 916 ; 919.
- TITE-LIVE : 6 (n. 1) ; 45 ; 48 (n. 2, 3 et 4) ; 49 (n. 2 et a, cf. note complémentaire, p. 921) ; 51 (n. 1 et 2) ; 79 (n. 4 et 5) ; 80 (n. 2) ; 81 ; 105-106 ; 110 (n. 3) ; 114 (n. 1 et 3) ; 126 ; 155 (n. 1) ; 166 (n. 8) ; 167 (n. 4) ; 168 (n. 3) ; 169 ; 170 ; 176 (n. 4) ; 200 (n. 10) ; 201 (n. 4) ; 205 ; 206 (n. 2 et 4) ; 207 (n. 2, 5 et 6) ; 208 ; 210 (n. 6) ; 217 ; 222 (n. 4) ; 223 (n. 1) ; 227 (n. 1) ; 228 (n. 4) ; 237 (n. 3) ; 258 (n. 6) ; 275 (n. 3) ; 291 (n. 2) ; 294 (n. 6) ; 308 (n. 3) ; 309 ; 317 (n. 5) ; 323 (n. f, cf. note complémentaire, p. 923) ; 324 ; 330 ; 335 (n. 4 et 5) ; 337-338 ; 339 ; 343 (n. 6) ; 345 (n. 1, 2 et 6) ; 346 (n. 1) ; 354-355 ; 357 ; 358 ; 360-362 ; 363 ; 365 (n. 3) ; 369 ; 371 ; 372 ; 373 ; 374-375 ; 376 ; 377 (n. 4) ; 378 ; 379 (n. 1 et 3) ; 382 ; 383 (n. 3 et 6) ; 384 ; 387 (n. 1) ; 288 (n. 5) ; 389 (n. 3) ; 390 ; 391 ; 392-393 ; 396 ; 397 (n. 4) ; 399 (n. 3) ; 400 (n. 1) ; 401 (n. 5) ; 402 ; 403 ; 406 (n. 2) ; 407 (n. 2) ; 412 (n. 3, 4 et 5) ; 413 (n. 2) ; 421 (n. 6) ; 424 (n. 1) ; 437 ; 438 ; 446-447 ; 450 ; 452 ; 453-454 ; 455 ; 456 ; 457 (n. 8) ; 459 (n. 1) ; 460 ; 462 ; 463-464 ; 466 ; 467 (n. 2 et 4) ; 468 (n. 1 et 4) ; 469 (n. 7) ; 471 (n. 4) ; 472 ; 473 ; 475 (n. 4) ; 477 ; 481 (n. 5) ; 482 ; 484 (n. 1) ; 486 ; 487 (n. 5) ; 496-497 ; 499 ; 521 (n. 2) ; 525 (n. 3) ; 527 ; 534 (n. 3) ; 556 ; 557 (n. 2) ; 565 ; 566 ; 567-577 ; 582 (n. 2) ; 606 ; 609 (n. 8) ; 616 ; 617 (n. 2) ; 623 ; 631-638 ; 685 (n. 5) ; 710 ; 723 ; 726 (n. 4, 5 et 6) ; 732 ; 734 (n. 5) ; 737 ; 738 (n. 1 et 2) ; 741 (n. 1) ; 751 ; 752 ; 769 (n. 3) ; 795 (n. 3) ; 797 (n. 3) ; 810-812 ; 813 (n. 3) ; 814 ; 815 ; 816 ; 820 ; 821 (n. 5) ; 822 ; 828 ; 830 (n. 2) ; 831 (n. 4) ; 833 (n. 1) ; 834 ; 835 (n. 4) ; 840 (n. 2) ; 842 (n. 7) ; 843 (n. 3) ; 846 (n. 1) ; 850 ; 851 ; 857 ; 859 (n. 2 et 4) ; 860 (n. 7) ; 861-862 ; 864 (n. 1) ; 865 (n. 5) ; 868 (n. 2, 3 et 5) ; 870-871 ; 872 ; 873 ; 874-875 ; 879 (n. 3) ; 880 (n. 1 et 3) ; 881 (n. 1 et 3) ; 883 (n. 2) ; 885 (n. 2) ; 886-887 ; 894 ; 897 (n. 1 et 4) ; 898 (n. 1) ; 899 (n. 4 et 7) ; 900 ; 901 ; 905 (n. 3) ; 916.
- TITINIUS (auteur de *fabulae togatae*) : 287 (n. 3) ; 652-653 ; 735 (n. 1) ; 790.
- TURPILIUS : 640 ; 651 ; 771.
- V
- VALÉRIUS ANTIAS : 49 (n. 2) ; 294 (n. 6) ; 557 (n. 2) ; 872 (n. 2) ; 874 (n. 7) ; 886 (n. 5) ; 887 (n. 6) ; 900.
- P. VALÉRIUS CATON : 302 ; 590.
- M. VALÉRIUS MESSALLA CORVINUS : 819.
- L. VARIUS RUFUS (poète) : 614-615 ; 820.
- VARRON DE L'AUDE OU D'ATAX : 201 (n. 2) ; 266 (n. 3) ; 599 ; 606 (n. 3) ; 613 (n. 4) ; 614.
- VARRON DE RÉATE :
- Antiquitates rerum diuinarum* : 190 (n. 1) ; 404 (n. 1) ; 409 (n. 1) ; 413-414 ; 416 (n. 1) ; 424 (n. 5) ; 429 (n. 1) ; 430 (n. 2) ; 437.
- Antiquitates rerum humanarum* : 49 (n. 2) ; 341.
- De gente populi Romani* : 428 (n. 3).
- De lingua latina* : 42 (n. 4) ; 43 (n. 3) ; 48 (n. 1) ; 62 (n. 2) ; 68 (n. 3) ; 186 (n. 1) ; 187 (n. 5) ; 192 (n. 4) ; 200 (n. 10) ; 201 (n. 3) ; 202 (n. 5) ; 203 (n. 4) ; 213 ; 216 ; 228 (n. 2) ; 231 (n. 7) ; 239 (n. 5) ; 242 (n. 6) ; 259 ; 267 ; 269 (n. 3) ; 280 (n. 7) ; 281 (n. 1) ; 282 (n. 4) ; 287 ; 290 ; 293 (n. 6) ; 294 ; 324 (n. 2) ; 343 (n. 5) ; 345 (n. 1) ; 350 (n. 3) ; 365 (n. 3) ; 373 (n. 1) ; 391 (n. 5) ; 408-409 ; 412 (n. 4 et 5) ; 424 (n. 5) ; 428 (n. 3) ; 430 ; 519-520 ; 601 (n. 2 et 4) ; 737 (n. 3) ; 739 (n. 5) ; 777 (n. 4) ; 778 (n. 3) ; 783 (n. 1) ; 806 (n. 1) ; 881 (n. 3) ; 882 (n. 3) ; 883 (n. 2) ; 892 (n. 7) ; 893 (n. 2) ; 897 (n. 1).
- De ora maritima* : 606 (n. 2).
- De uita populi Romani* : 229 (n. 2) ; 749 ; 817 (n. 3) ; 831 (n. 7).
- Res rusticae* : 64 ; 121-122 ; 215 ; 227 (n. 2 et 4) ; 229 (n. 4) ; 230 (n. 4) ; 231 (n. 7) ; 232 (n. 3) ; 233 ; 236 ; 238 (n. 4) ; 242 (n. 4, 5 et 7) ; 243 (n. 4) ; 296-297 ; 301 (n. 2) ; 304 (n. 1 et 4) ; 302 ; 304-306 ; 306-307 ; 343 ; 386 (n. 1) ; 394 ; 401 (n. 5) ; 585-586 ; 730-731 ; 746 ; 749-750 ; 778 ; 785 ; 885 (n. 2) ; 889 (n. 9) ; 892 (n. 8) ; 903.
- Saturae Menippeae* : 116 (n. 6) ; 142 (n. 8) ; 143 (n. 3) ; 147 (n. 4) ; 189 (n. 10) ; 240 (n. 1) ; 281 (n. 1) ; 287 (n. 3) ; 289 (n. 1 et 7) ; 293 (n. 6) ; 294 (n. 8) ; 297 ; 304 (n. 4) ; 307 (n. 1) ; 309 ; 310 (n. 3) ; 318 (n. 1) ; 345 (n. 3) ; 401 (n. 5) ; 406 (n. 2) ; 414 (n. 1) ; 416 (n. 3 et 5) ; 418 ; 421 ; 428 (n. 3) ; 429 (n. 1) ; 485 (n. 1) ; 592 (n. 5) ; 593 ; 731 ; 746-749 ; 778 (n. 4) ; 805-808.

M. VERRIUS FLACCUS (grammairien) : 363 (n. 6) ; 873 (n. 3).

VIRGILE :

*Bucoliques* : 11 (n. 2) ; 70-71 ; 73 (n. 3) ; 82-83 ; 94 (n. 12) ; 95 (n. 1) ; 101 ; 105 (n. 1) ; 114 ; 115 ; 122 ; 124-125 ; 141 ; 154 ; 155 ; 156 (n. 4) ; 164 (n. 6) ; 165 (n. 2) ; 167 ; 181-182 ; 189 ; 191 ; 194 ; 198 (n. 1) ; 200 (n. 1) ; 227 (n. 4) ; 228 (n. 8) ; 257-258 ; 259 (n. 4) ; 269 (n. 4) ; 283 (n. 4) ; 337 (n. 1) ; 341 (n. 3) ; 364 (n. 1) ; 369 (n. 3) ; 385 (n. 3) ; 386 (n. 1) ; 427 (n. 2) ; 439 ; 459 (n. 1) ; 490 (n. 2) ; 517 ; 522 (n. 2) ; 532 (n. 6) ; 534 (n. 7) ; 600 (n. 8) ; 661 ; 662 ; 665 ; 671-672 ; 675 ; 763 ; 839-840 ; 865 ; 919.

*Énéide* : 25 (n. 3) ; 46 (n. 1) ; 61-62 ; 67 (n. 5) ; 71-72 ; 75 ; 76 ; 78-79 ; 90-91 ; 96 (n. 6) ; 97-98 ; 103 (n. 7) ; 105 (n. 1) ; 109 ; 110-111 ; 113-114 ; 117 (n. 4) ; 125 ; 127 (n. 2 et 4) ; 134 (n. 1) ; 135 ; 137 (n. 1) ; 138 ; 142 ; 143 (n. 4) ; 146-147 ; 148 (n. 5) ; 150 (n. 3) ; 155 ; 156 ; 159 ; 160 (n. 1) ; 161 ; 162 (n. 2) ; 164 (n. 2) ; 164 (n. 3) ; 165-166 ; 167-168 ; 169 (n. 5) ; 170 ; 174 (n. 4) ; 185 (n. 3) ; 187 (n. 6) ; 188 ; 189 ; 190 ; 191 ; 192 ; 193 (n. 1 et 2) ; 194 (n. 1 et 7) ; 197 (n. 15) ; 198 ; 200 ; 211 ; 217-218 ; 225 ; 226 (n. 5) ; 228 (n. 4) ; 236 ; 239 (n. 2) ; 245 ; 252 (n. 14) ; 254 (n. 1) ; 258 (n. 6) ; 260 (n. 6) ; 267 (n. 4) ; 268 (n. 3 et 6) ; 270 (n. 2 et 5) ; 271 (n. 1) ; 273-274 ; 281 (n. 5) ; 282 ; 288 (n. 4) ; 290 (n. 1) ; 292 (n. 6) ; 293 ; 295 ; 299 (n. 5) ; 308 (n. 5) ; 333 (n. 5) ; 335 ; 341-342 ; 342-343 ; 344 ; 345 ; 346 ; 347 ; 348 ; 350-351 ; 354 ; 356 ; 357-358 ; 360 ; 364 ; 365-366 ; 366-368 ; 371 (n. 4) ; 373 ; 377 (n. 3) ; 383 (n. 1 et 3) ; 384 ; 386-387 ; 394-395 ; 399 (n. 2) ; 413 (n. 8) ; 414 (n. 4, 5, 7, 8, 9, 10 et 11) ; 415 (n. 5) ; 419 ; 422 (n. 1) ; 427 (n. 2) ; 431 (n. 6) ; 434 ; 435 ; 443 (n. 1) ; 459-460 ; 462 ; 468-469 ; 471-472 ; 476 ; 484 (n. 2) ; 488-492 ; 493-495 ; 508-509 ; 510-512 ; 514 ; 515 ; 523 ; 527 ; 532 ; 534 (n. 3) ; 535 ; 537-538 ; 539 (n. 2) ; 548-549 ; 551-552 ; 553-555 ; 569 (n. 1) ; 597 ; 598 ; 607 ; 661 ; 664-665 ; 669 ; 672 ; 673 ; 717 (n. 4) ; 750 ; 763 ; 764 (n. 5) ; 772 ; 775-776 ; 809-810 ; 826-827 ; 833 (n. 1 et 4) ; 835-836 ; 840 (n. 4) ; 845 ; 846 (n. 2) ; 848 ; 851 (n. 3) ; 860 ; 861 ; 863 ; 864 (n. 1) ; 871 ; 880 (n. 1) ; 882 (n. 5) ; 884 (n. 1) ; 888 (n. 5) ; 895 (n. 4) ; 908-909 ; 910-911 ; 915-916 ; 916-917 ; 919.

*Géorgiques* : 31 (n. 2) ; 48 (n. 1) ; 59 ; 61 ; 62 (n. 2) ; 64 (n. 4) ; 65 ; 67 (n. 3) ; 68 (n. 2) ; 69 (n. 4) ; 71 (n. 5) ; 72 (n. 1) ; 75 (n. 4) ; 84-86 ; 87-88 ; 90 ; 92 (n. 2) ; 93 (n. 3) ; 94 (n. 2) ; 95 ; 96 ; 97 (n. 6) ; 102 ; 104 (n. 5) ; 106-107 ; 108-109 ; 110 (n. 1) ; 111 (n. 5) ; 116-117 ; 121 (n. 1 et 2) ; 122 (n. 1) ; 126 ; 127 (n. 4 et 5) ; 128 (n. 3) ; 132 ; 133 ; 134 (n. 1) ; 138 (n. 4) ;

139 ; 141 ; 142 (n. 3) ; 143 (n. 4) ; 144-146 ; 147 ; 148 (n. 7) ; 149 ; 150 ; 151 (n. 2 et 7) ; 153 (n. 3) ; 155 (n. 4) ; 156 (n. 5) ; 157-158 ; 159 (n. 3) ; 161 ; 162-163 ; 164-165 ; 167 (n. 3) ; 174 ; 176 (n. 4) ; 177 (n. 1) ; 178 ; 181 ; 183 ; 185 (n. 4) ; 188 ; 193 ; 195 (n. 2) ; 197 (n. 5, 6, 12 et 13) ; 203 (n. 4) ; 208 ; 217 (n. 7) ; 222 (n. 1) ; 225 (n. 4 et 5) ; 226 ; 228 ; 230 ; 231 ; 233 (n. 5, 9 et 10) ; 235 (n. 8) ; 236 (n. 8) ; 241 ; 245 ; 250-251 ; 252 (n. 7 et 13) ; 253-254 ; 255 (n. 4 et 7) ; 256 ; 257 ; 258 (n. 6) ; 260 (n. 6 et 7) ; 261 ; 265 ; 267 (n. 4) ; 270 ; 271 (n. 8) ; 272 (n. 7 et 8) ; 274 (n. 2) ; 275 (n. 1) ; 276 ; 279 ; 282 (n. 3) ; 290 (n. 1) ; 291-292 ; 293 ; 295 (n. 5) ; 296 ; 298 (n. 9) ; 310 (n. 6) ; 311 (n. 1) ; 334 ; 342 ; 343-344 ; 346 ; 347 ; 349 (n. 6) ; 355 ; 364 ; 368 ; 369 ; 370 ; 380 ; 381 (n. 2) ; 384-385 ; 387 ; 413 (n. 8) ; 417 (n. 2) ; 419 ; 427 (n. 2) ; 449 ; 460 (n. 2) ; 471 (n. 2) ; 484 ; 491-492 ; 494 (n. 3) ; 510 ; 512 (n. 2) ; 523 ; 526 (n. 2) ; 527 ; 533 ; 534 (n. 3) ; 535 ; 536-537 ; 538 ; 538 ; 539 ; 545 ; 555 (n. 4) ; 577 (n. 5) ; 578-581 ; 584 (n. 6 et 7) ; 586 ; 590-591 ; 593 ; 660 ; 757 ; 759 ; 762 ; 833 ; 840 (n. 3 et 4) ; 845-846 ; 847 ; 848 (n. 1) ; 849 ; 864 (n. 2 et 5) ; 865 ; 888 ; 903-904 ; 905-906 ; 907 (n. 4).

VITRUVÉ : 32 (n. 3) ; 35 (n. 3) ; 36 (n. 3) ; 39 ; 59 (n. 2) ; 62 (n. 2) ; 64 ; 67 ; 68 (n. 5) ; 69 (n. 4) ; 102 (n. 5) ; 113 (n. 1) ; 123 (n. 4) ; 128 (n. 3) ; 137-138 ; 145 ; 147 ; 149-150 ; 163 (n. 6) ; 171-172 ; 173 ; 175 (n. 1) ; 178 ; 179 ; 180 ; 182 (n. 4) ; 186 ; 209 (n. 3) ; 211 (n. 1) ; 212 (n. 2) ; 213-214 ; 225 ; 228 (n. 4 et 8) ; 247 ; 253 ; 254 ; 257 ; 262 (n. 1) ; 265-266 ; 269-270 ; 273 (n. 2) ; 290 (n. 1) ; 296 (n. 3) ; 298 (n. 8) ; 300-301 ; 302 ; 303 (n. 1) ; 304 ; 307 ; 308 ; 318 (n. b, cf. note complémentaire, p. 921) ; 319 (n. d, cf. note complémentaire, p. 922 et n. 5) ; 320-321 ; 323 (n. 5) ; 327 (n. 2) ; 328-330 ; 335 ; 337 ; 340 ; 358 (n. 8) ; 360 (n. 3) ; 380 (n. 7) ; 385-386 ; 429 (n. 2) ; 431 (n. 3) ; 487 (n. 5) ; 506-507 ; 509 ; 521 (n. 2) ; 586 ; 587 ; 606 ; 755 (n. 3) ; 786 (n. 5) ; 797 (n. 5) ; 882 (n. 2) ; 883 ; 886 (n. 1) ; 906 ; 918 (n. 3).

# ***INDEX THÉMATIQUE***

## A

- aclys : 354 ; 551 (n. 9).
- Adonis : 11 (n. 3) ; 23 (n. 5) ; 172 (n. 7) ; 192 ; 198 (n. 4) ; 199 (n. 3) ; 315 (n. 9) ; 439 ; 589 ; 598 (n. 1).
- Afrique (continent et peuples africains) : 4-5 ; 20 ; 21 ; 29 ; 36 ; 39 ; 68-69 ; 70 ; **75-80** ; 109 ; 111 ; **113-115** ; **123-126** ; **133-136** ; 137 ; **144-152** ; **165-166** ; 180 ; 181-182 ; **185-189** ; 198 ; 201-202 ; 206-207 ; **208-210** ; 212 (n. 5) ; **214-220** ; 222-224 ; **225-227** ; 228 ; 230 ; 235-236 ; 237 ; 242-243 ; 252 (n. 9) ; 254-255 ; 263-264 ; 270-271 ; **291-298** ; 299-300 ; 323 ; 324 ; 329-330 ; 331-335 ; 337 ; 339-341 ; 343 ; 348-349 ; 356-357 ; **376-379** ; **382-385** ; 388 ; 391-393 ; 443 ; 444-445 ; **457-459** ; 460 ; 462 ; **463-466** ; 511 ; 533 ; 536-537 ; 538 ; 539 (n. 6) ; 540-541 ; 542 ; 544-545 ; 548-550 ; 553 (n. 3 et 6) ; 555 ; 557 (n. 2) ; 563 ; 566-567 ; 568 ; 570 ; 573 ; 578 ; 579-580 ; 581 ; 583-584 ; 585 ; 587 ; 597-598 ; 599 ; 606-607 ; 609-610 ; 611 ; 612 ; 613 ; 614-615 ; 617 ; **625-629** ; 630 ; 631-633 ; 637 ; 638 ; 641 ; 644-645 ; 647-648 ; 653 ; 664-665 ; 666 ; 667 ; 668 (n. 1) ; 670-673 ; 675 ; 681 ; 691 ; 698-699 ; 706 ; 707 ; 746 ; 755 (n. 1) ; 756-757 ; 764 ; 784-785 ; 813 ; 820-821 ; 828-829 ; 832 (n. 2) ; 833 (n. 1) ; 834-835 ; 838 ; 845 ; 846-847 ; 857-858 ; 860 ; 868 ; 869 ; 875 ; 881 ; 883-884 ; 888 ; 889 (n. 9) ; 890 ; 893 ; 894-895 ; 905 ; 917 (n. 2) ; 918 (n. 3) ; 919.
- âge d'or : 2 ; 73 ; 182 (n. 2) ; 198 ; 257-258 ; 439 ; 661 ; 662 ; 721-722 ; 744 (n. 5) ; **761-768** ; 919.
- Alexandre le Grand : 6 ; 15 (n. 3) ; 20 (n. 1) ; 27 ; 32 ; 33 ; 34-35 ; 40 (n. 2) ; 47-48 ; 91 (n. 4) ; 92 (n. 1) ; 102 (n. 7) ; 103 (n. 3) ; **105-106** ; **110-111** ; 129 ; 136 ; 138 ; 141 ; 147 (n. 3) ; 149 (n. 3) ; 169 (n. 3) ; 171 (n. 6) ; 172 (n. 4) ; 173 ; 174 ; 175 (n. 1) ; 177 (n. 1) ; 183 ; 187 (n. 5) ; 201 (n. 2) ; 223-224 ; 231 ; 247 ; 249 ; 266 (n. 3) ; 321 (n. 4) ; 325 ; 349 (n. 6) ; 360 (n. 5) ; 371 (n. 1) ; 410 ; 412 (n. 1) ; 431 (n. 6) ; 440 (n. 1) ; 441 (n. 5) ; 469 ; 475 ; 483 ; 484 ; 486 ; 498 ; 509 (n. 5) ; 573 (n. 7) ; 577 ; 624 ; 688 (n. 1) ; 710 ; 712 ; 723 ; 766 (n. 1) ; 814 ; 822 ; 830 (n. 2) ; 831 ; 833 ; 837 (n. 2) ; 843 (n. 6 et 7) ; 845 ; 862.
- Alexandrie : 11 (n. 2) ; 39 ; 46 ; 145 ; 147 ; 151 ; 171 (n. 6) ; 175 (n. 1) ; 176 ; 177 ; 216 (n. 6) ; 229 ; 246 ; 280 (n. 1) ; 288-289 ; 301 ; 307 (n. 5) ; 315 (n. 1) ; 319 (n. d, cf. note complémentaire, p. 922) ; 429 (n. 4) ; 437 (n. 3) ; 480 ; 482 ; 498 ; 515 (n. 3) ; 519 ; 691 ; 824 ; 830 (n. 2) ; 838 ; 863 (n. 6) ; 869 (n. 4 et 8) ; 887.
- Alpes : 35 (n. 2) ; 64 (n. 1) ; 80 ; 122 ; 153 ; 160 ; 161 (n. 5) ; 165 ; **167-170** ; 178 (n. 2) ; 185 (n. 3) ; 242 ; 323 (n. f, cf. note complémentaire, p. 923) ; 373 (n. 7) ; 387 (n. 1) ; 446 (n. 2) ; 452 ; 472 ; 510-511 ; 540 ; 547 (n. 2) ; 548 (n. 2) ; 553 (n. 4) ; 565 (n. 3) ; 580 (n. 3) ; 614 ; 625 (n. 7) ; 632 ; 666 ; 667 ; 695 (n. 3) ; 708 (n. 5) ; 834 (n. 1) ; 835 ; 836 ; 840 ; 843 (n. 3) ; 851 ; 852 (n. 1) ; 859 ; 902 (n. 1).
- Amazones : 9-10 ; 91 ; **97-98** ; 101 ; 157 ; 159 ; 200 (n. 2) ; 321 (n. 4) ; **342-343** ; 344 ; 346 ; **357-358** ; **365-368** ; **394-395** ; 396 ; 448 ; 459 ; 462 ; **508-509** ; 533 ; 538 ; 552 ; 564 (n. 7) ; 599 ; 682 (n. 6) ; 695 ; 763 ; 884.
- ambre : 20-21 ; 153 (n. 2 et 3) ; 178 ; 195 (n. 1) ; 223 ; 282 ; 283 ; 285 (n. 4) ; 286 (n. 4) ; 661.
- Ammon – temple et source d'Ammon : 108 ; 114-115 ; 124 ; 125 ; 144 ; **151** ; 262 (n. 2) ; 316 ; 411 ; **431-432** ; 433 ; **434** ; 542 ; 544-545 ; 695 (n. 3) ; 706 ; 799-800.
- Anacharsis : 712 ; 721 (n. 1) ; 744 (n. 3).
- Antée : 113 ; 557 (n. 2) ; 706.
- Antiochus (nom de plusieurs rois de Syrie) : 126 ; 137 (n. 1) ; 176 (n. 4) ; 200 (n. 10) ; 205 ; 206 ; 217 ; 317 (n. 5) ; 322 (n. e, cf. note complémentaire, p. 923) ; 348 (n. 2) ; 360-361 ; 362 (n. 1) ; 363 (n. 2 et 3) ; 368 (n. 2) ; 369 ; 371 ; 390 ; 453 (n. 5) ; 469 ; 487 (n. 5) ; **496-497** ; 570 (n. 2) ; 571 ; **573-576** ; 608 ; 610 ; 612 ; 619 ; 625 ; **633-634** ; 635 (n. 3) ; 636 (n. 5) ; 642 (n. 1) ; 687-688 ; 732 ; 816 ; 823-824 ; 834 (n. 3 et 4) ; 857 ; 860 ; 874 ; 887 ; 916.
- anthropophagie : 96 ; 379 (n. 3) ; 380 (n. 6) ; 404 ; 448 ; 471 (n. 2) ; 473.
- antipodes : **58-62** ; 63 ; 72 (n. 1) ; 90 (n. 2) ; 179 (n. 4) ; 581 (n. 6).
- Anubis : 315 (n. 5) ; 429 (n. 1) ; 431 ; 432 ; 434 ; 514 ; 554 ; 809 ; 827.
- Apis : 148 ; 175 ; 431 ; 432 ; 434 ; 809 ; 842.
- Apollon : 25 ; 29 (n. 5) ; 72 (n. 3) ; **83** ; 171 (n. 3) ; 177 ; 202 ; 212 (n. 8) ; 213 (n. 5) ; 251 (n. 4) ; 258 (n. 5) ; 292 ; 296 (n. 3) ; 298 (n. 7) ; 300 ; 307 ; 316 (n. 2) ; 347 ; **397-399** ; 401 (n. 2) ; 433 (n. 2) ; 470 (n. 5) ; 507 (n. 7) ; 555 ; 561 ; 677 (n. 3) ; 695 (n. 3) ; 701 ; 709 (n. 2) ; 722 (n. 3) ; 728 ; 790-791 ; 801 ; 807 ; 819 ; 826 ; 830 ; 871 ; 883.
- Arabes – Arabie : 5 ; 27 ; 34 (n. 5) ; 36 (n. 3, 4 et 6) ; 68 ; 69 (n. 1) ; 70 ; 88 ; 92 ; 102 ; 103 (n. 8) ; 106 ;

- 109-110** ; 125-126 ; 136-137 ; 139 ; 142 ; 144 ; 170 (n. 4) ; 178 ; 183 ; 201 (n. 2) ; 217 ; 223 ; 247 ; **248-257** ; 266 (n. 3) ; 276-277 ; 279 (n. 4) ; 284-285 ; 287 (n. 1) ; 300 ; 382 (n. 6) ; 411 (n. 2 et 3) ; **483-484** ; 492 ; 534 ; 539 (n. 6) ; 542 ; 554 (n. 4) ; 575-576 ; 579 ; 581 (n. 7) ; 589 ; 597 ; 612 ; 641 ; 643 ; 644 (n. 3) ; 663 ; 665-666 ; 682 ; 688 ; 704 ; 716 ; 753 (n. 3) ; 754 ; 756 ; 768 (n. 5) ; 843-844 ; 845 (n. 1) ; 846 (n. 4) ; 862 (n. 5) ; 904.
- Araxe (fleuve d'Arménie) : 140-141 ; 142 ; 512 ; 555 ; 760 ; 761 (n. 1) ; 847.
- arc et flèches : 356 ; **364-370** ; 381 ; 394-395 ; 467 ; 474 ; 508-509 ; 510 ; 511 ; 533 ; **536-537** ; 545 ; 552 ; 555 ; 564 ; 573-574 ; 575-576 ; 579 ; 666 (n. 3) ; 669 (n. 4) ; 760 ; 823-824 ; 825 ; 846 (n. 4) ; 859 (n. 3) ; 863-865 ; 866.
- architecture et décoration : **46-47** ; 172-174 ; **296-308** ; 323 ; 549 ; 733-734 ; 738-739 ; 748-749 ; 755 ; 756-757 ; 758 ; 777-778 ; 785 ; **882-886**.
- Argo – Argonautes : 22 ; 28 (n. 2) ; 39-40 ; **98-101** ; 128 (n. 3) ; 131 ; 132 ; 156-157 ; 210 (n. 2) ; 226 (n. 4) ; 532 ; 543 (n. 2) ; 564 (n. 6) ; 588 ; 590 (n. 4) ; 597 ; 599 ; 600 (n. 7) ; **602-603** ; 605 (n. 11) ; 667 (n. 1) ; 707 (n. 4) ; 883 ; 905.
- Arimaspes : 28 (n. 1) ; 29 (n. 5) ; 83 (n. 2) ; 184 ; 325 ; **340** ; 485 (n. 1) ; 739.
- arts figurés : 39 ; **40-42** ; **46-47** ; 48 ; 50-53 ; **144** ; 199-200 ; 211 ; 239 ; 303-304 ; **306-311** ; 394-395 ; 421 ; **505-515** ; 548-549 ; 584 ; 600 (n. 7) ; 660 (n. 4) ; 722-723 ; 769 ; 776-777 ; 783 ; 786-787 ; 829-830 ; 882-888.
- Ascanius (fleuve ou lac de Bithynie) : 128 (n. 3) ; 590 (n. 1).
- Asie (continent asiatique) – peuples d'Asie – langues asiatiques : 69 ; 77-78 ; **91-111** ; 113 ; **115-121** ; 123 ; **125-126** ; **130-133** ; **136-151** ; **156-159** ; **160-165** ; **170-177** ; 178-180 ; **181-183** ; 183-184 ; 185-187 ; **189-193** ; 202-203 ; 206 ; **210-220** ; **222-226** ; **227-232** ; 233 ; 235 ; 236 ; **239-241** ; 244-245 ; **246-257** ; 265-266 ; **266-269** ; **270-281** ; **283-310** ; 314-316 ; **317-325** ; 330 ; **331-334** ; 335-337 ; 340-341 ; 342-344 ; 346 ; **347-353** ; 355-356 ; 357-358 ; **359-371** ; **379-381** ; 382 (n. 5 et 6) ; 385-386 ; **387-393** ; **394-397** ; 400-402 ; **404-439** ; 440 ; 442 ; 443-444 ; **466-500** ; 508-509 ; 510 ; 511-516 ; 519 ; 531-543 ; 545-546 ; 549-555 ; 563-565 ; **568-577** ; 578-587 ; 588-594 ; 595 ; 597-605 ; 607 ; 608-610 ; 612 ; 623-626 ; 630 ; 631-637 ; 641-651 ; 654 ; 658 ; 660-663 ; 665-668 ; 669-672 ; 674-676 ; 682-684 ; 685-692 ; 693-695 ; 700-706 ; 707-708 ; 710-718 ; 720 (n. 4) ; 721 (n. 1) ; 722-723 ; 726-730 ; 732-733 ; 734 ; 736-737 ; 740-741 ; 742-743 ; 744 ; 745 ; 746-749 ; 750-758 ; 759-761 ; 763 ; 764-766 ; 768 ; 769 ; 772-773 ; 775-776 ; 782 ; 790 (n. 1) ; 793 ; 795 ; **797-812** ; 814 ; 815-816 ; 818 ; 819-820 ; **822-829** ; 831 ; 832 ; 833 ; 835 ; 838 ; 840 ; 841-842 ; **843-848** ; 850-851 ; 857 ; **859-866** ; 868-870 ; 873-877 ; 883-884 ; 886-888 ; 890-891 ; 896-897 ; 898 ; 900 ; 901 ; 905-906 ; 907-910 ; 915-916 ; 917-918 ; 919-920.
- Atargatis (ou Derkéto, déesse syrienne assimilée à Aphrodite) : 21-22 ; 140 ; 315 (n. 9) ; 401 ; **407-408** ; 598 (n. 1).
- Athéna : 114 ; 315 (n. 10).
- Atlas : 11 (n. 4) ; 36 (n. 3) ; 57 (n. 2) ; 70 (n. 1) ; 77 ; 78-79 ; 84 ; 127 (n. 2) ; 129 ; 146 (n. 2) ; 150 ; 159 (n. 5) ; **165-166** ; 206 (n. 2) ; 211 (n. 1) ; 297 (n. 6) ; 549-550 ; 553 (n. 3) ; 598 ; 845 ; 905.
- Attis : 23 (n. 5) ; 95 (n. 6) ; 163 ; 190 ; 192 ; 400 (n. 2) ; 413 ; **415** ; 416 ; 417-418 ; 420 ; 591 ; 592 ; 598 ; 706 ; 801 (n. 1) ; **802-804** ; 806 (n. 4 et 5) ; 808 ; 809 (n. 2).
- Aude : 841.
- autruche : 187 (n. 5) ; 214 ; 891.

## B

Babylone – Babyloniens : 11 ; 29 ; 30 (n. 4) ; 32 (n. 3) ; 36 (n. 1) ; 126 (n. 3) ; 140 ; 170 ; **172-174** ; 178 (n. 2) ; 189 ; 246 ; 248 ; 288 (n. 1) ; **289** ; **317-321** ; 330 (n. 8) ; 390 (n. 5) ; 407 (n. 6) ; **409-412** ; 441 ; **486-487** ; 492 ; 526 ; 541 ; 550 ; 597 ; 642 ; 644 ; 650 ; 685-686 ; 712 (n. 3) ; 716 ; 745 ; 772 ; 799 ; 814 (n. 6).

Bacchus (Dionysos) – religion dionysiaque : 25 ; **47-48** ; 56 ; 77 ; 88 ; **91-96** ; **103-105** ; **114-115** ; 125 ; 139 ; 142-143 ; 151 (n. 5) ; 157 ; 159 (n. 2) ; 160 ; 163 (n. 4 et 5) ; 165 ; 170 ; 187 (n. 6) ; 191 ; 193 ; 195 ; 200 ; 254 (n. 6) ; 258 ; 281 (n. 4) ; 285 ; 307 ; 315 ; 334 ; 336 ; 343 (n. 1) ; 344 (n. 2) ; 352 ; 402 ; 406 ; 418 (n. 3) ; **421-427** ; 469 ; 483 ; 484 ; **512-514** ; 524 ; 534 ; **535-536** ; 589 ; 591 ; 593-594 ; 597-598 ; 600 (n. 7) ; 601 (n. 5) ; **603-605** ; 649 ; 662 ; 668 ; 674 ; 683-684 ; 692 ; 693 (n. 1) ; 706 ; 718 ; 772 ; **800-802** ; 804 (n. 6) ; 805 ; 806 ; 808 (n. 1) ; 810-812 ; 819 ; 825 (n. 3) ; 831 ; 833 ; 842 ; 845 ; 867 (n. 2) ; 875 (n. 4) ; 876 (n. 4) ; 899 ; 905 ; 918.

Bactres : 110-111 ; **174** ; 369 (n. 5) ; 554 ; 579 (n. 3) ; 760-761 ; 847 ; 866 (n. 2) ; 903-904.

Index thématique

- Bagrada (fleuve d'Afrique) : 151 ; **210** ; **566-567** ; **568**.
- Baléares : 42 (n. 4) ; 180 (n. 5) ; 220 (n. 4) ; 300 (n. 6) ; **354-355** ; 573 ; 587 ; 636.
- Bérécynthe : **163-164** ; 413 (n. 9) ; **414** ; 416 (n. 6) ; 418 ; 419 (n. 3) ; 427 (n. 1) ; 533 (n. 5) ; 535-536 ; 706 (n. 8).
- bipenne (hache à double tranchant) : 93 (n. 10) ; **365-366** ; 367 ; 533 ; 552 (n. 1) ; 637.
- bois, arbres et arbustes exotiques : 40-41 ; 159 (n. 1) ; **161** ; **162-163** ; **163-164** ; **182-183** ; **225-226** ; **228-232** ; **251-266** ; 276 ; **295-298** ; 306-307 ; 385 ; 536 ; 578-579 ; 586 (n. 2) ; 662 ; 717 ; 739 ; 748 ; 869.
- Borysthène : 91 ; 120 (n. 3) ; 121 ; 138 ; 156 (n. 4).
- Bosphore Cimmérien : 28 (n. 2) ; **89** ; 133 ; 637.
- Bosphore de Thrace : 39-40 ; 99 ; 111 (n. 4) ; **131** ; 132-133 ; 430 (n. 7) ; 564 (n. 1) ; 603 ; 668 ; 836 (n. 1).
- braies : 10 ; 42 (n. 3) ; 65 (n. 1) ; 118-119 ; 244 (n. 4) ; **344-345** ; 348 ; 351 ; 442 (n. 2) ; 510 ; 552 (n. 2) ; 581 ; 654 (n. 4) ; 703 ; 709 ; 851 ; 876.
- Bretagne – Bretons : 1 ; 5 ; 6 ; 12 (n. 5) ; 13 (n. 3) ; 23 (n. 4) ; 27 ; 33 ; 35 (n. 5) ; 36 (n. 4 et 6) ; 38 ; 42 (n. 3) ; 57 ; 63 ; 70-71 ; 74 (n. 4) ; 75 ; **80-83** ; 87 ; 89 ; 90 ; 112 ; 122 ; 129-130 ; 153 ; 234 ; 244 ; 262-263 ; 286 (n. 6) ; 310-311 ; 324 ; 327 ; 335 ; 336 ; 343 ; 347 ; **358-359** ; 372 ; **375** ; 380 (n. 7) ; 381 ; 393 ; 443 ; 447 ; 452 ; **456-457** ; 460 ; 463 ; 510 ; 553 (n. 6) ; **557-558** ; 559 ; 560 ; 567 ; 578 ; 585 ; 613-614 ; 617 ; 621-622 ; 637 ; 654 ; 663 ; 665-666 ; 668 ; 670 ; 672 ; 675 ; 721 (n. 3) ; 729 ; 760-761 ; 799 (n. 4) ; 832 (n. 2) ; 836 ; 837-838 ; **844-847** ; **852-854** ; 866 ; 870 (n. 4) ; 873 (n. 4) ; 882 (n. 8) ; 885 (n. 3) ; 901 (n. 4) ; 915 ; 918.
- bronze (de Corinthe) : 3 ; 308 ; **310** ; 743 ; 757 ; 758.
- Bubastis (déesse égyptienne) : 176 ; 431 ; 435.
- Busiris : 111 ; 404 ; 448 (n. 1) ; 471 ; 692 (n. 4) ; 706 (n. 8) ; 714 (n. 1).
- C**
- Cabires : 98 (n. 7) ; 99 (n. 2) ; **408-409** ; 601 ; 718 (n. 2).
- Caïque (fleuve de Mysie) : 127 ; 137 (n. 3) ; 161 (n. 6) ; 342 ; 539 ; 541 ; 542 ; 590 (n. 7) ; 695 (n. 3).
- Cambyse : 29 ; 124 (n. 1) ; 663.
- caméléon : 11 (n. 4) ; 185 ; **219-220**.
- Canope : 11 (n. 2) ; 69 ; 126 ; 145-146 ; **175-177** ; 279 ; 352 ; **498** ; 534-535 ; 581.
- cartes et représentations du monde : 34 ; 57 ; 58 (n. 1) ; 761 (n. 1) ; **885-886**.
- Carthage – Carthaginois : 5 ; 10 ; 15 (n. 3) ; 25 (n. 3) ; 32 ; 34 ; 35 ; 36 ; 38 ; 68-69 ; 78-79 ; **113-114** ; 155 (n. 1) ; 166 ; 169 ; 170-171 ; 178 (n. 2) ; 186 ; 188 ; 189 ; 198 (n. 6) ; 201 (n. 4) ; 205 ; 206 ; 207 ; 214 (n. 8) ; 218 ; 226 ; 230 ; 231 ; 242 (n. 4) ; 268 (n. 3) ; 269 (n. 3) ; 271 (n. 6 et 8) ; 273 ; 306 ; 315 (n. 2) ; 317 (n. 5) ; 318 (n. b, cf. note complémentaire p. 921, et n. 4) ; 321 (n. 2 et 3) ; 323 ; 328 (n. 1) ; 332 (n. 1) ; 334 (n. 4) ; **348-349** ; 350-351 ; 371 ; 374 ; 376 ; 377 ; 378 ; 383 (n. 3) ; 384 ; 389 (n. 3) ; 390 ; **392-393** ; 404 ; **406-407** ; 442 ; 444 ; 457 ; **466-469** ; **471-474** ; **475-478** ; 486 (n. 5) ; **493-495** ; 509 ; 520 (n. 4) ; 526-527 ; 549 ; 551 ; 557 (n. 2) ; 569 ; 570 (n. 1) ; 573 ; 596 ; 597 ; 598 ; 606-607 ; 608-610 ; 611 ; 613 (n. 2) ; 615 (n. 9) ; 618 ; 619 ; 623 ; 625-626 ; 629 ; 631-633 ; 641 ; 644-645 ; 647 ; 648 ; 649 ; 653 (n. 6) ; 664 ; 678-680 ; 681 ; 687 ; 701 (n. 1) ; 706 ; 723 ; 750 ; 826 (n. 1) ; 829 ; 849 (n. 2) ; 860 ; 861-862 ; 868 ; 871 ; 872-873 ; 881 (n. 1 et 3) ; 886 ; 891 ; 894 ; 902 (n. 1) ; 903 ; 907-908 ; 909-910 ; 916 ; 920.
- Caspienne (mer) : 86 (n. 7) ; 102 ; 121 ; 129 ; **133** ; 137 ; 191 (n. 4) ; 406 (n. 1) ; 573 (n. 7) ; 574 (n. 2) ; 759 (n. 4) ; 843 (n. 6) ; 845 ; 859 (n. 3).
- Caspiennes (portes) : voir *Taurus*.
- Cataphracti* (guerriers cuirassés orientaux) : **368-369** ; 371 (n. 7) ; 567 ; 568 ; 571 ; 573-574 ; 575-576 ; 760 ; 864 (n. 5).
- cateia* : 354 ; 373 ; 551 (n. 9) ; 763.
- Caucase : 36 (n. 6) ; 78 ; **86-87** ; 97 ; 101 ; 102 ; 106 ; 121 ; 138 ; 160 ; **161** ; 167 ; 182 ; 225 ; 226 ; 320 ; 342 ; 380 (n. 7) ; 405 ; 448 ; 540 ; 542 ; 550 ; 564 (n. 8) ; 578 (n. 5) ; 602 ; 637 ; 666 (n. 3) ; 667 ; 672 ; 673 (n. 5) ; 695 (n. 3) ; 712.
- chameau (et dromadaire) : 203 (n. 3) ; **216-217** ; 371 (n. 7) ; 519 ; 571 ; 576 ; 630 (n. 6) ; 892 (n. 7).
- chariots des peuples occidentaux et nordiques (voir aussi *essedum*) : 116 ; 119 ; 120 (n. 3) ; **310-311** ; 372 ; 375 (n. 2) ; 380 ; 381 ; 580 (n. 3) ; 735 (n. 4) ; 761 ; 765 ; 819 ; 867 (n. 1) ; 873 ; 874.
- chars armés de faux : **371** ; 567 ; 571 ; 575-576 ; 582.



Index thématique

- chasse (pratique de la) : 41 ; 52 (n. 2) ; 116 (n. 6) ; 187 (n. 5) ; 188 ; 194 (n. 7) ; 198-199 ; 200 ; 206 (n. 1) ; 221 ; **232-235** ; 244 ; 253 (n. 5) ; 279 ; 305 ; 342-343 ; 344 ; 346 ; 350 ; 354 (n. 4) ; 355 ; 356 (n. 3) ; 358 (n. 4) ; **379-380** ; **381-382** ; **383-384** ; 462 ; 485 (n. 3) ; 486 (n. 2) ; 495 ; 496 (n. 5) ; **515-516** ; 519 (n. 3) ; 537 (n. 4) ; 540 (n. 2) ; 551 ; 559 (n. 2) ; **562** ; **580** ; **584-585** ; 627 ; 628 (n. 7) ; 632 ; 651 ; 664 ; 695 (n. 3) ; 728 ; 746 ; 762 ; **783-786** ; 788 ; 820-821 ; 855-856 ; 893 ; 894 ; 895.
- chat : 211 (n. 3) ; 212 (n. 4, 7 et 8) ; **214** ; 316 ; **432-434**.
- cheval : 96-98 ; 101 ; 140 ; 159 (n. 2) ; 164-165 ; 166 ; 185 ; 195 (n. 1) ; 211 (n. 3) ; 214 (n. 8) ; 219 (n. 2) ; **232-233** ; **235-237** ; 274 ; 288 (n. 5) ; 353 ; 356 ; 365 ; 367 ; **369-370** ; 375 ; **376-378** ; 380 ; 381 ; 382 (n. 6) ; 395 ; 409 (n. 4) ; 433 (n. 7) ; 448 (n. 2) ; 472 ; 479 ; 516 ; 548 ; 559 (n. 4) ; 567 ; 570 ; 573 ; 574 ; 575 ; 576 ; 579-580 ; 584-585 ; 609 ; 651 ; 723 ; 738 ; 748 (n. 1) ; 760 ; 761 ; 784 ; 788 ; 824 ; 848 ; 853 (n. 3) ; 859 ; 860 ; 864-865 ; 873 ; 900 (n. 4).
- chien : 92 (n. 4) ; 130 ; 185 ; 191 (n. 4) ; 197 (n. 15) ; 211 (n. 3) ; 214 (n. 5) ; 232 ; **233-235** ; 268 ; 315 (n. 5) ; 385 ; 409 ; 410 ; **432-434** ; 514 ; 536-537 ; 540 (n. 2) ; 579 ; 580 ; 584-585 ; 635 ; 678 (n. 2) ; 695 (n. 3) ; 699 ; 784 ; 788 ; 896.
- Chospaspe (fleuve de Perse) : **140-141** ; 847.
- Cimmériens : 22-23 ; 24 (n. 3) ; 25 ; 56 ; 71 ; 83 ; **85** ; 86 (n. 3) ; 89 ; 580 (n. 8).
- Cinyps (fleuve d'Afrique) – Cinyphie : **151-152** ; 188 (n. 2) ; 209-210 ; 227 (n. 3) ; 228 (n. 2 et 5) ; 385 (n. 3) ; 473 (n. 2) ; 542 ; 553 (n. 6) ; 699 (n. 1) ; 706 (n. 3) ; 707 ; 838 ; 858.
- Cléopâtre : 137 (n. 1) ; 150 (n. 3) ; 176-177 ; 211-212 ; 229 ; 285 (n. 4) ; 388 ; 390 ; 435 ; **481-482** ; **498** ; 514 ; 553 (n. 7) ; 554 ; 615 ; 809 ; 818 (n. 3) ; 819 (n. 4) ; 820 ; **826** ; **827-828** ; 840 ; 858 (n. 3) ; **862-863** ; **869-870** ; 898.
- climats : chaleur (5 ; 20 ; 60-62 ; 115 ; **123-126** ; 139 ; 177 ; 225 ; 332-333 ; 627 ; 667 (n. 2) ; 672 (n. 1) ; 834-835) – froid (**83-91** ; 94 ; 97-98 ; 101 ; **115-123** ; 156 ; 158 ; 160 ; 161 ; 165 ; 167-168 ; 224-225 ; 380 ; 531 ; 536 ; 550 ; 591 ; 602 ; 667 ; 672 (n. 1) ; 675 ; 759-761 ; 828) – théorie des différentes zones climatiques et de leur rôle sur la nature et sur les hommes : **31-32** ; 60 ; 61 ; **62-68** ; 92 ; 106 ; 112 ; 115 ; **178-180** ; 224-225 ; 247 ; 253 ; **327-331** ; 332-333 ; **337-340** ; 441 ; 443 ; 446 ; 452 (n. 5) ; 462 ; 466 ; 578-579 ; 581 ; 586-587 ; 615 (n. 9) ; 857 (n. 3) ; 902 ; **903-905** ; 906.
- Corycus (montagne et ville de Cilicie) : **162** ; 252 (n. 2) ; 255 ; 563.
- coton : 279 ; 579.
- Cotyto (déesse thrace) : 408.
- Crésus : 29 ; 143 (n. 3) ; 171 ; 172 (n. 1) ; 350 (n. 4) ; 412 ; 485 (n. 1) ; 488 ; 492 (n. 4) ; 663 ; 722 (n. 1) ; 744 (n. 2) ; 747 (n. 10) ; 748 (n. 1) ; 752 ; 755 (n. 3) ; 757 (n. 5).
- crocodile : 112 (n. 3) ; 144 ; 150 ; 183 (n. 7) ; 211 ; **213-214** ; 432 ; **433-434** ; 515 ; 519 ; 892 ; 895 (n. 3).
- Cyanées (îles) ou Symp légades : 99-100 ; 131 ; 132 ; 543 ; 602.
- Cybèle – religion métrouaque : 11 (n. 4) ; 23 (n. 5) ; 25 (n. 3) ; 48 ; 92 ; 95 (n. 6) ; 163 ; 171 ; 182 (n. 3) ; **189-190** ; 192 ; 267 (n. 4) ; 351 ; 389 ; 400 ; 402 ; 406 ; **412-421** ; 423 ; 426 ; 428 ; 431 ; 435 ; 533 (n. 5) ; 535-536 ; 539 ; **591-593** ; 598 ; 649 ; 652 ; 674-675 ; 697 ; 701 ; 704 ; 706 ; 717-718 ; 775 ; 801 ; **802-804** ; **805-808** ; 809 ; 810 (n. 1).
- Cybèle (montagne de Phrygie) : 11 (n. 4) ; 163 ; 488 (n. 5).
- Cydnus (fleuve de Cilicie) : **143-144** ; 178 (n. 2) ; 255 ; 535 ; 841.
- Cyrus l'Ancien (roi de Perse) : 30-31 ; 92 (n. 7) ; 110 (n. 4) ; 140-141 ; 143 ; 159 (n. 1) ; 174 (n. 6) ; 321 (n. 4) ; **322** ; 350 (n. 4) ; 371 (n. 7) ; 390 (n. 5) ; 410 (n. 2) ; 412 (n. 1) ; 488 (n. 3) ; 500 (n. 1) ; 686 ; 722 (n. 1) ; 723 (n. 2) ; 747 (n. 10) ; 829 (n. 1) ; 831 ; 833 ; 847 ; 866 (n. 2).
- Cyrus le Jeune : 30 ; 276 (n. 3) ; **322-323** ; **485-486**.
- Cytore (montagne de Paphlagonie) : 131 ; **162-163** ; 226 (n. 2) ; **295** ; 538-539 ; 578 (n. 5).

**D**

- danse – danseur : 45 ; 103 (n. 6) ; 316 ; **356-357** ; **376** ; 397 (n. 4) ; 399 (n. 4) ; **416-421** ; **423-427** ; 435 ; 491 ; 521 ; 525 (n. 2) ; 591-592 ; 593-594 ; 625 ; 628 ; 645 (n. 2) ; 647 ; 650-651 ; 743 (n. 7) ; 769 ; 775 ; **790-795** ; 801 ; 803 ; 807-808 ; 809-810 ; 842 (n. 3) ; 850 ; **899-901**.

Danube : voir *Hister*.

Darius (nom de plusieurs rois de Perse) : 29 ; 230 (n. 1) ; 249 ; 349 (n. 6) ; 360 (n. 1 et 5) ; 388 (n. 5) ; 478 (n. 4) ; 485 (n. 1) ; **486** ; 499 (n. 1) ; 509 (n. 5) ; 573 (n. 7) ; 625 ; 642 (n. 1) ; **685** ; 686 (n. 3) ; 710 (n. 4) ; 814.

désert – stérilité (par excès de chaleur ou de froid) : 5 ; 20 ; 58 (n. 2) ; 61 ; 62 ; 63 ; 78 ; 90 (n. 2) ; 99 (n. 1) ; 112 ; 113 ; 114 ; 115-116 ; 123-126 ; 135 ; 150 ; 151-152 ; 161 ; 168 ; 169 (n. 2) ; 188 ; 209 ; 212 ; 224-225 ; 267 (n. 1) ; 379-380 ; 384-385 ; 431 (n. 6) ; 458 ; 539 (n. 6) ; 544-545 ; 550 ; 580-581 ; 627 ; 629 ; 638 ; 643 (n. 1) ; 666 (n. 1) ; 707 ; 833 ; 834-835 ; 858 ; 919.

devin – divination et science astrologique : 32 (n. 3) ; 44 ; 48 (n. 2) ; 50 (n. 1) ; **319-321** ; 382 (n. 6) ; 402 ; **410-412** ; 578 ; 697 ; 712 (n. 3) ; 795 ; **797-800** ; **810-811** ; 812 (n. 3).

Didon : 78 ; 113-114 ; 125 ; 135 ; 161 ; 198 (n. 6) ; 236 (n. 4) ; 273 ; 299 (n. 5) ; 350-351 ; 377 (n. 1) ; 383 (n. 1) ; 427 (n. 2) ; 443 (n. 1) ; 478 (n. 2) ; 489-490 ; **493-495** ; 532 ; 549 ; 551 ; 597 ; 598 ; 607 ; 609 ; 631 (n. 1) ; 661 (n. 2) ; 672 ; 673 ; 717 (n. 4) ; 750 ; 775.

Dindyme : 160 ; **163** ; 190 (n. 2) ; 413 ; **414-415** ; 419 (n. 3 et 4) ; 491 ; 540 ; **592-593** ; 718 ; 775 ; **802** ; 810 (n. 1) ; 905.

Diomède (roi de Thrace) : **96-97** ; 165 ; 448 ; 693 (n. 1).

Dionysos : voir *Bacchus*.

## E

Èbre (fleuve d'Espagne) : **152** ; 620.

Ecbatane (ville de Médie) : **172** ; 248.

Égypte – Égyptiens : 1-2 ; 11 ; 20 (n. 1) ; 22 ; 23 (n. 5) ; 27 (n. 1 et 4) ; 28 (n. 2) ; 29 ; 32 (n. 3) ; 33 (n. 1) ; 34 (n. 5) ; 35 ; 36 (n. 1 et 6) ; 39 ; 63 ; 68 ; **69** ; 78 ; 92 ; 108 (n. 4) ; 110 ; **111-113** ; 123 ; 126 ; **144-151** ; 172 (n. 5) ; **175-177** ; 182 ; 183 ; 184 ; 208 ; **210-214** ; 222 ; 223-224 ; 226 ; 228 (n. 6 et 8) ; 229 ; 230 ; 236 ; 246 (n. 2) ; 248 ; 249 ; 252 ; 255 (n. 3) ; 257 ; 266 ; **278-279** ; 288-289 ; 300 (n. 6 et 7) ; 301 (n. 3) ; 307 ; 309 (n. 8 et 9) ; 310 ; 315-316 ; 317 ; 318 (n. 1 et 2) ; 319 ; 320 (n. 1) ; 321 (n. 1) ; 324 ; 327 ; 330 (n. 8) ; 333 ; 334 (n. 7) ; 352 ; 360 (n. 4) ; 362 ; 380 (n. 7) ; **387** ; 390 ; 391 ; 397 (n. 2) ; 402 ; 404 ; 407 (n. 4, 6 et 7) ; 410-411 ; **428-436** ; 437 (n. 2) ; 441 (n. 5) ; 448 (n. 1) ; 471 ; 479 (n. 4) ; 481-482 ; 485 (n. 3) ; **498** ; 511 (n. 2) ; 514 ; 515 ; 534-535 ; 536 ; 553 (n. 3, 6 et 7) ; 554 ; 555 ; 578 ; 581 ; 583 ; 585 ; 590 ; 597 ; 614 ; 624 ; 630 (n. 7) ; 636 ; 642-643 ; 646 (n. 3) ;

654 (n. 1) ; 663 ; 666 ; 688 (n. 1) ; 699 ; 710 ; 711 (n. 3) ; 714 (n. 1) ; 723 ; 759 (n. 3) ; 794 ; 799 ; **806-809** ; 824 ; **826-828** ; 838 ; 840 ; **841-842** ; 846-847 ; 860 ; **862-863** ; 868 (n. 5) ; **869-870** ; 875-876 ; 881 (n. 3) ; 883 (n. 5) ; 885 (n. 3) ; 888 ; 892 ; 898 ; 915 ; 918 (n. 3).

élan (?) : **221** ; 381-382.

éléphant : 3 ; 155 (n. 1) ; 169 ; 179 ; 180 ; 185 ; 186 ; 187 (n. 5) ; 191 (n. 1) ; **200-208** ; 217 ; 219 (n. 2) ; 220 ; 221 (n. 4) ; 222 ; 292 ; 334 (n. 5) ; 359 ; 361 ; **371** ; 535 ; 557 (n. 2) ; 567 ; 569 ; 571 ; 573 ; 575-576 ; 607 (n. 6) ; 609 ; 612 ; 614 ; 619 ; 627 ; 632 ; 633 (n. 6) ; 634 (n. 6) ; 643-644 ; 689-690 ; 694 ; 716 (n. 4) ; 752 ; 785 ; 816 (n. 1) ; 835 ; 867 (n. 1 et 2) ; **868-869** ; 872-873 ; 874 (n. 3) ; 875 ; 887 ; 889 ; 891 ; 892 ; 893 ; 894 ; 895 (n. 1 et 3).

élevage (en tant que mode de vie chez les peuples exotiques) : 115 ; 117 ; 123 ; 133 ; 185 ; **379-380** ; **381** ; **382** ; **384-385** ; 386-387 ; 559 (n. 2) ; 579-580 ; 627 (n. 3) ; 628 (n. 5 et 7) ; 632 ; 746.

Éridan : 20-21 ; 69 (n. 4) ; 80 ; 81 (n. 2) ; 99 (n. 1 et 3) ; **153** ; 283 ; 539 ; 590 (n. 7) ; 598.

escargot : 92 (n. 4) ; **242-243** ; 305 ; 306 ; 749 (n. 2).

esclaves : 15 (n. 3) ; 16 (n. 1) ; 38 ; 41 ; 42 ; **43-44** ; 144 (n. 2) ; 149 (n. 3) ; 223 ; 287 (n. 3) ; **334** ; 347 (n. 6) ; 349 ; 372 ; 388 ; 407 (n. 2) ; 429 ; **442** ; 447 (n. 5) ; 480 (n. 2) ; 496 ; 498 (n. 4) ; 518 (n. 2) ; 574 (n. 3) ; 620 (n. 9) ; 642 ; 644 ; 645 (n. 2) ; **646** ; 647 ; 648 ; 649 ; 650 ; 678 (n. 5) ; 682 (n. 1) ; **691-692** ; 703 ; 705 ; 726 (n. 6) ; 728 ; 734 ; 735 ; 737 ; 773-774 ; 739 ; 740 ; **742-743** ; 749 ; 751 ; 764 ; 769 ; **774** ; 786 (n. 6) ; 790 ; 797 (n. 1) ; 818 ; 838 (n. 1) ; 846 (n. 4) ; 858 ; 896 ; 899 ; 906 (n. 2).

Espagne – peuples ibériques : 6 ; 12 ; 22 ; 35 ; 36 (n. 4 et 6) ; 38 ; 39 ; 42 (n. 3 et 4) ; 47 (n. 4) ; 64 (n. 2) ; 69 (n. 1) ; 73 ; **75-80** ; 128 (n. 4) ; 129-130 ; **152** ; **166** ; 170 ; 185 (n. 3) ; 220 ; 223 ; 228 ; 229 ; 230 ; 236-237 ; 238 (n. 4) ; 241 ; 244 ; 270 (n. 5) ; 291 ; 300 (n. 6) ; 301 ; 317 (n. 5) ; 338 (n. 1) ; 345 ; 346-347 ; 352 ; 354 ; 355 ; 372 ; **374-375** ; 381 ; 382 (n. 5 et 6) ; 383 (n. 5) ; 385 ; 392 ; 393 ; 443 ; 444 ; 452 ; 453 ; **456** ; 460 ; 461-462 ; 463 ; 464 ; 533 ; 534 ; 557 (n. 2) ; 563 ; 565 ; 569 (n. 4) ; 573 ; 578 ; 585 ; 586 ; 608 ; 610-611 ; 617 ; 618 ; 619-620 ; 630 ; 631 ; 633 (n. 4) ; 634 (n. 6) ; 636 ; 653 (n. 9) ; 654 ; 664 ; 666 ; 668 ; 704-705 ; 729 ; 786 (n. 6) ; 815 ; 817 (n. 2) ; 822 (n. 2) ; 830 (n. 2) ; 832 (n. 2) ; 834 ; 835 ; 842-843 ; 847 ; 851 ; 858 ; 866 ; 868 (n. 4 et 5) ; 869 (n.

4) ; 871 ; 873 (n. 2) ; 880 (n. 1) ; 882 ; 884 (n. 3) ; 907-908 ; 909-910 ; 915.

*essedum* : 3 ; 222 (n. 1) ; **310-311** ; **375** ; 567 ; 622 (n. 3) ; 818-819 ; 853-854 ; 867 (n. 1).

Éthiopie – Éthiopiens : 19 ; 20 ; 23 (n. 5) ; 25 ; 27 ; 28 (n. 1) ; 29 (n. 3) ; 32 (n. 3) ; 34 (n. 5) ; 36 (n. 4 et 6) ; 59 (n. 2) ; 62 (n. 1) ; 64 (n. 4) ; 68 (n. 5) ; 69 (n. 1 et 5) ; 77 (n. 1) ; 78-79 ; 86 ; 91-92 ; 101 (n. 3) ; 103 ; **107-110** ; **111-113** ; 115 ; 123 ; 125 ; 148-149 ; 174 (n. 6) ; 177 ; 178 (n. 2) ; 180 (n. 4) ; 184 ; 187 (n. 6) ; 188 (n. 4) ; 195 (n. 1) ; 203 (n. 1) ; 208 (n. 4) ; 214 (n. 8) ; 219 (n. 5 et 6) ; 248 (n. 3) ; 257 ; 279 ; 284 ; 296 (n. 2) ; 325 ; 328 ; 330 (n. 6) ; **332-334** ; 362 ; 385 (n. 3) ; 431 (n. 6) ; 458 ; 509 ; 541 ; 543 ; 550 ; 579 ; 581 ; 583-584 ; 597 ; 599 ; 601 ; 644 ; 646 ; 647 (n. 4) ; 648 ; 672 (n. 1) ; 685 ; 690 (n. 2) ; 691 ; 714 ; 737 (n. 2) ; 740 ; 743 ; 823 (n. 1) ; 843-844 ; 863 ; 892 (n. 5) ; 893 (n. 1) ; 894-895 ; 896.

Étrurie – Étrusques : 12 (n. 3) ; 15 (n. 1 et 3) ; 17 (n. 1) ; 22 ; 23 (n. 5) ; 42 (n. 3) ; 45 (n. 1) ; 46 (n. 2) ; 48 ; 188 ; 303 ; 308 ; 317 (n. 5) ; 323 ; 339 ; 387 ; **396** ; **397-399** ; 410 ; 421 (n. 9) ; 466 ; 470 ; **491-492** ; 521 (n. 2) ; 596 (n. 6) ; 604 (n. 1) ; 617 (n. 3) ; 691 ; 705 (n. 4) ; 767 (n. 4) ; 772 ; 790 (n. 1) ; 797 ; 810 ; 811 (n. 2) ; 822 ; 826 (n. 1) ; 897 (n. 4) ; 899.

eunuque : 350 ; 359 (n. 3) ; 388 ; **389-390** ; 413 (n. 9) ; 415-416 ; 419 ; 436 (n. 1) ; 481 (n. 5) ; 486 ; 598 ; 646 ; 648 ; 689 ; 718 ; 740 ; 775 ; 808 (n. 1) ; 817 (n. 7) ; 827-828.

Euphrate : 1 ; 21-22 ; 33 ; 44 ; 105 (n. 3) ; 109 (n. 1) ; 138 ; **140** ; **141-142** ; 144 (n. 2) ; 146 (n. 5) ; 147 (n. 2) ; 173 ; 174 (n. 1) ; 247 ; 254 ; 407 ; 512 ; 541 ; 555 ; 564 (n. 10) ; 630 (n. 9) ; 638 (n. 2) ; 767 ; 817 (n. 5) ; 846 (n. 4) ; 847-848 ; 864 (n. 5) ; 877 ; 907 (n. 4).

Europe centrale (régions et peuples d') : 43 ; 80 ; 122-123 ; 155 ; 244-245 ; 394 ; 457 ; 580 (n. 1 et 3) ; 586 ; 596 (n. 7) ; 608 ; 610 ; 618 ; 619-620 ; 749 ; 839-840 ; 843 ; 858-860 ; 865 ; 878.

exil : 2 ; 70-71 ; 82-83 ; 88-89 ; 118 ; 156 (n. 4) ; 158 ; 198 (n. 1) ; 364 ; 381 ; 404 ; 447 (n. 3) ; 450-451 ; 498 ; 543 (n. 3) ; 658 ; 665 ; **675-676**.

F

femmes (rôle des) – thème du mariage et de la sexualité chez les peuples étrangers : **97-98** ; 173 ; 316 (n. 3) ; 321 (n. 4) ; 343 ; 346 ; 349 (n. 4) ; 358 ; 359 (n. 3) ; 366-368 ; 372 ; 390 ; **393-397** ; 402 (n. 2) ; 416 (n. 3) ; 442 (n. 3) ; 490-491 ; 493 ; 508 ; 533 ; 558 (n. 4) ; 559 ; 562 ; 565 ; 586 ; 620 ; 628 ; 632 ; 649 ; 651 ; 662 ; 682 (n. 6) ; 695 (n. 2) ; 712 ; 737 ; 749 ; 764 ; 765-766 ; 769 ; **770-776** ; 784 (n. 1) ; 807 ; 811 (n. 7) ; 814 (n. 6) ; 827 ; 854 (n. 6) ; 869-870.

fertilité des terres: 66 ; 73 ; 123 ; 142 ; 146-148 ; 160 ; 175 (n. 1) ; 182-183 ; 186 ; 224 ; 226-227 ; 411 (n. 3) ; 471 (n. 2) ; 472 (n. 2) ; 482-483 ; 602 (n. 4) ; 653 ; 732 ; 756 (n. 3) ; 841 ; 842 ; 903 ; 906 (n. 4).

forêts : 95 ; 106-107 ; 160 ; 161-162 ; 162-164 ; 174 ; **181-183** ; 191 ; 220-221 ; **225-226** ; 253 (n. 2) ; 305 ; 306 ; 385 ; 415 ; 482 ; 540 ; 560 ; 562-563 ; 578 (n. 5) ; 579 ; 621 ; 632 ; 670 ; 802 ; 838 ; 856 ; 876 (n. 2) ; 904.

fouurrures et peaux animales (utilisées comme vêtements) : 29 (n. 3) ; 119 ; 200 ; 287 ; 274-275 ; 336 (n. 1 et 5) ; 338 (n. 4) ; **342-344** ; 345 (n. 1) ; 357 (n. 5) ; 381 ; 423 ; 427 (n. 2) ; 428 (n. 8) ; 508 ; 520 ; 537 ; 558 (n. 5) ; 559 (n. 3) ; 562 ; 581 ; 593-594 ; 738 ; 745 ; 761 (n. 1).

francolin : **242-243** ; 535 ; 753 (n. 2) ; 767.

fronde – frondeur : 42 (n. 4) ; 159 (n. 3) ; **354-355** ; 359 ; 361 ; 369 (n. 5) ; 538 ; 572 ; 573 ; 575-576 ; 577 (n. 4) ; 824.

funérailles – rites funéraires pratiqués par les peuples étrangers : 391 (n. 8) ; 395-396 ; 403 (n. 6) ; 410 ; 559 (n. 7) ; 627 ; 706 ; 712 ; 764 ; 854 (n. 6) ; 855 (n. 7).

G

Gadès : 34 (n. 5) ; 63 ; 69 (n. 1) ; 73 ; **79** ; 110 (n. 3) ; 170 ; 238 (n. 5) ; 318 (n. b, cf. note complémentaire, p. 921) ; 325 (n. 1) ; 327 ; 578 ; 664 ; 666 ; 830 (n. 2) ; 843 (n. 4 et 7) ; 916.

*gaesum* (javelot) : **373** ; 510-511 ; 554 (n. 2) ; 851 ; 880 (n. 1).

galles : 11 (n. 4) ; 189 (n. 10) ; 351 (n. 5) ; 389 ; 413 (n. 9) ; **415-416** ; **417-421** ; 435-436 ; 592 ; 598 ; 634 ; 674-675 ; 697 ; 705 (n. 6) ; 717-718 ; 775 ; 801 ; 802 (n. 6) ; 803 ; 804 (n. 4 et 6) ; 806-808.

galliambe : 415 (n. 8) ; 417-418 ; 592 ; 806 (n. 5).

Gallus (fleuve) : 11 (n. 4) ; 416.

Gange : 102 (n. 5) ; **103-104** ; 105 (n. 1) ; 106 ; 107 (n. 3) ; 126 (n. 2) ; 127 (n. 2) ; **138-140** ; 146-147 ; 174 ; 191 ; 197 (n. 15) ; 255 (n. 3) ; 334 (n. 7) ; 352 (n. 2) ; 391 (n. 7) ; 498 (n. 7) ; 510 ; 534 ; 541-542 ; 545 ; 552 ; 662 ; 670 ; 904.

Gargaron : voir *Ida*.

Garonne : 13 ; 154-155 ; 841.

Gaule – Gaulois : 5 ; 6 ; 10 ; 13 ; 27 (n. 4) ; 35 ; 38 ; 39 ; 42 (n. 3 et 4) ; 75 ; **80-82** ; **90-91** ; 108 (n. 5) ; 122 ; 128 ; 129-130 ; 138 ; **152-156** ; **166-170** ; 181 (n. 4) ; 220-221 ; 223 ; 228 ; 229 ; 233-234 ; 236 ; 242 (n. 5) ; 244 ; 262 ; 270 (n. 1) ; 287 ; 310-311 ; 321 (n. 4) ; 324 ; 328-330 ; 332 ; **335-339** ; 342 ; **344-345** ; 346 ; 353 ; 354 ; 355 ; 356 ; 357 ; 358 ; **372-374** ; 375 ; 381 ; 382 (n. 4 et 5) ; 385 ; 392 ; 393 ; 397 ; 398 (n. 1) ; **402-404** ; 441-442 ; 443 ; 444 ; 446-447 ; **452-456** ; 459-460 ; **460-461** ; **462-464** ; 497 (n. 2) ; 510-511 ; 516 ; 520 ; 547 ; 548 ; 553 (n. 5) ; 554 ; 555 ; 557 ; **558-561** ; 565 ; 566 ; 568 ; 571-572 ; 573 ; 577 (n. 1) ; 585 ; 586 ; 595 (n. 2) ; 608 ; 610-611 ; 612-613 ; 614 ; 616-617 ; 618-619 ; **621-622** ; 631-632 ; 638 ; 654 ; 665-666 ; 668 ; 680 ; 684 ; 687 ; 691 ; 699 ; 702 (n. 2) ; 703 ; 708-710 ; 728 (n. 10) ; 729 ; 732 ; 738 (n. 3) ; 756 (n. 3) ; 786 (n. 6) ; 818 (n. 2) ; 819 ; 822 (n. 1) ; 824 ; 830 ; 832 (n. 2) ; 833 (n. 1) ; 835 (n. 4) ; 836-838 ; 840-841 ; 843 (n. 4) ; 847 ; **849-857** ; 868 (n. 5) ; 869 ; 871 (n. 1) ; 873 ; 874 ; 879 (n. 3) ; 880 (n. 1) ; 881 (n. 1 et 3) ; 883-884 ; 885 (n. 3 et 4) ; 886 ; 893 ; 897 ; 898 ; 902 (n. 1) ; 909-910 ; 915.

Germaines – Germanie : 4 ; 6 ; 12 (n. 5) ; 27 ; 35 (n. 3) ; 36 (n. 6) ; 38 ; 42 (n. 4) ; **90-91** ; 122 ; 141 ; **152-156** ; 157 (n. 5) ; 181 ; **220-222** ; 234-235 ; 262 ; 281-282 ; 283 ; 287 (n. 2) ; 310 ; 324 ; 328-330 ; 331 ; **335-339** ; 343 ; 345 (n. 1 et 3) ; 347 ; 354 ; 356 ; **372-373** ; **381-382** ; 384 (n. 3) ; 393 ; 402-403 ; 452 ; 454 ; **456-457** ; **460-461** ; 462 (n. 3) ; 463 ; 557 (n. 2) ; 558-559 ; **561-563** ; 564 ; 615 ; 617 ; 621-622 ; 637 ; 638 ; 654 ; 721 (n. 3) ; 728 (n. 10) ; 738 (n. 3) ; 746 (n. 1) ; 763 ; 765 (n. 5) ; 766 (n. 1) ; 824 ; 828 (n. 3) ; 832 (n. 2) ; 833 (n. 1) ; **836-838** ; 843 ; 844 (n. 1 et 2) ; 850 (n. 4) ; **852-856** ; 858-860 ; 866 (n. 1) ; 870 (n. 4) ; 877-879 ; 881 ; 882 (n. 8) ; 907 (n. 4) ; 915 ; 918 ; 919-920.

girafe : 3 ; **216-217** ; 519 ; 892 ; 867 (n. 1).

Griffons : **29-30** ; 183-184 ; 340 ; 685.

grue : 112 ; 127 (n. 5) ; **159** ; 203 (n. 3) ; **242** ; 515 ; 531-532 ; 535 ; 537-538 ; 767.

Gyndès (rivière d'Assyrie) : **140-141** ; 847.

## H

Halicarnasse : 171-172 ; 300 ; 509 (n. 5) ; 586.

Halys (fleuve d'Asie Mineure) : 120 (n. 3) ; 564 (n. 7).

Hannibal : 17 (n. 2) ; 47 (n. 4) ; 79 (n. 5) ; 105 ; 155 (n. 1) ; 166 ; 168 (n. 3) ; 169-170 ; 207 ; 323-324 ; 328 (n. 1) ; 371 (n. 2) ; 376 ; 392 (n. 4) ; 467 ; 468 ; 471 ; **472-474** ; **477** ; 499 (n. 8 et 9) ; 557 (n. 2) ; 608 ; 609 ; 612 ; 625 ; 626 ; 632 ; 701 (n. 1) ; 706 ; 723 ; 823 ; 834 ; 835 ; 849 ; 860 (n. 7) ; 874 (n. 2) ; 908 (n. 1).

Hèbre (fleuve de Thrace) : 88 (n. 1) ; 93 (n. 2 et 5) ; **94-98** ; 115 ; 117-118 ; 156 (n. 4) ; **157-159** ; 226 (n. 2) ; 367 ; 395 ; 541 ; 590-591 ; 662 ; 672 (n. 1) ; 843 ; 847 ; 848.

Hellespont : 99 (n. 2) ; **131-133** ; 241 ; 322 (n. e, cf. note complémentaire, p. 923) ; 341 ; 482 ; 527 ; 539 (n. 6) ; 564 (n. 1) ; 574 (n. 2) ; 711 ; 843 ; 901 (n. 4).

Hémus : 94-95 ; 98 ; 159 (n. 5) ; 160 ; **164-165** ; 409 ; 540.

Hercule : 22 ; 25 ; 47-48 ; 71 ; **77-78** ; **80** ; 84 ; 87 ; 92 (n. 1 et 7) ; **96-98** ; 103 (n. 3) ; 105 ; 111 ; 113 ; 125 ; 165 ; 168-169 ; 187 ; 195 (n. 1) ; 199 (n. 8) ; 200 ; 210 (n. 4) ; 281 (n. 4) ; 315 ; 342 ; 344 (n. 3) ; 366 ; 383 ; 399 ; 400 (n. 4) ; 401 (n. 2) ; 404 ; 406 ; 448 ; 469 ; 483 ; 515 (n. 2) ; 538 ; 561 (n. 3) ; 599 ; 668 ; 688 (n. 1) ; 693 (n. 1) ; 707 ; 775 (n. 2) ; 825 (n. 3) ; **831** ; **833** ; 835 ; 843 ; 845 ; 876 (n. 4) ; 895 (n. 3) ; 905 ; 918.

Hermus : voir *Pactole*.

Hespérides : 25 ; 77 ; 78-79 ; 84 ; 129 ; 172 (n. 7) ; 208 ; 259 (n. 4).

Hespérie : 25 ; **75-76** ; 77 ; 80-81 ; 152-153 ; 167 ; 283 (n. 4) ; 534 (n. 3) ; 842 (n. 6).

hippopotame : 112 (n. 3) ; 144 ; 150 ; 210-211 ; **213** ; 515 ; 519 ; 892.

Hister (Danube) : 94 ; 98 ; 101 ; 117 ; 119-120 ; 121 ; 126 (n. 2) ; 133 ; **157-158** ; 335-336 ; 365 ; 451 (n. 3) ; 541 ; 545 ; 564 (n. 5) ; 580 (n. 4) ; 602 ; 676 ; 759 (n. 2) ; 865 ; 915.

Hydaspe : 103 (n. 9) ; 138-139 ; 142 (n. 3) ; 149 (n. 3) ; 161 (n. 5) ; 334 (n. 7) ; 387 ; 667 ; 848.

hyène : 11 (n. 4) ; 185 ; 195 (n. 1) ; **220**.

Index thématique

Hypanis : 69 (n. 4) ; 120 (n. 3) ; 138 ; 153 (n. 3) ; 178 (n. 2) ; 300 (n. 9) ; 539 ; 542 ; 590 (n. 7) ; 710 (n. 3).

Hyperboréens – Hyperborée : 19 ; 29 ; 33 (n. 1) ; 56 ; 71 (n. 5) ; 72 (n. 3) ; 77 (n. 4) ; 78 ; **83-85** ; 87-88 ; 114 (n. 6) ; 115 (n. 4) ; 116 (n. 1) ; 326-327 ; 340 (n. 3) ; 347 ; 543 ; 591 ; 668 (n. 1) ; 722 (n. 3) ; 918 (n. 2).

Hyrcanienne (mer) : voir *Caspienne*.

**I**

Ibis : 144 ; 211 ; **212-213** ; 316 ; **432-435** ; 515 ; 699.

*ichneumon* (mangouste) : 150 ; 210-211 ; **212**.

Ida (montagne de Phrygie) : 160 ; 163-164 ; 182 ; 189 (n. 10) ; 226 (n. 2) ; **414-415** ; 419 ; 560 ; 578 (n. 5) ; 592 ; 662 ; 802.

Îles Fortunées (ou Îles des Bienheureux) : 2 ; 23-24 ; **72-73** ; 78 (n. 6) ; 94 (n. 3) ; 563 ; 666 ; 693 (n. 1) ; 765 ; 919 ; 920.

Inde – Indiens : 19 ; 25 ; 27-28 ; 30 ; 32 (n. 7) ; 33 (n. 1 et 3) ; 91-92 ; **102-110** ; 123 ; 125-126 ; 149 ; 179-180 ; 183 ; 191 ; 201-207 ; 208 (n. 4) ; 215 ; 219 (n. 2) ; 247-248 ; 250 ; 254 ; 255 ; 266 ; 274 (n. 1) ; **283-287** ; **291-295** ; 296 ; 301 (n. 2) ; **331-335** ; 336-337 ; 352 ; 360 (n. 4) ; 364 ; 395-396 ; 422 ; **483-484** ; 486 (n. 4) ; 510 ; 534 ; 535 ; 539 (n. 6) ; 541-542 ; 552 ; 553 (n. 3) ; 554 (n. 4) ; 557 (n. 2) ; 569 (n. 4) ; 579 ; 581 ; 585 (n. 14) ; 590 (n. 7) ; 597-598 ; 601 (n. 5) ; 653-644 ; 662 ; 663 ; 665-666 ; 668 ; 682 ; 685 ; 711-712 ; 715 ; 754 ; 759 ; 760-761 ; 764 ; 767 ; 768 ; 816 (n. 1) ; 833 (n. 3) ; 845 ; 846 ; 847 ; 848 (n. 4) ; 854 (n. 6) ; 862 (n. 5) ; 875 (n. 4) ; 876 (n. 4) ; 891 ; 893 ; 904 ; 906 ; 915 ; 917 (n. 2) ; 918.

Indus : 33 ; 102 (n. 5 et 6) ; 103-104 ; 138 ; **139-140** ; 147 (n. 2) ; 174 (n. 2) ; 254.

Iphigénie : 97 ; **101** ; 404 ; 448 ; 600 (n. 4 et 5) ; 601-602 ; 706 (n. 4).

Isis (et Sérapis, Osiris) : 21 (n. 4) ; 22 (n. 1) ; 50 ; 111 ; 150-151 ; 175-176 ; 211 ; 279 (n. 1) ; 352 ; 407 (n. 7) ; **428-431** ; 432 ; **434-436** ; 533 ; 536 ; 597 ; 804 ; 805 (n. 1) ; 806-808 ; 826 ; 841-842.

Ismare (mont de Thrace) : 88 ; 93 (n. 3, 4 et 5) ; 94 ; 95 (n. 1) ; 97 ; 159 (n. 2) ; **164-165** ; 427 (n. 5) ; 532 (n. 6) ; 534 ; 541 ; 578 (n. 5) ; 848.

ivoire : 3 ; 40-41 ; 201-202 ; 202-203 ; 223 ; 271 (n. 4) ; 273 (n. 2) ; 281 (n. 6) ; 286 (n. 1) ; 287 ; 289 (n. 7) ; 290 (n. 4) ; **291-295** ; 296 ; 299 ; 306 ; 308 (n. 2 et

5) ; 483 (n. 1) ; 484 ; 488 ; 535 ; 551 ; 578 ; 588 ; 642 ; 650 ; 660 ; 661 ; 715 ; 734 ; 735 ; 739 ; 755 (n. 1) ; 757 (n. 1) ; 777-778 ; 871 ; 883-884 ; 887 ; 900.

**J**

Jason : **98-101** ; 405 (n. 2 et 7) ; 448 ; 564 (n. 6) ; 602-603 ; 918.

Jérusalem : 252 (n. 12) ; 436-437 ; 438 ; 704 ; 869 (n. 3).

Juba I<sup>er</sup> (roi de Numidie) : 125 ; 152 (n. 1) ; 200 (n. 10) ; 335 ; 377 ; 445 ; 553 (n. 6) ; 615 ; 638 ; 838 ; 858.

judaïsme – Juifs : 36 (n. 1) ; **436-439** ; 496 ; 536 ; 702 (n. 2) ; 809 (n. 2) ; 869 (n. 2) ; 810.

Jugurtha : 5 ; 43 (n. 1) ; 188 (n. 3) ; 198 ; 200 (n. 10) ; 356 ; 376 ; 377-378 ; 393 ; 443 ; 444-445 ; 458 ; 464-465 ; 557 (n. 2) ; 617 ; 626-629 ; 637 ; 757 (n. 5) ; 784 (n. 5) ; 813 ; 828-829 ; 849 ; 875.

**L**

Laine : 228 ; 269 (n. 4) ; 270 ; 271 (n. 7) ; 272 ; 275 ; 276 ; 287 (n. 2) ; 289 (n. 2) ; 319 (n. 1) ; 538 ; 579 ; 590 (n. 7) ; 642 ; 715 ; 756 ; 757 ; 758 ; 763 ; 768 ; 819 (n. 4).

lapin – lièvre : 185 (n. 3) ; 220 ; 238 (n. 4) ; 242 ; 305 ; 515 (n. 4) ; 558 (n. 3).

Libye – Libyens : voir *Afrique*.

Lin : 151 ; 228 ; 269 ; **278-279** ; **291** ; 351 ; 352 ; 369 (n. 5) ; 416 (n. 3) ; 435-436 ; 552 (n. 2) ; 573 ; 736 ; 761 (n. 1).

lion – lionne : 23 (n. 5) ; 29 ; 95-96 ; 104 (n. 5) ; 179 ; **185-200** ; 202 (n. 5) ; 207-208 ; 342 (n. 6) ; 343 (n. 1) ; 371 ; 415 ; 502 ; 515-516 ; 519 ; 550 ; 579 ; 582-583 ; 590 (n. 7) ; 592 ; 627 ; 658 ; **664-665** ; 666 (n. 1) ; **669-673** ; 695 ; **698-699** ; 710 (n. 3) ; 715 ; 716 ; 785 ; 802 ; 819 (n. 1) ; 825 (n. 3) ; **891-892** ; **894-896** ; 904 ; 919.

Loire : 154-155 ; 841 ; 848.

*lotos* : 24 (n. 3) ; 181 ; 585 (n. 14).

Lycus (fleuve du Pont) : 120 (n. 3) ; 128 (n. 3) ; 539 ; 542 ; 590 (n. 7).

**M**

- Macédoine – Macédoniens : 17 (n. 2) ; 36 (n. 6) ; 41 ; 46 (n. 5 et 6) ; 51 ; 94 (n. 5) ; 105-106 ; 117 ; 177 (n. 1) ; 187 (n. 3) ; 223 (n. 1) ; 301 ; 321 (n. 3) ; 330 ; 353 ; **360-363** ; 369 ; 389 ; 390 ; 450 (n. 4) ; 466 (n. 2) ; 469 ; 497 ; 499 ; 534 (n. 3) ; 570 ; 571 ; 572-573 ; 576-577 ; 608 ; 610 ; 616 ; 619 ; 624 ; 633 ; 634-636 ; 642 (n. 1) ; 643 ; 644 ; 682 ; 683 ; 685 ; 687 ; 693 (n. 3) ; 694 ; 725 (n. 3) ; 727 (n. 4) ; 739 (n. 7) ; 774 (n. 1) ; 814 ; 822 ; 824 ; 830 ; 853 (n. 3) ; 860 ; 861-862 ; 863 ; 868 ; 871 ; 872 (n. 2) ; 873-874 ; 885 (n. 3) ; 887.
- machaera* (arme) : 353 ; 362 ; 595 ; 610 ; 647 ; 694 (n. 5).
- magicien(ne) – magie : 78-79 ; 87 (n. 4) ; 99 (n. 3 et 4) ; **100-101** ; 130 (n. 4) ; 157 ; 199 ; 209-210 ; 220 (n. 2) ; 283-284 ; 324 ; 341 ; 398 (n. 1) ; **405-406** ; 543 ; 598 (n. 1) ; 673 (n. 5) ; 694 ; 698 ; 700 ; 714 ; 795 ; 800.
- mapalia* (ou *magalia*) : **383** ; 384-385 ; 526-527 ; 549 ; 580 (n. 2) ; 619 ; 628 ; 633.
- marbres et matériaux de construction : 41 (n. 2) ; 172 ; 246 ; 271 (n. 4) ; 275 (n. 1) ; **298-302** ; 306 (n. 3) ; 307 ; 309 (n. 4) ; 620 ; 661 (n. 4) ; 715 ; 723 ; 734 ; 743 ; 755 ; 756-757 ; 758 ; 767 ; 768 ; 871 ; 873 (n. 6) ; 883-884 ; 888.
- marées océaniques : 35 ; **129-130** ; 585 ; 707 ; 838.
- Maréotis (lac) : 144 ; **151** ; 175-176 ; 228 (n. 8) ; 229 ; 391 (n. 7).
- Mariba (ville d'Arabie) : 843 (n. 7).
- materis* (arme gauloise) : 353 ; 373.
- médecine – médecins : 17 (n. 3) ; 31-32 ; 41 ; 44 ; 213 ; 246 (n. 2) ; 252 (n. 13 et 15) ; 256 (n. 2) ; 264 (n. 4) ; 266 ; 318 (n. 1) ; 319 ; 327 ; 330 (n. 7) ; 414 (n. 1) ; 416 (n. 3) ; 428 (n. 3) ; 518 (n. 4) ; 620 (n. 5) ; 645 (n. 3) ; 646 ; 680 ; 726 (n. 3) ; 727 ; 749 ; 781 (n. 6) ; **795-797** ; 808.
- Médée : 86 ; 87 (n. 4) ; **98-101** ; 116 (n. 3) ; 130 (n. 4) ; 131 ; 132 ; 156-157 ; 209-210 ; 283-284 ; 324 ; 341 ; 405 ; 448 ; 450-451 ; 470-471 ; 532 ; 540 (n. 2) ; 597 ; 600 (n. 5 et 7) ; 601 (n. 5) ; **602-603** ; 607 (n. 4) ; 672 (n. 4) ; 700 ; 714.
- Memnon : 86 ; 92 (n. 3) ; **108** ; 214 (n. 8) ; 325 ; 333 ; 509 ; 598 (n. 1).
- Memphis : 126 (n. 4) ; 148 ; 175 ; 176 ; 177 ; 428 (n. 2) ; 434 ; 482 ; 533 ; 842.
- mercenaires : 38 ; 42 (n. 4) ; 44 ; 359 ; 361 (n. 2) ; 363 (n. 3) ; 376 ; 377-378 ; 389 ; **390-391** ; **392-393** ; 466 (n. 1) ; 469 ; 609 ; 618 ; 619 ; 624 ; 643-644 ; 645 ; 649 ; 682-683 ; 740 (n. 5) ; 815 (n. 1) ; 824.
- Méroé : 68 ; 107-108 ; 111 ; 112 ; 150 ; 539 (n. 6) ; 843 (n. 7) ; 844.
- « Mer Rouge » (*Rubrum mare*) : 34 ; 36 (n. 6) ; 106 ; 110 ; 113 ; 129 ; **136-137** ; 180 ; 223 ; 252 (n. 1) ; 283 ; **284-285** ; 286 (n. 6) ; 334 ; 554 ; 663 ; 665-666 ; 843 (n. 6) ; 845 ; 862 (n. 5) ; 883 ; 916.
- Meuse : 154.
- Midas : 142-143 ; 171 (n. 5) ; 414 (n. 9) ; 488 ; 533 (n. 5) ; 597 ; 598 (n. 1) ; 705 ; 752.
- Mithridate (nom de plusieurs rois asiatiques) : 217 ; 359 (n. 4) ; 371 (n. 7) ; 444 (n. 1) ; 469 ; 496 (n. 4) ; 553 (n. 6) ; 557 (n. 2) ; 564 ; 567 ; 613 (n. 1) ; 630 ; 637 ; 700 ; 821 ; 831 ; 835 (n. 3) ; 836 (n. 1) ; 838 (n. 5) ; 843 (n. 6) ; 849 ; 860 ; 862 ; 869 (n. 2) ; 888.
- meuble : 183 (n. 6) ; 287 ; **293-298** ; 359 (n. 3) ; 494 ; 520 ; 653 (n. 8) ; 727 ; 734 ; 735 ; 748 (n. 5) ; 751 ; 774 ; 777-778 ; 875.
- musique – musiciens : 45-46 ; 49 (n. 1) ; 94 ; 150 ; 190 ; 305 ; 315 (n. 2) ; 316 ; **416-421** ; **423-427** ; 431 ; 435-436 ; 443 ; 488 (n. 4) ; 514 ; 521 ; 535-536 ; 554 ; 591-592 ; 593-594 ; 598 ; 601 (n. 1) ; 625 ; 645 (n. 2) ; 646 ; 650 ; 652-653 ; 723 ; 743 ; 751 ; 769 ; 772 ; 775 ; 787 (n. 1) ; **789-795** ; 803 ; 805 (n. 3) ; 807-808 ; 809-810 ; 811-812 ; 863 ; 899-900.
- Myrrha (Smyrna ou Zmyrna) : 11 (note 3) ; 88 ; 170 (n. 4) ; 183 (n. 3) ; 249 ; 253 (n. 4) ; 257 (n. 3) ; 396-397 ; 589 ; 597 ; 598 (n. 1).

**N**

- Nabata (ville d'éthiopie) : 843 (n. 7).
- Naro (fleuve de Dalmatie) : 128 (n. 4) ; 620.
- navigation (dangers de la) : 2-3 ; 99-100 ; **129-132** ; **133-136** ; 174 ; 670-671 ; 706-708 ; 756 ; **758-761** ; 762 ; 766.
- navires exotiques : 43 (n. 3) ; 150 ; 270 (n. 5) ; 317 (n. 5) ; 360 (n. 1 et 2) ; **361-362** ; 613 (n. 2) ; 630 (n. 5) ; 642 ; 875-876 ; 880 (n. 1) ; 882 ; 887 ; 888 ; 898.
- Nil : 20 ; 27 (n. 4) ; 40 (n. 2) ; 41 ; 69 ; 107 (n. 4) ; 111 ; 112 ; 119 ; 1224 ; 126 ; 127 (n. 2) ; 128 ; 137 ; 138 ;

Index thématique

141 ; 142 ; **144-151** ; 157 (n. 5) ; 158 ; 175-176 ; 177 (n. 1 et 3) ; 182 (n. 1) ; 183 (n. 7) ; **211-212** ; 213 (n. 7) ; 214 ; 226 ; 230 (n. 2) ; 315-316 ; 327 ; 333 ; 334 ; 369 (n. 3) ; 430 ; 431 (n. 3) ; 434 ; 498 ; 511-512 ; 515 ; 528 ; 535 ; 541-542 ; 552 ; 553 (n. 3 et 6) ; 554 (n. 4) ; 564 (n. 5) ; 581 ; 583-584 ; 587 ; 666 ; 693 (n. 1) ; 714-715 ; 794 ; 809 ; 827 (n. 3) ; 832 ; 838 ; 840 ; **841-842** ; 845 ; 847 ; 870 ; 875-876 ; 888 ; 915 ; 918 (n. 3).

Niphate (fleuve d'Arménie) : **141** ; 510 ; 512 (n. 2) ; 847-848 ; 864 (n. 5).

nomades – nomadisme : 35 (n. 3) ; 112 ; 133 ; 225 ; 236 (n. 2) ; 348 ; 377 ; **379-385** ; 458 ; 511 ; 555 ; 564 (n. 8) ; 579-581 ; 629 (n. 8) ; 673 (n. 4) ; 765 ; 855 ; 918 (n. 2).

nostalgie du pays natal : 2 ; 88-89 ; **675-676**.

nudité : 275 ; 338 (n. 4) ; 342 ; 343 ; **357-358** ; 393 (n. 2) ; 394-395 ; 508-509 ; 513 ; 562 ; 566 ; 572 ; 573 ; 578 ; 712 ; 745 ; 772 (n. 3) ; 784 (n. 1) ; 850 ; 855 ; 897 ; 899 (n. 4).

Nysa (ville ou montagne de l'Inde) : 92 ; **103** ; 105 (n. 1) ; 160 ; 170 ; 315 (n. 8) ; 422 ; 553 (n. 3) ; 845.

**O**

Océan : 2 ; 10 ; 13 ; 20 ; 25 ; 27 ; 31 ; 34 ; 35 (n. 2 et 3) ; 40 ; **56** ; 58-59 ; 61-62 ; 64 (n. 1) ; 68 (n. 5) ; 69 ; **71-75** ; 76 ; 78-80 ; 81 ; 83 (n. 1) ; 84 ; 89-90 ; 91 (n. 1) ; 92 (n. 2) ; 94 (n. 3) ; 103 (n. 9) ; 106-107 ; 109 ; 113 ; 114 (n. 1) ; 121 ; **128-130** ; 133 ; **136-137** ; 145 (n. 2) ; 150 ; 154 (n. 2) ; 155 ; 170 ; 183 ; 223 ; 283-285 ; 286 (n. 6) ; 287 (n. 1) ; 375 ; 382 ; 534 ; 553 (n. 7) ; 579 ; 585 ; 614 ; 615 ; 665-666 ; 673 (n. 3) ; 707 ; 765 ; 818 (n. 3) ; 832 ; 836 ; 835 ; 836-837 ; 838 ; 841 ; 843 (n. 4) ; 844 (n. 1 et 2) ; 845 ; 847 ; 852 (n. 1) ; 869 ; 915-917 ; 920.

*odores* (épices, aromates), parfums et cosmétiques : 27 ; 41 ; 88 ; 92 (n. 2) ; 104 ; 139-140 ; 144 ; 163 ; 170 (n. 4) ; 178-179 ; 181 ; 184 ; 214 ; 223 ; 225 ; **246-266** ; 267 ; 273 ; 278 ; 280 ; 285 ; 332 (n. 2) ; 349 (n. 6) ; 351 ; 352 ; 369 (n. 5) ; 391 (n. 7) ; 422 ; 427 (n. 6) ; 482 ; 484 ; 498 ; 524 ; 526 ; 531-532 ; 533-534 ; 535 ; 544-545 ; 546 ; 552 ; 563 ; 564 ; 578 ; 579 ; 586-587 ; 590 (n. 7) ; 607 ; 642 ; 643 ; 644 ; 650 ; 660 ; 662 ; 663 (n. 1) ; 690-691 ; 693-694 ; 701 (n. 2) ; 716 ; 723 (n. 2) ; **735-738** ; 743 ; 747 (n. 9) ; 750 ; 751 (n. 1) ; 753 (n. 3) ; 755 ; 757 ; 761 (n. 1) ; 764 ; 767 ; 768 (n. 5) ; 771-772 ; 773 ; 776 ; 904 ; 919.

œuvres d'art : 40-41 ; 46-47 ; 246 ; 287 ; 293-294 ; **307-310** ; 430 ; 507 ; 508 ; 510 ; 515 ; 556 ; 734 ; 739 ; 743 ; 769 ; 817 (n. 3) ; 871 ; **873-875** ; 881-882 ; 887.

Omphale (reine de Lydie) : 25 (n. 3) ; 271 ; 351-352 ; 483 ; 538 ; 590 ; 775 (n. 2).

Oroatis (rivière de Susiane) : 140-141 ; 847.

Oronte : 44 ; 103 (n. 9) ; 144 ; 248 ; 278 ; 541.

Orphée : 91 ; 93 (n. 3) ; **94-96** ; 98 (n. 6) ; 157 ; 165 ; 199 ; 200 (n. 2) ; 305 ; 422 ; 427 ; 532 ; 536 ; 590-591 ; 593-594 ; 597 ; 706 ; 773.

orphisme : 72.

ours (d'Afrique) : **217-218** ; 537 ; 752 ; 894-895.

Oxus (fleuve de Scythie) : 71 (n. 1) ; 156 (n. 4).

**P**

Pactole (et Hermus) : **142-143** ; 163 ; 174 ; 226 (n. 5) ; 488 ; 497-498 ; 579 (n. 3) ; 705 ; 747 ; 757 (n. 5) ; 904.

Palus-Méotide : 69 ; 89 ; 98 (n. 3) ; 102 ; 117 ; 118 (n. 1) ; 120 (n. 2) ; **133** ; 241 (n. 4) ; 301 ; 366 (n. 1 et 4) ; 404 (n. 6) ; 482 ; 553 (n. 3) ; 564 (n. 3 et 5) ; 580 (n. 4) ; 834 (n. 2) ; 845 ; 883.

Panchaïe : 34 (n. 5) ; 88 ; 92 (n. 2) ; 174 ; 183 (n. 3) ; 248 ; 249 ; 250-251 ; 253-254 ; 256 (n. 8) ; 257 (n. 3) ; 319 (n. 2) ; 579 (n. 3) ; 589 (n. 7 et 8) ; 590 (n. 7) ; 716 ; 904.

panthères (et les autres félins exotiques, en dehors du lion et du tigre) : 3 ; 11 (n. 4) ; 104-105 ; 179 ; 185 ; **187-188** ; 191 ; **193-195** ; 196-197 ; 198 ; 199 (n. 2) ; 200 (n. 2) ; 225 (n. 2) ; 326 ; 342-343 ; 344 ; 367 ; 422 ; 512 ; 515 ; 519 ; 579 ; 654 ; 664 ; 689 ; 716 ; 752 ; 867 (n. 1) ; 889 ; 890 ; 891 ; 894.

paon : 216 ; 238 ; 242 (n. 1) ; **243-244** ; 281 ; 297 ; 306 ; 526 ; 715 ; 716-717 ; 748 ; 752-753 ; 767.

papyrus : 144 ; 223-224 ; 265.

Parétonium : **175-177** ; 300 ; 534.

parfums : voir *odores*.

- Parthes – empire parthe : 36 (n. 2) ; 43 (n. 3) ; 110-111 ; 139 ; 140-142 ; 172 (n. 4) ; 174 ; 236 ; 238 (n. 5) ; 261 (n. 6) ; 263 (n. 3) ; 310 ; 330 (n. 8) ; 344 (n. 4) ; 356 ; **368-370** ; 387 ; 441 (n. 4) ; 444 (n. 1) ; 469 ; **474** ; **478-479** ; 482 ; 510 ; 512 ; 548 ; 557 (n. 2) ; 577 ; 585 ; 630 (n. 9) ; 636-637 ; 638 ; 654 ; 665-666 ; 669 (n. 4) ; 688 ; 715 ; 760-761 ; 799 (n. 4) ; 817 (n. 5) ; 820 ; 821 ; 828 ; 846 ; 847-848 ; 859-860 ; **863-866** ; 876-877 ; 884 ; 901 ; 915 ; 917-918.
- peintures corporelles – tatouages : 262-263 ; **347** ; 357 ; **358-359** ; 579.
- pelte (bouclier) : 363 (n. 3) ; **365-368** ; 375 (n. 1) ; 394-395 ; 509 ; 552 (n. 1).
- Péluse : 176 (n. 4) ; 230 ; 278 (n. 5) ; 535 ; 840 (n. 5).
- perles et pierres précieuses, bijoux : 20 ; 91 (n. 4) ; 109 ; 130 (n. 4) ; 136 ; 137 ; 138 (n. 2) ; 139 (n. 7) ; 195 ; 223 ; 229 ; 246 ; 271 (n. 4) ; 273 ; 275 (n. 1) ; **282-287** ; 297 (n. 6) ; 334 ; 482 ; 484 ; 526 ; 528 ; 535 (n. 4) ; 660 ; 662-663 ; 694-695 ; 748 ; 754-755 ; 757 (n. 3) ; 758 ; 759 ; 761-762 ; 764 ; 767 ; 768 ; 772 ; 819 (n. 4) ; 838 (n. 1) ; 847 ; 900.
- perroquet : 107 ; **214-216** ; 282 (n. 5) ; 694-695 ; 715 ; 892.
- perruques (de Germanie) : 262 (n. 3) ; 281-282 ; 310 ; 335.
- Perse – peuples perses : 27 (n. 4) ; 28-29 ; 30-31 ; 32 (n. 7) ; 36 (n. 6) ; 59 (n. 2) ; 68 ; 102 ; 104 (n. 3) ; 110 ; 124 (n. 1) ; 137 ; 139 ; 140-141 ; 142 ; 146 ; 149 (n. 2) ; 151 (n. 3) ; **172-174** ; 178 (n. 2) ; 201 (n. 2) ; 230 (n. 1) ; 231 ; 232 (n. 3 et 4) ; 235 ; 246 (n. 2) ; 248 ; 249 ; 254 ; 255 ; 256 ; 264 (n. 4) ; 265 ; 290 (n. 5) ; 300 (n. 9) ; 305 ; 318 ; **321-323** ; 328 ; 344 (n. 5) ; 348 ; 349 (n. 6) ; 350 ; 353 (n. 1) ; 354 (n. 1) ; **359-360** ; **368-370** ; 383 (n. 1 et 5) ; 387 ; **388-390** ; 396-397 ; 402 (n. 1) ; 405 (n. 1) ; **409-412** ; **467-468** ; 469 ; 470-471 ; 475 ; 478 ; 483 ; **484-487** ; 488 (n. 1 et 3) ; 489 ; 492 ; 496 (n. 5) ; 509 ; 512 ; 519 (n. 4) ; 525 ; 564 (n. 7) ; 579 ; 581 ; 585 (n. 4) ; 589 (n. 7) ; 595 (n. 2) ; 597 ; **623-625** ; 641 ; 642 (n. 1) ; 644 (n. 7) ; 647-648 ; 663 ; 674 (n. 1) ; 681-682 ; 685 ; 686 ; 701-702 ; 705 ; 706 ; 708 ; 710-711 ; 713 ; 722 (n. 1) ; 723 ; 740 (n. 2) ; 744 (n. 3) ; 747 ; 748 (n. 1) ; 752 ; 804 ; 814 ; 822 ; 823 ; 825 ; 831 ; 847 ; 862 (n. 5) ; 864 ; 877 ; 882 (n. 2) ; 883 ; 898 ; 904.
- Persée (héros légendaire) : 11 (n. 4) ; 21 ; **77** ; 84 ; **107-108** ; **113** ; 165 ; 209 ; 333 ; 431 (n. 6) ; 550 ; 552 ; 597 ; 598 ; 599 ; 707 (n. 4) ; 713 (n. 4) ; 715 ; 844 ; 848 (n. 4) ; 905.
- Persée (roi de Macédoine) : 30 ; 52 ; 105-106 ; 362 (n. 1 et 3) ; 363 (n. 3 et 5) ; 466 (n. 2) ; 469 ; 497 (n. 2) ; 572 ; 576-577 ; 616 ; **634-636** ; 823 ; 829 ; 860 ; 861 ; 862 ; 868 ; 871 ; 874 ; 887.
- phalarique : 374 ; 569.
- Pharos : 111 (n. 6) ; 151 (n. 1) ; **175-177** ; 183 (n. 4) ; 229 ; 278-279 ; 380 (n. 7) ; 434 ; 435 (n. 5) ; 436 (n. 5) ; 498 ; 533 ; 542 ; 759 (n. 3) ; 840 ; 876.
- Phase (fleuve de Colchide) : 86 ; 101 ; 116 (n. 3) ; 120 (n. 3) ; 137 (n. 3) ; 138 ; **156-157** ; 242 ; 405 ; 448 (n. 4) ; 525 (n. 2) ; 533 ; 539 ; 541 ; 588 ; 590 (n. 7) ; 714 ; 905.
- phénix : 23 (n. 5) ; 183 (n. 3) ; **184** ; 211 (n. 1) ; 216 (n. 2) ; 249 ; 257 (n. 2) ; 258 (n. 8) ; 326.
- Philippe (nom de plusieurs rois de Macédoine) : 46 (n. 6) ; 145 (n. 1) ; 362-363 ; 410 ; 497 ; 499 (n. 1) ; 570 ; 573 ; 624 ; 642 (n. 1) ; 687 ; 823 ; 830 (n. 2) ; 831 ; 862 (n. 1, 2 et 5) ; 872 (n. 2).
- philosophes – philosophie grecque : 3 ; 16 (n. 1) ; 17 (n. 1) ; 19 ; 32 ; 33 (n. 1 et 4) ; 34 (n. 5 et 6) ; 35 (n. 3) ; 36 ; 40 ; 47 (n. 6) ; 49 ; 52-53 ; 56 (n. 3) ; 57 (n. 3) ; 72 (n. 4) ; 73 (n. 2) ; 84 ; 91 (n. 4) ; 171 ; 248 (n. 1) ; 304 (n. 2) ; **313-316** ; 318 ; 322 ; 326 ; 327 ; 400 (n. 5) ; 401 ; 413 ; 440-441 ; 443 ; 523 ; 582 ; 601 (n. 1) ; 622 (n. 5) ; 625 ; 645 (n. 3) ; 646 ; 651-652 ; 705 (n. 6) ; 710 ; 721-722 ; 723 ; 727-728 ; 740 ; 742 ; 746 ; 748 (n. 1) ; 750 ; 754 ; 766 (n. 1) ; 769 ; 778 (n. 4) ; **780-781** ; 783 ; 784 ; **786-789** ; 796 ; 799 (n. 3) ; 807 ; 814 (n. 6) ; 910 (n. 1).
- pintade (« poule d’Afrique » ou « de Numidie ») : 242 ; 306.
- poison (utilisé comme arme de guerre) : 161 (n. 5) ; **355-356** ; 365 (n. 2) ; 368 ; 381 ; 629 (n. 7) ; 667.
- poissons (et autres produits de la pêche présents dans l’alimentation) : 133 ; **237-241** ; 260 ; 305 (n. 1) ; 306 ; 382 ; 519-520 ; 539 ; 564 ; 584 ; 717 ; 739 ; 741 ; 749 (n. 2) ; 743-744 ; 752-753 ; 767 ; 768.
- Pont-Euxin (Mer Noire) : 12 ; 36 (n. 4) ; 89 ; 99 ; 118 ; 119-121 ; 129 ; **130-133** ; 322 (n. e, cf. note complémentaire, p. 923) ; 364 ; 380 ; 538-539 ; 564 ; 584 ; 602 ; 606 (n. 2) ; 630 ; 658 ; 707-708 ; 835.
- pourpre : 25 (n. 3) ; 40 ; 174 ; 178 ; 215-216 ; 228 ; 268 ; **268-276** ; 277 ; 278 ; 285 ; 287-288 ; 289 ; 290 ; 292 ; 294 (n. 2, 8 et 9) ; 295 ; 300 ; 301 ; 307 ; 349 ; **350-352** ; 422 ; 483 (n. 1) ; 486 ; 488 ; 491 ; 494 ; 520 ; 526 ; 531 ; 538 ; 551 ; 573 ; 589 ; 635 ; 642 ; 644 ; 660 ; 661 ; 663 (n. 1) ; 691 ; 694-695 ; 715 ;



Index thématique

734 ; 735 ; 737-738 ; 742 ; 745 ; 747 ; 750-751 ; 753 (n. 3) ; 755-758 ; 759 ; 763 ; 764 ; 768 ; 769 ; 772 ; 775 ; 807 (n. 7) ; 810 (n. 1) ; 818 (n. 2) ; 820 ; 842 (n. 3) ; 919 (n. 1).

Propontide : **131-132** ; 482 ; 538-539 ; 905.

Psylles : 208 (n. 4) ; 212 (n. 1) ; **341**.

Pygmées : 23 ; 28 (n. 1) ; **112** ; **144** ; 238 ; 242 (n. 3) ; 325 ; 331 ; 337 ; 515 ; 535 ; 767.

pyramides (d'Égypte) : 1-2 ; 50 (n. 4) ; 498 (n. 2) ; 663 ; 786 (n. 5).

Pyrénées : 13 ; 80 (n. 5) ; **166** ; 237 ; 472 ; 558 (n. 6) ; 585 ; 625 (n. 7) ; 834 (n. 1) ; 841 ; 882 ; 885 (n. 4).

Pyrrhus (roi d'Épire) : 200 ; 202 (n. 5) ; 206 ; 207 ; 371 ; 472 ; 608 ; 612 ; 737 (n. 7) ; 823 ; 833 (n. 1) ; 860 ; 861 ; 868 ; 871 ; 880 (n. 1).

Pythagore – pythagoriciens – pythagorisme : 11 (n. 4) ; 31 ; 47 (n. 6) ; **49-50** ; 53 (n. 2) ; 56 (n. 3) ; 62 ; 72 ; 196 ; 197 ; 216 ; 267 (n. 1) ; 318 ; 319 ; 320 ; 326 ; 399 (n. 6) ; **400** ; 421 (n. 5 et 6) ; 542 ; 698 ; 788 (n. 4) ; 800 (n. 2) ; 805 ; 904 (n. 3) ; 910 (n. 1) ; 917.

**R**

renne (?) : **221** ; 287 ; 343 ; 520 ; 562.

rhéteur – rhétorique : 44 ; 53 ; 306 ; 501-502 ; 529-530 ; 776-777 ; **779-782** ; 783 ; 788.

Rhin : 1 ; 13 ; 76 (n. 3) ; 80-81 ; 90-91 ; 99 (n. 1) ; 122 ; 127 ; 128 ; 138 ; **152-156** ; 234 ; 382 ; 456 ; 512 ; 539 (n. 6) ; 541 ; 547 ; 555 ; 614 ; 666 ; 832 ; 836-837 ; 843 ; 844 (n. 2) ; 851 ; 855 (n. 6 et 8) ; 856 (n. 1) ; 877-879 ; 885 (n. 3).

rhinocéros : 185 ; **219** ; 684 (n. 5) ; 690 ; 699 ; 892-893.

Rhodope : 93-95 ; 117 ; 133 ; 158 (n. 1) ; 159 (n. 5) ; 160 ; **164-165** ; 380 ; 409 (n. 3) ; 427 (n. 5) ; 428 (n. 7) ; 459 (n. 1) ; 532 (n. 6) ; 533 ; 540 ; 580 (n. 3 et 4) ; 590 ; 671-672.

Rhône : 13 ; 76 (n. 3) ; 80-81 ; 99 (n. 1 et 3) ; 138 ; **152-156** ; 207 (n. 2) ; 357 ; 539 (n. 6) ; 541 ; 565 (n. 3) ; 632 (n. 2) ; 668 (n. 1) ; 841 ; 885 (n. 4).

Riphées (monts) : 65 ; 68 (n. 2) ; 84 ; **85-86** ; 87-88 ; 95 (n. 2) ; 108 (n. 5) ; 117 (n. 1) ; 121 ; 160 ; **161** ; 162 (n. 2) ; 340 ; 344 ; 578 ; 581 ; 591 ; 739.

romphée (arme thrace) : **363** ; 572 ; 610.

royauté et tyrannie : 41-42 ; 46 (n. 5) ; **47-48** ; 276 ; **387-392** ; 469-470 ; 474-475 ; **485-486** ; 525 (n. 3) ;

554 ; 588-589 ; 616 ; 617 (n. 3) ; 623-625 ; 632 ; 633-636 ; 647 ; 685 ; 687-688 ; 700-701 ; 750 ; 813-814 ; **815-829** ; 873-875 ; 877 ; 882.

**S**

sacrifices humains : 101 ; 111 ; 317 ; 398 ; **402-404** ; **406-407** ; 448 ; 452 ; 456 ; 471 ; 559 ; 564 (n. 4) ; 609 ; 706 ; 709 ; 826 (n. 1) ; 851 ; 854 ; 860 ; 877-878.

Saône : 141 ; **152-156** ; 841.

Sardanapale (roi d'Assyrie) : 487 ; 706 ; 710-711 ; 744 (n. 2 et 3).

Sardes (ville de Lydie) : 142 (n. 7) ; 143 (n. 3) ; 163 (n. 3) ; 171 ; 172 (n. 1) ; 268 (n. 5) ; 289 (n. 1) ; 319 (n. 1) ; 323 (n. 1) ; 361 ; 485-486 ; 488 (n. 3) ; 747.

*saris(s)a* (arme d'origine macédonienne) : 353 ; 362-363 ; 570 ; 571 ; 573.

sayon (*sagum*) : 287 ; 344 (n. 5) ; **345** ; 510-511 ; 520 ; 554 (n. 2) ; 611 ; 654 (n. 4) ; 709.

Scythes – Scythie : 23 ; 29 ; 36 (n. 6) ; 57 ; 65 ; 68 ; 69 (n. 4) ; 70-71 ; **83-87** ; 88-89 ; **91-93** ; 95 ; **97-102** ; 103 (n. 3) ; 104 ; 112 (n. 2) ; **115-121** ; 128 (n. 3) ; **130-133** ; **156-159** ; **160-161** ; 191 ; 220 (n. 3) ; **224-226** ; 236 (n. 2) ; 242 ; 301 (n. 3) ; 326-327 ; 335-336 ; 340 ; 343-344 ; 346 ; 347 ; 355-356 ; **364-366** ; **379-381** ; 382 ; 387 (n. 1) ; **404** ; 405-406 ; 410 ; 447 ; **448-451** ; 482 ; 508 ; 511 ; 536 ; 540 ; 542 (n. 9) ; 543 ; 550 ; 553 (n. 3) ; 555 ; 564 ; 573 ; 578 ; 579-581 ; 597 ; 601-603 ; 615 (n. 8) ; 625 ; 637 ; 665-666 ; 667 ; 668 ; 670 ; 671 ; 672 ; 673 (n. 5) ; 674 ; 675 ; 683 ; 685 ; 694 ; 700 ; 706 ; 707-708 ; 712 ; 714 ; 721 (n. 1) ; 722 (n. 3) ; 739 ; 744 (n. 3) ; 763 ; 765-766 ; 845 ; 846 (n. 4) ; 847 ; 848 ; 858 ; 859-860 ; 864 (n. 5) ; 866 ; 869 (n. 2) ; 915 ; 918 ; 920.

Sémiramis : 92 (n. 7) ; **172-174** ; 321-322 ; 395-396 ; 542 ; 550 ; 598 (n. 1) ; 662 ; 701 ; 831 ; 833.

Sérapis : voir *Isis*.

Sères – pays des Sères : 27 ; 40 ; 91 (n. 4) ; 92 ; 107 (n. 4) ; 109-110 ; 174 (n. 6) ; 181 ; 223 ; 235 ; **276-277** ; 287 (n. 1) ; 331 ; 332 (n. 1) ; 334 ; 478 ; 579 ; 585 ; 660-661 ; 753 (n. 3) ; 846 ; 847 (n. 4) ; 866 (n. 2) ; 915 (n. 3).

serpent (africain ou égyptien) : 21 ; 27 ; 33 (n. 3) ; 77 (n. 2) ; 78 ; 113 ; 151-152 ; 180 (n. 5) ; 186 ; **208-212** ; 213 (n. 4 et 5) ; 267 (n. 1) ; 341 ; 428 (n. 3) ; 431 ; 433 ; 514 ; 554 ; **566-567** ; 568 ; 579 (n. 3) ;

Index thématique

- 587 ; 627 (n. 4) ; 698 ; 707 (n. 4) ; 870 ; 893 ; 904 ; 905 ; 919.
- Sicyone (chaussures de) : 246 ; **279-280** ; 526 ; 772.
- singe : 186 ; **218-219** ; 641 ; 690 (n. 1) ; 892 (n. 5) ; 893.
- soie : 40 ; 92 (n. 5) ; 109 (n. 4) ; 181 ; 223 ; 248 ; 269 ; **276-278** ; 492 (n. 1) ; 579 ; 660-661 ; 753 (n. 3).
- spare : 354.
- spectacula et ludi* : 43 ; **45-46** ; 184 ; 186 ; 187 ; 198 ; 199-200 ; 204 ; 206 ; 215 ; 217 ; 219 ; 259 ; 353 ; 506 ; **515-516** ; 689-690 ; 751-752 ; 832 ; 867 ; **888-901**.
- spolia* : 39 ; 354 ; 829 ; 861 ; **867-882** ; 886 ; 887-888.
- sports (d'origine grecque) : 41 ; 46 (n. 1) ; 304 ; 393 (n. 2) ; 500 (n. 3) ; 521 ; 723 ; 768 (n. 6) ; 769 ; 772 ; 778 ; **783-786** ; 803 ; 815 ; **899-900**.
- Strymon : 9 ; 93 (n. 1) ; 94-96 ; 98 ; 137 (n. 3) ; 156 (n. 4) ; **157** ; **159** ; 164 ; 165 (n. 1) ; 236 (n. 7) ; 358 (n. 4) ; 380 (n. 5) ; 533 ; 537-538 ; 541 ; 576 ; 590-591 ; 624 ; 636 (n. 4) ; 706 (n. 2) ; 848.
- Suse : 32 (n. 7) ; 108 (n. 4) ; 140 (n. 8) ; 174 (n. 4 et 6) ; 178 (n. 2) ; 369 (n. 5).
- sycophante : 476 ; 645 (n. 3) ; 646.
- Syène : 112-113 ; 126 ; 150 ; 177 ; 236 ; 542 ; 585 ; 843 (n. 7).
- Simplégades : voir *Cyanées*.
- Syrtes : 99 (n. 3) ; 114 ; 124 (n. 3) ; 125 ; **133-136** ; 168 ; 341 ; 539 (n. 6) ; 544 ; 627 (n. 2) ; 666 ; 667 ; 668 (n. 1) ; 670 ; 671 ; 672 (n. 4) ; 673 ; 675-676 ; 707.
- T**
- Tage : **152** ; 541 ; 630 (n. 3) ; 634 (n. 6) ; 729 ; 848.
- Tanaïs : **69** ; 84 ; 85 ; 86 ; 87-88 ; 89 ; 116 (n. 2 et 3) ; 121 ; 133 ; 138 ; 156 (n. 4) ; 157 (n. 2) ; **158-159** ; 174 (n. 6) ; 450 ; 478 ; 482 ; 541 ; 564 (n. 5 et 7) ; 591 ; 671 ; 847 ; 848 (n. 2 et 3) ; 866 (n. 2) ; 915 (n. 3).
- Taprobane : 112-113.
- Tartessos (ville d'Espagne) : **79** ; 170 ; 325 (n. 1) ; 563.
- Taurus : 138 (n. 1) ; 160 ; **161-162** ; 321 (n. 2) ; 482 ; 487 (n. 5) ; 540 ; 563 (n. 6) ; 822 ; 834 (n. 4 et 5) ; 841 ; 843 (n. 6) ; 851.
- Thermodon (fleuve de Cappadoce) : 10 ; **97-98** ; 120 (n. 3) ; 159 ; 358 (n. 4) ; 366 ; 367-368 ; 533 ; 541 ; 552 (n. 1).
- Thrace – peuples thraces : 10 ; 24 (n. 3) ; 29 ; 36 (n. 6) ; 42 (n. 4) ; 78 ; **87-89** ; 91 ; **92-98** ; 99 ; 101 ; 103 ; 115 ; **117-121** ; **131-133** ; **156-159** ; **164-165** ; 178 (n. 2) ; 182 ; 200 (n. 2) ; 225 ; 226 (n. 2) ; 236 ; 305 ; 335-336 ; 344 (n. 5) ; 346 ; 347 (n. 6) ; 353 ; 355-356 ; 358 ; **363** ; **364-368** ; **380-381** ; **394-395** ; 405 (n. 2) ; **408-409** ; 421-422 ; 427 ; 446 ; 448 ; **450-451** ; 497 ; 508-509 ; 524 ; 531-532 ; 532-533 ; 534 ; 535-536 ; 536 ; 537-539 ; 542 ; 545 ; 552 ; 572 ; 573 ; 576 ; 578 (n. 5) ; 580 (n. 3 et 4) ; 590-591 ; 593-594 ; 597 ; 600 ; 601 ; 602 ; 603-605 ; 610 ; 624 ; 662 ; 666 (n. 3) ; 672 (n. 1) ; 673 (n. 5) ; 674 ; 675-676 ; 693 (n. 1) ; 697 ; 701 ; 706 ; 759 (n. 2) ; 760-761 ; 765-766 ; 773 ; 801 ; 805 ; 810 (n. 3) ; 824 ; 825 ; 843 ; 847 ; 848 ; 865 ; 866 ; 897 ; 915.
- Thulé : 27 ; 33-34 ; 83 (n. 1) ; **90** ; 122 (n. 1 et 2) ; 845.
- tigre – tigresse : 33 (n. 3) ; 95-96 ; 104-105 ; 161 ; 185 ; 186 ; 187 ; 188 ; 189 ; **191-193** ; 195 (n. 1 et 2) ; **196-200** ; 205 (n. 6) ; 208 ; 215 (n. 5) ; 235 ; 297 ; 344 ; 422 ; 512 ; 519 ; 553 (n. 3) ; 579 ; 585 ; 590-591 ; 593 ; 658 ; 662 ; 665 (n. 1) ; 669-670 ; 672 ; 695 ; 698 ; 699 (n. 4) ; 715 ; 716 ; 845 ; 889 ; 891 ; 892 ; 893 ; 904.
- Tigre (fleuve de Mésopotamie) : 138 ; **140-142** ; 158 (n. 1) ; 251 (n. 2) ; 512 ; 564 (n. 10) ; 847 ; 865 ; 877 ; 915.
- Timave : 138 ; **155** ; 580 (n. 3) ; 839-840.
- tissus et accessoires vestimentaires (voir aussi *pourpre*, *soie*) : 40 ; 42 ; 104 (n. 1) ; 223 ; 244 ; 246 ; **266-282** ; **347-352** ; 484 ; 490-491 ; 493 ; 494-495 ; 496 ; 506 ; 510-511 ; **520** ; 524 ; 526 ; 551-552 ; 555 ; 558 ; 559 ; 566 ; 568 ; 573 ; 594-595 ; 598 ; 604 ; 607 ; 611 ; 623 ; 639 ; 647-648 ; 650 ; 660-661 ; 691 ; 734 ; 735-736 ; 737-738 ; 740-741 ; 742 ; 745 ; 747 ; 750-751 ; 753-754 ; 755-756 ; 757-758 ; 759 ; 763 ; 764 ; 768 ; 772-773 ; 774 ; 775-776 ; 815 ; 818-819 ; 851.
- tissus d'ameublement : 246 ; **287-291** ; 494 ; 520 ; 526 ; 551 ; 553 ; 588-589 ; 642 ; 650 ; 691 ; 716 ; 745 ; 747 ; 751 ; 759 ; 772 ; 818 ; 819-820.
- Tmolus : 160 ; **163** ; 229 ; 255 ; 518 ; 527 ; 540 ; 578.

## Index thématique

torque (collier celte) : 10 ; **345** ; 510-511 ; 554 (n. 2) ; 566 ; 612 ; 623 ; 654 (n. 4) ; 851 ; 873 ; 881 (n. 1) ; 886.

tragule : 354 ; 373.

triomphe (cérémonie du) : 39 ; 43 ; 47 (n. 6) ; 104-105 ; 128 ; 142 ; 156 ; 184 ; 186 ; 187 ; 199-200 ; 212 (n. 1) ; 244 (n. 5) ; 282 ; 293 (n. 7) ; 294 (n. 6) ; 301-302 ; 308 ; 310 ; 390 (n. 2) ; 506 ; 509 (n. 4) ; 511-512 ; 519 (n. 4) ; 553 ; 555 ; 608 ; 616 ; 631 ; 634 (n. 6) ; 687 (n. 2) ; 689 ; 816 ; 818 (n. 2) ; 827 (n. 3) ; 830 ; 832-833 ; 835 (n. 3) ; 839 (n. 3) ; 841 ; 846 (n. 4) ; 847 ; 861 ; 863 (n. 6) ; **867-879** ; 880 (n. 1) ; 885 (n. 2) ; 889 ; 890 ; 891 ; 892 ; 894 ; 898 ; 900 (n. 3) ; 901.

Triton (lac) : 114 ; 124 (n. 3) ; 326 ; 327 (n. 4) ; 543 (n. 3) ; 707 (n. 4).

Troie – Troyens : 15 ; 24 ; 46 (n. 1) ; 78 ; 101 ; 108 ; 111 ; 127 ; 162 (n. 2) ; 163-164 ; 170 ; 171 ; 274 (n. 1) ; 281 (n. 5) ; 333 (n. 5) ; 347 (n. 9) ; **350-351** ; 394-395 ; **400** ; 413 (n. 1) ; 462 ; **469** ; 482 ; **488-491** ; 494 ; 509 ; 552 ; 588 (n. 2) ; 597 ; 600 (n. 2, 4, 6 et 7) ; 601 ; 606-607 ; 618 (n. 5) ; 750 ; 763 ; 775-776 ; 810 ; 848 ; 908-909 ; 915-916 ; 917 (n. 4) ; 918.

trophées et *monumenta* : 39 ; 46-47 ; 128 ; 171 (n. 6) ; 293 ; 354 ; 509 ; 801 ; 829 ; 831 (n. 7) ; 832-833 ; 834 ; 843 (n. 3) ; 867 ; 868 ; **879-888**.

Tyr et Sidon : 79 (n. 4) ; 113 ; 170-171 ; **174** ; 175 (n. 4) ; 269 (n. 6) ; 270 (n. 5) ; **271-276** ; 315 (n. 2) ; 318 (n. b, cf. note complémentaire, p. 921) ; 319 ; 321 (n. 2) ; 350 ; 406 ; 459 ; 469 ; 471-472 ; 476 ; 494-495 ; 533 ; 538 ; 542 ; 574 ; 597 ; 598 ; 609 ; 626 (n. 5) ; 660 ; 663 (n. 1) ; 681 (n. 1) ; 715 ; 742 ; 751 ; 755-756 ; 757 ; 758 ; 759 ; 761 (n. 1) ; 764 ; 768 ; 820 ; 841 ; 860 (n. 4) ; 898 ; 908 (n. 3).

## U

Ulysse : 1 ; 22 ; 24 ; 71 ; 74 (n. 2) ; 85 ; 93 (n. 3) ; **596** ; 599 ; 607 ; 692 (n. 4).

unicorne (ou licorne ; animal fabuleux) : 219 (n. 2).

*urus* (auroch) : **221-222** ; 382.

## V

Vercingétorix : 638 (n. 1) ; 849 ; 853 (n. 1 et 3) ; 856.

viandes exotiques : 214 ; 237-238 ; **242-244** ; 260 ; 745 ; 753 ; 769.

voyage : 1-3 ; 4 ; 5 ; 12 ; 18 ; 22 ; 24 ; 27-28 ; 29 (n. 4 et 5) ; 33-36 ; 38-40 ; 52 (n. 2) ; 69 (n. 1) ; 70 ; 72 (n.

4) ; 73 (n. 2) ; 91 (n. 4) ; 99-100 ; 107 ; 168 ; 171 ; 172 (n. 5) ; 318 ; 340 (n. 3) ; 547 ; 557 (n. 2) ; 586 ; 612-613 ; 618 ; 642-643 ; 653-654 ; **665-668** ; 675 ; 708 ; 747 ; 756 ; 757 ; **758-761** ; 762 ; 764-765 ; 766 ; 903 ; 918.

## X

Xerxès : 29 (n. 3) ; 132-133 ; **322** ; 332 (n. 1) ; 360 (n. 2 et 3) ; 410 ; **467-468** ; 485 (n. 4) ; 574 (n. 2) ; 625 ; 711 ; 713 ; 755 (n. 3) ; 814 ; 817 (n. 2) ; 831 ; 901 (n. 4).

## ERRATA

Suite à un problème de traitement de texte qui n'a pu être résolu au moment de l'impression de cette thèse, certaines notes de bas de page se trouvent reportées sur la page suivante. Par ailleurs, nous avons pu, à ce jour, effectuer les corrections suivantes :

- p. 17, n. 2, l. 14 : engagée par les intrigues
- p. 22, l. 26-27 : des *Premiers livres Académiques*.
- p. 99, l. 13 : est d'ailleurs attribuée
- p. 126, n. 2, l. 4 : de l'**Hister**
- p. 170, n. 2, l. 7 : devant ses troupes qui craignent
- p. 247, l. 3 : *nec miserat India costum*
- p. 261, n. 2, l. 1 : déjà employée chez Plaute
- p. 264, l. 14 : semble avoir été connue
- p. 292, n. 9, l. 2 : en **Éthiopie**
- p. 304, n. 2, l. 5 : pour les entretiens philosophiques
- p. 353, l. 12 et p. 389, l. 4 : dans ses *Didascalica*.
- p. 375, n. 6, l. 1 : mais tu es
- p. 449, l. 5 : en comparant Lycé
- p. 453, n. 2, l. 11 : l'allusion à l'*immanitas*
- p. 457, l. 4 : épithète traditionnellement appliquée
- p. 487, n. 3, l. 3 : dans les *Tusc.*, V, 35, 101, **où Cicéron** ajoute...
- p. 498, n. 4, l. 4 : gaieté
- p. 602, l. 19 : contenir des allusions.
- p. 654, l. 4 : de nombreux passages relatifs
- p. 682, n. 1, l. 10 : par approximation analogique ; n. 6, l. 1 : le **premier** terme
- p. 757, n. 5, l. 3 : où Properce... ; l. 5 : Marius **et** Jugurtha
- p. 816, n. 1, l. 6 : on **était** allé

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments occasionnés par ces erreurs ou omissions, ainsi que par celles qui n'auraient pas été répertoriées.